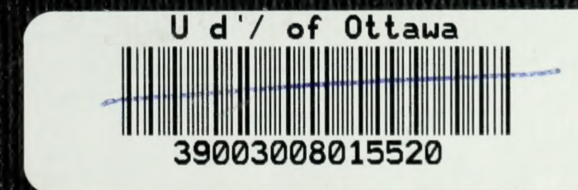

U d'/ of Ottawa
39003008015520

DICTIONNAIRE
DES VERBES
ENTIÈREMENT CONJUGUÉS

IMPRIMERIE DE PILLET FILS AINÉ,
Rue des Grands-Augustins, 5.

DICTIONNAIRE USUEL

DE TOUS LES

VERBES FRANÇAIS

TANT RÉGULIERS QU'IRRÉGULIERS

ENTIÈREMENT CONJUGUÉS

CONTENANT

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

LES 7,000 VERBES DE LA LANGUE FRANÇAISE

AVEC LEUR CONJUGAISON COMPLÈTE,

ET LA SOLUTION ANALYTIQUE ET RAISONNÉE DE TOUTES LES DIFFICULTÉS

AUXQUELLES ILS PEUVENT DONNER LIEU

Sous le rapport de leur **ORTHOGRAPHE**, de leur **PRONONCIATION**, de leur **CONSTRUCTION**, de leur **SYNTAXE**, et notamment de **L'EMPLOI** de leurs **MODES**, **TEMPS**, **PERSONNES**, etc., etc., le tout appuyé sur un grand nombre d'exemples choisis dans les chefs-d'œuvre de nos écrivains les plus célèbres et sur l'autorité de l'Académie, de la Société grammaticale de Paris, et des plus savants grammairiens et commentateurs,

PAR

MM. BESCHERELLE FRÈRES

Auteurs de la *Grammaire nationale*, etc.

F — Z

PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, — 215, PALAIS ROYAL.





FENELON.

FABRIQUER, v. a. et n. 1re conjug. (*Fabriké*), faire certains ouvrages manuels. *Fabriquer de la monnaie, fabriquer des draps, fabriquer des étoffes de soie, des chapeaux, des bas.* — Faire fabriquer, tenir une fabrique. *Il fabrique de la toile; de la porcelaine.* On dit à peu près et neutralement. *Cette ville fabrique beaucoup. La France fabrique plus que l'Espagne* (Acad.). — Inventer, forger. *Fabriquer un testament, un mensonge.* — Le *q* se conserve dans toute la conjugaison. — *Ind. prés.* Je fabrique, tu fabriques, il fabrique, nous fabriquons, vous fabriquez, ils fabriquent. — *Imparf.* Je fabriquais, tu fabriquais, il fabriquait, nous fabriquions, vous fabriquiez, ils fabriquaient. — *Passé déf.* Je fabriquai, tu fabriquas, il fabriqua, nous fabriquâmes, vous fabriquâtes, ils fabriquèrent. — *Passé ind.* J'ai fabriqué, etc. — *Passé ant.* J'eus fabriqué, etc. — *Plus que-parf.* J'avais fabriqué, etc. — *Futur.* Je fabriquerai, tu fabriqueras, il fabriquera, nous fabriquerons, vous fabriquerez, ils fabriqueront. — *Futur ant.* J'aurai fabriqué, etc. — *Condit. prés.* Je fabriquerais, tu fabriquerais, il fabriquerait, nous fabriquerions, vous fabriqueriez, ils fabriqueraient. — *Passé.* J'aurais fabriqué, etc. — *On dit aussi:* J'eusse fabriqué, etc. — *Impér. prés.* Fabrique, fabriquons, fabriquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez fabriqué. — *Subj. prés.* Que je fabrique, que tu fabriques, qu'il fabrique, que nous fabriquions, que vors fabriquiez, qu'ils fabriquent. — *Imparf.* Que je fabriquasse, qne tu fabriquasses, qu'il fabriquât, que nous fabriquassions, que vous fabriquassiez, qu'ils fabriquassent, — *Passé.* Que j'aie fabriqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse

fabriqué, etc. — *Infin. prés.* Fabriquer. — *Passé.* Avoir fabriqué. — *Part. prés.* Fabriquant. Il ne faut pas confondre le participe *fabriquant* qui est invariable et qui s'écrit avec un *q* avec le substantif *fabricant* qui fait au féminin *fabricante* et qui s'écrit avec un *c*. On dira et l'on écrira avec le participe : *Il y a des manufacturiers fabriquant les draps, les toiles, les soies, les clous, les boutons*, etc. ; et l'on dira et l'on écrira avec l'adjectif : *Il y a des fabricants de draps, de toiles, de soies, de clous, de boutons*, etc. — *Passé.* Fabriqué, fabriquée, fabriqués, fabriquées. — *Passé comp.* Ayant fabriqué. — Pronominalement. *Se fabriquer. Les bons draps se fabriquent à Elbeuf.* — Passif : *être fabriqué.* Le part. régit *par. Les cinq dogmes fameux* par *ta main* fabriqués (Boileau).

FACER, v. n. 1re conj. (*Facé*). — Term. de jeu. Amener la bonne carte, une figure. (Peu usité.) Dans ce verbe il faut mette une cédille sous le *c* devant les lettres *a*, et *o*. — *Indicatif présent.* Je face, tu faces, il face, nous façons, vous facez, ils facent. — *Imp.* Je façais, tu façais, il façait, nous facions, vous faciez, ils façaient. — *Passé déf.* Je façai, tu faças, il faça, nous façâmes, vous façâtes, ils facèrent. —*Passé indéf.* J'ai facé, etc. — *Passé ant.* J'eus facé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais facé, etc. — *Futur.* Je facerai, tu faceras, il facera, nous facerons, vous facerez, ils faceront. — *Futur ant.* J'aurai facé, etc. — *Cond. prés.* Je facerais, tu facerais, il facerait, nous facerions, vous faceriez, ils faceraient. — *Passé.* J'aurais facé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse facé, etc. — *Impér. prés.* Face, façons, facez, — *Passé* Aie, ayons, ayez facé. — *Subj. prés.* Que je face, que tu faces, qu'il face, que nous facions, que vous faciez, qu'ils facent. — *Imp.* Que je façasse, que tu façasses, qu'il façât, que nous façassions, que vous façassiez, qu'ils façassent. — *Passé.* Que j'aie facé, etc.—*Plus que-parf.* Que j'eusse facé, etc.—*Inf. prés.* Facer.—*Passé.* Avoir facé. —*Part. prés.* Façant (inv.).— *Passé.* Facé (var.). — *Passé comp.* Ayant facé. — Passif : *être facé.*—Le participe régit *par. Ce joueur a été facé par son partner.*

FACETTER, v. a. 1re conj. (*Facèteté*). — Term. de lapidaire. Tailler à facettes. Les deux *t* se conservent dans toute la conj. — *Ind. prés.* Je facette, tu facettes, il facette, nous facettons, vous facettez, ils facettent. — *Impar f.* Je facettais, tu facettais, il facettait, nous facettions, vous facettiez, ils facettaient. — *Passé. défini.* Je facettai, tu facettas, il facetta, nous facettâmes, vous facettâtes, ils facettèrent. — *Passé indéf.* J'ai facetté, etc. — *Pass. ant.* J'eus facetté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais facetté, etc. — *Futur.* Je facetterai, tu facetteras, il facettera, nous facetterons, vous facetterez, ils facetteront. — *Futur ant.* J'aurai facetté, etc. — *Cond. prés.* Je facetterais, tu facetterais, il facetterait, nous facetterions, vous facetteriez, ils facetteraient. — *Pass.* J'aurais facetté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse facetté, etc. — *Impér. prés.* Facette, facettons, facettez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez facetté. — *Subj. prés.* Que je facette, que tu facettes, qu'il facette, que nous facettions, que vous facettiez, qu'ils facettent. — *Imp.* Que je facettasse, que tu facettasses, qu'il facettât, que nous facettassions, que vous facettassiez, qu'ils facettassent. — *Passé.* Que j'aie facetté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse facetté, etc. — *Inf. prés.* Facetter. — *Passé.* Avoir facetté. — *Part. prés.* Facettant (inv.). — *Passé.* Facetté, facettée, facettés, facettées. — — *Passé comp.* Ayant facetté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se facetter.* — Passif : *être facetté.* — Le participe régit *par.*

FÂCHER, v. a., 1re conjug. (*Fâché*), mécontenter, courroucer. *Il ne faut fâcher personne* (Acad.). — Causer du déplaisir. *J'en suis fâché pour vous, mais vous l'avez voulu* (Corneille). Le mot *fâcher*, dit Voltaire, ne doit jamais entrer dans la tragédie. — S'emploie impersonnellement et est alors toujours suivi de la préposition de. *Il te* fâche *en ces lieux d'abandonner ta proie* (Racine). — *Ind. prés.* Je fâche, tu fâches, il fâche, nous fâchons, vous fâchez, ils fâchent. — *Imparf.* Je fâchais, tu fâchais, il fâchait, nous fâchions, vous fâchiez, ils fâchaient. — *Pass. déf.* Je fâchai, tu fâchas, il fâcha, nous fâchâmes, vous fâchâtes, ils fâchèrent. — *Pass. ind.* J'ai fâché, etc. — *Pass. ant.* J'eus fâché, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais fâché, etc. — *Futur.* Je fâcherai, tu fâcheras, il fâchera, nous fâcherons, vous fâcherez, ils fâcheront. — *Futur ant.* J'aurai fâché, etc.— *Cond. prés.* Je fâcherais, tu fâcherais, il fâcherait, nous fâcherions, vous fâcheriez, ils fâcheraient. —*Pass.* J'aurais fâché, etc. — *On dit aussi :* J'eusse fâché, etc. — *Impér. prés.* Fâche, fâchons, fâchez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez fâché. — *Subj. prés.* Que je fâche,

que tu fâches, qu'il fâche, que nous fâchions, que vous fâchiez, qu'ils fâchent. — *Imparf.* Que je fâchasse, que tu fâchasses, qu'il fâchât, que nous fâchassions, que vous fâchassiez, qu'ils fâchassent. —*Pass.* Que j'aie fâché, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse fâché, etc.— *Inf. prés.* Fâcher. — *Pass.* Avoir fâché.— *Part. prés.* Fâchant, fâchante. *C'est une chose fâchante.* — *Pass.* Fâché, fâchée, fâchés, fâchées. — *Passé composé.* Ayant fâché. — Se conjugue avec le pronom personnel: *se fâcher. Ne nous fâchons point* (Boileau). — Passif: *Etre fâché.* — Le participe régit *de*, avec un nom de chose, et *par*, avec un nom de personne. *Etre fâché d'une chose. Etre fâché par quelqu'un.*

FACILITER, v. a., 1re conj. (*Facilité*), rendre facile, aisé. *Votre élévation facilite vos plaisirs* (Massillon). — *Ind. prés.* Je facilite, tu facilites, il facilite, nous facilitons, vous facilitez, ils facilitent. — *Imp.* Je facilitais, tu facilitais, il facilitait, nous facilitions, vous facilitiez, ils facilitaient. — *Pass. déf.* Je facilitai, tu facilitas, il facilita, nous facilitâmes, vous facilitâtes, ils facilitèrent. — *Passé ind.* J'ai facilité, etc. — *Passe ant.* J'eus facilité, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais facilité, etc. — *Futur.* Je faciliterai, tu faciliteras, il facilitera, nous faciliterons, vous faciliterez, ils faciliteront. — *Futur ant.* J'aurai facilité, etc. — *Cond. prés.* Je faciliterais, tu faciliterais, il faciliterait, nous faciliterions, vous faciliteriez, ils faciliteraient. — *Pass.* J'aurais facilité, etc.—*On dit aussi:* J'eusse facilité, etc. —*Impér. prés.* Facilite, facilitons, facilitez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez facilité. —*Subj. prés.* Que je facilite, que tu facilites, qu'il facilite, que nous facilitions, que vous facilitiez, qu'ils facilitent. — *Imparf.* Que je facilitasse, que tu facilitasses, qu'il facilitât, que nous facilitassions, que vous facilitassiez, qu'ils facilitassent. — *Pass.* Que j'aie facilité, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse facilité, etc.— *Inf. prés.* Faciliter.— *Pass.* Avoir facilité. — *Part. prés.* Facilitant (invariable).— *Pass* Facilité, facilitée, facilités, facilitées. — *Pass. comp.* Ayant facilité. — Pronominalement. *Se faciliter* (Omiss. de l'Acad.). *Se faciliter l'entrée d'un théâtre, d'un concert. Se faciliter la digestion.* — Passif: *Etre facilité.* — Le participe régit *par*. *Les arts ont été facilités par les largesses de Louis XIV* (Massillon).

FAÇONNER, v. a. et n. 1re conj. (*Façoné*), rendre propre à quelque service. *Façonner les pierres.* — Orner, embellir. *Façonner une étoffe, façonner un vase.* — Labourer, perfectionner par la culture. *Façonner une vigne, une terre, un champ.* — Cultiver l'esprit, le cœur; rendre meilleur. *On façonne les hommes par l'éducation* (J.-J. Rousseau). — S'accoutumer. *Il faut façonner les soldats à la discipline.* — *Ind. prés.* Je façonne, tu façonnes, il façonne, nous façonnons, vous façonnez, ils façonnent. — *Imparf.* Je façonnais, tu façonnais, il façonnait, nous façonnions, vous façonniez, ils façonnaient. — *Passé déf.* Je façonnai, tu façonnas, il façonna, nous façonnâmes, vous façonnâtes, ils façonnèrent.— *Passé ind.* J'ai façonné, etc. — *Passe ant.* J'eus façonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais façonné, etc. — *Futur.* Je façonnerai, tu façonneras, il façonnera, nous façonnerons, vous façonnerez, ils façonneront. — *Futur ant.* J'aurai façonné, etc. — *Cond. prés.* Je façonnerais, tu façonnerais, il façonnerait, nous façonnerions, vous façonneriez, ils façonneraient. — *Passé.* J'aurais façonné, etc. — *On dit aussi*: J'eusse façonné, etc. — *Impér. prés.* Façonne, façonnons, façonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez façonné. — *Subj. prés.* Que je façonne, que tu façonnes, qu'il façonne, que nous façonnions, que vous façonniez, qu'ils façonnent. — *Imp.* Que je façonnasse, que tu façonnasses, qu'il façonnât, que nous façonnassions, que vous façonnassiez, qu'ils façonnassent. — *Passé.* Que j'aie façonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse façonné, etc. — *Inf. prés.* Façonner. — *Passé.* Avoir façonné. — *Part. prés.* Façonnant (inv.). — *Passé* Façonné, façonnée, façonnés, façonnées. — *Passé comp.* Ayant façonné. — Pronominalement, *se façonner. Au joug depuis long-temps ils se sont façonnés* (Racine). — Passif: *être façonné.* Le participe régit *par*.

FAGOTER, v. a. 1re conj. (*Fagoté*), mettre en fagots. *Fagoter du bois.* — Au figuré, mettre en mauvais ordre. *Fagoter un objet.* — Mal arranger, mal habiller. *Fagoter un enfant.* — *Ind. prés.* Je fagote, tu fagotes, il fagote, nous fagotons, vous fagotez, ils fagotent. — *Imp.* Je fagotais, tu fagotais, il fagotait, nous fagotions, vous fagotiez, ils fagotaient. — *Passé déf.* Je fagotai, tu fagotas, il fagota, nous fagotâmes, vous fagotâtes, ils fagotèrent. — *Passé ind.* J'ai fagoté, etc.

— *Passé ant.* J'eus fagoté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais fagoté, etc. — *Futur.* Je fagoterai, tu fagoteras, il fagotera, nous fagoterons, vous fagoterez, ils fagoteront. — *Futur antér.* J'aurai fagoté, etc. — *Cond. prés.* Je fagoterais, tu fagoterais, il fagoterait, nous fagoterions, vous fagoteriez, ils fagoteraient. — *Passé.* J'aurais fagoté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse fagoté, etc. — *Imp. prés.* Fagote, fagotons, fagotez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez fagoté. — *Subj. prés.* Que je fagote, que tu fagotes, qu'il fagote, que nous fagotions, que vous fagotiez, qu'ils fagotent.— *Imp.* Que je fagotasse, que tu fagotasses, qu'il fagotât, que nous fagotassions, que vous fagotassiez, qu'ils fagotassent. — *Passé.* Que j'aie fagoté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse fagoté, etc.— *Infin. prés.* Fagoter. — *Passé.* Avoir fagoté. — *Part. prés.* Fagotant (inv.). — *Passé.* Fagoté, fagotée, fagotés, fagotées. — *Passé comp.* Ayant fagoté. — Se conjugue avec le pronom personnel *: se fagoter.* Il signifie s'habiller avec peu de goût. *Cette femme se fagote ridiculement.* — Passif *: être fagoté.* Le part. régit *par.*

FAIBLIR, v. n., 3me conj. *(Fêblir)*, perdre de la force, de son ardeur, de son courage, de sa résistance. *La première ligne des ennemis commençait à* faiblir. *Sa muse n'est plus la même, elle* faiblit. *Ce vin n'ira pas loin, il* faiblit. On trouve encore des personnes, même à l'Académie, qui écrivent *faiblir* avec un *o.* L'usage maintenant généralement admis est de l'écrire avec un *a.* —*Ind. prés.* Je faiblis, tu faiblis, il faiblit, nous faiblissons, vous faiblissez, ils faiblissent. — *Imp.* Je faiblissais, tu faiblissais, il faiblissait, nous faiblissions, vous faiblissiez, ils faiblissaient. — *Passé déf.* Je faiblis, tu faiblis, il faiblit, nous faiblîmes, vous faiblîtes, ils faiblirent. — *Passé ind.* J'ai faibli, etc.— *Passé ant.* J'eus faibli, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais faibli, etc. — *Futur.* Je faiblirai, tu faibliras, il faiblira, nous faiblirons, vous faiblirez, ils faibliront. — *Futur ant.* J'aurai faibli, etc. —*Cond. prés.* Je faiblirais, tu faiblirais, il faiblirait, nous faiblirions, vous faibliriez, ils faibliraient. — *Passé.* J'aurais faibli, etc. — *On dit aussi:* J'eusse faibli, etc. —*Impér. prés.* Faiblis, faiblissons, faiblissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez faibli. — *Subj. prés.* Que je faiblisse, que tu faiblisses, qu'il faiblisse, que nous faiblissions, que vous faiblissiez, qu'ils faiblissent. — *Imparf.* Que je faiblisse, que tu faiblisses, qu'il faiblît, que nous faiblissions, que vous faiblissiez, qu'ils faiblissent. — *Passé.* Que j'aie faibli, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse faibli, etc.—*Inf. prés.* Faiblir. — *Passé.* Avoir faibli. — *Part. prés.* Faiblissant (invar.). — *Passé.* Faibli, faiblie, faiblis, faiblies. — *Passé comp.* Ayant faibli.

FAILLIR, v. n., et irrég. 2me conjug. *(Faie-ir)*, tomber dans une erreur, dans une faute.

Aucuns monstres par moi domptés jusqu'aujourd'hui,
Ne m'ont acquis le droit de *faillir* comme lui.

Racine.

— Errer, se tromper, se méprendre en quelque chose. *Cet auteur a* failli *en beaucoup d'endroits* (Acad.). — Finir, manquer. *La branche royale des Valois a* failli *en la personne de Henri III* (Planche). *Le cœur lui a failli* (Id.). — Faire faillite. *Ce banquier, ce négociant a failli.*—Etre sur le point de. Dans ce sens, il est toujours suivi d'un verbe à l'infinitif précédé ou non de la préposition *à* ou *de.* On peut dire. *Cet événement a failli arriver*, ou *à arriver*, ou *d'arriver.* Nous ne savons pas jusqu'à quel point il est permis à M. Chapsal d'avancer, dans son dictionnaire, que la préposition *à* est peu usitée dans ce cas. Il est certain qu'on la rencontre dans les écrivains et dans ces sortes de phrases : *Il a failli à être assassiné, Il a failli à mourir* (Planche). M. Chapsal prétend aussi, avec l'Académie, Laveaux et Girault Duvivier, que le verbe *faillir* n'est usité qu'à l'infinitif, au passé défini et aux temps composés. Mais tous les autres grammairiens (et nous sommes de ce nombre) veulent qu'il se conjugue dans tous ses temps. En voici la conjugaison. — *Ind. prés.* Je faux, tu faux, il faut, nous faillons, vous faillez, ils faillent. — *Imp.* Je faillais, tu faillais, il faillait, nous faillions, vous failliez, ils faillaient. — *Passé déf.* Je faillis, tu faillis, il faillit, nous faillîmes, vous faillîtes, ils faillirent. — *Passé indéf.* J'ai failli, etc.— *Passé antér.* J'eus failli, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais failli, etc. — *Futur.* Je faillirai, tu failliras, il faillira, nous faillirons, vous faillirez, ils failliront. — *Futur antér.* J'aurai failli, etc. — *Cond. prés.* Je faillirais, tu faillirais, il faillirait, nous faillirions, vous failliriez, ils failliraient. — *Passé.* J'aurais failli, etc. — *On dit aussi :* J'eusse failli, etc.— *Impér. prés.* Faux,

faillons, faillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez failli. — *Subjonc. prés.* Que je faille, que tu failles, qu'il faille, que nous faillions, que vous failliez, qu'ils faillent. — *Imparfait.* Que je faillisse, que tu faillisses, qu'il faillît, que nous faillissions, que vous faillissiez, qu'ils faillissent. — *Pass.* Que j'aie failli, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse failli, etc. — *Inf. prés.* Faillir. — *Passé.* Avoir failli. — *Part. prés.* faillant (invariable). — *Passé.* Failli, faillie, faillis, faillies. — *Passé composé.* Ayant failli. Toutefois dans le sens de *faire faillite* *faillir* est régulier. Un négociant, un banquier dira donc : *je faillis, je fallissais, je faillis, je faillirai, je faillirais, que je faillisse, faillissant.* Dans tous les cas rien ne peut légitimer *je faudrai, il faudra,* et l'Académie nous semble avoir tort de donner au verbe *faillir* le même futur et le même conditionnel qu'au verbe *falloir.*

FAINÉANTER, v. n. 1re conj. (*Féné-anté*), être fainéant, ne vouloir rien faire. *Il ne fait que fainéanter* (Familier). — *Indic. prés.* Je fainéante, tu fainéantes, il fainéante, nous fainéantons, vous fainéantez, ils fainéantent. — *Imp.* Je fainéantais, tu fainéantais, il fainéantait, nous fainéantions, vous fainéantiez, ils fainéantaient. — *Passé déf.* Je fainéantai, tu fainéantas, il fainéanta, nous fainéantâmes, vous fainéantâtes, ils fainéantèrent. — *Pass. ind.* J'ai fainéanté, etc. — *Pass. ant.* J'eus fainéanté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais fainéanté, etc. — *Futur.* Je fainéanterai, tu fainéanteras, il fainéantera, nous fainéanterons, vous fainéanterez, ils fainéanteront. — *Futur ant.* J'aurai fainéanté, etc. — *Cond. prés.* Je fainéanterais, tu fainéanterais, il fainéanterait, nous fainéanterions, vous fainéanteriez, ils fainéanteraient. — *Pass.* J'aurais fainéanté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse fainéanté, etc. — *Impér. prés.* Fainéante, fainéantons, fainéantez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez fainéanté. — *Subj. prés.* Que je fainéante, que tu fainéantes, qu'il fainéante, que nous fainéantions, que vous fainéantiez, qu'ils fainéantent. — *Imparf.* Que je fainéantasse, que tu fainéantasses, qu'il fainéantât, que nous fainéantassions, que vous fainéantassiez, qu'ils fainéantassent. — *Passé.* Que j'aie fainéanté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse fainéanté, etc. — *Infin. prés.* Fainéanter. — *Passé.* Avoir fainéanté. — *Part. prés.* Fainéantant (inv.). — *Passé.* Fainéanté (invar.). — *Passé comp.* Ayant fainéanté.

FAIRE, v. a. et n. irrég. 4e conj. (*Fère*). Ce verbe est d'une si grande étendue, que pour en marquer tous les sens et tous les emplois, il faudrait faire presque autant d'articles qu'il y a de termes dans la langue, avec lesquels il se joint. On ne s'est proposé ici que de rapporter, dans le meilleur ordre possible, les principales acceptions qu'il peut avoir. — Créer, former. *Dieu a* fait *le monde en six jours* (Bible). *Dieu a* fait *l'homme à son image* (Académie). — Mettre au monde. *Cette jument a* fait *un poulain.* — Fabriquer, composer. *Faire un bâtiment, un poème, une tragédie.* — Opérer, exécuter. *La poudre* fait *des choses surprenantes* (Académie). — Commettre, pratiquer. *Faire une bonne œuvre, une faute, une injustice. Les ambitieux* font *des bassesses* (Fléchier). — Observer, mettre en pratique. Faire *ce que Dieu ordonne, la volonté de Dieu* (Académie). — Accomplir, achever, terminer en un certain temps. *Faire son apprentissage, faire son cours de philosophie, faire la quarantaine.* — Accomplir, exécuter par le mouvement. *Faire un tour de promenade, d'allée, de jardin, faire une lieue.* — Arranger, disposer, accommoder. *Faire son lit, sa barbe, faire la moisson.* — Se dit de l'effet que produisent les personnes et les choses par leurs qualités bonnes ou mauvaises. *Vous* faites *les délices de quiconque vous approche* (Voltaire). — Examiner. *Il y a des métiers si nobles qu'on ne peut les* faire *pour de l'argent* (J. J. Rousseau). — Employer, destiner à un usage. *Il voulut* faire *de son fils un conquérant* (Bossuet). *Hazaël, touché de la sagesse et de la vertu de son esclave, en avait* fait *son conseil et son ami* (Fénelon). — User de, que ferez-*vous de cela?* — Former, accoutumer. *La fréquentation du grand monde* fait *bien un jeune homme* (Académie). — *Les voyages* font *les hommes* (Idem). — Être fait pour, être destiné à, être propre à. *Les lois sont* faites pour *secourir les citoyens* (Voltaire). — Peindre. *Faire le portrait, l'histoire, le paysage.* — Evaluer. *Faire un cheval cent pistoles.* — Terme de marine, *faire eau,* lui donner entrée, en parlant d'un vaisseau. — S'emploie souvent pour rappeler l'idée d'un verbe qui précède et en éviter la répétition. *Vos idées se rectifieront, et vous penserez plus facilement que vous ne* faites (Voltaire). — MM. Noël et Chapsal disent que, dans ce cas, le verbe

faire ne veut pas de régime après lui; et là-dessus vite de condamner cette phrase de Bossuet: *Il fallait cacher la pénitence avec le même soin qu'on eût* fait *les crimes.* Si cette construction était réellement vicieuse, il faudrait alors condamner les milliers de phrases qui lui ressemblent et qu'on rencontre à chaque instant dans les écrivains du siècle de Louis XIV. — *Faire attention,* être attentif.—*Faire pitié,* exciter le mépris, la commisération. — *Faire droit à une demande,* l'accorder.— *Faire ses affaires,* prospérer. — *Faire faire,* ordonner qu'on fasse. — *Ne faire que. Ne faire que manger, dormir,* manger, dormir sans cesse. Servir seulement à. *Leur haine* ne fera qu'*irriter la tendresse* (Racine). Se borner à, se contenter de. *Je n'ai* fait que *passer, il n'était déjà plus* (Racine).—S'occuper. *Que ferez-vous bientôt?*—Remplir certaines fonctions dans l'art militaire. *Faire sentinelle, faire faction, faire le quart.*— Représenter. *Faire un personnage dans une comédie.*—*Faire semblant, faire mine de,* feindre. —S'efforcer de paraître, de passer pour. *Faire l'homme de bien, l'homme d'importance, faire le mort, faire le savant.*—Former un tout. *Deux et deux font quatre. Deux choses* font *la beauté du style: la netteté et le caractère* (Condillac).—Dire, publier. *On fait le riche.*— Contribuer à, produire un effet. *Le nez* fait *plus à la beauté qu'à la physionomie* (Buffon). — Faire paraître.

Et trois cent mille francs avec elle obtenus
La *firent* à ses yeux plus belle que Vénus.
Boileau.

—Causer, exciter: *Faire peur, faire honte, faire du chagrin. Cela lui a* fait *de grandes douleurs.* — Pousser au dehors les excréments. Populaire.—Amasser, se procurer. *Faire de l'argent, de l'eau, du bois.* — Neutralement, agir, travailler. *Faire bien, faire mal, faire comme on peut, de son mieux.*—On dit par menace: *Cet homme aura affaire à moi,* je le traiterai avec sévérité, je ne l'épargnerai pas. — Produire un bon effet. *L'or* fait *bien avec le vert.* — *Je ne sais qu'y faire,* ce n'est pas ma pas faute. *Je ne puis que faire,* je n'y puis remédier.—*Faire tant que,* parvenir à quelque chose chose à force de soins. — *Faire en sorte,* tâcher, s'efforcer de. — *Avoir fort à faire,* avoir à surmonter des difficultés. — *C'en est fait de lui,* il est perdu. — *C'en est fait,* avoir fin. *C'en est fait, il a perdu son procès. C'en est fait. il vient d'expirer.*—Au jeu de cartes, *c'est à vous à faire,* c'est à vous à distribuer.— S'emploie impersonnellement. *Il fait beau, il fait chaud, il fait un temps détestable.* — Quelques personnes écrivent : *nous fesons,* je *fesais, fesant,* au présent, à l'imparfait de l'indicatif et au participe présent. Cette orthographe serait sans doute plus en analogie avec le futur, et peut-être prévaudra-t-elle un jour; mais, en attendant, il faut suivre celle que nous indiquons et qui a pour elle l'Académie et l'usage. — *Indicatif présent.* Je fais, tu fais, il fait, nous faisons, vous faites, ils font. — *Imparfait.* Je faisais, tu faisais, il faisait, nous faisions, vous faisiez, ils faisaient. — *Passé déf.* Je fis, tu fis, il fit, nous fîmes, vous fîtes, ils firent. — *Passé ind.* J'ai fait, etc. — *Passé ant,* J'eus fait, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais fait, etc. — *Futur.* Je ferai, tu feras, il fera, nous ferons, vous ferez, ils feront. — *Futur ant.* J'aurai fait, etc. — *Cond. prés.* Je ferais, tu ferais, il ferait, nous ferions, vous feriez, ils feraient. — *Passé.* J'aurais fait, etc. — *On dit aussi*: J'eusse fait, etc. — *Impér. prés.* Fais, faisons, faites. —*Passé.* Aie, ayons, ayez fait. — *Subj. prés.* Que je fasse, que tu fasses, qu'il fasse, que nous fassions, que vous fassiez, qu'ils fassent. — *Imparf.* Que je fisse, que tu fisses, qu'il fît, que nous fissions, que vous fissiez, qu'ils fissent. — *Passé.* Que j'aie fait, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse fait, etc. — *Inf. prés.* Faire. — *Passé.* Avoir fait. — *Part. prés.* Faisant (inv.). — *Passé.* Fait, faite, faits, faites. — *Passé comp.* Ayant fait.— Se conjugue pronominalement, et signifie 1° Etre fait. *Cette chose ne peut se faire;* 2° Commettre les uns envers les autres. *Les Arabes se* faisaient *souvent des injures et des injustices* (Montesquieu); 3° se bonifier. *Le vin se fait;* 4° Devenir. *Se faire vieux;* 5° S'habituer. *Se faire aux usages du pays;* 6° S'opérer. *Le débarquement se* fit *sans résistance* (Raynal); 7° Se prescrire. *Elle* s'est fait *des règles dont elle ne se départ point* (J. J. Rousseau); 8° Regarder comme. Se faire *un devoir d'obliger ses amis* (Voltaire); 8° Embrasser une profession. *Se faire militaire, avocat;* 10° S'habituer. *Je ne saurais me* faire *à votre absence.*—*Se faire justice,* se procurer soi-même la réparation des torts, des injures que l'on a essuyés. — S'emploie

aussi impersonnellement, et signifie être, arriver. *Il* se fait *bien des choses dont on ne peut pas rendre raison.* Se *peut-il* faire *que vous n'en sachiez rien? —Il se fait tard, il se fait nuit*, le jour commence à manquer, la nuit commence à venir. —Passif: *être fait*. Le part. régit *de*, avec un nom de hose, *être fait de marbre, de pierre;* et *par*, avec un nom de personne, *statue faite par un bon sculpteur. Etre fait* ne peut jamais être suivi d'nn infinitif. C'est donc commettre un barbarisme que de dire: *Il a été fait mourir*. Dites dans ce cas, *il a été exécuté*.

FAISANDER, v. a., 1re conj. (*Fézandé*), faire acquérir au gibier un goût de venaison. *Faisander un lièvre, une perdrix.* — *Indicatif présent.* Je faisande, tu faisandes, il faisande, nous faisandons, vous faisandez, ils faisandent. — *Imparf.* Je faisandais, tu faisandais, il faisandait, nous faisandions, vous faisandiez, ils faisandaient. — *Passé déf.* Je faisandai, tu faisandas, il faisanda, nous faisandâmes, vous faisandâtes, ils faisandèrent. — *Passé indéf.* J'ai faisandé, etc. — *Passé ant.* J'eus faisandé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais faisandé, etc. — *Futur.* Je faisanderai, tu faisanderas, il faisandera, nous faisanderons, vous faisanderez, ils faisanderont. — *Futur ant.* J'aurai faisandé, etc. — *Cond. prés.* Je faisanderais, tu faisanderais, il faisanderait, nous faisanderions, vous faisanderiez, ils faisanderaient. — *Passé.* J'aurais faisandé, etc. — *On dit aussi:* J'eusse faisandé, etc. — *Impér. prés.* Faisande, faisandons, faisandez. —*Pass.* Aie, ayons, ayez faisandé. — *Subj. prés.* Que je faisande, que tu faisandes, qu'il faisande, que nous faisandions, que vous faisandiez, qu'ils faisandent. — *Imparf.* Que je faisandasse, que tu faisandasses, qu'il faisandât, que nous faisandassions, que vous faisandassiez, qu'ils faisandassent. — *Passé.* Que j'aie faisandé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse faisandé, etc. — *Infin. prés.* Faisander. — *Passé.* Avoir faisandé. — *Part. prés.* Faisandant (invar.). — *Passé.* Faisandé, faisandée, faisandés, faisandées. — *Pass. comp.* Ayant faisandé. — Se conjugue avec le pronom personnel: *Se faisander. Ces perdrix se faisandent trop.* —Passif: *être faisandé*. — Le participe régit *par*.

FALAISER, v. n. imp., 1re conj. (*Falézé*), t. de marine, se briser contre une falaise ou une côte escarpée. Il se dit de la mer. *La mer falaise.* Ne se conjugue qu'à la troisième personne.—*Ind. prés.* Elle falaise.— *Imp.* Elle falaisait. — *Passé déf.* Elle falaisa. — *Passé indéf.* Elle a falaisé. —*Passé antér.* Elle eut falaisé.—*Plus-que-parf.* Elle avait falaisé.— *Futur.* Elle falaisera. — *Futur ant.* Elle aura falaisé. — *Condit. prés.* Elle falaiserait.—*Passé.* Elle aurait falaisé. — *On dit aussi*: Elle eût falaisé.—*Pas d'impératif.*—*Subjonct. prés.* Qu'elle falaise. — *Imparf.* Qu'elle falaisât. — *Passé.* Qu'elle ait falaisé. — *Plus-que-parf.* Qu'elle eût falaisé. — *Infinitif prés.* Falaiser.— *Passé.* Avoir falaisé. — *Partic. prés.* Falaisant (inv.). — *Passé.* Falaisé (inv.).—*Pass. comp.* Ayant falaisé.

FALLOIR, v. imp., 3e conj. (*Faloar*), être de nécessité, de devoir, d'obligation, de bienséance; en ce sens, il n'est guère d'usage à l'infinitif. Il faut *être utile aux hommes pour être grand dans l'opinion des hommes* (Massillon). — *Ind. prés.* Il faut.—*Imp.* Il fallait.—*Pass. déf.* Il fallut. —*Pass. ind.* Il a fallu.— *Pass. ant.* Il eut fallu. — *Plus-que-parf.* Il avait fallu. — —*Futur.* Il faudra. — *Futur ant.* Il aura fallu. — *Cond. prés.* Il faudrait. — *Pass.* Il aurait fallu. — *On dit aussi :* Il eût fallu. *Pas d'impératif.*— *Subj. prés.* Qu'il faille. — *Imp.* Qu'il fallût. — *Pass.* Qu'il ait fallu. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût fallu. — *Inf. prés.* Falloir.— *Pass.* Avoir fallu. — *Pas de part. prés.*— *Passé.* Fallu (invar.). —*Pass. comp.* Ayant fallu.—Pronominalement, *s'en falloir;* dans ce cas, il signifie manquer, et se construit, dans les temps composés, avec *être*. *Les passions sont les mêmes dans le peuple et parmi les puissants; mais il* s'en faut *bien que le crime soit le même* (Massillon). *Il* s'en est *peu* fallu *que vous n'ayez été tué* (Acad. — *Il s'en faut*, accompagné d'une négation ou de quelques mots qui aient un sens négatif, comme *peu, guère, presque rien*, veut la négation devant le verbe suivant. Peu s'en faut *que Mathan* ne *m'ait nommé son père* (Racine).

FALQUER, v. n., 1re conj. (*Falké*), t. de manége, faire couler un cheval deux ou trois temps sur les hanches en formant un arrêt. Il se conjugue avec le verbe *faire*. *Faire falquer un cheval.* — *Ind. prés.* Je falque, tu falques, il falque, nous falquons, vous falquez, ils falquent. — *Imp.* Je falquais, tu falquais, il falquait, nous falquions, vous falquiez, ils falquaient. — *Passé défin.* Je falquai, tu falquas, il falqua, nous falquâmes, vous

falquâtes, ils falquèrent. — *Passé ind.* J'ai falqué, etc.— *Passé ant.* J'eus falqué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais falqué, etc. — *Futur.* Je falquerai, tu falqueras, il falquera, nous falquerons, vous falquerez, ils falqueront. — *Futur ant.* J'aurai falqué, etc.—*Cond. prés.* Je falquerais, tu falquerais, il falquerait, nous falquerions, vous falqueriez, ils falqueraient.—*Pass.* J'aurais falqué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse falqué, etc.—*Impér. prés.* Falque, falquons, falquez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez falqué, —*Subj. prés.* Que je falque, que tu falques, qu'il falque, que nous falquions, que vous falquiez, qu'ils falquent. — *Imp.* Que je falquasse, que tu falquasses, qu'il falquât, que nous falquassions, que vous falquassiez, qu'ils falquassent.—*Passé.* Que j'aie falqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse falqué, etc.—*Inf. prés.* Falquer.—*Passé.* Avoir falqué.—*Part. prés.* Falquant (inv.).— *Passé.* Falqué (inv.).— *Passé comp.* Ayant falqué.

FALSIFIER, v. a., 1re conj. *(Falcifié)*, altérer, dénaturer quelque chose dans le but de tromper. *Falsifier une écriture, une pièce de monnaie, un cachet.— Ind. prés.* Je falsifie, tu falsifies, il falsifie, nous falsifions, vous falsifiez, il falsifient. — *Imp.* Je falsifiais, tu falsifiais, il falsifiait, nous falsifiions, vous falsifiiez, ils falsifiaient. — *Pass. déf.* Je falsifiai, tu falsifias, il falsifia, nous falsifiâmes, vous falsifiâtes, ils falsifièrent. — *Pass. ind.* J'ai falsifié, etc. —*Pass. ant.* J'eus falsifié, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais falsifié, etc.— *Futur.* Je falsifierai, tu falsifieras, il falsifiera, nous falsifierons, vous falsifierez, ils falsifieront. — — *Futur ant.* J'aurai falsifié, etc.— *Cond. prés.* Je falsifierais, tu falsifierais, il falsifierait, nous falsifierions, vous falsifieriez, ils falsifieraient. — *Pass.* J'aurais falsifié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse falsifié, etc. — *Imp. prés.* Falsifie, falsifions, falsifiez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez falsifié. —*Subj. prés.* Que je falsifie, que tu falsifies, qu'il falsifie, que nous falsifiions, que vous falsifiiez, qu'ils falsifient.— *Imparf.* Que je falsifiasse, que tu falsifiasses, qu'il falsifiât, que nous falsifiassions, que vous falsifiassiez, qu'ils falsifiassent. — *Passé.* Que j'aie falsifié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse falsifié, etc. — *Infin. prés.* Falsifier. — *Pass.* Avoir falsifié.—*Part. prés.* Falsifiant (invar.).—*Pass.* Falsifié, falsifiée, falsifiés, falsifiées. — *Pass. comp.* Ayant falsifié — Se conjugue avec le pron. pers.: *se falsifier* — Passif : *être falsifié.* Le part. régit *par.*

FAMILIARISER, v. pron. 1re conj. *(Familiarizé)*, se rendre familier. *Se familiariser avec les plus grands seigneurs. Se familiariser avec tout le monde.* — Il s'emploie aussi activement. *Il est difficile de* familiariser *une nation avec de nouveaux usages* (Acad.). — *Ind. prés.* Je me familiarise, tu te familiarises, il se familiarise, nous nous familiarisons, vous vous familiarisez, ils se familiarisent. — — *Imp.* Je me familiarisais, tu te familiarisais, il se familiarisait, nous nous familiarisions, vous vous familiarisiez, ils se familiarisaient. — *Passé déf.* Je me familiarisai, tu te familiarisas, il se familiarisa, nous nous familiarisâmes, vous vous familiarisâtes, ils se familiarisèrent. —*Passé ind.* Je me suis, tu t'es, il s'est familiarisé, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont familiarisés. — *Passé ant.* Je me fus, tu te fus, il se fut familiarisé, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent familiarisés.— *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était familiarisé, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient familiarisés. — *Futur.* Je me familiariserai, tu te familiariseras, il se familiarisera, nous nous familiariserons, vous vous familiariserez, ils se familiariseront. — — *Fut. pass.* Je me serai, tu te seras, il se sera familiarisé, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront familiarisés. —*Cond. prés.* Je me familiariserais, tu te familiariserais, il se familariserait, nous nous familiariserions, vous vous familiariseriez, ils se familiariseraient. — *Pass.* Je me serais, tu te serais, il se serait familiarisé, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient familiarisés.— *On dit aussi:* Je me fusse, tu te fusses, il se fût familiarisé, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent familiarisés. — *Impér. prés.* Familiarise-toi, familiarisons-nous, familiarisez-vous. — *Pass.* Sois-toi familiarisé, soyons-nous, soyez-vous familiarisés. — *Subj. pr.* Que je me familiarise, que tu te familiarises, qu'il se familiarise, que nous nous familiarisions, que vous vous familiarisiez, qu'ils se familiarisent. —*Imp.* Que je me familiarisasse, que tu te familiarisasses, qu'il se familiarisât, que nous nous familiarisassions, que vous vous famïliarisassiez, qu'ils se familiarisassent. — *Pass.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit familiarisé, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient familiarisés. — *Plus-que-parf.*

Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût familiarisé, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent familiarisés. —*Inf. prés.* Se familiariser.— —*Pass.* S'être familiarisé ou familiarisée. — *Part. prés.* Se familiarisant (inv.). —*Pass.* Familiarisé. — *Pass. comp.* S'étant familiarisé ou familiarisée.

FANER, v. a. et n., 1re conj. (*Fané*), retourner l'herbe fauchée pour la faire sécher ; dans ce sens, il est neutre et actif. *Faner l'herbe d'un pré. Voilà un beau temps pour faner.* — Au figuré, il signifie flétrir, altérer l'éclat d'une couleur. *Le grand hâle fane les fleurs.* — *Ind. prés.* Je fane, tu fanes, il fane, nous fanons, vous fanez, ils fanent. — *Imparf.* Je fanais, tu fanais, il fanait, nous fanions, vous faniez, ils fanaient. — *Passé déf.* Je fanai, tu fanas, il fana, nous fanâmes, vous fanâtes, ils fanèrent. — *Passé ind.* J'ai fané, etc. — *Passé ant.* J'eus fané, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais fané, etc. — *Futur.* Je fanerai, tu faneras, il fanera, nous fanerons, vous fanerez, ils faneront. — *Futur ant.* J'aurai fané, etc.— *Cond. prés.* Je fanerais, tu fanerais, il fanerait, nous fanerions, vous faneriez, ils faneraient.—*Passé.* J'aurais fané, etc. —*On dit aussi* : J'eusse fané, etc.— *Impératif prés.* Fane, fanons, fanez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez fané. — *Subj. prés.* Que je fane, que tu fanes, qu'il fane, que nous fanions, que vous faniez, qu'ils fanent. — *Imparf.* Que je fanasse, que tu fanasses, qu'il fanât, que nous fanassions, que vous fanassiez, qu'ils fanassent. — — *Passé.* Que j'aie fané, etc. —*Plus-que-parf.* — Que j'eusse fané, etc. — *Inf. prés.* Faner.— *Passé.* Avoir fané.— *Part. prés.* Fanant (inv.). — *Passé.* Fané, fanée, fanés, fanées. — *Passé composé.* Ayant fané. — S'emploie avec le pronom personnel : *se faner*, et signifie se flétrir. *Les hommes sont des plantes qui se fanent avant de mourir* (Mme Guibert). — Passif : *être fané.* Le part. régit *par.*

FAONNER, v. n., impers., 1re conjug. (*Fané*). — Il signifie mettre bas, en parlant des biches et chevrettes, et ne se conjugue qu'à la 3e personne. *Cette biche ne tardera pas à faonner.* — *Ind. prés.* Elle faonne, elles faonnent. — *Imparfait.* Elle faonnait, elles faonnaient. — *Passé déf.* Elle faonna, elles faonnèrent. — *Pass. ind.* Elle a faonné, elles ont faonné. —*Pass. ant.* Elle eut faonné, elles eurent faonné.—*Plus-que-parf.* Elle avait faonné, elles avaient faonné. — *Futur.* Elle faonnera, elles faonneront. — *Pass.* Elle aura faonné, elles auront faonné.—*Cond. prés* Elle faonnerait, elles faonneraient.—*Pass.* Elle aurait faonné, elles auraient faonné. —*On dit aussi* : Elle eût faonné, elles eussent faonné.— *Pas d'impératif présent.*— *Subj. prés.* Qu'elle faonne, qu'elles faonnent. — *Imparf.* Qu'elle faonnât, qu'elles faonnassent. — *Pass.* Qu'elle ait faonné, qu'elles aient faonné.— *Plus-que-parfait.* Qu'elle eût faonné, qu'elles eussent faonné. —*Infin. prés.* Faonner. — *Pass.* Avoir faonné.—*Part. prés.* Faonnant (inv.).— *Pass.* Faonné (inv.).—*Pass. comp.* Ayant faonné.

FARCIR, v. a., 2e conj. (*Farcir*), remplir de farce ou de viande hâchée. *Farcir un poulet, une poitrine de veau, une carpe.*—Au figuré, il signifie remplir avec excès. *Farcir un discours, farcir la tête d'un enfant de choses inutiles.*—*Ind. prés.* Je farcis, tu farcis, il farcit, nous farcissons, vous farcissez, ils farcissent. — *Imparf.* Je farcissais, tu farcissais, il farcissait, nous farcissions, vous farcissiez, ils farcissaient. — *Pass. déf.* Je farcis, tu farcis, il farcit, nous farcîmes, vous farcîtes, ils farcirent.— *Pass. ind.* J'ai farci, etc. — *Pass. ant.* J'eus farci, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais farci, etc. — *Futur.* Je farcirai, tu farciras, il farcira, nous farcirons, vous farcirez, ils farciront. — *Fut. ant.* J'aurai farci, etc. — *Cond. prés.* Je farcirais, tu farcirais, il farcirait, nous farcirions, vous farciriez, ils farciraient. — *Passé.* J'aurais farci, etc. — *On dit aussi :* J'eusse farci, etc. — *Impérat. prés.* Farcis, farcissons, farcissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez farci.— *Subj. prés.* Que je farcisse, que tu farcisses, qu'il farcisse, que nous farcissions, que vous farcissiez, qu'ils farcissent. — *Imp.* Que je farcisse, que tu farcisses, qu'il farcît, que nous farcissions, que vous farcissiez, qu'ils farcissent. — *Pass.* Que j'aie farci, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse farci, etc. — *Inf. prés.* Farcir.— *Pass.* Avoir farci.—*Part. prés.* Farcissant (inv.). — *Pass.* Farci, farcie, farcis, farcies.—*Pass. comp.* Ayant farci.— Se conjugue avec le pronom personnel : *Se Farcir. Se farcir l'estomac de viandes.*—Passif : *Etre farci.* Le participe régit *de* et *par. Poulet farci de veau, farci par une cuisinière.*

FARDER, v. a. 1re conjug. (*Fardé*), mettre du fard. *Farder son visage.* —

Donner un faux lustre. *Farder son discours, une pensée, la marchandise* (Académie).—Déguiser, dissimuler. *Je répondrai avec la liberté d'un soldat qui sait mal* farder *la vérité* (Racine).—*Ind. prés.* Je farde, tu fardes, il farde, nous fardons, vous fardez, ils fardent. —*Imp.* Je fardais, tu fardais, il fardait, nous fardions, vous fardiez, ils fardaient. — *Passé déf.* Je fardai, tu fardas, il farda, nous fardâmes, vous fardâtes, ils fardèrent. — *Passé indéf.* J'ai fardé, etc. — *Passé ant.* J'eus fardé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais fardé, etc. — *Futur.* Je farderai, tu farderas, il fardera, nous farderons, vous farderez, ils farderont.—*Futur ant.* J'aurai fardé, etc.— *Cond. prés.* Je farderais, tu farderais, il farderait, nous farderions, vous farderiez, ils farderaient. — *Passé.* J'aurais fardé, etc.—*On dit aussi:* J'eusse fardé, etc. — *Impér. prés.* Farde, fardons, fardez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez fardé. — *Subj. prés.* Que je farde, que tu fardes, qu'il farde, que nous fardions, que vous fardiez, qu'ils fardent. — *Imp.* Que je fardasse, que tu fardasses, qu'il fardât, que nous fardassions, que vous fardassiez, qu'ils fardassent. — *Passé.* Que j'aie fardé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse fardé, etc. — *Inf. prés.* Farder.— *Passé.* Avoir fardé. — *Part. prés.* Fardant (inv.). — *Passé.* Fardé, fardée, fardés, fardées. — *Passé comp.* Ayant fardé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se farder. Se farder le visage. Il y a beaucoup de femmes qui* se fardent.— Passif : *Etre fardé.* Le participe régit *par.*

FARFOUILLER, v. a. et n., 1re conj. (*Farfouillé*), fouiller en brouillant, en chiffonnant, mettre en désordre. *Farfouiller du linge dans une armoire.* — Il s'emploie neutralement, *Il est toujours à farfouiller.* (Populaire).— *Indic. prés.* Je farfouille, tu farfouilles, il farfouille, nous farfouillons, vous farfouillez, ils farfouillent.— *Imp.* Je farfouillais, tu farfouillais, il farfouillait, nous farfouillions, vous farfouilliez, ils farfouillaient. — *Passé déf.* Je farfouillai, tu farfouillas, il farfouilla, nous farfouillâmes, vous farfouillâtes, ils farfouillèrent. — *Passé ind.* J'ai farfouillé, etc. — *Passé ant.* J'eus farfouillé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais farfouillé, etc. — *Futur.* Je farfouillerai, tu farfouilleras, il farfouillera, nous farfouillerons, vous farfouillerez, ils farfouilleront. — *Futur ant.* J'aurai farfouillé, etc. — *Cond. prés.* Je farfouillerais, tu farfouillerais, il farfouillerait, nous farfouillerions, vous farfouilleriez, ils farfouilleraient. — *Passé.* J'aurais farfouillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse farfouillé, etc. — *Impér. prés.* Farfouille, farfouillons, farfouillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez farfouillé.—*Subj. prés.* Que je farfouille, que tu farfouilles, qu'il farfouille, que nous farfouillions, que vous farfouilliez, qu'ils farfouillent.— *Imp.* Que je farfouillasse, que tu farfouillasses, qu'il farfouillât, que nous farfouillassions, que vous farfouillassiez, qu'ils farfouillassent. — *Passé.* Que j'aie farfouillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse farfouillé, etc. — *Infin. prés.* Farfouiller. — *Passé.* Avoir farfouillé.—*Part. prés.* Farfouillant (inv.). —*Pass.* Farfouillé, farfouillée, farfouillés, farfouillées.—*Pass. comp.* Ayant farfouillé. — Passif : *Etre farfouillé. Ce linge est tout farfouillé.* Le participe régit *par.*

FASCINER, v. a, 1re conjug. (*Fasciné*), ensorceler par une sorte de charme qui fait qu'on ne voit pas les choses comme elles sont. *Il croit qu'on l'a* fasciné (Académie). — Fig., charmer, éblouir par de belles apparences. *On se laisse* fasciner *par les vanités, par les grandeurs du monde* (Planche). *On sait combien l'intérêt particulier* fascine *les yeux et rétrécit l'esprit* (Voltaire).— *Ind. prés.* Je fascine, tu fascines, il fascine, nous fascinons, vous fascinez, ils fascinent. — *Imp.* Je fascinais, tu fascinais, il fascinait, nous fascinions, vous fasciniez, ils fascinaient. — *Passé déf.* Je fascinai, tu fascinas, il fascina, nous fascinâmes, vous fascinâtes, ils fascinèrent. — *Passé ind.* J'ai fasciné, etc. — *Passé ant.* J'eus fasciné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais fasciné, etc. — *Futur.* Je fascinerai, tu fascineras, il fascinera, nous fascinerons, vous fascinerez, ils fascineront. — *Futur ant.* J'aurai fasciné, etc. —*Cond. prés.* Je fascinerais, tu fascinerais, il fascinerait, nous fascinerions, vous fascineriez, ils fascineraient. — *Passé.* J'aurais fasciné, etc.—*On dit aussi:* J'eusse fasciné, etc. —*Imp. prés.* Fascine, fascinons, fascinez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez fasciné. — *Subj. prés.* Que je fascine, que tu fascines, qu'il fascine, que nous fascinions, que vous fasciniez, qu'ils fascinent. — *Imp.* Que je fascinasse, que tu fascinasses, qu'il fascinât, que nous fascinassions, que vous fascinassiez, qu'ils fascinassent. — *Pass.* Que j'aie fasciné, etc.— *Plus-que-parfait.* Que j'eusse fasciné, etc.— *Inf. prés.* Fasciner.

— *Passé*. Avoir fasciné. — *Part. prés.* Fascinant (inv.).—*Pass*. Fasciné, fascinée, fascinés, fascinées. — *Passé comp*. Ayant fasciné. — Se conjugue pronominalement avec le verbe *laisser*. *Se laisser fasciner*. —Passif : *être fasciné*. Le part.régit *par*.

FATIGUER, v. a. et n., 1re conj. (*Fatigué*), causer de la fatigue, de la peine. *La lecture* fatigue *la vue* (Planche). — Importuner. *Les richesses nous inquiètent, les honneurs nous* fatiguent (Massillon).—Neutralement. *Les vaines terreurs* fatiguent *et rebutent plus que les véritables* (Bossuet). — *Ind. prés*. Je fatigue, tu fatigues, il fatigue, nous fatiguons, vous fatiguez, ils fatiguent.— *Imp*. Je fatiguais, tu fatiguais, il fatiguait, nous fatiguions, vous fatiguiez, ils fatiguaient. — *Passé déf*. Je fatiguai, tu fatiguas, il fatigua, nous fatiguâmes, vous fatiguâtes, ils fatiguèrent. — *Passé ind*. J'ai fatigué, etc. — *Passé ant*. J'eus fatigué, etc.— *Plus-que-parf*. J'avais fatigué, etc.—*Futur*. Je fatiguerai, tu fatigueras, il fatiguera, nous fatiguerons, vous fatiguerez, ils fatigueront. —*Futur ant*. J'aurai fatigué, etc. — *Condit. prés*. Je fatiguerais, tu fatiguerais, il fatiguerait, nous fatiguerions, vous fatigueriez, ils fatigueraient. — *Passé*. J'aurais fatigué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse fatigué, etc. — —*Imp. prés*. Fatigue, fatiguons, fatiguez. —*Passé*. Aie, ayons, ayez fatigué.— *Subj. prés*. Que je fatigue, que tu fatigues, qu'il fatigue, que nous fatiguions, que vous fatiguiez, qu'ils fatiguent. —*Imp*. Que je fatiguasse, que tu fatiguasses, qu'il fatiguât, que nous fatiguassions, que vous fatiguassiez, qu'ils fatiguassent.—*Passé*. Que j'aie fatigué, etc.— *Plus-que-parf*. Que j'eusse fatigué, etc. — *Infin. prés*. Fatiguer. — *Passé*. Avoir fatigué. — *Part. prés*. Fatiguant (inv.). —Ne confondez pas le part. *fatiguant* avec l'adjectif *fatigant, fatigante*. Le premier seul s'écrit avec un *u*. On dit et l'on dira donc : *c'est un homme* fatiguant *tout le monde*, et *c'est un ouvrage* fatigant, *une besogne* fatigante.—*Passé*. Fatigué, fatiguée, fatigués, fatiguées. — *Pass. comp*. Ayant fatigué.—Pronomin. : *Se fatiguer*. *Il faut que l'animal agisse souvent jusqu'à se* fatiguer, *et qu'il ne prenne du repos que pour agir encore* (Condillac).— Suivi d'un verbe à l'infinitif, *se fatiguer* régit la préposition *à*. *Se fatiguer à travailler*. — Passif : *être fatigué*. Le participe régit *de*, avec un nom de chose; et *par*, avec un nom de personne.

FAUCHER, v. a. 1re conj. (*Fôché*), couper avec la faulx. *Faucher du blé, faucher des grains*. — Au figuré, il signifie détruire, renverser. *La mort fauche les humains*. — Il est neutre, quand il signifie, en parlant d'un cheval, traîner une jambe de devant en rond : *Ce cheval fauche*. — En term. de fabrique, il signifie mal ourdir en serrant peu la trame. *Ces tisserands se dépêchent trop, ils fauchent*. — *Ind. présent*. Je fauche, tu fauches, il fauche, nous fauchons, vous fauchez, ils fauchent. — *Imparfait*. Je fauchais, tu fauchais, il fauchait, nous fauchions, vous fauchiez, ils fauchaient. — *Passé déf*. Je fauchai, tu fauchas, il faucha, nous fauchâmes, vous fauchâtes, ils fauchèrent. — *Passé ind*. J'ai fauché, etc. — *Passé ant*. J'eus fauché, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais fauché etc.—*Futur*. Je faucherai, tu faucheras, il fauchera, nous faucherons, vous faucherez, ils faucheront. — *Futur ant*. J'aurai fauché, etc. — *Condit. prés*. Je faucherais, tu faucherais, il faucherait, nous faucherions, vous faucheriez, ils faucheraient. — *Passé*. J'aurais fauché, etc. — *On dit aussi :* J'eusse fauché, etc. — *Impér. prés*. Fauche, fauchons, fauchez. —*Pass*. Aie, ayons, ayez fauché. — *Subj. prés*. Que je fauche, que tu fauches, qu'il fauche, que nous fauchions, que vous fauchiez, qu'ils fauchent. — *Imparf*. Que je fauchasse, que tu fauchasses, qu'il fauchât, que nous fauchassions, que vous fauchassiez, qu'ils fauchassent. — *Pass*. Que j'aie fauché, etc.— *Plus-que-parfait*. Que j'eusse fauché, etc.—*Infin. prés*. Faucher. —*Pass*. Avoir Fauché.—*Part. prés*. Fauchant (invariable). — *Pass*. Fauché, fauchée, fauchés, fauchées. — *Pass. comp*. Ayant fauché.— Se conjugue avec le pronom personnel : *Se faucher*. *Ce pré s'est fauché à temps*.—Passif : *Etre fauché*. Le participe régit *par*.

FAUFILER, v. n., 1re conj. (*Fôfilé*), faire une fausse couture avant de coudre. *Faufiler un habit, une robe*. — *Ind. prés*. Je faufile, tu faufiles, il faufile, nous faufilons, vous faufilez, ils faufilent. — *Imp*. Je faufilais, tu faufilais, il faufilait, nous faufilions, vous faufiliez, ils faufilaient.— *Passé déf*. Je faufilai, tu faufilas, il faufila, nous faufilâmes, vous faufilâtes, ils faufilèrent. — *Passé ind*. J'ai faufilé, etc. — *Passé ant*. J'eus faufilé, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais faufilé, etc. — *Futur*. Je faufilerai, tu faufileras, il faufilera,

nous faufilerons, vous faufilerez, ils faufileront. —*Futur ant.* J'aurai faufilé, etc. — *Cond. prés.* Je faufilerais, tu faufilerais, il faufilerait, nous faufilerions, vous faufileriez, ils faufileraient. — *Passé.* J'aurais faufilé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse faufilé, etc. — *Imp. prés.* Faufile, faufilons, faufilez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez faufilé. —*Subj. prés.* Que je faufile, que tu faufiles, qu'il faufile, que nous faufilions, que vous faufiliez, qu'ils faufilent.—*Imparf.* Que je faufilasse, que tu faufilasses, qu'il faufilât, que nous faufilassions, que vous faufilassiez, qu'ils faufilassent. — *Passé.* Que j'aie faufilé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse faufilé, etc. — *Inf. prés.* Faufiler. — *Passé.* Avoir faufilé. — *Part. prés.* Faufilant (invariable).— *Passé.* Faufilé, faufilée, faufilés, faufilées. — *Passé comp.* Ayant faufilé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *Se faufiler.*—Il signifie, au figuré, s'insinuer dans une maison, dans une société. *Cet homme sait se faufiler partout.*—Passif : *Etre faufilé.* Le participe régit *par* et *avec. Cet homme est* faufilé avec *ce qu'il y a de mieux dans la ville. Habit faufilé par un ouvrier.*

FAUSSER, v. a. 1[re] conj. (*Fôcé*), plier, courber un objet en sorte qu'il ne se redresse pas. *Fausser une canne, un compas, une règle, une serrure, une clef.* — Au figuré, il signifie rendre faux. *L'esprit de parti* fausse *le jugement et durcit le cœur* (Boiste).—Il signifie aussi enfreindre, violer. *En amour, dans l'hymen, comme dans les affaires d'honneur,* fausser *sa foi est une félonie.* — *Ind. prés.* Je fausse, tu fausses, il fausse, nous faussons, vous faussez, ils faussent. —*Imparf.* Je faussais, tu faussais, il faussait, nous faussions, vous faussiez, ils faussaient.— *Pass. déf.* Je faussai, tu faussas, il faussa, nous faussâmes, vous faussâtes, ils faussèrent. — *Pass. ind.* J'ai faussé, etc. — *Pass. ant.* J'eus faussé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais faussé, etc.— *Futur.* Je fausserai, tu fausseras, il faussera, nous fausserons, vous fausserez, ils fausseront. — *Futur ant.* J'aurai faussé, etc. — *Cond. prés.* Je fausserais, tu fausserais, il fausserait, nous fausserions, vous fausseriez, ils fausseraient. — *Passé.* J'aurais faussé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse faussé, etc.—*Impér. prés.* Fausse, faussons, faussez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez faussé. — *Subj. prés.* Que je fausse, que tu fausses, qu'il fausse, que nous faussions, que vous faussiez, qu'ils faussent.—*Imparf.* Que je faussasse, que tu faussasses, qu'il faussât, que nous faussassions, que vous faussassiez, qu'ils faussassent. — *Passé.* Que j'aie faussé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse faussé, etc.— *Inf. prés.* Fausser. —*Passé.* Avoir faussé. — *Part. prés.* Faussant (inv.).— *Passé.* Faussé, faussée, faussés, faussées. — *Passé comp.* Ayant faussé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se fausser*, et signifie rompre la ligne en parlant d'un bataillon. *Il faut redresser les rangs quand ils viennent à se* fausser.— Passif : *Etre faussé.* Le participe régit *par. Le jugement de l'homme est presque toujours* faussé *par l'intérêt* (Boiste).

FAVORISER, v. a. 1[re] conj. (*Favorizé*), traiter favorablement, appuyer de son crédit. *Dieu* favorise *visiblement la justice des armes du roi* (Massillon).— Etre favorable. *L'ambitieux ne connaît de loi que celle qui le* favorise (Massillon).—Accorder la faveur de. *Si vous avez le temps de nous* favoriser *encore de vos bontés* (Voltaire). — *Ind. prés.* Je favorise, tu favorises, il favorise, nous favorisons, vous favorisez, ils favorisent. — *Imp.* Je favorisais, tu favorisais, il favorisait, nous favorisions, vous favorisiez, ils favorisaient. — *Passé déf.* Je favorisai, tu favorisas, il favorisa, nous favorisâmes, vous favorisâtes, ils favorisèrent. — *Passé indéf.* J'ai favorisé, etc. — *Passé ant.* J'eus favorisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais favorisé, etc. — *Futur.* Je favoriserai, tu favoriseras, il favorisera, nous favoriserons, vous favoriserez, ils favoriseront. — *Futur ant.* J'aurai favorisé, etc. — *Condit. prés.* Je favoriserais, tu favoriserais, il favoriserait, nous favoriserions, vous favoriseriez, ils favoriseraient. — *Passé.* J'aurais favorisé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse favorisé, etc. — *Impératif prés.* Favorise, favorisons, favorisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez favorisé. — *Subj. prés.* Que je favorise, que tu favorises, qu'il favorise, que nous favorisions, que vous favorisiez, qu'ils favorisent. — *Imp.* Que je favorisasse, que tu favorisasses, qu'il favorisât, que nous favorisassions, que vous favorisassiez, qu'ils favorisassent. — *Passé.* Que j'aie favorisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse favorisé, etc. — *Inf. prés.* Favoriser. — *Passé.* Avoir favorisé.—*Partic prés.* Favorisant (invariable). — *Passé.* Favorisé, favorisée, favorisés, favorisées. — *Passé comp.* Ayant favorisé.—Se con-

jugue avec le pronom personnel : *Se favoriser. Cet homme se favorise toujours.* —Passif : *être favorisé.* Le participe régit *de* et *par. On aime à faire voir qu'on est favorisé de Dieu* (Fléchier). *L'Eglise était favorisée par les Césars* (Massillon). *Les passions, déjà si favorisées par nos penchants, trouvent encore dans l'espoir de la récompense un nouvel attrait* (Massillon).

FÉCONDER, v. a., 1re conj. (*Fékondé*), communiquer à un germe le principe, la cause immédiate de son développement. — Rendre fécond, fertile. *Féconder la terre, féconder un champ. Le soleil* féconde *tout. La méditation* féconde *l'esprit* (Voltaire). — *Ind. prés.* Je féconde, tu fécondes, il féconde, nous fécondons, vous fécondez, ils fécondent. — *Imparf.* Je fécondais, tu fécondais, il fécondait, nous fécondions, vous fécondiez, ils fécondaient. — *Passé déf.* Je fécondai, tu fécondas, il féconda, nous fécondâmes, vous fécondâtes, ils fécondèrent. — *Passé indéf.* J'ai fécondé, etc. — *Passé ant.* J'eus fécondé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais fécondé, etc. — *Futur.* Je féconderai, tu féconderas, il fécondera, nous féconderons, vous féconderez, ils féconderont.—*Futur. ant.* J'aurai fécondé, etc.—*Cond. prés.* Je féconderais, tu féconderais, il féconderait, nous féconderions, vous féconderiez, ils féconderaient. — *Passé.* J'aurais fécondé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse fécondé, etc. — *Impérat. prés.* Féconde, fécondons, fécondez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez fécondé. — *Subjonctif prés.* Que je féconde, que tu fécondes, qu'il féconde, que nous fécondions, que vous fécondiez, qu'ils fécondent. — *Imparfait.* Que je fécondasse, que tu fécondasses, qu'il fécondât, que nous fécondassions, que vous fécondassiez, qu'ils fécondassent. —*Passé.* Que j'aie fécondé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse fécondé, etc. — *Infin. prés.* Féconder. — *Passé.* Avoir fécondé. — *Part prés.* Fécondant fécondante. *Source fécondante. Fleuves fécondants.* — *Passé.* Fécondé, fécondée, fécondés, fécondées. — *Passé composé.* Ayant fécondé.— Se conjugue avec le pronom personnel : *Se féconder* (Omission de l'Académie). *Tout* se féconde *par les soins de l'homme.* — Passif : *Etre fécondé.* Le participe régit *par. L'Egypte était* fécondée par *le Nil.*

FÉER, v. a., 1re conjug. (*Fé-é*), charmer, enchanter (vieux). *Féer quelqu'un. Je vous fée et refée.* (Il n'est guère usité que dans les anciens romans). — *Indic. prés.* Je fée, tu fées, il fée, nous féons, vous féez, ils féent. — *Imparfait.* Je féais, tu féais, il féait, nous féions, vous féiez, ils féaient. — *Passé déf.* Je féai, tu féas, il féa, nous féâmes, vous féâtes, ils féèrent. — *Passé ind.* J'ai féé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais féé, etc. — *Futur.* Je féerai, tu féeras, il féera, nous féerons, vous féerez, ils féeront.—*Futur ant.* J'aurai féé, etc.—*Cond. présent.* Je féerais, tu féerais, il féerait, nous féerions, vous féeriez, ils féeraient. — *Passé.* J'aurais féé, etc.— *Impér. prés.* Fée, féons, féez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez féé. — *Subj. prés.* Que je fée, que tu fées, qu'il fée, que nous féions, que vous féiez, qu'ils féent. — *Imparfait.* Que je féasse, que tu féasses, qu'il féât, que nous féassions, que vous féassiez, qu'ils féassent. — *Passé.* Que j'aie féé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse féé, etc. — *Infin. prés.* Féer. — *Passé.* Avoir féé. — *Part. prés.* Féant (invar.). — *Passé.* Féé, féée, féés, féées. — *Passé comp.* Ayant féé. Passif : *être féé. Les armes de Mambrin étaient féées* (vieux). Le part. régit *par. Etre féé par quelqu'un.*

FEINDRE, v. a. et n., 1re c. (*Feindre*), simuler, se servir d'une fausse apparence pour tromper, faire semblant. *Pourquoi* feindre *à nos yeux une fausse tristesse?* (Racine). — Inventer, controuver. *Feindre des nouvelles.* — Neutralement. *Savoir feindre, avoir l'art de feindre. Tous les amants savent* feindre (Rousseau). — Suivi d'un infinitif, régit *de. Feindre d'être gai, feindre d'être triste.* — *Ind. prés.* Je feins, tu feins, il feint, nous feignons, vous feignez, ils feignent. — *Imp.* Je feignais, tu feignais, il feignait, nous feignions, nous feigniez, ils feignaient. — *Passé déf.* Je feignis, tu feignis, il feignit, nous feignîmes, vous feignîtes, ils feignirent. — *Passé ind.* J'ai feint, etc. — *Passé ant.* J'eus feint, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais feint, etc.—*Futur.* Je feindrai, tu feindras, il feindra, nous feindrons, vous feindrez, ils feindront. — *Futur ant.* J'aurai feint, etc. — *Conditionnel prés.* Je feindrais, tu feindrais, il feindrait, nous feindrions, vous feindriez, ils feindraient. — *Passé.* J'aurais feint, etc. — *On dit aussi :* J'eusse feint, etc. — *Impér. prés.* Feins, feignons, feignez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez feint.— *Subj. prés.* Que je feigne, que tu feignes, qu'il feigne, que nous feignions, que

vous feigniez, qu'ils feignent.— *Imparf.* Que je feignisse, que tu feignisses, qu'il feignît, que nous feignissions, que vous feignissiez, qu'ils feignisssent. — *Passé.* Que j'aie feint, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse feint, etc. — *Infin. prés.* Feindre. — *Pass.* Avoir feint. — *Participe présent.* Feignant (invariable). — *Passé.* Feint, feinte, feints, feintes.—*Pass. comp.* Ayant feint. — Se conjugue avec le pronom personnel. : *Se feindre* (Omission de l'Académie). *Tu* te feins *criminel pour te justifier* (Racine). — Passif : *être feint.* Le participe régit *par. Les vertus sont souvent* feintes par *les méchants.*

FÊLER, v. a. 1re conj. (*Fêlé*), fendre un objet sans que les parties se séparent tout à fait. *Fendre un vase, un verre, une bouteille.* — *Ind. pr.* Je fêle, tu fêles, il fêle, nous fêlons, vous fêlez, ils fêlent. — *Imp.* Je fêlais, tu fêlais, il fêlait, nous fêlions, vous fêliez, ils fêlaient. — *Passé déf.* Je fêlai, tu fêlas, il fêla, nous fêlâmes, vous fêlâtes, ils fêlèrent. — *Passé indéf.* J'ai fêlé, etc. — *Passé ant.* J'eus fêlé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais fêlé, etc. — *Futur.* Je fêlerai, tu fêleras, il fêlera, nous fêlerons, vous fêlerez, ils fêleront.— *Passé.* J'aurai fêlé, etc.— *Cond. prés.* Je fêlerais, tu fêlerais, il fêlerait, nous fêlerions, vous fêleriez, ils fêleraient. — *Pass.* J'aurais fêlé, etc.—*On dit aussi:* J'eusse fêlé, etc. —*Impér. pr.* Fêle, fêlons, fêlez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez fêlé. — *Subj. prés.* Que je fêle, que tu fêles, qu'il fêle, que nous fêlions, que vous fêliez, qu'ils fêlent. — *Imp.* Que je fêlasse, que tu fêlasses, qu'il fêlât, que nous fêlassions, que vous fêlassiez, qu'ils fêlassent.— *Passé.* Que j'aie fêlé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse fêlé, etc.— *Inf. pr.* Fêler.— *Passé.* Avoir fêlé. — *Part. pr.* Fêlant (inv.). — *Passé.* Fêlé, fêlée, fêlés, fêlées. — *Passé comp.* Ayant fêlé. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se fêler.*— *Ce vase se fêlera si on l'approche trop du feu.* — Passif : *être fêlé.* Le participe régit *par. Avoir la tête fêlé par un bruit assourdissant.*

FÉLICITER, v. a. 1re conjug. (*Félicité*), complimenter quelqu'un sur un succès, sur un événement agréable, *Il le* félicitait de *ses vertus, tandis que d'autres le* félicitaient *de ses victoires* (Fléchier). — Féliciter *quelqu'un sur les succès qu'il a obtenus* (Acad.). —*Ind. prés* Je félicite, tu félicites, il félicite, nous félicitons, vous félicitez, ils félicitent. — *Imparf.* Je félicitais, tu félicitais, il félicitait, nous félicitions, vous félicitiez, ils félicitaient. — *Passé. déf.* Je félicitai, tu félicitas, il félicita, nous félicitâmes, vous félicitâtes, ils félicitèrent. — *Passé ind.* J'ai félicité, etc. — *Passé ant.* J'eus félicité, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais félicité, etc— *Futur.* Je féliciterai, tu féliciteras, il félicitera, nous féliciterons, vous féliciterez, ils féliciteront. — *Futur ant.* J'aurai félicité, etc. — *Cond. prés.* Je féliciterais, tu féliciterais, il féliciterait, nous féliciterions, vous féliciteriez, ils féliciteraient.—*Pass.* J'aurais félicité, etc.—*On dit aussi :* J'eusse félicité, etc.— *Impér. prés.* Félicite, félicitons, félicitez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez félicité. — *Subj. prés.* Que je félicite, que tu félicites, qu'il félicite, que nous félicitions, que vous félicitiez, qu'ils félicitent. —*Imp.* Que je félicitasse, que tu félicitasses, qu'il félicitât, que nous félicitassions, que vous félicitassiez, qu'ils félicitassent. — *Passé.* Que j'aie félicité, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse félicité, etc. — *Infinitif prés.* Féliciter. — *Passé.* Avoir félicité. — *Part. prés.* Félicitant (inv.). — *Passé.* Félicité, félicitée, félicités, félicitées. —*Passé comp.* Ayant félicité. —Pronominalement, *se féliciter*, se complimenter. *On* se félicite *au jour de l'an.* — *Les peuples* se féliciteront *d'avoir un si bon prince* (Massillon). — Passif *: être félicité.* Le participe régit *par* avec un nom de personne et *de* et *sur* avec un nom de chose. *Etre félicité par quelqu'un de* ou *sur quelque chose.*

FÉMINISER, v. a. 1re conj. (*Féminisé*), terme de grammaire. Donner le genre féminin à un mot masculin. *L'usage a féminisé les mots* (Acad.). — *Ind. prés.* Je féminise, tu féminises, il féminise, nous féminisons, vous féminisez, ils féminisent. —*Imp.* Je féminisais, tu féminisais, il féminisait, nous féminisions, vous féminisiez, ils féminisaient. —*Passé déf.* Je féminisai, tu féminisas, il féminisa, nous féminisâmes, vous féminisâtes, ils féminisèrent. — *Passé ind.* J'ai féminisé, etc. — *Passé ant.* J'eus féménisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais féminisé, etc. — *Futur.* Je féminiserai, tu féminiseras, il féminisera, nous féminiserons, vous féminiserez, ils féminiseront. — *Futur ant.* J'aurai féminisé, etc. — *Cond. prés.* Je féminiserais, tu féminiserais, il féminiserait, nous féminiserions, vous féminiseriez, ils fémi-

niseraient. — *Passé.* J'aurais féminisé, etc.—*On dit aussi* : J'eusse féminisé, etc, — *Impératif présent.* Féminise, féminisons, féminisez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez féminisé. — *Subj. prés.* Que je féminise, que tu féminises, qu'il féminise, que nous féminisions, que vous féminisiez, qu'ils féminisent. — *Imparf.* Que je féminisasse, que tu féminisasses, qu'il féminisât, que nous féminisassions, que vous féminisassiez, qu'ils féminisassent. — *Passé.* Que j'aie féminisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse féminisé, etc. — *Infin. prés.* Féminiser.— *Pass.* Avoir féminisé.— *Part. prés.* Féminisant (inv.).— *Passé.* Féminisé, féminisée, féminisés, féminisées. — *Passé comp.* Ayant féminisé.— Se conjugue avec le pronom personnel : *Se féminiser. Le mot épigramme se féminise.* — Passif : *Etre féminisé.* Le participe régit *par. Le mot équivoque a été masculanisé et* féminisé par *Boileau.*

FENDRE, v. a. et n., 4e conj. (*Fandre*), diviser, séparer en long ou autrement. *Fendre un arbre, fendre du bois. Le vaisseau d'Ulysse* fendant *les ondes* (Fénelon). — Causer un grand mal. *Le bruit nous fend la tête.*—Faire une ouverture. *La sécheresse* fend *la terre* (Acad.). — Pénétrer par force. Fend *les flots d'auditeurs pour aller à sa chaire* (Boileau).—Neutralement, éprouver un mal insupportable, être douloureusement affecté. *La tête me* fend, *le cœur me* fend (Acad.).— *Ind. prés.* Je fends, tu fends, il fend, nous fendons, vous fendez, ils fendent.— *Imp.* Je fendais, tu fendais, il fendait, nous fendions, vous fendiez, ils fendaient.— *Pass. déf.* Je fendis, tu fendis, il fendit, nous fendîmes, vous fendîtes, ils fendirent. — *Passé ind.* J'ai fendu, etc. — *Passé ant.* J'eus fendu, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais fendu, etc. — *Futur.* Je fendrai, tu fendras, il fendra nous fendrons, vous fendrez, ils fendront. — *Futur antér.* J'aurai fendu, etc. — *Cond. prés.* Je fendrais, tu fendrais, il fendrait, nous fendrions, vous fendriez, ils fendraient. — *Passé.* J'aurais fendu, etc. — *On dit aussi* : J'eusse fendu, etc. — *Impér. prés.* Fends, fendons, fendez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez fendu. — *Subjonctif prés.* Que je fende, que tu fendes, qu'il fende, que nous fendions, que vous fendiez, qu'ils fendent. — *Imp.* Que je fendisse, que tu fendisses, qu'il fendît, que nous fendissions, que vous fendissiez, qu'ils fendissent.— *Passé.* Que j'aie fendu, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse fendu, etc. — *Inf. prés.* Fendre.— *Passé.* Avoir fendu. — *Part. prés.* Fendant (invar.). On en a fait cependant un substantif. *Un fendant, des fendants*, un fanfaron, des fanfarons. — *Passé.* Fendu, fendue fendus, fendues. — *Passé comp.* Ayant fendu. — Pronominalement, *se fendre. La terre* se fend *par la chaleur* (Acad.). — *Les pierres* se fendent *par la gelée.* — Passif : *être fendu.* Le participe régit *par. Bois fendu par quelqu'un.*

FÉRIR, v. a. 2e conj. (*Férir*). N'est plus en usage que dans cette phrase : *Sans coup férir.*

FERLER, v. a. 1re conj. (*Fèrelé*), plier entièrement les voiles, terme de marine. *Ferler les voiles.* — *Ind. prés.* Je ferle, tu ferles, il ferle, nous ferlons, vous ferlez, ils ferlent. — *Imp.* Je ferlais, tu ferlais, il ferlait, nous ferlions, vous ferliez, ils ferlaient. — *Passé déf.* Je ferlai, tu ferlas, il ferla, nous ferlâmes, vous ferlâtes, ils ferlèrent. — *Passé ind.* J'ai ferlé, etc. — *Passé ant.* J'eus ferlé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais ferlé, etc. — *Fut. r.* Je ferlerai, tu ferleras, il ferlera, nous ferlerons, vous ferlerez, ils ferleront.—*Fut. ant.* J'aurai ferlé, etc. — *Cond. prés.* Je ferlerais, tu ferlerais, il ferlerait, nous ferlerions, vous ferleriez, ils ferleraient. — *Passé.* J'aurai ferlé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse ferlé, etc. — *Impér. prés.* Ferle, ferlons, ferlez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez ferlé. — *Subj. prés.* Que je ferle, que tu ferles, qu'il ferle, que nous ferlions, que vous ferliez, qu'ils ferlent. — *Imp.* Que je ferlasse, que tu ferlasses, qu'il ferlât, que nous ferlassions, que vous ferlassiez, qu'ils ferlassent. — *Passé.* Que j'aie ferlé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ferlé, etc. — *Inf. prés.* Ferler. — *Pass.* Avoir ferlé. — *Part. prés.* ferlant (inv.). — *Passé.* Ferlé, ferlée, ferlées, ferlées. — *Passé comp.* Ayant ferlé.— Se conjugue avec le pronom personnel : *se ferler.* — Passif : *être ferlé.* Le participe régit *par. Les voiles ont été* ferlées par *les matelots.*

FERMENTER, v. n. 1re conjug. (*Fèremanté*), être ou entrer en fermentation. *La pâte fermente. Les humeurs fermentent* (Acad.). — Figurément, s'agiter, s'émouvoir, être dans l'agitation, en parlant des esprits. *Les têtes fermentent.* — *Ind. prés.* Je fermente, tu fermentes, il fermente, nous fermentons, vous fermentez, ils

fer entent. — *Imp.* Je fermentais, tu fermentais, il fermentait, nous fermentions, vous fermentiez, ils fermentaient. — *Pass. déf.* Je fermentai, tu fermentas, il fermenta, nous fermentâmes, vous fermentâtes, ils fermentèrent. — *Pass. ind.* J'ai fermenté, etc. — *Pass. ant.* J'eus fermenté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais fermenté, — *Futur.* Je fermenterai, tu fermenteras, il fermentera, nous fermenterons, vous fermenterez, ils fermenteront. — *Futur ant.* J'aurai fermenté, etc. — *Cond. prés.* Je fermenterais, tu fermenterais, il fermenterait, nous fermenterions, vous fermenteriez, ils fermenteraient. — *Passé.* J'aurais fermenté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse fermenté, etc. — *Imp. pr.* Fermente, fermentons, fermentez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez fermenté. — *Subj. prés.* Que je fermente, que tu fermentes, qu'il fermente, que nous fermentions, que vous fermentiez, qu'ils fermentent.—*Imp.* Que je fermentasse, que tu fermentasses, qu'il fermentât, que nous fermentassions, que vous fermentassiez, qu'ils fermentassent. — *Pass.* Que j'aie fermenté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse fermenté, etc. — *Inf. prés.* Fermenter. — *Pass.* Avoir fermenté. — *Part. prés.* Fermentant (inv.). — *Passé.* Fermenté, fermentée, fermentés, fermentées.—*Passé comp.* Ayant fermenté. — Passif : *être fermenté. Pain qui est fermenté, bouillons qui sont fermentés.*

FERMER, v. et n., 1[re] conj. (*Fèremé*), Clore ce qui est ouvert. *Fermer une chambre, fermer un coffre, fermer un cabinet.* — *Fermer une boîte, une bourse. Fermer la porte, fermer la fenêtre. Fermer la porte au verrou, à double tour.* — Dans ce sens on dit *fermer un livre.* On dit aussi *fermer les rideaux*, pour dire, tirer les rideaux. — *Fermer une parenthèse*, marquer le crochet qui la termine.— *Fermer la marche*, marcher le dernier à une cérémonie. — *Fermer une lettre, un paquet*, plier et cacheter une lettre, un paquet. — *Fermer un chemin, un passage, une ouverture, une avenue*, boucher un chemin, etc. — *Fermer les ports, fermer les passages d'un pays, d'un royaume*, empêcher que personne n'y entre et n'en sorte. — *Fermer le chemin à quelqu'un*, ôter à quelqu'un les moyens de faire quelque chose. — Clore. *Fermer la main, fermer la bouche, fermer les yeux, fermer une veine, fermer une plaie.* — *Fermer les yeux à quelqu'un*, lui rendre des soins jusqu'au dernier moment. — *Fermer les yeux à la lumière*, se refuser à l'évidence. — *Fermer les yeux sur beaucoup de choses*, faire semblant de ne pas les voir.—*Fermer l'oreille à une chose*, ne vouloir pas l'entendre. — *Fermer la bouche à quelqu'un*, lui imposer silence ou le convaincre. — *Fermer la bouche à la médisance, à la calomnie*, ôter tout prétexte de médisance et de calomnie. — Enclore. *Fermer une ville, un parc, un jardin. Fermer de murailles, de haies, de fossés.* — Neutralement : *être clos. Cette porte, cette fenêtre, ne ferment pas bien.* — —*Ind. prés.* Je ferme, tu fermes, il ferme, nous fermons, vous fermez, ils ferment. — *Imp.* Je fermais, tu fermais, il fermait, nous fermions, vous fermiez, ils fermaient. — *Passé déf.* Je fermai, tu fermas, il ferma, nous fermâmes, vous fermâtes, ils fermèrent. — *Passé ind.* J'ai fermé, etc. — *Pass. ant.* J'eus fermé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais fermé, etc. —*Futur.* Je fermerai, tu fermeras, il fermera, nous fermerons, vous fermerez, ils fermeront. — *Futur antér.* J'aurai fermé, etc. — *Cond. prés.* Je fermerais, tu fermerais, il fermerait, nous fermerions, vous fermeriez, ils fermeraient. — *Passé.* J'aurais fermé, etc.—*On dit aussi* : J'eusse fermé, etc. — *Impér. prés.* Ferme, fermons, fermez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez fermé. — *Subjonctif prés.* Que je ferme, que tu fermes, qu'il ferme, que nous fermions, que vous fermiez, qu'ils ferment. — *Imp.* Que je fermasse, que tu fermasses, qu'il fermât, que nous fermassions, que vous fermassiez, qu'ils fermassent.— *Passé.* Que j'aie fermé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse fermé, etc.— *Inf. prés.* Fermer — *Passé.* Avoir fermé. — *Part. prés.* Fermant, fermante. On dit *à nuit fermante, à portes fermantes.* — *Passé.* Fermé, fermée, fermés, fermées. —*Passé composé.* Ayant fermé. — Pronominalement : *se fermer. se* est régime direct ou indirect. — *Se,* régime direct. *La porte s'est fermée toute seule.* — *Se,* régime indirect. *Ils se sont* fermé *les voies qui les pouvaient conduire à la vérité* (Massillon).

FERRAILLER, v. n., 1[re] conj. (*Férâ-ié*), faire du bruit en frappant des épées les unes contre les autres. *Ils s'amusent à ferrailler.* — Au figuré, il signifie contester fortement. *Ils s'engagèrent dans une dispute et* ferraillèrent *long-temps* (Acad.);

— *Ind. prés.* Je ferraille, tu ferrailles, il ferraille, nous ferraillons, vous ferraillez, ils ferraillent. — *Imp.* Je ferraillais, tu ferraillais, il ferraillait, nous ferraillions, vous ferrailliez, ils ferraillaient. — —*Passé déf.* Je ferraillai, tu ferraillas, il ferrailla, nous ferraillâmes, vous ferraillâtes, ils ferraillèrent. — *Passé ind.* J'ai ferraillé, etc.— *Passé ant.* J'eus ferraillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais ferraillé, etc. — *Futur.* Je ferraillerai, tu ferrailleras, il ferraillera, nous ferraillerons, vous ferraillerez, ils ferrailleront. — *Futur ant.* J'aurai ferraillé, etc. — *Cond. prés.* Je ferraillerais, tu ferraillerais, il ferraillerait, nous ferraillerions, vous ferrailleriez, ils ferrailleraient. — *Passé.* J'aurais ferraillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse ferraillé, etc. — *Impér. prés.* Ferraille, ferraillons, ferraillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ferraillé. — *Subj. prés.* Que je ferraille, que tu ferrailles, qu'il ferraille, que nous ferraillions, que vous ferrailliez, qu'ils ferraillent. — *Imparf.* Que je ferraillasse, que tu ferraillasses, qu'il ferraillât, que nous ferraillassions, que vous ferraillassiez, qu'ils ferraillassent. —*Pass.* Que j'aie ferraillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ferraillé, etc. — *Inf. prés.* Ferrailler. — *Passé.* Avoir ferraillé. — *Part. prés.* Ferraillant (invar.). — *Passé.* Ferraillé. — *Passé composé.* Ayant ferraillé.

FERRER, v. a. 1re conjug. (*Fèré*), garnir de fer. *Ferrer une porte, une fenêtre, un bâton*, etc. Il signifie encore attacher des fers aux pieds d'un cheval. *Ferrer un cheval, une mule.* — Il signifie encore, par extension, garnir d'un métal précieux ce qui est ordinairement garni de fer. *Ferrer un cheval d'or et d'argent.* — On dit aussi *ferrer un chemin*, quand on le garnit de cailloux ou de ferraille.— Proverb. *Ferrer la mule*, signifie faire des profits illicites. — — *Ind. prés.* Je ferre, tu ferres, il ferre, nous ferrons, vous ferrez, ils ferrent. — *Imparf.* Je ferrais, tu ferrais, il ferrait, nous ferrions, vous ferriez, ils ferraient. — *Passé déf.* Je ferrai, tu ferras, il ferra, nous ferrâmes, vous ferrâtes, ils ferrèrent. — *Passé ind.* J'ai ferré, etc. — *Passé ant.* J'eus ferré, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais ferré, etc. —*Futur.* Je ferrerai, tu ferreras, il ferrera, nous ferrerons, vous ferrerez, ils ferreront. *Futur ant.* J'aurai ferré, etc. — *Cond. prés.* Je ferrerais, tu ferrerais, il ferrerait, nous ferrerions, vous ferreriez, ils ferreraient. — *Passé.* J'aurais ferré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse ferré, etc. —*Impér. prés.* Ferre, ferrons, ferrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ferré. — *Subj. prés.* Que je ferre, que tu ferres, qu'il ferre, que nous ferrions, que vous ferriez, qu'ils ferrent. — *Imparf.* Que je ferrasse, que tu ferrasses, qu'il ferrât, que nous ferrassions, que vous ferrassiez, qu'ils ferrassent. — *Passé.* Que j'aie ferré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ferré, etc. — *Inf. prés.* Ferrer. — *Passé.* Avoir ferré. — *Part. prés.* Ferrant (inv.). — *Passé.* Ferré, ferrés, ferrés, ferrées. — *Passé comp.* Ayant ferré. — Passif : *être ferré.* Il signifie au figuré être très habile et très capable. *Il est* ferré *sur ce sujet, on ne peut aisément l'embarrasser* (Acad.). — Le part. régit *de* et *par. Ce cheval a été ferré* d'*argent* par *le maréchal.*

FERTILISER, v. a. 1re conj. (*Fèretilizé*), rendre fertile. *Les engrais* fertilisent *la terre* (Acad.). *Les débordements du Nil* fertilisent *la terre de l'Egypte* (Laveaux). — *Ind. prés.* Je fertilise, tu fertilises, il fertilise, nous fertilisons, vous fertilisez, ils fertilisent. — *Imp.* Je fertilisais, tu fertilisais, il fertilisait, nous fertilisions, vous fertilisiez, ils fertilisaient. — *Passé déf.* Je fertilisai, tu fertilisas, il fertilisa, nous fertilisâmes, vous fertilisâtes, ils fertilisèrent. — *Passé ind.* J'ai fertilisé, etc. — *Passé ant.* J'eus fertilisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais fertilisé, etc.— *Futur.* Je fertiliserai, tu fertiliseras, il fertilisera, nous fertiliserons, vous fertiliserez, ils fertiliseront. — *Futur ant.* J'aurai fertilisé, etc. — *Cond. prés.* Je fertiliserais, tu fertiliserais, il fertiliserait, nous fertiliserions, vous fertiliseriez, ils fertiliseraient. — *Passé.* J'aurais fertilisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse fertilisé, etc. — *Impér. prés.* Fertilise, fertilisons, fertilisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez fertilisé. — *Subj. prés.* Que je fertilise, que tu fertilises, qu'il fertilise, que nous fertilisions, que vous fertilisiez, qu'ils fertilisent. — *Imparf.* Que je fertilisasse, que tu fertilisasses, qu'il fertilisât, que nous fertilisassions, que vous fertilassiez, qu'ils fertilassent. — *Passé.* Que j'aie fertilisé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse fertilisé, etc.— — *Inf. prés.* Fertiliser. — *Passé.* Avoir fertilisé, etc. — *Part. prés* Fertilisant (var.). *Pluies fertilisantes.*— *Passé.* Fertilisé, fertilisée, fertilisés, fertilisées. —

Passé comp. Ayant fertilisé. — Se conj. avec le pronom pers. : *Se fertiliser* (Om. de l'acad.). — Passif : *être fertilisé.* Le participe régit *de* ou *par*. — De *la céleste rosée la terre* fertilisée (Rousseau). *L'Égypte est* fertilisée par *le Nil.*

FESSER, v. a., 1[re] conj. (*Fècé*), frapper sur les fesses. *Fesser un enfant.* — Au figuré, *fesser son vin* signifie boire beaucoup sans être incommodé. — *Fesser le cahier*, signifie multiplier les rôles d'écriture. — *Indicatif prés.* Je fesse, tu fesses, il fesse, nous fessons, vous fessez, ils fessent. — *Imparf.* Je fessais, tu fessais, il fessait, nous fessions, vous fessiez, ils fessaient. — *Passé. défini.* Je fessai, tu fessas, il fessa, nous fessâmes, vous fessâtes, ils fessèrent. — *Passé indéfini.* J'ai fessé, etc. — *Passé ant.* J'eus fessé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais fessé, etc. — *Futur.* Je fesserai, tu fesseras, il fessera, nous fesserons, vous fesserez, ils fesseront. — *Futur antér.* J'aurai fessé, etc. — *Cond. prés.* Je fesserais, tu fesserais, il fesserait nous fesserions, vous fesseriez, ils fesseraient. — *Pass.* J'aurais fessé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse fessé, etc. — *Impér. prés.* Fesse, fessons, fessez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez fessé. — *Subj. prés.* Que je fesse, que tu fesses, qu'il fesse, que nous fessions. que vous fessiez, qu'ils fessent. — *Imparf.* Que je fessasse, que tu fessasses, qu'il fessât, que nous fessassions, que vous fessasssiez, qu'ils fessassent. — *Passé.* Que j'aie fessé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse fessé, etc. — *Infin. prés.* Fesser. — *Passé,* Avoir fessé. — *Part. prés.* Fessant (inv.). — *Passé.* Fessé, fessée, fessés, fessées. — *Passé comp.* Ayant fessé. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se fesser.* — Passif : *être fessé.* Le part. régit *par.*

FESTINER, v a. et n., 1[re] conjug. (*Fècetiné*). — Donner un festin. *Festiner ses amis.* Il est neutre, quand il signifie faire festin. *A cette noce, on dansa, on se réjouit, on* festina *pendant quatre jours* (Acad.). — *Ind. prés.* Je festine, tu festines, il festine, nous festinons, vous festinez, ils festinent. — *Imparf.* Je festinais, tu festinais, il festinait, nous festinions, vous festiniez, ils festinaient. — *Passé déf.* Je festinai, tu festinas, il festina, nous festinâmes, vous festinâtes, ils festinèrent. — *Passé ind.* J'ai festiné etc. — *Passé ant.* J'eus festiné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais festiné, etc. — *Futur.* Je festinerai, tu festineras, il festinera, nous festinerons, vous festinerez, ils festineront. — *Futur ant.* J'aurai festiné, etc. — *prés.* Je festinerais, tu festinerais, il festinerait, nous festinerions vous festineriez, ils festineraient. — *Passé.* J'aurais festiné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse festiné, etc. — *Imp. prés.* Festine, festinons, festinez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez festiné. — *Subj. prés.* Que je festine, que tu festines, qu'il festine, que nous festinions, que vous festiniez, qu'ils festinent. — *Imparf.* Que je festinasse, que tu festinasses, qu'il festinât, que nous festinassions, que vous festinassiez, qu'ils festinassent. — *Passé.* Que j'aie festiné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse festiné, etc. — *Infin. prés.* Festiner. — *Passé.* Avoir festiné. — *Part. prés.* Festinant (invar.). — *Passé.* Festiné, festinée, festinés, festinées. — *Passé comp.* Ayant festiné. — Passif : *être festiné.* — Le partic. régit *par. Il est* festiné *par ses amis.*

FESTONNER, v. a. et n. 1[re] conjug. (*Fècetoné*), découper en festons. *Festonner un mouchoir, une cravate, une collerette.* — Il est neutre, quand il signifie travailler le feston. *Cette ouvrière festonne bien.* — *Ind. prés.* Je festonne, tu festonnes, il festonne, nous festonnons, vous festonnez, ils festonnent. — *Imparf.* Je festonnais, tu festonnais, il festonnait, nous festonnions, vous festonniez, ils festonnaient. — *Pass. déf.* Je festonnai, tu festonnas, il festonna, nous festonnâmes, vous festonnâtes, ils festonnèrent. — *Pass. indéf.* J'ai festonné, etc. — *Pass. ant.* J'eus festonné, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais festonné, etc. — *Futur.* Je festonnerai, tu festonneras, il festonnera, nous festonnerons, vous festonnerez, ils festonneront. — *Futur ant.* J'aurai festonné, etc. — *Cond. prés.* Je festonnerais, tu festonnerais, il festonnerait, nous festonnerions, vous festonneriez, ils festonneraient. — *Pass.* J'aurais festonné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse festonné, etc. — *Impér. pr.* Festonne, festonnons, festonnez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez festonné. — *Subj. prés.* Que je festonne, que tu festonnes, qu'il festonne, que nous festonnions, que vous festonniez, qu'ils festonnent. — *Imp.* Que je festonnasse, que tu festonnasses, qu'il festonnât, que nous festonnassions, que vous festonnassiez, qu'ils festonnassent. — *Passé.* Que j'aie festonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse festonné, etc. —

Inf. prés. Festonner. — *Pass.* Avoir festonné. — *Part. prés.* Festonnant (inv.). — *Passé.* Festonné, festonnée, festonnés, festonnées. — *Passé composé.* Ayant festonné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se festonner.* — Passif : *être festonné.* Le part. régit *par. Ce mouchoir a été* festonné par *une habile ouvrière.*

FESTOYER, v. a. et n. 1re conj. (*Fèce-toê-ié*), fêter, régaler quelqu'un. *Festoyer ses parents, ses amis.* L'Académie renvoie à *fétoyer*, et cependant tous les lexicographes et l'usage général ont admis *festoyer.* Ce verbe exige que l'on change l'*y* grec en *i* simple dans les temps où il est suivi d'un *e* muet. *Je festoie, je festoierai.* — *Ind. prés.* Je festoie, tu festoies, il festoie, nous festoyons, vous festoyez, ils festoient. — *Imparf.* Je festoyais, tu festoyais, il festoyait, nous festoyions, vous festoyiez, ils festoyaient. — *Passé déf.* Je festoyai, tu festoyas, il festoya, nous festoyâmes, vous festoyâtes, ils festoyèrent. — *Pass. ind.* J'ai festoyé, etc. — *Pass. ant.* J'eus festoyé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais festoyé, etc. — *Futur.* Je festoierai, tu festoieras, il festoiera, nous festoierons, vous festoierez, ils festoieront. — *Futur ant.* J'aurai festoyé, etc. — *Cond. prés.* Je festoierais, tu festoierais, il festoierait, nous festoierions, vous festoieriez, ils festoieraient. — *Pass.* J'aurais festoyé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse festoyé, etc. — *Impér. prés.* Festoie, festoyons, festoyez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez festoyé. — *Subj. prés.* Que je festoie, que tu festoies, qu'il festoie, que nous festoyions, que vous festoyiez, qu'ils festoient. — *Imparf.* Que je festoyasse, que tu festoyasses, qu'il festoyât, que nous festoyassions, que vous festoyassiez, qu'ils festoyassent. — *Passé.* Que j'aie festoyé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse festoyé, etc. — *Inf. prés.* Festoyer. — *Pass.* Avoir festoyé. — *Part. prés.* Festoyant (inv.). — *Pass.* Festoyé, festoyée, festoyés, festoyées. — *Passé comp.* Ayant festoyé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se festoyer. Ces gens se festoient.* — Passif : *être festoyé.* Le participe régit *par. Ils ont été* festoyés par *leurs amis.*

FÊTER, v. a. 1re conj. (*Fêté*), chômer, célébrer une fête. *On fête aujourd'hui tel saint* (Acad.). — Fig. et famil., accueillir avec empressement. *Tout le monde l'a fêté* (Acad.). — *Ind. prés.* Je fête, tu fêtes, il fête, nous fêtons, vous fêtez, ils fêtent. — *Imparf.* Je fêtais, tu fêtais, il fêtait, nous fêtions, vous fêtiez, ils fêtaient. — *Passé déf.* Je fêtai, tu fêtas, il fêta, nous fêtâmes, vous fêtâtes, ils fêtèrent. — *Passé indéf.* J'ai fêté, etc. — *Passé ant.* J'eus fêté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais fêté, etc. — *Futur.* Je fêterai, tu fêteras, il fêtera, nous fêterons, vous fêterez, ils fêteront. — *Pass.* J'aurai fêté, etc. — *Cond. prés.* Je fêterais, tu fêterais, il fêterait, nous fêterions, vous fêteriez, ils fêteraient. — *Passé* J'aurais fêté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse fêté, etc. — *Impér. prés.* Fête, fêtons, fêtez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez fêté. — *Subj. pr.* Que je fête, que tu fêtes, qu'il fête, que nous fêtions, que vous fêtiez, qu'il fêtent. — *Imparfait.* Que je fêtasse, que tu fêtasses, qu'il fêtât, que nous fêtassions, vous que fêtassiez, qu'ils fêtassent. — *Passé.* Que j'aie fêté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse fêté, etc. — *Inf. prés.* Fêter. — *Pass.* Avoir fêté. — *Part. prés.* Fêtant (inv.). — *Passé.* Fêté, fêtée, fêtés, fêtées. — *Passé comp.* Ayant Fêté. — Pronominalement, *se fêter* (Omis. de l'Acad.). — *Saint Cloud se fête en même temps que saint Grégoire.* — Passif : *être fêté.* Le participe régit *par. Ils ont été bien* fêtés par *leurs amis.*

FEUILLER, v. n., 1re conjug. (*Feu-ié*), t. de peinture, représenter des feuilles. *Ce paysagiste feuille parfaitement. C'est un talent rare que celui de bien* feuiller (Ac.). — *Indic. prés.* Je feuille, tu feuilles, il feuille, nous feuillons, vous feuillez, ils feuillent. — *Imparf.* Je feuillais, tu feuillais, il feuillait, nous feuillions, vous feuilliez, ils feuillaient. — *Passé déf.* Je feuillai, tu feuillas, il feuilla, nous feuillâmes, vous feuillâtes, ils feuillèrent. — *Passé ind.* J'ai feuillé, etc. — *Passé ant.* J'eus feuillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais feuillé, etc. — *Futur.* Je feuillerai, tu feuilleras, il feuillera, nous feuillerons, vous feuillerez, ils feuilleront. — *Futur ant.* J'aurai feuillé, etc. — *Cond. prés.* Je feuillerais, tu feuillerais, il feuillerait, nous feuillerions, vous feuilleriez, ils feuilleraient. — *Passé.* J'aurais feuillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse feuillé, etc. — *Impér. prés.* Feuille, feuillons, feuillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez feuillé. — *Subj. prés.* Que je feuille, que tu feuilles, qu'il feuille, que nous feuillions, que vous feuilliez, qu'ils feuillent. — *Imp* Que je feuillasse, que tu feuillasses, qu'il feuillât, que nous feuillassions, que vous

feuillassiez, qu'ils feuillassent. — *Passé.* Que j'aie feuillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse feuillé, etc.— *Inf. prés.* Feuiller.— *Passé.* Avoir feuillé. — *Part. prés.* Feuillant (inv.).—*Passé.* Feuillé, feuillée, feuillés, feuillées. — *Passé comp.* Ayant feuillé.—Passif : *Etre feuillé.* Il se dit des tiges qui sont garnies de feuilles. *Ces tiges sont feuillées.*

FEUILLETER, v. a., 1re conj. (*Feuieté*), tourner les feuillets d'un livre. *Feuilleter un cahier, un manuscrit.* — Il signifie, au figuré, étudier, consulter un ouvrage. *Feuilleter un dictionnaire.*— En termes de pâtisserie, il signifie faire lever la pâte en feuillets. *Feuilleter de la galette.* — Ce verbe exige que l'on double la lettre *t* dans les temps où elle est suivi d'un *e* muet. —*Indic. prés.* Je feuillette, tu feuillettes, il feuillette, nous feuilletons, vous feuilletez, ils feuillettent.-*Imp.* Je feuilletais, tu feuilletais, il feuilletait, nous feuilletions, vous feuilletiez, ils feuilletaient.—*Passé déf.* Je feuilletai, tu feuilletas, il feuilleta, nous feuilletâmes, vous feuilletâtes, ils feuilletèrent.— *Pass. ind.* J'ai feuilleté, etc.-*Pass. ant.* J'eus feuilleté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais feuilleté, etc. — *Futur.* Je feuilletterai, tu feuilletteras, il feuillettera, nous feuilletterons, vous feuilletterez, ils feuilletteront. —*Futur ant.* J'aurai feuilleté, etc.— *Cond. prés.* Je feuilletterais, tu feuilletterais, il feuilletterait, nous feuilletterions, vous feuilletteriez, ils feuilletteraient.— *Passé.* J'aurais feuilleté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse feuilleté, etc.— *Impér. prés.* Feuillette, feuilletons, feuilletez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez feuilleté.— *Subj. prés.* Que je feuillette, que tu feuillettes, qu'il feuillette, que nous feuilletions, que vous feuilletiez, qu'ils feuillettent. — *Imp.* Que je feuilletasse, que tu feuilletasses, qu'il feuilletât, que nous feuilletassions, que vous feuilletassiez, qu'ils feuilletassent.— *Passé.* Que j'aie feuilleté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse feuilleté, etc.—*Inf. prés.* Feuilleter. — *Passé* Avoir feuilleté. — *Part. prés.* Feuilletant (invar.). — *Passé.* Feuilleté, feuilletée, feuilletés, feuilletées. — *Passé comp.* Ayant feuilleté.— Se conjugue avec le pron. pers. : *se feuilleter.*—Passif : *Etre feuilleté.*— Le participe régit *par. Cet ouvrage est souvent feuilleté par le public.*

FEUILLIR. v. n. et impers., 2e conjug. (*Feuie-ir*) (ne se trouve pas dans l'Acad.). — On dit des arbres qui commencent à se couvrir de feuilles, au printemps, *ces arbres feuillissent.*— *Ind. prés.* Il feuillit ils feuillissent. — *Imparf.* Il feuillissait, ils feuillissaient.—*Passé déf.* Il feuillit, ils feuillirent. — *Passé indéf.* Il a feuilli, ils ont feuilli. — *Pass. ant.* Il eut feuilli, ils eurent feuilli. — *Plus-que-parf.* Il avait feuilli, ils avaient feuilli.— *Futur.* Il feuillira, ils feuilliront. — *Futur ant.* Il aura feuilli, ils auront feuilli. — *Cond. prés.* Il feuillirait, ils feuilliraient.—*Pass.* Il aurait feuilli, ils auraient feuilli.— *On dit aussi* : Il eût feuilli, ils eussent feuilli. — *Pas d'impératif.*— *Subj. prés.* Qu'il feuillisse, qu'ils feuillissent. — *Imp.* Qu'il feuillît, qu'ils feuillissent— *Passé.* Qu'il ait feuilli, qu'ils aient feuilli. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût feuilli, qu'ils eussent feuilli. — *Inf. prés.* Feuillir. — *Passé.* Avoir feuilli. — — *Part. prés.* Feullissant (inv.). — *Passé.* Feuilli (inv.).—*Passé comp.* Ayant feuilli.

FEUTRER, v. a., 1re conjug. (*Feutré*), mettre en feutre, ou fouler du poil ou de la laine. *Feutrer une étoffe, un chapeau.*— *Ind. prés.* Je feutre, tu feutres, il feutre, nous feutrons, vous feutrez, ils feutrent. — *Imp.* Je feutrais, tu feutrais, il feutrait, nous feutrions, vous feutriez, ils feutraient. — *Passé déf.* Je feutrai, tu feutras, il feutra, nous feutrâmes, vous feutrâtes, ils feutrèrent. — *Passé ind.* J'ai feutré, etc. — *Passé ant.* J'eus feutré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais feutré, etc. — *Futur.* Je feutrerai, tu feutreras, il feutrera, nous feutrerons, vous feutrerez, ils feutreront. — *Futur ant.* J'aurai feutré, etc.—*Cond. prés.* Je feutrerais, tu feutrerais, il feutrerait, nous feutrerions, vous feutreriez, ils feutreraient.— *Passé.* J'aurais feutré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse feutré, etc. — *Impér. prés.* Feutre, feutrons, feutrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez feutré. — *Subj. prés.* Que je feutre, que tu feutres, qu'il feutre, que nous feutrions, que vous feutriez, qu'ils feutrent. —*Imparfait.* Que je feutrasse, que tu feutrasses, qu'il feutrât, que nous feutrassions, que vous feutrassiez, qu'ils feutrassent.—*Pass.* Que j'aie feutré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse feutré, etc. — *Infinitif prés.* Feutrer. — *Passé.* Avoir feutré.— *Part. prés.* Feutrant (inv.) — *Passé.* Feutré, feutrée, feutrés, feutrées. — *Passé comp.* Ayant feutré. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se feutrer.* —Passif : *Etre feutré.*— Le participe régit *par.*

FIANCER, v. et a. et n. 1re conj. (*Fiancé*), promettre mariage devant un prêtre.

Il avait fiancé sa fille, mais l'affaire se rompit (Acad.).—Neutralement, *tel fiance qui n'épouse pas* (Planche). — Comme les verbes qui se terminent en *cer, fiancer,* prend une cédille sous le *c* devant *a*, *o*. — *Ind. prés.* Je fiance, tu fiances, il fiance, nous fiançons, vous fiancez, ils fiancent. — *Imparf.* Je fiançais, tu fiançais, il fiançait, nous fiancions, vous fianciez, ils fiançaient. — *Pass. déf.* Je fiançai, tu fianças, il fiança, nous fiançâmes, vous fiançâtes, ils fiancèrent. — *Pass. ind.* J'ai fiancé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais fiancé, etc.— *Futur.* Je fiancerai, tu fianceras, il fiancera, nous fiancerons, vous fiancerez, ils fianceront. — *Pass.* J'aurai fiancé, etc. — *Cond. prés.* Je fiancerais, tu fiancerais, il fiancerait, nous fiancerions, vous fianceriez, ils fianceraient. — — *Passé.* J'aurais fiancé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse fiancé, etc. — *Impér. prés.* Fiance, fiançons, fiancez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez fiancé. — *Subj. prés.* Que je fiance, que tu fiances, qu'il fiance, que nous fiancions, que vous fianciez, qu'ils fiancent. — *Imparf.* Que je fiançasse, que tu fiançasses, qu'il fiançât, que nous fiançassions, que vous fiançassiez, qu'ils fiançassent. — *Passé.* Que j'aie fiancé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse fiancé, etc. — *Inf. prés.* Fiancer.— *Passé.* Avoir fiancé. — *Part. prés.* Fiançant (inv.). — — *Passé.* Fiancé, fiancée, fiancés, fiancées. — *Pass. comp.* Ayant fiancé. — — S'emploie avec le pronom pers. : *se fiancer. Il* se fiance *à ma petite Lise* (Chapsal). — Passif : *être fiancé.* Le participe régit *par. Cette orpheline a été* fiancée par *son tuteur.*

FICELER, v. a., 1re conj. (*Ficelé*), lier avec de la ficelle. *Ficeler un paquet.* Dans ce verbe, on double la consonne *l* devant un *e* muet, comme dans appeler. — *Indicatif présent.* Je ficelle, tu ficelles, il ficelle, nous ficelons, vous ficelez, ils ficellent. — *Imparf.* Je ficelais, tu ficelais, il ficelait, nous ficelions, vous ficeliez, ils ficelaient.— *Passé déf.* Je ficelai, tu ficelas, il ficela, nous ficelâmes, vous ficelâtes, ils ficelèrent. — *Pass indéf.* J'ai ficelé, etc. — *Passé. ant.* J'eus ficelé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais ficelé, etc. — *Futur.* Je ficellerai, tu ficelleras, il ficellera, nous ficellerons, vous ficellerez, ils ficelleront. — *Futur ant.* J'aurai ficelé, etc. — *Cond. prés.* Je ficellerais, tu ficellerais, il ficellerait, nous ficellerions, vous ficelleriez, ils ficelleraient. — *Pass* J'aurais ficelé, etc.— *On dit aussi* : j'eusse ficelé, etc. — *Impér. prés.* Ficelle, ficelons, ficelez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez ficelé. — *Subj. prés.* Que je ficelle, que tu ficelles, qu'il ficelle, que nous ficelions, que vous ficeliez, qu'ils ficellent. — *Imparf.* Que je ficelasse, que tu ficelasses, qu'il ficelât, que nous ficelassions, que vous ficelassiez, qu'ils ficelassent. — *Passé.* Que j'aie ficelé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ficelé, etc. — *Inf. prés.* Ficeler. — *Pass.* Avoir ficelé. — *Part. prés.* Ficelant (invariable). — *Pass.* Ficelé, ficelée, ficelés, ficelées. — *Passé. comp.* Ayant ficelé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se ficeler.*—Passif : *être ficelé.* Il signifie, en terme populaire, être bien vêtu. *Cette femme est bien ficelée.* Le part. régit *par.*

FICHER, v. a., 1re conjug. (*Fiché*), entrer par la pointe. *Ficher un clou en terre.* — *Ficher les yeux,* les tenir fixés sur... — *Ficher malheur,* contrarier vivement. — *Indicatif présent.* Je fiche, tu fiches, il fiche, nous fichons, vous fichez, ils fichent. — *Imp.* Je fichais, tu fichais, il fichait, nous fichions, vous fichiez, ils fichaient. — *Passé défini.* Je fichai, tu fichas, il ficha, nous fichâmes, vous fichâtes, ils fichèrent. — *Pass. indéfini.* J'ai fiché, etc. — *Pass. ant.* J'eus fiché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais fiché, etc. — *Futur.* Je ficherai, tu ficheras, il fichera, nous ficherons, vous ficherez, ils ficheront. — *Futur pass.* J'aurai fiché, etc. — *Cond. prés.* Je ficherais, tu ficherais, il ficherait, nous ficherions, vous ficheriez, ils ficheraient.— *Pass.* J'aurais fiché, etc.—*On dit aussi :* J'eusse fiché etc.— *Impér. prés.* Fiche, fichons, fichez — *Subj. prés.* Que je fiche, que tu fiches, qu'il fiche, que nous fichions, que vous fichiez, qu'ils fichent. — *Imparf.* Que je fichasse, que tu fichasses, qu'il fichât, que nous fichassions, que vous fichassiez, qu'ils fichassent. — *Passé.* Que j'aie fiché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse fiché, etc. — *Infin. prés.* Ficher. — *Passé.* Avoir fiché, etc. — *Part. prés.* Fichant (invar.). — *Passé.* Fiché, fichée, fichés, fichées. — *Passé comp.* Ayant fiché. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se ficher*, et signifie se moquer. *Il se fiche de tout. Il s'en fiche.* Populaire.—Passif : *être fiché.* Le participe régit *par. Clou fiché dans la muraille par quelqu'un.*

FIEFFER, v. a. 1re conj. (*Fiéfé*), ancien terme de jurisprudence. Donner en fief, ou faire relever un domaine d'un autre. *Fieffer des terres vagues, des marais.* (Peu usité).— *Indicatif présent.* Je fieffe, tu fieffes, il fieffe, nous fieffons, vous fieffez, ils fieffent. — *Imparfait.* Je fieffais, tu fieffais, il fieffait, nous fieffions, vous fiefflez, ils fieffaient. — *Pass. défini.* Je fieffai, tu fieffas, il fieffa, nous fieffâmes, vous fieffâtes, ils fieffèrent. — *Passé indéf.* J'ai fieffé, etc.—*Passé ant.* J'eus fieffé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais fieffé, etc.—*Futur.* Je fiefferai, tu fiefferas, il fieffera, nous fiefferons, vous fiefferez, ils fiefferont. — *Futur ant.* J'aurai fieffé, etc. — *Condit. prés.* Je fiefferais, tu fiefferais, il fiefferait, nous fiefferions, vous fiefferiez, ils fiefferaient.—*Passé.* J'aurais fieffé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse fieffé, etc. — *Impératif présent.* Fieffe, fieffons, fieffez.— *Pass.* Aie, ayons, ayez fieffé. — *Subj. prés.* Que je fieffe, que tu fieffes, qu'il fieffe, que nous fieffions, que vous fieffiez, qu'ils fieffent. — *Imparf.* Que je fieffasse, que tu fieffasses, qu'il fieffât, que nous fieffassions, que vous fieffassiez, qu'ils fieffassent. — *Pass.* Que j'aie fieffé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse fieffé, etc. — *Infinitif prés.* Fieffer. — *Passé.* Avoir fieffé — *Part. prés.* Fieffant (invar.). — *Passé.* Fieffé, fieffée, fieffés, fieffées. — *Passé comp.* Ayant fieffé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se fieffer.* — Passif : *être fieffé.* Le participe régit *par.*

FIENTER, v. n., imp., 1re conj. (*Fianté*), jeter ses excréments en parlant des animaux. *Le bœuf, le renard, le loup fientent.* — *Ind. prés.* Il fiente, ils fientent. — *Imparf.* Il fientait, ils fientaient. — *Passé défini.* Il fienta, ils fientèrent. — *Passé ind.* Il a fienté, etc. — *Passé ant.* Il eut fienté, etc.—*Plus-que-parf.* Il avait fienté, etc. — *Futur.* Il fientera, ils fienteront. — *Futur ant.* Il aura fienté, etc. — *Condit. prés.* Il fienterait, ils fienteraient.— *Pass.* Il aurait fienté, etc.— *On dit aussi :* Il eût fienté, etc.—*Pas d'impératif.*—*Subj. prés.* Qu'il fiente, qu'ils fientent. — *Imparfait.* Qu'il fientât, qu'ils fientassent. — *Passé.* Qu'il ait fienté, etc. — *Plus-que-parfait.* Qu'il eut fienté, etc.— *Infin. prés.* Fienter.— *Pass.* Avoir fienté. — *Part. prés.* Fientant (invariable). — *Passé.* Fienté (inv.). — *Passé composé.* Ayant fienté.

FIER (*se*), v. pron., 1re conjug. (*Ce fié*), s'assurer sur quelqu'un ou sur quelque chose. *Se fier trop à soi-même. Se fier trop en ses propres forces. Fiez-vous aux Romains du soin de son supplice* (Racine). S'emploie aussi activement. *Fier son bien, fier sa vie à quelqu'un.*

Ciel ! à qui voulez-vous désormais que je *fie*
Les secrets de mon ame et les soins de ma vie ?
Racine.

— Je me fie, tu te fies, il se fie, nous nous fions, vous vous fiez, ils se fient. — *Imparf.* Je me fiais, tu te fiais, il se fiait, nous nous fiions, vous vous fiiez, ils se fiaient.— *Pass. déf.* Je me fiai, tu te fias, il se fia, nous nous fiâmes, vous vous fiâtes, ils se fièrent.—*Pass. ind.* Je me suis, tu t'es, il s'est fié, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont fiés.—*Pass. ant.* Je me fus, tu te fus, il se fut fié, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent fiés.—*Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était fié, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient fiés. — *Futur.* Je me fierai, tu te fieras, il se fiera, nous nous fierons, vous vous fierez, ils se fieront. — *Fut. ant.* Je me serai, tu te seras, il se sera fié, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront fiés.—*Cond. prés.* Je me fierais, tu te fierais, il se fierait, nous nous fierions, vous vous fierez, ils se fieraient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait fié, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient fiés. — *On dit aussi :* Je me fusse, tu te fusses, il se fût fié, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent fiés.— *Imp. prés.* Fie-toi, fions-nous, fiez-vous.—*Passé.* Sois-toi fié, soyons-nous, soyez-vous fiés. — *Subj. prés.* Que je me fie, que tu te fies, qu'il se fie, que nous nous fiions, que vous vous fiiez, qu'ils se fient. — *Imparf* Que je me fiasse, que tu te fiasses, qu'il se fiât, que nous nous fiassions, que vous vous fiassiez, qu'ils se fiassent. — *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit fié, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient fiés. — *Plus-que-parf.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fut fié, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent fiés. — *Infin. prés.* Se fier. — *Pass.* S'étant fié. — *Part. prés.* Se fiant (invariable). — *Pass.* Fié, fiée, fiés, fiées. — *Pass. comp.* S'étant fié.

FIGER, v. a. 1re conjug. (*Fijé*), épaissir quelque chose par le froid. *Figer la graisse. Figer les confitures. On a prétendu que certains poisons figeaient le sang dans les veines* (Acad.). — Dans ce verbe, le

g est suivi d'un *e* muet devant les voyelles *a* et *o*, comme dans arranger. — *Ind. prés.* Je fige, tu figes, il fige, nous figeons, vous figez, ils figent. — *Imparf.* Je figeais, tu figeais, il figeait, nous figions, vous figiez, ils figeaient. — *Pass. déf.* Je figeai, tu figeas, il figea, nous figeâmes, vous figeâtes, ils figèrent. — *Pass. ind.* J'ai figé, etc. — *Pass. ant.* J'eus figé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais figé, etc. — *Futur.* Je figerai, tu figeras, il figera, nous figerons, vous figerez, ils figeront. — *Futur ant.* J'aurai figé, etc. — *Cond. prés.* Je figerais, tu figerais, il figerait, nous figerions, vous figeriez, ils figeraient. — *Passé.* J'aurais figé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse figé, etc. — *Impér. prés.* Fige, figeons, figez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez figé. — *Subj. prés.* Que je fige, que tu figes, qu'il fige, que nous figions, que vous figiez, qu'ils figent. — *Imparf.* Que je figeasse, que tu figeasses, qu'il figeât, que nous figeassions, que vous figeassiez, qu'ils figeassent. — *Passé.* Que j'aie figé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse figé, etc. — *Infin. prés.* Figer. — *Passé.* Avoir figé. — *Part. prés.* Figeant (var.). *Sauce figeante.* — *Passé.* Figé, figée, figés, figées. — *Passé comp.* Ayant figé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se figer. L'huile se fige.*—Passif : *être figé.* — Le participe régit *par.*

FIGURER, v. a. et n. 1re conjug. (*Figuré*), term. de peint. et de sculpt., représenter la forme, représenter par un symbole. *Figurer une chaumière. On* figure *la fidélité par un chien* (Laveaux). — Neut. Paraître avec avantage, jouer un rôle. *Cet homme figure dans le monde, à la cour.* — Avoir de la convenance, de la symétrie avec. *Ce canapé ne* figure *pas bien avec les autres meubles du salon* (Laveaux). — *Ind. prés.* Je figure, tu figures, il figure, nous figurons, vous figurez, ils figurent. — *Imparf.* Je figurais, tu figurais, il figurait, nous figurions, vous figuriez, ils figuraient. — *Passé défini.* Je figurai, tu figuras, il figura, nous figurâmes, vous figurâtes, ils figurèrent. — *Passé ind.* J'ai figuré, etc, — *Passé ant.* J'eus figuré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais figuré, etc. — *Futur.* Je figurerai, tu figureras, il figurera, nous figurerons, vous figurerez, ils figureront. — *Futur ant.* J'aurai figuré, etc. — *Condit. prés.* Je figurerais, tu figurerais, il figurerait, nous figurerions, vous figureriez, ils figureraient. — *Pass.* J'aurais figuré, etc. — *On dit aussi:* J'eusse figuré, etc. — *Impér. prés.* Figure, figurons, figurez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez figuré. — *Subj. prés.* Que je figure, que tu figures, qu'il figure, que nous figurions, que vous figuriez, qu'ils figurent. — *Imparf.* Que je figurasse, que tu figurasses, qu'il figurât, que nous figurassions, que vous figurassiez, qu'ils figurassent. — *Pass.* Que j'aie figuré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse figuré, etc. — *Inf. prés.* Figurer. — *Passé.* Avoir figuré. — *Part. prés.* Figurant, figurante. *La figurante. Les figurants.* — *Passé.* Figuré, figurée, figurés, figurées. — *Passé comp.* Ayant figuré. — Pronominalement. *Se figurer,* s'imaginer, se rendre présent à l'imagination. Figurez-vous *sa douleur à la nouvelle de cet accident?* (Laveaux). *C'est se faire une fausse idée de la piété, de* se *la* figurer *toujours timide, faible, indécise* (Massillon). — Passif. *Etre figuré.* — Le participe régit *par. Chaumière* figurée par *un peintre.*

FILER, v. a. et n. 1re conj. (*Filé*), faire du fil. *Filer du lin, du chanvre, de la laine, de la soie, de l'or, de l'argent.* — Neutralement. *Filer au rouet, au fuseau. Les vers à soie filent. Les araignées filent.* (Acad.) — On dit poétiquement que *les Parques, que les destinées filent une belle vie, de beaux jours à quelqu'un,* pour dire, que c'est un homme qui mène une vie glorieuse, une vie heureuse. — *Filer le parfait amour,* aimer d'un amour romanesque. — *Filer une intrigue, une reconnaissance,* la conduire progressivement et avec art. — En termes de marine, *filer un câble,* lâcher le câble peu à peu, et autant qu'il faut pour le mouillage. — *Filer la carte,* escamoter une carte et en donner une autre. — Neutralement. Couler lentement. *Ce sirop, cette liqueur file.* — Aller de suite l'un après l'autre. *Faites filer cette infanterie.* — On dit d'*un chat qu'il file,* pour dire qu'il fait un certain bruit qui imite le son du rouet. — *Ind. prés.* Je file, tu files, il file, nous filons, vous filez, ils filent. — *Imparf.* Je filais, tu filais, il filait, nous filions, vous filiez, ils filaient. — *Passé déf.* Je filai, tu filas, il fila, nous filâmes, vous filâtes, ils filèrent. — *Passé ind.* J'ai filé, etc. — *Passé ant.* J'eus filé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais filé, etc. — *Futur.* Je filerai, tu tu fileras, il filera, nous filerons, vous filerez, ils fileront — *Futur ant.* J'aurai

filé, etc. — *Cond. prés.* Je filerais, tu filerais, il filerait, nous filerions, vous fileriez, ils fileraient. — *Pass.* J'aurais filé, etc. — *On dit aussi:* J'eusse filé, etc. —*Impér. prés.* File, filons, filez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez filé. — *Subj. prés.* Que je file, que tu files, qu'il file, que nous filions, que vous filiez, qu'ils filent. — *Imparf.* Que je filasse, que tu filasses, qu'il filât, que nous filassions, que vous filassiez, qu'ils filassent. — *Pass.* Que j'aie filé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse filé, etc. — *Infin. prés* Filer. — *Passé.* Avoir filé. — *Part. prés.* Filant, filante. *Substance filante.* — *Pass.* Filé, filée, filés, filées. — *Pass. comp.* Ayant filé. — Pronominalement. *Se filer.* — Passif : *être filé.* — Le participe régit *par.*

FILOUTER, v. a. et n., 1[re] conjug. (*Filouté*), tromper, voler avec adresse. *Filouter une bourse. Ne jouez pas avec lui, il vous* filoutera (Acad.).--Il est neutre, quand son acception est générale. *Cet homme filoute.* — *Ind. prés.* Je filoute, tu filoutes, il filoute, nous filoutons, vous filoutez, ils filoutent. — *Imp.* Je filoutais, tu filoutais, il filoutait, nous filoutions, vous filoutiez, ils filoutaient. — *Passé déf.* Je filoutai, tu filoutas, il filouta, nous filoutâmes, vous filoutâtes, ils filoutèrent. — *Passé ind.* J'ai filouté, etc.—*Passé ant.* J'eus filouté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais filouté, etc. — *Futur.* Je filouterai, tu filouteras, il filoutera, nous filouterons, vous filouterez, ils filouteront. — *Futur ant.* J'aurai filouté, etc.—*Cond. prés.* Je filouterais, tu filouterais, il filouterait, nous filouterions, vous filouteriez, ils filouteraient. — *Passé.* J'aurais filouté, etc.—*On dit aussi :* J'eusse filouté, etc.—*Impér. prés.* Filoute, filoutons, filoutez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez filouté. — *Subj. prés.* Que je filoute, que tu filoutes, qu'il filoute, que nous filoutions, que vous filoutiez, qu'ils filoutent. — *Imp.* Que je filoutasse, que tu filoutasses, qu'il filoutât, que nous filoutassions, que vous filoutassiez, qu'il filoutassent. — *Passé.* Que j'aie filouté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse filouté, etc.—*Inf. prés.* Filouter.— *Passé.* Avoir filouté. — *Part. prés.* Filoutant (inv.). — *Passé.* Filouté, filoutée, filoutés, filoutées. — *Passé comp.* Ayant filouté. —Se conjugue avec le pronom pers.: *se filouter. Ces gens se filoutent.* Passif : *être filouté.* Le participe régit *par.*

FILTRER, v. a. et n., 1[re] conj. (*Filtré*), faire passer par le filtre. *Filtrer une liqueur,* — Neutral., transsuder, transpirer. *Quelques ruisseaux* filtraient *à travers les rochers* (J. J. Rousseau). — *Ind. prés.* Je filtre, tu filtres, il filtre, nous filtrons, vous filtrez, ils filtrent. — *Imparf.* Je filtrais, tu filtrais, il filtrait, nous filtrions, vous filtriez, ils filtraient. —*Pass. déf.* Je filtrai, tu filtras, il filtra, nous filtrâmes, vous filtrâtes, ils filtrèrent. — — *Pass. ind.* J'ai filtré, etc. — *Pass. ant.* J'eus filtré, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais filtré, etc. — *Futur.* Je filtrerai, tu filtreras, il filtrera, nous filtrerons, vous filtrerez, ils filtreront.— *Futur ant.* J'aurai filtré, etc. — *Cond. présent.* Je filtrerais, tu filtrerais, il filtrerait, nous filtrerions, vous filtreriez, ils filtreraient. — *Pass.* J'aurais filtré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse filtré, etc. — *Impér. prés.* Filtre, filtrons, filtrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez filtré. — *Subj. prés.* Que je filtre, que tu filtres, qu'il filtre, que nous filtrions, que vous filtriez, qu'ils filtrent. —*Imparf.* Que je filtrasse, que tu filtrasses, qu'il filtrât, que nous filtrassions, que vous filtrassiez, qu'ils filtrassent. — *Pass.* Que j'aie filtré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse filtré, etc. — *Infin. prés.* Filtrer. — *Pass.* Avoir filtré. — *Part. prés.* Filtrant, filtrante. F*ontaine filtrante. Tuyaux filtrants.* — *Pass.* Filtré, filtrée, filtrés, filtrées. — *Pass. comp.* Ayant filtré.— Se conjugue avec le pronom personnel: *se filtrer,* passer par le filtre. *Il n'y a pas d'apparence que l'eau des fleuves s'étende loin en* se filtrant *à travers les terres* (Buffon). — Passif : *être filtré.* — Le participe régit *par.*

FINANCER, v. n. et a., 1[re] conj. (*Financé*), fournir, débourser de l'argent. *Vous ne vous tirerez pas de cette affaire sans* financer (Acad.); dans ce sens, il est neutre.—On l'emploie activement quand il signifie avancer de l'argent. *Financer telle somme.* Le *c* prend une cédille toutes les fois qu'il est suivi de *a* ou *o*. — *Indicatif présent.* Je finance, tu finances, il finance, nous finançons, vous financez, ils financent. — *Imparfait.* Je finançais, tu finançais, il finançait, nous financions, vous financiez, ils finançaient.—*Passé déf.* Je finançai, tu finanças, il finança, nous finançâmes, vous finançâtes, ils financèrent. — *Passé ind.* J'ai financé, etc. — *Passé ant.* J'eus financé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais financé, etc.—*Futur.* Je financerai, tu financeras, il financera, nous financerons

vous financerez, ils financeront. — *Futur ant.* J'aurai financé, etc. — *Cond. prés.* Je financerais, tu financerais, il financerait, nous financerions, vous financeriez, ils financeraient.—*Passé.* J'aurais financé, etc. —*On dit aussi :* J'eusse financé, etc. — *Impératif prés.* Finance, finançons, financez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez financé.—*Subj. prés.* Que je finance, que tu finances, qu'il finance, que nous financions, que vous financiez, qu'ils financent. — *Imp.* Que je finançasse, que tu finançasses, qu'il finançât, que nous finançassions, que vous finançassiez, qu'ils finançassent. — *Passé.* Que j'aie financé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse financé, etc.— *Inf. prés.* Financer. —*Passé.* Avoir financé.— *Part. prés.* Finançant (inv.).—*Passé.* Financé, financée, financés, financées. — *Passé comp.* Ayant financé. — Passif : *être financé.* Le part. régit *par.*

FINASSER, v. n., 1[re] conjug. (*Finacé*), agir avec finesse. *Ceux qui* finassent *sont souvent attrapés* (Boiste). — *Ind. prés.* Je finasse, tu finasses, il finasse, nous finassons, vous finassez, ils finassent. — *Imp.* Je finassais, tu finassais, il finassait, nous finassions, vous finassiez , ils finassaient. — *Pass. déf.* Je finassai, tu finassas, il finassa, nous finassâmes, vous finassâtes, ils finassèrent.—*Pass. ind.* J'ai finassé, etc — *Pass. ant.* J'eus finassé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais finassé, etc. — *Futur.* Je finasserai, tu finasseras , il finassera , nous finasserons, vous finasserez, ils finasseront. —*Futur ant.* J'aurai finassé, etc. — *Cond. prés.* Je finasserais, tu finasserais, il finasserait, nous finasserions, vous finasseriez, ils finasseraient. — *Pass.* J'aurais finassé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse finassé, etc. — *Impér. prés.* Finasse, finassons, finassez.— *Pass.* Aie, ayons, ayez finassé. — *Subj. prés.* Que je finasse, que tu finasses, qu'il finasse, que nous finassions, que vous finassiez, qu'ils finassent.—*Imp.* Que je finassasse, que tu finassasses, qu'il finassât, que nous finassassions, que vous finassassiez, qu'ils finassassent. — *Passé.* Que j'aie finassé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse finassé, etc.— *Inf. prés.* Finasser.—*Passé.* Avoir finassé.—*Part. prés.* Finassant (inv.). — *Passé.* Finassé (inv.). —*Passé comp.* Ayant finassé.

FINIR, v. a. et n., 2[e] conjug. (*Finir*), achever, terminer. *Finir une affaire, finir un ouvrage. La mort* finit *la gloire de l'homme* (Massillon). — Neutralement , se terminer. *La vertu* finit *toujours où l'excès commence* (Id.).—Prendre fin, mourir *Dieu seul est toujours le même, et ses années ne* finissent *pas* (Id.). *Il en est qui ne font que se montrer à la terre, qui* finissent *du matin au soir* (Id.). — En finir. *Il y a longtemps que ce procès dure, il faut* en finir (Chapsal). — *Indic. prés.* Je finis, tu finis, il finit, nous finissons, vous finissez, ils finissent. — *Imparf.* Je finissais, tu finissais, il finissait, nous finissions, vous finissiez, ils finissaient. — *Passé déf.* Je finis, tu finis, il finit, nous finîmes, vous finîtes, ils finirent. — *Passé ind.* J'ai fini, etc. — *Passé ant.* J'eus fini, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais fini, etc.— *Futur.* Je finirai, tu finiras, il finira, nous finirons, vous finirez, ils finiront.— *Futur ant.* J'aurai fini, etc. — *Cond. prés.* Je finirais, tu finirais, il finirait, nous finirions, vous finiriez, ils finiraient. — *Passé.* J'aurais fini, etc. — *On dit aussi* : j'eusse fini, etc. — *Impératif. prés.* Finis, finissons, finissez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez fini.—*Subj. prés.* Que je finisse, que tu finisses, qu'il finisse, que nous finissions, que vous finissiez, qu'ils finissent. — *Imp.* Que je finisse, que tu finisses, qu'il finît, que nous finissions, que vous finissiez, qu'ils finissent. — *Passé* Que j'aie fini, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse fini, etc. — *Infinitif prés.* Finir.— *Passé.* Avoir fini.— *Part. prés.* Finissant (inv.).— *Passé.* Fini, finie, finis, finies. Employé adjectivement, signifie *achevé, parfait. C'est un ouvrage fini.* — *Passé comp.* Ayant fini. — S'emploie avec le pron. pers. : *Se finir.*—Passif: *être fini.* Le part. régit *par.*

FIXER, v. a., 1[re] conj. (*Fikcé*), rendre fixe. *Fixer un corps dans un endroit.*—Assurer. *Fixer la victoire.* — Déterminer. *Fixer le prix des monnaies.*—Rendre constant. *Fixer un esprit léger.*— En term. de phys., *fixer une couleur,* lui faire subir une préparation pour qu'elle ne s'altère pas. — Devenir l'objet de l'attention de quelqu'un. *La France depuis longtemps* fixe *les regards de l'Europe* (Massillon).— Arrêter. *Il n'ose* fixer *ses regards sur une image si affreuse* (Id.). — Regarder fixement. *Fixer quelqu'un.* Tous les grammairiens veulent que, dans ce cas, on dise *fixer les regards sur quelqu'un.* Cependant, si l'on dit *fixer le soleil,* pour le regarder fixement, et il nous paraît difficile de s'exprimer autrement, nous ne voyons pas bien pourquoi on ne dirait pas aussi,

dans le même sens, *fixer quelqu'un*. Malgré l'unanimité qui règne parmi les grammairiens pour combattre cette expression, ils auront bien de la peine à bannir de la langue une locution qui est aujourd'hui tout à fait passée en usage, et que l'on trouve même dans de bons écrivains. — *Ind. prés.* Je fixe, tu fixes, il fixe, nous fixons, vous fixez, ils fixent. — *Imp.* Je fixais, tu fixais, il fixait, nous fixions, vous fixiez, ils fixaient. — *Passé déf.* Je fixai, tu fixas, il fixa, nous fixâmes, vous fixâtes, ils fixèrent.— *Passé ind.* J'ai fixé, etc. — *Passé ant.* J'eus fixé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais fixé, etc. — *Futur.* Je fixerai, tu fixeras, il fixera, nous fixerons, vous fixerez, ils fixeront. — *Futur ant.* J'aurai fixé, etc. — *Cond. prés.* Je fixerais, tu fixerais, il fixerait, nous fixerions, vous fixeriez, ils fixeraient. — *Passé.* J'aurais fixé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse fixé, etc. — *Impér. prés.* Fixe, fixons, fixez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez fixé.—*Subj. prés.* Que je fixe, que tu fixes, qu'il fixe, que nous fixions, que vous fixiez, qu'ils fixent. — *Imparf.* Que je fixasse, que tu fixasses, qu'il fixât, que nous fixassions, que vous fixassiez, qu'ils fixassent.—*Pass.* Que j'aie fixé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse fixé, etc.—*Inf. prés.* Fixer.—*Passé.* Avoir fixé.—*Part. prés.* Fixant (invar.).—*Passé.* Fixé, fixée, fixés, fixées. — *Passé comp.* Ayant fixé. —Pronominalement : *se fixer*. *Ces étrangers se sont fixés en France*, y ont établi leur résidence. — Passif : *être fixé*. Le part. régit *dans, en, parmi*, et *par*.

FLAGELLER, v. a., 1[re] conj. (*Flagel-lé*), fouetter, frapper avec des verges. *Flageller un enfant. Pilate fit* flageller *Notre-Seigneur*. — *Indicatif prés.* Je flagelle, tu flagelles, il flagelle, nous flagellons, vous flagellez, ils flagellent. — *Imp.* Je flagellais, tu flagellais, il flagellait, nous flagellions, vous flagelliez, ils flagellaient. — — *Pass. déf.* Je flagellai, tu flagellas, il flagella, nous flagellâmes, vous flagellâtes, ils flagellèrent. — *Pass. ind.* J'ai flagellé, etc. — *Passé. ant.* J'eus flagellé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais flagellé, etc. — — *Futur.* Je flagellerai, tu flagelleras, il flagellera, nous flagellerons, vous flagellerez, ils flagelleront. — *Futur ant.* J'aurai flagellé, etc. — *Condit. prés.* Je flagellerais, tu flagellerais, il flagellerait, nous flagellerions, vous flagelleriez, ils flagelleraient.—*Passé.* J'aurais flagellé, etc. —*On dit aussi* : J'eusse flagellé, etc.— *Impératif présent.* Flagelle, flagellons, flagellez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez flagellé. — *Subj. prés.* Que je flagelle, que tu flagelles, qu'il flagelle, que nous flagellions, que vous flagelliez, qu'ils flagellent. — *Imparf.* Que je flagellasse, que tu flagellasses, qu'il flagellât, que nous flagellassions, que vous flagellassiez, qu'ils flagellassent. — *Passé.* Que j'aie flagellé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse flagellé, etc. — *Inf. prés.* Flageller.—*Passé.* Avoir flagellé.—*Part. prés.* Flagellant (inv.). On en a fait un substantif : *les flagellants*.—*Passé.* Flagellé, flagellée, flagellés, flagellées.— *Passé composé.* Ayant flagellé.— Se conjugue avec le pronom personnel : *se flageller. On vit des fanatiques* se flageller *publiquement* (Ac.). — Passif : *être flagellé*. Le participe régit *par*.

FLAGORNER, v. a. 1[re] conjug. (*Flagorné*), flatter avec bassesse et fausseté. *Il y a des valets qui* flagornent *leur maître*. Fam. — *Ind. prés* Je flagorne, tu flagornes, il flagorne, nous flagornons, vous flagornez, ils flagornent. — *Imparf.* Je flagornais, tu flagornais, il flagornait, nous flagornions, vous flagorniez, ils flagornaient. — *Passé. déf.* Je flagornai, tu flagornas, il flagorna, nous flagornâmes, vous flagornâtes, ils flagornèrent. — *Passé ind.* J'ai flagorné, etc.—*Passé ant.* J'eus flagorné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais flagorné, etc — *Futur.* Je flagornerai, tu flagorneras, il flagornera, nous flagornerons, vous flagornerez, ils flagorneront. — *Futur ant.* J'aurai flagorné, etc. — *Cond. prés.* Je flagornerais, tu flagornerais, il flagornerait, nous flagornerions, vous flagorneriez, ils flagorneraient.—*Pass.* J'aurais flagorné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse flagorné, etc. — *Impér. prés.* Flagorne, flagornons, flagornez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez flagorné. — *Subj. prés.* Que je flagorne, que tu flagornes, qu'il flagorne, que nous flagornions, que vous flagorniez, qu'ils flagornent.—*Imp.* Que je flagornasse, que tu flagornasses, qu'il flagornât, que nous flagornassions, que vous flagornassiez, qu'ils flagornassent. — *Passé.* Que j'aie flagorné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse flagorné, etc. —*Infinitif prés.* Flagorner. — *Passé.* Avoir flagorné. — *Part. prés.* Flagornant (inv.). — *Passé.* Flagorné, flagornée, flagornés flagornées. — *Passé comp.* Ayant flagorné. — Passif : *être flagorné*. Le participe régit *par*. *Etre* flagorné par *ses inférieurs*.

FLAIRER, v. a. 1re conj. (*Flèré*), sentir par l'odorat, aspirer par le nez. *Flairer un plat, une fleur. Les chiens* flairent *la bête* (Acad.). — Au figuré, il signifie pressentir, prévoir. *Il a flairé cela de loin.* — *Ind. prés.* Je flaire, tu flaires, il flaire, nous flairons, vous flairez, ils flairent— *Imp.* Je flairais, tu flairais, il flairait, nous flairions, vous flairiez, ils flairaient. —*Passé déf.* Je flairai, tu flairas, il flaira, nous flairâmes, vous flairâtes, ils flairèrent. — *Passé ind.* J'ai flairé, etc.— *Passé ant.* J'eus flairé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais flairé, etc. —*Futur.* Je flairerai, tu flaireras, il flairera, nous flairerons, vous flairerez, ils flaireront. — *Futur ant.* J'aurai flairé, etc. — *Cond. prés.* Je flairerais, tu flairerais, il flairerait, nous flairerions, vous flaireriez, ils flaireraient. — *Passé.* J'aurais flairé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse flairé, etc. — *Imp. prés.* Flaire, flairons, flairez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez flairé. — *Subj. prés.* Que je flaire, que tu flaires, qu'il flaire, que nous flairions, que vous flairiez, qu'ils flairent. — *Imparf.* Que je flairasse, que tu flairasses, qu'il flairât, que nous flairassions, que vous flairassiez, qu'ils flairassent. — *Passé.* Que j'aie flairé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse flairé, etc. — *Infin. pr.* Flairer. — *Pass.* Avoir flairé. — *Part. prés.* Flairant (inv.). — *Passé.* Flairé, flairée, flairés, flairées. — *Passé. comp.* Ayant flairé. — Se conjugue avec le pron. personnel : *Se flairer.* — Passif : *être flairé.* Le participe régit *par.*

FLAMBER, v. a. et n. 1re conj. (*Flambé*), passer *sur* ou *par* le feu, *sur* ou *par* la flamme. *Flamber un vêtement, une porte, etc.* — Il est neutre quand il signifie jeter de la flamme. *Ce bois ne flambe point.* — *Les gaz éclairent en flambant.* — *Ind. prés.* Je flambe, tu flambes, il flambe, nons flambons, vous flambez, ils flambent. — *Imp.* Je flambais, tu flambais, il flambait, nous flambions, vous flambiez, ils flambaient. — *Pass. déf.* Je flambai, tu flambas, il flamba, nous flambâmes, vous flambâtes, ils flambèrent. — *Passé ind.* J'ai flambé, etc. — *Passé ant.* J'eus flambé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais flambé, etc. — *Futur.* Je flamberai, tu flamberas, il flambera, nous flamberons, vous flamberez, ils flamberont. — *Futur ant.* J'aurai flambé, etc. — *Cond. prés.* Je flamberais, tu flamberais, il flamberait, nous flamberions, vous flamberiez, ils flamberaient. — *Passé.* J'aurais flambé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse flambé, etc. — *Imp. prés.* Flambe, flambons, flambez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez flambé. — *Subj. prés.* Que je flambe, que tu flambes, qu'il flambe, que nous flambions, que vous flambiez, qu'ils flambent.—*Imp.* Que je flambasse, que tu flambasses, qu'il flambât, que nous flambassions, que vous flambassiez, qu'ils flambassent. — *Passé.* Que j'aie flambé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse flambé, etc. — *Infinitif présent.* Flamber. — *Passé.* Avoir flambé. — *Participe. prés.* Flambant, flambante. *Substance flambante.*—*Etre flambant,* être bien vêtu. *Elle est flambante,* familier. — *Passé.* Flambé, flambée, flambés, flambées. —*Pass. comp.* Ayant flambé.—Se conjugue avec le pron. pers. : *se flamber.*—Passif : *être flambé.* — Le part. régit *par.*

FLAMBOYER, v. n. 1re conj. (*Flamboé-ié*), jeter un grand éclat, briller comme une flamme. *Ce diamant flamboie. On voyait flamboyer des épées.* — Dans ce verbe on remplace l'*y* grec par un *i* simple devant la voyelle *e*, comme dans *atermoyer.* — *Ind. prés.* Je flamboie, tu flamboies, il flamboie, nous flamboyons, vous flamboyez, ils flamboient. — *Imp.* Je flamboyais, tu flamboyais, il flamboyait, nous flamboyions, vous flamboyiez, ils flamboyaient. — *Pass. déf.* Je flamboyai, tu flamboyas, il flamboya, nous flamboyâmes, vous flamboyâtes, ils flamboyèrent. — *Pass. ind.* J'ai flamboyé, etc. — *Pass. ant.* J'eus flamboyé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais flamboyé, etc. — *Futur.* Je flamboierai, tu flamboieras, il flamboiera, nous flamboierons, vous flamboierez, ils flamboieront. — *Futur ant.* J'aurai flamboyé, etc. — *Cond. prés.* Je flamboierais, tu flamboierais, il flamboierait, nous flamboierions, vous flamboieriez, ils flamboieraient. — *Passé.* J'aurais flamboyé, etc.— *On dit aussi :* J'eusse flamboyé, etc. — *Impératif prés.* Flamboie, flamboyons, flamboyez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez flamboyé. — *Subj. prés.* Que je flamboie, que tu flamboies, qu'il flamboie, que nous flamboyions, que vous flamboyiez, qu'ils flamboient. — *Imp.* Que je flamboyasse, que tu flamboyasses, qu'il flamboyât, que nous flamboyassions, que vous flamboyassiez, qu'ils flamboyassent. — *Passé.* Que j'aie flamboyé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse flamboyé, etc. — *Infin. prés.* Flamboyer. — *Passé.* Avoir flamboyé.— *Part.*

prés. Flamboyant, flamboyante. *Comète flamboyante*, *contours flamboyants.* — — *Passé.* Flamboyé.—*Pass. comp.* Ayant flamboyé.

FLÂNER, v. n., 1re conj. (*Flané*), se promener en musant, perdre son temps dans les rues. Popul. (Ce mot manque dans l'Acad.). — *Indicatif présent.* Je flâne, tu flânes, il flâne, nous flânons, vous flânez, ils flânent. — *Imparf.* Je flânais, tu flânais, il flânait, nous flânions, vous flâniez, ils flânaient. — *Passé. défin.* Je flânai, tu flânas, il flâna, nous flânâmes, vous flânâtes, ils flânèrent. — *Passé indéf.* J'ai flâné, etc. — *Passé antér.* J'eus flâné, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais flâné, etc. — *Futur.* Je flânerai, tu flâneras, il flânera, nous flânerons, vous flânerez, ils flâneront. — *Futur ant.* J'aurai flâné, etc. — *Cond. prés.* Je flânerais, tu flânerais, il flânerait, nous flânerions, vous flâneriez, ils flâneraient. — *Pass.* J'aurais flâné. — *On dit aussi :* J'eusse flâné, etc. — *Imp. pr.* Flâne, flânons, flânez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez flâné.—*Subj. pr.* Que je flâne, que tu flânes, qu'il flâne, que nous flânions, que vous flâniez, qu'ils flânent. —*Imp.* Que je flânasse, que tu flânasses, qu'il flânât, que nous flânassions, que vous flânassiez, qu'ils flânassent. — *Pass.* Que j'aie flâné, etc. — *Plus-que parf.* Que j'eusse flâné, etc. — *Inf. pr.* Flâner. — *Passé.* Avoir flâné. — *Part. prés.* Flânant (inv.).—*Pass.* Flâné (inv.). —*Passé composé.* Ayant flâné.

FLANQUER, v. a. 1re conj. (*Flanké*). term. d'arch. milit. Garnir un bastion d'une construction qui le défend. *Flanquer une citadelle, une forteresse.* — Il se dit aussi d'objets placés en flanc, ou de chaque côté. *Trois ou quatre plats* flanquaient *cet énorme pâté* (Acad.). — Au fig., il signifie appliquer vigoureusement. *Flanquer un coup de poing* (Popul.). —*Ind. prés.* Je flanque, tu flanques, il flanque, nous flanquons, vous flanquez, ils flanquent.—*Imparf.* Je flanquais, tu flanquais, il flanquait, nous flanquions, vous flanquiez, ils flanquaient. — *Passé déf.* Je flanquai, tu flanquas, il flanqua, nous flanquâmes, vous flanquâtes ils flanquèrent. —*Passé indéf.* J'ai flanqué, etc. —*Passé ant.* J'eus flanqué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais flanqué, ete. — *Futur.* Je flanquerai, tu flanqueras, il flanquera, nous flanquerons, vous flanquerez, ils flanqueront. — *Futur ant.* J'aurai flanqué, etc. — *Cond. prés.* Je flanquerais, tu flanquerais, il flanquerait, nous flanquerions, vous flanqueriez, ils flanqueraient. — *Passé.* J'aurais flanqué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse flanqué, etc. — *Impér. prés.* Flanque, flanquons, flanquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez flanqué. — *Subj. prés.* Que je flanque, que tu flanques, qu'il flanque, que nous flanquions, que vons flanquiez, qu'ils flanquent. — *Imparf.* Que je flanquasse, que tu flanquasses, qu'il flanquât, que nous flanquassions, que vous flanquassiez, qu'ils flanquassent.—*Pass.* Que j'aie flanqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse flanqué, etc.—*Inf. prés.* Flanquer.—*Pass.* Avoir flanqué. —*Part. pr.* Flanquant (inv.).—*Pass.* Flanqué, flanquée, flanqués, flanquées.—*Pass comp.* Ayant flanqué.—Se conjug. avec le pronom personnel : *se flanquer,* et signifie en term. popul. 1° se mettre ou se jeter *Il* s'est flanqué *dans un fauteuil. Il se* flanque *dans la boue.* 2° Se donner, s'appliquer. *Ils se sont flanqué des soufflets.* — Passif : *être flanqué.* Le participe régit *de* et *par*. *Ce bastion est* flanqué de *plusieurs casemates. Soufflet* flanqué par *quelqu'un*

FLAQUER, v. a., 1re conjug. (*Flaké*), jeter avec force de l'eau ou un liquide contre quelqu'un ou quelque chose. *Flaquer de la boue. Il lui a flaqué un verre d'eau au visage* (Académie). — *Ind. prés.* Je flaque, tu flaques, il flaque, nous flaquons, vous flaquez, ils flaquent. — *Imparf.* Je flaquais, tu flaquais, il flaquait, nous flaquions, vous flaquiez, ils flaquaient. — *Passé déf.* Je flaquai, tu flaquas, il flaqua, nous flaquâmes, vous flaquâtes, ils flaquèrent. — *Passé indéf.* J'ai flaqué, etc. — *Passé ant.* J'eus flaqué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais flaqué, etc. — *Futur.* Je flaquerai, tu flaqueras, il flaquera, nous flaquerons, vous flaquerez, ils flaqueront. — *Futur ant.* J'aurai flaqué, etc. — *Cond. prés.* Je flaquerais, tu flaquerais, il flaquerait, nous flaquerions, vous flaqueriez, ils flaqueraient. — *Passé.* J'aurais flaqué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse flaqué, etc. — *Imp. prés.* Flaque, flaquons, flaquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez flaqué. — *Subj. prés.* Que je flaque, que tu flaques, qu'il flaque, que nous flaquions, que vous flaquiez, qu'ils flaquent. — *Imparf.* Que je flaquasse, que tu flaquasses, qu'il flaquât, que nous flaquassions, que vous flaquassiez, qu'ils flaquassent. — *Passé.* Que j'aie flaqué, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse

flaqué, etc. — *Inf. prés.* Flaquer. —*Passé.* Avoir flaqué.—*Part. prés.* Flaquant (inv.). — *Passé.* Flaqué, flaquée, flaqués, flaquées. — *Passé comp.* Ayant flaqué. — Passif: *Etre flaqué.* — Le participe régit *par.*

FLATIR, v. a., 2e conj. (*Flatir*), terme de monnayeur, battre une pièce de monnaie avec le flatoir, pour lui donner le volume et l'épaisseur qu'elle doit avoir et former les flancs. —*Ind. prés.* Je flatis, tu flatis, il flatit, nous flatissons, vous flatissez, ils flatissent. — *Imp.* Je flatissais, tu flatissais, il flatissait, nous flatissions, vous flatissiez, ils flatissaient. — *Passé défini.* Je flatis, tu flatis, il flatît, nous flatîmes, vous flatîtes, ils flatirent. — *Passé indéf.* J'ai flati, etc. — *Passé antér.* J'eus flati, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais flati, etc.— *Futur.* Je flatirai, tu flatiras, il flatira, nous flatirons, vous flatirez, ils flatiront. — *Futur antér.* J'aurai flati, etc.— *Condit. prés.* Je flatirais, tu flatirais, il flatirait, nous flatirions, vous flatiriez, ils flatiraient. — *Passé.* J'aurais flati, etc. — *On dit aussi* : J'eusse flati, etc.— *Impér. prés.* Flatis, flatissons, flatissez.— *Pass.* Aie, ayons, ayez flati. — *Subj. prés.* Que je flatisse, que tu flatisses, qu'il flatisse, que nous flatissions, que vous flatissiez, qu'ils flatissent. —*Imparf.* Que je flatisse, que tu flatisses, qu'il flatît, que nous flatissions, que vous flatissiez, qu'ils flatissent. — *Pass.* Que j'aie flati, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse flati, etc.— *Infinitif présent.* Flatir. — *Passé.* Avoir flati.—*Partic. prés.* Flatissant (inv.). — *Passé.* Flati, flatie, flatis, flaties. — — *Passé. comp.* Ayant flati. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se flatir.* — Passif : *être flati.* — Le participe régit *par.*

FLÂTRER, v. a., 1re conjug. (*Flâtré*), appliquer un fer chaud sur le front d'un chien pour le préserver de la rage. *Flâtrer un chien.*—*Ind. prés.* Je flâtre, tu flâtres, il flâtre, nous flâtrons, vous flâtrez, ils flâtrent.— *Imparf.* Je flâtrais, tu flâtrais, il flâtrait, nous flâtrions, vous flâtriez, ils flâtraient. — *Passé déf.* Je flâtrai, tu flâtras, il flâtra, nous flâtrâmes, vous flâtrâtes, ils flâtrèrent. — *Passé indéf.* J'ai flâtré, etc. — *Passé antér.* J'eus flâtré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais flâtré, etc. — *Futur.* Je flâtrerai, tu flâtreras, il flâtrera, nous flâtrerons, vous flâtrerez, ils flâtreront.— *Futur antér.* J'aurai flâtré, etc. — *Cond. prés.* Je flâtrerais, tu flâtrerais, il flâtrerait, nous flâtrerions, vous flâtreriez, ils flâtreraient. — *Passé.* J'aurais flâtré, etc.— *On dit aussi* : J'eusse flâtré, etc. — *Impératif présent.* Flâtre, flâtrons, flâtrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez flâtré. — *Subj. prés.* Que je flâtre, que tu flâtres, qu'il flâtre, que nous flâtrions, que vous flâtriez, qu'ils flâtrent. — *Imparf.* Que je flâtrasse, que tu flâtrasses, qu'il flâtrât, que nous flâtrassions, que vous flâtrassiez, qu'ils flâtrassent. — *Passé.* Que j'aie flâtré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse flâtré, etc. — *Infinitif prés.* Flâtrer. — *Passé.* Avoir flâtré. — *Part. prés.* Flâtrant (inv.). — *Passé.* Flâtré, flâtrée, flâtrés, flâtrées. — *Passé comp.* Ayant flâtré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se flâtrer.* Il signifie, en terme de chasse, s'arrêter et se mettre sur le ventre.—Passif : *Etre flâtré.* Le participe régit *par.*

FLATTER, v. a., 1re conjug. (*Flate*), louer excessivement pour plaire, pour séduire : *Quiconque* flatte *ses maîtres les trahit* (Massillon). — Complaire : *Flatter l'amour-propre, les passions des autres.* —Etre agréable à, adoucir le sentiment de : *Flatter les sens, le goût, l'oreille. Flatter sa douleur, son ennui.* — Favoriser : *Le parti que flatte la fortune.* — Délecter, charmer : *Tout flatte son ambition.*— Excuser : *Flatter les caprices.*— Tromper en déguisant la vérité : *Vous me flattez dans cette affaire-là.* — Faire espérer : *Flatter quelqu'un du succès.*— Traiter avec ménagement : *On ne guérit pas les grands maux en les flattant.*— Caresser : *Flatter un enfant.*— On dit en peinture : *Flatter quelqu'un,* pour dire le représenter plus beau qu'il n'est; et dans le même sens : *Votre miroir vous flatte.* Neutral., *ce que vous dites là, flatte.* — *Indicatif prés.* Je flatte, tu flattes, il flatte, nous flattons, vous flattez, ils flattent. — *Imp.* Je flattais, tu flattais, il flattait, nous flattions, vous flattiez, ils flattaient.—*Pass. déf.* Je flattai, tu flattas, il flatta, nous flattâmes, vous flattâtes, ils flattèrent. — *Passé. ind.* J'ai flatté, etc.— *Pass. ant.* J'eus flatté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais flatté, etc. — *Futur.* Je flatterai, tu flatteras, il flattera, nous flatterons, vous flatterez, ils flatteront.— *Futur ant.* J'aurai flatté, etc. — *Condit. prés.* Je flatterais, tu flatterais, il flatterait, nous flatterions, vous flatteriez, ils flatteraient. — *Passé.* J'aurais flatté, etc.—*On dit aussi* : J'eusse flat-

té, etc. — *Impér. prés.* Flatte, flattons, flattez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez flatté. — *Subj. prés.* Que je flatte, que tu flattes, qu'il flatte, que nous flattions, que vous flattiez, qu'ils flattent. — *Imparf.* Que je flattasse, que tu flattasses, qu'il flattât, que nous flattassions, que vous flattassiez, qu'ils flattassent. — *Pass.* Que j'aie flatté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse flatté, etc. — *Inf. prés.* Flatter. — *Pass.* Avoir flatté. — *Part. prés.* Flattant (invar.). — *Passe.* Flatté, flattée, flattés, flattées. — *Pass. comp.* Ayant flatté. — Se conjugue avec le pronom pers. : *Se flatter. Il se flatte qu'il réussira. Se flatter d'être habile.* — Passif : *Etre flatté.* Le participe régit *par*, avec un nom de personne : *Un acteur est toujours* flatté par *ses amis*, et *de*, avec un verbe ou un nom de chose : *Il est* flatté *d'avoir pu vous rendre service. Il est* flatté des *compliments que vous lui faites.*

FLÉTRIR, v. a., 2e conjug. (*Flétrir*), faner, ternir, ôter la couleur, la vivacité, la fraîcheur. *Le grand froid flétrit les fleurs. Le temps, l'âge flétrit le teint, flétrit la beauté.* — Ternir la gloire. *Flétrir les lauriers d'un héros, d'un poète*, etc. — Fig., attirer, diminuer la pureté, le mérite, l'agrément. *Les chagrins ont flétri sa jeunesse. Flétrir les grâces du jeune âge. La langue du jaloux* flétrit *tout ce qu'elle touche* (Massillon). — Abattre, ôter l'énergie, la vigueur, le courage : *Le malheur flétrit l'ame.* — Diffamer, déshonorer, dégrader : *Flétrir quelqu'un. Flétrir l'innocence, la réputation, la mémoire, la gloire de quelqu'un. Les tyrans que l'histoire a flétris.* En matière criminelle, marquer une personne d'un fer chaud. *Il fut condamné à être flétri par la main du bourreau. Flétrir un criminel.* — *Ind. prés.* Je flétris, tu flétris, il flétrit, nous flétrissons, vous flétrissez, ils flétrissent. — *Imp.* Je flétrissais, tu flétrissais, il flétrissait, nous flétrissions, vous flétrissiez, ils flétrissaient. — *Passé déf.* Je flétris, tu flétris, il flétrit, nous flétrîmes, vous flétrîtes, ils flétrirent. — *Pass. ind.* J'ai flétri, etc. — *Pass. antér.* J'eus flétri, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais flétri, etc. — *Futur.* Je flétrirai, tu flétriras, il flétrira, nous flétrirons, vous flétrirez, ils flétriront. — *Futur ant.* J'aurai flétri, etc. — *Condit. prés.* Je flétrirais, tu flétrirais, il flétrirait, nous flétirions, vous flétiriez, ils flétriraient. — *Passé.* J'aurais flétri, etc. — *On dit aussi* : J'eusse flétri, etc. — *Impér. prés.* Flétris, flétrissons, flétrissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez flétri. — *Subjonctif prés.* Que je flétrisse, que tu flétrisses, qu'il flétrisse, que nous flétrissions, que vous flétrissiez, qu'ils flétrissent. — *Imp.* Que je flétrisse, que tu flétrisses, qu'il flétrît, que nous flétrissions, que vous flétrissiez, qu'ils flétrissent. — *Pass.* Que j'aie flétri, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse flétri, etc. — *Infin. prés.* Flétrir. — *Pass.* Avoir flétri. — *Part. prés.* Flétrissant, flétrissante. *Action flétrissante. Faits flétrissants.* — *Passé.* Flétri, flétrie, flétris, flétries. — *Pass. comp.* Ayant flétri. — Se conjugue avec le pronom : *se flétrir. Les fleurs se flétrissent. La beauté commence à se flétrir.* — Passif : *être flétri.* — Le participe régit *par* : *Un cœur* flétri par *de longs chagrins.*

FLEURDELISER, v. n. et a., 1re conjug. (*Fleurdelizé*), semer de fleurs-de-lis, *fleurdeliser un écusson, un drapeau.* — Anciennement, il signifiait, marquer un criminel d'une fleurdelis sur l'épaule. *Fleurdeliser un faussaire.* — *Ind. prés.* Je fleurdelise, tu fleurdelises, il fleurdelise, nous fleurdelisons, vous fleurdelisez, ils fleurdelisent. — *Imparf.* Je fleurdelisais, tu fleurdelisais, il fleurdelisait, nous fleurdelisions, vous fleurdelisiez, ils fleurdelisaient. — *Passé déf.* Je fleurdelisai, tu fleurdelisas, il fleurdelisa, nous fleurdelisâmes, vous fleurdelisâtes, ils fleurdelisèrent. — *Passé ind.* J'ai fleurdelisé, etc. — *Passé antér.* J'eus fleurdelisé. etc. — *Plus-que-parf.* J'avais fleurdelisé, etc. — *Futur.* Je fleurdeliserai, tu fleurdeliseras, il fleurdelisera, nous fleurdeliserons, vous fleurdeliserez, ils fleurdeliseront. — *Futur ant.* J'aurai fleurdelisé, etc. — *Cond. prés.* Je fleurdeliserais, tu fleudeliserais, il fleurdeliserait, nous fleurdeliserions, vous fleurdeliseriez, ils fleurdeliseraient. etc. — *Passé.* J'aurais fleurdelisé, etc. — *On dit aussi:* J'eusse fleurdelisé, etc. — *Imp. prés.* Fleurdelise, fleurdelisons, fleurdelisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez fleurdelisé. — *Subj. prés.* Que je fleurdelise, que tu fleurdelises, qu'il fleurdelise, que nous fleurdelisions, que vous fleurdelisiez, qu'ils fleurdelisent. — *Imp.* Que je fleurdelisasse, que tu fleurdelisasses, qu'il fleurdelisât, que nous fleurdelisassions, que vous fleurdelisassiez, qu'ils fleurdelisassent. — *Passé.* Que j'aie fleurdelisé, etc. — *Plus-queparf.* Que j'eusse fleurdelisé, etc. — *Inf. prés.* Fleurdeliser. — *Passé.*

Avoir fleurdelisé. — *Part. prés.* Fleurdelisant (invariable). — *Passé.* Fleurdelisé, fleurdelisée, fleurdelisés, fleurdelisées. — —*Passé composé.* Ayant fleurdelisé.— Se conjugue avec le pronom personnel: *Se fleurdeliser.* — Passif: *Etre fleurdelisé.* Le participe régit *par.*

FLEURER, v. n., 1re conjug. (*Fleure*), répandre, exhaler une odeur. *Cela fleure bon* (Académie). — Au figuré, il signifie être avantageux. *Cette affaire fleure comme baume.*— *Ind. prés.* Je fleure, tu fleures, il fleure, nous fleurons, vous fleurez, ils fleurent.—*Imparf.* Je fleurais, tu fleurais, il fleurait, nous fleurions, vous fleuriez, ils fleuraient. — *Passé déf.* Je fleurai, tu fleuras, il fleura, nous fleurâmes, vous fleurâtes, ils fleurèrent. — *Passé ind.* J'ai fleuré, etc.—*Passé ant.* J'eus fleuré, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais fleuré, etc.— *Futur.* Je fleurerai, tu fleureras, il fleurera, nous fleurerons, vous fleurerez, ils fleureront.— *Futur antér.* J'aurai fleuré, etc.— *Cond. prés.* Je fleurerais, tu fleurerais, il fleurerait, nous fleurerions, vous fleureriez, ils fleureraient.—*Pass.* J'aurais fleuré, etc.— *On dit aussi* : J'eusse fleuré, etc. — *Impératif présent.* Fleure, fleurons, fleurez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez fleuré.— *Subj. prés.* Que je fleure, que tu fleures, qu'il fleure, que nous fleurions, que vous fleuriez, qu'ils fleurent. — *Imparfait.* Que je fleurasse, que tu fleurasses, qu'il fleurât, que nous fleurassions, que vous fleurassiez, qu'ils fleurassent. —*Pass.* Que j'aie fleuré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse fleuré, etc. — *Infinitif présent.* Fleurer. — *Passé.* Avoir fleuré.—*Part. prés.* Fleurant (invariable). —*Pass.* Fleuré (invariable).—*Pass. comp.* Ayant fleuré.

FLEURIR, v. n., 2e conjug. (*Fleurir*), pousser des fleurs, être en fleur : *Les anémones fleurissent de bonne heure. Quand les roses commencent à fleurir.* — Etre en honneur, en crédit, prospérer : *Tous les arts* fleurissent *sous Louis XIV* (La Harpe). Ce verbe est régulier dans le *sens propre* c'est-à-dire, quand il signifie *pousser* des fleurs, être en fleur et alors il se conjugue comme *emplir* ; en ce sens, on dit à l'imparfait, *il fleurissait* ; et au participe présent, *fleurissant.* Dans le sens figuré, où il signifie être en crédit, en honneur, en vogue, il fait souvent *florissait* à l'imparfait de l'indicatif et toujours *florissant* au participe présent. Cependant on trouve dans *les Incas* de Marmontel et dans d'autres ouvrages estimés, des exemples de l'emploi de *fleurissait* dans le sens figuré, et il semble que cette expression présente une image plus hardie que *florissait*, qui, à force d'être employée, ne signifie plus que *vigere*, être en vigueur, dans sa force, en crédit, sans presque offrir à l'esprit d'idée métaphorique. Quoi qu'il en soit, nous croyons qn'on doit dire d'un empire qu'il *florissait*, et non qu'il *fleurissait*, puisque c'est ainsi que s'expriment les meilleurs écrivains. Toujours est-il que ce serait s'exprimer très mal que de dire :

Et dans ce temps fécond sa divine influence
Fait germer les vertus et *florir* l'innocence.

parce que l'infinitif *florir* n'est pas en usage. — *Indicatif prés.* Je fleuris, tu fleuris, il fleurit, nous fleurissons, vous fleurissez, ils fleurissent.— *Imparf.* Je fleurissais, tu fleurissais, il fleurissait, *au propre,* il florissait, *au figuré,* nous fleurissions, vous fleurissiez, ils fleurissaient, *au propre*, ils florissaient, *au figuré.* — *Passé déf.* Je fleuris, tu fleuris, il fleurit, nous fleurîmes, vous fleurîtes, ils fleurirent. — *Passé ind.* J'ai fleuri, etc. — *Passé ant.* J'eus fleuri, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais fleuri, etc. — *Futur.* Je fleurirai, tu fleuriras, il fleurira, nous fleurirons, vous fleurirez, ils fleuriront.—*Futur ant.* J'aurai fleuri, etc. — *Condit. prés.* Je fleurirais, tu fleurirais, il fleurirait, nous fleuririons, vous fleuririez, ils fleuriraient. — *Passé.* J'aurais fleuri, etc. — *On dit aussi:* J'eusse fleuri, etc. — *Impér. prés.* Fleuris, fleurissons, fleurissez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez fleuri.—*Subj. prés.* Que je fleurisse, que tu fleurisses, qu'il fleurisse, que nous fleurissions, que vous fleurissiez, qu'ils fleurissent — *Imp.* Que je fleurisse, que tu fleurisses, qu'il fleurît, que nous fleurissions, que vous fleurissiez, qu'ils fleurissent. — *Passé.* Que j'aie fleuri, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse fleuri, etc. — *Infinitif présent.* Fleurir. — *Passé.* Avoir fleuri. — *Part. prés.* Fleurissant, fleurissante, *au propre. Plante fleurissante. Arbres fleurissants.* Florissant, florissante, *au figuré. Empire florissant, santé florissante.* — *Passé.* Fleuri, fleurie, fleuris, fleuries. —*Passé comp.* Ayant fleuri. — Pronominalement : *se fleurir,* se donner des fleurs. *C'est moi qui me fleuris, qui me suis fleuri.* — Se conjugue avec *être. Les roses sont fleuries.*

FLOTTER, v. n. et a., 1re conj. (*Floté*),

être porté sur l'eau ou sur un liquide, sans aller à fond, en suivre le cours : *On voyait flotter les débris d'un naufrage. Leurs cadavres flottaient sur les eaux.* — Faire descendre du bois sur un courant : *Ce ruisseau est trop étroit pour que le bois y puisse flotter. Le bois ne peut flotter en train qu'à partir de tel endroit.* — S'agiter, voltiger en ondoyant : *Ses longs cheveux flottaient sur ses épaules. Le panache qui flottait sur son casque.* — Etre agité, ne pas être retenu : *Laisser flotter les rênes sur son coursier.*—Etre dans l'incertitude, hésiter : *Un esprit qui flotte au hasard. Flotter entre l'espérance et la crainte. La majorité flottait entre ces deux candidats.*—*Indic. présent.* Je flotte, tu flottes, il flotte, nous flottons, vous flottez, ils flottent.— *Imparfait.* Je flottais, tu flottais, il flottait, nous flottions, vous flottiez, ils flottaient. — *Passé déf.* Je flottai, tu flottas, il flotta, nous flottâmes, vous flottâtes, ils flottèrent. — *Passé indéf.* J'ai flotté, etc. — *Passé ant.* J'eus flotté, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais flotté, etc. — *Futur.* Je flotterai, tu flotteras, il flottera, nous flotterons, vous flotterez, ils flotteront.— *Futur ant.* J'aurai flotté, etc. — *Condit. prés.* Je flotterais, tu flotterais, il flotterait, nous flotterions, vous flotteriez, ils flotteraient. — *Passé.* J'aurais flotté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse flotté, etc. — *Impér. prés.* Flotte, flottons, flottez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez flotté. — *Sub. prés.* Que je flotte, que tu flottes, qu'il flotte, que nous flottions, que vous flottiez, qu'ils flottent. — *Imparf.* Que je flotasse, que tu flottasses, qu'il flottât, que nous flottassions, que vous flottassiez, qu'ils flottassent. — *Passé.* Que j'aie flotté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse flotté, etc. — *Inf. prés.* Flotter. — *Passé.* Avoir flotté. — *Partieipe prés.* Flottant, flottante. *Robe flottante. Etendards flottants.* — *Passé.* Flotté, flottée, flottés, flottées. — *Pass. comp.* Ayant flotté.—Passif : *être flotté.*

FLUER, v. n. et imp., 1re conj. (*Flu-é*), couler. *Cette rivière flue vers le couchant. La mer flue et reflue.* — En t. de médec., il se dit des humeurs et des ulcères qui coulent. *Sa fistule lacrymale a cessé de* fluer (Acad.).— *Indic. prés.* Il flue, ils fluent.—*Imd.* Il fluait, ils fluaient.—*Passé déf.* Il flua, ils fluérent.—*Passé iud.* Il a flué, ils ont flué.—*Passé ant.* Il eut flué, ils eurent flué. — *Plus-que-parf.* Il avait flué, ils avaient flué.—*Futur.* Il fluera, ils flueront.—*Futur ant.* Il aura flué, ils auront flué.—*Cond. prés.* Il fluerait, ils flueraient.— *Passé.* Il aurait flué, ils auraient flué.—*On dit aussi :* Il eût flué, ils eussent flué.—*Pas d'impératif.*—*Subj. prés.* Qu'il flue, qu'ils fluent.—*Imp.* Qu'il fluât, qu'ils fluassent. — *Passé.* Qu'il ait flué, qu'ils aient flué.—*Plus-que-parf.* Qu'il eût flué, qu'ils eussent flué. — *Inf. prés.* Fluer. — — *Passé.* Avoir flué.—*Part. prés.* Fluant (inv.).—*Passé.* Flué (inv.).—*Passé comp.* Ayant flué.

FLÛTER, v. n., 1re conj. (*Flûté*), jouer de la flûte. *Il passe tout son temps à flûter* (famil.).—Il signifie, au figuré et popul., boire beaucoup. *Il aime à flûter.* — *Ind. prés.* Je flûte, tu flûtes, il flûte, nous flûtons, vous flûtez, ils flûtent. — *Imp.* Je flûtais, tu flûtais, il flûtait, nous flûtions, vous flûtiez, ils flûtaient. — *Passé déf.* Je flûtai, tu flûtas, il flûta, nous flûtâmes, vous flûtâtes, ils flûtèrent. — *Passé ind.* J'ai flûté, etc—*Passé ant.* J'eus flûté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais flûté, etc.— *Futur.* Je flûterai, tu flûteras, il flûtera, nous flûterons, vous flûterez, ils flûteront. — *Futur ant.* J'aurai flûté, etc. —*Cond. prés.* Je flûterais, tu flûterais, il flûterait, nous flûterions, vous flûteriez, ils flûteraient.— *Passé.* J'aurais flûté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse flûté, etc.—*Impér. prés.* Flûte, flûtons, flûtez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez flûté.—*Subj. prés.* Que je flûte, que tu flûtes, qu'il flûte, que nous flûtions, que vous flûtiez, qu'ils flûtent. — *Imparf.* Que je flûtasse, que tu flûtasses, qu'il flûtât, que nous flûtassions, que vous flûtassiez, qu'ils flûtassent. —*Passé.* Que j'aie flûté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse flûté, etc. — *Infin. prés.* Flûter. — *Passé.* Avoir flûté. — *Part. prés.* Flûtant (invar.). — *Passé.* Flûté (inv.).—*Passé comp.* Ayant flûté.

FOISONNER, v. n., 1re conj. (*Foézoné*), abonder, multiplier. *Cette province foisonne en blés.*

> S'agit-il de délibérer ?
> La cour en conseillers *foisonne;*
> Mais s'agit-il d'exécuter
> On ne rencontre plus personne.
> Lafontaine.

Les sots foisonnent *et font la loi* (Boiste). — *Ind. prés.* Je foisonne, tu foisonnes, il foisonne, nous foisonnons, vous foisonnez, ils foisonnent — *Imparf.* Je foisonnais, tu foisonnais, il foisonnait, nons foisonnions, vous foisonniez, ils foisonnaient. — *Passé défin.* Je foisonnai, tu foisonnas, il foisonna, nous foisonnâmes, vous foisonnâtes,

ils foisonnèrent.— *Passé ind.* J'ai foisonné, etc.— *Passé ant.* J'eus foisonné, etc.— — *Plus-que-parf.* J'avais foisonné, etc. — *Futur.* Je foisonnerai, tu foisonneras, il foisonnera, nous foisonnerons, vous foisonnerez, ils foisonneront. — *Futur ant.* J'aurai foisonné, etc.— *Cond. prés.* Je foisonnerais, tu foisonnerais, il foisonnerait, nous foisonnerions, vous foisonneriez, ils foisonneraient.— *Passé.* J'aurais foisonné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse foisonné, etc. —*Impér. prés.* Foisonne, foisonnons, foisonnez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez foisonné. — *Subj.prés.* Que je foisonne, que tu foisonnes, qu'il foisonne, que nous foisonnions, que vous foisonniez, qu'ils foisonnent. — *Imp.* Que je foisonnasse, que tu foisonnasses, qu'il foisonnât, que nous foisonnassions, que vous foisonnassiez, qu'ils foisonnassent. — *Pass.* Que j'aie foisonné, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse foisonné, etc.— *Infinitif prés.* Foisonner. — *Passé.* Avoir foisonné. — *Part. présent.* Foisonnant (invar.).— *Passé.* Foisonné (invar.). —*Passé comp.* Ayant foisonné.

FOLÂTRER, v. n., 1re conj. (*Folâtré*), dire des choses gaies, badines. *Un censeur qui* folâtre *et qui rit* (Boileau). — *Indic. prés.* Je folâtre, tu folâtres, il folâtre, nous folâtrons, vous folâtrez, ils folâtrent.—*Imp.* Je folâtrais, tu folâtrais, il folâtrait, nous folâtrions, vous folâtriez, ils folâtraient. — *Passé déf.* Je folâtrai, tu folâtras, il folâtra, nous folâtrâmes, vous folâtrâtes, ils folâtrèrent.—*Pass. ind.* J'ai folâtré, etc.—*Pass. ant.* J'eus folâtré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais folâtré, etc. — *Futur.* Je folâtrerai, tu folâtreras, il folâtrera, nous folâtrerons, vous folâtrerez, ils folâtreront. — *Futur ant.* J'aurai folâtré, etc. — *Cond. prés.* Je folâtrerais, tu folâtrerais, il folâtrerait, nous folâtrerions, vous folâtreriez, ils folâtreraient. — *Passé.* J'aurais folâtré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse folâtré, etc. — *Impér. prés.* Folâtre, folâtrons, folâtrez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez folâtré.— *Subj. prés.* Que je folâtre, que tu folâtres, qu'il folâtre, que nous folâtrions, que vous folâtriez, qu'ils folâtrent. — *Imp.* Que je folâtrasse, que tu folâtrasses, qu'il folâtrât, que nous folâtrassions, que vous folâtrassiez, qu'ils folâtrassent.—*Passé.* Que j'aie folâtré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse folâtré, etc.— *Inf. prés.* Folâtrer.—*Passé.* Avoir folâtré. — *Part. prés.* Folâtrant (invar.). — *Passé.* Folâtré (invariable). — *Passé comp.* Ayant folâtré.

FOLICHONNER, v. n., 1re conj. (*Folichonné*), folâtrer. Familier. — *Indicatif présent.* Je folichonne, tu folichonnes, il folichonne, nous folichonnons, vous folichonnez, ils folichonnent. — *Imp.* Je folichonnais, tu folichonnais, il folichonnait, nous folichonnions, vous folichonniez, ils folichonnaient. — *Pass. déf.* Je folichonnai, tu folichonnas, il folichonna, nous folichonnâmes, vous folichonnâtes, ils folichonnèrent. — *Passé ind.* J'ai folichonné, etc. — *Passe ant.* J'eus folichonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais folichonné, etc. — *Futur.* Je folichonnerai, tu folichonneras, il folichonnera, nous folichonnerons, vous folichonnerez, ils folichonneront. — *Futur ant.* J'aurai folichonné, etc. — *Cond. prés.* Je folichonnerais, tu folichonnerais, il folichonnerait, nous folichonnerions, vous folichonneriez, ils folichonneraient.— *Pass.* J'aurai folichonné, etc. — *On dit aussi* J'eusse folichonné, etc. — *Imp. pr.* Folichonne, folichonnons, folichonnez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez folichonné. — *Subj. pr.* Que je folichonne, que tu folichonnes, qu'il folichonne, que nous folichonnions, que vous folichonniez, qu'ils folichonnent. — *Imparf.* Que je folichonnasse, que tu follichonasses, qu'il folichonnât, que nous folichonnassions, que vous folichonnassiez, qu'ils folichonnassent. — *Passé.* Que j'aie folichonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse folichonné, etc. — *Inf. prés.* Folichonner. — *Passé.* Avoir folichonné. — *Part. prés.* Folichonnant (invar.). — *Passé.* Folichonné, folichonnée, folichonnés, folichonnées.— *Passé comp.* Ayant folichonné.

FOMENTER, v. a. et n. 1re conj. (*Fomenté*), appliquer une fomentation, un médicament liquide et chaud sur une partie malade. *Fomenter une partie débilitée, la fomenter avec des cataplasmes.* —Entretenir. *Fomenter des troubles.*—*Indicatif prés.* Je fomente, tu fomentes, il fomente, nous fomentons, vous fomentez, ils fomentent. — *Imparf.* Je fomentais, tu fomentais, il fomentait, nous fomentions, vous fomentiez, ils fomentaient. — *Passé déf.* Je fomentai, tu fomentas, il fomenta, nous fomentâmes, vous fomentâtes, ils fomentèrent. — *Pass. ind.* J'ai fomenté, etc. — *Passé ant.* J'eus fomenté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais fomenté, etc.— *Futur.* Je fomenterai, tu fomenteras, il fomentera, nous fomenterons, vous fomenterez, ils

fomenteront. — *Futur ant.* J'aurai fomenté, etc. — *Cond. prés.* Je fomenterais, tu fomenterais, il fomenterait, nous fomenterions, vous fomenteriez, ils fomenteraient. — *Pass.* J'aurais fomenté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse fomenté, etc. — *Impératif prés.* Fomente, fomentons, fomentez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez fomenté. — *Subj. prés.* Que je fomente, que tu fomentes, qu'il fomente, que nous fomentions, que vous fomentiez, qu'ils fomentent. — *Imparf.* Que je fomentasse, que tu fomentasses, qu'il fomentât, que nous fomentassions, que vous fomentassiez, qu'ils fomentassent. — *Pass.* Que j'aie fomenté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse fomenté, etc. — *Infinitif présent.* Fomenter. — *Passé.* Avoir fomenté. — *Participe présent.* Fomentant (inv.). — *Pass.* Fomenté, fomentée, fomentés, fomentées. — *Pass. comp.* Ayant fomenté. — Se conjugue pronominalement : *se fomenter. La guerre* se fomentait *et il demeurait tranquille.* Passif : *être fomenté.* Le participe régit *par. A Rome les séditions étaient* fomentées par *les tribuns du peuple.*

FONCER, v. n. et a., 1re conj. (*Foncé*), mettre un fond. *Foncer un tonneau, une cuve.* — Il est neutre quand il signifie fournir des fonds, payer, débourser. *Foncer à l'appointement* (Vieux). — Il signifie aussi fondre sur, se jeter sur. *Il fonça sur l'ennemi.* — *Indicatif présent.* Je fonce, tu fonces, il fonce, nous fonçons, vous foncez, ils foncent. — *Imparfait.* Je fonçais, tu fonçais, il fonçait, nous foncions, vous fonciez, ils fonçaient. — *Pass. défini.* Je fonçai, tu fonças, il fonça, nous fonçâmes, vous fonçâtes, ils foncèrent. — *Pass. indéfini.* J'ai foncé, etc. — *Passé ant.* J'eus foncé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais foncé, etc. — *Futur.* Je foncerai, tu fonceras, il foncera, nous foncerons, vous foncerez, ils fonceront. — *Futur ant.* J'aurai foncé, etc. — *Cond. prés.* Je foncerais, tu foncerais, il foncerait, nous foncerions, vous fonceriez, ils fonceraient. — *Pass.* J'aurais foncé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse foncé, etc. — *Impér. prés.* Fonce, fonçons, foncez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez foncé. — *Subj. prés.* Que je fonce, que tu fonces, qu'il fonce, que nous foncions, que vous fonciez, qu'ils foncent. — *Imp.* Que je fonçasse, que tu fonçasses, qu'il fonçât, que nous fonçassions, que vous fonçassiez, qu'ils fonçassent. — *Pass.* Que j'aie foncé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse foncé, etc. — *Infinitif présent* Foncer. — *Pass.* Avoir foncé. — *Part. prés.* Fonçant (invar.). — *Pass.* Foncé, foncée, foncés, foncées. — *Pass. comp.* Ayant foncé. — Passif : *Etre foncé.* — Il signifie, être habile dans une science, dans une matière. *Vous ne l'embarrasseriez pas facilement sur ces matières, car il y* est *bien* foncé (Acad.). — Dans ce sens, le participe régit *sur*, et dans le sens de mettre un fond à une cuve, il régit *par.*

FONDER, v. a. 1re conj. (*Fondé*), jeter les fondements. — Fonder *un édifice.* — *Ind. prés.* Je fonde, tu fondes, il fonde, nous fondons, vous fondez, ils fondent. — *Imp.* Je fondais, tu fondais, il fondait, nous fondions, vons fondiez, il fondaient. — *Passé déf.* Je fondai, tu fondas, il fonda, nous fondâmes, vous fondâtes, ils fondèrent. — *Passé ind.* J'ai fondé, etc. — *Passé antér.* J'eus fondé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais fondé, etc. — *Futur.* Je fonderai, tu fonderas, il fondera, nous fonderons, vous fonderez, ils fonderont. — *Fut. ant.* J'aurai fondé, etc. — *Cond. prés.* Je fonderais, tu fonderais, il fonderait, nous fonderions, vous fonderiez, ils fonderaient. — *Passé.* J'aurais fondé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse fondé, etc. — *Impér. prés.* Fonde, fondons, fondez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez fondé. — *Subj. prés.* Que je fonde, que tu fondes, qu'il fonde, que nous fondions, que vous fondiez, qu'ils fondent. — *Imparf.* Que je fondasse, que tu fondasses, qu'il fondât, que nous fondassions, que vous fondassiez, qu'ils fondassent. — *Passé.* Que j'aie fondé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse fondé, etc. — *Inf. prés.* Fonder. — *Passé.* Avoir fondé. — *Part. prés.* Fondant (inv.). — *Passé.* Fondé, fondée, fondés, fondées. — *Passé comp.* Ayant fondé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se fonder.* — Passif : *être fondé.* — Le part. régit *par.*

FONDRE, v. a. et n. 4me conj. (*Fondre*), mettre en fusion par le feu. *Fondre du plomb. Le soleil* fond *les frimas.* — *Ind. prés.* Je fonds, tu fonds, il fond, nous fondons, vous fondez, ils fondent. — *Imparf.* Je fondais, tu fondais, il fondait, nous fondions, vous fondiez, ils fondaient. — *Pass. déf.* Je fondis, tu fondis, il fondit, nous fondîmes, vous fondîtes, ils fondirent. — *Passé ind.* J'ai fondu, etc. — *Passé antér.* J'eus fondu, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais fondu, etc. — *Futur.* Je fondrai, tu fondras, il fondra, nous fon-

drons, vous fondrez, ils fondront. — *Futur ant.* J'aurai fondu, etc. — *Cond. prés.* Je fondrais, tu fondrais, il fondrait, nous fondrions, vous fondriez, ils fondraient. — *Passé.* J'aurais fondu, etc. — *On dit aussi :* J'eusse fondu, etc. — *Impér. prés.* Fonds, fondons, fondez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez fondu. — *Subj. prés.* Que je fonde, que tu fondes, qu'il fonde, que nous fondions, que vous fondiez, qu'ils fondent. — *Imparfait.* Que je fondisse, que tu fonfondisses, qu'il fondît, que nous fondissions, que vous fondissiez, qu'ils fondissent. — *Passé.* Que j'aie fondu, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse fondu, etc. — *Infin. prés.* Fondre. — *Passé.* Avoir fondu. — *Part. prés.* Fondant, fondante. *Poire fondante.* — *Passé.* Fondu, fondue, fondus, fondues. — *Passé comp.* Ayant fondu. — S'emploie avec le pron. pers. : *se fondre.* — Passif : *être fondu.* — Le part. régit *par.*

FORCER, v. a. 1[re] conjug. (*Forcé*), contraindre, violenter. *La terre* force *les saisons, et devient fertile en tout temps* (Fléchier). — Prendre par force. *Forcer les ennemis, forcer des retranchements.* — Vaincre, triompher. Forcez *en ma faveur une haine trop juste* (Corneille). — Arracher, venir à bout d'obtenir. Forcer *les respects et ravir l'admiration* (Bossuet). — *Forcer un lièvre, un cerf, un daim, un chevreuil,* les prendre avec des chiens de chasse, après les avoir courus et réduits aux abois. — Rompre avec violence. *Forcer les prisons, forcer un coffre, forcer une porte.* — *Forcer une clef, une serrure,* fausser quelque chose à une clef, aux ressorts d'une serrure. — *Forcer un cheval,* le trop pousser, le faire trop courir. — *Forcer de voiles,* faire force de voiles. — *Forcer la main à quelqu'un,* lui faire faire quelque chose contre sa volonté. — Suivi d'un infinitif prend la préposition *à* ou *de.* — Forcer à. *Il* force *toute l'Allemagne* à *demander la paix* (Fléchier). — Forcer de. *Les affaires chancelantes* forcèrent *la cour* de *rappeler Condé en Flandre* (Voltaire). *Nos crimes vous* forcent de *détourner de nous votre face* (Massillon). — Il faut mettre une cédille sous le *c* dans les temps où cette lettre est suivie de *a* ou *o.* — *Indic. prés.* Je force, tu forces, il force, nous forçons, vous forcez, ils forcent. — *Imp.* Je forçais, tu forçais, il forçait, nous forcions, vous forciez, ils forçaient. — *Passé déf.* Je forçai, tu forças, il força, nous forçâmes, vous forçâtes, ils forcèrent. — *Passé ind.* J'ai forcé, etc. — *Pass. ant.* J'eus forcé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais forcé, etc. — *Futur.* Je forcerai, tu forceras, il forcera, nous forcerons, vous forcerez, ils forceront. — *Futur ant.* J'aurai forcé, etc. — *Cond. pr.* Je forcerais, tu forcerais, il forcerait, nous forcerions, vous forceriez, ils forceraient. — *Pass.* J'aurais forcé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse forcé, etc. — *Impératif présent.* Force, forçons, forcez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez forcé. — *Subj. prés.* Que je force, que tu forces, qu'il force, que nous forcions, que vous forciez, qu'ils forcent. — *Imparf.* Que je forçasse, que tu forçasses, qu'il forçât, que nous forçassions, que vous forçassiez, qu'ils forçassent. — *Passé.* Que j'aie forcé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse forcé, etc. — *Inf. pr.* Forcer. — *Passé.* Avoir forcé. — *Part. prés.* Forçant (invar.). — *Passé.* Forcé, forcé, forcés, forcées. — *Pass. comp.* Ayant forcé. — Se conjugue pronominalement et signifie, faire quelque chose avec trop de force et de véhémence. *Ne vous forcez pas. Se forcer,* se faire violence à soi-même. *A peine quelquefois je* me force *à la lire* (Boileau). — Passif : *Etre forcé.* — Le participe régit *par, à* ou *de. On est* forcé par *la raison* de *reconnaître un seul être suprême* (Massillon).

FORCLORE, v. a. 4[me] conj. (*Forklore*), term. de pratique. Exclure de faire quelque acte, quelque production en justice, parce que le temps préfix en est passé. — Ne s'emploie qu'à l'infinitif, *forclore,* et au participe passé, *forclos, forclose, forclos, forcloses. Il s'est laissé forclore. Il a été forclos.*

FORER, v. a. 1[re] conj. (*Foré*), percer avec un foret, un tube de fer. *Forer une clef, un canon, un puits artésien.* — *Ind. prés.* Je fore, tu fores, il fore, nous forons, vous forez, ils forent. — *Imp.* Je forais, tu forais, il forait, nous forions, vous foriez, ils foraient. — *Passé déf.* Je forai, tu foras, il fora, nous forâmes, vous forâtes, ils forèrent. — *Pass. ind.* J'ai foré, etc. — *Passé ant.* J'eus foré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais foré, etc. — *Futur.* Je forerai, tu foreras, il forera, nous forerons, vous forerez, ils foreront. — *Futur antérieur.* J'aurai foré, etc. — *Cond. prés.* Je forerais, tu forerais, il forerait, nous forerions, vous foreriez, ils foreraient. — *Pass.* J'aurais foré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse foré, etc. — *Impér. prés.*

Fore, forons, forez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez foré. — *Subj. prés.* Que je fore, que tu fores, qu'il fore, que nous forions, que vous foriez, qu'ils forent. —*Imparf.* Que je forasse, que tu forasses, qu'il forât, que nous forassions, que vous forassiez, qu'ils forassent. — *Pass.* Que j'aie foré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse foré, etc. — *Infin. prés.* Forer.— *Pass.* Avoir foré. — *Part. prés.* Forant (inv.). — *Pass.* Foré, forée, forés, forées. — *Pass. comp.* Ayant foré. — Se conjugue avec le pron. pers. : *Se forer.* — Passif : *être foré.* — Le part. régit *par.*

FORFAIRE, v. n. irr. 4[e] conj. (*Forfère*), faire quelque chose contre la règle, contre la loi, contre le devoir. Il ne se dit guère qu'en parlant de la prévarication d'un magistrat, d'un fonctionnaire public. *Si un juge vient à forfaire, il est destitué.* — Se laisser corrompre. *Cette fille, cette femme a* forfait *à son honneur.* — Ce verbe n'est usité qu'à l'infinitif et au participe passé qui est invariable, ne prenant jamais que l'auxiliaire *avoir.*

FORGER, v. a., et n. 1[re] conj. (*Forjé*). donner une forme au fer et à tout autre métal par le moyen du fer et du marteau. *Forger un fer de cheval, forger des couverts d'argent.* — Au fig., il signifie inventer, supposer, *forger une histoire, forger un mensonge. Faute d'idées, de découvertes nouvelles, on* forge *des mots nouveaux* (Boiste). — Il est neutre quand il se dit du cheval qui heurte ses fers. *Ce cheval forge.* Il faut mettre un *e* muet après le *g* dans les temps où celui-ci est suivi des lettres *a, o.*— *Indic. prés.* Je forge, tu forges, il forge, nous forgeons, vous forgez, ils forgent. — *Imparf.* Je forgeais, tu forgeais, il forgeait, nous forgions, vous forgiez, ils forgeaient. — *Passé déf.* Je forgeai, tu forgeas, il forgea, nous forgeâmes, vous forgeâtes, ils forgèrent. — *Pass. indéf.* J'ai forgé, etc. — *Passé ant.* J'eus forgé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais forgé, etc. — *Futur.* Je forgerai, tu forgeras, il forgera, nous forgerons, vous forgerez, ils forgeront. — *Passé.* J'aurai forgé, etc. — *Cond. prés.* Je forgerais, tu forgerais, il forgerait, nous forgerions, vous forgeriez, ils forgeraient. — *Passé.* J'aurais forgé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse forgé, etc. — *Imp. prés.* Forge, forgeons, forgez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez forgé. — *Subj. prés.* Que je forge, que tu forges, qu'il forge, que nous forgions, que vous forgiez, qu'ils forgent. — *Imparf.* Que je forgeasse, que tu forgeasses, qu'il forgeât, que nous forgeassions, que vous forgeassiez, qu'ils forgeassent. — *Passé.* Que j'aie forgé, etc. — *Plus-que- parf.* Que j'eusse forgé, etc. — *Inf. prés.* Forger. — *Passé.* Avoir forgé. — *Part. prés.* Forgeant (inv.). — *Passé.* Forgé, forgée, forgés, forgées. — *Passé comp.* Ayant forgé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se forger.* Il signifie au figuré, s'imaginer, se former des idées.

> Le loup déjà *se forge* une félicité
> Qui le fait pleurer de tendresse.
> La Fontaine.

— Passif : *Etre forgé.* Le participe régit *par.*

FORHUIR, v. n., 2[e] conj. (*For-uir*), appeler les chiens au son du cor. *Le chasseur forhuit* (T. de chasse). — *Ind. prés.* Je forhuis, tu forhuis, il forhuit, nous forhuissons, vous forhuissez, ils forhuissent. —*Imparfait.* Je forhuissais, tu forhuissais, il forhuissait, nous forhuissions, vous forhuissiez, ils forhuissaient. — *Passé déf.* Je forhuis, tu forhuis, il forhuit, nous forhuîmes, vous forhuîtes, ils forhuirent. — *Pass. ind.* J'ai forhui, etc. — *Pass. ant.* J'eus forhui, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais forhui, etc. — *Futur.* Je forhuirai, tu forhuiras, il forhuira, nous forhuirons, vous forhuirez, ils forhuiront.— *Futur antér.* J'aurai forhui, etc.—*Cond. prés.* Je forhuirais, tu forhuirais, il forhuirait, nous forhuirions, vous forhuiriez, ils forhuiraient. — *Pass.* J'aurais forhui, etc. — *On dit aussi :* J'eusse forhui, etc. — *Impératif présent.* Forhuis, forhuissons, forhuissez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez forhui. — *Subj. prés.* Que je forhuisse, que tu forhuisses, qu'il forhuisse, que nous forhuissions, que vous forhuissiez, qu'ils forhuissent. — *Imp.* Que je forhuisse, que tu forhuisses, qu'il forhuît, que nous forhuissions, que vous forhuissiez, qu'ils forhuissent. — *Passé.* Que j'aie forhui, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse forhui, etc. — *Inf. prés.* Forhuir. — *Pass.* Avoir forhui. — *Part. prés.* Forhuissant (inv.). — *Pass.* Forhui (inv.). — *Pass. comp.* Ayant forhui.

FORJETER, v. n., 1[re] conjug. (*Forjeté*), s'avancer hors de la ligne. *Ce bâtiment forjette* (Terme d'archit.). — Ce verbe double la consonne *t* devant la voyelle *e*, comme dans *je cachette.* Ne s'emploie qu'à la troisième personne.— *Ind. prés.* Il

forjette, ils forjettent. —*Imp.* Il forjetait, ils forjetaient. — *Passé déf.* Il forjeta, ils forjetèrent. — *Passé ind.* Il a forjeté, ils ont forjeté. — *Passé ant.* Il eut forjeté, il eurent forjeté. — *Plus-que-parf.* Il avait forjeté, ils avaient forjeté. — *Futur.* Il forjettera, ils forjetteront. — *Passé.* Il aura forjeté, ils auront forjeté —*Cond. pr.* Il forjetterait, ils forjetteraient. — *Passé.* Il aura forjeté, ils auront forjeté, —*On dit aussi :* Il eût forjeté, ils eussent forjeté.— *Point d'imp.*—*Subj. pr.* Qu'il forjette, qu'ils forjettent.— *Imp.* Qu'il forjetât, qu'ils forjetassent.—*Passé.* Qu'il ait forjeté, qu'ils aient forjeté. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût forjeté, qu'ils eussent forjeté. — *Infin. prés.* Forjeter.— *Pass.* Avoir forjeté. — *Part. prés.* Forjetant (invar.). — *Passé.* Forjeté (inv.). — *Passé. composé.* Ayant forjeté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se forjeter. Un mur se forjette, lorsqu'il se jette au dehors.* — Passif : *être forjeté.*

FORLANCER, v. a., 1[re] conjug. (*Forlancé*), terme de chasse. Faire sortir une bête de son gite. *Forlancer le cerf, le sanglier.* — *Ind. prés.* Je forlance, tu forlances, il forlance, nous forlançons, vous forlançez, ils forlancent. — *Imparf.* Je forlançais, tu forlançais, il forlançait, nous forlançions, vous forlançiez, ils forlançaient. — *Passé déf.* Je forlançai, tu forlanças, il forlança, nous forlançâmes, vous forlançâtes, ils forlancèrent. — *Passé indéf.* J'ai forlancé, etc.— *Pass. ant.* J'eus forlancé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais forlancé, etc. — *Futur.* Je forlancerai, tu forlanceras, il forlancera, nous forlancerons, vous forlancerez, ils forlanceront.— *Futur ant.* J'aurai forlancé, etc. — *Cond. prés.* Je forlancerais, tu forlancerais, il forlancerait, nous forlancerions, vous forlanceriez, ils forlanceraient.— *Pass.* J'aurais forlancé, etc.— *On dit aussi* : J'eusse forlancé, etc.—*Impér. prés.* Forlance, forlançons, forlancez. — *Subj. prés.* Que je forlance, que tu forlances, qu'il forlance, que nous forlancions, que vous forlanciez, qu'ils forlancent. — *Imparf.* Que je forlançasse, que tu forlançasses, qu'il forlançât, que nous forlançassions, que vous forlançassiez, qu'ils forlançassent. — *Passé.* Que j'aie forlancé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse forlancé, etc.— *Infinitif prés.* Forlancer. — *Passé.* Avoir forlancé. — *Part. prés.* Forlançant (invar.). — *Passé.* Forlancé, forlancée, forlancés, forlancées. —*Passé comp.* Ayant forlancé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *Se forlancer.* — Passif : *Etre forlancé.* Le participe régit *par. Ce cerf a été* forlancé par *la meute.*

FORLIGNER, v. n., 1[re] conjug. (*Forlignié*), sortir de la ligne, dégénérer de la vertu de ses ancêtres, forfaire à l'honneur (vieux). *Cette fille a forligné. Il n'a pas suivi les traces de ses pères, il a* forligné (Académie).— *Indic. prés.* Je forligne, tu forlignes, il forligne, nous forlignons, vous forlignez, ils forlignent. — *Imp.* Je forlignais, tu forlignais, il forlignait, nous forlignions, vous forligniez, ils forlignaient. — *Passé déf.* Je forlignai, tu forlignas, il forligna, nous forlignâmes, vous forlignâtes, ils forlignèrent. — *Passé ind.* J'ai forligné, etc. — *Passé ant.* J'eus forligné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais forligné, etc. — *Futur.* Je forlignerai, tu forligneras, il forlignera, nous forlignerons, vous forlignerez, ils forligneront.— *Futur ant.* J'aurai forligné, etc. — *Condit. prés.* Je forlignerais, tu forlignerais, il forlignerait, nous forlignerions, vous forligneriez, ils forligneraient. — *Passé.* J'aurais forligné, etc.—*On dit aussi :* J'eusse forligné, etc. — *Impér. prés.* Forligne, forlignons, forlignez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez forlancé. — *Subj. prés.* Que je forligne, que tu forlignes, qu'il forligne, que nous forlignions, que vous forligniez, qu'ils forlignent.— *Imparfait.* Que je forlignasse, que tu forlignasses, qu'il forlignât, que nous forlignassions, que vous forlignassiez, qu'ils forlignassent. — *Passé.* Que j'aie forligné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse forligné, etc.— *Infinitif prés.* Forligner. — *Passé.* Avoir forligné. — *Part. prés.* Forlignant (invar.). — *Passé.* Forligné (invariable).—*Passé comp.* Ayant forligné.

FORLONGER, v. n. 1[re] conj. (*Forlonjé*), terme de chasse. Fuir au loin, prendre l'avance sur les chiens, en parlant de la bête. *Ce cerf forlonge.* Dans ce verbe le *g* conserve l'*e* muet devant *a, o.* — Ne se conjugue qu'aux troisièmes personnes. — *Ind. prés.* Il forlonge, ils forlongent. — *Imparf.* Il forlongeait, ils forlongeaient.— *Passé défini.* Il forlongea, ils forlongèrent.— *Passé ind.* Il a forlongé, ils ont forlongé.— *Passé ant.* Il eut forlongé, ils eurent forlongé. —*Plus-que-parf.* Il avait forlongé, ils avaient forlongé. — *Futur.* Il forlongera, ils forlongeront. — *Futnr ant.*

Il aura forlongé, ils auront forlongé. — *Condit. prés.* Il forlongerait, ils forlongeraient. — *Passé.* Il aurait forlongé, ils auraient forlongé, etc. — *On dit aussi :* Il eût forlongé, ils eussent forlongé.—*Point d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il forlonge, qu'ils forlongent.—*Imp.* Qu'il forlongeât, qu'ils forlongeassent. — *Passé.* Qu'il aie forlongé, qu'ils aient forlongé, etc.—*Plus-que-parf.* Qu'il eût forlongé, qu'ils eussent forlongé. — *Infinitif prés.* Forlonger. — *Passé.* Avoir forlongé. — *Part. prés* Forlongeant (inv.). — *Passé.* Forlongé (invar.). — *Passé composé.* Ayant forlongé.

FORMALISER (Se), v. pron., 1[re] conj. (*Ce formalisé*), S'offenser, trouver mauvais. *Il se formalise de tout.* — *Indic. prés.* Je me formalise, tu te formalises, il se formalise, nous nous formalisons, vous vous formalisez, ils se formalisent.— *Imp.* Je me formalisais, tu te formalisais, il se formalisait, nous nous formalisions, vous vous formalisiez, ils se formalisaient.- *Pass. déf.* Je me formalisai, tu te formalisas, il se formalisa, nous nous formalisâmes, vous vous formalisâtes, ils se formalisèrent. — *Passé ind.* Je me suis, tu t'es, il s'est formalisé, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont formalisés.—*Pass. ant.* Je me fus, tu te fus, il se fut formalisé, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent formalisés. — *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était formalisé, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient formalisés—*Futur.* Je me formaliserai, tu te formaliseras, il se formalisera, nous nous formaliserons, vous vous formaliserez, ils se formaliseront. — *Futur ant.* Je me serai, tu te seras, il se sera formalisé, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront formalisés. — *Cond. prés.* Je me formaliserais, tu te formaliserais, il se formaliserait, nous nous formaliserions, vous vous formaliseriez, ils se formaliseraient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait formalisé, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient formalisés, — *On dit aussi :* Je me fusse, tu te fusses, il se fût formalisé, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent formalisés. — *Impér. prés.* Formalise-toi, formalisons-nous, formalisez-vous. — *Passé.* Sois-toi formalisé, soyons-nous, soyez-vous formalisés.—*Subj. pr.* Que je me formalise, que tu te formalises, qu'il se formalise que nous nous formalisions, que vous vous formalisiez, qu'ils se formalisent. — *Imparf.* Que je me formalisasse, que tu formalisasses, qu'il se formalisât, que nous nous formalisassions, que vous vous formalisassiez, qu'ils se formalisassent. — *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit formalisé, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient formalisés.— *Plus-que-parf.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût formalisé, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent formalisés.— *Inf. prés.* Se formaliser. — *Pass.* S'être formalisé. — *Part. prés.* Se formalisant (inv.). — *Pass.* Formalisé, formalisée, formalisés, formalisées. — *Passé composé.* S'étant formalisé.

FORMER, v. a., 1[re] conj. (*Formé*), donner l'être ou la forme. *Lorsque Dieu* forma *le cœur et les entrailles de l'homme, il y mit premièrement la bonté* (Bossuet). — Produire *: Le premier air que nous respirons nous sert à tous indifféremment* à former *des cris* (Bossuet). *Les exhalaisons* forment *le tonnerre* (Acad.). — Fabriquer, figurer, façonner *: Le potier* forme *les vases et donne telle figure qu'il veut* (Acad.). — Produire dans son esprit, concevoir dans son esprit *: Il formait dans son esprit les grands desseins d'abattre les ennemis de la France.* — Faire *: Former des vœux.* — Instruire, façonner par l'instruction *: La lecture des bons livres* forme *extrêmement les mœurs* (Acad.). — Proposer, mettre en avant ce qu'on a médité ou conçu : *Former une question. Former une difficulté. Former une plainte, une opposition.* — Composer une chose de plusieurs autres. *Former un bataillon, un escadron, un corps d'armée, une société, une république.* — Être l'auteur, créer. *Le Français, né malin,* forma *le vaudeville* (Boileau).— Constituer : *Les remords cruels* forment *comme l'état durable et le fond de toute leur vie criminelle* (Massillon). — Former, en parlant des caractères peints par un poëte :

> Souvent un écrivain qui s'aime,
> *Forme* tous ses héros semblables à lui-même.
> Boileau.

— Offrir l'image de *: Le village au-dessus* forme *un amphithéâtre* (Boileau).— Faire consister *: De la liberté il* forme *tout son plaisir* (Boileau). — *Ind. prés.* Je forme, tu formes, il forme, nous formons, vous formez, ils forment. —

Imparf. Je formais, tu formais, il formait, nous formions, vous formiez, ils formaient. — *Passé. déf.* Je formai, tu formas, il forma, nous formâmes, vous formâtes, ils formèrent. — *Passé indéf.* J'ai formé, etc. — *Passé antér.* J'eus formé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais formé, etc.— *Futur.* Je formerai, tu formeras, il formera, nous formerons, vous formerez, ils formeront. — *Futur ant.* J'aurai formé, etc. — *Cond. prés.* Je formerais, tu formerais, il formerait, nous formerions, vous formeriez, ils formeraient. — *Passé.* J'aurais formé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse formé, etc. — *Impér. prés.* Forme, formons, formez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez formé. — *Subj. prés.* Que je forme, que tu formes, qu'il forme, que nous formions, que vous formiez, qu'ils forment.— *Imparf.* Que je formasse, que tu formasses, qu'il formât, que nous formassions, que vous formassiez, qu'ils formassent. — *Passé.* Que j'aie formé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse formé, etc. — *Inf. prés.* Former. — *Passé.* Avoir formé. —*Part. prés.* Formant (inv.). — *Passé.* Formé, formée, formés, formées— *Passé composé.* Ayant formé. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se former. Le poulet* se forme *dans l'œuf* (Acad.). *La religion sait encore* se former *des justes* (Massillon). — Passif : *être formé.* Le part. régit *de* avec un nom de chose, et *par* avec un nom de personne. *L'homme est formé de limon. Tout est formé par le créateur.*

FORMUER, v. a., 1re conj. (*Formu-é*), t. de vénerie. Faire passer la mue, le changement de plumes, à un oiseau. — *Formuer un faisan.* — *Indic. prés.* Je formue, tu formues, il formue, nous formuons, vous formuez, ils formuent. — *Imparf.* Je formuais, tu formuais, il formuait, nous formuions, vous formuiez, ils formuaient. — *Passé déf.* Je formuai, tu formuas, il formua, nous formuâmes, vous formuâtes, ils formuèrent. — *Passé indéf.* J'ai formué, etc. — *Passé antér.* J'eus formué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais formué, etc. — *Futur.* Je formuerai, tu formueras, il formuera, nous formuerons, vous formuerez, ils formueront. — *Futur ant.* J'aurai formué, etc. — *Cond. prés.* Je formuerais, tu formuerais, il formuerait, nous formuerions, vous formueriez, ils formueraient. — *Passé.* J'aurais formué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse formué, etc. — *Impér. prés.* Formue, formuons, formuez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez formué. — *Subj. prés.* Que je formue, que tu formues, qu'il formue, que nous formuions, que vous formuiez, qu'ils formuent. — *Imparf:* Que je formuasse, que tu formuasses, qu'il formuât, que nous formuassions, que vous formuassiez, qu'ils formuassent. — *Passé.* Que j'aie formué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse formué, etc. — *Infin. prés.* Formuer. —*Passé.* Avoir formué.—*Part. prés.* Formuant (inv.). — *Passé.* Formué, formuée, formués, formuées. — *Passé comp.* Ayant formué.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se formuer. Cet oiseau se formue.* — Passif : *être formué.* Le partic. régit *par.*

FORMULER, v. a., 1re conj. (*Formule*), en jurisprudence, rédiger dans la forme accoutumée. Formuler *un acte, un jugement* (Acad.). — En termes de médecine : *Formuler une ordonnance*, la rédiger selon les règles et avec les termes de l'art. —Neutral. *Ce médecin ne sait pas* formuler (Acad.). — En algèbre, donner la formule qui exprime le résultat général d'un calcul. — *Ind. prés.* Je formule, tu formules, il formule, nous formulons, vous formulez, ils formulent. — *Imp.* Je formulais, tu formulais, il formulait, nous formulions, vous formuliez, ils formulaient.— *Passé défin.* Je formulai, tu formulas, il formula, nous formulâmes, vous formulâtes, ils formulèrent. — *Passé ind.* J'ai formulé, etc.— *Passé ant.* J'eus formulé, , etc. — *Futur.* Je formulerai, tu formuleras, il formulera, nous formulerons, vous formulerez, ils formuleront. —*Futur ant.* J'aurai formulé, etc.—*Cond. prés.* Je formulerais, tu formulerais, il formulerait, nous formulerions, vous formuleriez, ils formuleraient. — *Passé.* J'aurais formulé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse formulé, etc. — *Impér. prés.* Formule, formulons, formulez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez formulé. — *Subj. prés.* Que je formule, que tu formules, qu'il formule, que nous formulions, que vous formuliez, qu'ils formulent.— *Imparfait.* Que je formulasse, que tu formulasses, qu'il formulât, que nous formulassions, que vous formulassiez, qu'ils formulassent.— *Passé.* Que j'aie formulé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse formulé, etc. —*Infinitif prés.* Formuler. — *Passé.* Avoir formulé. —

Part. prés. Formulant (invariable). — *Passé.* Formulé, formulée, formulés, formulées. — Se conjugue pronominalement : *se formuler.* — Passif : *Etre formulé* (Omission de l'Acad.). Le participe régit *par.*— Ce mot est technique dans toutes ses acceptions ; c'est une néologie, que de dire avec Boiste : Formuler *sa pensée.*

FORNIQUER, v. n., 1re conj. (*Forniké*), commettre le péché de fornication, ou commerce illégitime entre personnes non mariées (Peu usité). *Cet homme, cette fille a forniqué.* — *Ind. prés.* Je fornique, tu forniques, il fornique, nous forniquons, vous forniquez, ils forniquent. — *Imparf.* Je forniquais, tu forniquais, il forniquait, nous forniquions, vous forniquiez, ils forniquaient. — *Passé déf.* Je forniquai, tu forniqnas, il forniqua, nous forniquâmes, vous forniquâtes, ils forniquèrent. — *Pass. ind.* J'ai forniqué, etc. — *Pass. ant.* J'eus forniqué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais forniqué, etc. — *Futur.* Je forniquerai, tu forniqueras, il forniquera, nous forniquerons, vous forniquerez, ils forniqueront. — *Futur ant.* J'aurai forniqué, etc. — *Cond. prés.* Je forniquerais, tu forniquerais, il forniquerait, nous forniquerions, vous forniqueriez, ils forniqueraient. — *Passé.* J'aurais forniqué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse forniqué, etc. —*Imp. prés.* Fornique, forniquons, forniquez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez forniqué. — *Subj. prés.* Que je fornique, que tu forniques, qu'il fornique, que nous forniquions, que vous forniquiez, qu'ils forniquent. — *Imparfait.* Que je forniquasse, que tu forniquasses, qu'il forniquât, que nous forniquassions, que vous forniquassiez, qu'ils forniquassent. — *Passé.* Que j'aie forniqué, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse forniqué, etc. — *Inf. prés.* Forniquer.—*Pass.* Avoir forniqué. — *Part. prés.* Forniquant (inv.). — *Passé.* Forniqué (invariable). — *Passé. comp.* Ayant forniqué.

FORNOUER, v. a., 1re conj. (*Fornoué*), terme de tisserand, faire un nœud. —*Ind. présent.* Je fornoue, tu fornoues, il fornoue, nous fornouons, vous fornouez, ils fornouent. — *Imparf.* Je fornouais, tu fornouais, il fornouait, nous fornouions, vous fornouiez, ils fornouaient. — *Passé déf.* Je fornouai, tu fornouas, il fornoua, nous fornouâmes, vous fornouâtes, ils fornouèrent. — *Pass. ind.* J'ai fornoué, etc. — *Pass. ant.* J'eus fornoué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais fornoué, etc. — *Futur.* Je fornouerai, tu fornoueras, il fornouera, nous fornouerons, vous fornouerez, ils fornoueront. — *Futur antér.* J'aurai fornoué, etc. — *Condition. prés.* Je fornouerais, tu fornouerais, il fornouerait, nous fornouerions, vous fornoueriez, ils fornoueraient. — *Passé.* J'aurais fornoué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse fornoué, etc. — *Impér. prés.* Fornoue, fornouons, fornouez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez fornoué. — *Subj prés.* Que je fornoue, que tu fornoues, qu'il fornoue, que nous fornouions, que vous fornouiez, qu'ils fornouent.— *Imparf.* Que je fornouasse, que tu fornouasses, qu'il fornouât, que nous fornouassions, que vous fornouassiez, qu'ils fornouassent. — *Pass.* Que j'aie fornoué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse fornoué, etc. — *Infin. prés.* Fornouer. — *Pass.* Avoir fornoué. — *Part. prés.* Fornouant (inv.). *Passé.* Fornoué, fornouée, fornoués, fornouées. —*Pass. comp.* Ayant fornoué.— Se conjugue avec le pronom personnel : *Se fornouer.*—Passif : *être fornoué.*

FORPAITRE, v. n. imp. 4e conj. (*Forpêtre*), aller paître au loin. Ne se conjugue qu'à la troisième personne. — *Indicatif présent.* Il forpaît, ils forpaissent. — — *Imparfait.* Il forpaissait, ils forpaissaient. — *Passé défini.* Il forput, ils forpurent. — *Passé indéf.* Il a forpu, ils ont forpu. — *Passé ant.* Il eut forpu, ils eurent forpu. — *Plus-que-parf.* Il avait forpu, ils avaient forpu. — *Futur.* Il forpaîtra, ils forpaîtront.—*Futur ant.* Il aura forpu, ils auront forpu. — *Conditionnel prés.* Il forpaîtrait, ils forpaîtraient. — — *Passé.* Il aurait forpu, ils auraient forpu. — *On dit aussi :* Il eût forpu, ils eussent forpu. — *Pas d'impér.* — *Subjonctif prés.* Qu'il forpaisse, qu'ils forpaissent. — *Imparf.* Qu'il forpût, qu'ils forpussent. —*Pass.* Qu'il ait forpu, qu'ils aient forpu. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût forpu, qu'ils eussent forpu. — *Infinitif prés.* Forpaître. — *Passé.* Avoir forpu.— *Part. prés.* Forpaissant (inv.). — *Passé.* Forpu. — *Pass. comp.* Ayant forpu.

FORTIFIER, v. a. et n. 1re conj. (*Fortifié*), rendre fort. *Fortifier un camp, fortifier une place, fortifier une ville, un château.* — Donner plus de force. — *Ind.*

prés. Je fortifie, tu fortifies, il fortifie, nous fortifions, vous fortifiez, ils fortifient. — *Imparfait.* Je fortifiais, tu fortifiais, il fortifiait, nous fortifiions, vous fortifiiez, ils fortifiaient. — *Passé déf.* Je fortifiai, tu fortifias, il fortifia, nous fortifiâmes, vous fortifiâtes, ils fortifièrent. — *Passé ind.* J'ai fortifié, etc. — *Passé ant.* J'eus fortifié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais fortifié, etc. — *Futur.* Je fortifierai, tu fortifieras, il fortifiera, nous fortifierons, vous fortifierez, ils fortifieront. — *Futur ant.* J'aurai fortifié, etc. — *Cond. prés.* Je fortifierais, tu fortifierais, il fortifierait, nous fortifierions, vous fortifieriez, ils fortifieraient. — *Passé.* J'aurais fortifié, etc. — *On dit aussi* : j'eusse fortifié, etc.— *Impér. prés.* Fortifie, fortifions, fortifiez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez fortifié. — *Subj. prés.* Que je fortifie, que tu fortifies, qu'il fortifie, que nous fortifiions, que vous fortifiiez, qu'ils fortifient. — *Imparf.* Que je fortifiasse, que tu fortifiasses, qu'il fortifiât, que nous fortifiassions, que vous fortifiassiez, qu'ils fortifiassent. — *Passé.* Que j'aie fortifié, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse fortifié, etc. —*Infinitif prés.* Fortifier. — *Passé.* Avoir fortifié. — *Part. prés.* Fortifiant, fortifiante. *Liqueur fortifiante.* — *Pass.* Fortifié, fortifiée, fortifiés, fortifiées. — *Passé. composé.* Ayant fortifié. — Pronominalement. *Se fortifier.* — Passif : *être fortifié.* Le participe régit *par. L'estomac est fortifié par de bons aliments.*

FORTITRER, v. n., imp. 1re conj. (*Fortitré*). — Term. de chasse. Il se dit du cerf qui évite les relais ou les chiens amenés pour le courir. *Le cerf a fortitré deux fois.*— *Ind. prés.* Il fortitre, ils fortitrent. — *Imparf.* Il fortitrait, ils fortitraient. — *Pass. déf.* Il fortitra, ils fortitrèrent. — *Pass. ind.* Il a fortitré, ils ont fortitré. — *Pass. ant.* Il eut fortitré, ils eurent fortitré. — *Plus-que-parf.* Il avait fortitré, ils avaient fortitré. — *Futur.* Il fortitrera, ils fortitreront. — *Passé.* Il aura fortitré, ils auront fortitré. — *Cond. pres.* Il fortitrerait, ils fortitreraient. — *Passé.* Il aurait fortitré, ils auraient fortitré. — — *On dit aussi* : Il eût fortitré, ils eussent fortitré. — *Point d'impér.* — *Subj. prés.* Qu'il fortitre, qu'ils fortitrent. — *Imp.* Qu'il fortitrât, qu'ils fortitrassent. — *Passé.* Qu'il ait fortitré, qu'ils aient fortitré. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût fortitré, qu'ils eussent fortitré.— *Infin. prés.* Fortitrer. — *Passé.* Avoir fortitré.—*Part. pr.* Fortitrant (invar.). — *Passé.* Fortitré (inv.). — *Passé comp.* Ayant fortitré.

FOSSOYER, v. a. 1re conj. (*Foçoê-ié*), former, clore avec des fossés. *Fossoyer un pré, une terre.* — Il est neutre quand il signifie creuser un fossé. *Cet homme s'est mis à fossoyer.*—Ce verbe change l'*y* grec en *i* devant un *e* muet, comme dans *employer.* — *Indic. prés.* Je fossoie, tu fossoies, il fossoie, nous fossoyons, vous fossoyez, ils fossoient. — *Imparf.* Je fossoyais, tu fossoyais, il fossoyait, nous fossoyions, vous fossoyiez, ils fossoyaient. — *Passé déf.* Je fossoyai, tu fossoyas, il fossoya, nous fossoyâmes, vous fossoyâtes, ils fossoyèrent. — *Passé ind.* J'ai fossoyé, etc. — *Passé ant.* J'eus fossoyé, etc. — *Plus-que parf.* J'avais fossoyé, etc. — *Futur.* Je fossoierai, tu fossoieras, il fossoiera, nous fossoierons, vous fossoierez, ils fossoieront. — *Futur ant.* J'aurai fossoyé, etc. — *Cond. prés.* Je fossoierais, tu fossoierais, il fossoierait, nous fossoierions, vous fossoieriez, ils fossoieraient. — *Passé.* J'aurais fossoyé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse fossoyé, etc. — *Impér. prés.* Fossoie, fossoyons, fossoyez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez fossoyé. —*Subj. prés.* Que je fossoie, que tu fossoies, qu'il fossoie, que nous fossoyions, que vous fossoyiez, qu'ils fossoient. —*Imparf.* Que je fossoyasse, que tu fossoyasses, qu'il fossoyât, que nous fossoyassions, que vous fossoyassiez, qu'ils fossoyassent.—*Passé.* Que j'aie fossoyé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse fossoyé, etc. — *Imp. prés.* Fossoyer. — *Pass.* Avoir fossoyé.— *Part. prés.* Fossoyant (invar.). — *Passé.* Fossoyé, fossoyée, fossoyés, fossoyées. — *Passé comp.* Ayant fossoyé. — Passif : *Etre fossoyé.* Le part. régit *par.*

FOUAILLER, v. a. 1re conjug. (*Fouâ-ié*), donner souvent de grands coups de fouet. *Ce charretier ne fait que fouailler ses chevaux.* — *Ind. prés.* Je fouaille, tu fouailles, il fouaille, nous fouaillons, vous fouaillez, ils fouaillent. — *Imparfait.* Je fouaillais, tu fouaillais, il fouaillait, nous fouaillions, vous fouailliez, ils fouaillaient. — *Pass. déf.* Je fouaillai, tu fouaillas, il fouailla, nous fouaillâmes, vous fouaillâtes, ils fouaillèrent. — *Pass. ind.* J'ai fouaillé, etc. — *Pass. ant.* J'eus fouaillé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais fouaillé, etc. — *Futur.* Je fouaillerai, tu fouailleras, il fouaillera, nous fouaillerons vous fouaillerez,

ils fouailleront. — *Futur ant.* J'aurai fouaillé, etc. — *Condit. prés.* Je fouaillerais, tu fouaillerais, il fouaillerait, nous fouaillerions, vous fouailleriez, ils fouailleraient. — *Pass.* J'aurais fouaillé, etc. — *On dit aussi:* J'euss fouaillé, etc. — *Impér. prés.* Fouaille, fouaillons, fouaillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez fouaillé. — *Subj. prés.* Que je fouaille, que tu fouailles, qu'il fouaille, que nous fouaillions, que vous fouailliez, qu'ils fouaillent. — *Imparf.* Que je fouaillasse, que tu fouaillasses, qu'il fouaillât, que nous fouaillassions, que vous fouaillassiez, qu'ils fouaillassent. — *Pass.* Que j'aie fouaillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse fouaillé, etc. — *Inf. prés.* Fouailler. — *Pass.* Avoir fouaillé. — *Part. prés.* Fouaillant (inv.). — *Pass.* Fouaillé, fouaillée, fouaillés, fouaillées. — *Pass. comp.* Ayant fouaillé.—Se conjugue avec le pron. pers. : *Se fouailler.* — Passif : *être fouaillé.* Le part. régit *par.*

FOUDROYER, v. a., et n. 1re conj. (*Foudroé-ié*), frapper de la foudre. *Jupiter* foudroya *les Titans* (Acad.). Dans ce l'*y* grec se chrange en *i* simple, lorsqu'il est suivi d'un *e* muet. — *Indicatif. prés.* Je foudroie, tu foudroies, il foudroie, nous foudroyons, vous foudroyez, ils foudroycz, ils foudroient. — *Imparf.* Je foudroyais, tu foudroyais, il foudrozait, nous foudroyions, vous foudroyiez, ils foudroiaient. — *Passé déf.* Je foudroyai, tu foudroyas, il foudroya, nous foudroyâmes, vous fondroyâtes, ils foudroyèrent. — *Pass. ind.* J'ai foudroyé, etc. — *Pass. ant.* J'eus foudroyé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais foudroyé, etc. — *Futur.* Je foudoierai, tu foudroieras, il foudroiera, nous foudroierons, vous foudroierez, ils foudroieront.— *Futur ant.* J'aurai foudroyé, etc. —*Cond. prés.* Je foudroierais, tu foudroierais, il foudroierait, nous foudroierions, vous foudroieriez, ils foudroieraient. — *Pass.* J'aurais foudroyé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse foudroyé, etc. — *Impér. prés.* Foudroie, foudroyons, foudroyez.— *Pass.* Aie, ayons, ayez foudroyé. — *Subj. prés.* Que je foudroie, que tu foudroies, qu'il foudroie, que nous foudroyions, que vous foudroyiez, qu'ils foudroient. — *Imparf.* Que je foudroyasse, que tu foudroyasses, qu'il foudroyât) que nous foudroyassions, que vous foudroyassiez, qu'ils foudroyassent. — *Passé.* Que j'aie foudroyé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse foudroyé, etc. — *Inf. prés.* Foudroyer.—*Passé.* Avoir foudroyé. — *Part. prés.* Foudroyant (inv.). — *Passé.* Foudroyé, foudroyée, foudroyés, foudroyées. — *Passé comp.* Ayant foudroyé.—Pronominalement. *Se foudroyer.* (Omission de l'Académie.) — Passif : *Etre foudroyé.* — Le participe régit *par. Les Titans ont été foudroyés par Jupiter.*

FOUETTER, v. a., 1re conj. (*Fou-été*), donner le fouet ou des coups de fouet, battre de verges. *Fouetter un enfant, des chevaux, des chiens.*—Il sig., au fig., corriger, comme dans ce vers de Gilbert :

Fouetter d'un vers sanglant ces grands hommes [d'un jour.

— *Fouetter de la crême,* c'est la battre avec des verges pour la faire mousser.— On dit familièrement : *Il n'y a pas de quoi fouetter un chat,* lorsqu'on parle d'une faute légère. — *Donner des verges pour se faire fouetter,* signifie fournir des armes contre soi-même. — Il est neutre, quand il signifie, au figuré, frapper violemment contre quelque chose. *La grêle fouette, la pluie fouette, le vent nous fouette dans le visage, le canon fouettait tout le long des courtines.* — *Ind. prés.* fouette, tu fouettes, il fouette, nous fouettons, vous fouettez, ils touettent. — *Imp.* Je fouettais, tu fouettais, il fouettait, nous fouettions, vous fouettiez, ils fouettaient. — *Passé déf.* Je fouettai, tu fouettas, il fouetta, nous fouettâmes, vous fouettâtes, ils fouettèrent.— *Passé ind.* J'ai fouetté, etc. — *Passé ant.* J'eus fouetté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais fouetté, etc. — *Futur.* Je fouetterai, tu fouetteras, il fouettera, nous fouetterons, vous fouetterez, ils fouetteront.— *Futur ant.* J'aurai fouetté, etc. — *Conditionnel présent.* Je fouetterais, tu fouetterais, il fouetterait, nous fouetterions, vous fouetteriez, ils fouetteraient. — *Passé.* J'aurais fouetté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse fouetté, etc. — *Impér. prés.* Fouette, fouettons, fouettez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez fouetté. — *Subj. prés.* Que je fouette, que tu fouettes, qu'il fouette, que nous fouettions, que vous fouettiez, qu'ils fouettent. — *Imp.* Que je fouettasse, que tu fouettasses, qu'il fouettât, que nous fouettassions, que vous fouettassiez, qu'ils fouettassent. — *Passé.* Que j'aie fouetté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse fouetté, etc. — *Inf. prés.* Fouetter. — — *Passé.* Avoir fouetté. — *Part. prés.* Fouettant (inv.).— *Passé.* Fouetté, fouettée, fouettés, fouettées. — *Passé comp.*

Ayant fouetté. — Se conj. avec le pron. pers. : *se fouetter*. — Passif : *être fouetté*. Le part. régit *de* avec un nom de chose : *être fouetté de verges* ; et *par* avec un nom de personne : *J.-C. a été fouetté par les Juifs.*

FOUILLER, v. a. et n., 1re conjugais. (*Fouié*), creuser pour chercher quelque chose. *Fouiller la terre, des mines d'or, d'argent.* — *Indic. prés.* Je fouille, tu fouilles, il fouille, nous fouillons, vous fouillez, ils fouillent. — *Imp.* Je fouillais, tu fouillais, il fouillait, nous fouillions, vous fouilliez, ils fouillaient. — *Passé déf.* Je fouillai, tu fouillas, il fouilla, nous fouillâmes, vous fouillâtes, ils fouillèrent. — *Passé indéf.* J'ai fouillé, etc. — *Passé ant.* J'eus fouillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais fouillé, etc. — *Futur.* Je fouillerai, tu fouilleras, il fouillera, nous fouillerons, vous fouillerez, ils fouilleront. — *Futur ant.* J'aurai fouillé, etc. — *Cond. prés.* Je fouillerais, tu fouillerais, il fouillerait, nous fouillerions, vous fouilleriez, ils fouilleraient. — *Passé.* J'aurais fouillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse fouillé, etc. — *Impératif prés.* Fouille, fouillons, fouillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez fouillé. — *Subj. prés.* Que je fouille, que tu fouiles, qu'il fouille, que nous fouillions, que vous fouilliez, qu'ils fouillent. — *Imp.* Que je fouillasse, que tu fouillasses, qu'il fouillât, que nous fouillassions, que vous fouillassiez, qu'ils fouillassent. — *Pass.* Que j'aie fouillé, etc. — *Plus que-parf.* Que j'eusse fouillé, etc. — *Infin. prés.* Fouiller. — *Passé.* Avoir fouillé. — *Part. prés.* Fouillant (inv.). — *Pass.* Fouillé, fouillée, fouillés, fouillées. — *Pass. comp.* Ayant fouillé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se fouiller* (Omission de l'Académie). — Passif : *Etre fouillé.* Le participe régit *par. Etre fouillé par quelqu'un.*

FOUIR, v. a. et n., 2e conj. (*Fouir*), creuser, percer. *Fouir la terre, fouir un puits.* — On l'emploie neutralement comme dans cette phrase : *Il faudra fouir bien avant pour trouver de l'eau à cet endroit* (Académie). — *Ind. prés.* Je fouis, tu fouis, il fouit, nous fouissons, vous fouissez, ils fouissent. — *Imparfait.* Je fouissais, tu fouissais, il fouissait, nous fouissions, vous fouissiez, ils fouissaient. — *Passé. défini.* Je fouis, tu fouis, il fouit, nous fouîmes, vous fouîtes, ils fouirent. — *Pass. ind.* J'ai foui, etc. — *Pass. antérieur.* J'eus foui, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais foui, etc. — *Futur.* Je fouirai, tu fouiras, il fouira, nous fouirons, vous fouirez, ils fouiront. — *Futur passé.* J'aurai foui, etc. — *Cond. prés.* Je fouirais, tu fouirais, il fouirait, nous fouirions, vous fouiriez, ils fouiraient. — *Passé.* J'aurais foui, etc. — *On dit aussi :* J'eusse foui, etc. — *Impér. prés.* Fouis, fouissons, fouissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez foui. — *Subj. prés.* Que je fouisse, que tu fouisses, qu'il fouisse, que nous fouissions, que vous fouissiez, qu'ils fouissent. — *Imparf.* Que je fouisse, que tu fouisses, qu'il fouît, que nous fouissions, que vous fouissiez, qu'il fouissent. — *Pass.* Que j'aie foui, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse foui, etc. — *Inf. présent.* Fouir. — *Passé.* Avoir foui. — *Part. prés.* Fouissant (inv.). — *Passé.* Foui, fouie, fouis, fouies. — *Passé. comp.* Ayant foui. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se fouir.* — Passif : *être foui.* Le participe régit *par.*

FOULER, v. a. et n. 1re conjugaison (*Foulé*), presser quelque chose qui cède, qui ne résiste pas beaucoup. *Fouler un lit, fouler l'herbe, fouler la vendange, fouler une cave.* — *Ind. prés.* Je foule, tu foules, il foule, nous foulons, vous foulez, ils foulent. — *Imp.* Je foulais, tu foulais, il foulait, nous foulions, vous fouliez, ils foulaient. — *Passé déf.* Je foulai, tu foulas, il foula, nous foulâmes, vous foulâtes, ils foulèrent. — *Passé ind.* J'ai foulé, etc. — *Passé ant.* J'eus foulé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais foulé, etc. — *Futur.* Je foulerai, tu fouleras, il foulera, nous foulerons, vous foulerez, ils fouleront. — *Fut. ant.* J'aurai foulé, etc. — *Cond. prés.* Je foulerais, tu foulerais, il foulerait, nous foulerions, vous fouleriez, ils fouleraient. — *Pass.* J'aurais foulé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse foulé, etc. — *Impér. prés.* Foule, foulons, foulez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez foulé. — *Subj. prés.* Que je foule, que tu foules, qu'il foule, que nous foulions, que vous fouliez, qu'ils foulent. — *Imparf.* Que je foulasse, que tu foulasses, qu'il foulât, que nous foulassions, que vous foulassiez, qu'ils foulassent. — *Passé.* Que j'aie foulé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse foulé, etc. — *Infin. prés.* Fouler. — *Passé.* Avoir foulé. — *Part. prés.* Foulant, foulante. *Pompe foulante.* — *Passé.* Foulé, foulée, foulés, foulées. — *Passé composé.*

Ayant foulé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se fouler*. — Passif : *être foulé*. — Le participe régit *par*.

FOUPIR, v. a. 2e conj. (*Foupir*), ôter le lustre d'une étoffe à force de la manier. *Foupir une étoffe* (Boiste). Peu usité. — — *Ind. prés.* Je foupis, tu foupis, il foupit, nous foupissons, vous foupissez, ils foupissent. — *Imp.* Je foupissais, tu foupissais, il foupissait, nous foupissions, vous foupissiez, ils foupissaient. — *Passé défini.* Je foupis, tu foupis, il foupit, nous foupîmes, vous foupîtes, ils foupirent. — *Passé indéfini.* J'ai foupi, etc. — *Passé ant.* J'eus foupi, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais foupi, etc.—*Futur.* Je foupirai, tu foupiras, il foupira, nous foupirons, vous foupirez, ils foupiront.— *Futur ant.* J'aurai foupi, etc. — *Cond. prés.* Je foupirais, tu foupirais, il foupirait, nous foupirions, vous foupiriez, ils foupiraient. — *Pass.* J'aurais foupi, etc. — *On dit aussi* : J'eusse foupi, etc. — *Impér. pr.* Foupis, foupissons, foupissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez foupi. — *Subj. prés.* Que je foupisse, que tu foupisses, qu'il foupisse, que nous foupissions, que vous foupissiez, qu'ils foupissent. — *Imparf.* Que je foupisse, que tu foupisses, qu'il foupît, que nous foupissions, que vous foupissiez, qu'ils foupissent.— *Pass.* Que j'aie foupi, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse foupi, etc. — *Inf. prés.* Foupir. — *Pass.* Avoir foupi.— *Participe prés.* Foupissant (inv.). — *Passé.* Foupi, foupie, foupis, foupies.—*Pass. comp.* Ayant foupi. — Passif : *être foupi*. Le participe régit *par*.

FOURBER, v. a. et n., 1re conjugaison (*Fourbé*), tromper par de mauvaises finesses. *Fourber quelqu'un.* — Il est neutre, quand il signifie faire le fourbe. *Cet homme ne fait que fourber.* — *Ind. prés.* Je fourbe, tu fourbes, il fourbe, nous fourbons, vous fourbez, ils fourbent. — *Imparf.* Je fourbais, tu fourbais, il fourbait, nous fourbions, vous fourbiez, ils fourbaient. — *Passé déf.* Je fourbai, tu fourbas, il fourba, nous fourbâmes, vous fourbâtes, ils fourbèrent. — *Passé indéf.* J'ai fourbé, etc.—*Passé ant.* J'eus fourbé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais fourbé, etc. —*Futur.* Je fourberai, tu fourberas, il fourbera, nous fourberons, vous fourberez, ils fourberont.— *Futur ant.* J'aurai fourbé, etc. — *Cond. prés.* Je fourberais, tu fourberais, il fourberait, nous fourberions, vous fourberiez, ils fourberaient —*Pass.* J'aurais fourbé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse fourbé, etc. — *Impér. prés.* Fourbe, fourbons, fourbez.— *Pass.* Aie, ayons, ayez fourbé. — *Subj. prés.* Que je fourbe, que tu fourbes, qu'il fourbe, que nous fourbions, que vous fourbiez, qu'ils fourbent. —*Imparf.* Que je fourbasse, que tu fourbasses, qu'il fourbât, que nous fourbassions, que vous fourbassiez, qu'ils fourbassent. — *Passé.* Que j'aie fourbé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse fourbé, etc. — *Infin. prés.* Fourber.—*Passé.* Avoir fourbé. — *Part. prés.* Fourbant (invar.). — *Passé.* Fourbé, fourbée, fourbés, fourbées. — *Passé comp.* Ayant fourbé. Passif : *Etre fourbé*. Le part. régit *par*.

FOURBIR, v. a., 2e conj. (*Fourbir*), polir, nettoyer, éclaircir en frottant. *Fourbir des armes, des chenêts, une casserole.* — *Ind. prés.* Je fourbis, tu fourbis, il fourbit, nous fourbissons, vous fourbissez, ils fourbissent. — *Imparf.* Je fourbissais, tu fourbissais, il fourbissait, nous fourbissions, vous fourbissiez, ils fourbissaient. — *Passé défini.* Je fourbis, tu fourbis, il fourbit, nous fourbîmes, vous fourbîtes, ils fourbirent.—*Passé ind.* J'ai fourbi, etc. —*Passé antér.* j'eus fourbi, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais fourbi, etc. — *Futur.* Je fourbirai, tu fourbiras, il fourbira, nous fourbirons, vous fourbirez, ils fourbiront. — *Futur ant.* J'aurai fourbi, etc. — *Cond. prés.* Je fourbirais, tu fourbirais, il fourbirait, nous fourbirions, vous fourbiriez, ils fourbiraient. — *Passé.* J'aurais fourbi, etc. — *On dit aussi :* J'eusse fourbi, etc. — *Impér. prés.* Fourbis, fourbissons, fourbissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez fourbi. — *Subj. prés.* Que je fourbisse, que tu fourbisses, qu'il fourbisse, que nous fourbissions, que vous fourbissiez, qu'ils fourbissent. — *Imp.* Que je fourbisse, que tu fourbisses, qu'il fourbît, que nous fourbissions, que vous fourbissiez, qu'ils fourbissent. — *Pass.* Qne j'aie fourbi, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse fourbi, etc.— *Inf. prés.* Fourbir.— *Passé.* Avoir fourbi. — *Part. prés.* Fourbissant (inv.). — *Passé.* Fourbi, fourbie, fourbis, fourbies. — *Passé comp.* Ayant fourbi — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se fourbir*.— Passif : *être fourbi*. Le part régit *par*.

FOURCHER, v. n. 1re conj. (*Fourché*), se séparer en forme de fourche par l'ex-

trémité. *Ces branches fourchent.* — On dit proverb. *La langue lui a fourché*, en parlant de quelqu'un qui a dit un mot pour un autre. Ne s'emploie qu'à la 3ᵉ personne de chaque temps.—*Ind.prés.* Il fourche, ils fourchent. —*Imparf.* Il fourchait, ils fourchaient.—*Passé défini.* I fourcha, ils fourchèrent. —*Passé ind.* Il a fourché, ils ont fourché. — *Passé antérieur.* Il eut fourché, ils eurent fourché. — *Plus-que-parfait.* Il avait fourché, ils avaient fourché. — *Futur.* Il fourchera, ils fourcheront. — *Futur ant.* Il aura fourché, ils auront fourché. — *Cond. prés.* Il fourcherait, ils fourcheraient. — *Pass.* Il aurait fourché, ils auraient fourché. — *On dit aussi :* Il eût fourché, ils eussent fourché. *Point d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il fourche, qu'ils fourchent. —*Imparf.* Qu'il fourchât, qu'ils fourchassent. — *Passé.* Qu'il ait fourché, qu'ils aient fourché. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût fourché, qu'ils eussent fourché.—*Infin. prés.* Fourcher. —*Passé.* Avoir fourché.—*Part. prés.* Fourchant (invar.).— *Pass.* Fourché, fourchée, fourchés, fourchées.—*Passé comp.* Ayant fourché. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se fourcher*, et il signifie se terminer en fourche. *Ses cheveux se fourchent.*—Passif : *être fourché.* Le part. régit *par.*

FOURGONNER, v. n., 1ʳᵉ conj. (*Fourguoné*), remuer avec un fourgon dans un four. *Un boulanger fourgonne.*— Il signifie aussi déranger le feu avec les pincettes. *Ne fourgonnez pas tant dans le feu.* — Il signifie encore par extension, mettre tout sens dessus dessous. *Pourquoi fourgonnez-vous dans ce coffre?—Indic. prés.* Je fourgonne, tu fourgonnes, il fourgonne, nous fourgonnons, vous fourgonnez, ils fourgonnent. — *Imp.* Je fourgonnais, tu fourgonnais, il fourgonnait, nous fourgonnions, vous fourgonniez, ils fourgonnaient. — *Passé déf.* Je fourgonnai, tu fourgonnas, il fourgonna, nous fourgonnâmes, vous fourgonnâtes, ils fourgonnèrent. — *Pass. ind.* J'ai fourgonné, etc. — *Passé ant.* J'eus fourgonné, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais fourgonné, etc.— *Futur.* Je fourgonnerai, tu fourgonneras, il fourgonnera, nous fourgonnerons, vous fourgonnerez, ils fourgonneront. — *Futur antér.* J'aurai fourgonné, etc. — *Cond. prés.* Je fourgonnerais, tu fourgonnerais, il fourgonnerait, nous fourgonnerions, vous fourgonneriez, ils fourgonneraient. — *Passé.* J'aurais fourgonné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse fourgonné, etc. — *Impératif prés.* Fourgonne, fourgonnons, fourgonnez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez fourgonné.—*Subj. prés.* Que je fourgonne, que tu fourgonnes, qu'il fourgonne, que nous fourgonnions, que vous fourgonniez, qu'ils fourgonnent. — *Imparf.* Que je fourgonnasse, que tu fourgonnasses, qu'il fourgonnât, que nous fourgonnassions, que vous fourgonnassiez, qu'ils fourgonnassent.—*Pass.* Que j'aie fourgonné, etc.—*Plus-que-parfait.* Que j'eusse fourgonné, etc.—*Infinitif prés.* Fourgonner. — *Passé.* Avoir fourgonné.— *Part. prés.* Fourgonnant (inv.). —*Passé.* Fourgonné (inv.).—*Passé comp.* Ayant fourgonné.

FOURMILLER, v. n., imp., 1ʳᵉ conjug. (*Fourmi-ié*), abonder. *Le pays* fourmille *de soldats. Les rues de Paris* fourmillent *de peuple* (Académie). *Les fautes* fourmillent *dans cet ouvrage* ou *cet ouvrage* fourmille *de fautes.* Familier. — *Ind. prés.* Il fourmille, ils fourmillent. — *Imparf.* Il fourmillait, ils fourmillaient.— *Passé défini.* Il fourmillait, ils fourmillèrent. — *Passé indéf.* Il a fourmillé, etc. — *Passé antér.* Il eut fourmillé, etc. — *Plus-que-parf.* Il avait fourmillé, etc. — *Futur.* Il fourmillera, ils fourmilleront.—*Futur ant.* Il aura fourmillé, etc. — *Cond. prés.* Il fourmillerait, ils fourmilleraient. — *Pass.* Il aurait fourmillé, etc.— *On dit aussi :* Il eût fourmillé, etc. — *Pas d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il fourmille, qu'ils fourmillent. —*Imp.* Qu'il fourmillât, qu'ils fourmillassent.—*Pass.* Qu'il ait fourmillé, etc. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût fourmillé, etc. —*Infinitif. présent.* Fourmiller. — *Passé.* Avoir fourmillé. — *Participe présent.* Fourmillant (invariable). — *Passé.* Fourmillé (invariable). — *Passé comp.* Ayant fourmillé.

FOURNIR, v. a. et n., 2ᵉ conj. (*Fournir*), pourvoir, garnir. *Fournir l'armée de blé. Fournir de vivres.*— Livrer, donner. *Fournir du blé à l'armée.—Indicatif prés.* Je fournis, tu fournis, il fournit, nous fournissons, vous fournissez, ils fournissent.—*Imparf.* Je fournissais, tu fournissais, il fournissait, nous fournissions, vous fournissiez, ils fournissaient.—*Passé déf.* Je fournis, tu fournis, il fournit, nous fournîmes, vous fournîtes, ils fournirent. —*Passé ind.* J'ai fourni, etc.— *Passé ant.* J'eus fourni, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais fourni, etc.—*Futur.* Je fournirai, tu four-

niras, il fournira, nous fournirons, vous fournirez, ils fourniront.—*Futur ant.* J'aurai fourni, etc— *Cond. prés.* Je fournirais, tu fournirais, il fournirait, nous fournirions, vous fourniriez, ils fourniraient. — *Passé.* J'aurais fourni, etc.— *On dit aussi :* J'eusse fourni, etc.—*Imp prés.* Fournis, fournissons, fournissez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez fourni.— *Subj. prés.* Que je fournisse, que tu fournisses, qu'il fournisse, que nous fournissions, que vous fournissiez, qu'ils fournissent.—*Imp.* Que je fournisse, que tu fournisses, qu'il fournît, que nous fournissions, que vous fournissiez, qu'ils fournissent. — *Pass.* Que j'aie fourni, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse fourni, etc. — *Infin. prés.* Fournir.—*Passé.* Avoir fourni. — *Part. prés.* Fournissant (invar.). — *Passé.* Fourni, fournie, fournis, fournies. — *Passé comp.* Ayant fourni. —Se conjugue avec le pronom personnel: *se fournir* (Omission de l'Académie). — Passif : *être fourni.* Le participe régit *de,* avec un nom de chose : *être fourni de tabac* ; et *par,* avec un nom de personne : *être fourni par quelqu'un.*

FOURRAGER, v. a., 1re conj. *(Fourajé),* ravager. *L'ennemi a fourragé ce pays. Les lapins ont fourragé mon champ.* — Il est neutre quand il signifie couper, ramasser du fourrage. *On était contraint d'aller fourrager bien loin.*—Au figuré, il signifie compiler. *C'est un homme qui va fourrageant dans tous les livres.* Dans ce verbe le *g* conserve l'*e* muet devant les voyelles *a, o.* — *Indicatif présent.* Je fourrage, tu fourrages, il fourrage, nous fourrageons, vous fourragez, ils fourragent.—*Imparfait.* Je fourrageais, tu fourrageais, il fourrageait, nous fourragions, vous fourragiez, ils fourrageaient. —*Pass. déf.* Je fourrageai, tu fourrageas, il fourragea, nous fourrageâmes, vous fourrageâtes, ils fourragèrent.—*Pass. ind.* J'ai fourragé, etc.— *Passé ant.* J'eus fourragé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais fourragé, etc.—*Futur.* Je fourragerai, tu fourrageras, il fourragera, nous fourragerons, vous fourragerez, ils fourrageront. — *Futur antér.* J'aurai fourragé, etc.— *Cond. prés.* Je fourragerais, tu fourragerais, il fourragerait, nous fourragerions, vous fourrageriez, ils fourrageraient.— *Passé.* J'aurais fourragé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse fourragé, etc.—*Impér. prés.* Fourrage, fourrageons, fourragez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez fourragé, etc. — *Subjonctif prés.* Que je fourrage, que tu fourrages, qu'il fourrage, que nous fourragions, que vous fourragiez, qu'ils fourragent. — *Imparfait.* Que je fourrageasse, que tu fourrageasses, qu'il fourrageât, que nous fourrageassions, que vous fourrageassiez, qu'ils fourrageassent. — *Pass.* Que j'aie fourragé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse fourragé, etc.— *Pass.* Avoir fourragé.—*Participe prés.* Fourrageant (invariable). — *Passé.* Fourragé, fourragée, fourragés, fourragées. — *Pass. comp.* Ayant fourragé. — Passif : *Etre fourragé.* Le participe régit *par.*

FOURRER, v. a., 1re conj. *(Fouré),* introduire, faire entrer, mettre en quelque endroit parmi d'autres choses. *Fourrez cela dans votre cassette* (Académie). — *Ind. prés.* Je fourre, tu fourres, il fourre, nous fourrons, vous fourrez, ils fourrent. — *Imparf.* Je fourrais, tu fourrais, il fourrait, nous fourrions, vous fourriez, ils fourraient. — *Passé déf.* Je fourrai, tu fourras, il fourra, nous fourrâmes, vous fourrâtes, ils fourrèrent. — *Passé indéf.* J'ai fourré, etc.— *Passé ant.* J'eus fourré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais fourré, etc. —*Futur.* Je fourrerai, tu fourreras, il fourrera, nous fourrerons, vous fourrerez, ils fourreront. — *Futur ant.* J'aurai fourré, etc. — *Cond. prés.* Je fourrerais, tu fourrerais, il fourrerait, nous fourrerions, vous fourreriez, ils fourreraient.—*Passé.* J'aurais fourré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse fourré, etc. —*Impér. prés.* Fourre, fourrons, fourrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez fourré.— *Subj. prés.* Que je fourre, que tu fourres, qu'il fourre, que nous fourrions, que vous fourriez, qu'ils fourrent. — *Imp.* Que je fourrasse, que tu fourrasses, qu'il fourrât, que nous fourrassions, que vous fourrassiez, qu'ils fourrassent. — *Passé.* Que j'aie fourré, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse fourré, etc. — *Inf. prés.* Fourrer. — *Passé.* Avoir fourré. — *Part. prés.* Fourrant (inv.). — *Passé.* Fourré, fourrée, fourrés, fourrées. *Passé comp.* Ayant fourré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se fourrer.* — Passif : *être fourré.* Le participe régit *par.*

FOURVOYER, v. a. 1re conjug. *(Fourvoè-ié),* mettre hors de la voie, hors du chemin. *Leur guide les a fourvoyés* (Laveaux). — Jeter dans l'erreur, tromper. *On l'a tout-à-fait fourvoyé.* Dans ce verbe l'*y* grec se change en *i* simple, lors-

qu'il est suivi d'un *e* muet. — *Ind. pr.* Je fourvoie, tu fourvoies, il fourvoie, nous fourvoyons, vous fourvoyez, ils fourvoient. — *Imparfait.* Je fourvoyais, tu fourvoyais, il fourvoyait, nous fourvoyions, vous fourvoyiez, ils fourvoyaient.—*Passé déf.* Je fourvoyai, tu fourvoyas, il fourvoya, nous fourvoyâmes, vous fourvoyâtes, ils fourvoyèrent. —*Passé indéf.* J'ai fourvoyé, etc. — *Passé ant.* J'eus fourvoyé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais fourvoyé, etc. — *Futur.* Je fourvoierai, tu fourvoieras, il fourvoiera, nous fourvoierons, vous fourvoierez, ils fourvoieront. — *Futur ant.* J'aurai fourvoyé, etc. — *Cond. prés.* Je fourvoierais, tu fourvoierais, il fourvoierait, nous fourvoierions, vous fourvoieriez, ils fourvoieraient. — *Pass.* J'aurais fourvoyé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse fourvoyé, etc. — *Impér. prés.* Fourvoie, fourvoyons, fourvoyez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez fourvoyé.—*Subj. prés.* Que je fourvoie, que tu fourvoies, qu'il fourvoie, que nous fourvoyions, que vous fourvoyiez, qu'ils fourvoient. — *Imparfait.* Que je fourvoyasse, que tu fourvoyasses, qu'il fourvoyât, que nous fourvoyassions, que vous fourvoyassiez, qu'ils fourvoyassent.—*Passé.* Que j'aie fourvoyé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse fourvoyé, etc. — *Inf. prés.* Fourvoyer. — *Passé.* Avoir fourvoyé. — *Partic. prés.* Fourvoyant (inv.). — *Passé.* Fourvoyé, fourvoyée, fourvoyés, fourvoyées. — *Pass. comp.* Ayant fourvoyé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se fourvoyer. En suivant les mauvais exemples on se fourvoie* (Laveaux). — Passif : *être fourvoyé.* Le part. régit *par.*

FRAÎCHIR, v. n. imp. 2e conj. (*Fréchir*), il se dit du vent qui devient vif. *Le vent fraîchit.* Ne se conjugue qu'à la troisième personne.—*Ind. prés.* Il fraîchit. — *Imp.* Il fraîchissait. — *Passé déf.* Il fraîchit, — *Pass. ind.* Il a fraîchi. — *Pass. ant.* Il eut fraîchi. — *Plus-que-parf.* Il avait fraîchi. — *Futur.* Il fraîchira. — *Futur ant.* Il aura fraîchi. — *Cond. prés.* Il fraîchirait, — *Passé.* Il aurait fraîchi. — *On dit aussi* : Il eût fraîchi. — *Pas d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il fraîchisse. — *Imp.* Qu'il fraîchît.—*Pass.* Qu'il ait fraîchi. —*Plus-que-parf.* Qu'il eût fraîchi.—*Infin. prés.* Fraîchir. — *Passé.* Avoir fraîchi. — *Part. prés.* Fraîchissant (inv.). — *Passé.* Fraîchi (inv.).—*Passé comp.* Ayant fraîchi.

FRAISER, v. a. 1re conj. (*Frézé*), plisser en forme de fraise. *Fraiser une collerette, des manchettes, du papier.*—Terme de pâtissier, bien pétrir la pâte. *Fraiser la pâte.*— En termes de fortification, garnir d'une fraise ou de pieux. *Fraiser un bastion.* — Oter la cosse des fèves. *Fraiser des fèves.* — Il signifie aussi faire un enfoncement pour cacher la tête d'un clou. *Fraiser un clou.* — *Ind. prés.* Je fraise, tu fraises, il fraise, nous fraisons, vous fraisez, ils fraisent. — *Imparf.* Je fraisais, tu fraisais, il fraisait, nous fraisions, vous fraisiez, ils fraisaient. — *Passé déf.* Je fraisai, tu fraisas, il fraisa, nous fraisâmes, vous fraisâtes, ils fraisèrent. — *Passé indéf.* J'ai fraisé, etc. — *Passé ant.* J'eus fraisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais fraisé, etc. — *Futur.* Je fraiserai, tu fraiseras, il fraisera, nous fraiserons, vous fraiserez, ils fraiseront. — *Futur ant.* J'aurai fraisé, etc. — *Cond. prés.* Je fraiserais, tu fraiserais, il fraiserait, nous fraiserions, vous fraiseriez, ils fraiseraient. — *Passé.* J'aurais fraisé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse fraisé, etc. — *Impér. prés.* Fraise, fraisons, fraisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez fraisé. — *Subj. prés.* Que je fraise, que tu fraises, qu'il fraise, que nous fraisions, que vous fraisiez, qu'ils fraisent. — *Imparf.* Que je fraisasse, que tu fraisasses, qu'il fraisât, que nous fraisassions, que vous fraisassiez, qu'ils fraisassent. — *Pass.* Que j'aie fraisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse fraisé, etc. — *Inf. prés.* Fraiser. — *Pass.* Avoir fraisé. — *Participe prés.* Fraisant (inv.). — *Pass.* Fraisé, fraisée, fraisés, fraisées. — *Passé comp.* Ayant fraisé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se fraiser.* — Passif : *être fraisé.* Le part. régit *par.*

FRAMBOISER, v. a. 1re conjug. (*Framboézé*), accommoder avec du jus de framboise. *Framboiser des confitures, des cerises, des groseilles.* — *Indic. prés.* Je framboise, tu framboises, il framboise, nous framboisons, vous framboisez, ils framboisent. — *Imp.* Je framboisais, tu framboisais, il framboisait, nous framboisions, vous framboisiez, ils framboisaient. — *Passé déf.* Je framboisai, tu framboisas, il framboisa, nous framboisâmes, vous framboisâtes, ils framboisèrent. — *Passé ind.* J'ai framboisé, etc. — *Passé ant.* J'eus framboisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais framboisé, etc. — *Futur.* Je framboiserai,

tu framboiseras, il framboisera, nous framboiserons, vous framboiserez, ils framboiseront.— *Futur ant.* J'aurai framboisé, etc. — *Cond. prés.* Je framboiserais, tu framboiserais, il framboiserait, nous framboiserions, vous framboiseriez, ils framboiseraient. — *Passé.* J'aurais framboisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse framboisé, etc. — *Imp. prés.* Framboise, framboisons, framboisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez framboisé. — *Subj. prés.* Que je framboise, que tu framboises, qu'il framboise, que nous framboisions, que vous framboisiez, qu'ils framboisent. — *Imparf.* Que je framboisasse, que tu framboisasses, qu'il framboisât, que nous framboisassions, que vous framboisassiez, qu'ils framboisassent. — *Passé.* Que j'aie framboisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse framboisé, etc.—*Inf. prés.* Framboiser. — *Passé.* Avoir framboisé. — *Part. prés.* Framboisant (inv.). — *Pass.* Framboisé, framboisée, framboisés, framboisées. — *Pass. comp.* Ayant framboisé. — Se conj. avec le pron. pers. ; *se framboiser.* — Passif : *être framboisé.* Le part. régit *par.*

FRANCHIR, v. a. 2me conjug. (*Franchir*), sauter franc, passer en sautant pardessus. *Franchir un fossé, une barrière.* — Passer hardiment des endroits difficiles. *Après avoir* franchi *les Alpes avec ses troupes, il entra en Italie* (Acad.). — Aller au-delà. *Franchir les bornes, franchir les limites, franchir une barrière.* Franchir *les bornes saintes que nos ancêtres ont posées* (Massillon). — *Franchir les bornes des devoirs, de la pudeur, de la modestie.* S'écarter des règles du devoir, etc. — *Indic. prés.* Je franchis, tu franchis, il franchit, nous franchissons, vous franchissez, ils franchissent. — *Imparf.* Je franchissais, tu franchissais, il franchissait, nous franchissions, vous franchissiez, ils franchissaient. — *Passé déf.* Je franchis, tu franchis, il franchit, nous franchîmes, vous franchîtes, ils franchirent. — *Pass. ind.* J'ai franchi, etc. — *Passé ant.* J'eus franchi, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais franchi, etc.— *Futur.* Je franchirai, tu franchiras, il franchira, nous franchirons, vous franchirez, ils franchiront. — *Futur pass.* J'aurai franchi, etc. — *Cond. prés.* Je franchirais, tu franchirais, il franchirait, nous franchirions, vous franchiriez, ils franchiraient. — *Pass.* J'aurais franchi, etc. — *On dit aussi :* J'eusse franchi, etc. — *Imp. prés.* Franchis, franchissons, franchissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez franchi. — *Subj. prés.* Que je franchisse, que tu franchisses, qu'il franchisse, que nous franchissions, que vous franchissiez, qu'ils franchissent. — *Imp.* Que je franchisse, que tu franchisses, qu'il franchît, que nous franchissions, que vous franchissiez, qu'ils franchissent. — *Pass.* Que j'aie franchi, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse franchi, etc. — *Infin. prés.* Franchir.—*Pass.* Avoir franchi. — *Part. prés.* Franchissant (inv.). — *Passé.* Franchi, franchie, franchis, franchies. — *Passé comp.* Ayant franchi. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se franchir* (Omiss. de l'Académie). — *Ce fossé peut se* franchir. — Passif : *être franchi.* Le participe régit *par. Fossé* franchi par *des troupes*

FRANCISER, v. a. 1re conj. (*Francizé*), rendre français, donner une terminaison, une inflexion française à un mot. *L'usage a* francisé *beaucoup de noms propres latins ou grecs* (Acad.).— *Ind. prés.* Je francise, tu francises, il francise, nous francisons, vous francisez, ils francisent. — *Imp.* Je francisais, tu francisais, il francisait, nous francisions, vous francisiez, ils francisaient. —*Passé déf.* Je francisai, tu francisas, il francisa, nous francisâmes, vous francisâtes, ils francisèrent.—*Passé ind.* J'ai francisé, etc. — *Passé ant.* J'eus francisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais francisé, etc. — *Futur.* Je franciserai, tu franciseras, il francisera, nous franciserons, vous franciserez, ils franciseront.—*Futur ant.* J'aurai francisé, etc.— *Cond. prés.* Je franciserais, tu franciserais, il franciserait, nous franciserions, vous franciseriez, ils franciseraient. — *Passé.* J'aurais francisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse francisé, etc.—*Imp. prés.* Francise, francisons, francisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez francisé. — *Subj. prés.* Que je francise, que tu francises, qu'il francise, que nous francisions, que vous francisiez, qu'ils francisent. — *Imp.* Que je francisasse, que tu francissses, qu'il francisât, que nous francisassions, que vous francisassiez, qu'ils francisassent. — *Passé.* Que j'aie francisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse francisé, etc. — *Inf. prés.* Franciser. — *Passé.* Avoir francisé. — *Part. prés.* Francisant (inv.).— *Passé.* Francisé, francisée, francisés, francisées. — *Pass. comp.* Ayant francisé.—Se conj. avec le pronom : *se franciser. Cet étran-*

ger s'est bien vite francisé. — Passif : *être francisé.* Le part. régit *par.*

FRANGER, v. a., 1re conjug. (*Franjé*), garnir de franges ou filets. *Franger une jupe, des rideaux.* Pour conserver au *g* le son de *je*, il doit être suivi d'un *e* muet devant les voyelles *a, o.* — *Ind. prés.* Je frange, tu franges, il frange, nous frangeons, vous frangez, ils frangent. — *Imp.* Je frangeais, tu frangeais, il frangeait, nous frangions, vous frangiez, ils frangeaient.— *Passé déf.* Je frangeai, tu frangeas, il frangea, nous frangeâmes, vous frangeâtes, ils frangèrent. — *Pass. ind.* J'ai frangé, etc.—*Passé ant.* J'eus frangé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais frangé, etc. — *Futur.* Je frangerai, tu frangeras, il frangera, nous frangerons, vous frangerez, ils frangeront. — *Futur ant.* J'aurai frangé, etc. —*Condit. prés.* Je frangerais, tu frangerais, il frangerait, nous frangerions, vous frangeriez, ils frangeraient.— *Passé.* J'aurais frangé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse frangé, etc.—*Impér. prés.* Frange, frangeons, frangez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez frangé. — *Subjonctif prés.* Que je frange, que tu franges, qu'il frange, que nous frangions, que vous frangiez, qu'ils frangent. — *Imparf.* Que je frangeasse, que tu frangeasses, qu'il frangeât, que nous frangeassions, que vous frangeassiez, qu'ils frangeassent. — *Passé.* Que j'aie frangé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse frangé, etc. — *Infin. prés.* Franger. — *Passé.* Avoir frangé. — *Part. prés.* Frangeant (inv.). — *Passé.* Frangé, frangée, frangés, frangées.— *Passé comp.* Ayant frangé. —Se conjugue avec le pronom personnel : *Se franger.* — Passif : *être frangé.* Il se dit, en histoire naturelle, de ce qui a un bord découpé en manière de frange. *Les ailes de ce papillon sont frangées.* Le part. régit *par. Rideaux* frangés par *un tapissier.*

FRAPPER, v. a. et n., 1re conj. (*Frapé*), donner un ou plusieurs coups. *Frapper quelqu'un.—Indicatif présent.* Je frappe, tu frappes, il frappe, nous frappons, vous frappez, ils frappent. — *Imparfait.* Je frappais, tu frappais, il frappait, nous frappions, vous frappiez, ils frappaient.— *Passé défin.* Je frappai, tu frappas, il frappa, nous frappâmes, vous frappâtes, ils frappèrent. — *Passé ind.* J'ai frappé, etc. — *Passé ant.* J'eus frappé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais frappé, etc.— *Futur.* Je frapperai, tu frapperas, il frappera, nous frapperons, vous frapperez, ils frapperont. — *Futur ant.* J'aurai frappé, etc. *Cond. prés.* Je frapperais, tu frapperais, il frapperait, nous frapperions, vous frapperiez, ils frapperaient. — *Passé.* J'aurais frappé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse frappé, etc.—*Impér. prés.* Frappe, frappons, frappez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez frappé.—*Subj. pr.* Que je frappe, que tu frappes, qu'il frappe, que nous frappions, que vous frappiez, qu'ils frappent. — *Imp.* Que je frappasse, que tu frappasses, qu'il frappât, que nous frappassions, que vous frappassiez, qu'ils frappassent. — *Passé.* Que j'aie frappé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse frappé, etc.— *Infinitif présent.* Frapper. — *Passé.* Avoir frappé. — *Part. prés.* Frappant, frappante. *Vérité frappante. Preuves frappantes.* — *Pass.* Frappé, frappée, frappés, frappées. —*Pass. comp.* Ayant frappé.—Pronominalement : *se frapper.* — Passif : *être frappé.* Le partic. régit *de* et *par.* —Frappé de. *Frappé de la main de Dieu* (Fléchier). *Frappé du tonnerre* (Acad.). *Frappé d'une maladie contagieuse* (Fléchier). — Frappé par. *Aussitôt emportée que frappée par la maladie* (Bossuet).

FRATERNISER, v. n., 1re conjug. (*Fratèrenizé*), vivre ou agir fraternellement. *Les soldats fraternisent avec les bourgeois.* — *Ind. prés.* Je fraternise, tu fraternises, il fraternise, nous fraternisons, vous fraternisez, ils fraternisent. — *Imp.* Je fraternisais, tu fraternisais, il fraternisait, nous fraternisions, vous fraternisiez, ils fraternisaient.— *Pass. déf.* Je fraternisai, tu fraternisas, il fraternisa, nous fraternisâmes, vous fraternisâtes, ils fraternisèrent. — *Pass. indéf.* J'ai fraternisé, etc. — *Pass. ant.* J'eus fraternisé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais fraternisé, etc. — *Futur.* Je fraterniserai, tu fraterniseras, il fraternisera, nous fraterniserons, vous fraterniserez, ils fraterniseront. — *Futur antér.* J'aurai fraternisé, etc. — *Condit. prés.* Je fraterniserais, tu fraterniserais, il fraterniserait, nous fraterniserions, vous fraterniseriez, ils fraterniseraient. — *Passé.* J'aurais fraternisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse fraternisé, etc. — *Impérat. prés.* Fraternise, fraternisons, fraternisez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez fraternisé.— *Subj. prés.* Que je fraternise, que tu fraternises, qu'il fraternise, que nous fraternisions, que vous fraternisiez, qu'ils fraternisent. — *Imp.* Que je fraternisasse, que tu fraternisasses, qu'il fraternisât, que nous

fraternisassions, que vous fraternisassiez, qu'ils fraternisassent. — *Passé.* Que j'aie fraternisé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse fraternisé, etc.—*Infinitif prés.* Fraterniser. — *Passé.* Avoir fraternisé. — *Part. prés.* Fraternisant (inv.). — *Passé.* Fraternisé (inv.).— *Pas. comp.* Ayant fraternisé.

FRAUDER, v. a. et n., 1re conjug. (*Frôdé*), tromper, décevoir. *Frauder quelqu'un* (vieux).— Frustrer par quelque fraude. *Il a fraudé ses créanciers.* — Il est neutre quand il signifie faire la fraude ou vendre des marchandises en contrebande. *Il s'est mis à frauder.*— *Ind. prés.* Je fraude, tu fraudes, il fraude, nous fraudons, vous fraudez, ils fraudent. — *Imp.* Je fraudais, tu fraudais, il fraudait, nous fraudions, vous fraudiez, ils fraudaient.—*Passé déf.* Je fraudai, tu fraudas, il frauda, nous fraudâmes, vous fraudâtes, ils fraudèrent. —*Passé ind.* J'ai fraudé, etc.—*Passé ant.* J'eus fraudé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais fraudé, etc.—*Futur.* Je frauderai, tu frauderas, il fraudera, nous frauderons, vous frauderez, ils frauderont.—*Futur ant.* J'aurai fraudé, etc.—*Cond. prés.* Je frauderais, tu frauderais, il frauderait, nous frauderions, vous frauderiez, ils frauderaient. — *Passé.* J'aurais fraudé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse fraudé, etc.—*Impér. prés.* Fraude, fraudons, fraudez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez fraudé. — *Subj. prés.* Que je fraude, que tu fraudes, qu'il fraude, que nous fraudions, que vous fraudiez, qu'ils fraudent. —*Imp.* Que je fraudasse, que tu fraudasses, qu'il fraudât, que nous fraudassions, que vous fraudassiez, qu'ils fraudassent. — *Passé.* Que j'aie fraudé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse fraudé, etc.—*Inf. prés.* Frauder.—*Passé.* Avoir fraudé. — *Part. prés.* Fraudant (invar.).— *Passé.* Fraudé, fraudée, fraudés, fraudées.—*Passé comp.* Ayant fraudé. — Pronominalement ; *se frauder* (Omiss. de l'Acad.). — Passif : *être fraudé.* Le participe régit *par. Il a été fraudé par son associé.*

FRAYER, v. a. et n. 1re conjugaison (*Freié*), marquer, tracer. *Frayer un chemin, une voie.* — Au figuré, il signifie donner les moyens ou l'exemple de faire quelque chose. *Les travaux des anciens nous* ont frayé *le chemin des grandes découvertes* (Académie).— Il signifie aussi toucher légèrement, frôler. *Ce coup n'a fait que lui* frayer *la botte* (Académie). — Il est neutre quand il signifie diminuer de volume. *Cet écu a beaucoup frayé.* — Il se dit aussi des poissons qui multiplient, et alors il est impersonnel. *On dit qu'il y a des serpents qui* fraient *avec des anguilles* (Acad.). — Il signifie encore, au figuré, avoir des relations, faire des frais avec quelqu'un. *Ces deux hommes fraient ensemble.* —Dans ce verbe, l'*y* se change en *i* simple devant un *e* muet. Il ne faut pas s'en rapporter à l'Académie, qui veut que ce verbe se conjugue comme *dayer*, et qui écrit indifféremment *je paye* ou *je paie.* Cette dernière orthographe est la seule usitée aujourd'hui pour *payer*, comme pour *bégayer, frayer*, etc. —*Ind. prés.* Je fraie, tu fraies, il fraie, nous frayons, vous frayez, ils fraient. — *Imparf.* Je frayais, tu frayais, il frayait, nous frayions, vous frayiez, ils frayaient. — *Passé déf.* Je frayai, tu frayas, il fraya, nous frayâmes, vous frayâtes, ils frayèrent. — *Pass. ind.* J'ai frayé, etc. — *Pass. ant.* J'eus frayé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais frayé, etc.— *Futur.* Je fraierai, tu fraieras, il fraiera, nous fraierons, vous fraierez, ils fraieront. — *Futur ant.* J'aurai frayé, etc. — *Cond. prés.* Je fraierais, tu fraierais, il fraierait, nous fraierions, vous fraieriez, ils fraieraient. — *Passé.* J'aurais frayé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse frayé, etc. — *Impératif prés.* Fraie, frayons, frayez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez frayé. — *Subj. prés.* Que je fraie, que tu fraies, qu'il fraie, que nous frayions, que vous frayiez, qu'ils fraient. — *Imparfait.* Que je frayasse, que tu frayasses, qu'il frayât, que nous frayassions, que vous frayassiez, qu'ils frayassent.—*Passé.* Que j'aie frayé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse frayé, etc. — *Inf. prés.* Frayer. — *Passé.* Avoir frayé. — *Part. prés.* Frayant (invar.). — *Passé.* Frayé, frayée, frayés, frayées. — *Passé comp.* Ayant frayé.— Se conjugue avec le pronom personnel : *se frayer. Se frayer un passage, se frayer un chemin.* — Passif : *être frayé.* — Le participe régit *par. Le passage de l'Amérique a été* frayé par *Christophe Colomb à tous les Européens* .

FREDONNER, v. n. et a., 1re conjug. (*Fredoné*), faire des fredons ou des roulemens de voix, chanter entre ses dents. *Il s'amuse à fredonner.* — On dit aussi activement : *Fredonner une chanson, un air d'opéra.*— *Indicatif présent.* Je fredonne, tu fredonnes, il fredonne, nous fredonnons, vous fredonnez, ils fredonnent. — *Imparf.* Je fredonnais, tu fredonnais, il

fredonnait, nous fredonnions, vous fredonniez, ils fredonnaient. — *Passé déf.* Je fredonnai, tu fredonnas, il fredonna, nous fredonnâmes, vous fredonnâtes, ils fredonnèrent. — *Pass indéf.* J'ai fredonné, etc. —*Pass. ant.* J'eus fredonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais fredonné, etc. — *Futur.* Je fredonnerai, tu fredonneras, il fredonnera, nous fredonnerons, vous fredonnnerez, ils fredonneront. — *Futur ant.* J'aurai fredonné, etc. — *Cond. prés.* Je fredonnerais, tu fredonnerais, il fredonnerait, nous fredonnerions, vous fredonneriez, ils fredonneraient. — *Passé.* J'aurais fredonné, etc. — *On dit aussi*: J'eusse fredonné, etc.— *Impér. prés.* Fredonne, fredonnons, fredonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez fredonné. — *Subj. prés.* Que je fredonne, que tu fredonnes, qu'il fredonne, que nous fredonnions, que vous fredonniez, qu'ils fredonnent. — *Imp.* Que je fredonnasse, que tu fredonnasses, qu'il fredonnât, que nous fredonnassions, que vous fredonnassiez, qu'ils fredonnassent. — *Pass.* Que j'aie fredonné, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse fredonné, etc. — *Inf. prés.* Fredonner. — *Passé.* Avoir fredonné.—*Part. prés.* Fredonnant (inv.). — *Passé.* Fredonné, fredonnée, fredonnés, fredonnées. — *Pass. comp.* Ayant fredonné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se fredonner.* — Passif : *être fredonné.* — Le participe régit *par.*

FRELATER, v. a., 1re conjug. (*Frelaté*), falsifier, altérer une substance. *Frelater le vin, l'eau-de-vie.* Il signifie, au figuré, déguiser, comme dans cet exemple de Boiste: *Le vice empoisonne les plaisirs, la passion les* frelate, *la modération les aiguise.* — *Ind. prés.* Je frelate, tu frelates, il frelate, nous frelatons, vous frelatez, ils frelatent. — *Imparfait.* Je frelatais, tu fralatais, il frelatait, nous frelations, vous frelatiez, ils frelataient. —*Passé déf.* Je frelatai, tu frelatas, il frelata, nous frelatâmes, vous frelatâtes, ils frelatèrent. — *Passé ind.* J'ai frelaté, etc. — *Passé ant.* J'eus frelaté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais frelaté, etc. — *Futur.* Je frelaterai, tu frelateras, il frelatera, nous frelaterons, vous frelaterez, ils frelateront. — *Futur ant.* J'aurai frelaté, etc. — *Cond. prés.* Je frelaterais, tu frelaterais, il frelaterait, nous frelaterions, vous frelateriez, ils frelateraient. — *Passé.* J'aurais frelaté, etc. — *On dit aussi*: J'eusse frelaté, etc. — *Impér. prés.* Frelate, frelatons, frelatez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez frelaté. — *Subj. prés.* Que je frelate, que tu frelates, qu'il frelate, que nous frelations, que vous frelatiez, qu'ils frelatent. — *Imp.* Que je frelatasse, que tu frelatasses, qu'il frelatât, que nous frelatassions, que vous frelatassiez, qu'ils frelatassent. — *Passé.* Que j'aie frelaté, etc. —*Plus-que-parf.*Que j'eusse frelaté, etc. — *Inf. prés.* Frelater. — *Passé.* Avoir frelaté. — *Participe prés.* Frelatant (inv.).—*Passé.* Frelaté, frelatée, frelatés, frelatées. —*Passé comp.* Ayant frelaté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se frelater. Il y a beaucoup de choses qui* se frelatent *dans Paris* (Landais). — Passif: *être frelaté.* — Le participe régit *par. A Paris les vins sont bien* frelatés par *les marchands.*

FRÉMIR, v. n., 2e conj. (*Frémir*), être ému avec quelque espèce de tremblement, causé par la crainte ou par quelque autre passion. *Frémir d'horreur, frémir d'effroi, frémir de crainte, frémir de colère, frémir d'indignation, frémir au seul nom de la mort. Je* frémis *quand je vois les abîmes* (Racine). *Ah! combien* frémira *son ame épouvantée* (Boileau).— Etre près de bouillir, en parlant de l'eau ou de toute autre liqueur. *Cette eau ne bout pas encore, elle ne fait que* frémir (Académie). — Commencer à s'agiter. *L'eau* frémit *sous le Dieu qui lui donne la loi* (Boileau). *L'airain* frémit *de toutes parts* (Racine). *Il vit sans inquiétude* frémir *les flots irrités* (Bossuet). — *Ind. prés.* Je frémis, tu frémis, il frémit, nous frémissons, vous frémissez, ils frémissent. —*Imp.* Je frémissais, tu frémissais, il frémissait, nous frémissions, vous frémissiez, ils frémissaient. — *Pass. déf.* Je frémis, tu frémis, il frémit, nous frémîmes, vous frémîtes, ils frémirent.— *Pass. ind.* J'ai frémi, etc. — *Pass. ant.* J'eus frémi, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais frémi, etc. — *Futur.* Je frémirai, tu frémiras, il frémira, nou frémirons, vous frémirez, ils frémiront — *Futur ant.* J'aurai frémi, etc.— *Cond prés.* Je frémirais, tu frémirais, il frémirait, nous frémirions, vous frémiriez, ls frémiraient. — *Passé.* J'aurais frémi, etc. — *On dit aussi* : J'eusse frémi, etc. — *Imp. prés.* Frémis, frémissons, frémissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez frémi, etc. — *Subj. prés.* Que je frémisse, que tu frémisses, qu'il frémit, que nous frémis-

sions, que vous frémissiez, qu'ils frémissent. — *Imparf.* Que je frémisse, que tu frémisses, qu'il frémît, que nous frémissions, que vous frémissiez, qu'ils frémissent.—*Passé.* Que j'aie frémi, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse frémi, etc. — *Inf. prés.* Frémir. — *Passé.* Avoir frémi. — *Part. prés.* Frémissant, frémissante. *Je l'ai vue toute frémissante.*—*Passé.* Frémi (inv.).—*Passé comp.* Ayant frémi.

FRÉQUENTER, v. a. 1re conj. (*Frékanté*), visiter souvent une personne, aller souvent dans un lieu. *De l'Inde ou de l'Hydaspe il* fréquente *les rois* (Boileau). — *Fréquenter les sacrements*, se confesser, communier souvent. — L'usage ne permet plus d'employer aujourd'hui le verbe *fréquenter* dans le sens neutre. Il ne faut donc pas dire : *Fréquenter avec quelqu'un, dans la maison de quelqu'un, chez quelqu'un*, ni avec Boileau : *Ses discours se sentaient du lieu où* fréquentait *l'auteur.* Il faudrait aujourd'hui *des lieux que* fréquentait *l'auteur.* — *Ind. prés.* Je fréquente, tu fréquentes, il fréquente, nous fréquentons, vous fréquentez, ils fréquentent. — *Imparf.* Je fréquentais, tu fréquentais, il fréquentait, nous fréquentions, vous fréquentiez, ils fréquentaient. —*Passé déf.* Je fréquentai, tu fréquentas, il fréquenta, nous fréquentâmes, vous fréquentâtes, ils fréquentèrent. — *Passé ind.* J'ai fréquenté, etc. — *Passé ant.* J'eus fréquenté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais fréquenté, etc. — *Futur.* Je fréquenterai, tu fréquenteras, il fréquentera, nous fréquenterons, vous fréquenterez, ils fréquenteront.—*Passé.* J'aurai fréquenté, etc. — *Cond. pr.* Je fréquenterais, tu fréquenterais, il fréquenterait, nous fréquenterions, vous fréquenteriez, ils fréquenteraient.— *Passé.* J'aurais fréquenté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse fréquenté, etc. — *Impér. prés.* Fréquente, fréquentons, fréquentez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez fréquenté. — *Subj. prés.* Que je fréquente, que tu fréquentes, qu'il fréquente, que nous fréquentions, que vous fréquentiez, qu'ils fréquentent. — *Imp.* Que je fréquentasse, que tu fréquentasses, qu'il fréquentât, que nous fréquentassions, que vous fréquentassiez, qu'ils fréquentassent. — *Passé.* Que j'aie fréquenté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse fréquenté, etc. — *Inf. prés.* Fréquenter. — *Passé.* Avoir fréquenté. — *Part. prés.* Fréquentant (invar.). — *Passé.* Fréquenté, fréquentée, fréquentés, fréquentées. — — *Passé comp.* Ayant fréquenté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se fréquenter* (Omission de l'Académie). — *Ces jeunes gens se fréquentent.* — Passif : *être fréquenté.* Le part. régit *par. Les concerts sont* fréquentés par *la bonne compagnie.*

FRÉTER, v. a. 1re conj. (*Frété*), donner ou prendre un vaisseau à louage. *Fréter un bâtiment marchand.* — Il signifie aussi charger, équiper un navire. (Voyez affréter.— *Indicatif prés.* Je frète, tu frètes, il frète, nous frétons, vous frétez, ils frètent.—*Imparf.* Je frétais, tu frétais, il frétait, nous frétions, vous frétiez, ils frétaient. — *Passé défini.* Je frétai, tu frétas, il fréta, nous frétâmes, vous frétâtes, ils frétèrent.—*Passé indéfini.* J'ai frété, etc.— *Pass. antér.* J'eus frété, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais frété, etc.— *Futur.* Je fréterai, tu fréteras, il frétera, nous fréterons, vous fréterez, ils fréteront. — *Futur antérieur.* J'aurai frété, etc. — *Conditionnel. prés.* Je fréterais, tu fréterais, il fréterait, nous fréterions, vous fréteriez, ils fréteraient.— *Passé.* J'aurais frété, etc. — *On dit aussi :* J'eusse frété, etc. — *Impér. prés.* Frète, frétons, frétez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez frété.— *Subj. présent.* Que je frète, que tu frètes, qu'il frète, que nous frétions, que vous frétiez, qu'ils frètent.—*Imparfait.* Que je frétasse, que tu frétasses, qu'il frétât, que nous frétassions, que vous frétassiez, qu'ils frétassent. — *Passé.* Que j'aie frété, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse frété, etc. — *Infinitif prés.* Fréter. — *Passé.* Avoir frété. — *Part. prés.* Frétant (invariable). — *Pass.* Frété, frétée, frétés, frétées. — *Passé. composé.* Ayant frété. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se fréter.*— Passif : *Etre frété.* Le participe régit *par. Bâtiment* frété par *un armateur.*

FRÉTILLER, v. n., 1re conj. (*Fréti-ié*), se remuer, s'agiter par des mouvements vifs et courts. *Cet enfant frétille sans cesse. Le chien frétille de la queue.* — Il signifie, au figuré, marquer de l'impatience. *Les pieds lui frétillent. La langue lui frétille.*— *Indic. prés.* Je frétille, tu frétilles, il frétille, nous frétillons, vous frétillez, ils frétillent. — *Imparfait.* Je frétillais, tu frétillais, il frétillait, nous frétillions, vous frétilliez, ils frétillaient. — *Passé déf.* Je frétillai, tu frétillas, il frétilla,

nous frétillâmes, vous frétillâtes, ils frétillèrent.. — *Passé indéf.* J'ai frétillé, etc. —*Passé antér.* J'eus frétillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais frétillé, etc.— *Futur.* Je frétillerai, tu frétilleras, il frétillera, nous frétillerons, vous frétillerez, ils frétilleront. — *Futur passé.* J'aurai frétillé, etc. — *Condit. prés.* Je fretillerais, tu frétillerais, il fretillerait, nous frétillerions, vous frétilleriez, ils frétilleraient.—*Pass.* J'aurais frétillé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse frétillé, etc. — *Impér. prés.* Frétille, frétillons, frétillez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez frétillé.—*Subj. prés.* Que je frétille, que tu frétilles, qu'il frétille, que nous frétillions, que vous frétilliez, qu'ils frétillent.— *Imp.* Que je frétillasse, que tu frétillasses, qu'il frétillât, que nous frétillassions, que vous frétillassiez, qu'ils frétillassent. — *Pass.* Que j'aie frétillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse frétillé, etc. — *Infinitif prés.* Frétiller. — *Passé.* Avoir frétillé.— *Part. présent.* Frétillant, frétillante, frétillants, frétillantes. *Carpe frétillante. Poissons frétillants.* — *Pass.* Frétillé, frétillée, frétillés, frétillées. *Pass. comp.* Ayant frétillé.

FRICASSER, v. a., 1re conj. (*Frikacé*), faire cuire quelque chose par morceaux, etc., avec assaisonnement. *Fricasser des poulets, des légumes*, etc.— Il signifie au figur., dépenser son argent follement. *Il a fricassé tout son bien.* (Populaire). — Il est neutre quand il est employe généralement. *C'est un cuisinier qui fricasse proprement.* — *Indicatif présent.* Je fricasse, tu fricasses, il fricasse, nous fricassons, vous fricassez, ils fricassent. — *Imparfait.* Je fricassais, tu fricassais, il fricassait, nous fricassions, vous fricassiez, ils fricassaient. — *Passé déf.* Je fricassai, tu fricassas, il fricassa, nous fricassâmes, vous fricassâtes, ils fricassèrent. — *Passé ind.* J'ai fricassé, etc. — *Passé antér.* J'eus fricassé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais fricassé, etc. — *Futur.* Je fricasserai, tu fricasseras, il fricassera, nous fricasserons, vous fricasserez, ils fricasseront. — *Futur antér.* J'aurai fricassé, etc. — *Condit. prés.* Je fricasserais, tu fricasserais, il fricasserait, nous fricasserions, vous fricasseriez, ils fricasseraient. —*Passé.* J'aurais fricassé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse fricassé, etc. — *Impératif prés.* Fricasse, fricassons, fricassez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez fricassé. — *Subj. prés.* Que je fricasse, que tu fricasses, qu'il fricasse, que nous fricassions, que vous fricassiez, qu'ils fricassent. — *Imparfait.* Que je fricassasse, que tu fricassasses, qu'il fricassât, que nous fricassassions, que vous fricassassiez, qu'ils fricassassent. — *Passé.* Que j'aie fricassé, etc. — *Plus-que-parfaif.* Que j'eusse fricassé, etc. — *Infinitif prés.* Fricasser.— *Passé.* Avoir fricassé. — *Part. prés.* Fricassant (inv.). — *Passé.* Fricassé, fricassée, fricassés, fricassées.— *Passé comp.* Ayant fricassé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se fricasser. Le poulet* se fricasse *avec des champignons.*—Passif : *Etre fricassé.* Le participe régit *par.*

FRICOTER, v. n., 1re conj. (*Frikoté*), manger avec plaisir, avec avidité.—Préparer du fricot. — Faire bombance. Bas et populaire. — *Ind. prés.* Je fricote, tu fricotes, il fricote, nous fricotons, vous fricotez, ils fricotent. — *Imparf.* Je fricotais, tu fricotais, il fricotait, nous fricotions, vous fricotiez, ils fricotaient. — *Pass. déf.* Je fricotai, tu fricotas, il fricota, nous fricotâmes, vous fricotâtes, ils fricotèrent. — *Pass. ind.* J'ai fricoté, etc. — *Pass. ant.* J'eus fricoté, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais fricoté, etc. — *Futur.* Je fricoterai, tu fricoteras, il fricotera, nous fricoterons, vous fricoterez, ils fricoteront.—*Futur ant.* J'aurai fricoté, etc. —*Cond. prés.* Je fricoterais, tu fricoterais, il fricoterait, nous fricoterions, vous fricoteriez, ils fricoteraient.—*Pass.* J'aurais fricoté, etc.—*On dit aussi :* J'eusse fricoté, etc. — *Impér. prés.* Fricote, fricotons, fricotez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez fricoté. — *Subj. prés.* Que je fricote, que tu fricotes, qu'il fricote, que nous fricotions, que vous fricotiez, qu'ils fricotent. —*Imparf.* Que je fricotasse, que tu fricotasses, qu'il fricotât, que nous fricotassions, que vous fricotassiez, qu'ils fricotassent. —*Passé.* Que j'aie fricoté, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse fricoté, etc. — *Infinitif présent.* Fricoter. — *Participe présent* Fricotant (invariable). — *Passé.* Fricoté (invariable). — *Passé composé.* Ayant fricoté.

FRICTIONNER, v. a., 1re conjug. (*Frikcioné*), frotter une partie malade du corps, faire des frictions. *Se faire* frictionner. Frictionner *une partie malade* (Acad.).— *Indicatif prés.* Je frictionne, tu frictionnes, il frictionne, nous frictionnons, vous frictionnez, ils frictionnent. — *Imparf.* Je frictionnais, tu frictionnais, il frictionnait, nous frictionnions, vous frictionniez, ils

frictionnaient.—*Pass. déf.* Je frictionnai, tu frictionnas, il frictionna, nous frictionnâmes, vous frictionnâtes, ils frictionnèrent.— *Pass. ind.* J'ai frictionné, etc. — *Pass. ant.* J'eus frictionné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais frictionné, etc. —*Futur.* Je frictionnerai, tu frictionneras, il frictionnera, nous frictionnerons, vous frictionnerez, ils frictionneront.— *Futur ant.* J'aurai frictionné, etc. — *Condit. prés.* Je frictionnerais, tu frictionnerais, il frictionnerait, nous frictionnerions, vous frictionneriez, ils frictionneraient.—*Passé.* J'aurais frictionné, etc.—*On dit aussi* : J'eusse frictionné, etc.—*Impér. prés.* Frictionne, frictionnons, frictionnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez frictionné. — *Subj. prés.* Que je frictionne, que tu frictionnes, qu'il frictionne, que nous frictionnions, que vous frictionniez, qu'ils frictionnent.—*Imparf.* Que je frictionnasse, que tu frictionnasses, qu'il frictionnât, que nous frictionnassions, que vous frictionnassiez, qu'ils frictionnassent.—*Pass.* Que j'aie frictionné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse frictionné, etc.— *Infin. prés.* Frictionner. — *Passé.* Avoir frictionné. — *Part. prés.* Frictionnant (inv.). —*Passé.* Frictionné, frictionnée, frictionnés, frictionnées. — *Passé comp.* Ayant frictionné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se frictionner.* Se frictionner *avec une pommade, un liniment* (Acad.).—Passif : *être frictionné.* Le participe régit *par.*

FRIGOTTER, v. n. 1[re] conj. (*Frigoté*), chanter, en parlant du pinson. Ce verbe ne s'emploie qu'aux troisièmes personnes — *Ind. prés.* Il frigotte, ils frigottent. —*Imp.* Il frigottait, ils frigottaient. — *Passé déf.* Il frigotta, ils frigottèrent. — *Passé ind.* Il a frigotté, ils ont frigotté.— *Pass. ant.* Il eut frigotté, ils eurent frigotté. — *Plus-que-parf.* Il avait frigotté, ils avaient frigotté. — *Futur.* Il frigottera, ils frigotteront. — *Futur ant.* Il aura frigotté, ils auront frigotté. — *Cond. prés.* Il frigotterait, ils frigotteraient. — *Passé.* Il aurait frigotté, ils auraient frigotté. — *On dit aussi* : Il eût frigotté, ils eussent frigotté. — *Pas d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il frigotte, qu'ils frigottent. — *Imp.* Qu'il frigottât, qu'ils frigottassent. — *Passé.* Qu'il ait frigotté, qu'ils aient frigotté. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût frigotté, qu'ils eussent frigotté. — *Infin. prés.* Frigotter. — *Passé.* Avoir frigotté. — *Part. prés.* Frigottant. — *Passé.* Frigotté, (inv.). — *Passé comp.* Ayant frigotté.

FRINGUER, v. a. et n. 1[re] conj. (*Freingué*), jeter de l'eau sur un verre pour le rincer. *Fringuer un verre.* — Il est neutre quand il signifie sautiller, danser. *Ce cheval fringue continuellement.* (Il est vieux dans les deux acceptions.) — *Ind. prés.* Je fringue, tu fringues, il fringue, nous fringuons, vous fringuez, ils fringuent. — *Imp.* Je fringuais, tu fringuais, il fringuait, nous fringuions, vous fringuiez, ils fringuaient. — *Passé déf.* Je fringuai, tu fringuas, il fringua, nous fringuâmes, vous fringuâtes, ils fringuèrent. — *Passé ind.* J'ai fringué, etc. — *Passé ant.* J'eus fringué etc. —*Plus-que-parf.* J'avais fringué, etc. — *Futur.* Je fringuerai, tu fringueras, il fringuera, nous fringuerons, vous fringuerez, ils fringueront. — *Futur ant.* J'aurai fringué, etc. — *Cond. prés.* Je fringuerais, tu fringuerais, il fringuerait, nous fringuerions, vous fringueriez, ils fringueraient.—*Pass.* J'aurais fringué, etc. — *On dit aussi* : J'eusse fringué, etc. — *Impér. prés.* Fringue, fringuons, fringuez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez fringué. — *Subj. prés.* Que je fringue, que tu fringues, qu'il fringue, que nous fringuions, que vous fringuiez, qu'ils fringuent. — *Imp.* Que je fringuasse, que tu fringuasses, qu'il fringuât, que nous fringuassions, que vous fringuassiez, qu'ils fringuassent. — *Passé.* Que j'aie fringué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse fringué, etc.— *Inf. prés.* Fringuer. — *Passé.* Avoir fringué. — *Part. prés.* Fringuant (inv.). On l'emploie adjectivement en changeant l'orthographe. *Une fille fringante, des chevaux fringants.* — *Passé.* Fringué, fringuée, fringués, fringuées. — *Passé composé.* Ayant fringué.

FRIPER, v. a., 1[re] conj. (*Fripé*), chiffonner, user, gâter. *Friper ses habits.* — Il signifie, au figuré, dépenser son argent en débauches. *Il a fripé tout son bien.* — Il signifie aussi manger goulument. *On leur servit quantité de viandes, mais ils eurent bientôt tout* fripé (Acad.). — *Ind. pr.* Je fripe, tu fripes, il fripe, nous fripons, vous fripez, ils fripent. — *Imp.* Je fripais, tu fripais, il fripait, nous fripions, vous fripiez, ils fripaient. — *Passé déf.* Je fripai, tu fripas, il fripa, nous fripâmes, vous fripâtes, ils fripèrent.— *Passé ind.* J'ai fripé, etc. — *Passé ant.* J'eus fri-

pé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais fripé, etc. — *Futur.* Je friperai, tu friperas, il fripera, nous friperons, vous friperez, ils friperont. — *Futur ant.* J'aurai fripé, etc. — *Cond. prés.* Je friperais, tu friperais, il friperait, nous friperions, vous friperiez, ils friperaient. — *Passé.* J'aurais fripé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse fripé, etc. — *Imp. prés.* Fripe, fripons, fripez. — *Passé* Aie, ayons, ayez fripé. — *Subj. prés.* Que je fripe, que tu fripes, qu'il fripe, que nous fripions, que vous fripiez, qu'ils fripent. — *Imp.* Que je fripasse, que tu fripasses, qu'il fripât, que nous fripassions, que vous fripassiez, qu'ils fripassent. — *Passé.* Que j'aie fripé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse fripé, etc. — *Inf. prés.* Friper. — *Passé.* Avoir fripé. — *Part. prés.* Fripant (inv.). — *Passé.* Fripé, fripée, fripés, fripées. — *Passé comp.* Ayant fripé. — Se conj. avec le pronom pers. : *Se friper. Cette étoffe se fripe en moins de rien.* — Passif : *être fripé.* Le part. régit *par.*

FRIPONNER, v. a. et n. 1re conjug. (*Friponé*), escroquer, dérober, attraper par adresse ou par fourberie. *Friponner quelqu'un ou quelque chose. Il a friponné cette montre. Il a friponné cinq ou six personnes de ma connaissance.* — Il est neutre, quand il signifie, être ou faire le fripon. *Tel n'est jaloux de la réputation d'honnête homme que parce qu'elle est indispensable pour* friponner *plus sûrement* (Boiste). — *Ind. prés.* Je friponne, tu friponnes, il friponne, nous friponnons, vous friponnez, ils friponnent. — *Imparf.* Je friponnais, tu friponnais, il friponnait, nous friponnions, vous friponniez, ils friponnaient. — *Pass. déf.* Je friponnai, tu friponnas, il friponna, nous friponnâmes, vous friponnâtes, ils friponnèrent. — *Passé ind.* J'ai friponné, etc. — *Pass. antér.* J'eus friponné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais friponné, etc. — *Futur.* Je friponnerai, tu friponneras, il friponnera, nous friponnerons, vous friponnerez, ils friponneront. — *Futur ant.* J'aurai friponné, etc. — *Conditionnel prés.* Je friponnerais, tu friponnerais, il friponnerait, nous friponnerions, vous friponneriez, ils friponneraient. — *Passé.* J'aurais friponné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse friponné, etc. — *Impér. prés.* Friponne, friponnons, friponnez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez friponné. — *Subj. prés.* Que je friponne, que tu friponnes, qu'il friponne, que nous friponnions, que vous friponniez, qu'ils friponnent. — *Imparf.* Que je friponnasse, que tu friponnasses, qu'il friponnât, que nous friponnassions, que vous friponnassiez, qu'ils friponnassent. — *Pass.* Que j'aie friponné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse friponné, etc. — *Infin. prés.* Friponner. — *Passé.* Avoir friponné. — — *Participe prés.* Friponnant (invar.). — *Passé.* Friponné, friponnee, friponnés, friponnées. — *Passé comp.* Ayant friponné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se friponner. Les fripons se friponnent à qui mieux mieux.* — Passif : *Etre friponné.* Le participe régit *par.*

FRIRE, v. a. et n., irr. et défect. 4me conj. (*Frire*), faire cuire dans la friture. *Frire du poisson, des pommes de terre,* etc. — Il est neutre et impersonnel quand il signifie, être dans la poêle. *Le poisson frit.* Ce verbe n'est usité qu'au présent de l'indicatif sans pluriel; au futur et au conditionnel, avec le singulier et le pluriel; au singulier de l'impératif, à l'infinitif, et enfin à tous les temps composés. Pour suppléer aux autres temps, on se sert de ceux du verbe *faire* joints à l'infinitif de *frire.* — On dit proverb., *il n'y a rien à frire*, quand il n'y a pas de quoi manger. — *Ind. pr.* Je fris, tu fris, il frit. — *Pass. déf.* Je fris, tu fris, il frit. — *Passé ind.* J'ai frit, etc. — *Pass. ant.* J'eus frit, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais frit, etc. — *Futur.* Je frirai, tu friras, il frira, nous frirons, vous frirez, ils friront. — *Futur ant.* J'aurai frit, etc. — *Condit. prés.* Je frirais, tu frirais, il frirait, nous fririons, vous fririez, ils friraient. — *Passé.* J'aurais frit, etc. — *On dit aussi :* J'eusse frit, etc. — *Impér. pr.* Fris. — *Passé.* Aie, ayons, ayez frit. — *Pas de prés. ni d'imp. du subj.*, à moins qu'on ne le fasse précéder du verbe faire; que je fasse frire, que je fisse frire, etc. — *Passé.* Que j'aie frit, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse frit, etc. — *Inf. prés.* Frire. — *Passé.* Avoir frit. — *Pas de participe présent.* — *Passé.* Frit, frite, frits, frites. — *Passé comp.* Ayant frit. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se frire. Le poisson* se frit *dans la poêle.* — Passif : *être frit. Ce poisson* est *bien* frit. Laveaux avance que ce verbe ne se conjugue dans ses temps composés qu'avec *avoir.* Il y a ici erreur manifeste, puisque le verbe *frire*, comme on le voit, peut également se conjuguer avec l'auxiliaire *être.* Le participe régit *par.*

FRISER, v. a. et n. 1re conj. (*Frizé*), crêper, boucler, anneler. *Friser des cheveux.* — On dit aussi : *friser quelqu'un*, quand on boucle des cheveux. — Au figuré, il signifie raser, effleurer. *Le vent frise l'eau. La balle lui a frisé la moustache.* — Il est neutre, quand il signifie, en termes d'imprimerie, marquer les caractères en double. *Cette presse frise beaucoup.* — Il s'emploie aussi neutralement quand il se dit des cheveux, des poils qui se crêpent. *Ses cheveux frisent parfaitement.* — On dit proverbialement : *Friser la quarantaine*, *la cinquantaine*, etc., quand on est près d'atteindre l'âge de 40 ou 50 ans. — *Indic. prés.* Je frise, tu frises, il frise, nous frisons, vous frisez, ils frisent. — *Imparf.* Je frisais, tu frisais, il frisait, nous frisions, vous frisiez, ils frisaient. — *Passé déf.* Je frisai, tu frisas, il frisa, nous frisâmes, vous frisâtes, ils frisèrent. — *Pass. indéf.* J'ai frisé, etc. — *Passé ant.* J'eus frisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais frisé, etc. — *Futur.* Je friserai, tu friseras, il frisera, nous friserons, vous friserez, ils friseront. — *Passé.* J'aurai frisé, etc. — *Cond. prés.* Je friserais, tu friserais, il friserait, nous friserions, vous friseriez, ils friseraient. — *Passé.* J'aurais frisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse frisé, etc. — *Imp. prés.* Frise, frisons, frisez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez frisé. — *Subj. prés.* Que je frise, que tu frises, qu'il frise, que nous frisions, que vous frisiez, qu'ils frisent. — *Imparf.* Que je frisasse, que tu frisasses, qu'il frisât, que nous frisassions, que vous frisassiez, qu'ils frisassent. — *Passé.* Que j'aie frisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse frisé, etc. — *Inf. prés.* Friser. — *Passé.* Avoir frisé. — *Part. prés.* Frisant (inv.). — *Passé.* Frisé, frisée, frisés, frisées. — *Passé comp.* Ayant frisé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se friser*, et signifie, s'arranger les cheveux en boule. *Cette femme sait bien se friser.* — Passif : *Etre frisé.* Le participe régit *par. Cette femme a été très-bien* frisée par *sa femme de chambre.*

FRISOTTER, v. a., 1re conj. (*Frizoté*), friser souvent et menu, par petites boucles. *Elle est toujours à frisotter sa fille.* — *Ind. prés.* Je frisotte, tu frisottes, il frisotte, nous frisottons, vous frisottez, ils frisottent. — *Imparf.* Je frisottais, tu frisottais, il frisottait, nous frisottions, vous frisottiez, ils frisottaient. — *Passé déf.* Je frisottai, tu frisottas, il frisotta, nous frisottâmes, vous frisottâtes, ils frisottèrent. — *Pass. ind.* J'ai frisotté, etc. — *Pass. ant.* J'eus frisotté, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais frisotté, etc. — *Fut.* Je frisotterai, tu frisotteras, il frisottera, nous frisotterons, vous frisotterez, ils frisotteront. — *Fut. ant.* J'aurai frisotté, etc. — *Cond. pr.* Je frisotterais, tu frisotterais, il frisotterait, nous frisotterions, vous frisotteriez, ils frisotteraient. — *Pass.* J'aurais frisotté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse frisotté, etc. — *Impératif présent.* Frisotte, frisottons, frisottez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez frisotté. — *Subj. prés.* Que je frisotte, que tu frisottes, qu'il frisotte, que nous frisottions, que vous frisottiez, qu'ils frisottent. — *Imp.* Que je frisottasse, que tu frisottasses, qu'il frisottât, que nous frisottassions, que vous frisottassiez, qu'ils frisottassent. — *Passé.* Que j'aie frisotté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse frisotté, etc. — *Inf. prés.* Frisotter. — *Pass.* Avoir frisotté. — *Part. prés.* Frisottant (inv.). — *Pass.* Frisotté, frisottée, frisottés, frisottées. — *Pass. comp.* Ayant frisotté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se frisotter. Il prend beaucoup de temps à se frisotter.* — Passif : *être frisotté.* Le participe régit *par.*

FRISSONNER, v. n. 1re conj. (*Friçoné*), avoir le frisson, être fortement ému. *La fièvre va le prendre, il commence à frissonner.* — Il signifie aussi trembler de peur. *Le vent me fait frissonner. Ce spectacle m'a fait frissonner.* — *Indicatif présent.* Je frissonne, tu frissonnes, il frissonne, nous frissonnons, vous frissonnez, ils frissonnent. — *Imparfait.* Je frissonnais, tu frissonnais, il frissonnait, nous frissonnions, vous frissonniez, ils frissonnaient. — *Passé défini.* Je frissonnai, tu frissonnas, il frissonna, nous frissonnâmes, vous frissonnâtes, ils frissonnèrent. — *Passé indéfini.* J'ai frissonné, etc. — *Passé ant.* J'eus frissonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais frissonné, etc. — *Futur.* Je frissonnerai, tu frissonneras, il frissonnera, nous frissonnerons, vous frissonnerez, ils frissonneront. — *Futur ant.* J'aurai frissonné, etc. — *Condit. prés.* Je frissonnerais, tu frissonnerais, il frissonnerait, nous frissonnerions, vous frissonneriez, ils frissonneraient. — *Passé.* J'aurais frissonné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse frissonné, etc. — *Impératif prés.* Frissonne, frissonnons, frissonnez. — *Pas-*

sé. Aie, ayons, ayez frissonné. —*Subj. prés.* Que je frissonne, que tu frissonnes, qu'il frissonne, que nous frissonnions, que vous frissonniez, qu'ils frissonnent. —*Imparf.* Que je frissonnasse, que tu frissonnasses, qu'il frissonnât, que nous frissonnassions, que vous frissonnassiez, qu'ils frissonnassent. — *Passé.* Que j'aie frissonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse frissonné, etc. — *Inf. prés.* Frissonner.— *Passé.* Avoir frissonné.—*Part. prés.* Frissonnant, frissonnante. *Vieillard frissonnant, personne frissonnante.*—*Passé.* Frissonné (inv.).-*Passé comp.* Ayant frissonné.

FROIDIR, v. n., 2[e] conjug. (*Froèdir*), devenir froid après avoir été chaud. *Votre bouillon froidit. Ne laissez pas froidir le dîner.*—*Indic. prés.* Je froidis, tu froidis, il froidit, nous froidissons, vous froidissez, ils froidissent. — *Imp.* Je froidissais, tu froidissais, il froidissait, nous froidissions, vous froidissiez, ils froidissaient. — *Passé déf.* Je froidis, tu froidis, il froidit, nous froidîmes, vous froidîtes, ils froidirent.— *Passé ind.* J'ai froidi, etc.— *Pass. ant.* J'eus froidi, etc. —*Plus-que-parfait.* J'avais froidi, etc. — *Futur.* Je froidirai, tu froidiras, il froidira, nous froidirons, vous froidirez, ils froidiront. —*Futur ant.* J'aurai froidi, etc. — *Cond. pr.* Je froidirais, tu froidirais, il froidirait, nous froidirions, vous froidiriez, ils froidiraient. —*Pass.* J'aurais froidi, etc.—*On dit aussi* : J'eusse froidi, etc. — *Impératif présent.* Froidis, froidissons, froidissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez froidi. — *Subj. prés.* Que je froidisse, que tu froidisses, qu'il froidisse, que nous froidissions, que vous froidissiez, qu'ils froidissent. — *Imparf.* Que je froidîsse, que tu froidisses, qu'il froidît, que nous froidissions, que vous froidissiez, qu'ils froidissent. — *Passé.* Que j'aie froidi, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse froidi, etc. — *Inf. pr.* Froidir. —*Passé.* Avoir froidi.— *Part. prés.* Froidissant (invar.). — *Passé.* Froidi, froidie, froidis, froidies. — *Passé. comp.* Ayant froidi — Se conjugue pronominalement : *se froidir.* On dit mieux *se refroidir.* — Passif : *Etre froidi*; moins usité qu'*être refroidi.* Le participe régit *par.*

FROISSER, v. a., 1[re] conjug. (*Froècé*), meurtrir par une impression violente. *Ce carrosse l'a pressé contre la muraille et l'a tout* froissé (Acad.).—Frotter fortement deux choses. *Froisser des cailloux l'un contre l'autre* (Planche). — Chiffonner. *Froisser du papier, du drap, du satin.* — Blesser, heurter, choquer, en parlant d'intérêts, d'opinions, etc. *Le gouvernement a pris des mesures qui* froissent *bien des intérêts.* — *Indicatif prés.* Je froisse, tu froisses, il froisse, nous froissons, vous froissez, ils froissent. — *Imparf.* Je froissais, tu froissais, il froissait, nous froissions, vous froissiez, ils froissaient. — *Passé déf.* Je froissai, tu froissas, il froissa, nous froissâmes, vous froissâtes, ils froissèrent.— *Passé ind.* J'ai froissé, etc. — *Passé ant.* J'eus froissé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais froissé, etc. — *Futur.* Je froisserai, tu froisseras, il froissera, nous froisserons, vous froisserez, ils froisseront. — *Futur ant.* J'aurai froissé, etc. — *Condit. prés.* Je froisserais, tu froisserais, il froisserait, nous froisserions, vous froisseriez, ils froisseraient.— *Passé.* J'aurais froissé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse froissé, etc. — *Impér. prés.* Froisse, froissons, froissez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez froissé. —*Subj. prés.* Que je froisse, que tu froisses, qu'il froisse, que nous froissions, que vous froissiez, qu'ils froissent — *Imp.* Que je froissasse, que tu froissasses, qu'il froissât, que nous froissassions, que vous froissassiez, qu'ils froissassent. — *Passé.* Que j'aie froissé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse froissé, etc. — *Infinitif présent.* Froisser.— *Passé.* Avoir froissé.— *Part. prés.* Froissant (inv.). — *Passé.* Froissé, froissée, froissés, froissées.—*Passé comp.* Ayant froissé. — Pronominalement : *se froisser.*—Passif : *être froissé.* Le partic. régit *de*, avec un nom de chose, et *par*, avec un nom de personne. *Etre* froissé de *quelque chose, être* froissé par *quelqu'un.*

FRÔLER, v. a., 1[re] conjug. (*Frôlé*), toucher légèrement en passant, effleurer. *Frôler quelqu'un ou quelque chose. La langue* frôle *le palais quand on prononce l'*l *ou l'*r (Acad.). — *Ind. prés.* Je frôle, tu frôles, il frôle, nous frôlons, vous frôlez, ils frôlent.— *Imparfait.* Je frôlais, tu frôlais, il frôlait, nous frôlions, vous frôliez, ils frôlaient. — *Passé déf.* Je frôlai, tu frôlas, il frôla, nous frôlâmes, vous frôlâtes, ils frôlèrent. — *Passé ind.* J'ai frôlé, etc. — *Passé ant.* J'eus frôlé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais frôlé, etc. — *Futur.* Je frôlerai, tu frôleras, il frôlera, nous frôlerons, vous frôlerez, ils frôleront. — *Fut. ant.* J'aurai frôlé, etc. — *Cond. prés.* Je frôlerais, tu frôlerais, il frôlerait, nous frôlerions, vous frôleriez, ils frôleraient. —

—*Pass.* J'aurais frôlé, etc. — *On dit aussi:* J'eusse frôlé, etc. — *Impér. prés.* Frôle, frôlons, frôlez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez frôlé.— *Subj. prés.* Que je frôle, que tu frôles, qu'il frôle, que nous frôlions, que vous frôliez, qu'ils frôlent. — *Imparf.* Que je frôlasse, que tu frôlasses, qu'il frôlât, que nous frôlassions, que vous frôlassiez, qu'ils frôlassent. — *Pass.* Que j'aie frôlé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse frôlé, etc. — *Infin. prés.* Frôler.—*Passé.* Avoir frôlé.— *Part. prés.* Frôlant (inv.).—*Pass.* Frôlé, frôlée, frôlés, frôlées.—*Passé comp.* Ayant frôlé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se frôler*.—Passif : *être frôlé.* Le participe régit *par*.

FRONCER, v. a. 1re conj. (*Froncé*), rider en contractant. *Froncer le sourcil, froncer les lèvres.* —Il signifie aussi plisser menu. *Froncer une chemise, une collerette.* Le *c* doit être cédillé lorsqu'il est suivi des voyelles *a*, *o*.— *Ind. pr.* Je fronce, tu fronces, il fronce, nous fronçons, vous froncez, ils froncent. — *Imp.* Je fronçais, tu fronçais, il fronçait, nous froncions, vous fronciez, ils fronçaient. — *Passé déf.* Je fronçai, tu fronças, il fronça, nous fronçâmes, vous fronçâtes, ils froncèrent.— *Passé indéf.* J'ai froncé, etc. — *Passé ant.* J'eus froncé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais froncé, etc. — *Futur.* Je froncerai, tu fronceras, il froncera, nous froncerons, vous froncerez, ils fronceront. — *Futur ant.* J'aurai froncé, etc. — *Cond. prés.* Je froncerais, tu froncerais, il froncerait, nous froncerions, vous fronceriez, ils fronceraient.— *Passé.* J'aurais froncé, etc. — *On dit aussi:* J'eusse froncé, etc. — *Impér. prés.* Fronce, fronçons, froncez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez froncé. — *Subj. prés.* Que je fronce, que tu fronces, qu'il fronce, que nous froncions, que vous fronciez, qu'ils froncent. — *Imp.* Que je fronçasse, que tu fronçasses, qu'il fronçât, que nous fronçassions, que vous fronçassiez, qu'ils fronçassent. — *Passé.* Que j'aie froncé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse froncé, etc.—*Inf. prés.* Froncer. — *Passé.* Avoir froncé. — *Part. prés.* Fronçant (inv.). —*Passé.* Froncé, froncée, froncés, froncées.— *Passé comp.* Ayant froncé. —Se conjugue avec le pronom personnel : *Se froncer*, et signifie se rider. *La peau de ce fruit commence à se froncer.* — Passif : *être froncé.* Le participe régit *par*.

FRONDER, v. a., 1re conjug. (*Frondé*), lancer des pierres avec une fronde. *Fronder des pierres.* — Blâmer, critiquer. *Tout le monde le* fronde (Laveaux). — — *Ind. prés.* Je fronde, tu frondes, il fronde; nous frondons, vous frondez, ils frondent. — *Imp.* Je frondais, tu frondais, il frondait, nous frondions, vous frondiez, ils frondaient. — *Passé déf.* Je frondai, tu frondas, il fronda, nous frondâmes, vous frondâtes, ils frondèrent. — *Passé indéfini.* J'ai frondé, etc.— *Passé ant.* J'eus frondé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais frondé, etc. — *Futur.* Je fronderai, tu fronderas, il frondera, nous fronderons, vous fronderez, ils fronderont. — *Futur antérieur.* J'aurai frondé, etc.—*Conditionnel prés.* Je fronderais, tu fronderais, il fronderait, nous fronderions, vous fronderiez, ils fronderaient. — *Passé.* J'aurais frondé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse frondé, etc.— *Impér. prés.* Fronde, frondons, frondez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez frondé. — *Subj. prés.* Que je fronde, que tu frondes, qu'il fronde, que nous frondions, que vous frondiez, qu'ils frondent. — *Imp.* Que je frondasse, que tu frondasses, qu'il frondât, que nous frondassions, que vous frondassiez, qu'ils frondassent. — *Passé.* Que j'aie frondé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse frondé, etc. — *Inf. prés.* Fronder. — *Passé.* Avoir frondé. — *Part. prés.* Frondant (inv.). — *Passé.* Frondé, frondée, frondés, frondées. —*Passé comp.* Ayant frondé. — Passif : *être frondé.* Le participe régit *par*.

FROTTER, v. a., 1re conj. (*Frotté*), passer une chose sur une autre à plusieurs reprises, et en appuyant, en pressant. *Frotter avec les mains, frotter la tête, frotter les jambes.* — Il signifie aussi nettoyer avec un frottoir. *Frotter un appartement.*— Il s'emploie, au figuré, dans le sens de passer dessus, comme dans cet exemple de Boiste : *Il faut que les chocs politiques* frottent *certains hommes pour faire briller leur mérite.* — *Indic. prés.* Je frotte, tu frottes, il frotte, nous frottons, vous frottez, ils frottent. — *Imparf.* Je frottais, tu frottais, il frottait, nous frottions, vous frottiez, ils frottaient. — *Passé déf.* Je frottai, tu frottas, il frotta, nous frottâmes, vous frottâtes, ils frottèrent. — *Passé ind.* J'ai frotté, etc. — *Passé ant.* J'eus frotté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais frotté, etc. — *Futur.* Je frotterai, tu frotteras, il frottera, nous

frotterons, vous frotterez, ils frotteront. —*Futur ant.* J'aurai frotté, etc. — *Cond. prés.* Je frotterais, tu frotterais, il frotterait, nous frotterions, vous frotteriez, ils frotteraient. — *Passé.* J'aurais frotté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse frotté, etc. — *Impér. prés.* Frotte, frottons, frottez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez frotté. — *Subj. prés.* Que je frotte, que tu frottes, qu'il frotte, que nous frottions, que vous frottiez, qu'ils frottent. — *Imparf.* Que je frottasse, que tu frottasses, qu'il frottât, que nous frottassions, que vous frottassiez, qu'ils frottassent. — *Passé.* Que j'aie frotté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse frotté, etc. — *Inf. prés.* Frotter.— *Passé.* Avoir frotté. — *Part. prés.* Frottant (inv.). — *Passé.* Frotté, frottée, frottés, frottées. — *Passé comp.* Ayant frotté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se frotter*, et signifie, au figuré, avoir commerce avec quelqu'un. *Il fait bon se frotter aux savants, on apprend quelque chose* (Acad.). — Il signifie aussi s'attaquer à quelqu'un. *Ne vous y frottez pas.* — Passif : *Etre frotté.* Le participe régit *par.*

FROUER, v. n. 1re conj. (*Frou-é*), term. de chasse. Attirer les oiseaux à la pipée, par un sifflement qui imite celui du geai. *Cet oiseleur se mit à frouer.* — *Ind prés.* Je froue, tu froues, il froue, nous frouons, vous frouez, ils frouent. — *Imp.* Je frouais, tu frouais, il frouait, nous frouions, vous frouiez, ils frouaient. — *Passé déf.* Je frouai, tu frouas, il froua, nous frouâmes, vous frouâtes, ils frouèrent.— *Passé ind.* J'ai froué, etc.— *Pass. ant.* J'eus froué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais froué, etc. — *Futur.* Je frouerai, tu froueras, il frouera, nous frouerons, vous frouerez, ils froueront. — *Futur ant.* J'aurai froué, etc.— *Cond. prés.* Je frouerais, tu frouerais, il frouerait, nous frouerions, vous froueriez, ils froueraient. — *Passé.* J'aurais froué, etc.—*On dit aussi* : J'eusse froué, etc. — *Impér. prés.* Froue, frouons, frouez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez froué. — *Subj. prés.* Que je froue, que tu froues, qu'il froue, que nous frouions, que vous frouiez, qu'ils frouent. — *Imp.* Que je frouasse, que tu frouasses, qu'il frouât, que nous frouassions, que vous frouassiez, qu'ils frouassent. — *Pass.* Que j'aie froué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse froué, etc. — *Infinitif prés.* Frouer. — *Passé.* Avoir froué. — *Part. présent.* Frouant (invar.). —*Passé.* Froué (inv.).— — *Passé comp.* Ayant froué.

FRUCTIFIER, v. n., 1re conj. (*Frukti-fié*), rapporter du fruit *Les terres bien fumées fructifient davantage.* Il s'emploie au figuré dans le sens de produire de l'effet. *Dieu a béni leur travail et l'a fait fructifier.* — *Indic. prés.* Je fructifie, tu fructifies, il fructifie, nous fructifions, vous fructifiez, ils fructifient. — *Imparf.* Je fructifiais, tu fructifiais, il fructifiait, nous fructifiions, vous fructifiiez, ils fructifiaient. — *Passé déf.* Je fructifiai, tu fructifias, il fructifia, nous fructifiâmes, vous fructifiâtes, ils fructifièrent. — *Passé ind.* J'ai fructifié, etc. — *Passé ant.* J'eus fructifié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais fructifié, etc. — *Futur.* Je fructifierai, tu fructifieras, il fructifiera, nous fructifierons, vous fructifierez, ils fructifieront. — *Futur ant.* J'aurai fructifié, etc. — *Cond. prés.* Je fructifierais, tu fructifierais, il fructifierait, nous fructifierions, vous fructifieriez, ils fructifieraient. — *Pass.* J'aurais fructifié, etc. — *On dit aussi* : J'eusse fructifié, etc.—*Impér. prés.* Fructifie, fructifions, fructifiez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez fructifié. — *Subj. prés.* Que je fructifie, que tu fructifies, qu'il fructifie, que nous fructifiions, que vous fructifiiez, qu'ils fructifient. — *Imparf.* Que je fructifiasse, que tu fructifiasses, qu'il fructifiât, que nous fructifiassions, que vous fructifiassiez, qu'ils fructifiassent. — *Passé.* Que j'aie fructifié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse fructifié, etc. — *Inf. prés.* Fructifier. — *Pass.* Avoir fructifié. — *Part. prés.* Fructifiant (invar.). — *Pass.* Fructifié, fructifiée, fructifiés, fructifiées. — *Pass. comp.* Ayant fructifié.

FRUSTRER, v. a., 1re conjug. (*Frucetré*), priver quelqu'un de son dû, de ce qu'il croyait avoir. *Frustrer des créanciers.* — Tromper, décevoir. *Frustrer l'espérance de quelqu'un.* — *Ind. prés.* Je frustre, tu frustres, il frustre, nous frustrons, vous frustrez, ils frustrent. — *Imp.* Je frustrais, tu frustrais, il frustrait, nous frustrions, vous frustriez, ils frustraient. — *Passé déf.* Je frustrai, tu frustras, il frustra, nous frustrâmes, vous frustrâtes, ils frustrèrent. — *Passé ind.* J'ai frustré, etc. — *Passé ant.* J'eus frustré, etc. — *Plus que-parfait.* J'avais frustré, etc. — *Futur.* Je frustrerai, tu frustreras, il frustrera, nous frustrerons, vous frustrerez, ils frustreront. — *Passé.* J'aurai frustré, etc. —

Cond. prés. Je frustrerais, tu frustrerais, il frustrerait, nous frustrerions, vous frustreriez, ils frustreraient.—*Pass.* J'aurais frustré, etc. — *On dit aussi*: J'eusse frustré, etc. — *Impér. prés.* Frustre, frustrons, frustrez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez frustré. — *Subj. prés.* Que je frustre, que tu frustres, qu'il frustre, que nous frustrions, que vous frustriez, qu'ils frustrent. — *Imparf.* Que je frustrasse, que tu frustrasses, qu'il frustrât, que nous frustrassions, que vous frustrassiez, qu'ils frustrassent. — *Pass.* Que j'aie frustré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse frustré, etc. — *Infinitif présent.* Frustrer. — *Passé.* Avoir frustré. — *Participe prés.* Frustrant (invariable). — *Pass.* Frustré, frustrée, frustrés, frustrées. —*Pass. composé.* Ayant frustré. — Passsif : *être frustré.* Le part. régit *par.*

FUIR, v. n. et a. irrég., 2me conj. *(Fuir)*, courir pour se sauver d'un péril. *Tout* fuit, *tout se refuse à mes embrassements* (Racine). — Fuir de. Fuis *plutôt* de *ses yeux,* fuis de *sa violence* (Corneille). Voltaire, dans ses *Commentaires*, ne blâme pas cette construction; on peut donc la regarder comme permise en poésie. — Couler par quelque fêlure. *Ce vase fuit, ce tonneau fuit.* — En termes de peinture, en parlant de lointains, on dit *qu'une telle chose ne fuit pas assez*, ou *qu'elle fuit bien,* pour dire que l'éloignement est bien ou mal ménagé. — Activement, éviter. *On voudrait* fuir *son propre cœur, et on se retrouve partout* (Massillon). Laveaux prétend que ce verbe ne se conjugue jamais qu'avec *avoir.* Dans le sens neutre, oui ; mais dans le sens actif, qu'il n'indique pas, il peut être tourné par le passif : *Cet homme est fui de tout le monde.* — *Ind. prés.* Je fuis, tu fuis, il fuit, nous fuyons, vous fuyez, ils fuient. — *Imparfait.* Je fuyais, tu fuyais, il fuyait, nous fuyions, vous fuyiez, ils fuyaient. — *Passé déf.* Je fuis, tu fuis, il fuit, nous fuîmes, vous fuîtes, ils fuirent. — *Passé ind.* J'ai fui,, etc. — *Passé ant.* J'eus fui, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais fui, etc. — *Futur.* Je fuirai, tu fuiras, il fuira, nous fuirons, vous fuirez, ils fuiront.— *Futur ant.* J'aurai fui, etc. — *Cond. prés.* Je fuirais, tu fuirais, il fuirait, nous fuirions, vous fuiriez, ils fuiraient. — *Passé.* J'aurais fui, etc. — *On dit aussi* : j'eusse fui, etc. — *Impér. prés.* Fuis, fuyons, fuyez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez fui.— *Subj. prés.* Que je fuie, que tu fuies, qu'il fuie, que nous fuyions, que vous fuyiez, qu'ils fuient.— *Imparf.* Que je fuisse, que tu fuisses, qu'il fuît, que nous fuissions, que vous fuissiez, qu'ils fuissent. — *Passé.* Que j'aie fui, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse fui, etc. — *Infinitif prés.* Fuir. — *Passé.* Avoir fui. — *Part. prés.* Fuyant (invariable). — *Passé.* Fui, fuie, fuis, fuies. — *Passé. composé.* Ayant fui. — Se conjugue avec le pronom personnel et signifie, chercher à éviter les remords et l'ennui. *Il s'agite pour* fuir *la mort qui le saisit, ou du moins pour* se fuir *lui-même* (Massillon). *La conscience impure ne peut plus* se fuir *elle-même* (Id.). — Passif : *être fui.* Le participe régit *de* *C'est un loup-garou*, *il est* fui de *tout le monde*

FULMINER, v. a. et n., 1re conjug. *(Fulminé)*, terme de droit canon, publier quelques actes avec formalités. *Fulminer des bulles. Fulminer une sentence d'excommunication.* — Neutralement, s'emporter, invectiver contre quelqu'un avec menace (Fam.). *Il est en colère, il* fulmine, *il tempête* (Acad.). — En termes de chimie, faire explosion. — *Indic. prés.* Je fulmine, tu fulmines, il fulmine, nous fulminons, vous fulminez, ils fulminent. — *Imparf.* Je fulminais, tu fulminais, il fulminait, nous fulminions, vous fulminiez, ils fulminaient.— *Passé déf.* Je fulminai, tu fulminas, il fulmina, nous fulminâmes, vous fulminâtes, ils fulminèrent. — *Passé ind.* J'ai fulminé,etc. — *Passé ant.* J'eus fulminé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais fulminé, etc.—*Futur.* Je fulminerai, tu fulmineras, il fulminera, nous fulminerons, vous fulminerez, ils fulmineront. — *Futur ant.* J'aurai fulminé, etc. — *Cond. prés.* Je fulminerais, tu fulminerais, il fulminerait, nous fulminerions, vous fulmineriez, ils fulmineraient. — *Passé.* J'aurais fulminé, etc.— *On dit aussi* : J'eusse fulminé, etc. — *Impér. prés.* Fulmine, fulminons, fulminez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez fulminé. — *Subj. prés.* Que je fulmine, que tu fulmines, qu'il fulmine, que nous fulminions, que vous fulminiez, qu'ils fulminent. — *Imparf.* Que je fulminasse, que tu fulminasses, qu'il fulminât, que nous fulminassions, que vous fulminassiez, qu'ils fulminassent. — *Passé.* Que j'aie fulminé, etc. — *Plus-que-parf.* Que

j'eusse fulminé, etc. — *Infinitif prés.* Fulminer. — *Pass.* Avoir fulminé. — *Part. prés.* Fulminant, fulminante. *Poudre fulminante.* — *Passé.* Fulminé, fulminée, fulminés, fulminées. — *Passé comp.* Ayant fulminé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se fulminer* (Omission de l'Académie). *Les bulles qui se fulminent à Rome ne sont plus dangereuses.* — Passif : *être fulminé.* Le participe régit *par. Bulle fulminée par le pape.*

FUMER, v. a., et n. 1re conj. (*Fumé*), jeter de la fumée. *Un feu fume, une cheminée fume, un volcan fume.* — On l'emploie dans le même sens, en parlant d'un endroit où la fumée s'éparpille. *Cette chambre, ce couloir fume.* On l'emploie aussi impersonnellement. *Il fume dans cette chambre, dans cet appartement.* — Il se dit aussi des vapeurs que la chaleur fait exhaler. *Au printemps, on voit les marais fumer. Le sang fumait encore, tant ils se sont battus.* — Il signifie encore, être de mauvaise humeur, être en colère. *Voyez-le, comme il fume!* — Il est actif, quand il signifie exposer des viandes à la fumée, pour les conserver. *Fumer du bœuf, du jambon.* — On l'emploie de même dans le sens de prendre en fumée du tabac. *Fumer un cigarre, une pipe de tabac.* Dans ce sens, on peut l'employer neutralement. *Il a fumé toute la nuit.* — Enfin, il est encore pris activement dans le sens de répandre du fumier. *Fumer un pré, une terre.* — *Indicatif présent.* Je fume, tu fumes, il fume, nous fumons, vous fumez, ils fument. — *Imparf.* Je fumais, tu fumais, il fumait, nous fumions, vous fumiez, ils fumaient. — *Passé. défin.* Je fumai, tu fumas, il fuma, nous fumâmes, vous fumâtes, ils fumèrent. — *Passé indéf.* J'ai fumé, etc. — *Passé antér.* J'eus fumé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais fumé, etc. — *Futur.* Je fumerai, tu fumeras, il fumera, nous fumerons, vous fumerez, ils fumeront. — *Futur ant.* J'aurai fumé, etc. — *Cond. prés.* Je fumerais, tu fumerais, il fumerait, nous fumerions, vous fumeriez, ils fumeraient. — *Passé.* J'aurais fumé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse fumé, etc. — *Imp. prés.* Fume, fumons, fumez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez fumé. — — *Subj. pr.* Que je fume, que tu fumes, qu'il fume, que nous fumions, que vous fumiez, qu'ils fument. — *Imp.* Que je fumasse, que tu fumasses, qu'il fumât, que nous fumassions, que vous fumassiez, qu'ils fumassent. — *Pass.* Que j'aie fumé, etc. — *Plus-que parfait.* Que j'eusse fumé, etc. — *Inf. pr.* Fumer. — *Passé.* Avoir fumé. — *Participe prés.* Fumant (inv.). — *Passé.* Fumé, fumée, fumés, fumées. — *Passé composé.* Ayant fumé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se fumer. Ce jambon se fume.* — Passif : *être fumé.* Le participe régit *par.*

FUMIGER, v. a., 1re conj. (*Fumijé*), exposer quelque chose aux vapeurs d'un corps qui fume. *Fumiger des aromates.* — Le *g* doit être suivi d'un *e* muet devant les voyelles *a, o.* — *Ind. prés.* Je fumige, tu fumiges, il fumige, nous fumigeons, vous fumigez, ils fumigent. — *Imparf.* Je fumigeais, tu fumigeais, il fumigeait, nous fumigions, vous fumigiez, ils fumigeaient. — *Pass. déf.* Je fumigeai, tu fumigeas, il fumigea, nous fumigeâmes, vous fumigeâtes, ils fumigèrent. — *Pass. ind.* J'ai fumigé, etc. — *Pass. ant.* J'eus fumigé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais fumigé, etc. — *Futur.* Je fumigerai, tu fumigeras, il fumigera, nous fumigerons, vous fumigerez, ils fumigeront. — *Passé.* J'aurai fumigé, etc. — *Cond. pres.* Je fumigerais, tu fumigerais, il fumigerait, nous fumigerions, vous fumigeriez, ils fumigeraient. — *Passé.* J'aurais fumigé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse fumigé, etc. — *Impératif prés.* Fumige, fumigeons, fumigez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez fumigé. — *Subj. prés.* Que je fumige, que tu fumiges, qu'il fumige, que nous fumigions, que vous fumigiez, qu'ils fumigent. — *Imp.* Que je fumigeasse, que tu fumigeasses, qu'il fumigeât, que nous fumigeassions, que vous fumigeassiez, qu'ils fumigeassent. — *Passé.* Que j'aie fumigé, etc. — *Plus-que parf.* Que j'eusse fumigé, etc. — — *Infin. prés.* Fumiger. — *Passé.* Avoir fumigé. — *Part. pr.* Fumigeant (invar.). — *Passé.* Fumigé, fumigée, fumigés, fumigées. — — *Passé comp.* Ayant fumigé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se fumiger.* — Passif : *Etre fumigé.* Le part. régit *par.*

FURETER, v. n. et a., 1re conjug. (*Fureté*), chasser au furet. *Aller fureter. Fureter dans une garenne.* — Au fig., il signifie chercher avec soin, avec curiosité. *Qu'allez-vous fureter dans ce coin?* — Dans ce dernier sens, on peut l'employer activement. *Fureter des nouvelles.* **Le *t* se dou-**

ble dans les temps où il est suivi d'un *e* muet. —*Indic. prés.* Je furette, tu furettes, il furette, nous furetons, vous furetez, ils furettent. — *Imparf.* Je furetais, tu furetais, il furetait, nous furetions, vous furetiez, ils furetaient.— *Passé déf.* Je furetai, tu furetas, il fureta, nous furetâmes, vous furetâtes, ils furetèrent. —*Pass. ind.* J'ai fureté, etc. — *Passé ant.* J'eus fureté, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais fureté, etc.— *Futur.* Je furetterai, tu furetteras, il furettera, nous furetterons, vous furetterez, ils furetteront. — *Futur passé.* J'aurai fureté, etc. — *Cond. prés.* Je furetterais, tu furetterais, il furetterait, nous furetterions, vous furetteriez, ils furetteraient. —*Pass.* J'aurais fureté, etc.—*On dit aussi*· J'eusse fureté, etc. — *Imp. prés.* Furette, furetons, furetez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez fureté.— *Subj. prés.* Que je furette, que tu furettes, qu'il furette, que nous furetions, que vous furetiez, qu'ils furettent.—*Imp.* Que je furetasse, que tu furetasses, qu'il furetât, que nous furetassions, que vous furetassiez, qu'ils furetassent.—*Pass.* Que j'aie fureté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse fureté, etc. —*Infin. prés.* Fureter. —*Pass.* Avoir fureté. — *Partic. présent.* Furetant (inv.). — *Passé.* Fureté (invar.) — *Passé comp.* Ayant fureté. — Passif : *être fureté.* Le part. régit *par.*

FURIBONDER, v. n 1re conjug. (*Furibondé*), faire le furibond. (Mme de Sévigné.) — *Ind. prés.* Je furibonde, tu furibondes, il furibonde, nous furibondons, vous furibondez, ils furibondent. — *Imp.* Je furibondais, tu furibondais, il furibondait, nous furibondions, vous furibondiez, ils furibondaient. — *Passé déf.* Je furibondai, tu furibondas, il furibonda, nous furibondâmes, vous furibondâtes, ils furibondèrent. — *Passé ind.* J'ai furibondé, etc. — *Passé ant.* J'eus furibondé, etc. —*Plus-que-parfait.* J'avais furibondé, etc. — *Futur.* Je furibonderai, tu furibonderas, il furibondera, nous furibonderons, vous furibonderez, ils furibonderont. — *Futur antér.* J'aurai furibondé, etc.—*Cond. prés.* Je furibonderais, tu furibonderais, il furibonderait, nous furibonderions, vous furibonderiez, ils furibonderaient. — *Pass.* J'aurais furibondé, etc. — *On dit aussi:* J'eusse furibondé, etc. — *Impératif prés.* Furibonde, furibondons, furibonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez furibondé. — *Subj. prés.* Que je furibonde, que tu furibondes, qu'il furibonde, que nous furibondions, que vous furibondiez, qu'ils furibondent. — *Imparf.* Que je furibondasse, que tu furibondasses, qu'il furibondât, que nous furibondassions, que vous furibondassiez, qu'ils furibondassent. — *Passé.* Que j'aie furibondé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse furibondé, etc. — *Infinitif prés.* Furibonder.— *Pass.* Avoir furibondé. — *Partic. prés.* Furibondant (invar.). — *Passé.* Furibondé (invar.). — *Passé comp.* Ayant furibondé.

FUSER, v. n. imp., 1re conjug. (*Fuzé*), s'étendre, se répandre. *Le salpêtre* fuse *lorsqu'il est sur des charbons* (terme de chimie). — Ne se conjugue qu'aux troisièmes personnes de chaque temps. — *Indicatif prés.* Il fuse, ils fusent. — —*Imp.* Il fusait, ils fusaient.—*Passé déf.* Il fusa, ils fusèrent. — *Passé ind.* Il a fusé, ils ont fusé.—*Passé ant.* Il eut fusé, ils eurent fusé. — *Plus-que-parf.* Il avait fusé, ils avaient fusé. — *Futur.* Il fusera, ils fuseront.— *Futur ant.* Il aura fusé, ils auront fusé.—*Condit. prés.* Il fuserait, ils fuseraient. — *Passé.* Il aurait fusé, ils auraient fusé.— *On dit aussi :* Il eût fusé, ils eussent fusé.—*Pas d'impératif* —*Subj. pr.* Qu'il fuse, qu'ils fusent. — *Imparf.* Qu'il fusât, qu'ils fusassent. — *Passé.* Qu'il ait fusé, qu'ils aient fusé.— *Plus-que-parfait.* Qu'il eût fusé, qu'ils eussent fusé.—*Infin. prés.* Fuser.— *Pass.* Avoir fusé. — *Part. prés.* Fusant(inv.). — *Passé.* Fusé (inv.). —*Passé. comp.* Ayant fusé.

FUSILLER, v. a., 1re conjug. (*Fuzi-ié*), tuer à coups de fusil. *On a fusillé trois déserteurs.*— *Ind. prés.* Je fusille, tu fusilles, il fusille, nous fusillons, vous fusillez, ils fusillent. — *Imp.* Je fusillais, tu fusillais, il fusillait, nous fusillions, vous fusilliez, ils fusillaient.—*Passé déf.* Je fusillai, tu fusillas, il fusilla, nous fusillâmes, vous fusillâtes, ils fusillèrent.— *Passé ind.* J'ai fusillé, etc. — *Passé ant.* J'eus fusillé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais fusillé, etc.— *Futur.* Je fusillerai, tu fusilleras, il fusillera, nous fusillerons, vous fusillerez, ils fusilleront.— *Futur ant.* J'aurai fusillé, etc. — *Cond. prés.* Je fusillerais, tu fusillerais, il fusillerait, nous fusillerions, vous fusilleriez, ils fusilleraient.—*Passé.* J'aurais fusillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse fusillé, etc.—*Imp. prés.* Fusille, fusillons, fusillez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez fusillé. — *Subjonct. prés.* Que je fusille, que tu fusilles, qu'il fusille, que nous fusillions, que vous fusilliez, qu'ils fusillent. —*Imp.*

Que je fusillasse, que tu fusillasses, qu'il fusillât, que nous fusillassions, que vous fusillassiez, qu'ils fusillassent. — *Passé*. Que j'aie fusillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse fusillé, etc.—*Inf. pr.* Fusiller. — *Passé.* Avoir fusillé. — *Part. présent.* Fusillant (inv.). — *Passé.* Fusillé, fusillée, fusillés, fusillées.— *Passé composé.* Ayant fusillé.— Se conj. avec le pronom personnel : *se fusiller*, se tirer des coups de fusil. *Ces deux troupes se sont fusillées longtemps.* — Passif : *être fusillé.* Le participe régit *par. Le maréchal Ney a été* fusillé par *arrêt de la Cour des Pairs.*

FUSTER, v. a., 1re conj. (*Fusté*), battre à coups de bâton. — Eviter un piège. — *Ind. prés.* Je fuste, tu fustes, il fuste, nous fustons, vous fustez, ils fustent. — *Imparf.* Je fustais, tu fustais, il fustait, nous fustions, vous fustiez, ils fustaient. — *Passé déf.* Je fustai, tu fustas, il fusta, nous fustâmes, vous fustâtes, ils fustèrent. — *Pass. ind.* J'ai fusté, etc. — *Passé ant.* J'eus fusté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais fusté, etc. — *Futur.* Je fusterai, tu fusteras, il fustera, nous fusterons, vous fusterez, ils fusteront. — *Futur ant.* J'aurai fusté, etc. — *Condit. prés.* Je fusterais, tu fusterais, il fusterait, nous fusterions, vous fusteriez, ils fusteraient. — *Passé.* J'aurais fusté, etc. —*On dit aussi:* J'eusse fusté, etc. — *Impér. prés.* Fuste, fustons, fustez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez fusté. — *Subj. prés.* Que je fuste, que tu fustes, qu'il fuste, que nous fustions, que vous fustiez, qu'ils fustent. — *Imparf.* Que je fustasse, que tu fustasses, qu'il fustât, que nous fustassions, que vous fustassiez, qu'ils fustassent. — *Passé.* Que j'aie fusté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse fusté, etc. — *Inf. prés.* Fuster. — *Passé.* Avoir fusté. — *Part. prés.* Fustant (invar.). — *Passé.* Fusté, fustée, fustés, fustées. — *Passé comp.* Ayant fusté.

FUSTIGER, v. a. 1re conj. (*Fucetijé*), frapper à coups de fouet. *Fustiger un enfant.* Le *g* doit être suivi d'un *e* muet devant un *a* ou un *o*.—*Ind. prés.* Je fustige, tu fustiges, il fustige, nous fustigeons, vous fustigez, ils fustigent. — *Imparf.* Je fustigeais, tu fustigeais, il fustigeait, nous fustigions, vous fustigiez, ils fustigeaient. — *Passé déf.* Je fustigeai, tu fustigeas, il fustigea, nous fustigeâmes, vous fustigeâtes, ils fustigèrent. — *Passé indéf.* J'ai fustigé, etc. — *Passé ant.* J'eus fustigé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais fustigé, etc. —*Futur.* Je fustigerai, tu fustigeras, il fustigera, nous fustigerons, vous fustigerez, ils fustigeront. — *Futur ant.* J'aurai fustigé, etc. — *Cond. prés.* Je fustigerais, tu fustigerais, il fustigerait, nous fustigerions, vous fustigeriez, ils fustigeraient. — *Pass.* J'aurais fustigé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse fustigé, etc. — *Impér. prés.* Fustige, fustigeons, fustigez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez fustigé. — *Subj. prés.* Que je fustige, que tu fustiges, qu'il fustige, que nous fustigions, que vous fustigiez, qu'ils fustigent. — *Imparf.* Que je fustigeasse, que tu fustigeasses, qu'il fustigeât, que nous fustigeassions, que vous fustigeassiez, qu'ils fustigeassent. — *Passé.* Que j'aie fustigé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse fustigé, etc. — *Infin. prés.* Fustiger.—*Passé.* Avoir fustigé. — *Part. prés.* Fustigeant (invar.). *Passé.* Fustigé, fustigée, fustigés, fustigées. — *Passé comp.* Ayant fustigé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se fustiger.* — Passif : *Etre fustigé.* Le part. régit *par. J.-J. Rousseau défend que les enfants soient* fustigés par *leurs maîtres, ni même par leurs parents; il préfère les remontrances.*

FUYASSER, v. n. 1re conj. (*Fu-iassé*), agir frauduleusement. (Vieux.) — *Ind. prés.* Je fuyasse, tu fuyasses, il fuyasse, nous fuyassons, vous fuyassez, ils fuyassent. — *Imparf.* Je fuyassais, tu fuyassais, il fuyassait, nous fuyassions, vous fuyassiez, ils fuyassaient. — *Passé déf.* Je fuyassai, tu fuyassas, il fuyassa, nous fuyassâmes, vous fuyassâtes, ils fuyassèrent. — *Passé ind.* J'ai, tu as, il a fuyassé, nous avons, vous avez, ils ont fuyassé. — *Passé ant.* J'eus, tu eus, il eut fuyassé, nous eussions, vous eussiez, ils eussent fuyassé. — *Plus-que-parf.* J'avais, tu avais, il evait fuyassé, nous avions, vous aviez, ils evaient fuyassé. — *Futur.* Je fuyasserai, tu fuyasseras, il fuyassera, nous fuyasserons, vous fuyasserez, ils fuyasseront.— *Fut. ant.* J'aurai, tu auras, il aura fuyassé, nous aurons, vous aurez, ils auront fuyassé. — *Cond. prés.* Je fuyasserais, tu fuyasserais, il fuyasserait, nous fuyasserions, vous fuyasseriez, ils fuyasseraient. — *Passé.* J'aurais, tu aurais, il aurait fuyassé, nous aurions, vous auriez, ils auraient fuyassé.— *On dit aussi* : J'eusse, tu eusses, il eût fuyassé, nous eussions, vous eussiez, ils eussent fuyassé. —*Imp.*

prés. Fuyasse, fuyassons, fuyassez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez fuyassé. — *Subjonctif présent.* Que je fuyasse, que tu fuyasses, qu'il fuyasse, que nous fuyassions, que vous fuyassez, qu'ils fuyassent. — *Imparf.* Que je fuyassasse, que tu fuyassasses, qu'il fuyassât, que nous fuyassassions, que vous fuyassassiez, qu'ils fuyassassent. — *Passé.* Que j'aie, que tu aies, qu'il ait fuyassé, que nous ayons, que vous ayez, qu'ils aient fuyassé. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse, que tu eusses, qu'il eût fuyassé, que nous eussions, que vous eussiz, qu'ils eussent fuyassé. — *Infin. prés.* Fuyasser. — *Passé.* Avoir fuyassé. — *Part. prés.* Fuyassant (inv.). — *Passé.* Fuyassé (invar.). — *Passé comp.* Ayant fuyassé.





GRESSET.

GABARER, v. n., 1re conjug. (*Gabaré*), terme de marine, donner de la vîtesse à une petite embarcation avec un seul aviron placé sur l'arrière. — *Indicatif prés.* Je gabare, tu gabares, il gabare, nous gabarons, vous gabarez, ils gabarent. — *Imp.* Je gabarais, tu gabarais, il gabarait, nous gabarions, vous gabariez, ils gabaraient. — *Passé déf.* Je gabarai, tu gabaras, il gabara, nous gabarâmes, vous gabarâtes, ils gabarèrent. — *Passé indéf.* J'ai gabaré, etc. — *Passé ant.* J'eus gabaré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais gabaré, etc. — *Futur.* Je gabarerai, tu gabareras, il gabarera, nous gabarerons, vous gabarerez, ils gabareront. — *Futur ant.* J'aurai gabaré, etc. — *Cond. prés.* Je gabarerais, tu gabarerais, il gabarerait, nous gabarerions, vous gabareriez, ils gabareraient. — *Passé.* J'aurais gabaré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse gabaré, etc. — *Impér. prés.* Gabare, gabarons, gabarez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez gabaré. — *Subj. prés.* Que je gabare, que tu gabares, qu'il gabare, que nous gabarions, que vous gabariez, qu'ils gabarent. — *Imp.* Que je gabarasse, que tu gabarasses, qu'il gabarât, que nous gabarassions, que vous gabarassiez, qu'ils gabarassent. — *Pass.* Que j'aie gabaré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse gabaré, etc. — *Infin. prés.* Gabarer. — *Passé.* Avoir gabaré. — *Part. prés.* Gabarant (inv.). — *Pass.* Gabaré (invariable). — *Pass. comp.* Ayant gabaré.

GABARIER, v. a. 1re conj. (*Gabarié*), terme de marine, travailler une pièce de bois d'après un gabari. *Gabarier une pièce de bois.* — *Ind. prés.* Je gabarie, tu gabaries, il gabarie, nous gabarions, vous gabariez, ils gabarient. — *Imparf.* Je ga-

bariais, tu gabariais, il gabariait, nous gabariions, vous gabariiez, ils gabariaient. — *Passé. défini.* Je gabariai, tu gabarias, il gabaria, nous gabariâmes, vous gabariâtes, ils gabarièrent. — *Pass. ind.* J'ai gabarié, etc. — *Pass. antér.* J'eus gabarié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais gabarié, etc. — *Futur.* Je gabarierai, tu gabarieras, il gabariera, nous gabarierons, vous gabarierez, ils gabarieront. — *Futur ant.* J'aurai gabarié, etc. — *Cond. prés.* Je gabarierais, tu gabarierais, il gabarierait, nous gabarierions, vous gabarieriez, ils gabarieraient. — *Passé.* J'aurais gabarié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse gabarié, etc.—*Impér. prés.* Gabarie, gabarions, gabariez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez gabarié.—*Subj. prés.* Que je gabarie, que tu gabaries, qu'il gabarie, que nous gabariions, que vous gabariiez, qu'ils gabarient. — *Imparf.* Que je gabariasse, que tu gabariasses, qu'il gabariât, que nous gabariassions, que vous gabariassiez, qu'ils gabariassent. — *Pass.* Que j'aie gabarié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse gabarié, etc. — *Inf. présent.* Gabarier. — *Passé.* Avoir gabarié. — *Part. prés.* Gabariant (inv.). — *Passé.* Gabarié, gabariée, gabariés, gabariées. — *Passé. comp.* Ayant gabarié. — Passif : *être gabarié.* Le participe régit *par.*

GABELER, v. a., 1[re] conj. *(Guabelé)*, faire sécher le sel dans le grenier. *Gabeler du sel.* La lettre *l* se double dans les temps où elle est suivie d'un *e* muet. — *Ind. prés.* Je gabelle, tu gabelles, il gabelle, nous gabelons, vous gabelez, ils gabellent. — *Imparf.* Je gabelais, tu gabelais, il gabelait, nous gabelions, vous gabeliez, ils gabelaient. — *Passé déf.* Je gabelai, tu gabelas, il gabela, nous gabelâmes, vous gabelâtes, ils gabelèrent. — *Passé ind.* J'ai gabelé, etc. —*Passé ant.* J'eus gabelé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais gabelé, etc.— *Futur.* Je gabellerai, tu gabelleras, il gabellera, nous gabellerons, vous gabellerez, ils gabelleront. — *Futur ant.* J'aurai gabelé, etc. — *Cond. prés.* Je gabellerais, tu gabellerais, il gabellerait, nous gabellerions, vous gabelleriez, ils gabelleraient. — *Passé.* J'aurais gabelé, etc.—*On dit aussi:* J'eusse gabelé, etc. — *Impér. prés.* Gabelle, gabelons, gabelez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez gabelé. — *Subj. prés.* Que je gabelle, que tu gabelles, qu'il gabelle, que nous gabelions, que vous gabeliez, qu'ils gabellent. — *Imp.* Que je gabelasse, que tu gabelasses, qu'il gabelât, que nous gabelassions, que vous gabelassiez, qu'ils gabelassent. — *Passé.* Que j'aie gabelé, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse gabelé, etc. — *Inf. prés.* Gabeler. — *Passé.* Avoir gabelé. — *Part. prés.* Cabelant (invar.). — *Passé.* Gabelé, gabelée, gabelés, gabelées. — *Passé comp.* Ayant gabelé. — Se conjugue avee le pronom personnel: *Se gabeler,* et signifie se divertir, se moquer. *Ces gens se gabellent* (vieux mot). — Passif : *être gabelé.* — Le participe régit *par.*

GABIONNER, v. a., 1[re] conjug. *(Guabioné)*, terme de guerre. Couvrir avec des gabions ou paniers remplis de terre. *Gabionner une batterie.* — *Indicatif présent.* Je gabionne, tu gabionnes, il gabionne, nous gabionnons, vous gabionnez, ils gabionnent.—*Imparf.* Je gabionnais, tu gabionnais, il gabionnait, nons gabionnions, vous gabionniez, ils gabionnaient.— *Passé déf.* Je gabionnai, tu gabionnas, il gabionna, nous gabionnâmes, vous gabionnâtes, ils gabionnèrent.—*Passé ind.* J'ai gabionné, etc. — *Passé antér.* J'eus gabionné, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais gabionné, etc. —*Futur.* Je gabionnerai, tu gabionneras, il gabionnera, nous gabionnerons, vous gabionnerez, ils gabionneront.—*Futur antérieur.* J'aurais gabionné, etc. — *Condit. prés.* Je gabionnerais, tu gabionnerais, il gabionnerait, nous gabionnerions, vous gabionneriez, ils gabionneraient. — *Passé.* J'aurais gabionné. etc. — *On dit aussi:* J'eusse gabionné, etc.—*Impératif présent.* Gabionne, gabionnons, gabionnez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez gabionné. — *Subjonctif présent.* Que je gabionne, que tu gabionnes, qu'il gabionne, que nous gabionnions, que vous gabionniez, qu'ils gabionnent.— *Imparfait.* Que je gabionnasse, que tu gabionnasses, qu'il gabionnât, que nous gabionnassions, que vous gabionnassiez, qu'ils gabionnassent.— *Passé.* Que j'aie gabionné, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse gabionné, etc.— *Infinitif présent.* Gabionner.—*Passé.* Avoir gabionné.— *Participe présent.* Gabionnant (invariable).—*Passé.* Gabionné, gabionnée, gabionnés, gabionnées. — *Passé composé.* Ayant gabionné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se gabionner.* — Passif : *Etre gabionné.* Le part. régit *par.*

GÂCHER, v. a. 1[re] conj. *(Guaché)*, détremper, délayer. *Gâcher du plâtre, du mortier.* — Au figuré, il signifie travailler

négligemment. *Vous avez gâché cette besogne.* — Il signifie encore vendre à vil prix. *Gâcher la marchandise.* — *Ind. prés.* Je gâche, tu gâches, il gâche, nous gâchons, vous gâchez, ils gâchent. — *Imparf.* Je gâchais, tu gâchais, il gâchait, nous gâchions, vous gâchiez, ils gâchaient. — *Pass. déf.* Je gâchai, tu gâchas, il gâcha, nous gâchâmes, vous gâchâtes, ils gâchèrent. — *Pass. indéf.* J'ai gâché, etc. — *Pass. antér.* J'eus gâché, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais gâché, etc. — *Futur.* Je gâcherai, tu gâcheras, il gâchera, nous gâcherons, vous gâcherez, ils gâcheront. — *Futur ant.* J'aurai gâché, etc. — *Cond. prés.* Je gâcherais, tu gâcherais, il gâcherait, nous gâcherions, vous gâcheriez, ils gâcheraient. — *Passé.* J'aurais gâché, etc. — *On dit aussi :* J'eusse gâché, etc. — *Impér. prés.* Gâche, gâchons, gâchez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez gâché. — *Subj. prés.* Que je gâche, que tu gâches, qu'il gâche, que nous gâchions, que vous gâchiez, qu'ils gâchent. — *Imp.* Que je gâchasse, que tu gâchasses, qu'il gâchât, que nous gâchassions, que vous gâchassiez, qu'ils gâchassent. — *Passé.* Que j'aie gâché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse gâché, etc. — *Infin. prés.* Gâcher. — *Pass.* Avoir gâché. — *Part. prés.* Gâchant (inv.). — *Pass.* Gâché, gâchée, gâchés, gâchées. — *Passé comp.* Ayant gâché. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se gâcher. Le plâtre, le mortier* se gâche. *Des marchandises se gâchent.* — Passif : *être gâché.* Le participe régit *par.*

GAFFER, v. a., 1[re] conj. (*Guafé*), accrocher avec *la gaffe* ou une perche armée d'un croc recourbé. *Gaffer un bateau.* — *Ind. prés.* Je gaffe, tu gaffes, il gaffe, nous gaffons, vous gaffez, ils gaffent. — *Imp.* Je gaffais, tu gaffais, il gaffait, nous gaffions, vous gaffiez, ils gaffaient. — *Passé déf.* Je gaffai, tu gaffas, il gaffa, nous gaffâmes, vous gaffâtes, ils gaffèrent. — *Passé ind.* J'ai gaffé, etc. — *Passé ant.* J'eus gaffé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais gaffé, etc. — *Futur.* Je gafferai, tu gafferas, il gaffera, nous gafferons, vous gafferez, ils gafferont. — *Futur ant.* J'aurai gaffé, etc. — *Condit. prés.* Je gafferais, tu gafferais, il gafferait, nous gafferions, vous gafferiez, ils gafferaient. — *Passé.* J'aurais gaffé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse gaffé, etc. — *Impér. prés.* Gaffe, gaffons, gaffez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez gaffé. — *Subj. prés.* Que je gaffe, que tu gaffes, qu'il gaffe, que nous gaffions, que vous gaffiez qu'ils gaffent. — *Imp.* Que je gaffasse, que tu gaffasses, qu'il gaffât, que nous gaffassions, que vous gaffassiez, qu'ils gaffassent. — *Passé.* Que j'aie gaffé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse gaffé, etc. — *Inf. prés.* Gaffer. — *Passé.* Avoir gaffé. — *Part. prés.* Gaffant (inv.). — *Passé.* Gaffé, gaffée, gaffés, gaffées. — *Passé comp.* Ayant gaffé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se gaffer.* — Passif : *être gaffé.* Le participe régit *par.*

GAGÉ, v. a. et n., 1[re] conj. (*Gajé*), faire une gageure, exposer un pari. *Je gagerais cent francs que cela n'est pas. Je gage ma tête à couper.* — On dit elip. et fam. *Gage que si, gage que non.* — Gager, parier. On gage quand il s'agit de prouver et de vérifier quelque chose ; on parie quand il s'agit d'événemens douteux. *Un lutteur gage contre un autre de le terrasser ; les spectateurs parient pour lui ou pour l'autre.* — Donner des gages, des appointements. *C'est un homme que j'ai gagé pour cela.* — Fam. *Il semble qu'il soit gagé pour faire telle chose.* Il semble qu'il soit payé pour cela. Le *g* doit être suivi d'un *e* muet devant *a, o.* — *Indicatif prés.* Je gage, tu gages, il gage, nous gageons, vous gagez, ils gagent. — *Imparf.* Je gageais, tu gageais, il gageait, nous gagions, vous gagiez, ils gagaient. — *Passé déf.* Je gageai, tu gageas, il gagea, nous gageâmes, vous gageâtes, ils gagèrent. — *Pass. ind.* J'ai gagé, etc. — *Pass. ant.* J'eus gagé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais gagé, etc. — *Futur.* Je gagerai, tu gageras, il gagera, nous gagerons, vous gagerez, ils gageront. — *Futur ant.* J'aurai gagé, etc. — *Condit. prés.* Je gagerais, tu gagerais, il gagerait, nous gagerions, vous gageriez, ils gageraient. — *Passé.* J'aurais gagé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse gagé, etc. — *Imp. prés.* Gage, gageons, gagez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez gagé. — *Subj. prés.* Que je gage, que tu gages, qu'il gage, que nous gagions, que vous gagiez, qu'ils gagent. — *Imparfait.* Que je gageasse, que tu gageasses, qu'il gageât, que nous gageassions, que vous gageassiez, qu'ils gageassent. — *Passé.* Que j'aie gagé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse gagé, etc. — *Inf. prés.* Gager. — *Pass.* Avoir gagé. — *Part. prés.* Gageant (inv.). — *Passé.* Gagé, gagée, gagés, gagées. — *Passé. comp.* Ayant gagé. — Passif : *Etre gagé.* *Cette somme est gagée par mon*

ami. Le participe régit *par* et *de*. *Gagé par un maître.*

GAGNER, v. a. et n., 1re conj. (*Gagné*), faire un gain, tirer un profit. *Gagner de l'argent, gagner sa vie. Il n'y a que les grands hommes qui* gagnent *quelque chose à mourir* (La Harpe). — Il est neutre dans le sens absolu. *Gagner beaucoup, gagner peu, gagner trop. Le vrai moyen de gagner beaucoup est de ne pas vouloir trop gagner, et de savoir perdre à propos.* — Il signifie aussi obtenir, remporter ce que l'on désire. *Gagner la victoire, gagner un prix. On* gagne *à la vertu l'estime des autres et de soi-même* (Boiste). On voit qu'employé dans ce sens, gagner régit la prép. *à*, il régit aussi la préposition *sur*. *Gagner un prix sur quelqu'un. Tâchez de gagner cela sur lui.* — Il signifie, au figuré, mériter, en bonne ou en mauvaise part. *Il gagne bien son argent, car il travaille beaucoup. Que gagne-t-on à médire ? la haine et la méfiance.*— Il signifie encore, figurément, acquérir, en parlant des cœurs, des esprits. *Gagner le cœur de quelqu'un, son affection. Gagner les esprits. L'esprit perd en affection ce qu'il* gagne *en éloges* (Boiste). On l'emploie aussi dans le même sens, en mauvaise part. *Gagner du mal, gagner un rhume, une maladie.* — On l'emploie de même, absolument, comme dans l'exemple précédent, cité par Boiste, et dans celui-ci : *Ce jeune homme a beaucoup* gagné *depuis que je ne l'ai vu* (Acad.). — Il signifie encore corrompre, soudoyer. *Il gagna ses juges, il gagna le geôlier.* — Il signifie aussi : 1° S'emparer, se rendre maître. *Gagner la contrescarpe, gagner du terrain.* 2° Parvenir à. *Gagner le rivage, la ville, le logis ; gagner la frontière, gagner la haute mer.* 3° Avancer. *Gagner du temps. Ecrire par le courrier pour gagner du temps.* Il signifie aussi différer. *Il fait mille chicanes pour gagner du temps.* — Il se dit encore, tant activement que neutralement, au propre et au figuré, des choses qui font des progrès, qui s'étendent, se propagent. *La contagion* gagna *la maison voisine, la contagion* gagna *plusieurs quartiers de la ville, les doctrines* gagnèrent *le peuple et l'infestèrent. La contagion* gagne *rapidement* (Acad.). — Enfin, *gagner la porte*, signifie s'enfuir. *Votre cheval vous gagne*, signifie qu'on ne peut s'en rendre maître. *La nuit nous gagne*, signifie que la nuit approche. —*Ind. présent.* Je gagne, tu gagnes, il gagne, nous gagnons, vous gagnez, ils gagnent. — *Imparf.* Je gagnais, tu gagnais, il gagnait, nous gagnions, vous gagniez, ils gagnaient.— *Passé déf.* Je gagnai, tu gagnas, il gagna, nous gagnâmes, vous gagnâtes, ils gagnèrent. — *Pass. ind.* J'ai gagné, etc. — *Pass. ant.* J'eus gagné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais gagné, etc. — *Futur.* Je gagnerai, tu gagneras, il gagnera, nous gagnerons, vous gagnerez, ils gagneront. —*Futur antér.* J'aurai gagné, etc. — *Condition. prés.* Je gaguerais, tu gagnerais, il gagnerait, nous gagnerions, vous gagneriez, ils gagneraient. — *Passé.* J'aurais gagné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse gagné, etc. — *Impér. prés.* Gagne, gagnons, gagnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez gagné. — *Subj. prés.* Que je gagne, que tu gagnes, qu'il gagne, que nous gagnions, que vous gagniez, qu'ils gagnent. — *Imparf.* Que je gagnasse, que tu gagnasses, qu'il gagnât, que nous gagnassions, que vous gagnassiez, qu'ils gagnassent. — *Passé.* Que j'aie gagné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse gagné, etc. —*Infin. prés.* Gagner. — *Pass.* Avoir gagné. — *Part. prés.* Gagnant, gagnante. *Carte gagnante, billets gagnantes.*—*Passé.* Gagné, gagnée, gagnés, gagnées. — *Pass. comp.* Ayant gagné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se gagner. Fuyez les sots, la bêtise se gagne.* — Passif : *être gagné.* Le participe regit *par*. Il régit *de* dans cet exemple seulement : *Etre gagné de vitesse par quelqu'un.*

GALANTISER, v. a. et n., 1re conjug. (*Galantizé*), courtiser, faire le galant. *Galantiser les dames.* Il est employé comme neutre dans un sens général. *C'est un homme qui aime à galantiser* (vieux).— — *Indicatif prés.* Je galantise, tu galantises, il galantise, nous galantisons, vous galantisez, ils galantisent.—*Imparf.* Je galantisais, tu galantisais, il galantisait, nous galantisions, vous galantisiez, ils galantisaient.— *Passé déf.* Je galantisai, tu galantisas, il galantisa, nous galantisâmes, vous galantisâtes, ils galantisèrent.—*Passé ind.* J'ai galantisé, etc.— *Passé ant.* J'eus galantisé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais galantisé, etc.— *Futur.* Je galantiserai, tu galantiseras, il galantisera, nous galantiserons, vous galantiserez, ils galantiseront.—*Futur ant.* J'aurai galantisé, etc.—

Cond. prés. Je galantiserais, tu galantiserais, il galantiserait, nous galantiserions, vous galantiseriez, ils galantiseraient. — *Passé.* J'aurais galantisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse galantisé, etc.—*Imp. prés.* Galantise, galantisons, galantisez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez galantisé. — *Subj. prés.* Que je galantise, que tu galantises, qu'il galantise, que nous galantisions, que vous galantisiez, qu'ils galantisent.— *Imparf.* Que je galantisasse, que tu galantisassses, qu'il galantisât, que nous galantisassions, que vous galantisassiez, qu'ils galantisassent. — *Pass.* Que j'aie galantisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse galantisé, etc. — *Infin. prés.* Galantiser.— *Passé.* Avoir galantisé. — *Part. prés.* Galantisant (invar.). —*Passé.* Galantisé, galantisée, galantisés, galantisées. — *Passé composé.* Ayant galantisé.— Passif : *être galantisé.* Le participe régit *par. Cette dame est* galantisée par *de nombreux adorateurs.*

GALBER, v. a., 1re conj. (*Galbé*), donner un contour gracieux, terme d'architecture. *Galber le fût d'une colonne. Galber un vase.* — *Indic. prés.* Je galbe, tu galbes, il galbe, nous galbons, vous galbez, ils galbent. — *Imparf.* Je galbais, tu galbais, il galbait, nous galbions, vous galbiez, ils galbaient. — *Passé défini.* Je galbai, tu galbas, il galba, nous galbâmes, vous galbâtes, ils galbèrent.— *Passé indéfini.* J'ai galbé, etc.— *Passé ant.* J'eus galbé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais galbé, etc. — *Futur.* Je galberai, tu galberas, il galbera, nous galberons, vous galberez, ils galberont. — *Futur ant.* J'aurai galbé, etc. — *Cond. prés.* Je galberais, tu galberais, il galberait, nous galberions, vous galberiez, ils galberaient. — *Pass.* J'aurais galbé, etc.—*On dit aussi* : J'eusse galbé, etc. — *Impér. prés.* Galbe, galbons, galbez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez galbé.— *Subj. prés.* Que je galbe, que tu galbes, qu'il galbe, que nous galbions, que vous galbiez, qu'ils galbent. — *Imparf.* Que je galbasse, que tu galbasses, qu'il galbât, que nous galbassions, que vous galbassiez, qu'ils galbassent. — *Pass.* Que j'aie galbé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse galbé, etc.— *Inf. prés.* Galber.— *Pass.* Avoir galbé. — *Participe prés.* Galbant (inv.). — *Passé.* Galbé, galbée, galbés, galbées. — *Pass. comp.* Ayant galbé. — Passif: *Etre galbé.*

GALER (se), v. pr., 1re conj. (*Ce galé*), se gratter. *Il ne fait que se galer* (vieux). —*Ind. prés.* Je me gale, tu te gales, il se gale, nous nous galons, vous vous galez, ils se galent. — *Imparf.* Je me galais, tu te galais, il se galait, nous nous galions, vous vous galiez, ils se galaient. — *Passé défini.* Je me galai, tu te galas, il se gala, nous nous galâmes, vous vous galâtes, ils se galèrent. — *Passé ind.* Je me suis, tu t'es, il s'est galé, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont galés. — *Passé ant.* Je me fus, tu te fus, ils se fut galé, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent galés.— *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était galé, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient galés. — *Futur.* Je me galerai, tu te galeras, il se galera, nous nous galerons, vous vous galerez, ils se galeront.—*Fut. ant.* Je me serai, tu te seras, il se sera galé, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront galés. — *Condit. prés.* Je me galerais, tu te galerais, il se galerait, nous nous galerions, vous vous galeriez, ils se galeraient.— *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait galé, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient galés.— *On dit aussi :* Je me fusse, tu te fusses, il se fût galé, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent galés. —*Imp. pr.* Gale-toi, galons-nous, galez-vous. *Passé.* Sois-toi galé, soyons-nous, soyez-vous galés. — *Subj. prés.* Que je me gale, que tu te gales, qu'il se gale, que nous nous nous galions, que vous vous galiez, qu'ils se galent.—*Imp.* Que je me galasse, que tu te galasses, qu'il se galât, que nous nous galassions, que vous vous galassiez, qu'ils se galassent.— *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit galé, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient galés.—*Plus-que-parf.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût galé, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent galés. — *Infinitif pr.* Se galer.— *Passé.* S'être galé. —*Part. prés.* Se galant (inv.). —*Passé.* Galé, galée, galés, galées. — *Passé comp.* S'étant galé.

GALONNER, v. a., 1re conj. (*Galoné*), border, orner de galons. *Galonner un habit, un manteau.* — On l'emploie aussi au figuré, comme dans cet exemple. *Un sot* galonné *n'est jamais qu'un sot* (Duclos).— *Ind. prés.* Je galonne, tu galonnes, il galonne, nous galonnons, vous galonnez, ils galonnent. — *Imp.* Je galonnais, tu galonnais, il galonnait, nous galonnions, vous galonniez, ils galonnaient.—*Passé déf.* Je galonnai, tu galonnas, il galonna, nous galonnâmes, vous galonnâtes, ils galonnè-

rent.—*Passé ind.* J'ai galonné, etc.—*Passé ant.* J'eus galonné, etc.—*Plus-que-parfait.* J'avais galonné, etc.— *Futur.* Je galonnerai, tu galonneras, il galonnera, nous galonnerons, vous galonnerez, ils galonneront. — *Futur ant.* J'aurai galonné, etc. —*Cond. prés.* Je galonnerais, tu galonnerais, il galonnerait, nous galonnerions, vous galonneriez, ils galonneraient. — *Passé.* J'aurais galonné, etc. — *On dit aussi*: J'eusse galonné, etc.—*Impér. prés.* Galonne, galonnons, galonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez galonné.—*Subj. prés.* Que je galonne, que tu galonnes, qu'il galonne, que nous galonnions, que vous galonniez, qu'ils galonnent. — *Imp.* Que je galonnasse, que tu galonnasses, qu'il galonnât, que nous galonnassions, que vous galonnassiez, qu'ils galonnassent. — *Passé.* Que j'aie galonné, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse galonné, etc.—*Inf. prés.* Galonner. — *Passé.* Avoir galonné. — *Part. prés.* Galonnant (inv.). — *Passé.* Galonné, galonnée, galonnés, galonnées.—*Pass. comp.* Ayant galonné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se galonner.* Il s'emploie plus souvent au figuré. *Cet homme se galonne des pieds à la tête.* — Passif : *être galonné.* Le participe régit *par.*

GALOPER, v. a. et n., 1re conj. (*Gualopé*), aller le galop. On le dit du cheval et du cavalier. *Un cheval qui galope bien. Nous avons galopé près de deux heures.* — Fig. Faire beaucoup de démarches pour une affaire. *Il a galopé tout Paris pour cette affaire.* — Marcher, parler ou lire avec précipitation. *Comme vous galopez? Pourquoi galoper ainsi, lisez plus posément.* — Mettre au galop. *Galoper un cheval.* — Se rendre assidûment dans les lieux où l'on peut voir quelqu'un. *Il le galope depuis longtemps sans pouvoir le joindre.* — Fig. et pop. *La peur le galope*; il est saisi d'une grande peur — *La fièvre le galope*, il a un violent accès de fièvre. — Terme de danse. *Danser la galopade.* — *Ind. prés.* Je galope, tu galopes, il galope, nous galopons, vous galopez, ils galopent.— *Imp.* Je galopais, tu galopais, il galopait, nous galopions, vous galopiez, ils galopaient. — *Passé déf.* Je galopai, tu galopas, il galopa, nous galopâmes, vous galopâtes, ils galopèrent. — *Pass. indéfini.* J'ai galopé, etc. — *Pass. antérieur.* J'eus galopé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais galopé, etc. — *Futur.* Je galoperai, tu galoperas, il galopera, nous galoperons, vous galoperez, ils galoperont. — *Futur ant.* J'aurai galopé, etc. — *Cond. prés.* Je galoperais, tu galoperais, il galoperait, nous galoperions, vous galoperiez, ils galoperaient.— *Passé.* J'aurais galopé, etc. — *On dit aussi*: J'eusse galopé, etc. — *Imp. prés.* Galope, galopons, galopez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez galopé. — *Subj. prés.* Que je galope, que tu galopes, qu'il galope, que nous galopions, que vous galopiez, qu'ils galopent. — *Imp.* Que je galopasse, que tu galopasses, qu'il galopât, que nous galopassions, que vous galopassiez, qu'ils galopassent. — *Pass.* Que j'aie galopé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse galopé, etc. — *Inf. prés.* Galoper.— *Passé.* Avoir galopé. — *Part. prés.* Galopant (inv.). — *Passé.* Galopé, galopée, galopés, galopées. — *Passé comp.* Ayant galopé. — Passif : *être galopé. Ce cheval* est *galopé.* Le participe régit *par. Galopé* par *un écuyer.*

GALVAUDER, v. a. 1re conj. (*Gualvodé*), injurier, maltraiter, réprimander avec aigreur. *Galvauder quelqu'un* (Familier). — Il signifie aussi déranger, mettre en désordre. *Galvauder une affaire, galvauder ses habits* (Vieux). — *Ind. prés.* Je galvaude, tu galvaudes, il galvaude, nous galvaudons, vous galvaudez, ils galvaudent. — *Imparf.* Je galvaudais, tu galvaudais, il galvaudait, nous galvaudions, vous galvaudiez, ils galvaudaient. — *Passé déf.* Je galvaudai, tu galvauda, nous galvaudâmes, vous galvaudâtes, ils galvaudèrent. — *Passé ind.* J'ai galvaudé, etc. — *Passé ant.* J'eus galvaudé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais galvaudé, etc. — *Futur.* Je galvauderai, tu galvauderas, il galvaudera, nous galvauderons, vous galvauderez, ils galvauderont. — *Futur antér.* J'aurai galvaudé, etc. — *Cond. prés.* Je galvauderais, tu galvauderais, il galvauderait, nous galvauderions, vous galvauderiez, ils galvauderaient. — *Passé.* J'aurais galvaudé, etc. — *On dit aussi* : — J'eusse galvaudé, etc. — *Impératif présent.* Galvaude, galvaudons, galvaudez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez galvaudé. — *Subj. prés.* Que je galvaude, que tu galvaudes, qu'il galvaude, que nous galvaudions, que vous galvaudiez, qu'ils galvaudent. — *Imp.* Que je galvaudasse, que tu galvaudasses, qu'il galvaudât, que nous galvaudassions, que vous

galvaudassiez, qu'ils galvaudassent. — *Passé*. Que j'aie galvaudé, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse galvaudé, etc. — *Inf. prés.* Galvauder. — *Passé*. Avoir galvaudé.— *Part. prés.* Galvaudant (inv.). — *Passé*. Galvaudé, galvaudée, galvaudés, galvaudées. — *Passé comp.* Ayant galvaudé. — S'emploie avec le pronom personnel : *Se galvauder. Cette affaire se galvaude ou se gâte.* — Passif : *être galvaudé*. Le participe régit *par*. *Cet élève a été galvaudé ou réprimandé par son professeur.*

GAMBADER, v. n., 1re conj. (*Guanbadé*), faire des gambades ou des sauts. *Il ne fait que gambader* (Familier). — *Indicatif présent*. Je gambade, tu gambades, il gambade, nous gambadons, vous gambadez, ils gambadent. — *Imparf.* Je gambadais, tu gambadais, il gambadait, nous gambadions, vous gambadiez, ils gambadaient. — *Pass. défini*. Je gambadai, tu gambadas, il gambada, nous gambadâmes, vous gambadâtes, ils gambadèrent. — *Passé indéfini*. J'ai gambadé, etc — *Pass. ant.* J'eus gambadé, etc. — *Plus-que-parfait*. J'avais gambadé, etc.—*Futur présent*. Je gambaderai, tu gambaderas, il gambadera, nous gambaderons, vous gambaderez, ils gambaderont. — *Passé* J'aurai gambadé, etc.— *Conditionnel présent*. Je gambaderais, tu gambaderais, il gambaderait, nous gambaderions, vous gambaderiez, ils gambaderaient. — *Pass.* J'aurais gambadé, etc.— *On dit aussi* : J'eusse gambadé, etc. — *Impératif prés.* Gambade, gambadons, gambadez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez gambadé. — *Subjonctif présent*. Que je gambade, que tu gambades, qu'il gambade, que nous gambadions, que vous gambadiez, qu'ils gambadent. — — *Imparf.* Que je gambadasse, que tu gambadasses, qu'il gambadât, que nous gambadassions, que vous gambadassiez, qu'ils gambadassent. — *Pass.* Que j'aie gambadé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse gambadé, etc. — *Infinitif prés.* Gambader. — *Pass.* Avoir gambadé. — — *Part. prés.* Gambadant (invar.). — *Passé*. Gambadé (inv.). — *Pass. comp.* Ayant gambadé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se gambader*. Il signifie folâtrer. *Il aime à se gambader.*

GAMBILLER, v. n., 1re conj. (*Gambillé*), remuer les jambes étant assis ou couché. *Ce petit garçon ne peut rester tranquille, il ne fait que* gambiller (Acad.). — *Ind. prés.* Je gambille, tu gambilles, il gambille, nous gambillons, vous gambillez, ils gambillent. — *Imparf.* Je gambillais, tu gambillais, il gambillait, nous gambillions, vous gambilliez, ils gambillaient. — *Pass. déf.* Je gambillai, tu gambillas, il gambilla, nous gambillâmes, vous gambillâtes, ils gambillèrent. —*Pass. ind.* J'ai gambillé, etc. — *Pass. ant.* J'eus gambillé, etc. — *Plus-que-parfait*. J'avais gambillé, etc. — *Futur*. Je gambillerai, tu gambilleras, il gambillera, nous gambillerons, vous gambillerez, ils gambilleront. — *Pass.* J'aurai gambillé, etc. — *Conditionnel présent*. Je gambillerais, tu gambillerais, il gambillerait, nous gambillerions, vous gambilleriez, ils gambilleraient. — *Pass.* J'aurais gambillé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse gambillé, etc. — *Subjonctif présent*. Que je gambille, que tu gambilles, qu'il gambille, que nous gambillions, que vous gambilliez, qu'ils gambillent. — *Imparfait*. Que je gambillasse, que tu gambillasses, qu'il gambillât, que nous gambillassions, que vous gambillassiez, qu'ils gambillassent.— *Pass.* Que j'aie gambillé, etc. — *Plus-que-parfait*. Que j'eusse gambillé, etc. — *Infinitif présent*. Gambiller. — *Passé*. Avoir gambillé.— *Participe présent*. Gambillant (invariable). — *Pass.* Gambillé, (inv.). — *Pass. comp.* Ayant gambillé. — Se conjngue avec le pronom personne : *se gambiller*.

GANER, v. n., 1re conj. (*Guané*), terme de jeu, laisser aller la main au jeu de cartes. *Vous venez de* ganer. — *Ind. prés.* Je gane, tu ganes, il gane, nous ganons, vous ganez, ils ganent. — *Imp.* Je ganais, tu ganais, il ganait, nous ganions, vous ganiez, ils ganaient. — *Pass. défini*. Je ganai, tu ganas, il gana, nous ganâmes, vous ganâtes, ils ganèrent. — *Passé indéf.* J'ai gané, etc. — *Passé ant.* J'eus gané, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais gané, etc. — *Futur*. Je ganerai, tu ganeras, il ganera, nous ganerons, vous ganerez, ils ganeront. — *Futur ant.* J'aurai gané, etc. — *Condit. prés.* Je ganerais, tu ganerais, il ganerait, nous ganerions, vous ganeriez, ils ganeraient. — *Passé*. J'aurais gané, etc. — *On dit aussi* : J'eusse gané, etc. — *Impératif présent*. Gane, ganons, ganez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez gané. — *Subj. prés.* Que je gane, que tu ganes, qu'il gane, que nous ganions, que vous ganiez, qu'ils ganent. — *Imparf.* Que je ganasse

que tu ganasses, qu'il ganât, que nous ganassions, que vous ganassiez, qu'ils ganassent. — *Passé.* Que j'aie gané, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse gané, etc. — *Inf. prés.* Ganer. — *Passé.* Avoir gané. — *Part. prés.* Ganant (inv.). — *Passé.* Gané (invar.). — *Passé comp.* Ayant gané.

GANGRÉNER (se), v. pron., 1[re] conjug. (*Ce guanguerèné*), devenir gangréneux, se corrompre.—*Cette plaie va se* gangréner. — Il s'emploie au figuré comme dans cet exemple. *Un peuple* gangréné *de superstition est incurable, et devient la proie des charlatans de tous genres* (Mercier). — On dit aussi : *Sa conscience se* gangrène. *Il a l'aîne* gangrénée. — *Indic. prés.* Je me gangrène, tu tu gangrènes, il se gangrène, nous nous gangrénons, vous vous gangrénez, ils se gangrènent. — *Imparfait.* Je me gangrénais, tu te gangrénais, il se gangrénait, nous nous gangrénions, vous vous gangréniez, ils se gangrénaient. — *Passé. déf.* Je me gangrénai, tu te gangrénas, il se gangréna, nous nous gangrénâmes, vous vous gangrénâtes, ils se gangrénèrent. — *Pass. ind.* Je me suis, tu t'es, il s'est gangréné, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont gangrénés. — *Pass. ant.* Je me fus, tu te fus, il se fut gangréné, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent gangrénés. — *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était gangréné, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient gangrénés. — *Futur.* Je me gangrénerai, tu te gangréneras, il se gangrénera, nous nous gangrénerons, vous vous gangrénerez, ils se gangréneront. — *Futur antérieur.* Je me serai, tu te seras, il se sera gangréné, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront gangrénés. — *Cond. prés.* Je me gangrénerais, tu te gangrénerais, il se gangrénerait, nous nous gangrénerions, vous vous gangréneriez, ils se gangréneraient.—*Pass.* Je me serais, tu te serais, il se serait gangréné, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient gaugrénés. — *On dit aussi :* Je me fusse, tu te fusses, il se fût gangréné, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent gangrénés. — *Impér. présent.* Gangrène-toi, gangrénons-nous, gangrénez-vous. — *Passé.* Sois-toi gangréné, soyons-nous, soyez-vous gangrénés. — *Subjonctif présent.* Que je me gangrène, que tu te gangrènes, qu'il se gangrène, que nous nous gangrénions, que vous vous gangréniez, qu'ils se gangrènent. — *Imparf.* Que je me gangrénasse, que tu te gangrénasses, qu'il se gangrénât, que nous nous gangrénassions, que vous vous gangrénassiez, qu'ils se gangrénassent. — *Pass.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit gangréné, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient gangrénés. — *Plus-que-parf.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût gangréné, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent gangrénés. — *Inf. prés.* Se gangréner. — *Pass.* S'être gangréné. — *Participe prés.* Se gangrénant (invar.).—*Pass.* Gangréné, gangrénée, gangrénés, gangrénées.—*Pass. comp.* S'étant gangréné.

GANTER, v. a. et n., 1[re] conj. (*Guanté*), mettre des gants. *Ganter quelqu'un. Cette main est difficile à ganter.* — Il est neutre en parlant de gants qui sont très justes à la main. *Ces gants gantent parfaitement.* — *Indicatif présent.* Je gante, tu gantes, il gante, nous gantons, vous gantez, ils gantent. — *Imparf.* Je gantais, tu gantais, il gantait, nous gantions, vous gantiez, ils gantaient. — *Passé défini.* Je gantai, tu gantas, il ganta, nous gantâmes, vous gantâtes, ils gantèrent. — *Pass. ind.* J'ai ganté, etc. — *Passé ant.* J'eus ganté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais ganté, etc. — *Futur.* Je ganterai, tu ganteras, il gantera, nous ganterons, vous ganterez, ils ganteront. — *Futur ant.* J'aurai ganté, etc. — *Conditionnel prés.* Je ganterais, tu ganterais, il ganterait, nous ganterions, vous ganteriez, ils ganteraient.—*Passé.* J'aurais ganté, etc. — *On dit aussi :* j'eusse ganté, etc. — *Impératif présent.* Gante, gantons, gantez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ganté. —*Subj. prés.* Que je gante, que tu gantes, qu'il gante, que nous gantions, que vous gantiez, qu'ils gantent.—*Imp.* Que je gantasse, que tu gantasses, qu'il gantât, que nous gantassions, que vous gantassiez, qu'ils gantassent.—*Passé.* Que j'aie ganté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ganté, etc. — *Inf. prés.* Ganter. — *Passé.* Avoir ganté.—*Part. prés.* Gantant (inv.).—*Passé.* Ganté, gantée, gantés, gantées.—*Passé comp.* Ayant ganté.— Se conjugue avec le pronom personnel : *se ganter*, mettre des gants. *Il se gante toujours bien.*—Passif : *être ganté.* Le participe régit *par.*

GARANCER, v. n., 1[re] conj. (*Guarancé*), teindre en rouge avec la plante nommée garance. *Garancer une étoffe.* Le *c* doit être cédillé devant *a*, *o*. — *Ind. prés.*

Je garance, tu garances, il garance, nous garançons, vous garancez, ils garancent. — *Imp.* Je garançais, tu garançais, il garançait, nous garancions, vous garanciez, ils garançaient. — *Pass. déf.* Je garançai, tu garanças, il garança, nous garançâmes, vous garançâtes, ils garancèrent. — *Pass. ind.* J'ai garancé, etc. — *Pass. ant.* J'eus garancé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais garancé, etc. — *Futur.* Je garancerai, tu garanceras, il garancera, nous garancerons, vous garancerez, ils garanceront.—*Futur ant.* J'aurai garancé, etc. — *Cond. prés.* Je garancerais, tu garancerais, il garancerait, nous garancerions, vous garanceriez, ils garanceraient. — *Passé.* J'aurais garancé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse garancé, etc. — *Impératif prés.* Garance, garançons, garancez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez garancé. — *Subj. prés.* Que je garance, que tu garances, qu'il garance, que nous garancions, que vous garanciez, qu'ils garancent.—*Imp.* Que je garançasse, que tu garançasses, qu'il garançât, que nous garançassions, que vous garançassiez, qu'ils garançassent. — *Passé.* Que j'aie garancé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse garancé, etc. — *Infin. prés.* Garancer. — *Passé.* Avoir garancé. — *Part. prés.* Garançant (inv.).—*Passé.* Garancé, garancée, garancés, garancées. — *Passé comp.* Ayant garancé. — Se conjugue avec le gronom personnel : *se garancer.* — Passif : *être garancé.* Le participe régit *par.*

GARANTIR, v. a., 2e conj. (*Garantir*), cautionner, répondre pour, se rendre garant, assurer la bonte, la qualité.* *Garantir une créance, la propriété d'une maison.* —Affirmer, certifier. *Je vous garantis cela pour certain.*—Préserver.

Elle (cette peau) *garantirait* des froids les plus [cuisants.
La Fontaine.

— Prendre sous sa sauvegarde, mettre en sûreté, exempter, défendre.

Et, pour me *garantir* des plus affreux destins,
N'êtes-vous pas le Dieu qu'ont adoré nos pères?
Deh.

—Assurer la qualité. *Je vous* garantis *cette pendule pour six mois. Je vous* garantis *ce cheval, cette montre,* etc. — Rendre sûr, indubitable. *Le contrôle* garantit *le titre des pièces d'or et d'argent.* — *Ind. prés.* Je garantis, tu garantis, il garantit, nous garantissons, vous garantissez, ils garantissent. — *Imp.* Je garantissais, tu garantissais, il garantissait, nous garantissions, vous garantissiez, ils garantissaient. — *Pass. déf.* Je garantis, tu garantis, il garantit, nous garantîmes, vous garantîtes, ils garantirent. — *Pass. ind.* J'ai garanti, etc. — *Pass. antér.* J'eus garanti, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais garanti etc. — *Futur* Je garantirai, tu garantiras, il garantira, nous garantirons, vous garantirez, ils garantiront. — *Futur antér.* J'aurai garanti, etc.—*Cond. prés.* Je garantirais, tu garantirais, il garantirait, nous garantirions, vous garantiriez, ils garantiraient. — *Passé.* J'aurais garanti, etc. — *On dit aussi :* J'eusse garanti, etc. —*Impératif. prés.* Garantis, garantissons, garantissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez garanti.—*Subj. prés.* Que je garantisse, que tu garantisses, qu'il garantisse, que nous garantissions, que vous garantissiez, qu'ils garantissent. — *Imp.* Que je garantisse, que tu garantisses, qu'il garantît, que nous garantissions, que vous garantissiez, qu'ils garantissent.—*Passé.* Que j'aie garanti, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse garanti, etc. — *Infin. prés.* Garantir.— *Passé.* Avoir garanti.—*Part. prés.* Garantisant (invariable). — *Passé.* Garanti, garantie, garantis, garanties. — *Passé composé.* Ayant garanti.— Se conj. avec le pronom personnel : *se garantir,* se préserver de quelque chose de nuisible. *Se garantir du froid.* Se garantir *des invasions de l'ennemi.* — Passif : *Etre garanti. Ce billet est* garanti *par les endosseurs.* Le part. régit *de* et *par.* Garanti *du froid* par *son manteau.*

GARDER, v. a. et n., 1re conj. (*Gardé*), conserver une chose pour l'empêcher de se perdre ou de se gâter. *Garder du vin, de la viande, des fruits,* etc. — Il signifie aussi retenir quelque chose. *Garder son bien.* Il se dit aussi au figuré. *Garder son sérieux.* — On l'emploie aussi figurément dans le sens de conserver. *Garder ses habitudes, sa gravité, son rang, garder rancune ou haine à quelqu'un.*

Moi, je *garde* à ce fourbe une haine éternelle.
Voltaire.

— Il signifie encore observer. *Garder la la loi, garder le silence, garder des mesures.*

Que tous les Juifs dans Suze répandus,
A prier avec vous jour et nuit assidus,
Me prêtent de leurs vœux le secours salutaire,
Et pendant ces trois jours *gardent* un jeûne austère.
Racine.

— Il se dit aussi des personnes que l'on continue d'employer. *Garder son médecin, garder un commis.* On l'emploie particu-

fièrement, dans le même sens, en parlant d'une personne qui en soigne ou en sert une autre. *C'est une sœur de la charité qui le* garde *jour et nuit.* Par extension, il s'applique aux troupeaux lorsqu'on les mène paître. Garder *les vaches,* garder *les oies, les brebis,* etc. — Enfin, il signifie : 1° Défendre, protéger. *Que Dieu nous* garde*!* — 2° Garantir, préserver. Garder *quelqu'un d'un danger.*— 3° Veiller, prendre garde : Gardez, *quand l'amusement du travail vous emporte, que lui cependant ne s'ennuie, sans oser vous le témoigner* (J.-J. Rousseau). Dans ce sens, il est neutre. — 4° Veiller à la sûreté de quelqu'un. Garder *le roi,* garder *sa femme, ses enfants.* — 5° Défendre un lieu, un poste que l'on vous a confié. Garder *un retranchement, les côtes, la ligne,* etc. —Suivi de la conjonction *que* veut le verbe au subjonctif toujours précédé de la négation. Gardez *qu'un sot orgueil ne vous aille ne enfumer* (Boil.)—*Ind.pr.* Je garde, tu gardes, il garde, nous gardons, vous gardez, ils gardent. — *Imparfait.* Je gardais, tu gardais, il gardait, nous gardions, vous gardiez, ils gardaient.—*Pass. défini.* Je gardai, tu gardas, il garda, nous gardâmes, vous gardâtes, ils gardèrent. —*Pass. indéfini.* J'ai gardé, etc. — *Passé antér.* J'eus gardé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais gardé, etc. — *Futur.* Je garderai, tu garderas, il gardera, nous garderons, vous garderez, ils garderont. — *Futur ant.* J'aurai gardé, etc. — *Cond. prés.* Je garderais, tu garderais, il garderait, nous garderions, vous garderiez, ils garderaient.—*Pass.* J'aurais gardé, etc.— *On dit aussi :* J'eusse gardé, etc. — *Impér. prés.* Garde, gardons, gardez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez gardé. — *Subj. prés.* Que je garde, que tu gardes, qu'il garde, que nous gardions, que vous gardiez, qu'ils gardent.— *Imparfait.* Que je gardasse, que tu gardasses, qu'il gardât, que nous gardassions, que vous gardassiez, qu'ils gardassent. — *Pass.* Que j'aie gardé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse gardé, etc. — *Infinitif présent.* Garder. —*Passé.* Avoir gardé. — *Part. prés.* Gardant (invar.). — *Passé.* Gardé, gardée, gardés, gardées. — *Pass. comp.* Ayant gardé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se garder. La pudeur et la modestie* se gardent *mutuellement.*—Il signifie ordinairement, prendre garde, se préserver de quelque chose. Gardez-*vous de tomber,* gardez-*vous du soleil,* etc. — Passif : *Etre gardé.* Le participe régit *de* et *par. Il a été* gardé (préservé) de *mal faire* par *les bons exemples qu'on lui a fournis.*

GARER, v. a., 1re conj. (*Guaré*), attacher un bateau dans une gare ou lieu de sûreté, sur le bord de l'eau. *Garer un bateau, une chaloupe.* — *Indicatif présent.* Je gare, tu gares, il gare, nous garons, vous garez, ils garent. — *Imparf.* Je garais, tu garais, il garait, nous garions, vous gariez, ils garaient. — *Passé déf.* Je garai, tu garas, il gara, nous garâmes, vous garâtes, ils garèrent.— *Passé ind.* J'ai garé, etc. — *Passé antérieur.* J'eus garé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais garé, etc. — *Futur.* Je garerai, tu gareras, il garera, nous garerons, vous garerez, ils gareront. — *Futur antérieur.* J'aurai garé, etc. — *Condit. prés.* Je garerais, tu garerais, il garerait, nous garerions, vous gareriez, ils gareraient. — *Passé.* J'aurais garé, etc.— *On dit aussi :* J'eusse garé, etc. — *Impér. prés.* Gare, garons, garez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez garé. — *Subj. prés.* Que je gare, que tu gares, qu'il gare, que nous garions, que vous gariez, qu'ils garent.— *Imparf.* Que je garasse, que tu garasses, qu'il garât, que nous garassions, que vous garassiez, qu'ils garassent. — *Passé.* Que j'aie garé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse garé, etc. —*Inf. prés.* Garer. — *Passé.* Avoir garé. — *Part. prés.* Garant. Le participe présent est variable. *Etre* garante *ou se porter* garante *de quelqu'un ou de quelque chose.* On dit aussi : *Avoir de bons* garants. — *Passé.* Garé, garée, garés, garées.— *Passé composé.* S'étant garé.— Se conjugue avec le pronom personnel : *Se garer,* et signifie : 1° en termes de marine, se ranger pour laisser passer. *Les bateaux qui montent doivent* se garer *vers la terre pour laisser passer ceux qui descendent.* 2° Par extension et familièr., se préserver, éviter. *Il faut* se garer *d'un fou.* — Passif : *Etre garé.* Etre garé *des voitures.* Le participe régit *par* et *de.*

GARGARISER, v. a., 1re conjug. (*Guarguarizé*), se laver la gorge avec de l'eau ou toute autre liqueur. *Gargariser la gorge.*— *Ind. prés.* Je gargarise, tu gargarises, il gargarise, nous gargarisons, vous gargarisez, ils gargarisent. — *Imparf.* Je gargarisais, tu gargarisais, il gar-

garisait, nous gargarisions, vous gargarisiez, ils gargarisaient. — *Passé défini.* Je gargarisai, tu gargarisas, il gargarisa, nous gargarisâmes, vous gargarisâtes, ils gargarisèrent. —*Passé indéf.* J'ai gargarisé, etc. — *Passé antér.* J'eus gargarisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'aurais gargarisé, etc. — *Futur.* Je gargariserai, tu gargariseras, il gargarisera, nous gargariserons, vous gargariserez, ils gargariseront.— *Futur ant.* J'aurai gargarisé, etc. — *Cond. prés.* Je gargariserais, tu gargariserais, il gargariserait, nous gargariserions, vous gargariseriez, ils gargariseraient.— *Pass.* J'aurais gargarisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse gargarisé, etc. — *Impératif présent.* Gargarise, gargarisons, gargarisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez gargarisé. — *Subj. prés.* Que je gargarise, que tu gargarises, qu'il gargarise, que nous gargarisions, que vous gargarisiez, qu'ils gargarisent.—*Imparf.* Que je gargarisasse, que tu gargarisasses, qu'il gargarisat, que nous gargarisassions, que vous gargarisassiez, qu'ils gargarisassent. — *Passé.* Que j'aie gargarisé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse gargarisé, etc.— *Infinitif. présent.* Gargariser. — *Passé.* Avoir gargarisé. — *Participe présent.* Gargarisant (invariable). —*Passé.* Gargarisé, gargarisée, gargarisés, gargarisées. — *Passé comp.* Ayant gargarisé.— Se conjugue avec le pronom personnel : *Se gargariser.* On l'emploie plus souvent de cette manière qu'activement. Se gargariser *la gorge.* Il régit la préposition *avec. Quand j'entends un chanteur rouler dans sa gorge des syllabes anglaises, je me représente un médisant condamné à* se gargariser *avec des clous* (Lemontey).—Passif : *Etre gargarisé.* Le participe régit *par* et *avec.*

GARGOTER, v. n., 1re conjug. (*Guargoté*), fréquenter les gargotes ou les cabarets. *Il passe son temps à gargoter.* — Il signifie aussi manger malproprement. *Voyez comme il gargote !* — *Indic. prés.* Je gargote, tu gargotes, il gargote, nous gargotons, vous gargotez, ils gargotent. — *Imparfait.* Je gargotais, tu gargotais, il gargotait, nous gargotions, vous gargotiez, ils gargotaient.—*Passé déf.* Je gargotai, tu gargotas, il gargota, nous gargotâmes, vous gargotâtes, ils gargotèrent. — *Passé ind.* J'ai gargoté, etc. — *Passé ant.* J'eus gargoté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais gargoté, etc.— *Futur.* Je gargoterai, tu gargoteras, il gargotera, nous gargoterons, vous gargoterez, ils gargoteront. — *Futur. ant.* J'aurai gargoté, etc. — *Cond. prés.* Je gargoterais, tu gargoterais, il gargoterait, nous gargoterions, vous gargoteriez, ils gargoteraient. — *Passé.* J'aurais gargoté, etc.— *On dit aussi :* J'eusse gargoté, etc.— *Impératif présent.* Gargote, gargotons, gargotez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez garoté. — *Subjonctif prés.* Que je gargote, que tu gargotes, qu'il gargote, que nous gargotions, que vous gargotiez, qu'ils gargotent. — *Imparf.* Que je gargotasse, que tu gargotasses, qu'il gargotât, que nous gargotassions, que vous gargotassiez, qu'ils gargotassent. — *Passé.* Que j'aie gargoté, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse gargoté, etc.—*Inf. prés.* Gargoter. — *Passé.* Avoir gargoté. — *Partic. prés.* Gargotant (invar.).—*Passé.* Gargoté (inv.). — *Passé composé.* Ayant gargoté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se gargoter*, se nourrir mal.

GARGOUILLER, v. n., 1re conj. (*Guargouou-ié*), barboter dans l'eau. (Populaire), *Ces petits garçons ne font que gargouiller.* — *Ind. prés.* Je gargouille, tu gargouilles, il gargouille, nous gargouillons, vous gargouillez, ils gargouillent. — *Imparf.* Je gargouillais, tu gargouillais, il gargouillait, nous gargouillions, vous gargouilliez, ils gargouillaient. — *Passé déf.* Je gargouillai, tu gargouillas, il gargouilla, nous gargouillâmes, vous gargouillâtes, ils gargouillèrent.-*Passé ind.* J'ai gargouillé, etc. —*Pass. ant.* J'eus gargouillé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais gargouillé, etc.— *Futur.* Je gargouillerai, tu gargouilleras, il gargouillera, nous gargouillerons, vous gargouillerez, ils gargouilleront.—*Futur ant.* J'aurai gargouillé, etc. — *Cond. prés.* Je gargouillerais, tu gargouillerais, il gargouillerait, nous gargouillerions, vous gargouilleriez, ils gargouilleraient. — *Passé.* J'aurais gargouillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse gargouillé, etc. — *Impér. prés.* Gargouille, gargouillons, gargouillez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez gargouillé. — *Subjonctif présent.* Que je gargouille, que tu gargouilles, qu'il gargouille, que nous gargouillions, que vous gargouilliez, qu'ils gargouillent. — *Imparfait.* Que je gargouillasse, que tu gargouillasses, qu'il gargouillât, que nous gargouillassions, que vous gargouillassiez, qu'ils gargouillassent. — *Passé.* Que j'aie gargouillé, etc. —*Plus-que-parfait.* Que j'eusse gargouillé, etc. — *Infinitif présent.* Gar-

gouiller. — *Passé*. Avoir gargouillé. — *Participe prés.* Gargouillant (invar.). — *Passé*. Gargouillé (invar.).— *Passé comp.* Ayant gargouillé.

GARNIR, v. a., 2e conj. (*Guarnir*), fournir, pourvoir de choses nécessaires. *Garnir une boutique de marchandises. Garnir une bibliothèque, un étui*, etc. — Il signifie aussi assortir, meubler. *Garnir un appartement. garnir une corbeille.* — Il signifie encore 1° orner, ajuster. *Garnir une robe de dentelles, garnir un jardin de fleurs.* 2° remplir, occuper de l'espace. *Une foule de curieux garnissait les deux côtés de la route.* 3° renforcer, soutenir. *Garnir des bas, un chapeau, un habit, une tapisserie, une presse, une forme, un four*, etc. — *Ind. prés.* Je garnis, tu garnis, il garnit, nous garnissons, vous garnissez, ils garnissent. — *Imparf.* Je garnissais, tu garnissais, il garnissait, nous garnissions, vous garnissiez, ils garnissaient. — *Passé défini.* Je garnis, tu garnis, il garnit, nous garnîmes, vous garnîtes, ils garnirent. — *Passé ind.* J'ai garni, etc. —*Passé antér.* j'eus garni, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais garni, etc. — — *Futur.* Je garnirai, tu garniras, il garnira, nous garnirons, vous garnirez, ils garniront. — *Futur ant.* J'aurai garni, etc. — *Cond. prés.* Je garnirais, tu garnirais, il garnirait, nous garnirions, vous garniriez, ils garniraient. — *Passé.* J'aurais garni, etc. — *On dit aussi :* J'eusse garni, etc. — *Impér. prés.* Garnis, garnissons, garnissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez garni. — *Subj. prés.* Que je garnisse, que tu garnisses, qu'il garnisse, que nous garnissions, que vous garnissiez, qu'ils garnissent. — *Imp.* Que je garnisse, que tu garnisses, qu'il garnît, que nous garnissions, que vous garnissiez, qu'ils garnissent. — *Pass.* Que j'aie garni, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse garni, etc. — *Inf. prés.* Garnir. — *Passé.* Avoir garni. — *Part. prés.* Garnissant (invar.). — *Passé.* Garni, garnie, garnis, garnies. — — *Passé comp.* Ayant garni. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se garnir*, et signifie se munir, se pourvoir. Se garnir *de tout ce qu'il faut*, se garnir *contre le froid.* — Il signifie aussi se remplir. *La salle commence à* se garnir *de monde.* — Passif : *être garni.* Le part. régit *de* et *par*. *Cet appartement a* été garni de *meubles et de tapisseries* par *le locataire.*

GARROTTER, v. a., 1re conjug. (*Guaroté*), lier, attacher fortement. Garrotter *un prisonnier.* — On l'emploie souvent au figuré dans le sens d'empêcher quelqu'un de manquer à ses engagements. *Je l'ai trop bien* garrotté *par ce contrat, pour que sa mauvaise foi me donne aucune inquiétude* (Acad.).— *Ind. prés.* Je garrotte, tu garrottes, il garrotte, nous garrottons, vous garrottez, ils garrottent. — *Imp.* Je garrottais, tu garrottais, il garrottait, nous garrottions, vous garrottiez, ils garrottaient. — *Pass. déf.* Je garrottai, tu garrottas, il garrotta, nous garrottâmes, vous garrottâtes, ils garrottèrent. — *Pass. ind.* J'ai garrotté, etc.—*Passé antér.* J'eus garrotté, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais garrotté, etc. — *Futur.* Je garrotterai, tu garrotteras, il garrottera, nous garrotterons, vous garrotterez, ils garrotteront. — *Futur antér.* J'aurai garrotté, etc. — *Cond. prés.* Je garrotterais, tu garrotterais, il garrotterait, nous garrotterions, vous garrotteriez, ils garrotteraient. — *Passé.* J'aurais garrotté, etc.—*On dit aussi :* J'eusse garrotté, etc. — *Impér. prés.* Garrotte, garrottons, garrottez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez garrotté. — *Subjonctif prés.* Que je garrotte, que tu garrottes, qu'il garrotte, que nous garrottions, que vous garrottiez, qu'ils garrottent. — *Imp.* Que je garottasse, que tu garrottasses, qu'il garrottât, que nous garrottassions, que vous garrottassiez, qu'ils garrottassent.— *Passé.* Que j'aie garrotté, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse garrotté, etc. — *Inf. prés.* Garrotter. — *Passé.* Avoir garrotté. — *Part. prés.* Garrottant (invar.). — *Passé.* Garrotté, garrottée, garrottés, garrottées. — *Passé composé.* Ayant garrotté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se garrotter.* Il s'emploie au figuré pour, se lier. *Ces deux hommes se sont trop bien* garrottés *pour pouvoir se nuire.* — Passif *: être garrotté.* Le part. régit *par*. *Les voleurs sont* garrottés par *les gendarmes.*

GASCONNER, v. n. 1re conjug. (*Guacekoné*), parler avec l'accent gascon. *Les habitants de Bordeaux gasconnent.* — Il signifie, au figuré, dire des gasconnades, ou se vanter ridiculement. *Quand il se vante d'avoir été à trente combats, il* gasconne. — *Ind. prés.* Je gasconne, tu gasconnes, il gasconne, nous gasconnons, vous gasconnez, ils gasconnent. — *Imp.* Je gasconnais, tu gasconnais, il gasconnait.

nous gasconnions, vous gasconniez, ils gasconnaient. — *Passé déf.* Je gasconnai, tu gasconnas, il gasconna, nous gasconnâmes, vous gasconnâtes, ils gasconnèrent. — *Passé indéf.* J'ai gasconné, etc. — *Passé ant.* J'eus gasconné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais gasconné, etc. — *Futur.* Je gasconnerai, tu gasconneras, il gasconnera, nous gasconnerons, vous gasconnerez, ils gasconneront. — *Futur ant.* J'aurai gasconné, etc. — *Cond. prés.* Je gasconnerais, tu gasconnerais, il gasconnerait, nous gasconnerions, vous gasconneriez, ils gasconneraient. — *Pass.* J'aurais gasconné, etc.—*On dit aussi :* J'eusse gasconné, etc. — *Impér. prés.* Gasconne, gasconnons, gasconnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez gasconné. — *Subj. prés.* Que je gasconne, que tu gasconnes, qu'il gasconne, que nous gasconnions, que vous gasconniez, qu'ils gasconnent. — *Imp.* Que je gasconnasse, que tu gasconnasses, qu'il gasconnât, que nous gasconnassions, que vous gasconnassiez, qu'ils gasconnassent. — *Passé.* Que j'aie gasconné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse, gasconné. etc. — *Inf. prés.* Gasconner. — *Passé.* Avoir gasconné. — *Part. prés.* Gasconnant (invariable). — *Passé.* Gasconné (invar).— *Passé composé.* Ayant gasconné.

GASPILLER, v. a. 1re conj. (*Guacepilié*), gâter, mettre en désordre. *Gaspiller du linge, des papiers.* — Il signifie aussi dissiper avec une folle prodigalité. *Il a gaspillé tout son bien.* — On l'emploie au figuré, comme dans cet exemple. *Ne point mettre ordre dans ses occupations, c'est* gaspiller *la vie* (Faure). — *Ind. prés.* Je gaspille, tu gaspilles, il gaspille, nous gaspillons, vous gaspillez, ils gaspillent. — *Imp.* Je gaspillais, tu gaspillais, il gaspillait, nous gaspillions, vous gaspilliez, ils gaspillaient. — *Passé déf.* Je gaspillai, tu gaspillas, il gaspilla, nous gaspillâmes, vous gaspillâtes, ils gaspillèrent. — *Passé ind.* J'ai gaspillé, etc. — *Passé ant.* J'eus gaspillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais gaspillé, etc. — *Futur.* Je gaspillerai, tu gaspilleras, il gaspillera, nous gaspillerons, vous gaspillerez, ils gaspilleront. —*Futur ant.* J'aurai gaspillé, etc. — *Cond. prés.* Je gaspillerais, tu gaspillerais, il gaspillerait, nous gaspillerions, vous gaspilleriez, ils gaspilleraient. — *On dit aussi :* J'eusse gaspillé, etc. — *Impér. prés.* Gaspille, gaspillons, gaspillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez gaspillé. — *Subj. prés.* Que je gaspille, que tu gaspilles, qu'il gaspille, que nous gaspillions, que vous gaspilliez, qu'ils gaspillent. — *Imparf.* Que je gaspillasse, que tu gaspillasses, qu'il gaspillât, que nous gaspillassions, que vous gaspillassiez, qu'ils gaspillassent. — *Passé.* Que j'aie gaspillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse gaspillé, etc. — *Inf. prés.* Gaspiller. — *Passé.* Avoir gaspillé. — *Part. prés.* Gaspillant (inv.). — *Passé.* Gaspillé, gaspillée, gaspillés, gaspillées. — *Passé comp.* Ayant gaspillé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se gaspiller. Les trésors de l'état* se gaspillent *dans ses mains.* — Passif : *être gaspillé.* Le participe régit *par.*

GÂTER, v. n., 1re conjug. (*Guâté*), endommager, détériorer. *La petite vérole lui a gâté le teint, la pluie a gâté les chemins. Il a retourné ce tableau et il l'a gâté.*— Il s'emploie au figuré dans le sens de corrompre, pervertir. *L'admiration* gâte *et corrompt le cœur* (Mallebranche). *Le temps a quelquefois* gâté *les meilleures résolutions* (Vauvenargues). — Il signifie aussi salir, tacher. *Si vous m'éclaboussez vous* gâterez *mon habit.*— Il signifie aussi caresser, entretenir les défauts de quelqu'un en le flattant. *La prospérité est comme une mère tendre, mais aveugle, qui* gâte *ses enfants* (Traduction de Sénèque). *Gâter les affaires*, signifie mettre du désaccord entre les personnes. *C'est un homme sans talent qui* gâtera *les affaires* (Académie). — *Gâter le métier*, signifie faire trop bon marché de son travail ou de sa marchandise. *C'est un mari trop complaisant pour sa femme, il* gâte *le métier* (Académie).— *Gâter du papier*, signifie écrire beaucoup et mal. *C'est un homme qui a* gâté *bien du papier dans sa vie.* — *Gâter quelqu'un dans l'esprit d'un autre*, signifie desservir, nuire. — *Indic. prés.* Je gâte, tu gâtes, il gâte, nous gâtons, vous gâtez, ils gâtent. — *Imp.* Je gâtais, tu gâtais, il gâtait, nous gâtions, vous gâtiez, ils gâtaient. — *Passé déf.* Je gâtai, tu gâtas, il gâta, nous gâtâmes, vous gâtâtes, ils gâtèrent. — *Passé indéf.* J'ai gâté, etc. — *Passé antér.* J'eus gâté, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais gâté, etc. — *Futur.* Je gâterai, tu gâteras, il gâtera, nous gâterons, vous gâterez, ils gateront. — *Futur ant.* J'aurai gâté, etc. — *Conditionnel présent.* Je gâterais, tu gâterais, il gâterait, nous gâterions, vous gâteriez, ils gâteraient. — *Passé.* J'aurais gâté, etc. — *On dit aussi :*

J'eusse gâté, etc. — *Impér. prés.* Gâte, gâtons, gâtez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez gâté.— *Subj. prés.* Que je gâte, que tu gâtes, qu'il gâte, que nous gâtions, que vous gâtiez, qu'ils gâtent. — *Imparf.* Que je gâtasse, que tu gâtasses, qu'il gâtât, que nous gâtassions, que vous gâtassiez, qu'ils gâtassent. — *Passé.* Que j'aie gâté, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse gâté, etc.—*Infinitif présent.* Gâter. —*Passé.* Avoir gâté.—*Participe présent.* Gâtant (invariable).—*Passé.* Gâté, gâtée, gâtés, gâtées. — *Passé composé.* Ayant gâté.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se gâter*, se corrompre. *La viande se gâte.*—Il signifie, au figuré, se dépraver. *Chez le peuple, le goût et les mœurs* se gâtèrent *en même temps* (Académie). — Passif : *être gâté.* Le participe régit *par. Son esprit a* été gâté par *les mauvaises lectures.*

GAUCHIR, v. n., 2e conjug. (*Guôchir*), se détourner pour éviter un coup. *Il aurait été blessé de ce coup, s'il n'eût un peu* gauchi (Académie). —Il signifie, au figuré, biaiser, ne pas agir franchement. *On n'aime point à traiter avec les gens qui* gauchissent *dans les affaires* (Académie).— Il signifie encore, perdre sa forme, se contourner. *Cette armoire gauchit.* — *Indic. prés.* Je gauchis, tu gauchis, il gauchit, nous gauchissons, vous gauchissez, ils gauchissent. — *Imp.* Je gauchissais, tu gauchissais, il gauchissait, nous gauchissions, vous gauchissiez, ils gauchissaient. — *Passé déf.* Je gauchis, tu gauchis, il gauchit, nous gauchîmes, vous gauchîtes, ils gauchirent.—*Passé ind.* J'ai gauchi, etc.— *Passé antér.* J'eus gauchi, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais gauchi, etc. — *Futur.* Je gauchirai, tu gauchiras, il gauchira, nous gauchirons, vous gauchirez, ils gauchiront. — *Futur ant.* J'aurai gauchi, etc. — *Cond. prés.* Je gauchirais, tu gauchirais, il gauchirait, nous gauchirions, vous gauchiriez, ils gauchiraient. — *Passé.* J'aurais gauchi, etc. —*On dit aussi :* J'eusse gauchi, etc. — *Impératif présent.* Gauchis, gauchissons, gauchissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez gauchi. — *Subj. prés.* Que je gauchisse, que tu gauchisses, qu'il gauchisse, que nous gauchissions, que vous gauchissiez, qu'ils gauchissent. — *Imp.* Que je gauchisse, que tu gauchisses, qu'il gauchît, que nous gauchissions, que vous gauchissiez, qu'ils gauchissent.— *Pass.* Que j'aie gauchi, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse gauchi, etc. — *Inf. prés.* Gauchir. — *Passé.* Avoir gauchi.— *Part. prés.* Gauchissant (inv.). — *Passé.* Gauchi (invar.). — *Passé comp.* Ayant gauchi.— Se conjugue avec le pronom personnel : *se gauchir.* — Passif : *être gauchi*, être contourné. Le participe régit *par. Cette porte a* été gauchie par *le menuisier.*

GAUDIR (*se*), v. pron., 2e conjug. (*Ce guôdir*, se moquer, se réjouir. *Se gaudir de quelqu'un. Il se gaudit sans cesse* (vieux).— *Ind. prés.* Je me gaudis, tu te gaudis, il se gaudit, nous nous gaudissons, vous vous gaudissez, ils se gaudissent. — *Imparfait.* Je me gaudissais, tu te gaudissais, il se gaudissait, nous nous gaudissions, vous vous gaudissiez, ils se gaudissaient. — *Passé déf.* Je me gaudis, tu te gaudis, il se gaudit, nous nous gaudîmes, vous vous gaudîtes, ils se gaudirent. — *Passé indéf.* Je me suis, tu t'es, il s'est gaudi, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont gaudis.—*Passé ant.* Je me fus, tu te fus, il se fut gaudi, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent gaudis. — *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était gaudi, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient gaudis. — *Futur.* Je me gaudirai, tu te gaudiras, il se gaudira, nous nous gaudirons, vous vous gaudirez, ils se gaudiront.—*Futur ant.* Je me serai, tu te seras, il se sera gaudi, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront gaudis. — *Cond. prés.* Je me gaudirais, tu te gaudirais, il se gaudirait, nous nous gaudirions, vous vous gaudiriez, ils se gaudiraient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait gaudi, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient gaudis.—*On dit aussi:* Je me fusse, tu te fusses, il se fût gaudi, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent gaudis.—*Imp. prés.* Gaudis-toi, gaudissons-nous, gaudissez-vous.— *Passé.* Sois-toi gaudi, soyons-nous, soyez-vous gaudis.— *Subj. prés.* Que je me gaudisse, que tu te gaudisses, qu'il se gaudisse, que nous nous gaudissions, que vous vous gaudissiez, qu'ils se gaudissent. — *Imparfait.* Que je me gaudisse, que tu te gaudisses, qu'il se gaudît, que nous nous gaudissions, que vous vous gaudissiez, qu'ils se gaudissent. — *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit gaudi, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient gaudis.— *Plus-que-parf.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût gau-

di, que nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent gaudis. — *Inf. prés.* Se gaudir.— *Passé.* S'être gaudi.— *Part. prés.* Se gaudissant (invariable).— *Passé.* Gaudi, gaudie, gaudis, gaudies. — *Passé comp.* S'étant gaudi.

GAUDRONNER, v. a., 1re conj. (*Gôdroné*), terme d'épinglier, tourner les têtes sur le moule. *Gaudronner des épingles.* — *Indic. prés.* Je gaudronne, tu gaudronnes, il gaudronne, nous gaudronnons, vous gaudronnez, ils gaudronnent. — *Imparfait.* Je gaudronnais, tu gaudronnais, il gaudronnait, nous gaudronnions, vous gaudronniez, ils gaudronnaient.— *Passé déf.* Je gaudronnai, tu gaudronnas, il gaudronna, nous gaudronnâmes, vous gaudronnâtes, ils gaudronnèrent. — *Passé ind.* J'ai gaudronné, etc. — *Passé ant.* J'eus gaudronné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais gaudronné, etc. — *Futur.* Je gaudronnerai, tu gaudronneras, il gaudronnera, nous gaudronnerons, vous gaudronnerez, ils gaudronneront. — *Futur ant.* J'aurai gaudronné, etc. — *Cond. prés.* Je gaudronnerais, tu gaudronnerais, il gaudronnerait, nous gaudronnerions, vous gaudronneriez, ils gaudronneraient.— *Passé.* J'aurais gaudronné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse gaudronné, etc. — *Impér. prés.* Gaudronne, gaudronnons, gaudronnez.— *Pass.* Aie, ayons, ayez gaudronné.—*Subj. prés.* Que je gaudronne, que tu gaudronnes, qu'il gaudronne, que nous gaudronnions, que vous gaudronniez, qu'ils gaudronnent. — *Imparf.* Que je gaudronnasse, que tu gaudronnasses, qu'il gaudronnât, que nous gaudronnassions, que vous gaudronnassiez, qu'ils gaudronnassent.— *Passé.* Que j'aie gaudronné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse gaudronné, — *Infinitif présent.* Gaudronner.—*Passé.* Avoir gaudronné. — *Part. prés.* Gaudronnant (in-var.). — *Passé.* Gaudronné, gaudronnée, gaudronnés, gaudronnées.— — *Passé composé.* Ayant gaudronné. — — Passif : *être gaudronné.* Le participe régit *par.*

GAUFRER, v. a., 1re conj. (*Gôfré*), imprimer avec des fers chauds, des cylindres gravés. *Gaufrer une étoffe, gaufrer un schall.* — *Ind. prés.* Je gaufre, tu gaufres, il gaufre, nous gaufrons, vous gaufrez, ils gaufrent. — *Imparfait.* Je gaufrais, tu gaufrais, il gaufrait, nous gaufrions, vous gaufriez, ils gaufraient. — *Passé déf.* Je gaufrai, tu gaufras, il gaufra, nous gaufrâmes, vous gaufrâtes, ils gaufrèrent. — *Passé ind.* J'ai gaufré, etc. — *Passé ant.* J'eus gaufré, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais gaufré, etc. — *Futur.* Je gaufrerai, tu gaufreras, il gaufrera, nous gaufrerons, vous gaufrerez, ils gaufreront.— *Futur ant.* J'aurai gaufré, etc. — *Cond. prés.* Je gaufrerais, tu gaufrerais, il gaufrerait, nous gaufrerions, vous gaufreriez, ils gaufreraient.— *Pass.* J'aurais gaufré, etc.—*On dit aussi* : j'eusse gaufré, etc. — *Impératif prés.* Gaufre, gaufrons, gaufrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez gaufré. — *Subj. prés.* Que je gaufre, que tu gaufres, qu'il gaufre, que nous gaufrions, que vous gaufriez, qu'ils gaufrent. — *Imparf.* Que je gaufrasse, que tu gaufrasses, qu'il gaufrât, que nous gaufrassions, que vous gaufrassiez, qu'ils gaufrassent. — *Passé.* Que j'aie gaufré. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse gaufré, etc. — *Infinitif prés.* Gaufrer. — *Passé.* Avoir gaufré. — *Part. prés.* Gaufrant (invariable). — *Passé.* Gaufré, gaufrée, gaufrés, gaufrées. — *Passé. composé.* Ayant gaufré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se gaufrer. Le velours et le drap se gaufrent,* — Passif : *être gaufré.* Le participe régit *par. Collerette bien* gaufrée par *l'ouvrière.*

GAULER, v. a., 1re conj. (*Gôlé*), battre des arbres avec une gaule ou un bâton, pour faire tomber les fruits. *Gauler un pommier, un abricotier.* On dit aussi *gauler des noix, des châtaignes,* etc. — *Ind. prés.* Je gaule, tu gaules, il gaule, nous gaulons, vous gaulez, ils gaulent. — *Imparf.* Je gaulais, tu gaulais, il gaulait, nous gaulions, vous gauliez, ils gaulaient. — *Pass. déf.* Je gaulai, tu gaulas, il gaula, nous gaulâmes, vous gaulâtes, ils gaulèrent. — *Passé ind.* J'ai gaulé, etc. — *Passé ant.* J'eus gaulé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais gaulé, etc. — *Futur.* Je gaulerai, tu gauleras, il gaulera, nous gaulerons, vous gaulerez, ils gauleront.— *Futur ant.* J'aurai gaulé, etc. — *Condit. prés.* Je gaulerais, tu gaulerais, il gaulerait, nous gaulerions, vous gauleriez, ils gauleraient.— *Passé.* J'aurais gaulé, etc. — *On dit aussi:* J'eusse gaulé, etc. — *Impér. prés.* Gaule, gaulons, gaulez. —*Pass.* Aie, ayons, ayez gaulé. — *Subj. prés.* Que je gaule, que tu gaules, qu'il gaule, que nous gaulions, que vous gauliez, qu'ils gaulent. — *Imp.* Que je gaulasse, que tu

gaulasses, qu'il gaulât, que nous gaulassions, que vous gaulassiez, qu'ils gaulassent. — *Passé.* Que j'aie gaulé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse gaulé, etc. — *Infin. prés.* Gauler. — *Passé.* Avoir gaulé. — *Part. prés.* Gaulant (inv.). — *Passé.* Gaulé, gaulée, gaulés, gaulées. — *Passé comp.* Ayant gaulé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se gauler.* — Passif : *être gaulé.* Le participe régit *par.*

GAUSSER (se), v. pron., 1re conjugaison (*Ce guôcé*), se moquer, railler. — *Il se gausse de tout le monde* (popul.). Il s'emploie aussi neutralement et signifie, dans ce cas, faire des contes, conter des bourdes. *Il ne fait que* gausser. Pop. (Om. de l'A.). — *Ind. prés.* Je me gausse, tu tu gausses, il se gausse, nous nous gaussons, vous vous gaussez, ils se gaussent. — *Imp.* Je me gaussais, tu te gaussais, il se gaussait, nous nous gaussions, vous vous gaussiez, ils se gaussaient. — *Passé déf.* Je me gaussai, tu te gaussas, il se gaussa, nous nous gaussâmes, vous vous gaussâtes, ils se gaussèrent. — *Passé indéf.* Je me suis, tu t'es, il s'est gaussé, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont gaussés. — *Passé ant.* Je me fus, tu te fus, il se fut gaussé, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent gaussés. — *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était gaussé, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient gaussés. — *Futur.* Je me gausserai, tu te gausseras, il se gaussera, nous nous gausserons, vous vous gausserez, ils se gausseront. — *Futur antérieur.* Je me serai, tu te seras, il se sera gaussé, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront gaussés. — *Cond. prés.* Je me gausserais, tu te gausserais, il se gausserait, nous nous gausserions, vous vous gausseriez, ils se gausseraient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait gaussé, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient gaussés. — *On dit aussi :* Je me fusse, tu te fusses, il se fût gaussé, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent gaussés. — *Impér. prés.* Gausse-toi, gaussons-nous, gaussez-vous. — *Passé.* Sois-toi gaussé, soyons-nous, soyez-vous gaussés. — *Subj. prés.* Que je me gausse, que tu te gausses, qu'il se gausse, que nous nous gaussions, que vous vous gaussiez, qu'ils se gaussent. — *Imp.* Que je me gaussasse, que tu te gaussasses, qu'il se gaussât, que nous nous gaussassions, que vous vous gaussassiez, qu'ils se gaussassent. — *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit gaussé, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient gaussés. — *Plus-que-parf.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût gaussé, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent gaussés. — *Inf. prés.* Se gausser. — *Passé.* S'être gaussé. — *Part. prés.* Se gaussant (invariable). — *Passé.* Gaussé, gaussée, gaussés, gaussées. — *Passé comp.* S'étant gaussé.

GAZER, v. a. 1re conj. (*Gâzé*), couvrir avec une gaze. — *Gazer une poupée.* — Au fig., il signifie adoucir, déguiser ce qu'il y a de trop libre dans un récit. — *Gazer une anecdote.* — *Ind. prés.* Je gaze, tu gazes, il gaze, nous gazons, vous gazez, ils gazent. — *Imp.* Je gazais, tu gazais, il gazait, nous gazions, vous gaziez, ils gazaient. — *Passé déf.* Je gazai, tu gazas, il gaza, nous gazâmes, vous gazâtes, ils gazèrent. — *Passé indéf.* J'ai gazé, etc. — *Passé ant.* J'eus gazé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais gazé, etc. — *Futur.* Je gazerai, tu gazeras, il gazera, nous gazerons, vous gazerez, ils gazeront. — *Futur ant.* J'aurai gazé, etc. — *Cond. prés.* Je gazerais, tu gazerais, il gazerait, nous gazerions, vous gazeriez, ils gazeraient. — *Pass.* J'aurais gazé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse gazé, etc. — *Impér. prés.* Gaze, gazons, gazez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez gazé. — *Subj. prés.* Que je gaze, que tu gazes, qu'il gaze, que nous gazions, que vous gaziez, qu'ils gazent. — *Imp.* Que je gazasse, que tu gazasses, qu'il gazât, que nous gazassions, que vous gazassiez, qu'ils gazassent. — *Passé.* Que j'aie gazé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse gazé, etc. — *Inf. prés.* Gazer. — *Passé.* Avoir gazé. — *Part. prés.* Gazant (inv.). — *Passé.* gazé, gazée, gazés, gazées. — *Passé comp.* Ayant gazé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se gazer.* — Passif : *être gazé.* Le participe régit *par.*

GAZONNER, v. a., 1re conjug. (*Guâzoné*), couvrir de gazon. *Gazonner un parterre.* — *Ind. prés.* Je gazonne, tu gazonnes, il gazonne, nous gazonnons, vous gazonnez, ils gazonnent. — *Imparfait.* Je gazonnais, tu gazonnais, il gazonnait, nous gazonnions, vous gazonniez, ils gazonnaient. — *Passé déf.* Je gazonnai, tu gazonnas, il gazonna, nous gazonnâmes, vous gazonnâtes, ils gazonnèrent. — *Passé ind.* J'ai gazonné, etc. — *Passé ant.* J'eus ga-

zonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais gazonné, etc. — *Futur.* Je gazonnerai, tu gazonneras, il gazonnera, nous gazonnerons, vous gazonnerez, ils gazonneront. — *Fut. ant.* J'aurai gazonné, etc. — *Cond. prés.* Je gazonnerais, tu gazonnerais, il gazonnerait, nous gazonnerions, vous gazonneriez, ils gazonneraient. — *On dit aussi :* J'eusse gazonné, etc. — *Impératif présent.* Gazonne, gazonnons, gazonnez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez gazonné. — *Subj. prés.* Que je gazonne, que tu gazonnes, qu'il gazonne, que nous gazonnions, que vous gazonniez, qu'ils gazonnent. — *Imparf.* Que je gazonnasse, que tu gazonnasses, qu'il gazonnât, que nous gazonnassions, que vous gazonnassiez, qu'ils gazonnassent. — *Passé.* Que j'aie gazonné, etc. — *Plus-qae-parfait.* Que j'eusse gazonné, etc. — *Inf. prés.* Gazonner.—*Passé.* Avoir gazonné.—*Part. prés.* Gazonnant (invar.). — *Passé.* Gazonné, gazonnée, gazonnés, gazonnées. — *Passé comp.* Ayant gazonné.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se gazonner.* — Passif : *être gazonné.* Le participe régit *par.*

GAZOUILLER, v. n., 1[re] conjug. (*Gâzou-ié*), faire un petit bruit doux, agréable, en chantant, en coulant. *Les oiseaux gazouillent ; le ruisseau gazouille.* — Ce verbe, employé au propre, se conjugue à la troisième personne ; mais il se conjugue avec toutes ses personnes quand il est employé au figuré, pour signifier bavarder, parler sans cesse. *Vous gazouillez comme une pie.* — *Indicatif prés.* Je gazouille, tu gazouilles, il gazouille, nous gazouillons, vous gbzouillez, ils gazouillent.— *Imparf.* Je gazouillais, tu gazouillais, il gazouillait, nous gazouillions, vous gazouilliez, ils gazouillaient. — *Passé déf.* Je gazouillai, tu gazouillas, il gazouilla, nous gazouillâmes, vous gazouillâtes, ils gazouillèrent.—*Passé ind.* J'ai gazouillé, etc.—*Passé ant.* J'eus gazouillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais gazouillé, etc.— *Futur.* Je gazouillerai, tu gazouilleras, il gazouillera, nous gazouillerons, vous gazouillerez, ils gazouilleront. — *Futur ant.* J'aurai gazouillé, etc. — *Condit. prés.* Je gazouillerais, tu gazouillerais, il gazouillerait, nous gazouillerions, vous gazouilleriez, ils gazouilleraient. — *Passé.* J'aurais gazouillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse gazouillé, etc. — *Impér. prés.* Gazouille, gazouillons, gazouillez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez gazouillé.— *Subj. prés.* Que je gazouille, que tu gazouilles, qu'il gazouille, que nous gazouillions, que vous gazouilliez, qu'ils gazouillent —*Imp.* Que je gazouillasse, que tu gazouillasses, qu'il gazouillât, que nous gazouillassions, que vous gazouillassiez, qu'ils gazouillassent. — *Passé.* Que j'aie gazouillé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse gazouillé, etc. — *Infinitif présent.* Gazouiller. — *Passé.* Avoir gazouillé. — *Part. prés.* Gazouillant (invar.).— *Passé.* Gazouillé (invar.). — *Passé comp.* Ayant gazouillé.

GEINDRE, v. n. et irr. 4[e] conj. (*Jeindre*) (famill.), gémir, se plaindre pour peu de chose. *Il ne fait que geindre. C'est un vieillard qui guette et furette et* geint *tout à la fois* (Beaumarchais). — *Ind. prés.* Je geins, tu geins, il geint, nous geignons, vous geignez, ils geignent. — *Imparf.* Je geignais, tu geignais, il geignait, nous geignions, vous geigniez, ils geignaient. — *Pass. déf.* Je geignis, tu geignis, il geignit, nous geignîmes, vous geignîtes, ils geignirent. — *Pass. ind.* J'ai geint, etc.—*Pass. ant.* J'eus geint, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais geint, etc. — *Futur.* Je geindrai, tu geindras, il geindra, nous geindrons, vous geindrez, ils geindront.—*Futur ant.* J'aurai geint, etc. — *Cond. prés.* Je geindrais, tu geindrais, il geindrait, nous geindrions, vous geindriez, ils geindraient. — *Pass.* J'aurais geint, etc.—*On dit aussi :* J'eusse geint, etc. — *Impér. prés.* Geins, geignons, geignez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez geint. — *Subj. prés.* Que je geigne, que tu geignes, qu'il geigne, que nous geignions, que vous geigniez, qu'ils geignent.— *Imparf.* Que je geignisse, que tu geignisses, qu'il geignît, que nous geignissions, que vous geignissiez, qu'ils geignissent.—*Pass.* Que j'aie geint, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse geint, etc. — *Infin. prés.* Geindre. *Passé.* Avoir geint. — *Participe présent.* Geignant (inv.). — *Passé.* Geint (inv.). — *Passé composé.* Ayant geint.

GELER, v. a., n. et imp., 1[re] conj. (*Gelé*), glacer, endurcir par le froid. *Le froid a* gelé *l'eau du bassin.* — Il signifie aussi causer du froid. *Voilà une porte qui nous* gèle. — Au fig., il signifie avoir un extérieur froid. *Cet homme* gèle *tous ceux qui l'abordent.* — Il est neutre dans ce sens : *la rivière* gèle. *Les pieds nous* gèlent. — Ne dites pas je gèle de froid, car c'est un pléonasme ; dites seulement, je gèle ou je suis gelé. La lettre *l* ne se double

pas devant un *e* muet. — *Indicatif présent.* Je gèle, tu gèles, il gèle, nous gelons, vous gelez, ils gèlent. — *Imparf.* Je gelais, tu gelais, il gelait, nous gelions, vous geliez, ils gelaient. — *Pass. défini.* Je gelai, tu gelas, il gela, nous gelâmes, vous gelâtes, ils gelèrent. — *Passé ind.* J'ai gelé, etc. — *Pass. ant.* J'eus gelé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais gelé, etc. — *Futur.* Je gèlerai, tu gèleras, il gèlera, nous gèlerons, vous gèlerez, ils gèleront. — *Passé* J'aurai gelé, etc. — *Conditionnel présent.* Je gèlerais, tu gèlerais, il gèlerait, nous gèlerions, vous gèleriez, ils gèleraient. — *Pass.* J'aurais gelé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse gelé, etc. — *Imp. prés.* Gèle, gelons, gelez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez gelé. — *Subjonctif présent.* Que je gèle, que tu gèles, qu'il gèle, que nous gelions, que vous geliez, qu'ils gèlent. — *Imparf.* Que je gelasse, que tu gelasses, qu'il gelât, que nous gelassions, que vous gelassiez, qu'ils gelassent. — *Pass.* Que j'aie gelé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse gelé, etc. — *Infinitif prés.* Geler. — *Pass.* Avoir gelé. — *Part. prés.* Gelant (invar.). — *Passé.* Gelé, gelée, gelés, gelées. — *Pass. comp.* Ayant gelé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se geler.* — *Il fait un si grand froid que le vin se* gèle *dans le verre.* — Passif : *Etre gelé.* Le participe régit *par. La vigne a été* gelée par *les grands froids.*

GÉMIR, v. n., 2ᵉ conj. (*Jémir*), pousser des gémissements, se plaindre, se désoler, se lamenter, exprimer sa peine, sa douleur, d'une voix plaintive non articulée *Je l'entendis* gémir *toute la nuit.* — Fig. Avoir une vive douleur, déplorer, regretter. Gémir *sous le poids du malheur.* — *Gémir de...* être sensiblement affecté de... — *Gémir sur...* compâtir vivement à... *Gémir sous...* être accablé par... *Une partie de la nation* gémissait *sous le poids des impôts* (Voltaire). — Il se dit par analogie des choses imaginaires. — *Indicatif présent.* Je gémis, tu gémis, il gémit, nous gémissons, vous gémissez, ils gémissent. — *Imparf.* Je gémissais, tu gémissais, il gémissait, nous gémissions, vous gémissiez, ils gémissaient. — *Pass. déf.* Je gémis, tu gémis, il gémit, nous gémîmes, vous gémîtes, ils gémirent. — *Pass. ind.* J'ai gémi, etc. — *Pass. ant.* J'eus gémi, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais gémi, etc. — *Futur.* Je gémirai, tu gémiras, il gémira, nous gémirons, vous gémirez, ils gémiront. — *Pass.* J'aurai gémi, etc. — *Conditionnel présent.* Je gémirais, tu gémirais, il gémirait, nous gémirions, vous gémiriez, ils gémiraient. — *Pass.* J'aurais gémi, etc. — *On dit aussi* : J'eusse gémi, etc. — *Imp. pr.* Gémis, gémissons, gémissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez gémi, etc. — *Subjonctif présent.* Que je gémisse, que tu gémisses, qu'il gémisse, que nous gémissions, que vous gémissiez, qu'ils gémissent. — *Imparfait.* Que je gémisse, que tu gémisses, qu'il gémît, que nous gémissions, que vous gémissiez, qu'ils gémissent. — *Pass.* Que j'aie gémi, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse gémi, etc. — *Infinitif présent.* Gémir. — — *Passé.* Avoir gémi. — *Participe prés.* Gémissant, gémissante. *Une voix gémissante, des accords gémissants.* — *Pass.* Gémi (inv.). — *Pass. comp.* Ayant gémi. — Le part. régit *de.* Avoir gémi de *douleur.*

GENDARMER (se), v. pron., 1ʳᵉ conj. (*Ce jendarmé*), se fâcher, s'irriter, s'emporter. *Se* gendarmer *pour quelque chose, se* gendarmer *contre quelqu'un.* — On dit aussi se *gendarmer* à une proposition. — *Indicatif prés.* Je me gendarme, tu te gendarmes, il se gendarme, nous nous gendarmons, vous vous gendarmez, ils se gendarment. — *Imparf.* Je me gendarmais, tu te gendarmais, il se gendarmait, nous nous gendarmions, vous vous gendarmiez, ils se gendarmaient. — *Passé déf.* Je me gendarmai, tu te gendarmas, il se gendarma, nous nous gendarmâmes, vous vous gendarmâtes, ils se gendarmèrent. — *Pass. ind.* Je me suis, tu t'es, il s'est gendarmé, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont gendarmés. — *Pass antér.* Je me fus, tu te fus, il se fut gendarmé, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent gendarmés. — *Plus-que-parf.* Je me serais, tu te serais, il se serait gendarmé, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient gendarmés. — *Futur.* Je me gendarmerai, tu te gendarmeras, il se gendarmera, nous nous gendarmerons, vous vous gendarmerez, ils se gendarmeront. — *Futur antér.* Je me serai, tu te seras, il se sera gendarmé, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront gendarmés. — *Cond. prés.* Je me gendarmerais, tu te gendarmerais, il se gendarmerait, nous nous gendarmerions, vous vous gendarmeriez, ils se gendarmeraient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se

serait gendarmé, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient gendarmés. — *On dit aussi* : Je me fusse, tu te fusses, il se fût gendarmé, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent gendarmés. — *Impératif prés.* Gendarme-toi, gendarmons-nous, gendarmez-vous. — *Passé.* Sois-toi gendarmé, soyons-nous, soyez-vous gendarmés. — *Subj. prés.* Que je me gendarme, que tu te gendarmes, qu'il se gendarme, que nous nous gendarmions, que vous vous gendarmiez, qu'ils se gendarment. — *Imparfait.* Que je me gendarmasse, que tu te gendarmasses, qu'il se gendarmât, que nous nous gendarmassions, que vous vous gendarmassiez, qu'ils se gendarmassent. — *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit gendarmé, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient gendarmés. — *Plus-que-parfait.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût gendarmé, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent gendarmés. — *Infinitif prés.* Se gendarmer. — *Passé.* S'être gendarmé. — *Part. prés.* Se gendarmant (inv.), —*Pass.* Gendarmé, gendarmée, gendarmés, gendarmées.—*Pass. comp.* S'étant gendarmé.

GÊNER, v. a., 1re conj. (*Jéné*), contraindre les mouvements du corps. *Sa cuirasse le gêne beaucoup.* — Fig. Gêner les inclinations, la disposition à dire, à faire :

Et lassée d'un respect qui vous *gênait* peut-être.
Boileau.

— Causer de l'embarras. *En restant chez vous, je craindrais de vous gêner.*— Empêcher le libre exercice. *Gêner le commerce.* — Réduire à une certaine pénurie d'argent. *Cette dépense me gêne un peu.* — *Indic. prés.* Je gêne, tu gênes, il gêne, nous gênons, vous gênez, ils gênent. — *Imparf.* Je gênais, tu gênais, il gênait, nous gênions, vous gêniez, ils gênaient. — *Passé défini.* Je gênai, tu gênas, il gêna, nous gênâmes, vous gênâtes, ils gênèrent. — *Passé indéfini.* J'ai gêné, etc. — *Passé ant.* J'eus gêné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais gêné, etc. — *Futur.* Je gênerai, tu gêneras, il gênera, nous gênerons, vous gênerez, ils gêneront. — *Futur ant.* J'aurai gêné, etc. — *Cond. prés.* Je gênerais, tu gênerais, il gênerait, nous gênerions, vous gêneriez, ils gêneraient. — *Pass.* J'aurai gêné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse gêné, etc. — *Impér. prés.* Gêne, gênons, gênez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez gêné. — *Subj. prés.* Que je gêne, que tu gênes, qu'il gêne, que nous gênions, que vous gêniez, qu'ils gênent. — *Imparf.* Que je gênasse, que tu gênasses, qu'il gênât, que nous gênassions, que vous gênassiez, qu'ils gênassent. — *Pass.* Que j'aie gêné, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse gêné, etc. — *Inf. prés.* Gêner. — *Pass.* Avoir gêné. — *Participe prés.* Gênant, gênante. *Cette femme est très gênante. Ces gens-là sont très gênants.* — *Passé.* Gêné, gênée, gênés, gênées. — *Pass. comp.* Ayant gêné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se gêner*, se retenir, se contraindre, ne pas se laisser aller à ses passions, à ses mouvements. *Se gêner en société. Il est parvenu à payer ses dettes en se gênant beaucoup.* — Fam., *ne vous gênez pas, prenez vos aises.* On le dit quelquefois ironiquement. — Passif : *être gêné. Etre gêné chez les autres.* Le participe régit *par*

GÉNÉRALISER, v. a. et n., 1re conj. (*Jénéralisé*), rendre général, donner à une chose la plus grande étendue qu'elle puisse avoir. *Généraliser un principe, une idée, une formule.* — Il est neutre, quand il est employé dans le sens absolu. *Notre esprit est naturellement porté à* généraliser (Acad.). — *Indicatif présent.* Je généralise, tu généralises, il généralise, nous généralisons, vous généralisez, ils généralisent. — *Imparfait.* Je généralisais, tu généralisais, il généralisait, nous généralisions, vous généralisiez, ils généralisaient.—*Pass. défini.* Je généralisai, tu généralisas, il généralisa, nous généralisâmes, vous généralisâtes, ils généralisèrent. — *Pass. indéfini.* J'ai généralisé, etc. — *Pass. ant.* J'eus généralisé, etc. *Plus-que-parf.* J'avais généralisé, etc.— — *Futur.* Je généraliserai, tu généraliseras, il généralisera, nous généraliserons, vous généraliserez, ils généraliseront. — — *Futur ant.* J'aurai généralisé, etc. — *Cond. prés.* Je généraliserais, tu généraliserais, il généraliserait, nous généraliserions, vous généraliseriez, ils généraliseraient. — *Passé.* J'aurais généralisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse généralisé, etc.—*Imp. prés.* Généralise, généralisons, généralisez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez généralisé. — *Subj. prés.* Que je généralise, que tu généralises, qu'il généralise, que nous généralisions, que vous généralisiez, qu'ils généralisent.— *Imparf.* Que je généralisasse, que tu généralisasses, qu'il

généralisât que nous généralisassions, que vous généralisassiez, qu'ils généralisassent. — *Pass.* Que j'aie généralisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse généralisé, etc. — *Infin. prés.* Généraliser. — *Passé.* Avoir généralisé. — *Part. prés.* Généralisant (invar.). — *Passé.* Généralisé, généralisée, généralisés, généralisées. — *Passé composé.* Ayant généralisé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se généraliser,* devenir général. *Une idée se* généralise *dans notre esprit.* (Acad.).— Passif : *être généralisé.* Le part. régit *par.*

GERBER, v. a. 1re conj. *(Jèrebé)*, mettre en gerbe ou entasser. *Gerber du blé, gerber des pièces de vin.* — *Ind. prés.* Je gerbe, tu gerbes, il gerbe, nous gerbons, vous gerbez, ils gerbent. — *Imparf.* Je gerbais, tu gerbais, il gerbait, nous gerbions, vous gerbiez, ils gerbaient.—*Passé déf.* Je gerbai, tu gerbas, il gerba, nous gerbâmes, vous gerbâtes, ils gerbèrent. — *Passé ind.* J'ai gerbé, etc. — *Passé ant.* J'eus gerbé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais gerbé, etc. — *Futur.* Je gerberai, tu gerberas, il gerbera, nous gerberons, vous gerberez, ils gerberont. — *Futur antér.* J'aurai gerbé, etc. — *Cond. prés.* Je gerberais, tu gerberais, il gerberait, nous gerberions, vous gerberiez, ils gerberaient. — *Passé.* J'aurais gerbé, etc.—*On dit aussi* : J'eusse gerbé, etc. — *Impératif présent.* Gerbe, gerbons, gerbez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez gerbé. — *Subj. prés.* Que je gerbe, que tu gerbes, qu'il gerbe, que nous gerbions, que vous gerbiez, qu'ils gerbent. — *Imp.* Que je gerbasse, que tu gerbasses, qu'il gerbât, que nous gerbassions, que vous gerbassiez, qu'ils gerbassent. — *Pass.* Que j'aie gerbé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse gerbé, etc. — *Inf. prés.* Gerber. — *Passé.* Avoir gerbé. — *Part. prés.* Gerbant (inv.). — *Passé.* Gerbé, gerbée, gerbés, gerbées.—*Pass. comp.* Ayant gerbé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se gerber. Le blé* se gerbe *après la moisson.* — Passif : *être gerbé.* Le participe régit *par.*

GERCER, v. a., n. et imp., 1re conjug. *(Jèrecé)*, faire de petites crevasses à la peau, à la terre. *Le froid gerce les mains, les lèvres.* — Il se dit, par extension, en parlant de la sécheresse occasionnée par la chaleur. *Les grandes chaleurs ont gercé la terre.* — On l'emploie neutralement. *Les lèvres gercent au grand froid.* Le c doit être cédillé devant *a*, *o*. — *Ind. prés.* Il gerce, ils gercent. — *Imparf.* Il gerçait, ils gerçaient.—*Passé déf.* Il gerça, ils gercèrent. — *Passé ind.* Il a gercé, ils ont gercé. — *Passé ant.* Il eut gercé, ils eurent gercé. — *Plus-que-parf.* Il avait gercé, ils avaient gercé. — *Futur.* Il gercera, ils gerceront. — *Futur ant.* Il aura gercé, ils auront gercé. — *Cond. prés.* Il gercerait, ils gerceraient. — *Pass.* Il aurait gercé, ils auraient gercé. — *On dit aussi* : Il eût gercé, ils eussent gercé. — *Pas d'impér.* — *Subj. prés.* Qu'il gerce, qu'ils gercent. —*Imparf.* Qu'il gerçât, qu'ils gerçassent. — *Pass.* Qu'il aie gercé, qu'ils aient gercé. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût gercé, qu'ils eussent gercé. — *Infin. prés.* Gercer. — *Passé.* Avoir gercé. — *Part. prés.* Gerçant (inv.). — *Pass.* Gercé, gercée, gercés, gercées.—*Passé comp.* Ayant gercé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se gercer. La terre, le visage* se gerce. — Passif : *être gercé.* Le part. régit *par. La terre est* gercée par *la sécheresse.*

GÉRER, v. a. et n. 1re conj. *(Jéré)*, administrer, conduire. *Gérer une affaire, une tutelle, un domaine, un établissement.* — Il est neut. dans le sens absolu. *Comment gérez-vous ? Y a-t-il longtemps qu'il gère ?* — *Ind. prés.* Je gère, tu gères, il gère, nous gérons, vous gérez, ils gèrent. — *Imp.* Je gérais, tu gérais, il gérait, nous gérions, vous gériez, ils géraient. — *Pass. déf.* Je gérai, tu géras, il géra, nous gérâmes, vous gérâtes, ils gérèrent. — *Pass. ind.* J'ai géré, etc. — *Pass. ant.* J'eus géré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais géré, etc. — *Futur.* Je gérerai, tu géreras, il gérera, nous gérerons, vous gérerez, ils géreront. — *Futur ant.* J'aurai géré, etc. — *Condit. prés.* Je gérerais, tu gérerais, il gérerait, nous gérerions, vous géreriez, ils géreraient. — *Passé.* J'aurais géré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse géré, etc. —*Impér. prés.* Gère, gérons, gérez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez géré. — *Subj. prés.* Que je gère, que tu gères, qu'il gère, que nous gérions, que vous gériez, qu'ils gèrent. — *Imparf.* Que je gérasse, que tu gérasses, qu'il gérât, que nous gérassions, que vous gérassiez, qu'ils gérassent. — *Pass.* Que j'aie géré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse géré, etc. — *Infin. prés.* Gérer. —*Passé.* Avoir géré. — *Part. prés.* Gérant, gérante. *La gérante, les gérants de cet établissement.* — *Passé.* Géré, gérée, gérés, gérées. — *Passé comp.* Ayant géré. —

Se conjugue avec le pronom personnel : *se gérer*. — Passif *être géré*. Le participe régit *par*.

GERMER, v. n. imp. 1re conj. (*Jèremé*), pousser le germe au dehors. Il se dit au propre des racines bulbeuses. *Le blé germe, les pommes de terre germent.* — Il signifie aussi s'accroître, se développer. *Les meilleures lois ne feront point* germer *la vertu dans un mauvais cœur* (Bacon). —Se conjugue avec le verbe *faire*. *Dieu fait germer l'amour de la vertu dans le cœur de ses élus.*—*Ind.prés.* Il germe, ils germent. —*Imp.*Il germait, ils germaient. — *Passé déf.* Il germa, ils germèrent.—*Passé ind.* Il a germé, ils ont germé.— *Pass. ant.* Il eut germé, ils eurent germé. — *Plus-que-parf.* Il avait germé, ils avaient germé. — *Futur.* Il germera, ils germeront. — *Futur ant.* Il aura germé, ils auront germé. — *Cond. prés.* Il germerait, ils germeraient. — *Passé.* Il aurait germé, ils auraient germé. — *On dit aussi* : Il eût germé, ils eussent germé. — *Pas d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il germe, qu'ils germent. — *Imp.* Qu'il germât, qu'ils germassent. — *Passé.* Qu'il ait germé, qu'ils aient germé. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût germé, qu'ils eussent germé. — *Infin. prés.* Germer. — *Passé.* Avoir germé. — *Part. prés.* Germant. (invar.). — *Passé.* Germé (var.). — *Passé composé.* Ayant germé. — Passif : *être germé. Voilà des pommes de terre qui sont* germées.

GÉSIR, v. n. imp. déf. irr. 2e conjug. (*Jésir*), vieux mot qui signifiait, être couché, repóser; il n'est plus en usage qu'à l'indicatif. — *Ind. prés.* Il gît, nous gisons, ils gisent. — *Imp.* Il gisait, ils gisaient. — *Inf. prés.* Gésir. — *Particip. prés.* Gisant, gisante, gisants, gisantes. *Une malade gisante, des cadavres gisants.* Les épitaphes commencent par *ci gît*.

GESTICULER, v. n. 1re conj. (*Jèceticulé*), faire des gestes, en faire trop. *De pauvres esprits se font remarquer en* gesticulant *et s'agitant sur le théâtre de la vie, tandis que de grands hommes passent inaperçus !* (Boiste) — *Ind. prés.* Je gesticule, tu gesticules, il gesticule, nous gesticulons, vous gesticulez, ils gesticulent. — *Imp.* Je gesticulais, tu gesticulais, il gesticulait, nous gesticulions, vous gesticuliez, ils gesticulaient. — *Passé déf.* Je gesticulai, tu gesticulas, il gesticula, nous gesticulâmes, vous gesticulâtes, ils gesticulèrent. — *Passé ind.* J'ai gesticulé, etc. — *Passé ant.* J'eus gesticulé etc. — *Plus-que-parf.* J'avais gesticulé, etc. — *Futur.* Je gesticulerai, tu gesticuleras, il gesticulera, nous gesticulerons, vous gesticulerez, ils gesticuleront. — *Futur ant.* J'aurai gesticulé, etc. —*Cond. prés.* Je gesticulerais, tu gesticulerais, il gesticulerait, nous gesticulerions, vous gesticuleriez, ils gesticuleraient. — *Pass.* J'aurais gesticulé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse gesticulé, etc. — *Impér. prés.* Gesticule, gesticulons, gesticulez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez gesticulé. — *Subj. prés.* Que je gesticule, que tu gesticules, qu'il gesticule, que nous gesticulions, que vous gesticuliez, qu'ils gesticulent. — *Imp.* Que je gesticulasse, que tu gesticulasses, qu'il gesticulât, que nous gesticulassions, que vous gesticulassiez, qu'ils gesticulassent. — *Passé.* Que j'aie gesticulé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse gesticulé, etc. — *Inf. prés.* Gesticuler. — *Passé.* Avoir gesticulé. — *Part. prés.* Gesticulant, gesticulante.— *Passé.* Gesticulé (invar.). — *Passé comp.* Ayant gesticulé.

GIBOYER, v. n., 1re conj. (*Jiboi-ié*), Chasser, prendre du gibier. *Il aime à giboyer* (Fam.). — Ce verbe change l'*y* grec en *i* simple devant un *e* muet.—Il se conjugue comme *employer*. — *Ind. prés.* Je giboie, tu giboies, il giboie, nous giboyons, vous giboyez, ils giboient. — *Imp.* Je giboyais, tu giboyais, il giboyait, nous giboyions, vous giboyiez, ils giboyaient.— *Passé déf.* Je giboyai, tu giboyas, il giboya, nous giboyâmes, vous giboyâtes, ils giboyèrent. — *Pass. ind.* J'ai giboyé, etc.— *Passé ant.* J'eus giboyé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais giboyé, etc. — *Futur.* Je giboierai, tu giboieras, il giboiera, nous giboierons, vous giboierez, ils giboieront. — *Futur ant.* J'aurai giboyé, etc. — *Cond. prés.* Je giboierais, tu giboierais, il giboierait, nous giboierions, vous giboieriez, ils giboieraient.—*Passé.* J'aurais giboyé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse giboyé, etc. — *Imp. prés.* Giboie, giboyons, giboyez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez giboyé. — *Subj. prés.* Que je giboie, que tu giboies, qu'il giboie, que nous giboyions, que vous giboyiez, qu'ils giboient. — *Imp.* Que je giboyasse, que tu giboyasses, qu'il giboyât, que nous giboyassions, que vous giboyassiez, qu'ils giboyassent. — *Passé.* Que j'aie giboyé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse giboyé, etc. — *Inf. prés.* gi-

goyer.—*Passé.* Avoir giboyé.—*Part. prés.* Giboyant (inv.). — *Passé.* Giboyé. — *Passé* Ayant giboyé.

GIGOTTER, v. n., 1re conj. (*Jiguoté*), secouer les jambes. Il se dit au propre du lièvre, lorsqu'il meurt. Dans ce cas, il se conjugue à la 3e personne seulement. Mais il se dit par extension de quiconque remue continuellement les jambes. Il est familier. *Cet enfant ne fait que* gigotter. *Vous* gigottez *toujours.* — *Ind. prés.* Je gigotte, tu gigottes, il gigotte, nous gigottons, vous gigottez, ils gigottent. — *Imparf.* Je gigottais, tu gigottais, il gigottait, nous gigottions, vous gigottiez, ils gigottaient. — *Passé déf.* Je gigottai, tu gigottas, il gigotta, nous gigottâmes, vous gigottâtes, ils gigottèrent. — *Passé ind.* J'ai gigotté, etc. — *Passé ant.* J'eus gigotté, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais gigotté, etc.—*Futur.* Je gigotterai, tu gigotteras, il gigottera, nous gigotterons, vous gigotterez, ils gigotteront. — *Futur ant.* J'aurai gigotté, etc. — *Cond. prés.* Je gigotterais, tu gigotterais, il gigotterait, nous gigotterions, vous gigotteriez, ils gigotteraient. — *Passé.* J'aurais gigotté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse gigotté, etc. — *Imp. prés.* Gigotte, gigottons, gigottez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez gigotté. — *Subj. prés.* Que je gigotte, que tu gigottes, qu'il gigotte, que nous gigottions, que vous gigottiez, qu'ils gigottent. — *Im-parf.* Que je gigottasse, que tu gigottasses, qu'il gigottât, que nous gigottassions, que vous gigottassiez, qu'ils gigottassent. — *Passé.* Que j'aie gigotté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse gigotté, etc. — *Inf. prés.* Gigotter. — *Passé.* Avoir gigotté. — *Part. prés.* Gigottant (inv.).— *Passé.* Gigotté.— *Passé comp.* Ayant Gigotté—Passif : *être gigotté.* Il se dit du cheval lorsque ses membres sont bien fournis, et annoncent de la vigueur. *Ce cheval est bien* gigotté.

GÎTER, v. n., 1re conj. (*Jité*), demeurer, coucher. *Où* gîtez-*vous? Nous ne savons où* gîter (Popul.). — *Ind prés.* Je gîte, tu gîtes, il gîte, nous gîtons, vous gîtez, ils gîtent. — *Imp.* Je gîtais, tu gîtais, il gîtait, nous gîtions, vous gîtiez, ils gîtaient. — *Passé déf.* Je gîtai, tu gîtas, il gîta, nous gîtâmes, vous gîtâtes, ils gîtèrent.— *Passé ind.* J'ai gîté, etc.— *Pass. ant.* J'eus gîté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais gîté, etc. — *Futur.* Je gîterai, tu gîteras, il gîtera, nous gîterons, vous gîterez, ils gîteront. — *Futur ant.* J'aurai gîté, etc.— *Cond. prés.* Je gîterais, tu gîterais, il gîterait, nous gîterions, vous gîteriez, ils gîteraient. — *Passé.* J'aurais gîté, etc.— *On dit aussi* : J'eusse gîté, etc. — *Impér. prés.* Gîte, gîtons, gîtez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez gîté — *Subj. prés.* Que je gîte, que tu gîtes, qu'il gîte, que nous gîtions, que vous gîtiez, qu'ils gîtent. — *Imp.* Que je gîtasse, que tu gîtasses, qu'il gîtât, que nous gîtassions, que vous gîtassiez, qu'ils gîtassent. — *Pass.* Que j'aie gîté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse gîté, etc. — *Infinitif prés* Gîter. — *Passé.* Avoir gîté. — *Part. présent.* Gîtant (invar.). — *Passé.* Gîté, gîtée, gîtés, gîtées. — *Passé comp.* Ayant gîté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se gîter. J'ignore où il a été se* gîter. — Passif : *Etre gîté. Il est* gîté *fort à l'étroit.*

GLACER, v. a. et n., 1re conjug. (*Guelacé*), congeler, durcir, causer un froid très vif. *Ce grand froid glace les rivières, le vin*, etc. *Ce vent nous glace le visage.* Dans ce sens, il est impersonnel, et pris dans le sens absolu, il est neutre. *Les fontaines d'eau vive ne glacent jamais.* — Il signifie, au figuré, intimider, embarrasser, repousser par un accueil froid. *La vanité* glace *le cœur* (Mme Necker). — Il signifie encore décourager, déconcerter.

Ne crains rien de ce peuple imbécille et volage,
Dont un faible malheur a *glacé* le courage.
Voltaire.

—On dit, par extension, *glacer le sang*, en parlant d'une émotion vive ressentie par suite de la peur, de la stupeur. *La peur me glaça le sang dans les veines.*

Quoi ! la peur a *glacé* mes indignes soldats.
Racine.

—Il signifie encore : 1° en termes de peinture, donner de l'éclat à une couleur. *Glacer un tableau.*— 2° En termes de confiseur, couvrir d'une croûte de sucre. *Glacer des confitures, des marrons.*—3° En termes de cuisine, couvrir d'une gelée de viande. *Glacer des fricandeaux.* — 4° En termes d'imprimerie sur étoffes, lustrer, donner de l'éclat. *Glacer une étoffe.* 5° En termes de tailleur, cacher adroitement les coutures d'un habit. *Glacer des coutures.* Le *c* doit être cédillé devant les voyelles *a, o.*—*Ind. prés.* Je glace, tu glaces, il glace, nous glaçons, vous glacez, ils glacent.—*Imparfait.* Je glaçais, tu glaçais, il glaçait, nous

glacions, vous glaciez, ils glaçaient. — *Passé. défini.* Je glaçai, tu glaças, il glaça, nous glaçâmes, vous glaçâtes, ils glacèrent. — *Pass. indéf.* J'ai glacé, etc. — *Pass. antér.* J'eus glacé, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais glacé, etc. — *Futur.* Je glacerai, tu glaceras, il glacera, nous glacerons, vous glacerez, ils glaceront.—*Futur ant.* J'aurai glacé, etc. — *Cond. prés.* Je glacerais, tu glacerais, il glacerait, nous glacerions, vous glaceriez, ils glaceraient. — *Passé.* J'aurais glacé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse glacé, etc.— *Impér. prés.* Glace, glaçons, glacez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez glacé. — *Subj. prés.* Que je glace, que tu glaces, qu'il glace, que nous glacions, que vous glaciez, qu'ils glacent. — *Imparf.* Que je glaçasse, que tu glaçasses, qu'il glaçât, que nous glaçassions, que vous glaçassiez, qu'ils glaçassent. — *Pass.* Que j'aie glacé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse glacé, etc. — *Inf. présent.* Glacer. — *Passé.* Avoir glacé. — *Part. prés.* Glaçant, glaçante. *Politesse glaçante.* — *Passé.* Glacé, glacée, glacés, glacées. — *Passé. comp.* Ayant glacé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se glacer. A cette vue, mon sang* se glaça. — Passif : *être glacé.* Le participe régit *de* et *par. Nous fûmes* glacés de *stupeur. Son cœur est* glacé par *l'âge.*

GLAIRER, v. a., 1[re] conj. (*Gueleré*), terme de relieur, frotter le dos d'un livre avec des glaires d'œuf pour y appliquer l'or. *Glairer un livre, un registre.*— *Ind. prés.* Je glaire, tu glaires, il glaire, nous glairons, vous glairez, ils glairent. — *Imparf.* Je glairais, tu glairais, il glairait, nous glairions, vous glairiez, ils glairaient. — *Passé déf.* Je glairai, tu glairas, il glaira, nous glairâmes, vous glairâtes, ils glairèrent. — *Passé indéf.* J'ai glairé, etc. — *Passé ant.* J'eus glairé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais glairé, etc. — *Futur.* Je glairerai, tu glaireras, il glairera, nous glairerons, vous glairerez, ils glaireront. — *Futur antérieur.* J'aurai glairé, etc. — *Cond. prés.* Je glairerais, tu glairerais, il glairerait, nous glairerions, vous glaireriez, ils glaireraient. — *Pass.* J'aurais glairé, etc.—*On dit aussi:* J'eusse glairé, etc. — *Impér. prés.* Glaire, glairons, glairez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez glairé. — *Subj. prés.* Que je glaire, que tu glaires, qu'il glaire, que nous glairions, que vous glairiez, qu'ils glairent. — *Imp.* Que je glairasse, que tu glairasses, qu'il glairât, que nous glairassions, que vous glairassiez, qu'ils glairassent.— *Passé.* Que j'aie glairé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse glairé, etc.— *Inf. prés.* Glairer.— *Passé.* Avoir glairé. — *Part. prés.* Glairant (invar.). — *Passé.* Glairé, glairée, glairés, glairées. — *Passé comp.* Ayant glairé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se glairer.*— Passif : *être glairé.* Le participe régit *par.*

GLAISER, v. a., 1[re] conj. (*Guelezé*), enduire de terre glaise ou grasse. *Glaiser des terres, glaiser un puits.* — *Ind. prés.* Je glaise, tu glaises, il glaise, nous glaisons, vous glaisez, ils glaisent. — *Imparf.* Je glaisais, tu glaisais, il glaisait, nous glaisions, vous glaisiez, ils glaisaient. —*Passé déf.* Je glaisai, tu glaisas, il glaisa, nous glaisâmes, vous glaisâtes, ils glaisèrent. — *Pass. ind.* J'ai glaisé, etc. — *Passé antér.* J'eus glaisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais glaisé, etc. — *Futur.* Je glaiserai, tu glaiseras, il glaisera, nous glaiserons, vous glaiserez, ils glaiseront. — *Futur ant.* J'aurai glaisé, etc. — *Condit. prés.* Je glaiserais, tu glaiserais, il glaiserait, nous glaiserions, vous glaiseriez, ils glaiseraient.—*Pass.* J'aurais glaisé, etc.—*On dit aussi:* J'eusse glaisé, etc. — *Impér. prés.* Glaise, glaisons, glaisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez glaisé. — *Subj. prés.* Que je glaise, que tu glaises, qu'il glaise, que nous glaisions, que vous glaisiez, qu'ils glaisent. — *Imparf.* Que je glaisasse, que tu glaisasses, qu'il glaisât, que nous glaisassions, que vous glaisassiez, qu'ils glaisassent. — *Passé.* Que j'aie glaisé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse glaisé, etc. — *Inf. prés.* Glaiser. — *Passé.* Avoir glaisé. — *Partic. prés.* Glaisant (invar.). — *Passé.* Glaisé, glaisée, glaisés, glaisées. — *Passé comp.* Ayant glaisé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *Se glaiser.* — Passif : *Etre glaisé.* Le part. régit *par.*

GLANER, v. a., 1[re] conjug. (*Guelané*), ramasser les épis après la moisson. *Glaner du blé, des grains. Dans l'ancien Testament, Dieu défend aux propriétaires de* glaner *leurs champs* (Académie).— Au figuré, faire de petits gains après les premiers. *La modération trouve encore à* glaner *dans le champ du bonheur* (de Lévis).— Il signifie aussi traiter une matière déjà épuisée par d'autres.

Mais ce champ ne se peut tellement moissonner
Que les derniers venus n'y trouvent à *glaner.*
Lafontaine.

— On voit dans que dans ce dernier cas il est neutre, au figuré comme au propre, quand on l'emploie d'une manière absolue. *On glane au mois d'août, après la moisson.* — *Ind. prés.* Je glane, tu glanes, il glane, nous glanons, vous glanez, ils glanent. — *Imparf.* Je glanais, tu glanait, il glanait, nous glanions, vous glaniez, ils glanaient. — *Passé défini.* Je glanai, tu glanas, il glana, nous glanâmes, vous glanâtes, ils glanèrent. — *Passé indéf.* J'ai glané, etc. — *Passé antér.* J'eus glané, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais glané, etc.— *Futur.* Je glanerai, tu glaneras, il glanera, nous glanerons, vous glanerez, ils glaneront.—*Futur ant.* J'aurai glané, etc. — *Cond. prés.* Je glanerais, tu glanerais, il glanerait, nous glanerions, vous glaneriez, ils glaneraient. — *Passé.* J'aurais glané, etc. — *On dit aussi* : J'eusse glané, etc. — *Impératif présent.* Glane, glanons, glanez.— *Pass.* Aie, ayons, ayez glané. —*Subj. prés.* Que je glane, que tu glanes, qu'il glane, que nous glanions, que vous glaniez, qu'ils glanent.—*Imparf.* Que je glanasse, que tu glanasses, qu'il glanât, que nous glanassions, que vous glanassiez, qu'ils glanassent. — *Passé.* Que j'aie glané, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse glané, etc. — *Infinitif présent.* Glaner. — *Passé.* Avoir glané. — *Participe présent.* Glanant (invariable).— *Passé.* Glané, glanée, glanés, glanées. — *Passé composé.* Ayant glané. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se glaner.* — Passif : *Etre glané.* Le participe régit *par.*

GLAPIR, v. n., 1re conjug. (*Guelapir*), il se dit au propre de l'aboi aigre de certains animaux, et alors il est impersonnel. *Le canard glapit, un petit chien glapit.*— Au figuré, il signifie parler ou chanter d'une voix aigre. *Au lieu de chanter, il glapit.* Dans ce dernier cas, il se conjugue personnellement. — *Indic. prés.* Il glapit, ils glapissent.— *Imparfait.* Il glapissait, ils glapissaient. — *Passé déf.* Il glapissa, ils glapissèrent. — *Passé ind.* Il a glapi, etc. — *Passé ant.* Il eut glapi, etc. — *Plus-que-parf.* Il avait glapi, etc. — *Futur.* Il glapira, ils glapiront. — *Futur. ant.* Il aura glapi, etc. — *Cond. prés.* Il glapirait, ils glapiraient. — *Passé.* Il aurait glapi, etc. — *On dit aussi* : Il eût glapi, etc. — *Point d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il glapisse, qu'ils glapissent. — *Imparf.* Qu'il glapît, qu'ils glapissent. — *Passé.* Qu'il ait glapi, etc. — *Plus-que-par-fait.* Qu'il eût glapi, etc. —*Inf. prés.* Glapir. — *Passé.* Avoir glapi. — *Partic. prés.* Glapissant, glapissante. *Voix glapissante. Tons glapissants.* — *Passé.* Glapi (invar.) — *Passé comp.* Ayant glapi.

GLISSER, v. n., 1re conj. (*Guelicé*), il se dit des choses qui coulent, que l'on fait couler sur une autre ou le long d'une autre. *Glisser sur la glace avec des patins. Tenir le pied de l'échelle de crainte qu'elle ne glisse.* — Prov. et fig. *C'est à vous à glisser*, c'est à votre tour à faire telle chose. — *Glisser des mains à quelqu'un*, Changer subitement d'opinions.— Couler sur un corps gras. *Le pied glisse sur le pavé.*— Prov. et fig. *Le pied lui a glissé*, il lui est arrivé un accident fâcheux. — Fig., mettre subtilement, insérer avec adresse, insinuer. *Glisser un papier dans un dossier. Glisser un mot à l'oreille.* — Passer légèrement. *L'orateur a glissé sur ce fait. Mes remontrances n'ont fait que glisser sur lui.* — Se conjugue avec les deux auxiliaires : *Un abus a glissé* ou *est glissé.* — *Indic. prés.* Je glisse, tu glisses, il glisse, nous glissons, vous glissez, ils glissent. — *Imparf.* Je glissais, tu glissais, il glissait, nous glissions, vous glissiez, ils glissaient. — *Passé déf.* Je glissai, tu glissas, il glissa, nous glissâmes, vous glissâtes, ils glissèrent. — *Passé ind.* J'ai glissé, etc.— *Pass. antér.* J'eus glissé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais glissé, etc. — *Futur.* Je glisserai, tu glisseras, il glissera, nous glisserons, vous glisserez, ils glisseront.—*Futur ant.* J'aurai glissé, etc. — *Condit. prés.* Je glisserais, tu glisserais, il glisserait, nous glisserions, vous glisseriez, ils glisseraient. — *Passé.* J'aurais glissé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse glissé, etc. — *Impér. prés.* Glisse, glissons, glissez. —*Pass.* Aie, ayons, ayez glissé.— *Subjonctif présent.* Que je glisse, que tu glisses, qu'il glisse, que nous glissions, que vous glissiez, qu'ils glissent. — *Imparfait.* Que je glissasse, que tu glissasses, qu'il glissât, que nous glissassions, que vous glissassiez, qu'ils glissassent.—*Passé.* Que j'aie glissé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse glissé, etc. — *Infinitif présent.* Glisser. — *Passé.* Avoir glissé. — *Participe présent.* Glissant, glissante. *Surface glissante. Terrains glissants.* — *Passé.* Glissé (inv.) — *Passé composé.* Ayant glissé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se glisser* et signifie

1° Passer, entrer, pénétrer sans être aperçu. Se glissait *entre les saules* (La Fontaine). — 2° S'insinuer. *Cette erreur* s'est glissée *parmi le peuple. J'aimais déjà ce poison flatteur qui* se glissait *de veine en veine* (Fénelon). — Passif : *Etre glissé*. Le part. régit *par*.

GLORIFIER, v. a., 1re conjug. (*Guelorifié*), honorer, rendre honneur et gloire à Dieu. *Glorifier le Seigneur. Dieu glorifie les saints*, il les rend participant de la gloire, de la béatitude éternelle. — *Indicatif présent*. Je glorifie, tu glorifies, il glorifie, nous glorifions, vous glorifiez, ils glorifient. — *Imparf*. Je glorifiais, tu glorifiais, il glorifiait, nous glorifiions, vous glorifiiez, ils glorifiaient. — *Passé déf*. Je glorifiai, tu glorifias, il glorifia, nous glorifiâmes, vous glorifiâtes, ils glorifièrent. — *Passé ind*. J'ai glorifié, etc. — *Passé antér*. J'eus glorifié, etc.—*Plus-que-parf*. J'avais glorifié, etc.—*Futur*. Je glorifierai, tu glorifieras, il glorifiera, nous glorifierons, vous glorifierez, ils glorifieront. — *Futur antérieur*. J'aurai glorifié, etc. — *Condit. prés*. Je glorifierais, tu glorifierais, il glorifierait, nous glorifierions, vous glorifieriez, ils glorifieraient. — *Passé*. J'aurais glorifié, etc. — *On dit aussi* : J'eusse glorifié, etc. — *Impératif présent*. Glorifie, glorifions, glorifiez.—*Pass*. Aie, ayons, ayez glorifié. — *Subjonctif présent*. Que je glorifie, que tu glorifies, qu'il glorifie, que nous glorifiions, que vous glorifiiez, qu'ils glorifient. — *Imparfait*. Que je glorifiasse, que tu glorifiasses, qu'il glorifiât, que nous glorifiassions, que vous glorifiassiez, qu'ils glorifiassent. — *Passé*. Que j'aie glorifié, etc. — *Plus-que-parfait*. Que j'eusse glorifié, etc. — *Infinitif présent*. Glorifier.—*Passé*. Avoir glorifié. — *Participe présent*. Glorifiant (invariable).— *Passé*. Glorifié, glorifiée, glorifiés, glorifiées. — *Passé composé*. Ayant glorifié.— Se conjugue avec le pronom personnel : *Se glorifier*, faire gloire de quelque chose, en tirer vanité. Se glorifier *de sa noblesse*, se glorifier *de son ignorance*. — Passif : *être glorifié*. Le participe régit *de* et *par*. *Etre* glorifié d'*une chose, être* glorifié par *quelqu'un*.

GLOSER, v. a. et n., 1re conj. (*Guelôzé*), faire une glose ou un commentaire. *Gloser un texte, un livre*.— Au figuré, il signifie critiquer, censurer. *Que trouvez-vous à* gloser *là-dessus?* Dans ce sens, il est neutre.

(Il) jase de tout, *glose*, interrompt, décide.
J.-B. Rousseau.

— *Ind. prés*. Je glose, tu gloses, il glose, nous glosons, vous glosez, ils glosent. — *Imparf*. Je glosais, tu glosais, il glosait, nous glosions, vous glosiez, ils glosaient. —*Passé défini*. Je glosai, tu glosas, il glosa, nous glosâmes, vous glosâtes, ils glosèrent. — *Passé indéf*. J'ai glosé, etc. — *Passé ant*. J'eus glosé, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais glosé, etc. — *Futur*. Je gloserai, tu gloseras, il glosera, nous gloserons, vous gloserez, ils gloseront. — *Futur antér*. J'aurai glosé, etc. — *Cond. prés*. Je gloserais, tu gloserais, il gloserait, nous gloserions, vous gloseriez, ils gloseraient. — *Passé*. J'aurais glosé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse glosé, etc. — *Impér. prés*. Glose, glosons, glosez.— *Pass*. Aie, ayons, ayez glosé. — *Subj. prés*. Que je glose, que tu gloses, qu'il glose, que nous glosions, que vous glosiez, qu'ils glosent. — *Imparf*. Que je glosasse, que tu glosasses, qu'il glosât, que nous glosassions, que vous glosassiez, qu'ils glosassent. — *Passé*. Que j'aie glosé, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse glosé, etc. — *Infin. prés*. Gloser.—*Pass*. Avoir glosé. — *Part. prés*. Glosant (invar.).— *Passé*. Glosé, glosée, glosés, glosées. — *Passé comp*. Ayant glosé. — — Passif : *Etre glosé*. Le part. régit *par*. *La langue française a* été glosée par *Ducange*.

GLOUGLOUTER ou **GLOUGLOUTTER**, v. n., imp., 1re conj. (*Guelougueloute*), se dit du cri de certains oiseaux. *Le dindon, le coq-d'inde glougloute*.— *Indic. prés*. Il glougloute, ils glougloutent.—*Imparfait*. Il glougloutait, ils glougloutaient.—*Pass. déf*. Il glouglouta, ils glougloutèrent. — *Passé indéf*. Il a glougloute, ils ont glougloute.—*Passé antérieur*. Il eut glougloute, ils eurent glougloute.—*Plus-que-parfait*. Il avait glougloute, ils avaient glougloute.— *Futur*. Il glougloutera, ils glouglouteront. — *Futur antérieur*. Il aura glougloute, ils auront glougloute. —*Conditionnel présent*. Il glouglouterait, ils glouglouteraient.— *Passé*. Il aurait glougloute, ils auraient glougloute. — *On dit aussi* : Il eût glougloute, ils eurent glougloute. — *Pas d'impératif*. — *Subjonctif présent*. Qu'il glougloute, qu'ils glougloutent.—*Imparfait*. Qu'il glougloutât, qu'ils glougloutassent. — *Passé*. Qu'il ait glougloute, qu'ils aient glougloute.—*Plus-que-*

parfait. Qu'il eût glougloulé, qu'ils eussent glougloulé.—*Infinitif présent.* Glouglouter.—*Passé.* Avoir glougloulé.—*Part. prés.* Glougloutant (invar.).—*Passé.* Glouglouté (invar.). — *Passé composé.* Ayant glouglouté.

GLOUSSER, v. n., imp., 1re conj. (*Gueloucé*), faire des gloussemens, en parlant des poules. *La poule* glousse *quand elle veut couver.* — *Indicatif présent.* Elle glousse, elles gloussent.— *Imparfait.* Elle gloussait, elles gloussaient.— *Passé indéfini.* Elle gloussa, elles gloussèrent. — *Passé ind.* Elle a gloussé, elles ont gloussé. — *Passé antérieur.* Elle eut gloussé, elles eurent gloussé. — *Plus-aue-parfait.* Elle avait gloussé, elles avaient gloussé.— *Futur.* Elle gloussera, elles glousseront. — *Futur antér.* Elle aurait gloussé, elles auraient gloussé.— *Conditionnel présent.* Elle glousserait, elles glousseraient. — *Passé.* Elle aurait gloussé, elles auraient gloussé. — *On dit aussi :* Elle eût gloussé, elles eussent gloussé. — *Pas d'impératif.* — *Subjonctif présent.* Qu'elle glousse, qu'elles gloussent. — *Imparfait.* Qu'elle gloussât, qu'elles gloussassent. — *Passé.* Qu'elle ait gloussé, qu'elles aient gloussé. — *Plus-que-parfait.* Qu'elle eût gloussé, qu'elles eussent gloussé. — *Infinitif prés.* Glousser.—*Part. prés.* Gloussant (invar.). —*Passé.* Gloussé (invar.). — *Passé composé.* Ayant gloussé.

GLUER, v. n. 1re conj. (*Guelué*), frotter de glu, rendre gluant ou visqueux. *Gluer de petites branches pour attraper des oiseaux. Les confidences gluent les mains ou rendent les mains gluantes.*— *Ind. prés.* Je glue, tu glues, il glue, nous gluons, vous gluez, ils gluent. — *Imparf.* Je gluais, tu gluais, il gluait, nous gluions, vous gluiez, ils gluaient.— *Pass. déf.* Je gluai, tu gluas, il glua, nous gluâmes, vous gluâtes, ils gluèrent. — *Passé ind.* J'ai glué, etc. — *Passé antér.* J'eus glué, etc.—*Plus-que-parfait.* J'avais glué, etc. — *Futur.* Je gluerai, tu glueras, il gluera, nous gluerons, vous gluerez, ils glueront.—*Fut. ant.* J'aurai glué, etc. — *Cond. prés.* Je gluerais, tu gluerais, il gluerait, nous gluerions, vous glueriez, ils glueraient. — *Passé.* J'aurais glué, etc. — *On dit aussi* : J'eusse glué, etc. —*Imp. prés.* Glue, gluons, gluez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez glué. — *Subj. prés:* Que je glue, que tu glues, qu'il glue, que nous gluions, que vous gluiez, qu'ils gluent.—*Imparf.* Que je gluasse, que tu gluasses, qu'il gluât, que nous gluassions, que vous gluassiez, qu'ils gluassent. — *Pass.* Que j'aie glué, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse glué, etc.— *Inf. prés.* Gluer. — *Passé.* Avoir glué. — *Part. présent.* Gluant, gluante. *Matière gluante. Sirops gluants.* — *Passé.* Glué, gluée, glués, gluées. — *Passé composé.* Ayant glué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se gluer.* — Passif : *être glué.* Le participe régit *par.*

GOAILLER, v. a. 1re conj. (*Goâ-ié*), railler. *Goailler un camarade.* Bas et populaire. — *Indicatif prés.* Je goaille, tu goailles, il goaille, nous goaillons, vous goaillez, ils goaillent. — *Imparfait.* Je goaillais, tu goaillais, il goaillait, nous goaillions, vous goailliez, ils goaillaient. — *Passé défini.* Je goaillai, tu goaillas, il goailla, nous goaillâmes, vous goaillâtes, ils goaillèrent. — *Passé indéfini.* J'ai goaillé, etc. — *Passé antérieur.* J'eus goaillé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais goaillé, etc. — *Futur.* Je goaillerai, tu goailleras, il goaillera, nous goaillerons, vous goaillerez, ils goailleront. — *Futur antérieur.* J'aurai goaillé, etc. — *Condit. prés.* Je goaillerais, tu goaillerais, il goaillerait, nous goaillerions, vous goailleriez, ils goailleraient. — *Passé.* J'aurais goaillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse goaillé, etc. — *Impératif prés.* Goaille, goaillons, goaillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez goaillé. — *Subjonctif présent.* Que je goaille, que tu goailles, qu'il goaille, que nous goaillions, que vous goailliez, qu'ils goaillent. — *Imparfait.* Que je goaillasse, que tu goaillasses, qu'il goaillât, que nous goaillassions, que vous goaillassiez, qu'ils goaillassent. — *Passé.* Que j'aie goaillé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse goaillé, etc. — *Infinitif présent.* Goailler. — *Passé* Avoir goaillé. — *Participe présent.* Goaillant (invariable). — *Passé.* Goaillé, goaillée, goaillés, goaillées. — *Passé composé.* Ayant goaillé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se goailler*, se moquer les uns des autres. — Passif : *être goaillé.*— Le participe régit *par.*

GOBELOTTER, v. n., 1re conj. (*Guebeloté*), buvoter, boire à plusieurs coups (Fam.). *Il n'aime qu'à gobelotter.* — *Ind. prés.* Je gobelotte, tu gobelottes, il gobelotte, nous gobelottons, vous gobelottez,

ils gobelottent. — *Imparfait.* Je gobelottais, tu gobelottais, il gobelottait, nous gobelottions, vous gobelottiez, ils gobelottaient. — *Passé défini.* Je gobelottai, tu gobelottas, il gobelotta, nous gobelottâmes, vous gobelottâtes, ils gobelottèrent. — *Passé indéf.* J'ai gobelotté, etc. — *Pass. ant.* J'eus gobelotté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais gobelotté, etc. — *Futur.* Je gobelotterai, tu gobelotteras, il gobelottera, nous gobelotterons, vous gobelotterez, ils gobelotteront. — *Passé.* J'aurai gobelotté. — *Conditionnel présent.* Je gobelotterais, tu gobelotterais, il gobelotterait, nous gobelotterions, vous gobelotteriez, ils gobelotteraient.— *Passé.* J'aurais gobelotté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse gobelotté, etc. — *Impératif prés.* Gobelotte, gobelottons, gobelottez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez gobelotté. — *Subj. prés.* Que je gobelotte, que tu gobelottes, qu'il gobelotte, que nous gobelottions, que vous gobelottiez, qu'ils gobelottent. — *Imp.* Que je gobelottasse, que tu gobelottasses, qu'il gobelottât, que nous gobelottassions, que vous gobelottassiez, qu'ils gobelottassent. — *Passé.* Que j'aie gobelotté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse gobelotté, etc. — *Inf. prés.* Gobelotter. — *Passé.* Avoir gobelotté. — *Part. prés.* Gobelottant (invar.).— *Passé.* Gobelotté (invariable). — *Passé composé.* Ayant gobelotté.

GOBER, v. a., 1re conj. (*Guobé*), avaler avec avidité (Famil.). Gober *une huître, un œuf* — Au figuré, il signifie croire légèrement. *C'est un homme qui* gobe *tout ce qu'on lui dit.* — *Nous* gobons *le mensonge et rejetons la vérité* (Boiste). — Il signifie aussi prendre quelqu'un à l'improviste. *Il s'est laissé* gober. — Proverb. : gober *des mouches*, signifie perdre son temps. —*Ind. présent.* Je gobe, tu gobes, il gobe, nous gobons, vous gobez, ils gobent. — *Imparf.* Je gobais, tu gobais, il gobait, nous gobions, vous gobiez, ils gobaient.— *Passé déf.* Je gobai, tu gobas, il goba, nous gobâmes, vous gobâtes, ils gobèrent. — *Pass. ind.* J'ai gobé, etc. — *Pass. ant.* J'eus gobé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais gobé, etc. — *Futur.* Je goberai, tu goberas, il gobera, nous goberons, vous goberez, ils goberont. — *Futur antér.* J'aurai gobé, etc. — *Cond. prés.* Je goberais, tu goberais, il goberait, nous goberions, vous goberiez, ils goberaient. — *Passé.* J'aurais gobé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse gobé, etc. — *Impér. prés.* Gobe, gobons, gobez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez gobé. — *Subj. prés.* Que je gobe, que tu gobes, qu'il gobe, que nous gobions, que vous gobiez, qu'ils gobent. — *Imparf.* Que je gobasse, que tu gobasses, qu'il gobât, que nous gobassions, que vous gobassiez, qu'ils gobassent. — *Passé.* Que j'aie gobé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse gobé, etc. — *Infin. prés.* Gober. — *Pass.* Avoir gobé. — *Part prés.* Gobant (inv.).—*Pass.* Gobé, gobée, gobés, gobées. — *Passé. comp.* Ayant gobé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se gober. Une douzaine d'huîtres se* gobe *en moins de rien.* — Passif : *être gobé.* Le part. régit *par. Ce voleur a été* gobé *par la patrouille.*

GOBERGER (se), v. pron., 1re conjug. (*Ceguobèrejé*), se réjouir, prendre ses aises. *Depuis deux jours ces gens se* gobergeaient *à la campagne.* — Il signifie, au figuré, se moquer. *Il se* goberge *de tout le monde.* Le *g* doit être suivi d'un *e* muet devant *a, o.*— *Indic. prés.* Je me goberge, tu te goberges, il se goberge, nous nous gobergeons, vous vous gobergez, ils se gobergent. — *Imparfait.* Je me gobergeais, tu te gobergeais, il se gobergeait, nous nous gobergions, vous vous gobergiez, ils se gobergeaient. — *Passé. déf.* Je me gobergeai, tu te gobergeas, il se gobergea, nous nous gobergeâmes, vous vous gobergeâtes, ils se gobergèrent. — *Pass. ind.* Je me suis, tu t'es, il s'est gobergé, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont gobergés. — *Pass. ant.* Je me fus, tu te fus, il se fut gobergé, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent gobergés. — *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était gobergé, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient gobergés.—*Futur.* Je me gobergerai, tu te gobergeras, il se gobergera, nous nous gobergerons, vous vous gobergerez, ils se gobergeront. — *Fuur. antérietur.* Je me serai, tu te seras, il se sera gobergé, nous nous serons, vous vous seréz, ils se seront gobergés. — *Cond. prés.* Je me gobergerais, tu te gobergerais, il se gobergerait, nous nous gobergerions, vous vous gobergeriez, ils se gobergeraient.—*Pass.* Je me serais, tu te serais, il se serait gobergé, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient gobergés. — *On dit aussi :* Je me fusse, tu te fusses, il se fût gobergé, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se

fussent gobergés. — *Impér. présent.* Goberge-toi, gobergeons-nous, gobergez-vous. *Passé.* Sois-toi gobergé, soyons-nous, soyez-vous gobergés. — *Subjonctif présent.* Que je me goberge, que tu te goberges, qu'il se goberge, que nous nous gobergions, que vous vous gobergiez, qu'ils se gobergent. — *Imparf.* Que je me gobergeasse, que tu te gobergeasses, qu'il se gobergeât, que nous nous gobergeassions, que vous vous gobergeassiez, qu'ils se gobergeasent. — *Pass.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit gobergé, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient gobergés. — *Plus-que-parf.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût gobergé, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent gobergés. — *Inf. prés.* Se goberger. — *Pass.* S'être gobergé. — *Participe prés.* Se gobergeant (inv.). — *Pass.* Gobergé, gobergée, gobergés, gobergées. — *Pass. comp.* S'étant gobergé.

GOBETER, v. a., 1re conj. (*Guobeté*), term. de maçonnerie, faire rentrer le plâtre dans les joints. Gobeter *un mur*. Le *t* se double devant un *e* muet. — *Ind. prés.* Je gobette, tu gobettes, il gobette, nous gobetons, vous gobetez, ils gobettent. — *Imparf.* Je gobetais, tu gobetais, il gobetait, nous gobetions, vous gobetiez, ils gobetaient. — *Passé défini.* Je gobetai, tu gobetas, il gobeta, nous gobetâmes, vous gobetâtes, ils gobetèrent. — *Passé ind.* J'ai gobeté, etc. — *Passé antér.* J'eus gobeté, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais gobeté, etc. —*Futur.* Je gobetterai, tu gobetteras, il gobettera, nous gobetterons, vous gobetterez, ils gobetteront. —*Futur ant.* J'aurai gobeté, etc. — *Cond. prés.* Je gobetterais, tu gobetterais, il gobetterait, nous gobetterions, vous gobetteriez, ils gobetteraient. — *Passé.* J'aurais gobeté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse gobeté, etc. — *Impér. prés.* Gobette, gobetons, gobetez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez gobeté. — *Subj. prés.* Que je gobette, que tu gobettes, qu'il gobette, que nous gobetions, que vous gobetiez, qu'ils gobettent. —*Imp.* Que je gobetasse, que tu gobetasses, qu'il gobetât, que nous gobetassions, que vous gobetassiez, qu'ils gobetassent. — *Pass.* Qne j'aie gobeté, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse gobeté, etc. — *Inf. prés.* Gobeter. — *Pass.* Avoir gobeté. — *Part. prés.* Gobetant (invar.). — *Passé.* Gobeté, gobétée gobetés, gobetées. —*Passé comp.* Ayant gobeté —Se conjugue avec le pronom personnel : *Se gobeter.* —Passif : *être gobeté.* Le part. régit *par.*

GODAILLER, v. n., 1re conjug. (*Guodâ-ié*), boire souvent et avec excès. Pop. — *C'est un ivrogne qni ne fait que* godailler. — *Ind. prés.* Je godaille, tu godailles, il godaille, nous godaillons, vous godaillez, ils godaillent. — *Imp.* Je godaillais, tu godaillais, il godaillait, nous godaillions, vous godailliez, ils godaillaient. — *Passé. déf.* Je godaillai, tu godaillas, il godailla, nous godaillâmes, vous godaillâtes, ils godaillèrent. — *Pass. ind.* J'ai godaillé, etc. — *Passé antér.* J'eus godaillé, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais godaillé, etc. — *Futur.* Je godaillerai, tu godailleras, il godaillera, nous godaillerons, vous godaillerez, ils godailleront. — *Futur antér.* J'aurai godaillé, etc. — *Cond. prés.* Je godaillerais, tu godaillerais, il godaillerait, nous godaillerions, vous godailleriez, ils godailleraient. — *Passé.* J'aurais godaillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse godaillé, etc. — *Impér. prés.* Godaille, godaillons, godaillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez godaillé. — *Subjonctif prés.* Que je godaille, que tu godailles, qu'il godaille, que nous godaillions, que vous godailliez, qu'ils godaillent. — *Imp.* Que je godaillasse, que tu godaillasses, qu'il godaillât, que nous godaillassions, que vous godaillassiez, qu'ils godaillassent. — *Passé.* Que j'aie godaillé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse godaillé, etc. — *Inf. prés.* Godailler. — *Passé.* Avoir Godaillé. — *Part. prés.* Godaillant (invar.). — *Passé.* Godaillé (invar.). — *Passé composé.* Ayant godaillé.

GODER, v. n. 1re conjug. (*Godé*), faire de faux plis. *Voilà une manche qui* gode (Acad.). Ne se conjugue qu'aux troisièmes personnes. —*Ind. prés.* Il gode, ils godent. — *Imparf.* Il godait, ils godaient. —*Passé déf.* Il goda, ils godèrent. — *Passé. ind.* Il a godé, etc. — *Passé ant.* Il eut godé, etc. —*Plus-que-parfait.* Il avait godé, etc. — *Futur.* Il godera, ils goderont. —*Futur ant.* Il aura godé, etc. — *Cond. prés.* Il goderait, ils goderaient. —*Passé.* Il aurait godé, etc. — *On dit aussi* : Il eût godé, etc. — *Point d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il gode, qu'ils godent. — *Imparf.* Qu'il godât, qu'ils godassent. — *Passé.* Qu'il ait godé, etc. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût godé, etc. — *Inf. prés.* Goder. — *Passé.* Avoir

godé.—*Part. prés.* Godant (inv.).—*Passé.* Godé (inv.). — *Passé comp.* Ayant godé.

GODRONNER, v. a., 1re conj. *(Godroné)*, faire des godrons ou des petites entailles au bord de quelque chose. *Godronner une coiffure. Godronner de la vaisselle.* — *Ind. pr.* Je godronne, tu godronnes, il godronne, nous godronnons, vous godronnez, ils godronnent.—*Imp.* Je godronnais, tu godronnais, il godronnait, nous godronnions, vous godronniez, ils godronnaient. — *Passé déf.* Je godronnai, tu godronnas, il godronna, nous godronnâmes, vous godronnâtes, ils godronnèrent. — *Passé ind.* J'ai godronné, etc. — *Passé ant.* J'eus godronné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais godronné, etc. — *Futur.* Je godronnerai, tu godronneras, il godronnera, nous godronnerons, vous godronnerez, ils godronneront. — *Futur ant.* J'aurai godronné, etc. — *Cond. prés.* Je godronnerais, tu godronnerais, il godronnerait, nous godronnerions, vous godronneriez, ils godronneraient. — *Passé.* J'aurais godronné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse godronné, etc. — *Impér. prés.* Godronne, godronnons, godronnez. — *Passé.* Aie ayons, ayez godronné.— *Subj. prés.* Que je godronne, que tu godronnes, qu'il godronne, que nous godronnions, que vous godronniez, qu'ils godronnent. — *Imp.* Que je godronnasse, que tu godronnasses, qu'il godronnât, que nous godronnassions, que vous godronnassiez, qu'ils godronnassent. — *Passé.* Que j'aie godronné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse godronné, etc. — *Inf. prés.* Godronner —*Passé.* Avoir godronné. — *Part. prés.* Godronnant (invar.). — *Pass.* Godronné, godronnée, godronnés, godronnées. — *Passé comp.* Ayant godronné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se godronner.* — Passif : *être godronné. Les feuilles sont godronnées quand leurs bords plissent naturellement.* Le participe régit *par.*

GOGUENARDER, v. n., 1re conj. *(Goguenardé)*, plaisanter, railler. *Il ne fait que goguenarder.* (Familier.) — *Ind. prés.* Je goguenarde, tu goguenardes, il goguenarde, nous goguenardons, vous goguenardez, ils goguenardent. — *Imparf.* Je goguenardais, tu goguenardais, il goguenardait, nous goguenardions, vous goguenardiez, ils goguenardaient. — *Passé déf.* Je goguenardai, tu goguenardas, il goguenarda, nous goguenardâmes, vous goguenardâtes, ils goguenardèrent. — *Pass. ind.* J'ai goguenardé, etc. — *Passé ant.* J'eus goguenardé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais goguenardé, etc. — *Futur.* Je goguenarderai, tu goguenarderas, il goguenardera, nous goguenarderons, vous goguenarderez, ils goguenarderont.—*Futur ant.* J'aurai goguenardé, etc. — *Cond. prés.* Je goguenarderais, tu goguenarderais, il goguenarderait, nous goguenarderions, vous goguenarderiez, ils goguenarderaient. — *Passé.* J'aurais goguenardé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse goguenardé, etc. — *Impér. prés.* Goguenarde, goguenardons, goguenardez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez goguenardé. —*Subj. prés.* Que je goguenarde, que tu goguenardes, qu'il goguenarde, que nous goguenardions, que vous goguenardiez, qu'ils goguenardent. — *Imp.* Que je goguenardasse, que tu goguenardasses, qu'il goguenardât, que nous goguenardassions, que vous goguenardassiez, qu'ils goguenardassent. — *Passé.* Que j'aie goguenardé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse goguenardé, etc. — *Inf. prés.* Goguenarder. — *Passé.* Avoir goguenardé. — *Part. prés.* Goguenardant (invar.). — *Passé.* Goguenardé (invariab.). — *Passé comp.* Ayant goguenardé.

GOINFRER, v. n., 1re conj. *(Guoinfré)*, manger beaucoup et avec avidité. *Voyez-le goinfrer!* (Pop.). — *Ind. prés.* Je goinfre, tu goinfres, il goinfre, nous goinfrons, vous goinfrez, ils goinfrent. — *Imparf.* Je goinfrais, tu goinfrais, il goinfrait, nous goinfrions, vous goinfriez, ils goinfraient. — *Pass. déf.* Je goinfrai, tu goinfras, il goinfra, nous goinfrâmes, vous goinfrâtes, ils goinfrèrent. — *Passé ind.* J'ai goinfré, etc. — *Passé antér.* J'eus goinfré, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais goinfré, etc. — *Futur.* Je goinfrerai, tu goinfreras, il goinfrera, nous goinfrerons, vous goinfrerez, ils goinfreront. — *Futur ant.* J'aurai goinfré, etc.— *Cond. prés.* Je goinfrerais, tu goinfrerais, il goinfrerait, nous goinfrerions, vous goinfreriez, ils goinfreraient. — *Pass.* J'aurais goinfré, etc. — *On dit aussi:* J'eusse goinfré, etc. —*Impér. prés.* Goinfre, goinfrons, goinfrez.— *Pass.* Aie, ayons, ayez goinfré. — *Subj. prés.* Que je goinfre, que tu goinfres, qu'il goinfre, que nous goinfrions, que vous goinfriez, qu'ils goinfrent. — *Imp.* Que je goinfrasse, que tu goinfrasses, qu'il goinfrât, que nous goinfrassions, que vous goinfrassiez, qu'ils goinfrassent. — *Passé.* Que

j'aie goinfré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse goinfré, etc.— *Inf. prés.* Goinfrer. *Passé.* Avoir goinfré.— *Part. prés.* Goinfrant (invariable.). — *Passé.* Goinfré. (invariable). — *Passé composé* Ayant goinfré.

GOMMER, v. a., 1re conjug. (*Guomé*), enduire de gomme. *Gommer de la toile, du taffetas.*—Il signifie mêler de la gomme dans une liqueur. *Gommer un sirop, une couleur.*— *Indicatif prés.* Je gomme, tu gommes, il gomme, nous gommons, vous gommez, ils gomment. — *Imp.* Je gommais, tu gommais, il gommait, nous gommions, vous gommiez, ils gommaient. — *Passé défini.* Je gommai, tu gommas, il gomma, nous gommâmes, vous gommâtes, ils gommèrent. —*Pass. ind.* J'ai gommé, etc. — *Passé ant.* J'eus gommé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais gommé, etc. — *Futur.* Je gommerai, tu gommeras, il gommera, nous gommerons, vous gommerez, ils gommeront. — *Futur ant.* J'aurai gommé, etc. — *Cond. prés.* Je gommerais, tu gommerais, il gommerait, nous gommerions, vous gommeriez, ils gommeraient. — *Passé.* J'aurais gommé, etc. — *On dit aussi.* J'eusse gommé, etc. — *Impératif prés.* Gomme, gommons, gommez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez gommé. —*Subj. présent.* Que je gomme, que tu gommes, qu'il gomme, que nous gommions, que vous gommiez, qu'ils gomment. — *Imparfait.* Que je gommasse, que tu gommasses, qu'il gommât, que nous gommassions, que vous gommassiez, qu'ils gommassent. — *Passé.* Que j'aie gommé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse gommé, etc. — *Infin. prés.* Gommer. — *Passé.* Avoir Gommé.—*Part. prés.* Gommant (invariable). — *Passé.* Gommé, gommée, gommês, gommées. — — *Passé comp.* Ayant gommé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *Se gommer.*— Passif : *être gommé.* Le part. régit *par.*

GONFLER, v. a. et n. 1re conj. (*Guonflé*), enfler, rendre enflé. *Gonfler une vessie, un ballon.* — Il se dit particulièrement des enflures causées par des flatuosités. *La plupart des légumes gonflent l'estomac.*— Il signifie, au figuré, enorgueillir. *La fortune l'a gonflé d'orgueil.* — Il est neutre quand il signifie devenir enflé. *Cette pâte gonfle. L'estomac lui gonfle.*—*Indic. prés.* Je gonfle, tu gonfles, il gonfle, nous gonflons, vous gonflez, ils gonflent. — *Imp.* Je gonflais, tu gonflais, il gonflait, nous gonflions, vous gonfliez, ils gonflaient.— *Pass. déf.* Je gonflai, tu gonflas, il gonfla, nous gonflâmes, vous gonflâtes, ils gonflèrent.— *Passé ind.* J'ai gonflé, etc.— *Passé ant.* J'eus gonflé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais gonflé, etc.— *Futur.* Je gonflerai, tu gonfleras, il gonflera, nous gonflerons, vous gonflerez, ils gonfleront. —*Futur ant.* J'aurai gonflé, etc. — *Cond. prés.* Je gonflerais, tu gonflerais, il gonflerait, nous gonflerions, vous gonfleriez, ils gonfleraient. — *Passé.* J'aurais gonflé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse gonflé, etc. — *Impér. prés.* Gonfle, gonflons, gonflez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez gonflé. — *Subj. prés.* Que je gonfle, que tu gonfles, qu'il gonfle, que nous gonflions, que vous gonfliez, qu'ils gonflent. — *Imp.* Que je gonflasse, que tu gonflasses, qu'il gonflât, que nous gonflassions, que vous gonflassiez, qu'ils gonflassent. *Passé.* Que j'aie gonflé, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse gonflé, etc.— *Inf. prés.* Gonfler. — *Passé.* Avoir gonflé. — *Part. prés.* Gonflant (inv.). — *Passé.* Gonflé, gonflée, gonflés, gonflées. — *Passé comp.* Ayant gonflé. — Pronominalement : *se gonfler. Le ballon se gonfle. Ses veines se gonflent.*— Passif : *être gonflé.* Le participe régit *de* et *par.*

Mais, dès qu'il fut monsieur le président,
Il *fut*, ma foi, *gonflé* d'impertinence.
Boileau.

GORGER, v. a. et n., 1re conj. (*Guorjé*), donner à manger avec excès, rassasier. *Cette femme gorge ses enfants de sucreries.*—Au fig., il signifie combler, remplir. *On les a gorgés de biens.*—Dans ce verbe, le *g* doit avoir la prononciation du *j*, et, pour la lui conserver dans les temps où il est suivi d'un *a* ou d'un *o*, on met un *e* muet devant cet *a* ou cet *o*, comme dans le verbe *arranger.*—*Ind. prés.* Je gorge, tu gorges, il gorge, nous gorgeons, vous gorgez, ils gorgent. — *Imp.* Je gorgeais, tu gorgeais, il gorgeait, nous gorgions, vous gorgiez, ils gorgeaient. — *Passé déf.* Je gorgeai, tu gorgeas, il gorgea, nous gorgeâmes, vous gorgeâtes, ils gorgèrent. — *Passé ind.* J'ai gorgé, etc. — *Passé. ant.* J'eus gorgé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais gorgé, etc. — *Futur.* Je gorgerai, tu gorgeras, il gorgera, nous gorgerons, vous gorgerez, ils gorgeront.— *Futur ant.* J'aurai gorgé, etc. — *Condit. prés.* Je gorgerais, tu gorgerais, il gorgerait, nous gorgerions, vous gorgeriez, ils gorgeraient. —*Passé.* J'aurais gorgé, etc. — *On dit*

aussi : J'eusse gorge, etc.— *Impér. prés.* Gorge, gorgeons, gorgez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez gorgé. — *Subj. prés.* Que je gorge, que tu gorges, qu'il gorge, que nous gorgions, que vous gorgiez, qu'ils gorgent. — *Imp.* Que je gorgeasse, que tu gorgeasses, qu'il gorgeât, que nous gorgeassions, que vous gorgeassiez, qu'ils gorgeassent. — *Passé.* Que j'aie gorgé, etc.— *Plus-que parf.* Que j'eusse gorgé, etc.— *Inf. prés.* Gorger. — *Passé.* Avoir gorgé. — *Part. prés.* Gorgeant (inv.). — *Passé.* Gorgé, gorgée, gorgés, gorgées. — *Passé comp.* Ayant gorgé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se gorger: Les soldats* se gorgèrent *de butin.*— Passif : *être gorgé.* Le participe régit *de* et *par. Il a été* gorgé de *faveurs* par *le roi.*— En t. de vétérinaire, les jambes d'un cheval *sont gorgées* quand elles sont enflées.

GOUACHER, v. n., 1re conjug. (*Gouaché*), peindre à la gouache. — *Indic. prés.* Je gouache, tu gouaches, il gouache, nous gouachons, vous gouachez, ils gouachent. — *Imparfait.* Je gouachais, tu gouachais, il gouachait, nous gouachions, vous gouachiez, ils gouachaient. — *Passé déf.* Je gouachai, tu gouachas, il gouacha, nous gouachâmes, vous gouachâtes, ils gouachèrent. — *Passé ind.* J'ai gouaché, etc. — *Passé ant.* J'eus gouaché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais gouaché, etc. — *Futur.* Je gouacherai, tu gouacheras, il gouachera, nous gouacherons, vous gouacherez, ils gouacheront.—*Futur ant.* J'aurai gouaché, etc. — *Cond. prés.* Je gouacherais, tu gouacherais, il gouacherait, nous gouacherions, vous gouacheriez, ils gouacheraient. — *Passé.* J'aurais gouaché, etc. — *On dit aussi :* J'eusse gouaché, etc. — *Impér. prés.* Gouache, gouachons, gouachez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez gouaché. — *Subj. prés.* Que je gouache, que tu gouaches, qu'il gouache, que nous gouachions, que vous gouachiez, qu'ils gouachent. — *Imparf.* Que je gouachasse, que tu gouachasses, qu'il gouachât, que nous gouachassions, que vous gouachassiez, qu'ils gouachassent. — *Passé.* Que j'aie gouaché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse gouaché, etc. — *Infinitif prés.* Gouacher. — *Passé.* Avoir gouaché. — *Part. prés.* Gouachant (invar.). — *Passé.* Gouaché (invar.). — — *Passé composé.* Ayant gouaché.

GOUDRONNER, v. a., 1re conj. (*Goudroné*), enduire de goudron, matière noirâtre et gluante. *Goudronner un bateau, des cordages, un mât*, etc. — *Ind. prés.* Je goudronne, tu goudronnes, il goudronne, nous goudronnons, vous goudronnez, ils goudronnent. — *Imparf.* Je goudronnais, tu goudronnais, il goudronnait, nous goudronnions, vous goudronniez, ils goudronnaient. — *Passé déf.* Je goudronnai, tu goudronnas, il goudronna, nous goudronnâmes, vous goudronnâtes, ils goudronnèrent. — *Passé ind.* J'ai goudronné, etc. — *Passé ant.* J'eus goudronné, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais goudronné, etc.—*Fut.* Je goudronnerai, tu goudronneras, il goudronnera, nous goudronnerons, vous goudronnerez, ils goudronneront. — *Futur ant.* J'aurai goudronné, etc. — *Cond. prés.* Je goudronnerais, tu goudronnerais, il goudronnerait, nous goudronnerions, vous goudronneriez, ils goudronneraient. — *Pass.* J'aurais goudronné, etc. — *On dit aussi :* j'eusse goudronné, etc. — *Impér. prés.* Goudronne, goudronnons, goudronnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez goudronné. — *Subj. prés.* Que je goudronne, que tu goudronnes, qu'il goudronne, que nous goudronnions, que vous goudronniez, qu'ils goudronnent. — *Imparf.* Que je goudronnasse, que tu goudronnasses, qu'il goudronnât, que nous goudronnassions, que vous goudronnassiez, qu'ils goudronnassent. — *Passé.* Que j'aie goudronné, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse goudronné, etc. — *Infinitif prés.* Goudronner. — *Passé.* Avoir goudronné. — *Part. prés.* Goudronnant (invariable). — *Passé.* Goudronné, goudronnée, goudronnés, goudronnées. — *Passé. composé.* Ayant goudronné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se goudronner.* — Passif : *être goudronné.* Le participe régit *par.*

GOUPILLONNER, v. a. 1re conj. (*Goupi-ioné*), nettoyer avec un goupillon. — *Indicatif prés.* Je goupillonne, tu goupillonnes, il goupillonne, nous goupillonnons, vous goupillonnez, ils goupillonnent. — *Imparf.* Je goupillonnais, tu goupillonnais, il goupillonnait, nous goupillonnions, vous goupillonniez, ils goupillonnaient. — *Passé déf.* Je goupillonnai, tu goupillonnas, il goupillonna, nous goupillonnâmes, vous goupillonnâtes, ils goupillonnèrent.—*Passé ind.* J'ai goupillonné, etc. — *Passé ant.* J'eus goupillonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais goupillonné, etc. — *Futur.* Je goupillonnerai, tu goupillonneras, il goupillonnera, nous goupillonnerons, vous gou-

pillonnerez, ils goupillonneront. — *Futur ant.* J'aurai goupillonné, etc. — *Condit. prés.* Je goupillonnerais, tu goupillonnerais, il goupillonnerait, nous goupillonnerions, vous goupillonneriez, ils goupillonneraient. —*Passé.* J'aurais goupillonné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse goupillonné, etc. — *Impér. prés.* Goupillonne, goupillonnons, goupillonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez goupillonné. —*Subj. prés.* Que je goupillonne, que tu goupillonnes, qu'il goupillonne, que nous goupillonnions, que vous goupillonniez, qu'ils goupillonnent. — *Imparf.* Que je goupillonnasse, que tu goupillonnasses, qu'il goupillonnât, que nous goupillonnassions, que vous goupillonnassiez, qu'ils goupillonnassent.—*Passé.* Que j'aie goupillonné, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse goupillonné, etc. — *Infinitif présent.* Goupillonner. — *Passé.* Avoir goupillonné. — *Part. prés.* Goupillonnant (invar.). — *Passé.* Goupillonné, goupillonnée, goupillonnés, goupillonnées. — *Passé comp.* Ayant goupillonné.—Passif : *être goupillonné.* Le part. régit *par.*

GOURER, v. a., 1[re] conj. (*Gouré*), tromper, attraper. Populaire. —*Ind. prés.* Je goure, tu goures, il goure, nous gourons, vous gourez, ils gourent. — *Imparf.* Je gourais, tu gourais, il gourait, nous gourions, vous gouriez, ils gouraient. —*Pass. déf.* Je gourai, tu gouras, il goura, nous gourâmes, vous gourâtes, ils gourèrent. — *Passé ind.* J'ai gouré, etc. — *Passé ant.* J'eus gouré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais gouré, etc. — *Futur.* Je gourerai, tu goureras, il gourera, nous gourerons, vous gourerez, ils goureront. — *Futur antér.* J'aurai gouré, etc. — *Condit. présent.* Je gourerais, tu gourerais, il gourerait, nous gourerions, vous goureriez, ils goureraient. — *Passé.* J'aurais gouré, etc. — *On dit aussi:* J'eusse gouré, etc. — *Impér. prés.* Goure, gourons, gourez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez gouré. — *Subj. prés.* Que je goure, que tu goures, qu'il goure, que nous gourions, que vous gouriez, qu'ils gourent. — *Imp.* Que je gourasse, que tu gourasses, qu'il gourât, que nous gourassions, que vous gourassiez, qu'ils gourassent. — *Passé.* Que j'aie gouré, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse gouré, etc. — *Inf. prés.* Gourer. — *Passé.* Avoir gouré. — *Part. prés.* Gourant (invar.). — *Passé.* Gouré, gourée, gourés, gourées. — *Passé comp.* Ayant gouré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se gourer.* — Passif : *être gouré.* Le participe régit *par.*

GOURMANDER, v. a., 1[re] conj. (*Gourmandé*), réprimander avec dureté. *Gourmander quelqu'un.* — Il se dit au figuré en parlant des passions, des sentiments. *Ces philosophes chagrins accusent et gourmandent sans cesse la nature* (Académie). — Il signifie aussi stimuler, exciter.

Le fier Turnus lui seul garde une ame intrépide,
Et *gourmande* des siens la faiblesse timide.
Delille.

— En termes de manège, *gourmander un cheval* signifie le manier rudement. — *Ind. prés.* Je gourmande, tu gourmandes, il gourmande, nous gourmandons, vous gourmandez, ils gourmandent. — *Imparf.* Je gourmandais, tu gourmandais, il gourmandait, nous gourmandions, vous gourmandiez, ils gourmandaient. — *Passé déf.* Je gourmandai, tu gourmandas, il gourmanda, nous gourmandâmes, vous gourmandâtes, ils gourmandèrent.— *Passé ind.* J'ai gourmandé, etc. — *Passé ant.* J'eus gourmandé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais gourmandé, etc. — *Futur.* Je gourmanderai, tu gourmanderas, il gourmandera, nous gourmanderons, vous gourmanderez, ils gourmanderont. — *Futur ant.* J'aurai gourmandé, etc. — *Cond. prés.* Je gourmanderais, tu gourmanderais, il gourmanderait, nous gourmanderions, vous gourmanderiez, ils gourmanderaient. — *Passé.* J'aurais gourmandé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse gourmandé, etc. — *Impér. présent.* Gourmande, gourmandons, gourmandez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez gourmandé. — *Subj. prés.* Que je gourmande, que tu gourmandes, qu'il gourmande, que nous gourmandions, que vous gourmandiez, qu'ils gourmandent. — *Imparf.* Que je gourmandasse, que tu gourmandasses, qu'il gourmandât, que nous gourmandassions, que vous gourmandassiez, qu'ils gourmandassent. — *Passé.* Que j'aie gourmandé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse gourmandé, etc. — *Inf. prés.* Gourmander. — *Passé.* Avoir gourmandé. — *Part. prés.* Gourmandant (invar.). — *Passé.* Gourmandé, gourmandée, gourmandés, gourmandées. — *Passé comp.* Ayant gourmandé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se gourmander.* — Passif : *être gourmandé.* Le participe régit *par.*

GOURMER, v. a. 1[re] conj. (*Gourmé*), mettre la gourmette à un cheval. Gourmer *un cheval, une mule.* — Il signifie, au figuré et familièrement, rudoyer, battre à

coups de poings. *On l'a bien* gourmé. — *Ind. présent.* Je gourme, tu gourmes, il gourme, nous gourmons, vous gourmez, ils gourment. — *Imparf.* Je gourmais, tu gourmais, il gourmait, nous gourmions, vous gourmiez, ils gourmaient. — *Passé. déf.* Je gourmai, tu gourmas, il gourma, nous gourmâmes, vous gourmâtes, ils gourmèrent. — *Passé. ind.* J'ai gourmé, etc. — *Pass. ant.* J'eus gourmé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais gourmé, etc. — *Futur.* Je gourmerai, tu gourmeras, il gourmera, nous gourmerons, vous gourmerez, ils gourmeront.—*Futur ant.* J'aurai gourmé, etc. — *Cond. prés.* Je gourmerais, tu gourmerais, il gourmerait, nous gourmerions, vous gourmeriez, ils gourmeraient. — *Pass.* J'aurais gourmé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse gourmé, etc. — *Impér. prés.* Gourme, gourmons, gourmez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez gourmé. — *Subj. présent.* Que je gourme, que tu gourmes, qu'il gourme, que nous gourmions, que vous gourmiez, qu'ils gourment. — *Imparf.* Que je gourmasse, que tu gourmasses, qu'il gourmât, que nous gourmassions, que vous gourmassiez, qu'ils gourmassent. — *Pass.* Que j'aie gourmé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse gourmé, etc. — *Infin. prés.* Gourmer. — *Passé.* Avoir gourmé. — *Part. présent.* Gourmant (inv.). — *Passé.* Gourmé, gourmée, gourmés, gourmées. — *Passé composé.* Ayant gourmé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se gourmer.* — Il signifie, au figuré, se battre. *Les écoliers* se gourment *en récréation.* — Passif : *être gourmé.* — Il signifie, au figuré, affecter un maintien grave. *Cet homme* est *toujours* gourmé. Le participe régit *par.*

GOÛTER, v. a. et n., 1re conj. (*Gouté*), exercer le sens du goût. *Il* goûte *bien ce qu'il mange.* Goûter *du vin, un mets*, etc. —Il est neutre dans le sens absolu. *Il avale sans* goûter. On dit, dans ce sens, goûter *à quelque chose* et goûter *de quelque chose. Voulez-vous* goûter *à ce vin?* Goûtez *de cette volaille.* En général, on *goûte un mets* pour savoir s'il est bon ou mauvais; on *goûte à un mets*, pour savoir s'il y manque quelque chose : on *goûte d'un mets*, lorsqu'on en mange. — Il est neutre encore quand il signifie, au figuré, essayer, éprouver. *Il a* goûté *du métier; il veut* goûter *de tous les plaisirs.* Enfin, il est encore neutre quand on l'emploie dans le sens de faire un repos entre le déjeuner et le dîner. *Il est l'heure de* goûter. — Il signifie, au figuré, activement, approuver. *Je* goûte *ce que vous me dites.* — Il signifie aussi sentir, jouir de quelque chose. *On* goûte *les douceurs du sommeil. On* goûte *mieux le bonheur après l'infortune* (Strobée).— *Ind. prés.* Je goûte, tu goûtes, il goûte, nous goûtons, vous goûtez, ils goûtent. —*Imparf.* Je goûtais, tu goûtais, il goûtait, nous goûtions, vous goûtiez, ils goûtaient. — *Passé déf.* Je goûtai, tu goûtas, il goûta, nous goûtâmes, vous goûtâtes, ils goûtèrent.— *Passé ind.* J'ai goûté, etc. — *Passé antér.* J'eus goûté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais goûté, etc. — *Futur.* Je goûterai, tu goûteras, il goûtera, nous goûterons, vous goûterez, ils goûteront. *Futur ant.* J'aurai goûté, etc.—*Cond. prés.* Je goûterais, tu goûterais, il goûterait, nous goûterions, vous gouteriez, ils goûteraient. — *Passé.* J'aurais goûté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse goûté, etc.—*Impér. prés.* Goûte, goûtons, goûtez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez goûté.—*Subj. prés.* Que je goûte, que tu goûtes, qu'il goûte, que nous goûtions, que vous goûtiez, qu'ils goûtent. — *Imp.* Que je goûtasse, que tu goûtasses, qu'il goûtât, que nous goûtassions, que vous goûtassiez, qu'ils goûtassent.—*Passé.* Que j'aie goûté, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse goûté, etc. — *Infin. prés.* Goûter. — *Passé.* Avoir goûté. — *Part. prés.* Goûtant (invar.). — *Passé.* Goûté, goûtée, goûtés, goûtées. — *Passé comp.* Ayant goûté.— Se conjugue avec le pronom personnel : *se goûter.* — Passif : *Etre goûté.* Le participe régit *de* et *par.* *Cette pièce est* goûtée du *public. Cette sauce a été* goûtée par *la cuisinière.*

GOUVERNER, v. a. et n., 1re conjug. (*Gouvèrené*), diriger, conduire, administrer, au propre et au figuré. *Gouverner une maison, un établissement, un état, un royaume. Les lois* gouvernent *les peuples, les mœurs* gouvernent *les princes* (Labeaumelle). *L'opinion* gouverne *le monde* (Pascal). — Il est neutre, pris dans le sens absolu. *L'art de gouverner. Rien de plus commode, surtout pour ceux qui* gouvernent, *que de se laisser* gouverner (Mme de Maintenon). — Il signifie aussi maîtriser. *Les richesses servent le sage et* gouvernent *le sot* (Labouisse).—Il se dit aussi prendre soin d'une chose ou d'une personne. *C'est une femme qui s'entend à* gouverner *les enfants* (Acad.).—*Ind. prés.* Je gouverne, tu gouvernes, il gouverne, nous gouver

nons, vous gouvernez, ils gouvernent. — *Imparfait.* Je gouvernais, tu gouvernais, il gouvernait, nous gouvernions, vous gouverniez, ils gouvernaient. — *Passé déf.* Je gouvernai, tu gouvernas, il gouverna, nous gouvernâmes, vous gouvernâtes, ils gouvernèrent. — *Passé indéf.* J'ai gouverné, etc. — *Passé ant.* J'eus gouverné, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais gouverné, etc.— *Futur.* Je gouvernerai, tu gouverneras, il gouvernera, nous gouvernerons, vous gouvernerez, ils gouverneront. — *Futur ant.* J'aurai gouverné, etc.—*Cond. prés.* Je gouvernerais, tu gouvernerais, il gouvernerait, nous gouvernerions, vous gouverneriez, ils gouverneraient.— *Passé.* J'aurais gouverné, etc. —*On dit aussi* : J'eusse gouverné, etc. — *Impératif présent.* Gouverne, gouvernons, gouvernez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez gouverné. —*Subj. prés.* Que je gouverne, que tu gouvernes, qu'il gouverne, que nous gouvernions, que vous gouverniez, qu'ils gouvernent. — *Imp.* Que je gouvernasse, que tu gouvernasses, qu'il gouvernât, que nous gouvernassions, que vous gouvernassiez, qu'ils gouvernassent.—*Passé.* Que j'aie gouverné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse gouverné, etc.— *Infin. prés.* Gouverner.— *Passé.* Avoir gouverné. — *Part. prés.* Gouvernant, gouvernante. On dit *la gouvernante, les gouvernants. Pour qu'il y eût un vrai peuple libre, il faudrait que les* gouvernés *fussent des sages, et que les* gouvernants *fussent des dieux* (Napoléon). — *Passé.* Gouverné, gouvernée, gouvernés, gouvernées.—*Passé comp.* Ayant gouverné. — S'emploie avec le pronom personnel : *Se gouverner. L'homme ne peut* se gouverner *lui-même; comment peut-on lui confier le gouvernement des autres?* (trad. de Wright.)—Passif : *être gouverné.* Le part. régit *par. Les rats sont* gouvernés par *la raison d'état.*

GRACIER, v. a., 1re conjug. (*Gracié*), faire grâce à un criminel, lui remettre sa peine. *Gracier un criminel.* — *Indicatif présent.* Je gracie, tu gracies, il gracie, nous gracions, vous graciez, ils gracient. — *Imparf.* Je graciais, tu graciais, il graciait, nous graciions, vous graciiez, ils graciaient. — *Pass. défini.* Je graciai, tu gracias, il gracia, nous graciâmes, vous graciâtes, ils gracièrent. — *Passé ind.* J'ai gracié, etc.— *Pass. ant.* J'eus gracié, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais gracié, etc. — *Futur.* Je gracierai, tu gracieras, il graciera, nous gracierons, vous gracierez, ils gracieront. — *Passé* J'aurai gracié, etc. — *Conditionnel présent.* Je gracierais, tu gracierais, il gracierait, nous gracierions, vous gracieriez, ils gracieraient. — *Pass.* J'aurais gracié, etc. — *On dit aussi* : J'eusse gracié, etc. — *Impér. prés.* Gracie, gracions, graciez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez gracié. — *Subjonctif présent.* Que je gracie, que tu gracies, qu'il gracie, que nous graciions, que vous graciiez, qu'ils gracient. — *Imparf.* Que je graciasse, que tu graciasses, qu'il graciât, que nous graciassions, que vous graciassiez, qu'ils graciassent. — *Pass.* Que j'aie gracié, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse gracié, etc. — *Infinitif prés.* Gracier.—*Pass.* Avoir gracié.— *Part. prés.* Graciant (invar.). — *Passé.* Gracié, graciée, graciés, graciées. — *Pass. comp.* Ayant gracié. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se gracier.* — *Il a* été gracié (Académie). Le participe régit *par. Criminel* gracié par *le roi.*

GRACIEUSER, v. a., 1re conj. (*Guéracieuzé*), faire des démonstrations d'amitié. Gracieuser *quelqu'un* (Familier). — *Ind. prés.* Je gracieuse, tu gracieuses, il gracieuse, nous gracieusons, vous gracieusez, ils gracieusent. — *Imparfait.* Je gracieusais, tu gracieusais, il gracieusait, nous gracieusions, vous gracieusiez, ils gracieusaient. —*Pass. défini.* Je gracieusai, tu gracieusas, il gracieusa, nous gracieusâmes, vous gracieusâtes, ils gracieusèrent. — *Pass. indéfini.* J'ai gracieusé, etc.— *Passé antér.* J'eus gracieusé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais gracieusé, etc. — *Futur.* Je gracieuserai, tu gracieuseras, il gracieusera, nous gracieuserons, vous gracieuserez, ils gracieuseront. — *Futur ant.* J'aurai gracieusé, etc. — *Cond. prés.* Je gracieuserais, tu gracieuserais, il gracieuserait, nous gracieuserions, vous gracieuseriez, ils gracieuseraient.—*Pass.* J'aurais gracieusé, etc.— *On dit aussi* : J'eusse gracieusé, etc. — *Impér. prés.* Gracieuse, gracieusons, gracieusez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez gracieusé. — *Subj. prés.* Que je gracieuse, que tu gracieuses, qu'il gracieuse, que nous gracieusions, que vous gracieusiez, qu'ils gracieusent. — *Imparfait.* Que je gracieusasse, que tu gracieusasses, qu'il gracieusât, que nous gracieusassions, que vous gracieusassiez, qu'ils gracieusassent.

— *Pass.* Que j'aie gracieusé, etc.— *Plus-que-parfait.* Que j'eusse gracieusé, etc.— *Infinitif présent.* Gracieuser. — *Passé.* Avoir gracieusé. — *Part. prés.* Gracieusant (invar.). — *Passé.* Gracieusé, gracieusée, gracieusés, gracieusées. — *Pass. comp.* Ayant gracieusé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se gracieuser. Ces gens* se gracieusent. — Passif : *Etre gracieusé.* Le participe régit *par.*

GRADER, v. a., 1re conj. (*Gradé*), conférer un grade militaire. Ce mot ne se trouve pas dans l'Académie qui pourtant a consacré celui de *gradé. Un militaire* gradé, qui a un grade. — *Ind. prés.* Je grade, tu grades, il grade, nous gradons, vous gradez, ils gradent. — *Imparf.* Je gradais, tu gradais, il gradait, nous gradions, vous gradiez, ils gradaient — *Passé déf.* Je gradai, tu gradas, il grada, nous gradâmes, vons gradâtes, ils gradèrent. — *Passé indéf.* J'ai gradé, etc. — *Passé ant.* J'eus gradé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais gradé, etc. — *Futur.* Je graderai, tu graderas, il gradera, nous graderons, vous graderez, ils graderont. — *Futur ant.* J'aurai gradé, etc.—*Cond. prés.* Je graderais, tu graderais, il graderait, nous graderions, vous graderiez, ils graderaient. — *Pass.* J'aurais gradé, etc.—*On dit aussi* : J'eusse gradé, etc. — *Impér. prés.* Grade, gradons, gradez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez gradé. — *Subjonctif présent.* Que je grade, que tu grades, qu'il grade, que nous gradions, que vous gradiez, qu'ils gradent. —*Imparfait.* Que je gradasse, que tu gradasses, qu'il gradât, que nous gradassions, que vous gradassiez, qu'ils gradassent. — *Passé.* Que j'aie gradé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse gradé, etc. — — *Infin. prés.* Grader. — *Passé.* Avoir gradé.— *Part. prés.* Gradant (invar.). — *Passé.* Gradé, gradée, gradés, gradées. — *Passé comp.* Ayant gradé. — Passif : *être gradé.* Le part. régit *par.*

GRADUER, v. a., 1re conj. (*Gueradu-é*), diviser en degrés. Graduer *les cercles d'une sphère.* — Il signifie aussi augmenter par degrés, au propre et au figuré. Graduer *le feu,* graduer *les peines.* — Il signifie encore conférer les grades de l'Université ou d'une Faculté de droit, de théologie, de médecine, etc. *Se faire* graduer *en droit.*— *Indicatif présent.* Je gradue, tu gradues, il gradue, nous graduons, vous graduez, ils graduent. — *Imparfait.* Je graduais, tu graduais, il graduait, nous graduions, vous graduiez, ils graduaient. — *Passé déf.* Je graduai, tu graduas, il gradua, nous graduâmes, vous graduâtes, ils graduèrent. — *Passé indéf.* J'ai gradué, etc.—*Passé antér.* J'eus gradué, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais gradué, etc. — *Futur.* Je graduerai, tu gradueras, il graduera, nous graduerons, vous graduerez, ils gradueront.—*Futur antér.* J'aurai gradué, etc. — *Cond. prés.* Je graduerais, tu graduerais, il graduerait, nous graduerions, vous gradueriez, ils gradueraient. — *Passé.* J'aurais gradué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse gradué, etc.— *Impér. prés.* Gradue, graduons, graduez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez gradué. — *Subjonctif présent.* Que je gradue, que tu gradues, qu'il gradue, que nous graduions, que vous graduiez, qu'ils graduent. — *Imparfait.* Que je graduasse, que tu graduasses, qu'il graduât, que nous graduassions, que vous graduassiez, qu'ils graduassent. — *Passé.* Que j'ai gradué, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse gradué, etc.— *Inf. prés.* Graduer.—*Passé.* Avoir gradué.—*Part. prés.* Graduant (inv.). — *Passé.* Gradué, graduée, gradués, graduées. — *Passé comp.* Ayant gradué. — Passif : *être gradué.* Le part. régit *par.*

GRAILLER, v. n., 1re conjug. (*Guerâ-ié*), terme de chasse, sonner du cor sur un ton enroué pour appeler les chiens. *Les chasseurs se mirent à* grailler *après la meute.* — Il se dit aussi du cri de la corneille. *La corneille* graille. Dans ce cas, il est impersonnel. — *Indicatif prés.* Je graille, tu grailles, il graille, nous graillons, vous graillez, ils graillent. — *Imp.* Je graillais, tu graillais, il graillait, nous graillions, vous grailliez, ils graillaient.— *Passé déf.* Je graillai, tu graillas, il grailla, nous graillâmes, vous graillâtes, ils graillèrent. — *Passé indéf.* J'ai graillé, etc. — *Passé antér.* J'eus graillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais graillé, etc. — *Futur.* Je graillerai, tu grailleras, il graillera, nous graillerons, vous graillerez, ils grailleront. — *Futur ant.* J'aurai graillé, etc. — *Cond. prés.* Je graillerais, tu graillerais, il graillerait, nous graillerions, vous grailleriez, ils grailleraient. — *Passé.* J'aurais graillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse graillé, etc. — *Impér. prés.* Graille, graillons, graillez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez graillé. — *Subj. prés.* Que je graille, que tu grailles, qu'il graille, que nous graillions, que vous grail-



liez, qu'ils graillent. — *Imparfait.* Que je graillasse, que tu graillasses, qu'il graillât, que nous graillassions, que vous graillassiez, qu'ils graillassent. —*Pass.* Que j'aie graillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse graillé, etc. — *Infin. présent.* Grailler. — *Passé.* Avoir graillé. — *Participe présent.* Graillant (inv.). — *Pass.* Graillé (inv.). — *Pass. comp.* Ayant graillé.

GRAILLONNER, v. n., 1re conj. (*Graioné*), cracher souvent des crachats épais. (Bas et populaire). — *Indicatif prés.* Je graillonne, tu graillonnes, il graillonne, nous graillonnons, vous graillonnez, ils graillonnent. — *Imparf.* Je graillonnais, tu graillonnais, il graillonnait, nous graillonnions, vous graillonniez, ils graillonnaient. — *Passé déf.* Je graillonnai, tu graillonnas, il graillonna, nous graillonnâmes, vous graillonnâtes, ils graillonnèrent. — *Pass. indéf.* J'ai graillonné, etc. — *Pass. antér.* J'eus graillonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais graillonné, etc. — *Futur.* Je graillonnerai, tu graillonneras, il graillonnera, nous graillonnerons, vous graillonnerez, ils graillonneront. -*Futur ant.* J'aurai graillonné, etc. — *Cond. prés.* Je graillonnerais, tu graillonnerais, il graillonnerait, nous graillonnerions, vous graillonneriez, ils graillonneraient. — *Passé.* J'aurais graillonné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse graillonné, etc. — *Impér. prés.* Graillonne, graillonnons, graillonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez graillonné. — *Subj. prés.* Que je graillonne, que tu graillonnes, qu'il graillonne, que nous graillonnions, que vous graillonniez, qu'ils graillonnent.—*Imparf.* Que je graillonnasse, que tu graillonnasses, qu'il graillonnât, que nous graillonnassions, que vous graillonnassiez, qu'ils graillonnassent. —*Pass.* Que j'aie graillonné, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse graillonné, etc. — *Inf. prés.* Graillonner. — *Passé.* Avoir graillonné. — *Part. prés.* Graillonnant (inv.). — *Passé.* Graillonné, — *Pass. comp.* Ayant graillonné.

GRAINER, v. a., 1re conj. (*Grèné*), terme de métiers. pratiquer de petites éminences ou grains à la surface d'un corps. — Mettre la poudre en grains, suivant Boiste. — *Indicatif prés.* Je graine, tu graines, il graine, nous grainons, vous grainez, ils grainent. — *Imparfait.* Je grainais, tu grainais, il grainait, nous grainions, vous grainiez, ils grainaient. — — *Passé défini.* Je grainai, tu grainas, il graina, nous grainâmes, vous grainâtes, ils grainèrent. — *Passé indéfini.* J'ai grainé, etc. — *Passé ant.* J'eus grainé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais grainé, etc. — *Futur.* Je grainerai, tu graineras, il grainera, nous grainerons, vous grainerez, ils graineront. — *Futur antérieur.* J'aurai grainé, etc. — *Conditionnel prés.* Je grainerais, tu grainerais, il grainerait, nous grainerions, vous graineriez, ils graineraient. — *Passé.* J'aurais grainé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse grainé, etc. — *Impératif prés.* Graine, grainons, grainez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez grainé. — *Subjonctif prés.* Que je graine, que tu graines, qu'il graine, que nous grainions, que vous grainiez, qu'ils grainent. — *Imparfait.* Que je grainasse, que tu grainasses, qu'il grainât, que nous grainassions, que vous grainassiez, qu'ils grainassent. — *Passé.* Que j'aie grainé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse grainé, etc. — *Infinitif prés.* Grainer. — *Passé.* Avoir grainé. — *Participe prés.* Grainant (invariable). — *Passé.* Grainé, grainée, grainés, grainées. — *Passé composé.* Ayant grainé. — Passif : *être grainé.* Le part. régit *par.*

GRAISSER, v. a. et n., 1re conj. (*Guerécé*), frotter, oindre avec de la graisse, ou un corps gras. *Graisser des bottes, les roues d'une voiture,* etc. — Il signifie aussi, tacher de graisse. *Cela vous graissera les mains. Graisser son linge, ses habits.* — *Graisser les épaules de quelqu'un,* signifie proverbialement, donner des coups de bâton. *Graisser la patte à quelqu'un,* signifie aussi proverb., chercher à corrompre par de l'argent ; et enfin, *graisser ses bottes,* signifie se disposer à partir. — Il est neutre, quand on l'emploie pour marquer que le vin est huileux. *Ce vin graisse, il commence à graisser.* — *Ind. prés.* Je graisse, tu graisses, il graisse, nous graissons, vous graissez, ils graissent. — *Imparfait.* Je graissais, tu graissais, il graissait, nous graissions, vous graissiez, ils graissaient. — *Passé défini.* Je graissai, tu graissas, il graissa, nous graissâmes, vous graissâtes, ils graissèrent. — *Passé indéfini.* J'ai graissé, etc. — *Passé ant.* J'eus graissé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais graissé, etc. — *Futur.* Je graisserai, tu graisseras, il graissera, nous graisserons, vous graisserez, ils graisseront.— *Passé.* J'aurai graissé, etc. — *Conditionnel prés.* Je graisserais, tu

graisserais, il graisserait, nous graisserions, vous graisseriez, ils graisseraient. — *Pass.* J'aurais graissé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse graissé, etc. — *Impératif présent.* Graisse graissons, graissez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez graissé. — *Subj. prés.* Que je graisse, que tu graisses, qu'il graisse, que nous graissions, que vous graissiez, qu'ils graissent. — *Imparfait.* Que je graissasse, que tu graissasses, qu'il graissât, que nous graissassions, que vous graissassiez, qu'ils graissassent. — *Pass.* Que j'aie graissé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse graissé, etc. — *Infinitif prés.* Graisser. — *Pass.* Avoir graissé. — *Participe prés.* Graissant (invariable). — *Passé.* Graissé, graissée, graissés, graissées. — *Pass. comp.* Ayant graissé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se graisser.* — Passif : *être graissé.* Le part. régit *par.*

GRANDIR, v. n. et a., 2me conj. (*Guerandir*), devenir grand ou plus grand, croître, au propre et au figuré. *Cet enfant a bien grandi en peu de temps. Grandir en sagesse. Son courage grandit au milieu des revers.* — Il est actif, quand il signifie rendre grand. *Les malheurs des nations* grandissent *les individus en les corrigeant de la frivolité* (Mme de Staël). — Si par ce verbe, on veut exprimer l'action successive de devenir grand, on le conjugue avec le verbe *avoir. Il a grandi en peu de temps.* Si au contraire on veut exprimer l'état qui résulte de cette action, on le conjugue avec le verbe *être. Il est bien grandi.* — *Ind. prés.* Je grandis, tu grandis, il grandit, nous grandissons, vous grandissez, ils grandissent. — *Imparfait.* Je grandissais, tu grandissais, il grandissait, nous grandissions, vous grandissiez, ils grandissaient. — *Passé déf.* Je grandis, tu grandis, il grandit, nous grandîmes, vous grandîtes, ils grandirent. — *Passé indéf.* J'ai grandi, etc. — *Passé ant.* J'eus grandi, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais grandi, etc. — *Futur.* Je grandirai, tu grandiras, il grandira, nous grandirons, vous grandirez, ils grandiront. *Futur ant.* J'aurai grandi, etc. — *Cond. prés.* Je grandirais, tu grandirais, il grandirait, nous grandirions, vous grandiriez, ils grandiraient. — *Passé.* J'aurais grandi, etc. — *On dit aussi* : J'eusse grandi, etc. — *Imp. prés.* Grandis, grandissons, grandissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez grandi. — *Subj. prés.* Que je grandisse, que tu grandisses, qu'il grandisse, que nous grandissions, que vous grandissiez, qu'ils grandissent. — *Imparfait.* Que je grandisse, que tu grandisses, qu'il grandît, que nous grandissions, que vous grandissiez, qu'ils grandissent. — *Passé.* Que j'aie grandi. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse grandi, etc. — *Inf. prés.* Grandir. — *Passé.* Avoir grandi. — *Part. prés.* Grandissant, grandissante. *Emeute grandissante.* — *Passé.* Grandi, grandie, grandis, grandies. — *Passé composé.* Ayant grandi. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se grandir. La médiocrité croit* se grandir *en rabaissant le mérite* (Acad.). — Passif : *Etre grandi.* Le participe régit *de* et *par. Il est grandi de trois pouces. Il a été grandi par la fortune.*

GRANULER, v. a., 1re conj. (*Gueranulé*), mettre un métal en petits grains. Granuler *du plomb*, granuler *de l'étain.* — *Ind. pr.* Je granule, tu granules, il granule, nous granulons, vous granulez, ils granulent. — *Imparf.* Je granulais, tu granulais, il granulait, nous granulions, vous granuliez, ils granulaient. — *Passé déf.* Je granulai, tu granulas, il granula, nous granulâmes, vous granulâtes, ils granulèrent. — *Passé iud.* J'ai granulé, etc. — *Passé ant.* J'eus granulé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais granulé, etc. — *Futur.* Je granulerai, tu granuleras, il granulera, nous granulerons, vous granulerez, ils granuleront. — *Fut. ant.* J'aurai granulé, etc. — *Cond. pr.* Je granulerais, tu granulerais, il granulerait, nous granulerions, vous granuleriez, ils granuleraient. — *Pass.* J'aurais granulé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse granulé, etc. — *Impérat. pr.* Granule, granulons, granulez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez granulé. — *Subj. pr.* Que je granule, que tu granules, qu'il granule, que nous granulions, que vous granuliez, qu'ils granulent. — *Imparf.* Que je granulasse, que tu granulasses, qu'il granulât, que nous granulassions, que vous granulassiez, qu'ils granulassent. — *Passé.* Que j'aie granulé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse granulé, etc. — *Infin. prés.* Granuler. — *Passé.* Avoir granulé. — *Part. pr.* Granulant (inv.). — *Passé.* Granulé, granulée, granulés, granulées. — *Passé comp.* Ayant granulé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se granuler.* — Passif : *être granulé.* Le part. régit *par.* On dit que le marbre est *granulé*, quand il est formé de petits grains.

GRAPPILLER, v. n. et a., 1re conjug. (*Guerapi-ié*), cueillir les grappes qui restent après la vendange. *Les vendangeurs se mirent à* grappiller. *La loi de Moïse défendait au propriétaire de* grappiller *dans sa vigne* (Acad.). Dans ce sens, il est neutre. — Au figuré, il signifie faire des petits profits illicites. Dans ce dernier sens, il est neutre et actif. *Cet homme* grappille *partout. Il a* grappillé *quelque chose dans cette affaire.* — *Indicat. pr.* Je grappille, tu grappilles, il grappille, nous grappillons, vous grappillez, ils grappillent. — *Imp.* Je grappillais, tu grappillais, il grappillait, nous grappillions, vous grappilliez, ils grappillaient. — *Passé def.* Je grappillai, tu grappillas, il grappilla, nous grappillâmes, vous grappillâtes, ils grappillèrent. — *Pass. ind.* J'ai grappillé, etc. — *Pass. ant.* J'eus grappillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais grappillé, etc. — *Futur.* Je grappillerai, tu grappilleras, il grappillera, nous grappillerons, vous grappillerez, ils grappilleront. — *Futur ant.* J'aurai grappillé, etc. — *Cond. pr.* Je grappillerais, tu grappillerais, il grappillerait, nous grappillerions, vous grappilleriez, ils grappilleraient. — *Passé.* J'aurais grappillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse grappillé, etc. — *Imp. pr.* Grappille, grappillons, grappillez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez grappillé. — *Subj. pr.* Que je grappille, que tu grappilles, qu'il grappille, que nous grappillions, que vous grappilliez, qu'ils grappillent. — *Imp.* Que je grapillasse, que tu grappillasses, qu'il grappillât, que nous grappillassions, que vous grappillassiez, qu'ils grappillassent. — *Passé.* Que j'aie grappillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse grappillé, etc. — *Inf. pr.* Grappiller. — *Pass.* Avoir grappillé. — *Part. pr.* Grappillant (inv.). — *Passé.* Grappillé, grappillée, grappillés, grappillées. — *Passé comp.* Ayant grappillé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se grappiller.* — Passif : *Etre grappillé.* Le participe régit *par.*

GRAPPINER, v. a., 1re conj. (*Grapiné*), accrocher un vaisseau avec le grappin. — Nettoyer le verre en fusion. — *Indic. pr.* Je grappine, tu grappines, il grappine, nous grappinons, vous grappinez, ils grappinent. — *Imp.* Je grappinais, tu grappinais, il grappinait, nous grappinions, vous grappiniez, ils grappinaient. — *Pass. déf.* Je grappinai, tu grappinas, il grappina, nous grappinâmes, vous grappinâtes, ils grappinèrent. — *Pass. ind.* J'ai grappiné, etc. — *Pass. ant.* J'eus grappiné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais grappiné, etc. — *Futur.* Je grappinerai, tu grappineras, il grappinera, nous grappinerons, vous grappinerez, il grappineront. — *Futur ant.* J'aurai grappiné, etc. — *Cond. pr.* Je grappinerais, tu grappinerais, il grappinerait, nous grappinerions, vous grappineriez, ils grappineraient. — *Pass.* J'aurais grappiné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse grappiné, etc. — *Imp. pr.* Grappine, grappinons, grappinez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez grappiné. — *Subj. pr.* Que je grappine, que tu grappines, qu'il grappine, que nous grappinions, que vous grappiniez, qu'ils grappinent. — *Imparf.* Que je grappinasse, que tu grappinasses, qu'il grappinât, que nous grappinassions, que vous grappinassiez, qu'ils grappinassent. — *Pass.* Que j'aie grappiné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse grappiné, etc. — *Infin. pr.* Grappiner. — *Pass.* Avoir grappiné. — *Part. pr.* Grappinant (inv.). — *Pass.* Grappiné, grappinée, grappinés, grappinées. — *Pass. comp.* Ayant grappiné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se grappiner.* — Passif : *Etre grappiné.* Le participe régit *par.*

GRASSEYER, v. a. et n., 1re conjug. (*Guerâcé-ié*), parler gras, prononcer les *r* avec difficulté. *Les Parisiens grasseient en parlant.* L'*y* grec se change en *i* simple dans les temps où il est suivi d'un *e* muet. — *Indicat. prés.* Je grasseie, tu grasseies, il grasseie, nous grasseyons, vous grasseyez, ils grasseient. — *Imp.* Je grasseyais, tu grasseyais, il grasseyait, nous grasseyions, vous grasseyiez, ils grasseyaient. — *Passé déf.* Je grasseyai, tu grasseyas, il grasseya, nous grasseyâmes, vous grasseyâtes, ils grasseyèrent. — *Pass. ind.* J'ai grasseyé, etc. — *Passé ant.* J'eus grasseyé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais grasseyé, etc. — *Futur.* Je grasseierai, tu grasseieras, il grasseiera, nous grasseierons, vous grasseierez, ils grasseieront. — *Futur ant.* J'aurai grasseyé, etc. — *Cond. prés.* Je grasseierais, tu grasseierais, il grasseierait, nous grasseierions, vous grasseieriez, ils grasseieraient. — *Passé.* J'aurais grasseyé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse grasseyé, etc. — *Imp. prés.* Grasseie, grasseyons, grasseyez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez grasseyé. — *Subj. prés.* Que je grasseie, que tu grasseies, qu'il grasseie, que nous grasseyions,

que vous grasseyiez, qu'ils grasseient. — *Imp.* Que je grasseyasse, que tu grasseyasses, qu'il grasseyât, que nous grasseyassions, que vous grasseyassiez, qu'ils grasseyassent. — *Passé.* Que j'aie grasseyé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse grasseyé, etc. — *Inf. prés.* Grasseyer. — *Passé.* Avoir grasseyé. — *Participe prés.* Grasseyant (invar.). — *Passé.* Grasseyé. — *Passé comp.* Ayant grasseyé.

GRATICULER, v. a. et n. 1re conj. (*Gueratikulé*), terme d'art, prendre par des carrés les proportions d'un tableau pour le copier. *Un peintre* graticule *avant de grouper ses figures.* Graticuler *une copie.* — *Indicatif présent.* Je graticule, tu graticules, il graticule, nous graticulons, vous graticulez, ils graticulent. — *Imp.* Je graticulais, tu graticulais, il graticulait, nous graticulions, vous graticuliez, ils graticulaient. — *Passé déf.* Je graticulai, tu graticulas, il graticula, nous graticulâmes, vous graticulâtes, ils graticulèrent. — *Passé ind.* J'ai graticulé, etc. — *Passé ant.* J'eus graticulé etc. — *Plus-que-parf.* J'avais graticulé, etc. — *Futur.* Je graticulerai, tu graticuleras, il graticulera, nous graticulerons, vous graticulerez, ils graticuleront. — *Futur ant.* J'aurai graticulé, etc. —*Cond. prés.* Je graticulerais, tu graticulerais, il graticulerait, nous graticulerions, vous graticuleriez, ils graticuleraient. — *Pass.* J'aurais graticulé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse graticulé, etc. — *Impér. prés.* Graticule, graticulons, graticulez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez graticulé. — *Subj. prés.* Que je graticule, que tu graticules, qu'il graticule, que nous graticulions, que vous graticuliez, qu'ils graticulent. — *Imp.* Que je graticulasse, que tu graticulasses, qu'il graticulât, que nous graticulassions, que vous graticulassiez, qu'ils graticulassent. — *Passé.* Que j'aie graticulé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse graticulé, etc. — *Inf. prés.* Graticuler. — *Passé.* Avoir graticulé. — *Part. prés.* Graticulant (invariable). — *Passé.* Graticulé, graticulée, graticulés, graticulées. — *Passé comp.* Ayant graticulé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se graticuler.* — Passif : *être graticulé.* — Le participe régit *par.*

GRATIFIER, v. a., 1re conjug. (*Gueratifié*), favoriser en faisant quelque don. *On le* gratifia *pour sa belle action.* — Il signifie aussi attribuer mal à propos. *On l'a gratifié de cette épigramme.* — *Indicatif présent.* Je gratifie, tu gratifies, il gratifie, nous gratifions, vous gratifiez, ils gratifient. — *Imparf.* Je gratifiais, tu gratifiais, il gratifiait, nous gratifiions, vous gratifiiez, ils gratifiaient. — *Passé déf.* Je gratifiai, tu gratifias, il gratifia, nous gratifiâmes, vous gratifiâtes, ils gratifièrent. — *Passé ind.* J'ai gratifié, etc. — *Passé antér.* J'eus gratifié, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais gratifié, etc.—*Futur.* Je gratifierai, tu gratifieras, il gratifiera, nous gratifierons, vous gratifierez, ils gratifieront. — *Futur antérieur.* J'aurai gratifié, etc. — *Condit. prés.* Je gratifierais, tu gratifierais, il gratifierait, nous gratifierions, vous gratifieriez, ils gratifieraient. — *Passé.* J'aurais gratifié, etc. — *On dit aussi* : J'eusse gratifié, etc. — *Impératif présent.* Gratifie, gratifions, gratifiez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez gratifié. — *Subjonctif présent.* Que je gratifie, que tu gratifies, qu'il gratifie, que nous gratifiions, que vous gratifiiez, qu'ils gratifient. — *Imparfait.* Que je gratifiasse, que tu gratifiasses, qu'il gratifiât, que nous gratifiassions, que vous gratifiassiez, qu'ils gratifiassent. — *Passé.* Que j'aie gratifié, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse gratifié, etc. — *Infinitif présent.* Gratifier.—*Passé.* Avoir gratifié. — *Participe présent.* Gratifiant (invariable).— *Passé.* Gratifié, gratifiée, gratifiés, gratifiées. — *Passé composé.* Ayant gratifié. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se gratifier. Il se gratifie d'un titre qui ne lui appartient pas.*—Passif : *être gratifié.* Le participe régit *de* et *par. Il a été gratifié de cette charge par le souverain.*

GRATTER, v. a., 1re conj. (*Gueraté*), râcler, ratisser. *Gratter une muraille, gratter des souliers, gratter du papier,* etc. — Il signifie plus particulièrement, frotter avec les ongles. *Gratter la terre, gratter une plaie. Les poules grattent la terre. Faire trop de réflexions sur son malheur, c'est envenimer une plaie en la* grattant. (Boiste). — On dit proverbialement, *trop gratter cuit, trop parler nuit.* — On dit par exagération : *J'aimerais mieux gratter la terre avec les ongles, que de...,* pour exprimer qu'il n'y a point d'extrémité où l'on ne se réduisît plutôt que de... — *Gratter l'épaule à quelqu'un,* signifie chercher à se le rendre favorable.— *Ind. prés.* Je gratte, tu grattes, il gratte, nous grattons, vous grat.

tez, ils grattent. — *Imparf.* Je grattais, tu grattais, il grattait, nous grattions, vous grattiez, ils grattaient. — *Passé défini.* Je grattai, tu grattas, il gratta, nous grattâmes, vous grattâtes, ils grattèrent. — *Passé indéf.* J'ai gratté, etc. — *Passé ant.* J'eus gratté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais gratté, etc. — *Futur.* Je gratterai, tu gratteras, il grattera, nous gratterons, vous gratterez, ils gratteront. — *Futur antér.* J'aurai gratté, etc. — *Cond. prés.* Je gratterais, tu gratterais, il gratterait, nous gratterions, vous gratteriez, ils gratteraient. — *Passé.* J'aurais gratté, etc.—*On dit aussi :* J'eusse gratté, etc. — *Impér. prés.* Gratte, grattons, grattez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez gratté. — *Subj. prés.* Que je gratte, que tu grattes, qu'il gratte, que nous grattions, que vous grattiez, qu'ils grattent. — *Imparf.* Que je grattasse, que tu grattasses, qu'il grattât, que nous grattassions, que vous grattassiez, qu'ils grattassent. — *Passé.* Que j'aie gratté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse gratté, etc. — *Infin. prés.* Gratter. —*Pass.* Avoir gratté. — *Part. prés.* Grattant (invar.). — *Passé.* Gratté, grattée, grattés, grattées. — *Passé comp.* Ayant gratté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se gratter*, et signifie, se frotter une partie du corps qui démange. *Ce cheval se gratte contre la muraille.* — *Ce sont deux ânes qui se grattent*, se dit proverbialement de deux personnes qui se flattent. — Passif : *Etre gratté.* Le part. régit *par.*

GRAVER, v. a. et n., 1re conj. (*Gueravé*), tracer un trait, une figure, imprimer fortement. *Graver une inscription, graver une épitaphe sur une tombe.*— Il est neutre, pris dans le sens absolu. *Graver sur l'airain, graver avec le burin, graver à l'eau forte.* — Il se dit au figuré. *Graver une chose dans la mémoire, dans le cœur, dans l'esprit.*

Il (Dieu) *grave* en tous les cœurs la loi de la nature.
Voltaire.

— *Indic. prés.* Je grave, tu graves, il grave, nous gravons, vous gravez, ils gravent.—*Imparfait.* Je gravais, tu gravais, Il gravait, nous gravions, vous graviez, ils gravaient. — *Pass. déf.* Je gravai, tu gravas, il grava, nous gravâmes, vous gravâtes, ils gravèrent. — *Passé indéf.* J'ai gravé, etc. — *Passé antérieur.* J'eus gravé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais gravé, etc. — *Futur.* Je graverai, tu graveras, il gravera, nous graverons, vous graverez, ils graveront. — *Futur antérieur.* J'aurai gravé, etc. — *Conditionnel présent.* Je graverais, tu graverais, il graverait, nons graverions, vous graveriez, ils graveraient. — *Passé.* J'aurais gravé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse gravé, etc. — *Impératif présent.* Grave gravons, gravez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez gravé. — *Subjonctif présent.* Que je grave, que tu graves, qu'il grave, que nous gravions, que vous graviez, qu'ils gravent. — *Imparfait.* Que je gravasse, que tu gravasses, qu'il gravât, que nous gravassions, que vous gravassiez, qu'ils gravassent. — *Passé.* Que j'aie gravé, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse gravé, etc. — *Infinitif présent.* Graver. —*Pass.* Avoir gravé. — *Participe présent.* Gravant (invariable). — *Passé.* Gravé, gravée, gravés, gravées. — *Passé composé.* Ayant gravé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se graver. Ces idées se gravent promptement dans l'esprit.* — Passif : *être gravé.* Le participe régit *de* et *par. Il est gravé de petite vérole. Cette planche a été gravé par Edelink.*

GRAVIR, v. n. et a., 2e conjug. (*Gueravir*), grimper, monter avec effort. Gravir *au haut d'une muraille*, gravir *sur un rocher.* — On l'emploie aussi activement. Gravir *une côte, une pente escarpée.* — *Indic. prés.* Je gravis, tu gravis, il gravit, nous gravissons, vous gravissez, ils gravissent. — *Imparfait.* Je gravissais, tu gravissais, il gravissait, nous gravissions, vous gravissiez, ils gravissaient. — *Passé déf.* Je gravis, tu gravis, il gravit, nous gravîmes, vous gravîtes, ils ils gravirent. — *Passé ind.* J'ai gravi, etc. — *Passé ant.* J'eus gravi, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais gravi, etc.— *Futur.* Je gravirai, tu graviras, il gravira, nous gravirons, vous gravirez, ils graviront. — *Futur. ant.* J'aurai gravi, etc.— *Cond. pr.* Je gravirais, tu gravirais, il gravirait, nous gravirions, vous graviriez, ils graviraient. — *Passé.* J'aurais gravi, etc. — *On dit aussi :* J'eusse gravi, etc. — *Impér. prés.* Gravis, gravissons, gravissez. — *Subj. prés.* Que je gravisse, que tu gravisses, qu'il gravisse, que nous gravissions, que vous gravissiez, qu'ils gravissent. — *Imparf.* Que je gravisse, que tu gravisses, qu'il gravît, que nous gravissions, que vous gravissiez, qu'ils gravissent. — *Pass.* Que j'aie gravi, etc. — *Plus-que-parfait.*

Que j'eusse gravi, etc. — *Inf. prés.* Gravir. — *Passé.* Avoir Gravi. — *Partic. pr.* Gravissant (inv.).— *Passé.* Gravi, gravie, gravis, gravies. — *Passé comp.* Ayant gravi. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se gravir.* — Passif : *Etre gravi.* Le part. régit *par. La montagne a été* gravie *en un clin d'œil par les intrépides voyageurs.*

GRAVITER, v. n., 1re conjug. (*Gueravité*), term. de physique, tendre et peser vers un point. *Les planètes* gravitent *vers le soleil. Napoléon fut le centre autour duquel* gravissaient *toutes les passions* (Paganel). — *Ind. prés.* Je gravite, tu gravites, il gravite, nous gravitons, vous gravitez, ils gravitent. — *Imparf.* Je gravitais, tu gravitais, il gravitait, nous gravitions, vous gravitiez, ils gravitaient. — *Passé défini.* Je gravitai, tu gravitas, il gravita, nous gravitâmes, vous gravitâtes, ils gravitèrent. — *Passé indéf.* J'ai gravité, etc. — *Passé antér.* J'eus gravité, etc.— *Plus-que-parfait.* J'avais gravité, etc. — *Futur.* Je graviterai, tu graviteras, il gravitera, nous graviterons, vous graviterez, ils graviteront. — *Futur ant.* J'aurai gravité, etc. — *Cond. prés.* Je graviterais, tu graviterais, il graviterait, nous graviterions, vous graviteriez, ils graviteraient.— *Passé.* J'aurais gravité, etc.— *On dit aussi* : J'eusse gravité, etc.—*Imp. prés.* Gravite, gravitons, gravitez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez gravité. — *Subj. prés.* Que je gravite, que tu gravites, qu'il gravite, que nous gravitions, que vous gravitiez, qu'ils gravitent. — *Imparf.* Que je gravitasse, que tu gravitasses, qu'il gravitât, que nous gravitassions, que vous gravitassiez, qu'ils gravitassent. — *Passé.* Que j'aie gravité, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse gravité, etc. — *Infinitif. présent.* Graviter. — *Passé.* Avoir Gravité. — *Participe présent.* Gravitant (inv.). — *Passé.* Gravité (inv.). — *Passé comp.* Ayant gravité.

GRÉCISER, v. a., 1re conj. (*Grécizé*), donner une forme grecque à un mot d'une autre langue. *Plusieurs savants ont* grécisé *leurs noms* (Acad.). — Il est aussi neutre, et signifie employer des mots ou des tours grecs en parlant ou en écrivant. — Suivre les cérémonies de l'église grecque. — L'Académie n'adopte point la signification neutre de ce mot. — *Indic. pr.* Je grécise, tu grécises, il grécise, nous grécisons, vous grécisez, ils grécisent. — *Imparf.* Je grécisais, tu grécisais, il grécisait, nous grécisions, vous grécisiez, ils grécisaient. — *Passé déf.* Je grécisai, tu grécisas, il grécisa, nous grécisâmes, vous grécisâtes, ils grécisèrent. — *Passé ind.* J'ai grécisé, etc.— *Pass. antér.* J'eus grécisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais grécisé, etc. — *Futur.* Je gréciserai, tu gréciseras, il grécisera, nous gréciserons, vous gréciserez, ils gréciseront. — *Futur ant.* J'aurai grécisé, etc. — *Condit. prés.* Je gréciserais, tu gréciserais, il gréciserait, nous gréciserions, vous gréciseriez, ils gréciseraient. — *Passé.* J'aurais grécisé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse grécisé, etc. — *Impér. prés.* Grécise, grécisons, grécisez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez grécisé.—*Subjonctif présent.* Que je grécise, que tu grécises, qu'il grécise, que nous grécisions, que vous grécisiez, qu'ils grécisent. — *Imparfait.* Que je grécisasse, que tu grécisasses, qu'il grécisât, que nous grécisassions, que vous grécisassiez, qu'ils grécisassent. — *Passé.* Que j'aie grécisé, etc. —*Plus-que-parfait.* Que j'eusse grécisé, etc. — *Infinitif présent.* Gréciser. — *Passé.* Avoir Grécisé. — *Participe présent.* Grécisant (invar.) — — *Passé.* Grécisé, grécisée, grécisés, grécisées. — *Passé composé.* Ayant grécisé. — Passif : *Etre grécisé.* Le participe régit *par.*

GRÉER, v. a. 1re conj. (*Gueré-é*), term. de marine, munir un vaisseau de toutes ses manœuvres, poulies, voiles, etc. Gréer *un vaisseau, un mât, une voile.*— — *Ind. prés.* Je grée, tu grées, il grée, nous gréons, vous gréez, ils gréent. — *Imparf.* Je gréais, tu gréais, il gréait, nous gréions, vous gréiez, ils gréaient. — *Passé déf.* Je gréai, tu gréas, il gréa, nous gréâmes, vous gréâtes, ils gréèrent. — *Passé ind.* J'ai gréé, etc. — *Passé ant.* J'eus gréé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais gréé, etc. — *Futur.* Je gréerai, tu gréeras, il gréera, nous gréerons, vous gréerez, ils gréeront. — *Futur antér.* J'aurai gréé, etc. — *Cond. prés.* Je gréerais, tu gréerais, il gréerait, nous gréerions, vous gréeriez, ils gréeraient.—*Pass.* J'aurais gréé, etc.— *On dit aussi* : J'eusse gréé, etc. — *Impératif présent.* Grée, gréons, gréez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez gréé. — *Subj. prés.* Que je grée, que tu grées, qu'il grée, que nous gréions, que vous gréiez, qu'ils gréent.—*Imp.* Que je gréasse, que tu gréasses, qu'il gréât,

que nous gréassions, que vous gréassiez, qu'ils gréassent. — *Pass.* Que j'aie gréé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse gréé, etc. — *Inf. prés.* Gréer. — *Passé.* Avoir gréé. — *Part. prés.* Gréant (inv.). — *Pass.* Grée, gréée, gréés, gréées. — *Pass. comp.* Ayant gréé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se Gréer.* — Passif : *être gréé.* Le part. régit *de* et *par.* *Ce navire a été* gréé de *toutes ses voiles* par *le pilote.*

GREFFER, v. a. 1[re] conj. (*Guerèfé*), term. d'agriculture, faire une greffe ou enter sur un arbre la sève d'un autre. Greffer *un pommier, un abricotier; etc.* — Il signifie, au figuré, enter ou joindre sur. *La civilisation a été* greffée *sur la barbarie.* — *Ind. prés.* Je greffe, tu greffes, il greffe, nous greffons, vous greffez, ils greffent. — *Imp.* Je greffais, tu greffais, il greffait, nous greffions, vous greffiez, ils greffaient. — *Pass. déf.* Je greffai, tu greffas, il greffa, nous greffâmes, vous greffâtes, ils greffèrent. — *Pass. ind.* J'ai greffé, etc. — *Pass. ant.* J'eus greffé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais greffé, etc. — *Futur.* Je grefferai, tu grefferas, il greffera, nous grefferons, vous grefferez, ils grefferont. — *Futur ant.* J'aurai greffé, etc. — *Condit. prés.* Je grefferais, tu grefferais, il grefferait, nous grefferions, vous grefferiez, ils grefferaient. — *Pass.* J'aurais greffé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse greffé, etc. — *Impér. prés.* Greffe, greffons, greffez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez greffé. — *Subj. prés.* Que je greffe, que tu greffes, qu'il greffe, que nous greffions, que vous greffiez, qu'ils greffent. — *Imparf.* Que je greffasse, que tu greffasses, qu'il greffât, que nous greffassions, que vous greffassiez, qu'ils greffassent. — *Pass.* Que j'aie greffé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse greffé, etc. — *Infin. prés.* Greffer. — *Passé.* Avoir greffé. — *Part. prés.* Greffant (inv.). — — *Passé.* Greffé, greffée, greffés, greffées. — *Passé comp.* Ayant greffé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se greffer.* — Passif : *Etre greffé.* Le part. régit *par.*

GRÊLER, v. a. n. et imper., 1[re] conj. (*Guerêlé*), frapper de la grêle, gâter par la grêle. *L'orage a* grêlé *les vignes.* — Il se dit de la grêle qui tombe. *Il a* grêlé *hier.* — *Ind. prés.* Il grêle. — *Imparf.* Il grêlait. — *Passé déf.* Il grêla. — *Passé ind.* Il a grêlé. — *Passé ant.* Il eut grêlé. — *Plus-que-parf.* Il avait grêlé. — *Futur.* Il grêlera. — *Futur ant.* Il aura grêlé. — *Cond. prés.* Il grêlerait. — *Pass.* Il aurait grêlé. — *On dit aussi* : Il eut grêlé. — *Pas d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il grêle. — *Imparf.* Qu'il grêlât. — *Pass.* Qu'il ait grêlé. — *Plus-que-parf.* Qu'il eut grêlé. — *Infin. prés.* Grêler. — *Passé.* Avoir grêlé. — *Part. prés.* Grêlant (inv.). — *Pass.* Grêlé, grêlée, grêlés, grêlées. — *Passé comp.* Ayant grêlé. — Passif : *être grêlé.* Le part. régit *par.* *La terre a été* grêlée *cette année. Fruits* grêlés par *les ouragans.*

GRÉLONER, v. a., 1[re] conj. (*Grélone*), réduire la cire en grains, pour la purifier. — *Ind. prés.* Je grélone, tu grélones, il grélone, nous grélonons, vous grélonez, ils grélonent. — *Imparf.* Je grélonais, tu grélonais, il grélonait, nous grélonions, vous gréloniez, ils grélonaient. — *Passé déf.* Je grélonai, tu grélonas, il grélona, nous grélonâmes, vous grélonâtes, ils grélonèrent. — *Passé ind.* J'ai gréloné, etc. — *Passé antér.* J'eus gréloné, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais gréloné, etc. — *Futur.* Je grélonerai, tu gréloneras, il grélonera, nous grélonerons, vous grélonerez, ils gréloneront. — *Futur ant.* J'aurai gréloné, etc. — *Cond. prés.* Je grélonerais, tu grélonerais, il grélonerait, nous grélonerions, vous gréloneriez, ils grélonneraient. — *Pass.* J'aurais gréloné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse gréloné, etc. — *Impér. prés.* Grélone, grélonons, grélonez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez gréloné. — *Subj. prés.* Que je grélone, que tu grélones, qu'il grélone, que nous grélonions, que vous gréloniez, qu'ils grélonent. — *Imparf.* Que je grélonasse, que tu grélonasses, qu'il grélonât, que nous grélonassions, que vous grélonnassiez, qu'ils grélonassent. — *Pass.* Que j'aie gréloné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse gréloné, etc. — *Inf. prés.* Gréloner. — *Pass.* Avoir gréloné. — *Participe prés.* Grélonant (invar.). — *Pass.* Gréloné, grélonée, grélonés, grélonées. — *Pass. comp.* Ayant gréloné. — Passif : *Etre gréloné.* Le participe régit *par.*

GRELOTTER, v. n., 1[re] conj. (*Guerelotté*), trembler de froid. *Ce malade a le frisson, il* grelotte. — *Ind. prés.* Je grelotte, tu grelottes, il grelotte, nous grelottons, vous grelottez, ils grelottent. — *Imparf.* Je grelottais, tu grelottais, il grelottait, nous grelottions, vous grelottiez, ils grelottaient. — *Passé défini.* Je grelot-

taï, tu grelottas, il grelotta, nous grelottâmes, vous grelottâtes, ils grelottèrent. — *Passé ind.* J'ai grelotté, etc. — *Passé antér.* J'eus grelotté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais grelotté, etc. — *Futur.* Je grelotterai, tu grelotteras, il grelottera, nous grelotterons, vous grelotterez, ils grelotteront. — *Futur ant.* J'aurai grelotté, etc. — *Cond. prés.* Je grelotterais, tu grelotterais, il grelotterait, nous grelotterions, vous grelotteriez, ils grelotteraient. — *Passé.* J'aurais grelotté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse grelotté, etc. — *Impér. prés.* Grelotte, grelottons, grelottez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez grelotté. — *Subj. prés.* Que je grelotte, que tu grelottes, qu'il grelotte, que nous grelottions, que vous grelottiez, qu'ils grelottent. — *Imp.* Que je grelottasse, que tu grelottasses, qu'il grelottât, que nous grelottassions, que vous grelottassiez, qu'ils grelottassent. — *Pass.* Que j'aie grelotté, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse grelotté, etc. — *Inf. prés.* Grelotter. — *Pass.* Avoir grelotté. — *Part. prés.* Grelottant, grelottante. *Personne grelottante.* — *Passé.* Grelotté (inv.). — *Passé comp.* Ayant grelotté.

GRENAILLER, v. a., 1[re] conj. (*Guerenâ-ié*), mettre un métal en petits grains. *Grenailler du plomb, de l'étain.* — *Ind. prés.* Je grenaille, tu grenailles, il grenaille, nous grenaillons, vous grenaillez, ils grenaillent. — *Imp.* Je grenaillais, tu grenaillais, il grenaillait, nous grenaillions, vous grenailliez, ils grenaillaient. — *Passé. déf.* Je grenaillai, tu grenaillas, il grenailla, nous grenaillâmes, vous grenaillâtes, ils grenaillèrent. — *Pass. ind.* J'ai grenaillé, etc. — *Passé antér.* J'eus grenaillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais grenaillé, etc. — *Futur.* Je grenaillerai, tu grenailleras, il grenaillera, nous grenaillerons, vous grenaillerez, ils grenailleront. — *Futur antér.* J'aurai grenaillé, etc. — *Cond. prés.* Je grenaillerais, tu grenaillerais, il grenaillerait, nous grenaillerions, vous grenailleriez, ils grenailleraient. — *Passé.* J'aurais grenaillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse grenaillé, etc. — *Impér. prés.* Grenaille, grenaillons, grenaillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez grenaillé. — *Subjonctif prés.* Que je grenaille, que tu grenailles, qu'il grenaille, que nous grenaillions, que vous grenailliez, qu'ils grenaillent. — *Imp.* Que je grenaillasse, que tu grenaillasses, qu'il grenaillât, que nous grenaillassions, que vous grenaillassiez, qu'ils grenaillassent. — *Passé.* Que j'aie grenaillé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse grenaillé, etc. — *Inf. prés.* Grenailler. — *Passé.* Avoir grenaillé. — *Part. prés.* Grenaillant (inv.). — *Passé.* Grenaillé, grenaillée, grenaillés, grenaillées. — *Passé composé.* Ayant grenaillé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se grenailler.* — Passif : *être grenaillé.* Le part. régit *par.*

GRENELER, v. a. 1[re] conj. (*Guerenelé*), faire paraître le grain sur une peau, sur un cuir. *Greneler du cuir, du chamois.* — Ce verbe double la lettre *l* dans les temps où elle est suivie d'un *e* muet, comme dans *appeler.* — *Ind. prés.* Je grenelle, tu grenelles, il grenelle, nous grenelons, vous grenelez, ils grenellent. — *Imparf.* Je grenelais, tu grenelais, il grenelait, nous grenelions, vous greneliez, ils grenelaient. — *Pass. déf.* Je grenelai, tu grenelas, il grenela, nous grenelâmes, vous grenelâtes, ils grenelèrent. — *Passé ind.* J'ai grenelé, etc. — *Passé antér.* J'eus grenelé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais grenelé, etc. — *Futur.* Je grenellerai, tu grenelleras, il grenellera, nous grenellerons, vous grenellerez, ils grenelleront. — *Fut. ant.* J'aurai grenelé, etc. — *Cond. prés.* Je grenellerais, tu grenellerais, il grenellerait, nous grenellerions, vous grenelleriez, ils grenelleraient. — *Passé.* J'aurais grenelé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse grenelé, etc. — *Imp. prés.* Grenelle, grenelons, grenelez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez grenelé. — *Subj. prés.* Que je grenelle, que tu grenelles, qu'il grenelle, que nous grenelions, que vous greneliez, qu'ils grenellent. — *Imparf.* Que je grenelasse, que tu grenelasses, qu'il grenelât, que nous grenelassions, que vous grenelassiez, qu'ils grenelassent. — *Pass.* Que j'aie grenelé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse grenelé, etc. — *Inf. prés.* Greneler. — *Passé.* Avoir grenelé. — *Part. présent.* Grenelant (inv.). — *Passé.* Grenelé, grenelée, grenelés, grenelées. — *Passé composé.* Ayant grenelé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se greneler.* — Passif : *être grenelé.* Le participe régit *par.*

GRENER, v. a. et n., 1[re] conjug. (*Guerené*), produire de la graine, rendre beaucoup de grains. *Les blés ont bien grené cette année.* — On l'emploie activement quand il signifie, réduire en grains. *Grener du tabac, de la poudre, du sel*, etc. —

— *Indicatif prés.* Je grène, tu grènes, il grène, nous grenons, vous grenez, ils grènent. — *Imp.* Je grenais, tu grenais, il grenait, nous grenions, vous greniez, ils grenaient. — *Passé défini.* Je grenai, tu grenas, il grena, nous grenâmes, vous grenâtes, ils grenèrent. — *Pass. ind.* J'ai grené, etc. — *Passé ant.* J'eus grené, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais grené, etc. — *Futur.* Je grenerai, tu greneras, il grenera, nous grenerons, vous grenerez, ils greneront. — *Futur ant.* J'aurai grené, etc. — *Cond. prés.* Je grenerais, tu grenerais, il grenerait, nous grenerions, vous greneriez, ils greneraient. — *Passé.* J'aurais grené, etc. — *On dit aussi :* J'eusse grené, etc. — *Impératif prés.* Grène, grenons, grenez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez grené. — *Subj. présent.* Que je grène, que tu grènes, qu'il grène, que nous grenions, que vous greniez, qu'ils grènent. — *Imparfait.* Que je grenasse, que tu grenasses, qu'il grenât, que nous grenassions, que vous grenassiez, qu'ils grenassent. — *Passé.* Que j'aie grené, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse grené, etc. — *Infin. prés.* Grener. — *Passé.* Avoir grené. — *Part. prés.* Grenant (invariable). — *Passé.* Grené, grenée, grenés, grenées. — *Passé comp.* Ayant grené. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se grener.* — Passif : *être grené.* Le part. régit *par. Un dessin est bien grené quand l'ombre déguise le grain du papier.*

GRENOUILLER, v. n. 1re conj. (*Guerenoui-ié*), ivrogner, s'adonner à la boisson (Fam.). *Il passe tout son temps à grenouiller.* — *Indic. prés.* Je grenouille, tu grenouilles, il grenouille, nous grenouillons, vous grenouillez, ils grenouillent. — *Imparfait.* Je grenouillais, tu grenouillais, il grenouillait, nous grenouillions, vous grenouilliez, ils grenouillaient. — *Pass. déf.* Je grenouillai, tu grenouillas, il grenouilla, nous grenouillâmes, vous grenouillâtes, ils grenouillèrent. — *Passé ind.* J'ai grenouillé, etc. — *Passé ant.* J'eus grenouillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais grenouillé, etc. — *Futur.* Je grenouillerai, tu grenouilleras, il grenouillera, nous grenouillerons, vous grenouillerez, ils grenouilleront. — *Futur ant.* J'aurai grenouillé, etc. — *Condit. prés.* Je grenouillerais, tu grenouillerais, il grenouillerait, nous grenouillerions, vous grenouilleriez, ils grenouilleraient. — *Passé.* J'aurais grenouillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse grenouillé, etc. — *Impér. prés.* Grenouille, grenouillons, grenouillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez grenouillé. — *Subj. prés.* Que je grenouille, que tu grenouilles, qu'il grenouille, que nous grenouillions, que vous grenouilliez, qu'ils grenouillent. — *Imp.* Que je grenouillasse, que tu grenouillasses, qu'il grenouillât, que nous grenouillassions, que vous grenouillassiez, qu'ils grenouillassent. *Passé.* Que j'aie grenouillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse grenouillé, etc. — *Inf. prés.* Grenouiller. — *Passé.* Avoir grenouillé. — *Part. prés.* Grenouillant (invariable). — *Passé.* Grenouillé (invariable). — *Passé comp.* Ayant grenouillé.

GRÉSILLER, v. n. et a. imp., 1re conj. (*Guérezi-ié*), il se dit de la grêle qui tombe, ou du grésil. *Il a* grésillé *ce matin.* — Il est actif quand il signifie se raccornir, se rétrécir. *Le feu a* grésillé *ce parchemin, le soleil* grésille *les fleurs.* — En term. de technol., grésiller *du verre,* c'est le réduire en poudre. — *Indic. prés.* Il grésille. — *Imparfait.* Il grésillait. — *Passé déf.* Il grésilla. — *Passé indéf.* Il a grésillé. — *Passé antér.* Il eut grésillé. — *Plus-que-parfait.* Il avait grésillé. — *Futur.* Il grésillera. — *Futur antér.* Il aura grésillé. — *Condit. présent.* Il grésillerait. — *Passé.* Il aurait grésillé. — *On dit aussi :* Il eût grésillé. — *Pas d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il grésille. — *Imparf.* Qu'il grésillât. — *Pass.* Qu'il ait grésillé. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût grésillé. — *Infin. prés.* Grésiller. — *Passé.* Avoir grésillé. — *Part. prés.* Grésillant (invar.). — *Passé.* Grésillé. — *Passé composé.* Ayant grésillé.

GRÈVER, v. a., 1re conj. (*Guerevé*), léser, faire du tort et du dommage, charger. Grèver *un état d'impôts.* Grèver *un immeuble d'hypothèques.* — *Indic. prés.* Je grève, tu grèves, il grève, nous grèvons, vous grèvez, ils grèvent. — *Imparfait.* Je grèvais, tu grèvais, il grèvait, nous grèvions, vous grèviez, ils grèvaient. — *Passé défini.* Je grèvai, tu grèvas, il grèva, nous grèvâmes, vous grèvâtes, ils grèvèrent. — *Passé indéf.* J'ai grèvé, etc. — *Pass. ant.* J'eus grèvé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais grèvé, etc. — *Futur.* Je grèverai, tu grèveras, il grèvera, nous grèverons, vous grèverez, ils grèveront. — *Passé.* J'aurai grèvé. — *Conditionnel présent.* Je grèverais, tu grèverais, il grè-

verait, nous grèverions, vous grèveriez, ils grèveraient. — *Passé.* J'aurais grévé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse grévé, etc. — *Impératif prés.* Grève, grévons, grévez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez grévé. — *Subj. prés.* Que je grève, que tu grèves, qu'il grève, que nous grévions, que vous gréviez, qu'ils grèvent. — *Imp.* Que je grévasse, que tu grévasses, qu'il grévât, que nous grévassions, que vous grévassiez, qu'ils grévassent. — *Passé.* Que j'aie grévé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse grévé, etc. — *Inf. prés.* Grever. — *Passé.* Avoir grévé.—*Part. prés.* Grévant (inv.). — *Passé.* Grévé, grévée, grévés, grévées. — *Passé composé.* Ayant grévé.—Passif : *être grévé.* Le part. régit *de* et *par*. *Ce pays a été* grévé d'*impôts* par *le conquérant.*

GRIBOUILLER, v. n., 1re conj. (*Gribouié*), faire du gribouillage. Il est familier. — *Ind. présent.* Je gribouille, tu gribouilles, il gribouille, nous gribouillons, vous gribouillez, ils gribouillent. — *Imparf.* Je gribouillais, tu gribouillais, il gribouillait, nous gribouillions, vous gribouilliez, ils gribouillaient. — *Passé déf.* Je gribouillai, tu gribouillas, il gribouilla, nous gribouillâmes, vous gribouillâtes, ils gribouillèrent. — *Pass. ind.* J'ai gribouillé, etc. — *Pass. ant.* J'eus gribouillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais gribouillé, etc. — *Futur.* Je gribouillerai, tu gribouilleras, il gribouillera, nous gribouillerons, vous gribouillerez, ils gribouilleront. — *Futur antér.* J'aurai gribouillé, etc. — *Cond. prés.* Je gribouillerais, tu gribouillerais, il gribouillerait, nous gribouillerions, vous gribouilleriez, ils gribouilleraient. — *Passé.* J'aurais gribouillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse gribouillé, etc. — *Impér. prés.* Griboiulle, gribouillons, gribouillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez gribouillé. — *Subj. prés.* Que je gribouille, que tu gribouilles, qu'il gribouille, que nous gribouillions, que vous gribouilliez, qu'ils gribouillent. — *Imparf.* Que je gribouillasse, que tu gribouillasses, qu'il gribouillât, que nous gribouillassions, que vous gribouillassiez, qu'ils gribouillassent. — *Passé.* Que j'aie gribouillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse gribouillé, etc.— *Infin. prés.* Gribouiller. — *Pass.* Avoir gribouillé. — *Part. prés.* Gribouillant (inv.). — *Passé.* Gribouillé (invariable). — *Passé. comp.* Ayant gribouillé.

GRIFFER, v. a., 1re conj. (*Guerifé*), t. de fauconnerie, prendre avec la griffe. *Les oiseaux* griffent. — Il signifie aussi, familièrement, égratigner. *Vous m'avez* griffé.— *Ind. prés.* Je griffe, tu griffes, il griffe, nous griffons, vous griffez, ils griffent. — *Imparf.* Je griffais, tu griffais, il griffait, nous griffions, vous griffiez, ils griffaient. — *Passé déf.* Je griffai, tu griffas, il griffa, nous griffâmes, vous griffâtes, ils griffèrent. — *Passé indéf.* J'ai griffé, etc. — *Passé ant.* J'eus griffé, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais griffé, etc.— *Futur.* Je grifferai, tu grifferas, il griffera, nous grifferons, vous grifferez, ils grifferont. — *Futur ant.* J'aurai griffé, etc. — *Cond. prés.* Je grifferais, tu grifferais, il grifferait, nous grifferions, vous grifferiez, ils grifferaient. — *Passé.* J'aurais griffé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse griffé, etc. — *Imp. prés.* Griffe, griffons, griffez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez griffé. — *Subj. prés.* Que je griffe, que tu griffes, qu'il griffe, que nous griffions, que vous griffiez, qu'ils griffent. — *Imparf.* Que je griffasse, que tu griffasses, qu'il griffât, que nous griffassions, que vous griffassiez, qu'ils griffassent. — *Passé.* Que j'aie griffé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse griffé, etc. — *Inf. prés.* Griffer. — *Passé.* Avoir griffé. — *Part. prés.* Griffant (inv.). — *Passé.* Griffé, griffée, griffés, griffées. —*Passé comp.* Ayant griffé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se griffer.* — Passif : *être griffé.* Le participe régit *par.*

GRIFFONNER, v. a. et n., 1re conjug. (*Guerifoné*), écrire, dessiner mal. Griffonner *une lettre, un dessin, un article.*— Il est neutre, employé dans un sens absolu. *Cet homme n'écrit pas, il* griffonne. — *Ind. prés.* Je griffonne, tu griffonnes, il griffonne, nous griffonnons, vous griffonnez, ils griffonnent. — *Imp.* Je griffonnais, tu griffonnais, il griffonnait, nous griffonnions, vous griffonniez, ils griffonnaient. — *Passé déf.* Je griffonnai, tu griffonnas, il griffonna, nous griffonnâmes, vous griffonnâtes, ils griffonnèrent.—*Passé ind.* J'ai griffonné, etc. — *Pass. ant.* J'eus griffonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais griffonné, etc. — *Futur.* Je griffonnerai, tu griffonneras, il griffonnera, nous griffonnerons, vous griffonnerez, ils griffonneront. — *Futur ant.* J'aurai griffonné, etc — *Cond. prés.* Je griffonnerais, tu griffonnerais, il griffonnerait, nous grif-

fonnerions, vous griffonneriez, ils griffonneraient.—*Passé.* J'aurais griffonné, etc. —*On dit aussi* : J'eusse griffonné, etc. — *Impératif prés.* Griffonne, griffonnons, griffonnez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez griffonné. — *Subj. prés.* Que je griffonne, que tu griffonnes, qu'il griffonne, que nous griffonnions, que vous griffonniez, qu'ils griffonnent. — *Imp.* Que je griffonnasse, que tu griffonnasses, qu'il griffonnât, que nous griffonnassions, que vous griffonnassiez, qu'ils griffonnassent. — *Pass.* Que j'aie griffonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse griffonné, etc. — *Infinitif présent.* Griffonner. — *Passé.* Avoir griffonné. — *Part. présent.* Griffonnant (invar.). — *Passé.* Griffonné, griffonnée, griffonnés, griffonnées.—*Passé comp.* Ayant griffonné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se griffonner.*—Passif : *Etre griffonné.* Le participe régit *par. Ce manuscrit a été* griffonné par *de mauvais copistes.*

GRIGNOTER, v. n., 1re conj. (*Guerignoté*), manger doucement en rongeant. *Il s'amuse à* grignoter. — Au figuré, il signifie faire de petits profits. *Il n'y a pas de quoi* grignoter *dans cette affaire.* — *Indic. prés.* Je grignote, tu grignotes, il grignote, nous grignotons, vous grignotez, ils grignotent. — *Imp.* Je grignotais, tu grignotais, il grignotait, nous grignotions, vous grignotiez, ils grignotaient.—*Passé déf.* Je grignotai, tu grignotas, il grignota, nous grignotâmes, vous grignotâtes, ils grignotèrent. — *Passé indéf.* J'ai grignoté, etc. — *Passé antér.* J'eus grignoté, etc.—*Plus-que-parfait.* J'avais grignoté, etc. — *Futur.* Je grignoterai, tu grignoteras, il grignotera, nous grignoterons, vous grignoterez, ils grignoteront. —*Futur ant.* J'aurai grignoté, etc.—*Cond. prés.* Je grignoterais, tu grignoterais, il grignoterait, nous grignoterions, vous grignoteriez, ils grignoteraient. — *Passé.* J'aurais grignoté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse grignoté, etc.— *Impér. prés.* Grignote, grignotons, grignotez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez grignoté. — *Subj. prés.* Que je grignote, que tu grignotes, qu'il grignote, que nous grignotions, que vous grignotiez, qu'ils grignotent. — *Imp.* Que je grignotasse, que tu grignotasses, qu'il grignotât, que nous grignotassions, que vous grignotassiez, qu'ils grignotassent. —*Passé.* Que j'aie grignoté, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse grignoté, etc. — *Inf. prés.* Grignoter. — *Passé.* Avoir grignoté. — *Part. prés.* Grignotant (inv.). — *Passé.* Grignoté (invar.). — *Passé comp.* Ayant grignoté.

GRILLER, v. a. et n. 1re conj. (*Gueri-ié*), faire cuir sur un gril. *Griller une cotelette, des saucisses.* — Il se dit aussi de l'action du feu sur les objets qui en sont trop près. *Le feu grille les mains, les jambes.* — Il s'emploie dans le même sens, en parlant de la chaleur trop vive du soleil. *Le soleil a* grillé *les grains.* — Il est neutre dans le sens absolu. *Il fait un soleil ardent, je* grille. — Il signifie au figuré, être épris d'un vif désir, être tourmenté par l'impatience. *Griller de faire une chose.* — Il signifie encore fermer avec une grille. *Il faut griller cette fenêtre.* — Il signifie encore familièrement, enfermer quelqu'un dans un cloître. *Il avait trois filles, il en a* grillé *deux* (Académ.). — *Ind. prés.* Je grille, tu grilles, il grille, nous grillons, vous grillez, ils grillent. — *Imp.* Je grillais, tu grillais, il grillait, nous grillions, vous grilliez, ils grillaient. — *Passé déf.* Je grillai, tu grillas, il grilla, nous grillâmes, vous grillâtes, ils grillèrent. — *Passé ind.* J'ai grillé, etc. — *Pass. ant.* J'eus grillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais grillé, etc. — *Futur.* Je grillerai, tu grilleras, il grillera, nous grillerons, vous grillerez, ils grilleront. — *Futur antér.* J'aurai grillé, etc. — *Cond. prés.* Je grillerais, tu grillerais, il grillerait, nous grillerions, vous grilleriez, ils grilleraient. — *Passé.* J'aurais grillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse grillé, etc. — *Impér. prés.* Grille, grillons, grillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez grillé. — *Subj. prés.* Que je grille, que tu grilles, qu'il grille, que nous grillions, que vous grilliez, qu'ils grillent. — *Imparfait.* Que je grillasse, que tu grillasses, qu'il grillât, que nous grillassions, que vous grillassiez, qu'ils grillassent. — *Passé.* Que j'aie grillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse grillé, etc. — *Inf. prés.* Griller. — *Passé.* Avoir grillé. — *Part. prés.* Grillant (inv.). — *Passé.* Grillé, grillée, grillés, grillées. — *Passé comp.* Ayant grillé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se griller.* — Passif: *Etre grillé.* Le participe régit *de* et *par. Etre* grillé du *soleil. Etre* grillé par *le feu.*

GRILLOTTER, v. n. 1re conj. (*Gri-ioté*), se dit du cri du grillon. Ce verbe ne s'emploie qu'aux troisièmes personnes.— *Ind. prés.* Il grillotte, ils grillottent. — *Imp.* Il

grillottait, ils grillottaient. —*Passé indéf.* Il grillotta, ils grillottèrent. — *Passé ind.* Il a grillotté, ils ont grillotté.—*Passé ant.* Il eût grillotté, ils eurent grillotté. —*Plus-que-parfait.* Il avait grillotté, ils avaient grillotté. — *Futur.* Il grillottera, ils grillotteront. — *Futur antér.* Il aura grillotté, ils auront grillotté. — *Condit. présent.* Il grillotterait, ils grillotteraient. — *Passé.* Il aurait grillotté, ils auraient grillotté. — *On dit aussi:* Il eût grillotté, ils eussent grillotté. — *Pas d'impératif.* —*Subjonctif présent.* Qu'il grillotte, qu'ils grillottent. — *Imparfait.* Qu'il grillottât, qu'ils grillottassent. — *Passé.* Qu'il ait grillotté, qu'ils aient grillotté. — *Plus-que-parfait.* Qu'il eût grillotté, qu'ils eussent grillotté. — *Infinitif prés.* Grillotter.— *Part. prés.* Grillottant (invariable).—*Passé.* Grillotté (inv.). — *Passé composé.* Ayant grillotté.

GRIMACER, v. n., 1re conjug. (*Guerimacé*), faire des grimaces. *Il ne saurait s'empêcher de* grimacer.— En termes d'art, il signifie s'éloigner de la nature, de la simplicité. *Ces figures grimacent.* — Il signifie aussi faire des faux plis, en parlant d'une étoffe, d'un vêtement. *Cette robe grimace.* Le *c* doit prendre une cédille devant *a*, *o*. — *Ind. prés.* Je grimace, tu grimaces, il grimace, nous grimaçons, vous grimacez, ils grimacent. — *Imp.* Je grimaçais, tu grimaçais, il grimaçait, nous grimacions, vous grimaciez, ils grimaçaient. — *Passé déf.* Je grimaçai, tu grimaças, il grimaça, nous grimaçâmes, vous grimaçâtes, ils grimacèrent. — *Passé ind.* J'ai grimacé, etc. — *Passé ant.* J'eus grimacé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais grimacé, etc. — *Futur.* Je grimacerai, tu grimaceras, il grimacera, nous grimacerons, vous grimacerez, ils grimaceront. — *Passé.* J'aurai grimacé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse grimacé, etc. — *Impér prés.* Grimace, grimaçons, grimacez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez grimacé. — *Subjonctif prés.* Que je grimace, que tu grimaces, qu'il grimace, que nous grimacions, que vous grimaciez, qu'ils grimacent. — *Imparfait.* Que je grimaçasse, que tu grimaçasses, qu'il grimaçât, que nous grimaçassions, que vous grimaçassiez, qu'ils grimaçassent. — *Passé.* Que j'aie grimacé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse grimacé, etc. — *Infinitif présent.* Grimacer. — *Pass.* Avoir grimacé. — *Part. prés.* Grimaçant grimaçante. *Une figure grimaçante. Des souliers grimaçants.* — *Passé.* Grimacé (inv.). — *Passé composé.* Ayant grimacé.

GRIMER (se), v. pron., 1re conjug. (*Ce grimé*), terme de théâtre, se peindre des rides sur le visage, et prendre les airs et les manières convenables pour représenter un vieillard, une duègne, etc. *Cet acteur se* grime *bien* (Acad.).— *Indic. pr.* Je me grime, tu te grimes, il se grime, nous nous grimons, vous vous grimez, ils se griment. — *Imparfait.* Je me grimais, tu te grimais, il se grimait, nous nous grimions, vous vous grimiez, ils se grimaient. — *Passé. déf.* Je me grimai, tu te grimas, il se grima, nous nous grimâmes, vous vous grimâtes, ils se grimèrent. — *Pass. ind.* Je me suis, tu t'es, il s'est grimé, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont grimés. — *Pass. ant.* Je me fus, tu te fus, il se fut grimé, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent grimés. — *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était grimé, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient grimés.—*Futur.* Je me grimerai, tu te grimeras, il se grimera, nous nous grimerons, vous vous grimerez, ils se grimeront.—*Futur antérieur.* Je me serai, tu te seras, il se sera grimé, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront grimés. — *Cond. prés.* Je me grimerais, tu te grimerais, il se grimerait, nous nous grimerions, vous vous grimeriez, ils se grimeraient.—*Pass.* Je me serais, tu te serais, il se serait grimé, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient grimés. — *On dit aussi :* Je me fusse, tu te fusses, il se fût grimé, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent grimés. — *Impér. prés.* Grime-toi, grimons-nous, grimez-vous. — *Pass.* Sois-toi grimé, soyons-nous, soyez-vous grimés. — *Subj. prés.* Que je me grime, que tu te grimes, qu'il se grime, que nous nous grimions, que vous vous grimiez, qu'ils se griment. — *Imparf.* Que je me grimasse, que tu te grimasses, qu'il se grimât, que nous nous grimassions, que vous vous grimassiez, qu'ils se grimassent. — *Pass.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit grimé, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient grimés. — *Plus-que-parf.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût grimé, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent grimés. — *Infinitif prés.* Se grimer. — *Passé.* S'être grimé. — *Part. prés.* Se grimant (inv.). — *Passé.* Grimé, grimée,

grimés, grimées. — *Passé comp.* S'étant grimé.

GRIMELINER, v. a. et n., 1[re] conj. (*Guerimeliné*), jouer mesquinement. *Il a quitté le gros jeu, il ne fait plus que* grimeliner. — Il signifie aussi faire quelque petit gain, et dans ce sens, il est neutre ou actif. *Il s'amuse à* grimeliner. *Il tache à* grimeliner *quelque chose* (Vieux terme). *Ind. prés.* Je grimeline, tu grimelines, il grimeline, nous grimelinons, vous grimelinez, ils grimelinent. — *Imparf.* Je grimelinais, tu grimelinais, il grimelinait, nous grimelinions, vous grimeliniez, ils grimelinaient. — *Passé déf.* Je grimelinai, tu grimelinas, il grimelina, nous grimelinâmes, vous grimelinâtes, ils grimelinèrent.— *Passé ind.* J'ai grimeliné, etc. — *Passé ant.* J'eus grimeliné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais grimeliné, etc. — *Futur.* Je grimelinerai, tu grimelineras, il grimelinera, nous grimelinerons, vous grimelinerez, ils grimelineront. — *Futur ant.* J'aurai grimeliné, etc. — *Cond. prés.* Je grimelinerais, tu grimelinerais, il grimelinerait, nous grimelinerions, vous grimelineriez, ils grimelineraient. — *Passé.* J'aurais grimeliné, etc,—*On dit aussi* : J'eusse grimeliné, etc. —*Impér. présent.* Grimeline, grimelinons, grimelinez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez grimeliné. — *Subj. prés.* Que je grimeline, que tu grimelines, qu'il grimeline, que nous grimelinions, que vous grimeliniez, qu'ils grimelinent. — *Imparf.* Que je grimelinasse, que tu grimelinasses, qu'il grimelinât, que nous grimelinassions, que vous grimelinassiez, qu'ils grimelinassent. — *Passé.* Que j'aie grimeliné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse grimeliné, etc. — *Inf. prés.* Grimeliner. — *Passé.* Avoir grimeliné. — *Part. prés.* Grimelinant (invar.). — *Pass.* Grimeliné, grimelinée, grimelinés, grimelinées. — *Passé comp.* Ayant grimeliné— Passif : *être grimeliné.* Le participe régit *par.*

GRIMPER, v. n., 1[re] conjug. (*Guereinpé*), gravir, monter à quelque endroit en s'aidant des pieds et des mains. Grimper *au haut d'un arbre, à une muraille.*— Il signifie encore s'élever. *Cette vigne a* grimpé *jusqu'au premier étage.* — Il signifie, au figuré, monter avec peine. *Il y a bien à grimper pour arriver jusque chez vous.* — *Ind. prés.* Je grimpe, tu grimpes, il grimpe, nous grimpons, vous grimpez, ils grimpent. — *Imparf.* Je grimpais, tu grimpais, il grimpait, nous grimpions, vous grimpiez, ils grimpaient. — *Passé défini.* Je grimpai, tu grimpas, il grimpa, nous grimpâmes, vous grimpâtes, ils grimpèrent. — *Passé indéf.* J'ai grimpé, etc. — *Passé antér.* J'eus grimpé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais grimpé, etc. *Futur.* Je grimperai, tu grimperas, il grimpera, nous grimperons, vous grimperez, ils grimperont.— *Futur ant.* J'aurai grimpé, etc. — *Cond. prés.* Je grimperais, tu grimperais, il grimperait, nous grimperions, vous grimperiez, ils grimperaient. — *Passé.* J'aurais grimpé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse grimpé, etc. — *Imp. prés.* Grimpe, grimpons, grimpez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez grimpé. — *Subj. prés.* Que je grimpe, que tu grimpes, qu'il grimpe, que nous grimpions, que vous grimpiez, qu'ils grimpent. — *Imparf.* Que je grimpasse, que tu grimpasses, qu'il grimpât, que nous grimpassions, que vous grimpassiez, qu'ils grimpassent. — *Passé.* Que j'aie grimpé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse grimpé, etc. — *Infinitif présent.* Grimper. — *Passé.* Avoir grimpé. — *Participe présent.* Grimpant, grimpante. *Lierres grimpants, tige grimpantes.* — *Passé.* Grimpé, grimpée, grimpés, grimpée. — *Passé comp.* Ayant grimpé.

GRINCER, v. a. et n., 1[re] conj. (*Guereincé*), frotter les dents les unes contre les autres. *La colère lui fait* grincer *les dents.* On dit aussi grincer *des dents. Il* grince *des dents pour le menacer.* On voit par ces deux exemples qu'on peut employer ce verbe activement et neutralement. Le *c* prend une cédille devant les voyelles *a, o.*—*Ind. pr.* Je grince, tu grinces, il grince, nous grinçons, vous grincez, ils grincent. — *Imp.* Je grinçais, tu grinçais, il grinçait, nous grincions, vous grinciez, ils grinçaient. — *Pass. déf.* Je grinçai, tu grinças, il grinça, nous grinçâmes, vous grinçâtes, ils grincèrent. — *Passé ind.* J'ai grincé, etc. — *Passé ant.* J'eus grincé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais grincé, etc. — *Futur.* Je grincerai, tu grinceras, il grincera, nous grincerons, vous grincerez, ils grinceront. — *Futur antér.* J'aurai grincé, etc. — *Condit. présent.* Je grincerais, tu grincerais, il grincerait, nous grincerions, vous grinceriez, ils grinceraient.— *Passé.* J'aurais grincé, etc. — *On dit aussi:* J'eusse grincé, etc. — *Impér. prés.* Grince, grinçons, grincez.

— *Passé.* Aie, ayons, ayez grincé. — *Subj. prés.* Que je grince, que tu grinces, qu'il grince, que nous grincions, que vous grinciez, qu'ils grincent, — *Imp.* Que je grinçasse, que tu grinçasses, qu'il grinçât, que nous grinçassions, que vous grinçassiez, qu'ils grinçassent. — *Passé.* Que j'aie grincé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse grincé, etc. — *Inf. prés.* Grincer. — *Passé.* Avoir grincé.— *Part. prés.* Grinçant (invar.). — *Passé.* Grincé. — *Passé comp.* Ayant grincé.

GRINGOTTER, v. a., n., et impersnn., 1re conj. (*Gueringoté*), fredonner, en parlant des petits oiseaux. *Il y a du plaisir à entendre* gringotter *cet oiseau.*— Il signifie, au figuré, fredonner un air, vérifier un air, vérifier mal. *Cet homme nous a* gringotté *un air.* — *Ind. prés.* Je gringotte, tu gringottes, il gringotte, nous gringottons, vous gringottez, ils gringottent. — *Imparf.* Je gringottais, tu gringottais, il gringottait, nous gringottions, vous gringottiez, ils gringottaient.—*Pass. défini.* Je gringottai, tu gringottas, il gringotta, nous gringottâmes, vous gringottâtes, ils gringottèrent. — *Passé indéf.* J'ai gringotté, etc. — *Passé ant.* J'eus gringotté, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais gringotté, etc. — *Futur.* Je gringotterai, tu gringotteras, il gringottera, nous gringotterons, vous gringotterez, ils gringotteront. — *Futur antér.* J'aurais gringotté, etc. — *Cond. pr.* Je gringotterais, tu gringotterais, il gringotterait, nous gringotterions, vous gringotteriez, ils gringotteraient.— *Passé.* J'aurais gringotté, etc.— *On dit aussi* : J'eusse gringotté, etc. — *Imp. pr.* Gringotte, gringottons, gringottez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez gringotté. — *Subj. pr.* Que je gringotte, que tu gringottes, qu'il gringotte, que nous gringottions, que vous gringottiez, qu'ils gringottent. — *Imparfait.* Que je gringottasse, que tu gringottasses, qu'il gringottât, que nous gringottassions, que vous gringottassiez, qu'ils gringottassent. — *Pass.* Que j'aie gringotté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse gringotté, etc. — *Infinitif. pr.* Gringotter. — *Pass.* Avoir gringotté. — *Part. prés.* Gringottant (invariable). — *Pass.* Gringotté, gringottée, gringottés, gringottées. — *Passé comp.* Ayant gringotté. — Passif : *Etre gringotté.* Le participe régit *par.*

GRIPPER, v. a., 1re conj. (*Gueripé*), attraper, ravir subtilement. *Le chat a* grippé *la souris.* — Il signifie, par extension, prendre le bien d'autrui. Gripper *une bourse.* Gripper *de l'argent.* — Il signifie encore s'emparer de quelqu'un. *Les gendarmes l'ont* grippé. — *Ind. prés.* Je grippe, tu grippes, il grippe, nous grippons, vous grippez, ils grippent. — *Imparf.* Je grippais, tu grippais, il grippait, nous grippions, vous grippiez, ils grippaient. — *Passé déf.* Je grippai, tu grippas, il grippa, nous grippâmes, vous grippâtes, ils grippèrent. — *Passé ind.* J'ai grippé, etc.— *Passé ant.* J'eus grippé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais grippé, etc. — *Futur.* Je gripperai, tu gripperas, il grippera, nous gripperons, vous gripperez, ils gripperont. — *Futur antér.* J'aurai grippé, etc. — *Cond. prés.* Je gripperais, tu gripperais, il gripperait, nous gripperions, vous gripperiez, ils gripperaient.—*Pass.* J'aurais grippé, etc.—*On dit aussi* : J'eusse grippé, etc. — *Impératif présent.* Grippe, grippons, grippez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez grippé. — *Subj. prés.* Que je grippe, que tu grippes, qu'il grippe, que nous grippions, que vous grippiez, qu'ils grippent.—*Imp.* Que je grippasse, que tu grippasses, qu'il grippât, que nous grippassions, que vous grippassiez, qu'ils grippassent. — *Passé.* Que j'aie grippé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse grippé, etc. — *Inf. prés.* Gripper. — *Passé.* Avoir grippé.— *Part. pr.* Grippant (invar.). — *Pass.* Grippé, grippée, grippés, grippées.—*Passé comp.* Ayant grippé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se gripper.* Il signifie se retirer, se froncer, en parlant des étoffes. *Ce taffetas* se grippe, — Il signifie aussi familièrement, se prévenir défavorablement. *Cet homme est méfiant, il est sujet à* se gripper. — Passif : *Etre grippé.* Le participe régit *de* et *par. Il a été* grippé *de tout son or* par *cette femme.*

GRISAILLER, v. a., 1re conj. (*Guerizа-ié*), barbouiller de gris. *Grisailler un mur, un lambris, une porte.* — *Indicatif présent.* Je grisaille, tu grisailles, il grisaille, nous grisaillons, vous grisaillez, ils grisaillent. — *Imparf.* Je grisaillais, tu grisaillais, il grisaillait, nous grisaillions, vous grisailliez, ils grisaillaient. — *Passé défin.* Je grisaillai, tu grisaillas, il grisailla, nous grisaillâmes, vous grisaillâtes, ils grisaillèrent. — *Passé ind.* J'ai grisaillé, etc. — *Passé ant.* J'eus grisaillé, etc.

— *Plus-que-parf.* J'avais grisaillé, etc.— *Futur.* Je grisaillerai, tu grisailleras, il grisaillera, nous grisaillerons, vous grisaillerez, ils grisailleront. — *Futur ant.* J'aurai grisaillé, etc. — *Cond. prés.* Je grisaillerais, tu grisaillerais, il grisaillerait, nous grisaillerions, vous grisailleriez, ils grisailleraient. — *Passé.* J'aurais grisaillé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse grisaillé, etc. — *Impér. prés.* Grisaille, grisaillons, grisaillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez grisaillé. — *Subj. pr.* Que je grisaille, que tu grisailles, qu'il grisaille, que nous grisaillions, que vous grisailliez, qu'ils grisaillent. — *Imparf.* Que je grisaillasse, que tu grisaillasses, qu'il grisaillât, que nous grisaillassions, que vous grisaillassiez, qu'ils grisaillassent. — *Passé.* Que j'aie grisaillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse grisaillé, etc. — *Infinitif présent.* Grisailler. — *Passé.* Avoir grisaillé. — *Part. prés.* Grisaillant (inv.). — *Pass.* Grisaillé, grisaillée, grisaillés, grisaillées. — *Pass. comp.* Ayant grisaillé. — Passif : *Etre grisaillé.* Le part. régit *par.*

GRISER, v. a., 1re conj. (*Guerizé*), faire boire jusqu'à rendre demi-ivre. *Griser quelqu'un.* — Il se dit des liqueurs ou des vapeurs qui montent à la tête. *Un verre de vin suffit pour le griser, le tabac grise.* — *Indicatif présent.* Je grise, tu grises, il grise, nous grisons, vous grisez, ils grisent. — *Imparf.* Je grisais, tu grisais, il grisait, nous grisions, vous grisiez, ils grisaient. — *Passé défini.* Je grisai, tu grisas, il grisa, nous grisâmes, vous grisâtes, ils grisèrent. —*Pass. ind.* J'ai grisé, etc. — *Passé ant.* J'eus grisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais grisé, etc. — *Futur.* Je griserai, tu griseras, il grisera, nous griserons, vous griserez, ils griseront. — *Futur ant.* J'aurai grisé, etc. — *Cond. prés.* Je griserais, tu griserais, il griserait, nous griserions, vous griseriez, ils griseraient. — *Passé.* J'aurais grisé, etc. — *On dit aussi* : j'eusse grisé, etc. — *Impér. présent.* Grise, grisons, grisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez grisé. — *Subj. prés.* Que je grise, que tu grises, qu'il grise, que nous grisions, que vous grisiez, qu'ils grisent. — *Imp.* Que je grisasse, que tu grisasses, qu'il grisât, que nous grisassions, que vous grisassiez, qu'ils grisassent. — *Passé.* Que j'aie grisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse grisé, etc.— *Inf. prés.* Griser. — *Passé.* Avoir grisé. — *Part. prés.* Grisant (invar.). — *Passé.* Grisé, grisée, grisés, grisées. — *Passé comp.* Ayant grisé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se griser. Pour peu qu'il boive, il* se grise. — Passif : *Etre grisé.* Le part. régit *par.*

GRISOLLER, v. n. imp. 1re conj. (*Guerizolé*), il se dit du chant de l'allouette. *L'allouette grisolle.* Ne se conjugue qu'aux 3es pers. de chaque temps.—*Ind. pr.* Elle grisolle, elles grisollent.—*Imp.* Elle grisollait, elles grisollaient. — *Passé déf.* Elle grisolla, elles grisollèrent. — *Passé ind.* Elle a grisollé, elles ont grisollé.—*Pass. ant.* Elle eût grisollé, elles eurent grisollé. — *Plus-que-parf.* Elle avait grisollé, elles avaient grisollé. — *Futur.* Elle grisollera, elles grisolleront. — *Futur ant.* Elle aura grisollé, elles auront grisollé. — *Condit. prés.* Elle grisollerait, elles grisolleraient. — *Passé.* Elle aurait grisollé, elles auraient grisollé. — *On dit aussi :* Elle eut grisollé, elles eurent grisollé. — *Pas d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'elle grisolle, qu'elles grisollent. — *Imparf.* Qu'elle grisollât, qu'elles grisollassent. — *Passé.* Qu'elle ait grisollé, qu'elles aient grisollé. — *Plus-que-parf.* Qu'elle eût grisollé, qu'elles eussent grisollé.—*Inf. prés.* Grisoller. — *Passé.* Avoir grisollé. — *Part. prés.* Grisollant (inv.). — *Passé.* Grisollé (inv.). — *Passé comp.* Ayant grisollé.

GRISONNER, v. a. 1re conj. (*Guerizoné*), devenir grison, ou blanchir des cheveux. *Cet homme commence à grisonner. La tête me grisonne.* — *Indic. prés.* Je grisonne, tu grisonnes, il grisonne, nous grisonnons, vous grisonnez, ils grisonnent. — *Imparfait.* Je grisonnais, tu grisonnais, il grisonnait, nous grisonnions, vous grisonniez, ils grisonnaient. — *Passé défini.* Je grisonnai, tu grisonnas, il grisonna, nous grisonnâmes, vous grisonnâtes, ils grisonnèrent. — *Passé indéf.* J'ai grisonné, etc. — *Pass. ant.* J'eus grisonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais grisonné, etc. — *Futur.* Je grisonnerai, tu grisonneras, il grisonnera, nous grisonnerons, vous grisonnerez, ils grisonneront. — *Passé.* J'aurai grisonné, etc. — *Cond. prés.* Je grisonnerais, tu grisonnerais, il grisonnerait, nous grisonnerions, vous grisonneriez, ils grisonneraient. — *Passé.* J'aurais grisonné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse grisonné, etc. — *Impératif prés.* Grisonne, grisonnons, grisonnez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez grisonné. — *Subj. prés:* Que je grisonne, que tu grisonnes, qu'il

grisonne, que nous grisonnions, que vous grisonniez, qu'ils grisonnent. — *Imp.* Que je grisonnasse, que tu grisonnasses, qu'il grisonnât, que nous grisonnassions, que vous grisonnassiez, qu'ils grisonnassent. — *Passé.* Que j'aie grisonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse grisonné, etc. — *Inf. prés.* Grisonner. — *Passé.* Avoir grisonné. — *Part. prés.* Grisonnant (invar.). — *Passé.* Grisonné, grisonnée, grisonnés, grisonnées. — *Passé composé.* Ayant grisonné.

GRIVELER, v. a. et n., 1[re] conj. (*Guerivelé*), faire des profits illicites. *Il a bien grivelé tout ce qu'il a pu dans cette affaire.* — Il est neutre, dans le sens absolu. *Cet homme sait griveler* (vieux terme). — Ce verbe double la lettre *l* dans les temps où cette lettre est suivie d'un *e* muet. — *Ind. présent.* Je grivelle, tu grivelles, il grivelle, nous grivelons, vous grivelez, ils grivellent. — *Imparf.* Je grivelais, tu grivelais, il grivelait, nous grivelions, vous griveliez, ils grivelaient. — *Passé déf.* Je grivelai, tu grivelas, il grivela, nous grivelâmes, vous grivelâtes, ils grivelèrent. — *Pass. ind.* J'ai grivelé, etc. — *Pass. ant.* J'eus grivelé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais grivelé, etc. — *Futur.* Je grivellerai, tu grivellras, il grivellera, nous grivellerons, vous grivellerez, ils grivelleront. — *Futur antér.* J'aurai grivelé, etc. — *Cond. prés.* Je grivellerais, tu grivellerais, il grivellerait, nous grivellerions, vous grivelleriez, ils grivelleraient. — *Passé.* J'aurais grivelé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse grivelé, etc. — *Impér. prés.* Grivelle, grivelons, grivelez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez grivelé. — *Subj. prés.* Que je grivelle, que tu grivelles, qu'il grivelle, que nous grivelions, que vous griveliez, qu'ils grivellent. — *Imparf.* Que je grivelasse, que tu grivelasses, qu'il grivelât, que nous grivelassions, que vous grivelassiez, qu'ils grivelassent. — *Passé.* Que j'aie grivelé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse grivelé, etc. — *Infin. prés.* Griveler. — *Pass.* Avoir grivelé. — *Part. prés.* Grivelant (inv.). — *Passé.* Grivelé, grivelée, grivelés, grivelées. — *Passé. comp.* Ayant grivelé. — Passif : *être grivelé.* Le participe régit *par.*

GROGNER, v. n., 1[re] conjug. (*Guerognié*), crier comme les pourceaux. *Le cochon grogne.* — Au figuré, il signifie murmurer entre ses dents. *Cette femme ne fait que grogner.* — *Ind. prés.* Je grogne, tu grognes, il grogne, nous grognons, vous grognez, ils grognent. — *Imp.* Je grognais, tu grognais, il grognait, nous grognions, vous grogniez, ils grognaient. — *Passé déf.* Je grognai, tu grognas, il grogna, nous grognâmes, vous grognâtes, ils grognèrent. — *Passé ind.* J'ai grogné, etc. — *Pass. ant.* J'eus grogné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais grogné, etc. — *Futur.* Je grognerai, tu grogneras, il grognera, nous grognerons, vous grognerez, ils grogneront. — *Futur ant.* J'aurai grogné, etc — *Cond. prés.* Je grognerais, tu grognerais, il grognerait, nous grognerions, vous grogneriez, ils grogneraient. — *Passé.* J'aurais grogné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse grogné, etc. — *Imp. prés.* Grogne, grognons, grognez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez grogné. — *Subj. prés.* Que je grogne, que tu grognes, qu'il grogne, que nous grognions, que vous grogniez, qu'ils grognent. — *Imp.* Que je grognasse, que tu grognasses, qu'il grognât, que nous grognassions, que vous grognassiez, qu'ils grognassent. — *Passé.* Que j'aie grogné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse grogné, etc. — *Inf. prés.* Grogner. — *Passé.* Avoir grogné. — *Part. prés.* Grognant (inv.). — *Passé.* Grogné, grognée, grognés, grognées. — *Passé comp.* Ayant grogné.

GROMMELER, v. n., 1[re] conj. (*Gueromelé*), gronder, murmurer sourdement. *Il grommele entre ses dents.* Ce verbe prend deux *l* dans tous les temps où cette lettre est suivie d'un *e* muet, comme dans *appeler.* — *Indicat. prés.* Je grommelle, tu grommelles, il grommelle, nous grommelons, vous grommelez, ils grommellent. — *Imparfait.* Je grommelais, tu grommelais, il grommelait, nous grommelions, vous grommeliez, ils grommelaient. — *Pass. déf.* Je grommelai, tu grommelas, il grommela, nous grommelâmes, vous grommelâtes, ils grommelèrent. — *Pass. indéf.* J'ai grommelé, etc. — *Pass. ant.* J'eus grommelé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais grommelé, etc. — *Futur.* Je grommellerai, tu grommelleras, il grommellera, nous grommellerons, vous grommellerez, ils grommelleront. — *Futur ant.* J'aurai grommelé, etc. — *Condit. prés.* Je grommellerais, tu grommellerais, il grommellerait, nous grommellerions, vous grommelleriez, ils grommelleraient. — *Passé.* J'aurais grommelé, etc. — *On dit*

aussi : J'eusse grommelé, etc. — *Impér. prés.* Grommelle, grommelons, grommelez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez grommelé. — *Subj. prés.* Que je grommelle, que tu grommelles, qu'il grommelle, que nous grommelions, que vous grommeliez, qu'ils grommellent. — *Imparf.* Que je grommelasse, que tu grommelasses, qu'il grommelât, que nous grommelassions, que vous grommelassiez, qu'ils grommelassent. — *Passé.* Que j'aie grommelé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse grommelé, etc. — *Infinitif présent.* Grommeler.— *Passé.* Avoir grommelé.—*Part. prés.* Grommelant (invar.). — *Passé.* Grommelé, grommelée, grommelés, grommelée. — *Passé comp.* Ayant grommelé.

GRONDER, v. a. et n., 1[re] conjug. (*Gueronde*), réprimander quelqu'un. *Un mari* gronde *sa femme, un professeur* gronde *son élève.* — Il est neutre quand il signifie murmurer, se plaindre entre ses dents. Gronder *contre quelqu'un.* On dit aussi gronder *de quelque chose.*

Eh! pourquoi donc *gronder* de tout ceci ?
Voltaire.

— *Les serviteurs fidèles* grondent *souvent, et les courtisans approuvent* (De Villars). — Il se dit aussi des choses qui produisent un bruit sourd. *Le tonnerre* gronde, *le canon et le vent* grondent. — *Indic. prés.* Je gronde, tu grondes, il gronde, nous grondons, vous grondez, ils grondent. — *Imparfait.* Je grondais, tu grondais, il grondait, nous grondions, vous grondiez, ils grondaient. — *Pass. déf.* Je grondai, tu grondas, il gronda, nous grondâmes, vous grondâtes, ils grondèrent. — *Pass. ind.* J'ai grondé, etc. — *Pass. ant.* J'eus grondé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais grondé, etc. — *Futur.* Je gronderai, tu gronderas, il grondera, nous gronderons, vous gronderez, ils gronderont. — *Futur ant.* J'aurais grondé, etc. — *Conditionnel prés.* Je gronderais, tu gronderais, il gronderait, nous gronderions, vous gronderiez, ils gronderaient. —*Passé.* J'aurais grondé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse grondé, etc. — *Impératif prés.* Gronde, grondons, grondez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez grondé. — *Subj. prés.* Que je gronde, que tu grondes, qu'il gronde, que nous grondions, que vous grondiez, qu'ils grondent. — *Imparfait.* Que je grondasse, que tu grondasses, qu'il grondât, que nous grondassions, que vous grondassiez, qu'ils grondassent. — *Passé.* Que j'aie grondé etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse grondé, etc. — *Infinitif présent.* Gronder.—*Pass.* Avoir grondé. — *Participe prés.* Grondant, grondante,

Les guerriers intrépides
Percent les flots *grondants*, les montagnes liquides.
Corneille.

— *Passé.* Grondé, grondée, grondés, grondées. — *Pass. comp.* Ayant grondé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se gronder. Ces gens* se grondent *sans cesse.* — Passif : *Etre grondé.* Le participe régit *de* et *par.* Etre grondé de *quelque chose* par *quelqu'un.*

GROSSIR, v. a. et n., 2[e] conj. (*Guerôcir*), rendre gros, plus gros, faire paraître plus gros. *Les pluies ont* grossi *la rivière. Une lunette* grossit *les objets.* — Au figuré, il signifie augmenter, exagérer. *L'imagination* grossit *ou diminue tout* (Boiste). — *Grossir la voix,* signifie lui donner plus d'étendue. — Il est neutre quand il signifie devenir gros. *Je trouve que la rivière a* grossi *Son capital a* grossi *en peu de temps. Aller en grossissant.* — —*Ind. prés.* Je grossis, tu grossis, il grossit, nous grossissons, vous grossissez, ils grossissent. — *Imp.* Je grossissais, tu grossissais, il grossissait, nous grossissions, vous grossissiez, ils grossissaient. —*Pass. déf.* Je grossis, tu grossis, il grossit, nous grossissîmes, vous grossîtes, ils grossirent. — *Pass. ind.* J'ai grossi, etc. — *Pass. antérieur.* J'eus grossi, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais grossi, etc. — *Futur.* Je grossirai, tu grossiras, il grossira, nous grossirons, vous grossirez, ils grossiront. — *Futur ant.* J'aurai grossi, etc. — *Conditionnel présent.* Je grossirais, tu grossirais, il grossirait, nous grossirions, vous grossiriez, ils grossiraient. — *Passé.* J'aurais grossi, etc.—*On dit aussi :* J'eusse grossi, etc. — *Impér. prés.* Grossi, grossissons, grossissez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez grossi. — *Subj. présent.* Que je grossisse, que tu grossisses, qu'il grossisse, que nous grossissions, que vous grossissiez, qu'ils grossissent. — *Imparf.* Que je grossisse, que tu grossisses, qu'il grossît, que nous grossissions, que vous grossissiez, qu'ils grossissent. — *Passé.* Que j'aie grossi, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse grossi, etc. — *Inf. prés.* Grossir. — *Passé.* Avoir grossi. — *Partic. prés.* Grossissant (var.). — *Pass.* Grossi, grossie, grossis, grossies. — *Passé. comp.* Ayant grossi. — Se conjugue avec le

pronom personnel : *se grossir. Le parti qui triomphe* se grossit *de tous ceux qui règlent leur opinion sur leur intérêt personnel* (Boiste). — Passif : *être grossi.* Le participe régit *par*. *Cette rivière* a été grossie par *des pluies abondantes.*

GROSSOYER, v. a., 1re conj. (*Guerôçoê-ié*), term. de pratique, faire la *grosse* ou l'expédition d'un acte. Grossoyer *un contrat*. — Ce verbe change l'*y* grec en *i* simple, dans les temps où l'*y* grec est suivi d'un *e* muet, comme dans *atermoyer*. —*Ind. prés.* Je grossoie, tu grossoies, il grossoie, nous grossoyons, vous grossayez, ils grossoient. — *Imparf.* Je grossoyais, tu grossoyais, il grossoyait, nous grossoyions, vous grossoyiez, ils grossoyaient. — *Passé défin.* Je grossoyai, tu grossoyas, il grossoya, nous grossoyâmes, vous grossoyâtes, ils grossoyèrent.—*Pass. indéf.* J'ai grossoyé, etc. — *Passé antér.* J'eus grossoyé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais grossoyé, etc. — *Futur.* Je grossoierai, tu grossoieras, il grossoiera, nous grossoierons, vous grossoierez, ils grossoieront. — *Futur antér.* J'aurai grossoyé, etc. — *Condit. prés.* Je grossoierais, tu grossoierais, il grossoierait, nous grossoierions, vous grossoieriez, ils grossoieraient. — *Passé.* J'aurais grossoyé, etc.— *On dit aussi* : J'eusse grossoyé, etc.— *Imp. prés.* Grossoie, grossoyons, grossoyez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez grossoyé. — *Subj. prés.* Que je grossoie, que tu grossoies, qu'il grossoie, que nous grossoyions, que vous grossoyiez, qu'ils grossoient. — *Imp.* Que je grossoyasse, que tu grossoyasses, qu'il grossoyât, que nous grossoyassions, que vous grossoyassiez, qu'ils grossoyassent. — *Passé.* Que j'aie grossoyé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse grossoyé, etc. — *Inf. prés.* Grossoyer.— *Passé.* Avoir grossoyé. — *Particip. prés.* Grossoyant (inv.). — *Passé.* Grossoyé, grossoyée, grossoyés, grossoyées.— *Passé composé.* Ayant grossoyé. — Passif : *être grossoyé.* Le part. régit *par*..

GROUILLER, v. n. 1re conj. (*Guerouié*), remuer, popul. *Il y a quelque chose qui* grouille *ici.* — Il signifie aussi fourmiller. *Cette eau* grouille *de vers.* — *Ind. prés.* Je grouille, tu grouilles, il grouille, nous grouillons, vous grouillez, ils grouillent.—*Imp.* Je grouillais, tu grouillais, il grouillait, nous grouillions, vous grouilliez, ils grouillaient. — *Passé déf.* Je grouillai, tu grouillas, il grouilla, nous grouillâmes, vous grouillâtes, ils grouillèrent. — *Pass. indéf.* J'ai grouillé, etc. — *Passé ant.* J'eus grouillé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais grouillé, etc. — *Futur.* Je grouillerai, tu grouilleras, il grouillera, nous grouillerons, vous grouillerez, ils grouilleront.—*Fut. ant.* J'aurai grouillé, etc. — *Cond. prés.* Je grouillerais, tu grouillerais, il grouillerait, nous grouillerions, vous grouilleriez, ils grouilleraient. — *Passé.* J'aurais grouillé, etc. —*On dit aussi* : J'eusse grouillé, etc. — *Impér. prés.* Grouille, grouillons, grouillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez grouillé. — *Subj. prés.* Que je grouille, que tu grouilles, qu'il grouille, que nous grouillions, que vous grouilliez, qu'ils grouillent. — *Imparf.* Que je grouillasse, que tu grouillasses, qu'il grouillât, que nous grouillassions, que vous grouillassiez, qu'ils grouillassent. — *Passé.* Que j'aie grouillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse grouillé, etc. — *Infin. prés.* Grouiller.— *Pass.* Avoir grouillé. — *Partic. présent.* Grouillant, grouillante. *Eau grouillante de vers, enfants grouillants.* — *Pass.* Grouillé. — *Passé comp.* Ayant grouillé.

GROUINER, v. n., 1re conj. (*Grouhiné*), se dit du cri du cochon. Ce verbe ne s'emploie qu'à la troisième personne, tant du singulier que du pluriel. — *Indicat. prés.* Il grouine, ils grouinent.—*Imp.* Il grouinait, ils grouinaient. — *Pass. défini.* Il grouina, ils grouinèrent. — *Pass. ind.* Il a grouiné, ils ont grouiné.— *Pass. ant.* Il eut grouiné, ils eurent grouiné. — *Plus-que-parf.* Il avait grouiné, ils avaient grouinés. — *Futur.* Il grouinera, ils grouineront. — *Passé.* Il aura grouiné, ils auront grouiné. — *Cond. prés.* Il grouinerait, ils grouineraient. — *Passé.* Il aurait grouiné, ils auraient grouiné. — *On dit aussi* : Il eut grouiné, ils eurent grouiné. — *Pas d'impératif.* — *Subjonc. prés.* Qu'il grouine, qu'ils grouinent. —*Imparf.* Qu'il grouinât, qu'ils grouinassent.—*Pass.* Qu'il ait grouiné, qu'ils aient grouiné. — *Plus-que-parf.* Qu'il eut grouiné, qu'ils eussent grouiné. — *Infin. prés.* Grouiner. — *Passé.* Avoir grouiné. — *Part. prés.* Grouinant (invar.).—*Passé.* Grouiné, (inv.).— *Passé comp.* Ayant grouiné.

GROUPER, v. a. et n., 1re conj. (*Gueroupé*), termes de peinture et de sculpture. Mettre en groupe. *Ce peintre sait bien* grouper *ses figures.* On dit aussi grouper *des colonnes*, grouper *des chiffres*, grou-

per *des faits.* — Il est neutre employé dans le sens absolu. *Ces figures* groupent bien.— *Indicat. prés.* Je groupe, tu groupes, il groupe, nous groupons, vous groupez, ils groupent. — *Imp.* Je groupais, tu groupais, il groupait, nous groupions, vous groupiez, ils groupaient. — *Pass. défini.* Je groupai, tu groupas, il groupa, nous groupâmes, vous groupâtes, ils groupèrent — *Passé ind.* J'ai groupé, etc. — *Passé ant.* J'eus groupé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais groupé, etc. — *Futur.* Je grouperai, tu grouperas, il groupera, nous grouperons, vous grouperez, ils grouperont. —*Futur ant.* J'aurai groupé, etc. — *Cond. pr.* Je grouperais, tu grouperais, il grouperait, nous grouperions, vous grouperiez, ils grouperaient. —*Pass.* J'aurais groupé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse groupé, etc. — *Impérat prés.* Groupe, groupons, groupez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez groupé. — *Subj. prés.* Que je groupe, que tu groupes, qu'il groupe, que nous groupions, que vous groupiez, qu'ils groupent. — *Imparf.* Que je groupasse, que tu groupasses, qu'il groupât, que nous groupassions, que vous groupassiez, qu'ils groupassent. — *Passé.* Que j'aie groupé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse groupé, etc. — *Infin. présent.* Grouper.— *Pass.* Avoir groupé.— *Part. pr.* Groupant (invar.). — *Passé.* Groupé, groupée, groupés, groupées. — *Passé composé.* Ayant groupé. — Se conjugue avec le pronom personnel : Se *grouper. Les passants se* groupèrent *autour de lui.* — Passif : *être groupé.* Le participe régit *par.*

GRUGER, v. a., 1[re] conjug. (*Guerujé*), briser avec les dents quelque chose de sec et de dur. *Gruger des noisettes, des noyaux.*— Il signifie aussi, par extension, manger. *Gruger quelque chose.* — Au figuré, *gruger quelqu'un*, signifie le ruiner petit à petit à son profit.— Ce verbe consacre la prononciation du *j* dans tous ses temps. Pour faciliter cette prononciation, on fait suivre le *g* d'un *e* muet ou d'un *o*, comme dans *arranger.* — *Ind. prés.* Je gruge, tu gruges, il gruge, nous grugeons, vous grugez, ils grugent. — *Imparf.* Je grugeais, tu grugeais, il grugeait, nous grugions, vous grugiez, ils grugeaient. — — *Passé déf.* Je grugeai, tu grugeas, il grugea, nous grugeâmes, vous grugeâtes, ils grugèrent. — *Passé indéf.* J'ai grugé, etc.—*Passé ant.* J'eus grugé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais grugé, etc. — *Futur.* Je grugerai, tu grugeras, il grugera, nous grugerons, vous grugerez, ils grugeront. —*Futur ant.* J'aurai grugé, etc.— *Cond. prés.* Je grugerais, tu grugerais, il grugerait, nous grugerions, vous grugeriez, ils grugeraient.— *Passé.* J'aurais grugé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse grugé, etc.— *Impér. prés.* Gruge, grugeons, grugez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez grugé. — *Subj prés.* Que je gruge, que tu gruges, qu'il gruge, que nous grugions, que vous grugiez, qu'ils grugent. — *Imparf.* Que je grugeasse, que tu grugeasses, qu'il grugeât, que nous grugeassions, que vous grugeassiez, qu'ils grugeassent. — *Passé.* Que j'aie grugé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse grugé, etc.— *Inf. prés.* Gruger.— *Passé.* Avoir grugé.— *Part. prés.* Grugeant (invariable). — *Passé.* Grugé, grugée, grugés, grugées. — *Passé comp.* Ayant grugé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se gruger. Ces pralines* se grugent. — Au figuré, il signifie se ruiner les uns les autres. *Ces gens se grugent.* — Passif : *Etre grugé.* Le participe régit *de* et *par. Il a été* grugé de *tout son bien* par *ses mauvaises fréquentations.*

GRUMELER (*se*), v. pron. et imp., 1[re] conj. (*Ce guerumelé*), devenir en grumeaux ou en petites portions. Il se dit du lait et du sang et de tous les liquides qui peuvent se cailler. *Le lait, le sang se* grumelle. *Cette sauce s'est* grumelée. — Ce verbe double la lettre *l* dans les temps où elle est suivie d'un *e* muet, comme dans appeler. — *Ind. prés.* Il se grumelle, ils se grumellent.— *Imparf.* Il se grumelait, ils se grumelaient.—*Passé déf.* Il se grumela, ils se grumelèrent. — *Passé indéf.* Il s'est grumelé, ils se sont grumelés. — *Passé ant.* Il se fut grumelé, ils se furent grumelés.—*Plus-que-parf.* Il s'était grumelé, ils s'étaient grumelés.— *Futur.* Il se grumellera, ils se grumelleront.— *Futur ant.* Il se sera grumelé, ils se seront grumelés.—*Cond. prés.* Il se grumellerait, ils se grumelleraient. — *Passé.* Il se serait grumelé, ils se seraient grumelés. — *On dit aussi :* Il se fut grumelé, ils se fussent grumelés.—*Pas d'impératif.*—*Subj. prés.* Qu'il se grumelle, qu'ils se grumellent. — *Imparf.* Qu'il se grumelât, qu'ils se grumelassent.—*Passé.* Qu'il se soit grumelé, qu'ils se soient grumelés.—*Plus-que-parf:* Qu'il se fut grumelé, qu'ils se fussent grumelés. — *Inf. prés.* Se grumeler. —

Passé. S'être grumelé. — *Part. prés.* Se grumelant (invariable).—*Passé.* Grumelé, grumelée, grumelés, grumelées. — *Passé.* S'étant grumelé.

GUÉDER, v. a., 1re conjug. (*Guédé*), terme de teinturier, teindre avec la guède, plante qui donne une couleur bleue. Guéder *une étoffe*, guéder *du drap, de la laine, de la soie.* — *Indic. prés.* Je guède, tu guèdes, il guède, nous guédons, vous guédez, ils guèdent. — *Imparf* Je guédais, tu guédais, il guédait, nous guédions, vous guédiez, ils guédaient. — *Passé déf.* Je guédai, tu guédas, il guéda, nous guédâmes, vous guédâtes, ils guédèrent. — *Passé indéf.* J'ai guédé, etc. — *Passé ant.* J'eus guédé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais guédé, etc. — *Futur.* Je guéderai, tu guéderas, il guédera, nous guéderons, vous guéderez, ils guéderont. — *Futur antér.* J'aurai guédé, etc.— *Condit prés.* Je guéderais, tu guéderais, il guéderait, nous guéderions, vous guéderiez, ils guédraient.—*Passé.* J'aurais guédé, etc.— *On dit aussi :* J'eusse guédé, etc. — *Impér. prés.* Guède, guédons, guédez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez guédé. — *Subj. prés.* Que je guède, que tu guèdes, qu'il guède, que nous guédions, que vous guédiez, qu'ils guèdent. — *Imp.* Que je guédasse, que tu guédasses, qu'il guédât, que nous guédassions, que vous guédassiez, qu'ils guédassent. — *Passé.* Que j'aie guédé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse guédé, etc. — *Infin. prés.* Guéder. — *Pass.* Avoir guédé. — *Part prés.* Guédant (invar.). — *Passé.* Guédé, guédée, guédés, guédées. — *Passé comp.* Ayant guédé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se guéder.* —Passif : *être guédé.* Le part. régit *par.*

GUÉER, v. a.. 1re conj. (*Gué-é*), baigner, laver dans la rivière. Guéer *un cheval*, guéer *du linge.*—Il signifie aussi passer au gué, ou traverser un ruisseau dont l'eau est très basse. Guéer *un ruisseau, une rivière.* — *Indic. prés.* Je guée, tu guées, il guée, nous guéons, vous guéez, ils guèent. —*Imparf.* Je guéais, tu guéais, il guéait, nous guéions, vous guéiez, ils guéaient. — *Pass. déf.* Je guéai, tu guéas, il guéa, nous guéâmes, vous guéâtes, ils guéèrent. — *Pass. ind.* J'ai guéé, etc.— *Passé antér.* J'eus guéé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais guéé, etc.— *Futur.* Je guèerai, tu guèeras, il guèera, nous guèerons, vous guèerez, ils guèeront. —*Futur antér.* J'aurai guéé, etc.—*Cond. prés.* Je guèerais, tu guèerais, il guèerait, nous guèerions, vous guèeriez, ils guèeraient. — *Passé.* J'aurais guéé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse guéé, etc.— *Impér. prés.* Guèe, guéons, guéez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez guéé, etc. — *Subjonctif présent.* Que je guèe, que tu guèes, qu'il guèe, que nous guèions, que vous guèiez, qu'ils guèent. — *Imparfait.* Que je guéasse, que tu guéasses, qu'il guéât, que nous guéassions, que vous guéassiez, qu'ils guéassent.— *Passé.* Que j'aie guéé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse guéé, etc. — *Passé.* Avoir guéé. — *Part. prés.* Guéant (inv.). — *Passé.* Guéé, guéée, guéés, guéées.—*Pass. comp.* Ayant guéé. — Passif : *Etre guéé.* Le participe régit *par.* *Cette rivière a été* guéée par *l'armée.*

GUERDONNER, v. a., 1re conj. (*Guèredoné*), récompenser, gratifier. Guerdonner *quelqu'un* (vieux terme). — *Ind. prés.* Je guerdonne, tu guerdonnes, il guerdonne, nous guerdonnons, vous guerdonnez, ils guerdonnent. — *Imparf.* Je guerdonnais, tu guerdonnais, il guerdonnait, nous guerdonnions, vous guerdonniez, ils guerdonnaient. — *Passé déf.* Je guerdonnai, tu guerdonnas, il guerdonna, nous guerdonnâmes, vous guerdonnâtes, ils guerdonnèrent. — *Passé ind.* J'ai guerdonné, etc. — *Passé antér.* J'eus guerdonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais guerdonné, etc. — *Futur.* Je guerdonnerai, tu guerdonneras, il guerdonnera, nous guerdonnerons, vous guerdonnerez, ils guerdonneront.—*Futur antér.* J'aurai guerdonné, etc. — *Condit. prés.* Je guerdonnerais, tu guerdonnerais, il guerdonnerait, nous guerdonnerions, vous guerdonneriez, ils guerdonneraient.— *Passé.* J'aurais guerdonné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse guerdonné, etc. — *Impér. prés.* Guerdonne, guerdonnons, guerdonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez guerdonné.— *Subj. prés.* Que je guerdonne, que tu guerdonnes, qu'il guerdonne, que nous guerdonnions, que vous guerdonniez, qu'ils guerdonnent.— *Imp.* Que je guerdonnasse, que tu guerdonnasses, qu'il guerdonnât, que nous guerdonnassions, que vous guerdonnassiez, qu'ils guerdonnassent.— *Passé.* Que j'aie guerdonné, etc.—*Plus-que-parfait.* Que j'eusse guerdonné, etc. — *Inf. prés.* Guerdonner. —*Passé.* Avoir guerdonné. — *Part, prés.* Guerdonnant (invariable). — *Pass.* Guerdonné, guerdonnée, guerdonnés,

guerdonnées. — *Passé composé.* Ayant guerdonné. — Passif : *être guerdonné.* Le participe régit *par.*

GUÉRIR, v. a., 2e conj. (*Guérir*), délivrer de maladie, rendre la santé. Guérir *quelqu'un.* — Il se dit aussi, en parlant des maux, des maladies, guérir *une plaie,* guérir *la fièvre.* — Il est neutre dans le sens de recouvrer la santé. *J'espère* guérir *bientôt. Son œil ne* guérit *pas.*— Il s'emploie généralement au figuré. *La philosophie* guérit *les faiblesses du cœur, jamais les maladies de l'esprit* (Diderot). —*Ind. prés.* Je guéris, tu guéris, il guérit, nous guérissons, vous guérissez, ils guérissent. — *Imparf.* Je guérissais, tu guérissait, il guérissait, nous guérissions, vous guérissiez, ils guérissaient. — *Passé déf.* Je guéris, tu guéris, il guérit, nous guérîmes, vous guérîtes, ils guérirent. — *Passé ind.* J'ai guéri, etc. — *Passé ant.* J'eus guéri, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais guéri, etc. — *Futur.* Je guérirai, tu guériras, il guérira, nous guérirons, vous guérirez, ils guériront. — *Futur ant.* J'aurai guéri, etc. — *Cond. prés.* Je guérirais, tu guérirais, il guérirait, nous guéririons, vous guéririez, ils guériraient. — *Passé.* J'aurais guéri, etc. — *On dit aussi :* J'eusse guéri, etc. — *Impér. prés.* Guéris, guérissons, guérissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez guéri.—*Subj. prés.* Que je guérisse, que tu guérisses, qu'il guérisse, que nous guérissions, que vous guérissiez, qu'ils guérissent. — *Imp.* Que je guérisse, que tu guérisses, qu'il guérît, que nous guérissions, que vous guérissiez, qu'ils guérissent. — *Passé.* Que j'aie guéri, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse guéri, etc.— *Inf. prés.* Guérir. — *Passé.* Avoir guéri. — *Part. prés.* Guérissant (invar.). — *Passé.* Guéri, guérie, guéris, guéries — *Passé comp.* Ayant guéri. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se guérir. Les hommes ne* se guérissent *jamais de leurs erreurs en disputant : ils s'aigrissent* (Boiste).— Passif : *être guéri.* Le part. régit *de* et *par. Il est* guéri de *son ambition. Il a été* guéri par *un bon médecin.*

GUERROYER, v. n. et a. 1re conj. (*Guéroé-ié*), faire la guerre. *Ce peuple aime à* guerroyer. *En faisant* guerroyer *les hommes on se dispense de les bien gouverner* (Mirabeau). — Il est neutre dans le sens absolu et actif quand il signifie poursuivre quelqu'un, le tourmenter. — Ce verbe change l'*y* grec en *i* simple, dans les temps où l'*y* grec est suivi d'un *e* muet, comme dans *employer.*— *Ind. prés.* Je guerroie, tu guerroies, il guerroie, nous guerroyons, vous guerroyez, ils guerroient. —*Imparf.* Je guerroyais, tu guerroyais, il guerroyait, nous guerroyons, vous guerroyez, ils guerroyaient.— *Passé déf.* Je guerroyai, tu guerroyas, il guerroya, nous guerroyâmes, vous guerroyâtes, ils guerroyèrent. — *Passé. indéf.* J'ai guerroyé, etc. — *Passé ant.* J'eus guerroyé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais guerroyé, etc. — *Futur.* Je guerroierai, tu guerroieras, il guerroiera, nous guerroierons, vous guerroierez, ils guerroieront. — *Passé.* J'aurai guerroyé, etc. — *Cond. prés.* Je guerroierais, tu guerroierais, il guerroierait, nous guerroierions, vous guerroieriez, ils guerroieraient. — *Passé.* J'aurais guerroyé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse guerroyé, etc. — *Impér. prés.* Guerroie, guerroyons, guerroyez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez guerroyé. — *Subj. prés.* Que je guerroie, que tu guerroies, qu'il guerroie, que nous guerroyons, que vous guerroyez, qu'ils guerroient. — *Imp.* Que je guerroyasse, que tu guerroyasses, qu'il guerroyât, que nous guerroyassions, que vous guerroyassiez, qu'ils guerroyassent. — *Passé.* Que j'aie guerroyé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse guerroyé, etc. — *Inf. prés.* Guerroyer. — *Passé.* Avoir guerroyé. — *Part. prés.* Guerroyant (invariable).—*Passé.* Guerroyé (invariable). — *Passé comp.* Ayant guerroyé. — Se conjugue avec le pronom personnel ; *se guerroyer.* — Passif : *Etre guerroyé.* Le participe régit *par.*

GUÊTRER, v. a., 1re conj. (*Guêtré*), mettre des guêtres à quelqu'un. *Cet homme me* guêtre *parfaitement.* — *Ind. prés.* Je guêtre, tu guêtres, il guêtre, nous guêtrons, vous guêtrez, ils guêtrent. — *Imparf.* Je guêtrais, tu guêtrais, il guêtrait, nous guêtrions, vous guêtriez, ils guêtraient. — *Passé déf.* Je guêtrai, tu guêtras, il guêtra, nous guêtrâmes, vous guêtrâtes, ils guêtrèrent. — *Passé ind.* J'ai guêtré, etc. — *Passé antér.* J'eus guêtré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais guêtré, etc. — *Futur.* Je guêtrerai, tu guêtreras, il guêtrera, nous guêtrerons, vous guêtrerez, ils guêtreront. — *Futur ant.* J'aurai guêtré, etc.— *Cond. prés.* Je guêtrerais, tu guêtrerais, il guêtrerait, nous guêtrerions, vous guêtreriez, ils guêtreraient. — *Passé.* J'aurais guêtré, etc. —

On dit aussi : J'eusse guêtré, etc. — *Impératif prés.* Guêtre, guêtrons, guêtrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez guêtré. — *Subj. prés.* Que je guêtre, que tu guêtres, qu'il guêtre, que nous guêtrions, que vous guêtriez, qu'ils guêtrent.— *Imparf.* Que je guêtrasse, que tu guêtrasses, qu'il guêtrât, que nous guêtrassions, que vous guêtrassiez, qu'ils guêtrassent. — *Passé.* Que j'aie guêtré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse guêtré, etc. — *Infinitif prés.* Guêtrer. — *Pass.* Avoir guêtré. — *Partic. prés.* Guêtrant (invariable). — *Passé.* Guêtré, guêtrée, guêtrés, guêtrées. — *Passé comp.* Ayant guêtré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se guêtrer. Il ne sait pas* se guêtrer. — Passif : *être guêtré.* Le participe régit *par.*

GUETTER, v. a., 1re conj. (*Guété*), faire le guet, épier, observer à dessein de surprendre. Guetter *quelqu'un.* — Il signifie, au figuré, attendre quelque chose ou quelqu'un. *La fortune* guette *quelquefois le moment de la mort pour détruire son ouvrage en même temps que la mort* (Montaigne).—*Ind. prés.* Je guette, tu guettes, il guette, nous guettons, vous guettez, ils guettent. —*Imp.* Je guettais, tu guettais, il guettait, nous guettions, vous guettiez, ils guettaient.— *Passé déf.* Je guettai, tu guettas, il guetta, nous guettâmes, vous guettâtes, ils guettèrent. — *Passé indéf.* J'ai guetté, etc.—*Passé ant.* J'eus guetté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais guetté, etc. — *Futur.* Je guetterai, tu guetteras, il guettera, nous guetterons, vous guetterez, ils guetteront. — *Futur ant.* J'aurai guetté, etc.—*Cond. prés.* Je guetterais, tu guetterais, il guetterait, nous guetterions, vous guetteriez, ils guetteraient.—*Passé.* J'aurais guetté, etc.—*On dit aussi :* J'eusse guetté, etc. — *Impératif présent.* Guette, guettons, guettez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez guetté. — *Subj. prés.* Que je guette, que tu guettes, qu'il guette, que nous guettions, que vous guettiez, qu'ils guettent.— *Imp.* Que je guettasse, que tu guettasses, qu'il guettât, que nous guettassions, que vous guettassiez, qu'ils guettassent. — *Passé.* Que j'aie guetté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse guetté, etc.— *Inf. prés.* Guetter.— *Passé.* Avoir guetté. — *Part. prés.* Guettant (inv.).—*Passé.* Guetté, guettée, guettés, guettées. — *Passé comp.* Ayant guetté. — S'emploie avec le pronom personnel : *se guetter. Les rivaux se* guettent.-Passif : *être guetté.* Le part. régit *par.*

GUEULER, v. a. et n., 1re conj. (*Gueulé*), terme de chasse, saisir avec la gueule. *Un chien* gueule *un lièvre ;* dans ce sens, il est imperonnel.— Il est neutre quand il signifie parler ou chanter fort haut. *Cet homme ne fait que* gueuler (pop.).—*Ind. prés.* Je gueule, tu gueules, il gueule, nous gueulons, vous gueulez, ils gueulent. — *Imparf.* Je gueulais, tu gueulais, il gueulait, nous gueulions, vous gueuliez, ils gueulaient.— *Pass. défini.* Je gueulai, tu gueulas, il gueula, nous gueulâmes, vous gueulâtes, ils gueulèrent. — *Passé ind.* J'ai gueulé, etc. — *Passé ant.* J'eus gueulé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais gueulé, etc. — *Futur.* Je gueulerai, tu gueuleras, il gueulera, nous gueulerons, vous gueulerez, ils gueuleront. — *Futur ant.* J'aurai gueulé, etc.— *Cond. prés.* Je gueulerais, tu gueulerais, il gueulerait, nous gueulerions, vous gueuleriez, ils gueuleraient.—*Passé.* J'aurais gueulé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse gueulé, etc. — *Impér. prés.* Gueule, gueulons, gueulez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez gueulé. — *Subjonctif présent.* Que je gueule, que tu gueules, qu'il gueule, que nous gueulions, que vous gueuliez, qu'ils gueulent.—*Imparf.* Que je gueulasse, que tu gueulasses, qu'il gueulât, que nous gueulassions, que vous gueulassiez, qu'ils gueulassent. — *Passé.* Que j'aie gueulé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse gueulé, etc. — *Infinitif prés.* Gueuler. — *Passé.* Avoir gueulé.— *Part. prés.* Gueulant (invar.). —*Passé.* Gueulé, gueulée, gueulés, gueulées.—*Passé comp.* Ayant gueulé.—Passif : *être gueulé.* Le participe régit *par. Ce lièvre a été* gueulé *vigoureusement* par *le chien.*

GUEUSAILLER, v. n., 1re conj. (*Gueuza-iè*), faire métier de gueuser ou mendier. *Il ne fait que* gueusailler. *A Naples, les lazzaroni passent leur vie à* gueusailler.—*Ind. prés.* Je gueusaille, tu gueusailles, il gueusaille, nous gueusaillons, vous gueusaillez, ils gueusaillent. — *Imp.* Je gueusaillais, tu gueusaillais, il gueusaillait, nous gueusaillions, vous gueusailliez, ils gueusaillaient.—*Passé défini.* Je gueusaillai, tu gueusaillas, il gueusailla, nous gueusaillâmes, vous gueusaillâtes, ils gueusaillèrent. — *Passé indéf.* J'ai gueusaillé, etc.— *Passé antér.* J'eus gueusaillé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais gueusaillé, etc. — *Futur.* Je gueusaillerai, tu gueusailleras, il gueusaillera, nous gueu-

saillerons, vous gueusaillerez, ils gueusailleront. — *Futur ant.* J'aurai gueusaillé, etc. — *Cond. prés.* Je gueusaillerais, tu geusaillerais, il gueusaillerait, nous gueusaillerions, vous gueusailleriez, ils gueusailleraient. — *Passé.* J'aurais gueusaillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse gueusaillé, etc. — *Impér. prés.* Gueusaille, gueusaillons, gueusaillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez gueusaillé. — *Subj. prés.* Que je gueusaille, que tu gueusailles, qu'il gueusaille, que nous gueusaillions, que vous gueusailliez, qu'ils gueusaillent. — *Imparfait.* Que je gueusaillasse, que tu gueusaillasses, qu'il gueusaillât, que nous gueusaillassions, que vous gueusaillassiez, qu'ils gueusaillassent. — *Passé.* Que j'ai gueusaillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse gueusaillé, etc. — *Inf. prés.* Gueusailler. — *Pass.* Avoir gueusaillé. — *Part. prés.* Gueusaillant (invar.). — *Pass.* Gueusaillé (invar.). — *Passé comp.* Ayant gueusaillé.

GUEUSER, v. n. et a., 1re conjugaison (*Guieuzé*), mendier, faire le métier de demander l'aumône. *Il aime mieux* gueuser *que travailler.* — Il est actif quand on lui donne un sens particulier. Gueuser *son pain,* gueuser *sa vie.* — *Ind. présent.* Je gueuse, tu gueuses, il gueuse, nous gueusons, vous gueusez, ils gueusent. — *Imp.* Je gueusais, tu gueusais, il gueusait, nous gueusions, vous gueusiez, ils gueusaient. — *Passé déf.* Je gueusai, tu gueusas, il gueusa, nous gueusâmes, vous gueusâtes, ils gueusèrent. — *Passé ind.* J'ai gueusé, etc. — *Pass. ant.* J'eus gueusé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais gueusé, etc. — *Futur.* Je gueuserai, tu gueuseras, il gueusera, nous gueuserons, vous gueuserez, ils gueuseront. — *Futur ant.* J'aurai gueusé, etc. — *Cond. prés.* Je gueuserais, tu gueuserais, il gueuserait, nous gueuserions, vous gueuseriez, ils gueuseraient. — *Pass.* J'aurais gueusé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse gueusé, etc. — *Impér. prés.* Gueuse, gueusons, gueusez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez gueusé. — *Subj. prés.* Que je gueuse, que tu gueuses, qu'il gueuse, que nous gueusions, que vous gueusiez, qu'ils gueusent. — *Imparf.* Que je gueusasse, que tu gueusasses, qu'il gueusât, que nous gueusassions, que vous gueusassiez, qu'ils gueusassent. — *Pass.* Que j'aie gueusé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse gueusé, etc. — *Infinitif prés.* Gueuser. — *Passé.* Avoir gueusé. — *Part. présent.* Gueusant, gueusante. *Femme gueusante.* — *Passé.* Gueusé, gueusée, gueusés, gueusées. — *Passé composé.* Ayant gueusé. — Passif : *être gueusé.* Le participe régit *par.*

GUIDER, v. a., 1re conj. (*Guidé*), guider, diriger, accompagner. Guider *quelqu'un,* guider *un vaisseau.* — Il se dit au figuré comme au propre. Guider *une affaire. Nous entrons aveugles dans la carrière de la vie, heureux si quelqu'un veut nous y* guider (Deferrières). — On dit aussi, figurément, *guider* quelqu'un dans le chemin de la gloire. *C'est l'ambition qui le* guide. — *Ind. prés.* Je guide, tu guides, il guide, nous guidons, vous guidez, ils guident. — *Imparfait.* Je guidais, tu guidais, il guidait, nous guidions, vous guidiez, ils guidaient. — *Pass. défini.* Je guidai, tu guidas, il guida, nous guidâmes, vous guidâtes, ils guidèrent. — *Pass. ind.* J'ai guidé, etc. — *Passé ant.* J'eus guidé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais guidé, etc. — *Futur.* Je guiderai, tu guideras, il guidera, nous guiderons, vous guiderez, ils guideront. — *Futur ant.* J'aurai guidé, etc. — *Cond. prés.* Je guiderais, tu guiderais, il guiderait, nous guiderions, vous guideriez, ils guideraient. — *Pass.* J'aurais guidé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse guidé, etc. — *Impérat. prés.* Guide, guidons, guidez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez guidé. — *Subj. prés.* Que je guide, que tu guides, qu'il guide, que nous guidions, que vous guidiez, qu'ils guident. — *Imparf.* Que je guidasse, que tu guidasses, qu'il guidât, que nous guidassions, que vous guidassiez, qu'ils guidassent. — *Passé.* Que j'aie guidé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse guidé, etc. — *Infinitif prés.* Guider. — *Passé.* Avoir guidé. — *Part. prés.* Guidant (invariab.). — *Passé.* Guidé, guidée, guidés, guidées. — *Pass. composé.* Ayant guidé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se guider. Il faut se* guider *sur les bons exemples, d'après les beaux modèles, pour approcher de la perfection* (Boiste). — Passif : *Etre guidé.* Le participe régit *par. Nous étions* guidés par *une faible clarté.*

GUIGNER, v. n. et a. 1re conj. (*Guignié*), regarder du coin de l'œil, lorgner, regarder de coté sans faire semblant. *Il n'ose pas regarder en face, il guigne.* (Famil.) — Il est actif, quand il signifie au figuré former un dessein intéressé sur quelqu'un ou quelque chose. *Guigner une héritière. Guigner un bénéfice.* — *Indicatif prés.* Je

guigne, tu guignes, il guigne, nous guignons, vous guignez, ils guignent. — *Imparf.* Je guignais, tu guignais, il guignait, nous guignions, vous guigniez, ils guignaient. — *Pass. défini.* Je guignai, tu guignas, il guigna, nous guignâmes, vous guignâtes, ils guignèrent. — *Passé indéfini.* J'ai guigné, etc. — *Pass. ant.* J'eus guigné, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais guigné, etc. — *Futur.* Je guignerai, tu guigneras, il guignera, nous guignerons, vous guignerez, ils guigneront. — *Passé.* J'aurai guigné, etc. — *Condit. prés.* Je guignerais, tu guignerais, il guignerait, nous guignerions, vous guigneriez, ils guigneraient. — *Passé.* J'aurais guigné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse guigné, etc. — *Impératif prés.* Guigne, guignons, guignez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez guigné. — *Subjonctif prés.* Que je guigne, que tu guignes, qu'il guigne, que nous guignions, que vous guigniez, qu'ils guignent. — *Imparfait.* Que je guignasse, que tu guignasses, qu'il guignât, que nous guignassions, que vous guignassiez, qu'ils guignassent. — *Passé.* Que j'aie guigné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse guigné, etc. — *Infinitif prés.* Guigner. — *Pass:* Avoir guigné. — *Part. prés.* Guignant (inv.). — *Pass.* Guigné, guiguée, guignés, guignées. — *Pass. comp* Ayant guigné. — Passif : *être guigné.* Le part. régit *par*. *Cette héritière est* guignée par *de nombreux prétendants.*

GUILLEMETER, v. a., 1re conj. (*Ghie meté*), distinguer par des guillemets. *Il faut* guillemeter *ce passage* (Académie). Ce verbe double le *t* devant l'*e* muet. — *Indicat. prés.* Je guillemette, tu guillemettes, il guillemette, nous guillemetons, vous guillemetez, ils guillemettent. — *Imparf.* Je guillemetais, tu guillemetais, il guillemetait, nous guillemetions, vous guillemetiez, ils guillemetaient. — *Passé déf.* Je guillemetai, tu guillemetas, il guillemeta, nous guillemetâmes, vous guillemetâtes, ils guillemetèrent. — *Passé ind.* J'ai guillemeté, etc. — *Passé ant.* J'eus guillemeté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais guillemeté, etc. — *Futur.* Je guillemetterai, tu guillemetteras, il guillemettera, nous guillemetterons, vous guillemetterez, ils guillemetteront. — *Passé.* J'aurai guillemeté, etc. — *Cond. prés.* Je guillemetterais, tu guillemetterais, il guillemetterait, nous guillemetterions, vous guillemetteriez, ils guillemetteraient. — *Pass.* J'aurais guillemeté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse guillemeté, etc. — *Impér. prés.* Guillemette, guillemetons, guillemetez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez guillemeté. — *Subj. prés.* Que je guillemette, que tu guillemettes, qu'il guillemette, que nous guillemetions, que vous guillemetiez, qu'ils guillemettent. — *Imp.* Que je guillemetasse, que tu guillemetasses, qu'il guillemetât, que nous guillemetassions, que vous guillemetassiez, qu'ils guillemetassent. — *Passé.* Que j'aie guillemeté, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse guillemeté, etc. — *Infinitif prés.* Guillemetter. — *Passé.* Avoir guillemeté. — *Part. prés.* Guillemetant (invar.). — *Passé.* Guillemeté, guillemetée, guillemetés, guillemetées. — *Passé composé.* Ayant guillemeté. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se guillemeter. Il est certains passages qui* se guillemettent (Omission de l'Académie). — Passif : *être guillemeté.* Le participe régit *par*.

GUILLER, v. n., 1re conj. (*Ghi-ié*) se dit de la bière qui fermente et jette la levure. Ce verbe ne s'emploie qu'aux troisièmes personnes tant du singulier que du pluriel. — *Ind. prés.* Elle guille, elles guillent. — *Imparf.* Elle guillait, elles guillaient. — *Passé déf.* Elle guilla, elles guillèrent. — *Passé ind.* Elle a guillé, elles ont guillé. — *Passé antér.* Elle eut guillé, elles eurent guillé. — *Plus-que-Fu-parf.* Elle avait guillé, elles avaient guillé. — *Futur.* Elle guillera, elles guilleront. — *Futur antér.* Elle aura guillé, elles auront guillé. — *Condit. prés.* Elle guillerait, elles guilleraient. — *Passé.* Elle aurait guillé, elles auraient guillé. — *On dit aussi :* Elle eût guillé, elles eussent guillé. — *Pas d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'elle guille, qu'elles guillent. — *Imp.* Qu'elle guillât, qu'elles guillassent. — *Pass.* Qu'elle ait guillé, qu'elles aient guillé. — *Plus-que-parf.* Qu'elle eût guillé, qu'elles eussent guillé. — *Inf. prés.* Guiller. — *Pass.* Avoir guillé. — *Part. prés.* Guillant (inv.). — *Passé* Guillé (inv.). — *Passé comp.* Ayant guillé.

GUILLOCHER, v. a., 1re conjug. (*Guiioché*), faire du guillochis ou des lignes entrelacées, espèce d'ornement. *Guillocher une tabatière, une montre, un parterre de jardin,* etc. — *Ind. prés.* Je guilloche, tu guilloches, il guilloche, nous guillochons, vous guillochez, ils guillochent. — *Imp.* Je guillochais, tu guillochais, il guillo-

chait, nous guillochions, vous guillochiez, ils guillochaient. — *Passé déf.* Je guillochai, tu guillochas, il guillocha, nous guillochâmes, vous guillochâtes, ils guillochèrent. — *Passé ind.* J'ai guilloché, etc. — *Pass. ant.* J'eus guilloché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais guilloché, etc. — *Futur.* Je guillocherai, tu guillocheras, il guillochera, nous guillocherons, vous guillocherez, ils guillocheront. — *Futur ant.* J'aurai guilloché, etc. — *Cond. prés.* Je guillocherais, tu guillocherais, il guillocherait, nous guillocherions, vous guillo-guillocheriez, ils guillocheraient. — *Passé.* J'aurais guilloché, etc. — *On dit aussi* : J'eusse guilloché, etc. — *Imp. prés.* Guilloche, guillochons, guillochez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez guilloché. — *Subj. prés.* Que je guilloche, que tu guilloches, qu'il guilloche, que nous guillochions, que vous guillochiez, qu'ils guillochent. — *Imparf.* Que je guillochasse, que tu guillochasses, qu'il guillochât, que nous guillochassions, que vous guillochassiez, qu'ils guillochassent. — *Pass.* Que j'aie guilloché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse guilloché, etc. — *Inf. prés.* Guillocher. — *Passé.* Avoir guilloché. — *Partic. prés.* Goillochant (invar.). — *Passé.* Guilloché, guillochée, guillochés, guillochées. — *Passé comp.* Ayant guilloché. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se guillocher.* — Passif : *Etre guilloché.* Le participe régit *par.*

GUILLOTINER, v. a. 1re conjug. (*Guiiotiné*), trancher la tête avec la guillotine, instrument de supplice inventé par un médecin nommé Guillotin. *Guillotiner un criminel.* — *Indic. prés.* Je guillotine, tu guillotines, il guillotine, nous guillotinons, vous guillotinez, ils guillotinent. — *Imparf.* Je guillotinais, tu guillotinais, il guillotinait, nous guillotinions, vous guillotiniez, ils guillotinaient. — *Passé défini.* Je guillotinai, tu guillotinas, il guillotina, nous guillotinâmes, vous guillotinâtes, ils guillotinèrent. — *Passé ind.* J'ai guillotiné, etc. — *Passé ant.* J'eus guillotiné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais guillotiné, etc. — *Futur.* Je guillotinerai, tu guillotineras, il guillotinera, nous guillotinerons, vous guillotinerez, ils guillotineront. — *Futur antér.* J'aurai guillotiné, etc. — *Cond. prés.* Je guillotinerais, tu guillotinerais, il guillotinerait, nous guillotinerions, vous guillotineriez, ils guillotineraient. — *Passé.* J'aurais guillotiné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse guillotiné, etc. — *Impératif prés.* Guillotine, guillotinons, guillotinez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez guillotiné. — *Subj. prés.* Que je guillotine, que tu guillotines, qu'il guillotine, que nous guillotinions, que vous guillotiniez, qu'ils guillotinent. — *Imparfait.* Que je guillotinasse, que tu guillotinasses, qu'il guillotinât, que nous guillotinassions, que vous guillotinassiez, qu'ils guillotinassent. — *Passé.* Que j'aie guillotiné, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse guillotiné, etc. — *Inf. prés.* Guillotiner. — *Passé.* Avoir guillotiné. — *Part. prés.* Guillotinant (invar.). — *Passé.* Guillotiné, guillotinée, guillotinés, guillotinées. — *Pass. comp.* Ayant guillotiné. — Passif : *être guillotiné.* Le part. régit *par. Il a été* guillotiné par *le bourreau.*

GUINDER, v. a., 1re conj. (*Ghindé*), hausser. *Guinder un fardeau.* — Au figuré, il signifie affecter l'élévation. *Guinder son esprit, guinder son style.* — *Indic. prés.* Je guinde, tu guindes, il guinde, nons guindons, vous guindez, ils guindent. — *Imparfait.* Je guindais, tu guindais, il guindait, nous guindions, vous guindiez, ils guindaient. — *Passé déf.* Je guindai, tu guindas, il guinda, nous guindâmes, vous guindâtes, ils guindèrent. — *Passé indéf.* J'ai guindé, etc. — *Passé antér.* J'eus guindé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais guindé, etc. — *Futur.* Je guinderai, tu guinderas, il guindera, nous guinderons, vous guinderez, ils guinderont. — *Futur antér.* J'aurai guindé, etc. — *Condit. prés.* Je guinderais, tu guinderais, il guinderait, nous guinderions, vous guinderiez, ils guinderaient.—*Passé.* J'aurais guindé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse guindé, etc. — *Impératif présent.* Guinde, guindons, guindez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez guindé. — *Subjonctif prés.* Que je guinde, que tu guindes, qu'il guinde, que nous guindions, que vous guindiez, qu'ils guindent. — *Imparfait.* Que je guindasse, que tu guindasses, qu'il guindât, que nous guindassions, que vous guindassiez, qu'ils guindassent. — *Passé.* Que j'aie guindé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse guindé, etc. — *Inf. prés.* Guinder. — *Passé.* Avoir guindé. — *Part. prés.* Guindant (inv.). — *Pass.* Guindé, guindée, guindés, guindées. — *Passé comp.* Ayant guindé. — S'emploie avec le pron. pers. : *se guinder.* Au figuré, il signifie affecter de l'élévation. *Ceux que la fortune*

a tirés de la boue, se guindent *sur des échasses dans la crainte d'y retomber. Quand on ne peut s'élevr par la pensée, on* se guinde *par le style* (Boiste). — Passif : *Etre guindé.* Le part. régit *par.*

GUIPER, v. a., 1re conj. (*Ghipé*), termes de rubanier, passer un brin de soie sur ce qni est déjà tors. — *Indic. prés.* Je guipe, tu guipes, il guipe, nous guipons, vous guipez, ils guipent. — *Imp.* Je guipais, tu guipais, il guipait, nous guipions, vous guipiez, ils guipaient. — *Passé déf.* Je guipai, tu guipas, il guipa, nous guipâmes, vous guipâtes, ils guipèrent. — *Pass. ind.* J'ai guipé, etc. — *Passé ant.* J'eus guipé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais guipé, etc. — *Futur.* Je guiperai, tu guiperas, il guipera, nous guiperons, vous guiperez, ils guiperont. — *Futur ant.* J'aurai guipé, etc. — *Cond. prés.* Je guiperais, tu guiperais, il guiperait, nous guiperions, vous guiperiez, ils guiperaient. — *Pass.* J'aurais guipé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse guipé, etc. — *Impératif présent.* Guipe, guipons, guipez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez guipé. — *Subj. prés.* Que je guipe, que tu guipes, qu'il guipe, que nous guipions, que vous guipiez, qu'ils guipent. — *Imparf.* Que je guipasse, que tu guipasses, qu'il guipât, que nous guipassions, que vous guipassiez, qu'ils guipassent. — *Passé.* Que j'aie guipé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse guipé, etc. — *Inf. prés.* Guiper. — *Pass.* Avoir guipé. — *Participe présent.* Guipant (invariable). — *Passé.* Guipé, guipée, guipés, Guipées. — *Passé comp.* Ayant guipé. — Passif : *être guipé.* Le participe régit *par*





HABILITER, v. a., 1re conj. (*Habilité*), term. de jurisprudence. Rendre habile à, rendre capable de. Habiliter *un mineur à contracter*. Habiliter *une femme à citer en justice*. — *Indic. prés.* J'habilite, tu habilites, il habilite, nous habilitons, vous habilitez, ils habilitent. — *Imparf.* J'habilitais, tu habilitais, il habilitait, nous habilitions, vous habilitiez, ils habilitaient. — *Passé déf.* J'habilitai, tu habilitas, il habilita, nous habilitâmes, vous habilitâtes, ils habilitèrent. — *Pass indéf.* J'ai habilité, etc. — *Pass. ant.* J'eus habilité, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais habilité, etc. — *Futur.* J'habiliterai, tu habiliteras, il habilitera, nous habiliterons, vous habiliterez, ils habiliteront. — *Futur ant.* J'aurai habilité, etc. — *Cond. prés.* J'habiliterais, tu habiliterais, il habiliterait, nous habiliterions, vous habiliteriez, ils habiliteraient. — *Passé.* J'aurais habilité, etc. — *On dit aussi* : J'eusse habilité, etc. — *Impér. prés.* Habilite, habilitons, habilitez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez habilité. — *Subj. prés.* Que j'habilite, que tu habilites, qu'il habilite, que nous habilitions, que vous habilitiez, qu'ils habilitent. — *Imp.* Que j'habilitasse, que tu habilitasses, qu'il habilitât, que nous habilitassions, que vous habilitassiez, qu'ils habilitassent. — *Pass.* Que j'aie habilité, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse habilité, etc. — *Inf. prés.* Habiliter. — *Passé.* Avoir habilité. — *Part. prés.* Habilitant (inv.). — *Passé.* Habilité, habilitée, habilités, habilitées. — *Pass. comp.* Ayant habilité. — Passif : *être habilité*. — Le participe régit *à* et *par*. *Ce mineur a été* habilité à *contracter* par *le tribunal*.

HABILLER, v. a. et n., 1re conj. (*Abi-*

ié), vêtir, faire un habit, mettre un habit. Habiller *quelqu'un. Un valet* habille *son maître.* — Il est neutre dans le sens absolu. *Ce tailleur* habille *bien.* — Il signifie, en term. de peinture, draper des figures. *Ce peintre* habille *parfaitement ses personnages.* — Il se dit aussi de l'effet que font les vêtements sur quelqu'un. *Cette robe l'*habille *à ravir.* — Il signifie encore : 1° Donner un certain caractère à un personnage. Habiller *à la française les héros de l'antiquité.* — 2° Couvrir, envelopper. *Les vers iront chez l'épicier,* habiller *le sucre et la canelle.* — 3° Mettre une pièce en vers. Habiller *une pièce en vers.* — 4° Préparer. Habiller *une peau,* habiller *le chanvre, etc.* — 5° Au figuré, déguiser, Habiller *un récit,* habiller *une faute.* — 6° Donner un ridicule. Habiller *une personne.* — *Ind. prés.* J'habille, tu habilles, il habille, nous habillons, vous habillez, ils habillent. — *Imparfait.* J'habillais, tu habillais, il habillait, nous habillions, vous habilliez, ils habillaient.—*Passé déf.* J'habillai, tu habillas, il habilla, nous habillâmes, vous habillâtes, ils habillèrent. — *Passé ind.* J'ai habillé, etc. — *Passé ant.* J'eus habillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais habillé, etc. — *Futur.* J'habillerai, tu habilleras, il habillera, nous habillerons, vous habillerez, ils habilleront. — *Futur ant.* J'aurai habillé, etc. — *Cond. prés.* J'habillerais, tu habillerais, il habillerait, nous habillerions, vous habilleriez, ils habilleraient. — *Passé.* J'aurais habillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse habillé, etc. — *Impér. prés.* Habille, habillons, habillez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez habillé. — *Subj. prés.* Que j'habille, que tu habilles, qu'il habille, que nous habillions, que vous habilliez, qu'ils habillent. — *Imp.* Que j'habillasse, que tu habillasses, qu'il habillât, que nous habillassions, que vous habillassiez, qu'ils habillassent. — *Passé.* Que j'aie habillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse habillé, etc. — *Inf. prés.* Habiller. — *Passé.* Avoir habillé. — *Participe prés.* Habillant (inv.). — *Passé.* Habillé, habillée, habillés, habillées. — *Passé comp.* Ayant habillé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'habiller. Il n'est pas long à s*'habiller. — Passif : *être habillé.* Le participe régit *de* et *par. La Vérité, que les peintres et les poëtes représentent toute nue, est toujours* habillée de *mille façons devant les rois* (Mme de Motteville). — *Ce ministre est joliment* habillé par *les journaux.*

HABITER, v. a. et n., 1re conj. (*Abité*), faire sa demeure, son séjour dans un lieu. Habiter *la ville, la campagne.* Habiter *une maison. Le bonheur n'est que pour ceux qui* habitent *la campagne; eux seuls vivent, eux seuls connaissent du moins qu'ils vivent* (La Bruyère). — Il se dit aussi au figuré. *La paix* habite *ce séjour.* — Il est neutre dans le même sens. Habiter *dans un palais,* habiter *sous des tentes,* habiter *parmi les sauvages.* — Il signifie aussi être, exister avec. Habiter *avec une femme, avec un ami. Jamais l'innocence et le mystère n'*habitèrent *longtemps ensemble* (J.-J. Rousseau). — *Ind. prés.* J'habite, tu habites, il habite, nous habitons, vous habitez, ils habitent. — *Imp.* J'habitais, tu habitais, il habitait, nous habitions, vous habitiez, ils habitaient. — *Pass. déf.* J'habitai, tu habitas, il habita, nous habitâmes, vous habitâtes, ils habitèrent. — *Pass. ind.* J'ai habité, etc. — *Pass. ant.* J'eus habité, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais habité, etc. — *Futur.* J'habiterai, tu habiteras, il habitera, nous habiterons, vous habiterez, ils habiteront.— *Futur ant.* J'aurai habité, etc. — *Cond. prés.* J'habiterais, tu habiterais, il habiterait, nous habiterions, vous habiteriez, ils habiteraient. — *Passé.* J'aurais habité, etc. — *On dit aussi :* J'eusse habité, etc. — *Imp. prés.* Habite, habitons, habitez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez habité. — *Subj. prés.* Que j'habite, que tu habites, qu'il habite, que nous habitions, que vous habitiez, qu'ils habitent. — *Imp.* Que j'habitasse, que tu habitasses, qu'il habitât, que nous habitassions, que vous habitassiez, qu'ils habitassent.— *Pass.* Que j'aie habité, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse habité, etc. — *Inf. pr.* Habiter. — *Pass.* Avoir habité. — *Part. pr.* Habitant (inv.). Comme substantif, il est var. *Le paisible* habitant *des champs n'a besoin pour sentir son bonheur que de le connaître* (J.-J. R.). *Qui ne connaît Notre-Dame des bois, cette* habitante *du tronc de la vieille épine ou du creux moussu de la fontaine* (Chateaub.). — *Pass.* Habité, habitée, habités, habitées. — *Passé comp.* Ayant habité. — Passif : *être habité.* Le participe régit *par. C'était une simple maisonnette, bien ombragée, bien rustique,* habitée par *une famille du bon vieux temps* (A. Martin).

HABITUER, v. a., 1[re] conj. *(Abitu-é)*, accoutumer, faire prendre une habitude. Habituer *quelqu'un à quelque chose.* Habituer *les enfants au travail, les enfants à la fatigue, etc.* — *Ind. pr.* J'habitue, tu habitues, il habitue, nous habituons, vous habituez, ils habituent. — *Imparf.* J'habituais, tu habituais, il habituait, nous habituions, vous habituiez, ils habituaient. — *Pass. déf.* J'habituai, tu habituas, il habitua, nous habituâmes, vous habituâtes, ils habituèrent. — *Pass. ind.* J'ai habitué, etc. — *Pass. ant.* J'eus habitué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais habitué, etc. — *Futur.* J'habituerai, tu habitueras, il habituera, nous habituerons, vous habituerez, ils habitueront. — *Futur ant.* J'aurai habitué, etc. — *Cond. prés.* J'habituerais, tu habituerais, il habituerait, nous habituerions, vous habitueriez, ils habitueraient. — *Passé.* J'aurais habitué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse habitué, etc. —*Imp. prés.* Habitue, habituons, habituez. — *Passé* Aie, ayons, ayez habitué. — *Subj. prés.* Que j'habitue, que tu habitues, qu'il habitue, que nous habituions, que vous habituiez, qu'ils habituent. — *Imp.* Que j'habituasse, que tu habituasses, qu'il habituât, que nous habituassions, que vous habituassiez, qu'ils habituassent. — *Passé.* Que j'aie habitué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse habitué, etc. — *Inf. pr.* Habituer. — *Passé.* Avoir habitué. — *Part. prés.* Habituant (inv.). — *Passé.* Habitué, habituée, habitués, habituées. — *Passé comp.* Ayant habitué. — Se conj. avec le pron. personnel : *S'habituer.* — *Celui-là seul peut dire qu'il sait vivre, qui s'est* habitué *à souffrir* (Boiste). — Passif : *être habitué.* Le part. régit *à* et *par*. *Il est* habitué à *cette paroisse. Il a été* habitué par *les fripons à faire des dupes.*

HÂBLER, (*h* aspiré), v. n. 1[re] conj. *(Ablé)*, parler beaucoup avec vitesse et avec vanterie, exagérer, mentir. *Cet homme ne fait que* hâbler. — *Ind. prés.* Je hâble, tu hâbles, il hâble, nous hâblons, vous hâblez, ils hâblent. — *Imparf.* Je hâblais, tu hâblais, il hâblait, nous hâblions, vous hâbliez, ils hâblaient. — *Pass. défi.* Je hâblai, tu hâblas, il hâbla, nous hâblâmes, vous hâblâtes, ils hâblèrent. — *Passé ind.* J'ai hâblé, etc. — *Pass. antér.* J'eus hâblé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais hâblé, etc. — *Futur.* Je hâblerai, tu hâbleras, il hâblera, nous hâblerons, vous hâblerez, ils hâbleront. — *Futur ant.* J'aurai hâblé, etc. — *Conditionnel prés.* Je hâblerais, tu hâblerais, il hâblerait, nous hâblerions, vous hâbleriez, ils hâbleraient. — *Passé.* J'aurais hâblé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse hâblé, etc. — *Impér. prés* Hâble, hâblons, hâblez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez hâblé. — *Subj. prés.* Que je hâble, que tu hables, qu'il hable, que nous hâblions, que vous hâbliez, qu'ils hâblent. — *Imparf.* Que je hâblasse, que tu hâblasses, qu'il hâblât, que nous hâblassions, que vous hâblassiez, qu'ils hâblassent. — *Pass.* Que j'aie hâblé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse hâblé, etc. — *Infin. prés.* Hâbler. — *Passé.* Avoir hâblé. — *Participe prés.* Hâblant (invar.). — *Passé.* Hâblé (inv.). — *Passé comp.* Ayant hâblé.

HACHER (*h* aspiré), v. a. 1[re] conjug. (*Aché*), fendre avec la hache. *Hacher quelque chose.* Mais il est plus usité dans le sens de couper par petits morceaux. *Hacher du veau, de la paille, hacher menu.* — Au figuré, il signifie couper maladroitement. *Il ne coupe pas, il hache.* — Il signifie aussi, par exagération, frapper quelqu'un de plusieurs coups d'une arme tranchante. *Hacher quelqu'un en pièces, en morceaux.* On dit dans ce même sens, *se faire hacher en morceaux, plutôt que de,* pour signifier qu'on s'entête à faire une chose, ou à soutenir quelqu'un. — Il signifie encore, par extension, briser, causer du dommage. *La grêle a haché les vignes.* — En termes d'arts, il signifie couvrir de traits. *Hacher un dessin. Hacher une pièce de métal.* — On dit aussi au figuré, *hacher son style,* en parlant d'un écrivain qui coupe ses phrases. — *Ind. prés.* Je hache, tu haches, il hache, nous hachons, vous hachez, ils hachent. — *Imp.* Je hachais, tu hachais, il hachait, nous hachions, vous hachiez, ils hachaient. — *Passé déf.* Je hachai, tu hachas, il hacha, nous hachâmes, vous hachâtes, ils hachèrent. — *Passé ind.* J'ai haché, etc. — *Passé ant.* J'eus haché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais haché, etc. — *Futur.* Je hacherai, tu hacheras, il hachera, nous hacherons, vous hacherez, ils hacheront. — *Futur ant.* J'aurai haché, etc. — *Cond. prés.* Je hacherais, tu hacherais, il hacherait, nous hacherions, vous hacheriez, ils hacheraient. — *Passé.* J'aurais haché, etc. — *On dit aussi :* J'euss haché, etc. — *Impér. prés.* Hache, hachons, hachez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez haché. — *Subj. prés.* Que je hache,

que tu haches, qu'il hache, que nous hachions, que vous hachiez, qu'ils hachent. — *Imparf.* Que je hachasse, que tu hachasses, qu'il hachât, que nous hachassions, que vous hachassiez, qu'ils hachassent. — *Passé.* Que j'aie haché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse haché, etc. — *Infin. présent.* Hacher. — *Pass.* Avoir haché. — *Part. prés.* Hachant (invar.). — *Passé.* Haché, hachée, hachés, hachées. — —*Passé comp.* Ayant haché. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se hacher.* — Passif : *être haché.* Le participe régit *par. Mes blés ont été* hachés par *la grêle.*

HAIR (*h* aspiré), v. a. et n., 2e conj. (*A-ir*), vouloir du mal à quelqu'un, avoir de la répugnance pour quelque chose. *La crainte* hait *ceux qu'elle est obligé de louer* (Trad. de Sénèque). — Il signifie aussi avoir de l'aversion. *Haïr les méchants.*

> Qui ne *hait* point assez le vice
> N'aime point assez la vertu.
> Rousseau.

— Il s'emploie aussi sans régime, et il est neutre,

> Il faut désormais que mon cœur,
> S'il n'aime avec transport, *haïsse* avec fureur.
> Racine.

Ce verbe, étant neutre, régit aussi la préposition *à. Haïr à travailler.*

> Tel qui *hait* à se voir peint, etc.
> Boileau.

—Ce verbe est irrégulier aux trois personnes du singulier de l'indicatif, dans lesquelles l'*a* et l'*i* ne font qu'une seule syllabe, qui se prononce comme un *e* ouvert. Partout ailleurs ces deux lettres forment deux syllabes, et l'on met deux points sur l'*i*. — — *Ind. prés.* Je hais, tu hais, il hait, nous haïssons, vous haïssez, ils haïssent. — *Imparf.* Je haïssais, tu haïssais, il haïssait, nous haïssions, vous haïssiez, ils haïssaient. — *Passé défini.* Je haïs, tu haïs, il haït, nous haïmes, vous haïtes, ils haïrent. — *Passé ind.* J'ai haï, etc. — *Passé ant.* J'eus haï, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais haï, etc. — *Futur.* Je haïrai, tu haïras, il haïra, nous haïrons, vous haïrez, ils haïront. — *Fut. ant.* J'aurai haï, etc. — *Condit. prés.* Je haïrais, tu haïrais, il haïrait, nous haïrions, vous haïriez, ils haïraient. — *Passé.* J'aurais haï, etc. — — *On dit aussi :* J'eusse haï, etc. — *Imp. pr.* Hais, haïssons, haïssez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez haï. — *Subj. prés.* Que je haïsse, que tu haïsses, qu'il haïsse, que nous haïssions, que vous haïssiez, qu'ils haïssent. — *Imp.* Que je haïsse, que tu haïsses, qu'il haït, que nous haïssions, que vous haïssiez, qu'ils haïssent. — *Passé.* Que j'aie haï, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse haï, etc. — *Infinitif pr.* Haïr. — *Passé.* Avoir haï. — *Part. prés.* Haïssant (inv.). — *Passé.* Haïe, haïes, haïs, haïes. — *Passé comp.* Ayant haï. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se haïr. Les intrigants, les factieux* se haïssent, *même en s'entre-aidant* (Boiste).

> L'un l'autre vainement ils semblent *se haïr*,
> La rime est une esclave et ne doit qu'obéir.
> Boileau.

— Passif : *être haï.* Le participe régit *de.*

> Qui vit *haï de* tous ne saurait longtemps vivre.
> Corneille.

HALENER (*h* aspiré), v. a., 1re conjug. (*Alené*), terme de chasse, sentir l'haleine, en parlant des chiens qui sentent la bête. *Dès que les chiens eurent halené la bête.* — Il signifie, au figuré, reconnaître le faible, la pensée de quelqu'un. *Dès que ces fripons eurent* halené *ce jeune homme, ils sentirent qu'il n'était pas leur fait* (Acad.). — *Ind. pr.* Je halène, tu halènes, il halène, nous halenons, vous halenez, ils halènent. — *Imparfait.* Je halenais, tu halenais, il halenait, nous halenions, vous haleniez, ils halenaient. — *Passé déf.* Je halenai, tu halenas, il halena, nous halenâmes, vous halenâtes, ils halenèrent. — *Passé indéf.* J'ai halené, etc. — *Passé ant.* J'eus halené, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais halené, etc. — *Futur.* Je halènerai, tu halèneras, il halènera, nous halènerons, vous halènerez, ils halèneront. — *Futur ant.* J'aurai halené, etc. — *Cond. prés.* Je halènerais, tu halènerais, il halènerait, nous halènerions, vous halèneriez, ils halèneraient. — *Pass.* J'aurais halené, etc. — *On dit aussi :* J'eusse halené, etc. — *Impér. prés.* Halène, halenons, halenez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez halené. — *Subj. prés.* Que je halène, que tu halènes, qu'il halène, que nous halenions, que vous haleniez, qu'ils halènent. — *Imparfait.* Que je halenasse, que tu halenasses, qu'il halenât, que nous halenassions, que vous halenassiez, qu'ils halenassent. — *Passé.* Que j'aie halené, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse halené, etc. — *Inf. prés.* Halener. — *Passé.* Avoir halené. — *Part. prés.* Halenant (inv.). — *Passé.* Halené, ha-

lené, halenée, halenés, halenées. — *Pass. comp.* Ayant halené.—Passif : *être halené.* Le part. régit *par.*

HALER (*h* aspiré), v. a., 1re conjug. (*Alé*), terme de marine, enlever, tirer, soulever avec effort. *Haler un cordage, un câble, haler un bateau.* — Il signifie aussi exciter les chiens. *Haler les chiens contre quelqu'un.* — On dit aussi *haler le vent*, en parlant d'un navire, pour signifier qu'on cingle le plus près qu'il est possible de l'endroit d'où vient le vent.— *Indic. prés.* Je hale, tu hales, il hale, nous halons, vous halez, ils halent.— *Imparf.* Je halais, tu halais, il halait, nous halions, vous haliez, ils halaient. — *Pass. déf.* Je halai, tu halas, il hala, nous halâmes, vous halâtes, ils halèrent.—*Passé. indéf.* J'ai halé, etc. — *Pass. ant.* J'eus halé, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais halé, etc. — *Futur.* Je halerai, tu haleras, il halera, nous halerons, vous halerez, ils haleront.—*Futur ant.* J'aurai halé, etc. — *Cond. prés.* Je halerais, tu halerais, il halerait, nous halerions, vous haleriez, ils haleraient.— *Passé.* J'aurais halé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse halé, etc. — *Imp. prés.* Hale, halons, halez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez halé. — *Subj. prés.* Que je hale, que tu hales, qu'il hale, que nous halions, que vous haliez, qu'ils halent. — *Imparf.* Que je halasse, que tu halasses, qu'il halât, que nous halassions, que vous halassiez, qu'ils halassent. — *Passé.* Que j'aie halé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse halé, etc.— *Infin. prés.* Haler. — *Passé.* Avoir halé. —*Part. prés.* Halant (inv.).— *Pass.* Halé, halée, halés, halées.— *Passé comp.* Ayant halé.— Se conjugue avec le pronom personnel : *se haler. Ce navire se hale sous le vent*, c'est-à-dire qu'il se dirige vers l'endroit d'où vient le vent.—Passif : *être halé.* Le participe régit *par.*

HÂLER (*h* aspiré), v. a. imp., 1re conj. (*Alé*). Il se dit principalement de l'action des rayons du soleil ou du grand air sur le teint. *Le soleil hâle le teint des voyageurs.* On dit aussi que les rayons du soleil *hâlent* le teint ; c'est pourquoi il se conjugue à la troisième personne du pluriel. — *Ind. prés.* Il hâle, ils hâlent. — *Imparf.* Il hâlait, ils hâlaient. — *Passé déf.* Il hâla, ils hâlèrent. — *Passé indéf.* Il a hâlé, ils ont hâlé.— *Passé ant.* Il eut hâlé, ils eurent hâlé. — *Plus-que-parf.* Il avait hâlé, ils avaient hâlé. —*Futur.* Il hâlera, ils hâleront. — *Futur ant.* Il aura hâlé, ils auront hâlé.—*Cond. prés.* Il hâlerait, ils hâleraient. — *Passé.* Il aurait hâlé, ils auraient hâlé. — *On dit aussi* : Il eût hâlé, ils eussent hâlé.—*Pas d'impératif.*— *Subjonctif présent.* Qu'il hâle, qu'ils hâlent.— *Imparfait.* Qu'il hâlât, qu'ils hâlassent.— *Passé.* Qu'il ait hâlé, qu'ils aient hâlé. — — *Plus-que-parf.* Qu'il eût hâlé, qu'ils eussent hâlé.—*Infin. prés.* Hâler.—*Passé.* Avoir hâlé.— *Part. prés.* Hâlant (invar.). — *Passé.* Hâlé, hâlée, hâlés, hâlées. — *Passé comp.* Ayant hâlé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se hâler.* — Passif : *être hâlé.* Le part. régit *par.*

HALETER, (*h* aspiré), v. a., 1re conj. (*Aleté*), respirer fréquemment, péniblement en soufflant. *Ce chien ne fait que haleter.* — Il s'emploie aussi au figuré.

Sans cesse poursuivant ces fugitives fées,
On voit sous les lauriers *haleter* les Orphées.
Boileau.

Le *t* se double devant un *e* muet — *Ind. prés.* Je halette, tu halettes, il halette, nous haletons, vous haletez, ils halettent. — *Imp.* Je haletais, tu haletais, il haletait, nous haletions, vous haletiez, ils haletaient. — *Pass. défini.* Je haletai, tu haletas, il haleta, nous haletâmes, vous haletâtes, ils haletèrent. — *Passé indéf.* J'ai haleté, etc. — *Passé ant.* J'eus haleté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais haleté, etc. — *Futur.* Je haletterai, tu haletteras, il haletera, nous haletterons, vous haletterez, ils haletteront. — *Futur ant.* J'aurai haleté, etc. — *Condit. prés.* Je haletterais, tu haletterais, il haletterait, nous haletterions, vous haletteriez, ils haletteraient.— *Passé.* J'aurais haleté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse haleté, etc.—*Imp. prés.* Halette, haletons, haletez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez haleté. — *Subj. prés.* Que je halette, que tu halettes, qu'il halette, que nous haletions, que vous haletiez, qu'ils halettent. — *Imparf.* Que je haletasse, que tu haletasses, qu'il haletât, que nous haletassions, que vous haletassiez, qu'ils haletassent. —*Passé.* Que j'aie haleté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse haleté, etc. — *Inf. prés.* Haleter. —*Pass.* Avoir haleté.— *Part. prés.* Haletant, haletante. *Elle est* haletante, *ils sont* haletants. — *Passé.* Haleté (inv.). — *Passé comp.* Ayant haleté.

HAMEÇONNER, v. a., 1re conj. (*Ameçoné*) (Omission de l'Académie), prendre avec l'hameçon. Hameçonner *un poisson.* — Au figuré, il signifie séduire par de

belles paroles. Hameçonner *quelqu'un.* — *Ind. prés.* J'hameçonne, tu hameçonnes, il hameçonne, nous hameçonnons, vous hameçonnez, ils hameçonnent. —*Imparf.* J'hameçonnais, tu hameçonnais, il hameçonnait, nous hameçonnions, vous hameçonniez, ils hameçonnaient. — *Passé déf.* J'hameçonnai, tu hameçonnas, il hameçonna, nous hameçonnâmes, vous hameçonnâtes, ils hameçonnèrent. — *Passé ind.* J'ai hameçonné, etc.— *Passé ant.* J'eus hameçonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais hameçonné, etc. — *Futur.* J'hameçonnerai, tu hameçonneras, il hameçonnera, nous hameçonnerons, vous hameçonnerez, ils hameçonneront. — *Futur ant.* J'aurai hameçonné, etc. — *Cond. pr.* J'hameçonnerais, tu hameçonnerais, il hameçonnerait, nous hameçonnerions, vous hameçonneriez, ils hameçonneraient. — *Passé.* J'aurais hameçonné, etc. —*On dit aussi :* J'eusse hameçonné, etc. — *Imp. prés.* Hameçonne, hameçonnons, hameçonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez hameçonné. — *Subj. prés.* Que j'hameçonne, que tu hameçonnes, qu'il hameçonne, que nous hameçonnions, que vous hameçonniez, qu'ils hameçonnent. — *Imparf.* Que j'hameçonnasse, que tu hameçonnasses, qu'il hameçonnât, que nous hameçonnassions, que vous hameçonnassiez, qu'ils hameçonnassent. —*Passé.* Que j'aie hameçonné, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse hameçonné, etc. — *Inf. prés.* Hameçonner. — *Pass.* Avoir hameçonné. — — *Part. prés.* Hameçonnant (inv.). — *Passé.* Hameçonné, hameçonnée, hameçonnés, hameçonnées. — *Passé comp* Ayant hameçonné.— Se conjugue avec le pronom personnel *: s'hameçonner.*—Passif : *Etre hameçonné.* Le part. régit *par.*

HANTER, (*h* aspiré), v. a. et n. 1re conj. (*Anté*), fréquenter, visiter souvent, familièrement. Hanter *quelqu'un. Dis-moi qui tu* hantes, *je te dirai qui tu es.* Prov. — Il se dit des lieux comme des personnes. Hanter *une maison.*

Je ne remarque point qu'il *hante* les églises.
Molière.

— Il est employé neutralement. Hanter *chez quelqu'un*, hanter *en bon lieu.*—*Ind. prés.* Je hante, tu hantes, il hante, nous hantons, vous hantez, ils hantent.— *Imp.* Je hantais, tu hantais, il hantait, nous hantions, vous hantiez, ils hantaient. — *Passé déf.* Je hantai, tu hantas, il hanta, nous hantâmes, vous hantâtes, ils hantèrent.— *Pass. ind.* J'ai hanté, etc. — *Pass. antér.* J'eus hanté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais hanté, etc.— *Futur.* Je hanterai, tu hanteras, il hantera, nous hanterons, vous hanterez, ils hanteront.— *Futur ant.* J'aurai hanté, etc. — *Cond. prés.* Je hanterais, tu hanterais, il hanterait, nous hanterions, vous hanteriez, ils hanteraient. — *Pass.* J'aurais hanté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse hanté, etc. — *Impér. prés.* Hante, hantons, hantez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez hanté. — *Subj. prés.* Que je hante, que tu hantes, qu'il hante, que nous hantions, que vous hantiez, qu'ils hantent. — *Imparf.* Que je hantasse, que tu hantasses, qu'il hantât, que nous hantassions, que vous hantassiez, qu'ils hantassent. — *Passé.* Que j'aie hanté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse hanté, etc. — *Inf. prés.* Hanter. — *Pass.* Avoir hanté.—*Part. prés.* Hantant (inv.). —*Pass.* Hanté, hantée, hantés, hantées. — *Passé comp.* Ayant hanté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se hanter.* — Passif : *être hanté.* Le participe régit *par. Ce quartier est très* hanté par *le peuple.*

HAPPER, (*h* aspiré), v. a. 1re conjug. (*Apé*), saisir, prendre avidement avec la gueule, en parlant du chien. *Ce chien* happa *la viande qu'on lui jeta.* — Il signifie, au figuré, attraper, saisir. *Les gendarmes l'ont* happé. Famil.— *Ind. prés.* Je happe, tu happes, il happe, nous happons, vous happez, ils happent.—*Imparf.* Je happais, tu happais, il happait, nous happions, vous happiez, ils happaient. — *Passé déf.* Je happai, tu happas, il happa, nous happâmes, vous happâtes, ils happèrent. — *Pass. ind.* J'ai happé, etc. — *Pass. ant.* J'eus happé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais happé, etc. — *Futur.* Je happerai, tu happeras, il happera, nous happerons, vous happerez, ils happeront. — *Futur antérieur.* J'aurai happé, etc. — *Conditionnel présent.* Je happerais, tu happerais, il happerait, nous happerions, vous happeriez, ils happeraient.— *Passé.* J'aurais happé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse happé, etc. — *Impér. pr.* Happe, happons, happez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez happé. — *Subj. pr.* Que je happe, que tu happes, qu'il happe, que nous happions, que vous happiez, qu'ils happent. — *Imp.* Que je happasse, que tu happasses, qu'il happât, que nous happassions, que vous happassiez, qu'ils happassent.—*Pass.* Que

t'aie happé, etc. — *Plus-que-paef.* Que j'eusse happé, etc. — *Inf. prés.* Happer. — *Passé.* Avoir happé. — *Part. prés.* Happant (inv.). — *Passé.* Happé, happée, happés, happées. — *Passé comp.* Ayant happé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se happer.* — Passif : *être happé.* Le participe régit *par.*

HARANGUER (*h* aspiré), v. a., et n. 1re conj. (*Arangué*), prononcer une harangue, un discours. Haranguer *quelqu'un*, haranguer *le peuple.* — On l'emploie neutralement. Haranguer *devant le roi*, haranguer *bien ou mal.* — Il est neutre aussi quand il signifie, parler avec emphase. *Il ne fait que* haranguer. — On l'emploie aussi au figuré.

Et, sur ce ton grondeur, lorsqu'elle les *harangue*,
Il faut voir de quels mots elle enrichit la langue.
Boileau.

— *Ind. prés.* Je harangue, tu harangues, il harangue, nous haranguons, vous haranguez, ils haranguent. — *Imp.* Je haranguais, tu haranguais, il haranguait, nous haranguions, vous haranguiez, ils haranguaient. — *Pass. déf.* Je haranguai, tu harangua s,il harangua, nous haranguâmes, vous haranguâtes, ils haranguèrent. — *Passé ind.* J'ai harangué, etc. — *Pass. ant.* J'eus harangué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais harangué, etc. — *Futur.* Je haranguerai, tu harangueras, il haranguera, nous haranguerons, vous haranguerez, ils harangueront. — *Futur ant.* J'aurai harangué, etc. — *Cond. prés.* Je haranguerais, tu haranguerais, il haranguerait, nous haranguerions, vous harangueriez, ils harangueraient. — *Passé.* J'aurais harangué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse harangué, etc. — *Impér. prés.* Harangue, haranguons, haranguez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez harangué. — *Subj. prés.* Que je harangue, que tu harangues, qu'il harangue, que nous haranguions, que vous haranguiez, qu'ils haranguent. — *Imp.* Que je haranguasse, que tu haranguasses, qu'il haranguât, que nous haranguassions, que vous haranguassiez, qu'ils haranguassent. — *Passé.* Que j'aie harangué, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse harangué, etc. — *Inf. prés.* Haranguer. — *Passé.* Avoir harangué. — *Part. prés.* Haranguant (inv.). — *Passé.* Harangué, haranguée, harangués, haranguées. — *Passé comp.* Ayant harangué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se haranguer. Les parlementaires* se *sont* harangués. — Passif : *Etre harangué.* Le part. régit *par.*

HARASSER (*h* aspiré), v. a., 1re conj. (*Aracé*), lasser, fatiguer à l'excès. Harasser *quelqu'un*, harasser *un cheval*, harasser *l'esprit, le corps.* — *Ind. prés.* Je harasse, tu harasses, il harasse, nous harassons, vous harassez, ils harassent. — *Imp.* Je harassais, tu harassais, il harassait, nous harassions, vous harassiez, ils harassaient. — *Passé défini.* Je harassai, tu harassas, il harassa, nous harassâmes, vous harassâtes, ils harassèrent. — *Passé indéf.* J'ai harassé, etc. — *Passé ant.* J'eus harassé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais harassé, etc. — *Futur.* Je harasserai, tu harasseras, il harassera, nous harasserons, vous harasserez, ils harasseront. — *Futur antér.* J'aurai harassé, etc. — *Condit. pr.* Je harasserais, tu harasserais, il harasserait, nous harasserions, vous harasseriez, ils harasseraient. — *Passé.* J'aurais harassé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse harassé, etc. — *Imp. prés.* Harasse, harassons, harassez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez harassé. — *Subj. prés.* Que je harasse, que tu harasses, qu'il harasse, que nous harassions, que vous harassiez, qu'ils harassent. — *Imp.* Que je harassasse, que tu harassasses, qu'il harassât, que nous harassassions, que vous harassassiez, qu'ils harassassent. — *Passé.* Que j'aie harassé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse harassé, etc. — *Infinit. prés.* Harasser. — *Passé.* Avoir harassé. — *Part. prés.* Harassant (invar.). — *Passé.* Harassé, harassée, harassés, harassées. — *Passé comp.* Ayant harassé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se harasser. Il* se harasse *à force de travail.* — Passif : *être harassé.* Le partic. régit *de* et *par. Je suis* harassé de *fatigue. Il est* harassé par *ce fardeau.*

HARCELER (*h* aspiré), v. a., 1re conj. (*Arcelé*), provoquer, agacer, importuner, tourmenter. Harceler *quelqu'un*, harceler *l'ennemi. Il le* harcelle *pour le faire agir* (Académie). — Ce verbe double la lettre *l* dans les temps où elle est suivie d'un *e* muet, comme dans *appeler.* — *Ind. pr.* Je harcelle, tu harcelles, il harcelle, nous harcelons, vous harcelez, ils harcellent. — *Imp.* Je harcelais, tu harcelais, il harcelait, nous harcelions, vous harceliez, ils harcelaient. — *Passé déf.* Je harcelai, tu harcelas, il harcela, nous harcelâmes, vous harcelâtes, ils harcelèrent. — *Passé indéf.* J'ai harcelé, etc. — *Passé ant.* J'eus har-

celé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais harcelé, etc. — *Futur.* Je harcellerai, tu harcelleras, il harcellera, nous harcellerons, vous harcellerez, ils harcelleront.— *Futur ant.* J'aurai harcelé, etc. — *Condit. prés.* Je harcellerais, tu harcellerais, il harcellerait, nous harcellerions, vous harcelleriez, ils harcelleraient. — *Passé.* J'aurais harcelé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse harcelé, etc. — *Impératif présent* Harcelle, harcelons, harcelez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez harcelé. —*Subj. pr.* Que je harcelle, que tu harcelles, qu'il harcelle, que nous harcelions, que vous harceliez, qu'ils harcellent. — *Imparf.* Que je harcelasse, que tu harcelasses, qu'il harcelât, qne nous harcelassions, que vous harcelassiez, qu'ils harcelassent. — *Passé.* Que j'aie harcelé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse harcelé, etc.—*Infin. prés.* Harceler.—*Passé.* Avoir harcelé. — *Part. prés.* Harcelant (inv.). — *Passé.* Harcelé, harcelée, harcelés, harcelées. — *Passé. comp.* Ayant harcelé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se harceler. Nous nous* harcelons *de désirs et de besoins factices.* — Passif : *Etre harcelé.* Le participe régit *par. Le mérite est toujours* harcelé par *les envieux* (La Bruyère).

HARDER (*h* aspiré) v. a. 1re conj. (*Ardé*), term. de chasse, attacher plusieurs chiens ensemble. *Harder des chiens.* — Ee parlant de gants, il signifie les passer sur la hard, instrument tranchant. — *Ind. présent.* Je harde, tu hardes, il harde, nous hardons, vous hardez, ils hardent. — *Imp.* Je hardais, tu hardais, il hardait, nous hardions, vous hardiez, ils hardaient. — *Pass. déf.* Je hardai, tu hardas, il harda, nous hardâmes, vous hardâtes, ils hardèrent.— *Pass. indéf.* J'ai hardé, etc. — *Pass. antér.* J'eus hardé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais hardé, etc. — *Futur.* Je harderai, tu harderas, il hardera, nous harderons, vous harderez, ils harderont. — *Futur antér.* J'aurai hardé, etc. — *Cond. prés.* Je harderais, tu harderais, il harderait, nous harderions, vous harderiez, ils harderaient. —*Passé.*J'aurais hardé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse hardé, etc.— *Impér. présent.* Harde, hardons, hardez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez hardé — *Subj. prés.* Que je harde, que tu hardes, qu'il harde, que nous hardions, que vous hardiez, qu'ils hardent. — *Imp.* Que je hardasse, que tu hardasses, qu'il hardât, que nous hardassions, que vous hardassiez, qu'ils hardassent. — *Passé.* Que j'aie hardé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse hardé, etc. — *Infinitif prés.* Harder. — *Passé.* Avoir hardé. — *Part. prés.* Hardant (inv.). — *Passé.* Hardé, hardée, hardés, hardées. — *Passé comp.* Ayant hardé. — Passif : *Etre hardé.* Le participe régit *par.*

HARGNER (se), (*h* aspiré) v. pron. 1re conj. (*Ce-argné*), se disputer, se quereller avec quelqu'un. *Se hargner avec tout le monde. Certaines gens* se hargnent *au coin du feu, et jusque dans le lit* (Boiste). — *Indic. prés.* Je me hargne, tu te hargnes, il se hargne, nous nous hargnons, vous vous hargnez, ils se hargnent. — *Imp.* Je me hargnais, tu te hargnais, il se hargnait, nous nous hargnions, vous vous hargniez, ils se hargnaient. — *Passé déf.* Je me hargnai, tu te hargnas, il se hargna, nous nous hargnâmes, vous vous hargnâtes, ils se hargnèrent. — *Pass. ind.* Je me suis, tu t'es, il s'est hargné, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont hargnés. — *Pass. ant.* Je me fus, tu te fus, il se fût hargné, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent hargnés. — *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était hargné, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient hargnés. — *Futur.* Je me hargnerai, tu te hargneras, il se hargnera, nous nous hargnerons, vous vous hargnerez, ils se hargneront. — *Futur ant.* Je me serai, tu te seras, il se sera hargné, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront hargnés. — *Cond. prés.* Je me hargnerais, tu te hargnerais, il se hargnerait, nous nous hargnerions, vous vous hargneriez, ils se hargneraient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait hargné, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient hargnés. — *On dit aussi :* Je me fusse, tu te fusses, il se fût hargné, nous nous fussions, vous fussiez, ils se fussent hargnés. — *Impér. prés.* Hargne-toi, hargnons-nous, hargnez-vous.—*Passé.* Sois-toi hargné, soyons-nous, soyez-vous hargnés — *Subj. prés.* Que je me hargne, que tu te hargnes, qu'il se hargne, que nous nous hargnions, que vous vous hargniez, qu'ils se hargnent. — *Imp.* Que je me hargnasse, que tu te hargnasses, qu'il se hargnât, que nous nous hargnassions, que vous vous hargnassiez, qu'ils se hargnassent.— *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit hargné, que nous nous soyons, que vous vous soyez-

qu'ils se soient hargnés. — *Plus-que-parf.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût hargné, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent hargnés. — *Inf. prés.* Se hargner. — *Pass.* S'être hargné. — *Part. prés.* Se hargnant (inv.). — *Passé.* Hargné, hargnée, hargnés, hargnées. — *Pass. comp.* S'étant hargné.

HARMONIER, v. a. 1re conj. (*Armonnié*), mot nouveau qui signifie mettre en harmonie, mettre d'accord. Harmonier *des tons*, en peinture et en musique. — On l'emploie aussi au figuré, comme dans cet exemple cité par Boiste : *L'homme est une machine à plusieurs mobiles : l'intérêt, la vanité, les besoins, la religion et la philosophie peuvent seules les* harmonier. — *Indic. prés.* J'harmonie, tu harmonies, il harmonie, nous harmonions, vous harmoniez, ils harmonient. — *Imp.* J'harmoniais, tu harmoniais, il harmoniait, nous harmoniions, vous harmoniiez, ils harmoniaient. — *Passé déf.* J'harmoniai, tu harmonias, il harmonia, nous harmoniâmes, vous harmoniâtes, ils harmonièrent. — *Passé indéf.* J'ai harmonié, etc. — *Passé ant.* J'eus harmonié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais harmonié, etc. — *Futur.* J'harmonierai, tu harmonieras, il harmoniera, nous harmonierons, vous harmonierez, ils harmonieront. — *Futur ant.* J'aurai harmonié, etc. — *Cond. prés.* J'harmonierais, tu harmonierais, il harmonierait, nous harmonierions, vous harmonieriez, ils harmonieraient. — *On dit aussi :* J'eusse harmonié, etc. — *Impér. prés.* Harmonie, harmonions, harmoniez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez harmonié. — *Subj. prés.* Que j'harmonie, que tu harmonies, qu'il harmonie, que nous harmoniions, que vous harmoniiez, qu'ils harmonient. — *Imparf.* Que j'harmoniasse, que tu harmoniasses, qu'il harmoniât, que nous harmoniassions, que vous harmoniassiez, qu'ils harmoniassent. — *Passé.* Que j'aie harmonié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse harmonié, etc. — *Inf. prés.* Harmonier. — *Passé.* Avoir harmonié. — *Part. prés.* Harmoniant (inv.). — *Passé.* Harmonié, harmoniée, harmoniés, harmoniées. — *Passé comp.* Ayant harmonié. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'harmonier*, qu'il ne faut pas confondre avec s'*harmoniser* qui n'est pas français. *Ces tons s*'harmonient. — Passif : *être harmonié.* Le participe régit *par.*

HARNACHER, (*h* aspiré), v. a., 1re conj. (*arnaché*), mettre le harnais à un cheval. Harnacher *des chevaux.* — *Indicatif prés.* Je harnache, tu harnaches, il harnache, nous harnachons, vous harnachez, ils harnachent. — *Imparf.* Je harnachais, tu harnachais, il harnachait, nous harnachions, vous harnachiez, ils harnachaient. — *Pass. déf.* Je harnachai, tu harnachas, il harnacha, nous harnachâmes, vous harnachâtes, ils harnachèrent. — *Pass. ind.* J'ai harnaché, etc. — *Pass. antér.* J'eus harnaché, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais harnaché, etc. — *Futur.* Je harnacherai, tu harnacheras, il harnachera, nous harnacherons, vous harnacherez, ils harnacheront. — *Futur antér.* J'aurai harnaché, etc. — *Conditionnel présent.* Je harnacherais, tu harnacherais, il harnacherait, nous harnacherions, vous harnacheriez, ils harnacheraient. — *Passé.* J'aurais harnaché, etc. — *On dit aussi :* J'eusse harnaché, etc. — *Imp. prés.* Harnache, harnachons, harnachez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez harnaché. — *Subjonctif présent.* Que je harnache, que tu harnaches, qu'il harnache, que nous harnachions, que vous harnachiez, qu'ils harnachent. — *Imp.* Que je harnachasse, que tu harnachasses, qu'il harnachât, que nous harnachassions, que vous harnachassiez, qu'ils harnarchassent. — *Passé.* Que j'aie harnaché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse harnaché, etc. — *Infin. prés.* Harnacher. — — *Passé.* Avoir harnaché. — *Part. prés.* Harnachant (invar). — *Passé.* Harnaché, harnachée, harnachés, harnachées. — — *Passé comp.* Ayant harnaché. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se harnacher.* — Passif : *être harnaché.* Le participe régit *par.*

HARPAILLER (se), (*h* aspiré), v. pron., 1re conj. (*Ce arpâ-ié*), se quereller, se harper, se jeter l'un sur l'autre. — *Ils se* harpaillent *sans cesse* (Familier). — Il se dit des chiens qui tournent au change. *Ces chiens se* harpaillent. — *Ind. prés.* Il se harpaille, ils se harpaillent. — *Imparf.* Il se harpaillait, ils se harpaillaient. — *Passé défini.* Il se harpailla, ils se harpaillèrent. — *Passé ind.* Il s'est harpaillé, ils se sont harpaillés. — *Passé ant.* Il se fut harpaillé, ils se furent harpaillés — *Plus-que-parf.* Il s'était harpaillé, ils s'étaient harpaillés. — *Futur.* Il se harpaillera, ils se harpail-

leront. — *Fut. ant.* Il se sera harpaillé, ils se seront harpaillés. — *Condit. prés.* Il se harpaillerait, ils se harpailleraient.—*Pass.* Il se serait harpaillé, ils se seraient harpaillés. — *On dit aussi :* Il se fût harpaillé, ils se furent harpaillés. — *Point d'impér.* — *Subj. prés.* Qu'il se harpaille, qu'ils se harpaillent. — *Imparf.* Qu'il se harpaillât, qu'ils se harpaillassent. — *Passé.* Qu'il se soit harpaillé, qu'ils se soient harpaillés. — *Plus-que-parf.* Qu'il se fût harpaillé, qu'ils se fussent harpaillés. — *Infin. prés.* Se harpailler. — *Passé.* S'être harpaillé. — *Part. prés.* Se harpaillant (inv.). — *Passé.* Harpaillé (var.). — *Passé comp.* S'étant harpaillé.

HARPER, (*h* aspiré), v. a. et n. 1re conj. (*Arpé*), prendre et serrer fortement avec les mains. *Harper quelqu'un* (Famil.). — Il est neutre quand il signifie, en parlant d'un cheval, relever inégalement les jambes. *Ce cheval* harpe *d'une jambe ou de deux jambes.* — *Ind. prés.* Je harpe, tu harpes, il harpe, nous harpons, vous harpez, ils harpent. — *Imparf.* Je harpais, tu harpais, il harpait, nous harpions, vous harpiez, ils harpaient. — *Passé déf.* Je harpai, tu harpas, il harpa, nous harpâmes, vous harpâtes, ils harpèrent. — *Pass. ind.* J'ai harpé, etc. — *Pass. ant.* J'eus harpé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais harpé, etc. — *Futur.* Je harperai, tu harperas, il harpera, nous harperons, vous harperez, ils harperont. — *Futur antérieur.* J'aurai harpé, etc. — *Conditionnel présent.* Je harperais, tu harperais, il harperait, nous harperions, vous harperiez, ils harperaient. — *Passé.* J'aurais harpé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse harpé, etc. — *Impér. prés.* Harpe, harpons, harpez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez harpé. — *Subj. prés.* Que je harpe, que tu harpes, qu'il harpe, que nous harpions, que vous harpiez, qu'ils harpent. — *Imp.* Que je harpasse, que tu harpasses, qu'il harpât, que nous harpassions, que vous harpassiez, qu'ils harpassent. — *Pass.* Que j'aie harpé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse harpé, etc. — *Infin. prés.* Harper. — *Pass.* Avoir harpé. — *Part. prés.* Harpant (inv.). — *Passé.* Harpé, harpée, harpés, harpées.—*Passé comp.* Ayant harpé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se harper. Ils se querellent et* se harpent. — Passif : *être harpé.* Le participe régit *par.*

HARPONER, (*h* aspiré), v. a. et neut. 1re conj. (*Arponé*), accrocher avec le harpon, dard à crocs recourbés. *Harponner une baleine.* — Il signifie aussi lancer le harpon, et, dans ce sens, il est neutre. *Il faut* harponner.—*Ind. prés.* Je harponne, tu harponnes, il harponne, nous harponnons, vous harponnez, ils harponnent. — *Imparf.* Je harponnais, tu harponnais, il harponnait, nous harponnions, vous harponniez, ils harponnaient. — *Passé déf.* Je harponnai, tu harponnas, il harponna, nous harponnâmes, vous harponnâtes, ils harponnèrent.— *Pass. ind.* J'ai harponné, etc. — *Pass. antér.* J'eus harponné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais harponné, etc. — *Futur.* Je harponnerai, tu harponneras, il harponnera, nous harponnerons, vous harponnerez, ils harponneront. — *Futur ant.* J'aurai harponné, etc. — *Cond. prés.* Je harponnerais, tu harponnerais, il harponnerait, nous harponnerions, vous harponneriez, ils harponneraient. — *Pass.* J'aurais harponné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse harponné, etc. — *Impér. prés.* Harponne, harponnons, harponnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez harponné. — *Subj. prés.* Que je harponne, que tu harponnes, qu'il harponne, que nous harponnions, que vous harponniez, qu'ils harponnent. — *Imparf.* Que je harponnasse, que tu harponnasses, qu'il harponnât, que nous harponnassions, que vous harponnassiez, qu'ils harponnassent. — *Passé.* Que j'aie harponné, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse harponné, etc. — *Inf. prés.* Harponner. — *Pass.* Avoir harponné. — *Part. prés.* Harponnant (inv.). — *Passé.* Harponné, harponnée, harponnés, harponnées. — *Passé comp.* Ayant harponné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se harponner. Se lancer le harpon.* — Passif : *être harponné.* Le participe régit *par.*

HASARDER, (*h* aspiré), v. a. et neut., 1re conj. (*Azardé*), mettre, risquer, exposer au hasard. Hasarder *quelque chose. La maxime des conquérants est de tout* hasarder (Mme Motteville). — Il signifie aussi mettre en avant. Hasarder *une parole, une proposition, une phrase.*

Il n'ose *hasarder* la moindre plainte.
Corneille.

— Il est neutre dans le sens absolu. Hasarder *beaucoup.* Hasarder *trop.* — *Ind. prés.* Je hasarde, tu hasardes, il hasarde, nous hasardons, vous hasardez, ils hasardent. — *Imparf.* Je hasardais, tu hasardais, il hasardait, nous hasardions, vous

hasardiez, ils hasardaient. — *Passé déf.* Je hasardai, tu hasardas, il hasarda, nous hasardâmes, vous hasardâtes, ils hasardèrent. — *Passé ind.* J'ai hasardé, etc. — *Passé ant.* J'eus hasardé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais hasardé, etc. — *Futur.* Je hasarderai, tu hasarderas, il hasardera, nous hasarderons, vous hasarderez, ils hasarderont. — *Futur ant.* J'aurai hasardé, etc. — *Cond. pr.* Je hasarderais, tu hasarderais, il hasarderait, nous hasarderions, vous hasarderiez, ils hasarderaient. — *Passé.* J'aurais hasardé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse hasardé, etc. — *Impérat. prés.* Hasarde, hasardons, hasardez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez hasardé. — *Subj. prés.* Que je hasarde, que tu hasardes, qu'il hasarde, que nous hasardions, que vous hasardiez, qu'ils hasardent. — *Imparf.* Que je hasardasse, que tu hasardasses, qu'il hasardât, que nous hasardassions, que vous hasardassiez, qu'ils hasardassent. — *Passé.* Que j'aie hasardé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse hasardé, etc. — *Inf. prés.* Hasarder. — *Passé.* Avoir hasardé. — *Part. prés.* Hasardant (inv.). — *Passé.* Hasardé, hasardée, hasardés, hasardées. — *Passé comp.* Ayant hasardé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se hasarder.*

Qui se *hasarderait* contre un tel adversaire?
Corneille.

— Passif : *Etre hasardé.* Le part. régit *par. Cette proposition a été* hasardée par *quelqu'un.*

HÂTER (*h* aspiré), v. a. 1re conj. (*Até*), presser, diligenter, accélérer. Hâter *son départ*, hâter *sa ruine*, hâter *le pas.* — Il signifie aussi faire dépêcher. Hâter *le dîner*, hâter *la besogne.*

Ton insolent amour qui croit m'épouvanter
Vient de *hâter* le coup que tu veux arrêter.
(Racine.)

— *Ind. prés.* Je hâte, tu hâtes, il hâte, nous hâtons, vous hâtez, ils hâtent. — *Imparfait.* Je hâtais, tu hâtais, il hâtait, nous hâtions, vous hâtiez, ils hâtaient. — *Passé déf.* Je hâtai, tu hâtas, il hâta, nous hâtâmes, vous hâtâtes, ils hâtèrent. — *Passé indéf.* J'ai hâté, etc. — *Passé ant.* J'eus hâté, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais hâté, etc. — *Futur.* Je hâterai, tu hâteras, il hâtera, nous hâterons, vous hâterez, ils hâteront. — *Futur ant.* J'aurai hâté, etc. — *Cond. prés.* Je hâterais, tu hâterais, il hâterait, nous hâterions, vous hâteriez, ils hâteraient. — *Pass.* J'aurais hâté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse hâté, etc. — *Impér. prés.* Hâte, hâtons, hâtez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez hâté. — *Subj. prés.* Que je hâte, que tu hâtes, qu'il hâte, que nous hâtions, que vous hâtiez, qu'ils hâtent. — *Imparfait.* Que je hâtasse, que tu hâtasses, qu'il hâtât, que nous hâtassions, que vous hâtassiez, qu'ils hâtassent. — *Passé.* Que j'aie hâté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse hâté, etc. — *Inf. prés.* Hâter. — *Passé.* Avoir hâté. — *Part. prés.* Hâtant (inv.). — *Passé.* Hâté, hâtée, hâtés, hâtées. — *Passé comp.* Ayant hâté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se hâter. Dans la carrière de l'éducation,* hâtez-vous *lentement* (Miss Edgeworth).

Hâtons-nous aujourd'hui de jouir de la vie,
Qui sait si nous serons demain?

— Passif : *être hâté.* Le participe régit *par.*

HAUBANER (*h* aspiré), v. a. 1re conj. (*Obané*), term. de mar., attacher un hauban, espèce de gros cordage qui sert à assujétir les mâts d'un navire. *Haubaner un mât.* — On l'emploie aussi en termes de maçonnerie, *haubaner un fardeau,* le soulever à l'aide de haubans ou de cordages. — *Ind. prés.* Je haubane, tu haubanes, il haubane, nous haubanons, vous haubanez, ils haubanent. — *Imp.* Je haubanais, tu haubanais, il haubanait, nous haubanions, vous haubaniez, ils haubanaient. — *Pass. déf.* Je haubanai, tu haubanas, il haubana, nous haubanâmes, vous haubanâtes, ils haubanèrent. — *Passé ind.* J'ai haubané, etc. — *Pass. ant.* J'eus haubané, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais haubané, etc. — *Futur.* Je haubanerai, tu haubaneras, il haubanera, nous haubanerons, vous haubanerez, ils haubaneront. — *Pass.* J'aurai haubané, etc. — *Cond. prés.* Je haubanerais, tu haubanerais, il haubanerait, nous haubanerions, vous haubaneriez, ils haubaneraient. — *Pass.* J'aurais haubané, etc. — *On dit aussi* : J'eusse haubané, etc. — *Imp. prés.* Haubane, haubanons, haubanez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez haubané. — *Subj. prés.* Que je haubane, que tu haubanes, qu'il haubane, que nous haubanions, que vous haubaniez, qu'ils haubanent. — *Imp.* Que je haubanasse, que tu haubanasses, qu'il haubanât, que nous haubanassions, que vous haubanassiez, qu'ils haubanassent. — *Passé.* Que j'aie haubané, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse haubané, etc. — *Inf. prés.* Haubaner. — *Passé.* Avoir haubané. — *Part. prés.* Haubanant (inv.). — *Passé.* Haubané, haubanée, haubanés, haubanées. — *Passé comp.* Ayant haubané. — Passif : *être haubané.* Le part. régit *par.*

HAUSSER (*h* aspiré). v. a. et n. 1re conj. (*Océ*), rendre plus haut, exhausser, élever. *Hausser une muraille, une maison.* — Il signifie aussi lever en haut. *Hausser le bras, le pied.* — *Hausser les épaules*, signifie particulièrement marquer du mépris, du dédain, critiquer. *Cela fait* hausser *les épaules de pitié.* — *Hausser le cœur ou le courage de quelqu'un*, signifie lui donner du cœur ou du courage. — On dit aussi : *Hausser le ton, hausser la voix, hausser les instruments,* dans le sens d'élever ou de rendre plus haut. — Il est neutre, quand il signifie devenir plus haut, augmenter. *La rivière hausse, les actions de la banque haussent, le prix du blé a bien haussé.* La différence qu'il y a entre *la rivière a haussé* et *la rivière est haussée*, c'est que dans le premier cas on veut exprimer l'action, et l'état dans le second cas. —*Ind. pr.* Je hausse, tu hausses, il hausse, nous haussons, vous haussez, ils haussent. — *Imparf.* Je haussais, tu haussais, il haussait, nous haussions, vous haussiez, ils haussaient. —*Passé déf.* Je haussai, tu haussas, il haussa, nous haussâmes, vous haussâtes, ils haussèrent. — *Passé indéfini.* J'ai haussé, etc. — *Pass. antér.* J'eus haussé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais haussé, etc. — *Futur.* Je hausserai, tu hausseras, il haussera, nous hausserons, vous hausserez, ils hausseront. — *Futur antérieur.* J'aurai haussé, etc. — *Cond. prés.* Je hausserais, tu hausserais, il hausserait, nous hausserions, vous hausseriez, ils hausseraient. — *Passé.* J'aurais haussé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse haussé, etc. — *Impér. prés.* Hausse, haussons, haussez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez haussé. — *Subj. présent.* Que je hausse, que tu hausses, qu'il hausse, que nous haussions, que vous haussiez, qu'ils haussent. — *Imparfait.* Que je haussasse, que tu haussasses, qu'il haussât, que nous haussassions, que vous haussassiez, qu'ils haussassent. — *Passé.* Que j'aie haussé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse haussé, etc. — *Infinitif prés.* Hausser. — *Passé.* Avoir haussé. — *Part. prés.* Haussant (invariable). — *Pass.* Haussé, haussée, haussés, haussées. — *Passé composé.* Ayant haussé. — Se conjugue avec le pron. pers. : *Se hausser*, s'élever.

Et sur ses pieds envain tâchant de *se hausser*,
Pour s'égaler à lui tâche à le rabaisser.
Boileau.

— Passif : *Etre haussé.* Le participe régit *de*, *à* et *par*. *La rente est* haussée de 90 *centimes. La maison a été* haussée par *le nouveau propriétaire.*

HAVIR (*h* aspiré), v. a. et n. imp., 2e conjug. (*Avir*). — Dessécher la viande à grand feu, sans qu'elle cuise en-dedans. *Havir un rôti.* — Il est neutre, dans le sens absolu. *La viande havit sur ce feu.* — *Indic. prés.* Je havis, tu havis, il havit, nous havissons, vous havissez, ils havissent. — *Imp.* Je havissais, tu havissais, il havissait, nous havissions, vous havissiez, ils havissaient. — *Passé déf.* Je havis, tu havis, il havit, nous havîmes, vous havîtes, ils havirent. — *Passé ind.* J'ai havi, etc. — *Passé antér.* J'eus havi, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais havi, etc. — *Futur.* Je havirai, tu haviras, il havira, nous havirons, vous havirez, ils haviront. — *Futur ant.* J'aurai havi, etc. — *Cond. prés.* Je havirais, tu havirais, il havirait, nous havirions, vous haviriez, ils haviraient. — *Passé.* J'aurais havi, etc. — *On dit aussi :* J'eusse havi, etc. — *Impératif présent.* Havis, havissons, havissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez havi. — *Subj. prés.* Que je havisse, que tu havisses, qu'il havisse, que nous havissions, que vous havissiez, qu'ils havissent. — *Imp.* Que je havisse, que tu havisses, qu'il havît, que nous havissions, que vous havissiez, qu'ils havissent. — *Pass.* Que j'aie havi, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse havi, etc. — *Inf. prés.* Havir. — *Passé.* Avoir havi. — *Part. prés.* Havissant (inv.), — *Passé.* Havi, havie, havis, havies. — *Passé comp.* Ayant havi.— Se conjugue avec le pronom personnel : *se havir*, se dessécher. *La viande se havit.* — Passif : *être havi.* Le participe régit *par*.

HÉBERGER, v. a., 1re conj. (*Ebèrejé*), recevoir, loger chez soi. *Héberger quelqu'un* (famil.). — Le *g*, dans ce verbe, conserve toujours la prononciation du *j*; pour faciliter cette prononciation dans les temps où le *g* est suivi d'un *a* ou d'un *o*, on fait précéder cet *a* ou cet *o* d'un *e* muet, comme dans le verbe *corriger*.—*Ind. prés.* J'héberge, tu héberges, il héberge, nous hébergeons, vous hébergez, ils hébergent. — *Imparf.* J'hébergeais, tu hébergeais, il hébergeait, nous hébergions, vous hébergiez, ils hébergeaient.— *Passé déf.* J'hébergeai, tu hébergeas, il hébergea, nous hébergeâmes, vous hébergeâtes, ils hébergèrent. — *Passé ind.* J'ai hébergé, etc. — *Passé ant.* J'eus hébergé, etc. —

Plus-que-parfait. J'avais hébergé, etc. — *Futur*. J'hébergerai, tu hébergeras, il hébergera, nous hébergerons, vous hébergerez, ils hébergeront. — *Futur ant.* J'aurai hébergé, etc.—*Cond. prés.* J'hébergerais, tu hébergerais, il hébergerait, nous hébergerions, vous hébergeriez, ils hébergeraient.— *Pass.* J'aurais hébergé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse hébergé, etc. — *Impératif prés.* Héberge, hébergeons, hébergez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez hébergé. — *Subj. pr.* Que j'héberge, que tu héberges, qu'il héberge, que nous hébergions, que vous hébergiez, qu'ils hébergent. — *Imparf.* Que j'hébergeasse, que tu hébergeasses, qu'il hébergeât, que nous hébergeassions, que vous hébergeassiez, qu'ils hébergeassent.—*Passé.* Que j'aie hébergé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse hébergé, etc. — *Infinitif prés.* Héberger. — *Pass.* Avoir hébergé. — *Partic. prés.* Hébergeant (invar.). — *Passé.* Hébergé, hébergée, hébergés, hébergées. — *Passé comp.* Ayant hébergé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *s'héberger,* t. d'architecture, qui signifie s'adosser sur ou contre un mur mitoyen. *Cette construction* s'héberge *sur un mur mitoyen.* — Passif : *être hébergé.* Le participe régit *par. Etre* hébergé par *des hôtes aimables.*

HÉBÉTER, v. a. 1re conj. (*Ébété*), rendre bête et stupide. *Hébéter quelqu'un. La pauvreté fléchit l'âme, endurcit le cœur,* hébète *l'esprit* (Boiste). Les personnes du commun et ignorantes se servent du verbe *embêter* ; mais ce verbe n'est pas français. Ainsi un écolier ne doit pas dire à son camarade, *tu m'embêtes,* mais *tu m'hébètes.* —*Ind. prés.* J'hébète, tu hébètes, il hébète, nous hébétons, vous hébétez, ils hébètent. — *Imparf.* J'hébétais, tu hébétais, il hébétait, nous hébétions, vous hébétiez, ils hébétaient. — *Passé défini.* J'hébétai, tu hébétas, il hébéta, nous hébétâmes, vous hébétâtes, ils hébétèrent. — *Passé indéfini.* J'ai hébété, etc. — *Passé antérieur.* J'eus hébété, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais hébété, etc. — *Futur.* J'hébéterai, tu hébéteras, il hébétera, nous hébéterons, vous hébéterez, ils hébéteront. — *Futur antérieur.* J'aurai hébété, etc. — *Condit. prés.* J'hébéterais, tu hébéterais, il hébéterait, nous hébéterions, vous hébéteriez, ils hébéteraient. — *Passé.* J'aurais hébété, etc. — *On dit aussi* : J'eusse hébété, etc. — *Impératif prés.* Hébète, hébétons, hébétez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez hébété. — *Subjonctif présent.* Que j'hébète, que tu hébètes, qu'il hébète, que nous hébétions, que vous hébétiez, qu'ils hébètent. — *Imparfait.* Que j'hébétasse, que tu hébétasses, qu'il hébétât, que nous hébétassions, que vous hébétassiez, qu'ils hébétassent. — *Passé.* Que j'aie hébété, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse hébété, etc. — *Infinitif présent.* Hébéter. — *Passé* Avoir hébété. — *Part. présent.* Hébétant (invariable). — *Passé.* Hébété, hébétée, hébétés, hébétées. — *Passé composé.* Ayant hébété. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'hébéter,* devenir stupide. *Les esclaves et les bigots* s'hébètent. *Un ivrogne* s'hébète. — Passif : *être hébété.* Le participe régit *par. Des hommes de mérite sont* hébétés par *le malheur.*

HÉBRAÏSER, v. n. et a. 1re conjug. (*Ébraïsé*), se livrer à l'étude de l'hébreu. *Ce savant hébraïse.* — Il signifie aussi participer aux dogmes, aux opinions des hébreux. *Un écrivain imbu de la lecture de la bible* hébraïse. Activ., hébraïser *un mot,* le rendre hébreu. — *Ind. prés.* J'hébraïse, tu hébraïses, il hébraïse, nous hébraïsons, vous hébraïsez ils hébraïsent. — *Imparf.* J'hébraïsais, tu hébraïsais, il hébraïsait, nous hébraïsions, vous hébraïsiez, ils hébraïsaient. — *Passé déf.* J'hébraïsai, tu hébraïsas, il hébraïsa, nous hébraïsâmes, vous hébraïsâtes, ils hébraïsèrent. — *Pass. ind.* J'ai hébraïsé, etc. — *Passé ant.* J'eus hébraïsé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais hébraïsé, etc. — *Futur.* J'hébraïserai, tu hébraïseras, il hébraïsera, nous hébraïserons, vous hébraïserez, ils hébraïseront. —*Futur ant.* J'aurai hébraïsé, etc. — *Cond. prés.* J'hébraïserais, tu hébraïserais, il hébraïserait, nous hébraïserions, vous hébraïseriez, ils hébraïseraient.—*Passé.* J'aurais hébraïsé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse hébraïsé, etc. — *Impératif. prés.* Hébraïse, hébraïsons, hébraïsez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez hébraïsé. — *Subj. prés.* Que j'hébraïse, que tu hébraïses, qu'il hébraïse, que nous hébraïsions, que vous hébraïsiez, qu'ils hébraïsent. — *Imparf.* Que j'hébraïsasse, que tu hébraïsasses, qu'il hébraïsât, que nous hébraïsassions, que vous hébraïsassiez, qu'ils hébraïsassent — *Passé.* Que j'aie hébraïsé, etc. — *Plus que-parf.* Que j'eusse hébraïsé, etc. — *Inf. prés.* Hébraïser. — *Passé.* Avoir hébraïsé. —*Part. prés.* Hébraïsant (inv.). — *Passé.* Hébraïsé, hébraïsée, hébraïsés, hé-

braïsées. — *Passé comp.* Ayant hébraïsé. — Passif : *Etre hébraïsé.* Le part régit *par.*

HÉLER (*h* aspiré), v. a. 1re conj. (*Elé*), term. de mer, appeler pour interroger. *Héler un navire.* — Il signifie, par extention appeler quelqu'un de fort loin. *Héler quelqu'un.* — *Ind. prés.* Je hèle, tu hèles, il hèle, nous hélons, vous hélez, ils hèlent. — *Imparf.* Je hélais, tu hélais, il hélait, nous hélions, vous héliez, ils hélaient. — *Passé déf.* Je hélai, tu hélas, il héla, nous hélâmes, vous hélâtes, ils hélèrent. — *Passé ind.* J'ai hélé, etc. — *Passé ant.* J'eus hélé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais hélé, etc. — *Futur.* Je hélerai, tu héleras, il hélera, nous hélerons, vous hélerez, ils héleront. — *Futur ant.* J'aurai hélé, etc. — *Cond. prés.* Je hélerais, tu hélerais, il hélerait, nous hélerions, vous héleriez, ils héleraient. — *Passé.* J'aurais hélé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse hélé, etc. — *Impératif présent.* Hèle, hélons, hélez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez hélé. — *Subj. prés.* Que je hèle, que tu hèles, qu'il hèle, que nous hélions, que vous héliez, qu'ils hèlent. — *Imparf.* Que je hélasse, que tu hélasses, qu'il hélât, que nous hélassions, que vous hélassiez, qu'ils hélassent. — *Passé.* Que j'aie hélé, etc. — *Plus que-parf.* Que J'eusse hélé, etc. — *Inf. prés.* Héler. — *Passé.* Avoir hélé. — *Part. prés.* Hélant (inv.). — *Passé.* Hélé, hélée, hélés, hélées. — *Passé comp.* Ayant hélé. — Passif : *Etre hélé.* Le part. régit *par.*

HENNIR (*h* aspiré), v. n. imp. 2e conj. (*Anir*), faire un hennissement, en parlant du cheval. *Ce cheval hennit. Les chevaux hennissent* (Le hennissement est le cri ordinaire du cheval). Ce verbe ne se conjugue qu'à la 3e personne. — *Indic. prés.* Il hennit, ils hennissent. — *Imp.* Il hennissait, ils hennissaient. — *Pass. déf.* Il hennit, ils hennirent. — *Pass. ind.* Il a henni, ils ont henni. — *Pass. ant.* Il eut henni, ils eurent henni. — *Plus-que-parf.* Il avait henni, ils avaient henni. — *Futur.* Il hennira, ils henniront. — *Passé.* Il aura henni, ils auront henni. — *Conditionnel prés.* Il hennirait, ils henniraient. — *Passé.* Il aurait henni, ils auraient henni. — *On dit aussi :* Il eût henni, ils eussent henni. — *Pas d'impératif.* — *Subjonctif présent.* Qu'il hennisse, qu'ils hennissent. — *Imp.* Qu'il hennît, qu'ils hennissent. — *Passé.* Qu'il ait henni, qu'ils aient henni. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût henni, qu'ils eussent henni, — *Inf. prés.* Hennir. — *Passé.* Avoir henni. — *Part. prés.* Hennissant hennissante. — *Passé.* Henni (invariable). — *Passé comp.* Ayant henni.

HERBEILLER, v. n. et imp. 1re conj. (*Erebê-ié*), terme de chasse, paître l'herbe, en parlant du sanglier. *Le sanglier herbeille, les sangliers herbeillent.* Ne se conjugue qu'à la troisième personne. — *Indicatif présent.* Il herbeille, ils herbeillent. — *Imparfait.* Il herbeillait, ils herbeillaient. — *Passé défini.* Il herbeilla, ils herbeillèrent. — *Pass. ind.* Il a herbeillé, ils ont herbeillé. — *Passé ant.* Il eut herbeillé, ils eurent herbeillé. — *Plus-que-parf.* Il avait herbeillé, ils avaient herbeillé. — *Futur.* Il herbeillera, ils herbeilleront. — *Futur antér.* Il aurait, ils auraient herbeillé. — *Conditionnel présent.* Il herbeillerait, ils herbeilleraient. — *Passé.* Il aurait herbeillé, ils auraient herbeillé. — *On dit aussi :* Il eût herbeillé, ils eussent herbeillé. — *Pas d'impératif.* — *Subjonctif présent.* Qu'il herbeille, qu'ils herbeillent. — *Imparfait.* Qu'il herbeillât, qu'ils herbeillassent. — — *Passé.* Qu'il ait herbeillé, qu'ils aient herbeillé. — *Plus-que-parfait.* Qu'il eût herbeillé, qu'ils eussent herbeillé. — *Infinitif présent.* Herbeiller. — *Passé.* Avoir herbeillé. — *Participe présent.* Herbeillant (invar.). — *Passé.* Herbeillé (inv.). — *Passé composé.* Ayant herbeillé.

HERBER, v. a. 1re conj. (*Erebé*), exposer sur l'herbe. *Herber la toile.* — On dit aussi, en term. de coiffeur, *herber des cheveux*, les exposer au soleil pour les faire devenir blonds, après les avoir lessivés. — *Ind. prés.* J'herbe, tu herbes, il herbe, nous herbons, vous herbez, ils herbent. — *Imp.* J'herbais, tu herbais, il herbait, nous herbions, vous herbiez, ils herbaient. — *Passé déf.* J'herbai, tu herbas, il herba, nous herbâmes, vous herbâtes, ils herbèrent. — *Passé indéf.* J'ai herbé, etc. — *Passé ant.* J'eus herbé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais herbé, etc. — *Futur.* J'herberai, tu herberas, il herbera, nous herberons, vous herberez, ils herberont. — *Futur ant.* J'aurai herbé, etc. — *Cond. prés.* J'herberais, tu herberais, il herberait, nous herberions, vous herberiez, ils herberaient. — *Passé.* J'aurais herbé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse herbé, etc. — *Imp. prés* Herbe, herbons, herbez. — *Pass.* Aie

ayons, ayez herbé. — *Subj. prés.* Que j'herbe, que tu herbes, qu'il herbe, que nous herbions, que vous herbiez, qu'ils herbent. — *Imparfait.* Que j'herbasse, que tu herbasses, qu'il herbât, que nous herbassions, que vous herbassiez, qu'ils herbassent. — *Passé.* Que j'aie herbé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse herbé, etc. — *Infinitif prés.* Herber. — *Pass.* Avoir herbé. — *Part. prés.* Herbant (invariable). — *Passé.* Herbé, herbée, herbés, herbées. — *Passé comp.* Ayant herbé. — Passif : *être herbé.* Le participe régit *par.*

HERBORISER, v. n., 1re conj. (*èrebo-rizé*), chercher des herbes, des plantes dans la campagne. *Un botaniste herborise. J.-J. Rousseau se plaisait beaucoup à* herboriser.— *Ind. pr.* J'herborise, tu herborises, il herborise, nous herborisons, vous herborisez, ils herborisent. — *Imparfait.* J'herborisais, tu herborisais, il herborisait, nous herborisions, vous herborisiez, ils herborisaient. — *Passé défini.* J'herborisai, tu herborisas, il herborisa, nous herborisâmes, vous herborisâtes, ils herborisèrent. — *Passé indéfini.* J'ai herborisé, etc. — *Passé antérieur.* J'eus herborisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais herborisé, etc. — *Futur.* J'herboriserai, tu herboriseras, il herborisera. nous herboriserons, vous herboriserez, ils herboriseront. — *Futur ant.* J'aurai herborisé, etc. — *Conditionnel présent.* J'herboriserais, tu herboriserais, il herboriserait, nous herboriserions, vous herboriseriez, ils herboriseraient. — *Passé.* J'aurais herborisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse herborisé, etc. — *Impératif présent.* Herborise, herborisons, herborisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez herborisé, etc. — *Subjonctif présent.* Que j'herborise, que tu herborises, qu'il herborise, que nous herborisions, que vous herborisiez, qu'ils herborisent. — *Imparfait.* Que j'herborisasse, que tu herborisasses, qu'il herborisât, que nous herborisassions, que vous herborisassiez, qu'ils herborisassent. — *Passé.* Que j'aie herborisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse herborisé, etc. — *Infinitif prés.* Herboriser. — *Passé.* Avoir herborisé. — *Participe prés.* Herborisant (invariable). — *Passé.* Herborisé (inv.). — *Passé composé.* Ayant herborisé.

HÉRISSER (*h* aspiré), v. a., et n. 1re conj. (*Èricé*), dresser, en parlant des animaux. *Le lion* hérisse *sa crinière quand on l'irrite.*—Il se dit, par analogie, de certaines choses droites, saillantes, aigues, qui couvrent ou garnissent une surface. *Les épines. les buissons* hérissent *le bord d'un sentier.* Hérisser *de pieux un bastion.* —Il signifie, aussi au figuré, couvrir, embarrasser de saillies. Hérisser *son style de pointes. Le pédantisme* hérisse *la science de mots barbares* (Boiste). — Il est neutre dans le sens absolu. *Les cheveux lui* hérissèrent, *il* hérisse *de colère.* — *Ind. pr.* Je hérisse, tu hérisses, il hérisse, nous hérissons, vous hérissez, ils hérissent. — *Imp.* Je hérissais, tu hérissais, il hérissait, nous hérissions, vous hérissiez, ils hérissaient. — *Passé déf.* Je hérissai, tu hérissas, il hérissa, nous hérissâmes, vous hérissâtes, ils hérissèrent. — *Passé ind.* J'ai hérissé, etc. — *Passé ant.* J'eus hérissé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais hérissé, etc. — *Futur.* Je hérisserai, tu hérisseras, il hérissera, nous hérisserons, vous hérisserez, ils hérisseront. — *Futur ant.* J'aurai hérissé, etc. — *Cond. prés.* Je hérisserais, tu hérisserais, il hérisserait, nous hérisserions, vous hérisseriez, ils hérisseraient. — *Passé.* J'aurais hérissé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse hérissé, etc. — *Impér. prés.* Hérisse, hérissons, hérissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez hérissé. — *Subj. prés.* Que je hérisse, que tu hérisses, qu'il hérisse, que nous hérissions, que vous hérissiez, qu'ils hérissent. — *Imp.* Que je hérissasse, que tu hérissasses, qu'il hérissât, que nous hérissassions, que vous hérissassiez, qu'ils hérissassent. — *Passé.* Que j'aie hérissé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse hérissé, etc. — *Inf. prés.* Hérisser. *Passé.* Avoir hérissé. — *Part. prés.* Hérissant (invar.). — *Pass.* Hérissé, hérissée, hérissés, hérissées. — *Passé comp.* Ayant hérissé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se hérisser,* se dresser.

D'une subite horreur leurs cheveux ***se hérissent***
Boileau.

— Passif : *être hérissé.* Le participe régit *de. Les hommes médiocres sont toujours* hérissés de *difficultés, d'objections,* etc.

HÉRITER, v. n. et a. 1re conj. (*Érité*), recueillir une succession, un héritage. *Hériter d'un parent. En héritant de leurs biens, il n'avait garde de désavouer leur nom* (Massillon). — Il s'emploie aussi au figuré, dans le même sens. *La noblesse*

des chrétiens consiste dans la grâce qu'il hérite *de J-C.* (Massillon). — Dans l'un et l'autre sens, au propre comme au figuré, il est employé comme absolu ; ainsi on dit : *Il a* hérité *de son père, il n'a rien* hérité *de ses parents.* — *Ind. prés.* J'hérite, tu hérites, il hérite, nous héritons, vous héritez, ils héritent. — *Imparf.* J'héritais, tu héritais, il héritait, nous héritions, vous héritiez, ils héritaient. — *Passé déf.* J'héritai, tu hérilas, il hérita, nous héritâmes, vous héritâtes, ils héritèrent. — *Pass. ind.* J'ai hérité, etc. — *Passé ant.* J'eus hérité, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais hérité, etc. — *Futur.* J'hériterai, tu hériteras, il héritera, nous hériterons, vous hériterez, ils hériteront. — *Futur ant.* J'aurai hérité, etc. — *Cond. prés.* J'hériterais, tu hériterais, il hériterait, nous hériterions, vous hériteriez, ils hériteraient. — *Passé.* J'aurais hérité, etc. — *On dit aussi :* J'eusse hérité, etc. — *Impér. prés.* Hérite, héritons, héritez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez hérité. — *Subj. prés.* Que j'hérite, que tu hérites, qu'il hérite, que nous héritions, que vous héritiez, qu'ils héritent. — *Imp.* Que j'héritasse, que tu héritasses, qu'il héritât, que nous héritassions, que vous héritassiez, qu'ils héritassent. — *Passé.* Que j'aie hérité, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse hérité, etc. — *Inf. prés.* Hériter. — *Passé.* Avoir hérité. — *Part. prés.* Héritant (invar.). — *Passé.* Hérité, héritée, hérités, héritées. — *Passé comp.* Ayant hérité. — Passif : *Etre hérité.* Le participe régit *par.*

HERSER, (*h* aspiré), v. a., 1re conjug. (*Erecé*), se servir de la *herse*, instrument aratoire que l'on passe dans un champ pour recouvrir les grains. Herser *un champ.* — *Indicat. présent.* Je herse, tu herses, il herse, nous hersons, vous hersez, ils hersent. — *Imp.* Je hersais, tu hersais, il hersait, nous hersions, vous hersiez, ils hersaient. — *Passé déf.* Je hersai, tu hersas, il hersa, nous hersâmes, vous hersâtes, ils hersèrent. — *Pass. ind.* J'ai hersé, etc. — *Pass. ant.* J'eus hersé, etc. — *Plus que-parf.* J'avais hersé, etc. — *Futur.* Je herserai, tu herseras, il hersera, nous herserons, vous herserez, ils herseront. — *Futur ant.* J'aurai hersé, etc. — *Condit. prés.* Je herserais, tu herserais, il herserait, nous herserions, vous herseriez, ils herseraient. — *Passé.* J'aurais hersé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse hersé, etc. — *Imp. pr.* Herse, hersons, hersez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez hersé. — *Subj. pr.* Que je herse, que tu herses, qu'il herse, que nous hersions, que vous hersiez, qu'ils hersent. — *Imp.* Que je hersasse, que tu hersasses, qu'il hersât, que nous hersassions, que vous hersassiez, qu'ils hersassent. — *Passé.* Que j'aie hersé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse hersé, etc. — *Infinit. pr.* Herser. — *Part. pr.* Hersant (invar.). — *Pass.* Hersé, hersée, hersés, hersées. — *Passé comp.* Ayant Hersé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se herser. Les champs se* hersent *après les semailles.* — Passif : *être hersé.* Le part. régit *par.*

HÉSITER, v. n., 1re conjug. (*Ezité*), ne pas trouver facilement ce qu'on veut dire. Hésiter *dans ses réponses. Il* hésite *sur ce qu'il a à dire.* — Il signifie aussi être incertain. Hésiter *dans les affaires,* hésiter *sur le choix d'une profession.*

Elle flotte, elle *hésite*, en un mot elle est femme.
Racine.

— *Ind. pr.* J'hésite, tu hésites, il hésite, nous hésitons, vous hésitez, ils hésitent. — *Imp.* J'hésitais, tu hésitais, il hésitait, nous hésitions, vous hésitiez, ils hésitaient. — *Pass. déf.* J'hésitai, tu hésitas, il hésita, nous hésitâmes, vous hésitâtes, ils hésitèrent. — *Pass. ind.* J'ai hésité, etc. — *Passé ant.* J'eus hésité, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais hésité, etc. — — *Futur.* J'hésiterai, tu hésiteras, il hésitera, nous hésiterons, vous hésiterez, ils hésiteront. — *Fut. ant.* J'aurai hésité, etc. — *Cond. pr.* J'hésiterais, tu hésiterais, il hésiterait, nous hésiterions, vous hésiteriez, ils hésiteraient. — *Pass.* J'aurais hésité, etc. — *On dit aussi :* J'eusse hésité, etc. — *Imp. pr.* Hésite, hésitons, hésitez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez hésité. — *Subj. pr.* Que j'hésite, que tu hésites, qu'il hésite, que nous hésitions, que vous hésitiez, qu'ils hésitent. — *Imp.* Que j'hésitasse, que tu hésitasses, qu'il hésitât, que nous hésitassions, que vous hésitassiez, qu'ils hésitassent. — *Pass.* Que j'aie hésité, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse hésité, etc. — *Infinit. pr.* Hésiter. — *Pass.* Avoir hésité. — *Part, pr.* Hésitant (var.). — *Pass.* Hésité (inv.). — *Pass. comp.* Ayant hésité.

HEURTER, (*h* aspiré), v. a. et n., 1re conj. (*Eurté*), choquer, toucher, rencontrer rudement. Heurter *quelqu'un ou quelque chose.* — Il signifie, au figuré, blesser, offenser. Heurter *les intérêts, l'a-*

mour de quelqu'un. *On leur reprochait de* heurter *les fondements de la religion chrétienne* (Voltaire). — Il est neutre dans le sens absolu. Heurter *à la porte*, heurter contre *une pierre*, heurter *de la tête contre un mur*.

Xénophon dans l'air *heurte* contre un La Serre.
Boileau.

Proverb. Heurter *à toutes les portes*, signifie solliciter. — En term. de peinture, il s'emploie activement et signifie négliger un travail. *Ce peintre, ce dessinateur* heurte *son ouvrage*. — *Indicat. prés.* Je heurte, tu heurtes, il heurte, nous heurtons, vous heurtez, ils heurtent. — *Imp.* Je heurtais, tu heurtais, il heurtait, nous heurtions, vous heurtiez, ils heurtaient. — *Passé défini.* Je heurtai, tu heurtas, il heurta, nous heurtâmes, vous heurtâtes, ils heurtèrent. — *Passé ind.* J'ai heurté, etc. — *Passé ant.* J'eus heurté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais heurté, etc. — *Futur.* Je heurterai, tu heurteras, il heurtera, nous heurterons, vous heurterez, ils heurteront. — *Futur ant.* J'aurai heurté, etc. — *Condit. pr.* Je heurterais, tu heurterais, il heurterait, nous heurterions, vous heurteriez, ils heurteraient. — *Pass.* J'aurais heurté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse heurté, etc. — *Imp. pr.* Heurte, heurtons, heurtez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez heurté. — *Subj. pr.* Que je heurte, que tu heurtes, qu'il heurte, que nous heurtions, que vous heurtiez, qu'ils heurtent. — *Imp.* Que je heurtasse, que tu heurtasses, qu'il heurtât, que nous heurtassions, que vous heurtassiez, qu'ils heurtassent. — *Pass.* Que j'aie heurté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse heurté, etc. — *Infinit. prés.* Heurter. — *Passé.* Avoir heurté. — *Part. pr.* Heurtant (inv.). — *Passé.* Heurté, heurtée, heurtés, heurtées. — *Passé comp.* Ayant heurté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se heurter.*

Des bataillons dans les airs se *heurtaient*.
Delille.

— Passif : *être heurté*. Le part. régit *de* et *par*.

Gardez qu'une voyelle, à courir trop hâtée,
Ne soit d'une voyelle en son chemin *heurtée*.
Boileau.

— *Son amour-propre a été* heurté par *ce conseil*.

HIER, (*h* aspiré), v. a., 1[re] conj. (*I-é*), term. de terrassier, se servir de la *hie*, instrument avec lequel on enfonce le pavé. Hier *le pavé*. — *Indicat. pr.* Je hie, tu hies, il hie, nous hions, vous hiez, ils hient. — *Imp.* Je hiais, tu hiais, il hiait, nous hiions, vous hiiez, ils hiaient. — *Passé déf.* Je hiai, tu hias, il hia, nous hiâmes, vous hiâtes, ils hièrent. — *Passé ind.* J'ai hié, etc. — *Passé ant.* J'eus hié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais hié, etc. — *Futur.* Je hierai, tu hieras, il hiera, nous hierons, vous hierez, ils hieront. — *Futur ant.* J'aurai hié, etc. — *Cond. pr.* Je hierais, tu hierais, il hierait, nous hierions, vous hieriez, ils hieraient. — *Passé.* J'aurais hié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse hié, etc. — *Imp. pr.* Hie, hions, hiez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez hié. — *Subj. pr.* Que je hie, que tu hies, qu'il hie, que nous hiions, que vous hiiez, qu'ils hient. — *Imp.* Que je hiasse, que tu hiasses, qu'il hiât, que nous hiassions, que vous hiassiez, qu'ils hiassent. — *Passé.* Que j'aie hié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse hié, etc. — *Inf. pr.* Hier. — *Pass.* Avoir hié. — *Part. pr.* Hiant (inv.). — *Passé.* Hié, hiée, hiés, hiées. — *Pass. comp.* Ayant hié. — Se conjug. avec le pronom personnel : *Se hier. Le pavé se* hie. — Passif : *être hié*. Le part. régit *par*.

HISSER (*h* aspiré), v. a. 1[re] conj. (*Icé*), hausser, faire monter, tirer en haut. Hisser *une voile, un pavillon, des cordages*. — *Indic. prés.* Je hisse, tu hisses, il hisse, nous hissons, vous hissez, ils hissent. — *Imparf.* Je hissais, tu hissais, il hissait, nous hissions, vous hissiez, ils hissaient. — *Passé déf.* Je hissai, tu hissas, il hissa, nous hissâmes, vous hissâtes, ils hissèrent. — *Passé ind.* J'ai hissé, etc. — *Passé ant.* J'eus hissé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais hissé, etc. — *Futur.* Je hisserai, tu hisseras, il hissera, nous hisserons, vous hisserez, ils hisseront. — *Futur ant.* J'aurai hissé, etc. — *Cond. prés.* Je hisserais, tu hisserais, il hisserait, nous hisserions, vous hisseriez, ils hisseraient. — *Passé.* J'aurais hissé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse hissé, etc. — *Impér. prés.* Hisse, hissons, hissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez hissé. — *Subj. prés.* Que je hisse, que tu hisses, qu'il hisse, que nous hissions, que vous hissiez, qu'ils hissent. — *Imp.* Que je hissasse, que tu hissasses, qu'il hissât, que nous hissassions, que vous hissassiez, qu'ils hissassent. — *Passé.* Que j'aie hissé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse hissé, etc. — *Infinitif prés.* Hisser. — *Passé.* Avoir hissé. — *Part. prés.* Hissant (invar.). —

Passé. Hissé, hissée, hissés, hissées. — *Passé composé.* Ayant hissé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se hisser*, se hausser, monter avec peine. Se hisser *sur les épaules de quelqu'un.* — Passif : *Etre hissé.* Le participe régit *par.*

HISTORIER, v. a. et n. 1re conj. (*Ice-tori-é*), enjoliver de petits ornements. Historier *une peinture, un paysage, un portrait.*—Il est neutre dans le sens absolu. *Claude Lorrain, ce fameux paysagiste,* historiait *parfaitement.* — *Ind. prés.* J'historie, tu histories, il historie, nous historions, vous historiez, ils historient. — *Imparf.* J'historiais, tu historiais, il historiait, nous historiions, vous historiiez, ils historiaient. — *Passé déf.* J'historiai, tu historias, il historia, nous historiâmes, vous historiâtes, ils historièrent. — *Passé ind.* J'ai historié, etc. — *Pass. ant.* J'eus historié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais historié, etc. — *Futur.* J'historierai, tu historieras, il historiera, nous historierons, vous historierez, ils historieront. — *Futur ant.* J'aurai historié, etc. — *Cond. prés.* J'historierais, tu historierais, il historierait, nous historierions, vous historieriez, ils historieraient. — *Passé.* J'aurais historié, etc. — *On dit aussi* : J'eusse historié, etc. — *Impér. prés.* Historie, historions, historiez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez historié. — *Subj. prés.* Que j'historie, que tu histories, qu'il historie, que nous historiions, que vous historiiez, qu'ils historient. — *Imparf.* Que j'historiasse, que tu historiasses, qu'il historiât, que nous historiassions, que vous historiassiez, qu'ils historiassent. — *Pass.* Que j'aie historié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse historié, etc. — *Inf. prés.* Historier. — *Passé.* Avoir historié. — *Part. prés.* Historiant (invar.). — *Passé.* Historié, historiée, historiés, historiées. — *Passé comp.* Ayant historié. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'historier. Ce sujet prête à* s'historier. — Passif : *être historié. Le paysage n'a jamais* été *mieux* historié *que* par *Poussin.* Le participe régit *par.*

HIVERNER, v. n. et a., 1re conjug. (*Ivèrené*), passer l'hiver. *Les soldats d'Annibal ont* hiverné *à Capoue.* — En term. d'agriculture, il signifie passer un dernier labour sur les terres avant l'hiver. Hiverner *un champ.* Dans ce sens, il est actif. — *Ind. prés.* J'hiverne, tu hivernes, il hiverne, nous hivernons, vous hivernez, ils hivernent. — *Imparf.* J'hivernais, tu hivernais, il hivernait, nous hivernions, vous hiverniez, ils hivernaient. — *Passé déf.* J'hivernai, tu hivernas, il hiverna, nous hivernâmes, vous hivernâtef, ils hivernèrent. — *Passé indéfini.* J'ai hiverné, etc. — *Passé antérieur.* J'eus hiverné, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais hiverné, etc. — *Futur.* J'hivernerai, tu hiverneras, il hivernera, nous hivernerons, vous hivernerez , ils hiverneront.— *Futur pass.* J'aurai hiverné, etc. —*Cond. prés.* J'hivernerais, tu hivernerais, il hivernerait, nous hivernerions, vous hiverneriez, ils hiverneraient. — *passé.* J'aurais hiverné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse hiverné, etc. — *Impér. prés.* Hiverne, hivernons, hivernez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez hiverné. — *Subj. prés.* Que j'hiverne, que tu hivernes, qu'il hiverne, que nous hivernions, que vous hiverniez, qu'ils hivernent. — *Imp.* Que j'hivernasse, que tu hivernasses, qu'il hivernât, que nous hivernassions, que vous hivernassiez, qu'ils hivernassent. — *Passé.* Que j'aie hiverné, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse hiverné, etc. — *Infint. prés.* Hiverner. — *Passé.* Avoir hiverné. — *Part. prés.* Hivernant, hivernante. *L'espèce hivernante, les animaux hivernants.* Il se dit des animaux qui passent l'hiver engourdis par le sommeil, tels que la marmotte, l'ours, etc. — *Passé.* Hiverné, hivernée, hivernés, hivernées. — *Passé comp.* Ayant hiverné. —Se conjugue avec le pronom personnel : *s'hiverner*, s'exposer au froid pour s'y accoutumer. *Il fait l'expérience de s'*hiverner. — Passif : *être hiverné.* Le part. régit *par.*

HOCHER, (*h* aspiré), v. a., 1re conjug. (*Oché*), secouer, branler. Hocher *un arbre.* — *Hocher la tête*, signifie qu'on désapprouve une chose ou qu'on ne s'en soucie guère. — *Hocher la bride*, signifie, en parlant du cheval, qu'il fait aller et venir le mors dans sa bouche.—*Hocher la bride à quelqu'un*, signifie, au figuré, exciter quelqu'un à faire quelque chose. — *Ind. prés.* Je hoche, tu hoches, il hoche, nous hochons, vous hochez, ils hochent. — *Imparf.* Je hochais, tu hochais, il hochait, nous hochions, vous hochiez, ils hochaient. —*Passé défini.* Je hochai, tu hochas, il hocha, nous hochâmes, vous hochâtes, ils hochèrent. — *Passé défini.* J'ai hoché, etc. — *Passé indéfini.* J'eus hoché, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais hoché, etc. — *Futur.* Je hocherai, tu hocheras il hoche-

ra, nous hocherons, vous hocherez, ils hocheront. — *Passé.* J'aurai hoché, etc.— *Conditionnel présent.* Je hocherais, tu hocherais, il hocherait, nous hocherions, vous hocheriez, ils hocheraient. —*Passé.* J'aurais hoché, etc. — *On dit aussi :* J'eusse hoché, etc. — *Impératif prés.* Hoche, hochons, hochez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez hoché.— *Subj. prés.* Que je hoche, que tu hoches, qu'il hoche, que nous hochions, que vous hochiez, qu'ils hochent. — *Imparfait.* Que je hochasse, que tu hochasses, qu'il hochât, que nous hochassions, que vous hochassiez, qu'ils hochassent. — *Passé.* Que j'aie hoché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse hoché, etc. — *Infinitif présent.* Hocher. — *Pass.* Avoir hoché. — *Participe prés.* Hochant (inv.). — *Passé.* Hoché, hochée, hochés, hochées. — *Pass. comp.* Ayant Hoché. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se hocher.* — Passif : *Etre hoché.* Le participe régit *par.*

HOGNER, v. n., 1[re] conj. (*Ogné*), gronder, murmurer, se plaindre. *Il est sans cesse à hogner* (Popul.). — *Ind. prés.* Je hogne, tu hognes, il hogne, nous hognons, vous hognez, ils hognent. —*Imp.* Je hognais, tu hognais, il hognait, nous hognions, vous hogniez, ils hognaient. — *Passé déf.* Je hognai, tu hognas, il hogna, nous hognâmes, vous hognâtes, ils hognèrent.— *Passé ind.* J'ai hogné, etc. — *Passé. ant.* J'eus hogné, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais hogné, etc. — *Futur.* Je hognerai, tu hogneras, il hognera, nous hognerons, vous hognerez, ils hogneront. — *Futur ant.* J'aurai hogné, etc. — *Condit. prés.* Je hognerais, tu hognerais, il hognerait, nous hognerions, vous hogneriez, ils hogneraient. — *Passé.* J'aurais hogné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse hogné, etc. — *Impératif présent.* Hogne, hognons, hognez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez hogné. — *Snbjonctif présent.* Que je hogne, que tu hognes, qu'il hogne, que nous hognions, que vous hogniez, qu'ils hognent. — *Imparfait.* Que je hognasse, que tu hognasses, qu'il hognât, que nous hognassions, que vous hognassiez, qu'ils hognassent. — *Pass.* Que j'aie hogné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse hogné, etc. — *Inf. prés.* Hogner. —*Passé.* Avoir hogné. — *Part. prés.* Hognant (invariable.). — *Passé.* Hogné (invariable). — *Passé composé* Ayant hogné.

HÔLER (*h* aspiré), v. n. imp.. 1[re] conj (*Olé*), se dit du cri de la Hulotte (Buffon) Ne s'emploie qu'aux troisièmes personnes de chaque temps. — *Indicatif prés.* Il hôle, ils hôlent.— *Imp.* Il hôlait, ils hôlaient. — *Passé déf.* Il hôla, ils hôlèrent.—*Passé ind.* Il a hôlé, ils ont hôlé. — *Pass. ant.* Il eut hôlé, ils eurent hôlé. —*Plus-que-parf.* Il avait hôlé, ils avaient hôlé. — *Futur.* Il hôlera, ils hôleront. — *Futur ant.* Il aura hôlé, ils auront hôlé. — *Cond. prés.* Il hôlerait, ils hôleraient.— *Passé.* Il aurait hôlé, ils auraient hôlé. — *On dit aussi* : Il eût hôlé, ils eussent hôlé. — *Pas d'impératif.* — *Subjonct. prés.* Qu'il hôle, qu'ils hôlent. — *Imp.* Qu'il hôlât, qu'ils hôlassent. — *Passé.* Qu'il ait hôlé, qu'ils aient hôlé. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût hôlé, qu'ils eussent hôlé. — *Infin. prés.* Hôler. — *Passé.* Avoir hôlé. — *Part. prés.* Hôlant. (invar.). —*Passé.* Hôlé (var.). — *Passé composé.* Ayant hôlé.

HOLLANDER (*h* aspiré), v. a., 1[re] conj. (*Olandé*), dégraisser une plume, en la passant par les cendres chaudes. *Hollander des plumes.* — *Ind. prés.* Je hollande, tu hollandes, il hollande, nous hollandons, vous hollandez, ils hollandent. — *Imp.* Je hollandais, tu hollandais, il hollandait, nous hollandions, vous hollandiez, ils hollandaient. — *Pass. déf.* Je hollandai, tu hollandas, il hollanda, nous hollandâmes, vous hollandâtes, ils hollandèrent. — *Passé indéf.* J'ai hollandé, etc. — *Passé ant.* J'eus hollandé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais hollandé, etc. — *Futur.* Je hollanderai, tu hollanderas, il hollandera, nous hollanderons, vous hollanderez, ils hollanderont. — *Futur ant.* J'aurai hollandé, etc.— *Cond. prés.* Je hollanderais, tu hollanderais, il hollanderait, nous hollanderions, vous hollanderiez, ils hollanderaient. — *Passé.* J'aurais hollandé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse hollandé, etc. — *Imp. prés.* Hollande, hollandons, hollandez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez hollandé. — *Subj. prés.* Que je hollande, que tu hollandes, qu'il hollande, que nous hollandions, que vous hollandiez, qu'ils hollandent.— *Imp.* Que je hollandasse, que tu hollandasses, qu'il hollandât, que nous hollandassions, que vous hollandassiez, qu'ils hollandassent. — *Passé.* Que j'aie hollandé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse hollandé, etc. — *Infin. prés.* Hollander. — *Passé.* Avoir hollandé. — *Part. prés.* Hollandant (in-

variable). — *Passé.* Hollandé (variable). — *Passé comp.* Ayant hollandé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se hollander.* — Passif : *être hollandé.* Le participe régit *par.*

HOMICIDER, v. a., 1re conj. (*Omicidé*), commettre un homicide, tuer un homme. *Homicider quelqu'un* (vieux). — *Indicatif présent.* J'homicide, tu homicides, il homicide, nous homicidons, vous homicidez, ils homicident. — *Imparfait.* J'homicidais, tu homicidais, il homicidait, nous homicidions, vous homicidiez, ils homicidaient. — *Passé défini.* J'homicidai, tu homicidas, il homicida, nous homicidâmes, vous homicidâtes, ils homicidèrent. — *Passé indéfini.* J'ai homicidé, etc. — *Passé antér.* J'eus homicidé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais homicidé, etc. — *Futur.* J'homiciderai, tu homicideras, il homicidera, nous homiciderons, vous homiciderez, ils homicideront. — *Passé.* J'aurai homicidé, etc. — *Conditionnel prés.* J'homiciderais, tu homiciderais, il homiciderait, nous homiciderions, vous homicideriez, ils homicideraient. — *Passé.* J'aurais homicidé, etc.— *On dit aussi* : J'eusse homicidé, etc. — *Impératif prés.* Homicide, homicidons, homicidez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez homicidé. — *Subjonctif prés.* Que j'homicide, que tu homicides, qu'il homicide, que nous homicidions, que vous homicidiez, qu'ils homicident. — *Imparfait.* Que j'homicidasse, que tu homicidasses, qu'il homicidât, que nous homicidassions, que vous homicidassiez, qu'ils homicidassent. — *Passé.* Que j'aie homicidé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse homicidé, etc. — *Infinitif présent.* Homicider. — *Pass.* Avoir homicidé. — *Participe prés.* Homicidant (invariable). — *Pass.* Homicidé, homicidée, homicidés, homicidées. — *Pass. comp.* Ayant homicidé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'homicider*, se tuer (vieux). — Passif : *être homicidé.* — Le participe régit *par.*

HOMOLOGUER, v. a., 1re conj. (*Omogué*), term. de jurisprudence, approuver, confirmer un acte par autorité de justice. *Homologuer un contrat.* — *Ind. prés.* J'homologue, tu homologues, il homologue, nous homologuons, vous homologuez, ils homologuent. — *Imparf.* J'homologuais, tu homologuais, il homologuait, nous homologuions, vous homologuiez. ils homologuaient. — *Passé déf.* J'homologuai, tu homologuas, il homologua, nous homologuâmes, vous homologuâtes, ils homologuèrent. — *Passé ind.* J'ai homologué, etc. *Pass. ant.* J'eus homologué, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais homologué, etc. — *Futur.* J'homologuerai, tu homologueras, il homologuera, nous homologuerons, vous homologuerez, ils homologueront. — *Futur ant.* J'aurai homologué, etc. — *Cond. prés.* J'homologuerais, tu homologuerais, il homologuerait, nous homologuerions, vous homologueriez, ils homologueraient. — *Passé.* J'aurais homologué, etc. — *On dit aussi* : J'eusse homologué, etc. — *Impér. prés.* Homologue, homologuons, homologuez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez homologué. — *Subj. prés.* Que j'homologue, que tu homologues, qu'il homologue, que nous homologuions, que vous homologuiez, qu'ils homologuent.— *Imparf.* Que j'homologuasse, que tu homologuasses, qu'il homologuât, que nous homologuassions, que vous homologuassiez, qu'ils homologuassent. — *Passé.* Que j'aie homologué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse homologué, etc. — *Infinitif présent.* Homologuer. — *Passé.* Avoir homologué. — *Part. prés.* Homologuant (invariable). — *Passé.* Homologué, homologués, homologuée, homologuées. — *Passé comp.* Ayant homologué. — Se conjugue avec le pron. pers. : *s'homologuer.* — Passif : *être homologué.* Le participe régit *par.*

HONGRER (*h* aspiré), v. a., 1re conjug. (*Onguere*), châtrer un cheval. *Hongrer un cheval.* — *Indic. prés.* Je hongre, tu hongres, il hongre, nous hongrons, vous hongrez, ils hongrent. — *Imp.* Je hongrais, tu hongrais, il hongrait, nous hongrions, vous hongriez, ils hongraient. — *Pass. déf.* Je hongrai, tu hongras, il hongra, nous hongrâmes, vous hongrâtes, ils hongrèrent. — *Pass. ind.* J'ai hongré, etc.— *Pass. antérieur.* J'eus hongré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais hongré, etc. — *Futur.* Je hongrerai, tu hongreras, il hongrera, nous hongrerons, vous hongrerez, ils hongreront. — *Futur ant.* J'aurai hongré, etc. — *Condit. prés.* Je hongrerais, tu hongrerais, il hongrerait, nous hongrerions, vous hongreriez, ils hongreraient. — *Pass.* J'aurais hongré, etc.— *On dit aussi:* J'eusse hongré, etc.— *Impér. prés.* Hongre, hongrons, hongrez.— *Pass.* Aie,

ayons, ayez hongré. — *Subj. prés.* Que je hongre, que tu hongres, qu'il hongre, que nous hongrions, que vous hongriez, qu'ils hongrent. — *Imparfait.* Que je hongrasse, que tu hongrasses, qu'il hongrât, que nous hongrassions, que vous hongrassiez, qu'ils hongrassent. — *Pass.* Que j'aie hongré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse hongré, etc. — *Infinitif prés.* Hongrer. — *Passé.* Avoir hongré. — — *Participe présent.* Hongrant (invar.). — *Passé.* Hongré, hongrée, hongrés, hongrées. — *Passé composé.* Ayant hongré. — Passif : *être hongré.* Le participe régit *par.*

HONNIR (*h* aspiré), v. a., 2e conjug. (*Onir*), bafouer, vilipender, déshonorer. *Honnir quelqu'un* (vieux). — *Indic. prés.* Je honnis, tu honnis, il honnit, nous honnissons, vous honnissez, ils honnissent.— *Imparfait.* Je honnissais, tu honnissais, il honnissait, nous honnissions, vous honnissiez, ils honnissaient. — *Passé défini.* Je honnis, tu honnis, il honnit, nous honnîmes, vous honnîtes, ils honnirent. — *Passé indéf.* J'ai honni, etc. — *Passé antér.* J'eus honni, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais honni, etc. — *Futur.* Je honnirai, tu honniras, il honnira, nous honnirons, vous honnirez, ils honniront. — *Futur ant.* J'aurai honni, etc. — *Condit. prés.* Je honnirais, tu honnirais, il honnirait, nous honnirions, vous honniriez, ils honniraient. — *Passé.* J'aurais honni, etc. — *On dit aussi :* J'eusse honni, etc. — *Impér. prés.* Honnis, honnissons, honnissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez honni. — *Subj. prés.* Que je honnisse, que tu honnisses, qu'il honnisse, que nous honnissions, que vous honnissiez, qu'ils honnissent. — *Imparf.* Que je honnisse, que tu honnisses, qu'il honnît, que nous honnissions, que vous honnissiez, qu'ils honnissent. — *Passé.* Que j'aie honni, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse honni, etc. — *Inf. prés.* Honnir. — *Passé.* Avoir honni. — *Part. prés.* Honnissant (inv.). — *Passé.* Honni, honnie, honnis, honnies. — *Passé comp.* Ayant honni. — Passif : *être honni.* Le part. régit *par. Souvent le jugement* est honni par *l'esprit, et la vertu* par *le vice* (Boiste).

HONORER, v. a., 1re conj. (*Onoré*), rendre honneur et respect à quelqu'un ou à quelque chose. *Honorer Dieu, honorer la mémoire de son père.*

C'est là que sur mon trône, avec plus de splendeur
Je puis *honorer* Rome en son ambassadeur.
Corneille.

— Il signifie aussi faire honneur à... *Dieu avait élevé sur le trône une reine si pieuse afin qu'elle* honorât *sa religion* (Fléchier). — On dit aussi faire honneur de...., ou gratifier quelqu'un d'une faveur, de sa confiance. *Il m'*honore *de son amitié.*

Jusques à quand, trompeuse idole,
*D'*un culte honteux et frivole,
Honorerons-nous tes autels ?
Rousseau.

— Il signifie encore être honorable, contribuer à la gloire de quelqu'un. *Les larmes d'un fils* honorent *la mémoire d'un père.*

Tant de Romains, en cent lieues dispersés,
Suffisent à ma cendre et *l'honorent* assez.
Racine.

— *Ind. prés.* J'honore, tu honores, il honore, nous honorons, vous honorez, ils honorent. — *Imp.* J'honorais, tu honorais, il honorait, nous honorions, vous honoriez, ils honoraient. — *Passé déf.* J'honorai, tu honoras, il honora, nous honorâmes, vous honorâtes, ils honorèrent. — *Pass. ind.* J'ai honoré, etc. — *Pass. ant.* J'eus honoré, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais honoré, etc. — *Futur* J'honorerai, tu honoreras, il honorera, nous honorerons, vous honorerez, ils honoreront. — *Futur antér.* J'aurai honoré, etc. — *Cond. prés.* J'honorerais, tu honorerais, il honorerait, nous honorerions, vous honoreriez, ils honoreraient. — *Passé.* J'aurais honoré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse honoré, etc. — *Impér. prés.* Honore, honorons, honorez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez honoré. — *Subj. prés.* Que j'honore, que tu honores, qu'il honore, que nous honorions, que vous honoriez, qu'ils honorent. — *Imp.* Que j'honorasse, que tu honorasses, qu'il honorât, que nous honorassions, que vous honorassiez, qu'ils honorassent. — *Passé.* Que j'aie honoré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse honoré, etc. — *Infin. prés.* Honorer. — *Passé.* Avoir honoré. — *Part. prés.* Honorant (invariable). — *Passé.* Honoré, honorée, honorés, honorées. — *Passé composé.* Ayant honoré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'honorer*, acquérir de l'honneur. *C'est* s'honorer *que d'agir si généreusement* (Académie). — Il signifie aussi se faire honneur d'une chose. S'honorer *d'être l'ami de quelqu'un.*

Et qui de ma faveur se voudrait *honorer*.
Racine.

— Passif : *Etre honoré.* Le part. régit *de* et *par*. *Il laisse ses domestiques comblés de ses dons, mais encore plus* honorés des *marques de son souvenir* (Bossuet). *Dieu* est honoré par *les hommes*.

HOSPITALISER, v. a., 1re conjug. (*Ocepitalizé*), donner l'hospitalité, au propre et au figuré. Hospitaliser *quelqu'un*. *La France* hospitalise *les proscrits*. — *Ind. prés.* J'hospitalise, tu hospitalises, il hospitalise, nous hospitalisons, vous hospitalisez, ils hospitalisent. — *Imp.* J'hospitalisais, tu hospitalisais, il hospitalisait, nous hospitalisions, vous hospitalisiez, ils hospitalisaient. — *Passé déf.* J'hospitalisai, tu hospitalisas, il hospitalisa, nous hospitalisâmes, vous hospitalisâtes, ils hospitalisèrent. — *Passé indéf.* J'ai hospitalisé, etc.—*Passé ant.* J'eus hospitalisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais hospitalisé, etc. — *utur.* J'hospitaliserai, tu hospitaliseras, il hospitalisera, nous hospitaliserons, vous hospitaliserez, ils hospitaliseront. — *Futur antér.* J'aurai hospitalisé, etc. — *Cond. prés.* J'hospitaliserais, tu hospitaliserais, il hospitaliserait, nous hospitaliserions, vous hospitaliseriez, ils hospitaliseraient. — *Passé.* J'aurais hospitalisé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse hospitalisé, etc. — *Impér. prés.* Hospitalise, hospitalisons, hospitalisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez hospitalisé. — *Subj. prés.* Que j'hospitalise, que tu hospitalises, qu'il hospitalise, que nous hospitalisions, que vous hospitalisiez, qu'ils hospitalisent. — *Imp.* Que j'hospitalisasse, que tu hospitalisasses, qu'il hospitalisât, que nous hospitalisassions, que vous hospitalisassiez, qu'ils hospitalisassent. — *Passé.* Que j'aie hospitalisé, etc. — *Plus que-parf.* Que j'eusse hospitalisé, etc. — *Inf. prés.* Hospitaliser. — *Passé.* Avoir hospitalisé. — *Part. prés.* Hospitalisant (inv.).— *Passé.* Hospitalisé, hospitalisée, hospitalisés, hospitalisées. — *Passé comp.* Ayant hospitalisé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'hospitaliser*. — Passif : *être hospitalisé*. Le participe régit *par*.

HOUBLONNER (*h* aspiré), v. a., 1re conj. (*Oubloné*), mettre du houblon dans la bière. Le houblon est une plante vivace qui sert à la composition de la bière. *Houblonner de la bière, houblonner une boisson.* — *Indicatif prés.* Je houblonne, tu houblonnes, il houblonne, nous houblonnons, vous houblonnez, ils houblonnent. — *Imparf.* Je houblonnais, tu houblonnais, il houblonnait, nous houblonnions, vous houblonniez, ils houblonnaient. — *Pass. défini.* Je houblonnai, tu houblonnas, il houblonna, nous houblonnâmes, vous houblonnâtes, ils houblonnèrent. — *Passé indéfini.* J'ai houblonné, etc.—*Pass. ant.* J'eus houblonné, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais houblonné, etc. — *Futur.* Je houblonnerai, tu houblonneras, il houblonnera, nous houblonnerons, vous houblonnerez, ils houblonneront. — *Passé.* J'aurai houblonné, etc. — *Condit. prés.* Je houblonnerais, tu houblonnerais, il houblonnerait, nous houblonnerions, vous houblonneriez, ils houblonneraient. — *Passé.* J'aurais houblonné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse houblonné, etc. — *Impératif prés.* Houblonne, houblonnons, houblonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez houblonné. — *Subjonctif prés.* Que je houblonne, que tu houblonnes, qu'il houblonne, que nous houblonnions, que vous houblonniez, qu'ils houblonnent. — *Imparfait.* Que je houblonnasse, que tu houblonnasses, qu'il houblonnât, que nous houblonnassions, que vous houblonnassiez, qu'ils houblonnassent. — *Passé.* Que j'aie houblonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse houblonné, etc. — *Infinitif prés.* Houblonner. — *Pass:* Avoir houblonné. — *Part. prés.* Houblonnant (inv.). — *Pass.* Houblonné, houblonnée, houblonnés, houblonnées. — *Pass. comp.* Ayant houblonné. — Passif: *être houblonné.* Le part. régit *par*.

HOUER (*h* aspiré), v. a. et n., 1re conj. (*Ou-é*), se servir de la houe, instrument aratoire avec lequel on remue la terre. *Houer la terre.*— Il signifie aussi mettre le drap à l'eau et l'en retirer. *Houer du drap.* — Il est neutre dans le sens absolu. *Les vignerons se mirent à* houer. — *Ind. prés.* Je houe, tu houes, il houe, nous houons, vous houez, ils houent. — *Imparfait.* Je houais, tu houais, il houait, nous houions, vous houiez, ils houaient. — *Passé déf.* Je houai, tu houas, il houa, nous houâmes, vous houâtes, ils houèrent. — *Passé indéf.* J'ai houé, etc.— *Pass. ant.* J'eus houé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais houé, etc. — *Futur.* Je houerai, tu houeras, il houera, nous houerons, vous houerez, ils houeront. — *Futur antér.* J'aurai houé, etc. — *Condit. prés.* Je

houerais, tu houerais, il houerait, nous houerions, vous houeriez, ils houeraient. — *Passé.* J'aurais houé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse houé, etc. — *Impér. prés.* Houe, houons, houez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez houé. — *Subj. prés.* Que je houe, que tu houes, qu'il houe, que nous houions, que vous houiez, qu'ils houent. — *Imp.* Que je houasse, que tu houasses, qu'il houât, que nous houassions, que vous houassiez, qu'ils houassent. — *Passé.* Que j'aie houé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse houé, etc. — *Inf. prés.* Houer. — *Passé.* Avoir houé. — *Part. prés.* Houant (invar.). — *Passé.* Houé, houée, houés, houées. — *Passé comp.* Ayant houé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se houer.* — Passif : *Etre houé.* Le participe régit *par.*

HOUPPER (*h* aspiré), v. a., 1[re] conj. (*Oupé*), mettre en houppe, ou assembler quelque chose en touffe, en bouquet. *Houpper de la laine, houpper de la soie.* — En termes de chasse, il signifie appeler son compagnon. *Houpper quelqu'un.* — — *Indicatif présent.* Je houppe, tu houppes, il houppe, nous houppons, vous houppez, ils houppent. — *Imparfait.* Je houppais, tu houppais, il houppait, nous houppions, vous houppiez, ils houppaient. — *Passé défini.* Je houppai, tu houppas, il houppa, nous houppâmes, vous houppâtes, ils houppèrent. — *Passé indéf.* J'ai houppé, etc. — *Passé ant.* J'eus houppé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais houppé, etc. — *Futur.* Je houpperai, tu houpperas, il houppera, nous houpperons, vous houpperez, ils houpperont. — *Futur ant.* J'aurai houppé, etc. — *Conditionnel prés.* Je houpperais, tu houpperais, il houpperait, nous houpperions, vous houpperiez, ils houpperaient. — *Passé.* J'aurais houppé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse houppé, etc. — *Imp. pr.* Houppe, houppons, houppez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez houppé. — *Subjonctif prés.* Que je houppe, que tu houppes, qu'il houppe, que nous houppions, que vous houppiez, qu'ils houppent. — *Imparf.* Que je houppasse, que tu houppasses, qu'il houppât, que nous houppassions, que vous houppassiez, qu'ils houppassent. — *Passé.* Que j'aie houppé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse houppé, etc. — *Infinitif prés.* Houpper. — *Passé.* Avoir houppé. — *Part. prés.* Houppant (invar.). — *Passé.* Houppé, houppée, houppés, houppées. — *Pass. comp.* Ayant houppé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se houpper.* — Passif : *être houppé.* Le participe régit *par.*

HOURAILLER (*h* aspiré), v. n., 1[re] conj. (*Ourâ-ié*), terme de chasse, chasser avec des hourets, ou de mauvais chiens de chasse. *Hourailler après le gibier.* — *Indicatif prés.* Je houraille, tu hourailles, il houraille, nous houraillons, vous houraillez, ils hourailent. — *Imp.* Je houraillais, tu houraillais, il houraillait, nous houraillions, vous hourailliez, ils houraillaient. — *Passé. déf.* Je houraillai, tu houraillas, il hourailla, nous houraillâmes, vous houraillâtes, ils houraillèrent. —*Passé ind.* J'ai hourailllé, etc. — *Passé antér.* J'eus houraillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais houraillé, etc. — *Futur.* Je houraillerai, tu hourailleras, il houraillera, nous houraillerons, vous houraillerez, ils hourailleront. — *Futur ant.* J'aurai houraillé, etc. — *Cond. prés.* Je houraillerais, tu houraillerais, il houraillerait, nous houraillerions, vous hourailleriez, ils hourailleraient. — *Passé.* J'aurais houraillé, etc. —*On dit aussi :* J'eusse houraillé, etc. — *Impér. prés.* Houraille, houraillons, houraillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez houraillé. — *Subj. prés.* Que je houraille, que tu hourailles, qu'il houraille, que nous houraillions, que vous hourailliez, qu'ils hourailent. — *Imparf.* Que je houraillasse, que tu houraillasses, qu'il houraillât, que nous houraillassions, que vous houraillassiez, qu'ils houraillassent. —*Passé.* Que j'aie houraillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse houraillé, etc. — *Inf. prés.* Hourailler. —*Passé.* Avoir houraillé. — *Part. prés.* Houraillant (inv.). —*Passé.* Houraillé, houraillée, houraillés, houraillées. — *Passé comp.* Ayant houraillé.

HOUSPILLER (*h* aspiré), v. a., 1[re] conj. (*Oucepi-ié*), secouer quelqu'un, le maltraiter. Houspiller *quelqu'un.* — Il signifie, au figuré, maltraiter par des paroles. *Comme vous le* houspillez — *Indic. prés.* Je houspille, tu houspilles, il houspille, nous houspillons, vous houspillez, ils houspillent. — *Imparfait.* Je houspillais, tu houspillais, il houspillait, nous houspillions, vous houspilliez, ils houspillaient. — *Pass. déf.* Je houspillai, tu houspillas, il houspilla, nous houspillâmes, vous houspillâtes, ils houspillèrent. — *Passé ind.* J'ai houspillé, etc. — *Pass.*

ant. J'eus houspillé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais houspillé, etc. — *Futur.* Je houspillerai, tu honspilleras, il houspillera, nous houspillerons, vous houspillerez, ils houspilleront.—*Futur antér.* J'aurai houspillé, etc.— *Cond. prés.* Je houspillerais, tu houspillerais, il houspillerait, nous houspillerions, vous houspilleriez, ils houspilleraient.— *Pass.* J'aurais houspillé, etc. *On dit aussi :* J'eusse houspillé, etc. — *Impér. prés.* Houspille, houspillons, houspillez.— *Pass.* Aie, ayons, ayez houspillé. — *Subj. prés.* Que je houspille, que tu houspilles, qu'il houspille, que nous houspillions, que vous houspilliez, qu'ils houspillent. — *Imp.* Que je houspillasse, que tu houspillasses, qu'il houspillât, que nous houspillassions, que vous houspillassiez, qu'ils houspillassent. — *Passé.* Que j'aie houspillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse houspillé, etc. — *Infin. prés.* Houspiller. — *Pass.* Avoir houspillé. — *Part. prés.* Honspillant (inv.). — *Passé.* Houspillé, houspillée, houspillés, houspillées. — *Passé comp.* Ayant houspillé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se houspiller*, se disputer, se ruer l'un sur l'autre. *Ces gens* se houspillent (Familier). — Passif : *être houspillé.* Le participe régit *par. Un malheur continuel pique et offense : on hait d'être* houspillé par *la fortune* (Mme de Sévigné).

HOUSSER (*h* aspiré), v. a., 1re conjug. (*Oucé*), se servir d'un houssoir, ou d'un balai pour nettoyer. Housser *une table, un fauteuil*, etc. — *Ind. prés.* Je housse, tu housses, il housse, nous houssons, vous houssez, ils houssent. — *Imp.* Je houssais, tu houssais, il houssait, nous houssions, vous houssiez, ils houssaient. — *Pass. défini.* Je houssai, tu houssas, il houssa, nous houssâmes, vous houssâtes, ils houssèrent. — *Passé ind.* J'ai houssé, etc. — *Passé ant.* J'eus houssé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais houssé, etc. — *Futur.* Je housserai, tu housseras, il houssera, nous housserons, vous housserez, ils housseront. — *Futur ant.* J'aurai houssé, etc. — *Condit. prés.* Je housserais, tu housserais, il housserait, nous housserions, vous housseriez, ils housseraient. — *Passé.* J'aurais houssé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse houssé, etc. — *Impér. prés.* Housse, houssons, houssez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez houssé. — *Subj. prés.* Que je housse, que tu housses, qu'il housse, que nous houssions, que vous houssiez, qu'ils houssent. — *Imparf.* Que je houssasse, que tu houssasses, qu'il houssât, que nous houssassions, que vous houssassiez, qu'ils houssassent. — *Passé.* Que j'aie houssé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse houssé, etc. — *Inf. prés.* Housser. — *Passé.* Avoir houssé.— *Part. prés.* Houssant (invar.). —*Passé.* Houssé, houssée, houssés, houssées.—*Passé comp.* Ayant houssé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se housser.* — Passif : *Etre houssé.* Le part. régit *par.*

HOUSSINER (*h* aspiré), v. a., 1re conj. (*Ouciné*), battre, frapper avec une houssine ou une petite baguette de houe. Houssiner *quelqu'un* (Populaire). — *Indic. prés.* Je houssine, tu houssines, il houssine, nous houssinons, vous houssinez, ils houssinent. —*Imparf.* Je houssinais, tu houssinais, il houssinait, nous houssinions, vous houssiniez, ils houssinaient. — *Passé déf.* Je houssinai, tu houssinas, il houssina, nous houssinâmes, vous houssinâtes, ils houssinèrent.— *Passé indéf.* J'ai houssiné, etc. —*Passé ant.* J'eus houssiné, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais houssiné, etc. — *Futur.* Je houssinerai, tu houssineras, il houssinera, nous houssinerons, vous houssinerez, ils houssineront.—*Futur ant.* J'aurai houssiné, etc. — *Cond. prés.* Je houssinerais, tu houssinerais, il houssinerait, nous houssinerions, vous houssineriez, ils houssineraient.—*Passé.* J'aurais houssiné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse houssiné, etc. — *Impér. prés.* Houssine, houssinons, houssinez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez houssiné.— *Subj. prés.* Que je houssine, que tu houssines, qu'il houssine, que nous houssinions, que vous houssiniez, qu'ils houssinent.—*Imparf.* Que je houssinasse, que tu houssinasses, qu'il houssinât, que nous houssinassions, que vous houssinassiez, qu'ils houssinassent. — *Passé.* Que j'aie houssiné, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse houssiné, etc.—*Inf. prés.* Houssiner.—*Passé.* Avoir houssiné.—*Part prés.* Houssinant (invar.). — *Passe.* Houssiné, houssinée, houssinés, houssinées.—*Passé comp.* Ayant houssiné.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se houssiner.* — Passif : *être houssiné.* Le participe régit *par.*

HUCHER (*h* aspiré), v. a., 1re conjug. (*Uché*), appeler à haute voix, en sifflant. Hucher *quelqu'un.* Vieux. — *Ind. prés.* Je huche, tu huches, il huche, nous huchons, vous huchez, ils huchent. — *Imp.* Je hu-

chais, tu huchais, il huchait, nous huchions, vous huchiez, ils huchaient. — *Passé déf.* Je huchai, tu huchas, il hucha, nous huchâmes, vous huchâtes, ils huchèrent. — *Passé ind.* J'ai huché, etc. — *Passé ant.* J'eus huché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais huché, etc. — *Futur.* Je hucherai, tu hucheras, il huchera, nous hucherons, vous hucherez, ils hucheront. — *Futur ant.* J'aurai huché, etc. — *Cond. prés.* Je hucherais, tu hucherais, il hucherait, nous hucherions, vous hucheriez, ils hucheraient. — *Passé.* J'aurais huché, etc. — *On dit aussi :* J'eusse huché, etc. *Imp. prés.* Huche, huchons, huchez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez huché. — *Subj. prés.* Que je huche, que tu huches, qu'il huche, que nous huchions, que vous huchiez, qu'ils huchent. — *Imp.* Que je huchasse, que tu huchasses, qu'il huchât, que nous huchassions, que vous huchassiez, qu'ils huchassent. — *Passé.* Que j'aie huché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse huché, etc. — *Infin. prés.* Hucher. — *Passé.* Avoir huché. — *Part. prés.* Huchant (inv.). — *Passé.* Huché, huchée, huchés, huchées. — *Passé comp.* Ayant huché. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se hucher.* — Passif : *Etre huché.* Le part. régit *par.*

HUER, (*h* aspiré), v. a. et n., 1re conj. (*Ué*), faire des huées ou des cris pour effrayer le loup. Huer *un loup.* — Au figuré, il signifie crier après quelqu'un en manière de dérision : Huer *un auteur, une pièce.* — Il se dit aussi du cri du hibou. *Le hibou* hue. Dans ce sens, il est neutre et impersonnel. — *Ind. pr.* Je hue, tu hues, il hue, nous huons, vous huez, ils huent. — *Imparf.* Je huais, tu huais, il huait, nous huions, vous huiez, ils huaient. — *Passé déf.* Je huai, tu huas, il hua, nous huâmes, vous huâtes, ils huèrent. — *Passé indéf.* J'ai hué, etc. — *Passé ant.* J'eus hué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais hué, etc. — *Futur.* Je huerai, tu hueras, il huera, nous huerons, vous huerez, ils hueront. — *Futur antér.* J'aurai hué etc. — *Cond. prés.* Je huerais, tu huerais, il huerait, nous huerions, vous hueriez, ils hueraient. — *Passé.* J'aurais hué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse hué, etc. — *Imp. prés.* Hue, huons, huez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez hué. — *Subjonc. prés.* Que je hue, que tu hues, qu'il hue, que nous huions, que vous huiez, qu'ils huent. — *Pass.* Que je huasse, que tu huasses, qu'il huât, que nous huassions, que vous huassiez, qu'ils huassent. — *Passé.* Que j'aie hué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse hué, etc. — *Inf. prés.* Huer. — *Passé.* Avoir hué. — *Part. pr.* Huant (inv.). — *Passé.* Hué, huée, hués, huées. — *Pass. comp.* Ayant hué. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se huer.* — Passif *Etre hué.* Le part. régit *par. Cet acteur été* hué par *le parterre.*

HUILER, v. a., 1re conjug. (*Uilé*) oindre, frotter avec de l'huile. Huiler *une serrure.* — Il signifie aussi, mettre de l'huile dans ou sur quelque chose. Huiler *une salade.* — *Ind. prés.* J'huile, tu huiles, il huile, nous huilons, vous huilez, ils huilent. — *Imp.* J'huilais, tu huilais, il huilait, nous huilions, vous huiliez, ils huilaient. — *Passé déf.* J'huilai, tu huilas, il huila, nous huilâmes, vous huilâtes, ils huilèrent. — *Passé ind.* J'ai huilé, etc. — *Pass. ant.* J'eus huilé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais huilé, etc. — *Futur.* J'huilerai, tu huileras, il huilera, nous huilerons, vous huilerez, ils huileront. — *Futur ant.* J'aurai huilé, etc. — *Cond. prés.* J'huilerais, tu huilerais, il huilerait, nous huilerions, vous huileriez, ils huileraient. — *Passé.* J'aurais huilé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse huilé, etc. — *Imp. pr.* Huile, huilons, huilez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez huilé. — *Subj. prés.* Que j'huile, que tu huiles, qu'il huile, que nous huilions, que vous huiliez, qu'ils huilent. — *Imp.* Que j'huilasse, que tu huilasses, qu'il huilât, que nous huilassions, que vous huilassiez, qu'ils huilassent. — *Passé.* Que j'aie huilé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse huilé, etc. — *Inf. pr.* Huiler. — *Pass.* Avoir huilé. — *Part. pr.* Huilant (inv.). — *Pass.* Huilé, huilée, huilés, huilées. — *Passé comp.* Ayant huilé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se huiler.* — Passif : *être huilé.* Le part. régit *par.*

HUMANISER, v. a., 1re conj. (*Umanizé*), rendre bon, humain, traitable ; civiliser. *Le commerce des Européens* humanisa *les peuples sauvages* (Gattel). — Il signifie aussi, par extension, rendre meilleur, plus humain, plus traitable. *Il se montre fort contraire à vos intérêts, mais on trouvera moyen de l'*humaniser (Gattel). — *Indic. prés.* J'humanise, tu humanises, il humanise, nous humanisons, vous humanisez, ils humanisent. — *Imp.* J'humanisais, tu humanisais, il humanisait, nous humanisions, vous humanisiez, ils

humanisaient. — *Passé déf.* J'humanisai, tu humanisas, il humanisa, nous humanisâmes, vous humanisâtes, ils humanisèrent. — *Passé ind.* J'ai humanisé, etc. — *Passé ant.* J'eus humanisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais humanisé, etc. — *Futur.* J'humaniserai, tu humaniseras, il humanisera, nous humaniserons, vous humaniserez, ils humaniseront. — *Futur ant.* J'aurai humanisé, etc. — *Cond. prés.* J'humaniserais, tu humaniserais, il humaniserait, nous humaniserions, vous humaniseriez, ils humaniseraient. — *Passé.* J'aurais humanisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse humanisé, etc. — *Impér. prés.* Humanise, humanisons, humanisez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez humanisé. — *Subj. prés.* Que j'humanise, que tu humanises, qu'il humanise, que nous humanisions, que vous humanisiez, qu'ils humanisent. — *Imp.* Que j'humanisasse, que tu humanisasses, qu'il humanisât, que nous humanisassions, que vous humanisassiez, qu'ils humanisassent. — *Passé.* Que j'aie humanisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que J'eusse humanisé, etc. — *Inf. prés.* Humaniser. — *Passé.* Avoir humanisé. — *Part. prés.* Humanisant (inv.). — *Passé.* Humanisé, humanisée, humanisés, humanisées. — *Passé comp.* Ayant humanisé. — Se conj. avec le pron. pers. : *s'humaniser.* On dit ironiquement. *La beauté* s'humanise. — Passif : *être humanisé.* Le part. régit *par.*

HUMECTER, v. a. 1re conj. (*Umekté*), rendre humide, mouiller. *La rosée* humecte *la terre. Des larmes* humectaient *ses paupières.* — *Indic. prés.* J'humecte, tu humectes, il humecte, nous humectons, vous humectez, ils humectent. —*Imparf.* J'humectais, tu humectais, il humectait, nous humections, vous humectiez, ils humectaient. — *Passé déf.* J'hnmectai, tu humectas, il humecta, nous humectâmes, vous humectâtes, ils humectèrent. — *Passé. indéf.* J'ai humecté, etc. — *Passé ant.* J'eus humecté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais humecté, etc. — *Futur.* J'humecterai, tu humecteras, il humectera, nous humecterons, vous humecterez, ils humecteront. — *Passé.* J'aurai humecté, etc. — *Cond. prés.* J'humecterais, tu humecterais, il humecterait, nous humecterions, vous humecteriez, ils humecteraient. — *Pass.* J'aurais humecté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse humecté, etc. — *Impér. prés.* Humecte, humectons, humectez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez humecté. — *Subj. prés.* Que j'humecte, que tu humectes, qu'il humecte, que nous humections, que vous hnmectiez, qu'ils humectent. — *Imp.* Que j'humectasse, que tu humectasses, qu'il humectât, que nous humectassions, que vous humectassiez, qu'ils humectassent. — *Passé.* Que j'aie humecté, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse humecté, etc. — *Inf. prés.* Humecter. — *Passé.* Avoir humecté. —*Part. prés.* Humectant (inv.). — *Passé.* Humecté, humectée, humectés, humectées. — *Passé comp.* Ayant humecté. — Pronominalement : *s'humecter.* se rafraîchir. S'humecter *la poitrine, la tête.* — Passif : *Etre humecté.* Le participe régit *de* et *par. La terre est* humectée de *rosée* ou par *la rosée.*

HUMER (*h* aspiré). v. a., 1re conjug. (*Umé*), avaler, aspirer un liquide ou un fluide. *Humer l'air, humer la rosée, humer des œufs, humer des huîtres.* Enfin on dit aussi : *humer une odeur, un parfum.* — *Ind. près.* Je hume, tu humes, il hume, nous humons, vous humez, ils hument. — *Imparf.* Je humais, tu humais, il humait, nous humions, vous humiez, ils humaient. — *Passé déf.* Je humai, tu humas, il huma, nous humâmes, vous humâtes, ils humèrent. — *Passé ind.* J'ai humé, etc. — *Passé ant.* J'eus humé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais humé, etc. — *Futur.* Je humerai, tu humeras, il humera, nous humerons, vous humerez, ils humeront. — *Futur ant.* J'aurai humé, etc. — *Cond. prés.* Je humerais, tu humerais, il humerait, nous humerions, vous humeriez, ils humeraient. — *Passé.* J'aurais humé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse humé, etc. — *Impératif prés.* Hume, hnmons, humez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez humé. — *Subj. pr.* Que je hume, que tu humes, qu'il hume, que nous humions, que vous humiez, qu'ils hument. — *Imparf.* Que je humasse, que tu humasses, qu'il humât, que nous humassions, que vous humassiez, qu'ils humassent. — *Passé.* Que j'aie humé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse humé, etc. — *Infinitif prés.* Humer. — *Pass.* Avoir humé. — *Partic. prés.* Humant (invar.). — *Passé.* Humé, humée, humés, humées. — *Passé comp.* Ayant humé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se humer. Une couple d'œufs frais peut* se humer. *Une douzaine d'huîtres* se hume facilement. — Passif : *être humé.* Le participe régit *par.*

HUMILIER, v. a., 1re conj. (*Umilié*), abaisser, mortifier. *Humilier quelqu'un, humilier son audace, sa fierté. Dieu l'a* humilié *devant les hommes pour l'élever jusqu'à lui* (Fléchier).— On dit en termes de piété, *humilier son cœur, son esprit devant Dieu.* — *Ind. prés.* J'humilie, tu humilies, il humilie, nous humilions, vous humiliez, ils humilient. — *Imparf.* J'humiliais, tu humiliais, il humiliait, nous humiliions, vous humiliiez, ils humiliaient. — *Passé défini.* J'humiliai, tu humilias, il humilia, nous humiliâmes, vous humiliâtes, ils humilièrent.— *Passé indéf.* J'ai humilié, etc. — *Passé antér.* J'eus humilié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais humilié, etc. — *Futur.* J'humilierai, tu humilieras, il humiliera, nous humilierons, vous humilierez, ils humilieront. — *Futur ant.* J'aurai humilié, etc. — *Cond. prés.* J'humilierais, tu humilierais, il humilierait, nous humilierions, vous humilieriez, ils humilieraient.—*Passé.* J'aurais humilié, etc.— *On dit aussi* : J'eusse humilié, etc.—*Impér. prés.* Humilie, humilions, humiliez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez humilié.— *Subj. prés.* Que j'humilie, que tu humilies, qu'il humilie, que nous humiliions, que vous humiliiez, qu'ils humilient. — *Imparfait.* Que j'humiliasse, que tu humiliasses, qu'il humiliât, que nous humiliassions, que vous humiliassiez, qu'ils humiliassent. — *Pass.* Que j'aie humilié, etc. — *Plus-que-par-fait.* Que j'eusse humilié, etc. — *Inf. prés.* Humilier. — *Pass.* Avoir humilié. — *Part. prés.* Humiliant, humiliante. *Une chose humiliante. Des reproches humiliants.* — *Passé.* Humilié, humiliée, humiliés, humiliées. — *Pass. comp.* Ayant humilié.—Se conjugue avec le pron. pers. : *s'humilier,* s'abaisser.

Il faut que dans ses vers, pour plaire, il se replie,
Que tantôt il s'élève, et tantôt *s'humilie.*
Boileau.

— Passif : *être humilié.* Le participe régit *par.* Fléchier a dit : *Une mère* est humiliée par *une longue stérilité.* Il régit aussi *de. Un père est* humilié des *déportements de son fils.*

HURLER (*h* aspiré), v. n. et a., 1re conj. (*Urlé*), pousser des hurlements ou des cris aigus. *Hurler de rage.*— Il signifie aussi chanter, crier très haut. *Ce chanteur hurle.*

Je vois *hurler* en vain la chicane ennemie.
Boileau.

—On dit proverb., *hurler avec les loups,* pour marquer qu'il faut faire comme les autres, tout en les désapprouvant. *Quand on ne sait pas* hurler *avec les loups, il ne faut pas vivre avec eux* (Mme de Staël). — Il est pris activement, au figuré, comme dans cet exemple de Boiste. *Des forcenés* hurlaient *des arrêts de mort, mêlés à des cris de victoire.* — *Indicatif présent.* Je hurle, tu hurles, il hurle, nous hurlons, vous hurlez, ils hurlent. — *Imparf.* Je hurlais, tu hurlais, il hurlait, nous hurlions, vous hurliez, ils hurlaient. — *Passé défini.* Je hurlai, tu hurlas, il hurla, nous hurlâmes, vous hurlâtes, ils hurlèrent. — *Passé indéf.* J'ai hurlé, etc. — *Passé ant.* J'eus hurlé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais hurlé, etc. — *Futur.* Je hurlerai, tu hurleras, il hurlera, nous hurlerons, vous hurlerez, ils hurleront. — *Futur anter.* J'aurai hurlé, etc. — *Condit. pr.* Je hurlerais, tu hurlerais, il hurlerait, nous hurlerions, vous hurleriez, ils hurleraient. — *Passé.* J'aurais hurlé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse hurlé, etc. — *Imp. prés.* Hurle, hurlons, hurlez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez hurlé. — *Subj. prés.* Que je hurle, que tu hurles, qu'il hurle, que nous hurlions, que vous hurliez, qu'ils hurlent. — *Imp.* Que je hurlasse, que tu hurlasses, qu'il hurlât, que nous hurlassions, que vous hurlassiez, qu'ils hurlassent. — *Passé.* Que j'aie hurlé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse hurlé, etc. — *Infinit. prés.* Hurler. — *Passé.* Avoir hurlé.—*Part. pr.* Hurlant, hurlante. *Chiens hurlants.* — *Passé.* Hurlé, hurlée, hurlés, hurlées. — *Passé comp.* Ayant hurlé. — Pronominalement, *se heurter.* — Passif : *être heurté.* Le participe régit *par.*

HUTTER (*se*), (*h* aspiré), v. pron., 1re conj. (*Ce-utté*), se loger dans des huttes, faire des huttes. *Les pêcheurs se* huttent *sur le bord de l'eau.* — En termes de marine, ce verbe est pris activement. On dit *hutter les vergues,* pour marquer qu'on les met en croix au milieu du mât. — *Indicatif prés.* Je me hutte, tu te huttes, il se hutte, nous nous huttons, vous vous huttez, ils se huttent. — *Imparfait.* Je me huttais, tu te huttais, il se huttait, nous nous huttions, vous vous huttiez, ils se huttaient.—*Passé déf.* Je me huttai, tu te huttas, il se hutta, nous nous huttâmes, vous vous huttâtes, ils se huttèrent. — *Passé ind.* Je me suis, tu t'es, il s'est hutté, nous nous sommes, vous vous êtes,

ils se sont huttés. — *Passé antér.* Je me fus, tu te fus, il se fut hutté, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent huttés.—*Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était hutté, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient huttés. — *Futur.* Je me hutterai, tu te hutteras, il se huttera, nous nous hutterons, vous vous hutterez, ils se hutteront. — *Futur antér.* Je me serai, tu te seras, il se sera hutté, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront huttés.— *Condit. prés.* Je me hutterais, tu te hutterais, il se hutterait, nous nous hutterions, vous vous hutteriez, ils se hutteraient. —*Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait hutté, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient huttés.— *On dit aussi*: Je me fusse, tu te fusses, il se fût hutté, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent huttés. — *Impér. prés.* Hutte-toi, huttons-nous, huttez-vous. — *Passé.* Sois-toi, soyons-nous, soyez-vous huttés.— *Subj. prés.* Que je me hutte, que tu te huttes, qu'il se hutte, que nous nous huttions, que vous vous huttiez, qu'ils se huttent. — *Imparf.* Que je me huttasse, que tu huttasses, qu'il se huttât, que nous nous huttassions, que vous vous huttassiez, qu'ils se huttassent. — *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit hutté, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient huttés.— *Plus-que-parf.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût hutté, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent huttés.—*Inf. prés.* Se hutter.—*Pass.* S'être hutté. — *Part. prés.* Se huttant (inv.). — *Passé.* Hutté, huttée, huttés, huttées. — *Passé comp.* S'étant hutté.

HYPERBOLISER, v. n. 1re conj. (*Ipèrebolizé*), parler par hyperboles, exagérer. *Un poète, un orateur est sujet à hyperboliser.*—*Indicatif présent.* J'hyperbolise, tu hyperbolises, il hyperbolise, nous hyperbolisons, vous hyperbolisez, ils hyperbolisent. — *Imparfait.* J'hyperbolisais, tu hyperbolisais, il hyperbolisait, nous hyperbolisions, vous hyperbolisiez, ils hyperbolisaient. — *Passé défini.* J'hyperbolisai, tu hyperbolisas, il hyperbolisa, nous hyperbolysâmes, vous hyperbolisâtes, ils hyperbolisèrent. — *Pass. ind.* J'ai hyperbolisé, etc. — *Passé ant.* J'eus hyperbolisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais hyperbolisé, etc. — *Futur.* J'hyperboliserai, tu hyperboliseras, il hyperbolisera, nous hyperboliserons, vous hyperboliserez, ils hyperboliseront. — *Futur antér.* J'aurai hyperbolisé, etc. — *Conditionnel présent.* J'hyperboliserais, tu hyperboliserais, il hyperboliserait, nous hyperboliserions, vous hyperboliseriez, ils hyperboliseraient. — *Passé.* J'aurais hyperbolisé, etc.— *On dit aussi* : J'eusse hyperbolisé, etc. — *Impér. prés.* Hyperbolise, hyperbolisons, hyperbolisez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez hyperbolisé.—*Subj. prés.* Que j'hyperbolise, que tu hyperbolises, qu'il hyperbolise, que nous hyperbolisions, que vous hyperbolisiez, qu'ils hyperbolisent. — *Imparf.* Que j'hyperbolisasse, que tu hyperbolisasses, qu'il hyperbolisât, que nous hyperbolisassions, que vous hperbolisassiez, qu'ils hyperbolisassent. — *Passé.* Que j'aie hyperbolisé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse hyperbolisé, etc. — *Infinitif présent.* Hyperboliser. — *Passé.* Avoir hyperbolisé. — *Participe présent.* Hyperbolisant (invar.). — *Passé.* Hyperbolisé, hyperbolisée, hyperbolisés, hyperbolisées. — *Passé composé.* Ayant hyperbolisé.

HYPOTHÉQUER, v. a., 1re conj. (*Ipotéké*), terme de jurisprudence, donner pour hypothèque ou pour garantie. *Hypothéquer ses biens.* — *Ind. prés.* J'hypothèque, tu hypothèques, il hypothèque, nous hypothéquons, vous hypothéquez, ils hypothèquent. — *Imp.* J'hypothéquais, tu hypothéquais, il hypothequait, nous hypothéquions, vous hypothéquiez, ils hypothéquaient. — *Pass. déf.* J'hypothéquai, tu hypothéquas, il hypothéqua, nous hypothéquâmes, vous hypothéquâtes, ils hypothéquèrent.— *Pass. ind.* J'ai hypothéqué, etc. — *Passé ant.* J'eus hypothéqué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais hypothéqué, etc. — *Futur.* J'hypothéquerai, tu hypothéqueras, il hypothéquera, nous hypothéquerons, vous hypothéquerez, ils hypothéqueront.— *Futur. ant.* J'aurai hypothéqué, etc.— *Cond. prés.* J'hypothéquerais, tu hypothéquerais, il hypothéquerait, nous hypothéquerions, vous hypothéqueriez, ils hypothéqueraient. — *Passé.* J'aurais hypothéqué, etc. — *On dit aussi* : J'eusse hypothéqué, etc. — *Impératif prés.* Hypothèque, hypothéquons, hypothéquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez hypothéqué. — *Subj. prés.* Que j'hypothèque, que tu hypothèques, qu'il hypothèque, que nous hypothéquions, que vous hypothéquiez, qu'ils hypothèquent. — *Imparf.* Que j'hypothéquasse, que tu hypothéquasses, qu'il

hypothéquât, que nous hypothéquassions, que vous hypothéquassiez, qu'ils hypothéquassent. — *Pass.* Que j'aie hypothéqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse hypothéqué, etc. — *Inf. prés.* Hypothéquer. — *Pass.* Avoir hypothéqué.— *Part. prés.* Hypothéquant (invar.).— *Pass.* Hypothéqué, hypothéquée, hypothéqués, hypothéquées. — *Pass. comp.* Ayant hypothéqué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'hypothéquer.*—Passif : *Etre hypothéqué.* Le participe régit *par* et *de. Cette maison* est hypothéquée de *vingt mille francs* **par** *des créanciers.*




CLEMENCE ISAURE.

IDENTIFIER, v. a., 1re conj. (*Identifié*), comprendre deux choses dans une même idée. *Identifier une chose. C'est avoir une étrange idée de la religion, que de vouloir l'identifier avec les erreurs humaines qui ont pris son nom* (Ferrand). La lettre *i* se double aux premières et secondes personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. — *Ind. prés.* J'identifie, tu identifies, il identifie, nous identifions, vous identifiez, ils identifient. — *Imp.* J'identifiais, tu identifiais, il identifiait, nous identifiions, vous identifiiez, ils identifiaient. — *Passé défini.* J'identifiai, tu identifias, il identifia, nous identifiâmes, vous identifiâtes, ils identifièrent. — *Passé indéfini.* J'ai identifié, etc. — *Passé antér.* J'eus identifié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais identifié, etc. — *Futur.* J'identifierai, tu identifieras, il identifiera, nous identifierons, vous identifierez, ils identifieront. — *Passé.* J'aurai identifié, etc. — *Conditionnel prés.* J'identifierais, tu identifierais, il identifierait, nous identifierions, vous identifieriez, ils identifieraient. — *Passé.* J'aurais identifié, etc. — *On dit aussi* : J'eusse identifié, etc. — *Impératif prés.* Identifie, identifions, identifiez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez identifié. — *Subjonctif prés.* Que j'identifie, que tu identifies, qu'il identifie, que nous identifiions, que vous identifiiez, qu'ils identifient. — *Imparfait.* Que j'identifiasse, que tu identifiasses, qu'il identifiât, que nous identifiassions, que vous identifiassiez, qu'ils identifiassent. — *Passé.* Que j'aie identifié, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse identifié, etc. — *Infinitif présent.* Identifier. — *Pass.* Avoir identifié. — *Participe prés.* Identifiant (invariable). — *Pass.* Identifié, identifiée, identifiés, identifiées. — *Pass. comp.* Ayant identifié.

— Se conjugue avec le pronom personnel : *S'identifier*. Il signifie confondre son être avec celui d'un autre, ne faire qu'un. *S'identifier avec quelque chose ou quelqu'un. Nous paraissons pires que nous ne sommes, lorsque* nous nous identifions *avec des gens qui ne nous valent pas* (Boiste). — Passif : *être identifié*. — Le participe régit *par*.

IDOLÂTRER, v. a., 1re conj. (*Idolâtré*), adorer les idôles. *Les Hébreux* idolâtrèrent *dans le désert*. — Employé au figuré, il est actif. Idolâtrer *une femme*. — *Ind. prés.* J'idolâtre, tu idolâtres, il idolâtre, nous idolâtrons, vous idolâtrez, ils idolâtrent. — *Imp.* J'idolâtrais, tu idolâtrais, il idolâtrait, nous idolâtrions, vous idolâtriez, ils idolâtraient. — *Pass. déf.* J'idolâtrai, tu idolâtras, il idolâtra, nous idolâtrâmes, vous idolâtrâtes, ils idolâtrèrent. — *Passé indéf.* J'ai idolâtré, etc. — *Passé ant.* J'eus idolâtré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais idolâtré, etc. — *Futur.* J'idolâtrerai, tu idolâtreras, il idolâtrera, nous idolâtrerons, vous idolâtrerez, ils idolâtreront. — *Futur ant.* J'aurai idolâtré, etc.— *Cond. prés.* J'idolâtrerais, tu idolâtrerais, il idolatrerait, nous idolâtrerions, vous idolâtreriez, ils idolatreraient. — *Passé.* J'aurais idolâtré, etc.— *On dit aussi* : J'eusse idolâtré, etc. — *Imp. prés.* Idolâtre, idolâtrons, idolâtrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez idolâtré. — *Subj. prés.* Que j'idolâtre, que tu idolâtres, qu'il idolâtre, que nous idolâtrions, que vous idolâtriez, qu'ils idolâtrent.— *Imp.* Que j'idolâtrasse, que tu idolâtrasses, qu'il idolâtrât, que nous idolâtrassions, que vous idolâtrassiez, qu'ils idolâtrassent — *Passé.* Que j'aie idolâtré, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse idolâtré, etc. —*Infin. prés.* Idolâtrer.—*Passé.* Avoir idolâtré. — *Part. prés.* Idolâtrant (invariable). — *Passé.* Idolatré, idolâtrée, idolatrés, idolâtrées. — *Passé compos.* Ayant idolâtré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'idolâtrer. Ces deux amants* s'idolâtrent. — Passif : *être idolâtré*. Le participe régit *de* et *par*. — Etre idolâtré par *quelqu'un*, être idolâtré de *tout le monde*.

IGNORER, v. a. et n., 1re conj. (*Ignioré*), ne savoir pas, ne pas connaître. Ignorer *quelque chose. Plus on est grand, plus on* ignore *l'art et l'affectation de le paraître* (Massillon). — Il est neutre employé dans le sens absolu, et il est ordinairement suivi de la préposition *de*. N'ignorer de *rien*, ou de la conjonction *que* ; dans ce dernier cas, il régit le subjonctif, quand la phrase est affirmative, et l'indicatif, quand elle est négative. Exemples : *Il* ignore qu'on fasse *des informations contre lui* ; *il* n'ignore pas qu'on *fait des informations contre lui*.— *Ind. prés.* J'ignore, tu ignores, il ignore, nous ignorons, vous ignorez, ils ignorent. — *Imparf.* J'ignorais, tu ignorais, il ignorait, nous ignorions, vous ignoriez, ils ignoraient. — *Passé déf.* J'ignorai, tu ignoras, il ignora, nous ignorâmes, vous ignorâtes, ils ignorèrent. — *Passé ind.* J'ai ignoré, etc. *Pass. ant.* J'eus ignoré, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais ignoré, etc. — *Futur.* J'ignorerai, tu ignoreras, il ignorera, nous ignorerons, vous ignorerez, ils ignoreront.—*Futur ant.* J'aurai ignoré, etc.—*Cond. pr.* J'ignorerais, tu ignorerais, il ignorerait, nous ignorerions, vous ignoreriez, ils ignoreraient.—*Pass.* J'aurais ignoré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse ignoré, etc. —*Impér. prés.* Ignore, ignorons, ignorez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ignoré. — *Subj. prés.* Que j'ignore, que tu ignores, qu'il ignore, que nous ignorions, que vous ignoriez, qu'ils ignorent.—*Imparf.* Que j'ignorasse, que tu ignorasses, qu'il ignorât, que nous ignorassions, que vous ignorassiez, qu'ils ignorassent. — *Passé.* Que j'aie ignoré, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse ignoré, etc. — *Infinitif présent.* Iguorer. — *Passé.* Avoir ignoré. — *Part. prés.* Ignorant. Il est pris substantivement et adjectivement. *Une personne ignorante, un ignorant, une ignorante, des ignorants.* — *Passé.* Ignoré, ignorée, ignorés, ignorées. —*Passé comp.* Ayant ignoré.—Se conjugue avec le pronom personnel : *s'ignorer Il s'ignore complètement*, c'est-à-dire qu'il ne sait pas ce qu'il vaut. — Passif : *être ignoré*. Le participe régit *de*.

ILLUMINER, v. a. et n., 1re conj. (*Illeluminé*), éclairer, répandre de la lumière sur. Illuminer *la ville*. — Au figuré, il signifie éclairer l'esprit ou l'âme. *Les bons exemples* illuminent *ceux qui s'y attachent* (Massillon). — *Indic. prés.* J'illumine, tu illumines, il illumine, nous illuminons, vous illuminez, ils illuminent. — *Imparfait.* J'illuminais, tu illuminais, il illuminait, nous illuminions, vous illuminiez, ils illuminaient. — *Passé déf.* J'illuminai tu illuminas, il illumina, nous

illuminâmes, vous illuminâtes, ils illuminèrent. — *Passé indéf.* J'ai illuminé, etc. — *Passé antér.* J'eus illuminé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais illuminé, etc. — *Futur.* J'illuminerai, tu illumineras, il illuminera, nous illuminerons, vous illuminerez, ils illumineront. — *Futur ant.* J'aurai illuminé, etc. — *Condit. prés.* J'illuminerais, tu illuminerais, il illuminerait, nous illuminerions, vous illumineriez, ils illumineraient. — *Passé.* J'aurais illuminé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse illuminé, etc. — *Impér. prés.* Illumine, illuminons, illuminez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez illuminé. — *Subj. prés.* Que j'illumine, que tu illumines, qu'il illumine, que nous illuminions, que vous illuminiez, qu'ils illuminent. — *Imparfait.* Que j'illuminasse, que tu illuminasses, qu'il illuminât, que nous illuminassions, que vous illuminassiez, qu'ils illuminassent. — *Passé.* Que j'aie illuminé, etc — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse illuminé, etc.— *Inf. prés.* Illuminer.— *Passé.* Avoir illuminé. — *Part. prés.* Illuminant (invar.). — *Passé.* Illuminé, illuminée, illuminés, illuminées. — *Passé comp.* Ayant illuminé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'illuminer.* Il signifie faire des illuminations, en signe de réjouissance. *La ville* s'illumine. — Passif : *être illuminé.* Le participe régit *de* et *par.* *Il a é été illuminé d'une lumière soudaine* par *l'esprit saint.*

ILLUSIONNER, v. a., 1re conj. (*Illeluzioné*), faire causer de l'illusion. *Ce spectacle* m'illusionne. — *Ind. prés.* J'illusionne, tu illusionnes, il illusionne, nous illusionnons, vous illusionnez, ils illusionnent. — *Imp.* J'illusionnais, tu illusionnais, il illusionnait, nous illusionnions, vous illusionniez, ils illusionnaient. — *Passé déf,* J'illusionnai, tu illusionnas, il illusionna, nous illusionnâmes, vous illusionnâtes, ils illusionnèrent. — *Passé ind.* J'ai illusionné, etc. — *Passé. ant.* J'eus illusionné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais illusionné, etc.—*Futur.* J'illusionnerai, tu illusionneras, il illusionnera, nous illusionnerons, vous illusionnerez, ils illusionneront. — *Futur ant.* J'aurai illusionné, etc. — *Condit. prés.* J'illusionnerais, tu illusionnerais, il illusionnerait, nous illusionnerions, vous illusionneriez, ils illusionneraient. — *Passé.* J'aurais illusionne, etc. — *On dit aussi :* J'eusse illusionné, etc. — *Impératif présent.* Illusionne, illusionnons, illusionnez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez illusionné. — *Subjonctif présent.* Que j'illusionne, que tu illusionnes, qu'il illusionne, que nous illusionnions, que vous illusionniez, qu'ils illusionnent. — *Imparfait.* Que j'illusionnasse, que tu illusionnasses, qu'il illusionnât, que nous illusionnassions, que vous illusionnassiez, qu'ils illusionnassent. — *Pass.* Que j'aie illusionné, etc. — *Plus-que parf.* Que j'eusse illusionné, etc. — *Inf. prés.* Illusionner. — *Passé.* Avoir illusionné. — *Part. prés.* Illusionnant (invariable.). — *Passé.* Illusionné, illusionnée, illusionnés, illusionnées. — *Passé composé* Ayant illusionné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'illusionner*, et signifie se laisser tromper par des illusions. *Vous vous* illusionnez *de ces chimères.* — Passif ; *être illusionné.* — Le part. régit *de* et *par.*

ILLUSTRER, v. a., 1re conjug. (*Ileluceté*), rendre illustre. *Cet auteur a* illustré *son pays par ses ouvrages, c'en serait assez pour* illustrer *une autre vie que la sienne ; mais pour lui, c'est le premier pas de sa course* Boss.).—*Indic. prés.* J'illustre, tu illustres, il illustre, nous illustrons, vous illustrez, ils illustrent. — *Imp.* J'illustrais, tu illustrais, il illustrait, nous illustrions, vous illustriez, ils illustraient. — *Pass. déf.* J'illustrai, tu illustras, il illustra, nous illustrâmes vous illustrâtes, ils illustrèrent. — *Pass. ind.* J'ai illustré, etc. — *Pass. antérieur.* J'eus illustré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais illustré, etc. — *Futur.* J'illustrerai, tu illustreras, il illustrera, nous illustrerons, vous illustrerez, ils illustreront. — *Futur ant.* J'aurai illustré, etc. — *Condit. prés.* J'illustrerais, tu illustrerais, il illustrerait, nous illustrerions, vous illustreriez, ils illustreraient. — *Pass.* J'aurais illustré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse illustré, etc. — *Impér. prés.* Illustre, illustrons, illustrez.—*Pass.* Aie, ayons ayez illustré. — *Subj. prés.* Que j'illustre, que tu illustres, qu'il illustre, que nous illustrions, que vous illustriez, qu'ils illustrent. — *Imp.* Que j'illustrasse, que tu illustrasses, qu'il illustrât, que nous illustrassions, que vous illustrassiez, qu'ils illustrassent.—*Pass.* Que j'aie illustré, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse illustré, etc.— *Inf. pr.* Illustrer. — *Pass.* Avoir illustré. — *Part. prés.* Illustrant (inv.). — *Passé.* Illustré, illustrée, illus-

trés, illustrées — *Passé comp.* Ayant illustré. — Se conjugue avec le pronom personnel, *s'illustrer. Il s'est* illustré *par de grandes actions.* — Passif : *être illustré.* Le participe régit *par. Une nation est* illustrée par *ses grands hommes.*

IMAGINER, v. a. et n., 1re conj. (*Imajiné*), se représenter quelque chose dans l'esprit. *Cet homme imagine de belles choses.* — Il signifie aussi inventer. *Imaginer un divertissement.* — *Ind. pr.* J'imagine, tu imagines, il imagine, nous imaginons, vous imaginez, ils imaginent. — *Imp.* J'imaginais, tu imaginais, il imaginait, nous imaginions, vous imaginiez, ils imaginaient. — *Passé déf.* J'imaginai, tu imaginas, il imagina, nous imaginâmes, vous imaginâtes, ils imaginèrent. — *Passé ind.* J'ai imaginé, etc. — *Passé ant.* J'eus imaginé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais imaginé, etc. — *Futur.* J'imaginerai, tu imagineras, il imaginera, nous imaginerons, vous imaginerez, ils imagineront. — *Futur ant.* J'aurai imaginé, etc. — *Cond. pr.* J'imaginerais, tu imaginerais, il imaginerait, nous imaginerions, vous imagineriez, ils imagineraient. — *Pass.* J'aurais imaginé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse imaginé, etc. — *Imp. prés.* Imagine, imaginons, imaginez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez imaginé. — *Subj. prés.* Que j'imagine, que tu imagines, qu'il imagine, que nous imaginions, que vous imaginiez, qu'ils imaginent. — *Imp.* Que j'imaginasse, que tu imaginasses, qu'il imaginât, que nous imaginassions, que vous imaginassiez, qu'ils imaginassent. — *Passé.* Que j'aie imaginé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse imaginé, etc. — *Inf. prés.* Imaginer. — *Passé.* Avoir imaginé. — *Part. pr.* Imaginant (invar.). — *Pass.* Imaginé, imaginée, imaginés, imaginées. — *Pass. comp.* Ayant imaginé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'imaginer.* — *S'imaginer,* c'est se figurer quelque chose sans fondement, ou simplement croire. *On s'*imagine *être un grand homme.* — Passif : *être imaginé.* Le part. régit *par. Ce stratagême* a été imaginé par *les conspirateurs, pour se tirer d'embarras.*

IMBIBER, v. a., 1re conjug. (*Einbibé*), mouiller, faire pénétrer quelque chose de liquide. Imbiber *un linge*, imbiber *une éponge. La pluie a* imbibé *la terre.* — *Ind. prés.* J'imbibe, tu imbibes, il imbibe, nous imbibons, vous imbibez, ils imbibent. — *Imparf.* J'imbibais, tu imbibais, il imbibait, nous imbibions, vous imbibiez, ils imbibaient. — *Passé défini.* J'imbibai, tu imbibas, il imbiba, nous imbibâmes, vous imbibâtes, ils imbibèrent. — *Passé indéf.* J'ai imbibé, etc. — *Passé antér.* J'eus imbibé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais imbibé, etc. — *Futur.* J'imbiberai, tu imbiberas, il imbibera, nous imbiberons, vous imbiberez, ils imbiberont. — *Futur antér.* J'aurai imbibé, etc. — *Cond. prés.* J'imbiberais, tu imbiberais, il imbiberait, nous imbiberions, vous imbiberiez, ils imbiberaient. — *Pass.* J'aurais imbibé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse imbibé, etc. — *Impér. pr.* Imbibe, imbibons, imbibez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez imbibé. — *Subj. prés.* Que j'imbibe, que tu imbibes, qu'il imbibe, que nous imbibions, que vous imbibiez, qu'ils imbibent. — *Imparf.* Que j'imbibasse, que tu imbibasses, qu'il imbibât, que nous imbibassions, que vous imbibassiez, qu'ils imbibassent. — *Passé.* Que j'aie imbibé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse imbibé, etc. — *Inf. prés.* Imbiber. — *Passé.* Avoir imbibé. — *Part. prés.* Imbibant (invar.). — *Passé.* Imbibé, imbibée, imbibés, imbibées. — *Passé. comp.* Ayant imbibé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'imbiber. L'huile* s'imbibe *dans la laine* — Passif : *être imbibé.* Le participe régit *de* et *par. L'histoire du fanatisme n'est écrite qu'avec des larmes et du sang; chaque page en* est imbibée, *ou séchée par les flammes du bûcher* (Boiste).

IMBOIRE (s'), v. pron, 4e conj. (*Ceinboare*). (Omission de l'Acad.) — Il signifie recevoir par goût des idées, etc., se les rendre propres par l'habitude. J.-J. Rousseau dit pour exemple : *Celui qui vous parle, lecteur, est un solitaire, qui, vivant peu avec les hommes, a moins d'occasions de* s'imboire *de leurs préjugés.* — *Indic. prés.* Je m'imbois, tu t'imbois, il s'imboit, nous nous imbuvons, vous vous imbuvez, ils s'imboivent. — *Imp.* Je m'imbuvais, tu t'imbuvais, il s'imbuvait, nous nous imbuvions, vous vous imbuviez, ils s'imbuvaient. — *Passé déf.* Je m'imbus, tu t'imbus, il s'imbut, nous nous imbûmes, vous vous vous imbûtes, il s'imburent. — *Passé ind.* Je me suis, tu t'es, il s'est imbu, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont imbus. — *Passé ant.* Je me fus, tu te fus, il se fut imbu, nous nous fûmes, vous fûtes, ils se furent imbus. — *Plus-que-parf.* Je

m'étais, tu t'étais, il s'était imbu, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient imbus.— *Futur*. Je m'imboirai, tu t'imboiras, il s'imboira, nous nous imboirons, vous vous imboirez, ils s'imboiront.—*Futur ant*. Je me serai, tu te seras, il se sera imbu, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront imbus. — *Condit. prés*. Je m'imboirais, tu t'imboirais, il s'imboirait, nous nous imboirions, vous vous imboiriez, ils s'imboiraient. —*Passé*. Je me serais, tu te serais, il se serait imbu, nons nous serions, vous vous seriez, ils se seraient imbus.— *On dit aussi :* Je me fusse, tu te fusses, il se fût imbu, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent imbus. — *Impér. prés*. Imbois-toi, imbuvons-nous, imbuvez-vous. — *Passé*. Sois-toi imbu, soyons-nous, soyez-vous imbus. — *Subj. prés*. Que je m'imboive, que tu t'imboive, qu'il s'imboive, que nous nous imbuvions, que vous vous imbuviez, qu'ils s'imboivent. — *Imparf*. Que je m'imbusse, que tu t'imbusses, qu'il s'imbût, que nous nous imbussions, que vous vous imbussiez, qu'ils s'imbussent.— *Passé*. Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit imbu, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient imbus.— *Plus-que-parf*. Que je me fusse, que tu fusses, qu'il se fût imbu, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent imbus. — *Infin. prés*. S'imboire.— *Passé*. S'être imbu.— —*Part. prés*. S'imbuvant (inv.).— *Passé*. Imbu, imbue, imbus, imbues. — *Passé comp*. S'étant imbu. Le participe régit *de*. *Etre* imbu de *bons ou* dé *mauvais principes*, d'*une fausse doctrine*.

IMITER, v. a., 1re conj. (*Imité*), contrefaire, copier. Imiter *quelqu'un*, imiter *quelque chose*. — Il signifie aussi suivre l'exemple de...

Ses gardes affligés
Imitaient son silence, autour de lui rangés.
Racine.

— Il signifie encore, en termes d'art, faire la ressemblance d'une chose. *Ce peintre* imite *bien la nature*.—On l'applique, dans le même sens, aux choses comme aux personnes. *Ce papier peint* imite *le velours*. — Il se dit aussi d'un écrivain qui copie le style d'un autre. Imiter *Cicéron*, *Virgile*, etc. — *Ind. prés*. J'imite, tu imites, il imite, nous imitons, vous imitez, ils imitent. — *Imparf*. J'imitais, tu imitais, il imitait, nous imitions, vous imitiez, ils imitaient. — *Passé défini*. J'imitai, tu imitas, il imita, nous imitâmes, vous imitâtes, ils imitèrent. — *Passé ind*. J'ai imité, etc. — *Passé ant*. J'eus imité, etc. — *Plus-queparfait*. J'avais imité, etc. — *Futur*. J'imiterai, tu imiteras, il imitera, nous imiterons, vous imiterez, ils imiteront.— *Futur antér*. J'aurai imité, etc.— *Cond. prés*. J'imiterais, tu imiterais, il imiterait, nous imiterions, vous imiteriez, ils imiteraient. — *Passé*. J'aurais imité, etc. —*On dit aussi* : J'eusse imité, etc.— *Impér. prés*. Imite, imitons, imitez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez imité.— *Subj. prés*. Que j'imite, que tu imites, qu'il imite, que nous imitions, que vous imitiez, qu'ils imitent. — *Imparf*. Que j'imitasse, que tu imitasses, qu'il imitât, que nous imitassions, que vous imitassiez, qu'ils imitassent. — *Passé*. Que j'aie imité, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse imité, etc.— *Infinitif prés*. Imiter.—*Pass*. Avoir imité. — *Part. prés*. Imitant (invar.). — *Passé*. Imité, imitée, imités, imitées. — — *Passé comp*. Ayant imité. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'imiter*. *Ces deux artistes* s'imitent *dans leur manière de faire*. — Passif : *Etre imité*. Le participe régit *de* et *par*. *Ce drame est* imité de *l'anglais*. *La Jérusalem délivrée a été* imitée *du Tasse* par *Baour-Lormian*.

IMMATRICULER, v. a., 1re conj. (*Immatrikulé*), écrire ou enregistrer sur la matricule, ou feuille modèle. Immatriculer *un acte*, *un contrat*. — *Ind. prés*. J'immatricule, tu immatricules, il immatricule, nous immatriculons, vous immatriculez, ils immatriculent. — *Imp*. J'immatriculais, tu immatriculais, il immatriculait, nous immatriculions, vous immatriculiez, ils immatriculaient.—*Passé déf*. J'immatriculai, tu immatriculas, il immatricula, nous immatriculâmes, vous immatriculâtes, ils immatriculèrent. — *Passé ind*. J'ai immatriculé, etc.—*Passé antér*. J'eus immatriculé, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais immatriculé, etc. — *Futur*. J'immatriculerai, tu immatriculeras, il immatriculera, nous immatriculerons, vous immatriculerez, ils immatriculeront. — *Futur ant*. J'aurai immatriculé, etc. — *Cond. prés*. J'immatriculerais, tu immatriculerais, il immatriculerait, nous immatriculerions, vous immatriculeriez, ils immatriculeraient.—*Passé*. J'aurais immatriculé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse immatriculé, etc. — *Impératif présent*. Immatricule, immatriculons, immatriculez,

—*Passé.* Aie, ayons, ayez immatriculé. — *Subjonctif prés.* Que j'immatricule, que tu immatricules, qu'il immatricule, que nous immatriculions, que vous immatriculiez, qu'ils immatriculent. — *Imparf.* Que j'immatriculasse, que tu immatriculasses, qu'il immatriculât, que nous immatriculassions, que vous immatriculassiez, qu'ils immatriculassent.—*Passé.* Que j'aie immatriculé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse immatriculé, etc. — *Infinitif prés.* Immatriculer.— *Passé.* Avoir immatriculé. — *Part. prés.* Immatriculant (invar.). — *Passé.* Immatriculé, immatriculée, immatriculés, immatriculées. — *Passé comp.* Ayant immatriculé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *S'immatriculer.* — Passif : *Etre immatriculé.* Le participe régit *sur* et *par.*

IMMISCER (*s'*), v. pron. 1re conjug. (*Cimemicecé*), se mêler de quelque chose mal à propos. *S'immiscer dans une affaire. Un prêtre ne doit jamais* s'immiscer *dans les affaires publiques* (Loyson). — La lettre *c* prend une cédille devant *a, o.* — *Ind. prés.* Je m'immisce, tu t'immisces, il s'immisce, nous nous immisçons, vous vous immiscez, ils s'immiscent. — *Imparfait.* Je m'immisçais, tu t'immisçais, il s'immisçait, nous nous immiscions, vous vous immisciez, ils s'immisçaient. — *Passé déf.* Je m'immisçai, tu t'immisças, il s'immisça, nous nous immisçâmes, vous vous immisçâtes, ils s'immiscèrent. — *Passé indéf.* Je me suis, tu t'es, il s'est immiscé, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont immiscés. — *Passé ant.* Je me fus, tu te fus, il se fut immiscé, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent immiscés. — *Plus-que-parfait.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était immiscé, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient immiscés. — *Futur.* Je m'immiscerai, tu t'immisceras, il s'immiscera, nous nous immiscerons, vous vous immiscerez, ils s'immisceront. — *Futur antér.* Je me serai, tu te seras, il se sera immiscé, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront immiscés. — *Cond. prés.* Je m'immiscerais, tu t'immiscerais, il s'immiscerait, nous nous immiscerions, vous vous immisceriez, ils s'immisceraient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait immiscé, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient immiscés.— *On dit aussi* : Je me fusse, tu te fusses, il se fût immiscé, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent immiscés. — *Imp. prés.* Immisce-toi, immisçons-nous, immiscez-vous.— *Passé.* Sois-toi immiscé, soyons-nous, soyez-vous immiscés. — *Subj. prés.* Que je m'immisce, que tu t'immisces, qu'il s'immisce, que nous nous immiscions, que vous vous immisciez, qu'ils s'immiscent. — *Imparf.* Que je m'immisçasse, que tu t'immisçasses, qu'il s'immisçât, que nous nous immisçassions, que vous vous immisçassiez, qu'ils s'immisçassent. — *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit immiscé, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient immiscés.— *Plus-que-parfait.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût immiscé, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent immiscés. — *Inf. prés.* S'immiscer. — *Passé.* S'être immiscé. — *Part. prés.* S'immisçant (invariable). — *Passé.* Immiscé, immiscée, immiscés, immiscées. — *Passé comp.* S'étant immiscé.

IMMOLER, v. a., 1re conj. (*Imemolé*), offrir un sacrifice. *Immoler une victoire.* — Au figuré, il signifie sacrifier. *Immoler quelqu'un à sa haine.*

Il doit *immoler* tout à sa grandeur suprême.
Racine.

La mode est une déité barbare à la quelle des mères immolent *jusqu'à leurs enfants* (Boiste). — Dans le style poétique, on l'emploie pour signifier tuer, massacrer. *On les immola tous.* — Il signifie encore, dans le style familier, railler quelqu'un, le tourner en ridicule. *Ils l'ont* immolé *par mille épigrammes.* — *Indic. prés.* J'immole, tu immoles, il immole, nous immolons, vous immolez, ils immolent.— *Imparfait.* J'immolais, tu immolais, il immolait, nous immolions, vous immoliez, ils immolaient. — *Passé déf.* J'immolai, tu immolas, il immola, nous immolames, vous immolâtes, ils immolèrent. — *Pass. ind.* J'ai immolé, etc. — *Passé ant.* J'eus immolé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais immolé, etc. — *Futur.* J'immolerai, tu immoleras, il immolera, nous immolerons, vous immolerez, ils immoleront. — *Futur antér.* J'aurai immolé, etc. — *Cond. prés.* J'immolerais, tu immolerais, il immolerait, nous immolerions, vous immoleriez, ils immoleraient. — *Passé.* J'aurais immolé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse immolé, etc. — *Impér. prés.* Immole, immolons, immolez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez immolé. — *Subj.*

prés. Que j'immole, que tu immoles, qu'il immole, que nous immolions, que vous immoliez, qu'ils immolent. — *Imp.* Que j'immolasse, que tu immolasses, qu'il immolat, que nous immalassions, que vous immolassiez, qu'ils immolassent. — *Passé.* Que j'aie immolé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse immolé, etc. — *Inf. prés.* Immoler. — *Passé.* Avoir immolé. — *Part. prés.* Immolant (inv.). — *Passé.* Immolé, immolée, immolés, immolées. — *Passé comp.* Ayant immolé. —Se conjugue avec le pronon personnel : *S'immoler.*

Permettez, ô grand roi ! que de ce bras vainqueur,
Je m'*immole* à ma gloire, et non pas à ma sœur.
Cornelile.

— Passif : *être immolé.* Le part. régit *par. Elle fut* immolée par *le vainqueur sous les yeux mêmes de son père* (Acad.).

IMMORTALISER, v. a., 1re conj. (*Imemortalizé*), rendre immortel dans la mémoire des hommes. *Immortaliser son nom, sa mémoire. Les éloges mercenaires, loin* d'immortaliser *la gloire des princes, n'*immortalisent *que la bassesse, l'intérêt et la lâcheté de ceux qui ont été capables de les donner* (Massillon). — *Ind. prés.* J'immortalise, tu immortalises, il immortalise, nous immortalisons, vous immortalisez, ils immortalisent. — *Imparf.* J'immortalisais, tu immortalisais, il immortalisait, nous immortalisions, vous immortalisiez, ils immortalisaient. — *Passé déf.* J'immortalisai, tu immortalisas, il immortalisa, nous immortalisâmes, vous immortalisâtes, ils immortalisèrent. — *Pass. indéf.* J'ai immortalisé, etc. — *Passé ant.* J'eus immortalisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais immortalisé, etc. — *Futur.* J'immortaliserai, tu immortaliseras, il immortalisera, nous immortaliserons, vous immortaliserez, ils immortaliseront. — *Futur ant.* J'aurai immortalisé, etc. — *Cond. pr.* J'immortaliserais, tu immortaliserais, il immortaliserait, nous immortaliserions, vous immortaliseriez, ils immortaliseraient. — *Passé.* J'aurais immortalisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse immortalisé, etc. — *Impér. prés.* Immortalise, immortalisons, immortalisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez immortalisé. — *Subj. prés.* Que j'immortalise, que tu immortalises, qu'il immortalise, que nous immortalisions, que vous immortalisiez, qu'ils immortalisent. — *Imp.* Que j'immortalisasse, que tu immortalisasses, qu'il immortalisât, que nous immortalisassions, que vous immortalisassiez, qu'ils immortalisassent. — *Passé.* Que j'aie immortalisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse immortalisé, etc. — *Inf. prés.* Immortaliser. — *Passé.* Avoir immortalisé. — *Part. prés.* Immortalisant (invar.). — *Passé.* Immortalisé, immortalisée, immortalisés, immortalisées. — Se conjugue avec le pron. pers. : *s'immortaliser.*

Pour l'*immortaliser*, tu fais de vains efforts.
Boileau.

— Passif : *être immortalisé.* Le part. régit *par. Cet homme a été* immortalisé par *ses belles actions.*

IMPATIENTER, v. a., 1re conj. (*Einpacianté*), faire perdre patience. *Impatienter quelqu'un. Le moindre tort des paradoxes est* d'impatienter (Boiste). — *Ind. prés.* J'impatiente, tu impatientes, il impatiente, nous impatientons, vous impatientez, ils impatientent. — *Imp.* J'impatientais, tu impatientais, il impatientait, nous impatientions, vous impatientiez, ils impatientaient. —*Passé déf.* J'impatientai, tu impatientas, il impatienta, nous impatientâmes, vous impatientâtes, ils impatientèrent. — *Passé ind.* J'ai impatienté, etc. — *Passé ant.* J'eus impatienté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais impatienté, etc. — *Futur.* J'impatienterai, tu impatienteras, il impatientera, nous impatienterons, vous impatienterez, ils impatienteront. — *Futur ant.* J'aurai impatienté, etc. — *Cond. pr.* J'impatienterais, tu impatienterais, il impatienterait, nous impatienterions, vous impatienteriez, ils impatienteraient. — *Passé.* J'aurais impatienté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse impatienté, etc. — *Impératif prés.* Impatiente, impatientons, impatientez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez impatienté. — *Subj. prés.* Que j'impatiente, que tu impatientes, qu'il impatiente, que nous impatientions, que vous impatientiez, qu'ils impatientent. — *Imp.* Que j'impatientasse, que tu impatientasses, qu'il impatientât, que nous impatientassions, que vous impatientassiez, qu'ils impatientassent. — *Passé.* Que j'aie impatienté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse impatienté, etc. — *Inf. pr.* Impatienter. — *Passé.* Avoir impatienté. — *Part. prés.* Impatientant (invar.). — *Passé.* Impatienté, impatientée, impatientés, impatientées. — *Passé. comp.* Ayant impatienté. — Se conjugue pronominalement : *s'impatienter.*

Ne vous impatientez pas il va revenir. — Passif : *Etre impatienté.* Le participe régit *par.*

IMPATRONISER (s'), v. pron. 1re conj. *(Ceinpatronizé)*, s'établir quelque part pour y dominer. *Il s'est* impatronisé *chez nous et il gouverne tout à sa fantaisie.* —*Ind. prés.* Je m'impatronise, tu t'impatronises, il s'impatronise, nous nous impatronisons, vous vous impatronisez, ils s'impatronisent. — *Imp.* Je m'impatronisais, tu t'impatronisais, il s'impatronisait, nous nous impatronisions, vous vous impatronisiez, ils s'impatronisaient. — *Passé déf.* Je m'impatronisai, tu t'impatronisas, il s'impatronisa, nous nous impatronisâmes, vous vous impatronisâtes, ils s'impatronisèrent. — *Passé ind.* Je me suis, tu t'es, il s'est impatronisé, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont impatronisés. — *Passé ant.* Je me fus, tu te fus, il se fut impatronisé, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent impatronisés. — *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était impatronisé, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient impatronisés. — *Futur.* Je m'impatroniserai, tu t'impatroniseras, il s'impatronisera, nous nous impatroniserons, vous vous impatroniserez, ils s'impatroniseront. — *Futur ant.* Je me serai, tu te seras, il se sera impatronisé, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront impatronisés. — *Cond. prés.* Je m'impatroniserais, tu t'impatroniserais, il s'impatroniserait, nous nous impatroniserions, vous vous impatroniseriez, ils s'impatroniseraient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait impatronisé, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient impatronisés. — *On dit aussi :* Je me fusse, tu te fusses, il se fut impatronisé, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent impatronisés. — *Imp. prés.* Impatronise-toi, impatronisons-nous, impatronisez-vous. — *Passé.* Sois-toi impatronisé, soyons-nous, soyez-vous impatronisés. — *Subj. prés.* Que je m'impatronise, que tu t'impatronises, qu'il s'impatronise, que nous nous impatronisions, que vous vous impatronisiez, qu'ils s'impatronisent. — *Imparf.* Que je m'impatronisasse, que tu t'impatronisasses, qu'il s'impatronisât, que nous nous impatronisassions, que vous vous impatronisassiez, qu'ils s'impatronisassent. — *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit impatronisé, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient impatronisés. — *Plus-que-parf.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût impatronisé, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent impatronisés. — *Infin. prés.* S'impatroniser. — *Passé.* S'être impatronisé. — *Part. prés.* S'impatronisant (inv.). — *Passé.* Impatronisé, impatronisée, impatronisés, impatronisées. — *Passé comp.* S'étant impatronisé.

IMPÉTRER, v. a., 1re conj. *(Einpétré)*, terme de jurisprudence, obtenir quelque chose au moyen d'une requête. Impétrer *un bénéfice.* — *Ind. prés.* J'impètre, tu impètres, il impètre, nous impétrons, vous impétrez, ils impètrent. — *Imparf.* J'impétrais, tu impétrais, il impétrait, nous impétrions, vous impétriez, ils impétraient. — *Passé défini.* J'impétrai, tu impétras, il impétra, nous impétrâmes, vous impétrâtes, ils impétrèrent. — *Pass. indéf.* J'ai impétré, etc. — *Pass. ant.* J'eus impétré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais impétré, etc. — *Futur.* J'impètrerai, tu impètreras, il impètrera, nous impètrerons, vous impètrerez, ils impètreront. — *Futur ant.* J'aurai impétré, etc. — *Cond. prés.* J'impètrerais, tu impètrerais, il impètrerait, nous impètrerions, vous impètreriez, ils impètreraient. — *Passé.* J'aurais impétré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse impétré, etc. — *Impér. prés.* Impètre, impétrons, impétrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez impétré. — *Subj. prés.* Que j'impètre, que tu impètres, qu'il impètre, que nous impétrions, que vous impétriez, qu'ils impètrent. — *Imparf.* Que j'impétrasse, que tu impétrasses, qu'il impétrât, que nous impétrassions, que vous impétrassiez, qu'ils impétrassent. — *Passé.* Que j'aie impétré, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse impétré, etc.— *Inf. prés.* Impétrer.—*Passé.* Avoir impétré. — *Part. prés.* Impétrant Il est pris substantivement, on dit *l'impétrant* et *l'impétrante.* — *Passé.* Impétré, impétrée, impétrés, impétrées. — *Passé composé.* Ayant impétré. — Passif : *Etre impétré.* Le participe régit *par.*

IMPLANTER, v. a., 1re conj. *(Einplanté)*, planter une chose *dans* ou *sur* une autre. *Une chevelure* implantée *sur le bas du front et sur la nuque inquiète le physionomiste* (Boiste). — *Ind. prés.* J'implante, tu implantes, il implante, nous implantons, vous implantez, ils implantent. — *Imp.* J'implantais, tu implantais, il implantait, nous implantions, vous implan-

tiez, ils implantaient. — *Pass. déf.* J'implantai, tu implantas, il implanta, nous implantâmes, vous implantâtes, ils implantèrent. — *Passé indéf.* J'ai implanté, etc. — *Passé ant.* J'eus implanté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais implanté, etc. — *Futur.* J'implanterai, tu implanteras, il implantera, nous implanterons, vous implanterez, ils implanteront. — *Futur antér.* J'aurai implanté, etc. — *Cond. prés.* J'implanterais, tu implanterais, il implanterait, nous implanterions, vous implanteriez, ils implanteraient. — *Passé.* J'aurais implanté, etc.— *On dit aussi* : J'eusse implanté, etc. — *Impér. prés.* Implante, implantons, implantez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez implanté. — *Subj. prés.* Que j'implante, que tu implantes, qu'il implante, que nous implantions, que vous implantiez, qu'ils implantent. — *Imp.* Que j'implantasse, que tu implantasses, qu'il implantât, que nous implantassions, que vous implantassiez, qu'ils implantassent. — *Passé.* Que j'aie implanté, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse implanté, etc. — *Infin. prés.* Implanter.— *Passé.* Avoir implanté. — *Part. prés.* Implantant (invariable). — *Passé.* Implanté, implantée, implantés, implantées. — *Passé comp.* Ayant implanté.—Se conjugue avec le pronom personnel : *s'implanter sur* ou *dans.* — Passif : *être implanté.* Le part. régit *par.*

IMPLIQUER, v. a., 1re conj. (*Einpliké*), engager, envelopper quelqu'un dans une accusation, dans une affaire. *On l'a* impliqué *dans une affaire dont il n'a pas su se tirer.* — En termes d'école, il signifie entraîner, renfermer. *Cela* implique *contradiction.* — *Ind. prés.* J'implique, tu impliques, il implique, nous impliquons, vous impliquez, ils impliquent. — *Imp.* J'impliquais, tu impliquais, il impliquait, nous impliquions, vous impliquiez, ils impliquaient. — *Passé déf.* J'impliquai, tu impliquas, il impliqua, nous impliquâmes, vous impliquâtes, ils impliquèrent.— *Passé indéf.* J'ai impliqué, etc. — *Passé ant.* J'eus impliqué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais impliqué, etc. — *Futur.* J'impliquerai, tu impliqueras, il impliquera, nous impliquerons, vous impliquerez, ils impliqueront. — *Futur ant.* J'aurai impliqué, etc. — *Cond. prés.* J'impliquerais, tu impliquerais, il impliquerait, nous impliquerions, vous impliqueriez, ils impliqueraient. — *Pass.* J'aurais impliqué, etc. — *On dit aussi* : J'eusse impliqué, etc. — *Impér. prés.* Implique, impliquons, impliquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez impliqué.— *Subj. prés.* Que j'implique, que tu impliques, qu'il implique, que nous impliquions, que vous impliquiez, qu'ils impliquent. — *Imparf.* Que j'impliquasse, que tu impliquasses, qu'il impliquât, que nous impliquassions, que vous impliquassiez, qu'ils impliquassent. — *Passé.* Que j'aie impliqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse impliqué, etc. — *Inf. prés.* Impliquer. — *Passé.* Avoir impliqué. — *Part. prés.* Impliquant (inv.). — *Passé.* Impliqué, impliquée, impliqués, impliquées. — *Passé comp.* Ayant impliquées. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'impliquer.* — Passif : *être impliqué.* Le participe régit *par.*

IMPLORER, v. a., 1re conj. (*Einploré*), demander avec ardeur, humilité. Implorer *quelqu'un*, implorer *une grâce.*

Vérité que j'*implore,* achève de descendre!
Racine.

— Il signifie aussi invoquer. *Implorer Dieu.*

La Mort est le seul dieu que j'osais *implorer*
Racine.

— *Implorer le bras séculier* signifie recourir à la justice séculière, à la puissance temporelle. — *Ind. prés.* J'implore, tu implores, il implore, nous implorons, vous implorez, ils implorent. — *Imparf.* J'implorais, tu implorais, il implorait, nous implorions, vous imploriez, ils imploraient. — *Passé défini.* J'implorai, tu imploras, il implora, nous implorâmes, vous implorâtes, ils implorèrent. — *Passé ind.* J'ai imploré, etc. — *Passé ant.* J'eus imploré, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais imploré, etc. — *Futur.* J'implorerai, tu imploreras, il implorera, nous implorerons, vous implorerez, ils imploreront. — *Futur antér.* J'aurai imploré, etc. — *Cond. prés.* J'implorerais, tu implorerais, il implorerait, nous implorerions, vous imploreriez, ils imploreraient. — *Passé.* J'aurais imploré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse imploré, etc. — *Impér. prés.* Implore, implorons, implorez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez imploré. — *Subj. prés.* Que j'implore, que tu implores, qu'il implore, que nous implorions, que vous imploriez, qu'ils implorent. — *Imparf.* Que j'implorasse, que tu implorasses, qu'il implorât, que nous implorassions, que vous implorassiez, qu'ils implorassent. — *Passé.* Que j'aie imploré, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse imploré, etc. — *Infinitif prés.* Implorer. — *Passé.*

Avoir imploré. — *Part. prés.* Implorant, implorante. En termes de pratique, *l'implorante, les implorants.* — *Passé.* Imploré, implorée, implorés, implorées. — *Passé comp.* Ayant imploré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'implorer.* — Passif : *Être imploré.* Le participe régit *par. Dieu est* imploré par *le monde entier.*

IMPORTER, v. a., 1re conj. (*Einporté*), faire venir dans son pays des productions étrangères. Importer *des marchandises.* — *Ind. prés.* J'importe, tu importes, il importe, nous importons, vous importez, ils importent. — *Imp.* J'importais, tu importais, il importait, nous importions, vous importiez, ils importaient. — *Passé déf.* J'importai, tu importas, il importa, nous importâmes, vous importâtes, ils importèrent. — *Passé ind.* J'ai importé, etc. — *Passé antér.* J'eus importé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais importé, etc. — *Futur.* J'importerai, tu importeras, il importera, nous importerons, vous importerez, ils importeront. — *Futur ant.* J'aurai importé, etc. — *Cond. prés.* J'importerais, tu importerais, il importerait, nous importerions, vous importeriez, ils importeraient. — *Passé.* J'aurais importé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse importé, etc. — *Impér. prés.* Importe, importons, importez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez importé. — *Subj. prés.* Que j'importe, que tu importes, qu'il importe, que nous importions, que vous importiez, qu'ils importent. — *Imparf.* Que j'importasse, que tu importasses, qu'il importât, que nous importassions, que vous importassiez, qu'ils importassent. — *Passé.* Que j'aie importé, etc. — *Plus-que parf.* Que j'eusse importé, etc. — *Infin. prés.* Importer. — *Passé.* Avoir importé. — *Part. prés.* Important (invar.). — *Passé.* Importé, importée, importés, importées. — *Passé comp.* Ayant importé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'importer. L'industrie de ce pays s'est* importée *chez nous.* — Passif : *Etre importé.* Le part. régit *en* et *par. Le colon a été* importé en *France* par *les Hollandais.*

IMPORTER, v. n. et imper., 1re conj. (*Einporté*), il est d'importance, il est avantageux. *Il* importe *de travailler.* Dans ce sens, il faut employer *de* avec l'infinitif, quand le second verbe se rapporte au régime. *Il importe à votre frère de partir,* signifie : *il importe que votre frère parte.* Mais quand le second verbe ne se rapporte pas au régime, il faut mettre *que* avec le subjonctif. *Il importe à votre frère que vous partiez.* — *Qu'importe* signifie qu'est-ce que cela fait ?

Dans le vulgaire obscur si le sort l'a placé,
Qu'importe qu'au hasard un sang vil soit versé.
Racine.

— *N'importe* signifie cela ne fait rien. *J'y périrai, n'importe.* — *Ind. prés.* Il importe. — *Imparf.* Il importait. — *Passé déf.* Il importa. — *Passé ind.* Il a importé. — *Passé ant.* Il eut importé. — *Plus-que-parf.* Il avait importé. — *Futur.* Il importera. — *Futur ant.* Il aura importé. — *Cond. prés.* Il importerait. — *Passé.* Il aurait importé. — *On dit aussi* : Il eut importé. — *Pas d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il importe. — *Imparf.* Qu'il importât. — *Passé.* Qu'il ait importé. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût importé. — *Infin. prés.* Importer. — *Passé.* Avoir importé. — *Part. prés.* Important (inv.). — *Pass.* Importé, importée, importés, importées. — *Passé comp.* Ayant importé.

IMPORTUNER, v. a., 1re conj. (*Einportuné*), incommoder, fatiguer par ses assiduités, par ses demandes, par ses questions. *Importuner quelqu'un. Le pauvre importune le riche.* — Il s'emploie également pour les personnes et pour les choses, comme dans cet exemple :

Mon arc, mes javelots, mon char, tout *m'importune.* Racine.

— *Indic. prés.* J'importune, tu importunes, il importune, nous importunons, vous importunez, ils importunent. — *Imparf.* J'importunais, tu importunais, il importunait, nous importunions, vous importuniez, ils importunaient. — *Passé déf.* J'importunai, tu importunas, il importuna, nous importunâmes, vous importunâtes, ils importunèrent. — *Passé indéf.* J'ai importuné, etc. — *Passé antér.* J'eus importuné, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais importuné, etc. — *Futur.* J'importunerai, tu importuneras, il importunera, nous importunerons, vous importunerez, ils importuneront. — *Futur antér.* J'aurai importuné, etc. — *Cond. prés.* J'importunerais, tu importunerais, il importunerait, nous importunerions, vous importuneriez, ils importuneraient. — *Passé.* J'aurais importuné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse importuné, etc. — *Impér. prés.* Importune, importunons, importunez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez importuné. — *Subj. prés.*

Que j'importune, que tu importunes, qu'il importune, que nous importunions, que vous importuniez, qu'ils importunent. — *Imparf.* Que j'importunasse, que tu importunasses, qu'il importunât, que nous importunassions, que vous importunassiez, qu'ils importunassent. — *Passé.* Que j'aie importuné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse importuné, etc. — *Inf. prés.* Importuner. — *Passé.* Avoir importuné. — *Part. prés.* Importunant (invar.). — *Pass.* Importuné, importunée, importunés, importunées. — *Passé comp.* Ayant importuné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'importuner. L'importun* s'importune *lui-même.* — Passif : *Etre importuné.* Le part. régit *de* et *par. Être* importuné de *demandes* par *quelqu'un.*

IMPOSER, v. a., 1re conjug. (*Einpozé*), mettre dessus. *Imposer les mains. L'évêque impose les mains en donnant la prêtrise.* — Il signifie, au figuré, prescrire, infliger. *Imposer des conditions, imposer un joug. Si la sagesse de Dieu avait* imposé *aux hommes la nécessité de vivre toujours, ils se désespèreraient de leur immortalité* (Abadie). — Il se dit particulièrement des tributs, des droits, des charges qu'un gouvernement exige du peuple. *Le gouvernement* impose *des droits sur tout ce qui entre dans un royaume et sur tout ce qui en sort* (Académie). — Il signifie aussi faire violence à quelqu'un pour accepter quelque chose. *Imposer son opinion.* — Il signifie encore imputer à tort. *On lui a* imposé *un crime dont il était très-innocent.* — On dit *imposer du respect* pour signifier *inspirer du respect;* on dit également, dans le même sens, que la présence d'un homme *impose.* — *En imposer à quelqu'un* signifie mentir, tromper, abuser. *Il veut en* imposer *à ses auditeurs.* — *Ind. prés.* J'impose, tu imposes, il impose, nous imposons, vous imposez, ils imposent. — *Imp.* J'imposais, tu imposais, il imposait, nous imposions, vous imposiez, ils imposaient. — *Passé déf.* J'imposai, tu imposas, il imposa, nous imposâmes, vous imposâtes, ils imposèrent. — *Passé ind.* J'ai imposé, etc. — *Passé ant.* J'eus imposé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais imposé, etc. — *Futur.* J'imposerai, tu imposeras, il imposera, nous imposerons, vous imposerez, ils imposeront. — *Futur ant.* J'aurai imposé, etc. — *Condit. prés.* J'imposerais, tu imposerais, il imposerait, nous imposerions, vous imposeriez, ils imposeraient. — *Passé.* J'aurais imposé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse imposé, etc. — *Impér. prés.* Impose, imposons, imposez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez imposé.— *Subj. prés.* Que j'impose, que tu imposes, qu'il impose, que nous imposions, que vous imposiez, qu'ils imposent. — *Imparf.* Que j'imposasse, que tu imposasses, qu'il imposât, que nous imposassions, que vous imposassiez, qu'ils imposassent. — *Passé.* Que j'aie imposé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse imposé, etc.—*Infin. prés.* Imposer. — *Passé.* Avoir imposé. — *Part. prés.* Imposant, imposante. *Force imposante.* — *Passé.* Imposé, imposée, imposés, imposées. — *Passé composé.* Ayant imposé. — Pronominalement : *s'imposer. Il* s'imposa *toutes les peines qu'on a coutume d'imposer aux pénitents* (Fléchier). — Passif : *Etre imposé.* Le part. régit *de* et *par. Ce pays fut* imposé *d'un droit extraordinaire* par *le vainqueur.*

IMPRÉGNER, v. a., 1re conj. (*Einprégnié*), pénétrer quelque chose, remplir, (même sens qu'imbiber). *Imprégner une étoffe. L'humidité imprègne la terre.* — Au figuré, il signifie pénétrer l'esprit d'une idée, d'un principe. *L'âme* imprégnée *de l'idée de l'éternité ne peut être périssable.* — *Ind. prés.* J'imprègne, tu imprègnes, il imprègne, nous imprégnons, vous imprégnez, ils imprègnent.—*Imp.* J'imprégnais, tu imprégnais, il imprégnait, nous imprégnions, vous imprégniez, ils imprégnaient. — *Pass. déf.* J'imprégnai, tu imprégnas, il imprégna, nous imprégnâmes, vous imprégnâtes, ils imprégnèrent. — *Pass. ind.* J'ai imprégné, etc. — *Passé ant.* J'eus imprégné, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais imprégné, etc. — *Futur.* J'imprègnerai, tu imprègneras, il imprègnera, nous imprègnerons, vous imprègnerez, ils imprègneront. —*Futur. ant.* J'aurai imprégné, etc. — *Cond. prés.* J'imprègnerais, tu imprègnerais, il imprègnerait, nous imprègnerions, vous imprègneriez, ils imprègneraient. — *Passé.* J'aurais imprégné, etc.—*On dit aussi:* J'eusse imprégné, etc. — *Impér. prés.* Imprègne, imprégnons, imprégnez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez imprégné. — *Subj. prés.* Que j'imprègne, que tu imprègnes, qu'il imprègne, que nous imprégnions, que vous imprégniez, qu'ils imprègnent. — *Imparf.* Que j'imprégnasse, que tu imprégnasses, qu'il imprégnât, que nous imprégnassions, que vous imprégnassiez, qu'ils imprégnassent.

—*Passé*. Que j'aie imprégné, etc.—*Plus-que-parfait*. Que j'eusse imprégné, etc. —*Inf. prés*. Imprégner. — *Passé*. Avoir imprégné. — *Part. prés*. Imprégnant (inv.). — *Passé*. Imprégné, imprégnée, imprégnés, imprégnées. — *Passé comp*. Ayant imprégné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'imprégner*. — Il signifie se pénétrer, se remplir, au propre comme au figuré. *Les sots, les ignorants, les fanatiques* s'imprègnent *de leurs propres erreurs*. — Passif : *être imprégné*. Le part. régit *de* et *par*.

IMPRIMER, v. a. et n., 1re conj. (*Einprimé*), faire une empreinte sur quelque chose. *Imprimer un sceau sur de la cire*. — Il signifie aussi empreindre, marquer des lettres sur le papier, faire une impression. *Imprimer un ouvrage*. Dans ce sens, il est employé activement et neutralement. *Il n'y a jamais eu que des tyrans qui mirent des bornes à la faculté* d'imprimer (traduction de Milton). On dit, par extension, *imprimer en taille-douce*, *sur papier, sur étoffe*, etc. — On dit familièrement *se faire imprimer*, pour dire qu'on va mettre au jour quelque ouvrage. — Il signifie encore communiquer le mouvement. *Ce prince* imprime *un grand mouvement à l'industrie, aux arts*, etc. — Au figuré, il signifie communiquer des images, des sentiments, des idées, etc. *Une des choses qu'on* imprimait *le plus fortement dans l'esprit des Égyptiens, était l'estime et l'amour de la patrie* (Bossuet). — *Ind. prés*. J'imprime, tu imprimes, il imprime, nous imprimons, vous imprimez, ils impriment. — *Imparf*. J'imprimais, tu imprimais, il imprimait, nous imprimions, vous imprimiez, ils imprimaient. — *Passé déf*. J'imprimai, tu imprimas, il imprima, nous imprimâmes, vous imprimâtes, ils imprimèrent. — *Passé ind*. J'ai imprimé, etc. — *Passé ant*. J'eus imprimé, etc. — *Plus-que-parfait*. J'avais imprimé, etc.—*Futur*. J'imprimerai, tu imprimeras, il imprimera, nous imprimerons, vous imprimerez, ils imprimeront. — *Futur antér*. J'aurai imprimé, etc. — *Cond. prés*. J'imprimerais, tu imprimerais, il imprimerait, nous imprimerions, vous imprimeriez, ils imprimeraient. — *Passé*. J'aurais imprimé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse imprimé, etc. — *Imp. prés*. Imprime, imprimons, imprimez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez imprimé. — *Subj. prés*. Que j'imprime, que tu imprimes, qu'il imprime, que nous imprimions, que vous imprimiez, qu'ils impriment. — *Imparf*. Que j'imprimasse, que tu imprimasses, qu'il imprimât, que nous imprimassions, que vous imprimassiez, qu'ils imprimassent. — *Passé*. Que j'aie imprimé, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse imprimé, etc. — *Infin. prés*. Imprimer.— *Passé*. Avoir imprimé. — *Part. prés*. Imprimant (inv.). — *Passé*. Imprimé, imprimée, imprimés, imprimées. — *Passé comp*. Ayant imprimé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'imprimer*. *Le caractère d'une nation* s'imprime *dans chaque individu* (La Guilletière). — Passif : *être imprimé*. Le participe régit *par*. *L'Encyclopédie a été* imprimée *et publiée* par *Panckouke*.

IMPROUVER, v. a. 1re conj. (*Einprouvé*), désapprouver, blâmer, condamner quelqu'un ou quelque chose. *Son exemple n'est pas à suivre, car tout le monde* improuve *sa conduite*. — *Ind. prés*. J'improuve, tu improuves, il improuve, nous improuvons, vous improuvez, ils improuvent. — *Imparfait*. J'improuvais, tu improuvais, il improuvait, nous improuvions, vous improuviez, ils improuvaient. — *Passé déf*. J'improuvai, tu improuvas, il improuva, nous improuvâmes, vous improuvâtes, ils improuvèrent. — *Passé ind*. J'ai improuvé, etc. — *Passé ant*. J'eus improuvé, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais improuvé, etc.—*Futur*. J'improuverai, tu improuveras, il improuvera, nous improuverons, vous improuverez, ils improuveront. — *Futur ant*. J'aurai improuvé, etc. — *Condit. présent*. J'improuverais, tu improuverais, il improuverait, nous improuverions, vous improuveriez, ils improuveraient. — *Passé*. J'aurais improuvé, etc.—*On dit aussi* : J'eusse improuvé, etc.— *Impér. prés*. Improuve, improuvons, improuvez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez improuvé. — *Subjonct. prés*. Que j'improuve, que tu improuves, qu'il improuve, que nous improuvions, que vous improuviez, qu'ils improuvent. — *Imparf*. Que j'improuvasse, que tu improuvasses, qu'il improuvât, que nous improuvassions, que vous improuvassiez, qu'ils improuvassent. — *Passé*. Que j'aie improuvé, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse improuvé, etc. — *Inf. prés*. Improuver. — *Passé*. Avoir improuvé. — *Part. prés*. Improuvant (inv.). — *Passé*. Improuvé, improuvée, improuvés, improuvées. — *Pass. comp*. Ayant improu-

vé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'improuver*. Passif : *être improuvé*. Le part. régit *par*.

IMPROVISER, v. n. et a., 1re conjug. (*Einprovizé*), faire, sans préparation et sur le champ, des vers sur une matière donnée. Improviser *un poème*. On l'emploie aussi par extension pour tout autre sujet que des vers. Improviser *un discours*. — *Indicat. prés.* J'improvise, tu improvises, il improvise, nous improvisons, vous improvisez, ils improvisent.—*Imparf.* J'improvisais, tu improvisais, il improvisait, nous improvisions, vous improvisiez, ils improvisaient. — *Pass. déf.* J'improvisai, tu improvisas, il improvisa, nous improvisâmes, vous improvisâtes, ils improvisèrent. — *Pass. indéf.* J'ai improvisé, etc. — *Pass. ant.* J'eus improvisé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais improvisé, etc.— *Futur.* J'improviserai, tu improviseras, il improvisera, nous improviserons, vous improviserez, ils improviseront. — *Futur ant.* J'aurai improvisé, etc. — *Condit. pr.* J'improviserais, tu improviserais, il improviserait, nous improviserions, vous improviseriez, ils improviseraient. — *Passé.* J'aurais improvisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse improvisé, etc. — *Impér. prés.* Improvise, improvisons, improvisez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez improvisé. — *Subj. prés.* Que j'improvise, que tu improvises, qu'il improvise, que nous improvisions, que vous improvisiez, qu'ils improvisent. — *Imp.* Que j'improvisasse, que tu improvisasses, qu'il improvisât, que nous improvisassions, que vous improvisassiez, qu'ils improvisassent. — *Passé.* Que j'aie improvisé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse improvisé, etc. — *Inf. prés.* Improviser. — *Passé.* Avoir improvisé. — *Participe prés.* Improvisant (invar.).— *Passé.* Improvisé, improvisée, improvisés, improvisées. — *Passé comp.* Ayant improvisé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'improviser*.—Passif : *être improvisé*. Le part. régit *par*.

IMPUGNER, v. a. 1re conj. (*Einpuguené*), disputer contre, attaquer, combattre. Impugner *une proposition, une doctrine*. Vieux mot. — *Ind. prés.* J'impugne, tu impugnes, il impugne, nous impugnons, vous impugnez, ils impugnent. — *Imp.* J'impugnais, tu impugnais, il impugnait, nous impugnions, vous impugniez, ils impugnaient. — *Passé défini.* J'impugnai, tu impugnas, il impugna, nous impugnâmes, vous impugnâtes, ils impugnèrent. — *Passé indéfini.* J'ai impugné, etc. — *Passé antér.* J'eus impugné, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais impugné, etc.— *Futur.* J'impugnerai, tu impugneras, il impugnera, nous impugnerons, vous impugnerez, ils impugneront. — *Futur ant.* J'aurai impugné, etc.—*Cond. prés.* J'impugnerais, tu impugerais, il impugnerait, nous impugnerions, vous impugneriez, ils impugneraient. — *Passé.* J'aurais impugné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse impugné, etc. — *Impér. prés.* Impugne, impugnons, impugnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez impugné. — *Subj. prés.* Que j'impugne, que tu impugnes, qu'il impugne, que nous impugnions, que vous impugniez, qu'ils impugnent. — *Imparf.* Que j'impugnasses, que tu impugnasses, qu'il impugnât, que nous impugnassions, que vous impugnassiez, qu'ils impugnassent.—*Pass.* Que j'aie impugné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse impugné, etc. — *Inf. prés.* Impugner. — *Passé.* Avoir impugné. — *Part. prés.* Impugnant (inv.). — *Passé.* Impugné, impugnée, impugnés, impugnées. —*Passé comp.* Ayant impugné.— Passif : *être impugné*. Le participe régit *par*.

IMPUTER, v. a. et n., 1re conj. (*Einputé*), attribuer à quelqu'un une chose digne de blâme. Imputer *un vice*, imputer *un crime*. — On dit aussi imputer *à faux*, imputer *à crime*. — En termes de finances et de jurisprudence, il signifie appliquer un paiement à une certaine dette. *Les paiements que fait un débiteur doivent être* imputés *sur les dettes qui lui sont le plus à charge* (Acad.).— *Ind. pr.* J'impute, tu imputes, il impute, nous imputons, vous imputez, ils imputent. — *Imparf.* J'imputais, tu imputais, il imputait, nous imputions, vous imputiez, ils imputaient. — *Passé déf.* J'imputai, tu imputas, il imputa, nous imputâmes, vous imputâtes, ils imputèrent. — *Passé ind.* J'ai imputé, etc. — *Passé ant.* J'eus imputé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais imputé, etc. — *Futur.* J'imputerai, tu imputeras, il imputera, nous imputerons, vous imputerez, ils imputeront. — *Futur ant.* J'aurai imputé, etc. — *Cond. prés.* J'imputerais, tu imputerais, il imputerait, nous imputerions, vous imputeriez, ils imputeraient. — *Passé.* J'aurais imputé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse imputé, etc. — *Impératif prés.* impute, imputons, imputez. — *Passé.* Aie, ayons,

ayez imputé. — *Subj. prés* Que j'impute, que tu imputes, qu'il impute, que nous imputions, que vous imputiez, qu'ils imputent. — *Imp.* Que j'imputasse, que tu imputasses, qu'il imputat, que nous imputassions, que vous imputassiez, qu'ils imputassent. — *Passé.* Que j'aie imputé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse imputé, etc. — *Inf. prés.* Imputer. — *Passé.* Avoir imputé. — *Partic. prés.* Imputant (invar.). — *Passé.* Imputé, imputée, imputés, imputées. — *Passé comp.* Ayant imputé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'imputer.* — Passif : *Etre imputé.* Le participe régit *par.*

INAUGURER, v. a., 1[re] conjug. (*Inôguré*), faire l'inauguration d'un temple, d'un bâtiment, d'une statue. Inaugurer *un temple. On a* inauguré *la statue de ce prince.* (Acad.). — *Indic. prés.* J'inaugure, tu inaugures, il inaugure, nous inaugurons, vous inaugurez, ils inaugurent. — *Imparf.* J'inaugurais, tu inaugurais, il inaugurait, nous inaugurions, vous inauguriez, ils inauguraient. — *Pass. défini.* J'inaugurai, tu inauguras, il inaugura, nous inaugurâmes, vous inaugurâtes, ils inaugurèrent. — *Pass. ind.* J'ai inauguré, etc. — *Pass. ant.* J'eus inauguré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais inauguré, etc. — *Futur.* J'inaugurerai, tu inaugureras, il inaugurera, nous inaugurerons, vous inaugurerez, ils inaugureront. — *Futur ant.* J'aurai inauguré, etc. — *Cond. prés.* J'inaugurerais, tu inaugurerais, il inaugurerait, nous inaugurerions, vous inaugureriez, ils inaugureraient. — *Passé.* J'aurais inauguré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse inauguré, etc. — *Imp. pr.* Inaugure, inaugurons, inaugurez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez inauguré. — *Subj. prés.* Que j'inaugure, que tu inaugures, qu'il inaugure, que nous inaugurions, que vous inauguriez qu'ils inaugurent. — *Imp.* Que j'inaugurasse, que tu inaugurasses, qu'il inaugurât, que nous inaugurassions, que vous inaugurassiez, qu'ils inaugurassent. — *Passé.* Que j'aie inauguré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse inauguré, etc. — *Infin. prés.* Inaugurer. — *Passé.* Avoir inauguré. — *Part. prés.* Inaugurant (inv.). — *Passé.* Inauguré, inaugurée, inaugurés, inaugurées. — *Passé composé.* Ayant inauguré. — S'emploie avec le pron. pers. *s'inaugurer. La plupart des édifices publics* s'inaugurent. (Omission de l'Académ). — Passif : *Etre inauguré.* Le participe régit *par.*

INCAGUER, v. a., 1[re] conj. (*Einkaguié*), défier quelqu'un, le braver en lui témoignant du mépris. Incaguer *quelqu'un.* — On dit aussi incaguer *le destin, la fortune.* (Vieux terme). — *Ind. prés.* J'incague, tu incagues, il incague, nous incaguons, vous incaguez, ils incaguent. — *Imparf.* J'incaguais, tu incaguais, il incaguait, nous incaguions, vous incaguiez, ils incaguaient. — *Passé déf.* J'incaguai, tu incaguas, il incagua, nous incaguâmes, vous incaguâtes, ils incaguèrent. — *Passé indéfini.* J'ai incagué, etc. — *Passé ant.* J'eus incagué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais incagué, etc. — *Futur.* J'incaguerai, tu incagueras, il incaguera, nous incaguerons, vous incaguerez, ils incagueront. — *Futur antér.* J'aurai incagué, etc. — *Cond. prés.* J'incaguerais, tu incaguerais, il incaguerait, nous incaguerions, vous incagueriez, ils incagueraient. — *Passé.* J'aurais incagué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse incagué, etc. — *Impér. prés.* Incague, incaguons, incaguez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez incagué. — *Subj. prés.* Que j'incague, que tu incagues, qu'il incague, que nous incaguions, que vous incaguiez, qu'ils incaguent. — *Imparf.* Que j'incaguasse, que tu incaguasses, qu'il incaguât, que nous incaguassions, que vous incaguassiez, qu'ils incaguassent. — *Pass.* Que j'aie incagué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse incagué, etc. — *Infinitif prés.* Incaguer. — *Passé.* Avoir incagué. — *Part. prés.* Incaguant (inv.). — *Passé.* Incagué, incaguée, incagués, incaguées. — *Passé comp.* Ayant incagué. — Passif : *être incagué.* Le part. régit *par.*

INCAMÉRER, v. a., 1[re] conj. (*Einkaméré*), terme d'église. Unir une terre, un droit, un revenu au domaine du Pape. *Incamérer les biens d'un intestat.* Il n'est usité qu'au propre. — *Ind. prés.* J'incamère, tu incamères, il incamère, nous incamérons, vous incamérez, ils incamèrent. — *Imp.* J'incamérais, tu incamérais, il incamérait, nous incamérions, vous incamériez, ils incaméraient. — *Passé déf.* J'incamérai, tu incaméras, il incaméra, nous incamérâmes, vous incamérâtes, ils incamérèrent. — *Passé indéf.* J'ai incaméré, etc. — *Passé ant.* J'eus incaméré, etc. — *Plus que-parf.* J'avais incaméré, etc. — *Futur.* J'incamérerai, tu incaméreras, il incamérera, nous in-

camèrerons, vous incamèrerez, ils incamèreront. — *Futur antér.* J'aurai incaméré, etc. — *Cond. prés.* J'incamérerai, tu incamèrerais, il incamèrerait, nous incamèrerions, vous incamèreriez, ils incamèreraient. — *Passé.* J'aurais incaméré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse incaméré, etc. — *Impér. prés.* Incamère, incamérons, incamérez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez incaméré. — *Subj. prés.* Que j'incamère, que tu incamères, qu'il incamère, que nous incamérions, que vous incamériez, qu'ils incamèrent. — *Imp.* Que j'incamérasse, que tu incamérasses, qu'il incamérât, que nous incamérassions, que vous incamérassiez, qu'ils incamérassent. — *Passé.* Que j'aie incaméré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse incaméré, etc. — *Inf. prés.* Incamérer. — *Passé.* Avoir incaméré. — *Part. prés.* Incamérant (invar.). — *Passé.* Incaméré, incamérée, incamérés, incamérées. — *Passé comp.* Ayant incaméré. — Se conjugue avec le pronom personnel *: s'incamérer.* — Passif *: être incaméré.* Le participe régit *par. Ces terres furent* incamérées par *la Cour de Rome au domaine de la chambre ecclésiastique.*

INCARCÉRER, v. a. 1re conj. *(Einkarcéré)*, terme de palais, mettre en prison. *Incarcérer quelqu'un. On le prit et on l'*incarcéra. — *Indic. prés.* J'incarcère, tu incarcères, il incarcère, nous incarcérons, vous incarcérez, ils incarcèrent.—*Imp.* J'incarcérais, tu incarcérais, il incarcérait, nous incarcérions, vous incarcériez, ils incarcéraient. — *Passé déf.* J'incarcérai, tu incarcéras, il incarcéra, nous incarcérâmes, vous incarcérâtes, ils incarcérèrent. — *Passé ind.* J'ai incarcéré, etc. — *Passé ant.* J'eus incarcéré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais incarcéré, etc. — *Futur.* J'incarcèrerai, tu incarcèreras, il incarcèrera, nous incarcèrerons, vous incarcèrerez, ils incarcèreront. — *Futur ant.* J'aurai incarcéré, etc. — *Cond. prés.* J'incarcèrerais, tu incarcèrerais, il incarcèrerait, nous incarcèrerions, vous incarcèreriez, ils incarcèreraient. —*Pass.* J'aurais incarcéré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse incarcéré, etc. — *Imp. prés.* Incarcère, incarcérons, incarcérez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez incarcéré. — *Subj. prés.* Que j'incarcère, que tu incarcères, qu'il incarcère, que nous incarcérions, que vous incarcériez, qu'ils incarcèrent. — *Imp.* Que j'incarcérasse, que tu incarcérasses, qu'il incarcérât, que nous incarcérassions, que vous incarcérassiez, qu'ils incarcérassent. — *Passé.* Que j'aie incarcéré, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse incarcéré, etc. — *Inf. prés.* Incarcérer. — *Passé.* Avoir incarcéré. — *Part. prés.* Incarcérant (inv.). — *Passé.* Incarcéré, incarcérée, incarcérés, incarcérées. — *Passé comp.* Ayant incarcéré. — Se conjugue avec le pronom pers *: s'incarcérer.* — Passif : *Etre incarcéré.* Le part. régit *par* et *pour. Il fut* incarcéré par *ordre du comité secret.*

INCARNER (*s'*), v. pron., 1re conjug. *(Ceinkarné)*, terme de théologie, se revêtir d'un corps de chair. *Jésus-Christ s'est* incarné *pour le salut des hommes.* — En termes de chirurgie, il se dit des chairs, qui commençant à renaître, se réunissent. *Cette plaie commence à s'*incarner. — Au figuré : *La pensée s'*incarne *avec le langage.* Il signifie aussi s'identifier avec les passions : *Il s'est* incarné *la paresse, la malice,* etc. On peut dans cette première acception l'employer à toutes les personnes ; mais en théologie où il n'est applicable qu'à l'incarnation de J.-C., et en chirurgie au renouvellement des chairs. il ne se conjugue qu'à la troisième personne de chaque temps.— *Ind. prés.* Il s'incarne, ils s'incarnent.— *Imp.* Il s'incarnait, ils s'incarnaient. — *Passé déf.* Il s'incarna, ils s'incarnèrent.—*Passé indéf.* Il s'est incarné, ils se sont incarnés. — *Passé antér.* Il se fut incarné, ils se furent incarnés.— *Plus-que-parf.* Il s'était incarné, ils s'étaient incarnés. — *Futur.* Il s'incarnera, ils s'incarneront. — *Futur antér.* Il se sera incarné, ils se seront incarnés. — *Condit. prés.* Il s'incarnerait, ils s'incarneraient. — *Passé.* Il se serait incarné, ils se seraient incarnés. — *On dit aussi*: Il se fût incarné, ils se fussent incarnés. — *Point d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il s'incarne, qu'ils s'incarnent. — *Imparf.* Qu'il s'incarnât, qu'ils s'incarnassent. — *Passé.* Qu'il se soit incarné, qu'ils se soient incarnés. — *Plus-que-parf.* Qu'il se fût incarné, qu'ils se se fussent incarnés. — *Infin. prés.* S'incarner. — *Passé.* S'être incarné. — *Part. prés.* S'incarnant (inv.). — *Passé.* Incarné, incarnée, incarnés, incarnées. Il se dit également au propre comme au figuré, et en bonne ou mauvaise part. *Le verbe* incarné. *C'est le diable* incarné ; c'est un homme méchant.

En parlant d'une femme belle et méchante ; *c'est un démon* incarné ; d'une personne excessivement vertueuse : *c'est la vertu* incarnée. — *Passé comp.* S'étant incarné.

INCENDIER, v. a., 1re conj. (*Einçandié*), mettre le feu, brûler, consumer. Incendier *une ville, un palais, un village, les moissons*, etc. *Erostrate* incendia *le temple d'Ephèse, la nuit de la naissance d'Alexandre.* Au figuré, il signifie produire un grand embrâsement. *Le philosophisme* incendia *la France en agitant le flambeau de la raison* (Boiste). La lettre *i* se double aux premières et secondes personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. — *Ind. prés.* J'incendie, tu incendies, il incendie, nous incendions, vous incendiez, ils incendient. — *Imparf.* J'incendiais, tu incendiais, il incendiait, nous incendiions, vous incendiiez, ils incendiaient. — *Passé défini.* J'incendiai, tu incendias, il incendia, nous incendiâmes, vous incendiâtes, ils incendièrent. — —*Passé ind.* J'ai incendié, etc. — *Passé ant.* J'eus incendié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais incendié, etc. — *Futur.* J'incendierai, tu incendieras, il incendiera, nous incendierons, vous incendierez, ils incendieront. — *Futur ant.* J'aurai incendié, etc. — *Cond. prés.* J'incendierais, tu incendierais, il incendierait, nous incendierions, vous incendieriez, ils incendieraient. — *Passé.* J'aurais incendié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse incendié, etc. — *Impér. prés.* Incendie, incendions, incendiez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez incendié. — *Subj. prés.* Que j'incendie, que tu incendies, qu'il incendie, que nous incendiions, que vous incendiiez, qu'ils incendient. —*Imp.* Que j'incendiasse, que tu incendiasses, qu'il incendiât, que nous incendiassions, que vous incendiassiez, qu'ils incendiassent. — *Passé.* Que j'aie incendié, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse incendié, etc. — *Infin. prés.* Incendier. — *Passé.* Avoir incendié. — *Part. présent.* Incendiant (invar.). — *Passé.* Incendié, incendiée, incendiés, incendiées. — *Passé comp.* Ayant incendié. — Pronominalement : *s'incendier. Les meules de blé* s'incendient *facilement.* — Passif : *être incendié.* Le participe régit *par*. *Ces villages ont été* incendiés par *l'ennemi.*

INCIDENTER, v. n., 1re conj. (*Eincidanté*), faire naître des incidents ou des difficultés dans le cours d'une affaire, d'un procès, dans une dispute, dans le jeu, etc. *Il éloigne le jugement du procès à force d'*incidenter (Académie). *C'est un mauvais joueur, il* incidente *à tout moment* (Idem). Voltaire l'a employé avec la préposition sur, dans le sens de chicaner: *On pourrait* incidenter *sur ce vers* — *Ind. prés.* J'incidente, tu incidentes, il incidente, nous incidentons, vous incidentez, ils incidentent. — *Imp.* J'incidentais, tu incidentais, il incidentait, nous incidentions, vous incidentiez, ils incidentaient — *Passé. déf.* J'incidentai, tu incidentas, il incidenta, nous incidentâmes, vous incidentâtes, ils incidentèrent. — *Pass. ind.* J'ai incidenté, etc. — *Passé antér.* J'eus incidenté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais incidenté, etc. — *Futur.* J'incidenterai, tu incidenteras, il incidentera, nous incidenterons, vous incidenterez, ils incidenteront. — *Futur antér.* J'aurai incidenté, etc. — *Cond. prés.* J'incidenterais, tu incidenterais, il incidenterait, nous incidenterions, vous incidenteriez, ils incidenteraient. — *Passé.* J'aurais incidenté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse incidenté, etc. — *Impér. prés.* Incidente, incidentons, incidentez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez incidenté. — *Subjonctif prés.* Que j'incidente, que tu incidentes, qu'il incidente, que nous incidentions, que vous incidentiez, qu'ils incidentent. — *Imp.* Que j'incidentasse, que tu incidentasses, qu'il incidentât, que nous incidentassions, que vous incidentassiez, qu'ils incidentassent. — *Passé.* Que j'aie incidenté, etc — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse incidenté etc. — *Inf. prés.* Incidenter. — *Passé.* Avoir incidenté. — *Part. prés.* Incidentant. (inv.). — *Passé.* Incidenté (inv.)— — *Passé composé.* Ayant incidenté. —. Ne se conjugue ni pronominalement ni passivement.

INCINÉRER. v. a., 1re conj. (*Eincinéré*), terme de chimie, réduire en cendres. On incinère *les corps solides pour les analyser. On* incinère *les effets des pestiférés.* Incinérer *des livres immoraux.* — *Ind. prés.* J'incinère, tu incinères, il incinère, nous incinérons, vous incinérez, ils incinérent. — *Imp.* J'incinérais, tu incinérais, il incinérait, nous incinérions, vous incinériez, ils incinéraient. — *Passé déf.* J'incinérai, tu incinéras, il incinéra, nous incinérâmes, vous incinérâtes, ils incinérèrent. — *Passé ind.*

J'ai incinéré, etc. — *Passé* nt. J'eus incinéré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais incinéré, etc — *Futur*. J'incinérerai, tu incinéreras, il incinèrera, nous incinérerons, vous incinérerez, ils incinèreront. — *Futur antér.* J'aurai incinéré, etc. — *Cond. prés.* J'incinèrerais, tu incinèrerais, il incinèrerait, nous incinèrerions, vous incinèreriez, ils incinèreraient. — *Passé.* J'aurais inciné́ré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse incinéré, etc. — *Imp. prés.* Incinère, incinérons, incinérez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez incinéré. — *Subj. prés.* Que j'incinère, que tu incinères, qu'il incinère, que nous incinérions, que vous incinériez, qu'ils incinèrent. — *Imp.* Que j'incinérasse, que tu incinérasses, qu'il incinérât, que nous incinérassions, que vous incinérassiez, qu'ils incinérassent. — *Pas.* Que j'aie incinéré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse incinéré, etc. — *Inf. prés.* Incinérer. — *Passé.* Avoir incinéré. — — *Part. prés.* Incinérant (var.). — Substances incinérantes. — *Passé.* Incinéré, incinérée, incinérés, incinérées. — *Passé composé.* Ayant incinéré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'incinérer. Certains métaux*, s'incinèrent *pour extraire l'or ou l'argent qu'ils contiennent.* — Passif : *être incinéré.* Le part. régit. *par. Ces matières ont été* incinérées par *un chimiste.*

INCISER, v. a. 1re conj. (*Eincisé*), terme de chirurgie, pratiquer une incision, couper en long, en croix, trancher. Inciser *un abcès, un bubon* etc. Par analogie, en termes de jardinage ; inciser *l'écorce d'un arbre, pour le greffer.* Il se dit aussi de la division opérée par les sucs de l'estomac. *Les sucs* contenus dans l'estomac servent à *inciser* les humeurs alimentaires (Académie). — *Indic. prés.* J'incise, tu incises, il incise nous incisons, vous incisez, ils incisent. — *Imparfait.* J'incisais, tu incisais, il incisait, nous incisions, vous incisiez, ils incisaient. — *Passé. défini* J'incisai, tu incisas, il incisa, nous incisâmes, vous incisâtes, ils incisèrent. — *Passé indéfini.* J'ai incisé, etc. — *Passé ant.* J'eus incisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais incisé, etc. — *Futur.* J'inciserai, tu inciseras, il incisera, nous inciserons, vous inciserez, ils inciseront. — *Futur ant.* J'aurai incisé, etc. — *Cond. prés.* J'inciserais, tu inciserais, il inciserait, nous inciserions, vous inciseriez, ils inciseraient. — *Passé.* J'aurais incisé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse incisé, etc. — *Impér. prés.* Incise, incisons, incisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez incisé. — *Subj. prés.* Que j'incise, que tu incises, qu'il incise, que nous incisions, que vous incisiez, qu'ils incisent. — *Imparf.* Que j'incisasse, que tu incisasses, qu'il incisât, que nous incisassions, que vous incisassiez, qu'ils incisassent. — *Passé.* Que j'aie incisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse incisé, etc. — *Infin. prés.* Inciser. — *Passé.* Avoir incisé. — *Part. prés.* Incisant (invariable). — *Passé.* Incisé, incisée, incisés, incisées. — *Passé composé.* Ayant incisé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'inciser. Les abcès* s'incisent *pour les faire aboutir. Les poiriers* s'incisent *facilement.* — Passif : *être incisé.* Le partic. régit *par. Ces pommiers ont été* incisés par *le jardinier pour être greffés.*

INCITER, v. a. 1re conj. (*Eincité*), exciter, engager, pousser quelqu'un à faire une action bonne ou mauvaise. Il régit la proposition *à.* Inciter *des jeunes gens à la vertu. Les mauvais conseils et les mauvais exemples* incitent *au mal.* — *Indic. prés.* J'incite, tu incites, il incite, nous incitons, vous incitez, ils incitent, — *Imp.* J'incitais, tu incitais, il incitait, nous incitions, vous incitiez, ils incitaient. — *Passé défini.* J'incitai, tu incitas, il incita, nous incitâmes, vous incitâtes, ils incitèrent. — *Passé ind.* J'ai incité, etc. — *Passé ant.* J'eus incité, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais incité, etc. — *Futur.* J'inciterai, tu inciteras, il incitera, nous inciterons, vous inciterez, ils inciteront. — *Futur antér.* J'aurai incité, etc.—*Cond. prés.* J'inciterais, tu inciterais, il inciterait, nous inciterions, vous inciteriez, ils inciteraient. —*Passé.* J'aurais incité, etc. — *On dit aussi* : J'eusse incité, etc. — *Impér. prés.* Incite, incitons, incitez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez incité. — *Subj. prés.* Que j'incite, que tu incites, qu'il incite, que nous incitions, que vous incitiez, qu'ils incitent.— *Imparf.* Que j'incitasse, que tu incitasses, qu'il incitât, que nous incitassions, que vous incitassiez, qu'ils incitassent.— *Pass.* Que j'aie incité, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse incité, etc. — *Inf. prés.* Inciter. — *Passé.* Avoir Incité. — *Part. prés.* Incitant (var.). Il s'emploie adjecti-

vement et subtantivement en terme de médecine : *des remèdes* incitants, qui donnent du ton ; *des incitants*.— *Passé*. Incité, incitée, incités, incitées. — *Passé comp*. Ayant incité. Conjugué avec le pronom personnel, il est aussi verbe réciproque. *S'inciter. Ces gens* s'incitent *à mal faire* — Passif : *Etre incité*. Le participe régit *à* et *par*. *Combien de jeunes filles ont-elles été* incitées *au vice par une misère inénarrable* !

INCLINER, v. a. et n. 1re conjug. (*Einkliné*), baisser, pencher, courber. Incliner *la tête, le corps*. Employé neutralement, il signifie aller en penchant : *Ce plan* incline. Pencher d'un côté : *Cette flèche* incline *du côté du vent. Cette poutre* incline. *La victoire* s'inclinait *de notre côté*. Au figuré, avoir du penchant à... Incliner *au bien* ou *au mal* ; incliner *à la paix*, *à un avis, à une opinion*, etc. — *Ind. prés.* J'incline, tu inclines, il incline, nous inclinons, vous inclinez, ils inclinent. — *Imp.* J'inclinais, tu inclinais, il inclinait, nous inclinions, vous incliniez, ils inclinaient. — *Passé déf.* J'inclinai, tu inclinas, il inclina, nous inclnâmes, vous inclinâtes, ils inclinèrent. — *Passé ind.* J'ai incliné, etc. — *Passé ant.* J'eus incliné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais incliné, etc. — *Futur*. J'inclinerai, tu inclineras, il inclinera, nous inclinerons, vous inclinerez, ils inclineront. — *Futur ant.* J'aurai incliné, etc. — *Cond. prés.* J'inclinerais, tu inclinerais, il inclinerait, nous inclinerions, vous inclineriez, ils inclineraient. — *Passé*. J'aurais incliné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse incliné, etc. — *Impér. prés.* Incline, inclinons, inclinez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez incliné. — *Subj. prés.* Que j'incline, que tu inclines, qu'il incline, que nous inclinions, que vous incliniez, qu'ils inclinent. — *Imp.* Que j'inclinasse, que tu inclinasses, qu'il inclinât, que nous inclinassions, que vous inclinassiez, qu'ils inclinassent. — *Passé*. Que j'aie incliné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse incliné, etc. — *Infin. prés.* Incliner. — *Pass.* Avoir incliné. — *Part. prés.* Inclinant. (var.). *Aiguille* inclinante, *cadran* inclinant (lorsqu'ils inclinent vers le midi, n'étant pas placés sur un plan perpendiculaire à l'horizon). — *Passé*. Incliné, inclinée, inclinés, inclinées. — *Passé comp.* Ayant incliné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'incliner*, pencher la tête avec respect. *Il est un Dieu, devant lui je* m'incline (Béranger). *Cette tête auguste devant qui* s'incline *l'univers* (Bossuet). *Cet homme* s'incline *devant tout le monde*. Dans le sens de se pencher, se courber. *Il* s'incline *à droite, à gauche*. Le participe régit *à, sur, vers* et *par*. *Plan* incliné par *un géomètre* sur *un autre plan*.

INCOMMODER, v. a., 1re conj. (*Einkomodé*), causer quelque sorte d'incommodité, ou de malaise. *Le vent m'*incommode. *Ce remède l'a* incommodé. — Au figuré, il signifie, gêner, causer de l'embarras, du dommage, de la douleur. *Le mérite d'autrui* incommode *les gens vains* (Nicole). *Cette batterie de canons* incommodait *beaucoup l'ennemi. Cette blessure l'*incommodait *beaucoup*. — Il est neutre, employé dans un sens absolu. *L'air est trop vif, il* incommode. *Les gens polis à l'excès* incommodent. —*Indic. prés.* J'incommode, tu incommodes, il incommode, nous incommodons, vous incommodez, ils incommodent. — *Imparf.* J'incommodais, tu incommodais, il incommodait, nous incommodions, vous incommodiez, ils incommodaient. — *Passé déf.* J'incommodai, tu incommodas, il incommoda, nous incommodâmes, vous incommodâtes, ils incommodèrent. — *Passé ind.* J'ai incommodé, etc. — *Passé ant.* J'eus incommodé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais incommodé, etc. — *Futur*. J'incommoderai, tu incommoderas, il incommodera, nous incommoderons, vous incommoderez, ils incommoderont.—*Futur antér.* J'aurai incommodé, etc. — *Condit. prés.* J'incommoderais, tu incommoderais, il incommoderait, nous incommoderions, vous incommoderiez, ils incommoderaient. — *Passé*. J'aurais incommodé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse incommodé, etc. — *Impér. prés.* Incommode, incommodons, incommodez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez incommodé. — *Subj. prés.* Que j'incommode, que tu incommodes, qu'il incommode, que nous incommodions, que vous incommodiez, qu'ils incommodent. — *Imparf.* Que j'incommodasse, que tu incommodasses, qu'il incommodât, que nous incommodassions, que vous incommodassiez, qu'ils incommodassent. — *Passé*. Que j'aie incommodé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse incommodé, etc. — *Inf. prés.* Incommoder. — *Passé*. Avoir incommodé. — *Part. prés.* Incommodant (varia.). — *Passé*. Incommodé, incommodée, incom-

modés, incommodées. — *Passé comp.* Ayant incommodé. — Se conjugue avec le pronom personnel et réciproquement : *s'incommoder.* — Passif : *Etre incommodé.* Le participe régit *de* et *par. On est souvent* incommodé par *les grandes chaleurs.*

INCORPORER, v. a., 1re conj. (*Einkorporé*), mêler, réunir des corps ou leurs parties pour ne faire qu'un seul corps. Incorporer *une substance, une drogue à une autre.* — Joindre à..., faire passer dans... Incorporer *des terres à un domaine* ; — *des soldats dans une compagnie, une compagnie dans un régiment,* etc. *Le chapître de cette Collégiale a été* incorporé *dans le chapître de la Cathédrale.* — *Ind. prés.* J'incorpore, tu incorpores, il incorpore, nous incorporons, vous incorporez, ils incorporent. — *Imparf.* J'incorporais, tu incorporais, il incorporait, nous incorporions, vous incorporiez, ils incorporaient. — *Passé déf.* J'incorporai, tu incorporas, il incorpora, nous incorporâmes, vous incorporâtes, ils incorporèrent. — *Passé indéf.* J'ai incorporé, etc. — *Passé ant.* J'eus incorporé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais incorporé, etc. — *Futur.* J'incorporerai, tu incorporeras, il incorporera, nous incorporerons, vous incorporerez, ils incorporeront. — *Futur ant.* J'aurai incorporé, etc. — *Cond. prés.* J'incorporerais, tu incorporerais, il incorporerait, nous incorporerions, vous incorporeriez, ils incorporeraient. — *Passé.* J'aurais incorporé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse incorporé, etc. — *Impér. prés.* Incorpore, incorporons, incorporez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez incorporé. — *Subj. prés.* Que j'incorpore, que tu incorpores, qu'il incorpore, que nous incorporions, que vous incorporiez, qu'ils incorporent. — *Imparf.* Que j'incorporasse, que tu incorporasses, qu'il incorporât, que nous incorporassions, que vous incorporassiez, qu'ils incorporassent. — *Passé.* Que j'aie incorporé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse incorporé, etc. — *Inf. prés.* Incorporer. — *Passé.* Avoir incorporé. — *Part. prés.* Incorporant (inv.). — *Passé.* Incorporé, incorporée, incorporés, incorporées. — *Passé comp.* Ayant incorporé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'incorporer. La cire et la gomme* s'incorporent *facilement ensemble.* — Passif : *être incorporé.* Le part. régit *à, dans* et *par. Ces conscrits ont été* incorporés dans *la cavalerie* par *l'intendant militaire.*

INCRIMINER, v. a. 1re conj. (*Einkriminé*), supposer criminel quelqu'un ou quelque chose. Incriminer *un individu ;* incriminer *un écrit,* poursuivre son auteur judiciairement. Incriminer *la conduite de quelqu'un.* — *Ind. prés.* J'incrimine, tu incrimines, il incrimine, nous incriminons, vous incriminez, ils incriminent. — *Imparf.* J'incriminais, tu incriminais, il incriminait, nous incriminions, vous incriminiez, ils incriminaient. — *Passé déf.* J'incriminai, tu incriminas, il incrimina, nous incriminâmes, vous incriminâtes, ils incriminèrent. — *Passé indéf.* J'ai incriminé, etc. — *Passé ant.* J'eus incriminé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais incriminé, etc. — *Futur.* J'incriminerai, tu incrimineras, il incriminera, nous incriminerons, vous incriminerez, ils incrimineront. — *Futur antér.* J'aurai incriminé, etc. — *Condit. prés.* J'incriminerais, tu incriminerais, il incriminerait, nous incriminerions, vous incrimineriez, ils incrimineraient. — *Passé.* J'aurais incriminé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse incriminé, etc. — *Impér. présent.* Incrimine, incriminons, incriminez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez incriminé. — *Subj. prés.* Que j'incrimine, que tu incrimines, qu'il incrimine, que nous incriminions, que vous incriminiez, qu'ils incriminent. — *Imp.* Que j'incriminasse, que tu incriminasses, qu'il incriminât, que nous incriminassions, que vous incriminassiez, qu'ils incriminassent. — *Passé.* Que j'aie incriminé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse incriminé, etc. — *Infin. prés,* Incriminer. — *Passé.* Avoir incriminé. — *Part. prés.* Incriminant (invariable). — *Passé.* Incriminé, incriminée, incriminés, incriminées. — *Passé comp.* Ayant incriminé—Se conjugue pron.et récip. : *s'incriminer. Ces gens* s'incriminent c'est-à-dire s'attribuent au crime. — Passif : *Etre incriminé.* Le part. régit *par. Cet article de journal a été* incriminé par *le parquet,*

INCRUSTER, v. a., 1re conj. (*Einkrusté*), appliquer du marbre, du jaspe sur ou contre une surface. Incruster *un monument, une tombe, de marbre,* couvrir, revêtir d'or ou de marbre, placer des ornements dans les sillons ou parties creuses, enchâsser. Incruster *une table, une tabatière, un nécessaire d'or, d'argent, etc.* — *Indic. prés.* J'incruste, tu incrustes, il incruste, nous incrustons, vous incrustez, ils incrustent. — *Imparf.* J'incrustais,

tu incrustais, il incrustait, nous incrustions, vous incrustiez, ils incrustaient. — *Passé déf.* J'incrustai, tu incrustas, il incrusta, nous incrustâmes, vous incrustâtes, ils incrustèrent. — *Passé ind.* J'ai incrusté, etc. — *Passé ant.* J'eus incrusté, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais incrusté, etc. — *Futur.* J'incrusterai, tu incrusteras, il incrustera, nous incrusterons, vous incrusterez, ils incrusteront. — *Futur ant.* J'aurai incrusté, etc. — *Cond. prés.* J'incrusterais, tu incrusterais, il incrusterait, nous incrusterions, vous incrusteriez, ils incrusteraient. — *Passé.* J'aurais incrusté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse incrusté, etc. — *Impér. prés.* Incruste, incrustons, incrustez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez incrusté. — *Subj. présent.* Que j'incruste, que tu incrustes, qu'il incruste, que nous incrustions, que vous incrustiez, qu'ils incrustent. — *Imp.* Que j'incrustasse, que tu incrustasses, qu'il incrustât, que nous incrustassions, que vous incrustassiez, qu'ils incrustassent. — *Passé.* Que j'aie incrusté, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse incrusté, etc. — *Infin. prés.* Incruster. — *Passé.* Avoir incrusté. — *Part. prés.* Incrustant (inv.). — *Passé.* Incrusté, incrustée, incrustés, incrustées. — *Passé compos.* Ayant incrusté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'incruster. L'or* s'incruste *sur le fer. Les tuyaux* s'incrustent *de stalactites.* — Passif : *être incrusté.* Le participe régit *par. Cette cassette a été* incrustée *d'or* par *l'orfèvre.*

INCULPER, v. a., 1re conj. (*Éinkulepé*), accuser quelqu'un d'une faute. Inculper *quelqu'un sans preuves.* Inculper *grièvement quelqu'un, ses actes dans un procès criminel.* — *Ind. pr.* J'inculpe, tu inculpes, il inculpe, nous inculpons, vous inculpez, ils inculpent. — *Imp.* J'inculpais, tu inculpais, il inculpait, nous inculpions, vous inculpiez, ils inculpaient. — *Passé défini.* J'inculpai, tu inculpas, il inculpa, nous inculpâmes, vous inculpâtes, ils inculpèrent. — *Passé ind.* J'ai inculpé, etc. — *Passé ant.* J'eus inculpé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais inculpé, etc. — *Futur.* J'inculperai, tu inculperas, il inculpera, nous inculperons, vous inculperez, ils inculperont. — *Futur ant.* J'aurai inculpé, etc. — *Cond. prés.* J'inculperais, tu inculperais, il inculperait, nous inculperions, vous inculperiez, ils inculperaient. — *Passé.* J'aurais inculpé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse inculpé, etc. — *Impér. prés.* Inculpe, inculpons, inculpez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez inculpé. — *Subj. prés.* Que j'inculpe, que tu inculpes, qu'il inculpe, que nous inculpions, que vous inculpiez, qu'ils inculpent. — *Imp.* Que j'inculpasse, que tu inculpasses, qu'il inculpât, que nous inculpassions, que vous inculpassiez, qu'ils inculpassent. — *Passé.* Que j'aie inculpé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse inculpé, etc. — *Inf. présent.* Inculper. — *Passé.* Avoir inculpé. — *Part. prés.* Inculpant (invariable). — *Passé.* Inculpé, inculpée, inculpés, inculpées. — *Passé comp.* Ayant inculpé. — Il se conjugue pronominal. et réciproq. : *Cet accusé* s'inculpe *par ses aveux. La vertu reconnue ne peut* s'inculper. *Ces témoins* s'inculpèrent. — Passif : *être inculpé.* Le part. régit *par. Cet apprenti a été* inculpé *d'un vol* par *ses camarades.*

INCULQUER, v. a., 1re conj. (*Einkulkié*), mettre, imprimer une chose dans l'esprit de quelqu'un à force de la répéter. Inculquer *de bons ou de mauvais principes. Attaquer durement les opinions de quelqu'un, c'est les lui* inculquer *et les graver dans son cœur.* (Boiste). — *Ind. prés.* J'inculque, tu inculques, il inculque, nous inculquons, vous inculquez, ils inculquent. — *Imp.* J'inculquais, tu inculquais, il inculquait, nous inculquions, vous inculquiez, ils inculquaient. — *Passé défini.* J'inculquai, tu inculquas, il inculqua, nous inculquâmes, vous inculquâtes, ils inculquèrent. — *Passé indéf.* J'ai inculqué, etc. — *Passé antér.* J'eus inculqué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais inculqué, etc. — *Futur.* J'inculquerai, tu inculqueras, il inculquera, nous inculquerons, vous inculquerez, ils inculqueront. — *Futur antér.* J'aurai inculqué, etc. — *Condit. prés.* J'inculquerais, tu inculquerais, il inculquerait, nous inculquerions, vous inculqueriez, ils inculqueraient. — *Passé.* J'aurais inculqué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse inculqué, etc. — *Impér. prés.* Inculque, inculquons, inculquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez inculqué. — *Subj. prés.* Que j'inculque, que tu inculques, qu'il inculque, que nous inculquions, que vous inculquiez, qu'ils inculquent. — *Imparf.* Que j'inculquasse, que tu inculquasses, qu'il inculquât, que nous inculquassions, que vous inculquassiez, qu'ils inculquassent. — *Pass.* Que

j'aie inculqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse inculqué, etc. — *Inf. prés.* Inculquer. — *Passé.* Avoir inculqué. — *Part. prés.* inculquant (invar.). — *Passé.* Inculqué, inculquée, inculqués, inculquées. — *Passé comp.* Ayant inculqué. — Se conjugue pronom. et récip. : *S'inculquer. Les maximes proverbiales* s'inculquent *facilement dans l'esprit. Les méchants* s'inculquent *leurs mauvais principes.* (Boiste). — Passif : *Etre inculqué.* Le participe régit *par. Ces doctrines lui ont été* inculquées par *la lecture de bons ouvrages.*

INDEMNISER, v. a. 1re conj. (*Eindèmenizé*, dédommager quelqu'un d'une perte, en vertu d'une obligation ou d'un titre, soit encore par générosité, soit par reconnaissance. Un propriétaire indemnise *son fermier dans les cas majeurs, suivant les conventions. Le riche* indemnise, *par bienfaisance, le pauvre d'une perte fâcheuse* (Roubaud). — *Ind. prés.* J'indemnise, tu indemnises, il indemnise, nous indemnisons, vous indemnisez, ils indemnisent. — *Impar.* J'indemnisais, tu indemnisais, il indemnisait, nous indemnisions, vous indemnisiez, ils indemnisaient. — *Passé défini.* J'indemnisai, tu indemnisas, il indemnisa, nous indemnisâmes, vous indemnisâtes, ils indemnisèrent. — *Passé indéf.* J'ai indemnisé, etc. — *Passé antér.* J'eus indemnisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais indemnisé, etc. — *Futur.* J'indemniserai, tu indemniseras, il indemnisera, nous indemniserons, vous indemniserez, ils indemniseront. — *Futur ant.* J'aurai indemnisé, etc. — *Cond. prés.* J'indemniserais, tu indemniserais, il indemniserait, nous indemniserions, vous indemniseriez, ils indemniseraient. — *Passé.* J'aurais indemnisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse indemnisé, etc. — *Impér. prés.* Indemnise, indemnisons, indemnisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez indemnisé. — *Subj. prés.* Que j'indemnise, que tu indemnises, qu'il indemnise, que nous indemnisions, que vous indemnisiez, qu'ils indemnisent. — *Imparf.* Que j'indemnisasse, que tu indemnisasses, qu'il indemnisât, que nous indemnisassions, que vous indemnisassiez, qu'ils indemnisassent. — *Passé.* Que j'aie indemnisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse indemnisé, etc. — *Inf. prés.* Indemniser. — *Pass.* Avoir indemnisé. — *Part. prés.* Indemnisant (inv.). — *Passé.* Indemnisé, indemnisée, indemnisés, indemnisées. — *Pass. comp.* Ayant indemnisé. — Se conjugue pronominalent réciproquement : *s'indemniser. Les fonctionnaires* s'indemnisent *de leurs frais de voyage sur le budget. Ces propriétaires* s'indemnisèrent *du dommage qu'ils s'étaient causé.* — Passif : *Etre indemnisé.* Le participe régit *de* et *par. Il a été* indemnisé par. *l'Etat* des *pertes qu'il a éprouvées.*

INDIGNER, v. a. 1re conj. (*Eindignié*), irriter, exciter l'indignation. Indigner *quelqu'un. L'injustice des autres nous* indigne, *la nôtre nous paraît naturelle* (Boiste). — *Indic. prés.* J'indigne, tu indignes, il indigne, nous indignons, vous indignez, ils indignent. — *Imparf.* J'indignais, tu indignais, il indignait, nous indignions, vous indigniez, ils indignaient. — *Passé déf.* J'indignai, tu indignas, il indigna, nous indignâmes, vous indignâtes, ils indignèrent. — *Passé ind.* J'ai indigné, etc. — *Passé ant.* J'eus indigné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais indigné, etc. — *Futur.* J'indignerai, tu indigneras, il indignera, nous indignerons, vous indignerez, ils indigneront. — *Futur ant.* J'aurai indigné, etc. — *Cond. prés.* J'indignerais, tu indignerais, il indignerait, nous indignerions, vous indigneriez, ils indigneraient. — *Passé.* J'aurais indigné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse indigné, etc. — *Impér. prés.* Indigne, indignons, indignez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez indigné. — *Subj. prés.* Que j'indigne, que tu indignes, qu'il indigne, que nous indignions, que vous indigniez, qu'ils indignent. — *Imparf.* Que j'indignasse, que tu indignasses, qu'il indignât, que nous indignassions, que vous indignassiez, qu'ils indignassent. — *Passé.* Que j'aie indigné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse indigné, etc. — *Infin. prés.* Indigner. — *Passé.* Avoir indigné. — *Part. prés.* Indignant. (invariable). — *Passé.* Indigné, indignée, indignés, indignées. — — *Passé comp.* Ayant indigné. — Pronomin. : *s'indigner,* entrer en indignation, en colère contre quelqu'un. *On* s'indigne *contre lui à cause de ses procédés.* — Passif : *être indigné.* Le participe régit *de* et *contre. Je suis* indigné de *votre injustice* contre *moi.*

INDIQUER, v. a. 1re conj. (*Eindikié*), montrer au doigt, désigner une personne ou une chose, marquer. *L'horloge* indique *trois heures.* — Il signifie aussi, enseigner, faire connaître, servir d'indices.

La fumée indique *le feu*. Indiquer *une demeure*. — Il signifie encore, déterminer, assigner, fixer. Indiquer *les causes d'un phénomène*. Indiquer *une assemblée, une session*. — *Ind. prés.* J'indique, tu indiques, il indique, nous indiquons, vous indiquez, ils indiquent. — *Imparf.* J'indiquais, tu indiquais, il indiquait, nous indiquions, vous indiquiez, ils indiquaient. — *Passé déf.* J'indiquai, tu indiquas, il indiqua, nous indiquâmes, vous indiquâtes, ils indiquèrent. — *Passé indéf.* J'ai indiqué, etc. — *Passé antérieur.* J'eus indiqué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais indiqué, etc. — *Futur.* J'indiquerai, tu indiqueras, il indiquera, nous indiquerons, vous indiquerez, ils indiqueront. — *Futur antér.* J'aurai indiqué, etc. — *Cond. prés.* J'indiquerais, tu indiquerais, il indiquerait, nous indiquerions, vous indiqueriez, ils indiqueraient. — *Passé.* J'aurais indiqué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse indiqué, etc. — *Imp. prés.* Indique, indiquons, indiquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez indiqué. — *Subj. prés.* Que j'indique, que tu indiques, qu'il indique, que nous indiquions, que vous indiquiez, qu'ils indiquent. — *Imp.* Que j'indiquasse, que tu indiquasses, qu'il indiquât, qne nous indiquassions, que vous indiquassiez, qu'ils indiquassent. — *Passé.* Que j'aie indiqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse indiqué, etc. — *Inf. prés.* Indiquer. — *Pass.* Avoir indiqué. — *Part. prés.* Indiquant (inv.). — *Passé.* Indiqué, indiquée, indiqués, indiquées. — *Passé comp.* Ayant indiqué. — Pronominal. et récip. : *s'indiquer. Le spectacle* s'indique *sur l'affiche. Ils* s'indiquèrent *un endroit où ils devaient se rencontrer*. — Passif : *Être indiqué*. Le participe régit *par*. *Cette réunion m'a été* indiquée par *votre frère*.

INDISPOSER, v. a. et n., 1re conj. (*Èindieeqôzé*), aliéner, fâcher, mettre dans une disposition peu favorable. Indisposer *quelqu'un. Ce rapport va l'*indisposer *contre vous*. — Il signifie aussi dans un sens absolu, rendre un peu malade. *Les fruits verts* indisposent. — *Ind. prés.* J'indispose, tu indisposes, il indispose, nous indisposons, vous indisposez, ils indisposent. — *Imparf.* J'indisposais, tu indisposais, il indisposait, nous indisposions, vous indisposiez, ils indisposaient. — *Pass. déf.* J'indisposai, tu indisposas, il indisposa, nous indisposâmes, vous indisposâtes, ils indisposèrent. — *Passé ind.* J'ai indisposé, etc. — *Passé ant.* J'eus indisposé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais indisposé, etc. — *Futur.* J'indisposerai, tu indisposeras, il indisposera, nous indisposerons, vous indisposerez, ils indisposeront. — *Futur antér.* J'aurai indisposé, etc. — *Cond. prés.* J'indisposerais, tu indisposerais, il indisposerait, nous indisposerions, vous indisposeriez, ils indisposeraient. — *Passé.* J'aurais indisposé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse indisposé, etc. — *Impér. prés.* Indispose, indisposons, indisposez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez indisposé. — *Subj. prés.* Que j'indispose, que tu indisposes, qu'il indispose, que nous indisposions, que vous indisposiez, qu'ils indisposent. — *Imp.* Que j'indisposasse, que tu indisposasses, qu'il indisposât, que nous indisposassions, que vous indisposassiez, qu'ils indisposassent. — *Passé.* Que j'aie indisposé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse indisposé, etc. — *Infin. prés.* Indisposer. — *Passé.* Avoir indisposé. — *Part. prés.* Indisposant (invariable). — *Passé.* Indisposé, indisposée, indisposés, indisposées. — *Passé comp.* Ayant indisposé. — Se conjugue pronominalement et réciproquement : *s'indisposer. Il* s'indispose *facilement contre cet enfant* (famil.). *Les voisins* s'indisposent *par leur curiosité, leur caquetage* (Boiste). — Passif : *être indisposé*. Il signifie être mal disposé, être légèrement malade. *Il y a huit jours que je* suis indisposé. Le part. régit *par*.

INDIVIDUALISER, v. a., 1re conjug. (*Eindividu-alizé*), considérer quelqu'un ou quelque chose individuellement, séparer, abstraire de l'espèce. Individualiser *un principe*, individualiser *une personne*. — *Ind. prés.* J'individualise, tu individualises, il individualise, nous individualisons, vous individualisez, ils individualisent. — *Imparfait.* J'individualisais, tu individualisais, il individualisait, nous individualisions, vous individualisiez, ils individualisaient. — *Passé défini.* J'individualisai, tu individualisas, il individualisa, nous individualisâmes, vous individualisâtes, ils individualisèrent. — *Passé ind.* J'ai individualisé, etc. — *Passé ant.* J'eus individualisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais individualisé, etc. — *Futur.* J'individualiserai, tu individualiseras, il individualisera, nous individualiserons, vous individualiserez, ils individualiseront. — *Futur ant.* J'aurai individualisé, etc.

— *Cond. présent.* J'individualiserais, tu individualiserais, il individualiserait, nous individualiserions, vous individualiseriez, ils individualiseraient. — *Passé.* J'aurais individualisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse individualisé, etc. — *Impératif présent.* Individualise, individualisons, individualisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez individualisé. — *Subj. prés.* Que j'individualise, que tu individualises, qu'il individualise, que nous individualisions, que vous individualisiez, qu'ils individualisent. — *Imparf.* Que j'individualisasse, que tu individualisasses, qu'il individualisât, que nous individualisassions, que vous individualisassiez, qu'ils individualisassent. — *Passé.* Que j'aie individualisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse individualisé, etc.— *Infin. prés.* Individualiser.—*Passé.* Avoir individualisé. — *Participe présent.* Individualisant (invar.). — *Passé.* Individualisé, individualisée, individualisés, individualisées. — *Passé composé.* Ayant individualisé. — Pronominalement : *s'individualiser.*— Passif : *être individualisé.* Le participe régit *par.* — *Cet animal a été* individualisé *par les naturalistes.*

INDUIRE, v. a., 4e conj. (*Einduire*), pousser, porter à faire quelque chose de mauvais. Induire *quelqu'un à mal faire.* Induire *quelqu'un en erreur.*—Il signifie aussi inférer, tirer une conséquence. *On peut* induire *sa conduite de ses principes.* —*Induire* à... signifie faire tomber et implique toujours une mauvaise intention qu'éloigne l'acception de *induire* en. — *Indic. présent.* J'induis, tu induis, il induit, nous induisons, vous induisez, ils induisent. — *Imp.* J'induisais, tu induisais, il induisait, nous induisions, vous induisiez, ils induisaient. — *Passé déf.* J'induisis, tu induisis, ils induisit, nous induisîmes, vous induisîtes, ils induisirent. — *Passé indéf.* J'ai induit, etc. — *Passé ant.* J'eus induit, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais induit, etc.—*Futur.* J'induirai, tu induiras, il induira, nous induirons, vous induirez, ils induiront. — *Futur antér.* J'aurai induit, etc.—*Cond. prés.* J'induirais, tu induirais, il induirait, nous induirions, vous induiriez, ils induiraient.—*Passé.* J'aurais induit, etc. — *On dit aussi :* J'eusse induit, etc. — *Impér. prés.* Induis, induisons, induisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez induit. — *Subj. prés.* Que j'induise, que tu induises, qu'il induise, que nous induisions, que vous induisiez, qu'ils induisent.—*Imparf.* Que j'induisisse, que tu induisisses, qu'il induisît, que nous induisissions, que vous induisissiez, qu'ils induisissent. — *Passé.* Que j'aie induit, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse induit, etc.—*Inf. prés.* Induire.—*Passé.* Avoir induit.— *Part. prés.* Induisant (invar.). — *Passé.* Induit, induite, induits, induites. — *Passé comp.* Ayant induit.— Se conjugue pronominalement et réciproquement : *s'induire. Les amants* s'induisent *en erreur.*—Passif : *Etre induit.* Le participe régit *par. Il fut* induit *à mal faire par de mauvais conseils.*

INEXÉCUTER, v. a., 1re conj. (*Inexécuté*), ne point exécuter une chose, l'abandonner. Inexécuter *un acte, un commandement, un ordre, une promesse, une amnistie. On* inexécute *presque toujours ce qui est commandé avec arrogance, et rarement on* inexécute *ce qui est ordonné avec douceur* (F. J.). — *Indic. prés.* J'inexécute, tu inexécutes, il inexécute, nous inexécutons, vous inexécutez, ils inexécutent. — *Imparf.* J'inexécutais, tu inexécutais, il inexécutait, nous inexécutions, vous inexécutiez, ils inexécutaient. — *Passé défini.* J'inexécutai, tu inexécutas, il inexécuta, nous inexécutâmes, vous inexécutâtes, ils inexécutèrent. — *Pass. ind.* J'ai inexécuté, etc. — *Passé ant.* J'eus inexécuté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais inexécuté, etc.— *Futur.* J'inexécuterai, tu inexécuteras, il inexécutera, nous inexécuterons, vous inexécuterez, ils inexécuteront. — *Futur ant.* J'aurai inexécuté, etc. —*Cond. prés.* J'inexécuterais, tu inexécuterais, il inexécuterait, nous inexécuterions, vous inexécuteriez, ils inexécuteraient.— *Passé.* J'aurais inexécuté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse inexécuté, etc. — *Impér. prés.* Inexécute, inexécutons, inexécutez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez inexécuté.—*Subj. prés.* Que j'inexécute, que tu inexécutes, qu'il inexécute, que nous inexécutions, que vous inexécutiez qu'ils inexécutent.— *Imp.* Que j'inexécutasse, que tu inexécutasses, qu'il inexécutât, que nous inexécutassions, que vous inexécutassiez, qu'ils inexécutassent. —*Passé.* Que j'aie inexécuté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse inexécuté, etc — *Infin. prés.* Inexécuter. — *Passé.* Avoir inexécuté. — *Partic. prés.* Inexécutant (inv.). — *Passé.* inexécuté (var.). *Que d'amnisties proclamées,*

mais presque toujours inexécutées (Boiste). —*Passé composé*. Ayant inexécuté. — Se conjugue avec le pron. pers. : *s'inexécuter*. *Les promesses verbales* s'inexécutent *souvent*, — Passif : *Etre inexécuté*. Le participe régit *par*. *Cet acte a été* inexécuté par *l'huissier*.

INFATUER, v. a., 1re conj. (*Einfatu-é*), prévenir, préoccuper quelqu'un en faveur de quelque chose. *On l'a* infatué *de cette idée, elle ne peut plus sortir de son esprit.* —*Indic. prés.* J'infatue, tu infatues, il infatue, nous infatuons, vous infatuez, ils infatuent.—*Imparf.* J'infatuais, tu infatuais, il infatuait, nous infatuions, vous infatuiez, ils infatuaient. — *Passé déf.* J'infatuai, tu infatuas, il infatua, nous infatuâmes, vous infatuâtes, ils infatuèrent. — *Passé ind.* J'ai infatué, etc. — *Passé ant.* J'eus infatué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais infatué, etc. — *Futur.* J'infatuerai, tu infatueras, il infatuera, nous infatuerons, vous infatuerez, ils infatueront.—*Futur ant.* J'aurai infatué, etc. — *Cond. prés.* J'infatuerais, tu infatuerais, il infatuerait, nous infatuerions, vous infatueriez, ils infatueraient. — *Passé*. J'aurais infatué, etc. — *On dit aussi* : J'eusse infatué, etc. — *Impér. prés.* Infatue, infatuons, infatuez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez infatué. — *Subj. prés.* Que j'infatue, que tu infatues, qu'il infatue, que nous infatuions, que vous infatuiez, qu'ils infatuent. — *Imparf.* Que j'infatuasse, que tu infatuasses, qu'il infatuât, que nous infatuassions, que vous infatuassiez, qu'ils infatuassent. —*Passé.* Que j'aie infatué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse infatué, etc. — *Infin. prés.* Infatuer.—*Passé.* Avoir infatué.—*Part. prés.* Infatuant (invar.). — *Passé.* Infatué, infatuée, infatués, infatuées.—*Passé comp.* Ayant infatué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'infatuer*. Il signifie s'entêter, se prévenir ridiculement en faveur de quelqu'un ou de quelque chose. S'infatuer *de sa personne*, s'infatuer *d'une opinion*.—Passif : *Etre infatué*. Le participe régit *de* et *par*. *Il a été* infatué de *cette opinion* par *les mauvais livres*.

INFECTER, v. a., 1re conj. (*Einfèkté*), rendre infect, gâter, corrompre, au figuré comme au propre. *Cette mauvaise odeur* infecte *tout le monde*. *La lecture des mauvais livres* infecte *les esprits et les mœurs*.—*Ind. prés.* J'infecte, tu infectes, il infecte, nous infectons, vous infectez, ils infectent. — *Imparf.* J'infectais, tu infectais, il infectait, nous infections, vous infectiez, ils infectaient. — *Passé déf.* J'infectai, tu infectas, il infecta, nous infectâmes, vous infectâtes, ils infectèrent. —*Passé indéf.* J'ai infecté, etc.— *Passé antér.* J'eus infecté, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais infecté, etc. — *Futur.* J'infecterai, tu infecteras, il infectera, nous infecterons, vous infecterez, ils infecteront.— *Futur antér.* J'aurai infecté, etc. — *Condit. prés.* J'infecterais, tu infecterais, il infecterait, nous infecterions, vous infecteriez, ils infecteteraient. — *Passé.* J'aurais infecté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse infecté, etc.—*Impér. prés.* Infecte, infectons, infectez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez infecté. — *Subj. prés.* Que j'infecte, que tu infectes, qu'il infecte, que nous infections, que vous infectiez, qu'ils infectent. — *Imparf.* Que j'infectasses, que tu infectasses, qu'il infectât, que nous infectassions, que vous infectassiez, qu'ils infectassent.—*Passé.* Que j'aie infecté, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse infecté.—*Infin. prés.* Infecter. — *Passé.* Avoir infecté.—*Part. prés.* Infectant (inv.).—*Passé.* Infecté, infectée, infectés, infectées. — Se conjugue pronominalement et réciproquement : *s'infecter*, se gâter. *On* s'infecte *de sottises dans la société des sots* (Boiste). *Les méchants réunis* s'infectent *réciproquement de plus en plus* (Id.).— Passif : *Etre infecté*. Le participe régit *de* et *par*. *Etre* infecté d'*une mauvaise odeur*. *Etre* infecté par *quelqu'un*.

INFÉODER, v. a., 1re conj. (*Einféodé*), donner une terre pour être tenue en *fief* ou sous une dépendance. Inféoder *des biens, des héritages* (vieux terme de jurisprudence).—*Ind. prés.* J'inféode, tu inféodes, il inféode, nous inféodons, vous inféodez, ils inféodent. — *Imparf.* J'inféodais, tu inféodais, il inféodait, nous inféodions, vous inféodiez, ils inféodaient. — *Passé déf.* J'inféodai, tu inféodas, il inféoda, nous inféodâmes, vous inféodâtes, ils inféodèrent. — *Passé indéf.* J'ai inféodé, etc. — *Passé antér.* J'eus inféodé, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais inféodé, etc.—*Futur.* J'inféoderai, tu inféoderas, il inféodera, nous inféoderons, vous inféoderez, ils inféoderont. — *Futur ant.* J'aurai inféodé, etc. — *Cond. prés.* J'inféoderais, tu inféoderais, il inféode-

rait, nous inféoderions, vous inféoderiez, ils inféoderaient.—*Passé.* J'aurais inféodé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse inféodé, etc. —*Impér. prés.* Inféode, inféodons, inféodez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez inféodé. — *Subj. prés.* Que j'inféode, que tu inféodes, qu'il inféode, que nous inféodions, que vous inféodiez, qu'ils inféodent. — *Imparf.* Que j'inféodasse, que tu inféodasses, qu'il inféodât, que nous inféodassions, que vous inféodassiez, qu'ils inféodassent.—*Passé.* Que j'aie inféodé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse inféodé, etc. — *Infinit. prés.* Inféoder. — *Passé.* Avoir inféodé. — *Part. prés.* Inféodant (inv.). — *Passé.* Inféodé, inféodée, inféodés, inféodées.—*Passé comp.* Ayant inféodé.—Passif : *Etre inféodé.* Le participe régit *par. Les dîmes ont été* inféodées par *l'Eglise catholique,* c'est-à-dire aliénées.

INFÉRER. v. a. et n., 1re conjugaison (*Einféré*), conclure, tirer une conséquence. *Que peut-on* inférer *de ce fait?* Ce verbe est le plus souvent pris dans le sens absolu, avec la conjonction *que,* et la préposition *de.* J'infère *de* ce fait *que...* où je conclus *que...* Par conséquent il est neutre dans certains cas, quoique l'Académie et Landais le fassent toujours actif. Il est synonyme de *induire, conclure.* On *infère* par une conséquence fondée sur les rapports établis entre les propositions; — on *induit* par une conséquence naturelle d'un principe, d'une vérité développée ; — on *conclut* par une conséquence nécessaire des principes, et qui détermine le raisonnement. — *Ind. prés.* J'infère, tu infères, il infère, nous inférons,vous inférez, ils infèrent.—*Imp.* J'inférais, tu inférais, il inférait, nous inférions, vous infériez, ils inféraient.— *Passé. déf.* J'inférai, tu inféras, il inféra, nous inférâmes, vous inférâtes, ils inférèrent. — *Passé. ind.* J'ai inféré, etc. — *Passé antérieur.* J'eus inféré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais inféré, etc. — *Futur.* J'inférerai, tu inféreras, il inférera, nous inférerons, vous inférerez, ils inféreront.— *Futur antér.* J'aurai inféré, etc. — *Cond. prés.* J'inférerais, tu inférerais, il inférerait, nous inférerions, vous inféreriez, ils inféreraient.—*Passé.* J'aurais inféré,etc. — *On dit aussi :* J'eusse inféré, etc. — *Impér. prés.* Infère, inférons, inférez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez inféré. — *Subjonctif présent.* Que j'infère, que tu infères, qu'il infère, que nous inférions, que vous infériez, qu'ils infèrent. — *Imp.* Que j'inférasse, que tu inférasses, qu'il inférât, que nous inférassions, que vous inférassiez, qu'ils inférassent. — *Passé.* Que j'aie inféré, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse inféré, etc. —*Inf. prés.* Inférer. —*Passé* Avoir inféré. — *Part. prés.* Inférant. (invar.). — *Passé.* Inféré, inférés, inférées. — *Passé composé.* Ayant inféré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'inférer.* Passif : *être inféré.* Le participe régit *de* et *par. Ce paradoxe a été* inféré *de cette proposition.*

INFERNALISER, v. a. 1re conj. (*Einfernalisé*), rendre infernal, imprimer une ardeur démesurée, funeste. *Les passions politiques* infernalisent *l'homme.* L'emploi de ce verbe, dont la création appartient à Boiste, n'est usité qu'aux troisièmes personnes.

INFESTER, v. a., 1re conj. (*Einfèceté*), piller, ravager par des incursions. *Les brigands* infestent *les montagnes.* — Il signifie aussi incommoder, nuire. *Les rats* infestent *cette maison.* C'est à tort qu'un grand nombre de personnes emploient *infecter* pour *infester, et vice versa.* Ces deux verbes, cependant, ont chacun une significatoin bien distincte : l'un indique la *contagion,* l'autre le *brigandage.* — *Ind. prés.* J'infeste, tu infestes, il infeste, nous infestons, vous infestez, ils infestent. — *Imp.* J'infestais, tu infestais, il infestait, nous infestions, vous infestiez, ils infestaient. — *Passé déf.* J'infestai, tu infestas, il infesta, nous infestâmes, vous infestâtes, ils infestèrent. — *Passé ind.* J'ai infesté, etc. — *Passé ant.* J'eus infesté, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais infesté, etc — *Futur.* J'infesterai, tu infesteras, il infestera, nous infesterons, vous infesterez, ils infesteront. — *Futur antér.* J'aurai infesté, etc.— *Cond. prés.* J'infesterais, tu infesterais, il infesterait, nous infesterions, vous infesteriez, ils infesteraient. — *Passé.* J'aurais infesté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse infesté, etc. —*Imp. prés.* Infeste, infestons, infestez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez infesté. — *Subj. prés.* Que j'infeste, que tu infestes, qu'il infeste, que nous infestions, que vous infestiez, qu'ils infestent. — *Imp.* Que J'infestasse, que tu infestasses, qu'il infestât, que nous infestassions, que vous infestassiez, qu'ils infestassent. — *Passé.*

Que j'aie infesté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse infesté, etc. — *Inf. présent.* Infester. — *Passé.* Avoir infesté.—*Part. prés.* Infestant (invar.). — *Passé.* Infesté, infestée, infestés, infestées. — *Passé composé.* Ayant infesté.—Passif : *être infesté.* Le participe régit. *par. Les côtes de la Méditerranée ont été long temps infestées* par *des pirates.*

INFILTRER (s'), v. pron. imp. 1re conj. (*Ceinfiletré*), passer comme par un filtre dans les pores. *L'eau s'infiltre dans le bois dur.* — *Ind. prés.* Il s'infiltre, ils s'infiltrent. — *Imparf.* Il s'infiltrait, ils s'infiltraient. — *Passé défini.* Il s'infiltra ils s'infiltrèrent. — *Passé indéf.* Il s'est infiltré, ils se sont infiltrés. — *Passé antér.* Il se fut infiltré, ils se furent infiltrés. —*Plus-que-parf.* Il s'était infiltré ils s'étaient infiltrés. — *Futur.* Il s'infiltrera, ils s'infiltreront.—*Futur ant.* Il se sera infiltré, ils se seront infiltrés. — *Cond. présent.* Il s'infiltrerait, ils s'infiltreraient. — *Passé.* Il se serait infiltré, ils se seraient infiltrés. — *On dit aussi :* Il se fût infiltré, ils se fussent infiltrés.— *Point d'Impératif.* — *Subjonctif prés.* Qu'il s'infiltre, qu'ils s'infiltrent. — *Imparf.* Qu'il s'infiltrât, qu'ils s'infiltrassent. — *Passé* Qu'il se soit infiltré, qu'ils se soient infiltrés. — *Plus-que-parfait.* Qu'il se fût infiltré, qu'ils se fussent infiltrés. —*Inf prés.* S'infiltrer. —*Passé.* S'étant infiltré. *Part. prés.* S'infiltrant (invar.). — *Passé* Infiltré, infiltrée, infiltrées.—*Passé comp.* S'étant infiltré. — Passif : *être infiltré.*

INFIRMER, v. a. 1re conj. (*Einfirmé*), déclarer nul, invalider. Infirmer *un acte. un jugement, un projet.* — Il signifie aussi, en termes de didactique, affaiblir, diminuer. Infirmer *une preuve, un témoignage.* — *Indic. prés.* J'infirme, tu infirmes, il infirme nous infirmons, vous infirmez, ils infirment. — *Imparfait.* J'infirmais, tu infirmais, il infirmait, nous infirmions, vous infirmiez, ils infirmaient. — *Passé. défini* J'infirmai, tu infirmas, il infirma, nous infirmâmes, vous infirmâtes, ils infirmèrent. — *Passé indéfini.* J'ai infirmé, etc. —*Passé ant.* J'eus infirmé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais infirmé, etc. — *Futur.* J'infirmerai, tu infirmeras, il infirmera, nous infirmerons, vous infirmerez, ils infirmeront. — *Futur ant.* J'aurai infirmé, etc. —*Cond. prés.* J'infirmerais, tu infirmerais, il infirmerait, nous infirmerions, vous infirmeriez, ils infirmeraient. — *Passé.* J'aurais infirmé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse infirmé, etc. — *Impér. présent.* Infirme, infirmons, infirmez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez infirmé. — *Subjonc. present.* Que j'infirme, que tu infirmes, qu'il infirme, que nous infirmions, que vous infirmiez, qu'ils infirment. — *Imparf.* Que j'infirmasse, que tu infirmasses, qu'il infirmât, que nous infirmassions, que vous infirmassiez, qu'ils infirmassent. — *Passé.* Que j'aie infirmé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse infirmé, etc. — *Infin. prés.* Infirmer. — *Passé.* Avoir infirmé. — *Part. prés.* Infirmant (invariable). — *Passé.* Infirmé, infirmée, infirmés, infirmées.—*Passé composé.* Ayant infirmé. — Se conjugue avec le pronom personnel *: s'infirmer.* — Passif : *être infirmé.* Le partic. régit *par. Ce jugement a été infirmé* par *la cour de cassation.*

INFLIGER, v. a. 1re conj. (*Einflijé*), imposer, prononcer une peine, un châtiment, une pénitence. *La loi* inflige *des peines, mais ne réforme pas la nature* (Boiste). La lettre *g* est toujours suivie d'un *e* muet devant les voyelles *a* et *o.* — *Indic. présent.* J'inflige, tu infliges, il inflige, nous infligeons, vous infligez, ils infligent.—*Imp.* J'infligeais, tu infligeais, il infligeait, nous infligions, vous infligiez, ils infligeaient. — *Passé défini.* J'infligeai, tu infligeas, il infligea, nous infligeâmes, vous infligeâtes, ils infligèrent. — *Passé ind.* J'ai infligé, etc. — *Passé ant.* J'eus infligé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais infligé, etc. — *Futur.* J'infligerai, tu infligeras, il infligera, nous infligerons, vous infligerez, ils infligeront. — *Futur antér.* J'aurai infligé, etc.— *Cond. prés.* J'infligerais, tu infligerais, il infligerait, nous infligerions, vous infligeriez, ils infligeraient. —*Passé.* J'aurais infligé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse infligé, etc. — *Impér. prés.* Inflige, infligeons, infligez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez infligé. — *Subj. prés.* Que j'inflige, que tu infliges, qu'il inflige, que nous infligions, que vous infligiez, qu'ils infligent. — *Imparf.* Que j'infligeasse, que tu infligeasses, qu'il infligeât, que nous infligeassions, que vous infligeassiez, qu'ils infligeassent. — *Passé.* Que j'aie infligé, etc. — *Plus-que-parf.* — Que j'eusse infligé, etc. — *Inf. prés.* Infliger. — *Passé.* Avoir infligé. —*Part. prés.* Infligeant (invar.).— *Passé.* Infligé, infligée, infligés, infligées. — *Passé*

comp. Se conjugue pronominal. et réciproquement : *s'infliger. La peine la plus sensible qui puisse* s'infliger *à l'humanité, c'est la dédaigneuse inattention* (Boiste). *Ils* s'infligent *les pénitences les plus rudes pour expier leurs péchés.* — Passif : *être infligé.* Le participe régit *à* et *par. Tout châtiment* infligé par *caprice est injuste, fût-il mérité.*

INFLUENCER, v. a., 1re conjug. *(Einfluencé)*, exercer une influence sur quelqu'un ou quelque chose. Influencer *le peuple*, influencer *l'opinion publique*, influencer *les élections.* La lettre c prend une cédille devant les voyelles *a* et *o.* — *Ind. prés.* J'influence, tu influences, il influence, nous influençons, vous influencez, ils influencent. — *Imparf.* J'influençais, tu influençais, il influençait, nous influencions, vous influenciez, ils influençaient. — *Pass. défini.* J'influençai, tu influenças, il influença, nous influençâmes, vous influençâtes, ils influencèrent. — *Passé indéf.* J'ai influencé, etc. — *Passé antér.* J'eus influencé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais influencé, etc. — *Futur.* J'influencerai, tu influenceras, il influencera, nous influencerons, vous influencerez, ils influenceront. — *Futur ant.* J'aurai influencé, etc. — *Cond. prés.* J'influencerais, tu influencerais, il influencerait, nous influencerions, vous influenceriez, ils influenceraient. — *Passé.* J'aurais influencé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse influencé, etc. — *Impér. prés.* Influence, influençons, influencez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez influencé. — *Subj. prés.* Que j'influence, que tu influences, qu'il influence, que nous influencions, que vous influenciez, qu'ils influencent. — *Imparf.* Que j'influençasse, que tu influençasses, qu'il influençât, que nous influençassions, que vous influençassiez, qu'ils influençassent. — *Passé.* Que j'aie influencé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse influencé, etc. — *Inf. prés.* Influencer. — *Pass.* Avoir influencé. — *Part. prés.* Influençant (var.). — *Passé.* Influencé, influencée, influencés, influencées. — *Pass. comp.* Ayant influencé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'influencer. Les délibérations de sages désintéressés ne* s'influencent *jamais.* (Boiste). — Passif : *Etre influencé.* Le participe régit *par.*

INFLUER, v. n. 1re conjug. *(Einflu-é)*, agir par influence, faire impression sur.... *Les astres* influent *sur les corps terrestres.* — Il se dit au figuré des impressions qu'exercent les causes morales, sur l'esprit, sur les mœurs. *Il faut régler l'habitude, elle* influe *plus sur nos actions que le tempérament.* (Bacon). *La bonne ou mauvaise éducation d'un jeune homme,* influe *sur tout le reste de sa vie.* — Il a aussi la signification de contribuer à... engager, faire prendre un parti. *Cette considération a beaucoup* influé *sur la résolution qu'il a prise.* — *Ind. prés.* J'influe, tu influes, il influe, nous influons, vous influez, ils influent. — *Imparf.* J'influais, tu influais, il influait, nous influions, vous influiez, ils influaient. — *Passé déf.* J'influai, tu influas, il influa, nous influâmes, vous influâtes, ils influèrent. — *Passé indéf.* J'ai influé, etc. — *Passé antérieur.* J'eus influé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais influé, etc. — *Futur.* J'influerai, tu influeras, il influera, nous influerons, vous influerez, ils influeront. — *Futur antér.* J'aurai influé, etc. — *Cond. prés.* J'influerais, tu influerais, il influerait, nous influerions, vous influeriez, ils influeraient. — *Passé.* J'aurais influé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse influé, etc. — *Imp. prés.* Influe, influons, influez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez influé. — *Subj. prés.* Que j'influe, que tu influes, qu'il influe, que nous influions, que vous influiez, qu'ils influent. — *Imp.* Que j'influasse, que tu influasses, qu'il influât, que nous influassions, que vous influassiez, qu'ils influassent. — *Pass.* Que j'aie influé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse influé, etc. — *Inf. prés.* Influer. — *Pass.* Avoir influé. — *Part. prés.* Influant (inv.). Il ne faut pas confondre le part. qui s'écrit par un un *a*, avec l'adj. *influent* var. qui prend un *e* et signifie avoir de l'influence. *Un ministre, un député* influent, *des personnages* influents (mot nouveau). — *Passé.* Influé (invar.). L'Académie et quelques autres lexicographes le font variable, mais alors il est participe du verbe actif *influer* dont l'emploi est inusité. — *Passé comp.* Ayant influé. Ne se conjugue ni pronominalement ni passivement.

INFORMER, v. a. et n., 1re conj. *(Einformé)*, avertir, instruire. Informer *quelqu'un de quelque chose. Il vaut mieux n'être pas* informé *que de l'être mal.* (Pouqueville). — Il est neutre, en termes de pratique et signifie faire une information, une instruction. Informer *contre quelqu'un.* Informer *sur un fait.* — *Ind. prés.* J'informe, tu informes, il informe, nous

informons, vous informez, ils informent.— *Imparf.* J'informais, tu informais, il informait, nous informions, vous informiez, ils informaient. — *Pass. déf.* J'informai, tu informas, il informa, nous informâmes, vous informâtes, ils informèrent. — *Passé ind.* J'ai informé, etc. — *Passé ant.* J'eus informé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais informé, etc. — *Futur.* J'informerai, tu informeras, il informera, nous informerons, vous informerez, ils informeront. — *Futur antér.* J'aurai informé, etc. — *Cond. prés.* J'informerais, tu informerais, il informerait, nous informerions, vous informeriez, ils informeraient. — *Passé.* J'aurais informé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse informé, etc. — *Impér. prés.* Informe, informons, informez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez informé. — *Subj. prés.* Que j'informe, que tu informes, qu'il informe, que nous informions, que vous informiez, qu'ils informent. — *Imp.* Que j'informasse, que tu informasses, qu'il informât, que nous informassions, que vous informassiez, qu'ils informassent. — *Pass.* Que j'aie informé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse informé, etc. — *Infin. prés.* Informer. — *Passé.* Avoir informé. — *Part. prés.* Informant (invar.). — *Passé.* Informé, informée, informés, informées. — *Passé comp.* Ayant informé. — Conjugué avec le pronom personnel, *s'informer* est verbe pronominal et réciproque; il a la signification de s'enquérir, prendre des renseignements. S'informer *de la vérité d'un fait.* — Au figuré : *Le ciel de nos raisons ne sait pas s'informer.* (Rac.), Informez-vous *de vos compagnons avant de faire route.* (Boiste). — Passif : *être informé.* Le part. régit *de* et *par*. *J'ai été* informé *de ces détails, de cette affaire* par *un témoin oculaire.*

INFUSER, v. a., 1[re] conjug. (*Einfuzé*), faire tremper une substance dans un liquide pour en tirer le suc. Infuser *des graines de pavots, de la camomille, de la rhubarbe dans une tisane, etc.* — *Indic. prés.* J'infuse, tu infuses, il infuse, nous infusons, vous infusez, ils infusent. — *Imparf.* J'infusais, tu infusais, il infusait, nous infusions, vous infusiez, ils infusaient. — *Passé déf.* J'infusai, tu infusas, il infusa, nous infusâmes, vous infusâtes, ils infusèrent. — *Passé ind.* J'ai infusé, etc. — *Passé ant.* J'eus infusé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais infusé, etc. — *Futur.* J'infuserai, tu infuseras, il infusera, nous infuserons, vous infuserez, ils infuseront. — *Futur ant.* J'aurai infusé, etc. — *Cond. prés.* J'infuserais, tu infuserais, il infuserait, nous infuserions, vous infuseriez, ils infuseraient. — *Passé.* J'aurais infusé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse infusé, etc. — *Impér. prés.* Infuse, infusons, infusez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez infusé. — *Subj. prés.* Que j'infuse, que tu infuses, qu'il infuse, que nous infusions, que vous infusiez, qu'ils infusent. — *Imparf.* Que j'infusasse, que tu infusasses, qu'il infusât, que nous infusassions, que vous infusassiez, qu'ils infusassent. — *Passé.* Que j'aie infusé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse infusé, etc. — *Infin. prés.* Infuser. — *Passé.* Avoir infusé. — *Partic. prés.* Infusant. (invariable). — *Passé.* Infusé, infusée, infusés, infusées. — *Passé comp.* Ayant infusé. — Pronomin. : *s'infuser. Le quinquina* s'infuse *dans le vin.* — Passif : *être infusé.* Le participe régit *par*. *Ces plantes ont été* infusées par *le pharmacien pour faire une potion.*

INGÉNIER (*s'*), v. pron., 1[re] conj. (*Cingénié*), chercher, tâcher de trouver dans son esprit quelque moyen pour réussir : Ingéniez-vous *pour sortir d'embarras* (Académie). *C'est surtout à la guerre qu'il faut* s'ingénier ; *la routine y coûte trop cher* (Boiste). La lettre *i* se double aux premières et secondes personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. — *Indic. prés.* Je m'ingénie, tu t'ingénies, il s'ingénie, nous nous ingénions, vous vous ingéniez, ils s'ingénient.—*Imparf.* Je m'ingéniais, tu t'ingéniais, il s'ingéniait, nous nous ingéniions, vous vous ingéniiez, ils s'ingéniaient.—, *Passé déf.* Je m'ingéniai, tu t'ingénias il s'ingénia, nous nous ingéniâmes, vous vous ingéniâtes, ils s'ingénièrent.—*Passé indéf.* Je me suis, tu t'es, il s'est ingénié, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont ingéniés.—*Passé antér.* Je me fus, tu te fus, il se fut ingénié, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent ingéniés.—*Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était ingénié, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient ingéniés.— *Futur.* Je m'ingénierai, tu t'ingénieras, il s'ingéniera, nous nous ingénierons, vous vous ingénierez, ils s'ingénieront. — *Futur antér.* Je me serai, tu te seras, il se sera ingénié, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront ingéniés.—*Cond. prés.* Je m'ingénierais, tu t'ingénierais, il

s'ingénierait, nous nous ingénierions, vous vous ingénieriez, ils s'ingénieraient. —*Passé.* Je me serais, tute serais, il se serait ingénié, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient ingéniés.—*On dit aussi :* Je me fusse, te te fusses, il se fût ingénié, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent ingéniés.—*Impér. prés.* Ingénie-toi, ingénions-nous, ingéniez-vous. — *Passé.* Sois-toi, soyons-nous, soyez-vous ingéniés.—*Subj. prés.* Que je m'ingénie, que tu t'ingénies, qu'il s'ingénie, que nous nous ingéniions, que vous vous ingéniiez, qu'ils singénient. — *Imparf.* Que je m'ingéniasse, que tu t'ingéniasses, qu'il s'ingéniât, que nous nous ingéniassions, que vous vous ingéniassiez, qu'ils s'ingéniassent. — *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit ingénié, que nous nous soyons, que vous soyez, qu'ils se soient ingéniés.— *Plus-que-parf.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût ingénié, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent ingéniés.—*Infin. prés.* S'ingénier. —*Passé.* S'être ingénié.—*Part. prés.* S'ingéniant (invar.).—*Passé.* Ingénié, ingéniée, ingéniés, ingéniées.—*Passé comp.* S'étant ingénié.

INGÉRER (*s'*), v. pron., 1[re] conj. (*Ceinjéré*), se mêler de quelque chose sans en être requis, sans droit, sans vocation. S'ingérer *de tout.* S'ingérer *de la médecine* (Montesquieu). S'ingérer *des affaires d'autrui.* S'ingérer *de donner des avis.*— *Indic. présent.* Je m'ingère, tu t'ingères, il s'ingère, nous nous ingérons, vous vous ingérez, ils s'ingèrent.—*Imparf.* Je m'ingérais, tu t'ingérais, il s'ingérait, nous nous ingérions, vous vous ingériez, ils s'ingéraient. — *Passé déf.* Je m'ingérai, tu t'ingéras, il s'ingéra, nous nous ingérâmes, vous vous ingérâtes, ils s'ingérèrent. — *Passé indéf.* Je me suis, tu t'es, il s'est ingéré, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont ingérés.—*Passé ant.* Je me fus, tu te fus, il se fut ingéré, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent ingérés. — *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était ingéré, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient ingérés. — *Futur.* Je m'ingérerai, tu t'ingéreras, il s'ingérera, nous nous ingérerons, vous vous ingérerez, ils s'ingéreront. — *Futur antér.* Je me serai, tu te seras, il se sera ingéré, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront ingérés.—*Cond. prés.* Je m'ingèrerais, tu t'ingèrerais, il s'ingèrerait, nous nous ingèrerions, vous vous ingèreriez, ils s'ingèreraient.—*Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait ingéré, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient ingérés.—*On dit aussi :* Je me fusse, tu te fusses, il se fut ingéré, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent ingérés.—*Impér. prés.* Ingère-toi, ingérons-nous, ingérez-vous. — *Passé.* Sois-toi, soyons-nous, soyez-vous ingérés.—*Subj. prés.* Que je m'ingère, que tu t'ingères, qu'il s'ingère, que nous nous ingérions, que vous vous ingériez, qu'ils s'ingérent.—*Imparf.* Que je m'ingérasse, que tu t'ingérasses, qu'il s'ingérât, que nous nous ingérassions, que vous vous ingérassiez, qu'ils s'ingérassent.—*Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit ingéré, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient ingérés. —*Plus-que-parf.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût ingéré, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent ingérés.—*Inf. prés.* S'ingérer. —*Passé.* S'être ingéré.—*Part. prés.* S'ingérant (invar.).—*Passé.* Ingéré, ingérée, ingérés, ingérées.—*Passé comp.* S'étant ingéré.

INHIBER, v. a., 1[re] conj. (*Inibé*). T. de jurisprudence. Prohiber, défendre. Surtout usité dans les temps composés, et s'emploie comme formule en tête des arrêts et ordonnances, joint au mot *défendu. La Cour, après avoir* inhibé *et défendu... Nous avons* inhibé *et défendu, etc.*—*Indic. prés.* J'inhibe, tu inhibes, il inhibe, nous inhibons, vous inhibez, ils inhibent.—*Imparf.* J'inhibais, tu inhibais, il inhibait, nous inhibions, vous inhibiez, ils inhibaient.—*Passé défini.* J'inhibai, tu inhibas, il inhiba, nous inhibâmes, vous inhibâtes, ils inhibèrent.—*Passé ind.* J'ai inhibé, etc.—*Passé ant.* J'eus inhibé, etc. —*Plus-que-parf.* Javais inhibé, etc.—*Futur.* J'inhiberai, tu inhiberas, il inhibera, nous inhiberons, vous inhiberez, ils inhiberont.—*Futur ant.* J'aurai inhibé, etc.— *Cond. prés.* J'inhiberais, tu inhiberais, il inhiberait, nous inhiberions, vous inhiberiez, ils inhiberaient.—*Passé.* J'aurais inhibé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse inhibé, etc. — *Impér. prés.* Inhibe, inhibons, inhibez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez inhibé. —*Subj. prés.* Que j'inhibe, que tu inhibes, qu'il inhibe, que nous inhibions, que vous inhibiez, qu'ils inhibent.—*Imp.* Que

j'inhibasse, que tu inhibasses, qu'il inhibât, que nous inhibassions, que vous inhibassiez, qu'ils inhibassent.—*Passé.* Que j'aie inhibé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse inhibé, etc.—*Infin. prés.* Inhiber. — *Passé.* Avoir inhibé. — *Partic. prés.* Inhibant (invar.).—*Passé.* Inhibé, inhibée, inhibés, inhibées.—*Passé comp.* Ayant inhibé.—Passif : *Etre inhibé.* Le participe régit *à* et *par.* *Il a été* inhibé *et défendu à toute personne*, par *ordonnance en date* de...

INHUMER, v. a., 1re conjug. (*Inumé*), donner la sépulture, enterrer avec des cérémonies religieuses. Inhumer *un cadavre, un parent, un ami, etc.*

Je rêvais cette nuit que, de mal consumé,
Côte-à-côte d'un gueux l'on m'avait *inhumé.*
Patris.

—Au figuré : Inhumer *son âme dans un bon livre*, *c'est s'assurer l'immortalité* (Boiste).—*Indic. prés.* J'inhume, tu inhume, il inhume, nous inhumons, vous inhumez, ils inhument.—*Imparf.* J'inhumais, tu inhumais, il inhumait, nous inhumions, vous inhumiez, ils inhumaient. —*Passé déf.* J'inhumai, tu inhumas, il inhuma, nous inhumâmes, vous inhumâtes, ils inhumèrent. — *Passé indéf.* J'ai inhumé, etc. — *Passé ant.* J'eus inhumé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais inhumé, etc.—*Futur.* J'inhumerai, tu inhumeras, il inhumera, nous inhumerons, vous inhumerez, ils inhumeront. — *Futur antér.* J'aurai inhumé, etc.—*Cond. prés.* J'inhumerais, tu inhumerais, il inhumerait, nous inhumerions, vous inhumeriez, ils inhumeraient. — *Passé.* J'aurais inhumé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse inhumé, etc. — *Impér. prés.* Inhume, inhumons, inhumez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez inhumé.—*Subj. présent.* Que j'inhume, que tu inhumes, qu'il inhume, que nous inhumions, que vous inhumiez, qu'ils inhument.—*Imparf.* Que j'inhumasse, que tu inhumasses, qu'il inhumât, que nous inhumassions, que vous inhumassiez, qu'ils inhumassent.—*Passé.* Que j'aie inhumé, etc.—*Plus que parfait.* Que j'eusse inhumé etc.—*Infin. prés.* Inhumer.—*Passé.* Avoir inhumé. — *Part. prés.* Inhumant (invar.). — *Passé.* Inhumé, inhumée, inhumés, inhumées. —*Passé compos.* Ayant inhumé. — Ne se conjugue ni pronominalement ni réciproquement. — Passif : *être inhumé.* Le participe régit *à*, *dans* et *par.* *Il a été* inhumé dans *le cimetière* à *côté de son père.* *Cet évêque a été* inhumé dans *l'église cathédrale* par *le clergé.*

INITIER, v. a., 1re conj. (*Inicié*), admettre, recevoir au nombre de ceux qui professent un culte particulier. *Les Grecs et les Romains se faisaient* initier *aux mystères de Cérès, de Bacchus. La théologie a pour objet* d'initier *aux mystères de la religion chrétienne.* Il s'emploie par extension en parlant des arts, des sciences. Initier *quelqu'un à la philosophie, à la politique, etc.* — On dit aussi familièrement dans ce sens. Initier *un apprenti aux ruses, aux finesses d'une profession.*—Fig. Initier *un ami dans une compagnie, dans un cercle*, l'y introduire. *Il n'est pas encore* initié *parmi nous.* La lettre *i* se double aux premières et secondes personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. —*Indic. prés.* J'initie, tu inities, il initie, nous initions, vous initiez, ils initient.—*Imparf.* J'initiais, tu initiais, il initiait, nous initiions, vous initiiez, ils initiaient. —*Passé déf.* J'initiai, tu initias, il initia, nous initiâmes, vous initiâtes, ils initièrent.—*Passé ind.* J'ai initié, etc.—*Passé ant.* J'eus initié, etc.—*Plus-que-parfait.* J'avais initié, etc.—*Futur.* J'initierai, tu initieras, il initiera, nous initierons, vous initierez, ils initieront.—*Futur ant.* J'aurai initié, etc.—*Cond. prés.* J'initierais, tu initierais, il initierait, nous initierions, vous initieriez, ils initieraient. — *Passé.* J'aurais initié, etc.—*On dit aussi* : J'eusse initié, etc.—*Impératif prés.* Initie, initions, initiez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez initié.—*Subj. prés.* Que j'initie, que tu inities, qu'il initie, que nous initiions, que vous initiiez, qu'ils initient.—*Imparf.* Que j'initiasse, que tu initiasses, qu'il initiât, que nous initiassions, que vous initiassiez, qu'ils initiassent.—*Passé.* Que j'aie initié, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse initié, etc. —*Infin. prés.* Initier.—*Passé.* Avoir initié.—*Participe présent.* Initiant (invar.). —*Passé.* Initié, initiée, initiés, initiées. —*Passé comp.* Ayant initié. — Conjugué avec le pron. person., le verbe *initier* est pronominal et réciproque : *Il s'est* initié *dans des secrets de famille. On se fait souvent* initier *dans des mystères, non pour y croire, mais pour duper* (Boiste). *Les esprits faux et les mauvais cœurs* s'initient *aisément dans les mystères de l'iniquité.* Le participe régit indifféremment les prépositions *à*, *dans*, *parmi* et

par. Il s'est fait initier par *un faux frère dans les secrets de la franc-maçonnerie.*

INJECTER, v. a., 1re conj. (*Einjecté*), introduire avec une seringue une liqueur dans une cavité du corps. *On peut* injecter *une plaie d'eau de guimauve avec la bouche.* Il signifie aussi introduire, dans les veines d'un cadavre, un liquide conservateur. Injecter *un cadavre, les veines*, etc. —*Ind. pr.* J'injecte, tu injectes, il injecte, nous injectons, vous injectez, ils injectent. — *Imp.* J'injectais, tu injectais, il injectait, nous injections, vous injectiez, ils injectaient. — *Passé déf.* J'injectai, tu injectas, il injecta, nous injectâmes, vous injectâtes, ils injectèrent. — *Passé ind.* J'ai injecté, etc. — *Passé ant.* J'eus injecté, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais injecté, etc — *Futur.* J'injecterai, tu injecteras, il injectera, nous injecterons, vous injecterez, ils injecteront. — *Futur antér.* J'aurai injecté, etc.— *Cond. prés.* J'injecterais, tu injecterais, il injecterait, nous injecterions, vous injecteriez, ils injecteraient. — *Passé.* J'aurais injecté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse injecté, etc. —*Imp. prés.* Injecte, injectons, injectez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez injecté. — *Subj. prés.* Que j'injecte, que tu injectes, qu'il injecte, que nous injections, que vous injectiez, qu'ils injectent. — *Imp.* Que J'injectasse, que tu injectasses, qu'il injectât, que nous injectassions, que vous injectassiez, qu'ils injectassent. — *Passé.* Que j'aie injecté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse injecté, etc. — *Inf. prés.* Injecter. — *Passé.* Avoir injecté. — *Partic. prés.* Injectant (invar.).— *Passé.* Injecté, injectée, injectés, injectées.— *Passé comp.* Ayant injecté.—Se conjugue avec le pronom personnel : *S'injecter*, introduire en soi un liquide, pratiquer sur soi une injection. S'injecter *la gorge, l'oreille*, etc. — Passif : *être injecté.* On dit au figuré : *Les yeux des animaux sont* injectés *de sang* ; et, par extension : *Les yeux de cet homme sont* injectés *de sang*, c'est-à-dire qu'on y remarque des filets de sang, Le participe régit *de* et *par. Sa blessure a été* injectée *d'eau de guimauve* par *le chirurgien.*

INJURIER, v. a., 1re conj. (*Einjuri-é*), offenser quelqu'un, lui dire des injures. *Remerciez celui qui vous critique, celui même qui vous* injurie; *il vous sert, en vous avertissant de vos défauts* (Boiste). — La lettre *i* se double aux premières et secondes personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. — *Ind. prés.* J'injurie, tu injuries, il injurie, nous injurions, vous injuriez, ils injurient.— *Imparf.* J'injuriais, tu injuriais, il injuriait, nous injuriions, vous injuriiez, ils injuriaient. — *Passé déf.* J'injuriai, tu injurias, il injuria, nous injuriâmes, vous injuriâtes, ils injurièrent. — *Passé indéfini.* J'ai injurié, etc. —*Passé ant.* J'eus injurié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais injurié, etc. — *Futur.* J'injurierai, tu injurieras, il injuriera, nous injurierons, vous injurierez, ils injurieront. — *Futur antér.* J'aurai injurié, etc. — *Condit. prés.* J'injurierais, tu injurierais, il injurierait, nous injurierions, vous injurieriez, ils injurieraient.—*Passé.* J'aurais injurié, etc.—*On dit aussi* : J'eusse injurié, etc.— *Impér. prés.* Injurie, injurions, injuriez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez injurié.—*Subj. prés.* Que j'injurie, que tu injuries, qu'il injurie, que nous injuriions, que vous iujuriiez, qu'ils injurient.—*Imparf.* Que j'injuriasse, que tu injuriasses, qu'il injuriât, que nous injuriassions, que vous injuriassiez, qu'ils injuriassent. — *Passé.* Que j'aie injurié,etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse injurié,etc.—*Inf. prés.* Injurier.— *Passé.* Avoir injurié. — *Part. prés.* Injuriant (inv.). — *Passé.* Injurié, injuriée, injuriés, injuriées.—*Passé comp.* Ayant injurié.—Se conjugue avec le pronom personnel : *s'injurier.*— Passif : *Etre injurié.* Le participe régit *par.*

INNOCENTER, v. a. 1re conj. (*Inenoçanté*), déclarer innocent, absoudre, justifier quelqu'un. *On l'avait cru coupable, mais son jugement* l'innocente. — *Indic. prés.* J'innocente, tu innocentes, il innocente, nous innocentons, vous innocentez, ils innocentent. — *Imp.* J'innocentais, tu innocentais, il innocentait, nous innocentions, vous innocentiez, ils innocentaient. — *Passé défini.* J'innocentai, tu innocentas, il innocenta, nous innocentâmes, vous innocentâtes, ils innocentèrent. — *Passé ind.* J'ai innocenté, etc. — *Passé ant.* J'eus innocenté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais innocenté, etc. — *Futur.* J'innocenterai, tu innocenteras, il innocentera, nous innocenterons, vous innocenterez, ils innocenteront. — *Futur antér.* J'aurai innocenté, etc. — *Cond. prés.* J'innocenterais, tu innocenterais, il innocenterait, nous innnocenterions, vous innocenteriez ils innocenteraient.—*Pass.*

J'aurais innocenté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse innocenté, etc. — *Impér. prés.* Innocente, innocentons, innocentez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez innocenté. — *Subj. prés.* Que j'innocente, que tu innocentes, qu'il innocente, que nous innocentions, que vous innocentiez, qu'ils innocentent.— *Imp.* Que j'innocentasse, que tu innocentasses, qu'il innocentât, que nous innocentassions, que vous innocentassiez, qu'ils innocentassent. — *Passé.* Que j'aie innocenté, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse innocenté, etc. — *Inf. présent.* Innocenter. — *Passé.* Avoir innocenté. — *Part. prés.* Innocentant (invar.). — *Pass.* Innocenté, innocentée, innocentés, innocentées. — *Passé comp.* Ayant innocenté. —Se conjugue avec le pronom personnel : *s'innocenter. Les larrons entr'eux s'entendent bien, ils* s'innocentent. — Passif : *être innocenté.* Le part. régit *de* et *par. Être* innocenté *d'un crime par un arrêt.*

INNOVER, v. a. et n., 1re conj. (*Innové*), introduire quelque nouveauté dans une coutume. Innover *les mœurs ;* innover *un usage.* — *Ne rien changer, ne rien* innover, *sont des maximes ou de la stupide ignorance, ou de la tyrannie qui ne veut pas se corriger.* (Dumarsais). — Il est neutre dans le sens absolu. *Il ne faut pas* innover. — *Indic. prés.* J'innove, tu innoves, il innove, nous innovons, vous innovez, ils innovent. — *Imparf.* J'innovais, tu innovais, il innovait, nous innovions, vous innoviez, ils innovaient. — *Passé déf.* J'innovai, tu innovas, il innova, nous innovâmes, vous innovâtes, ils innovèrent. — *Passé indéf.* J'ai innové, etc. — *Passé ant.* J'eus innové, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais innové, etc. — *Futur.* J'innoverai, tu innoveras, il innovera, nous innoverons, vous innoverez, ils innoveront. — *Futur antér.* J'aurai innové, etc. — *Cond. prés.* J'innoverais, tu innoverais, il innoverait, nous innoverions, vous innoveriez, ils innoveraient. — *Passé.* J'aurais innové, etc. — *On dit aussi :* J'eusse innové, etc. — *Impér. prés.* Innove, innovons, innovez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez innové. — *Subj. prés.* Que j'innove, que tu innoves, qu'il innove, que nous innovions, que vous innoviez, qu'ils innovent. — *Imparf.* Que j'innovasse, que tu innovasses, qu'il innovât, que nous innovassions, que vous innovassiez, qu'ils innovassent. — *Passé.* Que j'aie innové, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse innové, etc. — *Infin. prés.* Innover. — *Passé.* Avoir innové. — *Partic. prés.* Innovant (invar.). — *Passé.* Innové, innovée, innovés, innovées. — *Passécomp.* Ayant innové. — Passif : *Être innové.* Le participe régit *par. Cette mode a été* innovée par *le bon goût.*

INOCULER, v. a., 1re conj. (*Inoculé*), communiquer artificiellement la petite vérole, pour la rendre moins dangereuse. Inoculer *un enfant.* — Il s'emploie aussi dans un sens absolu. *On* inocule *en Chine par aspiration.* — On dit au figuré : Inoculer *un système, une erreur, une opinion,* etc. — *Ind. prés.* J'inocule, tu inocules, il inocule, nous inoculons, vous inoculez, ils inoculent. — *Imp.* J'inoculais, tu inoculais, il inoculait, nous inoculions, vous inoculiez, ils inoculaient. — *Passé déf.* J'inoculai, tu inoculas, il inocula, nous inoculâmes, vous inoculâtes, ils inoculèrent. — *Passé ind.* J'ai inoculé, etc. — *Passé ant.* J'eus inoculé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais inoculé, etc. — *Futur.* J'inoculerai, tu inoculeras, il inoculera, nous inoculerons, vous inoculerez, ils inoculeront. — *Futur ant.* J'aurai inoculé, etc. — *Cond. prés.* J'inoculerais, tu inoculerais, il inoculerait, nous inoculerions, vous inoculeriez, ils inoculeraient. — *Passé.* J'aurais inoculé, etc. — *On ditaussi :* J'eusse inoculé, etc. — *Imp. prés.* Inocule, inoculons, inoculez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez inoculé. — *Subj. prés.* Que j'inocule, que tu inocules, qu'il inocule, que nous inoculions, que vous inoculiez, qu'ils inoculent. — *Imparf.* Que j'inoculasse, que tu inoculasses, qu'il inoculat, que nous inoculassions, que vous inoculassiez, qu'ils inoculassent. — *Passé.* Que j'aie inoculé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse inoculé, etc. — *Inf. prés.* Inoculer. — *Passé.* Avoir inoculé. — *Part. prés.* Inoculant (invar.). — *Passé.* Inoculé, inoculée, inoculés inoculées. — *Passé composé.* Ayant inoculé. — Conjugué avec le pronom personnel, *s'inoculer* est verbe pronominal et réciproque. *La peste* s'inocule. — Figurém. : *Les mauvaises maximes* s'inoculent. *Les alliés se* sont inoculé *la révolution. Les vices* s'inoculent *plus aisément que les vertus.* (Boiste). — Passif : *Etre inoculé.* Le part. régit *par. Cet enfant a été heureusement* inoculé par *ce médecin.*

INONDER, v. a., 1re conj. (*Inondé*), couvrir d'eau, submerger. *Quand le Rhône déborde, il* inonde *la ville de Lyon.* — Il signifie au figuré, envahir, multiplier, pro-

diguer. *Les barbares ont* inondé *l'Italie. Les mauvaises terres nous* inondent. — *Indicat. présent.* J'inonde, tu inondes, il inonde, nous inondons, vous inondez, ils inondent. — *Imparf.* J'inondais, tu inondais, il inondait, nous inondions, vous inondiez, ils inondaient. — *Passé défini.* J'inondai, tu inondas, il inonda, nous inondâmes, vous inondâtes, ils inondèrent. — *Passé. indéfini.* J'ai inondé, etc. — *Passé ant.* J'eus inondé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais inondé, etc. — *Futur.* J'inonderai, tu inonderas, il inondera, nous inonderons, vous inonderez, ils inonderont. — *Futur ant.* J'aurai inondé, etc. — *Condit. prés.* J'inonderais, tu inonderais, il inonderait, nous inonderions, vous inonderiez, ils inonderaient. — *Passé.* J'aurais inondé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse inondé, etc. — *Imp. prés.* Inonde, inondons, inondez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez inondé. — *Subj. prés.* Que j'inonde, que tu inondes, qu'il inonde, que nous inondions, que vous inondiez, qu'ils inondent, — *Imparf.* Que j'inondasse, que tu inondasses, qu'il inondât, que nous inondassions, que vous inondassiez, qu'ils inondassent. — *Passé.* Que j'aie inondé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse inondé, etc. — *Infinit. prés.* Inonder. — *Passé.* Avoir inondé. — *Part. prés.* Inondant (invar.). — *Passé.* Inondé, inondée, inondés, inondées. — *Passé comp.* Ayant inondé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'inonder*, s'abreuver, se couvrir d'eau. *Si nous lâchons cette écluse nous nous* inonderons. — Passif: *Etre inondé.* Le part. régit *de* et *par*. *La campagne a été* inondée par *le débordement de la rivière.* — Figurément : *L'Asie fut* inondée *par les Tartares. Le pays est* inondé *de soldats.*

INQUIÉTER, v. a. 1re conj. (*Einkiété*), rendre inquiet, causer de l'inquiétude. En ce sens, il ne s'emploie qu'en parlant de l'agitation de l'âme. *L'avenir nous* inquiète. *Cette pensée, cette nouvelle l'*inquiète. *Les bons ou les mauvais succès nous influent ou nous* inquiètent (Fléchier). Il signifie aussi chagriner : *La joie du méchant* inquiète *l'honnête homme.* Troubler dans la possession d'un bien : *On* inquiéta *ce baron sur sa noblesse. Quelques collatéraux l'*inquiétèrent *dans la possession de cet héritage.* — *Indic. prés.* J'inquiète, tu inquiètes, il inquiète nous inquiétons, vous inquiétez, ils inquiètent. — *Imparf.* J'inquiétais, tu inquiétais, il inquiétait, nous inquiétions, vous inquiétiez, ils inquiétaient. — *Passé. défini* J'inquiétai, tu inquiétas, il inquiéta, nous inquiétâmes, vous inquiétâtes, ils inquiétèrent. — *Passé indéfini.* J'ai inquiété, etc. — *Passé ant.* J'eus inquiété, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais inquiété, etc. — *Futur.* J'inquièterai, tu inquièteras, il inquiètera, nous inquièterons, vous inquièterez, ils inquièteront. — *Futur ant.* J'aurai inquiété, etc. — *Cond. prés.* J'inquièterais, tu inquièterais, il inquièterait, nous inquièterions, vous inquièteriez, ils inquièteraient. — *Passé.* J'aurais inquiété, etc. — *On dit aussi :* J'eusse inquiété, etc. — *Imper. prés.* Inquiète, inquiétons, inquiétez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez inquiété. — *Subjonc. prés.* Que j'inquiète, que tu inquiètes, qu'il inquiète, que nous inquiétions, que vous inquiétiez, qu'ils inquiètent. — *Imparf.* Que j'inquiétasse, que tu inquiétasses, qu'il inquiétât, que nous inquiétassions, que vous inquiétassiez, qu'ils inquiétassent. — *Passé.* Que j'aie inquiété, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse inquiété, etc. — *Inf. prés.* Inquiéter. — *Passé.* Avoir inquiété. — *Part. prés.* Inquiétant (variable). *Voisins inquiétants, nouvelle inquiétante.* — *Passé.* Inquiété, inquiétée, inquiétés, inquiétées. — *Passé composé.* Ayant inquiété. — Conjugué avec le pronom personnel : *s'inquiéter*, est verbe pronominal et réciproque. *Une âme forte ne* s'inquiète *pas des menaces. Les méchants* s'inquiètent *même en s'unissant par le mal.* — Passif : *être inquiété.* Le partic. régit *de, dans, sur* et *par*. *Il ne s'est pas* inquiété de *cette nouvelle. Les Espagnols ne furent point* inquiétés dans *leur première conquête. Il fut* inquiété sur *ses titres de noblesse. L'ennemi était* inquiété par *de continuelles sorties.*

INSCRIRE, v. a. et irrég. 4e conj. (*Eince-crire*), mettre un nom sur un registre. Inscrire *quelqu'un sur le rôle des contributions.* En termes de géom., tracer une figure dans une autre. Inscrire *un carré dans un cercle.* — *Indic. présent.* J'inscris, tu inscris, il inscrit, nous inscrivons, vous inscrivez, ils inscrivent. — *Imp.* J'inscrivais, tu inscrivais, il inscrivait, nous inscrivions, vous inscriviez, ils inscrivaient. — *Passé défini.* J'inscrivis, tu inscrivis, il inscrivit, nous inscrivîmes, vous inscrivîtes, ils inscrivirent. — *Passé ind.* J'ai inscrit, etc. — *Passe ant.* J'eus inscrit, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais inscrit, etc. —

Futur. J'inscrirai, tu inscriras, il inscrira, nous inscrirons, vous inscrirez, ils inscriront. — *Futur antér*. J'aurai inscrit, etc.— *Cond. prés*. J'inscrirais, tu inscrirais, il inscrirait, nous inscririons, vous inscririez, ils inscriraient. — *Passé*. J'aurais inscrit, etc. — *On dit aussi* : J'eusse inscrit, etc. — *Impér. prés*. Inscris, inscrivons, inscrivez.— *Passé*. Aie, ayons, ayez inscrit. — *Subj. prés*. Que j'inscrive, que tu inscrives, qu'il inscrive, que nous inscrivions, que vous inscriviez, qu'ils inscrivent. — *Imparf*. Que j'inscrivisse, que tu inscrivisses, qu'il inscrivît, que nous inscrivissions, que vous inscrivissiez, qu'ils inscrivissent. — *Passé*. Que j'aie inscrit, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse inscrit, etc. — *Inf. présent*. Inscrire. — *Passé*. Avoir inscrit. — *Part. prés*. Inscrivant (invar.). — *Passé*. Inscrit, inscrite, inscrits, inscrites. — *Passé composé*. Ayant inscrit. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'inscrire*. On dit : S'inscrire *en faux contre un acte*, pour signifier qu'on déclare un acte faux. On dit également par extension : *Je m'*inscris *en faux contre ce que vous dites*. — Passif : *être inscrit*. Le participe régit. *à, dans, sur, contre* et *par*. *Le nom des doges était* inscrit sur *le livre d'or* à *Venise*. *Son nom a été* inscrit sur *la liste des invités* par *la maîtresse de la maison*.

INSÉRER, v. a., 1[re] conjug. (*Eincéré*), mettre parmi, ajouter, faire entrer. Insérer *un article dans un journal, une clause dans un contrat, un feuillet dans un livre, etc.* —*Ind. prés*. J'insère, tu insères, il insère, nous insérons, vous insérez, ils insèrent. — *Imparf*. J'insérais, tu insérais, il insérait, nous insérions, vous insériez, ils inséraient. — *Passé déf*. J'insérai, tu inséras, il inséra, nous insérâmes, vous insérâtes, ils insérèrent. — *Passé indéf*. J'ai inséré, etc. — *Passé antér*. J'eus inséré, etc. —*Plus-que-parf*. J'avais inséré, etc. — *Futur*. J'insérerai, tu inséreras, il insérera, nous insérerons, vous insérerez, ils inséreront. — *Futur ant*. J'aurai inséré, etc. — *Cond. prés*. J'insèrerais, tu insèrerais, il insèrerait, nous insèrerions, vous insèreriez, ils insèreraient. — *Passé*. J'aurais inséré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse inséré, etc. — *Impér. prés*. Insère, insérons, insérez.— *Passé*. Aie, ayons, ayez inséré. — *Subj. prés*. Que j'insère, que tu insères, qu'il insère, que nous insérions, que vous insériez, qu'ils insèrent. — *Imparf*. Que j'insérasse, que tu insérasses, qu'il insérât, que nous insérassions, que vous insérassiez, qu'ils insérassent. —*Passé*. Que j'aie inséré, etc. — *Plus-que parf*. Que j'eusse inséré, etc. — *Infin. prés*. Insérer. — *Passé*. Avoir inséré. —*Part. prés*. Insérant (inv.). — *Passé*. Inséré, insérés, insérée, insérées. — *Pasés, comp*. Ayant inséré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'insérer*. *Cette clause peut ou ne peut pas* s'insérer *dans ce contrat*. — Passif : *Etre inséré*. Le participe régit *dans* et *par*. *Des notes ont été* insérées dans *cet ouvrage* par *un habile commentateur*.

INSINUER, v. a., 1[re] conj. (*Einsinué*), introduire, faire entrer doucement. Insinuer *le doigt, la sonde dans une plaie*. Au figuré, faire entrer adroitement dans l'esprit. Insinuer *de bons ou de mauvais principes, une doctrine, etc*. Par extension. Insinuer *une réflexion, une remarque, une observation*, les émettre adroitement pour les faire partager, admettre. Il s'emploie dans ce sens avec la conjonction que, *Il* insinua *dans la conversation* que . —*Ind. prés*. J'insinue, tu insinues, il insinue, nous insinuons, vous insinuez, ils insinuent. — *Imparf*. J'insinuais, tu insinuait, il insinuait, nous insinuions, vous insinuiez, ils insinuaient. — *Passé déf*. J'insinuai, tu insinuas, il insinua, nous insinuâmes, vous insinuâtes, ils insinuèrent. —*Passé indéf*. J'ai insinué, etc. — *Passé antér*. J'eus insinué, etc.—*Plus-que-parf*. J'avais insinué, etc. — *Futur*. J'insinuerai, tu insinueras, il insinuera, nous insinuerons, vous insinuerez, ils insinueront.— *Futur antér*. J'aurai insinué, etc. — *Condit. prés*. J'insinuerais, tu insinuerais, il insinuerait, nous insinuerions, vous insinueriez, ils insinueraient. — *Passé*. J'aurais insinué, etc. — *On dit aussi* : J'eusse insinué, etc.—*Impér. prés*. Insinue, insinuons, insinuez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez insinué. — *Subj. prés*. Que j'insinue, que tu insinues, qu'il insinue, que nous insinuions, que vous insinuiez, qu'ils insinuent. — *Imparf*. Que j'insinuasse, que tu insinuasses, qu'il insinuât, que nous insinuassions, que vous insinuassiez, qu'ils insinuassent.—*Passé*. Que j'aie insinué, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse insinué, etc. — *Infin. prés*. Insinuer.—*Passé*. Avoir insinué. —*Part. prés*. Insinuant (var.). *Cet homme est* insinuant. *Cette femme a un langage* insi-

nuant, *des manières* insinuantes. —*Passé.* Insinué, insinuée, insinués, insinuées.— Se conjugue pronominalement : *s'insinuer. Ce courtisan parvint à* s'insinuer *dans les bonnes grâces du prince. La douleur ne remplit jamais si bien le cœur, qu'il n'y reste un petit vide où a flatterie ne puisse* s'insinuer (Moore). *Cet homme* s'insinue *partout.* — Passif : *Être insinué.* Le participe régit *à, dans* et *par. Il* s'est insinué *à la cour on ne sait comment. Cet intrigant* s'est insinué *dans l'esprit du ministre. Ces dangereuses maximes ont été* insinuées à *ce jeune homme* par *des êtres dépravés.*

INSISTER, v. n. 1[re] conj. (*Einciceté*), faire instance, persévérer à demander une chose, appuyer fortement sur... Insister *auprès de quelqu'un,* insister *sur une preuve, L'avocat* insista *principalement sur ce moyen.* Il s'emploie quelquefois absolument, *Souvent plus on* insiste, *moins on réussit.* — *Ind. prés.* J'insiste, tu insistes, il insiste, nous insistons, vous insistez, ils insistent. — *Imparf.* J'insistais, tu insistais, il insistait, nous insistions, vous insistiez, ils insistaient. — *Passé déf.* J'insistai, tu insistas, il insista, nous insistâmes, vous insistâtes, ils insistèrent. — *Passé indéf.* J'ai insisté, etc.— *Passé ant.* J'eus insisté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais insisté, etc. — *Futur.* J'insisterai, tu insisteras, il insistera, nous insisterons, vous insisterez, ils insisteront. — *Futur antér.* J'aurai insisté, etc.—*Condit. prés.* J'insisterais, tu insisterais, il insisterait, nous insisterions, vous insisteriez, ils insisteraient. — *Passé.* J'aurais insisté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse insisté, etc. — *Impér. présent.* Insiste, insistons, insistez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez insisté. — *Subj. prés.* Que j'insiste, que tu insistes, qu'il insiste, que nous insistions, que vous insistiez, qu'ils insistent. — *Imp.* Que j'insistasse, que tu insistasses, qu'il insistât, que nous insistassions, que vous insistassiez, qu'ils insistassent. — *Passé.* Que j'aie insisté, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse insisté, etc. —*Infin. prés.* Insister. — *Passé.* Avoir insisté. — *Part. prés.* Insistant (invariable).—*Passé.* Insisté, insistée, insistés, insistées.— *Passé comp.* Ayant insisté. —Ne se conjugue ni pronominalement ni passivement.

INSPECTER, v. a., 1[re] conjug (*Eincepekte*), examiner comme inspecteur. Inspecter *un régiment, un corps d'armée.* — Il signifie aussi vérifier, passer en revue. Inspecter *une caisse, une manufacture, un établissement, etc.* — Par extension : Inspecter *la conduite de quelqu'un.* — *Ind. prés.* J'inspecte, tu inspectes, il inspecte, nous inspectons, vous inspectez, ils inspectent. — *Imparfait.* J'inspectais, tu inspectais, il inspectait, nous inspections, vous inspectiez, ils inspectaient. — *Passé défini.* J'inspectai, tu inspectas, il inspecta, nous inspectâmes, vous inspectâtes, ils inspectèrent.— *Passé ind.* J'ai inspecté, etc. — *Passé ant.* J'eus inspecté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais inspecté, etc. — *Futur.* J'inspecterai, tu inspecteras, il inspectera, nous inspecterons, vous inspecterez, ils inspecteront. — *Futur ant.* J'aurai inspecté, etc. — *Cond. prés.* J'inspecterais, tu inspecterais, il inspecterait, nous inpecterions, vous inspecteriez, ils inspecteraient. — *Passé.* J'aurais inspecté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse inspecté, etc. — *Impératif prés.* Inspecte, inspectons, inspectez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez inspecté. — *Subj. prés.* Que j'inspecte, que tu inspectes, qu'il inspecte, que nous ins-inspections, que vous inspectiez, qu'ils inspectent. — *Imp.* Que j'inspectasse, que tu inspectasses, qu'il inspectât, que nous inspectassions, que vous inspectassiez, qu'ils inspectassent. — *Passé.* Que j'aie inspecté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse inspecté, etc. — *Infin. prés.* Inspecter. — *Passé.* Avoir inspecté. — *Part. prés.* Inspectant (invar.). — *Passé.* Inspecté, inspectée, inspectés, inspectées.—*Passé comp.* Ayant inspecté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'inspecter. Les travaux* s'inspectent *avant que d'en solder le mémoire.* — Passif : *Être inspecté.* Le participe régit *par. Ce régiment* sera inspecté par *ce général avant d'entrer en campagne.*

INSPIRER, v. a., 1[re] conjug. (*Eincepiré*), en termes de médecine, souffler, faire entrer. Inspirer *de l'air dans les poumons d'un noyé, d'un enfant.* — Faire naître dans le cœur, dans l'esprit un sentiment, un dessein, une pensée quelconques; il s'emploie, dans cette acception, en bonne et en mauvaise part. Inspirer *le respect, la vénération, la reconnaissance, la piété, la dévotion,* etc. ; — *la haine, la jalousie, l'envie, l'horreur, la crainte, la terreur,* etc. *La vieillesse devrait toujours* inspirer *le respect, et les choses sacrées la vénération. Les lieux saints* inspirent *la religion. La jalousie, l'envie lui ont* ins-

piré *ce pernicieux dessein.*

Mais quelque juste orgueil qu'*inspire* un rang si beau,
Le crime d'une mère est un pesant fardeau.
Racine.

— Il signifie aussi communiquer une certaine impulsion, un certain mouvement d'ardeur, de zèle. *Dieu* inspirait *les prophètes. C'est l'Esprit-Saint qui* inspire *ce prédicateur. La solitude* inspire *les poètes.* — *Indic. prés.* J'inspire, tu inspires, il inspire, nous inspirons, vous inspirez, ils inspirent. — *Imparf.* J'inspirais, tu inspirais, il inspirait, nous inspirions, vous inspiriez, ils inspiraient. — *Passé défini.* J'inspirai, tu inspiras, il inspira, nous inspirâmes, vous inspirâtes, ils inspirèrent. — *Passé indéf.* J'ai inspiré, etc. — *Passé ant.* J'eus inspiré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais inspiré, etc. —*Futur.* J'inspirerai, tu inspireras, il inspirera, nous inspirerons, vous inspirerez, ils inspireront.— *Futur antér.* J'aurai inspiré, etc.— *Cond. prés.* J'inspirerais, tu inspirerais, il inspirerait, nous inspirerions, vous inspireriez, ils inspireraient.—*Passé.* J'aurais inspiré, etc.— *On dit aussi:* J'eusse inspiré, etc. — *Impératif prés.* Inspire, inspirons, inspirez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez inspiré.—*Subj. prés.* Que j'inspire, que tu inspires, qu'il inspire, que nous inspirions, que vous inspiriez, qu'ils inspirent.— *Imp.* Que j'inspirasse, que tu inspirasses, qu'il inspirât, que nous inspirassions, que vous inspirassiez, qu'ils inspirassent. — *Passé.* Que j'aie inspiré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse inspiré, etc. — *Infinitif prés.* Inspirer. —*Passé.* Avoir inspiré. — *Part. prés.* Inspirant (invar.).— *Passé.* Inspiré, inspirée, inspirés, inspirées.—*Passé comp.* Ayant inspiré.—Se conjugue pronominalement et réciproquement. *Les sentiments* s'inspirent *et ne se commandent pas. Les sages et les fous* s'inspirent *des idées sages ou folles* (Boiste). — Passif *: Etre inspiré. Les fanatiques croient que toutes leurs rêveries leur* sont inspirées. Le part. régit *de* et *par. Cette funeste pensée lui a été* inspirée par *le démon. Jephté a été* inspiré de *Dieu.* A l'occasion de cette phrase, Lhomond, Restaut, Wailly et Ferraud prétendent que l'on ne pourrait pas dire *inspiré par Dieu*, sans doute pour éviter l'équivoque avec le juron *par Dieu.* Un semblable scrupule nous paraît, comme à Lavaux, extrêmement minutieux. Que, dans un mouvement de colère, on ne jure pas par le nom de Dieu, à la bonne heure: on sait assez que c'est un blasphème que défend la religion, et que l'on punissait autrefois très-sévèrement; mais, hors ce cas, l'emploi de la préposition *par* avec le mot *Dieu* n'est pas plus outrageant que celui des autres prépositions. L'offense ne gît que dans l'intention. Le mot *sacré* en est une preuve très-palpable; il est injurieux lorsqu'on le prononce dans le transport de la colère, et précédant son substantif; il n'a rien d'offensant ni de blâmable dans ces deux passages de Racine, poète éminemment religieux :

Faut-il que sur le front d'un profane adultère
Brille de la vertu le *sacré* caractère?

Misérable ! et je vis... et je soutiens la vue
De ce *sacré* soleil dont je suis descendue !

Est-ce qu'on ne dit pas aussi le *sacré collége*, en parlant du collége des cardinaux? Le titre de *sacrée majesté* n'était-il pas autrefois affecté aux empereurs d'Allemagne? Encore un coup, l'offense n'est pas dans l'emploi des mots, elle est toute dans la manière de les dire. Au surplus, nous concevons qu'avec les verbes qui, comme *inspirer*, peuvent se construire avec *de* ou *par* indistinctement, des personnes plus ou moins méticuleuses se gardent, par un motif très-respectable sans doute, d'employer la seconde préposition lorsqu'elle a *Dieu* pour complément; mais il faut, de toute nécessité, en faire usage quand le verbe ne peut se construire qu'avec cette préposition.

INSTALLER, v. a., 1re conj. (*Eincetalé*), mettre quelqu'un en possession d'une place. Installer *un fonctionnaire, un employé.* — *Ind. prés.* J'installe, tu installes, il installe, nous installons, vous installez, ils installent. —*Imp.* J'installais, tu installais, il installait, nous installions, vous installiez, ils installaient. — *Passé. déf.* J'installai, tu installas, il installa, nous installâmes, vous installâtes, ils installèrent. — *Passé ind.* J'ai installé, etc. — *Passé antér.* J'eus installé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais installé, etc. — *Futur.* J'installerai, tu installeras, il installera, nous installerons, vous installerez, ils installeront. — *Futur ant.* J'aurai installé, etc. — *Cond. prés.* J'installerais, tu installerais, il installerait, nous installerions, vous installeriez, ils installeraient. — *Passé.* J'aurais installé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse installé, etc. — *Impér. prés.* Installe, installons, installez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez installé.— *Subj.*

prés. Que j'installe, que tu installes, qu'il installe, que nous installions, que vous installiez, qu'ils installent. — *Imp.* Que j'installasse, que tu installasses, qu'il installât, que nous installassions, que vous installassiez, qu'ils installassent. — *Passé.* Que j'aie installé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse installé, etc. — *Inf. prés.* Installer. — *Passé.* Avoir installé. — *Part. prés.* Installant (invar.). — *Passé.* Installé, installée, installés, installées. — *Passé comp.* Ayant installé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'installer,* s'établir dans un lieu y dominer. *Il s'est si bien* installé *dans cette maison qu'on l'en croirait le aître* (Acad.). — Passif : *Etre installé.* Le participe régit *par. Ce fonctionnaire a été* installé par *décision ministérielle.*

INSTIGUER, v. a., 1re conj. (*Eincetigué*), pousser, inciter quelqu'un à faire quelque chose de mal. *Vous m'avez* instigué *à commettre cette faute.* (Peu usité). — *Indic. prés.* J'instigue, tu instigues, il instigue, nous instiguons, vous instiguez, ils instiguent. — *Imp.* J'instiguais, tu instiguais, il instiguait, nous instiguions, vous instiguiez, ils instiguaient. — *Passé déf.* J'instiguai, tu instiguas, il instigua, nous instiguâmes, vous instiguâtes, ils instiguèrent. — *Pass. indéf.* J'ai instigué, etc. — *Passé ant.* J'eus instigué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais instigué, etc. — *Futur.* J'instiguerai, tu instigueras, il instiguera, nous instiguerons, vous instiguerez, ils instigueront. — *Futur antér.* J'aurai instigué, etc. — *Cond. prés.* J'instiguerais, tu instiguerais, il instiguerait, nous instiguerions, vous instigueriez, ils instigueraient. — *Pass.* J'aurais instigué, etc.—*On dit aussi* : J'eusse instigué, etc. — *Impér. prés.* Instigue, instiguons, instiguez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez instigué. — *Subj. prés.* Que j'instigue, que tu instigues, qu'il instigue, que nous instiguions, que vous instiguiez, qu'ils instiguent. — *Imparf.* Que j'instiguasse, que tu instiguasses, qu'il instiguât, que nous instiguassions, que vous instiguassiez, qu'ils instiguassent. — *Passé.* Que j'aie instigué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse instigué, etc. — *Inf. prés.* Instiguer. — *Passé.* Avoir instigué. — *Part. prés.* Instiguant (invar.).— *Pass.* Instigué, instiguée, instigués, instiguées. — *Passé comp.* Ayant instigué. — Passif : *Être instigué.* Le participe régit *par.*

INSTILLER, v. a., 1re conj. (*Eincetillé*), faire couler, verser goutte à goutte. Instiller *un liquide dans un alambic.* Instiller *quelques gouttes d'essence dans une plaie.*—Au figuré, induire peu à peu. Instiller *quelqu'un en erreur.*— Une opinion. —*Ind. prés.* J'instille, tu instilles, il instille, nous instillons, vous instillez, ils instillent. — *Imparf.* J'instillais, tu instillais, il instillait, nous instillions, vous instilliez, ils instillaient. — *Passé défini.* J'instillai, tu instillas, il instilla, nous instillâmes, vous instillâtes, ils instillèrent. — *Passé indéf.* J'ai instillé, etc. — *Passé ant.* J'eus instillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais instillé, etc. — *Futur.* J'instillerai, tu instilleras, il instillera, nous instillerons, vous instillerez, ils instilleront. — *Futur antér.* J'aurai instillé, etc. — *Condit. prés.* J'instillerais, tu instillerais, il instillerait, nous instillerions, vous instilleriez, ils instilleraient.—*Passé.* J'aurais instillé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse instillé, etc.— *Impér. prés.* Instille, instillons, instillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez instillé. — *Subj. prés.* Que j'instille, que tu instilles, qu'il instille, que nous instillions, que vous instilliez, qu'ils instillent.—*Imparf.* Que j'instillasse, que tu instillasses, qu'il instillât, que nous instillassions, que vous instillassiez, qu'ils instillassent. — *Passé.* Que j'aie instillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse instillé, etc.—*Inf. prés.* Instiller. — *Passé.* Avoir instillé. — *Part. prés.* Instillant (inv.). — *Passé.* Instillé, instillée, instillés, instillées.— *Passé comp.* Ayant instillé. — Passif : *Etre instillé.* Le participe régit les prépositions *dans, sur* et *par. Ce baume a été* instillé snr *sa blessure* par *le chirurgien.*

INSTITUER, v. a. 1re conj. (*Eincetitué*), établir quelque chose de nouveau. Instituer *une fête, des jeux, un ordre, une confrérie religieuse, etc. Henri III institua l'ordre du Saint-Esprit.* — Etablir en charge, en fonction. Instituer *un officier, un vicaire, etc.* — Nommer par testament. Instituer *un héritier;* instituer *un parent légataire universel.* — *Indic. prés.* J'institue, tu institues, il institue, nous instituons, vous instituez, ils instituent. — *Imparf.* J'instituais, tu instituais, il instituait, nous instituions, vous instituiez, ils instituaient. — *Passé défini.* J'instituai, tu instituas, il institua, nous instituâmes, vous instituâtes, ils instituèrent. — *Passé indéf.* J'ai institué, etc. — *Passé ant.* J'eus institué, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais institué, etc. — *Futur.* J'instituerai, tu institueras,

il instituera, nous instituerons, vous instituerez, ils institueront. — *Futur antér.* J'aurai institué, etc. — *Cond. prés.* J'instituerais, tu instituerais, il instituerait, nous instituerions, vous institueriez, ils institueraient. — *Pass.* J'aurais institué, etc. — *On dit aussi* : J'eusse institué, etc. — *Impér. prés.* Institue, instituons, instituez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez institué. — *Subj. prés.* Que j'institue, que tu institues, qu'il institue, que nous instituions, que vous instituiez, qu'ils instituent.— *Imp.* Que j'instituasse, que tu instituasses, qu'il instituât, que nous instituassions, que vous instituassiez, qu'ils instituassent. — *Passé.* Que j'aie institué, etc. — *Pluque-parfait.* Que j'eusse institué, etc. — *Inf. présent.* Instituer. — *Passé.* Avoir institué. — *Part. prés.* Instituant (invar.). — *Passe.* Institué, instituée, institués, instituées. — *Passé comp.* Ayant institué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'instituer. Des fêtes, des jeux* s'instituaient *à Rome, à Sparte en l'honneur des Dieux.* — Passif : *être institué.* Le part. régit *par. Le libre arbitre fut* institué *par l'Eternel aussi clairement que la puissance.* (Boiste). *L'ordre de l'Annonciade fut* institué *par la reine Jeanne, fille de Louis XI.*

INSTRUIRE, v. a. et irrég., 4e conjug. (*Eincetruire*), enseigner quelqu'un, lui donner des leçons pour les sciences, des préceptes pour les mœurs. Il s'emploie au propre comme au figuré dans ces deux acceptions. Instruire *les enfants, la jeunesse. Il faut* instruire *la jeunesse en l'amusant.*

Mais quoi ? que vais-je dire ?...
Oubliai-je ô docteur que tu dois nous *instruire.*

Ce n'est pas mon dessein de vous émouvoir par mon discours, mais de vous instruire *par des exemples.* (Fléchier). — Suivi d'un infinitif, il régit la préposition *à... Je l'*instruirai *à venger les Troyens.* (Racine). — On l'emploie par extension en ce sens, en parlant des animaux : Instruire *un chien à rapporter, un cheval à danser, etc.* — Il signifie aussi, informer, donner connaissance de... Instruire *quelqu'un de son arrivée. Je vous* instruirai *de l'état des choses.* (Voltaire).

Combien de fois, hélas ! puisqu'il faut vous le dire,
Mon cœur de son desordre allait-il vous *instruire.*
Racine.

— On dit en termes de palais : Instruire *une affaire, un procès,* les mettre en état d'être jugés. Instruire *le procès de quelqu'un,* c'est lui faire son procès en matière criminelle. — *Indic. prés.* J'instruis, tu instruis, il instruit, nous instruisons, vous instruisez, ils instruisent. — *Imparf.* J'instruisais, tu instruisais, il instruisait, nous instruisions, vous instruisiez, ils instruisaient. — *Passé déf.* J'instruisis, tu instruisis, il instruisit, nous instruisîmes, vous instruisîtes, ils instruisirent. — *Passé indéf.* J'ai instruit, etc. — *Passé ant.* J'eus instruit, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais instruit, etc. — *Futur.* J'instruirai, tu instruiras, il instruira, nous instruirons, vous instruirez, ils instruiront. — *Futur antér.* J'aurai instruit, etc. — *Cond. prés.* J'instruirais, tu instruirais, il instruirait, nous instruirions, vous instruiriez, ils instruiraient. — *Passé.* J'aurais instruit, etc. — *On dit aussi :* J'eusse instruit, etc. — *Impér. prés.* Instruis, instruisons, instruisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez instruit. — *Subj. prés.* Que j'instruise, que tu instruises, qu'il instruise, que nous instruisions, que vous instruisiez, qu'ils instruisent. — *Imparf.* Que j'instruisisse, que tu instruisisses, qu'il instruisît, que nous instruisissions, que vous instruisissiez, qu'ils instruisissent. — *Passé.* Que j'aie instruit, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse instruit, etc. — *Infin. prés.* Instruire. — *Passé.* Avoir instruit. — *Partic. prés.* Instruisant (invar.). Cependant on trouve dans le Dictionnaire de l'Académie, *instruisante,* pour celle qui instruit : le docte corps n'aurait pas dû s'autoriser de l'emploi de ce mot par Pélisson ; non seulement *instruisante* a vieilli, mais l'usage qui fait loi l'a aboli. — *Passé.* Instruit, instruite, instruits, instruites. — *Passé comp.* Ayant instruit. — Conjugué avec le pronom personnel, *s'instruire* est verbe pronominal et réciproque. *Ce prince tout grand, tout éclairé qu'il est, a bien voulu* s'instruire *pour commander. Son procès* s'instruit. *Les soldats* s'instruisent *au maniement du fusil. L'enseignement mutuel est celui par lequel les élèves* s'instruisent *tour à tour.* — Passif : *Etre instruit.* Le participe régit les prépositions *à, de* et *par. Il veut de vos secrets être* instruit par *ma bouche.* (Racine).

Ce n'était plus ce prince environné de gloire,
Au combat dès l'enfance *instruit* par la victoire.
Voltaire.

INSTRUMENTER, v. a. et n. 1re conj. (*Eincetrumanté*), composer de la musique instrumentale ; écrire pour chaque instrument les parties qui, dans l'exécution

d'une œuvre, forment l'harmonie. Instrumenter *la partition d'un opera, d'une symphonie* (F, J.) On dit aussi dans un sens absolu : *Ce compositeur* instrumente *savamment, hardîment* (Id.). Il est verbe neutre lorsqu'il signifie, faire des actes, des contrats, des exploits : *Les notaires, les avoués, les huissiers* instrumentent. — *Ind. prés.* J'instrumente, tu instrumentes, il instrumente, nous instrumentons, vous instrumentez, ils instrumentent.— *Imparf.* J'instrumentais, tu instrumentais, il instrumentait, nous instrumentions, vous instrumentiez, ils instrumentaient. — *Pass. déf.* J'instrumentai, tu instrumentas, il instrumenta, nous instrumentâmes, vous instrumentâtes, ils instrumentèrent. — *Passé ind.* J'ai instrumenté, etc. — *Passé ant.* J'eus instrumenté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais instrumenté, etc. — *Futur.* J'instrumenterai, tu instrumenteras, il instrumentera, nous instrumenterons, vous instrumenterez, ils instrumenteront. — *Futur antér.* J'aurai instrumenté, etc. — *Cond. prés.* J'instrumenterais, tu instrumenterais, il instrumenterait, nous instrumenterions, vous instrumenteriez, ils instrumenteraient. — *Passé.* J'aurais instrumenté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse instrumenté, etc.— *Impér. prés.* Instrumente, instrumentons, instrumentez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez instrumenté. — *Subj. prés.* Que j'instrumente, que tu instrumentes, qu'il instrumente, que nous instrumentions, que vous instrumentiez, qu'ils instrumentent. — *Imp.* Que j'instrumentasse, que tu instrumentasses, qu'il instrumentât, que nous instrumentassions, que vous instrumentassiez, qu'ils instrumentassent. — *Pass* Que j'aie instrumenté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse instrumenté, etc. — *Inf. prés.* Instrumenter. — *Passé.* Avoir instrumenté. — *Part. prés.* Instrumentant (invar.). — *Passé.* Instrumenté, instrumentée, instrumentés, instrumentées. — *Passé comp.* Ayant instrumenté. — Il se conjugue pronom. et passivement, lorsqu'il est verbe actif, *s'instrumenter. Cette partition, ce thème* s'instrumente *facilement.* — Passif : *être instrumenté.* Le part. régit *avec* et *par. Cette symphonie* a été instrumentée *par ce compositeur avec beaucoup de talent.*

INSULTER, v. a., et n. 1re conj. (*Ein-çulté*), maltraiter, outrager quelqu'un par écrit, par paroles, par actions. Il s'emploie avec et sans la préposition *à* : Insulter *quelqu'un*, insulter *à quelqu'un*. Dans la première acception il est verbe actif et signifie simplement faire une insulte.

Insulter une femme est tout votre courage.
Qui la défend trop bien l'*insulte* davantage.
Casimier Delavigne.

Dans la seconde acception, il est verbe neutre et implique, outre l'insulte, l'idée de vouloir prendre avantage du malheur d'autrui, de manquer à ce qu'on doit à... Insulter *à la divinité, à l'humanité, aux malheureux, à ses juges* ; par extension : Insulter *à la raison, au bon sens, au bon goût, etc.*

Que des yeux étrangers pleurent au moins mon sort
Tandis que dans ces lieux on *insulte* à ma mort.
Racine.

Il est encore usité comme verbe neutre sans la préposition *à : on peut s'élever au-dessus de ceux qui* insultent, *en leur pardonnant* (Bonaparte). On dit au figuré, dans le sens actif : Insulter *une forteresse, une place de guerre, une demi-lune*, c'est-à-dire, les attaquer vivement et ouvertement (Acad.). — *Indic. prés.* J'insulte, tu insultes, il insulte, nous insultons, vous insultez, ils insultent. —*Imparf.* J'insultais, tu insultais, il insultait, nous insultions, vous insultiez, ils insultaient. — *Passé déf.* J'insultai, tu insultas, il insulta, nous insultâmes, vous insultâtes, ils insultèrent. — *Passé ind.* J'ai insulté, etc. — *Passé ant.* J'eus insulté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais insulté, etc. — *Futur.* J'insulterai, tu insulteras, il insultera, nous insulterons, vous insulterez, ils insulteront. — *Futur ant.* J'aurai insulté, etc. — *Cond. prés.* J'insulterais, tu insulterais, il insulterait, nous insulterions, vous insulteriez, ils insulteraient. — *Passé.* J'aurais insulté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse insulté, etc.—*Impér. prés.* Insulte, insultons, insultez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez insulté. — *Subj. prés.* Que j'insulte, que tu insultes, qu'il insulte, que nous insultions, que vous insultiez, qu'ils insultent. — *Imparf.* Que j'insultasse, que tu insultasses, qu'il insultât, que nous insultassions, que vous insultassiez, qu'ils insultassent. — *Passé.* Que j'aie insulté, etc. — *Plus-que-parf* Que j'eusse insulté, etc. — *Infin. prés.* Insulter. — *Passé.* Avoir insulté. — *Partic. prés.* Insultant (invariable). — *Passé.* Insulté, insultée, insultés, insultées. — *Passé comp.* Ayant

insulté. — Pronomin. et réciproquement: *s'insulter. Un homme si haut placé ne* s'iusulte *pas impunément. Ces hommes se sont* insultés *mutuellement.* — Passif : *être insulté.* Le participé régit *par. Cette femme a été* insulté par *ce jeune homme.*

INSURGER, (s'), v. pron., 1re conj. (*Cinçurjé*), se soulever, se révolter. *La plupart des provinces* s'insurgèrent (Acad.). — Neutral. avec ellipse du pronom. *Faire* insurger *un peuple* (Id.). — Quelques auteurs le font actif. *Deux fois les Français* insurgèrent *la Pologne en lui montrant l'indépendance* (Boiste). La lettre *g* est toujours suivie d'nn *e* muet devant les voyelles *a* et *o*. — *Indic. prés.* Je m'insurge, tu t'insurges, il s'insurge, nous nous insurgeons, vous vous insurgez, ils s'insurgent. — *Imparf.* Je m'insurgeais, tu t'insurgeais, il s'insurgeait, nous nous insurgions, vous vous insurgiez, ils s'insurgeaient. — *Passé déf.* Je m'insurgeai, tu t'insurgeas, il s'insurgea, nous nous insurgeâmes, vous vous insurgeâtes, ils s'insurgèrent.—*Passé ind.* Je me suis, tu t'es, il s'est insurgé, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont insurgés.—*Passé antér.* Je me fus, tu te fus, il se fut insurgé, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent insurgés. — *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était insurgé, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient insurgés.—*Futur.* Je m'insurgerai, tu t'insurgeras, il s'insurgera, nous nous insurgerons, vous vous insurgerez, ils s'insurgeront.— *Futur ant.* Je me serai, tu te seras, il se sera insurgé, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront insurgés. — *Cond. prés.* Je m'insurgerais, tu t'insurgerais, il s'insurgerait, nous nous insurgerions, vous vous insurgeriez, ils s'insurgeraient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait insurgé, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient insurgés. — *On dit aussi* : Je me fusse, te te fusses, il se fût insurgé, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent insurgés.—*Impér. prés.* Insurge-toi, insurgeons nous, insurgez-vous.— *Passé.* Sois-toi insurgé, soyons-nous, soyez-vous insurgés.— *Subj. prés.* Que je m'insurge, que tu t'insurges, qu'il s'insurge, que nous nous insurgions, que vous vous insurgiez, qu'ils s'insurgent. — *Imparf.* Que je m'insurgeasse, que tu t'insurgeasses, qu'il s'insurgeât, que nous nous insurgeassions, que vous vous insurgeassiez, qu'ils s'insurgeassent. — *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit insurgé, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient insurgés. — *Plus-que-parf.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût insurgé, que nous nou fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent insurgés. — *Infin. prés.* S'insurger. —*Passé.* S'être insurgé.—*Part. prés.* S'insurgeant (invar.).— *Passé.* Insurgé, insnrgée, insurgés, insurgées. — *Passé comp.* S'étant insurgé. *Un peuple* insurgé (Voltaire). *Des provinces* insurgées (Ac.). Il s'emploie aussi comme substantif. *L'armée des* insurgés *se porta vers cette ville* (Id.). — Passif : *Etre insurgé.* Le participe régit *par.*

INTÉGRER, v. a., 1re conj. (*Eintégré*), terme de mathématiques, trouver l'intégral ou le tout d'une quantité différentielle. Intégrer *un calcul, une quantité.* — *Ind. prés.* J'intègre, tu intègres, il intègre, nous intégrons, vous intégrez, ils intègrent. — *Imparf.* J'intégrais, tu intégrais, il intégrait, nous intégrions, vous intégriez, ils intégraient. — *Passé déf.* J'intégrai, tu intégras, il intégra, nous intégrâmes, vous intégrâtes, ils intégrèrent. — *Passé indéf.* J'ai intégré, etc. — *Passé ant.* J'eus intégré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais intégre, etc. — *Futur.* J'intègrerai, tu intègreras, il intègrera, nous intègrerons, vous intègrerez, ils intègreront. — *Futur ant.* J'aurai intégré, etc. — *Cond. prés.* J'intègrerais, tu intègrerais, il intègrerait, nous intègrerions, vous intègreriez, ils intègreraient. — *Passé.* J'aurais intégré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse intégré, etc. — *Impér. prés.* Intègre, intégrons, intégrez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez intégré. — *Subj. prés.* Que j'intègre, que tu intègres, qu'il intègre, que nous intégrions, que vous intégriez, qu'ils intègrent. — *Imparf.* Que j'intégrasse, que tu intégrasses, qu'il intégrât, que nous intégrassions, que vous intégrassiez, qu'ils intégrassent. — *Passé.* Que j'aie intégré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse intégré, etc. — *Inf. prés.* Intégrer.—*Passé.* Avoir intégré. — *Part. prés.* Intégrant (invar.). — *Passé.* Intégré, intégrée, intégrés, intégrées. — *Passé comp.* Ayant intégré.—Passif : *être intégré.* Le part. régit *par. Cette différentielle a été* intègrée par *un mathématicien.*

INTENTER, v. a., 1re conj. (*Eintanté*): terme de jurispr. Former, commencer, in-

tenter *un procès, une action contre quelqu'un.* — *Indic. prés.* J'intente, tu intentes, il intente, nous intentons, vous intentez, ils intentent.—*Imparf.* J'intentais, tu intentais, il intentait, nous intentions, vous intentiez, ils intentaient. — *Passé défini.* J'intentai, tu intentas, il intenta, nous intentâmes, vous intentâtes, ils intentèrent. — *Passé ind.* J'ai intenté, etc.—*Passé ant.* J'eus intenté, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais intenté, etc. — *Futur.* J'intenterai, tu intenteras, il intentera, nous intenterons, vous intenterez, ils intenteront. — *Futur ant.* J'aurai intenté, etc. — *Cond. prés.* J'intenterais, tu intenterais, il intenterait, nous intenterions, vous intenteriez, ils intenteraient. —*Passé.* J'aurais intenté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse intenté, etc. — *Impér. prés.* Intente, intentons, intentez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez intenté. —*Subj. prés* Que j'intente, que tu intentes, qu'il intente, que nous intentions, que vous intentiez, qu'ils intentent.—*Imp.* Que j'intentasse, que tu intentasses, qu'il intentât, que nous intentassions, que vous intentassiez, qu'ils intentassent. — *Passé.* Que j'aie intenté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse intenté, etc. — *Inf. prés.* Intenter. — *Passé.* Avoir intenté. — *Part. prés.* Intentant (invar.). — *Passé.* Intenté, intentée, intentés, intentées. — *Passé composé.* Ayant intenté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'intenter. Cette action ne peut* s'intenter *contre cet homme.* Il est aussi verbe réciproque. *Les chicaneurs* s'intentent *toujours des procès.* — Passif : *Etre intenté.* Le part. régit *par* et *contre. Ce procès a été* intenté contre *le légataire universel* par *les collatéraux.*

INTERCALER, v. a., 1re conj. (*Einterkalé*), insérer, ajouter. *On* intercale *un jour dans les années bissextiles.* Par extension : Intercaler *une ligne, une phrase dans un écrit, etc.* — *Ind. prés.* J'intercale, tu intercales, il intercale, nous intercalons, vous intercalez, ils intercalent. — *Imparf.* J'intercalais, tu intercalais, il intercalait, nous intercalions, vous intercaliez, ils intercalaient. —*Passé déf.* J'intercalai, tu intercalas, il intercala, nous intercalâmes, vous intercalâtes, ils intercalèrent. — *Passé indéf.* J'ai intercalé, etc. — *Passé ant.* J'eus intercalé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais intercalé, etc. — *Futur.* J'intercalerai, tu intercaleras, il intercalera, nous intercalerons, vous intercalerez, ils intercaleront. — *Futur antér.* J'aurai intercalé, etc.— *Cond. prés.* J'intercalerais, tu intercalerais, il intercalerait, nous intercalerions, vous intercaleriez, ils intercaleraient.—*Passé.* J'aurais intercalé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse intercalé, etc. — *Impér. prés.* Intercale, intercalons, intercalez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez intercalé. — *Subj. prés.* Que j'intercale, que tu intercales, qu'il intercale, que nous intercalions, que vous intercaliez, qu'ils intercalent. — *Imparf.* Que j'intercalasse, que tu intercalasses, qu'il intercalât, que nous intercalassions, que vous intercalassiez, qu'ils intercalassent. — *Passé.* Que j'aie intercalé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse intercalé, etc. — *Inf. prés.* Intercaler. — *Passé.* Avoir intercalé. — *Part. prés.* Intercalant (invar.). — *Passé.* Intercalé, intercalée, intercalés, intercalées. — *Passé comp.* Ayant intercalé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'intercaler. Cette phrase* s'intercale *bien dans ce discours.* — Passif : *Etre intercalé.* Le participe régit *par. Ces vers ont été* intercalés par *l'auteur dans son poëme.*

INTERCÉDER, v. n., 1re conj. (*Einter-cédé*), prier pour quelqu'un, solliciter en sa faveur pour obtenir une grâce, un pardon. Intercéder *auprès du prince pour un criminel.* Intercéder *pour un grand coupable, c'est se rendre fauteur et complice de son crime* (Boiste).—*Ind. prés* J'intercède, tu intercèdes, il intercède, nous intercédons, vous intercédez, ils intercèdent.— *Imparf.* J'intercédais, tu intercédais, il intercédait, nous intercédions, vous intercédiez, ils intercédaient.—*Passé défini.* J'intercédai, tu intercédas, il intercéda, nous intercédâmes, vous intercédâtes, ils intercédèrent.—*Passé indéf.* J'ai intercédé, etc.—*Passé antér.* J'eus intercédé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais intercédé, etc. — *Futur.* J'intercèderai, tu intercèderas, il intercèdera, nous intercèderons, vous intercèderez, ils intercèderont. — *Futur ant.* J'aurai intercédé, etc. — *Cond. prés.* J'intercèderais, tu intercèderais, il intercèderait, nous intercèderions, vous intercèderiez, ils intercèderaient. — *Passé.* J'aurais intercédé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse intercédé, etc. — *Impér. prés.* Intercède, intercédons, intercédez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez intercédé. — *Subj. prés.* Que j'intercède, que tu intercèdes, qu'il intercède, que nous intercé-

dions, que vous intercédiez, qu'ils intercèdent.—*Imparf.* Que j'intercédasse, que tu intercédasses, qu'il intercédât, que nous intercédassions, que vous intercédassiez, qu'ils intercédassent. — *Passé.* Que j'aie intercédé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse intercédé, etc. — *Inf. prés.* Intercéder.—*Passé.* Avoir intercédé. — *Part. prés.* Intercédant (invar.). — *Passé.* Intercédé, intercédée, intercédés, intercédées.—*Passé comp.* Ayant intercédé. — Ne se conjugue ni pronominalement ni passivement

INTERCEPTER, v. a., 1re conj. (*Eintercepeté*), arrêter par surprise, empêcher d'aller à sa destination. Intercepter *une lettre, un courrier, une nouvelle.*—Interrompre le cours, la communication. Intercepter *la lumière, le son. Lorsque la lune* intercepte *la lumière du soleil, il y a éclipse.* — *Indic. prés.* J'intercepte, tu interceptes, il intercepte, nous interceptons, vous interceptez, ils interceptent. — *Imparf.* J'interceptais, tu interceptais, il interceptait, nous interceptions, vous interceptiez, ils interceptaient. — *Passé déf.* J'interceptai, tu interceptas, il intercepta, nous interceptâmes, vous interceptâtes, ils interceptèrent.—*Passé indéf.* J'ai intercepté, etc.—*Passé antér.* J'eus intercepté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais intercepté, etc.—*Futur.* J'intercepterai, tu intercepteras, il interceptera, nous intercepterons, vous intercepterez, ils intercepteront.—*Futur antér.* J'aurai intercepté, etc.—*Cond. prés.* J'intercepterais, tu intercepterais, il intercepterait, nous intercepterions, vous intercepteriez, ils intercepteraient. — *Passé.* J'aurais intercepté, etc.—*On dit aussi :* J'eusse intercepté, etc. — *Impérat. prés.* Intercepte, interceptons, interceptez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez intercepté. — *Subj. prés.* Que j'intercepte, que tu interceptes, qu'il intercepte, que nous interceptions, que vous interceptiez, qu'ils interceptent.— *Imparf.* Que j'interceptasse, que tu interceptasses, qu'il interceptât, que nous interceptassions, que vous interceptassiez, qu'ils interceptassent. — *Passe.* Que j'aie intercepté, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse intercepté, etc. — *Infin. prés.* Intercepter. — *Passé.* Avoir intercepté. — *Part. prés.* Interceptant (invar.).—*Passé.* Intercepté, interceptée, interceptés, interceptées. — *Passé comp.* Ayant intercepté.—Se conjugue avec le pronom personnel : *s'intercepter. Les rayons lumineux* s'interceptent. — Passif : *Etre intercepté.* Le participe régit *par. La correspondance du gouvernement a* été interceptée par *un chef de parti.*

INTERDIRE, v. a. et irr., 4e conj. (*Einterdire*), défendre une chose à quelqu'un. Interdire *à un importun l'entrée de chez soi.* Interdire *l'entrée de la ville, de l'église.* Interdire *le barreau à un avocat, la parole à un orateur.* Interdire *à une personne toute communication avec une autre.* — Il signifie aussi défendre par sentence à des ecclésiastiques l'exercice de leurs pouvoirs, à des officiers de justice et autres celui de leurs charges. *Le Pape a droit de suspendre et d'*interdire *un prêtre. La chambr des notaires vient d'*interdire *un de ses membres.* — En terme de pratique : Interdire *un fou*, c'est lui ôter la gestion de ses biens et l'exercice des droits civils. *La famille de ce vieillard prodigue l'a fait* interdire *pour cause d'aliénation mentale.*— Il a encore la signification de déconcerter, étonner, troubler, et n'est usité que dans les temps composés. *La peur l'a* interdit. *Cette nouvelle l'a tellement* interdit *que...* —*Indic. prés.* J'interdis, tu interdis, il interdit, nous interdisons, vous interdisez, ils interdisent.—*Imparf.* J'interdisais, tu interdisais, il interdisait, nous interdisions, vous interdisiez, ils interdisaient.— *Passé déf.* J'interdis, tu interdis, il interdit, nous interdîmes, vous interdîtes, ils interdirent.— *Passé ind.* J'ai interdit, etc.—*Passé antér.* J'eus interdit, etc.— *Plus-que-parfait.* J'avais interdit, etc.— *Futur.* J'interdirai, tu interdiras, il interdira, nous interdirons, vous interdirez, ils interdiront.—*Futur ant.* J'aurai interdit, etc. — *Condit. prés.* J'interdirais, tu interdirais, il interdirait, nous interdirions, vous interdiriez, ils interdiraient. — *Passé.* J'aurais interdit, etc.—*On dit aussi :* J'eusse interdit, etc.— *Impératif prés.* Interdis, interdisons, interdisez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez interdit.—*Subj. prés.* Que j'interdise, que tu interdises, qu'il interdise, que nous interdisions, que vous interdisiez, qu'ils interdisent.—*Imp.* Que j'interdisse, que tu interdisses, qu'il interdît, que nous interdissions, que vous interdissiez, qu'ils interdissent.—*Passé.* Que j'aie interdit, etc.—*Plus-que-parfait.* Que j'eusse interdit, etc. — *Infin. prés.* Interdire.—*Passé.* Avoir interdit.—*Part.*

présent. Interdisant (invar.).—*Passé.* Interdit, interdite, interdits, interdites.—*Passé comp.* Ayant interdit.—Se conjugué avec le pronom personnel : *s'interdire. On doit* s'interdire *toute mauvaise action.* — Passif : *être interdit.* Le participe régit les prépositions *à, de, en, par* et *pour. L'entrée du théâtre lui* fut interdite par *ordre du commissaire. Ce juge a* été interdit pour *avoir prévariqué dans ses fonctions. Il est resté* interdit *à la vue de ce désastre.*

INTÉRESSER, v. a., 1re conjug. (*Einté-récé*), donner un intérêt, faire participer à un bénéfice. Intéresser *quelqu'un dans une affaire, une entreprise, une spéculation, pour un dixième, un cinquième, etc.* —Rendre favorable au succès d'une entreprise. *Cette affaire ne saurait se faire sans lui, il faut l'*intéresser.—Attirer par quelque appât. *Il cherchait à l'*intéresser *par des flatteries outrées* (Barth.). *On* intéresse *le jeu par l'appât du gain ; c'est pourquoi le gros jeu* intéresse, *tandis que le petit jeu n'*intéresse *guère.* — Faire prendre part à... intérêt à...

En vain vous prétendez, disposée à mourir,
Intéresser ma gloire à vous laisser périr.
Racine.

—Inspirer de l'intérêt. *Il* intéresse *tout le monde par sa position.* Et dans un sens absolu ; *Son infortune* intéresse.—Il signifie aussi importer à..., être de l'intérêt de... *Cela ne nous* intéresse *en aucune façon. Cela* intéresse *votre honneur, votre gloire, votre réputation. Cette mesure compromet la sureté publique, et son inexécution* intéresse *le pays tout entier.* —Emouvoir, toucher. *Ce drame* intéresse *au plus haut point les spectateurs.—Ind. prés.* J'intéresse, tu intéresses, il intéresse, nous intéressons, vous intéressez, ils intéressent.—*Imparf.* J'intéressais, tu intéressais, il intéressait, nous intéressions, vous intéressiez, ils intéressaient. —*Passé déf.* J'intéressai, tu intéressas, il intéressa, nous intéressâmes, vous intéressâtes, ils intéressèrent.—*Passé indéf.* J'ai intéressé, etc.—*Passé ant.* J'eus intéressé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais intéressé, etc.—*Futur.* J'intéresserai, tu intéresseras, il intéressera, nous intéresserons, vous intéresserez, ils intéresseront.—*Futur antér.* J'aurai intéressé, etc. —*Cond. prés.* J'intéresserais, tu intéresserais, il intéresserait, nous intéresserions, vous intéresseriez, ils intéresseraient. — *Passé.* J'aurais intéressé, etc. —*On dit aussi :* J'eusse intéressé, etc. — *Impér. prés.* Intéresse, intéressons, intéressez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez intéressé. —*Subj. présent.* Que j'intéresse, que tu intéresses, qu'il intéresse, que nous intéressions, que vous intéressiez, qu'ils intéressent.—*Imparf.* Que j'intéressasse, que tu intéressasses, qu'il intéressât, que nous intéressassions, que vous intéressassiez, qu'ils intéressassent.—*Passé.* Que j'aie intéressé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse intéressé, etc.—*Infin. prés.* Intéresser. — *Passé.* Avoir intéressé. — *Part. prés.* Intéressant. Il est variable adjectiv. *Une nouvelle intéressante. Des écrits intéressants.—Passé.* Intéressé, intéressée, intéressés, intéressées.—*Passé composé.* Ayant intéressé. — Conjugué avec le pronom personnel, *s'intéresser* a les mêmes significations, à quelques exceptions près, que le verbe actif : *Le seul moyen d'inspirer de l'intérêt aux hommes, c'est de* s'intéresser *à eux* (Say).—Passif : *être intéressé.* Le participe régit les prépositions *à, dans, pour* et *par.*

INTER-FOLIER, v. a., 1re conj. (*Inter-folié*), relier un livre manuscrit ou imprimé, en laissant des pages blanches alternatives à chaque feuillet, soit pour en préserver l'écriture ou les gravures, soit pour y insérer des notes *On* inter-folie *un ouvrage de luxe, un album, un mémoire, etc.* La lettre *i* se double aux premières et secondes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. — *Ind. prés.* J'inter-folie, tu inter-folies, il inter-folie, nous inter-folions, vous inter-foliez, ils inter-folient. — *Imp.* J'inter-foliais, tu inter-foliais, il inter-foliait, nous inter-foliions, vous inter-foliiez, ils inter-foliaient. — *Passé déf.* J'inter-foliai, tu inter-folias, il inter-folia, nous inter-foliâmes, vous inter-foliâtes, ils inter-folièrent. — *Passé ind.* J'ai inter-folié, etc. — *Passé ant.* J'eus inter-folié, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais inter-folié, etc. — *Futur.* J'inter-folierai, tu inter-folieras, il inter-foliera, nous inter-folierons, vous inter-folierez, ils inter-folieront. — *Futur ant.* J'aurai inter-folié, etc. — *Cond. prés.* J'inter-folierais, tu inter-folierais, il inter-folierait, nous inter-folierions, vous inter-folieriez, ils inter-folieraient. — *Passé.* J'aurais inter-folié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse inter-folié, etc. — *Imp. prés.* Inter-folie, inter-folions, inter-foliez. — *Passé.* Aie,

ayons, ayez inter-folié. — *Subj. prés.* Que j'inter-folie, que tu inter-folies, qu'il inter-folie, que nous inter-foliions, que vous inter-foliiez, qu'ils inter-folient.—*Imparf.* Que j'inter-foliasse, que tu inter-foliasses, qu'il inter-foliât, que nous inter-foliassions, que vous inter-foliassiez, qu'ils inter-foliassent. — *Passé.* Que j'aie inter-folié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse inter-folié, etc. — *Inf. prés.* Inter-folier. — *Passé.* Avoir inter-folié. — *Part. prés.* Inter-foliant (invar.). — *Pass.* Inter-folié, inter-foliée, inter-foliés, inter-foliées. — *Passé composé.* Ayant inter-folié. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'inter-folier. Les ouvrages de luxe* s'inter-folient.—Passif : *Etre inter-folié.* Le participe régit *avec* et *par. Cet album a été* inter-folié avec *soin* par *le relieur.*

INTERJETER, v. a., 1re conj. (*Einter-jeté)*, terme de jurisprudence, appeler d'un jugement. Interjeter *appel.* La lettre *t* se double devant un *e* muet. — *Ind. pr.* J'interjette, tu interjettes, il interjette, nous interjetons, vous interjetez, ils interjettent. — *Imp.* J'interjetais, tu interjetais, il interjetait, nous interjetions, vous interjetiez, ils interjetaient. — *Passé déf.* J'interjetai, tu interjetas, il interjeta, nous interjetâmes, vous interjetâtes, ils interjetèrent. — *Pvssé ind.* J'ai interjeté, etc. — *Passé ant.* J'eus interjeté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais interjeté, etc. — *Futur.* J'interjetterai, tu interjetteras, il interjettera, nous interjetterons, vous interjetterez, ils interjetteront. — *Futur ant.* J'aurai interjeté, etc. —*Cond. prés.* J'interjetterais, tu interjetterais, il interjetterait, nous interjetterions, vous interjetteriez, ils interjetteraient. — *Passé.* J'aurais interjeté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse interjeté, etc. — *Impér. prés.* Interjette, interjetons, interjetez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez interjeté. — *Subj. prés.* Que j'interjette, que tu interjettes, qu'il interjette, que nous interjetions, que vous interjetiez, qu'ils interjettent. — *Imparf.* Que j'interjetasse, que tu interjetasses, qu'il interjetât, que nous interjetassions, que vous interjetassiez, qu'ils interjetassent.— *Passé.* Que j'aie interjeté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse interjeté, etc. — *Inf. présent.* Interjeter. — *Passé.* Avoir interjeté. — *Part. prés.* Interjetant (inv.). — *Passé.* Interjeté, interjetée, interjetés, interjetées. — *Passé composé.* Ayant interjeté. — Passif : *être interjeté.* Le participe régit *par. Appel a été* interjeté par *l'accusé.*

INTERLOQUER, v. a., 1re conj. (*Einter-loké)*, terme de jurisprudence, rendre un jugement interlocutoire. *Le tribunal ne voulant pas juger définitivement. a* interloqué *cette affaire.* Il s'emploie aussi dans un sens absolu. *La cour a rendu un arrêt qui* interloque (Ac.). Au figuré, il signifie, embarrasser, interdire. *Le trait de cette épigramme l'a* interloqué. — *Ind. prés.* J'interloque, tu interloques, il interloque, nous interloquons, vous interloquez, ils interloquent. — *Imparf.* J'interloquais, tu interloquais, il interloquait, nous interloquions, vous interloquiez, ils interloquaient. — *Passé déf.* J'interloquai, tu interloquas, il interloqua, nous interloquâmes, vous interloquâtes, ils interloquèrent. — *Passé indéf.* J'ai interloqué, etc. — *Passé antér.* J'eus interloqué, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais interloqué, etc. — *Futur.* J'interloquerai, tu interloqueras, il interloquera, nous interloquerons, vous interloquerez, ils interloqueront. — *Futur ant.* J'aurai interloqué, etc.—*Cond. prés.* J'interloquerais, tu interloquerais, il interloquerait, nous interloquerions, vous interloqueriez, ils interloqueraient. — *Passé.* J'aurais interloqué, etc. — *On dit aussi* : J'eusse interloqué, etc. —*Impér. prés.* Interloque, interloquons, interloquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez interloqué. — *Subj. prés.* Que j'interloque, que tu interloques, qu'il interloque, que nous interloquions, que vous interloquiez, qu'ils interloquent. — *Imparf.* Que j'interloquasse, que tu interloquasses, qu'il interloquât, que nous interloquassions, que vous interloquassiez, qu'ils interloquassent. —*Passé.* Que j'aie interloqué, etc. — *Plus-que parf.* Que j'eusse interloqué, etc. — *Infin. prés.* Interloquer.— *Passé.* Avoir interloqué. —*Part. prés.* Interloquant (inv.). — *Passé.* Interloqué, interloqués, interloquée, interloquées. — *Passé, composé.* Ayant interloqué. — Conjugué avec le pronom personnel : *s'interloquer* est verbe réciproque. *Ils se raillent sans cesse et* s'interloquent. — Passif: *Etre interloqué.* Le participe régit *par. Ce procès a été* interloqué par *les juges afin de procéder à une nouvelle instruction.*

INTERNER, v. a., 1re conj. (*Einterné)*, renfermer, réunir dans l'intérieur. *La volonté du roi a pour but* d'interner *les*

autorités civiles (Académie). — *Ind. prés.* J'interne, tu internes, il interne, nous internons, vous internez, ils internent. — *Imparf.* J'internais, tu internais, il internait, nous internions, vous interniez, ils internaient. — *Passé déf.* J'internai, tu internas, il interna, nous internâmes, vous internâtes, ils internèrent. — *Passé indéf.* J'ai interné, etc. — *Passé antér.* J'eus interné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais interné, etc. — *Futur.* J'internerai, tu interneras, il internera, nous internerons, vous internerez, ils interneront. — *Futur antér.* J'aurai interné, etc. — *Condit. prés.* J'internerais, tu internerais, il internerait, nous internerions, vous interneriez, ils interneraient. — *Passé.* J'aurais interné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse interné, etc. — *Impér. prés.* Interne, internons, internez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez interné. — *Subj. prés.* Que j'interne, que tu internes, qu'il interne, que nous internions, que vous interniez, qu'ils internent. — *Imparf.* Que j'internasse, que tu internasses, qu'il internât, que nous internassions, que vous internassiez, qu'ils internassent. — *Passé.* Que j'aie interné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse interné, etc. — *Infin. prés.* Interner. — *Passé.* Avoir interné. — *Part. prés.* Internant (invar.). — *Passé.* Interné, internée, internés, internées. — *Passé comp.* Ayant interné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'interner*, se confondre, ne faire qu'un. *Les autorités civiles* s'internent. — Passif : *Etre interné*. Le participe régit *par*.

INTERPELLER, v. a., 1[re] conj. (*Einterpelé*), presser, sommer quelqu'un de répondre, de s'expliquer sur la vérité d'un fait. *Je vous* interpelle *au nom de la loi.* — Il signifie, au figuré, prendre à témoin, attester. Interpeller *la bonne foi, la conscience de quelqu'un.* — *Ind. prés.* J'interpelle, tu interpelles, il interpelle, nous interpellons, vous interpellez, ils interpellent. — *Imp.* J'interpellais, tu interpellais, il interpellait, nous interpellions, vous interpelliez, ils interpellaient. — *Passé déf.* J'interpellai, tu interpellas, il interpella, nous interpellâmes, vous interpellâtes, ils interpellèrent. — *Passé ind.* J'ai interpellé, etc. — *Passé ant.* J'eus interpellé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais interpellé, etc. — *Futur.* J'interpellerai, tu interpelleras, il interpellera, nous interpellerons, vous interpellerez, ils interpelleront. — *Futur ant.* J'aurai interpellé, etc. — *Cond. prés.* J'interpellerais, tu interpellerais, il interpellerait, nous interpellerions, vous interpelleriez, ils interpelleraient. — *Passé.* J'aurais interpellé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse interpellé, etc. — *Impér. prés.* Interpelle, interpellons, interpellez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez interpellé. — *Subj. prés.* Que j'interpelle, que tu interpelles, qu'il interpelle, que nous interpellions, que vous interpelliez, qu'ils interpellent. — *Imp.* Que j'interpellasse, que tu interpellasses, qu'il interpellât, que nous interpellassions, que vous interpellassiez, qu'ils interpellassent. — *Passé.* Que j'aie interpellé, etc. — *Plus que-parf.* Que j'eusse interpellé, etc. — *Inf. prés.* Interpeller. — *Passé.* Avoir interpellé. — *Part. prés.* Interpellant (invar.). — *Passé.* Interpellé, interpellée, interpellés, interpellées. — *Passé comp.* Ayant interpellé. — Pronominalement : *S'interpeller.* — Passif : *Etre interpellé.* Le part. régit *de* et *par*. *Il a été* interpellé de *répondre* par *l'avocat général.*

INTERPOLER, v. a. 1[r] conj. (*Einterpolé*), insérer par ignorance ou par fraude un mot, une ligne, une phrase dans le texte d'un acte, d'un manuscrit. Interpoler *une clause dans un contrat.* Il signifie aussi, en termes de phys. de mathém., lier par une seule loi, une suite de faits, d'observations, de calculs. En math., *on* interpole *de nouveaux termes dans une série, en les y insérant calculés suivant la loi des deux termes donnés.* En astronom., *on* interpole *les observations d'une planète*, c'est-à-dire qu'on observe trente lieues, en trouvant une courbe analytique qui passe par les trente lieues. — *Indic. prés.* J'interpole, tu interpoles, il interpole, nous interpolons, vous interpolez, ils interpolent. — *Imparf.* J'interpolais, tu interpolais, il interpolait, nous interpolions, vous interpoliez, ils interpolaient. — *Passé défini.* J'interpolai, tu interpolas, il interpola, nous interpolâmes, vous interpolâtes, ils interpolèrent. — *Passé indéf.* J'ai interpolé, etc. — *Passé ant.* J'eus interpolé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais interpolé, etc. — *Futur.* J'interpolerai, tu interpoleras, il interpolera, nous interpolerons, vous interpolerez, ils interpoleront. — *Futur antér.* J'aurai interpolé, etc. — *Cond. prés.* J'interpolerais, tu interpolerais, il interpo-

lerait, nous interpolerions, vous interpoleriez, ils interpoleraient.—*Passé.* J'aurais interpolé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse interpolé, etc. —*Impératif prés.* Interpole, interpolons, interpolez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez interpolé. — *Subj. prés.* Que j'interpole, que tu interpoles, qu'il interpole, que nous interpolions, que vous interpoliez, qu'ils interpolent. — *Imp.* Que j'interpolasse, que tu interpolasses, qu'il interpolât, que nous interpolassions, que vous interpolassiez, qu'ils interpolassent. — *Passé.* Que j'aie interpolé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse interpolé, etc. — *Infinitif prés.* Interpoler. — *Passé.* Avoir interpolé. — *Part. prés.* Interpolant (invar.).— *Passé.* Interpolé, interpolée, interpolés, interpolées.—*Passé comp.* Ayant interpolé.—Se conjugue pronominalement : *S'interpoler. Ces faits, ces calculs, ces observations* s'interpolent. — Passif : *Etre interpolé.* Le participe régit *par.*

INTERPOSER, v. a. 1re conj. *(Einterposé)*, mettre entre deux. *Ce qu'on* interpose *entre l'œil et l'objet peut changer l'apparence de l'objet.* — Il signifie au figuré, employer son autorité, son crédit. Interposer *son autorité, son nom.*— *Ind. prés.* J'interpose, tu interposes, il interpose, nous interposons, vous interposez, ils interposent. — *Imparf.* J'interposais, tu interposais, il interposait, nous interposions, vous interposiez, ils interposaient. — *Passé déf.* J'interposai, tu interposas, il interposa, nous interposâmes, vous interposâtes, ils interposèrent. — *Passé indéf.* J'ai interposé, etc. — *Passé ant.* J'eus interposé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais interposé, etc. — *Futur.* J'interposerai, tu interposeras, il interposera, nous interposerons, vous interposerez, ils interposeront.—*Futur antér.* J'aurai interposé, etc.—*Condit. prés.* J'interposerais, tu interposerais, il interposerait, nous interposerions, vous interposeriez, ils interposeraient. — *Passé.* J'aurais interposé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse interposé, etc.— *Impér. prés.* Interpose, interposons, interposez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez interposé,— *Subj. prés.* Que j'interpose, que tu interposes, qu'il interpose, que nous interposions, que vous interposiez, qu'ils interposent. — *Imp.* Que j'interposasse, que tu interposasses, qu'il interposât, que nous interposassions, que vous interposassiez, qu'ils interposassent. —*Passé.* Que j'aie interposé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse interposé, etc. —*Inf. prés,* Interposer. — *Passé.* Avoir interposé. —*Part. prés.* Interposant (inv.).—*Passé.* Interposé (var.).— *Passé comp.* Ayant interposé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'interposer,* il sifinifie séparer, intervenir, et s'emploie au propre comme au figuré. *La terre venant à* s'interposer *entre le soleil et la lune forme eclipse.* Se placer entre deux. *L'étiquette et l'intérêt* s'interposent *entre les cœurs* (Boiste), — Passif : *être interposé.* Le participe régit *par* et *pour.*

INTERPRÉTER, v. a., 1re conjug.*(Einterprété)*, traduire d'une langue en une autre. *Les Septantes ont* interprété *l'ancien Testament.* —Il signifie aussi expliquer ce qui est obscur ou caché. Interpréter *bien ou mal, fidèlement, savamment.* Interpréter *un passage de Platon, d'Aristote. Joseph* interpréta *le songe de Pharaon. Les Romains* interprétaient *le vol des oiseaux.* — Donner une interprétation avantageuse ou défavorable, au sens, et à l'esprit d'une pensée, d'une action, d'une loi. *Vous avez malicieusement* interprété *mes intentions. On doit exécuter les lois, non les* interpréter.—*Ind. prés.* J'interprète, tu interprètes, il interprète, nous interprétons, vous interprétez, ils interprètent. — *Imp.* J'interprétais, tu interprétais, il interprétait, nous interprétions, vous interprétiez, ils interprétaient. — *Passé défini.* J'interprétai, tu interprétas, il interpréta, nous interprétâmes, vous interprétâtes, ils interprétèrent.— *Passé ind.* J'ai interprété, etc. — *Passé ant.* J'eus interprété, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais interprété, etc.—*Futur.* J'interprèterai, tu interprèteras, il interprètera, nous interprèterons, vous interprèterez, ils interprèteront. — *Futur ant.* J'aurai interprété, etc.—*Cond. prés.* J'interprèterais, tu interprèterais, il interprèterait, nous interprèterions, vous interprèteriez, ils interprèteraient. —*Passé.* J'aurais interprété, etc.—*On dit aussi :* J'eusse interprété, etc. — *Impér. prés.* Interprète, interprétons, interprètez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez interprété. —*Subj. prés.* Que j'interprète, que tu interprètes, qu'il interprète, que nous interprétions, que vous interprétiez, qu'ils interprètent. — *Imp.* Que j'interprétasse, que tu interprétasses, qu'il interprétât, que nous interprétassions, que vous interprétassiez, qu'ils

interprétassent. — *Passé.* Que j'aie interprété, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse interprété, etc. — *Infin. prés.* Interpréter. — *Passé.* Avoir interprété. — *Part. prés.* Interprétant (inv.). — *Passé.* Interprété (var.), — *Passé comp.* Ayant interprété. —Se conjugue avec le pronom personnel : *s'interpréter. Rien ne doit* s'interpréter *en mal sans l'évidence de l'intention* (Boiste).—Passif : *Etre interprété.* Le participe régit *en* et *par. Le discours de ce prince a été* interprété *en français* par *un secrétaire de l'Ambassade.*

INTERROGER, v. a. 1re conj. (*Eintere-rogé*), faire une demande, une question sur un fait, sur une chose, etc. *Vous voyez des gens qui vous* interrogent *sans vous regarder* (La Bruyère). — Interroger *un avocat sur un point de droit.* — Examiner : Interroger *un récipiendaire. Les examinateurs l'ont* interrogé *sur l'histoire.* — En termes de jurisprudence : Interroger *un accusé, un témoin pour obtenir des éclaircissements sur la vérité.* — Il s'emploie aussi au figuré : Racine a dit en parlant de Dieu : *Et du haut de son trône* interroge *les Rois.* On dit également au figuré, dans le sens de consulter : Interroger *la nature, l'écriture, la science, le bon sens.* Interroger *sa conscience,* faire son cas de conscience. La lettre *g* doit toujours être suivie d'un *e* muet devant les voyelles *a* et *o.* — *Ind. prés.* J'interroge, tu interroges, il interroge, nous interrogeons vous interrogez, ils interrogent. — *Imparf.* J'interrogeais, tu interrogeais, il interrogeait, nous interrogions, vous interrogiez, ils interrogeaient. — *Passé défini.* J'interrogeai, tu interrogeas, il interrogea, nous interrogeâmes, vous interrogeâtes, ils interrogèrent. — *Passé ind.* J'ai interrogé, etc. — *Passé ant.* J'eus interrogé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais interrogé, etc. — *Futur.* J'interrogerai, tu interrogeras, il interrogera, nous interrogerons, vous interrogerez, ils interrogeront. — *Futur ant.* J'aurai interrogé, etc. — *Cond. prés.* J'interrogerais, tu interrogerais, il interrogerait, nous interrogerions, vous interrogeriez, ils interrogeraient. — *Passé.* J'aurais interrogé, etc. — *On dit aussi* J'eusse interrogé, etc. — *Imp. prés.* Interroge, interrogeons, interrogez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez interrogé. — *Subj. prés.* Que j'interroge, que tu interroges, qu'il interroge, que nous interrogions, que vous interrogiez, qu'ils interrogent. — *Imparfait.* Que j'interrogeasse, que tu interrogeasses, qu'il interrogeât, que nous interrogeassions, que vous interrogeassiez, qu'ils interrogeassent. — *Passé.* Que j'aie interrogé, etc. — *Plus-que parfait.* Que j'eusse interrogé, etc. — *Infin. prés.* Interroger. — *Passé.* Avoir interrogé. — *Part. prés.* Interrogeant (inv.). — *Passé.* Interrogé, interrogée, interrogés, interrogées. — *Passé comp.* Ayant interrogé. — Conjugué avec le pronom personnel : *S'interroger,* est verbe pronominal et réciproque. *Dans les moments de terreur panique tous* s'interrogent *pour la calmer* Boiste). — Passif : *être interrogé.* Le participe régit *sur* et *par. Il a été* interrogé par *les examinateurs* sur *les mathématiques. Cet accusé a été* interrogé par *le juge d'instruction.*

INTERROMPRE, v. a. et irrég. 4e conj. (*Eintererompre*), empêcher la continuation d'une chose, et empêcher une personne de continuer une chose. Interrompre *le travail, le sommeil, un discours, une négociation, ses études.* Interrompre *un orateur, un avocat, un parlementaire, etc.* — En termes de palais. Interrompre *la possession, la prescription, la péremption,* empêcher qu'une possession ne continue. Au figuré : Interrompre *le cours d'un fleuve, d'une rivière,* au moyen de digues, de canaux de dérivation ; *un chemin,* par des traverses, des fossés ; *le cours des pensées, des réflexions, des prospérités.*

Ne vous offensez pas si mon zèle indiscret
De votre solitude *interrompt* le secret.
Racine.

On dit familièrement : *Sans vous* interrompre. Il s'emploie aussi dans un sens absolu : *Il n'est pas convenable* d'interrompre. *N'*interrompez *pas, taisez-vous!* —*Ind. prés.* J'interromps, tu interromps, il interrompt, nous interrompons, vous interrompez, ils interrompent. — *Imp.* J'interrompais, tu interrompais, il interrompait, nous interrompions, vous interrompiez, ils interrompaient. — *Passé défini.* J'interrompis, tu interrompis, il interrompit, nous interrompîmes, vous interrompîtes, ils interrompirent.—*Pass. indéfini.* J'ai interrompu, etc. — *Passé ant.* J'eus interrompu, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais interrompu, etc. — *Futur.* J'interromprai, tu interrompras, il interrompra, nous interromprons, vous

interromprez, ils interrompront.—*Futur antér.* J'aurai interrompu, etc. — *Cond. prés.* J'interromprais, tu interromprais, il interromprait, nous interromprions, vous interrompriez, ils interrompraient. — *Passé.* J'aurais interrompu, etc. — *On dit aussi :* J'eusse interrompu, etc. — *Imp. prés.* Interromps, interrompons, interrompez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez interrompu. — *Subj. prés.* Que j'interrompe, que tu interrompes, qu'il interrompe, que nous interrompions, que vous interrompiez, qu'ils interrompent. — *Imparf.* Que j'interrompisse, que tu interrompisses, qu'il interrompît, que nous interrompissions, que vous interrompissiez, qu'ils interrompissent. — *Passé.* Que j'aie interrompu, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse interrompu, etc. — *Infinitif présent.* Interrompre. — *Passé.* Avoir interrompu. — *Part. prés.* Interrompant (invar.). — *Passé.* Interrompu, interrompue, interrompus, interrompues. — *Passé comp.* Ayant interrompu. — Conjugué avec le pronom personnel, *S'interrompre,* est verbe pronominal et réciproque. *Un orateur* s'interrompt *parfois pour répondre aux interrupteurs. Ces avocats* s'interrompaient *sans cesse.* — Passif : *être interrompu.* Le participe régit *dans, pour* et *par. Il a été* interrompu dans *son travail* par *une visite inattendue.*

INTERVENIR, v. n. et irr. 2e conjug. (*Eintervenir*), entrer dans une affaire, prendre part à une chose par un intérêt quelconque. *Le mari* intervint *dans cette affaire pour autoriser sa femme. Il* intervint *dans ce contrat.* — En termes de palais, il signifie, demander à être reçu dans une instance, dans un procès : *L'affaire était prête à juger, quand une des parties fit* intervenir *un tiers* (Académie). Il se dit également des incidens qui surviennent dans un procès. *Plusieurs arrêts* intervinrent. *On ne saurait dire tous les incidents qui* intervinrent *pendant les débats.* — Se rendre médiateur, interposer son autorité. *L'autorité royale* intervint *et fit cesser toute discussion. Ne faites pas à Dieu l'injure de croire qu'il* intervienne *dans les sanglants débats des mortels* (Boiste). — *Indic. prés.* J'interviens, tu interviens, il intervient, nous intervenons, vous intervenez, ils interviennent. — *Imparf.* J'intervenais, tu intervenais, il intervenait, nous intervenions, vous interveniez, ils intervenaient. — *Passé déf.* J'intervins, tu intervins, il intervint, nous intervînmes, vous intervîntes, ils intervinrent.— *Passé ind.* Je suis, tu es, il est intervenu, nous sommes, vous êtes, ils sont intervenus. — *Passé ant.* Je fus, tu fus, il fut intervenu, nous fûmes, vous fûtes, ils furent intervenus. — *Plus-que-parf.* J'étais, tu étais, il était intervenu, nous étions, vous étiez, ils étaient intervenus. — *Futur.* J'interviendrai, tu interviendras, il interviendra, nous interviendrons, vous interviendrez, ils interviendront. — *Futur ant.* Je serai, tu seras, il sera intervenu, nous serons, vous serez, ils seront intervenus.— *Cond. prés.* J'interviendrais, tu interviendrais, il interviendrait, nous interviendrions, vous interviendriez, ils interviendraient. —*Passé.* Je serais, tu serais, il serait intervenu, nous serions, vous seriez, ils seraient intervenus. — *On dit aussi :* Je fusse, tu fusses, il fût intervenu, nous fussions, vous fussiez, ils fussent intervenus. — *Impér. prés.* Interviens, intervenons, intervenez. — *Passé.* Sois, soyons, soyez intervenus. —*Subj. prés.* Que j'intervienne, que tu interviennes, qu'il intervienne, que nous intervenions, que vous interveniez, qu'ils interviennent. — *Imparf.* Que j'intervinsse, que tu intervinsses, qu'il intervînt, que nous intervinssions, que vous intervinssiez, qu'ils intervinssent. — *Passé.* Que je sois, que tu sois, qu'il soit intervenu, que nous soyons, que vous soyez, qu'ils soient intervenus. — *Plus-que-parf.* Que je fusse, que tu fusses, qu'il fût intervenu, que nous fussions, que vous fussiez, qu'ils fussent intervenus. — *Inf. prés.* Intervenir. — *Passé.* Être intervenu. — *Part. prés.* Intervenant (invar.). — *Passé.* Intervenu, intervenue, intervenus, intervenues. — *Passé comp.* Étant intervenu.

INTERVERTIR, v. a. 2e conj. (*Eintervertir*), déranger, renverser, changer. Intervertir *l'ordre des faits, des idées.* Intervertir *les périodes d'un discours.* — *Indic. prés.* J'intervertis, tu intervertis, il intervertit, nous intervertissons, vous intervertissez, ils intervertissent.—*Imp.* J'intervertissais, tu intervertissais, il intervertissait, nous intervertissions, vous intervertissiez, ils intervertissaient. — *Passé déf.* J'intervertis, tu intervertis, il intervertit, nous intervertîmes, vous intervertîtes, ils intervertirent. — *Passé*

ind. J'ai interverti, etc. — *Passé antér.* J'eus interverti, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais interverti, etc. — *Futur.* J'intervertirai, tu intervertiras, il intervertira, nous intervertirons, vous intervertirez, ils intervertiront. — *Futur ant.* J'aurai interverti, etc. — *Cond. prés.* J'intervertirais, tu intervertirais, il intervertirait, nous intervertirions, vous intervertiriez, ils intervertiraient. — *Passé.* J'aurais interverti, etc. — *On dit aussi :* J'eusse interverti, etc.— *Impératif prés.* Intervertis, intervertissons, intervertissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez interverti. — *Subj. prés.* Que j'intervertisse, que tu intervertisses, qu'il intervertisse, que nous intervertissions, que vous intervertissiez, qu'ils intervertissent. — *Imp.* Que j'intervertisse, que tu intervertisses, qu'il intervertît, que nous intervertissions, que vous intervertissiez, qu'ils intervertissent. — *Passé.* Que j'aie interverti, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse interverti, etc. — *Infin. prés.* Intervertir. — *Passé.* Avoir interverti. — *Part. présent.* Intervertissant (invar.). — *Passé.* Interverti, intervertie, intervertis, interverties. — *Passé comp.* Ayant interverti. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'intervertir. L'ordre des idées venant à* s'intervertir, *jette de la confusion dans le style.* — Passif : *être interverti.* Le participe régit *par. L'ordre de la succession a été* interverti par *le tribunal.*

INTIMER, v. a., 1[re] conj. (*Éintimé*), signifier avec autorité de justice. *On lui a fait* intimer *la vente de ses meubles.* — Appeler en justice, assigner : *Il m'a fait signifier son appel, mais il ne me l'a point* intimé. On dit : Intimer *un Concile*, c'est-à-dire assigner le lieu et le temps auxquels il doit se tenir. — Par extension : Intimer *un ordre, une volonté.* — *Ind. prés.* J'intime, tu intimes, il intime, nous intimons, vous intimez, ils intiment. — *Imparf.* J'intimais, tu intimais, il intimait, nous intimions, vous intimiez, ils intimaient. — *Passé défini.* J'intimai, tu intimas, il intima, nous intimâmes, vous intimâtes, ils intimèrent. — *Passé ind.* J'ai intimé, etc. — *Passé antér.* J'eus intimé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais intimé, etc. — *Futur.* J'intimerai, tu intimeras, il intimera, nous intimerons, vous intimerez, ils intimeront. — *Futur antér.* J'aurai intimé, etc. — *Cond. prés.* J'intimerais, tu intimerais, il intimerait, nous intimerions, vous intimeriez, ils intimeraient. — *Passé.* J'aurais intimé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse intimé, etc. — *Impér. prés.* Intime, intimons, intimez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez intimé. — *Subj. prés.* Que j'intime, que tu intimes, qu'il intime, que nous intimions, que vous intimiez, qu'ils intiment. — *Imp.* Que j'intimasse, que tu intimasses, qu'il intimât, que nous intimassions, que vous intimassiez, qu'ils intimassent. — *Passé.* Que j'aie intimé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse intimé, etc. — *Infinitif présent.* Intimer. — *Passé.* Avoir intimé. — *Part. prés.* Intimant (inv.). — *Passé.* Intimé, intimée, intimés, intimées. — *Passé comp.* Ayant intimé. — Passif : *être intimé.* Le part. régit *par. Cet ordre lui a été* intimé par *son supérieur.*

INTIMIDER, v. a., 1[re] conj. (*Éintimidé*), rendre timide, inspirer de la crainte, de l'appréhension : *On* intimide *aisément les âmes faibles. Il croyait que les lois étaient faites pour secourir les citoyens autant que pour les* intimider (Académie). — *Ind. prés.* J'intimide, tu intimides, il intimide, nous intimidons, vous intimidez, ils intimident. — *Imparf.* J'intimidais, tu intimidais, il intimidait, nous intimidions, vous intimidiez, ils intimidaient. — *Passé défini.* J'intimidai, tu intimidas, il intimida, nous intimidâmes, vous intimidâtes, ils intimidèrent. — *Passé indéf.* J'ai intimidé, etc. — *Passé antér.* J'eus intimidé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais intimidé, etc. — *Futur.* J'intimiderai, tu intimideras, il intimidera, nous intimiderons, vous intimiderez, ils intimideront. — *Futur antér.* J'aurai intimidé, etc. — *Condit. prés.* J'intimiderais, tu intimiderais, il intimiderait, nous intimiderions, vous intimideriez, ils intimideraient. — *Passé.* J'aurais intimidé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse intimidé, etc. — *Imp. prés.* Intimide, intimidons, intimidez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez intimidé. — *Subj. prés.* Que j'intimide, que tu intimides, qu'il intimide, que nous intimidions, que vous intimidiez, qu'ils intimident. — *Imparf.* Que j'intimidasse, que tu intimidasses, qu'il intimidât, que nous intimidassions, que vous intimidassiez, qu'ils intimidassent. — *Passé.* Que j'aie intimidé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse intimidé, — *Infinit. prés.* Intimider. — *Passé.* Avoir intimidé. — *Participe. prés.* Intimidant (invar.). — *Passé.* Intimidé, intimidée

intimidés, intimidées. — *Passé comp.* Ayant intimidé. — Il se conjugue avec le pronom personnel : *s'intimider*, et signifie s'effrayer, se troubler. *Sa foi* s'intimide. Il est aussi verbe réciproque. *Ils cherchèrent à* s'intimider *avant le combat.* — Passif : *Etre intimidé.* Le part. régit *par. Il a été* intimidé par *ses juges.*

INTITULER, v. a., 1re conj. (*Eintitulé*), donner un titre. Il se dit en parlant des titres donnés à un acte judiciaire, à un livre, à une pièce de théâtre, etc. *Il a* intitulé *son roman... Cet auteur vient de lire au comité du théâtre français, un drame* intitulé...., etc. On dit aussi : Intituler *une enseigne*, lui donner un titre. — *Indic. prés.* J'intitule, tu intitules, il intitule, nous intitulons, vous intitulez, ils intitulent. — *Imp.* J'intitulais, tu intitulais, il intitulait, nous intitulions, vous intituliez, ils intitulaient. — *Passé déf.* J'intitulai, tu intitulas, il intitula, nous intitulâmes, vous intitulâtes, ils intitulèrent. — *Passé indéf.* J'ai intitulé, etc. — *Passé antér.* J'eus intitulé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais intitulé, etc. — *Futur.* J'intitulerai, tu intituleras, il intitulera, nous intitulerons, vous intitulerez, ils intituleront. — *Futur ant.* J'aurai intitulé, etc. — *Cond. prés.* J'intitulerais, tu intitulerais, il intitulerait, nous intitulerions, vous intituleriez, ils intituleraient. — *Passé.* J'aurais intitulé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse intitulé, etc. — *Imp. prés.* Intitule, intitulons, intitulez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez intitulé. — *Subj. prés.* Que j'intitule, que tu intitules, qu'il intitule, que nous intitulions, que vous intituliez, qu'ils intitulent. — *Imp.* Que j'intitulasse, que tu intitulasses, qu'il intitulât, que nous intitulassions, que vous intitulassiez, qu'ils intitulassent. — *Passé.* Que j'aie intitulé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse intitulé, etc. — *Inf. prés.* Intituler. — *Passé.* Avoir intitulé. — *Participe prés.* Intitulant (inv.). — *Pass.* Intitulé, intitulée, intitulés, intitulées. — *Passé comp.* Ayant intitulé. — Il se conjugue avec le pronom personnel : *s'intituler. Cette pièce* s'intitule *ainsi.* — Passif : *Etre intitulé.* Le part. régit *par. Ce vaudeville a été* intitulé par *les auteurs* LA SEMAINE DES AMOURS.

INTRIGUER, v. a. et n. 1re conj. (*Eintriguié*), inquiéter, embarrasser par des intrigues. *Ces fausses nouvelles l'*intriguèrent *quelque temps.* En littérature, inventer, disposer, combiner une intrigue : intriguer *les scènes d'un drame, d'un vaudeville, etc.* Il ne s'emploie neutralement qu'en mauvaise part : *Cet homme passe sa vie à* intriguer. — *Indic. prés.* J'intrigue, tu intrigues, il intrigue, nous intriguons, vous intriguez, ils intriguent. — *Imparf.* J'intriguais, tu intriguais, il intriguait, nous intriguions, vous intriguiez, ils intriguaient. — *Passé défini.* J'intriguai, tu intriguas, il intrigua, nous intriguâmes, vous intriguâtes, ils intriguèrent. — *Passé ind.* J'ai intrigué, etc. — *Passé ant.* J'eus intrigué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais intrigué, etc. — *Futur.* J'intriguerai, tu intrigueras, il intriguera, nous intriguerons, vous intriguerez, ils intrigueront. — *Futur ant.* J'aurai intrigué, etc. — *Cond. prés.* J'intriguerais, tu intriguerais, il intriguerait, nous intriguerions, vous intrigueriez, ils intrigueraient. — *Passé.* J'aurais intrigué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse intrigué, etc. — *Impér. prés.* Intrigue, intriguons, intriguez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez intrigué. — *Subj. prés.* Que j'intrigue, que tu intrigues, qu'il intrigue, que nous intriguions, que vous intriguiez, qu'ils intriguent. — *Imp.* Que j'intriguasse, que tu intriguasses, qu'il intriguât, que nous intriguassions, que vous intriguassiez, qu'ils intriguassent. — *Passé.* Que j'aie intrigué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse intrigué, etc. — *Inf. prés.* Intriguer. — *Passé.* Avoir intrigué. — *Part. prés.* Intriguant (invar.). Il se distingue aisément de l'adjectif qui s'écrit sans *u* et est variable. On dit *un homme* intrigant, *une femme* intrigante, qui se mêle d'intrigues. — *Passé.* Intrigué var.). — *Passé comp.* Ayant intrigué. — Conjugué avec le pron. pers. : *S'intriguer* signifie 1° Chercher à se donner de l'accès, à s'insinuer par toutes sortes de moyens : *Cet homme* s'intrigue *partout.* — Se donner beaucoup de peine pour faire réussir une affaire : *Ce commis* s'est *bien* intrigué *pour obtenir cette place.* Il est également verbe réciproque. *Ils* se sont intrigués *par de mutuelles confidences.* — Passif : *Etre intrigué.* Le part. régit *par* et *pour. On est souvent* intrigué par *des lettres de personnes inconnues.*

INTRODUIRE, v. a. et irrég. 4me conj. (*Eintroduire*), faire entrer : Introduire *la sonde dans la vessie, dans une plaie* ; introduire *un instrument dans les chairs.* — Par extension, donner entrée procurer

l'admission : Introduire *un Ambassadeur à la cour* ; — *un solliciteur dans le cabinet du ministre* ; — *un médecin auprès d'un malade.*

Hé quoi ! lorsque le jour ne commence qu'à luire,
Dans ce lieu redoutable, oses-tu m'*introduire*.
Racine.

On dit également, introduire *des chœurs dans une tragédie, des danses, des couplets dans un drame.* — Au figuré, faire intervenir un personnage dans une action, dans un discours : *Les prophètes ont* introduit *Dieu parlant à son peuple.* (De Guénée). — Donner cours, commencement, mettre en usage : *Ce prince voulut* introduire *dans ses états l'amour des lettres et des arts.* — *Ind. prés.* J'introduis, tu introduis, il introduit, nous introduisons, vous introduisez, ils introduisent. — *Imparf.* J'introduisais, tu introduisais, il introduisait, nous introduisions, vous introduisiez, ils introduisaient. — *Passé déf.* J'introduisis, tu introduisis, il introduisît, nous introduisîmes, vous introduisîtes, ils introduisirent. — *Passé indéf.* J'ai introduit, etc. — *Passé ant.* J'eus introduit, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais introduit, etc. — *Futur.* J'introduirai, tu introduiras, il introduira, nous introduirons, vous introduirez, ils introduiront. — *Futur antér.* J'aurai introduit, etc. — *Cond. prés.* J'introduirais, tu introduirais, il introduirait, nous introduirions, vous introduiriez, ils introduiraient. — *Passé.* J'aurais introduit, etc. — *On dit aussi :* J'eusse introduit, etc. — *Impér. prés.* Introduis, introduisons, introduisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez introduit. — *Subj. prés.* Que j'introduise, que tu introduises, qu'il introduise, que nous introduisions, que vous introduisiez, qu'ils introduisent. — *Imparf.* Que j'introduisisse, que tu introduisisses, qu'il introduisît, que nous introduisissions, que vous introduisissiez, qu'ils introduisissent. — *Passé.* Que j'aie introduit, etc. — *Plus-que parf.* Que j'eusse introduit, etc. — *Inf. prés.* Introduire. — *Passé.* Avoir introduit. — *Part. prés.* Introduisant (invar.). — *Passé.* Introduit (var.). — *Passé comp.* Ayant introduit. — Conjugué avec le pronom personnel : *s'introduire* est verbe pronom. et réciproque : *Il est bien difficile d'empêcher les abus de* s'introduire *dans les institutions les plus pures* (Boiste). *Les intrigants* s'introduisent *les uns les autres dans le monde.* Passif : *Etre introduit.* Le parti. régit *pour* et *par* ainsi que différentes prépositions. Il est presque toujours modifié par un adverbe. *La sonde* a été introduite peu-à-peu dans la *plaie* par *le chirurgien. Des voleurs* se sont introduits nuitamment dans *cette maison.*

INTRONISER, v. a., 1re conj. (*Eintronizé*), installer, avec la cérémonie d'usage, un prélat dans son siége épiscopal. Introniser *un évêque. On lui fit prêter le serment avant de l'*introniser — *Indic. prés.* J'intronise, tu intronises, il intronise, nous intronisons, vous intronisez, ils intronisent. — *Imp.* J'intronisais, tu intronisais, il intronisait, nous intronisions, vous intronisiez, ils intronisaient. — *Passé déf.* J'intronisai, tu intronisas, il intronisa, nous intronisâmes, vous intronisâtes, ils intronisèrent. — *Pass. indéf.* J'ai intronisé, etc. — *Passé ant.* J'eus intronisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais intronisé, etc. — *Futur.* J'introniserai, tu introniseras, il intronisera, nous introniserons, vous introniserez, ils introniseront. — *Futur antérieur.* J'aurai intronisé, etc. — *Cond. prés.* J'introniserais, tu introniserais, il introniserait, nous introniserions, vous introniseriez, ils introniseraient. — *Passé.* J'aurais intronisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse intronisé, etc. — *Impérat. prés.* Intronise, intronisons, intronisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez intronisé. — *Subj. prés.* Que j'intronise, que tu intronises, qu'il intronise, que nous intronisions, que vous intronisiez, qu'ils intronisent. — *Imparf.* Que j'intronisasse, que tu intronisasses, qu'il intronisât, que nous intronisassions, que vous intronisassiez, qu'ils intronisassent. — *Passé.* Que j'aie intronisé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse intronisé, etc. — *Inf. prés.* Introniser. — *Passé.* Avoir intronisé. — *Part. prés.* Intronisant (invar.). — *Pass.* Intronisé, intronisée, intronisés, intronisées. — *Passé comp.* Ayant intronisé. — Passif : *Être intronisé.* Le participe régit *par. Ce prélat a été* intronisé par *le Pape.*

INUTILISER, v. a. 1re conj. (*Inutilizé*), rendre inutile. Inutiliser *un bien.* (Boiste). *Ne pas exercer ses facultés, c'est les* inutiliser. (F. J.). (Ce mot ne se trouve pas dans le Dictionnaire de l'Académie). — *Indic. prés.* J'inutilise, tu inutilises, il inutilise, nous inutilisons, vous inutilisez, ils inutilisent. — *Imparf.* J'inutilisais, tu inutilisais, il inutilisait, nous inutilisions,

vous inutilisiez, ils inutilisaient. — *Passé défini.* J'inutilisai, tu inutilisas, il inutilisa, nous inutilisâmes, vous inutilisâtes, ils inutilisèrent. — *Passé indéf.* J'ai inutilisé, etc.—*Passé ant.* J'eus inutilisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais inutilisé, etc. — *Futur.* J'inutiliserai, tu inutilseras, il inutilisera, nous inutiliserons, vous inutiliserez, ils inutiliseront. — *Futur antér.* J'aurai inutilisé, etc. — *Cond. prés.* J'inutiliserais, tu inutiliserais, il inutiliserait, nous inutiliserions, vous inutiliseriez, ils inutiliseraient. — *Pass.* J'aurais inutilisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse inutilisé, etc. — *Impérat. prés.* Inutilise, inutilisons, inutilisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez inutilisé. — *Subj. prés.* Que j'inutilise, que tu inutilises, qu'il inutilise, que nous inutilisions, que vous inutilisiez, qu'ils inutilisent. — *Imp.* Que j'inutilisasse, que tu inutilisasses, qu'il inutilisât, que nous inutilisassions, que vous inutilisassiez, qu'ils inutilisassent. — *Passé.* Que j'aie inutilisé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse inutilisé, etc. — *Inf. présent.* Inutiliser. — *Passé.* Avoir inutilisé. — *Part. prés.* Inutilisant (invar.). — *Passé.* Inutilisé, inutilisée, inutilisés, inutilisées. — *Passé composé.* Ayant inutilisé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'inutiliser. Il est à regretter que ce jeune homme, avec tant de talents, passe des journées entières dans l'oisiveté et* s'inutilise. (F.J.). — Passif : *être inutilisé.* Le part. régit *par. Ces engrais ont été* inutilisés par *ce cultivateur.*

INVALIDER v. a 1[re] conj. (*Einvalidé*), terme de jurisprudence, déclarer *invalide* ou nul. Invalider *un contrat, un serment, un titre. Son second testament* invalide *le premier.* — *Ind. prés.* J'invalide, tu invalides, il invalide, nous invalidons, vous invalidez, ils invalident. — *Imparf.* J'invalidais, tu invalidais, il invalidait, nous invalidions, vous invalidiez, ils invalidaient. — *Passé défini.* J'invalidai, tu invalidas, il invalida, nous invalidâmes, vous invalidâtes, ils invalidèrent.—*Passé indéf.* J'ai invalidé, etc.—*Passé ant.* J'eus invalidé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais invalidé, etc. — *Futur.* J'invaliderai, tu invalideras, il invalidera, nous invaliderons, vous invaliderez, ils invalideront. — *Futur antér.* J'aurai invalidé, etc. — *Condit. prés.* J'invaliderais, tu invaliderais, il invaliderait, nous invaliderions, vous invalideriez, ils invalideraient. — *Pass.* J'aurais invalidé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse invalidé, etc. — *Impér. prés.* Invalide, invalidons, invalidez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez invalidé. — *Subj. prés.* Que j'invalide, que tu invalides, qu'il invalide, que nous invalidions, que vous invalidiez, qu'ils invalident. — *Imparf.* Que j'invalidasse, que tu invalidasses, qu'il invalidât, que nous invalidassions, que vous invalidassiez, qu'ils invalidassent. — *Passé.* Que j'aie invalidé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse invalidé, etc. — *Inf. prés.* Invalider. — *Passé.* Avoir invalidé. — *Part. prés.* Invalidant (inv.). — *Passé.* Invalidé, invalidée, invalidés, invalidées. — *Passé comp.* Ayant invalidé. — Passif : *Etre invalidé.* Le participe régit *par* et *pour. Cet acte a été* invalidé pour *défaut de formalité.*

INVECTIVER, v. a. et n., 1[re] conj. (*Einveketivé*), dire des *invectives*, des injures. Invectiver *quelqu'un.* — Il est neutre quand il signifie déclamer avec violence contre quelqu'un ou quelque chose. Invectiver *contre quelqu'un ou quelque chose. Il n'est permis* d'invectiver *que contre le vice.* — Synon. On n'*injurie* que les personnes, on *invective* contre les personnes et les choses. *Le mépris, l'insolence, la grossièreté* injurient; *la chaleur, le zèle, la colère* invectivent. — *Indic. prés.* J'invective, tu invectives, il invective, nous invectivons, vous invectivez, ils invectivent. — *Imparf.* J'invectivais, tu invectivais, il invectivait, nous invectivions, vous invectiviez, ils invectivaient. — *Passé déf.* J'invectivai, tu invectivas, il invectiva, nous invectivâmes, vous invectivâtes, ils invectivèrent. — *Passé indéf.* J'ai invectivé, etc. — *Passé ant.* J'eus invectivé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais invectivé, etc. — *Futur.* J'invectiverai, tu invectiveras, il invectivera, nous invectiverons, vous invectiverez, ils invectiveront. — *Futur ant.* J'aurai invectivé, etc. — *Cond. prés.* J'invectiverais, tu invectiverais, il invectiverait, nous invectiverions, vous invectiveriez, ils invectiveraient. — *Passé.* J'aurais invectivé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse invectivé, etc. — *Impérat. prés.* Invective, invectivons, invectivez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez invectivé. — *Subj. prés.* Que j'invective, que tu invectives, qu'il invective, que nous invectivions, que vous invectiviez, qu'ils invectivent. — *Imparf.* Que j'invectivasse, que tu invectivasses, qu'il invectivât, que nous

invectivassions, que vous invectivassiez, qu'ils invectivassent. — *Passé.* Que j'aie invectivé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse invectivé, etc. — *Infin. prés.* Invectiver. — *Passé.* Avoir invectivé. — *Partic. prés.* Invectivant (invariable). — *Passé.* Invectivé, invectivée, invectivés invectivées. — *Passé comp.* Ayant invectivé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'invectiver. Le vice, les abus doivent toujours* s'invectiver. — Il est aussi verbe réciproque. *Appelés devant le magistrat pour s'expliquer, ils* s'invectivèrent. — Passif : *Être invectivé.* Le participe régit *par. Dans cette affaire, le témoin a été* invectivé par *l'accusé.*

INVENTER, v. a. 1re conj. (*Einvanté*) trouver, imaginer quelque chose de nouveau, dans un art, une science quelconque par la force de son génie. Inventer *une machine, un système, une méthode, un jeu, un instrument. Guttemberg a* inventé *l'imprimerie; Jenner, le vaccin.* — Au figuré : *Si Dieu n'existait pas il faudrait l'inventer.* (Volt.). — Inventer, signifie aussi, controuver, supposer : Inventer *une calomnie, une fausseté.* — Synon. On *invente* de nouvelles choses par la force de l'imagination, du génie; on *trouve* des choses cachées, par la recherche et par l'étude. — *Indicat. prés.* J'invente, tu inventes, il invente, nous inventons, vous inventez, ils inventent. — *Imparf.* J'inventais, tu inventais, il inventait, nous inventions, vous inventiez, ils inventaient. — *Pass. déf.* J'inventai, tu inventas, il inventa, nous inventâmes, vous inventâtes, ils inventèrent. — *Passé ind.* J'ai inventé, etc. — *Passé ant.* J'eus inventé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais inventé, etc. — *Futur.* J'inventerai, tu inventeras, il inventera, nous inventerons, vous inventerez, ils inventeront. — *Futur antér.* J'aurai inventé, etc. — *Cond. prés.* J'inventerais, tu inventerais, il inventerait, nous inventerions, vous inventeriez, ils inventeraient. — *Passé.* J'aurais inventé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse inventé, etc.— *Impér. prés.* Invente, inventons, inventez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez inventé. — *Subj. prés.* Que j'invente, que tu inventes, qu'il invente, que nous inventions, que vous inventiez, qu'ils inventent. — *Imp.* Que j'inventasse, que tu inventasses, qu'il inventât, que nous inventassions, que vous inventassiez, qu'ils inventassent. — *Pass.* Que j'aie inventé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse inventé, etc. — *Inf. prés.* Inventer. — *Pass.* Avoir inventé. — *Part. prés.* Inventant (invar.). — *Passé.* Inventé, inventée, inventés, inventées. — *Passé comp.* Ayant inventé. — Se conjugue avec le pronom. personnel : *s'inventer. Il y a de ces details, de ces faits, de ces sentiments qui ne* s'inventent *pas.* — Passif : *être inventé.* Le part. régit *par. Le paratonnerre* a été inventé par *Franklin.*

INVENTORIER, v. a., 1re conj. (*Einvantorié*), faire un inventaire, ou dresser l'état de différentes choses. Inventorier *des papiers, des hardes, des bijoux, etc. Ce négociant vient* d'inventorier *ses marchandises.* — *Ind. prés.* J'inventorie, tu inventories, il inventorie, nous inventorions, vous inventoriez, ils inventorient. — *Imparf.* J'inventoriais, tu inventoriais, il inventoriait, nous inventoriions, vous inventoriiez, ils inventoriaient. — *Passé déf.* J'inventoriai, tu inventorias, il inventoria, nous inventoriâmes, vous inventoriâtes, ils inventorièrent. — *Passé indéf.* J'ai inventorié, etc. — *Passé ant.* J'eus inventorié, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais inventorié, etc. — *Futur.* J'inventorierai, tu inventorieras, il inventoriera, nous inventorierons, vous inventorierez, ils inventorieront. — *Futur antér.* J'aurai inventorié, etc. — *Cond. prés.* J'inventorierais, tu inventorierais, il inventorierait, nous inventorierions, vous inventorieriez, ils inventorieraient. — *Passé.* J'aurais inventorié, etc. — *On dit aussi* : J'eusse inventorié, etc. — *Impér. prés.* Inventorie, inventorions, inventoriez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez inventorié. — *Subj. prés.* Que j'inventorie, que tu inventories, qu'il inventorie, que nous inventoriions, que vous inventoriiez, qu'ils inventorient. — *Imparf.* Que j'inventoriasse, que tu inventoriasses, qu'il inventoriât, que nous inventoriassions, que vous inventoriassiez, qu'ils inventoriassent. — *Passé.* Que j'aie inventorié, etc. — *Plus que-parf.* Que j'eusse inventorié, etc. — *Infin. prés.* Inventorier. — *Passé.* Avoir inventorié. — *Part. prés.* Inventoriant (invar.). — *Passé.* Inventorié, inventoriée, inventoriés, inventoriées. — *Passé comp.* Ayant inventorié. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'inventorier. Les meubles peuvent* s'inventorier *avec le reste.* — Passif : *être inventorié.* Le participe

régit *par. Les pièces du procès ont été* inventoriées par *le tribunal.*

INVESTIR, v. a., 2ᵉ conj. (*Éinvecetir*), donner l'investiture, mettre en possession d'un fief. *Autrefois les princes* investissaient *les évêques en leur donnant la crosse. Le Roi l'a* investi *de ce Duché.* Il signifie aussi, environner de troupes une place de guerre pour s'en rendre maître. *Ce général* investit *la place avec trois mille hommes.* Par extension : *L'ennemi repoussé jusque dans ses retranchements fut* investi.

Déjà le sacré mont où le temple est bâti
D'insolents tyrans est partout *investi.*
Racine.

On dit au figuré : Investir *quelqu'un*, le circonvenir par ses assiduités. *Il l'a fait* investir *par ses amis.* — *Ind. prés.* J'investis, tu investis, il investit, nous investissons, vous investissez, ils investissent. — *Imp.* J'investissais, tu investissais, il investissait, nous investissions, vous investissiez, ils investissaient. — *Passé déf.* J'investis, tu investis, il investit, nous investîmes, vous investîtes, ils investirent. — *Passé ind.* J'ai investi, etc. — *Passé ant.* J'eus investi, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais investi, etc. — *Futur.* J'investirai, tu investiras, il investira, nous investirons, vous investirez, ils investiront. — *Futur ant.* J'aurai investi, etc. — *Cond. prés.* J'investirais, tu investirais, il investirait, nous investirions, vous investiriez, ils investiraient. — *Passé.* J'aurais investi, etc. — *On dit aussi :* J'eusse investi, etc. — *Imp. prés.* Investis, investissons, investissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez investi. — *Subj. prés.* Que j'investisse, que tu investisses, qu'il investisse, que nous investissions, que vous investissiez, qu'ils investissent.—*Imparf.* Que j'investisse, que tu investisses, qu'il investît, que nous investissions, que vous investissiez, qu'ils investissent. — *Passé.* Que j'aie investi, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse investi, etc. — *Inf. prés.* Investir. — *Passé.* Avoir investi. — *Part. prés.* Investissant (invar.). — *Passé.* Investi, investie, investis, investies.—*Passé comp.* Ayant investi. — Pronominalement : *S'investir. La place* s'investissait *déjà quand les assiégés envoyèrent un parlementaire.* — Passif : *être investi.* Le part. régit *par. Le camp ennemi a été* investi par *le général en chef.*

INVÉTÉRER (*s'*), v. pron., 1ʳᵉ conjug. (*Ceinvétéré*), devenir vieux et difficile à guérir, s'enraciner. Il se dit des maladies et des mauvaises coutumes. *Cette maladie commence à* s'invétérer. *Ces mauvaises habitudes ont fini par* s'invétérer *chez ce jeune homme.* Il est aussi verbe neutre et s'emploie souvent avec le verbe *laisser. Il ne faut pas* laisser invétérer *cette maladie. On se corrige difficilement des mauvaises habitudes qu'on* laisse invétérer. Ne se conjugue qu'aux troisièmes personnes du singulier et du pluriel. — *Ind. prés.* Il s'invétère, ils s'invétèrent. — *Imp.* Il s'invétérait, ils s'invétéraient. — *Passé déf.* Il s'invétéra, ils s'invétérèrent. — *Passé indéf.* Il s'est invétéré, ils se sont invétérés. — *Passé antér.* Il se fut invétéré, ils se furent invétérés.— *Plus-que-parfait.* Il s'était invétéré, ils s'étaient invétérés. — *Futur.* Il s'invétérera, ils s'invétéreront. — *Futur ant.* Il se sera invétéré, ils se seront invétérés. — *Cond. prés.* Il s'invétérerait, ils s'invétéreraient. — *Passé.* Il se serait invétéré, ils se seraient invétérés. — *On dit aussi :* Il se fut invétéré, ils se fussent invétérés. — *Point d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il s'invétère, qu'ils s'invétèrent. — *Imp.* Qu'il s'invétérât, qu'ils s'invétérassent. — *Passé.* Qu'il se soit invétéré, qu'ils se soient invétérés. — *Plus-que-parf.* Qu'il se fût invétéré, qu'ils se fussent invétérés. — *Inf. prés.* S'invétérer. — *Passé.* S'être invétéré. — *Part. prés.* S'invétérant (inv.). — *Passé.* Invétéré, invétérée, invétérés, invétérées. *Maladie* invétérée. *Haine* invétérée.—*Passé comp.* S'étant invétéré.

INVITER, v. a., 1ʳᵉ conjug. (*Einvité*), convier, prier de se trouver, d'assister à... Inviter *un ami à dîner.* Inviter *aux noces.* etc. — Engager, exciter, porter à... *La solitude* invite *à la méditation. Des sièges placés sous cet ombrage frais,* invitaient *à s'y reposer. Je vous* invite *à vous taire.*

Un exemple si beau vous *invite* à le suivre.
Racine.

— *Indic. prés.* J'invite, tu invites, il invite, nous invitons, vous invitez, ils invitent. — *Imparf.* J'invitais, tu invitais, il invitait, nous invitions, vous invitiez, ils invitaient. — *Passé déf.* J'invitai, tu invitas, il invita, nous invitâmes, vous invitâtes, ils invitèrent. — *Passé indéf.* J'ai invité, etc.— *Passé antér.* J'eus invité, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais invi-

té, etc. — *Futur.* J'inviterai, tu inviteras, il invitera, nous inviterons, vous inviterez, ils inviteront. — *Futur antér.* J'aurai invité, etc.— *Cond. prés.* J'inviterais, tu inviterais, il inviterait, nous inviterions, vous inviteriez, ils inviteraient. — *Passé.* J'aurais invité, etc. — *On dit aussi :* J'eusse invité, etc. — *Impérat. prés.* Invite, invitons, invitez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez invité. — *Subj. prés.* Que j'invite, que tu invites, qu'il invite, que nous invitions, que vous invitiez, qu'ils invitent. — *Imparf.* Que j'invitasse, que tu invitasses, qu'il invitât, que nous invitassions, que vous invitassiez, qu'ils invitassent. — *Passé.* Que j'aie invité, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse invité, etc. — *Infin. prés.* Inviter. — *Passé.* Avoir invité. — *Part. prés.* Invitant (invar.).—*Passé.* Invité, invitée, invités, invitées. — *Passé comp.* Ayant invité. — Se conjugue pronominalement et réciproquement : *s'inviter. Le parasite* s'invite *lui-même et se croit bien invité. Les hommes* s'invitent *tous au bonheur et s'en disputent les moyens* (Boiste). — Passif : *Etre invité.* Le participe régit *à* et *par. Cet artiste a été* invité par *ce banquier à une soirée musicale.*

INVOQUER, v. a. 1re conjug. (*Einvokié*), appeler à son secours, à son aide quelqu'un ou quelque chose. Il se dit surtout de la divinité. Invoquer *Dieu*, invoquer *la raison. S'il y a quelque chose de plus extravagant que de ne pas croire en Dieu, c'est de l'*invoquer *sans y croire.* (Boursault). — Par extension. Invoquer *les démons, la mort.* — En poésie. Invoquer *Apollon, les Muses.* — On dit aussi invoquer *une loi, un témoignage*, les citer en sa faveur. — *Indic. prés.* J'invoque, tu invoques, il invoque, nous invoquons, vous invoquez, ils invoquent. — *Imparf.* J'invoquais, tu invoquais, il invoquait, nous invoquions, vous invoquiez, ils invoquaient. — *Passé déf.* J'invoquai, tu invoquas, il invoqua, nous invoquâmes, vous invoquâtes, ils invoquèrent. — *Passé indéf.* J'ai invoqué, etc.—*Passé ant.* J'eus invoqué, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais invoqué, etc. — *Futur.* J'invoquerai, tu invoqueras, il invoquera, nous invoquerons, vous invoquerez, ils invoqueront.— *Futur antér.* J'aurai invoqué, etc. — *Cond. prés.* J'invoquerais, tu invoquerais, il invoquerait, nous invoquerions, vous invoqueriez, ils invoqueraient. — *Passé.* J'aurais invoqué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse invoqué, etc. — *Impér. prés.* Invoque, invoquons, invoquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez invoqué. — *Subj. prés.* Que j'invoque, que tu invoques, qu'il invoque, que nous invoquions, que vous invoquiez, qu'ils invoquent. — *Imparf.* Que j'invoquasse, que tu invoquasses, qu'il invoquât, que nous invoquassions, que vous invoquassiez, qu'ils invoquassent. — *Passé.* Que j'aie invoqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse invoqué, etc. — *Infin. prés.* Invoquer. — *Passé.* Avoir invoqué. — *Partic. prés.* Invoquant (invar.). — *Pass.* Invoqué, invoquée, invoqués, invoquées. — *Passé comp.* Ayant invoqué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'invoquer. Dieu* s'invoque *dans la douleur.* — Passif : *Être invoqué.* Le participe régit *par. La mort était chaque jour* invoquée par *ce malade.*

IRRITER, v. a. 1re conjug. (*Irerité*), mettre en colère, provoquer, exciter. Irriter *quelqu'un. A-t-il jamais craint d'*irriter *les puissants, quand il a pu secourir les faibles* (Fléch.). Il s'emploie au propre et au figuré.

Par de nouveaux refus n'allez pas l'*irriter.*
Racine.

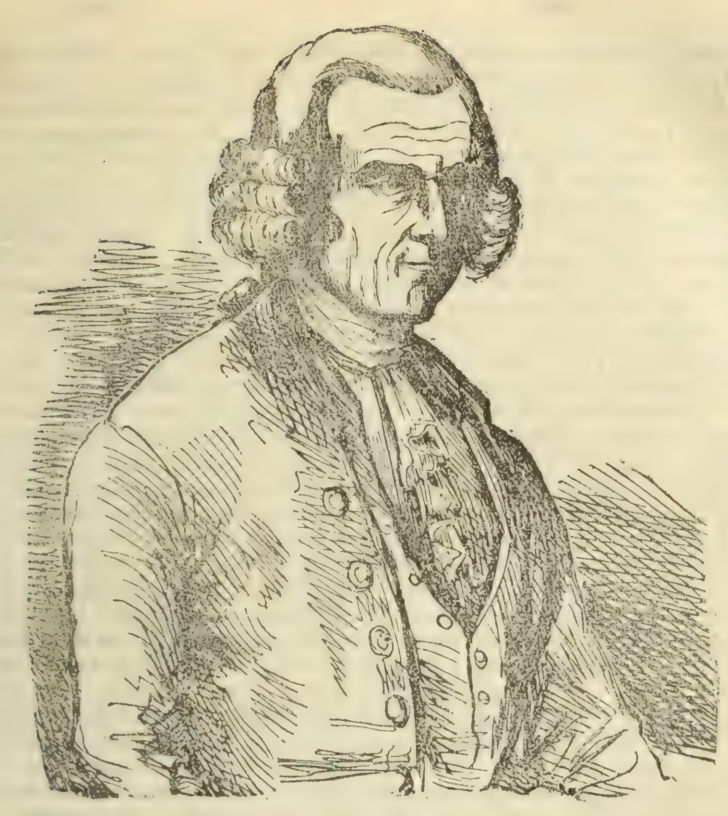
—On dit aussi irriter *la fièvre, la maladie. Les grandeurs* irritent *les passions plus qu'elles ne peuvent les contenir* (Fénelon). *La persécution* irrite *les esprits.* — *Indic. prés.* J'irrite, tu irrites, il irrite, nous irritons, vous irritez, ils irritent. — *Imparf.* J'irritais, tu irritais, il irritait, nous irritions, vous irritiez, ils irritaient. — *Passé défi.* J'irritai, tu irritas, il irrita, nous irritâmes, vous irritâtes, ils irritèrent. — *Passé ind.* J'ai irrité, etc. — *Passé ant.* J'eus irrité, etc. —*Pus-que-parfait.* J'avais irrité, etc. — *Futur.* J'irriterai, tu irriteras, il irritera, nous irriterons, vous irriterez, ils irriteront. — *Futur antérieur.* J'aurai irrité, etc. — *Conditionnel. présent.* J'irriterais, tu irriterais, il irriterait, nous irriterions, vous irriteriez, ils irriteraient. — *Passé.* J'aurais irrité, etc.—*On dit aussi* : J'eusse irrité, etc. —*Impér. prés.* Irrite, irritons, irritez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez irrité. — *Subj.prés.* Que j'irrite, que tu irrites, qu'il irrite, que nous irritions, que vous irritiez, qu'ils irritent. — *Imparf.* Que j'irritasse, que tu irritasses, qu'il irritât, que nous irritassions, que vous irritassiez, qu'ils irritassent. — *Passé.* Que j'aie ir

rité, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse irrité, etc. —*Infin. prés.* Irriter. — *Passé.* Avoir irrité. — *Part. prés.* Irritant, irritante. Il s'emploie aussi adjectivement. *Il y a des lectures* irritantes *et des lectures adoucissantes.* En termes de jurispr. *Condition* irritante, *décrets* irritants (qui annulent). En termes de médecine*:* Les *irritans*,'tout ce qui rend âcre et irrite; alors il est substantif. — *Passé.* Irrité, (var.). *Les flots* irrités, *la mer* irritée. — *Passé composé.* Ayant irrité. — Se conj. pron. et réciproq. *S'irriter. La mer* s'irrite. *Ils* s'irritent *l'un l'autre par leurs propos.* — Passif : *être irrité.* Le part. régit *de* pour les choses et *par* pour les personnes.

ISOLER, v. a. 1re conj. (*Isolé*), faire qu'une chose, un corps ne tienne à rien ; en parlant des personnes séparées de toute société, tenir dans l'éloignement. *On* isole *un édifice en abattant ceux qui l'entourent. L'égoïsme* isole *l'homme.* Au figuré : isoler *une pensée.* — *Ind. prés* J'isole, tu isoles, il isole, nous isolons, vous isolez, ils isolent. — *Imparf.* J'isolais, tu isolais, il isolait, nous isolions, vous isoliez, ils isolaient. —*Passé défini.* J'isolai, tu isolas, il isola, nous isolâmes, vous isolâtes, ils isolèrent. — *Passé ind.* J'ai isolé, etc. — *Passé antér.* J'eus isolé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais isolé, etc. —*Futur.* J'isolerai, tu isoleras, il isolera, nous isolerons, vous isolerez, ils isoleront. —*Futur ant.* J'aurai isolé,etc.—*Cond.prés.* J'isolerais, tu isolerais, il isolerait, nous isolerions, vous isoleriez, ils isoleraient. — *Passé.* J'aurais isolé,etc.— *On dit aussi* : J'eusse isolé, etc. — *Impér. prés.* Isole, isolons, isolez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez isolé. — *Subj. prés.* Que j'isole, que tu isoles, qu'il isole, que nous isolions, que vous isoliez, qu'ils isolent. — *Impar.* Que j'isolasse, que tu isolasses, qu'il isolât, que nous isolassions, que vous isolassiez, qu'ils isolassent. — *Passé.* Que j'aie isolé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse isolé, etc. — *Inf. prés.* Isoler. — *Passé.* Avoir isolé. — *Part. prés.* Isolant (inv.). — *Passé.* Isolé, isolée, isolés, isolées.— *Passé comp.* Ayant isolé.—Se conj. avec le pronom pers. : *S'isoler. Un gouvernement qui marche vers le despotisme marche à sa ruine, car* s'isolant *de tous, tous* s'isolent *de lui.* (De Ferrières). Passif : *être isolé. L'homme n'est libre qu'autant qu'il* est isolé. *Les pensées comme les fleurs sont plus brillantes lorsqu'elles* sont isolées. Le part. régit *de* et *par. Ces colonnes ont été* isolées *du mur* par *l'architecte.*

ISSIR, v. n. et irrégu. (*Icir*), venir, descendre. Inusité, si ce n'est à l'infinitif et au participe passé avec l'auxiliaire être. Issir *d'une bonne famille,* issir *du sang des rois.* Part. passé Issu, issue, issus, issues. *De ce mariage,* sont issus *trois enfants. Ce jeune homme* est issu *d'un père malheureux. Ils* sont *cousins* issus *de germain*; ils sont les fils de deux cousins germains. Le part. régit toujours la préposition *de.*

IVROGNER, v. n., 1re conj. (*Ivrognié*), boire avec excès et souvent. — Il n'est usité que dans le style familier. *Cet homme passe sa vie à* ivrogner. — *Indic. prés.* J'ivrogne, tu ivrognes, il ivrogne, nous ivrognons, vous ivrognez, ils ivrognent.— *Imp.* J'ivrognais, tu ivrognais, il ivrognait, nous ivrognions, vous ivrogniez, ils ivrognaient. — *Passé déf.* J'ivrognai, tu ivrognas, il ivrogna, nous ivrognâmes, vous ivrognâtes, ils ivrognèrent.— *Passé indéf.* J'ai ivrogné, etc. — *Passé antér.* J'eus ivrogné, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais ivrogné, etc. — *Futur.* J'ivrognerai, tu ivrogneras, il ivrognera, nous ivrognerons, vous ivrognerez, ils ivrogneront.— *Futur antérieur.* J'aurai ivrogné, etc. — *Cond. prés.* J'ivrognerais, tu ivrognerais, il ivrognerait, nous ivrognerions, vous ivrogneriez, ils ivrogneraient. — *Passé.* J'aurais ivrogné, etc. —*On dit aussi* : J'eusse ivrogné, etc. — *Impér. prés.* Ivrogne, ivrognons, ivrognez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez ivrogné.—*Subj. prés.* Que j'ivrogne, que tu ivrognes, qu'il ivrogne, que nous ivrognions, que vous ivrogniez, qu'ils ivrognent.—*Imp.* Que j'ivrognasse, que tu ivrognasses, qu'il ivrognât, que nous ivrognassions, que vous ivrognassiez, qu'ils ivrognassent.— *Passé.* Que j'aie ivrogné, etc.—*Plus que-parf.* Que j'eusse ivrogné, etc. — *Infin. prés.* Ivrogner. — *Passé.* Avoir ivrogné. — *Part. prés.* Ivrognant (inv.).—*Passé.* Ivrogné (invar.). — *Passé comp.* Ayant ivrogné.—Il ne se conjugue ni pronominalement ni passivement.



J.-J. ROUSSEAU.

JABLER, v. a. 1re conj. (*Jablé*), terme de tonnelier : faire le jable des douves, ou faire des entailles dans les douves pour arrêter les pièces du fond du tonneau. Jabler *des douves*, jabler *un tonneau*. — *Ind. prés.* Je jable, tu jables, il jable, nous jablons, vous jablez, ils jablent. — *Imparf.* Je jablais, tu jablais, il jablait, nous jablions, vous jabliez, ils jablaient. — *Passé déf.* Je jablai, tu jablas, il jabla, nous jablâmes, vous jablâtes, ils jablèrent. — *Pass. ind.* J'ai jablé, etc. — *Passé ant.* J'eus jablé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais jablé, etc. — *Futur.* Je jablerai, tu jableras, il jablera, nous jablerons, vous jablerez, ils jableront. — *Futur ant.* J'aurai jablé, etc. — *Cond. prés.* Je jablerais, tu jablerais, il jablerait, nous jablerions, vous jableriez, ils jableraient. — *Passé.* J'aurais jablé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse jablé, etc. — *Impér. prés.* Jable, jablons, jablez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez jablé. — *Subj. prés.* Que je jable, que tu jables, qu'il jable, que nous jablions, que vous jabliez, qu'ils jablent. — *Imparf.* Que je jablasse, que tu jablasses, qu'il jablât, que nous jablassions, que vous jablassiez, qu'ils jablassent. — *Passé.* Que j'aie jablé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse jablé, etc. — *Infin. prés.* Jabler. — *Passé.* Avoir jablé. — *Part. prés.* Jablant (invar.). — *Passé.* Jablé, jablée, jablés, jablées. — *Passé comp.* Ayant jablé. — Passif : *Être jablé.* Le part. régit *par.*

JABOTTER, v. n., 1re conj. (*Jaboté*), caqueter, babiller, parler en marmottant. *Cette petite fille* jabotte *sans cesse.* (V. JACASSER, JASER.) — *Ind. prés.* Je jabotte, tu jabottes, il jabotte, nous jabottons, vous jabottez, ils jabottent. — *Imp.* Je jabottais,

tu jabottais, il jabottait, nous jabottions, vous jabottiez, ils jabottaient. — *Passé déf.* Je jabottai, tu jabottas, il jabotta, nous jabottâmes, vous jabottâtes, ils jabottèrent. — *Passé ind.* J'ai jabotté, etc. — *Passé ant.* J'eus jabotté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais jabotté, etc. — *Futur.* Je jabotterai, tu jabotteras, il jabottera, nous jabotterons, vous jabotterez, ils jabotteront. — *Futur ant.* J'aurai jabotté, etc. — *Cond. prés.* Je jabotterais, tu jabotterais, il jabotterait, nous jabotterions, vous jabotteriez, ils jabotteraient. — *Passé.* J'aurais jabotté, etc. — *On dit aussi:* J'eusse jabotté, etc. — *Impér. prés.* Jabotte, jabottons, jabottez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez jabotté. — *Subj. prés.* Que je jabotte, que tu jabottes, qu'il jabotte, que nous jabottions, que vous jabottiez, qu'ils jabottent. — *Imparf.* Que je jabottasse, que tu jabottasses, qu'il jabottât, que nous jabottasions, que vous jabottassiez, qu'ils jabottassent. — *Passé.* Que j'aie jabotté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse jabotté, etc. — *Inf. prés.* Jabotter. — *Passé.* Avoir jabotté. — *Part. prés.* Jabottant (invar.). — *Passé.* Jabotté, (invar.). — *Passé comp.* Ayant jabotté. Le participe régit *par.*

JACASSER, v. n., 1re conj. (*Jakacé*), crier comme la pie. *La pie* jacasse, dans ce sens il se conjugue à la 3e personne seulement, avec le pronom personnel *elle.* — Il signifie au figuré, babiller, parler de tout à tort et à travers. *Elle* jacasse *sans cesse.* — *Jacasser* se dit d'une personne qui crie, *jabotter* se dit d'une personne qui marmotte entre les dents. — *Ind. prés.* Je jacasse, tu jacasses, il jacasse, nous jacassons, vous jacassez, ils jacassent. — *Imp.* Je jacassais, tu jacassais, il jacassait, nous jacassions, vous jacassiez, ils jacassaient. — *Passé déf.* Je jacassai, tu jacassas, il jacassa, nous jacassâmes, vous jacassâtes, ils jacassèrent. — *Passé indéf.* J'ai jacassé, etc. — *Passé ant.* J'eus jacassé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais jacassé, etc. — *Futur.* Je jacasserai, tu jacasseras, il jacassera, nous jacasserons, vous jacasserez, ils jacasseront. — *Futur ant.* J'aurai jacassé, etc. — *Cond. prés.* Je jacasserais, tu jacasserais, il jacasserait, nous jacasserions, vous jacasseriez, ils jacasseraient. — *Passé.* J'aurais jacassé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse jacassé, etc. — *Impér. prés.* Jacasse, jacassons, jacassez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez jacassé. — *Subj. prés.* Que je jacasse, que tu jacasses, qu'il jacasse, que nous jacassions, que vous jacassiez, qu'ils jacassent. — *Imparf.* Que je jacassasse, que tu jacassasses, qu'il jacassât, que nous jacassassions, que vous jacasassiez, qu'ils jacasassent. — *Passé.* Que j'aie jacassé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse jacassé, etc. — *Infin. prés.* Jacasser. — *Passé.* Avoir Jacassé. — *Part. prés.* Jacassant (invar.). — *Passé.* Jacassé (invar.). — *Passé comp.* Ayant jacassé.

JACHÉRER, v. a., 1re conj. (*Jachéré*), labourer les jachères (donner le premier labour à une terre reposée). *Jachérer un champ.* — Il se dit aussi pour mettre une terre en repos. *Jachérer une terre.* — *Ind. prés.* Je jachère, tu jachères, il jachère, nous jachérons, vous jachérez, ils jachèrent. — *Imparf.* Je jachérais, tu jachérais, il jachérait, nous jachérions, vous jachériez, ils jachéraient. — *Pass. déf.* Je jachérai, tu jachéras, il jachéra, nous jachérâmes, vous jachérâtes, ils jachérèrent. — *Passé ind.* J'ai jachéré, etc. — *Passé antér.* J'eus jachéré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais jachéré, etc. — *Futur.* Je jachérerai, tu jachéreras, il jachérera, nous jachérerons, vous jachérerez, ils jachéreront. — *Futur antér.* J'aurai jachéré, etc. — *Cond. prés.* Je jachérerais, tu jachérerais, il jachérerait, nous jachérerions, vous jachéreriez, ils jachéreraient. — *Passé.* J'aurais jachéré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse jachéré, etc. — *Impér. prés.* Jachère, jachérons, jachérez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez jachéré. — *Subj. prés.* Que je jachère, que tu jachères, qu'il jachère, que nous jachérions, que vous jachériez, qu'ils jachèrent. — *Imparfait.* Que je jachérasse, que tu jachérasses, qu'il jachérât, que nous jachérassions, que vous jachérassiez, qu'ils jachérassent. — *Passé.* Que j'aie jachéré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse jachéré, etc. — *Inf. prés.* Jacherer. — *Passé.* Avoir jachéré. — *Part. prés.* Jachérant (inv.). — *Passé.* Jachéré, jachérée, jachérés, jachérées. — *Passé comp.* Ayant jachéré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se jachérer.* — Passif : *Etre jachéré.* Le participe régit *par.*

JAILLIR, v. n., 2e conj. (*Jai-ir*), saillir, sortir impétueusement en parlant d'un liquide. *L'eau jaillit.* — Il se dit d'un fluide, au figuré comme au propre. *La lumière jaillit. C'est du choc des idées que*

jailli *la lumière*.—On dit aussi *voir jaillir des étincelles*.

Des veines d'un caillou qu'il frappe au même instant,
Il fait *jaillir* un feu qui pétille en sortant.
Boileau.

—Ne se conjugue qu'aux troisièmes personnes de chaque temps. — *Ind. prés.* Il jaillit, ils jaijaillissent. — *Imparf.* Il jaillissait, ils jaillissaient. — *Passé déf.* Il jaillit, ils jaillirent. — *Passé ind.* Il a jailli, etc. — *Passé antér.* Ils ont jailli, etc. — *Plus-que-parf.* Il avait jailli, etc. — *Futur.* Il jaillira, ils jailliront. — *Futur anter.* Il aura jailli, etc. — *Condit. prés.* Il jaillirait, ils jailliraient. — *Passé.* Il aurait jailli, etc. — *On dit aussi:* Il eut jailli, etc. — *Point d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il jaillisse, qu'ils jaillissent. — *Impar.* Qu'il jaillît, qu'ils jaillissent. — *Passé.* Qu'il aie jailli, etc. — *Plus-que-parfait.* Qu'il eut jailli, etc. — *Inf. prés.* Jaillir. — *Passé.* Avoir Jailli. — *Part. prés.* Jaillissant (invariable). — *Passé.* Jailli, jaillie, jaillis, jaillies. — *Passe comp.* Ayant jailli.

JALONNER, v. a. 1re conjug. (*Jaloné*), planter des jalons, ou des batons servant à aligner. *Jalonner un terrain, un trottoir.* — Il est neutre dans le sens absolu. *Il faudra* jalonner *avant de mettre ce plan à exécution.* — *Ind. prés.* Je jalonne, tu jalonnes, il jalonne, nous jalonnons, vous jalonnez, ils jalonnent. — *Imparf.* Je jalonnais, tu jalonnais, il jalonnait, nous jalonnions, vous jalonniez, ils jalonnaient. —*Passé déf.* Je jalonnai, tu jalonnas, il jalonna, nous jalonnâmes, vous jalonnâtes, ils jalonnèrent. — *Passé ind.* J'ai jalonné, etc. — *Passé ant.* J'eus jalonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais jalonné, etc. — *Futur.* Je jalonnerai, tu jalonneras, il jalonnera, nous jalonnerons, vous jalonnerez, ils jalonneront. — *Futur ant.* J'aurai jalonné, etc. — *Cond. prés* Je jalonnerais, tu jalonnerais, il jalonnerait, nous jalonnerions, vous jalonneriez, ils jalonneraient. — *Pass.* J'aurais jalonné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse jalonné,etc.—*Imp. prés.* Jalonne, jalonnons, jalonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez jalonné. — *Subj. prés* Que je jalonne, que tu jalonnes, qu'il jalonne, que nous jalonnions, que vous jalonniez, qu'ils jalonnent. — *Imparf.* Que je jalonnasse, que tu jalonnasses, qu'il jalonnât, que nous jalonnassions, que vous jalonnassiez, qu'ils jalonnassent. — *Passé.* Que j'aie jalonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse jalonné, etc. — *Inf. prés.* Jalonner. — *Passé.* Avoir jalonné. — *Part. prés.* Jalonnant (inv.). — *Passé.* Jalonné, jalonnée, jalonnés, jalonnées. — *Passé comp.* Ayant jalonné. — Il se conjugue avec le pronom personnel : *se jalonner.* — Passif : *être jalonné.* Le part. régit *par.*

JALOUSER, v. a. 1re conjug. (*Jalouzé*), avoir de la jalousie contre quelqu'un. *Jalouser un homme riche, On ne jalouse que ses supérieurs.* — *Ind. prés.* Je jalouse, tu jalouses, il jalouse, nous jalousons, vous jalousez, ils jalousent. — *Imparf.* Je jalousais, tu jalousais, il jalousait, nous jalousions, vous jalousiez, ils jalousaient. — *Passé défini.* Je jalousai, tu jalousas, il jalousa, nous jalousâmes, vous jalousâtes, ils jalousèrent. — *Passé ind.* J'ai jalousé, etc. — *Passé ant.* J'eus jalousé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais jalousé, etc. — *Futur.* Je jalouserai, tu jalouseras, il jalousera, nous jalouserons, vous jalouserez, ils jalouseront. — *Futur ant.* J'aurai jalousé, etc. — *Condit. prés.* Je jalouserais, tu jalouserais, il jalouserait, nous jalouserions, vous jalouseriez, ils jalouseraient. — *Passé.* J'aurais jalousé, etc. — *On dit aussi:* J'eusse jalousé, etc. — *Impératif prés.* Jalouse, jalousons, jalousez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez jalousé. — *Subjonctif prés.* Que je jalouse, que tu jalouses, qu'il jalouse, que nous jalousions, que vous jalousiez, qu'ils jalousent. — *Imp.* Que je jalousasse, que tu jalousasses, qu'il jalousât, que nous jalousassions, que vous jalousassiez, qu'ils jalousassent. — *Passé.* Que j'aie jalousé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse jalousé, etc. — *Infinitif présent.* Jalouser. — *Passé* Avoir jalousé. — *Part. présent.* Jalousant (invar.). — *Passé.* Jalousé, jalousée, jalousés, jalousées. — *Passé composé.* Ayant jalousé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se jalouser. Les hommes* se jalousent *dans toutes les conditions*, c'est-à-dire qu'ils se portent envie. — Passif : *Etre jalousé.* Le participe régit *par.*

JAPPER, v. n., 1re conj. (*Japé*), aboyer en parlant des petits chiens. *Le griffon, l'épagneul jappe.* On le dit aussi du renard. *Le renard jappe.* Ne se conjugue qu'aux troisièmes personnes. — *Ind. prés.* Il jappe, ils jappent. — *Imp.* Il jappait, ils jappaient. — *Passé déf.* Il jappa, ils

jappèrent. — *Passé ind.* Il a jappé ils ont jappé.—*Passé ant.* Il eut jappé, ils eurent jappé. —*Plus-que-parf.* Il avait jappé, ils avaient jappé. — *Futur.* Il jappera, ils japperont. — *Futur ant.* il aura jappé, ils auront jappé. — *Cond. prés.* Il japperait, ils japperaient. — *Passé.* Il aurait jappé, ils auraient jappé. — *On dit aussi* : Il eut jappé, ils eussent jappé. — *Point d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il jappe, qu'ils jappent. — *Imp.* Qu'il jappât, qu'ils jappassent.— *Passé.* Qu'il ait jappé, qu'ils aient jappé. — *Plus-que-parf,* Qu'il eût jappé, qn'ils eussent jappé. — *Inf. prés.* Japper. — *Passé.* Avoir jappé. — *Part. prés.* Jappant (inv.). — *Passé,* Jappé, (invariable). — *Passé comp.* Ayant jappé.

JARDINER, v. a. et n. 1re conj. (*Jardiné*), travailler au jardin. *Ce petit-propriétaire aime à jardiner.* — Il est actif quand il signifie cultiver un arbre, des forêts comme ceux d'un jardin. *Jardiner un cerisier sauvage, un mélèze.* — *Ind. prés* Je jardine, tu jardines, il jardine, nous jardinons, vous jardinez, ils jardinent. — *Imparf.* Je jardinais, tu jardinais, il jardinait, nous jardinions, vous jardiniez, ils jardinaient. — *Passé déf.* Je jardinai, tu jardinas, il jardina, nous jardinâmes, vous jardinâtes, ils jardinèrent. — *Passé indéf.* J'ai jardiné, etc. — *Passé antér.* J'eus jardiné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais jardiné, etc. — *Futur.* Je jardinerai, tu jardineras, il jardinera, nous jardinerons, vous jardinerez, ils jardineront. — *Futur antér.* J'aurai jardiné, etc. — *Condit. prés.* Je jardinerais, tu jardinerais, il jardinerait, nous jardinerions, vous jardineriez, ils jardineraient. — *Passé.* J'aurais jardiné, etc. — *On dit aussi:* J'eusse jardiné, etc. — *Imp. prés.* Jardine, jardinons, jardinez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez jardiné. — *Subj. prés.* Que je jardine, que tu jardines, qu'il jardine, que nous jardinions, que vous jardiniez, qu'ils jardinent. — *Imparf.* Que je jardinasse, que tu jardinasses, qu'il jardinât, que nous jardinassions, que vous jardinassiez, qu'ils jardinassent. — *Passé.* Que j'aie jardiné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse jardiné, etc. — *Inf. prés.* Jardiner. — *Passé.* Avoir jardiné.— *Part. prés.* Jardinant (invariable). — *Passé.* Jardiné, var. comme part. du verbe actif. *Passé comp.* Ayant jardiné. — Passif : *être jardiné.* Le part. régit *par. Toutes ces plantes exotiques* ont été jardinées par *les agronomes du pays.*

JARGEONNER, v. n., et a. 1re conjug. (*Jargoné*), se dit du cri du jare (mâle de l'oie); de là, par extension, parler un langage corrompu, inintelligible : *Quand ces gens se mettent à* jargonner, *on ne les comprend plus. Les filous, les voleurs* jargonnent *ensemble.* Il s'emploi aussi activement, mais il est moins usité. *Je ne sais ce qu'ils* jargonnent, *mais ce n'est pas du français.* — Figurément. *Quelques écrivains* jargonnent *l'esprit sans en avoir* (Boiste). — Il est neutre dans le sens absolu. *Quand il se met à* jargonner, *on ne le comprend plus.* — *Ind. prés.* Je jargonne, tu jargonnes, il jargonne, nous jargonnons, vous jargonnez, ils jargonnent. — *Imp.* Je jargonnais, tu jargonnais, il jargonnait, nous jargonnions, vous jargonniez, ils jargonnaient.— *Pass. déf.* Je jargonnai, tu jargonnas, il jargonna, nous jargonnâmes, vous jargonnâtes, ils jargonnèrent. — *Passé. ind.* J'ai jargonné, etc. — *Passé ant.* J'eus jargonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais jargonné, etc. — *Futur.* Je jargonnerai, tu jargonneras, il jargonnera, nous jargonnerons, vous jargonnerez, ils jargonneront. — *Futur ant.* J'aurai jargonné, etc. — *Condit. présent.* Je jargonnerais, tu jargonnerais, il jargonnerait, nous jargonnerions, vous jargonneriez, ils jargonneraient. — *Pass.* J'aurais jargonné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse jargonné, etc. — *Impér. prés.* Jargonne, jargonnons, jargonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez jargonné. — *Subj. prés.* Que je jargonne, que tu jargonnes, qu'il jargonne, que nous jargonnions, que vous jargonniez, qu'ils jargonnent. — *Imparf.* Que je jargonnasse, que tu jargonnasses, qu'il jargonnât, que nous jargonnassions, que vous jargonnassiez, qu'ils jargonnassent. — *Passé.* Que j'aie jargonné, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse jargonné, etc. — *Infin. prés.* Jargonner. — *Passé.* Avoir jargonné. — *Part. prés.* Jargonnant (invar.). — *Passé.* Jargonné, variable comme part. du verbe actif.—*Passé comp.* Ayant jargonné. — Passif : *être jargonné.* Le participe régit *par. La langue des savants est* jargonnée par *les pédants.*

JARRETER, v. n et a. 1re conj. (*Jareté*), terme d'archit., faire un jaret ou un ressaut désagréable à l'œil. *Cet entablement, cet architrave, cet imposte* jarrette. — Il

est actif quand il signifie mettre des jarretières. Jarreter *quelqu'un*. La lettre *t* se double devant un *e* muet. — *Indic. prés.* Je jarrette, tu jarrettes, il jarrette, nous jarretons, vous jarretez, ils jarrettent. — *Imparf.* Je jarretais, tu jarretais, il jarretait, nous jarretions, vous jarretiez, ils jarretaient. — *Passé déf.* Je jarretai, tu jarretas, il jarreta, nous jarretâmes, vous jarretâtes, ils jarretèrent. — *Passé ind.* J'ai jarreté, etc. — *Passé ant.* J'eus jarreté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais jarreté, etc. — *Futur.* Je jarretterai, tu jarretteras, il jarrettera, nous jarretterons, vous jarretterez, ils jarretteront. — *Futur ant.* J'aurai jarreté, etc. — *Cond. prés.* Je jarretterais, tu jarretterais, il jarretterait, nous jarretterions, vous jarretteriez, ils jarretteraient. — *Passé.* J'aurais jarreté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse jarreté, etc. — *Impér. prés.* Jarrette, jarretons, jarretez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez jarreté. — *Subj. prés.* Que je jarrette, que tu jarrettes, qu'il jarrette, que nous jarretions, que vous jarretiez, qu'ils jarrettent. — *Imparf.* Que je jarretasse, que tu jarretasses, qu'il jarretât, que nous jarretassions, que vous jarretassiez, qu'ils jarretassent. — *Passé.* Que j'aie jarreté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse jarreté, etc. — *Inf. prés.* Jarretter. — *Passé.* Avoir jarreté. — *Part. prés.* Jarretant (invar.). — *Passé.* Jarreté, jarretée, jarretés, jarretées. Il est aussi adjectif et se dit des quadrupèdes dont les jambes sont tournées en dedans : *Ce mulet serait beau s'il n'était point* jarreté. — *Passé comp.* Ayant jarreté. — Se conjugue avec le pron. pesonnel : *se jarreter*, mettre ses jarretières. — Passif : *Être jarreté*. Le participe régit *par*.

JASER, v. n., 1re conj. *(Jazé)*, causer, babiller. *Il* jase *tout à son aise.* — Révéler un secret : *on ne peut rien lui confier*, *elle* jase *de tout.* — Il se dit aussi de certains oiseaux qui parlent. *Écoutez* jaser *ce perroquet, ce geais, ce merle.* On dit proverb. : Jaser *comme une pie borgne*, causer à tort et à travers. — *Indicatif présent.* Je jase, tu jases, il jase, nous jasons, vous jasez, ils jasent. — *Imparfait.* Je jasais, tu jasais, il jasait, nous jasions, vous jasiez, ils jasaient. — *Passé défini.* Je jasai, tu jasas, il jasa, nous jasâmes, vous jasâtes, ils jasèrent. — *Passé indéfini.* J'ai jasé, etc. — *Passé ant.* J'eus jasé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais jasé, etc. — *Futur.* Je jaserai, tu jaseras, il jasera, nous jaserons, vous jaserez, ils jaseront. — *Futur antér.* J'aurai jasé, etc. — *Cond. prés.* Je jaserais, tu jaserais, il jaserait, nous jaserions, vous jaseriez, ils jaseraient. — *Passé.* J'aurais jasé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse jasé, etc. — *Impér. prés.* Jase, jasons, jasez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez jasé. — *Subj. prés.* Que je jase, que tu jases, qu'il jase, que nous jasions, que vous jasiez, qu'ils jasent. — *Imparf.* Que je jasasse, que tu jasasses, qu'il jasât, que nous jasassions, que vous jasassiez, qu'ils jasassent. — *Passé.* Que j'aie jasé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse jasé, etc. — *Infinitif prés.* Jaser. — *Passé.* Avoir jasé. — *Part. prés.* Jasant (inv.). — *Passé.* Jasé (inv.). — *Passé comp.* Ayant jasé.

JASPER, v. a., 1re conj. *(Jacepé)*, imiter le jaspe, ou bigarrer quelque chose de diverses couleurs. Jasper *du papier, une armoire, un lambris, une étoffe* etc. — *Indic. prés.* Je jaspe, tu jaspes, il jaspe, nous jaspons, vous jaspez, ils jaspent. — *Imp.* Je jaspais, tu jaspais, il jaspait, nous jaspions, vous jaspiez, ils jaspaient. — *Passé déf.* Je jaspai, tu jaspas, il jaspa, nous jaspâmes, vous jaspâtes, ils jaspèrent. — *Passé indéf.* J'ai jaspé, etc. — *Passé ant.* J'eus jaspé, etc. — *Plus que-parf.* J'avais jaspé, etc. — *Futur.* Je jasperai, tu jasperas, il jaspera, nous jasperons, vous jasperez, ils jasperont. — *Futur ant.* J'aurai jaspé, etc. — *Cond. prés.* Je jasperais, tu jasperais, il jasperait, nous jasperions, vous jasperiez, ils jasperaient. — *Passé.* J'aurais jaspé, etc. — *Impér. prés.* Jaspe, jaspons, jaspez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez jaspé. — *Subj. prés.* Que je jaspe, que tu jaspes, qu'il jaspe, que nous jaspions, que vous jaspiez, qu'ils jaspent. — *Imp.* Que je jaspasse, que tu jaspasses, qu'il jaspât, que nous jaspassions, que vous jaspassiez, qu'ils jaspassent. — *Passé.* Que j'aie jaspé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse jaspé, etc. — *Inf. prés.* Jasper. — *Passé.* Avoir jaspé. — *Partic. prés.* Jaspant (invar.). — *Passé.* Jaspé, jaspée, jaspés, jaspées. — Peint, bigarré en forme de jaspe, soit par art, soit par la nature. *Marbre* jaspé, *tulipe* jaspée, *reliure* jaspée. — *Passé composé.* Ayant jaspé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se jasper.* — Passif : *Être jaspé*. Le participe régit *de* et *par*. *Cette étoffe a été* jaspée de *mille*

couleurs par *celui qui en a tracé le dessin.*

JAUGER, v. a., 1re conj. (*Jôjé*), se servir de la jauge, ou mesure de capacité. Jauger *un tonneau, une boite, des futailles*, etc. La lettre *g* est toujours suivie d'un *e* muet devant les voyelles *a* et *o*. — *Ind. prés.* Je jauge, tu jauges, il jauge, nous jaugeons, vous jaugez, ils jaugent. —*Imparf.* Je jaugeais, tu jaugeais, il jaugeait, nous jaugions, vous jaugiez, ils jaugeaient.— *Passé déf.* Je jaugeai, tu jaugeas, il jaugea, nous jaugeâmes, vous jaugeâtes, ils jaugèrent.— *Passé ind.* J'ai jaugé, etc. — *Passé ant.* J'eus jaugé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais jaugé, etc. —*Futur.* Je jaugerai, tu jaugeras, il jaugera, nous jaugerons, vous jaugerez, ils jaugeront. — *Futur ant.* J'aurai jaugé, etc. — *Cond. prés.* Je jaugerais, tu jaugerais, il jaugerait, nous jaugerions, vous jaugeriez, ils jaugeraient. — *Passé.* J'aurais jaugé, etc. — *On dit aussi:* J'eusse jaugé, etc. —*Impér. prés.* Jauge, jaugeons, jaugez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez jaugé. — *Subj. prés.* Que je jauge, que tu jauges, qu'il jauge, que nous jaugions, que vous jaugiez, qu'ils jaugent. — *Imparf.* Que je jaugeasse, que tu jaugeasses, qu'il jaugeât, que nous jaugeassions, que vous jaugeassiez, qu'ils jaugeassent. — *Passé.* Que j'aie jaugé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse jaugé, etc. — *Infin. prés.* Jauger.—*Passé.* Avoir jaugé. — *Part. prés.* Jaugeant (invar.). — *Passé.* Jaugé, jaugée, jaugés, jaugées.— *Passé comp.* Ayant jaugé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se jauger*, se mesurer. *Cette futaille peut* se jauger *sur cette autre.* — Passif : *Être jaugé.* Le part. régit *par.*

JAUNIR, v. a. et n., 1re conj. (*Jônir*), rendre jaune, teindre en jaune. Jaunir *du papier, de la toile, de la soie*, etc. — Il est neutre quand il signifie devenir jaune. *Son teint* jaunit. *Ce papier* jaunit. — *Ind. prés.* Je jaunis, tu jaunis, il jaunit, nous jaunissons, vous jaunissez, ils jaunissent. — *Imp.* Je jaunissais, tu jaunissais, il jaunissait, nous jaunissions, vous jaunissiez, ils jaunissaient. — *Passé déf.* Je jaunis, tu jaunis, il jaunit, nous jaunîmes, vous jaunîtes, ils jaunirent.—*Passé indéf.* J'ai jauni, etc. — *Passé ant.* J'eus jauni, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais jauni, etc. — *Futur.* Je jaunirai, tu jauniras, il jaunira, nous jaunirons, vous jaunirez, ils jauniront. — *Futur ant.* J'aurai jauni, etc. — *Cond. prés.* Je jaunirais, tu jaunirais, il jaunirait, nous jaunirions, vous jauniriez, ils jauniraient. — *Passé.* J'aurais jauni, etc.— *On dit aussi :* J'eusse jauni, etc. — *Impér. prés.* Jaunis, jaunissons, jaunissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez jauni. — *Subj. prés.* Que je jaunisse, que tu jaunisses, qu'il jaunisse, que nous jaunissions, que vous jaunissiez, qu'ils jaunissent. — *Imparf.* Que je jaunisse, que tu jaunisses, qu'il jaunît, que nous jaunissions, que vous jaunissiez, qu'ils jaunissent. — *Passé.* Que j'aie jauni, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse jauni, etc. — *Infin. prés.* Jaunir. — *Passé.* Avoir Jauni. — *Part. prés.* Jaunissant (var.). *Les moisson* jaunissantes. *Les rayons* jaunissants.

Tout son corps est couvert d'écailles *jaunissantes.*
Racine,

— *Passé.* Jauni, jaunie, jaunis, jaunies. —*Passé comp.* Ayant jauni.—Passif : *Etre jauni.* Le part. régit *par.*

JAVELER, v. a. 1re conjug. (*Javelé*), mettre en javelle ou en poignées couchées. Javeler *du blé, du seigle, des avoines*, etc. — Ce verbe double la lettre *l* dans les temps où cette lettre est suivie d'un *e* muet, comme dans le verbe *appeler.* — *Ind. prés.* Je javelle, tu javelles, il javelle, nous javelons, vous javelez, ils javellent. — *Imparf.* Je javelais, tu javelais, il javelait, nous javelions, vous javeliez, ils javelaient. — *Pass. déf.* Je javelai, tu javelas, il javela, nous javelâmes, vous javelâtes, ils javelèrent. — *Passé ind.* J'ai javelé, etc. — *Passé ant.* J'eus javelé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais javelé, etc. — *Futur.* Je javellerai, tu javelleras, il javellera, nous javellerons, vous javellerez, ils javelleront. — *Futur antér.* J'aurai javelé, etc. — *Cond. prés.* Je javellerais, tu javellerais, il javellerait, nous javellerions, vous javelleriez, ils javelleraient. — *Passé.* J'aurais javelé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse javelé, etc. —*Impér. prés.* Javelle, javelons, javelez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez javelé.— *Subj. prés.* Que je javelle, que tu javelles, qu'il javelle, que nous javelions, que vous javeliez, qu'ils javellent. — *Imparfait.* Que je javelasse, que tu javelasses, qu'il javelât, que nous javelassions, que vous javelassiez, qu'ils javelassent. — *Passé.* Que j'aie javelé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse javelé, etc. — *Inf. prés.* Javeler. —*Passé.*

Avoir javelé. — *Part. prés.* Javelant (inv.). — *Passé.* Javelé, javelée, javelés, javelées. — *Passé comp.* Ayant javelé. — Se conjugue avec le pronom personnel: *se javeler. Les avoines* se javellent *avant d'être gerbées.* — Passif : *Etre javelé.* Le participe régit *par.*

JETER, v. a. et n.. 1re conj. (*Jeté*). — Au propre et au figuré, lancer au loin. Jeter *des pierres*, jeter *de l'eau*, jeter *des fleurs*, etc. — Jeter *un reproche, une repartie brusque.*—Mettre dans : Jeter *de la pâte dans l'eau. Ce mot* jette *de l'obscurité dans le discours* ; *L'oisiveté* jette *dans le verbiage* (Mme Sévigné). *La médisance est un mal inquiet qui trouble la société, et* jette *la discussion dans les cours et dans les villes* (Massillon). — On dit aussi figurément : Jeter *les fondements d'un empire, d'un édifice. Louis XIV a* jeté *les fondements de l'école militaire.* — On dit également au figuré : Jeter *son soupçon sur quelqu'un*, jeter *des soupçons dans l'esprit de quelqu'un.* — *Jeter des propos*, c'est avancer des propos qui tendent à insinuer ou à découvrir quelque chose. *Ce ministre a* jeté *des propos de paix, de guerre.* — Jeter *des hommes*, jeter *de l'infanterie, de l'artillerie dans une place*, c'est les y faire entrer promptement au besoin. — Il signifie encore pousser, envoyer, lancer hors de soi. *Un serpent* jette *son venin. On* jette *des larmes, on* jette *un soupir, des cris*, etc. *On* jette *sa colère. On* jette *un regard* ou *ses regards sur quelqu'un.*

Sur un nouveau venu ce courtisan perfide
Avec malignité *jette* un regard avide.
Voltaire.

— Neutralement, il se dit particulièrement des ulcères, des abcès. *Cet abcès* jette *du pus. Sa plaie commence à* jeter. — Par extension : *ce cheval* jette, *il est morfondu.* — En parlant des arbres et des plantes qui produisent des bourgeons : *les arbres commencent à* jeter, *la vigne ne* jette *pas encore.* Il se dit aussi des mouches à miel ; *les bonnes mouches* jettent *deux fois l'an.* — On emploie encore *jeter* proverbialement et figurément dans les acceptions suivantes : 1° jeter *de l'huile sur le feu*, ou exciter une passion déjà violente ; 2° jeter *sa part aux chiens*, ou renoncer à quelque chose : 3° jeter *son bien par les fenêtres*, ou le dissiper en folles dépenses ; 4° jeter *une marchandise à la tête*, ou la donner à vil prix ; 5° jeter *de la poudre aux yeux*, ou éblouir; 6° jeter *le froc aux orties*, ou renoncer à une profession ; 7° jeter *le manche après la cognée*, ou abandonner une affaire, etc, etc. — *Jeter* se dit encore activement et neutralement pour faire couler du métal fondu dans un moule. Jeter *une figure, une statue en bronze, etc.* La lettre *t* se double devant un *e* muet. — *Ind. prés.* Je jette, tu jettes, il jette, nous jetons, vous jetez, ils jettent. — *Imparf.* Je jetais, tu jetais, il jetait, nous jetions, vous jetiez, ils jetaient. — *Passé déf.* Je jetai, tu jetas, il jeta, nous jetâmes, vous jetâtes, ils jetèrent. — *Passé indéf.* J'ai jeté, etc. — *Passé ant.* J'eus jeté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais jeté, etc. — *Futur.* Je jetterai, tu jetteras, il jettera, nous jetterons, vous jetterez, ils jetteront. — *Futur antér.* J'aurai jeté, etc. — *Cond. prés.* Je jetterais, tu jetterais, il jetterait, nous jetterions, vous jetteriez, ils jetteraient. — *Passé.* J'aurais jeté, etc. —*On dit aussi :* J'eusse jeté, etc.—*Impér. prés.* Jette, jetons, jetez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez jeté. — *Subj. prés.* Que je jette, que tu jettes, qu'il jette, que nous jetions, que vous jetiez, qu'ils jettent. — *Imparfait.* Que je jetasse, que tu jetasses, qu'il jetât, que nous jetassions, que vous jetassiez, qu'ils jetassent.—*Passé.* Que j'aie jeté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse jeté, etc. — *Inf. prés.* Jeter. — *Passé.* Avoir jeté. — *Part. prés.* Jetant (invar.). — *Passé.* Jeté, jetée, jetés, jetées. — *Passé composé.* Ayant jeté. — Se conjugue pronom. : *Se jeter.*

Sur quel appui tantôt mon cœur s'est-il *jeté?*
Racine.

— Passif : *Être jeté.* Le participe régit *par.*

JEÛNER, v. n. 1re conj. (*Jeuné*), manger peu, se priver, s'abstenir de... *Le médecin l'a mis à la diète, il l'a fait* jeûner. *Il* jeûne *par avarice.* Observer les jeûnes ordonnés par l'église. *On* jeûne *dans le carême. Ils* jeûnaient *régulièrement tous les samedis* (Boss.).—*Ind. prés.* Je jeûne, tu jeûnes, il jeûne, nous jeûnons, vous jeûnez, ils jeûnent. — *Imparf.* Je jeûnais, tu jeûnais, il jeûnait, nous jeûnions, vous jeûniez, ils jeûnaient. — *Passé déf.* Je jeûnai, tu jeûnas, il jeûna, nous jeûnâmes, vous jeûnâtes, ils jeûnèrent. — *Passé ind.* J'ai jeûné, etc. — *Passé ant.* J'eus jeûné, etc. — *Plus-que-*

parf. J'avais jeûné, etc. — *Futur.* Je jeûnerai, tu jeûneras, il jeûnera, nous jeûnerons, vous jeûnerez, ils jeûneront. — *Futur ant.* J'aurai jeûné, etc. — *Cond. prés.* Je jeûnerais, tu jeûnerais, il jeûnerait, nous jeûnerions, vous jeûneriez, ils jeûneraient. — *Passé.* J'aurais jeûné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse jeûné, etc. — *Imp. prés.* Jeûne, jeûnons, jeûnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez jeûné. — *Subj. prés.* Que je jeûne, que tu jeûnes, qu'il jeûne, que nous jeûnions, que vous jeûniez, qu'ils jeûnent. — *Imparfait.* Que je jeûnasse, que tu jeûnasses, qu'il jeûnât, que nous jeûnassions, que vous jeûnassiez, qu'ils jeûnassent. — *Passé.* Que j'aie jeûné, etc. — *Plus-que parfait.* Que j'eusse jeûné, etc. — *Infin. prés.* Jeûner. — *Passé.* Avoir jeûné. — *Part. prés.* Jeûnant (inv.). — *Passé.* Jeûné, jeûnée, jeûnés, jeûnées. — *Passé comp.* Ayant jeûné.

JOBER, v. a. 1re conjug. (*Jobé*), railler, plaisanter. Il est vieux dans ce sens. — Mal plaisanter. Il est populaire. — *Ind. prés.* Je jobe, tu jobes, il jobe, nous jobons, vous jobez, ils jobent. — *Imparf.* Je jobais, tu jobais, il jobait, nous jobions, vous jobiez, ils jobaient. — *Passé déf.* Je jobai, tu jobas, il joba, nous jobâmes, vous jobâtes, ils jobèrent. — *Passé ind.* J'ai jobé, etc. — *Passé antér.* J'eus jobé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais jobé, etc. — *Futur.* Je joberai, tu joberas, il jobera, nous joberons, vous joberez, ils joberont. — *Futur ant.* J'aurai jobé, etc. — *Cond. prés.* Je joberais, tu joberais, il joberait, nous joberions, vous joberiez, ils joberaient. — *Passé.* J'aurais jobé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse iobé, etc. — *Impér. prés.* Jobe, jobons, jobez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez jobé. — *Subj. prés.* Que je jobe, que tu jobes, qu'il jobe, que nous jobions, que vous jobiez, qu'ils jobent. — *Imparf.* Que je jobasse, que tu jobasses, qu'il jobât, que nous jobassions, que vous jobassiez, qu'ils jobassent. — *Passé.* Que j'aie jobé, etc. — *Plus que-parf.* Que j'eusse jobé, etc. — *Infin. prés.* Jober. — *Passé.* Avoir jobé. — *Part. prés.* Jobant (invar.). — *Passé.* Jobé, jobée, jobés, jobées. — *Passé comp.* Ayant jobé. — Se conjugue avec le pron. personnel : *se jober.* — Passif : *Etre jobé.* Le part. régit *par.*

JOINDRE, v. a. et irr. 4e conj. (*Joeindre*), approcher et faire toucher deux ou plusieurs choses jouer à.. Joindre *des pièces de bois* ; joindre *une table des matières à un ouvrage* ; joindre *des intérêts à un capital;* joindre *les mains, etc.* — Au figuré, unir, allier, atteindre, approcher de très près. Joindre *l'utile à l'agréable ;* joindre *ses forces;* joindre *la douceur à la majesté. Les poltrons tirent sur l'ennemi, les braves le* joignent. (Charles XII).

Ah ! par quel soin cruel le ciel avait-il *joint*
Deux cœurs que l'un pour l'autre il ne destinait point·
Racine.

Neutralement, il se dit en terme de médecine des objets liés ensemble par une ou plusieurs jointures. — Il signifie aussi clore. *Ces fenêtres, ces portes ne* joignent *pas bien.* — Joindre *une maison à une autre;* joindre *ses prières à celles de quelqu'un.*

Il faut qu'on *joigne* encore l'outrage à mes douleurs.
Racine.

— *Indic. prés.* Je joins, tu joins, il joint, nous joignons, vous joignez, ils joignent. — *Imparf.* Je joignais, tu joignais, il joignait, nous joignions, vous joigniez, ils joignaient. — *Passé défini.* Je joignis, tu joignis, il joignit, nous joignîmes, vous joignîtes, ils joignirent. — *Passé ind.* J'ai joint, etc. *Passé antér.* J'eus joint, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais joint, etc. — *Futur.* Je joindrai tu joindras, il joindra, nous joindrons, vous joindrez, ils joindront. — *Futur ant.* J'aurai joint, etc. — *Condit. prés.* Je joindrais, tu joindrais, il joindrait, nous joindrions, vous joindriez, ils joindraient. — *Passé.* J'aurais joint, etc. — *On dit aussi :* J'eusse joint, etc. — *Impér. prés.* Joins, joignons, joignez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez joint. — *Subj. pr.* Que je joigne, que tu joignes, qu'il joigne, que nous joignions, que vous joigniez, qu'ils joignent. — *Imp.* Que je joignisse, que tu joignisses, qu'il joignît, que nous joignissions, que vous joignissiez, qu'ils joignissent. — *Passé.* Que j'aie joint, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse joint, etc. — *Inf. prés.* Joindre. — *Passé.* Avoir joint. — *Part. prés.* Joignant, joignante. *Une terre* joignante ; *des murs* joignants, contigus. — *Passé.* Joint, jointe, joints, jointes. *Passé comp.* Ayant joint. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se joindre. Ils* se joignirent *à tel endroit. Plus ceux qui applaudissent sans cesse aux grands sont nombreux, plus l'homme vertueux, qui ne* se joint *pas aux adulations publiques, doit leur être respectable.* (Massillon). —

Passif : *être joint*. Le part. régit *à* et *par*. *Cette grande charge reçut un nouvel éclat en sa personne, où elle était jointe à la confiance du prince.* (Bossuet).

JOINTOYER, v. a 1[re] conj. (*Joeintoié*), terme d'architect., remplir des joints de pierre avec du plâtre ou du mortier. Jointoyer *des dalles ;* jointoyer *un mur.* L'*y* se change en *i* simple devant un *e* muet.—*Ind. prés.* Je jointoie, tu jointoies, il jointoie, nous jointoyons, vous jointoyez, ils jointoient. — *Imparf.* Je jointoyais, tu jointoyais, il jointoyait, nous jointoyions, vous jointoyiez, ils jointoyaient. — *Passé défin.* Je jointoyai, tu jointoyas, il jointoya, nous jointoyâmes, vous jointoyâtes, ils jointoyèrent. — *Passé ind.* J'ai jointoyé, etc. — *Passé ant.* J'eus jointoyé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais jointoyé, etc. — *Futur.* Je jointoierai, tu jointoieras, il jointoiera, nous jointoierons, vous jointoierez, ils jointoieront.—*Futur ant.* J'aurai jointoyé, etc. — *Cond. prés* Je jointoierais, tu jointoierais, il jointoierait, nous jointoierions, vous jointoieriez, ils jointoieraient. — *Passé.* J'aurais jointoyé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse jointoyé, etc. — *Imp. prés.* Jointoie, jointoyons, jointoyez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez jointoyé. — *Subj. prés.* Que je jointoie, que tu jointoies, qu'il jointoie, que nous jointoyions, que vous jointoyiez, qu'ils jointoient. — *Imparf.* Que je jointoyasse, que tu jointoyasses, qu'il jointoyât, que nous jointoyassions, que vous jointoyassiez, qu'ils jointoyassent. —*Passé.* Que j'aie jointoyé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse jointoyé, etc. — *Infinit. prés.* Jointoyer. — *Passé.* Avoir jointoyé. — *Part. prés.* Jointoyant (inv.). — *Passé.* Jointoyé, jointoyée, jointoyés, jointoyées.— *Passé comp.* Ayant jointoyé. — Il se conjugue avec le pronom personnel : *se jointoyer.*— Passif : *être jointoyé.* Le part. régit *par.*

JONCHER, v.a. 1[re] conj. (*Jonché*), parsemer, couvrir. Joncher *un chemin de fleurs.* Il signifie au figuré, éparpiller des objets çà et là. *Ces ennemis* jonchèrent *de leurs morts le champ de bataille.* — *Ind. prés.* Je jonche, tu jonches, il jonche, nous jonchons, vous jonchez, ils jonchent. — *Imparf.* Je jonchais, tu jonchais, il jonchait, nous jonchions, vous jonchiez, ils jonchaient. — *Passé défini.* Je jonchai, tu jonchas, il joncha, nous jonchâmes, vous jonchâtes, ils jonchèrent. — *Passé ind.* J'ai jonché, etc. — *Passé ant.* J'eus jonché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais jonché, etc. — *Futur.* Je joncherai, tu joncheras, il jonchera, nous joncherons, vous joncherez, ils joncheront. — *Futur ant.* J'aurai jonché, etc. — *Condit. prés.* Je joncherais, tu joncherais, il joncherait, nous joncherions, vous joncheriez, ils joncheraient. — *Passé.* J'aurais jonché, etc. — *On dit aussi :* J'eusse jonché, etc. — *Impératif prés.* Jonche, jonchons, jonchez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez jonché. — *Subjonctif prés.* Que je jonche, que tu jonches, qu'il jonche, que nous jonchions, que vous jonchiez, qu'ils jonchent. — *Imp.* Que je jonchasse, que tu jonchasses, qu'il jonchât, que nous jonchassions, que vous jonchassiez, qu'ils jonchassent. — *Passé.* Que j'aie jonché, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse jonché, etc. — *Infinitif présent.* Joncher. — *Passé* Avoir jonché. — *Part. prés.* Jonchant (invar.). — *Passé.* Jonché, jonchée, jonchés, jonchées. — *Passé composé.* Ayant jonché. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se joncher. La terre* se jonche *de branches.* — Passif : *Etre jonché.* Le participe régit *de* et *par.*

Et de sang et de morts vos campagnes *jonchées.*
Racine.

JONGLER, v. n., 1[re] conj. (*Jonguelé*), faire le jongleur, faire des tours, amuser par des tours de gobelet. [*Ce saltimbanque* jongle *admirablement. Ces indiens passent leur temps à* jongler. — *Indicat. prés.* Je jongle, tu jongles, il jongle, nous jonglons, vous jonglez, ils jonglent. — *Imp.* Je jonglais, tu jonglais, il jonglait, nous jonglions, vous jongliez, ils jonglaient. — *Passé défini.* Je jonglai, tu jonglas, il jongla, nous jonglâmes, vous jonglâtes, ils jonglèrent. — *Passé indéf.* J'ai jonglé, etc. — *Passé antér.* J'eus jonglé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais jonglé, etc. — *Futur.* Je jonglerai, tu jongleras, il jonglera, nous jonglerons, vous jonglerez, ils jongleront. — *Futur anter.* J'aurai jonglé, etc. — *Cond. prés.* Je jonglerais, tu jonglerais, il jonglerait, nous jonglerions, vous jongleriez, ils jongleraient. — *Pass.* J'aurais jonglé, etc.— *On dit aussi* : J'eusse jonglé, etc. — *Impér. prés.* Jongle, jonglons, jonglez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez jonglé. — *Subj. prés.* Que je jongle, que tu jongles, qu'il jongle, que nous jonglions, que vous jongliez, qu'ils jonglent. — *Imparf.* Que je jonglasse, que tu jonglasses,

qu'il jonglât, que nous jonglassions, que vous jonglassiez, qu'ils jonglassent.— *Pass.* Que j'aie jonglé, etc. — *Plus que-parfait.* Que j'eusse jonglé, etc. — *Inf. prés.* Jongler. — *Passé.* Avoir jonglé. — *Participe prés.* Jonglant (invar.). — *Passé.* Jonglé (inv.) — *Passé comp.* Ayant jonglé.

JOUAILLER, v. n., 1re conj. (*Jouâ-ié*), jouer à petit jeu, et pour s'amuser. *Il ne perdra pas grand'chose, il ne fait que jouailler.* (Fam.).— *Ind. prés.* Je jouaille, tu jouailles, il jouaille, nous jouaillons, vous jouailiez, ils jouaillent.—*Imp.* Je jouaillais, tu jouaillais, il jouaillait, nous jouaillions, vous jouailliez, ils jouaillaient. — *Passé déf.* Je jouaillai, tu jouaillas, il jouailla, nous jouaillâmes, vons jouaillâtes, ils jouaillèrent. — *Passé ind.* J'ai jouaillé, etc. —*Passé ant.* J'eus jouaillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais jouaillé, etc.—*Futur.* Je jouaillerai, tu jouailleras, il jouaillera, nous jouaillerons, vous jouaillerez, ils jouailleront.— *Futur ant.* J'aurai jouaillé, etc. — *Cond. prés.* Je jouaillerais, tu jouaillerais, il jouaillerait, nous jouaillerions, vous jouailleriez, ils jouailleraient. —*Passé.* J'aurais jouaillé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse jouaillé, etc. — *Impér. prés.* Jouaille, jouaillons, jouaillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez jouaillé. — *Subj. prés.* Que je jouaille, que tu jouailles, qu'il jouaille, que nous jouaillions, que vous jouailliez, qu'ils jouaillent. — *Imp.* Que je jouaillasse, que tu jouaillasses, qu'il jouaillât, que nous jouaillassions, que vous jouaillassiez, qu'ils jouaillassent. — *Passé.* Que j'aie jouaillé, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse jouaillé, ete. — *Infin. prés.* Jouailler. — *Passé.* Avoir jouaillé. — *Part. prés.* Jouaillant (inv.).— *Passé.* Jouaillé (inv.). — *Passé composé.* Ayant jouaillé.

JOUER, v. n. et a., 1re conj. (*joué*), se récréer, se divertir. *Ces enfants jouent ensemble,* jouer *aux échecs, aux cartes.*

On ne peut pas toujours travailler, prier lire :
Il vaut mieux s'occuper à *jouer* qu'à médire.
Boileau.

— Il est actif quand il signifie railler, tromper, amuser. Jouer *quelqu'un.*

Qu'à son gré désormais la fortune me *joue,*
On me verra dormir au branle de sa roue.
Boileau.

—Représenter. Jouer *une comédie, un drame, un rôle. Que nous reste-t-il de ces grands noms qui ont autrefois joué un si grand rôle dans l'univers?* (Mass.). — Il signifie encore feindre, jouer *la douleur, la piété, l'homme d'importance.*—Toucher avec art un instrument de musique : jouer *du cor, du violon, de la flûte,* etc. — Dans le sens absolu : *Ce ressort* joue *bien,* c'est-à-dire qu'il a de l'aisance ; *faire* jouer *le canon,* c'est y mettre le feu ; *les eaux* jouent, c'est-à-dire qu'on les fait couler ou jaillir. — Enfin, jouer *sur les mots,* signifie qu'on fait des allusions, des équivoques dans le langage. — *Ind. prés.* Je joue, tu joues, il joue, nous jouons, vous jouez, ils jouent. —*Imp.* Je jouais, tu jouais, il jouait, nous jouions, vous jouiez, ils jouaient.—*Passé déf.* Je jouai, tu jouas, il joua, nous jouâmes, vous jouâtes, ils jouèrent. — *Passé ind.* J'ai joué, etc.— *Passé ant.* J'eus joué, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais joué, etc.— *Futur.* Je jouerai, tu joueras, il jouera, nous jouerons, vous jouerez, ils joueront.— *Futur ant.* J'aurai joué, etc. — *Cond. prés.* Je jouerais, tu jouerais, il jouerait, nous jouerions, vous joueriez, ils joueraient.—*Passé.* J'aurais joué, etc. — *On dit aussi* : J'eusse joué, etc. — *Impér. prés.* Joue, jouons, jouez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez joué. — *Subj. prés.* Que je joue, que tu joues, qu'il joue, que nous jouions, que vous jouiez, qu'ils jouent. — *Imparf.* Que je jouasse, que tu jouasses, qu'il jouât, que nous jouassions, que vous jouassiez, qu'ils jouassent.—*Passé.* Que j'aie joué, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse joué, etc. — *Infin. prés.* Jouer.— *Passé.* Avoir joué.— *Part. prés.* Jouant (inv.).— *Passé.* Joué, jouée, joués, jouées.— *Passé comp.* Ayant joué. — Se conjugue avec le pronom personnel: *se jouer. Il ne faut pas se jouer avec ceux qui ont en main l'autorité royale* (De Retz). *L'ambition se joue de la vie des hommes* (Boss.).— Passif : *Être joué.* Le part. régit *par.*

JOUIR, v. n., 2e conj. (*Jou-ir*), avoir l'usage et la possession de quelque chose. Jouir *d'une terre, d'un office, de ses droits*; etc.—On l'emploie, par extension, en parlant de tout ce qui procure de l'avantage ou de l'agrément. Jouir *d'une parfaite santé, du repos, de la considération,* etc. *Jouissons de peu, si nous voulons jouir de quelque chose* (Lingré). — Il signifie aussi profiter. Jouir *de la paix, de la vie.*

Je veux voir son désordre, et *jouir* de sa honte.
Racine.

Madame, quel bonheur me rapproche de vous?
Quoi! je puis donc *jouir* d'un entretien si doux.
Id.

— On dit aussi jouir *de quelqu'un*, pour dire avoir la liberté, le temps de causer avec quelqu'un, et jouir *du monde*, pour signifier qu'on se divertit. — Il s'emploie souvent d'une manière absolue :

Promettre, c'est donner; espérer, c'est *jouir*.
Delille.

Jouir ne peut se prendre qu'en bonne part. On ne doit pas dire, *jouir d'une mauvaise santé, d'une mauvaise réputation*. Il faut employer le verbe *avoir* et s'exprimer ainsi : *avoir une mauvaise santé, une mauvaise réputation*. — *Indic. prés.* Je jouis, tu jouis, il jouit, nous jouissons, vous jouissez, ils jouissent. — *Imp.* Je jouissais, tu jouissais, il jouissait, nous jouissions, vous jouissiez, ils jouissaient.—*Passé déf.* Je jouis, tu jouis, il jouit, nous jouîmes, vous jouîtes, ils jouirent. — *Passé indéf.* J'ai joui, etc. — *Passé ant.* J'eus joui, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais joui, etc.—*Futur.* Je jouirai, tu jouiras, il jouira, nous jouirons, vous jouirez, ils jouiront.— *Futur ant.* J'aurai joui, etc. — *Condit. prés.* Je jouirais, tu jouirais, il jouirait, nous jouirions, vous jouiriez, ils jouiraient. — *Passé.* J'aurais joui, etc.—*On dit aussi* : J'eusse joui, etc. —*Impér. prés.* Jouis, jouissons, jouissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez joui. — *Subj. prés.* Que je jouisse, que tu jouisses, qu'il jouisse, que nous jouissions, que vous jouissiez, qu'ils jouissent. — *Imparf.* Que je jouisse, que tu jouisses, qu'il jouît, que nous jouissions, que vous jouissiez, qu'ils jouissent.— *Passé.* Que j'aie joui, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse joui, etc. — *Infin. prés.* Jouir.— *Passé.* Avoir joui.— *Part. prés.* Jouissant (inv.).— *Passé.* Joui (inv.).— *Passé comp.* Ayant joui.

JOUTER, v. n. 1re conj. (*Jouté*), faire des joutes. *Le temps n'est plus où les chevaliers s'amusaient à* jouter *dans le tournois. On ne* joute *plus maintenant que sur l'eau.* — *Faire* jouter *des cocqs*, les faire combattre. — Il signifie, au figuré, discuter. *Je ne vous conseille pas de* jouter *contre lui*, — *Ind, prés.* Je joute, tu joutes, il joute, nous joutons, vous joutez, ils joutent. — *Imparf.* Je joutais, tu joutais, il joutait, nous joutions, vous joutiez, ils joutaient. —*Passé déf.* Je joutai, tu joutas, il jouta, nous joutâmes, vous joutâtes, ils joutèrent. — *Passé ind.* J'ai jouté, etc. — *Passé antér.* J'eus jouté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais jouté, etc. — *Futur.* Je jouterai, tu jouteras, il joutera, nous jouterons, vous jouterez, ils jouteront. — *Futur ant.* J'aurai jouté, etc. — *Cond. prés.* Je jouterais, tu jouterais, il jouterait, nous jouterions, vous jouteriez, ils jouteraient. — *Passé.* J'aurais jouté, etc. —*On dit aussi* : J'eusse jouté, etc.— *Impér. prés.* Joute, joutons, joutez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez jouté.— *Subj. prés.* Que je joute, que tu joutes, qu'il joute, que nous joutions, que vous joutiez, qu'ils joutent. — *Imparf.* Que je joutasse, que tu joutasses, qu'il joutât, que nous joutassions, que vous joutassiez, qu'ils joutassent. — *Pass.* Que j'aie jouté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse jouté, etc. — *Inf. prés.* Jouter. — *Passé.* Avoir jouté. — *Part. présent.* Joutant (invar.). — *Passé.* Jouté (inv.). — *Passé comp.* Ayant jouté.

JUCHER, v. neutre, 1re conj. (*Juché*), se percher sur un bâton, en parlant des oiseaux. *Les poules* juchent *dans le poulailler*, dans ce sens il est impersonnel.— Il s'emploie dans le langage familier pour dire qu'on loge très haut. *Il est allé* jucher *au 4me étage*. — *Indicatif présent.* Je juche, tu juches, il juche, nous juchons, vous juchez, ils juchent. — *Imparf.* Je juchais, tu juchais, il juchait, nous juchions, vous juchiez, ils juchaient. — *Passé déf.* Je juchai, tu juchas, il jucha, nous juchâmes, vous juchâtes, ils juchèrent. — *Passé ind.* Jai juché, etc. — *Passé ant.* J'eus juché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais juché, etc. — *Futur.* Je jucherai, tu jucheras, il juchera, nous jucherons, vous jucherez, ils jucheront. — *Futur ant.* J'aurai juché, etc. — *Cond. prés.* Je jucherais, tu jucherais, il jucherait, nous jucherions, vous jucheriez, ils jucheraient.— *Passé.* J'aurais juché, etc. — *On dit aussi* : J'eusse juché, etc. — *Impérat. prés.* Juche, juchons, juchez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez juché. —*Subj. prés.* Que je juche, que tu juches, qu'il juche, que nous juchions, que vous juchiez, qu'ils juchent. — *Imparf.* Que je juchasse, que tu juchasses, qu'il juchât, que nous juchassions, que vous juchassiez, qu'ils juchassent. — *Passé.* Que j'aie juché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse juché, etc. — *Infin. prés.* Jucher. — *Pass.* Avoir juché. — *Part. prés.* juchant (inv.). — *Passé* (var.). Juché, juchée, juchés,

juchées. —*Passé comp.* Ayant juché. — Se conj. avec le pronom pers. *Se jucher Où est-il allé* se jucher? — Passif. *Etre juché.* Le part. regit *sur* et *par.*

JUDAÏSER, v. n. 1re conj. (*Juda-isé*), — Suivre et pratiquer les lois de la religion juive, vivre en juif. *C'est* judaïser *que de garder le jour du sabat.* Il signifie aussi, vendre très cher des choses mauvaises ou falsifiées. *Ce marchand* judaïse *effrontément.* — *Ind. présent.* Je judaïse, tu judaïses, il judaïse, nous judaïsons, vous judaïsez, ils judaïsent. — *Impar.* Je judaïsais, tu judaïsais, il judaïsait, nous judaïsions, vous judaïsiez, ils judaïsaient. — *Passé déf.* Je judaïsai, tu judaïsas, il judaïsa, nous judaïsâmes, vous judaïsâtes, ils judaïsèrent. — *Passé indéf.* J'ai judaïsé, etc. — *Passé ant.* J'eus judaïsé etc. — *Plus-que-parf.* J'avais judaïsé, etc. — *Futur.* Je judaïserai, tu judaïseras, il judaïsera, nous judaïserons, vous judaïserez, ils judaïseront. — *Futur ant.* J'aurai judaïsé, etc. — *Condit. prés.* Je judaïserais, tu judaïserais, il judaïserait, nous judaïserions, vous judaïseriez, ils judaïseraient. — *Passé.* J'aurais judaïsé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse judaïsé, etc. — *Impératif prés.* Judaïse, judaïsons, judaïsez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez judaïsé. — *Subj. prés.* Que je judaïse, que tu judaïses, qu'il judaïse, que nous judaïsions, que vous judaïsiez, qu'ils judaïsent. — *Imparf.* Que je judaïsasse, que tu judaïsasses, qu'il judaïsât, que nous judaïsassions, que vous judaïsassiez, qu'ils judaïsassent. — *Passé.* Qne j'aie judaïsé, etc. — — *Plus-que-parf.* Que j'eusse judaïsé, etc. — *Infi, prés.* Judaïser. — *Passé.* Avoir judaïsé. — *Part. prés.* Judaïsant. (invar.). — *Passé.* Judaïsé (invar.). — *Passé comp.* Ayant judaïsé.

JUGER, v. a. et n., 1re conjug. (*Jujé*), rendre la justice. Juger *un procès*, *une affaire. J'appelle vérité cette règle éternelle, cette lumière intérieure qui* juge *nos jugements, qui nous approuve ou qui nous condamne* (Mass.).— Décider, prononcer sur. Juger *un coup, une opinion, du mérite de quelqu'un. Il y a peu de choses dont nous* jugions *bien* (Vauvenargues). *La charité consiste à* juger *bonnement d'autrui, sévèrement de soimême* (Nicolle).

Et quant à cet amour qui nous a séparés,
Je vous fais notre arbitre, et vous nous *jugerez.*
Racine.

Comprendre, se figurer, s'imaginer, comparer, estimer, etc. Juger *un parti convenable, une chose nécessaire. La vertu simple et sincère* juge *des autres par elle-même* (Mass.).

Jugez combien ce coup frappe tous les esprits.
Racine.

— Neutr., il signifie conjecturer. *Si j'en* juge *par ce premier essai, nous pourrons réussir.* — *Ind. prés.* Je juge, tu juges, il juge, nous jugeons, vous jugez, ils jugent. — *Imparf.* Je jugeais, tu jugeais, il jugeait, nous jugions, vous jugiez, ils jugeaient.—*Passé déf.* Je jugeai, tu jugeas, il jugea, nous jugeâmes, vous jugeâtes, ils jugèrent. — *Passé ind.* J'ai jugé, etc. — *Passé ant.* J'eus jugé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais jugé, etc. — *Futur.* Je jugerai, tu jugeras, il jugera, nous jugerons, vous jugerez, ils jugeront.— *Futur antér.* J'aurai jugé, etc. — *Cond. prés.* Je jugerais, tu jugerais, il jugerait, nous jugerions, vous jugeriez, ils jugeraient. — *Passé.* J'aurais jugé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse jugé, etc.—*Impér. prés.* Juge, jugeons, jugez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez jugé. — *Subj. prés.* Que je juge, que tu juges, qu'il juge, que nous jugions, que vous jugiez, qu'ils jugent. — *Imparfait.* Que je jugeasse, que tu jugeasses, qu'il jugeât, que nous jugeassions, que vous jugeassiez, qu'ils jugeassent. — *Passé.* Que j'aie jugé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse jugé, etc. — *Inf. prés.* Juger. — *Passé.* Avoir jugé.— *Part. prés.* Jugeant (inv.). — *Passé.* Jugé, jugée, jugés, jugées. — *Passé comp.* Ayant jugé.— Pronominalement : *se juger. Ah ! si les causes des rois pouvaient* se juger *par les lois !* (Voltaire.) — Passif : *être jugé.* Le part. régit *par.*

JUGULER, v. a., 1re conj. (*Jugulé*), étrangler ; au figuré, tourmenter, presser, pressurer. *Vous me* jugulez ; *Cet homme me* jugule *par ses demandes réitérées d'argent.* Il est familier. (Ce mot manque dans l'Académie.) — *Ind. prés.* Je jugule, tu jugules, il jugule, nous jugulons, vous jugulez, ils jugulent. — *Imp.* Je jugulais, tu jugulais, il jugulait, nous jugulions, vous juguliez, ils jugulaient. — *Passé défini.* Je jugulai, tu jugulas, il jugula, nous jugulâmes, vous jugulâtes, ils jugulèrent. — *Passé indéf.* J'ai jugulé, etc. — *Passé antér.* J'eus jugulé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais jugulé, etc. — *Futur.* Je jugulerai, tu juguleras, il jugulera, nous jugulerons, vous

jugulerez, ils jugoleront. — *Futur antér.* J'aurai jugulé, etc. — *Cond. prés.* Je jugulerais, tu jugulerais, il jugulerait, nous jugulerions, vous juguleriez, ils juguleraient. — *Pass.* J'aurais jugulé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse jugulé, etc. — *Impér. prés.* Jugule, jugulons, jugulez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez jugulé. — *Subj. prés.* Que je jugule, que tu jugules, qu'il jugule, que nous jugulions, que vous juguliez, qu'ils jugulent. — *Imparf.* Que je jugulasse, que tu jugulasses, qu'il jugulât, que nous jugulassions, que vous jugulassiez, qu'ils jugulassent. — *Passé.* Que j'aie jugulé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse jugulé, etc. — *Infinitif présent.* Juguler. — *Passé* Avoir jugulé. — *Part. prés.* Jugulant (invar.). — *Passé.* Jugulé, jugulée, jugulés, jugulées. — *Passé comp.* Ayant jugulé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se juguler.* — Passif : *Etre jugulé. Il est* jugulé par *ses créanciers.* Le participe régit *par.*

JUMELER, v. a. 1re conj. (*Jumelé*, ter- de marine, soutenir avec des jumelles. Jumeler *un mât.* Ce verbe double la lettre *l* qnand elle est suivie d'un *e* muet. — *Ind. prés.* Je jumelle, tu jumelles, il jumelle, nous jumelons, vous jumelez, ils jumellent. — *Imparf.* Je jumelais, tu jumelais, il jumelait, nous jumelions, vous jumeliez, ils jumelaient. — *Passé défin.* Je jumelai, tu jumelas, il jumela, nous jumelâmes, vous jumelâtes, ils jumelèrent. — *Passé ind.* J'ai jumelé, etc. — *Passé ant.* J'eus jumelé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais jumelé, etc. — *Futur.* Je jumellerai, tu jumelleras, il jumellera, nous jumellerons, vous jumellerez, ils jumelleront. — *Futur ant.* J'aurai jumelé, etc. — *Cond. prés.* Je jumellerais, tu jumellerais, il jumellerait, nous jumellerions, vous jumelleriez, ils jumelleraient. — *Passé.* J'aurais jumelé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse jumelé, etc. — *Imp. prés.* Jumelle, jumelons, jumelez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez jumelé. — *Subj. prés.* Que je jumelle, que tu jumelles, qu'il jumelle, que nous jumelions, que vous jumeliez, qu'ils jumellent. — *Imparf.* Que je jumelasse, que tu jumelasses, qu'il jumelât, que nous jumelassions, que vous jumelassiez, qu'ils jumelassent. — *Passé.* Que j'aie jumelé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse jumelé, etc. — *Infinit. prés.* Jumeler. — *Passé.* Avoir jumelé. — *Part. prés.* Jumelant (invar.). — *Passé.* Jumelé, jumelée, jumelés, jumelées. — *Passé comp.* Ayant jumelé.

JURER, v. a. et n., 1re conj. (*Juré*), affirmer, confirmer, ratifier, promettre par serment, Jurer *sa foi,* jurer *son dieu.* Jurer *un secret,* jurer *fidélité,* jurer *une amitié éternelle.* — Il signifie aussi, blasphêmer,

Chacun prétend passer, l'un mugit, l'autre *jure.*
Boileau.

— Il est neutre dans le sens absolu :

Oui, nous *jurons* ici pour nous, pour tous nos frères,
De rétablir Joas au trône de nos pères.
Racine.

— Il signifie encore, faire des serments sans nécessité. *Il* jure *à tout propos.* — On l'emploie au figuré, en parlant de deux choses dont l'union est choquante. *Le vert* jure *avec le bleu.*

Un violon faux qui *jure* sous l'archet.
Boilean.

— *Indicatif présent.* Je jure, tu jures, il jure, nous jurons, vous jurez, ils jurent. — *Imparfait.* Je jurais, tu jurais, il jurait, nous jurions, vous juriez, ils juraient. — *Passé défini.* Je jurai, tu juras, il jura, nous jurâmes, vous jurâtes, ils jurèrent. — *Passé indéfini.* J'ai juré, etc. — *Passé ant.* J'eus juré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais juré, etc. — *Futur.* Je jurerai, tu jureras, il jurera, nous jurerons, vous jurerez, ils jureront. — *Futur antér.* J'aurai juré, etc. — *Cond. prés.* Je jurerais, tu jurerais, il jurerait, nous jurerions, vous jureriez, ils jureraient. — *Passé.* J'aurais juré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse juré, etc. — *Impér. prés.* Jure, jurons, jurez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez juré. — *Subj. prés.* Que je jure, que tu jures, qu'il jure, que nous jurions, que vous juriez, qu'ils jurent. — *Imparf.* Que je jurasse, que tu jurasses, qu'il jurât, que nous jurassions, que vous jurassiez, qu'ils jurassent. — *Passé.* Que j'aie juré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse juré, etc — *Infinitif prés.* Jurer. — *Passé.* Avoir juré. — *Part. prés.* Jurant (inv.). — *Passé.* Juré, jurée, jurés, jurées. — *Passé comp.* Ayant juré. — Se conjugue avec le pronom pesonnel : *se jurer.* Se jurer *une amitié éternelle.* — Passif : *Être juré.* Le participe régit *par.*

JUSTICIER, v. a., 1re conj. (*Justicié*), punir quelqu'un d'une peine corporelle. Justicier *un criminel.* — *Indic. prés.* Je

justicie, tu justicies, il justicie, nous justiciions, vous justiciiez, ils justicient. — *Imp.* Je justiciais, tu justiciais, il justiciait, nous justiciions, vous justiciiez, ils justiciaient. — *Passé déf.* Je justiciai, tu justicias, il justicia, nous justiciâmes, vous justiciâtes, ils justicièrent. — *Passé indéf* J'ai justicié, etc. — *Passé ant.* J'eus justicié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais justicié, etc. — *Futur.* Je justicierai, tu justicieras, il justiciera, nous justicierons, vous justicierez, ils justicieront. — *Futur ant.* J'aurai jusiticié, etc. — *Cond. prés.* Je justicierais, tu justicierais, il justicierait, nous justicierions, vous justicieriez, ils justicieraient. — *Passé.* J'aurais justicié, etc. — *Impér. prés.* Justicie, justicions, justiciez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez justicié. — *Subj. prés.* Que je justicie, que tu justicies, qu'il justicie, que nous justiciions, que vous justiciiez, qu'ils justicient. — *Imp.* Que je justiciasse, que tu justiciasses, qu'il justiciât, que nous justiciassions, que vous justiciassiez, qu'ils justiciassent. — *Passé.* Que j'aie justicié, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse justicié, etc. — *Inf. prés.* Justicier. — *Passé.* Avoir justicié. — *Partic. prés.* Justiciant (inv.). — *Passé.* Justicié, justiciée, justiciés, justiciées. — — *Passé composé.* Ayant justicié. — Passif : *Etre justicié.* Le participe régit *par. Il a été* justicié par *arrêt de la Cour.*

JUSTIFIER, v. a., et n. 1[re] conj. (*Justifi-é*), montrer, prouver, déclarer innocent. Justifier *quelqu'un d'un crime.* Justifier *la conduite de quelqu'un.* — Il signifie aussi, rendre juste, autoriser, sanctionner. *L'intérêt public ne saurait* justifier *une telle violation des lois* (Académie). *S'il est mieux pour nous d'être que de n'être pas, c'en est assez pour* justifier *notre existence* (J. J. Rousseau). — Il signifie encore, montrer la vérité de ce qu'on avance, Justifier *un fait.* On dit, dans le même sens : *Justifier de. On me reproche cela, mais je m'en* justifierai ; et *justifier que...*

Laissez nous de votre nom suivis,
Justifier partout *que* nous sommes vos fils.
Racine.

— On dit en termes d'imprimerie : Justifier *une ligne,* c'est-à-dire lui donner la longueur nécessaire. — *Ind. prés.* Je justifie, tu justifies, il justifie, nous justifions, vous justifiez, ils justifient. — *Imparf.* Je justifiais, tu justifiais, il justifiait, nous justifiions, vous justifiiez, ils justifiaient. — *Passé déf.* Je justifiai, tu justifias, il justifia, nous justifiâmes, vous justifiâtes, ils justifièrent. — *Passé ind.* J'ai justifié, etc. — *Passé ant.* J'eus justifié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais justifié, etc. — *Futur.* Je justifierai, tu justifieras, il justifiera, nous justifierons, vous justifierez, ils justifieront. — *Futur ant.* J'aurai justifié, etc. — *Cond. prés.* Je justifierais, tu justifierais, il justifierait, nous justifierions, vous justifieriez, ils justifieraient. — *Passé.* J'aurais justifié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse justifié, etc. — *Impér. prés.* Justifie, justifions, justifiez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez justifié. — *Subj. prés.* Que je justifie, que tu justifies, qu'il justifie, que nous justifiions, que vous justifiiez, qu'ils justifient. — *Imparf.* Que je justifiasse, que tu justifiasses, qu'il justifiât, que nous justifiassions, que vous justifiassiez, qu'ils justifiassent. — *Passé.* Que j'aie justifié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse justifié, etc. — *Inf. prés.* Justifier. — *Passé.* Avoir justifié. — *Part. prés.* Justifiant (invariable). — *Passé.* Justifié, justifiée, justifiés, justifiées. — *Passé comp.* Ayant justifié. — Se conj. avec le pronom pers. : *se justifier. Le trop grand désir de se* justifier *nuit souvent plus qu'il ne sert* (Fénelon). — Passif : *Etre justifié.* Le part. régit *de* et *par. Il a été justifié de son crime* par *la cour elle-même.*



LA FONTAINE

LABEURER, v. n., 1[re] conjug. (*Labeuré*), opérer, produire le l'effet. (Vieux mot). Il n'est plus guère d'usage qu'en cette phrase : *En peu d'heures Dieu labeure.* — *Indicatif prés.* Je labeure, tu labeures, il labeure nous labeurons, vous labeurez, ils labeurent. — *Imp.* Je labeurais, tu labeurais, il labeurait, nous labeurions, vous labeuriez, ils labeuraient. — *Passé. déf.* Je labeurai, tu labeuras, il labeura, nous labeurâmes, vous labeurâtes, ils labeurèrent. — *Passé ind.* J'ai labeuré, etc. — *Passé ant.* J'eus labeuré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais labeuré, etc. — *Futur.* Je labeurerai tu labeureras, il labeurera, nous labeurerons, vous labeurerez, ils labeureront. — *Futur ant.* J'aurai labeuré, etc. — *Cond. prés.* Je labeurerais, tu labeurerais, il labeurerait, nous labeurerions, [illegible] reriez, ils labeureraient. — *Passé.* J'aurais labeuré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse labeuré, etc. — *Impér. prés* Labeure, labeurons, labeurez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez labeuré. — *Subj. prés.* Que je labeure, que tu labeures, qu'il labeure, que nous labeurions, que vous labeuriez, qu'ils labeurent. — *Imp.* Que je labeurasse, que tu labeurasses, qu'il labeurât, que nous labeurassions, que vous labeurassiez, qu'ils labeurassent. — *Passé.* Que j'aie labeuré, etc. — *Plus que-parf.* Que j'eusse labeuré, etc. — *Inf. prés.* Labeurer. — *Passé.* Avoir labeuré. — *Part. prés.* Labeurant (inv.). — *Passé.* Labeuré (inv.). — *Passé comp.* Ayant labeuré.

LABOURER, v. a. et n., 1[re] conjug. (*Labouré*), remuer, retourner la terre avec la charrue, la bêche ou la houe. *Labourer la terre, les vignes, le pied d'un arbre*, etc. — Il est neutre dans le sens ab-

solu. **Labourer** *avec des bœufs.* — Fouiller la terre, en parlant des taupes et autres animaux, du boulet de canon, etc. *Les taupes ont* labouré *tout mon jardin. Le canon a* labouré *ce champ.* — T. de man. *Ce cheval* laboure le terrain.—T. de mar. Toucher le fond en parlant d'un vaisseau; ne pas tenir le fond en parlant d'une ancre. *Notre vaisseau* laboure. *Cette ancre* laboure *le fond*, ou simpl., laboure.— Fig. Labourer *le papier*, écrire avec peine sa vie, avoir beaucoup d'embarras, de traverses. — Neutr. Fatiguer beaucoup, avoir beaucoup de peine. *Je* laboure *quand il me faut écrire à des gens qui ne m'intéressent pas vivement* (Sév.).—*Ind. prés.* Je laboure, tu laboures, il laboure, nous labourons, vous labourez, ils labourent. — *Imp.* Je labourais, tu labourais, il labourait, nous labourions, vous labouriez, ils labouraient. — *Pass. déf.* Je labourai, tu labouras, il laboura, nous labourâmes, vous labourâtes, ils labourèrent. —*Passé indéf.* J'ai labouré, etc.—*Pass. ant.* J'eus labouré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais labouré, etc. — *Futur.* Je labourerai, tu laboureras, il labourera, nous labourerons, vous labourerez, ils laboureront. — *Futur antér.* J'aurai labouré, etc.— *Condit. prés.* Je labourerais, tu labourerais, il labourerait, nous labourerions, vous laboureriez, ils laboureraient. — *Passé.* J'aurais labouré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse labouré, etc. — *Impérat. prés.* Laboure, labourons, labourez. —*Pass.* Aie, ayons, ayez labouré.— *Subj. prés.* Que je laboure, que tu laboures, qu'il laboure, que nous labourions, que vous labouriez, qu'ils labourent.—*Imp.* Que je labourasse, que tu labourasses, qu'il labourât, que nous labourassions, que vous labourassiez, qu'ils labourassent.— *Passé.* Que j'aie labouré, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse labouré, etc. — *Infinitif prés.* Labourer. — *Passé.* Avoir labouré. — *Part. prés.* Labourant (inv.). — *Passé.* Labouré, labourée, labourés, labourées.—*Pas. comp.* Ayant labouré. — Pron., se labourer. *Le terrain pierreux se* laboure *avec difficulté.* — Passif *: être labouré.* Le part. régit *par.*

LACER, v. a., 1re conj. (*Lacé*), serrer avec un lacet. Lacer *un corps ; un bas de peau.* — Lacer *une femme*, passer dans les œillets, et serrer le lacet de son corset. — Couvrir sa femelle en parlant du chien. *Je crains qu'un mâtin n'ait* lacé *cette chienne.* — Faire les mailles d'un filet. — T. de mar., attacher la voile à la vergue. Le *c* doit prendre une cédille devant *a, o.* — *Ind. prés.* Je lace, tu laces, il lace, nous laçons, vous lacez, ils lacent. — *Imparf.* Je laçais, tu laçais, il laçait, nous lacions, vous laciez, ils laçaient.—*Passé déf.* Je laçai, tu laças, il laça, nous laçâmes, vous laçâtes, ils lacèrent. — *Passé ind.* J'ai lacé, etc.— *Pass. ant.* J'eus lacé, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais lacé, etc. — *Futur.* Je lacerai, tu laceras, il lacera, nous lacerons, vous lacerez, ils laceront. — *Futur ant.* J'aurai lacé, etc. — *Cond. prés.* Je lacerais, tu lacerais, il lacerait, nous lacerions, vous laceriez, ils laceraient. — *Passé.* J'aurais lacé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse lacé, etc. — *Impératif prés.* Lace, laçons, lacez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez lacé.—*Subj. prés.* Que je lace, que tu laces, qu'il lace, que nous lacions, que vous laciez, qu'ils lacent. — *Imparfait.* Que je laçasse, que tu laçasses, qu'il laçât, que nous laçassions, que vous laçassiez, qu'ils laçassent. — *Passé.* Que j'aie lacé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse lacé, etc. — *Inf. prés.* lacer. — *Passé.* Avoir lacé. — *Part. prés.* Laçant. (invar.). — *Passé.* Lacé, lacée, lacés, lacées. —*Passé comp.* Ayant lacé.—Pronominalement *: se lacer. Cette femme se* lace *elle-même.* — Passif *: être lacé.* Le participe régit *par.*

LACÉRER, v. a., 1re conjug. (*Lacéré*), t. de pal., déchirer un papier, un écrit. Lacérer *un billet;* lacérer *un mémoire au pied du grand escalier du Palais. Ce livre fut* lacéré *et brûlé par arrêt du parlement* (Acad.). — *Ind. prés.* Je lacère, tu lacères, il lacère, nous lacérons, vous lacérez, ils lacèrent. — *Imp.* Je lacérais, tu lacérais, il lacérait, nous lacérions, vous lacériez, ils lacéraient. — *Passé déf.* Je lacérai, tu lacéras, il lacéra, nous lacérâmes, vous lacérâtes, ils lacérèrent. — *Pass. ind.* J'ai lacéré, etc. — *Passé ant.* J'eus lacéré, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais lacéré, etc. — *Futur.* Je lacérerai, tu lacéreras, il lacérera, nous lacérerons, vous lacérerez, ils lacéreront. — *Futur ant.* J'aurai lacéré, etc. — *Condit. prés.* Je lacérerais, tu lacérerais, il lacérerait, nous lacérerions, vous lacéreriez, ils lacéreraient.—*Passé.* J'aurais lacéré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse lacéré, etc. — *Impér. prés.* Lacère, lacérons, lacérez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez lacéré. —*Subjonc-*

tif prés. Que je lacère, que tu lacères, qu'il lacère, que nous lacérions, que vous lacériez, qu'ils lacèrent. — *Imparf.* Que je lacérasse, que tu lacérasses, qu'il lacérât, que nous lacérassions, que vous lacérassiez, qu'ils lacérassent. — *Passé.* Que j'aie lacéré, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse lacéré, etc. — *Infin. prés.* Lacérer. — *Passé.* Avoir lacéré. — *Part. prés.* Lacérant (inv.). — *Passé.* Lacéré, lacérée, lacérés, lacérées. — *Passé comp.* Ayant lacéré. — Passif : *être lacéré.* Le part. régit *par.*

LÂCHER, v. a. et n., 1re conj. *(Lâché)*, diminuer la tension, desserrer, détendre. Lâcher *sa ceinture, la corde.* Lâchant *les rênes de ses chevaux* (Fénelon) : Cesser de tenir; abandonner à elle-même, une chose retenue par un obstacle. Lâcher *ce qu'on tenait dans sa main;* lâcher *le robinet, la bonde, l'écluse.* — Laisser aller, laisser échapper. Lâcher *un prisonnier.*

Petit poisson deviendra grand
Pourvu que Dieu lui prête vie
Mais le *lâcher en* attendant
Je tiens, pour moi, que c'est folie.

(Lafontaine)

— Fam. Donner. Lâcher *un soufflet, un coup.* — Lâcher *la bride,* la tenir moins courte, et fig. donner carrière ; —*Le pied,* s'enfuir ;— *La main,* diminuer un peu du prix ;—*Prise,* abandonner un dessein ;—*Un mot,* le dire avec ou sans intention ;—*Le mot,* s'expliquer nettement ;—*Sous soi,* ne pouvoir retenir ses excréments ; —*De l'eau,* uriner ;— *Un vent,* le laisser échapper par bas. — Lâcher *un homme après un autre,* le mettre à sa poursuite. — T. de vén., lâcher *les chiens,* les laisser courir après la bête. — T. du jeu de paume, lâcher *la balle,* n'y pas toucher. — Il est neut. en parlant d'une corde, d'une arme à feu qui se détend. *Prenez garde que la corde lâche ; si le fusil vient à* lâcher, *vous blesserez quelqu'un.* — *Indicatif présent.* Je lâche, tu lâches, il lâche, nous lâchons, vous lâchez, ils lâchent.— *Imparfait.* Je lâchais, tu lâchais, il lâchait, nous lâchions, vous lâchiez, ils lâchaient. — *Passé défin.* Je lâchai, tu lâchas, il lâcha, nous lâchâmes, vous lâchâtes, ils lâchèrent. — *Passé ind.* J'ai lâché, etc. — *Passé ant.* J'eus lâché, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais lâché, etc.— *Futur.* Je lâcherai, tu lâcheras, il lâchera, nous lâcherons vous lâcherez, ils lâcheront. — *Futur ant.* J'aurai lâché, etc. — *Cond. prés.* Je lâcherais, tu lâcherais, il lâcherait, nous lâcherions, vous lâcheriez, ils lâcheraient. — *Passé.* J'aurais lâché, etc. — *On dit aussi :* J'eusse lâché, etc. — *Impér. prés.* Lâche, lâchons, lâchez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez lâché. — *Subj. pr.* Que je lâche, que tu lâches, qu'il lâche, que nous lâchions, que vous lâchiez, qu'ils lâchent. — *Imp.* Que je lâchasse, que tu lâchasses, qu'il lâchât, que nous lâchassions, que vous lâchassiez, qu'ils lâchassent.—*Passé.* Que j'aie lâché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse lâché, etc. — *Infinitif présent.* Lâcher. — *Passé.* Avoir lâché. — *Part. prés.* Lâchant (inv.). — *Pass.* Lâché, lâchée, lâchés, lâchées. — *Pass. comp.* Ayant lâché. — Pron. : se lâcher. *Un ressort qui se* lâche ; *un fusil qui se* lâche; *les cordes de cette harpe qui se sont* lâchées. — Passif : *être lâché.* Le partic. régit *par* et *de.*

LAINER, v. a., 1re conj. *(Léné)*, Faire sortir le poil du fond d'une étoffe par le procédé du lainage. Lainer *du drap.* — Dans la fabrique des tapisseries de tonture de laine, couvrir de laine hachée le travail du peintre avant que les couches soient sèches. Lainer *une tapisserie* (Om. de l'Acad.). — *Indicatif présent.* Je laine, tu laines, il laine, nous lainons, vous lainez, ils lainent. — *Imparf.* Je lainais, tu lainais, il lainait, nous lainions, vous lainiez, ils lainaient. — *Passé défini.* Je lainai, tu lainas, il laina, nous lainâmes, vous lainâtes, ils lainèrent. —*Pass. ind.* J'ai lainé, etc. — *Passé ant.* J'eus lainé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais lainé, etc. — *Futur.* Je lainerai, tu laineras, il lainera, nous lainerons, vous lainerez, ils laineront. — *Futur ant.* J'aurai lainé, etc. — *Conditionnel prés.* Je lainerais, tu lainerais, il lainerait, nous lainerions, vous laineriez, ils laineraient.—*Passé.* J'aurais lainé, etc. — *On dit aussi :* j'eusse lainé, etc. — *Impératif présent.* Laine, lainons, lainez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez lainé.—*Subj. prés.* Que je laine, que tu laines, qu'il laine, que nous lainions, que vous lainiez, qu'ils lainent. —*Imp.* Que je lainasse, que tu lainasses, qu'il lainât, que nous lainassions, que vous lainassiez, qu'ils lainassent. — *Passé.* Que j'aie lainé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse lainé, etc. — *Inf. prés.* Lainer.—*Passé.* Avoir lainé.—*Part. prés.* lainant (inv.).—*Passé.* Lainé, lainée, lainés, lainées.—*Passé comp.* Ayant lainé. —

Se conjugue avec le pronom personnel : *se lainer.* — Passif : *Etre lainé.* Le participe régit *par.*

LAISSER, v. a., 1re conj. (*Lécé*), quitter, se séparer de... Il indique, soit un rapport de lieu, d'endroit, soit un rapport d'état, de situation de la personne ou de la chose que l'on quitte, dont on se sépare. *Il a* laissé *sa voiture à Orléans. Il a* laissé *sa femme et ses enfants en bonne santé. Son départ nous* laissa *dans un grand embarras.* On dit encore, laisser *quelqu'un dans l'embarras, dans le péril, dans la misère*, pour exprimer qu'on ne lui donne pas les secours ou les conseils qui pourraient l'en tirer. — Ne pas emporter, oublier. Laisser *sa bourse dans un endroit.* Il signifie aussi ne pas ôter, ne pas retirer. *Il a* laissé *son enfant en nourrice. Il a* laissé *son argent chez son notaire.* — Ne pas priver. *La Providence ne semble* laisser *au hasard et au caprice des hommes le partage des postes et des emplois, que pour nous faire regarder avec des yeux chrétiens les titres et les honneurs* (Fléchier). — Léguer par testament. Laisser *de grands biens à ses héritiers.* — Passer sous silence, omettre, négliger. Laissez *ces vains scrupules* (J. J. Rousseau). Laissons *ces circonstances.* — Suivi d'un verbe à l'infinitif il a la signification de permettre, souffrir. Laisser *sortir*, laisser *reposer quelqu'un. Sylla* laissa *enrichir ses soldats pour les gagner. Il l'a* laissé *mourir déshonoré.* — Ne pas s'inquiéter. Laissez *le faire comme il l'entend.* Laissez *faire, il ne lui arrivera rien.* Laissez *dire les sots, le savoir a son prix.* — Il s'emploie à peu près dans le même sens avec la préposition *à. Je vous* laisse à *penser s'il profita de l'occasion*, c'est-à-dire, je vous donne à penser. Les locutions ne pas laisser de.. ne pas laisser que... équivalent à l'affirmative. *Des hommes prêchent chaque jour la vertu, et ne* laissent *pas chaque jour de s'en écarter* (Boiste). *On loue souvent des hommes qui ne* laissent *pas que de mériter le mépris* (Boiste). *Il est pauvre, mais il* ne laisse pas *d'être honnête homme* (Académie). — *Ind. prés.* Je laisse, tu laisses, il laisse, nous laissons, vous laissez, ils laissent. — *Imp.* Je laissais, tu laissais, il laissait, nous laissions, vous laissiez, ils laissaient. — *Passé déf.* Je laissai, tu laissas, il laissa, nous laissâmes, vous laissâtes, ils laissèrent. — *Passé indéf.* J'ai laissé, etc. — *Passé ant.* J'eus laissé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais laissé, etc. — *Futur.* Je laisserai, tu laisseras, il laissera, nous laisserons, vous laisserez, ils laisseront. — *Futur antér.* J'aurai laissé, etc. — *Cond. prés.* Je laisserais, tu laisserais, il laisserait, nous laisserions, vous laisseriez, ils laisseraient. — *Passé.* J'aurais laissé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse laissé, etc. — *Impératif prés.* Laisse, laissons, laissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez laissé. — *Subj. prés.* Que je laisse, que tu laisses, qu'il laisse, que nous laissions, que vous laissiez, qu'ils laissent. — *Imp.* Que je laissasse, que tu laissasses, qu'il laissât, que nous laissassions, que vous laissassiez, qu'ils laissassent. — *Passé.* Que j'aie laissé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse laissé, etc. — *Inf. prés.* Laisser. — *Passé.* Avoir laissé. — *Part. prés.* Laissant (invar.). — *Passé.* Laissé, laissée, laissés, laissées. — *Passé composé.* Ayant laissé. — S'emploie avec le pronom personnel : *Se laisser.* Il est toujours suivi d'un autre verbe à l'infinitif avec la préposition *à* ou *par.* Se laisser *dominer.* Se laisser *vaincre.* Se laisser *abattre.* Se laisser *corrompre*, etc. *J'aime mieux être taxé de caprice que de me* laisser *dominer* par *mes fantaisies* (J. J. Rousseau). *Il* se laisse *entraîner à ses rêveries. Il* se laisse *pénétrer*, il ne cache pas ses intentions. Se laisser *aller à la douleur, à la joie, etc.* — Passif : *Etre laissé.* Le participe régit *par. De grands biens lui ont été* laissés par *ses parents.*

LAMBINER, v. n., 1re conj. (*Lambiné*), agir lentement, muser, niaiser. *Il ne fait que* lambiner. (Acad.). Il est fam. — *Ind. prés.* Je lambine, tu lambines, il lambine, nous lambinons, vous lambinez, ils lambinent. — *Imp.* Je lambinais, tu lambinais, il lambinait, nous lambinions, vous lambiniez, ils lambinaient. — *Passé déf.* Je lambinai, tu lambinas, il lambina, nous lambinâmes, vous lambinâtes, ils lambinèrent. — *Passé ind.* J'ai lambiné, etc. — *Passé ant.* J'eus lambiné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais lambiné, etc. — *Fut.* Je lambinerai, tu lambineras, il lambinera, nous lambinerons, vous lambinerez, ils lambineront. — *Futur ant.* J'aurai lambiné, etc. — *Condit. prés.* Je lambinerais, tu lambinerais, il lambinerait, nous lambinerions, vous lambineriez, ils lambineraient. — *Passé.* J'aurais lambiné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse lam-

biné, etc. — *Impér. prés.* Lambine, lambinons, lambinez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez lambiné. — *Subj. prés.* Que je lambine, que tu lambines, qu'il lambine, que nous lambinions, que vous lambiniez, qu'ils lambinent. — *Imp.* Que je lambinasse, que tu lambinasses, qu'il lambinât, que nous lambinassions, que vous lambinassiez, qu'ils lambinassent. — *Passé.* Que j'aie lambiné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse lambiné, etc. — *Infinit. prés.* Lambiner. — *Passé.* Avoir lambiné. — *Participe prés.* Lambinant (inv.). — *Pass.* Lambiné (inv.). — *Passé comp.* Ayant lambiné.

LAMBRISSER, v. a., 1re conj. (*Lambricé*), faire un lambris, garnir, revêtir de lambris. Lambrisser *de bois les murs d'une chambre à coucher*. Lambrisser *de stuc les murs d'une salle à manger*. Lambrisser *un galetas*. Lambrisser *un plafond*, etc. — *Indicat. prés.* Je lambrisse, tu lambrisses, il lambrisse, nous lambrissons, vous lambrissez, ils lambrissent. — *Imparfait.* Je lambrissais, tu lambrissais, il lambrissait, nous lambrissions, vous lambrissiez, ils lambrissaient. — *Passé. déf.* Je lambrissai, tu lambrissas, il lambrissa, nous lambrissâmes, vous lambrissâtes, ils lambrissèrent. — *Passé ind.* J'ai lambrissé, tu as lambrissé, il a lambrissé, nous avons lambrissé, vous avez lambrissé, ils ont lambrissé. — *Passé antér.* J'eus lambrissé, tu eus lambrissé, il eut lambrissé, nous eûmes lambrissé, vous eûtes lambrissé, ils eurent lambrissé. — *Plus-que-parf.* J'avais lambrissé, tu avais lambrissé, il avait lambrissé, nous avions lambrissé, vous aviez lambrissé, ils avaient lambrissé. — *Futur.* Je lambrisserai, tu lambrisseras, il lambrissera, nous lambrisserons, vous lambrisserez, ils lambrisseront. — *Futur antérieur.* J'aurai lambrissé, tu auras lambrissé, il aura lambrissé, nous aurons lambrissé, vous aurez lambrissé, ils auront lambrissé. — *Cond. prés.* Je lambrisserais, tu lambrisserais, il lambrisserait, nous lambrisserions, vous lambrisseriez, ils lambrisseraient. — *Passé.* J'aurais lambrissé, tu aurais lambrissé, il aurait lambrissé, nous aurions lambrissé, vous auriez lambrissé, ils auraient lambrissé. — *On dit aussi* : J'eusse lambrissé, tu eusses lambrissé, il eût lambrissé, nous eussions lambrissé, vous eussiez lambrissé, ils eussent lambrissé. — *Impér. prés.* Lambrisse, lambrissons, lambrissez. — *Passé.* Aie lambrissé, ayons lambrissé, ayez lambrissé. — *Subj. prés.* Que je lambrisse, que tu lambrisses, qu'il lambrisse, que nous lambrissions, que vous lambrissiez, qu'ils lambrissent. — *Imparf.* Que je lambrissasse, que tu lambrissasses, qu'il lambrissât, que nous lambrissassions, que vous lambrissassiez, qu'ils lambrissassent. — *Passé.* Que j'aie lambrissé, que tu aies lambrissé, qu'il ait lambrissé, que nous ayons lambrissé, que vous ayez lambrissé, qu'ils aient lambrissé. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse lambrissé, que tu eusses lambrissé, qu'il eût lambrissé, que nous eussions lambrissé, que vous eussiez lambrissé, qu'ils eussent lambrissé. — *Inf. prés.* Lambrisser. — *Passé.* Avoir lambrissé. — *Part. prés.* Lambrissant (inv.). — *Passé.* Lambrissé, lambrissée, lambrissés, lambrissées. — *Passé comp.* Ayant lambrissé. — Passif : *être lambrissé*. *Les mansardes sont* lambrissées. Le participe régit *de*, et *par*. Lambrissé de *stuc* par *le marbrier*, de *bois* par *le menuisier*.

LAMENTER, v. a. et n., 1re conj. (*Lamanté*), déplorer, regretter avec plaintes et gémissements. Lamenter *la mort de ses parents*, *la ruine de sa patrie*. Dans le sens actif, il n'est guère usité qu'en poésie :

Le chantre désolé *lamentant* son malheur
Fait mourir l'appetit et naître la douleur.
Boileau.

— Par extension et ironiquement, chanter d'un ton plaintif.

Lamentant tristement une chanson bachique.
Id.

— Neutral. *Vous avez beau* lamenter *et pleurer*. (Peu usité). — *Ind. prés.* Je lamente, tu lamentes, il lamente, nous lamentons, vous lamentez, ils lamentent. — *Imp.* Je lamentais, tu lamentais, il lamentait, nous lamentions, vous lamentiez, ils lamentaient. — *Passé déf.* Je lamentai, tu lamentas, il lamenta, nous lamentâmes, vous lamentâtes, ils lamentèrent. — *Passé indéfini.* J'ai lamenté, etc. — *Passé ant.* J'eus lamenté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais lamenté, etc. — *Futur.* Je lamenterai, tu lamenteras, il lamentera, nous lamenterons, vous lamenterez, ils lamenteront. — *Futur ant.* J'aurai lamenté, etc. — *Cond. prés.* Je lamenterais, tu lamenterais, il lamenterait, nous lamenterions, vous lamenteriez, ils lamenteraient. — *Pass.* J'aurais lamenté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse lamenté, etc. — *Impér. prés.* Lamente, la-

mentons, lamentez. — ***Pass.*** Aie, ayons, ayez lamenté. — *Subj. prés.* Que je lamente, que tu lamentes, qu'il lamente, que nous lamentions, que vous lamentiez, qu'ils lamentent.—*Imp.* Que je lamentasse, que tu lamentasses, qu'il lamentât, que nous lamentassions, que vous lamentassiez, qu'ils lamentassent. — *Pass.* Que j'aie lamenté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse lamenté, etc. — *Inf. prés.* Lamenter. — *Passé.* Avoir lamenté. — *Part. prés.* Lamentant (inv.). — *Passé.* Lamenté (var.). — *Passé comp.* Ayant lamenté. — Pronominalement : *se lamenter*, pousser des gémissements, se désoler, fondre en larmes. *Des femmes qui* se lamentaient. *Il* se lamente *sans cesse sur la perte de son emploi.* — Passif : *être lamenté.* Le participe régit *par. Cette chanson est* lamentée *bien sottement par ce chanteur.*

LAMINER, v. a. 1re conj. (*Laminé*), réduire un métal en lame en lui donnant une épaisseur uniforme par une compression toujours égale, en le passant entre deux cylindres. — Laminer *du plomb, du cuivre,* etc. — *Ind. prés.* Je lamine, tu lamines, il lamine, nous laminons, vous laminez, ils laminent. — *Imparf.* Je laminais, tu laminais, il laminait, nous laminions, vous laminiez, ils laminaient. — *Passé déf.* Je laminai, tu laminas, il lamina, nous laminâmes, vous laminâtes, ils laminèrent. — *Passé ind.* J'ai laminé, etc. — *Pass. ant.* J'eus laminé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais laminé, etc. — *Futur.* Je laminerai, tu lamineras, il laminera, nous laminerons, vous laminerez, ils lamineront. — *Futur ant.* J'aurai laminé, etc. — *Cond. prés.* Je laminerais, tu laminerais, il laminerait, nous laminerions, vous lamineriez, ils lamineraient. — *Pass.* J'aurais laminé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse laminé, etc. — *Impér. prés.* Lamine, laminons, laminez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez laminé. — *Subj. prés.* Que je lamine, que tu lamines, qu'il lamine, que nous laminions, que vous laminiez, qu'ils laminent. — *Imp.* Que je laminasse, que tu laminasses, qu'il laminât, que nous laminassions, que vous laminassiez, qu'ils laminassent.—*Passé.* Que j'aie laminé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse laminé, etc. — *Inf. prés.* Laminer.—*Pass.* Avoir laminé. — *Part. prés.* Laminant. — *Passé.* Laminé, laminée, laminés, laminées. — *Passé comp.* Ayant laminé. — Pronominalement : *se laminer.* — Passif : *Etre laminé.* Le participe régit *par.*

LAMPER, v. a. et n. 1re conj. (*Lanpé*), boire avidement de grands verres de vin. — *En un instant il eut* lampé *cinq ou six verres de vin.* On peut l'employer abs. *Il aime à* lamper (Acad.). Il est populaire. —*Ind. prés.* Je lampe, tu lampes, il lampe, nous lampons, vous lampez, ils lampent. — *Imparf.* Je lampais, tu lampais, il lampait, nous lampions, vous lampiez, ils lampaient.— *Passé déf.* Je lampai, tu lampas, il lampa, nous lampâmes, vous lampâtes, ils lampèrent. — *Passé indéf.* J'ai lampé, etc. — *Pass. ant.* J'eus lampé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais lampé, etc. — *Futur.* Je lamperai, tu lamperas, il lampera, nous lamperons, vous lamperez, ils lamperont. — *Futur ant.* J'aurai lampé, etc. — *Cond. prés.* Je lamperais, tu lamperais, il lamperait, nous lamperions, vous lamperiez, ils lamperaient. — *Passé.* J'aurais lampé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse lampé, etc. — *Impér. prés.* Lampe, lampons, lampez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez lampé. — *Subj. prés.* Que je lampe, que tu lampes, qu'il lampe, que nous lampions, que vous lampiez, qu'ils lampent. — *Imparf.* Que je lampasse, que tu lampasses, qu'il lampât, que nous lampassions, que vous lampassiez, qu'ils lampassent.—*Pass.* Que j'aie lampé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse lampé, etc.— *Inf. prés.* Lamper.— *Passé.* Avoir lampé. — *Part. prés.* Lampant (inv.). — *Passé.* Lampé, lampée, lampés, lampées. — *Passé comp.* Ayant lampé. — Pronom. : *se lamper.*— Passif : *être lampé. Le vin a* été lampé *en un clin d'œil.* Le participe régit *par.*

LANCER, v. a., 1re conj. (*Lancé*), jeter avec force, raideur. Lancer *une pierre, une balle contre un mur.*

Il *lance* au sacristain le tome épouvantable.
Boileau.

— Darder, décocher, faire partir. Lancer *une flèche, un trait* — Figurément : *Son cœur devint le but de tous les traits qu'amour* lançait (La Font.).—Poétiquement :

C'est le pur sang de Dieux que *lance* le tonnerre.
Racine.

— Lancer *un regard*, le porter avec vivacité.

A cet affront, l'auteur, se levant de sa table,
Lance à mon campagnard un regard effroyable.
Boileau.

— Tem. de vén., lancer *le cerf*, le faire sortir du fort; *un loup*, le faire partir du liteau; *un lièvre*, le faire partir du gîte; *une bête noire*, la faire partir du bauge. —

Term. de mer. *Lancer un vaisseau*, le mettre à l'eau en le laissant couler.—*Une manœuvre*, l'amarrer. — Lancer *tribord babord*, se jeter de côté et d'autre au lieu d'aller droit en parlant du vaisseau. Il est synonyme de *darder*. On lance toutes sortes de corps ; on ne darde que des instruments perçants. Lancer n'a que la signification de jeter; *darder* a, de plus celle de frapper, percer, pénétrer. Le *c* doit prendre une cédille devant *a* et *o*.—*Indic. prés.* Je lance, tu lances, il lance, nous lançons, vous lancez, ils lancent.—*Imparf.* Je lançais, tu lançais, il lançait, nous lancions, vous lanciez, ils lançaient. — *Passé défini.* Je lançai, tu lanças, il lança, nous lançâmes, vous lançâtes, ils lancèrent.—*Passé indéf.* J'ai lancé, etc. — *Passé ant.* J'eus lancé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais lancé, etc. — *Futur.* Je lancerai, tu lanceras, il lancera, nous lancerons, vous lancerez, ils lanceront. — *Futur antér.* J'aurai lancé, etc. — *Cond. prés.* Je lancerais, tu lancerais, il lancerait, nous lancerions, vous lanceriez, ils lanceraient. —*Passé.* J'aurais lancé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse lancé, etc. — *Impér. prés.* Lance, lançons, lancez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez lancé. — *Subj. prés.* Que je lance, que tu lances, qu'il lance, que nous lancions, que vous lanciez, qu'ils lancent. — *Imparf.* Que je lançasse, que tu lançasses, qu'il lançât, que nous lançassions, que vous lançassiez, qu'ils lançassent.—*Passé.* Que j'aie lancé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse lancé, etc. — *Infin. prés.* Lancer. — *Passé.* Avoir lancé. — *Partic. prés.* Lançant (invar.). — *Passé.* Lancé, lancée, lancés, lancées.—*Passé comp.* Ayant lancé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *Se lancer*, se jeter avec impétuosité (mieux *s'élancer*). *Il* se lança *au travers des ennemis. L'aventureux* se lance *les yeux clos à travers cette eau* (La Fontaine). Fig. Se lancer *dans le monde*, voir la société ; — *Dans une carrière*, y entrer ; — *Dans la littérature*, embrasser cette profession, y débuter avec quelque éclat. — Passif : *Etre lancé.* Le participe régit *par*.

LANGOURER (se), v. pers., 1[re] conjug. (*Co langouré*), exprimer sa langueur, son martyre d'amour. *Il* se langoure *auprès de toutes les jolies femmes.* Peu usité

LANGUEYER, v. a., 1[re] conj. (*Languié-ié*), visiter la langue d'un porc, pour voir s'il est sain ou ladre. Langueyer *un porc.* L'y grec se change en *i* simple devant un *e* muet.— *Indicatif présent.* Je langueie, tu langueies, il langueie, nous langueyons, vous langueyez, ils langueient.— *Imparfait.* Je langueyais, tu langueyais, il langueyait, nous langueyions, vous langueyiez, ils langueyaient. — *Passé défi.* Je langueyai, tu langueyas, il langueya, nous langueyâmes, vous langueyâtes, ils langueyèrent. — *Passé indéfini.* J'ai langueyé, etc. — *Passé antér.* J'eus langueyé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais langueyé, etc. — *Futur.* Je langueierai, tu langueieras, il langueiera, nous langueierons, vous langueieerez, ils langueieront. — *Futur antér.* J'aurai langueyé, etc. — *Cond. prés.* Je langueierais, tu langueierais, il langueierait, nous langueierions, vous langueieriez, ils langueieraient. — *Passé.* J'aurais langueyé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse langueyé, etc. — *Impér. prés.* Langueie, langueyons, langueyez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez langueyé. —*Subj. prés.* Que je langueie, que tu langueies, qu'il langueie, que nous langueyions, que vous langueyiez, qu'ils langueient. —*Imparf.* Que je langueyasse, que tu langueyasses, qu'il langueyât, que nous langueyassions, que vous langueyassiez, qu'ils langueyassent. — *Passé.* Que j'aie langueyé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse langueyé, etc. — *Infin. prés.* Languéyer. — *Passé.* Avoir langueyé. — *Partic. prés.* Langueyant (invar.). — *Passé.* Langueyé, langueyée, langueyés, langueyées. — *Passé comp.* Ayant langueyé.

LANGUIR, v. n. 2[e] conj, (*Languir*) être consumé peu-à-peu par une maladie qui abat. *Un pulmonique* languit. *La nostalgie est un mal dont on* languit *longtemps avant de mourir.* — Il signifie aussi souffrir un supplice lent. Languir *de misère, de faim, de soif.* Languir *dans une prison.* Languir *dans un long exil.* — Par extension : *La terre aride* languissait. *La nature* languit *pendant l'hiver.* Il s'emploie aussi en parlant des souffrances morales. Languir *d'ennui, d'amour, d'ambition. Il* languit *dans l'attente de cette succession.* Traîner en longueur. *Les affaires* languissent. — On dit figurément *qu'un discours, qu'un ouvrage* languit, quand il est sans force et sans chaleur. *L'action de ce drame se soutient bien pendant les deux premiers actes, mais au troisième*

elle languit. On dit encore que *la conversation* languit, pour exprimer qu'on la laisse tomber, que personne ne la soutient. — *Ind. prés.* Je languis, tu languis, il languit, nous languissons, vous languissez, ils languissent. — *Imparf.* Je languissais, tu languissais, il languissait, nous languissions, vous languissiez, ils languissaient. — *Passé déf.* Je languis, tu languis, il languit, nous languîmes, vous languîtes, ils languirent. — *Passé indéf.* J'ai langui, etc. — *Passé ant.* J'eus langui, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais langui, etc. — *Futur.* Je languirai, tu languiras, il languira, nous languirons, vous languiriez, ils languiront. — *Passé.* J'aurai langui, etc. — *Cond. prés.* Je languirais, tu languirais, il languirait, nous languirions, vous languiriez, ils languiraient. — *Passé.* J'aurais langui, etc. — *On dit aussi :* J'eusse langui, etc. — *Impér. présent.* Languis, languissons, languissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez langui. — *Subj. prés.* Que je languisse, que tu languisses, qu'il languisse, que nous languissions, que vous languissiez, qu'ils languissent. — *Imparf.* Que je languisse, que tu languisses, qu'il languît, que nous languissions, que vous lauguissiez, qu'ils languissent. — *Passé.* Que j'aie langui, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse langui, etc. — *Inf. prés.* Languir. — *Passé.* Avoir langui. — *Participe prés.* Languissant variable comme adjectif verbal *Un esprit* languissant *de mollesse* (Boileau). *Une vie* languissante, *des regards* languissants. L'adjectif *languissant* est synonyme de *langoureux*. *Languissant* ne désigne qu'une simple diminution de force, tandis que le mot *langoureux* exprime une langueur attribuée à quelque passion violente. *Un amant peut être* langoureux *sans être* languissant. — *Passé.* Langui (invar.). — *Passé comp.* Ayant langui.

LANTER, v. a., 1re conj. (*Lanté*), t. de chaudronnier, étamer en première façon; laisser les traces du marteau. On lante *des cuves, des chaudières, et en général les ustensils de cuisines et les pièces de chaudronnerie.* — *Ind. prés.* Je lente, tu lantes, il lante, nous lantons, vous lantez, ils lantent. — *Imparfait.* Je lantais, tu lantais, il lantait, nous lantions, vous lantiez, ils lantaient. — *Passé déf.* Je lantai, tu lantas, il lanta, nous lantâmes, vous lantâtes, ils lantèrent. — *Passé ind.* J'ai lanté, etc. — *Passé ant.* J'eus lanté, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais lanté, etc. — *Futur.* Je lanterai, tu lanteras, il lantera, nous lanterons, vous lanterez, ils lanteront. — *Passé.* J'aurai lanté, etc. — *Condit. prés.* Je lanterais, tu lanterais, il lanterait, nous lanterions, vous lanteriez, ils lanteraient. — *Passé.* J'aurais lanté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse lanté, etc. — *Impér. prés.* Lante, lantons, lantez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez lanté. — *Subj. présent.* Que je lante, que tu lantes, qu'il lante, que nous lantions, que vous lantiez, qu'ils lantent. — *Imparf.* Que je lantasse, que tu lantasses, qu'il lantât, que nous lantassions, que vous lantassiez, qu'ils lantassent. — *Passé.* Que j'aie lanté, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse lanté, etc. — *Infinitif présent.* Lanter. — *Passé.* Avoir lanté. — *Partic. prés.* Lantant (invariable). — *Passé.* Lanté (var.). — *Passé comp.* Ayant lanté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se lanter. Les chaudrons* se lantent. — Passif : *être lanté.* Le part. régit *par. Cette bassinoire, ces casseroles* ont été lantées par *le chaudronnier.*

LANTERNER, v. a. et n., 1re conj. (*Lanterené*), ajourner ou amuser par de vaines paroles importunes, par des fadaises, des discours impertinents ou hors de raison. *Vous me* lanternez *depuis longtemps. Nous pouvons travailler sans craindre que quelque sotte visite nous vienne* lanterner — Neut., être irrésolu en affaire, perdre le temps à des riens *Il ne fait que* lanterner *et n'avance à rien.* Il est famillier dans toutes ses acceptions. — *Ind. prés.* Je lanterne, tu lanternes, il lanterne, nous lanternons, vous lanternez, ils lanternent. — *Imparf.* Je lanternais, tu lanternais, il lanternait, nous lanternions, vous lanterniez, ils lanternaient. — *Passé déf.* Je lanternai, tu lanternas, il lanterna, nous lanternâmes, vous lanternâtes, ils lanternèrent. — *Passé ind.* J'ai lanterné, etc. — *Passé ant.* J'eus lanterné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais lanterné, etc. — *Futur.* Je lanternerai, tu lanterneras, il lanternera, nous lanternerons, vous lanternerez, ils lanterneront. — *Futur ant.* J'aurai lanterné, etc. — *Conditionnel présent.* Je lanternerais, tu lanternerais, il lanternerait, nous lanternerions, vous lanterneriez, ils lanterneraient. — *Passé* J'aurais lanterné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse lanterné, etc. — *Impératif présent.* Lanterne lanternons, lanternez. — *Pass*

Aie, ayons, ayez lanterné. — *Subj. prés.* Que je lanterne, que tu lanternes, qu'il lanterne, que nous lanternions, que vous lanterniez, qu'ils lanternent. — *Imparf.* Que je lanternasse, que tu lanternasses, qu'il lanternât, que nous lanternassions, que vous lanternassiez, qu'ils lanternassent. — *Passé.* Que j'aie lanterné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse lanterné, etc. — *Inf. prés.* Lanterner. — *Passé.* Avoir lanterné. — *Part. prés.* Lanternant (inv.). — *Passé.* Lanterné, lanternée, lanternés, lanternées. — *Passé comp.* Ayant lanterné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se lanterner.* — Passif : *Etre lanterné.* Le participe régit *par.*

LANTIPONNER, v. a. et n. 1re conj. (*Lantiponé*), tenir des discours frivoles, inutiles et importuns. *Il ne fait que* lantiponner *au lieu de venir au fait.* — Il s'emploie activement. *Que me vient-il* lantiponner ? Il est populaire (Acad.). — *Indic. prés.* Je lantiponne, tu lantiponnes, il lantiponne, nous lantiponnons, vous lantiponnez, ils lantiponnent. — *Imparf.* Je lantiponnais, tu lantiponnais, il lantiponnait, nous lantiponnions, vous lantiponniez, ils lantiponnaient. — *Passé déf.* Je lantiponnai, tu lantiponnas, il lantiponna, nous lantiponnâmes, vous lantiponnâtes, ils lantiponnèrent. — *Passé ind.* J'ai lantiponné, etc. — *Passé ant.* J'eus lantiponné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais lantiponné, etc. — *Futur.* Je lantiponnerai, tu lantiponneras, il lantiponnera, nous lantiponnerons, vous lantiponnerez, ils lantiponneront. — *Futur ant.* J'aurai lantiponné, etc. — *Cond. prés.* Je lantiponnerais, tu lantiponnerais, il lantiponnerait, nous lantiponnerions, vous lantiponneriez, ils lantiponneraient. — *Passé.* J'aurais lantiponné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse lantiponné, etc. — *Impér. prés.* Lantiponne, lantiponnons, lantiponnez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez lantiponné. — *Subj. prés.* Que je lantiponne, que tu lantiponnes, qu'il lantiponne, que nous lantiponnions, que vous lantiponniez, qu'il lantiponnent. — *Imp.* Que je lantiponnasse, que tu lantiponnasses, qu'il lantiponnât, que nous lantiponnassions, que vous lantiponnassiez, qu'ils lantiponnassent. — *Passé.* Que j'aie lantiponné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse lantiponné, etc. — *Infinitif prés.* Lantiponner. — *Passé.* Avoir lantiponné. — *Part. prés.* Lantiponnant (inv.). — *Passé.* Lantiponné (invariable). — *Passé composé.* Ayant lantiponné.

LAPER, v. a. et n., 1re conjug. (*Lapé*), se dit de quelques quadrupèdes, et particulièrement du chien, boire en tirant avec la langue. *Ce chien a* lapé *cette jatte de lait.* — Neutralement, *Ce chien fait du bruit en* lapant. — *Indic. prés.* Je lape, tu lapes, il lape, nous lapons, vous lapez, ils lapent. — *Imp.* Je lapais, tu lapais, il lapait, nous lapions, vous lapiez, ils lapaient. — *Passé déf.* Je lapai, tu lapas, il lapa, nous lapâmes, vous lapâtes, ils lapèrent. — *Passé indéf.* J'ai lapé, etc. — *Passé ant.* J'eus lapé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais lapé, etc. — *Futur.* Je laperai, tu laperas, il lapera, nous laperons, vous laperez, ils laperont. — *Futur ant.* J'aurai lapé, etc. — *Cond. prés.* Je laperais, tu laperais, il laperait, nous laperions, vous laperiez, ils laperaient. — *Pass.* J'aurais lapé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse lapé, etc. — *Impér. prés.* Lape, lapons, lapez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez lapé. — *Subj. prés.* Que je lape, que tu lapes, qu'il lape, que nous lapions, que vous lapiez, qu'ils lapent. — *Imp.* Que je lapasse, que tu lapasses, qu'il lapât, que nous lapassions, que vous lapassiez, qu'ils lapassent. — *Passé.* Que j'aie lapé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse lapé, etc. — *Inf. prés.* Laper. — *Passé.* Avoir lapé. — *Part. prés.* Lapant (invariable). — *Passé.* Lapé, lapée, lapés, lapées. — *Passé composé.* Ayant lapé. — Passif : *Etre lapé.* Le participe régit *par.* *Le lait est* lapé par *ce chien.*

LAPIDER, v. a. 1re conjug. (*Lapidé*), tuer, assommer, massacrer à coups de pierres. — *Les juifs* lapidaient *les adultères, les blasphémateurs.* — Attaquer, poursuivre à coups de pierre. *Comme il sortait du village, les enfants se mirent à le* lapider. — Hyperb., se déchaîner à plusieurs contre quelqu'un. *Si vous parlez ainsi, vous vous ferez* lapider. — *Ind. prés.* Je lapide, tu lapides, il lapide, nous lapidons, vous lapidez, ils lapident. — *Imparf.* Je lapidais, tu lapidais, il lapidait, nous lapidions, vous lapidiez, ils lapidaient. — *Passé défini.* Je lapidai, tu lapidas, il lapida, nous lapidâmes, vous lapidâtes, ils lapidèrent. — *Passé ind.* J'ai lapidé, etc. — *Passé ant.* J'eus lapidé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais lapidé, etc. — *Futur.* Je lapiderai, tu lapideras, il lapidera, nous lapiderons, vous lapiderez, ils lapideront. — *Futur ant.* J'aurai lapidé, etc. — *Cond. prés.* Je lapi-

derais, tu lapiderais, il lapiderait, nous lapiderions, vous lapideriez, ils lapideraient. — *Passé.* J'aurais lapidé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse lapidé, etc.—*Impér. prés.* Lapide, lapidons, lapidez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez lapidé. — *Subj. prés.* Que je lapide, que tu lapides, qu'il lapide, que nous lapidions, que vous lapidiez, qu'ils lapident — *Imp.* Que je lapidasse, que tu lapidasses, qu'il lapidât, que nous lapidassions, que vous lapidassiez, qu'ils lapidassent. — *Passé.* Que j'aie lapidé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse lapidé, etc. — *Infin. prés.* Lapider. — *Passé.* Avoir lapidé. — *Part. prés.* Lapidant (invar.). — *Pass.* Lapidé, lapidée, lapidés, lapidées. — *Passé composé.* Ayant lapidé. — Pronominalement : *Se lapider*, se battre à coups de pierre, et fig., se déchirer, se déchaîner les uns contre les autres. *Les auteurs* se lapident. — Passif : *être lapidé.* Le part. régit *par.*

LAPIDIFIER, v. a. 1re conj. (*Lapidifié*), donner à une substance la dureté de la pierre. — *Il y a des sucs propres à* lapidifier *les substances qu'ils pénètrent.* — *Ind. prés.* Je lapidifie, tu lapidifies, il lapidifie, nous lapidifions, vous lapidifiez, ils lapidifient. — *Imparf.* Je lapidifiais, tu lapidifiais, il lapidifiait, nous lapidifiions, vous lapidifiiez, ils lapidifiaient. — *Passé défi.* Je lapidifiai, tu lapidifias, il lapidifia, nous lapidifiâmes, vous lapidifiâtes, ils lapidifièrent. — *Pass. indéf.* J'ai lapidifié, etc. — *Pass. ant.* J'eus lapidifié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais lapidifié, etc. — *Futur.* Je lapidifierai, tu lapidifieras, il lapidifiera, nous lapidifierons, vous lapidifierez, ils lapidifieront. — *Futur. ant.* J'aurai lapidifié, etc. — *Cond. prés.* Je lapidifierais, tu lapidifierais, il lapidifierait, nous lapidifierions, vous lapidifieriez, ils lapidifieraient. — *Passé.* J'aurais lapidifié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse lapidifié, etc. — *Impér. prés.* Lapidifie, lapidifions, lapidifiez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez lapidifié. — *Subj. prés.* Que je lapidifie, que tu lapidifies, qu'il lapidifie, que nous lapidifiions, que vous lapidifiiez, qu'ils lapidifient. — *Imparf.* Que je lapidifiasse, que tu lapidifiasses, qu'il lapidifiât, que nous lapidifiassions, que vous lapidifiassiez, qu'ils lapidifiassent. — *Pass.* Que j'aie lapidifié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse lapidifié, etc. — *Inf. prés.* Lapidifier. — *Pass.* Avoir lapidifié. — *Part. prés.* Lapidifiant (inv.). — *Pass.* Lapidifié, lapidifiée, lapidifiés, lapidifiées. — *Pass. comp.* Ayant lapidifié. — Pronominalement : *Se lapidifier. Un corps qui* se lapidifie (Académie). — Passif : *être lapidifié.* Le part. régit *par.*

LARDER, v. a., 1re conj. (*Lardé*), garnir, piquer de lardons, mettre des lardons dans la viande. Larder *du bœuf dru et menu.* — Absol. *Un cuisinier qui* larde *bien.* — Fig. et fam., percer en beaucoup de places. Larder *de coups d'épée.* — Par analog., accabler de. Larder *d'épigrammes.* — Citer souvent. Larder *ses discours de grec, de latin,* etc. — *Ind. prés.* Je larde, tu lardes, il larde, nous lardons, vous lardez, ils lardent. — *Imparf.* Je lardais, tu lardais, il lardait, nous lardions, vous lardiez, ils lardaient. — *Passé déf.* Je lardai, tu lardas, il larda, nous lardâmes, vous lardâtes, ils lardèrent. — *Passé ind.* J'ai lardé, etc. — *Passé ant.* J'eus lardé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais lardé, etc. — *Futur.* Je larderai, tu larderas, il lardera, nous larderons, vous larderez, ils larderont. — *Futur ant.* J'aurai lardé, etc. — *Cond. prés.* Je larderais, tu larderais, il larderait, nous larderions, vous larderiez, ils larderaient. — *Passé.* J'aurais lardé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse lardé, etc. — *Impér. prés.* Larde, lardons, lardez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez lardé. — *Subj. prés.* Que je larde, que tu lardes, qu'il larde, que nous lardions, que vous lardiez, qu'ils lardent. — *Imparf.* Que je lardasse, que tu lardasses, qu'il lardât, que nous lardassions, que vous lardassiez, qu'ils lardassent. — *Passé.* que j'aie lardé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse lardé, etc. — *Inf. prés.* Larder. — *Passé.* Avoir lardé. — *Part. prés.* Lardant (invar.). — *Passé.* Lardé, lardée, lardés, lardées. — *Passé comp.* Ayant lardé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se larder.* S'emploie au propre et au figuré. *Le veau* se larde *en fricandeau,* se larder *d'épigrammes, de coups d'épée.* — Passif : *être lardé.* Le participe régit *par* et *de.*

LARGUER, v. a. et n., 1re conj. (*Largué*), terme de marine, lâcher une manœuvre, lâcher ou filer le cordage qui retient une voile par le bas. Larguer *l'écoute.* — Neut., porter plein et arriver pour ne plus tenir le vent, changer la route du plus près en la route du vent largue.—On dit qu'*un vaisseau* largue *toujours,* lorsqu'il se défait, que ses membres, ses cordages se séparent (Omission de l'Académie). — *Ind. prés.* Je largue, tu largues, il largue, nous

larguons, vous larguez, ils larguent. — *Imparf.* Je larguais, tu larguais, il larguait, nous larguions, vous larguiez, ils larguaient. — *Passé déf.* Je larguai, tu larguas, il largua, nous larguâmes, vous larguâtes, ils larguèrent. — *Passé indéf.* J'ai largué, etc. — *Passé ant.* J'eus largué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais largué, etc. — *Futur.* Je larguerai, tu largueras, il larguera, nous larguerons, vous larguerez, ils largueront. — *Futur ant.* J'aurai largué, etc. — *Cond. prés.* Je larguerais, tu larguerais, il larguerait, nous larguerions, vous largueriez, ils largueraient. — *Passé.* J'aurais largué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse largué, etc. — *Imp. prés.* Largue, larguons, larguez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez largué. — *Subj. prés.* Que je largue, que tu largues, qu'il largue, que nous larguions, que vous larguiez, qu'ils larguent. — *Imparf.* Que je larguasse, que tu larguasses, qu'il larguât, que nous larguassions, que vous larguassiez, qu'ils larguassent. — *Passé.* Que j'aie largué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse largué, etc. — *Infin. présent.* Larguer. — *Passé.* Avoir largué. — *Part. prés.* Larguant (invar.). — *Passé.* Largué, larguée, largués, larguées. — *Pass. comp.* Ayant largué. — Pronominalement ; *se larguer.* — Passif : *être largué.* Le part. régit *par.*

LARMOYER, v. n. et a., 1re conjug. (*Larmoi-ié*), pleurer, jeter des larmes. *Il ne fait que* larmoyer. — Fam. et act., larmoyer *une comédie.* L'*y* grec se change en *i* simple devant un *e* muet.—*Ind. prés.* Je larmoie, tu larmoies, il larmoie, nous larmoyons, vous larmoyez, ils larmoient. — *Imparf.* Je larmoyais, tu larmoyais, il larmoyait, nous larmoyions, vous larmoyiez, ils larmoyaient. — *Passé déf.* Je larmoyai, tu larmoyas, il larmoya, nous larmoyâmes, vous larmoyâtes, ils larmoyèrent. — *Passé ind.* J'ai larmoyé, etc. — *Passe ant.* J'eus larmoyé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais larmoyé, etc. — *Futur.* Je larmoierai, tu larmoieras, il larmoiera, nous larmoierons, vous larmoierez, ils larmoieront. — *Futur ant.* J'aurai larmoyé, etc. — *Cond. prés.* Je larmoierais, tu larmoierais, il larmoierait, nous larmoierions, vous larmoieriez, ils larmoieraient. — *Passé.* J'aurais larmoyé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse larmoyé, etc. — *Impér. prés.* Larmoie, larmoyons, larmoyez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez larmoyé. — *Subj. prés.* Que je larmoie, que tu larmoies, qu'il larmoie, que nous larmoyions, que vous larmoyiez, qu'ils larmoient. — *Imparf.* Que je larmoyasse, que tu larmoyasses, qu'il larmoyât, que nous larmoyassions, que vous larmoyassiez, qu'ils larmoyassent. — *Passé.* Que j'aie larmoyé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse larmoyé, etc. — *Inf. prés.* Larmoyer. — *Passé.* Avoir larmoyé. — *Part. prés.* Larmoyant, larmoyante. *Le comique larmoyant, la comédie larmoyante.*— *Passé.* Larmoyé (inv.). — *Passé comp.* Ayant larmoyé.

LASSER, v. a. et n., 1re conjug. (*Lacé*), fatiguer, causer de la lassitude. *Ce travail me* lasse *excessivement.* — Absol. *Cette sorte de danse* lasse *beaucoup.*—Ennuyer, dégoûter. *Il* lasse *tout le monde par son importunité.* — Lasser, fatiguer. *La continuation* lasse, *la peine* fatigue (Omission de l'Académie). — *Indic. prés.* Je lasse, tu lasses, il lasse, nous lassons, vous lassez, ils lassent. — *Imp.* Je lassais, tu lassais, il lassait, nous lassions, vous lassiez, ils lassaient. — *Passé déf.* Je lassai, tu lassas, il lassa, nous lassâmes, vous lassâtes, ils lassèrent. — *Passé indéf.* J'ai lassé, etc. — *Passé ant.* J'eus lassé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais lassé, etc. — *Futur.* Je lasserai, tu lasseras, il lassera, nous lasserons, vous lasserez, ils lasseront. — *Futur ant.* J'aurai lassé, etc. — *Cond. prés.* Je lasserais, tu lasserais, il lasserait, nous lasserions, vous lasseriez, ils lasseraient. — *Passé.* J'aurais lassé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse lassé, etc. — *Impér. prés.* Lasse, lassons, lassez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez lassé. — *Subj. prés.* Que je lasse, que tu lasses, qu'il lasse, que nous lassions, que vous lassiez, qu'ils lassent. — *Imp.* Que je lassasse, que tu lassasses, qu'il lassât, que nous lassassions, que vous lassassiez, qu'ils lassassent. — *Passé.* Que j'aie lassé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse lassé, etc. — *Inf. prés.* Lasser. — *Passé.* Avoir lassé. — *Part. prés.* Lassant (var.). *Travail lassant, besogne lassante.* — *Passé.* Lassé, lassée, lassés, lassées. — *Passé composé.* Ayant lassé.—Pronominalement : *se lasser.* Il signifie 1° se fatiguer :

On fait cas d'un coursier qui jamais ne *se lasse.*
Boileau.

2° S'ennuyer à..., se dégoûter de... *On* se lasse à *être seul. On* se lasse de *tout*, etc. Suivi d'un infinitif, *se lasser* régit la préposition à ou *de. On* se lasse à *toujours* travailler *ou* de *toujours* travailler. — Passif : *Etre lassé.* Le participe régit

par et *de*. Lassé par *quelqu'un*, lassé de *quelqu'un*, de *quelque chose*.

LATINISER, v. a., 1[re] conj. (*Latinizé*), donner une terminaison, une inflexion latine à un mot d'une autre langue. *Tite-Live a* latinisé *tous les noms étrangers qui entrent dans son histoire*.— *Ind. prés.* Je latinise, tu latinises, il latinise, nous latinisons, vous latinisez, ils latinisent. — *Imparf.* Je latinisais, tu latinisais, il latinisait, nous latinisions, vous latinisiez, ils latinisaient. — *Passé déf.* Je latinisai, tu latinisas, il latinisa, nous latinisâmes, vous latinisâtes, ils latinisèrent. — *Passé ind.* J'ai latinisé, etc. — *Passé ant.* J'eus latinisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais latinisé, etc. — *Futur.* Je latiniserai, tu latiniseras, il latinisera, nous latiniserons, vous latiniserez, ils latiniseront. — *Futur ant.* J'aurai latinisé, etc.— *Cond. prés.* Je latiniserais, tu latiniserais, il latiniserait, nous latiniserions, vous latiniseriez, ils latiniseraient. — *Passé.* J'aurais latinisé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse latinisé, etc. —*Impér. prés.* Latinise, latinisons, latinisez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez latinisé. — —*Subj. prés.* Que je latinise, que tu latinises, qu'il latinise, que nous latinisions, que vous latinisiez, qu'ils latinisent.—*Imp.* Que je latinisasse, que tu latinisasses, qu'il latinisât, que nous latinisassions, que vous latinisassiez, qu'ils latinisassent. — *Passé.* Que j'aie latinisé, etc.—*Plus-que-parfait.* Que j'eusse latinisé, etc —*Inf. prés.* Latiniser.— *Passé.* Avoir latinisé. — *Partic. prés.* Latinisant (invar.).—*Passé.* Latinisé, latinisée, latinisés, latinisées.—*Passé comp.* Ayant latinisé. — Passif : *Etre latinisé.* Le participe régit *par*.

LATTER, v. a. et n., 1[re] conj. (*Laté*), garnir de lattes. *Ce comble de cette maison est posé, il ne reste plus qu'à le* latter, ou, absol., *à* latter. Latter *à claire voie*; latter *à lattes jointives*.—*Ind. prés.* Je latte, tu lattes, il latte, nous lattons, vous lattez, ils lattent. — *Imp.* Je lattais, tu lattais, il lattait, nous lattions, vous lattiez, ils lattaient.—*Passé déf.* Je lattai, tu lattas, il latta, nous lattâmes, vous lattâtes, ils lattèrent. — *Passé inp.* J'ai latté, etc. —*Passé ant.* J'eus latté, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais latté, etc.— *Futur.* Je latterai, tu latteras, il lattera, nous latterons, vous latterez, ils latteront — *Futur antér.* J'aurai latté, etc. — *Cond. prés.* Je latterais, tu latterais, il latterait, nous latterions, vous latteriez, ils latteraient. — *Passé.* J'aurais latté, etc.— *On dit aussi* J'eusse latté, etc. — *Imper. prés.* Latte, lattons, lattez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez latté. — *Subj. prés.* Que je latte, que tu lattes, qu'il latte, que nous lattions, que vous lattiez, qu'ils lattent. — *Imp.* Que je lattasse, que tu lattasses, qu'il lattât, que nous lattassions, que vous lattassiez, qu'ils lattassent.—*Passé.* Que j'aie latté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse latté, etc. — *Inf. prés.* Latter.—*Passé.* Avoir latté. — *Part. prés.* Lattant (inv.).—*Passé.* Latté, lattée, lattés, lattées.—*Passé comp.* Ayant latté.—Pronomin. : *se latter*. *Une cloison à claire-voie* se latte *aux deux côtés*.—Passif : *être latté*. Le participe régit *par*. *Toit* latté par *le couvreur*.

LAVER, v. a., 1[re] conj. (*Lavé*), nettoyer avec un liquide. Laver *le linge*, *la vaisselle*. Laver *une plaie avec du vin*.

L'eau tiède, on *lava* les pieds des voyageurs.
Lafontaine.

— Absol. *Se* laver *les mains avant de se mettre à table*. *Ne voulez-vous pas* laver? —Présenter à quelqu'un de l'eau et une serviette. *Donner à* laver *à quelqu'un*. — Baigner, passer auprès, en parlant d'un fleuve, d'une rivière.

La Seine auprès des monts que son flot vient *laver*
Boileau.

—Fig., effacer.

Tout mon sang doit *laver* une tache si noire
Racine.

Laver *une injure*, *un outrage dans le sang de quelqu'un*, s'en venger en tuant ou blessant celui de qui on l'a reçue.—Laver *ses péchés avec ses larmes*, pleurer ses péchés. — Laver *quelqu'un*, le disculper, le justifier, le déclarer innocent, l'absoudre. —Laver *la tête à quelqu'un*, le réprimander sévèrement.—Laver *un livre*, *les feuillets d'un livre*, les tremper dans une eau chargée d'acide muriatique pour en ôter les taches.— Laver *du papier*, le tremper dans une eau chargée d'alun pour lui donner plus de consistance et l'empêcher de boire.— T. de peint., coucher les couleurs à plat. — Laver *un dessin*, l'ombrer avec de l'encre de Chine. — *Indicatif présent.* Je lave, tu laves, il lave, nous lavons, vous lavez, ils lavent. — *Imp.* Je lavais, tu lavais, il lavait, nous lavions, vous laviez, ils lavaient. — *Passé déf.* Je lavai, tu lavas, il lava, nous lavâmes, vous lavâtes, ils lavèrent. — *Passé ind.* J'ai lavé, etc. — —*Passé ant.* J'eus lavé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais lavé, etc.—*Futur.* Je laverai,

tu laveras, il lavera, nous laverons, vous laverez, ils laveront.— *Futur ant.* J'aurai lavé, etc.—*Cond. prés.* Je laverais, tu laverais, il laverait, nous laverions, vous laveriez, ils laveraient. — *Passé.* J'aurais lavé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse lavé, etc.—*Impér. prés.* Lave, lavons, lavez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez lavé.—*Subjonctif prés.* Que je lave, que tu laves, qu'il lave, que nous lavions, que vous laviez, qu'ils lavent. — *Imparf.* Que je lavasse, que tu lavasses, qu'il lavât, que nous lavassions, que vous lavassiez, qu'ils lavassent. — *Passé.* Que j'aie lavé, etc.—*Plus-que-parfait.* Que j'eusse lavé, etc. — *Inf. prés.* Laver.—*Passé.* Avoir lavé. — *Part. prés.* Lavant (inv.).— *Passé.* Lavé, lavée, lavés, lavées. — *Passé comp.* Ayant lavé. —Se conjugue avec le pronom personnel : *se laver*, se nettoyer avec de l'eau, etc.— *Se laver de*, montrer, prouver son innocence.—Se laver *d'un crime* ; se laver *les mains de...*, se décharger de toute responsabilité, de tout reproche. — Passif : *être lavé*. Le part. régit *par*.

LAYER, v. a., 1re conj. (*Lè-ié*), tracer une laie, une route étroite dans une forêt. Layer *un bois, une forêt*. L'*y* grec se change en *i* simple dans tous les temps où il est suivi d'un *e* muet. — *Indicatif prés.* Je laie, tu laies, il laie, nous layons, vous layez, ils laient. — *Imp.* Je layais, tu layais, il layait, nous layions, vous layiez, ils layaient. —*Passé déf.* Je layai, tu layas, il laya, nous layâmes, vous layâtes, ils layèrent. — *Passé ind.* J'ai layé, etc. — *Passé ant.* J'eus layé, etc.—*Plus que-parf.* J'avais layé, etc.—*Futur.* Je laierai, tu laieras, il laiera, nous laierons, vous laierez, ils laieront.— *Futur ant.* J'aurai layé, etc. — *Cond. prés.* Je laierais, tu laierais, il laierait, nous laierions, vous laieriez, ils laieraient. — *Passé.* J'aurais layé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse layé, etc. — *Impér. prés.* Laie, layons, layez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez layé.—*Subjonct. prés.* Que je laie, que tu laies, qu'il laie, que nous layions, que vous layiez, qu'ils laient. — *Imparf.* Que je layasse, que tu layasses, qu'il layât, que nous layassions, que vous layassiez, qu'ils layassent. — *Passé.* Que j'aie layé, etc.—*Plus-que parf.* Que j'eusse layé, etc. — *Infin. prés.* Layer. — *Pass.* Avoir layé.— *Part. prés.* Layant (inv.). — *Passé.* Layé, layée, layés, layées. — *Passé comp.* Ayant layé. — Passif : *être layé*. Le participe régit *par*.

LÉCHER, v. a., 1re conjugais. (*Léché*), passer la langue sur quelque chose. Lécher *un plat, une assiette. Les chiens guérissent leurs plaies en les* léchant. — Proverb. et popul., *n'avoir qu'à s'en* lécher *les barbes.* N'avoir point ce qu'on désire. — *On s'en* lèche *les doigts* ; c'est excellent à manger.—Termes d'art. Finir avec trop de soin. *Ce tableau est trop* léché. Lécher *un écrit au point de le rendre sec et froid.* Il est familier. — *Indic. prés.* Je lèche, tu lèches, il lèche, nous léchons, vous léchez, ils lèchent. — *Imparf.* Je léchais, tu léchais, il léchait, nous léchions, vous léchiez, ils léchaient. — *Pass. déf.* Je léchai, tu léchas, il lécha, nous léchâmes, vous léchâtes, ils léchèrent. — *Passé indéfini.* J'ai léché, etc.—*Passé ant.* J'eus léché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais léché, etc. — *Futur.* Je lècherai, tu lècheras, il lèchera, nous lècherons, vous lècherez, ils lècheront. — *Futur antér.* J'aurai léché, etc. — *Cond. prés.* Je lècherais, tu lècherais, il lècherait, nous lècherions, vous lècheriez, ils lècheraient. — *Passé.* J'aurais léché, etc. —*On dit aussi* : J'eusse léché, etc. — *Impératif prés.* Lèche, léchons, léchez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez léché. — *Subj. prés.* Que je lèche, que tu lèches, qu'il lèche, que nous léchions, que vous léchiez, qu'ils lèchent. — *Imp.* Que je léchasse, que tu léchassasses, qu'il léchât, que nous léchassions, que vous léchassiez, qu'ils léchassent. — *Passé.* Que j'aie léché, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse léché, etc. — *Inf. prés.* Lécher. — *Passé.* Avoir léché. — *Part. prés.* Léchant (inv.). — *Passé.* Léché, léchée, léchés, léchées.. — *Passé composé.* Ayant léché.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se lécher. Un chat qui se* lèche.—Passif : *être léché*. Le part. régit *par*.

LÉGALISER, v. a., 1re conjug. (*Légualizé*), attester, certifier l'authenticité d'un acte public, afin qu'il puisse faire foi hors du ressort où il a été passé. *Faire* légaliser *une procuration, un acte de naissance, un passe-port pour l'étranger.* (Acad.). — *Indic. prés.* Je légalise, tu légalises, il légalise, nous légalisons, vous légalisez, ils légalisent. — *Imparf.* Je légalisais, tu légalisais, il légalisait, nous légalisions, vous légalisiez, ils légalisaient. — *Passé défini.* Je légalisai, tu légalisas, il légalisa, nous légalisâmes, vous légalisâtes, ils légalisèrent. — *Passé*

indéfini. J'ai légalisé, etc. — *Passé ant.* J'eus légalisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais légalisé, etc. — *Futur.* Je légaliserai, tu légaliseras, il légalisera, nous légaliserons, vous légaliserez, ils légaliseront. — *Futur ant.* J'aurai légalisé, etc. — *Cond. prés.* Je légaliserais, tu légaliserais, il légaliserait, nous légaliserions, vous légaliseriez, ils légaliseraient. — *Passé.* J'aurais légalisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse légalisé, etc. — *Impér. prés.* Légalise, légalisons, légalisez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez légalisé. — *Subj. prés.* Que je légalise, que tu légalises, qu'il légalise, que nous légalisions, que vous légalisiez, qu'ils légalisent. — *Imparf.* Que je légalisasse, que tu légalisasses, qu'il légalisât, que nous légalisassions, que vous légalisassiez, qu'ils légalisassent. — *Passé.* Que j'aie légalisé, etc. — *Plus-que parf.* Que j'eusse légalisé, etc. — *Infin. présent.* Légaliser. — *Pass.* Avoir légalisé. — *Part. prés.* Légalisant (inv.). — *Passé.* Légalisé, légalisée, légalisés, légalisées. — *Passé composé.* Ayant légalisé. — Passif : *Etre légalisé.* Le participe régit *par.* Légalisé *par le sous-préfet.*

LÉGITIMER, v. a., 1[re] conj. *(Léjitimé)*, donner à un enfant naturel les roits des enfants nés en légitime mariage. Légitimer *un bâtard.* — Donner les formes légales. Légitimer *un acte.* Faire reconnaître pour authentique. Légitimer *des pouvoirs.* — Justifier, rendre excusable. *La dureté des parents ne* légitime *point l'ingratitude des enfants* (Acad.). — *Indic. prés.* Je légitime, tu légitimes, il légitime, nous légitimons, vous légitimez, ils légitiment. — *Imparf.* Je légitimais, tu légitimais, il légitimait, nous légitimions, vous légitimiez, ils légitimaient. — *Passé déf.* Je légitimai, tu légitimas, il légitima, nous légitimâmes, vous légitimâtes, ils légitimèrent. — *Passé indéf.* J'ai légitimé, etc. — *Passé ant.* J'eus légitimé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais légitimé, etc. — *Futur.* Je légitimerai, tu légitimeras, il légitimera, nous légitimerons, vous légitimerez, ils légitimeront. — *Futur antér.* J'aurai légitimé, etc. — *Condit. prés.* Je légitimerais, tu légitimerais, il légitimerait, nous légitimerions, vous légitimeriez, ils légitimeraient. — *Passé.* J'aurais légitimé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse légitimé, etc. — *Impér. prés.* Légitime, légitimons, légitimez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez légitimé. — *Subj. prés.* Que je légitime, que tu légitimes, qu'il légitime, que nous légitimions, que vous légitimiez, qu'ils légitiment. — *Imparf.* Que je légitimasse, que tu légitimasses, qu'il légitimât, que nous légitimassions, que vous légitimassiez, qu'ils légitimassent. — *Passé.* Que j'aie légitimé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse légitimé, etc. — *Infin. prés.* Légitimer. — *Passé.* Avoir légitimé. — *Participe prés.* Légitimant (invar.). — *Passé.* Légitimé, légitimée, légitimés, légitimées. — *Passé composé.* Ayant légitimé. — Pronominalement : *se légitimer.* Faire reconnaître ses pouvoirs pour authentiques et légitimes. *Il* s'est légitimé *à temps.* On dit dans le même sens, *faire légitimer ses pouvoirs.* — Passif : *être légitimé. Les enfants naturels de ce prince* sont légitimés. Le participe régit *par.*

LÉGUER, v. a., 1[re] conj. *(Léguié)*, accorder, assurer, donner, laisser par testament. Léguer *à quelqu'un une somme d'argent.* — Au figuré, transmettre. Léguer *aux siens ses talents, sa haine,* etc. — *Ind. présent.* Je lègue, tu lègues, il lègue, nous léguons, vous léguez, ils lèguent. — *Imparf.* Je léguais, tu léguais, il léguait, nous léguions, vous léguiez, ils léguaient. — *Passé déf.* Je léguai, tu léguas, il légua, nous léguâmes, vous léguâtes, ils léguèrent. — *Passé indéf.* J'ai légué, etc. — *Passé antér.* J'eus légué, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais légué, etc. — *Futur.* Je léguerai, tu lègueras, il lèguera, nous lèguerons, vous lèguerez, ils lègueront. — *Futur antér.* J'aurai légué, etc. — *Cond. prés.* Je lèguerais, tu lèguerais, il lèguerait, nous lèguerions, vous lègueriez, ils lègueraient. — *Passé.* J'aurais légué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse légué, etc. — *Imp. prés.* Lègue, léguons, léguez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez légué. — *Subj. prés.* Que je lègue, que tu lègues, qu'il lègue, que nous léguions, que vous léguiez, qu'ils lèguent. — *Imparf.* Que je léguasse, que tu léguasses, qu'il léguât, que nous léguassions, que vous léguassiez, qu'ils léguassent. — *Pass.* Que j'aie légué, etc. — *Plus-que parfait.* Que j'eusse légué, etc. — *Inf. prés.* Léguer. — *Passé.* Avoir légué. — *Participe prés.* Léguant (inv.). — *Passé.* Légué, léguée, légués, léguées. — *Passé composé.* Ayant légué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se léguer. Les vertus, comme les vices,* se lèguent *aux siècles qui suivent.* — Passif : *être légué.* Le part. régit *par.*

LÉNIFIER, v. a., 1re conj. (*Lénifié*), terme de médecine, adoucir au moyen d'un lénitif (*remède qui adoucit*). La lettre *i* se double aux premières et secondes personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjoncif.—*Ind. prés.* Je lénifie, tu lénifies, il lénifie, nous lénifions, vous lénifiez, ils lénifient. — *Imp.* Je lénifiais, tu lénifiais, il lénifiait, nous lénifiions, vous lénifiiez, ils lénifiaient. — *Passé déf.* Je lénifiai, tu lénifias, il lénifia, nous lénifiâmes, vous lénifiâtes, ils lénifièrent. — *Passé indéf.* J'ai lénifié, etc. — *Passé ant.* J'eus lénifié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais lénifié, etc. — *Futur.* Je lénifierai, tu lénifieras, il lénifiera, nous lénifierons, vous lénifierez, ils lénifieront. — *Futur ant.* J'aurai lénifié, etc. — *Cond. prés.* Je lenifierais, tu lénifierais, il lénifierait, nous lénifierions, vous lénifieriez, ils lénifieraient. — *Passé.* J'aurais lénifié, etc. — *On dit aussi* : J'eusse lénifié, etc. — *Impér. prés.* Lénifie, lénifions, lénifiez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez lénifié. — *Subj. prés.* Que je lénifie, que tu lénifies, qu'il lénifie, que nous lénifiions, que vous lénifiiez, qu'ils lénifient.—*Imparf.* Que je lénifiasse, que tu lénifiasses, qu'il lénifiât, que nous lénifiassions, que vous lénifiassiez, qu'ils lénifiassent. — *Passe.* Que j'aie lénifié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse lénifié, etc. — *Infin. prés.* Lénifier. — *Passé.* Avoir lénifié. — *Part. prés.* Lénifiant (invar.). — *Passé.* Lénifié, lénifiée, lénifiés, lénifiées. — *Passé comp.* Ayant lénifié. — Passif : *être lénifié.* Le participe régit *par*.

LÉSER, v. a., 1re conj. (*Lézé*), faire tort, porter préjudice. *Je crains de vous léser. Être* lésé *d'outre-moitié du juste prix.* — Termes de médecine, offenser, blesser. *Le coup a* lésé *les parties nobles.* — *Ind. prés.* Je lèse, tu lèses, il lèse, nous lésons, vous lésez, ils lèsent. — *Imparf.* Je lésais, tu lésais, il lésait, nous lésions, vous lésiez, ils lésaient. — *Passé déf.* Je lésai, tu lésas, il lésa, nous lésâmes, vous lésâtes, ils lésèrent. — *Passé indéf.* J'ai lésé, etc. — *Passé ant.* J'eus lésé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais lésé, etc. — *Futur.* Je lèserai, tu lèseras, il lèsera, nous lèserons, vous lèserez, ils lèseront. — *Futur ant.* J'aurai lèsé, etc. — *Cond. prés.* Je lèserais, tu lèserais, il lèserait, nous lèserions, vous lèseriez, ils lèseraient.—*Passé.* J'aurais lésé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse lésé, etc. — *Impér. prés.* Lèse, lésons, lésez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez lésé. — *Subj. prés.* Que je lèse, que tu lèses, qu'il lèse, que nous lésions, que vous lésiez, qu'ils lèsent. — *Imp.* Que je lésasse, que tu lésasses, qu'il lésât, que nous lésassions, que vous lésassiez, qu'ils lésassent. — *Passé.* Que j'aie lésé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse lésé, etc. — *Infin. prés.* Léser. — *Passé.* Avoir lésé. — *Partic. prés.* Lésant (inv.). — *Passé.* Lésé, lésée, lésés, lésées. — *Passé comp.* Ayant lésé. — S'emploie avec le pronom personnel : *se léser. Il* s'est lésé *la poitrine.* — Passif : *Etre lésé. Je* suis *le seul* lésé *dans cette affaire.* Le participe régit *par*.

LÉSINER, v. n., 1re conj. (*Léziné*), user de lésine (*d'avarice*). *Il* lésine *sur tout* (Académie). — *Ind. prés.* Je lésine, tu lésines, il lésine, nous lésinons, vous lésinez, ils lésinent. — *Imparf.* Je lésinais, tu lésinais, il lésinait, nous lésinions, vous lésiniez, ils lésinaient. — *Passé déf.* Je lésinai, tu lésinas, il lésina, nous lésinâmes, vous lésinâtes, ils lésinèrent. — *Pass. ind.* J'ai lésiné, etc. — *Passé ant.* J'eus lésiné, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais lésiné, etc. — *Futur.* Je lésinerai, tu lésineras, il lésinera, nous lésinerons, vous lésinerez, ils lésineront. — *Futur ant.* J'aurai lésiné, etc. — *Cond. prés.* Je lésinerais, tu lésinerais, il lésinerait, nous lésinerions, vous lésineriez, ils lésineraient. — *Passé.* J'aurais lésiné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse lésiné, etc. — *Impér. prés.* Lésine, lésinons, lésinez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez lésiné. — *Subj. prés.* Que je lésine, que tu lésines, qu'il lésine, que nous lésinions, que vous lésiniez, qu'ils lésinent. — *Imparf.* Que je lésinasse, que tu lésinasses, qu'il lésinât, que nous lésinassions, que vous lésinassiez, qu'ils lésinassent. — *Passé.* Que j'aie lésiné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse lésiné, etc.—*Infin. prés.* Lésiner. — *Passé.* Avoir lésiné. — *Part. prés.* Lésinant (invar.). — *Passé.* Lésiné, lésinée, lésinés, lésinées. — *Passé comp.* Ayant lésiné.

LESSIVER, v. a., 1re conj. (*Lécivé*), faire la lessive, mettre à la lessive, blanchir, nettoyer avec de la lessive, de l'eau seconde. Lessiver *du linge, de la peinture,* etc. — Termes de chimie, verser à plusieurs reprises de l'eau chaude ou froide sur des matières terreuses ou autres pour en extraire les parties solubles qu'elles contiennent. *On a* lessivé *ces terres pour en extraire le salpêtre* (Académie). — *In-*

dic. prés. Je lessive, tu lessives, il lessive, nous lessivons, vous lessivez, ils lessivent. — *Imparf.* Je lessivais, tu lessivais, il lessivait, nous lessivions, vous lessiviez, ils lessivaient. — *Passé déf.* Je lessivai, tu lessivas, il lessiva, nous lessivâmes, vous lessivâtes, ils lessivèrent. — *Passé indéf.* J'ai lessivé, etc. — *Passé antér.* J'eus lessivé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais lessivé, etc. — *Futur.* Je lessiverai, tu lessiveras, il lessivera, nous lessiverons, vous lessiverez, ils lessiveront. — *Futur ant.* J'aurai lessivé, etc. — *Cond. prés.* Je lessiverais, tu lessiverais, il lessiverait, nous lessiverions, vous lessiveriez, ils lessiveraient. — *Passé.* J'aurais lessivé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse lessivé, etc. — *Impér. prés.* Lessive, lessivons, lessivez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez lessivé. — *Subj. prés.* Que je lessive, que tu lessives, qu'il lessive, que nous lessivions, que vous lessiviez, qu'ils lessivent. — *Imparf.* Que je lessivasse, que tu lessivasses, qu'il lessivât, que nous lessivassions, que vous lessivassiez, qu'ils lessivassent. — *Pass.* Que j'aie lessivé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse lessivé, etc. — *Infinitif prés.* Lessiver. — *Passé.* Avoir lessivé. — *Partic. prés.* Lessivant (inv.). — *Passé.* Lessivé, lessivée, lessivés, lessivées. — *Passé comp.* Ayant lessivé. — Passif : *Etre lessivé.* Le participe régit *par* et *avec*, selon son rapport aux personnes ou aux choses.

LESTER, v. a., 1re conj. (*Léceté*), terme de marine, mettre du lest (*des objets très pesants*) dans un bâtiment pour le rendre stable. Lester *un bateau. Le vaisseau manqua de périr dans la tempête parce qu'on ne l'avait pas bien* lesté. — *Indic. prés.* Je leste, tu lestes, il leste, nous lestons, vous lestez, ils lestent. — *Imparf.* Je lestais, tu lestais, il lestait, nous lestions, vous lestiez, ils lestaient. — *Passé déf.* Je lestai, tu lestas, il lesta, nous lestâmes, vous lestâtes, ils lestèrent. — *Passé indéf.* J'ai lesté, etc. — *Passé ant.* J'eus lesté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais lesté, etc. — *Futur.* Je lesterai, tu lesteras, il lestera, nous lesterons, vous lesterez, ils lesteront. — *Futur ant.* J'aurai lesté, etc. — *Cond. prés.* Je lesterais, tu lesterais, il lesterait, nous lesterions, vous lesteriez, ils lesteraient. — *Passé.* J'aurais lesté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse lesté, etc. — *Impérat. prés.* Leste, lestons, lestez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez lesté. — *Subj. prés.* Que je leste, que tu lestes, qu'il leste, que nous lestions, que vous lestiez, qu'ils lestent. — *Imparf.* Que je lestasse, que tu lestasses, qu'il lestât, que nous lestassions, que vous lestassiez, qu'ils lestassent. —*Passé.* Que j'aie lesté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse lesté, etc. — *Inf. prés.* Lester. — *Passé.* Avoir lesté. — *Part. présent.* Lestant (inv.). — *Passé.* Lesté, lestée, lestés, lestées.—*Passé comp.* Ayant lesté. — S'emploie pronominalement dans un sens figuré et familier : *se lester* l'estomac, ou absolument, *se lester*, prendre de la nourriture. *Je me suis bien* lesté *l'estomac; je me suis bien* lesté *avant de me mettre en route* (Acad.).—Passif : *Etre lesté.* Le part. régit *par*.

LEURRER, v. a., 1re conj. (*Leuré*), terme de fauconn., attirer avec le leurre. Dresser au leurre. *Ces oiseaux-là ne sont pas faciles à* leurrer. — Fig., attirer par un appât, par des promesses trompeuses.

> Prétends-tu, par la foi.
> Me *leurrer* de l'appât d'un profane langage.
> Lafontaine.

— *Ind. prés.* Je leurre, tu leurres, il leurre, nous leurrons, vous leurrez, ils leurrent. — *Imparf.* Je leurrais, tu leurrais, il leurrait, nous leurrions, vous leurriez, ils leurraient.—*Passé déf.* Je leurrai, tu leurras, il leurra, nous leurrâmes, vous leurrâtes, ils leurrèrent. — *Passe indéf.* J'ai leurré, etc.—*Passé ant.* J'eus leurré, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais leurré, etc. — *Futur.* Je leurrerai, tu leurreras, il leurrera, nous leurrerons, vous leurrerez, ils leurreront. — *Futur antér.* J'aurai leurré etc.—*Cond. prés.* Je leurrerais, tu leurrerais, il leurrerait, nous leurrerions, vous leurreriez, ils leurreraient. — *Passé.* J'aurais leurré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse leurré, etc. — *Imp. prés.* Leurre, leurrons, leurrez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez leurré.— *Subj. prés.* Que je leurre, que tu leurres, qu'il leurre, que nous leurrions, que vous leurriez, qu'ils leurrent.— *Pass.* Que je leurrasse, que tu leurrasses, qu'il leurrât, que nous leurrassions, que vous leurrassiez, qu'ils leurrassent. — *Passé.* Que j'aie leurré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse leurré, etc. — *Inf. prés.* Leurrer.— *Passé.* Avoir leurré. — *Part. pr.* Leurrant (inv.). — *Passé.* Leurré, leurrée, leurrés, leurrées. — *Passé composé.* Ayant leurré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se leurrer. Ces oiseaux ne* se leurrent *pas facilement,* et, figuré-

ment, *il se* leurre *encore de cette espérance.* — Passif : *Etre leurré.* Le part. régit *par.* Etre leurré par *de belles promesses.*

LEVER, v. a. et n. 1re conj. (*Levé*), hausser, faire qu'une chose soit plus haute qu'elle n'était. *Il faut* lever *cela plus haut. Ces machines* lèvent *plus de dix quintaux pesant. L'aimant* lève *le fer. L'ambre* lève *la paille.* Dresser ce qui était penché. Lever *la tête, les épaules.* Lever *les mains au ciel.* Lever *les yeux au ciel*, les tourner vers le ciel. Lever *les yeux sur quelqu'un*, le regarder.—Lever *la main en justice*, faire serment.Levez *la main, et dites la vérité.*On dit en ce sens, *j'en* lèverai *la main*, j'en ferais serment.Lever *la main, le bâton sur quelqu'un*, se mettre en état de le frapper. *Il a osé* lever *la main sur son père.* — Dresser ce qui était couché ou penché. Lever *un tonneau quand il est à la barre.* Lever *la bascule.* Lever *un pont-levis.* En parlant des personnes. Lever *un malade sur son séant.* Lever *l'étendard contre quelqu'un*, se déclarer ouvertement contre lui. Lever *l'étendard de la révolte*, se révolter.—Il signifie aussi ôter, enlever. Lever *un appareil.* Lever *les scellés.* Au figur. Lever *une difficulté, des doutes, une défense, un interdit*—Lever *le plan d'une place*, c'est en terme de géom. prendre la grandeur des angles qui détermine la longueur et la disposition des lignes par les quelles est déterminé un terrain; et *faire un plan*, c'est simplement tracer sur le papier la figure du terrain. Lever *la séance*, c'est la terminer. Lever *le pied*, c'est s'enfuir. Lever *le camp*, c'est décamper. Lever *la garde*, c'est la changer. Lever *la lettre*, en terme d'imprimerie, c'est arranger la lettre dans le composteur. Lever *l'ancre*, c'est mettre à la voile. Lever *le masque*, c'est agir sans contrainte, pris en manvaise part. On dit : Lever *quelqu'un*, pour l'aider à se lever, à s'habiller. — Il signifie encore percevoir, recueillir, rassembler, emporter. Lever *des impôts*; lever *des soldats*; lever *un corps mort*; lever *un acte*, c'est le dresser. Lever *une boutique, un ménage*, c'est se mettre eu boutique ou en ménage. — Dans le sens de couper une partie sur un tout : Lever *deux aunes de drap pour faire un habit*, lever *un aile de poulet.* Il s'emploie dans toutes ses différentes acceptions avec le verbe *faire.* En termes de chasse, *faire* lever *le lièvre, la perdrix*, c'est les faire partir. — Il est neutre en parlant des plantes, des graines qui commencent à pousser. *Les blés commencent à* lever. *Lever* est synonyme de *élever, soulever, hausser, exhausser.* On *lève* en mettant debout ; on *élève* en plaçant dans un lieu, dans un ordre élevé ; on *soulève* en portant en l'air ; on *hausse* en ajoutant un degré supérieur ; on *exhausse* en donnant plus de hauteur perpendiculairement. — *Ind. prés.* Je lève, tu lèves, il lève, nous levons, vous levez, ils lèvent. — *Imparfait.* Je levais, tu levais, il levait, nous levions, vous leviez, ils levaient. — *Passé défini.* Je levai, tu levas, il leva, nous levâmes, vous levâtes, ils levèrent. — *Passé ind.* J'ai evé, etc. — *Passé ant.* J'eus levé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais levé, etc. — *Futur.* Je lèverai, tu lèveras, il lèvera, uous lèverons, vous lèverez, ils lèveront. — *Futur antér.* J'aurais levé, etc. — *Condit. prés.* Je lèverais, tu lèverais, il lèverait, nous lèverions, vous lèveriez, ls lèveraient. — *Passé.* J'aurais levé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse levé, etc. — *Impér. prés.* Lève, levons, levez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez levé. — *Subj. prés.* Que je lève, que tu lèves, qu'il lève, que nous levions, que vous leviez, qu'ils lèvent. — *Imparf.* Que je levasse, que tu levasses, qu'il levat, que nous levassions, que vous levassiez, qu'ils levassent. — *Passé.* Que j'aie levé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse levé, etc. — *Infin. prés.* Lever. — *Passé.* Avoir levé. — *Part. présent.* Levant (invar.). *Le soleil* levant. *Je serai là au soleil* levant. Dans ces phrases *levant* est adjectif. Il est substantif lorsqu'il signifie la partie du monde où le soleil se lève. *Du* levant *au couchant....* Il se dit aussi des pays qui sont à notre égard du côté où le soleil se lève, comme la Perse, l'Asie Mineure, la Syrie, etc. *Les peuples du* levant. *Les marchandises du* levant. *Ce négociant trafique dans le* levant. — *Passé.* Levé, levée, levés, levées. — *Passé composé.* Ayant levé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se lever*, se mettre debout. Levez-vous *de là. La cour* se leva *pour délibérer.* Se lever *de table.* Sortir du lit. *Il* se lève *tard. Les gens de la campagne* se lèvent *de grand matin.* — parlant des astres lorsqu'ils commencent à paraître sur l'horizon. On dit au figuré que *le vent se*

lève, pour exprimer qu'il commence à souffler. *Le soleil* se lève *à telle heure.* — Passif : *être levé.* Le participe régit *par.*

LIAISONNER, v. a. 1re conj. *(Liezonné)*, disposer dans la construction les pierres, les briques, de façon que le milieu des unes porte sur le joint des autres. Liaisonner *des pavés.* Liaisonner *des lattes* (les clouer de manière qu'elles n'aboutissent pas sur les le même chevron). — *Indic. prés.* Je liaisonne, tu liaisonnes, il liaisonne, nous liaisonnons, vous liaisonnez, ils liaisonnent. — *Imparf.* Je liaisonnais, tu liaisonnais, il liaisonnait, nous liaisonnions, vous liaisonniez, ils liaisonnaient. — *Passé déf.* Je liaisonnai, tu liaisonnas, il liaisonna, nous liaisonnâmes, vous liaisonnâtes, ils liaisonnèrent. — *Passé ind.* J'ai liaisonné, etc. — *Passé ant.* J'eus liaisonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais liaisonné, etc. — *Futur.* Je liaisonnerai, tu liaisonneras, il liaisonnera, nous liaisonnerons, vous liaisonnerez, ils liaisonneront. — *Futur ant.* J'aurai liaisonné, etc. — *Condit. prés.* Je liaisonnerais, tu liaisonnerais, il liaisonnerait, nous liaisonnerions, vous liaisonneriez, ils liaisonneraient. — *Passé.* J'aurais liaisonné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse liaisonné, etc. — *Impér. prés.* Liaisonne, liaisonnons, liaisonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez liaisonné. —*Subj. prés.* Que je liaisonne, que tu liaisonnes, qu'il liaisonne, que nous liaisonnions, que vous liaisonniez, qu'ils liaisonnent. — *Imparf.* Que je liaisonnasse, que tu liaisonnasses, qu'il liaisonnât, que nous liaisonnassions, que vous liaisonnassiez, qu'ils liaisonnassent. — *Passé.* Que j'aie liaisonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse liaisonné, etc. — *Inf. prés.* Liaisonner. — *Passé.* Avoir liaisonné. — *Part. prés.* Liaisonnant (inv.). — *Passé.* Liaisonné, liaisonnée, liaisonnés, liaisonnées. — *Passé comp.* Ayant liaisonné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se liaisonner.* — Passif : *Etre liaisonné.* Le part. régit *par.*

LIARDER, v. n., 1re conjug. *(Liardé)*, donner chacun une petite somme. *Nous avons été obligés de* liarder *pour faire un écu entre nous tous* (Académie). — Au figuré, lésiner, payer liard à liard. Il est familier. — *Ind. prés.* Je liarde, tu liardes, il liarde, nous liardons, vous liardez, ils liardent. — *Imparf.* Je liardais, tu liardais, il liardait, nous liardions, vous liardiez, ils liardaient. — *Passé déf.* Je liardai, tu liardas, il liarda, nous liardâmes, vous liardâtes, ils liardèrent. *Passé ind.* J'ai liardé, etc. — *Passé ant.* J'eus liardé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais liardé, etc. — *Futur.* Je liarderai, tu liarderas, il liardera, nous liarderons, vous liarderez, ils liarderont. — *Futur antér.* J'aurai liardé, etc. — *Cond. prés.* Je liarderais, tu liarderais, il liarderait, nous liarderions, vous liarderiez, ils liarderaient. — *Passé* J'aurais liardé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse liardé, etc. — *Imp. prés.* Liarde, liardons, liardez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez liardé. — *Subj. prés.* Que je liarde, que tu liardes, qu'il liarde, que nous liardions, que vous liardiez, qu'ils liardent. — *Imparf.* Que je liardasse, que tu liardasses, qu'il liardât, que nous liardassions, que vous liardassiez, qu'ils liardassent. — *Passé.* Que j'aie liardé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse liardé, etc. — *Infinit. présent.* Liarder. — *Passé.* Avoir liardé. — *Part. prés.* Liardant (invar.). — *Passé.* Liardé (invar.). — *Passé comp.* Ayant liardé.

LIBELLER, v. a., 1re conj. *(Libèlelé)*, terme de pratique, rédiger, motiver convenablement une demande judiciaire. Libeller *un exploit, une demande. Il fallait mieux* libeller *cet exploit.* — Terme de fin., libeller *un mandement, une ordonnance.* — Spécifier la destinée de la somme qui y est portée. — *Ind. prés.* Je libelle, tu libelles, il libelle, nous libellons, vous libellez, ils libellent. — *Imparf.* Je libellais, tu libellais, il libellait, nous libellions, vous libelliez, ils libellaient. — *Passé défini.* Je libellai, tu libellas, il libella, nous libellâmes, vous libellâtes, ils libellèrent. — *Passé ind.* J'ai libellé, etc. — *Passé ant.* J'eus libellé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais libellé, etc. — *Futur.* Je libellerai, tu libelleras, il libellera, nous libellerons, vous libellerez, ils libelleront. — *Futur ant.* J'aurai libellé, etc. — *Cond. prés.* Je libellerais, tu libellerais, il libellerait, nous libellerions, vous libelleriez, ils libelleraient. — *Passé.* J'aurais libellé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse libellé, etc. — *Impér. prés.* Libelle, libellons, libellez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez libellé, etc. — *Subj. prés.* Que je libelle, que tu libelles, qu'il libelle, que nous libellions, que vous libelliez, qu'ils libellent. — *Imp.* Que je

libellasse, que tu libellasses, qu'il libellât, que nous libellassions, que vous libellassiez, qu'ils libellassent. — *Passé.* Que j'aie libellé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse libellé, etc. — *Inf. présent.* Libeller. — *Passé.* Avoir libellé. — *Part. prés.* Libellant (inv.). — *Passé.* Libellé, libellée, libellés, libellées. — *Passé comp.* Ayant libellé. — Passif : *être libellé.* Le part. régit *par. Un exploit* libellé par *un huissier.*

LIBÉRER, v. a., 1re conj. (*Libéré*), décharger de quelque chose qui est à charge. *Il veut* libérer *sa maison de cette servitude.* — Affranchir, dégager, escompter, rendre quitte, tenir quitte. Libérer *d'une créance.* — *Ind. prés.* Je libère, tu libères, il libère, nous libérons, vous libérez, ils libèrent. — *Imparf.* Je libérais, tu libérais, il libérait, nous libérions, vous libériez, ils libéraient. — *Pass. déf.* Je libérai, tu libéras, il libéra, nous libérâmes, vous libérâtes, ils libérèrent. — *Pass. ind.* J'ai libéré, etc. — *Pass. antér.* J'eus libéré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais libéré, etc. — *Futur.* Je libèrerai, tu libèreras, il libèrera, nous libèrerons, vous libèrerez, ils libèreront. — *Futur antér.* J'aurai libéré, etc. — *Cond. prés.* Je libèrerais, tu libèrerais, il libèrerait, nous libèrerions, vous libèreriez, ils libèreraient. — *Passé.* J'aurais libéré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse libéré, etc. — *Impér. prés.* Libère, libérons, libérez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez libéré. — *Subj. prés.* Que je libère, que tu libères, qu'il libère, que nous libérions, que vous libériez, qu'ils libèrent. — *Imparf.* Que je libérasse, que tu libérasses, qu'il libérât, que nous libérassions, que vous libérassiez, qu'ils libérassent. — *Pass.* Que j'aie libéré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse libéré, etc. — *Inf. prés.* Libérer. — *Passé.* Avoir libéré. — *Part. prés.* Libérant (invar.). — *Passé.* Libéré, libérée, libérés, libérées. — *Passé comp.* Ayant libéré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se libérer,* se décharger, s'acquitter. *J'ai transigé avec lui pour me* libérer *de ses poursuites. Ce débiteur s'est enfin* libéré. — Passif : *Etre libéré.* Le participe régit *par* et *de.* Libéré *d'une dette par le paiement, par arrêt.*

LIBERTINER, v. n., 1re conj. (*Libertiné*), être dissipé, courir beaucoup, vivre dans le libertinage. *Depuis qu'il ne voit plus la mauvaise compagnie, il a cessé de* libertiner. *Cet écolier* libertine *beaucoup.* — *Ind. prés.* Je libertine, tu libertines, il libertine, nous libertinons, vous libertinez, ils libertinent. — *Imparfait.* Je libertinais, tu libertinais, il libertinait, nous libertinions, vous libertiniez, ils libertinaient. — *Passé déf.* Je libertinai, tu libertinas, il libertina, nous libertinâmes, vous libertinâtes, ils libertinèrent. — *Passé indéf.* J'ai libertiné, etc. — *Passé antér.* J'eus libertiné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais libertiné, etc. — *Futur.* Je libertinerai, tu libertineras, il libertinera, nous libertinerons, vous libertinerez, ils libertineront. — *Futur antér.* J'aurai libertiné, etc. — *Condit. prés.* Je libertinerais, tu libertinerais, il libertinerait, nous libertinerions, vous libertineriez, ils libertineraient. — *Passé.* J'aurais libertiné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse libertiné, etc. — *Impér. prés.* Libertine, libertinons, libertinez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez libertiné. — *Subj. prés.* Que je libertine, que tu libertines, qu'il libertine, que nous libertinions, que vous libertiniez, qu'ils libertinent. — *Imparf.* Que je libertinasse, que tu libertinasses, qu'il libertinât, que nous libertinassions, que vous libertinassiez, qu'ils libertinassent. — *Passé.* Que j'aie libertiné, etc. — *Plus-que-parf.* Que J'eusse libertiné, etc. — *Inf. prés.* Libertiner. — *Passé.* Avoir libertiné. — *Part. prés.* Libertinant (var.). — *Passé.* Libertiné, libertinée, libertinés, libertinées. — *Passé comp.* Ayant libertiné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se libertiner. Il commence à* se libertiner, à s'écarter d'une conduite régulière. Il est familier.

LICENCIER, v. a., 1re conj. (*Licencié*), conférer le dégré de licence. — Réformer, congédier, renvoyer des troupes. *Après la paix, on* licencia *une partie de l'armée.* La lettre *i* se double aux premières et secondes personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. — *Ind. prés.* Je licencie, tu licencies, il licencie, nous licencions, vous licenciez, ils licencient. — *Imparf.* Je licenciais, tu licenciais, il licenciait, nous licenciions, vous licenciiez, ils licenciaient. — *Pass. déf.* Je licenciai, tu licencias, il licencia, nous licenciâmes, vous licenciâtes, ils licencièrent. — *Passé ind.* J'ai licencié, etc. — *Passé ant.* J'eus licencié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais licencié, etc. — *Futur.* Je licencierai, tu licencieras, il licenciera, nous licencierons, vous licencie-

rez, ils licencieront. — *Futur ant.* J'aurai licencié, etc. — *Cond. prés.* Je licencierais, tu licencierais, il licencierait, nous licencierions, vous licencieriez, ils licencieraient. — *Passé.* J'aurais licencié, etc.— *On dit aussi :* J'eusse licencié, etc. — *Impér. prés.* Licencie, licencions, licenciez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez licencié.— *Subj. prés.* Que je licencie, que tu licencies, qu'il licencie, que nous licenciions, que vous licenciiez, qu'ils licencient. — *Imparf.* Que je licenciasse, que tu licenciasses, qu'il licenciât, que nous licenciassions, que vous licenciassiez, qu'ils licenciassent. — *Passé.* Que j'aie licencié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse licencié, etc. — *Infinit. prés.* Licencier. — *Passé.* Avoir licencié. — *Part. prés.* Licenciant (inv.). — *Passé.* Licencié, licenciée, licenciés, licenciées. — *Passé comp.* Ayant licencié.— Se conjugue avec le pronom personnel : *se licencier,* sortir des bornes de la modestie, du devoir. *C'est un homme qui* se licencie *en paroles. Il s'est* licencié *jusqu'à leur manquer de respect.* — Passif : *Etre licencié. Les soldats sont* licenciés. Le part. régit *par.* Licencié par *ordre du roi.*

LICITER, v. a., 1[re] conj. (*Licité*), termes de jurisprudence. Mettre à l'enchère une maison, un héritage, etc. , qui appartient à plusieurs co-héritiers ou propriétaires. *Faire* liciter *une maison, un héritage. Autrefois, on* licitait *les charges, les rentes* (Acad.). — *Indicatif prés.* Je licite, tu licites, il licite, nous licitons, vous licitez, ils licitent. — *Imparfait.* Je licitais, tu licitais, il licitait, nous licitions, vous licitiez, ils licitaient. — *Passé déf.* Je licitai, tu licitas, il licita, nous licitâmes, vous licitâtes, ils licitèrent. — *Passé ind.* J'ai licité, etc. — *Passé antér.* J'eus licité, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais licité, etc. — *Futur.* Je liciterai, tu liciteras, il licitera, nous liciterons, vous liciterez, ils liciteront.—*Fut. ant.* J'aurai licité, etc. — *Cond. prés.* Je liciterais, tu liciterais, il liciterait, nous liciterions, vous liciteriez, ils liciteraient. — *Passé.* J'aurais licité, etc.—*On dit aussi :* J'eusse licité, etc.— *Impér. prés.* Licite, licitons, licitez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez licité. — *Subj. prés.* Que je licite, que tu licites, qu'il licite, que nous licitions, que vous licitiez, qu'ils licitent. — *Imp.* Que je licitasse, que tu licitasses, qu'il licitât, que nous licitassions, que vous licitassiez, qu'ils licitassent.— *Pass.* Que j'aie licité, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse licité, etc. — *Inf. prés.* Liciter. — *Passé.* Avoir licité. — *Part. prés.* Licitant (inv.). — *Passé.* Licité, licitée, licités, licitées. — *Passé comp.* Ayant licité. — Passif : *être licité.* Le participe régit *par.*

LIÉGER, v. a., 1[re] conj. (*Liéjé*), garnir de morceaux de liège. Liéger *un filet* (Ce mot manque dans l'Académie). Le *g* est toujours suivi d'un *e* muet devant *a, o.* —*Ind. prés.* Je liège, tu lièges, il liége, nous liégeons, vous liégez, ils liègent. — *Imparfait.* Je liégeais, tu liégeais, il liégeait, nous liégions, vous liégiez, ils liégeaient. — *Pass. défini.* Je liégeai, tu liégeas, il liégea, nous liégeâmes, vous liégeâtes, ils liégèrent. — *Pass. indéfini.* J'ai liégé, etc. — *Pass. ant.* J'eus liégé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais liégé, etc. — *Futur.* Je liègerai, tu liègeras, il liègera, nous liègerons, vous liègerez, ils liègeront. — *Futur antér.* J'aurai liégé, etc. — *Cond. prés.* Je liègerais, tu liègerais, il liègerait, nous liègerions, vous liègeriez, ils liègeraient.—*Passé.* J'aurais liégé, etc. —*On dit aussi :* J'eusse liégé, etc.—*Imp. prés.* Liège, liégeons, liégez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez liégé. — *Subj. prés.* Que je liège, que tu lièges, qu'il liège, que nous liégions, que vous liégiez, qu'ils liégent. — *Imparf.* Que je liégeasse, que tu liégeasses, qu'il liégeât, que nous liégeassions, que vous liégeassiez, qu'ils liégeassent. —*Passé.* Que j'aie liégé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse liégé, etc. — *Infinitif prés.* Liéger. — *Passé.* Avoir liégé. — *Part. prés.* Liégeant (inv.). —*Passé.* Liégé (var.). —*Passé comp.* Ayant liégé.— Passif : *être liégé.* Le participe régit *par. Filet* liégé par *un pêcheur.*

LIER, v. a., 1[re] conj. (*Li-é*), attacher, serrer avec une corde. Lier *un fagot, une gerbe de blé.*

Qu'on le *lie* ou je crains, à son air furieux.
Boileau.

— Faire un nœud, joindre ensemble. *Le ciment* lie *les pierres.* Lier *les cordons de souliers.* — Fig., unir.

L'hymen vous *lie* encore aux dieux dont vous [sortez.
Racine.

—*L'esprit ne* lie *point aux autres.Et vous voyez souvent des gens fort haïssables avoir beaucoup d'esprit* (Pascal). — Engager, obliger, astreindre.

Moi-même je vous rends le serment qui vous *lie*.
Racine.

— Lier *les mains à quelqu'un,* le réduire

à l'inaction; lier *la langue*, empêcher de parler. — Lier *une sauce*, lui donner de la consistance. — Lier *les lettres*, les bien joindre; lier *des notes*, exécuter en musique plusieurs notes d'un seul coup d'archet, etc.—Lier *les idées, les pensées, les parties d'un discours*; les enchâsser convenablement. — Lier *une partie de promenade*, la projeter. — Lier *une conversation, un commerce, une société, avec quelqu'un*, entrer en conversation, etc.— Dans le langage de l'Eglise. *Lier et délier*, refuser ou donner l'absolution. La lettre *i* se double aux 1[res] et 2[es] pers. plur. de l'imp. de l'ind. et du présent du subjonctif. — *Ind. prés.* Je lie, tu lies, il lie, nous lions, vous liez, ils lient. — *Imparf.* Je liais, tu liais, il liait, nous liions, vous liiez, ils liaient. —*Passé déf.* Je liai, tu lias, il lia, nous liâmes, vous liâtes, ils lièrent. — *Passé ind.* J'ai lié, etc. — *Passé ant.* J'eus lié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais lié, etc. — *Futur.* Je lierai, tu lieras, il liera, nous lierons, vous lierez, ils lieront. — *Futur. ant.* J'aurai lié, etc. — *Cond. prés.* Je lierais, tu lierais, il lierait, nous lierions, vous lieriez, ils lieraient. — *Passé.* J'aurais lié, etc.— *On dit aussi* : J'eusse lié, etc. — *Impérat. prés.* Lie, lions, liez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez lié. — *Subj. prés.* Que je lie, que tu lies, qu'il lie, que nous liions, que vous liiez, qu'ils lient. —*Imparfait.* Que je liasse, que tu liasses, qu'il liât, que nous liassions, que vous liassiez, qu'ils liassent. - *Passé.* Que j'aie lié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse lié, etc. — *Infin. prés.* Lier. — *Passé.* Avoir lié. — *Part prés.* Liant. — *Passé.* Lié, liée, liés, liées. — *Passé composé.* Ayant lié. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se lier.* S'emploie dans tous les sens du verbe. *Ces ingrédiens ne peuvent pas* se lier. Se lier *avec une épouse. Les scènes de cette pièce* se lient *mal.* Se lier *par serment, par vœu*, etc. — Réciproq., former une liaison. *Nous nous sommes* liés *d'amitié.*—Passif : *Etre lié. Ce discours* est *bien* lié. Le part. régit *par, de* et *avec.*

LIGNIFIER (*se*), v. pron., 1[re] conjug. (*Celignifié*), se convertir en bois. La lettre *i* se double aux première et secondes personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. — *Ind. prés.* Je me lignifie, tu te lignifies, il se lignifie, nous nous lignifions, vous vous lignifiez, ils se lignifient. — *Imparf.* Je me lignifiais, tu te lignifiais, il se lignifiait, nous nous lignifiions, vous vous lignifiiez, ils se lignifiaient. — *Passé déf.* Je me lignifiai, tu te lignifias, il se lignifia, nous nous lignifiâmes, vous vous lignifiâtes, ils se lignifièrent. — *Passé indéf.* Je me suis, tu t'es, il s'est lignifié, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont lignifiés. — *Passé antér.* Je me fus, tu te fus, il se fut lignifié, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent lignifiés. — *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était lignifié, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient lignifiés. — *Futur.* Je me lignifierai, tu te lignifieras, il se lignifiera, nous nous lignifierons, vous vous lignifierez, ils se lignifieront. — *Futur antér.* Je me serai, tu te seras, il se sera lignifié, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront lignifiés. — *Condit. prés.* Je me lignifierais, tu te lignifierais, il se lignifierait, nous nous lignifierions, vous vous lignifieriez, ils se lignifieraient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait lignifié, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient lignifiés. — *On dit aussi* : Je me fusse, tu te fusses, il se fût lignifié, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent lignifiés. — *Impér. prés.* Lignifie-toi, lignifions-nous, lignifiez-vous. — *Passé.* Sois-toi lignifié, soyons-nous, soyez-vous lignifiés. — *Subj. prés.* Que je me lignifie, que tu te lignifies, qu'il se lignifie, que nous nous lignifiions, que vous vous lignifiiez, qu'ils se lignifient. — *Imparf.* Que je me lignifiasse, que tu te lignifiasses, qu'il se lignifiât, que nous nous lignifiassions, que vous vous lignifiassiez, qu'ils se lignifiassent. — *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit lignifié, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient lignifiés. — *Plus-que-parf.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût lignifié, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent lignifiés. — *Inf. prés.* Se lignifier. — *Pass.* S'être lignifié. — *Part. prés.* Se lignifiant (inv.). — *Passé.* Lignifié, lignifiée, lignifiés, lignifiées. — *Passé comp.* S'étant lignifié. — Passif : *Être lignifié.*

LIGUER, v. a. 1[re] conj. (*Liguié*), unir dans une même ligue. *Il a* ligué *tous les princes chrétiens contre les Turcs.* — *Ind. prés.* Je ligue, tu ligues, il ligue, nous liguons, vous liguez, ils liguent. — *Imparf.* Je liguais, tu liguais, il liguait, nous liguions, vous liguiez, ils liguaient.— *Passé défini.* Je liguai, tu liguas, il ligua, nous liguâmes, vous liguâtes, ils liguèrent. —

Passé ind. J'ai ligué, etc. — *Passé ant.* J'eus ligué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais ligué, etc. — *Futur.* Je liguerai, tu ligueras, il liguera, nous liguerons, vous liguerez, ils ligueront. — *Futur ant.* J'aurai ligué, etc. — *Condit. prés.* Je liguerais, tu liguerais, il liguerait, nous liguerions, vous ligueriez, ils ligueraient. — *Passé.* J'aurais ligué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse ligué, etc. — *Impér. prés.* Ligue, liguons, liguez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ligué. — *Subj. prés.* Que je ligue, que tu ligues, qu'il ligue, que nous liguions, que vous liguiez, qu'ils liguent. — *Imparf.* Que je liguasse, que tu liguasses, qu'il liguât, que nous liguassions, que vous liguassiez, qu'ils liguassent. — *Passé.* Que j'aie ligué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ligué, etc. — *Infin. prés.* Liguer. — *Passé.* Avoir ligué. — *Part. prés.* Liguant (invar.). — *Passé.* Ligué, liguée, ligués, liguées. — *Passé comp.* Ayant ligué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se liguer,* faire une ligue, et familièrement, former une cabale. *Toute l'Italie* se ligua *pour la défense de la liberté.*

En vain contre le Cid un ministre *se ligue,*
Tout Paris pour Chimène a les yeux de Rodrigue.
Boileau.

— Passif : *Etre ligué.* Le participe régit *contre, en, avec* et *par.*

LIMER, v. a., 1re conj. (*Limé*), polir, amincir, couper, user avec la lime. Limer *un canon de fusil.*

Et pour les dents,
Qu'on vous les *lime* en même temps.
La Fontaine.

— Au figuré, corriger avec soin, polir, perfectionner, en parlant d'un ouvrage d'esprit. *Mérite un tel succès, compose, efface,* lime (Voltaire). — *Ind. prés.* Je lime, tu limes, il lime, nous limons, vous limez, ils liment. — *Imparf.* Je limais, tu limais, il limait, nous limions, vous limiez, ils limaient. — *Passé déf.* Je limai, tu limas, il lima, nous limâmes, vous limâtes, ils limèrent. — *Passé ind.* J'ai limé, etc. — *Passé ant.* J'eus limé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais limé, etc. — *Futur.* Je limerai, tu limeras, il limera, nous limerons, vous limerez, ils limeront. — *Passé.* J'aurai limé, etc. — *Cond. prés.* Je limerais, tu limerais, il limerait, nous limerions, vous limeriez, ils limeraient. — *Passé.* J'aurais limé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse limé, etc. — *Impér. prés.* Lime, limons, limez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez limé. — *Subj. prés.* Que je lime, que tu limes, qu'il lime, que nous limions, que vous limiez, qu'ils liment. — *Imp.* Que je limasse, que tu limasses, qu'il limât, que nous limassions, que vous limassiez, qu'ils limassent. — *Passé.* Que j'aie limé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse limé, etc. — *Infinitif prés.* Limer. — *Passé.* Avoir limé. — *Part. prés.* Limant (invariable). — *Passé.* Limé, limée, limés, limées. — *Passé comp.* Ayant limé. — Passif : *être limé.* Le participe régit *par.*

LIMITER, v. a., 1re conj. (*Limité*), borner, mettre, donner, fixer des limites. Limiter *l'espace, le temps, les pouvoirs, le prix, etc,* — *Ind. présent.* Je limite, tu limites, il limite, nous limitons, vous limitez, ils limitent. — *Imparf.* Je limitais, tu limitais, il limitait, nous limitions, vous limitiez, ils limitaient. — *Passé déf.* Je limitai, tu limitas, il limita, nous limitâmes, vous limitâtes, ils limitèrent. — — *Pass. ind.* J'ai limité, etc. *Pass. ant.* J'eus limité, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais limité, etc. — *Futur.* Je limiterai, tu limiteras, il limitera, nous limiterons, vous limiterez, ils limiteront. — *Futur antér.* J'aurai limité, etc. — *Cond. prés.* Je limiterais, tu limiterais, il limiterait, nous limiterions, vous limiteriez, ils limiteraient. — *Passé.* J'aurais limité, etc. — *On dit aussi :* J'eusse limité, etc. — *Impér. prés.* Limite, limitons, limitez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez limité. — *Subj. prés.* Que je limite, que tu limites, qu'il limite, que nous limitions, que vous limitiez, qu'ils limitent. — *Imparf.* Que je limitasse, que tu limitasses, qu'il limitât, que nous limitassions, que vous limitassiez, qu'ils limitassent. — *Passé.* Que j'aie limité, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse limité, etc. — *Infin. prés.* Limiter. — *Pass.* Avoir limité. — *Part. prés.* Limitant (inv.). — *Passé.* Limité, limitée, limités, limitées. — *Passé. comp.* Ayant limité. — Passif : *être limité.* Le participe régit *par.*

LIMOUSINER, v. n., 1re conjug. (*Limouziné*), faire du *limousinage.* L'Académie écrit *limosinage,* ouvrage de maçonnerie fait avec des moëllons et du mortier, mais elle ne mentionne ni *limosiner,* ni *limousiner.* — *Ind. prés.* Je limousine, tu limousines, il limousine, nous limousinons, vous limousinez, ils limousinent. — *Imp.* Je limousinais, tu limousinais, il limousinait, nous limousinions, vous

limousiniez, ils limousinaient. — *Passé déf.* Je limousinai, tu limousinas, il limousina, nous limousinâmes, vous limousinâtes, ils limousinèrent. — *Passé ind.* J'ai limousiné, etc. — *Pass. ant.* J'eus limousiné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais limousiné, etc. — *Futur.* Je limousinerai, tu limousineras, il limousinera, nous limousinerons, vous limousinerez, ils limousineront.— *Futur ant.* J'aurai limousiné, etc. — *Cond. prés.* Je limousinerais, tu limousinerais, il limousinerait, nous limousinerions, vous limousineriez, ils limousineraient. — *Passé.* J'aurais limousiné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse limousiné, etc. — *Imp. prés.* Limousine, limousinons, limousinez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez limousiné. — *Subj. présent.* Que je limousine, que tu limousines, qu'il limousine, que nous limousinions, que vous limousiniez, qu'ils limousinent. — *Imp.* Que je limousinasse, que tu limousinasses, qu'il limousinât, que nous limousinassions, que vous limousinassiez, qu'ils limousinassent. — *Passé.* Que j'aie limousiné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse limousiné, etc. — *Inf. prés.* Limousiner. — *Passé.* Avoir limousiné. — *Part. prés.* Limousinant (inv.). — *Passé.* Limousiné, (invar.). *Passé comp.* Ayant limousiné.

LIQUÉFIER, v. a., 1re conj. (*Likéfié*), fondre, rendre liquide. *Le feu liquéfie le plomb, l'argent, etc.* La lettre *i* se double aux premières et secondes personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. — *Ind. prés.* Je liquéfie, tu liquéfies, il liquéfie, nous liquéfions, vous liquéfiez, ils liquéfient. — *Imparf.* Je liquéfiais, tu liquéfiais, il liquéfiait, nous liquéfiions, vous liquéfiiez, ils liquéfiaient. — *Passé déf.* Je liquéfiai, tu liquéfias, il liquéfia, nous liquéfiâmes, vous liquéfiâtes, ils liquéfièrent. — *Passé indéf.* J'ai liquéfié, etc, — *Passé antér.* J'eus liquéfié, etc, — *Plus-que-parf.* J'avais liquéfié, etc. — *Futur.* Je liquéfierai, tu liquéfieras, il liquéfiera, nous liquéfierons, vous liquéfierez, ils liquéfieront. — *Futur ant.* J'aurai liquéfié, etc. — *Cond. prés.* Je liquéfierais, tu liquéfierais, il liquéfierait, nous liquéfierions, vous liquéfieriez, ils liquéfieraient. — *Passé.* J'aurais liquéfié, etc. — *On dit aussi* : J'eusse liquéfié, etc. — *Impér. prés.* Liquéfie, liquéfions, liquéfiez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez liquéfié. — *Subj. pr.* Que je liquéfie, que tu liquéfies, qu'il liquéfie, que nous liquéfions, que vous liquéfiez, qu'ils liquéfient. — *Imparf.* Que je liquéfiasse, que tu liquéfiasses, qu'il liquéfiât, que nous liquéfiassions, que vous liquéfiassiez, qu'ils liquéfiassent. — *Passé.* Que j'aie liquéfié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse liquéfié, etc. — *Infinitif présent.* Liquéfier. — *Passé.* Avoir liquéfié. — *Part. prés.* Liquéfiant (inv.). — *Pass.* Liquéfié, liquéfiée, liquéfiés, liquéfiées. — *Pass. comp.* Ayant liquéfié. — Passif : *Etre liquéfié.* Le part. régit *par.*

LIQUIDER, v. a., 1re conj. (*Likidé*), rendre clair et certain ce qui était incertain, embrouillé, indéterminé Liquider *un compte, ses affaires, etc.* — *Indicatif présent.* Je liquide, tu liquides, il liquide, nous liquidons, vous liquidez, ils liquident. — *Imparf.* Je liquidais, tu liquidais, il liquidait, nous liquidions, vous liquidiez, ils liquidaient. — *Passé défini.* Je liquidai, tu liquidas, il liquida, nous liquidâmes, vous liquidâtes, ils liquidèrent. — *Pass. ind.* J'ai liquidé, etc. — *Passé ant.* J'eus liquidé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais liquidé, etc. — *Futur.* Je liquiderai, tu liquideras, il liquidera, nous liquiderons, vous liquiderez, ils liquideront. — *Futur ant.* J'aurai liquidé, etc. — *Cond. prés.* Je liquiderais, tu liquiderais, il liquiderait, nous liquiderions, vous liquideriez, ils liquideraient. — *Passé.* J'aurais liquidé, etc. — *On dit aussi* : j'eusse liquidé, etc. — *Impér. présent.* Liquide, liquidons, liquidez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez liquidé. — *Subj. prés.* Que je liquide, que tu liquides, qu'il liquide, que nous liquidions, que vous liquidiez, qu'ils liquident. — *Imp.* Que je liquidasse, que tu liquidasses, qu'il liquidât, que nous liquidassions, que vous liquidassiez, qu'ils liquidassent. — *Passé.* Que j'aie liquidé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse liquidé, etc. — *Inf. prés.* Liquider. — *Passé.* Avoi liquidé. — *Part. prés.* Liquidant (invar.) — *Passé.* Liquidé, liquidée, liquidés liquidées. — *Passé comp.* Ayant liquid. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se liquider. Ce marchand* se liquide *de ses dettes.* — Passif : *Etre liquidé.* Le part. régit *de* et *par.*

LIRE, v. a., et irr. 4e conj. (*Lire*), assembler des yeux, les caractères écrits, tracés, imprimés; parcourir des yeux, les lettres d'un mot, les mots avec l'intelligence de leur valeur, de leur signification, en les prononçant ou non. *Apprendre à lire* lire

tout haut, lire *tout bas, etc. C'est là que les enfants apprennent à* lire. (Bossuet). — Prononcer à haute voix ce qui est écrit ou imprimé. *Il* lit *bien*; *il* lit *mal.* — Prendre connaissance du contenu d'un livre par la lecture.

Un livre vous déplaît : qui vous force à le *lire.*
Boileau.

— S'occuper habituellement de lecture. *On s'accoutume à bien parler, en* lisant *les auteurs qui ont bien écrit.* (Voltaire). — Avoir l'intelligence d'une langue. Lire *l'Hébreu, l'Arabe.* — Termes de collège, expliquer, commenter, développer, faire entendre, interpréter. — Figuré, deviner. augurer. Lire *dans les yeux, dans les astres, dans l'avenir.* — Pénétrer. Lire *dans la pensée, dans l'âme.*

Vous lisez de trop loin dans les secrets des Dieux.
Racine.

— Lire *la musique.* Parcourir des yeux une musique notée, avec la connaissance des sons que les notes figurent et des diverses modifications que ces sons doivent recevoir. *Il* lit *facilement la musique.* — Termes d'imprimerie, lire *sur le plomb*, sur l'œil du caractère. — Termes de manufacture, lire *un dessin*, marquer en détail à l'ouvrier qui monte un métier, le nombre de fils qu'il doit prendre ou laisser pour former sur l'étoffe les mêmes figures que sur les dessins. — *Ind .prés.* Je lis, tu lis, il lit, nous lisons, vous lisez, ils lisent. — *Imparf.* Je lisais, tu lisais, il lisait, nous lisions, vous lisiez, ils lisaient. — *Passé déf.* Je lus, tu lus, il lut, nous lûmes, vous lûtes, ils lurent. — *Passé indéf.* J'ai lu, etc. — *Passé anter.* J'eus lu, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais lu, etc. — *Futur.* Je lirai, tu liras, il lira, nous lirons, vous lirez, ils liront. — *Futur ant.* J'aurai lu, etc. — *Cond. prés.* Je lirais, tu lirais, il lirait, nous lirions, vous liriez, ils liraient. — *Passé.* J'aurais lu, etc. — *On dit aussi* : J'eusse lu, etc. — *Impératif présent.* Lis, lisons, lisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez lu. — *Subj. prés.* Que je lise, que tu lises, qu'il lise, que nous lisions, que vous lisiez, qu'ils lisent. — *Imparf.* Que je lusse, que tu lusses, qu'il lût, que nous lussions, que vous lussiez, qu'ils lussent. — *Passé.* Que j'aie lu, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse lu, etc. — *Infinitif prés.* Lire. — *Passé.* Avoir lu. — *Part. prés.* Lisant (invar.). — *Passé.* Lu, lue, lus, lues — *Pass comp.* Ayant lu, — Se conjugue avec le pronom personnel : *se lire. Ce livre, cet ouvrage se laisse* lire, se lit *sans ennui.* — Passif : *être lu.* Le part. régit *par, dans* et *sur.*

LISERER, v. a. 1es cong. (*Lizeré*), broder un liseré, un liserage ; relever les dessins d'une étoffe par un cordonnet qui en suit les contours. (Ce mot manque dans l'Acad.) — *Ind. prés.* Je lisère, tu lisères, il lisère, nous liserons, vous liserez, ils lisèrent. — *Imp.* Je liserais, tu liserais, il liserait, nous liserions, vous liseriez, ils liseraient. — *Passé déf.* Je liserai, tu liseras, il lisera, nous liserâmes, vous liserâtes, ils liserèrent. — *Passé ind.* J'ai liseré, etc. — *Passé ant.* J'eus liseré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais liseré, etc. — *Futur.* Je lisérerai, tu lisèreras, il lisèrera, nous lisèrerons vous lisèrerez, ils lisèreront. — *Futur ant.* J'aurai liseré, etc. — *Cond.* Je lisèrerais, tu lisèrerais, il lisèrerait, nous lisèrerions, vous lisèreriez ils lisèreraient. — *Passé.* J'aurais liseré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse liseré, etc. — *Impér. prés.* Lisère, liserons, liserez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez liseré. — *Subj. pr.* Que je lisère, que tu lisères, qu'il lisère, que nous liserions, que vous liseriez, qu'ils lisèrent. — *Imp.* Que je liserasse, que tu liserasses, qu'il liserât, que nous liserassions, que vous liserassiez, qu'ils liserassent. — *Passé.* Que j'aie liseré, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse liseré, etc. —*Inf. prés.* Liserer.—*Passé.* Avoir liseré. —*Part. prés.* Liserant (invar.). — *Passé.* Liseré, liserée, liserés, liserées. — *Passé comp.* Ayant liseré. — Passif : *Etre liseré.* Le part. régit *par.*

LISSER, v. a., 1re conj. (*Licé*), rendre lisse. Lisser *du linge, de la dentelle, du papier, des bas*, etc. — *Ind. prés.* Je lisse, tu lisses, il lisse, nous lissons, vous lissez, ils lissent. — *Imparf.* Je lissais, tu lissais, il lissait, nous lissions, vous lissiez, ils lissaient. —*Passé déf.* Je lissai, tu lissas, il lissa, nous lissâmes, vous lissâtes, ils lissèrèrent. — *Passé ind.* J'ai lissé, etc. — *Passé ant.* J'eus lissé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais lissé, etc. — *Futur.* Je lisserai, tu lisseras, il lissera, nous lisserons, vous lisserez, ils lisseront. — *Futur ant* J'aurai lissé, etc. — *Cond. prés.* Je lisserais, tu lisserais, il lisserait, nous lisserions, vous lisseriez, ils lisseraient. — *Passé.* J'aurais lissé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse lissé, etc. — *Impér. prés.* Lisse, lissons, lissez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez lissé. —

Subj. prés. Que je lisse, que tu lisses, qu'il lisse, que nous lissions, que vous lissiez, qu'ils lissent. — *Imp.* Que je lissasse, que tu lissasses, qu'il lissât, que nous lissassions, que vous lissassiez, qu'ils lissassent. — *Passé.* Que j'aie lissé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse lissé, etc. — *Inf. prés.* Lisser. — *Passé.* Avoir lissé. — *Part. prés.* Lissant (invar.). — *Passé.* Lissé, lissée, lissés, lissées. — *Passé comp.* Ayant lissé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se lisser.* — Passif : *Etre lissé.* Le participe régit *par.*

LIVRER, v. a., 1re conj. (*Livré*), mettre en main, en la possession de... Livrer *un ouvrage, des marchandises.* — Se dit aussi des personnes. — Livrer *un coupable à la justice.* — Par trahison. Livrer *une ville à l'ennemi, au pillage.* — Abandonner. *Il le livre aux remords de sa conscience* (Mass.). — Livrer *une bataille, un assaut, un combat,* les donner. — Fig. Livrer *un manuscrit, un ouvrage à l'impression,* le faire imprimer. — Livrer *bataille, combat pour quelqu'un,* soutenir fortement les intérêts de quelqu'un. — *Je vous* livre *cet homme-là pieds et poings liés,* je vous réponds qu'il sera tout ce que vous voudrez. — *Je vous* livre *cet homme-là marié, ruiné avant peu;* je vous assure qu'il sera marié, ruiné avant peu. — *Ind. prés.* Je livre, tu livres, il livre, nous livrons, vous livrez, ils livrent. — *Imp.* Je livrais, tu livrais, il livrait, nous livrions, vous livriez, ils livraient. — *Passé déf.* Je livrai, tu livras, il livra, nous livrâmes, vous livrâtes, ils livrèrent. — *Passé ind.* J'ai livré, etc. — *Passé ant.* J'eus livré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais livré, etc. — *Futur.* Je livrerai, tu livreras, il livrera, nous livrerons, vous livrerez, ils livreront. — *Futur ant.* J'aurai livré, etc. — *Cond. prés.* Je livrerais, tu livrerais, il livrerait, nous livrerions, vous livreriez, ils livreraient. — *Passé.* J'aurais livré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse livré, etc. — *Impérat. prés.* Livre, livrons, livrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez livré. — *Subj. prés.* Que je livre, que tu livres, qu'il livre, que nous livrions, que vous livriez, qu'ils livrent. — *Imp.* Que je livrasse, que tu livrasses, qu'il livrât, que nous livrassions, que vous livrassiez, qu'ils livrassent. — *Passé.* Que j'aie livré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse livré, etc. — *Inf. prés.* Livrer. — *Passé.* Avoir livré. — *Part. prés.* Livrant (inv.). — *Passé.* Livré, livrée, livrés, livrées. — *Passé comp.* Ayant livré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se livrer,* se donner, se mettre au pouvoir, en la possession de..., se confier, s'abandonner.

Olympe *se livrait* à ses vives douleurs.
Désh

Vous vous êtes trop livré *à lui.* — Absol. *C'est un homme qui ne* se livre *pas,* qui est très circonspect. — Passif : *Etre livré.* Le part. régit *par.*

LOCHER, v. n. 1re conj. (*Loché*), branler, être près de tomber. *Regardez aux pieds de ce cheval, j'entends un fer qui* loche. Prov. et fig. *Avoir toujours quelque fer qui* loche, être valétudinaire, et avoir souvent de petites incommodités. — *Il y a quelque fer qui* loche, il y a quelque chose qui empêche cette affaire d'aller bien. — *Ind. prés.* Je loche, tu loches, il loche, nous lochons, vous lochez, ils lochent. — *Imparf.* Je lochais, tu lochais, il lochait, nous lochions, vous lochiez, ils lochaient. — *Passé déf.* Je lochai, tu lochas, il locha, nous lochâmes, vous lochâtes, ils lochèrent. — *Passé indéf.* J'ai loché, etc. — *Passé ant.* J'eus loché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais loché, etc. — *Futur.* Je locherai, tu locheras, il lochera, nous locherons, vous locherez, ils locheront. — *Futur ant.* J'aurai loché, etc. — *Cond. prés.* Je locherais, tu locherais, il locherait, nous locherions, vous locheriez, ils locheraient. — *Passé.* J'aurais loché, etc. — *On dit aussi :* J'eusse loché, etc. — *Impérat. prés.* Loche, lochons, lochez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez loché. — *Subj. prés.* Que je loche, que tu loches, qu'il loche, que nous lochions, que vous lochiez, qu'ils lochent. — *Imparf.* Que je lochasse, que tu lochasses, qu'il lochât, que nous lochassions, que vous lochassiez, qu'ils lochassent. — *Passé.* Que j'aie loché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse loché, etc. — *Inf. prés.* Locher. — *Passé.* Avoir loché. — *Part. présent.* Lochant (invar.). — *Passé.* Loché, lochée, lochés, lochées. — *Passé comp.* Ayant loché.

LOGER, v. a. et n., 1re conjug. (*Lojé*). Donner le couvert, donner retraite, retirer chez soi, héberger ; fournir, assigner, donner un logement.

Il n'est pas de fou qui, par de bonnes raisons
Ne *loge* son voisin aux petites maisons.
Boileau.

— Donner un gîte, un logement, en payant. Loger *les voyageurs à pied et à*

cheval. — *Pron.*, Incarcérer, mettre en prison. En parlant des choses, mettre en place, placer. Loger *un livre au haut d'une tablette.* Neutre. Avoir domicile, résider; habiter, demeurer dans... Loger *chez des parents, chez soi, dans une maison neuve.* Fig. *Les folies qu'un cerveau peut* loger.

Le désir peut *loger* chez une précieuse.
La Fontaine.

Le *g* est toujours suivi d'un *e* muet devant *a, o.*—*Ind. prés.* Je loge, tu loges, il loge, nous logeons, vous logez, ils logent. — *Imparf.* Je logeais, tu logeais, il logeait, nous logions, vous logiez, ils logeaient. — *Passé déf.* Je logeai, tu logeas, il logea, nous logeâmes, vous logeâtes, ils logèrent. — *Passé ind.* J'ai logé, etc. — *Passé ant.* J'eus logé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais logé, etc. — *Futur.* Je logerai, tu logeras, il logerera, nous logerons, vous logerez, ils logeront. — *Futur ant.* J'aurai logé etc. — *Cond. prés.* Je logerais, tu logerais, il logerait, nous ogerions, vous logeriez, ils logeraient. — *Passé.* J'aurais logé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse logé, etc. — *Impér. prés.* Loge, logeons, logez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez logé. — *Subj. prés.* Que je loge, que tu loges, qu'il loge, que nous logions, que vous logiez, qu'ils logent. — *Imp.* Que je logeasse, que tu logeasses, qu'il logeât, que nous logeassions, que vous logeassiez, qu'ils logeassent. — *Passé.* Que j'aie logé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse logé, etc. — *Inf. prés.* Loger. — — *Passé.* Avoir logé. — *Part. prés.* Logeant — *Passé.* Logé, logée, logés, logées. — *Passé comp.* Ayant Logé. — *Pron.* Se loger. Se batir une maison, se choisir un logis; venir habiter dans. — *Il s'est* logé *dans un hôtel garni.* — Termes d'art militaire. Prendre position, se retrancher. Se loger *sur une contrescarpe, sur une demi-lune.* Passif : *Etre logé*; *Etre* logé *à l'auberge.* Le participe régit *à, dans, sur, chez* et *par.*

LONGER, v. a., 1re conj. (*Lonjé.*), Aller le long de. Longer *la rivière*, Longer *les côtes.* Longer *le bois*, etc., — Termes de ven. longer *le chemin.* Se dit d'une bête qui va avec assurance, qui fuit avec rapidité. Le *g* est toujours suivi d'un *e* muet devant *a* et *o.*— *Indic. prés.* Je longe, tu longes, il longe, nous longeons, vous longez, ils longent. — *Imp.* Je longeais, tu longeais, il longeait, nous longions, vous longiez, ils longeaient. — *Passé déf.* Je longeai, tu longeas, il longea, nous longeâmes, vous longeâtes, ils longèrent. — *Passé indéf.* J'ai longé, etc. — *Passé ant.* J'eus longé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais longé, etc. — *Futur.* Je longerai, tu longeras, il longra, nous longerons, vous longerez, il longeront. — *Futur ant.* J'aurai longé, etc. — *Cond. prés.* Je longerais, tu longerais, il longerait, nous longerions, vous longeriez, ils longeraient. — *Passé.* J'aurais longé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse longé, etc. — *Imp. prés.* Longe, longeons, longez. — *Passé.* Aie, ayons ayez longé. — *Subj. prés.* Que je longe, que tu longes, qu'il longe, que nous longions, que vous longiez, qu'ils longent. — *Imparf.* Que je longeasse, que tu longeasses, qu'il longeât, que nous longeassions, que vous longeassiez, qu'ils longeassent.—*Passé.* Que j'aie longé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse longé, etc. — *Infin. prés.* Longer. — *Passé.* Avoir longé. — *Part. prés.* Longeant. — *Passé.* Longé, longée, longés, longées. — *Passé comp.* Ayant longé. — Passif : *être longé.* Le participe régit *par.*

LOTIR, v. a., 2me conjug. (*Lotir*), Faire des lots, distribuer par lots, faire des portions, répartir les quotes-parts, Lotir *une succession, les effets d'une succession.* — Se dit aussi de toutes les choses qu'on partage entre plusieurs personnes. *Des libraires ont acheté cette bibliothèque, ils vont la lotir entre eux.*— *Ind. prés.* Je lotis, tu lotis, il lotit, nous lotissons, vous lotissez, ils lotissent. — *Imp.* Je lotissais, tu lotissais, il lotissait, nous lotissions, vous lotissiez, ils lottissaient. — *Pass. défini.* Je lotis, tu lotis, il lotit, nous lotîmes, vous lotîtes, ils lotirent.— *Passé ind.* J'ai loti, etc. — *Passé ant.* J'eus loti, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais lotis, etc. — *Futur.* Je lotirai, tu lotiras, il lotira, nous lotirons, vous lotirez, ils lotiront. — *Futur ant.* J'aurai loti, , etc. — *Condit. prés.* Je lotirais, tu lotirais, il lotirait, nous lotirions, vous lotiriez, ils lotiraient. — *Passé.* J'aurais loti, etc. — *On dit aussi* : J'eusse loti, etc. — *Impér. prés.* Lotis, lotissons, lotissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez loti. — *Subj. prés.* Que je lotisse, que tu lotisses, qu'il lotisse, que nous lotissions, que vous lotissiez, qu'ils lotissent. — *Imparf.* Que je lotisse, que tu lotisses, qu'il lotît, que nous lotissions, que

vous lotissiez, qu'ils lotissent — *Passé*. Que j'aie loti, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse loti, etc. — *Inf. prés.* Lotir. — *Passé.* Avoir loti, — *Part. prés.* Lotissant.—*Passé.* Loti, lotie, lotie, loties. Peu usité. On dit familièr., *le voilà bien loti*, pour signifier qu'une personne est dans une position critique.—*Passé comp.* Ayant loti. Passif : *être loti*. Le participe régit *par*.

LORGNER, v. a. 1re conj. (*Lorgné*), Regarder en tournant les yeux de côté, et comme à la dérobée. Lorgner *quelqu'un*, *quelque chose*. Fam. Il signifie aussi regarder avec une lorgnette. *Au spectacle il* lorgne *toutes les femmes*. — Figurément, Lorgner *une femme*, La regarder de manière à faire croire qu'on de l'amour pour elle. — Lorgner *une place, un héritage*. — *Ind. prés.* Je lorgne, tu lorgnes, il lorgne, nous lorgnons, vous lorgnez, ils lorgnent. — *Imparf.* Je lorgnais, tu lorgnais, il lorgnait, nous lorgnions, vous lorgniez, ils lorgnaient — *Passé défi.* Je lorgnai, tu lorgnas, il lorgna, nous lorgnâmes, vous lorgnâtes, ils lorgnèrent. — *Passé ind.* J'ai lorgné, etc — *Passé ant.* J'eus lorgné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais lorgné, etc. — *Futur* Je Je lorgnerai, tu lorgneras, il lorgnera, nous lorgnerons, vous lorgnerez, ils lorgneront. — *Futur ant.* J'aurai lorgné, etc. — *Condit. prés.* Je lorgnerais, tu lorgnerais, il lorgnerait, nous lorgnerions, vous lorgneriez, ils lorgneraient. — *Passé.* J'aurais lorgné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse lorgné, etc. — *Impér. prés.* Lorne, lorgnons, lorgnez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez lorgné. —*Subj. prés.* Que je lorgne. que tu lorgnes, qu'il lorgne, que nous lorgnions, que vous lorgniez, qu'ils lorgnent. — *Imp.* Que je lorgnasse, que tu lorgnasses, qu'il lorgnât, que nous lorgnassions, que vous lorgnassiez, qu'ils lorgnassent.— *Passé.* Que j'aie lorgné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse lorgné, etc. — *Inf. prés.* Lorgner. — *Passé.* Avoir lorgné, — *Part. prés.* Lorgnant. — *Passé.* Lorgné, lorgnée, lorgnés, lorgnées, — *Passé comp.* Ayant lorgné. — Pronominalement. *Se lorgner*. Se lorgner *au théâtre*. — Passif : *être lorgné*. Le participe régit *par*.

LOUANGER, v. a., 1re conj. (*Louangé*), Louer, donner des louanges. Il ne se dit qu'en plaisantant. *C'est un homme qui aime à être* louangé. *Elle veut qu'on la* louange *depuis le matin jusqu'au soir*. Le *g* est toujours suivi d'un *e* muet devant *a*, *o*. — *Ind. prés.* Je louange, tu louanges, il louange, nous louangeons, vous louangez, ils louangent. — *Imparf.* Je louangeais, tu louangeais, il louangeait, nous louangions, vous louangiez, ils louangeaient. — *Passé déf.* Je louangeai, tu louangeas, il louangea, nous louangeâmes, vous louangeâtes, ils louangèrent. — *Passé indéf.* J'ai louangé, etc. —*Passé ant.* J'eus louangé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais louangé, *Futur.* Je louangerai, tu louangeras, il louangera, nous louangerons, vous louangerez, ils louangeront. — *Futur antér.* J'aurai louangé, etc. — *Cond. prés.* Je louangerais, tu louangerais, il louangerait, nous louangerions, vous louangeriez, ils louangeraient. — *Passé.* J'aurais louangé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse louangé, etc. — *Impér. prés.* Louange, louangeons, louangez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez louangé. — *Subj. prés.* Que je louange, que tu louanges, qu'il louange, que nous louangions, que vous louangiez, qu'ils louangent. — *Imparf.* Que je louangeasse, que tu louangeasses, qu'il louangeât, que nous louangeassions, que vous louangeassiez, qu'ils louangeassent. — *Passé.* Que j'aie louangé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse louangé, etc. — *Inf. prés.* Louanger. — *Passé.* Avoir louangé. — *Part. prés.* Louangeant — *Passe.* Louangé, louangée, louangés, louangées. — *Passé comp.* Ayant louangé. —Se conjugue avec le pronom personnel: *Se louanger*. *Les artistes se* louangent *et se déchirent sans raison*. Passif : *être louangé*. — Le part. régit *par*.

LOUER, v. a. 1re conj. (*Lou-é*), donner, prendre à louage. Louer *une maison*, *un cheval*, *un domestique*, etc. Louer *à quelqu'un*, louer *de quelqu'un*. — Donner des louanges, faire l'éloge, combler d'éloges, encenser, célébrer, exalter, préconiser, vanter, prôner. *L'art de* louer *commença l'art de plaire* (Voltaire). — Absolument. *Il ne sait pas* louer. — Bénir, remercier, rendre grâces.

> En *louant* Dieu de toute chose,
> Garo retourne à la maison.
>
> La Fontaine.

— *Ind. prés.* Je loue, tu loues, il loue, nous louons, vous louez, ils louent. — *Imparf.* Je louais, tu louais, il louait, nous louions, vous louiez, ils louaient. — *Passé déf.* Je louai, tu louas, il loua, nous louâ-

mes, vous louâtes, ils louèrent. — *Passé ind.* J'ai loué, etc. — *Pass. ant.* J'eus loué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais loué, etc. — *Futur.* Je louerai, tu loueras, il louera, nous louerons, vous louerez, ils loueront. — *Futur antér.* J'aurai loué, etc. — *Cond. prés.* Je louerais, tu louerais, il louerait, nous louerions, vous loueriez, ils loueraient. — *Passé.* J'aurais loué, etc. — *On dit aussi* : J'eusse loué, etc. — *Impér. prés.* Loue, louons, louez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez loué. — *Subj. prés.* Que je loue, que tu loues, qu'il loue, que nous louions, que vous louiez, qu'ils louent. — *Imparf.* Que je louasse, que tu louasses, qu'il louât, que nous louassions, que vous louasssiez, qu'ils louassent. — *Passé.* Que j'aie loué, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse loué, etc. — *Inf. prés.* Louer. — *Passé.* Avoir loué. — *Part. prés.* Louant (inv.). — *Pass.* Loué, louée, loués, louées. — *Passé comp.* Ayant loué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se louer.* S'emploie dans les deux sens. *Cette maison* se loue *fort cher. C'est un pauvre homme qui* se loue *à la journée.* — Se louer, se donner des éloges, se vanter. *C'est un homme qui* se loue *à tout propos.* — Se louer *de quelqu'un*, *de quelque chose*, témoigner qu'on en est satisfait.

Pour un qui s'en *louera* dix mille s'en plaindront.
La Fontaine.

— Réciproquement, se louer, se donner mutuellement des louanges.

Deux ânes qui, prenant tour-à-tour l'encensoir,
Se louaient tour-à-tour...
La Fontaine.

— Passif : *être loué*, dans les deux sens. Le participe régit *de* et *par*.

LOUCHER, v. n., 1re conj. (*Louché*), regarder de travers parce qu'on a un œil qui n'a pas la même direction que l'autre. *Voilà un bel enfant, c'est dommage qu'il* louche. *Cette dame a de beaux yeux, mais elle* louche *un peu.* — *Ind. prés.* Je louche, tu louches, il louche, nous louchons, vous louchez, ils louchent. — *Imparf.* Je louchais, tu louchais, il louchait, nous louchions, vous louchiez, ils louchaient. — *Passé déf.* Je louchai, tu louchas, il loucha, nous louchâmes, vous louchâtes, ils louchèrent. — *Passé ind.* J'ai louché, etc. — *Passé antér.* J'eus louché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais louché, etc. — *Futur.* Je loucherai, tu loucheras, il louchera, nous loucherons, vous loucherez, ils loucheront. — *Futur ant.* J'aurai louché, etc. — *Cond. prés.* Je loucherais, tu loucherais, il loucherait, nous loucherions, vous loucheriez, ils loucheraient. — *Passé.* J'aurais louché, etc. — *On dit aussi* : J'eusse louché, etc.—*Impér. prés.* Louche, louchons, louchez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez louché. — *Subj. prés.* Que je louche, que tu louches, qu'il louche, que nous louchions, que vous louchiez, qu'ils louchent. — *Imparf.* Que je louchasse, que tu louchasses, qu'il louchât, que nous louchassions, que vous louchassiez, qu'ils louchassent. — *Passé.* Que j'aie louché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse louché, etc.— *Inf. prés.* Loucher. — *Passé.* Avoir louché. — *Part. prés.* Louchant (invar.). — *Passé.* Louché. — *Passé comp.* Ayant louché.

LOURER, v. a., 1re conj. (*Louré*), term. de musique, lier les notes, en appuyant sur la première de chaque temps. *Il faut* lourer *cette note, cet air* (Académie). — *Indic. prés.* Je loure, tu loures, il loure, nous lourons, vous lourez, ils lourent. — *Imparf.* Je lourais, tu lourais, il lourait, nous lourions, vous louriez, ils louraient. — *Passé déf.* Je lourai, tu louras, il loura, nous lourâmes, vous lourâtes, ils lourèrent.— *Passé ind.* J'ai louré, etc. — *Passé ant.* J'eus louré, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais louré, etc. — *Futur.* Je lourerai, tu loureras, il lourera, nous lourerons, vous lourerez, ils loureront. — *Futur ant.* J'aurai louré, etc. — *Cond. prés.* Je lourerais, tu lourerais, il lourerait, nous lourerions, vous loureriez, ils loureraient. — *Passé.* J'aurais louré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse louré, etc. — *Impér. prés.* Loure, lourons, lourez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez louré. — *Subj. prés.* Que je loure, que tu loures, qu'il loure, que nous lourions, que vous louriez, qu'ils lourent. — *Imp.* Que je lourasse, que tu lourasses, qu'il lourât, que nous lourassions, que vous lourassiez, qu'ils lourassent.— *Passé.* Que j'aie louré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse louré, etc. — *Infin. prés.* Lourer. — *Passé.* Avoir louré. — *Part. prés.* Lourant (inv.). — *Pass.* Louré, lourée, lourés, lourées. — *Passé comp.* Ayant louré. — Passif : *être louré.* Le participe régit *par.*

LOUVETER, v. n. et imp., 1re conjug. (*Louveté*), se dit d'une louve qui fait ses petits (Ac.). Le *t* se double quand il doit être suivi d'un *e* muet. — *Ind. prés.* Elle louvette, elles louvettent. — *Imparf.* Elle louvetait, elles louvetaient. — *Passé déf.*

Elle louveta, elles louvetèrent. — *Passé ind.* Elle a louveté, elles ont louveté. — *Passé antér.* Elle eut louveté, elles eurent louveté. — *Plus-que-parf.* Elle avait louveté, elles avaient louveté. — *Futur.* Elle louvettera, elles louvetteront. — *Futur antér.* Elle aura louveté, elles auront louveté. — *Condit. prés.* Elle louvetterait, elles louvetteraient. — *Passé.* Elle aurait louveté, elles auraient louveté. — *On dit aussi :* Elle eût louveté, elles eussent louveté. — *Pas d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'elle louvette, qu'elles louvettent. — *Imparf.* Qu'elle louvetât, qu'elles louvetassent.—*Pass.* Qu'elle ait louveté, qu'elles aient louveté.—*Plus-que-parf.* Qu'elle eût louveté, qu'elles eussent louveté. — *Inf. prés.* Louveter. — *Pass.* Avoir louveté. — *Part. prés.* Louvetant (invar.). — *Passé.* Louveté (inv.). — *Passé comp.* Ayant louveté.

LOUVOYER, v. n. 1re conj. (*Louvoe-ié*), terme de marine, faire plusieurs routes en zig-zag, au plus près du vent, en lui présentant tantôt un côté du bâtiment, tantôt l'autre. *Nous fûmes contraints de* louvoyer. *Notre vaisseau fut longtemps à* louvoyer. — Fig., il signifie, dans le langage ordinaire, prendre des détours pour arriver à un but où l'on ne peut aller directement. *C'est une affaire difficile, on ne pourra réussir qu'en* louvoyant. L'*y* grec se change en *i* simple devant un *e* muet.— *Ind. prés.* Je louvoie, tu louvoies, il louvoie nous louvoyons, vous louvoyez, ils louvoient. — *Imparf.* Je louvoyais, tu louvoyais, il louvoyait, nous louvoyions, vous louvoyiez, ils louvoyaient. — *Passé déf.* Je louvoyai, tu louvoyas, il louvoya, nous louvoyâmes, vous louvoyâtes, ils louvoyèrent. — *Passé ind.* J'ai louvoyé, etc. — *Pass. ant.* J'eus louvoyé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais louvoyé, etc. — *Futur.* Je louvoierai, tu louvoieras, il louvoiera, nous louvoierons, vous louvoierez, ils louvoieront. — *Futur ant.* J'aurai louvoyé, etc. — *Cond. prés.* Je louvoierais, tu louvoierais, il louvoierait, nous louvoierions, vous louvoieriez, ils louvoieraient.—*Pass.* J'aurais louvoyé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse louvoyé, etc. — *Impér. prés.* Louvoie, louvoyons, louvoyez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez louvoyé. — *Subj. prés.* Que je louvoie, que tu louvoies, qu'il louvoie, que nous louvoyions, que vous louvoyiez, qu'ils louvoient. — *Imp.* Que je louvoyasse, que tu louvoyasses, qu'il louvoyât, que nous louvoyassions, que vous louvoyassiez, qu'ils louvoyassent. — *Passé.* Que j'aie louvoyé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse louvoyé, etc. — *Inf. prés.* Louvoyer.—*Pass.* Avoir louvoyé. — *Part. prés.* Louvoyant (inv.). — *Passé.* Louvoyé. — *Passé comp.* Ayant louvoyé.

LUBRIFIER, v. a. 1re conjug. (*Lubrifié*), terme de didact., oindre, rendre glissant. *La muscosité des intestins sert à les* lubrifier. La lettre *i* se double aux premières et secondes personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. — *Ind. prés.* Je lubrifie, tu lubrifies, il lubrifie, nous lubrifions, vous lubrifiez, ils lubrifient. — *Imparf.* Je lubrifiais, tu lubrifiais, il lubrifiait, nous lubrifiions, vous lubrifiiez, ils lubrifiaient. — *Passé défini.* Je lubrifiai, tu lubrifias, il lubrifia, nous lubrifiâmes, vous lubrifiâtes, ils lubrifièrent. — *Passé ind.* J'ai lubrifié, etc. — *Passé ant.* J'eus lubrifié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais lubrifié, etc. — *Futur.* Je lubrifierai, tu lubrifieras, il lubrifiera, nous lubrifierons, vous lubrifierez, ils lubrifieront. — *Futur ant.* J'aurai lubrifié, etc. — *Cond. prés.* Je lubrifierais, tu lubrifierais, il lubrifierait, nous lubrifierions, vous lubrifieriez, ils lubrifieraient. — *Passé.* J'aurais lubrifié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse lubrifié, etc. — *Impérat. prés.* Lubrifie, lubrifions, lubrifiez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez lubrifié. — *Subj. prés.* Que je lubrifie, que tu lubrifies, qu'il lubrifie, que nous lubrifiions, que vous lubrifiiez, qu'ils lubrifient. — *Imp.* Que je lubrifiasse, que tu lubrifiasses, qu'il lubrifiât, que nous lubrifiassions, que vous lubrifiassiez, qu'ils lubrifiassent. — *Passé.* Que j'aie lubrifié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse lubrifié, etc. — *Inf. prés.* Lubrifier. — *Passé.* Avoir lubrifié. — *Part. prés.* Lubrifiant (inv.). — *Passé.* Lubrifié, lubrifiée, lubrifiés, lubrifiées. — *Passé comp.* Ayant lubrifié. — Passif : *être lubrifié.* Le participe régit *par.*

LUIRE, v. n. imp. 4e conj. (*Luir*), clairer, jeter, répandre la lumière. prop. et au fig. *Quand le soleil luit.* *entrevoit quelque chose qui luit à trave ces arbres.*

Il voulait un séjour où *luit* la vérité.
Voltaire.

—Prov. *Le soleil* luit *pour tout le monde;* il est des avantages dont chacun a le droit de jouir. — Se dit des corps polis qui réfléchissent la lumière. *On voyait luire de*

loin les épées, les cuirasses. — Paraître, briller. *Le gouverneur de cette place ne s'est pas rendu tant qu'il a vu luire un rayon d'espérance.* — *Un nouveau jour luit pour nous ;* notre destin va changer. — Ne se conjugue qu'aux troisièmes personnes du singulier et du pluriel. — *Ind. présent.* Il luit, ils luisent. — *Imparfait.* Il luisait, ils luisaient. — *Passé défini.* Il luisit, ils luisirent. — *Passé indéfini.* Il a lui, ils ont lui. — *Passé ant.* Il eut lui, ils eurent lui. — *Plus-que-parf.* Il avait lui, ils avaient lui. — *Futur.* Il luira, ils luiront. — *Futur ant.* Il aura lui, ils auront lui. — *Conditionnel présent.* Il luirait, ils luiraient. — *Passé.* Il aurait lui, ils auraient lui. — *Pas d'impératif.* — *Subjonctif présent.* Qu'il luise, qu'ils luisent. — *Imp.* Qu'il luisît, qu'ils luisissent. — *Passé.* Qu'il ait lui, qu'ils aient lui. — *Plus-que-parfait.* Qu'il eût lui, qu'ils eussent lui. — *Inf. prés.* Luire. — *Passé.* Avoir lui. — *Participe prés.* Luisant, luisante. — *Passé.* Lui (invariable). — *Passé comp.* Ayant lui.

LUSTRER, v. a. 1re conjug. (*Lucetré*), donner le lustre à une étoffe, à une fourrure, à un chapeau, etc. *Lustrer une étoffe, un chapeau.* — *Ind. prés.* Je lustre, tu lustres, il lustre, nous lustrons, vous lustrez, ils lustrent. — *Imparfait.* Je lustrais, tu lustrais, il lustrait, nous lustrions, vous lustriez, ils lustraient. — *Passé déf.* Je lustrai, tu lustras, il lustra, nous lustrâmes, vous lustrâtes, ils lustrèrent. — *Passé ind.* J'ai lustré, etc. — *Passé ant.* J'eus lustré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais lustré, etc. — *Futur.* Je lustrerai, tu lustreras, il lustrera, nous lustrerons, vous lustrerez, ils lustreront. — *Futur ant.* J'aurai lustré, etc. — *Cond. prés.* Je lustrerais, tu lustrerais, il lustrerait, nous lustrerions, vous lustreriez, ils lustreraient. — *Passé.* J'aurais lustré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse lustré, etc. — *Impér. prés.* Lustre, lustrons, lustrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez lustré. — *Subj. prés.* Que je lustre, que tu lustres, qu'il lustre, que nous lustrions, que vous lustriez, qu'ils lustrent. — *Imparfait.* Que je lustrasse, que tu lustrasses, qu'il lustrât, que nous lustrassions, que vous lustrassiez, qu'ils lustrassent. — — *Passé.* Que j'aie lustré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse lustré, etc. — *Infinitif présent.* Lustrer. — *Passé.* Avoir lustré. — *Participe présent.* Lustrant (invariable). — *Passé.* Lustré, lustrée, lustrés, lustrées. — *Passé composé.* Ayant lustré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se lustrer.* — Passif : *être lustré.* Le part. régit *par.*

LUTER v. a., 1re conj. (*Luté*), Fermer avec du lut, enduire les vaisseaux qu'on met au feu. Luter *un vase. Il faut* luter *cette corne.* (Acad.) — *Ind. prés.* Je lute, tu lutes, il lute, nous lutons, vous lutez, ils lutent. — *Imp.* Je lutais, tu lutais, il lutait, nous lutions, vous lutiez, ils lutaient. — *Passé déf.* Je lutai, tu lutas, il luta, nous lutâmes, vous lutâtes, ils lutèrent. — *Passé ind.* J'ai luté, etc. — *Pass. antér.* J'eus luté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais luté, etc. — *Futur.* Je luterai, tu luteras, il lutera, nous luterons, vous luterez, ils luteront. — *Futur ant.* J'aurai luté, etc. — *Cond. prés.* Je luterais, tu luterais, il luterait, nous luterions, vous luteriez, ils luteraient. — *Passé.* J'aurais luté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse luté, etc. — *Imp. prés.* Lute, lutons, lutez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez luté. — *Subj. prés.* Que je lute, que tu lutes, qu'il lute, que nous lutions, que vous lutiez, qu'ils lutent. — *Imp.* Que je lutasse, que tu lutasses, qu'il lutât, que nous lutassions, que vous lutassiez, qu'ils lutassent. — *Passé.* Que j'aie luté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse luté, etc. — *Infin. prés.* Luter. — *Pass.* Avoir luté. — *Part. prés.* Lutant. — *Passé.* Luté, luté, lutée, lutées. — *Passé comp.* Ayant luté. — Passif : *être luté.* Le part. régit *par.*

LUTINER, v. a., 1re conjug. (*Lutiné*), Tourmenter quelqu'un comme le ferait un lutin. *Il nous a* lutiné *toute la nuit.* Il est familier figurément. *J'ai une affaire qui me* lutine *sans cesse.* — Il est quelquefois neutre, et signifie alors, faire le lutin. *Il n'a fait que tempêter, que* lutiner *toute la nuit.* — *Ind. prés.* Je lutine, tu lutines, il lutine, nous lutinons, vous lutinez, ils lutinent. *Imp.* Je lutinais, tu lutinais, il lutinait, nous lutinions, vous lutiniez, ils lutinaient. — *Pass. déf.* lutinai, tu lutinas, il lutina, nous lutinâmes, vous lutinâtes, ils lutinèrent. — *Passé indéf.* J'ai lutiné, etc. — *Passé antérieur.* J'eus lutiné, etc. *Plus-que-parf.* J'avais lutiné, etc. — *Futur.* Je lutinerai, tu lutineras, il lutinera, nous lutinerons vous lutinerez, ils lutineront. — *Futur antér.* J'aurai lutiné, etc. *Cond. présent.* Je lutinerais, tu lutinerais, il lutinerait, nous lutinerions, vous luti-

neriez, ils lutineraient. — *Passé.* J'aurais lutiné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse lutiné. — *Impératif prés.*, etc. Lutine, lutinons, lutinez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez lutiné. — *Subj. prés.* Que je lutine, que tu lutines, qu'il lutine, que nous lutinions, que vous lutiniez, qu'ils lutinent. — — *Imparfait.* Que je lutinasse, que tu lutinasses, qu'il lutinât, que nous lutinasssions, que vous lutinassiez, qu'ils lutinassent. — *Passé.* Que j'aie lutiné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse lutiné, etc. — *Infinitif présent.* Lutiner. — *Passé.* Avoir lutiné. — *Partic. prés.* Lutinant. — *Passé.* Lutiné, lutinés, lutinée, lutinées. *Passé comp.* Ayant lutiné. — Se conjugue avec le pronom pers : *se lutiner.* — Passif : *être lutiné.* Le participe régit *par.*

LUTTER, v. a., 1[re] conjug. (*Lutté*), Se prendre corps-à-corps avec quelqu'un pour se terrasser. Combattre. Lutter *avec quelqu'un, contre quelqu'un. Les deux armées* luttèrent *avec un égal courage.* — Fig. Faire effort pour surmonter, se défendre contre. Lutter *contre la tempête, contre les vents, contre les flots, contre la mort.* etc. — *Ind. prés.* Je lutte, tu luttes, il lutte, nous luttons, vous luttez, ils luttent. — *Imp.* Je luttais, tu luttais, il luttait, nous luttions, vous luttiez ils luttaient. — *Passé déf.* Je luttai, tu luttas, il lutta, nous luttâmes, vous luttâtes, ils luttèrent. — *Passé indéf.* J'ai lutté, etc. — *Passé antérieur.* J'eus lutté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais lutté, etc. — *Futur.* Je lutterai, tu lutteras, il luttera, nous lutterons, vous lutterez, ils lutteront. — *Futur antér.* J'aurai lutté, etc. — *Cond. prés.* Je lutterais, tu lutterais, il lutterait, nous lutterions, vous lutteriez, ils lutteraient. — *Passé.* J'aurais lutté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse lutté, etc. — *Imp. prés.* Lutte, luttons, luttez. —*Passé.* Aie, ayons ayez lutté. —*Subj. prés.* Que je lutte, que tu luttes, qu'il lutte, que nous luttions, que vous luttiez, qu'ils luttent. — *Imp.* Que je luttasse, que tu luttasses, qu'il luttât, qne nous luttassions, que vous luttassiez, qu'ils luttassent. — *Pass.* Que j'aie lutté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse lutté, etc. — *Inf. prés.* Lutter. — *Pass.* Avoir lutté, — *Part. prés.* Luttant. — *Pass.* Lutté, luttés, luttée, luttées. — *Pass. comp.* Ayant lutté.

LUXER, v. a., 1[re] conjug. (*Luxé*), Termes de chirurgie. Faire sortir un os de la place où il doit être naturellement. *Sa chute lui a* luxé *l'os de la cuisse.* (Acad.) — *Ind. prés.* Je luxe, tu luxes, il luxe, nous luxons, vous luxez, ils luxent. — *Imparf.* Je luxais, tu luxais, il luxait, nous luxions, vous luxiez, ils luxaient. — *Passé défi.* Je luxai, tu luxas, il luxa, nous luxâmes, vous luxâtes, ils luxèrent. — *Passé indéf.* J'ai luxé, etc. — *Passé ant.* J'eus luxé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais luxé, etc. — *Futur.* Je luxerai, tu luxeras, il luxera, nous luxerons, vous luxerez, ils luxeront. — *Futur ant.* J'aurai luxé, etc. — *Cond. prés.* Je luxerais, tu luxerais, il luxerait, nous luxerions, vous luxeriez, ils luxeraient. — *Passé.* J'aurais luxé, etc. — *On dit aussi:* J'eusse luxé, etc. — *Impér. prés.* Luxe, luxons, luxez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez luxé. — *Subj. prés.* Que je luxe, que tu luxes, qu'il luxe, que nous luxions, que que vous luxiez, qu'ils luxent. — *Imp.* Que je luxasse, que tu luxasses, qu'il luxât, que nous luxassions, que vous luxassiez, qu'ils luxassent. — *Passé.* Que j'aie luxé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse luxé, etc. — *Infinitif prés.* Luxer. — *Passé.* Avoir luxé, — *Part. prés.* Luxant. — Luxé, luxée, luxés, luxées, — *Part. comp.* Ayant luxé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se luxer. Il est des os plus facile à* se luxer *que d'autres.* — Passif : *Etre* Le participe régit *par.*



MOLIÈRE.

MACADAMISER, v. a., 1re conj. (*Makadamizé*), garnir une route de pierrailles, de cailloux, de manière qu'ils forment avec le sol un tout compacte. *Macadamiser une rue.* (Ce mot a été formé du nom de Mac-Adam, inventeur du système du cailloutage). — *Indicatif present.* Je macadamise, tu macadamises, il macadamise, nous macadamisons, vous macadamisez, ils macadamisent. — *Imp.* Je macadamisais, tu macadamisais, il macadamisait, nous macadamisions, vous macadamisiez, ils macadamisaient. — *Passé déf.* Je macadamisai, tu macadamisas, il macadamisa, nous macadamisâmes, vous macadamisâtes, ils macadamisèrent. — *Pass. indéf.* J'ai macadamisé, etc. — *Passé antér.* J'eus macadamisé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais macadamisé, etc. — *Futur.* Je macadamiserai, tu macadamiseras, il macadamisera, nous macadamiserons, vous macadamiserez, ils macadamiseront. — *Futur antér.* J'aurai macadamisé, etc. — *Conditionnel présent.* Je macadamiserais, tu macadamiserais, il macadamiserait, nous macadamiserions, vous macadamiseriez, ils macadamiseraient. — *Passé.* J'aurais macadamisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse macadamisé, etc.— *Impératif présent.* Macadamise, macadamisons, macadamisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez macadamisé. — *Subjonctif présent.* Que je macadamise, que tu macadamises, qu'il macadamise, que nous macadamisions, que vous macadamisiez, qu'ils macadamisent. — *Imp.* Que je macadamisasse, que tu macadamisasses, qu'il macadamisât, que nous macadamisassions, que vous macadamisassiez, qu'ils macadamisassent. — *Passé.* Que j'aie macadamisé, etc.— *Plus-*

que-parf. Que j'eusse macadamisé, etc.— *Inf. prés.* Macadamiser.—*Passé.* Avoir macadamisé.—*Part.prés.* Macadamisant (inv.). — *Passé.* Macadamisé, macadamisée, macadamisés, macadamisées. — *Passé comp.* Ayant macadamisé. — Passif : *Etre macadamisé. Ce chemin* est macadamisé.

MACÉRER, v. a., 1re conjug. *(Macéré)*, terme de médecine et de chimie; faire infuser à froid, dans un liquide, une substance qui doit y déposer ses principes solubles : *Il faut* macérer *cette plante dans du vin pendant tant de jours* (Académie). —Au figuré, dans le langage ascétique, il signifie affliger son corps par diverses austérités : Macérer *son corps, sa chair. Ce saint* macérait *sa chair par le jeûne, par les disciplines* (Académie).— *Indicat. prés.* Je macère, tu macères, il macère, nous macérons, vous macérez, ils macèrent. — *Imp.* Je macérais, tu macérais, il macérait, nous macérions, vous macériez, ils macéraient. — *Passé def.* Je macérai, tu macéras, il macéra, nous macérâmes, vous macérâtes, ils macérèrent.— *Pass. ind.* J'ai macéré, etc.— *Pass. ant.* J'eus macéré, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais macéré, etc. — *Futur.* Je macèrerai, tu macèreras, il macèrera, nous macèrerons, vous macèrerez, ils macèreront.— *Futur ant.* J'aurai macéré, etc. — *Cond. prés.* Je macèrerais, tu macèrerais, il macèrerait, nous macèrerions, vous macèreriez, ils macèreraient. — *Passé.* J'aurais macéré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse macéré, etc. — *Impér. prés.* Macère, macérons, macérez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez macéré. — *Subj. prés.* Que je macère, que tu macères, qu'il macère, que nous macérions, que vous macériez, qu'ils macèrent. — *Imp.* Que je macérasse, que tu macérasses, qu'il macérât, que nous macérassions, que vous macérassiez, qu'ils macérassent. — *Passé.* Que j'aie macéré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse macéré, etc. — *Inf. prés.* Macérer. — *Passé.* Avoir macéré. — *Partic. prés.* Macérant (inv.). — *Passé.* Macéré, macérée, macérés, macérées.— *Passé comp.* Ayant macéré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se macérer. Cette plante* se macère. — Passif : *Etre macéré.* Le participe régit *par. Il se* macère par *le jeûne.*

MÂCHER, v. a., 1re conj. *(Mâché)*, broyer avec les dents. Mâcher *du pain, de la viande.* — Manger avec gourmandise, avec sensualité. *Il aime à* mâcher (vieux). — Mâcher *du chanvre,* le broyer. Fam. Mâcher *de haut,* sans appétit; — *à vide,* se repaître illusions; — *les morceaux à quelqu'un,* expliquer minutieusement. — *Ne point* mâcher *ce qu'on dit,* le dire avec franchise, avec ménagement. — Mâcher *son frein,* se dit d'un cheval qui se joue avec son frein et qui le ronge. — *Indic. prés.* Je mâche, tu mâches, il mâche, nous mâchons, vous mâchez, ils mâchent. — *Imp.* Je mâchais, tu mâchais, il mâchait, nous mâchions, vous mâchiez, ils mâchaient. — *Pass. déf.* Je mâchai, tu mâchas, il mâcha, nous mâchâmes, vous mâchâtes, ils mâchèrent. — *Pass. ind.* J'ai mâché, etc. — *Pass. ant.* J'eus mâché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais mâché, etc. — *Futur.* Je mâcherai, tu mâcheras, il mâchera, nous mâcherons, vous mâcherez, ils mâcheront. — *Futur ant.* J'aurai mâché, etc. — *Cond. prés.* Je mâcherais, tu mâ erais, il mâcherait, nous mâcherions, vous mâcheriez, ils mâcheraient. — *Pass.* J'aurais mâché, etc. — *On dit aussi :* J'eusse mâché, etc.— *Imp. prés.* Mâche, mâchons, mâchez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez mâché. — *Subj. pr.* Que je mâche, que tu mâches, qu'il mâche, que nous mâchions, que vous mâchiez, qu'ils mâchent. — *Imparf.* Que je mâchasse, que tu mâchasses, qu'il mâchât, que nous mâchassions, que vous mâchassiez, qu'ils mâchassent.— *Pass.* Que j'aie mâché, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse mâché, etc. — *Infin. prés.* Mâcher. — *Pass.* Avoir mâché. — *Part. prés.* Mâchant (inv.). — *Passé.* Mâché, mâchée, mâchés, mâchées. — *Pass. comp.* Ayant mâché. — Passif : *Etre mâché.* Le participe régit *par.*

MACHINER, v. a. 1re conj. *(Machiné)*, former en secret quelque mauvais dessein contre quelqu'un, faire des menées sourdes pour lui nuire, pour le perdre. *Il* machine *votre perte.* Machiner *une trahison. Il* machine *je ne sais quoi contre eux* (Académie). *Il n'ignorait pas ce qu'on* machinait *contre lui pendant son absence* (Bossuet). — *Indicat. prés.* Je machine, tu machines, il machine, nous machinons, vous machinez, ils machinent. — *Imp.* Je machinais, tu machinais, il machinait, nous machinions, vous machiniez, ils machinaient. — *Passé déf.* Je machinai, tu machinas, il machina, nous machinâmes, vous machinâtes, ils machinèrent. — *Pass. ind.* J'ai machiné,

etc. — *Passé antér.* J'eus machiné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais machiné, etc. — *Futur.* Je machinerai, tu machineras, il machinera, nous machinerons, vous machinerez, ils machineront. — *Futur ant.* J'aurai machiné, etc. — *Cond. prés.* Je machinerais, tu machinerais, il machinerait, nous machinerions, vous machineriez, ils machineraient. — *Passé.* J'aurais machiné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse machiné, etc. — *Imp. prés.* Machine, machinons, machinez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez machiné. — *Subj. prés.* Que je machine, que tu machines, qu'il machine, que nous machinions, que vous machiniez, qu'ils machinent. — *Imp.* Que je machinasse, que tu machinasses, qu'il machinât, que nous machinassions, que vous machinassiez, qu'ils machinassent. — *Passé.* Que j'aie machiné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse machiné, etc. — *Inf. prés.* Machiner. — *Passé.* Avoir machiné. — *Participe prés.* Machinant (invar.). — *Passé.* Machiné, machinée, machinés, machinées. — *Passé comp.* Ayant machiné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se machiner.* — Passif : *être machiné.* Le part. régit *par.*

MÂCHONNER, v. a., 1[re] conjug. (*Mâchoné*), mâcher avec difficulté ou avec négligence, famil. — Figur., *ne faire que* mâchonner *ses paroles* ; n'articuler qu'à moitié, ne pas parler distinctement (Académie). — *Indicatif présent.* Je mâchonne, tu mâchonnes, il mâchonne, nous mâchonnons, vous mâchonnez, ils mâchonnent. — *Imparfait.* Je mâchonnais, tu mâchonnais, il mâchonnait, nous mâchonnions, vous mâchonniez, ils mâchonnaient. — *Passé défini.* Je mâchonnai, tu mâchonnas, il mâchonna, nous mâchonnâmes, vous mâchonnâtes, ils mâchonnèrent. — *Passé indéf.* J'ai mâchonné, etc. — *Passé ant.* J'eus mâchonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais mâchonné, etc. — *Futur.* Je mâchonnerai, tu mâchonneras, il mâchonnera, nous mâchonnerons, vous mâchonnerez, ils mâchonneront. — *Futur ant.* J'aurai mâchonné, etc. — *Conditionnel prés.* Je mâchonnerais, tu mâchonnerais, il mâchonnerait, nous mâchonnerions, vous mâchonneriez, ils mâchonneraient. — *Passé.* J'aurais mâchonné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse mâchonné, etc. *Imp. prés.* Mâchonne, mâchonnons, mâchonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez mâchonné. — *Subjonctif prés.* Que je mâchonne, que tu mâchonnes, qu'il mâchonne, que nous mâchonnions, que vous mâchonniez, qu'ils mâchonnent. — *Imparf.* Que je mâchonnasse, que tu mâchonnasses, qu'il mâchonnât, que nous mâchonnassions, que vous mâchonnassiez, qu'ils mâchonnassent. — *Passé.* Que j'aie mâchonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse mâchonné, etc. — *Infinitif prés* Mâchonner. — *Passé.* Avoir mâchonné. — *Part. prés.* Mâchonnant (inv.). — *Pass.* Mâchonné, mâchonnée, mâchonnées, mâchonnées. — *Pass. comp.* Ayant mâchonné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se mâchonner.* — Passif : *être mâchonné.* Le participe régit *par.*

MÂCHURER, v. a., 1[re] conj. (*Mâchuré*), barbouiller de noir. Mâchurer *du papier, des habits, le visage*, etc., il est familier. — En termes d'imprimerie, ne pas tirer sa feuille nette (Acad.). — *Indicatif prés.* Je mâchure, tu mâchures, il mâchure, nous mâchurons, vous mâchurez, ils mâchurent. — *Imp.* Je mâchurais, tu mâchurais, il mâchurait, nous mâchurions, vous mâchuriez, ils mâchuraient. — *Passé déf.* Je mâchurai, tu mâchuras, il mâchura, nous mâchurâmes, vous mâchurâtes, ils mâchurèrent. — *Passé ind.* J'ai mâchuré, etc. — *Passé antér.* J'eus mâchuré, etc. — *Plus-que parf.* J'avais mâchuré, etc. — *Futur.* Je mâchurerai, tu mâchureras, il mâchurera, nous mâchurerons, vous mâchurerez, ils mâchureront. — *Futur ant.* J'aurai mâchuré, etc. — *Cond. prés.* Je mâchurerais, tu mâchurerais, il mâchurerait, nous mâchurerions, vous mâchureriez, ils mâchureraient. — *Passé.* J'aurais mâchuré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse mâchuré, etc. — *Impér. prés.* Mâchure, mâchurons, mâchurez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez mâchuré. — *Subj. prés.* Que je mâchure, que tu mâchures, qu'il mâchure, que nous mâchurions, que vous mâchuriez, qu'ils mâchurent. — *Imparf.* Que je mâchurasse, que tu mâchurasses, qu'il mâchurât, que nous mâchurassions, que vous mâchurassiez, qu'ils mâchurassent. — *Passé.* Que j'aie mâchuré, etc. — *Plus que-parf.* Que j'eusse mâchuré, etc. — *Inf. prés.* Mâchurer. — *Passé.* Avoir mâchuré. — *Part. prés.* Mâchurant (inv.). — *Passé.* Mâchuré, mâchurée, mâchurés, mâchurées. — *Passé comp.* Ayant mâchuré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se mâchurer.* — Passif : *être mâchuré.* Le part. régit *par.*

MÂCLER, v. a., 1re conj. (*Mâklé*), term. de verrerie, remuer le verre fondu; mêler du verre dur avec du verre plus doux. Mâcler *du verre.* — *Indic. prés.* Je mâcle, tu mâcles, il mâcle, nous mâclons, vous mâclez, ils mâclent. — *Imparfait.* Je mâclais, tu mâclais, il mâclait, nous mâclions, vous mâcliez, ils mâclaient. — *Pass. déf.* Je mâclai, tu mâclas, il mâcla, nous mâclâmes, vous mâclâtes, ils mâclèrent. — *Passé ind.* J'ai mâclé, etc. — — *Pass. ant.* J'eus mâclé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais mâclé, etc. — *Futur.* Je mâclerai, tu mâcleras, il mâclera, nous mâclerons, vous mâclerez, ils mâcleront. —*Futur ant.* J'aurai mâclé, etc. —*Cond. prés.* Je mâclerais, tu mâclerais, il mâclerait, nous mâclerions, vous mâcleriez, ils mâcleraient. — *Passé.* J'aurais mâclé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse mâclé, etc.— *Impér. prés.* Mâcle, mâclons, mâclez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez mâclé. — *Subj. prés.* Que je mâcle, que tu mâcles, qu'il mâcle, que nous mâclions, que vous mâcliez, qu'ils mâclent.— *Imp.* Que je mâclasse, que tu mâclasses, qu'il mâclât, que nous mâclassions, que vous mâclassiez, qu'ils mâclassent. — *Passé.* Que j'aie mâclé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse mâclé, etc. — *Inf. prés.* Mâcler. — *Pass.* Avoir mâclé. — *Part. prés.* Mâclant (inv.). — *Passé.* Mâclé, mâclée, mâclés, mâclées. — *Passé comp.* Ayant mâclé. — Se conjugue avec le pronom personnel: *se mâcler.* — Passif : *Etre mâclé.* Le participe régit *par.*

MAÇONNER, v. a., 1re conj. (*Maçoné*), travailler à une construction en employant de la pierre, des briques, du plâtre, etc. *Il a beaucoup à* maçonner *dans ce bâtiment.* — Il signifie aussi boucher de la même manière. *Il faut* maçonner *cette porte, cette fenêtre.*— Au figuré, travailler grossièrement. *Voyez comme il a* maçonné *cela.* — Se dit aussi de quelques animaux. *Le castor* maçonne.— *Indic. prés.* Je maçonne, tu maçonnes, il maçonne, nous maçonnons, vous maçonnez, ils maçonnent.—*Imparf.* Je maçonnais, tu maçonnais, il maçonnait, nous maçonnions, vous maçonniez, ils maçonnaient.—*Passé défini.* Je maçonnai, tu maçonnas, il maçonna, nous maçonnâmes, vous maçonnâtes, ils maçonnèrent. — *Passé indéf.* J'ai maçonné, etc. — *Passé ant.* J'eus maçonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais maçonné, etc. — *Futur.* Je maçonnerai, tu maçonneras, il maçonnera, nous maçonnerons, vous maçonnerez, ils maçonneront. — *Futur antér.* J'aurai maçonné, etc. — *Condit. pr.* Je maçonnerais, tu maçonnerais, il maçonnerait, nous maçonnerions, vous maçonneriez, ils maçonneraient. — *Passé.* J'aurais maçonné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse maçonné, etc. — *Imp. prés.* Maçonne, maçonnons, maçonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez maçonné. — *Subj. prés.* Que je maçonne, que tu maçonnes, qu'il maçonne, que nous maçonnions, que vous maçonniez, qu'ils maçonnent. — *Imp.* Que je maçonnasse, que tu maçonnasses, qu'il maçonnât, que nous maçonnassions, que vous maçonnassiez, qu'ils maçonnassent.—*Pass.* Que j'aie maçonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse maçonné, etc.—*Infinit. prés.* Maçonner. — *Passé.* Avoir maçonné. — *Part. pr.* Maçonnant (invar.). — *Passé.* Maçonné, maçonnée, maçonnés, maçonnées. — *Passé comp.* Ayant maçonné. — Passif : *être maçonné.* Le participe régit *par.*

MACQUER, v. a., 1re conjug. (*Maké*), briser le chanvre avec la macque. Macquer *du chanvre.* — *Ind. prés.* Je macque, tu macques, il macque, nous macquons, vous macquez, ils macquent. — *Imparfait.* Je macquais, tu macquais, il macquait, nous macquions, vous macquiez, ils macquaient. — *Passé déf.* Je macquai, tu macquas, il macqua, nous macquâmes, vous macquâtes, ils macquèrent.—*Passé ind.* J'ai macqué, etc. — *Passé antér.* J'eus macqué, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais macqué, etc. — *Futur.* Je macquerai, tu macqueras, il macquera, nous macquerons, vous macquerez, ils macqueront. — *Passé.* J'aurai macqué, etc. — *Cond. prés.* Je macquerais, tu macquerais, il macquerait, nous macquerions, vous macqueriez, ils macqueraient.—*Passé.* J'aurais macqué, etc. — *On dit aussi:* J'eusse macqué, etc. — *Impér. prés.* Macque, macquons, macquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez macqué. — *Subj. prés.* Que je macque, que tu macques, qu'il macque, que nous macquions, que vous macquiez, qu'ils macquent. — *Imp.* Que je macquasse, que tu macquasses, qu'il macquât, que nous macquassions, que vous macquassiez, qu'ils macquassent.—*Passé.* Que j'aie macqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse macqué, etc. — *Inf. prés.* Macquer. — *Passé.* Avoir macqué.—*Part. prés.* Macquant (inv.). —

Passé. Macqué (invar.). — *Passé comp.* Ayant macqué. — Passif : *Etre macqué.* Le part. régit *par.*

MACULER, v. a. 1re conj. (*Makulé*), tacher, barbouiller. Ne se dit qu'en parlant des feuilles imprimées ou des estampes. *Il ne faut pas battre des feuilles fraîchement imprimées, de peur de les* maculer. — *Indic. prés.* Je macule, tu macules, il macule, nous maculons, vous maculez, ils maculent. — *Imparf.* Je maculais, tu maculais, il maculait, nous maculions. vous maculiez, ils maculaient. — *Passé déf.* Je maculai, tu maculas, il macula, nous maculâmes, vous maculâtes, ils maculèrent. — *Passé ind.* J'ai maculé, etc. — *Passé antér.* J'eus maculé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais maculé, etc. — *Futur.* Je maculerai, tu maculeras, il maculera, nous maculerons, vous maculerez, ils maculeront. — *Futur ant.* J'aurai maculé, etc. — *Condit. prés.* Je maculerais, tu maculerais, il maculerait, nous maculerions, vous maculeriez, ils maculeraient. — *Passé.* J'aurais maculé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse maculé, etc. — *Impér. prés.* Macule, maculons, maculez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez maculé. — *Subj. prés.* Que je macule, que tu macules, qu'il macule, que nous maculions, que vous maculiez, qu'ils maculent. — *Imp.* Que je maculasse, que tu maculasses, qu'il maculât, que nous maculasssions, que vous maculassiez, qu'ils maculassent. — *Passé.* Que j'aie maculé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse maculé, etc. — *Inf. prés.* Maculer. — *Passé.* Avoir maculé. — *Part. prés.* Maculant (invar.). — *Passé.* Maculé, maculée, maculés, maculées. — *Passé comp.* Ayant maculé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se maculer. Des feuilles de papier qui se* maculent (Acad.). — Passif : *Etre maculé.* Le participe régit *par.*

MADÉFIER, v. a., 1re conj. (*Madéfié*), terme de pharmacie et de chimie; humecter une substance, la rendre humide. La lettre *i* se double aux deux premières personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. — *Indic. prés.* Je madéfie, tu madéfies, il madéfie, nous madéfions, vous madéfiez, ils madéfient. — *Imparfait.* Je madéfiais, tu madefiais, il madéfiait, nous madéfiions, vous madéfiiez, ils madéfiaient. — *Passé déf.* Je madéfiai, tu madéfias, il madéfia, nous madéfiâmes, vous madéfiâtes, ils madéfièrent. — *Passé ind.* J'ai madéfié, etc. — *Passé antér.* J'eus madéfié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais madéfié, etc. — *Futur.* Je madéfierai, tu madéfieras, il madéfiera, nous madéfierons, vous madéfierez, ils madéfieront. — *Futur ant.* J'aurai madéfié, etc. — *Condit. prés.* Je madéfierais, tu madéfierais, il madéfierait, nous madéfierions, vous madéfieriez, ils madéfieraient. — *Pass.* J'aurais madéfié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse madéfié, etc.—*Impér. prés.* Madéfie, madéfions, madéfiez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez madéfié. — *Subj. prés.* Que je madéfie, que tu madéfies, qu'il madéfie, que nous madéfiions, que vous madéfiiez, qu'ils madéfient. — *Imparf.* Que je madéfiasse, que tu madéfiasses, qu'il madéfiât, que nous madéfiassions, que vous madéfiassiez, qu'ils madéfiassent. — *Pass.* Que j'aie madéfié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse madéfié, etc. — *Inf. prés.* Madéfier. — *Passé.* Avoir madéfié. — *Part. prés.* Madéfiant (inv.). — *Passé.* Madéfié, madéfiée, madéfiés, madéfiées.— *Passé comp.* Ayant Madéfié. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se madéfier* (Omission de l'Académie). — Passif : *être madéfié.* Le participe régit *par.*

MAESTRALISER, v. a. 1re conj. (*Maécetralizé*), termes de marine, tourner à l'ouest, en parlant de l'aiguille de la boussole (Omission de l'Académie). — *Ind. prés.* Je maëstralise, tu maëstralises, il maëstralise, nous maëstralisons, vous maëstralisez, ils maëstralisent. — *Imp.* Je maëstralisais, tu maëstralisais, il meëstralisait, nous maëstralisions, vous maëstralisiez, ils maëstralisaient. — *Passé déf.* Je maëstralisai, tu maëstralisas, il maëstralisa, nous maëstralisâmes, vous maëstralisâtes, ils maëstralisèrent. — *Passé ind.* J'ai maëstralisé, etc. — *Passé ant.* J'eus maëstralisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais maëstralisé, etc. — *Futur.* Je maëstraliserai, tu maëstraliseras, il maëstralisera, nous maëstraliserons, vous maëstraliserez, ils maëstraliseront. —*Futur ant.* J'aurai maëstralisé, eto. —*Cond. prés.* Je maëstraliserais, tu maëstraliserais, il maëstraliserait, nous maëstraliserions, vous maëstraliseriez, ils maëstraliseraient. — *Passé.* J'aurais maëstralisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse maëstralisé, etc. — *Impér. prés.* Maëstralise, maëstralisons, maëstralisez.— *Pass.* Aie, ayons, ayez maëstralisé. — *Subj.*

prés. Que je maëstralise, que tu maëstralises, qu'il maëstralise, que nous maëstralisions, que vous maëstralisiez, qu'ils maëstralisent. — *Imparfait.* Que je maëstralisasse, que tu maëstralisasses, qu'il maëstralisât, que nous maëstralisassions, que vous maëstralisassiez, qu'ils maëstralisassent. — *Passé.* Que j'aie maëstralisé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse maëstralisé, etc. — *Inf. prés.* Maëstraliser. — *Passé.* Avoir maëstralisé. — *Part. prés.* Maëstralisant (inv.).— *Passé.* Maëstralisé, maëstralisée, maëstralisés, maëstralisées. — *Passé composé.* Ayant maëstralisé.

MAGNÉTISER, v. a., 1re conj. (*Magnètizé*), employer sur une personne les procédés indiqués par les adeptes de la doctrine appelée *magnétisme* ; communiquer ou développer le magnétisme animal : Magnétiser *une personne. Se faire* magnétiser (Acad.).— *Indicatif présent.* Je magnétise, tu magnétises, il magnétise, nous magnétisons, vous magnétisez, ils magnétisent. — *Imp.* Je magnétisais, tu magnétisais, il magnétisait, nous magnétisions, vous magnétisiez, ils magnétisaient. — *Passé déf.* Je magnétisai, tu magnétisas, il magnétisa, nous magnétisâmes, vous magnétisâtes, ils magnétisèrent. — *Pass. ind.* J'ai magnétisé, etc. — *Pass. ant.* J'eus magnétisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais magnétisé, etc. — *Futur.* Je magnétiserai, tu magnétiseras, il magnétisera, nous magnétiserons, vous magnétiserez, ils magnétiseront. —*Futur ant.* J'aurai magnétisé, etc.— *Cond. prés.* Je magnétiserais, tu magnétiserais, il magnétiserait, nous magnétiserions, vous magnétiseriez, ils magnétiseraient.— *Pass.* J'aurais magnétisé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse magnétisé, etc. — *Impér. prés.* Magnétise, magnétisons, magnétisez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez magnétisé. — *Subjonct. prés.* Que je magnétise, que tu magnétises, qu'il magnétise, que nous magnétisions, que vous magnétisiez, qu'ils magnétisent. — *Imparf.* Que je magnétisasse, que tu magnétisasses, qu'il magnétisât, que nous magnétisassions, que vous magnétisassiez, qu'ils magnétisassent. — *Passé.* Que j'aie magnétisé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse magnétisé, etc. —*Infin. prés.* Magnétiser.— *Passé.* Avoir magnétisé. —*Part. prés.* Magnétisant (invar.).— *Passé.* Magnétisé, magnétisée, magnétisés, magnetisées. — *Passé comp.* Ayant magnétisé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se magnétiser. Ils* se *sont magnétisés.* — Passif : *être magnétisé.* Le participe régit *par.*

MAGNIFIER, v. a. 1re conj. (*Magnenifié*), exalter, élever la grandeur de. Il ne se dit guère qu'en parlant de Dieu. *Mon âme* magnifie *le Seigneur.* Il est vieux. La lettre *i* se double aux deux premières personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. — *Ind. prés.* Je magnifie, tu magnifies, il magnifie, nous magnifions, vous magnifiez, ils magnifient. — *Imparf.* Je magnifiais, tu magnifiais, il magnifiait, nous magnifiions, vous magnifiiez, ils magnifiaient. — *Passé déf.* Je magnifiai, tu magnifias, il magnifia, nous magnifiâmes, vous magnifiâtes, ils magnifièrent.—*Passé indéfini.* J'ai magnifié, etc.— *Pass. antér.* J'eus magnifié, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais magnifié, etc.— *Futur.* Je magnifierai, tu magnifieras, il magnifiera, nous magnifierons, vous magnifierez, ils magnifieront. — *Futur ant.* J'aurai magnifié, etc. — *Cond. prés.* Je magnifierais, tu magnifierais, il magnifierait, nous magnifierions, vous magnifieriez, ils magnifieraient. — *Passé.* J'aurais magnifié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse magnifié, etc. — *Impér. prés.* Magnifie, magnifions, magnifiez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez magnifié. — *Subj. prés.* Que je magnifie, que tu magnifies, qu'il magnifie, que nous magnifiions, que vous magnifiiez, qu'ils magnifient. — *Imparf.* Que je magnifiasse, que tu magnifiasses, qu'il magnifiât, que nous magnifiassions, que vous magnifiassiez, qu'ils magnifiassent. — *Passé.* Que j'aie magnifié, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse magnifié, etc. — *Inf. prés.* Magnifier. — *Passé.* Avoir magnifié.— *Part. prés.* Magnifiant (invariable). —*Pass.* Magnifié, magnifiée, magnifiés, magnifiées. — *Passé composé.* Ayant magnifié. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se magnifier.*—Passif: *Etre magnifiié.*

MAIGRIR, v. a., 2e conj. (*Méguerir*), devenir maigre. *Il* maigrit *à vue d'œil. Elle* maigrit *de jour en jour.* — Activement, termes de mar. Maigrir *une pièce de bois,* en ôter ce qu'il faut pour lui donner la figure qu'elle doit avoir (Omission de l'Académie).

Va *maigrir* si tu veux et sécher sur un livre.
Boileau.

— *Ind. prés.* Je maigris, tu maigris, il maigrit, nous maigrissons, vous maigrissez, ils maigrissent.— *Imp.* Je maigrissais, tu maigrissais, il maigrissait, nous maigrissions, vous maigrissiez, ils maigrissaient. — *Passé déf.* Je maigris, tu maigris, il maigrit, nous maigrîmes, vous maigrîtes, ils maigrirent. — *Passé ind.* J'ai maigri, etc. — *Pass. ant.* J'eus maigri, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais maigri, etc. — *Futur.* Je maigrirai, tu maigriras, il maigrira, nous maigrirons, vous maigrirez, ils maigriront. —*Futur antér.* J'aurai maigri, etc. — *Cond. prés.* Je maigrirais, tu maigrirais, il maigrirait, nous maigririons, vous maigririez, ils maigriraient. —*Passé.* J'aurais maigri, etc.—*On dit aussi :* J'eusse maigri, etc. —*Imp. prés.* Maigris, maigrissons, maigrissez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez maigri. — *Subj. prés.* Que je maigrisse, que tu maigrisses, qu'il maigrisse, que nous maigrissions, que vous maigrissiez, qu'ils maigrissent. — *Imparfait.* Que je maigrisse, que tu maigrisses, qu'il maigrît, que nous maigrissions, que vous maigrissiez, qu'ils maigrissent. — *Passé.* Que j'aie maigri, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse maigri, etc. — *Infinitif prés.* Maigrir. — *Passé.* Avoir maigri. — *Part. prés.* Maigrissant (invar.). — *Passé.* Maigri, maigrie, maigris, maigries. — *Passé comp.* Ayant maigri.— Passif : *être maigri.* Le participe régit *par.* Etre maigri par *la maladie. Pièce de bois* maigri par *le charpentier.*

MAILLER, v. a., 1re conj. (*Ma-ié*), termes de chasse, il se dit des perdreaux à qui les mailles viennent. *Les perdreaux ne* maillent *pas encore* (Acad.). — *Indic. prés.* Je maille, tu mailles, il maille, nous maillons, vous maillez, ils maillent. — *Imparf.* Je maillais, tu maillais, il maillait, nous maillions, vous mailliez, ils maillaient. — *Passé défeni.* Je maillai, tu maillas, il mailla, nous maillâmes, vous maillâtes, ils maillèrent. — *Passé indéfini.* J'ai maillé, etc.— *Passé ant.* J'eus maillé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais maillé, etc. — *Futur.* Je maillerai, tu mailleras, il maillera, nous maillerons, vous maillerez, ils mailleront. — *Passé.* J'aurai maillé, etc. — *Cond. prés.* Je maillerais, tu maillerais, il maillerait, nous maillerions, vous mailleriez, ils mailleraient. — *Passé.* J'aurais maillé, etc.— *On dit aussi :* J'eusse maillé, etc. — *Impér. prés.* Maille, maillons, maillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez maillé. — *Subj. prés.* Que je maille, que tu mailles, qu'il maille, que nous maillions, que vous mailliez, qu'ils maillent. — *Imparf.* Que je maillasse, que tu maillasses, qu'il maillât, que nous maillassions, que vous maillassiez, qu'ils maillassent.—*Pass.* Que j'aie maillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse maillé, etc. — *Infin. prés.* Mailler. — *Passé.* Avoir maillé.— *Part. prés.* Maillant (invar.). — *Passé.* Maillé, maillée, maillés, maillées. — *Passé comp.* Ayant maillé.— Se conjugue avec le pronom personnel *: se mailler. Les perdreaux commencent à* se mailler. — Passif : *être maillé.*

MAILLETER, v. a., 1re conj. (*Maieieté*), termes de marine, couvrir de clous le doublage d'un vaisseau. Le *t* se double lorsqu'il est suivi d'nn *e* muet—*Ind. prés.* Je maillette, tu maillettes, il maillette, nous mailletons, vous mailletez, ils maillettent. — *Imparfait.* Je mailletais, tu mailletais, il mailletait, nous mailletions, vous mailletiez, ils mailletaient. — *Passé déf.* Je mailletai, tu mailletas, il mailleta, nous mailletâmes, vous mailletâtes, ils mailletèrent. — *Passé indéf.* J'ai mailleté, etc. — *Pass. ant.* J'eus mailleté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais mailleté, etc. — *Futur.* Je mailletterai, tu mailletteras, il mailletera, nous mailletterons, vous mailletterez, ils mailletteront. — *Futur ant.* J'aurai mailleté, etc. — *Cond. prés.* Je mailletterais, tu mailletterais, il mailletterait, nous mailletterions, vous mailletteriez, ils mailletteraient. — *Passé.* J'aurais mailleté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse mailleté, etc. — *Impér. prés.* Maillette, mailletons, mailletez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez mailleté. — *Subj. prés.* Que je maillette, que tu maillettes, qu'il maillette, que nous mailletions, que vous mailletiez, qu'ils maillettent. — *Imp.* Que je mailletasse, que tu mailletasses, qu'il mailletât, que nous mailletassions, que vous mailletassiez, qu'ils mailletassent. — *Passé.* Que j'aie mailleté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse mailleté, etc. — *Infin. prés.* mailleter. — *Passé.* Avoir mailleté. — *Part. prés.* Mailletant (inv.). — *Passé.* Mailleté, mailletée, mailletés, mailletées. — *Passé comp.* Ayant mailleté. — Passif : *être mailleté.* Le participe régit *par.*

MAINTENIR, v. a., 2e conj. (*Maintenir*), tenir ferme et fixe. *Cette barre de fer*

maintient *la charpente.* — Affermir. *Je vous* maintiens *que cela est vrai.* — Fig. Conserver dans le même état. *On vous a mis dans cette place, on vous y* maintiendra (Académie). *Les droits sacrés de la royauté qu'il sait si bien* maintenir (Fléchier).

Le Parnasse français ennobli par ta veine
Contre tous ses complots saura te maintenir.
Boileau.

— *Ind. prés.* Je maintiens, tu maintiens, il maintient, nous maintenons, vous maintenez, ils maintiennent. — *Imp.* Je maintenais, tu maintenais, il maintenait, nous maintenions, vous mainteniez, ils maintenaient. — *Pass. défini.* Je maintins, tu maintins, il maintint, nous maintînmes, vous maintîntes, ils maintinrent. — *Passé ind.* J'ai maintenu, etc. — *Passé ant.* J'eus maintenu, etc. —*Plus-que-parfait.* J'avais maintenu, etc. — *Futur.* Je maintiendrai, tu maintiendras, il maintiendra, nous maintiendrons, vous maintiendrez, ils maintiendront. — *Futur ant.* J'aurai maintenu, etc. — *Condit. prés.* Je maintiendrais, tu maintiendrais, il maintiendrait, nous maintiendrions, vous maintiendriez, ils maintiendraient. — *Passé.* J'aurais maintenu, etc. — *On dit aussi* : J'eusse maintenu, etc. — *Impér. prés.* Maintiens, maintenons, maintenez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez maintenu. — *Subj. prés.* Que je maintienne, que tu maintiennes, qu'il maintienne, que nous maintenions, que vous mainteniez, qu'ils maintiennent. — *Imparf.* Que je maintinsse, que tu maintinsses, qu'il maintînt, que nous maintinssions, que vous maintinssiez, qu'ils maintinssent. — *Passé.* Que j'aie maintenu, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse maintenu, etc. — *Inf. prés.* Maintenir. — *Passé.* Avoir maintenu. — *Part. prés.* Maintenant (invar.). —*Passé.* Maintenu, maintenue, maintenus, maintenues. — *Passé comp.* Ayant maintenu. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se maintenir*, demeurer dans le même état. *Toutes ces pièces de charpente* se maintiennent *bien.* Se maintenir *dans ses conquêtes* (Académie).

Contre les coups du sort cherche à te *maintenir.*
Boileau.

— Passif : *Etre maintenu.* Le participe régit *par.*

MAÎTRISER, v. a., 1[re] conj. (*Mètrizé*), gouverner en maître, avec une autorité absolue. *C'est une injustice que de vouloir* maîtriser *ses égaux. Il ne faut pas se laisser* maîtriser. — Fig. *Maîtriser ses passions, son sentiment, son cœur,* les adopter, les vaincre, s'en rendre maître. *Si son histoire trouve des lecteurs dont le jugement ne se laisse pas* maîtriser *aux événements* (Bossuet). Fig. *Maîtriser la fortune,* faire tourner les événements à son avantage (Académie). — *Indic. pres.* Je maîtrise, tu maîtrises, il maîtrise, nous maîtrisons, vous maîtrisez, ils maîtrisent. — *Imparf.* Je maîtrisais, tu maîtrisais, il maîtrisait, nous maîtrisions, vous maîtrisiez, ils maîtrisaient. — *Passé déf.* Je maîtrisai, tu maîtrisas, il maîtrisa, nous maîtrisâmes, vous maîtrisâtes, ils maîtrisèrent. — *Passé indéf.* J'ai maîtrisé, etc. — *Passé ant.* J'eus maîtrisé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais maîtrisé, etc.— *Futur.* Je maîtriserai, tu maîtriseras, il maîtrisera, nous maîtriserons, vous maîtriserez, ils maîtriseront. — *Futur ant.* J'aurai maîtrisé, etc. — *Cond. prés.* Je maîtriserais, tu maîtriserais, il maîtriserait, nous maîtriserions, vous maîtriseriez, ils maîtriseraient. — *Passé.* J'aurais maîtrisé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse maîtrisé, etc. — *Impér. prés.* Maîtrise, maîtrisons, maîtrisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez maîtrisé. — *Subj. prés.* Que je maîtrise, que tu maîtrises, qu'il maîtrise, que nous maîtrisions, que vous maîtrisiez, qu'ils maîtrisent. — *Imparf.* Que je maîtrisasse, que tu maîtrisasses, qu'il maîtrisât, que nous maîtrisassions, que vous maîtrisassiez, qu'ils maîtrisassent. — *Passé.* Que j'aie maîtrisé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse maîtrisé, etc. — *Inf. prés.* Maîtriser. — *Passé.* Avoir maîtrisé. — *Part. prés.* Maîtrisant (invar.). — *Passé.* Maîtrisé, maîtrisée, maîtrisés, maîtrisées. — *Passé comp.* Ayant maîtrisé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se maîtriser*, se rendre maître de ses passions. — Passif : *Etre maîtrisé.* Le participe régit *par.*

MALAXER, v. a., 1[re] conj. (*Malakcé*), termes de pharmacie, pétrir des drogues pour les rendre plus molles, plus ductiles. Malaxer *une emplâtre* (Académie). — *Ind. prés.* Je malaxe, tu malaxes, il malaxe, nous malaxons, vous malaxez, ils malaxent. — *Imp.* Je malaxais, tu malaxais, il malaxait, nous malaxions, vous malaxiez, ils malaxaient. — *Passé déf.* Je malaxai, tu malaxas, il malaxa, nous malaxâmes, vous malaxâtes, ils malaxèrent. —

Passé ind. J'ai malaxé, etc. — *Passé antér.* J'eus malaxé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais malaxé, etc. — *Futur.* Je malaxerai, tu malaxeras, il malaxera, nous malaxerons, vous malaxerez, ils malaxeront. — *Futur ant.* J'aurai malaxé, etc. — *Cond. prés.* Je malaxerais, tu malaxerais, il malaxerait, nous malaxerions, vous malaxeriez, ils malaxeraient. — *Passé.* J'aurais malaxé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse malaxé, etc. — *Impér. prés.* Malaxe, malaxons, malaxez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez malaxé. — *Subj. prés.* Que je malaxe, que tu malaxes, qu'il malaxe, que nous malaxions, que vous malaxiez, qu'ils malaxent. — *Imp.* Que je malaxasse, que tu malaxasses, qu'il malaxât, que nous malaxassions, que vous malaxassiez, qu'ils malaxassent. — *Passé.* Que j'aie malaxé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse malaxé, etc. — *Inf. prés.* Malaxer. — *Passé.* Avoir malaxé. — *Part. prés.* Malaxant (invar.). — *Passé.* Malaxé, malaxée, malaxés, malaxées. — *Passé comp.* Ayant malaxé. — Se conjugue avec le pronom personnel *: Se Malaxer.* — Passif : *être malaxé.* Le participe régit *par*

MALFAIRE, v. n., 4e conj. (*Malfère*), faire de méchantes actions. Il n'est usité qu'à l'infinitif. *Etre enclin à* malfaire. *Il ne se plait qu'à* malfaire (Académie). — *Ind. pr.* Je malfais, tu malfais, il malfait, nous malfaisons, vous malfaites, ils malfont. — *Imparfait.* Je malfaisais, tu malfaisais, il malfaisait, nous malfaisions, vous malfaisiez, ils malfaisaient. —*Passé défini.* Je malfis, tu malfis, il malfit, nous malfîmes, vous malfîtes, ils malfirent. — *Passé. ind.* J'ai malfait, etc. — *Passé ant.* J'eus malfait, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais malfait, etc. — *Futur.* Je malferai, tu malferas, il malfera, nous malferons, vous malferez, ils malferont.— *Futur ant.* J'aurai malfait, etc. — *Cond. prés.* Je malferais, tu malferais, il malferait, nous malferions, vous malferiez, ils malferaient. — *Passé.* J'aurais malfait, etc. — *On dit aussi* : J'eusse malfait, etc. — *Impér. prés.* Malfais, malfaisons, malfaisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez malfait. — *Subj. prés.* Que je malfasse, que tu malfasses, qu'il malfasse, que nous malfassions, que vous malfassiez, qu'ils malfassent. — *Imparf.* Que je malfisse, que tu malfisses, qu'il malfît, que nous malfissions, que vous malfissiez, qu'ils malfissent. — *Passé.* Que j'aie malfait, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse malfait, etc. — *Inf. prés.* Malfaire. — *Passé.* Avoir malfait. — *Part. prés.* Malfaisant (inv.). — *Passé.* Malfait, malfaite, malfaits, malfaites. — *Passé comp.* Ayant malfait.

MALMENER, v. a., 1re conj. (*Malmené*), réprimander, maltraiter de paroles ou d'actions. *Il l'a bien* malmené. — Il signifie aussi faire essuyer à quelqu'un un grand échec, une grande perte. *L'ennemi a bien* malmené *leur avant-garde. On l'a bien* malmené *à ce jeu, dans ce procès.* (Académie). — *Indic. prés.* Je malmène, tu malmènes, il malmène, nous malmenons, vous malmenez, ils malmènent. — *Imparf.* Je malmenais, tu malmenais, il malmenait, nous malmenions, vous malmeniez, ils malmenaient. — *Passé déf.* Je malmenai, tu malmenas, il malmena, nous malmenâmes, vous malmenâtes, ils malmenèrent. — *Passé ind.* J'ai malmené, etc. — *Pass. ant.* J'eus malmené, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais malmené, etc. — *Futur.* Je malmènerai, tu malmèneras, il malmènera, nous malmènerons, vous malmènerez, ils malmèneront. — *Futur antérieur.* J'aurai malmené, etc. — *Conditionnel présent.* Je malmènerais, tu malmènerais, il malmènerait, nous malmènerions, vous malmèneriez, ils malmèneraient. — *Passé.* J'aurais malmené, etc. — *On dit aussi :* J'eusse malmené, etc. — *Impératif prés.* Malmène, malmenons, malmenez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez malmené. — *Subj. prés.* Que je malmène, que tu malmènes, qu'il malmène, que nous malmenions, que vous malmeniez, qu'ils malmènent. — *Imparfait.* Que je malmenasse, que tu malmenasses, qu'il malmenât, que nous malmenassions, que vous malmenassiez, qu'ils malmenassent. — *Passé.* Que j'aie malmené, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse malmené, etc. — *Infinitif présent:* Malmener. — *Pass.* Avoir malmené. — *Part. prés.* malmenant (invariable). — *Passé.* Malmené, malmenée, malmenés, malmenées. — *Passé composé.* Ayant malmené. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se malmener.* — Passif : *être malmené. Être* malmené *par ses parents.* Le participe régit *par.*

MALTRAITER, v. a., 1re conj. (*Maltrêté*), offenses, outrages de coups ou de paroles. *Ce mari* maltraitait *sa femme.* — Faire préjudice à quelqu'un, ne pas le traiter favorablement soit à tort, soit à

raison. *Cet homme a bien* maltraité *son fils dans son testament. Cet auteur a été fort* maltraité *par la critique* — Il dit plus que *traiter mal* qui signifie traiter autrement qu'on ne le devrait, ou seulement faire mauvaise chère à quelqu'un. — *Indicatif présent.* Je maltraite, tu maltraites, il maltraite, nous maltraitons, vous maltraitez, ils maltraitent. — *Imparf.* Je maltraitais, tu maltraitais, il maltraitait, nous maltraitions, vous maltraitiez, ils maltraitaient. — *Pass. déf.* Je maltraitai, tu maltraitas, il maltraita, nous maltraitâmes, vous maltraitâtes, ils matlraitèrent. — *Passé ind.* J'ai maltraité, etc. — *Passe ant.* J'eus maltraité, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais maltraité, etc. — *Futur.* Je maltraiterai, tu maltraiteras, il maltraitera, nous maltraiterons, vous maltraiterez, ils maltraiteront. — *Futur ant.* J'aurai maltraité, etc. — *Cond. prés.* Je maltraiterais, tu maltraiterais, il maltraiterait, nous maltraiterions, vous maltraiteriez, ils maltraiteraient. — *Passé.* J'aurais maltraité, etc. — *On dit aussi :* J'eusse maltraité, etc. — *Impér. prés.* Maltraite, maltraitons, maltraitez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez maltraité. — *Subj. prés.* Que je maltraite, que tu maltraites, qu'il maltraite, que nous maltraitions, que vous maltraitiez, qu'ils maltraitaient. — *Imparf.* Que je maltraitasse, que tu maltraitasses, qu'il maltraitât, que nous maltraitassions, que vous maltraitassiez, qu'ils maltraitassent. — *Pass.* Que j'aie maltraité, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse maltraité, etc. — *Infin. prés.* Maltraiter. — *Passé.* Avoir maltraité. — *Part. prés.* Maltraitant (invariable). — *Passé.* Maltraité, maltraitée, maltraités, maltraitées. — *Passé composé.* Ayant maltraité. — Pronominalement : *Se maltraiter. Ces deux hommes se sont bien* maltraités *dans la rue.* Passif : *Être maltraité.* Etre maltraité *par son père, par un arrêt.* Le part. régit *par.*

MALVERSER, v. n., 1re conj. *(Maleversé)*, commettre une ou plusieurs malversations. *Il est accusé d'avoir* malversé *dans son emploi, dans sa gestion.* (Acad.) — *Indicatif prés.* Je malverse, tu malverses, il malverse, nous malversons, vous malversez, ils malversent. — *Imp.* Je malversais, tu malversais, il malversait, nous malversions, vous malversiez, ils malversaient. — *Pass. déf.* Je malversai, tu malversas, il malversa, nous malversâmes, vous malversâtes, ils malversèrent. — *Passé. ind.* J'ai malversé, etc. — *Passé ant.* J'eus malversé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais malversé, etc. — *Futur.* Je malverserai, tu malverseras, il malversera, nous malverserons, vous malverserez, ils malverseront. — *Futur ant.* J'aurai malversé, etc. — *Conditionnel présent.* Je malverserais, tu malverserais, il malverserait, nous malverserions, vous malverseriez, ils malversaient. — *Pass.* J'aurais malversé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse malversé, etc. — *Impér. prés.* Malverse, malversons, malversez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez malversé. — *Subj. prés.* Que je malverse, que tu malverses, qu'il malverse, que nous malversions, que vous malversiez, qu'ils malversent. — *Imparf.* Que je malversasse, que tu malversasses, qu'il malversât, que nous malversassions, que vous malversassiez, qu'ils malversassent. — *Passé.* Que j'aie malversé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse malversé, etc. — *Infin. présent.* Malverser. — *Passé.* Avoir malversé. — *Part. prés.* malversant (invar.). — *Passé.* malversé, malversée, malversés, malversées. — *Passé comp.* Ayant malversé.

MANDER, v. a. 1re conjug. *(Mandé)*, envoyer dire, faire savoir par lettre ou par message. *Je lui ai* mandé *cette nouvelle.* Mander *à quelqu'un de venir à Paris.*

Il *mande* au même instant la chambre et le prélat.
Boileau.

— *Mandons et ordonnons,* premiers mots du mandement qui termine les actes publics faits ou rendus au nom du roi. — Proverbialement : *Je ne le lui ai point* mandé ; je le lui ai dit en face, sans crainte, hardiment. — Donner avis ou ordre de venir. Mander *les médecins, le notaire. Il fut* mandé *à la cour.* — *Il a* mandé *ses équipages, son carrosse, ses chevaux.* Il a donné ordre qu'on lui envoyât. — *Ind. pr.* Je mande, tu mandes, il mande, nous mandons, vous mandez, ils mandent. — *Imp.* Je mandais, tu mandais, il mandait, nous mandions, vous mandiez, ils mandaient. — *Passé déf.* Je mandai, tu mandas, il manda, nous mandâmes, vous mandâtes, ils mandèrent. — *Pass. ind.* J'ai mandé, etc. — *Pass. ant.* J'eus mandé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais mandé. — *Futur.* Je manderai, tu manderas, il mandera, nous manderons, vous manderez, ils mande-

ront. — *Futur ant.* J'aurai mandé, etc. — *Cond. prés.* Je manderais, tu manderais, il manderait, nous manderions, vous manderiez, ils manderaient.—*Passé.* J'aurais mandé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse mandé, etc.— *Impér. prés.* Mande, mandons, mandez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez mandé.— *Subj. prés.* Que je mande, que tu mandes, qu'il mande, que nous mandions, que vous mandiez, qu'ils mandent. — *Imp.* Que je mandasse, que tu mandasses, qu'il mandât, que nous mandassions, que vous mandassiez, qu'ils mandassent.— *Passé.* Que j'aie mandé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse mandé, etc. — *Infinitif présent.* Mander. — *Passé.* Avoir mandé. — *Participe présent.* Mandant (invariable). — *Passé.* Mandé, mandée, mandés, mandées.—*Passé comp.* Ayant mandé.— Passif : *être mandé.* Le part. régit *par.*

MANGER, v. a., 1re conj. *(Manjé)*, mâcher et avaler quelque aliment pour se nourrir. Manger *du pain, de la viande.* — Neutralement, prendre ses repas. *Il* mange *à l'auberge.* — En parlant de certaines choses, ronger, détruire. *La rivière a* mangé *tous ses bords. La rouille* mange *le fer.* — Figurément et dans le même sens, on dit *: ses valets, sa maîtresse, le* mangent, *le ruinent.*— Ronger. *Un ulcère qui* mange *les chairs.* — En termes de gramm., on dit qu'*une voyelle se* mange, *pour dire qu'elle s'élide. En Français, l'e féminin se* mange *toujours devant une voyelle.* — Term. de mar., *Etre* mangé *par la mer*, ne pouvoir se garantir des vagues. — Fig. *L'appétit vient en* mangeant, pour dire que l'ambition, l'envie d'amasser du bien augmente à mesure qu'elle se satisfait. — *Les gros poissons* mangent *les petits*, les gens puissants oppriment les faibles.— Manger *de la vache enragée*; vivre de privations. — Manger *les mots*, ne les pas bien prononcer. — Manger *quelqu'un de caresses;* lui faire de grandes caresses. — Fig. et fam. *Il a* mangé *son pain blanc le premier:* le commencement de sa vie a été plus heureux que la suite. — Fam. *Il* mange *dans la main*; il abuse de la familiarité qu'on lui permet. Le *g* est toujours suivi d'un *e* muet devant *a, o.*—*Ind. prés.* Je mange, tu manges, il mange, nous mangeons, vous mangez, ils mangent.— *Imparf.* Je mangeais, tu mangeais, il mangeait, nous mangions, vous mangiez, ils mangeaient. — *Passé défin.* Je mangeai, tu mangeas, il mangea, nous mangeâmes, vous mangeâtes, ils mangèrent.—*Pass. indéf.* J'ai mangé, etc. — *Passé antér.* J'eus mangé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais mangé, etc. —*Futur.* Je mangerai, tu mangeras, il mangera, nous mangerons, vous mangerez, ils mangeront. — *Futur antér.* J'aurai mangé, etc. — *Condit. prés.* Je mangerais, tu mangerais, il mangerait, nous mangerions, vous mangeriez, ils mangeraient.— *Passé.* J'aurais mangé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse mangé, etc.— *Imp. prés.* Mange, mangeons, mangez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez mangé.—*Subj. prés.* Que je mange, que tu manges, qu'il mange, que nous mangions, que vous mangiez, qu'ils mangent. — *Imp.* Que je mangeasse, que tu mangeasses, qu'il mangeât, que nous mangeassions, que vous mangeassiez, qu'ils mangeassent. — *Passé.* Que j'aie mangé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse mangé, etc. — *Inf. prés.* Manger. — *Passé.* Avoir mangé. — *Particip. prés.* Mangeant (inv.). — *Passé.* Mangé, mangée, mangés, mangées.—*Passé composé.* Ayant mangé. — Récip., *se manger.* Il signifie se dévorer, se détruire mutuellement, *Les loups ne* se mangent *pas.* — Se conjugue avec le pronom personnel *: se manger. La tête de veau* se mange *ordinairement à déjeûner.* — Passif *: être mangé. L'agneau* a été mangé *par le loup.* Le part. régit *par.*

MANIER, v. a., 1re conj. *(Manié)*, prendre, tâter, toucher. Manier *une étoffe, des livres, des hardes. J'ai* manié *beaucoup de livres dans ma vie.*— Se servir de... *Il* manie *le ciseau, le burin, la plume, l'épée*, etc. — Employer la matière. *Le boulanger* manie *la pâte. Le peintre* manie *la couleur. Le sculpteur* manie *la terre, le marbre*, etc. — Fig. *Cet écrevain* manie *bien la plume, les passions, l'ironie*, etc.

Manier la trompette, la lyre.
Boileau.

— *Cet orateur* manie *bien son sujet,* manie *bien la parole*, etc. — Tourner, gouverner à son gré, faire aller, disposer. *Il sait l'art de* manier *les esprits.* Manier *un cheval.* Manier *de l'argent.* Manier *une affaire.* — Neutr. *Ce cheval* manie *bien sous l'homme,* il exécute avec docilité ce que veut le cavalier.— *Ind. prés.* Je manie, tu manies, il manie, nous manions, vous maniez, ils manient.— *Imp.* Je ma-

niais, tu maniais, il maniait, nous maniions, vous maniiez, ils maniaient. — *Passé déf.* Je maniai, tu manias, il mania, nous maniâmes, vous maniâtes, ils manièrent. — *Pass. indéf.* J'ai manié, etc. — *Passé ant.* J'eus manié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais manié, etc. — *Futur.* Je manierai, tu manieras, il maniera, nous manierons, vous manierez, ils manieront. — *Fut. ant.* J'aurai manié, etc. — *Cond. prés.* Je manierais, tu manierais, il manierait, nous manierions, vous manieriez, ils manieraient. — *Passé.* J'aurais manié, etc. — *On dit aussi* : J'eusse manié, etc. — *Impér. prés.* Manie, manions, maniez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez manié. — *Subj. prés.* Que je manie, que tu manies, qu'il manie, que nous maniions, que vous maniiez, qu'ils manient. — *Imparf.* Que je maniasse, que tu maniasses, qu'il maniât, que nous maniassions, que vous maniassiez, qu'ils maniassent. — *Passé.* Que j'aie manié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse manié, etc. — *Infin. prés.* Manier. — *Pass.* Avoir manié. — *Partic. présent.* Maniant (inv.). — *Pass.* Manié, maniée, maniés, maniées. *Passé comp.* Ayant manié. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se manier*, dans tous les sens du verbe actif. — Fam. *Cela ne* se manie *pas ainsi, cela n'est pas si aisé* à manier, se dit à une personne qui, dans une affaire, s'avise de mauvais expédient. — Passif : *être manié*. Le participe régit *par*.

MANIFESTER, v. a. 1re conj. (*Manifeсeté*), faire connaître, mettre au grand jour. *Dieu a* manifesté *son pouvoir.* Manifester *sa pensée, ses sentiments, ses volontés.* Manifester *son génie, son talent, par quelque production remarquable* (Académie). *Ind. prés.* Je manifeste, tu manifestes, il manifeste, nous manifestons, vous manifestez, ils manifestent. — *Imparf.* Je manifestais, tu manifestais, il manifestait, nous manifestions, vous manifestiez, ils manifestaient. — *Passé déf.* Je manifestai, tu manifestas, il manifesta, nous manifestâmes, vous manifestâtes, ils manifestèrent. — *Passé ind.* J'ai manifesté, etc. — *Passé ant.* J'eus manifesté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais manifesté, etc. — *Futur.* Je manifesterai, tu manifesteras, il manifestera, nous manifesterons, vous manifesterez, ils manifesteront. — *Futur ant.* J'aurai manifesté, etc. — *Cond. prés.* Je manifesterais, tu manifesterais, il manifesterait, nous manifesterions, vous manifesteriez, ils manifesteraient. — *Passé.* J'aurais manifesté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse manifesté, etc. — *Impér. présent.* Manifeste, manifestons, manifestez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez manifesté. — *Subj. prés.* Que je manifeste, que tu manifestes, qu'il manifeste, que nous manifestions, que vous manifestiez, qu'ils manifestent. — *Imparf.* Que je manifestasse, que tu manifestasses, qu'il manifestât, que nous manifestassions, que vous manifestassiez, qu'ils manifestassent. — *Passé.* Que j'aie manifesté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse manifesté, etc. — *Inf. prés.* Manifester. — *Passé.* Avoir manifesté. — *Part. prés.* Manifestant (invar.). — *Pass.* Manifesté (var.). — — *Passé comp.* Ayant manifesté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se manifester*, se faire connaître, se montrer. *Jésus-Christ* se manifesta *aux apôtres. La rébellion commence à* se manifester (Acad.). — *Renfermé dans son essence, il* se manifesta *par ses œuvres* (Acad.). — Passif : *être manifesté*. Le participe régit *par*.

MANIGANCER, v. a., 1re conj. (*Manigancé*), tramer secrètement quelque petite intrigue. *C'est lui qui a* manigancé *toute cette affaire* (Familier). (Académie). Le *c* prend une cédille devant les voyelles *a, o*. — *Indic. prés.* Je manigance, tu manigances, il manigance, nous manigançons, vous manigancez, ils manigancent. — *Imparf.* Je manigançais, tu manigançais, il manigançait, nous manigancions, vous maniganciez, ils manigançaient. — *Passé déf.* Je manigançai, tu maniganças, il manigança, nous manigançâmes, vous manigançâtes, ils manigancèrent. — *Passé indéf.* J'ai manigancé, etc. — *Passé antér.* J'eus manigancé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais manigancé, etc. — *Futur.* Je manigancerai, tu maniganceras, il manigancera, nous manigancerons, vous manigancerez, ils manigaceront. — *Futur antér.* J'aurai manigancé, etc. — *Condit. prés.* Je manigancerais, tu manigancerais, il manigancerait, nous manigancerions, vous manigenceriez, ils manigenceraient. — *Passé.* J'aurais manigancé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse manigancé, etc. — *Impér. prés.* Manigance, manigançons, manigancez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez manigancé. — *Subj. prés.*. Que je manigance, que tu manigances, qu'il

manigance, que nous manigancions, que vous maniganciez, qu'ils manigancent. — *Imparf.* Que je manigançasse, que tu manigançasses, qu'il manigançât, que nous manigançassions, que vous manigançassiez, qu'ils manigançassent.— *Pass.* Que j'aie manigancé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse manigancé, etc. — *Infinitif prés.* Manigancer. — *Passé.* Avoir manigancé. — *Part. prés.* Manigançant (inv.). — *Passé.* Manigancé, manigancée, manigancés, manigancées. — *Passé comp.* Ayant manigancé. — Passif*: être manigancé.* Le part. régit *par. Affaire* manigancée par *un avare.*

MANIPULER, v. a., 1re conj. (*Manipulé*), termes de chimie et de pharmacie, opérer avec la main, mêler, pétrir. Manipuler *le minarais. La bonté des médicaments dépend beaucoup de la manière avec laquelle on les a* manipulés (Académie). — —S'emploie absolument. *Ce chimiste* manipule *fort bien* (Académie).— *Ind. prés.* Je manipule, tu manipules, il manipule, nous manipulons, vous manipulez, ils manipulent. — *Imparf.* Je manipulais, tu manipulais, il manipulait, nous manipulions, vous manipuliez, ils manipulaient. — *Passé déf.* Je manipulai, tu manipulas, il manipula, nous manipulâmes, vous manipulâtes, ils manipulèrent. — *Passé indéf.* J'ai manipulé, etc. — *Passé ant.* J'eus manipulé,etc.— *Plus-que-parf.* J'avais manipulé, etc. — *Futur.* Je manipulerai, tu manipuleras, il manipulera, nous manipulerons, vous manipulerez, ils manipuleront. — *Futur antér.* J'aurai manipulé, etc. — *Cond. prés.* Je manipulerais, tu manipulerais, il manipulerait, nous manipulerions, vous manipuleriez, ils manipuleraient. — *Passé.* J'aurais manipulé, etc.— *On dit aussi :* J'eusse manipulé, etc. — *Impératif présent.* Manipule, manipulons, manipulez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez manipulé. — *Subj. prés.* Que je manipule, que tu manipules, qu'il manipule, que nous manipulions, que vous manipuliez, qu'ils manipulent. — *Imp.* Que je manipulasse, que tu manipulasses, qu'il manipulât, que nous manipulassions, que vous manipulassiez, qu'ils manipulassent. *Passé.* Que j'aie manipulé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse manipulé, etc.— *Inf. prés.* Manipuler.—*Pass.* Avoir manipulé. — *Part. prés.* Manipulant (invariable).— *Passé.* Manipulé, manipulée, manipulés, manipulées. — *Passé comp.* Ayant manipulé.—S'emploie avec le pronom personnel : *se manipuler.* — Passif : *être manipulé.* Le part. régit *par.*

MANOEUVRER, v. a., 1re conjug. (*Manœuvré*), termes de marine, faire la manœuvre. *L'équipage a bien* manœuvré. — On dit activement, manœuvrer *les voiles, le vaisseau*, et, en parlant des mouvements que les troupes exécutent : *faire* manœuvrer *des troupes.* Neutr., *ce vaisseau* manœuvre *bien*, il exécute bien ses mouvements. *Ces troupes ont bien* manœuvré.— Se dit encore dans un sens plus étendu de l'art qu'un général déploie pour réussir dans ses projets, soit qu'il veuille attaquer ou éviter l'ennemi. *Notre général* manœuvra *si habilement qui força les ennemis d'en venir aux mains.*—Fig., prendre des mesures pour faire réussir une affaire. Se prend ordinairement en mauvaise part. *Il a* manœuvré *habilement, sourdement*, etc. — *Ind. prés.* Je manœuvre, tu manœuvres, il manœuvre, nous manœuvrons, vous manœuvrez, ils manœuvrent. — *Imparfait.* Je manœuvrais, tu manœuvrais, il manœuvrait, nous manœuvrions, vous manœuvriez, ils manœuvraient. — *Passé défini.* Je manœuvrai, tu manœuvras, il manœuvra, nous manœuvrâmes, vous manœuvrâtes, ils manœuvrèrent.— *Passé ind.* J'ai manœuvré, etc. — *Passé antér.* J'eus manœuvré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais manœuvré, etc. — *Futur.* Je manœuvrerai, tu manœuvreras, il manœuvrera, nous manœuvrerons, vous manœuvrerez, ils manœuvreront. — *Futur antér.* J'aurai manœuvré, etc. — *Condit. prés.* Je manœuvrerais, tu manœuvrerais, il manœuvrerait, nous manœuvrerions, vous manœuvreriez, ils manœuvreraient. — *Pass.* J'aurais manœuvré, etc.— *On dit aussi :* J'eusse manœuvré, etc. — *Impérat. prés.* Manœuvre, manœuvrons, manœuvrez — *Passé.* Aie, ayons, ayez manœuvré. —*Subj. prés.* Que je manœuvre, que tu manœuvres, qu'il manœuvre, que nous manœuvrions, que vous manœuvriez, qu'ils manœuvrent. — *Imparf.* Que je manœuvrasse, que tu manœuvrasses, qu'il manœuvrât, que nous manœuvrassions, que vous manœuvrassiez, qu'ils manœuvrassent. — *Passé.* Que j'aie manœuvré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse manœuvré, etc. — *Infinitif prés.* Manœuvrer. — *Passé.* Avoir manœuvré.— *Part. prés.* Manœuvrant (invariable). — *Passé.* Manœuvré, manœu-

vrée, manœuvrés, manœuvrées. — *Pass. composé.* Ayant manœuvré. Le participe régit *par*. *Galères* manœuvrées par *les forçats.*

MANQUER, v. n., 1re conjug. (*Manké*), faillir, tomber en faute. *Tous les hommes sont sujets à* manquer. *Quelle félicité peut* manquer *à vos vœux* (Rac.).—Ne pas faire feu en parlant des armes. *Ses deux pistolets* manquèrent. *Son fusil* manque. — Tomber, périr. *Cette maison* manque *par les fondements.* *Si cet homme qui est malade vient à* manquer, *sa famille est ruinée.* — Se dérober, s'affaisser, en parlant des choses. *La terre* manqua *sous leurs pieds.* — *Le pied lui a* manqué, lui a glissé. — Faire faillitte. *Ce négociant a* manqué. — Défaillir. *Les jambes lui* manquent. — Faire faute. *Le courage lui a* manqué. — Etre de moins. *Il* manque *beaucoup de livres dans cette bibliothèque.* — Suivi de la préposition *de*, il signifie avoir faute de. Manquer *d'argent, de cœur, de vivres, de mémoire*, etc. — Manquer *de parole, de foi.* Ne pas tenir sa parole, n'avoir pas de bonne foi. — *Il ne* manque *pas d'esprit, d'ambition, de bonne volonté*, il en a. — Avec de et un verbe à l'infinitif il signifie 1° Omettre, oublier de faire quelque chose. *Ne* manquez *pas de vous trouver au rendez-vous.* 2° Courir quelque risque. *Nous avons* manqué *de verser.* -Suivi de la préposition à. Ne pas faire ce qu'on doit à l'égard de quelqu'un ou de quelque chose. Manquer *à son devoir, à ses amis, à un rendez-vous*, etc.— Manquer à quelqu'un, aux égards qu'on lui doit. — Manquer *à toucher.* Au billard, ne pas atteindre la bille sur laquelle on joue. — Il est quelquefois actif. Manquer *une affaire*, la laisser échapper; *une pièce de gibier*, ne la pas tuer, ou ne la pas prendre, etc. — *Indic. prés.* Je manque, tu manques, il manque, nous manquons, vous manquez, ils manquent.— *Imparf.* Je manquais, tu manquais, il manquait, nous manquions, vous manquiez, ils manquaient. — *Passé déf.* Je manquai, tu manquas, il manqua, nous manquâmes, vous manquâtes, ils manquèrent. — *Passé ind.* J'ai manqué, etc.— *Pass. ant.* J'eus manqué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais manqué, etc. — *Futur.* Je manquerai, tu manqueras, il manquera, nous manquerons, vous manquerez, ils manqueront. — *Futur antér.* J'aurai manqué, etc. — *Condit. prés.* Je manquerais, tu manquerais, il manquerait, nous manquerions, vous manqueriez, ils manqueraient. — *Pass.* J'aurais manqué, etc. — *On dit aussi*: J'eusse manqué, etc. — *Impér. prés.* Manque, manquons, manquez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez manqué. — *Subj. prés.* Que je manque, que tu manques, qu'il manque, que nous manquions que vous manquiez, qu'ils manquent.— *Imparf.* Que je manquasse, que tu manquasses, qu'il manquât, que nous manquassions, que vous manquassiez, qu'ils manquassent. — *Passé.* Que j'aie manqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse manqué, etc. — *Inf. prés.* Manquer. — *Passé.* Avoir manqué. — *Part. prés.* Manquant (invar.). — *Passé.* Manqué, manquée, manqués, manquées. — *Passé comp.* Ayant manqué.—Se conjugue avec le pronom personnel: *se manquer.* Se manquer *à soi-même*, compromettre son honneur.— Passif: *être manqué.* Dans le sens actif. Le part. régit *à*, *de* et *par*.

MANUFACTURER, v. a. 1re conj. (*Manufakturé*), fabriquer des ouvrages dans une manufacture. *On a fait venir beaucoup de laines d'Espagne pour les* manufacturer. On dit plus ordinairement fabriquer.—*Indicatif présent.* Je manufacture, tu manufactures, il manufacture, nous manufacturons, vous manufacturez, ils manufacturent. —*Imparf.* Je manufacturais, tu manufacturais, il manufacturait, nous manufacturions, vous manufacturiez, ils manufacturaient. — *Passé déf.* Je manufacturai, tu manufacturas, il manufactura, nous manufacturâmes, vous manufacturâtes, ils manufacturèrent. — *Passé ind.* J'ai manufacturé, etc.—*Pass. antér.* J'eus manufacturé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais manufacturé, etc. — *Futur.* Je manufacturerai, tu manufactureras, il manufacturera, nous manufacturerons, vous manufacturerez, ils manufactureront. — *Futur antér.* J'aurai manufacturé, etc. — *Condit. prés.* Je manufacturerais, tu manufacturerais, il manufacturerait, nous manufacturerions, vous manufactureriez, ils manufactureraient. — *Pass.* J'aurais manufacturé, etc. — *On dit aussi:* J'eusse manufacturé, etc. — *Impér. prés.* Manufacture, manufacturons, manufacturez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez manufacturé. — *Subj. prés.* Que je manufacture, que tu manufactures, qu'il manufacture, que nous manufacturions, que vous manufacturiez, qu'ils manufacturent. — *Imparfait.* Que je manufactu-

rasse, que tu manufacturasses, qu'il manufacturât, que nous manufacturassions, que vous manufacturassiez, qu'ils manufacturassent. — *Passé*. Que j'aie manufacturé, etc.—*Plus-que-parfait*. Que j'eusse manufacturé, etc. — *Infin. prés*. Manufacturer. — *Passé*. Avoir manufacturé. — *Part. prés*. Manufacturant (inv.). — *Passé*. Manufacturé, manufacturée, manufacturés, manufacturées. — *Pass. comp*. Ayant manufacturé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se manufacturer*. — Passif : *être manufacturé*. Le participe régit *par*.

MANUTENTIONNER, v. a., 1re conj. (*Manutancioné*), exercer la manutention, faire certaines fonctions manuelles; administrer, gérer. Ce mot ne se trouve pas dans le Dictionnaire de l'Académie.—*Ind. prés*. Je manutentionne, tu manutentionnes, il manutentionne, nous manutentionnons, vous manutentionnez, ils manutentionnent. — *Imp*. Je manutentionnais, tu manutentionnais, il manutentionnait, nous manutionnions, vous manutentionniez, ils manutentionnaient.— *Passé déf*. Je manutentionnai, tu manutentionnas, il manutentionna, nous manutentionnâmes, vous manutentionnâtes, ils manutentionnèrent. —*Passé ind*. J'ai manutentionné, etc. — *Passé antér*. J'eus manutentionné, etc.— — *Plus-que-parfait*. J'avais manutentionné, etc. — *Futur*. Je manutentionnerai, tu manutentionneras, il manutentionnera, nous manutentionnerons, vous manutentionnerez, ils manutentionneront. —*Futur ant*. J'aurai manutentionné, etc. — *Condit. prés*. Je manutentionnerais, tu manutentionnerais, il manutentionnerait, nous manutentionnerions, vous manutentionneriez, ils manutentionneraient. — *Passé*. J'aurais manutentionné, etc. —*On dit aussi* : J'eusse manutentionné, etc.— *Impér. prés*. Manutentionne, manutentionnons, manutentionnez.— *Passé*. Aie, ayons, ayez manutentionné.—*Subj. prés*. Que je manutentionne, que tu manutentionnes, qu'il manutentionne, que nous manutentionnions, que vous manutentionniez, qu'ils manutentionnent.— *Imp*. Que je manutentionnasse, que tu manutentionnasses, qu'il manutentionnât, que nous manutentionnassions, que vous manutentionnassiez, qu'ils manutentionnassent. — *Passé*. Que j'aie manutentionné, etc.—*Plus-que-parf*. Que j'eusse manutentionné, etc. — *Infinitif prés*. Manutentionner.— *Passé*. Avoir manutentionné. —*Part. prés*. Manutentionnant (inv.). —*Passé*. Manutentionné, manutentionnée, manutentionnés, manutentionnées.—*Passé. comp*. Ayant manutentionné.—Passif : *être manutentionné*. Le participe régit *par*.

MAQUIGNONNER, v. a., 1re conj. (*Makiguioné*), raccommoder un cheval, corriger ou cacher ses défauts pour mieux s'en défaire. *Il a* maquignonné *ce cheval*. — Fig. et fam., s'intriguer pour faciliter quelque marché, quelque mariage, etc., à dessein d'en tirer un profit. *C'est lui qui a* maquignonné *ce mariage, la vente de cette charge*. — *Indic. prés*. Je maquignonne, tu maquignonnes, il maquignonne, nous maquignonnons, vous maquignonnez, ils maquignonnent. — *Imp*. Je maquignonnais, tu maquignonnais, il maquignonnait, nous maquignonnions, vous maquignonniez, ils maquignonnaient. — *Pass. déf*. Je maquignonnai, tu maquignonnas, il maquignonna, nous maquignonnâmes, vous maquignonnâtes, ils maquignonnèrent. — *Passé ind*. J'ai maquignonné, etc. — *Pass. antér*. J'eus maquignonné, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais maquignonné, etc. — *Futur*. Je maquignonnerai, tu maquignonneras, il maquignonnera, nous maquignonnerons, vous maquignonnerez, ils maquignonneront. — *Futur ant*. J'aurai maquignonné, etc. — *Cond. prés*. Je maquignonnerais, tu maquignonnerais, il maquignonnerait, nous maquignonnerions, vous maquignonneriez, ils maquignonneraient. — *Passé*. J'aurais maquignonné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse maquignonné, etc. — *Impérat. présent*. Maquignonne, maquignonnons, maquignonnez. — *Pass*. Aie, ayons, ayez maquignonné. — *Subj. prés*. Que je maquignonne, que tu maquignonnes, qu'il maquignonne, que nous maquignonnions, que vous maquignonniez, qu'ils maquignionnent. — *Imparf*. Que je maquignonnasse, que tu maquignonnasses, qu'il maquignonnât, que nous maquignonnassions, que vous maquignonnassiez, qu'ils maquignonnassent. — *Passé*. Que j'aie maquignonné, etc. — *Plus-que-parfait*. Que j'eusse maquignonné, etc. — *Infin. prés*. Maquignonner. — *Pass*. Avoir maquignonné. — *Part. prés*. Maquignonnant (inv.). — *Passé*. Maquignonné, maquignonnée, maquignonnés, maquignonnées. — *Passé comp*. Ayant

maquignonné.— Passif : *Etre maquignonné.* Le part. régit *par.*

MARAUDER, v. n. 1re conj. *(Marôdé)*, aller en maraude. *Ils sont allés* marauder. — *Indicatif prés.* Je maraude, tu maraudes, il maraude, nous maraudons, vous maraudez, ils maraudent. — *Imparf.* Je maraudais, tu maraudais, il maraudait, nous maraudions, vous maraudiez, ils maraudaient. — *Passé déf.* Je maraudai, tu maraudas, il marauda, nous maraudâmes, vous maraudâtes, ils maraudèrent. — *Passé ind.* J'ai maraudé, etc. — *Passé ant.* J'eus maraudé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais maraudé, etc. — *Futur.* Je marauderai, tu marauderas, il maraudera, nous marauderons, vous marauderez, ils marauderont. — *Futur antér.* J'aurai maraudé, etc.— *Cond. prés.* Je marauderais, tu marauderais, il marauderait, nous marauderions, vous marauderiez, ils marauderaient. — *Passé.* J'aurais maraudé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse maraudé, etc.— *Impér. prés.* Maraude, maraudons, maraudez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez maraudé. — *Subj. prés.* Que je maraude, que tu maraudes, qu'il maraude, que nous maraudions, que vous maraudiez, qu'ils maraudent. — *Imp.* Que je maraudasse, que tu maraudasses, qu'il maraudât, que nous maraudassions, que vous maraudassiez, qu'ils maraudassent.—*Pass.* Que j'aie maraudé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse maraudé, etc. — *Inf. prés.* Marauder. — *Passé.* Avoir maraudé. — *Part. prés.* Maraudant (invar.). —*Passé.* Maraudé, maraudée, maraudés, maraudées.— *Passé comp.* Ayant maraudé.

MARBRER, v. a., 1re conj. *(Marbré)*, imiter par la peinture, etc., la disposition des couleurs du marbre. Marbrer *le chambranle d'une cheminée.* Marbrer *du papier, un livre sur tranche*, etc. — Dans les verreries, arranger sur le marbre ou sur la fonte le verre en fusion qui est au bout de la canne. — *Ind. prés.* Je marbre, tu marbres, il marbre, nous marbrons, vous marbrez, ils marbrent. — *Imparf.* Je marbrais, tu marbrais, il marbrait, nous marbrions, vous marbriez, ils marbraient.— *Passé déf.* Je marbrai, tu marbras, il marbra, nous marbrâmes, vous marbrâtes, ils marbrèrent. — *Passé indéf.* J'ai marbré, etc. — *Passé antér.* J'eus marbré, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais marbré, etc. — *Futur.* Je marbrerai, tu marbreras, il marbrera, nous marbrerons, vous marbrerez, ils marbreront. — *Futur antér.* J'aurai marbré, etc.—*Cond. prés.* Je marbrerais, tu marbrerais, il marbrerait, nous marbrerions, vous marbreriez, ils marbreraient. — *Passé.* J'aurais marbré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse marbré, etc. — *Impér. prés.* Marbre, marbrons, marbrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez marbré. — *Subj. prés.* Que je marbre, que tu marbres, qu'il marbre, que nous marbrions, que vous marbriez, qu'ils marbrent. — *Imparfait.* Que je marbrasse, que tu marbrasses, qu'il marbrât, que nous marbrassions, que vous marbrassiez, qu'ils marbrassent. — *Passé.* Que j'aie marbré, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse marbré, etc. — *Inf. prés.* Marbrer.— *Passé.* Avoir marbré. — *Partic. prés.* Marbrant (invariable). — *Passé.* Marbré, marbrée, marbrés, marbrées. — *Passé composé.* Ayant marbré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se marbrer.* — Passif : *être marbré. La couverture de ce livre* est marbrée. Le participe régit *par.* Marbré par *le relieur.*

MARCHANDAILLER, v. a., 1re conjug. *(Marchanda-ié)*, marchander longtemps et pour peu de chose. Il s'emploie plus ordinairement comme neutre et est familier. *Ce chaland ne fait que* marchandailler. — *Indic. prés.* Je marchandaille, tu marchandailles, il marchandaille, nous marchandaillons, vous marchandaillez, ils marchandaillent. — *Imparf.* Je marchandaillais, tu marchandaillais, il marchandaillait, nous marchandaillions, vous marchandailliez, ils marchandaillaient. — *Passé déf.* Je marchandaillai, tu marchandaillas, il marchandailla, nous marchandaillâmes, vous marchandaillâtes, ils marchandaillèrent. — *Passé ind.* J'ai marchandaillé, etc. — *Passé ant.* J'eus marchandaillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais marchandaillé, etc.— *Futur.* Je marchandaillerai, tu marchandailleras, il marchandaillera, nous marchandaillerons, vous marchandaillerez, ils marchandailleront. — *Futur antér.* J'aurai marchandaillé, etc. — *Condit. prés.* Je marchandaillerais, tu marchandaillerais, il marchandaillerait, nous marchandaillerions, vous marchandailleriez, ils marchandailleraient. — *Passé.* J'aurais marchandaillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse marchandaillé, etc. — *Impér. prés.* Marchandaille, marchandaillons, marchandaillez.— *Pass.* Aie, ayons, ayez marchandaillé. — *Subj. prés.* Que je

marchandaille, que tu marchandailles, qu'il marchandaille, que nous marchandaillions, que vous marchandailliez, qu'ils marchandaillent. — *Imparf.* Que je marchandaillasse, que tu marchandaillasses, qu'il marchandaillât, que nous marchandaillassions, que vous marchandaillassiez, qu'ils marchandaillassent. — *Passé.* Que j'aie marchandaillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse marchandaillé, etc. — *Infin. présent.* Marchandailler. — *Passé.* Avoir marchandaillé.— *Participe présent.* Marchandaillant (inv.). — *Passé.* Marchandaillé, marchandaillée, marchandaillés, marchandaillées. — *Passé composé.* Ayant marchandaillé.— Passif : *Etre marchandaillé.* Peu usité. Le participe régit *par.*

MARCHANDER, v. a., 1re conj. (*Marcheandé*), demander le prix de quelque chose; plus souvent contester sur ce prix. *Il a* marchandé *ce drap, ce cheval, cette maison*, etc. — Sens moral. Marchander *la paix.* Marchander *la main d'une femme.* — Abs. *Il a* marchandé *sou à sou.*— Figurém. *Ne pas* marchander *sa vie*, ne pas hésiter à l'exposer, à en faire le sacrifice. Figurément, on dit encore, *ne pas* marchander *quelqu'un*, ne point l'épargner. — Marchander, signifie aussi, fig., et famil., hésiter, balancer. *Il ne faut pas tant* marchander; *il n'y a pas tant à* marchander, *il faut se résoudre.* — Neutralement. *Il fit cela sans* marchander. — — *Indic. prés.* Je marchande, tu marchandes, il marchande, nous marchandons, vous marchandez, ils marchandent. —*Imparf.* Je marchandais, tu marchandais, il marchandait, nous marchandions, vous marchandiez, ils marchandaient. — *Passé déf.* Je marchandai, tu marchandas, il marchanda, nous marchandâmes, vous marchandâtes, ils marchandèrent. — *Passé ind.* J'ai marchandé, etc. — *Pass. ant.* J'eus marchandé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais marchandé, etc. — *Futur.* Je marchanderai, tu marchanderas, il marchandera, nous marchanderons, vous marchanderez, ils marchanderont. — *Futur antérieur.* J'aurai marchandé, etc. — *Conditionnel présent.* Je marchanderais, tu marchanderais, il marchanderait, nous marchanderions, vous marchanderiez, ils marchanderaient. — *Passé.* J'aurais marchandé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse marchandé, etc.— *Impératif prés.* Marchande, marchandons, marchandez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez marchandé. — *Subj. prés.* Que je marchande, que tu marchandes, qu'il marchande, que nous marchandions, que vous marchandiez, qu'ils marchandent. — *Imparfait.* Que je marchandasse, que tu marchandasses, qu'il marchandât, que nous marchandassions, que vous marchandassiez, qu'ils marchandassent. — *Passé.* Que j'aie marchandé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse marchandé, etc. — *Infinitif présent.* Marchander.—*Pass.* Avoir marchandé. — *Part. prés.* Marchandant (invariable). — *Passé.* Marchandé, marchandée, marchandés, marchandées. — *Passé composé.* Ayant marchandé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se marchander.* — Passif : *être marchandé.* Le participe régit *par.*

MARCHER, v. n., 1re conj. (*Marché*), aller, s'avancer d'un lieu à un autre par le mouvement des pieds. Il se dit des hommes et des animaux. *Cet homme* marche *beaucoup, ce cheval* marche *bien.*

On l'a vu *marcher*
Sur les eaux comme sur un marbre solide.
Fléchier.

Et lui-même *marchant* en habits magnifiques.
Racine.

De tous les animaux qui s'élèvent dans l'air
Qui marchent sur la terre ou *marchent* dans le mer.
Boileau.

— Etre en marche de quelque manière que ce soit. *L'armée, l'artillerie* marche. — Aller suivant un certain ordre. *Le supérieur* marche *avant l'inférieur.* — Marcher *comme un basque, comme un chat maigre*, très vite ; — *à pas de loup*, très doucement, sans faire de bruit ; — *à pas de tortue*, lentement; — *à pas de géant*, faire de grandes enjambées. — Marcher *sur quelque chose*, poser le pied sur ; —*sur les pas de quelqu'un*, le suivre ; — *sur les talons*, l'importuner en le suivant sans cesse; *sur des épines*, être dans une conjoncture difficile; — *sur des charbons ardents*, frapper vite sur un sujet délicat ou dangereux; —*sur le pied*, blesser la délicatesse ;— *sur quelque mauvaise herbe*, se mettre de mauvaise humeur ; — *entre des précipices*, entouré de dangers ;— *droit*, être irréprochable; *d'un même pas dans une affaire*, agir de concert; *à tâtons dans une affaire*, y manquer de lumières nécessaires, etc.—Marcher se dit encore des choses inanimées qui se meuvent. *Ce vaisseau* marche *bien.* En parlant des personnes, il exprime

en général une idée de progrès. *Il* marche *à son but*, *aux honneurs*, etc ; des choses : *le temps* marche *avec rapidité. Ces deux affaires* marchent *de front.* — *Ce poème* marche *bien*, l'ordre en est bon, l'intérêt s'y soutient. *L'action de ce drame* marche *lentement*, n'avance pas assez vite vers le dénoûment. — Activ. Marcher *l'étoffe d'un chapeau*, la fouler, la comprimer pour qu'elle se feutre. —*Ind. prés.* Je marche, tu marches, il marche, nous marchons, vous marchez, ils marchent. — *Imp.* Je marchais, tu marchais, il marchait, nous marchions, vous marchiez, ils marchaient. — *Passé déf.* Je marchai, tu marcha, il marcha, nous marchâmes, vous marchâtes, ils marchèrent. — *Passé ind.* J'ai marché, etc. *Pass. ant.* J'eus marché, etc. — *Plus-ue-parf.* J'avais marché, etc. — *Futur.* Je marcherai, tu marcheras, il marchera, nous marcherons, vous marcherez, ils marcheront. — *Futur antér.* J'aurai marché, etc.— *Cond. prés.* Je marcherais, tu marcherais, il marcherait, nous marcherions, vous marcheriez, ils marcheraient. — *Passé.* J'aurais marché, etc.—*On dit aussi:* J'eusse marché, etc. — *Imp. prés.* Marche, marchons, marchez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez marché. — *Subj. prés.* Que je marche, que tu marches, qu'il marche, que nous marchions, que vous marchiez, qu'ils marchent. — *Imparfait.* Que je marchasse, que tu marchasses, qu'il marchât, que nous marchassions, que vous marchassiez, qu'ils marchassent. — *Passé.* Que j'aie marché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse marché, etc.— *Infinitif prés.* Marcher. — *Passé.* Avoir marché. — *Part. prés.* Marchant (invar.). — *Passé.* Marché, marchée, marchés, marchées. — — *Passé comp.* Ayant marché.

MARCOTTER, v. a., 1re conj. (*Markoté*), termes d'agriculture, coucher des branches ou des rejetons en terre, pour leur faire prendre racine. Marcotter *des chèvres-feuilles*, *des œillets*, etc. — *Ind. prés.* Je marcotte, tu marcottes, il marcotte, nous marcottons, vous marcottez, ils marcottent. — *Imparf.* Je marcottais, tu marcottais, il marcottait, nous marcottions, vous marcottiez, ils marcottaient.— *Passé déf.* Je marcottai, tu marcottas, il marcotta, nous marcottâmes, vous marcottâtes, ils marcottèrent. — *Passé indéf.* J'ai marcotté, etc.—*Pass. ant.* J'eus marcotté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais marcotté, etc. — *Futur.* Je marcotterai, tu marcotteras, il marcottera, nous marcotterons, vous marcotterez, ils marcotteront. — *Futur ant.* J'aurai marcotté, etc. — *Cond. prés.* Je marcotterais, tu marcotterais, il marcotterait, nous marcotterions, vous marcotteriez, ils marcotteraient.— *Passé.* J'aurais marcotté, etc.— *On dit aussi :* J'eusse marcotté, etc. — *Impér. prés.* Marcotte, marcottons, marcottez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez marcotté. — *Subj. prés.* Que je marcotte, que tu marcottes, qu'il marcotte, que nous marcottions, que vous marcottiez, qu'ils marcottent. — *Imp.* Que je marcottasse, que tu marcottasses, qu'il marcottât, que nous marcottassions, que vous marcottassiez, qu'ils marcottassent. — *Passé.* Que j'aie marcotté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse marcotté, etc.— *Infin. prés.* Marcotter. — *Passé.* Avoir marcotté. — *Part. prés.* Marcottant (inv.). — *Passé.* Marcotté, marcottée, marcottés, marcotées.— *Pass. comp.* Ayant marcotté. — Se conjug. avec le pronom personnel : *se marcotter.* Passif : *être marcotté.* Le participe régit *par.*

MARGER, v. a., 1re conj. (*Marjé*), termes d'impr. Compasser les marges d'une feuille à imprimer, pour les mettre en rapport avec la forme. Le *g* doit être suivi d'un *e* muet devant *a*, *o*. — *Ind. prés.* Je marge, tu marges, il marge, nous margeons, vous margez, ils margent. — *Imparf.* Je margeais, tu margeais, il margeait, nous margions, vous margiez, ils margeaient. — *Passé défini.* Je margeai, tu margeas, il margea, nous margeâmes, vous margeâtes, ils margèrent. —*Passé indéfini.* J'ai margé, etc.— *Passé ant.* J'eus margé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais margé, etc. — *Futur.* Je margerai, tu margeras, il margera, nous margerons, vous margerez, ils margeront.— *Passé.* J'aurai margé, etc. — *Cond. prés.* Je margerais, tu margerais, il margerait, nous margerions, vous margeriez, ils margeraient. — *Passé.* J'aurais margé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse margé, etc. — *Impér. prés.* Marge, margeons, margez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez margé. — *Subj. prés.* Que je marge, que tu marges, qu'il marge, que nous margions, que vous margiez, qu'ils margent. —*Imparf.* Que je margeasse, que tu margeasses, qu'il margeât, que nous margeassions, que vous margeassiez, qu'ils

margeassent. — *Pass.* Que j'aie margé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse margé, etc. — *Infin. prés.* Marger. — *Passé.* Avoir margé. — *Part. prés.* Margeant (invar.). — *Passé.* Margé, margée, margés, margées. — *Passé comp.* Ayant margé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se marger.* — Passif : *être margé.* Le part. régit *par.*

MARIER, v. a., 1[re] conj. (*Marié*), unir un homme à une femme par le lien conjugal, selon les lois de l'état, ou leur administrer le sacrement du mariage. Dans cette acception, il ne se dit que de de l'état civil ou du prêtre qui remplit l'une ou l'autre de ces fonctions. *L'adjoint les a* mariés *à défaut du maire. C'est cet ecclésiastique qui les a* mariés. — Contribuer au mariage. — Joindre, unir, allier: Marier *la vigne à l'ormeau*, etc. Delille, *Traduct. des Géorgiques,* a dit absolument : Marier *la vigne.* Cette dernière expression est peut-être un peu hasardée. — *Fille bonne à* marier, *dans l'âge d'être* mariée. — Marier *à.... donner pour mari, pour femme.* La lettre *i* se double aux premières et secondes pers. plurielles de l'imp. de l'ind. et du prés. du subj. — *Ind. pr.* Je marie, tu maries, il marie, nous marions, vous mariez, il marient. — *Imp.* Je mariais, tu mariais, il mariait, nous mariions, vous mariiez, ils mariaient. — *Passé défini.* Je mariai, tu marias, il maria, nous mariâmes, vous mariâtes, ils marièrent. — *Passé. ind.* J'ai marié, etc. — *Passé ant.* J'eus marié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais marié, etc. — *Futur.* Je marierai, tu marieras, il mariera, nous marierons, vous marierez, ils marieront. — *Futur ant.* J'aurai marié, etc. — *Cond. prés.* Je marierais, tu marierais, il marierait, nous marierions, vous marieriez, ils marieraient. — *Passé.* J'aurais marié, etc. — *On dit aussi* : J'eusse marié, etc. — *Impér. prés.* Marie, marions, mariez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez marié. — *Subj. prés.* Que je marie, que tu maries, qu'il marie, que nous mariions, que vous mariiez, qu'ils marient. — *Imparf.* Que je mariasse, que tu mariasses, qu'il mariât, que nous mariassions, que vous mariassiez, qu'ils mariassent. — *Passé.* Que j'aie marié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse marié, etc. — *Inf. prés.* Marier. — *Passé.* Avoir marié. — *Part. prés.* Mariant (inv.). — *Passé.* Marié, mariée, mariés, mariées. — *Passé comp.* Ayant marié. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se marier.* Il se it des deux sexes. *Il est d'âge à* se marier.

Ils mangeaient, ils buvaient, ils se *mariaient*,
Bossuet.

Alcippe, il est donc vrai, dans peu tu *te maries.*
Boileau.

— Passif : *être marié.* Le part. régit *par.*

MARINER, v. a., 1[re] conj. (*Mariné*), faire cuire du poisson et l'assaisonner de telle sorte, qu'il puisse se conserver très longtemps. Mariner *du thon, des anguilles,* etc. — Assaisonner les viandes de manière à les rendre mangeables plus promptement. Mariner *des poulets, une poitrine de veau.* — Laisser tremper de la viande dans du vinaigre assaisonné d'ognons, d'ail, de thym, etc., afin de l'attendrir et lui donner du goût. Mariner *du chevreuil, du porc-frais.* — *Indic, prés.* Je marine, tu marines, il marine, nous marinons, vous marinez, ils marinent. — *Imparf.* Je marinais, tu marinais, il marinait, nous marinions, vous mariniez, ils marinaient. — *Passé défini.* Je marinai, tu marinas, il marina, nous marinâmes, vous marinâtes, ils marinèrent. — *Passé ind.* J'ai mariné, etc. — *Passé antér.* J'eus mariné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais mariné, etc. — *Futur.* Je marinerai, tu marineras, il marinera, nous marinerons, vous marinerez, ils marineront. — *Futur ant.* J'aurai mariné, etc. — *Cond. prés.* Je marinerais, tu marinerais, il marinerait, nous marinerions, vous marineriez, ils marineraient. — *Passé.* J'aurais mariné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse mariné, etc. — *Impér. prés.* Marine, marinons, marinez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez mariné. — *Subj. prés.* Que je marine, que tu marines, qu'il marine, que nous marinions, que vous mariniez, qu'ils marinent. — *Imp.* Que je marinasse, que tu marinasses, qu'il marinât, que nous marinassions, que vous marinassiez, qu'ils marinassent. — *Passé.* Que j'aie mariné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse mariné, etc. — *Inf. prés.* Mariner. — *Passé.* Avoir mariné. — *Part. prés.* Marinant (invar.). — *Passé.* Mariné, marinée, marinés, marinées. — *Passé comp.* Ayant mariné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se mariner.* S'emploie particulièrement dans la dernière acception. *Le chevreuil, le porc,* se marinent. — Passif : *être mariné.* Le participe régit *par* et *dans.*

MARMONNER, v. a. et n., 1re conjug. (*Marmoné*), murmurer sourdement. *Que* marmonnez-*vous là*? Marmonner *entre ses dents*. — Fig., on dit plus souvent *marmotter*.

MARMOTTER, v. a., 1re conjug. (*Marmoté*), parler confusément et entre ses dents par allusion aux singes ou marmottes qui semblent parler ainsi. Marmotter *des prières*. Familier.— *Indic. prés.* Je marmotte, tu marmottes, il marmotte, nous marmottons, vous marmottez, ils marmottent. — *Imp.* Je marmottais, tu marmottais, il marmottait, nous marmottions, vous marmottiez, ils marmottaient. — *Pass. défini.* Je marmottai, tu marmottas, il marmotta, nous marmottâmes, vous marmottâtes, ils marmottèrent. — *Passé ind.* J'ai marmotté, etc. — *Passé antér.* J'eus marmotté, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais marmotté, etc. — *Futur.* Je marmotterai, tu marmotteras, il marmottera, nous marmotterons, vous marmotterez, ils marmotteront.—*Futur ant.* J'aurai marmotté, etc. — *Cond. pr.* Je marmotterais, tu marmotterais, il marmotterait, nous marmotterions, vous marmotteriez, ils marmotteraient. —*Pass.* J'aurais marmotté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse marmotté, etc. — *Impérat. prés.* Marmotte, marmottons, marmottez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez marmotté. — *Subj. prés.* Que je marmotte, que tu marmottes, qu'il marmotte, que nous marmottions, que vous marmottiez, qu'ils marmottent. — *Imparf.* Que je marmottasse, que tu marmottasses, qu'il marmottât, que nous marmottassions, que vous marmottassiez, qu'ils marmottassent. — *Passé.* Que j'aie marmotté, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse marmotté, etc. — *Infin. présent.* Marmotter. — *Pass.* Avoir marmotté. — *Part. pr.* Marmottant (invar.). — *Passé.* Marmotté, marmottée, marmottés, marmottées. — *Passé composé.* Ayant marmotté. — Passif : *être marmotté.* Le part. régit *par*. Il est neutre. *Des mots* marmottés *par un enfant*, *Des prières* marmottées par *par une dévote.*

MARNER, v. a., 1re conjug. (*Marné*), termes d'agricultere, répandre de la marne sur un champ. Marner *une terre*. En termes de marine : *la mer* marne *de vingt pieds*, c'est-à-dire qu'il y a une différence de dix mètres entre la plus grande élévation des eaux, et le dernier degré de leur abaissement. — *Ind. prés.* Je marne, tu marnes, il marne, nous marnons, vous marnez, ils marnent. — *Imparf.* Je marnais, tu marnais, il marnait, nous marnions, vous marniez, ils marnaient. — *Passé déf.* Je marnai, tu marnas, il marna, nous marnâmes, vous marnâtes, ils marnèrent. — *Passé indéfini.* J'ai marné, etc. — *Passé ant.* J'eus marné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais marné, etc. — *Futur.* Je marnerai, tu marneras, il marnera, nous marnerons, vous marnerez, ils marneront. — *Futur antér.* J'aurai marné, etc. — *Condit. prés.* Je marnerais, tu marnerais, il marnerait, nous marnerions, vous marneriez, ils marneraient. — *Passé.* J'aurais marné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse marné, etc. — *Impér. prés.* Marne, marnons, marnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez marné. — *Subj. prés.* Que je marne, que tu marnes, qu'il marne, que nous marnions, que vous marniez, qu'ils marnent. — *Imparf.* Que je marnasse, que tu marnasses, qu'il marnât, que nous marnassions, que vous marnassiez, qu'ils marnassent. — *Passé.* Que j'aie marné, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse marné, etc. — *Inf. prés.* Marner. — *Pass.* Avoir marné. — *Participe prés.* Marnant (invariable).— *Passé.* Marné, marnée, marnés, marnées. — *Pass. comp.* Ayant marné. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se marner*. — Passif : *être marné*. Le part. régit *par*.

MAROQUINER, v. a., 1re conj. (*Marokiné*), apprêter des peaux de veau et de mouton comme on apprête les peaux de bouc ou de chèvre pour en faire du maroquin. Maroquiner *des peaux de veau, de mouton, de la basane*. On dit aussi : Maroquiner *du papier* (Académie). — *Indic. prés.* Je maroquine, tu maroquines, il maroquine, nous maroquinons, vous maroquinez, ils maroquinent. — *Imparf.* Je maroquinais, tu maroquinais, il maroquinait, nous maroquinions, vous maroquiniez, ils maroquinaient. — *Passé défini.* Je maroquinai, tu maroquinas, il maroquina, nous maroquinâmes, vous maroquinâtes, ils maroquinèrent.— *Passé indéf.* J'ai maroquiné, etc.—*Passé antér.* J'eus maroquiné, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais maroquiné, etc. — *Futur.* Je maroquinerai, tu maroquineras, il maroquinera, nous maroquinerons, vous maroquinerez, ils maroquineront. — *Futur antér.* J'aurai maroquiné, etc. — *Condit. prés.* Je maroquinerais, tu maroquine

rais, il maroquinerait, nous maroquinerions, vous maroquineriez, ils maroquineraient. — *Passé.* J'aurais maroquiné, etc. — *On dit aussi:* J'eusse maroquiné, etc. — *Impér. prés.* Maroquine, maroquinons, maroquinez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez maroquiné.—*Subj. prés.* Que je maroquine, que tu maroquines, qu'il maroquine, que nous maroquinions, que vous maroquiniez, qu'ils maroquinent. — *Imparfait.* Que je maroquinasse, que tu maroquinasses, qu'il maroquinât, que nous maroquinassions, que vous maroquinassiez, qu'ils maroquinassent. — *Passé.* Que j'aie maroquiné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse maroquiné, etc. — *Inf. prés.* Maroquiner. — *Passé.* Avoir maroquiné. — *Part. prés.* Maroquinant (invar.).— *Pass.* Maroquiné, maroquinée, maroquinés, maroquinées. — *Passé comp.* Ayant maroquinée. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se maroquiner.*— Passif : *être* Le participe régit *par.*

MAROUFLER, v. a., 1re conj. (*Marouflé*), termes de peinture, coller la toile d'un tableau sur une autre toile pour la renforcer, ou sur un panneau de bois, sur une muraille pour l'y fixer (Académie).— *Ind. présent.* Je maroufle, tu maroufles, il maroufle, nous marouflons, vous marouflez, ils marouflent. — *Imp.* Je marouflais, tu marouflais, il marouflait, nous marouflions, vous marouflliez, ils marouflaient.— *Passé déf.* Je marouflai, tu marouflas, il maroufla, nous marouflâmes, vous marouflât s, ils marouflèrent. — *Passé ind.* J'ai marouflé, etc. — *Pass. ant.* J'eus marouflé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais marouflé, etc. — *Futur.* Je maroufierai, tu maroufleras, il marouflera, nous maroufierons, vous marouflerez, ils maroufleront. — *Futur ant.* J'aurai marouflé, etc. — *Cond. prés.* Je maroufierais, tu maroufierais, il marouflerait, nous marouflerions, vous maroufleriez, ils maroufleraient. —*Pass.* J'aurais marouflé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse marouflé, etc. — *Impér. prés.* Maroufle, marouflons, marouflez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez marouflé.—*Subj. prés.* Que je maroufle, que tu maroufles, qu'il maroufle, que nous marouflions, que vous maroufliez, qu'ils marouflent.—*Imparf.* Que je marouflasse, que tu marouflasses, qu'il marouflât, que nous marouflassions, que vous marouflassiez, qu'ils marouflassent. — *Passé.* Que j'aie marouflé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse marouflé, etc. — *Infinitif prés.* Maroufler. — *Passé.* Avoir marouflé. — *Part. présent.* Marouflant (invariable). — *Passé.* Marouflé, marouflée, marouflés, marouflées. — *Passé composé.* Ayant marouflé — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se maroufler.* — Passif : *être marouflé.* Le part. régit *par.*

MARQUER, v. a., 1re conjug. (*Marké*), mettre une marque, une empreicte à une chose pour la distinguer d'une autre. Marquer *de la vaisselle, du linge.* — Imprimer avec un fer rouge un stigmate infamant sur l'épaule d'un criminel (Cet usage a disparu de nos lois). Marquer *un voleur.* Faire impression par quelque coup. *On l'a* marqué *au visage.* Laisser des traces, des vestiges, *Il a* marqué *son passage par....* Mettre une marque pour faire souvenir. *Je lui ai* marqué *ce passage avec un crayon.* — Indiquer, spécifier ce qu'on veut. *Je lui ai* marqué *ce qu'il doit faire.* — Fixer, déterminer, assigner. *Il a* marqué *sa place parmi les grands écrivains. Dieu avait* marqué *le jour de leur chute.*— Indiquer, faire connaître. *Sa taille, sa bonne mine* marquent *bien ce qu'il est.*

Je lui *marque* le cœur où sa main doit frapper.
Racine.

—Témoigner. Marquer *à quelqu'un sa reconnaissance*, etc. — Neutralement, il s'emploie dans plusieurs acceptions. *Cette nouvelle allée commence à* marquer, les arbres commencent à grandir. — *Ce cheval* marque *encore*, les creux de ses dents paraissent encore et font connaître qu'il n'a pas plus de huit ans. — *Ce cadran solaire* marque *encore, ne* marque *plus*, le soleil y donne encore, n'y donne plus. — Fig., *cet ouvrage* marque, fait sensation dans le public, etc. — *Ind. prés.* Je marque, tu marques, il marque, nous marquons, vous marquez, ils marquent. — *Imparfait.* Je marquais, tu marquais, il marquait, nous marquions, vous marquiez, ils marquaient. — *Pass. défini.* Je marquai, tu marquas, il marqua, nous marquâmes, vous marquâtes, ils marquèrent. — *Passé ind.* J'ai marqué, etc. — *Passé ant.* J'eus marqué, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais marqué, etc. — *Futur.* Je marquerai, tu marqueras, il marquera, nous marquerons, vous marquerez, ils marqueront. — *Futur antér.* J'aurai marqué, etc. —*Condit. prés.* Je marquerais, tu marquerais, il marquerait, nous marquerions, vous marque-

riez, ils marqueraient.— *Passé.* J'aurais marqué, etc. — *On dit aussi* : J'eusse marqué, etc. — *Impér. prés.* Marque, marquons, marquez — *Passé.* Aie, ayons, ayez marqué. — *Subjonctif présent.* Que je marque, que tu marques, qu'il marque, que nous marquions, que vous marquiez, qu'ils marquent.— *Imparf.* Que je marquasse, que tu marquasses, qu'il marquât, que nous marquassions, que vous marquassiez, qu'ils marquassent.— *Passé.* Que j'aie marqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse marqué, etc.— *Infinitif prés.* Marquer. — *Passé.* Avoir marqué. — *Part. prés.* Marquant (invar.). — *Passé.* Marqué, marquée, marqués, marquées. — *Passé comp.* Ayant marqué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se marquer. Il a plu à la bonté divine de* se marquer *elle-même* (Bossuet). — Passif: *être marqué.* Le participe régit *par.*

MARQUETER, v. a., 1[re] conjug. (*Marketé*), marquer de plusieurs taches. Marqueter *une peau en manière de peau de tigre.* La lettre *t* se double devant un *e* muet. — *Indic. prés.* Je marquette, tu marquettes, il marquette, nous marquetons, vous marquetez, ils marquettent. — *Imparfait.* Je marquetais, tu marquetais, il marquetait, nous marquetions, vous marquetiez, ils marquetaient. — *Passé déf.* Je marquetai, tu marquetas, il marqueta, nous marquetâmes, vous marquetâtes, ils marquetèrent. — *Passé indéf.* J'ai marqueté, etc. — *Passé ant.* J'eus marqueté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais marqueté, etc. — *Futur.* Je marquetterai, tu marquetteras, il marquettera, nous marquetterons, vous marquetterez, ils marquetteront.— *Futur ant.* J'aurai marqueté, etc. — *Condit. prés.* Je marquetterais, tu marquetterais, il marquetterait, nous marquetterions, vous marquetteriez, ils marquetteraient. — *Passé.* J'aurais marqueté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse marqueté, etc.— *Impér. prés.* Marquette, marquetons, marquetez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez marqueté. — *Subj. prés.* Que je marquette, que tu marquettes, qu'il marquette, que nous marquetions, que vous marquetiez, qu'ils marquettent. — *Imparf.* Que je marquetasse, que tu marquetasses, qu'il marquetât, que nous marquetassions, que vous marquetassiez, qu'ils marquetassent. — *Passé.* Que j'aie marqueté, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse marqueté, etc. — *Inf. prés.* Marqueter. — *Passé.* Avoir marqueté.— *Part. prés.* Marquetant (invar.). — *Passé.* Marqueté, marquetée, marquetés, marquetées. —*Passé composé.* Ayant marqueté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se marqueter.* — Passif : *Être marqueté.* Le participe régit *par.*

MARONNER, v. a., 1[re] conj. (*Maroné*), friser les cheveux en grosses boucles. Il a vieilli. — Termes d'imprimerie, imprimer des écrits clandestins, tels que libelles, ouvrages contre les mœurs, etc.— Verbe neutre, murmurer sourdement, avoir de l'humeur sans oser ou sans vouloir le faire paraitre. — *Indicatif présent.* Je maronne, tu maronnes, il maronne, nous maronnons, vous maronnez, ils maronnent. — *Imp.* Je maronnais, tu maronnais, il maronnait, nous maronnions, vous maronniez, ils maronnaient.— *Passé déf.* Je maronnai, tu maronnas, il maronna, nous maronnâmes, vous maronnâtes, ils maronnèrent. — *Pass. ind.* J'ai maronné, etc. — *Pass. ant.* J'eus maronné, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais maronné, etc. — *Futur.* Je maronnerai, tu maronneras, il maronnera, nous maronnerons, vous maronnerez, ils maronneront.—*Futur ant.* J'aurai maronné, etc. — *Condit. prés.* Je maronnerais, tu maronnerais, il maronnerait, nous maronnerions, vous maronneriez, ils maronneraient. — *Passé.* J'aurais maronné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse maronné, etc. — *Impér. prés.* Maronne, maronnons, maronnez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez maronné. — *Subjonct. prés.* Que je maronne, que tu maronnes, qu'il maronne, que nous maronnions, que vous maronniez, qu'ils maronnent. — *Imparf.* Que je maronnasse, que tu maronnasses, qu'il maronnât, que nous maronnassions, que vous maronnassiez, qu'ils maronnassent. —*Passé.* Que j'aie maronné, etc.— *Plus-que-parfait.* Que j'eusse maronné, etc. —*Infin. prés.* Maronner.— *Passé.* Avoir maronné. —*Part. prés.* Maronnant (invariable). — *Passé.* Maronné, maronnée, maronnés, maronnées. — *Passé comp.* Ayant maronné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se maronner.* Il est inusité.— Passif : *être maronné.* Le participe régit *par.*

MARTELER, v. a. 1[re] conj. (*Martelé*), battre à coups de marteau. Marteler *la vaisselle.* — Marquer avec un marteau les arbres à abattre. — Neutre, il a le même

sens que l'actif : Marteler *sur l'enclume*. — Fig.

Et de son lourd marteau *martelant* le bon sens
A fait de mauvais vers douze fois douze cents.
Boileau.

La lettre *l* se double devant un *e* muet. — *Indic. prés.* Je martelle, tu martelles, il martelle, nous martelons, vous martelez, ils martellent. — *Imparfait.* Je martelais, tu martelais, il martelait, nous martelions, vous marteliez, ils martelaient. — *Passé déf.* Je martelai, tu martelas, il martela, nous martelâmes, vous martelâtes, ils martelèrent. — *Passé ind.* J'ai martelé, etc. — *Passé ant.* J'eus martelé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais martelé, etc. — *Futur.* Je martellerai, tu martelleras, il martellera, nous martellerons, vous martellerez, ils martelleront. — *Futur ant.* J'aurai martelé, etc. — *Cond. prés.* Je martellerais, tu martellerais, il martellerait, nous martellerions, vous martelleriez, ils martelleraient. — *Passé.* J'aurais martelé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse martelé, etc. — *Impér. présent.* Martelle, martelons, martelez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez martelé. — *Subj. prés.* Que je martelle, que tu martelles, qu'il martelle, que nous martelions, que vous marteliez, qu'ils martellent.—*Imparf.* Que je martelasse, que tu martelasses, qu'il martelât, que nous martelassions, que vous martelassiez, qu'ils martelassent. — *Passé.* Que j'aie martelé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse martelé, etc. — *Inf. prés.* Marteler.—*Passé.* Avoir martelé. — *Part. prés.* Martelant (invariable). —*Pass.* Martelé, martelée, martelés, martelées. — *Passé comp.* Ayant martelé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se marteler*, s'inquiéter, se tourmenter. Se marteler *la tête, l'esprit.* —Passif : *Etre martelé.* Le participe régit *par*.

MARTINGALER, v. n., 1re conj. (*Martingalé*), jouer à la martingale. — *Indic. prés.* Je martingale, tu martingales, il martingale, nous martingalons, vous martingalez, ils martingalent — *Imparf.* Je martingalais, tu martingalais, il martingalait, nous martingalions, vous martingaliez, ils martingalaient. — *Passé déf.* Je martingalai, tu martingalas, il martingala, nous martingalâmes, vous martingalâtes, ils martingalèrent. — *Passé ind.* J'ai martingalé, etc. — *Passé ant.* J'eus martingalé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais martingalé, etc. — *Futur.* Je martingalerai, tu martingaleras, il martingalera, nous martingalerons, vous martingalerez, ils martingaleront.— *Futur ant.* J'aurai martingalé, etc. — *Cond. prés.* Je martingalerais, tu martingalerais, il martingalerait, nous martingalerions, vous martingaleriez, ils martingaleraient. — *Passé.* J'aurais martingalé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse matringalé, etc. — *Impér. prés.* Martingale, martingalons, martingalez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez martingalé. — *Subj. prés.* Que je martingale, que tu martingales, qu'il martingale, que nous martingalions, que vous martingaliez, qu'ils martingalent. — *Imp.* Que je martingalasse, que tu martingalasses, qu'il martingalât, que nous martingalassions, que vous martingalassiez, qu'ils martingalassent.—*Pass.* Que j'aie martiugalé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse martingalé, etc. — *Inf. prés.* Martingaler. — *Passé.* Avoir martingalé. — *Part prés.* Martingalant (inv.). —*Passé.* Martingalé (var.). — *Passé comp.* Ayant martingalé.

MARTYRISER, v. a., 1re conj. (*Martirizé*), faire souffrir le martyre. *Dioclétien fit* martyriser *un grand nombre de chrétiens.* — Fig., faire souffrir de grandes douleurs, de grands tourments. *Les voleurs le* martyrisèrent *pour avoir son argent. Les chirurgiens l'ont* martyrisé. — — *Indic. prés.* Je martyrise, tu martyrises, il martyrise, nous martyrisons, vous martyrisez, ils martyrisent. — *Imparf.* Je martyrisais, tu martyrisais, il martyrisait, nous martyrisions, vous martyrisiez, ils martyrisaient.— *Pass. déf.* Je martyrisai, tu martyrisas, il martyrisa, nous martyrisâmes, vous martyrisâtes, ils martyrisèrent. — *Pass. ind.* J'ai martyrisé, etc. —*Pass. ant.* J'eus martyrisé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais martyrisé, etc. — *Futur.* Je martyriserai, tu martyriseras, il martyrisera, nous martyriserons, vous martyriserez, ils martyriseront. — *Futur ant.* J'aurai martyrisé, etc. — *Cond. prés.* Je martyriserais, tu martyriserais, il martyriserait, nous martyriserions, vous martyriseriez, ils martyriseraient. — *Passé.* J'aurais martyrisé, etc. —*On dit aussi :* J'eusse martyrisé, etc. — *Impér. prés.* Martyrise, martyrisons, martyrisez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez martyrisé. — *Subj. prés.* Que je martyrise, que tu martyrises, qu'il martyrise, que nous martyrisions, que vous martyrisiez, qu'ils martyrisent. — *Imparf.* Que je martyrisasse,

que tu martyrisasses, qu'il martyrisât, que nous martyrisassions, que vous martyrisassiez, qu'ils martyrisassent. — *Passé.* Que j'aie martyrisé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse martyrisé, etc.— *Infin. prés.* Martyriser. — *Passé.* Avoir martyrisé.— *Part. prés.* Martyrisant (inv.). — *Passé.* Martyrisé, martyrisée, martyrisés, martyrisées. — *Pass. comp.* Ayant martyrisé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se martyriser.* — Passif : *Etre martyrisé.* Le participe régit *par.*

MASCULINISER, v. a., 1[re] conj. (*Maskulinizé*), terme de grammaire, donner à un mot le genre masculin. Masculiniser *un nom.* — *Ind. prés.* Je masculinise, tu masculinises, il masculinise, nous masculinisons, vous masculinisez, ils masculinisent. — *Imparf.* Je masculinisais, tu masculinisais, il masculinisait, nous masculinisions, vous masculinisiez, ils masculinisaient. — *Passé déf.* Je masculinisai, tu masculinisas, il masculinisa, nous masculinisâmes, vous masculinisâtes, ils masculinisèrent. — *Passé ind.* J'ai masculinisé, etc.—*Pass. ant.* J'eus masculinisé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais masculinisé,etc.—*Futur.* Je masculiniserai, tu masculiniseras, il masculinisera, nous masculiniserons, vous masculiniserez, ils masculiniseront.—*Futur ant.* J'aurai masculinisé, etc.— *Condit. prés.* Je masculiniserais, tu masculiniserais, il masculiniserait, nous masculiniserions, vous masculiniseriez, ils masculiniseraient. — *Passé.* J'aurais masculinisé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse masculinisé, etc. — *Impér. prés.* Masculinise, masculinisons, masculinisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez masculinisé. —*Subjonc. prés.* Que je masculinise, que tu masculinises, qu'il masculinise, que nous masculinisions, que vous masculinisiez, qu'ils masculinisent. — *Imparf.* Que je masculinisasse, que tu masculinisasses, qu'il masculinisât, que nous masculinisassions, que vous masculinisassiez, qu'ils masculinisassent.— *Passé.* Que j'aie masculinisé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse masculinisé, etc. — *Inf. prés.* Masculiniser. — *Pass.* Avoir masculinisé. —*Part. prés.* Masculinisant (inv.).—*Passé.* Masculinisé, masculinisée, masculinisés, masculinisées. — *Passé comp.* Ayant masculinisé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se masculiniser.* — Passif : *être masculinisé.* Le participe régit *par. Le mot équivoque qui est du féminin a été* masculinisé par *Boileau.*

MASQUER, v. a., 1[re] conjug. (*Maceké*), mettre un masque sur le visage, déguiser quelqu'un, soit par le masque, soit par les habits. *Je vous* masquerai *et vous ne serez pas reconnu. On le* masquera *en Scaramouche, en arlequin.* — Fig., couvrir le mal de l'apparence du bien. Masquer *ses mauvais desseins.*

Mais bien que d'un faux zèle ils *masquent* leur faiblesse
Boileau.

— Cacher, dérober à la vue. Masquer *une batterie.* — *Indicat prés.* Je masque, tu masques, il masque, nous masquons, vous masquez, ils masquent. — *Imparfait.* Je masquais, tu masquais, il masquait, nous masquions, vous masquiez, ils masquaient. — *Passé déf.* Je masquai, tu masquas, il masqua, nous masquâmes, vous masquâtes, ils masquèrent. — *Pass. indéf.* J'ai masqué, etc. — *Passé antér.* J'eus masqué, etc — *Plus-que-parfait.* J'avais masqué, etc. — *Futur.* Je masquerai, tu masqueras, il masquera, nous masquerons, vous masquerez, ils masqueront. — *Futur ant.* J'aurai masqué ,etc. —*Cond. prés.* Je masquerais, tu masquerais, il masquerait, nous masquerions, vous masqueriez, ils masqueraient. — *Passé.* J'aurais masqué, etc. — *On dit aussi* : J'eusse masqué, etc. — *Impér. prés.* Masque, masquons, masquez. — *Passé.* Aie, ayons ayez masqué. — *Subj. prés.* Que je masque, que tu masques, qu'il masque, que nous masquions, que vous masquiez, qu'ils masquent. — *Imparf.* Que je masquasse, que tu masquasses, qu'il masquât, que nous masquassions, que vous masquassiez, qu'ils masquassent. — *Passé.* Que j'aie masqué, etc.—*Plus-que-parfait.* Que j'eusse masqué, etc. — *Infinitif prés.* Masquer. — *Passé.* Avoir masqué. — *Participe prés.* Masquant (invar.). — *Passé.* Masqué, masquée, masqués, masquées. — *Passé comp.* Ayant masqué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se masquer. Un hypocrite qui* se masque *sous les dehors de la dévotion. Le vice* se masque *souvent sous l'apparence de la vertu.* — — Passif : *être masqué.* Le participe régit *par.*

MASSACRER, v. a., 1[re] conj. (*Maçacré*), tuer, égorger des hommes qui ne se défendent point. *On* massacra *quatre mille personnes dans cette nuit-là.*

Vous avez vu les fils *massacrés* par la mère.
Racine.

— Par exag., *il a été* massacré, il a reçu un grand nombre de blessures. — Se dit aussi en parlant des animaux. *Un loup* massacra *tous les agneaux dans la bergerie.* — Fig. et fam., gâter, mettre en mauvais état, défigurer. Massaorer *des hardes, des meubles, des tableaux, des statues.* — Se dit aussi d'un ouvrier, d'un homme qui travaille mal. *Ce tailleur a* massacré *mon habit. Cet acteur* massacre *son rôle.* — *Indicâtif présent.* Je massacre, tu massacres, il massacre, nous massacrons, vous massacrez, ils massacrent. — *Imparf.* Je massacrais, tu massacrais, il massacrait, nous massacrions, vous massacriez, ils massacraienrt. — *Passé déf.* Je massacrai, tu massacras, il massacra, nous massacrâmes, vous massacrâtes, ils massacrèrent. — *Passé indéf.* J'ai massacré, etc. — *Passé ant.* J'eus massacré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais massacré, etc. — *Futur.* Je massacrerai, tu massacreras, il massacrera, nous massacrerons, vous massacrerez, ils massacreront. — *Futur antér.* J'aurai massacré, etc. — *Cond. prés.* Je massacrerais, tu massacrerais, il massacrerait, nous massacrerions, vous massacreriez, ils massacreraient. — *Passé.* J'aurais massacré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse massacré, etc. — *Impér. prés.* Massacre, massacrons, massacrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez massacré. — *Subj. prés.* Que je massacre, que tu massacres, qu'il massacre, que nous massacrions, que vous massacriez, qu'ils massacrent. — *Imparf.* Que je massacrasse, que tu massacrasses, qu'il massacrât, que nous massacrassions, que vous massacrassiez, qu'ils massacrassent. — *Pass.* Que j'aie massacré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse massacré, etc. — *Inf. prés.* Massacrer. — *Passé.* Avoir massacré. — *Part. prés.* Massacrant (var.). On dit populairement : *Humeur massacrante.* Cette locution est vicieuse; il faut dire : *humeur insupportable.* — *Passé.* Massacré, massacrée, massacrés, massacrées. — *Passé composé.* Ayant massacré. — Passif : *Etre massacré.* Le participe régit *par. A la Saint-Barthélemy les protestants furent* massacrés par *les chrétiens.*

MASSER, v. a., 1re conj. (*Macé*), exercer le massage, se dit des légères pressions faites au bain sur le corps d'une personnes pour rendre les articulations plus souples et la circulation des humeurs plus faciles. *L'usage de se faire* masser *est très commun en Orient.* — En terme de jeu, masser signifie faire une masse. *Il a* massé *dix louis.* L'Académie en ce sens écrit mâsser. C'est à tort puisque ce verbe vient du mot masse où l'a est bref. — *Indic. prés.* Je masse, tu masses, il masse, nous massons, vous massez, ils massent. — *Imparf.* Je massais, tu massais, il massait, nous massions, vous massiez, ils massaient. — *Passé déf.* Je massai, tu massas, il massa, nous massâmes, vous massâtes, ils massèrent. — *Passé ind.* J'ai massé, etc. — *Passé antér.* J'eus massé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais massé, etc. — *Futur.* Je masserai, tu masseras, il massera, nous masserons, vous matserez, ils masseront. — *Futur ant.* J'aurai massé, etc. — *Condit. prés.* Je masserais, tu masserais, il masserait, nous masserions, vous masseriez, ils masseraient. — *Pass.* J'aurais massé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse massé, etc. — *Impér. prés.* Masse, massons, massez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez massé. — *Subj. prés.* Que je masse, que tu masses, qu'il masse, que nous massions, que vous massiez, qu'ils massent. — *Imparf.* Que je massasse, que tu massasses, qu'il massât, que nous massassions, que vous massassiez, qu'ils massassent. — *Passé.* Que j'aie massé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse massé, etc. — *Inf. prés.* Masser. — *Passé.* Avoir massé. — *Part. prés.* Massant (inv.). — *Passé.* Massé, massée, massés, massées. — *Passé comp.* Ayant massé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se masser*, se serrer en masse en parlant des troupes. *Ce bataillon* s'étant massé *vivement fut impénétrable et résista à toutes les attaques de l'ennemi.* — Passif : *être massé.* Le participe régit *par* : dans les deux sens.

MASTIQUER, v. a. 1re conj. (*Macetikie*), joindre, coller avec du mastic. Mastiquer *les dalles d'une terrasse, des conduits de grès, des carreaux de vitre.* — *Ind. prés.* Je mastique, tu mastiques, il mastique, nous mastiquons, vous mastiquez, ils mastiquent. — *Imp.* Je mastiquais, tu mastiquais, il mastiquait, nous mastiquions, vous mastiquiez, ils mastiquaient. — *Passé déf.* Je mastiquai, tu mastiquas, il mastiqua, nous mastiquâmes, vous mastiquâtes, ils mastiquèrent. — *Passé ind.* J'ai mastiqué, etc. — *Passé ant.* J'eus mastiqué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais

mastiqué, etc. — *Futur*. Je mastiquerai, tu mastiqueras, il mastiquera, nous mastiquerons, vous mastiquerez, ils mastiqueront. — *Futur ant.* J'aurai mastiqué, etc. — *Cond. prés.* Je mastiquerais, tu mastiquerais, il mastiquerait, nous mastiquerions, vous mastiqueriez, ils mastiqueraient. — *Passé.* J'aurais mastiqué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse mastiqué, etc. — *Impér. prés.* Mastique, mastiquons, mastiquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez mastiqué. — *Subj. prés.* Que je mastique, que tu mastiques, qu'il mastique, que nous mastiquions, que vous mastiquiez, qu'ils mastiquent. — *Imparf.* Que je mastiquasse, que tu mastiquasses, qu'il mastiquât, que nous mastiquassions, que vous mastiquassiez, qu'ils mastiquassent. — *Passé.* Que j'aie mastiqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse mastiqué, etc. — *Infinitif prés.* Mastiquer. — *Passé.* Avoir mastiqué. — *Part. prés.* Mastiquant (inv.). — *Passé.* Mastiqué, mastiquée, mastiqués, mastiquées. — *Passé comp.* Ayant mastiqué. — Pronominalement : *Se mastiquer.* — Passif : *Etre mastiqué.* Le part. régit *par.*

MATELASSER, v. a. 1re conj. (*Matelacé*), garnir de coussins rembourrés et piqués en façon de matelas. Matelasser *des chaises.* Matelasser *le fond d'un carrosse.* Matelasser *une chambre pour un fait furieux.* — *Ind. prés.* Je matelasse, tu matelasses, il matelasse, nous matelassons, vous matelassez, ils matelassent. — *Imp.* Je matelassais, tu matelassais, il matelassait, nous matelassions, vous matelassiez, ils matelassaient. — *Passé déf.* Je matelassai, tu matelassas, il matelassa, nous matelassâmes, vous matelassâtes, ils matelassèrent. — *Passé indéf.* J'ai matelassé, etc. — *Pass. ant.* J'eus matelasssé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais matelassé, etc. — *Futur.* Je matelasserai, tu matelasseras, il matelassera, nous matelasserons, vous matelasserez, ils matelasseront. — *Futur ant.* J'aurai matelassé, etc. — *Cond. prés.* Je matelasserais, tu matelasserais, il matelasserait, nous matelasserions, vous matelasseriez, ils matelasseraient. — *Passé.* J'aurais matelassé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse matelassé, etc. — *Impér. prés.* Matelasse, matelassons, matelassez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez matelassé. — *Subjonctif prés.* Que je matelasse, que tu matelasses, qu'il matelasse, que nous matelassions, que vous matelassiez, qu'ils matelassent. — *Imparfait.* Que je matelassasse, que tu matelassasses, qu'il matelassât, que nous matelassassions, que vous matelassassiez, qu'ils matelassassent. — *Passé.* Que j'aie matelassé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse matelassé, etc. — *Infinitif présent.* Matelasser. — *Passé.* Avoir matelassé. — *Partic. prés.* Matelassant (invariable). — *Passé.* Matelassé, matelassée, matelassés, matelassées. — *Passé comp.* Ayant matelassé. — Il se conjugue avec le pronom personnel : *Se matelasser.* — Passif : *être matelassé.* Le participe régit *par*

MATER (l'*a* est bref), v. a. 1re conjug. (*Maté*), termes du jeu des échecs, réduire le roi par l'échec qu'on lui donne, à ne pouvoir sortir de sa place, ou à n'en pouvoir sortir sans se mettre de nouveau en échec. *Je vous materai avec ce pion là.* — Mater se dit au figuré, pour mortifier, affaiblir. Mater *son corps, sa chair par des jeûnes, par des austérités.* — Humilier, abattre. Mater *quelqu'un. Il faut* mater *ce caractère opiniâtre.* — *Indic. prés.* Je mate, tu mates, il mate, nous matons, vous matez, ils matent. — *Imparf.* Je matais, tu matais, il matait, nous mations, vous matiez, ils mataient. — *Passé déf.* Je matai, tu matas, il mata, nous matâmes, vous matâtes, ils matèrent. — *Passé indéf.* J'ai maté, etc. — *Passé ant.* J'eus maté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais maté, etc. — *Futur.* Je materai, tu materas, il matera, nous materons, vous materez, ils materont. — *Futur ant.* J'aurai maté, etc. — *Cond. prés.* Je materais, tu materais, il materait, nous materions, vous materiez, ils materaient. — *Passé.* J'aurais maté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse maté, etc. — *Impér. prés.* Mate, matons, matez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez maté. — *Subj. prés.* Que je mate, que tu mates, qu'il mate, que nous mations, que vous matiez, qu'ils matent. — *Imparf.* Que je matasse, que tu matasses, qu'il matât, que nous matassions, que vous matassiez, qu'ils matassent. — *Pass.* Que j'aie maté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse maté, etc. — *Infinitif prés.* Mater. — *Passé.* Avoir maté. — *Partic. prés.* Matant (inv.). — *Passé.* Maté, matée, matés, matées. — *Passé comp.* Ayant maté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se mater.* — Passif : *Etre maté.* Le participe régit *par.*

MÂTER, v. a., 1re conj. (*Mâté*), garnir un vaisseau de mâts. *Mâter un vaisseau.* — En général dans la langue des marins, mettre debout. *Il faut* mâter *les futailles pour les radouber.* Il se conjugue dans tous ses temps sur le verbe précédent, avec cette différence que l'*a* de la première syllabe prend un accent ciconflexe.

MATÉRIALISER, v. a. 1re conj. (*Matérializé*), supposer matériel, considérer comme matériel. *Les idolâtres* matérialisalent *la divinité* (Acad.). — Donner à l'esprit un corps, les qualités de la matière. *Quelques philosophes* matérialisent *l'âme, l'esprit* (Acad.). — *Indic. prés.* Je matérialise, tu matérialises, il matérialise, nous matérialisons, vous matérialisez, ils matérialisent. — *Imparf.* Je matérialisais, tu matérialisais, il matérialisait, nous matérialisions, vous matérialisiez, ils matérialisaient. — *Passé déf.* Je matérialisai, tu matérialisas, il matérialisa, nous matérialisâmes, vous matérialisâtes, ils matérialisèrent. — *Passé indéf.* J'ai matérialisé, etc. — *Passé ant.* J'eus matérialisé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais matérialisé, etc. — *Futur.* Je matérialiserai, tu matérialiseras, il matérialisera, nous matérialiserons, vous matérialiserez, ils matérialiseront. — *Futur anter.* J'aurai matérialisé, etc. — *Cond. prés.* Je matérialiserais, tu matérialiserais, il matérialiserait, nous matérialiserions, vous matérialiseriez, ils matérialiseraient. — *Passé.* J'aurais matérialisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse matérialisé, etc. — *Imp. prés.* Matérialise, matérialisons, matérialisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez matérialisé. — *Subj. prés.* Que je matérialise, que tu matérialises, qu'il matérialise, que nous matérialisions, que vous matérialisiez, qu'ils matérialisent. — *Imp.* Que je matérialisasse, que tu matérialisasses, qu'il matérialisât, que nous matérialisassions, que vous matérialisassiez, qu'ils matérialisassent. — *Passé.* Que j'aie matérialisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse matérialisé, etc. — *Inf. prés.* Matérialiser. — *Passé.* Avoir matérialisé. — *Part. prés.* Matérialisant (inv.). — *Passé.* Matérialisé, matérialisée, matérialisés, matérialisées. — *Passé composé.* Ayant matérialisé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se matérialiser* (Omission de l'Académie). — Passif : *Etre matérialisé.* Le part. régit *par.*

MÂTINER, v. n., 1re conjug. (*Mâtiné*) se dit d'un mâtin, et, par extension, de tous les chiens qui couvrent une chienne d'une espèce plus belle que la leur. *Ce vilain chien a* mâtiné *cette levrette.* — Fig. et populairement : gourmander, maltraiter de paroles. *Il le* mâtina *furieusement. Pourquoi vous laissez-vous ainsi* mâtiner *par cet homme-là?* — *Ind. prés.* Je mâtine, tu mâtines, il mâtine, nous mâtinons, vous mâtinez, ils mâtinent. — *Imparf.* Je mâtinais, tu mâtinais, il mâtinait, nous mâtinions, vous mâtiniez, ils mâtinaient. — *Passé déf.* Je mâtinai, tu mâtinas, il mâtina, nous mâtinâmes, vous mâtinâtes, ils mâtinèrent. — *Passé ind.* J'ai mâtiné, etc. — *Passé antér.* J'eus mâtiné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais mâtiné, etc. — *Futur.* Je mâtinerai, tu mâtineras, il mâtinera, nous mâtinerons, vous mâtinerez, ils mâtineront. — *Futur ant.* J'aurai mâtiné, etc. — *Cond. prés.* Je mâtinerais, tu mâtinerais, il mâtinerait, nous mâtinerions, vous mâtineriez, ils mâtineraient. — *Passé.* J'aurais mâtiné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse mâtiné, etc. — *Impér. prés.* Mâtine, mâtinons, mâtinez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez mâtiné. — *Subj. prés.* Que je mâtine, que tu mâtines, qu'il mâtine, que nous mâtinions, que vous mâtiniez, qu'ils mâtinent. — *Imparf.* Que je mâtinasse, que tu mâtinasses, qu'il mâtinât, que nous mâtinassions, que vous mâtinassiez, qu'ils mâtinassent. — *Passé.* Que j'aie mâtiné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse mâtiné, etc. — *Inf. prés.* Mâtiner. — *Passé.* Avoir mâtiné. — *Part. prés.* Mâtinant (invar.). — *Passé.* Mâtiné, mâtinée, mâtinés, mâtinées. — *Passé comp.* Ayant mâtiné. — Passif : *être matiné.* Le participe régit *par.*

MATIR, v. a., 2e conjug. (*Matir*), rendre mat de l'or ou de l'argent, sans le polir ni le brunir. — *Ind. prés.* Je matis, tu matis, il matit, nous matissons, vous matissez, ils matissent. — *Imparf.* Je matissais, tu matissais, il matissait, nous matissions, vous matissiez, ils matissaient. — *Passé défini.* Je matis, tu matis, il matit, nous matîmes, vous matîtes, ils matirent. — *Passé ind.* J'ai mati, etc. — *Passé ant.* J'eus mati, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais mati, etc. — *Futur.* Je matirai, tu matiras, il matira, nous matirons, vous matirez, ils matiront. — *Futur ant.* J'aurai mati, etc. — *Cond. prés.* Je matirais, tu matirais, il mati-

rait, nous matirions, vous matiriez, ils matiraient. — *Passé.* J'aurais mati, etc. — *On dit aussi :* J'eusse mati, etc. — *Impératif prés.* Matis, matissons, matissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez mati. — *Subj. prés.* Que je matisse, que tu matisses, qu'il matisse, que nous matissions, que vous matissiez, qu'ils matissent. — *Imp.* Que je matisse, que tu matisses, qu'il matît, que nous matissions, que vous matissiez, qu'ils matissent. — *Passé.* Que j'aie mati, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse mati, etc. — *Inf. prés.* Matir. — *Passé.* Avoir mati. — *Part. prés.* Matissant (inv.). — *Passé.* Mâti, matie, matis, maties. — *Passé comp.* Ayant mati. Se conjugue avec le pronom personnel : *se matir.* — Passif : *être mati.* Le participe régit *par.*

MAUDIRE, v. a., et irr. 4e conj. (*Môdir*), faire des imprécations contre quelqu'un. *Le christianisme défend de* maudire *ses persécuteurs.* — Maudire, quand il exprime une volonté de Dieu, signifie condamner, réprouver, abandonner. *Caïn a été* maudit *de Dieu.* — Il signifie aussi détester une chose. *Il* maudit *le jour et l'heure où il est né.*

Mais quand j'ai bien *maudit* et les muses et Phœbus.
Boileau.

— *Ind. prés.* Je maudis, tu maudis, il maudit, nous maudissons, vous maudissez, ils maudissent. — *Imp.* Je maudissais, tu maudissais, il maudissait, nous maudissions, vous maudissiez, ils maudissaient. — *Passé. déf.* Je maudis, tu maudis, il maudit, nous maudîmes, vous maudîtes, ils maudirent. — *Pass. ind.* J'ai maudit, etc. — *Passé ant.* J'eus maudit, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais maudit, etc. — *Futur.* Je maudirai, tu maudiras, il maudira, nous maudirons, vous maudirez, ils maudiront. — *Futur antér.* J'aurai maudit, etc. — *Cond. prés.* Je maudirais, tu maudirais, il maudirait, nous maudirions, vous maudiriez, ils maudiraient. — *Passé.* J'aurais maudit, etc. — *On dit aussi :* J'eusse maudit, etc. — *Impér. prés.* Maudis, maudissons, maudissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez maudit. — *Subj. prés.* Que je maudisse, que tu maudisses, qu'il maudissse, que nous maudissions, que vous maudissiez, qu'ils maudissent. — *Imparfait.* Que je maudisse, que tu maudisses, qu'il maudît, que nous maudissions, que vous maudissiez, qu'ils maudissent. — *Passé.* Que j'aie maudit, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse maudit, etc. — *Infin. prés.* Maudire. — *Passé.* Avoir maudit. — *Part. prés.* Maudissant (invariable).—*Passé.* Maudit, maudite, maudits, maudites. — *Passé composé.* Ayant maudit. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se maudire.* — Passif : *être maudit.* Le participe régit *de* et *par.*

MAUGRÉER, v. n., 1re conjug. (*Mô-gré-é*), pester, jurer. *Il ne fait que* maugréer *quand il est en colère* (Acad.). Il est peu usité. Il y a élision de l'*e* muet devant *a, o.* — *Ind. prés.* Je maugrée, tu maugrées, il maugrée, nous maugréons, vous maugréez, ils maugréent. — *Imparf.* Je maugréais, tu maugréais, il maugréait, nous maugréions, vous maugréiez, ils maugréaient. — *Pass. déf.* Je maugréai, tu maugréas, il maugréa, nous maugréâmes, vous maugréâtes, ils maugréèrent. — *Pass. ind.* J'ai maugréé, etc.— *Pass. ant.* J'eus maugréé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais maugréé, etc. — *Futur.* Je maugréerai, tu maugréeras, il maugréera, nous maugréerons, vous maugréerez, ils maugréeront. — *Futur ant.* J'aurai maugréé, etc. — *Cond. pr.* Je maugréerais, tu maugréerais, il maugréerait, nous maugréerions, vous maugréeriez, ils maugréeraient.—*Passé.* J'aurais maugréé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse maugréé, etc. — *Impér. prés.* Maugrée, maugréons, maugréez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez maugréé. — *Subj. prés.* Que je maugrée, que tu maugrées, qu'il maugrée, que nous maugréions, que vous maugréiez, qu'ils maugréent. — *Imp.* Que je maugréasse, que tu maugréasses, qu'il maugréât, que nous maugréassions, que vous maugréassiez, qu'ils maugréassent. — *Passé.* Que j'aie maugréé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse maugréé, etc. — *Inf. prés.* Maugréer. — *Passé.* Avoir maugréé. — *Part. prés.* Maugréant (inv.). — *Passé.* Maugréé, maugréée, maugréés, maugréées.—*Pass. comp.* Ayant maugréé.

MÈCHER, v. a., 1re conj. (*Mêché*), introduire l'odeur du souffre dans un tonneau, au moyen d'une mèche souffrée pour éclaircir le vin. Mècher *une pièce de vin blanc.* *Ind. prés.* Je mèche, tu mèches, il mèche, nous mèchons, vous mèchez, ils mèchent.— *Imparf.* Je mèchais, tu mèchais, il mèchait, nous mèchions, vous mèchiez, ils mèchaient. — *Passé déf.* Je mèchai,

tu mêchas, il mêcha, nous mêchâmes, vous mêchâtes, ils mêchèrent. — *Passé ind.* J'ai mêché, etc. — *Passé ant.* J'eus mêché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais mêché, etc. — *Futur.* Je mêcherai, tu mêchera, il mêchera, nous mêcherons, vous mêcherez, ils mêcheront. — *Futur ant.* J'aurai mêché, etc. — *Cond. prés.* Je mêcherais, tu mêcherais, il mêcherait. nous mêcherions, vous mêcheriez, ils mêcheraient. — *Passé.* J'aurais mêché, etc. — *On dit aussi* : J'eusse mêché, etc. — *Impér. prés.* Mêche, mêchons, mêchez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez mêché.— *Subj. prés.* Que je mêche, que tu mêches, qu'il mêche, que nous mêchions, que vous mêchiez, qu'ils mêchent. — *Imparf.* Que je mêchasse, que tu mêchasses, qu'il mêchât, que nous mêchassions, que vous mêchassiez, qu'ils mêchassent. — *Passé.* Que j'aie mêché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse mêché, etc.—*Infin. prés.* Mêcher. — *Passé.* Avoir mêché. — *Participe prés.* Mêchant. (invariable). — *Passé.* Mêché (variable). — *Passé comp.* Ayant mêché. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se mêcher. Un tonneau* se mêche *par la bonde.* — Passif : *Etre mêché.* Le participe régit *par.*

MÉCOMPTER (se), v. pron., 1re conj. (*Ceméconté*), se tromper dans un calcul, dans un compte. *Je me suis* mécompté *de tout. Prenez garde de vous* mécompter. — Par ext., se tromper en quelque chose qu'on croit ou qu'on espère. *Si vous croyez, si vous espérez telle chose, vous vous* mécomptez. *Il s'est* mécompté *dans ses conjectures* (Acad.). *On a beau étudier les hommes, on s'y* mécompte *toujours* (Fénelon). — *Indicatif prés.* Je me mécompte, tu te mécomptes, il se mécompte, nous nous mécomptons, vous vous mécomptez, ils se mécomptent. — *Imparf.* Je me mécomptais, tu te mécomptais, il se mécomptait, nous nous mécomptions, vous vous mécomptiez, ils se mécomptaient. — *Passé déf.* Je me mécomptai, tu te mécomptas, il se mécompta, nous nous mécomptâmes, vous vous mécomptâtes, ils se mécomptèrent.— *Passé indéf.* Je me suis, tu t'es, il s'est mécompté, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont mécomptés. — *Passé ant,* Je me fus, tu te fus, il se fut mécompté. nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent mécomptés. — *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était mécompté, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient mécomptés.— *Futur.* Je me mécompterai, tu te mécompteras, il se mécomptera, nous nous mécompterons, vous vous mécompterez, ils mécompteront. — *Futur ant.* Je me serai, tu te seras, il se sera mécompté, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront mécomptés. — *Cond. prés.* Je me mécompterais, tu te mécompterais, il se mécompterait, nous nous mécompterions, vous vous mécompteriez, ils se mécompteraient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait mécompté, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient mécomptés. — *On dit aussi* : Je me fusse, tu te fusses, il se fût mécompté, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent mécomptés. — *Impér. prés.* Mécompte-toi, mécomptons-nous, mécomptez-vous. — *Passé.* Sois-toi mécompté, soyons-nous, soyez-vous mécomptés. — *Subj. prés.* Que je me mécompte, que tu te mécomptes, qu'il se mécompte, que nous nous mécomptions, que vous vous mécomptiez, qu'ils se mécomptent. — *Imp.* Que je me mécomptasse, que tu te mécomptasses, qu'il se mécomptât que nous nous mécomptassions, que vous vous mécomptassiez, qu'ils se mécomptassent. — *Pass.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit mécompté, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient mécomptés. — *Plus-que-parf.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût mécompté, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent mécomptés.— *Infin. prés.* Se mécompter. —*Passé.* S'être mécompté.— *Part. prés.* Se mécomptant. — *Passé.* Mécompté, mécomptée, mécomptés, mécomptées. — *Passé composé.* S'étant mécompté. — Il s'emploie neutralement, en parlant d'une pendule qui sonne une autre heure que celle que marque l'aiguille: *L'horloger devra régler cette pendule, elle* mécompte.

MÉCONNAÎTRE, v. a., 4e conj. (*Méconètre*), ne pas reconnaître. *Il avait changé d'habit, je le méconnaissais.* — Par extension, désavouer quelqu'un, affecter de ne pas le connaître. *Il est devenu si glorieux, qu'il* méconnaissait *ses parents, ses amis* (Académie). Sens moral. Il signifie, ne pas rendre justice à une personne, ne pas apprécier une qualité. *Cet homme de*

génie a été méconnu *de ses contemporains. On a* méconnu *ses talents, ses services, ses bienfaits* (Acad.).

Mais souvent un auteur qni se flatte et qui s'aime
Méconnaît son génie, etc.
Boileau.

— *Indic. prés.* Je méconnais, tu méconnais, il méconnaît, nous méconnaissons, vous méconnaissez, ils méconnaissent. — *Imp.* Je méconnaissais, tu méconnaissais, il méconnaissait, nous méconnaissions, vous méconnaissiez, ils méconnaissaient. — *Passe déf.* Je méconnus, tu méconnus, il méconnut, nous méconnûmes, vous méconnûtes, ils méconnurent. — *Passé ind.* J'ai méconnu, etc. — *Pass. antér.* J'eus méconnu, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais méconnu, etc. — *Futur.* Je méconnaîtrai, tu méconnaîtras, il méconnaîtra, nous méconnaîtrons, vous méconnaîtrez, ils méconnaîtront. — *Futur ant.* J'aurai méconnu, etc. — *Cond. prés.* Je méconnaîtrais, tu méconnaîtrais, il méconnaîtrait, nous méconnaîtrions, vous méconnaîtriez, ils méconnaîtraient. — *Passé.* J'aurais méconnu, etc. — *On dit aussi :* J'eusse méconnu, etc. — *Impérat. présent.* Méconnais, méconnaissons, méconnaissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez méconnu. — *Subj. prés.* Que je méconnaisse, que tu méconnaisses, qu'il méconnaisse, que nous méconnaissions, que vous méconnaissiez, qu'ils méconnaissent. — *Imparf.* Que je méconnusse, que tu méconnusses, qu'il méconnût, que nous méconnussions, que vous méconnussiez, qu'ils méconnussent. — *Passé.* Que j'aie méconnu, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse meconnu, etc. — *Infin. prés.* Méconnaître. — *Passé.* Avoir méconnu. — *Part. prés.* Méconnaissant (inv.). — *Passé.* Méconnu, méconnue, méconnus, méconnues. — *Passé comp.* Ayant méconnu. — Se conjugue avec le pron. pers. : *Se méconnaître. Les parvenus* se méconnaissent *aisément.* — Passif : *Etre méconnu.* Le participe régit *par.*

MÉCONTENTER, v. a., 1re conjug. (*Mécontenté*), rendre mécontent, donner sujet de l'être. *Ce ministre* mécontente *tous ceux qni ont affaire à lui. Il a* mécontenté *tous ses ouvriers.* — *Ind. prés.* Je mécontente, tu mécontentes, il mécontente, nous mécontentons, vous mécontentez, ils mécontentent. — *Imparf.* Je mécontentais, tu mécontentais, il mécontentait, nous mécontentions, vous mécontentiez, ils mécontentaient. — *Passé déf.* Je mécontentai, tu mécontentas, il mécontenta, nous mécontentâmes, vous mécontentâtes, ils mécontentèrent. — *Passé indéf.* J'ai mécontenté, etc. — *Passé ant.* J'eus mécontenté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais mécontenté, etc. — *Futur.* Je mécontenterai, tu mécontenteras, il mécontentera, nous mécontenterons, vous mécontenterez, ils mécontenteront. — *Futur ant.* J'aurai mécontenté, etc. — *Cond. prés.* Je mécontenterais, tu mécontenterais, il mécontenterait, nous mécontenterions, vous mécontenteriez, ils mécontenteraient. — *Passé.* J'aurais mécontenté, etc. — *On dit aussi:* J'eusse mécontenté, etc. — *Impér. prés.* Mécontente, mécontentons, mécontentez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez mécontenté. — *Subj. prés.* Que je mécontente, que tu mécontentes, qu'il mécontente, que nous mécontentions, que vous mécontentiez, qu'ils mécontentent. — *Imp.* Que je mécontentasse, que tu mécontentasses, qu'il mécontentât, que nous mécontentassions, que vous mécontentassiez, qu'ils mécontentassent. — *Passé.* Que j'aie mécontenté, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse mécontenté, etc. — *Infinitif prés.* Mécontenter. — *Passé.* Avoir mécontenté, — *Part. prés.* Mécontentant (inv.). — *Passé.* Mécontenté, mécontentée, mécontentés, mécontentées. — *Passé comp.* Ayant mécontenté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se mécontenter.* — Passif : *Etre mécontenté.* Le participe régit *par* et *de* selon son rapport aux personnes ou aux choses.

MÉCROIRE, v. n. irr. 4e conj. (*Mécroare*), refuser de croire, ne pas croire, soupçonner. Ne se dit guère que dans cette phrase proverbiale. *Il est dangereux de croire et de* mécroire (Académie). L'*y* grec est toujours suivi d'un *i* simple aux premières et secondes personnes plurielles de l'imp. de l'ind. et du prés. du subj. — *Ind. prés.* Je mécrois, tu mécrois, il mécroit, nous mécroyons, vous mécroyez, ils mécroient. — *Imparf.* Je mécroyais, tu mécroyais, il mécroyait, nous mécroyions, vous mécroyiez, ils mécroyaient. — *Passé déf.* Je mécrus, tu mécrus, il mécrut, nous mécrûmes, vous mécrûtes, ils mécrurent. — *Pass. ind.* J'ai mécru, etc, — *Pass. ant.* J'eus mécru, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais mécru, etc. — *Futur.* Je mécroirai, tu mécroiras, il mécroira, nous mécroirons,

vous mécroirez, ils mécroiront. — *Futur ant.* J'aurai mécru, etc. — *Cond. prés.* Je mécroirais, tu mécroirais, il mécroirait, nous mécroirions, vous mécroiriez, ils mécroiraient. — *Pass.* J'aurais mécru, etc. — *On dit aussi :* J'eusse mécru, etc, — *Impér. prés.* Mécrois, mécroyons, mécroyez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez mécru. — *Subj. prés.* Que je mécroie, que tu mécroies, qu'il mécroie, que nous mécroyions, que vous mécroyiez, qu'ils mécroient. — *Imparf.* Que je mécrusse, que tu mécrusses, qu'il mécrût, que nous mécrussions, que vous mécrussiez, qu'ils mécrussent. — *Passé.* Que j'aie mécru, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse mécru, etc. — *Inf. prés.* Mécroire.—*Passé.* Avoir mécru. — *Part. prés.* Mécroyant (inv.). — *Passé.* Mécru (invar.). — *Passé comp:* Ayant mécru.

MÉDECINER, v. a., 1re conj. (*Médeciné*), donner ou prendre fréquemment des médecines. *Ils l'ont tant* médeciné *qu'il en est mort.* Il est familier et ne se dit guère qu'en mauvaise part. — *Ind. prés.* Je médecine, tu médecines, il médecine, nous médecinons, vous médecinez, ils médecinent. — *Imparf.* Je médecinais, tu médecinais, il médecinait, nous médecinions, vous médeciniez, ils médecinaient. — *Pass. déf.* Je médecinai, tu médecinas, il médecina, nous médecinâmes, vous médecinâtes, ils médecinèrent. — *Passé ind.* J'ai médeciné, etc. — *Passé antér.* J'eus médeciné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais médeciné, etc. — *Futur.* Je médecinerai, tu médecineras, il médecinera, nous médecinerons, vous médecinerez, ils médecineront. — *Futur ant.* J'aurai médeciné, etc. — *Cond. prés.* Je médecinerais, tu médecinerais, il médecinerait, nous médecinerions, vous médecineriez ils médecineraient. — *Passé.* J'aurais médeciné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse médeciné, etc. — *Impér. prés.* Médecine, médecinons, médecinez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez médeciné. — *Subj. prés.* Que je médecine, que tu médecines, qu'il médecine, que nous médecinions, que vous médeciniez, qu'ils médecinent. — *Imp.* Que je médecinasse, que tu médecinasses, qu'il médecinât, que nous médecinassions, que vous médecinassiez, qu'ils médecinassent. — *Passé.* Que j'aie médeciné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse médeciné, etc. — *Infin. prés.* Médeciner. — *Passé.* Avoir médeciné. — *Partic. prés.* Médecinant (inv.). — *Passé.* Médeciné, médecinée, médecinés, médecinées. — *Passé comp.* Ayant médeciné. — S'emploie avec le pronom personnel : *se médeciner. Cet homme s'est usé le corps à force de se* médeciner. — Passif : *Etre médeciné.* Le participe régit *par.*

MÉDIATISER, v. a. et 1re conj. (*Médiatizé*), faire qu'un prince, un pays en Allemagne, ne relève plus immédiatement de l'Empire. — *Indic. présent.* Je médiatise, tu médiatises, il médiatise, nous médiatisons, vous médiatisez, ils médiatisent. — *Imparf.* Je médiatisais, tu médiatisais, il médiatisait, nous médiatisions, vous médiatisiez, ils médiatisaient. — *Passé défini.* Je médiatisai tu médiatisas, il médiatisa, nous médiatisâmes, vous médiatisâtes, ils médiatisèrent. — *Passé indéf.* J'ai médiatisé, etc. — *Passé ant.* J'eus médiatisé, etc. — *Plus que parf.* J'avais médiatisé, etc. — *Futur.* Je médiatiserai, tu médiatiseras, il médiatisera, nous médiatiserons, vous médiatiserez, ils médiatiseront. — *Futur ant.* J'aurai médiatisé, etc. — *Cond. prés.* Je médiatiserais, tu médiatiserais, il médiatiserait, nous médiatiserions, vous médiatiseriez, ils médiatiseraient. — *Passé.* J'aurais médiatisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse médiatisé, etc. — *Impératif prés.* Médiatise, médiatisons, médiatisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez médiatisé. — *Subj. prés.* Que je médiatise, que tu médiatises, qu'il médiatise, que nous médiatisions, que vous médiatisiez, qu'ils médiatisent. — *Imparf.* Que je médiatisasse, que tu médiatisasses, qu'il médiatisât, que nous médiatisassions, que vous médiatisassiez, qu'ils médiatisassent. — *Passé.* Que j'aie médiatisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse médiatisé, etc. — *Inf. prés.* Médiatiser. — *Passé.* Avoir médiatisé. — *Part. prés.* Médiatisant (invar.). — *Passé.* Médiatisé, médiatisée, médiatisés, médiatisées.— *Passé composé.* Ayant médiatisé.—Passif : *Etre médiatisé. Ce prince* est médiatisé.

MÉDICAMENTER, v. a., 1re conjug. (*Médicamanté*), donner des médicaments à un malade, appliquer des médicaments. *Il serait mort s'il n'eut été bien* médicamenté. On dit aussi : médicamenter *un cheval, un chien,* etc. — *Ind. prés.* Je médicamente, tu médicamentes, il médicamente, nous médicamentons, vous médicamentez, ils médicamentent. — *Imp.* Je médicamentais, tu médicamentais, il mé-

dicamentait, nous médicamentions, vous médicamentiez, ils médicamentaient. — *Passé déf.* Je médicamentai, tu médicamentas, il médicamenta, nous médicamentâmes, vous médicamentâtes, ils médicamentèrent. — *Passé indéf.* J'ai médicamenté, etc. — *Passé antérieur.* J'eus médicamenté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais médicamenté, etc. — *Futur.* Je médicamenterai, tu médicamenteras, il médicamentera, nous médicamenterons, vous médicamenterez, ils médicamenteront. — *Futur antér.* J'aurai médicamenté, etc. — *Cond. prés.* Je médicamenterais, tu médicamenterais, il médicamenterait, nous médicamenterions, vous médicamenteriez, ils médicamenteraient. — *Passé.* J'aurais médicamenté, etc.—*On dit aussi :* J'eusse médicamenté, etc. — *Imp. prés.* Médicamente, médicamentons, médicamentez — *Passé.* Aie, ayons, ayez médicamenté. — *Subj. prés.* Que je médicamente, que tu médicamentes, qu'il médicamente que nous médicamentions, que vous médicamentiez, qu'ils médicamentent.—*Imp* Que je médicamentasse, que tu médicamentasses, qu'il médicamentât, que nous médicamentassions, que vous médicamentassiez, qu'ils médicamentassent. —*Pass.* Que j'aie médicamenté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse médicamenté, etc. — *Inf. prés.* Medicamenter. — *Pass.* Avoir médicamenté, — *Part. prés.* Médicamentant (inv.). — *Pass.* Médicamenté, médicamentée, médicamentés, médicamentées. — *Pass. comp.* Ayant médicamenté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se médicamenter,* prendre des remèdes, des médicaments. *Cet homme* se médicamente *toujours.* — Passif : *Être médicamenté.* Le participe régit *par.*

MÉDIRE, v. n. irr. 4ᵉ conj. *(Médire)*, dire du mal de quelqu'un, soit par imprudence, soit par malignité. Médire *de son prochain. Vous* médisez *de tout le monde.*

C'est un mechant métier que celui de *médire.*
Il vaut mieux s'occuper à jouir qu'à *médire.*
Boileau.

— *Ind. prés.* Je médis, tu médis, il médit, nous médisons, vous médisez, ils médisent. — *Imparf.* Je médisais, tu médisais, il médisait, nous médisions, vous médisiez, ils médisaient. — *Pass. déf.* Je médis, tu médis, il médit, nous médîmes, vous médîtes, ils médirent. — *Passé ind.* J'ai médit, etc. — *Passé antér.* J'eus médit, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais médit, etc. — *Futur.* Je médirai, tu médiras, il médira, nous médirons, vous médirez, ils médiront. — *Futur antér.* J'aurai médit, etc. — *Condit. prés.* Je médirais, tu médirais, il médirait, nous médirions, vous médiriez, ils médiraient. — *Passé.* J'aurais médit, etc.—*On dit aussi :* J'eusse médit, etc. — *Impér. prés.* Medis, médisons, médisez.— *Pass.* Aie, ayons, ayez médit. —*Subj. prés.* Que je medise, que tu médises, qu'il médise, que nous médisions, que vous médisiez, qu'ils médisent. —*Imp.* Que je médisse, que tu médisses, qu'il médît, que nous médissions, que vous médissiez, qu'ils médissent.— *Passé.* Que j'aie medit, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse médit, etc. — *Inf. prés.* Médire. — *Passé.* Avoir médit. — *Part. prés.* Médisant (inv.).—*Passé.* Médit, médite, médits, médites.—*Passé comp.* Ayant médit.

MÉDITER, v. a. 1ʳᵉ conjug. *(Médité)*, réfléchir sur quelque chose, l'examiner mûrement de manière à l'approfondir. Méditer *un sujet, une idée, une question, une difficulté.* Méditer *l'Écriture sainte* (Bossuet).— Il s'emploie quelquefois dans un sens absolu. *Ce philosophe passe sa vie à* méditer. — Neutralement, il régit la préposition *sur.* Méditer sur *un sujet,* sur *une question,* sur *une difficulté.* Méditer, signifie aussi projeter, penser à faire une chose, réfléchir aux moyens de l'exécuter. Méditer *une bonne, une mauvaise action.* Méditer *la ruine de quelqu'un.*—Dans ce sens, il s'emploie neutralement, avec plusieurs prépositions, adverbes et conjonctions. Méditer *de réparer une faute. Je* méditais *qui je choisirais pour médecin, quel remède je pourrais employer. Je* méditais *comment j'éviterais ce danger* (Académie). — *Indic. prés.* Je médite, tu médites, il médite, nous méditons, vous méditez, ils méditent. — *Imparf.* Je méditais, tu méditais, il méditait, nous méditions, vous méditiez, ils méditaient.— *Passé défini.* Je méditai, tu méditas, il médita, nous méditâmes, vous méditâtes, ils méditèrent.— *Passé ind.* J'ai médité, etc. — *Passé ant.* J'eus médité, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais médité, etc. — *Futur.* Je méditerai, tu méditeras, il méditera, nous méditerons, vous méditerez, ils méditeront. — *Futur antérieur.* J'aurai médité, etc. — *Condit. prés.* Je méditerais, tu méditerais, il méditerait, nous méditerions, vous méditeriez, ils méditeraient.—*Pass.* J'aurais médité, etc

— *On dit aussi :* J'eusse médité, etc. — *Impératif prés.* Médite, méditons, méditez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez médité. — *Subj. prés.* Que je médite, que tu médites, qu'il médite, que nous méditions, que vous méditiez, qu'ils méditent. — *Imparfait.* Que je méditasse, que tu méditasses, qu'il méditât, que nous méditassions, que vous méditassiez, qu'ils méditassent. — *Passé.* Que j'aie médité, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse médité, etc. — *Inf. prés.* Méditer. — *Pass.* Avoir médité. — *Part. prés.* Méditant (invar.). — *Passé.* Médité, méditée, médités, méditées. — *Pass. comp.* Ayant médité. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se méditer.* — Passif : *être médité.* Le part. régit *par.*

MÉFAIRE, v. n. et irr., 4ᵉ conj. (*Méfère*), il ne se dit plus qu'au palais, excepté dans les temps composés. Faire mal, faire une mauvaise action. *Il ne faut ni* méfaire *ni médire* (Académie). — *Indic. prés.* Je méfais, tu méfais, il méfait, nous méfaisons, vous méfaites, ils méfont. — *Imp.* Je méfaisais, tu méfaisais, il méfaisait, nous méfaisions, vous méfaisiez, ils méfaisaient. — *Passé déf.* Je méfis, tu méfis, il méfit, nous méfîmes, vous méfîtes, ils méfirent. — *Passé ind.* J'ai méfait, etc. — *Passé antér.* J'eus méfait, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais méfait, etc. — *Futur.* Je méferai, tu méferas, il méfera, nous méferons, vous méferez, ils méferont. — *Futur antér.* J'aurai méfait, etc. — *Cond. prés.* Je méferais, tu méferais, il méferait, nous méferions, vous méferiez, ils méferaient. — *Passé.* J'aurais méfait, etc. — *On dit aussi :* J'eusse méfait, etc. — *Impér. prés.* Méfais, méfaisons, méfaites. — *Pass.* Aie, ayons, ayez méfait. — *Subj. prés.* Que je méfasse, que tu méfasses, qu'il méfasse, que nous méfassions, que vous méfassiez, qu'ils méfassent. — *Imp.* Que je méfisse, que tu méfisses, qu'il méfît, que nous méfissions, que vous méfissiez, qu'ils méfissent. — *Passé.* Que j'aie méfait, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse méfait, etc. — *Infin. prés.* Méfaire. — *Passé.* Avoir méfait. — *Part. prés.* Méfaisant (invar.). — *Passé.* Méfait (invar.). — *Pass. comp.* Ayant méfait.

MÉFIER (*se*), v. pron., 1ʳᵉ conj. (*Ce-méfié*), soupçonner de peu de fidélité, de peu de sincérité. Se méfier *de quelqu'un, de ses domestiques. Je me* méfie *des caresses et des protestations.* On se méfie des autres, on se défie de soi. La première idée exprime un état de suspicion, la seconde un état de doute. La lettre *i* se double aux premières et secondes personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. — *Indic. prés.* Je me méfie, tu te méfies, il se méfie, nous nous méfions, vous vous méfiez, ils se méfient. — *Imparf.* Je me méfiais, tu te méfiais, il se méfiait, nous nous méfiions, vous vous méfiiez, ils se méfiaient. — *Passé déf.* Je me méfiai, tu te méfias, il se méfia, nous nous méfiâmes, vous vous méfiâtes, ils se méfièrent. — *Passé indéf.* Je me suis, tu t'es, il s'est méfié, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont méfiés. — *Passé antér.* Je me fus, tu te fus, il se fut méfié, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent méfiés. — *Plus-que-parfait.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était méfié, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient méfiés. — *Futur.* Je me méfierai, tu te méfieras, il se méfiera, nous nous méfierons, vous vous méfierez, ils se méfieront. — *Futur antér.* Je me serai, tu te seras, il se sera méfié, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront méfiés. — *Cond. prés.* Je me méfierais, tu te méfierais, il se méfierait, nous nous méfierions, vous vous méfieriez, ils se méfieraient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait méfié, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient méfiés. — *On dit aussi :* Je me fusse, tu te fusses, il se fût méfié, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent méfiés. — *Impér. prés.* Méfie-toi, méfions-nous, méfiez-vous. — *Passé.* Sois-toi, soyons-nous, soyez-vous méfiés. — *Subj. prés.* Que je me méfie, que tu te méfies, qu'il se méfie, que nous nous méfiions, que vous vous méfiiez, qu'ils se méfient. — *Imp.* Que je me méfiasse, que tu te méfiasses, qu'il se méfiât, que nous nous méfiassions, que vous vous méfiassiez, qu'ils se méfiassent. — *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit méfié, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient méfiés. — — *Plus-que-parfait.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût méfié, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent méfiés. — *Inf. prés.* Se méfier. — *Passé.* S'être méfié. — *Part. prés.* Se méfiant (inv.). — *Passé.* Méfié, méfiée, méfiés, méfiées. — *Passé être composé.* S'étant méfié ou méfiée.

MÉLANGER, v. a. 1re conj. (*Mélanjé*), faire un mélange d'une chose avec une ou plusieurs autres ensemble. Mélanger *du vin*. Mélanger *les couleurs avec art* La lettre *g* est toujours suivi d'un *e* muet devant *a*, *o*.—*Ind. prés.* Je mélange, tu mélanges, il mélange, nous mélangeons, vous mélangez, ils mélangent.— *Imparf.* Je mélangeais, tu mélangeais, il mélangeait, nous mélangions, vous mélangiez, ils mélangaient. — *Passé déf.* Je mélangeai, tu mélangeas, il mélangea, nous mélangeâmes, vous mélangeâtes, ils mélangèrent. — *Passé indéf.* J'ai mélangé, etc. — *Passé ant.* J'eus mélangé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais mélangé, etc. — *Futur.* Je mélangerai, tu mélangeras, il mélangera, nous mélangerons, vous mélangerez, ils mélangeront. — *Futur ant.* J'aurai mélangé, etc. — *Cond. prés.* Je mélangerais, tu mélangerais, il mélangerait, nous mélangerions, vous mélangeriez, ils mélangeraient. —*Passé.* J'aurais mélangé, etc. —*On dit aussi:* J'eusse mélangé, etc. — *Impératif prés.* Mélange, mélangeons, mélangez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez mélangé. — *Subjonctif présent.* Que je mélange, que tu mélanges, qu'il mélange, que nous mélangions, que vous mélangiez, qu'ils mélangent. — *Imparf.* Que je mélangeasse, que tu mélangeasses, qu'il mélangeât, que nous mélangeassions, que vous mélangeassiez, qu'ils mélangeassent. — *Passé.* que j'aie mélangé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse mélangé, etc. — *Inf. prés.* Mélanger. — *Passé.* Avoir mélangé. — *Part. prés.* Mélangant (invar.). — *Passé* Mélangé, mélangée, mélangés, mélangées. — *Passé comp.* Ayant mélangé. — Se conjugue avec le pronom personnel; *se mélanger. Ces deux liquides ne peuvent pas* se mélanger (Acad.). — Passif : *être mélangé.* Le participe régit *par*.

MÊLER, v. a., 1re conjug. (*Mêlé*), mettre ensemble deux ou plusieurs choses et les confondre. Mêler *des grains*, *des couleurs, de l'eau avec du vin.* Mêler *du vin,* le frelater. — Mêler *des cartes,* les battre. — Figurém. Mêler *les cartes,* signifie embrouiller les affaires. Mêler *une serrure,* la forcer; — *quelqu'un dans une accusation*, l'y comprendre; — *quelqu'un dans les discours, dans les propos,* en parler; — *ses larmes à celles de quelqu'un,* pleurer avec lui, partager son affliction. — Joindre, unir une chose avec une autre. Mêler *l'utile à l'agréable.* Mêler *les affaires aux plaisirs,* etc. — *Ind. prés.* Je mêle, tu mêles, il mêle, nous mêlons, vous mêlez, ils mêlent. — *Imparfait.* Je mêlais, tu mêlais, il mêlait, nous mêlions, vous mêliez, ils mêlaient. — *Pass. défini.* Je mêlai, tu mêlas, il mêla, nous mêlâmes, vous mêlâtes, ils mêlèrent. — *Passé ind.* J'ai mêlé, etc. — *Passé ant.* J'eus mêlé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais mêlé, etc. — *Futur.* Je mêlerai, tu mêleras, il mêlera, nous mêlerons, vous mêlerez, ils mêleront. — *Futur ant.* J'aurai mêlé, etc. — *Condit. prés.* Je mêlerais, tu mêlerais, il mêlerait, nous mêlerions, vous mêleriez, ils mêleraient. — *Passé.* J'aurais mêlé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse mêlé, etc. — *Impér. prés.* Mêle, mêlons, mêlez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez mêlé. — *Subj. prés.* Que je mêle, que tu mêles, qu'il mêle, que nous mêlions, que vous mêliez, qu'ils mêlent. —*Imparf.* Que je mêlasse, que tu mêlasses, qu'il mêlât, que nous mêlassions, que vous mêlassiez, qu'ils mêlassent — *Passé.* Que j'aie mêlé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse mêlé, etc. — *Inf. prés.* Mêler. — *Passé.* Avoir mêlé.—*Participe prés.* Mêlant (invariable). — *Passé.* Mêlé, mêlée, mêlés, mêlées. —*Passé comp.* Ayant mêlé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se mêler. L'huile ne* se mêle *pas à l'eau. Les familles* se mêlent *par le mariage. Les fleuves* se mêlent *dans la mer.*— Se mêler *d'une chose,* en prendre soin : *Un Dieu qui* se mêle *des choses de la terre.*— S'occuper d'une chose étrangère à sa profession, à son savoir, etc., s'ingérer mal à propos. *Il* se mêle *de tout.*— Passif : *être mêlé.*Le participe régit *à*, *par*, *de*, *dans*, *avec*.

MENACER, v. a., 1re conjug. (*Menacé*), faire des menaces. *Il est venu me* menacer *chez moi.* Achille nous *menace*, Achille nous méprise (Racine). — Menacer *quelqu'un de coups de bâton*, *de mort.* etc. — Abs. *Il jure, il* menace. *Tel* menace *qui a grand peur.* — Par extens. : faire craindre quelque malheur, quelque accident peu éloigné. *Le temps* menace *d'un orage. Cette maison* menace *de s'écrouler.* — Fig. et poétiq. Menacer *le ciel, les cieux,* se dit de certains objets fort élevés. *Ces montagnes* menacent *bien.* — Il s'emploie encore figurément, et signifie faire espérer. *Il nous menace d'un excellent*

repas. Le *c* de ce verbe prend une cédille quand il est suivi des voyelles *a* et *o*. — *Indicatif présent*. Je menace, tu menaces, il menace, nous menaçons, vous menacez, ils menacent. — *Imparf*. Je menaçais, tu menaçais, il menaçait, nous menacions, vous menaciez, ils menaçaient. — *Passé déf*. Je menaçai, tu menaças, il menaça, nous menaçâmes, vous menaçâtes, ils menacèrent. — *Passé ind*. J'ai menacé, etc. — *Passé ant*. J'eus menacé, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais menacé, etc. — *Futur*. Je menacerai, tu menaceras, il menacera, nous menacerons, vous menacerez, ils menaceront. — *Futur anter*. J'aurai menacé, etc. — *Condit. prés*. Je menacerais, tu menacerais, il menacerait, nous menacerions, vous menaceriez, ils menaceraient. — *Passé*. J'aurais menacé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse menacé, etc. — *Impér. prés*. Menace, menaçons, menacez. — *Pass*. Aie, ayons, ayez menacé. — *Subj. prés*. Que je menace, que tu menaces, qu'il menace, que nous menacions, que vous menaciez, qu'ils menacent. — *Impar*. Que je menaçasse, que tu menaçasses, qu'il menaçât, que nous menaçassions, que vous menaçassiez, qu'ils menaçassent. — *Inf. prés*. Menacer. — *Passé*. Avoir menacé. — *Part. prés*. Menaçant (var.). *Geste menaçant, parole menaçante*. — *Passé*. Menacé (var.). — *Passé comp*. Ayant menacé. Se conjugue avec le pronom personnel : *Se menacer. Les deux armées se menaçaient de loin*. — Passif : *Etre menacé*. Le part. régit *de* et *par*. Etre menacé de *fièvre*, d'une *disgrâce*, d'une *faillite*, être menacé par *quelqu'un*, selon son rapport aux choses ou aux personnes.

MÉNAGER, v. a., 1re conj. (*Ménajé*), user d'économie, dépenser avec circonspection, avec prudence. Il ménage *bien son revenu*. Il ménage *tout ce qu'il peut dans sa maison*. Fig. Ménager *ses paroles, ses termes, ses expressions, ses moyens* etc. Ménager *son temps*, ne pas le perdre. — Ménager *ses pas*, éviter de faire des démarches. — Ménager *un terrain*, faire qu'il n'y ait rien de perdu. — Ménager *sa santé, ses forces, son crédit*, en user avec prudence, avec circonspection. — Ménager *des troupes*, prendre garde de les fatiguer inutilement. — Fig. il signifie aussi conduire, manier, préparer avec ménagement avec adresse. *Cette affaire est délicate, si vous ne la ménagez pas habilement, vous échouerez*. — *N'avoir rien à* ménager *avec quelqu'un*, n'avoir plus de mesures à garder avec lui. — *Ce peintre a bien* ménagé *l'ombre et la lumière dans son tableau*, il les a distribuées habilement. — Ménager *une chose à quelqu'un*, la lui réserver. Le *g* doit être suivi d'un *e* muet devant *a*, *o*. — *Ind. prés*. Je ménage, tu ménages, il ménage, nous ménageons, vous ménagez, ils ménagent. — *Imp*. Je ménageais, tu ménageais, il ménageait, nous ménagions, vous ménagiez, ils ménageaient. — *Passé déf*. Je ménageai, tu ménageas, il ménagea, nous ménageâmes, vous ménageâtes, ils ménagèrent. — *Passé ind*. J'ai ménagé, etc. — *Passé antér*. J'eus ménagé, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais ménagé, etc. — *Futur*. Je ménagerai, tu ménageras, il ménagera, nous ménagerons, vous ménagerez, ils ménageront. — *Futur ant*. J'aurai ménagé, etc. — *Condit. prés*. Je ménagerais, tu ménagerais, il ménagerait, nous ménagerions, vous ménageriez, ils ménageraient. — *Passé*. J'aurais ménagé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse ménagé, etc. — *Impér. prés*. Ménage, ménageons, ménagez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez ménagé. — *Subj. prés*. Que je ménage, que tu ménages, qu'il ménage, que nous ménagions, que vous ménagiez, qu'ils ménagent. — *Imparf*. Que je ménageasse, que tu ménageasses, qu'il ménageât, que nous ménageassions, que vous ménageassiez, qu'ils ménageassent. — *Passé*. Que j'aie ménagé, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse ménagé, etc. — *Inf. prés*. Ménager. — *Passé*. Avoir ménagé. — *Part. prés*. Ménageant (inv.). — *Passé*. Ménagé, ménagée, ménagés, ménagées. — *Pass. comp*. Ayant ménagé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se ménager*, se traiter avec ménagement de part et d'autre. *Ces combattants se* ménagent *beaucoup*. — Avoir soin de sa personne. *Cet homme se* ménage *beaucoup*. Fig. et au sens moral, se conduire avec adresse, avec circonspection. *Il sait se ménager avec tout le monde*. Passif : *être ménagé*. Le participe régit *par*.

MENDIER, v. a., 1re conj. (*Mandié*), demander l'aumône. Il mendie *son pain*. Mendier *sa vie*. — N... être réduit à mendier. — Rechercher avec empressement et bassesse. Mendier *des lettres de recommandation, des louanges*. Mendier *le secours, l'assistance de quelqu'un*. La lettre *i* se double aux premières et secondes person-

nes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. — *Ind. prés.* Je mendie, tu mendies, il mendie, nous mendions, vous mendiez, ils mendient. — *Imparf.* Je mendiais, tu mendiais, il mendiait, nous mendiions, vous mendiiez, ils mendiaient. — *Passé déf.* Je mendiai, tu mendias, il mendia, nous mendiâmes, vous mendiâtes, ils mendièrent. — *Passé ind.* J'ai mendié, etc. —*Passé antér.* J'eus mendié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais mendié, etc. — *Futur.* Je mendierai, tu mendieras, il mendiera, nous mendierons, vous mendierez, ils mendieront. — *Futur ant.* J'aurai mendié, etc. — *Cond. prés.* Je mendierais, tu mendierais, il mendierait, nous mendierions, vous mendieriez, ils mendieraient. — *Passé.* J'aurais mendié, etc. — *On dit aussi* : J'eusse mendié, etc. — *Impér. prés.* Mendie, mendions, mendiez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez mendié. — *Subj. prés.* Que je mendie, que tu mendies, qu'il mendie, que nous mendiions, que vous mendiiez, qu'ils mendient. — *Imp.* Que je mendiasse, que tu mendiasses, qu'il mendiât, que nous mendiassions, que vous mendiassiez, qu'ils mendiassent. *Passé.* Que j'aie mendié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse mendié, etc. — *Inf. prés.* Mendier. — *Passé.* Avoir mendié. — *Part. présent.* mendiant (invariable comme verbe; variable comme substantif. *Un mendiant, une mendiante*). — *Passé.* Mendié, mendiée, mendiés, mendiées. *Passé comp.* Ayant mendié. Passif : *être mendié. Cette faveur m'a été* mendiée *longtemps.* Le participe régit *par.*

MENER, v. a., 1re conjug. (*Mené*), conduire, guider. Mener *un enfant par la lisière.* Mener *la mariée à l'église.* Mener *une femme par la main.*

Le ciel *mène* à Lesbos l'impitoyable Achille.
Racine.

— Par ext. *Ce chemin* mène *à tel endroit.* — Conduire par force. Mener *un homme en prison.*

Il faut que ce soit moi qui vous *mène* au supplice.
Racine.

— Proverb. *Tout chemin* mène *à Rome,* on peut arriver à un but par divers moyens. *Je le* mènerai *par un chemin où il n'y a pas de pierres.* Je le poursuivrai sans quartier. *C'est un aveugle qui en* mène *un autre;* c'est un homme qui n'est pas plus malin que celui qu'il conduit. Mener *à la baguette;* traiter avec rigueur, — Introduire. Menez-moi *chez le ministre.* — Mener *la danse,* être à la tête de ceux qui dansent. Dans le même sens, mener *le branle.* — Mener *la bande,* être le chef d'une entreprise, d'une association. — Mener *sa barque,* conduire ses affaires comme il faut. — Voiturer. Mener *du blé au marché.* — Se faire accompagner. *Il* mène *bien des gens à sa suite,* — Gouverner quelqu'un. *Il le* mène *comme il veut.* — Mener *l'ennemi battant, les gens tambour battant,* faire fuir, faire marcher vivement. — Amuser et entretenir de paroles, d'espérances. *Je ne veux plus me laisser* mener *de la sorte.* — Mener *la maison,* la diriger ; *une vie honnête,* vivre selon les mœurs ; *grand train,* avec faste; *beau bruit,* faire grand fracas.—Figur., en parlant de ce qui dirige, de ce qui détermine. *L'ambition* le mène. *Le crime* mène *à l'échafaud,* etc. — *Indic. prés.* Je mène, tu mènes, il mène, nous menons, vous menez, ils mènent. — *Imparf.* Je menais, tu menais, il menait, nous menions, vous meniez, ils menaient. — *Passé déf.* Je menai, tu menas, il mena, nous menâmes, vous menâtes, ils menèrent. — *Passé ind.* J'ai mené, etc. — *Passé ant.* J'eus mené, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais mené, etc. — *Futur.* Je mènerai, tu mèneras, il mènera, nous mènerons, vous mènerez, ils mèneront. — *Futur antér.* J'aurai mené, etc. — *Cond. prés.* Je mènerais, tu mènerais, il mènerait, nous mènerions, vous mèneriez, ils mèneraient.—*Passé.* J'aurais mené, etc. — *On dit aussi* : J'eusse mené, etc. — *Impér. prés.* Mène, menons, menez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez mené. — *Subj. prés.* Que je mène, que tu mènes, qu'il mène, que nous menions, que vous meniez, qu'ils mènent. — *Imparf.* Que je menasse, que tu menasses, qu'il menât, que nous menassions, que vous menassiez, qu'ils menassent. — *Passé.* Que j'aie mené, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse mené, etc. — *Inf. prés.* Mener. — *Passé.* Avoir mené. — *Part. prés.* Menant (inv.). — *Passé.* Mené, menée, menés, menées. — *Passé comp.* Ayant mené. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se mener. Les grands et les petits* se mènent *tour-à-tour.* — Passif : *Etre mené.* Le part. régit *par.* Etre mené par *un maître,* par *une passion,* etc.

MENTIONNER, v, a., 1re conj. (*Mancioné*), faire mention. *Il faut* mentionner *cette proposition au procès-verbal.* Men-

tionner honorablement, ou simplement *mentionner*. Accorder à un ouvrage de concours l'espèce de destination appelée *mention*. — *Ind. prés.* Je mentionne, tu mentionnes, il mentionne, nous mentionnons, vous mentionnez, ils mentionnent. — *Imp.* Je mentionnais, tu mentionnais, il mentionnait, nous mentionnions, vous mentionniez, ils mentionnaient. — *Passé déf.* Je mentionnai, tu mentionnas, il mentionna, nous mentionnâmes, vous mentionnâtes, ils mentionnèrent. — *Passé indéf.* J'ai mentionné, etc. — *Passé antérieur.* J'eus mentionné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais mentionné, etc. — *Futur.* Je mentionnerai, tu mentionneras, il mentionnera, nous mentionnerons, vous mentionnerez, ils mentionneront. — *Futur antér.* J'aurai mentionné, etc. — *Cond. prés.* Je mentionnerais, tu mentionnerais, il mentionnerait, nous mentionnerions, vous mentionneriez, ils mentionneraient. — *Passé.* J'aurais mentionné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse mentionné, etc. — *Imp. prés.* Mentionne, mentionnons, mentionnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez mentionné. — *Subj. prés.* Que je mentionne, que tu mentionnes, qu'il mentionne, que nous mentionnions, que vous mentionniez, qu'ils mentionnent. — *Imp.* Que je mentionnasse, que tu mentionnasses, qu'il mentionnât, que nous mentionnassions, que vous mentionnassiez, qu'ils mentionnassent. — *Pass.* Que j'aie mentionné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse mentionné, etc. — *Inf. prés.* Mentionner. — *Pass.* Avoir mentionné. — *Part. prés.* Mentionnant (inv.). — *Pass.* Mentionné, mentionnée, mentionnés, mentionnées. — *Pass. comp.* Ayant mentionné. — Passif : *être mentionné*. Le participe régit *par*.

MENTIR, v. n., et irr. 2ᵉ conj. (*Mantire*), dire, affirmer pour vrai ce qu'on sait être faux. *La loi de Dieu défend de* mentir (Acad.). *Pourquoi viens-tu* mentir *pour moi qui ne* mentis *jamais pour personne* (Fléch.) *Il en a* menti, *il a* menti *sur la chose dont il s'agit.* — Pour rendre cette injure plus atroce, on disait : *Il en a* menti *par la gorge* — Adv. Sans mentir, *à ne point* mentir. En vérité, à dire vrai. Prov. et fig. *Bon sang ne peut* mentir, les personnes nées d'honnêtes parents ne dégénèrent point. — *Ind. prés.* Je mens, tu mens, il ment, nous mentons, vous mentez, ils mentent. — *Imparf.* Je mentais, tu mentais, il mentait, nous mentions, vous mentiez, ils mentaient. — *Pass. déf.* Je mentis, tu mentis, il mentit, nous mentîmes, vous mentîtes, ils mentirent. — *Passé ind.* J'ai menti, etc. — *Passé antér.* J'eus menti, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais menti, etc. — *Futur.* Je mentirai, tu mentiras, il mentira, nous mentirons, vous mentirez, ils mentiront. — *Futur ant.* J'aurai menti, etc. — *Cond. prés.* Je mentirais, tu mentirais, il mentirait, nous mentirions, vous mentiriez, ils mentiraient. — *Passé.* J'aurais menti, etc. — *On dit aussi :* J'eusse menti, etc. — *Impér. prés.* Mens, mentons, mentez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez menti. — *Subj. prés.* Que je mente, que tu mentes, qu'il mente, que nous mentions, que vous mentiez, qu'ils mentent. — *Imp.* Que je mentisse, que tu mentisses, qu'il mentît, que nous mentissions, que vous mentissiez, qu'ils mentissent. — *Pass.* Que j'aie menti, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse menti, etc. — *Infin. prés.* Mentir. — *Passé.* Avoir menti. — *Part. prés.* Mentant (invariable). — *Passé.* Menti (invariable). — *Passé comp.* Ayant menti.

MENUISER, v. a. et n., 1ʳᵉ conj. (*Menuizé*), travailler en menuiserie. *Il aime à* menuiser (Académie). — *Indicatif prés.* Je menuise, tu menuises, il menuise, nous menuisons, vous menuisez, ils menuisent. — *Imparf.* Je menuisais, tu menuisais, il menuisait, nous menuisions, vous menuisiez, ils menuisaient. — *Passé déf.* Je menuisai, tu menuisas, il menuisa, nous menuisâmes, vous menuisâtes, ils menuisèrent. — *Passé ind.* J'ai menuisé, etc. — *Passé ant.* J'eus menuisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais menuisé, etc. — *Futur.* Je menuiserai, tu menuiseras, il menuisera, nous menuiserons, vous menuiserez, ils menuiseront. — *Futur antér.* J'aurai menuisé, etc. — *Cond. prés.* Je menuiserais, tu menuiserais, il menuiserait, nous menuiserions, vous menuiseriez, ils menuiseraient. — *Passé.* J'aurais menuisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse menuisé, etc. — *Impératif prés.* Menuise, menuisons, menuisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez menuisé. — *Subj. prés.* Que je menuise, que tu menuises, qu'il menuise, que nous menuisions, que vous menuisiez, qu'ils menuisent. — *Imp.* Que je menuisasse, que tu menuisasses, qu'il menuisât, que nous menuisassions, que vous menuisassiez, qu'ils menuisassent. — *Passé.* Que

j'aie menuisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse menuisé, etc. — *Infin. prés.* Menuiser.— *Passé.* Avoir menuisé. — *Part. prés.* Menuisant (invar.). — *Passé.* Menuisé, menuisée, menuisés, menuisées. — *Passé comp.* Ayant menuisé.—Passif : *Etre menuisé.* Le part. régit *par.*

MÉPRENDRE (*se*), v. pron., 4e conjug. (*méprandre*), se tromper, se mécompter, prendre une personne ou une chose pour une autre. *Je ne me suis jamais* mépris *au jugement que j'ai porté sur cet homme. Il ne faut pas* s'y méprendre, *cette affaire aura des suites.*— Fig., s'oublier et manquer de respect. *A quoi pensez-vous? Vous vous* méprenez (Acad.). —*Ind. prés.* Je me méprends, tu te méprends, il se méprend, nous nous méprenons, vous vous méprenez, ils se méprennent. — *Imparfait.* Je me méprenais, tu te méprenais, il se méprenait, nous nous méprenions, vous vous mépreniez, ils se méprenaient. — *Passé défini.* Je me mépris, tu te mépris, il se méprit, nous nous méprîmes, vous vous méprîtes, ils se méprirent. — *Passé ind.* Je me suis, tu t'es, il s'est, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont mépris.— *Passé ant.* Je me fus, tu te fus, il se fut, nous nous fûmes, vous voûs fûtes, ils se furent mépris.— *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient mépris. — *Futur.* Je me méprendrai, tu te méprendras, il se méprendra, nous nous méprendrons, vous vous méprendrez, ils se meprendront. — *Passé.* Je me serai, tu te seras, il se sera, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront mépris. — *Condit. prés.* Je me méprendrais, tu te méprendrais, il se méprendrait, nous nous méprendrions, vous vous méprendriez, ils se méprendraient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient mépris. — *On dit aussi :* Je me fusse, tu te fusses, il se fût, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent mépris. — *Impér. prés.* Méprends-toi, méprenons-nous, méprenez-vous.— *Passé.* Sois-toi, soyons-nous, soyez-vous mépris. — *Subj. prés.* Que je me méprenne, que tu te méprennes, qu'il se méprenne, que nous nous méprenions, que vous vous mépreniez, qu'ils se méprennent. — *Imparf.* Que je me méprisse, que tu te méprisses, qu'il se méprît, que nous nous méprissions, que vous vous méprissiez, qu'ils se méprissent. — *Passé.* Que je me sois, que tu sois, qu'il se soit, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient mépris. — *Plus-que-parfait.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent mépris. — — *Infin. prés.* Se méprendre. — *Passé.* S'être mépris. — *Part. prés.* Se méprenant (inv.). — *Passé.* Mépris, méprise, mépris, méprises. — *Passé comp.* S'étant mépris.

MÉPRISER, v. a., 1re conj. (*Méprizé*); avoir du mépris pour une personne, pour une chose. *C'est un homme qui* méprise *tout le monde.* N'attacher aucun prix à... *Mépriser les services.* — S'élever au-dessus de... *Mépriser les richesses*, *la mort*, etc. — *Indic. prés.* Je méprise, tu méprises, il méprise, nous méprisons, vous méprisez, ils méprisent. — *Imparf.* Je méprisais, tu méprisais, il méprisait, nous méprisions, vous méprisiez, ils méprisaient. — *Passé défini.* Je méprisai, tu méprisas, il méprisa, nous méprisâmes, vous méprisâtes, ils méprisèrent.— *Passé indéf.* J'ai méprisé, etc. — *Passé antér.* J'eus méprisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais méprisé, etc. — *Futur.* Je mépriserai, tu mépriseras, il méprisera, nous mépriserons, vous mépriserez, ils mépriseront. — *Futur antér.* J'aurai méprisé, etc. — *Condit. prés.* Je mépriserais, tu mépriserais, il mépriserait, nous mépriserions, vous mépriseriez, ils mépriseraient. — *Passé.* J'aurais méprisé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse méprisé, etc. — *Impér. prés.* Méprise, méprisons, méprisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez méprisé. — *Subj. prés.* Que je méprise, que tu méprises, qu'il méprise, que nous méprisions, que vous méprisiez, qu'ils méprisent. — *Imp.* Que je méprisasse, que tu méprisasses, qu'il méprisât, que nous méprisassions, que vous méprisassiez, qu'ils méprisassent. — *Passé.* Que j'aie méprisé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse méprisé, etc. — *Infin. prés.* Mépriser. — *Passé.* Avoir méprisé. — *Part. prés.* Méprisant. Il est variable et ne se dit que des choses. *Gestes méprisants, paroles méprisantes, ton méprisant.*—*Passé.* Méprisé, méprisée, méprisés, méprisées.— *Passé comp.* Ayant méprisé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *Se mépriser. Ils* se méprisaient *l'un l'autre.* — Passif :

être méprisé. Le part. régit *de* et *par*. *L'hypocrite* est méprisé de *tous*, ou par *tous les gens de bien*.

MÉRITER, v. a. 1re conj. (*Mérité*), être digne, se rendre digne de. *Il* mérite *récompense*. *Il* mérite *sa grâce*, *son pardon*. — Il se prend aussi en mauvaise part, et alors il signifie, encourir, attirer sur soi. *Il* mérite *punition*, *châtiment*. — Abs. *Mériter beaucoup*, être digne de récompense. Mériter, se dit aussi des choses, et il se prend de même en bonne et en mauvaise part. *Cette action* mérite *récompense*, mérite *punition*. *Cette nouvelle* mérite *confirmation*. — *Mériter quelque faveur à quelqu'un*, se dit de ce qui fait obtenir une faveur à quelqu'un, de ce qui est cause qu'on la lui accorde. — *Ind. prés.* Je mérite, tu mérites, il mérite, nous méritons, vous méritez, ils méritent. — *Imparf.* Je méritais, tu méritais, il méritait, nous méritions, vous méritiez, ils méritaient. — *Passé défini.* Je méritai, tu méritas, il mérita, nous méritâmes, vous méritâtes, ils méritèrent. — — *Passé déf.* J'ai mérité, etc. — *Passé ant.* J'eus mérité, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais mérité, etc. — *Futur* Je mériterai, tu mériteras, il méritera, nous mériterons, vous mériterez, ils mériteront. — *Futur antér.* J'aurai mérité, etc. — *Cond. prés.* Je mériterais, tu mériterais, il mériterait, nous mériterions, vous mériteriez, ils mériteraient. — *Passé.* J'aurais mérité, etc. — *On dit aussi :* J'eusse mérité, etc. — *Impér. prés.* Mérite, méritons, méritez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez mérité. — *Subj. prés.* Que je mérite, que tu mérites, qu'il mérite, que nous méritions, que vous méritiez, qu'ils méritent. — *Imparfait.* Que je méritasse, que tu méritasses, qu'il méritât, que nous méritassions, que vous méritassiez, qu'ils méritassent. — *Passé.* Que j'aie mérité, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse mérité, etc. — *Infinitif présent.* Mériter. — *Passé.* Avoir mérité. — *Partic. prés.* Méritant. Il est variable et ne se dit que des personnes. Dans ce cas, il est toujours accompagné d'une modification comme *bien*, *très*. *Ce sont des gens* bien méritants, *des personnes* très méritantes. — *Passé.* Mérité, méritée, mérités, méritées. — *Passé comp.* Ayant mérité. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se mériter*. — Passif : *être mérité*. Le participe régit *par*.

MÉSALLIER, v. a., 1re conj. (*Mézialié*), marier à une personne d'une naissance ou d'un rang inférieur. *Ce tuteur refuse un parti fort riche pour ne point* mésallier *sa pupille*. — *Indic. prés.* Je mésallie, tu mésallies, il mésallie, nous mésallions, vous mésalliez, ils mésallient. — *Imp.* Je mésalliais, tu mésalliais, il mésalliait, nous mésalliions, vous mésalliiez, ils mésalliaient. — *Passé déf.* Je mésalliai, tu mésallias, il mésallia, nous mésalliâmes, vous mésalliâtes, ils mésallièrent. — *Passé ind.* J'ai mésallié, etc. — *Passé antér.* J'eus mésallié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais mésallié, etc. — *Futur.* Je mésallierai, tu mésallieras, il mésalliera, nous mésallierons, vous mésallierez, ils mésallieront. — *Futur antérieur.* J'aurai mésallié, etc. — *Condit. prés.* Je mésallierais, tu mésallierais, il mésallierait, nous mésallierions, vous mésallieriez, ils mésallieraient. — *Passé.* J'aurais mésallié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse mésallié, etc. — *Impér. prés.* Mésallie, mésallions, mésalliez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez mésallié. — *Subj. prés.* Que je mésallie, que tu mésallies, qu'il mésallie, que nous mésalliions, que vous mésalliiez, qu'ils mésallient. — *Imp.* Que je mésalliasse, que tu mésalliasses, qu'il mésalliât, que nous mésalliassions, que vous mésalliassiez, qu'ils mésalliassent. — *Passé.* Que j'aie mésallié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse mésallié, etc. — *Inf. prés.* Mésallier. — *Passé.* Avoir mésallié. — *Part. prés.* Mésalliant (inv.). — *Passé.* Mésallié, mésalliée, mésalliés, mésalliées. — *Passé comp.* Ayant mésallié. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se mésallier*. *Jamais on ne* s'est mésallié *dans cette maison*. Il signifie figurément et familièrement, s'abaisser, déroger. *Cet homme craindrait de* se mésallier *s'il fréquentait ses égaux, quand ils sont moins riches que lui* (Acad.). — Passif : *Etre mésallié*. Le participe régit *par*. Mésallié par *un mariage*.

MÉSARRIVER, v. imp., 1re conj. (*Mézarivé*), il se dit d'un accident fâcheux qui est amené par quelque faute, par quelque imprévoyance. *Entreprenez hardiment cette affaire, il ne peut vous en* mésarriver. *S'il ne vous en* mésarrive, *ne vous en prenez qu'à vous* (Acad.). Ce verbe ne s'emploie qu'à la troisième personne du singulier de chaque temps. — *Indicat. prés.* Il mésarrive. — *Imp.* Il mésarrivait.

— *Pass. défini*. Il mêsarriva. — *Pass. ind.* Il est mêsarrivé. — *Pass. ant.* Il fut mésarrivé. — *Plus-que-parf.* Il était mésarrivé. — *Futur.* Il mésarrivera. — *Passé.* Il sera mésarrivé. — *Cond. pres.* Il mésarriverait.—*Passé.* Il serait mésarrivé. —*On dit aussi* : Il fût mesarrivé. — *Pas d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il mésarrive. — *Imparf.* Qu'il mésarrivât. — *Pass.* Qu'il soit mésarrivé. — *Plus-que parf.* Qu'il fût mésarrivé. — *Infin. pres.* Mésarriver. — *Passé.* Etre mésarrivé. — *Part. prés.* Mésarrivant (invar.). — *Passe.* Mesarrivé, (inv.). — *Passé comp.* Etant mésarrivé.

MÉSAVENIR, v. imp., 2ᵉ c. (*Mézavenir*), Il a le même sens que mésarriver. *Votre cause est bonne, il ne saurait vous en* mésavenir. *De peur qu'il ne lui en* mésavint, *il a pris toutes les sûretés convenables*. Il est peu usité, et ne se conjugue qu'à la troisième personne du singulier de chaque temps. — *Ind. prés.* Il mesavient. — *Imp.* Il mesavenait. — *Pass. déf.* Il mésavint. — *Pass. ind.* Il est mésavenu. — *Passé ant.* Il fut mesavenu. — *Plus-que-parf.* Il était mésavenu. — *Futur.* Il mésaviendra. — *Futur ant.* Il sera mésavenu. — *Cond. prés.* Il mésaviendrait. — *Passé.* Il serait mésavenu. — *On dit aussi* : Il fût mésavenu. — *Point d'impératif.*— *Subj. pr.* Qu'il mésavienne. — *Imp.* Qu'il mésavînt. — *Pass.* Qu'il soit mésavenu. — *Plus-que-parf.* Qu'il fût mésavenu. — — *Inf. prés.* Mésavenir. — *Passé.* Etre mésavenu. — *Part. prés.* Mésavenant (inv.). — *Passé.* Mésavenu. (inv.). — — *Passé comp.* Etant mésavenu.

MÉSESTIMER, v. a. 1ᵉ conj. (*Mézécetimer*), avoir mauvaise opinion de quelqu'un; n'avoir point d'estime pour lui *Depuis qu'il a fait cette action, je l'ai toujours* mésestimé. Apprécier une chose au-dessous de sa valeur, la dépriser. *Vous* mésestimez *ce diamant, cette étoffe* (Acad.). — *Ind. prés.* Je mésestime, tu mésestimes, il mésestime, nous mésestimons, vous mésestimez, ils mésestiment. —*Imp.* Je mésestimais, tu mésestimais, il mésestimâit, nous mésestimions, vous mésestimiez, ils mésestimaient. — *Passé défi.* Je mésestimai tu mésestimas, il mésestima, nous mésestimâmes, vous mésestimâtes, ils mésestimérent.— *Pass ind.* J'ai mésestimé. etc. — *Passé ant.* J'eus mésestimé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais mésestimé, etc. — *Futur.* Je mésestimerai, tu mésestimeras, il mésestimera, nous mésestimerons vous mésestimerez, ils mésestimeront. — *Futur ant.* J'aurai mésestimé, etc. — *Cond. prés.* Je mésestimerais, tu mésestimerais, il mésestimerait, nous mésestimerions, vous mésestimeriez, ils mésestimeraient. — —*Passé.* J'aurais mésestimé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse mésestimé, etc. — *Imp. prés.* mésestime, mésestimons, mésestimez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez mésestimé. — *Subj. prés.* Que je mésestime, que tu mésestimes, qu'il mésestime, que nous mésestimions, que vous mésestimiez, qu'ils mésestiment. *Imp.* Que je mésestimasse, que tu mésestimasses, qu'il mésestimât, que nous mésestimassions, que vous mésestimassiez, qu'ils mésestimassent. — *Passs.* Que j'aie mésestimé, etc. — *Plus-que parf.* Que j'eusse mésestimé, etc. — — *Inf. prés.* mésestimer.— *Passé.* Avoir mésestimé, etc. — *Part. prés.* Mésestimant (invar.) — *Passé.* mésestimé, mésestimée, mésestimés, mésestimées. — *Pass. comp.* Ayant mésestimé. — Se conjugue avec le pronom personnel : se *mésestimer*. — Passif : *être mésestimé*. Le part. régit *de* ou *par*.

MÉSINTERPRÉTER, v. a., 1ʳᵉ conj. (*Mézinterprèté*), interpréter défavorablement. Mésinterpréter *la conduite de quelqu'un*. — *Ind. prés.* Je mésinterprète, tu mésinterprètes, il mésinterprète, nous mésinterprétons, vous mésinterprétez, ils mésinterprètent. — *Imp.* Je mésinterprétais, tu mésinterprétais, il mésinterprétait, nous mésinterprétions, vous mésinterprétiez, ils mésinterprétaient. — *Passé def.* Je mésinterprétai, tu mésinterprétas, il mésinterpréta, nous mésinterprétâmes, vous mésinterprétâtes, ils mésinterprétèrent. — *Passé ind.* J'ai mésinterprété, etc. — *Passé ant.* J'eus mésinterprété, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais mésinterprété, etc. — *Futur.* Je mésinterprèterai, tu mésinterprèteras, il mésinterprètera, nous mésinterprèterons, vous mésinterprèterez, ils mésinterprèteront. — *Futur ant.* J'aurai mésinterprété, etc. — *Cond. prés.* Je mésinterprèterais, tu mésinterprèterais, il mésinterprèterait, nous mésinterprèterions, vous mésinterprèteriez, ils mésinterprèteraient.—*Passé.* J'aurais mésinterprété, etc. — *On dit*

aussi : J'eusse mésinterprété, etc. — *Impér. prés.* Mésinterprète, mésinterprétons, mésinterprétez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez mésinterprété. — *Subj. prés.* Que je mésinterprète, que tu mésinterprètes, qu'il mésinterprète, que nous mésinterprétions, que vous mésinterprétiez, qu'ils mésinterprètent. — *Imparf.* Que je mésinterprétasse, que tu mésinterprétasses, qu'il mésinterprétât, que nous mésinterprétassions, que vous mésinterprétassiez, qu'ils mésinterprétassent. — *Passé* Que j'aie mésinterprété, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse mésinterprété, etc. — *Infin. prés.* Mésinterpréter. — *Passé.* Avoir mésinterprété. — *Part. prés.* Mésinterprétant (inv.). — *Passé.* Mésinterprété, mésinterprétée, mésinterprétés, mésinterprétées. — *Passé comp.* Ayant mésinterprété. — Passif : *être mésinterprété.* Le participe régit *par.* *Mes actions sont toujours* mésinterprétées par *cet homme.*

MÉSOFFRIR, v. n., 2e conjug. (*Mézofrir*), offrir d'une marchandise bien moins qu'elle ne vaut. *Les marchands surfont et les acheteurs* mésoffrent. Il est peu usité. — *Ind. prés.* Je mésoffre, tu mésoffres, il mésoffre, nous mésoffrons, vous mésoffrez, ils mésoffrent. — *Imparf.* Je mésoffrais, tu mésoffrais, il mésoffrait, nous mésoffrions, vous mésoffriez, ils mésoffraient. — *Pass. déf.* Je mésoffris, tu mésoffris, il mésoffrit, nous mésoffrîmes, vous mésoffrîtes, ils mésoffrirent. — *Pass. ind.* J'ai mésoffert, etc. — *Pass. ant.* J'eus mésoffert, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais mésoffert, etc. — *Futur.* Je mésoffrirai, tu mésoffriras, il mésoffrira, nous mésoffrirons, vous mésoffrirez, ils mésoffriront. — *Futur ant.* J'aurai mésoffert, etc. — *Cond. prés.* Je mésoffrirais, tu mésoffrirais, il mésoffrirait, nous mésoffririons, vous mésoffririez, ils mésoffriraient. — *Passé.* J'aurais mésoffert, etc. — *On dit aussi* : J'eusse mésoffert, etc. — *Impér. prés.* Mésoffre, mésoffrons, mésoffrez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez mésoffert. — *Subj. prés.* Que je mésoffre, que tu mésoffres, qu'il mésoffre, que nous mésoffrions, que vous mésoffriez, qu'ils mésoffrent. — *Imp.* Que je mésoffrisse, que tu mésoffrisses, qu'il mésoffrît, que nous mésoffrissions, que vous mésoffrissiez, qu'ils mésoffrissent. — *Passé.* Que j'aie mésoffert, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse mésoffert, etc. — *Inf. prés* Mésoffrir. — *Passé.* Avoir mésoffert. — *Part. prés.* Mésoffrant (inv.). — *Passé.* Mésoffert (invar.). — *Pass. comp.* Ayant mésoffert.

MESSEOIR, v. n., et irrég. 3e conjug. (*Méce-oare*), ne pas convenir, n'être pas séant. *Cela ne vous* messied *pas. Cet ajustement ne vous* messiéra *pas.* — Il s'emploie aussi impersonnellement. *Il lui* messied *d'agir ainsi.* — Ne se conjugue qu'aux troisièmes personnes de quelques temps simples et est inusité dans les temps composés. — *Indicatif présent.* Il messied, ils messiéent. — *Imparf.* Il messeyait, ils messeyaient. — *Futur.* Il messiéra, ils messiéront. — — *Cond. présent.* Il messiérait, ils messiéraient. — — *Pas d'impératif. ni de Subj.* — *Infinitif prés.* Messeoir. — *Participe prés.* Messéant, messéante.

MESURER, v. a., 1re conjug. (*Mezuré*), chercher à connaître, à déterminer une quantité par le moyen d'une mesure. Mesurer *un champ, les degrés du froid, une colonne, la distance d'un lieu à un autre.* Mesurer *au mètre, au litre*, etc. (Académie.)

N'est-ce pas l'homme dont l'art audacieux
Dans le tour d'un compas a *mesuré* les cieux.
Boileau.

— Mesurer des yeux, juger de la mesure à simple vue. Mesurer *quelqu'un des yeux*, le regarder de la tête aux pieds avec mesure. — Mesurer *son épée avec quelqu'un*, se battre ; *ses forces avec quelqu'un*, lutter. — Mesurer *les autres à son aune*, les juger d'après soi. — Proportionner, mesurer *sa dépense à son gain.* — Régler avec sagesse. Mesurer *ses paroles, ses gestes* (Académie). Mesurer *sa dépense sur son bien et son rang* (Massillon).

Si pourtant à l'offense on *mesure* la peine.
Racine.

— *Indic. prés.* Je mesure, tu mesures, il mesure, nous mesurons, vous mesurez, ils mesurent. — *Imp.* Je mesurais, tu mesurais, il mesurait, nous mesurions, vous mesuriez, ils mesuraient. — *Passé déf.* Je mesurai, tu mesuras, il mesura, nous mesurâmes, vous mesurâtes, ils mesurèrent. — *Passé ind.* J'ai mesuré, etc. — *Pass. antér.* J'eus mesuré, etc. — *Plus que-parf.* J'avais mesuré, etc — *Futur.* Je mesurerai, tu mesureras il mesurera, nous mesurerons, vous mesurerez, ils mesureront. — *Futur ant.* J'aurai mesuré, etc. — *Cond. prés.* Je

mesurerais, tu mesurerais, il mesurerait, nous mesurerions, vous mesureriez, ils mesureraient. — *Passé.* J'aurais mesuré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse mesuré, etc. — *Impérat. présent.* Mesure, mesurons, mesurez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez mesuré. — *Subj. prés.* Que je mesure, que tu mesures, qu'il mesure, que nous mesurions, que vous mesuriez, qu'ils mesurent. — *Imparf.* Que je mesurasse que tu mesurasses, qu'il mesurât, que nous mesurassions, que vous mesurassiez, qu'ils mesurassent. — *Passé.* Que j'aie mesuré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse mesuré, etc. — *Infin. prés.* Mesurer. — *Passé.* Avoir mesuré. — *Part. prés.* Mesurant (inv.). — *Passé.* Mesuré, mesurée, mesurés, mesurées. — *Passé comp.* Ayant mesuré. — Se conjugue avec le pron. pers. : *Se mesurer* : se battre. *Il ne faut pas* se mesurer *avec son maître* — Se menacer. *Ils* se sont mesurés *des yeux.* — Passif : *Etre mesuré.* Le participe régit *par.*

MÉSUSER, v. n., 1re conjug. (*Mézuzé*), user mal, abuser, faire un mauvais usage. *Il a* mésusé *de vos bienfaits. N'allez pas* mésuser *du secret que je vous ai confié* — *Ind. prés.* Je mésuse, tu mésuses, il mésuse, nous mésusons, vous mésusez, ils mésusent. — *Imparf.* Je mésusais, tu mésusais, il mésusait, nous mésusions, vous mésusiez, ils mésusaient. — *Passé défi.* Je mésusai, tu mésusas, il mésusa, nous mésusâmes, vous mésusâtes, ils mésusèrent. — *Passé indéf.* J'ai mésusé, etc. — *Passé ant.* J'eus mésusé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais mésusé, etc. — *Futur.* Je mésuserai, tu mésuseras, il mésusera, nous mésuserons, vous mésuserez, ils mésuseront. — *Futur ant.* J'aurai mésusé, etc. — *Cond. prés.* Je mésuserais, tu mésuserais, il mésuserait, nous mésuserions, vous mésuseriez, ils mésuseraient. — *Passé.* J'aurais mésusé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse mésusé, etc. — *Impér. prés.* Mésuse, mésusons, mésusez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez mésusé. — *Subj. prés.* Que je mésuse, que tu mésuses, qu'il mésuse, que nous mésusions, que vous mésusiez, qu'ils mésusent. — *Imp.* Que je mésusasse, que tu mésusasses, qu'il mésusât, que nous mésusassions, que vous mésusassiez, qu'ils mésusassent. — *Passé* Que j'aie mésusé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse mésusé, etc. — *Infinitif prés.* Mésuser. — *Passé.* Avoir mésusé. — *Part. prés.* Mésusant (invariable). — *Passé.* Mésusé (invar.). — *Passé comp.* Ayant mésusé.

MÉTALLISER, v. a. 1re conj. (*Métalizé*), terme de chimie, faire prendre l'état métallique à un oxide. — *Indic. prés.* Je métallise, tu métallises, il métallise, nous métallisons, vous métallisez, ils métallisent. — *Imparf.* Je métallisais, tu métallisais, il métallisait, nous métallisions, vous métallisiez, ils métallisaient. — *Passé déf.* Je métallisai, tu métallisas, il métallisa, nous métallisâmes, vous métallisâtes, ils métallisèrent. — *Passé indéf.* J'ai métallisé, etc. — *Passé ant.* J'eus métallisé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais métallisé, etc. — *Futur.* Je métalliserai, tu métalliseras, il métallisera, nous métalliserons, vous métalliserez, ils métalliseront. — *Futur anter.* J'aurai métallisé, etc. — *Cond. prés.* Je métalliserais, tu métalliserais, il métalliserait, nous métalliserions, vous métalliseriez, ils métalliseraient. — *Passé.* J'aurais métallisé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse métallisé, etc. — *Imp. prés.* Métallise, métallisons, métallisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez métallisé. — *Subj. prés.* Que je métallise, que tu métallises, qu'il métallise, que nous métallisions, que vous métallisiez, qu'ils métallisent. — *Imp.* Que je métallisasse, que tu métallisasses, qu'il métallisât, que nous métallisassions, que vous métallisassiez, qu'ils métallisassent. — *Passé.* Que j'aie métallisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse métallisé, etc. — *Inf. prés.* Métalliser. — *Passé.* Avoir métallisé. — *Part. prés.* Métallisant (invar.). — *Passé.* Métallisé, métallisée, métallisés, métallisées. — *Passé composé.* Ayant métallisé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se métalliser.* — Passif : *Etre métallisé.* Le part. régit *par.*

MÉTAMORPHOSER, v. a., 1re conjug. (*Métamorefozé*), transformer, changer une forme en une autre. *Les poètes racontent que Diane* métamorphosa *Actéon en cerf.* — Figurément : changer l'extérieur ou le caractère de quelqu'un. *Le mariage l'a* métamorphosé *en homme grave et rangé, lui qui était si étourdi et si dissipé.* — *Ind. prés.* Je métamorphose, tu métamorphoses, il métamorphose, nous métamorphosons, vous métamorphosez, ils métamorphosent. — *Imparf.* Je métamorphosais, tu métamorphosais, il métamorphosait, nous métamorphosions, vous

métamorphosiez, ils métamorphosaient.— *Passé défini.* Je métamorphosai, tu métamorphosas, il métamorphosa, nous métamorphosâmes, vous métamorphosâtes, ils métamorphosèrent. — *Passé ind.* J'ai métamorphosé, etc. — *Passé ant.* J'eus métamorphosé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais métamorphosé, etc. — *Futur.* Je métamorphoserai, tu métamorphoseras, il métamorphosera, nous métamorphoserons, vous métamorphoserez, ils métamorphoseront. — *Futur ant.* J'aurai métamorphosé, etc. — *Cond. prés.* Je métamorphoserais, tu métamorphoserais, il métamorphoserait, nous métamorphoserions, vous métamorphoseriez, ils métamorphoseraient. — *Passé.* J'aurais métamorphosé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse métamorphosé, etc. — *Impérat. prés.* Métamorphose, métamorphosons, métamorphosez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez métamorphosé. — *Subj. prés.* Que je métamorphose, que tu métamorphoses, qu'il métamorphose, que nous métamorphosions, que vous métamorphosiez, qu'ils métamorphosent. — *Imp.* Que je métamorphosasse, que tu métamorphosasses, qu'il métamorphosât, que nous métamorphosassions, que vous métamorphosassiez, qu'ils métamorphosassent.—*Passé.* Que j'aie métamorphosé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse métamorphosé, etc. — *Inf. prés.* Métamorphoser. — *Passé.* Avoir métamorphosé. — *Part. prés.* Métamorphosant (inv.). — *Passé.* Métamorphosé, métamorphosée, métamorphosés, métamorphosées. — *Passé comp.* Ayant métamorphosé. — Se conjugue avec le pronom personnel,au propre et au figuré : *se métamorphoser. Une chenille qui* s'est métamorphosée *en papillon. Je ne reconnais plus sa personne ni son caractère, il* s'est métamorphosé. — Passif : *être métamorphosé.* Le participe régit *par.*

MÉTAPHYSIQUER, v. n., 1re conjug. (*Métaphysiké*), parler, écrire sur un sujet d'une manière trop abstraite. *Ce raisonneur, à force de* métaphysiquer , *ne s'entendra pas lui-même.* Il est familier. — *Ind. prés.* Je métaphysique , tu métaphysiques, il métaphysique, nous métaphysiquons, vous métaphysiquez, ils métaphysiquent. — *Imparf.* Je métaphysiquais, tu métaphysiquais, il métaphysiquait, nous métaphysiquions, vous métaphysiquiez, ils métaphysiquaient. — *Passé déf.* Je métaphysiquai, tu métaphysiquas, il métaphysiqua, nous métaphysiquâmes, vous métaphysiquâtes, ils métaphysiquèrent. — *Passé ind.* J'ai métaphysiqué, etc. — *Passé antér.* J'eus métaphysiqué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais métaphysiqué , etc. — *Futur.* Je métaphysiquerai, tu métaphysiqueras, il métaphysiquera, nous métaphysiquerons, vous métaphysiquerez, ils métaphysiqueront. — *Futur ant.* J'aurai métaphysiqué, etc. — *Cond. prés.* Je métaphysiquerais, tu métaphysiquerais, il métaphysiquerait, nous métaphysiquerions, vous métaphysiqueriez , ils métaphysiqueraient. — *Passé.* J'aurais métaphysiqué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse métaphysiqué, etc. — *Impér. prés.* Métaphysique, métaphysiquons, métaphysiquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez métaphysiqué. — *Subj. prés.* Que je métaphysique, que tu métaphysiques, qu'il métaphysique, que nous métaphysiquions, que vous métaphysiquiez , qu'ils métaphysiquent.— *Imparf.* Que je métaphysiquasse, que tu métaphysiquasses, qu'il métaphysiquât, que nous métaphysiquassions, que vous métaphysiquassiez , qu'ils métaphysiquassent. — *Passé.* Que j'aie métaphysiqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse métaphysiqué , etc. — *Inf. prés.* Métaphysiquer. — *Passé.* Avoir métaphysiqué. — *Part. prés.* Métaphysiquant (invar.).— *Passé.* Métaphysiqué (invar.). — *Passé comp.* Ayant métaphysiqué.

METTRE. v. a. et irr, 4e conjug. (*Métre*), placer en un lieu une personne ou une chose, poser. *Mettre un cadavre dans la fosse, mettre un cheval à l'écurie; mettre du bois dans la cheminée ; mettre de l'eau dans du vin* (Académie). *Mettre le pied dans une maison,* y entrer.

Que jamais l'astre qui nous éclaire
Ne te voie en ces lieux *mettre* un pied téméraire.
Racine.

— Placer dans un certain rapport de position : *On l'a* mis *à côté de lui à table. Mettre un enfant à terre ; mettre un gigot à la broche ; mettre ses pieds sous la table ; mettre un tableau dans son jour* (Académie). — Au figuré. *Il avait* mis *en lieu haut et inaccessible à la mort son cœur et ses espérances* (Bossuet). *Mettre le diadème sur son front* (Racine). *Mettre son bonheur, sa gloire dans la vertu* (Académie). *Mettre quelqu'un sur le trône.*

La faim *mit* au tombeau Malfilâtre ignoré,
S'il n'eût été qu'un sot, il aurait prospéré.
Gilbert.

— En parlant des personnes, envoyer, conduire en un lieu : *Mettre un enfant dans un collège, ou au collège ; mettre un enfant en nourrice, en apprentissage.* —*Mettre au monde un enfant,* lui donner naissance. — *Mettre un homme en prison,* l'y jeter ; *le mettre aux galères,* l'y envoyer. — *Mettre à l'amende quelqu'un,* lui faire subir une amende. — S'emploie dans le sens de réduire : *Mettre un militaire à la demi-solde. Mettre un employé à la retraite. Mettre un homme à quia, au pied du mur, aux abois* (Académie). — Revêtir : *Mettre sa chemise, son habit, ses bottes, ses gants* (Académie). — Porter habituellement : *Il ne met pas de manchettes* (Académie). — Accommoder : *Mettre une carpe à l'étuvée* (Idem).—Placer, employer : *Mettre son argent en fonds de terre. Il a* mis *beaucoup d'argent en chevaux* (Académie). — Au figuré : *Mettre ses soins à former quelqu'un* (Racine). *Mettre sa gloire à réparer les malheurs* (Fléchier). — *Mettre au jeu,* déposer son enjeu. — *Mettre à la loterie,* prendre un billet de loterie. — En parlant des terres, les ensemencer, les planter, les employer d'une certaine manière : *Mettre une terre en blé, en avoine.* — Se dit de certaines choses dont on change la forme, qu'on fait passer d'un état à un autre : *Mettre une chose en morceaux, en pièces, en poudre. Il a* mis *une partie de ce terrain en verger* (Académie). *Mettre ses souliers en pantoufles ; mettre une armée en bataille, en ligne ; mettre une pensée en vers, du latin en français.* — Ajouter à quelque chose une partie qui y manque : *Mettre une corde à un violon, mettre un bouton à un habit, un fer à un cheval.* — Exposer : *Mettre au hasard une bataille.* — Asservir : *Mettre dans l'esclavage.* Ce verbe s'emploie aussi en un grand nombre de phrases figurées et proverbiales : *Mettre la main à l'encensoir,* usurper l'autorité sacerdotale. *Mettre la main à la pâte,* travailler soi-même à une chose. *Mettre le marché à la main à quelqu'un ; mettre écu sur écu,* etc. etc. — Se construit avec les prépositions *en* et *à* : Mettre *quelqu'un* en *jeu* en *avant,* en *frais,* en *dépenses.* Mettre *une terre* en *valeur, une maison* en *vente, une parole* en *oubli,* etc. etc. Mettre *une affaire* à *jour.* Mettre *quelqu'un* à *portée de.* Mettre à *fin une entreprise,* etc, etc. — Se construit avec l'infinitif : Mettre sécher *du linge,* chauffer *de l'eau,* cuire *des légumes.* — Se construit avec certains adverbes : *La jalousie les a* mis mal *ensemble,* les a brouillés. Mettre *habit* bas, l'ôter. *Cette chienne a* mis bas, a fait ses petits. — Enfin il s'emploie sans complément : *Mettre sur table,* poser les plats sur table : *Mettre de côté,* amasser de l'argent. — *Indic. prés.* Je mets, tu mets, il met, nous mettons, vous mettez, ils mettent. — *Imp.* Je mettais, tu mettais, il mettait, nous mettions, vous mettiez, ils mettaient. — *Passé déf.* Je mis, tu mis, il mit, nous mîmes, vous mîtes, ils mirent. — *Passé indéf.* J'ai mis, etc. — *Passé ant.* J'eus mis, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais mis, etc. — *Futur.* Je mettrai, tu mettras, il mettra, nous mettrons, vous mettrez, ils mettront. — *Futur ant.* J'aurai mis, etc. — *Cond. prés.* Je mettrais, tu mettrais, il mettrait, nous mettrions, vous mettriez, ils mettraient. — *Passé.* J'aurais mis, etc. — *On dit aussi* : J'eusse mis, etc. — *Impér. prés.* Mets, mettons, mettez, — *Passé.* Aie, ayons, ayez mis. — *Subj. présent.* Que je mette, que tu mettes, qu'il mette, que nous mettions, que vous mettiez, qu'ils mettent. — *Imparfait.* Que je misse, que tu misses, qu'il mît, que nous missions, que vous missiez, qu'ils missent. — *Passé.* Que j'aie mis, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse mis, etc. — *Infin. prés.* Mettre. — *Passé.* Avoir mis. — *Part. prés.* Mettant (inv.). — *Passé.* Mis, mise, mis, mises, — *Passé comp.* Ayant mis. — Se conjugue avec le pron. pers. : *Se mettre.* Se mettre *à table* (Sévigné), — Au figuré : Se mettre *au dessus des coutumes* (Id.). Se mettre *à boire, à crier,* commencer à boire, à crier. Se mettre *à la diète, au régime.* — Se mettre *à son aise,* en user sans contrainte. — Se mettre *en colère,* y entrer. — Se mettre *en tête,* vouloir avec obstination. — *Il* se met *bien,* il s'habille bien. — Passif : *être mis.* Le participe régit presque toutes les prépositions.

MEUBLER, v. a., 1re conj. (*Meublé*), garnir de meubles. Meubler *une chambre.* Meubler *une ferme,* la garnir de ce qui est nécessaire pour la faire valoir.— Abs. *Cette étoffe* meuble *bien,* fait bon effet. — Fig. Meubler *sa tête, sa mémoire,* l'orner, l'enrichir de connaissances utiles ou agréables. *Il a* meublé *sa tête des meilleurs passages des auteurs classiques*

(Acad.).— *Ind. prés.* Je meuble, tu meubles, il meuble, nous meublons, vous meublez, ils meublent. — *Imparf.* Je meublais, tu meublais il meublait, nous meublions, vous meubliez, ils meublaient. — *Passé déf.* Je meublai, tu meublas, il meubla, nous meublâmes, vous meublâtes, ils meublèrent. — *Passé ind.* J'ai meublé, etc. — *Passé ant.* J'eus meublé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais meublé, etc. *Futur.* Je meublerai, tu meubleras, il meublera, nous meublerons, vous meublerez, ils meubleront. — *Futur ant.* J'aurai meublé, etc. — *Cond. prés.* Je meublerais, tu meublerais, il meublerait, nous meublerions, vous meubleriez, ils meubleraient. — *Passé.* J'aurais meublé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse meublé, etc. — *Impér. prés.* Meuble, meublons, meublez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez meublé, etc. — *Subj. prés.* Que je meuble, que tu meubles, qu'il meuble, que nous meublions, que vous meubliez, qu'ils meublent. — *Imparf.* Que je meublasse que tu meublasses, qu'il meublât, que nous meublassions, que vous meublassiez, qu'ils meublassent. — *Passé.* Que j'aie meublé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse meublé. etc. — *Infin. prés.* meubler. — *Passé.* Avoir meublé. — *Part. prés.* Meublant (inv.). — *Passé* Meublé, meublée, meublés, meublées. — *Pas comp.* Ayant meublé. — Pronominalement, *se meubler.* S'acheter des meubles. — Passif : *Etre meublé.* Le part. régit *de* et *par.*

MEURTRIR, v. a., 1re conj. (*Meurtrir*), faire une meurtrissure. *Les coups de pierre, les coups de bâton* meurtrissent. *La balle n'entra pas, elle ne fit que* meurtrir *les chairs.* En parlant des fruits. *La grêle a* meurtri *ces pêches.* — *Ind. prés.* Je meurtris, tu meurtris, il meurtrit, nous meurtrissons, vous meurtrissez ils meurtrissent. — *Imparf.* Je meurtrissais, tu meurtrissais, il meurtrissait, nous meurtrissions, vous meurtrissiez, ils meurtrissaient.—*Passé déf.* Je meurtris, tu meurtris, il meurtrit, nous meurtrîmes, vous meurtrîtes, ils meurtrirent. — *Passé ind.* J'ai meurtri, etc.—*Pas. ant.* J'eus meurtri, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais meurtri, etc. —*Futur.* Je meurtrirai, tu meurtriras, il meurtrira, nous meurtrirons, vous meurtrirez, ils meurtriront. — *Futur ant.* J'aurai meurtri. etc. — *Cond. prés.* Je meurtrirais, tu meurtrirais, il meurtrirait, nous meurtririons, vous meurtririez, ils meurtriraient.— *Passé* J'aurais meurtri, etc. — *On dit aussi* J'eusse meurtri, etc. — *Imper. prés.* Meurtris, meurtrissons, meurtrissez.— *Passé* Aie, ayons, ayez meurtri. — *Subj. prés.* Que je meurtrisse, que tu meurtrisses, qu'il meurtrisse, que nous meurtrissions, que vous meurtrissiez, qu'ils meurtrissent. — *Imparf.* Que je meurtrisse, que tu meurtrisses, qu'il meurtrît, que nous meurtrissions que vous meurtrissiez, qu'ils meurtrissent. — *Pass.* Que j'aie meurtri, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse meurtri, etc. — *Inf. prés.* Meurtrir, etc. — *Passé.* Avoir meurtri. — *Part prés.* Meurtrissant (inv.). — *Passé.* Meurtri, meurtrie, meurtris, meurtries, — *Passé comp.* Ayant meurtri. — Il s'emploi quelquefois avec le pronom perssonnel : *Se meurtrir. En se heurtant contre la table, il s'est* meurtri. — Passif : *être meurtri.* Le part. régit *par.*

MÉVENDRE, v. a., 4e conj. (*Mévandre*), vendre une chose moins qu'elle ne vaut. *Ce marchand a* mévendu *plusieurs parties de ce fonds.* — Abs. *Il y a des temps où l'on est obligé de* mévendre. Il est vieux. — *Indic.pres.* Je mévends, tu mévends, il mévend, nous mévendons, vous mévendez, ils mévendent. — *Imp.* Je mévendais, tu mévendais, il mévendait, nous mévendions, vous mévendiez, ils mévendaient. — *Passé déf.* Je mévendis, tu mévendis, il mévendit, nous mévendîmes, vous mévendîtes, ils mévendirent. — *Passé indef.* J'ai mévendu, etc. — *Passé antér.* J'eus mévendu, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais mévendu, etc. — *Futur.* Je mévendrai, tu mévendras, il mévendra, nous mévendrons, vous mévendrez, ils mévendront. — *Futur antérieur.* J'aurai mévendu, etc. — *Condit. prés.* Je mévendrais, tu mévendrais, il mévendrait, nous mévendrions, vous mévendriez, ils mévendraient. — *Passé.* J'aurais mévendu, etc. — *On dit aussi* : J'eusse mévendu, etc. — *Impér. prés.* Mévends, mévendons, mévendez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez mévendu. — *Subj. prés.* Que je mévende, que tu mévendes, qu'il mévende, que nous mévendions, que vous mévendiez, qu'ils mévendent. — *Imparf.* Que je mévendisse, que tu mévendisses, qu'il mévendît, que nous mévendissions, que vous mévendissiez, qu'ils mévendissent.—*Passé.* Que j'aie mévendu, etc. —

Plus-que-parf. Que j'eusse mévendu, etc. — *Inf. prés.* Mévendre. — *Passé.* Avoir mévendu. — *Part. prés.* Mévendant (invariable). — *Passé.* Mévendu, mevendue, mévendus, mévendues.— *Passé composé.* Ayant mévendu. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se mévendre. Cette marchandise* se mévend, elle est passée de mode. — Passif : *Etre mévendu.* Le participe régit *par.*

MIAULER, v. n., 1re conjug. (*Miôlé*). Se dit du chat lorsqu'il fait le cri propre à son espèce. *J'entends un chat qui* miaule. Ce verbe ne se conjugue qu'aux troisièmes personnes de chaque temps, à moins qu'on ne veuille exprimer l'idée de contrefaire le cri dn chat; alors on peut dire : *Je miaule*, etc. — S'emploie au figuré, en parlant des personnes. *Cette cantatrice* miaule *sur tous les tons*, c'est-à-dire elle chante mal. — *Indicatif prés.* Il miaule, ils miaulent.—*Imp.* Il miaulait, ils miaulaient.— *Passé déf.* Il miaula, ils miaulèrent.—*Passé ind.* Il a, ils ont miaulé. — *Passé ant.* Il eut, ils eurent miaulé — *Plus-que-parfait.* Il avait, ils avaient miaulé. — *Futur.* Il miaulera, ils miauleront.—*Futur ant.* Il aura, ils auront miaulé.—*Cond. prés.* Il miaulerait, ils miauleraient. — *Passé.* Il aurait, ils auraient miaulé.—*On dit aussi :* Il eût, ils eussent miaulé.— *Pas d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il miaule, qu'ils miaulent.—*Imp.* Qu'il miaulât, qu'ils miaulassent. — *Passé.* Qu'il ait, qu'ils aient miaulé. — *Plus-que-parf* Qu'il eût, qu'ils eussent miaulé. — *Infin. prés.* Miauler. — *Passé.* Avoir miaulé. — *Part. prés.* Miaulant (invar.). — *Passé.* Miaulé (invar.). — *Passé composé.* Ayant miaulé.

MIGNARDER, v. a., 1re conjug. (*Migniardé*), traiter délicatement. Mignarder *un enfant.* Il est familier et se prend en mauvaise part (Acad.). — Fig., affecter de la délicatesse, de la grâce. Mignarder *son style.*— *Indic. prés.* Je mignarde, tu mignardes, il mignarde, nous mignardons, vous mignardez, ils mignardent. — *Imparf.* Je mignardais, tu mignardais, il mignardait, nous mignardions, vous mignardiez, ils mignardaient. — *Passé déf.* Je mignardai, tu mignardas, il mignarda, nous mignardâmes, vous mignardâtes, ils mignardèrent. — *Passé ind.* J'ai mignardé, etc. — *Passé ant.* J'eus mignardé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais mignardé, etc. — *Futur.* Je mignarderai, tu mignarderas, il mignardera, nous mignarderons, vous mignarderez, ils mignarderont. — *Futur ant.* J'aurai mignardé, etc.—*Cond. prés.* Je mignarderais, tu mignarderais, il mignarderait, nous mignarderions, vous mignarderiez, ils mignarderaient.—*Passé.* J'aurais mignardé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse mignardé, etc. — *Imp. prés.* Mignarde, mignardons, mignardez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez mignardé. — *Subj. prés.* Que je mignarde, que tu mignardes, qu'il mignarde, que nous mignardions, que vous mignardiez, qu'ils mignardent. — *Imparfait.* Que je mignardasse, que tu mignardasses, qu'il mignardât, que nous mignardassions, que vous mignardassiez, qu'ils mignardassent. — *Passé.* Que j'aie mignardé, etc. — *Plus-que parfait.* Que j'eusse mignardé, etc. — *Infin. prés.* Mignarder. — *Passé.* Avoir mignardé. — *Part. prés.* Mignardant (inv.). — *Passé.* Mignardé, mignardée, mignardés, mignardées. — *Passé comp.* Ayant mignardé.— Se conjugue avec le pronom personnel : *Se mignarder. Cette femme* se mignarde. — Passif : *Etre mignardé.* Le participe régit *par.*

MIGNOTER, v. a. 1re conj. (*Mignoté*), traiter délicatement, dorloter, caresser. *C'est gâter cet enfant que de le* mignoter *comme vous faites.* — *Ind. prés.* Je mignote, tu mignotes, il mignote, nous mignotons, vous mignotez, ils mignotent. — *Imparf.* Je mignotais, tu mignotais, il mignotait, nous mignotions, vous mignotiez, ils mignotaient. — *Passé déf.* Je mignotai, tu mignotas, il mignota, nous mignotâmes, vous mignotâtes, ils mignotèrent. — *Pass. indéf.* J'ai mignoté, etc. — *Pass. ant.* J'eus mignoté, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais mignoté, etc. — *Futur.* Je mignoterai, tu mignoteras, il mignotera, nous mignoterons, vous mignoterez, ils mignoteront.—*Futur antér.* J'aurai mignoté, etc. — *Cond. prés.* Je mignoterais, tu mignoterais, il mignoterait, nous mignoterions, vous mignoteriez, ils mignoteraient. —*Passé.* J'aurais mignoté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse mignoté, etc. — *Impér. prés.* Mignote, mignotons, mignotez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez mignoté — *Subj. prés.* Que je mignote, que tu mignotes, qu'il mignote, que nous mignotions, que vous mignotiez, qu'ils mignotent. — *Imp.* Que je mignotasse, que tu mignotasses, qu'il mignotât, que nous mignotassions, que vous mi-

gnotassiez, qu'ils mignotassent. — *Passé.* Que j'aie mignoté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse mignoté, etc. — *Infinitif prés.* Mignoter. — *Passé.* Avoir mignoté. —*Part. prés.* Mignotant (invar.).—*Passé.* Mignoté, mignotée, mignotés, mignotées. — *Passé comp.* Ayant mignoté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se mignoter. Cette femme* se mignote *trop.* — Passif : *Etre mignoté.* Le participe régit *par.*

MIJOTER, v. a., 1re conj. (*Mijoté*), faire cuire doucement et lentement. Mijoter *du bœuf à la mode.* Mijoter *de la soupe.* Il s'emploie familièrement dans le même sens que *mignoter.* Mijoter *un enfant.* (Famil.). — *Ind. prés.* Je mijote, tu mijotes, il mijote, nous mijotons, vous mijotez, ils mijotent. — *Imp.* Je mijotais, tu mijotais, il mijotait, nous mijotions, vous mijotiez, ils mijotaient. — *Passé défini.* Je mijotai, tu mijotas, il mijota, nous mijotâmes, vous mijotâtes, ils mijotèrent. — *Passé ind.* J'ai mijoté, etc. — *Passé ant.* J'eus mijoté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais mijoté, etc. — *Futur.* Je mijoterai, tu mijoteras, il mijotera, nous mijoterons, vous mijoterez, ils mijoteront. — *Futur ant.* J'aurai mijoté, etc. — *Cond. prés.* Je mijoterais, tu mijoterais, il mijoterait, nous mijoterions, vous mijoteriez, ils mijoteraient. — *Passé.* J'aurais mijoté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse mijoté, etc. — *Impératif prés.* Mijote, mijotons, mijotez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez mijoté. — *Subj. prés.* Que je mijote, que tu mijotes, qu'il mijote, que nous mijotions, que vous mijotiez, qu'ils mijotent — *Imp.* Que je mijotasse, que tu mijotasses, qu'il mijotât, que nous mijotassions, que vous mijotassiez, qu'ils mijotassent. — *Passé.* Que j'aie mijoté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse mijoté, etc. — *Infin. prés.* Mijoter. — *Passé.* Avoir mijoté. — *Part. prés.* Mijotant (inv.). — *Passé.* Mijoté, mijotée, mijotés, mijotées. — *Pass. comp.* Ayant mijoté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se mijoter.* Il s'emploie dans les deux sens : *La soupe* se mijote. *Il aime à* se mijoter. — Passif : *Etre mijoté.* Le participe régit *par.*

MILITER, v. n., 1re conj. (*Milité*), combattre. Il ne s'emploie que figurém. et n'est guère usité que dans les débats judiciaires, où l'on dit, par exemple : *Cette raison, cet argument* milite *pour moi, ne* milite *point contre moi,* cette raison, cet argument est en ma faveur, n'est pas à mon désavantage. (Acad.). — Ne s'emploie qu'aux troisièmes personnes de chaque temps. — *Indic. prés.* Il milite, ils militent. — *Imparfait.* Ils militait, ils militaient. — *Passé déf.* Il milita, ils militèrent. — *Passé indéf.* Il a, ils ont milité. — *Passé antérieur.* Il eut, ils eurent milité. — *Plus-que-parfait.* Il avait, ils avaient milité. — *Futur.* Il militera, ils militeront. — *Futur antér.* Il aura, ils auront milité. — *Condit. prés.* Il militerait, ils militeraient. — *Passé* Il aurait, ils aurient milité.—*On dit aussi :* Il eût, ils eussent milité. — *Point d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il milite, qu'ils militent. — *Imparf.* Qu'il militât, qu'ils militassent. — *Passé.* Qu'il ait, qu'ils aient milité. — *Plus-que-parfait.* Qu'il eût, qu'ils eussent milité. — *Infin. prés.* Militer. — *Pass.* Avoir milité. — *Part. prés.* Militant (variab.). *L'Eglise militante.* — *Passé.* Milité (invar.). —*Passé comp.* Ayant milité.

MINAUDER, v. n., 1re conj. (*Minôdé*), faire certaines mines, affecter certaines manières pour plaire et pour paraître plus agréable. *Cette femme ne fait que* minauder. — *Indicatif prés.* Je minaude, tu minaudes, il minaude, nous minaudons, vous minaudez, ils minaudent. — *Imparfait.* Je minaudais, tu minaudais, il minaudait, nous minaudions, vous minaudiez, ils minaudaient. — *Passé déf.* Je minaudai, tu minaudas, il minauda, nous minaudâmes, vous minaudâtes, ils minaudèrent.—*Passé ind.* J'ai minaudé, etc. — *Passé anter.* J'eus minaudé, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais minaudé, etc. — *Futur.* Je minauderai, tu minauderas, il minaudera, nous minauderons, vous minauderez, ils minauderont. — *Fut. ant.* J'aurai minaudé, etc. — *Cond. prés.* Je minauderais, tu minauderais, il minauderait, nous minauderions, vous minauderiez, ils minauderaient. — *Passé.* J'aurais minaudé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse minaudé, etc. — *Impér. prés.* Minaude, minaudons, minaudez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez minaudé. — *Subj. prés.* Que je minaude, que tu minaudes, qu'il minaude, que nous minaudions, que vous minaudiez, qu'ils minaudent. — *Imparf.* Que je minaudasse, que tu minaudasses,

qu'il minaudât, que nous minaudassions que vous minaudassiez, qu'ils minaudassent. — *Passé*. Que j'aie minaudé, etc. — *Plus-que-parfait*. Que j'eusse minaudé, etc. — *Inf. prés.* Minauder. — *Passé*. Avoir minaudé. — *Part. prés.* Minaudant (inv.). — *Passé*. Minaudé (inv.). — *Passé comp.* Ayant minaudé.

MINER, v. a., 1re conjug. (*Miné*), faire pratiquer une mine sous un ouvrage de fortification, dans un roc, etc. — Miner *un bastion*. — Creuser, caver lentement. *L'eau* mine *la pierre*. — Consumer, détruire peu à peu. *Cette maladie le* mine. *Le chagrin le* mine. *Le temps* mine *tout*. *Les dettes le* minent (Acad.). — *Indic. prés.* Je mine, tu mines, il mine, nous minons, vous minez, ils minent. — *Imparfait*. Je minais, tu minais, il minait, nous minions, vous miniez, ils minaient. — *Passé déf.* Je minai, tu minas, il mina, nous minâmes, vous minâtes, ils minèrent. — *Passé indéf.* J'ai miné, etc. — *Passé antér.* Jeus miné, etc. — *Plus-que-parfait*. J'avais, miné, etc. — *Futur*. Je minerai, tu mineras, il minera, nous minerons, vous minerez, ils mineront. — *Futur ant.* J'aurai miné, etc. — *Condit. prés.* Je minerais, tu minerais, il minerait, nous minerions, vous mineriez, ils mineraient. — *Passé*. J'aurais miné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse miné, etc — *Impér. prés.* Mine, minons, minez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez miné. — *Subj. prés.* Que je mine, que tu mines, qu'il mine, que nous minions, que vous miniez, qu'ils minent. — *Imparf.* Que je minasse, que tu minasses, qu'il minât, que nous minassions, que vous minassiez, qu'ils minassent. — *Passé*. Que j'aie miné, etc. — *Plus-que-parfait*. Que j'eusse miné, etc. — *Infinitif prés.* Miner. — *Passé*. Avoir miné. — *Part. prés.* Minant (inv.). — *Passé*. Miné, minée, minés, minées. — *Passé comp.* Ayant miné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se miner*. *Ce malade* se mine *par le chagrin*. — Passif : *Etre miné*. Le participe régit *par*. Miné *par l'eau*, *par une maladie*.

MINÉRALISER, v. a., 1re conj. (*Minéralisé*), terme de chimie et de minéralogie. Il se dit des substances qui, se combinant avec les matières métalliques, en changent beaucoup les caractères extérieurs. — *Indic. prés.* Je minéralise, tu minéralises, il minéralise, nous minéralisons, vous minéralisez, ils minéralisent. — *Imp.* Je minéralisais, tu minéralisais, il minéralisait, nous minéralisions, vous minéralisiez, ils minéralisaient. — *Pass. déf.* Je minéralisai, tu minéralisas, il minéralisa, nous minéralisâmes, vous minéralisâtes, ils minéralisèrent. — *Passé indéf.* J'ai minéralisé, etc. — *Passé antér.* J'eus minéralisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais minéralisé, etc. — *Futur*. Je minéraliserai, tu minéraliseras, il minéralisera, nous minéraliserons, vous minéraliserez, ils minéraliseront. — *Futur antér.* J'aurai minéralisé, etc. — *Cond. prés.* Je minéraliserais, tu minéraliserais, il minéraliserait, nous minéraliserions, vous minéraliseriez, ils minéraliseraient. — *Passé*. J'aurais minéralisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse minéralisé, etc. — *Imp. prés.* Minéralise, minéralisons, minéralisez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez minéralisé. — *Subj. prés.* Que je minéralise, que tu minéralises, qu'il minéralise, que nous minéralisions, que vous minéralisiez, qu'ils minéralisent. — *Imparfait*. Que je minéralisasse, que tu minéralisasses, qu'il minéralisât, que nous minéralisassions, que vous minéralisassiez, qu'ils minéralisassent. — *Passé*. Que j'aie minéralisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse minéralisé, etc. — *Inf. prés.* Minéraliser. — *Passé*. Avoir minéralisé. — *Part. prés.* Minéralisant (inv.). — *Passé*. Minéralisé, minéralisée, minéralisés, minéralisées. — *Passé comp.* Ayant minéralisé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se minéraliser*. — Passif : *être minéralisé*. Le part. régit *par*.

MINUTER, v. a., 1re conj. (*Minuté*), faire la minute d'un écrit. *Avez-vous* minuté *cet acte comme on vous a dit ?* Il signifie fig. et fam., projeter quelque chose pour l'accomplir bientôt. *Il* minute *son départ, sa retraite*. *Il* minutait *de s'en aller*. — *Indic. prés.* Je minute, tu minutes, il minute, nous minutons, vous minutez, ils minutent. — *Imp.* Je minutais, tu minutais, il minutait, nous minutions, vous minutiez, ils minutaient. — *Passé déf.* Je minutai, tu minutas, il minuta, nous minutâmes, vous minutâtes, ils minutèrent. — *Passé ind.* J'ai minuté, etc. — *Passé antér.* J'eus minuté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais minuté, etc. — *Futur*. Je minuterai, tu minuteras, il minutera, nous minuterons, vous minute-

rez, ils minuteront. — *Futur ant.* J'aurai minuté, etc. — *Cond. pr.* Je minuterais, tu minuterais, il minuterait, nous minuterions, vous minuteriez, ils minuteraient. — *Passé.* J'aurais minuté, etc.— *On dit aussi* : J'eusse minuté, etc. — *Impér. prés.* Minute, minutons, minutez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez minuté. — *Subj. prés.* Que je minute, que tu minutes, qu'il minute, que nous minutions, que vous minutiez, qu'ils minutent. — *Imparf.* Que je minutasse, que tu minutasses, qu'il minutât, que nous minutassions, que vous minutassiez, qu'ils minutassent. — *Passé.* Que j'aie minuté, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse minuté, etc. — *Infin. prés.* Minuter. — *Passé.* Avoir minuté. — *Part. prés.* Minutant (inv.). — *Passé.* Minuté, minutée, minutés, minutées. — *Passé. comp.* Ayant minuté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se minuter.* — Passif : *être minuté.* Le participe régit *par.*

MIRER, v. a. et n., 1re conjug. (*Miré*), viser, regarder avec attention l'endroit où on veut que porte le coup d'un fusil, d'une arbalète, etc. Mirer *le but.* Mirer *son gibier.* — Neut. *Après avoir* miré, *il n'approcha pas seulement du but.* — Mirer des œufs, regarder au travers pour s'assurer s'ils sont frais. Mirer *une place*, y aspirer.—*Indic. prés.* Je mire, tu mires, il mire, nous mirons, vous mirez, ils mirent. — *Imparf.* Je mirais, tu mirais, il mirait, nous mirions, vous miriez, ils miraient. — *Passé défini.* Je mirai, tu miras, il mira, nous mirâmes, vous mirâtes, ils mirèrent. — *Passé ind.* J'ai miré, etc.—*Passé antér.* J'eus miré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais miré, etc. — *Futur.* Je mirerai, tu mireras, il mirera, nous mirerons, vous mireréz, ils mireront. — *Futur ant.* J'aurai miré, etc. —*Cond. prés.* Je mirerais, tu mirerais, il mirerait, nous mirerions, vous mireriez, ils mireraient. — *Passé.* J'aurais miré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse miré, etc. — *Impér. prés.* Mire, mirons, mirez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez miré. — *Subj. prés.* Que je mire, que tu mires, qu'il mire, que nous mirions, que vous miriez, qu'ils mirent. — *Imparf.* Que je mirasse, que tu mirasses, qu'il mirât, que nous mirassions, que vous mirassiez, qu'ils mirassent.—*Passé.* Que j'aie miré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse miré, etc.—*Infin. prés.* Mirer.—*Passé.* Avoir miré. — *Part. prés.* Mirant (invar.). — *Passé.* Miré, mirée, mirés, mirées. — *Passé comp.* Ayant miré. — Se conjugue avec le pronom personnel.—Il signifie se regarder dans.— Se mirer *dans une glace, dans l'eau.* Par exagération. *On* se *mirerait dans ce parquet, tant il est uni, dans cette vaisselle, tant elle est brillante.* Se mirer *dans son ouvrage*, le regarder avec complaisance. — Passif : *Etre* miré. Le participe régit *par.*

MITIGER, v. a., 1re conjug. (*Mitijé*), adoucir, rendre plus aisé à supporter, à subir, à pratiquer. Mitiger *une règle trop austère.* Mitiger *une loi, un jugement.* — Mitiger *une assertion, une proposition.* Y apporter quelque modification. *Cette assertion a besoin d'être* mitigée, *demande à être* mitigée. Le *g* doit être suivi d'un *e* muet devant les voyelles *a* et *o.* — *Indic. prés.* Je mitige, tu mitiges, il mitige, nous mitigeons, vous mitigez, ils mitigent. — *Imparf.* Je mitigeais, tu mitigeais, il mitigeait, nous mitigions, vous mitigiez, ils mitigeaient. — *Passé déf.* Je mitigeai, tu mitigeas, il mitigea, nous mitigeâmes, vous mitigeâtes, ils mitigèrent. — *Passé indéf.* J'ai mitigé, etc. — *Passé antér.* J'eus mitigé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais mitigé, etc. — *Futur.* Je mitigerai, tu mitigeras, il mitigera, nous mitigerons, vous mitigerez, ils mitigeront. — *Futur antér.* J'aurai mitigé, etc. — *Cond. prés.* Je mitigerais, tu mitigerais, il mitigerait, nous mitigerions, vous mitigeriez, ils mitigeraient.—*Passé.* J'aurais mitigé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse mitigé, etc. — *Impér. prés.* Mitige, mitigeons, mitigez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez mitigé. — *Subj. prés.* Que je mitige, que tu mitiges, qu'il mitige, que nous mitigions, que vous mitigiez, qu'ils mitigent.—*Imparfait.* Que je mitigeasse, que tu mitigeasses, qu'il mitigeât, que nous mitigeassions, que vous mitigeassiez, qu'ils mitigeassent. — *Passé.* Que j'aie mitigé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse mitigé, etc. — *Inf. prés.* mitiger. — *Passé.* Avoir mitigé. — *Partic. prés.* Mitigeant (invariable). — *Passé.* Mitigé (variable). — *Passé composé.* Ayant mitigé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se mitiger.* — Passif : *Etre mitigé.* Le part. régit *par.*

MITONNER, v. n., 1re conj. (*Mitoné*).

Il se dit du pain qu'on fait tremper long temps sur le feu avant de servir le potage. *Le potage* mitonne. *Il faut le laisser* mitonner *quelque temps. Faire* mitonner *la soupe.* — Activement et familièr. Dorloter, prendre un grand soin de tout ce qui regarde la santé et les aises d'une personne. *Il aime qu'on le* mitonne. Mitonner *quelqu'un,* le ménager dans des vues intéressées. *Je vous ai* mitonné *cette ressource, ce protecteur*; je vous les ai ménagés par mes soins. Mitonner *une affaire,* la disposer, et la préparer doucement, pour la faire réussir quand il en sera temps. — *Ind. prés.* Je mitonne, tu mitonnes, il mitonne, nous mitonnons, vous mitonnez, ils mitonnent. — *Imp.* Je mitonnais, tu mitonnais, il mitonnait, nous mitonnions, vous mitonniez, ils mitonnaient. — *Passé déf.* Je mitonnai, tu mitonnas, il mitonna, nous mitonnâmes, vous mitonnâtes, ils mitonnèrent. — *Passé indéf.* J'ai mitonné, etc. — *Passé ant.* J'eus mitonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais mitonné, etc. — *Futur.* Je mitonnerai, tu mitonneras, il mitonnera, nous mitonnerons, vous mitonnerez, ils mitonneront. — *Futur ant.* J'aurai mitonné, etc. — *Cond. prés.* Je mitonnerais, tu mitonnerais, il mitonnerait, nous mitonnerions, vous mitonneriez, ils mitonneraient. — *Passé.* J'aurais mitonné, etc. — *On dit aussi:* J'eusse mitonné, etc. — *Impér. prés.* Mitonne, mitonnons, mitonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez mitonné. — *Subj. prés.* Que je mitonne, que tu mitonnes, qu'il mitonne, que nous mitonnions, que vous mitonniez, qu'ils mitonnent. — *Imparf.* Que je mitonnasse, que tu mitonnasses, qu'il mitonnât, que nous mitonnassions, que vous mitonnassiez, qu'ils mitonnassent. — *Passé.* Que j'aie mitonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse mitonné, etc. — *Infin. prés.* Mitonner. — *Passé.* Avoir mitonné. — *Part. prés.* Mitonnant (inv.). — *Passé.* Mitonné, mitonnée, mitonnés, mitonnées. — *Passé comp.* Ayant mitonné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se mitonner. La soupe* se mitonne. *Cette affaire* se mitonne. — Passif : *être mitonné.* Le participe régit *par.*

MITRAILLER, v. n., 1re conj. (*Mitraié*), tirer le canon à mitraille. *On a* mitraillé *pendant une heure.* — Il est aussi actif. *On a* mitraillé *l'ennemi.* — *Indic. prés.* Je mitraille, tu mitrailles, il mitraille, nous mitraillons, vous mitraillez, ils mitraillent. — *Imparf.* Je mitraillais, tu mitraillais, il mitraillait, nous mitraillions, vous mitrailliez, ils mitraillaient. — *Passé défini.* Je mitraillai, tu mitraillas, il mitrailla, nous mitraillâmes, vous mitraillâtes, ils mitraillèrent. — *Passé ind.* J'ai mitraillé, etc. — *Passé ant.* J'eus mitraillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais mitraillé, etc. — *Futur.* Je mitraillerai, tu mitrailleras, il mitraillera, nous mitraillerons, vous mitraillerez, ils mitrailleront. — *Futur antér.* J'aurai mitraillé, etc. — *Cond. prés.* Je mitraillerais, tu mitraillerais, il mitraillerait, nous mitraillerions, vous mitrailleriez, ils mitrailleraient. — *Passé.* J'aurais mitraillé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse mitraillé, etc. — *Impér. prés.* Mitraille, mitraillons, mitraillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez mitraillé. — *Subj. prés.* Que je mitraille, que tu mitrailles, qu'il mitraille, que nous mitraillions, que vous mitrailliez, qu'ils mitraillent. — *Imparf.* Que je mitraillasse, que tu mitraillasses, qu'il mitraillât, que nous mitraillassions, que vous mitraillassiez, qu'ils mitraillassent. — *Passé.* Que j'aie mitraillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse mitraillé, etc. — *Infin. prés.* Mitrailler. — *Passé.* Avoir mitraillé. — *Part. prés.* Mitraillant (invariable). — *Passé.* Mitraillé, mitraillée, mitraillés, mitraillées. — *Passé composé.* Ayant mitraillé. — Se conjugue avec le pronom personnel: *Se mitrailler* (Omission de l'Académie). — Passif : *être mitraillé.* Le part. régit *par.*

MIXTIONNER, v. a., 1re conj. (*Miquecioné*), mélanger, mêler quelque drogue dans une liqueur et faire qu'elle s'y incorpore. Mixtionner *du vin, un breuvage.* Il indique ordinairement un mélange mauvais, dangereux. (Acad.). — *Ind. prés.* Je mixtionne, tu mixtionnes, il mixtionne, nous mixtionnons, vous mixtionnez, ils mixtionnent. — *Imparf.* Je mixtionnais, tu mixtionnais, il mixtionnait, nous mixtionnions, vous mixtionniez, ils mixtionnaient. — *Passé déf.* Je mixtionnai, tu mixtionnas, il mixtionna, nous mixtionnâmes, vous mixtionnâtes, ils mixtionnèrent. — *Pass. indéf.* J'ai mixtionné, etc. — *Passé ant.* J'eus mixtionné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais mixtionné, etc. — *Futur.* Je mixtionnerai, tu mixtionneras, il mixtionnera, nous mixtionnerons,

vous mixtionnerez, ils mixtionneront. — *Futur antér.* J'aurai mixtionné, etc. — *Cond. prés.* Je mixtionnerais, tu mixtionnerais, il mixtionnerait, nous mixtionnerions, vous mixtionneriez, ils mixtionneraient. — *Passé.* J'aurais mixtionné, etc — *On dit aussi :* J'eusse mixtionné, etc. — *Impér. prés.* Mixtionne, mixtionnons, mixtionnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez mixtionné. — *Subj. prés.* Que je mixtionne, que tu mixtionnes, qu'il mixtionne que nous mixtionnions, que vous mixtionniez, qu'ils mixtionnent. — *Imparf.* Que je mixtionnasse, que tu mixtionnasses, qu'il mixtionnât, que nous mixtionnassions, que vous mixtionnassiez, qu'ils mixtionnassent. — *Passé.* Que j'aie mixtionné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse mixtionné, etc. — *Inf. prés.* Mixtionner. — *Passé.* Avoir mixtionné. — *Part. prés.* Mixtionnant (invar.). — *Pass.* Mixtionné, mixtionnée, mixtionnés, mixtionnées. — *Pass. comp.* Ayant mixtionné. — Passif *: être mixtionné. Ce vin est* mixtionné. Le partidipe régit *de* et *par*, selon son rapport aux choses ou aux personnes.

MOBILISER, v. a., 1[re] conj. (*Mobilizé*), terme de jurisprudence, faire une convention par laquelle un immeuble réel ou réputé tel est considéré comme meuble : *Par contrat de mariage on* mobilise *quelquefois des immeubles* (Académie).— En termes d'administration militaire, envoyer en expédition, mettre en campagne un corps ordinairement sédentaire : *On* mobilisera *une partie de la garde nationale de telle ville* (Académie). — *Indicatif prés.* Je mobilise, tu mobilises, ils mobilise, nous mobilisons, vous mobilisez, ils mobilisent. — *Imparf.* Je mobilisais, tu mobilisais, il mobilisait, nous mobilisions, vous mobilisiez, ils mobilisaient. — *Passé déf.* Je mobilisai, tu mobilisas, il mobilisa, nous mobilisâmes, vous mobilisâtes, ils mobilisèrent. — *Passé ind.* J'ai mobilisé, etc. — *Passé ant.* J'eus mobilisé etc. — *Plus-que-parf.* J'avais mobilisé, etc. — *Futur.* Je mobiliserai, tu mobiliseras, il mobilisera, nous mobiliserons, vous mobiliserez, ils mobiliseront. —*Futur antér.* J'aurai mobilisé, etc. — *Cond. prés.* Je mobiliserais, tu mobiliserais, il mobiliserait, nous mobiliserions, vous mobiliseriez, ils mobiliseraient. — *Passé.* J'aurais mobilisé. etc. — *On dit aussi :* J'eusse mobilisé, etc. — *Impér. prés.* Mobilise, mobilisons, mobilisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez mobilisé. — *Subj. prés.* Que je mobilise, que tu mobilises, qu'il mobilise que nous mobilisions que vous mobilisiez, qu'ils mobilisent. — *Imparf.* Que je mobilisasse, que tu mobilisasses, qu'il mobilisât, que nous mobilisassions, que vous mobilisassiez, qu'ils mobilisassent. — *Passé.* Que j'aie mobilisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse mobilisé, etc. — *Inf. prés.* Mobiliser. —*Passé.* Avoir mobilisé. — *Part. prés.* Mobilisant (inv.). — *Passé.* Mobilisé, mobilisée, mobilisés, mobilisées. — *Pass. comp.* Ayant mobilisé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se mobiliser* (Om. de l'Acad.).— Passif : *Etre mobilisé.* Le part. régit *par.*

MODELER, v. a., 1[re] conj. (*Modelé*), terme de sculpteur, former avec de la terre molle ou de la cire, le modèle, la représentation d'un ouvrage qu'on veut exécuter en marbre ou en quelque autre matière. Modeler *une statue un groupe en terre, en cire.* — Absol. *Ce sculpteur a passé toute la nuit à* modeler. — Fig., au sens moral, dans le langage ordinaire, il signifie régler, conformer. *Il a* modelé *sa conduite sur celle de ses ayeux* (Académie). La lettre *l* se double devant un *e* muet— *Ind. pré.* Je modelle tu modelles, il modelle, nous modelons vous modelez, ils modellent. — *Imparfait.* Je modelais, tu modelais, il modelait, nous modelions, vous modeliez, ils modelaient. — *Passé défini.* Je modelai, tu modelas, il modela, nous modelâmes, vous modelâtes, ils modelèrent. — *Passé ind.* J'ai modelé, etc. — *Passé ant.* J'eus modelé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais modelé, etc. — *Futur.* Je modellerai, tu modelleras, il modellera, nous modellerons, vous modellerez, ils modelleront, — *Futur ant.* J'aurai modelé etc. — *Cond. prés.* Je modellerais, tu modellerais, il modellerait, nous modellerions, vous modelleriez, ils modelleraient.— *Passé.* J'aurai modelé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse modelé, etc. — *Imp. prés.* Modelle, modelons, modelez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez modelé. — *Subj. prés.* Que je modelle, que tu modelles, qu'il modelle, que nous modelions, que vous modeliez, qu'ils modellent. — *Imparf.* Que je modelasse, que tu modelasses, qu'il modelât, que nous modelassions, que vous modelas-

siez, qu'ils modelassent. — *Passé*. Que j'aie modelé. etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse modelé, etc. — *Inf. prés*. Modeler. — *Passé*. Avoir modelé. — *Participe prés*. Modelant (invaria). — *Passé*. Modelé, modelée, modelés, modelées. — *Passé comp*. Ayant modelé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se modeler*. Il s'emploie surtout au fig. *On doit se* modeler *sur les gens de bien*. — Passif : *être modelé*. Le participe régit *par*. *Maquette* modelée *par un élève*.

MODÉRER, v. a. 1re conj. (*Modéré*), diminuer, tempérer, adoucir, rendre moins violent. Modérer *le feu d'un fourneau*. Modérer *la course d'un cheval*. *Cette contribution est trop forte : il faut la* modérer. — Il s'emploie aussi en parlant de choses morales : modérer *sa colère*, *ses passions*, *ses désirs*, etc. Dans le même sens se posséder, se contenir. *Peu de gens savent se* modérer *dans la bonne fortune* (Acad.). — *Indic prés*. Je modère, tu modères il modère, nous modérons, vous modérez, ils modèrent. — *Imparf*. Je modérais, tu modérais, il modérait, nous modérions, vous modériez, ils modéraient. — *Passé déf*. Je modérai, tu modéras, il modéra nous modérâmes, vous modérâtes, ils modérèrent. — *Passé indéf*. J'ai modéré, etc. — *Passé ant*. J'eus modéré, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais modéré, etc. — *Futur*. Je modèrerai, tu modèreras, il modèrera, nous modèrerons, vous modèrerez, ils modèreront. — *Futur ant*. J'aurais modéré. etc. — *Cond. prés*. Je modèrerais, tu modèrerais, il modèrerait, nous modèrerions, vous modèreriez, ils modèreraient. — *Passé*. J'aurais modéré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse modéré, etc. — *Impér. prés*. Modère, modérons, modérez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez modéré. — *Subj. prés*. Que je modère, que tu modères, qu'il modère, que nous modérions, que vous modériez, qu'ils modèrent. — *Imparf*. Que je modérasses, que tu modérasses, qu'il modérât, que nous modérassions, que vous modérassiez, qu'ils modérassent. — *Pass*. Que j'aie modéré, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse modéré, etc. — *Infinitif prés*. Modérer. — *Passé*. Avoir modéré. — *Partic. prés*. modérant (inv.). — *Passé*. Modéré, modérée, modérés, modérées. — *Passé comp*. Ayant modéré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se modérer*. *Le temps s'est* modéré, *le froid*, *le chaud*, *commence à se* modérer. — Passif : *Etre modéré*. Le participe régit *par*.

MODERNER, v. a. 1re conj. (*Moderné*), T. d'archit. restaurer, pour de nouveaux usages et dans un goût moderne, un ancien édifice. *Presque toutes les anciennes basiliques de Rome ont été* modernées. — *Ind. prés*. Je moderne, tu modernes, il moderne, nous modernons, vous modernez, ils modernent. — *Imparf*. Je modernais, tu modernais, il modernait, nous modernions, vous moderniez, ils modernaient. — *Passé déf*. Je modernai, tu modernas, il moderna, nous modernâmes, vous modernâtes, ils modernèrent. — *Passé ind*. J'ai moderné, etc. — *Passé ant*. J'eus moderné, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais moderné, etc. — *Futur*. Je modernerai, tu moderneras, il modernera, nous modernerons, vous modernerez, ils moderneront. — *Futur antér*. J'aurai moderné, etc. — *Cond. prés*. Je modernerais, tu modernerais, il modernerait, nous modernerions, vous moderneriez, ils moderneraient. — *Passé*. J'aurais moderné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse moderné, etc. — *Imp. prés*. Moderne, modernons, modernez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez moderné. — *Subj. prés*. Que je moderne, que tu modernes, qu'il moderne, que nous modernions, que vous moderniez, qu'ils modernent. — *Imparf*. Que je modernasse, que tu modernasses, qu'il modernât, que nous modernassions, que vous modernassiez, qu'ils modernassent. — *Passé*. Que j'aie moderné, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse moderné, etc. — *Infin. prés*. Moderner. — *Passé*. Avoir moderné. — *Part. prés*. Modernant (inv.). — *Passé*. Moderné (var.). — *Passé comp*. Ayant moderné.

MODERNISER, v. a., 1re conj. (*Modernisé*), rendre moderne. (Mot nouveau.) — *Ind. prés*. Je modernise, tu modernises, il modernise, nous modernisons, vous modernisez. ils modernisent. — *Imparf*. Je modernisais, tu modernisais, il modernisait, nous modernisions, vous modernisiez, ils modernisaient. — *Passé déf*. Je modernisai, tu modernisas, il modernisa, nous modernisâmes, vous modernisâtes, ils modernisèrent. — *Passé ind*. J'ai modernisé, etc. — *Passé ant*. J'eus modernisé, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais modernisé, etc. — *Futur*. Je moderniserai, tu moderniseras, il modernisera, nous moderniserons, vous moderniserez, ils moderniseront. — *Futur*

ant. J'aurai modernisé, etc.— *Cond. prés.* Je moderniserais, tu moderniserais, il moderniserait, nous moderniserions, vous moderniseriez, ils moderniseraient. — *Passé.* J'aurais modernisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse modernisé, etc. — *Impér. prés.* Modernise, modernisons, modernisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez modernisé.— *Subj. prés.* Que je modernise, que tu modernises, qu'il modernise, que nous modernisions, que vous modernisiez, qu'ils modernisent. — *Imp.* Que je modernisasse, que tu modernisasses, qu'il modernisât, que nous modernisassions, que vous modernisassiez, qu'ils modernisassent. — *Passé.* Que j'aie modernisé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse modernisé, etc. — *Inf. prés.* Moderniser. — *Passé.* Avoir modernisé. — *Part. prés.* Modernisant (inv.). — *Passé.* Modernisé, modernisée, modernisés, modernisées. — *Passé comp.* Ayant modernisé.— Passif : *Etre modernisé.* Le participe régit *par.*

MODIFIER, v. a., 1[re] conjug. (*Modifié*), modérer, adoucir, restreindre. Modifier *une peine, une amende, une taxe. Il faut un peu* modifier *les clauses de ce traité, de ce contrat. Ces propositions-là sont trop absolues, il faut les* modifier. — Il signifie aussi corriger, changer une chose dans quelqu'une de ses parties. *La nature de l'homme est diversement* modifiée *par le climat, par l'éducation, par les lois. On a* modifié *le projet de loi par plusieurs amendements.*— En style didactique, opérer un changement dans la manière d'être d'une substance. *Les différents arrangements des parties* modifient *la matière* (Acad.).La lettre *i* se double aux 1[res] et 2[es] pers. plur. de l'imp. de l'ind. et du prés. du subj. — *Ind. prés.* Je modifie, tu modifies, il modifie, nous modifions, vous modifiez, ils modifient. — *Imparf.* Je modifiais, tu modifiais, il modifiait, nous modifiions, vous modifiiez, ils modifiaient. — *Passé déf.* Je modifiai, tu modifias, il modifia, nous modifiâmes, vous modifiâtes, ils modifièrent.— *Passé ind.* J'ai modifié, etc.— *Passé antér.* J'eus modifié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais modifié, etc. — *Futur.* Je modifierai, tu modifieras, il modifiera, nous modifierons, vous modifierez, ils modifieront. — *Futur ant.* J'aurai modifié, etc.— *Cond. prés.* Je modifierais, tu modifierais, il modifierait, nous modifierions, vous modifieriez, ils modifieraient.—*Passé.* J'aurais modifié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse modifié, etc. — *Impératif prés.* Modifie, modifions, modifiez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez modifié. — *Subj. prés.* Que je modifie, que tu modifies, qu'il modifie, que nous modifiions, que vous modifiiez, qu'ils modifient.— *Imparf.* Que je modifiasse, que tu modifiasses, qu'il modifiât, que nous modifiassions, que vous modifiassiez, qu'ils modifiassent.— *Passé.* Que j'aie modifié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse modifié, etc. — *Inf. prés.* Modifier.—*Passé.* Avoir modifié.— *Part. prés.* Modifiant (invar.).—*Passé.* Modifié, modifiée, modifiés, modifiées. — *Passé comp.* Ayant modifié. — Il s'emploie quelquefois pronomin. *Leur opinion s'est beaucoup* modifiée. — Passif : *être modifié.* Le participe régit *par.*

MODULER, v. a., 1[re] conj. (*Modulé*), t. de musique, faire passer le chant ou l'harmonie, dans tous les tons des modes différents. *Ce musicien* module *bien*, Moduler *d'une manière agréable, savante.*— Activ. *Il a bien* modulé *cet air-là. Air bien* modulé.— *Ind. prés.* Je module, tu modules, il module, nous modulons, vous modulez, ils modulent. — *Imparf.* Je modulais, tu modulais, il modulait, nous modulions, vous moduliez, ils modulaient.— *Passé déf.* Je modulai, tu modulas, il modula, nous modulâmes, vous modulâtes, ils modulèrent. — *Passé indéf.* J'ai modulé, etc. — *Passé ant.* J'eus modulé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais modulé, etc. —*Futur.* Je modulerai, tu moduleras, il modulera, nous modulerons, vous modulerez, ils moduleront. — *Futur antér* J'aurai modulé, etc. — *Condit. prés.* Je modulerais, tu modulerais, il modulerait, nous modulerions, vous moduleriez, ils moduleraient. — *Pass.* J'aurais modulé, etc.— *On dit aussi :* J'eusse modulé, etc.— *Impér. prés.* Module, modulons, modulez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez modulé.— *Subj. prés.* Que je module, que tu modules, qu'il module, que nous modulions, que vous moduliez, qu'ils modulent.—*Imparf.* Que je modulasse, que tu modulasses, qu'il modulât, que nous modulassions, que vous modulassiez, qu'ils modulassent. — *Passé.* Que j'aie modulé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse modulé, etc. — *Infin. prés.* Moduler.— *Passé.* Avoir modulé. — *Part. prés.* Modulant (invar.). — *Passé.* Modulé, modulée, modulés, modulées. — *Passé comp.* Ayant modulé.— Se conjugue avec le pronom personnel : *se moduler.*

—Passif : *être modulé*. Le part. régit *par*.

MOIRER, v. a., 1re conj. (*Moaré*), donner à une étoffe, par la pression de la calandre, un éclat changeant, une apparence ondée et chatoyante. Moirer *un gros-de-Naples, des rubans, des popelines* (Acad.). —*Ind. prés.* Je moire, tu moires, il moire, nous moirons, vous moirez, ils moirent. — *Imparf.* Je moirais, tu moirais, il moirait, nous moirions, vous moiriez, ils moiraient. — *Passé déf.* Je moirai, tu moiras, il moira, nous moirâmes, vous moirâtes, ils moirèrent. — *Passé indéf.* J'ai moiré, etc. — *Passé antér.* J'eus moiré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais moiré, etc. — *Futur.* Je moirerai, tu moireras, il moirera, nous moirerons, vous moirerez, ils moireront. — *Futur antér.* J'aurai moiré, etc. — *Condit. prés.* Je moirerais, tu moirerais, il moirerait, nous moirerions, vous moireriez, ils moireraient.— *Passé.* J'aurais moiré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse moiré, etc.—*Impér. prés.* Moire, moirons, moirez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez moiré. — *Subj. prés.* Que je moire, que tu moires, qu'il moire, que nous moirions, que vous moiriez, qu'ils moirent.— *Imparf.* Que je moirasse, que tu moirasses, qu'il moirât, que nous moirassions, que vous moirassiez, qu'ils moirassent. — *Passé.* Que j'aie moiré, etc.— *Plus-que-parfait.* Que j'eusse moiré, etc. — *Infinitif prés.* Moirer. — *Passé.* Avoir moiré. — *Part.prés.* Moirant (invar.). — *Passé.* Moiré, moirée, moirés, moirées.— — *Passé comp.* Ayant moiré.— Se conjugue avec le pronom personnel : *se moirer. Une robe de soie unie peut* se moirer. — Passif : *être moiré*. Le part. régit *par*.

MOISIR, v. a., et n. 2e conj. (*Moésir*), faire qu'une matière se couvre d'une certaine mousse qui marque un commencement de corruption. *C'est l'humidité qui a* moisi *ce pâté*. — S'emploie aussi comme neutre. *Ce pâté commence à* moisir. On dit fig. et fam. : *voulez-vous que je moisisse là?* pour *que je reste là, que je ne bouge pas?* —*Ind. prés.* Je moisis, tu moisis, il moisit, nous moisissons, vous moisissez, ils moisissent. — *Imparf.* Je moisissais, tu moisissais, il moisissait, nous moisissions, vous moisissiez, ils moisissaient. — *Pass. déf.* Je moisis, tu moisis, il moisit, nous moisîmes, vous moisîtes, ils moisirent. — *Passé ind.* J'ai moisi, etc. — *Passé antér.* J'eus moisi, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais moisi, etc. — *Futur.* Je moisirai, tu moisiras, il moisira, nous moisirons, vous moisirez, ils moisiront. — *Futur antér.* J'aurai moisi, etc. — *Condit. prés.* Je moisirais, tu moisirais, il moisirait, nous moisirions, vous moisiriez, ils moisiraient. — *Passé.* J'aurais moisi, etc. — *On dit aussi :* J'eusse moisi, etc.— *Impér. prés.* Moisis, moisissons, moisissez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez moisi. — *Subj. prés.* Que je moisisse, que tu moisisses, qu'il moisisse, que nous moisissions, que vous moisissiez, qu'ils moisissent. — *Imp.* Que je moisisse, que tu moisisses, qu'il moisît, que nous moisissions, que vous moisissiez, qu'ils moisissent. — *Passé.* Que j'aie moisi, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse moisi, etc. — *Inf. prés.* Moisir. — *Passé.* Avoir moisi. — *Part. prés.* Moisissant (inv.). — *Passé.* Moisi, moisie, moisis, moisies. — *Passé comp.* Ayant moisi. — Se conjugue avec le pronom personnel: *Se moisir. Des confitures qui se* moisissent. — Passif : *Etre moisi*. Le part. régit *par*.

MOISSONNER, v. a. 1re conj. (*Moiçoné*), faire la récolte des blés et autres grains. Moissonner *les froments, les orges, les avoines*.—Moissonner *un champ* ; faire la moisson des grains qu'il a produits.—Abs. *On ne* moissonne *pas encore chez nous*. — Fig. et poét. Moissonner *des palmes, des lauriers*, avoir de nombreux succès, remporter beaucoup de victoires. — Fig., détruire faire périr. *La mort a* moissonné *un grand nombre d'hommes*.

Le fer *moissonna* tout.
Racine.

La Parque
A-t-elle *moissonné* les jours de sa famille?

— *Indicatif présent.* Je moissonne, tu moissonnes, il moissonne, nous moissonnons, vous moissonnez, ils moissonnent. — *Imp.* Je moissonnais, tu moissonnais, il moissonnait, nous moissonnions, vous moissonniez, ils moissonnaient. — *Passé déf.* Je moissonnai, tu moissonnas, il moissonna, nous moissonnâmes, vous moissonnâtes, ils moissonnèrent.— *Passé indéf.* J'ai moissonné, etc.—*Passé antér.* J'eus moissonné, etc.—*Plus-que-parfait.* J'avais moissonné, etc.— *Futur.* Je moissonnerai, tu moissonneras, il moissonnera, nous moissonnerons, vous moissonnerez, ils moissonneront. — *Futur antér.* J'aurai moissonné, etc. — *Cond. prés.* Je moissonnerais, tu moissonnerais, il moissonnerait, nous moissonnerions, vous mois-

sonneriez, ils moissonneraient. — *Passé.* J'aurais moissonné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse moissonné, etc. — *Impér. prés.* Moissonne, moissonnons, moissonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez moissonné. — *Subj. prés.* Que je moissonne, que tu moissonnes, qu'il moissonne, que nous moissonnions, que vous moissonniez, qu'ils moissonnent.—*Imp.* Que je moissonnasse, que tu moissonnasses, qu'il moissonnât, que nous moissonnassions, que vous moissonnassiez, qu'ils moissonnassent.—*Passé.* Que j'aie moissonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse moissonné, etc.—*Inf. prés.* Moissonner. — *Passé.* Avoir moissonné.—*Part. prés.* Moissonnant (invar.). — *Passé.* Moissonné, moissonnée, moissonnés, moissonnées. — *Passé comp.* Ayant moissonné. — Se conjugue avec le pronom pers. : *se moissonner.*— Passif : *Etre moissonné. Ce champ* est moissonné. *Leur vie* a été moissonnée *dans sa fleur.*

Devant trois ans sa fleur doit être *moissonnée.*
Racine.

Le participe régit *par.*

MOITIR, v. a. 2e conj. (*Moatir*), rendre moite, mouiller un peu. — *Ind. prés.* Je moitis, tu moitis, il moitit, nous moitissons, vous moitissez, ils moitissent. — *Imparf.* Je moitissais, tu moitissais, il moitissait, nous moitissions, vous moitissiez, ils moitissaient. — *Passé déf.* Je moitis, tu moitis, il moitit, nous moitîmes, vous moitîtes, ils moitirent. — *Passé ind.* J'ai moiti, etc. — *Passé ant.* J'eus moiti, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais moiti, etc. — *Futur.* Je moitirai, tu moitiras, il moitira, nous moitirons, vous moitirez, ils moitiront. — *Futur ant.* J'aurai moiti, etc. — *Cond. prés.* Je moitirais, tu moitirais, il moitirait, nous moitirions, vous moitiriez, ils moitiraient. — *Passé.* J'aurais moiti, etc. — *On dit aussi :* J'eusse moiti, etc. — *Impér. prés.* Moitis, moitissons, moitissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez moiti. — *Subj. prés.* Que je moitisse, que tu moitisses, qu'il moitisse, que nous moitissions, que vous moitissiez, qu'ils moitissent. — *Imparf.* Que je moitisse, que tu moitisses, qu'il moitît, que nous moitissions, que vous moitissiez, qu'ils moitissent. — *Passé.* Que j'aie moiti, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse moiti, etc. — *Infinitif présent.* Moitir. — *Passé.* Avoir moiti. — *Part. prés.* Moitissant. (invar.). — *Passé* Moiti, moitie, moitis, moities. — *Passé comp.* Ayant moiti. — Passif : *Etre moiti.* Le participe régit *par.*

MOLESTER, v. a., 1re conjug. (*Moleceté*), vexer, tourmenter de quelque manière que ce soit, inquiéter par des embarras suscités mal-à-propos. Molester *quelqu'un en lui suscitant des procès. Il les a fort* molestés *par ses chicanes, par ses propos, par ses sarcasmes.* — *Indic. prés.* Je moleste, tu molestes, il moleste, nous molestons, vous molestez, ils molestent. — *Imparfait.* Je molestais, tu molestais, il molestait, nous molestions, vous molestiez, ils molestaient. — *Passé déf.* Je molestai, tu molestas, il molesta, nous molestâmes, vous molestâtes, ils molestèrent. — *Passé indéf.* J'ai molesté, etc. — *Passé ant.* J'eus molesté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais molesté, etc. — *Futur.* Je molesterai, tu molesteras, il molestera, nous molesterons, vous molesterez, ils molesteront. — *Futur ant.* J'aurai molesté, etc. — *Condit. prés.* Je molesterais, tu molesterais, il molesterait, nous molesterions, vous molesteriez, ils molesteraient. — *Passé.* J'aurais molesté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse molesté, etc. — *Impér. prés.* Moleste, molestons, molestez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez molesté. — *Subj. prés.* Que je moleste, que tu molestes, qu'il moleste, que nous molestions, que vous molestiez, qu'ils molestent. — *Imparf.* Que je molestasse, que tu molestasses, qu'il molestât, que nous molestassions, que vous molestassiez, qu'ils molestassent. — *Passé.* Que j'aie molesté, etc. — *Plus-que-parfait* Que j'eusse molesté, etc. — *Inf. prés.* Molester. — *Passé.* Avoir molesté. — *Part. prés.* Molestant (var.). — *Passé.* Molesté, molestée, molestés, molestées. — *Passé composé.* Ayant molesté. — Réciproquement : *se molester,* se vexer, se tourmenter les uns, les autres. *Ces jeunes gens* se molestent *constamment.*— Passif : *Etre molesté.* Le participe régit *par.*

MOLLIFIER, v. a., 1re conj. (*Molifié*), rendre mou et fluide. *Cela sert à* mollifier *les humeurs. Un cataplasme peut* mollifier *une tumeur.* La lettre *i* se double aux 2es et 3es pers. plur. de l'imparfait de l'ind. et du prés. du subj. — *Ind. prés.* Je mollifie, tu mollifies, il mollifie, nous mollifions, vous mollifiez, ils mollifient. — *Imp.* Je mollifiais, tu mollifiais, il mollifiait, nous mollifiions, vous mollifiiez, ils mollifiaient. — *Passé déf.* Je mollifiai,

tu mollifias, il mollifia, nous mollifiâmes, vous mollifiâtes, ils mollifièrent. — *Passé ind.* J'ai mollifié, etc. — *Passé antér.* J'eus mollifié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais mollifié, etc. — *Futur.* Je mollifierai, tu mollifieras, il mollifiera, nous mollifierons, vous mollifierez, ils mollifieront. — *Futur ant.* J'aurai mollifié, etc. — *Cond. prés.* Je mollifierais, tu mollifierais, il mollifierait, nous mollifierions, vous mollifieriez, ils mollifieraient. — *Passé.* J'aurais mollifié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse mollifié, etc. — *Impér. prés.* Mollifie, mollifions, mollifiez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez mollifié. — *Subj. prés.* Que je mollifie, que tu mollifies, qu'il mollifie, que nous mollifiions, que vous mollifiiez, qu'ils mollifient. — *Imp.* Que je mollifiasse, que tu mollifiasses, qu'il mollifiât, que nous mollifiassions, que vous mollifiassiez, qu'ils mollifiassent. — *Pass.* Que j'aie mollifié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse mollifié, etc. — *Infin. prés.* Mollifier. — *Pass.* Avoir mollifié. — *Part. prés.* Mollifiant. (var.). — *Passé.* Mollifié, mollifiée, mollifiés, mollifiées. *Passé comp.* — Ayant mollifié. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se mollifier.* —Passif : *Etre mollifié.* Le part. régit *par.*

MOLLIR, v. n., 2ᵉ conjug. (*Molire*), devenir mou. *La plupart des personnes* mollissent *cette année.* — Manquer de force, faiblir, fléchir. *Le vent* mollissait *contre les voiles. Les troupes* mollisaient *et commençaient à plier.* — Sens moral, céder trop aisément dans une occasion où il faut avoir de la fermeté. *Il ne faut pas* mollir *dans cette affaire. Vous* mollissez. — *Ind. prés.* Je mollis, tu mollis, il mollit, nous mollissons, vous mollissez, ils mollissent. — *Imparfait.* Je mollissais, tu mollissais, il mollissait, nous mollissions, vous mollissiez, ils mollissaient. — *Passé défini.* Je mollis, tu mollis, il mollit, nous mollîmes, vous mollîtes, ils mollirent. — *Passé ind.* J'ai molli, etc. — *Passé antér.* J'eus molli, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais molli, etc. — *Futur.* Je mollirai, tu molliras, il mollira, nous mollirons, vous mollirez, ils molliront. — *Futur antér.* J'aurai molli, etc. — *Condit. prés.* Je mollirais, tu mollirais, il mollirait, nous mollirions, vous molliriez, ils molliraient. — *Passé.* J'aurais molli, etc. — *On dit aussi :* J'eusse molli, etc. — *Impér. prés.* Mollis, mollissons, mollissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez molli. — *Subjonctif présent.* Que je mollisse, que tu mollisses, qu'il mollisse, que nous mollissions, que vous mollissiez, qu'ils mollissent. — *Imparf.* Que je mollisse, que tu mollisses, qu'il mollît, que nous mollissions, que vous mollissiez, qu'ils mollissent. — *Passé.* Que j'aie molli, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse molli, etc. — *Infinitif prés.* Mollir. — *Passé.* Avoir molli. — *Part. prés.* Mollissant (invariable). — *Passé.* Molli, (invraiable). — *Passé composé.* Ayant molli.

MONDER, v. a., 1ʳᵉ conjug. (*Mondé*), nettoyer. Il s'emploie surtout dans ces phrases : Monder *de l'orge,* le dégager de sa pellicule, monder *de la casse,* la tirer de son bâton, et la préparer, après en avoir ôté les semences. *Prendre de l'orge* mondé; boire de l'eau dans laquelle on a fait bouillir de l'orge mondé.—*Indic. présent.* Je monde, tu mondes, il monde, nous mondons, vous mondez, ils mondent.—*Imparf.* Je mondais, tu mondais, il mondait, nous mondions, vous mondiez, ils mondaient. — *Passé déf.* Je mondai, tu mondas, il monda, nous mondâmes, vous mondâtes, ils mondèrent. — *Passé ind.* J'ai mondé, etc. — *Passé ant.* J'eus mondé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais mondé, etc. — *Futur.* Je monderai, tu monderas, il mondera, nous monderons, vous monderez, ils monderont.—*Futur antér.* J'aurai mondé, etc. — *Condit. prés.* Je monderais, tu monmonderais, il monderait, nous monderions, vous monderiez, ils monderaient. — *Passé.* J'aurais mondé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse mondé, etc. — *Impér. prés.* Monde, mondons, mondez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez mondé. — *Subj. prés.* Que je monde, que tu mondes, qu'il monde, que nous mondions, que vous mondiez, qu'ils mondent.—*Imparf.* Que je mondasse, que tu mondasses, qu'il mondât, que nous mondassions, que vous mondassiez, qu'ils mondassent. — *Passé.* Que j'aie mondé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse mondé, etc. — *Inf. prés.* Monder. — *Passé.* Avoir mondé. — *Part. prés.* Mondant (invar.).—*Passé.* Mondé, mondée, mondés, mondées. — *Passé comp.* Ayant mondé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se monder.*—Passif : *Etre mondé.* Le participe régit *par.*

MONDIFIER, v. a., 1ʳᵉ conjug. (*Mondifié*), terme de médecine, nettoyer, dé-

déterger. Mondifier *une plaie, un ulcère.* —*Ind. prés.* Je mondifie, tu mondifies, il mondifie, nous mondifions, vous mondifiez, ils mondifient. — *Imparf.* Je mondifiais, tu mondifiais, il mondifiait, nous mondifiions, vous mondifiiez, ils mondifiaient. — *Passé déf.* Je mondifiai, tu mondifias, il mondifia, nous mondifiâmes, vous mondifiâtes, ils mondifièrent. — *Passé ind.* J'ai mondifié, etc. — *Passé ant.* J'eus mondifié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais mondifié, etc.—*Futur.* Je mondifierai, tu mondifieras, il mondifiera, nous mondifierons, vous mondifierez, ils mondifieront. — *Futur ant.* J'aurai mondifié, etc. — *Cond. prés.* Je mondifierais, tu mondifierais, il mondifierait, nous mondifierions, vous mondifieriez, ils mondifieraient.—*Passé.* J'aurais mondifié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse mondifié, etc. — *Impér. prés.* Mondifie, mondifions, mondifiez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez mondifié,—*Subj. prés.* Que je mondifie, que tu mondifies, qu'il mondifie, que nous mondifiions, que vous mondifiiez, qu'ils mondifient.—*Imparf.* Que je mondifiasse, que tu mondifiasses, qu'il mondifiât, que nous mondifiassions, que vous mondifiassiez, qu'ils mondifiassent. — *Passé.* Que j'aie mondifié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse mondifié, etc.—*Inf. prés.* Mondifier.—*Passé.* Avoir mondifié, —*Part. prés.* Mondifiant (invar.).—*Passé.* Mondifié, mondifiée, mondifiés, mondifiées.— *Passé composé.* Ayant mondifié. —Se conjugue avec le pronom personnel : *Se mondifier.* Peu usité. —Passif : *Etre mondifié.* Le participe régit *par.*

MONÉTISER, v. a., 1[re] conj. (*Monétizé*), donner le cours de la monnaie : Monétiser *des papiers.* Peu usité.—*Indic. prés.* Je monétise, tu monétises, il monétise, nous monétisons, vous monétisez, ils monétisent.—*Imparf.* Je monétisais, tu monétisais, il monétisait, nous monétisions, vous monétisiez, ils monétisaient. — *Passé déf.* Je monétisai, tu monétisas, il monétisa, nous monétisâmes, vous monétisâtes, ils monétisèrent. — *Passé ind.* J'ai monétisé, etc.—*Passé ant.* J'eus monétisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais monétisé, etc.—*Futur.* Je monétiserai, tu monétiseras, il monétisera, nous monétiserons, vous monétiserez, ils monétiseront.—*Futur ant.* J'aurai monétisé, etc. —*Condit. prés.* Je monétiserais, tu monétiserais, il monétiserait, nous monétiserions, vous monétiseriez, ils monétiseraient.—*Passé.* J'aurais monétisé, etc. —*On dit aussi :* J'eusse monétisé, etc.— *Impér.* Monétise, monétisons, monétisez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez monétisé.— *Subj. prés.* Que je monétise, que tu monétises, qu'il monétise, que nous monétisions, que vous monétisiez, qu'ils monétisent. — *Imparf.* Que je monétisasse, que tu monétisasses, qu'il monétisât, que nous monétisassions, que vous monétisassiez, qu'ils monétisassent. — *Passé.* Que j'aie monétisé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse monétisé, etc.—*Infinitif prés* Monétiser. — *Passé.* Avoir monétisé. — *Part. prés.* Monétisant (inv.). — *Passé.* Monétisé, monétisée, monétisés, monétisées.— *Passé comp.* Ayant monétisé. Se conjugue avec le pronom personnel : *Se monétiser.* — Passif : *Etre monétisé.* Le participe régit *par.*

MONNAYER, v. a., 1[re] conj. (*Moné-ié*), convertir un métal en monnaie. *On a* monnayé *de l'argent pour plus d'un million.* — Donner l'empreinte à la monnaie. *Ce balancier* monnaye *tous les jours tant de milliers de pièces d'or* (Acad.).—Abs. *Avant l'invention du balancier,* on monnayait *au marteau. L'art de* monnayer *a fait de grands progrès* (Acad.). L'*y* grec se conserve dans toute la conjugaison, c'est l'orthographe des meilleurs typographes.— *Ind.prés.* Je monnaye, tu monnayes, il monnaye, nous monnayons, vous monnayez, ils monnayent. — *Imparf.* Je monnayais, tu monnayais, il monnayait, nous monnayions, vous monnayiez, ils monnayaient. — *Passé défini.* Je monnayai, tu monnayas, il monnaya, nous monnayâmes, vous monnayâtes, ils monnayèrent. — *Passé ind.* J'ai monnayé, etc. — *Passé ant.* J'eus monnayé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais monnayé, etc. — *Futur.* Je monnayerai, tu monnayeras, il monnayera, nous monnayerons, vous monnayerez, ils monnayeront. — *Futur ant.* J'aurai monnayé, etc. — *Cond. prés.* Je monnayerais, tu monnayerais, il monnayerait, nous monnayerions, vous monnayeriez, ils monnayeraient. — *Passé.* J'aurais monnayé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse monnayé, etc. — *Impér. prés.* Monnaye, monnayons, monnayez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez monnayé, etc. — *Subj. prés.* Que je monnaye, que tu monnayes, qu'il monnaye, que nous monnayions, que vous monnayiez, qu'ils monnayent. — *Imparf.*

Que je monnayasse, que tu monnayasses qu'il monnayât, que nous monnayassions, que vous monnayassiez, qu'ils monnayassent. — *Passé.* Que j'aie monnayé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse monnayé, etc. — *Infin. prés.* Monnayer. — *Passé.* Avoir monnayé. — *Part. prés.* Monnayant (inv.). — *Passé.* Monnayé, monnayee, monnayés, monnayées. — *Passé comp.* Ayant monnayé. — Pronominalement : *se monnayer. L'argent se* monnaye *dans plusieurs villes de France.* — Passif : *être monnayé.* Le part. régit *par.*

MONOPOLISER, v. a., 1re conj. (*Monopolizé*), établir un monopole. Monopoliser *une marchandise* (Ce mot ne se trouve pas dans l'Académie, qui consacre cependant les substantifs *monopole* et *monopoleur*). — *Ind. prés.* Je monopolise, tu monopolises, il monopolise, nous monopolisons, vous monopolisez, ils monopolisent. — *Imparf.* Je monopolisais, tu monopolisais, il monopolisait, nous monopolisions, vous monopolisiez, ils monopolisaient. — *Passé déf.* Je monopolisai, tu monopolisas, il monopolisa, nous monopolisâmes, vous monopolisâtes, ils monopolisèrent. — *Passé ind.* J'ai monopolisé, etc. — *Passé ant.* J'eus monopolisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais monopolisé, etc. — *Futur.* Je monopoliserai, tu monopoliseras, il monopolisera, nous monopoliserons, vous monopoliserez, ils monopoliseront. — *Futur antér.* J'aurai monopolisé, etc. — *Cond. prés.* Je monopoliserais, tu monopoliserais, il monopoliserait, nous monopoliserions, vous monopoliseriez, ils monopoliseraient. — *Passé.* J'aurais monopolisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse monopolisé, etc. — *Impér. prés.* Monopolise, monopolisons, monopolisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez monopolisé. — *Subj. prés.* Que je monopolise, que tu monopolises, qu'il monopolise, que nous monopolisions, que vous monopolisiez, qu'ils monopolisent. — *Imparf.* Que je monopolisasse, que tu monopolisasses, qu'il monopolisât, que nous monopolisassions, que vous monopolisassiez, qu'ils monopolisassent. — *Passé.* Que j'aie monopolisé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse monopolisé, etc. — *Infinit. prés.* Monopoliser. — *Passé.* Avoir monopolisé. — *Part. prés.* Monopolisant (invar.). — *Passé.* Monopolisé, monopolisée, monopolisés, monopolisées. — *Passé composé.* Ayant monopolisé. — Pronominalement : *se monopoliser. Tout tend à se* monopoliser. Passif : *être monopolisé.* Le part. régit *par.*

MONSEIGNEURISER, v. a., 1re conj. (*Monseigneu-rizé*), donner le titre de monseigneur. *Je l'ai* monseigneurisé. Il ne s'emploie que par plaisanterie. — *Indic. prés.* Je monseigneurise, tu monseigneurises, il monseigneurise, nous monseigneurisons, vous monseigneurisez, ils monseigneurisent. — *Imparf.* Je monseigneurisais, tu monseigneurisais, il monseigneurisait, nous monseigneurisions, vous monseigneurisiez, ils monseigneurisaient. — *Passé déf.* Je monseigneurisai, tu monseigneurisas, il monseigneurisa, nous monseigneurisâmes, vous monseigneurisâtes, ils monseigneurisèrent. — *Passé indéf.* J'ai monseigneurisé, etc. — *Passé antér.* J'eus monseigneurisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais monseigneurisé, etc. — *Futur.* Je monseigneuriserai, tu monseigneuriseras, il monseigneurisera, nous monseigneuriserons, vous monseigneuriserez, ils monseigneuriseront. — *Futur ant.* J'aurai monseigneurisé, etc. — *Cond. présent.* Je monseigneuriserais, tu monseigneuriserais, il monseigneuriserait, nous monseigneuriserions, vous monseigneuriseriez, ils monseigneuriseraient. — *Passé.* J'aurais monseigneurisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse monseigneurisé, etc. — *Impér. prés.* Monseigneurise, monseigneurisons, monseigneurisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez monseigneurisé. — *Subj. prés.* Que je monseigneurise, que tu monseigneurises, qu'il monseigneurise, que nous monseigneurisions, que vous monseigneurisiez, qu'ils monseigneurisent. — *Imparf.* Que je monseigneurisasse, que tu monseigneurisasses, qu'il monseigneurisât, que nous monseigneurisassions, que vous monseigneurisassiez, qu'ils monseigneurisassent. — *Passé.* Que j'aie monseigneurisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse monseigneurisé, etc. — *Infin. prés.* Monseigneuriser. — *Passé.* Avoir monseigneurisé. — *Part. prés.* Monseigneurisant (invariable). — *Passé.* Monseigneurisé, monseigneurisée, monseigneurisés, monseigneurisées. — *Passé comp.* Ayant monseigneurisé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se monseigneuriser.* — Passif : *Etre monseigneurisé.* Le participe régit *par.*

MONTER, v. a. et n., 1re conj. (*Monté*), se transporter dans un lieu plus haut que

celui où l'on était. En ce sens, il se dit des hommes et des animaux. Monter *vite, facilement.* Monter *avec peine.* Monter *sur un arbre.* Monter *sur une hauteur, sur une montagne. Les écureuils* montent *au haut des arbres.* Monter *en voiture, en chaise de poste,* etc. — Monter *en croupe.* Monter *à l'assaut.* Monter *sur un vaisseau.* Monter *en chaire.* Monter *sur le théâtre.* — Figur. Monter *au faîte des honneurs,* parvenir aux plus grandes dignités. Monter *sur le Parnasse,* faire de la poésie. — Proverb. et figur. Monter *sur ses grands chevaux,* prendre les choses avec hauteur. Il signifie aussi passer à un poste à un degré au-dessus de celui qu'on occupait. *Il était sergent, et il est* monté *à la sous-lieutenance. Cet officier est* monté *en grade. Cet écolier était en troisième, il est* monté *en seconde. Monter* signifie encore *s'élever. Il n'y a point d'oiseau qui* monte *plus haut que l'aigle.* En ce sens, il se dit plus ordinairement de certains corps tels que l'eau, le feu, les vapeurs, etc. — Figur. *Les prières du juste, les cris des innocents qu'on persécute,* montent *au ciel. Le cri de son peuple est* monté *jusqu'à lui.* — *Le soleil, les astres* montent *sur l'horizon.* — *Le soleil* monte *tous les jours.* — *Le baromètre* monte. *Cette plante* monte *en graine.* Figur. et famil. *Cet arbre* monte *trop haut,* on le laisse trop croître. *Ce mur* monte *trop haut. Monter* signifie aussi croître, s'accroître. *Tout à coup, la rivière* monta *de plusieurs pouces.* Le sens moral est inusité. *Le luxe est* monté *au plus haut degré. Monter* signifie en outre hausser de prix, croître en valeur. *Le blé est* monté *jusqu'à trente francs l'hectolitre.* Il se dit d'un total composé de plusieurs sommes. *Toutes ces sommes* montent *à cent mille francs.* On peut dire également se montent à..... *Monter* est actif dans : monter *une montagne.* Monter *les degrés.* — Monter *un cheval,* sur un cheval. — Il signifie aussi fournir un établissement ou une personne de tout ce qui lui est nécessaire. Monter *une maison, son ménage.* Monter *un cavalier,* lui fournir le cheval et l'équipement. — Figur. Monter *une cabale.* — Monter *un diamant.* — Monter *une estampe.* Monter *un métier,* tendre l'étoffe sur. — Monter *un violon, une harpe, une guitare,* etc. Poétiq. Monter *sa lyre.* — Monter *une horloge, une montre,* etc. — Monter *la garde.* — *Monter,* employé activement, signifie aussi élever, accroître. Monter *son train et sa dépense.* — Monter *un instrument de musique,* en hausser le ton. — Terme de peinture. Monter *sa couleur,* la rendre plus vigoureuse. Figur. et famil. Monter *la tête à quelqu'un. Monter,* pris activement, signifie encore porter, transporter quelque chose en haut. *Il faut* monter *tous ces meubles dans une chambre.* — Absolum. *Quand son imagination se* monte *il devient intraitable.* Prend les deux auxiliaires *avoir* et *être La rivière* a monté *cette nuit,* et *la rivière* est monté *cette nuit.* Dans le premier cas, on exprime l'action ; dans le second cas, on indique l'état. —*Ind. prés.* monte, tu montes, il monte, nous montons, vous montez, ils montent. —*Imp.* Je montais, tu montais, il montait, nous montions, vous montiez, ils montaient. — *Passé déf.* Je montai, tu montas, il monta, nous montâmes, vous montâtes, ils montèrent. — *Passé ind.* J'ai monté, etc. — *Passé ant.* J'eus monté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais monté, etc. — *Futur.* Je monterai, tu monteras, il montera, nous monterons, vous monterez, ils monteront. — *Futur antér.* J'aurai monté, etc. — *Cond. prés* Je monterais, tu monterais, il monterait nous monterions, vous monteriez, ils monteraient. — *Passé.* J'aurais monté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse monté, etc.—*Impér. prés.* Monte, montons, montez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez monté. — *Subj. prés.* Que je monte, que tu montes, qu'il monte, que nous montions, que vous montiez, qu'ils montent. — *Imparf.* Que je montasse, que tu montasses, qu'il montât, que nous montassions, que vous montassiez, qu'ils montassent.—*Passé.* Que j'aie monté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse monté, etc. — *Inf. prés.* Monter. — *Passé.* Avoir monté. — *Part. prés.* Montant, montante. *A la marée montante.* — *Passé.* Monté, montée, montés, montées. — *Passé comp.* Ayant monté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se monter. Cette pendule* se monte *tous les quinze jours.* — Former un total de. *La dépense* se monte *à cent francs.* — Passif : *être monté.* Le part. régit *à* et *par.*

MONTRER, v. a., 1re conj. (*Montré*), indiquer. Montrer *le chemin à quelqu'un.* Faire voir. Montrer *son ouvrage, sa maison,* etc. — Faire paraître : Montrer *de l'ardeur, du zèle.* — Enseigner : Montrer *le latin, la musique.* Neutral. *Ce maître* montre *bien.* — Faire connaître, prouver.

Il montra *ce que la France pouvait seule.* Montrer *son nez*, se faire voir ; *les dents*, faire mine de se défendre; *les talons*, s'enfuir ; *le béjaune à quelqu'un,* lui faire voir sa sottise ; *le chemin aux autres*, faire quelque chose à dessein que les autres le fassent; *quelqu'un au doigt*, s'en moquer comme d'une personne décriée et ridicule; *la porte à quelqu'un*, l'inviter par gestes à sortir. — *Cet habit* montre *la corde*, il est si usé qu'on en voit la trame. — *Cela* montre *la corde,* c'est une finesse grossière et facile à découvrir. — *Ind. prés.* Je montre, tu montres, il montre, nous montrons, vous montrez, ils montrent. — *Imparf.* Je montrais, tu montrais, il montrait, nous montrions, vous montriez, ils montraient. — *Passé déf.* Je montrai, tu montras, il montra, nous montrâmes, vous montrâtes, ils montrèrent. — *Passé ind.* J'ai montré, etc. — *Passé ant.* J'eus montré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais montré, etc. — *Futur.* Je montrerai, tu montreras, il montrera, nous montrerons, vous montrerez, ils montreront. — *Passé.* J'aurai montré, etc. — *Cond. prés.* Je montrerais, tu montrerais, il montrerait, nous montrerions, vous montreriez, ils montreraient. — *Passé.* J'aurais montré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse montré, etc. — *Impér. prés.* Montre, montrons, montrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez montré. — *Subj. prés.* Que je montre, que tu montres, qu'il montre, que nous montrions, que vous montriez, qu'ils montrent. — *Imparf.* Que je montrasse, que tu montrasses, qu'il montrât, que nous montrassions, que vous montrassiez, qu'ils montrassent. — *Passé.* Que j'aie montré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse montré, etc. — *Inf. prés.* Montrer. — *Passé.* Avoir montré. — *Part. prés.* Montrant (invar.). — *Passé.* Montré, montrée, montrés, montrées. — *Passé comp.* Ayant montré. — Pronominalement : *se montrer,* se faire voir. *Il n'ose* se montrer *en public.* — Se montrer *homme de courage*, se *bien* montrer, se conduire avec courage, avec fermeté dans une affaire importante. — Passif : *être montré. Il a* été *bien* montré *par son professeur*. Le part. régit *par.*

MOQUER (*se*), v. pron., 1re conj. (*Ce-mokié*), se railler de quelqu'un ou de quelque chose, en rire, en faire un sujet de plaisanterie ou de dérision. *On* s'est moqué *de lui et de son habit* (Acad.). *Ne vous y trompez pas, on ne* se moque *pas de Dieu* (Bossuet). — **Mépriser, braver ou** ne pas dire, ne pas faire sérieusement : *C'est* se moquer *que de...* — Faire hors de propos : *Vous vous* moquez *de sortir par ce mauvais temps, de vouloir me reconduire,* etc. — Prov. et pop. Se moquer *de la barbouillée*, ne rien craindre. *La pelle qui* se moque *du fourgon,* une personne ridicule qui se moque d'une autre. — *Se faire* moquer *de soi*, s'exposer aux sarcasmes. — *Indic. prés.* Je me moque, tu te moques, il se moque, nous nous moquons, vous vous moquez, ils se moquent. — *Imparf.* Je me moquais, tu te moquais, il se moquait, nous nous moquions, vous vous moquiez, ils se moquaient. — *Passé déf.* Je me moquai, tu te moquas, il se moqua, nous nous moquâmes, vous vous moquâtes, ils se moquèrent. — *Passé indéf.* Je me suis, tu t'es, il s'est moqué ; nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont moqués. — *Passé ant.* Je me fus, tu te fus, il se fut moqué, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent moqués. — *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était moqué, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient moqués. — *Futur.* Je me moquerai, tu te moqueras, il se moquera, nous nous moquerons, vous vous moquerez, ils se moqueront. — *Futur ant.* Je me serai, tu te seras, il se sera moqué, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront moqués. — *Cond. prés.* Je me moquerais, tu te moquerais, il se moquerait, nous nous moquerions, vous vous moqueriez, ils se moqueraient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait moqué, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient moqués. — *On dit aussi.* Je me fusse, tu te fusses, il se fût moqué, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent moqués. — *Impér. prés.* Moque-toi, moquons-nous, moquez-vous. — *Passé.* Sois-toi moqué, soyons-nous, soyez-vous moqués. — *Subj prés.* Que je me moque, que tu te moques, qu'il se moque, que nous nous moquions, que vous vous moquiez, qu'ils se moquent. — *Imparf.* Que je me moquasse, que tu te moquasses, qu'il se moquât, que nous nous moquassions, que vous vous moquassiez, qu'ils se moquassent. — *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit moqué, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient moqués. — *Plus-que-parf.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût moqué, que nous nous

fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent moqués. — *Inf. prés.* Se moquer. — *Passé.* S'être moqué. — *Part. prés.* Se moquant (invar.). — *Passé.* Moqué, moquée, moqués, moquées. — *Passé comp.* S'étant moqué. — Passif : *être moqué. Il fut moqué de tout le monde. Les moqueurs* sont moqués. Le part. régit *de.*

MORALISER, v. a. et n., 1re conj. (*Moralizé*), faire ou provoquer des réflexions, des dissertations, des leçons morales. *On peut longtemps* moraliser *sur les vicissitudes de la fortune.* Moraliser *quelqu'un.* — Famil., faire de la morale, des mœurs. *Un sot qui* moralise, *qui* moralise *les autres.* — *Indic. prés.* Je moralise, tu moralises, il moralise, nous moralisons, vous moralisez, ils moralisent. — *Imparf.* Je moralisais, tu moralisais, il moralisait, nous moralisions, vous moralisiez, ils moralisaient. — *Passé déf.* Je moralisai, tu moralisas, il moralisa, nous moralisâmes, vous moralisâtes, ils moralisèrent. — *Passé ind.* J'ai moralisé, etc. — *Passé ant.* J'eus moralisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais moralisé, etc. — *Futur.* Je moraliserai, tu moraliseras, il moralisera, nous moraliserons, vous moraliserez, ils moraliseront. — *Futur antér.* J'aurai moralisé, etc. — *Cond. prés.* Je moraliserais, tu moraliserais, il moraliserait, nous moraliserions, vous moraliseriez, ils moraliseraient. — *Passé.* J'aurais moralisé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse moralisé, etc. — *Impér. prés.* Moralise, moralisons, moralisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez moralisé. — *Subj. prés.* Que je moralise, que tu moralises, qu'il moralise, que nous moralisions, que vous moralisiez, qu'ils moralisent. — *Imp.* Que je moralisasse, que tu moralisasses, qu'il moralisât, que nous moralisassions, que vous moralisassiez, qu'ils moralisassent. — *Passé.* Que j'aie moralisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse moralisé, etc. — *Inf. prés.* Moraliser. — *Passé.* Avoir moralisé. — *Part. prés.* Moralisant (inv.). — *Passé.* Moralisé, moralisée, moralisés, moralisées. — *Passé comp.* Ayant moralisé. — Pessif : *être mobalisé.* Le part. régit *par.*

MORCELER, v. a. 1re conjug. (*Morcelé*), diviser par morceaux. Morceler *une terre, un héritage, un pays.* Il n'est guère d'usage que dans ces phrases. L'Académie dit pourtant. *Cet auteur* a morcelé *son sujet au lieu d'en faire un tout dont les parties eussent de la suite et de la liaison.* La lettre *l* se double devant une *e* muet: — *Indic. prés.* Je morcelle, tu morcelles, il morcelle, nous morcelons, vous morcelez, ils morcellent.— *Imparf.* Je morcelais, tu morcelais, il morcelait, nous morcelions, vous morceliez, ils morcelaient. — *Passé défini.* Je morcelai, tu morcelas, il morcela, nous morcelâmes, vous morcelâtes, ils morcelèrent. — *Passé ind.* J'ai morcelé, etc. — *Passé ant.* J'eus morcelé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais morcelé, etc. — *Futur.* Je morcellerai, tu morcelleras, il morcellera, nous morcellerons, vous morcellerez, ils morcelleront. — *Futur antérieur.* J'aurai morcelé, etc. — *Condit. prés.* Je morcellerais, tu morcellerais, il morcellerait, nous morcellerions, vous morcelleriez, ils morcelleraient. — *Pass.* J'aurais morcelé, etc.— *On dit aussi :* J'eusse morcelé, etc, — *Impér. prés.* Morcelle, morcelons, morcelez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez morcelé. — *Subj. prés.* Que je morcelle, que tu morcelles, qu'il morcelle, que nous morcelions, que vous morceliez, qu'ils morcellent. — *Imparf.* Que je morcelasse, que tu morcelasses, qu'il morcelât, que nous morcelassions, que vous morcelassiez, qu'ils morcelassent. — *Passé.* Que j'aie morcelé, etc. — *Plusque-parf.* Que j'eusse morcelé, etc. — *Inf. prés.* Morceler. — *Passé.* Avoir morcelé. — *Part. prés.* Morcelant (inv.). — *Passé.* Morcelé, morcelée, morcelés, morceléese — *Passé comp.* Ayant morcelé. — S. conjugue avec le pronom personnel : *Se morceler.* — Passif : *être morcelé.* Le participe régit *par.*

MORDILLER, v. a. et 1re conj. (*Mordillé*), mordre légèrement et à plusieurs reprises. *Cet enfant* mordille *tout ce qu'il a dans les mains.* — Abs. Ce jeune chien aime à mordiller. On dit aussi mordiller *le talon d'un grand homme*, s'acharner à le critiquer mesquinement. *Il y a toujours une foule de pygmées qui s'acharnent à* mordiller *le talon de la botte d'un homme supérieur; mais il n'a qu'à remuer le pied pour les écraser tous.* — *Indic. présent.* Je mordille, tu mordilles, il mordille, nous mordillons, vous mordillez, ils mordillent. — *Imparf.* Je mordillais, tu mordillais, il mordillait, nous mordillions, vous mordilliez, ils mordillaient. — *Passé défini.* Je mordillai, tu mordillas, il mordilla, nous mordillâmes, vous mordillâtes, ils mordillèrent. —

Passé indéf. J'ai mordillé, etc. — *Passé ant.* J'eus mordillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais mordillé, etc. — *Futur.* Je mordillerai, tu mordilleras, il mordillera, nous mordillerons, vous mordillerez, ils mordilleront. — *Futur ant.* J'aurai mordillé, etc. — *Cond. prés.* Je mordillerais, tu mordillerais, il mordillerait, nous mordillerions, vous mordilleriez, ils mordilleraient. — *Passé.* J'aurais mordillé, etc. — *On dit aussi:* J'eusse mordillé, etc. — *Impératif prés.* Mordille, mordillons, mordillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez mordillé. — *Subj. prés.* Que je mordille, que tu mordilles, qu'il mordille, que nous mordillions, que vous mordilliez, qu'ils mordillent. — *Imparf.* Que je mordillasse, que tu mordillasses, qu'il mordillât, que nous mordillassions, que vous mordillassiez, qu'ils mordillassent. — *Passé.* Que j'aie mordillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse mordillé, etc. — *Inf. prés.* Mordiller. — *Passé.* Avoir mordillé. — *Part. prés.* Mordillant (invar.). — *Passé.* Mordillé, mordillée, mordillés, mordillées. — *Passé composé.* Ayant mordillé. — S'emploie avec le pronom personnel : *Se mordiller.* — Passif : *Être mordillé.* Le participe régit *par.*

MORDRE, v. a. et irrég. 4me conj. (*Mordre*), serrer avec les dents. *Un chien l'a* mordu. Se dit par extension des oiseaux, et des insectes qui n'ont point de dents. Poétiquement, mordre *la poussière.* Etre tué dans un combat. *Le burin, la lime*, mordent *sur les métaux*, les creusent. Terme d'imprimerie. *La frisquette mord*, lorsqu'elle couvre ce qui doit paraître. Terme de grav. Mordre ou *faire* mordre *une planche*, lu faire éprouver l'effet de l'eau forte. Abs. *Ce chien* mord. Mordre *dans du pain.* — Fig. médire, critiquer, censurer malignement. *Il cherche à* mordre sur tout. — Fig. et fam. mordre *à l'hameçon* ou *à la grappe.* Écouter avec plaisir une proposion, la recevoir volontiers. Absol. *Il ne saurait y* mordre, cela est trop difficile pour lui. — Prov. *Chien qui aboie ne* mord *pas.* Ceux qui font le plus de bruit ne sont pas les plus à craindre. — *Ind. prés.* Je mords, tu mords, il mord, nous mordons, vous mordez, ils mordent. — *Imparfait.* Je mordais, tu mordais, il mordait, nous mordions, vous mordiez, ils mordaient. — *Passé défini.* Je mordis, tu mordis, il mordit, nous mordîmes, vous mordîtes, ils mordirent. — *Passé ind.* J'ai mordu, etc. — *Passé ant.* J'eus mordu, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais mordu, etc — *Futur.* Je mordrai, tu mordras, il mordra, nous mordrons, vous mordrez, ils mordront — *Futur antérieur.* J'aurais mordu, etc. — *Condit. prés.* Je mordrais, tu mordrais, il mordrait, nous mordrions, vous mordriez, ils mordraient. — *Passé.* J'aurais mordu, etc. — *On dit aussi :* J'eusse mordu, etc. — *Impér. prés.* Mords, mordons, mordez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez mordu. — *Subj. prés.* Que je morde, que tu mordes, qu'il morde, que nous mordions, que vous mordiez, qu'ils mordent. — *Imparf.* Que je mordisse, que tu mordisses, qu'il mordît, que nous mordissions, que vous mordissiez, qu'ils mordissent, — *Passé.* Que j'aie mordu, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse mordu, etc. — *Infin. prés.* Mordre. — *Passé.* Avoir mordu. — *Part. présent.* Mordant, mordante. *Epigramme mordante.* — *Passé.* Mordu mordue, mordus mordues. — *Passé comp.* Ayant mordu. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se mordre.* Se faire une morsure. Il s'en *est* mordu *les pouces, les doigts*, se repentir d'une chose qu'on a faite, *se* mordre *la langue* ; s'arrêter au moment de dire quelque chose qu'on veut ou doit cacher. — Passif : *être mordu. Être* mordu *par un loup, un chien, un perroquet, une puce.* etc. Le part. régit *par.*

MORFONDRE, v. a., et pron. 4e conj. (*Morfondre*), refroidir, causer un froid qui pénètre. *Ne dessellez pas sitôt ce cheval de peur de le* morfondre (Académie). — *Indic. prés.* Je morfonds, tu morfonds, il morfond, nous morfondons, vous morfondez, ils morfondent. — *Imp.* Je morfondais, tu morfondais, il morfondait, nous morfondions, vous morfondiez, ils morfondaient. — *Passé déf.* Je morfondis, tu morfondis, il morfondit, nous morfondîmes, vous morfondîtes, ils morfondirent. — *Passé ind.* J'ai morfondu, etc. — *Passé antér.* J'eus morfondu, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais morfondu, etc. — *Futur.* Je morfondrai, tu morfondras, il morfondra, nous morfondrons, vous morfondrez, ils morfondront. — *Futur ant.* J'aurai morfondu, etc. — *Cond. prés.* Je morfondrais, tu morfondrais, il morfondrait, nous morfondrions, vous morfon-

driez, ils morfondraient. — *Passé.* J'aurais morfondu, etc. — *On dit aussi :* J'eusse morfondu, etc. — *Impér. prés.* Morfonds, morfondons, morfondez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez morfondu, — *Subj. prés.* Que je morfonde, que tu morfondes, qu'il morfonde, que nous morfondions, que vous morfondiez, qu'ils morfondent. — *Imp.* Que je morfondisse, que tu morfondisses, qu'il morfondît, que nous morfondissions, que vous morfondissiez, qu'ils morfondissent. — *Passé.* Que j'aie morfondu, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse morfondu, etc. — *Inf. prés.* Morfondre. — *Passé.* Avoir morfondu. — *Part. prés.* Morfondant (inv.). — *Passé.* Morfondu, morfondue, morfondus, morfondues. — *Passé comp.* Ayant morfondu. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se morfondre*, se refroidir. *Vous* vous morfondez *dans le jardin.* S'ennuyer, perdre du temps à attendre, à poursuivre une entreprise. *Ce général* s'est morfondu *devant cette place. Je* me suis morfondu *à vous attendre. La pâte* se morfond ; perd la chaleur qu'elle doit avoir pour faire du bon pain. — Passif *: être morfondu.* Le participe régit *par.*

MORGUER, v. a., 1re conj. (*Morguié*), braver avec insolence. *Il le* morgue *partout. Est-ce pour me* morguer *que vous faites cela?* Il a vieilli. — *Indic. prés.* Je morgue, tu morgues, il morgue, nous morguons, vous morguez, ils morguent. — *Imparfait.* Je morguais, tu morguais, il morguait, nous morguions, vous morguiez, ils morguaient. — *Passé déf.* Je morguai, tu morguas, il morgua, nous morguâmes, vous morguâtes, ils morguèrent. — *Passé indéf.* J'ai morgué, etc — *Passé antér.* Jeus morgué, etc.—*Plus-que-parfait.* J'avais morgué, etc. — *Futur.* Je morguerai, tu morgueras, il morguera, nous morguerons, vous morguerez, ils morgueront. — *Futur ant.* J'aurai morgué, etc. — *Condit. prés.* Je morguerais, tu morguerais, il morguerait, nous morguerions, vous morgueriez, ils morgueraient. — *Passé.* J'aurais morgué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse morgué, etc. — *Impér. prés.* Morgue, morguons, morguez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez morgué. — *Subj. prés.* Que je morgue, que tu morgues, qu'il morgue, que nous morguions, que vous morguiez, qu'ils morguent. — *Imparf.* Que je morguasse, que tu morguasses, qu'il morguât, que nous morguassions, que vous morguassiez, qu'ils morguassent. — *Passé* Que j'aie morgué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse morgué, etc. — *Infinitif prés.* Morguer. — *Passé.* Avoir morgué. — *Part. prés.* Morguant (invar.). — *Passé.* Morgué, morguée, morgués, morguées. — *Passé comp.* Ayant morgué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se morguer.* — Passif : *Etre morgué.* Le participe régit *par.*

MORIGÉNER, v. a., 1re conj. (*Morijéné*), instruire aux bonnes mœurs, corriger les mauvaises. Il est plus usité dans ce dernier sens. *Un père est bien condamnable quand il n'a pas soin de* morigéner *ses enfants. Si vous manquez à votre devoir, je saurai bien vous* morigéner. Familier. — *Indic. prés.* Je morigène, tu morigènes, il morigène, nous morigénons, vous morigénez, ils morigènent. — *Imp.* Je morigénais, tu morigénais, il morigénait, nous morigénions, vous morigéniez, ils morigénaient. —*Passé déf.* Je morigénai, tu morigénas, il morigéna, nous morigénâmes, vous morigénâtes, ils morigénèrent. — *Passé ind.* J'ai morigéné, etc. — *Passé ant.* J'eus morigéné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais morigéné, etc. — *Futur.* Je morigènerai, tu morigèneras, il morigènera, nous morigènerons, vous morigènerez, ils morigèneront. — *Futur ant.* J'aurai morigéné, etc. — *Cond. prés.* Je morigènerais, tu morigènerais, il morigènerait, nous morigènerions, vous morigèneriez, ils morigèneraient — *Passé.* J'aurais morigéné, etc. — *On dit aussi*: J'eusse morigéné, etc. — *Imp. prés.* Morigène, morigénons, morigénez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez morigéné. — *Subj. prés.* Que je morigène, que tu morigènes, qu'il morigène, que nous morigénions, que vous morigéniez, qu'ils morigènent. — *Imparf.* Que je morigénasse, que tu morigénasses, qu'il morigénât, que nous morigénassions, que vous morigénassiez, qu'ils morigénassent. — *Passé.* Que j'aie morigéné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse morigéné, etc. —*Inf. prés.* Morigéner. — *Passé.* Avoir morigéné. — *Part. prés.* Morigénant (invar.). — *Passé.* Morigéné, morigénée, morigénés, morigénées. — *Pass. comp.* Ayant morigéné. — Pronominalement : *se morigéner,* réformer ses mœurs (Omission de l'Académie). *Ce jeu-*

ne débauché s'est bien morigéné *depuis quelque temps.* — Passif : *être morigéné.* Le part. régit *par.* Etre morigéné par *son père,* par *ses amis.*

MORTIFIER, v. a., 1re conj. *(Mortifié)*, faire que la viande devienne plus tendre. *Mettre la viande à l'air, la battre pour la* mortifier. Fig. Affliger son corps par des macérations, des jeûnes, des austérités. *Le solitaire dans sa retraite* est *obligé de* mortifier *sa chair* (Mass.). *J'ai tâché de* mortifier *mes appétits sensuels* (Boss.). —Humilier. *Ce refus me* mortifie *beaucoup.* La lettre *i* se double aux premières et secondes personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. — *Ind. prés.* Je mortifie, tu mortifies, il mortifie, nous mortifions, vous mortifiez, ils mortifient. — *Imparfait.* Je mortifiais, tu mortifiais, il mortifiait, nous mortifiions, vous mortifiiez, ils mortifiaient. — *Passé défini.* Je mortifiai, tu mortifias, il mortifia, nous mortifiâmes, vous mortifiâtes, ils mortifièrent. — *Pass. indéfini.* J'ai mortifié, etc. — *Pass. ant.* J'eus mortifié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais mortifié, etc. — *Futur.* Je mortifierai, tu mortifieras, il mortifiera, nous mortifierons, vous mortifierez, ils mortifieront. — *Futur antér.* J'aurai mortifié, etc. — *Cond. prés.* Je mortifierais, tu mortifierais, il mortifierait, nous mortifierions, vous mortifieriez, ils mortifieraient. — *Passé.* J'aurais mortifié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse mortifié, etc. — *Imp. prés.* Mortifie, mortifions, mortifiez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez mortifié. — *Subj. prés.* Que je mortifie, que tu mortifies, qu'il mortifie, que nous mortifiions, que vous mortifiiez, qu'ils mortifient.—*Imparf.* Que je mortifiasse, que tu mortifiasses, qu'il mortifiât, que nous mortifiassions, que vous mortifiassiez, qu'ils mortifiassent. — *Passé.* Que j'aie mortifié, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse mortifié, etc. — *Infinitif prés.* Mortifier. — *Passé.* Avoir mortifié. — *Part. prés.* Mortifiant (var.). *Refus mortifiant, humiliations mortifiantes.* — *Passé.* Mortifié, mortifiée, mortifiés, mortifiées. — *Passé comp.* Ayant mortifié.— Se conjugue avec le pronom personnel : *se mortifier.* La viande se mortifie au grand air. *Se* mortifier *pour l'amour de Dieu.* — Passif : *être mortifié.* Etre fâché. *Je suis bien* mortifié *de ne pouvoir pas faire ce que vous me demandez. La viande est* mortifiée. Le part. régit *de* et *par.* Mortifié *d'une chose.* Mortifié *par les jeûnes,* etc.

MORVER, v. n., 1re conjug. *(Morvé)*, terme de botanique, se pourrir. Ne s'emploie qu'en parlant des arbustes et se conjugue seulement aux troisièmes personnes. — *Ind. prés.* Il morve ils morvent. — *Imparf.* Il morvait, ils morvaient. — *Pass. déf.* Il morva, ils morvèrent. — *Passé. Ind.* Il a morvé, ils ont morvé. — *Passé ant.* Il eut morvé, ils eurent morvé. — *Plus-que-parf.* Il avait morvé, ils avaient morvé. — *Futur.* Il morvera, ils morveront. — *Futur antérieur.* Il aura morvé, ils auront morvé. — *Cond. prés.* Il morverait, ils morveraient. — *Passé.* Il aurait morvé, ils auraient morvé. — *On dit aussi :* Il eût morvé, ils eussent morvé. — *Pas d'Impératif.* — *Subjonc. présent* Qu'il morve, qu'ils morvent. — *Imparf.* Qu'il morvât, qu'ils morvassent. — *Passé* Qu'il ait morvé, qu'ils aient morvé. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût morvé, qu'ils eussent morvé. — *Infin. prés.* Morver. — *Pass.* Avoir morvé. — *Participe prés.* Morvant (invar.). — *Passé.* Morvé (invar.). — *Passé composé.* Ayant morvé.

MOTIVER, v. a., 1re conj. *(Motivé)*, alléguer, rapporter les motifs d'un avis, d'un arrêt, d'une action. Motiver *un arrêt, un avis, un refus,* etc.— Servir de motif à... *Voilà ce qui a motivé cette mesure.* — Motiver *les entrées et les sorties dans une pièce de théâtre;* faire qu'elles soient naturelles, ou au moins vraisemblables.— *Indic. prés.* Je motive, tu motives, il motive, nous motivons, vous motivez, ils motivent. — *Imparf.* Je motivais, tu motivais, il motivait, nous motivions, vous motiviez, ils motivaient. — *Passé déf.* Je motivai, tu motivas, il motiva, nous motivâmes, vous motivâtes, ils motivèrent. — *Passé indéf.* J'ai motivé, etc. — *Passé ant.* J'eus motivé. — *Plus-que-parfait.* J'avais motivé.—*Futur.* Je motiverai, tu motiveras, il motivera, nous motiverons, vous motiverez, ils motiveront. — *Futur ant.* J'aurai motivé, etc. — *Condit. prés.* Je motiverais, tu motiverais, il motiverait, nous motiverions, vous motiveriez, ils motiveraient. — *Passé.* J'aurais motivé, etc.—*On dit aussi :* J'eus motivé, etc. — *Impér. prés.* Motive, motivons motivez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez motivé.—*Subj. prés.* Que je motive, que tu motives, qu'il motive, que nous moti-

vions, que vous motiviez, qu'ils motivent.—*Imparf.* Que je motivasse, que tu motivasses, qu'il motivât, que nous motivassions, que vous motivassiez, qu'ils motivassent. — *Passé.* Que j'aie motivé, — *Plus-que-parf.* Que j'eusse motivé etc.—*Infin. prés.* Motiver.—*Passé.* Avoir motivé.—*Partic. prés.* Motivant (invar.). — *Passé.* Motivé, motivée, motivés, motivées. — *Passé comp.* Ayant motivé. — S'emploie avec le pronom personnel : *se motiver. Ce refus* se motive *par...* Passif : *être motivé.* Le participe régit *par.*

MOTTER (se), v. pron. (*Cemotté*), se cacher derrière des mottes de terre. Ne se dit que de la perdrix. *La perdrix* se motte. Ce verbe ne se conjugue qu'aux troisièmes personnes de chaque temps. — *Ind. prés.* Elle se motte, elles se mottent. — *Imparf.* Elle se mottait, elles se mottaient. — *Passé défini.* Elle se motta, elles se mottèrent.— *Passé indéf.* Elle s'est mottée, elles se sont mottées. — *Passé antér.* Elle se fut mottée, elles se furent mottées. — *Plus-que-parf.* Elle s'était mottée, elles s'étaient mottées. — *Futur.* Elle se mottera, elles se motteront. — *Futur antér.* Elle se sera mottée, elles se seront mottées. — *Cond. présent.* Elle se motterait, elles se motteraient. — *Passé.* Elle se serait mottée, elles se seraient mottées. — *On dit aussi :* Elle se fût mottée, elles se fussent mottées. — *Point d'Impératif.* — *Subjonctif prés.* Qu'elle se motte, qu'elles se mottent. — *Imp.* Qu'elle se mottât, qu'elles se mottassent. — *Passé.* Qu'elle se soit mottée, qu'elles se soient mottées. — *Plus-que-parfait.* Qu'elle se fût mottée, qu'elles se fussent mottées. *Infin prés.* Se motter. — *Passé.* S'être mottée. — *Part. prés.* Se mottant (invar.). — *Pass.* Mottée, mottées. — *Passé comp.* S'étant mottée.

MOUCHARDER, v. a. et n., 1re conj. (*Mouchardé*), faire le métier de mouchard. — Au figuré, écouter en cachette ce que des personnes disent : Moucharder *les gens.* — *Indic. prés.* Je moucharde, tu mouchardes, il moucharde, nous mouchardons, vous mouchardez, ils mouchardent. — *Imparf.* Je mouchardais, tu mouchardais, il mouchardait, nous mouchardions, vous mouchardiez, ils mouchardaient. — *Passé défini.* Je mouchardai, tu mouchardas il moucharda, nous mouchardâmes, vous mouchardâtes ils mouchardèrent. — *Passé ind.* J'ai mouchardé, etc. — *Passé ant.* J'eus mouchardé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais mouchardé, etc — *Futur.* Je moucharderai, tu moucharderas, il mouchardera, nous moucharderons, vous moucharderez, ils moucharderont. — *Futur ant.* J'aurai mouchardé, etc. — *Cond. prés.* Je moucharderais, tu moucharderais, il moucharderait, nous moucharderions, vous moucharderiez, ils moucharderaient. — *Passé.* J'aurais mouchardé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse mouchardé, etc. — *Impér. prés.* Moucharde, mouchardons, mouchardez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez mouchardé. — *Subj. prés* Que je moucharde, que tu mouchardes, qu'il moucharde, que nous mouchardions, que vous mouchardiez, qu'ils mouchardent. — *Imp.* Que je mouchardasse, que tu mouchardasses, qu'il mouchardât, que nous mouchardassions, que vous mouchardassiez, qu'ils mouchardassent. — *Passé.* Que j'aie mouchardé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse mouchardé, etc. — *Inf. prés.* Moucharder. — *Passé.* Avoir mouchardé. — *Part. prés.* Mouchardant (inv.). — *Passé.* Mouchardé (varia.). — *Passé comp.* Ayant mouchardé. — Passif: *être mouchardé. Prenons garde d'être* mouchardés. Le participe régit *par.*

MOUCHER, v. a. et pron., 1re conj. (*Mouché*), presser les narines pour en faire sortir la surabondance des humeurs qui tombent dans le nez. Moucher *un enfant.* — Abs., *Si cet enfant pouvait* moucher, *il serait soulagé.* — Selon Laveaux et Girault-Duvivier, ce verbe ne peut être employé neutralement; mais c'est une erreur contre laquelle il faut prémunir le public. Ainsi on dira et écrira : *Cet enfant* mouche *abondamment,* ou bien *il* mouche *péniblement* (Acad.). — Moucher, signifie ôter le bout du lumignon d'une chandelle, lorsqu'il l'empêche d'éclairer. Mouchez *la chandelle, la bougie, etc.* — Espionner. *La police l'a fait* moucher. — Moucher *le chanvre,* en rompre les pattes en le peignant; *un cordage,* en retrancher les bouts. — *Ind. présent.* Je mouche, tu mouches, il mouche, nous mouchons, vous mouchez, ils mouchent. — *Imparf.* Je mouchais, tu mouchais, il mouchait, nous mouchions, vous mouchiez, ils mouchaient. — *Passé déf.* Je mouchai, tu mouchas il moucha, nous mouchâmes, vous mouchâtes, ils mouchèrent.— *Pass*

ind. J'ai mouché, etc. — ***Passé ant.*** J'eus mouché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais mouché, etc. — *Futur.* Je moucherai, tu moucheras, il mouchera, nous moucherons, vous moucherez, ils moucheront. — *Futur ant.* J'aurai mouché, etc. — *Cond. prés.* Je moucherais, tu moucherais, il moucherait, nous moucherions, vous moucheriez, ils moucheraient. — *Passé.* J'aurais mouché, etc. — *On dit aussi* : J'eusse mouché etc. — *Impératif prés.* Mouche, mouchons, mouchez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez mouché. — *Subj. prés.* Que je mouche, que tu mouches, qu'il mouche, que nous mouchions, que vous mouchiez, qu'ils mouchent. — *Imparf.* Que je mouchasse, que tu mouchasses, qu'il mouchât, que nous mouchassions, que vous mouchassiez, qu'ils mouchassent. — *Passé.* Que j'aie mouché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse mouché, etc. — *Infin. prés.* Moucher. — *Passé.* Avoir mouché. — *Part. présent.* Mouchant (invariable). — *Passé.* Mouché, mouchée, mouchés, mouchées. — *Passé comp.* Ayant mouché. — Se conjugue avec le pronom pesonnel : *se moucher. Cette femme* se mouche *beaucoup.* — Prov. et popul. *Qui se sent morveux* se mouche; que celui qui se sent coupable s'applique ce qu'on dit. *C'est un homme qui ne* se mouche *pas du coude*, ou *du pied;* c'est un homme habile, intelligent, ferme. — *Du temps qu'on* se mouchait *sur la manche*; au bon vieux temps. — Passif : *être mouché* Le participe régit *par. Cet enfant a* été mouché *par sa mère.*

MOUCHETER, v. a., 1re conj. (*Mouchetté*). Marquer une étoffe de petites taches rondes placées symétriquement. Moucheter *du taffetas, du satin.* Mouchetter *de l'hermine*, y coudre de distance en distance de petits morceaux de fourrure noirs. — *Ind. prés.* Je mouchette, tu mouchettes, il mouchette, nous mouchetons, vous mouchetez, ils mouchettent. — *Imparfait.* Je mouchetais, tu mouchetais, il mouchetait, nous mouchetions, vous mouchetiez, ils mouchetaient. — *Passé déf.* Je mouchettai tu mouchetas, il moucheta, nous mouchetâmes, vous mouchetâtes, ils mouchetèrent. — *Passé indéfini.* J'ai moucheté etc. — *Passé antér.* J'eus moucheté, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais moucheté, etc. — *Futur.* Je mouchetterai, tu mouchetteras, il mouchettera, nous mouchetterons, vous mouchetterez, ils mouchetteront. — *Futur ant.* J'aurai mouchetté, etc. — *Conditionnel prés.* Je mouchetterais, tu mouchetterais, il mouchetterait, nous mouchetterions, vous mouchetteriez, ils mouchetteraient. — *Passé.* J'aurais moucheté, etc. *On dit aussi* : J'eusse moucheté. etc. — *Impératif prés.* Mouchette, mouchetons, mouchetez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez moucheté. — *Subjonctif prés.* Que je mouchette, que tu mouchettes, qu'il mouchette, que nous mouchetions, que vous mouchetiez, qu'ils mouchettent. — *Imparf.* Que je mouchetasse, que tu mouchetasses, qu'il mouchetât, que nous mouchetassions, que vous mouchetassiez, qu'ils mouchetassent. — *Pass.* Que j'aie moucheté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse moucheté, etc. — *Infinitif prés.* Moucheter. — *Passé.* Avoir moucheté. — *Participe présent.* Mouchetant (invariable). — *Passé.* Moucheté, mouchetée, mouchetés, mouchetées. — — *Passé. comp.* Ayant moucheté. — Se conj. avec le pron. pers. *Se moucheter.* — Passi : *être moucheté.* Le participe régit *par.*

MOUDRE, v. a. et ir. 4e conj. (*Moudre*). Broyer, mettre en poudre par le moyen du moulin. Moudre *du blé, du café*, etc. — Abs. *Ce moulin ne* moud *pas bien.* — Fig. — Moudre *un homme de coups* battre violemment. — Prov. et Fig. *Il n'est que d'être à son blé* moudre; il n'est rien tel que de surveiller ses affaires soi-même pour les faire réussir. — *Ind. prés.* Je mouds, tu mouds il moud, nous moulons, vous moulez, ils moulent. — *Imp.* Je moulais, tu moulais, il moulait, nous moulions, vous mouliez, ils moulaient. — *Pass déf.* Je moulus, tu moulus, il moulut, nous moulûmes, vous moulûtes, ils moulurent. — *Passé. ind.* J'ai moulu, etc. — *Pass. ant.* J'eus moulu, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais moulu, etc. — *Futur.* Je moudrai, tu moudras, il moudra, nous moudrons, vous moudrez, ils moudront. — *Futur ant.* J'aurai moulu, etc. — *Cond. prés.* Je moudrais, tu moudrais, il moudrait, nous moudrions, vous moudriez, ils moudraient. — *Passé.* J'aurais moulu, etc. — *On dit aussi* : J'eusse moulu, etc. — *Impér. prés.* Mouds, moulons, moulez, etc. — *Passé.* Aie, ayons, ayez moulu: — *Subjonctif prés.* Qu' je moule, que tu moules, qu'il moule, qu nous moulions, que vous mouliez qu'il

moulent — *Imparfait.* Que je moulusse que tu moulusses, qu'il moulût, que nous moulussions, que vous moulussiez, qu'ils moulussent. — *Passé.* Que j'aie moulu, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse moulu, etc. — *Infinitif présent.* Moudre — *Passé.* Avoir moulu. — *Partic. prés.* Moulant (invariable). — *Passé.* Moulu, moulue, moulus, moulues.—*Passé comp.* Ayant moulu. Il se conjugue avec le pronom personnel : *Se moudre. Mon blé* se moud. — Passif : *être moulu.* Le participe régit *par* et *de.* Moulu *par le* meunier, et fig. moulu *de coups.*

MOUILLER, v. a. 1[re] conj. (*mou-ié*). Tremper, humecter, rendre moite, humide. Mouiller *un linge.* — Absol. *Ce brouillard* mouille *comme la pluie.* — Terme de gram., mouiller *le double* ll. Le prononcer, non tout-à-fait selon sa valeur ordinaire, comme dans les mots *ville*, *Achille* etc. mais avec une sorte de mollesse comme dans *fille*, *grille*, *bataille*, etc. Le double *ll* est presque toujours précédé d'un *i*; quand cette voyelle est seule, elle se prononce à l'ordinaire. *Fille*, *grille*. Mais quand l'*i* se trouve précédé de quelque autre voyelle ou de quelque diphthongue, il se fait peu sentir, n'étant mis là que pour faire mouiller le double *ll.* Bataille, bouteille, mouille, ceuille, etc (Acad.). — *Mouiller l'ancre* ou simplement *mouiller*, jeter l'ancre dans quelque endroit de la mer pour arrêter le bâtiment. *Ils* mouillèrent *l'ancre à tel endroit. Nous étions* mouillés *dans la rade.* — *Ind. prés.* Je mouille, tu mouilles, il mouille, nous mouillons, vous mouillez, ils mouillent. — *Imparf.* Je mouillais, tu mouillais, il mouillait, nous mouillions, vous mouilliez, ils mouillaient. — *Passé déf.* Je mouillai, tu mouillas, il mouilla, nous mouillâmes, vous mouillâtes, ils mouillèrent. — *Passé indéf.* J'ai mouillé, etc. — *Passé antér.* J'eus mouillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais mouillé, etc. — *Futur.* Je mouillerai, tu mouilleras, il mouillera, nous mouillerons, vous mouillerez, ils mouilleront. — *Futur ant.* J'aurai mouillé, etc. — *Cond. prés.* Je mouillerais, tu mouillerais, il mouillerait, nous mouillerions, vous mouilleriez, ils mouilleraient. — *Passé.* J'aurais mouillé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse mouillé, etc. — *Impér. prés.* Mouille, mouillons, mouillez.— *Passé.* Aie, ayons ayez mouillé — *Subj. prés.* Que je mouille, que tu mouilles, qu'il mouille, que nous mouillions, que vous mouilliez, qu'ils mouillent. — *Imp.* Que je mouillasse, que tu mouillasses, qu'il mouillât, que nous mouillassions, que vous mouillassiez, qu'ils mouillassent. — *Passé.* Que j'aie mouillé, etc. — *Plus que-parf.* Que j'eusse mouillé, etc. — *Inf. prés.* Mouiller, — *Passé.* Avoir mouillé. — *Part. prés.* Mouillant (inv.). — *Passé.* Mouillé, mouillée, mouillés, mouillées. — *Passé comp.* Ayant mouillé. Se conjugue avec le pronom personnel : *Se mouiller. Il a peur de se* mouiller. Passif : *être mouillé*, Le participe régit *par.* Mouillé *par la pluie.*

MOULER, v. a., 1[re] conjug. (*Moulé*), jeter en moule, faire couler la matière dans le creux. Mouler *une figure, des ornements.* Mouler *des chandelles.* Quand il s'agit de métaux, on dit mieux *fondre* ou *couler.* — Mouler *un bas-relief, une statue*, y appliquer une matière propre à en recevoir l'empreinte en creux et à servir de moule pour les reproduire exactement. — On dit aussi : Mouler *une chose sur une autre*, la former sur un autre, faire qu'elle reçoive l'empreinte en creux. *Son buste a été fait d'après le masque qu'on avait* moulé *sur sa figure* (Acad.). Mouler *du bois*, se disait autrefois pour *corder du bois.* — *Ind. prés.* Je moule, tu moules, il moule, nous moulons, vous moulez, ils moulent. — *Imparfait.* Je moulais, tu moulais, il moulait, nous moulions, vous mouliez, ils moulaient. — *Passé déf.* Je moulai, tu moulas, il moula, nous moulâmes, vous moulâtes, ils moulèrent. — *Passé ind.* J'ai moulé, etc. — *Passé antér.* J'eus moulé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais moulé, etc. — *Futur.* Je moulerai, tu mouleras, il moulera, nous moulerons, vous moulerez, ils mouleront. — *Passé.* J'aurai moulé, etc. — *Cond. prés.* Je moulerais, tu moulerais, il moulerait, nous moulerions, vous mouleriez, ils mouleraient. — *Passé.* J'aurais moulé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse moulé, etc. — *Impér. prés.* Moule, moulons, moulez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez moulé. — *Subj. présent.* Que je moule, que tu moules, qu'il moule, que nous moulions, que vous mouliez, qu'ils moulent. — *Imparf.* Que je moulasse, que tu moulasses, qu'il moulât, que nous moulassions, que vous moulassiez, qu'ils moulassent. — *Passé.* Que j'aie moulé,

etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse moulé, etc. — *Inf. prés.* Mouler. — *Passé.* Avoir moulé. — *Part. prés.* Moulant (inv.). — *Passé.* Moulé, moulée, moulés, moulées. — *Passé comp.* Ayant moulé. — Pronominalement : *se mouler*, se former dans le moule. Fig. Se mouler *sur quelqu'un*, se former sur, se prendre pour. — Passif : *Etre moulé.* Le participe régit *par.* Etre moulé *par un sculpteur.*

MOULINER, v. a. 1re conj. (*Mouliné*), préparer la soie au moulin ou lui faire subir l'opération du moulinage. *Mouliner de la soie.* — Mettre le bois en poussière en parlant des vers qui le rongent. — *Ind. prés.* Je mouline, tu moulines, il mouline, nous moulinons, vous moulinez, ils moulinent. — *Imparf.* Je moulinais, tu moulinais, il moulinait, nous moulinions, vous mouliniez, ils moulinaient. — *Passé défini.* Je moulinai, tu moulinas, il moulina, nous moulinâmes, vous moulinâtes, ils moulinèrent. — *Passé ind.* J'ai mouliné, etc. — *Passé antér.* J'eus mouliné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais mouliné, etc. — *Futur.* Je moulinerai, tu moulineras, il moulinera, nous moulinerons, vous moulinerez, ils mouline-ront. — *Futur ant.* J'aurai mouliné, etc. — *Cond. prés.* Je moulinerais, tu moulinerais, il moulinerait, nous moulinerions, vous moulineriez, ils moulineraient. — *Passé.* J'aurais mouliné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse mouliné, etc. — *Impér. prés.* Mouline, moulinons, moulinez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez mouliné. — *Subj. prés.* Que je mouline, que tu moulines, qu'il mouline, que nous moulinions, que vous mouliniez, qu'ils moulinent. — *Imparf.* Que je moulinasse, que tu moulinasses, qu'il moulinât, que nous moulinassions, que vous moulinassiez, qu'ils moulinassent. — *Passé.* Que j'aie mouliné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse mouliné, etc. — *Infin. prés.* Mouliner. — *Passé.* Avoir mouliné. — *Part. prés.* Moulinant (invar.). — *Passé.* Mouliné, moulinée, moulinés, moulinées. — *Passé comp.* Ayant mouliné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se mouliner. Ce bois* se mouline. — Passif : *Etre mouliné.* Le participe régit *par.*

MOURIR, v. n., et irr. 1re conj. (*Mourir*), cesser de vivre : *Mourir d'une mort naturelle, d'une mort violente. Mourir en paix, mourir avec courage. Celui-ci* meurt *dans la prospérité et dans les richesses, et celui-là dans la misère et dans l'amertume de son âme* (Fléchier). *Jésus-Christ est* mort *pour tous les hommes* (Académie). — Quand la particule *de* suit ce verbe, elle désigne ordinairement la cause de la mort : *Mourir de vieillesse, de maladie, d'un coup d'épée* (Académie), ou du moins la manière dont on meurt : *Mourir de la mort des justes* (Bossuet). — *Mourir de sa belle mort*, mourir de mort naturelle. — En parlant des animaux : *Son chien est* mort *enragé. Ces brebis* sont mortes *de la clavelée* (Acad.). — S'emploie avec exagération, *Mourir de faim, de soif, d'impatience, d'envie, de honte. S'ennuyer à* mourir. — *Mourir de faim* au figuré, signifie aussi manquer des choses nécessaires à la vie. — *Mourir civilement*, être privé des droits de la société. — *Mourir au monde, à ses passions* (Fléchier), y renoncer. — Se dit également des arbres et des plantes : *Le froid a fait* mourir *ces fleurs. Mes poiriers* sont morts (Académie). — Au fig., éprouver une altération qui mène insensiblement à la mort : *Le corps* meurt *peu-à-peu* (Buffon). — S'éteindre, cesser d'exister : *Les états, les empires* meurent *comme les hommes* (Académie). — En parlant des choses morales, des passions, des productions de l'esprit, des ouvrages de l'art : *Sa gloire, son nom ne* mourra *jamais. Les passions ne durent guère, elles* meurent *bientôt* (Acad.). — Eprouver de vifs tourments.

Mourrai-je tant de fois sans sortir de la vie.
Racine.

— *Vous me faites mourir*; vous m'impatientez. — Se dit des choses dont le mouvement finit peu-à-peu : *Le feu* meurt. *Le boulet vient* mourir *à ses pieds* (Ac.). — *Sa voix* meurt *à la fin de chaque phrase.* — Ce verbe prend l'auxiliaire *être.* — *Indic. prés.* Je meurs, tu meurs, il meurt, nous mourons, vous mourez, ils meurent. — *Imparf.* Je mourais, tu mourais, il mourait, nous mourions, vous mouriez, ils mouraient. — *Passé déf.* Je mourus, tu mourus, il mourut, nous mourûmes, vous mourûtes, ils moururent. — *Passé indéf.* Je suis mort, etc. — *Passé antér.* Je fus mort, etc. — *Plus-que-parf.* J'étais mort, etc. — *Futur.* Je mourrai, tu mourras, il mourra, nous mourrons, vous mourrez, ils mourront. — *Futur antér.* Je serai mort, etc. — *Cond. prés.* Je mourrais, tu mour-

rais, il mourrait, nous mourrions, vous mourriez, ils mourraient. — *Passé.* Je serais mort, etc. — *On dit aussi :* Je fusse mort, etc. — *Impér. prés.* Meurs, mourons, mourez. — *Passé.* Sois, soyons, soyez mort. — *Subj. prés.* Que je meure, que tu meures, qu'il meure, que nous mourions, que vous mouriez, qu'ils meurent. — *Imparfait.* Que je mourusse, que tu mourusses, qu'il mourût, que nous mourussions, que vous mourussiez, qu'ils mourussent. — *Passé.* Que je sois mort, etc. — *Plus-que-parfait.* Que je fusse mort, etc. — *Inf. prés.* mourir. — *Passé.* Être mort. — *Partic. prés.* Mourant (variable). *Il a les yeux d'un homme* mourant, *d'une personne* mourante (Acad.). *Une mère infirme et* mourante (Fléchier). *Lors même que les princes sont* mourants, *on n'ose pas leur dire qu'ils sont mortels* (Id.). *Peins lui Phèdre* mourante (Racine). — Il est aussi substantif. *Le champs de bataille était couvert de morts et de* mourants (Académie). — *Passé.* Mort, morte, morts, mortes. *Un homme* mort. *Une femme* morte (Ac.). *Avoir les yeux* morts, *les lèvres* mortes, avoir les lèvres pales, les yeux éteints. — *Passé composé.* Étant mort. —Se conjugue avec le pronom personnel : *se mourir*, et signifie être près de mourir : *Je sens que je* me meurs (Racine). — Au fig., s'éteindre. *Le feu* se meurt. Le part. régit *de*.

MOUSSER, v. n., 1re conj. *(Moucé)*, il se dit des liquides sur lesquels il se fait de la mousse. *Le vin de champagne* mousse *beaucoup. Faire* mousser *du chocolat.* — Fig. *Faire* mousser *un succès*, le faire valoir ; *un petit avantage*, le présenter, le raconter de manière à le faire croire plus important qu'il ne l'est en effet. L'emploi de ce verbe n'est usité qu'en parlant des choses; il ne se conjugue qu'aux troisièmes personnes. — *Ind. prés.* Il mousse, ils moussent. — *Imparf.* Il moussait, ils moussaient. — *Passé déf.* Il moussa, ils moussèrent. — *Passé ind.* Il a moussé, ils ont moussé. — *Passé ant.* Il eut moussé, ils eurent moussé. — *Plus-que-parf.* Il avait moussé, ils avaient moussé. — *Futur.* Il moussera, ils mousseront. — *Futur ant.* Il aura moussé, ils auront moussé. — *Cond. prés.* Il mousserait, ils mousseraient. — *Passé.* Il aurait moussé, ils auraient moussé. — *On dit aussi :* Il eût moussé, ils eussent moussé. — *Point d'Impér.* — *Subjonctif prés.* Qu'il mousse, qu'ils moussent. — *Imparf.* Qu'il moussât, qu'ils moussassent. — *Passé.* Qu'il ait moussé, qu'ils aient moussé. — *Plus-que-parfait.* Qu'il eût moussé, qu'ils eussent moussé. — *Infin. prés.* Mousser. — *Passé.* Avoir moussé. — *Participe présent.* Moussant (invar.). — *Passé.* Moussé (invariable). — *Passé comp.* Ayant moussé.

MOUTONNER, v. a. 1re conjug. *(Moutoné)*, rendre frisé et annelé comme la laine d'un mouton. Il n'est guère usité qu'au participe. *Cheveux* moutonnés, *tête, perruque, coiffure* moutonnées. — Neut. Il se dit de la mer, des fleuves, des rivières dont les eaux commencent à s'agiter et à blanchir. *La mer* moutonne, *la rivière commence à* moutonner. Dans ce sens, il ne se conjugue qu'aux 3es pers. — *Ind. prés.* Je moutonne, tu moutonnes, il moutonne, nous moutonnons, vous moutonnez, ils moutonnent. — *Imparf.* Je moutonnais, tu moutonnais, il moutonnait, nous moutonnions, vous moutonniez, ils moutonnaient. — *Passé déf.* Je moutonnai, tu moutonnas, il moutonna, nous moutonnâmes, vous moutonnâtes, ils moutonnèrent. — *Passé ind.* J'ai moutonné, etc. — *Passé ant.* J'eus moutonné, etc. — *Plus que-parf.* J'avais moutonné, etc. — *Futur.* Je moutonnerai, tu moutonneras, il moutonnera, nous moutonnerons, vous moutonnerez, ils moutonneront. — *Fut. ant.* J'aurai moutonné, etc. — *Cond. pr.* Je moutonnerais, tu moutonnerais, il moutonnerait, nous moutonnerions, vous moutonneriez, ils moutonneraient. — *Passé.* J'aurais moutonné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse moutonné, etc. — *Impérat. pr.* Moutonne, moutonnons, moutonnez, — *Passé.* Aie, ayons, ayez moutonné. — *Subj. pr.* Que je moutonne, que tu moutonnes, qu'il moutonne, que nous moutonnions, que vous moutonniez, qu'ils moutonnent. — *Imparf.* Que je moutonnasse, que tu moutonnasses, qu'il moutonnât, que nous moutonnassions, que vous moutonnassiez, qu'ils moutonnassent. — *Passé.* Que j'aie moutonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse moutonné, etc. — *Infin. prés.* Moutonner. — *Passé.* Avoir moutonné. — *Part. pr.* Moutonnant (invar.). — *Passé.* Moutonné, moutonnée, moutonnés, moutonnées. — *Passé comp.* Ayant moutonné. — Se conjugue avec le pron.

pers. : *se moutonner*. — Passif : *Etre moutonné*. Le participe régit *par*.

MOUVEMENTER, v. a., 1re conj. (*Mouvemanté*), animer une chose, lui imprimer une certaine action, une certaine vigueur. (Mot nouv.). Il ne s'emploie qu'en parlant des objets d'art et de science, et implique toujours une acception figurée. Mouvementer *les scènes d'un drame, d'une comédie, etc.;* rendre l'action plus rapide, plus animée. (F. J.)—Dans un sens absolu : *Cet auteur s'entend à* mouvementer... Mouvementer *son style;* l'empreindre de vigueur, de coloris, d'éclat (Id.). Mouvementer *un discours, un récit, une période, un monologue, une tirade de vers;* observer, en disant, les différents rapports qui existent entre le rythme et l'idée exprimée. — *un morceau de musique;* imprimer à la mesure un degré de vitesse ou de lenteur en harmonie avec le passage qu'on exécute.—*un tableau, le sujet d'un tableau, une bataille, un paysage;* donner de l'expression, du sentiment aux personnages ou aux différentes parties qui concourent à l'ensemble de la composition. Par analogie, en sculpture : Mouvementer *une statue, un groupe, des contours*. En architecture : *Les motifs de ces rinceaux, de ces rosaces ne sont pas assez* mouvementés. *L'architecture gothique est trop* mouvementée (Id.). — *Indic. prés.* Je mouvemente, tu mouvementes, il mouvemente, nous mouvementons, vous mouvementez, ils mouvementent. —*Imparf.* Je mouvementais, tu mouvementais, il mouvementait, nous mouvementions, vous mouvementiez, ils mouvementaient.—*Passé déf.* Je mouvementai, tu mouvementas, il mouvementa, nous mouvementâmes, vous mouvementâtes, ils mouvementèrent. — *Passé indéf.* J'ai mouvementé, etc. — *Passé antér.* J'eus mouvementé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais mouvementé, etc. — *Futur.* Je mouvementerai, tu mouvementeras, il mouvementera, nous mouvementerons, vous mouvementerez, ils mouvementeront. — *Futur ant.* J'aurai mouvementé, etc.— *Cond. prés.* Je mouvementerais, tu mouvementerais, il mouvementerait, nous mouvementerions, vous mouvementeriez, ils mouvementeraient. — *Passé.* J'aurais mouvementé, etc.— *On dit aussi :* J'eusse mouvementé, etc. — *Impér. prés.* Mouvemente, mouvementons, mouvementez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez mouvementé. —*Subj. prés.* Que je mouvemente, que tu mouvementes, qu'il mouvemente, que nous mouvementions, que vous mouvementiez, qu'ils mouvementent. — *Imparf.* Que je mouvementasse, que tu mouvementasses, qu'il mouvementât, que nous mouvementassions, que vous mouvementassiez, qu'ils mouvementassent.—*Passé.* Que j'aie mouvementé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse mouvementé, etc. —*Infin. prés.* Mouvementer.—*Passé.* Avoir mouvementé. — *Part. prés.* Mouvementant (invar.). — *Passé.* Mouvementé, mouvementée, mouvementés, mouvementées.—*Passé comp.* Ayant mouvementé.—Employé pronominalement, ce verbe ne se conjugue qu'aux troisièmes personnes : *Ce groupe* se mouvemente *péniblement. Le premier et le second plan de ce tableau* se mouvementent *bien.*—Passif : *être mouvementé.* Le participe régit *par : Ce tableau est remarquable sous le rapport du coloris, mais il faudrait qu'il fût* mouvementé par *un main plus habile. Certains passages de cette mélodie n'ont pas été assez* mouvementés par *ce pianiste.* (F. J.)

MOUVER, v. a., 1re conj. (*Mouvé*), donner une manière de petit labour à de la terre qui est dans un pot, dans une caisse. — Terme de raffinerie, détacher le sucre de la forme. — Pop., remuer. — *Indic. prés.* Je mouve, tu mouves, il mouve, nous mouvons, vous mouvez, ils mouvent. — *Imp.* Je mouvais, tu mouvais, il mouvait, nous mouvions, vous mouviez, ils mouvaient. — *Passé déf.* Je mouvai, tu mouvas, il mouva, nous mouvâmes, vous mouvâtes, ils mouvèrent. — *Passé indéf.* J'ai mouvé, etc. — *Passé antér.* J'eus mouvé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais mouvé, etc. — *Futur.* Je mouverai, tu mouveras, il mouvera, nous mouverons, vous mouverez, ils mouveront. — *Futur antérieur.* J'aurai mouvé, etc. — *Condit. prés.* Je mouverais, tu mouverais, il mouverait, nous mouverions, vous mouveriez, ils mouveraient. — *Passé.* J'aurais mouvé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse mouvé, etc. — *Impér. prés.* Mouve, mouvons, mouvez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez mouvé. — *Subj. prés.* Que je mouve, que tu mouves, qu'il mouve, que nous mouvions, que vous mouviez, qu'ils mouvent. — *Imparf.* Que je mouvasse, que tu mouvasses, qu'il mouvât, que nous mouvassions, que vous mouvassiez, qu'ils mouvassent.— *Passé.* Que j'aie mouvé, etc. — *Plus-que-*

parf. Que j'eusse mouvé, etc. — *Infin. prés.* Mouver. — *Passé.* Avoir mouvé. — *Part. prés.* Mouvant (invar.). — *Passé.* Mouvé, mouvés, mouvée, mouvées. — *Passé comp.* Ayant mouvé. — Se conjugue avec le pronom pers. : *se mouver.*— Passif : *Être mouvé.* Le part. régit *par.*

MOUVOIR, v. a., 3ᵉ conj. (*Mouvoar*), donner du mouvement, remuer, faire changer de place. *Cent hommes ne sauraient* mouvoir *cette pierre.* — Au moral, exciter, faire agir. *C'est la colère qui l'a* mû *à cette action. L'objet* meut *la puissance*; la présence de l'objet détermine à l'action. — Mouvoir *une querelle*, la susciter. — *Faire* mouvoir, mettre quelque chose en mouvement. — Terme de palais : *tous procès* mûs *et à* mouvoir, *présents et à venir.* — *Ind. prés.* Je meus, tu meus, il meut, nous mouvons, vous mouvez, ils meuvent. — *Imp.* Je mouvais, tu mouvais, il mouvait, nous mouvions, vous mouviez, ils mouvaient. — *Passé. déf.* Je mus, tu mus, il mût, nous mûmes, vous mûtes, ils murent. — *Passé indéf.* J'ai mû, etc. — *Passé antér.* J'eus mû, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais mû, etc. — *Futur.* Je mouvrai, tu mouvras, il mouvra, nous mouvrons, vous mouvrez, ils mouvront.— *Futur antér.* J'aurai mû, etc.— *Cond. prés.* Je mouvrais, tu mouvrais, il mouvrait, nous mouvrions, vous mouvriez, ils mouvraient.—*Passé.* J'aurais mû, etc. — *On dit aussi :* J'eusse mû, etc. — *Impér. prés.* Meus, mouvons, mouvez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez mû. — *Subj. prés.* Que je meuve, que tu meuves, qu'il meuve, que nous mouvions, que vous mouviez, qu'ils meuvent. — *Imparfait.* Que je musse, que tu musses, qu'il mût, que nous mussions, que vous mussiez, qu'ils mussent. — *Passé.* Que j'aie mû, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse mû, etc. — *Inf. prés.* Mouvoir. — *Passé.* Avoir mû. — *Part. prés.* Mouvant (var.). *Sol mouvant, terre mouvante, sables mouvants.*—*Passé.* Mû, mue, mûs, mues. — *Passé comp.* Ayant mû. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se mouvoir*, se remuer, s'agiter. *Le pauvre homme ne saurait* se mouvoir. *Un corps qui se* meut *en ligne droite.*

Aux accords d'Amphion les pierres se *mouvaient.*
Boileau.

— Passif : *être mû.* Le part. régit *par.* Mû par *la volonté.*

MOYENNER, v. a. 1ʳᵉ conj. (*Moâ-iènè*). procurer par son entremise. Moyenner *une entrevue, un accommodement*, on dit mieux ménager. — Popul., *il y a moyen de* moyenner. Le motif existe de faire une chose. — *Indicatif prés.* Je moyenne, tu moyennes, il moyenne, nous moyennons, vous moyennez, ils moyennent. —*Imparf.* Je moyennais, tu moyennais, il moyennait, nous moyennions, vous moyenniez, ils moyennaient. — *Passé défini.* Je moyennai, tu moyennas, il moyenna, nous moyennâmes, vous moyennâtes, ils moyennèrent. — *Passé indéf* J'ai moyenné, etc. — *Passé ant.* J'eus moyenné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais moyenné, etc. — *Futur.* Je moyennerai, tu moyenneras, il moyennera, nous moyennerons, vous moyennerez, ils moyenneront.—*Futur ant.* J'aurai moyenné, etc. — *Condit. prés.* Je moyennerais, tu moyennerais, il moyennerait, nous moyennerions, vous moyenneriez, ils moyenneraient. — *Passé.* J'aurais moyenné etc. — *On dit aussi :* J'eusse moyenné etc. — *Impér. prés.* Moyenne, moyennons, moyennez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez moyenné. — *Subj. prés.* Que je moyenne, que tu moyennes, qu'il moyenne, que nous moyennions, que vous moyenniez, qu'ils moyennent. — *Imp.* Que je moyennasse, que tu moyennasses, qu'il moyennât, que nous moyennassions, que vous moyennassiez, qu'ils moyennassent. — *Passé.* Que j'aie moyenné, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse moyenné, etc. — *Infin. prés.* Moyenner. — *Passé.* Avoir moyenné. — *Part. prés.* Moyennant (invar.). — *Passé.* Moyenné, moyennée, moyennés, moyennées. — *Passé comp.* Ayant moyenné. — Passif : *Être moyenné.* Le participe régit *par.*

MOYER, v. a., 1ʳᵉ conj. (*Moi-ié*), fendre en deux avec la scie une pierre de taille pour faire des marches (Omission de l'Acad.). *L'y* grec se conserve dans toute la conjugaison.— *Ind. prés.* Je moye, tu moyes, il moye, nous moyons, vous moyez, ils moyent. — *Imparfait.* Je moyais, tu moyais, il moyait, nous moyions, vous moyiez, ils moyaient. — *Passé déf.* Je moyai, tu moyas, il moya, nous moyâmes, vous moyâtes, ils moyèrent. — *Passé indéf.* J'ai moyé, etc. — *Passé antér.* J'eus moyé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais moyé, etc.—*Futur.* Je moyerai, tu moyeras, il moyera, nous moyerons, vous moyerez, ils moyeront. —

Futur antér. J'aurai moyé, etc. — *Cond. prés.* Je moyerais, tu moyerais, il moyerait, nous moyerions, vous moyeriez, ils moyeraient. — *Passé.* J'aurais moyé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse moyé, etc. — *Impér. prés.* Moye, moyons, moyez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez moyé. — *Subj. pres.* Que je moye, que tu moyes, qu'il moye, que nous moyions, que vous moyiez, qu'ils moyent. — *Imparf.* Que je moyasse, que tu moyasses, qu'il moyât, que nous moyassions, que vous moyassiez, qu'ils moyassent. — *Passé.* Que j'aie moyé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse moyé, etc. — *Infinitif présent.* Moyer. — *Passé.* Avoir moyé. — *Partic. prés.* Moyant (invariable). — *Passé.* Moyé, moyée, moyés, moyées.—*Passé composé.* Ayant moyé.— Se conjugue avec le pronom personnel : *Se moyer.* — Passif : *être moyé.* Le participe régit *par.*

MUER, v. n., 1re conj. (*Mu-é*), changer naturellement de plumage en parlant des oiseaux; de peau, en parlant de ver à soie, des serpents; de poil, en parlant des animaux. *Ce chien et ce chat commencent à muer. Cet oiseau muera bientôt.*— Il se dit aussi de la voix qui chez les jeunes garçons change et devient plus grave. *Sa voix* mue. *La voix lui a* mué. — *Indic. prés.* Il mue, ils muent. — *Imparfait.* Il muait, ils muaient. — *Passé déf.* Il mua, ils muèrent. — *Passé indéf.* Il a mué, ils ont mué. — *Passé antér.* Il eut mué, ils eurent mué. — *Plus-que-parf.* Il avait mué, ils avaient mué. — *Futur.* Il muera, ils mueront. — *Futur antér.* Il aura mué, ils auront mué. — *Condit. prés.* Il muerait, ils mueraient. — *Passé.* Il aurait mué, ils auraient mué. — *On dit aussi :* Il eût mué, ils eussent mué. — *Point d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il mue, qu'ils muent. — *Imparf.* Qu'il muât, qu'ils muassent. — *Passé.* Qu'il ait mué, qu'ils aient mué. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût mué, qu'ils eussent mué. — *Inf. prés.* Muer. — *Pass.* Avoir mué. — *Part. prés.* Muant (inv.).— *Passé.* Mué, muée, mués, muée. — *Passé comp.* Ayant mué.

MUGIR, v. n. 2e conj. (*Mujir*), crier, en parlant des taureaux, des bœufs et des vaches. *On entendait* mugir *les taureaux. Cette vache* mugit *après son veau.*—Fig., il se dit des vents et des flots. *On entendait* mugir *les flots. Les vents déchaînés* mugissaient. *Le Vésuve* mugit. *Cet acteur ne parle pas, il* mugit, il rend sa voix si bruyante, qu'elle approche du mugissement.

Les murs en sont émus, les voûtes en *mugissent.*
Boileau.

Ce verbe ne se conjugue qu'aux troisièmes personnes. — *Ind. pr.* Il mugit, ils mugissent. — *Imp.* Il mugissait, ils mugissaient. — *Passé déf.* Il mugit, ils mugirent. — *Passé ind.* Il a mugi, ils ont mugi. — *Pass. ant.* Il eût mugi, ils eurent mugi. — *Plus-que-parf.* Il avait mugi, ils avaient mugi. — *Futur.* Il mugira, ils mugiront. — *Futur ant.* Il aura mugi, ils auront mugi. — *Cond. pr.* Il mugirait, ils mugiraient. — *Passé.* Il aurait mugi, ils auraient mugi. — *On dit aussi :* Il eut mugi, ils eurent mugi. — *Pas d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il mugisse, qu'ils mugissent. — *Imparf.* Qu'il mugît, qu'ils mugissent. — *Passé.* Qu'il ait mugi, qu'ils aient mugi. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût mugi, qu'ils eussent mugi. — *Inf. prés.* Mugir. —*Passé.* Avoir mugi. — *Part. prés.* Mugissant (var.). *Mer mugissante.*—*Passé,* Mugi (inv.). — *Passé comp.* Ayant mugi.

MUGUETER, v. a., 1re conj. (*Mugueté*), faire le galant auprès des dames. *Il* muguette *toutes les femmes de son quartier.* — Abs., *il ne fait que* mugueter. — Fig. et fam., épier l'occasion d'obtenir ce qu'on souhaite. Mugueter *une charge.* Il est vieux en ce sens. Le *t* se double dans tous les temps où il est suivi d'un *e* muet. — *Ind. prés.* Je muguette, tu muguettes, il muguette, nous muguetons, vous muguetez, ils muguettent. — *Imp.* Je muguetais, tu muguetais, il muguetait, nous muguetions, vous muguetiez, ils muguetaient. — *Passé défini.* Je muguetai, tu muguetas, il mugueta, nous muguetâmes, vous muguetâtes, ils muguetèrent. — *Passé indéf.* J'ai mugueté, etc. — *Passé ant.* J'eus mugueté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais mugueté, etc. — *Futur.* Je muguetterai, tu muguetteras, il muguettera, nous muguetterons, vous muguetterez, ils muguetteront. — *Futur antér.* J'aurai mugueté, etc. — *Condit. prés.* Je muguetterais, tu muguetterais, il muguetterait, nous muguetterions, vous muguetteriez, ils muguetteraient. — *Passé.* J'aurais mugueté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse mugueté, etc. — *Impér. prés.* Muguette, muguetons, muguetez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez mugueté. — *Subj. prés.* Que je muguette, que tu muguettes, qu'il muguette, que nous muguetions, que

vous muguetiez, qu'ils muguettent. — *Imp.* Que je muguetasse, que tu muguetasses, qu'il muguetât, que nous muguetassions, que vous muguetassiez, qu'ils muguetassent. — *Passé.* Que j'aie mugueté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse mugueté, etc. — *Infinit. prés.* Mugueter. — *Passé.* Avoir mugueté. — *Part. prés.* Muguetant (invar.). — *Passé.* Mugueté, muguetée, muguetés, muguetées.— *Passé comp.* Ayant mugueté. — Passif : *être mugueté.* Le partic. régit *par. Cette femme* est mugueté *par un jeune homme.*

MULCTER, v. a., et n. 1[re] conj. (*Mulcketé*), terme de jurisprudence, condamner à quelque peine; punir. *On l'a* mulcté. *Il a été* mulcté. — Par extension : Maltraiter, vexer. *Il a été horriblement* mulcté *dans cet écrit* (Académie).— *Ind. prés.* Je mulcte, tu mulctes, il mulcte, nous mulctons, vous mulctez, ils mulctent. — *Imp.* Je mulctais, tu mulctais, il mulctait, nous mulctions, vous mulctiez, ils mulctaient. — *Passé déf.* Je mulctai, tu mulctas, il mulcta, nous mulctâmes, vous mulctâtes, ils mulctèrent. — *Passé ind.* J'ai mulcté, etc. — *Passé ant.* J'eus mulcté, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais mulcté, etc. — *Futur.* Je mulcterai, tu mulcteras, il mulctera, nous mulcterons, vous mulcterez, ils mulcteront. — *Futur ant.* J'aurai mulcté, etc. — *Cond. prés.* Je mulcterais, tu mulcterais, il mulcterait, nous mulcterions, vous mulcteriez, ils mulcteraient.— *Passé.* J'aurais mulcté, etc.—*On dit aussi :* J'eusse mulcté, etc. — *Impér. prés.* Mulcte, mulctons, mulctez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez mulcté. — *Subj. prés.* Que je mulcte, que tu mulctes, qu'il mulcte, que nous mulctions, que vous mulctiez, qu'ils mulctent. — *Imp.* Que je mulctasse, que tu mulctasses, qu'il mulctât, que nous mulctassions, que vous mulctassiez, qu'ils mulctassent. — *Passé.* Que j'aie mulcté, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse mulcté, etc. — *Inf. prés.* Mulcter. — *Passé.* Avoir mulcté. — *Part. prés.* Mulctant (inv.). — *Passé.* Mulcté, mulctée, mulctés, mulctées. — *Passé composé.* Ayant mulcté. — Passif : *Etre mulcté.* Le part. régit *par.*

MULTIPLIER, v. a., 1[re] conj. (*Mulctiplié*), augmenter le nombre, la quantité de quelque chose. *Miroirs qui* multiplient *les objets.* Multiplier *chez soi les plaisirs, les amusements* (Académie). — *Elle* multiplie *ses aumônes* (Bossuet). — Terme d'arithmétique, répéter un nombre autant de fois qu'il y a d'unités dans un autre nombre donné. Multiplier *dix par cinq pendant cinquante.* — Neutralement : Augmenter en nombre par voie de génération. Dieu dit : *Croisez et* multipliez. *Les lapins* multiplient *beaucoup* (Acad.). — *Voir* multiplier *à l'infini autour de vous vos serviteurs et vos esclaves* (Massillon). La lettre *i* se double aux premières et secondes personnes plurielles de l'imparf. de l'indicatif et du présent du subjonctif. —*Ind. prés.* Je multiplie, tu multiplies, il multiplie, nous multiplions, vous multipliez, ils multiplient.— *Imp.* Je multipliais, tu multipliais, il multipliait, nous multipliions, vous multipliiez, ils multipliaient. —*Passé déf.* Je multipliai, tu multiplias, il multiplia, nous multipliâmes, vous multipliâtes, ils multiplièrent. — *Passé indéf.* J'ai multiplié, etc. — *Passé antér.* J'eus multiplié, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais multiplié, etc. — *Futur.* Je multiplierai, tu multiplieras, il multipliera, nous multiplierons, vous multiplierez, ils multiplieront. — *Futur antérieur.* J'aurai multiplié, etc. — *Cond. prés.* Je multiplierais, tu multiplierais, il multiplierait, nous multiplierions, vous multiplieriez, ils multiplieraient.— *Passé.* J'aurais multiplié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse multiplié, etc. — *Imp. prés.* Multiplie, multiplions, multipliez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez multiplié. — *Subj. prés.* Que je multiplie, que tu multiplies, qu'il multiplie, que nous multipliions, que vous multipliiez, qu'ils multiplient.—*Imparf.* Que je multipliasse, que tu multipliasses, qu'il multipliât, que nous multipliassions, que vous multipliassiez, qu'ils multipliassent. — *Passé.* Que j'aie multiplié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse multiplié, etc. —*Inf. prés.* Multiplier. — *Passé.* Avoir multiplié.—*Part. prés.* Multipliant (inv.). — *Passé.* Multiplié, multipliée, multipliés, multipliées. — *Pass. comp.* Ayant multiplié.— Se conjugue avec le pronom personnel : *Se multiplier. Les plantes se* multiplient *par les semences, les marcottes et les boutures. Les obstacles se* multipliaient *à mesure qu'il avançait dans son entreprise.*— Par exagération : *Il se* multiplie; *il a le don de* se multiplier, se dit d'un homme actif, qui semble être en plusieurs lieux à la fois. — Passif : *Être multiplié.* Le part. régit *par.*

MUNICIPALISER, v. a., 1re conj. (*Municipalizé*), introduire le régime municipal. Peu usité. — *Indic. prés.* Je municipalise, tu municipalises, il municipalise, nous municipalisons, vous municipalisez, ils municipalisent. — *Imp.* Je municipalisais, tu municipalisais, il municipalisait, nous municipalisions, vous municipalisiez, ils municipalisaient. — *Pass. déf.* Je municipalisai, tu municipalisas, il municipalisa, nous municipalisâmes, vous municipalisâtes, ils municipalisèrent. — *Passé indéf.* J'ai municipalisé, etc. — *Passé antér.* J'eus municipalisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais municipalisé, etc. — *Futur.* Je municipaliserai, tu municipaliseras, il municipalisera, nous municipaliserons, vous municipaliserez, ils municipaliseront. — *Futur antér.* J'aurai municipalisé, etc. — *Cond. prés.* Je municipaliserais, tu municipaliserais, il municipaliserait, nous municipaliserions, vous municipaliseriez, ils municipaliseraient.— *Passé.* J'aurais municipalisé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse municipalisé, etc. — *Imp. prés.* Municipalise, municipalisons, municipalisez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez, municipalisé, etc. —*Subj. prés.* Que je municipalise, que tu municipalises, qu'il municipalise, que nous municipalisions, que vous municipalisiez, qu'ils municipalisent.— *Imparfait.* Que je municipalisasse, que tu municipalisasses, qu'il municipalisât, que nous municipalisassions, que vous municipalisassiez, qu'ils municipalisassent. — *Passé.* Que j'aie municipalisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse municipalisé, etc. — *Inf. prés.* Municipaliser. — *Passé.* Avoir municipalisé. — *Part. prés.* Municipalisant (invar.). — *Passé.* Municipalisé, municipalisée, municipalisés, municipalisées. — *Passé comp.* Ayant municipalisé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se municipaliser. Les communes de France* se sont municipalisées *peu-à-peu depuis Louis le Gros.* — Passif : *être municipalisé.* Le part. régit *par.*

MUNIR, v. a., et pron. 2e conj. (*Munir*), garnir, pourvoir de choses nécessaires pour la dépense, la nourriture, etc. Munir *une place, une ville, d'armes, de vivres*, etc. (Académie). *Gand tombe avant qu'on pense à le* munir (Bossuet). — *Ind. prés.* Je munis, tu munis, il munit, nous munissons, vous munissez, ils munissent. — *Imparf.* Je munissais, tu munissais, il munissait, nous munissions, vous munissiez, ils munissaient. — *Passé défini.* Je munis, tu munis, il munit, nous munîmes, vous munîtes, ils munirent. — *Passé indéf.* J'ai muni, etc. — *Passé ant.* J'eus muni, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais muni, etc. — *Futur.* Je munirai, tu muniras, il munira, nous munirons, vous munirez, ils muniront. — *Futur antér.* J'aurai muni, etc. — *Cond. prés.* Je munirais, tu munirais, il munirait, nous munirions, vous muniriez, ils muniraient. — *Pass.* J'aurais muni, etc. — *On dit aussi* : J'eusse muni, etc. — *Impér. prés.* Munis, munissons, munissez. — *Passé* Aie, ayons, ayez muni. — *Subj. prés.* Que je munisse, que tu munisses, qu'il munisse, que nous munissions, que vous munissiez, qu'ils munissent. — *Imparf.* Que je munisse, que tu munisses, qu'il munît, que nous munissions, que vous munissiez, qu'ils munissent. — *Passé.* Que j'aie muni, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse muni, etc. — *Inf. prés.* Munir. — *Passé.* Avoir muni. — *Part. prés.* Munissant (inv.). — *Passé.* Muni, munie, munis, munies. — *Passé. comp.* Ayant muni. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se munir.* Se munir *de pièces pour un procès.* Se munir *d'armes, d'argent*, etc. — On dit fig. Se munir *de patience, de résolution.* — Passif : *être muni.* Le participe régit *de* et *par*, selon son rapport aux choses et aux personnes.

MURER, v. a., 1re conj. (*Muré*), environner de murailles. Murer *une ville, un village.* — Boucher avec de la maçonnerie. Murer *une porte, une fenêtre.* — *Ind. prés.* Je mure, tu mures, il mure, nous murons, vous murez, ils murent. — *Imparf.* Je murais, tu murais, il murait, nous murions, vous muriez, ils muraient. — *Passé déf.* Je murai, tu muras, il mura, nous murâmes, vous murâtes, ils murèrent. — *Passé indéf.* J'ai muré, etc. — *Passé ant.* J'eus muré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais muré, etc. — *Futur.* Je murerai, tu mureras, il murera, nous murerons, vous murerez, ils mureront. — *Futur antér.* J'aurai muré, etc. — *Cond. prés.* Je murerais, tu murerais, il murerait, nous murerions, vous mureriez, ils mureraient. — *Pass.* J'aurais muré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse muré, etc. — *Impér. prés.* Mure, murons, murez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez muré. — *Subj. prés.* Que je mure, que tu mures, qu'il

mure, que nous murions, que vous muriez, qu'ils murent. — *Imparf.* Que je murasse, que tu murasses, qu'il murât, que nous murassions, que vous murassiez, qu'ils murassent. — *Passé.* Que j'aie muré, etc. —*Plus que-parf.* Que j'eusse muré, etc. — *Infin. prés.* Murer.— *Passé.* Avoir muré. — *Part. prés.* Murant (invar.). — *Passé.* Muré, murée, murés, murées, — *Passé comp.* Ayant muré. — Se conjugue avec le pron. personnel : *se murer. Cette ville* se mure. *Les habitans craignant la guerre veulent* se murer (Omission de l'Académie).—Passif : *Etre muré.* Le part. régit *par.*

MÛRIR, v. a. et n., 2ᵉ conj. (*Murir*), devenir mûr. *Les raisins* mûrissent *en automne. Il faut laisser aux fruits le temps de* mûrir. — Activement, rendre mûr. *Le soleil* mûrit *les fruits. Cet emplâtre* mûrit *l'abcès.*

Il fait naître et *mûrir* les fruits.
Racine.

— Fig. Il se dit des choses et des personnes, neutral et activ. *La lecture des bons écrits* mûrit *le style. Cet homme ne* mûrira *jamais* (Acad.).

Maintenant que le temps a *mûri* mes desirs.
Boileau.

— *Ind. prés.* Je mûris, tu mûris, il mûrit, nous mûrissons, vous mûrissez, ils mûrissent. — *Imparfait.* Je mûrissais, tu mûrissais, il mûrissait, nous mûrissions, vous mûrissiez, ils mûrissaient. — *Passé défini.* Je mûris, tu mûris, il mûrit, nous mûrîmes, vous mûrîtes, ils mûrirent. — *Passé ind.* J'ai mûri, etc. — *Passé ant.* J'eus mûri, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais mûri, etc. — *Futur.* Je mûrirai, tu mûriras, il mûrira, nous mûrirons, vous mûrirez, ils mûriront. — *Futur antér.* J'aurai mûri, etc. — *Condit. prés.* Je mûrirais, tu mûrirais, il mûrirait, nous mûririons, vous mûririez, ils mûriraient. — *Passé.* J'aurais mûri, etc. — *On dit aussi* : J'eusse mûri, etc. — *Impér. prés.* Mûris, mûrissons, mûrissez — *Passé.* Aie, ayons, ayez mûri. — *Subjonctif présent.* Que je mûrisse, que tu mûrisses, qu'il mûrisse, que nous mûrissions, que vous mûrissiez, qu'ils mûrissent. — *Imparf.* Que je mûrisse, que tu mûrisses, qu'il mûrît, que nous mûrissions, que vous mûrissiez, qu'ils mûrissent. — *Passé.* Que j'aie mûri, etc. — *Plus que-parf.* Que j'eusse mûri, etc. — *Infinitif prés.* Mûrir. — *Passé.* Avoir mûri. — *Part. prés.* Mûrissant (invar.). — *Passé.* Mûri, mûrie, mûris, mûries. — *Passé composé.* Ayant mûri. — Pronominalement : *se mûrir. Les fruits* se mûrissent *au soleil du midi.* — Passif : *être mûri.* Le participe régit *par.*

MURMURER, v. a. et n. 1ʳᵉ conjug. (*Murmuré*), se plaindre sourdement, sans éclat, dire quelque chose en grondant, parce qu'on n'est pas satisfait. *Tout le monde* murmure *de sa conduite. Il* murmure *contre ses supérieurs. Elle a souffert sans* murmurer *et sans se plaindre* (Fléchier). — Activement. *Je ne sais ce qu'il* murmure *entre ses dents.* — Il se dit aussi : 1° du bruit qui court secrètement d'une affaire, d'une nouvelle. *Cela n'est pas bien assuré, mais on en* murmure. 2° du bruit que font les vents, les eaux, etc. *Le ruisseau* murmure *sur les cailloux. Le vent* murmure *dans le feuillage.* — *Ind. prés.* Je murmure, tu murmures, il murmure, nous murmurons, vous murmurez, ils murmurent. — *Imparfait.* Je murmurais, tu murmurais, il murmurait, nous murmurions, vous murmuriez, ils murmuraient. — *Passé déf.* Je murmurai, tu murmuras, il murmura, nous murmurâmes, vous murmurâtes, ils murmurèrent. — *Passé ind.* J'ai murmuré, etc. — *Passé ant.* J'eus murmuré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais murmuré, etc. — *Futur.* Je murmurerai, tu murmureras, il murmurera, nous murmurerons, vous murmurerez, ils murmureront. — *Futur ant.* J'aurai murmuré, etc. — *Condit. prés.* Je murmurerais, tu murmurerais, il murmurerait, nous murmurerions, vous murmureriez, ils murmureraient. — *Passé.* J'aurais murmuré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse murmuré, etc.—*Impér. prés.* Murmure, murmurons, murmurez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez murmuré. — *Subjonct. prés* Que je murmure, que tu murmures, qu'il murmure, que nous murmurions, que vous murmuriez, qu'ils murmurent. — *Imparf.* Que je murmurasse, que tu murmurasses, qu'il murmurât, que nous murmurassions, que vous murmurassiez, qu'ils murmurassent. — *Passé.* Que j'aie murmuré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse murmuré, etc. — *Inf. prés.* Murmurer. — *Passé.* Avoir murmuré. — *Part. prés.* Murmurant (inv.). — *Passé.* Murmuré, murmurée, murmurés, murmurées. — *Pass. comp.* Ayant murmuré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se murmurer.*

Cette nouvelle se murmure, se murmure *à l'oreille*, on commence à se la communiquer en secret (Acad.). — Passif : *être murmuré*. Le part. régit *par*.

MUSER, v. n., 1re conj. (*Muzé*), s'amuser et perdre son temps à des riens *Cet homme ne fait que* muser. — Prov. *Qui refuse* muse; souvent celui qui refuse une offre perd une occasion qu'il ne retrouvera jamais.— Terme de vén. Se dit du cerf qui est près d'entrer en rut. *Les cerfs commencent à* muser.—*Indic. prés.* Je muse, tu muses, il muse, nous musons, vous musez, ils musent.—*Imparf.* Je musais, tu musais, il musait, nous musions, vous musiez, ils musaient.—*Passé déf.* Je musai, tu musas, il musa, nous musâmes, vous musâtes, ils musèrent.—*Passé ind.* J'ai musé, etc.—*Passé ant.* J'eus musé, etc.—*Plus-que-parfait.* J'avais musé, etc. — *Futur.* Je muserai, tu museras, il musera, nous muserons, vous muserez, ils museront.—*Futur ant.* J'aurai musé, etc.—*Cond. pres.* Je muserais, tu muserais, il muserait, nous muserions, vous museriez, ils museraient.— *Passé.* J'aurais musé, etc.—*On dit aussi* : J'eusse musé, etc. — *Impér. présent.* Muse, musons, musez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez musé.—*Subj. prés.* Que je muse, que tu muses, qu'il muse, que nous musions, que vous musiez, qu'ils musent —*Imparf.* Que je musasse, que tu musasses, qu'il musât, que nous musassions, que vous musassiez, qu'ils musassent.—*Passé.* Que j'aie musé, etc.—*Plus-que parf.* Que j'eusse musé, etc. — *Inf. prés.* Muser. — *Passé.* Avoir musé. — *Part. prés.* Musant (invariable.). — *Passé.* Musé (invariable). — *Passé comp.* Ayant musé.

MUSQUER, v. a., 1re conj. (*Mucequié*), parfumer avec du musc. Musquer *une peau, des gants.*—*Ind. prés.* Je musque, tu musques, il musque, nous musquons, vous musquez, ils musquent. — *Imparf.* Je musquais, tu musquais, il musquait, nous musquions, vous musquiez, ils musquaient. — *Passé défini.* Je musquai, tu musquas, il musqua, nous musquâmes, vous musquâtes, ils musquèrent.—*Passé indéf.* J'ai musqué, etc. — *Passé antér.* J'eus musqué, etc. — *Plus-que parfait.* J'avais musqué, etc.—*Futur.* Je musquerai, tu musqueras, il musquera, nous musquerons, vous musquerez, ils musqueront.—*Futur ant.* J'aurai musqué etc.— *Cond. prés.* Je musquerais, tu musquerais, il musquerait, nous musquerions, vous musqueriez, ils musqueraient. — *Passé.* J'aurais musqué, etc. — *On dit aussi* : J'eusse musqué, etc. — *Impér. pres.* Musque, musquons, musquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez musqué.—*Subj. prés.* Que je musque, que tu musques, qu'il musque, que nous musquions, que vous musquiez, qu'ils musquent.—*Imparf.* Que je musquasse, que tu musquasses, qu'il musquât, que nous musquassions, que vous musquassiez, qu'ils musquassent. — *Passé.* Que j'aie musqué, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse musqué, etc.—*Infin. prés.* Musquer.—*Passé.* Avoir musqué.—*Part. pres.* Musquant (invar.). — *Passé.* Musqué, musquée, musqués, musquées. —*Passé comp.* Ayant musqué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se musquer*, se parfumer avec du musc.—Passif : *Être musqué. Cet homme est toujours* musqué. Le participe régit *de* et *par*, selon son rapport aux choses ou aux personnes. Outre son sens propre, il a un sens figuré qui signifie ampoulé, fade, bizarre, etc. *Style* musqué, *paroles* musquées, *fantaisies* musquées, etc.

MUSSER (*se*), v. pronom., 1re conjug. *Cemucé*), se cacher. Il est vieux.—Fam. *A musse-pot*, et par corruption *à muche-pot*, en cachette. *Vendre du vin à* muche-pot *pour ne pas payer le droit de régie.*—*Indic. prés.* Je me musse, tu te musses, il se musse, nous nous mussons, vous vous mussez, ils se mussent. — *Imparf.* Je me mussais, tu te mussais, il se mussait, nous nous mussions, vous vous mussiez, ils se mussaient. — *Passé déf.* Je me mussai, tu te mussas, il se mussa, nous nous mussâmes, vous vous mussâtes, ils se mussèrent. — *Passé indéf.* Je me suis, tu t'es, il s'est mussé, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont mussés. — *Passé antér.* Je me fus, tu te fus, il se fut mussé, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent mussés.—*Plus-que-parfait.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était mussé, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient mussés.. — *Futur.* Je me musserai, tu te musseras, il se mussera, nous nous musserons, vous vous musserez, ils se musseront. — *Futur ant.* Je me serai, tu te seras, il se sera mussé, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront mussés.—*Cond. pres.* Je me musserais, tu te musserais, il se musserait,

nous nous musserions, vous vous musseriez, ils se musseraient. — *Passé*. Je me serais, tu te serais, il se serait mussé, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient mussés. — *On dit aussi :* Je me fusse, tu te fusses, il se fut mussé, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent mussés. — *Imperat. présent*. Musse-toi, mussons nous, mussez-vous — *Passé*. Sois-toi, soyons-nous, soyez-vous mussés. — *Subj. prés*. Que je me musse, que tu te musses, qu'il se musse, que nous nous mussions, que vous vous mussiez, qu'ils se mussent.—*Imparf*. Que je me mussasse, que tu te mussasses, qu'il se mussât, que nous nous mussassions, que vous vous mussassiez, qu'ils se mussassent. — *Passé*. Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit mussé, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient mussés. — *Plus-que-parf*. Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût mussé, que nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent mussés.—*Infin. prés*. Se musser. — *Passé*. S'être mussé. —*Part. prés*. Se mussant (invar.). — *Passé*. Mussé, mussée, mussés, mussées. —*Passé comp*. S'étant mussé.

MUTILER, v. a., 1re conjug. (*Mutilé*), couper, retrancher quelque membre. Mutiler *quelqu'un d'un bras, d'un pied*. Mutiler *une statue*. — Abs. Châtrer. *La jalousie des Orientaux les porte à* mutiler *les esclaves auxquels ils confient la garde de leurs femmes*. — Par extension. Défigurer, briser. *On a* mutilé *le chapiteau de cette colonne. Ce tableau a été* mutilé *à coups de couteau*.—Fig. en parlant des ouvrages d'esprit. *La censure a cruellement* mutilé *cet ouvrage. En voulant abréger son poëme, il l'a* mutilé (Acad.) — *Indicatif prés*. Je mutile, tu mutiles, il mutile, nous mutilons, vous mutilez, ils mutilent. — *Imparf*. Je mutilais, tu mutilais, il mutilait, nous mutilions, vous mutiliez, ils mutilaient. — *Passé déf*. Je mutilai, tu mutilas, il mutila, nous mutilâmes, vous mutilâtes, ils mutilèrent. — *Passé ind*. J'ai mutilé, etc. — *Passé ant*. J'eus mutilé, etc.— *Plus-que-parf*. J'avais mutilé, etc. — *Futur*. Je mutilerai, tu mutileras, il mutilera, nous mutilerons, vous mutilerez, ils mutileront. — *Futur ant*. J'aurai mutilé, etc.— *Cond. prés*. Je mutilerais, tu mutilerais, il mutilerait, nous mutilerions, vous mutileriez, ils mutileraient. — *Passé*. J'aurais mutilé, etc.— *On dit aussi :* J'eusse mutilé, etc.—*Impér. prés*. Mutile, mutilons, mutilez.—*Passé*. Aie, ayons, ayez mutilé.—*Subj. prés*. Que je mutile, que tu mutiles, qu'il mutile, que nous mutilions, que vous mutiliez, qu'ils mutilent. — *Imparfait*. Que je mutilasse, que tu mutilasses, qu'il mutilât, que nous mutilassions, que vous mutilassiez, qu'ils mutilassent. — *Passé*. Que j'aie mutilé, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse mutilé etc.—*Inf. prés*. Mutiler.— *Passé*. Avoir mutilé. — *Partic. prés*. Mutilant (invar.). — *Passé*. Mutilé, mutilée, mutilés, mutilées.—*Passé comp*. Ayant mutilé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se mutiler*. Se châtrer. *Origène se mutila dans un accès de pieuse frénésie* (Acad.). — Passif : *Être mutilé*. Le partic. régit *de* et *par*. Mutilé *d'un bras* par *le chirurgien*.

MUTINER (*se*), v. pron., 1re conj. (*Se mutiné*), se porter à la sédition, à la révolte. *Les troupes* se mutinèrent. *Le peuple* se mutinait. Avec l'ellipse du pronom. *Cet ordre rigoureux fit* mutiner *les soldats*.—Il se dit d'un enfant qui se dépite. *Il* se mutine. *Il est sujet à* se mutiner. —Fig.

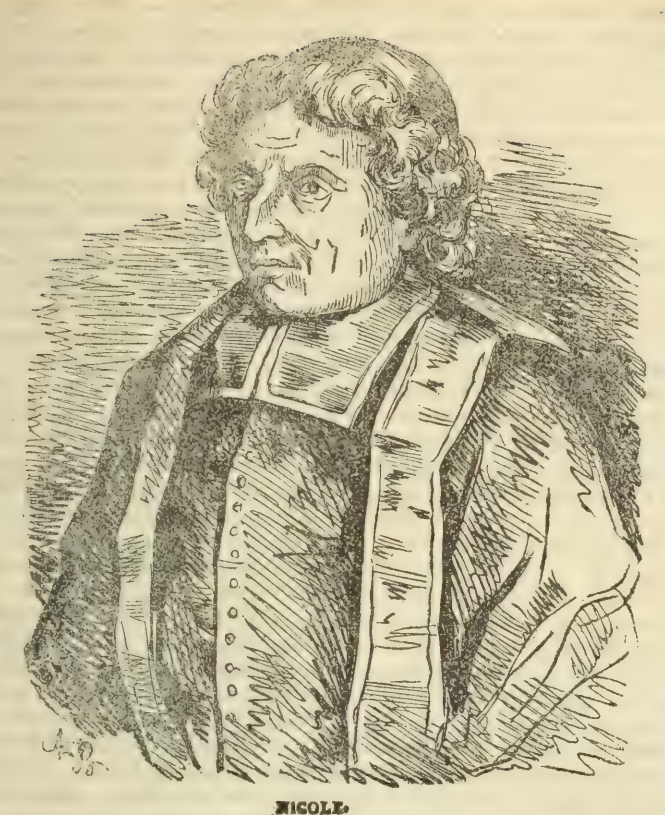
Contre un joug qui lui plaît vainement *mutiné*.
Racine.

— *Ind. prés*. Je me mutine, tu te mutines, il se mutine, nous nous mutinons, vous vous mutinez, ils se mutinent. — *Imparf*. Je me mutinais, tu te mutinais, il se mutinait, nous nous mutinions, vous vous mutiniez, ils se mutinaient.—*Passé déf*. Je me mutinai, tu te mutinas, il se mutina, nous nous mutinâmes, vous vous mutinâtes, ils se mutinèrent.—*Passé indéf*. Je me suis, tu t'es, il s'est mutiné, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont mutinés.—*Passé antér*. Je me fus, tu te fus, il se fut mutiné, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent mutinés.—*Plus-que-parf*. Je m'étais, tu t'étais, il s'était mutiné, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient mutinés. — *Futur*. Je me mutinerai, tu te mutineras, il se mutinera, nous nous mutinerons, vous vous mutinerez, ils se mutineront. *Futur antér*. Je me serai, tu te seras, il se sera mutiné, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront mutinés. — *Cond. prés*. Je me mutinerais, tu te mutinerais, il se mutinerait, nous nous mutinerions, vous vous mutineriez, ils se mutineraient. — *Passé*. Je me serais, tu te serais, il se

serait mutiné, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient mutinés.—*On dit aussi* : Je me fusse, te te fusses, il se fût mutiné, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent mutinés.—*Imp. prés.* Mutine-toi, mutinons-nous, mutinez-vous. —*Passé*. Sois-toi, soyons-nous, soyez-vous mutinés.—*Subj. prés.* Que je me mutine, que tu mutines, qu'il se mutine, que nous nous mutinions, que vous vous mutiniez, qu'ils se mutinent.— *Imparf.* Que je me mutinasse, que tu te mutinasses, qu'il se mutinât, que nous nous mutinassions, que vous vous mutinassiez, qu'ils se mutinassent.—*Passé*. Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit mutiné, que nous nous soyons, que vous soyez, qu'ils se soient mutinés.—*Plus-que-parf.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût mutiné, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent mutinés.— *Inf. prés.* Se mutiner.—*Passé*. S'être mumutiné.—*Part. prés.* Se mutinant (invar.). —*Passé*. Mutiné, mutinée, mutinés, mutinées. — *Passé comp.* S'étant mutiné.— Le participe, outre son sens propre, se dit figurément et poétiquement pour dire les flots agités, les vents impétueux. *Les flots, les vents* mutinés.

MYSTIFIER, v. a., 1re conj. (*Micetifié*), abuser de la crédulité de quelqu'un pour s'amuser à ses dépens. *Il a été* mystifié *de la manière la plus plaisante* (Acad.).— Pop. Mystifier *quelqu'un*, l'humilier, le rendre ridicule La lettre *i* se double aux premières et secondes personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. — *Indic. prés.* Je mystifie, tu mystifies, il mystifie, nous mystifions, vous mystifiez, ils mystifient. — *Imparf.* Je mystifiais, tu mystifiais, il mystifiait, nous mystifiions, vous mystifiiez, ils mystifiaient.— *Passé défini.* Je mystifiai, tu mystifias, il mystifia, nous mystifiâmes, vous mystifiâtes, ils mystifièrent. —*Passé indéfini.* J'ai mystifié, etc. — *Passé ant.* J'eus mystifié, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais mystifié, etc.—*Futur.* Je mystifierai, tu mystifieras, il mystifiera, nous mystifierons, vous mystifierez, ils mystifieront. — *Futur antér.* J'aurai mystifié, etc. — *Cond. prés.* Je mystifierais, tu mystifierais, il mystifierait, nous mystifierions, vous mystifieriez, ils mystifieraient. — *Passé*. J'aurais mystifié, etc.—*On dit aussi* : J'eusse mystifié, etc. — *Impératif prés.* Mystifie, mystifions, mystifiez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez mystifié. — *Subj. prés.* Que je mystifie, que tu mystifies, qu'il mystifie, que nous mystifiions, que vous mystifiiez, qu'ils mystifient.—*Imparf.* Que je mystifiasse, que tu mystifiasses, qu'il mystifiât, que nous mystifiassions, que vous mystifiassiez, qu'ils mystifiassent.— *Passé*. Que j'aie mystifié, etc.—*Plus-que-parfait.* Que j'eusse mystifié, etc.—*Infin. prés.* Mystifier.—*Passé*. Avoir mystifié.— *Part. prés.* Mystifiant (invar.). — *Passé*. Mystifié, mystifiée, mystifiés, mystifiées. — *Passé comp.* Ayant mystifié.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se mystifier*, se dire des choses humiliantes, offensantes.—Passif : *Etre mystifié*. Le participe régit *par*.





NICOLE.

NAGER, v. n., 1re conjug. (*Najé*), se soutenir sur *ou* dans l'eau par le mouvement. Nager *sur le dos*, *apprendre à nager*. — On dit nager *dans l'opulence*, *la joie*, *les plaisirs*, pour exprimer qu'on jouit de l'opulence, de la joie, des plaisirs, etc.

Son cœur *nage* dans la mollesse.
Racine.

— Il signifie aussi flotter sur l'eau, sans aller à fond. *Ce bois* nage *sur l'eau*. Le *g* doit être suivi d'un *e* muet devant *a*, *o*.— *Indicatif prés.* Je nage, tu nages, il nage, nous nageons, vous nagez, ils nagent. — *Imparf.* Je nageais, tu nageais, il nageait, nous nagions, vous nagiez, ils nageaient. — *Passé déf.* Je nageai, tu nageas, il nagea, nous nageâmes, vous nageâtes, ils nagèrent. — *Passé indéf.* J'ai nagé, etc. — *Passé antér.* J'eus nagé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais nagé, etc. — *Futur.* Je nagerai, tu nageras, il nagera, nous nagerons, vous nagerez, ils nageront. — *Futur ant.* J'aurai nagé, etc. — *Condit. prés.* Je nagerais, tu nagerais, il nagerait, nous nagerions, vous nageriez, ils nageraient. — *Pass.* J'aurais nagé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse nagé, etc. — *Impér. prés.* Nage, nageons, nagez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez nagé. — *Subj. prés.* Que je nage, que tu nages, qu'il nage, que nous nagions, que vous nagiez, qu'ils nagent. — *Imp.* Que je nageasse, que tu nageasses, qu'il nageât, que nous nageassions, que vous nageassiez, qu'ils nageassent.— *Pass.* Que j'aie nagé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse nagé, etc. — *Infinitif prés.* Nager. — *Passé.* Avoir nagé. — *Partic. présent.* Nageant (inv.). — *Passé.* Nagé (inv.).— *Pass. comp.* Ayant nagé.

NAÎTRE, v. n., irrég., 4e conj. (*Nêtre*),

venir au monde. *Naître de parents illustres*, *naître Français*, *venir de naître*, etc. *Tout ce qui naît est sujet à mourir* (Académie). Dans ce sens, il est toujours suivi de la préposition *de*.

Montrez en expirant *de* qui vous êtes *née*.
Racine.

— Au figuré, il signifie commencer, provenir.

Des succès fortunés du spectacle tragique,
Dans Athènes *naquit* la comédie antique.
Boileau.

— Il se dit aussi des animaux et des plantes. *Un poulain vient de naître. Dieu fait naître et mûrir les fruits.*—Il signifie encore paraître, au propre et au figuré. *Le jour vient de naître. Le tremblement de terre fit* naître *des îles en des lieux où il n'y en avait jamais eu* (Acad.).—Il se dit, au figuré, pour prendre origine, être produit.

On vit avec le fer *naître* les injustices.
Boileau.
Tu vis *naître* ma flamme et mes premiers soupirs.
Racine.

— On l'emploie souvent avec le verbe *fait*. *Dieu* fait naître *l'abondance*. — On dit *naître peintre*, *naître poëte*, pour dire avoir des dispositions naturelles à être peintre ou poëte. *Dans un royaume où les peuples* naissent *bons sujets, il faut que les souverains* naissent *bons maîtres* (Massillon.) — *Ind. prés.* Je nais, tu nais, il naît, nous naissons, vous naissez, ils naissent.— *Imparf.* Je naissais, tu naissais, il naissait, nous naissions, vous naissiez, ils naissaient.—*Passé déf.* Je naquis, tu naquis, il naquit, nous naquîmes, vous naquîtes, ils naquirent. — *Passé ind.* Je suis né, etc.— *Passé antér.* Je fus né, etc. — *Plus-que-parf.* J'étais né, etc.— *Futur.* Je naîtrai, tu naîtras, il naîtra, nous naîtrons, vous naîtrez, ils naîtront. — *Futur antér.* Je serai né, etc. — *Condit. prés.* Je naîtrais, tu naîtrais, il naîtrait, nous naîtrions, vous naîtriez, ils naîtraient.—*Pass.* Je serais né, etc.— *On dit aussi* : Je fusse né, etc. — *Impér. prés.* Nais, naissons, naissez. — *Passé.* Sois né, soyons, soyez nés.— *Subj. prés.* Que je naisse, que tu naisses, qu'il naisse, que nous naissions, que vous naissiez, qu'ils naissent. — *Imp.* Que je naquisse, que tu naquisses, qu'il naquît, que nous naquissions, que vous naquissiez, qu'ils naquissent. — *Passé.* Que je sois né, etc.— *Plus-que-parfait.* Que je fusse né, etc. — *Infinitif prés.* Naître. — *Passé.* Etre né. — *Participe prés.* Naissant, naissante. *Fleurs naissantes, arbres naissants.*—*Passé.* Né, née, nés, nées. — *Passé comp.* Etant né. — Le participe est employé comme adjectif et il régit les prépositions *pour* et *dans*. *Un ancien disait que les hommes étaient* nés pour *l'action et* pour *la conduite du monde, et que les femmes n'étaient* nées *que* pour *le repos et* pour *la retraite* (Fléchier). *Ces vertus humaines* nées *dans l'orgueil, y trouvent leur tombeau* (Massillon).

NANTIR, v. a., et n., 2[e] conj. (*Nantir*), donner des gages pour assurance d'une dette. *Cet homme ne prête point si on ne le* nantit *auparavant* (Académie). — Neutralement, faire des profits dans une place, dans un emploi, et les mettre en réserve. *Il a perdu sa place, mais il est bien* nanti (Académie). — *Ind. prés.* Je nantis, tu nantis, il nantit, nous nantissons, vous nantissez, ils nantissent. — *Imparf.* Je nantissais, tu nantissais, il nantissait, nous nantissions, vous nantissiez, ils nantissaient.—*Passé déf.* Je nantis, tu nantis, il nantit, nous nantîmes, vous nantîtes, ils nantirent. — *Passé ind.* J'ai nanti, etc.— *Pass. ant.* J'eus nanti, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais nanti, etc. — *Futur.* Je nantirai, tu nantiras, il nantira, nous nantirons, vous nantirez, ils nantiront. — *Futur antér.* J'aurai nanti, etc. — *Cond. prés.* Je nantirais, tu nantirais, il nantirait, nous nantirions, vous nantiriez, ils nantiraient. — *Passé.* J'aurais nanti, etc. —*On dit aussi :* J'eusse nanti, etc.— *Impératif prés.* Nantis, nantissons, nantissez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez nanti.—*Subj. prés.* Que je nantisse, que tu nantisses, qu'il nantisse, que nous nantissions, que vous nantissiez, qu'ils nantissent. — *Imparfait.* Que je nantisse, que tu nantisses, qu'il nantît, que nous nantissions, que vous nantissiez, qu'ils nantissent. — *Passé.* Que j'aie nanti, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse nanti, etc. — *Infinitif prés.* Nantir. — *Passé.* Avoir nanti. — *Part. prés.* Nantissant (invar.). — *Passé.* Nanti, nantie, nantis, nanties. — *Passé comp.* Ayant nanti.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se nantir*, et signifie 1° s'assurer d'une dette au moyen de gages. *Il ne perdra rien dans cette affaire, il* s'est nanti *de bons effets.* — 2° Se saisir, s'emparer, en termes de palais. *Il* s'est nanti *d'une succession.* — 3° Familièrement, se garnir, se pourvoir de. *Je me*

suis nanti *d'un bon manteau contre la pluie* (Académie). — 4° Faire des profits dans un emploi, dans une place, et les mettre en réserve. *Cet homme* s'est *bien* nanti *avant de sortir de sa place* (Académie). Dans ce dernier sens, il est pris absolument. — Passif : *être nanti*. Le participe régit *de* et *par; de* avec un nom de chose; *par* avec un nom de personne.

NAQUETER, v. n. et a., 1re conj. *(Na-queté)*, attendre servilement à la porte (Bas). — Activement, plaisanter sur des riens. Le *t* se double devant l'*e* muet. — *Indicatif prés*. Je naquette, tu naquettes, il naquette, nous naquetons, vous naquetez, ils naquettent. — *Imparfait*. Je naquetais, tu naquetais, il naquetait, nous naquetions, vous naquetiez, ils naquetaient. — *Passé déf*. Je naquetai, tu naquetas, il naqueta, nous naquetâmes, vous naquetâtes, ils naquetèrent. — *Passé ind*. J'ai naqueté, etc. — *Passé antér*. J'eus naqueté, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais naqueté, etc. — *Futur*. Je naquetterai, tu naquetteras, il naquettera, nous naquetterons, vous naquetterez, ils naquetteront. — *Futur antér*. J'aurai naqueté, etc. — *Condit. prés*. Je naquetterais, tu naquetterais, il naquetterait, nous naquetterions, vous naquetteriez, ils naquetteraient. — *Passé*. J'aurais naqueté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse naqueté, etc. — *Impér. prés*. Naquette, naquetons, naquetez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez naqueté. — *Subj. prés*. Que je naquette, que tu naquettes, qu'il naquette, que nous naquetions, que vous naquetiez, qu'ils naquettent. — *Imparf*. Que je naquetasse, que tu naquetasses, qu'il naquetât, que nous naquetassions, que vous naquetassiez, qu'ils naquetassent. — *Passé*. Que j'aie naqueté, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse naqueté, etc. — *Inf. prés*. Naqueter. — *Passé*. Avoir naqueté. — *Part. prés*. Naquetant (inv.). — *Passé*. Naqueté, naquetée, naquetés, naquetées. — *Passé comp*. Ayant naqueté. — Passif : *Etre naqueté*. Le participe régit *par*.

NARGUER, v. a., 1re conj. *(Nar-gué)*, faire nargue, braver avec mépris. Narguer *ses ennemis*. Familier. — *Indic. prés*. Je nargue, tu nargues, il nargue, nous narguons, vous narguez, ils narguent. — *Imp*. Je narguais, tu narguais, il narguait, nous narguions, vous narguiez, ils narguaient. — *Pass. déf*. Je narguai, tu narguas, il nargua, nous narguâmes, vous narguâtes, ils narguèrent. — *Passé indéf*. J'ai nargué, etc. — *Pass. ant*. J'eus nargué, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais nargué, etc. — *Futur*. Je narguerai, tu nargueras, il narguera, nous narguerons, vous narguerez, ils nargueront. — *Futur antér*. J'aurai nargué, etc. — *Cond. prés*. Je narguerais, tu narguerais, il narguerait, nous narguerions, vous nargueriez, ils nargueraient. — *Passé*. J'aurais nargué, etc. — *On dit aussi* : J'eusse nargué, etc. — *Impérat. prés*. Nargue, narguons, narguez. — *Pass*. Aie, ayons, ayez nargué. — *Subj. prés*. Que je nargue, que tu nargues, qu'il nargue, que nous narguions, que vous narguiez, qu'ils narguent. — *Imp*. Que je narguasse, que tu narguasses, qu'il narguât, que nous narguassions, que vous narguassiez, qu'ils narguassent. — *Passé*. Que j'aie nargué, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse nargué, etc. — *Infinitif prés*. Narguer. — *Passé*. Avoir nargué. — *Part. prés*. Narguant (inv.). — *Passé*. Nargué, narguée, nargués, narguées. — *Passé comp*. Ayant nargué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se narguer* (Omission de l'Académie). *Ils se plaisent à* se narguer. — Passif : *être nargué*. Le part. régit *par*. *On est souvent* nargué par *de faux braves*.

NARRER, v. a., 1re conjug. *(Nar-ré)*, raconter. *L'une des premières qualités d'un historien est de bien* narrer (Acad.). — *Indic. prés*. Je narre, tu narres, il narre, nous narrons, vous narrez, ils narrent. — *Imp*. Je narrais, tu narrais, il narrait, nous narrions, vous narriez, ils narraient. — *Passé déf*. Je narrai, tu narras, il narra, nous narrâmes, vous narrâtes, ils narrèrent. — *Pass. ind*. J'ai narré, etc. — *Passé ant*. J'eus narré, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais narré, etc. — *Futur*. Je narrerai, tu narreras, il narrera, nous narrerons, vous narrerez, ils narreront. — *Futur antér*. J'aurai narré, etc. — *Condit. prés*. Je narrerais, tu narrerais, il narrerait, nous narrerions, vous narreriez, ils narreraient. — *Passé*. J'aurais narré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse narré, etc. — *Impér. prés*. Narre, narrons, narrez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez narré. — *Subjonctif prés*. Que je narre, que tu narres, qu'il narre, que nous narrions, que vous narriez, qu'ils narrent. — *Imparfait*. Que je narrasse, que tu narrasses, qu'il narrât, que nous narrassions, que vous narrassiez, qu'ils narrassent. —

Passé. Que j'aie narré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse narré, etc. — *Infinitif prés.* Narrer. — *Passé.* Avoir narré. — *Part. prés.* Narrant (invariable).— *Passé comp.* Ayant narré.— Se conjugue avec le pronom personnel: *se narrer* (Omission de l'Académie). *Cette histoire scandaleuse* se narrait *à cette époque.* — Passif: *être narré.* Le participe régit *par. L'histoire de notre révolution a été bien* narrée par *Thiers.*

NASALER, v. a., 1[re] conj. (*Nazalé*), donner un son nasal: Nasaler *une voyelle* (Boiste). — *Ind. prés.* Je nasale, tu nasales, il nasale, nous nasalons, vous nasalez, ils nasalent. — *Imp.* Je nasalais, tu nasalais, il nasalait, nous nasalions, vous nasaliez, ils nasalaient. — *Passé déf.* Je nasalai, tu nasalas, il nasala, nous nasalâmes, vous nasalâtes, ils nasalèrent. — *Pass. indéfini.* J'ai nasalé, etc. — *Pass. antér.* J'eus nasalé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais nasalé, etc. — *Futur.* Je nasalerai, tu nasaleras, il nasalera, nous nasalerons, vous nasalerez, ils nasaleront. — *Futur ant.* J'aurai nasalé, etc. — *Cond. prés.* Je nasalerais, tu nasalerais, il nasalerait, nous nasalerions, vous nasaleriez, ils nasaleraient. — *Passé.* J'aurais nasalé, etc.— *On dit aussi* : J'eusse nasalé, etc. — *Impér. prés.* Nasale, nasalons, nasalez.— *Passé.* Aie, ayons ayez nasalé. — *Subj. prés.* Que je nasale, que tu nasales, qu'il nasale, que nous nasalions, que vous nasaliez, qu'ils nasalent.—*Imparf.* Que je nasalasse, que tu nasalasses, qu'il nasalât, que nous nasalassions, que vous nasalassiez, qu'ils nasalassent.—*Passé.* Que j'aie nasalé , etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse nasalé, etc. — *Infinitif présent.* Nasaler. — *Passé.* Avoir nasalé. — *Part. prés.* Nasalant (invar.). — *Passé.* Nasalé, nasalée, nasalés, nasalées. —*Passé comp.* Ayant nasalé. — Se conjugue avec le pronom personnel: *se nasaler.* — Passif: *être nasalé.* Le part. régit *par.*

NASARDER, v. a., 1[re] conj. (*Nazardé*), donner des nasardes, se moquer de quelqu'un avec des marques de mépris.—*Ind. prés.* Je nasarde, tu nasardes, il nasarde, nous nasardons, vous nasardez, ils nasardent. — *Imparf.* Je nasardais , tu nasardais, il nasardait, nous nasardions, vous nasardiez , ils nasardaient. — *Passé déf.* Je nasardai, tu nasardas, il nasarda, nous nasardâmes, vous nasardâtes , ils nasardèrent. —*Passé indéfini.* J'ai nasardé, etc. — *Passé ant.* J'eus nasardé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais nasardé , etc. — *Futur.* Je nasarderai, tu nasarderas, il nasardera, nous nasarderons , vous nasarderez, ils nasarderont. — *Futur antér.* J'aurai nasardé, etc. — *Condit. prés.* Je nasarderais, tu nasarderais, il nasarderait , nous nasarderions, vous nasarderiez, ils nasarderaient. — *Pass.* J'aurais nasardé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse nasardé, etc. — *Impér. prés.* Nasarde, nasardons, nasardez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez nasardé. — *Subj. prés.* Que je nasarde, que tu nasardes, qu'il nasarde, que nous nasardions, que vous nasardiez, qu'ils nasardent. — *Imparf.* Que je nasardasse, que tu nasardasses, qu'il nasardât, que nous nasardassions, que vous nasardassiez, qu'ils nasardassent. — *Passé.* Que j'aie nasardé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse nasardé, etc. — *Infin. prés.* Nasarder. — *Passé.* Avoir nasardé. — *Participe prés.* Nasardant (invariable). — *Passé.* Nasardé, nasardés, nasardée, nasardées. — *Passé comp.* Ayant nasardé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se nasarder* (Omission de l'Académie). — Passif : *être nasardé.* Le participe régit *par.*

NASILLER, v. n., 1[re] conj. (*Nazi-ié*), parler du nez. *On ne l'entend pas parler, il ne fait que* nasiller (Acad.).— *Ind. présent.* Je nasille, tu nasilles, il nasille, nous nasillons, vous nasillez, ils nasillent. — *Imparfait.* Je nasillais, tu nasillais, il nasillait , nous nasillions, vous nasilliez, ils nasillaient. — *Pass. défini.* Je nasillai, tu nasillas, il nasilla, nous nasillâmes, vous nasillâtes, ils nasillèrent.— *Pass. indéfini.* J'ai nasillé , etc. — *Pass. ant.* J'eus nasillé , etc. *Plus-que-parf.* J'avais nasillé, etc. — *Futur.* Je nasillerai , tu nasilleras, il nasillera , nous nasillerons, vous nasillerez, ils nasilleront.— *Futur antér.* J'aurai nasillé, etc. — *Cond. prés.* Je nasillerais, tu nasillerais, il nasillerait, nous nasillerions, vous nasilleriez, ils nasilleraient. — *Passé.* J'aurais nasillé, etc. — *On dit aussi:* J'eusse nasillé, etc.— *Imp. prés.* Nasille, nasillons, nasillez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez nasillé.—*Subj. prés.* Que je nasille, que tu nasilles, qu'il nasille, que nous nasillions, que vous nasilliez, qu'ils nasillent. — *Imparfait.* Que je nasillasse, que tu nasillasses, qu'il nasillât, que nous nasillassions, que vous nasillassiez, qu'ils nasillassent.—*Passé.* Que j'aie nasillé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse nasillé,

etc.— *Infinitif présent.* Nasiller.— *Passé.* Avoir nasillé. — *Participe présent.* Nasillant (invar.). — *Passé.* Nasillé (inv.).— *Passé composé.* Ayant nasillé.

NASILLONNER, v. n., 1re conjug. (*Nazi-ionné*), diminutif de nasiller. *Bien des gens* nasillonnent *en parlant.* — *Indicatif présent.* Je nasillonne, tu nasillonnes, il nasillonne, nous nasillonnons, vous nasillonnez, ils nasillonnent.— *Imparfait.* Je nasillonnais, tu nasillonnais, il nasillonnait, nous nasillonnions, vous nasillonniez, ils nasillonnaient. —*Passé. défini.* Je nasillonnai, tu nasillonnas, il nasillonna, nous nasillonnâmes, vous nasillonnâtes, ils nasillonnèrent.— *Pass. indéf.* J'ai nasillonné, etc. — *Pass. antér.* J'eus nasillonné, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais nasillonné, etc. — *Futur.* Je nasillonnerai, tu nasillonneras, il nasillonnera, nous nasillonnerons, vous nasillonnerez, ils nasillonneront.— *Futur ant.* J'aurai nasillonné, etc. — *Cond. prés.* Je nasillonnerais, tu nasillonnerais, il nasillonnerait, nous nasillonnerions, vous nasillonneriez, ils nasillonneraient.—*Pass.* J'aurais nasillonné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse nasillonné, etc.— *Impér. prés.* Nasillonne, nasillonnons, nasillonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez nasillonné. — *Subj. prés.* Que je nasillonne, que tu nasillonnes, qu'il nasillonne, que nous nasillonnions, que vous nasillonniez, qu'ils nasillonnent. — *Imparf.* Que je nasillonnasse, que tu nasillonnasses, qu'il nasillonnât, que nous nasillonnassions, que vous nasillonnassiez, qu'ils nasillonnassent. — *Passé.* Que j'aie nasillonné, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse nasillonné, etc. — *Inf. présent.* Nasillonner. — *Passé.* Avoir nasillonné. —*Part. prés.* Nasillonnant (invariable).— — *Passé.* Nasillonné, nasillonnée, nasillonnés, nasillonnées. — *Passé composé.* Ayant nasillonné.

NATTER, v. a., 1re conjug. (*Nat-té*), couvrir de natte. Natter *les murailles d'une chambre, le plancher d'un cabaret.* —Tresser une natte. Natter *la paille, du jonc.* — On dit dans le même sens, natter *un cheval.* — *Indic. prés.* Je natte, tu nattes, il natte, nous nattons, vous nattez, ils nattent. — *Imparf.* Je nattais, tu nattais, il nattait, nous nattions, vous nattiez, ils nattaient. — *Passé déf.* Je nattai, tu nattas, il natta, nous nattâmes, vous nattâtes, ils nattèrent.—*Passé indéf.* J'ai natté, etc. — *Passé ant.* J'eus natté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais natté, etc. — *Futur.* Je natterai, tu natteras, il nattera, nous natterons, vous natterez, ils natteront. — *Futur antérieur.* J'aurai natté, etc. — *Cond. prés.* Je natterais, tu natterais, il natterait, nous natterions, vous natteriez, ils natteraient. — *Pass.*. J'aurais natté, etc.— *On dit aussi:* J'eusse natté, etc. — *Impér. prés.* Natte, nattons, nattez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez natté. — *Subj. prés.* Que je natte, que tu nattes, qu'il natte, que nous nattions, que vous nattiez, qu'ils nattent. — *Imp.* Que je nattasse, que tu nattasses, qu'il nattât, que nous nattassions, que vous nattassiez, qu'ils nattassent.— *Passé.* Que j'aie natté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse natté, etc.— *Inf. prés.* Natter. — *Passé.* Avoir natté. — *Part. prés.* Nattant (invariable). — *Passé.* Natté, nattée, nattés, nattées. — *Passé composé* Ayant natté.— Se conjugue avec le pronom personnel : *Se natter.* — Passif : *être natté.* Le participe régit *de* et *par. Cette muraille a* été nattée de *jonc* par *le tapissier.*

NATIONALISER, v. a., 1re conj. (*Nacionalizé*), rendre national, faire adopter à la nation. Nationaliser *une coutume étrangère* (Noël et Chapsal). Ce mot manque dans l'Académie où se rencontre cependant le mot *nationalité.* — *Ind. prés.* Je nationalise, tu nationalises, il nationalise, nous nationalisons, vous nationalisez, ils nationalisent. — *Imparf.* Je nationalisais, tu nationalisais, il nationalisait, nous nationalisions, vous nationalisiez, ils nationalisaient.— *Passé déf.* Je nationalisai, tu nationalisas, il nationalisa, nous nationalisâmes, vous nationalisâtes, ils nationalisèrent. — *Pass. indéf.* J'ai nationalisé, etc. — *Passé antér.* J'eus nationalisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais nationalisé, etc. — *Futur.* Je nationaliserai, tu nationaliseras, il nationalisera, nous nationaliserons, vous nationaliserez, ils nationaliseront. — *Futur antér.* J'aurai nationalisé, etc. — *Condit. prés.* Je nationaliserais, tu nationaliserais, il nationaliserait, nous nationaliserions, vous nationaliseriez, ils nationaliseraient.— *Pass.* J'aurais nationalisé, etc.—*On dit aussi:* J'eusse nationalisé, etc. — *Impér. prés.* Nationalise, nationalisons, nationalisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez nationalisé. — *Subj. prés.* Que je nationalise, que tu nationalises, qu'il nationalise, que nous nationalisions, que vous nationalisiez, qu'ils nationalisent.

— *Imparf.* Que je nationalisasse, que tu nationalisasses, qu'il nationalisât, que nous nationalisassions, que vous nationalisassiez, qu'ils nationalisassent. — *Passé.* Que j'aie nationalisé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse nationalisé, etc.—*Inf. prés.* Nationaliser. — *Passé.* Avoir nationalisé. — *Partic. prés.* Nationalisant (invar.). — *Passé.* Nationalisé, nationalisée, nationalisés, nationalisées. — *Passé comp.* Ayant nationalisé. — Se conjugue avec le pronom personnel: *Se nationaliser,* et signifie se fixer chez une nation, en prendre les mœurs, les habitudes: *La liberté* se nationalise (Boiste). — Passif: *Etre nationalisé.* Le part. régit *par.*

NATURALISER, , v. a. 1re conj. (*Naturalizé*), donner à un étranger les droits des naturels d'un pays. *Naturaliser un étranger. Il s'est fait naturaliser Français* — Il signifie aussi accoutumer au sol une plante exotique. *Naturaliser une plante.* —En termes de grammaire, il signifie transporter un mot d'une langue dans une autre. *L'usage seul peut naturaliser les mots étrangers.*— *Ind. prés.* Je naturalise, tu naturalises, il naturalise, nous naturalisons, vous naturalisez, ils naturalisent. — *Imp.* Je naturalisais, tu naturalisais, il naturalisait, nous naturalisions, vous naturalisiez, ils naturalisaient. — *Passé déf.* Je naturalisai, tu naturalisas, il naturalisa, nous naturalisâmes, vous naturalisâtes, ils naturalisèrent. — *Passé indéf* J'ai naturalisé, etc.—*Pass. ant.* J'eus naturalisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais naturalisé, etc. — *Futur.* Je naturaliserai, tu naturaliseras, il naturalisera, nous naturaliserons, vous naturaliserez, ils naturaliseront. — *Futur ant.* J'aurai naturalisé, etc. — *Cond. prés.* Je naturaliserais, tu naturaliserais, il naturaliserait, nous naturaliserions, vous naturaliseriez, ils naturaliseraient.—*Passé.* J'aurais naturalisé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse naturalisé, etc. — *Impér. prés.* Naturalise, naturalisons, naturalisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez naturalisé. — *Subjonctif prés.* Que je naturalise, que tu naturalises, qu'il naturalise, que nous naturalisions, que vous naturalisiez, qu'ils naturalisent. — *Imparfait.* Que je naturalisasse, que tu naturalisasses, qu'il naturalisât, que nous naturalisassions, que vous naturalisassiez, qu'ils naturalisassent. —*Passé.* Que j'aie naturalisé, etc.—*Plus-que-parfait.* Que j'eusse naturalisé. etc.— *Infinitif présent.* Naturaliser. — *Passé.* Avoir naturalisé. — *Participe prés.* Naturalisant (invar.). — *Passé.* Naturalisé, naturalisée, naturalisés, naturalisées. — *Passé comp.* Ayant naturalisé. —Se conjugue avec le pronom personnel : *se naturaliser. Les lois qui sont d'accord avec le sol et le climat d'un pays* s'y naturalisent *de plus en plus* (Ferrand).— Passif : *être naturalisé.* Le participe régit *par.*

NAVIGUER, v. n., 1re conj. (*Navigué*), aller sur mer ou sur les grandes rivières. *Naviguer le long des côtes, naviguer en pleine mer.* — Il signifie aussi manœuvrer un vaisseau. *Ce pilote entend l'art de naviguer.* — Il se dit aussi du vaisseau lui-même, *ce vaisseau navigue aisément.* — — *Ind. prés.* Je navigue, tu navigues, il navigue, nous naviguons, vous naviguez, ils naviguent. — *Imparf.* Je naviguais, tu naviguais, il naviguait, nous naviguions, vous naviguiez, ils naviguaient. — *Passé déf.* Je naviguai, tu naviguas, il navigua, nous naviguâmes, vous naviguâtes, ils naviguèrent. — *Passé ind.* J'ai navigué, etc.— *Passé ant.* J'eus navigué, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais navigué, etc. — *Futur.* Je naviguerai, tu navigueras, il naviguera, nous naviguerons, vous naviguerez, ils navigueront. — *Futur ant.* J'aurai navigué, etc. — *Cond. prés.* Je naviguerais, tu naviguerais, il naviguerait, nous naviguerions, vous navigueriez, ils navigueraient. — *Passé.* J'aurais navigué, etc. — *On dit aussi* : J'eusse navigué, etc. — *Impératif prés.* Navigue, naviguons, naviguez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez navigué. — *Subj. prés.* Que je navigue, que tu navigues, qu'il navigue, que nous naviguions, que vous naviguiez, qu'ils naviguent. — *Imparfait.* Que je naviguasse, que tu naviguasses, qu'il naviguât, que nous naviguassions, que vous naviguassiez, qu'ils naviguassent.— *Pass.* Que j'aie navigué, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse navigué, etc. — *Infinitif présent.* Naviguer. — *Passé.* Avoir navigué, etc. — *Part. prés.* Naviguant (invar.). — *Passé.* Navigué (invar.). — *Passé composé.* Ayant navigué.

NAVRER, v. a. 1re conj. (*Navré*), blesser, faire une grande plaie. *Navrer quelqu'un mortellement.* — On l'emploie au figuré pour affliger extrêmement. *Navrer quelqu'un de douleur.* — *Indicatif prés.* Je navre, tu navres, il navre, nous navrons, vous navrez, ils navrent.—*Imparf.*

Je navrais, tu navrais, il navrait, nous navrions, vous navriez, ils navraient. — *Passé indéf.* Je navrai, tu navras, il navra, nous navrâmes, vous navrâtes, ils navrèrent. — *Pass. ind.* J'ai navré, etc. — *Pass. ant.* J'eus navré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais navré, etc. — *Futur.* Je navrerai, tu navreras, il navrera, nous navrerons, vous navrerez, ils navreront. — *Futur ant.* J'aurai navré, etc.—*Condit. prés.* Je navrerais, tu navrerais, il navrerait, nous navrerions, vous navreriez, ils navreraient. — *Passé.* J'aurais navré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse navré, etc. — *Impératif prés.* Navre, navrons, navrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez navré. — *Subj. prés.* Que je navre, que tu navres, qu'il navre, que nous navrions, que vous navriez, qu'ils navrent. — *Imparf.* Que je navrasse, que tu navrasses, qu'il navrât, que nous navrassions, que vous navrassiez, qu'ils navrassent. — *Passé.* Que j'aie navré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse navré, etc. — *Infin. prés.* Navrer. —*Pass.* Avoir navré. — *Part. prés.* Navrant. *Un spectacle navrant, une douleur navrante, des faits navrants.*—*Passé.* Navré, navrée, navrés, navrées. — *Passé. comp.* Ayant navré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se navrer.* Se navrer *de douleur.* — Passif : *être navré.* Etre navré *de douleur par un récit affligeant.*

NÉCESSITER, v. a., 1[re] conj. (*Nécécité*), entraîner nécessairement, contraindre, rendre une chose nécessaire. *Les vrais coupables des excès d'une révolution sont ceux qui l'ont* nécessitée *par les abus.* — *Indicatif présent.* Je nécessite, tu nécessites, il nécessite, nous nécessitons, vous nécessitez, ils nécessitent. — *Imparfait.* Je nécessitais, tu nécessitais, il nécessitait, nous nécessitions, vous nécessitiez, ils nécessitaient. — *Passé défini.* Je nécessitai, tu nécessitas, il nécessita, nous nécessitâmes, vous nécessitâtes, ils nécessitèrent. — *Pass. indéfini.* J'ai nécessité, etc. — *Passé. antér.* J'eus nécessité, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais nécessité, etc. — *Futur.* Je nécessiterai, tu nécessiteras, il nécessitera, nous nécessiterons, vous nécessiterez, ils nécessiteront. — *Futur passé.* J'aurai nécessité, etc. — *Cond. prés.* Je nécessiterais, tu nécessiterais, il nécessiterait, nous nécessiterions, vous nécessiteriez, ils nécessiteraient. — *Passé.* J'aurais nécessité, etc. — *On dit aussi :* J'eusse nécessité, etc. — *Impér. prés.* Nécessite, nécessitons, nécessitez.—*Subj. prés.* Que je nécessite, que tu nécessites, qu'il nécessite, que nous nécessitions, que vous nécessitiez, qu'ils nécessitent. — *Imp.* Que je nécessitasse, que tu nécessitasses, qu'il nécessitât, que nous nécessitassions, que vous nécessitassiez, qu'ils nécessitassent. — *Passé.* Que j'aie nécessité, etc.— *Plus-que-parfait.* Que j'eusse nécessité, etc. — *Inf. prés.* Nécessiter. — *Passé.* Avoir nécessité. — *Participe prés.* Nécessitant (invar.). — *Passé.* Nécessité, nécessitée, nécessités, nécessitées. — *Passé comp.* Ayant nécessité. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se nécessiter. Une mesure peut* se nécessiter *par la circonstance.* — Passif : *être nécessité.* Le part. régit *par.*

NÉGLIGER, v. a. 1[re] conj. (*Néguelijé*), lorsque ce verbe est suivi d'un *a* ou d'un *o*, on met un *e* muet devant cet *a* ou cet *o*. — Il signifie n'avoir pas le soin nécessaire d'une chose. *Négliger ses affaires, son devoir, sa santé.*

Ecoutons tout, et ne *négligeons* rien.
Racine.

—Il signifie aussi ne pas cultiver. *Négliger une science, négliger de s'instruire.* —Ne pas fréquenter. *Négliger ses amis.* —Laisser échapper l'occasion. *Négliger un parti. Je mets au-dessus d'un grand politique celui qui* néglige *de le devenir* (La Bruyère).—*Ind. prés.* Je néglige, tu négliges, il néglige, nous négligeons, vous négligez, ils négligent. — *Imparf.* Je négligeais, tu négligeais, il négligeait, nous négligions, vous négligiez, ils négligeaient. —*Passé déf.* Je négligeai, tu négligeas, il négligea, nous négligeâmes, vous négligeâtes, ils négligèrent. — *Passé ind.* J'ai négligé, etc. — *Passé ant.* J'eus négligé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais négligé, etc. — *Futur.* Je négligerai, tu négligeras, il négligera, nous négligerons, vous négligerez, ils négligeront. — *Futur ant.* J'aurai négligé, etc. — *Condit. présent.* Je négligerais, tu négligerais, il négligerait, nous négligerions, vous négligeriez, ils négligeraient. — *Passé.* J'aurais négligé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse négligé, etc. — *Impér. prés.* Néglige, négligeons, négligez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez négligé. — *Subjonctif présent.* Que je néglige, que tu négliges, qu'il néglige, que nous négligions, que vous négligiez, qu'ils négligent. — *Imparfait.* Que je négligeasse,

que tu négligeasses, qu'il négligeât, que nous négligeassions, que vous négligeassiez, qu'ils négligeassent. — *Passé.* Que j'aie négligé, etc.—*Plus-que-parfait.* Que j'eusse négligé.— *Infinitif prés.* Négliger. —*Passé.* Avoir négligé.—*Part. prés.* Négligeant (invariable). — *Passé.* Négligé, négligée, négligés, négligées. — *Passé composé.* Ayant négligé. — Se conjugue avec le pronom personnel: *se négliger*, il signifie n'avoir pas soin de sa personne, s'occuper moins exactement qu'à l'ordinaire de son travail. *Cette femme* se néglige, *un artiste, un ouvrier* se néglige. — Passif: *être négligé.* Le part. régit *par.*

NÉGOCIER, v. n. et a., 1[re] conjug. (*Négocié*), faire négoce, faire trafic. *Négocier en draperie, en droguerie, négocier dans un pays.* — Il est actif quand il signifie faire escompter un billet, négocier une lettre de change, ou traiter une affaire. *Négocier un contrat.*— Il s'emploie absolument. *Cet homme* négocie *habilement pour l'état.* —*Ind. prés.* Je négocie, tu négocies, il négocie, nous négocions, vous négociez, ils négocient. — *Imp.* Je négociais, tu négociais, il négociait, nous négociions, vous négociiez, ils négociaient. — *Passé déf.* Je négociai, tu négocias, il négocia, nous négociâmes, vous négociâtes, ils négocièrent.— *Passé ind.* J'ai négocié, etc. —*Passé ant.* J'eus négocié, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais négocié, etc. — *Futur.* Je négocierai, tu négocieras, il négociera, nous négocierons, vous négocierez, ils négocieront.— *Passé.* J'aurai négocié, etc.—*On dit aussi :* J'eusse négocié, etc. — *Impér. prés.* Négocie, négocions, négociez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez négocié. — *Subjonctif prés.* Que je négocie, que tu négocies, qu'il négocie, que nous négociions, que vous négociiez, qu'ils négocient. — *Imparfait.* Que je négociasse, que tu négociasses, qu'il négociât, que nous négociassions, que vous négociassiez, qu'ils négociassent. —*Passé.* Que j'aie négocié, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse négocié, etc. — *Infinitif présent.* Négocier. — *Pass.* Avoir négocié. — *Part. prés.* Négociant (invariable).— *Passé.* Négocié, négociée, négociés, négociées. — *Passé composé.* Ayant négocié.—Se conjugue avec le pronom personnel: *se négocier. Le papier sur Londres* se négocie *au pair.*— Passif: *être négocié.* Le part. régit *par.*

NEIGER, v. n. et impers., 1[re] conjug. (*Néjé*), lorsque ce verbe est suivi d'un *a* ou d'un *o*, on met un *e* muet devant cet *a* ou cet *o*. — Il signifie tomber, en parlant de la neige. *Il* neige *fort, il a* neigé *hier à gros flocons.*—*Ind. prés.* Il neige.—*Imparf.* Il neigeait.—*Passé déf.* Il neigea.— *Passé indéf.* Il a neigé. — *Passé antér.* Il eut neigé.—*Plus-que-parf.* Il avait neigé. —*Futur.* Il neigera.—*Futur antér.* Il aura neigé.—*Cond. prés.* Il neigerait.—*Passé.* Il aurait neigé.—*On dit aussi :* Il eût neigé.— *Pas d'impératif.*— *Subj. prés.* Qu'il neige.— *Imparf.* Qu'il neigeât. — *Passé.* Qu'il ait neigé.—*Plus-que-parf.* Qu'il eut neigé.— *Inf. prés.* Neiger. — *Part. prés.* Neigeant (invariable).—*Passé comp.* Ayant neigé.

NERVER, v. a. 1[re] conj. (*Nervé*), term. de relieur, garnir du bois avec des nerfs réduits en filasse et collés. *Nerver un livre.* — *Ind. prés.* Je nerve, tu nerves, il nerve, nous nervons, vous nervez, ils nervent. — *Imp.* Je nervais, tu nervais, il nervait, nous nervions, vous nerviez, ils nervaient. — *Passé déf.* Je nervai, tu nervas, il nerva, nous nervâmes, vous nervâtes, ils nervèrent. — *Passé ind.* J'ai nervé, etc. — *Passé ant.* J'eus nervé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais nervé, etc. — *Futur.* Je nerverai, tu nerveras, il nervera, nous nerverons, vous nerverez, ils nerveront. — *Futur ant.* J'aurai nervé, etc. — *Condit. prés.* Je nerverais, tu nerverais, il nerverait, nous nerverions, vous nerveriez, ils nerveraient. — *Passé.* J'aurais nervé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse nervé, etc. — *Impér. prés.* Nerve, nervons, nervez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez nervé. — *Subj. prés.* Que je nerve, que tu nerves, qu'il nerve, que nous nervions, que vous nerviez, qu'ils nervent. —*Imp.* Que je nervasse, que tu nervasses, qu'il nervat, que nous nervassions, que vous nervassiez, qu'ils nervassent. — *Passé.* Que j'aie nervé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse nervé, etc. — *Inf. prés.* Nerver. — *Passé.* Avoir nervé. — *Partic. prés.* Nervant (invar.). — *Passé.* Nervé, nervée, nervés, nervées. — *Passé comp.* Ayant nervé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se nerver.* — Passif : *Etre nervé.* Le participe régit *par.*

NETTOYER, v. a. 1[re] conj. (*Nétoié*), rendre net. *Nettoyer un habit, des assiettes, un port,* etc. — Il signifie aussi au figuré, emporter tout. *Nettoyer une maison, nettoyer* [illegible] — On dit aus-

si. *Nettoyer la mer de corsaires, les chemins de voleurs,* pour signifier chasser, exterminer les corsaires, les voleurs. — Dans ce verbe, il faut mettre un *i* à la place de l'*y* grec, toutes les fois que lettre qui doit le suivre est un *e* muet. — *Ind. prés.* Je nettoie, tu nettoies, il nettoie, nous nettoyons, vous nettoyez, ils nettoient. — *Imp.* Je nettoyais, tu nettoyais, il nettoyait, nous nettoyions, vous nettoyiez, ils nettoyaient. — *Passé déf.* Je nettoyai, tu nettoyas, il nettoya, nous nettoyames, vous nettoyates, ils nettoyérent. — *Passé ind.* J'ai nettoyé, etc. — *Pass. antér.* J'eus nettoyé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais nettoyé, etc. — *Futur.* Je nettoierai, tu nettoieras, il nettoiera, nous nettoierons, vous nettoierez, ils nettoieront. — *Futur antér.* J'aurai nettoyé, etc. — *Cond. prés.* Je nettoirais, tu nettoierais, il nettoierait, nous nettoierions, vous nettoieriez, ils nettoieraient. — *Passé.* J'aurais nettoyé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse nettoyé, etc. — *Imp. prés.* Nettoie, nettoyons, nettoyez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez nettoyé. — *Subj. prés.* Que je nettoie, que tu nettoies, qu'il nettoie, que nous nettoyions, que vous nettoyiez, qu'ils nettoient. — *Imp.* Que je nettoyasse, que tu nettoyasses, qu'il nettoyat, que nous nettoyassions, que vous nettoyassiez, qu'ils nettoyassent. — *Passé.* Que j'aie nettoyé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse nettoyé, etc. — *Infin. prés.* Nettoyer. — *Pass.* Avoir nettoyé. — *Part. prés.* Nettoyant (invar.). — *Passé.* Nettoyé, nettoyée, nettoyés, nettoyées. — *Passé comp.* Ayant nettoyé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se nettoyer.* — Passif : *être nettoyé.* Le part. régit *par.*

NEUTRALISER, v. a., 1re conjug. (*Neutralizé*), termes de chimie, rendre neutre un sel, *Neutraliser un acide par un alcali.* — Au figuré, il signifie diminuer, réduire à rien. *Neutraliser un projet, une affaire. Une page d'histoire peut* neutraliser *un volume d'éloges* (Boiste). — *Ind. prés.* Je neutralise, tu neutralises, il neutralise, nous neutralisons, vous neutralisez, ils neutralisent. — *Imp.* Je neutralisais, tu neutralisais, il neutralisait, nous neutralisions, vous neutralisiez ils neutralisaient. — *Passé déf.* Je neutralisai, tu neutralisas, il neutralisa, nous neutralisâmes, vous neutralisâtes, ils neutralisèrent. — *Passé indéf.* J'ai neutralisé, etc. — *Passé ant.* J'eus neutralisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais neutralisé, etc. — *Futur.* Je neutraliserai, tu neutraliseras, il neutralisera, nous neutraliserons, vous neutraliserez, ils neutraliseront. — *Futur antér.* J'aurai neutralisé, etc. — *Cond. prés.* Je neutraliserais, tu neutraliserais, il neutraliserait, nous neutraliserions, vous neutraliseriez, ils neutraliseraient. — *Passé.* J'aurais neutralisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse neutralisé, etc. — *Impér. prés.* Neutralise, neutralisons, neutralisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez neutralisé. — *Subj. prés.* Que je neutralise, que tu neutralises, qu'il neutralise, que nous neutralisions, que vous neutralisiez, qu'ils neutralisent. — *Imp.* Que je neutralisasse, que tu neutralisasses, qu'il neutralisât, que nous neutralisassions, que vous neutralisassiez, qu'ils neutralisassent. — *Passé.* Que j'aie neutralisé, etc. — *Plus que-parf.* Que j'eusse neutralisé, etc. — *Inf. prés.* Neutraliser. — *Passé.* Avoir neutralisé. — *Part. prés.* Neutralisant (inv.). — *Passé.* Neutralisé, neutralisée, neutralisés, neutralisées. — *Passé comp.* Ayant neutralisé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se neutraliser. Ces deux effets* se neutralisent *mutuellement.* — Passif : *être neutralisé.* Le participe régit *par.*

NIAISER, v. n., 1re conj. (*Ni-aizé*), badiner, s'amuser à des choses de rien. *Il ne fait que* niaiser. — *Ind. prés.* Je niaise, tu niaises, il niaise, nous niaisons, vous niaisez, ils niaisent. — *Imparf.* Je niaisais, tu niaisais, il niaisait, nous niaisions, vous niaisiez, ils niaisaient. — *Passé défi.* Je niaisai, tu niaisas, il niaisa, nous niaisâmes, vous niaisâtes, ils niaisèrent. — *Passé indéf.* J'ai niaisé, etc. — *Pass. ant.* J'eus niaisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais niaisé, etc. — *Futur.* Je niaiserai, tu niaiseras, il niaisera, nous niaiserons, vous niaiserez, ils niaiseront. — *Futur ant.* J'aurai niaisé, etc. — *Cond. prés.* Je niaiserais, tu niaiserais, il niaiserait, nous niaiserions, vous niaiseriez, ils niaiseraient. — *Passé.* J'aurais niaisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse niaisé, etc. — *Impér. prés.* Niaise, niaisons, niaisez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez niaisé. — *Subj. prés.* Que je niaise, que tu niaises, qu'il niaise, que nous niaisions, que vous niaisiez, qu'ils niaisent. — *Imp.* Que je niaisasse, que tu niaisasses, qu'il niaisât, que nous niaisassions, que vous

niaisassiez, qu'ils niaisassent. — *Passé.* Que j'aie niaisé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse niaisé, etc. — *Inf. prés.* Niaiser. — *Passé.* Avoir niaisé. — *Part. prés.* Niaisant (inv.). — *Passé.* Niaisé (inv.).— — *Pass. comp.* Ayant niaisé.

NICHER, v. a. et imp., 1re conj. (*Niché*), il se dit d'un oiseau qui fait son nid. *Les hirondelles* nichent *dans les cheminées.* Dans ce sens, il est pronominal. — Il est actif quand il signifie placer en quelque endroit. Nicher *un saint.*— *Ind. prés.* Je niche, tu niches, il niche, nous nichons, vous nichez, ils nichent. — *Imparf.* Je nichais, tu nichais, il nichait, nous nichions, vous nichiez, ils nichaient. — *Passé déf.* Je nichai, tu nichas, il nicha, nous nichâmes, vous nichâtes, ils nichèrent. — *Passé ind.* J'ai niché, etc. — *Passé ant.* J'eus niché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais niché, etc. — *Futur.* Je nicherai, tu nicheras, il nichera, nous nicherons, vous nicherez, ils nicheront. — *Futur ant.* J'aurai niché, etc. — *Cond. prés.* Je nicherais, tu nicherais, il nicherait, nous nicherions, vous nicheriez, ils nicheraient. — *Passé.* J'aurais niché, etc. — *On dit aussi :* J'eusse niché, etc. — *Impér. prés.* Niche, nichons, nichez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez niché.— *Subj. pr.* Que je niche, que tu niches, qu'il niche, que nous nichions, que vous nichiez, qu'ils nichent.— *Imparf.* Que je nichasse, que tu nichasses, qu'il nichât, que nous nichassions, que vous nichassiez, qu'ils nichassent. — *Passé.* que j'aie niché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse niché, etc. — *Inf. prés.* Nicher. — *Passé.* Avoir niché. — *Part. prés.* Nichant (invar.). — *Passé.* Niché, nichée, nichés, nichées. — *Passé comp.* Ayant niché. — Se conjugue avec le pronom personnel ; *se nicher. Où la vertu va-t-elle* se nicher? (Molière.) — Passif : *être niché.* Le participe régit *par.*

NIELLER, v. a., 1re conj. (*Ni-élé*), orner de nielles, ou ornements gravés en creux. Nieller *la poignée d'un sabre.*—Il signifie aussi gâter par la nielle, (maladie des blés). *Le mauvais temps a* niellé *les blés.* — *Ind. prés.* Je nielle, tu nielles, il nielle, nous niellons, vous niellez, ils niellent. — *Imparf.* Je niellais, tu niellais, il niellait, nous niellions, vous nielliez, ils niellaient. — *Passé déf.* Je niellai, tu niellas, il niella, nous niellâmes, vous niellâtes, ils niel[illegible] *Pass. ind.* J'ai niellé, etc. — *Passé ant.* J'eus niellé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais niellé, etc. — *Futur.* Je niellerai, tu nielleras, il niellera, nous niellerons, vous niellerez, ils nielleront. — *Futur antér.* J'aurai niellé, etc. — *Cond. prés.* Je niellerais, tu niellerais, il niellerait, nous niellerions, vous nielleriez, ils nielleraient. — *Passé.* J'aurais niellé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse niellé, etc.—*Impér. prés.* Nielle, niellons, niellez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez niellé.—*Subj. prés.* Que je nielle, que tu nielles, qu'il nielle, que nous niellions, que vous nielliez, qu'ils niellent.— *Imp.* Que je niellasse, que tu niellasses, qu'il niellât, que nous niellassions, que vous niellassiez, qu'ils niellassent. — *Passé.* Que j'aie niellé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse niellé, etc. — *Infin. prés.* Nieller.— *Pass.* Avoir niellé. — *Part. prés.* Niellant (inv.). — *Passé.* Niellé, niellée, niellés, niellées. — *Passé comp.* Ayant niellé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se nieller.*—Passif : *être niellé.* Le participe régit *par.*

NIER, v. a. et n., 1re conjug. (*Ni-é*), dire qu'une chose n'est pas vraie. *Nier un fait. Il me paraît absurde* de nier *qu'il y a t une intelligence dans le monde* (Voltaire).

> Je ne vous *nierai* point, Seigneur, que ses soupirs
> M'ont daigné quelquefois expliquer ses désirs.
>
> Racine.

— Il signifie aussi ne pas reconnaître la réalité d'une chose, ou la refuser. *Nier une dette, un dépôt, une proposition.* — Il est neutre, dans le sens absolu. Nier *n'est pas prouver, c'est la ressource de la sottise ou de la mauvaise foi* (Boiste).—*Ind. prés.* Je nie, tu nies, il nie, nous nions, vous niez, ils nient. — *Imp.* Je niais, tu niais, il niait, nous niions, vous niiez, ils niaient.—*Passé déf.* Je niai, tu nias, il nia, nous niâmes, vous niâtes, ils nièrent.— *Pass. ind.* J'ai nié, etc. — *Passé ant.* J'eus nié, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais nié, etc.—*Futur.* Je nierai, tu nieras, il niera, nous nierons, vous nierez, ils nieront. — *Futur antér.* J'aurai nié, etc. — *Condit. prés.* Je nierais, tu nierais, il nierait, nous nierions, vous nieriez, ils nieraient.— *Passé.* J'aurais nié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse nié, etc. — *Impér. prés.* Nie, nions, niez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez nié. — *Subjonctif prés.* Que je nie, que tu nies, qu'il nie, que nous [illegible] que vous niiez, qu'ils nient. — *Im-*

parfait. Que je niasse, que tu niasses, qu'il niât, que nous niassions, que vous niassiez, qu'ils niassent. — *Passé.* Que j'aie nié, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse nié, etc.—*Inf. prés.* Nier.— *Passé.* Avoir nié. — *Part. prés.* Niant (invariable). — *Passé.* Nié, niée, niés, niées. — *Passé comp.* Ayant nié. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se nier.*— Passif : *être nié.* Le part. régit *par.*

NIGAUDER, v. n., 1re conj. (*Nigôdé*), faire le nigaud, s'amuser à des choses de rien. *Il passe son temps à* nigauder. — *Indic. prés.* Je nigaude, tu nigaudes, il nigaude, nous nigaudons, vous nigaudez, ils nigaudent. — *Imparfait.* Je nigaudais, tu nigaudais, il nigaudait, nous nigaudions, vous nigaudiez, ils nigaudaient. — — *Passé. déf.* Je nigaudai, tu nigaudas, il nigauda, nous nigaudâmes, vous nigaudâtes, ils nigaudèrent. — *Pass. ind.* J'ai nigaudé, etc. — *Passé ant.* J'eus nigaudé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais nigaudé, etc. — *Futur.* Je nigauderai, tu nigauderas, il nigaudera, nous nigauderons, vous nigauderez, ils nigauderont. — *Futur ant.* J'aurai nigaudé, etc. — *Cond. prés.* Je nigauderais, tu nigauderais, il nigauderait, nous nigauderions, vous nigauderiez, ils nigauderaient.— *Passé.* J'aurais nigaudé, etc.— *On dit aussi :* J'eusse nigaudé, etc. — *Impér. prés.* Nigaude, nigaudons, nigaudez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez nigaudé.— *Subj. prés.* Que je nigaude, que tu nigaudes, qu'il nigaude, que nous nigaudions, que vous nigaudiez, qu'ils nigaudent. — *Imp.* Que je nigaudasse, que tu nigaudasses, qu'il nigaudât, que nous nigaudassions, que vous nigaudassiez, qu'ils nigaudassent. — *Passé.* Que j'aie nigaudé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse nigaudé, etc. — *Inf. prés.* Nigauder. — *Passé.* Avoir nigaudé. — *Part. prés.* Nigaudant (inv.). — *Passé.* Nigaudé, nigaudée, nigaudés nigaudées.— *Passé comp.* Ayant nigaudé.

NIPPER, v. a., 1re conj. (*Nipé*), fournir de nippes, de hardes. Nipper *quelqu'un.*— *Ind. prés.* Je nippe, tu nippes, il nippe, nous nippons, vous nippez, ils nippent. — *Imparfait.* Je nippais, tu nippais, il nippait, nous nippions, vous nippiez, ils nippaient. — *Passé déf.* Je nippai, tu nippas, il nippa, nous nippâmes, vous nippâtes, ils nippèrent. — *Passé indéf.* J'ai nippé, etc. — *Passé ant.* J'eus nippé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais nippé, etc. — *Futur.* Je nipperai, tu nipperas, il nippera, nous nipperons, vous nipperez, ils nipperont. — *Futur ant.* J'aurai nippé, etc. — *Condit. prés.* Je nipperais, tu nipperais, il nipperait, nous nipperions, vous nipperiez, ils nipperaient. — *Passé.* J'aurais nippé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse nippé, etc. — *Impér. prés.* Nippe, nippons, nippez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez nippé. — *Subj. prés.* Que je nippe, que tu nippes, qu'il nippe, que nous nippions, que vous nippiez, qu'ils nippent. — *Imparf.* Que je nippasse, que tu nippasses, qu'il nippât, que nous nippassions que vous nippassiez, qu'ils nippassent. — *Passé.* Que j'aie nippé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse nippé, etc. — *Inf. prés.* Nipper. — *Passé.* Avoir nippé. — *Part. prés.* Nippant (inv.). — *Passé.* Nippé, nippée, nippés, nippées.— *Passé composé.* Ayant nippé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se nipper.*— Passif : *Être nippé.* Le participe régit *par.*

NIVELER, v. a. et n., 1re conj. (*Nivelé*), mettre de niveau, Niveler *un terrain. Le crime* nivelle *ceux qu'il souille.* —On double la lettre *l* dans les temps de ce verbe où cette lettre est suivie d'un *e* muet. — Il est neutre quand il signifie lanterner, vétiller. *Cet homme s'amuse à* niveler. — *Indic. prés.* Je nivelle, tu nivelles, il nivelle, nous nivelons, vous nivelez, ils nivellent. — *Imp.* Je nivelais, tu nivelais, il nivelait, nous nivelions, vous niveliez, ils nivelaient. —*Passé déf.* Je nivelai, tu nivelas, il nivela, nous nivelâmes, vous nivelâtes, ils nivelèrent. — *Passé ind.* J'ai nivelé, etc. — *Passé ant.* J'eus nivelé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais nivelé, etc. — *Futur.* Je nivellerai, tu nivelleras, il nivellera, nous nivellerons, vous nivellerez, ils nivelleront. — *Futur ant.* J'aurai nivelé, etc. — *Condit. prés.* Je nivellerais, tu nivellerais, il nivellerait, nous nivellerions, vous nivelleriez, ils nivelleraient. — *Passé.* J'aurais nivelé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse nivelé, etc.— *Imp. prés.* Nivelle, nivelons, nivelez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez nivelé. — *Subj. prés.* Que je nivelle, que tu nivelles, qu'il nivelle, que nous nivelions, que vous niveliez, qu'ils nivellent. — *Imp.* Que je nivelasse, que tu nivelasses, qu'il nivelât, que nous nivelassions, que vous nivelassiez, qu'ils nivelassent. — *Passé.* Que j'aie nivelé, etc. — *Plus-*

que-parfait. Que j'eusse nivelé, etc. — *Infin. prés*. Niveler. — *Passé*. Avoir nivelé. — *Part. prés*. Nivelant (inv.). — *Passé*. Nivelé, nivelée, nivelés, nivelées. — *Passé comp*. Ayant nivelé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se niveler. Les terres* se nivellent *sous les inondations*. — Passif : *Etre nivelé*. Le part régit *par*.

NOIRCIR, v. a. et n., 2e conj. *(Noarcir)*, rendre noir. Noircir *une étoffe. La fumée* noircit *les objets*. — Il signifie, au figuré, diffamer, faire passer quelqu'un pour méchant.

Et comment souffrez-vous que d'horribles discours
D'une si belle vie osent *noircir* le cours?
Racine.

— Il signifie aussi faire naître dans l'esprit des idées sombres. *Il n'y a que les plaisirs innocents qui laissent une joie pure dans l'âme*; *tout ce qui la souille, l'attriste et la* noircit (Massillon).— Il est neutre quand il signifie devenir voir. *Ses cheveux* noircissent. — *Indic. prés*. Je noircis, tu noircis, il noircit, nous noircissons, vous noircissez, ils noircissent. — *Imparf*. Je noircissais, tu noircissais, il noircissait, nous noircissions, vous noircissiez, ils noircissaient.— *Passé déf*. Je noircis, tu noircis, il noircit, nous noircîmes, vous noircîtes, ils noircirent. — *Passé indéf*. J'ai noirci, etc. — *Passé antér*. J'eus noirci, etc. — *Plus-que-parf* J'avais noirci, etc. — *Futur*. Je noircirai, tu noirciras, il noircira, nous noircirons, vous noircirez, ils noirciront.— *Futur ant*. J'aurai noirci, etc.—*Condit. prés*. Je noircirais, tu noircirais, il noircirait, nous noircirions, vous noirciriez, ils noirciraient. — *Passé*. J'aurais noirci, etc. — *On dit aussi* : J'eusse noirci, etc. — *Impér. prés*. Noirci, noircissons, noircissez. — *Pass*. Aie, ayons, ayez noirci. — *Subj. prés*.. Que je noircisse, que tu noircisses, qu'il noircisse, que nous noircissions, que vous noircissiez, qu'ils noircissent. — *Imparf*. Que je noircisse, que tu noircisses, qu'il noircît, que nous noircissions, que vous noircissiez, qu'ils noircissent.—*Passé*. Que j'aie noirci, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse noirci, etc. —*Infinitif prés*. Noircir. — *Passé*. Avoir noirci. — *Part. prés*. Noircissant (inv.). — *Passé*. Noirci, noircie, noircis, noircies. — *Passé comp*. Ayant noirci. — Se conjugue avec le pronom personnel: *se noircir. Les méchants* se noircissent *les uns les autres*. — Passif : *Etre noirci*. Le part. régit *par*.

NOLISER, v. a. 1re conj. *(Nolizé)*, affréter un bâtiment. Noliser *un navire*. Ce terme n'est guère usité que dans la Méditerranée. — *Indicatif prés*. Je nolise, tu nolises, il nolise, nous nolisons, vous nolisez, ils nolisent. — *Imparf*. Je nolisais, tu nolisais, il nolisait, nous nolisions, vous nolisiez, ils nolisaient. — *Passé déf*. Je nolisai, tu nolisas, il nolisa, nous nolisâmes, vous nolisâtes, ils nolisèrent. — *Passé ind*. J'ai nolisé, etc. — *Passé ant*. J'eus nolisé, etc.—*Plus-que-parf*. J'avais nolisé, etc. — *Futur*. Je noliserai, tu noliseras, il nolisera, nous noliserons, vous noliserez, ils noliseront. — *Futur antér*. J'aurai nolisé, etc. — *Cond. prés*. Je noliserais, tu noliserais, il noliserait, nous noliserions, vous noliseriez, ils noliseraient. — *Passé*. J'aurais nolisé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse nolisé, etc.— *Imp. prés*. Nolise, nolisons, nolisez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez nolisé. —*Subj. prés*. Que je nolise, que tu nolises, qu'il nolise, que nous nolisions, que vous nolisiez, qu'ils nolisent. — *Imp*. Que je nolisasse, que tu nolisasses, qu'il nolisât, que nous nolisassions, que vous nolisassiez, qu'ils nolisassent. — *Passé*. Que j'aie nolisé, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse nolisé, etc. — *Inf. prés*. Noliser. — *Passé*. Avoir nolisé. — *Part. prés*. Nolisant (invar.). — *Passé*. Nolisé, nolisée, nolisés, nolisées. — *Passé comp*. Ayant nolisé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se noliser*. — Passif : *être nolisé*. Le participe régit *par*.

NOMBRER, v. a., 1re conj. *(nombré)*, compter, supputer, calculer les unités d'une quantité. *Qui pourrait* nombrer *les désordres et les malheurs que causent les guerres civiles* (Académie)? — *Ind. prés*. Je nombre, tu nombres, il nombree, nous nombrons, vous nombrez, ils nombrent. — *Imparf*. Je nombrais, tu nombrais, il nombrait, nous nombrions, vous nombriez, ils nombraient. — *Passé déf*. Je nombrai, tu nombras, il nombra, nous nombrâmes, vous nombrâtes, ils nombrèrent. — *Passé ind*. J'ai nombré, etc. — *Passé antér*. J'eus nombré, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais nombré, etc.— *Futur*. Je nombrerai, tu nombreras, il nombrera, nous nombrerons, vous nombrerez, ils nombreront. — *Futur antér*. J'aurai nombré, etc. — *Condit. prés*. Je nombrerais.

tu nombrdrais, il nombrerait, nous nombrerions, vous nombreriez, ils nombreraient. — *Pass.* J'aurais nombré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse nombré, etc. — *Impér. prés.* Nombre, nombrons, nombrez. — *Passé.* Aie, ayons ayez nombré. — *Subj. prés.* Que je nombre, que tu nombres, qu'il nombre, que nous nombrions, que vous nombriez, 'qu'ils nombrent. — *Imp.* Que je nombrasse, que tu nombrasses, qu'il nombrat, que nous nombrassions, que vous nombrassiez, qu'ils nombrassent. — *Passé.* Que j'aie nombré, etc.—*Plus-que-parfait.* Que j'eusse nombré, etc. — *Infinitif prés.* Nombrer. — *Passé.* Avoir nombré. — *Participe prés.* Nombrant (invar.). — *Passé.* Nombre, nombrée, nombrés, nombrées. — *Passé comp.* Ayant nombré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se nombrer* — Passif : *être nombré.* Le participe régit *par.*

NOMMER, v. a, 1re conjug. (*Nomé*), donner, imposer un nom à quelqu'un ou à quelque chose. Nommer *un enfant*, nommer *une ville*, nommer *un livre*, etc. — Il signifie aussi donner une épithète. *Charles V a été* nommé *le Sage, Gênes a été* nommée *la Superbe. Ce que nous appelons un don, le sage le* nomme *une dette* (Fléchier). — Il signifie aussi choisir, désigner. nommer *quelqu'un son héritier*, nommer *des experts, des députés*, etc. — Il signifie, encore, citer. faire connaître :

Je ne puis rien *nommer*, si ce n'est par son nom.
Rousseau.

— On l'emploie dans le sens de déclarer :

Vous que j'ai fait *nommer* et leur chef et le mien.
Racine.

— *Indicat prés.* Je nomme, tu nommes, il nomme, nous nommons, vous nommez, ils nomment. — *Imparf.* Je nommais, tu nommais, il nommait, nous nommions, vous nommiez, ils nommaient. — *Passé déf.* Je nommai, tu nommas, il nomma, nous nommâmes, vous nommâtes, ils nommèrent. — *Pass. indéf.* J'ai nommé, etc. — *Passé antér.* J'eus nommé, etc — *Plus-que-parfait.* J'avais nommé, etc. — *Futur.* Je nommerai, tu nommeras, il nommera, nous nommerons, vous nommerez, ils nommeront.—*Futur ant.* J'aurai nommé, etc. —*Cond. prés.* Je nommerais, tu nommerais, il nommerait, nous nommerions, vous nommeriez, ils nommeraient. — *Passé.* J'aurais nommé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse nommé, etc. — *Impératif prés.* Nomme, nommons, nommez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez nommé. — *Subj. prés.* Que je nomme, que tu nommes, qu'il nomme, que nous nommions, que vous nommiez, qu'ils nomment. — *Imparfait.* Que je nommasse, que tu nommasses, qu'il nommât, que nous nommassions, que vous nommassiez, qu'ils nommassent. — *Passé.* Que j'aie nommé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse nommé, etc. — *Infin. prés.* Nommer. — *Passé.* Avoir nommé. — *Part. prés.* Nommant (invar.). — *Passé.* Nommé, nommée, nommés, nommées.—*Pass. comp.* Ayant nommé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se nommer.*

Comment vous *nommez-vous?* J'ai nomÉliacin.
Racine.

— Passif : *Etre nommé.* Le partipe régit *par.*

NONANTER, v. n., 1re conj. (*Nonanté*), faire quatre-vingt-dix points au jeu. — Mercier a employé ce mot dans le sens d'atteindre quatre-vingt-dix ans. — *Indic. prés.* Je nonante, tu nonantes, il nonante, nous nonantons, vous nonantez, ils nonantent. — *Imp.* Je nonantais, tu nonantais, il nonantait, nous nonantions, vous nonantiez, ils nonantaient. — *Pass. déf.* Je nonantai, tu nonantas, il nonanta, nous nonantâmes, vous nonantâtes, ils nonantèrent. — *Passé ind.* J'ai nonanté, etc. — *Pass. antér.* J'eus nonanté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais nonanté, etc. — *Futur.* Je nonanterai, tu nonanteras, il nonantera, nous nonanterons, vous nonanterez, ils nonanteront. — *Futur ant.* J'aurai nonanté, etc. — *Cond. prés.* Je nonanterais, tu nonanterais, il nonanterait, nous nonanterions, vous nonanteriez, ils nonanteraient. — *Passé.* J'aurais nonanté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse nonanté, etc. — *Impérat. présent.* Nonante, nonantons, nonantez.—*Pass.* Aie, ayons ayez nonanté. — *Subj. prés.* Que je nonante, que tu nonantes, qu'il nonante, que nous nonantions, que vous nonantiez, qu'ils nonantent. — *Imparf.* Que je nonantasse, que tu nonantasses, qu'il nonantât, que nous nonantassions, que vous nonantassiez, qu'ils nonantassent.— *Pass.* Que j'aie nonanté, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse nonanté, etc. — *Infin. prés.* Nonanter. — *Pass.* Avoir nonanté. — *Part. prés.* Nonantant (inv.).— *Passé.* Nonanté (invar.). — *Pass. com-*

posé. Ayant nonanté.

NONUPLER, v. a., 1re conj. (*Nonuplé*), répéter neuf fois une chose. Nonupler *un nombre, un article*, etc. — *Indicat. prés.* Je nonuple, tu nonuples, il nonuple, nous nonuplons, vous nonuplez, ils nonuplent. — *Imparfait.* Je nonuplais, tu nonuplais, il nonuplait, nous nonuplions, vous nonupliez, ils nonuplaient. — *Passé défin.* Je nonuplai, tu nonuplas, il nonupla, nous nonuplâmes, vous nonuplâtes, ils nonuplèrent. — *Pass. ind.* J'ai nonuplé, etc. — *Passé ant.* J'eus nonuplé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais nonuple, etc. — *Futur.* Je nonuplerai, tu nonupleras, il nonuplera, nous nonuplerons, vous nonuplerez, ils nonupleront. — *Futur ant.* J'aurai nonuplé, etc. — *Condit. prés.* Je nonuplerais, tu nonuplerais, il nonuplerait, nous nonuplerions, vous nonupleriez, ils nonupleraient. — *Passé.* J'aurais nonuplé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse nonuplé, etc. — *Impér. prés.* Nonuple, nonuplons, nonuplez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez nonuplé. — *Subj. prés.* Que je nonuple, que tu nonuples, qu'il nonuple, que nous nonuplions, que vous nonupliez, qu'ils nonuplent. — *Imparf.* Que je nonuplasse, que tu nonuplasses, qu'il nonuplât, que nous nonuplassions, que vous nonuplassiez, qu'ils nonuplassent. — *Passé.* Que j'aie nonuplé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse nonuplé, etc. — *Infinitif présent.* Nonupler. — *Passé.* Avoir nonuplé. — *Participe présent.* Nonuplant (invar.). — *Passé.* Nonuplé, nonuplée, nonuplés, nonuplées. — *Passé composé.* Ayant nonuplé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se nonupler*. — Passif : *être nonuplé*. Le part. régit *par*.

NOTER, v. a., 1re conjug. (*Noté*), marquer, remarquer une chose. Noter *un fait*, noter *un souvenir*, etc. *Nous sommes bien plus appliqués à* noter *les fautes et les contradictions d'un auteur, qu'à profiter de ses vues* (Vauvenargues). — Il signifie aussi marquer d'une mauvaise faute. Noter *une personne à cause d'une faute*. — Il signifie encore expliquer par des notes. Noter *un livre, un manuscrit*. — *Ind. prés.* Je note, tu notes, il note, nous notons, vous notez, ils notent. — *Imp.* Je notais, tu notais, il notait, nous notions, vous notiez, ils notaient. — *Pass. déf.* Je notai, tu notas, il nota, nous notâmes, vous notâtes, ils notèrent. — *Pass. ind.* J'ai noté, etc. — *Passe ant.* J'eus noté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais noté, etc. — *Futur.* Je noterai, tu noteras, il notera, nous noterons, vous noterez, ils noteront. — *Futur. ant.* J'aurai noté, etc. — *Cond. prés.* Je noterais, tu noterais, il noterait, nous noterions, vous noteriez, ils noteraient. — *Passé.* J'aurais noté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse noté, etc. — *Imp. prés.* Note, notons, notez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez noté. — *Subj. prés.* Que je note, que tu notes, qu'il note, que nous notions, que vous notiez, qu'ils notent. — *Imparf.* Que je notasses, que tu notasses, qu'il notât, que nous notassions, que vous notassiez, qu'ils notassent. — *Passé.* Que j'aie noté, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse noté, etc. — *Inf. prés.* Noter. — *Passé.* Avoir noté. — *Participe prés.* Notant (inv.). — *Passé.* Noté, notée, notés, notées. — *Passé comp.* Ayant noté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se noter*. — Passif : *être noté*. Le part. régit *par*.

NOTIFIER, v. a., 1re conj. (*Notifié*), faire savoir quelque chose dans les formes légales, usitées. Notifier *un traité à une puissance*. — *Ind. prés.* Je notifie, tu notifies, il notifie, nous notifions, vous notifiez, ils notifient. — *Imparf.* Je notifiais, tu notifiais, il notifiait, nous notifiions, vous notifiiez, ils notifiaient. — *Passé défini.* Je notifiai, tu notifias, il notifia, nous notifiâmes, vous notifiâtes, ils notifièrent. — *Passé indéf.* J'ai notifié, etc. — *Passé antér.* J'eus notifié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais notifié, etc. — *Futur.* Je notifierai, tu notifieras, il notifiera, nous notifierons, vous notifierez, ils notifieront. — *Futur ant.* J'aurai notifié, etc. — *Cond. prés.* Je notifierais, tu notifierais, il notifierait, nous notifierions, vous notifieriez, ils notifieraient. — *Passé.* J'aurais notifié, etc. — *On dit aussi* : J'eusse notifié, etc. — *Impér. prés.* Notifie, notifions, notifiez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez notifié. — *Subj. prés.* Que je notifie, que tu notifies, qu'il notifie, que nous notifiions, que vous notifiiez, qu'ils notifient. — *Imparfait.* Que je notifiasse, que tu notifiasses, qu'il notifiât, que nous notifiassions, que vous notifiassiez, qu'ils notifiassent. — *Pass.* Que j'aie notifié, etc. — *Plus-que-par-fait.* Que j'eusse notifié, etc. — *Inf. prés.* Notifier. — *Pass.* Avoir notifié. — *Part. prés.* Notifiant (invar.). — *Passé.* Notifié, notifiée, notifiés, notifiées. — *Pass. comp.* Ayant Notifié. — Se

conjugue avec le pron. pers. : *se notifier*. — Passif : *être notifié*. Le participe régit *par*.

NOUER, v. a. et n. 1re conj. (*Nou-é*), lier, faire un nœud à quelque chose, nouer *un ruban*, nouer *des souliers*, etc. — Il signifie figurer, former, créer, nouer une partie, nouer une liaison, nouer des relations. — Il signifie aussi envelopper quelque chose en faisant un nœud, nouer *de l'argent dans un mouchoir*. — Il signifie encore former le nœud d'une intrigue. — En termes de théâtre, nouer *une tragédie, une comédie*, etc. — Il est neutre, en parlant des fleurs, lorsqu'elles passent de l'état de fleur à l'état de fruits, *ces fruits commencent à* nouer. — *Ind. prés.* Je noue, tu noues, il noue, nous nouons, vous nouez, ils nouent. — *Imparf.* Je nouais, tu nouais, il nouait, nous nouions, vous nouiez, ils nouaient. — *Passé déf.* Je nouai tu nouas, il noua, nous nouâmes, vous nouâtes, ils nouent. — *Passé ind.* J'ai noué, etc. — *Passé ant.* J'eus noué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais noué, etc. — *Futur.* Je nouerai, tu noueras, il nouera, nous nouerons, vous nouerez, ils noueront. — *Futur. ant.* J'aurai noué, etc. — *Cond. prés.* Je nouerais, tu nouerais, il nouerait, nous nouerions, vous noueriez, ils noueraient. — *Passé.* J'aurais noué, etc. — *On dit aussi* : J'eusse noué, etc. — *Impérat. prés.* noue, nouons, nouez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez noué. — *Subj. prés.* Que je noue, que tu noues, qu'il noue, que nous nouions, que vous nouiez, qu'ils nouent. — *Imparfait.* Que je nouasse, que tu nouasses, qu'il nouât, que nous nouassions, que vous nouassiez, qu'ils nouassent. — *Passé.* Que j'aie noué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse noué, etc. — *Infin. prés.* Nouer. — *Passé.* Avoir noué. — *Part prés.* Nouant. — *Passé.* Noué, nouée, noués, nouées. — *Passé composé.* Ayant noué — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se nouer.* — Passif : *être noué.* Le part. régit *par*,

NOURRIR, v. a. et n. 2e conj. (*Nourrir*), Sustenter, servir d'aliment. *Le sang* nourrit *toutes les parties du corps, la bonne terre* nourrit *les plantes*. — Il signifie aussi entretenir d'aliments, *saint Louis* nourrit *des pauvres et des misérables, mais il n'en fit pas*. (Fléchier). — Il se dit aussi d'une femme qui donne à téter à son enfant. *Une mère qui* nourrit *son enfant est doublement sa mère.* (Académie). — On dit qu'un pays en *nourrit* un autre, pour dire qu'il le fournit de vivres. *La Sicile* nourrissait *Rome*. — Il s'emploie au figuré dans le sens d'entretenir. *Madame la Dauphine* nourrissait *sa piété du suc et de la substance des saintes écritures.* (Fléchier).

Ma lâche complaisance,
De vos jeux criminels a *nourri* l'insolence.
Boileau.

— Il signifie, former l'esprit et les mœurs, instruire, élever. *Il faut avoir soin de* nourrir *les enfans dans des sentiments de piété et d'honneur.* (Académie). — Il est neutre dans le sens absolu. *Cette maison* nourrit *bien*. — *Ind. prés.* Je nourris, tu nourris, il nourrit, nous nourrissons, vous nourrissez, ils nourrissent. — *Imp.* Je nourrissais, tu nourrissais, il nourrissait, nous nous nourrissions, vous nourrissiez, ils nourrissaient. — *Passé. déf.* Je nourris, tu nourris, il nourrit, nous nourrîmes, vous nourrites, ils nourrirent. — *Pass. ind.* J'ai nourri, etc. — *Passé ant.* J'eus nourri, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais nourri, etc. — *Futur.* Je nourrirai, tu nourriras, il nourrira, nous nourrirons, vous nourrirez, ils nourriront. — *Futur antér.* J'aurai nourri, etc. — *Cond. prés.* Je nourrirais, tu nourrirais, il nourrirait, nous nourririons, vous nourririez, ils nourriraient. — *Passé.* J'aurais nourri, etc. — *On dit aussi :* J'eusse nourri, etc. — *Impér. prés.* Nourri, nourrissons, nourrissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez nourri. — *Subj. prés.* Que je nourrisse, que tu nourrisses, qu'il nourrissse, que nous nourrissions, que vous nourrissiez, qu'ils nourrissent. — *Imparfait.* Que je nourrisse, que tu nourrisses, qu'il nourrît, que nous nourrissions, que vous nourrissiez, qu'ils nourrissent. — *Passé.* Que j'aie nourri, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse nourri, etc. — *Infin. prés.* Nourrir. *Passé.* Avoir nourri. — *Part. prés.* Nourrissant (invariable). — *Passé.* Nourri, nourrie, nourris nourries. — *Passé composé.* Ayant nourri. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se nourrir. C'est ici que sous les dehors spécieux de la joie et de la tranquillité* se nourrissent *les passions les plus violentes et les plus amères.*

(Massillon). Passif : *être nourri*. Le part. régit *de* et *par*.

Ce cœur *nourri de* sang, et de guerre affamé,
Racine.

NOYER, v. a., 1re conj. (*Noi-ié*), faire mourir dans l'eau ou dans un liquide. Noyer *un homme, un chien*, etc.—Il signifie, au figuré, inonder, plonger. *Charlemagne et Henri l'Oiseleur ne réussirent à convertir les Germains qu'en* noyant *l'idolâtrie dans des torrents de sang* (Frédéric II). — Il signifie encore inonder. *Les pluies ont* noyé *la campagne.* — Il faut mettre un *i* simple à la place de l'*y* grec toutes les fois qu'il est suivi d'un *e* muet.— *Indic. prés.* Je noie, tu noies, il noie, nous noyons, vous noyez, ils noient.—*Imparf.* Je noyais, tu noyais, il noyait, nous noyions, vous noyiez, ils noyaient. — *Passé défini.* Je noyai, tu noyas, il noya, nous noyâmes, vous noyâtes, ils noyèrent. — *Passé indéf.* J'ai noyé, etc. — *Passé antér.* J'eus noyé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais noyé, etc. — *Futur.* Je noierai, tu noieras, il noiera, nous noierons, vous noierez, ils noieront. — *Futur ant.* J'aurai noyé, etc. — *Condit. prés.* Je noierais, tu noierais, il noierait, nous noierions, vous noieriez, ils noieraient. — *Passé.* J'aurais noyé, etc.—*On dit aussi* : J'eusse noyé, etc. — *Impér. prés.* Noie, noyons, noyez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez noyé. — *Subj. prés.* Que je noie, que tu noies, qu'il noie, que nous noyions, que vous noyiez, qu'ils noient.— *Imparf.* Que je noyasse, que tu noyasses, qu'il noyât, que nous noyassions, que vous noyassiez, qu'ils noyassent.— *Passé.* Que j'aie noyé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse noyé, etc. — *Inf. prés.* Noyer. — *Passé.* Avoir noyé. — *Part. prés.* Noyant (invar.). — *Passé.* Noyé, noyée, noyés, noyées. — *Passé comp.* Ayant noyé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se noyer;* s'emploie au figuré comme au propre.

La raison pour marcher n'a souvent qu'une voie ;
Pour peu qu'on s'en écarte, aussitôt on *se noie.*
Boileau.

— Passif : *être noyé.* Le part. régit *de* et *par*. *Un homme est* noyé de *dettes.*

NUANCER, v. a., 1re conj. (*Nu-ancé*), assortir de diverses couleurs. Nuancer *une étoffe, un tableau*, etc. — Il s'emploie, au figuré, pour exprimer un assortiment de caractères. *Cet auteur sait* nuancer *ses écrits.* — *Ind. prés.* Je nuance, tu nuances, il nuance, nous nuançons, vous nuancez, ils nuancent. — *Imp.* Je nuançais, tu nuançais, il nuançait, nous nuancions, vous nuanciez, ils nuançaient. — *Passé. déf.* Je nuançai, tu nuanças, il nuança, nous nuançâmes, vous nuançâtes, ils nuancèrent. — *Passé indéf.* J'ai nuancé, etc. — *Passé ant.* J'eus nuancé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais nuancé, etc. — *Futur.* Je nuancerai, tu nuanceras, il nuancera, nous nuancerons, vous nuancerez, ils nuanceront. — *Futur ant.* J'aurai nuancé, etc. — *Cond. prés.* Je nuancerais, tu nuancerais, il nuancerait, nous nuancerions, vous nuanceriez, ils nuanceraient. — *Passé.* J'aurais nuancé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse nuancé, etc. — *Impér. prés.* Nuance, nuançons, nuancez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez nuancé. — *Subj. prés.* Que je nuance, que tu nuances, qu'il nuance, que nous nuancions, que vous nuanciez, qu'ils nuancent. — *Imparfait.* Que je nuançasse, que tu nuançasses, qu'il nuançât, que nous nuançassions, que vous nuançassiez, qu'ils nuançassent. — *Passé.* Que j'aie nuancé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse nuancé, etc. — *Inf. prés.* Nuancer.—*Passé.* Avoir nuancé.—*Part. prés.* Nuançant (inv.). — *Passé.* Nuancé, nuancée, nuancés, nuancées. — *Pass.comp.* Ayant nuancé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se nuancer.* — Passif : *Etre nuancé.* Le participe régit *de* et *par*.

NUER, v. a., 1re conj. (*Nu-é*), assortir, mêler. Nuer *des couleurs dans les étoffes.* — *Ind. prés.* Je nue, tu nues, il nue, nous nuons, vous nuez, ils nuent.— *Imp.* Je nuais, tu nuais, il nuait, nous nuions, vous nuiez, ils nuaient. — *Passé déf.* Je nuai, tu nuas, il nua, nous nuâmes, vous nuâtes, ils nuèrent.—*Pass. ind.* J'ai nué, etc. — *Pass. ant.* J'eus nué, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais nué, etc. — *Futur* Je nuerai, tu nueras, il nuera, nous nuerons, vous nuerez, ils nueront. — *Futur antér.* J'aurai nué, etc. — *Cond. prés.* Je nuerais, tu nuerais, il nuerait, nous nuerions, vous nueriez, ils nueraient. — *Passé.* J'aurais nué, etc. — *On dit aussi* : J'eusse nué, etc. — *Impér. prés.* Nue, nuons, nuez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez nué. — *Subj. prés.* Que je nue, que tu nues, qu'il nue, que nous nuions, que vous nuiez, qu'ils nuent.—*Imp.* Que je nuasse, que tu nuasses, qu'il nuât, que nous nuassions, que vous nuassiez, qu'ils nuassent. —*Passé.* Que j'aie nué, etc. — *Plus-que-*

parf. Que j'eusse nué, etc.—*Infin. prés.* Nuer.— *Passé.* Avoir nué.— *Part. prés.* Nuant (invariable). — *Passé.* nué, nuée, nués, nuées. —*Passé comp.* Ayant nué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se nuer.*— Passif : *être nué.* Le participe régit *de* et *par.*

NUIRE, v. n., 2e conj. (*Nu-ir*), porter dommage, faire tort, empêcher, incommoder, *nuire à quelqu'un; cela ne nuit en rien. Le mensonge et la duplicité entrent difficilement dans un cœur à qui la vérité ne saurait* nuire (Massillon). — *Un sot a toujours assez d'esprit pour* nuire (Royon). — On l'emploie avec la négative, pour dire aider, servir, être utile. *Celà ne* nuira *pas dans notre affaire.* — *Ind. prés.* Je nuis, tu nuis, il nuit, nous nuisons, vous nuisez, ils nuisent.— *Imparf.* Je nuisais, tu nuisais, il nuisait, nous nuisions, vous nuisiez, ils nuisaient. — *Passé déf.* Je nuisis, tu nuisis, il nuisit, nous nuisîmes, vous nuisîtes, ils nuisirent. — *Passé ind.* J'ai nui, etc. — *Passé antér.* J'eus nui, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais nui, etc. — *Futur.* Je nuirai, tu nuiras, il nuira, nous nuirons, vous nuirez, ils nuiront. — *Futur ant.* J'aurai nui, etc. — *Cond. prés.* Je nuirais, tu nuirais, il nuirait, nous nuirions, vous nuiriez, ils nuiraient. — *Passé.* J'aurais nui, etc. — *On dit aussi :* J'eusse nui, etc. — *Impér. prés.* Nuis, nuisons, nuisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez nui. — *Subj. prés.* Que je nuise, que tu nuises, qu'il nuise, que nous nuisions, que vous nuisiez, qu'ils nuisent. — *Imp.* Que je nuisisse, que tu nuisisses, qu'il nuisît, que nous nuisissions, que vous nuisissiez, qu'ils nuisissent. — *Passé.* Que j'aie nui, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse nui, etc. — *Infin. prés.* Nuire. — *Passé.* Avoir nui. — *Part. prés.* Nuisant (inv.). — *Passé.* Nui (invariable). — *Passé comp.* Ayant nui. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se nuire. La cupidité* se nuit *à elle-même.*

NUMÉROTER, v. a., 1re conj. (*Numéro-té*), mettre des numéros, noter par des numéros. Numéroter *un livre*, *un objet quelconque.* — *Ind. prés.* Je numérote, tu numérotes, il numérote, nous numérotons, vous numérotez, ils numérotent. — *Imparf.* Je numérotais, tu numérotais, il numérotait, nous numérotions, vous numérotiez, ils numérotaient. — *Passé déf.* Je numérotai, tu numérotas, il numérota, nous numérotâmes, vous numérotâtes, ils numérotèrent. — *Passé indéfini.* J'ai numéroté, etc. — *Passé ant.* J'eus numéroté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais numéroté, etc. — *Futur.* Je numéroterai, tu numéroteras, il numérotera, nous numéroterons, vous numéroterez, ils numéroteront. — *Futur antér.* J'aurai numéroté, etc. — *Condit. prés.* Je numéroterais, tu numéroterais, il numéroterait, nous numéroterions, vous numéroteriez, ils numéroteraient. — *Passé.* J'aurais numéroté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse numéroté, etc. — *Impér. prés.* Numérote, numérotons, numérotez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez numéroté. — *Subj. prés.* Que je numérote, que tu numérotes, qu'il numérote, que nous numérotions, que vous numérotiez, qu'ils numérotent. — *Imparf.* Que je numérotasse, que tu numérotasses, qu'il numérotât, que nous numérotassions, que vous numérotassiez, qu'ils numérotassent. — *Pass.* Que j'aie numéroté, etc.—*Plus-que-parfait.* Que j'eusse numéroté, etc. — *Inf. prés.* Numéroter. — *Pass.* Avoir numéroté. — *Participe prés.* Numérotant (invariable). — *Passé.* Numéroté, numérotée, numérotés, numérotées. — *Pass. comp.* Ayant numéroté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se numéroter.* — Passif : *être numéroté.* Le participe régit *par.*



BOSSUET.

OBÉIR, v. n. 2e conj. (Obé-ir), se soumettre à la volonté de quelqu'un, *obéir à Dieu, aux lois, au prince. Pour peu qu'on vous* obéisse, obéissez *aux lois* (Voltaire). — Il est neutre, dans le sens absolu. *La religion si nécessaire à ceux qui* obéissent, *l'est encore plus à ceux qui commandent* (Bossuet). — Il signifie aussi céder, plier, et se dit au propre comme au figuré. *L'acier* obéit *plus que le fer.*

Ces superbes coursiers qu'on voyait autrefois,
Pleins d'une ardeur si noble, *obéir* à sa voix.
Racine.

— *Indicatif prés.* J'obéis, tu obéis, il obéit, nous obéissons, vous obéissez, ils obéissent. —*Imparf.* J'obéissais, tu obéissais, il obéissait, nous obéissions, vous obéissiez, ils obéissaient. — *Passé déf.* J'obéis, tu obéis, il obéit, nous obéîmes, vous obéîtes, ils obéirent. — *Passé ind.* J'ai obéi, etc. — *Passé ant.* J'eus obéi, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais obéi, etc. — *Futur.* J'obéirai, tu obéiras, il obéira, nous obéirons, vous obéirez, ils obéiront. — *Futur ant.* J'aurai obéi, etc. — *Cond. prés.* J'obéirais, tu obéirais, il obéirait, nous obéirions, vous obéiriez, ils obéiraient. — *Passé.* J'aurais obéi, etc.— *On dit aussi :* J'eusse obéi, etc. — *Impér. prés.* Obéis, obéissons, obéissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez obéi. — *Subj. prés.* Que j'obéisse, que tu obéisses, qu'il obéisse, que nous obéissions, que vous obéissiez, qu'ils obéissent. — *Imparf.* Que j'obéisse, que tu obéisses, qu'il obéît, que nous obéissions, que vous obéissiez, qu'ils obéissent. — *Passé.* Que j'aie obéi, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse obéi, etc. — *Inf. prés.* Obéir. — *Passé.* Avoir obéi. — *Partic. prés.* Obéissant, obéis-

sante. *Une fille obéissante. Des enfants obéissants.* — *Passé.* Obéi, obéie, obéis, obéies. — *Passé comp.* Ayant obéi. — Se conjugue avec le pron. personnel : *s'obéir. Lorsque les suffrages du peuple font les lois, chacun croit* s'obéir. — Passif : *Etre obéi.* Le participe régit *à* et *par*.

OBÉRER, v. a. 1re conj. (*Obéré*), endetter. *Obérer quelqu'un, obérer sa maison.* — *Ind. prés.* J'obère, tu obères, il obère, nous obérons, vous obérez, ils obèrent. — *Imp.* J'obérais, tu obérais, il obérait, nous obérions, vous obériez, ils obéraient. — *Passé déf.* J'obérai, tu obéras, il obéra, nous obérâmes, vous obérâtes, ils obérèrent. — *Passé ind.* J'ai obéré, etc. — *Passé antér.* J'eus obéré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais obéré, etc. — *Futur.* J'obèrerai, tu obèreras, il obèrera, nous obèrerons, vous obèrerez, ils obèreront. — *Futur ant.* J'aurai obéré, etc. — *Cond. prés.* J'obèrerais, tu obèrerais, il obèrerait, nous obèrerions, vous obèreriez, ils obèreraient. — *Passé.* J'aurais obéré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse obéré, etc. — *Impér. prés.* Obère, obérons, obérez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez obéré. — *Subj. prés.* Que j'obère, que tu obères, qu'il obère, que nous obérions, que vous obériez, qu'ils obèrent. — *Imparf.* Que j'obérasse, que tu obérasses, qu'il obérât, que nous obérassions, que vous obérassiez, qu'ils obérassent. — *Passé.* Que j'aie obéré, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse obéré, etc. — *Inf. prés.* Obérer. — *Passé.* Avoir obéré. — *Part. prés.* Obérant (invar.). — *Passé.* Obéré, obérée, obérés, obérées. — *Passé comp.* Ayant obéré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'obérer. Il craint de* s'obérer. — Passif : *Etre obéré.* Le participe régit *par*. *L'état a été* obéré par *les maltôtiers.*

OBJECTER, v. a. et n. 1re conj. (*Obejekté*), opposer quelque chose à une proposition. *On peut objecter de bonnes raisons à cette hypothèse.* — *Ind. prés.* J'objecte, tu objectes, il objecte, nous objectons, vous objectez, ils objectent. — *Imp.* J'objectais, tu objectais, il objectait, nous objections, vous objectiez, ils objectaient. — *Passé déf.* J'objectai, tu objectas, il objecta, nous objectâmes, vous objectâtes, ils objectèrent. — *Passé ind.* J'ai objecté, etc. — *Pass. ant.* J'eus objecté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais objecté, etc. — *Futur.* J'objecterai, tu objecteras, il objectera, nous objecterons, vous objecterez, ils objecteront. — *Futur antér.* J'aurai objecté, etc. — *Cond. prés.* J'objecterais, tu objecterais, il objecterait, nous objecterions, vous objecteriez, ils objecteraient. — *Passé.* J'aurais objecté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse objecté, etc. — *Impér. prés.* Objecte, objectons, objectez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez objecté. — *Subj. prés.* Que j'objecte, que tu objectes, qu'il objecte, que nous objections, que vous objectiez, qu'ils objectent. — *Imparfait.* Que j'objectasse, que tu objectasses, qu'il objectât, que nous objectassions, que vous objectassiez, qu'ils objectassent. — *Passé.* Que j'aie objecté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse objecté, etc. — *Inf. prés.* Objecter. — *Passé.* Avoir objecté. — *Part. prés.* Objectant (inv.). — *Passé.* Objecté, objectée, objectés, objectées. — *Passé comp.* Ayant objecté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'objecter. On commence par* s'objecter *des raisons, des arguties, puis des injures* (Boiste). — Passif : *Etre objecté.* Le participe régit *par*.

OBLIGER, v. a., 1re conj. (*Oblijé*), engager, lier par un acte. Dans cette acception régit les prépos. *à* et *au*. *La justice nous oblige à restituer ce qui ne nous appartient pas* (Acad.). *Si les hommes ont quelque chose de solide, c'est qu'ils* obligent *de donner au monde un grand exemple* (Bossuet). — Il signifie aussi forcer, exciter. *La cruauté des premiers tyrans* obligeait *les premiers disciples de la foi de se cacher dans des lieux obscurcis* (Massillon). — Il signifie aussi rendre service, faire plaisir, et dans cette acception, il n'est jamais suivi de la préposition *à*. *Obliger quelqu'un dans le besoin.* Il s'emploie aussi absolument.

Ah ! que vous m'*obligez* ! je ne me sens pas d'aise
Racine.

— Il est neutre, dans le sens absolu. *Noblesse* oblige. Le *g* doit être suivi d'un *e* muet devant *a*, *o*. — *Ind. prés.* J'oblige, tu obliges, il oblige, nous obligeons, vous obligez, ils obligent. — *Imparf.* J'obligeais, tu obligeais, il obligeait, nous obligions, vous obligiez, ils obligeaient. — *Passé déf.* J'obligeai, tu obligeas, il obligea, nous obligeâmes, vous obligeâtes, ils obligèrent. — *Passé ind.* J'ai obligé, etc. — *Passé ant.* J'eus obligé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais obligé, etc. — *Futur.* J'obligerai, tu obligeras, il obligera, nous

obligerons, vous obligerez, ils obligeront. — *Futur ant.* J'aurai obligé, etc. — *Cond. prés.* J'obligerais, tu obligerais, il obligerait, nous obligerions, vous obligeriez, ils obligeraient. — *Passé.* J'aurais obligé, etc. — *On dit aussi* : j'eusse obligé, etc. — *Impératif. prés.* Oblige, obligeons, obligez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez obligé. — *Subj. prés.* Que j'oblige, que tu obliges, qu'il oblige, que nous obligions, que vous obligiez, qu'ils obligent. — *Imp.* Que j'obligeasse, que tu obligeasses, qu'il obligeât, que nous obligeassions, que vous obligeassiez, qu'ils obligeassent. — *Passé* Que j'aie obligé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse obligé, etc. — *Inf. prés.* Obliger. — *Passé.* Avoir obligé. — *Part. présent.* Obligeant obligeante. *Personne obligeante.* — *Passé.* Obligé (var.). — *Passé comp.* Ayant obligé. — Se conj. avec le pron. pers. : *S'obliger. L'écriture nous apprend qu'on est d'autant plus parfait, qu'on aime plus la perfection et qu'on* s'oblige *davantage à la chercher* (Fléchier). — Passif : *être obligé.* Le participe régit *à* et *par. Les grands se croient* obligés *de tout voir et de tout toucher de leurs mains* (Massillon). *C'est un malheur insupportable d'être* obligé à *un malhonnête homme* (Larochefoucaud).

OBLITÉRER, v. a., 1re conj. (*Oblitéré*), effacer insensiblement en laissant des traces. *Oblitérer des caractères, une inscription, des monnaies, une coutume.* — *Ind prés.* J'oblitère, tu oblitères, il oblitère, nous oblitérons, vous oblitérez, ils oblitèrent. — *Imparf.* J'oblitérais, tu oblitérais, il oblitérait, nous oblitérions, vous oblitériez, ils oblitéraient. — *Passé déf.* J'oblitérai, tu oblitéras, il oblitéra, nous oblitérâmes, vous oblitérâtes, ils oblitérèrent. — *Passé ind.* J'ai oblitéré, etc. — *Passé antér.* J'eus oblitéré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais oblitéré, etc. — *Futur.* J'oblitèrerai, tu oblitèreras, il oblitèrera, nous oblitèrerons, vous oblitèrerez, ils oblitèreront. — *Futur ant.* J'aurai oblitéré, etc. — *Cond. prés.* J'oblitèrerais, tu oblitèrerais, il oblitèrerait, nous oblitèrerions, vous oblitèreriez, ils oblitèreraient. — *Passé.* J'aurais oblitéré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse oblitéré, etc. — *Impér. prés.* Oblitère, oblitérons, oblitérez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez oblitéré. — *Subj. prés.* Que j'oblitère, que tu oblitères qu'il oblitère, que nous oblitérions, que vous oblitériez, qu'ils oblitèrent. — *Imparf.* Que j'oblitérasse, que tu oblitérasses, qu'il oblitérât, que nous oblitérassions, que vous oblitérassiez, qu'ils oblitérassent. — *Passé.* Que j'aie oblitéré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse oblitéré, etc. — *Infin. prés.* Oblitérer. — *Passé.* Avoir oblitéré. — *Partic. prés.* Oblitérant (variable). — *Passé.* Oblitéré, oblitérée, oblitérés, oblitérées. — *Passé comp.* Ayant oblitéré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'oblitérer. Cette opinion* s'oblitère *de jour en jour.* — Passif : *Etre oblitéré.* Le part. régit *par.*

OBOMBRER, v. a. 1re conj. (*Obonbré*), couvrir de son ombre, il s'emploie dans le langage mystique. *Les anges l'*obombraient *de leurs ailes.* — *Indic. prés.* J'obombre, tu obombres, il obombre, nous obombrons, vous obombrez, ils obombrent. — *Imparf.* J'obombrais, tu obombrais, il obombrait, nous obombrions, vous obombriez, ils obombraient. — *Passé déf.* J'obombrai, tu obombras, il obombra, nous obombrâmes, vous obombrâtes, ils obombrèrent. — *Passé ind.* J'ai obombré, etc. — *Passé ant.* J'eus obombré, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais obombré, etc. — *Futur.* J'obombrerai, tu obombreras, il obombrera, nous obombrerons, vous obombrerez, ils obombreront. — *Futur ant.* J'aurai obombré, etc. — *Cond. prés.* J'obombrerais, tu obombrerais, il obombrerait, nous obombrerions, vous obombreriez, ils obombreraient. — *Passé.* J'aurais obombré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse obombré, etc. — *Impér. prés.* Obombre, obombrons, obombrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez obombré. — *Subj. prés.* Que j'obombre, que tu obombres, qu'il obombre, que nous obombrions, que vous obombriez, qu'ils obombrent. — *Imparfait.* Que j'obombrasse, que tu obombrasses, qu'il obombrât, que nous obombrassions, que vous obombrassiez, qu'ils obombrassent. — *Passé.* Que j'aie obombré, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse obombré, etc. — *Infinitif présent.* Obombrer. — *Passé.* Avoir obombré. — *Part. prés.* Obombrant (inv.). — *Passé.* Obombré, obombrée, obombrés, obombrées. — *Passé comp.* Ayant obombré. — Passif : *Etre obombré.* Le part. régit *par.*

OBSCURCIR, v. a. et n. 2e conj. (*Obcekurcir*), rendre obscur, ternir l'éclat. *Les nuages* obscurcissent *le jour. Les vapeurs* obscurcissent *l'air.* — Il s'emploie au fi-

guré. (*Les inconstances de la fortune et la malignité de l'envie* obscurcissent *la gloire des princes* (Massillon).

Ah ! que je crains les funestes nuages
Qui de ce prince *obscurcissent* les yeux.
Racine.

—*Indic. prés.* J'obscurcis, tu obscurcis, il obscurcit, nous obscurcissons, vous obscurcissez, ils obscurcissent. —*Imp.* J'obscurcissais, tu obscurcissais, il obscurcissait, nous obscurcissions, vous obscurcissiez, ils obscurcissaient. — *Passé déf.* J'obscurcis, tu obscurcis, il obscurcit, nous obscurcîmes, vous obscurcîtes, ils obscurcirent. — *Passé ind.* J'ai obscurci, etc. — *Passé ant.* J'eus obscurci, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais obscurci, etc. — *Futur.* J'obscurcirai, tu obscurciras, il obscurcira, nous obscurcirons, vous obscurcirez, ils obscurciront. — *Futur ant.* J'aurai obscurci, etc. — *Cond. prés.* J'obscurcirais, tu obscurcirais, il obscurcirait, nous obscurcirions, vous obscurciriez, ils obscurciraient. — *Passé.* J'aurais obscurci, etc. — *On dit aussi :* J'eusse obscurci, etc. — *Impér. prés.* Obscurcis, obscurcissons, obscurcissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez obscurci. — *Subj. prés.* Que j'obscurcisse, que tu obscurcisses, qu'il obscurcisse, que nous obscurcissions, que vous obscurcissiez, qu'ils obscurcissent. — *Imp.* Que j'obscurcisse, que tu obscurcisses, qu'il obscurcît, que nous obscurcissions, que vous obscurcissiez, qu'ils obscurcissent. — *Pass.* Que j'aie obscurci, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse obscurci, etc. — *Inf. prés.* Obscurcir. — *Passé.* Avoir obscurci. — *Part. prés.* Obscurcissant (inv.). — *Passé.* Obscurci, obscurcie, obscurcis, obscurcies. — *Passé comp.* Ayant obscurci. — Il se conjugue avec le pronom personnel : *s'obscurcir. Tant de gens de rien s'illustrent, tant de grands* s'obscurcissent, *que l'esprit pourrait bien à la fin s'élever sur les ruines de la noblesse* (Mad^e de Puisieux). — Passif : *Etre obscurci.* Le part. régit *par. La cour est une région de ténèbres où la vérité est étouffée par le mensonge, et la raison* obscurcie par *la vanité* (Fléchier).

OBSÉDER, v. a., 1re conj. (*Obcecédé*), être assidu auprès de quelqu'un. *Obséder un ami, un ministre.* — Il signifie aussi importuner. *Les pensées* obsèdent *jusqu'à ce qu'on les ait déposées sur le papier* (Boiste). — *Ind. prés.* J'obsède, tu obsèdes, il obsède, nous obsédons, vous obsédez, ils obsèdent. — *Imp.* J'obsédais, tu obsédais, il obsédait, nous obsédions, vous obsédiez, ils obsédaient. — *Passé déf.* J'obsédai, tu obsédas, il obséda, nous obsédâmes, vous obsédâtes, ils obsédèrent. — *Passé ind.* J'ai obsédé, etc. — *Passé ant.* J'eus obsédé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais obsédé, etc. — *Futur.* J'obsèderai, tu obsèderas, il obsèdera, nous obsèderons, vous obsèderez, ils obsèderont. — *Futur antér.* J'aurai obsédé, etc. — *Cond. prés.* J'obsèderais, tu obsèderais, il obsèderait, nous obsèderions, vous obsèderiez, ils obsèderaient. — *Passé.* J'aurais obsédé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse obsédé, etc. — *Impér. prés.* Obsède, obsédons, obsédez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez obsédé. — *Subj. pr.* Que j'obsède, que tu obsèdes, qu'il obsède, que nous obsédions, que vous obsédiez, qu'ils obsèdent. — *Imp.* Que j'obsédasse, que tu obsédasses, qu'il obsédât, que nous obsédassions, que vous obsédassiez, qu'ils obsédassent. — *Passé.* Que j'aie obsédé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse obsédé, etc. — *Inf. prés.* Obséder. — *Passé.* Avoir obsédé. — *Part. prés.* Obsédant (inv.). — *Passé.* Obsédé, obsédée, obsédés, obsédées. — *Passé comp.* Ayant obsédé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'obséder.* — Passif : *être obsédé.* Le participe régit *de* et *par.*

Souvent *de* ses erreurs notre âme est *obsédée.*
Voltaire.

OBSERVER, v. a., 1re conj. (*Obcervé*), accomplir ce qui est prescrit. *Observer une règle, un commandement, le silence, le jeûne,* etc.

Je promets d'*observer* ce que la loi m'ordonne
Racine.

— Il signifie aussi considérer, regarder. *La nature trompe souvent ceux qui* l'observent *mal* (Boiste).

Je verrai le témoin de ma flamme adultère,
Observer de quel front j'ose aborder mon père
Racine.

— Il signifie encore épier. *Faites le bien, car Dieu vous* observe. — On l'emploie pour remarquer ; dans ce cas, il ne faut pas dire : *je vous observe que..*, mais *je vous fais observer que,. Je me borne à faire* observer *à un enfant ce qu'il fait continuellement* (Condillac). — *Indic. prés.* J'observe, tu observes, il observe, nous observons, vous observez, ils observent. — *Imp.* J'observais, tu observais,

il observait, nous observions, vous observiez, ils observaient.—*Passé déf.* J'observai, tu observas, il observa, nous observâmes, vous observâtes, ils observèrent. — *Pass. ind.* J'ai observé, etc. — *Passé ant.* J'eus observé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais observé, etc. — *Futur.* J'observerai, tu observeras, il observera, nous observerons, vous observerez, ils observeront. — *Futur ant.* J'aurai observé, etc. — *Cond. prés.* J'observerais, tu observerais, il observerait, nous observerions, vous observeriez, ils observeraient. — *Passé.* J'aurais observé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse observé, etc. — *Impératif prés.* Observe, observons, observez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez observé. — *Subj. prés.* Que j'observe, que tu observes, qu'il observe, que nous observions, que vous observiez, qu'ils observent. — *Imparf.* Que j'observasse, que tu observasses, qu'il observât, que nous observassions, que vous observassiez, qu'ils observassent. —*Passé.* Que j'aie observé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse observé, etc. — *Inf. prés.* Observer. — *Passé.* Avoir observé. — *Participe présent.* Observant (invariable). — *Passé.* Observé, observée, observés, observées. — *Passé comp.* Ayant observé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'observer*. *C'est un homme qui* s'observe *beaucoup*. — Passif : *être observé*. Le participe régit *par*. *La discipline doit être* observée par *tout le monde*.

OBSTINER, v. a., 1re conj. (*Obeceiiné*), rendre opiniâtre, faire qu'on s'obstine. *Obstiner quelqu'un.* — *Indic. prés.* J'obstine, tu obstines, il obstine, nous obstinons, vous obstinez, ils obstinent.— *Imparf.* J'obstinais, tu obstinais, il obstinait, nous obstinions, vous obstiniez, ils obstinaient. — *Passé déf.* J'obstinai, tu obstinas, il obstina, nous obstinâmes, vous obstinâtes, ils obstinèrent. — *Passé ind.* J'ai obstiné, etc. — *Passé ant.* J'eus obstiné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais obstiné, etc. — *Futur.* J'obstinerai, tu obstineras, il obstinera, nous obstinerons, vous obstinerez, ils obstineront. —*Futur ant.* J'aurai obstiné, etc. — *Cond. prés.* J'obstinerais, tu obstinerais, il obstinerait, nous obstinerions, vous obstineriez, ils obstineraient. — *Passé.* J'aurais obstiné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse obstiné, etc. — *Impér. prés.* Obstine, obstinons, obstinez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez obstiné. — *Subj. prés.* Que j'obstine, que tu obstines, qu'il obstine, que nous obstinions, que vous obstiniez, qu'ils obstinent. — *Imparf.* Que j'obstinasse, que tu obstinasses, qu'il obstinât, que nous obstinassions, que vous obstinassiez, qu'ils obstinassent. — *Passé.* Que j'aie obstiné, etc.—*Plus-que-parfait.* Que j'eusse obstiné, etc. — *Inf. prés.* Obstiner. — *Passé.* Avoir obstiné. — *Part. prés.* Obstinant (inv.). — *Passe.* Obstiné, obstinée, obstinés, obstinées. — *Passé comp.* Ayant obstiné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'obstiner*, s'opiniâtrer, s'attacher à...

Je voulus m'*obstiner* à vous être fidele
Racine.

— Passif : *Etre obstiné*. Le participe régit *à* et *par*. *Il est* obstiné à *mourir*.

OBSTRUER, v. a., 1re conj. (*Obecetrué*), causer de l'obstruction, de l'embarras. *Obstruer un passage, une fenêtre, le jour, la lumière*, etc. — Il signifie aussi arrêter le cours, la circulation ; *Le dépôt des eaux a* obstrué *ces canaux de fonte.*— *Ind. prés.* J'obstrue, tu obstrues, il obstrue, nous obstruons, vous obstruez, ils obstruent. — *Imparf.* J'obstruais, tu obstruais, il obstruait, nous obstruions, vous obstruiez, ils obstruaient. — *Passé déf.* J'obstruai, tu obstruas, il obstrua, nous obstruâmes, vous obstruâtes, ils obstruèrent. — *Passé ind.* J'ai obstrué, etc. — *Passé antér.* J'eus obstrué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais obstrué, etc. — *Futur.* J'obstruerai, tu obstrueras, il obstruera, nous obstruerons, vous obstruerez, ils obstrueront. — *Futur ant.* J'aurai obstrué, etc. — *Condit. prés.* J'obstruerais, tu obstruerais, il obstruerait, nous obstruerions, vous obstrueriez, ils obstrueraient. — *Passé.* J'aurais obstrué, etc. — *On dit aussi* : J'eusse obstrué, etc. — *Impér. prés.* Obstrue, obstruons, obstruez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez obstrué. — *Subj. prés.* Que j'obstrue, que tu obstrues, qu'il obstrue, que nous obstruions, que vous obstruiez, qu'ils obstruent. — *Imp.* Que j'obstruasse, que tu obstruasses, qu'il obstruât, que nous obstruasssions, que vous obstruassiez, qu'ils obstruassent. — *Passé.* Que j'aie obstrué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse obstrué, etc. —*Inf. prés.* Obstruer. — *Passé.* Avoir obstrué. — *Part. prés.* Obstruant (inv.). — *Passé.* Obstrué, obstruée, obstrués, obstruées. — *Passé comp.* Ayant obstrué. — Se

conjugue avec le pronom personnel : *S'obstruer. Les canaux* s'obstruent. — Passif : *Etre obstrué.* Le participe régit *par.*

OBTEMPÉRER, v. n., 1re conjug. *(Obetanpéré)*, obéir à. Obtempérer *à un ordre, à la justice, aux magistrats,* etc. — *Ind. prés.* J'obtempère, tu obtempères, il obtempère, nous obtempérons, vous obtempérez, ils obtempèrent. — *Imp.* J'obtempérais, tu obtempérais, il obtempérait, nous obtempérions, vous obtempériez, ils obtempéraient. — *Passé défini.* J'obtempérai, tu obtempéras, il obtempéra, nous obtempérâmes, vous obtempérâtes, ils obtempérèrent.— *Pass. ind.* J'ai obtempéré, etc. — *Passé antér.* J'eus obtempéré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais obtempéré, etc. — *Futur.* J'obtempérerai, tu obtempéreras, il obtempérera, nous obtempérerons, vous obtempérerez, ils obtempéreront. — *Futur ant.* J'aurai obtempéré, etc. — *Cond. prés.* J'obtempérerais, tu obtempérerais, il obtempérerait, nous obtempérerions, vous obtempéreriez, ils obtempéreraient. — *Passé.* J'aurais obtempéré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse obtempéré, etc.— *Impér. prés.* Obtempère, obtempérons, obtempérez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez obtempéré.—*Subj. prés.* Que j'obtempère, que tu obtempères, qu'il obtempère, que nous obtempérions, que vous obtempériez, qu'ils obtempèrent. — *Imp.* Que j'obtempérasse, que tu obtempérasses, qu'il obtempérât, que nous obtempérassions, que vous obtempérassiez, qu'ils obtempérassent. — *Passé.* Que j'aie obtempéré, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse obtempéré, etc. — *Infin. prés.* Obtempérer. — *Passé.* Avoir obtempéré. — *Part. prés.* Obtempérant (inv.). — *Passé.* Obtempéré, obtempérée, obtempérés, obtempérées. — *Passé comp.* Ayant obtempéré.

OBTENIR, v. a. et irrég., 2e conjug. *(Obetenir)*, parvenir à se faire accorder ce qu'on demande. Obtenir *une grâce, un suffrage, l'estime de quelqu'un. Ce qu'un courtisan voit* obtenir *par d'autres, lui semble toujours pris sur son bien* (Mme Campan).

Je me trompe, où vos vœux, par Esther secondés,
Obtiendront plus encor que vous ne demandez.
Racine.

— Il signifie aussi parvenir à un effet, à un résultat. *Par ce procédé chimique, j'ai* obtenu *tel résidu.* — Dans ce verbe, on met la préposition *de* quand la chose obtenue a été accordée à la personne qui est le sujet de la proposition, et on met *que* quand la chose obtenue a été accordée à une autre personne. *Il a* obtenu *de partir, il a* obtenu *que je partisse.* — *Ind. prés.* J'obtiens, tu obtiens, il obtient, nous obtenons, vous obtenez, ils obtiennent. — *Imparf.* J'obtenais, tu obtenais, il obtenait, nous obtenions, vous obteniez, ils obtenaient. — *Passé déf.* J'obtins, tu obtins, il obtint, nous obtînmes, vous obtîntes, ils obtinrent.— *Passé ind.* J'ai obtenu, etc. — *Passé ant.* J'eus obtenu, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais obtenu, etc.—*Futur.* J'obtiendrai, tu obtiendras, il obtiendra, nous obtiendrons, vous obtiendrez, ils obtiendront. — *Futur ant.* J'aurai obtenu, etc. — *Cond. prés.* J'obtiendrais, tu obtiendrais, il obtiendrait, nous obtiendrions, vous obtiendriez, ils obtiendraient.—*Passé.* J'aurais obtenu, etc. — *On dit aussi :* J'eusse obtenu, etc. — *Impér. prés.* Obtiens, obtenons, obtenez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez obtenu.—*Subj. prés.* Que j'obtienne, que tu obtiennes, qu'il obtienne, que nous obtenions, que vous obteniez, qu'ils obtiennent. — *Imp.* Que j'obtinsse, que tu obtinsses, qu'il obtînt, que nous obtinssions, que vous obtinssiez, qu'ils obtinssent. — *Passé.* Que j'aie obtenu, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse obtenu, etc. — *Inf. présent.* Obtenir. — *Passé.* Avoir obtenu. — *Part. prés.* Obtenant (inv.). — *Passé.* Obtenu, obtenue, obtenus, obtenues. — *Passé comp.* Ayant obtenu. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'obtenir. Ces sortes de grâces ne* s'obtiennent *pas aisément.*—Passif : *Etre obtenu.* Le participe régit *par.*

OBVIER, v. n., 1re conjug. *(Obevié)*, aller au devant, prendre des mesures pour éviter quelque chose. Obvier *à un accident, à un malheur, à des inconvénients.* La lettre *i* se double aux premières et secondes personnes plurielles de l'imparf. de l'indicatif et du présent du subjonctif. —*Indic. prés.* J'obvie, tu obvies, il obvie, nous obvions, vous obviez, ils obvient. — *Imp.* J'obviais, tu obviais, il obviait, nous obviions, vous obviiez, ils obviaient. — *Passé déf.* J'obviai, tu obvias, il obvia, nous obviâmes, vous obviâtes, ils obvièrent. — *Passé ind.* J'ai obvié, etc. — *Passé ant.* J'eus obvié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais obvié, etc. — *Futur.* J'obvierai, tu obvieras il obviera,

nous obvierons, vous obvierez, ils obvieront. — *Futur antér.* J'aurai obvié, etc. — *Cond. prés.* J'obvierais, tu obvierais, il obvierait, nous obvierions, vous obvieriez, ils obvieraient. — *Passé.* J'aurais obvié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse obvié, etc. — *Impér. prés.* Obvie, obvions, obviez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez obvié. — *Subj. prés.* Que j'obvie, que tu obvies, qu'il obvie, que nous obviions, que vous obviiez, qu'ils obvient. — *Imparf.* Que j'obviasse, que tu obviasses, qu'il obviât, que nous obviassions, que vous obviassiez, qu'ils obviassent. — *Pass.* Que j'aie obvié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse obvié, etc. — *Infin. prés.* Obvier. — *Passé.* Avoir obvié. — *Part. prés.* Obviant (inv.). — *Passé.* Obvié, obviée, obviés, obviées. — *Passé comp.* Ayant Obvié.

OCAIGNER, v. a., 1re conj. *(Okegné)*, enduire de parfums. Ocaigner *des gants* (Boiste). — *Indic. prés.* J'ocaigne, tu ocaignes, il ocaigne, nous ocaignons, vous ocaignez, ils ocaignent. — *Imparf.* J'ocaignais, tu ocaignais, il ocaignait, nous ocaignions, vous ocaigniez, ils ocagnaient. — *Passé déf.* J'ocaignai, tu ocaignas, il ocaigna, nous ocaignâmes, vous ocaignâtes, ils ocaignèrent. — *Passé indéf.* J'ai ocaigné, etc. — *Passé antér.* J'eus ocaigné, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais ocaigné, etc. — *Futur.* J'ocaignerai, tu ocaigneras, il ocaignera, nous ocaignerons, vous ocaignerez, ils ocaigneront. — *Futur antér.* J'aurai ocaigné, etc. — *Cond. prés.* J'ocaignerais, tu ocaignerais, il ocaignerait, nous ocaignerions, vous ocaigneriez, ils ocaigneraient. — *Passé.* J'aurais ocaigné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse ocaigné, etc. — *Impér. prés.* Ocaigne, ocaignons, ocaignez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ocaigné. — *Subj. prés.* Que j'ocaigne, que tu ocaignes, qu'il ocaigne, que nous ocaignions, que vous ocaigniez, qu'ils ocaignent. — *Imp.* Que j'ocaignasse, que tu ocaignasses, qu'il ocaignât, que nous ocaignassions, que vous ocaignassiez, qu'ils ocaignassent. — *Passé.* Que j'aie ocaigné, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse ocaigné, etc. — *Inf. prés.* Ocaigner. — *Passé.* Avoir Ocaigné. — *Part. pr.* Ocaignant (inv.). — *Passé.* Ocaigné, ocaignée, ocaignés, ocaignées. — *Passé composé.* Ayant ocaigné. — Passif : *être ocaigné.*

OCCASIONER, (Plusieurs l'écrivent avec deux *n*, OCCASIONNER) v. a., 1re conjug. *(Ockazioné)*, donner occasion, donner lieu à quelque chose, causer. Occasioner *un malheur, du chagrin, des troubles. On se fait un grand nom en* occasionant *de grands malheurs* (Raynal). — *Indic. prés.* J'occasione, tu occasiones, il occasione, nous occasionons, vous occasionez, ils occasionent. — *Imp.* J'occasionais, tu occasionais, il occasionait, nous occasionions, vous occasioniez, ils occasionaient. — *Passé déf.* J'occasionai, tu occasionas, il occasiona, nous occasionâmes, vous occasionâtes, ils occasionèrent. — *Passé ind.* J'ai occasioné, etc. — *Passé antér.* J'eus occasioné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais occasioné, etc. — *Futur.* J'occasionerai, tu occasioneras, il occasionera, nous occasionerons, vous occasionerez, ils occasioneront. — *Futur ant.* J'aurai occasioné, etc. — *Cond. prés.* J'occasionerais, tu occasionerais, il occasionerait, nous occasionerions, vous occasioneriez, ils occasioneraient. — *Passé.* J'aurais occasioné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse occasioné, etc. — *Impér. prés.* Occasione, occasionons, occasionez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez occasioné. — *Subj. prés.* Que j'occasione, que tu occasiones, qu'il occasione, que nous occasionions, que vous occasioniez, qu'ils occasionent. — *Imp.* Que j'occasionasse, que tu occasionasses, qu'il occasionât, que nous occasionassions, que vous occasionassiez, qu'ils occasionnassent. — *Pass.* Que j'aie occasioné, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse occasioné, etc. — *Infin. prés.* Occasioner. — *Passé.* Avoir occasioné. — *Part. prés.* Occasionant (invar.). — *Passé.* Occasioné, occasionée, occasionés, occasionnées. — *Pass. comp.* Ayant occasioné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'occasioner.* — Passif : *Etre occasioné.* Le participe régit *par.*

OCCIRE, v. a. irr., 4e conj. *(Okcis)*, vieux mot qui signifie tuer. Occire *quelqu'un. Le bon temps était-il celui où les hommes couverts de fer pouvaient* occire *à leur gré des hommes couverts de haillons ?* — *Ind. prés.* J'occis, tu occis, il occit, nous occisons, vous occisez, ils occisent. — *Imp.* J'occisais, tu occisais, il occisait, nous occisions, vous occisiez, ils occisaient. — *Passé défin.* J'occis, tu occis, il occit, nous occîmes, vous occîtes, ils occirent. — *Passé indéf.* J'ai occis, etc. — *Passé ant.* J'eus occis, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais occis, etc. — *Futur.* J'occirai, tu occiras, il occira, nous occirons, vous occirez, ils

occiront. — *Futur ant.* J'aurai occis, etc. — *Cond. prés.* J'occirais, tu occirais, il occirait, nous occirions, vous occiriez, ils occiraient. — *Passé.* J'aurais occis, etc. — *On dit aussi :* J'eusse occis, etc.—*Imp. prés.* occis, occisons, occisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez occis.— *Subj. prés.* Que j'occise, que tu occises, qu'il occise, que nous occisions, que vous occisiez, qu'ils occisent. — *Imparf.* Que j'occisse, que tu occisses, qu'il occît, que nous occissions, que vous occissiez, qu'ils occissent.—*Passé.* Que j'aie occis, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse occis, etc.— *Infin. prés.* Occire.— *Passé.* Avoir occis. — *Part. prés.* Occisant (inv.).—*Passé.* Occis, occise, occis, occises.—*Passe comp.* Ayant occis. —Se conjugue avec le pronom personnel · *S'occire.* — Passif : *Etre occis.* Le part. régit *par.*

OCCUPER, v. a. 1re conj. *(Okupé)*, tenir, remplir. Occuper *de la place*, occuper *son temps*, etc. *La mort ne nous laisse pas assez de corps pour* occuper *quelque place* (Bossuet).— Il signige aussi habiter. Occuper *une maison, un logement.* — Il signifie encore employer. Occuper *du monde à travailler.* — Il s'emploie encore en parlant de la chose ou de la personne dont on est occupé.—*Ind. prés.* J'occupe, tu occupes, il occupe, nous occupons, vous occupez, ils occupent. — *Imparf.* J'occupais, tu occupais, il occupait, nous occupions, vous occupiez, ils occupaient. — *Pass. déf.* J'occupai, tu occupas, il occupa, nous occupâmes, vous occupâtes, ils occupèrent. — *Passé ind.* J'ai occupé, etc.— *Passé antér.* J'eus occupé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais occupé, etc. — *Futur.* J'occuperai, tu occuperas, il occupera, nous occuperons, vous occuperez, ils occuperont. — *Futur ant.* J'aurai occupé. — *Condit. prés.* J'occuperais, tu occuperais, il occuperait, nous occuperions, vous occuperiez, ils occuperaient. — *Passé.* J'aurais occupé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse occupé, etc. — *Impér. prés.* Occupe, occupons, occupez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez occupé. — *Subj. prés.* Que j'occupe, que tu occupes, qu'il occupe, que nous occupions, que vous occupiez, qu'ils occupent. — *Imp.* Que j'occupasse, que tu occupasses, qu'il occupât, que nous occupassions, que vous occupassiez, qu'ils occupassent. — *Passé.* Que j'aie occupé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse occupé, etc. — *Inf. prés.* Occuper.— *Passé.* Avoir occupé. — *Part. prés.* Occupant (inv.). — *Passé.* Occupé, occupée, occupés, occupées. — *Passé comp.* Ayant occupé. — Pronominalement : *s'occuper.* On dit *s'occuper à* et *s'occuper de,* le premier se met avec les verbes, le second avec les substantifs. *On s'occupe de son affaire, on s'occupe à le tourmenter.* — Passif : *être occupé.* Le part. régit *de, à,* et *par. Etre* occupé de *soins divers, être* occupé par *quelqu'un, être* occupé à *un travail.*

OCTAVIER, v. a. 1re conjug. *(Oktavié)*, porter une octave plus haut. — Il est aussi neutre et signifie faire monter le son à l'octave. La lettre *i* se double aux premières et deuxièmes pers. plur. de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. — *Indic. prés.* J'octavie, tu octavies, il octavie, nous octavions, vous octaviez, ils octavient. — *Imparf.* J'octaviais, tu octaviais, il octaviait, nous octaviions, vous octaviiez, ils octaviaient. — *Passé défini.* J'octaviai, tu octavias, il octavia, nous octaviâmes, vous octaviâtes, ils octavièrent. — *Passé ind.* J'ai octavié, etc. — *Passé ant.* J'eus octavié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais octavié, etc. — *Futur.* J'octavierai, tu octavieras, il octaviera, nous octavierons, vous octavierez, ils octavieront. — *Futur antér.* J'aurai octavié, etc. — *Cond. prés.* J'octavierais, tu octavierais, il octavierait, nous octavierions, vous octavieriez, ils octavieraient.—*Passé.* J'aurais octavié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse octavié, etc. — *Impératif prés.* Octavie, octavions, octaviez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez octavié. — *Subj. prés.* Que j'octavie, que tu octavies, qu'il octavie, que nous octaviions, que vous octaviiez, qu'ils octavient. — *Imparfait.* Que j'octaviasse, que tu octaviasses, qu'il octaviât, que nous octaviassions, que vous octaviassiez, qu'ils octaviassent. — *Passé.* Que j'aie octavié, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse octavié, etc. — *Inf. prés.* Octavier. — *Pass.* Avoir octavié. — *Part. prés.* Octaviant (invar.). — *Passé.* Octavié, octaviée, octaviés, octaviées. — *Pass. comp.* Ayant octavié. — Passif : *être octavié.*

OCTROYER, v. a. 1re conjug. *(Oktroiié)*, accorder, concéder. Octroyer *une grâce, une demande.* — Dans ce verbe, il faut mettre un *i* simple à la place de l'*y* grec, toutes les fois que cet *y* est suivi d'un *e* muet. — *Ind. présent.* J'octroie,

tu octroies, il octroie, nous octroyons, vous octroiez, ils octroient.— *Imp.* J'octroyais, tu octroyais, il octroyait, nous octroyions, vous octroyiez, ils octroyaient. — *Passé déf.* J'octroyai, tu octroyas, il octroya, nous octroyâmes, vous octroyâtes, ils octroyèrent. — *Passé ind.* J'ai octroyé, etc. — *Passé ant.* J'eus octroyé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais octroyé, etc. — *Futur.* J'octoierai, tu octroieras, il octroiera, nous octroierons, vous octroierez, ils octroieront. — *Futur antér.* J'aurai octroyé, etc. — *Condit. prés.* J'octroierais, tu octroierais, il octroierait, nous octroierions, vous octroieriez, ils octroieraient. — *Pass.* J'aurais octroyé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse octroyé, etc. — *Impér. prés.* Octroie, octroyons, octroyez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez octroyé. — *Subj. prés.* Que j'octroie, que tu octroies, qu'il octroie, que nous octroyions, que vous octroyiez, qu'ils octroient. — *Imp.* Que j'octroyasse, que tu octroyasses, qu'il octroyât, que nous octroyassions, que vous octroyassiez, qu'ils octroyassent.— *Passé.* Que j'aie octroyé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse octroyé, etc. — *Infin. prés.* Octroyer. — *Passé.* Avoir octroyé. — *Part. prés.* Octroyant (inv.). — *Passé.* Octroyé, octroyée, octroyés, octroyées. — *Passé comp.* Ayant octroyé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'octroyer.* — Passif : *être octroyé.* Le part. régit *par.*

OCTUPLER, v. a. 1re conjug. (*Oktuplé*), répéter huit fois. Octupler *un article, une somme d'argent*, etc. — *Ind. prés.* J'octuple, tu octuples, il octuple, nous octuplons, vous octuplez, ils octuplent. — *Imparf.* J'octuplais, tu octuplais, il octuplait, nous octuplions, vous octupliez, ils octuplaient. — *Passé défini.* J'octuplai, tu octuplas, il octupla, nous octuplâmes, vous octuplâtes, ils octuplèrent. — *Passé ind.* J'ai octuplé, etc.— *Passé ant.* J'eus octuplé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais octuplé, etc. — *Futur.* J'octuplerai, tu octupleras, il octuplera, nous octuplerons, vous octuplerez, ils octupleront. —*Futur ant.* J'aurai octuplé, etc.— *Cond. prés.* J'octuplerais, tu octuplerais, il octuplerait, nous octuplerions, vous octupleriez, ils octupleraient.— *Passé.* J'aurais octuplé, etc. —*On dit aussi :* J'eusse octuplé, etc. — *Impér. prés.* Octuple, octuplons, octuplez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez octuplé. — *Subj. prés.* Que j'octuple, que tu octuples, qu'il octuple, que nous octuplions, que vous octupliez, qu'ils octuplent. — *Imparf.* Que j'octuplasse, que tu octuplasses, qu'il octuplât, que nous octuplassions, que vous octuplassiez, qu'ils octuplassent. — *Passé.* Que j'aie octuplé, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse octuplé, etc. — *Inf. présent.* Octupler.— *Passé.* Avoir octuplé. — *Part. prés.* Octuplant (inv.). — *Passé.* Octuplé, octuplée, octuplés, octuplées. — *Passé comp.* Ayant octuplé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'octupler.* — Passif : *être octuplé.* Le part. régit *par.*

OFFENSER, v. a. 1re conj. (*Ofancé*), faire une offense, une injure à quelqu'un. Offenser *la mémoire de son père*, offenser *Dieu. Les paroles* offensent *plus que les actions, le ton plus que les paroles, et l'air plus que le ton* (Necker). — Il signifie aussi blesser, au propre comme au figuré. *Ce coup lui a* offensé *le cerveau.* Offenser *la modestie de quelqu'un.* — *Ind. prés.* J'offense, tu offenses, il offense, nous offensons, vous offensez, ils offensent. — *Imparf.* J'offensais, tu offensais, il offensait, nous offensions, vous offensiez, ils offensaient.—*Passé déf.* J'offensai, tu offensas, il offensa, nous offensâmes, vous offensâtes, ils offensèrent. — *Passé ind.* J'ai offensé, etc. — *Passé antér.* J'eus offensé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais offensé, etc.—*Futur.* J'offenserai, tu offenseras, il offensera, nous offenserons, vous offenserez, ils offenseront. — *Futur ant.* J'aurai offensé, etc. — *Cond. prés.* J'offenserais, tu offenserais, il offenserait, nous offenserions, vous offenseriez, ils offenseraient.—*Pass.* J'aurais offensé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse offensé, etc. — *Impér. prés.* Offense, offensons, offensez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez offensé. — *Subj. prés.* Que j'offense, que tu offenses, qu'il offense, que nous offensions, que vous offensiez, qu'ils offensent. — *Imparf.* Que j'offensasse, que tu offensasses, qu'il offensât, que nous offensassions, que vous offensassiez, qu'ils offensassent.— *Passé.* Que j'aie offensé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse offensé, etc. — *Infin. prés.* Offenser. — *Passé.* Avoir offensé.— *Part. prés.* Offensant, offensante. *Une chose offensante, des propos offensants.*—*Passé.* Offensé, offensée, offensés, offensées.— *Passé comp.* Ayant offensé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'offen-*

ser. Se fâcher, se piquer. *Ceux qui s'offensent de rien ne sont pas plus propres à la société, que ceux que rien n'offense* (Boiste). — Passif : *Etre offensé.* Le participe régit *de* et *par*. *Etre* offensé *des discours* de *quelqu'un, être* offensé par *quelqu'un.*

OFFICIER, v. n., 1re conj. *(Ofici-é)*, faire l'office divin. *On* officie *longuement dans cette église, l'évêque* officiait *à cette cérémonie.* — Il signifie aussi familièrement, bien boire et bien manger. *Cet homme* officie *bien.* La lettre *i* se double aux premières et secondes pers. plur. de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. — *Indic. présent.* J'officie, tu officies, il officie, nous officions, vous officiez, ils officient. — *Imp.* J'officiais, tu officiais, il officiait, nous officiions, vous officiiez, ils officiaient. — *Passé déf.* J'officiai, tu officias, il officia, nous officiâmes, vous officiâtes, ils officièrent. — *Passé ind.* J'ai officié, etc. — *Passé ant.* J'eus officié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais officié, etc. — *Futur.* J'officierai, tu officieras, il officiera, nous officierons, vous officierez, ils officieront. — *Futur ant.* J'aurai officié, etc. — *Cond. prés.* J'officierais, tu officierais, il officierait, nous officierions, vous officieriez, ils officieraient. — *Passé.* J'aurais officié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse officié, etc. — *Impér. prés.* Officie, officions, officiez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez officié. — *Subj. prés.* Que j'officie, que tu officies, qu'il officie, que nous officiions, que vous officiiez, qu'ils officient. — *Imparf.* Que j'officiasse, que tu officiasses, qu'il officiât, que nous officiassions, que vous officiassiez, qu'ils officiassent. — *Passé.* Que j'aie officié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse officié, etc. — *Inf. prés.* Officier. — *Passé.* Avoir officié. — *Part. prés.* Officiant (inv.). — *Passé.* Officié. — *Passé comp.* Ayant officié.

OFFRIR, v. a. et irrég. 2e conjug. *(Ofrir)*, présenter, proposer. Offrir *un don, une place, une faveur*, etc. On dit *offrir à* et *offrir de*; le premier se met devant les substantifs, le second devant les verbes. Offrir *quelque chose à quelqu'un*, offrir *à quelqu'un de faire quelque chose.* Offrons *du moins au malheur des cœurs sensibles à leurs misères* (Massillon). — Il signifie aussi exposer. *N'*offrez *pas un si étrange objet à ma vue.* — *Ind. prés.* J'offre, tu offres, il offre, nous offrons, vous offrez, ils offrent. — *Imp.* J'offrais, tu offrais, il offrait, nous offrions, vous offriez, ils offraient. — *Passé déf.* J'offris, tu offris, il offrit, nous offrîmes, vous offrîtes, ils offrirent. — *Passé ind.* J'ai offert, etc. — *Pass. ant.* J'eus offert, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais offert, etc. — *Futur.* J'offrirai, tu offriras, il offrira, nous offrirons, vous offrirez, ils offriront. — *Futur ant.* J'aurai offert, etc. — *Cond. prés.* J'offrirais, tu offrirais, il offrirait, nous offririons, vous offririez, ils offriraient. — *Passé.* J'aurais offert, etc. — *On dit aussi :* J'eusse offert, etc. — *Imp. pr.* Offre, offrons, offrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez offert. — *Subj. prés.* Que j'offre, que tu offres, qu'il offre, que nous offrions, que vous offriez, qu'ils offrent. — *Imparf.* Que j'offrisse, que tu offrisses, qu'il offrît, que nous offrissions, que vous offrissiez, qu'ils offrissent. — *Pass.* Que j'aie offert, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse offert, etc. — *Inf. prés.* Offrir. — *Passé.* Avoir offert. — *Partic. prés.* Offrant (invar.). — *Passé.* Offert, offerte, offerts, offertes. — *Passé comp.* Ayant offert. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'offrir.* On dit *s'offrir à* et *s'offrir de. Il s'est* offert *à y aller, ou d'y aller* (Acad.). — Passif : *Etre offert.* Le participe régit *à, par* et *en. Ce sacrifice a été* offert *à Dieu* par *son ministre. Victime* offerte en *holocauste.*

OFFUSQUER, v. a., 1re conj. *(Ofuceké)*, empêcher de voir et d'être vu. *Un nuage* offusque *le soleil, un mur* offusque *le jour.* — Il s'emploie au figuré, dans le sens d'obscurcir. *Nous ne pouvons un moment arrêter les yeux sur la gloire de la princesse, sans que la mort ne s'y mêle aussitôt pour tout* offusquer *de son ombre.* (Bossuet). — On dit aussi, au figuré, que *les vapeurs du vin* offusquent *le cerveau, les passions* offusquent *la raison. Si l'homme voulait faire taire ces pensées de chaire qui* offusquent *sa raison.* (Massillon). — Il signifie encore craindre d'être surpassé. *Cet artiste a un rival qui l'*offusque. — *Ind. prés.* J'offusque, tu offusques, il offusque, nous offusquons, vous offusquez, ils offusquent. — *Imparf.* J'offusquais, tu offusquais, il offusquait, nous offusquions, vous offusquiez, ils offusquaient. — *Passé déf.* J'offusquai, tu offusquas, il offusqua, nous offusquâmes, vous offusquâtes, ils offusquèrent. — *Passé indéf.* J'ai offusqué, etc. — *Passé ant.*

J'eus offusqué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais offusqué, etc. — *Futur.* J'offusquerai, tu offusqueras, il offusquera, nous offusquerons, vous offusquerez, ils offusqueront. — *Futur ant.* J'aurai offusqué, etc. — *Cond. prés.* J'offusquerais, tu offusquerais, il offusquerait, nous offusquerions, vous offusqueriez, ils offusqueraient. — *Passé.* J'aurais offusqué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse offusqué, etc. — *Impér. prés.* offusque, offusquons, offusquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez offusqué. — *Subj. prés.* Que j'offusque, que tu offusques, qu'il offusque, que nous offusquions, que vous offusquiez, qu'ils offusquent. — *Imp.* Que j'offusquasse, que tu offusquasses, qu'il offusquât, que nous offusquassions, que vous offusquassiez, qu'ils offusquassent. — *Passé.* Que j'aie offusqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse offusqué, etc. — *Infin. prés.* Offusquer. — *Passé.* Avoir offusqué. — *Partic. prés.* Offusquant (inv.). — *Passé.* Offusqué, offuquée, offusqués, offusqées. — *Passé comp.* Ayant offusqué. — S'emploie avec le pronom personnel : *s'offusquer. Ces deux hommes jaloux l'un de l'autre* s'offusquent *sans cesse.* — Passif : *Etre offusque.* Le participe régit *de* et *par.* Etre *offusqué des* regards de quelqu'un, le soleil est *offusqué par* un nuage.

OINDRE, v. a. et irrég., 1re conj. (*oeindre*), frotter de matières onctueuses. Oindre *son corps, ou une partie de son corps* ; oindre *une tumeur avec de l'onguent pour l'amollir.* — Il se dit aussi en parlant des huiles dont on se sert au sacre des rois. *On* oint *les rois de France à leur sacre, avec l'huile de la sainte ampoule.* — *Ind. prés.* J'oins, tu oins, il oint, nous oignons, vous oignez, ils oignent. — *Imparf.* J'oignais, tu oignais, il oignait, nous oignions, vous oigniez, ils oignaient. — *Passé déf.* J'oignis, tu oignis, il oignit, nous oignîmes, vous oignîtes, ils oignirent. — *Pass. ind.* J'ai oint, etc, — *Pass. ant.* J'eus oint, etc.— *Plus-que-parfait.* J'avais oint, etc. — *Futur.* J'oindrai, tu oindras, il oindra, nous oindrons, vous oindrez, ils oindront. — *Futur ant.* J'aurai oint, etc. — *Cond. présent.* J'oindrais, tu oindrais, il oindrait, nous oindrions, vous oindriez, ils oindraient. — *Pass.* J'aurais oint, etc. — *On dit aussi :* J'eusse oint, etc, — *Impér. prés.* Oins, oignons, oignez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez oint. — *Subj. prés.* Que j'oigne, que tu oignes, qu'il oigne, que nous oignions, que vous oigniez, qu'ils oignent. — *Imparf.* Que j'oignisse, que tu oignisses, qu'il oignît, que nous oignissions, que vous oignissiez, qu'ils oignissent. — *Passé.* Que j'aie oint, etc. — *Plus-que-parf.* Que j eusse oint, etc. — *Inf. prés.* Oindre. — *Passé.* Avoir oint. — *Part. prés.* Oignant. — *Passé.* Oint, ointe, oints, ointes. — *Passé comp.* Ayant oint. —Se conjugue avec le pronom personnel : *se oindre. Les athlètes* se oignaient *les membres pour se donner de la vigueur* — Passif : *Être oint. Clovis a été* oint par *l'archevêque de Reims.* C'est donc à tort que Laveaux avance dans son dictionnaire que le verbe *oindre* ne se conjugue qu'avec l'auxiliaire *avoir.* On voit par cet exemple qu'il peut aussi *se* conjuguer avec *être.* Le participe régit *de* et *par. Saül fut* oint *d'huile par Samuel.*

OISELER, v. a. et n. 1re conj. (*Oazelé*), dresser un oiseau. Oiseler *une pie, un perroquet.* — Il est neutre, quand il signifie, prendre des oiseaux. *Passer son temps à chasser, à* oiseler. — Dans ce verbe on double la lettre *l* dans les temps où elle est suivie d'un *e* muet. — *Indic. présent.* J'oiselle, tu oiselles, il oiselle, nous oiselons, vous oiselez, ils oisellent. — *Imparf.* J'oiselais, tu oiselais, il oiselait, nous oiselions, vous oiseliez, ils oiselaient. — *Passé défini.* J'oiselai, tu oiselas, il oisela, nous oiselâmes, vous oiselâtes, ils oiselèrent. — *Passé indéf.* J'ai oiselé, etc. — *Pass. ant.* J'eus oiselé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais oiselé, etc. — *Futur.* J'oisellerai, tu oiselleras, il oisellera, nous oisellerons, vous oisellerez, ils oiselleront. — *Futur ant.* J'aurai oiselé, etc. — *Cond. prés.* J'oisellerais, tu oisellerais, il oisellerait, nous oisellerions, vous oiselleriez, ils oiselleraient. — *Passé.* J'aurais oiselé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse oiselé, etc. — *Impératif prés* Oiselle, oiselons, oiselez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez oiselé. — *Subj. prés.* Que j'oiselle, que tu oiselles, qu'il oiselle, que nous oiselions, que vous oiseliez, qu'ils oisellent. — *Imparf.* Que j'oiselasse, que tu oiselasses, qu'il oiselat, que nous oiselassions, que vous oiselassiez, qu'ils oiselassent. — *Passé.* Que j'aie oiselé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse oiselé, etc. — *Inf. prés.* Oiseler. — *Passé.* Avoir oiselé. — *Part. prés.* Oiselant (invar.). — *Passé.* Oiselé, oiselée, oiselés, oiselées. — *Passé composé.* Ayant

oiselé. — Passif : *Être oiselé*. Le participe régit *par*.

OLINDER, , v. n., 1[re] conj. *(Oleïndé)*, tirer l'épée pour se battre. *C'est un bretailleur qui passe son temps à* olinder. — *Indicatif prés.* J'olinde, tu 'olindes, il olinde, nous olindons, vous olindez, ils olindent. — *Imp.* J'olindais, tu olindais, il olindait, nous olindions, vous olindiez, ils olindaient. — *Passé déf.* J'olindai, tu olindas, il olinda, nous olindâmes, vous olindâtes, ils olindèrent. — *Passé indéf.* J'ai olindé, etc. — *Passé antér.* J'eus olindé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais olindé, etc. — *Futur.* J'olinderai, tu olinderas, il olindera, nous olinderons, vous olinderez, ils olinderont. — *Futur antér* J'aurai olindé, etc. — *Cond. prés.* J'olinderais, tu olinderais, il olinderait, nous olinderions, vous olinderiez, ils olinderaient. — *Passé.* J'aurais olindé, etc.— *On dit aussi* : J'eusse olindé, etc. — *Impér. prés.* Olinde, olindons, olindez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez olindé. — *Subj. prés.* Que j'olinde, que tu olindes, qu'il olinde, que nous olindions, que vous olindiez, qu'ils olindent. — *Imparfait.* Que j'olindasse, que tu olindasses, qu'il olindât, que nous olindassions, que vous olindassiez, qu'ils olindassent. — *Passé.* Que j'aie olindé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse olindé, etc.— *Infinitif pres*: Olinder. — *Passe.* Avoir olindé, etc.—*Part. prés.* Olindant (invar). — *Passé.* Olindé (invar.). — *Passè composé* Ayant olindé.

OMBRAGER, v. a., 1[re] conj. *(Ombraje)*, il signifie faire ou donner de l'ombrage. *Un arbre* ombrage *une cour*, *un panache* ombrageait sa tête. — Il signifie protéger. *Les grands ne sont tels que pour* ombrager *les petits* (Boiste). Le *g* est toujours suivi d'un *e* muet devant *a* et *o*. —*Indic. prés.* J'ombrage, tu ombrages, il ombrage, nous ombrageons, vous ombragez, ils ombragent. — *Imparf.* J'ombrageais, tu ombrageais, il ombrageait, nous ombragions, vous ombragiez, ils ombrageaient. — *Passé défini.* J'ombrageai, tu ombrageas, il ombragea, nous ombrageâmes, vous ombrageâtes, ils ombragèrent.— *Passé indéfini.* J'ai ombragé, etc. — *Passé ant.* J'eus ombragé, etc.— *Plus-que-parfait.* J'avais ombragé, etc.—*Futur.* J'ombragerai, tu ombrageras, il ombragera, nous ombragerons, vous ombragerez, ils ombrageront. — *Futur ant.* J'aurai ombragé, etc. — *Cond. prés.* J'ombragerais, tu ombragerais, il ombragerait, nous ombragerions, vous ombrageriez, ils ombrageraient. — *Passé.* J'aurais ombragé, etc.— *On dit aussi* : J'eusse ombragé, etc. — *Impératif présent.* Ombrage, ombrageons, ombragez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ombragé.— *Subj. prés.* Que j'ombrage, que tu ombrages, qu'il ombrage, que nous ombragions, que vous ombragiez, qu'ils ombragent.—*Imp.* Que j'ombrageasse, que tu ombrageasses, qu'il ombrageât, que nous ombrageassions, que vous ombrageassiez, qu'ils ombrageassent. — *Passé.* Que j'aie ombragé etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse ombragé, etc. — *Inf. prés.* Ombrager. —*Pass.* Avoir ombragé. — *Part. prés.* Ombrageant (inv.). — *Passé.* Ombragé, ombragée, ombragés, ombragées. — *Pass. comp.* Ayant ombragé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'ombrager*. *Ce jardin* s'ombrage. — Passif : *être ombragé*. Le participe régit *de* et *par*. *Cette fenêtre a été* ombragée de *lilas* par *un amateur d'horticulture*.

OMBRER, v. a., 1[re] conj. *(Onbré)*, termes d'art, mettre des ombres sur un dessin ou sur un tableau. Ombrer *un portrait*, *un paysage*, etc. — *Indic. prés.* J'ombre, tu ombres, il ombre, nous ombrons, vous ombrez, ils ombrent.—*Imparf.* J'ombrais, tu ombrais, il ombrait, nous ombrions, vous ombriez, ils ombraient. — *Passé défini.* J'ombrai, tu ombras, il ombra, nous ombrâmes, vous ombrâtes, ils ombrèrent. — *Passé indéf.* J'ai ombré, etc. — *Passé antér.* J'eus ombré, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais ombré, etc. — *Futur.* J'ombrerai, tu ombreras, il ombrera, nous ombrerons, vous ombrerez, ils ombreront. — *Futur ant.* J'aurai ombré, etc. — *Condit. prés.* J'ombrerais, tu ombrerais, il ombrerait, nous ombrerions, vous ombreriez, ils ombreraient.—*Passé.* J'aurais ombré, etc.—*On dit aussi* : J'eusse ombré, etc. — *Impér. prés.* Ombre, ombrons, ombrez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez ombré. — *Subj. prés.* Que j'ombre, que tu ombres, qu'il ombre, que nous ombrions, quevous ombriez, qu'ils ombrent. — *Imparf.* Que j'ombrasse, que tu ombrasses, qu'il ombrât, que nous ombrassions, que vous ombrassiez, qu'ils ombrassent. — *Passé.* Que j'aie ombré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ombré, etc.— *Inf. prés.* Ombrer. — *Passé.* Avoir om-

bré. — *Part. prés.* **Ombrant** (invar.). — *Passé.* Ombré, ombrée, ombrés, ombrées. — *Passé comp.* Ayant ombré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'ombrer.* — Passif : *être ombré.* Le part. régit *par.*

OMETTRE, v. a. et irrég., 4e conjug. (*Omètre*), oublier, passer sous silence. Omettre *un mot dans une lettre, une clause dans un contrat. La sûreté publique doit suppléer aux lois qui ont* omis *de compter l'adulation parmi les grands crimes* (Massillon). — *Ind. présent.* J'omets, tu omets, il omet, nous omettons, vous omettez, ils omettent. — *Imparf.* J'omettais, tu omettais, il omettait, nous omettions, vous omettiez, ils omettaient. — *Passé déf.* J'omis, tu omis, il omit, nous omîmes, vous omîtes, ils omirent. — *Passé indéf.* J'ai omis, etc. —*Passé antér.* J'eus omis, etc.—*Plus-que-parfait.* J'avais omis, etc. — *Futur.* J'omettrai, tu omettras, il omettra, nous omettrons, vous omettrez, ils omettront.—*Futur antér.* J'aurai omis, etc. — *Cond. prés.* J'omettrais, tu omettrais, il omettrait, nous omettrions, vous omettriez, ils omettraient. — *Passé.* J'aurais omis, etc.—*On dit aussi :* J'eusse omis, etc.—*Imp. prés.* Omets, omettons, omettez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez omis.— *Subj. prés.* Que j'omette, que tu omettes, qu'il omette, que nous omettions, que vous omettiez, qu'ils omettent. — *Imp.* Que j'omisse, que tu omisses, qu'il omît, que nous omissions, que vous omissiez, qu'ils omissent. — *Pass.* Que j'aie omis, etc.— *Plus-que parfait.* Que j'eusse omis, etc.—*Inf. prés.* Omettre.— *Passé.* Avoir omis. — *Participe prés.* Omettant (inv.). —*Passé.* Omis, omise, omis, omises. — *Passé composé.* Ayant omis.— Se conjugue avec le pronom personnel : *s'omettre. Ce détail ne peut* s'omettre. — Passif : *être omis.* Le part. régit *par.*

ONDOYER, v. a. et n., 1re conj. (*Ondoiié*), baptiser sans les cérémonies de l'église. Ondoyer *un enfant avant de mourir.*—Il est neutre, quand il signifie flotter par ondes. *Les flammes ondoient, la fumée ondoie,* etc. L'*i* simple se change en *y* grec lorsqu'il est suivi d'un *e* muet. — *Ind. prés.* J'ondoie, tu ondoies, il ondoie, nous ondoyons, vous ondoyez, ils ondoient. — *Imp.* J'ondoyais, tu ondoyais, il ondoyait, nous ondoyions, vous ondoyiez, ils ondoyaient. — *Pass. déf.* J'ondoyai, tu ondoyas, il ondoya, nous ondoyâmes, vous ondoyâtes, ils ondoyèrent. — *Pass. ind.* J'ai ondoyé, etc. — *Pass. ant.* J'eus ondoyé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais ondoyé, etc. — *Futur.* J'ondoierai, tu ondoieras, il ondoiera, nous ondoierons, vous ondoierez, ils ondoieront. — *Futur ant.* J'aurai ondoyé, etc. — *Condit. prés.* J'ondoierais, tu ondoierais, il ondoierait, nous ondoierions, vous ondoieriez, ils ondoieraient. — *Passé.* J'aurais ondoyé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse ondoyé, etc.— *Impér. prés.* Ondoie, ondoyons, ondoyez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ondoyé. — *Subj. prés.* Que j'ondoie, que tu ondoies, qu'il ondoie, que nous ondoyions, que vous ondoyiez, qu'ils ondoient. — *Imparf.* Que j'ondoyasse, que tu ondoyasses, qu'il ondoyât, que nous ondoyassions, que vous ondoyassiez, qu'ils ondoyassent. — *Pass.* Que j'aie ondoyé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse ondoyé, etc. — *Infin. prés.* Ondoyer. — *Passé.* Avoir ondoyé. — *Part. prés.* Ondoyant, ondoyante. *Flamme ondoyante, épis ondoyants.* En termes de peinture : *Contours ondoyants.* — *Pass.* Ondoyé, ondoyée, ondoyés, ondoyées.—*Passé comp.* Ayant ondoyé. — Se conjugue avec le pronom pers. : *S'ondoyer.* — Passif : *Etre ondoyé.* Le part. régit *par.*

ONDULER, v. n., 1re conj. (*Ondulé*), termes de physique, produire, avoir une ondulation ou un mouvement d'ondulation. *Le vent fait* onduler *l'eau de ce lac, les moissons* ondulent *mollement.* — *Indic. prés.* J'ondule, tu ondules, il ondule, nous ondulons, vous ondulez, ils ondulent. — *Imp.* J'ondulais, tu ondulais, il ondulait, nous ondulions, vous onduliez, ils ondulaient. — *Pass. déf.* J'ondulai, tu ondulas, il ondula, nous ondulâmes, vous ondulâtes, ils ondulèrent. — *Passé ind.* J'ai ondulé, etc. — *Passé ant.* J'eus ondulé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais ondulé, etc. — *Futur.* J'ondulerai, tu onduleras, il ondulera, nous ondulerons, vous ondulerez, ils onduleront. — *Futur ant.* J'aurai ondulé, etc. — *Cond. prés.* J'ondulerais, tu ondulerais, il ondulerait, nous ondulerions, vous onduleriez, ils onduleraient. — *Pass.* J'aurais ondulé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse ondulé, etc. — *Impér. prés.* Ondule, ondulons, ondulez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ondulé. — *Subj. prés.* Que j'ondule, que tu ondules, qu'il ondule, que nous ondulions, que vous onduliez, qu'ils ondulent. — *Imparf.* Que j'ondulasse, que tu ondulasses, qu'il

ondulât, que nous ondulassions, que vous ondulassiez, qu'ils ondulassent. — *Passé.* Que j'aie ondulé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ondulé, etc. — *Infin. prés.* Onduler. — *Passé.* Avoir ondulé. — *Part. prés.* Ondulant (inv.). — *Passé.* Ondulé, ondulée, ondulés, ondulées. — *Passé comp.* Ayant ondulé. — Passif : *être ondulé.* Le part. régit *par. La surface de ce lac est légèrement* ondulée par *le vent.*

OPÉRER, v. a. et n., 1re conj. (*Opéré*), faire, produire quelque effet. Opérer *une réforme, une diversion, une jonction,* etc. *Les uns, dans la retraite,* opèrent *en secret leur propre salut, les autres dans l'action* (Fléchier).—Faire une opération de méd., de chirur. et d'arithmét. Opérer *un membre*; opérer *sur des quantités.* Il est neutre, quandil signifie agir. *Cet artiste a bien ou mal* opéré. Il se dit aussi d'un remède qui fait son effet. *Cette médecine a bien* opéré. — *Indicatif. présent.* J'opère, tu opères, il opère, nous opérons, vous opérez, ils opèrent. — *Imparf.* J'opérais, tu opérais, il opérait, nous opérions, vous opériez, ils opéraient. — *Pass. déf.* J'opérai, tu opéras, il opéra, nous opérâmes, vous opérâtes, ils opérèrent. — *Pass. indéf.* J'ai opéré, etc. — *Pass. ant.* J'eus opéré, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais opéré, etc. — *Futur.* J'opérerai, tu opéreras, il opérera, nous opérerons, vous opérerez, ils opéreront. — *Futur antér.* J'aurai opéré, etc. — *Cond. prés.* J'opérerais, tu opérerais, il opérerait, nous opérerions, vous opéreriez, ils opéreraient. — *Passé.* J'aurais opéré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse opéré, etc. — *Impér. prés.* Opère, opérons, opérez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez opéré — *Subj. prés.* Que j'opère, que tu opères, qu'il opère, que nous opérions, que vous opériez, qu'ils opèrent. — *Imp.* Que j'opérasse, que tu opérasses, qu'il opérât, que nous opérassions, que vous opérassiez, qu'ils opérassent. — *Passé.* Que j'aie opéré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse opéré, etc. — *Infinitif prés.* Opérer. — *Passé.* Avoir opéré. — *Part. prés.* Opérant (invar.). — *Passé.* Opéré, opérée, opérés, opérées. — *Passé comp.* Ayant opéré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'opérer. Il y a plus d'espérance dans une monarchie mixte que dans une république, de voir la destruction des abus* s'opérer *avec promptitude et tranquillité* (Condorcet). — Passif : *Etre opéré.* Le participe régit *par. Il a été* opéré par *un habile chirurgien.*

OPILER, v. a., 1re conj. (*Opilé*), boucher, obstruer. *Les viandes* opilent *la rate.* — *Ind. prés.* J'opile, tu opiles, il opile, nous opilons, vous opilez, ils opilent. — *Imp.* J'opilais, tu opilais, il opilait, nous opilions, vous opiliez, ils opilaient. — *Passé défini.* J'opilai, tu opilas, il opila, nous opilâmes, vous opilâtes, ils opilèrent. — *Passé ind.* J'ai opilé, etc. — *Passé ant.* J'eus opilé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais opilé, etc. — *Futur.* J'opilerai, tu opileras, il opilera, nous opilerons, vous opilerez, ils opileront. — *Futur ant.* J'aurai opilé, etc. — *Cond. prés.* J'opilerais, tu opilerais, il opilerait, nous opilerions, vous opileriez, ils opileraient. — *Passé.* J'aurais opilé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse opilé, etc. — *Impér. prés.* Opile, opilons, opilez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez opilé. — *Subj. prés.* Que j'opile, que tu opiles, qu'il opile, que nous opilions, que vous opiliez, qu'ils opilent. — *Imp.* Que j'opilasse, que tu opilasses, qu'il opilât, que nous opilassions, que vous opilassiez, qu'ils opilassent. — *Passé.* Que j'aie opilé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse opilé, etc. — *Inf. prés.* Opiler. — *Passé.* Avoir opilé. — *Part. prés.* Opilant (inv.). — *Passé.* Opilé, opilée, opilés, opilées. — *Passé comp.* Ayant opilé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'opiler.* — Passif : *Être opilé.* Le participe régit *par.*

OPINER, v. a., 1re conj. (*Opiné*), dire son avis sur une chose. Opiner *sur une affaire,* opiner *longuement*; *les arbitres ont* opiné *à renvoyer les parties par devant les juges* (Acad.). — *Opiner du bonnet,* signifie être toujours de l'avis des autres. — *Ind. prés.* J'opine, tu opines, il opine, nous opinons, vous opinez, ils opinent. — *Imparf.* J'opinais, tu opinais, il opinait, nous opinions, vous opiniez, ils opinaient. — *Passé déf.* J'opinai, tu opinas, il opina, nous opinâmes, vous opinâtes, ils opinèrent. — *Passé indéf.* J'ai opiné, etc. — *Passé ant.* J'eus opiné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais opiné, etc. — *Futur.* J'opinerai, tu opineras, il opinera, nous opinerons, vous opinerez, ils opineront. — *Futur ant.* J'aurai opiné, etc. — *Cond. prés.* J'opinerais, tu opinerais, il opinerait, nous opinerions, vous opineriez, ils opineraient. — *Passé.* J'aurais opiné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse opiné, etc. — *Imp. prés.* Opine, opinons, opinez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez opiné. — *Subj.*

prés. Que j'opine, que tu opines, qu'il opine, que nous opinions, que vous opiniez, qu'ils opinent. — *Imparf.* Que j'opinasse, que tu opinasses, qu'il opinât, que nous opinassions, que vous opinassiez, qu'ils opinassent. — *Passé.* Que j'aie opiné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse opiné, etc. — *Infinitif prés.* Opiner. — *Passé.* Avoir opiné. — *Part. prés.* Opinant (inv.). — *Passé.* Opiné (inv.). — *Passé composé.* Ayant opiné. Le part. régit *à* et *pour.*

OPINIÂTRER, v. a. 1re conj. (*Opini-âtré*), contredire, contrarier quelqu'un. *N'opiniâtrez pas cet enfant.* — Il signifie aussi soutenir une chose avec opiniâtreté. *N'opiniâtrez point cela.* — *Indicatif présent.* J'opiniâtre, tu opiniâtres, il opiniâtre, nous opiniâtrons, vous opiniâtrez, ils opiniâtrent. — *Imp.* J'opiniâtrais, tu opiniâtrais, il opiniâtrait, nous opiniâtrions, vous opiniâtriez, ils opiniâtraient. — *Passé déf.* J'opiniâtrai, tu opiniâtras, il opiniâtra, nous opiniâtrâmes, vous opiniâtrâtes, ils opiniâtrèrent. — *Pass. indéf.* J'ai opiniâtré, etc. — *Passé antér.* J'eus opiniâtré, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais opiniâtré, etc. — *Futur.* J'opiniâtrerai, tu opiniâtreras, il opiniâtrera, nous opiniâtrerons, vous opiniâtrerez, ils opiniâtreront. — *Futur antér.* J'aurai opiniâtré, etc. — *Cond. prés.* J'opiniâtrerais, tu opiniâtrerais, il opiniâtrerait, nous opiniâtrerions, vous opiniâtreriez, ils opiniâtreraient. — *Passé.* J'aurais opiniâtré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse opiniâtré, etc. — *Impér. prés.* Opiniâtre, opiniâtrons, opiniâtrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez opiniâtré. — *Subj. prés.* Que j'opiniâtre, que tu opiniâtres, qu'il opiniâtre, que nous opiniâtrions, que vous opiniâtriez, qu'ils opiniâtrent. — *Imp.* Que j'opiniâtrasse, que tu opiniâtrasses, qu'il opiniâtrât, que nous opiniâtrassions, que vous opiniâtrassiez, qu'ils opiniâtrassent. — *Passé.* Que j'aie opiniâtré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse opiniâtré, etc. — *Inf. prés.* Opiniâtrer. — *Passé.* Avoir opiniâtré. — *Part. prés.* Opiniâtrant (invar.). — *Passé.* Opiniâtré, opiniâtrée, opiniâtrés, opiniâtrées. — *Passé comp.* Ayant opiniâtré. — S'emploie pronominalement : *S'opiniâtrer.* — Passif : *Etre opiniâtré.* Le participe régit *par.*

OPPOSER, v. a., 1re conj. (*Opposé*), placer une chose, une personne de manière qu'elle fasse obstacle à une autre. Opposer *une digue au torrent,* et au fig. *aux passions,* opposer *un adversaire à son ennemi.*

Contre tant d'ennemis vous n'*opposez* que vous.
Racine.

Celui que l'on oppose *à tous les autres est incontestablement le premier* (La Harpe). — Il signifie aussi mettre une chose vis-à-vis d'une autre, pour faire contraste. *C'est aux vrais fidèles à* opposer *leurs hommages publics aux irrévérences et aux profanations des impies* (Massillon). — Il signifie encore mettre en parallèle, en comparaison. *On* oppose *sans cesse le nom des grands à leurs personnes* (Massillon). — Objecter, répliquer : Opposer *de bonnes ou de mauvaises raisons.* — *Indic. présent.* J'oppose, tu opposes, il oppose, nous opposons, vous opposez, ils opposent. — *Imparf.* J'opposais, tu opposais, il opposait, nous opposions, vous opposiez, ils opposaient. — *Passé déf.* J'opposai, tu opposas, il opposa, nous opposâmes, vous opposâtes, ils opposèrent. — *Passé ind.* J'ai opposé, etc. — *Passé ant.* J'eus opposé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais opposé, etc. — *Futur.* J'opposerai, tu opposeras, il opposera, nous opposerons, vous opposerez, ils opposeront. — *Futur antér.* J'aurai opposé, etc. — *Condit. prés.* J'opposerais, tu opposerais, il opposerait, nous opposerions, vous opposeriez, ils opposeraient. — *Passé.* J'aurais opposé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse opposé, etc. — *Impér. prés.* Oppose, opposons, opposez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez opposé. — *Subj. prés.* Que j'oppose, que tu opposes, qu'il oppose, que nous opposions, que vous opposiez, qu'ils opposent. — *Imparf.* Que j'opposasse, que tu opposasses, qu'il opposât, que nous opposassions, que vous opposassiez, qu'ils opposassent. — *Passé.* Que j'aie opposé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse opposé, etc. — *Inf. prés.* Opposer. — *Passé.* Avoir opposé. — *Part. prés.* Opposant (var.). — *Passé.* Opposé, opposée, opposés, opposées. — *Passé comp.* Ayant opposé. — Se conjugue avec pronom personnel : *s'opposer à.*

Nous nous sommes en foule *opposés à* leur rage
Racine.

— Passif : *Etre oppsé.* Le participe régit *par* et *à*. *Etre* opposé *dans une affaire* par *quelqu'un. Les passions des particuliers sont* opposées au *bien commun* (Fléchier).

OPPRESSER, v. a., 1re conj. (*Opprécé*),

presser fortement, gêner la respiration. *Une toux oppresse, un chagrin oppresse.* Il s'emploie au figuré.

Il entendra gémir une mere *oppressée.*
Racine.

— *Ind. prés.* J'oppresse, tu oppresses, il oppresse, nous oppressons, vous oppressez, ils oppressent.—*Imparf.* J'oppressais, tu oppressais, il oppressait, nous oppressions, vous oppressiez, ils oppressaient. — *Pass. déf.* J'oppressai, tu oppressas, il oppressa, nous oppressâmes, vous oppressâtes, ils oppressèrent. — *Passé ind.* J'ai oppressé, etc. — *Pass. ant.* J'eus oppressé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais oppressé, etc. — *Futur.* J'oppresserai, tu oppresseras, il oppressera, nous oppresserons, vous oppresserez, ils oppresseront. — *Futur antér.* J'aurai oppressé, etc. — *Cond. prés.* J'oppresserais, tu oppresserais, il oppresserait, nous oppresserions, vous oppresseriez, ils oppresseraient. — *Passé.* J'aurais oppressé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse oppressé, etc. — *Impér. prés.* Oppresse, oppressons, oppressez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez oppressé. — *Subj. prés.* Que j'oppresse, que tu oppresses, qu'il oppresse, que nous oppressions, que vous oppressiez, qu'ils oppressent. — *Imp.* Que j'oppressasse, que tu oppressasses, qu'il oppressât, que nous oppressassions, que vous oppressassiez, qu'ils oppressassent. — *Passé.* Que j'aie oppressé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse oppressé, etc. — *Infin. prés.* Oppresser. — *Passé.* Avoir oppressé. — *Participe présent.* Oppressant (invar.). — *Passé.* Oppressé, oppressée, oppressés, oppressées. — *Passé composé.* Ayant oppressé. — Se conjugue avec le pronom person. : *s'oppresser.* — Passif : *être oppressé.* Le participe régit *par. Avoir la poitrine* oppressée par *un rhume.*

OPPRIMER, v. a., et n. 1re conj. (*Opprimé*), accabler par violence, par autorité. *Opprimer l'innocence*, *opprimer les faibles. Mère affligée, elle a souvent à se plaindre de ses enfants qui l'*oppriment (Bossuet). — Il est neutre dans le sens absolu.

Bientôt ils vous diront . . .
Qu'aux larmes, au travail le peuple est condamné;
Que s'il n'est *opprimé*, tôt ou tard il *opprime.*
Racine.

— *Ind. prés.* J'opprime, tu opprimes, il opprime, nous opprimons, vous opprimez, ils oppriment. — *Imparfait.* J'opprimais, tu opprimais, il opprimait, nous opprimions, vous opprimiez, ils opprimaient. — *Passé déf.* J'opprimai, tu opprimas, il opprima, nous opprimâmes, vous opprimâtes, ils opprimèrent. — *Passé ind.* J'ai opprimé, etc. — *Passé ant.* J'eus opprimé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais opprimé, etc. — *Futur.* J'opprimerai, tu opprimeras, il opprimera, nous opprimerons, vous opprimerez, ils opprimeront. — *Futur antér.* J'aurai opprimé, etc. — *Cond. prés.* J'opprimerais, tu opprimerais, il opprimerait, nous opprimerions, vous opprimeriez, ils opprimeraient. — *Passé.* J'aurais opprimé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse opprimé, etc. — *Impér. prés.* Opprime, opprimons, opprimez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez opprimé. — *Subj. prés.* Que j'opprime, que tu opprimes, qu'il opprime, que nous opprimions, que vous opprimiez, qu'ils oppriment. — *Imparfait.* Que j'opprimasse, que tu opprimasses, qu'il opprimât, que nous opprimassions, que vous opprimassiez, qu'ils opprimassent. — *Passé.* Que j'aie opprimé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse opprimé, etc. — *Inf. prés.* Opprimer. — *Passé.* Avoir opprimé. — *Part. prés.* Opprimant (inv.). — *Passé.* Opprimé, opprimée, opprimés, opprimées. — *Passé composé.* Ayant opprimé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'opprimer. Une nation éclairée ne* s'opprime *pas aussi facilement qu'un peuple ignorant.* — Passif : *Etre opprimé.* Le participe régit *par.*

Ce prince si longtemps *par* moi-même *opprimé*
Racine.

OPTER, v. a., 1re conj. (*Opeté*), choisir entre deux ou plusieurs choses. Opter *entre le bien et le mal. Qu'on est à plaindre, quand on se trouve en certaines situations où il fau*t opter *entre sa fortune et sa conscience* ? (Massillon). — On dit aussi *opter* pour cette chose ou cette autre. — *Indicatif prés.* J'opte, tu optes, il opte, nous optons, vous optez, ils optent. — *Imp.* J'optais, tu optais, il optait, nous options, vous optiez, ils optaient. — *Passé déf.* J'optai, tu optas, il opta, nous optâmes, vous optâtes, ils optèrent. — *Passé ind.* J'ai opté, etc. — *Passé ant.* J'eus opté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais opté, etc.—*Futur.* J'opterai, tu opteras, il optera, nous opterons, vous opterez, ils opteront.—*Futur ant.* J'aurai opté, etc. — *Cond. prés.* J'opterais, tu opterais, il

opterait, nous opterions, vous opteriez, ils opteraient. — *Passé.* J'aurais opté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse opté, etc. — *Impér. prés.* Opte, optons, optez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez opté.— *Subjonct. prés.* Que j'opte, que tu optes, qu'il opte, que nous options, que vous optiez, qu'ils optent. — *Imparf.* Que j'optasse, que tu optasses, qu'il optât, que nous optassions, que vous optassiez, qu'ils optassent. — *Passé.* Que j'aie opté, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse opté, etc. — *Infin. prés.* Opter. — *Pass.* Avoir opté. — *Part. prés.* Optant (inv.).— *Passé.* Opté (invar.). — *Passé comp.* Ayant opté.

ORDONNER, v. a. et n. 1re conj. (*Ordoné*), disposer, mettre en ordre, en rang. Ordonner *une matière*, ordonner *un bâtiment*, ordonner *une fête, un festin*, etc.—Pris absolument, il signifie aussi commander, prescrire. *Il est plus aisé d'exécuter que d'*ordonner.

> J'*ordonne* à la victoire
> De préparer pour lui les chances de la gloire.
> Voltaire.

— On dit aussi *ordonner de quelque chose*, pour dire, en disposer, il est neutre dans ce sens

> Et seul de tous les Grecs ne m'est-il pas permis
> D'*ordonner* d'un captif que le sort m'a soumis.
> Racine.

— En termes de finances, il signifie donner mandement de payer. *Quelle somme vous a-t-on* ordonnée *pour votre voyage?* — Il signifie encore conférer les ordres de l'Eglise. Ordonner *un prêtre*. Après la conjoction *que*, le verbe de la prép. subordonnée, veut le subj. *J'ordonne qu'il vienne.* — *Ind. prés.* J'ordonne, tu ordonnes, il ordonne, nous ordonnons, vous ordonnez, ils ordonnent.— *Imparf.* J'ordonnais, tu ordonnais, il ordonnait, nous ordonnions, vous ordonniez, ils ordonnaient. — *Pass défi.* J'ordonnai, tu ordonnas, il ordonna, nous ordonnâmes, vous ordonnâtes, ils ordonnèrent. — *Passé ind.* J'ai ordonné, etc. — *Passé. antér.* J'eus ordonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais ordonné, etc. — *Futur.* J'ordonnerai, tu ordonneras, il ordonnera, nous ordonnerons, vous ordonnerez, ils ordonneront. — *Futur ant.* J'aurai ordonné, etc. — *Conditionnel prés.* J'ordonnerais, tu ordonnerais, il ordonnerait, nous ordonnerions, vous ordonneriez, ils ordonneraient. — — *Passé.* J'aurais ordonné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse ordonné, etc.—*Impér. prés.* Ordonne, ordonnons, ordonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ordonné.— *Subjonctif prés.* Que j'ordonne, que tu ordonnes, qu'il ordonne, que nous ordonnions, que vous ordonniez, qu'ils ordonnent. — *Imparf.* Que j'ordonnasse, que tu ordonnasses, qu'il ordonnât, que nous ordonnassions, que vous ordonnassiez, qu'ils ordonnassent. — *Passé.* Que j'aie ordonné, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse ordonné, etc. — *Inf. prés.* Ordonner. — *Passé.* Avoir ordonné. — *Part. prés.* Ordonnant (inv.). — *Passé.* Ordonné, ordonnée, ordonnés, ordonnées. — *Passé comp.* Ayant ordonné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'ordonner. Ne fût-ce que par intérêt bien entendu, l'homme doit* s'ordonner *la vertu* (Boiste). — Passif : *être ordonné.* Le part. régit *par*.

ORGANISER, v. a., 1re conjug. (*Organizé*), donner aux parties d'un corps la disposition nécessaire pour les fonctions auxquelles il est destiné. *Dieu* organisa *la matière.* — Il signifie aussi former, régler, fixer. Organiser *un établissement, une armée*, etc. — Il signifie encore joindre un petit orgue à un piano. Organiser *un piano.* — *Indic. prés.* J'organise, tu organises, il organise, nous organisons, vous organisez, ils organisent. — *Imparf.* J'organisais, tu organisais, il organisait, nous organisions, vous organisiez, ils organisaient. — *Pass. déf.* J'organisai, tu organisas, il organisa, nous organisâmes, vous organisâtes, ils organisèrent. — *Passé indéfini.* J'ai organisé, etc.— *Passé ant.* J'eus organisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais organisé, etc.—*Futur.* J'organiserai, tu organiseras, il organisera, nous organiserons, vous organiserez, ils organiseront. — *Futur antér.* J'aurai organisé, etc. — *Cond. prés.* J'organiserais, tu organiserais, il organiserait, nous organiserions, vous organiseriez, ils organiseraient. —*Passé.* J'aurais organisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse organisé, etc. — *Impératif prés.* Organise, organisons, organisez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez organisé. — *Subj. prés.* Que j'organise, que tu organises, qu'il organise, que nous organisions, qne vous organisiez, qu'ils organisent. — *Imp.* Que j'organisasse, que tu organisasses, qu'il organisât, que nous organisassions, que vous organisassiez, qu'ils organisassent. — *Pass.* Que j'aie organisé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que

j'eusse organisé, etc. — *Inf. prés.* Organiser.— *Passé.* Avoir organisé.— *Part. prés.* Organisant (inv.). — *Passé.* Organisé, organisée, organisés, organisées.. — *Passé composé.* Ayant organisé. — —Se conjugue avec le pronom personnel : *s'organiser. Des masses composées de parties hétérogènes* s'organisent *difficilement.* — Passif : *être organisé.* Le part. régit *par.*

ORGANSINER, v. a., 1re conj. (*Organciné*), tordre et passer deux fois la soie au moulin. Organsiner *la soie.* — *Indic. prés.* J'organsine, tu organsines, il organsine, nous organsinons, vous organsinez, ils organsinent. — *Imparf.* J'organsinais, tu organsinais, il organsinait, nous organsinions, vous organsiniez, ils organsinaient. — *Passé déf.* J'organsinai, tu organsinas, il organsina, nous organsinâmes, vous organsinâtes, ils organsinèrent. — *Passé ind.* J'ai organsiné, etc.—*Passé ant.* J'eus organsiné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais organsiné, etc.— *Futur.* J'organsinerai, tu organsineras, il organsinera, nous organsinerons, vous organsinerez, ils organsineront. — *Futur ant.* J'aurai organsiné, etc.— *Cond. prés.* J'organsinerais, tu organsinerais, il organsinerait, nous organsinerions, vous organsineriez, ils organsineraient. — *Passé.* J'aurais organsiné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse organsiné, etc. — *Impér. prés.* Organsine, organsinons, organsinez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez organsiné. — *Subj. prés.* Que j'organsine, que tu organsines, qu'il organsine, que nous organsinions, que vous organsiniez, qu'ils organsinent. — *Imparf.* Que j'organsinasse, que tu organsinasses, qu'il organsinât, que nous organsinassions, que vous organsinassiez, qu'ils organsinassent. — *Passé.* Que j'aie organsiné, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse organsiné, etc. — *Inf. prés.* Organsiner.— *Passé.* Avoir organsiné.— *Part. prés.* Organsinant (inv.). — *Passé.* Organsiné, organsinée, organsinés, organsinées.— *Passé comp.* Ayant organsiné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'organsiner.* — Passif : *être organsiné.* Le part. régit *par Les premières soies ont été* organsinees par *les Piémontais.*

ORIENTER, v. a., 1re conj. (*Ori-anté*), diriger vers l'orient. Orienter *une boussole*, orienter *un plan*, orienter *les voiles d'un navire.* — *Ind. prés.* J'oriente, tu orientes, il oriente, nous orientons, vous orientez, ils orientent. —*Imp.* J'orientais, tu orientais, il orientait, nous orientions, vous orientiez, ils orientaient. — *Passé déf.* J'orientai, tu orientas, il orienta, nous orientâmes, vous orientâtes, ils orientèrent. — *Passé ind.* J'ai orienté, etc. — *Passé ant.* J'eus orienté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais orienté, etc.—*Futur.* J'orienterai, tu orienteras, il orientera, nous orienterons, vous orienterez, ils orienteront. — *Futur ant.* J'aurai orienté, etc. —*Cond. prés.* J'orienterais, tu orienterais, il orienterait, nous orienterions, vous orienteriez, ils orienteraient. — *Passé.* J'aurais orienté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse orienté, etc. — *Impératif prés.* Oriente, orientons, orientez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez orienté.—*Subj. prés.* Que j'oriente, que tu orientes, qu'il oriente, que nous orientions, que vous orientiez, qu'ils orientent. — *Imp.* Que j'orientasse, que tu orientasses, qu'il orientât, que nous orientassions, que vous orientassiez, qu'ils orientassent. — *Passé.* Que j'aie orienté, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse orienté, etc. — *Inf. prés.* Orienter.—*Passé.* Avoir orienté.—*Partic. prés.* Orientant (invar.). — *Passé.* Orienté, orientée, orientés, orientées.— *Passé comp.* Ayant orienté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'orienter.* S'emploie au figuré comme au propre. *Je commence à* m'orienter *dans cette affaire.* — Passif : *Etre orienté.* Le participe régit *par. Ce bâtiment a été mal* orienté par *le pilote.*

ORNER, v. a. et n., 1re conj. (*Orné*), parer, décorer, embellir. Orner *un appartement, une église*, etc. — Il signifie, au figuré, donner de l'éclat. *Pour* orner *une telle vie, je n'ai pas besoin d'emprunter les fausses couleurs de la rhétorique* (Bossuet). — Il signifie encore être l'ornement de. *Dieu a fait les grands hommes, dit saint Augustin, pour* orner *le siècle présent* (Bossuet). — *Ind. prés.* J'orne, tu ornes, il orne, nous ornons, vous ornez, ils ornent. — *Imparf.* J'ornais, tu ornais, il ornait, nous ornions, vous orniez, ils ornaient. — *Passé déf.* J'ornai, tu ornas, il orna, nous ornâmes, vous ornâtes, ils ornèrent. — *Passé ind.* J'ai orné, etc. — *Passé ant.* J'eus orné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais orné, etc. — *Fut.* J'ornerai, tu orneras, il ornera, nous ornerons, vous ornerez, ils orneront. — *Futur ant.* J'aurai orné, etc. — *Cond. prés.* J'ornerais, tu ornerais, il ornerait,

nous ornerions, vous orneriez[1], ils orneraient. — *Pass.* J'aurais orné, etc.— *On dit aussi :* j'eusse orné, etc. — *Impér. prés.* Orne, ornons, ornez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez orné. — *Subj. prés.* Que j'orne, que tu ornes, qu'il orne, que nous ornions, que vous orniez, qu'ils ornent. — *Imparf.* Que j'ornasse, que tu ornasses, qu'il ornât, que nous ornassions, que vous ornassiez, qu'ils ornassent. — *Passé.* Que j'aie orné, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse orné, etc.— *Infinitif prés.* Orner. — *Passé.* Avoir orné. — *Part. prés.* Ornant (inv.). — *Passé.* Orné, ornée, ornés, ornées.— *Passé. comp.* Ayant orné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'orner.* — Passif : *être orné.* Le participe régit *de* et *par.*

> *De* tous les dons des cieux,
> Il est *orné* dès sa naissance.
> Racine.

ORTHOGRAPHIER, v. a., 1re conjug. (*Ortografié*), écrire les mots selon l'orthographe. Orthographier *une lettre*, orthographier *bien ou mal.* La lettre *i* se double aux premières et secondes personnes de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. — *Indic. prés.* J'orthographie, tu orthographies, il orthographie, nous orthographions, vous orthographiez, ils orthographient.— *Imp.* J'orthographiais, tu orthographiais, il orthographiait, nous orthographiions, vous orthographiiez, ils orthographiaient. — *Passé défini.* J'orthographiai, tu orthographias, il orthographia, nous orthographiâmes, vous orthographiâtes, ils orthographièrent. — *Passé indéfini.* J'ai orthographié, etc. — *Passé ant.* J'eus orthographié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais orthographié, etc. — *Futur.* J'orthographierai, tu orthographieras, il orthographiera, nous orthographierons, vous orthographierez, ils orthographieront. — *Futur ant.* J'aurai orthographié, etc. — *Cond. prés.* J'orthographierais, tu orthographierais, il orthographierait, nous orthographierions, vous orthographieriez, ils orthographieraient. — *Passé.* J'aurais orthographié, etc.—*On dit aussi :* J'eusse orthographié, etc. — *Impér. prés.* Orthographie, orthographions, orthographiez.— *Pass.* Aie, ayons, ayez orthographié. — *Subj. prés.* Que j'orthographie, que tu orthographies, qu'il orthographie, que nous orthographiions, que vous orthographiiez, qu'ils orthographient.— *Imp.* Que j'orthographiasse, que tu orthographiasses, qu'il orthographiât, que nous orthographiassions, que vous orthographiassiez, qu'ils orthographiassent.—*Pass.* Que j'aie orthographié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse orthographié, etc. — *Infin. présent.* Orthographier. — *Passé.* Avoir orthographié. — *Part. prés.* Orthographiant (inv.). — *Passé.* Orthographié, orthographiée, orthographiés, orthographiées. — *Passé composé.* Ayant orthographié. — — Se conjugue avec le pron. pers. : *s'orthographier* — Passif : *Être orthographié.* Le part. régit *par.*

OSCILLER, v. n., 1re conj. (*Ocillé*), se mouvoir alternativement en sens contraire. *Une pendule* oscille. — Il s'emploie aussi au figuré. *La vie la plus douce est comme la surface d'une onde paisible que la chûte d'une fleur fait* osciller (Mme Neker). — *Ind. prés.* J'oscille, tu oscilles, il oscille, nous oscillons, vous oscillez, ils oscillent. — *Imp.* J'oscillais, tu oscillais, il oscillait, nous oscillions, vous oscilliez, ils oscillaient. — *Passé. déf.* J'oscillai, tu oscillas, il oscilla, nous oscillâmes, vous oscillâtes, ils oscillèrent. — *Passé ind.* J'ai oscillé, etc. — *Passé antér.* J'eus oscillé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais oscillé, etc. — *Futur.* J'oscillerai, tu oscilleras, il oscillera, nous oscillerons, vous oscillerez, ils oscilleront. — *Futur ant.* J'aurai oscillé, etc. — *Cond. prés.* J'oscillerais, tu oscillerais, il oscillerait, nous oscillerions, vous oscilleriez, ils oscilleraient. —*Passé.* J'aurais oscillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse oscillé, etc. — *Impér. prés.* Oscille, oscillons, oscillez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez oscillé. — *Subj. prés.* Que j'oscille, que tu oscilles, qu'il oscille, que nous oscillions, que vous oscilliez, qu'ils oscillent. — *Imp.* Que j'oscillasse, que tu oscillasses, qu'il oscillât, que nous oscillassions, que vous oscillassiez, qu'ils oscillassent. — *Passé.* Que j'aie oscillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse oscillé, etc.— *Inf. prés.* Osciller. — *Passé.* Avoir oscillé. — *Part prés.* Oscillant (var.). — *Passé.* Oscillé. — *Passé comp.* Ayant oscillé.

OSER, v. n. et a. 1re conjug. (*Ozé*), avoir la hardiesse, l'audace de. *Il eut fait cela assurément s'il eût* osé. *La force augmente en* osant, *la crainte en différant* (trad. de Syrus). — *Il* signifie avoir le courage de. *Il est beau d'*oser *s'exposer à l'indignation du prince, plutôt que de*

manquer à la fidélité (Massillon). — Il signifie encore avoir la prétention de. *Quand même vous vous élevez à des postes auxquels vous n'*osiez *pas même aspirer, que sont les félicités d'ici bas ?*
— Dans toutes les acceptions précédentes, ce verbe est actif. Dans le sens négatif, on supprime souvent *pas*, *je n'ose le faire*, mais quand le verbe est actif, il faut mettre *ne pas*. *Vous aurez raison de ne pas l'*oser. — *Indic. prés.* J'ose, tu oses, il ose, nous osons, vous osez, ils osent. — *Imparf.* J'osais, tu osais, il osait, nous osions, vous osiez, ils osaient. — *Passé défini.* J'osai, tu osas, il osa, nous osâmes, vous osâtes, ils osèrent. — *Passé ind.* J'ai osé, etc. —*Passé ant.* J'eus osé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais osé, etc. — *Futur.* J'oserai, tu oseras, il osera, nous oserons, vous oserez, ils oseront. — *Futur antér.* J'aurai osé, etc. — *Cond. prés.* J'oserais, tu oserais, il oserait, nous oserions, vous oseriez, ils oseraient. — *Passé.* J'aurais osé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse osé, etc. — *Imp. prés.* Ose, osons, osez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez osé. — *Subj. prés.* Que j'ose, que tu oses, qu'il ose, que nous osions, que vous osiez, qu'ils osent. — *Imp.* Que j'osasse, que tu osasses, qu'il osât, que nous osassions, que vous osassiez, qu'ils osassent.—*Passé.* Que j'aie osé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse osé, etc. — *Inf. prés.* Oser. — *Passé.* Avoir osé. — *Part. prés.* Osant (invar.). — *Passé.* Osé, osée, osés, osées. — *Passé comp.* Ayant osé. Le part. régit *pour*. *Il fut assez* osé pour *le faire.*

OSSIFIER, v. a., 1re conjug. (*Ocifié*), changer en os. *Plusieurs causes contribuent à* ossifier, *dans la vieillesse, certaines partes du corps qui auparavant étaient molles.* La lettre *i* se double aux premières et secondes personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif.—*Ind. prés.* J'ossifie, tu ossifies, il ossifie, nous ossifions, vous ossifiez, ils ossifient.—*Imparf.* J'ossifiais, tu ossifiais, il ossifiait, nous ossifiions, vous ossifiiez, ils ossifiaient. — *Passé déf.* J'ossifiai, tu ossifias, il ossifia, nous ossifiâmes, vous ossifiâtes, ils ossifièrent.—*Passé indéf.* J'ai ossifié, etc. — *Passé antér.* J'eus ossifié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais ossifié, etc. —*Futur.* J'ossifierai, tu ossifieras, il ossifiera, nous ossifierons, vous ossifierez, ils ossifieront. — *Futur antér.* J'aurai ossifié, etc.— *Cond. prés.* J'ossifierais, tu ossifierais, il ossifierait, nous ossifierions, vous ossifieriez, ils ossifieraient. — *Passé.* J'aurais ossifié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse ossifié, etc. — *Impér. prés.* Ossifie, ossifions, osifiez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ossifié. — *Subj. prés.* Que j'ossifie, que tu ossifies, qu'il ossifie, que nous ossifiions, que vous ossifiiez, qu'ils ossifient.— *Imp.* Que j'ossifiasse, que tu ossifiasses, qu'il ossifiât, que nous ossifiassions, que vous ossifiassiez, qu'ils ossifiassent. — *Passé.* Que j'aie ossifié, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse ossifié, etc. — *Inf. prés.* Ossifier. —*Passé.* Avoir ossifié.—*Part. prés.* Ossifiant (invariable).—*Passé.* Ossifié, ossifiée, ossifiés, ossifiées. — *Passé comp.* Ayant ossifié.—Se conjugue avec le pronom personnel : *s'ossifier. Les membranes et les cartilages* s'ossifient *quelquefois* — Passif : *être ossifié*. Le participe régit *par*.

ÔTER, v. a., 1er conj. (*Auté*), tirer une chose de la place où elle est. Ôter *une table*, ôter *des papiers*, ôter *un enfant d'auprès du feu*, ôter *la nappe*, etc. *Le hasard peut* ôter *ce que le hasard donne* (Mme Dufresnoy).—Il signifie aussi faire cesser, faire passer, enlever. *Le quinquina* ôte *la fièvre; cette eau* ôte *les taches.*—Il s'emploie aussi au figuré. *Que d'années la mort va ravir à la jeunesse de madame ! que de gloire elle* ôte *à ce mérite* ! — Il signifie encore délivrer de, retrancher, prendre par force ou par autorité. ôtez-*moi cette inquiétude. Saint-Louis* ôtait *la crainte qu'imprime la majesté, et la timidité que la pauvreté donne d'elle-même* (Massillon).—*Indicatif prés.* J'ôte, tu ôtes, il ôte, nous ôtons, vous ôtez, ils ôtent. — *Imp.* J'ôtais, tu ôtais, il ôtait, nous ôtions, vous ôtiez, ils ôtaient. — *Passé défin.* J'ôtai, tu ôtas, il ôta, nous ôtâmes, vous ôtâtes, ils ôtèrent. — *Passé ind.* J'ai ôté, etc. — *Passé ant.* J'eus ôté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais ôté, etc. — *Futur.* J'ôterai, tu ôteras, il ôtera, nous ôterons, vous ôterez, ils ôteront.—*Futur ant.* J'aurai ôté, etc —*Cond. prés.* J'ôterais, tu ôterais, il ôterait, nous ôterions, vous ôteriez, ils ôteraient. — *Passé.* J'aurais ôté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse ôté, etc.—*Impér. prés.* Ôte, ôtons, ôtez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ôté. — *Subj. prés.* Que j'ôte, que tu ôtes, qu'il ôte, que nous ôtions, que vous ôtiez, qu'ils ôtent. — *Imparf.* Que j'ôtasse, que tu ôtasses, qu'il ôtât, que nous ôtassions, que vous ôtassiez, qu'ils ôtassent. — *Passé.* Que j'aie ôté, etc. — *Plus-que-parf.* Que

j'eusse ôté, etc. — *Infinitif prés.* Oter. — *Passé.* Avoir ôté. — *Participe présent.* Otant (invar.). — *Passé.* Oté, ôtée, ôtés, ôtées. — *Passé composé.* Ayant ôté, — Se conjugue avec le pronom personnel; *s'ôter.*

Pour la dernière fois, *ôte-toi* de ma vue.
Racine.

— Passif: *être ôté.* Le participe régit *de* et *par. Etre* ôté *d'une place* par *quelqu'un.*

OUATER, v. a., 1re conj. (*Ou-até*), mettre de la ouate entre des étoffes. Ce mot se prononce avec aspiration. Ouater *une robe, un habit.*—*Ind. prés.* Je ouate, tu ouates, il ouate, nous ouatons, vous ouatez, ils ouatent. — *Imparf.* Je ouatais, tu ouatais, il ouatait, nous ouations, vous ouatiez, ils ouataient.—*Passé déf.* Je ouatai, tu ouatas, il ouata, nous ouatâmes, vous ouatâtes, ils ouatèrent. — *Pass. ind.* J'ai ouaté, — *Pass. ant.* J'eus ouaté, etc. etc.— *Plus-que-parf.* J'avais ouaté, etc.— *Futur.* Je ouaterai, tu ouateras, il ouatera, nous ouaterons, vous ouaterez, ils ouateront. — *Futur ant.* J'aurai ouaté, etc. — *Cond. prés.* Je ouaterais, tu ouaterais, il ouaterait, nous ouaterions, vous ouateriez, ils ouateraient. — *Passé.* J'aurais ouaté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse ouaté, etc. — *Impér. prés.* Ouate, ouatons, ouatez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez ouaté. — *Subj. prés.* Que j'ouate, que tu ouates, qu'il ouate, que nous ouations, que vous ouatiez, qu'ils ouatent.—*Imp.* Que je ouatasse, que tu ouatasses, qu'il ouatât, que nous ouatassions, que vous ouatassiez, qu'ils ouatassent.—*Passé.* Que j'aie ouaté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ouaté, etc. — *Infin. prés.* Ouater.—*Passé.* Avoir ouaté. — *Part. prés.* Ouatant (invar.). — *Passé.* Ouaté, ouatée, ouatés, ouatées. — *Pass. comp.* Ayant ouaté. — Se conjugue pronominalement : *se ouater.*—Passif : *être ouaté.* Le participe régit *par.*

OUBLIER, v. act., 1re conjug. (*Ou-bli-é*), mettre en oubli. Oublier *un principe, une injure, oublier l'heure, ses intérêts. On va souvent jusqu'à* oublier *ses intérêts les plus chers, le repos, la sûreté, par amour pour la nouveauté* (La Bruyère). —Il signifie aussi laisser passer: *une grande âme méprise et* oublie *l'injure, le lâche se complait dans la haine.*

Oui, je vous ai promis, et j'ai donné ma foi
De n'*oublier* jamais tout ce que je vous doi.
Racine.

— Il signifie encore dédaigner, mépriser : Oublions *ce qui est périssable et passager, pour nous attacher à ce qui est notre partage éternel* (Fléchier). — Il signifie aussi perdre le sentiment de. *Les plus légères douceurs dont on console les peines des malheureux, les leur font* oublier (Massillon). — On l'emploie pour méconnaître.

Et mes coursiers oisifs ont *oublié* ma voix.
Racine.

—Pour perdre de vue : *La beauté de vos ouvrages, ô mon Dieu ! fit* oublier *aux hommes ce qu'ils doivent à leur auteur* (Massillon).—Pour négliger :

Antoine, qui l'aima jusqu'à l'idolâtrie,
Oublia dans son sein sa gloire et sa patrie.
Racine.

—Pour n'attacher aucune importance à : *On doit faire sentir aux princes qu'ils sont grands, et leur apprendre à l'*oublier (Massillon). La lettre *i* se double aux premières et secondes personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. — *Indic. prés.* J'oublie, tu oublies, il oublie, nous oubliions, vous oubliez, ils oublient.—*Imparf.* J'oubliais, tu oubliais, il oubliait, nous oublions, vous oubliiez, ils oubliaient.— *Passé déf.* J'oubliai, tu oublias, il oublia, nous oubliâmes, vous oubliâtes, ils oublièrent. — *Passé indéf.* J'ai oublié, etc.—*Passé antér.* J'eus oublié, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais oublié, etc.—*Futur.* J'oublierai, tu oublieras, il oubliera, nous oublierons, vous oublierez, ils oublieront. — *Futur ant.* J'aurai oublié, etc.—*Condit. prés.* J'oublierais, tu oublierais, il oublierait, nous oublierions, vous oublieriez, ils oublieraient. — *Passé.* J'aurais oublié, etc. — *On dit aussi* : J'eusse oublié, etc.—*Impér. prés.* Oublie, oublions, oubliez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez oublié. — *Subj. prés.* Que j'oublie, que tu oublies, qu'il oublie, que nous oubliions, que vous oubliiez, qu'ils oublient. —*Imparf.* Que j'oubliasse, que tu oubliasses, qu'il oubliât, que nous oubliassions, que vous oubliassiez, qu'ils oubliassent. — *Passé.* Que j'aie oublié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse oublié, etc.—*Infin. prés.* Oublier.— *Passé.* Avoir oublié. — *Part. prés.* Oubliant (invariable). — *Passé.* Oublié, oubliée, oubliés, oubliées. — *Passé. comp.* Ayant oublié. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'oublier*, négliger ses intérêts.

Et je dois d'autant moins *oublier* la vertu,
Qu'elle-même *s'oublie.* (Racine.)

— *Passif*: *Etre oublié*. Le participe régit *de* et *par*.

Du reste des mortels je vivrais *oubliée*,
Racine.

OUILLER, v. a., 1re conj. (*Ou-ié*), ajouter du vin dans un tonneau pour le remplir. — *Indicat. prés.* J'ouille, tu ouilles, il ouille, nous ouillons, vous ouillez, ils ouillent. — *Imp.* J'ouillais, tu ouillais, il ouillait, nous ouillions, vous ouilliez, ils ouillaient. — *Passé déf.* J'ouillai, tu ouillas, il ouilla, nous ouillâmes, vous ouillâtes, ils ouillèrent. — *Pass. ind.* J'ai ouillé, etc. — *Passé ant.* J'eus ouillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais ouillé, etc. — *Futur.* J'ouillerai, tu ouilleras, il ouillera, nous ouillerons, vous ouillerez, ils ouilleront. — *Futur ant.* J'aurai ouillé, etc. — *Condit. prés.* J'ouillerais, tu ouillerais, il ouillerait, nous ouillerions, vous ouilleriez, ils ouilleraient. — *Passé.* J'aurais ouillé, etc. — *On dit aussi*. J'eusse ouillé, etc. — *Impér. prés.* Ouille, ouillons, ouillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ouillé. — *Subj. prés.* Que j'ouille, que tu ouilles, qu'il ouille, que nous ouillions, que vous ouilliez, qu'ils ouillent. — *Imparf.* Que j'ouillasse, que tu ouillasses, qu'il ouillât, que nous ouillassions, que vous ouillassiez, qu'ils ouillassent. — *Passé.* Que j'aie ouillé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse ouillé, etc. — *Infinitif présent.* Ouiller. — *Passé.* Avoir ouillé. — *Participe présent.* Ouillant (invar.). — *Passé.* Ouillé, ouillée, ouillés, ouillées. — *Passé composé.* Ayant ouillé. — Passif : *être ouillé*.

OUÏR, v. a., irr. et déf. 2e conj. (*Ou-ir*), entendre, recevoir les sons par l'oreille. *Ouïr des paroles, ouïr de la musique.* Ce verbe ne s'emploie plus guère qu'au prétérit de l'indicatif, à celui du subjonctif, à l'infinitif et dans les temps composés. Cet *ambitieux ne vient dans le temple, que parce qu'il a toujours* ouï *dire qu'il y trouverait de riches dépouilles* (Massillon). Cependant on le trouve dans quelques anciens auteurs au présent de l'indicatif.

J'ois la gente hirondelle
Au printemps, qui son chant renouvelle.
Melin de St-Gelais.

— Il signifie aussi donner audience: *un juge doit ouïr les deux parties.* — Ecouter favorablement, exaucer : *Daignez* ouïr *nos vœux.* — *Ind. pr.* J'ois, tu ois, il oit, nous oyons, vous oyez, ils oyent. — *Imparf.* J'oyais, tu oyais, il oyait, nous oyions, vous oyiez, ils oyaient. — *Passé déf.* J'ouïs, tu ouïs, il ouït, nous ouïmes, vous ouïtes, ils ouïrent. — *Passé ind.* J'ai ouï, etc. — *Passé ant.* J'eus ouï, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais ouï, etc. — *Futur.* J'ouïrai, tu ouïras, il ouïra, nous ouïrons, vous ouïrez, ils ouïront. — *Futur ant.* J'aurai ouï. — *Cond. prés.* J'ouïrais, tu ouïrais, il ouïrait, nous ouïrions, vous ouïriez, ils ouïraient. — *Passé.* J'aurais ouï, etc. — *On dit aussi* : J'eusse ouï, etc. — *Impér. prés.* ois, oyons, oyez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ouï. — *Subj. prés.* Que j'oye, que tu oyes, qu'il oye, que nous oyions, que vous oyiez, qu'ils oyent. — *Imparf.* Que j'ouïsse, que tu ouïsses, qu'il ouït, que nous ouïssions, que vous ouïssiez, qu'ils ouïssent. — *Passé.* Que j'aie ouï, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse ouï, etc. — *Infinitif présent.* Ouïr. — *Passé.* Avoir ouï. — *Part. prés.* Oyant. — *Passé* ouï (var.). — *Pass. comp.* Ayant ouï. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'ouïr.* — Passif : *Etre ouï.* Le participe régit *par. Les témoins ont été ouïs par le tribunal.*

OURDIR, v. a. 2e conjug. (*Ourdir*), disposer les fils pour faire la toile. *Ourdir de la toile, ourdir la trame d'un drap.* On dit au figuré *ourdir une trahison.* — *Ind. prés.* J'ourdis, tu ourdis, il ourdit, nous ourdissons, vous ourdissez, ils ourdissent. — *Imparfait.* J'ourdissais, tu ourdissais, il ourdissait, nous ourdissions, vous ourdissiez, ils ourdissaient. — *Passé déf.* J'ourdis, tu ourdis, il ourdit, nous ourdîmes, vous ourdîtes, ils ourdirent. — *Passé ind.* J'ai ourdi, etc. — *Passé ant.* J'eus ourdi, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais ourdi, etc. — *Futur.* J'ourdirai, tu ourdiras, il ourdira, nous ourdirons, vous ourdirez, ils ourdiront. — *Futur ant.* J'aurai ourdi, etc. — *Cond. prés.* J'ourdirais, tu ourdirais, il ourdirait, nous ourdirions, vous ourdiriez, ils ourdiraient. — *Passé.* J'aurais ourdi, etc. — *On dit aussi* : J'eusse ourdi, etc. — *Impér. prés.* Ourdis, ourdissons, ourdissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ourdi. — *Subj. prés.* Que j'ourdisse, que tu ourdisses, qu'il ourdisse, que nous ourdissions, que vous ourdissiez, qu'ils ourdissent. — *Imparfait.* Que j'ourdisse, que tu ourdisses, qu'il ourdît, que nous ourdissions, que vous ourdissiez, qu'ils ourdissent. — *Passé.* Que j'aie ourdi, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ourdi, etc. — *Infinitif présent.* Ourdir. — *Passé*

Avoir ourdi. —*Participe présent*. Ourdissant (invariable). — *Passé*. Ourdi, ourdie, ourdis, ourdies. — *Passé composé*. Ayant ourdi. — Se conjugue avec le pronom personnel . *s'ourdir*. — Passif : *être ourdi* Le part. régit *par*. Que de maux *sont ourdis par* l'oisiveté !

OURLER, v. a., 1re conj. (*Ourlé*), faire un *ourlet* ou un pli à une étoffe. *Ourler du linge, ourler un mouchoir, une cravate*. — *Ind. prés*. J'ourle, tu ourles, il ourle, nous ourlons, vous ourlez, ils ourlent. — *Imparf*. J'ourlais, tu ourlais, il ourlait, nous ourlions, vous ourliez, ils ourlaient. — *Passé déf*. J'ourlai, tu ourlas, il ourla, nous ourlâmes, vous ourlâtes, ils ourlèrent. — *Passé ind*. J'ai ourlé, etc. — *Passé antér*. J'eus ourlé, etc. — *Plus-que parf*. J'avais ourlé, etc.— *Futur*. J'ourlerai, tu ourleras, il ourlera, nous ourlerons, vous ourlerez, ils ourleront. — *Futur antér*. J'aurai ourlé, etc. — *Condit. prés*. J'ourlerais, tu ourlerais, il ourlerait, nous ourlerions, vous ourleriez, ils ourleraient.— *On dit aussi* : J'eusse ourlé, etc. — *Impératif prés*. Ourle, ourlons, ourlez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez ourlé. — *Subj. prés*. Que j'ourle, que tu ourles, qu'il ourle, que nous ourlions, que vous ourliez, qu'ils ourlent. — *Imparfait*. Que j'ourlasse, que tu ourlasses, qu'il ourlât, que nous ourlassions, que vous ourlassiez, qu'ils ourlassent. — *Passé*. Que j'aie ourlé, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse ourlé, etc. — *Infin. prés*. Ourler.— *Pass*. Avoir ourlé. — *Partic. prés*. Ourlant (invar.). — *Passé*. Ourlé, ourlée, ourlés, ourlées. — *Passé comp*. Ayant ourlé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'ourler*. —Passif : *être ourlé*. Le participe régit *par*.

OUTILLER, v. a., 1re conj. (*Outi-ié*), garnir, munir d'outils. Outiller *un atelier*. — *Indicatif présent*. J'outille, tu outilles, il outille, nous outillons, vous outillez, ils outillent. — *Imparfait*. J'outillais, tu outillais, il outillait, nous outillions, vous outilliez, ils outillaient.—*Pass. déf*. J'outillai, tu outillas, il outilla, nous outillâmes, vous outillâtes, ils outillèrent. — *Pass. ind*. J'ai outillé, etc. — *Pass. ant*. J'eus outillé, etc. — *Plus-que-parfait*. J'avais outillé, etc.— *Futur*. J'outillerai, tu outilleras, il outillera, nous outillerons, vous outillerez, ils outilleront.— *Pass*. J'aurai outillé, etc.— *Conditionnel prés*. J'outillerais, tu outillerais, il outillerait, nous outillerions, vous outilleriez, ils outilleraient. — *Passé*. J'aurais outillé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse outillé, etc. — *Impér. prés*. Outille, outillons, outillez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez outillé. — *Subjonctif prés*. Que j'outille, que tu outilles, qu'il outille, que nous outillions, que vous outilliez, qu'ils outillent.—*Imparf*. Que j'outillasse, que tu outillasses, qu'il outillât, que nous outillassions, que vous outillassiez, qu'ils outillassent. — *Passé*. Que j'aie outillé, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse outillé, etc. — *Inf. prés*. Outiller. — *Pass*. Avoir outillé — *Part prés*. Outillant (invariable). — *Passé*. Outillé, outillée, outillés, outillées. — *Pass. composé*. Ayant outillé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'outiller*. – Passif : *être outillé*. Le participe régit *par*.

OUTRAGER, v. a., 1re conj. (*Outrajé*), faire outrage, offenser cruellement. Outrager *quelqu'un*, outrager *son honneur, sa réputation. C'est* outrager *une nation que de violer sa représentation* (Boiste). La lettre *g* est toujours suivi d'un *e* muet devant *a*, *o* —*Ind prés*. J'outrage, tu outrages, il outrage, nous outrageons, vous outragez, ils outragent.— *Imp*. J'outrageais, tu outrageais, il outrageait, nous outragions, vous outragiez, ils outrageaient.— *Passé déf*. J'outrageai, tu outrageas, il outragea, nous outrageâmes, vous outrageâtes, ils outragèrent. — *Pass. indéf*. J'ai outragé, etc. — *Passé ant*. J'eus outragé, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais outragé, etc. — *Futur*. J'outragerai, tu outrageras, il outragera, nous outragerons, vous outragerez, ils outrageront. —*Fut. ant*. J'aurai outragé, etc — *Cond. prés*. J'outragerais, tu outragerais, il outragerait, nous outragerions, vous outrageriez, ils outrageraient. — *Passé*. J'aurais outragé, etc. —*On dit aussi* : J'eusse outragé, etc. — *Impér. prés*. Outrage, outrageons, outragez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez outragé. — *Subj. prés*. Que j'outrage, que tu outrages, qu'il outrage, que nous outragions, que vous outragiez, qu'ils outragent. —*Imparf*. Que j'outrageasse, que tu outrageasses, qu'il outrageât, que nous outrageassions, que vous outrageassiez, qu'ils outrageassent. — *Passé*. Que j'aie outragé, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse outragé, etc.— *Infin. prés*. Outrager. — *Pass*. Avoir outragé. — *Partic. présent*. Outrageant (in-

var.). — *Pass.* Outragé, outragée, outragés, outragées. — *Passé comp.* Ayant outragé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'outrager.* — Passif : *être outragé.* Le participe régit *par.*

OUTRE-PASSER, v. a. 1re conj. (*Outre-pacé*), aller au-delà de, il se dit au propre et au figuré. *Son mur* outre-passait *l'alignement, on l'a fait abattre. Cet ambassadeur a* outre-passé *ses pouvoirs.* *Ind. prés.* J'outre-passe, tu outre-passes, il outre-passe, nous outre-passons, vous outre-passez, ils outre-passent. — *Imparf.* J'outre-passais, tu outre-passais, il outre-passait, nous outre-passions, vous outre-passiez, ils outre-passaient. — *Passé déf.* J'outre-passai, tu outre-passas, il outre-passa, nous outre-passâmes, vous outre-passâtes, ils outre-passèrent. — *Passé ind.* J'ai outre-passé, etc. — *Passé ant.* J'eus outre-passé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais outre-passé, etc. — *Futur.* J'outre-passerai, tu outre-passeras, il outre-passera, nous outre-passerons, vous outre-passerez, ils outre-passeront. — *Futur ant.* J'aurai outre-passé, etc. — *Cond. prés.* J'outre-passerais, tu outre-passerais, il outre passerait, nous outre-passerions, vous outre-passeriez, ils outre-passeraient. — *Passé.* J'aurais outre-passé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse outre-passé, etc. — *Impér. présent.* Outre-passe, outre-passons, outre-passez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez outre-passé. — *Subj. prés.* Que j'outre-passe, que tu outre-passes, qu'il outre-passe, que nous outre-passions, que vous outre-passiez, qu'ils outre-passent. — *Imparf.* Que j'outre-passasse, que tu outre-passasses, qu'il outre-passât, que nous outre-passassions, que vous outre-passassiez, qu'ils outre-passassent. — *Passé.* Que j'aie outre-passé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse outre-passé, etc. — *Inf. prés.* Outre-passer. — *Passé.* Avoir outre-passé. — *Part. prés.* Outre-passant (invar.). — *Pass.* Outre-passé, outre-passée, outre-passés, outre-passées. — *Passé comp.* Ayant outre-passé. — Passif : *être outre-passé.* Le participe régit *par.*

OUTRER, v. a., 1re conj. (*Outré*), accabler, surcharger de travail. *C'est* outrer *des ouvriers que de les faire travailler.* On dit *outrer un cheval*, pour dire, le pousser au-delà de ses forces. — Il signifie aussi offenser quelqu'un. *Vous l'avez tellement* outré, *qu'il ne vous le pardonnera jamais.* — Il signifie encore porter les choses au delà de la juste raison. *Les ministres qui ont* outré *la puissance des rois l'ont affaiblie* (Massillon). — *Indic. prés.* J'outre, tu outres, il outre, nous outrons, vous outrez, ils outrent. — *Imparf.* J'outrais, tu outrais, il outrait, nous outrions, vous outriez, ils outraient. — *Passé déf.* J'outrai, tu outras, il outra, nous outrâmes, vous outrâtes, ils outrèrent. — *Passé ind.* J'ai outré, etc. — *Passé ant.* J'eus outré, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais outré, etc. — *Futur.* J'outrerai, tu outreras, il outrera, nous outrerons, vous outrerez, ils outreront. — *Futur ant.* J'aurai outré, etc. — *Cond. prés.* J'outrerais, tu outrerais, il outrerait, nous outrerions, vous outreriez, ils outreraient. — *Passé.* J'aurais outré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse outré, etc. — *Impér. prés.* Outre, outrons, outrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez outré. — *Subj. prés.* Que j'outre, que tu outres, qu'il outre, que nous outrions, que vous outriez, qu'ils outrent. — *Imp.* Que j'outrasse, que tu outrasses, qu'il outrât, que nous outrassions, que vous outrassiez, qu'ils outrassent. — *Passé.* Que j'aie outré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse outré, etc. — *Infin. prés.* Outrer. — *Passé.* Avoir outré. — *Part. prés.* Outrant (inv.). — *Pass.* Outré, outrée, outrés, outrées. — *Passé comp.* Ayant outré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'outrer.* *Un homme* s'outre *de colère.* — Passif : *être outré.* Le participe régit *de* et *par.* *Etre* outré de *dépit par ou contre quelqu'un.*

OUVRER, v. a. et n., 1re conjug. (*Ouvré*), travailler. *Les réglements de police défendent d'*ouvrer *les fêtes et les dimanches.* Dans ce sens il est neutre. — Il signifie aussi façonner le métal ou le linge. Ouvrer *du linge, du métal, de la monnaie.* — *Ind. prés.* J'ouvre, tu ouvres, il ouvre, nous ouvrons, vous ouvrez, ils ouvrent. — *Imparfait.* J'ouvrais, tu ouvrais, il ouvrait, nous ouvrions, vous ouvriez, ils ouvraient. — *Passé défini.* J'ouvrai, tu ouvras, il ouvra, nous ouvrâmes, vous ouvrâtes, ils ouvrèrent. — *Passé ind.* J'ai ouvré, etc. — *Passé antér.* J'eus ouvré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais ouvré, etc. — *Futur.* J'ouvrerai, tu ouvreras, il ouvrera, nous ouvrerons, vous ouvrerez, ils ouvreront. — *Futur antér.* J'aurai ouvré, etc. — *Condit. prés.* J'ou-

vrerais, tu ouvrerais, il ouvrerait, nous ouvrerions, vous ouvreriez, ils ouvreraient. — *Pass.* J'aurais ouvré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse ouvré, etc. — *Impér. prés.* Ouvre, ouvrons, ouvrez — *Pass.* Aie, ayons, ayez ouvré. — *Subj. prés.* Que j'ouvre, que tu ouvres, qu'il ouvre, que nous ouvrions, que vous ouvriez, qu'ils ouvrent. — *Imparf.* Que j'ouvrasse, que tu ouvrasses, qu'il ouvrât, que nous ouvrassions, que vous ouvrassiez, qu'ils ouvrassent. — *Passé.* Que j'aie ouvré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ouvré, etc. — *Infinitif prés.* Ouvrer. — *Passé.* Avoir ouvré. — *Part. prés.* ouvrant (invar.). — *Passé.* Ouvré, ouvrée, ouvrés, ouvrées. — *Passé comp.* Ayant ouvré. — Passif : *être ouvré.* Le participe régit *par.*

OUVRIR, v. a. et n. 2ᵉ conjug. (*Ouvrir*), faire que ce qui était fermé ne le soit plus. Ouvrir *une porte, une fenêtre, etc.* — Il est neutre dans le sens absolu. *On frappe à la porte* ; ouvrez. *Les marchands n'*ouvrent *point les jours de fête.* — Ouvrir *les ports, les chemins, les mers,* c'est les laisser libres. — On l'emploie au figuré. *L'erreur d'espérance* ouvre *à l'imagination mille lueurs éloignées de fortune et de gloire.* (Massillon).

C'*est* à vous de courir
Dans le champ glorieux que j'ai su vous *ouvrir*.
Racine.

— Ouvrir *une forêt*, c'est y pratiquer des routes. Ouvrir *les bras*, c'st accueillir quelqu'un. Oouvrir *la bouche*, c'est commencer à parler. Ouvrir *les yeux*, c'est découvrir.

Je rends grâce au zèle officieux
Qui, sur tous mes périls, vous fait *ouvrir* les yeux.
Racine.

— Ouvrir *les oreilles*, c'est écouter avec curiosité. Ouvrir *la porte aux abus*, c'est y donner lieu. Ouvrir *son cœur, son âme*, c'est s'abandonner à quelqu'un.

Mon cœur vous fut *ouvert* tant qu'à vécu mon [père.
Racine.

— Il signifie aussi entamer, fendre, percer. Ouvrir *la veine, un abcès, etc.* — Creuser, fouiller. Ouvrir *la tranchée, un fossé, une carrière.* — Commencer. Ouvrir *le bal, la danse, etc.*

Vingt fois depuis huit jours,
J'ai voulu devant elle en *ouvrir* le discours.
Racine.

— Ouvrir *un avis*, c'est le proposer. — Il est neutre dans le sens absolu. *Cette porte n'*ouvre *pas.* — *Ind. prés.* J'ouvre, tu ouvres, il ouvre, nous ouvrons, vous ouvrez, ils ouvrent. — *Imparfait.* J'ouvrais, tu ouvrais, il ouvrait, nous ouvrions, vous ouvriez, ils ouvraient. — *Pass. déf.* J'ouvris, tu ouvris, il ouvrit, nous ouvrîmes, vous ouvrîtes, ils ouvrirent. — *Pass. ind.* J'ai ouvert, etc. — *Pass. ant.* J'eus ouvert, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais ouvert, etc. — *Futur.* J'ouvrirai, tu ouvriras, il ouvrira, nous ouvrirons, vous ouvrirez, ils ouvriront. — *Futur antér.* J'aurai ouvert, etc. — *Cond. prés.* J'ouvrirais, tu ouvrirais, il ouvrirait, nous ouvririons, vous ouvririez, ils ouvriraient. — *Passé.* J'aurais ouvert, etc. — *On dit aussi :* J'eusse ouvert, etc. — *Impér. présent.*, Ouvre, ouvrons, ouvrez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez ouvert. — *Subj. prés.* Que j'ouvre, que tu ouvres, qu'il ouvre, que nous ouvrions, que vous ouvriez, qu'ils ouvrent. — *Imparf.* Que j'ouvrisse, que tu ouvrisses, qu'il ouvrît, que nous ouvrissions, que vous ouvrissiez, qu'ils ouvrissent. — *Passé.* Que j'aie ouvert, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ouvert, etc. — *Infin. prés.* Ouvrir. — *Pass.* Avoir ouvert. — *Part. prés.* Ouvrant (invar.). — *Passé.* Ouvert, ouverte, ouverts, ouvertes. — *Passé comp.* Ayant ouvert — Se conjugue a le pronom personnel : *s'ouvrir.*

La porte du sérail à ma voix *s'est ouverte.*
Racine.

— Passif : *Etre ouvert.* Le participe régit *à* et *par.*

OXYDER, v. a., 1ʳᵉ conj. (*Okcidé*), terme de chimie, réduire à l'état d'oxyde. *L'air* oxyde *le fer.* (Acad.). — *Ind. prés.* J'oxyde, tu oxydes, il oxyde, nous oxydons, vous oxydez, ils oxydent. — *Imparf.* J'oxydais, tu oxydais, il oxydait, nous oxydions, vous oxydiez, ils oxydaient. — *Passé déf.* J'oxydai, tu oxydas, il oxyda, nous oxydâmes, vous oxydâtes, ils oxydèrent. — *Passé indéf.* J'ai oxydé, etc. — *Passé ant.* J'eus oxydé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais oxydé, etc. — *Futur.* J'oxyderai, tu oxyderas, il oxydera, nous oxyderons, vous oxyderez, ils oxyderont. — *Futur antér.* J'aurai oxydé, etc. — *Cond. prés.* J'oxyderais, tu oxyderais, il oxyderait, nous oxyderions, vous oxyderiez, ils oxyderaient. — *Passé.* J'aurais oxydé, etc. — *On dit aussi* · J'eusse oxydé, etc. — *Impératif présent.* Oxyde, oxydons, oxydez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez oxydé. — *Subj. prés.* Que j'oxyde, que tu oxy-

des, qu'il oxyde, que nous oxydions, que vous oxydiez, qu'ils oxydent. — *Imparf.* Que j'oxydasse, que tu oxydasses, qu'il oxydât, que nous oxydassions, que vous oxydassiez, qu'ils oxydassent. — *Passé.* Que j'aie oxydé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse oxydé, etc.— *Inf. prés.* Oxyder. — *Pass.* Avoir Oxydé. — *Part. prés.* Oxydant (invariable). — *Passé.* Oxydé, oxydée, oxydés, oxydées. — *Passé comp.* Ayant oxydé.— S'emploie avec le pronom personnel : *s'oxyder. Le fer* s'oxyde *à l'air.* — Passif: *être oxydé.* Le part. régit *à* et *par.*

OXYGÉNER, v. a., 1re conj. *(Okcigéné)*, termes de chimie, opérer les combinaisons d'un corps avec l'oxygène. On dit plus ordinairement oxyder, quand il s'agit de métaux. — *Ind. prés.* J'oxygène, tu oxygènes, il oxygène, nous oxygénons, vous oxygénez, ils oxygènent. — *Imparf.* J'oxygénais, tu oxygénais, il oxygénait, nous oxygénions, vous oxygéniez, ils oxygénaient. — *Passé déf.* J'oxygénai, tu oxygénas, il oxygéna, nous oxygénâmes, vous oxygénâtes, ils oxygénèrent. — *Pass. ind.* J'ai oxygéné, etc.— *Passé ant.* J'eus oxygéné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais oxygéné, etc. — *Futur.* J'oxygènerai, tu oxygèneras, il oxygènera, nous oxigènerons, vous oxygènerez, ils oxygèneront. — *Fut. ant.* J'aurai oxigéné, etc. — *Cond. prés.* J'oxygènerais, tu oxygènerais, il oxygènerait, nous oxygènerions, vous oxygèneriez, ils oxygèneraient. — *Passé.* J'aurais oxygéné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse oxygéné, etc. — *Imp. prés.* Oxygène, oxygénons, oxygénez.— *Pass.* Aie, ayons, ayez oxygéné. — *Subj. prés.* Que j'oxygène, que tu oxygènes, qu'il oxygène, que nous oxygénions, que vous oxygéniez, qu'ils oxygènent. — *Imp.* Que j'oxygénasse, que tu oxygénasses, qu'il oxygénât, que nous oxygénassions, que vous oxygénassiez, qu'ils oxygénassent. — *Passé.* Que j'aie oxygéné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse oxygéné, etc. — *Infin. prés.* Oxygéner. — *Pass.* Avoir oxygéné. — *Partipe prés.* Oxygénant (inv.). — *Pass.* Oxygéné, oxygénée, oxygénés, oxygénées. — *Passé comp.* Ayant oxygéné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'oxygéner.* — Passif : *être oxygéné.* Le part. régit *par.*





PASCAL.

PACAGER v. n. 1re conjug. (Pakagé), terme de coutume. Faire paître, faire pâturer. *Il est permis de pacager en terre vaine et vague* (Ac.). — La lettre *g* doit toujours être suivie d'un *e* muet devant les voyelles *a* et *o*. — *Ind. prés.* Je pacage, tu pacages, il pacage, nous pacageons, vous pacagez, ils pacagent. — *Imparf.* Je pacageais, tu pacageais, il pacageait, nous pacagions, vous pacagiez, ils pacagaient. — *Passé déf.* Je pacageai, tu pacageas, il pacagea, nous pacageâmes, vous pacageâtes, ils pacagèrent. — *Passé indéf.* J'ai pacagé, etc. — *Passé antér.* J'eus pacagé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais pacagé, etc. — *Futur.* Je pacagerai, tu pacageras, il pacagera, nous pacagerons, vous pacagerez, ils pacageront. — *Futur antér.* J'aurai pacagé, etc. — *Cond. prés.* Je pacagerais, tu pacagerais, il pacagerait, nous pacagerions, vous pacageriez, ils pacageraient. —*Passé.* J'aurais pacagé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse pacagé, etc. — *Impér. prés.* Pacage, pacageons, pacagez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez pacagé. — *Subj. prés.* Que je pacage, que tu pacages, qu'il pacage, que nous pacagions, que vous pacagiez, qu'ils pacagent. — *Imparfait.* Que je pacageasse, que tu pacageasses, qu'il pacageât, que nous pacageassions, que vous pacageassiez, qu'ils pacageassent. — *Passé.* Que j'aie pacagé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse pacagé, etc. — *Inf. prés.* Pacager. — *Passé.* Avoir pacagé. — *Partic. prés.* Pacageant (invariable). — *Passé.* Pacagé, pacagée, pacagés, pacagées. — *Passé composé.* Ayant pacagé. — Ne s'emploie ni prominalement ni passivement.

PACIFIER v. a., 1re conj. (*Pacifié*), calmer, apaiser, faire cesser la guerre et rétablir la paix. Pacifier *un état.* Pacifier

les troubles. Pacifier *les différents* (Fléch.). *Il est venu* pacifier *le ciel et la terre* (Mas.). — La lettre *i* se double aux premières et secondes personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. — *Ind. prés.* Je pacifie, tu pacifies, il pacifie, nous pacifions, vous pacifiez, ils pacifient. — *Imp.* Je pacifiais, tu pacifiais, il pacifiait, nous pacifiions, vous pacifiiez, ils pacifiaient. — *Passé déf.* Je pacifiai, tu pacifias, il pacifia, nous pacifiâmes, vous pacifiâtes, ils pacifièrent. — *Passé ind.* J'ai pacifié, etc. — *Pass. antér.* J'eus pacifié, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais pacifié, etc. — *Futur.* Je pacifierai, tu pacifieras, il pacifiera, nous pacifierons, vous pacifierez, ils pacifieront. — *Futur ant.* J'aurai pacifié, etc. — *Cond. prés.* Je pacifierais, tu pacifierais, il pacifierait, nous pacifierions, vous pacifieriez, ils pacifieraient. — *Passé.* J'aurais pacifié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse pacifié, etc. — — *Imp. prés.* Pacifie, pacifions, pacifiez. *Passé.* Aie, ayons, ayez pacifié. — *Subj. prés.* Que je pacifie, que tu pacifies, qu'il pacifie, que nous pacifiions, que vous pacifiiez, qu'ils pacifient. — *Imp.* Que je pacifiasse, que tu pacifiasses, qu'il pacifiât, que nous pacifiassions, que vous pacifiassiez, qu'ils pacifiassent. — *Passé.* Que j'aie pacifié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse pacifié, etc. — *Infin. prés.* Pacifier. — *Pass.* Avoir Pacifié. — *Part. prés.* Pacifiant. — *Passé.* Pacifié, pacifiée, pacifiés, pacifiées. *Passé. comp.* — Ayant pacifié. — Le part. régit *par. La Vendée fut* pacifiée par *le général Lamarque.*

PACTISER, v. n., 1re conjug. (*Paclizé*), faire un pacte, une convention (mot nouv.). *Il est interdit aux avoués de* pactiser *avec leurs clients sur le montant des sommes qui font la matière des procès* (Acad.). — Au fig. composer, transiger. Pactiser *avec le crime, avec la rébellion. Il ne faut jamais* pactiser *avec ses devoirs, avec sa conscience* (idem). — *Ind. prés.* Je pactise, tu pactises, il pactise, nous pactisons, vous pactisez, ils pactisent. *Imp.* Je pactisais, tu pactisais, il pactisait, nous pactisions, vous pactisiez, ils pactisaient. — *Pass. déf.* Je pactisai, tu pactisas il pactisa, nous pactisâmes, vous pactisâtes, ils pactisèrent. — *Passé indéf.* J'ai pactisé, etc.— *Passé antérieur.* J'eus pactisé, etc. *Plus-que-parf.* J'avais pactisé, etc.— *Futur.* Je pactiserai, tu pactiseras, il pactisera, nous pactiserons vous pactiserez, ils pactiseront. — *Futur antér.* J'aurai pactisé, etc. *Cond. présent.* Je pactiserais, tu pactiserais, il pactiserait, nous pactiserions, vous pactiseriez, ils pactiseraient. — *Passé.* J'aurais pactisé, etc. — *On dit aussi* : j'eusse pactisé, etc. — *Impératif. prés.* pactise, pactisons, pactisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez pactisé. — *Subj. prés.* Que je pactise, que tu pactises, qu'il pactise, que nous pactisions, que vous pactisiez, qu'ils pactisent. — *Imp.* Que je pactisasse, que tu pactisasses, qu'il pactisât, que nous pactisassions, que vous pactisassiez, qu'ils pactisassent. — *Passé* Que j'aie pactisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse pactisé, etc.— *Inf. prés.* Pactiser. — *Passé.* Avoir pactisé.— *Part. présent.* Pactisant (invar.). *Passé.* Pactisé (invar.). — *Passé comp.* Ayant pactisé.

PAGAYER, v. a., 1re conj. (*Paga-ié*), faire voguer une pirogue indienne au moyen de la pagaie (rame.). — L'*y* grec se change en *i* simple devant un *e* muet. — *Ind. présent.* Je pagaie, tu pagaies, il pagaie, nous pagayons, vous pagayez, ils pagaient. — *Imparfait.* Je pagayais, tu pagayais, il pagayait, nous pagayions, vous pagayiez, ils pagayaient. — *Passé déf.* Je pagayai, tu pagayas, il pagaya, nous pagayâmes, vous pagayâtes, ils pagayèrent. — *Pass. ind.* J'ai pagayé, etc. — *Passé ant.* J'eus pagayé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais pagayé, etc. — *Futur.* Je pagaierai, tu pagaieras, il pagaiera, nous pagaierons, vous pagaierez, ils pagaieront. — *Futur ant.* J'aurai pagayé, etc.— *Cond. prés.* Je pagaierais, tu pagaierais, il pagaierait, nous pagaierions, vous pagaieriez, ils pagaieraient. — *Passé.* J'aurais pagayé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse pagayé, etc. — *Impératif prés.* Pagaie, pagayons, pagayez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez pagayé. — *Subj. prés.* Que je pagaie, que tu pagaies, qu'il pagaie, que nous pagayions, que vous pagayiez, qu'ils pagaient. — *Imparf.* Que je pagayasse, que tu pagayasses, qu'il pagayât, que nous pagayassions, que vous pagayassiez, qu'ils pagayassent. — *Passé.* Que j'aie pagayé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse pagayé, etc. — *Inf. prés.* Pagayer. — *Passé.* Avoir pagayé. — *Part. présent.* Pagayant (invariable). — *Passé.* Pagayé, pagayée, pagayés, pagayées. — *Passé comp.* Ayant pagayé.—Passif : *être pagayé.* Le participe régit *par.*

PAGINER, v. a., 1re conj. *(Paginé)*, numéroter les pages d'un livre. *La préface est paginée en chiffres romains, et le reste du livre en chiffres arabes* (Acad.). — *Indic. prés.* Je pagine, tu pagines, il pagine, nous paginons, vous paginez, ils paginent. — *Imparf.* Je paginais, tu paginais, il paginait, nous paginions, vous paginiez, ils paginaient. — *Passé déf.* Je paginai, tu paginas, il pagina, nous paginâmes, vous paginâtes, ils paginèrent. — *Passé ind.* J'ai paginé, etc. — *Passé ant.* J'eus paginé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais paginé, etc. — *Futur.* Je paginerai, tu pagineras, il paginera, nous paginerons, vous paginerez, ils pagineront. — *Futur ant.* J'aurai paginé, etc. — *Cond. prés.* Je paginerais, tu paginerais, il paginerait, nous paginerions, vous pagineriez, ils pagineraient. — *Passé.* J'aurais paginé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse paginé, etc. — *Impér. prés.* Pagine, paginons, paginez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez paginé. — *Subj. prés.* Que je pagine, que tu pagines, qu'il pagine, que nous paginions, que vous paginiez, qu'ils paginent. — *Imparf.* Que je paginasse, que tu paginasses, qu'il paginât, que nous paginassions, que vous paginassiez, qu'ils paginassent. — *Passé.* Que j'aie paginé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse paginé, etc. — *Inf. prés.* Paginer. — *Passé.* Avoir paginé. — *Part. prés.* Paginant (inv.). — *Passé.* Paginé, paginée, paginés, paginées. — *Passé comp.* Ayant paginé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se paginer* (Omission de l'Académie). — *Cette préface peut se paginer en chiffres romains ou en chiffres arabes.* — Passif : *Etre paginé.* Le part. régit *par.* Par *qui ce cahier a-t-il été* paginé?

PAILLARDER, v. n., 1re conj. *(Pa-iardé)*, faire des actes d'impudicité (terme libre). Il est vieux et ne s'emploie que familièrement. *Tu ne* paillarderas *point. Les vieillards aiment à* paillarder. — *Indic. prés.* Je paillarde, tu paillardes, il paillarde, nous paillardons, vous paillardez, ils paillardent. — *Imparf.* Je paillardais, tu paillardais, il paillardait, nous paillardions, vous paillardiez, ils paillardaient. — *Passé défini.* Je paillardai, tu paillardas, il paillarda, nous paillardâmes, vous paillardâtes, ils paillardèrent. — *Passé ind.* J'ai paillardé, etc. — *Passé ant.* J'eus paillardé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais paillardé, etc — *Futur.* Je paillarderai, tu paillarderas, il paillardera, nous paillarderons, vous paillarderez, ils paillarderont. — *Futur ant.* J'aurai paillardé, etc. — *Cond. prés.* Je paillarderais, tu paillarderais, il paillarderait, nous paillarderions, vous paillarderiez, ils paillarderaient. — *Passé.* J'aurais paillardé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse paillardé, etc. — *Impér. prés.* Paillarde, paillardons, paillardez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez paillardé. — *Subj. prés.* Que je paillarde, que tu paillardes, qu'il paillarde, que nous paillardions, que vous paillardiez, qu'ils paillardent. — *Imp.* Que je paillardasse, que tu paillardasses, qu'il paillardât, que nous paillardassions, que vous paillardassiez, qu'ils paillardassent. — *Passé.* Que j'aie paillardé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse paillardé, etc. — *Inf. prés.* Paillarder. — *Passé.* Avoir paillardé. — *Part. prés.* Paillardant (invar.). — *Passé.* Paillardé (invar.). — *Passé comp.* Ayant paillardé.

PAILLONNER, v. a., 1re conj. *(Pa-ioné)*, terme d'orfèvre, faire fondre des paillons d'étain sur une pièce enduite de poix, de résine. — *Ind. prés.* Je paillonne, tu paillonnes, il paillonne, nous paillonnons, vous paillonnez, ils paillonnent. — *Imp.* Je paillonnais, tu paillonnais, il paillonnait, nous paillonnions, vous paillonniez, ils paillonnaient. — *Passé défini.* Je paillonnai, tu paillonnas, il paillonna, nous paillonnâmes, vous paillonnâtes, ils paillonnèrent. — *Passé ind.* J'ai paillonné, etc. — *Passé ant.* J'eus paillonné, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais paillonné, etc. — *Futur.* Je paillonnerai, tu paillonneras, il paillonnera, nous paillonnerons, vous paillonnerez, ils paillonneront. — *Futur ant.* J'aurai paillonné, etc.— *Cond. prés.* Je paillonnerais, tu paillonnerais, il paillonnerait, nous paillonnerions, vous paillonneriez, ils paillonneraient.— *Passé.* J'aurais paillonné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse paillonné, etc. — *Impératif prés.* Paillonne, paillonnons, paillonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez paillonné.— *Subj. prés.* Que je paillonne, que tu paillonnes, qu'il paillonne, que nous paillonnions, que vous paillonniez, qu'ils paillonnent —*Imp.* Que je paillonnasse, que tu paillonnasses, qu'il paillonnât, que nous paillonnassions, que vous paillonnassiez, qu'ils paillonnassent. — *Passé.* Que j'aie paillonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse paillonné,

etc. — *Inf. prés.* Paillonner. — *Passé.* Avoir paillonné. — *Part. prés.* Paillonnant (invar.). — *Passé.* Paillonné, paillonnée, paillonnés, paillonnées. — *Passé comp.* Ayant paillonné. — S'emploie pronomin. : *se paillonner.*— Passif : *être paillonné.* Le participe régit *par.*

PAISSELER, v. a., 1re conj. (*Pècelé*), mettre des échalas aux pieds de la vigne. La lettre *l* se double devant un *e* muet. — *Ind. prés.* Je paisselle, tu paisselles, il paisselle, nous paisselons, vous paisselez, ils paissellent. — *Imparf.* Je paisselais, tu paisselais, il paisselait, nous paisselions, vous paisseliez, ils paisselaient. — *Passé déf.* Je paisselai, tu paisselas, il paissela nous paisselâmes, vous paisselâtes, ils paisselèrent. — *Passé indéf.* J'ai paisselé, etc. — *Passé ant.* J'eus paisselé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais paisselé, etc. — *Futur.* Je paissellerai, tu paisselleras, il paissellera, nous paissellerons, vous paissellerez, ils paisselleront. — *Futur antér.* J'aurai paisselé, etc. — *Condit. prés.* Je paissellerais, tu paissellerais, il paissellerait, nous paissellerions, vous paisselleriez, ils paisselleraient. — *Pass.* J'aurais paisselé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse paisselé, etc. — *Impér. prés.* Paisselle, paisselons, paisselez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez paisselé. — *Subj. prés.* Que je paisselle, que tu paisselles, qu'il paisselle, que nous paisselions, que vous paisseliez, qu'ils paissellent. — *Imparf.* Que je paisselasse, que tu paisselasses, qu'il paisselât, que nous paisselassions, que vous paisselassiez, qu'ils paisselassent. — *Passé.* Que j'aie paisselé, etc. — *Plus que-parf.* Que j'eusse paisselé, etc. — *Inf. prés.* Paisseler.— *Passé.* Avoir paisselé. — *Part. prés.* Paisselant (invar.). — *Passé.* Paisselé, paisselée, paisselés, paisselées. — *Passé comp.* Ayant paisselé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se paisseler.* — Passif : *être paisselé.* Le participe régit *par.*

PAISSONNER, v. a., 1re conj. (*Pèçoné*), étendre une peau sur le paisson. — *Ind prés.* Je paissonne, tu paissonnes, il paissonne, nous paissonnons, vous paissonnez, ils paissonnent. — *Imparf.* Je paissonnais, tu paissonnais, il paissonnait, nous paissonnions, vous paissonniez, ils paissonnaient. — *Passé déf.* Je paissonnai tu paissonnas, il paissonna, nous paissonnâmes, vous paissonnâtes, ils paissonnèrent. — *Pass. indéf.* J'ai paissonné, etc. — *Pass. antér.* J'eus paissonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais paissonné, etc. — *Futur.* Je paissonnerai, tu paissonneras, il paissonnera, nous paissonnerons, vous paissonnerez, ils paissonneront. — *Futur antér.* J'aurai paissonné, etc. — *Condit. prés.* Je paissonnerais, tu paissonnerais, il paissonnerait, nous paissonnerions, vous paissonneriez, ils paissonneraient.— *Passé.* J'aurais paissonné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse paissonné, etc. — *Impér. prés.* Paissonne, paissonnons, paissonnez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez paissonné. — *Subj. prés.* Que je paissonne, que tu paissonnes, qu'il paissonne, que nous paissonnions, que vous paissonniez, qu'ils paissonnent. — *Imparf.* Que je paissonnasse, que tu paissonnasses, qu'il paissonnât, que nous paissonnassions, que vous paissonnassiez, qu'ils paissonnassent. — *Passé.* Que j'aie paissonné, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse paissonné, etc — *Inf. prés.* Paissonner.— *Passé.* Avoir paissonné.— *Part. prés.* Paissonnant (inv.). — *Passé.* Paissonné, paissonnée, paissonnés, paissonnées. — *Passé comp.* Ayant paissonné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se paissonner.* — Passif : *être paissonné.* Le part. régit *par.*

PAÎTRE, v. a., n., pr. et irr., 4e conj. (*Pètre*), il se dit proprement des animaux qui broutent l'herbe, qui la mangent sur les racines, ou qui se nourrissent de certains fruits tombés par terre. *Les vaches, les moutons* paissent *l'herbe.* — Neutral., *mener* paître *des moutons, faire* paître *ses chevaux dans un pré. Les oisons, les grues, les poules* paissent. — Figurément, *un bon pasteur a soin de* paître *ses ouailles du pain de la parole*; de les instruire. *Envoyer* paître *quelqu'un*, le renvoyer avec mépris. Il s'emploie aussi activement, faire paître, mener paître. *Joseph et ses frères* paissaient *les troupeaux* (style soutenu). En termes de fauconnerie, *paître un oiseau*, lui donner à manger. — Au figuré, se paître de chimères, et mieux se repaître.

Mais la dame voulait *paître* encore ses yeux
Du trésor qu'enfermait la bière.
La Fontaine.

— *Indic. prés.* Je pais, tu pais, il paît, nous paissons, vous paissez, ils paissent. — *Imparf.* Je paissais, tu paissais, il paissait, nous paissions, vous paissiez, ils paissaient. — *Point de passé déf.* Quoique les temps composés de ce verbe soient inusités, on dit familièrement au passé indé-

fini : il a pû et repû. — *Futur.* Je paîtrai, tu paîtras, il paîtra, nous paîtrons, vous paîtrez, ils paîtront. — *Condit. prés.* Je paîtrais, tu paîtrais, il paîtrait, nous paîtrions, vous paîtriez, ils paîtraient. — *Impér. prés.* Pais, paissons, paissez. — *Subj prés.* Que je paisse, que tu paisses, qu'il paisse, que nous paissions, que vous paissiez, qu'ils paissent. — *Point d'imparfait* — *Inf. prés.* Paître. — *Part. prés.* Paissant (inv.). — *Passé.* Pû. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se paître*, se nourrir, se dit des animaux carnassiers *Les corbeaux* se paissent *de charogne.* — Figurém., se paître *de vent*, aimer les louanges. — Passif : *être pû.* Le particip régit *par.*

PALANQUER, v. a., 1re conj. (*Palan-ké*), charger ou décharger un vaisseau par le moyen des palans. *Hâler sur un* palan — Former une fortification en palanque — *Indic. prés.* Je palanque, tu palanques, il palanque, nous palanquons, vous palanquez, ils palanquent. — *Imparf.* Je palanquais, tu palanquais, il palanquait, nous palanquions, vous palanquiez, ils palanquaient. — *Passé déf.* Je palanquai, tu palanquas, il palanqua, nous palanquâmes, vous palanquâtes, ils palanquèrent. — *Passé ind.* J'ai palanqué, etc. — *Pass. ant.* J'eus palanqué, etc. — *Plus-que-parf* J'avais palanqué, etc. — *Futur.* Je palanquerai, tu palanqueras, il palanquera nous palanquerons, vous palanquerez, ils palanqueront. — *Futur ant.* J'aurai palanqué, etc. — *Cond. prés.* Je palanquerais, tu palanquerais, il palanquerait, nous palanquerions, vous palanqueriez, ils palanqueraient. — *Passé.* J'aurais palanqué, etc. — *On dit aussi* : J'eusse palanqué, etc. — *Impér. prés.* Palanque, palanquons, palanquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez palanqué. — *Subj. présent.* Que je palanque, que tu palanques, qu'il palanque, que nous palanquions, que vous palanquiez, qu'ils palanquent. — *Imp.* Que je palanquasse, que tu palanquasses, qu'il palanquât, que nous palanquassions que vous palanquassiez, qu'ils palanquassent. — *Passé.* Que j'aie palanqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse palanqué, etc. — *Inf. prés.* Palanquer. — *Passé.* Avoir palanqué. — *Part. prés.* Palanquant (inv.). — *Passé.* Palanqué, palanquée, palanqués, palanquées. — *Passé comp.* Ayant palanqué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se palanquer,* mais est peu usité. Le part. régit *par.*

PALETER, v. n., 1re conj. (*Paleté*), faire glisser le palet sur la terre. — Familièrement, jouer fréquemment au palet. Il est usité dans ce dernier sens. Ce verbe double la lettre *t* devant un *e* muet. — *Ind. prés.* Je palette, tu palettes, il palette, nous paletons, vous paletez, ils palettent. — *Imparf.* Je paletais, tu paletais, il paletait, nous paletions, vous paletiez, ils paletaient. — *Passé déf.* Je paletai, tu paletas, il paleta, nous paletâmes, vous paletâtes, ils paletèrent. — *Passé indef.* J'ai paleté, etc. — *Passé antér.* J'eus paleté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais paleté, etc. — *Futur.* Je paletterai, tu paletteras, il palettera, nous paletterons, vous paletterez, ils paletteront. — *Futur ant.* J'aurai paleté, etc. — *Cond. prés.* Je paletterais, tu paletterais, il paletterait, nous paletterions, vous paletteriez, ils paletteraient. — *Passé.* J'aurais paleté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse paleté, etc. — *Impér. prés.* Palette, paletons, paletez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez paleté. — *Subj. pr.* Que je palette, que tu palettes, qu'il palette, que nous paletions, que vous paletiez, qu'ils palettent. — *Imparf.* Que je paletasse, que tu paletasses, qu'il paletât, que nous paletassions que vous paletassiez, qu'ils paletassent. — *Passé.* Que j'aie paleté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse paleté, etc. — *Infinitif présent.* Paleter. — *Passé.* Avoir paleté. — *Part. prés.* Paletant (inv.). — *Pass.* Paleté (invar.). — *Pass. comp.* Ayant paleté.

PÂLIR, v. n., 2e conjug. (*Pâlir*), devenir pâle. Pâlir *à l'aspect du danger. Vous* pâlissez, *vous vous trouvez mal. La moindre émotion le fait* pâlir (Acad.). — *Démophile dit que la cavalerie allemande est invincible, il* pâlit *au seul nom des cuirassiers de l'Empereur* (La Bruyère). — *Faire* pâlir *le vice* (Boileau). — Figurément, *son étoile* pâlit, se dit de quelqu'un dont la prospérité, la puissance, le crédit diminue. — Activement, il signifie rendre pâle. *La fièvre l'a beaucoup* pâli. — *Ind. prés.* Je pâlis, tu pâlis, il pâlit, nous pâlissons, vous pâlissez, ils pâlissent. — *Imparf.* Je pâlissais, tu pâlissais, il pâlissait, nous pâlissions, vous pâlissiez, ils pâlissaient. — *Passé déf.* Je pâlis, tu pâlis, il pâlit, nous pâlîmes, vous pâlîtes, ils pâlirent. — *Passé ind.* J'ai pâli, etc. — *Passé ant.* J'eus pâli, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais pâli, etc. — *Futur.* Je pâlirai, tu pâ

liras, il pâlira, nous pâlirons, vous pâlirez, ils pâliront. — *Futur ant.* J'aurai pâli, etc. — *Cond. prés.* Je pâlirais, tu pâlirais, il pâlirait, nous pâlirions, vous pâliriez, ils pâliraient. — *Passé.* J'aurais pâli, etc. — *On dit aussi :* J'eusse pâli, etc. — *Imp. prés.* Pâlis, pâlissons, pâlissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez pâli. — *Subj. prés.* Que je pâlisse, que tu pâlisses, qu'il pâlisse, que nous pâlissions, que vous pâlissiez, qu'ils pâlissent. — *Imp.* Que je pâlisse, que tu pâlisses, qu'il pâlît, que nous pâlissions, que vous pâlissiez, qu'ils pâlissent. — *Passé.* Que j'aie pâli, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse pâli, etc. — *Inf. prés.* Pâlir. — *Passé.* Avoir pâli. — *Part. prés.* Pâlissant (inv.). — *Passé.* Pâli, pâlie, pâlis, pâlies. — *Passé comp.* Ayant pâli. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se pâlir.* — Passif : *Etre pâli.* Le participe régit *de*, *par* et *sur.*

PALISSADER, v. a. 1re conj. (*Paliçadé*, entourer une fortification de palissades. *Fraiser et* palissader *une demi-lune.* — Il signifie aussi dresser, établir des palissades autour des murailles d'un jardin, d'un parc. Palissader *les murailles d'un jardin avec des charmes, des ifs.* (Acad.). — *Ind. prés.* Je palissade, tu palissades, il palissade, nous palissadons, vous palissadez, ils palissadent. — *Imparf.* Je palissadais, tu palissadais, il palissadait, nous palissadions, vous palissadiez, ils palissadaient. — *Passé déf.* Je palissadai, tu palissadas, il palissada, nous palissadâmes, vous palissadâtes, ils palissadèrent. — *Passé ind.* J'ai palissadé, etc. — *Passé antér.* J'eus palissadé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais palissadé, etc. — *Futur.* Je palissaderai, tu palissaderas, il palissadera, nous palissaderons, vous palissaderez, ils palissaderont. — *Futur ant.* J'aurai palissadé, etc. — *Cond. prés.* Je palissaderais, tu palissaderais, il palissaderait, nous palissaderions, vous palissaderiez, ils palissaderaient. — *Passé.* J'aurais palissadé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse palissadé, etc. — *Impér. prés.* Palissade, palissadons, palissadez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez palissadé. — *Subj. prés.* Que je palissade, que tu palissades, qu'il palissade, que nous palissadions, que vous palissadiez, qu'ils palissadent. — *Imparf.* Que je palissadasse, que tu palissadasses, qu'il palissadât, que nous palissadassions, que vous palissadassiez, qu'ils palissadassent. — *Passé.* Que j'aie palissadé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse palissadé, etc. — *Infinit. prés.* Palissader. — *Passé.* Avoir palissadé. — *Part. prés.* Palissadant (inv.). — *Passé.* Palissadé, palissadée, palissadés, palissadées. — *Passé comp.* Ayant palissadé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se palissader.* — Passif : *être palissadé.* Le part. régit *par* et *avec.*

PALISSER, v. a. 1re conj. (*Palicé*), en termes de jardinier, étendre et fixer contre une muraille ou un treillage, les branches d'un arbre dont on veut faire un espalier. Palisser *des pêchers, des poiriers. Ce jardinier* palisse *fort bien.* (Académie). — *Ind. prés.* Je palisse, tu palisses, il palisse, nous palissons, vous palissez, ils palissent. — *Imparfait.* Je palissais, tu palissais, il palissait, nous palissions, vous palissiez, ils palissaient. — *Passé déf.* Je palissai, tu palissas, il palissa, nous palissâmes, vous palissâtes, ils palissèrent. — *Passé indéf.* J'ai palissé, etc. — *Passé antér.* J'eus palissé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais palissé, etc. — *Futur.* Je palisserai, tu palisseras, il palissera, nous palisserons, vous palisserez, ils palisseront. — *Futur antér.* J'aurai palissé, etc. — *Condit. présent.* Je palisserais, tu palisserais, il palisserait, nous palisserions, vous palisseriez, ils palisseraient. — *Pass.* J'aurais palissé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse palissé, etc. — *Impératif prés.* Palisse, palissons, palissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez palissé. — *Subj. prés.* Que je palisse, que tu palisses, qu'il palisse, que nous palissions, que vous palissiez, qu'ils palissent. — *Imparf.* Que je palissasse, que tu palissasses, qu'il palissât, que nous palissassions, que vous palissassiez, qu'ils palissassent. — *Passé.* Que j'aie palissé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse palissé, etc. — *Infin. prés* Palisser. — *Passé.* Avoir palissé. *Part. prés.* Palissant (invar.). — *Passé.* Palissé, palissée, palissés palissées. — *Passé comp.* Ayant palissé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se palisser.* — Passif : *Etre palissé.* Le part. régit *par.* et *de* : *Mur* palissé *de poiriers par le jardinier.*

PALLIER, v. a., 1re conj. (*Palelié*), déguiser, couvrir une chose qui est mauvaise, l'excuser en lui donnant quelques couleurs favorables. *Il essaie de* pallier *sa faute. Il n'allégua que de mauvaises raisons pour* pallier *ce qu'il avait fait.* — En médecine. Pallier *le mal*, ne le guérir

qu'en apparence. Pallier *le mal*, se dit aussi figurément et au sens moral. *Les moyens employés pour remédier au mauvais état de ses affaires, n'ont point guéri le mal; ils n'ont fait que le* pallier. — La lettre *i* se double aux premières et secondes personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. — *Indicatif prés.* Je pallie, tu pallies, il pallie, nous pallions, vous palliez, ils pallient. — *Imparfait.* Je palliais, tu palliais, il palliait, nous palliions, vous palliiez, ils palliaient. — *Passé déf.* Je palliai, tu pallias, il pallia, nous palliâmes, vous palliâtes, ils pallièrent. — *Passé ind.* J'ai pallié, etc. — *Passé antér.* J'eus pallié, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais pallié, etc. — *Futur.* Je pallierai, tu pallieras, il palliera, nous pallierons vous pallierez, ils pallieront.— *Fut. ant.* J'aurai pallié, etc. — *Cond. prés.* Je pallierais, tu pallierais, il pallierait, nous pallierions, vous pallieriez, ils pallieraient. — *Passé.* J'aurais pallié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse pallié, etc.—*Impér. prés.* Pallie, pallions, palliez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez pallié. — *Subj. prés.* Que je pallie, que tu pallies, qu'il pallie, que nous palliions, que vous palliiez, qu'ils pallient. — *Imp.* Que je palliasse, que tu palliasses, qu'il palliât, que nous palliassions, que vous palliassiez, qu'ils palliassent.— *Pass.* Que j'aie pallié, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse pallié, etc. — *Inf. prés.* Pallier.— *Passé.* Avoir pallié. — *Part. prés.* Palliant (inv.).—*Passé.* Pallié, palliée, palliés, palliées. — *Passé comp.* Ayant pallié. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se pallier.* — Passif : *être pallié.* Le participe régit *de* et *par.*

PALMER, v. a., 1re conj. *(Palmé)*, terme d'arts, aplatir la tête d'une aiguille.—*Ind. prés.* Je palme, tu palmes, il palme, nous palmons, vous palmez ils palment. — *Imparfait.* Je palmais, tu palmais, il palmait, nous palmions, vous palmiez, ils palmaient. — *Pass. défini.* Je palmai, tu palmas, il palma, nous palmâmes, vous palmâtes, ils palmèrent. — *Pass. indéfini.* J'ai palmé, etc. — *Pass. ant.* J'eus palmé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais palmé, etc. — *Futur.* Je palmerai, tu palmeras, il palmera, nous palmerons, vous palmerez, ils palmeront. — *Futur antér.* J'aurai palmé, etc. — *Cond. prés.* Je palmerais, tu palmerais, il palmerait, nous palmerions, vous palmeriez, ils palmeraient.—*Passé.* J'aurais palmé, etc. —*On dit aussi :* J'eusse palmé, etc. — *Imp. prés.* Palme, palmons, palmez.— *Pass.* Aie, ayons, ayez palmé. — *Subj. prés.* Que je palme, que tu palmes, qu'il palme, que nous palmions, que vous palmiez, qu'ils palment. — *Imparf.* Que je palmasse, que tu palmasses, qu'il palmât, que nous palmassions, que vous palmassiez, qu'ils palmassent. —*Passé.* Que j'aie palmé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse palmé, etc. — *Infinitif prés.* Palmer. — *Passé.* Avoir palmé. — *Part. prés.* Palmant (inv.). — *Passé.* Palmé (var.). — *Passé comp.* Ayant palmé. — Passif : *être palmé.* Le participe régit *par.*

PALPER, v. a., 1re conj. *(Paleté)*, toucher doucement, avec la main à plusieurs reprises, et en pressant légèrement, manier. *Son médecin l'a* palpé *pour savoir s'il n'avait pas des obstructions. En* palpant *le sein de cette femme, on a senti qu'elle y avait une glande.* — Fig. et fam. Palper *de l'argent,* le toucher, le recevoir. *Il a déjà* palpé *la dot. J'ai* palpé *l'argent, la somme* (Acad.).— *Ind. prés.* Je palpe, tu palpes, il palpe, nous palpons, vous palpez, ils palpent. — *Imp.* Je palpais, tu palpais, il palpait, nous palpions, vous palpiez, ils palpaient. — *Pass. défin.* Je palpai, tu palpas, il palpa, nous palpâmes, vous palpâtes, ils palpèrent. — *Passé ind.* J'ai palpé, etc. — *Passé ant.* J'eus palpé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais palpé, etc. — *Futur.* Je palperai, tu palperas, il palpera, nous palperons, vous palperez, ils palperont. — *Futur ant.* J'aurai palpé, etc. — *Condit. prés.* Je palperais, tu palperais, il palperait, nous palperions, vous palperiez, ils palperaient. — *Passé.* J'aurais palpé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse palpé, etc. — *Impér. prés* Palpe, palpons, palpez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez palpé. — *Subj. prés.* Que je palpe, que tu palpes, qu'il palpe, que nous palpions, que vous palpiez, qu'ils palpent. — *Imparf.* Que je palpasse, que tu palpasses, qu'il palpât, que nous palpassions, que vous palpassiez, qu'ils palpassent. — *Passé.* Que j'aie palpé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse palpé, etc. — *Infin. prés.* Palper. — *Passé.* Avoir palpé. — *Part. prés.* Palpant (invar.). — *Passé.* Palpé, palpée, palpés, palpées. — *Passé comp.* Ayant

palpé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se palper.* — Passif : *Etre palpé. ligné.* Le participe régit *par.*

PALPITER, v. n., 1re conj. (*Palepité*), avoir des palpitations. *Les entrailles de la victime* palpitaient *encore. La paupière lui* palpite. *Le cœur lui* palpite. Par extension : *Il* palpite *d'amour, de crainte, d'espérance.* — Se dit quelquefois des mouvements du cœur, du sein. *Son cœur* palpite *encore. Son sein* palpite *doucement* (Acad.). — *Ind. prés.* Je palpite, tu palpites, il palpite, nous palpitons, vous palpitez, ils palpitent. — *Imparf.* Je palpitais, tu palpitais, il palpitait, nous palpitions, vous palpitiez, ils palpitaient. — *Passé déf.* Je palpitai, tu palpitas, il palpita, nous palpitâmes, vous palpitâtes, ils palpitèrent. — *Passé ind.* J'ai palpité, etc. — *Passé antér.* J'eus palpité, etc. — *Plus que-parf.* J'avais palpité, etc. — *Futur.* Je palpiterai, tu palpiteras, il palpitera, nous palpiterons, vous palpiterez, ils palpiteront. — *Futur ant.* J'aurai palpité, etc. — *Cond. prés.* Je palpiterais, tu palpiterais, il palpiterait, nous palpiterions, vous palpiteriez, ils palpiteraient. —*Passé* J'aurais palpité, etc. — *On dit aussi :* J'eusse palpité, etc. — *Impér. pr.* Palpite, palpitons, palpitez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez palpité. — *Subj. prés.* Que je palpite, que tu palpites, qu'il palpite, que nous palpitions, que vous palpitiez, qu'ils palpitent. —*Imp.* Que je palpitasse, que tu palpitasses, qu'il palpitât, que nous palpitassions, que vous palpitassiez, qu'ils palpitassent. — *Passé.* Que j'aie palpité, etc. —*Plus que-parf.* Que j'eusse palpité, etc. — *Inf. prés.* Palpiter. — *Passé.* Avoir palpité. — *Part. prés.* (Var.). Palpitant *de joie, des entrailles* palpitantes. —*Passé.* Palpité (invar.). — *Passé comp.* Ayant palpité.

PÂMER (Se), v. n. et pr., 1re conjug. (*Ce pâmé*), tomber en pamoison, en défaillance. Se pâmer *de douleur. Cet enfant* se pâme *à force de crier.* —Fig. Pâmer ou se pâmer *de rire.*

Et souvent *se pâmer* de douleur par avance.
Boileau.

—*Ind. prés.* Je me pâme, tu te pâmes, il se pâme, nous nous pâmons, vous vous pâmez, ils se pâment. — *Imp.* Je me pâmais, tu te pâmais, il se pâmait, nous nous pâmions, vous vous pâmiez, ils se pâmaient. — *Passé déf.* Je me pâmai, tu te pâmas, il se pâma, nous nous pâmâmes, vous vous pâmâtes, ils se pâmèrent. — *Passé ind.* Je me suis, tu t'es, il s'est pâmé, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont pâmés. — *Passé ant.* Je me fus, tu te fus, il se fut pâmé, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent pâmés. — — *Plus-que-parfait.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était pâmé, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient pâmés. — *Futur.* Je me pâmerai, tu te pameras, il se pâmera, nous nous pâmerons, vous vous pâmerez, ils se pâmeront. — *Futur antér.* Je me serai, tu te seras, il se sera pâmé, nous nous serons, vous vous serez, ils se seraient pâmés. — *Condit. prés.* Je me pâmerais, tu te pâmerais, il se pâmerait, nous nous pâmerions, vous vous pâmeriez, ils se pâmeraient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait pâmé, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient pâmés. — *On dit aussi* : Je me fusse, tu te fusses, il se fût pâmé, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent pâmés. — *Impér. prés.* Pâme-toi, pâmons-nous, pâmez-vous. — *Passé.* Sois-toi pâmé, soyons-nous, soyez-vous pâmés. — — *Subj. prés.* Que je me pâme, que tu te pâmes, qu'il se pâme, que nous nous pâmions, que vous vous pâmiez, qu'ils se pâment. — *Imp.* Que je pâmasse, que tu te pâmasses, qu'il se pâmât, que nous nous pâmassions, que vous vous pâmassiez, qu'ils se pâmassent. — *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit pâmé, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient pâmés. —*Plus-que-parf.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût pâmé, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent pâmés. — *Infin. prés.* Se pâmer. — *Passé.* S'être pâmé. — *Part. prés.* Se pâmant (inv.). — *Passé.* Pâmé, pâmée, pâmés, pâmées. — *Passé comp.* S'étant pâmé ou pâmée. — Passif : *être pâmé.* Le participe régit *de* et *par.*

PANACHER, v. n. et a., 1re conj. (*Panaché*). Il se dit des plantes dont les fleurs, les feuilles ou les fruits sont rayés ou bigarrés de couleurs qui tranchent avec les couleurs naturelles. *Voilà une tulipe, une anémone, une rose, un œillet qui* panache. *Voilà une tulipe qui commence à* panacher. Il se dit aussi des oiseaux dont le plumage prend des couleurs variées. — Il s'emploie activement en termes de fleuriste. Panacher *une rose, un œillet*, etc. — *Ind. prés.* Je panache, tu panaches, il

panache, nous panachons, vous panachez, ils panachent. — *Imparf.* Je panachais, tu panachais, il panachait, nous panachions, vous panachiez, ils panachaient. — *Passé défini.* Je panachai, tu panachas, il panacha, nous panachâmes, vous panachâtes, ils panachèrent. — *Passé ind* J'ai panaché, etc. — *Passé ant.* J'eus panaché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais panaché, etc. — *Futur.* Je panacherai, tu panacheras, il panachera, nous panacherons, vous panacherez, ils panacheront. — *Futur ant.* J'aurai panaché, etc. — *Cond. prés.* Je panacherais, tu panacherais, il panacherait, nous panacherions, vous panacheriez, ils panacheraient.—*Passé.* J'aurais panaché, etc. —*On dit aussi :* J'eusse panaché, etc. — *Impér. prés.* Panache, panachons, panachez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez panaché. — *Subj. prés.* Que je panache, que tu panaches, qu'il panache, que nous panachions, que vous panachiez, qu'ils panachent. — *Imparf.* Que je panachasse que tu panachasses, qu'il panachât, que nous panachassions, que vous panachassiez, qu'ils panachassent.—*Passé.* Que j'aie panaché, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse panaché, etc. — *Inf. présent.* Panacher. — *Passé.* Avoir panaché. — *Part. prés.* Panachant (inv.). — *Passé.* Panaché, panachée, panachés, panachées. — *Passé comp.* Ayant panaché. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se panacher.*—Passif : *être panaché.* Le participe régit *par.*

PANADER (se), v. pron., 1re conjug. (*Cepanade*); il se dit d'une personne qui marche avec un air d'ostentation et de complaisance, à peu près comme un paon quand il fait la roue. *Voyez comme il se panade.*

Puis parmi d'autres paons, tout fier *se panada.*
Croyant être un beau personnage.
La Fontaine.

Ce mot a vieilli ; pavaner est plus usité. (VOYEZ SE PAVANER).

PANER, v. a., 1re conj. (*Pané*), couvrir de pain émié, la viande qu'on fait griller ou rôtir. Paner *des pieds de cochon, des côtelettes, une poularde.* — *Ind. prés.* Je pane, tu panes, il pane, nous panons, vous panez, ils panent. — *Imp.* Je panais, tu panais, il panait, nous panions, vous paniez, ils panaient. — *Passé défini.* Je panai, tu panas, il pana, nous panâmes, vous panâtes, ils panèrent. — *Passé indéf.* J'ai pané, etc. — *Passé ant.* J'eus pané, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais pané, etc. — *Futur.* Je panerai, tu paneras, il panera, nous panerons, vous panerez, ils paneront. — *Futur ant.* J'aurai pané, etc. — *Cond. prés.* Je panerais, tu panerais, il panerait, nous panerions, vous paneriez, ils paneraient. — *Passé.* J'aurais pané, etc. — *On dit aussi :* J'eusse pané, etc. — *Imp. prés.* Pane, panons, panez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez pané. — *Subj. prés.* Que je pane, que tu panes, qu'il pane, que nous panions, que vous paniez, qu'ils panent. — *Imparf.* Que je panasse, que tu panasses, qu'il panât, que nous panassions, que vous panassiez, qu'ils panassent. — *Passé.* Que j'aie pané, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse pané, etc. — *Infinit. prés.* Paner. — *Passé.* Avoir pané. — *Part. prés.* Panant (invar.). — *Passé.* Pané, panée, panés, panées. — *Passé comp.* Ayant pané. Le participe régit *de* et *par.*

PANNEAUTER, v. n., 1re conj. (*Panôté*), terme de chasse, tendre des panneaux pour prendre le gibier. — *Indicatif prés.* Je panneaute, tu panneautes, il panneaute, nous panneautons, vous panneautez, ils panneautent. — *Imparf.* Je panneautais, tu panneautais, il panneautait, nous panneautions, vous panneautiez, ils panneautaient. — *Passé déf.* Je panneautai, tu panneautas, il panneauta, nous panneautâmes, vous panneautâtes, ils panneautèrent. — *Passé ind.* J'ai panneauté, etc. — *Passé ant.* J'eus panneauté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais panneauté, etc. — *Futur.* Je panneauterai, tu panneauteras, il panneautera, nous panneauterons, vous panneauterez, ils panneauteront. — *Futur antér.* J'aurai panneauté, etc. — *Cond. prés.* Je panneauterais, tu panneauterais, il panneauterait, nous panneauterions, vous panneauteriez, ils panneauteraient. — *Passé.* J'aurais panneauté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse panneauté, etc. — *Impératif prés.* Panneaute, panneautons, panneautez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez panneauté. — *Subj. prés.* Que je panneaute, que tu panneautes, qu'il panneaute, que nous panneautions, que vous panneautiez, qu'ils panneautent. — *Imp.* Que je panneautasse, que tu panneautasses, qu'il panneautât, que nous panneautassions, que vous panneautassiez, qu'ils panneautassent. — *Passé.* Que j'aie panneauté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse panneauté, etc. — *Infinitif prés.*

Panneauter. — *Passé.* Avoir panneauté. — *Participe prés.* Panneautant (invar.), —*Passé.* Panneauté (inv.).—*Passé comp.* Ayant panneauté.

PANNER, v. a., 1re conj. (*Pané*), creuser une pièce de métal avec la panne d'un marteau. — *Ind. prés.* Je panne, tu pannes, il panne, nous pannons, vous pannez, ils pannent. — *Imp.* Je pannais, tu pannais, il pannait, nous pannions, vous panniez, ils pannaient. — *Passé défini* Je pannai, tu pannas, il panna, nous pannâmes, vous pannâtes, ils pannèrent. — *Passé ind.* J'ai panné, etc. — *Passé ant.* J'eus panné, etc. — *Plus que-parf.* J'avais panné, etc. — *Futur.* Je pannerai, tu panneras, il pannera, nous pannerons, vous pannerez, ils panneront. — *Futur antér.* J'aurai panné, etc. — *Cond. prés.* Je pannerais, tu pannerais, il pannerait, nous pannerions, vous panneriez, ils panneraient. — *Passé.* J'aurais panné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse panné, etc. — *Impér. prés.* Panne, pannons, pannez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez panné. — *Subj. prés.* Que je panne, que tu pannes, qu'il panne, que nous pannions, que vous panniez, qu'ils pannent. — *Imparf.* Que je pannasse, que tu pannasses, qu'il pannât, que nous pannassions, que vous pannassiez, qu'ils pannassent. — *Passé.* Que j'aie panné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse panné, etc. — *Infin. prés.* Panner. — *Passé.* Avoir panné. — *Partic. présent.* Pannant (invariable). — *Passé.* Panné, pannée, pannés, pannées. — *Passé comp.* Ayant panné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se panner.* — Passif : *Être panné.* Le part. régit *par.*

PANSER, v. a., 1re conj. (*Pancé*), lever l'appareil d'une plaie, d'une blessure; appliquer sur une plaie, sur une blessure les remèdes qui conviennent à la guérison. *Le chirurgien vient le* panser *deux fois par jour.* Panser *un cheval blessé.* Panser *un cheval*, l'étriller, le brosser, le nettoyer, et lui donner le nécessaire; ce qu'on appelle quelquefois : panser *de la main*, pour distinguer cette acception de la précédente. *Ce palefrenier emploie une partie de la matinée à* panser *ses chevaux. Dans la cavalerie, les chevaux sont* pansés *deux fois par jour.* — *Indic. prés.* Je panse, tu panses, il panse, nous pansons, vous pansez, ils pansent. — *Imparfait.* Je pansais, tu pansais, il pansait, nous pansions, vous pansiez, ils pansaient. — *Passé défini.* Je pansai, tu pansas, il pansa, nous pansâmes, vous pansâtes, ils pansèrent. — *Pass. indéf.* J'ai pansé, etc. — *Passé ant.* J'eus pansé, etc. — *Plus que-parf.* J'avais pansé, etc. — *Futur.* Je panserai, tu panseras, il pansera, nous panserons, vous panserez, ils panseront. — *Futur antér.* J'aurai pansé, etc. — *Cond. prés.* Je panserais, tu panserais, il panserait, nous panserions, vous panseriez, ils panseraient. — *Passé.* J'aurais pansé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse pansé, etc. — *Impér. prés.* Panse, pansons, pansez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez pansé. — *Subj. prés.* Que je panse, que tu panses, qu'il panse, que nous pansions, que vous pansiez, qu'ils pansent. — *Imp.* Que je pansasse, que tu pansasses, qu'il pansât, que nous pansassions, que vous pansassiez, qu'ils pansassent. — *Passé.* Que j'aie pansé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse pansé, etc. — *Infin. prés.* Panser. — *Passé.* Avoir pansé. — *Part. prés.* Pansant (invar.). — *Passé.* Pansé, pansée, pansés, pansées. — *Passé comp.* Ayant pansé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se panser.* — Passif : *Être pansé. Mon cheval est* pansé. — Figur. et popul. *Cet homme est bien* pansé, il a bien mangé et bien bu. Le part. régit *par.*

PANTAGRUÉLISER, v. n., 1re conj. (*Pantagru-élizé*), boire copieusement, comme Pantagruel dans Rabelais. Il ne s'emploie guère que dans le style familier. — *Ind. prés.* Je pantagruélise, tu pantagruélises, il pantagruélise, nous pantagruélisons, vous pantagruélisez, ils pantagruélisent. — *Imparf.* Je pantagruélisais, tu pantagruélisais, il pantagruélisait, nous pantagruélisions, vous pantagruélisiez, ils pantagruélisaient. — *Passé déf.* Je pantagruélisai, tu pantagruélisas, il pantagruélisa, nous pantagruélisâmes, vous pantagruélisâtes, ils pantagruélisèrent. — *Passé indéfini.* J'ai pantagruélisé, etc. — *Passé ant.* J'eus pantagruélisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais pantagruélisé, etc. — *Futur.* Je pantagruéliserai, tu pantagruéliseras, il pantagruélisera, nous pantagruéliserons, vous pantagruéliserez, ils pantagruéliseront. — *Futur antér.* J'aurai pantagruélisé, etc. — *Condit. prés.* Je pantagruéliserais, tu pantagruéliserais, il pantagruéliserait, nous pantagruéliserions, vous pantagruéliseriez, ils pantagruéliseraient. — *Passé.* J'aurais pantagruélisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse pantagrué-

lisé, etc. — *Impératif prés.* Pantagruélise, pantagruélisons, pantagruélisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez pantagruélisé. — *Subjonctif présent.* Que je pantagruélise, que tu pantagruélises, qu'il pantagruélise, que nous pantagruélisions, que vous pantagruélisiez, qu'ils pantagruélisent. — *Imparf.* Que je pantagruélisasse, que tu pantagruélisasses, qu'il pantagruélisât, que nous pantagruélisassions, que vous pantagruélisassiez, qu'ils pantagruélisassent. — *Passé.* Que j'aie pantagruélisé. etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse pantagruélisé, etc. — *Inf. prés.* Pantagruéliser. — *Passé.* Avoir pantagruélisé. — *Participe. prés.* Pantagruélisant (invar.). — *Passé.* Pantagruélisé (invariable). — *Passé comp.* Ayant pantagruélisé.

PANTELER, v. n., 1re conj. (*Pantelé*), haleter, avoir la respiration embarrassée, oppressée. (vieux mot). Il est plus usité au participe présent : *Des chairs pantelantes*, récemment meurtries. La lettre *l* se double devant un *e* muet. — *Indicatif présent.* Je pantelle, tu pantelles, il pantelle, nous pantelons, vous pantelez, ils pantellent. — *Imparf.* Je pantelais, tu pantelais, il pantelait, nous pantelions, vous panteliez, ils pantelaient. — *Passé déf.* Je pantelai, tu pantelas, il pantela, nous pantelâmes, vous pantelâtes, ils pantelèrent. — *Passé ind.* J'ai pantelé, etc. — *Passé antér.* J'eus pantelé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais pantelé, etc. — *Futur.* Je pantellerai, tu pantelleras, il pantellera, nous pantellerons, vous pantellerez, ils pantelleront. — *Futur antér.* J'aurai pantelé, etc. — *Conditionnel prés.* Je pantellerais, tu pantellerais, il pantellerait, nous pantellerions, vous pantelleriez, ils pantelleraient. — *Passé* J'aurais pantelé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse pantelé, etc. — *Impér. prés.* Pantelle, pantelons, pantelez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez pantelé. — *Subj. prés.* Que je pantelle, que tu pantelles, qu'il pantelle, que nous pantelions, que vous panteliez, qu'ils pantellent. — *Imparf.* Que je pantelasse, que tu pantelasses, qu'il pantelât, que nous pantelassions, que vous pantelassiez, qu'ils pantelassent. — *Passé.* Que j'aie pantelé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse pantelé, etc. — *Infinit. présent.* Panteler. — *Passé.* Avoir pantelé. — *Part. prés.* Pantelant (var.). — *Passé.* Pantelé (invar.). — *Passé comp.* Ayant pantelé.

PANTER, v. a., 1re conjug. (*Panté*). terme de manufacture, arrêter les peaux des cardes dans l'instrument qui sert à les tendre. (*Panteur*). — *Ind. prés.* Je pante, tu pantes, il pante, nous pantons, vous pantez, ils pantent. — *Imparf.* Je pantais, tu pantais, il pantait, nous pantions, vous pantiez, ils pantaient. — *Passé déf.* Je pantai, tu pantas, il panta, nous pantâmes, vous pantâtes, ils pantèrent. — *Passé ind.* J'ai panté, etc. — *Passé ant.* J'eus panté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais panté, etc. — *Futur.* Je panterai, tu panteras, il pantera, nous panterons, vous panterez, ils panteront. — *Futur antér.* J'aurai panté, etc. — *Condit. prés.* Je panterais, tu panterais, il panterait, nous panterions, vous panteriez, ils panteraient. — *Passé.* J'aurais panté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse panté, etc. — *Imp. prés.* Pante, pantons, pantez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez panté. — *Subjonc. prés.* Que je pante, que tu pantes, qu'il pante, que nous pantions, que vous pantiez, qu'ils pantent. — *Imp.* Que je pantasse, que tu pantasses, qu'il pantât, que nous pantassions, que vous pantassiez, qu'ils pantassent. — *Passé.* Que j'aie panté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse panté. etc. — *Infin. prés.* Panter. — *Passé.* Avoir panté. — *Part. prés.* Pantant (invar.). — *Passé.* Panté (variable). — *Passé comp.* Ayant panté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se panter.* — Passif : *être panté.* Le participe régit *par.*

PANTINER, v. a., 1re conj. (*Pantiné*). Terme de teint., passer un fil autour de chaque matteau de soie. — *Indic. prés.* Je pantine, tu pantines, il pantine, nous pantinons, vous pantinez, ils pantinent. — *Imparf.* Je pantinais, tu pantinais, il pantinait, nous pantinions, vous pantiniez, ils pantinaient. — *Passé déf.* Je pantinai, tu pantinas, il pantina, nous pantinâmes, vous pantinâtes, ils pantinèrent. — *Passé ind.* J'ai pantiné, etc. — *Passé ant.* J'eus pantiné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais pantiné, etc. — *Futur.* Je pantinerai, tu pantineras, il pantinera, nous pantinerons, vous pantinerez, ils pantineront. — *Futur antérieur.* J'aurai pantiné, etc. — *Condit. prés.* Je pantinerais, tu pantinerais, il pantinerait, nous pantinerions, vous pantineriez, ils pantineraient. — *Passé.* J'aurais pantiné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse pantiné, etc. — *Impér. prés.* Pantine, pantinons, pantinez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez pantiné. — *Subjonctif présent.* Que je pantine, que

tu pantines, qu'il pantine, que nous pantinions, que vous pantiniez, qu'ils pantinent. — *Imparf.* Que je pantinasse, que tu pantinasses, qu'il pantinât, que nous pantinassions, que vous pantinassiez, qu'ils pantinassent. — *Passé.* Que j'aie pantiné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse pantiné, etc. — *Infin. prés.* Pantiner. — *Passé.* Avoir pantiné. — *Part. prés.* Pantinant (invar.). — *Passé.* Pantiné, pantinée, pantinés, pantinées. — *Passé comp.* Ayant pantiné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se pantiner. La soie* se pantine. Le participe régit *par.*

PANTOUFLER, v. n., 1[re] conjug. (*Pantouflé*), raisonner comme une pantoufle, de travers. Madame de Sévigné l'a employé dans le sens de causer à son aise, chez soi. — *Ind. prés.* Je pantoufle, tu pantoufles, il pantoufle, nous pantouflons, vous pantouflez, ils pantouflent. — *Imparf.* Je pantouflais, tu pantouflais, il pantouflait, nous pantouflions, vous pantoufliez, ils pantouflaient. — *Passé déf.* Je pantouflai, tu pantouflas, il pantoufla, nous pantouflâmes, vous pantouflâtes, ils pantouflèrent. — *Passé ind.* J'ai pantouflé, etc. — *Passé ant.* J'eus pantouflé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais pantouflé, etc. — *Futur.* Je pantouflerai, tu pantoufleras, il pantouflera, nous pantouflerons, vous pantouflerez, ils pantoufleront. — *Futur ant.* J'aurai pantouflé, etc. — *Cond. prés.* Je pantouflerais, tu pantouflerais, il pantouflerait, nous pantouflerions, vous pantoufleriez, ils pantoufleraient. — *Passé.* J'aurais pantouflé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse pantouflé, etc. — *Impér. prés.* Pantoufle, pantouflons, pantouflez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez pantouflé. — *Subj. prés.* Que je pantoufle, que tu pantoufles, qu'il pantoufle, que nous pantouflions, que vous pantoufliez, qu'ils pantouflent. — *Imparf.* Que je pantouflasse, que tu pantouflasses, qu'il pantouflât, que nous pantouflassions, que vous pantouflassiez, qu'ils pantouflassent. — *Passé.* Que j'aie pantouflé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse pantouflé, etc. — *Infin. prés.* Pantoufler. — *Passé.* Avoir pantouflé. — *Part. prés.* Pantouflant (invariable). — *Passé.* Pantouflé (invar.). — *Passé comp.* Ayant pantouflé.

PAPERASSER, v. n., 1[re] conjug. (*Paperacé*), remuer, feuilleter, arranger des papiers. *Il a passé toute la matinée à paperasser.* — Fam. Il signifie aussi faire des écritures inutiles. *Cet avoué aime à paperasser.* — *Indic. prés.* Je paperasse, tu paperassees, il paperasse, nous paperassons, vous paperassez, ils paperassent. — *Imparf.* Je paperassais, tu paperassais, il paperassait, nous paperassions, vous paperassiez, ils paperassaient. — *Passé déf.* Je paperassai, tu paperassas, il paperassa, nous paperassâmes, vous paperassâtes, ils paperassèrent. — *Passé ind.* J'ai paperassé, etc. — *Passé antér.* J'eus paperassé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais paperassé, etc. — *Futur.* Je paperasserai, tu paperasseras, il paperassera, nous paperasserons, vous paperasserez, ils paperasseront. — *Futur ant.* J'aurai paperassé, etc. — *Condit. prés.* Je paperasserais, tu paperasserais, il paperasserait, nous paperasserions, vous paperasseriez, ils paperasseraient. — *Passé.* J'aurais paperassé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse paperassé, etc. — *Impér. prés.* Paperasse, paperassons, paperassez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez paperassé. — *Subj. prés.* Que je paperasse, que tu paperasses, qu'il paperasse, que nous paperassions, que vous paperassiez, qu'ils paperassent. — *Imparf.* Que je paperassasse, que tu paperassasses, qu'il paperassât, que nous paperassassions, que vous paperassassiez, qu'ils paperassassent. — *Passé.* Que j'aie paperassé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse paperassé, etc. — *Infin. prés.* Paperasser. — *Passé.* Avoir paperassé. — *Part. prés.* Paperassant (invariable). — *Passé.* Paperassé (inv.). — *Passé comp.* Ayant paperassé.

PAPILLONNER, v. n., 1[re] conj. (*Papilloné*), voltiger d'objets en objets, sans s'arrêter à aucun. On ne l'emploie qu'au figuré. *Il ne fait que* papillonner. Fam. — *Indicatif présent.* Je papillonne, tu papillonnes, il papillonne, nous papillonnons, vous papillonnez, ils papillonnent. — *Imp.* Je papillonnais, tu papillonnais, il papillonnait, nous papillonnions, vous papillonniez, ils papillonnaient. — *Passé déf.* Je papillonnai, tu papillonnas, il papillonna, nous papillonnâmes, vous papillonnâtes, ils papillonnèrent. — *Passé indéf.* J'ai papillonné, etc. — *Passé antér.* J'eus papillonné, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais papillonné, etc. — *Futur.* Je papillonnerai, tu papillonneras, il papillonnera, nous papillonnerons, vous papillonnerez, ils papillonneront. — *Futur ant.* J'aurai papillonné, etc. — *Condit. prés.* Je papillonnerais, tu papillonnerais, il paqillonnerait, nous papillonnerions,

vous papillonneriez, ils papillonneraient. —*Passé*. J'aurais papillonné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse papillonné, etc. — *Imp. prés*. Papillonne, papillonnons, papillonnez.—*Passé*. Aie, ayons, ayez papillonné. — *Subj. prés*. Que je papillonne, que tu papillonnes, qu'il papillonne, que nous papillonnions, que vous papillonniez, qu'ils papillonnent. — *Imp*. Que je papillonnasse, que tu papillonnasses, qu'il papillonnât, que nous papillonnassions, que vous papillonnassiez, qu'ils papillonnassent.— *Passé*. Que j'aie papillonné, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse papillonné, etc. — *Inf. prés*. Papillonner.— *Passé*. Avoir papillonné. — *Participe prés*. Papillonnant (invar.).— *Pass*. Papillonné (inv.).— *Passé comp*. Ayant papillonné.

PAPILLOTER, v. n., 1re conj. (*Papiioté*), il se dit des yeux lorsqu'un mouvement incertain et involontaire les empêche de se fixer sur les objets. *Les yeux lui papillotent continuellement*. — Fig., lorsqu'un tableau fatigue les yeux par des couleurs et des lumières également brillantes. *Ce tableau* papillote. — Par extension, en parlant du style lorsque les expressions brillantes y ont été répandues avec profusion. *Ce style* papillote. — Terme d'imprimerie, des caractères qui paraissent imprimés en double. — Ne se conjugue qu'aux troisièmes personnes.— *Ind. prés*. Il papillote, ils papillotent. — *Imp*. Il papillotait, ils papillotaient. — *Passé déf*. Il papillota, ils papillotèrent.— *Passé indéf*. Il a papilloté, ils ont papilloté. — *Passé antér*. Il eut papilloté, ils eussent papilloté. — *Plus-que-parf*. Il avait papilloté, ils avaient papilloté. — *Futur*. Il papillotera, ils papilloteront. — *Futur antér*. Il aura papilloté, ils auront papilloté. — *Condit. prés*. Il papilloterait, ils papilloteraient. — *Passé*. Il aurait papilloté, ils auraient papilloté. — *On dit aussi* : Il eut papilloté, ils eussent papilloté. —*Point d'impératif*. — *Subj. prés*. Qu'il papillote, qu'ils papillotent. — *Imp*. Qu'il papillotât, qu'ils papillotassent. — *Passé*. Qu'il ait papilloté, qu'ils aient papilloté. —*Plus-que-parf*. Qu'il eût papilloté, qu'ils eussent papilloté. — *Inf. prés*. Papilloter. — *Passé*. Avoir papilloté. — *Part. prés*. Papillotant (invar.). — *Passé*. Papilloté, papillotée, papillotés, papillotées. —*Passé comp*. Ayant papilloté. — Il se conjugue avec le pronom personnel *se papilloter*, et signifie se mettre des papillotes.

PAQUER, v. a. 1re conj. (*Paké*), terme de pêche, arranger par couches les harengs, etc., dans des barils après les avoir salés, et les y presser le plus fortement possible. — *Indicatif prés*. Je paque, tu paques, il paque, nous paquons, vous paquez, ils paquent. — *Imparf*. Je paquais, tu paquais, il paquait, nous paquions, vous paquiez, ils paquaient. — *Passé défini*. Je paquai, tu paquas, il paqua, nous paquâmes, vous paquâtes, ils paquèrent. —*Passé indéf*. J'ai paqué, etc. — *Passé ant*. J'eus paqué, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais paqué, etc. — *Futur*. Je paquerai, tu paqueras, il paquera, nous paquerons, vous paquerez, ils paqueront.—*Futur ant*. J'aurai paqué, etc. — *Condit. prés*. Je paquerais, tu paquerais, il paquerait, nous paquerions, vous paqueriez, ils paqueraient.—*Passé*. J'aurais paqué, etc. — *On dit aussi* : J'eusse paqué, etc. — *Impér. prés*. Paque, paquons, paquez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez paqué. — *Subj. prés*. Que je paque, que tu paques, qu'il paque, que nous paquions, que vous paquiez, qu'ils paquent. — *Imp*. Que je paquasse, que tu paquasses, qu'il paquât, que nous paquassions, que vous paquassiez, qu'ils paquassent. — *Passé*. Que j'aie paqué, etc.— *Plus-que-parf*. Que j'eusse paqué, etc. — *Infin. prés*. Paquer. — *Passé*. Avoir paqué. — *Partic. prés*. Paquant (invar.). — *Passé*. Paqué, paquée, paqués, paquées. —*Passé comp*. Ayant paqué.— Se conjugue avec le pronom personnel : *se paquer*.— Passif : *Être paqué*. *Ces harengs sont* paqués. Le participe régit *par*.

PAQUETER, v. a., 1re conj. (*Paketé*), mettre en paquets. Ce verbe double la lettre *t* devant un *e* muet. — *Indic. prés*. Je paquette, tu paquettes, il paquette, nous paquetons, vous paquetez, ils paquettent.—*Imp*. Je paquetais, tu paquetais, il paquetait, nous paquetions, vous paquetiez, ils paquetaient. — *Passé déf*. Je paquetai, tu paquetas, il paqueta, nous paquetâmes, vous paquetâtes, ils paquetèrent. — *Passé indéf*. J'ai paqueté, etc. — *Passé antér*. J'eus paqueté, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais paqueté, etc. — *Futur*. Je paquetterai, tu paquetteras, il paquettera, nous paquetterons, vous paquetterez, ils paquetteront. — *Futur ant*. J'aurai paqueté, etc.— *Cond. prés*.

Je paquetterais, tu paquetterais, il paquetterait, nous paquetterions, vous paquetteriez, ils paquetteraient. — *Passé.* J'aurais paqueté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse paqueté, etc. — *Impér. prés.* Paquette, paquetons, paquetez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez paqueté. — *Subj. prés.* Que je paquette, que tu paquettes, qu'il paquette, que nous paquetions, que vous paquetiez, qu'ils paquettent. — *Imparf.* Que je paquetasse, que tu paquetasses, qu'il paquetât, que nous paquetassions, que vous paquetassiez, qu'ils paquetassent. — *Passé.* Que j'aie paqueté, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse paqueté, etc. — *Infin. prés.* Paqueter. — *Passé.* Avoir paqueté. — *Part. prés.* Paquetant (invar.). — *Passé.* Paqueté, paquetée, paquetés, paquetées. — *Passé comp.* Ayant paqueté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se paqueter.* — Passif : *être paqueté.* Le participe régit *par.*

PARACHEVER, v. a., 1[re] conj. (*Parachevé*), achever, terminer, finir. Il est vieux (Académie). — *Ind. prés.* Je parachève, tu parachèves, il parachève, nous parachevons, vous parachevez, ils parachèvent. — *Imp.* Je parachevais, tu parachevais, il parachevait, nous parachevions, vous paracheviez, ils parachevaient. — *Passé défini.* Je parachevai, tu parachevas, il paracheva, nous parachevâmes, vous parachevâtes, ils parachevèrent. — *Pass. indéf.* J'ai parachevé, etc. — *Passé antér.* J'eus parachevé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais parachevé, etc. — *Futur.* Je parachèverai, tu parachèveras, il parachèvera, nous parachèverons, vous parachèverez, ils parachèveront. — *Futur ant.* J'aurai parachevé, etc. — *Cond. prés.* Je parachèverais, tu parachèverais, il parachèverait, nous parachèverions, vous parachèveriez, ils parachèveraient. — *Passé.* J'aurais parachevé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse parachevé, etc. — *Impér. prés.* Parachève, parachevons, parachevez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez parachevé. — *Subj. prés.* Que je parachève, que tu parachèves, qu'il parachève, que nous parachevions, que vous paracheviez, qu'ils parachèvent. — *Imparf.* Que je parachevasse, que tu parachevasses, qu'il parachevât, que nous parachevassions, que vous parachevassiez, qu'ils parachevassent. — *Passé.* Que j'aie parachevé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse parachevé, etc. — *Infinitif prés.* Parachever. — *Passé.* Avoir parachevé. — *Participe prés.* Parachevant (invar.). — *Passé.* Parachevé, parachevée, parachevés, parachevées. — *Passé composé.* Ayant parachevé. — Se conjugue avec le pronom personnel *se parachever.* — Passif : *être parachevé.* Le part. régit *par.*

PARADER, v. n. 1[re] conjug. (*Paradé*), terme de marine, croiser, faire mine d'attaquer. — Faire la parade, en parlant des troupes. — *Faire* parader *un cheval*, le faire manœuvrer sur la parade. — *Indic. prés.* Je parade, tu parades, il parade, nous paradons, vous paradez, ils paradent. — *Imparfait.* Je paradais, tu paradais, il paradait, nous paradions, vous paradiez, ils paradaient. — *Passé déf.* Je paradai, tu paradas, il parada, nous paradâmes, vous paradâtes, ils paradèrent. — *Passé ind.* J'ai paradé, etc. — *Passé ant.* J'eus paradé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais paradé, etc. — *Futur.* Je paraderai, tu paraderas, il paradera, nous paraderons, vous paraderez, ils paraderont. — *Futur antér.* J'aurai paradé, etc. — *Cond. prés.* Je paraderais, tu paraderais, il paraderait, nous paraderions, vous paraderiez, ils paraderaient. — *Passé.* J'aurais paradé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse paradé, etc. — *Impér. prés.* Parade, paradons, paradez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez paradé. — *Subj. prés.* Que je parade, que tu parades, qu'il parade, que nous paradions, que vous paradiez, qu'ils paradent. — *Imparf.* Que je paradasse, que tu paradasses, qu'il paradât, que nous paradassions, que vous paradassiez, qu'ils paradassent. — *Passé.* Que j'aie paradé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse paradé, etc. — *Inf. prés.* Parader. — *Passé.* Avoir paradé. — *Participe prés.* Paradant (invariable). — *Passé.* Paradé (inv.). — *Passé comp.* Ayant paradé.

PARAFER ou **PARAPHER**, v. a., 1[re] conj. (*Parafé*), mettre un parafe à quelque acte. *Il faut* parafer *cette pièce. Quand il y a un renvoi dans quelque acte il faut* parafer *le renvoi.* Term. de pal. *Parafer ne varietur.* Mettre un parafe sur un acte pour qu'on ne puisse pas le changer. — *Ind. prés.* Je parafe, tu parafes, il parafe, nous parafons, vous parafez, ils parafent. — *Imparf.* Je parafais, tu parafais, il parafait, nous parafions, vous parafiez, ils parafaient. — *Passé déf.* Je parafai, tu parafas, il parafa, nous parafâmes, vous parafâtes, ils parafèrent.

— *Passé ind.* J'ai parafé, etc. — *Passé antér.* J'eus parafé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais parafé, etc. — *Futur.* Je paraferai, tu paraferas, il parafera, nous paraferons, vous paraferez, ils paraferont. — *Futur antér.* J'aurai parafé, etc. — *Cond. prés.* Je paraferais, tu paraferais, il paraferait, nous paraferions, vous paraferiez, ils paraferaient. — *Passé.* J'aurais parafé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse parafé, etc. — *Impér. prés.* Parafe, parafons, parafez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez parafé.—*Subj. prés.* Que je parafe, que tu parafes, qu'il parafe, que nous parafions, que vous parafiez, qu'ils parafent. —*Imparf.* Que je parafasse, que tu parafasses, qu'il parafât, que nous parafassions, que vous parafassiez, qu'ils parafassent. — *Passé.* Que j'aie parafé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse parafé, etc. — *Inf. prés.* Parafer. — *Passé.* Avoir parafé. — *Part. prés.* Parafant (invar.). — *Passé.* Parafé, parafée, parafés, parafées. — *Passé comp.* Ayant parafé. —Se conjugue avec le pronom personnel : *se parafer.* — Passif : *Etre parafé.* Le participe régit *par.*

PARAISONNER, v. a., 1re conj. (*Parèzoné*), terme de verrerie, donner la forme au verre. — *Ind. pr.* Je paraisonne, tu paraisonnes, il paraisonne, nous paraisonnons, vous paraisonnez, ils paraisonnent. — *Imp.* Je paraisonnais, tu paraisonnais, il paraisonnait, nous paraisonnions, vous paraisonniez, ils paraisonnaient. — *Passé déf.* Je paraisonnai, tu paraisonnas, il paraisonna, nous paraisonnâmes, vous paraisonnâtes, ils paraisonnèrent.— *Passé ind.* J'ai paraisonné, etc. — *Passé ant.* J'eus paraisonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais paraisonné, etc. — *Futur.* Je paraisonnerai, tu paraisonneras, il paraisonnera, nous paraisonnerons, vous paraisonnerez, ils paraisonneront. — *Futur antér.* J'aurai paraisonné, etc. — *Cond. prés.* Je paraisonnerais, tu paraisonnerais, il paraisonnerait, nous paraisonnerions, vous paraisonneriez, ils paraisonneraient. — *Passé.* J'aurais paraisonné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse paraisonné, etc.—*Impér. prés.* Paraisonne, paraisonnons, paraisonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez paraisonné. — *Subj. prés.* Que je paraisonne, que tu paraisonnes, qu'il paraisonne, que nous paraisonnions, que vous paraisonniez, qu'ils paraisonnent. — *Imparf.* Que je paraisonnasse, que tu paraisonnasses, qu'il paraisonnât, que nous paraisonnassions, que vous paraisonnassiez, qu'ils paraisonnassent. — *Passé.* Que j'aie paraisonné, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse paraisonné, etc. — *Inf. prés.* Paraisonner.— *Passé.* Avoir paraisonné. — *Part. prés.* Paraisonnant (inv.).— *Passé.* Paraisonné, paraisonnée, paraisonnés, paraisonnées. — *Passé comp.* Ayant paraisonné. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se paraisonné. Les glaces* se paraisonnent.—Passif: *être paraisonné.* Le part. régit *par.*

PARAÎTRE, v. n. irr. 4e conj. (*Parètre*), être exposé à la vue, se faire ou laisser voir, se manifester. *L'aurore, le soleil, la lune* paraît. *Une étoile qui commence à* paraître *sur l'horison. Vous avez cru effacer cette tache, elle* paraît *encore. Cet homme commence à* paraître *dans le monde. Il n'a fait que* paraître *et disparaître. Les ennemis ont* paru *sur la frontière. Qu'avez-vous affaire de* paraître-*là ? Il a fait* paraître *un grand courage. Il a laissé* paraître *des sentiments qui ne lui font pas honneur. Sa délicatesse* paraît *dans toutes ses actions.* On l'emploie quelquefois impersonnellement. *Il* paraît *une comète*, et mieux il apparaît. *Il y* paraît, on le voit bien, il y en a des marques, il en reste des marques. *L'orage a passé par cette contrée, il y* paraît. *Il a trop bu, il y* paraît *à sa démarche.* — Il se dit particulièrement d'un livre qui doit être publié, mis en vente. *Quand votre ouvrage* paraîtra-*il ? Il* paraît *un excellent écrit depuis quelques jours.* — Il signifie aussi, éclater, se distinguer, briller, se faire remarquer. *Il ne veut pas de galon d'or sur son manteau, cela* paraît *trop. C'est un homme vain qui ne veut que* paraître.—Il signifie encore, sembler, avoir l'apparence. *Cela me* paraît *beau. Il* paraît *savant. Il aime mieux être que* paraître. *Ces lunettes font* paraître *les objets beaucoup plus gros qu'ils ne sont. Il* paraît *que vous avez tort.* — *Ind. prés.* Je parais, tu parais, il paraît, nous paraissons, vous paraissez, ils paraissent. — *Imparf.* Je paraissais, tu paraissais, il paraissait, nous paraissions, vous paraissiez, ils paraissaient. — *Passé déf.* Je parus, tu parus, il parut, nous parûmes, vous parûtes, ils parurent. — *Passé ind.* J'ai paru, etc. — *Passé ant.* J'eus paru, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais paru, etc. — *Futur.* Je paraîtrai, tu paraîtras, il paraîtra, nous paraîtrons, vous paraîtrez, ils paraîtront. — *Futur ant.* J'au-

rai paru, etc. — *Cond. prés.* Je paraîtrais, tu paraîtrais, il paraîtrait, nous paraîtrions, vous paraîtriez, ils paraîtraient. — *Passé.* J'aurais paru, etc. — *On dit aussi* : J'eusse paru, etc. — *Impér. prés.* Parais, paraissons, paraissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez paru. — *Subj. prés.* Que je paraisse, que tu paraisses, qu'il paraisse, que nous paraissions, que vous paraissiez, qu'ils paraissent. — *Imparf.* Que je parusse, que tu parusses, qu'il parût, que nous parussions, que vous parussiez, qu'ils parussent. — *Passé.* Que j'aie paru, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse paru, etc. — *Infin. prés.* Paraître. — *Passé.* Avoir paru. — *Part. prés.* Paraissant (invar.). — *Passé.* Paru (inv.). — *Passé comp* Ayant paru.

PARALYSER, v. a., 1re conj. (*Paralizé*), frapper de paralysie. *Cet accident lui a* paralysé *le bras.* — Figur. rendre nul, frapper d'inertie, neutraliser. *La frayeur* paralysait *toutes ses facultés. Une résistance à laquelle on ne s'attendait point* paralysa *l'action du gouvernement.* — *Ind. prés.* Je paralyse, tu paralyses, il paralyse, nous paralysons, vous paralysez, ils paralysent. — *Imparf.* Je paralysais, tu paralysais, il paralysait, nous paralysions, vous paralysiez, ils paralysaient. — *Passé déf.* Je paralysai, tu paralysas, il paralysa, nous paralysâmes, vous paralysâtes, ils paralysèrent. — *Passé ind.* J'ai paralysé, etc. — *Passé ant.* J'eus paralysé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais paralysé, etc. — *Futur.* Je paralyserai, tu paralyseras, il paralysera, nous paralyserons, vous paralyserez, ils paralyseront. — *Futur antér.* J'aurai paralysé, etc. — *Cond. prés.* Je paralyserais, tu paralyserais, il paralyserait, nous paralyserions, vous paralyseriez, ils paralyseraient. — *Passé.* J'aurais paralysé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse paralysé, etc. — *Impér. prés.* Paralyse, paralysons, paralysez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez paralysé. — *Subj. prés.* Que je paralyse, que tu paralyses, qu'il paralyse, que nous paralysions, que vous paralysiez, qu'ils paralysent. — *Imparf.* Que je paralysasse, que tu paralysasses, qu'il paralysât, que nous paralysassions, que vous paralysassiez, qu'ils paralysassent. — *Passé.* Que j'aie paralysé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse paralysé, etc. — *Infinit. prés.* Paralyser. — *Passé.* Avoir paralysé. — *Part. prés.* Paralysant (invar.). — *Passé.* Paralysé, paralysée, paralysés, paralysées. — *Passé composé.* Ayant paralysé. — Pronominalement : *Se paralyser. Sa jambe* se paralyse. — Passif : *être paralysé. Il est* paralysé *de la moitié du corps.* (Académie). Le part. régit *de* et *par.*

PARANGONNER, v. a., 1re conjug. (*Parangoné*), comparer, mettre en égalité d'estime. *Il ose se* parangonner *à un grand homme.* — Terme d'imprimerie, faire qu'un caractère qui n'est pas du même corps que celui dont on se sert, s'aligne bien avec lui. — *Indic. prés.* Je parangonne, tu parangonnes, il parangonne, nous parangonnons, vous parangonnez, ils parangonnent. — *Imparf.* Je parangonnais, tu parangonnais, il parangonnait, nous parangonnions, vous parangonniez, ils parangonnaient. — *Passé déf.* Je parangonnai, tu parangonnas, il parangonna, nous parangonnâmes, vous parangonnâtes, ils parangonnèrent. — *Passé indéf.* J'ai parangonné, etc. — *Passé antér.* J'eus parangonné, etc. — *Plus que-parf.* J'avais parangonné, etc. — *Futur.* Je parangonnerai, tu parangonneras, il parangonnera, nous parangonnerons, vous parangonnerez, ils parangonneront. — *Futur ant.* J'aurai parangonné, etc. — *Condition. présent.* Je parangonnerais, tu parangonnerais, il parangonnerait, nous parangonnerions, vous parangonneriez, ils parangonneraient. — *Passé.* J'aurais parangonné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse parangonné, etc. — *Impér. prés.* Parangonne, parangonnons, parangonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez parangonné. — *Subj. prés.* Que je parangonne, que tu parangonnes, qu'il parangonne, que nous parangonnions, que vous parangonniez, qu'ils parangonnent. — *Imparf.* Que je parangonnasse, que tu parangonnasses, qu'il parangonnât, que nous parangonnassions, que vous parangonnassiez, qu'ils parangonnassent. — *Passé.* Que j'aie parangonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse parangonné, etc. — *Infin. prés.* Parangonner. — *Passé.* Avoir parangonné. — *Part. prés.* Parangonnant (invariable). — *Passé.* Parangonné, parangonnée, parangonnés, parangonnées. — *Passé comp.* Ayant parangonné. — Se conjugue avec le pron. pers. : *Se parangonner.* — Passif: *Être parangonné.* Le participe régit *par.*

PARAPHRASER, v. a. et n. 1reconj. (*Parafrazé*), faire une paraphrase (explication, étendue d'un texte), *Ceux qui ont*

paraphrasé *le Pentateuque.* — Etendre, amplifier dans un récit. *Vous ne rapportez pas le discours tel qu'il est, vous le paraphrasez.* — Absolument : *Ce n'est pas là traduire, c'est* paraphraser, (Académ.). — *Ind. prés.* Je paraphrase, tu paraphrases, il paraphrase, nous paraphrasons, vous paraphrasez, ils paraphrasent. — *Imparf.* Je paraphrasais, tu paraphrasais, il paraphrasait, nous paraphrasions, vous paraphrasiez, ils paraphrasaient. — *Passé déf.* Je paraphrasai, tu paraphrasas, il paraphrasa, nous paraphrasâmes, vous paraphrasâtes, ils paraphrasèrent. — *Passé indéf.* J'ai paraphrasé, etc. — *Passé ant.* J'eus paraphrasé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais paraphrasé, etc. — *Futur.* Je paraphraserai, tu paraphraseras, il paraphrasera, nous paraphraserons, vous paraphraserez, ils paraphraseront. — *Futur antér.* J'aurai paraphrasé, etc. — *Condit. prés.* Je paraphraserais, tu paraphraserais, il paraphraserait, nous paraphraserions, vous paraphraseriez, ils paraphraseraient. — *Passé.* J'aurais paraphrasé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse paraphrasé, etc. — *Impér. prés.* Paraphrase, paraphrasons, paraphrasez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez paraphrasé. — *Subj. prés.* Que je paraphrase, que tu paraphrases, qu'il paraphrase, que nous paraphrasions, que vous paraphrasiez, qu'ils paraphrasent. — *Imparf.* Que je paraphrasasse, que tu paraphrasasses, qu'il paraphrasât, que nous paraphrasassions, que vous paraphrasassiez, qu'ils paraphrasassent. — *Pass.* Que j'aie paraphrasé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse paraphrasé, etc. — *Infin. prés.* Paraphraser. — *Passé.* Avoir paraphrasé. — *Partic. prés.* Paraphrasant (invar.). — *Passé.* Paraphrasé, paraphrasée, paraphrasés, paraphrasées. — *Passé comp.* Ayant paraphrasé. — Se conj. avec le pron. pers. : *se paraphraser.* — Passif : *être paraphrasé.* Le part régit *par.*

PARBOUILLIR, v. n et irrég., 2e conj. (*Parbouillir*), bouillir légèrement, bouillir à demi. Ce verbe, se conjugue comme *bouillir*, et ne s'emploie qu'aux troisièmes personnes tant du singulier que du pluriel. — *Indic. prés.* Il parbouille, ils parbouillent. — *Imparfait.* Il parbouillait, ils parbouillaient. — *Passé déf.* Il parbouillit, ils parbouillirent. — *Passé indéf.* Il a parbouilli, ils ont parbouilli. — *Passé antér.* Il eut parbouilli, ils eurent parbouilli. — *Plus-que-parfait.* Il avait parbouilli, ils avaient parbouilli. — *Futur.* Il parbouillira, ils parbouilliront. — *Futur antér.* Il aura parbouilli, ils auront parbouilli. — *Condit. prés.* Il parbouillirait, ils parbouilliraient. — *Passé.* Il aurait parbouilli, ils auraient parbouilli. — *On dit aussi* : Il eût parbouilli, ils eussent parbouilli. — *Point d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il parbouille, qu'ils parbouillent. — *Imparf.* Qu'il parbouillît, qu'ils parbouillissent. — *Passé.* Qu'il ait parbouilli, qu'ils aient parbouilli. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût parbouilli, qu'ils eussent parbouilli. — *Inf. prés.* Parbouillir. — *Pass.* Avoir parbouilli. — *Part. prés.* Parbouillant (inv.). — *Passé.* Parbouilli, parbouillie, parbouillis, parbouillies. — *Passé comp.* Ayant parbouilli.

PARCHASSER, v. a., 1re conj. (*Parchacé*), rapprocher la bête, la poursuivre sans aboyer. Se dit seulement en parlant des chiens et ne se conjugue qu'aux troisièmes personnes. — *Indic. prés.* Il parchasse, ils parchassent. — *Imp.* Il parchassait, ils parchassaient. — *Passé déf.* Il parchassa, ils parchassèrent. — *Passé ind.* Il a parchassé, ils ont parchassé. — *Passé ant.* Il eût parchassé, ils eussent parchassé. — *Plus-que-parfait.* Il avait parchassé, ils avaient parchassé. — *Futur.* Il parchassera, ils parchasseront. — *Futur ant.* Il aura parchassé, ils auront parchassé. — *Condit. prés.* Il parchasserait, ils parchasseraient. — *Passé.* Il aurait parchassé, ils auraient parchassé. — *On dit aussi :* Il eut parchassé, ils eussent parchassé. — *Point d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il parchasse, qu'ils parchassent. — *Imparf.* Qu'il parchassât, qu'ils parchassassent. — *Passé.* Qu'il ait parchassé, qu'ils aient parchassé. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût parchassé, qu'ils eussent parchassé. — *Inf. prés.* Parchasser. — *Passé.* Avoir parchassé. — *Part. prés.* Parchassant (inv.). — *Passé.* Parchassé, parchassée, parchassés, parchassées. — *Passé comp.* Ayant parchassé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se parchasser.* — Passif : *Être parchassé.* Le part. régit *par.*

PARCOURIR, v. a. et irr., 2e conj. (*Parcourir*), aller d'un bout à l'autre, courir çà et là. *Ce cheval a* parcouru *la carrière en cinq minutes. Ce soleil* parcourt *le zodiaque en un an. Il a* parcouru *toute la province* (Académie).

Leur appétit fougueux par l'objet irrité
Parcourt tous les recoins d'un monstrueux pâté.
Boileau.

— Fig., parcourir des yeux, ou simplement parcourir, passer légèrement la vue sur quelque chose. *J'ai* parcouru *des yeux tout l'appartement. Il a* parcouru *des yeux l'assemblée. J'ai* parcouru *ce livre en un quart d'heure.* — *Ind. présent.* Je parcours, tu parcours, il parcourt, nous parcourons, vous parcourez, ils parcourent. — *Imparf.* Je parcourais, tu parcourais, il parcourait, nous parcourions, vous parcouriez, ils parcouraient. — *Passé déf.* Je parcourus, tu parcourus, il parcourut, nous parcourûmes, vous parcourûtes, ils parcoururent. — *Pass. ind.* J'ai parcouru, etc. — *Pass. ant.* J'eus parcouru, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais parcouru, etc. — *Futur.* Je parcourrai, tu parcourras, il parcourra, nous parcourrons, vous parcourrez, ils parcourront. — *Futur antér.* J'aurai parcouru, etc. — *Cond. prés.* Je parcourrais, tu parcourrais, il parcourrait, nous parcourrions, vous parcourriez, ils parcourraient. — *Passé.* J'aurais parcouru, etc. — *On dit aussi :* J'eusse parcouru, etc. — *Impér. prés.* Parcours, parcourons, parcourez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez parcouru. — *Subj. prés.* Que je parcoure, que tu parcoures, qu'il parcoure, que nous parcourions, que vous parcouriez, qu'ils parcourent. — *Imparf.* Que je parcourusse, que tu parcourusses, qu'il parcourût, que nous parcourussions, que vous parcourussiez, qu'ils parcourussent. — *Passé.* Que j'aie parcouru, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse parcouru, etc. — *Infin. prés.* Parcourir. — *Passé.* Avoir parcouru. — *Part. présent.* Parcourant (invar.). — *Passé.* Parcouru, parcourue, parcourus, parcourues. — *Passé comp.* Ayant parcouru. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se parcourir.* — Passif : *Etre parcouru.* Le part. régit *par.*

PARDONNER, v. a., 1re conj. (*Pardoné*), accorder le pardon d'une chose, ne garder aucun ressentiment d'une injure reçue. Pardonner *les offenses.* Pardonner *à quelqu'un.* — Faire grâce. *Le Roi lui a* pardonné.

> Ayant puni les chefs, il *pardonne* aux complices.
> Corneille.

— Abs. *Il est plus beau de* pardonner *que de punir.* — Excuser. *Le monde ne* pardonne *pas les moindres sottises.* — Voir sans chagrin, sans jalousie. *On lui* pardonne *ses succès à cause de sa modestie.* Ne pardonner, n'excepter, n'épargner. *La mort ne* pardonne *à personne.* — Pardonnez-*moi*, expression de civilité pour contredire, démentir. — *Dieu me* pardonne ! expression qu'on emploie pour adoucir une phrase hasardée. *On dirait, à l'entendre, Dieu me* pardonne, *que je lui veux du mal.* Ce verbe veut pour régime direct les choses et pour régime indirect les personnes. *Il faut savoir* pardonner *aux enfants leurs étourderies. Il est noble, généreux de* pardonner *les injures.* Ainsi, les locutions *pardonner* aux *enfants, pardonner* les *injures* seraient vicieuses. Cependant Racine a dit : Pardonnez *à son ombre ;* mais dans cet exemple le mot *ombre* est personifié.

— *Indic. prés.* Je pardonne, tu pardonnes, il pardonne, nous pardonnons, vous pardonnez, ils pardonnent. — *Imparf.* Je pardonnais, tu pardonnais, il pardonnait, nous pardonnions, vous pardonniez, ils pardonnaient. — *Passé défini.* Je pardonnai, tu pardonnas, il pardonna, nous pardonnâmes, vous pardonnâtes, ils pardonnèrent. — *Passé indéf.* J'ai pardonné, etc. — *Passé antér.* J'eus pardonné, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais pardonné, etc. — *Futur.* Je pardonnerai, tu pardonneras, il pardonnera, nous pardonnerons, vous pardonnerez, ils pardonneront. — *Futur antér.* J'aurai pardonné, etc. — *Condit. prés.* Je pardonnerais, tu pardonnerais, il pardonnerait, nous pardonnerions, vous pardonneriez, ils pardonneraient. — *Passé.* J'aurais pardonné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse pardonné, etc. — *Impér. prés.* Pardonne, pardonnons, pardonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez pardonné. — *Subj. prés..* Que je pardonne, que tu pardonnes, qu'il pardonne, que nous pardonnions, que vous pardonniez, qu'ils pardonnent. — *Imparf.* Que je pardonnasse, que tu pardonnasses, qu'il pardonnât, que nous pardonnassions, que vous pardonnassiez, qu'ils pardonnassent. — *Pass.* Que j'aie pardonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse pardonné, etc. — *Infin. prés.* Pardonner. — *Passé.* Avoir pardonné. — *Part. prés.* Pardonnant (inv.). — *Passé.* Pardonné, pardonnée, pardonnés, pardonnées. — *Passé comp.* Ayant pardonné. — Se conjugue pronomin. et réciproq. : *se pardonner. On* se pardonne *tout entre amis.* — Passif : *Etre pardonné. Cet écolier* est pardonné *par son maître.*

Le part. régit *par* et *de*, selon son rapport aux personnes ou aux choses.

PARER, v. a., 1re conjug. (*Paré*), orner, embellir. Parer *une église, un autel, une maison*, etc. — Figurément et au sens moral : *Il est un art de* parer *la vertu*. — Parer, signifie aussi préparer, apprêter certaines choses de manière à leur donner meilleure apparence. Parer *sa marchandise*. Parer *un cuir, une peau*. Parer *le pied d'un cheval*, en ôter la corne pour le ferrer. Parer *du cidre, du poiré*, le faire fermenter. Parer *un agneau*, lever la graisse qui est sur la panse, et l'étendre sur le quartier de derrière. Parer *un câble, une ancre, une barrique*, préparer un câble, une ancre, etc. Parer, signifie empêcher, éviter un coup. Parer *un coup, une botte*, etc.

De ce coup imprévu songeons à nous *parer*
Racine.

— Neutralement : Parer *de la main. Il n'a fait que* parer. *Vous ne* parez *pas*. — Parer, joint avec les prépositions *de* et *contre*, signifie mettre à couvert, défendre contre quelque attaque, quelque incommodité. *Cela vous* parera *du soleil, de la pluie*. — Neutralement il s'emploie aussi avec la préposition à... *Il n'a fait que* parer *aux coups*. — *Indic. prés.* Je pare, tu pares, il pare, nous parons, vous parez, ils parent. — *Imparfait.* Je parais, tu parais, il parait, nous parions, vous pariez, ils paraient. — *Pass. déf.* Je parai, tu paras, il para, nous parâmes, vous parâtes, ils parèrent. — *Passé ind.* J'ai paré, etc. — *Pass. ant.* J'eus paré, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais paré, etc. — *Futur.* Je parerai, tu pareras, il parera, nous parerons, vous parerez, ils pareront. —*Futur antér.* J'aurai paré, etc. — *Cond. prés.* Je parerais, tu parerais, il parerait, nous parerions, vous pareriez, ils pareraient. — *Passé.* J'aurais paré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse paré, etc. — *Impératif présent.* Pare, parons, parez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez paré. — *Subj. prés.* Que je pare, que tu pares, qu'il pare, que nous parions, que vous pariez, qu'ils parent. — *Imparf.* Que je parasse, que tu parasses, qu'il parât, que nous parassions, que vous parassiez, qu'ils parassent. — *Passé.* Que j'aie paré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse paré, etc.— *Infin. prés.* Parer. — *Passé.* Avoir paré. — *Part. prés.* Parant (invar.). —*Passé.* Paré, parée, parés parées. — *Passé comp.* Ayant paré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se parer*. *Cette femme aime à* se parer. — Prov. et fig. : *Se* parer *des plumes du paon, des plumes d'autrui. Porter un manteau pour* se parer *de la pluie*. — Passif : *Être paré*. Le part. régit *par*.

PARESSER, v. n., 1re conj. (*Parécé*), faire le paresseux, se laisser aller à la paresse. *J'ai* paressé *toute la matinée dans mon lit. Aimer à* paresser. Il est familier. (Académie). — *Indic. prés.* Je paresse, tu paresses, il paresse, nous paressons, vous paressez, ils paressent. — *Imp.* Je paressais, tu paressais, il paressait, nous paressions, vous paressiez, ils paressaient. — *Passé déf.* Je paressai, tu paressas, il paressa, nous paressâmes, vous paressâtes, ils paressèrent. — *Pass. indéf.* J'ai paressé, etc. — *Passé antér.* J'eus paressé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais paressé, etc. — *Futur.* Je paresserai, tu paresseras, il paressera, nous paresserons, vous paresserez, ils paresseront. — *Futur ant.* J'aurai paressé, etc. — *Cond. prés.* Je paresserais, tu paresserais, il paresserait, nous paresserions, vous paresseriez, ils paresseraient. — *Passé.* J'aurais paressé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse paressé, etc. — *Impér. prés.* Paresse, paressons, paressez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez paressé. — *Subj. prés.* Que je paresse, que tu paresses, qu'il paresse, que nous paressions, que vous paressiez, qu'ils paressent.— *Imparf.* Que je paressasse, que tu paressasses, qu'il paressât, que nous paressassions, que vous paressassiez, qu'ils paressassent. — *Passé.* Que j'aie paressé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse paressé, etc.—*Infin. prés.* Paresser. — *Pass.* Avoir paressé. — *Participe présent.* Paressant (invariable). — *Passé.* Paressé (inv.). — *Passé comp.* Ayant paressé.

PARFAIRE, v. a., 4e conj. (*Parfère*), achever, compléter quelque chose en sorte qu'il n'y manque plus rien. Parfaire *un ouvrage, un bâtiment*. Il est peu usité dans le langage ordinaire. — T. de proc. crim. Parfaire *un procès*, le conduire jusqu'au jugement définitif. — T. de fin. Parfaire *un paiement, une somme*. Ajouter à un paiement, à une somme, le déficit. En jurisprud., Parfaire *le juste prix*, réparer la lésion, le dommage qu'a éprouvé par le vendeur d'un immeuble. *L'acquéreur a été condamné à délaisser la*

maison, si mieux n'aimait en parfaire *le juste prix* (Acad.).— *Indic. prés* Je parfais, tu parfais, il parfait, nous parfaisons, vous parfaites, ils parfont. — *Imparfait.* Je parfaisais, tu parfaisais, il parfaisait, nous parfaisions, vous parfaisiez, ils parfaisaient. — *Passé déf.* Je parfis, tu parfis, il parfit, nous parfîmes, vous parfîtes, ils parfirent.—*Passé indéf.* J'ai parfait, etc.—*Passé ant.* J'eus parfait, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais parfait, etc.—*Futur.* Je parferai, tu parferas, il parfera, nous parferons, vous parferez, ils parferont. — *Futur ant.* J'aurai parfait, etc.—*Condit prés.* Je parferais, tu parferais, il parferait, nous parferions, vous parferiez, ils parferaient.—*Passé.* J'aurais parfait, etc. — *On dit aussi* : J'eusse parfait, etc. — *Impér. prés.* Parfais, parfaisons, parfaites.—*Passé.* Aie, ayons, ayez parfait.—*Subj. prés.* Que je parfasse, que tu parfasses, qu'il parfasse, que nous parfassions, que vous parfassiez, qu'ils parfassent.—*Imparf.* Que je parfisse, que tu parfisses, qu'il parfît, que nous parfissions, que vous parfissiez, qu'ils parfissent. — *Passé.* Que j'aie parfait, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse parfait, etc. — *Infin. prés.* Parfaire. — *Passé.* Avoir parfait. — *Part. prés.* Parfaisant (inv.).—*Passé.* Parfait, parfaite, parfaits, parfaites. — *Passé comp.* Ayant parfait. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se parfaire.* — Passif : *Etre parfait*, entièrement terminé. *Cela est fait et* parfait. Le participe régit *par.*

PARFILER, v. a., 1re conj. (*Parfilé*), défaire fil à fil le tissu d'un morceau d'étoffe ou de galon, soit d'or, soit d'argent, et séparer de la soie l'or ou l'argent qui le recouvre. Parfiler *du galon*, *un morceau d'étoffe.* — Abs. *Cette femme passe son temps à* parfiler.—*Ind. prés.* Je parfile, tu parfiles, il parfile, nous parfilons, vous parfilez, ils parfilent. — *Imparf.* Je parfilais, tu parfilais, il parfilait, nous parfilions, vous parfiliez, ils parfilaient. — *Passé déf.* Je parfilai, tu parfilas, il parfila, nous parfilâmes, vous parfilâtes, ils parfilèrent. — *Passé ind.* J'ai parfilé, etc.—*Passé ant.* J'eus parfilé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais parfilé, etc. — *Futur.* Je parfilerai, tu parfileras, il parfilera, nous parfilerons, vous parfilerez, ils parfileront. — *Futur ant.* J'aurai parfilé, etc. — *Condit. prés.* Je parfilerais, tu parfilerais, il parfilerait, nous parfilerions, vous parfileriez, ils parfileraient. — *Passé.* J'aurais parfilé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse parfilé, etc.—*Impér. prés.* Parfile, parfilons, parfilez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez parfilé. — *Subj. prés.* Que je parfile, que tu parfiles, qu'il parfile, que nous parfilions, que vous parfiliez, qu'ils parfilent. — *Imparf.* Que je parfilasse, que tu parfilasses, qu'il parfilât, que nous parfilassions, que vous parfilassiez, qu'ils parfilassent. — *Passé.* Que j'aie parfilé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse parfilé, etc. — *Inf. prés.* Parfiler. — *Passé.* Avoir parfilé. — *Part. prés.* Parfilant (invar.).—*Passé.* Parfilé, parfilée, parfilés, parfilées.—*Passé comp.* Ayant parfilé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se parfiler. Cette étoffe* se parfile. — Passif : *Etre parfilé.* Le part. régit *par.*

PARFONDRE, v. a., 4e conj. (*Parfondre*), T. de peintre en émail. Incorporer les couleurs à la plaque de verre ou d'émail, et les faire fondre également (Académie). — *Indic. prés.* Je parfonds, tu parfonds, il parfond, nous parfondons, vous parfondez, ils parfondent.—*Imparf.* Je parfondais, tu parfondais, il parfondait, nous parfondions, vous parfondiez, ils parfondaient.—*Passé déf.* Je parfondis, tu parfondis, il parfondit, nous parfondîmes, vous parfondîtes, ils parfondirent.—*Passé. indéf.* J'ai parfondu, etc.—*Passé ant.* J'eus parfondu, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais parfondu, etc. — *Futur.* Je parfondrai, tu parfondras, il parfondra, nous parfondrons, vous parfondrez, ils parfondront. — *Futur ant.* J'aurai parfondu, etc.—*Condit. prés.* Je parfondrais, tu parfondrais, il parfondrait, nous parfondrions, vous parfondriez, ils parfondraient.—*Passé.* J'aurais parfondu, etc.—*On dit aussi* : J'eusse parfondu, etc. — *Impér. prés.* Parfonds, parfondons, parfondez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez parfondu. — *Subj. prés.* Que je parfonde, que tu parfondes, qu'il parfonde, que nous parfondions, que vous parfondiez, qu'ils parfondent. — *Imparf.* Que je parfondisse, que tu parfondisses, qu'il parfondît, que nous parfondissions, que vous parfondissiez, qu'ils parfondissent.—*Passé.* Que j'aie parfondu, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse parfondu, etc. — *Infin. prés.* Parfondre. — *Passé.* Avoir parfondu. — *Part. prés.* Parfondant (invar.).—*Passé.* Parfondu, parfondue, parfondus, par-

fondues. — *Passé comp.* Ayant parfondu. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se parfondre.* — Passif : *Etre parfondu. Ces couleurs sont bien* parfondues. Le participe régit *par.*

PARFOURNIR, v. a. 2e conj. (*Parfourni*), fournir en entier, achever de fournir. Parfournir *les feuilles d'un livre* (Acad.). —*Ind. prés.* Je parfournis, tu parfournis, il parfournit, nous parfournissons, vous parfournissez, ils parfournissent. — *Imp.* Je parfournissais, tu parfournissais, il parfournissait, nous parfournissions, vous parfournissiez, ils parfournissaient. — *Passé déf.* Je parfournis, tu parfournis, il parfournit, nous parfournîmes, vous parfournîtes, ils parfournirent. — *Passé ind.* J'ai parfourni, etc. — *Passé antér.* J'eus parfourni, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais parfourni, etc. — *Futur.* Je parfournirai, tu parfourniras, il parfournira, nous parfournirons, vous parfournirez, ils parfourniront. — *Futur ant.* J'aurai parfourni, etc. — *Cond. prés.* Je parfournirais, tu parfournirais, il parfournirait, nous parfournirions, vous parfourniriez, ils parfourniraient. — *Passé.* J'aurais parfourni, etc. — *On dit aussi :* J'eusse parfourni, etc. — *Impér. prés.* Parfournis, parfournissons, parfournissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez parfourni. — *Subjonc. prés.* Que je parfournisse, que tu parfournisses, qu'il parfournisse, que nous parfournissions, que vous parfournissiez, qu'ils parfournissent. — *Imparf.* Que je parfournisse, que tu parfournisses, qu'il parfournît, que nous parfournissions, que vous parfournissiez, qu'ils parfournissent. — *Pass.* Que j'aie parfourni, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse parfourni, etc. — *Inf. prés.* Parfournir. — *Passé.* Avoir parfourni. — *Part. prés.* Parfournissant (invar.). — *Passé.* Parfourni, parfournie, parfournis, parfournies. — *Passé comp.* Ayant parfourni. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se parfournir.* — Passif : *Etre parfourni.* Le participe régit *par.*

PARFUMER, v. a., 1re conj. (*Parfumé*), repandre une bonne odeur. *Les fleurs* parfument *l'air.*

> Les campagnes de Flore
> *Parfument* ces côteaux.
> Rousseau.

— Faire prendre une bonne odeur à.... Parfumer *des gants, du linge, etc.* — Parfumer *une maison, un navire, etc.*, y brûler du souffre ou un autre ingrédient d'une odeur forte, pour en chasser le mauvais air. — Parfumer *une lettre*, exposer au souffre et au vinaigre une lettre qui vient d'un pays ou règne une maladie contagieuse. (Académie). — *Ind. prés.* Je parfume, tu parfumes, il parfume, nous parfumons, vous parfumez, ils parfument. — *Imparf.* Je parfumais, tu parfumais, il parfumait, nous parfumions, vous parfumiez, ils parfumaient. — *Passé déf.* Je parfumai, tu parfumas, il parfuma, nous parfumâmes, vous parfumâtes, ils parfumèrent. — *Passé ind.* J'ai parfumé, etc. — *Passé ant.* J'eus parfumé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais parfumé, etc. — *Futur.* Je parfumerai, tu parfumeras, il parfumera, nous parfumerons, vous parfumerez, ils parfumeront. — *Passé.* J'aurai parfumé, etc. — *Cond. prés.* Je parfumerais, tu parfumerais, il parfumerait, nous parfumerions, vous parfumeriez, ils parfumeraient. — *Passé.* J'aurais parfumé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse parfumé, etc. — *Impér. prés.* Parfume, parfumons, parfumez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez parfumé. — *Subj. prés.* Que je parfume, que tu parfumes, qu'il parfume, que nous parfumions, que vous parfumiez, qu'ils parfument. — *Imparf.* Que je parfumasse, que tu parfumasses, qu'il parfumât, que nous parfumassions, que vous parfumassiez, qu'ils parfumassent. — *Passé.* Que j'aie parfumé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse parfumé, etc. — *Inf. prés.* Parfumer. — *Passé.* Avoir parfumé. — *Part. prés.* Parfumant (invar.). — *Passé.* Parfumé, parfumée, parfumés, parfumées. — *Passé comp.* Ayant parfumé. — Pronominalement : *se parfumer.* Remplir de bonnes odeurs ses habits, ses cheveux, etc. *Il* se parfume *trop.* — Passif : *être parfumé.* Le part. régit *de* et *par*, selon son rapport aux choses et aux personnes.

PARIER, v. a., 1re conj. (*Parié*), faire un pari, une gageure. *Je* parie *tant que vous n'en viendrez pas à bout.* — Parier *pour quelqu'un* ou simplement *parier*, gager que celui des deux joueurs qu'on désigne, gagnera la partie. — *Il y a beaucoup, il y a gros à* parier *que....* il est certain, il y a des raisons de croire que.... — Parier *à coup sûr*, parier avec la certitude qu'on gagnera le pari. *L'i* se double aux premières et secodes personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. — *Indicatif présent.* Je

parie, tu paries, il parie, nous parions, vous pariez, ils parient. — *Imparf.* Je pariais, tu pariais, il pariait, nous pariions, vous pariiez, ils pariaient. — *Passé déf.* Je pariai, tu parias, il paria, nous pariâmes, vous pariâtes, ils parièrent. — *Passé ind.* J'ai parié, etc. — *Passé antér.* J'eus parié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais parié, etc. — *Futur.* Je parierai, tu parieras, il pariera, nous parierons, vous parierez, ils parieront. — *Futur antér.* J'aurai parié, etc. — *Cond. prés.* Je parierais, tu parierais, il parierait, nous parierions, vous parieriez, ils parieraient. — *Passé.* J'aurais parié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse parié, etc. — *Impératif prés.* Parie, parions, pariez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez parié. — *Subj. prés.* Que je parie, que tu paries, qu'il parie, que nous pariions, que vous pariiez, qu'ils parient. — *Imparf.* Que je pariasse, que tu pariasses, qu'il pariât, que nous pariassions, que vous pariassiez, qu'ils pariassent. — *Passé.* Que j'aie parié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse parié, etc. — *Inf. prés.* Parier. — *Passé.* Avoir parié. — *Partic. prés.* Pariant (invar.). — *Passé.* Parié, pariée, pariés, pariées. — *Passé comp.* Ayant parié. — Passif : *Etre parié.* Le part. régit *par.*

PARJURER (se), v. pron. 1re conjug. (*Ceparjure*), violer son serment *Il m'avait fait mille serments, et cependant il s'est parjuré.* — Il signifie aussi, faire un faux serment en justice. *Il s'est parjuré devant le juge. Voudriez-vous vous parjurer?*

Et j'irais l'abuser d'une fausse promesse,
Je *me parjurerais....*

Racine.

— *Indic. prés.* Je me parjure, tu te parjures, il se parjure, nous nous parjurons, vous vous parjurez, ils se parjurent. — *Imparf.* Je me parjurais, tu te parjurais, il se parjurait, nous nous parjurions, vous vous parjuriez, ils se parjuraient. — *Passé déf.* Je me parjurai, tu te parjuras, il se parjura, nous nous parjurâmes, vous vous parjurâtes, ils se parjurèrent. — *Passé indéf.* Je me suis, tu t'es, il s'est parjuré, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont parjurés. — *Passé ant.* Je me fus, tu te fus, il se fut parjuré, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent parjurés. — *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était parjuré, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient parjurés. — *Futur.* Je me parjurerai, tu te parjureras, il se parjurera, nous nous parjurerons, vous vous parjurerez, ils se parjureront. — *Futur ant.* Je me serai, tu te seras, il se sera parjuré, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront parjurés. — *Cond. prés.* Je me parjurerais, tu te parjurerais, il se parjurerait, nous nous parjurerions, vous vous parjureriez, ils se parjureraient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait parjuré, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient parjurés. — *On dit aussi.* Je me fusse, tu te fusses, il se fût parjuré, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent parjurés. — *Impér. prés.* Parjure-toi, parjurons-nous, parjurez-vous. — *Passé.* Sois-toi parjuré, soyons-nous, soyez-vous parjurés. — *Subj. prés.* Que je me parjure, que tu te parjures, qu'il se parjure, que nous nous parjurions, que vous vous parjuriez, qu'ils se parjurent. — *Imparf.* Que je me parjurasse, que tu te parjurasses, qu'il se parjurât, que nous nous parjurassions, que vous vous parjurassiez, qu'ils se parjurassent. — *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit parjuré, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient parjurés. — *Plus-que-parf.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût parjuré, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent parjurés. — *Infin. prés.* Se parjurer. — *Passé.* S'être parjuré. — *Part. prés.* Se parjurant (inv.). — *Passé.* Parjuré, parjurée, parjurés, parjurées. — *Passé composé.* S'étant parjuré.

PARLEMENTER, v. n., 1re conj. (*Parlemanté*), faire et écouter des propositions pour rendre une place. *Le gouverneur de la place demanda à* parlementer. — Il s'emploie figurément en parlant d'affaires, et signifie entrer en voie d'accommodement. *Nous en viendrons à bout, il* parlemente. Prov. et fig. *Ville qui* parlemente *est à demi rendue;* celui qui écoute les propositions qu'on lui fait pour l'amener à quelque composition, est à peu près décidé à les accepter. — *Indic. présent.* Je parlemente, tu parlementes, il parlemente, nous parlementons, vous parlementez, ils parlementent. — *Imparfait.* Je parlementais, tu parlementais, il parlementait, nous parlementions, vous parlementiez, ils parlementaient. — *Passé déf.* Je parlementai, tu parlementas, il parlementa, nous parlementâmes, vous

parlementâtes, ils parlementèrent.—*Passé indéf.* J'ai parlementé, etc.—*Passé ant.* J'eus parlementé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais parlementé, etc.—*Futur.* Je parlementerai, tu parlementeras, il parlementera, nous parlementerons, vous parlementerez, ils parlementeront. — *Futur ant.* J'aurai parlementé, etc. — *Condit. prés.* Je parlementerais, tu parlementerais, il parlementerait, nous parlementerions, vous parlementeriez, ils parlementeraient. — *Passé.* J'aurais parlementé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse parlementé, etc. — *Impér. prés.* Parlemente, parlementons, parlementez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez parlementé. — *Subj. prés.* Que je parlemente, que tu parlementes, qu'il parlemente, que nous parlementions, que vous parlementiez, qu'ils parlementent.— *Imparf.* Que je parlementasse, que tu parlementasses, qu'il parlementât, que nous parlementassions, que vous parlementassiez, qu'ils parlementassent. — *Passé.* Que j'aie parlementé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse parlementé, etc.—*Infinitif prés.* Parlementer.—*Passé.* Avoir parlementé. — *Part. prés.* Parlementant (invar.). — *Passé.* Parlementé (inv.).— *Passé comp.* Ayant parlementé.

PARLER, v. n. et a., 1re conjug. (*Parlé*), proférer, prononcer des paroles, articuler des mots ; en ce sens il se dit des personnes, des oiseaux et des instruments. *Notre Seigneur a fait* parler *les muets. Apprendre à* parler *à un perroquet. Cet oiseau commence à parler. C'est une chose infinie que le nombre d'instruments qu'il fait* parler. (La Bruyère).— Discourir, soit dans un entretien familier, soit en public. *Un conteur né copiste, doit éviter comme un écueil de vouloir imiter ceux que le cœur fait* parler. (La Bruyère). Parler *et offenser, pour de certaines gens, est précisément la même chose.* (Id.). — *Parler juste*, raisonner et s'exprimer avec justesse. — Au figuré, manifester sa pensée.

Mais si tantôt ce cœur *parlait* par votre bouche.
Corneille.

Il faut que le cœur seul *parle* dans l'élégie.
Boileau.

—En termes de palais, il signifie plaider : *Un avocat, un procureur* parle *pour un tel*, Parler *pour quelqu'un, en faveur de quelqu'un*, intercéder pour lui auprès d'un autre. On dit dans le même sens, mais plus élégamment

Venez dans tous les cœurs faire *parler* vos yeux.
Racine.

Tout lui *parle*, madame, en faveur d'Agrippa.
Id.

La nature parle, *le sang* parle, c'est-à-dire que les sentiments naturels se réveillent dans certaines conjonctures.—Proverbial., parler *en l'air*, c'est parler sans aucun dessein, sans aucune vue particulière. *Je vous* parle *de cela en l'air et sans aucune intention.* — Avancer une chose sans en être bien instruit. *Il* parle *de cela en l'air, et sans savoir de quoi il est question.* — Delà cette locution proverbiale : parler *au hasard, à la boulevue*, parler témérairement de ce qu'on ne sait pas bien. *C'est un homme qui* parle *de toutes choses au hasard, à la boulevue.* — Parler *légèrement*, c'est parler sans être suffisamment informé. *C'est un défaut assez ordinaire que de* parler *légèrement de son prochain.*—On dit d'un homme qui parle sur une matière qu'il possède à fond, *qu'il* parle *en maître;* et de celui qui n'en a qu'une connaissance légère et superficielle, *qu'il* parle *en écolier.* Lorsqu'on exprime un sentiment dont on est vivement pénétré, on dit que, *de l'abondance du cœur la bouche* parle. *Un prédicateur doit* parler *de l'abondance du cœurs, sans préparation.* — Parler *bien*, parler *mal d'une personne*, en discourir en bien ou en mal. *Il ne faut point mal* parler *de son prochain. Il ne faut point mal* parler *des absents.* (Acad.). — Parler *avec passion*, signifie céder aux mouvements de l'âme. —Oon dit d'une chose *qu'on en* parle *fort dans le monde*, pour exprimer qu'elle fait le sujet de l'entretien du public. — On dit encore en bonne ou mauvaise part *qu'un homme a bien fait* parler *de lui*, ce qui signifie que ses actions sont venues à la connaissance de tout le monde, et qu'on s'en est entretenu. — Faire du bruit de l'éclat dans le monde : *il sera* parlé *de cette entreprise, on en entendra* parler. Lorsqu'il s'agit d'un grand événement, d'une action mémorable, on dit *qu'il en sera* parlé *à jamais*, que la postérité en conservera la mémoire. *Combien d'hommes admirables sont morts sans qu'on en eût* parlé, *combien vivent encore dont on ne* parle *point et dont on ne* parlera *jamais.* (La Bruyère). —*Ne point faire* parler *de soi*, n'avoir point de réputation. *Cette femme n'a jamais fait* parler *d'elle*, elle a toujours eu une conduite régulière, elle n'a jamais

donné prise à la médisance. — *C'est une femme, ou une fille dont on a* parlé sa réputation n'a pas été intacte, — *Parler*, se prend quelquefois dans un sens plus étendu, pour dire, expliquer ses sentiments, sa pensée, déclarer son intention, sa volonté. *Dieu a* parlé *par la bouche de ses prophètes. Les muets* parlent *par signes.—Dieu* parle *au cœur des pécheurs*, il leur envoie de saintes inspirations, il leur donne de bons mouvements. — Par forme de menace : *ne me faites point* parler, craignez que je ne dise des choses qui ne seraient pas à votre avantage. — On dit figurément, *que les yeux, que le visage d'une personne* parlent, pour exprimer que sa pensée se peint dans ses yeux sur son visage; *son silence* parle *pour elle*, c'est-à-dire que son silence laisse deviner sa pensée. *Les murailles* parlent locution proverb. qui signifie qu'il se trouve souvent des témoins des choses même les plus cachées.—On dit que *le mérite*, ou *les services d'une personne* parlent *pour elle*, *qu'ils* parlent *en sa faveur*, lorsque son mérite, ses services la rendent recommmandable, et légitiment ses prétentions.—Avoir le bon droit l'équité et la raison de son côté. *Dans cette affaire tout* parle *pour lui.* On dit au contraire, *qu'un homme n'a rien qui* parle *pour lui, que rien ne* parle *en sa faveur, que tout* parle *contre lui*, pour dire, qu'il n'est recommandable par aucun endroit, et que le bon droit, que la raison est contre lui. — *Parler* s'emploie aussi activement. Ainsi l'on dit, parler *une langue*, parler *français, italien, allemand, etc.*, parler *latin* ; et, parler *la langue française, la langue italienne, etc.*, pour dire, s'énoncer en français, en italien, etc.

Chaque passion *parle* un différent langage.
Boileau.

— *Parler*, avoir un entretien avec quelqu'un. *J'ai voulu vous* parler *un moment sans témoin.* (Racine). Quelquefois il s'emploie sans régime. *Elle a* parlé, *le ciel a fait le reste.* (Racine).—*Parler*, faire connaître une chose secrète. *Les temps sont accomplis, princesse, il faut* parler. — *Parler*, expliquer sa pensée par écrit. *Tout est vide dans un cœur que Dieu ne remplit pas, c'est un roi lui-même qui* parle. (Mas.). *Indic. prés.* Je parle, tu parles, il parle, nous parlons, vous parlez, ils parlent.— *Imp.* Je parlais, tu parlais, il parlait, nous parlions, vous parliez, ils parlaient. — *Passé défini.* Je parlai, tu parlas, il parla, nous parlâmes, vous parlâtes, ils parlèrent. — *Passé indéf.* J'ai parlé, etc. —*Passé ant.* J'eus parlé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais parlé, etc.—*Futur.* Je parlerai, tu parleras, il parlera, nous parlerons, vous parlerez, ils parleront. — *Futur antér.* J'aurai parlé, etc. — *Cond. prés.* Je parlerais, tu parlerais, il parlerait, nous parlerions, vous parleriez, ils parleraient. — *Passé.* J'aurais parlé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse parlé, etc. — *Impér. prés.* Parle, parlons, parlez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez parlé. — *Subj. prés.* Que je parle, que tu parles, qu'il parle, que nous parlions, que vous parliez, qu'ils parlent. — *Imparf.* Que je parlasse, que tu parlasses, qu'il parlât, que nous parlassions, que vous parlassiez, qu'ils parlassent.—*Passé.* Que j'aie parlé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse parlé, etc. — *Infin. prés.* Parler. — *Passé.* Avoir parlé. — *Partic. prés.* Parlant Peu usité au propre. Il se dit en peinture des objets d'uue parfaite ressemblance. *Portrait parlant, cette tête est parlante.* En langage héraldique, *armes parlantes.* En termes de marine, *trompette parlante* (porte-voix). — *Passé.* Parlé, parlée, parlés, parlées. — *Passé comp.* Ayant parlé. — Pronominalement et réciproquement : *se parler. Les a-t-on vus souvent se* parler? (Racine).—On dit de deux personnes *qu'elles* se parlent *des yeux*, pour dire qu'elles se font connaître leurs sentiments par leurs regards. — *Se parler*, dans un sens passif. *La langne française* se parle *dans toute l'Europe.*—Passif : *Être parlé.* Le participe régit *par.*

PARODIER, v. a., 1re conj. (*Parodié*), faire une parodie. travestir le sérieux en burlesque. Parodier *un poème, une tragédie, un opéra*; parodier *un air, une romance. On a* parodié *la nouvelle comédie. Désaugier a* parodié *le poème de la Vestale.* Parodier *quelqu'un*, le contrefaire. — *Indicatif présent.* Je parodie, tu parodies, il parodie, nous parodions, vous parodiez, ils parodient. — *Imparf.* Je parodiais, tu parodiais, il parodiait, nous parodiions, vous parodiiez, ils parodiaient. — *Passé défini.* Je parodiai, tu parodias, il parodia, nous parodiâmes, vous parodiâtes, ils parodièrent.—*Passé ind.* J'ai parodié, etc.—*Passé ant.* J'eus parodié, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais parodié, etc. — *Futur.* Je parodierai, tu parodieras, il parodiera, nous parodie-

rons, vous parodierez, ils parodieront. — *Futur ant.* J'aurai parodié, etc. — *Cond. prés.* Je parodierais, tu parodierais, il parodierait, nous parodierions, vous parodieriez, ils parodieraient. — *Passé.* J'aurais parodié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse parodié, etc. — *Impér. prés.* Parodie, parodions, parodiez. — *Passé.* Aie, ayons ayez parodié. — *Subj. prés.* Que je parodie, que tu parodies, qu'il parodie, que nous parodiions, que vous parodiiez, qu'ils parodient. — *Imparf.* Que je parodiasse, que tu parodiasses, qu'il parodiât, que nous parodiassions, que vous parodiassiez, qu'ils parodiassent. — *Passé.* Que j'aie parodié, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse parodié, etc. — — *Infin. prés.* Parodier. — *Passé.* Avoir parodié. — *Part. prés.* Parodiant (invar.). — *Passé.* Parodié, parodiée, parodiés, parodiées. — *Passé comp.* Ayant parodié. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se parodier*, — Passif : *Etre parodié.* Le participe régit *par.*

PARQUER, v. a. et n., 1re conj. (*Parkié*), mettre dans un parc, dans une enceinte. Parquer *des bœufs, des moutons. des chevaux, des huîtres, etc.* — En parlant des munitions de guerre. *On* parqua *l'artillerie près du fort.* — Fig., parquer *des esclaves, des peuples.* — Neut. *Les moutons ne* parquent *pas encore.* — *Indic. prés.* Je parque, tu parques, il parque, nous parquons, vous parquez, ils parquent. — *Imp.* Je parquais, tu parquais, il parquait, nous parquions, vous parquiez, ils parquaient. — *Passé déf.* Je parquai, tu parquas, il parqua, nous parquâmes, vous parquâtes, ils parquèrent. — *Passé ind.* J'ai parqué, etc. — *Passé ant.* J'eus parqué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais parqué, etc. — *Futur.* Je parquerai, tu parqueras, il parquera, nous parquerons, vous parquerez, ils parqueront. — *Futur ant.* J'aurai parqué, etc. — *Cond. prés.* Je parquerais, tu parquerais, il parquerait, nous parquerions, vous parqueriez, ils parqueraient. — *Passé.* J'aurais parqué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse parqué, etc. — *Impér. prés.* Parque, parquons, parquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez parqué. — *Subj. prés.* Que je parque, que tu parques, qu'il parque, que nous parquions, que vous parquiez, qu'ils parquent. — *Imparf.* Que je parquasse, que tu parquasses, qu'il parquât, que nous parquassions, que vous parquassiez, qu'ils parquassent. — *Passé.* Que j'aie parqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse parqué, etc. — *Inf. prés.* Parquer. — *Passé.* Avoir parqué. — *Part. prés.* Parquant (invar.). — *Passé.* Parqué, parquée, parqués, parquées. — *Passé comp.* Ayant parqué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se parquer. Nos artilleurs* se parquèrent *près de la rivière.* — Passif : *Etre parqué.* Le participe régit *par.*

PARQUETER, v. a., 1re conj. (*Parketé*), mettre du parquet dans un lieu. *Il faut* parqueter *cette chambre, ce cabinet.* Parqueter *à point de Hongrie.* La lettre *t* se double devant un *e* muet. — *Ind. présent.* Je parquette, tu parquettes, il parquette, nous parquetons, vous parquetez, ils parquettent. — *Imparf.* Je parquetais, tu parquetais, il parquetait, nous parquetions, vous parquetiez, ils parquetaient. — *Passé. défi.* Je parquetai, tu parquetas, il parqueta, nous parquetâmes, vous parquetâtes, ils parquetèrent. — *Passé. ind.* J'ai parqueté, etc. — *Passé antér.* J'eus parqueté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais parqueté, etc. — *Futur.* Je parquetterai, tu parquetteras, il parquettera, nous parquetterons, vous parquetterez, ils parquetteront. — *Futur antérieur.* J'aurai parqueté, etc. — *Cond. présent.* Je parquetterais, tu parquetterais, il parquetterait, nous paaquetterions, vous parquetteriez, ils parquetteraient. — *Passé.* J'aurais parqueté, etc. *On dit aussi :* J'eusse parqueté, etc. — *Impér. prés.* Parquette, parquetons, parquetez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez parqueté. — *Subjon. présent.* Que je parquette, que tu parquettes, qu'il parquette, que nous parquetions, que vous parquetiez, qu'ils parquettent. — *Impar.* Que je parquetasse, que tu parquetasses, qu'il parquetât, que nous parquetassions, que vous parquetassiez, qu'ils parquetassent. — *Passé.* Que j'aie parqueté, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse parqueté, etc. — *Infin. présent.* Parqueter. — *Passé.* Avoir parqueté. — *Part. prés.* Parquetant (invar.). — *Passé.* Parqueté, parquetée, parquetés, parquetées. — *Passé comp.* Ayant parqueté. Se conjugue avec le pronom personnel : *se parqueter.* — Passif : *être* parqueté. Le part. régit *par.*

PARSEMER, v. a., 1re conjug. (*Parcemé*), semer, jeter çà et là, répandre. Orner et embellir. Parsemer *un chemin de fleurs.* Parsemer *une robe de perles, de*

pierreries, un habit de paillettes d'or. — *Indic. prés.* Je parsème, tu parsèmes, il parsème, nous parsemons, vous parsemez, ils parsèment. — *Imp.* Je parsemais, tu parsemais, il parsemait, nous parsemions, vous parsemiez, ils parsemaient. — *Passé défi.* Je parsemai, tu parsemas, il parsema, nous parsemâmes, vous parsemâtes, ils parsemèrent. — *Passé ind.* J'ai parsemé, etc. — *Passé anté.* J'eus parsemé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais parsemé, etc. — *Futur.* Je parsèmerai, tu parsèmeras, il parsèmera, nous parsèmerons, vous parsèmerez, ils parsèmeront. — *Futur antérieur.* J'aurai parsemé, etc. — *Condit. prés.* Je parsèmerais, tu parsèmerais, il parsèmerait, nous parsèmerions, vous parsèmeriez, ils parsèmeraient. — *Passé.* J'aurais parsemé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse parsemé, etc. — *Impératif. prés.* Parsème, parsemons, parsemez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez parsemé. — *Subj. prés.* Que je parsème, que tu parsèmes, qu'il parsème, que nous parsemions, que vous parsemiez, qu'ils parsèment. — *Imparf.* Que je parsemasse, que tu parsemasses, qu'il parsemât, que nous parsemassions, que vous parsemassiez, qu'ils parsemassent. — *Passé.* Que j'aie parsemé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse parsemé, etc. — *Infinitif prés.* Parsemer. — *Passé.* Avoir parsemé. — *Part. prés* Parsemant (invariable). — *Passé.* Parsemé, parsemée, parsemés, parsemées. — *Passé compos.* Ayant parsemé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se parsemer.* *Les éloges outrés* se parsèment *sans risque sur des personnes vaniteuses* — Passif : *Être parsemé.* Le participe régit *de* et *par.*

PARTAGER, v. a., 1re conjug. (*Partajé*), diviser en plusieurs parts pour en faire la distribution. Partager *le butin* (Acad.).

Nous la verrions encor nous *partager* ses soins.
Racine.

Prendre part à... Partager *la peine, les plaisirs.* Partager *le gâteau*; — *sa part de profit en frères*, par portions égales; — *la faveur*, la posséder en commun ; — *l'avis de quelqu'un*, être du même sentiment ; — *un différend par la moitié*, faire une égale concession de part et d'autre ; — *le vent*, en terme de marine, le disputer à l'ennemi. — Il signifie simplement diviser : *L'équateur* partage *le* monde. — Donner en partage : *Son père l'a bien* partagé. — Au figuré : *La fortune l'a bien* partagé. — Séparer en partis opposés. *Cette affaire, cette querelle* partage *la ville.* On dit, dans le sens de diviser en parts, et conserver une portion de ce qu'on partage : Partager *avec*, et non pas *à*... Autrement, il peut employer les prépositions *de* ou *entre*... Partager *en amis, entre amis*... La lettre *g* doit toujours être suivie d'un *e* muet devant les voyelles *a* et *o*. — *Indic. prés.* Je partage, tu partages, il partage, nous partageons, vous partagez, ils partagent. — *Imparf.* Je partageais, tu partageais, il partageait, nous partagions, vous partagiez, ils partageaient. — *Passé déf.* Je partageai, tu partageas, il partagea, nous partageâmes, vous partageâtes, ils partagèrent. — *Passé.* J'ai partagé, etc. — *Passé indéf.* J'eus partagé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais partagé, etc. — *Futur. ant.* Je partagerai, tu partageras, il partagera, nous partagerons, vous partagerez, ils partageront. — *Futur antér.* J'aurai partagé, etc. — *Condit. prés.* Je partagerais, tu partagerais, il partagerait, nous partagerions, vous partageriez, ils partageraient. — *Passé.* J'aurais partagé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse partagé, etc. — *Impératif présent.* Partage, partageons, partagez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez partagé. — *Subj. prés.* Que je partage, que tu partages, qu'il partage, que nous partagions, que vous partagiez, qu'ils partagent. — *Imp.* Que je partageasse, que tu partageasses, qu'il partageât, que nous partageassions, que vous partageassiez, qu'ils partageassent. — *Passé.* Que j'aie partagé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse partagé, etc. — *Inf. prés.* Partager. — *Passé.* Avoir — *Participe prés.* Partageant (inv.). — *Passé.* Partagé, partagée, partagés, partagées. — *Passé comp.* Ayant partagé. — Se conjugue pronominalement : *se partager.* Se partageant *entre les devoirs de sa place et les soins de sa famille* (Fléchier). Se diviser, se séparer.

... Pour le choix d'un maître Athènes se partage.
Racine.

La ville s'est partagée *dans cette opinion. Celui qui était chargé de faire les parts s'est mal* partagé. — Passif : *être partagé.* Le participe régit les prépositions *de, avec, entre, sur* et *par.*

PARTIALISER (se), v. pron., 1re conj. (*Ce partializé*), prendre parti pour ou

contre, de manière à ne vouloir pas écouter ce qui est contraire. *Il ne faut pas qu'un juge se* partialise. — *Ind. prés.* Je me partialise, tu te partialises, il se partialise, nous nous partialisons, vous vous partialisez, ils se partialisent. — *Imp.* Je me partialisais, tu te partialisais, il se partialisait, nous nous partialisions, vous vous partialisiez, ils se partialisaient. — *Pass. déf.* Je me partialisai, tu te partialisas, il se partialisa, nous nous partialisâmes, vous vous partialisâtes, ils se partialisèrent. — *Passé indéf.* Je me suis, tu t'es, il s'est partialisé, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont partialisés.— *Passé antérieur.* Je me fus, tu te fus, il se fût partialisé, nous nous fûmes, vous vous futes, ils se furent partialisés. — *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était partialisé, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient partialisés. — *Futur.* Je me partialiserai, tu te partialiseras, il se partialisera, nous nous partialiserons, vous vous partialiserez, ils se partialiseront. — *Futur antér.* Je me serai, tu te seras, il se sera partialisé, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront partialisés. — *Cond. présent.* Je me partialiserais, tu te partialiserais, il se partialiserait, nous nous partialiserions, vous vous partialiseriez, ils se partialiseraient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait partialisé, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient partialisés. — *On dit aussi* : Je me fusse, tu te fusses, il se fût partialisé, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent partialisés. — *Impér. prés.* Partialise-toi, partialisons-nous, partialisez-vous. — *Passé.* Sois-toi, soyons-nous, soyez-vous partialisés.— *Subj. prés.* Que je me partialise, que tu te partialises, qu'il se partialise, que nous nous partialisions, que vous vous partialisiez, qu'ils se partialisent. — *Imp.* Que je me partialisasse, que tu te partialisasses, qu'il se partialisât, que nous nous partialisassions, que vous vous partialisassiez, qu'ils se partialisassent.—*Passé* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit partialisé, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient partialisés. — *Plus-que-parf.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût partialisé, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent partialisés. — *Infinif. prés.* Se partialiser. — *Passé.* S'être partialisé. — *Part. présent.* Se partialisant (invariable). — *Passé.* Partialisé, partialisée, partialisés, partialisées. — *Passé comp.* S'étant partialisé.

PARTICIPER, v. n., 1[re] conj. (*Participé*), avoir part. En ce sens il s'emploie avec la préposition *à*. *Je veux que vous participiez à ma fortune comme vous avez participé à ma disgrâce. C'est participer en quelque sorte au crime que de ne le pas empêcher quand on le peut.*— En langage de dévotion : Participer *aux prières des fidèles.* — S'intéresser, prendre part. *Je* participe *à votre douleur*, *à votre joie.* Lorsqu'il signifie tenir de la nature de quelque chose, il régit la prép. *de*, *Cela* participe *de la nature du feu. Le mulet* participe *de l'âne et du cheval. Son système* participe *de celui des anciens.* — *Ind. prés.* Je participe, tu participes, il participe, nous participons, vous participez, ils participent. — *Imparf.* Je participais, tu participais, il participait, nous participions, vous participiez, ils participaient. — *Passé déf.* Je participai, tu participas, il participa, nous participâmes, vous participâtes, ils participèrent. — *Passé indéf.* J'ai participé, etc. — *Passé ant.* J'eus participé, etc.— *Plus-que-parfait.* J'avais participé, etc.— *Futur.* Je participerai, tu participeras, il participera, nous participerons, vous participerez, ils participeront. — *Futur ant.* J'aurai participé, etc.—*Cond. prés.* Je participerais, tu participerais, il participerait, nous participerions, vous participeriez, ils participeraient. — *Passe.* J'aurais participé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse participé, etc. — *Impér. prés.* Participe, participons, participez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez participé.—*Subj. prés.* Que je participe, que tu participes, qu'il participe, que nous participions, que vous participiez, qu'ils participent. — *Imparf.* Que je participasse, que tu participasses, qu'il participât, que nous participassions, que vous participassiez, qu'ils participassent. — *Passé.* Que j'aie participé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse participé, etc.—*Inf. prés.* Participer.— *Passé.* Avoir participé. — *Part. prés.* Participant (var.). *Tous voudraient être participants à la fortune.*— *Passé.* Participé, participée, participés, participées. — *Passé comp.* Ayant participé.

PARTICULARISER, v. a., 1[re] conj. (*Particularizé*), faire connaître les détails, les

particularités d'une affaire, d'un événement. *Il est bon dans de certaines affaires de* particulariser *jusqu'à la moindre circonstances* (Acad.).—Par extension, faire une application particulière à. — En matière crimin. Particulariser *une affaire*, la poursuivre contre un seul de ceux qui y ont pris part. — *Indicat. prés.* Je particularise, tu particularises, il particularise, nous particularisons, vous particularisez, ils particularisent.—*Imparf.* Je particularisais, tu particularisais, il particularisait, nous particularisions, vous particularisiez, ils particularisaient. — *Passé déf.* Je particularisai, tu particularisas, il particularisa, nous particularisâmes, vous particularisâtes, ils particularisèrent.—*Passé ind.* J'ai particularisé, etc.—*Pass. ant.* J'eus particularisé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais particularisé, etc. —*Futur.* Je particulariserai, tu particulariseras, il particularisera, nous particulariserons, vous particulariserez, ils particulariseront. — *Futur antér.* J'aurai particularisé, etc. — *Cond. prés.* Je particulariserais, tu particulariserais, il particulariserait, nous particulariserions, vous particulariseriez, ils particulariseraient. —*Passé.* J'aurais particularisé, etc.—*On dit aussi* : J'eusse particularisé, etc. — *Impér. prés.* Particularise, particularisons, particularisez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez particularisé.—*Subj. prés.* Que je particularise, que tu particularises, qu'il particularise, que nous particularisions, que vous particularisiez, qu'ils particularisent. — *Imparf.* Que je particularisasse, que tu particularisasses, qu'il particularisât, que nous particularisassions, que vous particularisassiez, qu'ils particularisassent.— *Passé.* Que j'aie particularisé, etc.—*Plus-que-parfait.* Que j'eusse particularisé, etc —*Inf. prés.* Particulariser.—*Passé.* Avoir particularisé. — *Part. prés.* Particularisant (invar.).—*Passé.* Particularisé, particularisée, particularisés, particularisées. —*Passé comp.* Ayant particularisé.— Se conjugue avec le pronom personnel : *se particulariser*. — Passif : *être particularisé.* Le participe régit *par*.

PARTIR, v. n. et irr., 2e conj. (*Partir*), se mettre en chemin, commencer un voyage. *Il est parti de* Paris *pour aller à Rome* (Acad.). — Avec la négative et la préposition *de*, ne pas bouger d'un endroit : *Il ne* part *pas de l'église.* — Se mettre à courir. *Au signal donné il partit comme un trait.* Se dit aussi des animaux.—En parlant des choses inanimées, sortir avec impétuosité. *La bombe qui* part *du mortier, la foudre de la nue, etc.* —Tirer son origine. *Tous les nerfs* partent *du cerveau.* — Figur. Emaner. *Cela* part *d'un bon cœur.*—Conclure, se prévaloir de. *Il* partit *de là pour juger...*— Partir *d'un principe*, raisonner d'après lui ; *d'un éclat de rire*, rire tout-à-coup avec éclat ; *de la main*, se dit au propre du cheval qui prend le galop dès qu'on lui laisse la main, et figur. d'un homme prêt à exécuter tout ce qu'on lui dit. — *Ind. prés.* Je pars, tu pars, il part, nous partons, vous partez, ils partent.—*Imparfait.* Je partais, tu partais, il partait, nous partions, vous partiez, ils partaient. — *Passé déf.* Je partis, tu partis, il partit, nous partîmes, vous partîtes, ils partirent.—*Passé indéf.* Je suis parti, etc. —*Passé ant.* Je fus parti, etc.—*Plus-que-parf.* J'étais parti, etc. — *Futur.* Je partirai, tu partiras, il partira, nous partirons, vous partirez, ils partiront.— *Futur antér.* Je serai parti, etc.—*Cond. prés.* Je partirais, tu partirais, il partirait, nous partirions, vous partiriez, ils partiraient.—*Passé.* Je serais parti, etc. —*On dit aussi :* Je fusse parti, etc.— *Impér. prés.* Pars, partons, partez. — *Passé.* Sois, soyons, soyez parti.—*Subj. prés.* Que je parte, que tu partes, qu'il parte, que nous partions, que vous partiez, qu'ils partent.—*Imp.* Que je partisse, que tu partisses, qu'il partît, que nous partissions, que vous partissiez, qu'ils partissent. — *Passé.* Que je sois parti, etc.—*Plus-que-parf.* Que je fusse parti, etc. — *Infin. prés.* Partir.—*Passé.* Etre parti.—*Part. prés.* Partant (invar.). Il peut être employé comme substantif. *C'est un des partants.* Il est aussi adverbe et signifie, *par conséquent. Plus d'amour portant plus de joie.*— *Passé.* Parti, partie, partis, parties.—*Passé comp.* Etant parti. — Passif : *Etre parti.* Le participe régit *de*, *par, pour, vers* et d'autres prépositions.

> Ce guerrier, pressé de *partir* avec nous,
> Voulait revoir ma fille et *partir* son époux.
> Racine.

PARTIR, v. a., 2e conj. (*Partir*), diviser en plusieurs parts. Il est vieux. Il ne s'emploie plus guère qu'à l'infinitif et dans cette phrase proverbiale et figurée : *Avoir maille à* partir *avec quelqu'un*, avoir avec

lui quelque démêlé. *Ils ont toujours maille à partir ensemble.*

PARVENIR, v. a., 2e conj. (*Parvenir*), arriver à un terme qu'on s'est proposé, y arriver avec difficulté. *Après une longue route, ils* parvinrent *au pied des Alpes.* Il se dit aussi des choses, et alors il signifie seulement arriver. *Son nom est* parvenu *aux oreilles du roi.* Il s'emploie figurément au sens moral. *Il est difficile de* parvenir *à la perfection chrétienne.* Parvenir *aux honneurs par les bonnes voies, par les degrés ordinaires.*—Dans un sens absolu, il signifie s'élever en dignité, faire fortune. *C'est un homme qui ne peut pas manquer de* parvenir. *Il y a tant de gens qui* parviennent *par de mauvaises voies. Il veut* parvenir *à quelque prix que ce soit* (Acad.). *Jouer de l'homme de bien pour* parvenir. *Que de bassesse pour parvenir* (Massillon). — *Indic. prés.* Je parviens, tu parviens, il parvient, nous parvenons, vous parvenez, ils parviennent.—*Imparf.* Je parvenais, tu parvenais, il parvenait, nous parvenions, vous parveniez, ils parvenaient.—*Passé déf.* Je parvins, tu parvins, il parvint, nous parvînmes, vous parvîntes, ils parvinrent.—*Passé indéf.* Je suis parvenu, etc.—*Passé ant.* Je fus parvenu, etc.—*Plus-que-parf.* J'étais parvenu, etc.—*Futur.* Je parviendrai, tu parviendras, il parviendra, nous parviendrons, vous parviendrez, ils parviendront.—*Futur ant.* Je serai parvenu, etc. — *Cond. présent.* Je parviendrais, tu parviendrais, il parviendrait, nous parviendrions, vous parviendriez, ils parviendraient.—*Passé.* Je serais parvenu, etc. — *On dit aussi* : Je fusse parvenu, etc.—*Impér. prés.* Parviens, parvenons, parvenez. — *Passé.* Sois, soyons, soyez parvenu.—*Subj. prés.* Que je parvienne, que tu parviennes, qu'il parvienne, que nous parvenions, que vous parveniez, qu'ils parviennent.—*Imparf.* Que je parvinsse, que tu parvinsses, qu'il parvînt, que nous parvinssions, que vous parvinssiez, qu'ils parvinssent. — *Passé.* Que je sois parvenu, etc. — *Plus-que-parf.* Que je fusse parvenu, etc.—*Infin. prés.* Parvenir.—*Passé.* Etre parvenu.—*Part. prés.* Parvenant (inv.).—*Passé.* Parvenu, parvenue, parvenus, parvenues.—*Passé composé.* Etant parvenu.—Passif : *Etre parvenu. Quand on* est parvenu *à secouer le joug de la foi* (Massillon).

Et je *suis parvenue* à le perdre avec moi.
Racine.

PASQUINISER, v. a., 1re conj. (*Pacekinizé*), faire des pasquinades, médire du tiers et du quart. *Il ne fait que* pasquiniser. — *Indicatif présent.* Je pasquinise, tu pasquinises, il pasquinise, nous pasquinisons, vous pasquinisez, ils pasquinisent.—*Imparf.* Je pasquinisais, tu pasquinisais, il pasquinisait, nous pasquinisions, vous pasquinisiez, ils pasquinisaient. — *Passé défini.* Je pasquinisai, tu pasquinisas, il pasquinisa, nous pasquinisâmes, vous pasquinisâtes, ils pasqninisèrent.— *Passé ind.* J'ai pasquinisé, etc. — *Passé ant.* J'eus pasquinisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais pasquinisé, etc.— *Futur.* Je pasquiniserai, tu pasquiniseras, il pasquinisera, nous pasquiniserons, vous pasquiniserez, ils pasquiniseront.—*Futur ant.* J'aurai pasquinisé, etc.—*Cond. prés.* Je pasquiniserais, tu pasquiniserais, il pasquiniserait, nous pasquiniserions, vous pasquiniseriez, ils pasquiniseraient. — *Passé.* J'aurais pasquinisé, etc.—*On dit aussi* : J'eusse pasquinisé, etc.—*Impérat. prés.* Pasquinise, pasquinisons, pasquinisez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez pasquinisé.—*Subj. prés.* Que je pasquinise, que tu pasquinises, qu'il pasquinise, que nous pasquinisions, que vous pasquinisiez, qu'ils pasquinisent.—*Imparf.* Que je pasquinisasse, que tu pasquinisasses, qu'il pasquinisât, que nous pasquinisassions, que vous pasquinisassiez, qu'ils pasquinisassent.— *Passé.* Que j'aie pasquinisé, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse pasquinisé, etc.—*Infinitif prés.* Pasquiniser.—*Passé.* Avoir pasquinisé. — *Participe prés.* Pasquinisant (invar.). — *Passé.* Pasquinisé, (inv.).*Passé composé.* Ayant pasquinisé.

PASSAGER, v. a., 1re conj. (*Paçajé*), terme de man., conduire et tenir un cheval dans l'action du passage. Passager *un cheval sur les voltes.* Passager *la volte.* On dit absol., mais moins bien : *Ce cheval* passage *bien.*—*Ind. prés.* Je passage, tu passages, il passage, nous passageons, vous passagez, ils passagent.—*Imparf.* Je pssageais, tu passageais, il passageait, nous passagions, vous passagiez, ils passageaient. — *Passé déf.* Je passageai, tu passageas, il passagea, nous passageâmes, vous passageâtes, ils passagèrent.—*Passé ind.* J'ai passagé, etc.—*Passé ant.* J'eus passagé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais passagé, etc.—*Futur.* Je passagerai, tu pas-

sageras, il passagera, nous passagerons, vous passagerez, ils passageront.—*Futur ant.* J'aurai passage, etc.—*Condit. prés.* Je passagerais, tu passagerais, il passagerait, nous passagerions, vous passageriez, ils passageraient. —*Passé.* J'aurais passagé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse passagé, etc.—*Impér. prés.* Passage, passageons, passagez.—*Passé.* Aie, aoyons, ayez passagé. — *Subj. prés.* Que je passage, que tu passages, qu'il passage, que nous passagions, que vous passagiez, qu'ils passagent.—*Imparf.* Que je passageasse, que tu passageasses, qu'il passageât, que nous passageassions, que vous passageassiez, qu'ils passageassent. — *Passé.* Que j'aie passagé, etc.—*Plus-que-parfait.* Que j'eusse passagé, etc.— *Inf. prés.* Passager.—*Passé.* Avoir passagé.—*Participe présent.* Passageant (invar.).—*Passé.* Passagé, passagée, passagés, passagées. — *Passé comp.* Ayant passagé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se passager.*—Passif : *être passagé.* Le participe régit *par.*

PASSEMENTER, v. a., 1[re] conjug. (*Pacemanté*), chamarrer de passement. Passementer *un habit de cour.* — *Ind. prés.* Je passemente, tu passementes, il passemente, nous passementons, vous passementez, ils passementent. — *Imparf.* Je passementais, tu passementais, il passementait, nous passementions, vous passementiez, ils passementaient. — *Passé défi.* Je passementai, tu passementas, il passementa, nous passementâmes, vous passementâtes, ils passementèrent.—*Pass. indéf.* J'ai passementé, etc.—*Passé antér.* J'eus passementé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais passementé, etc. — *Futur.* Je passementerai, tu passementeras, il passementera, nous passementerons, vous passementerez, ils passementeront.—*Futur ant.* J'aurai passementé, etc. — *Cond. prés.* Je passementerais, tu passementerais, il passementerait, nous passementerions, vous passementeriez, ils passementeraient.—*Passé.* J'aurais passementé, etc. —*On dit aussi :* J'eusse passementé, etc. — *Impér. prés.* Passemente, passementons, passementez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez passementé. — *Subj. prés.* Que je passemente, que tu passementes, qu'il passemente, que nous passementions, que vous passementiez, qu'ils passementent. —*Imparf.* Que je passementasse, que tu passementasses, qu'il passementât, que nous passementassions, que vous passementassiez, qu'ils passementassent. — *Passé.* Que j'aie passementé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse passementé, etc.—*Infinitif prés.* Passementer.—*Passé.* Avoir passementé. — *Part. prés.* Passementant (invariable).—*Passé.* passementé, passementée, passementés, passementées. — *Passé comp.* Ayant passementé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se passementer.*—Passif : *Etre passementé.* Le participe régit *par* et *de.*

PASSER, v. n., 1[re] conj. (*Pacé*), aller d'un endroit à un autre ; traverser l'espace qui est entre deux. *Je n'ai fait que* passer, *il n'était déjà plus* (Racine). — On dit, *passer de cette vie dans l'autre, passer de cette vie à une meilleure,* et absolument, *passer,* pour dire mourir, expirer. *Il est à l'agonie, il va* passer. *Celui qui s'empêche de souhaiter que son père* passe *bientôt de la vie à la mort est un homme de bien* La Bruyère. — Passer *par les charges, par les emplois,* s'élever des moindres charges aux plus grandes, et y parvenir par degrés ; — *par de rudes épreuves, par de rudes tribulations,* avoir beaucouq à souffrir en diverses occasions ; — Changer de main. *Cette terre, cette charge* passa *dans cette maison par mariage* (Acad.). *La prospérité des impies n'est jamais* passée *à leurs descendants* (Massillon). — S'écouler, ne demeurer pas dans un état permanent, aller vers la fin. *Les jours, les années* passent. *Le temps* passe *et la mort vient.* — Au figuré, patir, disparaître. *Le monde est figure trompeuse qui* passe, *et vos richesses, vos plaisirs et vos honneurs* passent *avec lui* (Fléchier). — Arriver. *Depuis votre pépart, il s'est* passé *bien des choses, bien des événements.*—Figurément, passer *pas-dessus toutes sortes de considérations,* n'avoir égard à aucune chose ; passer *pardessus toutes les difficultés*, n'être point arrêté par les difficultés. — Ne point remarquer. Passer *sur une chose, sur des défauts.*— Passer *outre*, aller au-delà. *Le sage* passe outre *aux médisances, aux calomnies.* — Etre admis, être reçu. *Il ne* passera *pas à l'examen. il est trop ignorant.* — Passer *en revue un régiment, une compagnie*, en faire la revue. — Passer *par les mains de quelqu'un,* avoir affaire à lui, et passer *par la main du boureau,* être puni corporellement par ordre de justice. — Ne pas reprendre : *cette faute est trop grossière, je ne la saurais laisser*

passer. — Devenir. *La foi du charbonnier et du centenier a* passé, *est* passé *en proverbe.* — Passer *par,* se réduire, se soumettre à... *J'en* passerai par *sû il vous plaira.* — Proverbialement, on dit à peu près dans le même sens, *il faut* passer *par là ou par la fenêtre.*— Etre jugé, délibéré. *L'affaire a* passé *aujourd'hui.* — Activement, il signifie, approuver, allouer.Passez-*moi cet article,*—Figurément, passer *condamnation*, avouer qu'on a tort. —Pardonner, passer *une faute à quelqu'un.* — Accorder, au figuré. *Puisque le monde renonce aux vertus des saints, il faut lui* passer *du moins celles des hommes* (Massillon). — Aller au-delà, excéder. Passer *les bornes,* passer *la mesure. Le succès a* passé *mon espérance* (Corneille). — Devancer. *Ce lévrier* passa *tous les autres à la course.*—Surmonter en mérite.*S'il continue d'étudier il* passera *tous les savants de son siècle.*— L'emporter sur, être plus convenable. *L'âge du vieux Priam* passe *celui d'Hector* (Rousseau). — Etre au-dessus de la portée et de l'intelligence. *Je n'y entends rien, cela me* passe. *Ce qui est possible à la divinité,* passe *de bien loin la capacité de notre faible raison* (Bossuet). — On dit figurément et familièrement passer *son chemin,* pour signifier continuer son chemin sans s'arrêter. On dit à un importun pour le renvoyer, passez *votre chemin, laissez nous en paix.* On dit la même chose à quelqu'un pour l'exhorter à ne pas s'inquiéter. Passez *votre chemin sans écouter les propos.* — Transporter d'un lieu à un autre. *Le batelier m'a* passé,*il m'a* passé *d'un bord à l'autre* (Ac.). — Traverser. Passer *le pont;* passer *la rivière;* passer *la ligne;* passer *les monts et les mers.* — Faire passer. Passez *les bras dans les manches de votre robe.* Passer *un ruban dans un coulisse.* Passer *son habit, sa robe,* mettre son habit, sa robe. — Donner. Passez-*moi ce volume.* — Consumer, employer le temps. Passer *le temps;* passer *un mois, une année, un jour, une heure.* Passer *les jours et les nuits.*—Passer *le temps,* se divertir; passer *mal son temps,* souffrir, être maltraité. Ces expressions sont du style familier.—On dit qu'*un homme ne* passera *pas l'année, ne* passera *pas la journée,* pour dire qu'il ne vivra pas jusqu'à la fin de l'année, jusqu'à la fin du jour. *Il ne* passera *pas l'hiver.* — Faire couler des choses liquides au travers d'un tamis, d'un linge. Passer *du ratafia, de la gelée dans une chausse.* Passer *une décoction dans un linge.* Passer *un bouillon à travers une étamine.* Il se dit aussi de certaines choses qui ne sont pas liquides Passer *de la farine au tamis, dans un tamis.* — Préparer, accommoder, apprêter certaines choses, comme cuirs, étoffes, etc. *Il faut* passer *ce cuir. Cette peau est bien* passée. —Aiguiser. Passer *des rasoirs sur la pierre, sur le cuir.*; passer *des couteaux sur la meule.* — Omettre quelque chose, n'en point parler. Passez *cet endroit, ne le lisez pas.* — *Passer,* en parlant des actes que l'on fait par-devant notaires. Passer *un contrat;* passer *une procuration, une transaction.* — Passer *maître,* recevoir à la maîtrise. — Passer *une pièce de monnaie douteuse, légère,* la mettre en circulation. — Passer *un soldat par les armes,* le fusiller par sentence du conseil de guerre. — Passer *au fil de l'épée,* égorger, massacrer. T*out fut* passé *au fil de l'épée.* Passer *la lime sur un ouvrage,* l'achever, le polir; passer *l'éponge sur un ouvrage,* l'effacer; passons *l'éponge sur tout cela,* oublions-le; passer *la plume, un trait de plume sur quelqu'endroits d'uncuvrage,* rayer quelques endroits dans un ouvrage; *ne faire que* passer *les yeux sur une chose,* la regarder à la hâte, l'examiner superficiellement. — Passer *pour,* être réputé. *Il* passe *pour un homme de bien.* — Se conjugue avec les deux auxiliaires *être* et *avoir.* On dit, *la procession a* passé *et la procession est* passée. Avec *etre,* on ne fait qu'exprimer l'état, tandis qu'avec *avoir* on indique l'action. — *Indicatif présent.* Je passe, tu passes, il passe, nous passons, vous passez, ils passent. — *Imp.* Je passais, tu passais, il passait, nous passions, vous passiez, ils passaient. — *Passé déf.* Je passai, tu passas, il passa, nous passâmes, vous passâtes, ils passèrent. — *Passé indéf.* J'ai passé, etc. — *Passé ant.* J'eus passé, etc.—*Plus-que-parfait.* J'avais passé, etc. — *Futur.* Je passerai, tu passeras, il passera, nous passerons, vous passerez, ils passeront. — *Futur ant.* J'aurai passé, etc. — *Cond. prés.* Je passerais, tu passerais, il passerait, nous passerions, vous passeriez, ils passeraient.—*Pass.* J'aurais passé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse passé, etc. — *Impér. prés.* Passe, passons, passez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez passé. — *Subj. prés.* Que je passe, que tu passes, qu'il passe, que nous passions, que vous pas-

siez, qu'ils passent. — *Imparf.* Que je passasse, que tu passasses, qu'il passât, que nous passassions, que vous passassiez, qu'ils passassent.—*Passé.* Que j'aie passé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse passé, etc. — *Infinitif prés.* Passer. — *Passé.* Avoir passé. — *Part. prés.* Passant variable comme adjectif verbal, *chemin passant, rue passante.* Il aussi subst., *un passant.* — *Passé.* Passé, passée, passés, passées.—*Passé comp.* Ayant passé. — Se conjugue pronominalement et signifie : 1° s'écouler. En ce sens, il se dit proprement du temps. *Les années* se passent ; *le temps* se passe *insensiblement.* 2° Perdre sa beauté, son état, sa force, etc. *Les fleurs* se passent *en un jour. Les couleurs vives* se passent *facilement.* 3° Savoir se se priver, s'abstenir. *Il ne saurait* se passer *de vin. Il faut en France beaucoup de fermeté et une grande étendue d'esprit, pour* se passer *des charges et des emplois,* (La Bruyère). — Passif *: Etre passé.* Dans le sens actif le participe régit *par. Etre* passé par *les armes,* par *le tamis.*

PASSIONNER, v. a., 1re conj. (*Pácioné*), donner à ce qu'on débite, à ce qu'on chante, à ce qu'on écrit, un caractère animé et qui marque de la passion. Passionner *sa voix, son chant, etc.*—Intéresser fortement. *Une âme que les grandes vertus* passionnent. — *Indic. prés.* Je passionne, tu passionnes, il passionne, nous passionnons, vous passionnez, ils passionnent. — *Imparf.* Je passionnais, tu passionnais, il passionnait, nous passionnions, vous passionniez, ils passionnaient. — *Passé défini.* Je passionnai, tu passionnas, il passionna, nous passionnâmes, vous passionnâtes, ils passionnèrent. —*Passé indéf.* J'ai passionné, etc.—*Passé antér.* J'eus passionné, etc. — *Plus-que parfait.* J'avais passionné, etc.—*Futur.* Je passionnerai, tu passionneras, il passionnera, nous passionnerons, vous passionnerez, ils passionneront.—*Futur ant.* J'aurai passionné, etc.—*Condit. prés.* Je passionnerais, tu passionnerais, il passionnerait, nous passionnerions, vous passionneriez, ils passionneraient.—*Passé.* J'aurais passionné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse passionné, etc. — *Impér. prés.* Passionne, passionnons, passionnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez passionné. — *Subj. prés.* Que je passionne, que tu passionnes, qu'il passionne, que nous passionnions, que vous passionniez, qu'ils passionnent. — *Imparf.* Que je passionnasse, que tu passionasses, qu'il passionnât, que nous passionnassions, que vous passionnassiez, qu'ils passionnassent. — *Passé.* Que j'aie passionné, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse passionné, etc.— *Infin. prés.* Passionner. — *Passé.* Avoir passionné.— *Part. prés.* Passionnnant (invariable). — *Passé.* Passionné, passionnée, passionnés, passionnées. — *Passé comp.* Ayant passionné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se passionner,* se laisser aller à la passion, s'emporter. *Un homme sage ne* se passionne *point.*— S'intéresser vivement pour... *Il* se passionne *fort pour cette affaire.* — Devenir amoureux. *Il* se passionne *pour toutes les femmes qu'il voit.* —Passif : *Être passionné.* Le participe régit *par,*

PATARASSER, v. a., 1re conj. (*Pataracé*), T. de marine, enfoncer l'étoupe avec la patarasse (ciseau de calfat). Patarasser *la carène d'un vaisseau.*— *Indic. prés.* Je patarasse, tu patarasses, il patarasse, nous patarassons, vous patarassez, ils patarassent. — *Imparf.* Je patarassais, tu patarassais, il patarassait, nous patarassions, vous patarassiez, ils patarassaient.—*Passé déf.* Je patarassai, tu patarassas, il patarassa, nous patarassâmes, vous patarassâtes, ils patarassèrent. — *Passé ind.* J'ai patarassé, etc.—*Passé ant.* J'eus patarassé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais patarassé, etc. — *Futur.* Je patarasserai, tu patarasseras, il patarassera, nous patarasserons, vous patarasserez, ils patarasseront.—*Futur ant.* J'aurai patarassé, etc. — *Cond. prés.* Je patarasserais, tu patarasserais, il patarasserait, nous patarasserions, vous patarasseriez, ils patarasseraient. — *Passé.* J'aurais patarassé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse patarassé, etc.—*Impér. prés.* Patarasse, patarassons, patarassez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez patarassé. — *Subj. prés.* Que je patarasse, que tu patarasses, qu'il patarasse, que nous patarassions, que vous patarassiez, qu'ils patarassent.—*Imparf.* Que je patarassasses, que tu patarassasses, qu'il patarassât, que nous patarassassions, que vous patarassassiez, qu'ils patarassassent. —*Passé.* Que j'aie patarassé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse patarassé, etc.— *Infin. prés.* Patarasser.—*Passé.* Avoir patarassé.—*Part. prés.* Patarassant (inv.). —*Passé.* Patarassé, patarassée, patarassés, patarassées. — *Passé comp.* Ayant

patarassé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se patarasser*.—Passif : *Etre patarassé*.

PATAUGER, v. n. 1re conugj. *(Patojé)*, marcher dans une eau bourbeuse. Patauger *dans les chemins*, *dans les rues*, *dans les ruisseaux*, *etc*. Il s'est fam. — Fig. S'embarrasser dans son raisonnement, dans ses discours, dans ses affaires (Acad.). Le *g* doit être suivi d'un e muet devant les voyelles *a*, *o*.— *Ind.prés* Je patauge, tu patauges, il patauge, nous pataugeons, vous pataugez, ils pataugent. — *Imparfait*. Je pataugeais, tu pataugeais, il pataugeait, nous pataugions, vous pataugiez, ils pataugeaient. — *Passé déf*. Je pataugeai, tu pataugeas, il pataugea, nous pataugeâmes, vous pataugâtes, ils pataugèrent. — *Passéind*. J'ai pataugé, etc. — *Passé antér*. J'eus pataugé, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais pataugé, etc. — *Futur*. Je pataugerai, tu pataugeras, il pataugera, nous pataugerons, vous pataugerez, ils patuageront — *Fut. ant*. J'aurai pataugé, etc.—*Cond. prés*. Je pataugerais, tu pataugerais, il pataugerait, nous pataugerions, vous pataugeriez, ils pataugeraient. — *Pasé*. J'aurais pataugé, etc. — *On dit aussi* :J'eusse pataugé, etc. — *Impér. prés*. Patauge, pataugeons, pataugez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez pataugé. — *Subj. prés*. Que je patauge, que tu patauges, qu'il patauge, que nous pataugions, que vous pataugiez, qu'ils pataugent. — *Imparfait*. Que je pataugeasse, que tu pataugeasses, qu'il pataugeât, que nous pataugeassions, que vous pataugeassiez, qu'ils pataugeassent. — *Passé*. Que j'aie pataugé, etc. —*Plus-que-parf*.Que j'eusse pataugé, etc. — *Infinitif prés*. Patauger. — *Passé*. Avoir pataugé. — *Part. prés*. Pataugeant — *Passé*. Pataugé, pataugée, pataugés, pataugées. — *Passé composé*. Ayant pataugé.

PATELINER, v. n. et a. 1re conj. — *(Pateliné)*, agir en patelin. *Il ne va point droit, il ne fait que* pateliner. — Act. Ménager adroitement l'esprit d'une personne dans la vue de quelque intérêt. — *Il a si bien su* pateliner *ces gens-là, qu'il en est venu à ses fins*. — Manier une affaire avec adresse, pour la faire réussir comme on le souhaite. Pateliner *une affaire*. Il se prend toujours en mauvaise part. *Ind. prés*. Je pateline, tu patelines, il pateline, nous patelinons, vous patelinez, ils patelinent. — *Imparf*. Je patelinais, tu patelinais, il patelinait, nous patelinions, vous pateliniez, ils patelinaient.— *Passé déf*. Je patelinai, tu patelinas, il patelina, nous patelinâmes, vous patelinâtes, ils patelinèrent. —*Passé ind*. J'ai pateliné, etc. — *Passé antér*. J'eus pateliné, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais pateliné, etc. — *Futur*. Je patelinerai, tu patelineras, il patelinera, nous patelinerons, vous patelinerez, ils patelineront. — *Futur ant*. J'aurai pateliné, etc. — *Cond. présent*. Je patelinerais, tu patelinerais, il patelinerait, nous patelinerions, vous patelineriez, ils patelineraient. — *Passé*. J'aurais pateliné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse pateliné, etc. — *Impér. présent*. Pateline, patelinons, patelinez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez pateliné.— *Subj. prés*. Que je pateline, que tu patelines, qu'il pateline, que nous patelinions, que vous pateliniez, qu'ils patelinent. — *Imparfait*. Que je patelinasse, que tu patelinasses, qu'il patelinât, que nous patelinassions, que vous patelinassiez, qu'ils patelinassent.— *Passé*. Que j'aie pateliné, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse pateliné, etc. — *Infinitif prés*. Pateliner. — *Passé*. Avoir pateliné. — *Part. prés*. Patelinant (invar.). — *Passé*. Pateliné, patelinée, patelinés, patelinées. — *Passé comp*. Ayant pateliné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se pateliner*. — Passif : *être pateliné*. Le participe régit *par*.

PATENTER, v. a., 1re conj. *(Patantè)*, accorder une patente ; soumettre à la patente. Ce mot manque dans l'Académie, où se trouve toutefois le mot *patenté*. Patenté *un marchand*. *L'Université l'a* patenté *docteur*, c'est-à-dire lui a délivré ses lettres de patente. — *Indicatif présent*. Je patente, tu patentes, il patente, nous patentons, vous patentez, ils patentent. — *Imp*. Je patentais, tu patentais, il patentait, nous patentions, vous patentiez, ils patentaient. — *Passé déf*. Je patentai, tu patentas, il patenta, nous patentâmes, vous patentâtes, ils patentèrent. — *Passé ind*. J'ai patenté, etc. — *Passé antér*. J'eus patenté, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais patenté, etc. — *Futur*. Je patenterai, tu patenteras, il patentera, nous patenterons, vous patenterez, ils patenteront. — *Futur antér*. J'aurai patenté, etc. — *Cond. prés*. Je patenterais, tu patenterais, il patenterait, nous paten-

terions, vous patenteriez, ils patenteraient. — *Passé.* J'aurais patenté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse patenté, etc.—*Impér. prés.* Patente, patentons, patentez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez patenté. — *Subj. prés.* Que je patente, que tu patentes, qu'il patente, que nous patentions, que vous patentiez, qu'ils patentent. —*Imparf.* Que je patentasse, que tu patentasses, qu'il patentât, que nous patentassions, que vous patentassiez, qu'ils patentassent.— *Passé.* Que j'aie patenté ,etc. —*Plus-que-parfait.* Que j'eusse patenté, etc.—*Inf. prés.* Patenter. — *Passé.* Avoir patenté. — *Part. prés.* Patentant (invar.). — *Passé.* Patenté. patentée, patentés, patentées.—*Passé comp.* Ayant patenté. — Passif : *Etre patenté.* Le participe régit *par.*

PATIENTER, v. n., 1re conj. (*Paciantė*), Prendre patience, attendre patiemment. Patientez *un peu, vous serez content. Il faut* patienter (Académie). — *Ind. pr.* Je patiente, tu patientes, il patiente, nous patientons, vous patientez, ils patientent. — *Imp.* Je patientais, tu patientais, il patientait, nous patientions, vous patientiez, ils patientaient. — *Passé déf.* Je patientai, tu patientas, il patienta, nous patientâmes, vous patientâtes, ils patientèrent. — *Passé ind.* J'ai patienté, etc. — *Passé ant.* J'eus patienté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais patienté, etc. — *Futur.* Je patienterai, tu patienteras, il patientera, nous patienterons, vous patienterez, ils patienteront. — *Futur antér.* J'aurai patienté, etc. — *Cond. prés.* Je patienterais, tu patienterais, il patienterait, nous patienterions, vous patienteriez, ils patienteraient. — *Passé.* J'aurais patienté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse patienté, etc. —*Impér. prés.* Patiente, patientons, patientez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez patienté. — *Subj. prés.* Que je patiente, que tu patientes, qu'il patiente, que nous patientions, que vous patientiez, qu'ils patientent. —*Imparf.* Que je patientasse, que tu patientasses, qu'il patientât, que nous patientassions, que vous patientassiez, qu'ils patientassent.— *Passé.* Que j'aie patienté, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse patienté, etc.—*Inf. prés.* Patienter.—*Passé.* Avoir patienté. — *Part. prés.* Patientant (inv.). — *Passé.* Patienté (inv.). — *Passé comp.* Ayant patienté.

PATINER. v. n. et a. 1re conj. (*Patiné*), glisser sur une eau glacée avec des patins. *C'est un exercice agréable que de* patiner. — Activem., manier indiscrètement. *Ces fruits ont perdu toute leur fleur, on les a trop* patinés. — Par extension, patiner *les mains et les bras d'une femme* (Acad.).—*Ind. prés.* Je patine, tu patines, il patine, nous patinons, vous patinez, ils patinent. — *Imparf.* Je patinais, tu patinais, il patinait, nous patinions, vous patiniez, ils patinaient. — *Passé déf.* Je patinai, tu patinas, il patina, nous patinâmes, vous patinâtes, ils patinèrent — *Passé ind.* J'ai patiné, etc. — *Passé ant.* J'eus patiné, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais patiné, etc. — *Futur.* Je patinerai, tu patineras, il patinera, nous patinerons, vous patinerez, ils patineront. — *Futur ant.* J'aurai patiné, etc. — *Cond. prés.* Je patinerais, tu patinerais, il patinerait, nous patinerions, vous patineriez, ils patineraient. — *Passé.* J'aurais patiné, etc.— *On dit aussi :* J'eusse patiné, etc. — *Impér. prés.* Patine, patinons, patinez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez patiné.— *Subj. prés.* Que je patine, que tu patines, qu'il patine, que nous patinions, que vous patiniez, qu'ils patinent. — *Imp.* Que je patinasse, que tu patinasses, qu'il patinât, que nous patinassions, que vous patinassiez, qu'ils patinassent. — *Passé.* Que j'aie patiné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse patiné, etc. — *Infin. prés.* Patiner. — *Passé:* Avoir patiné.— *Part. prés.* Patinant (invar.).— *Passé.* Patiné, patinée, patinés, patinées. —*Passé comp.* Ayant patiné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se patiner.*— Passif : *Etre patiné.* Le participe régit *par.*

PÂTIR, v. a. 1re conj. (*Pâtir*), souffrir, avoir du mal, être dans la misère. *L'armée* pâtit *beaucoup dans cette marche.*— Etre puni. *Souvent les bons* pâtissent *pour les méchants.*—On dit fam : *Nature* pâtit, lorsqu'on se fait violence pour cacher le ressentiment d'un affront, d'une injure. — Pâtir *pour quelqu'un*, souffrir d'une faute qu'il a faite, d'un tort qu'il a eu. — Eprouver du dommage. *Votre bien* pâtira *de votre absence. Il a fait des excès, sa santé en a* pâti. — *Indic. prés.* Je pâtis, tu pâtis, il pâtit, nous pâtissons, vous pâtissez, ils pâtissent. — *Imparf.* Je pâtissais, tu pâtissais, il pâtissait, nous pâtissions, vous pâtissiez, ils pâtissaient. —*Passé déf.* Je pâtis, tu pâtis, il pâtit, nous pâtîmes, vous pâtîtes, ils pâtirent.— *Passé indéf.* J'ai pâti, etc. — *Passé antér.* J'eus pâti, etc. — *Plus-que-parfait.* J'a-

vais pâti, etc. — *Futur.* Je pâtirai, tu pâtiras, il pâtira, nous pâtirons, vous pâtirez, ils pâtiront. — *Passé.* J'aurai pâti, etc. — *Cond. prés.* Je pâtirais, tu pâtirais, il pâtirait, nous pâtirions, vous pâtiriez, ils pâtiraient. — *Passé.* J'aurais pâti, etc.—*On dit aussi* : J'eusse pâti, etc. —*Impér. prés.* Patis, pâtissons, pâtissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez pâti.— *Subj. prés.* Que je pâtisse, que tu pâtisses, qu'il pâtisse, que nous patissions, que vous pâtissiez, qu'ils pâtissent.—*Imp.* Que je pâtisse, que tu pâtisses, qu'il pâtît, que nous pâtissions, que vous pâtissiez, qu'ils pâtissent.— *Passé.* Que j'aie pâti, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse pâti, etc. — *Infinitif prés.* Pâtir. — *Passé.* Avoir pâti. — *Part. prés.* Pâtissant (inv.). — *Passé.* Pâti (inv.).—*Passé comp.* Ayant pâti.

PÂTISSER, v. n., 1re conj. (*Pâticé*), faire de la pâtisserie. *Il pâtisse fort bien* (Académie). — *Indicatif prés.* Je pâtisse, tu pâtisses, il pâtisse, nous pâtissons, vous pâtissez, ils pâtissent. — *Imparfait.* Je pâtissais, tu pâtissais, il pâtissait, nous pâtissions, vous pâtissiez, ils pâtissaient.— *Passé défini.* Je pâtissai, tu pâtissas, il pâtissa, nous pâtissâmes, vous pâtissâtes, ils pâtissèrent. — *Passé ind.* J'ai pâtissé, etc. — *Passé anter.* J'eus pâtissé. etc. — *Plus-que-parf.* J'avais pâtissé, etc. —*Futur.* Je pâtisserai, tu pâtisseras, il pâtissera, nous pâtisserons, vous pâtisserez, ils pâtisseront. — *Futur ant.* J'aurai pâtissé, etc. — *Cond. prés.* Je pâtisserais, tu pâtisserais, il pâtisserait, nous pâtisserions, vous pâtisseriez, ils pâtisseraient.—*Passé.* J'aurais pâtissé, etc.—*On dit aussi* : J'eusse pâtissé, etc. — *Imp. prés.* Pâtisse, pâtissons, pâtissez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez pâtissé. — *Subj. prés.* Que je pâtisse, que tu pâtisses, qu'il pâtisse, que nous pâtissions, que vous pâtissiez, qu'ils pâtissent. — *Imp.* Que je pâtissasse, que tu pâtissasses, qu'il pâtissât, que nous pâtissassions, que vous pâtissassiez, qu'ils pâtissassent. — *Passé.* Que j'aie pâtissé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse pâtissé, etc. — *Infinitif prés.* Pâtisser. — *Passé.* Avoir pâtissé. — *Part. prés.* Pâtissant (inv.). — *Passé.* Pâtissé, pâtissée, pâtissés, pâtissées. — *Passé comp.* Ayant pâtissé.—Passif : *être pâtissé* (Académie). Le participe régit *par.*

PATROCINER, v. n., 1re conj. (*Patrociné*), parler longuement et jusqu'à l'importunité pour persuader. Il se joint ordinairement au verbe prêcher. *Prêchez et patrocinez tant qu'il vous plaira. Vous aurez beau prêcher et patrociner.* — Il est vieux, et ne s'emploie que par badinage (Acad.). Molière l'a employé activement dans le sens de *défendre,* Patrociner *une cause.* Inusité.—*Ind. prés.* Je patrocine, tu patrocines, il patrocine, nous patrocinons, vous patrocinez, ils patrocinent. — *Imparf.* Je patrocinais, tu patrocinais, il patrocinait, nous patrocinions, vous patrociniez, ils patrocinaient. — *Passé déf.* Je patrocinai, tu patrocinas, il patrocina, nous patrocinâmes, vous patrocinâtes, ils patrocinèrent.—*Passé déf.* J'ai patrociné, etc.— *Passé ant.* J'eus patrociné, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais patrociné, etc.— *Futur.* Je patrocinerai, tu patrocineras, il patrocinera, nous patrocinerons, vous patrocinerez, ils patrocineront. — *Futur ant.* J'aurai patrociné, etc. — *Cond. prés.* Je patrocinerais, tu patrocinerais, il patrocinerait, nous patrocinerions, vous patrocineriez, ils patrocineraient. — *Passé.* J'aurais patrociné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse patrociné, etc. — *Impératif prés.* Patrocine, patrocinons, patrocinez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez patrociné.—*Subj. prés.* Que je patrocine, que tu patrocines, qu'il patrocine, que nous patrocinions, que vous patrociniez, qu'ils patrocinent. — *Imparf.* Que je patrocinasse, que tu patrocinasses, qu'il patrocinât, que nous patrocinassions, que vous patrocinassiez, qu'ils patrocinassent. — *Passé.* Que j'aie patrociné, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse patrociné, etc. — *Inf. prés.* Patrociner. — *Passé.* Avoir patrociné. — *Part. prés.* Patrocinant (invar.). — *Passé.* Patrociné (invar.). — *Passé comp.* Ayant patrociné.

PATRONNER, v. a., 1re conj. (*Patrôné*), terme de cartier, enduire de couleur au moyen d'un patron évidé, les aux endroits où la couleur doit paraître. Patoonner *les cartes.* — Il signifie aussi *protéger* et se dit en parlant des personnes et des choses. Patronner *quelqu'un,* patronner une opinion, uue politique. — *Ind. prés.* Je patronne, tu patronnes, il patronne, nous patronnons, vous patronnez, ils patronnent. — *Imp.* Je patronnais, tu patronnais, il patronnait, nous patronnions, vous patronniez, ils patronnaient.— *Passé déf.* Je patronnai, tu patronnas, il patronna, nous patronnâmes, vous patronnâtes, ils patronnèrent. — *Passé ind.* J'ai

patronné, etc. — *Passé antér.* J'eus patronné, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais patronné, etc. — *Futur.* Je patronnerai, tu patronneras, il patronnera, nous patronnerons, vous patronnerez, ils patronneront. — *Futur antér.* J'aurai patronné, etc. — *Condit. prés.* Je patronnerais, tu patronnerais, il patronnerait, nous patronnerions, vous patronneriez, ils patronneraient.— *Passé.* J'aurais patronné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse patronné, etc. — *Impér. prés.* Patronne, patronnons, patronnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez patronné. — *Subj. prés.* Que je patronne, que tu patronnes, qu'il patronne, que nous patronnions, que vous patronniez, qu'ils patronnent. — *Imparf.* Que je patronnasse, que tu patronnasses, qu'il patronnât, que nous patronnassions, que vous patronnassiez, qu'ils patronnassent. — *Passé.* Que j'aie patronné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse patronné, etc. — *Inf. prés.* Patronner. — *Passé.* Avoir patronné.— *Part. prés.* Patronnant (invar.). — *Passé.* Patronné (var.). —*Passé comp.* Ayant patronné.

PATROUILLER, v. n., 1[re] conj. (*Patrou-ié*), faire patrouille, aller en patrouille. *La garde nationale a* patrouillé *toute la nuit.*—Agiter de l'eau bourbeuse. *Des enfants qui* patrouillent *dans le ruisseau.*— Act., manier malproprement. *Un cuisinier qui* patrouille *des viandes* (Acad.).Toutes ces locutions sont familières. — *Ind. prés.* Je patrouille, tu patrouilles, il patrouille, nous patrouillons, vous patrouillez, ils patrouillent.—*Imparf.* Je patrouillais, tu patrouillais, il patrouillait, nous patrouillions, vous patrouilliez, ils patrouillaient.—*Passé déf.* Je patrouillai, tu patrouillas, il patrouilla, nous patrouillâmes, vous patrouillâtes, ils patrouillèrent. —*Passé indéf.* J'ai patrouillé, etc.—*Passé antér.* J'eus patrouillé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais patrouillé, etc.—*Futur.* Je patrouillerai, tu patrouilleras, il patrouillera, nous patrouillerons, vous patrouillerez, ils patrouilleront. — *Futur antér.* J'aurai patrouillé, etc. — *Cond. prés.* Je patrouillerais, tu patrouillerais, il patrouillerait, nous patrouillerions, vous patrouilleriez, ils patrouilleraient.—*Passé.* J'aurais patrouillé, etc.—*On dit aussi* : J'eusse patrouillé, etc.—*Impér. prés.* Patrouille, patrouillons, patrouillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez patrouillé.—*Subj. prés.* Que je patrouille, que tu patrouilles, qu'il patrouille, que nous patrouillions, que vous patrouilliez, qu'ils patrouillent. — *Imparf.* Que je patrouillasse, que tu patrouillasses, qu'il patrouillât, que nous patrouillassions, que vous patrouillassiez, qu'ils patrouillassent. — *Passé.* Que j'aie patrouillé, etc.—*Plus-que-parfait.* Que j'eusse patrouillé, etc. — *Infinitif prés.* Patrouiller. — *Passé.* Avoir patpouillé.— *Part. prés.* Patrouillant (invar.).—*Passé.* Patrouillé, patrouillée, patrouillés, patrouillées. — *Passé composé.* Ayant patrouillé.—Passif : *Etre patrouillé.* Le participe régit *par.*

PATURER, v. n., 1[re] conj. (*Pâturé*), paître, prendre la pâture. Etre au pâturage. *Les bêtes cherchent à* pâturer, *vont* pâturer. Ce verbe ne pouvant s'employer qu'en parlant des animaux, se conjugue seulement qu'aux troisièmes personnes. —*Indic. prés.* Il pâture, ils pâturent.— *Imparf.* Il pâturait, ils pâturaient.—*Passé défini.* Il pâtura, ils pâturèrent. —*Passé ind.* Il a pâturé, ils ont pâturé. — *Passé ant.* Il eut pâturé, ils eurent pâturé. — *Plus-que-parf.* Il avait pâturé, ils avaient paturé. — *Futur.* Il pâturera, ils pâtureront. — *Futur ant.* Il aura pâturé, ils auront pâturé.—*Cond. prés.* Il pâturerait, ils pâtureraient. — *Passé.* Il aurait pâturé, ils auraient pâturé.— *On dit aussi* : Il eut pâturé, ils eussent pâturé. — *Point d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il pâture, qu'ils pâturent.—*Imp.* Qu'il pâturât, qu'ils pâturassent. — *Passé.* Qu'il ait pâturé, qu'ils aient pâturé.—*Plus-que-parf.* Qu'il pâturé, qu'ils eussent pâturé.—*Inf. prés.* Pâturer. —*Passé.* Avoir pâturé. —*Part. prés.* Pâturant (invar.). —*Passé.* Pâturé, (inv.). — *Passé composé.* Ayant pâturé.

PAUMER, v. a., 1[re] conjug. (*Pômé*). Il ne s'emploie guère que dans cette phrase : Paumer *la gueule à quelqu'un,* lui donner des coups de poing sur le visage. Locution basse et populacière qu'on doit éviter bien qu'elle figure dans le Dictionnaire de l'Académie. — En termes de notariat, il signifiait mesurer à la paume. Paumer *une terre.*— *Indic. prés.* Je paume, tu paumes, il paume, nous paumons, vous paumez, ils paument. — *Imparf.* Je paumais, tu paumais, il paumait, nous paumions, vous paumiez, ils paumaient. — *Pass. déf.* Je paumai, tu paumas, il pauma, nous paumâmes, vous paumâtes, ils paumèrent. — *Passé indéf.* J'ai paumé, etc.—*Passé ant.* J'eus

paumé, etc.— *Plus-que-parfait.* J'avais paumé, etc. — *Futur.* Je paumerai, tu paumeras, il paumera, nous paumerons, vous paumerez, ils paumeront. — *Futur antér.* J'aurai paumé, etc.—*Condit. prés.* Je paumerais, tu paumerais, il paumerait, nous paumerions, vous paumeriez, ils paumeraient. — *Passé.* J'aurais paumé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse paumé, etc. — *Impérat. prés.* Paume, paumons, paumez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez paumé. — *Subj. prés.* Que je paume, que tu paumes, qu'il paume, que nous paumions, que vous paumiez, qu'ils paument. — *Imparfait.* Que je paumasse, que tu paumasses, qu'il paumât, que nous paumassions, que vous paumassiez, qu'ils paumassent. — *Passé.* Que j'aie paumé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse paumé, etc.—*Infinitif présent.* Paumer.— *Passé.* Avoir paumé. — *Partic. prés.* Paumant (invar.).—*Passé.* Paumé, paumée, paumés, paumées. —*Passé composé.* Ayant paumé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se paumer*, se battre. Se paumer *la gueule pour des riens.* — Passif : *Etre paumé.* Le participe régit *par.* Il est très-bas. dans la première acception.

PAUSER, v. n, 1re conj. (*Pôzé*), terme de mus. Appuyer sur une syllabe en chantant. Pausez *sur cette syllabe.* — Faire une pause en musique. *Ce chanteur a* pausé *où il ne fallait pas, et s'est trouvé hors de mesure.*—*Indic. prés.* Je pause, tu pauses, il pause, nous pausons, vous pausez, ils pausent. — *Imparf.* Je pausais, tu pausais, il pausait, nous pausions, vous pausiez, ils pausaient. — *Passé déf.* Je pausai, tu pausas, il pausa, nous pausâmes, vous pausâtes, ils pausèrent. — *Passé indéf.* J'ai pausé, etc.— *Passé ant.* J'eus pausé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais pausé, etc.—*Futur.* Je pauserai, tu pauseras, il pausera, nous pauserons, vous pauserez, ils pauseront. — *Futur ant.* J'aurai pausé, etc. — *Condit. prés.* Je pauserais, tu pauserais, il pauserait, nous pauserions, vous pauseriez, ils pauseraient. — *Passé.* J'aurais pausé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse pausé, etc. —*Imp. prés.* Pause, pausons, pausez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez pausé.—*Subj. prés.* Que je pause, que tu pauses, qu'il pause, que nous pausions, que vous pausiez, qu'ils pausent. — *Imparf.* Que je pausasse, que tu pausasses, qu'il pausât, que nous pausassions, que vous pausassiez, qu'ils pausassent.—*Passé.* Que j'aie pausé, etc.—*Plus-que parf.* Que j'eusse pausé, etc.—*Infin. prés.* Pauser.—*Passé.* Avoir pausé.—*Part. prés.* Pausant (inv.). —*Passé.* Pausé, pausée, pausés, pausées. —*Passé comp.* Ayant pausé.

PAVANER (*se*), v. pronom., 1re conjug. (*Cepavané*), marcher d'une manière fière; superbe, comme un paon qui fait la roue. *Il est des gens qui passent leur temps à* se pavaner *dans les promenades publiques.*—*Indic. prés.* Je me pavane, tu te pavanes, il se pavane, nous nous pavanons, vous vous pavanez, ils se pavanent. — *Imparf.* Je me pavanais, tu te pavanais, il se pavanait, nous nous pavanions, vous vous pavaniez, ils se pavanaient.—*Passé déf.* Je me pavanai, tu te pavanas, il se pavana, nous nous pavanâmes, vous vous pavanâtes, ils se pavanèrent. — *Passé indéf.* Je me suis, tu t'es, il s'est pavané, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont pavanés. — *Passé antér.* Je me fus, tu te fus, il se fut pavané, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent pavanés.—*Plus-que-parfait.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était pavané, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient pavanés. — *Futur.* Je me pavanerai, tu te pavaneras, il se pavanera, nous nous pavanerons, vous vous pavanerez, ils se pavaneront. — *Futur ant.* Je me serai, tu te seras, il se sera pavané, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront pavanés.—*Cond. prés.* Je me pavanerais, tu te pavanerais, il se pavanerait, nous nous pavanerions, vous vous pavaneriez, ils se pavaneraient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait pavané, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient pavanés.— *On dit aussi :* Je me fusse, tu te fusses, il se fût pavané, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent pavanés.—*Impér. prés.* Pavane-toi, pavanons-nous, pavanez-vous.—*Passé.* Sois-toi pavané, soyons-nous, soyez-vous pavanés. — *Subj. prés.* Que je me pavane, que tu te pavanes, qu'il se pavane, que nous nous pavanions, que vous vous pavaniez, qu'ils se pavanent. — *Imparf.* Que je me pavanasse, que tu te pavanasses, qu'il se pavanât, que nous nous pavanassions, que vous vous pavanassiez, qu'ils se pavanassent.—*Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit pavané, que nous nous soyons, que vous vous

soyez, qu'ils se soient pavanés. — *Plus-que-parf.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût pavané, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent pavanés. — *Infin. prés.* Se pavaner. — *Passé.* S'être pavané. — *Part. prés* Se pavanant (invar.). — *Passé.* Pavané, pavanée, pavanés, pavanées. — *Passé composé.* S'étant pavané.

PAVER, v. a., 1re conj. (*Pavé*), couvrir, revêtir le sol de pavés, les asseoir, les dresser avec le marteau, les battre avec l'instrument appelé *demoiselle.* Paver *une rue, une cour, un chemin, en pierre, en grès, en bois.* — Neutr. *Chacun est obligé de* paver *devant sa porte.* — *Indic. prés.* Je pave, tu paves, il pave, nous pavons, vous pavez, ils pavent. — *Imp.* Je pavais, tu pavais, il pavait, nous pavions, vous paviez, ils pavaient. — *Passé indéf.* Je pavai, tu pavas, il pava, nous pavâmes, vous pavâtes, ils pavèrent. — *Passé indéf.* J'ai pavé, etc. — *Passé antér.* J'eus pavé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais pavé, etc. — *Futur.* Je paverai, tu paveras, il pavera, nous paverons, vous paverez, ils paveront. — *Futur antér.* J'aurai pavé, etc. — *Cond. prés.* Je paverais, tu paverais, il paverait, nous paverions, vous paveriez, ils paveraient. — *Passé.* J'aurais pavé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse pavé, etc. — *Imp. prés.* Pave, pavons, pavez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez pavé. — *Subj. prés.* Que je pave, que tu paves, qu'il pave, que nous pavions, que vous paviez, qu'ils pavent. — *Imparfait.* Que je pavasse, que tu pavasses, qu'il pavât, que nous pavassions, que vous pavassiez, qu'ils pavassent. — *Passé.* Que j'aie pavé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse pavé, etc. — *Inf. prés.* Paver. — *Passé.* Avoir pavé. — *Part. prés.* Pavant (invar.). — *Passé.* Pavé, pavée, pavés, pavées. — *Passé comp.* Ayant pavé. — Passif : *être pavé.* Le part. régit les prépositions *en*, *de* et *par*, selon son rapport aux personnes ou aux choses. *Cette cour a été* pavée de *grès* par *l'administration du pavage.* — On dit au figuré : *A Paris, les rues sont* pavées d'*intrigants.*

PAVOISER, v. a., 1re conj. (*Pavoèzé*), terme de mar., garnir un bâtiment de ses pavois et de ses pavillons. *L'amiral fit* pavoiser *tous les vaisseaux de la flotte* — *Ind. prés.* Je pavoise, tu pavoises, il pavoise, nous pavoisons, vous pavoisez, ils pavoisent. — *Imparf.* Je pavoisais, tu pavoisais, il pavoisait nous pavoisions vous pavoisiez, ils pavoisaient. — *Passé défini.* Je pavoisai, tu pavoisas, il pavoisa, nous pavoisâmes, vous pavoisâtes, ils pavoisèrent. — *Passé indéf.* J'ai pavoisé, etc. — *Passé ant.* J'eus pavoisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais pavoisé, etc. — *Futur.* Je pavoiserai, tu pavoiseras, il pavoisera, nous pavoiserons, vous pavoiserez, ils pavoiseront. — *Futur antér.* J'aurai pavoisé, etc. — *Cond. prés.* Je pavoiserais, tu pavoiserais, il pavoiserait, nous pavoiserions, vous pavoiseriez, ils pavoiseraient. — *Pass.* J'aurais pavoisé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse pavoisé, etc. — *Impér. prés.* Pavoise, pavoisons, pavoisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez pavoisé. — *Subj. prés.* Que je pavoise, que tu pavoises, qu'il pavoise, que nous pavoisions, que vous pavoisiez, qu'ils pavoisent. — *Imparf.* Que je pavoisasse, que tu pavoisasses, qu'il pavoisât, que nous pavoisassions, que vous pavoisassiez, qu'ils pavoisrssent. — *Passé.* Que j'aie pavoisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse pavoisé, etc. — *Inf. prés.* Pavoiser. — *Passé.* Avoir pavoisé. — *Part. prés.* Pavoisant (inv.). — *Passé.* Pavoisé, pavoisée, pavoisés pavoisées. — *Passé. comp.* Ayant pavoisé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se pavoiser. On voyait de loin toutes les embarcations* se pavoiser *les unes après les autres* (Omiss. de l'Académie). — Passif : *être pavoisé. C'était fête dans le port, tous les bâtiments* étaient pavoisés. Le participe régit *de* et *par.* Pavoisé des *couleurs nationales* par *les matelots.*

PAYER, v. a., 1re conj. (*Pai-ié*), donner le prix convenu d'une chose qu'on a achetée, ou d'un service qu'on a reçu ; acquitter une dette. Payer *des marchandises, une somme d'argent à quelqu'un ; — le tailleur, le bottier ; — son loyer, ses impositions*, etc.

> Je vous le *paierai*, lui dit-elle,
> Avant l'oût, foi d'animal,
> Intérêt et principal.
>
> La Fontaine.

— Prov. *Qui* paie *ses dettes s'enrichit.* — Payer *un billet, un mémoire, une facture.* — Dans un sens absolu : *Le tribunal a condamné ce mauvais débiteur à* payer, *et il lui a bien fallu* payer. — Il s'emploie avec différentes prépositions et locutions adverbiales. Payer *à vue, à terme, à courte échéance ; — sur-le-champ, comptant ou argent comptant, sans délai*, etc. ; — *en papier, en or, en argent, en marchandises*

ou avec des marchandises. — Au figuré. Payer *le tribut à la nature,* mourir. *Je vous* paie *avec grand plaisir le tribut d'estime et de reconnaissance que je vous dois* (Voltaire). — Familièrement. Payer *en monnaie de singe,* se moquer d'un créancier, répondre par des plaisanteries à une demande de paiement;—*de belles paroles,* faire valoir un motif quelconque, alléguer des raisons bonnes ou mauvaises à défaut de paiement.—Par extension. *Une femme prude* paie *de maintien et de paroles; une femme sage* paie *de sa conduite* (La Br.). — Payer *d'ingratitude,* manquer de reconnaissance; — *d'audace, d'effronterie,* se tirer d'un mauvais pas avec habileté; —*de sa personne,* s'exposer dans un combat, agir par soi même. *Plus d'un général a souvent* payé *de sa personne.* — Il régit aussi les prépositions *pour* et *par. Combien vous a-t on* payé *pour faire un semblable mensonge? Celui qui oblige est assez* payé *par le plaisir qu'il éprouve à obliger.* — Payer signifie encore, au figuré, dédommager, récompenser. *La terre le* payait *de ses peines avec usure* (Fénelon). — Payer *le prix d'une faute,* c'est en être puni. *Je commence à* payer *le prix de ma témérité* (J.-J. Rousseau).—On dit proverb. Payer *les violons,* faire les frais d'une affaire dont un autre tire tout le profit. — *Les pots cassés,* supporter le dommage, la perte. — Par forme de menace. *Il me le* paiera; *il me le* paiera *plus cher qu'au marché,* je m'en vengerai. — Synonymie. *Payer,* c'est remplir la condition d'un marché en livrant le prix convenu; *acquitter,* c'est remplir une charge imposée. On paie *des denrées,* on acquitte *des obligations.* — L'*y* grec se change en *i* simple devant un *e* muet. — *Ind. prés.* Je paie, tu paies, il paie, nous payons, vous payez, ils paient. — *Imparfait.* Je payais, tu payais, il payait, nous payions, vous payiez, ils payaient. — *Passé déf.* Je payai, tu payas, il paya, nous payâmes, vous payâtes, ils payèrent. — *Passé ind.* J'ai payé, etc.— *Passé antér.* J'eus payé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais payé, etc. — *Futur.* Je paierai, tu paieras, il paiera, nous paierons, vous paierez, ils paieront.— *Futur ant.* J'aurai payé, etc. — *Cond. prés.* Je paierais, tu paierais, il paierait, nous paierions, vous paieriez, ils paieraient.—*Passé.* J'aurais payé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse payé, etc. — *Impér. prés.* Paie payons, payez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez payé. — *Subj. prés.* Que je paie, que tu paies, qu'il paie, que nous payions, que vous payiez, qu'ils paient. — *Imp.* Que je payasse, que tu payasses, qu'il payât, que nous payassions, que vous payassiez, qu'ils payassent— *Passé.* Que j'aie payé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse payé, etc. — *Inf. prés.* Payer. — *Passé.* Avoir payé. — *Part.présent.* Payant, payante *Sur six personnes invitées à ce dîner, il y en avait trois* payantes. *On explique le combat des opinions d'une nation en la divisant en* payants *et en* payés (Boiste). Dans ces deux exemples, payants, payantes sont adjectifs verbaux. — *Passé.* Payé, payée, payés, payées. — *Passé composé.* Ayant payé. — Se conjugue pronominalement et réciproquement au propre et au figuré. *Il n'est pas toujours permis de* se payer *par ses mains. L'amitié* se paie *par l'amitié. Ce n'est pas un homme à* se payer *de belles paroles. Il n'y a que les esprits faibles, ignorants ou superficiels qui* se paient *de ces mots : nature, matière, hasard; ils n'expliquent rien* (Boiste). — Passif : *être payé. Une grâce* payée *avilit celui qui la reçoit et déshonore celui qui la fait* (Duclos). *Une conscience qui se vend est toujours* payée *trop cher par celui qui l'achète* (F. J.). Le participe régit les mêmes prépositions que le verbe.

PÉCHER, v. n. 1re conj. (*Péché*), faire un péché, transgresser la loi divine. *Ève fit* pécher *Adam. Vos pères ont* péché *vous en portez la peine* (Racine). — Fig. Faillir contre quelque règle de morale. Pécher *contre les mœurs, l'honneur, la bienséance etc.* — Par extension : Pécher *contre les règles de l'art. Cet ouvrage* pèche *par trop d'esprit.* Pécher *par trop de précaution.* — *Qui perd* pèche; celui qui a éprouvé quelque dommage est exposé à passer les bornes de la justice et de la modération. *Ce n'est pas par là qu'il* pèche; ce n'est pas son défaut. *On dit du vin qu'il* pèche *en couleur,* lorsqu'il n'a pas sa couleur naturelle.— *Ind. prés.* Je pèche, tu pèches, il pèche, nous péchons, vous péchez, ils pèchent. — *Imp.* Je péchais, tu péchais, il péchait, nous péchions, vous péchiez, ils péchaient.—*Passé déf.* Je péchai, tu péchas, il pécha, nous péchâmes, vous péchâtes, ils péchèrent. — *Passé ind.* J'ai péché, etc. — *Passé ant.* J'eus péché, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais péché, etc. — *Futur.* Je pécherai, tu pé-

cheras, il péchera, nous pécherons, vous pècherez,, ils Pèhceront. — *Futur ant.* J'aurai péché, etc. — *Condit. prés.* Je pècherais, tu pècherais, il pècherait, nous pécherions, vous pècheriez, ils pécheraient, — *Passé.* J'aurais péché, etc. — *On dit aussi* : J'eusse péché, etc.—*Impér. prés.* Pèche, péchons, péchez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez péché. — *Subj. prés.* Qun Je pèche, que tu pèches, qu'il pèche, que nous péchions, que vous péchiez, qu'ils pèchent. — *Imparf.* Que je péchasse, que tu péchasses, qu'il péchât que nous péchassions, que vous péchassiez, qu'ils péchassent., — *Passé.* Que j'aie péché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse péché, etc. — *Inf prés.* Pécher.— *Passé* Avoir péché. — *Part. prés.* péchant (invar.).—*Passé.* Péché(invar.).— *Passé comp.* Ayant péché.

PÊCHER v, a. 1re conjug.(*Péchê*) prendre du poisson avec des filets ou autrement. Pècher *des harengs dans la mer.* pêcher *des carpes*; *des brochets dans une rivière, dans un étang*; pêcher *des sangsues.* —On dit par extension : pêcher *un étang*, le mettre à sec pour en tirer tout le poisson qu'il contient. Dans un sens absolu : pêcher *à la ligne, au filet, à l'épervier, etc.* — Pêcher, se dit aussi de tout ce qu'on tire de l'eau : pêcher *des perles, du corail, du bois qui est emporté par le courant de l'eau*; pêcher *les débris d'un navire;* pêcher *un corps mort.*—Proverbialement : *toujour* pêche *qui en prend un* ; ce n'est pas perdre son temps, que de faire un petit gain. — Pêcher *en eau trouble*, profiter du désordre. *Il y a des gens qui durant une révolution, ne songent qu'à* pêcher *en eau trouble.* — Figur. et familièrement, il signifie, prendre, puiser. *Où* pêchez-*vous ces raisons là*?.. — *Indic. prés.* Je pêche, tu pêches, il pêche, nous pêchons, vous pêchez, ils pêchent.. —*Imparf.* Je pêchais, tu pêchais, il pêchait, nous pêchions, vous pêchiez, ils pêchaient. — *Passé déf.* Je pêchai, tu pêchas, il pêcha, nous pêchâmes, vous pêchâtes, ils pêchèrent. — *Passé. indé.* J'ai pêché,etc. — *Passé ant.* J'eus pêché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais pêché, etc. — *Futur.* Je pêcherai, tu pêcheras, il pêchera, nous pêcherons, vous pêcherez, ils pêcheront. — *Futur ant.* J'aurai pêché, etc. — *Condit. prés.* Je pêcherais, tu pêcherais, il pêcherait, nous pêcherions, vous pêcheriez, ils pêcheraient. — *Passé.* J'aurais pêché etc.—*On dit aussi :* J'eusse pêché, etc—*Impér. prés.* Pêche, pêchons, pêchez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez. pêché —*Subj. prés.* Que je pêche, que tu pêches, qu'il pêche , que nous pêchions, que vous pêchiez, qu'ils pêchent.—*Imp.* Que je pêchasse, que tu pêchasses, qu'il pêchât, que nous pêchassions,que vous pêchassiez,qu'ils pêchassent.—*Passé.* Que j'aie pêché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse pêché, etc. — *Infin.* , *prés.* Pêcher. — *Passé.* Avoir pêché. —*Part. prés.* Pêchant. (invar.) — *Passé.* Pêché, pêchée, pêchés, pêchées. —*Passé comp.* Ayant pêché. — Se conjugue avec le pron personnel, se pêcher. *Les morues* se pêchent *au banc de Terre-Neuve. Les étangs* se pêchent *de trois ans en trois ans.* Passif : *être pêché.* Le part. régit les prépositions *à*, *en*, *dans* et *par*. *Le corps de cette jeune fille* a été pêché dans *la rivière par des bateliers.*

PÉDANTER, v. n., 1re conj. (*Pédanté*), terme de mépris, faire mal le métier de régent dans les collèges, dans les classes. *Cet homme n'a fait toute sa vie que* pédanter. (Acad.). — *Ind. prés.* Je pédante, tu pédantes, il pédante, nous pédantons, vous pédantez, ils pédantent. — *Imparf.* Je pédantais, tu pédantais, il pédantait, nous pédantions, vous pédantiez, ils pédantaient. — *Passé déf.* Je pédantai, tu pédantas, il pédanta, nous pédantâmes, vous pédantâtes, ils pédantèrent. — *Passé indéf.* J'ai pédanté, etc. *Pass. antér.* J'eus pédanté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais pédanté, etc. — *Futur.* Je pédanterai, tu pédanteras, il pédantera, nous pédanterons, vous pédanterez, ils pedanteront. —*Futur ant.* J'aurai pédanté, etc.— *Cond. prés.* Je pédanterais, tu pédanterais, il pédanterait, nous pédanterions, vous pédanteriez, ils pédanteraient. — *Passé.* J'aurais pédanté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse pédanté, etc. — *Impératif présent.* Pédante, pédantons, pédantez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez pédanté. — *Subj. prés.* Que je pédante, que tu pédantes, qu'il pédante, que nous pédantions, que vous pédantiez, qu'ils pédantent. — *Imparf.* Que je pédantasse, que tu pédantasses, qu'il pédantât, que nous pédantassions, que vous pédantassiez, qu'ils pédantassent. — *Passé.* Que j'aie pédanté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse pédanté, etc.—*Inf. prés.* Pédanter. — *Passé.* Avoir pédanté. —*Part. prés.* Pédantant (inv.).—*Pass.* Pédanté (inv.).—*Passé comp.* Ayant pédanté.

PÉDANTISER, v. n., 1re conj. (*Pédantizé*), faire le pédant, (le savant affecté) *Il ne fait que* pedantiser. Il est familier. (Acad.). — *Indic. prés.* Je pédantise, tu pédantises, il pédantise, nous pédantisons, vous pédantisez, ils pédantisent. — *Imparf.* Je pédantisais, tu pédantisais, il pédantisait, nous pédantisions, vous pédantisiez, ils pédantisaient. — *Passé déf.* Je pédantisai, tu pédantisas, il pédantisa, nous pédantisâmes, vous pédantisâtes, ils pédantisèrent. — *Passé ind.* J'ai pédantisé, etc. — *Passé ant.* J'eus pédantisé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais pédantisé, etc.— *Futur.* Je pédantiserai, tu pédantiseras, il pédantisera, nous pédantiserons, vous pédantiserez, ils pédantiseront.—*Futur ant.* J'aurai pédantisé, etc. — *Cond. prés.* Je pédantiserais, tu pédantiserais, il pédantiserait, nous pédantiserions, vous pédantiseriez, ils pédantiseraient. — *Passé.* J'aurais pédantisé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse pédantisé, etc. — *Impér. prés.* Pédantise, pédantisons, pédantisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez pèdantisé. — *Subj. prés.* Que je pédantise, que tu pédantises, qu'il pédantise, que nous pédantisions, que vous pédantisiez, qu'ils pédantisent. — *Imparfait.* Que je pédantisasse, que tu pédantisasses, qu'il pédantisât, que nous pédantisassions, que vous pédantisassiez, qu'ils pédantisassent. — *Pass.* Que j'aie pédantisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse pédantisé, etc. — *Infinitif prés.* Pédantiser. — *Passé.* Avoir pedantisé. — *Part· prés.* Pédantisant (invar.). — *Passé.* Pédantisé (invar.). — *Passé comp.* Ayant pédantisé.

PEIGNER, v. a. 1re conjug. (*Pégnié*), démêler, nettoyer, arranger avec le peigne, les cheveux, les poils, etc. Peigner *ses cheveux*, *sa barbe.* Peigner *la crinière d'un cheval.* — Apprêter du lin, du chanvre avec des peignes à dents de fer. — Maltraiter, battre. *Je le* peignerai *comme il faut.* Popul. — *Ind. prés.* Je peigne, tu peignes, il peigne, nous peignons, vous peignez, ils peignent. — *Imp.* Je peignais, tu peignais, il peignait, nous peignions, vous peigniez, ils peignaient. — *Passé déf.* Je peignai, tu peignas, il peigna, nous peignâmes, vous peignâtes, ils peignèrent. — *Passé indéf.* J'ai peigné, etc. — *Passé ant.* J'eus peigné, etc. — *Plus que-parf.* J'avais peigné, etc. — *Futur.* Je peignerai, tu peigneras, il peignera, nous peignerons, vous peignerez, ils peigneront. — *Futur ant.* J'aurai peigné, etc. — *Cond. prés.* Je peignerais, tu peignerais, il peignerait, nous peignerions, vous peigneriez, ils peigneraient. — *Passé.* J'aurais peigné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse peigné, etc. — *Impér. prés.* Peigne, peignons, peignez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez peigné. — *Subj. prés.* Que je peigne, que tu peignes, qu'il peigne, que nous peignions, que vous peigniez, qu'ils peignent. — *Imp.* Que je peignasse, que tu peignasses, qu'il peignât, que nous peignassions, que vous peignassiez, qu'ils peignassent. — *Passé.* Que j'aie peigné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse peigné, etc. — *Infin. prés.* Peigner. — *Passé.* Avoir peigné. — *Part. prés.* Peignant. (invar.). — *Passé.* Peigné, peignée, peignés, peignées. — *Passé comp.* Ayant peigné. — Se conjugue pronom. et réciproq. : *Se peigner.* Se peigner *les cheveux. Ces deux femmes se sont bien* peignées. — Passif : *Etre peigné*, Le participe régit *par.*

PEINDRE, v. a. et irrég., 4e conjug. (*Pindre*), représenter, figurer les objets, reproduire leur ressemblance par les lignes, les formes, les couleurs : Peindre *une jeune fille, un arbre, un lion, une bataille, un morceau d'architecture, etc. Cet artiste a* peint *la famille royale.*— Peindre *l'histoire*, représenter des sujets historiques ; peindre *un portrait*, *un paysage.* Employé dans un sens absolu, il régit diverses prépositions et locutions adverbiales. Peindre sur *toile*, sur *papier*, sur *porcelaine*, sur *émail*, *etc.*; peindre à *l'huile*, à *l'aquarelle*, à *fresque*, *d'après nature;* peindre *en pied*, à *demi-buste*, en *miniature;* peindre *lourd*, peindre *gris*:—Orner de peintures, décorer : peindre *une galerie*, *un cabinet. Nos peintres les plus célèbres ont* peint *les plafonds des galeries du Louvre.*—Prov., en parlant d'une personne remarquable par l'élégance de sa tournure : *elle est faite à* peindre. On dit également d'un vêtement qui sied bien : *il est fait à* peindre. — Peindre signifie aussi couvrir simplement d'un enduit coloré : Peindre *une porte, un panneau, un châssis, une devanture de boutique, en rouge, en noir, en bleu, etc.*—Par extension, en parlant d'un calligraphe ou d'une personne qui forme bien les lettres d'un caractère d'écriture : *Ce jeune homme* peint *l'anglaise, la gothique, la ronde. Cette page d'écriture est* peinte *admirablemenj.* — Au figuré, il a la signification de décrire, représenter un sujet par le discours. *L'imagination* peint

tout sous de fausses couleurs. Cet auteur a admirablement bien peint *les combats dans son poëme.*

Je ne vous *peindrai* point le tumulte et les cris,
Le sang de tous côtés ruisselant dans Paris.
Voltaire.

—*Indic. prés.* Je peins, tu peins, il peint, nous peignons, vous peignez, ils peignent. —*Imparf.* Je peignais, tu peignais, il peignait, nous peignions, vous peigniez, ils peignaient.—*Passé défini.* Je peignis, tu peignis, il peignit, nous peignîmes, vous peignîtes, ils peignirent. — *Passé ind.* J'ai peint, etc. — *Passé ant.* J'eus peint, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais peint, etc. —*Futur.* Je peindrai, tu peindras, il peindra, nous peindrons, vous peindrez, ils peindront.—*Futur ant.* J'aurai peint, etc.—*Cond. prés.* Je peindrais, tu peindrais, il peindrait, nous peindrions, vous peindriez, ils peindraient.—*Passé.* J'aurais peint, etc.—*On dit aussi :* J'eusse peint, etc. — *Impér. prés.* Peins, peignons, peignez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez peint. —*Subj. prés.* Que je peigne, que tu peignes, qu'il peigne, que nous peignions, que vous peigniez, qu'ils peignent. — *Imparf.* Que je peignisse, que tu peignisses, qu'il peignît, que nous peignissions, que vous peignissiez, qu'ils peignissent.—*Passé.* Que j'aie peint, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse peint, etc. —*Infin. présent.* Peindre.—*Passé.* Avoir peint.—*Part. prés.* Peignant (invar.).— *Passé.* Peint, peinte, peints, peintes.— *Passé comp.* Ayant peint.—Se conjugue pronominalement et réciproquement : *se peindre.* Au propre, il signifie faire son portrait; au figuré, dire ses défauts, ses qualités. *Cet artiste a exposé un intérieur d'atelier où il* s'est peint *au milieu de ses élèves. Cet auteur* se peint *dans ses ouvrages.*—Se couvrir de couleur. *Les femmes mores* se peignent *les ongles et les sourcils.*— Se refléter, se représenter. *Les objets* se peignent *dans la glace d'un miroir, sur la surface de l'eau. La joie, de même que la douleur,* se peint *sur le visage. J'espère que l'honnêteté de votre âme* se peindra *toujours dans vos lettres* (J.-J. Rousseau). *Peindre* s'emploie aussi avec le verbe *faire. Ce général* s'est *fait* peindre *à cheval, entouré de son état-major. Cette dame* s'est *fait* peindre, *tenant le plus jeune de ses enfants sur ses genoux.* —On dit proverbialement d'un négociant qui se ruine, ou d'un homme ivre qui continue à boire : *Il s'achève de* peindre.—*Pour nous achever de* peindre; *voilà qui nous achève de* peindre, autres locutions proverbiales qui signifient être assailli par un nouvel embarras, par un nouveau malheur.—Passif : *Etre peint*. Le participe régit les prépositions *à, en, sur, avec* et *par*, et différents adverbes. *Cette vierge* est peinte par *Raphaël. Ce tableau* est peint à la manière *de Rubens. Cette miniature* est peinte sur *ivoire. Ces anges* sont peints d'après *Boucher. Ce paysage* est peint par *Watteau.*

PEINER, v. a., 1[re] conj. (*Painé*), causer de la peine, de la fatigue, du chagrin, de l'inquiétude. *Ce travail me* peine *beaucoup. Votre situation me* peine *extrêmement. Cette dépense le* peine *un peu* (Académie).—Travailler longtemps un ouvrage, le faire péniblement. *Cet auteur* peine *trop ses écrits. Ce peintre* peine *beaucoup tout ce qu'il fait.*— Neutralement, il signifie avoir de la peine à faire une chose, la faire avec répugnance. *Il* peine *de dire des choses désagréables. On* peine *à écouter ce bavard; tout le monde* peine *à l'entendre.*— Avoir de la fatigue, en parlant des hommes et des animaux. *Ce jardinier a* peiné *toute la matinée à bêcher ce carré de terre. Les chevaux ont* peiné *tout le jour à voiturer des pierres.*— Par extension : *Cette poutre, cette solive* peine *trop*, c'est-à-dire elle supporte un fardeau trop pesant. — *Indic. prés.* Je peine, tu peines, il peine, nous peinons, vous peinez, ils peinent.—*Imparf.* Je peinais, tu peinais, il peinait, nous peinions, vous peiniez, ils peinaient.—*Passé défini.* Je peinai, tu peinas, il peina, nous peinâmes, vous peinâtes, ils peinèrent.—*Passé indéf.* J'ai peiné, etc.—*Passé ant.* J'eus peiné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais peiné, etc. —*Futur.* Je peinerai, tu peineras, il peinera, nous peinerons, vous peinerez, ils peineront.—*Futur ant.* J'aurai peiné, etc. —*Cond. prés.* Je peinerais, tu peinerais, il peinerait, nous peinerions, vous peineriez, ils peineraient. — *Passé.* J'aurais peiné, etc.—*On dit aussi :* J'eusse peiné, etc.—*Impér. prés.* Peine, peinons, peinez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez peiné.— *Subj. prés.* Que je peine, que tu peines, qu'il peine, que nous peinions, que vous peiniez, qu'ils peinent.—*Imparf.* Que je peinasse, que tu peinasses, qu'il peinât, que nous peinassions, que vous peinassiez, qu'ils peinassent.—*Passé.* Que j'aie peiné,

etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse peiné, etc.—*Infin. prés.* Peiner.—*Passé.* Avoir peiné. — *Part. prés.* Peinant (invar.). — *Passé.* Peiné, peinée, peinés, peinées.—*Passé comp.* Ayant peiné.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se peiner*, se donner de la peine. *Il se peine pour des futilités. Ce n'est pas un homme à* se peiner *beaucoup dans une affaire.*— Passif : *Etre peiné.* En parlant des choses, sentir la peine, le travail. *Cette écriture est trop* peinée. *Il y a de belles choses dans ce tableau, mais il paraît trop* peiné. Le participe régit les prépositions *à*, *de*, *en*, *dans* et *pour*. *J'ai été bien* peiné en *apprenant la mort de notre parent. Il* s'est peiné *à travailler toute la nuit. On* est peiné d'*avoir à lui adresser des reproches.*

PEINTURER, v. a., 1re conj. (*Peinturé*), enduire d'une seule couleur, badigeonner, barbouiller. Il s'emploie surtout en mauvaise part, activement et dans un sens absolu, par opposition au verbe *peindre*. Peinturer *un mur, un grillage, un lambris. Tel qui croit peindre ne fait souvent que* peinturer.— *Indicatif prés.* Je peinture, tu peintures, il peinture, nous peinturons, vous peinturez, ils peinturent. —*Imparf.* Je peinturais, tu peinturais, il peinturait, nous peinturions, vous peinturiez, ils peinturaient. — *Passé déf.* Je peinturai, tu peinturas, il peintura, nous peinturâmes, vous peniturâtes, ils peinturèrent.—*Passé ind.* J'ai peinturé, etc. —*Passé ant.* J'eus peinturé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais peinturé, etc.— *Futur.* Je peinturerai, tu peintureras, il peinturera, nous peinturerons, vous peinturerez, ils peintureront. — *Futur antér.* J'aurai peinturé, etc. — *Condit. prés.* Je peinturerais, tu peinturerais, il peinturerait, nous peinturerions, vous peintureriez, ils peintureraient.—*Passé.* J'aurais peinturé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse peinturé, etc.—*Impératif prés.* Peinture, peinturons, peinturez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez peinturé.—*Subj. prés.* Que je peinture, que tu peintures, qu'il peinture, que nous peinturions, que vous peinturiez, qu'ils peinturent.—*Imparf.* Que je peinturasse, que tu peinturasses, qu'il peinturât, que nous peinturassions, que vous peinturassiez, qu'ils peinturassent. —*Passé.* Que j'aie peinturé, etc.—*Plus-que-parfait.* Que j'eusse peinturé, etc.— *Infinitif prés.* Peinturer.—*Passé.* Avoir peinturé.—*Part. prés.* Peinturant (inv.). —*Passé.* Peinturé, peinturée, peinturés, peinturées.—*Passé comp.* Ayant peinturé. —Se conjugue avec le pronom personnel : *se peinturer* (Boiste). *Le bois* se peinture; *un mur* se peinture. Il signifie aussi, en parlant des personnes, se barbouiller de couleur. *Ce jeune homme s'est* peinturé *le visage pour aller au bal masqué.* Il se conjugue réciproquement dans cette dernière acception : *Ces enfants se sont* peinturé *le visage.* Le pronom *se* étant régime indirect, le participe est invariable.—Passif : *Etre peinturé.* Le participe régit *par*. *Ce treillage a* été peinturé par *un barbouilleur.*

PEINTURLURER, v. a., 1re conj. (*Pinturé*), terme burlesque, enluminer, mal peindre. Peinturlurer *des images.* Il est synonyme et diminutif de PEINTURER.

PELER, v. a., 1re conj. (*Pelé*), ôter le poil, la peau, l'écorce. *On met un cochon de lait dans de l'eau bouillante pour mieux le* peler. Peler *une poire, une pomme, des amandes. Les lapins, durant les neiges,* pèlent *les jeunes arbres.* — Par analogie : Peler *une langue de bœuf, de cochon ; on* pèle *aussi du fromage.* — Par extension. Peler *la terre, les allées d'un jardin*, enlever, avec la bêche ou la pelle, des mottes de terre, du gazon, de l'herbe.—Neut., il s'emploie lorsqu'on veut donner à entendre que la superficie de la peau se détache du corps. *Le corps lui* pela *pendant sa maladie.* La lettre *l* ne se double pas dans la conjugaison de ce verbe. Ainsi, il faut écrire *je pèle*, *je pèlerais.* Il en est de même pour tous les antres verbes terminer en *eler* qui n'ont pas une syllabe initiale. — *Ind. prés.* Je pèle, tu pèles, il pèle, nous pelons, vous pelez, ils pèlent. — *Imparf.* Je pelais, tu pelais, il pelait, nous pelions, vous peliez, ils pelaient.—*Passé déf.* Je pelai, tu pelas, il pela, nous pelâmes, vous pelâtes, ils pelèrent.—*Passé ind.* J'ai pelé, etc.—*Passé ant.* J'eus pelé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais pelé, etc. — *Futur.* Je pèlerai, tu pèleras, il pèlera, nous pèlerons, vous pèlerez, ils pèleront.—*Futur ant.* J'aurai pelé, etc. — *Cond. prés.* Je pèlerais, tu pèlerais, il pèlerait, nous pèlerions, vous pèleriez, ils pèleraient. — *Passé.* J'aurais pelé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse pelé, etc. — *Impér. prés.* Pèle, pelons, pelez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez pelé.— *Subj. prés.* Que je pèle, que tu pèles, qu'il pèle, que nous pelions, que vous peliez, qu'ils

pèlent. — *Imparf.* Que je pelasse, que tu pelasses, qu'il pelât, que nous pelassions, que vous pelassiez, qu'ils pelassent. — *Passé.* Que j'aie pelé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse pelé, etc. — *Inf. prés.* Péler. — *Passé.* Avoir pelé. — *Part. prés.* Pelant (invar.). — *Passé.* Pelé (var.). Au propre. *Des fruits* pelés, *des amandes* pelées. — Fig. *Un roc* pelé, *une montagne* pelée, où il n'y a ni arbre ni verdure. — Famil., en parlant d'une personne qui n'a plus de cheveux : *Elle a la tête toute* pelée. — Il est aussi substantif, et ne s'emploie que par mépris; on dit populairement : *Il y avait quatre* pelés *et un tondu dans cette assemblée*, pour exprimer qu'elle n'était pas nombreuse et composée de gens peu recommandables.

Un loup quelque peu clerc, prouva par sa harangue
Qu'il fallait dévouer ce maudit animal,
Ce *pelé*, ce galeux d'où venait tout le mal.
La Fontaine.

— *Passé composé.* Ayant pelé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se peler. Les oranges* se pèlent *facilement*, *le bois* se pèle. — Passif : *être pelé.* Le participe régit *par. J'accepte volontiers ce fruit* pelé par *votre jolie main.*

PELOTER, v. n., 1[re] conjug. (*Peloté*), jouer à la paume, au billard, sans faire de partie réglée, essayer seulement son adresse. *Ils ne jouent pas encore, ils ne font que* peloter. — Fig. et proverb. Peloter *en attendant partie*, s'occuper d'une chose par amusement, par distraction, jusqu'au moment où on la traite sérieusement. — Suivant Boiste, il signifie aussi, jeter des pelotes. *En hiver, les enfants s'amusent à* peloter. — Employé activement, *peloter* a la signification de battre, maltraiter de coups ou de paroles. On dit familièrement: *Votre adversaire n'a pas brillé dans cette discussion, vous l'avez bien* peloté. *Il a voulu faire le mutin, et on l'a* peloté *d'importance.* — *Indic. prés.* Je pelote, tu pelotes, il pelote, nous pelotons, vous pelotez, ils pelotent. — *Imparf.* Je pelotais, tu pelotais, il pelotait, nous pelotions, vous pelotiez, ils pelotaient. — *Passé déf.* Je pelotai, tu pelotas, il pelota, nous pelotâmes, vous pelotâtes, ils pelotèrent. — *Passé indéf.* J'ai peloté, etc. — *Passé antér.* J'eus peloté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais peloté, etc. — *Futur.* Je peloterai, tu peloteras, il pelotera, nous peloterons, vous peloterez, ils peloteront. — *Futur ant.* J'aurai peloté, etc. — *Cond. prés.* Je peloterais, tu peloterais, il peloterait, nous peloterions, vous peloteriez, ils peloteraient. — *Passé.* J'aurais peloté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse peloté, etc. — *Impér. prés.* Pelote, pelotons, pelotez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez peloté. — *Subj. prés.* Que je pelote, que tu pelotes, qu'il pelote, que nous pelotions, que vous pelotiez, qu'ils pelotent. — *Imparf.* Que je pelotasse, que tu pelotasses, qu'il pelotât, que nous pelotassions, que vous pelotassiez, qu'ils pelotassent. — *Passé.* Que j'aie peloté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse peloté, etc. — *Infin. prés.* Peloter. — *Passé.* Avoir peloté. — *Part. prés.* Pelotant (invar). — *Passé.* Peloté (variable comme participe du verbe actif). — *Passé comp.* Ayant peloté. — Conjugué avec le pron. pers., *se peloter* est verbe réciproque, et signifie se battre, se maltraiter. *Ces deux hommes* se sont *bien* pelotés. — Il s'emploie aussi avec les verbes *faire, laisser. Il* s'est fait *ou* laissé peloter *par un enfant plus jeune que lui*. — Passif : *Être peloté.* Le participe régit *par. Malgré sa rhétorique, il a été* peloté *à plate couture* par *les arguments sans réplique de son adversaire.*

PELOTONNER, v. a., 1[re] conj. (*Pelotoné*), mettre en peloton. Pelotonner *du fil, de la soie, de la laine, etc.* — *Indic. présent.* Je pelotonne, tu pelotonnes, il pelotonne, nous pelotonnons, vous pelotonnez, ils pelotonnent. — *Imparf.* Je pelotonnais, tu pelotonnais, il pelotonnait, nous pelotonnions, vous pelotonniez, ils pelotonnaient. — *Passé défini.* Je pelotonnai, tu pelotonnas, il pelotonna, nous pelotonnâmes, vous pelotonnâtes, ils pelotonnèrent. — *Passé indéfini.* J'ai pelotonné, etc. — *Passé antérieur.* J'eus pelotonné, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais pelotonné, etc. — *Futur.* Je pelotonnerai, tu pelotonneras, il pelotonnera, nous pelotonnerons, vous pelotonnerez, ils pelotonneront. — *Futur antér.* J'aurai pelotonné, etc. — *Condit. prés.* Je pelotonnerais, tu pelotonnerais, il pelotonnerait, nous pelotonnerions, vous pelotonneriez, ils pelotonneraient. — *Passé.* J'aurais pelotonné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse pelotonné, etc. — *Impér. prés.* Pelotonne, pelotonnons, pelotonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez pelotonné. — *Subj. prés.* Que je pelotonne, que tu pelonnes, qu'il pelotonne, que nous pelotonnions, que vous pelotonniez, qu'ils pelotonnent. — *Imparf.*

Que je pelotonnasse, que tu pelotonnasses, qu'il pelotonnât, que nous pelotonnassions, que vous pelotonnassiez, qu'ils pelotonnassent. — *Passé.* Que j'aie pelotonné, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse pelotonné, etc.—*Infin. prés.* Pelotonner. —*Passé.* Avoir pelotonné.—*Partic. prés.* Pelotonnant (invar.).—*Passé.* Pelotonné, pelotonnée, pelotonnés, pelotonnées. — *Passé composé.* Ayant pelotonné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se pelotonner. Le fil* se pelotonne.—Fig. *Des hommes qui* se pelotonnent *pour causer. Les abeilles* se pelotonnent, se rassemblent. *Le hérisson* se pelotonne, réunit ses membres, se ramasse en peloton. — Passif : *Etre pelotonné. Cet enfant* est pelotonné *dans son lit.* Le participe régit *par.*

PELUCHER, v. n., 1re conjug. (*Pe-luché*), se dit d'une étoffe qui, par le frottement, ou lorsqu' elle commence à s'user, se couvre de poils qui se dégagent du tissu. *Cette étoffe commence à* pelucher. *Vous avez acheté des bas qui* peluchent. Ce verbe ne se conjugue qu'aux troisièmes personnes. — *Ind. prés.* Il peluche, ils peluchent.— *Imparf.* Il peluchait, ils peluchaient. — *Pass. déf.* Il pelucha, ils peluchèrent. — *Passé. Ind.* Il a, ils ont peluché. — *Passé ant.* Il eut, ils eurent peluché. — *Plus-que-parf.* Il avait, ils avaient peluché.—*Futur.* Il peluchera, ils pelucheront. — *Futur antérieur.* Il aura, ils auront peluché. — *Cond. prés.* Il pelucherait, ils pelucheraient.—*Passé.* Il aurait, ils auraient peluché.— *On dit aussi* : Il eût, ils eussent peluché. — *Pas d'Impératif.* — *Subjonct. présent.* Qu'il peluche, qu'ils peluchent. — *Imparfait.* Qu'il peluchât, qu'ils peluchassent. — *Passé.* Qu'il ait, qu'ils aient peluché. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût, qu'ils eussent peluché. — *Infin. prés.* Pelucher. — *Passé.* Avoir peluché. — *Participe prés.* Peluchant (invar.). —*Passé.* Peluché. Il n'est variable que comme adjectif, et se dit des étoffes et de quelques plantes qui sont velues. *Des bas* peluchés ; *des anémones* peluchées.— *Passé composé.* Ayant peluché. Boiste et Landais le font pronominal : *Se pelucher. Cette étoffe* peluche *ou* se peluche.— Passif : *être peluché.*

PENCHER, v. a. et n , 1re conjug. (*Pan-ché*), baisser, incliner une chose d'un côté quelconque. Pencher *le corps en avant* ; pencher *la tête. Quelques arbres fruitiers sauvages* penchaient *leurs têtes sur les nôtres* (J.-J. Rousseau).—Mettre hors de son aplomb. Pencher *un vase*, etc.—**Neutral.**, il se dit de tout corps qui s'écarte de la situation verticale et même horizontale : *Ce mur* penche ; *cette tour* penche *vers le nord* ; *cet arbre* penche *un peu* ; *la balance* penche *en notre faveur.* Pencher *vers son declin* (Racine).—Figurém., être porté à... incliner pour... Pencher *vers la clémence* (Voltaire). *La plupart des juges* penchaient *pour un acquittement. Je* penche *pour votre avis.*— *Indic. prés.* Je penche, tu penches, il penche, nous penchons, vous penchez, ils penchent. — *Imparfait.* Je penchais, tu penchais, il penchait, nous penchions, vous penchiez, ils penchaient. — *Passé déf.* Je penchai, tu penchas, il pencha, nous penchâmes, vous penchâtes, ils penchèrent. — *Passé ind.* J'ai penché, etc. — *Passé ant.* J'eus penché, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais penché, etc. — *Futur.* Je pencherai, tu pencheras, il penchera, nous pencherons, vous pencherez, ils pencheront.—*Futur antér.* J'aurai penché, etc.—*Cond. prés.* Je pencherais, tu pencherais, il pencherait, nous pencherions, vous pencheriez, ils pencheraient. — *Passé.* J'aurais penché, etc.— *On dit aussi :* J'eusse penché, etc. — *Impératif présent.* Penche, penchons, penchez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez penché. —*Subj. prés.* Que je penche, que tu penches, qu'il penche, que nous penchions, que vous penchiez, qu'ils penchent. — *Imparf.* Que je penchasse, que tu penchasses, qu'il penchât, que nous penchassions, que vous penchassiez, qu'ils penchassent. — *Passé.* Que j'aie penché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse penché, etc.—*Infin. prés.* Pencher.—*Passé.* Avoir penché. — *Part. prés.* Penchant, variable comme adjectif verbal : *Une muraille* penchante. Il est aussi substantif, et se dit de la direction de certaines choses. *Le* penchant *d'une montagne*, etc. Nous n'entrerons pas dans les diverses acceptions figurées du substantif. — *Passé.* Penché, penchée, penchés, penchées. On dit familièrement, d'une personne dont les mouvements de la tête et du corps sont affectés : *elle a des airs* penchés.— *Passé composé.* Ayant penché.—Se conjugue avec le pron. personnel : *se pencher.* Se pencher *sur le bord d'une fontaine*, etc. — Passif : *Etre penché.* Le participe régit les prépositions *vers, sous, pour* et *par.*

PENDILLER, v. n. 1re conj. (*Pandi-ié*),

se dit des choses suspendues en l'air et agitées par le vent. *Les réverbères pendillent.*—En style familier : *Des hardes, des linges* pendillaient *aux fenêtres.*— Ne se conjuge qu'aux troisièmes personnes.— — *Ind. prés.* Il pendille, ils pendillent.— *Imparf.* Il pendillait, ils pendillaient. — *Passé. défini.* Il pendilla, ils pendillèrent. — *Passé ind.* Il a, ils ont pendillé. — *Passé. ant.* Il eut, ils eurent pendillé. — *Plus-que-parf.* Il avait, ils avaient pendillé. — *Futur.* Il pendillera, ils pendilleront.— *Futur ant.* Il aura, ils auront pendillé.— *Condit. prés.* Il pendillerait, ils pendilleraient.—*Passé.* Il aurait, ils auraient pendillé. — *On dit aussi* : Il eût, ils eussent pendillé.—*Pas d'Impér.*—*Subj. prés.* Qu'il pendille, qu'ils pendillent. — *Imp.* Qu'il pendillât, qu'ils pendillassent. — *Passé.* Qu'il ait, qu'ils aient pendillé.—*Plus-que-parf.* Qu'il eût, qu'ils eussent pendillé — *Infin. prés.* Pendiller. — *Passé.* Avoir pendillé. — *Participe présent.* Pendillant (var.). — *Passé.* Pendillé (inv.). — *Passé comp.* Ayant pendillé. — Ne se conjugue ni pronominalement ni passivement.

Pendre, v. a. 4e conj. (*Pandre*), attacher une chose en haut à sa partie supérieure : Pendre *son raisin à un plancher*; pendre *de la viande au croc*, etc. — Attacher au gibet : *On* pendait *autrefois les voleurs. Sur des propos détachés, pris isolément, il y a de quoi faire* pendre *vingt fois le fils de Dieu* (J.J. Rousseau). *Les grands voleurs* pendent *les petits* (locution proverbiale). — Neutralement, il signifie être suspendu, attaché à... *Un grand sabre* pendait *à sa ceinture. Des lustres* pendaient *au plafond. Tantôt d'immences rochers* pendaient *en ruine au-dessus de nos têtes.* — Proverbialement. *Il lui en* pend *autant a l'oreille*, c'est-à-dire, il lui en arrivera autant. — Descendre trop bas, tomber trop : *La robe de la mariée* pendait *trop d'un côté.* — *Indicatif prés.* Je pends, tu pends, il pend, nous pendons, vous pendez, ils pendent. — *Imp.* Je pendais, tu pendais, il pendait, nous pendions, vous pendiez, ils pendaient. — *Passé défin.* Je pendis, tu pendis, il pendit, nous pendîmes, vous pendîtes, ils pendirent. — *Passé ind.* J'ai pendu, etc.— *Passé ant.* J'eus pendu, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais pendu, etc. — *Futur.* Je pendrai, tu pendras, il pendra, nous pendrons, vous pendrez, ils pendront. — *Futur antér.* J'aurai pendu, etc. — *Condit. prés.* Je pendrais, tu pendrais, il pendrait, nous pendrions, vous pendriez, ils pendraient. — *Passé.* J'aurais pendu, etc. — *On dit aussi* : J'eusse pendu, etc. — *Impér. prés.* Pends, pendons, pendez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez pendu.— *Subj. prés.* Que je pende, que tu pendes, qu'il pende, que nous pendions, que vous pendiez, qu'ils pendent. — *Imparf.* Que je pendisse, que tu pendisses, qu'il pendît, que nous pendissions, que vous pendissiez, qu'ils pendissent. — *Pass.* Que j'aie pendu, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse pendu, etc. — *Infin. prés.* Pendre. — *Passé.* Avoir pendu. — *Partic. prés.* Pendant variable comme adjectif verbal. *La vue était récréé en entrant dans ce verger par la diversité des fruits* pendants *à tous les arbres. Les épagneuls ont les oreilles* pendantes. En termes de palais : *Cette affaire est* pendante *à ce tribunal* (n'est pas encore décidée).— *Pendant* est aussi *substantif*, *préposition* et *conjonction*; nous ne l'indiquons que pour mémoire, l'envisager sous ces différentes acceptions, serait nous éloigner du but que nous nous sommes proposé en publiant ce Dictionnaire.— *Passé.* Pendu, pendue, pendus, pendues. — *Passé comp.* Ayant pendu. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se pendre. Quelle mère n'aime pas à voir ses enfants* se pendre *à son cou.* — Se suicider par strangulation : *Ce condamné* s'est pendu *aux barreaux de sa prison.* — Au figuré : *Si la beauté faisait le seul mérite des femmes, toutes les laides devraient* se pendre (Boiste). Il est également usité dans diverses locutions proverbiales. *En vérité, il y a de quoi* se pendre! exclamation dont on se sert dans une situation embarrassante. On dit de quelqu'un qui a commis une faute grave : *Après celle-la, il peut aller* se pendre, *il ne fera jamais pis.* Il s'emploie aussi avec le verbe faire. *Je ne sache pas de plus mauvaise maxime que celle-ci adoptée a l'égard des fripons : « allez vous* faire pendre *ailleurs.* » — Passif : *Être pendu. Ce réfugié piémontais* a été pendu *en effigie.* En parlant d'un homme qui a été exécuté à la potence. *Il* a été pendu *haut et court.* — En style familier ; *Autant vaudrait* être pendu *que d'avoir fait cela. On ne saurait faire de pareils vers, à moins d'avoir eté condamné à* être pendu, *si on les faisait.*— Proverbialement. *Cet homme* est *toujours* pen-

du *à mes côtés*, il me suit partout. *Je veux* être pendu, *si je comprends un mot à ce galimatias*. *Je veux* être pendu, *si l'on me ratrappe à faire cela*. Ces locutions s'emploient en forme de serment. Le participe régit *a*, *de* et *par*.

PÉNÉTRER, v. a. et n., 1re conjug. (*Pénétré*). *Le feu* pénètre *tout même la glace*; *l'eau forte* pénètre *le fer et l'acier*; *l'huile* pénètre *les étoffes*; *la pluie* pénètre *les habits*. — Entrer bien avant: *Le coup* pénétra *les chairs jusqu'à l'os*; *le grand froid* pénètre *la terre*; *le Simoon* (vent du désert) pénètre *la poitrine*. — Approfondir : Pénétrer *les secrets de la nature*. *Dieu* pénètre *nos plus secrètes pensées*.

Qui pourra, grand Dieu, *pénétrer*
Ce sanctuaire impénétrable.
J.-B. Rousseau.

Pénétrer *les arcanes d'une science*, (ses secrets, ses difficultés.) — Deviner : Pénétrer *le sens caché d'un mot*, — *les ruses, les desseins*; — *un politique, un hypocrite*. *Cet homme n'est pas difficile à* pénétrer.

Vous savez mon secret, j'ai *pénétré* le vôtre.
Racine.

Au figuré, toucher, émouvoir fortement : *La douleur de ce malheureux me* pénètre *le cœur*. *Cet événement me* pénètre *de joie*. *L'Esprit-Saint me* pénètre, *il m'échauffe, il m'inspire les grandes vérités que je vais révéler* (J. B. Rousseau). — Il s'emploie neutralement dans les acceptions précédentes avec différentes prépositions : *Dans une peau délicate et molle l'air* pénètre *par tous les pores* (J. J. Rousseau). *La balle* pénétra *jusqu'à la région du cœur*. *Ce voyageur* pénétra *dans la forêt*. *Bacchus* pénétra *dans l'Inde*. *Nous n'avons aucun moyen de* pénétrer *dans la nature des substances* (Condillac). Pénétrer *dans la confiance de quelqu'un*. Pénétrer *fort avant dans la géométrie*, etc. — *Indicatif présent*. Je pénètre, tu pénètres, il pénètre, nous pénétrons, vous pénétrez, ils pénètrent. — *Imparf.* Je pénétrais, tu pénétrais, il pénétrait, nous pénétrions, vous pénétriez, ils pénétraient. — *Passé déf.* Je pénétrai, tu pénétras, il pénétra, nous pénétrâmes, vous pénétrâtes, ils pénétrèrent. — *Passé ind.* J'ai pénétré, etc. — *Passé ant.* J'eus pénétré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais pénétré, etc. — *Futur.* Je pénètrerai, tu pénètreras, il pénètrera, nous pénètrerons, vous pénètrerez, ils pénètreront. — *Futur antér.* J'aurai pénétré, etc. — *Condit. prés.* Je pénètrerais, tu pénètrerais, il pénètrerait, nous pénètrerions, vous pénètreriez, ils pénètreraient. — *Passé.* J'aurais pénétré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse pénétré, etc. — *Impér. prés.* Pénètre, pénétrons, pénétrez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez pénétré. — *Subj. prés.* Que je pénètre, que tu pénètres, qu'il pénètre, que nous pénétrions, que vous pénétriez, qu'ils pénètrent. — *Impar.* Que je pénétrasse, que tu pénétrasses, qu'il pénétrât, que nous pénétrassions, que vous pénétrassiez, qu'ils pénétrassent. — *Pass.* Que j'aie pénétré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse pénétré, etc. — *Inf. prés* Pénétrer. — *Passé.* Avoir pénétré. — *Part. prés.* Pénétrant variable comme adjectif verbal. *Il n'y a rien de si* pénétrant *que le mercure*. *Cette odeur est* pénétrante ; *le froid est* pénétrant. *On ne peut avoir l'âme grande et l'esprit un peu* pénétrant *sans quelque passion pour les lettres* (Vauvenargues). — *Passé.* Pénétré, pénétrée, pénétrés, pénétrées. — *Passé comp.* Ayant pénétré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se pénétrer*, signifie remplir son âme, son esprit, son cœur. *Il faut* se pénétrer *des vérités de la religion*. *La société impose des devoirs dont il faut bien* se pénétrer. *Se bien* pénétrer d'*un sujet, d'une leçon*, se les mettre dans la tête. — Passif : *Etre pénétré*. Le part. régit *de* et *par*. Etre pénétré de *sueur*. *Je suis* pénétré de *douleur*. *Nous sommes* pénétrés *de cette vérité*. *Sa pensée a été* pénetreée par *son père*.

PENSER, v. n., et a. 1re conj. (*Pansé*), former dans son esprit, l'idée, l'image d'une chose. *L'homme* pense ; *l'âme* pense ; *la matière est incapable de* penser (Acad.). *L'enfant qui lit ne* pense *pas, il ne fait que lire* (J.-J. Rousseau). — Raisonner, avoir des pensées justes, nobles, bizarres : *Cet homme* pense *noblement, singulièrement, etc. Quiconque a le loisir de* penser, *ne voit rien de mieux à faire que d'être vertueux* (Fontenelle). — Réfléchir, songer à... *J'ai* pensé *à ce que vous m'avez dit*. *La chose mérite qu'on y* pense (Voltaire). Pensez-*y donc âmes grossières, commencez par régler vos mœurs* (J. B. Rousseau). *Je* pense *à vous à toute heure*. *Je* pensais *en moi-même à cela* (Acad.). *Tout homme qui* pense *trop à ses intérêts est mauvais ci-*

toyen, mauvais parent, mauvais ami (F. Bacon). — Prendre garde à... Pensez *à ce que vous allez faire. Vous ne pen*sez *pas à ce que vous dites. Votre frère fera bien de* penser *à lui, car il a des ennemis.* — Avoir une chose en vue, former un dessein : *Ce père de famille* pense *à établir sa fille aînée.*

C'est en vain qu'au Parnasse un téméraire auteur,
Pense de l'art des vers atteindre la hauteur.
Boileau.

— Faire une chose avec ou sans mauvaise intention : *Vous* pensez *à mal en agissant ainsi. Il ne faut pas lui en vouloir, il a fait cela sans* penser *à mal.*

Eh ! mais, je n'y prenais pas garde,
Tandis que sans *penser* à mal, je vous regarde.
Molière.

— Etre sur le point de... *Il* pensa *mourir en apprenant cette triste nouvelle. Nous* pensames *être enveloppés dans sa disgrâce* (Acad.). — *Penser* employé activement, signifie avoir une chose dans l'esprit. *Il faut toujours* penser *ce que l'on dit, mais ne pas dire ce que l'on* pense (A. de Belisle). — Imaginer : *Voici ce que j'ai* pensé *pour vous tirer d'affaire.* — Croire, juger : *Je* pense *que l'âme est immortelle* (Voltaire)? *Que* penser *de la conduite de ce jeune homme. On ne* pense *rien de vous qui ne vous soit glorieux. On ne* pense *de cet homme ni bien ni mal.* — On dit proverbialement : *Honni soit qui mal y* pense ; il ne faut pas interpréter en mal ce qui peut être innocent. — *Penser* est synonyme de *songer, rêver* : On *pense* tranquillement et avec ordre pour connaître son objet ; on *songe* avec inquiétude et sans suite pour parvenir à ce qu'on souhaite ; on *rêve* d'une manière abstraite et profonde pour s'occuper agréablement. *Le philosophe* pense *à l'arrangement de son système ; l'homme embarrassé d'affaires* songe *aux expédients pour en sortir ; l'amant solitaire* rêve *à ses amours.* — *Indic. prés.* Je pense, tu penses, il pense, nous pensons, vous pensez, ils pensent. — *Imparf.* Je pensais, tu pensais, il pensait, nous pensions, vous pensiez, ils pensaient. — *Passé déf.* Je pensai, tu pensas, il pensa, nous pensâmes, vous pensâtes, ils pensèrent. — *Passé ind.* J'ai pensé, etc. — *Passé ant.* J'eus pensé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais pensé, etc. — *Futur.* Je penserai, tu penseras, il pensera, nous penserons, vous penserez, ils penseront. — *Futur antér.* J'aurai pensé, etc. — *Cond. prés.* Je penserais, tu penserais, il penserait, nous penserions, vous penseriez, ils penseraient. — *Passé.* J'aurais pensé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse pensé, etc. — *Impér. prés.* Pense, pensons, pensez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez pensé. — *Subj. prés.* Que je pense, que tu penses, qu'il pense, que nous pensions, que vous pensiez, qu'ils pensent. — *Imparf.* Que je pensasse, que tu pensasses, qu'il pensât, que nous pensassions, que vous pensassiez, qu'ils pensassent. — *Passé.* Que j'aie pensé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse pensé, etc. — *Inf. prés.* Penser. — *Passé.* Avoir pensé. — *Part. prés.* Pensant, variable comme adjectif verbal. *Un homme bien* pensant. *Une femme bien* pensante. *Une tête* pensante *ne s'ennuie jamais. Tous les hommes instruits et bien* pensants *sont d'avis qu'on le nomme à cette place* (Académie). — *Passé.* Pensé, pensée, pensés, pensées. — *Passé comp.* Ayant pensé. — Ne se conjugue point pronominalement. — Passif : *Être pensé.* Le participe régit *de* et *par*. *Toutes ces choses ont été* pensées *et écrites* par *les philosophes.*

PENSIONNER, v.a., 1re conj. (*Pansioné*), donner, faire une pension à quelqu'un. *Louis XIV* pensionnait *les hommes de lettres. Cet artiste a été* pensionné *par le Roi. Ce militaire a été* pensionné *par l'Etat. L'inventeur de cette machine a été* pensionné *de dix mille francs par an.* — *Indic. prés.* Je pensionne, tu pensionnes, il pensionne, nous pensionnons, vous pensionnez, ils pensionnent. — *Imp.* Je pensionnais, tu pensionnais, il pensionnait, nous pensionnions, vous pensionniez, ils pensionnaient. — *Passé. déf.* Je pensionnai, tu pensionnas, il pensionna, nous pensionnâmes, vous pensionnâtes, ils pensionnèrent. — *Passé indéf.* J'ai pensionné, etc. — *Passé antér.* J'eus pensionné, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais pensionné, etc. — *Futur.* Je pensionnerai, tu pensionneras, il pensionnera, nous pensionnerons, vous pensionnerez, ils pensionneront. — *Futur antér.* J'aurai pensionné, etc. — *Cond. prés.* Je pensionnerais, tu pensionnerais, il pensionnerait, nous pensionnerions, vous pensionneriez, ils pensionneraient. — *Passé.* J'aurais pensionné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse pensionné, etc. — *Impér. présent.* Pensionne, pensionnons, pensionnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez pensionné. —

Subj. prés. Que je pensionne, que tu pensionnes, qu'il pensionne, que nous pensionnions, que vous pensionniez, qu'ils pensionnent. — *Imparf.* Que je pensionnasse, que tu pensionnasses, qu'il pensionnât, que nous pensionnassions, que vous pensionnassiez, qu'ils pensionnassent. — *Passé.* Que j'aie pensionné, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse pensionné, etc. — *Infinitif prés.* Pensionner. — *Passé.* Avoir pensionné. — *Partic. prés.* Pensionnant (inv.). — *Passé.* Pensionné, pensionnée, pensionnés, pensionnées. — — *Passé comp.* Ayant pensionné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se pensionner. Le vrai mérite ne* se pensionne *pas toujours; le plus souvent l'intrigue usurpe ses droits.* — Passif *: Etre pensionné.* Le part. régit *de, pour* et *par. Ce diplomate a été* pensionné par *le Ministre*, pour *les services qu'il avait rendus à l'etranger.*

PÉPIER, v. n., 1re conj. *(Pépié)*, il se dit du cri des moineaux. *Le pierrot, le friquet* pépient. — Ne se conjugue qu'aux troisièmes personnes. — *Ind. prés.* Il pépie, ils pépient. —*Imp.* Il pépiait, ils pépiaient. — *Passé déf.* Il pépia, ils pépièrent. — *Passé indéf.* Il a pépié, ils ont pépié. — *Passé antér.* Il eut pépié, ils eussent pépié. — *Plus-que-parf.* Il avait pépié, ils avaient pépié. — *Futur.* Il pépiera, ils pépieront. — *Futur antér.* Il aura pépié, ils auront pépié. — *Condit. prés.* Il pépierait, ils pépieraient. — *Passé.* Il aurait pépié, ils auraient pépié. — *On dit aussi* : Il eut pépié, ils eussent pépié. —*Point d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il pépie, qu'ils pépient. — *Imp.* Qu'il pépiât, qu'ils pépiassent. — *Passé.* Qu'il ait pépié, qu'ils aient pépié. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût pépié, qu'ils eussent pépié. — *Infin. prés.* Pépier. — *Passé.* Avoir pépié. — *Participe présent.* Pépiant (inv.). — *Passé.* Pépié (inv.). — *Passé comp.* Ayant pépié.

PERCER, v. a. et n., 1re conj. conjug. (*Percé*), pratiquer une ouverture. Percer *une planche, un mur, une porte une croisée dans un mur ; — une rue,* abattre des maisons pour pratiquer un chemin ; — *un navire*, y pratiquer des sabords; — *une pièce de vin*; et dans un sens absolu : *il fait* percer *son meilleur vin pour régaler ses amis; — les oreilles d'un enfant. Ce militaire a reçu une blessure qui lui a* percé *l'estomac.* — Percer *une forêt, un bois,* y ouvrir des routes. — Passer au travers : Percer *les forêts, les buissons, les halliers.* — Se faire passage à travers : Percer *la foule, un escadron, etc.* — Par extension : *Le soleil* perce *les nuages. La vérité a* percé *les ténèbres de l'idolâtrie.* — Dans un sens absolu : *Le soleil* perce, *le jour* perce, *la vérité* perce, etc. — Employé absolument il signifie aussi se déceler, se manifester. *Son intention* perce *à travers son silence; son caractère* perce *dans tous ses discours.* (Acad.). *La voix aigue de la satire*, perce *à travers le plus brillant concert d'éloges.* (Boiste). — Pénétrer : *La pluie a* percé *la terre d'un pied.* (Acad.). *La pluie ne* perce *point cette étoffe.* — Au figuré : Percer *l'avenir*, le prévoir; — *le fond d'une affaire,* le pénétrer. — *Sa tristesse me* perce *le cœur*, m'afflige. *Ces deux jeunes gens mènent une conduite bien différente, l'un* perce *les nuits à jouer, l'autre les* perce *à étudier* , c'est-à-dire qu'ils passent entièrement les nuits. — On dit proverbialement, pour exprimer l'excessive maigreur d'un être quelconque : *Les os lui* percent *la peau.* — Neutralement, faire une ouverture : *Les dents commencent à* percer *à cet enfant. Le bois* perce *à ce jeune fàon.* (Acad.). — Avoir une issue : *Cette maison* perce *dans deux deux rues.* — Au figuré, s'avancer, se faire un chemin. *Tôt ou tard le mérite finit par* percer ; — *les uns* percent *dans le monde par la persévérance, les autres par le mérite.* La lettre *c* prend une cédille devant les voyelles *a, o* et *u.* — *Ind. prés.* Je perce, tu perces, il perce, nous perçons, vous percez, ils percent. — *Imparf.* Je perçais, tu perçais, il perçait, nous percions, vous perciez, ils perçaient. — *Passé défini.* Je perçai, tu perças, il perça, nous perçâmes, vous perçâtes, ils percèrent. — *Passé indéf.* J'ai percé, etc. — *Passé antér.* J'eus percé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais percé, etc. — *Futur.* Je percerai, tu perceras, il percera, nous percerons, vous percerez, ils perceront. — *Futur antér.* J'aurai percé, etc. — *Condit. prés.* Je percerais, tu percerais, il percerait, nous percerions, vous perceriez, ils perceraient. — *Pass.* J'aurais percé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse percé, etc. — *Impérat. prés.* Perce, perçons, percez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez percé. — *Subj. prés.* Que je perce, que tu perces, qu'il perce, que nous percions, que vous perciez, qu'ils percent. — *Imparfait.* Que je

perçasse, que tu perçasses, qu'il perçât, que nous perçassions, que vous perçassiez, qu'ils perçassent. — *Passé.* Que j'aie percé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse percé, etc. — *Inf. prés.* Percer. — *Passé.* Avoir percé. — *Part. prés.* Perçant var. comme adjectif verbal : *Un poinçon* perçant, *une alène* perçante. — On dit au figuré : *Des cris* perçants, *une voix* perçante, c'est-à dire claire et aigue. *Un esprit* perçant. Dans cette dernière acception il est synonyme de *pénétrant*. *Perçant* tient de la force de la lumière et du coup-d'œil ; *pénétrant* tient de la force de l'attention et de la réflexion *Un esprit* perçant *voit les choses au travers d'un voile ; un esprit* pénétrant *approfondit les choses.* — *Passé.* Percé, percée. percés, percées. — *Passé compos.* Ayant percé. Se conjugue pronomin. et réciproquement : *se percer*. *Le bois* se perce *avec la vrille*, *le fer avec le vilbrequin. Les femmes se font* percer *les oreilles pour y mettre des pendants. Laissez les médisants et les calomniateurs* se percer *mutuellement; jugez les sans les imiter.* (Boiste). — Passif : *être percé. Cette maison est bien* percée, elle a de grandes croisées placées avec symétrie ; — *cette forêt est bien* percée, elle est traversée par de belles routes. — *Cet homme est bas* percé, il ne possède plus que peu de bien. — On dit aussi : *C'est un panier* percé, il dépense tout, il ne saurait garder d'argent. Ces locutions sont proverbiales et du style familier. Le participe régit les prépositions *dans, de, pour* et *par*. *Cet officier a été* percé de *coups* dans *la mêlée. Nous avons été* percés *jusqu'aux os* par *l'orage. Ce navire a été* percé pour *quatre-vingts canons.*

PERCEVOIR, v. a. 3ᵉ conj. (*Perceuoîr*), terme de pratique et de finance recevoir, recueillir. Percevoir *les impôts*, *les revenus;* percevoir *les fruits d'une terre, etc.* — Recevoir l'impression des objets. Percevoir *les sons*. Percevoir *une sensation. La métaphysique étant essentiellement étrangère aux sens et à la matière, il n'y a que l'âme qui puisse la* percevoir. La lettre *c* prend une cédille devant les voyelles *o* et *u*. — *Ind. prés.* Je perçois, tu perçois, il perçoit, nous percevons, vous percevez, ils perçoivent. — *Imparfait.* Je percevais, tu percevais, il percevait, nous percevions, vous perceviez, ils percevaient. — *Passé défini.* Je perçus, tu perçus, il perçut, nous perçûmes, vous perçûtes, ils perçurent. — *Passé indéf.* J'ai perçu, etc. — *Passé antér.* J'eus perçu, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais perçu, etc. — *Futur.* Je percevrai, tu percevras, il percevra, nous percevrons, vous percevrez, ils percevront. — *Futur ant.* J'aurai perçu, etc. — *Cond. prés.* Je percevrais, tu percevrais, il percevrait, nous percevrions, vous percevriez, ils percevraient. — *Passé.* J'aurais perçu, etc. — *On dit aussi :* J'eusse perçu, etc. — *Impér. prés.* Perçois, percevons, percevez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez perçu. — *Subj. prés.* Que je perçoive, que tu perçoives, qu'il perçoive, que nous percevions, que vous perceviez, qu'ils perçoivent. — *Imparf.* Que je perçusse, que tu perçusses, qu'il perçût, que nous perçussions, que vous perçussiez, qu'ils perçussent. — *Passé.* Que j'aie perçu, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse perçu, etc. — *Inf. prés.* Percevoir. — *Passé.* Avoir perçu. — *Participe prés.* Percevant (inv.). — *Passé.* Perçu, perçue, perçus, perçues. — *Passé comp.* Ayant perçu. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se percevoir. Les sons* se perçoivent *par le conduit auditif.* — Passif : *Etre perçu*. Le participe régit *pour* et *par*. *Les impôts ont été* perçus pour *l'année précédente* par *les employés à la recette du département.*

PERCHER, v. n., 1ʳᵉ conj. (*Perché*), se dit au propre, des oiseaux domestiques qui se mettent sur une perche, sur une branche d'arbre, pour se reposer et dormir. *Les coqs, les poules, les dindons* perchent *toutes les nuits. Quantité de corneilles viennent* percher *chaque soir sur les arbres de ce bois. Certains oiseaux* perchent; *les cailles, les perdrix grises, les alouettes ne* perchent *pas.* — Par extension, au figuré et dans le style familier, on dit de quelqu'un qui habite la partie la plus élevée d'une maison : *Il* perche *sous les toits; cet auteur* perche *au sixième.* — *Ind. pr.* Je perche, tu perches, il perche nous perchons, vous perchez, ils perchent. — *Imparf.* Je perchais, tu perchais, il perchait, nous perchions, vous perchiez, ils perchaient. — *Passé déf.* Je perchai, tu perchas, il percha, nous perchâmes, vous perchâtes, ils perchèrent. — *Passé indéfini.* J'ai perché, etc. — *Passé antér.* J'eus perché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais perché, etc. — *Futur.* Je percherai, tu percheras, il perchera, nous percherons, vous percherez, ils percheront. — *Futur ant.* J'aurai perché, etc. — *Cond. présent.* Je percherais, tu percherais, il percherait,

nous percherions, vous percheriez, ils percheraient. — *Passé.* J'aurais perché, etc. — *On dit aussi :* J'eusse perché, etc. — *Impér. prés.* Perche, perchons, perchez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez perché. — *Subj. prés.* Que je perche, que tu perches, qu'il perche, que nous perchions, que vous perchiez, qu'ils perchent. — *Imparf.* Que je perchasse, que tu perchasses, qu'il perchât, que nous perchassions, que vous perchassiez, qu'ils perchassent. — *Passé.* Que j'aie perché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse perché, etc. — *Inf. prés.* Percher. — *Passé.* Avoir perché. — *Part. prés.* perchant (invar.). — *Passé.* Perché (inv.). — *Passé composé.* Ayant perché. Se conjugue avec le pronom personnel : *se percher. Les oiseaux* se perchent *sur les branches d'arbres pour se reposer de leur vol. Les faisans* se perchent. — Au figuré et famil., se mettre sur un endroit élevé pour mieux voir ou pour mieux entendre. *Comment s'est-il allé* percher *sur cette maison !* — Se loger : *Du rez-de-chaussée, il s'est allé* percher *au cinquième étage.*

PERDRE, v. a., 4e conj. (*Perdre*), être privé de ce que l'on possédait. Perdre *son bien, son état, ses enfants, sa réputation, ses mœurs, etc.*

On *perd* tout, quand on *perd* un ami si fidèle.
Corneille.

— *Il n'est pas permis aux rebelles de faire* perdre *la majesté à un roi qui sait se connaître* (Bossuet). — Il se dit de tout ce qui est retranché, séparé, divisé ou diminué d'un corps. *Les arbres* perdent *leurs feuilles en automne.* Perdre *ses cheveux,* perdre *son sang.* — Il signifie aussi, cesser d'avoir, n'avoir plus.

On dit que ton front jaune et ton teint sans couleur,
Perdit, en ce moment, son antique splendeur.
Boileau.

— Ce verbe régit la préposition *à*, lorsqu'à l'idée de n'avoir plus ou d'être privé, on ajoute le regret de ne pas avoir ou de ne pas posséder, perdre à *faire une chose qui ne rapporte rien, la véritable grandeur ne* perd *rien à être vue de près* (La Bruyère).

Je *perds* moins à mourir qu'à vivre leur sujette.
Corneille.

— Il régit la préposition *de* lorsqu'en parlant des choses qui n'ont plus ou qui ne peuvent plus avoir une certaine valeur, un certain mérite, on veut faire comprendre qu'il leur reste encore plus ou moins de cette valeur ou de ce mérite. *Cet objet* perd de *sa valeur.*

Il *perd* sa volage assistance,
Sans rien *perdre* de sa constance.
Rousseau.

— On dit : Perdre *une chose de vue*, pour dire cesser de la voir, ne la voir plus.

Epire, c'est assez qu'Hermione rendue
Perde à jamais tes bords et ton prince de vue.
Racine.

— Au figuré : Perdre *de vue une affaire*, c'est cesser de la suivre. *Perdre* signifie encore faire un mauvais emploi, un emploi inutile de quelque chose, manquer à en profiter. Perdre *son temps, sa peine, ses soins, sa jeunesse, sa journée, etc.*

Chacun à ce métier
Peut *perdre* impunément de l'encre et du papier.
Boileau

— Ce verbe s'emploie aussi sans régime. *Ne faire que* perdre, *savoir* perdre. *La fierté prend sa source dans la médiocrité ; on* perdrait, *en se montrant de trop près* (Massillon). — On dit qu'*une denrée, qu'une marchandise* perd *dans le commerce*, pour dire qu'elle baisse de prix ; *Un effet* perd *sur place*, quand il tombe au-dessous de sa valeur. — *Un marchand* perd *sur sa marchandise*, quand il la vend moins cher qu'elle ne lui a coûté. — En termes de marine : Perdre *la tramontane*, c'est ne pouvoir plus s'aider de la boussole, et au figuré : Perdre *la tramontane*, c'est être troublé. — Il signifie encore être séparé de quelqu'un par la mort, ou par quelque autre cause : Perdre *un parent, un ami.*

S'il me *perd*, je prétends qu'il me retrouve en toi.
Racine.

Il s'emploie aussi dans le style évangélique : *Elle savait trouver Dieu là même où les autres le* perdent (Fléchier). — Perdre *son chemin*, c'est être égaré ; Perdre *le fil d'un discours*, c'est ne plus le suivre ou ne plus se ressouvenir de ce qu'on avait à dire ; Perdre *pied*, perdre *terre*, signifie au propre, ne trouver plus le fond de l'eau avec les pieds, et au figuré, ne savoir plus où l'on est ; Perdre *la tête*, signifie au propre avoir la tête coupée, et au figuré, devenir fou. — *Perdre* signifie encore être vaincu en quelque chose par un autre, avoir des désavantages. Perdre *une gageure*, perdre *une bataille. Qui quitte la partie la* perd. — *Perdre*, dans le sens

de ruiner, s'applique à tout ce qui peut déshonorer ou nuire.

Il *perd* trop d'innocents, pour sauver un coupable.
Corneille.

— Il signifie aussi être la cause de la ruine de quelqu'un, et a pour sujet les personnes ou les choses, comme dans ces deux exemples : *Les passions qui ont* perdu *Salomon* (Bossuet).

Malheureuse! voilà comme tu m'a *perdue*
Racine.

— *Perdre* signifie encore corrompre, débaucher : *Elle était née sage, mais les mauvaises compagnies l'ont* perdue (Ac.). — Il signifie encore gâter, endommager. *La pluie l'a surpris en chemin, et sa robe fut* perdue. — On dit : Perdre *une chose* pour ne pas savoir ce qu'elle est devenue, perdre *son mouchoir, sa tabatière.* — *Indicatif présent.* Je perds, tu perds, il perd, nous perdons, vous perdez, ils perdent. — *Imp.* Je perdais, tu perdais, il perdait, nous perdions, vous perdiez, ils perdaient. — *Passé déf.* Je perdis, tu perdis, il perdit, nous perdîmes, vous perdîtes, ils perdirent. — *Passé ind.* J'ai perdu, etc. — *Passé ant.* J'eus perdu, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais perdu, etc. — *Futur.* Je perdrai, tu perdras, il perdra, nous perdrons, vous perdrez, ils perdront. — *Futur ant.* J'aurai perdu, etc. — *Cond. prés.* Je perdrais, tu perdrais, il perdrait, nous perdrions, vous perdriez, ils perdraient. — *Passé.* J'aurais perdu, etc. — *On dit aussi :* J'eusse perdu, etc. — *Impér. prés.* Perds, perdons, perdez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez perdu. — *Subjonct. prés.* Que je perde, que tu perdes, qu'il perde, que nous perdions, que vous perdiez, qu'ils perdent. — *Imparf.* Que je perdisse, que tu perdisses, qu'il perdît, que nous perdissions, que vous perdissiez, qu'ils perdissent. — *Passé.* Que j'aie perdu, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse perdu, etc. — *Infin. prés.* Perdre. — *Passé.* Avoir perdu. — *Part. prés.* Perdant (invar.). Il est aussi substantif : *Le perdant, les perdants. Vous êtes donc enfin des* perdants. — *Passé.* Perdu, perdue, perdus, perdues. Il est surtout usité dans ces locutions. *Donner des conseils à un fou, c'est du bien* perdu, il ne saurait en profiter — *Un bienfait n'est jamais* perdu, une bonne action est récompensée tôt ou tard. — Tirer au hasard, hors de portée : *Tirer à coups* perdus. — *Faire des fondations à pierres* perdues, c'est jeter sans ordre les pierres nécessaires aux fondations. On dit dans le même sens : *Les fondations de cette digue ont été faites à pierres* perdues. — *Se jeter à corps* perdu *sur quelqu'un*, fondre sur lui avec impétuosité. — *Placer son argent à fonds* perdus, se dépouiller du principal et ne se réserver que la jouissance du revenu, sa vie durant. — *Heures* perdues, *moments* perdus, espèces de locutions adverbiales en usage dans la conversation. *Je vous irai voir à vos heures* perdues, *dans un de vos moments* perdus. — *Le temps* perdu, (mal employé) *ne se ratrape jamais.* — On appelle en termes de stratégie, *Sentinelle* perdue, celle que l'on place dans un poste avancé et périlleux. *Enfants* perdus, les soldats qui attaquent les premiers. *Commander des enfants* perdus, combattre à leur tête. — On dit, pour exprimer qu'on est peu sensible à une perte, qu'elle est facile à réparer : *Un de* perdu, *deux de retrouvés.* — *Crier comme un* perdu, *courir comme un* perdu, crier, courir de toute sa force. — *Homme, femme, fille* perdus, débauchés, de mœurs dissolues, dont l'honneur et la santé sont dans un état désespéré. — *Passé comp.* Ayant perdu. — Se conjugue pronominalement et réciproquement : *se perdre.* Il s'emploie avec ou sans les prépositions *à, de, en, dans, sur, sous, pour* et *par*, selon ses différentes acceptions. — S'évanouir, se dissiper, se disparaître : *Les biens, la santé, le temps, l'occasion, l'honneur, la réputation, le crédit, etc.* se perdent. *Les talents, les facultés, les vertus mêmes* se perdent *faute d'exercice* (Boiste). *Les vertus* se perdent dans *l'intérêt, comme les fleuves* dans *la mer* (Larochefoucaud). *Le feu* se perd en *fumée. Le Rhin* se perd dans *les sables qu'il a lui même accumulés. Ce chemin* se perd *à tel endroit*, cesse d'être frayé. — Faire naufrage : *Ce vaisseau* s'est perdu *sur les côtes d'Afrique.* — Séparer : *Nous nous* perdions dans *la forêt* sans *le secours d'un bucheron.* Au figuré : Se perdre dans *ses réflexions.*

Que l'action marchant où la raison la guide
Ne se *perde* jamais dans une scène vide.
Boileau.

— *En politique comme en religion, il est inutile de* se perdre en *vains raisonnements.* (Boiste). — Avoir peine à comprendre. *Cette affaire est tellement em-*

brouillée, que je m'y perd ; *l'esprit s'y* perd. — Se ruiner : *il faut empêcher ce jeune homme de* se perdre par *de folles dépenses*. On dit aussi : Se perdre à *plaisir*, de *gaîté de cœur*. — Se déshonorer : Se perdre de *réputation*, d'*honneur*. *Au jeu de billard*, se perdre, c'est mettre sa propre bille dans la blouse.—Récip *Les mauvais sujets* se perdent *entr'eux*. *Nous* nous perdons *les uns les autres*. — Passif *être perdu*. Le part. régit les mêmes prépositions que le verbe. *Cet homme* est perdu *de dettes, de débauches*. *Cette jeune fille* est perdue par *de mauvais conseils*. *C'est un enfant à jamais* perdu pour *la société*.

PERFECTIONNER, v. a. 1re conj. (*Perfekcioné*), rendre meilleur, corriger les défauts, faire faire des progrès. Perfectionner *un ouvrage*. Perfectionner *son esprit, son style* (Académie). *Ce fut par ces communications fréquentes qu'elle* perfectionna *son esprit* (Fléchier). Il s'emploie aussi dans un sens absolu : *L'erreur vicie la vérité* perfectionne (La Mennais). — *Indic. prés.* Je perfectionne, tu perfectionnes, il perfectionne, nous perfectionnons, vous perfectionnez, ils perfectionnent.— *Imparf.* Je perfectionnais, tu perfectionnais, il perfectionnait, nous perfectionnions, vous perfectionniez, ils perfectionnaient. — *Passé déf.* Je perfectionnai, tu perfectionnas, il perfectionna, nous perfectionnâmes, vous perfectionnâtes, ils perfectionnèrent. — *Passé ind.* J'ai perfectionné, etc. — *Passé ant.* J'eus perfectionné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais perfectionné, etc. — *Futur.* Je perfectionnerai, tu perfectionneras, il perfectionnera, nous perfectionnerons, vous perfectionnerez, ils perfectionneront. — *Futur ant.* J'aurai perfectionné, etc. — *Cond. prés.* Je perfectionnerais, tu perfectionnerais, il perfectionnerait, nous perfectionnerions, vous perfectionneriez, ils perfectionneraient. — *Passé.* J'aurais perfectionné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse perfectionné, etc. — *Impér. prés.* Perfectionne, perfectionnons, perfectionnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez perfectionné. — *Subj. prés.* Que je perfectionne, que tu perfectionnes, qu'il perfectionne, que nous perfectionnions, que vous perfectionniez, qu'ils perfectionnent — *Imp.* Que je perfectionnasse, que tu perfectionnasses, qu'il perfectionnât, que nous perfectionnassions, que vous perfectionnassiez, qu'ils perfectionnassent. — *Passé.* Que j'aie perfectionné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse perfectionné, etc. — *Inf. prés.* Perfectionner. — *Passé.* Avoir perfectionné. — *Part. prés.* Perfectionnant (inv.). — *Passé.* Perfectionné, perfectionnée, perfectionnés, perfectionnées. — *Passé comp.* Ayant perfectionné. — Se conjugue pronom. et réciproquement : *Se perfectionner*, s'améliorer, faire des progrès. *Les arts* se *sont bien* perfectionnés. *Cet ouvrier* se perfectionne. *Les méchants s'empirent, les bons* se perfectionnent *par leur réunion*. — Passif : *être perfectionné*. Le part. régit *par*. *On voit que ce travail a été* perfectionné par *une main habile*.

PERFORER, v. a. 1re conj. (*Pèreforé*), percer profondément. Perforer *un puits artésien*, introduire la sonde dans la terre jusqu'à ce qu'on ait atteint l'eau jaillissante. Perforer *un roc, de la glaise*. — *Indic. présent.* Je perfore, tu perfores, il perfore, nous perforons, vous perforez, ils perforent. — *Imparf.* Je perforais, tu perforais, il perforait, nous perforions, vous perforiez, ils perforaient. — *Passé déf.* Je perforai, tu perforas, il perfora, nous perforâmes, vous perforâtes, ils perforèrent. — *Passé indéf.* J'ai perforé, etc. — *Passé ant.* J'eus perforé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais perforé, etc. —*Futur.* Je perforerai, tu perforeras, il perforera, nous perforerons, vous perforerez, ils perforeront. — *Futur antér.* J'aurai perforé, etc.—*Cond. prés.* Je perforerais, tu perforerais, il perforerait, nous perforerions, vous perforeriez, ils perforeraient. — *Passé.* J'aurais perforé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse perforé, etc.—*Impér. prés.* Perfore, perforons, perforez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez perforé. — *Subj. prés.* Que je perfore, que tu perfores, qu'il perfore, que nous perforions, que vous perforiez, qu'ils perforent.—*Imparf.* Que je perforasse, que tu perforasses, qu'il perforât, que nous perforassions, que vous perforassiez, qu'ils perforassent. — *Passé.* Que j'aie perforé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse perforé, etc. — *Infin. prés.* Perforer. — *Passé.* Avoir perforé. — *Part. prés.* Perforant (inv.). — *Pass.* Perforé, perforée, perforés, perforées. — *Passé comp.* Ayant perforé. Pronominalement : *Se perforer*. *Les corps solides* se perforent *pour en extraire les substances métalliques*. — Passif : *Etre perforé*. Le participe régit *par*. *Plusieurs*

puits artésiens ont été perforés *dans cet département par les ingénieurs civils.*

PÉRICLITER, v. n., 1[re] conj. (*Périklité*), être en péril, courir quelque hasard. Il ne se dit que des choses. *Cette affaire* périclitait *lorsque je m'en suis chargé. Ce ministre est parvenu à rétablir les finances de l'etat, lorsque déjà elles* périclitaient. *Hâtez-vous d'appeler un médecin, la vie de votre enfant* périclite. *Ne vous alarmez pas, rien ne* périclite *encore. Tout dépend du succès de cette affaire, car non seulement sa fortune, mais aussi son honneur* périclite. Ce verbe ne se conjugue qu'aux troisièmes personnes. — *Ind. prés.* Il périclite, ils périclitent. — *Imparf.* Il périclitait, ils périclitaient. — *Passé déf.* Il périclita, ils périclitèrent. — *Passé ind.* Il a périclité, ils ont périclité. — *Passé ant.* Il eut périclité, ils eurent périclité. — *Plus-que-parf.* Il avait périclité, ils avaient périclité. — *Futur.* Il périclitera, ils pérécliteront. — *Futur ant.* Il aura périclité, ils auront périclité. — *Cond. prés.* Il péricliterait, ils pericliteraient. — *Passé.* Il aurait périclité, ils auraient périclité. — *On dit aussi :* Il eût périclité, ils eussent périclité. — *Point d'Impér.* — *Subjonctif prés.* Qu'il périclite, qu'ils périclitent. — *Imparf.* Qu'il périclitât, qu'ils périclitassent. — *Passé.* Qu'il ait périclité, qu'ils aient périclité. — *Plus-que-parfait.* Qu'il eût périclité, qu'ils eussent périclité. — *Inf. prés.* Péricliter. — *Passé.* Avoir périclité. — *Part. prés.* Périclitant (inv.). — *Passé.* Périclité (inv.). — *Passé comp.* Ayant périclité.

PÉRIMER, v. n. 1[re] conjug. (*Périmé*), terme de jurisprudence, se perdre par prescription, en parlant d'une instance qui vient à périr faute d'avoir été poursuivie dans les délais fixés. Il ne s'emploie guère qu'à l'infinitif avec le verbe *laisser*, comme dans l'exemple suivant de l'Académie. *L'avoué a* laissé périmer *l'instance, faute d'avoir continué les poursuites.* Il n'est usité qu'aux troisièmes personnes des temps composés, et prend toujours l'auxiliaire *être : Cette instance, cette procédure* est périmée (Acad.).

PÉRIPHRASER, v. n. et a., 1[re] conj. (*Périfrazé*), parler par périphrase. *Cet homme ne se sert jamais des termes propres, il* périphrase *toujours.* Ne se dit qu'en mauvaise part. Boiste le fait verbe actif et lui donne la signification de mettre en périphrase, commenter; mais il est peu usité. *Machiavel* périphrasa *les crimes.* — *Ind. prés.* Je périphrase, tu périphrases, il périphrase, nous périphrasons, vous périphrasez, ils périphrasent. — *Imparf.* Je périphrasais, tu périphrasais, il périphrasait, nous périphrasions, vous périphrasiez, ils périphrasaient. — *Passé déf.* Je périphrasai, tu périphrasas, il périphrasa, nous périphrasâmes, vous périphrasâtes, ils périphrasèrent. — *Passé ind.* J'ai périphrasé, etc. — *Passé ant.* J'eus périphrasé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais périphrasé, etc. — *Futur.* Je périphraserai, tu périphraseras, il périphrasera, nous périphraserons, vous périphraserez, ils périphraseront. — *Futur antér.* J'aurai périphrasé, etc. — *Condit. prés.* Je périphraserais, tu périphraserais, il périphraserait, nous périphraserions, vous périphraseriez, ils périphraseraient. — *Passé.* J'aurais périphrasé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse périphrasé, etc. — *Imp. prés.* Périphrase, périphrasons, périphrasez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez périphrasé. — *Subjonc. prés.* Que je périphrase, que tu périphrases, qu'il périphrase, que nous périphrasions, que vous périphrasiez, qu'ils périphrasent. — *Imp.* Que je périphrasasse, que tu périphrasasses, qu'il périphrasât, que nous périphrasassions, que vous périphrasassiez, qu'ils périphrasassent. — *Passé* Que j'aie périphrasé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse périphrasé, etc. — *Infin. prés.* Périphraser. — *Passé.* Avoir périphrasé. — *Part. prés.* Périphrasant (invar.). — *Passé.* Périphrasé, variable comme participe du verbe actif. — *Passé comp.* Ayant périphrasé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se périphraser,* se mettre en périphrase. Inusité.

PÉRIR, v. n., 2[e] conj. (*Périr*), prendre fin et tomber en décadence, en parlant des choses : *Tout passe, tout* périt ! *Tout* périra *Le feu reduira tout en cendres* (L. Racine). *Les plantes, les édifices* périssent. *Cette maison* périra *par ses fondations si l'on n'y prend garde. Ainsi* périssent *les grands empires !* (Bossuet.)

Si l'amour vit d'espoir, il *périt* avec lui.
Corneille.

— En parlant des personnes, faire une fin malheureuse, violente : Périr *de faim, de froid, de misère* Périr *par le fer, le feu; le poison.* — On dit par exagération : *Cet homme aimerait mieux* périr *que de man-*

quer à sa parole.—Au figuré. Périr *d'ennui*, en être excédé. — Il signifie aussi faire naufrage : *Trois vaisseaux* périrent *sur cette côte l'année dernière. Près de toucher au port, ce navire a* péri, *et avec lui tout l'équipage.* — N'être point transmis à la postérité : *Quant aux écrivains de ce siècle, à part quelques noms célèbres, leur mémoire* périra *avec leurs personnes.*— Il s'emploie souvent dans les imprécations et les apostrophes :

Périsse le Troyen auteur de nos alarmes!
Racine.

Et *périsse* le jour, et la main meurtrière
Qui jadis sur mon front, t'attacha la première.
Racine.

— En termes de jurisprudence, il a la même signification que *périmer* et est toujours joint au verbe *laisser* : *Faute d'avoir fait les poursuites en temps utile, on a laissé* périr *cet appel.*—*Périr* prend l'auxiliaire *avoir* lorsqu'il exprime l'action qui a causé la mort : *Vos fils ont* péri *dans ce combat;* et l'auxiliaire *être* lorsqu'il exprime l'état qui résulte de l'action : *Tous ceux qui se trouvaient à bord de ce vaisseau sont* péris.—*Indic. prés.* Je péris, tu péris, il périt, nous périssons, vous périssez, ils périssent.—*Imparf.* Je périssais, tu périssais, il périssait, nous périssions, vous périssiez, ils périssaient. —*Passé déf.* Je péris, tu péris, il périt, nous pérîmes, vous pérîtes, ils périrent. —*Passé indéf.* J'ai péri, etc. — *Passé antér.* J'eus péri, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais péri, etc.—*Futur.* Je périrai, tu périras, il périra, nous périrons, vous périrez, ils périront.—*Futur ant.* J'aurai péri, etc. — *Condit. prés.* Je périrais, tu périrais, il périrait, nous péririons, vous péririez, ils périraient.—*Passé.* J'aurais péri, etc. — *On dit aussi :* J'eusse péri, etc. — *Impér. prés.* Péris, périssons, périssez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez péri. — *Subj. prés.* Que je périsse, que tu périsses, qu'il périsse, que nous périssions, que vous périssiez, qu'ils périssent. — *Imparf.* Que je périsse, que tu périsses, qu'il pérît, que nous périssions, que vous périssiez, qu'ils périssent. — *Passé.* Que j'aie péri, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse péri, etc.—*Infinit. prés.* Périr.—*Passé.* Avoir péri.—*Part. prés.* Périssant (invar.). —*Passé.* Péri, périe, péris, péries.—*Passé comp.* Ayant péri. —Passif : *être péri.* Le participe régit les prépositions *à*, *de*, *dans*, *sur* et *par*. *Ils ont* ou *sont* péris à *l'armée*, de *froid*, *sur mer*, dans *des convulsions*, par *le poison.*

PERLER, v. a., 1[re] conj. (*Perlé*), faire dans la perfection un ouvrage de couture. *Il est inutile de* perler *cet ouvrage* —En termes de confiseur, couvrir certaines friandises de petites dragées en forme de perles; fabriquer ces petites dragées par le moyen d'un entonnoir à petit trou.—*Ind. prés.* Je perle, tu perles, il perle, nous perlons, vous perlez, ils perlent. — *Imparfait.* Je perlais, tu perlais, il perlait, nous perlions, vous perliez, ils perlaient. — *Passé déf.* Je perlai, tu perlas, il perla, nous perlâmes, vous perlâtes, ils perlèrent.—*Passé ind.* J'ai perlé, etc. — *Passé antér.* J'eus perlé, etc.—*Plus-que-parfait.* J'avais perlé, etc. — *Futur.* Je perlerai, tu perleras, il perlera, nous perlerons, vous perlerez, ils perleront.—*Passé.* J'aurai perlé, etc.—*Condit. prés.* Je perlerais, tu perlerais, il perlerait, nous perlerions, vous perleriez, ils perleraient. — *Passé.* J'aurais perlé, etc.— *On dit aussi :* J'eusse perlé, etc.—*Impér. prés.* Perle, perlons, perlez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez perlé. — *Subj. présent.* Que je perle, que tu perles, qu'il perle, que nous perlions, que vous perliez, qu'ils perlent.—*Imparf.* Que je perlasse, que tu perlasses, qu'il perlât, que nous perlassions, que vous perlassiez, qu'ils perlassent. — *Passé.* Que j'aie perlé, etc.— *Plus-que-parfait.* Que j'eusse perlé, etc. —*Infinitif présent.* Perler.—*Passé.* Avoir perlé.—*Partic. prés.* Perlant (invariable). —*Passé.* Perlé (var.). Il est aussi adjectif.—En termes de blason : *Une croix, une couronne* perlées, garnies de perles.— *Bouillon* perlé, *orge* perlé.—En termes de mus. *Cadence* perlée. — *Passé comp.* Ayant perlé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *Se perler. Il n'y a guère que les petits ouvrages de main qui* se perlent.—Passif : *être perlé.* Le participe régit *par*.

PERMETTRE v. a. et irr. 4[e] conj. (*Permettre*), donner la liberté le pouvoir de faire, de dire. *Il n'a fait que ce que la loi lui* permettait. *La loi* ne permet pas *le port d'armes à certaines gens. La censure* a permis *l'impression de cet ouvrage.*

Va! dis-leur qu'à ce prix, je leur *permet* de vivre.
Racine.

— Au figuré : *La prudence* ne permit *plus rien aux caprices de la fortune*(Fléchier). — Ce verbe s'emploie dans plusieurs ac-

ceptions analogues, qui ne diffèrent que dans la manière dont la pensée est formulée par le langage. — Dans le sens d'accorder : *C'est tout ce que je peux vous permettre. Elle ne leur* permet *rien de ce qui passe l'amitié* (LaBruyère). — Ne pas empêcher : *Une douleur excessive ne* permet *aucune réflexion* (Buffon). *Les vents contraires ne nous* permettaient *pas de nous embarquer* (Fénelon). — Autoriser : *Ce propriétaire* permet *des désordres dans sa maison.* — Ne pas défendre l'usage. *Les médecins ont* permis *à ce convalescent un peu de vin de Bordeaux.* — Tolérer ce qu'on pourrait empêcher. *Dieu* permit *les guerres et les dissentions* (Massillon). *Dieu* permet *que les méchants prospèrent.* — Proverbial. : *Il faut bien* permettre *ce qu'on ne peut empêcher.* — Vouloir : *La Providence a* permis *que le Souverain échappât à ce danger.* — En parlant des choses, il a la signification de, donner le loisir, la commodité : *J'irai vous voir dès que mes affaires me le* permettront. *Ma santé ne me* permet *pas de faire une longue promenade. Le mauvais temps ne nous a pas* permis *de sortir.* — Il est surtout usité comme formule de politesse : Permettez-*moi de vous dire. .* permettez *moi de vous faire observer que. . .* ou simplement, *permettez. . .* — Avoir l'avantage de. . . *Il n'est pas* permis *à tous le monde de penser aussi bien que vous.* Ne pas se soucier, se mettre peu en peine : *Si vous voulez vous en fâcher, à vous* permis. *Vous en penserez tout ce qu'il vous plaira, je vous le* permets. *A vous* permis *de dire sur cela tout ce que vous voudrez.* Toutes ces locutions sont du style familier. — *Indic. prés.* Je permets, tu permets, il permet, nous permettons, vous permettez, ils permettent. — *Impar.* Je permettais, tu permettais, il permettait, nous permettions, vous permettiez, ils permettaient. — *Passé défini.* Je permis, tu permis, il permit, nous permîmes, vous permîtes, ils permirent. — *Passé indéf.* J'ai permis, etc. — *Passé antér.* J'eus permis, etc. — *Plus que-parf.* J'avais permis, etc. — *Futur.* Je permettrai, tu permettras, il permettra, nous permettrons, vous permettrez, ils permettront. — *Futur antér.* J'aurai permis, etc. — *Condi. prés.* Je permettrais, tu permettrais, il permettrait, nous permettrions, vous permettriez, ils permettraient. — *Pass.* J'aurais permis, etc. — *On dit aussi*: J'eusse permis, etc. — *Impér. prés.* Permets, permettons, permettez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez permis. — *Subj. prés.* Que Je permette, que tu permettes, qu'il permette, que nous permettions, que vous permettiez, qu'ils permettent. — *Imparf.* Que Je permisse, que tu permisses, qu'il permît, que nous permissions, que vous permissiez, qu'ils permissent. — *Passé.* Que j'aie permis, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse permis, etc. — *Infin. prés.* Permettre. — *Passé.* Avoir permis. — *Part. prés.* Permettant (inv.). — *Passé.* Permis, permise, permis, permises. — *Passé comp.* Ayant permis. — Se conj. avec le pronom personnel : *Se permettre. Cet homme* se permet *beaucoup de choses,* c'est-à-dire ne respecte ancune loi, aucune convenance. *Ceux qui* se permettent *tous les excès,* permettent *tout à la vengeance* (Boiste). *Les ignorants* se permettent *bien des choses que d'autres n'oseraient pas* se permettre. *Ne nous* permettons *pas de juger ce que nous ne pouvons apprécier.* Passif : *être permis.* Le participe régit *à de* et *par Il n'est pas* permis *à un certain âge de faire le jeune* (LaBruyère).

PERMUTER, v. a. 1re conj. (*Pérmuté*), échanger, se dit des bénéfices écclésiastiques. Permuter *une cure contre un simple bénéfice.* — Il s'emploie par extension, en parlant des emplois civils et militaires. *Il voudrait* permuter *l'emploi lucratif qu'il a en province contre une place moins avantageuse à Paris. Il a été permis à cet officier de* permuter *pour son grade avec un capitaine d'un autre régiment.* — *Indic. prés.* Je permute, tu permutes, il permute, nous permutons, vous permutez, ils permutent. — *Imparfait.* Je permutais, tu permutais, il permutait, nous permutions, vous permutiez, ils permutaient. — *Passé déf.* Je permutai, tu permutas, il permuta, nous permutâmes, vous permutâtes, ils pérmutèrent. — *Passé indéf.* J'ai permuté, etc. — *Passé antér.* J'eus permuté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais permuté, etc. — *Futur.* Je permuterai, tu permuteras, il permutera, nous permuterons, vous permuterez, ils permuteront. — *Futur ant.* J'aurai permuté, etc. — *Condit. prés.* Je permuterais, tu permuterais, il permuterait, nous permuterions, vous permuteriez, ils permuteraient. — *Passé.* J'aurais permuté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse permuté, etc. —

Impér. prés. Permute, permutons, permutez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez permuté. — *Subj. prés.* Que je permute, que tu permutes, qu'il permute, que nous permutions, que vous permutiez, qu'ils permutent. — *Imparf.* Que je permutasse, que tu permutasses, qu'il permutât, que nous permutassions, que vous permutassiez, qu'ils permutassent. — *Passé.* Que j'aie permuté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse permuté, etc. — *Infinitif prés.* Permuter. —*Passé.* Avoir permuté. — *Part. prés.* Permutant (invar.). — *Passé.* Permuté, permutée, permutés, permutées. — *Passé comp.* Ayant permuté.—Se conj. avec le pronom personnel : *Se permuter,* Il signifie en terme de grammaire substituer des lettres les unes aux autres. *Les trois lettres a, b, c,* se permutent *de six manières, savoir,* ABC, ACB, BCA, CAB, CBA (Acad.). *Il est indispensable de bien connaître les lois suivant les quelles* se permutent *les consonnes dans la langue grecque, avant de passer à l'étude des conjugaisons.* — Passif. *Etre permuté.* Le part. régit les prépositions *a, de, par, pour, contre, avec.*

PÉRORER, v. n. 1re conj. (*Péroré*), parler, discourir longuement et avec une sorte d'emphase : *Cet homme ne cause pas il* pérore. *Il* pérore *sans cesse*(Acad.). *Un homme prudent ne doit jamais* pérorer *publiquement dans un café* (Moratin), —*Indi, Prés.* Je pérore, tu pérores, il pérore, nous pérorons, vous pérorez, ils pérorent. — *Imparfait.* Je pérorais, tu pérorais, il pérorait, nous pérorions, vous péroriez, ils péroraient. —*Passé défi.* Je pérorai, tu péroras, il pérora, nous pérorâmes, vous pérorâtes, ils pérorèrent. — *Passé ind.* J'ai péroré, etc. — *Passé ant.* J'eus péroré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais péroré, etc. —*Futur.* Je pérorerai, tu péroreras, il pérorera, nous pérorerons, vous pérorerez, ils péroreront.—*Cond. pr.* Je pérorerais, tu pérorerais, il pérorerait, nous pérorions, vous péroreriez, ils péroreraient. —*Passé.* J'aurais péroré, etc.—*On dit aussi* : J'eusse péroré, etc.—*Impér. pr.* Pérore, pérorons, pérorez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez péroré. — *Subj. prés.* Que je pérore, que tu pérores, qu'il pérore, que nous pérorions, que vous péroriez, qu'ils pérorent. — *Imparf.* Que je pérorasse, que tu pérorasses, qu'il pérorât, que nous pérorassions, que vous pérorassiez, qu'ils pérorassent. — *Passé* Que j'aie péroré, etc. —*Plus-que-parfait.* Que j'eusse péroré, etc. — *Infin. pres.* Pérorer. — *Passé.* Avoir péroré. — *Part. prés.* Pérorant (invar.). — *Passé.* Péroré(invar.(. — *Passé comp.* Ayant péroré.

PERPÉTRER, v. a., 1re conj. (*Perpétré*), terme de jurisprudence, commettre, consommer. Perpétrer *un crime.* (Peu usité.) — *Indic. prés.* Je perpètre, tu perpètres, il perpètre, nous perpétrons, vous perpétrez, ils perpètrent. —*Imparf.* Je perpétrais, tu perpétrais, il perpétrait, nous perpétrions, vous perpétriez, ils perpétraient. — *Passé déf.* Je perpétrai, tu perpétras, il perpétra, nous perpétrâmes, vous perpétrâtes, ils perpétrèrent. — *Passé ind.* J'ai perpétré, etc. — *Passé ant.* J'eus perpétré, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais perpétré, etc. — *Futur.* Je perpètrerai, tu perpètreras, il perpètrera, nous perpètrerons, vous perpètrerez, ils perpètreront. — *Futur ant.* J'aurai perpétré, etc. — *Cond. prés.* Je perpètrerais, tu perpètrerais, il perpètrerait, nous perpètrerions, vous perpètreriez, ils perpètreraient. — *Passé.* J'aurais perpétré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse perpétré, etc.— *Impér. prés.* Perpètre, perpétrons, perpétrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez perpétré. — *Subj. prés.* Que je perpètre, que tu perpètres, qu'il perpètre, que nous perpétrions, que vous perpétriez, qu'ils perpètrent. — *Imparf.* Que je perpétrasse, que tu perpétrasses, qu'il perpétrât, que nous perpétrassions, que vous perpétrassiez, qu'ils perpétrassent. — *Passé.* Que j'aie perpétré, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse perpétré, etc. — *Inf. prés.* Perpétrer. — *Passé.* Avoir perpétré. — *Part. prés.* Perpétrant (invar.). — *Passé.* Perpétré, perpétrée, perpétrés, perpétrées. — *Passé comp.* Ayant perpétré. — Passif : *être perpétré.* Le partic pe régit *par.*

PERPÉTUER, v. a., 1re conj. (*Perpétué*), rendre perpétuel, faire durer sans cesse. Il se dit des personnes et des choses et s'emploie en bonne et en mauvaise part. Perpétuer *sa gloire, son nom, la haine, les erreurs. C'est la génération qui* perpétue *les espèces* (Acad.). *Les grands exemples* perpétuent *la vertu d'âge en âge. Ce sont les peuples qui* perpétuent *de siècle en siècle la mémoire des bons princes. On a élevé ce monument pour* perpétuer *la gloire de ce grand homme. C'est ce qui* perpétue *les*

haines dans les descendants, etc.— *Ind. pr.* Je perpétue, tu perpétues, il perpétue, nous perpétuons, vous perpétuez, ils perpétuent. — *Imp.* Je perpétuais, tu perpétuais, il perpétuait, nous perpétuions, vous perpétuiez, ils perpétuaient.— *Passé défini.* Je perpétuai. tu perpétuas, il perpétua, nous perpétuâmes, vous perpétuâtes, ils perpétuèrent. — *Passé ind.* J'ai perpétué, etc. — *Passé ant.* J'eus perpétué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais perpétué, etc. — *Futur.* Je perpétuerai, tu perpétueras, il perpétuera, nous perpétuerons, vous perpétuerez, ils perpétueront. — *Passé.* J'aurai perpétué, etc. — *Cond. prés.* Je perpétuerais, tu perpétuerais, il perpétuerait, nous perpétuerions, vous perpétueriez, ils perpétueraient, — *Passé.* J'aurais perpétué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse perpétué, etc. — *Impér. prés.* Perpétue, perpétuons, perpétuez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez perpétué. — *Subj. prés.* Que je perpétue, que tu perpétues, qu'il perpétue, que nous perpétuions, que vous perpétuiez, qu'ils perpétuent. — *Imparf.* Que je perpétuasse, que tu perpétuasses, qu'il perpétuât, que nous perpétuassions, que vous perpétuassiez, qu'ils perpétuassent. — *Passé.* Que j'aie perpétué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse perpétué, etc. — *Inf. prés.* Perpétuer. — *Passé.* Avoir perpétué. — *Part. prés.* Perpétuant (inv.). — *Passé.* Perpétué, perpétuée, perpétués, perpétuées. — *Passé comp.* Ayant perpétué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se perpétuer. C'est une ancienne tradition qui* s'est perpétuée *jusqu'à nous. Les abus* se perpétuent *d'eux mêmes.* On dit aussi : Se perpétuer *dans une charge,* s'y maintenir.—Passif : *Etre perpétué.* Le participe régit *de, par, dans, chez, jusque, etc. Le mal n'a pu être* perpétué *que* par *l'exemple.*

PERQUISITIONNER, v. n. 1re conjug. *(Perkizicioné)*, rechercher avec exactitude, faire une perquisition. *La police a* perquisitionné *sans résultat au domicile de ce voleur.* — *Ind. prés.* Je perquisitionne, tu perquisitionnes, il perquisitionne, nous perquisitionnons, vous perquisitionnez, ils perquisitionnent. — *Imp.* Je perquisitionnais, tu perquisitionnais, il perquisitionnait, nous perquisitionnions, vous perquisitionniez, ils perquisitionnaient. — *Passé défini.* Je perquisitionnai, tu perquisitionnas, il perquisitionna, nous perquisitionnâmes, vous perquisitionnâtes, ils perquisitionnèrent. — *Passé ind.* J'ai perquisitionné, etc. — *Passé antér.* J'eus perquisitionné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais perquisitionné, etc. — *Futur.* Je perquisitionnerai, tu perquisitionneras, il perquisitionnera, nous perquisitionnerons, vous perquisitionnerez, ils perquisitionneront. — *Futur antérieur.* J'aurai perquisitionné, etc. — *Condit. prés.* Je perquisitionnerais, tu perquisitionnerais, il perquisitionnerait, nous perquisitionnerions, vous perquisitionneriez, ils perquisitionneraient. — *Passé.* J'aurais perquisitionné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse perquisitionné, etc. — *Impératif prés.* Perquisitionne, perquisitionnons, perquisitionnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez perquisitionné. — *Subj. prés.* Que je perquisitionne, que tu perquisitionnes, qu'il perquisitionne, que nous perquisitionnions, que vous perquisitionniez, qu'ils perquisitionnent. — *Imparf.* Que je perquisitionnasse, que tu perquisitionnasses, qu'il perquisitionnât, que nous perquisitionnassions, que vous perquisitionnassiez, qu'ils perquisitionnassent. — *Passé.* Que j'aie perquisitionné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse perquisitionné, etc. — *Infinitif prés.* Perquisitionner. — *Passé.* Avoir perquisitionné. — *Part. prés* Perquisitionnant (invariable). — *Passé.* Perquisitionné (invar.) — *Passé comp.* Ayant perquisitionné.

PERSCRUTER, v. a. 1re conj. *(Perce-krutė)*, rechercher avec soin : avec opiniâtreté. Il n'est guère usité qu'au moral. Perscruter *la conduite, les intentions. Après avoir bien scruté et* perscruté *la conduite du prévenu le juge d'instruction l'a renvoyé des fins de la plainte.* — *Ind. prés.* Je perscrute, tu perscrutes, il perscrute, nous perscrutons, vous perscrutez, ils perscrutent. — *Imparf.* Je perscrutais, tu perscrutais, il perscrutait, nous perscrutions, vous perscrutiez, ils perscrutaient. — *Passé déf.* Je perscrutai, tu perscrutas, il perscruta, nous perscrutâmes, vous perscrutâtes, ils perscrutèrent. — *Passé indéf.* J'ai perscruté, etc. — *Passé ant.* J'eus perscruté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais perscruté, etc. — *Futur.* Je perscruterai, tu perscruteras, il perscrutera, nous perscruterons, vous perscruterez, ils perscruteront. — *Futur antérieur.* J'aurai perscruté, etc. — *Cond. prés.* Je perscruterais, tu perscruterais, il pers-

cruterait, nous perscruterions, vous perscruteriez, ils perscruteraient. — *Passé.* J'aurais perscruté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse perscruté, etc. — *Impér. present.* Perscrute, perscrutons, perscrutez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez perscruté. — *Subj. prés.* Que je perscrute, que tu perscrutes, qu'il perscrute, que nous perscrutions, que vous perscrutiez, qu'ils perscrutent. — *Imparf.* Que je perscrutasse, que tu perscrutasses, qu'il perscrutât, que nous perscrutassions, que vous perscrutassiez, qu'ils perscrutassent. — *Passé.* Que j'aie perscruté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse perscruté, etc. — *Infinit. prés.* Perscruter. — *Passé.* Avoir perscruté. — *Participe prés.* Perscrutant (invar.). — *Passé.* Perscruté, perscrutée, perscrutés; perscrutées. — *Passé compos.* Ayant perscruté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se perscruter. En justice la moindre intention* se perscrute. — Passif : *Etre perscruté.* Le participe régit *par.*

PERSÉCUTER, v. a., 1[re] conj. (*Percékuté*), vexer, inquiéter, tourmenter par des voies injustes, par des poursuites violentes. Persécuter *les gens de bien. On croit servir l'Etat quand on nous* persécute. (Corneille). — Il s'emploie quelquefois dans un sens absolu : Persécuter *n'est pas administrer.* — Au figuré, il se dit des choses et signifie faire endurer des maux, des souffrances. *La fortune, le sort ne se lasse pas de le* persécuter. — Par exagération, importuner, presser avec importunité, se rendre incommode. *C'est un homme qui me* persécute *continuellement. Il a tant* persécuté *son rapporteur qu'à la fin son affaire a été jugée.* — *Indic. prés.* Je persécute, tu persécutes, il persécute, nous persécutons, vous persécutez, ils persécutent. — *Imparf.* Je persécutais, tu persécutais, il persécutait, nous persécutions, vous persécutiez, ils persécutaient. — *Passé déf.* Je persécutai, tu persécutas, il persécuta, nous persécutâmes, vous persécutâtes, ils persécutèrent. — *Passé indéf.* J'ai persécuté, etc. — *Pass. ant.* J'eus persécuté, etc. — *Plus-que parf.* J'avais persécuté, etc. — *Futur.* Je persécuterai, tu persécuteras, il persécutera, nous persécuterons, vous persécuterez, ils persécuteront. — *Futur antér.* J'aurai persécuté, etc. — *Condit. prés.* Je persécuterais, tu persécuterais, il persécuterait, nous persécuterions, vous persécuteriez, ils persécuteraient. — *Passé.* J'aurais persécuté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse persécuté, etc. — *Impératif prés.* Persécute, persécutons, persécutez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez persécuté. — *Subj. prés.* Que je persécute, que tu persécutes, qu'il persécute, que nous persécutions, que vous persécutiez, qu'ils persécutent. — *Imparf.* Que je persécutasse, que tu persécutasses, qu'il persécutât, que nous persécutasssions, que vous persécutassiez, qu'ils persécutassent. — *Passé.* Que j'aie persécuté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse persécuté, etc. — *Infin. prés.* Persécuter. — *Passé.* Avoir persécuté. — *Part. prés.* Persécutant (invar.). — *Passé.* Persécuté, persécutée, persécutés, persécutées. — *Passé comp.* Ayant persécuté. — Se conjugue pronominalement et réciproquem. *se persécuter. Les gens de bien ne* se persécutent *pas. Les chrétiens des deux églises se sont toujours* persécutés. — Passsi : *Etre persécuté. Plus la raison est* persécutée, *plus elle fait de progrès.* Le participe régit *par. L'Eglise grecque fut* persécuté par *l'Eglise latine. Ce négociant est* persécuté par *ses créanciers.*

PERSÉVÉRER, v. n., 1[re] conjug. (*Percévéré*), persister, continuer à faire toujours une même chose, demeurer ferme et constant dans un sentiment. Persévérer *dans l'étude.* Persévérer *dans son refus.*

Dans ses retardements si Pyrrhus *persévère.*
Racine.

— Abs. persister dans le bien. *Celui qui* persévèrera *jusqu'à la fin sera sauvé. Ce n'est pas tout de bien commencer, il faut* persévérer. — *Je persévère,* je suis toujours du même avis. — Fig. *Son mal* persévère, il résiste aux remèdes. — Il y a une différence entre *persévérer* et *persister* synonymes. *Persévérer,* c'est poursuivre avec constance ce qu'on avait commencé et même continué ; *persister,* c'est confirmer avec assurance ce qu'on a décidé. *Persévérer* se dit des actions et de la conduite ; *persister,* des opinions et de la volonté. Ex. : *On ne* persiste *pas dans le travail, on y* persévère. *On* persiste *dans une déposition et on n'y* persévère *pas.* — *Indic. prés.* Je persèvère, tu persévères, il persévère, nous persévérons, vous persévérez, ils persévèrent. — *Imparf.* Je persévérais, tu persévérais, il persévérait, nous persévérions, vous persévériez, ils persévéraient. — *Pass. déf.* Je persévérai, tu persévéras, il persévéra, nous persé-

vérâmes, vous persévérâtes, ils persévérèrent. — *Pass. indéf.* J'ai persévéré, etc. — *Passé antér.* J'eus persévéré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais persévéré, etc. — *Futur.* Je persévèrerai, tu persévèreras, il persévèrera, nous persévèrerons, vous persévèrerez, ils persévèreront. — *Futur antér.* J'aurai persévéré, etc. — *Condit. prés.* Je persévèrerais, tu persévèrerais, il persévèrerait, nous persévèrerions, vous persévèreriez, ils persévèreraient. — *Pass.* J'aurais persévéré, etc. — *On dit aussi*. J'eusse persévéré, etc. — *Impératif prés.* Persévère, persévérons, persévérez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez persévéré. — *Subj. prés.* Que je persévère, que tu persévères, qu'il persévère, que nous persévérions, que vous persévériez, qu'ils persévèrent. — *Imp.* Que je persévérasse, que tu persévérasses, qu'il persévérât, que nous persévérassions, que vous persévérassiez, qu'ils persévérassent. — *Passé.* Que j'aie persévéré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse persévéré, etc. — *Inf. prés.* Persévérer. — *Passé.* Avoir persévéré. — *Participe prés.* Persévérant, persévérante (Pris adjectiv.). *L'artifice est plus habile et plus* persévérant *que la défiance.* (Massillon). Bossuet a dit : *des respects* persévérants. — *Passé.* Persévéré (inv.). — *Passé comp.* Ayant persévéré.

PERSIFLER, v. a. 1re conj. (*Persiflé*), rendre quelqu'un instrument et victime de la plaisanterie par des choses qu'on lui fait dire ingénument. *Il ne s'est pas aperçu qu'on le* persiflait. — Persifler *quelqu'un*, le railler avec finesse. — Neutralement, parler ave ironie, avec moquerie, tenir des desseins, former des discours sans idées liées. *On ne sait penser de ce qu'il dit, il* persifle *sans cesse. Il ne raisonne pas, il* persifle. Nous avons écrit *persiflé* avec un seul *f* comme l'Académie ; cependant comme la racine du mot vient de *parler en sifflant, parler avec le léger sifflement* qui caractérise l'ironie et que l'Académie écrit *siffler*. Nous croyons qu'il serait mieux d'écrire *persiffler*. — *Indic. prés.* Je persifle, tu persifles, il persifle, nous persiflons, vous persiflez, ils persiflent. — *Imparf.* Je persiflais, tu persiflais, il persiflait, nous persiflions, vous persifliez, ils persiflaient. — *Passé déf.* Je persiflai, tu persiflas, il persifla, nous persiflâmes, vous persiflâtes, ils persiflèrent. — *Passé ind.* J'ai persiflé, etc. — *Passé ant.* J'eus persiflé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais persiflé, etc. — *Futur.* Je persiflerai, tu persifleras, il persiflera, nous persiflerons, vous persiflerez, ils persifleront. — *Futur ant.* J'aurai persiflé, etc. — *Condit. prés.* Je persiflerais, tu persiflerais, il persiflerait, nous persiflerions, vous persifleriez, ils persifleraient. — *Passé.* J'aurais persiflé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse persiflé, etc. — *Impér. prés.* Persifle, persiflons, persiflez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez persiflé. — *Subj. prés.* Que je persifle, que tu persifles, qu'il persifle, que nous persiflions, que vous persifliez, qu'ils persiflent. — *Imparf.* Que je persiflasse, que tu persiflasses, qu'il persiflât, que nous persiflassions, que vous persiflassiez, qu'ils persiflassent. — *Passé.* Que j'aie persiflé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse persiflé, etc. — *Infinitif prés.* Persifler. — *Passé.* Avoir persiflé. — *Part. prés.* Persiflant (inv.). — *Passé.* Persiflé, persiflée, persiflés, persiflées. — *Passé comp.* Ayant persiflé. — Se conjugue avec le pronom personnel comme verbe réciproque. *Ces deux orateurs sont habitués à se* persifler.

PERSISTER, v. n., 1re conj. (*Persisté*), demeurer ferme dans son sentiment, dans sa résolution, dans ses paroles. *Il* persiste *dans son avis. Les témoins* persistent *dans leurs dépositions. Je* persiste *à nier, etc.* (Acad.). *Ils ont la parole, président au cercle, et* persistent *dans cette hauteur ridicule et contrefaite* (La Bruyère).

Dans cet aveuglement, croyez-vous qu'il *persiste*.
Corneille.

— *Persister* est synonyme de *persévérer* (Voir PERSÉVÉRER.) — *Indicatif présent.* Je persiste, tu persistes, il persiste, nous persistons, vous persistez, ils persistent. — *Imparf.* Je persistais, tu persistais, il persistait, nous persistions, vous persistiez, ils persistaient. — *Passé déf.* Je persistai, tu persistas, il persista, nous persistâmes, vous persistâtes, ils persistèrent. — *Passé ind.* J'ai persisté, etc. — *Passé antér* J'eus persisté, etc. — *Plus-que parfait.* J'avais persisté, etc. — *Futur.* Je persisterai, tu persisteras, il persistera, nous persisterons, vous persisterez, ils persisteront. — *Futur antér.* J'aurai persisté, etc. — *Cond. prés.* Je persisterais, tu persisterais, il persisterait, nous persisterions, vous persisteriez, ils persisteraient. — *Passé.* J'aurais persisté, etc. —

On dit aussi : J'eusse persisté, etc. — *Impér. prés.* Persiste, persistons, persistez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez persisté. — *Subj. prés.* Que je persiste, que tu persistes, qu'il persiste, que nous persistions, que vous persistiez, qu'ils persistent. — *Imparfait.* Que je persistasse, que tu persistasses, qu'il persistât, que nous persistassions, que vous persistassiez, qu'ils persistassent. — *Pass.* Que j'aie persisté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse persisté, etc. — *Infinit. prés.* Persister. — *Passé.* Avoir persisté. — *Partic. prés.* Persistant (inv.). — *Passé.* Persisté, persistée, persistés, persistées. — *Passé comp.* Ayant persisté.

PERSONNALISER, v. a. et n. 1[re] conjug. (*Perçonalizé*), terme d'arts, personnifier, donner un corps, une âme, du mouvement, de l'action, des discours à des êtres métaphysiques. *Un poète, un peintre* personnalise *un sujet.* — Il signifie encore dire des personnalités, ou des injures ; dans ce sens, il est quelquefois neutre. *L'intérêt offensé* personnalise *au lieu de donner des raisons.* — *Indic. prés.* Je personnalise, tu personnalises, il personnalise, nous personnalisons, vous personnalisez, ils personnalisent. — *Imparf.* Je personnalisais, tu personnalisais, il personnalisait, nous personnalisions, vous personnalisiez, ils personnalisaient. — *Passé déf.* Je personnalisai, tu personnalisas, il personnalisa, nous personnalisâmes, vous personnalisâtes, ils personnalisèrent. — *Passé ind.* J'ai personnalisé, etc. — *Passé ant.* J'eus personnalisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais personnalisé, etc. — *Futur.* Je personnaliserai, tu personnaliseras, il personnalisera, nous personnaliserons, vous personnaliserez, ils personnaliseront. — *Futur antér.* J'aurai personnalisé, etc. — *Cond. prés.* Je personnaliserais, tu personnaliserais, il personnaliserait, nous personnaliserions, vous personnaliseriez, ils personnaliseraient. — *Passé.* J'aurais personnalisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse personnalisé, etc. — *Impér. prés.* Personnalise, personnalisons, personnalisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez personnalisé. — *Subjonc. prés.* Que je personnalise, que tu personnalises, qu'il personnalise, que nous personnalisions, que vous personnalisiez, qu'ils personnalisent. — *Imparfait.* Que je personnalisasse, que tu personnalisasses, qu'il personnalisât, que nous personnalisassions, que vous personnalisassiez, qu'ils personnalisassent. — *Passé.* Que j'aie personnalisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse personnalisé, etc. — *Inf. prés.* Personnaliser. — *Passé.* Avoir personnalisé. — *Partic. prés.* Personnalisant (invar.). — *Passé.* Personnalisé, personnalisée, personnalisés, personnalisées. — *Passé comp.* Ayant personnalisé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se personnaliser.* — Passif : *Être personnalisé.* Le participe régit *par.*

PERSONNIFIER, v. a., 1[re] conjug. (*Perçonifié*), attribuer à une chose inanimée et métaphysique la figure, les sentiments, le langage d'une personne. Personnifier *la justice, la prudence. Les peintres et les poètes* personnifient *tout* (Académ.). *Boileau* a personnifié *la mollesse dans le Lutrin, et Voltaire le fanatisme dans la Henriade.* — *Ind. prés.* Je personnifie, tu personnifies, il personnifie, nous personnifions, vous personnifiez, ils personnifient. — *Imp.* Je personnifiais, tu personnifiais, il personnifiait, nous personnifiions, vous personnifiiez, ils personnifiaient. — *Passé défini.* Je personnifiai, tu personnifias, il personnifia, nous personnifiâmes, vous personnifiâtes, ils personnifièrent. — *Pass. ind.* J'ai personnifié, etc. — *Passé antér.* J'eus personnifié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais personnifié, etc. — *Futur.* Je personnifierai, tu personnifieras, il personnifiera, nous personnifierons, vous personnifierez, ils personnifieront. — *Futur ant.* J'aurai personnifié, etc. — *Cond. prés.* Je personnifierais, tu personnifierais, il personnifierait, nous personnifierions, vous personnifieriez, ils personnifieraient. — *Passé.* J'aurais personnifié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse personnifié, etc. — *Impér. prés.* Personnifie, personnifions, personnifiez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez personnifié. — *Subj. prés.* Que je personnifie, que tu personnifies, qu'il personnifie, que nous personnifiions, que vous personnifiiez, qu'ils personnifient. — *Imp.* Que je personnifiasse, que tu personnifiasses, qu'il personnifiât, que nous personnifiassions, que vous personnifiassiez, qu'ils personnifiassent. — *Passé.* Que j'aie personnifié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse personnifié, etc. — *Infin. prés.* Personnifier. — *Passé.* Avoir personnifié. — *Part. prés.* Personnifiant (invariable). — *Passé.* Personnifié, personnifiée, per-

sonnifiés, personnifiées. — *Passé comp.* Ayant personnifié. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se personnifier.* — Passif : *être personnifié.* Le participe régit *par.*

PERSUADER, v. a. 1re conj. (*Perçuadé*), porter, déterminer quelqu'un à croire, le décider à faire quelque chose. *Rien ne* persuade *mieux les hommes que l'exemple.* Persuader *une vérité à quelqu'un.*

Persuadez-le bien
Pour vous, pour mon repos, et surtout pour le sien.
Racine.

— Absolument : *Cet homme a l'art de* persuader. *Ce discours ne* persuade *pas* (Acad.). *Elle savait* persuader *et convaincre* (La Bruyère).

A ses moindres désirs, sait-il s'accommoder
Et peut-être déjà sait-il *persuader*.
Racine.

— Il se dit aussi de la chose par le moyen de laquelle on persuade. *Cette réponse me* persuade *plus que les livres* (Bossuet). — Il régit la préposition *de* et *à*. Persuader *quelqu'un* de *quelque chose.* Persuader à *quelqu'un de faire une chose.* — *Ind. prés.* Je persuade, tu persuades, il persuade, nous persuadons vous persuadez, ils persuadent. — *Imparf.* Je persuadais, tu persuadais, il persuadait, nous persuadions, vous persuadiez, ils persudaaient. — *Passé défini.* Je persuadai, tu persuadas, il persuada, nous persuadâmes, vous persuadâtes, ils persuadèrent. — *Passé ind.* J'ai persuadé, etc. — *Passé ant.* J'eus persuadé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais persuadé, etc. — *Futur.* Je persuaderai, tu persuaderas, il persuadera, nous persuaderons, vous persuaderez, ils persuaderont. — *Futur ant.* J'aurai persuadé, etc. — *Cond. prés.* Je persuaderais, tu persuaderais, il persuaderait, nous persuaderions, vous persuaderiez, ils persuaderaient. — *Passé.* J'aurais persuadé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse persuadé, etc. — *Imp. prés.* Persuade, persuadons, persuadez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez persuadé. — *Subj. prés.* Que je persuade, que tu persuades, qu'il persuade, que nous persuadions, que vous persuadiez, qu'ils persuadent. — *Imparfait.* Que je persuadasse, que tu persuadasses, qu'il persuadât, que nous persuadassions, que vous persuadassiez, qu'ils persuadassent. — *Passé.* Que j'aie persuadé, etc. — *Plus-que parfait.* Que j'eusse persuadé, etc. — *Infin. prés.* Persuader. — *Passé.* Avoir persuadé. — *Part. prés.* Persuadant (inv.). — *Passé.* Persuadé, persuadée, persuadés, persuadées. — *Passé comp.* Ayant persuadé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se persuader*, s'imaginer, se figurer. *Il* se persuade *qu'on l'admire.*

Il suffit de tes yeux pour t'en *persuader*.
Racine.

— Passif : *être persuadé.* Le participe régit *de* et *par*. *Il était* persuadé *de ce qu'il disait* (La Bruyère).

PERVERTIR, v. a., 2e conj. (*Pervertir*), rendre pervers, méchant, dépravé. Pervertir *quelqu'un.*— Faire changer de bien en mal dans les choses de la religion et de la morale. Pervertir *un chrétien ;* — *la jeunesse.* Pervertir *l'ordre des choses*, les troubler. — Fig. Pervertir *le sens d'un passage*, l'altérer, le mal interpréter. — *Ind. prés.* Je pervertis, tu pervertis, il pervertit, nous pervertissons, vous pervertissez, ils pervertissent.—*Imp.* Je pervertissais, tu pervertissais, il pervertissait, nous pervertissions, vous pervertissiez, ils pervertissaient. — *Passé déf.* Je pervertis, tu pervertis, il pervertit, nous pervertîmes, vous pervertîtes, ils pervertirent. — *Passé ind.* J'ai perverti, etc. — *Passé ant ér.* J'eus perverti, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais perverti, etc. — *Futur.* Je pervertirai, tu pervertiras, il pervertira, nous pervertirons, vous pervertirez, ils pervertiront. — *Futur ant.* J'aurai perverti, etc. — *Condit. prés.* Je pervertirais, tu pervertirais, il pervertirait, nous pervertirions, vous pervertiriez, ils pervertiraient. — *Passé.* J'aurais perverti, etc. — *On dit aussi :* J'eusse perverti, etc. — *Impér. prés.* Pervertis, pervertissons, pervertissez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez perverti. — *Subjonctif prés.* Que je pervertisse, que tu pervertisses, qu'il pervertisse, que nous pervertissions, que vous pervertissiez, qu'ils pervertissent. — *Imparf.* Que je pervertisse, que tu pervertisses, qu'il pervertît, que nous pervertissions, que vous pervertissiez, qu'ils pervertissent.—*Pass.* Que j'aie perverti, etc. — *Plus-que parf.* Que j'eusse perverti, etc. — *Inf. prés.* Pervertir. — *Passé.* Avoir perverti. — *Partic. prés.* Pervertissant (invar.). — *Passé.* Perverti, pervertie, pervertis, perverties. — *Passé comp.* Ayant perverti.— Se conjugue avec le pronom personnel : *Se pervertir*, devenir pervers. *Ce jeune homme s'est* perverti

dans les mauvaises sociétés. — Passif : *Etre perverti.* Le participe régit *par.* *Le naturel le plus heureux est souvent perverti par l'impression que fait un mauvais exemple* (Fléchier).

PESER, v. a. et n. 1re conj. (*Pezè*), examiner, juger avec des poids combien une chose est lourde. Peser *un ballot.* Fig. considérer, examiner attentivement. Peser *les choses*, *les mots*, *les conséquences d'une entreprise.*

Il n'est valet d auteur, ni copiste à Paris,
Qui, la balance en main, ne *pese* les écrits.
Boileau.

—Peser *ses paroles*, parler avec circonspection. — Neut. Avoir un certain poids. *Le tout* pèse *cinquante livres.* Fig. Etre a charge. *Cet homme me* pèse *sur les épaules.* — Appuyer sur... Peser *sur une note, sur une syllabe, sur un livre.* — Demeurer, insister. Peser *sur une affaire, sur une circonstance.*—Fam. *Cette affaire, me* pèse *sur le cœur*, me cause beaucoup de chagrin. *Un secret lui* pèse,il ne peut garder un secret. Etre à charge.

Mon innocence enfin commence à *peser.*
Racine.

— *Indic. prés.* Je pèse, tu pèses, il pèse, nous pesons, vous pesez, ils pèsent. — *Imparf.* Je pesais, tu pesais, il pesait, nous pesions, vous pesiez, ils pesaient. — *Passé déf.* Je pesai, tu pesas, il pesa, nous, pesames, vous pesates, ils pesèrent. —*Passé ind.* J'ai pesé, etc. —*Passé ant.* J'eus pesé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais pesé, etc. — *Futur.* Je pèserai, tu pèseras, il pèsera, nous pèserons, vous pèserez, ils pèseront. — *Futur antér.* J'aurai pesé, etc.. — *Cond. prés.* Je pèserais, tu pèserais, il pèserait, nous pèserions, vous pèseriez, ils pèseraient. —*Passé.* J'aurais pesé, etc. — *On dit aussi*: J'eusse pesé, etc.—*Imp. prés.* Pése, pesons, pesez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez pesé. — *Subj. prés.* Que je pèse, que tu pèses, qu'il pèse, que nous pesions, que vous pesiez, qu'ils pèsent. — *Imparf.* Que je pesasse, que tu pesasses, qu'il pesât, que nous pesassions, que vous pesassiez, qu'ils pesassent. — *Passé.* Que j'aie pesé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse pesé, etc. — — *Inf. prés.* Peser. — *Passé.* Avoir pesé. — *Part. prés.* Pesant (inv.).— *Passé.* Pese, pesée, pesés, pesées — *Passé comp.* Ayant pesé. — S'emploie pron. *Se peser.* *Les dons, les bienfaits ne doivent* se peser *à leur valeur intrinsègue, mais au poids du cœur* (Boiste). — Passif *Etre pesé.* Le part. régit *par.*

PESTER, v. n. 1re conj. (*Péceté*), montrer par des paroles aigres et emportées le mécontentement qu'on a de quelqu'un ou de quelque chose. Pester *contre le gouvernement, contre ses juges. Vous aurez beau* pester, *il n'en sera pas autrement.* — Fam. Pester *entre cuir et chair.* Etre mécontent sans oser le dire (Acad.). — *Ind. prés.* Je peste, tu pestes, il peste, nous pestons, vous pestez, ils pestent. — *Imparf.* Je pestais, tu pestais, il pestait, nous pestions, vous pestiez, ils pestaient. — *Passé déf.* Je pestai, tu pestas, il pesta, nous pestames, vous pestates, ils pestèrent. — *Passé indéf.* J'ai pesté, etc. — *Passé ant.* J'eus pesté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais pesté, etc. — *Futur.* Je pesterai, tu pesteras, il pestera, nous pesterons, vous pesterez, ils pesteront. — *Futur antér.* J'aurai pesté, etc. — *Cond. prés.* Je pesterais, tu pesterais, il pesterait, nous pesterions, vous pesteriez, ils pesteraient. — *Passé.* J'aurais pesté, etc. —*On dit aussi :* J'eusse pesté, etc.—*Impé. prés.* Peste, pestons, pestez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez pesté. — *Subj. prés.* Que je peste, que tu pestes, qu'il peste, que nous pestions, que vous pestiez, qu'ils pestent. — *Imparfait.* Que je pestasse, que tu pestasses, qu'il pestat, que nous pestassions, que vous pestassiez, qu'ils pestassent. —*Passé.* Que j'aie pesté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse pesté, etc. —*Inf. prés.* Pester. — *Passé.* Avoir pesté. — *Part. prés.* Pestant (invar.). — *Passé.* Pesté, pestée, pestés, pestées. — *Passé composé.* Ayant pesté.

PESTIFÉRER, v. a., 1re conjug. (*Pècetiféré*), communiquer la peste (Volt.). L'*é* de *fer* se change en *è* ouvert quand cette syllabe est suivie d'un *e* muet.—*Ind. prés.* Je pestifère, tu pestifères, il pestifère, nous pestiférons, vous pestiférez, ils pestifèrent. — *Imp.* Je pestiférais, tu pestiférais, il pestiférait, nous pestiférions, vous pestifériez, ils pestiféraient. — *Passé déf.* Je pestiférai, tu pestiféras, il pestiféra, nous pestiférâmes, vous pestiférâtes, ils pestiférèrent. — *Passé. ind.* J'ai pestiféré, etc.—*Passé ant.* J'eus pestiféré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais pestiféré, etc.— *Futur.* Je pestifèrerai, tu pestifèreras, il pestifèrera, nous pestifèrerons, vous pestifèrerez, ils pestifèreront. — *Futur ant.* J'aurai pestiféré, etc.—*Condit. présent.* Je

pestiférerais, tu pestiférerais, il pestiférerait, nous pestiférerions, vous pestiféreriez, ils pestiféreraient. — *Pass.* J'aurais pestiféré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse pestiféré, etc. — *Impér. prés.* Pestifère, pestiférons, pestiférez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez pestiféré. — *Subj. prés.* Que je pestifère, que tu pestifères, qu'il pestifère, que nous pestiférions, que vous pestifériez, qu'ils pestifèrent. — *Imparf.* Que je pestiférasse, que tu pestiférasses, qu'il pestiférât, que nous pestiférassions, que vous pestiférassiez, qu'ils pestiférassent. — *Passé.* Que j'aie pestiféré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse pestiféré, etc. — *Infin. prés.* Pestiférer. — *Passé.* Avoir pestiféré. — *Part. prés.* Pestiférant (invar.). — *Passé.* Pestiféré, pestiférée, pestiférés, pestiférées. — *Passé comp.* Ayant pestiféré. — Se conjugue avec le pron. personnel : *Se pestiférer.* — Passif : *être pestiféré.* Le participe régit *par. Ces marchandises ont été* pestiférées par *la contagion.* — Il est pris adjectivement et substantivement. On dit un *lieu pestiféré; un pestiféré, des pestiférés.*

PÉTARDER, v. a., 1re conj. (*Pétardé*), faire jouer le pétard contre..... Pétarder *une porte.* — Absolum. *Il faudra* pétarder *pour chasser l'ennemi d'ici.* Presque inusité maintenant. — *Ind. prés.* Je pétarde, tu pétardes, il pétarde, nous pétardons, vous pétardez, ils pétardent. — *Imparf.* Je pétardais, tu pétardais, il pétardait, nous pétardions, vous pétardiez, ils pétardaient. — *Passé def.* Je pétardai, tu pétardas, il pétarda, nous pétardâmes, vous pétardâtes, ils pétardèrent. — *Passé indéf.* J'ai pétardé, etc. — *Passé anter.* J'eus pétardé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais pétardé, etc. — *Futur.* Je pétarderai, tu pétarderas, il pétardera, nous pétarderons, vous pétarderez, ils pétarderont. — *Futur antér.* J'aurai pétardé, etc. — *Condit. prés.* Je pétarderais, tu pétarderais, il pétarderait, nous pétarderions, vous pétarderiez, ils pétarderaient. — *Passé.* J'aurais pétardé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse pétardé, etc. — *Imp. prés.* Pétarde, pétardons, pétardez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez pétardé. — *Subj. prés.* Que je pétarde, que tu pétardes, qu'il pétarde, que nous pétardions, que vous pétardiez, qu'ils pétardent. — *Imparf.* Que je pétardasse, que tu pétardasses, qu'il pétardât, que nous pétardassions, que vous pétardassiez, qu'ils pétardassent. — *Passé.* Que j'aie pétardé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse pétardé, etc. — *Inf. prés.* Pétarder. — *Passé.* Avoir pétardé. — *Part. prés.* Pétardant (invariable). — *Passé.* Pétardé, pétardée, pétardés, pétardées. — *Passé comp.* Ayant pétardé. — Passif : *Etre pétardé.* Le part. régit *par.*

PÉTER, v. n., 1re conj. (*Pété*), faire un pet. — Fig., faire du bruit, éclater, en parlant de certaines choses. *Le bois de chêne* pète *dans le feu. Une corde du violon vient de* péter. *Le vin fait* péter *les bouteilles.* — Crever et faire explosion. *Son fusil lui a* pété *dans les mains.* Péter *dans la main,* manquer au besoin. Se dit des personnes et des choses. L'*e* fermé se change en *è* ouvert devant un *e* muet. — *Ind. pr.* Je pète, tu pètes, il pète, nous pétons, vous pétez, ils pètent. — *Imp.* Je pétais, tu pétais, il pétait, nous pétions, vous pétiez, ils pétaient. — *Passé déf.* Je pétai, tu pétas, il péta, nous pétâmes, vous pétâtes, ils pétèrent. — *Passé indéf.* J'ai pété, etc. — *Passé ant.* J'eus pété, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais pété, etc. — *Futur.* Je pèterai, tu pèteras, il pètera, nous pèterons, vous pèterez, ils pèteront. — *Futur antér.* J'aurai pété, etc. — *Cond. prés.* Je pèterais, tu pèterais, il pèterait, nous pèterions, vous pèteriez, ils pèteraient. — *Passé.* J'aurais pété, etc. — *On dit aussi :* J'eusse pété, etc. — *Impérat. prés.* Pète, pétons, pétez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez pété. — *Subj. prés.* Que je pète, que tu pètes, qu'il pète, que nous pétions, que vous pétiez, qu'ils pètent. — *Imp.* Que je pétasse, que tu pétasses, qu'il pétât, que nous pétassions, que vous pétassiez, qu'ils pétassent. — *Passé.* Que j'aie pété, etc. — *Plus que-parf.* Que j'eusse pété, etc. — *Infinitif prés.* Péter. — *Passé.* Avoir pété. — *Part. prés.* Pétant (invar.). — *Passé.* Pété, pétée, pétés, pétées. — *Passé comp.* Ayant pété.

PÉTILLER, v. n., 1re conjug. (*Péti-iè*), éclater avec bruit et à plusieurs reprises. *Le sel* pétille *dans le feu.* — Briller avec éclat. *Ses yeux* pétillent.

> Un feu séditieux
> Fait bouillonner mon sang et *pétiller* mes yeux.
> Boileau.

Le sang lui pétille *dans les veines,* il est vif impétueux. — Pétiller *d'esprit,* parler, écrire avec beaucoup d'esprit. — Pétiller *de faire une chose,* être impatient de la faire. — *Ind. prés.* Je pétille, tu pétilles, il pétille, nous pétillons, vous

pétillez, ils pétillent. — *Imp.* Je pétillais, tu pétillais, il pétillait, nous pétillions, vous pétilliez, ils pétillaient.—*Passé. déf.* Je pétillai, tu pétillas, il pétilla, nous pétillâmes, vous pétillâtes, ils pétillèrent. — *Passé ind.* J'ai pétillé, etc. —*Passé ant.* J'eus pétillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais pétillé, etc. — *Futur.* Je pétillerai, tu pétilleras, il pétillera, nous pétillerons, vous pétillerez, ils pétilleront. — *Futur ant.* J'aurai pétillé, etc. — *Cond. prés.* Je pétillerais, tu pétillerais, il pétillerait, nous pétillerions, vous pétilleriez, ils pétilleraient. — *Passé.* J'aurais pétillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse pétillé, etc. — *Impér. prés.* Pétille, pétillons, pétillez.— *Passé* Aie, ayons, ayez pétillé. — *Subj. prés.* Que je pétille, que tu pétilles, qu'il pétille, que nous pétillions, que vous pétilliez, qu'ils pétillent. — *Imp.* Que je pétillasse, que tu pétillasses, qu'il pétillât, que nous pétillassions, que vous pétillassiez, qu'ils pétillassent. — *Passé.* Que j'aie pétillé, etc. — *Plus que-parf.* Que j'eusse pétillé, etc. — *Inf. prés.* Pétiller. — *Passé.* Avoir pétillé. — *Part. prés.* Pétillant (invar.). — *Passé.* Pétillé, pétillée, pétillés, pétillées. — *Passé comp.* Ayant pétillé.

PÉTRIFIER, v. a. 1re conj. (*Pétrifié*), changer en pierre. *Il y a des sources qui* pétrifient *les choses qu'on y jette.* — Fig. Causer de la stupéfaction, rendre immobile d'étonnement. *Cette nouvelle m'a* pétrifié.

> Ai-je par un écrit,
> *Pétrifié* sa veine et glacé son esprit ?
> Boileau.

—*Ind. prés.* Je pétrifie, tu pétrifies, il pétrifie, nous pétrifions, vous pétrifiez, ils pétrifient. — *Imparf.* Je pétrifiais, tu pétrifiais, il pétrifiait, nous pétrifiions, vous pétrifiiez, ils pétrifiaient. — *Passé déf.* Je pétrifiai, tu pétrifias, il pétrifia, nous pétrifiâmes, vous pétrifiâtes, ils pétrifièrent. — *Passé indéf.* J'ai pétrifié, etc. — *Passé antér.* J'eus pétrifié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais pétrifié, etc. — *Futur.* Je pétrifierai, tu pétrifieras, il pétrifiera, nous pétrifierons, vous pétrifierez, ils pétrifieront.— *Futur antér.* J'aurai pétrifié, etc. — *Condit. prés.* Je pétrifierais, tu pétrifierais, il pétrifierait, nous pétrifierions, vous pétrifieriez, ils pétrifieraient. — *Passé* J'aurais pétrifié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse pétrifié, etc. — *Impér. prés.* Pétrifie, pétrifions, pétrifiez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez pétrifié. — *Subj. prés.* Que je pétrifie, que tu pétrifies, qu'il pétrifie, que nous pétrifiions, que vous pétrifiiez, qu'ils pétrifient. — *Imparf.* Que je pétrifiasse, que tu pétrifiasses, qu'il pétrifiât, que nous pétrifiassions, que vous pétrifiassiez, qu'ils pétrifiassent.—*Passé.* Que j'aie pétrifié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse pétrifié, etc. — *Infin. prés.* Pétrifier. — *Passé.* Avoir pétrifié. — *Part. prés.* Pétrifiant (invar.). — *Passé.* Pétrifié, pétrifiée, pétrifiés, pétrifiées. — *Passé composé.* Ayant pétrifié. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se pétrifier. Le bois* se pétrifie *promptement dans cette terre* (Académ.). — Passif : *Etre pétrifié.* Le participe régit *par.*

PÉTRIR, v. a. 2e conj. (*Pétrir*), détremper de la farine avec de l'eau et en faire de la pate. Pétrir *du pain.* On dit aussi : Pétrir *de l'argille.*— Fig. *Se croire* pétri *d'un autre limon que le reste des hommes* ; c'est se croire d'une nature supérieure.

> On dirait que le ciel est soumis à sa loi,
> Et que Dieu l'a *pétri* d autre limon que moi.
> Boileau.

Pétri *d'orgueil, de bontés, de grâces,* en avoir beaucoup. *Une âme* pétrie *de fange,* une ame corrompue, vile. — *Indic. prés.* Je pétris, tu pétris, il pétrit, nous pétrissons, vous pétrissez, ils pétrissent. — *Imparf.* Je pétrissais, tu pétrissais, il pétrissait, nous pétrissions, vous pétrissiez, ils pétrissaient. — *Passé défini.* Je pétris, tu pétris, il pétrit, nous pétrîmes, vous pétrîtes, ils pétrirent.— *Passé indéf.* J'ai pétri, etc. — *Passé ant.* J'eus pétri, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais pétri, etc. — *Futur.* Je pétrirai, tu pétriras, il pétrira, nous pétrirons, vous pétrirez, ils pétriront. — *Futur antér.* J'aurai pétri, etc. — *Cond. prés.* Je pétrirais, tu pétrirais, il pétrirait, nous pétririons, vous pétririez, ils pétriraient. — *Passé.* J'aurais pétri, etc.—*On dit aussi :* J'eusse pétri, etc. — *Impératif prés.* Pétris, pétrissons, pétrissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez pétri. — *Subj. prés.* Que je pétrisse, que tu pétrisses, qu'il pétrisse, que nous pétrissions, que vous pétrissiez, qu'ils pétrissent. — *Imp.* Que je pétrisse, que tu pétrisses, qu'il pétrît, que nous pétrissions que vous pétrissiez, qu'ils pétrissent. — *Passé.* Que j'aie pétri, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse pétri, etc. —

Infinitif prés. Pétrir. — *Passé.* Avoir pétri. — *Part. prés.* Pétrissant (invar.). — *Passé.* Pétri, pétrie, pétris, pétries. — *Passé comp.* Ayant pétri. — Se conjugue pronominalement : *Se pétrir. L'argille se pétrit en la foulant aux pieds.* — Passif : *Etre pétri.* Le participe régit *de* et *par*.

> L'hypocrite, en fraudes fertile
> Des l'enfance est *pétri de* fard.
> Rousseau.

PÉTUNER, v. n. 1re conj. (*Pétuné*), prendre, fumer du tabac. *Il ne fait que pétuner toute la nuit.* Il n'est plus usité et ne se dit que par denigrement (Acad.). —*Ind. pr.* Je pétune, tu pétunes, il pétune, nous pétunons, vous pétunez, ils pétunent —*Imp.* Je pétunais, tu pétunais, il pétunait, nous pétunions, vous pétuniez, ils pétunaient. — *Passé défini.* Je pétunai, tu pétunas, il pétuna, nous pétunâmes, vous pétunâtes, ils pétunèrent. — *Passé ind.* J'ai pétuné, etc. — *Passé ant.* J'eus pétuné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais pétuné, etc. — *Futur.* Je pétunerai, tu pétuneras, il pétunera, nous pétunerons, vous pétunerez, ils pétuneront. — *Futur ant.* J'aurai pétuné, etc. — *Cond. prés.* Je pétunerais, tu pétunerais, il pétunerait, nous pétunerions, vous pétuneriez, ils pétuneraient. — *Passé.* J'aurais pétuné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse pétuné, etc. — *Impér. prés.* Pétune, pétunons, pétunez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez pétuné. — *Subj. prés.* Que je pétune, que tu pétunes, qu'il pétune, que nous pétunions, que vous pétuniez, qu'ils pétunent. — *Imparf.* Que je pétunasse, que tu pétunasses, qu'il pétunât, que nous pétunassions, que vous pétunassiez, qu'ils pétunassent. — *Passé.* Que j'aie pétuné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse pétuné, etc. — *Infin. prés.* Pétuner. — *Passé.* Avoir pétuné. — *Part. prés.* Pétunant (invar.). — *Passé.* Pétuné, pétunée, pétunés, pétunées. — *Passé com.* Ayant pétuné.

PEUPLER, v. a. 1re conj. (*Peuplé*), remplir d'habitants un pays etc. *Romulus après avoir fondé Rome, la* peupla *d'une foule de gens sans choix.*

> Rebâtissez vos temples et *peuplez* vos cités.
> Racine.

— On dit de même, peupler *un étang, une garenne, un colombier etc.* — Fig. Peupler *un bois, une vigne* : y mettre du nouveau plant. — Neut. Multiplier par la génération. *Toutes les nations ne peuplent pas également. Il n'y a point d'animaux qui* peuplent *tant que les lapins.* — *Ind. prés.* Je peuple, tu peuples, il peuple, nous peuplons, vous peuplez, ils peuplent. — *Imp.* Je peuplais, tu peuplais, il peuplait, nous peuplions, vous peupliez, ils peuplaient. — *Passé déf.* Je peuplai, tu peuplas, il peupla, nous peuplâmes, vous peuplâtes, ils peuplèrent. — *Passé ind.* J'ai peuplé, etc. — *Passé antér.* J'eus peuplé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais peuplé, etc. — *Futur.* Je peuplerai, tu peupleras, il peuplera, nous peuplerons, vous peuplerez, ils peupleront. — *Futur ant.* J'aurai peuplé, etc. — *Cond. prés.* Je peuplerais, tu peuplerais, il peuplerait, nous peuplerions, vous peupleriez, ils peupleraient. — *Passé.* J'aurais peuplé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse peuplé, etc. — *Impérat. présent.* Peuple, peuplons, peuplez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez peuplé. — *Subj. prés.* Que je peuple, que tu peuples, qu'il peuple, que nous peuplions, que vous peupliez, qu'ils peuplent. — *Imparf.* Que je peuplasse, que tu peuplasses, qu'il peuplât, que nous peuplassions, que vous peuplassiez, qu'ils peuplassent. — *Passé.* Que j'aie peuplé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse peuplé, etc. — *Infin. prés.* Peupler. — *Passé.* Avoir peuplé. — *Part. prés.* Peuplant (inv.). — *Passé.* Peuplé, peuplée, peuplés, peuplées. — *Passé comp.* Ayant peuplé. Pron. *Se peupler.* Devenir habité, peuplé. *Les campagnes se* peuplent, *Ces pays se sont* peuplés *fort promptement.* — Passif : *Etre peuplé.* Le participe régit *par* et *de*. — Il est aussi pris adject. on dit : *Un pays peuplé.*

PHILOSOPHAILLER, v. n., 1re conj. (*Filozofâ ié*), faire le philosophe, parler philosophie (iron.). — *Ind. prés* Je philosophaille, tu philosophailles, il philosophaille, nous philosophaillons, vous philosophaillez, ils philosophaillent. — *Imparf.* Je philosophaillais, tu philosophaillais, il philosophaillait, nous philosophaillions, vous philosophailliez, ils philosophaillaient. — *Passé défini.* Je philosophaillai, tu philosophaillas, il philosophailla, nous philosophaillâmes, vous philosophaillâtes, ils philosophaillèrent. — *Passé ind.* J'ai philosophaillé, etc. — *Passé antér.* J'eus philosophaillé, etc. — *Plus que-parf.* J'avais philosophaillé, etc. — *Futur.* Je philosophaillerai, tu philosophailleras, il philosophaillera, nous philosophaillerons, vous philosophaillerez, ils philosophailleront. —

Futur antér. J'aurai philosophaillé, etc. — *Cond. prés.* Je philosophaillerais, tu philosophaillerais, il philosophaillerait, nous philosophaillerions, vous philosophailleriez ils philosophailleraient. — *Passé.* J'aurais philosophaillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse philosophaillé, etc. — *Impér. prés.* Philosophaille, philosophaillons, philosophaillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez philosophaillé. — *Subj. prés.* Que je philosophaille, que tu philosophailles, qu'il philosophaille, que nous philosophaillions, que vous philosophailliez, qu'ils philosophaillent. — *Impar.* Que je philosophaillasse, que tu philosophaillasses, qu'il philosophaillât, que nous philosophaillassions, que vous philosophaillassiez, qu'ils philosophaillassent. — *Passé.* Que j'aie philosophaillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse philosophaillé, etc. — *Inf. prés.* Philosophailler. — *Passé.* Avoir philosophaillé. — *Part. prés.* Philosophaillant (var.). — *Passé.* Philosophaillé, philosophaillée, philosophaillés, philosophaillées. — *Passé comp.* Ayant philosophaillé.

PHILOSOPHER, v. n. 1re conj. *(Philozofé)*, traiter des matières de philosophie. *Socrate n'aimait à* philosopher *que sur les mœurs.* Raisonner, discourir sur diverses matières de morale et de physique. *Se moquer de la philosophie, c'est réellement* philosopher (Pascal). — Raisonner trop subtilement sur quelque chose. *A force de* philosopher *on s'éloigne de la vérité.* — *Ind. prés* Je philosophe, tu philosophes, il philosophe, nous philosophons, vous philosophez, ils philosophent. — *Imp.* Je philosophais, tu philosophais, il philosophait, nous philosophions, vous philosophiez, ils philosophaient. — *Passé déf.* Je philosophai, tu philosophas, il philosopha, nous philosophâmes, vous philosophâtes, ils philosophèrent. — *Passé indéf.* J'ai philosophé, etc. — *Passé antér.* J'eus philosophé, etc. — *Plus que-parf.* J'avais philosophé, etc. — *Futur.* Je philosopherai, tu philosopheras, il philosophera, nous philosopherons, vous philosopherez, ils philosopheront. — *Futur antérieur.* J'aurai philosophé, etc. — *Condition. présent.* Je philosopherais, tu philosopherais, il philosopherait, nous philosopherions, vous philosopheriez, ils philosopheraient. — *Passé.* J'aurais philosophé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse philosophé, etc. — *Imp. prés.* Philosophe, philosophons, philosophez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez philosophé. — *Subjonc. prés.* Que je philosophe, que tu philosophes, qu'il philosophe, que nous philosophions, que vous philosophiez, qu'ils philosophent. — *Imp.* Que je philosophasse, que tu philosophasses, qu'il philosophât, que nous philosophassions, que vous philosophassiez, qu'ils philosophassent. — *Passé.* Que j'aie philosophé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse philosophé, etc. — *Inf. prés.* Philosopher. — *Passé.* Avoir philosophé. — *Part. prés.* Philosophant (inv.) — *Passé.* Philosophé, philosophée, philosophés, philosophées. — *Passé composé.* Ayant philosophé.

PHRASER, v. n. 1re conj. *(Frâzé)*, bien marquer chaque phrase d'une pièce de musique dans la composition ou dans l'exécution. *Un compositeur qui* phrase *bien est un homme d'esprit.* — *Ind. prés.* Je phrase, tu phrases, il phrase, nous phrasons, vous phrasez, ils phrasent. — *Imp.* Je phrasais, tu phrasais, il phrasait, nous phrasions, vous phrasiez, ils phrasaient. — *Passé défini.* Je phrasai, tu phrasas, il phrasa, nous phrasâmes, vous phrasâtes, ils phrasèrent. — *Pass. ind.* J'ai phrasé, etc. — *Passé ant.* J'eus phrasé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais phrasé, etc. — *Futur.* Je phraserai, tu phraseras, il phrasera, nous phraserons, vous phraserez, ils phraseront. — *Futur ant.* J'aurai phrasé, etc. — *Cond. prés.* Je phraserais, tu phraserais, il phraserait, nous phraserions, vous phraseriez, ils phraseraient. — *Pass.* J'aurais phrasé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse phrasé, etc. — *Impér. prés.* Phrase, phrasons, phrasez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez phrasé. — *Subj. prés.* Que je phrase, que tu phrases, qu'il phrase, que nous phrasions, que vous phrasiez, qu'ils phrasent. — *Imp.* Que je phrasasse, que tu phrasasses, qu'il phrasât, que nous phrasassions, que vous phrasassiez, qu'ils phrasassent. — *Passé.* Que j'aie phrasé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse phrasé, etc. — *Inf. prés.* Phraser. — *Passé.* Avoir phrasé. — *Part. prés.* Phrasant (inv.). — *Passé.* Phrasé, phrasée, phrasés, phrasées. — *Passé composé.* Ayant phrasé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se phraser.* — Passif : *être phrasé.* Le participe régit *par.*

PIAFFER, v. n., 1re conj. *(Piaffé)*, faire piaffe, se montrer avec une vaine somp-

tuosité. *Il* piaffait *avec ses beaux habits, avec son grand équipage.* Style familier et critique. — Terme de man. passager dans une seule et même place, sans avancer, ni reculer. *Un cheval qui* piaffe. Il ne faut pas confondre l'action de *piaffer* avec celle de *trépigner*· (Acad.). — *Indicatif présent.* Je piaffe, tu piaffes, il piaffe, nous piaffons, vous piaffez, ils piaffent. — *Imparf.* Je piaffais, tu piaffais, il piaffait, nous piaffions, vous piaffiez, ils piaffaient. — *Passé défini.* Je piaffai, tu piaffas, il piaffa, nous piaffâmes, vous piaffâtes, ils piaffèrent.— *Passé ind.* J'ai piaffé, etc.— *Passé ant.* J'eus piaffé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais piaffé, etc. — *Futur.* Je piafferai, tu piafferas, il piaffera, nous piafferons, vous piafferez, ils piafferont. — *Futur ant.* J'aurai piaffé, etc. — *Cond. prés.* Je piafferais, tu piafferais, il piafferait, nous piafferions, vous piafferiez, ils piafferaient. — *Passé.* J'aurais piaffé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse piaffé, etc. — *Impér. prés.* Piaffe, piaffons, piaffez. — *Passé.* Aie, ayons ayez piaffé. — *Subj. prés.* Que je piaffe, que tu piaffes, qu'il piaffe, que nous piaffions, que vous piaffiez, qu'ils piaffent. — *Imparfait.* Que je piaffasse, que tu piaffasses, qu'il piaffât, que nous piaffassions, que vous piaffassiez, qu'ils piaffassent.—*Passé.* Que j'aie piaffé, etc. —*Plus-que-parfait.* Que j'eusse piaffé, etc. — *Infin. prés.* Piaffer. — *Passé.* Avoir piaffé. — *Part. prés.* Piaffant (invar.). — *Passé.* Piaffé (invar.). — *Passé compos.* Ayant piaffé.

PIAILLER, v. n., 1re conj. (*Pi-â-ié*), criailler, crier continuellement. *Cette femme ne fait que* piailler. Se dit plus particulièrement des enfants. *Ces enfants* piaillent *toujours.* (Famil. dans les deux acceptions). — *Indic. prés.* Je piaille, tu piailles, il piaille, nous piaillons, vous piaillez, ils piaillent.— *Imp.* Je piaillais, tu piaillais, il piaillait, nous piaillions, vous piailliez, ils piaillaient. — *Passé défini.* Je piaillai, tu piallas, il piailla, nous piaillâmes, vous piaillâtes, ils piaillèrent. — *Passé indéf.* J'ai piaillé, etc. — *Passé ant.* J'eus piaillé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais piaillé, etc.—*Futur.* Je piaillerai, tu piailleras, il piallera, nous piaillerons, vous piaillerez, ils piailleront. — *Futur antér.* J'aurai piaillé, etc. — *Cond. prés.* Je piaillerais, tu piaillerais, il piaillerait, nous piaillerions, vous piailleriez, ils piailleraient. — *Passé.* J'aurais piaillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse piaillé, etc. — *Impér. prés.* Piaille, piaillons, piaillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez piaillé. — *Subj. prés.* Que je piaille, que tu piailles, qu'il piaille, que nous piaillions, que vous piailliez, qu'ils piaillent. — *Imparf.* Que je piaillasse, que tu piaillasses, qu'il piaillât, que nous piaillassions, que vous piaillassiez, qu'ils piaillassent. — *Passé.* Que j'aie piaillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse piaillé, etc. — *Infin. prés.* Piailler. —*Passé.* Avoir piaillé. — *Partic. prés.* Piaillant (invar.). — *Passé.* Piaillé (invar.). — *Passé comp.* Ayant piaillé.

PIAULER, v. n. et imp., 1re conj. (*Pi-lé*), se dit du cri des petits poulets. ◊ Figur. et famil., des enfants et des gens faibles qui se plaignent en pleurant. *Cet enfant ne fait que* piauler. (Acad). Ne se conjugue qu'aux troisièmes personnes. — *Ind. prés.* Il piaule, ils piaulent. — *Imp.* Il piaulait, ils piaulaient.—*Passé déf.* Il piaula, ils piaulèrent., — *Passé ind.* Il a piaulé, ils ont piaulé. — *Passé ant.* Il eut piaulé, ils eurent piaulé.—*Plus-que-parf.* Il avait piaulé, ils avaient piaulé.— *Futur.* Il piaulera, ils piauleront. — *Futur antér.* Il aura piaulé, ils auront piaulé. — *Cond. prés.* Il piaulerait, ils piauleraient.—*Pass.* Il aurait piaulé, ils auraient piaulé. — *On dit aussi :* Il eût piaulé. ils eurent piaulé. — *Pas d'impér.* — *Subjonct. prés.* Qu'il piaule, qu'ils piaulent. — *Imp.* Qu'il piaulât, qu'ils piaulassent. — *Passé.* Qu'il ait piaulé, qu'ils aient piaulé.—*Plus-que-parf.* Qu'il eût piaulé, qu'ils eussent piaulé. — *Inf. prés.* Piauler.— *Passé.* Avoir piaulé. — *Part. prés.* Piaulant (invar.), — *Passé.* Piaulé (inv.).—*Passé comp.* Ayant piaulé.

PICORER, v. a. 1re conj. (*Pikoré*), aller en maraude, butiner ; En parlant des abeilles, sucer des fleurs. On le dit aussi des auteurs plagiaires, qui vont pillant à droite et à gauche dans les ouvrages d'autrui. — *Indicatif prés.* Je picore, tu picores, il picore, nous picorons, vous picorez, ils picorent. — *Imparf.* Je picorais, tu picorais, il picorait, nous picorions, vous picoriez, ils picoraient. — *Passé défini.* Je picorai, tu picoras, il picora, nous picorâmes, vous picorâtes, ils picorèrent. — *Passé indéf.* Jai picoré, etc. — *Passé ant.* J'eus picoré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais picoré, etc. — *Futur.* Je picorerai, tu picoreras, il picorera, nous picorerons, vous picorerez, ils picoreront. — *Futur ant.* J'aurai picoré,

etc. — *Condit. prés.* Je picorerais, tu picorerais, il picorerait, nous picorerions, vous picoreriez, ils picoreraient.—*Passé.* J'aurais picoré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse picoré, etc. — *Impér. prés.* Picore, picorons, picorez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez picoré. — *Subj. prés.* Que je picore, que tu picores, qu'il picore, que nous picorions, que vous picoriez, qu'ils picorent. — *Imp.* Que je picorasse, que tu picorasses, qu'il picorât, que nous picorassions, que vous picorassiez, qu'ils picorassent. — *Passé.* Que j'aie picoré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse picoré, etc. — *Infin. prés.* Picorer. — *Passé.* Avoir picoré. — *Partic. prés.* Picorant (invar.). — *Passé.* Picoré, picorée, picorés, picorées. — *Passé comp.* Ayant picosé.

PICOTER, v. a., 1re conj. (*Pikoté*), causer des picotements. *Une pituite qui* picote *les membranes de la poitrine.* Il se dit aussi des petites piqûres que les oiseaux font aux fruits en les bèquetant. *Les oiseaux ont* picoté *les abricots.*—Picoter *un cheval,* lui faire sentir légérement l'éperon à plusieurs reprises. — Fig. Agacer quelqu'un pour le fâcher. *Il l'a* picoté *pendant toute la soirée.*— *Indic. prés.* Je picote, tu picotes, il picote, nous picotons, vous picotez, ils picotent. — *Imparf.* Je picotais, tu picotais, il picotait, nous picotions, vous picotiez, ils picotaient. — *Passé déf.* Je picotai, tu picotas, il picota, nous picotâmes, vous picotâtes, ils picotèrent. — *Passé ind.* J'ai picoté, etc. — *Passé ant.* J'eus picoté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais picoté, etc. — *Futur.* Je picoterai, tu picoteras, il picotera, nous picoterons, vous picoterez, ils picoteront. —*Passé.* J'aurai picoté, etc. — *Cond. prés.* Je picoterais, tu picoterais, il picoterait, nous picoterions, vous picoteriez, ils picoteraient. — *Passé.* J'aurais picoté, etc.—*On dit aussi :* J'eusse picoté, etc.— *Impér. prés.* Picote, picotons, picotez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez picoté.— *Subj. prés.* Que je picote, que tu picotes, qu'il picote, que nous picotions, que vous picotiez, qu'ils picotent.— *Imparf.* Que je picotasse, que tu picotasses, qu'il picotât, que nous picotassions, que vous picotassiez, qu'ils picotassent. — *Passé.* Que j'aie picoté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse picoté, etc.— *Inf. prés.* Picoter.— *Passé.* Avoir picoté. — *Part. prés.* Picotant (invar.). — *Passé.* Picoté, picotée, picotés, picotées. — *Passé comp.* Ayant picoté.—S'emploie pronominalement, dans un sens réciproque. *Ils* se picotent *toujours l'un l'autre. Ils ne font que* se picoter (Acad.).—Passif : *Etre picoté.* Le part. régit *par. Fruits* picotés par *les oiseaux.* — On dit fam. *Il est* picoté *de petite vérole.*

PIÉTER, v. n. et a., 1re conj. (*Pi-été*), Diviser une mesure en pieds, en pouces, etc. — T. de mar., marquer les pieds et les pouces au gouvernail pour savoir combien il prend d'eau.—T. de jeu de boules, tenir le pied à l'endroit marqué pour cela. *Il faut* piéter. Piétez *bien.*—Act., disposer quelqu'un à la résistance. *On a* piété *cet homme contre tous les avis qui lui viendraient.* Fam. et peu usité en ce sens. —Buffon emploie ce terme pour *marcher,* en parlant des oiseaux. *Le paon, l'autruche* piète. — *Indicatif présent.* Je piète, tu piètes, il piète, nous piétons, vous piétez, ils piètent. — *Imparf.* Je piétais, tu piétais, il piétait, nous piétions, vous piétiez, ils piétaient.— *Passé déf.* Je piétai, tu piétas, il piéta, nous piétâmes, vous piétâtes, ils piétèrent. — *Passé ind.* J'ai piété, etc.— *Passé antér.* J'eus piété, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais piété, etc. — *Futur.* Je pièterai, tu pièteras, il piètera, nous piètерons, vous piéterez, ils piéteront. — *Futur antér.* J'aurai piété, etc. — *Cond. prés.* Je piètcrais, tu pièterais, il pièterait, nous pièterions, vous pièteriez, ils pièteraient.—*Passé.* J'aurais piété, etc. — *On dit aussi :* J'eusse piété, etc. — *Impératif prés.* Piète, piétons, piétez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez piété. — *Subj. prés.* Que je piète, que tu piètes, qu'il piète, que nous piétions, que vous piétiez, qu'ils piètent. — *Imparf.* Que je piétasse, que tu piétasses, qu'il piétât, que nous piétassions, que vous piétassiez, qu'ils piétassent. — *Passé.* Que j'aie piété, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse piété, etc. — *Inf. prés.* Piéter. — *Passé.* Avoir piété. — *Partic. prés.* Piétant (invar.). — *Passé.* Piété, piétée, piétés, piétées. — *Passé comp.* Ayant piété. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se piéter*, se dresser sur ses pieds. *On se moque d'un nain qui* se piète *pour se grandir* (Dorat).—Passif: *Etre piété.* Le part. régit *par.*

PIÉTINER, v. n., 1re conj. (*Pi-étiné*), remuer fréquemment et vivement les pieds. *Cet enfant ne fait que* piétiner. Piétiner *de colère, de rage, d'impatience* (Fam.).

— *Indic. présent.* Je piétine, tu piétines, il piétine, nous piétinons, vous piétinez, ils piétinent. — *Imparfait.* Je piétinais, tu piétinais, il piétinait, nous piétinions, vous piétiniez, ils piétinaient. — *Passé déf.* Je piétinai, tu piétinas, il piétina, nous piétinâmes, vous piétinâtes, ils piétinèrent. — *Passé indéf.* J'ai piétiné, etc. — *Passé ant.* J'eus piétiné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais piétiné, etc. — *Futur.* Je piétinerai, tu piétineras, il piétinera, nous piétinerons, vous piétinerez, ils piétineront. — *Futur ant.* J'aurai piétiné, etc. — *Condit. prés.* Je piétinerais, tu piétinerais, il piétinerait, nous piétinerions, vous piétineriez, ils piétineraient. — *Passé.* J'aurais piétiné, etc. — *On dit aussi:* J'eusse piétiné, etc. — *Impér. prés.* Piétine, piétinons, piétinez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez piétiné. — *Subj. prés.* Que je piétine, que tu piétines, qu'il piétine, que nous piétinions, que vous piétiniez, qu'ils piétinent. — *Imparf.* Que je piétinasse, que tu piétinasses, qu'il piétinât, que nous piétinassions, que vous piétinassiez, qu'ils piétinassent. — *Passé.* Que j'aie piétiné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse piétiné, etc. — *Infinitif prés.* Piétiner. — *Passé.* Avoir piétiné. — *Part. prés.* Piétinant (invar.). — *Passé.* Piétiné (invar.). — *Passé comp.* Ayant piétiné.

PIÉTONNER, v. n., 1re conj. (*Piétoné*), aller à pied. — *Ind. prés.* Je piétonne, tu piétonnes, il piétonne, nous piétonnons, vous piétonnez, ils piétonnent. — *Imparf.* Je piétonnais, tu piétonnais, il piétonnait, nous piétonnions, vous piétonniez, ils piétonnaient. — *Passé déf.* Je piétonnai, tu piétonnas, il piétonna, nous piétonnâmes, vous piétonnâtes, ils piétonnèrent. — *Passé ind.* J'ai piétonné, etc. — *Passé antér.* J'eus piétonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais piétonné, etc. — *Futur.* Je piétonnerai, tu piétonneras, il piétonnera, nous piétonnerons, vous piétonnerez, ils piétonneront. — *Futur ant.* J'aurai piétonné, etc. — *Cond. prés.* Je piétonnerais, tu piétonnerais, il piétonnerait, nous piétonnerions, vous piétonneriez, ils piétonneraient. — *Passé.* J'aurais piétonné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse piétonné, etc. — *Impér. prés.* Piétonne, piétonnons, piétonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez piétonné. — *Subj. prés.* Que je piétonne, que tu piétonnes, qu'il piétonne, que nous piétonnions, que vous piétonniez, qu'ils piétonnent. — *Imparf.* Que je piétonnasse, que tu piétonnasses, qu'il piétonnât, que nous piétonnassions, que vous piétonnassiez, qu'ils piétonnassent. — *Passé.* Que j'aie piétonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse piétonné, etc. — *Inf. prés.* Piétonner. — *Passé.* Avoir piétonné. — *Part. prés.* Piétonnant (invar.). — *Passé.* Piétonné (invar.). — *Passé comp.* Ayant piétonné.

PIÉTRIR, v. n., 2e conjug. (*Piétrir*), terme de parchem., se ramollir. Ce verbe ne se conjugue qu'aux troisièmes personnes du sing. et du plur. *Il* ou *elle piétrit.* Il est peu usité.

PIGNOCHER, v. n., 1re conj. (*Pignoché*), manger négligemment, sans appétit et ne prenant que de très petits morceaux. *Vous ne mangez pas, vous ne faites que* pignocher (Ac.). Peu usité. — *Ind. prés.* Je pignoche, tu pignoches, il pignoche, nous pignochons, vous pignochez, ils pignochent. — *Imp.* Je pignochais, tu pignochais, il pignochait, nous pignochions, vous pignochiez, ils pignochaient. — *Passé déf.* Je pignochai, tu pignochas, il pignocha, nous pignochâmes, vons pignochâtes, ils pignochèrent. — *Passé ind.* J'ai pignoché, etc. — *Passé ant.* J'eus pignoché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais pignoché, etc. — *Futur.* Je pignocherai, tu pignocheras, il pignochera, nous pignocherons, vous pignocherez, ils pignocheront. — *Futur ant.* J'aurai pignoché, etc. — *Cond. prés.* Je pignocherais, tu pignocherais, il pignocherait, nous pignocherions, vous pignocheriez, ils pignocheraient. — *Passé.* J'aurais pignoché, etc. — *On dit aussi* : J'eusse pignoché, etc. — *Impér. prés.* Pignoche, pignochons, pignochez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez pignoché. — *Subj. prés.* Que je pignoche, que tu pignoches, qu'il pignoche, que nous pignochions, que vous pignochiez, qu'ils pignochent. — *Imp.* Que je pignochasse, que tu pignochasses, qu'il pignochât, que nous pignochassions, que vous pignochassiez, qu'ils pignochassent. — *Passé.* Que j'aie pignoché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse pignoché, etc. — *Infin. prés.* Pignocher. — *Passé.* Avoir pignoché. — *Part. prés.* Pignochant (inv.). — *Passé.* Pignoché, pignochée, pignochés, pignochées. — *Passé composé.* Ayant pignoché.

PIOCHER, v. a. et n. 1re conj. (*Pi-oché*), fouir, remuer avec une pioche. Piocher *la terre,* piocher *une vigne.* —

Neutralement. *Il faut* piocher *cet endroit.* — Au figuré, il signifie travailler avec ardeur, avec assiduité. *J'ai bien* pioché *aujourd'hui.* Dans cette acception, il est familier. — *Indicatif présent.* Je pioche, tu pioches, il pioche, nous piochons, vous piochez, ils piochent. — *Imp.* Je piochais, tu piochais, il piochait, nous piochions, vous piochiez, ils piochaient. — *Passé déf.* Je piochai, tu piochas, il piocha, nous piochâmes, vous piochâtes, ils piochèrent. — *Passé ind.* J'ai pioché, etc. — *Passé ant.* J'eus pioché, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais pioché, etc. — *Futur.* Je piocherai, tu piocheras, il piochera, nous piocherons, vous piocherez, ils piocheront. — *Futur ant.* J'aurai pioché, etc. — *Cond. prés.* Je piocherais, tu piocherais, il piocherait, nous piocherions, vous piocheriez, ils piocheraient. — *Passé.* J'aurais pioché, etc — *On dit aussi :* J'eusse pioché, etc. — *Impér. prés.* Pioche, piochons, piochez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez pioché. — *Subj. prés.* Que je pioche, que tu pioches, qu'il pioche, que nous piochions, que vous piochiez, qu'ils piochent. — *Imparf.* Que je piochasse, que tu piochasses, qu'il piochât, que nous piochassions, que vous piochassiez, qu'ils piochassent. — *Passé.* Que j'aie pioché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse pioché, etc. — *Infin. prés.* Piocher. — *Passé.* Avoir pioché. — *Part. prés.* Piochant (invar.). — *Passé.* Pioché, piochée, piochés, piochées. — *Passé comp.* Ayant pioché. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se piocher. Ce terrain* se pioche *facilement.* — Passif : *Être pioché.* Le part. régit *par.*

PILER, v. a., 1[re] conj. (*Pilé*), broyer, écraser quelque chose avec un pilon. Piler *des amandes.* Piler *du verjus.* Piler *des chiffons pour en faire du papier.* — *Ind. pr.* Je pile, tu piles, il pile, nous pilons, vous pilez, ils pilent. — *Imp.* Je pilais, tu pilais, il pilait, nous pilions, vous piliez, ils pilaient. — *Passé déf.* Je pilai, tu pilas, il pila, nous pilâmes, vous pilâtes, ils pilèrent. — *Passé ind.* J'ai pilé, etc. — *Passé ant.* J'eus pilé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais pilé, etc. — *Futur.* Je pilerai, tu pileras, il pilera, nous pilerons, vous pilerez, ils pileront. — *Futur ant.* J'aurai pilé, etc. — *Cond. prés.* Je pilerais, tu pilerais, il pilerait, nous pilerions, vous pileriez, ils pileraient. — *Passé.* J'aurais pilé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse pilé, etc. — *Impér. prés.* Pile, pilons, pilez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez pilé. — *Subj. prés.* Que je pile, que tu piles, qu'il pile, que nous pilions, que vous piliez, qu'ils pilent. — *Imparf.* Que je pilasse, que tu pilasses, qu'il pilât, que nous pilassions, que vous pilassiez, qu'ils pilassent. — *Passé.* Que j'aie pilé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse pilé, etc. — *Inf. présent.* Piler. — *Passé.* Avoir pilé — *Part. prés.* Pilant (invar.). — *Passé.* Pilé, pilée, pilés, pilées. — *Passé comp.* Ayant pilé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se piler.* — Passif : *être pilé.* Le participe régit *par.*

PILLER, v. a., 1[re] conjug. (*Pi-ié*), emporter violemment les biens d'une ville d'une maison. *Les gens de guerre ont* pillé *cette ville, ce château.* — Faire des exactions, des concussions. *Ce gouverneur usa de son autorité pour* piller *la province.* — Il signifie encore emporter à la hâte, s'approprier.

Comme on voit les frêlons troupe lâche et stérile,
Aller *piller* le miel que l'abeille distille.
Boileau.

Prendre dans les compositions d'autrui des choses qu'on donne comme siennes. *Il a* pillé dans *les vieux auteurs la plupart des idées que renferme son livre. Ce musicien a* pillé *les motifs de ses plus beaux airs dans les partitions italiennes. Cet air est* pillé dans *Mozart,* pillé de *Rossini. Ces vers sont* pillés *de Racine, dans Racine.* — Il se dit aussi des chiens qui se jettent sur les animaux ou les personnes. *Ce chien* pille *tous les passants. Pille, pille,* terme de chasse, pour exciter les chiens à se jeter sur gibier. — *Indicatif prés.* Je pille, tu pilles, il pille, nous pillons, vous pillez, ils pillent. — *Imparf.* Je pillais, tu pillais, il pillait, nous pillions, vous pilliez, ils pillaient. — *Passé déf.* Je pillai, tu pillas, il pilla, nous pillâmes, vous pillâtes, ils pillèrent. — *Passé indéf.* J'ai pillé, etc. — *Passé antér.* J'eus pillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais pillé, etc. — *Futur.* Je pillerai, tu pilleras, il pillera, nous pillerons, vous pillerez, ils pilleront. — *Futur ant.* J'aurai pillé, etc. — *Cond. prés.* Je pillerais, tu pillerais, il pillerait, nous pillerions, vous pilleriez, ils pilleraient. — *Passé.* J'aurais pillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse pillé, etc. — *Impér. prés.* Pille, pillons, pillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez pillé. — *Subj. prés.* Que je pille, que

tu pilles, qu'il pille, que nous pillions, que vous pilliez, qu'ils pillent. — *Imparf.* Que je pillasse, que tu pillasses, qu'il pillât, que nous pillassions, que vous pillassiez, qu'ils pillassent. — *Passé.* Que j'aie pillé, etc. — *Plus-que parf.* Que j'eusse pillé, etc. — *Infin. prés.* Piller.— *Passé.* Avoir pillé. — *Part. prés.* Pillant (inv.). — *Passé.* Pillé, pillés, pillée, pillées. — *Pasés, composé.* Ayant pillé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *piller.* — Passif: *Etre pillé.* Le participe régit *de* et *par. Cet air a été* pillé de *Lulli* par *Gaveau.*

PILORIER, v. a. 1re conj. (*Pilorié*), mettre au pilori. Pilorier *un banqueroutier.* Figurém. il signifie, diffamer quelqu'un, manifester son infamie. *Il a été* pilorié *dans vingt écrits publics.* — *Ind. présent.* Je pilorie, tu pilories, il pilorie, nous pilorions, vous piloriez, ils pilorient. — *Imparf.* Jepiloriais, tu piloriais, il piloriait, nous piloriions, vous piloriiez, ils piloriaient. — *Passé déf.* Je piloriai, tu pilorias, il piloria, nous piloriâmes, vous piloriâtes, ils pilorièrent. — *Passé indéfi.* J'ai pilorié, etc. — *Passé ant.* J'eus pilorié, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais pilorié, etc. — *Futur.* Je pilorierai, tu pilorieras, il piloriera, nous pilorierons, vous pilorierez, ils pilorieront.—*Futur ant.* J'aurai pilorié, etc. — *Cond. prés.* Je pilorierais, tu pilorierais, il pilorierait, nous pilorierions, vous pilorieriez, ils pilorieraient. — *Passé.* J'aurais pilorié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse pilorié, etc.— *Impér. prés* Pilorie, pilorions, piloriez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez pilorié. — *Subj. prés.* Que je pilorie, que tu pilories, qu'il pilorie, que nous piloriions, que vous piloriiez, qu'ils pilorient. — *Imparfait.* Que je piloriasse, que tu piloriasses, qu'il piloriât, que nous piloriassions, que vous piloriassiez, qu'ils piloriassent. — *Passé.* Que j'aie pilorié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse pilorié, etc. — *Inf. prés.* Pilorier. — *Passé.* Avoir pilorié. — *Partic. prés.* Piloriant (invar.). — *Passé.* Pilorié, piloriée, piloriés, piloriées. — *Passé comp.* Ayant pilorié.—Pronom. *Se pilorier,* peu en usage. — Passif : *Etre pilorié.* Le partic. régit *par.*

PILOTER, v. n. et a. 1re conj. (*Piloté*), — Neutralement, bâtir sur pilotis. *Dans les lieux ou le fond n'est pas solide, il faut* piloter *avant de batir.* — Activem. Piloter *un terrain,* y enfoncer des pilotis. T .de marine, conduire un bâtiment de mer. Piloter *un navire hors des rescifs.* —*Ind. prés.* Je pilote, tu pilotes, il pilote, nous pilotons, vous pilotez, ils pilotent. — *Imparf.* Je pilotais, tu pilotais, il pilotait, nous pilotions, vous pilotiez, ils pilotaient. —*Passé déf.* Je pilotai, tu pilotas, il pilota, nous pilotâmes, vous pilotâtes, ils pilotèrent. — *Passé. ind* J'ai piloté, etc. —*Passé ant.* J'eus piloté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais piloté, etc. — *Futur.* Je piloterai, tu piloteras, il pilotera, nous piloterons, vous piloterez, ils piloteront. — *Passé.* J'aurai piloté, etc. —*Cond. prés.* Je piloterais, tu piloterais, il piloterait, nous piloterions, vous piloteriez, ils piloteraient. — *Passé.* J'aurais piloté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse piloté, etc. — *Impér. prés.* Pilote, pilotons, pilotez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez piloté. — *Subj. prés.* Que je pilote, que tu pilotes, qu'il pilote, que nous pilotions, que vous pilotiez, qu'ils pilotent. — *Imp.* Que je pilotasse, que tu pilotasses, qu'il pilotât, que nous pilotassions, que vous pilotassiez, qu'ils pilotassent.— *Passé.*Que j'aie piloté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse piloté, etc. — *Inf. prés.* Piloter. — *Passé.* Avoir piloté. — *Partic. prés.* Pilotant (invar.).—*Passé.* Piloté, pilotés, pilotée, pilotées. — *Passé comp.* Ayant piloté.— Passif *Etre piloté.* Le part. régit *part.*

PINCER, v. a. et n., 1re conj. (*Peincé*), presser, serrer la superficie de la peau entre les doigts. Pincer *quelqu'un. Les oiseaux* pincent *avec leur bec.* — Fig., critiquer, railler, blâmer. *Il l'a* pincé *rudement.* — Neut. Pincer *sans rire. C'est un homme qui* pince *finement.* — Pincer *un voleur,* le prendre sur le fait. — Pincer *quelqu'un,* le prendre, le saisir au moment où il ne s'y attendait pas.—En agric., couper ou presser quelques bourgeons pour empêcher qu'un arbre ne pousse trop. — T. de mus., faire vibrer les cordes d'un instrument en les pinçant avec les doigts. *Il a* pincé *tout ce passage sur son violon.* Il se dit dans ce sens, des instruments dont on ne joue que de cette manière. Pincer *de la harpe, de la guitare.* — Serrer fortement avec une pince, avec des tenailles, etc. Pincez *bien cette barre de fer avec les tenailles, avec l'étau* — Fig., causer de la douleur, faire une sensation vive et désagréable. *Le coup de fouet a* pincé *ce cheval. Le froid m'a* pincé. — T.

de mar. Pincer *le vent*, aller au plus près du vent.—T. de manége, approcher l'éperon du flanc du cheval sans donner de coup ni appuyer. Pincer *du droit, du gauche*. Pincer *des deux*.—*Ind. prés*. Je pince, tu pinces, il pince, nous pinçons, vous pincez, ils pincent. — *Imp*. Je pinçais, tu pinçais, il pinçait, nous pincions, vous pinciez, ils pinçaient. — *Pass. déf*. Je pinçai, tu pinças, il pinça, nous pinçâmes, vous pinçâtes, ils pincèrent. — *Passé ind*. J'ai pincé, etc. — *Passé antérieur*. J'eus pincé, etc.—*Plus-que-parf*. J'avais pincé, etc.— *Futur*. Je pincerai, tu pinceras, il pincera, nous pincerons, vous pincerez, ils pinceront.—*Futur antér*. J'aurai pincé, etc.— *Cond. présent*. Je pincerais, tu pincerais, il pincerait, nous pincerions, vous pinceriez, ils pinceraient.—*Passé*. J'aurais pincé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse pincé, etc. — *Impér. prés*. Pince, pinçons, pincez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez pincé. — *Subj. prés*. Que je pince, que tu pinces, qu'il pince, que nous pincions, que vous pinciez, qu'ils pincent. — *Imp*. Que je pinçasse, que tu pinçasses, qu'il pinçât, que nous pinçassions, que vous pinçassiez, qu'ils pinçassent.— *Passé*. Que j'ai pincé, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse pincé, etc. — *Inf. prés*. Pincer. — *Passé*. Avoir pincé.—*Part. présent*. Pinçant (invariable). — *Passé*. Pincé, pincée, pincés, pincées. — *Passé comp*. Ayant pincé.— Se conjugue avec le pronom personnel : *se pincer*. *On commence par se pincer en disputant, puis on s'égratigne, on se déchire, on finit par se tuer* (Boiste).— Passif : *être pincé*. Le part. régit *par*.—Pris adjectivement, il signifie *affecté*. *Un air* pincé, *un style* pincé.

PINDARISER, v. n., 1re conj. (*Peindarizé*), affecter, sous le prétexte ou non d'imiter Pindare, un style enflé, des termes recherchés, des tournures bizarres. *Cet homme ne parle pas naturellement; il veut toujours* pindariser. — Il est familier. — *Ind. prés*. Je pindarise, tu pindarises, il pindarise, nous pindarisons, vous pindarisez, ils pindarisent.—*Imparf*. Je pindarisais, tu pindarisais, il pindarisait, nous pindarisions, vous pindarisiez, ils pindarisaient. — *Passé défini*. Je pindarisai, tu pindarisas, il pindarisa, nous pindarisâmes, vous pindarisâtes, ils pindarisèrent.— *Passé ind*. J'ai pindarisé, etc. — *Passé ant*. J'eus pindarisé, etc. — *Plus-que-parf*. J'étais pindarisé, etc. — *Futur*. Je pindariserai, tu pindariseras, il pindarisera, nous pindariserons, vous pindariserez, ils pindariseront.—*Futur ant*. J'aurai pindarisé, etc.—*Cond. prés*. Je pindariserais, tu pindariserais, il pindariserait, nous pindariserions, vous pindariseriez, ils pindariseraient. — *Passé*. J'aurais pindarisé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse pindarisé, etc.—*Impér. prés*. Pindarise, pindarisons, pindarisez.—*Passé*.Aie,ayons, ayez pindarisé.—*Subj. prés*. Que je pindarise, que tu pindarises, qu'il pindarise, que nous pindarisions, que vous pindarisiez, qu'ils pindarisent.—*Imparf*. Que je pindarisasse, que tu pindarisasses, qu'il pindarisât, que nous pindarisassions, que vous pindarisassiez, qu'ils pindarisassent. — *Passé*. Que j'aie pindarisé, etc.—*Plus-que-parf*. Que j'eusse pindarisé, etc.—*Infinit. prés*. Pindariser.—*Passé*. Avoir pindarisé. — *Participe prés*. Pindarisant (invar.). — *Passé*. Pindarisé, pindarisée, pindarisés, pindarisées.— *Passé composé*. Ayant pindarisé.

PINTER, v. n., 1re conj. (*Peinté*), faire débauche de vin. *C'est un homme qui ne fait que* pinter; *qui n'aime qu'à* pinter.— —*Indicatif présent*. Je pinte, tu pintes, il pinte, nous pintons, vous pintez, ils pintent.— *Imparf*. Je pintais, tu pintais, il pintait, nous pintions, vous pintiez, ils pintaient.—*Passé déf*. Je pintai, tu pintas, il pinta, nous pintâmes, vous pintâtes, ils pintèrent.— *Passé ind*. J'ai pinté, etc.— *Passé ant*. J'eus pinté, etc.— *Plus-que-parfait*. J'avais pinté, etc.—*Futur*. Je pinterai, tu pinteras, il pintera, nous pinterons, vous pinterez, ils pinteront. — *Futur ant*. J'aurai pinté, etc. — *Cond. prés*. Je pinterais, tu pinterais, il pinterait, nous pinterions, vous pinteriez, ils pinteraient. — *Passé*. J'aurais pinté, etc. —*On dit aussi* : J'eusse pinté, etc.— *Imp. prés*. Pinte, pintons, pintez.—*Passé*. Aie, ayons, ayez pinté. —*Subj. prés*. Que je pinte, que tu pintes, qu'il pinte, que nous pintions, que vous pintiez, qu'ils pintent. — *Imparf*. Que je pintasse, que tu pintasses, qu'il pintât, que nous pintassions, que vous pintassiez, qu'ils pintassent. —*Passé*. Que j'aie pinté, etc.—*Plus-que-parf*. Que j'eusse pinté, etc. — *Inf. prés*. Pinter.—*Passé*. Avoir pinté.—*Part. prés*. Pintant (inv.).—*Passé*. Pinté (inv.). — *Passé comp*. Ayant pinté.

PIONNER, v. n., 1re conjug. (*Pi-oné*), terme des échecs. Il se dit d'un joueur

qui s'attache à prendre beaucoup de pions. *Il aime à* pionner. — *Indicat. prés.* Je pionne, tu pionnes, il pionne, nous pionnons, vous pionnez, ils pionnent. — *Imp.* Je pionnais, tu pionnais, il pionnait, nous pionnions, vous pionniez, ils pionnaient. — *Passé déf.* Je pionnai, tu pionnas, il pionna, nous pionnâmes, vous pionnâtes, ils pionnèrent. — *Passé ind.* J'ai pionné, etc.—*Passé ant.* J'eus pionné, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais pionné, etc.—*Futur.* Je pionnerai, tu pionneras, il pionnera, nous pionnerons, vous pionnerez, ils pionneront. — *Futur ant.* J'aurai pionné, etc. — *Condit. prés.* Je pionnerais, tu pionnerais, il pionnerait, nous pionnerions, vous pionneriez, ils pionneraient. — *Passé.* J'aurais pionné, etc.—*On dit aussi :* J'eusse pionné, etc.—*Impér. prés.* Pionne, pionnons, pionnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez pionné.—*Subj. prés.* Que je pionne, que tu pionnes, qu'il pionne, que nous pionnions, que vous pionniez, qu'ils pionnent.—*Imp.* Que je pionnasse, que tu pionnasses, qu'il pionnât, que nous pionnassions, que vous pionnassiez, qu'ils pionnassent. — *Passé.* Que j'aie pionné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse pionné, etc. — *Infinit. prés.* Pionner. — *Passé.* Avoir pionné. — *Part. prés.* Pionnant. (invar.) — *Passé.* Pionné (inv.).—*Passé comp.* Ayant pionné.

PIPER, v. a., 1re conjug. (*Pipé*), contrefaire le cri des oiseaux pour les prendre au filet. Piper *des oiseaux*.—Figur. et famil. Tromper. *L'espérance nous* pipe (Pascal). *Ils l'ont* pipé *et lui ont gagné tout son argent.*—Piper *des dés*, préparer des dés afin de tromper au jeu. — Familièr., commencer à fumer. *Ces enfants s'amusent à* piper.—*Indic. prés.* Je pipe, tu pipes, il pipe, nous pipons, vous pipez, ils pipent. —*Imparf.* Je pipais, tu pipais, il pipait, nous pipions, vous pipiez, ils pipaient.—*Pass. déf.* Je pipai, tu pipas, il pipa, nous pipâmes, vous pipâtes, ils pipèrent. —*Passé indéf.* J'ai pipé, etc.—*Passé ant.* J'eus pipé, etc.—*Plus-que-parfait.* J'avais pipé, etc.—*Futur.* Je piperai, tu piperas, il pipera, nous piperons, vous piperez, ils piperont.—*Futur antér.* J'aurai pipé, etc.—*Condit. prés.* Je piperais, tu piperais, il piperait, nous piperions, vous piperiez, ils piperaient. — *Passé.* J'aurais pipé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse pipé, etc.—*Impér. prés.* Pipe, pipons, pipez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez pipé. —*Subj. prés.* Que je pipe, que tu pipes, qu'il pipe, que nous pipions, que vous pipiez, qu'ils pipent. —*Imparf.* Que je pipasse, que tu pipasses, qu'il pipât, que nous pipassions, que vous pipassiez, qu'ils pipassent. — *Passé.* Que j'aie pipé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse pipé, etc.—*Inf. prés.* Piper.—*Passé.* Avoir pipé. —*Part. prés.* Pipant (invar.).—*Passé.* Pipé, pipée, pipés, pipées.—*Passé comp.* Ayant pipé. — Le conjugue avec le pronom personnel : *se piper.*—Passif*: Etre pipé.* Le participe régit *par.*

PIQUER, v. a. et n., 1re conjug. (*Pikié*), percer, entamer légèrement avec quelque chose de pointu. Piquer *du papier*, piquer *avec une épingle.* Piquer *quelqu'un jusqu'au sang.*—Il s'emploie au figuré dans le sens d'offenser. *Le reproche de lâcheté excite le courage en* piquant *la vanité* (Boiste).—Il se dit de la morsure des serpents, des insectes, et s'emploie quelquefois dans un sens absolu. *La tarentule* pique. *Le serpent* pique.

Tel qu'on voit un taureau qu'une guêpe en furie
A *piqué* dans les flancs aux dépens de sa vie.
Boileau.

—Il signifie aussi exciter, animer. Piquer *la curiosité, l'intérêt.*—Il se dit des choses qui affectent le goût, en telle sorte que la langue semble en être piquée. — Absolument. *Cette liqueur* pique *la langue. Ce fromage* pique. — Il s'emploie encore dans différentes acceptions — Fâcher, irriter. *La moindre chose le* pique. — Familièremen. *Quelle mouche le pique ?*—Piquer *quelqu'un d'honneur*, c'est lui persuader qu'il y va de son honneur de faire ou de ne pas faire quelque chose.—En termes de maçonnerie, *piquer* c'est rustiquer ou construire grossièrement. Piquer *un mur.* — En termes de cordonneir. Piquer *un soulier*, c'est coudre la semelle. — En termes de pâtissier. Piquer *une pièce de pâtisserie*, c'est y faire de petits trous pour lui donner de l'apparence.—Piquer *la viande*, c'est la larder. —En termes de maréchal. Piquer *un cheval*, c'est lui enfoncer un clou dans le sabot jusqu'à la chair vive. — Piquer *des deux*, c'est pousser un cheval en lui appliquant l'éperon des deux côtés, etc.— *Indic. prés.* Je pique, tu piques, il pique, nous piquons, vous piquez, ils piquent.— *Imparf.* Je piquais, tu piquais, il piquait, nous piquions, vous piquiez, ils piquaient. — *Passé déf.* Je piquai, tu piquas, il pi-

qua, nous piquâmes, vous piquâtes, ils piquèrent.—*Passé indéf.* J'ai piqué, etc.—*Passé antér.* J'eus piqué, etc.—*Plus-que-parfait.* J'avais piqué, etc.—*Futur.* Je piquerai, tu piqueras, il piquera, nous piquerons, vous piquerez, ils piqueront.—*Futur antér.* J'aurai piqué, etc. — *Cond. prés.* Je piquerais, tu piquerais, il piquerait, nous piquerions, vous piqueriez, ils piqueraient.—*Passé.* J'aurais piqué, etc. —*On dit aussi* : J'eusse piqué, etc.—*Impératif prés.* Pique, piquons, piquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez piqué. — *Subj. prés.* Que je pique, que tu piques, qu'il pique, que nous piquions, que vous piquiez, qu'ils piquent. — *Imparf.* Que je piquasse, que tu piquasses, qu'il piquât, que nous piquassions, que vous piquassiez, qu'ils piquassent. —*Passé.* Que j'aie piqué, etc.—*Plus-que-parfait.* Que j'eusse piqué, etc. — *Infinitif prés.* Piquer. — *Passé.* Avoir piqué.—*Part. prés.* Piquant, piquante (pris adjectivement).

Loin de vous l'aquilon fougueux
Souffle sa *piquante* froidure.
Rousseau.

—Au figuré, il signifie offensant. *Propos piquants, réponse piquante*, et dans une acception toute différente, on l'emploie dans le sens de vif, agréable, fin. *Physionomie piquante.*

Au lieu d'être *piquant* souvent on est bizarre.
Delille.

— *Passé.* Piqué, piquée, piqués, piquées. — *Passé composé.* Ayant piqué. —Se conjugue avec le pronom personnel : *se piquer.* Il signifie au figuré, prendre une chose en mauvaise part, s'en offenser. *Cet homme se* pique *de la moindre chose.* On l'emploie aussi dans le sens de se glorifier. Il est alors toujours accompagné de la préposition *de.* Se piquer *de bien faire une chose.*

Je ne me *pique* point du scrupule insensé
De bénir mon trépas quand ils l'ont prononcé.
Racine

— Passif : *Etre piqué.* Le participe régit *de* et *par. Las des hommages qu'on lui rend et* piqué de *ceux qu'on lui refuse* (Massillon). On dit : *Etre* piqué d'*un mépris, d'une offense.*

PIRATER, v. n., 1[re] conj. (*Piraté*), faire le métier de pirate. *Il y a longtemps qu'il* pirate *sur ces mers. Il ne fait que* pirater. —*Indic. prés.* Je pirate, tu pirates, il pirate, nous piratons, vous piratez, ils piratent.—*Imparf.* Je piratais, tu piratais, il piratait, nous pirations, vous pirattiez, ils pirataient.—*Passé déf.* Je piratai, tu piratas, il pirata, nous piratâmes, vous piratâtes, ils piratèrent.—*Passé indéf.* J'ai piraté, etc.—*Passé ant.* J'eus piraté, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais piraté, etc.—*Futur.* Je piraterai, tu pirateras, il piratera, nous piraterons, vous piraterez, ils pirateront.—*Futur ant.* J'aurai piraté, etc.—*Cond. prés.* Je piraterais, tu piraterais, il piraterait, nous piraterions, vous pirateriez, ils pirateraient. — *Passé.* J'aurais piraté, etc.—*On dit aussi* : J'eusse piraté, etc.—*Impér. prés.* Pirate, piratons, piratez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez piraté. —*Subj. prés.* Que je pirate, que tu pirates, qu'il pirate, que nous pirations, que vous piratiez, qu'ils piratent.—*Imparf.* Que je piratasse, que tu piratasses, qu'il piratât, que nous piratassions, que vous piratassiez, qu'ils piratassent.—*Passé.* Que j'aie piraté, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse piraté, etc. — *Infin. prés.* Pirater. — *Passé:* Avoir piraté.—*Part. prés.* Piratant (invar.). — *Passé.* Piraté (invar.) — *Passé comp.* Ayant piraté.

PIROUETTER, v. n., 1[re] conj. (*Pirouété*), faire des pirouettes. *Ce danseur* pirouette *bien.* — Au figuré. Répéter les mêmes idées. *Cet homme change souvent d'opinion; il ne fait que* pirouetter. — *Indic. prés.* Je pirouette, tu pirouettes, il pirouette, nous pirouettons, vous pirouettez, ils pirouettent.—*Imparf.* Je pirouettais, tu pirouettais, il pirouettait, nous pirouettions, vous pirouettiez, ils pirouettaient. — *Passé défini.* Je pirouettai, tu pirouettas, il pirouetta, nous pirouettâmes, vous pirouettâtes, ils pirouettèrent. —*Passé indéf.* J'ai pirouetté, etc.—*Passé antér.* J'eus pirouetté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais pirouetté, etc. — *Futur.* Je pirouetterai, tu pirouetteras, il pirouettera, nous pirouetterons, vous pirouetterez, ils pirouetteront.—*Futur ant.* J'aurais pirouetté, etc. — *Condit. prés.* Je pirouetterais, tu pirouetterais, il pirouetterait, nous pirouetterions, vous pirouetteriez, ils pirouetteraient.—*Passé.* J'aurais pirouetté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse pirouetté, etc.—*Impér. prés.* Pirouette, pirouettons, pirouettez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez pirouetté.—*Subj. prés.* Que je pirouette, que tu pirouettes, qu'il pirouette, que nous pirouettions, que vous pirouettiez, qu'ils pirouettent. — *Imparf.* Que je pirouettasse, que tu pirouettasses.

qu'il pirouettât, que nous pirouettassions, que vous pirouettassiez, qu'ils pirouettassassent.—*Passé.* Que j'aie pirouetté, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse pirouetté, etc. — *Infin. prés.* Pirouetter. — *Passé.* Avoir pirouetté.—*Part. prés.* Pirouettant (inv.).—*Passé.* Pirouetté (inv.). —*Passé comp.* Ayant pirouetté.

PISSER, v. n., 1re conj. *(Picé)*, uriner, évacuer l'urine. Il est aussi actif. Pisser *le sang.* — *Indic. prés.* Je pisse, tu pisses, il pisse, nous pissons, vous pissez, ils pissent. — *Imparf.* Je pissais, tu pissais, il pissait, nous pissions, vous pissiez, ils pissaient. — *Passé déf.* Je pissai, tu pissas, il pissa, nous pissâmes, vous pissâtes, ils pissèrent. — *Passé ind.* J'ai pissé, etc. — *Passé ant.* J'eus pissé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais pissé, etc. — *Futur.* Je pisserai, tu pisseras, il pissera, nous pisserons, vous pisserez, ils pisseront. — *Futur ant.* J'aurai pissé, etc. — *Cond. prés.* Je pisserais, tu pisserais, il pisserait, nous pisserions, vous pisseriez, ils pisseraient. — *Passé.* J'aurais pissé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse pissé, etc. — *Impér. prés.* Pisse, pissons, pissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez pissé. — *Subj. prés.* Que je pisse, que tu pisses, qu'il pisse, que nous pissions, que vous pissiez, qu'ils pissent. — *Imparfait.* Que je pissasse, que tu pissasses, qu'il pissât, que nous pissassions, que vous pissassiez, qu'ils pissassent. — *Pass.* Que j'aie pissé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse pissé, etc. — *Infinitif prés.* Pisser. — *Passé.* Avoir pissé. — *Part. prés.* Pissant (invar.). — *Passé.* Pissé, pissée, pissés, pissées. — *Passé comp.* Ayant pissé.

PISSOTER, v. n. 1re conj. *(Piçoté)*, uriner très fréquemment et en petite quantité. *Il ne fait que* pissoter. — *Ind. prés.* Je pissote, tu pissotes, il pissote, nous pissotons, vous pissotez, ils pissotent. — *Imp.* Je pissotais, tu pissotais, il pissotait, nous pissotions, vous pissotiez, ils pissotaient. — *Passé déf.* Je pissotai, tu pissotas, il pissota, nous pissotâmes, vous pissotâtes, ils pissotèrent. — *Passé indéf.* J'ai pissoté, etc. — *Passé ant.* J'eus pissoté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais pissoté, etc. — *Futur.* Je pissoterai, tu pissoteras, il pissotera, nous pissoterons, vous pissoterez, ils pissoteront. — *Futur ant.* J'aurai pissoté, etc. — *Cond. prés.* Je pissoterais, tu pissoterais, il pissoterait, nous pissoterions, vous pissoteriez, ils pissoteraient. — *Passé.* J'aurais pissoté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse pissoté, etc. — *Impér. prés.* Pissote, pissotons, pissotez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez pissoté. — *Subj. prés.* Que je pissote, que tu pissotes, qu'il pissote, que nous pissotions, que vous pissotiez, qu'ils pissotent. — *Imp.* Que je pissotasse, que tu pissotasses, qu'il pissotât, que nous pissotassions, que vous pissotassiez, qu'ils pissotassent. — *Passé.* Que j'aie pissoté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse pissoté, etc. — *Infin. prés.* Pissoter. — *Passé.* Avoir pissoté. — *Part. prés.* Pissotant. (invar.). — *Passé.* Pissoté, pissotée, pissotés, pissotées. — *Passé comp.* Ayant pissoté.

PIVOTER, v. n., 1re conjug. *(Pivoté)*, tourner sur un pivot ou comme sur un pivot. *Cette machine ne* pivote *pas bien.* *Faire* pivoter *un pupitre.* — Il se dit aussi des arbres, des plantes dont la principale racine s'enfonce perpendiculairement en terre. *Le chêne, le poirier* pivotent.—Il ne se conjugue à toutes les personnes qu'en termes d'art militaire. *Dans certaines manœuvres le guide* pivote. Il est impers. dans tous les autres cas.—*Ind. pr.* Il pivote, ils pivotent.—*Imp.* Il pivotait, ils pivotaient. — *Passé déf.* Il pivota, ils pivotèrent. — *Passé ind.* Il a pivoté, ils ont pivoté. — *Passé antér.* Il eut pivoté, ils eurent pivoté. — *Plus-que-parf.* Il avait pivoté, ils avaient pivoté. — *Futur.* Il pivotera, ils pivoteront. — *Futur ant.* Il aura pivoté, ils auront pivoté. — *Cond. prés.* Il pivoterait, ils pivoteraient. — *Passé.* Il aurait pivoté, ils auraient pivoté. — *On dit aussi :* Il eût pivoté, ils eussent pivoté. — *Pas d'Impér.* — *Subj. présent.* Qu'il pivote, qu'ils pivotent. — *Imparf.* Qu'il pivotât, qu'ils pivotassent. — *Passé.* Qu'il ait pivoté, qu'ils aient pivoté. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût pivoté, qu'ils eussent pivoté. —*Infin. prés.* Pivoter. — *Passé.* Avoir pivoté. — *Part. prés.* Pivotant var. comme adjectif verbal. *Racine* pivotante. — *Passé.* Pivoté invariable. — *Passé composé.* Ayant pivoté.

PLACARDER, v. a. 1re conj. *(Plakardé)*, mettre, afficher un placard. *On vient de* placarder *une ordonnance de police.* Placarder *quelqu'un*, afficher contre lui un placard injurieux ; et par exten. distribuer contre lui des écrits diffamatoires.

— Fig., *Ils l'ont* placardé *de toutes les manières*, se dit en parlant d'un homme que la critique, que la satire a beaucoup attaqué et avec une grande publicité. — *Indic. prés.* Je placarde, tu placardes, il placarde, nous placardons, vous placardez, ils placardent. — *Imparfait.* Je placardais, tu placardais, il placardait, nous placardions, vous placardiez, ils placardaient. — *Passé déf.* Je placardai, tu placardas, il placarda, nous placardâmes, vous placardâtes, ils placardèrent. — *Passé ind.* J'ai placardé, etc. — *Passé ant.* J'eus placardé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais placardé, etc. — *Futur.* Je placarderai, tu placarderas, il placardera, nous placarderons, vous placarderez, ils placarderont. — *Futur ant.* J'aurai placardé, etc. — *Cond. prés.* Je placarderais, tu placarderais, il placarderait, nous placarderions, vous placarderiez, ils placarderaient. — *Passé.* J'aurais placardé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse placardé, etc. — *Impér. présent.* Placarde, placardons, placardez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez placardé. — *Subj. prés.* Que je placarde, que tu placardes, qu'il placarde, que nous placardions, que vous placardiez, qu'ils placardent. — *Imparf.* Que je placardasse, que tu placardasses, qu'il placardât, que nous placardassions, que vous placardassiez, qu'ils placardassent. — *Passé.* Que j'aie placardé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse placardé, etc. — *Inf. prés.* Placarder. — *Passé.* Avoir placardé. — *Part. prés.* Placardant (invariable). — *Pass.* Placardé, placardée, placardés, placardées. — *Passé comp.* Ayant placardé. — Il s'emploie avec le pronom person. *se placarder. Ce mur* se placarde. Il est aussi verbe récip. *Ces individus* se placardent. — Passif : *Etre placardé.* Le part. régit *de* et *par*. *Ce mur est* placardé *d'affiches énormes*.

PLACER, v. a. et n. 1re (*Plaçé*), — situer, mettre dans un lieu. Placer *un bâtiment, une maison, des meubles, des livres*. Placer *du monde, des personnes selon leur rang et leur dignité*.

> Lévi, il faut *placer*, Joad ainsi l'ordonne,
> Le glaive de David auprès de sa couronne.
> Racine.

— Il signifie aussi donner des places, en parlant d'une personne chargée de ce soin dans une assemblée, ou une cérémonie. *Lorsque le roi va en public, c'est le maître des cérémonies qui* place. — On l'emploie aussi au figuré, *Dieu a* placé *les rois à la tête des peuples*.

> Dans le vulgaire obscur si le sort l'a *placé*,
> Qu'importe qu'au hasard un sang vil soit versé.
> Racine.

— Placer *bien ou mal ce qu'on dit*, c'est dire une chose à propos ou mal à propos, placer *une citation, ne pas trouver à* placer *un mot*. — Il signifie encore faire venir à propos, *Si vous trouvez à* placer *ce que je vous dis, n'y manquez pas*. — On l'emploie dans ce même sens pour choisir. *L'autorité n'est bien* placée *qu'entre les mains de ceux qui craignent Dieu* (Mass.), on dit aussi placer *son affection, son amitié, bien ou mal*, placer *ses vœux, son espoir*. — Placer de l'argent, c'est le mettre à intérêt, le faire profiter. — Par extension pour lui procurer un établissement, un emploie. Placer *quelqu'un*, placer *un jeune homme dans une administration*. — Placer s'emploie encore au fig. en parlant d'une époque. *Le temps où nous* plaçons *d'ordinaire le déluge*. — *Indicat. prés.* Je place, tu places, il place, nous plaçons, vous placez, ils placent. — *Imparf.* Je plaçais, tu plaçais, il plaçait, nous placions, vous placiez, ils plaçaient. — *Passé déf.* Je plaçai, tu plaças, il plaça, nous plaçâmes, vous plaçâtes, ils placèrent. — *Passé ind.* J'ai placé, etc. — *Pass. ant.* J'eus placé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais placé, etc. — *Futur.* Je placerai, tu placeras, il placera, nous placerons, vous placerez, ils placeront. — *Futur antér.* J'aurai placé, etc. — *Cond. prés.* Je placerais, tu placerais, il placerait, nous placerions, vous placeriez, ils placeraient. — *Passé.* J'aurais placé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse placé, etc. — *Impér. prés.* Place, plaçons, placez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez placé. — *Subj. prés.* Que je place, que tu places, qu'il place, que nous placions, que vous placiez, qu'ils placent. — *Imparf.* Que je plaçasse, que tu plaçasses, qu'il plaçât, que nous plaçassions, que vous plaçassiez, qu'ils plaçassent. — *Passé.* Que j'aie placé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse placé, etc. — *Inf. prés.* Placer. — *Passé.* Avoir placé. — *Part. prés.* Plaçant (invar.). — *Passé.* Placé, placée, placés, placées. — *Passé comp.* Ayant placé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se placer*. Se procurer un emploi, se mettre dans une conditon, occuper un rang

quelconque. *Il y a même des stupides, et j'ose dire des imbéciles, qui* se placent *en de beaux postes* (La Bruyère).

Moi-même, je *me place* en ce rang déplorable.
Racine.

—Il signifie aussi prendre place, se placer *sur une chaise, dans un fauteuil.*— Il est aussi verbe réciproque. *Nous nous* plaçâmes *ensemble aux premières loges.* — —Passif : *Etre placé* Le participe régit *par. Les grands* sont placés par *la nature dans une situation qui les oblige à faire le bien.*

PLAFONNER, v. et n., 1re conjug. (*Plafoné*), — couvrir, garnir le dessous d'un plancher de plâtre ou de mortier, plafonner *une voûte, une chambre.*— Il est neutre en terme de peinture, et se dit des objets représentés sur un plafon conformément aux règles de la derspective. *Cette figure* plafonne *bien..* — *Indic. prés.* Je plafonne, tu plafonnes, il plafonne, nous plafonnons, vous plafonnez, ils plafonnent. — *Imparf.* Je plafonnais, tu plafonnais, il plafonnait, nous plafonnions, vous plafonniez, ils plafonnaient. — *Passé déf.* Je plafonnai, tu plafonnas, il plafonna, nous plafonnâmes, vous plafonnâtes, ils plafonnèrent. —*Passé indéf.* J'ai plafonné, etc. — *Passé anter.* J'eus plafonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais plafonné, etc.—*Futur.* Je plafonnerai, tu plafonneras, il plafonnera, nous plafonnerons, vous plafonnerez, ils plafonneront. — *Futur ant.* J'aurai plafonné, etc.— *Cond. prés.* Je plafonnerais, tu plafonnerais, il plafonnerait nous plafonnerions, vous plafonneriez, ils plafonneraient. —*Passé.* J'aurais plafonné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse plafonné, etc. — *Impér. prés.* Plafonne, plafonnons, plafonnez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez plafonné. — *Subj. prés.* Que je plafonne, que tu plafonnes, qu'il plafonne, que nous plafonnions, que vous plafonniez, qu'ils plafonnent.—*Impar.* Que je plafonnasse, que tu plafonnasses, qu'il plafonnât, que nous plafonnassions, que vous plafonnassiez, qu'ils plafonnassent. — *Passé.* Que j'aie plafonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse plafonné, etc. — *Infin. prés.* Plafonner. — *Passé.* Avoir plafonné. — *Part. prés.* Plafonnant (invar). — *Passé.* Plafonné, plafonnée, plafonnés, plafonnées.—*Passé comp.* Ayant plafonné. — Se conjugue avec le pron. pers., *se plafonner* — Passif : *Être plafonné* Le part. régit *par.*

PLAIDER, v. a. et n., 1re conj. (*Plaidé*), contester quelque chose en justice. Plaider *un procès.* Défendre quelqu'un en justice. Plaider *la cause d'un client.* Plaider *un fait, un moyen.* Avancer, soutenir un fait. Employer, faire valoir un moyen en plaidant.

Quand mon esprit poussé d'un courroux legitime
Vint devant la raison *plaider* contre la rime
Boileau.

— Neut. *Il y a dix ans qu'ils* plaident *l'un contre l'autre.* Il plaide pour un tel contre un tel.

Accordez-vous, si votre affaire est bonne,
Si votre cause est mauvaise, *plaidez.*
Rousseau

—*On a* plaidé *que.* On a avancé en plaidant que... — Prov. et fam. Plaider *le faux pour savoir le vrai.* Dire à quelqu'un une chose qu'on sait fausse pour tirer de lui le secret de la vérité. Plaider *quelqu'un.* Nous ne mettons ici cette locution qui se trouve encore dans l'Académie et quelle définit. *Lui faire un procès, l'appeler en jugement,* que pour avertir qu'elle est tombée. On dit aujourd'hui plaider *contre quelqu'un. Intenter un procès à quelqu'un.* —*Indic. présent.* Je plaide, tu plaides, il plaide, nous plaidons, vous plaidez, ils plaident. — *Imparf.* Je plaidais, tu plaidais, il plaidait, nous plaidions, vous plaidiez, ils plaidaient. — *Passé défini.* Je plaidai, tu plaidas, il plaida, nous plaidâmes, vous plaidâtes, ils plaidèrent.—*Passé indéfini.* J'ai plaidé, etc. — *Passé antérieur.* J'eus plaidé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais plaidé, etc.—*Futur.* Je plaiderai, tu plaideras, il plaidera, nous plaiderons, vous plaiderez, ils plaideront. — *Futur antér.* J'aurai plaidé, etc. — *Condit. prés.* Je plaiderais, tu plaiderais, il plaiderait, nous plaiderions, vous plaideriez, ils plaideraient.—*Passé.* J'aurais plaidé, etc.—*On dit aussi* : J'eusse plaidé, etc. — *Impér. prés.* Plaide, plaidons, plaidez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez plaidé. — *Subj. prés.* Que je plaide, que tu plaides, qu'il plaide, que nous plaidions, que vous plaidiez, qu'ils plaident. — *Imparf.* Que je plaidasse, que tu plaidasses, qu'il plaidât, que nous plaidassions, que vous plaidassiez, qu'ils plaidassent. — *Passé.* Que j'aie plaidé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse plaidé, etc. — *Infin. prés.* Plaider. — *Passé.* Avoir plaidé. — *Partic. prés.* Plaidant (invar.). — *Passé.* Plaidé, plaidée, plaidés, plaidées.—*Passé comp.*

Ayant plaidé. —Pronom. *se plaider. Ma cause* se plaide *demain*, se plaide *à telle chambre* (Om. de l'acad.).— Passif : *Etre plaidé*. Le participe régit *par*. *Cette cause a été* plaidée par *tel avocat*.

PLAINDRE, v. a. et irrégu. 4[me] conjug. avoir pitié, compassion des maux d'autrui, en être touché. Il se dit des personnes et des choses. Plaindre *quelqu'un*, *les malheureux. C'est un homme qui mérite qu'on le* plaigne. *Nous* plaignons *le sort de l'enfance. Je* plains *vos erreurs. Ne* plaignons *plus ses disgrâces* (Bossuet). *Que votre sort est à* plaindre (Massil.). Plaindre *sa peine*, *ses soins*, *son temps*, *ses pas*, c'est les employer avec répugnance et à regret. *Il ne faut point* plaindre *sa peine pour ses amis.* (Acad.). *Quand il s'agit de rendre service, c'est un homme paresseux et qui* plaint *ses pas* (Id.). Plaindre *son argent*, signifie l'épargner, et avec la négation, c'est au contraire aimer à le dépenser : *c'est un homme qui* ne plaint *point l'argent. Ce jeune homme* ne plaint *pas assez la dépense*.

Que mon âme, en ce jour de joie et d'opulence,
D'un superbe convoi *plaindrait* peu la depense,
Boileau.

— Plaindre *le pain à ses gens*, *l'avoine à ses chevaux*, locution familière dont on se sert pour exprimer qu'on ne leur en donne pas en quantité suffisante. On dit par analogie en parlant d'un avare qui regrette les dépenses, même les plus nécessaires, *il* plaint *le pain que ses gens mangent, jusqu'aux habits qu'il donne à ses enfants.* — *Ind. prés.* Je plains, tu plains, il plaint, nous plaignons, vous plaignez, ils plaignent. — *Imparf.* Je plaignais, tu plaignais, il plaignait, nous plaignions, vous plaigniez, ils plaignaient. — *Pass. déf.* Je plaignis, tu plaignis, il plaignit, nous plaignîmes, vous plaignîtes, ils plaignirent. — *Passé. Ind.* J'ai plaint, etc. — *Passé ant.* J'eus plaint, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais plaint, etc. — *Futur.* Je plaindrai, tu plaindras, il plaindra, nous plaindrons, vous plaindrez, ils plaindront. — *Futur antérieur.* J'aurai plaint, etc. — *Cond. prés.* Je plaindrais, tu plaindrais, il plaindrait, nous plaindrions, vous plaindriez, ils plaindraient. — *Passé.* J'aurais plaint, etc. — *On dit aussi* : J'eusse plaint, etc. — *Impératif. prés.* Plains, plaignons, plaignez.—*Passé* Aie, ayons, ayez plaint. — *Subj. prés.* Que je plaigne, que tu plaignes, qu'il plaigne, que nous plaignions, que vous plaigniez, qu'ils plaignent.— *Imparfait.* Que je plaignisse, que tu plaignisses, qu'il plaignît, que nous plaignissions, que vous plaignissiez, qu'ils plaignissent. — *Passé.* Que j'aie plaint, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse plaint, etc. — *Infin. prés.* Plaindre. — *Passé.* Avoir plaint. — *Parti prés.* Plaignant (invar.). var. comme adjectif verbal : *la partie* plaignante, celle qui se plaint en justice d'un tort d'un préjudice quelconque dont elle a été victime. Il est aussi substantif. *Quels sont* les plaignants *dans cette affaire.-Passé.* Plaint, plainte, plaints, plaintes. — *Passé comp.* Ayant plaint. Conjugué avec le pronom personnel, *se plaindre* est verbe pronom. et réciproque et a différentes acceptions. Il signifie 1° manifester sa douleur. *Il est malaisé de ne pas* se plaindre *quand on souffre. Les femmes* se plaignent *pour la moindre chose.* 2° Témoigner du mécontentement du chagrin contre quelqu'un. *Tout le monde croit être en droit de* se plaindre *de la fortune. On* se plaint *généralement des mauvais procédés qu'on n'a pas mérités. Les malheureux* se plaignent *entr'eux*. 3° Lorsqu'on veut donner à entendre qu'une personne se prive du nécessaire par avarice, on dit familièrement, *elle* s'est plaint *toute sa vie le boire et le manger. Ils* se sont *toujours* plaint *les choses dont ils avaient le plus besoin.* Dans ces deux exemples le participe plaint est invariable parceque le pronom pers. *se* est régime indirect. 4° Rendre plainte en justice. *Il* s'est plaint *de ce qu'on l'avait volé.*—Se plaindre *de ce que*, et se plaindre *que* ont une signification différente. La première locution, suppose toujours un sujet de plainte qu'éloigne au-contraire la seconde *cet homme* se plaint *de ce qu'on la volé*, il y a eu vol et par-conséquent lieu à la plainte, tandis que dans la phrase suivante : *Cet homme a tort de* se plaindre *qu'on l'ait volé*, le vol n'ayant pas eu lieu, la plainte ne peut être admise.

PLAIRE, v. n. 4[e] conj. (*Plaire*), agréer, être agréable, causer à quelqu'un un sentiment ou une sensation qu'il aime à éprouver. *Cet homme là me* plaît *beaucoup. Cette femme n'a qu'à se montrer pour* plaire. *Depuis qu'elle se fut promise à Jésus-Christ, elle ne chercha plus qu'à lui* plaire. — *Cela vous* plaît *à dire.* Locution famil. pour contredire. — Il signifie aussi

gagner l'affection d'une personne.

Votre fille me *plut*, je prétendis lui *plaire*.
Racine.

— Il s'emploie en parlant de ce qui frappe les sens, *un tableau* plaît; en parlant des ouvrages d'esprit ou de leurs auteurs :

N'offrez rien au lecteur que ce qui peut lui *plaire*.
Boileau.

— En parlant des occupations. *Ils se persuadent que tout ce qui leur* plaît *leur est permis*. (Fléchier). — Il s'emploie sans régime. *Une femme coquette ne se rend pas sur la passion de* plaire. (Labruyère). — Imp. vouloir, trouver bon. *Je fais ce qu'il me* plaît. *Que vous* plaît-*il que je fasse?* — Il régit l'infinitif avec la préposition *de*. *Vous* plaît-*il de le faire?* Et quand le second verbe ne se rapporte point au complément indirect de *il plait*, ce second verbe doit se mettre au subjonctif, avec *que*. *Vous* plaît-*il que je fasse?* Il y a une différence entre ce *qui plaît* et ce *qu'il plaît*. *Je ferai ce qu'il me* plaira, ce que je voudrai; *ce qui me* plaira, ce qui me sera agréable. — *S'il vous* plaît, terme de civilité. Plaît-*il*, *que vous* plaît-*il?* que demandez-vous de moi? et quelquefois pour faire répéter ce qu'on n'a pas entendu. — Plût *à Dieu*, locution adverbiale pour marquer qu'on souhaite quelque chose. — *A Dieu ne* plaise! loc. qui marque l'éloignement, l'aversion qu'on a pour quelque chose. — *Plaise*, terme de form. dont on se sert dans quelques écrits ou mémoires qu'on présente au roi, aux magistrats. Plaise *au roi*, plaise *à la Cour m'octroyer etc.* — *Indicatif prés.* Je plais, tu plais, il plaît, nous plaisons, vous plaisez, ils plaisent. — *Imp.* Je plaisais, tu plaisais, il plaisait, nous plaisions, vous plaisiez, ils plaisaient. — *Passé déf.* Je plus, tu plus, il plut, nous plûmes, vous plûtes, ils plurent. — *Passé ind.* J'ai plu, etc. — *Passé ant.* J'eus plu, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais plu, etc. — *Futur.* Je plairai, tu plairas, il plaira, nous plairons, vous plairez, ils plairont. — *Futur ant.* J'aurai plu, etc. — *Cond. prés.* Je plairais, tu plairais, il plairait, nous plairions, vous plairiez, ils plairaient. — *Passé.* J'aurais plu, etc. — *On dit aussi :* J'eusse plu, etc. — *Impér. prés.* Plais, plaisons, plaisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez plu. — *Subjonct. prés.* Que je plaise, que tu plaises, qu'il plaise, que nous plaisions, que vous plaisiez, qu'ils plaisent. — *Imparf.* Que je plusse, que tu plusses, qu'il plût, que nous plussions, que vous plussiez, qu'ils plussent. — *Passé.* Que j'aie plu, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse plu, etc. — *Infin. prés.* Plaire. — *Passé.* Avoir plu. — *Part. prés.* Plaisant (invar.). Il ne faut pas confondre ce participe avec l'adjectif *plaisant, plaisante. Histoire plaisante.* — *Pass.* Plu (inv.). — *Passé comp.* Ayant plu. — Pronom. : *se plaire.* Il s'emploie avec le pron. pers. régime indir. et signifie prendre plaisir à quelque chose. *Il* se plaît *à étudier, à lire, etc. Il se sont* plu *à se persécuter.* — Il se dit aussi des animaux. *Le gibier* se plaît *dans cette contrée.* — Pour les noms, *se plaire* veut tantôt *à*, et tantôt *dans*. Il demande *à* quand le nom exprime une action. *Il* se plaît *à la chasse, au jeu.* Il veut *dans* quand le substantif marque un état. *Il* se plaît *dans la solitude, dans les larmes.* — Il régit aussi la préposition *de*, comme dans cet exemple:

Le temple où notre Dieu *se plaît d'*être adoré.
Racine.

PLAISANTER, v. n. et a., 1re conj (*Plézanté*), railler, badiner, dire ou faire quelque chose pour amuser, pour faire rire les autres. *Parlez-vous sérieusement ou pour* plaisanter? *Il* plaisante *sur tout, à propos de tout.*

Aux dépens du bon sens, gardez de *plaisanter*.
Boileau.

— Activement : *Ils l'ont tant* plaisanté, *qu'il n'a pu y tenir.* — Famil. *C'est un homme qui ne* plaisante *pas, avec qui il ne faut pas* plaisanter. — *Ind. prés.* Je plaisante, tu plaisantes, il plaisante, nous plaisantons, vous plaisantez, ils plaisantent. — *Imparfait.* Je plaisantais, tu plaisantais, il plaisantait, nous plaisantions, vous plaisantiez, ils plaisantaient. — *Passé déf.* Je plaisantai, tu plaisantas, il plaisanta, nous plaisantâmes, vous plaisantâtes, ils plaisantèrent. — *Passé ind.* J'ai plaisanté, etc. — *Passé anter.* J'eus plaisanté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais plaisanté, etc. — *Futur.* Je plaisanterai, tu plaisanteras, il plaisantera, nous plaisanterons, vous plaisanterez, ils plaisanteront. — *Fut. ant.* J'aurai plaisanté, etc. — *Cond. prés.* Je plaisanterais, tu plaisanterais, il plaisanterait, nous plaisanterions, vous plaisanteriez, ils plaisanteraient. — *Passé.* J'aurais plaisanté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse plaisanté, etc. — *Impér. prés.* Plaisante, plaisantons, plaisantez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez plaisanté. — *Subj. prés.* Que je plaisante, que tu plaisantes, qu'il plaisante, que nous plaisantions, que vous

plaisantiez, qu'ils plaisantent. — *Imparf.* Que je plaisantasse, que tu plaisantasses, qu'il plaisantât, que nous plaisantassions, que vous plaisantassiez, qu'ils plaisantassent. — *Passé.* Que j'aie plaisanté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse plaisanté, etc. — *Infinitif prés.* Plaisanter. — *Passé.* Avoir plaisanté. — *Part. prés.* Plaisantant (invar.). — *Passé.* Plaisanté, plaisantée, plaisantés, plaisantées. — *Passé composé.* Ayant plaisanté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se plaisanter. Ces jeunes gens* se plaisantent *toujours.*—Passif : *Etre plaisanté.* Le participe régit *par. Il est* plaisanté par *tout le monde.*

PLANCHÉIER, v. a. 1re conj. (*Planché-ié*), garnir de planches le sol d'un appartement, d'une chambre. *Au lieu de faire parqueter sa chambre, il s'est contenté de la faire* planchéier. — *Ind. prés.* Je planchéie, tu planchéies, il planchéie, nous planchéions, vous planchéiez, ils planchéient. — *Imparfait.* Je planchéiais, tu planchéiais, il planchéiait, nous planchéiions, vous planchéiiez, ils planchéiaient. — *Passé défini.* Je planchéiai, tu planchéias, il planchéia, nous planchéiâmes, vous planchéiâtes, ils planchéièrent. — *Passé ind.* J'ai planchéié, etc. — *Passé antér.* J'eus planchéié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais planchéié, etc. — *Futur.* Je planchéierai, tu planchéieras, il planchéiera, nous planchéierons, vous planchéierez, ils planchéieront. — *Futur ant.* J'aurai planchéié, etc. — *Cond. présent.* Je planchéierais, tu planchéierais, il planchéierait, nous planchéierions, vous planchéieriez, ils planchéieraient. — *Passé.* J'aurais planchéié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse planchéié, etc. — *Impér. présent.* Planchéie, planchéions, planchéiez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez planchéié.—*Subj. prés.* Que je planchéie, que tu planchéies, qu'il planchéie, que nous planchéiions, que vous planchéiiez, qu'ils planchéient. — *Imparfait.* Que je planchéiasse, que tu planchéiasses, qu'il planchéiât, que nous planchéiassions, que vous planchéiassiez, qu'ils planchéiassent. — *Passé.* Que j'aie planchéié, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse planchéié, etc. — *Infinitif prés.* Planchéier. — *Passé.* Avoir planchéié. — *Part. prés.* Planchéiant (invar.). — *Passé.* Planchéié, planchéiée, planchéiés, planchéiées. — *Passé comp.* Ayant planchéié. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se planchéier.* — Passif : *être planchéié.* Le participe régit *par.*

PLANER, v. a. et n., 1re conj. (*Plané*), terme d'artis. unir, polir avec la plane ou avec le marteau. Planer *de la vaisselle d'argent, de la vaisselle d'étain.* Planer *une cuvette de cuivre, une plaque de métal. Marteau à* planer. Planer *une douve.* Planer *des échalas.* — Neutral. Il se dit proprement d'un oiseau, lorsqu'il se soutient en l'air sur ses ailes étendues sans qu'il paraisse les remuer. *Un oiseau qui* plane *en l'air. Un milan qui* plane.

Il (l'aigle) *plane* au haut des cieux.
Voltaire.

— Fig. pour signifier, considérer de haut. *De cette hauteur on* plane *au loin sur la campagne.*— Au sens moral, il s'emploie aussi en parlant d'une vue élevée et générale de l'esprit. *Son génie* plane *sur tous les siècles, et embrasse d'un regard la suite des événements.* — *Indic. prés.* Je plane, tu planes, il plane, nous planons, vous planez, ils planent. — *Imparf.* Je planais, tu planais, il planait, nous planions, vous planiez, ils planaient. — *Passé défini.* Je planai, tu planas, il plana, nous planâmes, vous planâtes, ils planèrent.— *Passé indéf.* J'ai plané, etc.—*Passé antér.* J'eus plané, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais plané, etc.— *Futur.* Je planerai, tu planeras, il planera, nous planerons, vous planerez, ils planeront.—*Futur ant.* J'aurai plané, etc.—*Condit. prés.* Je planerais, tu planerais, il planerait, nous planerions, vous planeriez, ils planeraient. — *Passé.* J'aurais plané, etc. —*On dit aussi :* J'eusse plané, etc. — *Impér. prés.* Plane, planons, planez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez plané. — *Subj. prés.* Que je plane, que tu planes, qu'il plane, que nous planions, que vous planiez, qu'ils planent.— *Imparf.* Que je planasse, que tu planasses, qu'il planât, que nous planassions, que vous planassiez, qu'ils planassent. — *Passé.* Que j'aie plané, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse plané, etc. — *Infin. prés.* Planer. — *Passé.* Avoir plané.— *Part. prés.* Planant (invariable). — *Passé.* Plané, planée, planés, planées. — *Passé comp.* Ayant plané. — Se conjugue avec le pronom personnel dans le sens de polir. *Ce métal* se plane *bien.* — Il est aussi passif, dans le même sens. *Être plané.* Le participe régit *par.*

PLANTER, v. a., 1re conjug. (*Planté*), mettre une plante en terre pour lui faire prendre racine et lui donner de l'accroi-

sement. Planter *un arbre*; planter *des choux, de la chicorée.* Planter *des noyaux, des pépins, des pois, etc. Je* plante *un jeune bois.* (Labruyère). — Absol. *Il aime beaucoup à* planter. — Il signifie enfoncer en partie dans la terre pour y demeurer. Planter *des bornes, un poteau, une croix.* — Planter *quelqu'un en quelque endroit*, l'y laisser en passant. Planter *quelque chose au nez de quelqu'un*, lui reprocher quelque chose en face. — Prov. *Aller* planter *des choux chez soi*, se retirer des affaires. *On l'a envoyé* planter *des choux*, on lui a retiré sa place.—Prov. *Vienne qui* plante, *arrive qui* plante, se dit en parlant de quelque chose qu'on veut faire au hasard, de tout ce qui peut en résulter. — Planter *le piquet en quelque lieu*, s'y établir pour quelque temps. — Planter *un étendard*, *un drapeau*, l'arborer. — Planter *l'étendard de la croix dans un pays*, y introduire la religion chrétienne.

Vas, sur les bords du Rhin, *planter* tes pavillons.
Boileau.

—*Ind. prés.* Je plante, tu plantes, il plante, nous plantons, vous plantez, ils plantent. —*Imp.* Je plantais, tu plantais, il plantait, nous plantions, vous plantiez, ils plantaient. — *Passé déf.* Je plantai, tu plantas, il planta, nous plantâmes, vous plantâtes, ils plantèrent. — *Passé indéf.* J'ai planté, etc. — *Passé antér.* J'eus planté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais planté, etc. —*Futur.* Je planterai, tu planteras, il plantera, nous planterons, vous planterez, ils planteront. — *Futur antér.* J'aurai planté, etc.— *Cond. prés.* Je planterais, tu planterais, il planterait, nous planterions, vous planteriez, ils planteraient. — *Passé.* J'aurais planté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse planté, etc. — *Impérat. présent.* Plante, plantons, plantez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez planté. — *Subj. prés.* Que je plante, que tu plantes, qu'il plante, que nous plantions, que vous plantiez, qu'ils plantent. — *Imparfait.* Que je plantasse, que tu plantasses, qu'il plantât, que nous plantassions, que vous plantassiez, qu'ils plantassent. — *Passé.* Que j'aie planté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse planté, etc. — *Infinitif présent.* Planter. — *Passé.* Avoir planté. — *Partic. prés.* Plantant (invar.).— *Passé.* Planté, plantée, plantés, plantées. — *Passé composé.* Ayant planté. — Se conjugue avec le pronom personnel au propre et au fig.: *se planter* Se planter *devant quelqu'un*, se mettre devant lui de manière à le gêner.—On dit familièrem., qu'un homme est bien planté sur ses pieds, sur ses jambes pour exprimer qu'il se tient avec grâce. — Passif : *Etre planté.* Le part. régit *de* et *par*. *Etre* planté *quelque part* signifie être à un poste fixe sans en bouger.

PLAQUER, v. a., 1re conjug. (*Plaké*), appliquer une chose plate sur une autre. Plaquer *de l'or et de l'argent sur des bois* (Acad.). Plaquer *de la vaisselle, des bijoux*; plaquer *du plâtre, du mortier sur une muraille*, la crépier, l'enduire. Plaquer *du gazon*, appliquer des tranches de gazon sur un terrain. Fig. et popul. Plaquer *quelque chose au nez de quelqu'un*, lui faire en face quelque reproche piquant. *Il lui a* plaqué *au nez que son père avait été laquais.* — Popul. Plaquer *un soufflet.* — *Indic. prés.* Je plaque, tu plaques, il plaque, nous plaquons, vous plaquez, ils plaquent. — *Imp.* Je plaquais, tu plaquais, il plaquait, nous plaquions, vous plaquiez, ils plaquaient. — *Passé déf.* Je plaquai, tu plaquas, il plaqua, nous plaquâmes, vous plaquâtes, ils plaquèrent. — *Passé indéf.* J'ai plaqué, etc. — *Passé ant.* J'eus plaqué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais plaqué, etc. — *Futur.* Je plaquerai, tu plaqueras, il plaquera, nous plaquerons, vous plaquerez, ils plaqueront. — *Futur ant.* J'aurai plaqué, etc. — *Condit. prés.* Je plaquerais, tu plaquerais, il plaquerait, nous plaquerions, vous plaqueriez, ils plaqueraient. — *Passé.* J'aurais plaqué, etc.—*On dit aussi :* J'eusse plaqué, etc. — *Impér. prés.* Plaque, plaquons, plaquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez plaqué. — *Subj. prés.* Que je plaque, que tu plaques, qu'il plaque, que nous plaquions, que vous plaquiez, qu'ils plaquent. — *Imparf.* Que je plaquasse, que tu plaquasses, qu'il plaquât, que nous plaquassions, que vous plaquassiez, qu'ils plaquassent. — *Passé.* Que j'aie plaqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse plaqué, etc. —*Infin. prés.* Plaquer.—*Passé.* Avoir plaqué. — *Part. prés.* Plaquant (inv.). — *Passé.* Plaqué, plaquée, plaqués, plaquées. — *Passé comp.* Ayant plaqué. — Se conjugue pronom. : *Se plaquer.* — Passif : *Etre plaqué.* Le participe régit *de* et *par*. *Ces bijoux sont* plaqués *d'or sur cuivre.*

PLASTRONNER, v. n. 1re conj. (*Plastroné*), garnir d'un plastron ou de quelque chose qui en tient lieu. Plastronner

sa poitrine. — *Ind, prés.* Je plastronne, tu plastronnes, il plastronne, nous plastronnons, vous plastronnez, ils plastronnent. — *Imparf.* Je plastronnais, tu plastronnais, il plastronnait, nous plastronnions, vous plastronniez, ils plastronnaient. — *Passé déf.* Je plastronnai, tu plastronnas, il plastronna, nous plastronnâmes, vous plastronnâtes, ils plastronnèrent. — *Passé ind.* J'ai plastronné, etc. — *Passé antér.* J'eus plastronné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais plastronné, etc. — *Futur.* Je plastronnerai, tu plastronneras, il plastronnera, nous plastronnerons, vous plastronnerez, ils plastronneront. — *Futur ant.* J'aurai plastronné, etc. — *Cond. prés.* Je plastronnerais, tu plastronnerais, il plastronnerait, nous plastronnerions, vous plastronneriez, ils plastronneraient. — *Passé.* J'aurais plastronné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse plastronné, etc. — *Impér. prés.* Plastronne, plastronnons, plastronnez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez plastronné. — *Subj. prés.* Que je plastronne, que tu plastronnes, qu'il plastronne, que nous plastronnions, que vous plastronniez, qu'ils plastronnent. — *Imparf.* Que je plastronnasse, que tu plastronnasses, qu'il plastronnât, que nous plastronnassions, que vous plastronnassiez, qu'ils plastronnassent. — *Pass.* Que j'aie plastronné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse plastronné, etc. — *Inf. prés.* Plastronner. — *Passé.* Avoir plastronné. — *Part. présent.* Plastronnant (inv.). — *Passé.* Plastronné, plastronnée, plastronnés, plastronnées. — *Passé comp.* Ayant plastronné. — Se conjugue avec le pron. personnel : *se plastronner. Avant de s'aller battre en duel, il s'était* plastronné. — Passif : *Etre plastronné.* Le participe régit *de.*

PLÂTRER, v. a., 1re conj. (*Plâtré*), couvrir, enduire de plâtre. Plâtrer *un plafond, une cloison, etc.* — En t. d'agricul. Plâtrer *une prairie artificielle,* y répandre du plâtre comme engrais. — Fig. et fam. au sens moral. Couvrir, cacher quelque chose de mauvais sous des apparences peu solides. *On a* plâtré *cela le mieux qu'on a pu. Au lieu d'accommoder cette affaire, on n'a fait que la* plâtrer. — *Indicatif présent.* Je plâtre, tu plâtres, il plâtre, nous plâtrons, vous plâtrez, ils pâtrent. — *Imparf.* Je plâtrais, tu plâtrais, il plâtrait, nous plâtrions, vous plâtriez, ils plâtraient. — *Passé déf.* Je plâtrai, tu plâtras, il plâtra, nous plâtrâmes, vous plâtrâtes, ils plâtrèrent. — *Passé ind.* J'ai plâtré, etc. — *Passé ant.* J'eus plâtré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais plâtré, etc. — *Futur.* Je plâtrerai, tu plâtreras, il plâtrera, nous plâtrerons, vous plâtrerez, ils plâtreront. — *Futur ant.* J'aurai plâtré, etc. — *Cond. prés.* Je plâtrerais, tu plâtrerais, il plâtrerait, nous plâtrerions, vous plâtreriez, ils plâtreraient. — *Passé.* J'aurais plâtré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse plâtré, etc. — *Impér. prés.* Plâtre, plâtrons, plâtrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez plâtré. — *Subj. prés.* Que je plâtre, que tu plâtres, qu'il plâtre, que nous plâtrions, que vous plâtriez, qu'ils plâtrent. — *Imparf.* Que je plâtrasse, que tu plâtrasses, qu'il plâtrât, que nous plâtrassions, que vous plâtrassiez, qu'ils plâtrassent. — *Passé.* Que j'aie plâtré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse plâtré, etc. — *Infin. prés.* Plâtrer. — *Pass.* Avoir plâtré. — *Part. prés.* Plâtrant (invar.). — *Passé* Plâtré (var.). — Pronominal. : *Se plâtrer,* (iron.) se farder, se mettre du blanc. *Cette femme* se plâtre. Au figuré. *Cette sottise ne peut* se plâtrer. — Passif : *être plâtré.* Le part. régit *par.*

PLEIGER, v. a., 1re conj. (*Piéjé*), cautionner en justice. Il est vieux, (Acad.). Pleiger *une affaire,* donner une caution dans une affaire. — *Ind. prés.* Je pleige, tu pleiges, il pleige, nous pleigeons, vous pleigez, ils pleigent. — *Imp.* Je pleigeais, tu pleigeais, il pleigeait, nous pleigions, vous pleigiez, ils plaigeaient. — *Passé déf.* Je pleigeai, tu pleigeas, il pleigea, nous pleigeâmes, vous pleigeâtes, ils pleigèrent. — *Passé ind.* J'ai pleigé, etc. — *Passé ant.* J'eus pleigé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais pleigé, etc. — *Futur.* Je pleigerai, tu pleigeras, il pleigera, nous pleigerons, vous pleigerez, ils pleigeront. — *Passé.* J'aurai pleigé, etc. — *Cond. prés.* Je pleigerais, tu pleigerais, il pleigerait, nous pleigerions, vous pleigeriez, ils pleigeraient. — *Passé.* J'aurais pleigé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse pleigé, etc. — *Impér. prés.* Pleige, pleigeons, pleigez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez pleigé. — *Subj. prés.* Que je pleige, que tu pleiges, qu'il pleige, que nous pleigions, que vous pleigiez, qu'ils pleigent. — *Imp.* Que je pleigeasse, que tu pleigeasses, qu'il pleigeât, que nous pleigeassions, que vous pleigassiez, qu'ils pleigeassent. — *Passé.*

Que j'aie pleigé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse pleigé, etc. —*Infinitif prés.* Pleiger. — *Passé.* Avoir pleigé. — *Part. prés.* Pleigeant (inv.). — *Passé.* Pleigé, pleigée, pleigés, pleigées.—*Passé comp.* Ayant pleigé. — Pronominalement : *Se pleiger*, s'offrir pour caution. (Inusité.) — Passif : *être pleigé.* Le participe régit *par.*

PLEURER, v. n., et a. 1re conjug. (*Pleuré*), répandre des larmes. Pleurer *à chaudes larmes.* Pleurer *de colère, de dépit, de joie, de tendresse.* Pleurer *sur quelqu'un*, déplorer ses fautes, ses égarements, ses malheurs.

Nos lévites *pleuraient* de joie et de tendresse.
Racine.

—On dit prov. de quelqu'un qui a un vêtement trop petit, mesquin, *qu'il a pleuré pour l'avoir.* — Pleurer *comme un veau*, immédiatement. *Il ne lui reste, on ne lui a laissé que les yeux pour* pleurer. il a tout perdu, on lui a tout pris. — *Il* pleure *d'un œil et de l'autre*, se dit de quelqu'un qui rit et pleure tout à la fois, et comme incertain entre deux sentiments opposés. — *Les yeux lui* pleurent, *ses yeux* pleurent, se dit de quelqu'un qui a quelque sérosité qui lui coule des yeux. *La vigne* pleure, il en dégoute de l'eau. — Il est quelquefois accompagné de la préposition *de*, suivie d'un infinitif. Pleurer de *se voir malheureux.* — Activem. Pleurer *la perte de ses amis, la mort de son père, etc.* — Pleurer *quelqu'un*, déplorer sa perte, sa mort. *Le roi que nous* pleurons *encore.* (Mass.). Pleurer *ses péchés, sur ses péchés*, avoir un grand regret, une grande douleur des péchés qu'on a commis. *Un tel malheur devait être* pleuré *avec des larmes de sang*, on ne saurait trop le déplorer. — *On ne l'a* pleuré *que d'un œil*, on ne l'a regretté qu'en apparence et pour la forme. — Fam. *Il* pleure *le pain qu'il mange*, se dit d'un avare qui a regret de ce qu'il mange, qui se plaint de sa nourriture. — Pop. *C'est un* pleure *pain, un* pleure *misère*, c'est un avare qui se plaint toujours de sa misère. — *Indicatif prés.* Je pleure, tu pleures, il pleure, nous pleurons, vous pleurez, ils pleurent. — *Imparfait.* Je pleurais, tu pleurais, il pleurait, nous pleurions, vous pleuriez, ils pleuraient. — *Passé défini.* Je pleurai, tu pleuras, il pleura, nous pleurâmes, vous pleurâtes, ils pleurèrent. — *Passé ind.* J'ai pleuré, etc. — *Passé ant.* J'eus pleuré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais pleuré, etc. — *Futur.* Je pleurerai, tu pleureras, il pleurera, nous pleurerons, vous pleurerez, ils pleureront. — *Futur ant.* J'aurai pleuré, etc. — *Cond. prés.* Je pleurerais, tu pleurerais, il pleurerait, nous pleurerions, vous pleureriez, ils pleureraient. — *Passé.* J'aurais pleuré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse pleuré, etc. — *Imp. prés.* Pleure, pleurons, pleurez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez pleuré. — *Subj. prés.* Que je pleure, que tu pleures, qu'il pleure, que nous pleurions, que vous pleuriez, qu'ils pleurent. — *Imp.* Que je pleurasse, que tu pleurasses, qu'il pleurât, que nous pleurassions, que vous pleurassiez, qu'ils pleurassent. — *Passé.* Que j'aie pleuré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse pleuré, etc. — *Infinitif prés.* Pleurer. — *Passé.* Avoir pleuré. — *Part. prés.* Pleurant, pleurante (adj. verbal). *Elle est toujours pleurante.* — *Passé.* Pleuré, pleurée, pleurés, pleurées. — *Passé comp.* Ayant pleuré. — Conjugué pronominalement : *Se pleurer* est verbe réciproque. *L'ambitieux précipité dans le néant* se pleure *lui-même. Les bons ne sauraient trop* se pleurer ; *ils sont si rares!* (Boiste). *Absents, des amants imaginaires* se pleurent ; *présents, ils regrettent leurs larmes.* — Passif : *être pleuré. La perte de cette personne* est pleurée de *tout le monde*, par *tout le monde.* Le participe régit *de* et *par.*

PLEURNICHER, v. n., 1re conjug. (*Pleurniché*), faire semblant de pleurer, essayer de pleurer, comme les enfants qui veulent qu'on s'attendrisse et qu'on leur cède. *Vous avez beau* pleurnicher *vous n'obtiendrez rien.* Il est familier. —*Ind. prés.* Je pleurniche, tu pleurniches, il pleurniche, nous pleurnichons, vous pleurnichez, ils pleurnichent. — *Imparf.* Je pleurnichais, tu pleurnichais, il pleurnichait, nous pleurnichions, vous pleurnichiez, ils pleurnichaient. — *Passé déf.* Je pleurnichai, tu pleurnichas, il pleurnicha, nous pleurnichâmes, vous pleurnichâtes, ils pleurnichèrent.—*Passé déf.* J'ai pleurniché, etc. — *Passé ant.* J'eus pleurniché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais pleurniché, etc.— *Futur.* Je pleurnicherai, tu pleurnicheras, il pleurnichera, nous pleurnicherons, vous pleurnicherez, ils pleurnicheront. — *Futur*

ant. J'aurai pleurniché, etc. —*Cond. prés.* Je pleurnicherais, tu pleurnicherais, il pleurnicherait, nous pleurnicherions, vous pleurnicheriez, ils pleurnicheraient. — *Passé.* J'aurais pleurniché, etc. — *On dit aussi* : J'eusse pleurniché, etc. — *Impér. prés.* Pleurniche, pleurnichons, pleurnichez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez pleurniché. — *Subj. prés.* Que je pleurniche, que tu pleurniches, qu'il pleurniche, que nous pleurnichions, que vous pleurnichiez, qu'ils pleurnichent. — *Imparf.* Que je pleurnichasse, que tu pleurnichasses, qu'il pleurnichât, que nous pleurnichassions, que vous pleurnichassiez, qu'ils pleurnichassent. — *Passé.* Que j'aie pleurniché, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse pleurniché, etc. — *Inf. prés.* Pleurnicher. — *Passé.* Avoir pleurniché. — *Part. prés.* Pleurnichant (invar.). — *Passé* Pleurniché (inv.). — *Passé comp.* Ayant pleurniché.

Pleuvoir, v. n. et imp. (*Pleuvoir*), Il se dit de l'eau qui tombe du ciel. *Il* pleut *à verse. Il* pleut *à seaux. Il* pleut *bien fort. Il ne* pleut *guère. Il* pleuvra *bientôt.* — Fam. *Il* pleut *comme dans la rue*, se dit en parlant d'une maison où la pluie perce les planchers. — Fig. et fam. *Il* pleut *des mauvais plaisants, des ennuyeux, des importuns, etc.* — Pop. *Je n'en ai non plus qu'il en* pleut, se dit pour donner à entendre qu'on n'a pas la moindre partie de la chose dont il s'agit. — *Pleuvoir* se dit aussi de plusieurs choses qui tombent ou semblent tomber du ciel comme la pluie. *Le bruit courait qu'il avait* plu *du sang en tel endroit, qu'il y avait* plu *des pierres.* — Fig. Il se dit de plusieurs choses qui tombent d'en haut en grande quantité. *Il* pleut *des balles de fusil en cet endroit.* « *Il* pleut *partout pays de ces sortes d'injures.* » (La Bruy.)

Que le courroux du ciel allumé par mes vœux
Fasse *pleuvoir* sur elle un deluge de feux ?
Corneille.

— *Indic. prés.* Il pleut. — *Imparfait.* Il pleuvait. — *Passé défini.* Il plut. — *Passé indéf.* Il a plu. — *Passé ant.* Il eut plu. — *Plus-que-parf.* Il avait plu. — *Futur.* Il pleuvra. — *Futur antér.* Il aura plu. *Cond. prés.* Il pleuvrait, — *Passé.* Il aurait plu. — *On dit aussi* : Il eût plu. *Point d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il pleuve. — *Imp.* Qu'il plût. — *Passé.* Qu'il ait plu. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût plu. — *Infinitif présent.* Pleuvoir. — *Passé.* Avoir plu. — *Part. prés.* Pleuvant (invar.). La Fontaine n'est pas à imiter dans l'exemple suivant où il fait accorder le participe.

Les diadèmes vont sur ma tête *pleuvans.*

— *Passé.* Plu. (invar.). — *Passé comp.* Ayant plu.

Plier, v. a., 1re conj. (*Pli-é*), mettre des objets flexibles en un ou plusieurs doubles avec quelque ordre. Plier *du linge, des étoffes, du papier*, etc. Plier *une lettre.* — Plier *la toilette*, voler des hardes ; se dit part. d'un valet qui emporte les habits de son maître. — Plier *bagage*, se dit d'une armée qui se retire devant une autre. — Courber, fléchir. Plier *les genoux, les bras, les épaules.* — Plier *les genoux devant le veau d'or*, faire servilement la cour à un homme riche. — Fig., assujettir, soumettre, faire céder, accoutumer. *Il faudra* plier *ce jeune homme à la règle. Elle le* plia *avec douceur sous le joug de l'autorité maternelle* (Fléch.). — Neut., devenir courbé. *Un roseau, un bâton, une planche qui* plie. — Fig. Plier *sous le poids des affaires, sous le poids des années*, en être accablé. — Captiver, assujettir. Plier *son esprit, son humeur*, céder, se soumettre. Plier *sous l'autorité, sous le joug. Une puissance sous laquelle tous* plient *également* (La Bruyère). — On dit d'un homme faible et qui se laisse aller à toutes les propositions, *c'est un homme qui* plie *à tous les vents.* — Reculer en combattant. *L'infanterie* plia ; *l'aile droite fut la première à* plier. *Incapable de céder à l'ennemi et de* plier *sous le nombre.* — T. de man. Plier *un cheval*, l'accoutumer à tourner sans peine. — *Il vaut mieux* plier *que rompre*, il vaut mieux céder que de se perdre en résistant. — Il est synonyme de *ployer*. Au propre, *plier* signifie mettre en double par plis, et *ployer*, rapprocher les deux bouts de la chose. *On* plie *à plat, on* ploie *en rond.* Ainsi, *plier* et *ployer* diffèrent, comme le pli de la courbure. Le papier que vous plissez vous le *pliez* ; vous *ployez* le papier que vous roulez : *on* plie *une étoffe, et on* ploie *une branche.* — Ils s'emploient quelquefois l'un et l'autre dans le sens de courber, fléchir, céder ; mais alors *plier* indique un effet plus grand, plus approchant du pli. On *ploie* le genou en marchant, et on le *plie* en faisant une

génuflexion profonde. *Le faible* plie *sous le fardeau qui fait* ployer *le fort.* — *Plier* et *ployer* emportent aussi une idée d'arrangement avec une fin ou une destination particulière : *On* plie *de la marchandise pour en diminuer l'étendue, et on la* ploie *pour la soustraire à la vue. On* plie *du linge afin de le conserver propre ; on le* ploie *pour le renfermer, le mettre à couvert.* — En fait d'arrangement et d'ordre, on doit dire *plier*, en parlant des choses qui se mettent en plis par lits, telles que des étoffes, des vêtements ; *ployer* convient mieux à ce qui se met en paquets, en bloc ou peloton, à ce qui s'enveloppe, se roule. *Un drapier* plie *sa marchandise ; un libraire* ploie *la sienne.* — La lettre *i* se double aux premières et secondes personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. — *Ind. prés.* Je plie, tu plies, il plie, nous plions, vous pliez, ils plient. — *Imparf.* Je pliais, tu pliais, il pliait, nous pliions, vous pliiez, ils pliaient. — *Passé déf.* Je pliai, tu plias, il plia, nous pliâmes, vous pliâtes, ils plièrent. — *Passé indéf.* J'ai plié, etc. — *Passé ant.* J'eus plié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais plié, etc. — *Futur.* Je plierai, tu plieras, il pliera, nous plierons, vous plierez, ils plieront. — *Futur antér.* J'aurai plié, etc. — *Cond. prés.* Je plierais, tu plierais, il plierait, nous plierions, vous plieriez, ils plieraient. — *Passé.* J'aurais plié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse plié, etc. — *Impér. prés.* Plie, plions, pliez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez plié. — *Subj. prés.* Que je plie, que tu plies, qu'il plie, que nous pliions, que vous pliiez, qu'ils plient. — *Imparf.* Que je pliasse, que tu pliasses, qu'il pliât, que nous pliassions, que vous pliassiez, qu'ils pliassent. — *Passé.* Que j'aie plié, etc. — *Plus-que parf.* Que j'eusse plié, etc. — *Infin. prés.* Plier. — *Passé.* Avoir plié. — *Partic. prés.* Pliant (variable); il signifie, au propre, flexible sur toute sa longueur : *L'osier est pliant* ; et, au fig., docile : *esprit pliant, humeur pliante.* On appelle un *pliant*, un siége qui n'a ni bras ni dossier. — *Passé.* Plié, pliée, pliés, pliées. — — *Passé comp.* Ayant plié. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se plier*, se soumettre. Se plier *aux caprices de quelqu'un, aux circonstances, aux usages. Je ne saurais* me plier *à cela.* — Se courber. *Une branche qui* se plie. — Passif : *Être plié.* Le participe régit *par.*

PLISSER, v. a. et n., 1[re] conjug. (*Plicé*), faire des plis à des habits, à du linge. Plisser *une jupe, une chemise, une collerette.* — Neut. *Cette étoffe* plisse, fait des plis. *Ces rideaux* plissent *trop*, plissent *bien*, plissent *mal*, il s'y fait trop de plis, les plis en ont bonne ou mauvaise grâce (Acad. — *Indic. prés* Je plisse, tu plisses, il plisse, nous plissons, vous plissez, ils plissent. — *Imparf.* Je plissais, tu plissais, il plissait, nous plissions, vous plissiez, ils plissaient. — *Passé déf.* Je plissai, tu plissas, il plissa, nous plissâmes, vous plissâtes, ils plissèrent. — *Passé. ind.* J'ai plissé, etc. — *Passé ant.* J'eus plissé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais plissé, etc. — *Futur.* Je plisserai, tu plisseras, il plissera, nous plisserons, vous plisserez, ils plisseront. — *Futur antérieur.* J'aurai plissé, etc. — *Conditionnel. présent.* Je plisserais, tu plisserais, il plisserait, nous plisserions, vous plisseriez, ils plisseraient. — *Passé.* J'aurais plissé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse plissé, etc. — *Impér. prés.* Plisse, plissons, plissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez plissé. — *Subj. prés.* Que je plisse, que tu plisses, qu'il plisse, que nous plissions, que vous plissiez, qu'ils plissent. — *Imparf.* Que je plissasse, que tu plissasses, qu'il plissât, que nous plissassions, que vous plissassiez, qu'ils plissassent. — *Passé.* Que j'aie plissé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse plissé, etc. — *Infin. prés.* Plisser. — *Passé.* Avoir plissé. — *Part. prés.* Plissant (invar.). — *Passé.* Plissé, plissée, plissés, plissées. — *Passé comp* Ayant plissé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se plisser. Cette étoffe* se plisse *bien. Les jabots, les bonnets*, etc., se plissent. — Passif : *Être plissé.* Le participe régit *par. Ces manchettes ont été* plissées par *la blanchisseuse.*

PLOMBER, v. a., 1[re] conj. (*Plonbé*), mettre, attacher, appliquer du plomb à quelque chose, en quelque lieu. Plomber *des filets pour qu'ils descendent au fond de l'eau.* Plomber *les arêtiers d'un toit couvert d'ardoises.* — T. de dentiste. Plomber *une dent*, remplir de plomb une dent creuse. — En termes de douanes et de manuf., il signifie appliquer un petit sceau de plomb, soit sur des ballots, coffres, etc., pour empêcher qu'ils ne soient ouverts dans les autres bureaux où ils passent ; soit sur des étoffes, pour marquer qu'elles viennent de telle fabrique. Plomber *des ballots, des caisses, des pièces d'étoffes*,

etc. — T. de terrassier et de jardinier, presser, battre, fouler des terres pour les affermir, et afin qu'elles s'affaissent moins. *Il faut* plomber *les terres rapportées*—T. de maçonn., juger de la position verticale d'un ouvrage à l'aide d'un plomb. Plomber *un mur*. — *Ind. prés*. Je plombe, tu plombes, il plombe, nous plombons, vous plombez, ils plombent. — *Imp*. Je plombais, tu plombais, il plombait, nous plombions, vous plombiez, ils plombaient. —*Passé déf*. Je plombai, tu plombas, il plomba, nous plombâmes, vous plombâtes, ils plombèrent. — *Passé indéf*. J'ai plombé, etc. *Pass. antér*. J'eus plombé, etc. —*Plus-que parf*. J'avais plombé, etc. —*Futur*. Je plomberai, tu plomberas, il plombera, nous plomberons, vous plomberez, ils plomberont. — *Futur ant*. J'aurai plombé, etc. — *Condit. prés*. Je plomberais, tu plomberais, il plomberait, nous plomberions, vous plomberiez, ils plomberaient. — *Passé*. J'aurais plombé, etc.— *On dit aussi* : J'eusse plombé, etc. — *Impératif présent*. Plombe, plombons, plombez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez plombé. — *Subj. prés*. Que je plombe, que tu plombes, qu'il plombe, que nous plombions, que vous plombiez, qu'ils plombent. — *Imparf*. Que je plombasse, que tu plombasses, qu'il plombât, que nous plombassions, que vous plombassiez, qu'ils plombassent. — *Passé*. Que j'aie plombé, etc. —*Plus-que-parf*. Que j'eusse plombé, etc.—*Inf. prés*. Plomber.—*Passé*. Avoir plombé.—*Part. prés*. Plombant (invar.).—*Pass*. Plombé, plombée, plombés, plombées.—*Passé comp*. Ayant plombé.— Se conjugue avec le pronom personnel : *Se plomber*. *Les dents cariées* se plombent. —Passif : *être plombé*. Le part. régit *par*. On dit que quelqu'un a *le visage plombé*, *le teint plombé*, pour dire qu'il a le visage livide et de couleur de plomb.

PLONGER, v. a., 1re conjug. (*Plonjé*), enfoncer quelque chose dans l'eau ou dans quelque autre corps liquide pour l'en retirer de suite. Plonger *une cruche dans la rivière*. Plonger *quelqu'un dans la mer* (Acad.). — On l'emploie pour *enfoncer*. Plonger *la main dans le bénitier* (La Bruyère). — Fig. Plonger *un poignard dans le sein de quelqu'un*, lui enfoncer un poignard dans le sein ; et, au moral, lui causer un chagrin profond, violent. *C'est lui* plonger *un poignard dans le sein que de lui annoncer la mort de son fils* (Ac.). — On dit de même : Plonger *quelqu'un dans la douleur, dans la misère*, etc.

Qui vous a pu *plonger* dans cette humeur chagrine?
Boileau.

— Neutr., s'enfoncer dans l'eau, y disparaître, et y demeurer quelque temps. *Cet homme* plonge *bien*. — Avoir une direction de haut en bas. *Du haut de cette montagne, la vue* plonge *sur une magnifique vallée* (Acad.). La lettre *g* est toujours suivie d'un *e* muet devant les voyelles *a* et *o*. — *Indic. prés*. Je plonge, tu plonges, il plonge, nous plongeons, vous plongez, ils plongent. — *Imparf*. Je plongeais, tu plongeais, il plongeait, nous plongions, vous plongiez, ils plongeaient. — *Passé déf*. Je plongeai, tu plongeas, il plongea, nous plongeâmes, vous plongeâtes, ils plongèrent. — *Passé indéf*. J'ai plongé, etc.— *Passé antér*. J'eus plongé, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais plongé, etc. — *Futur*. Je plongerai, tu plongeras, il plongera, nous plongerons, vous plongerez, ils plongeront.—*Futur antér*. J'aurai plongé, etc.— *Cond. prés*. Je plongerais, tu plongerais, il plongerait, nous plongerions, vous plongeriez, ils plongeraient. — *Passé*. J'aurais plongé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse plongé, etc. — *Impérat. prés*. Plonge, plongeons, plongez.—*Passé*. Aie, ayons, ayez plongé.— *Subj. prés*. Que je plonge, que tu plonges, qu'il plonge, que nous plongions, que vous plongiez, qu'ils plongent. — *Imparf*. Que je plongeasse, que tu plongeasses, qu'il plongeât, qne nous plongeassions, que vous plongeassiez, qu'ils plongeassent.— *Passé*. Que j'aie plongé, etc. — *Plus-que-parfait*. Que j'eusse plongé, etc. — *Infinit. prés*. Plonger.— *Passé*. Avoir plongé. — *Part. prés*. Plongeant (var.). *Feu plongeant*, *vue plongeante*. — *Passé*. Plongé (var.). —*Passé comp*. Ayant plongé.—Se conjugue avec le pron. personnel : *se plonger*.

Mes homicides mains.....
Dans le sang innocent brûlent de *se plonger*.
Racine.

—Fig. Se plonger *dans la douleur, dans le vice, dans les plaisirs*, s'y abandonner. Se plonger *dans le sang de quelqu'un*, l'égorger.—Passif : *Etre plongé*. Le participe régit *par*.

PLOQUER, v. a., 1re conj. (*Ploké*), terme de marine. Garnir de ploc ou de poil de bœuf la carène d'un bâtiment. Ploquer *un bâtiment*—*Indic. prés*. Je ploque, tu ploques, il ploque, nous ploquons, vous

ploquez, ils ploquent. — *Imparf.* Je ploquais, tu ploquais, il ploquait, nous ploquions, vous ploquiez, ils ploquaient. — *Passé déf.* Je ploquai, tu ploquas, il ploqua, nous ploquâmes, vous ploquâtes, ils ploquèrent.—*Passé indéf.* J'ai ploqué, etc. —*Passé ant.* J'eus ploqué, etc. — *Plus que-parf.* J'avais ploqué, etc.—*Futur.* Je ploquerai, tu ploqueras, il ploquera, nous ploquerons, vous ploquerez, ils ploqueront.—*Futur antér.* J'aurai ploqué, etc — *Cond. prés.* Je ploquerais, tu ploquerais, il ploquerait, nous ploquerions, vous ploqueriez, ils ploqueraient.—*Passé.* J'aurais ploqué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse ploqué, etc. — *Impér. prés.* Ploque, ploquons, ploquez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez ploqué.— *Subj. prés.* Que je ploque, que tu ploques, qu'il ploque, que nous ploquions, que vous ploquiez, qu'ils ploquent —*Imparf.* Que je ploquasse, que tu ploquasses, qu'il ploquât, que nous ploquassions, que vous ploquassiez, qu'ils ploquassent.—*Passé.* Que j'aie ploqué, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse ploqué, etc. — *Infinit. prés.* Ploquer. —*Passé.* Avoir ploqué.—*Partic. prés.* Ploquant (invar.). — *Passé.* Ploqué, ploquée, ploqués, ploquées.—*Passé comp.* Ayant ploqué —Se conjugue avec le pronom personnel : *se ploquer.*—Passif : *être ploqué.* Le participe régit *par.*

PLOUTRER, v. a, 1re conj. (*Ploutré*), briser avec la ploutre ou rouleau. Ploutrer *une pièce de terre.*—*Indic. prés.* Je ploutre, tu ploutres, il ploutre, nous ploutrons, vous ploutrez, ils ploutrent.— *Imparf.* Je ploutrais, tu ploutrais, il ploutrait, nous ploutrions, vous ploutriez, ils ploutraient. — *Passé déf.* Je ploutrai, tu ploutras, il ploutra, nous ploutrâmes, vous ploutrâtes, ils ploutrèrent.—*Passé indéf.* J'ai ploutré, etc. — *Passé antér.* J'eus ploutré, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais ploutré, etc. — *Futur.* Je ploutrerai, tu ploutreras, il ploutrera, nous ploutrerons, vous ploutrerez, ils ploutreront. — *Futur ant.* J'aurai ploutré. — *Condit. prés.* Je ploutrerais, tu ploutrerais, il ploutrerait, nous ploutrerions, vous ploutreriez, ils ploutreraient. — *Passé.* J'aurais ploutré, etc.—*On dit aussi :* J'eusse ploutré, etc. —*Impér. prés.* Ploutre, ploutrons, ploutrez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez ploutré. — *Subj. prés.* Que je ploutre, que tu ploutres, qu'il ploutre, que nous ploutrions, que vous ploutriez, qu'ils ploutrent. — *Imparf.* Que je ploutrasse, que tu ploutrasses, qu'il ploutrât, que nous ploutrassions, que vous ploutrassiez, qu'ils ploutrassent.—*Passé.* Que j'aie ploutré, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse ploutré, etc.—*Inf. prés.* Ploutrer.—*Passé.* Avoir ploutré.—*Part. prés.* Ploutrant (invar.). —*Passé.* Ploutré, ploutrée, ploutrés, ploutrées.—*Passé comp.* Ayant ploutré.— —Passif : *être ploutré.* Le participe régit *par.*

PLOYER, v. a. et n., 3e conj. (*Ploi-ié*), fléchir, courber. Ployer *une branche d'arbre.* Ployer *le genou en marchant.* — Il signifie quelquefois arranger une chose en la pliant, en la mettant en rouleau, en paquet, etc.—Ployez *votre marchandise, votre serviette, vos habits.*—Neutralement au propre et au figuré.

Soutiendrez-vous un faix sous qui Rome succombe,
Sous qui le grand Pompée a lui-même *ployé.*
Racine.

C'est lui qui, devant moi refusant de *ployer.*
Corneille.

—Dans le langage ordinaire on se sert de *plier. Plier* et *ployer* sont synonymes, la différence qui existe entre ces deux verbes, au propre, c'est que plier c'est mettre en double. *Plier de la mousseline.* Et ployer c'est mettre en rond. Ployer *une branche d'arbre.* Au figuré cette différence emporte une autre idée. Par exemple, le marchand *plie* sa marchandise pour en diminuer l'étendue, il la *ploie* pour la mettre à part. —*Plier le genou*, c'est faire une génuflexion ; *ployer le genou*, c'est le courber en marchant.—Dans ce verbe l'*y* grec se change en *i* simple devant un *e* muet.— *Indic. prés.* Je ploie, tu ploies, il ploie, nous ployons, vous ployez, ils ploient.— *Imparf.* Je ployais, tu ployais, il ployait, nous ployions, vous ployiez, ils ployaient. — *Passé déf.* Je ployai, tu ployas, il ploya, nous ployâmes, vous ployâtes, ils ployèrent. — *Passé indéf.* J'ai ployé, etc. —*Passé antér.* J'eus ployé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais ployé, etc. — *Futur.* Je ploierai, tu ploieras, il ploiera, nous ploierons, vous ploierez, ils ploieront.—*Futur ant.* J'aurai ployé, etc. — *Condit. prés.* Je ploierais, tu ploierais, il ploierait, nous ploierions, vous ploieriez, ils ploieraient. — *Passé.* J'aurais ployé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse ployé, etc.—*Impér. prés.* Ploie, ployons, ployez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ployé. — *Subj. prés.* Que je ploie, que tu ploies, qu'il ploie, que nous

ployions, que vous ployiez, qu'ils ploient. —*Imparf.* Que je ployasse, que tu ployasses, qu'il ployât, que nous ployassions, que vous ployassiez, qu'ils ployassent. — *Passé.* Que j'aie ployé, etc.—*Plus-que-parfait.* Que j'eusse ployé, etc. — *Infin. prés.* Ployer. — *Passé.* Avoir ployé. — *Participe prés.* Ployant (invar.). — *Passé.* Ployé, ployée, ployés, ployées. — *Passé comp.* Ayant ployé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se ployer.* — Passif : *être ployé.* Le participe régit *par.*

PLUMER, v. a., 1re conj. (*Plumé*), arracher les plumes d'un oiseau. Plumer *de la volaille, un pigeon.* — Plumer *la poule sans la faire crier*, commettre adroitement des exactions sans exciter des plaintes. — Fig. et fam. Plumer *quelqu'un*, tirer de l'argent de quelqu'un, le depouiller, se dit surtout au jeu. *C'est un jeune homme qui se laisse* plumer (Acad.). — *Indic. prés.* Je plume, tu plumes, il plume, nous plumons, vous plumez, ils plument. — *Imparfait.* Je plumais, tu plumais, il plumait, nous plumions, vous plumiez, ils plumaient. — *Passé défi.* Je plumai, tu plumas, il pluma, nous plumâmes, vous plumâtes, ils plumèrent.—*Passé ind.* J'ai plumé, etc.—*Passé ant.* J'eus plumé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais plumé, etc. — *Futur.* Je plumerai, tu plumeras, il plumera, nous plumerons, vous plumerez, ils plumeront.— *Condit. prés.* Je plumerais, tu plumerais, il plumerait, nous plumerions, vous plumeriez, ils plumeraient. — *Passé.* J'aurais plumé, etc.—*On dit aussi* : J'eusse plumé, etc. — *Impér. prés.* Plume, plumons, plumez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez plumé. — *Subj. prés.* Que je plume, que tu plumes, qu'il plume, que nous plumions, que vous plumiez, qu'ils plument. —*Imparf.* Que je plumasse, que tu plumasses, qu'il plumât, que nous plumassions, que vous plumassiez, qu'ils plumassent. —*Passé* Que j'aie plumé, etc.—*Plus-que-parfait.* Que j'eusse plumé, etc.—*Infin. prés.* Plumer.— *Passé.* Avoir plumé.— *Part. prés.* Plumant (invar.). — *Passé.* Plumé, plumée, plumés, plumées.—*Passé comp.* Ayant plumé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se plumer. Un oiseau qui* se plume (Omiss. de l'Acad.).— Passif : *Etre plumé.* Le participe régit *par.*

PLURALISER, v. a., 1re conj. (*Pluralisé*), mettre un mot au pluriel. Pluraliser *un adjectif, un pronom, etc.* (Terme de gramm. adopté par Lemare et omis par l'Académie.)—*Ind. prés.* Je pluralise, tu pluralises, il pluralise, nous pluralisons, vous pluralisez, ils pluralisent.—*Imparf.* Je pluralisais, tu pluralisais, il pluralisait, nous pluralisions, vous pluralisiez, ils pluralisaient. — *Passé déf.* Je pluralisai, tu pluralisas, il pluralisa, nous pluralisâmes, vous pluralisâtes, ils pluralisèrent.—*Passé ind.* J'ai pluralisé, etc.—*Passé ant.* J'eus pluralisé, etc.—*Plus-que-parfait.* J'avais pluralisé, etc.—*Futur.* Je pluraliserai, tu pluraliseras, il pluralisera, nous pluraliserons, vous pluraliserez, ils pluraliseront. —*Futur antér.* J'aurai pluralisé, etc. — *Condit. prés.* Je pluraliserais, tu pluraliserais, il pluraliserait, nous pluraliserions, vous pluraliseriez, ils pluraliseraient. — *Passé.* J'aurais pluralisé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse pluralisé, etc. — *Impér. prés.* Pluralise, pluralisons, pluralisez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez pluralisé.—*Subj. prés.* Que je pluralise, que tu pluralises, qu'il pluralise, que nous pluralisions, que vous pluralisiez, qu'ils pluralisent.—*Imp.* Que je pluralisasse, que tu pluralisasses, qu'il pluralisât, que nous pluralisassions, que vous pluralisassiez, qu'ils pluralisassent.—*Passé.* Que j'aie pluralisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse pluralisé. etc. —*Infin. prés.* Pluraliser.—*Passé.* Avoir pluralisé.—*Part. prés.* Pluralisant (inv.). —*Passé.* Pluralisé, pluralisée, pluralisés, pluralisées.—*Passé comp.* Ayant pluralisé. —Se conjugue avec le pronom personnel : *se pluraliser. Certaines parties du discours* se pluralisent. — Passif : *être pluralisé.* Le participe régit *par.*

POCHER, v. a., 1re conj. (*Poché*), meurtrir avec enflure. Il n'est guère usité que dans cette phrase : *Il lui a* poché *les yeux à coups de poing.*—En termes de calligraphie, il signifie faire avec la plume une rondeur au bout d'une lettre. Pocher *la queue d'un g.* On dit aussi : Pocher *son écriture*, mal former ses lettres, faire des pâtés.—Par analogie, en termes d'imprimerie. Pocher *la lettre, les caractères*, c'est les trop charger d'encre. — On appelle, en termes de cuisine, pocher *des œufs*, les faire cuire dans du beurre avec du sel et du vinaigre ou autrement, sans les mêler, sans les battre ensemble. — *Indic. prés.* Je poche, tu poches, il poche, nous pochons, vous pochez, ils pochent.—*Imparf.* Je pochais, tu pochais, il pochait, nous pochions, vous pochiez, ils pochaient.—*Passé déf.* Je pochai, tu

pochas, il pocha, nous pochâmes, vous pochâtes, ils pochèrent.—*Passé ind.* J'ai poché, etc.—*Passé ant.* J'eus poché, etc. —*Plus-que-parfait.* J'avais poché, etc.—*Futur.* Je pocherai, tu pocheras, il pochera, nous pocherons, vous pocherez, ils pocheront.—*Futur ant.* J'aurai poché, etc.—*Cond. prés.* Je pocherais, tu pocherais, il pocherait, nous pocherions, vous pocheriez, ils pocheraient.—*Passé.* J'aurais poché, etc. — *On dit aussi* : J'eusse poché, etc.—*Impér. prés.* Poche, pochons, pochez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez poché. — *Subj. prés.* Que je poche, que tu poches, qu'il poche, que nous pochions, que vous pochiez, qu'ils pochent. — *Imparf.* Que je pochasse, que tu pochasses, qu'il pochât, que nous pochassions, que vous pochassiez, qu'ils pochassent.—*Passé.* Que j'aie poché, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse poché, etc. — *Inf. prés.* Pocher. —*Passé.* Avoir poché. — *Part. prés.* Pochant (invar.). — *Passé.* Poché, pochée, pochés, pochées. — *Passé comp.* Ayant poché.—Se conjugue pronom. et récip. : *se pocher. Ces deux hommes* se sont poché *les yeux en se battant.*—Passif : *être poché.* Le participe régit *par. Ces œufs* ont été pochés *au beurre noir, au jus, à l'eau, etc., par la cuisinière.*

POCHETER, v. a. et n., 1re conj. (*Pocheté*), serrer, porter pour quelque temps dans sa poche. Il ne se dit proprement qu'en parlant de certaines choses bonnes à manger qu'on croit rendre meilleures en les portant quelque temps dans la poche. Pocheter *des olives, des truffes, des marrons.*—On dit par extension : Pocheter *un livre*, le garder longtemps dans sa poche (Mercier).—Neutral. *Laisser* pocheter *des truffes, des olives, etc.*—Dans la conjugaison de ce verbe, on double le *t* devant un *e* muet.—*Indic. prés.* Je pochette, tu pochettes, il pochette, nous pochetons, vous pochetez, ils pochettent.—*Imparf.* Je pochetais, tu pochetais, il pochetait, nous pochetions, vous pochetiez, ils pochetaient.—*Passé déf.* Je pochetai, tu pochetas, il pocheta, nous pochetâmes, vous pochetâtes, ils pochetèrent.—*Passé indéf.* J'ai pocheté, etc. — *Passé antér.* J'eus pocheté, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais pocheté, etc. — *Futur.* Je pochetterai, tu pochetteras, il pochettera, nous pochetterons, vous pochetterez, ils pochetteront.—*Futur ant.* J'aurai pocheté, etc.—*Cond. prés.* Je pochetterais, tu pochetterais, il pochetterait, nous pochetterions, vous pochetteriez, ils pochetteraient.—*Passé.* J'aurais pocheté, etc.—*On dit aussi* : J'eusse pocheté, etc. — *Impér. prés.* Pochette, pochetons, pochetez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez pocheté. —*Subj. prés.* Que je pochette, que tu pochettes, qu'il pochette, que nous pochetions, que vous pochetiez, qu'ils pochettent. — *Imparf.* Que je pochetasse, que tu pochetasses, qu'il pochetât, que nous pochetassions, que vous pochetassiez, qu'ils pochetassent. — *Passé.* Que j'aie pocheté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse pocheté, etc. —*Infinitif prés.* Pocheter. — *Passé.* Avoir pocheté. — *Part. prés.* Pochetant (invar.). — *Passé.* Pocheté, pochetée, pochetés, pochetées.—*Passé comp.* Ayant pocheté.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se pocheter.* —Passif. *Être pocheté.* Le participe régit *par.*

POÉTISER, v. a., et n. 1re conjug. (*Poétisé*), versifier. En poésie, il n'est guère d'usage que dans le style marotique; en prose, il s'emploie familièrement et en mauvaise part. *Au lieu de songer à ses affaires, il s'amuse à* poétiser. — Activement, il signifie rendre poétique, donner une couleur, une teinte poétique, Poétiser *le style, le langage, un ouvrage. etc.* — *Ind. prés.* Je poétise, tu poétises, il poétise, nous poétisons, vous poétisez, ils poétisent. — *Imp.* Je poétisais, tu poétisais, il poétisait, nous poétisions, vous poétisiez, ils poétisaient. — *Passé défini.* Je poétisai, tu poétisas, il poétisa, nous poétisâmes, vous poétisâtes, ils poétisèrent. — *Pass. indéfini.* J'ai poétisé, etc. — *Passé ant.* J'eus poétisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais poétisé, etc. — *Futur.* Je poétiserai, tu poétiseras, il poétisera, nous poétiserons, vous poétiserez, ils poétiseront.— *Futur antér.* J'aurai poétisé, etc. — *Cond. prés.* Je poétiserais, tu poétiserais, il poétiserait, nous poétiserions, vous poétiseriez, ils poétiseraient. — *Passé.* J'aurais poétisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse poétisé, etc. — *Impér. prés.* Poétise, poétisons, poétisez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez poétisé. — *Subj. prés.* Que je poétise, que tu poétises, qu'il poétise, que nous poétisions, que vous poétisiez, qu'ils poétisent. — *Imparf.* Que je poétisasse, que tu poétisasses, qu'il poétisât, que nous poétisassions, que vous poétisas-

siez, qu'ils poétisassent. — *Passé*. Que j'aie poétisé, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse poétisé, etc. — *Infinitif présent*. Poétiser. — *Passé*. Avoir poétisé. — *Part. prés*. Poétisant (inv.). — *Passé*. Poétisé, poétisée, poétisés, poétisées. — *Passé comp*. Ayant poétisé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se poétiser. Le style peut* se poétiser *par les images*. — Passif : *être poétisé*. Le participe régit *par*. *Les choses les plus ordinaires sont souvent* poétisées par *l'amour*.

POIGNARDER, v. a., 1re conj. (*Porgnardé*), frapper, blesser, tuer avec un poignard. *Cesar fut* poignardé *en plein sénat*. — Fig. Causer une grande affliction, une douleur extrême. *Il ne faut pas lui dire cette nouvelle, lui faire ce reproche ce serait le* poignarder. Fig. et fam. *La curiosité, la jalousie, l'avarice le* poignarde, se dit d'un homme excessivement curieux, jaloux, avare. — *Indic. prés*. Je poignarde, tu poignardes, il poignarde, nous poignardons, vous poignardez, ils poignardent. — *Imparf*. Je poignardais, tu poignardais, il poignardait, nous poignardions, vous poignardiez, ils poignardaient. — *Passé déf*. Je poignardai, tu poignardas, il poignarda, nous poignardâmes, vous poignardâtes, ils poignardèrent. — *Passé ind*. J'ai poignardé, etc. — *Passé ant*. J'eus poignardé, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais poignardé, etc. — *Futur*. Je poignarderai, tu poignarderas, il poignardera, nous poignarderons, vous poignarderez, ils poignarderont. — *Futur antér*. J'aurai poignardé, etc. — *Condit. prés*. Je poignarderais, tu poignarderais, il poignarderait, nous poignarderions, vous poignarderiez, ils poignarderaient. — *Passé*. J'aurais poignardé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse poignardé, etc. — *Impératif prés*. Poignarde, poignardons, poignardez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez poignardé. — *Subj. prés*. Que je poignarde, que tu poignardes, qu'il poignarde, que nous poignardions, que vous poignardiez, qu'ils poignardent. — *Imparf*. Que je poignardasse, que tu poignardasses, qu'il poignardât, que nous poignardassions, que vous poignardassiez, qu'ils poignardassent. — *Passé*. Que j'aie poignardé, etc. — *Plus-que-parfait*. Que j'eusse poignardé, etc. — *Infinitif prés*. Poignarder. — *Passé*. Avoir poignardé. — *Part. prés*. Poignardant (inv.). — *Passé*. Poignardé, poignardée, poignardés, poignardées. — *Passé comp*. Ayant poignardé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se poignarder*, se percer d'un poignard. *Dans son désespoir, il* se poignarda. — Passif : *Etre poignardé*. Le participe régit *par*.

POINDRE, v. a. n. irrég. et défectueux 4e conj. (*Poeindre*), piquer, offenser. Il n'est d'usage, dit l'Académie, qu'en cette phrase proverbiale : *Oignez vilain, il vous* poindra ; poignez *vilain, il vous oindra* ; c'est-à-dire, caressez un malhonnête homme, il vous fera du mal ; faites lui du mal, il vous caressera. Mais cette locution étant elle même inusitée, nous nous croyons, par cela même, autorisés à considérer ce verbe comme irrégulier et défectueux. — L'Académie en consacre encore l'emploi comme verbe actif, dans l'exemple suivant : *Quel taon vous* point ? pour *quelle mouche vous pique* ? c'est-à-dire, quelle fantaisie vous prend ? d'où vous vient cette humeur ? — Neut. Il se dit au propre, du jour qui commence à paraître et des herbes qui commencent à pousser. *Le jour ne fait que* de poindre ; *il commençait à* poindre *lorsque je me suis levé ; il* point ; *je partirai dès que le jour* poindra. *Dès que les herbes commencent à* poindre.... *Les herbes* poindront *bientôt ; elles* poindraient *déjà, si on les avait arrosées plus souvent*. On dit familièrement, pour exprimer que la barbe commence à venir à un jeune garçon. *Le poil commence à lui* poindre *au menton ; le poil lui* poindra *bientôt ; il lui* point *déjà*. Ces exemples ne permettent plus de douter que le verbe *poindre* ne s'emploie, 1° qu'à l'*infinitif*. — 2° à la troisième personne seulement du singulier du présent de l'*indicatif*. — 3° aux troisièmes personnes du singulier et du pluriel du *futur présent*. 4° à celles du *conditionnel présent*. Du participe *poignant*, on a fait l'adjectif *poignant, poignante* (qui cause une impression intérieure, vive et permanente). *Une injure* poignante, *une douleur* poignante. Il est synonyme de *piquant*. *Piquant* s'applique à la cause, à la chose qui pique ; *poignant* au mal, à la douleur que l'on éprouve. *Un trait est* piquant, *le mal qu'il cause est* poignant. *Une épigramme est* piquante ; *le remords est* poignant.

POINTER, v. a., 1re conj (*Poeinté*), porter des coups avec la pointe de l'épée,

du sabre. *Pendant qu'il haussait le bras, son ennemi le* pointa. — Diriger vers un point. Pointer *un canon contre un bastion, une lunette, un télescope, etc.* — Il s'emploie absolument dans la théorie du maniement du sabre ou de la lance. Pointer *en avant, en arrière; à droite et à gauche* pointez! — Neutral. aller d'un vol rapide, en parlant des oiseaux, soit en s'élevant, soit en s'abaissant. *Il y a des oiseaux qui* pointent *si haut qu'on les perd de vue en un moment.* — Terme de bot. commencer à pousser. *Le vert commence à* pointer. — En peinture, faire à petits points. *Les miniatures se font en* pointant. — En musique, rendre alternativement longues et brèves une suite de notes égales, telles que des croches. — Terme de marine. Pointer *la carte*, porter le point du bâtiment, porter des relèvements sur une carte marine. — Indiquer au moyen d'une épingle les personnes absentes. *Vous n'êtes pas venu à l'heure, on vous a* pointé. Pointer *les absents.* Il s'emploie encore dans beaucoup d'autres phrases qui ont une signification analogue. — *Indic. prés.* Je pointe, tu pointes, il pointe, nous pointons, vous pointez, ils pointent. — *Imparf.* Je pointais, tu pointais, il pointait, nous pointions, vous pointiez, ils pointaient. — *Passé déf.* Je pointai, tu pointas, il pointa, nous pointâmes, vous pointâtes, ils pointèrent. — *Passé indéf.* J'ai pointé, etc. — *Passé ant.* J'eus pointé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais pointé, etc. — *Futur.* Je pointerai, tu pointeras, il pointera, nous pointerons, vous pointerez, ils pointeront. — *Futur ant.* J'aurai pointé, etc. — *Cond. prés.* Je pointerais, tu pointerais, il pointerait, nous pointerions, vous pointeriez, ils pointeraient. — *Passé.* J'aurais pointé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse pointé, etc. — *Imp. prés.* Pointe, pointons, pointez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez pointé. — *Subj. prés.* Que je pointe, que tu pointes, qu'il pointe, que nous pointions, que vous pointiez, qu'ils pointent. — *Imparf.* Que je pointasse, que tu pointasses, qu'il pointât, que nous pointassions, que vous pointassiez, qu'ils pointassent. — *Passé.* Que j'aie pointé, etc. — *Plus-que parf.* Que j'eusse pointé, etc. — *Infin. prés.* Pointer. — *Passé.* Avoir pointé. — *Part. prés.* Pointant (invar.). — *Passé.* Pointé, pointée, pointés, pointées. On appelle en terme de musique une note *pointée*, celle qui est suivie d'un point. *Une blanche* pointée, *une noire* pointée. (La note *pointée*, vaut la moitié en sus de sa valeur naturelle. — *Passé comp.* Ayant pointé. — Pronominalement : *se pointer. Les pièces de gros calibre* se pointent *difficilement.* — Passif : *Être pointé. Le participe régit par. Cette pièce a été* pointée par *un officier.*

POINTILLER, v. n. et a., 1re conjug. (*Poeinti-ié*), faire des points avec la plume, le burin. le crayon, etc. *Dans les ouvrages en miniature, on ne fait que* pointiller. *Ce graveur ne travaille presque qu'en* pointillant. *Les graveurs d'armoiries* pointillent *pour désigner l'or dans les écussons.* — Il signifie aussi, disputer, contester sur des riens. *Cet homme ne fait que* pointiller. — Activement, il a la signification de, dire des choses désobligeantes. *Vous le* pointillez *sur tout ce qu'il dit, sur tout ce qu'il fait.* (Acad.). — *Ind. prés.* Je pointille, tu pointilles, il pointille, nous pointillons, vous pointillez, ils pointillent. — *Imparf.* Je pointillais, tu pointillais, il pointillait, nous pointillions, vous pointilliez, ils pointillaient. — *Passé défini.* Je pointillai, tu pointillas, il pointilla, nous pointillâmes, vous pointillâtes, ils pointillèrent. — *Passé indéf.* J'ai pointillé, etc. — *Passé ant.* J'eus pointillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais pointillé, etc. — *Futur.* Je pointillerai, tu pointilleras, il pointillera, nous pointillerons, vous pointillerez, ils pointilleront. — *Futur antér.* J'aurai pointillé, etc. — *Condit. prés.* Je pointillerais, tu pointillerais, il pointillerait, nous pointillerions, vous pointilleriez, ils pointilleraient. — *Passé.* J'aurais pointillé, etc. — *On dit aussi* J'eusse pointillé, etc. — *Impér. prés.* Pointille, pointillons, pointillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez pointillé. — *Subj. prés.* Que je pointille, que tu pointilles, qu'il pointille, que nous pointillions, que vous pointilliez, qu'ils pointillent. — *Imparf.* Que je pointillasse, que tu pointillasses, qu'il pointillât, que nous pointillassions, que vous pointillassiez, qu'ils pointillassent. — *Pass.* Que j'aie pointillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse pointillé, etc. — *Inf. prés.* Pointiller. — *Passé.* Avoir pointillé. — *Part. prés.* pointillant (inv.). — *Passé.* Pointillé, pointillée, pointillés, pointillées. — *Passé comp.* Ayant pointillé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se pointiller. Les armoiries* se pointillent. Réciproquement : *Ils ne font que* se pointiller *l'un l'autre.* (Acad.). — Passif : *Être*

pointillé. Le participe régit *par. Certaines parties de cette étude ont été* pointillées par *le dessinateur.*

POISSER, v. a., 1re conjug. (*Poécé*), enduire, frotter de poix Poisser *du fil.* Poisser *un tonneau.* — Salir, gâter avec quelque chose de gluant. *Il a* poissé *son habit. Ces confitures lui ont* poissé *les mains.* (Acad.). — *Indic. prés.* Je poisse, tu poisses, il poisse, nous poissons, vous poissez, ils poissent. — *Imparf.* Je poissais, tu poissais, il poissait, nous poissions, vous poissiez, ils poissaient. — *Passé déf.* Je poissai, tu poissas, il poissa, nous poissâmes, vous poissâtes, ils poissèrent. — *Passé ind.* J'ai poissé, etc. — *Passé ant.* J'eus poissé, etc. — *Plus que-parfait.* J'avais poissé, etc. — *Futur.* Je poisserai, tu poisseras, il poissera, nous poisserons, vous poisserez, ils poisseront. — *Futur ant.* J'aurai poissé, etc. — *Cond. prés.* Je poisserais, tu poisserais, il poisserait, nous poisserions, vous poisseriez, ils poisseraient. — *Passé.* J'aurais poissé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse poissé, etc.— *Impér. prés.* Poisse, poissons, poissez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez poissé. — *Subj. prés.* Que je poisse, que tu poisses, qu'il poisse, que nous poissions, que vous poissiez, qu'ils poissent.— *Imp.* Que je poissasse, que tu poissasses, qu'il poissât, que nous poissassions, que vous poissassiez, qu'ils poissassent. — *Passé.* Que j'aie poissé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse poissé, etc. — *Infin. prés.* Poisser. — *Passé.* Avoir poissé. — *Part. prés.* Poissant (var.). — *Passé.* Poissé, poissée, poissés, poissées. — *Passé comp.* Ayant poissé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se poisser*, se salir. *Cet enfant* s'est *tout* poissé. — Passif : *Etre poissé.* Le participe régit *par.*

POIVRER, v. a, 1re conjug. (*Poévré*), mettre du poivre, assaisonner, saupoudrer de poivre. *Ce cuisinier* poivre *trop*, *ne* poivre *pas assez ses sauces.* — Il signifie aussi donner le mal vénérien, en parlant des femmes de mauvaise vie. *C'est elle qui a* poivré *ce jeune homme.* (Acad.). Cette locution est basse et populaire. — *Indic. prés.* Je poivre, tu poivres, il poivre, nous poivrons, vous poivrez, ils poivrent. — *Imparf.* Je poivrais, tu poivrais, il poivrait, nous poivrions, vous poivriez, ils poivraient. — *Passé défini.* Je poivrai, tu poivras, il poivra, nous poivrâmes, vous poivrâtes, ils poivrèrent. — *Passé indéf.* J'ai poivré, etc. — *Passé ant.* J'eus poivré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais poivré, etc. — *Futur.* Je poivrerai, tu poivreras, il poivrera, nous poivrerons, vous poivrerez, ils poivreront. — *Futur antér.* J'aurai poivré, etc. — *Cond. prés.* Je poivrerais, tu poivrerais, il poivrerait, nous poivrerions, vous poivreriez, ils poivreraient. — *Pass.* J'aurais poivré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse poivré, etc. — *Impérat. prés.* Poivre, poivrons, poivrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez poivré. — *Subj. prés.* Que je poivre, que tu poivres, qu'il poivre, que nous poivrions, que vous poivriez, qu'ils poivrent. — *Imp.* Que je poivrasse, que tu poivrasses, qu'il poivrât, que nous poivrassions, que vous poivrassiez, qu'ils poivrassent. — *Passé.* Que j'aie poivré, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse poivré, etc. — *Infinit. présent.* Poivrer. — *Passé.* Avoir poivré. — *Part. prés.* Poivrant (invar.). — *Passé.* Poivré, poivrée, poivrés, poivrées. — *Passé composé.* Ayant poivré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se poivrer. Les viandes noires, telles que le lièvre, le sanglier, etc.* se poivrent. — Passif : *être poivré.* Le part. régit *par. Ce ragoût a été trop* poivré par *le cuisinier.* — On dit au figuré de quelqu'un qui a payé trop cher une marchandise, qu'il a été *poivré. Nous avons été* poivrés *d'importance* par *ce marchand.*

POLARISER, v. a., 1re conj. (*Polariz*), terme de physique, donner, faire prendre aux rayons lumineux la disposition appelée polarisation (modification de la lumière réfléchie latéralement.) Polariser *un rayon de lumière* (Acad.). *On a découvert que certains corps transparents avaient la propriété de* polariser *circulairement le rayon lumineux, en lui imprimant un mouvement de rotation, soit à droite, soit à gauche.*—*Indic. prés.* Je polarise, tu polarises, il polarise, nous polarisons, vous polarisez, ils polarisent. — *Imparf.* Je polarisais, tu polarisais, il polarisait, nous polarisions, vous polarisiez, ils polarisaient.— *Passé déf.* Je polarisai, tu polarisas, il polarisa, nous polarisâmes, vous polarisâtes, ils polarisèrent.— *Passé indéf.* J'ai polarisé, etc. — *Passé ant.* J'eus polarisé, etc.—*Plus-que-parfait.* J'avais polarisé, etc. —*Futur.* Je polariserai, tu polariseras, il polarisera, nous polariserons, vous polariserez, ils polariseront. — *Futur antér.* J'aurai pola-

risé, etc.—*Condit. prés.* Je polariserais, tu polariserais, il polariserait, nous polariserions, vous polariseriez, ils polariseraient. — *Passé.* J'aurais polarisé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse polarisé, etc.— *Impér. prés.* Polarise, polarisons, polarisez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez polarisé. — *Subj. prés.* Que je polarise, que tu polarises, qu'il polarise, que nous polarisions, que vous polarisiez, qu'ils polarisent. — *Imparf.* Que je polarisasse, que tu polarisasses, qu'il polarisât, que nous polarisassions, que vous polarisassiez, qu'ils polarisassent. — *Passé.* Que j'aie polarisé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse polarisé, etc.—*Infin. prés.* Polariser. — *Passé.* Avoir polarisé. — *Part. prés.* Polarisant (invar.).—*Passé.* Polarisé (var.) —*Passé comp.* Ayant polarisé.—Se conjugue avec le pron. pers. : *se polariser. Un rayon lumineux* se polarise (Acad.) — Passif : *être polarisé.* Le part. régit *par.*

POLICER, v. a., 1re conj. (*Policé*), civiliser ; adoucir les mœurs ; établir dans un pays des réglements pour la sureté, la tranquillité, la commodité des habitants. Policer *une ville, un état, des peuples. Il est le premier qui ait* policé *les nations du nord* (Acad.). Il s'emploie aussi absolument. Policer *n'est pas toujours améliorer.* Le *c* prend une cédille devant *a* et *o*. — *Ind. prés.* Je police, tu polices, il police, nous poliçons, vous policez, ils policent. — *Imparf.* Je poliçais, tu poliçais, il poliçait, nous policions, vous policiez, ils poliçaient.—*Passé déf.* Je poliçai, tu poliças, il poliça, nous poliçâmes, vous poliçâtes, ils policèrent. — *Passé indéf.* J'ai policé, etc.—*Passé ant.* J'eus policé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais policé, etc.—*Futur.* Je policerai, tu policeras, il policera, nous policerons, vous policerez, ils policeront. — *Futur ant.* J'aurai policé, etc. — *Condit. prés.* Je policerais, tu policerais, il policerait, nous policerions, vous policeriez, ils policeraient. — *Passé.* J'aurais policé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse policé, etc. — *Impér. prés.* Police, poliçons, policez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez policé. — *Subj. prés.* Que je police, que tu polices, qu'il police, que nous policions, que vous policiez, qu'ils policent. — *Imparf.* Que je poliçasse, que tu poliçasses, qu'il poliçât, que nous poliçassions, que vous poliçassiez, qu'ils poliçassent.—*Passé.* Que j'aie policé, etc.—*Plus-que-parfait.* Que j'eusse policé, etc. — *Inf. prés.* Policer. —*Passé.* Avoir policé.—*Part. prés.* Poliçant (invar.).—*Passé.* Policé, policée, policés, policées. — *Passé comp.* Ayant policé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se policer. Toutes les parties du monde finiront par* se policer.—Passif : *Etre policé.* Le participe régit *par.*

POLIR, v. a., 2e conj. (*Polir*), rendre uni ou luisant à force de frotter. Il se dit particulièrement en parlant des choses dures. Polir *le fer, l'acier, le marbre, le bois.* Polir *à ou avec l'émeri, au grès ou avec le grès, etc.*—Figurément il signifie cultiver, orner, adoucir l'esprit et les mœurs, rendre plus propre au commerce du monde. *La fréquentation des personnes bien élevées* polit *l'esprit*, polit *les mœurs. L'étude des belles-lettres* polit *les esprits.*—Il se dit aussi de ce qui regarde le style, le discours. Ainsi, polir *un discours,* polir *un ouvrage d'esprit* signifie mettre la dernière main à un discours, à un ouvrage d'esprit, en y réformant tout ce qui peut être contraire à l'exactitude, à la pureté ou à l'élégance du style.

Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage
Polissez-le sans cesse et le repolissez.
Boileau.

—*Indic. prés* Je polis, tu polis, il polit, nous polissons, vous polissez, ils polissent. — *Imparf.* Je polissais, tu polissais, il polissait, nous polissions, vous polissiez, ils polissaient. — *Passé défini.* Je polis, tu polis, il polit, nous polîmes, vous polîtes, ils polirent. — *Passé indéf.* J'ai poli, etc.—*Passé antér.* J'eus poli, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais poli, etc. — *Futur.* Je polirai, tu poliras, il polira, nous polirons, vous polirez, ils poliront. —*Futur ant.* J'aurai poli, etc. — *Condit. prés.* Je polirais, tu polirais, il polirait, nous polirions, vous poliriez, ils poliraient. — *Passé.* J'aurais poli, etc.—*On dit aussi* : J'eusse poli, etc. — *Impér. prés.* Polis, polissons, polissez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez poli.—*Subj. prés.* Que je polisse, que tu polisses, qu'il polisse, que nous polissions, que vous polissiez, qu'ils polissent.—*Imparf.* Que je polisse, que tu polisses, qu'il polît, que nous polissions, que vous polissiez, qu'ils polissent.—*Passé.* Que j'aie poli, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse poli, etc. — *Infin. prés.* Polir.—*Passé.* Avoir poli. — *Part. prés.* Polissant (invar.). —*Passé.* Poli,

polie, polis, polies. — *Passé comp.* Ayant poli.—Conjugué avec le pronom personnel, *se polir* est verbe pronominal et réciproque, et s'emploie au propre et au figuré. *Le bois d'ébène* se polit. *Plus l'homme* se polit, *plus il s'use : sa forme naturelle disparaît* (Boiste). *Les hommes* se polissent *comme les corps, par le contact et le frottement.*

POLISSONNER, v. n. 1re conj. (*Poliçoné*), dire ou faire des plaisanteries des bouffonneries basses, des obscénites. *Cet enfant ne fait que* polissonner (Acad.) *Un grand nombre de jeunes gens croient plaisanter agréablement et ne font que* polissonner. — *Ind. présent.* Je polissonne, tu polissonnes, il polissonne, nous polissonnons, vous polissonnez, ils polissonnent. — *Impar.* Je polissonnais, tu polissonnais, il polissonnait, nous polissonnions, vous polissonniez, ils polissonnaient. — *Passé déf.* Je polissonnai, tu polissonnas, il polissonna, nous polissonnâmes, vous polissonnâtes, ils polissonnèrent. — *Passé indéf.* J'ai polissonné, etc. — *Passé ant.* J'eus polissonné etc. — *Plus-que-parf.* J'avais polissonné, etc. — *Futur.* Je polissonnerai, tu polissonneras, il polissonnera, nous polissonnerons, vous polissonnerez, ils polissonneront. — *Futur ant.* J'aurai polissonné, etc. — *Condit. prés.* Je polissonnerais, tu polissonnerais, il polissonnerait, nous polissonnerions, vous polissonneriez, ils polissonneraient. — *Passé.* J'aurais polissonné, etc.—*On dit aussi :* J'eusse polissonné, etc. —*Impér. prés.* Polissonne polissonnons, polissonnez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez polissonné. — *Subj. prés.* Que je polissonne, que tu polissonnes, qu'il polissonne, que nous polissonnions, que vous polissonniez, qu'ils polissonnent. — *Imparf.* Que je polissonnasse, que tu polissonnasses, qu'il polissonnât, que nous polisonnassions, que vous polissonnassiez, qu'ils polissonnassent.— *Passé.* Que j'aie polissonné, etc. — *Plus-que parf.* Que j'eusse polissonné, etc. — *Infi. prés.* Polissonner. — *Passé.* Avoir polissonné. — *Part. prés.* Polissonnant (invar.). — *Passé.* Polissonné (inv.). — *Passé comp.* Ayant polissonné.

POLITIQUER, v. n., 1re conj.(*Politiké*), raisonner et mieux encore déraisonner, bavarder sur les affaires publiques. Il est familier et s'emploie le plus souvent en mauvaise part *On s'amuse à* politiquer *pour passer le temps. On rencontre journellement dans les cafés des ignorants qui* politiquent *sur toutes les questions et les décident à leur manière.* — *Ind. prés.* Je politique, tu politiques, il politique, nous politiquons, vous politiquez, ils politiquent. — *Imparf.* Je politiquais, tu politiquais, il politiquait, nous politiquions, vous politiquiez, ils politiquaient. — *Passé déf.* Je politiquai, tu politiquas, il politiqua, nous politiquâmes, vous politiquâtes, ils politiquèrent. — *Passé ind.* J'ai politiqué, etc. — *Passé ant.* J'eus politiqué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais politiqué, etc. — *Futur.* Je politiquerai, tu politiqueras, il politiquera, nous politiquerons, vous politiquerez, ils politiqueront. — *Futur anter.* J'aurai politiqué, etc. — *Cond. prés.* Je politiquerais, tu politiquerais, il politiquerait, nous politiquerions, vous politiqueriez, ils politiqueraient.—*Passé.* J'aurais politiqué, etc. — *On dit aussi:* J'eusse politiqué, etc. — *Impér. prés.* Politique, politiquons, politiquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez politiqué. — *Subj. prés.* Que je politique, que tu politiques, qu'il politique, que nous politiquions, que vous politiquiez, qu'ils politiquent. — *Imparf.* Que je politiquasse, que tu politiquasses, qu'il politiquât, que nous politiquassions, que vous politiquassiez, qu'ils politiquassent. — *Passé.* Que j'aie politiqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse politiqué, etc. — *Inf. prés.* Politiquer. — *Passé.* Avoir politiqué. — *Part. prés.* Politiquant (inv.). — *Passé.* Politiqué (inv.).—*Passé comp.* Ayant politiqué.

POLLUER, v. a., 1re conj. Souiller, profaner. Il est surtout usité en parlant des choses saintes. Polluer *un temple, une église.* Il s'emploie par extension en parlant des personnes : Polluer *des jeunes filles.* — *Ind. prés.* Je pollue, tu pollues, il pollue, nous polluons, vous polluez, ils polluent. — *Imp.* Je polluais, tu polluais, il polluait, nous polluions, vous polluiez, ils polluaient. — *Passé défini.* Je polluai, tu polluas, il pollua, nous polluâmes, vous polluâtes, ils polluèrent. — *Passé indéf.* J'ai pollué, etc. — *Passé antér.* J'eus pollué, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais pollué, etc.—*Futur.* Je polluerai, tu pollueras, il polluera, nous polluerons, vous polluerez, ils pollueront. — *Futur.*

antér. J'aurai pollué, etc. — *Cond. prés.* Je polluerais, tu polluerais, il polluerait, nous pollluerions, vous pollueriez, ils pollueraient. — *Pass.* J'aurais pollué, etc. — *On dit aussi* : J'eusse pollué, etc.—*Impér. prés.* Pollue, polluons, polluez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez pollué. — *Subj. prés.* Que je pollue, que tu pollues, qu'il pollue, que nous polluions, que vous polluiez, qu'ils polluent. — *Imparf.* Que je polluasse, que tu polluasses, qu'il polluât, que nous polluassions, que vous polluassiez, qu'ils polluassent. — *Passé.* Que j'aie pollué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse pollué, etc. — *Infinitif présent.* Polluer. — *Passé* Avoir pollué. — *Part. prés.* Polluant (invar.). — *Passé.* Pollué, polluée, pollués, polluées. — *Passé comp.* Ayant pollué. — Se conjugue pronomi. et réciproq. *Se polluer,* et signifie en t. de casuiste, commettre certain péché d'impureté. — Passif : *Etre pollué.* Le participe régit *par.*

POLYTYPER, v.a. 1re conj. (*Politipé*), reproduire, multiplier les planches d'imprimerie en coulant des formes sur leur empreinte, clicher. Polytyper *un livre, des vignettes.* — *Ind. pres.* Je polytype, tu polytypes, il polytype, nous polytypons, vous polytypez, ils polytypent. — *Imp.* Je polytypais, tu polytypais, il polytypait, nous polytypions, vous polytypiez, ils polytypaient.— *Passé déf.* Je polytypai, tu polytypas, il polytypa, nous polytypâmes, vous polytypâtes, ils polytypèrent. —*Passé ind.* J'ai polytypé, etc.— *Passé ant.* J'eus polytypé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais polytypé, etc. — *Futur.* Je polytyperai, tu polytyperas, il polytypera, nous polytyperons, vous polytyperez, ils polytyperont.—*Futur ant.* J'aurai polytypé, etc. — *Cond. prés.* Je polytyperais, tu polytyperais, il polytyperait, nous polytyperions, vous polytyperiez, ils polytyperaient. — *Passé.* J'aurais polytypé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse polytypé,etc. — *Imper. prés.* Polytype, polytypons, polytypez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez polytypé.— *Subj. prés.* Que je polytype, que tu polytypes, qu'il polytype, que nous polytypions, que vous polytypiez, qu'ils polytypent. — *Imparf.* Que je polytypasse, que tu polytypasses, qu'il polytypât, que nous polytypassions, que vous polytypassiez, qu'ils polytypassent. — *Passé.* Que j'aie polytypé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse polytypé, etc. — *Inf. prés.* Polytyper. — *Passé.* Avoir polytypé. — *Part. prés.* Polytypant (invar.). — *Pass.* Polytypé, polytypée, polytypés, polytypées. — *Passé composé.* Ayant polytypé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se polytyper. La première édition de cet ouvrage se* polytypera. — Passif : *Etre polytypé.* Le participe régit *par.*

POMMADER, v. a., 1re conj. (*Pomadé*), enduire de pommade. Pommader *une perruque. Cette femme avant de se coucher,* se pommade *les mains et le visage* (Académie). — *Ind. prés.* Je pommade, tu pommades, il pommade, nous pommadons, vous pommadez, ils pommadent. — *Imparf.* Je pommadais, tu pommadais, il pommadait, nous pommadions, vous pommadiez, ils pommadaient. — *Passé défini.* Je pommadai, tu pommadas, il pommada, nous pommadâmes, vous pommadâtes, ils pommadèrent. — *Passé ind.* J'ai pommadé, etc.— *Passé antér.* J'eus pommadé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais pommadé, etc. —*Futur.* Je pommaderai, tu pommaderas, il pommadera, nous pommaderons, vous pommaderez, ils pommaderont. — *Futur ant.* J'aurai pommadé, etc. — *Cond. prés.* Je pommaderais, tu pommaderais, il pommaderait, nous pommaderions, vous pommaderiez, ils pommaderaient. — *Passé.* J'aurais pommadé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse pommadé, etc. — *Impér. prés.* Pommade, pommadons, pommadez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez pommadé. — *Subj. prés.* Que je pommade, que tu pommades, qu'il pommade, que nous pommadions, que vous pommadiez, qu'ils pommadent. — *Imp.* Que je pommadasse, que tu pommadasses, qu'il pommadât, que nous pommadassions, que vous pommadassiez, qu'ils pommadassent. — *Passé.* Que j'aie pommadé,etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse pommadé, etc. — *Infinitif présent.* Pommader. — *Passé.* Avoir pommadé. — *Part. prés.* Pommadant (invar.). — *Passé.* Pommadé, pommadée, pommadés, pommadées. — *Passé comp.* Ayant pommadé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se pommader.* — Passif : *être pommadé.* Le part. régit *par.*

POMMELER (*se*), v. pron. imp. 1re conj. (*Cepomelé*), il se dit en observations météréologiques, lorsque le ciel se couvre de petits nuages ronds de couleur blan-

che et grisâtre. *Le ciel* s'est pommelé *en un moment.* Il s'emploie aussi en term. de manège pour exprimer qu'un cheval est marqué de gris et de blanc. *Ce cheval commence à* se pommeler. Ce verbe ne se conjugue qu'aux troisièmes personnes et double la lettre *l* devant un *e* muet. — *Ind. prés.* Il se pommelle, ils se pommellent. — *Imparf.* Il se pommelait, ils se pommelaient. — *Passé défini.* Il se pommela, ils se pommelèrent. — *Passé indéf.* Il s'est pommelé, ils se sont pommelés. — *Passé antér.* Il se fut pommelé, ils se furent pommelés. — *Plus-que-parf.* Il s'était pommelé, ils s'étaient pommelés. — *Futur.* Il se pommellera, ils se pommelleront. — *Futur ant.* Il se sera pommelé, ils se seront pommelés. — *Cond. présent.* Il se pommellerait, ils se pommelleraient. — *Passé.* Il se serait pommelé, ils se seraient pommelés. — *On dit aussi :* Il se fût pommelé, ils se fussent pommelés. — *Point d'Impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il se pommelle, qu'ils se pommellent. — *Imparf.* Qu'il se pommelât, qu'ils se pommelassent. — *Passé.* Qu'il se soit pommelé, qu'ils se soient pommelés. — *Plus-que-parfait.* Qu'il se fût pommelé, qu'ils se fussent pommelés. — *Inf prés.* Se pommeler. — *Passé.* S'étant pommelé. — *Part. prés.* Se pommelant (invar.). — *Passé.* Pommelé, pommelée, pommelées. — *Passé comp.* S'étant pommelé. — Passif : *être pommelé. Le ciel* est pommelé. *Ce cheval* est *bien* pommelé. On dit proverbialement. *Temps* pommelé, *femme fardée ne sont pas de longue durée.*

POMMER, v. n., 1re conjug. *(Pomé)*, terme de jardinage, se former en pomme. Il s'emploie en parlant de certaines plantes potagères. *Ces choux commencent à* pommer. *Ces laitues ne* pommeront *point.* (Académie.) Ce verbe ne se conjugue qu'aux troisièmes personnes. — *Ind. prés.* Il pomme, ils pomment. — *Imp.* Il pommait, ils pommaient. — *Passé déf.* Il pomma, ils pommèrent. — *Passé indéf.* Il a pommé, ils ont pommé. — *Passé antér.* Il eut pommé, ils eussent pommé. — *Plus-que-parf.* Il avait pommé, ils avaient pommé. — *Futur.* Il pommera, ils pommeront. — *Futur antér.* Il aura pommé, ils auront pommé. — *Condit. prés.* Il pommerait, ils pommeraient. — *Passé.* Il aurait pommé, ils auraient pommé. — *On dit aussi :* Il eût pommé, ils eussent pommé. — *Point d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il pomme, qu'ils pomment. — *Imp.* Qu'il pommât, qu'ils pommassent. — *Passé.* Qu'il ait pommé, qu'ils aient pommé. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût pommé, qu'ils eussent pommé. — *Infin. prés.* Pommer. — *Passé.* Avoir pommé. — *Participe prés.* Pommant (invar.). — *Passé.* Pommé, pommée, pommés, pommées. *Choux* pommés, *laitues* pommées. Il est aussi adjectif et s'emploie au figuré, mais en mauvaise part, lorsqu'on veut exprimer qu'une chose est complète, achevée, c'est ainsi qu'on dit : *un solécisme* pommé, *une bêtise* pommée, etc. — *Passé comp.* Ayant pommé. — Ne se conjugue point pronominalement. — Passif : *Être pommé.*

POMPER, v. a., 1re conj. *(Pompé)*, élever, attirer, puiser l'eau, l'air avec une pompe. Pomper *l'air du récipient de la machine pneumatique.* — Pomper *l'eau d'un vaisseau.* Il s'emploie aussi en parlant de certains corps qui ont la propriété d'attirer à eux l'humidité et s'en empreignent. *Vous êtes allé au serein et votre habit a* pompé *l'humidité. Le soleil* pompe *les eaux de la mer* (Académie). — Figurém. et fam. Pomper *quelqu'un*, c'est l'amener à force de questions à faire la confidence de ses desseins, de ses pensées. — Par extension : Pomper *un secret*, le tirer adroitement. — Neutral. Il signifie faire agir la pompe. *Il faut* pomper *pour remplir d'eau ce réservoir. Quand le vaisseau vient à faire eau, il faut* pomper *à tour de bras. Pomper* a encore la signification de boire copieusement, mais n'est usité que dans le langage populaire. — *Ind. prés.* Je pompe, tu pompes, il pompe, nous pompons, vous pompez, ils pompent. — *Imparf.* Je pompais, tu pompais, il pompait, nous pompions, vous pompiez, ils pompaient. — *Passé défini.* Je pompai, tu pompas, il pompa, nous pompâmes, vous pompâtes, ils pompèrent. — *Passé indéf.* J'ai pompé, etc. — *Passé antér.* J'eus pompé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais pompé, etc. — *Futur.* Je pomperai, tu pomperas, il pompera, nous pomperons, vous pomperez, ils pomperont. — *Futur antér.* J'aurai pompé, etc. — *Condit. prés.* Je pomperais, tu pomperais, il pomperait, nous pomperions, vous pomperiez, ils pomperaient. — *Passé.* J'aurais pompé, etc. — *On dit*

aussi : J'eusse pompé, etc. — ***Imp. prés.*** Pompe, pompons, pompez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez pompé. — *Subj. prés.* Que je pompe, que tu pompes, qu'il pompe, que nous pompions, que vous pompiez, qu'ils pompent. — *Imparf.* Que je pompasse, que tu pompasses, qu'il pompât, que nous pompassions, que vous pompassiez, qu'ils pompassent. — *Passé.* Que j'aie pompé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse pompé, — *Infinit. prés.* Pomper. — *Passé.* Avoir pompé. — *Part. prés* Pompant (invar.). — *Passé.* Pompé, pompée, pompés, pompées. — *Passé comp.* Ayant pompé — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se pomper. Les fluides se pompent.* — Passif : *Être pompé.* Le part. régit *par.*

POMPONNER, v. a., 1re conj. (*Ponponé*), orner de pompons. Pomponner *un schako, un chapeau militaire, une coiffure.* Fam. et par extension : Pomponner *un enfant*, l'habiller avec recherche, Pomponner *une mariée.* — Fig. Pomponner *son style*, y mettre de la recherche et des ornements affectés. — *Indic. prés.* Je pomponne, tu pomponnes, il pomponne, nous pomponnons, vous pomponnez, ils pomponnent. — *Imp.* Je pomponnais, tu pomponnais, il pomponnait, nous pomponnions, vous pomponniez, ils pomponnaient. — *Passé déf.* Je pomponnai, tu pomponnas, il pomponna, nous pomponnâmes, vous pomponnâtes, ils pomponnèrent. — *Passé indéf.* J'ai pomponné, etc. — *Passé antér.* J'eus pomponné, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais pomponné, etc. — *Futur.* Je pomponnerai, tu pomponneras, il pomponnera, nous pomponnerons, vous pomponnerez, ils pomponneront. — *Futur antér.* J'aurai pomponné, etc. — *Cond. prés.* Je pomponnerais, tu pomponnerais, il pomponnerait, nous pomponnerions, vous pomponneriez, ils pomponneraient. — *Passé.* J'aurais pomponné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse pomponné, etc. — *Impér. présent.* Pomponne, pomponnons, pomponnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez pomponné. — *Subj. prés.* Que je pomponne, que tu pomponnes, qu'il pomponne, que nous pomponnions, que vous pomponniez, qu'ils pomponnent. — *Imparf.* Que je pomponnasse, que tu pomponnasses, qu'il pomponnât, que nous pomponnassions, que vous pomponnassiez, qu'ils pomponnassent. — *Passé.* Que j'aie pomponné, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse pomponné, etc. — *Infinitif prés.* Pomponner. — *Passé.* Avoir pomponné. — *Partic. prés.* Pomponnant invar.). — *Passé.* Pomponné, pomponnée, pomponnés, pomponnées. — *Passé comp.* Ayant pomponné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se pomponner*, s'ajuster, se parer. *Cette femme aime à se pomponner* (Académie). — Passif : *Être pomponné.* Le part. régit *par.*

PONCER, v. a. 1re conj. (*Poncé*), rendre mat, uni avec la pierre ponce. Poncer *du parchemin, du cuir.* Poncer *un chapeau.* Poncer *de la vaisselle*, la rendre molle avec de la pierre ponce. Piquer un dessin et le frotter avec la ponce pour le contre-tirer. Poncer *un dessin sur papier, sur toiles, sur bois. Ce peintre ne peut travailler que son élève n'ait poncé auparavant le dessin sur la toile.* On dit aussi : Poncer *du papier*, le régler à l'aide du poncis. — *Indic. prés.* Je ponce, tu ponces, il ponce, nous ponçons, vous poncez, ils poncent. — *Imparf.* Je ponçais, tu ponçais, il ponçait, nous poncions, vous ponciez, ils ponçaient. — *Passé déf.* Je ponçai, tu ponças, il ponça, nous ponçâmes, vous ponçâtes, ils poncèrent. — *Passé ind.* J'ai poncé, etc. — *Passé ant.* J'eus poncé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais poncé, etc. — *Futur.* Je poncerai, tu ponceras, il poncera, nous poncerons, vous poncerez, ils ponceront. — *Futur antér.* J'aurai poncé, etc. — *Cond. prés.* Je poncerais, tu poncerais, il poncerait, nous poncerions, vous ponceriez, ils ponceraient. — *Passé.* J'aurais poncé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse poncé, etc. — *Impér. prés.* Ponce, ponçons, poncez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez poncé. — *Subj. prés.* Que je ponce, que tu ponces, qu'il ponce, que nous poncions, que vous ponciez, qu'ils poncent. — *Imparf.* Que je ponçasse, que tu ponçasses, qu'il ponçât, que nous ponçassions, que vous ponçassiez, qu'ils ponçassent. — *Passé.* Que j'aie poncé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse poncé, etc. — *Inf. prés.* Poncer. — *Passé.* Avoir poncé. — *Part. prés.* Ponçant (invar.). — *Passé.* Poncé, poncée, poncés, poncées. — *Passé comp.* Ayant poncé. — Passif : *Être poncé. Les pierres lithographyques se poncent.* Le participe régit *par. Ce dessin a été poncé par le rapin de cet artiste.*

PONCTUER, v. a. et n., 1re conj. (*Ponk-

tué), mettre des points et des virgules dans un discours écrit, pour distinguer les phrases et les membres dont elles se composent. *Tous les éditeurs ne* ponctuent *pas ce passage de la même manière.* — Absol. *Il ne sait pas* ponctuer (Acad.).— *Indic prés.* Je ponctue, tu ponctues, il ponctue, nous ponctuons, vous ponctuez, ils ponctuent.—*Imparf.* Je ponctuais, tu ponctuais, il ponctuait, nous ponctuions, vous ponctuiez, ils ponctuaient.—*Passé déf.* Je ponctuai, tu ponctuas, il ponctua, nous ponctuâmes, vous ponctuâtes, ils ponctuèrent.—*Passé indéf.* J'ai ponctué, etc. — *Passé ant.* J'eus ponctué, etc.— *Plus-que-parfait.* J'avais ponctué, etc.— *Futur.* Je ponctuerai, tu ponctueras, il ponctuera, nous ponctuerons, vous ponctuerez, ils ponctueront. — *Futur anter.* J'aurai ponctué, etc. — *Cond. prés.* Je ponctuerais, tu ponctuerais, il ponctuerait, nous ponctuerions, vous ponctueriez, ils ponctueraient.—*Passé.* J'aurais ponctué, etc.—*On dit aussi* : J'eusse ponctué, etc.—*Imper. prés.* Ponctue, ponctuons, ponctuez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ponctué.—*Subj. prés.* Que je ponctue, que tu ponctues, qu'il ponctue, que nous ponctuions, que vous ponctuiez, qu'ils ponctuent.—*Imparf.* Que je ponctuasse, que tu ponctuasses, qu'il ponctuât, que nous ponctuassions, que vous ponctuassiez, qu'ils ponctuassent. — *Passé.* Que j'aie ponctué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ponctué, etc. — *Infin. prés.* Ponctuer. — *Passé.* Avoir ponctué. — *Part. prés.* Ponctuant (invar.). — *Passé.* Ponctué, ponctuée, ponctués, ponctuées. — *Passé composé.* Ayant ponctué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se ponctuer*.—Passif : *être ponctué. La plupart des anciens manuscrits ne* sont *pas* ponctués. Le participe régit *par*.

PONDÉRER, v. a., 1re conj. (*Pondéré*), donner le poids, balancer, équilibrer. Pondérer *les pouvoirs de l'Etat* (Omiss. de l'Acad.). — L'*e* devient grave devant une syllabe muette.—*Ind. prés.* Je pondère, tu pondères, il pondère, nous pondérons, vous pondérez, ils pondèrent.— *Imparfait.* Je pondérais, tu pondérais, il pondérait, nous pondérions, vous pondériez, ils pondéraient. — *Passé déf.* Je pondérai, tu pondéras, il pondéra, nous pondérâmes, vous pondérâtes, ils pondérèrent.—*Passé indéf.* J'ai pondéré, etc. — *Passé anter.* J'eus pondéré, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais pondéré, etc. — *Futur.* Je pondérerai, tu pondéreras, il pondérera, nous pondérerons, vous pondérerez, ils pondéreront. — *Futur antér.* J'aurai pondéré, etc. — *Condit. prés.* Je pondérerais, tu pondérerais, il pondérerait, nous pondérerions, vous pondéreriez, ils pondéreraient. — *Passé.* J'aurais pondéré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse pondéré, etc. — *Impér. prés.* Pondère, pondérons, pondérez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez pondéré. — *Subj prés.* Que je pondère, que tu pondères, qu'il pondère, que nous pondérions, que vous pondériez, qu'ils pondèrent.— *Imparf.* Que je pondérasse, que tu pondérasses, qu'il pondérât, que nous pondérassions, que vous pondérassiez, qu'ils pondérassent— *Passé.* Que j'aie pondéré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse pondéré, etc. — *Infin. prés.* Pondérer.—*Passé.* Avoir pondéré.—*Part. présent.* Pondérant, pondérante (adject.). Il signifie lourd, qui a du poids. *Style* pondérant, *éloquence* pondérante.—*Pass.* Pondéré, pondérée, pondérés, pondérées. —*Passé composé.* Ayant pondéré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se pondérer. Deux forces égales mises en présence* se pondèrent. — Passif : *être pondéré.* Le participe régit *par*.

PONDRE, v. a. et n., 4e conj. (*Pondre*), faire ses œufs ; se dit de la femelle des oiseaux et des animaux ovipares, tels que les tortues, les reptiles, les poissons, etc. *Les perdrix* pondent *ordinairement quinze à seize œufs. La tortue* pond *ses œufs dans le sable.* — Dans un sens absolu. *Cette poule* pond *deux fois par jour.*—Il s'emploie au figuré et par ironie en parlant de certains hommes de lettres qui écrivent beaucoup et sans faire de frais d'imagination. *On dirait que cet auteur* pond *ses romans ; son éditeur en a déjà publié trois en l'espace de six mois. Certains auteurs ressemblent aux papillons qui meurent après avoir* pondu. On se sert aussi de la locution suivante pour se prononcer sur le peu de mérite d'un ouvrage. *On* pond *à la douzaine des livres écrits comme ceux-là.*— Neutralement, il n'est guère usité que dans cette phrase proverbiale : Pondre *sur ses œufs*, jouir tranquillement de son bien.—*Indic. prés.* Je ponds, tu ponds, il pond, nous pondons, vous pondez, ils pondent.—*Imparf.* Je pondais, tu pondais, il pondait, nous pondions, vous pondiez, ils pondaient.—

Passé déf. Je pondis, tu pondis, il pondit, nous pondîmes, vous pondîtes, ils pondirent.—*Passé indéf.* J'ai pondu, etc. —*Passé antér.* J'eus pondu, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais pondu, etc.—*Futur.* Je pondrai, tu pondras, il pondra, nous pondrons, vous pondrez, ils pondront. — *Futur antér.* J'aurai pondu, etc.—*Cond. prés.* Je pondrais, tu pondrais, il pondrait, nous pondrions, vous pondriez, ils pondraient.—*Passé.* J'aurais pondu, etc.—*On dit aussi* : J'eusse pondu, etc. —*Impér. prés.* Ponds, pondons, pondez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez pondu.—*Subj. prés.* Que je ponde, que tu pondes, qu'il ponde, que nous pondions, que vous pondiez, qu'ils pondent.—*Imparf.* Que je pondisse, que tu pondisses, qu'il pondît, que nous pondissions, que vous pondissiez, qu'ils pondissent.—*Passé.* Que j'aie pondu, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse pondu, etc. — *Infin. prés.* Pondre. — *Passé.* Avoir pondu.—*Part. prés.* Pondant (invar.).—*Passé.* Pondu, pondue, pondus, pondues.—*Passé comp.* Ayant pondu. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se pondre. Les œufs* se pondent.—Passif : *Etre pondu. Voilà qui* est *bien* pondu, manière ironique d'exprimer qu'une chose est mal faite. Le participe régit *par. Cet œuf a été* pondu par *une autruche.*

PONTER, v. n., 1re conj. (*Ponté*), être ponte, jouer contre le banquier, à la bossette au pharaon, au trente et quarante. *Voulez-vous* ponter? *Il y a toujours un grand désavantage à* ponter.— *Ind. prés.* Je ponte, tu pontes, il ponte, nous pontons, vous pontez, ils pontent.—*Imparf.* Je pontais, tu pontais, il pontait, nous pontions, vous pontiez, ils pontaient. — *Passé déf.* Je pontai, tu pontas, il ponta, nous pontâmes, vous pontâtes, ils pontèrent.—*Passé indéf.* J'ai ponté, etc.— *Passé ant.* J'eus ponté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais ponté, etc.—*Futur.* Je ponterai, tu ponteras, il pontera; nous ponterons, vous ponterez, ils ponteront.— *Futur ant.* J'aurai ponté, etc.—*Condit. prés.* Je ponterais, tu ponterais, il ponterait, nous ponterions, vous ponteriez, ils ponteraient. — *Passé.* J'aurais ponté, etc. —*On dit aussi*: J'eusse ponté, etc. —*Impér. prés.* Ponte, pontons, pontez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez ponté.—*Subj. prés.* Que je ponte, que tu pontes, qu'il ponte, que nous pontions, que vous pontiez, qu'ils pontent. —*Imp.* Que je pontasse, que tu pontasses, qu'il pontât, que nous pontassions, que vous pontassiez, qu'ils pontassent. — *Passé.* Que j'aie ponté, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse ponté, etc.—*Inf. prés.* Ponter.—*Passé.* Avoir ponté.—*Part. prés.* Pontant (inv.). —*Passé.* Ponté (var., pris adject.). *Vaisseau* ponté, vaisseau qui a un pont.— *Passé comp.* Ayant ponté.

POPULARISER, v. a., 1re conj. (*Popularisé*), rendre populaire ou vulgaire. *Il a* popularisé *la science par ses ouvrages.* (Acad.). — Populariser *une opinion*, la propager parmi le peuple. — Attirer, mériter à quelqu'un la faveur et l'affection du peuple. *Rien ne* popularise *plus un roi que d'être d'un accès facile.* (Acad.). — *Indicat. prés.* Je popularise, tu popularises, il popularise, nous popularisons, vous popularisez, ils popularisent.— *Imp.* Je popularisais, tu popularisais, il popularisait, nous popularisions, vous popularisiez, ils popularisaient. — *Passé déf.* Je popularisai, tu popularisas, il popularisa, nous popularisâmes, vous popularisâtes, ils popularisèrent. — *Passé ind.* J'ai popularisé, etc. — *Passé ant.* J'eus popularisé, etc. — *Plus que-parf.* J'avais popularisé, etc. — *Futur.* Je populariserai, tu populariseras, il popularisera, nous populariserons, vous populariserez, ils populariseront. — *Futur ant.* J'aurai popularisé, etc.— *Cond. prés.* Je populariserais, tu populariserais, il populariserait, nous populariserions, vous populariseriez, ils populariseraient. — *Passé.* J'aurais popularisé, etc. — *Impér. prés.* Popularise, popularisons, popularisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez popularisé. — *Subj. prés.* Que je popularise, que tu popularises, qu'il popularise, que nous popularisions, que vous popularisiez, qu'ils popularisent. — *Imp* Que je popularisasse, que tu popularisasses, qu'il popularisât, que nous popularisassions, que vous popularisassiez, qu'ils popularisassent. — *Passé.* Que j'aie popularisé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse popularisé, etc. — *Inf. prés.* Populariser. — *Passé.* Avoir popularisé. — *Partic. prés.* Popularisant (inv.). — *Passé.* Popularisé, popularisée, popularisés, popularisées. — *Passé composé.* Ayant popularisé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se populariser. Il fait tout ce qu'il peut pour* se populariser. (Acad.). — Passif : *Etre popularisé.* Le part. régit *par.*

PORPHYRISER, v. a., 1re conj. *(Porfirizé)*, terme de pharmacien, broyer une substance sur le porphyre, pour la réduire en une poudre très-fine. Porphyriser *les couleurs.* — *Ind. prés.* Je porphyrise, tu porphyrises, il porphyrise, nous porphyrisons, vous porphyrisez, ils porphyrisent. — *Imparf.* Je porphyrisais, tu porphyrisais, il porphyrisait, nous porphyrisions, vous porphyrisiez, ils porphyrisaient. — *Passé déf.* Je porphyrisai, tu porphyrisas, il porphyrisa, nous porphyrisâmes, vous porphyrisâtes, ils porphyrisèrent. — *Passé ind.* J'ai porphyrisé, etc. — *Passé antér.* J'eus porphyrisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais porphyrisé, etc. — *Futur.* Je porphyriserai, tu porphyriseras, il porphyrisera, nous porphyriserons, vous porphyriserez, ils porphyriseront. — *Futur ant.* J'aurai porphyrisé, etc. — *Cond. prés.* Je porphyriserais, tu porphyriserais, il porphyriserait, nous porphyriserions, vous porphyriseriez, ils porphyriseraient. — *Passé.* J'aurais porphyrisé, etc. — *On dit aussi:* J'eusse porphyrisé, etc. — *Impér. prés.* Porphyrise, porphyrisons, porphyrisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez porphyrisé. — *Subj. prés.* Que je porphyrise, que tu porphyrises, qu'il porphyrise, que nous porphyrisions, que vous porphyrisiez, qu'ils porphyrisent. — *Imparf.* Que je porphyrisasse, que tu porphyrisasses, qu'il porphyrisât, que nous porphyrisassions, que vous porphyrisassiez, qu'ils porphyrisassent. — *Passé.* Que j'aie porphyrisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse porphyrisé, etc. — *Inf. prés.* Porphyriser. — *Passé.* Avoir porphyrisé. — *Part. prés.* Porphyrisant (invariable). — *Passé.* Porphyrisé, porphyrisée, porphyrisés, porphyrisées. — *Passé comp.* Ayant porphyrisé. — Se conj. avec le pronom pers. : *se porphyriser.* — Passif : *Être porphyrisé.* Le part. régit *par.* On appelle *papier porphyrisé,* celui que l'on a glacé avec de la sandaraque.

PORTER, v. a. et n. 1re conj. *(Porté)*, soutenir un poids, une charge. Porter *un sac de sel, du bois, de l'eau.* — Gouverner. Porter *le poids des affaires.* — Souffrir, endurer. *Il en* portera *la peine.* — Transporter. Porter *les arts dans une partie nouvelle* (Voltaire). — Avoir sur soi. *Il ne* porte *jamais d'argent.* — Porter dans un sens moral. *Il* portait *au fond de son cœur une vive et continuelle appréhension de déplaire à Dieu* (Bossuet). — En parlant des différentes manières de tenir son corps, sa tête, ses bras, etc., et de tout ce qui regarde la contenance et le geste. Porter *la tête haute.* Porter *les pieds en dehors.* — Pousser, étendre. *Louis* porta *ses armes redoutées à travers des espaces immenses de terre et de mer* (Bossuet). — Fig. dans le même sens. *Il* porta *son zèle plus loin.* — *Porter jusqu'à,* conserver. *Elle* porta *ses sentiments* jusqu'à *l'agonie.* — Figurément, en parlant d'un sentiment qu'on fait naître. Porter *la douleur dans une âme sensible.* — Emporter au figuré :

La soif de commander enfanta les tyrans,
Du Tanaïs au Nil *porta* les conquérans.
Boileau.

— Porter *la main à l'épée,* étendre sa main pour tirer l'épée. — Porter *un coup à quelqu'un,* pousser, adresser un coup à quelqu'un. — Porter *un coup,* faire impression. *Tout ce qu'il dit* porte *coup.* — Porter *ses regards, sa vue vers quelqu'un,* regarder, adresser ses regards, les fixer, les arrêter en quelque endroit. — Figur. Porter *ses vues bien haut,* former de grands desseins. Porter *ses vues bien loin,* prévenir de loin les choses, les prévoir. — Porter *ses pas en quelque lieu* s'y transporter. *Où* portez-*vous vos pas ?* — Souffrir, endurer. *Il* porte *impatiemment sa disgrâce* (Acad.). — Introduire, exciter à quelque chose. *Son inclination le* porte *aux armes.* — Ne quitter jamais. *On* porte *son caractère partout.* — Produire, en parlant de la terre, des arbres. *Ce pays* porte *de bons fruits* ; en parlant des femmes et des femelles des animaux. *Les femmes* portent *ordinairement neuf mois* (Acad.). — Porter *la santé de quelqu'un,* boire à sa santé ; Porter *amitié à quelqu'un, être* porté *d'amitié pour quelqu'un,* avoir de l'amitié pour lui. — Porter *envie,* porter *respect,* envier, respecter. — Porter *la parole,* parler au nom d'une compagnie, d'un corps, d'une communauté. — *Porter,* en parlant d'actes publics et de lettres ; Il se dit des choses qui y sont expressément contenues. *Il est* porté *par la loi, par les contrats que... Les lettres d'aujourd'hui* portent *que tout est dans le même état.* — Employé comme verbe neutre signifie poser, être soutenu. *Cette poutre* porte *sur la muraille. On dit qu'elle* porte *à faux,* quand elle n'est pas bien posée sur le solide, sur le massif qui doit la soutenir. — On dit

figurément d'un raisonnement qui n'est pas concluant *qu'il* porte *à faux*, soit que le défaut vienne du principe, ou de la mauvaise application. — Atteindre, en parlant des pièces d'artillerie, des armes à feu et autres. *Le canon de la place ne saurait* porter *jusqu'ici. Ce fusil* porte *à deux cents toises*. — Toucher au but, l'atteindre. *Le coup a* porté *juste*. — On dit figurément : *Je ne vois pas où* porte *ce discours*, je n'en devine pas l'intention, le but, à quoi il veut atteindre. — On dit en parlant d'un coup que l'on s'est donné à la tête en tombant, *que la tête a* porté. — On dit que *dans une bataille la perte* a porté *principalement sur tel ou tel corps*, pour dire que tel ou tel corps a principalement souffert. — *Indic. prés.* Je porte, tu portes, il porte, nous portons, vous portez, ils portent. — *Imparf.* Je portais, tu portais, il portait, nous portions, vous portiez, ils portaient. — *Passé défini.* Je portai, tu portas, il porta, nous portâmes, vous portâtes, ils portèrent. — *Passé indéf.* J'ai porté, etc. — *Passé antér.* J'eus porté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais porté, etc. — *Futur.* Je porterai, tu porteras, il portera, nous porterons, vous porterez, ils porteront. — *Futur antér.* J'aurai porté, etc. — *Cond. prés.* Je porterais, tu porterais, il porterait, nous porterions, vous porteriez, ils porteraient. — *Passé.* J'aurais porté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse porté, etc. — *Impér. prés.* Porte, portons, portez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez porté. — *Subj. prés.* Que je porte, que tu portes, qu'il porte, que nous portions, que vous portiez, qu'ils portent. — *Imparf.* Que je portasse, que tu portasses, qu'il portât, que nous portassions, que vous portassiez, qu'ils portassent. — *Passé.* Que j'aie porté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse porté, etc. — *Infin. présent.* Porter. — *Passé.* Avoir porté. — *Part. prés.* Portant (invar.). — *Passé.* Porté, portée, portés, portées. — *Passé comp.* Ayant porté. — Se conjugue pronominalement et reçoit diverses significations Il se dit de la santé. Se porter *bien*. Se porter *mal*. *Comment* se porte-t-il ? *Il ne* se porte *pas bien depuis quelque jours*. — Figurément. Se porter *au bien*, *au mal*, *à des excès*, *etc*. — Passif : *Etre porté*. Le participe régit *par*. *Je l'ai laissé sanglant* porté par *des soldats* (Racine).

PORTRAIRE, v. a. 4e conj. (*Portrère*) tirer la ressemblance, la figure, la représentation d'une personne au naturel, au burin, au pinceau, au crayon. Portraire *quelqu'un au vif*, tirer sa ressemblance. *Il s'est fait* portraire. Figurément. *Vous ne le connaissez pas je vais vous le* portraire. Il est vieux. Ce verbe est défectif, il ne se conjugue pas au passé défini ni à l'imparfait du subjonctif. L'*y* grec se change en *i* simple devant un *e* muet. — Pronominalement : *Se portraire* — Passif *Etre portrait*. Le participe régit *par*.

POSER, v. a. et n. 1re conj. (*Pozé*), assoir, fixer, mettre en place. Poser *un vase sur un buffet*, se poser *doucement*. Poser *le pied à faux*.

Mon fils, avec respect, *posez* sur cette table
De notre sainte loi le livre redoutable.
Racine.

T. de guerre. Poser *un corps de garde*. poser *des gardes*, *des sentinelles*, les placer. Poser *l'arme à terre*, mettre son arme à terre devant soi. Poser *les armes*, mettre les armes bas, se rendre. — Fig. Poser *les armes*, faire la paix ou une trêve. T. de peinture. Poser *une figure, pour modèle*, c'est mettre un homme ou une femme dans différentes attitudes pour dessiner ou peindre d'après ce modèle. — Arch. Placer, fixer à une place déterminée. Poser *une pierre*, *une colonne*, *une statue etc*. Poser *à sec*, sans mortier ; *à cru*, sans fondement *de champ* sur la face la plus étroite : *de plat*, sur la face — dans ces derniers cas, il est neutre. Poser *une sonnette*, la fixer avec des fils d'archal qui lui donnent le mouvement. — Fig. Etablir. Poser *un principe*. Je pose *cela comme un fait certain*. On dit aussi poser *en fait*. Neut. — Poser *une question*, la fixer la préciser. — Supposer. Posons *que cela soit*... En arith. mettre le chiffre des unités audessous des nombres sur les quels on opère. *A dix-sept on* pose *sept et on retient une dizaine*. — En mus. Attaquer le son, poser *sa voix*. — Neut. Etre posé, appuyé sur *Une poutre qui ne* pose *pas assez sur le mur*. Prendre une certaine attitude pour se faire peindre. *J'ai* posé *aujourd'hui deux heures chez mon peintre*. — Fig. *Cette femme* pose *toujours*, elle croit toujours poser, elle étudie ses attitudes, ses gestes ses regards pour produire de l'effet. — *Ind. prés.* Je pose, tu poses, il pose, nous posons, vous posez, ils posent. — *Imparf.* Je posais, tu posais, il posait, nous po-

sions, vous posiez, ils posaient. — *Passé défin.* Je posai, tu posas, il posa, nous posâmes, vous posâtes, ils posèrent. — *Passé ind.* J'ai posé, etc. — *Passé ant.* J'eus posé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais posé, etc. — *Futur.* Je poserai, tu poseras, il posera, nous poserons, vous poserez, ils poseront.—*Futur ant.* J'aurai posé, etc. —*Cond. prés.* Je poserais, tu poserais, il poserait, nous poserions, vous poseriez, ils poseraient. — *Passé.* J'aurais posé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse posé, etc. — *Impér. prés.* Pose, posons, posez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez posé. — *Subj. prés.* Que je pose, que tu poses, qu'il pose, que nous posions, que vous posiez, qu'ils posent. — *Imparf.* Que je posasse, que tu posasses, qu'il posât, que nous posassions, que vous posassiez, qu'ils posassent. — *Passé.* Que j'aie posé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse posé, etc.— *Infin. prés.* Poser.—*Passé.* Avoir posé.—*Part. prés.* Posant (invar.). — *Passé.* Posé, posée, posés, posées. — *Passé comp.* Ayant posé. — Pronomi. *se poser. L'oiseau est venu* se poser *sur le sommet de l'arbre* (Acad.). *Comme une aigle qu'on voit toujours, soit qu'elle vole au milieu des airs, soit qu'elle* se pose *sur le haut de quelque rocher* (Bossuet). — Passif : *être posé.* Le participe régit *par. Cela* posé, *il s'en suit,* signifie qu'une chose étant accordée, ou supposée, il s'en suit. — *Posé* pris adjectivement signifie, modeste, grave. *Un esprit* posé. *Une humeur* posée.

POSSÉDER, v. a. 1re conj. (*Pocédé*), avoir entre ses mains, en son pouvoir. Posséder *justement.* Posséder *injustement.* Posséder *de grands biens.* Posséder *une terre, une maison, un héritage.* Posséder *un emploi, une charge.* Posséder *des honneurs, des qualités, des talents, etc.* (Acad.). *Le royaume qu'il* possédait *sur la terre* (Fléchier). *Ils* possèdent *tout comme ne* possédant *rien* (Mass.).

Moins riche de ce qu'il *possede*
Pauvre de ce qu'il n'a pas.
Rousseau,

— En lang. eccl. *Les bienheureux* possèdent *la gloire éternelle,* possèdent *Dieu.* Ils jouissent de la gloire éternelle, de la vue de Dieu. — Posséder *quelqu'un,* l'avoir chez soi, jouir de sa présence. — Posséder *l'esprit de quelqu'un,* en être le maître, le gouverner à son gré. — Posséder *les bonnes grâces de quelqu'un* en être favorisé, en être aimé ; *le cœur d'une personne*, en être fort aimé; *un jeune homme*, jouir de ses faveurs. — Posséder *une âme en paix,* avoir une conscience tranquille. — Figurément. Savoir bien un chose. Posséder *les sciences, les beaux-arts.* Posséder *les auteurs, les langues.* — Posséder *son sujet*, le connaître à fond, et de manière à le traiter dans toute son étendue. *Pour bien écrire, il faut* posséder *pleinement son sujet* (Buffon). — Se dit aussi des passions. *L'ambition, l'avarice, la colère le* possèdent. *Ne permettez pas que l'erreur et la vanité le* possèdent. *Cette passion rend malheureux celui qu'elle* possède (Massillon). — Par exag. *La rage le* possède, *le démon le* possède, se dit d'un homme furieux qui ne veut entendre aucune raison. Dans ce verbe l'*e* devient grave devant un *e* muet. —*Indicat. prés.* Je possède, tu possèdes, il possède, nous possédons, vous possédez, ils possèdent. — *Imparfait.* Je possédais, tu possédais, il possédait, nous possédions, vous possédiez, ils possédaient. — *Passé défini.* Je possédai, tu possédas, il posséda, nous possédâmes, vous possédâtes, ils possédèrent. — *Passé indéfini.* J'ai possédé, etc. — *Passé antér.* J'eus possédé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais possédé, etc. — *Futur.* Je possèderai, tu possèderas, il possèdera, nous possèderons, vous possèderez, ils possèderont. — *Futur antér.* J'aurai possédé, etc. — *Condit. prés.* Je possèderais, tu possèderais, il possèderait, nous possèderions, vous possèderiez, ils possèderaient. — *Passé.* J'aurais possédé, etc.— *On dit aussi :* J'eusse possédé, etc. — *Impératif présent.* Possède, possédons, possédez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez possédé. — *Subj. prés.* Que je possède, que tu possèdes, qu'il possède, que nous possédions, que vous possédiez, qu'ils possèdent.— *Imparf.* Que je possédasse, que tu possédasses, qu'il possédât, que nous possédassions, que vous possédassiez, qu'ils possédassent. — *Passé.* Que j'aie possédé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse possédé, etc. — *Infinit. prés.* Posséder. — *Passé.* Avoir possédé. — *Part. prés.* Possédant (invar.). — *Passé.* Possédé, possédée, possédés, possédées. — *Passé comp.* Ayant possédé. — Pronominalement. *Se posséder.* Etre maître de son esprit. *Ce général* se possède *dans le combat, dans l'action.* — Fam. *Il ne*

se possède *pas de joie*, il est transporté de joie, une joie excessive le met hors de lui. — Passif : *être possédé*. Etre possédé *du démon de l'orgueil, de l'avarice*, etc. Le participe régit *par*.

POST-DATER, v. a., 1re conj. (*Pocetedaté*), dater une lettre, un acte, d'un temps postérieur à celui où la lettre a été écrite, où l'acte a été fait. Post-dater *une lettre* (Académie). — *Indic. présent*. Je post-date, tu post-dates, il post-date, nous post-datons, vous post-datez, ils post-datent. — *Imparfait*. Je post-datais, tu post-datais, il post-datait, nous post-dations, vous post-datiez, ils post-dataient. — *Passé défini*. Je post-datai, tu post-datas, il post-data, nous post-datâmes, vous post-datâtes, ils post-datèrent. — *Passé indéfini*. J'ai post-daté, etc. — *Passé ant*. J'eus post-daté, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais post-daté, etc. — *Futur*. Je post-daterai, tu post-dateras, il post-datera, nous post-daterons, vous post-daterez, ils post-dateront. — *Futur antér*. J'aurai post-daté, etc. — *Cond. prés*. Je post-daterais, tu post-daterais, il post-daterait, nous post-daterions, vous post-dateriez, ils post-dateraient. — *Passé*. J'aurais post-daté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse post-daté, etc. — *Impér. prés*. Post-date, post-datons, post-datez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez post-daté. — *Subj. prés*. Que je post-date, que tu post-dates, qu'il post-date, que nous post-dations, que vous post-datiez, qu'ils post-datent. — *Imparf*. Que je post-datasse, que tu post-datasses, qu'il post-datât, que nous post-datassions, que vous post-datassiez, qu'ils post-datassent. — *Passé*. Que j'aie post-daté, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse post-daté, etc. — *Infinitif prés*. Post-dater. — *Passé*. Avoir post-daté. — *Part. prés*. Post-datant (inv.). — *Passé*. Post-daté, post-datée, post-datés, post-datées. — *Passé comp*. Ayant post-daté. — Pronom. *se post-dater*. — Passif : *Être post-daté*. Le participe régit *par*.

POSTER, v. a., 1re conj. (*Pocеté*), placer dans un poste. Poster *des troupes*. — Placer quelqu'un dans quelque endroit. Poster *des tireurs pour le loup, pour le sanglier*. *On l'avait* posté *au coin du bois*. — Mettre dans un emploi. — *Poster, aposter*. On *poste* pour observer et pour défendre ; on *aposte* pour faire un mauvais coup. — *Indic. prés*. Je poste, tu postes, il poste, nous postons, vous postez, ils postent. — *Imparfait*. Je postais, tu postais, il postait, nous postions, vous postiez, ils postaient. — *Passé déf*. Je postai, tu postas, il posta, nous postâmes, vous postâtes, ils postèrent. — *Passé indéf*. J'ai posté, etc. — *Passé antér*. J'eus posté, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais posté, etc. — *Futur*. Je posterai, tu posteras, il postera, nous posterons, vous posterez, ils posteront. — *Futur ant*. J'aurai posté, etc. — *Condit. prés*. Je posterais, tu posterais, il posterait, nous posterions, vous posteriez, ils posteraient. — *Passé*. J'aurais posté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse posté, etc. — *Impér. prés*. Poste, postons, postez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez posté. — *Subj. prés*. Que je poste, que tu postes, qu'il poste, que nous postions, que vous postiez, qu'ils postent. — *Imparf*. Que je postasse, que tu postasses, qu'il postât, que nous postassions, que vous postassiez, qu'ils postassent. — *Passé*. Que j'aie posté, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse posté, etc. — *Infin. prés*. Poster. — *Passé*. Avoir posté. — *Part. prés*. Postant (invar.). — *Passé*. Posté, postée, postés, postées. — *Passé comp*. Ayant posté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se poster*. *Il s'était* posté *au coin du bois pour attendre la bête*. Se poster *sur un arbre* (Acad.). — Passif : *être posté*. *Une sentinelle* est postée *sur le rempart*. Le participe régit *par*. *Etre bien* posté, c'est avoir un bon emploi. *Le voilà bien* posté, signifie que quelqu'un est dans un fâcheux état.

POSTULER, v. a., 1re conj. (*Pocetulé*), demander avec instance. Postuler *un emploi, une place dans une maison religieuse*. — Terme de pal., occuper pour une partie, faire toutes procédures pour une affaire. En ce sens il est neutre. *Cet avoué a été interdit, il lui est défendu de* postuler *pour personne* (Acad.). — *Indic. présent*. Je postule, tu postules, il postule, nous postulons, vous postulez, ils postulent. — *Imparf*. Je postulais, tu postulais, il postulait, nous postulions, vous postuliez, ils postulaient. — *Passé déf*. Je postulai, tu postulas, il postula, nous postulâmes, vous postulâtes, ils postulèrent. — *Passé indéf*. J'ai postulé, etc. — *Passé ant*. J'eus postulé, etc. — *Plus-que-parfait*. J'avais postulé, etc. — *Futur*. Je postulerai, tu postuleras, il postulera, nous postulerons, vous postulerez, ils

postuleront. — *Futur antér.* J'aurai postulé, etc.—*Cond. prés.* Je postulerais, tu postulerais, il postulerait, nous postulerions, vous postuleriez, ils postuleraient. — *Passé.* J'aurais postulé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse postulé, etc.—*Impér. prés.* Postule, postulons, postulez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez postulé. — *Subj. prés.* Que je postule, que tu postules, qu'il postule, que nous postulions, que vous postuliez, qu'ils postulent.—*Imparf.* Que je postulasse, que tu postulasses, qu'il postulât, que nous postulassions, que vous postulassiez, qu'ils postulassent. — *Passé.* Que j'aie postulé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse postulé, etc.—*Infinitif prés.* Postuler.—*Passé.* Avoir postulé.—*Part. prés.* Postulant. Ce participe est pris substantivement au masculin et au féminin pour indiquer celui ou celle qui demande un emploi avec instance. *Le postulant, la postulante.*—*Passé.* Postulé (invar.). — *Passé comp.* Ayant postulé. —Se conjugue avec le pronom personnel : *se postuler.*—Passif : *Etre postulé.* Le participe régit *par.*

POTEYER, v. a., 1[re] conjug. (*Poté-ié*), enduire de pierre ponce les moules pour l'étain. Poteyer *un moule.* Dans ce verbe, l'*y* grec se change en *i* simple devant un *e* muet.—*Indic. prés.* Je poteie, tu poteies, il poteie, nous poteyons, vous poteyez, ils poteient.—*Imparf.* Je poteyais, tu poteyais, il poteyait, nous poteyions, vous poteyiez, ils poteyaient. — *Passé défini.* Je poteyai, tu poteyas, il poteya, nous poteyâmes, vous poteyâtes, ils poteyèrent.—*Passé indéf.* J'ai poteyé, etc. —*Passé antér.* J'eus poteyé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais poteyé, etc.—*Futur.* Je poteierai, tu poteieras, il poteiera, nous poteierons, vous poteierez, ils poteieront. — *Futur antér.* J'aurai poteyé, etc. — *Cond. prés.* Je poteierais, tu poteierais, il poteierait, nous poteierions, vous poteieriez, ils poteieraient.—*Passé.* J'aurais poteyé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse poteyé, etc.—*Impér. prés.* Poteie, poteyons, poteyez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez poteyé.—*Subj. prés.* Que je poteie, que tu poteies, qu'il poteie, que nous poteyions, que vous poteyiez, qu'ils poteyent. — *Imparf.* Que je poteyasse, que tu poteyasses, qu'il poteyât, que nous poteyassions, que vous poteyassiez, qu'ils poteyassent. — *Passé.* Que j'aie poteyé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse poteyé, etc.— *Infin. prés.* Poteyer. — *Passé.* Avoir poteyé.— *Part. prés.* Poteyant (invar.). — *Passé.* Poteyé, poteyée, poteyés poteyées. —*Passé. comp.* Ayant poteyé.— Se conjugue avec le pronom personnel : *se poteyer.*—Passif : *être poteyé.* Le participe régit *par.*

POUDRER, v. a.et n., 1[re] conj. (*Poudré*), couvrir les cheveux de poudre. Poudrer *ses cheveux, sa perruque.*—Neutralement, il se dit des étoffes teintes en noir, desquelles il s'élève une poudre très fine lorsqu'elles n'ont pas été suffisamment lavées. — En termes de chasse, se dit d'un lièvre, lorsqu'en fuyant il fait voler la poussière, ce qui recouvre ses voies ou en diminue le sentiment (Landais). — *Indic. prés.* Je poudre, tu poudres, il poudre, nous poudrons, vous poudrez, ils poudrent.—*Imparf.* Je poudrais, tu poudrais, il poudrait, nous poudrions, vous poudriez, ils poudraient. — *Passé indéf.* Je poudrai, tu poudras, il poudra, nous poudrâmes, vous poudrâtes, ils poudrèrent. — *Passé indéf.* J'ai poudré, etc. — *Passé antér.* J'eus poudré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais poudré, etc. —*Futur.* Je poudrerai, tu poudreras, il poudrera, nous poudrerons, vous poudrerez, ils poudreront. — *Futur antér.* J'aurai poudré, etc. — *Condit. prés.* Je poudrerais, tu poudrerais, il poudrerait, nous poudrerions, vous poudreriez, ils poudreraient.—*Passé.* J'aurais poudré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse poudré, etc.—*Imp. prés.* Poudre, poudrons, poudrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez poudré.—*Subj. prés.* Que je poudre, que tu poudres, qu'il poudre, que nous poudrions, que vous poudriez, qu'ils poudrent.—*Imparfait.* Que je poudrasse, que tu poudrasses, qu'il poudrât, que nous poudrassions, que vous poudrassiez, qu'ils poudrassent. — *Passé.* Que j'aie poudré, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse poudré, etc.— *Inf. prés.* Poudrer.—*Passé.* Avoir poudré. — *Part. prés.* Poudrant (invar.). —*Passé.* Poudré, poudrée, poudrés, poudrées. — *Passé comp.* Ayant poudré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se poudrer.* Se poudrer *les cheveux.* — Passif : *être poudré.* Le participe régit *par* et *de. Il a été* poudré de *blanc* par *le coiffeur.*

POUFFER, v. n. 1[re] conj. (*Poufé*). Il ne s'emploie que dans cette phrase familière : Pouffer *de rire*, éclater de rire involontairement. *J'ai* pouffé *de rire en le voyant.*

C'est à faire pouffer *de rire* (Académie). *Indic. prés.* Je pouffe, tu pouffes, il pouffe, nous pouffons, vous pouffez, ils pouffent. —*Imparf.* Je pouffais, tu pouffais, il pouffait, nous pouffions, vous pouffiez, ils pouffaient.—*Passé déf.* Je pouffai, tu pouffas, il pouffa, nous pouffâmes, vous pouffâtes, ils pouffèrent. — *Passé indéf.* J'ai pouffé, etc.—*Passé ant.* J'eus pouffé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais pouffé, etc.— *Futur.* Je poufferai, tu poufferas, il pouffera, nous poufferons, vous poufferez, ils poufferont. — *Futur ant.* J'aurai pouffé, etc.—*Cond. prés.* Je poufferais, tu poufferais, il p
oufferait, nous poufferions, vous poufferiez, ils poufferaient. —*Passé.* J'aurais pouffé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse pouffé, etc.—*Impér. prés.* Pouffe, pouffons, pouffez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez pouffé.—*Subj. prés.* Que je pouffe, que tu pouffes, qu'il pouffe, que nous pouffions, que vous pouffiez, qu'ils pouffent. —*Imparf.* Que je pouffasse, que tu pouffasses, qu'il pouffât, que nous pouffassions, que vous pouffassiez, qu'ils pouffassent.— *Passé.* Que j'aie pouffé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse pouffé, etc.—*Infin. prés.* Pouffer. — *Passé.* Avoir pouffé. — *Part. prés.* Pouffant (invar.). — *Passé.* Pouffé (invar.).—*Passé composé.* Ayant pouffé.

POUILLER, v. a., 1re conj. (*Pou-ié*), dire des pouilles, dire des injures grossières à quelqu'un. (Pop.) *Il l'a rudement pouillé* (Acad.). — *Indic. prés.* Je pouille, tu pouilles, il pouille, nous pouillons, vous pouillez, ils pouillent. — *Imparf.* Je pouillais, tu pouillais, il pouillait, nous pouillions, vous pouilliez, ils pouillaient. — *Passé défini.* Je pouillai, tu pouillas, il pouilla, nous pouillâmes, vous pouillâtes, ils pouillèrent.—*Passé indéfini.* J'ai pouillé, etc. — *Passé antér.* J'eus pouillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais pouillé, etc. — *Futur.* Je pouillerai, tu pouilleras, il pouillera, nous pouillerons, vous pouillerez, ils pouilleront. — *Futur antér.* J'aurai pouillé, etc. —*Condit. prés.* Je pouillerais, tu pouillerais, il pouillerait, nous pouillerions, vous pouilleriez, ils pouilleraient. — *Passé.* J'aurais pouillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse pouillé, etc. — *Impér. prés.* Pouille, pouillons, pouillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez pouillé. — *Subj. prés.* Que je pouille, que tu pouilles, qu'il pouille, que nous pouillions, que vous pouilliez, qu'ils pouillent. — *Imparfait.* Que je pouillasse, que tu pouillasses, qu'il pouillât, que nous pouillassions, que vous pouillassiez, qu'ils pouillassent. — *Passé.* Que j'aie pouillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse pouillé, etc. — *Inf. prés.* Pouiller. —*Passé.* Avoir pouillé. — *Part. prés.* Pouillant (inv.). — *Passé.* Pouillé (var.).—*Passé comp.* Ayant pouillé. —Se conjugue avec le pron. pers. comme réciproquement. *Se pouiller. Ils se sont pouillés l'un l'autre.* — Passif : *être pouillé.* Le participe régit *par.*

POULINER, v. n. et imp. 1re conj: (*Pou-line*), il se dit d'une cavale qui met bas. *Une cavale qui a pouliné, qui a fraîchement pouliné.* (Acad.). — Ne se conjuge qu'aux troisièmes personnes. — *Ind. prés.* Elle pouline, elles poulinent. — *Imparf.* Elle poulinait, elles poulinaient. — *Passé défini.* Elle poulina, elles poulinèrent. — *Passé ind.* Elle a pouliné, elles ont pouliné. — *Passé. ant.* Elle eut pouliné, elles eurent pouliné. — *Plus-que-parf.* Elle avait pouliné, elles avaient pouliné. — *Futur.* Elle poulinera, elles poulineront. — *Futur ant.* Elle aura pouliné, elles auront pouliné.— *Condit. prés.* Elle poulinerait, elles poulineraient. — *Passé.* Elle aurait pouliné, elles auraient pouliné. — *On dit aussi :* Elle eût pouliné, elles eussent pouliné.— *Pas d'Impér.*— *Subj. prés.* Qu'elle pouline, qu'elles poulinent.— *Imp.* Qu'elle poulinât, qu'elles poulinassent. — *Passé.* Qu'elle ait pouliné, qu'elles aient pouliné. — *Plus-que-parf.* Qu'elle eût pouliné, qu'elles eussent pouliné — *Infin. prés.* Pouliner. — *Passé.* Avoir pouliné. — *Participe présent.* Poulinant (var.). — *Passé.* Pouliné (inv.). — *Passé composé.* Ayant pouliné.

POURCHASSER, v. a., 1re conj. (*Pour-chacé*), rechercher avec obstination, tâcher d'avoir. Pourchasser *quelqu'un*, pourchasser *quelque chose.* — T. de chasse, poursuivre le gibier avec opiniâtreté jusqu'à ce qu'il soit pris. Pourchasser *le lièvre, le sanglier,* etc. — *Ind. prés.* Je pourchasse, tu pouchasses, il pourchasse, nous pourchassons, vous pourchassez, ils pourchassent.— *Imp.* Je pourchassais, tu pourchassais, il pourchassait, nous pourchassions, vous pourchassiez, ils pourchassaient. — *Passé déf.* Je pourchassai, tu pouchassas, il pourchassa, nous pourchassâmes, vous pourchassâtes, ils pourchassèrent. — *Passé ind.* J'ai pourchassé, etc. — *Passé ant.* J'eus pourchassé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais, pourchassé.

etc. — *Futur.* Je pourchasserai, tu pourchasseras, il pourchassera, nous pourchasserons, vous pourchasserez, ils pourchasseront. — *Futur ant.* J'aurai pourchassé, etc. — *Cond. prés.* Je pourchasserais, tu pourchasserais, il pourchasserait, nous pourchasserions, vous pourchasseriez, ils pourchasseraient. — *Passé.* J'aurais pourchassé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse pourchassé, etc. — *Imp. prés.* Pourchasse, pourchassons, pourchassez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez pourchassé.—*Subj. prés.* Que je pourchasse, que tu pourchasses, qu'il pourchasse, que nous pourchassions, que vous pourchassiez, qu'ils pourchassent.—*Imparf.* Que je pourchassasse, que tu pourchassasses, qu'il pourchassât, que nous pourchassassions, que vous pourchassassiez, qu'ils pourchassassent.— *Passé.* Que j'aie pourchassé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse pourchassé, etc. — *Inf. prés.* Pourchasser. — *Passé.* Avoir pourchassé. — *Part. prés.* Pourchassant (invar.). — *Passé.* Pouchassé, pourchassée, pourchassés, pourchassées. — *Passé composé.* Ayant pourchassé. — Pronominalement : *Se pourchasser. Ces deux individus* se pourchassent, c'est-à-dire qu'ils se recherchent avec empressement. — Passif : *être pourchassé.* Le part. régit *par.*

POURFENDRE, v. a., 4ᵉ conjug. (*Pourfandre*), fendre un homme du haut en bas d'un coup de sabre, de cimeterre. Pourfendre *un géant. Il le* pourfendit *jusqu'aux dents.* Il est familier et vieux. — *Ind. prés.* Je pourfends, tu pourfends, il pourfend, nous pourfendons, vous pourfendez, ils pourfendent. — *Imp.* Je pourfendais, tu pourfendais, il pourfendait, nous pourfendions, vous pourfendiez, ils pourfendaient.— *Passé déf.* Je pourfendis, tu pourfendis, il pourfendit, nous pourfendîmes, vous pourfendîtes, ils pourfendirent. — *Passé ind.* J'ai pourfendu, etc.— *Passé ant.* J'eus pourfendu, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais pourfendu, etc. — *Futur.* Je pourfendrai, tu pourfendras, il pourfendra, nous pourfendrons, vous pourfendrez, ils pourfendront. — *Futur ant.* J'aurai pourfendu, etc.—*Cond. prés.* Je pourfendrais, tu pourfendrais, il pourfendrait, nous pourfendrions, vous pourfendriez, ils pourfendraient. — *Passé.* J'aurais pourfendu, etc. — *On dit aussi :* J'eusse pourfendu, etc.—*Imp. prés.* Pourfends, pourfendons, pourfendez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez pourfendu.— *Subj. prés.* Que je pourfende, que tu pourfendes, qu'il pourfende, que nous pourfendions, que vous pourfendiez, qu'ils pourfendent. — *Imparf.* Que je pourfendisse, que tu pourfendisses, qu'il pourfendît, que nous pourfendissions, que vous pourfendissiez, qu'ils pourfendissent. — *Passé.* Que j'aie pourfendu, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse pourfendu, etc. — *Infinitif prés.* Pourfendre. — *Passé.* Avoir pourfendu. —*Participe présent.* Pourfendant (invar.). — *Passé.* Pourfendu, pourfendue, pourfendus, pourfendues.—*Passé comp.* Ayant pourfendu.— Se conjugue avec le pronom personnel : *se pourfendre.* — Passif : *être pourfendu.* Le participe régit *par.*

POURRIR, v. act. et neut., 2ᵉ conjug. (*Pourir*), altérer, gâter, corrompre. *L'eau* pourrit *le bois. La sueur* pourrit *le linge à la longue. Le jus de réglisse fait* pourrir *le rhume,* le mûrit, fait qu'on en guérit plus facilement. *Faire* pourrir *un homme en prison*, l'y tenir longtemps, ou ne l'en laisser sortir jamais. *Faire* pourrir *la viande de cuire,* la faire cuire excessivement.— Neutralem., s'altérer, se corrompre. *Les fruits* pourrissent *quand on les garde trop longtemps.*—Fig. et fam. Pourrir *dans l'ordure, dans la misère,* y croupir; — *dans le vice,* y persister. *Il ne* pourrira *pas dans cet emploi,* il ne le conservera pas longtemps.

D'un tronc qui *pourrissait* un ciseau fait un [Dieu.
L. Racine.

— *Ind. prés.* Je pourris, tu pourris, il pourrit, nous pourrissons, vous pourrissez, ils pourrissent. — *Imparf.* Je pourrissais, tu pourrissais, il pourrissait, nous pourrissions, vous pourrissiez, ils pourrissaient.—*Passé déf.* Je pourris, tu pourris, il pourrit, nous pourrîmes, vous pourrîtes, ils pourrirent. — *Passé indéf.* J'ai pourri, etc.—*Passé ant.* J'eus pourri, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais pourri, etc. — *Futur.* Je pourrirai, tu pourriras, il pourrira, nous pourrirons, vous pourrirez, ils pourriront. — *Futur antér.* J'aurai pourri, etc. — *Cond. prés.* Je pourrirais, tu pourrirais, il pourrirait, nous pourririons, vous pourririez, ils pourriraient. — *Passé.* J'aurais pourri, etc. — *On dit aussi :* J'eusse pourri, etc. — *Impér. prés.* Pourris, pourrissons, pourrissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez pourri. — *Subj. prés.* Que je pourrisse, que tu pourrisses, qu'il pourrisse, que nous pourrissions, que vous pourrissiez, qu'ils pourrissent. — *Imparf.*

Que je pourrisse, que tu pourrisses, qu'il pourrît, que nous pourrissions, que vous pourrissiez, qu'ils pourrissent.—*Passé*. Que j'aie pourri, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse pourri, etc. — *Inf. prés.* Pourrir. —*Passé*. Avoir pourri.—*Part. prés.* Pourrissant (invar.).— *Passé*. Pourri, pourrie, pourris, pourries. — *Passé comp.* Ayant pourri.—Se conjugue avec le pronom personnel : *Se pourrir*, se gâter, se corrompre. *Cette pièce de bois s'est* pourrie. *Le fruit* se pourrit *promptement cette année* (Acad.).— Passif : *Etre pourri. Ce melon* est pourri. Le parti. régit *de* et *par*. — On dit d'un homme bas et corrompu : *C'est un cœur* pourri.—On appelle *bourg-pourri*, une réunion d'électeurs dont le vote est acquis au candidat ministériel.

POURSUIVRE, v. a. irrég., 4e conjug. (*Pourçuivre*), suivre quelqu'un avec vitesse. Poursuivre *l'ennemi ;* poursuivre *quelqu'un à coups de pierres.* Poursuivre *l'épée dans les reins. Les rebelles la* poursuivaient *de si près, qu'elle entendait presque leurs cris,* etc. (Bossuet). — Agir contre quelqu'un par les voies de justice. *Je le* poursuis *en Parlement. Il faut le* poursuivre *sans relâche.*

Le *poursuivre,* le perdre, et mourir apres lui.
Corneille.

—Employer ses soins, faire ses diligences pour obtenir quelque chose. Poursuivre *une charge, une dignité, un emploi,* etc —Continuer ce qu'on a commencé. Poursuivre *un ouvrage qu'on a commencé après quelque interruption. Il* poursuivit *son discours.*

Poursuis, savant docteur, et qu'un beau commen-[taire
Eclaircisse les yeux du stupide vulgaire

—Abs. *Vous n'avez qu'à* poursuivre. *L'orateur* poursuivit. *Mais*, poursuit-*il*, *la volonté du Seigneur demeure ferme* (Massillon).

Grand roi, *poursuis* toujours, assure leur repos.
Boileau.

— *Ind. prés.* Je poursuis, tu poursuis, il poursuit, nous poursuivons, vous poursuivez, ils poursuivent. — *Imparf.* Je poursuivais, tu poursuivais, il poursuivait, nous poursuivions, vous poursuiviez, ils poursuivaient.— *Passé déf.* Je poursuivis. tu poursuivis, il poursuivit, nous poursuivîmes, vous poursuivîtes, ils poursuivirent. —*Passé ind.* J'ai poursuivi, etc.— *Passé ant.* J'eus poursuivi, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais poursuivi, etc. — *Futur.* Je poursuivrai, tu poursuivras, il poursuivra, nous poursuivrons, vous poursuivrez, ils poursuivront.—*Futur ant.* J'aurai poursuivi, etc. — *Cond. prés.* Je poursuivrais, tu poursuivrais, il poursuivrait, nous poursuivrions, vous poursuivriez, ils poursuivraient. — *Passé.* J'aurais poursuivi, etc. — *On dit aussi* : J'eusse poursuivi, etc.—*Imp. prés.* Poursuis, poursuivons, poursuivez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez poursuivi. — *Subjonct. prés.* Que je poursuive, que tu poursuives, qu'il poursuive, que nous poursuivions, que vous poursuiviez, qu'ils poursuivent.— *Imparf.* Que je poursuivisse, que tu poursuivisses, qu'il poursuivît, que nous poursuivissions, que vous poursuivissiez, qu'ils poursuivissent. — *Passé.* Que j'aie poursuivi, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse poursuivi, etc. — *Inf. pres.* Poursuivre.— *Passé.* Avoir poursuivi. — *Part. prés.* Poursuivant (var.). Pris substant., le *poursuivant*, c'est celui qui brigue pour obtenir. — En t. de pratique, le *poursuivant*, c'est celui qui poursuit une contribution de deniers. — *Passé.* Poursuivi, poursuivie, poursuivis. poursuivies. — *Passé composé.* Ayant poursuivi.—Passif :*être poursuivi.* Le part. régit *par. Étre* poursuivi par *la justice*, par *la honte*, par *l'ennui.*

POURVOIR, v. n. et a. irr., 3e conjug. (*Pourvoir*), donner ordre à quelque chose, fournir ce qui est nécessaire, suppléer à ce qui manque. *Voilà bien du désordre, il faut y* pourvoir.

Allez *pourvoir* au reste, et faites qu'on ait soin
De tenir en lieu sûr ce fidèle témoin.
Corneille.

Pourvoir *à un office, à un bénéfice, à un emploi,* le conférer. *Les gouvernements dont il fut* pourvu (Fléchier). — Act., il signifie munir. *Le roi l'a* pourvu *de cette charge, de cette magistrature.* Pourvoir *une place de vivres de munitions.*—Orner, douer. *Le ciel, la nature l'a* pourvu *de bonnes qualités.*—Fig., établir par un mariage, un emploi, une charge. *Ce père a bien* pourvu *ses enfants. Ces enfants n'ont plus de père qui puisse prendre soin de les* pourvoir (Académie). — *Indic. prés.* Je pourvois, tu pourvois, il pourvoit, nous pourvoyons, vous pourvoyez, ils pourvoient. — *Imparfait.* Je pourvoyais, tu pourvoyais, il pourvoyait, nous pourvoyions, vous pourvoyiez, ils pourvoyaient. — *Passé déf.* Je pourvus, tu pourvus, il pourvut, nous pourvûmes, vous pour-

vûtes, ils pourvurent. — *Passé ind.* J'ai pourvu, etc. — *Passé antér.* J'eus pourvu, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais pourvu, etc. — *Futur.* Je pourvoirai, tu pourvoiras, il pourvoira, nous pourvoirons, vous pourvoirez, ils pourvoiront. — *Futur ant.* J'aurai pourvu, etc. — *Condit. prés.* Je pourvoirais, tu pourvoirais, il pourvoirait, nous pourvoirions, vous pourvoiriez, ils pourvoiraient. — *Passé.* J'aurais pourvu, etc. — *On dit aussi :* J'eusse pourvu, etc. — *Impératif prés.* Pourvois, pourvoyons, pourvoyez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez pourvu. — *Subj. prés.* Que je pourvoie, que tu pourvoies, qu'il pourvoie, que nous pourvoyions, que vous pourvoyiez, qu'ils pourvoient. — *Imp.* Que je pourvusse, que tu pourvusses, qu'il pourvût, que nous pourvussions, que vous pourvussiez, qu'ils pourvussent. — *Passé.* Que j'aie pourvu, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse pourvu, etc. — *Inf. prés.* Pourvoir. — *Passé.* Avoir pourvu. — *Part. prés.* Pourvoyant (invar.). — *Passé.* Pourvu, pourvue, pourvus, pourvues. — *Passé comp.* Ayant pourvu. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se pourvoir ;* il signifie se garnir. Se pourvoir *l'été pour l'hiver.* — Intenter action devant un juge. *Si vous ne me faites raison, je me pourvoirai en justice.* Se pourvoir *en cassation.* Se pourvoir *en cour de Rome,* demander au Pape quelque grâce, quelque bénéfice, quelque dispense, etc. — Passif : *Etre pourvu.* Etre pourvu *d'argent ; — de grâce.* Le participe régit les prépositions *par* et *de.*

Si j'étais *pourvu,* moi qui raisonne
D'autant d'esprit qu'ils en ont en effet.
Rousseau.

POUSSER, v. a., 1re conj. *(Poucé),* faire effort contre quelqu'un ou contre quelque chose pour ôter de place, pour faire avancer. Pousser *un fauteuil,* pousser *quelqu'un dans un précipice.* — Faire reculer : Pousser *les ennemis.* — Toucher quelqu'un pour l'avertir : Pousser *quelqu'un du coude, ou du genou.* — Imprimer quelque mouvement à un corps, soit en le jetant, soit en le frappant. Pousser *une balle, un volant, une porte, etc.* — Figur. exciter, engager fortement, Pousser *quelqu'un à se fâcher, à se battre.*

Tour-à-tour la victoire, autour d'eux en furie,
A *poussé* leur courroux jusqu'à la barbarie.
Corneille.

— On dit pousser *un cheval,* pour le faire galoper ; pousser *une botte à quelqu'un,* l'attaquer vivement ; pousser *quelqu'un à bout,* lui faire perdre patience, ou dans certains cas, le réduire à ne pouvoir plus répondre. — *Pousser* signifie encore en venir à...

J'ai voulu vous *pousser* jusques à ce refus.
Racine.

— Pousser *la voix,* se dit lorsque l'on parle ou lorsque l'on chante plus haut qu'on ne le faisait auparavant ; pousser *des cris,* c'est crier avec force ; pousser *des soupirs,* c'est soupirer avec violence. — *Pousser,* signifie aussi étendre, avancer, ou porter plus loin. Pousser *un mur jusqu'a la rivière. Les Romains ont* poussé *leurs conquêtes jusqu'à l'Elbe.* — Figur. Pousser *la raillerie, l'imprudence jusqu'au bout.*

L'amour peut-il si loin *pousser* la barbarie ?
Racine.

— *Pousser* se dit pour faire agir.

La faim, l'occasion, l'herbe tendre, et je pense,
Quelque diable aussi me *poussant.*
La Fontaine.

— *Pousser,* par extension, s'emploie avec un sujet inanimé. *Je sais jusqu'où l'amour de l'élévation peut* pousser *les hommes* (Massillon). *L'orgueil* pousse *ses desseins jusqu'à l'arrogance* (Bossuet). — *Pousser* a encore diverses acceptions figurées. Il signifie attaquer, choquer. *Vous me* poussez *trop.* — Presser, importuner. *Vous me* poussez *de questions.* — Avancer, favoriser. *Il faut avoir quelqu'un qui vous* pousse. — Faire faire des progrès. *Il l'a* poussé *assez loin dans les mathématiques.* — Pousser *ses succès,* c'est les étendre, les continuer. — Pousser *son chemin,* c'est acquérir du crédit. On dit de même pousser *sa fortune.* — Neutralement, il se dit de la crue des plantes. *Ces arbres commencent à* pousser. Il est aussi actif, dans ce sens.

Avant que leurs tiges célèbres
Puissent *pousser* des rejetons.
Rousseau.

On dit aussi, *les dents* poussent, *la barbe* pousse. — En terme d'archit. *Un mur* pousse *en dehors,* lorsqu'il menace ruine. — En terme de peinture, *un tableau* pousse *au noir,* lorsqu'il commence à noircir. — Figur. Pousser *à la roue,* c'est aider. — *Indic. prés.* Je pousse, tu pousses, il pousse, nous poussons, vous poussez, ils poussent. — *Imparf.* Je poussais, tu poussais, il poussait, nous poussions, vous pous-

siez, ils poussaient. — *Passé déf.* Je poussai, tu poussas, il poussa, nous poussâmes, vous poussâtes, ils poussèrent. — *Passé indéf.* J'ai poussé, etc.—*Passé ant.* J'eus poussé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais poussé, etc. — *Futur.* Je pousserai, tu pousseras, il poussera, nous pousserons, vous pousserez, ils pousseront. — *Futur ant.* J'aurai poussé, etc. — *Cond. prés.* Je pousserais, tu pousserais, il pousserait, nous pousserions, vous pousseriez, ils pousseraient. — *Passé.* J'aurais poussé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse poussé, etc. — *Impérat. prés.* Pousse, poussons, poussez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez poussé. — *Subjonc. prés.* Que je pousse, que tu pousses, qu'il pousse, que nous poussions, que vous poussiez, qu'ils poussent. — *Imparf.* Que je poussasse, que tu poussasses, qu'il poussât, que nous poussassions, que vous poussassiez, qu'ils poussassent. — *Passé.* Que j'aie poussé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse poussé, etc. — *Infinitif présent.* Pousser. — *Passé.* Avoir poussé. — *Part. prés.* Poussant (invar.). — *Passé.* Poussé, poussée, poussés, poussées. — *Passé comp.* Ayant poussé. — Se conjugue pronominalement : *se pousser*, faire des efforts pour parvenir. Se pousser *dans le monde.* Se pousser *auprès des grands.* (Boileau). *L'intrigant, l'ambitieux* se poussent *à la cour. Il a réussi enfin à* se pousser *jusqu'à cette place.* — Pron. *être poussé, La plaisanterie ne doit jamais* se pousser *jusqu'à l'offense.* — Réciproq. *On* se pousse *dans la foule. Nos années* se poussent *successivement comme les flots.* (Bossuet). — Passif : *Etre poussé.* Le participe régit les prépositions *à, de, dans, sur, vers, jusques, etc. Il a été* poussé *à cette action* par *une force irrésistible. Le pécheur* poussé de *ce saint mouvement.* (Boileau). *Ce fonctionnaire a été* poussé jusqu'à *cette charge éminente* par *la faveur du ministre. Notre vaisseau fut* poussé vers *la côte par les vents contraires.*

POUVOIR, v. n. et a. 3e conj. *(Pouvoir)*, avoir la faculté de.... être en état de.... Pouvoir *marcher, danser, chanter, etc.* — Prov. Pouvoir, *c'est vouloir. Je pourrais sortir mais, je ne le veux pas.* — A la première personne du présent de l'indicatif, *je puis* est plus usité que *je peux.* Je puis *dépenser mon argent comme bon me semble.*

Je *puis* faire les rois, je *puis* les deposer.
Racine.

Avec la forme interrogative, il faut dire *puis-je* et non *peux-je.* Puis-je *vous être utile*? — Avec la négative, on peut supprimer les adverbes *pas* et *point.* Ainsi on dira : *Je ne* puis *sortir, je ne* puis *dormir.* — *Pouvoir*, joint à un autre verbe suivi de *que*, est dans certains cas, proposition conditionnelle. Il pourra, il pourrait *arriver que...* Sans la conjonction *que* il exprime aussi la possibilité d'un événement :

Il *peut*, Seigneur, il *peut*, dans ce désordre extrême,
Épouser ce qu'il hait, et perdre ce qu'il aime.
Racine.

— *Pouvoir*, signifie aussi être capable de...

Il ne *pourra* commander à ses larmes.
Corneille.

— Avoir la satisfaction de...

Dans leur sang odieux, j'ai *pu* tremper mes mains
Racine.

Il s'emploie souvent aux troisièmes personnes du subjonctif présent, dans les vœux et les imprécations.

Vos yeux me reverront dans Oreste mon frère.
Puisse-t-il être un jour moins funeste à ma mère!
Racine.

Puissent ses ennemis ensemble conjurés,
Saper ses fondements encor mal assurés.
Corneille.

— *Sauve qui peut* est une locution proverbiale dont on se sert dans un péril imminent, pour dire se sauve qui *pourra.* — On dit également, dans le style familier : *Ne* pouvoir *mais de quelque chose, n'en* pouvoir *mais*, pour donner à entendre qu'on n'est pas cause d'un malheur, qu'on n'y a contribué en aucune manière. *On l'accuse fort injustement de cette méchante action il n'en* peut mais... — *Si jeunesse savait, si vieillesse* pouvait, autre locution proverbiale qui signifie, si la jeunesse avait l'expérience et que la vieillesse eût la force. — *N'en* pouvoir *plus*, c'est-à-dire, être accablé par : *N'en* pouvoir *plus de faim, de soif, de chaleur, de travail, de fatigue, etc. Il est fatigué à n'en* pouvoir *plus. Je suis accablé de travail, je n'en* puis *plus.* — Dans un sens absolu : *Cet homme n'a plus guère à vivre, il n'en* peut *plus. Quand il est arrivé chez lui, il n'en* pouvait *plus.* — Activement, *pouvoir* a la signification de : avoir l'autorité, le droit, la faculté, le moyen, etc. de faire. *Qui* peut *tout ce qu'il veut fait plus que ce qu'il doit.* (Corn.). Il s'emploie avec différentes prépositions.

Nous ne pouvons *rien* pour *la gloire des grands hommes.* (Bossuet). *Vous* pouvez *tout sur lui*, sur *son esprit. Si je* puis *quelque chose* pour *votre service, je m'y emploierai avec joie.* (Académie). *C'est un homme qui* peut *beaucoup* dans *l'affaire dont il s'agit. Il* peut *beaucoup*, auprès *de vos juges.* — *Pouvoir*, se dit aussi des choses inanimées. *Le feu ne* peut *rien sur le diamant. Voilà ce que* peut *le courage, la persévérance, la patience.* (La Harpe). *La philosophie toute-puissante sur l'esprit, ne* peut *rien sur le cœur.* — *Indic. prés.* Je peux *ou* je puis, tu peux, il peut, nous pouvons, vous pouvez, ils peuvent. — *Imp.* Je pouvais, tu pouvais, il pouvait, nous pouvions, vous pouviez, ils pouvaient. — *Passé défin.* Je pus, tu pus, il put, nous pûmes, vous pûtes, ils purent. — *Passé ind.* J'ai pu, etc. — *Passé ant.* J'eus pu, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais pu, etc. — *Futur.* Je pourrai, tu pourras, il pourra, nous pourrons, vous pourrez, ils pourront. — *Futur anter.* J'aurai pu, etc. — *Condit. prés.* Je pourrais, tu pourrais, il pourrait, nous pourrions, vous pourriez, ils pourraient. — *Passé.* J'aurais pu, etc. — *On dit aussi :* J'eusse pu, etc. — *Impér. prés* Peux, pouvons, pouvez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez pu. — *Subj. prés.* Que je peuve, que tu peuves, qu'il peuve, que nous pouvions, que vous pouviez, qu'ils peuvent. — *Imparf.* Que je pusse, que tu pusses, qu'il pût, que nous pussions, que vous pussiez, qu'ils pussent. — *Pass.* Que j'aie pu, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse pu, etc. — *Infin. prés.* Pouvoir. — *Passé.* Avoir pu. — *Partic. prés.* Pouvant (invariable). — *Passé.* Pu, pue, pus, pues. — *Passé comp.* Ayant pu. — Se conjugue avec le pronom personnel et signifie être possible. *Tout ce qui est raisonnable* se peut.

Aidez-moi, s'il *se peut* à vaincre ma faiblesse.
Racine.

Suivi de la conjontion *que,* il prend quelque fois la forme du conditionnel *: Il* se pourra *que... Il* se pourrait *faire que...* On l'emploie souvent en poésie avec la forme interrogative.

Se peut-il que d'un cours si rapide
La victoire vous ait ramené dans l'Aulide?
Racine.

C'est une négligence blâmable d'employer le verbe *pouvoir*, avec *peut-être, possible, impossible.* Ainsi la première tournure des phrases suivantes est vicieuse : *Peut-être avec le secours de ses amis* pourra-*t*-il *réussir.* Dites : *Peut-être réussira-t-il avec le secours de ses amis. Il est impossible qu'on* puisse *s'imaginer quelle douleur lui causa cette mort.* Dites : *On ne* peut *s'imaginer quelle douleur lui causa cette mort*

PRATIQUER, v. a., 1[re] conj. (*Pra ké*), mettre en pratique. Pratiquer *les bonnes œuvres, la vertu.* Pratiquer *des austérités ;* pratiquer *les commandements de Dieu* (Acad.). *Il n'appartient de parler dignement des maximes évangéliques qu'à ceux qui les aiment et les* pratiquent (Fléchier). *Celui-là seul est réellement vertueux, qui* pratique *la vertu pour elle-même et non par intérêt* (Boiste). — Exercer, faire les fonctions de.... Pratiquer *une profession ;* pratiquer *la médecine, la chirurgie. Il ne suffit pas de savoir les règles d'un art, les principes d'une science, il faut aussi les* pratiquer. — On dit d'un homme de loi, qu'*il a longtemps* pratiqué *dans différentes juridictions.* Alors *pratiquer* peut se prendre dans un sens absolu. *La théorie ne suffit pas, il faut* pratiquer. *On ne peut acquérir d'habileté qu'à force de* pratiquer. — Fréquenter, hanter. *J'ai assez* pratiqué *cet homme-là pour savoir de quoi il est capable. Il ne* pratique *que des gens de bien* (Acad.). — *Pratiquer* signifie aussi solliciter, tâcher d'attirer à son parti, suborner. *Ce capitaine avait* pratiqué *les principaux officiers de l'armée. Les domestiques que cet intrigant avait longtemps* pratiqués, *lui donnèrent entrée dans la maison.* Il n'est guère usité dans cette acception, si ce n'est en termes de palais. *Il a* pratiqué *des témoins dans cette affaire* (Acad.). — Pratiquer *des intelligences*, c'est se les ménager. *L'ennemi avait* pratiqué *dans cette place des intelligences qui lui ont donné le moyen de la surprendre.* — Avoir commerce, communication avec un pays lointain. *Les Anglais ont toujours* pratiqué *cette place.* — En termes d'architecture, il signifie ménager le terrain, la place pour construire, bâtir. *On a* pratiqué *un petit escalier dans l'épaisseur du mur. On a trouvé le moyen de* pratiquer *un cabinet dans cet appartement.* — En termes de didactique, il s'emploie de préférence au verbe *faire.* On dit : Pratiquer *un trou, une ouverture;* pratiquer *une saignée, une incision, etc.* — *Indic prés.* Je pratique, tu pratiques, il pratique, nous pratiquons, vous pratiquez, ils pratiquent.

—*Imparf.* Je pratiquais, tu pratiquais, il pratiquait, nous pratiquions, vous pratiquiez, ils pratiquaient. — *Passé déf.* Je pratiquai, tu pratiquas, il pratiqua, nous pratiquâmes, vous pratiquâtes, ils pratiquèrent.—*Passé indéf.* J'ai pratiqué, etc. — *Passé antér.* J'eus pratiqué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais pratiqué, etc. — *Futur.* Je pratiquerai, tu pratiqueras, il pratiquera, nous pratiquerons, vous pratiquerez, ils pratiqueront. — *Futur ant.* J'aurai pratiqué, etc.—*Condit. prés.* Je pratiquerais, tu pratiquerais, il pratiquerait, nous pratiquerions, vous pratiqueriez, ils pratiqueraient.—*Passé.* J'aurais pratiqué, etc.—*On dit aussi :* J'eusse pratiqué, etc.—*Impér. prés.* Pratique, pratiquons, pratiquez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez pratiqué. — *Subj. prés.* Que je pratique, que tu pratiques, qu'il pratique, que nous pratiquions, que vous pratiquiez, qu'ils pratiquent. — *Imparf.* Que je pratiquasse, que tu pratiquasses, qu'il pratiquât, que nous pratiquassions, que vous pratiquassiez, qu'ils pratiquassent.—*Passé.* Que j'aie pratiqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse pratiqué, etc.—*Infin. prés.* Pratiquer. — *Passé.* Avoir pratiqué. — *Part. prés.* Pratiquant (invar.).—*Passé.* Pratiqué, pratiquée, pratiqués, pratiquées. —*Passé comp.* Ayant pratiqué.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se pratiquer,* être en usage, être en pratique. *Cela* se pratique *ainsi. Cela* se pratique *en Allemagne. Il* y *a dans le monde deux morales, celle des livres et celle des faits; celle qui s'enseigne et celle qui* se pratique.—Passif : *être pratiqué.* Le participe régit les prépositions *à, de, en, dans, sur* et *par. Cette coutume a été* pratiquée de *tout temps* en *Normandie* par *les paysans. La médecine sera, longtemps encore,* pratiquée par *les charlatans.*

PRÉCAUTIONNER, v. a., 1re conj. (*Précocioné*), prémunir quelqu'un par ses conseils contre quelque mal dont il est menacé. *Un bon pasteur doit* précautionner *les fidèles contre l'erreur.* — *Indic. prés.* Je précautionne, tu précautionnes, il précautionne, nous précautionnons, vous précautionnez, ils précautionnent. —*Imparf.* Je précautionnais, tu précautionnais, il précautionnait, nous précautionnions, vous précautionniez, ils précautionnaient. — *Passé déf.* Je précautionnai, tu précautionnas, il précautionna, nous précautionnâmes, vous précautionnâtes, ils précautionnèrent.—*Passé indéf.* J'ai précautionné, etc.—*Passé ant.* J'eus précautionné, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais précautionné, etc.—*Futur.* Je précautionnerai, tu précautioneras, il précautionnera, nous précautionnerons, vous précautionnerez, ils précautionneront. — *Futur ant.* J'aurai précautionné, etc. — *Cond. prés.* Je précautionnerais, tu précautionnerais, il précautionnerait, nous précautionnerions, vous précautionneriez, ils précautionneraient. — *Passé.* J'aurais précautionné, etc.—*On dit aussi :* J'eusse précautionné, etc.—*Impér. prés.* Précautionne, précautionnons, précautionnez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez précautionné.— *Subj. prés.* Que je précautionne, que tu précautionnes, qu'il précautionne, que nous précautionnions, que vous précautionniez, qu'ils précautionnent.—*Imparf.* Que je précautionnasse, que tu précautionnasses, qu'il précautionnât, que nous précautionnassions, que vous précautionnassiez, qu'ils précautionnassent.—*Passé.* Que j'aie précautionné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse précautionné, etc. — *Infin. prés.* Précautionner.—*Passé.* Avoir précautionné. — *Part. prés.* Précautionnant (invar.). — *Passé.* Précautionné, précautionnée, précautionnés, précautionnées. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se précautionner,* prendre ses précautions. *Il est bon de* se précautionner *le plus que l'on peut contre les dangers qui nous menacent.* Se précautionner *contre le chaud, contre le froid.*— —Passif : *être précautionné.* Le participe régit *de, contre* et *par. Il a été* précautionné par *de sages conseils* contre *les perfides insinuations de cet homme. Je me suis* précautionné de *mon manteau.*

PRÉCÉDER, v. a., 1re conj. (*Précédé*), aller devant, marcher devant. *Les gardes qui* précédaient *la voiture du roi. Il les* précédait *d'une lieue* (Acad.). *Les Israélites dans leurs marches étaient toujours* précédés *du serpent d'airain* (Mass.). — Il se dit aussi par rapport au temps. *La musique* précéda *le souper. La gloire et les plaisirs ne piquent que dans le moment qui les* précède. — Il signifie particulièrement tenir le premier rang, avoir le pas sur un autre. Précéder *en dignité, en honneur. Il est moins flatté de laisser tant d'hommes derrière lui, que rongé d'en avoir encore qui le* précèdent (Mass.). *Indic. prés.* Je précède, tu précèdes, il

précède, nous précédons, vous précédez, ils précèdent.—*Imparf.* Je précédais, tu précédais, il précédait, nous précédions, vous précédiez, ils précédaient.—*Passé déf.* Je précédai, tu précédas, il précéda, nous précédâmes, vous précédâtes, ils précédèrent.—*Passé indéf.* J'ai précédé, etc.—*Passé antér.* J'eus précédé, etc.—*Plus-que-parfait.* J'avais précédé, etc. —*Futur.* Je précèderai, tu précèderas, il précèdera, nous précèderons, vous précèderez, ils précèderont. —*Futur antér.* J'aurai précédé, etc.—*Cond. prés.* Je précèderais, tu précèderais, il précèderait, nous précàderions, vous précèderiez, ils précèderaient. —*Passé.* J'aurais prééédé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse précédé, etc. —*Impér. prés.* Précède, précédons, précédez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez précédé. — *Subj. prés.* Que je précède, que tu précèdes, qu'il précède, que nous précédions, que vous précédiez, qu'ils précèdent.—*Imparf.* Que je précédasse, que tu précédasses, qu'il précédât, que nous précédassions, que vous précédassiez, qu'ils précépassent.—*Passé.* Que j'aie précédé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse précédé, etc.—*Infin. prés.* Précéder.—*Passé.* Avoir précédé.—*Part. prés.* Précédant (invar.). —*Passé.* Précédé, précédée, précédés, précédées.—*Passé comp.* Ayant précédé. —Se conjugue avec le pronom personnel : *se précéder. Ce chapitre* se précède *d'un avant-propos.* On trouve dans Boiste l'exemple suivant, lequel, ainsi qu'il l'avoue lui-même, est inexact, mais encore ne nous paraît pas justifier suffisamment l'emploi de ce verbe comme réciproque. *Les biens* et *les maux tantôt* se précèdent, *tantôt se suivent.* Les biens et les maux peuvent se suivre, mais ne sauraient *se précéder.* — Passif : *Être précédé.* Le participe régit *de* et *par. Cet accès de fièvre fut* précédé d'*une grande lassitude. Les rois étaient autrefois* précédés *dans les grandes cérémonies* par *des hérauts d'armes.*

PRÊCHER, v. a., 1re conjug. (*Prêché*), annoncer la parole de Dieu, instruire le peuple par des sermons. Prêcher *l'Evangile.* Prêcher *les mystères de la religion chrétienne.* Prêcher *l'avent, le carême, une octave.* Prêcher *dans une église durant tout l'avent, durant tout le carême, durant toute une octave.* — *Prêcher* se dit aussi en parlant des personnes auxquelles on annonce la parole de Dieu. Prêcher *les chrétiens.* Prêcher *les fidèles.*

> Qui contre les deux Henri
> *Prêchaient* tant la populace.
> Rousseau.

—On l'emploie souvent sans régime : Prêcher *bien*, prêcher *mal.*

> Peut-on si bien *prêcher* qu'il ne dorme au sermon?
> Et qui saurait sans moi que Catin a *prêché* ?
> Boileau.

—Fig. et fam. *Vous* prêchez *un converti*, vous voulez persuader un homme qui est déjà convaincu. Prêcher *dans le désert*, n'avoir point d'auditeurs ou n'être point écouté. *Cet homme ne fait que* prêcher, il fait des remontrances à tout propos. Prêcher *pour son saint*, vanter une chose par des motifs d'intérêt personnel. — On dit par extension : Prêcher *une morale sévère.* Prêcher *des hérésies.* Prêcher *des maximes dangereuses.*

> Epictète à son lecteur
> *Prêche* le bonheur suprême.
> Rousseau.

—Fam. il signifie aussi quelquefois louer, vanter quelque action. Il prêche *toujours la grandeur de ses ancêtres.*—*Indic. prés.* Je prêche, tu prêches, il prêche, nous prêchons, vous prêchez, ils prêchent. —*Imparf.* Je prêchais, tu prêchais, il prêchait, nous prêchions, vous prêchiez, ils prêchaient.—*Passé défini.* Je prêchai, tu prêchas, il prêcha, nous prêchâmes, vous prêchâtes, ils prêchèrent.—*Passé indéf.* J'ai prêché, etc. — *Passé ant.* J'eus prêché, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais prêché, etc.—*Futur.* Je prêcherai, tu prêcheras, il prêchera, nous prêcherons, vous prêcherez, ils prêcheront. — *Futur antér.* J'aurai prêché, etc.—*Cond. prés.* Je prêcherais, tu prêcherais, il prêcherait nous prêcherions, vous prêcheriez, ils prêcheraient. —*Passé.* J'aurais prêché, etc. —*On dit aussi :* J'eusse prêché, etc. — *Impér. prés.* Prêche, prêchons, prêchez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez prêché. — *Subj. prés.* Que je prêche, que tu prêches, qu'il prêche, que nous prêchions, que vous prêchiez, qu'ils prêchent. —*Imparfait.* Que je prêchasse, que tu prêchasses, qu'il prêchât, que nous prêchassions, que vous prêchassiez, qu'ils prêchassent.—*Passé.* Que j'aie prêché, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse prêché, etc. — *Infin. prés.* Prêcher. — *Passé.* Avoir prêché.—*Partic. prés.* Prêchant (invar.),

—*Passé.* Préché, prêchée, prêchés, prêchées.—*Passé comp.* Ayant prêché.—Se conjugue avec le pronom personnel : *Se prêcher. La sobriété, la patience et l'humilité doivent plutôt* se prêcher *devant les riches et les grands que devant les malheureux.*—Passif : *être prêché.* Le participe régit *par. L'Evangile a été* prêché par *les apôtres.*

PRÉCIPITER, v. a., 1re conj. (*Précipité*), jeter d'un lieu élevé dans un lieu fort bas, jeter dans un lieu profond. *Les anciens Romains* précipitaient *certains criminels du haut du Mont Tarpéien.*

> Etre *précipité* au fond de la mer.
> Massillon.

—Fig., il signifie hâter, accélérer, rendre prompt et rapide. *Ce musicien* précipite *le mouvement de ce morceau. Cet acteur* précipite *trop son débit.* —Faire une chose avant le temps.

> Non, non, encore un coup, ne *précipitons* rien.
> Racine.

—Fig., il signifie aussi faire tomber dans un grand malheur, dans une grande disgrace, dans un grand danger. *Les vices l'ont* précipité *dans l'infortune. La guerre a* précipité *cette nation dans de grands malheurs.*—On dit dans le style soutenu *qu'un homme* précipite *ses pas*, qu'*une rivière* précipite *son cours*, pour dire qu'un homme marche fort vite, qu'une rivière coule fort rapidement.

> Comme un torrent fougueux qui, du haut des montagnes,
> *Précipitant* ses eaux, dévaste les campagnes.
> J.-B. Rousseau.

—On dit, en termes de chimie : Précipiter *le mercure. Le fer* précipite *le cuivre. Il faut attendre que ce qu'il y a d'impur dans cette liqueur soit* précipité, ce qui signifie faire en sorte que les parties les plus grossières d'un métal dissous tombent au fond du vaisseau.—*Indic. prés.* Je précipite, tu précipites, il précipite, nous précipitons, vous précipitez, ils précipitent.—*Imparf.* Je précipitais, tu précipitais, il précipitait, nous précipitions, vous précipitiez, ils précipitaient.—*Passé déf.* Je précipitai, tu précipitas, il précipita, nous précipitâmes, vous précipitâtes, ils précipitèrent. — *Passé indéfini.* J'ai précipité, etc. — *Passé antér.* J'eus précipité, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais précipité, etc.—*Futur.* Je précipiterai, tu précipiteras, il précipitera, nous précipiterons, vous précipiterez, ils précipiteront. — *Futur antér.* J'aurai précipité, etc. — *Cond. prés.* Je précipiterais, tu précipiterais, il précipiterait, nous précipiterions, vous précipiteriez, ils précipiteraient.—*Passé.* J'aurais précipité, etc.— *On dit aussi :* J'eusse précipité, etc. — *Impér. prés.* Précipite, précipitons, précipitez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez précipité. —*Subj. prés.* Que je précipite, que tu précipites, qu'il précipite, que nous précipitions, que vous précipitiez, qu'ils précipitent.—*Imparf.* Que je précipitasse, que tu précipitasses, qu'il précipitât, que nous précipitassions, que vous précipitassiez, qu'ils précipitassent. — *Passé.* Que j'aie précipité, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse précipité, etc.—*Infin. prés.* Précipiter.—*Passé.* Avoir précipité. — *Part. prés.* Précipitant (invar.). — *Passé.* Précipité, précipitée, précipités, précipitées. — *Passé composé.* Ayant précipité.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se précipiter. Cette femme s'est* précipitée *d'une fenêtre dans la rue. Sapho* se précipita *dans la mer.*—Se porter avec impétuosité vers un endroit sur le passage de quelqu'un. *La foule empressée ne* se précipite *plus sur le passage des rois.*—Se jeter, s'élancer sur. *A la voix de leur général, les troupes* se précipitèrent *sur l'ennemi et le mirent en déroute. Le loup* se précipite *sur sa proie.*—Au figuré : *Ce jeune homme s'est* précipité *dans toutes sortes d'excès.* — Tomber avec rapidité. *Le Nil* se précipite *avec grand bruit du haut des rochers.* — Agir avec trop de précipitation, se hâter. *Il s'est trop* précipité *dans cette affaire.* — Récipr. *Ces amis qu'une longue absence avait séparés se sont* précipités *dans les bras l'un de l'autre en se revoyant.*—Passif : *Etre précipité.* Le participe régit les prépositions *de, dans, sur* et *par. Manlius fut* précipité de *la roche Tarpéienne. Phaéton fut* précipité par *Jupiter* dans *l'Eridan.*

PRÉCISER, v. a., 1re conj. (*Précizé*), fixer, déterminer. Préciser *les époques, les dates, les circonstances. Il faut* préciser *davantage les faits, les termes de la question* (Acad.). — *Indic. prés.* Je précise, tu précises, il précise, nous précisons, vous précisez, ils précisent.—*Imparf.* Je précisais, tu précisais, il précisait, nous précisions, vous précisiez, ils précisaient.— *Passé déf.* Je précisai, tu pré-

cisas, il précisa, nous précisâmes, vous précisâtes, ils précisèrent.—*Passé indéf.* J'ai précisé, etc. — *Passé antér.* J'eus précisé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais précisé, etc.—*Futur.* Je préciserai, tu préciseras, il précisera, nous préciserons, vous préciserez, ils préciseront. — *Futur ant.* J'aurai précisé, etc.—*Cond. prés.* Je préciserais, tu préciserais, il préciserait, nous préciserions, vous préciseriez, ils préciseraient. — *Passé.* J'aurais précisé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse précisé, etc. — *Impér. prés.* Précise, précisons, précisez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez précisé. —*Subj. prés.* Que je précise, que tu précises, qu'il précise, que nous précisions, que vous précisiez, qu'ils précisent. — *Imparf.* Que je précisasse, que tu précisasses, qu'il précisât, que nous précisassions, que vous préisassiez, qu'ils précisassent.—*Passé.* Que j'aie précisé, etc.— *Plus-que-parfait.* Que j'eusse précisé, etc. — *Infin. prés.* Préciser. — *Passé.* Avoir précisé.— *Part. prés.* Précisant (invar.). — *Passé.* Précisé, précisée, précisés, précisées. — *Passé comp.* Ayant précisé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se préciser* (Omiss. de l'Acad.). — Passif : *Etre précisé.* Le participe régit *par. Ce fait a été* précisé par *un témoin oculaire.*

PRÉCOMPTER, v. a., 1re conj. (*Précompté*), compter par avance les sommes qui sont à déduire. *Il faut* précompter *sur cette somme de dix mille francs les trois mille francs que vous avez reçus.* — *Ind. prés.* Je précompte, tu précomptes, il précompte, nous précomptons, vous précomptez, ils précomptent. — *Imparf.* Je précomptais, tu précomptais, il précomptait, nous précomptions, vous précomptiez, ils précomptient.—*Passé défini.* Je précomptai, tu précomptas, il précompta, nous précomptâmes, vous précomptâtes, ils précomptèrent. — *Passé indéf.* J'ai précompté, etc. — *Passé ant.* J'eus précompté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais précompté, etc. — *Futur.* Je précompterai, tu précompteras, il précomptera, nous précompterons, vous précompterez, ils précompteront. — *Futur ant.* J'aurai précompté, etc. — *Cond. prés.* Je précompterais, tu précompterais, il précompterait, nous précompterions, vous précompteriez, ils précompteraient. —*Passé.* J'aurais précompté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse précompté, etc. — *Impér. prés.* Précompte, précomptons, précomptez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez précompté. — *Subj. prés.* Que je précompte, que tu précomptes, qu'il précompte, que nous précomptions, que vous précomptiez qu'ils précomptent. — *Imparf.* Que je précomptasse, que tu précomptasses, qu'il précomptât, que nous précomptassions, que vous précomptassiez, qu'ils précomptassent. — *Passé.* Que j'aie précompté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse précompté, etc. — *Infin. prés.* Précompter. — *Passé.* Avoir précompté. — *Part. prés.* Précomptant (inv.). — *Passé.* Précompté, précomptée, précomptés, précomptées.—*Passé comp.* Ayant précompté.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se précompter. Cette somme devra* se précompter *sur le traitement de ce fonctionnaire, à titre d'avance.* — Passif : *Etre précompté.* Le participe régit *de, sur* et *par. Sur le bordereau de vingt mille francs, l'escompte et le droit de commission ont été* précomptés par *le caissier.*

PRÉCONISER, v. a. 1re conj. (*Préconisé*), louer extraordinairement, donner de grands éloges. *Un tel ne cesse de vous* préconiser. — En méd. Préconiser *un remède*, en vanter l'excellence. — Il se dit particulièrement quand un cardinal ou le pape lui-même déclare en plein consistoire, que tel sujet a été nommé à un évêché, et qu'il a toutes les qualités réquises. *Le Cardinal protecteur des affaires de France,* préconisa *tel docteur en théologie pour l'évêché de Tulle* (Acad.). — *Indicatif présent.* Je préconise, tu préconises, il préconise, nous préconisons, vous préconisez, ils préconisent.— *Imparf.* Je préconisais, tu préconisais, il préconisait, nous préconisions, vous préconisiez, ils préconisaient. — *Passé déf.* Je préconisai, tu préconisas, il préconisa, nous préconisâmes, vous préconisâtes, ils préconisèrent. — *Passé ind.* J'ai préconisé, etc. — *Passé ant.* J'eus préconisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais préconisé, etc. — *Futur.* Je préconiserai, tu préconiseras, il préconisera, nous préconiserons. vous préconiserez, ils préconiseront. — *Futur antér.* J'aurai préconisé, etc. — *Condit. prés.* Je préconiserais, tu préconiserais, il préconiserait, nous préconiserions, vous préconiseriez, ils préconiseraient. — *Passé.* J'aurais préconisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse préco-

nisé, etc. — *Impér. prés.* Préconise, préconisons, préconisez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez préconisé. — *Subj. prés.* Que je préconise, que tu préconises, qu'il préconise, que nous préconisions, que vous préconisiez, qu'ils préconisent. — *Impar.* Que je préconisasse, que tu préconisasses, qu'il préconisât, que nous préconisassions, que vous préconisassiez, qu'ils préconisassent. — *Pass.* Que j'aie préconisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse préconisé, etc. — *Inf. prés* Préconiser. — *Passé.* Avoir préconisé. — *Part. prés.* Préconisant (inv.). — *Passé.* Préconisé, préconisée, préconisés, préconisées. — *Passé comp.* Ayant préconisé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se préconiser. Beaucoup de gens ont dû leur réputation et leur succès à l'impudence avec laquelle ils* se sont préconisés. — Passif : *Etre préconisé.* Le part. régit *par.*

PRÉDÉCÉDER, v. n. 1re conj. (*Prédécédé*), term. de jurisprud. Mourir avant un autre. Il n'est guère usité qu'à l'infinitif joint au verbe *venir*, comme dans l'exemple suivant : *Celui des deux qui* viendra *à* prédécéder *laissera sa fortune au survivant.* Dans les temps composés où il prend l'auxiliaire *être*, il ne s'emploie qu'aux troisièmes personnes, par celà même qu'on ne saurait dire *je suis prédécédé. La femme* est prédécédée. Il est aussi substantif. *Le* prédécédé *n'a pas laissé d'enfants.*

PRÉDESTINER, v. a. 1re conj. (*Prédécetiné*), destiner de toute éternité au salut. *Dieu a* prédestiné *les élus. Il n'y aura de sauvé que ceux qu'il a plu à Dieu de* prédestiner. — Il se dit aussi du choix que Dieu, de toute éternité, a fait de quelques personnes pour de grandes choses. *Dieu avait* prédestiné *Moïse pour être le conducteur de son peuple.* « *Dieu en a vu et* prédestiné *dès l'éternité les alliances et les divisions* (Bossuet). Par extension en parlant de choses extraordinaires, et qu'il semble qu'on ne pouvait éviter. *Cet homme était* prédestiné *au malheur.* — *Ind. prés.* Je prédestine, tu prédestines, il prédestine, nous prédestinons, vous prédestinez, ils prédestinent. — *Imparf.* Je prédestinais, tu prédestinais, il prédestinait, nous prédestinions, vous prédestiniez, ils prédestinaient. — *Passé déf.* Je prédestinai, tu prédestinas, il prédestina, nous prédestinâmes, vous prédestinâtes, ils prédestinèrent. — *Passé ind.* J'ai prédestiné, etc. — *Passé antér.* J'eus prédestiné, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais prédestiné, etc. — *Futur.* Je prédestinerai, tu prédestineras, il prédestinera, nous prédestinerons, vous prédestinerez, ils prédestineront. — *Futur ant.* J'aurai prédestiné, etc. — *Cond. prés.* Je prédestinerais, tu prédestinerais, il prédestinerait, nous prédestinerions, vous prédestineriez, ils prédestineraient. — *Passé.* J'aurais prédestiné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse prédestiné, etc. — *Impér. prés.* Prédestine, prédestinons, prédestinez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez prédestiné. — *Subj. prés.* Que je prédestine, que tu prédestines, qu'il prédestine, que nous prédestinions, que vous prédestiniez, qu'ils prédestinent. — *Imparf.* Que je prédestinasse, que tu prédestinasses, qu'il prédestinat, que nous prédestinassions, que vous prédestinassiez, qu'ils prédestinassent. — *Passé.* Que j'aie prédestiné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse prédestiné, etc. — *Infin. présent.* Prédestiner. — *Passé.* Avoir prédestiné. — *Partic. prés.* Prédestinant (invar.). — *Passé.* Prédestiné, prédestinée, prédestinés, prédestinées. — *Passé comp.* Ayant prédestiné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se prédestiner.* (Landais.) *L'homme semble par ses actions* se prédestiner *à la damnation éternelle.* — Passif : *être prédestiné.* Le part. régit *à*, *pour* et *par*. *Jésus-Christ* fut prédestiné par *Dieu* pour *racheter le genre humain.*

PRÉDÉTERMINER, v. a., 1re conjug. (*Prédéterminé*), terme de théol. Il se dit de l'action, du decret par lequel Dieu meut et détermine la volonté humaine. *Dieu est la seule cause qui* prédétermine *notre volonté.* — *Ind. prés.* Je prédétermine, tu prédétermines, il prédétermine, nous prédéterminons, vous prédéterminez, ils prédéterminent. — *Imparf.* Je prédéterminais, tu prédéterminais, il prédéterminait, nous prédéterminions, vous prédéterminiez, ils prédéterminaient. — *Passé défi.* Je prédéterminai, tu prédéterminas, il prédétermina, nous prédéterminâmes, vous prédéterminâtes, ils prédéterminèrent. — *Pass. indéf.* J'ai prédéterminé, etc. — *Passé ant.* J'eus prédéterminé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais prédéterminé, etc. — *Futur.* Je prédéterminerai, tu prédétermineras, il prédéterminera, nous prédéterminerons,

vous prédéterminerez, ils prédétermineront. — *Futur ant.* J'aurai prédéterminé, etc. — *Cond. prés.* Je prédéterminerais, tu prédéterminerais, il prédéterminerait, nous prédéterminerions, vous prédétermineriez, ils prédétermineraient. — *Passé.* J'aurais prédéterminé, etc.—*On dit aussi:* J'eusse prédéterminé, etc. — *Imp. prés.* Prédétermine, prédéterminons, prédéterminez. — *Passé.* Aie,ayons, ayez prédéterminé. — *Subj. prés.* Que je prédétermine, que tu prédétermines, qu'il prédétermine, que nous prédéterminions, que vous prédéterminiez, qu'ils prédéterminent. — *Imparf.* Que je prédéterminasse, que tu prédéterminasses, qu'il prédéterminât, que nous prédéterminassions, que vous prédéterminassiez, qu'ils prédéterminassent. — *Passé.* Que j'aie prédéterminé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse prédéterminé, etc. — *Inf. prés.* Prédéterminer. — *Passé.* Avoir prédéterminé. — *Part. prés.* Prédéterminant (inv.). — *Passé.* Prédéterminé, prédéterminée, prédéterminés, prédéterminées. — *Passé comp.* Ayant prédéterminé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se prédéterminer.* (Landais.) — Passif : *Etre prédéterminé.* Le participe régit *par.*

PRÉDIRE v. a. 4me conj. (*Prédire*), prophétiser, annoncer ce qui doit arriver ; 1° par une inspiration divine. *Les prophètes ont* prédit *la venue de Jésus-Christ;* 2° par des règles certaines : Prédire *une éclipse*, — *les grandes marées*; 3° par une prétendue divination : Prédire *l'avenir. On lui a* prédit *quantité de choses qu'il prétend lui être arrivées* (Acad.) ; 4° par conjecture : *Je vous avais* prédit *cette disgrâce.*

Annibal l'a *prédit*, croyons en ce grand homme,
Jamais on ne vaincra les Romains que dans Rome.

—*Ind. prés.* Je prédis, tu prédis, il prédit, nous prédisons, vous prédisez, ils prédisent. — *Imparf.* Je prédisais, tu prédisais, il prédisait, nous prédisions, vous prédisiez, ils prédisaient. — *Passé déf.* Je prédis, tu prédis, il prédit, nous prédîmes, vous prédîtes, ils prédirent. — *Passé ind.* J'ai prédit, etc. — *Passé ant.* J'eus prédit, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais prédit, etc. — *Futur.* Je prédirai, tu prédiras, il prédira, nous prédirons, vous prédirez, ils prédiront. — *Futur antér.* J'aurai prédit, etc. — *Condit. prés.* Je prédirais, tu prédirais, il prédirait, nous prédirions, vous prédiriez, ils prédiraient. — *Passé* J'aurais prédit, etc. — *On dit aussi*: J'eusse prédit, etc. — *Impér. prés.* Prédis, prédisons, prédisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez prédit, etc. — *Subj. prés.* Que je prédise, que tu prédises, qu'il prédise, que nous prédisions, que vous prédisiez, qu'ils prédisent.—*Imparf.* Que je prédisse, que tu prédisses, qu'il prédît, que nous prédissions, que vous prédissiez, qu'ils prédissent. — *Passé.* Que j'aie prédit, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse prédit, etc.—*Inf. prés.* Prédire. — *Passé.* Avoir prédit. — *Part. prés.* Prédisant (invar.). — *Passé.* Prédit, prédite, prédits, prédites. — *Passé comp.* Ayant prédit. — Pronom. *se prédire. Des maux irrémédiables ne doivent jamais* se prédire. *La jeunesse et la beauté* se prédisent *le bonheur sans le connaître.* — Passif : *être prédit.* Le part. régit *par. Cette éclipse avait été* prédite par *les astronomes.*

PRÉDOMINER v. n. 1re conj. (*Prédominé*), prévaloir, exceller, s'élever au dessus. Il se dit des choses morales ou physiques qui prévalent sur les autres, qui se font le plus remarquer ou sentir. *L'ambition a toujours* prédominé *sur les autres passions. La charité* prédomine *dans les vrais chrétiens. La justice est la vertu qui doit* prédominer *dans un prince.* — Au figuré. *Le vent du nord* prédomine, c'est-à-dire se fait sentir davantage (Boiste). — En termes de médecine, il se dit des humeurs qui prévalent sur les autres. *La bile* prédomine *en lui.* — *Indicatif présent.* Je prédomine, tu prédomines, il prédomine, nous prédominons, vous prédominez, ils prédominent. — *Imparf.* Je prédominais, tu prédominais, il prédominait, nous prédominions, vous prédominiez, ils prédominaient. — *Passé déf.* Je prédominai, tu prédominas, il prédomina, nous prédominâmes, vous prédominâtes, ils prédominèrent.—*Passé indéf.* J'ai prédominé, etc. — *Passé ant.* J'eus prédominé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais prédominé, etc. — *Futur.* Je prédominerai, tu prédomineras, il prédominera, nous prédominerons, vous prédominerez, ils prédomineront. — *Futur ant,* J'aurai prédominé, etc. — *Cond. prs.* Je prédominerais, tu prédominerais, il prédominerait, nous prédominerions, vous prédomineriez, ils prédomineraient. — *Passé* J'aurais prédomiué, etc. — *On dit*

aussi : J'eusse prédominé, etc. — *Impér. prés.* Prédomine, prédominons, prédominez. — *Passé.* Aye, ayons, ayez prédominé. — *Subj. prés.* Que je prédomine, que tu prédomines, qu'il prédomine, que nous prédominions, que vous prédominiez, qu'ils prédominent. — *Imparf.* Que je prédominasse, que tu prédominasses, qu'il prédominât, que nous prédominasssions, que vous prédominassiez, qu'ils prédominassent. — *Passé.* Que j'aie prédominé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse prédominé, etc. — *Inf. prés.* Prédominer. — *Passé.* Avoir prédominé. — *Part. prés.* Prédominant variable comme adjectif verbal. *Vice prédominant. Vertu prédominante. Passions prédominantes.* — *Passé.* Prédominé, prédominée, prédominés, prédominées. — *Passé comp.* Ayant prédominé.

PRÉÉTABLIR, v. a. 2e conj. (*Pré-établir*), termes de didact. Établir d'abord. *C'est ce qu'il faut* préétablir. *Vous n'avez pas* préétabli *la question.* — *Indic. prés.* Je préétablis, tu préétablis, il préétablit, nous préétablissons, vous préétablissez, ils préétablissent. — *Imp.* Je préétablissais, tu préétablissais, il préétablissait, nous préétablissions, vous préétablissiez, ils préétablissaient. — *Passé déf.* Je préétablis, tu préétablis, il préétablit, nous préétablîmes, vous préétablîtes, ils préétablirent. — *Passé ind.* J'ai préétabli, etc. — *Passé antér.* J'eus préétabli, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais préétabli, etc. — *Futur.* Je préétablirai, tu préétabliras, il préétablira, nous préétablirons, vous préétablirez, ils préétabliront. — *Futur ant.* J'aurai préétabli, etc. — *Cond. prés.* Je préétablirais, tu préétablirais, il préétablirait, nous préétablirions, vous préétabliriez, ils préétabliraient. — *Passé.* J'aurais préétabli, etc. — *On dit aussi* : J'eusse préétabli, etc. — *Impératif prés.* Préétablis, préétablissons, préétablissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez préétabli. — *Subj. prés.* Que je préétablisse, que tu préétablisses, qu'il préétablisse, que nous préétablissions, que vous préétablissiez, qu'ils préétablissent. — *Imp.* Que je préétablisse, que tu préétablisses, qu'il préétablît, que nous préétablissions, que vous préétablissiez, qu'ils préétablissent. — *Passé.* Que j'aie préétabli, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse préétabli, etc. — *Infin. prés.* Préétablir. — *Passé.* Avoir préétabli. — *Part. présent.* Préétablissant (invar.). — *Passé.* Préétabli, préétablie, préétablis, préétablies. *L'ordre ancien et* préétabli. On appelle *l'harmonie préétablie*, le système de Leibnitz sur l'accord entre la perception de l'âme et les mouvements du corps. — *Passé comp.* Ayant préétabli. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se préétablir. La question doit se bien* préétablir *avant que de délibérer.* (Fort peu usité.) — Passif : *être préétabli.* Le participe régit *par*. *Cette question a été* préétablie par *les Lebnitiens.*

PRÉEXISTER, v. n., 1re conjug. (*Préeguezicelé*), termes de théologie, exister avant. *Dieu créateur* préexistait *à l'univers.* — *Ind. prés.* Je préexiste, tu préexistes, il préexiste, nous préexistons, vous préexistez, ils préexistent. — *Imp.* Je préexistais, tu préexistais, il préexistait, nous préexistions, vous préexistiez, ils préexistaient. — *Passé déf.* Je préexistai, tu préexistas, il préexista, nous préexistâmes, vous préexistâtes, ils préexistèrent. — *Passé ind.* J'ai préexisté, etc. — *Passé ant.* J'eus préexisté, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais préexisté, etc. — *Futur.* Je préexisterai, tu préexisteras, il préexistera, nous préexisterons, vous préexisterez, ils préexisteront. — *Futur antér.* J'aurai préexisté, etc. — *Condit. prés.* Je préexisterais, tu préexisterais, il préexisterait, nous préexisterions, vous préexisteriez, ils préexisteraient. — *Passé.* J'aurais préexisté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse préexisté, etc. — *Impér. prés.* Préexiste, préexistons, préexistez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez préexisté. — *Subj. prés.* Que je préexiste, que tu préexistes, qu'il préexiste, que nous préexistions, que vous préexistiez, qu'ils préexistent. — *Imparf.* Que je préexistasse, que tu préexistasses, qu'il préexistât, que nous préexistassions, que vous préexistassiez, qu'ils préexistassent. — *Passé.* Que j'aie préexisté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse préexisté, etc. — *Inf. prés.* Préexister. — *Passé.* Avoir préexisté. — *Part. prés.* Préexistant, préexistante. *Ames préexistantes*, qui existaient avant que d'être unies aux corps. — *Passé.* Préexisté, préexistée, préexistés, préexistées. — *Passé composé.* Ayant préexisté.

PRÉFÉRER, v. a., 1re conj. (*Préferé*), donner l'avantage à une personne, mettre une chose au dessus d'une autre. *Cette*

princesse préféra *la croix au trone* (Bossuet). Préférer *l'utile à l'agréable. Il faut* préférer *son devoir à tout autre intérêt. Ce serait bien mal réparer mes torts que de* préférer *mon repos au sien. Dieu* préféra *Esaü à Jacob. Il* préfère *ses enfants à ses amis.* — Aimer mieux. *Virgile est l'auteur qu'il* préfère. *Il* préféra *mourir que de survivre au deshonneur.* — *Ind. prés.* Je préfère, tu préfères, il préfère, nous préférons, vous préférez, ils préfèrent. — *Imp.* Je préférais, tu préférais, il préférait, nous préférions, vous préfériez, ils préféraient. — *Passé déf.* Je préférai, tu préféras, il préféra, nous préférâmes, vous préférâtes, ils préférèrent. — *Passé ind.* J'ai préféré, etc. — *Passé ant.* J'eus préféré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais préféré, etc. — *Futur.* Je préférerai, tu préféreras, il préférera, nous préférerons, vous préférerez, ils préféreront. — *Futur ant.* J'aurai préféré, etc. — *Cond. prés.* Je préférerais, tu préférerais, il préférerait, nous préférerions, vous préféreriez, ils préféreraient. — *Passé.* J'aurais préféré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse préféré, etc. — *Impér. prés.* Préfère, préférons, préférez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez preféré. — *Subj. prés.* Que je préfère, que tu préfères, qu'il préfère, que nous préférions, que vous préfériez, qu'ils préfèrent. — *Imparf.* Que je préférasse, que tu préférasses, qu'il préférât, que nous préférassions, que vous préférassiez, qu'ils préférassent. — *Passé.* Que j'aie préféré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse préféré, etc. — *Infin. prés.* Préférer. — *Passé.* Avoir préféré. — *Part. prés.* Préférant (inv.). — *Passé.* Preféré, préférée, préférés, préférées. — *Passé composé.* Ayant préféré. — Se conjugue avec le pronom personnel. *Se préférer. L'égoïste se* préfère *à tout. Celui qui se* préfère *à tout le monde est rarement* préféré. — Passif : *être préféré.* Le participe régit *par. On voit dans l'évangile la brebis perdue* préférée par *le bon pasteur à tout le reste du troupeau* (Bossuet).

PRÉFINIR, v. a. 2e conjug. *Préfini*), en style de palais, fixer un terme, un délai dans le quel une chose doit être faite. *La loi* préfinit *les délais des assignations.* Comme il n'est guère usité et qu'il ne diffère de *finir*, quant à l'orthographe, que par la syllabe initiale, nous renvoyons à ce verbe pour la conjugaison. (Voir *finir*.) Il peut s'employer avec le pronom personnel : *se préfinir. Dans la procédure civile les délais se* préfinissent *par des actes.* — Passif : *Etre préfini*. Le participe régit *par*.

PRÉJUDICIER, v. n. 1re conj. (*Préjudicié*), nuire, porter préjudice, ou faire du tort. *L'excès du travail* préjudicie *beaucoup à la santé. Cela* préjudicie *beaucoup à mes intérêts. Sa negligence a toujours* préjudicié *à ses affaires.* — Il s'emploie dans un sens absolu en termes de pratique. *Sans que les intérês puissent nuire ni* préjudicier. La lettre *i* se double aux premières et deuxièmes personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. — *Indic. présent.* Je préjudicie, tu préjudicies, il préjudicie, nous préjudicions, vous préjudiciez, ils préjudicient. — *Imparf.* Je prejudiciais, tu préjudiciais, il préjudiciait, nous préjudiciions, vous préjudiciiez, ils préjudiciaient. — *Passé déf.* Je préjudiciai, tu préjudicias, il préjudicia, nous préjudiciâmes, vous préjudiciâtes, ils préjudicièrent. — *Passé indéf.* J'ai préjudicié, etc. — *Passé anter.* J'eus prejudicié, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais préjudicié, etc. — *Futur.* Je préjudicierai, tu préjudicieras, il préjudiciera, nous préjudicierons, vous préjudicierez, ils préjudicieront. — *Futur ant.* J'aurai préjudicié, etc. — *Condit. prés.* Je préjudicierais, tu préjudicierais, il préjudicierait, nous préjudicierions, vous préjudicieriez, ils préjudicieraient. — *Passé.* J'aurais préjudicié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse préjudicié, etc. — *Impér. prés.* Prejudicie, préjudicions, préjudiciez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez préjudicié. — *Subj. prés.* Que je préjudicie, que tu préjudicies, qu'il préjudicie, que nous préjudiciions, que vous préjudiciiez, qu'ils préjudicient. — *Imparf.* Que je préjudiciasse, que tu préjudiciasses, qu'il préjudiciât, que nous préjudiciassions, que vous préjudiciassiez, qu'ils préjudiciassent. — *Passé.* Que j'aie préjudicié, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse préjudicié, etc. — *Infin. prés.* Préjudicier. — *Passé.* Avoir préjudicié. — *Part. prés.* Préjudiciant (invar.). — *Passé.* Préjudicié, préjudiciée, préjudiciés, préjudiciées. — *Passé comp.* Ayant préjudicié.

PRÉJUGER, v. a. 1re conj. (*Préjugé*), terme de palais, rendre un jugement interlocutoire, qui tire à conséquence pour

la décision d'une question qui se juge après. *La cour a* préjugé *cela, quand elle a ordonné... Sans* préjuger *le fond.* — Dans le langage ordinaire : Préjuger *une question*, la décider avant de l'avoir approfondie, avant d'avoir connaissance de tout ce qui doit servir à la résoudre. *Je ne veux pas* préjuger *la question avant d'avoir obtenu tous les renseignements qui m'ont été promis.* — Il signifie aussi prévoir par conjecture. *Cela arrivera ainsi, autant qu'on le peut* préjuger, *à ce qu'on peut* prejuger. — Il s'emploie dans un sens absolu : Préjuger, *c'est quelquefois mal juger. Il arrive tant de choses imprévues que c'est presque une folie de* préjuger (Boiste). La lettre *g* est toujours suivie d'un *e* muet devant les voyelles *a* et *o*. — *Indic. prés.* Je préjuge, tu préjuges, il préjuge, nous préjugeons, vous préjugez, ils préjugent. — *Imparf.* Je préjugeais, tu préjugeais, il préjugeait, nous préjugions, vous préjugiez, ils préjugeaient. — *Passé déf.* Je préjugeai, tu préjugeas, il préjugea, nous préjugeâmes, vous préjugeâtes, ils préjugèrent. — *Passé indéf.* J'ai préjugé, etc. — *Passé antér.* J'eus préjugé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais préjugé, etc. — *Futur.* Je préjugerai, tu préjugeras, il préjugera, nous préjugerons, vous préjugerez, ils préjugeront. — *Futur antér.* J'aurai préjugé, etc. — *Condit prés.* Je préjugerais, tu préjugerais, il préjugerait, nous préjugerions, vous préjugeriez, ils préjugeraient. — *Passé.* J'aurais préjugé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse préjugé, etc, — *Impér. prés.* Préjuge, préjugeons, préjugez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez préjugé. — *Subj. prés.* Que je préjuge, que tu préjuges, qu'il préjuge, que nous préjugions, que vous préjugiez, qu'ils préjugent. — *Imparf.* Que je préjugeasse, que tu préjugeasses, qu'il préjugeât, que nous préjugeassions, que vous préjugeassiez, qu'ils préjugeassent. — *Passé.* Que j'aie préjugé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse préjugé, etc. — *Infin. prés.* Préjuger.—*Passé.* Avoir préjugé.— *Part. prés.* Préjugeant (inv.). — *Passé.* Préjugé, préjugée, préjugés, préjugées.—*Passé comp.* Ayant préjugé. — Se conjugue avec le pronom personnel :*se préjuger. La question est épineuse et ne saurait* se préjuger *sans en avoir fait un examen approfondi.* — Passif : *Etre préjugé.* Le participe régit *par. Cette affaire avait été* préjugée par *la cour.*

PRÉLASSER (se), v. pron., 1[re] conjug. (*Prélacé*), affecter un air de gravité, de dignité, de morgue, se carrer. *Il* se prélasse *comme s'il était grand seigneur.* — *L'âne* se prélassant (La Fontaine). — *Ind. prés.* Je me prélasse, tu te prélasses, il se prélasse, nous nous prélassons, vous vous prélassez, ils se prélassent. — *Imparf.* Je me prélassais, tu te prélassais, il se prélassait, nous nous prélassions, vous vous prélassiez, ils se prélassaient. — *Passé déf.* Je me prélassai, tu te prélassas, il se prélassa, nous nous prélassâmes, vous vous prélassâtes, ils se prélassèrent. — *Passé ind.* Je me suis, tu t'es, il s'est prélassé, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont prélassés. — *Passé antér.* Je me fus, tu te fus, il se fut prélassé, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent prélassés. — *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était prélassé, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient prélassés. — *Futur.* Je me prélasserai, tu te prélasseras, il se prélassera, nous nous prélasserons, vous vous prélasserez, ils se prélasseront. — *Futur antér.* Je me serai, tu te seras, il se sera prélassé, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront prélassés.—*Cond. prés.* Je me prélasserais, tu te prélasserais, il se prélasserait, nous nous prélasserions, vous vous prélasseriez, ils se prélasseraient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait prélassé, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient prélassés. — *On dit aussi :* Je me fusse, tu te fusses, il se fût prélassé, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent prélassés. — *Impér. prés.* Prélasse-toi, prélassons-nous, prélassez-vous. — *Passé.* Sois-toi prélassé, soyons-nous, soyez-vous prélassés. — *Subj. prés.* Que je me prélasse, que tu te prélasses, qu'il se prélasse, que nous nous prélassions, que vous vous prélassiez, qu'ils se prélassent. — *Imparf.* Que je me prélassasse, que tu te prélassasses, qu'il se prélassât, que nous nous prélassassions, que vous vous prélassassiez, qu'ils se prélassassent. — *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit prélassé, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient prélassés. — *Plus-que-parfait.* Que je me fusse, que tu te fusses qu'il se fût prélassé, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se

Tussent prélassés. — *Infin. prés.* Se prélasser. — *Passé.* S'être prélassé.— *Part. prés.* Se prélassant (inv.). — *Passé.* Prélassé, prélassée, prélassés, prélassées. — *Passé comp.* S'étant prélassé.

PRÉLÉGUER, v. a. 1re conj. (*Prélégué*), term. de jurisprudence, faire un ou plusieurs legs pour être délivrés avant partage. Préléguer *une somme de... un bien, etc.* — *Ind. prés.* Je prélègue, tu prélègues, il prélègue, nous préléguons, vous préléguez, ils prélèguent. — *Imparf.* Je préléguais, tu préléguais, il préléguait, nous préléguions, vous préléguiez, ils préléguaient. — *Passé déf.* Je préléguai, tu préléguas, il prélégua, nous préléguâmes, vous préléguâtes, ils préléguèrent. — *Pass. ind.* J'ai prélégué, etc. — *Pass. ant.* J'eus prélégué, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais prélégué, etc. — *Futur.* Je prélèguerai, tu prélègueras, il prélèguera, nous prélèguerons, vous prélèguerez, ils prélègueront. — *Futur ant.* J'aurai prélégué, etc. — *Cond. prés.* Je prélèguerais, tu prélèguerais, il prélèguerait, nous prélèguerions, vous prélègueriez, ils prélègueraient. — *Passé.* J'aurais prélégué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse prélégué, etc. — *Impér. prés.* Prélègue, préléguons, préléguez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez prélégué. — *Subj. présent.* Que je prélègue, que tu prélègues, qu'il prélègue, que nous préléguions, que vous préléguiez, qu'ils prélèguent. — *Imparf.* Que je préléguasse, que tu préléguasses, qu'il préléguât, que nous préléguassions, que vous préléguassiez, qu'ils préléguassent. — *Passé.* Que j'aie prélégué, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse prélégué, etc.— *Inf. prés.* Préléguer. — *Passé.* Avoir prélégué. — *Part. prés.* Préléguant (inv.). — *Passé.* Prélégué, préléguée, prélégués, préléguées. — *Passé comp.* Ayant prélégué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se préleguer. Cet immeuble peut* se préléguer. — Passif : *être prélégué.* Le participe régit *par. Ce bien a été* prélégué par *le défunt à un de ses amis.*

PRÊLER, v. a., 1re conj. (*Prêlé*), term. de doreur, frotter, polir avec la prêle. *Il faut* prêler *la bordure de ce cadre avant que de le dorer.* — *Indic. prés.* Je prêle, tu prêles, il prêle, nous prêlons, vous prêlez, ils prêlent. — *Imparfait.* Je prêlais, tu prêlais, il prêlait, nous prêlions, vous prêliez, ils prêlaient. — *Passé déf.* Je prêlai, tu prêlas, il prêla, nous prêlâmes, vous prêlâtes, ils prêlèrent. — *Passé indéf.* J'ai prêlé, etc. — *Passé ant.* J'eus prêlé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais prêlé, etc. — *Futur.* Je prêlerai, tu prêleras, il prêlera, nous prêlerons, vous prêlerez, ils prêleront. — *Futur anter.* J'aurai prêlé, etc. — *Cond. prés.* Je prêlerais, tu prêlerais, il prêlerait, nous prêlerions, vous prêleriez, ils prêleraient. —*Passé.* J'aurais prêlé, etc. —*On dit aussi :* J'eusse prêlé, etc. — *Impér. prés.* Prêle, prêlons, prêlez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez prêlé. — *Subj. prés.* Que je prêle, que tu prêles, qu'il prêle, que nous prêlions, que vous prêliez, qu'ils prêlent. — *Imparf.* Que je prêlasse, que tu prêlasses, qu'il prêlât, que nous prêlassions, que vous prêlassiez, qu'ils prêlassent. — *Passé.* Que j'aie prêlé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse prêlé, etc. — *Infinitif prés.* Prêler. — *Passé.* Avoir prêlé. — *Part. prés.* Prêlant (invar.). — *Passé.* Prêlé, prêlée, prêlés, prêlées. — *Passé composé.* Ayant prêlé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se prêler. Toutes les parties couvertes de mixtion doivent* se prêler. — Passif : *être prêlé.* Le participe régit *par. Ce cadre a été mal* prêlé par *l'apprenti doreur.*

PRÉLEVER, v. a., 1re conj. (*Prélevé*), lever préalablement une certaine somme sur un total avant partage. *Il faut* prélever *telle somme sur la succession, pour les frais funéraires* (Académie). *Sur cinquante gerbes, il fallait en* prélever *cinq pour la dîme.* — *Ind. prés.* Je prélève, tu prélèves, il prélève, nous prélevons, vous prélevez, ils prélèvent. — *Imp.* Je prélevais, tu prélevais, il prélevait, nous prélevions, vous préleviez, ils prélevaient. — *Passé déf.* Je prélevai, tu prélevas, il préleva, nous prélevâmes, vous prélevâtes, ils prélevèrent. — *Passé indéf.* J'ai prélevé, etc. — *Passé ant.* J'eus prélevé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais prélevé, etc. — *Futur.* Je prélèverai, tu prélèveras, il prélèvera, nous prélèverons, vous prélèverez, ils prélèveront. — *Futur antér.* J'aurai prélevé, etc. — *Condit. prés.* Je prélèverais, tu prélèverais, il prélèverait, nous prélèverions, vous prélèveriez, ils prélèveraient. — *Passé.* J'aurais prélevé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse prélevé, etc. — *Impér. prés.* Prélève, prélevons, prélevez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez

prélevé.— *Subj. prés.* Que je prelève, que tu prélèves, qu'il prélève, que nous prélevions, que vous prélevIez, qu'ils prélèvent — *Imparf.* Que je prélevasse, que tu prélevasses, qu'il prélevât, que nous prélevassions, que vous prélevassiez, qu'ils prélevassent. — *Passé.* Que j'aie prélevé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse prélevé, etc. — *Inf. prés.* Prélever. — *Passé.* Avoir prélevé.— *Part. prés.* Prélevant (invar.). — *Passé.* Prélevé, prélevée, prélevés, prélevées. — *Passé comp.* Ayant prélevé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se prélever.*

PRÉLIRE, v. a. et irr., 4e conj. (*Prélire*), t. d'impr., lire la première épreuve à l'imprimerie avant de l'envoyer à l'auteur. *Il faut* prélire *cette épreuve.* Il n'est pas encore consacré par l'usage ; et, comme il ne diffère de *lire* que par la syllabe initiale qui marque l'antériorité, nous renvoyons à ce verbe pour la conjugaison. (Voyez LIRE.)— Il peut être employé avec le pronom personnel : *Se prélire. Cette épreuve doit* se prélire. — Passif : *Etre prélu.* Le participe régit *par. Cette épreuve a été* prélue par *le correcteur.*

PRÉLUDER, v. n., 1re conj. (*Préludé*), t. de musique, moduler avec la voix sur différents tons. *Ce chanteur* prélude *pour prendre le ton.* — Jouer sur un instrument pour s'assurer qu'il est d'accord et se mettre dans le ton. *Ce musicien* prélude *savamment, agréablement.*— Par extension, improviser. Préluder *de caprice, de fantaisie.*—Fig., il signifie se préparer à une action sérieuse par une chose de peu d'importance. Il s'emploie toujours, en ce sens, avec la préposition *à. La tactique de ce général était de* préluder aux *batailles par des escarmouches.* — *Indic. prés.* Je prélude, tu préludes, il prélude, nous préludons, vous préludez, ils préludent. — *Imparf.* Je préludais, tu préludais, il préludait, nous préludions, vous préludiez, ils préludaient. — *Passé déf.* Je préludai, tu préludas, il préluda, nous préludâmes, vous préludâtes, ils préludèrent. — *Passé ind.* J'ai préludé, etc. — *Passé ant.* J'eus préludé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais préludé, etc. — *Futur.* Je préluderai, tu préluderas, il préludera, nous préluderons, vous préluderez, ils préluderont. — *Futur antér.* J'aurai préludé, etc.— *Cond. prés.* Je préluderais, tu préluderais, il préluderait, nous préluderions, vous préluderiez, ils préluderaient. — *Passé.* J'aurais préludé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse préludé, etc.—*Impér. prés.* Prélude, préludons, préludez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez préludé.—*Subjonc. prés.* Que je prélude, que tu préludes, qu'il prélude, que nous préludions, que vous préludiez, qu'ils préludent. — *Imparfait.* Que je préludasse, que tu préludasses, qu'il préludât, que nous préludassions, que vous préludassiez, qu'ils préludassent. — *Passé.* Que j'aie préludé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse préludé, etc. — *Inf. prés.* Préluder. — *Passé.* Avoir préludé.— *Partic. prés.* Préludant (invar.).— *Passé.* Préludé (invar.). — *Passé comp.* Ayant préludé. — Ne se conjugue ni pronominalement ni passivement.

PRÉMÉDITER, v. a., 1re conj. (*Prémédité*), méditer quelque temps sur une chose avant que de l'exécuter. Préméditer *une action, un dessein.* — Il s'emploie surtout en mauvaise part, et est toujours suivi de la préposition *de,* jointe au verbe *faire. Il y a longtemps qu'il* préméditait de faire *ce mauvais coup.* — *Ind. prés.* Je prémédite, tu prémédites, il prémédite, nous préméditons, vous préméditez, ils préméditent. — *Imp.* Je préméditais, tu préméditais, il préméditait, nous préméditions, vous préméditiez, ils préméditaient. — *Passé défini.* Je préméditai, tu préméditas, il prémédita, nous préméditâmes, vous préméditâtes, ils préméditèrent. — *Passé ind.* J'ai prémédité, etc. — *Passé antér.* J'eus prémédité, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais prémédité, etc. — *Futur.* Je préméditerai, tu préméditeras, il préméditera, nous préméditerons, vous préméditerez, ils prémédileront. — *Futur ant.* J'aurai prémédité, etc. — *Cond. prés.* Je préméditerais, tu préméditerais, il préméditerait, nous préméditerions, vous préméditeriez, ils préméditeraient. — *Passé.* J'aurais prémédité, etc. — *On dit aussi :* J'eusse prémédité, etc. — *Impér. prés.* Prémédite, préméditons, préméditez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez prémédité.— *Subj. prés.* Que je prémédite, que tu prémédites, qu'il prémédite, que nous préméditions, que vous préméditiez, qu'ils préméditent. — *Imp.* Que je préméditasse, que tu préméditasses, qu'il préméditât, que nous préméditassions, que vous préméditassiez, qu'ils préméditassent.—*Passé.* Que j'aie prémédité, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse prémédité, etc.— *Infin. prés.* Préméditer. — *Passé.* Avoir prémédité.—

Part. prés. Préméditant (invariable). — *Passé.* Prémédité, préméditée, prémédités, préméditées. — *Passé comp.* Ayant prémédité. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se préméditer. Les mauvais desseins* se préméditent *de longue main.* — Passif : *Etre prémédité.* Le participe régit *de* et *par. Ce coup hardi avait été* prémédité par *les anarchistes.*

PRÉMUNIR, v. a., 2e conj. (*Prémunir*), munir par précaution, précautionner contre. Prémunir *quelqu'un contre la perfidie, la séduction,* etc. *Il fallait le* prémunir *contre les faux rapports* (Académ.). — *Indic. prés.* Je prémunis, tu prémunis, il prémunit, nous prémunissons, vous prémunissez, ils prémunissent. — *Imparf.* Je prémunissais, tu prémunissais, il prémunissait, nous prémunissions, vous prémunissiez, ils prémunissaient. — *Passé déf.* Je prémunis, tu prémunis, il prémunit, nous prémunîmes, vous prémunîtes, ils prémunirent. — *Passé indéf.* J'ai prémuni, etc. — *Passé ant.* J'eus prémuni, etc. — *Plus-que parf.* J'avais prémuni, etc. — *Futur.* Je prémunirai, tu prémuniras, il prémunira, nous prémunirons, vous prémunirez, ils prémuniront. — *Futur ant.* J'aurai prémuni, etc. — *Condit. prés.* Je prémunirais, tu prémunirais, il prémunirait, nous prémunirions, vous prémuniriez, ils prémuniraient. — *Passé.* J'aurais prémuni, etc. — *On dit aussi* : J'eusse prémuni, etc. — *Impératif prés.* Prémunis, prémunissons, prémunissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez prémuni. — *Subj. prés.* Que je prémunisse, que tu prémunisses, qu'il prémunisse, que nous prémunissions, que vous prémunissiez, qu'ils prémunissent. — *Imparf.* Que je prémunisse, que tu prémunisses, qu'il prémunît, que nous prémunissions, que vous prémunissiez, qu'ils prémunissent. — *Passé.* Que j'aie prémuni, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse prémuni, etc. — *Infin. prés.* Prémunir. — *Passé.* Avoir prémuni. — *Part. prés.* Prémunissant (invar.). — *Passé.* Prémuni, prémunie, prémunis, prémunies. — *Passé comp.* Ayant prémuni. — Se conjugue pronominalement et réciproquement : *Se prémunir*; il signifie se fortifier par précaution, se préparer des ressources contre les accidents, les événements. Se prémunir *contre les accidents de la fortune*; — *contre les erreurs;* — *contre les mauvaises doctrines,* etc. — Se garantir par précaution. Se prémunir *contre le froid, le mauvais air,* etc. — Réciproq. *Ils se sont* prémunis *mutuellement contre ces opinions dangereuses.* — Passif : *Etre prémuni.* Le participe régit *de* et *par. Il a été* prémuni *contre la calomnie, contre la trahison* par *des avis secrets. Il s'est* prémuni de *sels contre la contagion.*

PRENDRE, v. a. et n., 4e conj. (*Prandre*), saisir, mettre en sa main. Prendre *une épée, un livre, un cheval par la bride.* — Gouverner. Prendre *les rênes de l'empire.* — Prendre *les armes,* s'armer. — Mettre sur soi. Prendre *son habit, son manteau*; et, par extension, prendre *l'habit, le voile,* se faire religieux, religieuse. — Prendre *le deuil,* se mettre en deuil. — S'engager. Prendre *femme,* se marier; — *son parti,* se décider; — *le parti d'un autre,* le défendre. — Arrêter. Prendre *quelqu'un au collet.* — Enlever de force ou par adresse. *On m'a* pris ma *montre.* - S'emparer. Prendre *une ville d'assaut ;* — *des oiseaux à la pipée.* — *Se laisser* prendre *à...,* se laisser gagner, tromper par... — Attaquer. Prendre *les ennemis en flanc.* — Surprendre. *Je vous y* prends. Fam. — Recevoir, accepter. Prenez *ce qu'on vous donne.* — Humer, avaler. Prenez *ce bouillon.* — Gagner une maladie. Prendre *la fièvre. La fièvre lui a* pris. — Suivre. Prendre *la route d'une ville.* Prends *ton chemin vers Suze* (Racine). — Prendre *les voies de la douceur ;* — *le pas,* la préséance. — Comprendre, interpréter. *Il a mal* pris *le sens de l'auteur;* — *en bonne, en mauvaise part.* — *A tout* prendre, *à tout considérer;* — *une chose pour une autre.* — Supposer. Prenez *que je n'ai rien dit.* — Avoir. Prendre *la vie en haine;* — *un visage sévère.* — Neut. Prendre racine. *Tel arbre* prend *de bouture.* — Faire son effet. *Les vésicatoires ont* pris. — Faire impression. *Ce ragoût* prend *à la gorge; cette odeur* prend *au nez.* — Se geler, en parlant de l'eau ; se cailler, en parlant du lait. — Prendre *sur soi,* se faire violence. — *Sur son repos,* travailler pendant le temps du repos. — Prendre *garde,* faire attention. Prenez *garde à vous.* — Impersonn. *Il vous en* prendra *mal. Bien lui en a* pris. — *Prendre garde que* veut *ne* devant le verbe suivant. Prenez *garde qu'on* ne *vous trompe.* On supprime cette négation quand la phrase est négative ou interrogative. — *Ind. prés.* Je prends, tu prends, il prend, nous prenons, vous prenez, ils prennent.

— *Imparf.* Je prenais, tu prenais, il prenait, nous prenions, vous preniez, ils prenaient — *Pass. déf.* Je pris, tu pris, il prit, nous prîmes, vous prîtes, ils prirent. —*Passé ind.* J'ai pris, etc.—*Passé antér.* J'eus pris, etc.— *Plus-que-parfait.* J'avais pris, etc. — *Futur.* Je prendrai, tu prendras, il prendra, nous prendrons, vous prendrez, ils prendront. — *Futur ant.* J'aurai pris, etc. — *Cond. prés.* Je prendrais, tu prendrais, il prendrait, nous prendrions, vous prendriez, ils prendraient. — *Passé.* J'aurais pris, etc.— *On dit aussi :* J'eusse pris, etc. — *Impér. présent.* Prends, prenons, prenez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez pris. — *Subj. prés.* Que je prenne, que tu prennes, qu'il prenne, que nous prenions, que vous preniez, qu'ils prennent.—*Imp.* Que je prisse, que tu prisses, qu'il prît, que nous prissions, que vous prissiez, qu'ils prissent. — *Passé.* Que j'aie pris, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse pris, etc. — *Infinit. prés.* Prendre. — *Passé.* Avoir pris. — *Participe prés.* Prenant (var.). — *Passé.* Pris, prise, pris, prises. — *Passé comp.* Ayant pris.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se prendre.* Il signifie : 1° s'attacher à... *Son habit s'est* pris *à un clou.* 2° S'enivrer. *Se* prendre *de vin.* 3° Se quereller. *Se* prendre *de paroles.* 4° Commencer à... *Elle se* prit *à pleurer.* 5° Attaquer, provoquer. *Se* prendre *à quelqu'un.* 6° Accuser de... *S'en* prendre *à quelqu'un d'une chose.* 7° Prendre bien ou mal les moyens de... *S'y* prendre *bien ou mal.* — Passif : *Etre pris.* Le participe régit *de* et *par.* *Etre* pris de *vin, être* pris de *maladie ; être* pris par *les ennemis.*

PRÉOCCUPER, v. a., 1re conj. (*Pré-o-kupé*), occuper fortement l'esprit, l'absorber tout entier. *Cette idée le* préoccupe *du matin au soir. Cette affaire est assez grave pour le* préoccuper. — Il signifie aussi prévenir l'esprit de quelqu'un en lui donnant quelque impression défavorable qu'il est difficile de lui ôter. Dans ce sens il se prend toujours en mauvaise part. *Je crains qu'il ne lui* préoccupe *l'esprit, qu'il ne* préoccupe *son esprit. Le mauvais conseil les* préoccupe.

Peut-être un songe vain m'a trop *préoccupée.*
Racine.

—*Ind. prés.* Je préoccupe, tu préoccupes, il préoccupe, nous préoccupons, vous préoccupez, ils préoccupent. — *Imparfait.* Je préoccupais, tu préoccpuais, il préoccupait, nous préoccupions, vous préoccupiez, ils préoccupaient.— *Passé déf.* Je préoccupai, tu préoccupas, il préoccupa, nous préoccupâmes, vous préoccupâtes, ils préoccupèrent.—*Passé indéf.* J'ai préoccupé, etc.—*Passé antér.* J'eus préoccupé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais préoccupé, etc.—*Futur.* Je préoccuperai, tu préoccuperas, il préoccupera, nous préoccuperons, vous préoccuperez, ils préoccuperont.—*Futur antér.* J'aurai préoccupé, etc.—*Condit. prés.* Je préoccuperais, tu préoccuperais, il préoccuperait, nous préoccuperions, vous préoccuperiez, ils préoccuperaient. — *Passé.* J'aurais préoccupé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse préoccupé, etc.—*Impér. présent.* Préoccupe, préoccupons, préoccupez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez préoccupé.— *Subj. prés.* Que je préoccupe, que tu préoccupes, qu'il préoccupe, que nous préoccupions, que vous préoccupiez, qu'ils préoccupent. — *Imparfait.* Que je préoccupasse, que tu préoccupasses, qu'il préoccupât, que nous préoccupassions, que vous préoccupassiez, qu'ils préoccupassent. — *Passé.* Que j'aie préoccupé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse préoccupé, etc. — *Infin. prés.* Préoccuper.— *Passé.* Avoir préoccupé. — *Part. prés.* Préoccupant (invar.). — *Passé.* Préoccupé, préoccupée, préoccupés, préoccupées.—*Passé comp.* Ayant préoccupé.— Se conjugue avec le pronom personnel : *se préoccuper. Des esprits faibles* se préoccupent *aisément. Il* se préoccupe *d'abord.*—Passif : *Etre préoccupé. Il s'est* préoccupé *en faveur d'un faux système.* Le participe régit *de* et *par. Il est tellement* préoccupé de *cette affaire, qu'il ne peut songer à aucune autre.*

PRÉOPINER, v. n., 1re conjug. (*Préopiné*), opiner avant quelqu'un. *Je suis de celui qui a* préopiné. (Peu usité.)—*Indic. prés.* Je préopine, tu préopines, il préopine, nous préopinons, vous préopinez, ils préopinent.—*Imparf.* Je préopinais, tu préopinais, il préopinait, nous préopinions, vous préopiniez, ils préopinaient. —*Passé déf.* Je préopinai, tu préopinas, il préopina, nous préopinâmes, vous préopinâtes, ils préopinèrent.—*Passé indéf.* J'ai préopiné, etc.—*Passé ant.* J'eus préopiné, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais préopiné, etc.—*Futur.* Je préopinerai, tu préopineras, il préopinera, nous préopinerons, vous préopinerez, ils préopine-

ront.— *Futur ant.* J'aurai préopiné, etc. —*Condit. prés.* Je préopinerais, tu préopinerais, il préopinerait, nous préopinerions, vous préopineriez, ils préopineraient. — *Passé.* J'aurais préopiné, etc.—*On dit aussi* : J'eusse préopiné, etc. — *Impér. prés.* Préopine, préopinons, préopinez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez préopiné.—*Subj. prés* Que je préopine, que tu préopines, qu'il préopine, que nous préopinions, que vous préopiniez, qu'ils préopinent.—*Imparfait.* Que je préopinasse, que tu préopinasses, qu'il préopinât, que nous préopinassions, que vous préopinassiez, qu'ils préopinassent.— *Passé.* Que j'aie préopiné, etc.—*Plus-que-parfait.* Que j'eusse préopiné, etc.—*Infin. prés.* Préopiner.— *Passé.* Avoir préopiné.—*Part. prés.* Préopinant. Il est surtout usité comme substantif dans le langage parlementaire, et signifie celui qui opine avant un autre. *L'honorable* préopinant *a soutenu que... Mais je ne partage pas l'avis de l'honorable* préopinant.—*Passé.* Préopiné (invar.). —*Passé comp.* Ayant préopiné.

PRÉPARER, v. a., 1re conj. *(Préparé)*, donner à une chose la disposition convenable à l'usage auquel on la destine. Préparer *une maison, des appartements pour une réception.* Massillon a dit au figuré : Préparer *des asiles de pénitence au crime.*

Préparer d'un hymen la pompe et les festins.
Racine.

—Préparer *une fête, un spectacle.*—Apprêter. Préparer *des mets, un dîner, des drogues.*—Composer, mettre en état d'être prononcé. Préparer *un discours, une harangue, une réponse.*

Prêtres sacrés, *préparez* vos cantiques.
Racine.

—*Saint Jean-Baptiste est venu* préparer *les voies du Seigneur,* c'est-à-dire, annonça sa venue prochaine, disposa les Juifs à le recevoir.—Préparer *à quelqu'un les voies d'une affaire,* signifie lui en faciliter le succès.—Disposer à. Préparer *quelqu'un à la mort.* Préparer *les esprits à un changement,* mettre dans un état, dans une disposition nécessaire. Préparer *les enfants à faire leur première communion.*—Faire précéder une chose de quelque précaution pour en assurer l'effet. *En musique on* prépare *une dissonance par l'accord qui la précède. Quand on hasarde de certaines hardiesses de style, il faut les* préparer.—On dit aussi : Préparer *un coup de théâtre.*—*Indic. prés.* Je prépare, tu prépares, il prépare, nous préparons, vous préparez, ils préparent. —*Imparf.* Je préparais, tu préparais, il préparait, nous préparions, vous prépariez, ils préparaient.—*Passé déf.* Je préparai, tu préparas, il prépara, nous préparâmes, vous préparâtes, ils préparèrent. —*Passé indéf.* J'ai préparé, etc.—*Passé ant.* J'eus préparé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais préparé, etc.—*Futur.* Je préparerai, tu prépareras, il préparera, nous préparerons, vous préparerez, ils prépareront.—*Futur antér.* J'aurai préparé, etc. —*Cond. prés.* Je préparerais, tu préparerais, il préparerait, nous préparerions, vous prépareriez, ils prépareraient. — *Passé.* J'aurais préparé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse préparé, etc.—*Impér. prés.* Prépare, préparons, préparez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez préparé. — *Subj. prés.* Que je prépare, que tu prépares, qu'il prépare, que nous préparions, que vous prépariez, qu'ils préparent.—*Imparf.* Que je préparasse, que tu préparasses, qu'il préparât, que nous préparassions, que vous préparassiez, qu'ils préparassent.— *Passé.* Que j'aie préparé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse préparé, etc.—*Inf. prés.* Préparer.—*Passé.* Avoir préparé.— *Part. prés.* Préparant (invar.). — *Passé.* Préparé, préparée, préparés, préparées. —*Passé comp.* Ayant préparé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *Se préparer*, se disposer à. Se préparer *à la mort, au combat, etc.* Se préparer *pour un voyage.* Il signifie se disposer à une chose par une autre. Se préparer *par de grandes vertus à de grands emplois* (Fléchier).—Il est souvent suivi d'un verbe à l'infinitif avec la préposition *à.* Se préparer *à parler en public.*

Préparez-vous à voir de tous côtés
Vers vous voler les cœurs.
Boileau.

— Il s'emploie quelquefois dans un sens passif. *Au combat qui pour lui* se prépare. Dans le style familier. *Le temps* se prépare *au beau.*—Passif : *Etre préparé.* Le participe régit *à* et *par. Il est* préparé *à tous les événemens. Cette potion a été* préparée *par le pharmacien.*

PRÉPOSER, v. a., 1re conj. *(Préposé)*, commettre, établir quelqu'un avec autorité, avec pouvoir de faire quelque chose, d'en prendre soin. *On le* préposa *à la régie d'une telle ferme. Pharaon* préposa *Joseph sur toute l'Egypte. Les évêques*

sont préposés sur *l'Eglise de Dieu, à la conduite de l'Eglise de Dieu,* pour *gouverner l'Église de Dieu.*—*Indic. prés.* Je prépose, tu préposes, il prépose, nous préposons, vous préposez, ils préposent. — *Imparf.* Je préposais, tu préposais, il préposait, nous préposions, vous préposiez, ils préposaient.—*Passé déf.* Je préposai, tu préposas, il préposa, nous préposâmes, vous préposâtes, ils préposèrent.—*Passé indéf.* J'ai préposé, etc.—*Passé ant.* J'eus préposé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais preposé, etc.—*Futur.* Je préposerai, tu préposeras, il préposera, nous préposerons vous préposerez, ils préposeront. —*Futur ant.* J'aurai préposé, etc. — *Condit. prés.* Je préposerais, tu préposerais, il préposerait, nous préposerions, vous préposeriez, ils préposeraient. — *Passé.* J'aurais préposé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse préposé, etc.—*Impér. prés.* Prépose, préposons, préposez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez proposé. — *Subj. prés.* Que je prépose que tu préposes, qu'il prépose, que nous préposions, que vous préposiez, qu'ils préposent.—*Imp.* Que je préposasse, que tu préposasses, qu'il préposât, que nous préposassions, que vous préposassiez, qu'ils préposassent.— *Passé.* Que j'aie préposé, etc —*Plus-que-parf.* Que j'eusse préposé, etc. —*Inf. prés.* Préposer.—*Passé.* Avoir préposé.—*Part. pr.* Préposant (inv.).—*Passé.* Prépose, préposés, préposés, préposées. Il est aussi substantif et signifie qui a la garde, le soin de. *Les préposés de l'octroi, etc.*— *Passé comp.* Ayant préposé. — Se conjugue pronominalement : *se préposer.* Passif : *Etre préposé.* Le participe régit *par. Cet ingénieur civil a été* préposé par *le gouvernement à l'entretien des grandes routes.*

PRÉSAGER, v. a., 1re conj. (*Prézajé*), indiquer, annoncer une chose à venir. *Cet événement ne nous* présage *rien de bon*

> Il était arrivé un grand changement
> Qui *présageait* sans doute un grand événement.
> La Fontaine.

— Il signifie aussi, conjecturer ce qui doit arriver dans l'avenir. *Je ne* présage *rien de bon de ce que vous me dites-là.*

> Et détournant ses yeux des meurtres qu'il *présage.*
> Racine.

La lettre *g* est suivie d'un *e* muet devant les voyelles *a* et *o*. — *Indic. prés.* Je présage, tu présages, il présage, nous présageons, vous présagez, ils présagent. — *Imparf.* Je présageais, tu présageais, il présageait, nous présagions, vous présagiez, ils présageaient. — *Passé déf.* Je présageai, tu présageas, il présagea, nous présageâmes, vous présageâtes, ils présagèrent. — *Passé ind.* J'ai présagé, etc. — *Passé ant.* J'eus présagé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais présagé, etc. — *Futur.* Je présagerai, tu présageras, il présagera, nous présagerons, vous présagerez, ils présageront. — *Passé.* J'aurai présagé, etc. — *Cond. prés.* Je présagerais, tu présagerais, il présagerait, nous présagerions, vous présageriez, ils présageraient. — *Passé.* J'aurais présagé, etc.— *On dit aussi :* J'eusse présagé, etc. — *Impér. prés.* Présage, présageons, présagez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez présagé.— *Subj. prés.* Que je présage, que tu présages, qu'il présage, que nous présagions, que vous présagiez, qu'ils présagent. — *Imparf.* Que je présageasse, que tu présageasses, qu'il présageât, que nous présageassions, que vous présageassiez, qu'ils présageassent. — *Passé.* Que j'aie présagé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse présagé, etc. — *Inf. prés.* Présager. — *Passé.* Avoir présagé. — *Part. prés.* Présageant (inv.).— *Passé.* Présagé, présagée, présagés, présagées. — *Passé comp.* Ayant présagé. — S'emploie pronominalement : *Se présager. Il* s'est présagé *sa mort prochaine,*

> Voilà ce que mon cœur *se présage* de toi.
> Racine.

—Passif : *Etre présagé.* Le part. régit *par. Cet orage avait été* présagé *aux voyageurs* par *quelques éclairs.*

PRESCRIRE, v. n. et irrég. 4e conjug. (*Précekrire*), ordonner, marquer ce qu'on veut qui soit fait. Prescrire *des lois, des bornes.* En termes de médecine. Prescrire *une ordonnance. J'ai exécuté tout ce que vous m'avez* prescrit. *Je n'ai point passé les bornes que vous m'avez* prescrites (Académie). *Il semble que la nature ait* prescrit *à chaque homme dès sa naissance, des bornes pour les vertus et pour les vices* (La Rochefoucauld). — Il signifie aussi en termes de jurisp., acquérir la prescription. Prescrire *un héritage, une dette.*—Il s'emploie neutral., dans le même sens. *On ne* prescrit *pas contre les mineurs. Ceux qui possèdent pour autrui ne* prescrivent *jamais.* — Au figuré. *L'usage ne saurait* prescrire *contre la vérité, contre la justice,* etc — *Indic. prés.* Je prescris, tu prescris, il prescrit.

nous prescrivons, vous prescrivez, ils prescrivent. — *Imparf.* Je prescrivais, tu prescrivais, il prescrivait, nous prescrivions, vous prescriviez, ils prescrivaient. — *Passé défini.* Je prescrivis, tu prescrivis, il prescrivît, nous prescrivîmes, vous prescrivîtes, ils prescrivirent. — *Passé ind.* J'ai prescrit, etc. — *Passé antér.* J'eus prescrit, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais prescrit, etc. — *Futur.* Je prescrirai tu prescriras, il prescrira, nous prescrirons, vous prescrirez, ils prescriront. — *Futur ant.* J'aurai prescrit, etc. — *Condit. prés.* Je prescrirais, tu prescrirais, il prescrirait, nous prescririons, vous prescririez, ils prescriraient. — *Passé.* J'aurais prescrit, etc. — *On dit aussi :* J'eusse prescrit, etc. — *Impér. prés.* Prescris, prescrivons, prescrivez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez prescrit. — *Subj. pr.* Que je prescrive, que tu prescrives, qu'il prescrive, que nous prescrivions, que vous prescriviez, qu'ils prescrivent. — *Imp.* Que je prescrivisse, que tu prescrivisses, qu'il prescrivît, que nous prescrivissions, que vous prescrivissiez, qu'ils prescrivissent. — *Passé.* Que j'aie prescrit, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse prescrit, etc. — *Inf. prés.* Prescrire. — *Passé.* Avoir prescrit. — *Part. prés* Prescrivant (inv.). — *Passé.* Prescrit, prescrite, prescrits, prescrites. — *Passé comp.* Ayant prescrit. — Il se conjugue avec le pronom personnel dans les deux acceptions : *Se prescrire. Il sort des bornes qu'il* s'était prescrites. Se prescrire *une loi. Les droits des mineurs ne se* prescrivent *point.* — Passif : *Etre prescrit.* Le participe régit *par. Il ne faut jamais s'écarter des bornes* prescrites par *le bon sens.*

PRÉSENTER, v. a. 1[re] conj. *(Prézanté)*, offrir. Présenter *un bouquet, un fruit, une chaise, etc. à quelqu'un.* — Présenter *le bras, la main,* soit pour conduire, soit pour accompagner. — Supplier : Présenter *une requête, un placet,* etc. — Introduire, mettre en présence. Présenter *un ami dans une société. Ce savant a été* présenté *au ministre de l'instruction publique. Cet ambassadeur a été* présenté *à la cour.* — *Présenter* s'emploie dans beaucoup d'autres acceptions analogues Nous nous bornerons à indiquer les principales, c'est-à-dire les plus usitées. — Présenter *une lettre de change,* en demander l'acceptation ou le paiement. Présenter *ses hommages, ses respects à quelqu'un,* lui en donner l'assurance, formule usitée dans la conversation et dans le style épistolaire. — Au figuré. *Ce pays* présente *un aspect, des sites agréables. Cette affaire* présente *des chances de succès, des difficultés.* — Il signifie aussi montrer en forme de menaces. *Il lui* présenta *un poignard, la pointe d'une épée, un pistolet.* — On dit en termes de stratégie. Présenter *la bataille à l'ennemi,* l'engager à l'accepter. Présenter *le flanc à l'ennemi,* ne lui offrir qu'une aile, qu'un côté de l'armée rangée en bataille. — Présenter *l'arme,* c'est exécuter en faisant l'exercice, un des mouvements du maniement des armes ; et présenter *les armes,* c'est, de la part d'un soldat, exécuter ce mouvement lorsqu'un officier vient à passer devant lui, pour lui rendre les honneurs dus à son grade. — En termes de marine. Présenter *le bout à la lame,* aller directement contre le cours de la lame. — Dans un sens absolu : Présenter *à un bénéfice,* désigner celui à qui le bénéfice doit être donné. *Il a* présenté *ce personnage à l'évêque qui l'a pourvu* (Acad.). — *Indic. présent.* Je présente, tu présentes, il présente, nous présentons, vous présentez, ils présentent. — *Imparf.* Je présentais, tu présentais, il présentait, nous présentions, vous présentiez, ils présentaient. — *Passé déf.* Je présentai, tu présentas, il présenta, nous présentâmes, vous présentâtes, ils présentèrent. — *Passé ind.* J'ai présenté, etc. — *Passé antér.* J'eus présenté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais présenté, etc. — *Futur.* Je présenterai, tu présenteras, il présentera, nous présenterons, vous présenterez, ils présenteront. — *Futur antér.* J'aurai présenté, etc. — *Cond. prés.* Je présenterais, tu présenterais, il présenterait, nous présenterions, vous présenteriez, ils présenteraient. — *Passé.* J'aurai présenté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse présenté, etc. — *Impératif prés.* Présente, présentons, présentez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez présenté. — *Subj. prés.* Que je présente, que tu présentes, qu'il présente, que nous présentions, que vous présentiez, qu'ils présentent. — *Imparf.* Que je présentasse, que tu présentasses, qu'il présentât, que nous présentassions, que vous présentassiez, qu'ils présentassent. — *Passé.* Que j'aie présenté, etc.

— *Plus-que-parf.* Que j'eusse présenté, etc. —*Inf. prés.* Présenter.—*Passé.* Avoir présenté. — *Partic. prés.* Présentant (invar.). — *Passé.* Présenté, présentée, présentés, présentées.— *Passé comp.* Ayant présenté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se présenter*, paraître devant quelqu'un. *Je lui ai défendu de* se présenter *devant moi. La première chose qui* se présenta *à mes yeux.* — Faire une visite. *Je* me suis présenté *chez vous pour avoir l'honneur de vous voir.* — Apparaître. *Un spectre* se présenta *à Brutus.* On dit d'une personne, *qu'elle* se présente *bien, avec grâce, gauchement*, etc. *Ce jeune homme ne sait pas* se présenter. *Cette affaire* se présente *sous un jour favorable, elle* se présente *bien*, c'est-à-dire son succès est vraisemblable. — S'offrir à l'esprit. *Un nouvel ordre de choses* se présente *à moi* (Bossuet). *Cela ne* se présente *pas naturellement à l'esprit.* — Survenir. *Il* se présente *beaucoup d'affaires. Il faut profiter des occasions qui* se présentent. — S'offrir. *Il* s'est présenté *pour une place, il n'a pu l'obtenir.* — Passif : *Etre présenté.* Le part. régit *par. Ce député a été* présenté *au Roi* par *le ministre.*

PRÉSERVER, v. a. 1re conj. (*Préservé*), garantir de quelque mal, empêcher, détourner un mal qui pourrait arriver. Préserver *de la contagion, des mauvais exemples. Dieu nous a* préservé *de ce fléau par sa miséricorde. Une bonne éducation* préserve *la jeunesse de quantité de désordres* (Académie). *L'économie* préserve *de la misère.* — Il s'emploie souvent en forme d'exclamation. *Dieu me* préserve *d'une telle pensée !*

Me *préserve* le ciel de soupçonner jamais
Que d'un prix si cruel vous payiez mes bienfaits!
Racine.

— *Indic. prés.* Je préserve, tu préserves, il préserve, nous préservons, vous préservez, ils préservent. — *Imparfait.* Je préservais, tu préservais, il préservait, nous préservions, vous préserviez, ils préservaient. — *Passé déf.* Je préservai, tu préservas, il préserva, nous préservâmes, vous préservâtes, ils préservèrent. — *Passé indéf.* J'ai préservé, etc. — *Passé antér.* J'eus préservé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais préservé, etc.—*Futur.* Je préserverai, tu préserveras, il préservera, nous préserverons, vous preserverez, ils préserveront. — *Futur antér.* J'aurai préservé, etc. — *Condit. prés.* Je préserverais, tu préserverais, il préserverait, nous préserverions, vous préserveriez, ils préserveraient. — *Passé.* J'aurais préservé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse préservé, etc. — *Impér. prés.* Préserve, préservons, préservez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez préservé. — *Subj. prés.* Que je préserve, que tu préserves, qu'il préserve, que nous préservions, que vous préserviez, qu'ils préservent. — *Imparf.* Que je préservasse, que tu préservasses, qu'il préservât, que nous préservassions, que vous préservassiez, qu'ils préservassent. — *Passé.* Que j'aie préservé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse préservé, etc. — *Infin. prés.* Préserver. — *Passé.* Avoir préservé. — *Partic. prés.* Préservant (invar.). — *Passé.* Préservé, préservée, préservés, préservées. — *Passé comp.* Ayant préservé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se préserver.* Se préserver *d'une maladie, d'une tentation, d'un péril* (Acad.). Réciproquem. *Si les hommes s'aimaient évangéliquement, ils* se préserveraient *les uns les autres de beaucoup de malheurs.* — Passif : *Etre préservé.* Le participe régit *de* et *par*, selon son rapport aux choses ou aux personnes. *Il a été* préservé de *ce péril* par *son meilleur ami.*

PRÉSIDER, v. a. et n., 1re conj. (*Présidé*), occuper la première place dans une assemblée avec droit d'en recueillir les voix et de prononcer les décisions. Présider *les assises ; — une assemblée, une compagnie. Le pape* préside *le consistoire.* —Il s'emploie neutralement dans le même sens. Présider *à une assemblée de députés, à une réunion d'électeurs etc.* — Il signifie aussi avoir le soin, la direction de.. *Un Dieu* préside *aux choses humaines* (Mass.). *L'intendant du mobilier de la couronne a* présidé *à cette cérémonie.* — On dit dans le même sens, en parlant des divinités du paganisme, *que Junon* présidait *aux noces, Cérès aux moissons, Comus à la bonne chère ; Mars était le Dieu qui* présidait *aux combats, etc* Présider est encore usité dans le style poétique. *Les muses ont* présidé *à la naissance de Virgile et d'Homère. Les grâces ont* présidé *à la naissance de cette jeune personne.* — Au fig. il signifie être le mobile de la conduite, la règle des actions, et a toujours pour sujet un nom de chose inanimée *La raison*

présidait *dans les conseils de ce prince* (Bossuet). *Ce n'est plus la sagesse et l'intérêt public qui* président *aux conseils; c'est l'intérêt des passions* (Mass.). —*Indic. prés.* Je préside, tu présides, il préside, nous présidons, vous présidez, ils président. — *Imparfait.* Je présidais, tu présidais, il présidait, nous présidions, vous présidiez, ils présidaient. — *Passé déf.* Je présidai, tu présidas, il présida, nous présidâmes, vous présidâtes, ils présidèrent. — *Passé ind.* J'ai présidé, etc — *Passé ant.* J'eus présidé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais présidé, etc. — *Futur.* Je présiderai, tu présideras, il présidera, nous présiderons, vous présiderez, ils présideront. — *Futur ant.* J'aurai présidé, etc. — *Cond. prés.* Je présiderais, tu présiderais, il présiderait, nous présiderions, vous présideriez, ils présideraient. — *Passé.* J'aurais présidé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse présidé, etc. — *Impér. présent.* Préside, présidons, présidez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez présidé. — *Subj. prés.* Que je préside, que tu présides, qu'il préside, que nous présidions, que vous présidiez, qu'ils président.— *Imparf.* Que je présidasse, que tu présidasses, qu'il présidât, que nous présidassions, que vous présidassiez, qu'ils présidassent. — *Passé.* Que j'aie présidé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse présidé, etc. — *Inf. prés.* Présider. — *Passé.* Avoir présidé. — *Part. prés.* Présidant (invariable). — *Pass.* Présidé, présidée, présidés, présidées. — *Passé comp.* Ayant présidé. — Se conjug. avec le pronom person. dans un sens passif : *Se présider. Cettet assemblée ne saurait se* présider *avec plus de dignité*, Passif : *Etre présidé.* Le part. régit *par. Cette assemblée* a été présidé par *le doyen d'âge. Les conseils* présidés par *des passions haineuses et vindicatives, prennent toujours des résolutions funestes.*

PRESSENTIR, v. a., 2e conj. *(Préçan-'ir)*, prévoir confusément quelque chose par un mouvement intérieur. Pressentir *sa fin. Il avait* pressenti *sa mort. Il avait* pressenti *le malheur qui lui est arrivé.*

Devinez les moyens, *pressentez* les obstacles.
Delille.

— Découvrir, sonder, tacher de découvrir les dispositions, les sentiments de quelqu'un sur quelque chose. *Tâchez de* pressentir *quelles sont ses intentions à ce sujet. J'ai voulu* pressentir *votre goût* (Voltaire).—On dit dans le même sens : Pressentir *quelqu'un. Il a* pressenti *son père sur ce mariage.* Pressentir *un juge sur une affaire.—Ind. prés.* Je pressens, tu pressens, il pressent, nous pressentons, vous pressentez, ils pressentent. — *Imparf.* Je pressentais, tu pressentais, il pressentait, nous pressentions, vous pressentiez, ils pressentaient.—*Passé déf.* Je pressentis, tu pressentis, il pressentit, nous pressentîmes, vous pressentîtes, ils pressentirent. — *Passé indéf.* J'ai pressenti, etc.—*Passé antér.* J'eus pressenti, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais pressenti, etc. —*Futur.* Je pressentirai, tu pressentiras, il pressentira, nous pressentirons, vous pressentirez, ils pressentiront. — *Futur ant.* J'aurai pressenti, etc. — *Cond. prés.* Je pressentirais, tu pressentirais, il pressentirait, nous pressentirions, vous pressentiriez, ils pressentiraient. — *Passé.* J'aurais pressenti, etc. — *On dit aussi* : J'eusse pressenti, etc. — *Impér. prés.* Pressens, pressentons, pressentez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez pressenti.—*Subj. prés.* Que je pressente, que tu pressentes, qu'il pressente, que nous pressentions, que vous pressentiez, qu'ils pressentent. —*Imp.* Que je pressentisse, que tu pressentisses, qu'il pressentît, que nous pressentissions, que vous pressentissiez, qu'ils pressentissent. — *Passé.* Que j'aie pressenti, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse pressenti, etc.—*Infin. prés.* Pressentir.— *Passé.* Avoir pressenti.—*Part. prés.* Pressentant (invar.).—*Passé.* Pressenti, pressenti, pressentie, pressentis, pressenties. —*Passé comp.* Ayant pressenti.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se pressentir. Les grands événements* se pressentent *toujours.*—Passif : *Etre pressenti.* Le participe régit *par.*

PRESSER, v. a., 1re conj. *(Prèçé)*, serrer, étreindre avec force. Presser *un citron, une grappe de raisin, etc.*—Mettre en presse, serrer une chose entre deux autres. Presser *des draps.*— Rapprocher. Presser *les rangs.*—Poursuivre sans relâche. *On* pressa *si fort les assiégés qu'ils furent contraints de se rendre.*

Leurs bataillons serrés *pressent* de toutes parts
Un roi dont ils n'osaient soutenir les regards.
Voltaire.

—Fig. *On l'a* pressé *par tant de raisons, qu'il a été obligé de se rendre. — Le besoin, la faim le* presse, il est dans le besoin, il n'a pas mangé.—Terme de mus.

Presser *la mesure*, accélérer le mouvement.—Hâter, obliger à se diligenter. Pressez *ces ouvriers, ces chevaux, etc.*—Solliciter instamment. *Je ne vous* presse *plus.* Alors il veut *de* devant l'infinitif. Pressez *le de partir.*—Fig. *Il ne faut pas trop* presser *ces comparaisons*, *ces bons mots*, les approfondir, les examiner de trop près.—Neut. *La maladie* presse, demande un prompt secours. *L'occasion*, *l'affaire* presse, demande qu'on agisse promptement.—*Indic. prés.* Je presse, tu presses, il presse, nous pressons, vous pressez, ils pressent.—*Imparf.* Je pressais, tu pressais, il pressait, nous pressions, vous pressiez, ils pressaient.—*Passé. déf.* Je pressai, tu pressas, il pressa, nous pressâmes, vous pressâtes, ils pressèrent.—*Passé indéf.* J'ai pressé, etc.—*Passé antér.* J'eus pressé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais pressé, etc.—*Futur.* Je presserai, tu presseras, il pressera, nous presserons, vous presserez, ils presseront.—*Futur antér.* J'aurai pressé, etc.—*Cond. prés.* Je presserais, tu presserais, il presserait, nous presserions, vous presseriez, ils presseraient.—*Passé.* J'aurais pressé, etc.—*On dit aussi* : J'eusse pressé, etc.—*Impér. prés.* Presse, pressons, prssez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez pressé.—*Subj. prés.* Que je presse, que tu presses, qu'il presse, que nous pressions, que vous pressiez, qu'ils pressent.—*Imparfait.* Que je pressasse, que tu pressasses, qu'il pressât, que nous pressassions, que vous pressassiez, qu'ils pressassent.—*Passé.* Que j'aie pressé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse pressé, etc.—*Inf. prés.* Presser.—*Passé.* Avoir pressé.—*Part. prés.* Pressant (invar.).—*Passé.* Pressé, pressée, pressés, pressées.—*Passé comp.* Ayant pressé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se presser*, se hâter. *Si vous ne vous* pressez *pas, vous arriverez trop tard. Dieu ne* se presse *point de frapper, parce qu'il le peut quand il veut* (De Bréhan).—Récipr. Pressez-vous *les uns contre les autres. Les morceaux trop hâtés* se pressent *dans sa bouche* (Boileau).—Passif : *Être pressé.* Le participe régit *de* et *par*. *Être* pressé de *faire une chose* par *quelqu'un. Il est* pressé de *parler*, de *partir. Il a commis ce vol,* pressé par *le besoin.*

Pressurer, v. a. 1re conj. (*Prèçuré*), tirer le suc d'une substance par le moyen du pressoir. Pressurer *de la vendange, des pommes, des poires, etc.*—Par ext. exprimer le suc des fruits en les serrant dans la main. Pressurer *une orange, un citron.*—Au figuré : épuiser par des impôts, des taxes. Pressurer *les peuples. On a* pressuré *cette province.*—Tirer de l'argent de quelqu'un par force ou par adresse. *Il* pressure *sa famille.*—Dans un sens absolu. *Les huissiers* pressurent.—*Ind. prés.* Je pressure, tu pressures, il pressure, nous pressurons, vous pressurez, ils pressurent.—*Imparf.* Je pressurais, tu pressurais, il pressurait, nous pressurions, vous pressuriez, ils pressuraient.—*Passé déf.* Je pressurai, tu pressuras, il pressura, nous pressurâmes, vous pressurâtes, ils pressurèrent.—*Passé ind.* J'ai pressuré, etc.—*Passé ant.* J'eus pressuré, etc.—*Plus-que-parfait.* J'avais pressuré, etc.—*Futur.* Je pressurerai, tu pressureras, il pressurera, nous pressurerons, vous pressurerez, ils pressureront.—*Futur ant.* J'aurai pressuré, etc.—*Condit. prés.* Je pressurerais, tu pressurerais, il pressurerait, nous pressurerions, vous pressureriez, ils pressureraient.—*Passé.* J'aurais pressuré, etc.—*Impérat. prés.* Pressure, pressurons, pressurez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez pressuré.—*Subj. prés.* Que je pressure, que tu pressures, qu'il pressure, que nous pressurions, que vous pressuriez, qu'ils pressurent.—*Imparf.* Que je pressurasse, que tu pressurasses, qu'il pressurât, que nous pressurassions, que vous pressurassiez, qu'ils pressurassent.—*Passé.* Que j'aie pressuré, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse pressuré, etc.—*Inf. prés.* Pressurer.—*Passé.* Avoir pressuré.—*Participe. prés.* Pressurant (invar.).—*Passé.* Pressuré, pressurée, pressurés pressurées.—*Passé comp.* Ayant pressuré.—Se conjugue avec le pron. pers. : *Se pressurer. Les fruits* se pressurent.—Épuiser ses ressources. *Il* s'est pressuré *pour élever ses enfants.*—Passif : *être pressuré.* Le participe régit *par*. *Ce jeune homme a été* pressuré par *ses créanciers.*

Présumer, v. a. 1re conj. (*Prézumé*), conjecturer, juger par induction. *Il vaut mieux* présumer *le bien que le mal. Que* présumez *vous de cette affaire? Je n'en* présume *rien de bon. Je* présume *qu'il réussira dans ses projets. Je* présume *qu'il ne lui arrivera aucun accident. Nous* présumions *tous que cette affaire prendrait une autre tournure.* Dans un

sens absolu. Il *faut toujours bien* présumer *de son prochain.* Il s'emploie quelquefois avec la forme du verbe impersonnel, pour il est présumable. *Il est à* présumer, *il y a tout lieu de* présumer *qu'il reviendra ce soir de la campagne.* — Neutralement, il signifie aussi, avoir une trop bonne opinion de quelqu'un ou de quelque chose. *Cet homme* présume *trop de son pouvoir, de son crédit. J'ai trop* présumé *de mes forces en entreprenant ce travail. Il ne* présume *pas assez de lui, pour se charger de cette affaire.* — *Indicatif présent.* Je présume, tu présumes, il présume, nous présumons, vous présumez, ils présument. — *Imparf.* Je présumais, tu présumais, il présumait, nous présumions, vous présumiez, ils présumaient. — *Passé défini.* Je présumai, tu présumas, il présuma, nous présumâmes, vous présumâtes, ils présumèrent. — *Passé ind.* J'ai présumé, etc. — *Passé ant.* J'eus présumé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais présumé, etc. — *Futur.* Je présumerai, tu présumeras, il présumera, nous présumerons, vous présumerez, ils présumeront. — *Futur ant.* J'aurai présumé, etc. — *Cond. prés.* Je présumerais, tu présumerais, il présumerait, nous présumerions, vous présumeriez, ils présumeraient. — *Passé.* J'aurais présumé, etc. — *On dit aussi* J'eusse présumé, etc. — *Impér. prés.* Présume, présumons, présumez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez présumé. — *Subj. prés.* Que je présume, que tu présumes, qu'il présume, que nous présumions, que vous présumiez, qu'ils présument. — *Impar.* Que je présumasse, que tu présumasses, qu'il présumât, que nous présumassions, que vous présumassiez, qu'ils présumassent. — *Passé.* Que j'aie présumé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse présumé, etc. — *Inf. prés.* Présumer. — *Passé.* Avoir présumé. — *Part. prés.* Présumant (inv.). — *Passé.* Présumé, présumée, présumés, présumées. — *Passé comp.* Ayant présumé. — Il se construit avec le pronom pers. : *Se présumer. Une perte, un abandon gratuit volontaire ne* se présument *pas. Le crime ne* se présume *pas.* (Toulotte.) — Passif : *Être présumé.* Le part. régit *par. Ce n'est pas une chose bien assurée, mais elle est* présumée *vraie* par *les journaux.*

PRÉSUPPOSER, v. a., 1re conj. (*Précuposé*), supposer préalablement ; poser pour vrai. Présupposer *un fait, etc. Pour bien entendre ce système, il faut* présupposer *que... Ce que vous* présupposez *là est peu vraisemblable* (Acad.). — *Indic. prés.* Je présuppose, tu présupposes, il présuppose, nous présupposons, vous présupposez, ils présupposent. — *Imparf.* Je présupposais, tu présupposais, il présupposait, nous présupposions, vous présupposiez, ils présupposaient. — *Passé déf.* Je présupposai, tu présupposas, il présupposa, nous présupposâmes, vous présupposâtes, ils présupposèrent. — *Passé ind.* J'ai présupposé, etc. — *Passé antér.* J'eus présupposé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais présupposé, etc. — *Futur.* Je présupposerai, tu présupposeras, il présupposera, nous présupposerons, vous présupposerez, ils présupposeront. — *Futur antér.* J'aurai présupposé, etc. — *Cond. prés.* Je présupposerais, tu présupposerais, il présupposerait, nous présupposerions, vous présupposeriez, ils présupposeraient. — *Passé.* J'aurais présupposé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse présupposé, etc. — *Impér. prés.* Présuppose, présupposons, présupposez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez présupposé. — *Subj. prés.* Que je présuppose, que tu présupposes, qu'il présuppose, que nous présupposions, que vous présupposiez, qu'ils présupposent. — *Imparf.* Que je présupposasse, que tu présupposasses, qu'il présupposât, que nous présupposassions, que vous présupposassiez, qu'ils présupposassent. — *Passé.* Que j'aie présupposé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse présupposé, etc. — *Infin. prés.* Présupposer. — *Passé.* Avoir présupposé. — *Part. prés.* Présupposant (invar.). — *Passé.* Présupposé, présupposée, présupposés, présupposées. — *Passé comp.* Ayant présupposé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se présupposer. L'impossibilité ne doit jamais* se présupposer. — Passif : *Être présupposé.* Le part. régit *par.*

PRÉTENDRE, v. a. et n., 4e conjug. (*Prétandre*), vouloir exiger une chose sur laquelle on doit avoir un droit ou à laquelle on croit avoir droit. Prétendre *la guerre, l'esclavage, le despotisme, Ce banquier* prétend *le remboursement de ses avances. Il* prétend *un tiers, une moitié dans la société. Il* prétend *un intérêt dans les bénéfices. Ce fonctionnaire* prétend *le pas sur tel autre.* On doit éviter ces locutions surannées ; il faut dire :

Il prétend *avoir une moitié, un interêt, etc. Ce fonctionnaire* prétend *avoir le pas etc.* Dans ce sens, il a quelquefois pour régime un verbe à l'infinit. *Il* prétend *dicter des lois partout. Il* prétend *imposer silence à tout le monde.* — *Prétendre* signifie aussi, soutenir affirmativement, être persuadé. *Je* prétends *que cela n'est pas vrai. Il* prétend *que son droit est incontestable.* — Avoir intention, dessein : *Votre frère* prétend-*il toujours faire ce voyage le mois prochain ?* Prétend-*il aller en Espagne ? Il n'a pas dit cela sérieusement, il a* prétendu *plaisanter.* — Se flatter, espérer.

Gardez-vous de *prétendre,*
Que de tant d'ennemis vous puissiez vous défendre.
Racine.

— Neutralement, il signifie aspirer à..... Prétendre *à une dignité, à une charge, à un emploi, aux honneurs, aux richesses.* Prétendre *à la main d'une femme*, aspirer à devenir son époux. *Il peut* prétendre *à tout.* Voltaire a dit : prétendre *l'honneur de se défendre ;* et Racine : il prétendit *une plus haute gloire* ; mais ce sont-là des licences qui ne sont permises qu'aux poètes. Il faut toujours employer la préposition *à*. Dans cette acception, *prétendre* se joint souvent au verbe *oser*. On lit dans Racine : *L'un et l'autre à la reine ont-ils osé* prétendre ; dans Voltaire : *Mon fils au consulat a-t-il osé* prétendre.

Laissant ces vains détours, mon cœur *ose prétendre*
Y puiser le bonheur.
F. J.

— *Prétendre,* veut toujours après lui un régime soit direct, soit indirect. Ainsi l'exemple suivant où il est pris dans un sens absolu, pêche contre les règles de la syntaxe. Pour que la phrase fût complète il aurait fallu un régime à prétendre, puisqu'on ne peut dire, *cesser de satisfaire, cesser de concourir* ; on ne saurait dire non plus, *cesser de prétendre.* — *Ind. prés.* Je prétends, tu prétends, il prétend, nous prétendons, vous prétendez, ils prétendent. — *Imparfait.* Je prétendais, tu prétendais, il prétendait, nous prétendions, vous prétendiez, ils prétendaient. — *Passé défini.* Je prétendis, tu prétendis, il prétendit, nous prétendîmes, vous prétendîtes, ils prétendirent. — *Passé ind.* J'ai prétendu, etc.—*Passé ant.* J'eus prétendu, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais prétenu, etc. — *Futur.* Je prétendrai, tu prétendras, il prétendra, nous prétendrons, vous prétendrez, ils prétendront. — *Futur anter.* J'aurai prétendu, etc.— *Condit. prés.* Je prétendrais, tu prétendrais, il prétendrait, nous prétendrions, vous prétendriez, ils prétendraient. — *Passé.* J'aurais prétendu, etc. — *On dit aussi* : J'eusse prétendu, etc.—*Impér. prés.* Prétends, prétendons, prétendez — *Passé.* Aie, ayons, ayez prétendu.— *Subj. prés.* Que je prétende, que tu prétendes, qu'il prétende, que nous prétendions, que vous prétendiez, qu'ils prétendent. — *Imparf.* Que je prétendisse, que tu prétendisses, qu'il prétendît, que nous prétendissions, que vous prétendissiez, qu'ils prétendissent. — *Passé.* Que j'aie prétendu, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse prétendu, etc. — *Infinitif prés.* Prétendre. — *Passé.* Avoir prétendu. — *Part. prés.* Prétendant (inva.). Lorsqu'il désigne la personne qui aspire à une chose, il est substantif. *Les* prétendants *à ce bénéfice sont nombreux.* — *Passé.* Prétendu, prétendue, prétendus, prétendues. Il est aussi adjectif et substantif. Dans le premier cas, il signifie faux, supposé, douteux, et précède toujours le substantif qu'il qualifie : *Le* prétendu *roi, la* prétendue *reine, le* prétendu *dauphin, le* prétendu *complot, etc.* Dans le second cas, il désigne une personne qui doit s'unir à une autre par mariage. *Voilà le* prétendu, *où est la* prétendue. — *Passé composé.* Ayant prétendu. *Se prétendre,* n'est guère usité que dans le style familier. *Ce droit ne peut* se prétendre. C'est avec raison que Boiste fait observer que cette locution est forcée. Pronominal. *il* se prétendit *insulté et exigea des excuses de la part de son adversaire.* Il est inusité au passif.

PRÊTER, v. a., 1re conjug. (*Prêté*), donner une chose sous la condition que celui qui la reçoit la rendra. Prêter *des meubles, de l'argent, un cheval, etc.* — Absolument. *Cet homme n'aime pas à* prêter. Prêter *la main,* prêter *secours,* aider, secourir. — Prêter *l'oreille*, écouter ; *serment*, faire serment. Prêter *son crédit, ses amis à quelqu'un,* lui rendre service, soit par son crédit, soit par ses amis. Prêter *sa voix, son ministère à quelqu'un,* parler, s'employer pour lui. Prêter *une action, un discours à quelqu'un,* les lui attribuer. — Neutralement

Prêter *à intérêt, à usure.* — Se dit des choses qui s'étendent quand on les tire. *Un bas qui* prête. Et figurément d'un sujet. *C'est un sujet qui* prête *beaucoup*. Prêter *le flanc à l'ennemi*, se mettre en position d'être pris en flanc par l'ennemi. — Figurément. Prêter *le flanc*, donner prise sur soi. On dit dans le même sens : Prêter *à la critique, à la censure, au ridicule*. *Cette action* prête *à la plaisanterie.* —*Ind. pr.* Je prête, tu prêtes, il prête, nous prêtons, vous prêtez, ils prêtent. — *Imp.* Je prêtais, tu prêtais, il prêtait, nous prêtions, vous prêtiez, ils prêtaient.— *Passé déf.* Je prêtai, tu prêtas, il prêta, nous prêtâmes, vous prêtâtes, ils prêtèrent. — *Passé ind.* J'ai prêté, etc. — *Passé ant.* J'eus prêté, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais prêté, etc — *Futur.* Je prêterai, tu prêteras, il prêtera, nous prêterons, vous prêterez. ils prêteront. — *Futur antér.* J'aurai prêté, etc.—*Cond. prés.* Je prêterais, tu prêterais, il prêterait, nous prêterions, vous prêteriez, ils prêteraient. — *Passé.* J'aurais prêté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse prêté, etc. — *Imp. prés.* Prête, prêtons, prêtez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez prêté. — *Subj. prés.* Que je prête, que tu prêtes, qu'il prête, que nous prêtions, que vous prêtiez, qu'ils prêtent. — *Imp.* Que je prêtasse, que tu prêtasses, qu'il prêtât, que nous prêtassions, que vous prêtassiez, qu'ils prêtassent. — *Passé.* Que j'aie prêté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse prêté, etc. — *Inf. prés.* Prêter. — *Passé.* Avoir prêté. — *Partic. prés.* Prêtant (invar.). — *Passé.* Prêté, prêtée, prêtés, prêtées. — *Passé comp.* Ayant prêté. — Pronominalement : *se prêter*, s'abandonner, se laisser aller. *On peut* se prêter *au plaisir, mais il ne faut pas s'y abandonner. Il faut savoir quelquefois* se prêter *à l'illusion.* Consentir par complaisance. *Je me* prête *à cet accomodement.* — Absolum. *Il faut savoir* se prêter. — Passif : *être prêté.* Le participe régit *par.*

PRÉTEXTER, v. n., 1[re] conj. (*Prétekceté*), prendre pour prétexte. *Il* prétexta *une maladie, un voyage, etc.*—Couvrir d'un prétexte, cacher sous une apparence spécieuse. *Ce magistrat* prétexte *ses violences de l'amour du bien public. De quoi peut-il* prétexter *un procédé si étrange ?* —*Ind. prés.* Je prétexte, tu prétextes, il prétexte, nous prétextons, vous prétextez, ils prétextent. —*Imparf.* Je prétextais, tu prétextais, il prétextait, nous prétextions, vous prétextiez, ils prétextaient. — *Passé déf.* Je prétextai, tu prétextas, il prétexta, nous prétextâmes, vous prétextâtes, ils prétextèrent. — *Passé indéf.* J'ai prétexté, etc.—*Passé antér.* J'eus prétexté, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais prétexté, etc. —*Futur.* Je prétexterai, tu prétexteras, il prétextera, nous prétexterons, vous prétexterez. ils prétexteront.—*Futur ant.* J'aurai prétexté, etc.—*Condit. prés.* Je prétexterais, tu prétexterais, il prétexterait, nous prétexterions, vous prétexteriez, ils prétexteraient.—*Passé.* J'aurais prétexté, etc.—*On dit aussi :* J'eusse prétexté, etc. — *Impér. prés.* Prétexte, prétextons, prétextez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez prétexté.—*Subj. prés.* Que je prétexte, que tu prétextes, qu'il prétexte, que nous prétextions, que vous prétextiez, qu'ils prétextent. — *Imparfait.* Que je prétextasse, que tu prétextasses, qu'il prétextât, que nous prétextassions, que vous prétextassiez, qu'ils prétextassent.— *Passé.* Que j'aie prétexté, etc.—*Plus-que-parfait.* Que j'eusse prétexté, etc.—*Infin. prés.* Prétexter.—*Passé.* Avoir prétexté. —*Part. prés.* Prétextant (invar.).—*Passé.* Prétexté, prétextée, prétextée, prétextées. — *Passé comp.* Ayant prétexté.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se prétexter*, se donner à soi-même un prétexte. *Il s'est* prétexté *d'un voyage pour manquer à la réunion. Nous nous trompons nous-mêmes et nous étouffons la voix de notre conscience, en* nous prétextant *de fausses obligations, de faux motifs, de fausses apparences de vertu* (Boiste).—Pouvoir être donné pour prétexte. *Cette infirmité ne doit pas* se prétexter *comme exemption.* — Passif : *Etre prétexté.* Le participe régit *par.*

PRÉVALOIR, v. n. et irr., 3[e] conj. (*Prévaloar*), avoir l'avantage, remporter l'avantage. *Il ne faut pas que la coutume* prévale *sur la raison* (Acad.). — *Il fut donné à celui-ci de tromper les peuples et de* prévaloir *sur les rois* (Bossuet) — *Indic. prés.* Je prévaux, tu prévaux, il prévaut, nous prévalons, vous prévalez, ils prévalent. — *Imparf.* Je prévalais, tu prévalais, il prévalait, nous prévalions, vous prévaliez, ils prévalaient. — *Passé déf.* Je prévalus, tu prévalus, il prévalut, nous prévalûmes, vous prévalûtes, ils prévalurent. — *Passé. ind.* J'ai prévalu, etc. —*Passé ant.* J'eus prévalu, etc. — *Plus-*

que-parf. J'avais prévalu, etc.—*Futur.* Je prévaudrai, tu prévaudras, il prévaudra, nous prévaudrons, vous prévaudrez, ils prévaudront.— *Futur antér.* J'aurai prévalu, etc.—*Condit. prés.* Je prévaudrais, tu prévaudrais, il prévaudrait, nous prévaudrions, vous prévaudriez, ils prévaudraient.—*Passé.* J'aurais prévalu, etc.— *On dit aussi:* J'eusse prévalu, etc.—*Impér. prés.* Prévaux, prévalons, prévalez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez prévalu.—*Subj. prés.* Que je prévale, que tu prévales, qu'il prévale, que nous prévalions, que vous prévaliez, qu'ils prévalent.—*Imparf.* Que je prévalusses, que tu prévalusses, qu'il prévalût, que nous prévalussions, que vous prévalussiez, qu'ils prévalussent. —*Passé.* Que j'aie prévalu, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse prévalu, etc.—*Infin. prés.* Prévaloir. — *Passé.* Avoir prévalu. —*Part. prés.* Prévalant (invar.).—*Passé.* Prévalu, prévalue, prévalus, prévalues.—*Passé comp.* Ayant prévalu.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se prévaloir,* tirer avantage. Se prévaloir *de son crédit, de sa fortune, de sa naissance, etc. Il* s'est prévalu *de la faiblesse de son ennemi. Ne craignez pas, messieurs, que je veuille* me prévaloir *des paroles de mon texte* (Fléchier).

PRÉVARIQUER, v. n., 1re conjug. (*Prévariqué*), agir sciemment contre les devoirs de sa charge, les obligations de son ministère, trahir son parti, l'intérêt de ses commettants. *Judas* prévariqua (Massillon). *Ce juge* prévarique. *Ce fonctionnaire* a prévariqué *dans son ministère. C'est* prévariquer, *même en jugeant bien, que de mettre son esprit à la place de celui de la loi* (Boiste). *Ce serait* prévariquer *que d'en user de la sorte* (Acad.).— —*Indic. prés.* Je prévarique, tu prévariques, il prévarique, nous prévariquons, vous prévariquez, ils prévariquent. —*Imparf.* Je prévariquais, tu prévariquais, il prévariquait, nous prévariquions, vous prévariquiez, ils prévariquaient. — *Passé déf.* Je prévariquai, tu prévariquas, il prévariqua, nous prévariquâmes, vous prévariquâtes, ils prévariquèrent.—*Passé ind.* J'ai prévariqué, etc.—*Passé antér.* J'eus prévariqué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais prévariqué, etc.—*Futur.* Je prévariquerai, tu prévariqueras, il prévariquera, nous prévariquerons, vous prévariquerez, ils prévariqueront.—*Futur antér.* J'aurai prévariqué, etc.—*Condit. prés.* Je prévariquerais, tu prévariquerais, il prévariquerait, nous prévariquerions, vous prévariqueriez, ils prévariqueraient.—*Passé.* J'aurais prévariqué etc. — *On dit aussi:* J'eusse prévariqué, etc. — *Impér. prés.* Prévarique, prévariquons, prévariquez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez prévariqué.—*Subj. prés.* Que je prévarique, que tu prévariques, qu'il prévarique, que nous prévariquions, que vous prévariquiez, qu'ils prévariquent.—*Imparf.* Que je prévariquasse, que tu prévariquasses, qu'il prévariquât, que nous prévariquassions, que vous prévariquassiez, qu'ils prévariquassent. — *Passé.* Que j'aie prévariqué, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse prévariqué, etc. —*Infin. prés.* Prévariquer.—*Passé.* Avoir prévariqué. — *Part. prés.* Prévariquant inv.).—*Passé.* Prévariqué, prévariquée, prévariqués, prévariquées.—*Passé comp.* Ayant prévariqué.

PRÉVENIR, v. a. et irr., 2e conj. (*Prévenir*), arriver avant, devancer. *Cette nouvelle a* prévenu *le courrier. Les occasions* préviennent *les désirs* (Fléchier).— Devancer quelqu'un dans l'accomplissement d'un projet. *Votre frère voulait me venir voir, et je suis bien aise de l'avoir* prévenu. *L'ennemi voulait marcher à nous, mais le général le* prévint *en ordonnant qu'on allât à lui.* — Anticiper. *Dans les hommes heureusement nés, la sagesse* prévient *l'âge. La bonté du naturel* prévint *en lui les soins de l'éducation. La mort qui* prévient *la caducité arrive plus à propos que celle qui la termine.*—Détourner, empêcher. Prévenir *le mal, le danger, les maladies, l'ennui, etc. Il vaut mieux* prévenir *le mal que d'être réduit à le réprimer* (Fénelon).—Aller au devant de..., rendre de bons offices sans en être prié. Prévenir *les besoins d'un ami, ses désirs, etc.* Prévenir *l'intention, les ordres de son supérieur.*

Qui *prévient* les besoins *prévient* aussi les crimes.
Delille.

—Prévenir *une objection,* c'est y répondre d'avance. — Préoccuper l'esprit de quelqu'un. En ce sens, il s'emploie en bonne ou en mauvaise part. *On a* prévenu *le ministre en votre faveur. Ses bonnes raisons ne prévalurent pas, tout le monde était* prévenu *contre lui.*—Instruire, avertir par avance. *Il fit* prévenir *sa femme de son arrivée. Je vous* préviens *que vous recevrez demain la visite d'un ami.* — *Indic. prés.* Je préviens, tu préviens, il

prévient, nous prévenons, vous prévenez, ils préviennent.—*Imparf.* Je prévenais, tu prévenais, il prévenait, nous prévenions, vous préveniez, ils prévenaient.—*Passé déf.* Je prévins, tu prévins, il prévint, nous prévînmes, vous prévîntes, ils prévinrent.—*Passé. ind.* J'ai prévenu, etc. —*Passé ant.* J'eus prévenu, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais prévenu, etc. — *Futur.* Je préviendrai, tu préviendras, il préviendra, nous préviendrons, vous préviendrez, ils préviendront.—*Futur antér.* J'aurai prévenu, etc. — *Condit. prés.* Je préviendrais, tu préviendrais, il préviendrait, nous préviendrions, vous préviendriez, ils préviendraient.—*Passé.* J'aurais prévenu, etc.—*On dit aussi :* J'eusse prévenu, etc. — *Impér. prés.* Préviens, prévenons, prévenez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez prévenu. —*Subj. prés.* Que je prévienne, que tu préviennes, qu'il préviene, que nous prévenions, que vous préveniez, qu'ils préviennent. — *Imparf.* Que je prévinsse, que tu prévinsses, qu'il prévînt, que nous prévinssions, que vous prévinssiez, qu'ils prévinssent. — *Passé.* Que j'aie prévenu, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse prévenu, etc. —*Infin. prés.* Prévenir.—*Passé.* Avoir prévenu.—*Part. prés.* Prévenant (variable comme adjectif verbal). *C'est par une grâce* prévenante *du ciel que...*—Il est plus usité dans le sens de gracieux, obligeant. *Un homme* prévenant, *une personne* prévenante. Il se dit également des choses. *Ce jeune homme a une physionomie* prévenante.—*Passé.* Prévenu (var.). *C'est un homme* prévenu *de certaines opinions. Prévenu* s'emploie aussi en termes de palais. *Un homme* prévenu *de vol, de crime,* c'est-à-dire accusé. Il a la même signification comme substantif. *Cette circonstance est favorable au* prévenu. — *Passé comp.* Ayant prévenu. — *Se prévenir* est verbe pronominal et réciproque et s'emploie dans différentes acceptions.—1° Se préoccuper l'esprit. *C'est l'homme du monde qui* se prévient *le moins* (Acad.).—2° Concevoir de la prévention. *Tantôt il* se prévient *en faveur d'une personne, tantôt il* se prévient *contre une autre.*—3° S'avertir. *Les chefs rivaux aiment mieux s'exposer aux surprises que de* se prévenir (Boiste).—Passif : *Etre prévenu.* Le participe régit *de* et *par. Il a été* prévenu du *danger qui le menaçait* par *une lettre anonyme.*

Quoi donc? de sa grandeur déjà trop *prévenu*
Le nouvel empereur vous a-t-il méconnu?
Racine.

PRÉVOIR, v. a. et irrég., 1re conjug. (*Prévoar*), juger par avance qu'une chose doit arriver. *Qui eût jamais pu* prévoir *cet accident? Les habiles politiques* prévoient *les événements.* (Académie). *Tout le mal, comme tout le bien qu'on* prévoit *n'arrive pas. L'enfance ne* prévoit *pas l'avenir; le seul présent l'intéresse.* (Mlle de Somery). — Prendre toutes les précautions, faire tous les préparatifs nécessaires. *Il faut tout* prévoir. *Je* prévois *déjà tout ce qu'il faut* prévoir. (Racine). La lettre *i* se double aux premières et secondes personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. — *Ind. pr.* Je prévois, tu prévois, il prévoit, nous prévoyons, vous prévoyez, ils prévoient. — *Imparf.* Je prévoyais, tu prévoyais, il prévoyait, nous prévoyions, vous prévoyiez, ils prévoyaient. — *Passé déf.* Je prévis, tu prévis, il prévit, nous prévîmes, vous prévîtes, ils prévirent. — *Passé ind.* J'ai prévu, etc.— *Passé antér.* J'eus prévu, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais prévu, etc. — *Futur.* Je prévoirai, tu prévoiras, il prévoira, nous prévoirons, vous prévoirez, ils prévoiront. — *Futur ant.* J'aurai prévu, etc. — *Cond. prés.* Je prévoirais, tu prévoirais, il prévoirait, nous prévoirions, vous prévoiriez, ils prévoiraient. — *Passé.* J'aurais prévu, etc. — *On dit aussi :* J'eusse prévu, etc. — *Impér. prés.* Prévois, prévoyons, prévoyez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez prévu. — *Subj. prés.* Que je prévoie, que tu prévoies, qu'il prévoie, que nous prévoyions, que vous prévoyiez, qu'ils prévoient. — *Imp.* Que je prévisse, que tu prévisses, qu'il prévît, que nous prévissions, que vous prévissiez, qu'ils prévissent.— *Passé.* Que j'aie prévu, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse prévu, etc.— *Inf. prés.* Prévoir. — *Passé.* Avoir prévu. — *Part. prés.* Prévoyant (variab. comme adjectif verbal). *Soins* prévoyants, *sagesse* prévoyante. —*Passé.* Prévu, prévue, prévus, prévues. — *Passé comp.* Ayant prévu. — Se conjugue avec le pronom personnel, *se prévoir. Tout le mal qui* se prévoit *facilement se prévient difficilement.* — Passif : *Être prévu.* Le part. régit *par. Ces circonstances n'avaient pas été* prévues par *les légistes.*

PRIER, v. a. et n., 1re conj. (*Pri-é*), demander par grâce et avec une sorte de

respect et d'instance. *Il m'a* prié *de lui écrire. Je vous* prie *de me rendre ce service.*

La mort a des rigueurs à nulle autre pareilles,
On a beau la *prier*,
La cruelle qu'elle est se bouche les oreilles
Et nous laisse crier.
Malherbe.

— *Prier* s'emploie par forme de menace tacite avec la conjonction *que* suivie d'un verbe au subjonctif. *Je vous* prie *que cela n'ait plus lieu. Je vous* prie *que je n'entende plus parler de cela.* Lorsqu'on veut exciter l'attention, on se sert quelque fois de cette formule : *Remarquez bien, je vous* prie *que..* — *Prier* signifie aussi, s'adresser à Dieu, pour lui demander des grâces; et alors on dit simplement, *prier Dieu*, et quelque fois absolument, *prier*. Priez *et veillez, dit l'Ecriture, de peur que vous n'entriez dans la tentation.* Prier *la vierge*, prier *les saints*, c'est leur adresser des prières pour qu'ils intercèdent pour nous auprès de Dieu. — Neutralement, il s'emploie dans le sens de intercéder. *J'ai* prié *pour ce jeune homme auprès de ses parents, mais je n'ai pu obtenir d'eux qu'ils lui pardonnent.* Il signifie encore inviter, convier. *On l'a* prié *d'assister à la cérémonie, à la noce, etc. Prier*, en général, suppose moins d'appareil qu'*inviter*. Ainsi, il existe une distinction entre *prier de dîner, prier à dîner* et *inviter à dîner*. Quand on prie *de dîner*, c'est par l'effet du hasard, sans apprêts ; quand on prie *à dîner*, il y a dessein prémédité, l'apprêt doit être meilleur ; mais quand on *invite à dîner*, c'est par considération et il doit y avoir de la cérémonie dans les apprêts. — La lettre *i* se double aux premières et deuxièmes personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif.—*Indic. prés.* Je prie, tu pries, il prie, nous prions, vous priez, ils prient.—*Imparf.* Je priais, tu priais, il priait, nous priions, vous priiez, ils priaient.— *Pass. déf.* Je priai, tu prias, il pria, nous priâmes, vous priâtes, ils prièrent. — *Passé indéf.* J'ai prié, etc. — *Passé ant.* J'eus prié, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais prié, etc.—*Futur.* Je prierai, tu prieras, il priera, nous prierons, vous prierez, ils prieront. — *Futur antér.* J'aurai prié, etc. — *Condit. prés.* Je prierais, tu prierais, il prierait, nous prierions, vous prieriez, ils prieraient. — *Passé.* J'aurais prié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse prié, etc. — *Impér. prés.* Prie, prions, priez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez prié. — *Subj. prés.* Que je prie, que tu pries, qu'il prie, que nous priions, que vous priiez, qu'ils prient. — *Imparf.* Que je priasse, que tu priasses, qu'il priât, que nous priassions, que vous priassiez, qu'ils priassent. — *Passé.* Que j'aie prié, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse prié, etc.—*Inf. prés.* Prier.—*Passé.* Avoir prié. — *Part. prés.* Priant (invar.). — *Passé.* Prié, priée, priés, priées. — *Passé comp.* Ayant prié. — Il se conjugue avec le pronom personnel joint au verbe faire. *Il* s'est fait prier *pour chanter, tandis qu'il en mourait d'envie.* Il est aussi verbe réciproque. *Les Dieux de l'Olympe étaient réduits à* se prier *mutuellement.*—Passif : *Etre prié.* Le participe régit *à, de* et *par*.

PRIMER, v. n. et a. 1re conj. (*Primé*), tenir la première place au jeu de paume. *Il est accoutumé à* primer. *Rarement ceux qui veulent* primer *en ont le droit et les moyens.* — Figur. dévancer, surpasser, se distinguer. *Cet homme* prime *dans la conversation, dans le barreau. Homère* prime *entre les poëtes parcequ'il a le mieux peint la vie.* — Activement. Primer *quelqu'un*, le surpasser. — Jurisp. Primer *quelqu'un en hypothèque*, avoir une hypothèque antérieure à la sienne. — *Indic. prés.* Je prime, tu primes, il prime, nous primons, vous primez, ils priment. — *Imparf.* Je primais, tu primais, il primait, nous primions, vous primiez, ils primaient. — *Passé déf.* Je primai, tu primas, il prima, nous primâmes, vous primâtes, ils primèrent. — *Passé ind.* J'ai primé, etc. — *Passé ant.* J'eus primé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais primé, etc. — *Futur.* Je primerai, tu primeras, il primera, nous primerons, vous primerez, ils primeront. — *Futur antér.* J'aurai primé, etc. — *Cond. prés.* Je primerais, tu primerais, il primerait, nous primerions, vous primeriez, ils primeraient. — *Passé.* J'aurais primé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse primé, etc. — *Impér. prés.* Prime, primons, primez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez primé. — *Subj. prés.* Que je prime, que tu primes, qu'il prime, que nous primions, que vous primiez, qu'ils priment. — *Imparf.* Que je primasse, que tu primasses, qu'il primât, que nous primassions, que vous primassiez, qu'ils primassent. — *Passé.* Que j'aie primé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse primé, etc. — *Inf. prés.* Primer. — *Passé.* Avoir

primé. — *Part. prés.* Primant (invar.). — *Passé.* Primé, primée, primés, primées. — *Passé comp.* Ayant primé.

PRISER, v. a. et n. 1re conj. (*Prizé*), mettre le prix à une chose, en faire l'estimation. Priser *une étoffe, des meubles, etc. On a choisi deux libraires pour* priser *les livres de cette bibliothèque.* — Prov. et fig. *Il* prise *trop sa marchandise*, il fait trop valoir ce qui lui appartient. — Estimer, faire cas de... *On* prise *beaucoup ce prédicateur* (Acad.).

Et je gagerais bien que. chez le commandeur
Villandri *priserait* sa sève et sa grandeur.
Boileau.

Priser est verbe neutre lorsqu'il signifie aspirer par le nez du tabac en poudre. *Autrefois on* prisait *par genre, aujourd'hui on* prise *autant par habitude que par besoin. Indicat. prés.* Je prise, tu prises, il prise, nous prisons, vous prisez, ils prisent. — *Imparf.* Je prisais, tu prisais, il prisait, nous prisions, vous prisiez, ils prisaient. — *Passé déf.* Je prisai, tu prisas, il prisa, nous prisâmes, vous prisâtes, ils prisèrent. — *Passé ind.* J'ai prié, etc. — *Pass. ant.* J'eus prisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais prisé, etc. —*Futur.* Je priserai, tu priseras, il prisera, nous priserons, vous priserez, ils priseront. — *Futur antér.* J'aurai prisé, etc. — *Cond. prés.* Je priserais, tu priserais, il priserait, nous priserions, vous priseriez, ils priseraient. —*Passé.* J'aurais prisé, etc.— *On dit aussi* : J'eusse prisé, etc. —*Impér.prés.* Prise, prisons, prisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez prisé. — *Subj. prés.* Que je prise, que tu prises, qu'il prise, que nous prisions, que vous prisiez, qu'ils prisent. — *Imparf.* Que je prisasse, que tu prisasses, qu'il prisât, que nous prisassions, que vous prisassiez, qu'ils priassent.—*Passé.* Que j'aie prisé, etc.— *Plus-que-parfait.* Que j'eusse prisé, etc.—*Inf. prés.* Priser. — *Passé.* Avoir prisé.—*Part. prés.* Prisant (invar.). — *Passé.* Prisé, prisée, prisés, prisées. — *Passé comp.* Ayant prisé. — Pronom. *Se priser. C'est un homme qui* se prise *beaucoup et qui ne* prise *guère les autres* (Acad.). Passif *Être prisé.* Le part. régit *par.*

PRIVER, v. a.. 1re conj. (*Privé*), oter à quelqu'un ce qu'il possède, l'empêcher de jouir d'un avantage qu'il avait ou pouvait avoir. *L'arret rendu contre lui le* prive *de tous ses biens* (Acad.). *Cette nouvelle ordonnance* prive *un grand nombre de fonctionnaires des avantages attachés à leur charge. Cette maladie l'a* privé *de la vue. On le* priva *pendant son emprisonnement, de la vue de sa femme et de ses enfants.* — Au fig. : *D'un spectacle si doux ne* privez *pas mes yeux* (Racine). — Il signifie aussi apprivoiser. *Cette espèce d'oiseau est la plus difficile de toutes à* priver. — *Indicatif prés.* Je prive, tu prives, il prive, nous privons, vous privez, ils privent. — *Imp.* Je privais, tu privais, il privait, nous privions, vous priviez, ils privaient. — *Passé déf.* Je privai, tu privas, il priva, nous privâmes, vous privâtes, ils privèrent. — *Passé ind.* J'ai privé, etc. — *Passé ant.* J'eus privé, etc. — *Plus-que parf.* J'avais privé, etc. — *Futur.* Je priverai, tu priveras, il privera, nous priverons, vous priverez, ils priveront. — *Futur ant.* J'aurai privé, etc. — *Cond. prés.* Je priverais, tu priverais, il priverait, nous priverions, vous priveriez, ils priveraient. — *Passé.* J'aurais privé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse privé, etc. — *Impér. prés.* Prive, privons, privez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez privé. — *Subj. prés.* Que je prive, que tu prives, qu'il prive, que nous privions, que vous priviez, qu'ils privent. — *Imparf.* Que je privasse, que tu privasses, qu'il privat, que nous privassions, que vous privassiez, qu'ils privassent. — *Passé.* Que j'aie privé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse privé, etc.—*Infin. prés.* Priver. — *Passé.* Avoir privé. — *Part. prés.* Privant (inv.). — *Pass.* Privé, privée, privés, privées. — *Passé comp.* Ayant privé. — Pronom. et réciproq. : *se priver.* Il signifie s'imposer une privation, s'abstenir. *Il faut savoir* se priver *des choses qui ne sont pas nécessaires* (Acad.). *L'art de jouir exige celui de* se priver. *Il s'était* privé *du plaisir de la chasse etc. Il n'y a que les brutes qui ne* se privent *jamais. Les époux en discorde* se privent *du plus grand des bonheurs* (Boiste). — Passif : *Être privé.* Le part. régit *par*

PROCÉDER, v. n., 1re conj. (*Procédé*), provenir, tirer son origine. *Les troubles* procèdent *de l'animosité des partis.* — Théol. *Le Fils est engendré par le Père et le Saint-Esprit* procède *du Père et du Fils.*—Terme de prat. Agir en justice. Procéder *à l'instruction, au jugement d'un procès.*—Agir en quelque chose que

ce soit. Procéder *à un examen*. Procédons *par ordre*. — Se comporter bien ou mal envers quelqu'un. *Sa manière de* procéder *est étrange. Il a* procédé *en homme d'honneur*. — On dit d'un ouvrage d'esprit dont on approuve le plan, l'ordre et le tissu : *Cet ouvrage* procède *bien. Cet orateur* procède *par périodes. Ce poëtes* procède *par distiques*, ses vers marchent deux à deux. — *Ind. prés.* Je procède, tu procèdes, il procède, nous procédons, vous procédez, ils procèdent. — *Imparf.* Je procédais, tu procédais, il procédait, nous procédions, vous procédiez, ils procédaient. — *Passé déf.* Je procédai, tu procédas, il procéda, nous procédâmes, vous procédâtes, ils procédèrent. — *Passé indéf.* J'ai procédé, etc. — *Passé ant.* J'eus procédé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais procédé, etc. — *Futur.* Je procèderai, tu procèderas, il procèdera, nous procèderons, vous procèderez, ils procèderont. — *Futur antér.* J'aurai procédé, etc. — *Cond. prés.* Je procèderais, tu procèderais, il procèderait, nous procèderions, vous procèderiez, ils procèderaient. — *Passé* J'aurais procédé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse procédé, etc. — *Impér. prés.* Procède, procédons, procédez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez procédé. — *Subj. prés.* Que je procède, que tu procèdes, qu'il procède, que nous procédions, que vous procédiez, qu'ils procèdent. — *Imparf.* Que je procédasse, que tu procédasses, qu'il procédât, que nous procédassions, que vous procédassiez, qu'ils procédassent. — *Passé.* Que j'aie procédé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse procédé, etc. — *Infin. prés.* Procéder. — *Passé.* Avoir procédé. — *Part. prés.* Procédant (invar.). — *Passé.* Procédé, procédée, procédés, procédées. — *Passé comp.* Ayant procédé. — Passif : *Etre procédé. Tant fut* procédé, *tant a été* procédé, *que :* on fit si bien, on se donna tant de peine que ; les choses en vinrent à un tel point que... (Acad.).

PROCLAMER, v. a., 1re conj. (*Proclame*), publier à haute voix et avec solennité. Proclamer *un roi, un empereur*. Proclamer *une ordonnance. Ce n'est pas sur la tombe d'un homme qu'on peut le* proclamer *grand* (Boiste). — Fig. Publier, divulguer. Il s'emploie en bonne et en mauvaise part. Proclamer *la gloire, les vertus, la honte, etc. La renommée a* proclamé *les grandes actions de ce général. Les trompettes de la Renommée* proclament *aussi souvent la vérité que le mensonge.* — *Ind. prés.* Je proclame, tu proclames, il proclame, nous proclamons, vous proclamez, ils proclament. — *Imparf.* Je proclamais, tu proclamais, il proclamait, nous proclamions, vous proclamiez, ils proclamaient. — *Passé défini.* Je proclamai, tu proclamas, il proclama, nous proclamâmes, vous proclamâtes, ils proclamèrent. — *Passé ind.* J'ai proclamé, etc. — *Passé ant.* J'eus proclamé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais proclamé, etc. — *Futur.* Je proclamerai, tu proclameras, il proclamera, nous proclamerons, vous proclamerez, ils proclameront. — *Futur antér.* J'aurai proclamé, etc. — *Cond. prés.* Je proclamerais, tu proclamerais, il proclamerait, nous proclamerions, vous proclameriez, ils proclameraient. — *Passé.* J'aurais proclamé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse proclamé, etc. — *Impér. prés.* Proclame, proclamons, proclamez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez proclamé. — *Subj. prés.* Que je proclame, que tu proclames, qu'il proclame, que nous proclamions, que vous proclamiez, qu'ils proclament. — *Imparf.* Que je proclamasse, que tu proclamasses, qu'il proclamât, que nous proclamassions, que vous proclamassiez, qu'ils proclamassent. — *Passé.* Que j'aie proclamé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse proclamé, etc. — *Infinit. prés.* Proclamer. — *Passé.* Avoir proclamé. — *Part. prés.* Proclamant (invar.). — *Passé.* Proclamé, proclamée, proclamés, proclamées. — *Passé comp.* Ayant proclamé. — Pronom. et figur. : *se proclamer. Ils se sont* proclamés *les réformateurs du goût* (Acad.). *Les ordonnances* se proclamaient *autrefois à son de trompe. L'erreur* se proclame *avec plus de constance et de hardiesse que la vérité.* — Passif : *Être proclamé.* Le participe régit *par.*

PROCRÉER, v. a., 1re conj. (*Procré-e*), engendrer. *La fin du mariage est de* procréer *des enfants* (Acad.). — *Indicatif prés.* Je procrée, tu procrées, il procrée, nous procréons, vous procréez, ils procréent. — *Imparf.* Je procréais, tu procréais, il procréait, nous procréions, vous procréiez, ils procréaient. — *Passé déf.* Je procréai, tu procréas, il procréa, nous procréâmes, vous procréâtes, ils procréèrent. — *Passé ind.* J'ai procréé, etc. — *Passé ant.* J'eus procréé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais procréé, etc. — *Futur.* Je procréerai, tu procréeras, il procréera, nous procréerons, vous procréerez,

ils procrèeront. — *Futur ant.* J'aurai procréé, etc. — *Cond. prés.* Je procrèerais, tu procrèerais, il procrèerait, nous procrèerions, vous procrèeriez, ils procrèeraient. — *Passé.* J'aurais procréé, etc. *On dit aussi* : J'eusse procréé, etc. — *Impér. prés.* Procrée, procréons, procréez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez procréé. — *Subj. prés.* Que je procrée, que tu procrées, qu'il procrée, que nous procréions, que vous procréiez, qu'ils procréent. — *Imparf.* Que je procréasse, que tu procréasses, qu'il procréât, que nous procréassions, que vous procréassiez, qu'ils procréassent. — *Passé.* Que j'aie procréé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse procréé, etc. — *Infin. prés.* Procréer. — *Passé.* Avoir procréé. — *Part. prés.* Procréant (inv.). — *Passé.* Procréé, procréée, procréés, procréées. — *Passé comp.* Ayant procréé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se procréer*. — Passif : *être procréé*. Le part. régit *de* et *par*. *Qui croirait que cet enfant a été* procréé par *ce vieillard.*

PROCURER, v. a. 1re conj. (*Procuré*), faire obtenir. Procurer *à quelqu'un une grâce, un avantage, un emploie, de l'argent. Cette victoire a* procuré *la paix.* On dit aussi : Procurer *un domestique, une femme de chambre, etc.* — En parlant des choses utiles ou agréables. *Cela vous* procurera *un peu de distraction. Cette affaire doit vous* procurer *un bénéfice raisonnable.* — *Procurer* s'emploie le plus souvent en mauvaise part, lorsqu'il signifie causer, occasionner. *Ce procès ne lui a* procuré *jusqu'à présent que des inquiétudes et des désagréments sans nombre.* — Il signifie encore faire connaître, livrer en parlant de certaines personnes qui favorisent la débauche. *Pour un peu d'or, ce vil proxénète vous* procurera *des jeunes filles.* — *Indic. prés.* Je procure, tu procures, il procure, nous procurons, vous procurez, ils procurent. — *Imparf.* Je procurais, tu procurais, il procurait, nous procurions, vous procuriez, ils procuraient. — *Passé déf.* Je procurai, tu procuras, il procura, nous procurâmes, vous procurâtes, ils procurèrent. — *Passé indéf.* J'ai procuré, etc. — *Passé antér.* J'eus procuré, etc. — *Plus que-parf.* J'avais procuré, etc. — *Futur.* Je procurerai, tu procureras, il procurera, nous procurerons, vous procurerez, ils procureront. — *Futur ant.* J'aurai procuré, etc. — *Condit. prés.* Je procurerais, tu procurerais, il procurerait, nous procurerions, vous procureriez, ils procureraient. — *Passé.* J'aurais procuré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse procuré, etc. — *Impér. prés.* Procure, procurons, procurez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez procuré. — *Subj. prés.* Que je procure, que tu procures, qu'il procure, que nous procurions, que vous procuriez, qu'ils procurent. — *Imparf.* Que je procurasse, que tu procurasses, qu'il procurât, que nous procurassions, que vous procurassiez, qu'ils procurassent. — *Passé.* Que j'aie procuré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse procuré, etc. — *Infin. prés.* Procurer. — *Passé.* Avoir procuré. — *Part. prés.* Procurant (inv.). — *Passé.* Procuré, procurée, procurés, procurées. — *Passé comp.* Ayant procuré. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se procurer*, obtenir par ses soins. Se procurer *de l'argent, du crédit, etc. Il* s'est procuré *une existence honorable à l'aide de son travail. On* se procure *difficilement cette marchandise sur la place. Il semble qu'il ait pris à tâche de* se procurer *toutes sortes de chagrins et de dégoûts.* — Passif : *être procuré*. Le part. régit *par*. *Le poison avec lequel il s'est donné la mort lui avait été* procuré par *son père afin qu'il échappât au déshonneur.*

PRODIGUER, v. a., 1re conj. (*Prodigué*), donner avec prodigalité. Prodiguer *son bien, ses trésors. Il a* prodigué *toutes les richesses que son père avait amassées.* — Figurément. Prodiguer *son sang, sa vie pour sa patrie.* Prodiguer *la flatterie, les serments.* Prodiguer *des soins, des caresses*, ne pas les épargner. — *Ind. prés.* Je prodigue, tu prodigues, il prodigue, nous prodiguons, vous prodiguez, ils prodiguent. — *Imparf.* Je prodiguais, tu prodiguais, il prodiguait, nous prodiguions, vous prodiguiez, ils prodiguaient. — *Passé déf.* Je prodiguai, tu prodiguas, il prodigua, nous prodiguâmes, vous prodiguâtes, ils prodiguèrent. — *Passé indéf.* J'ai prodigué, etc. — *Passé ant.* J'eus prodigué, etc. — *Plus-que-parf* J'avais prodigué, etc. — *Futur.* Je prodiguerai, tu prodigueras, il prodiguera, nous prodiguerons, vous prodiguerez, ils prodigueront. — *Futur ant.* J'aurai prodigué, etc. — *Condit. prés.* Je prodiguerais, tu prodiguerais, il prodiguerait, nous prodiguerions, vous prodigueriez

ils prodigueraient. — *Passé.* J'aurais prodigué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse prodigué, etc. — *Impér. prés.* Prodigue, prodiguons, prodiguez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez prodigué. — *Subj. prés.* Que je prodigue, que tu prodigues, qu'il prodigue, que nous prodiguions, que vous prodiguiez, qu'ils prodiguent. — *Imparf.* Que je prodiguasse, que tu prodiguasses, qu'il prodiguât, que nous prodiguassions, que vous prodiguassiez, qu'ils prodiguassent. — *Passé.* Que j'aie prodigué, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse prodigué, etc. — *Inf. prés.* Prodiguer. — *Passé.* Avoir prodigué. — *Part. prés.* Prodiguant (inv.). — *Passé.* Prodigué, prodiguée, prodigués, prodiguées. — *Passé comp.* Ayant prodigué. — Se conjugue avec le pronom personnel et réciproquement : *se prodiguer. Rien ne se* prodigue *plus volontiers que les flatteries et les promesses.*

Chez toi *se prodigue* et le rouge et le fard.
Boileau.

Récip. *Les amans et les diplomates se* prodiguent *les serments.* — Passif : *Etre prodigué.* Le participe régit *par. Les éloges les plus flatteurs ont été* prodigués *à ce militaire* par *ses chefs pour sa belle conduite.*

PRODUIRE, v. a., 4e conjug. *(Produire)*, engendrer, donner naissance. *Chaque animal* produit *son semblable. La nature* produit *quelquefois des monstres. La Grèce a* produit *de grands hommes.* Il se dit des fruits de la terre et de tout ce qui rapporte une utilité, un avantage quelconque. *La terre* produit *du blé ; l'argent* produit *un intérêt ; le travail* produit *l'aisance et le repos ; la vertu* produit *le bonheur.* — Il s'emploie quelque fois dans un sens absolu. *La terre ne semble* produire *que pour vous.* (Massillon). — Il signifie aussi faire, composer, créer en parlant des ouvrages de l'esprit et de l'art. *L'éloquence* produit *des tableaux sublimes.* (Barthélémy). *L'art n'a jamais rien* produit *de plus beau. Cet auteur a* produit *quantité de beaux ouvrages.* — On dit dans le même sens. *Tout ce que l'agriculture et l'industrie* produisent. — Causer, occasionner. *La guerre* produit *de grands maux. Cela* produira *un bon effet.*

Le mal qu'on dit d'autrui ne *produit* que du mal.
Boileau.

— Exposer à l'examen. Produire *des titres, des pièces ;* produire *des témoins,* les faire entendre en justice. — Introduire, faire connaître. Produire *quelqu'un dans le monde, à la cour.* — *Ind. prés.* Je produis, tu produis, il produit, nous produisons, vous produisez, ils produisent. — *Imparf.* Je produisais, tu produisais, il produisait, nous produisions, vous produisiez, ils produisaient. — *Passé déf.* Je produisis, tu produisis, il produisit, nous produisîmes, vous produisîtes, ils produisirent. — *Passé ind.* J'ai produit, etc. — *Passé ant.* J'eus produit, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais produit, etc. — *Futur.* Je produirai, tu produiras, il produira, nous produirons, vous produirez, ils produiront. — *Futur ant.* J'aurai produit, etc. — *Cond. prés.* Je produirais, tu produirais, il produirait, nous produirions, vous produiriez, ils produiraient. — *Passé.* J'aurais produit, etc. — *On dit aussi :* J'eusse produit, etc. — *Imp. prés.* Produis, produisons, produisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez produit. — *Subjonct. prés.* Que je produise, que tu produises, qu'il produise, que nous produisions, que vous produisiez, qu'ils produisent. — *Imparf.* Que je produisisse, que tu produisisses, qu'il produisît, que nous produisissions, que vous produisissiez, qu'ils produisissent. — *Passé.* Que j'aie produit, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse produit, etc. — *Inf. prés.* Produire. — *Passé.* Avoir produit. — *Part. prés.* Produisant (inv.). — *Passé.* Produit, produite, produits, produites. — *Passé composé.* Ayant produit. — Se conjugue pron. et réciproq. *se produire. Le vice est si hideux qu'il n'ose se* produire *que sous le masque de la vertu. La médiocrité ne craint jamais de* se produire *au grand jour. Le talent de cet artiste* s'est produit *tout d'un coup avec éclat.* — Réciproq. *Les intrigants* se produisent *dans le monde pour s'entr'aider.* — Passif : *être produit.* Le part. régit *par. L'effet est* produit par *la cause.*

PROFANER, v. a., 1re conj. *(Profané)*, traiter avec irrévérence les choses saintes, les employer à un usage profane. Profaner *les temples, les églises, les vases sacrés.* — Rendre à un usage profane. *Le premier coup de marteau* profane *le calice. Pour pouvoir réparer les vases sacrés, il faut d'abord les* profaner. — Souiller. *Que le feu impur de la volupté ne* profane *jamais un sanctuaire...* (Massillon). — Au figuré, faire un mauvais usage d'une chose précieuse. Profaner *le talent.* Profaner *les droits des humains.* (Voltaire). *Lire de si*

belles choses devant un homme qui n'y entend rien, c'est les profaner. — *Indic. prés.* Je profane, tu profanes, il profane, nous profanons, vous profanez, ils profanent. — *Imparf.* Je profanais, tu profanais, il profanait, nous profanions, vous profaniez, ils profanaient. — *Passé déf.* Je profanai, tu profanas, il profana, nous profanâmes, vous profanâtes, ils profanèrent. — *Passé ind.* J'ai profané, etc. — *Passé ant.* J'eus profané, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais profané, etc. — *Futur.* Je profanerai, tu profaneras, il profanera, nous profanerons, vous profanerez, ils profaneront. — *Futur antér.* J'aurai profané, etc. — *Condit. prés.* Je profanerais, tu profanerais, il profanerait, nous profanerions, vous profaneriez, ils profaneraient. — *Passé.* J'aurais profané, etc. — *On dit aussi* : J'eusse profané, etc. — *Impératif prés.* Profane, profanons, profanez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez profané. — *Subj. prés.* Que je profane, que tu profanes, qu'il profane, que nous profanions, que vous profaniez, qu'ils profanent. — *Imparf.* Que je profanasse, que tu profanasses, qu'il profanât, que nous profanassions, que vous profanassiez, qu'ils profanassent. — *Passé.* Que j'aie profané, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse profané, etc.—*Infinitif prés.* Profaner.— *Passé.* Avoir profané. — *Part. prés.* Profanant (inv.). — *Passé.* Profané, profanée, profanés, profanées. — *Passé comp.* Ayant profané. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se profaner. Le talent, le mérite est forcé quelquefois de* se profaner. — Passif : *Etre profané.* On dit qu'*une église a été* profanée, lorsqu'il s'y est commis un meurtre ou toute autre action criminelle. Le participe régit *par. Le calice a été* profané par *des mains sacrilèges.*

PROFÉRER, v. a., 1re conj. (*Profèré*), prononcer, articuler, dire. *Il n'a pas* proféré *une parole de tout le jour. Telles furent les dernières paroles qu'il* proféra *en mourant.* (Académie). — Il est synonyme de *articuler, prononcer.* — *Proférer*, c'est prononcer à haute et intelligible voix ; *articuler*, c'est marquer les syllabes ; *prononcer*, c'est faire entendre par la voix. *L'homme* profère *des paroles* ; *quelques oiseaux* articulent *des syllabes, des mots* ; *des étrangers ne peuvent pas* prononcer *notre langue.* — *Indic. prés.* Je profère, tu profères, il profère, nous proférons, vous proférez, ils profèrent. — *Imparf.* Je proférais, tu proférais, il proférait, nous proférions, vous profériez, ils proféraient. — *Passé déf.* Je proférai, tu proféras, il proféra, nous proférâmes, vous proférâtes, ils proférèrent. — *Passé ind.* J'ai proféré, etc. — *Passé ant.* J'eus proféré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais proféré, etc. — *Futur.* Je proférerai, tu proféreras, il proférera, nous proférerons, vous proférerez, ils proféreront. — *Futur antér.* J'aurai proféré, etc. — *Cond prés.* Je proférerais, tu proférerais, il proférerait, nous proférerions, vous proféreriez, ils proféreraient. — *Passé.* J'aurais proféré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse proféré, etc. — *Impér. prés.* Profère, proférons, proférez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez proféré.— *Subjonc. prés.* Que je profère, que tu profères, qu'il profère, que nous proférions, que vous profériez, qu'ils profèrent. — *Imparfait.* Que je proférasse, que tu proférasses, qu'il proférât, que nous proférassions, que vous proférassiez, qu'ils proférassent. — *Passé.* Que j'aie proféré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse proféré, etc. — *Inf. prés.* Proférer. — *Passé.* Avoir proféré.— *Partic. prés.* Proférant (invar.).— *Passé.* Proféré, proférée, proférés, proférées. — *Passé comp.* Ayant proféré. — Se conjugue avec le pronom pers. dans un sens passif. *se proférer. Le oui nuptial ne doit* se proférer *que de sang froid.* — Passif : *Etre proféré.* Le participe régit *par. Les injures ne sont jamais* proférées *que* par *les gens qui en méritent.* (De Buguy).

PROFESSER, v. a, 1re conj. (*Profécé*), avouer publiquement, reconnaître hautement quelque chose. Professer *une religion, une doctrine, etc. Sa conduite n'est pas d'accord avec les opinions qu'il* professe. On dit au figuré, professer *un souvenir, on prie pour quelqu'un ou quelque chose.* — Exercer. Professer *un art un métier. Il* professe *la médecine,*— Enseigner publiquement. *Il* professe *la rhétorique, les mathématiques, la philosophie.* — Abs. *Il* professe *dans l'université. Il* professe *au collège de France. Il* professe *bien.* — *Indic. prés.* Je professe, tu professes, il professe, nous professons, vous professez, ils professent. — *Imparf.* Je professais, tu professais, il professait, nous professions, vous professiez, ils professaient. — *Passé déf.* Je professai, tu professas, il professa, nous professâmes, vous professâtes, ils professèrent.

— *Passé indéf.* J'ai professé, etc. — *Passé antér.* J'eus professé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais professé, etc.— *Futur.* Je professerai, tu professeras, il professera, nous professerons, vous professerez, ils professeront. — *Futur ant.* J'aurai professé, etc. — *Condit. prés.* Je professerais, tu professerais, il professerait, nous professerions, vous professeriez, ils professeraient. — *Passé.* J'aurais professé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse professé, etc. — *Impér. prés.* Professe, professons, professez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez professé. — *Subj. prés.* Que je professe, que tu professes, qu'il professe, que nous professions, que vous professiez, qu'ils professent. — *Imparf.* Que je professasse, que tu professasses, qu'il professât, que nous professassions, que vous professassiez, qu'ils professassent.— *Passé.* Que j'aie professé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse professé, etc. — *Inf. prés.* Professer. — *Passé.* Avoir professé.—*Part. prés.* Professant (inv.). — *Passé.* Professé, professée, professés, professées.—*Passé comp.* Ayant professé. — S'emploie avec le pronom pers. dans un sens passif. *De semblables principes ne saurait se* professer *publiquement.* —Passif: *être professé.* Le partici. régit *par. Les sciences et les arts sont* professés *dans les collèges par des hommes spéciaux.*

PROFILER, v. a., 1re conj. (*Profilé*), termes de dessin, représenter en profil. Profiler *une corniche, un entablement.* — Il signifie part. donner aux contours d'un ouvrage d'architecture le caractère qui leur convient. *La façade de cet édifice est* profilée *avec goût* (Acad.). — En peinture, on dit plus ordinairement, *dessiner ou peindre de profil.* — *Ind. prés.* Je profile, tu profiles, il profile, nous profilons, vous profilez, ils profilent. — *Imparf.* Je profilais, tu profilais, il profilait, nous profilions, vous profiliez, ils profilaient. — *Passé déf.* Je profilai, tu profilas, il profila, nous profilâmes, vous profilâtes, ils profilèrent. — *Passé indéf.* J'ai profilé, etc. — *Passé antér.* J'eus profilé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais profilé, etc. — *Futur.* Je profilerai, tu profileras, il profilera, nous profilerons, vous profilerez, ils profileront. — *Futur ant.* J'aurai profilé, etc.— *Cond. prés.* Je profilerais, tu profilerais, il profilerait, nous profilerions, vous profileriez, ils profileraient. — *Passé.* J'aurais profilé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse profilé, etc. — *Impér. prés.* Profile, profilons, profilez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez profilé. — *Subj. prés.* Que je profile, que tu profiles, qu'il profile, que nous profilions, que vous profiliez, qu'ils profilent. — *Imparf.* Que je profilasse, que tu profilasses, qu'il profilât, que nous profilassions, que vous profilassiez, qu'ils profilassent. — *Passé.* Que j'aie profilé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse profilé, etc. — *Infin. prés.* Profiler. — *Passé.* Avoir profilé. — *Part. prés.* Profilant (inv.). — *Passé.* Profilé, profilée, profilés, profilées. — *Passé comp.* Ayant profilé. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *Se profiler. Il faudra indiquer sur le plan toutes les parties qui doivent* se profiler. —Passif : *Être profilé.* Le participe régit *par.*

PROFITER, v. a., 1re conj. (*Profité*), tirer un émolument, faire un gain. Il s'emploie toujours avec les prépositions *à, de* ou *sur. Ce commerçant a toujours* profité *cette année sur les marchandises qu'il a vendues. Vous ne pouvez manquer de* profiter *à cet échange, à ce marché.* — Faire valoir, tirer un intérêt. *Il a mis son argent dans le commerce pour le faire* profiter. — Tirer avantage de... Profiter *du temps, de l'occasion, des circonstances, des avis, des conseils. Il est habile à* profiter *des fautes d'autrui. Dans les révolutions, il y a deux sortes de gens : ceux qui les font et ceux qui en* profitent (Bonaparte). *Il a* profité *des avertissements qu'on lui a donnés,* ils lui ont été utiles, ils lui ont servi). — On dit dans le même sens : *Cela n'a* profité *ni à lui ni aux siens. De quoi cela vous* profitera-*t-il? Tout* profite *à l'économie. Des biens mal acquis ne* profitent *point.* — Faire des progrès en quelque chose. *Votre élève a* profité *non seulement en science mais encore en sagesse. Il a beaucoup* profité *dans le commerce du grand monde.*

> J'ai trop bien *profité* pour ne pas être instruit
> A quels discours malins un mariage expose.
> Boileau.

— *Profiter* signifie encore prendre de l'accroissement. *Cet enfant* profite *à vue d'œil* (Acad.). *Il n'a pas* profité *depuis qu'on l'a tiré de nourrice.* Il s'emploie

dans le même sens en parlant des animaux et des plantes. *Les bestiaux* profitent *dans ces pâturagés. Les arbres* profitent *dans un terrain nouvellement défoncé* (Acad.). — *Indic. prés.* Je profite, tu profites, il profite, nous profitons, vous profitez, ils profitent. — *Imparf.* Je profitais, tu profitais, il profitait, nous profitions, vous profitiez, ils profitaient. — *Passé défini.* Je profitai, tu profitas, il profita, nous profitâmes, vous profitâtes, ils profitèrent. — *Passé indéf.* J'ai profité, etc. — *Passé ant.* J'eus profité, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais profité, etc. — *Futur.* Je profiterai, tu profiteras, il profitera, nous profiterons, vous profiterez, ils profiteront. — *Futur antér.* J'aurai profité, etc. — *Cond. prés.* Je profiterais, tu profiterais, il profiterait, nous profiterions, vous profiteriez, ils profiteraient. — *Passé.* J'aurais profité, etc. — *On dit aussi :* J'eusse profité, etc. — *Impér. prés.* Profite, profitons, profitez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez profité. — *Subj. prés.* Que je profite, que tu profites, qu'il profite, que nous profitions, que vous profitiez, qu'ils profitent. — *Imparfait.* Que je profitasse, que tu profitasses, qu'il profitât, que nous profitassions, que vous profitassiez, qu'ils profitassent. — *Passé.* Que j'aie profité, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse profité, etc. — *Infin. prés.* Profiter. — *Passé.* Avoir profité. — *Partic. prés.* Profitant (invar.). — *Passé.* Profité, profitée, profités, profitées. — *Passé comp.* Ayant profité.

PROHIBER, v. a 1re conj. (*Prohibé*), défendre, interdire Il est surtout usité dans le style de chancellerie ou de palais. Prohiber *une denrée, un commerce, des livres dangereux, etc.* Prohiber *la traite des blés, le port d'armes* (Acad.). *Si des maximes morales pouvaient être prises pour des satires, il faudrait* prohiber *l'évangile* (Boiste). — *Ind. prés.* Je prohibe, tu prohibes, il prohibe, nous prohibons, vous prohibez, ils prohibent. — *Imp.* Je prohibais, tu prohibais, il prohibait, nous prohibions, vous prohibiez, ils prohibaient. — *Passé def.* Je prohibai, tu prohibas, il prohiba, nous prohibâmes, vous prohibâtes, ils prohibèrent. — *Passé ind.* J'ai prohibé, etc. — *Passé ant.* J'eus prohibé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais prohibé, etc. — *Futur.* Je prohiberai, tu raprohiberas, il prohibera, nous prohiberons, vous prohiberez, ils prohiberont. — *Futur ant.* J'aurai prohibé, etc. — *Cond. prés.* Je prohiberais, tu prohiberais, il prohiberait, nous prohiberions, vous prohiberiez, ils prohiberaient. — *Passé.* J'aurais prohibé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse prohibé, etc. — *Impér. prés.* Prohibe, prohibons, prohibez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez prohibé. — *Subj. prés.* Que je prohibe, que tu prohibes, qu'il prohibe, que nous prohibions, que vous prohibiez, qu'ils prohibent. — *Imparf.* Que je prohibasse, que tu prohibasses, qu'il prohibât, que nous prohibassions, que vous prohibassiez, qu'ils prohibassent. — *Passé.* Que j'aie prohibé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse prohibé, etc. — *Infin. prés.* Prohiber. — *Passé.* Avoir prohibé. — *Part. prés.* Prohibant (inv.). — *Passé.* Prohibé, prohibée, prohibés, prohibées. *Commerce* prohibé. *Marchandises* prohibées. On appelle : *Degré* prohibé, le degré de parenté où la loi défend de se marier. — *Passé composé.* Ayant prohibé. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *Se prohiber. Dans l'état actuel de l'ordre social, il n'y a que ce qui est évidemment nuisible qui puisse et doive* se prohiber. — Passif : *être prohibé.* Le participe régit *par. Cela est* prohibé par *les ordonnances.*

PROJETER, v. a. 1re conj. (*Projeté*), former le dessein de... Projeter *un voyage, une entreprise, un ouvrage, une amélioration, une réforme, etc. et* projeter *de les faire. Il avait* projeté *dans son esprit de faire cela. Il* projette *d'aller en Italie. Bonaparte avait* projeté *une descente en Angleterre.* Projeter *de faire la conquête de... ou de conquérir.* Dans un sens absolu. *Il y a des gens qui* projettent *toujours et n'exécutent jamais.*

Tout m'annonce de loin ce que le ciel *projette.*
Racine.

— Il signifie aussi, tracer sur une surface, la sphère, etc., suivant certaines règles. Projeter *les cercles horaires avec l'équinoxiale et les tropiques sur un cadran.* Jeter, imprimer un mouvement à un projectile. Projeter *un corps obliquement.* La lettre *t* se double devant un *e* muet. — *Indic. présent.* Je projette, tu projettes, il projette, nous projetons, vous projetez, ils projettent. — *Imparf.* Je projetais, tu projetais, il projetait, nous projetions, vous projetiez, ils projetaient.

— *Passé déf.* Je projetai, tu projetas, il projeta, nous projetâmes, vous projetâtes, ils projetèrent. — *Passé indéf.* J'ai projeté, etc. — *Passé antér.* J'eus projeté, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais projeté, etc. — *Futur.* Je projetterai, tu projetteras, il projettera, nous projetterons, vous projetterez, ils projetteront.—*Futur ant.* J'aurai projeté, etc. — *Condit. prés.* Je projetterais, tu projetterais, il projetterait, nous projetterions, vous projetteriez, ils projetteraient. — *Passé.* J'aurais projeté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse projeté, etc. — *Impér. prés.* Projette, projetons, projetez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez projeté. — *Subj. prés.* Que je projette, que tu projettes, qu'il projette, que nous projetions, que vous projetiez, qu'ils projettent. — *Imparf.* Que je projetasse, que tu projetasses, qu'il projetât, que nous projetassions, que vous projetassiez, qu'ils projetassent. — *Passé.* Que j'aie projeté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse projeté, etc. — *Infin. prés.* Projeter. — *Passé.* Avoir projeté. — *Part. prés.* Projetant (inv.). — *Passé.* Projeté, projetée, projetés, projetées. — *Passé comp.* Ayant projeté. — Il s'emploie avec le pronom personnel : *se projeter*, paraître en avant. *Cette figure* se projette *dans le tableau. Ce corps de logis* se projette *trop sur la façade de l'édifice.* Il s'emploie dans le même sens joint au verbe *faire* avec ellipse du pronom *se*, comme dans l'exemple suivant de Boiste. Faire projeter *des personnages sur un ciel d'azur est un charlatanisme facile et trop fréquent.*—Passif : *Etre projeté.* Le participe régit *de* et *par.*

PROLONGER, v. a., 1re conj. (*Prolonge*), faire durer plus longtemps, rendre de plus longue durée. Il se dit au propre et au figuré. Prolonger *une affaire* ; — *une trêve, la guerre* ; — *le terme d'un paiement* ; — *les maux, les misères, les souffrances de quelqu'un* ; — *la vie, les jours à quelqu'un. Ne* prolongez *pas son erreur. Vous employez des jours que Dieu n'a* prolongé *que pour votre salut, à* prolonger *le cours de vos iniquités* (Mass.). — Etendre, continuer. Prolonger *une ligne* ; — *une avenue, une galerie.* — On dit aussi : Prolonger *la vue. Il faut abattre ces grands arbres pour* prolonger *la vue* (Acad.). En termes de marine, prolonger *un vaisseau*, c'est le faire avancer contre un autre ; le mettre flanc à flanc, vergue à vergue. La lette *g* doit toujours être suivie d'un *e* muet devant les voyelles *a* et *o*. — *Ind. prés.* Je prolonge, tu prolonges, il prolonge, nous prolongeons, vous prolongez, ils prolongent. — *Imp.* Je prolongeais, tu prolongeais, il prolongeait, nous prolongions, vous prolongiez, ils prolongeaient. — *Passé déf.* Je prolongeai, tu prolongeas, il prolongea, nous prolongeâmes, vous prolongeâtes, ils prolongèrent. — *Passé ind.* J'ai prolongé, etc. — *Passé ant.* J'eus prolongé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais prolongé, etc. — *Futur.* Je prolongerai, tu prolongeras, il prolongera, nous prolongerons, vous prolongerez, ils prolongeront. — *Passé.* J'aurai prolongé, etc. — *Cond. prés.* Je prolongerais, tu prolongerais, il prolongerait, nous prolongerions, vous prolongeriez, ils prolongeraient. — *Passé.* J'aurais prolongé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse prolongé, etc. — *Impér. prés.* Prolonge, prolongeons, prolongez. — *Passé.* Aye, ayons, ayez prolongé. — *Subj. prés.* Que je prolonge, que tu prolonges, qu'il prolonge, que nous prolongions, que vous prolongiez, qu'ils prolongent. — *Imparf.* Que je prolongeasse, que tu prolongeasses, qu'il prolongeât, que nous prolongeasssions, que vous prolongeassiez, qu'ils prolongeassent. — *Passé.* Que j'aie prolongé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse prolongé, etc. — *Inf. prés.* Prolonger. — *Passé.* Avoir prolongé. — *Part. prés.* Prolongeant (inv.). — *Passé.* Prolongé, prolongée, prolongés, prolongées. *La crainte du châtiment est un supplice* prolongé. *Toute grande passion n'est qu'une espérance* prolongée. — *Passé composé.* Ayant prolongé. — Prononominalement : *Se prolonger. Les débats* se sont prolongés *bien avant dans la nuit. D'ici la vue* se prolonge *à l'infini. Nos désirs, nos espérances* se prolongent *jusqu'à l'extrême vieillesse.* (Boiste.) — Passif : *Etre prolongé.* Le participe régit *par. La guerre a été* prolongée *de deux mois* par *le général en chef.*

PROMENER, v. a., 1re conj. (*Promené*), mener çà et là. *En sa qualité de cicerone, il a* promené *ces étrangers par la ville.* Mener à la promenade. Promener *un enfant.* — Promener *un cheval*, c'est le conduire au pas, en le tenant par la bride, ou bien lorsqu'on le monte, lui faire prendre une allure lente. *On* promène *un*

cheval échauffé avant que de le mettre à l'écurie (Acad.). — *Promener* s'emploie quelquefois pour traîner.

Quatre bœufs attelés, d'un pas tranquille et lent,
Promenaient dans Paris ce monarque indolent.
Boileau.

—Il signifie aussi se moquer, se jouer de quelqu'un, l'amuser par de belles paroles, mais n'est guère usité que dans le style familier. *Voici quinze jours que cet homme me* promène *pour cette affaire.* — *Promener* est surtout usité dans un grand nombre d'acceptions figurées. — On dit : Promener *sa vue, ses regards sur un objet,* le parcourir des yeux. Promener *son esprit sur différents sujets.* Promener *ses inquiétudes, son imagination.* Promenez *votre imagination sur tous les êtres, vous reconnaîtrez qu'il n'y a de réellement bon que Dieu et la vertu* (Boiste). *Il appartenait à cette catégorie de jeunes gens qui* promènent *sur nos boulevards leur luxe et leur oisiveté, même leur nullité* (F. J.).

C'est dans ces routes fleuries
Où mes volages esprits
Promenaient leurs rêveries.
J.-B. Rousseau.

—*Indic. prés.* Je promène, tu promènes, il promène, nous promenons, vous promenez, ils promènent.—*Imparf.* Je promenais, tu promenais, il promenait, nous promenions, vous promeniez, ils promenaient.—*Passé déf.* Je promenai, tu promenas, il promena, nous promenâmes, vous promenâtes, ils promenèrent.—*Passé indéf.* J'ai promené, etc.—*Passé antér.* J'eus promené, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais promené, etc.—*Futur.* Je promènerai, tu promèneras, il promènera, nous promènerons, vous promènerez, ils promèneront.—*Futur ant.* J'aurai promené, etc.— *Condit. prés.* Je promènerais, tu promènerais, il promènerait, nous promènerions, vous promèneriez, ils promèneraient.—*Passé.* J'aurais promené, etc. —*On dit aussi :* J'eusse promené, etc. — *Impér. prés.* Promène, promenons, promenez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez promené. — *Subj. prés.* Que je promène, que tu promènes, qu'il promène, que nous promenions, que vous promeniez, qu'ils promènent. — *Imparf.* Que je promenasse, que tu promenasses, qu'il promenât, que nous promenassions, que vous promenassiez, qu'ils promenassent. — *Passé.* Que j'aie promené, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse promené, etc.—*Infin. prés.* Promener. — *Passé.* Avoir promené.—*Part. prés.* Promenant (invar.).—*Passé.* Promené, promenée, promenés, promenées. —*Passé comp.* Ayant promené.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se promener,* marcher, aller çà et là, soit comme exercice, soit comme divertissement. Se promener *à pied, à cheval, en voiture, en bateau, sur la Seine. Il s'est* promené *toute la matinée dans son jardin.*

Opulente cité, la gloire de ces bords,
Où la Saône enchantée à pas lents *se promène.*
L. Racine.

—Dans un mouvement d'humeur ou d'impatience, on dit aux gens dont on veut se débarrasser : *Allez vous* promener. *C'est un sot, qu'il aille* se promener. La conversation familière permet ces locutions proverbiales. On l'emploie quelquefois, mais à tort, avec ellipse du pronom *se : Je l'enverrais bien* promener (Acad.). — *Promener* n'étant point verbe neutre, veut toujours après lui un régime direct. C'est mal parler que de dire : *Allons* promener; *il est allé* promener. Le pronom ne pouvant être sous-entendu, dites : *Allons nous* promener; *il est allé* se promener.—Passif : *Etre promené.* Le participe régit les prépositions *en, dans, à* et *par. Suivant un ancien usage, le bœuf le plus gras qui puisse se trouver* est promené, *chaque année, dans Paris pendant trois jours du carnaval, par une troupe de gens affublés de toutes sortes de costumes.*

PROMETTRE, v. a. et irr., 4e conjug. (*Promètre*), donner parole de quelque chose, s'engager verbalement ou par écrit à faire, à dire, à donner, etc. *Vous m'avez* promis *de l'argent. Il m'a* promis *de venir me voir.* Promettre *une fille en mariage. Je tiens plus que je n'avais* promis (J.-J. Rousseau). *Un souverain ne doit jamais* promettre *que ce qu'il veut tenir* (Bonaparte).—Fig. Annoncer, prédire. *Je vous* promets *du beau temps pour demain. Le caractère de ce jeune prince leur* promettait *un règne paisible.*—Employé dans un sens absolu, il signifie faire espérer, donner des espérances. *Ce jeune homme* promet *beaucoup. La vigne* promet *peu.*—On dit familièrement et par forme de menace : *Je vous* promets *qu'il s'en repentira.*—Promettre *et tenir sont deux.* Promettre *monts et merveilles.* Promettre *plus de beurre que de pain. Il*

se ruine à promettre *et s'enrichit à ne rien tenir*, locut. proverb. qui signifient faire des promesses et ne les pas tenir. — *Promettre que*, présentant à l'esprit une idée de futur, ne doit pas être suivi d'un verbe au présent ou au passé. Ne dites pas : *Je vous* promets *qu'il travaille, je vous* promets *que j'ai dit la vérité.* Ces tournures de phrases sont incorrectes, il faut s'exprimer ainsi: *Je vous assure qu'il travaille, je vous affirme que j'ai dit la vérité:* Il est synonyme d'*épargner, donner parole.* On *promet* de payer une somme, et on le *promet* si bien qu'il semble que cela soit fait par anticipation de temps; on *donne parole* de la payer tel jour, et si cela ne suffit pas on s'y *engage* par écrit. — *Indic. prés.* Je promets, tu promets, il promet, nous promettons, vous promettez, ils promettent.—*Imparf.* Je promettais, tu promettais, il promettait, nous promettions, vous promettiez, ils promettaient.—*Passé déf.* Je promis, tu promis, il promit, nous promîmes, vous promîtes, ils promirent. — *Passé indéf.* J'ai promis, etc. — *Passé antér.* J'eus promis, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais promis, etc. — *Futur.* Je promettrai, tu promettras, il promettra, nous promettrons, vous promettrez, ils promettront. —*Futur ant.* J'aurai promis, etc.—*Condit. prés.* Je promettrais, tu promettrais, il promettrait, nous promettrions, vous promettriez, ils promettraient.—*Passé.* J'aurais promis, etc. —*On dit aussi* : J'eusse promis, etc,—*Impér. prés.* Promets, promettons, promettez.—*Passé.* Aie, ayons. ayez promis.—*Subj. prés.* Que je promette, que tu promettes, qu'il promette, que nous promettions, que vous promettiez, qu'ils promettent.—*Imparf.* Que je promisse, que tu promisses, qu'il promît, que nous promissions, que vous promissiez, qu'ils promissent.—*Passé.* Que j'aie promis, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse promis, etc. — *Infin. prés.* Promettre. — *Passé.* Avoir promis.— *Part. prés.* Promettant (inv.).—*Passé.* Promis, promise, promis, promises. — *Passé comp.* Ayant promis. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se promettre.* Il signifie : 1° Espérer. *Il* se promet *cela de votre bonté* (Acad.). *Quelle autre destinée pouvait* se promettre *la doctrine de l'Evangile, etc.* (Mass.).—2° Prendre une ferme résolution. *Je me suis bien* promis *de ne le revoir jamais.*—Récip. *Ils se sont* promis *fidelité l'un à l'autre. Puissions-nous voir se réaliser le bonheur que nous nous* promettons. — Passif : *Etre promis.* Le participe régit *par* et *de.*

PROMINER, v. n., 1re conj. *(Prominé)*, s'élever au-dessus, avoir plus de relief. *Ce rocher, cette colline* promine *sur les autres, ou* promine. *Dans le visage de l'homme, le front* promine, c'est-à-dire est prédominent.—Au figuré. *Tout ce qui* promine *est plus exposé.*—Il est peu usité et ne se conjugue qu'aux troisièmes personnes du singulier et du pluriel.—*Indic. prés.* Il promine, ils prominent.—*Imparf.* Il prominait, ils prominaient.—*Passé déf.* Il promina, ils prominèrent.—*Passé indéf.* Il a prominé, ils ont prominé. — *Passé ant.* Il eut prominé, ils eurent prominé. —*Plus-que-parf.* Il avait prominé, ils avaient prominé.—*Futur.* Il prominera, ils promineront. — *Futur antér.* Il aura prominé, ils auront prominé. — *Condit. prés.* Il prominerait, ils promineraient. —*Passé.* Il aurait prominé, ils auraient prominé.—*On dit aussi* : Il eût prominé, ils eussent prominé.—*Point d'impératif.* —*Subj. prés.* Qu'il promine, qu'ils prominent.—*Imparf.* Qu'il prominât, qu'ils prominassent.—*Passé.* Qu'il ait prominé, qu'ils aient prominé. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût prominé, qu'ils eussent prominé. —*Infin. prés.* Prominer.—*Passé.* Avoir prominé.—*Part. prés.* Prominant (invar.). —*Passé.* Prominé (invar.).—*Passé comp.* Ayant prominé.

PROMOUVOIR, v. a. et irrég. 3e conj (*Promouvoar*). avancer, élever à quelque dignité. (On ne l'emploie guère qu'à l'infinitif, au passé défini et aux temps composés). *Ce prince fut* promu *à l'Empire. Il a été* promu *à la dignité de président de la chambre. Cet ecclésiastique méritait que le pape le* promut *à la dignité de cardinal.* — Il s'emploie avec le pronom personnel *se*, joint au verbe *faire.* Se *faire* promouvoir *aux ordres sacrés, etc.* — Passif : *Être promu. Il a été* promu *à l'épiscopat.* Le participe régit *à* et *par.* *Ce magistrat a été* promu à *la dignité de chancelier* par *ordonnance royale.*

PROMULGUER, v. a., 1re conj. (*Promulgué*), publier une loi avec les formes requises, pour la rendre exécutoire. *On ne peut prétendre cause d'une loi qui a été* promulguée. — *Ind. prés.* Je promulgue, tu promulgues, il promulgue, nous promulguons, vous promulguez ils promul-

guent. — *Imp.* Je promulguais, tu promulguais, il promulguait, nous promulguions, vous promulguiez, ils promulguaient. — *Passé défini.* Je promulguai, tu promulguas, il promulgua, nous promulguâmes, vous promulguâtes, ils promulguèrent. — *Passé ind.* J'ai promulgué, etc. — *Passé antér.* J'eus promulgué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais promulgué, etc. — *Futur.* Je promulguerai, tu promulgueras, il promulguera, nous promulguerons, vous promulguerez, ils promulgueront. — *Futur ant.* J'aurai promulgué, etc. — *Cond. prés.* Je promulguerais, tu promulguerais, il promulguerait, nous promulguerions, vous promulgueriez, ils promulgueraient. — *Passé.* J'aurais promulgué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse promulgué, etc. — *Impér. prés.* Promulgue, promulguons, promulguez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez promulgué. — *Subj. prés.* Que je promulgue, que tu promulgues, qu'il promulgue, que nous promulguions, que vous promulguiez, qu'ils promulguent. — *Imp.* Que je promulguasse, que tu promulguasses, qu'il promulguât, que nous promulguassions, que vous promulguassiez, qu'ils promulguassent.—*Passé.* Que j'aie promulgué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse promulgué, etc.— *Infin. prés.* Promulguer. — *Passé.* Avoir promulgué. — *Part. prés.* Promulguant (invariable). — *Passé.* Promulgué, promulguée, promulgués, promulguées. — *Passé comp.* Ayant promulgué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se promulguer. Cette loi* se promulgue *bientôt.* — Passif : *Etre promulgué.* Le participe régit *par. Cette loi a été* promulguée par *la chambre des Pairs.*

PRONER, v. a., 1re conj. (*Prône*), faire le prône. *Le vicaire nous a* prônés *ce matin en l'absence du curé.* — Figur. vanter, louer avec exagération. *Il* prône *cette action partant comme un trait héroïque.*

Quoi qu'en ses beaux discours saint Evremond nous [*prône*.
Boileau.

Il signifie aussi quelque fois, faire de longues et ennuyeuses remontrances ; et en ce sens, il est ordinairement neutre. *Il y a deux heures qu'il ne fait que* prôner. *Que nous* prônez-*vous là?* — *Indic. prés.* Je prône, tu prônes, il prône, nous prônons, vous prônez, ils prônent. — *Imparf.* Je prônais, tu prônais, il prônait, nous prônions, vous prôniez, ils prônaient.—*Passé déf.* Je prônai, tu prônas, il prôna, nous prônâmes, vous prônâtes, ils prônèrent. — *Passé indéf.* J'ai prôné, etc. — *Passé ant.* J'eus prôné, etc. — *Plus-que parf.* J'avais prôné, etc. —*Futur.* Je prônerai, tu prôneras, il prônera, nous prônerons, vous prônerez, ils prôneront. — *Futur ant.* J'aurai prôné, etc. — *Condit. prés.* Je prônerais, tu prônerais, il prônerait, nous prônerions, vous proneriez, ils prôneraient. — *Passé.* J'aurais prôné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse prôné, etc. — *Impératif prés.* Prône, prônons, prônez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez prôné. —*Subj. prés.* Que je prône, que tu prônes, qu'il prône, que nous prônions, que vous prôniez, qu'ils prônent. — *Imparf.* Que je prônasse, que tu prônasses, qu'il prônât, que nous prônassions, que vous prônassiez, qu'ils prônassent. — *Passé.* Que j'aie prôné, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse prôné, etc. — *Infin. prés.* Prôner. — *Passé.* Avoir prôné. — *Part. prés.* Prônant (invar.). — *Passé.* Prôné, prônée, prônés, prônées.—*Passé comp.* Ayant prôné.— Se conjugue pronominalement et réciproquement : *Se prôner*, se vanter. *Ce jeune homme* se prône *toujours. Celui qui* se prône *lui-même, n'a bientôt plus de prôneurs.* (Boiste). *Remarquez que tous ceux qui* se prônent *le font pour des mérites supposés.* — Passif : *Etre prôné.* Le participe régit *de* et *par. Cet ouvrage a été* prôné par *tous les journaux.*

PRONONCER v. a. 1re conj. (*Prononcé*), proférer, articuler les lettres, les syllabes, les mots, en exprimer les sons. *On ne* prononce *pas toutes les lettres de certains mots. Dès que le prêtre eut* prononcé *les paroles sacrémentales.* — Dire, faire, entendre.

Vous ne leur *prononcez* mon nom qu'avec horreur.
Racine.

—Réciter, débiter. Prononcer *un discours, un sermon, une harangue, etc. On* prononce *avec feu; avec grâce, de bonne ou mauvaise grâce, lentement, distinctement.* — Déclarer avec autorité, en vertu de son autorité. Prononcer *un arrêt, une sentence,* etc. (Academ.). « *Ces terribles malédictions que Jésus-Christ a* prononcées *dans son évangile.* » (Bossuet). — Absolument. *Ce président* prononce *bien*, il résume avec ordre et netteté les différents chefs du jugement. On dit que *le greffier* prononce *l'arrêt à un criminel*, lorsqu'il lui lit le

jugement rendu contre lui. — Figur. *Cet homme a* prononcé *lui-même sa condamnation, sa sentence*, il s'est condamné par ses propres paroles, par son propre témoignage. — En termes de peinture et de sculpture, il signifie marquer fortement les parties saillantes d'un corps. *Ce sculpteur a bien* prononcé *les muscles de son hercule. Dans le tableau de cet artiste, la draperie* prononce *trop le nu.* — Neutralem. déclarer son sentiment, décider, ordonner. *Le législateur a* prononcé. *Le ciel a* prononcé. *J'attends que vous ayez* prononcé. *Dès que vous aurez* prononcé, *on obéira.* — *Indicatif présent.* Je prononce, tu prononces, il prononce, nous prononçons, vous prononcez, ils prononcent.—*Imparf.* Je prononçais, tu prononçais, il prononçait, nous prononcions, vous prononciez, ils prononçaient. — *Passé déf.* Je prononçai, tu prononças, il prononça, nous prononçâmes, vous prononçâtes, ils prononcèrent. — *Passé indéf.* J'ai prononcé, etc. — *Passé antér.* J'eus prononcé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais prononcé, etc. — *Futur.* Je prononcerai, tu prononceras, il prononcera, nous prononcerons, vous prononcerez, ils prononceront. — *Futur ant.* J'aurai prononcé, etc. — *Cond. prés.* Je prononcerais, tu prononcerais, il prononcerait, nous prononcerions, vous prononceriez, ils prononceraient. — *Passé* J'aurais prononcé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse prononcé, etc. — *Impér. prés.* Prononce, prononçons, prononcez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez prononcé. — *Subj. prés.* Que je prononce, que tu prononces, qu'il prononce, que nous prononcions, que vous prononciez, qu'ils prononcent. — *Imparf.* Que je prononçasse, que tu prononçasses, qu'il prononçât, que nous prononçassions, que vous prononçassiez, qu'ils prononçassent. —*Passé.* Que j'aie prononcé, etc.— *Plus que parf.* Que j'eusse prononcé, etc. — *Inf. prés.* Prononcer.—*Passé.* Avoir prononcé. — *Part. prés.* Prononçant (inv.). — *Passé.* Prononcé, prononcée, prononcés, prononcées. Il est aussi adjectif. *Cet enfant a un caractère* prononcé, c'est-à-dire, décidé. On dit qu'*une personne a les traits* prononcés, pour exprimer qu'ils sont fortement marqués.—En termes de palais, on appelle *prononcé d'un jugement* la sentence rendue par les juges, et alors il est substantif, comme dans l'exemple suivant de Boiste. *Voici le* prononcé *du jugement de Dieu : « Tu souffriras ce que tu fis souffrir. »* — *Pass. comp.* Ayant prononcé. —Se conjugue avec le pronom personnel : *se prononcer*, manifester. *Il s'est bien* prononcé *dans cette occasion. L'opinion publique s'est* prononcée *dans cette affaire.* — Passif : *Etre prononcé.* Le part. régit *par*. *La condamnation à la peine de mort a été* prononcée *par le président, d'une voix émue.*

PRONOSTIQUER, v. a., 1[re] conj. (*Pronocetiqué*), faire un pronostic. *Il a* pronostiqué *tout ce que nous voyons. Les sages* pronostiquent *les événements par la connaissance qu'ils ont des choses.* (Acad.). — *Ind. prés.* Je pronostique, tu pronostiques, il pronostique, nous pronostiquons, vous pronostiquez, ils pronostiquent. — *Imp.* Je pronostiquais, tu pronostiquais, il pronostiquait, nous pronostiquions, vous pronostiquiez, ils pronostiquaient. —*Passé déf.* Je pronostiquai, tu pronostiquas, il pronostiqua, nous pronostiquâmes, vous pronostiquâtes, ils pronostiquèrent. — *Passé ind.* J'ai pronostiqué, etc. — *Passé ant.* J'eus pronostiqué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais pronostiqué, etc. — *Futur.* Je pronostiquerai, tu pronostiqueras, il pronostiquera, nous pronostiquerons, vous pronostiquerez, ils pronostiqueront. — *Futur ant.* J'aurai pronostiqué, etc. — *Cond. prés.* Je pronostiquerais, tu pronostiquerais, il pronostiquerait, nous pronostiquerions, vous pronostiqueriez, ils pronostiqueraient. — *Passé.* J'aurais pronostiqué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse pronostiqué, etc.—*Imp. prés.* Pronostique, pronostiquons, pronostiquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez pronostiqué. — *Subj. prés.* Que je pronostique, que tu pronostiques, qu'il pronostique, que nous pronostiquions, que vous pronostiquiez, qu'ils pronostiquent. — *Imparf.* Que je pronostiquasse, que tu pronostiquasses, qu'il pronostiquât, que nous pronostiquassions, que vous pronostiquassiez, qu'ils pronostiquassent. — *Passé.* Que j'aie pronostiqué, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse pronostiqué, etc. — *Infinitif prés.* Pronostiquer. — *Passé.* Avoir pronostiqué. —*Participe prés.* Pronostiquant (invar.). — *Passé.* Pronostiqué, pronostiquée, pronostiqués, pronostiquées. — *Passé comp.* Ayant pronostiqué.— Se conjugue avec le pronom personnel : *se pronostiquer. Les maux ne doivent* se pronostiquer *que pour les prévenir.* — Récip. *Les partis* se pronostiquent *leur défaite.* (Boiste).—Passif :

Etre pronostiqué. Le participe régit *par. Cette maladie a suivi toutes les périodes qui avaient été* pronostiquées par *le médecin.*

PROPAGER, v. a. 1re conj. (*Propajé*), multiplier par voie de génération, de reproduction. *On est parvenu à* propager *cette espèce dans nos climats.* — Figur. Répandre, étendre, augmenter, faire croître. *Il a tout fait pour* propager *cette découverte.* Propager *la foi, l'erreur, la vérité, la science, les lumières, les connaissances, etc.* La lettre *g* doit toujours être suivie d'un e muet devant les voyelles *a* et *o*. — *Indic. prés.* Je propage, tu propages, ils propage, nous propageons, vous propagez. ils propagent. — *Imp.* Je propageais, tu propageais, il propageait, nous propagions, vous propagiez, ils propagaient. — *Passé déf.* Je propageai, tu propageas, il propagea, nous propageâmes, vous propageâtes, ils propagèrent. — *Passé ind.* J'ai propagé, etc. — *Passé antér.* J'eus propagé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais propagé, etc. — *Futur.* Je propagerai, tu propageras, il propagera, nous propagerons, vous propagerez, ils propageront. — *Futur ant.* J'aurai propagé, etc. — *Cond. prés.* Je propagerais, tu propagerais, il propagerait, nous propagerions, vous propageriez, ils propageraient. — *Passé.* J'aurais propagé, etc. — *On dit aussi.* J'eusse propagé, etc. — *Impératif prés.* Propage, propageons, propagez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez propagé. — *Subj. prés.* Que je propage, que tu propages, qu'il propage, que nous propagions, que vous propagiez, qu'ils propagent. — *Imp.* Que je propageasse, que tu propageasses, qu'il propageât, que nous propageassions, que vous propageassiez, qu'ils propageassent. — *Passé.* Que j'aie propagé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse propagé, etc. — *Infin. prés.* Propager. — *Passé.* Avoir propagé. — *Part. présent.* Propageant (invar.). — *Passé.* Propagé, propagée, propagés, propagées. — *Passé comp.* Ayant propagé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se propager. Cette maladie* s'est propagée *à vingt lieues à la ronde. Les vérités* se propagent *plus lentement que les erreurs* (Acad.). *Le son, la lumière, les préjugés* se propagent. — Passif : *être propagé,* Le participe régit *par.*

PROPHÉTISER, v. a., 1re conj. (*Prophétizé*), prédire l'avenir par inspiration divine. *Les patriarches ont* prophétisé la *venue de Jésus-Christ.* — Fig. et fam., prévoir et dire d'avance ce qui doit arriver. *Je vous avais bien* prophétisé *que cela arriverait.* (Acad.) *Les fous et les enfans* prophétisent *quelquefois parce qu'ils parlent au hasard* (Mme de Staël). — *Ind. prés.* Je prophétise, tu prophétises, il prophétise, nous prophétisons, vous prophétisez, ils prophétisent. — *Imp.* Je prophétisais, tu prophétisais, il prophétisait, nous prophétisions, vous prophétisiez, ils prophétisaient. — *Passé déf.* Je prophétisai, tu prophétisas, il prophétisa, nous prophétisâmes, vous prophétisâtes, ils prophétisèrent. — *Passé ind.* J'ai prophétisé, etc. — *Passé ant.* J'eus prophétisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais prophétisé, etc. — *Futur.* Je prophétiserai, tu prophétiseras, il prophétisera, nous prophétiserons, vous prophétiserez, ils prophétiseront. — *Futur antér.* J'aurai prophétisé, etc. — *Condit. prés.* Je prophétiserais, tu prophétiserais, il prophétiserait, nous prophétiserions, vous prophétiseriez, ils prophétiseraient. — *Passé.* J'aurais prophétisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse prophétisé, etc. — *Impér. prés.* Prophétise, prophétisons, prophétisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez prophétisé. — *Subj. prés.* Que je prophétise, que tu prophétises, qu'il prophétise, que nous prophétisions, que vous prophétisiez, qu'ils prophétisent. — *Imparf.* Que je prophétisasse, que tu prophétisasses, qu'il prophétisât, que nous prophétisassions, que vous prophétisassiez, qu'ils prophétisassent. — *Passé.* Que j'aie prophétisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse prophétisé, etc. — *Inf. prés.* Prophétiser. — *Passé.* Avoir prophétisé. — *Part. prés.* Prophétisant (invar.). — *Passé.* Prophétisé, prophétisée, prophétisés, prophétisées. — *Passé comp.* Ayant prophétisé. — Pronominalement : *Se prophétiser. Dans tous les projets on* se prophétise *le succès.* Récip. *Les factieux* se prophétisent *le triomphe.* — Passif : *Etre prophétisé.* Le participe régit *par. La révolution de juillet avait été* prophétisée par *tous les politiques qui l'avaient préparée.*

PROPORTIONNER, v. a., 1re conjug. (*Proporcioné*), observer la proportion convenable, établir un juste rapport entre une chose et une autre. *Il faut* propor-

tionner *les peines aux délits, les veines et les délits. Il faut savoir* proportionner *sa dépense à son revenu.* Proportionner *ses entreprises, ses desseins à ses facultés, à ses forces.* Proportionner *le remède au mal* (Bossuet). *L'orateur doit* proportionner *son discours à l'intelligence de son auditoire.* — *Indicatif présent.* Je proportionne, tu proportionnes, il proportionne, nous proportionnons, vous proportionnez, ils proportionnent.— *Imparf.* Je proportionnais, tu proportionnais, il proportionnait, nous proportionnions, vous proportionniez, ils proportionnaient. — *Passé déf.* Je proportionnai, tu proportionnas, il proportionna, nous proportionnâmes, vous proportionnâtes, ils proportionnèrent. — *Passé ind.* J'ai proportionné, etc. — *Passé antér.* J'eus proportionné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais proportionné, etc. — *Futur.* Je proportionnerai, tu proportionneras, il proportionnera, nous proportionnerons, vous proportionnerez, ils proportionneront. — *Futur ant.* J'aurai proportionné, etc. — *Cond. prés.* Je proportionnerais, tu proportionnerais, il proportionnerait, nous proportionnerions, vous proportionneriez, ils proportionneraient. — *Passé.* J'aurais proportionné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse proportionné, etc. —*Impér. prés.* Proportionne, proportionnons, proportionnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez proportionné. — *Subj. prés.* Que je proportionne, que tu proportionnes, qu'il proportionne, que nous proportionnions, que vous proportionniez, qu'ils proportionnent. — *Imparf.* Que je proportionnasse, que tu proportionnasses, qu'il proportionnât, que nous proportionnassions, que vous proportionnassiez, qu'ils proportionnassent. — *Passé.* Que j'aie proportionné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse proportionné, etc. — *Infin. prés.* Proportionner. — *Pass.* Avoir proportionné. — *Part. prés.* Proportionnant (inv.). — *Passé* Proportionné, proportionnée, proportionnés, proportionnées. — *Passé comp.* Ayant proportionné. — Pronominal. : *Se proportionner. L'orgueil ose* se proportionner *au mérite et croit l'emporter sur lui. La peine* se proportionne *à la grandeur du crime. Que le génie serait à plaindre s'il fallait* se proportionner *à l'esprit de ses critiques.* — Passif : *être proportionné.* Le part. régit *par. La récompense doit toujours être* proportionnée *au service par l'obligé.*

PROPOSER, v. a. 1re conj. (*Proposé*) mettre quelque chose en avant, soit verbalement, soit par écrit pour l'examiner ou en délibérer. Proposer *un argument, son avis, son opinion* ; — *un plan, un problème, une difficulté, une question* ; — *des conditions, une affaire, une loi, un mariage, un amendement à une loi, etc.* — Offrir, promettre. Proposer *un prix, une récompense. On lui a* proposé *cinquante francs pour cette affaire.* — Proposer *un sujet*, signifie donner une matière à traiter. *L'Académie a* proposé *ce sujet pour le prix d'éloquence.* On dit aussi : proposer *quelqu'un pour un emploi*, le désigner comme capable de le remplir. *Ne* proposez *jamais quelqu'un dont vous ne puissiez répondre.* — Proposer *une personne pour modèle, pour exemple*, c'est-à-dire la donner pour modèle, pour exemple *On peut* proposer *ce prince pour modèle à tous les rois.* — Il s'emploie quelquefois dans un sens absolu, comme dans cette locution proverbiale : *L'homme* propose *et Dieu dispose.*—*Ind. prés.* Je propose, tu proposes, il propose, nous proposons, vous proposez, ils proposent. — *Imparf.* Je proposais, tu proposais, il proposait, nous proposions, vous proposiez, ils proposaient. — *Passé déf.* Je proposai, tu proposas, il proposa, nous proposâmes, vous proposâtes, ils proposèrent. — *Passé ind.* J'ai proposé, etc. — *Passé antér.* J'eus proposé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais proposé, etc. — *Futur.* Je proposerai, tu proposeras, il proposera, nous proposerons, vous proposerez, ils proposeront. — *Futur ant.* J'aurai proposé, etc. — *Cond. prés.* Je proposerais, tu proposerais, il proposerait, nous proposerions, vous proposeriez, ils proposeraient. — *Passé.* J'aurais proposé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse proposé, etc. — *Impér. prés.* Propose, proposons, proposez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez proposé. — *Subj. prés.* Que je propose, que tu proposes, qu'il propose, que nous proposions, que vous proposiez, qu'ils proposent. — *Imparf.* Que je proposasse, que tu proposasses, qu'il proposât, que nous proposassions, que vous proposassiez, qu'ils proposassent. — *Passé.* Que j'aie proposé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse proposé, etc. — *Infin. prés.* Proposer. — *Passé.* Avoir proposé. — *Partic. prés.* Proposant (inv.). — *Passé.*

Proposé, proposée, proposés, proposées. — *Passé comp.* Ayant proposé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se proposer*, avoir dessein, former le dessein de.... *Il* se propose *de vivre désormais dans la retraite.* Dans un sens passif. *C'est par la flatterie que le deshonneur* se propose. — Avoir pour but. *Telle est la grandeur que votre majesté doit* se proposer (Massillon). — Se donner pour modèle. *Tous les chrétiens doivent* se proposer *Jésus-Christ pour modèle.* — Passif : *être proposé.* Le part. régit *par. De grands avantages m'ont été* proposés par *cette maison de commerce pour m'associer à ses entreprises.*

PROROGER, v. a., 1re conj. (*Proroje*), prolonger, reculer le temps préfix, remettre à un autre jour. *On a* prorogé *le délai qu'on lui avait donné.* Proroger *une dispense. On a* prorogé *pour une année, la loi qui n'était exécutoire que pour un an.* — Il signifie en termes de législation politique, suspendre les séances des chambres par un acte de l'autorité royale, et en remettre la continuation à un certain jour. Proroger *la session. La reine d'Angleterre a* prorogé *le parlement au mois de décembre.* La lettre *g* doit toujours être suivie d'un *e* muet devant les voyelles *a* et *o*. — *Ind. prés.* Je proroge, tu proroges, il proroge, nous prorogeons, vous prorogez, ils prorogent. — *Imparf.* Je prorogeais, tu prorogeais, il prorogeait, nous prorogions, vous prorogiez, ils prorogeaient. — *Passé déf.* Je prorogeai, tu prorogeas, il prorogea, nous prorogeâmes, vous prorogeâtes, ils prorogèrent. — *Pass. indéf.* J'ai prorogé, etc. — *Passé ant.* J'eus prorogé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais prorogé, etc. — *Futur.* Je prorogerai, tu prorogeras, il prorogera, nous prorogerons, vous prorogerez, ils prorogeront. — *Passé.* J'aurai prorogé, etc. — *Cond. prés.* Je prorogerais, tu prorogerais, il prorogerait, nous prorogerions, vous prorogeriez, ils prorogeraient. — *On dit aussi* : J'eusse prorogé, etc. — *Impér. prés.* Proroge, prorogeons, prorogez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez prorogé. — *Subj. prés.* Que je proroge, que tu proroges, qu'il proroge, que nous prorogions, que vous prorogiez, qu'ils prorogent. — *Impar.* Que je prorogeasse, que tu prorogeasses, qu'il prorogeât, que nous prorogeassions, que vous prorogeassiez, qu'ils prorogeassent. — *Pass.* Que j'aie prorogé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse prorogé, etc. — *Inf. prés* Proroger. — *Passé.* Avoir prorogé. — *Part. prés.* Prorogeant (invar.). — *Passé.* Prorogé, prorogée, prorogés, prorogées. — *Passé comp.* Ayant prorogé. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *Se proroger. Le parlement anglais doit* se proroger *par suite du changement du ministère.* — Passif : *Etre prorogé.* Le part. régit *par. La session a été* prorogée par *le roi.*

PROSCRIRE, v. a. et irr., 4e conj. (*Proscrire*), condamner à mort sans forme judiciaire. *Scylla* proscrivit *trois ou quatre mille citoyens romains. Les triumvirs* proscrivirent *tous leurs ennemis* (Acad.). —Dans un sens absolu. *C'est du dévouement que d'écrire contre ceux qui peuvent* proscrire.—Au fig. Dévouer à la mort.

> Il poursuit son dessein parricide;
> Mais il pense *proscrire* un prince sans appui.
> Racine.

—En parlant des choses, condamner. *On doit* proscrire *ces nouvelles doctrines.*— Il signifie aussi éloigner, chasser, bannir. *Cet homme dangereux, il faut le* proscrire *de la société. Vous devriez* proscrire *ces hommes infâmes* (Mass.).—*Proscrire* s'emploie encore au figuré dans le sens de anéantir, détruire, abolir. *Ce mot n'est pas français, il faut le* proscrire. *On a* proscrit cet usage.—*Indic. prés.* Je proscris, tu proscris, il proscrit, nous proscrivons, vous proscrivez, ils proscrivent. —*Imparf.* Je proscrivais, tu proscrivais, il proscrivait, nous proscrivions, vous proscriviez, ils proscrivaient.—*Passé déf.* Je proscrivis, tu proscrivis, il proscrivit, nous proscrivîmes, vous proscrivîtes, ils proscrivirent.—*Passé indéf.* J'ai proscrit, etc.—*Passé antér.* J'eus proscrit, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais proscrit, etc. — *Futur.* Je proscrirai, tu proscriras, il proscrira, nous proscrirons, vous proscrirez, ils proscriront.—*Futur ant.* J'aurai proscrit, etc.—*Cond. prés.* Je proscrirais, tu proscrirais, il proscrirait, nous proscririons, vous proscririez, ils proscriraient.—*Passé.* J'aurais proscrit, etc. — *On dit aussi :* J'eusse proscrit, etc. — *Impér. prés.* Proscris, proscrivons, proscrivez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez proscrit. — *Subj. prés.* Que je proscrive, que tu proscrives, qu'il proscrive, que nous proscrivions, que vous proscriviez, qu'ils proscrivent. — *Imparf.* Que je proscri-

visse, que tu proscrivisses, qu'il proscrivît, que nous proscrivissions, que vous proscrivissiez, qu'ils proscrivissent. — *Passé*. Que j'aie proscrit, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse proscrit, etc. — *Infin. prés* Proscrire. — *Passé*. Avoir proscrit. —*Part. prés.* Proscrivant (inv.).—*Passé*. Proscrit, procrite, proscrits, proscrites. Substantiv. *Son fils est du nombre des* proscrits. Ou dit familièr. : *Cet homme a une mine de* proscrit (désagréable, de mauvaise augure). —*Passé comp.* Ayant proscrit. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se proscrire. Tout ce qui nuit doit* se proscrire, *cela fût-il ancien comme le monde.* — Pronom. *Le médisant, le calomniateur et le traître* se proscrivent *eux-mêmes, ils sont comme exilés au sein de leur patrie.* — Récip. *Les partis* se proscrivant *tour à tour, la patrie est toujours veuve d'une partie de ses enfants* (Boiste). —Passif : *Etre proscrit.* Le participe régit *par*. *Le citoyen inutile n'est pas moins* proscrit par *l'Evangile que* par *la société* (Mass.).

Que dis-tu, sage Malherbe,
De voir tes maîtres *proscrits*
Par une foule superbe
De fanatiques esprits.
J.-B. Rousseau.

PROSER, v. n., 1re conjug. (*Prozé*), écrire en prose (peu usité). *Mieux vaut* proser *que rimailler*. Suivant Boiste, il est aussi actif et signifierait mettre en prose un sujet écrit en vers. Mais s'il est peu usité dans la première acception, il est inusité dans la seconde.

PROSPÉRER, v. n., 1re conj. (*Procepéré*), avoir la fortune favorable. *L'impie* prospère *quelquefois* (Massillon). *Rien de ce qui offense la religion et l'humanité ne* prospère (Boiste). — En parlant des choses, il signifie avoir un heureux succès. *Tout semblait* prospérer *par sa présence* (Bossuet). *Les affaires* prospèrent *entre les mains de cet homme.* — *Indic, prés.* Je prospère, tu prospères, il prospère, nous prospérons, vous prospérez, ils prospèrent. — *Imparfait.* Je prospérais, tu prospérais, il prospérait, nous prospérions, vous prospériez, ils prospéraient. — *Passé défini.* Je prospérai, tu prospéras, il prospéra, nous prospérâmes, vous prospérâtes, ils prospérèrent. — *Passé ind.* J'ai prospéré, etc. — *Passé antér.* J'eus prospéré. etc. — *Plus-que-parf.* J'avais prospéré, etc. —*Futur.* Je prospérerai, tu prospéreras, il prospérera, nous prospérerons, vous prospérerez, ils prospéreront.—*Futur ant.* J'aurai prospéré, etc. — *Cond. prés.* Je prospérerais, tu prospérerais, il prospérerait, nous prospérerions, vous prospéreriez, ils prospéreraient. — *Passé*. J'aurais prospéré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse prospéré, etc. — *Imp. prés.* Prospère, prospérons, prospérez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez prospéré. — *Subj. prés.* Que je prospère, que tu prospères, qu'il prospère, que nous prospérions, que vous prospériez, qu'ils prospèrent. — *Imp.* Que je prospérasse, que tu prospérasses, qu'il prospérât, que nous prospérassions, que vous prospérassiez, qu'ils prospérassent. — *Passé*. Que j'aie prospéré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse prospéré, etc. — *Infinitif prés.* Prospérer. — *Passé*. Avoir prospéré. — *Part. prés.* Prospérant (inv.), — *Passé*. Prospéré, prospérée, prospérés, prospérées. — *Passé comp.* Ayant prospéré.

PROSTERNER (se), v. pron., 1re conj. (*Ce proceterné*), s'abaisser en suppliant, se jeter à genoux, aux pieds de quelqu'un. Se prosterner *devant Dieu*; *aux pieds des autels. Les mahométans* se prosternent *la face contre terre. L'esclave* se prosterne *devant son maître.*

Alors il *se prosterne* attendant le trépas.
Voltaire.

Aux pieds de votre roi *prosternez*-vous, mon fils.
Racine.

Fig. et fam. il signifie reconnaître, avouer la supériorité de quelqu'un ou de quelque chose. *Il voudrait que chacun* se prosternât *devant lui.* — *Ind. prés.* Je me prosterne, tu te prosternes, il se prosterne, nous nous prosternons, vous vous prosternez, ils se prosternent. — *Imparf.* Je me prosternais, tu te prosternais, il se prosternait, nous nous prosternions, vous vous prosterniez, ils se prosternaient. — *Passé déf.* Je me prosternai, tu te prosternas, il se prosterna, nous nous prosternâmes, vous vous prosternâtes, ils se prosternèrent. — *Passé ind.* Je me suis, tu t'es, il s'est prosterné, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont prosternés. — *Passé antér.* Je me fus, tu te fus, il se fut prosterné, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent prosternés. — *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était prosterné, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient pros-

ternés. — *Futur*. Je me prosternerai, tu te prosterneras, il se prosternera, nous nous prosternerons, vous vous prosternerez, ils se prosterneront. — *Futur ant.* Je me serai, tu te seras, il se sera prosterné, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront prosternés. — *Cond. prés.* Je me prosternerais, tu te prosternerais, il se prosternerait, nous nous prosternerions, vous vous prosterneriez, ils se prosterneraient. — *Passé*. Je me serais, tu te serais, il se serait prosterné, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient prosternés. — *On dit aussi :* Je me fusse, tu te fusses, il se fût prosterné, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent prosternés. — *Impér. prés.* Prosterne-toi, prosternons-nous, prosternez-vous. — *Passé*. Sois-toi prosterné, soyons-nous, soyez-vous prosternés. — *Subj. prés.* Que je me prosterne, que tu te prosternes, qu'il se prosterne, que nous nous prosternions, que vous vous prosterniez, qu'ils se prosternent.—*Imparf.* Que je me prosternasse, que tu te prosternasses, qu'il se prosternât, que nous nous prosternassions, que vous vous prosternassiez, qu'ils se prosternassent. — *Passé*. Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit prosterné, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient prosternés. — *Plus-que-parfait*. Que je me fusse, que tu te fusses qu'il se fût prosterné, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent prosternés. — *Infinitif prés.* Se prosterner. — *Passé*. S'être prosterné. — *Part. prés.* Se prosternant (inv.). — *Passé*. Prosterné, prosternée, prosternés, prosternées. — *Passé comp.* Étant prosterné.

PROSTITUER, v. a., 1re conj. (*Prostitué*). livrer à l'impudicité d'autrui. *Cette mère* prostitue *elle-même ses enfants. Cette femme a* prostitué *son honneur*, c'est-à dire s'est livrée elle-même. — Au figuré, il signifie avilir une chose par l'indigne usage qu'on en fait. Prostituer *son taleut, sa dignité, son honneur etc. C'est* prostituer *son honneur que d'agir aussi bassement. Un juge accessible à la corruption* prostitue *la justice. La magistrature* prostitue *sa dignité en flattant le pouvoir.* —*Indic. prés.* Je prostitue, tu prostitues, il prostitue, nous prostituons, vous prostituez, ils prostituent.—*Imparf.* Je prostituais, tu prostituais, il prostituait, nous prostituions, vous prostituiez, ils prostituaient. — *Passé déf.* Je prostituai, tu prostituas, il prostitua, nous prostituâmes, vous prostituâtes, ils prostituèrent. — *Passé indéfini.* J'ai prostitué, etc. — *Passé antér.* J'eus prostitué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais prostitué, etc. —*Futur.* Je prostituerai, tu prostitueras, il prostituera, nous prostituerons, vous prostituerez, ils prostitueront. — *Futur antér.* J'aurai prostitué, etc. — *Cond. prés.* Je prostituerais, tu prostituerais, il prostituerait, nous prostituerions, vous prostitueriez, ils prostitueraient.—*Passé.* J'aurais prostitué, etc. — *On dit aussi* : J'eusse prostitué, etc. — *Impér. prés.* Prostitue, prostituons, prostituez —*Passé*: Aie, ayons, ayez prostitué. —*Subj. prés.* Que je prostitue, que tu prostitues, qu'il prostitue, que nous prostituions, que vous prostituiez, qu'ils prostituent. — *Imparf.* Que je prostituasse, que tu prostituasses, qu'il prostituât, que nous prostituassions, que vous prostituassiez, qu'ils prostituassent. — *Passé*. Que j'aie prostitué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse prostitué, etc. — *Infin. prés.* Prostituer. — *Passé*. Avoir prostitué. — *Part. prés.* Prostituant (invar.). — *Passé*. Prostitué, prostituée, prostitués, prostituées. *C'est un homme* prostitué *à la faveur. Des âmes* prostituées *à l'ambition* (Bossuet). On dit en parlant d'un auteur dévoué aux passions de ceux qui le font écrire : *C'est une plume vénale et* prostituée. Prostitué est substantif lorsqu'il désigne l'impudicité. *C'est une* prostituée. *Dans l'apocalypse, Rome payenne est appelée, Babylonne la grande* prostituée.—*Passé composé.* Ayant prostitué. — Se onjugue pronom. : *se prostituer*. Se livrer à l'impudicité. *Cette femme abjurant toute pudeur* se prostitue *publiquement*. Parent-Duchatelet rapporte que, *cinquante jeunes filles* se sont prostituées *volontairement pour subvenir aux besoin de leurs parents.* Au fig., se dévouer à..., s'avilir par des passions indignes. Se prostituer *à la faveur, à la fortune, aux passions d'autrui.* — Dans un sens passif. *La vraie gloire, le véritabl honneur ne peuvent* se prostituer ; *aucune souillure ne les atteint.* — Passif : *Etre prostitué.* Le participe régit *par. Ces jeunes filles* ont été prostituées par *leur indigne mère.*

PROTÉGER, v a. 1re conj. (*Protéger*). prendre la défence de...; donner protection à... Il se dit des personnes et des

choses. Protéger *les opprimés ; — la veuve et l'orphelin* ; — *l'innocence, la vertu* ; — *la religion, les autels, etc. On doit* protéger *les gens de bien contre les entreprises des méchants* (Acad). *Un ami du ministre le* protège.

Et comptez-vous pour rien. . . . . .
Dieu qui des orphelins *protége* l'innocence.
Racine.

Si le ciel t'a fait roi, c'est pour me *protéger*.
Voltaire.

Boileau a dit dans un sens figuré :

Mais souvent un auteur sur ses vers intraitable,
A les *protéger* tous se croit interressé.

— Prêter son appui, encourager. Protéger, *les sciences, les arts, les belles lettres, l'industrie, etc. Le despote* protège *les beaux arts, les belles lettres par vanité; il les persécute les avilit par orgueil.* — La lettre *g* doit toujours être suivie d'un *e* muet devant les voyelles *a* et *o*. —*Ind. prés.* Je protége, tu protéges, il protége, nous protégeons, vous protégez, ils protégent. — *Imp.* Je protégeais, tu protégeais, il protégeait, nous protégions, vous protégiez, ils protégaient. — *Passé déf.* Je protégeai, tu protégeas, il protégea, nous protégeâmes, vous protégeâtes, ils protégèrent. — *Passé indéf.* J'ai protégé, etc. — *Passé antér.* J'eus protégé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais protégé, etc. — *Futur.* Je protègerai, tu protègeras, il protègera, nous protègerons, vous protègerez, ils protègeront. — *Futur antér.* J'aurai protégé, etc. — *Cond. prés.* Je protègerais, tu protègerais, il protègerait, nous protègerions, vous ils protègeriez, ils protègeraient. — *Passé.* J'aurais protégé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse protégé, etc. — *Impérat. présent.* Protége, protégeons, protégez. — *Passé.* Aie, ayons ayez protégé. — *Subj. prés.* Que je protége, que tu protéges, qu'il protége, que nous protégions, que vous protégiez, qu'ils protégent. — *Imparfait.* Que je protégeasse, que tu protégeasses, qu'il protégeât, que nous protégeassions, que vous protégeassiez, qu'ils protégeassent. — *Passé.* Que j'aie protégé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse protégé, etc. — *Infinitif présent.* Protéger. — *Passé.* Avoir protégé.— *Partic. prés.* Protégeant (invar.).— *Passé.* Protégé, protégée, protégés, protégées. Il s'emploie aussi substantivem. *Ce jeune diplomate est un des* protégés *du ministre.* On dit aussi en mauvaise part. *Un tas de* protégés. *Des* protégés *si bas.* —*Passé composé.* Ayant protégé. S'emploie avec le pronom pers. *se protéger. L'homme vertuenx* se protège *lui-même* (Boiste). —Réciproq. *De vrais amis* se protègent *contre les coups du sort.* — Passif : *Etre protégé.* Le partici. régit *de* et *par*. *Il a obtenu cette régie que parce qu'il était* protégé par *le député du département.*

PROTESTER, v. act. et neut. , 1[re] conj. (*Proteste*) , assurer fortement, promettre positivement. On dit protester *de*... et protester *que*... *Il lui* protesta *de ne l'abandonner jamais. Je vous le* proteste *sur mon honneur. Cet auteur* proteste *dans sa préface qu'il n'a jamais eu les sentiments qu'on lui suppose.* — *Protester* est encore actif lorsqu'il signifie faire un protêt. *On* proteste *une lettre de change, un billet à ordre.* — Neutr. déclarer juridiquement, faire une protestation contre. *La nation* protesta *contre les ordonnances de juillet. Le barreau tout entier* protesta *contre cette mesure arbitraire qui portait atteinte à son indépendance. Il remit à l'agent de l'autorité les papiers incriminés ; mais en même temps il* protesta *de violence.* On dit, protester *de nullité*, *d'incompétence*, déclarer qu'une procédure est nulle ou que le tribunal n'est pas compétant.—*Ind prés.* Je proteste, tu protestes, il proteste, nous protestons, vous protestez , ils protestent. — *Imparf.* Je protestais, tu protestais, il protestait, nous protestions, vous protestiez, ils protestaient.—*Passé déf.* Je protestai, tu protestas, il protesta, nous protestâmes, vous protestâtes, ils protestèrent. — *Passé indéf.* J'ai protesté, etc.— *Passé ant.* J'eus protesté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais protesté, etc. — *Futur.* Je protesterai, tu protesteras, il protestera, nous protesterons, vous protesterez, ils protesteront.—*Futur antér.* J'aurai protesté, etc. — *Cond. prés.* Je protesterais, tu protesterais, il protesterait, nous protesterions, vous protesteriez, ils protesteraient. — *Passé.* J'aurais protesté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse protesté, etc. — *Impér. prés.* Proteste, protestons, protestez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez protesté. — *Subj. prés.* Que je proteste, que tu protestes, qu'il proteste, que nous protestions, que vous protestiez, qu'ils protestent. — *Imparf.* Que je protestasse, que tu protestasses, qu'il protestât, que nous

protestassions, que vous protestassiez, qu'ils protestassent.—*Passé.* Que j'aie protesté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse protesté, etc. — *Inf. prés.* Protester. — *Passé.* Avoir protesté. — *Part. prés.* Protestant (var.). Il est aussi adjectif verbal et signifie qui appartient à la religion réformée, qui est de la réforme. *Religion* protestante, *ville* protestante, *états* protestants. Il s'emploie dans le même sens comme substantif. *Les* protestants *d'Allemagne, d'Angleterre. Les* protestants *ne sont pas d'accord entre eux sur les principaux points de leur séparation d'avec l'Eglise romaine.* — *Passé.* Protesté, protestée, protestés, protestées. — *Passé comp.* Ayant protesté. —Se conjugue avec le pronom personnel : *Se protester. Les délais ne sont pas encore expirés, cette lettre de change peut* se protester. — Passif : *Etre protesté.* Le part. régit *de* et *par. Il a été* protesté de *tous dépens, dommages et intérêts contre la partie adverse. Ce billet a été* protesté par *l'huissier.*

PROUVER, v. a. 1re conjug. *(Prouvé)*, établir la vérité d'une chose par des raisonnements, des témoignages, des autorités, des pièces justificatives. Prouver *une chose en justice, un fait, une proposition, etc. Ce n'est pas tout que d'alléguer des faits, il faut les* prouver. — En termes de didactique ou de théologie. Prouver *une majeure, une mineure.* — Par extension, montrer, marquer, donner lieu de connaître. *Cette action* prouve *beaucoup de bonté, beaucoup de courage, etc.* — Dans un sens absolu. *On ne peut se fâcher contre ceux qui disent :* « Prouvez *et nous croirons !* » — Prov. *Qui veut trop* prouver *ne* prouve *rien*; c'est-à-dire qu'on rend la chose moins croyable en voulant se servir de preuves qui iraient trop loin. — *Indic. prés.* Je prouve, tu prouves, il prouve, nous prouvons, vous prouvez, ils prouvent. — *Imparfait.* Je prouvais, tu prouvais, il prouvait, nous prouvions, vous prouviez, ils prouvaient. — *Passé déf.* Je prouvai, tu prouvas, il prouva, nous prouvâmes, vous prouvâtes, ils prouvèrent. — *Passé indéf.* J'ai prouvé, etc. — *Passé antér.* J'eus prouvé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais prouvé, etc. — *Futur.* Je prouverai, tu prouveras, il prouvera, nous prouverons, vous prouverez, ils prouveront. — *Futur ant.* J'aurai prouvé, etc. — *Condit. prés.* Je prouverais, tu prouverais, il prouverait, nous prouverions, vous prouveriez, ils prouveraient. — *Passé.* J'aurais prouvé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse prouvé, etc. — *Impératif prés.* Prouve, prouvons, prouvez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez prouvé. — *Subj. prés.* Que je prouve, que tu prouves, qu'il prouve, que nous prouvions, que vous prouviez, qu'ils prouvent. — *Imp.* Que je prouvasse, que tu prouvasses, qu'il prouvât, que nous prouvassions, que vous prouvassiez, qu'ils prouvassent. — *Passé.* Que j'aie prouvé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse prouvé, etc. — *Inf. prés.* Prouver. — *Passé.* Avoir prouvé. — *Part. prés.* Prouvant (invar.).— *Passé.* Prouvé, prouvée, prouvés, prouvées. — *Passé comp.* Ayant prouvé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se prouver. Les premiers principes ne* se prouvent pas, *ils se supposent. Il y a des vérités qui se sentent mieux qu'elles ne* se prouvent. — Passif : *Etre prouvé.* Le participe régit *par. On a* prouvé par *sa correspondance qu'il était d'intelligence avec l'ennemi.*

PROVENIR, v. n. et irr., 2e conj. *(Provenir)*, procéder, venir, dériver, résulter, émaner de... *Sa disgrâce* provenait *de sa franchise. Sa maladie* provient *d'un amas d'humeurs. La licence* provient *de l'impunité.* (Noël et Chapsal). — Il signifie aussi revenir au profit, à l'utilité de... *Que* proviendra*-t-il au roi de cette affaire ?* (Acad.). *Il peut* provenir *de ce marché de bons bénéfices.* Il prend l'auxiliaire *être* dans les temps composés. — *Ind. prés.* Il provient, ils proviennent. — *Imparf.* Il provenait, ils provenaient. — *Passé défini.* Il provint, ils provinrent. — *Passé indéf.* Il est provenu, ils sont provenus. — *Passé ant.* Il fut provenu, ils furent provenus. — *Plus-que-parf.* Il était provenu, ils étaient provenus. — *Futur.* Il proviendra, ils proviendront.—*Futur ant.* Il sera provenu, ils seront provenus. — *Cond. présent.* Il proviendrait, ils proviendraient. — *Passé.* Il serait provenu, ils seraient provenus. — *On dit aussi :* Il fût provenu, ils fussent provenus. — *Point d'Impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il provienne, qu'ils proviennent. — *Imparf.* Qu'il provînt, qu'ils provinssent. — *Passé.* Qu'il soit provenu, qu'ils soient provenus. — *Plus-que-parf.* Qu'il fût provenu, qu'ils fussent provenus. — *Inf. prés.* Provenir. — *Passé.* Etre provenu.— *Part. prés.* Provenant variable comme adjectif verbal. *Les biens* provenants *de la succession. Les sommes* pro-

venantes *de la vente des marchandises.* — *Passé.* Provenu, provenue, provenus, provenues. Il s'emploie aussi substantivement et signifie le profit d'une affaire. *Le* provenu *de cette entreprise monte à tant.* — *Passé comp.* Etant provenu. — Ne se conjugue point pronominalement. Quoique neutre ce verbe a un passif : *être provenu. Toutes les sommes qui sont* provenues *de ce marché ont été encaissées.* Le participe régit *de.*

PROVIGNER, v. a., 1[re] conjug. (*Provignié*), coucher en terre les brins d'un cep de vigne, afin qu'ils prennent racine. Provigner *une vigne pour la regarnir. On* provigne *aussi des arbustes sans les séparer du tronc.* — Neutral. multiplier. *Ce plan a bien* provigné *cette année.* — Fig. et famil. *Cette famille* provigne *beaucoup. L'hérésie a beaucoup* provigné. Dans cette acception il a vieilli. (Peu usité). — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se provigner. Les arbustes* se provignent. — Passif : *Etre provigné.* Le participe régit *par. Ces plants ont été* provignés par *le jardinier.*

PROVOQUER, v. a. 1[re] conj. (*Provoqué*), suciter, exciter à. Provoquer *duelqu'un à faire une chose. Il l'a* provoqué *à se battre, à force d'injures. On a* provoqué *ce jeune homme à boire et il s'est rendu malade.* — Il signifie aussi, causer faciliter : *l'opium* provoque *le sommeil. Ce breuvage* provoquera *le vomissement.* Provoquer s'emploie souvent dans un sens absolu, avec la préposition *à* suivi d'nn nom ou d'un verbe à l'infinitif. Provoquer *au combat ; — à la colère ; — à se battre, à boire, etc.* — *Indic. prés.* Je provoque, tu provoques, il provoque, nous provoquons, vous provoquez, ils provoquent. — *Imparf.* Je provoquais, tu provoquais, il provoquait, nous provoquions, vous provoquiez, ils provoquaient. — *Passé déf.* Je provoquai, tu provoquas, il provoqua, nous provoquâmes, vous provoquâtes, ils provoquèrent. — *Passé indéf.* J'ai provoqué, etc. —*Passé antér.* J'eus provoqué, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais provoqué, etc.—*Futur.* Je provoquerai, tu provoqueras, il provoquera, nous provoquerons, vous provoquerez, ils provoqueront. — *Futur ant.* J'aurai provoqué, etc. — *Condit. prés.* Je provoquerais, tu provoquerais, il provoquerait, nous provoquerions, vous provoqueriez, ils provoqueraient. — *Passé.* J'aurais provoqué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse provoqué, etc. — *Impér. prés.* Provoque, provoquons, provoquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez provoqué. — *Subj. prés.* Que je provoque, que tu provoques, qu'il provoque, que nous provoquions, que vous provoquiez, qu'ils provoquent. — *Imparf.* Que je provoquasse, que tu provoquasses, qu'il provoquât, que nous provoquassions, que vous provoquassiez, qu'ils provoquassent. — *Passé.* Que j'aie provoqué, etc. — *Plus-que parfait.* Que j'eusse provoqué, etc. — *Infin. prés.* Provoquer. — *Passé.* Avoir provoqué. —*Participe prés.* Provoquant (invar.).— *Passé.* Provoqué, provoquée, provoqués, provoquées. — *Passé comp* Ayant provoqué. — S'emploie avec le pronom personnel comme verbe réciproque. *Se provoquer. Les fous irrités* se provoquent ; *les sages s'évitent. Ces deux officiers* se sont provoqués *et se sont battus.* — Passif : *Etre provoqué.* Le participe régit *par. Il l'a frappé mais il y* avait été provoqué par *beaucoup d'injures* (Acad.).

PSALMODIER, v. n. et a., 1[re] conj. (*Psalmodié*), réciter des psaumes, des cantiques sans inflexion de voix et sur une même note. *Les religieux de tel ordre ne chantent point ils ne font que* psalmodier.— Au figuré, il signifie parler écrire d'une manière monotone et s'emploie quelquefois activement. Boileau a dit : psalmodier *un sermon. Ce prédicateur endort son auditoire à force de* psalmodier. *Il* psalmodie *le prône, les oraisons, etc. Cet actenr manque de chaleur, il* psalmodie *lés plus beaux passages de Racine* La lettre *i* se double aux premières et secondes personnes plurielles de l'imparfait de l'indicstif et du présent du subjonctif. — *Indic. Prés.* Je psalmodie, tu psalmodies, il psalmodie, nous psalmodions, vous psalmodiez, ils psalmodient.— *Imparfait.* Je psalmodiais, tu psalmodiais, il psalmodiait, nous psalmodiions, vous psalmodiiez, ils psalmodiaient. — *Passé défi.* Je psalmodiai, tu psalmodias, il psalmodia, nous psalmodiâmes, vous psalmodiâtes, ils psalmodièrent.— *Passé ind.* J'ai psalmodié, etc.—*Passé ant.* J'eus psalmodié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais psalmodié, etc. — *Futur.* Je psalmodierai, tu psalmodieras, il psalmodiera, nous psalmodierons, vous psalmodierez, ils psalmodieront. — *Condit. prés.* Je psalmodierais, tu psalmodierais, il psalmodierait, nous psalmo-

dierions, vous psalmodieriez, ils psalmodieraient. — *Passé*. J'aurais psalmodié, etc. — *On dit aussi* : J'eusse psalmodié, etc. — *Impér. prés*. Psalmodie, psalmodions, psalmodiez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez psalmodié. — *Subj. prés*. Que je psalmodie, que tu psalmodies, qu'il psalmodie, que nous psalmodiions, que vous psalmodiez, qu'ils psalmodient. — *Imparf*. Que je psalmodiasse, que tu psalmodiasses, qu'il psalmodiât, que nous psalmodiassions, que vous psalmodiassiez, qu'ils psalmodiassent. — *Passé* Que j'aie psalmodié, etc. — *Plus-que-parfait*. Que j'eusse psalmodié, etc. — *Infin. drés*. Psalmodier. — *Passé*. Avoir psalmodié. *Part. prés*. Psalmodiant (inv.). — *Passé*. Psalmodié, psalmodiée, psalmodiés, psalmodiées. — *Passé comp*. Ayant psalmodié. — S'emploie avec le pronom personnel dans un sens passif : *se psalmodier. Autrefois les cantiques, les chants d'église* se psalmodiaient. Passif : *Etre psalmodié*. Le participe régit *par*. *Nous avons assisté à une soirée dramatique où des poésies de différents auteurs* ont été psalmodiés par *quelques historiens*.

PUBLIER, v. a., 1re conj. (*Publi-é*), rendre public, dire clairement, hautement et publiquement, proclamer. Publier *une loi, un édit, une nouvelle*. Publier *la paix, la guerre*. — Publier *des bans*. — Publier *un livre: un journal*, le mettre en vente, le faire paraître. — *L'Eglise* publiera *vos louanges*.

J'entends de tous côtés
Publier vos vertus, Seigneur et ses beautés.
Racine.

Il s'emploie aussi avec la conjonction *que*. *Les journaux* publient que...

Un enfant courageux *publie*
Que Dieu lui seul est éternel.
Racine.

La lettre *i* se double aux premières et secondes personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. — *Ind. présent*. Je publie, tu publies, il publie, nous publions, vous publiez, ils publient. — *Imp*. Je publiais, tu publiais, il publiait, nous publiions, vous publiiez, ils publiaient. — *Passé. défi*. Je publiai, tu publias, il publia, nous publiâmes, vous publiâtes, ils publièrent. — *Passé. ind*. J'ai publié, etc. — *Passé antér*. J'eus publié, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais publié, etc. — *Futur*. Je publierai, tu publieras, il publiera, nous publierons, vous publierez, ils publieront. — *Futur antér*. J'aurai publié, etc. — *Cond. prés*. Je publierais, tu publierais, il publierait, nous publierions, vous publieriez, ils publieraient. — *Passé*. J'aurais publié, etc. — *On dit aussi* : J'eusse publié, etc. — *Impératif prés*. Publie, publions, publiez. — *Pass*. Aie, ayons, ayez publié. — *Subj. présent*. Que je publie, que tu publies, qu'il publie, que nous publiions, que vous publiiez, qu'ils publient. — *Imparf*. Que je publiasse, que tu publiasses, qu'il publiât, que nous publiassions, que vous publiassiez, qu'ils publiassent. — *Passé*. Que j'aie publié, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse publié, etc. — *Inf. prés*. Publier. — *Passé*. Avoir publié. — *Part. prés*. Publiant (invariable). — *Passé*. Publié, publiée, publiés, publiées. — *Passé comp*. Ayant publié. Se conjugue avec le pronom personnel : *se publier*. (Omission de lAcadém.). *Cette nouvelle* s'est publiée *bien promptement*. — Passif : *Etre publié*. *L'Evangile* a été publié *par toute la terre*. Le participe régit *par*. *Cet onvrage a été* publié par *livraisons*.

PUER, v. n. et a. 1re conj. (*Pu-é*), sentir mauvais, infecter. *Ces perdrix* puent. *Cette viande commence à* puer. *Si vous gardiez ces fleurs plus long-temps dans la même eau, elles* pueraient. *Cet homme* pue. — Prov. *Cet homme* pue *comme un rat mort, comme un bouc*, c'est-à-dire, il sent extrêmement mauvais. *Les paroles ne* puent *point*, autre locution proverbiale dont on se sert lorsqu'on veut nommer une chose salle et malpropre. On dit aussi pour exprimer son aversion, son dégoût pour une chose : *Cela me* pue *au nez*. *Le jeu, la danse, le spectacle, tout lui* pue *au nez*. — Activement. *Cet homme* pue *le vin, la liqueur, le tabac, l'ail, etc.* Il s'emploie aussi dans le même sens en parlant des odeurs violentes. *Cette femme* pue *le musc, etc.* Ce verbe est inusité dans les temps composés et n'a point de passé défini. Il ne peut s'employer qu'à l'infinitif, au présent, à l'imparfait, au futur de l'indicatif et au conditionnel. (Acad.). On écrivait autrefois, je pus, tu pus, il put, mais l'usage a réformé cet abus. — *Ind. prés*. Je pue, tu pue, il pue, nous puons, vous puez, ils puent. — *Imparf*. Je puais, tu puais, il puait, nous puions, vous puiez, ils puaient. — *Futur*. Je puerai, tu pueras, il puera, nous puerons, vous puerez, ils pueront. — *Cond. prés*. Je puerais, tu puerais, il puerait, nous puerions, vous pueriez, ils

pueraient. — *Inf. prés.* Puer. — *Partic. prés.* Puant variable comme adjectif verbal. *Odeur, haleine* puante, *pieds* puants. Il se prend quelquefois substantivement. *C'est un* puant.

PUISER, v. a., 1re conj. (*Puizé*), prendre de l'eau avec un vaisseau qu'on plonge dans une rivière, dans une fontaine, etc. Puiser *de l'eau à la rivière, dans la fontaine.* Puiser *du vin dans la cuve.*—Neutralement. Puiser *à la rivière.* — Figur. Puiser *dans la source, à la source, aux sources,* lire, consulter les auteurs originaux sur les matières dont on traite.

Fouillez, *puisez* dans les sources antiques.
Rousseau.

— Puiser *dans la bourse de quelqu'un,* lui emprunter librement de l'argent. On dit aussi : *Cet auteur a* puisé *dans les anciens, chez les anciens, les plus grandes beautés de son ouvrage.* (Académie). *Des ouvrages pernicieux, où les siècles qui suivront viendront encore* puiser *la licence et la corruption du nôtre.* (Massillon). —*Ind. prés.* Je puise, tu puises, il puise, nous puisons, vous puisez, ils puisent. — *Imparf.* Je puisais, tu puisais, il puisait, nous puisions, vous puisiez, ils puisaient. — *Passé déf.* Je puisai, tu puisas, il puisa, nous puisâmes, vous puisâtes, ils puisèrent.—*Passé indéf.* J'ai puisé, etc. — *Passé ant.* J'eus puisé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais puisé, etc. — *Futur.* Je puiserai, tu puiseras, il puisera, nous puiserons, vous puiserez, ils puiseront. — *Futur ant.* J'aurai puisé, etc. — *Cond. prés.* Je puiserais, tu puiserais, il puiserait, nous puiserions, vous puiseriez, ils puiseraient. — *Passé.* J'aurais puisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse puisé, etc. — *Imp. prés.* Puise, puisons, puisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez puisé. — *Subj. prés.* Que je puise, que tu puises, qu'il puise, que nous puisions, que vous puisiez, qu'ils puisent. —*Imparf.* Que je puisasse, que tu puisasses, qu'il puisât, que nous puisassions, que vous puisassiez, qu'ils puisassent. — *Passé.* Que j'aie puisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse puisé, etc. — *Inf. prés.* Puiser. — *Passé.* Avoir puisé. — *Part. prés.* Puisant (inv.). — *Passé.* Puisé, puisée, puisés, puisées. — *Passé comp.* Ayant puisé. — Pronom. *se puiser. La vérité ne* se puise *que dans le sein de la Divinité.* (Boiste). — Passif : *être puisé. Ce principe* a été puisé *dans la nature.* Le part. régit *par. Ces documents ont été* puisés par *cet historiographe dans les mémoires de l'époque qu'il décrit.*

PULLULER, v. n., 1re conj. (*Pulelulé*), multiplier avec rapidité et en abondance. Se dit des insectes et des mauvaises herbes. *Les chenilles ont beaucoup* pullulé *cette année. Le chiendent, la fougère* pullulent. Il est surtout usité au figuré, en parlant des erreurs, des opinions dangereuses qui se répandent facilement. *Les préjugés* pullulent *dans le berceau de l'ignorante paresse. Les mauvais livres* pullulent. Ce verbe ne se conjugue qu'aux troisièmes personnes. — *Indicat. prés.* Il pullule, ils pullulent. — *Imparf.* Il pullulait, ils pullulaient. — *Passé déf.* Il pullula, ils pullulèrent. — *Passé indéf.* Il a pullulé, ils ont pullulé. — *Passé ant.* Il eut pullulé, ils eurent pullulé. — *Plus-que-parfait.* Il avait pullulé, ils avaient pullulé.—*Futur.* Il pullulera, ils pulluleront. — *Futur ant.* Il aura pullulé, ils auront pullulé.—*Cond. prés.* Il pullulerait, ils pulluleraient. — *Passé.* Il aurait pullulé, ils auraient pullulé. — *On dit aussi* : Il eût pullulé, ils eussent pullulé. — *Pas d'Impér.* — *Subj. prés.* Qu'il pullule, qu'ils pullulent. — *Imparf.* Qu'il pullulât, qu'ils pullulassent.— *Passé.* Qu'il ait pullulé, qu'ils aient pullulé.—*Plus-que-parf.* Qu'il eût pullulé, qu'ils eusssnt pullulé. — *Infin. pres.* Pulluler.— *Passé.* Avoir pullulé — *Part. prés.* Pullulant (invar.). — *Passé.* Pullulé (invar.).— *Passé comp.* Ayant pullulé.

PULVÉRISER, v. a., 1re conjug. (*Pulverisé*), réduire en poudre. *Ce chimiste a trouvé le secret de* pulvériser *les corps les plus solides et les plus compactes.* — Au figuré, détruire, réfuter entièrement. Pulvériser *un argument, un ennemi, un écrit. Il a* pulvérisé *son adversaire par la force de ses arguments.* — *Ind. prés.* Je pulvérise, tu pulvérises, il pulvérise, nous pulvérisons, vous pulvérisez, ils pulvérisent. — *Imp.* Je pulvérisais, tu pulvérisais, il pulvérisait, nous pulvérisions, vous pulvérisiez, ils pulvérisaient.— *Passé défini.* Je pulvérisai, tu pulvérisas, il pulvérisa, nous pulvérisâmes, vous pulvérisâtes, ils pulvérisèrent. — *Pass. indéfini.* J'ai pulvérisé, etc. — *Passé antér.* J'eus pulvérisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais pulvérisé, etc. — *Futur.* Je pulvériserai, tu pulvériseras, il pulvérisera, nous pulvériserons, vous pulvériserez, ils pulvériseront.— *Futur antér.* J'aurai pulvérisé, etc.—*Cond. prés.* Je pulvériserais, tu pulvériserais. il pulvériserait, nous pulvéri-

serions, vous pulvériseriez, ils pulvériseraient. — *Passé.* J'aurais pulvérisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse pulvérisé, etc. — *Impér. prés.* Pulvérise, pulvérisons, pulvérisez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez pulvérisé. — *Subj. prés.* Que je pulvérise, que tu pulvérises, qu'il pulvérise, que nous pulvérisions, que vous pulvérisiez, qu'ils pulvérisent. — *Imparf.* Que je pulvérisasse, que tu pulvérisasses, qu'il pulvérisât, que nous pulvérisassions, que vous pulvérisassiez, qu'ils pulvérisassent. — *Passé.* Que j'aie pulvérisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse pulvérisé, etc. — *Infinitif présent.* Pulvériser. — *Passé.* Avoir pulvérisé. — *Part. prés.* Pulvérisant (invar.). — *Passé.* Pulvérisé, pulvérisée, pulvérisés, pulvérisées. — *Passé comp.* Ayant pulvérisé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se pulvériser. Ces substances peuvent* se pulvériser. *De tels sophismes* se pulvérisent *facilement.* — Passif : *être pulvérisé.* Le participe régit *par. Toutes les objections qu'il avait avancées ont été* pulvérisées par *son antagoniste.*

PUNIR, v. a., 2e conj. (*Punir*), infliger, faire subir à quelqu'un une peine pour une faute. *On a* puni *cet enfant pour une faute légère. On l'a* puni *trop rigoureusement. Il faut* punir *les traîtres* (Acad.). On dit aussi punir *un crime, un vice, une faute. C'est un crime qu'on ne saurait trop* punir *sévèrement. Il faut* punir *le vice et récompenser la vertu. Punir* signifie aussi infliger une peine sans fin, et s'emploie par opposition à châtier qui désigne une correction qui peut être suivie de pardon et de retour à l'amitié. *Dieu nous* châtie *dans ce monde et dans l'autre il nous* punit *sans retour.* (Acad.). — Au figuré. *Il a été bien* puni *de sa folle indulgence pour ses enfants. Nous avons été* punis *de notre trop grande confiance dans cet homme.* — *Ind. prés.* Je punis, tu punis, il punit, nous punissons, vous punissez, ils punissent. — *Imp.* Je punissais, tu punissais, il punissait, nous punissions, vous punissiez, ils punissaient. — *Passé déf.* Je punis, tu punis, il punit, nous punîmes, vous punîtes, ils punirent. — *Passé indéf.* J'ai puni, etc. — *Passé antér.* J'eus puni, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais puni, etc. — *Futur.* Je punirai, tu puniras, il punira, nous punirons, vous punirez, ils puniront. — *Futur antér.* J'aurai puni, etc. — *Cond. prés.* Je punirais, tu punirais, il punirait, nous punirions, vous puniriez, ils puniraient. — *Passé.* J'aurais puni, etc. — *On dit aussi :* J'eusse puni, etc. — *Impér. présent.* Punis, punissons, punissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez puni. — *Subj. prés.* Que je punisse, que tu punisses, qu'il punisse, que nous punissions, que vous punissiez, qu'ils punissent. — *Imparf.* Que je punisse, que tu punisses, qu'il punît, que nous punissions, que vous punissiez, qu'ils punissent. — *Passé.* Que j'aie puni, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse puni, etc. — *Infinitif prés.* Punir. — *Passé.* Avoir puni. — *Partic. prés.* Punissant (invar.). — *Passé.* Puni, punie, punis, punies. — *Passé comp.* Ayant puni. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se punir.* (Omission de l'Académie). *L'avare* se punit *lui-même. La délation* se punit *par le mépris.* — Récipr. *Les méchants* se punissent *mutuellement.* (Boiste). — Passif : *Etre puni.* Le part. régit *de* et *par. De mille coups mortels son audace est* punie. (Racine). *Il est déjà* puni *de son crime* par *le remords.*

PUPILLER, v. n., 1re conjug. (*Pupillé*), crier comme le paon. Se dit de certains oiseaux auxquels ce cri est propre. Ce verbe ne se conjugue qu'aux troisièmes personnes. — *Ind. prés.* Il pupille, ils pupillent. — *Imp.* Il pupillait, ils pupillaient. — *Passé déf.* Il pupilla, ils pupillèrent. — *Passé ind.* Il a pupillé, ils ont pupillé. — *Passé antér.* Il eut pupillé, ils eurent pupillé. — *Plus-que-parf.* Il avait pupillé, ils avaient pupillé. — *Futur.* Il pupillera, ils pupilleront. — *Futur ant.* Il aura pupillé, ils auront pupillé. — *Cond. prés.* Il pupillerait, ils pupilleraient. — *Passé.* Il aurait pupillé, ils auraient pupillé. — *On dit aussi :* Il eût pupillé, ils eussent pupillé. — *Pas d'Impér.* — *Subj. présent.* Qu'il pupille, qu'ils pupillent. — *Imparf.* Qu'il pupillât, qu'ils pupillassent. — *Passé.* Qu'il ait pupillé, qu'ils aient pupillé. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût pupillé, qu'ils eussent pupillé. — *Infin. prés.* Pupiller. — *Passé.* Avoir pupillé. — *Part. prés.* Pupillant (inv.). — *Passé.* Pupillé (invar.). — *Passé composé.* Ayant pupillé.

PUPULER, v. n., 1re conjug. (*Pupulé*), il se dit du cri de la huppe, genre d'oiseaux sylvains dont la tête est surmontée d'une *huppe.* Ce verbe ne se conjugue qu'aux troisièmes personnes. — *Ind. prés.* Il pupule, ils pupulent. — *Imp.* Il pupulait, ils pupulaient. — *Passé déf.* Il pupula, ils pupulèrent. — *Passé indéf.* Il a pupulé.

ils ont pupulé. — *Passé antér.* Il eut pupulé, ils eussent pupulé. — *Plus-que-parf.* Il avait pupulé, ils avaient pupulé. — *Futur.* Il pupulera, ils pupuleront. — *Futur antér.* Il aura pupulé, ils auront pupulé. — *Condit. prés.* Il pupulerait, ils pupuleraient. — *Passé.* Il aurait pupulé, ils auraient pupulé. — *On dit aussi* : Il eût pupulé, ils eussent pupulé. — *Point d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il pupule, qu'ils pupulent. — *Imp.* Qu'il pupulât, qu'ils pupulassent. — *Passé.* Qu'il ait pupulé, qu'ils aient pupulé. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût pupulé, qu'ils eussent pupulé. — *Infin. prés.* Pupuler. — *Passé.* Avoir pupulé. — *Participe prés.* Pupulant (invar.). — *Passé.* Pupulé (invar.). — *Passé comp.* Ayant pupulé.

PURGER, v. a., 1[re] conj. *(Purjé)*, en terme de médecine, purifier, nettoyer le corps au moyen d'un médicament. *Le médecin a* purgé *ce malade avec de la manne. Cette drogue doit* purger *le bas-ventre, le cerveau. Ce médicament* purge *la bile*, c'est-à-dire la chasse. — On dit par extension. Purger *des métaux,* les dégager de ce qu'ils ont d'impur et d'étrange. — Au figuré, il signifie délivrer, débarrasser. Purger *son esprit de toutes sortes d'erreurs, de préjugés. On a* purgé *le pays des voleurs et des vagabonds qui l'infestaient.*

Reste impur des brigands dont j'ai *purgé* la terre.
Racine.

Aristote et ses sectateurs prétendent que l'effet du poème dramatique doit être de purger *les passions*, c'est-à-dire les détruire ou les modérer. — Purger *son bien de dettes,* les acquitter. — Purger *la mémoire d'un mort,* le déclarer juridiquement innocent du crime pour lequel il a été condamné. — Purger *sa contumace*, se constituer prisonnier pour se justifier. — En terme de pratique. Purger *une hypothèque,* la dégrever. — Purger *sa conscience,* se confesser, ne rien avoir à se reprocher. La lettre *g* doit toujours être suivie d'un *e* muet devant les voyelles *a* et *o*. — *Indic. prés.* Je purge, tu purges, il purge, nous purgeons, vous purgez, ils purgent. — *Imparf.* Je purgeais, tu purgeais, il purgeait, nous purgions, vous purgiez, ils purgeaient. — *Passé déf.* Je purgeai, tu purgeas, il purgea, nous purgeâmes, vous purgeâtes, ils purgèrent. — *Passé indéf.* J'ai purgé, etc. — *Passé ant.* J'eus purgé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais purgé, etc. — *Futur.* Je purgerai, tu purgeras, il purgera, nous purgerons, vous purgerez, ils purgeront. — *Futur ant.* J'aurai purgé, etc. — *Cond. prés.* Je purgerais, tu purgerais, il purgerait, nous purgerions, vous purgeriez, ils purgeraient. — *Passé.* J'aurais purgé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse purgé, etc. — *Imp. prés.* Purge, purgeons, purgez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez purgé. — *Subj. prés.* Que je purge, que tu purges, qu'il purge, que nous purgions, que vous purgiez, qu'ils purgent. — *Imparf.* Que je purgeasse, que tu purgeasses, qu'il purgeât, que nous purgeassions, que vous purgeassiez, qu'ils purgeassent. — *Passé.* Que j'aie purgé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse purgé, etc. — *Infin. prés.* Purger. — *Passé.* Avoir purgé. — *Part. prés.* Purgeant (invar.). — *Passé.* Purgé, purgée, purgés, purgées. — *Passé composé.* Ayant purgé. — Se conjugue avec le pronom personnel au propre et au figuré. *Se purger. Il a l'habitude de* se purger *au printemps. Cette hypothèque peut* se purger *par un remboursement. Il* s'est purgé *de cette accusation,* il s'en est justifié. — Passif : *Être purgé. Le* participe régit *par. Les hypothèques qui grevaient cet immeuble ont été* purgées par *un décret,*

PURIFIER, v. a., 1[re] conj. *(Purifié)*, rendre pur, ôter ce qu'il y a d'impur, de grossier, d'étranger. Purifier *l'air, l'eau, le sang.* Purifier *les métaux. Le feu* purifie *tout dit le proverbe, même les âmes ajoute l'Eglise.* — Au figuré. Purifier *son cœur, son âme, ses intentions*, en ôter tout ce qu'il peut y avoir de contraire à l'innocence, à la droiture. — Purifier *les mœurs,* les rendre honnêtes et convenables. — Purifier *la langue, le style,* en ôter les défauts, en corriger les vices. La lettre *i* se double aux premières et secondes personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. — *Indicat. prés.* Je purifie, tu purifies, il purifie, nous purifions, vous purifiez, ils purifiont. — *Imp.* Je purifiais, tu purifiais, il purifiait, nous purifiions, vous purifiiez, ils purifiaient. — *Passé déf.* Je purifiai, tu purifias, il purifia, nous purifiâmes, vous purifiâtes, ils purifièrent. — *Passé ind.* J'ai purifié, etc. — *Passé ant.* J'eus purifié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais purifié, etc. — *Futur.* Je purifierai, tu purifieras, il purifiera, nous purifierons, vous purifierez, ils purifieront. — *Futur ant.* J'aurai purifié, etc. — *Cond. prés.* Je purifierais, tu purifierais, il purifierait, nous purifierions,

vous purifieriez, ils purifieraient.— *Passé.* J'aurais purifié, etc. — *Impér. prés.* Purifie, purifions, purifiez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez purifié. — *Subj. prés.* Que je purifie, que tu purifies, qu'il purifie, que nous purifiions, que vous purifiiez, qu'ils purifient. — *Imp.* Que je purifiasse, que tu purifiasses, qu'il purifiât, que nous purifiassions, que vous purifiassiez, qu'ils purifiassent. — *Passé.* Que j'aie purifié, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse purifié, etc. — *Inf. prés.* Purifier. — *Passé.* Avoir purifié. — *Partic. prés.* Purifiant (inv.). — *Passé.* Purifié, purifiée, purifiés, purifiées. — *Passé composé.* Ayant purifié. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se purifier*, devenir pur, plus pur. *L'air pour* se purifier *a besoin des orages. Le fer* se purifie *par le feu. Les mœurs et le langage commencent à* se purifier. — Il signifie particulièrement lorsqu'on parle des cérémonies judaïques, faire ce qui était ordonné pour les purifications légales. *Les femmes étaient obligées de* se purifier *au temple après leurs couches.* — Passif : *Etre purifié.* Le part. régit *de* et *par. Suivant les uns les mœurs ont été* purifiés par *la civilisation, suivant les autres, elles ont été corrompues par les progrès de cette civilisation.*

PUTRÉFIER, v. a. 1[re] conj. (*Putréfié*), corrompre, faire pourrir. *La gangrène* putréfie *les chairs.* Il s'emploie quelquefois avec le verbe *faire. On fait* putréfier *certaines choses dans du fumier.* — La lettre *i* se double aux premières et secondes personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. —*Indic. prés.* Je putréfie, tu putréfies, il putréfie, nous putréfions, vous putréfiez, ils putréfient. —*Imparf.* Je putréfiais, tu putréfiais, il putréfiait, nous putréfiions, vous putréfiiez, ils putréfiaient. —*Passé déf.* Je putréfiai, tu putréfias, il putréfia, nous putréfiâmes, vous putréfiâtes, ils putréfièrent.—*Passé. indéf.* J'ai putréfié, etc. — *Passé ant.* J'eus putréfié, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais putréfié, etc. — *Futur.* Je putréfierai, tu putréfieras, il putréfiera, nous putréfierons, vous putréfierez, ils putréfieront. — *Futur anter.* J'aurai putréfié, etc. — *Condit. prés.* Je putréfierais, tu putréfierais, il putréfierait, nous putréfierions, vous putréfieriez, ils putréfieraient.—*Passé.* J'aurais putréfié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse putréfié, etc. —*Impér. prés.* Putréfie, putréfions putréfiez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez putréfié.—*Subj. présent.* Que je putréfie, que tu putréfies, qu'il putréfie, que nous putréfiions, que vous putréfiiez, qu'ils putréfient. — *Imparf.* Que je putréfiasse, que tu putréfiasses, qu'il putréfiât, que nous putréfiassions, que vous putréfiassiez, qu'ils putréfiassent. — *Passé.* Que j'aie putréfié, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse putréfié, etc. — *Infin. prés.* Putréfier. — *Passé.* Avoir putréfié. — *Part. prés.* Putréfiant (inv.).—*Passé.* Putréfié, putréfiée, putréfiés, putréfiées. — *Passé comp.* Ayant putréfié.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se putréfier*, se corrompre, se pourrir. *Le fumier* se putréfie *dans les fosses où on le met* (Académie).—Passif : *Etre putréfié.* Le participe régit *par. Cette plaie a été* putréfiée par *la gangrène.*

PYRAMIDER, v. n., 1[re] conj. (*Pyramidé*), former la pyramide, être disposé en forme de pyramide. Ce verbe est surtout usité en peinture. *Ce groupe* pyramide *bien. Cet artiste fait bien* pyramider *ses compositions.—Indic. prés.* Je pyramide, tu pyramides, il pyramide, nous pyramidons, vous pyramidez, ils pyramident, —*Imparfait.* Je pyramidais, tu pyramidais, il pyramidait, nous pyramidions, vous pyramidiez, ils pyramidaient. — *Passé déf.* Je pyramidai, tu pyramidas, il pyramida, nous pyramidâmes, vous pyramidâtes, ils pyramidèrent.—*Passé indéf.* J'ai pyramidé, etc.—*Passé ant.* J'eus pyramidé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais pyramidé, etc.—*Futur.* Je pyramiderai, tu pyramideras, il pyramidera, nous pyramiderons, vous pyramiderez, ils pyramideront. — *Futur anter.* J'aurai pyramidé, etc.—*Condit. prés.* Je pyramiderais, tu pyramiderais, il pyramiderait, nous pyramiderions, vous pyramideriez, ils pyramideraient. — *Passé.* J'aurais pyramidé, etc.—*On dit aussi* : J'eusse pyramidé, etc. —*Impér. prés.* Pyramide, pyramidons, pyramidez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez pyramidé. — *Subj. pres.* Que je pyramide, que tu pyramides, qu'il pyramide, que nous pyramidions, que vous pyramidiez, qu'ils pyramident. — *Imparf.* Que je pyramidasse, que tu pyramidasses, qu'il pyramidât, que nous pyramidassions, que vous pyramidassiez, qu'ils pyramidassent. —*Passé.* Que j'aie pyramidé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse pyramidé, etc. — *Infinitif prés.* Pyramider.—*Passé.* Avoir

pyramidé.—*Part. prés.* Pyramidant (inv.). — *Passé.* Pyramidé, pyramidée, pyramidés, pyramidées. — *Passé composé.* Ayant pyramidé. — Il s'emploie avec le pronom personnel dans le même sens que le verbe neutre : *se pyramider. Ces groupes* se pyramident *bien ou* pyramident *bien.* — Il y a un passif : *Etre pyramidé.* Le participe régit *par. Tous les personnages* de *cette composition ont été habilement* pyramidés *par le peintre.*

PYRRHONISER, v. n., 1re conj. (*Pireronisé*), douter de tout comme les Pyrrhoniens. Montaigne s'est servi de ce mot qui maintenant est peu usité. Pyrrhoniser c'est *délirer. Lorsque Montaigne a dit : « Qu'en sais-je » il a mieux aimé* pyrrhoniser, *que de reconnaître la vérité ; Dieu ne peut se nier.* — *Indic. prér.* Je pyrrhonise, tu pyrrhonises, il pyrrhonise, nous pyrrhonisons, vous pyrrhonisez, ils pyrrhonisent. — *Imparf.* Je pyrrhonisais, tu pyrrhonisais, il pyrrhonisait, nous pyrrhonisions, vous pyrrhonisiez, ils pyrrhonisaient. — *Passé déf.* Je pyrronisai, tu pyrrhonisas, il pyrrhonisa, nous pyrrhonisâmes, vous pyrrhonisâtes, ils pyrrhonisèrent.—*Passé indéf.* J'ai pyrrhonisé, etc. — *Passé antér.* J'eus pyrrhonisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais pyrrhonisé, etc. — *Futur.* Je pyrrhoniserai, tu pyrrhoniseras, il pyrrhonisera, nous pyrrhoniserons, vous pyrrhoniserez, ils pyrrhoniseront. — *Futur ant.* J'aurai pyrrhonisé, etc. — *Condit. prés.* Je pyrrhoniserais, tu pyrrhoniserais, il pyrrhoniserait, nous pyrrhoniserions, vous pyrrhoniseriez, ils pyrrhoniseraient. — *Passé.* J'aurais pyrrhonisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse pyrrhonisé, etc. — *Impér. prés.* Pyrrhonise, pyrrhonisons, pyrrhonisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez pyrrhonisé. — *Subj. prés.* Que je pyrrhonise, que tu pyrahonises, qu'il pyrrhonise, que nous pyrrhonisions, que vous pyrrhonisiez, qu'ils pyrrhonisent. —*Imparf.* Que je pyrrhonisasse, que tu pyrrhonisasses, qu'il pyrrhonisât, que nous pyrrhonisassions, que vous pyrrhonisassiez, qu'ils pyrrhonisassent. — *Passé.* Que j'aie pyrrhonisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse pyrrhonisé, etc. — *Infin. prés.* Pyrrhoniser. — *Passé.* Avoir pyrrhonisé. — *Part. prés.* Pyrrhonisant (invar.). — *Passé.* Pyrrhonisé, pyrrhonisée, pyrrhonisés, pyrrhonisées. — *Passé comp.* Ayant pyrrhonisé.





QUINAULT.

QUADRUPLER, v. a. et n, 1re conj. (*Kadruplé*), prend r quatre fois le même nombre, Quadrupler *un article, une somme d'argent, etc.* — Il est neutre quand il signifie être augmenté au *quadruple.* — *Indic. présent.* Je quadruple, tu quadruples, il quadruple, nous quadruplons, vous quadruplez, ils quadruplent. — *Imp.* Je quadruplais, tu quadruplais, il quadruplait, nous quadruplions, vous quadrupliez, ils quadruplaient. — *Passé déf.* Je quadruplai, tu quadruplas, il quadrupla, nous quadruplâmes, vous quadruplâtes, ils quadruplèrent. — *Passé ind.* J'ai quadruplé, etc. — *Passé antér.* J'eus quadruplé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais quadruplé, etc. — *Futur.* Je quadruplerai, tu quadrupleras, il quadruplera, nous quadruplerons, vous quadruplerez, ils quadrupleront. — *Futur ant.* J'aurai quadruplé, etc. — *Condit. prés.* Je quadruplerais, tu quadruplerais, il quadruplerait, nous quadruplerions, vous quadrupleriez, ils quadrupleraient. — *Passé.* J'aurais quadruplé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse quadruplé, etc. — *Impér. prés.* Quadruple, quadruplons, quadruplez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez quadruplé. — *Subj. prés.* Que je quadruple, que tu quadruples, qu'il quadruple, que nous quadruplions, que vous quadrupliez, qu'ils quadruplent. — *Imparf.* Que je quadruplasse, que tu quadruplasses, qu'il quadruplât, que nous quadruplassions, que vous quadruplassiez, qu'ils quadruplassent. — *Passé.* Que j'aie quadruplé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse quadruplé, etc. — *Inf. prés.* Quadrupler. — *Passé.* Avoir quadruplé. — *Part. prés.* Quadruplant (inv.). — *Pass.* Quadruplé, quadruplée, quadruplés, quadruplées. — *Passé comp.* Ayant quadruplé. — Se conjugue avec le pronom per-

sonnel : *se quadrupler.* — Passif : *être quadruplé.* Le participe régit *par.*

QUALIFIER, v. a., 1re conj. (*Kalifié*), désigner la qualité de... attribuer une qualité à... Qualifier *quelque chose.* Qualifier *quelqu'un. Les lettres du Roi le* qualifient *chevalier, prince, duc, etc.* Lr lettre *i* se double aux premières et secondes personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. — *Ind. prés.* Je qualifie, tu qualifies, il qualifie, nous qualifions, vous qualifiez, ils qualifient. — *Imparf.* Je qualifiais, tu qualifiais, il qualifiait, nous qualifiions, vous qualifiiez, ils qualifiaient. — *Passé déf.* Je qualifiai, tu qualifias, il qualifia, nous qualifiâmes, vous qualifiâtes, ils qualifièrent. — *Passé ind.* J'ai qualifié, etc. — *Passé antér.* J'eus qualifié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais qualifié, etc. — *Futur.* Je qualifierai, tu qualifieras, il qualifiera, nous qualifierons, vous qualifierez, ils qualifieront. — *Futur ant.* J'aurai qualifié, etc. — *Cond. prés.* Je qualifierais, tu qualifierais, il qualifierait, nous qualifierions, vous qualifieriez, ils qualifieraient. — *Passé.* J'aurais qualifié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse qualifié, etc. — *Impér. prés.* Qualifie, qualifions, qualifiez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez qualifié. — *Subj. prés.* Que je qualifie, que tu qualifies, qu'il qualifie, que nous qualifiions, que vous qualifiiez, qu'ils qualifient. — *Imp.* Que je qualifiasse, que tu qualifiasses, qu'il qualifiât, que nous qualifiassions, que vous qualifiassiez, qu'ils qualifiassent. — *Pass.* Que j'aie qualifié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse qualifié, etc. — *Inf. prés.* Qualifier. — *Passé.* Avoir qualifié. — *Part. présent.* Qualifiant (invar.). — *Pass.* Qualalifié, qualifiée, qualifiés, qualifiées. — *Passé comp.* Ayant qualifié. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se qualifier. L'homme ne peut* se qualifier *à sa guise ; sa nature ne change pas.* (Boiste). — Passif : *être qualifié.* Le participe régit *de* et *par. Il a été* qualifié de *marquis* par *le Roi.*

QUÉMANDER, v.n., 1re conj. (*Kémandé*), mendier clandestinement. *C'est un gueux qui passe sa vie à* quémander. — *Indic. prés.* Je quémande, tu quémandes, il quémande, nous quémandons, vous quémandez, ils quémandent. — *Imparf.* Je quémandais, tu quémandais, il quémandait, nous quémandions, vous quémandiez, ils quémandaient. — *Passé déf.* Je quémandai, tu quémandas, il quémanda, nous quémandâmes, vous quémandâtes, ils quémandèrent. — *Passé ind.* J'ai quémandé, etc. — *Passé ant.* J'eus quémandé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais quémandé, etc. — *Futur.* Je quémanderai, tu quémanderas, il quémandera, nous quémanderons, vous quémanderez, ils quémanderont. — *Futur antér.* J'aurai quémandé, etc. — *Cond. prés.* Je quémanderais, tu quémanderais, il quémanderait, nous quémanderions, vous quémanderiez, ils quémanderaient. — *Passé.* J'aurais quémandé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse quémandé, etc. — *Impér. prés.* Quémande, quémandons, quémandez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez quémandé. — *Subj. prés.* Que je quémande, que tu quémandes, qu'il quémande, que nous quémandions, que vous quémandiez, qu'ils quémandent. — *Imparf.* Que je quémandasse, que tu quémandasses, qu'il quémandât, que nous quémandassions, que vous quémandassiez, qu'ils quémandassent. — *Passé.* Que j'aie quémandé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse quémandé, etc. — *Inf. prés.* Quémander. — *Passé.* Avoir quémandé. — *Part. prés.* Quémandant (inv.). — *Passé.* Quémandé (invariable). — *Passé comp.* Ayant quémandé.

QUERELLER, v. a. et n., 1re conjug. (*Kerelé*), faire querelle à quelqu'un, gronder, réprimander. *Nous* querellons *les malheureux, pour nous dispenser de les secourir.* (Vauvenargues). — Il est neutre dans l'exemple suivant : *Cet homme aime fort à* quereller. — *Indicatif présent.* Je querelle, tu querelles, il querelle, nous querellons, vous querellez, ils querellent. — *Imparf.* Je querellais, tu querellais, il querellait, nous querellions, vous querelliez, ils querellaient. — *Passé déf.* Je querellai, tu querellas, il querella, nous querellâmes, vous querellâtes, ils querellèrent. — *Passé ind.* J'ai querellé, etc. — *Passé ant.* J'eus querellé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais querellé, etc. — *Futur.* Je querellerai, tu querelleras, il querellera, nous querellerons, vous querellerez, ils querelleront. — *Futur antér.* J'aurai querellé, etc. — *Condit. prés.* Je querellerais, tu querellerais, il querellerait, nous querellerions, vous querelleriez, ils querelleraient. — *Passé.* J'aurais querellé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse querellé, etc. — *Impér. prés.* Querelle, querellons, querellez. — *Pass.* Aie, ayons,

ayez querellé. — *Subj. prés.* Que je querelle, que tu querelles, qu'il querelle, que nous querellions, que vous querelliez, qu'ils querellent. — *Impar.* Que je querellasse, que tu querellasses, qu'il querellât, que nous querellassions, que vous querellassiez, qu'ils querellassent. — *Pass.* Que j'aie querellé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse querellé, etc. — *Inf. prés,* Quereller. — *Passé.* Avoir querellé. — *Part. prés.* Querellant (invar.). — *Passé.* Querellé, querellée, querellés, querellées. — *Passé comp.* Ayant querellé. Se conjugue avec le pronom personnel : *se quereller. Le plaisir fait qu'on* se querelle. (Ségur). — Passif : *Etre querellé.* Le part. régit *par.*

QUÉRIR, v. a., 2e conj. (*Kérir*), chercher avec charge d'amener. Quérir *quelqu'un.* — Ce verbe est défectueux et ne s'emploie qu'à l'infinitif avec les verbes aller, venir, envoyer, comme dans cet exemple de Corneille :

L'autre m'obligeait d'aller *quérir* Sévère.

QUESTIONNER, v. a., 1re conj. (*Kestioné*) interroger quelqu'un, lui faire des questions. *Je l'ai* questionné *sur plusieurs choses.*— *Indic. prés.* Je questionne, tu questionnes, il questionne, nous questionnons, vous questionnez, ils questionnent. — *Imp.* Je questionnais, tu questionnais, il questionnait, nous questionnions, vous questionniez, ils questionnaient. — *Passé. def.* Je questionnai, tu questionnas, il questionna, nous questionnâmes, vous questionnâtes, ils questionnèrent.— *Passé indéf.* J'ai questionné, etc. — *Passé antér.* J'eus questionné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais questionné, etc. — *Futur.* Je questionnerai, tu questionneras, il questionnera, nous questionnerons, vous questionnerez, ils questionneront. — *Futur antérieur.* J'aurai questionné, etc. — *Cond. prés.* Je questionnerais, tu questionnerais, il questionnerait, nous questionnerions, vous questionneriez, ils questionneraient. — *Passé.* J'aurais questionné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse questionné, etc. — *Impér. prés.* Questionne, questionnons, questionnez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez questionné. — *Subj. prés.* Que je questionne, que tu questionnes, qu'il questionne, que nous questionnions, que vous questionniez, qu'ils questionnent. — *Imparf.* Que je questionnasse, que tu questionnasses, qu'il questionnât, que nous questionnassions, que vous questionnassiez, qu'ils questionnassent. — *Passé.* Que j'aie questionné, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse questionné, etc. — *Infinitif prés.* Questionner. — *Passé.* Avoir questionné. — *Partic. prés.* Questionnant (invar.). — *Passé.* Questionné, questionnée, questionnés, questionnées. — *Passé comp.* Ayant questionné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se questionner.*— Passif : *Etre questionné.* Le part. régit *par.*

QUÊTER, v. a. n., 1re conj. (*Kéte*), terme de chasse, chercher. Quêter *un cerf, un sanglier, un lièvre,* etc. — On l'emploie au figuré, pour dire demander, rechercher. Quêter *des voix, des louanges,* etc. — Il s'emploie neutralement. *Les religieux mendiants obtinrent la permission de* quêter *dans la ville* (Académie). — *Indicatif prés.* Je quête, tu quêtes, il quête, nous quêtons, vous quêtez, ils quêtent. — *Imp.* Je quêtais, tu quêtais, il quêtait, nous quêtions, vous quêtiez, ils quêtaient.—*Passé défin.* Je quêtai, tu quêtas, il quêta, nous quêtâmes, vous quêtâtes, ils quêtèrent.—*Passé ind.* J'ai quêté, etc.— *Passé ant.* J'eus quêté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais quêté, etc. — *Futur.* Je quêterai, tu quêteras, il quêtera, nous quêterons, vous quêterez, ils quêteront. — *Futur antér.* J'aurai quêté, etc. — *Condit. prés.* Je quêterais, tu quêterais, il quêterait, nous quêterions, vous quêteriez, ils quêteraient. — *Passé.* J'aurais quêté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse quêté, etc.—*Impér. prés.* Quête, quêtons, quêtez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez quêté. — *Subj. prés.* Que je quête, que tu quêtes, qu'il quête, que nous quêtions, que vous quêtiez, qu'ils quêtent. — *Imparf.* Que je quêtasse, que tu quêtasses, qu'il quêtât, que nous quêtassions, que vous quêtassiez, qu'ils quêtassent.—*Pass.* Que j'aie quêté, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse quêté, etc.— *Infin. prés.* Quêter. — *Passé.* Avoir quêté. — *Partic. prés.* Quêtant (invar.). — *Passé.* Quêté, quêtée, quêtés, quêtées.—*Passé comp.* Ayant quêté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se quêter.*—Passif : *Être quêté.* Le participe régit *par.*

QUILLER, v. n., 1re conj. (*Ki-ié*), jeter des quilles, redresser des quilles, tirer aux quilles. *Ce joueur a un talent particulier pour* quiller. — *Indicatif présent.* Je quille, tu quilles, il quille, nous quillons, vous quillez, ils quillent. — *Imparfait.* Je

quillais, tu quillais, il quillait, nous quillions, vous quilliez, ils quillaient. — *Passé défini.* Je quillai, tu quillas, il quilla, nous quillâmes, vous quillâtes, ils quillèrent.— *Passé indéf.* J'ai quillé, etc. —*Passé antér.* J'eus quillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais quillé, etc. — *Futur.* Je quillerai, tu quilleras, il quillera, nous quillerons, vous quillerez, ils quilleront. — *Futur anter.* J'aurai quillé, etc. — *Cond. prés.* Je quillerais, tu quillerais, il quillerait, nous quillerions, vous quilleriez, ils quilleraient. — *Passé.* J'aurais quillé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse quillé, etc. — *Impér. prés.* Quille, quillons, quillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez quillé. — *Subj. prés.* Que je quille, que tu quilles, qu'il quille, que nous quillions que vous quilliez, qu'ils quillent. — *Imparf.* Que je quillasse, que tu quillasses, qu'il quillât, que nous quillassions, que vous quillassiez, qu'ils quillassent.—*Passé.* Que j'aie quillé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse quillé, etc. — *Inf. pres.* Quiller. — *Passé.* Avoir quillé. —*Partic. pres.* Quillant (invar.). — *Passé.* Quillé (inv.) — *Passé comp.* Ayant quillé.

QUINTESSENCIER, v. a., 1re conj. (*Kintècencié*), raffiner, subtiliser, tirer la quintessence. *Il ne faut pas tant* quintessencier *les choses.*— *Indic. prés.* Je quintessencie, tu quintessencies, il quintessencie, nous quintessencions, vous quintessenciez, ils quintessencient. —*Imp.* Je quintessenciais, tu quintessenciais, il quintessenciait, nous quintessenciions, vous quintessenciiez, ils quintessenciaient. — *Passé déf.* Je quintessenciai, tu quintessencias, il quintessencia, nous quintessenciâmes, vous quintessenciâtes, ils quintessencièrent. — *Passé ind.* J'ai quintessencié, etc. — *Passé antér.* J'eus quintessencié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais quintessencié, etc. — *Futur.* Je quintessencierai, tu quintessencieras, il quintessenciera, nous quintessencierons, vous quintessencierez, ils quintessencieront. — *Futur ant.* J'aurai quintessencié, etc. — *Condit. prés.* Je quintessencierais, tu quintessencierais, il quintessencierait, nous quintessencierions, vous quintessencieriez, ils quintessencieraient.—*Passé.* J'aurais quintessencié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse quintessencié, etc. — *Impér. prés.* Quintessencie, quintessencions, quintessenciez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez quintessencié. — *Subj. prés.* Que je quintessencie, que tu quintessencies, qu'il quintessencie, que nous quintessenciions, que vous quintessenciiez, qu'ils quintessencient. — *Imparf.* Que je quintessenciasse, que tu quintessenciasses, qu'il quintessenciât, que nous quintessenciassions, que vous quintessenciassiez, qu'ils quintessenciassent. — *Passé.* Que j'aie quintessencié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse quintessencié, etc. — *Infin. prés.* Quintessencier. —*Pass.* Avoir quintessencié. — *Partic. prés.* Quintessenciant (invar.). — *Passé.* Quintessencié, quintessenciée, quintessenciés, quintessenciées. — *Passé comp.* Ayant quintessencié. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se quintessencier.* — Passif : *Etre quintessencié.* Le part. régit *par.*

QUINTER, v. a. et n., 1re conj. (*Kinté*), terme d'orfèv. marquer de l'or ou de l'argent après l'avoir essayé, et, suivant un ancien usage, en avoir fait payer le droit de *quint* dû au roi. On dit encore quinter *de l'or,* quinter de l'argent. Il est aussi verbe neutre et s'emploie en termes de musique, lorsque dans la composition ou l'exécution on procède par quintes, c'est-à-dire par intervalles de trois tons et demi. *Il faut* quinter *à ce passage, à cette phrase.* — *Ind. présent.* Je quinte, tu quintes, il quinte, nous quintons, vous quintez, ils quintent. — *Imparf.* Je quintais, tu quintais, il quintait, nous quintions, vous quintiez, ils quintaient. — *Passé déf.* Je quintai, tu quintas, il quinta, nous quintâmes, vous quintâtes, ils quintèrent. — *Passé ind.* J'ai quinté, etc. — *Passé antér.* J'eus quinté, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais quinté, etc. — *Futur.* Je quinterai, tu quinteras, il quintera, nous quinterons, vous quinterez, ils quinteront. — *Futur ant.* J'aurai quinté, etc. — *Cond. prés.* Je quinterais, tu quinterais, il quinterait, nous quinterions, vous quinteriez, ils quinteraient. — *Passé.* J'aurais quinté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse quinté, etc. — *Imp. prés.* Quinte, quintons, quintez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez quinté. — *Subj. prés.* Que je quinte, que tu quintes, qu'il quinte, que nous quintions, que vous quintiez, qu'ils quintent. — *Imparf.* Que je quintasse, que tu quintasses, qu'il quintât, que nous quintassions, que vous quintassiez, qu'ils quintassent. — *Passé.* Que j'aie quinté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse quinté, etc. — *Infin. prés.* Quinter. — *Passé.* Avoir quinté. — *Part. prés.* Quintant (inv.). —

Passé. Quinté, variable comme participe du verbe actif. — *Passé comp*. Ayant quinté. — Pronominalement : *se quinter*. *L'argenterie* se quinte. — Passif : *Etre quinté*. Le part. régit *par*. *Cette vaisselle d'or* a été quintée par *l'orfèvre*.

QUINTUPLER, v. a. 1re conj. (*Kintuplé*), répéter cinq fois le même nombre. Quintupler *un article*, quintupler *une somme*. Il est neutre quand il signifie multiplier par cinq. — *Ind. prés*. Je quintuple, tu quintuples, il quintuple, nous quintuplons, vous quintuplez, ils quintuplent. — *Imparf*. Je quintuplais, tu quintuplais, il quintuplait, nous quintuplions, vous quintupliez, ils quintuplaient. — *Passé déf*. Je quintuplai, tu quintuplas, il quintupla, nous quintuplâmes, vous quintuplâtes, ils quintuplèrent. — *Passé ind*. J'ai quintuplé, etc. — *Passé antér*. J'eus quintuplé, etc. — *Plus-que-parfait*. J'avais quintuplé, etc. — *Futur*. Je quintuplerai, tu quintupleras, il quintuplera, nous quintuplerons, vous quintuplerez, ils quintupleront. — *Futur ant*. J'aurai quintuplé, etc. — *Cond. prés*. Je quintuplerais, tu quintuplerais, il quintuplerait, nous quintuplerions, vous quintupleriez, ils quintupleraient. — *Passé*. J'aurais quintuplé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse quintuplé, etc. — *Impér. prés*. Quintuple, quintuplons, quintuplez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez quintuplé. — *Subj. prés*. Que je quintuple, que tu quintuples, qu'il quintuple, que nous quintuplions, que vous quintupliez, qu'ils quintuplent. — *Imparf*. Que je quintuplasse, que tu quintuplasses, qu'il quintuplât, que nous quintuplassions, que vous quintuplassiez, qu'ils quintuplassent. — *Passé*. Que j'aie quintuplé, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse quintuplé, etc. — *Infin. présent*. Quintupler. — *Passé*. Avoir quintuplé. — *Partic. prés*. Quintuplant (invar.). — *Passé*. Quintuplé, quintuplée, quintuplés, quintuplées. — *Passé comp*. Ayant quintuplé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se quintupler*. — Passif : *être quintuplé*. Le part. régit *par*.

QUITTANCER, v. a., 1re conj. (*Kitancé*), donner quittance, décharger de quelque chose. Quittancer *un mémoire*. La lettre *c* prend une cédille devant *a* et *o*. — *Indic. prés*. Je quittance, tu quittances, il quittance, nous quittançons, vous quittancez, ils quittancent. — *Imparf*. Je quittançais, tu quittançais, il quittançait, nous quittancions, vous quittanciez, ils quittançaient. — *Passé déf*. Je quittançai, tu quittanças, il quittança, nous quittançâmes, vous quittançâtes, ils quittancèrent. — *Passé ind*. J'ai quittancé, etc. — *Passé antér*. J'eus quittancé, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais quittancé, etc. — *Futur*. Je quittancerai, tu quittanceras, il quittancera, nous quittancerons, vous quittancerez, ils quittanceront. — *Futur antér*. J'aurai quittancé, etc. — *Cond. prés*. Je quittancerais, tu quittancerais, il quittancerait, nous quittancerions, vous quittanceriez, ils quittanceraient. — *Passé*. J'aurais quittancé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse quittancé, etc. — *Impér. prés*. Quittance, quittançons, quittancez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez quittancé. — *Subj. prés*. Que je quittance, que tu quittances, qu'il quittance, que nous quittancions, que vous quittanciez, qu'ils quittancent. — *Imparf*. Que je quittançasse, que tu quittançasses, qu'il quittançât, que nous quittançassions, que vous quittançassiez, qu'ils quittançassent. — *Passé*. Que j'aie quittancé, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse quittancé, etc. — *Infin. prés*. Quittancer. — *Passé*. Avoir quittancé. — *Part. prés*. Quittançant (invar.). — *Passé*. Quittancé, quittancée, quittancés, quittancées. — *Passé comp*. Ayant quittancé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se quittancer*. — Passif : *Etre quittancé*. Le part. régit *par*. *Ce mémoire a été* quittancé par *le tribunal*.

QUITTER, v. a., 1re conjug. (*Kitté*), laisser, se séparer; quitter *sa famille*, quitter *son travail*, quitter *ses amis*. *Il ne faut pas être assez ennemi de soi-même pour ne* quitter *jamais le parti de la méfiance* (Lamotte-Levayer).

Mon pays, mes enfants, pour vous j'ai tout *quitté*.
Racine.

— Il signifie aussi se dépouiller, se défaire, quitter *ses habits*, *ses gants*, etc. — Il s'emploie au figuré, dans le même sens, quitter *ses mauvaises habitudes*. — Il signifie encore lâcher prise, quitter *sa proie*. — On l'emploie pour céder, délaisser, quitter *ses droits*, *ses prétentions sur quelqu'un*; quitter *une entreprise*, *une place*, c'est y renoncer. — Il signifie encore tenir quitte. Quitter *un débiteur des intérêts et du principal qu'il vous doit*. — *Quitter* ne doit jamais s'employer pour *cesser*. Ne dites pas : Quittez *de faire une chose*, quittez *de faire cela*. C'est une l-

ention vicieuse qu'il faut soigneusement *On cesse de faire une chose* ; *cessez de faire cela.* — ***Ind. prés.*** Je quitte, tu quittes, il quitte, nous quittons, vous quittez, ils quittent. — ***Imparfait.*** Je quittais, tu quittais, il quittait, nous quittions, vous quittiez, ils quittaient. — *Pass. déf.* Je quittai, tu quittas, il quitta, nous quittâmes, vous quittâtes, ils quittèrent. — ***Pass. indéf.*** J'ai quitté, etc. — ***Passé antér.*** J'eus quitté, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais quitté, etc. — ***Futur.*** Je quitterai, tu quitteras, il quittera, nous quitterons, vous quitterez, ils quitteront. — ***Passé.*** J'aurai quitté, etc. — ***Cond. prés.*** Je quitterais, tu quitterais, il quitterait, nous quitterions, vous quitteriez, ils quitteraient. — ***Passé.*** J'aurais quitté, etc. — ***On dit aussi:*** J'eusse quitté, etc. — ***Impér. prés.*** Quitte, quittons, quittez. — ***Passé.*** Aie, ayons, ayez quitté. — ***Subjonctif prés.*** Que je quitte, que tu quittes, qu'il quitte, que nous quittions, que vous quittiez, qu'ils quittent. — ***Imp.*** Que je quittasse, que tu quittasses, qu'il quittât, que nous quittassions, que vous quittassiez, qu'ils quittassent — ***Passé.*** Que j'aie quitté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse quitté, etc. — ***Inf. prés.*** Quitter. — ***Passé.*** Avoir quitté — ***Part présent.*** Quittant (invariable). — ***Passé.*** Quitté, quittée, quittés, quittées. — ***Passé composé.*** Ayant quitté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se quitter.* — Passif : *être quitté.* Le participe régit *par.*

QUOAILLER, v. n. 1re conj. (*Koai-ié*), remuer la queue, en parlant du cheval. *Ce cheval* quoaille *sans cesse.* Ne se conjugue qu'aux troisièmes personnes — ***Ind. prés.*** Il quoaille, ils quoaillent. — ***Imp.*** Il quoaillait, ils quoaillaient. — ***Passé déf*** Il quoailla, ils quoaillèrent. — ***Passé ind.*** Il a quoaillé, ils ont quoaillé. — ***Passé ant*** Il eut quoaillé, ils eurent quoaillé. — *Plus-que-parf.* Il avait quoaillé, ils avaient — ***Futur.*** Il quoaillera, ils quoailleront. — ***Futur ant.*** Il aura quoaillé, ils auront quoaillé. — *Cond. prés.* Il quoaillerait, ils quoailleraient. — ***Passé.*** Il aurait quoaillé, ils auraient quoaillé. — ***On dit aussi*** : Il eut quoaillé, ils eussent quoaillé. — ***Point d'impératif.*** — ***Subj. prés.*** Qu'il quoaille, qu'ils quoaillent. — ***Imp.*** Qu'il quoaillât, qu'ils quoaillassent. — ***Passé.*** Qu'il ait quoaillé, qu'ils aient quoaillé. — ***Plus-que-parf.*** Qu'il eût qnoaillé, qu'ils eussent quoaillé. — ***Inf. prés.*** Quoailler. — ***Passé.*** Avoir quoaillé. — ***Part. prés.*** Quoaillant (inv.). — ***Passé.*** Quoaillé (invar.). — ***Passé composé.*** Ayant quoaillé.





RACINE.

RABÂCHER, v. a., et n. 1re conjug. (*Rabâché*), revenir souvent et inutilement sur ce qu'on a dit. *Cet homme rabâche toujours les mêmes choses* (Académie). — Il s'emploie absolument. *Il ne fait que rabâcher*. Ce mot est familier. — *Ind. prés.* Je rabâche, tu rabâches, il rabâche, nous rabâchons, vous rabâchez, ils rabâchent. — *Imp.* Je rabâchais, tu rabâchais, il rabâchait, nous rabâchions, vous rabâchiez, ils rabâchaient. — *Pass déf.* Je rabâchai, tu rabâchas, il rabâcha, nous rabâchâmes, vous rabâchâtes, ils rabâchèrent. — *Passé. ind.* J'ai rabâché, etc. — *Pass. ant.* J'eus rabâché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais rabâché, etc. — *Futur.* Je rabâcherai, tu rabâcheras, il rabâchera, nous rabâcherons, vous rabâcherez, ils rabâcheront. — *Futur ant.* J'aurai rabâché, etc. — *Cond. prés.* Je rabâcherais, tu rabâcherais, il rabacherait, nous rabâcherions, vous rabâcheriez, ils rabâcheraient. — *Passé.* J'aurais rabâché, etc. — *On dit aussi* : J'eusse rabâché, etc. — *Impér. prés.* Rabâche, rabâchons, rabâchez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez rabâché. — *Subjonctif prés.* Que je rabâche, que tu rabâches, qu'il rabâche, que nous rabâchions, que vous rabâchiez qu'ils rabâchent. — *Imparf.* Que je rabâchasse, que tu rabâchasses, qu'il rabâchât, que nous rabâchassions, que vous rabâchassiez, qu'ils rabâchassent. — *Passé.* Que j'aie rabâché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse rabâché, etc. — *Inf. prés.* Rabâcher. — *Passé.* Avoir rabâché. — *Part. prés.* Rabâchant (inv.). — *Passé.* Rabâché, rabâchée, rabâchés, rabâchées. — *Passé comp.* Ayant rabâché. — Pronominalement : *se rabâcher.* (Landais.) — Passif : *Etre ra-*

bâché. Le participe régit *par*.

RABAISSER, v. a. 1re conj. (*Rabècé*), mettre plus bas. Rabaisser *un tableau placé trop haut*; Rabaisser *la voix*, l'élever moins, et au fig. : Rabaisser *l'orgueil de quelqu'un. Le désir que nous faisons paraître de nous relever, nous* rabaisse *aux yeux des autres* (Nicole). — Par extension, diminuer : Rabaisser *le taux des marchandises, des monnaies*. Déprécier. Rabaisser *le mérite de quelqu'un*; rabaisser *une marchandise. L'envie ne pouvant s'élever jusqu'au mérite pour s'égaler à lui, tâche à le* rabaisser (Boileau). — *Ind. prés* Je rabaisse, tu rabaisses, il rabaisse, nous rabaissons, vous rabaissez, ils rabaissent. — *Imparf.* Je rabaissais, tu rabaissais, il rabaissait, nous rabaissions, vous rabaissiez, ils rabaissaient. — *Passé défini.* Je rabaissai, tu rabaissas, il rabaissa, nous rabaissâmes, vous rabaissâtes, ils rabaissèrent. — *Passé ind.* J'ai rabaissé, etc. — *Passé antér.* J'eus rabaissé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais rabaissé, etc. — *Futur.* Je rabaisserai, tu rabaisseras, il rabaissera, nous rabaisserons, vous rabaisserez, ils rabaisseront. — *Futur ant.* J'aurai rabaissé, etc. — *Cond. pr.* Je rabaisserais, tu rabaisserais, il rabaisserait, nous rabaisserions, vous rabaisseriez, ils rabaisseraient. — *Pass.* J'aurais rabaissé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse rabaissé, etc. — *Impér. prés.* Rabaisse, rabaissons, rabaissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez rabaissé. — *Subj. prés.* Que je rabaisse, que tu rabaisses, qu'il rabaisse, que nous rabaissions, que vous rabaissiez, qu'ils rabaissent. — *Imp.* Que je rabaissasse, que tu rabaissasses, qu'il rabaissât, que nous rabaissassions, que vous rabaissassiez, qu'ils rabaissassent. — *Passé.* Que j'aie rabaissé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse rabaissé, etc. — *Inf. prés.* Rabaisser. — *Passé.* Avoir rabaissé. — *Part. prés.* Rabaissant (inv.). — *Passé.* Rabaissé, rabaissée, rabaissés, rabaissées. — *Passé comp.* Ayant rabaissé. — Se conjugue pronomin. et réciproq. : *se rabaisser. Personne n'a mieux connu que vous cet acte obligeant qui fait qu'on le* rabaisse *sans le dégrader* (Bossuet). *Des amis* se rabaissent *en se plaignant l'un de l'autre.* — Passif : *être rabaissé*. Le part. régit *par*. Synon : *On est* abaissé *par la détraction*, rabaissé par *le mépris*, ravalé paa *la dégradation*, avili par *l'opprobre* (Roub.).

RABATTRE, v. a. irr. 4e conj. (*Rabatre*), rabaisser, faire descendre. Rabattre *ses cheveux sur le front*, et par analogie : rabattre *une couture. Le vent* rabat *la fumée* (Académie). Et au figuré, rabattre *l'orgueil, le ton, la hauteur de quelqu'un.* Par extension, diminuer du prix demandé. *Il est des marchands qui ne* rabattent *jamais un sou.* — On dit en terme de chasse, rabattre *le gibier*, le réunir au lieu où sont les chasseurs. — Neutral. il signifie, se détourner tout d'un coup pour aller d'un chemin à un autre. *Quand vous serez en tel lieu vous* rabattrez *à main droite* (Académie). — *Indic. prés.* Je rabats, tu rabats, il rabat, nous rabattons, vous rabattez, ils rabattent. — *Imparfait.* Je rabattais, tu rabattais, il rabattait, nous rabattions, vous rabattiez, ils rabattaient. — *Passé déf.* Je rabattis, tu rabattis, il rabattit, nous rabattîmes, vous rabattîtes, ils rabattirent. — *Passé indéf.* J'ai rabattu, etc. — *Passé antér.* J'eus rabattu, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais rabattu, etc. — *Futur.* Je rabattrai, tu rabattras, il rabattra, nous rabattrons, vous rabattrez, ils rabattront. — *Futur ant.* J'aurai rabattu, etc. — *Condit. prés.* Je rabattrais, tu rabattrais, il rabattrait, nous rabattrions, vous rabattriez, ils rabattraient. — *Passé.* J'aurais rabattu, etc. — *On dit aussi :* J'eusse rabattu, etc. — *Impér. prés.* Rabats, rabattons, rabattez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez rabattu. — *Subj. prés.* Que je rabatte, que tu rabattes, qu'il rabatte, que nous rabattions, que vous rabattiez, qu'ils rabattent. — *Imparf.* Que je rabattisse, que tu rabattisses, qu'il rabattît, que nous rabattissions, que vous rabattissiez, qu'ils rabattissent. — *Passé.* Que j'aie rabattu, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse rabattu, etc. — *Infinitif prés.* Rabattre. — *Passé.* Avoir rabattu. — *Part. prés.* Rabattant (invar.). — *Passé.* Rabattu (var.). *Chapeau* rabattu, *épée* rabattue, sans pointe, ni tranchant. — Prov. *Tout bien examiné, tout bien compté et* rabattu. — *Passé comp.* Ayant rabattu. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se rabattre. Les coutures* se rabattent *avec le fer chaud.* Pron., *L'armée, après divers mouvements* se rabattit *sur cette place.* Et au figuré : *Après divers propos on* se rabattit *sur la littérature.* — Passif : *Etre rabattu.* Le participe régit *par*.

RABÊTIR, v. a., et n., 2e conj. (*Rabêtir*), rendre bête, stupide. *Une sévérité*

brutale rabêtit *les enfants*. Il s'emploie absolument. *On* rabêtit *pour tyranniser* (Boiste). Neutralement, devenir plus bête. *Il* rabêtit *de jour en jour* (Acad.). — *Indic. prés*. Je rabêtis, tu rabêtis, il rabêtit, nous rabêtissons, vous rabêtissez, ils rabêtissent. — *Imp*. Je rabêtissais, tu rabêtissais, il rabêtissait, nous rabêtissions, vous rabêtissiez, ils rabêtissaient. — *Passé déf*. Je rabêtis, tu rabêtis, il rabêtit, nous rabêtîmes, vous rabêtîtes, ils rabêtirent. — *Passé ind*. J'ai rabêti, etc. — *Passé ant*. J'eus rabêti, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais rabêti, etc. — *Futur*. Je rabêtirai, tu rabêtiras, il rabêtira, nous rabêtirons, vous rabêtirez, ils rabêtiront. — *Futur ant*. J'aurai rabêti, etc. — *Cond. prés*. Je rabêtirais, tu rabêtirais, il rabêtirait, nous rabêtirions, vous rabêtiriez, ils rabêtiraient. — *Passé*. J'aurais rabêti, etc. — *On dit aussi* : J'eusse rabêti, etc. — *Imp. prés*. Rabêtis, rabêtissons, rabêtissez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez rabêti. — *Subj. prés*. Que je rabêtisse, que tu rabêtisses, qu'il rabêtisse, que nous rabêtissions, que vous rabêtissiez, qu'ils rabêtissent. — *Imparf*. Que je rabêtisse, que tu rabêtisses, qu'il rabêtît, que nous rabêtissions, que vous rabêtissiez, qu'ils rabêtissent. — *Passé*. Que j'aie rabêti, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse rabêti, etc. — *Inf. prés*. Rabêtir. — *Passé*. Avoir rabêti. — *Part. prés*. Rabêtissant (var.). *Travaux rabêtissants, besogne rabêtissante*. — *Passé*. Rabêti, variable comme part. du verbe act. — *Pass. comp*. Ayant rabêti. — Pronominalement : *se rabêtir*. (Omission de l'Académie.) — Passif : *Etre rabêti*. Le part. régit *par*. *Qu'attendre d'un peuple* rabêti par *l'habitude de l'esclavage* ?

RABONNIR, v. a., et n., 2[e] conjug. (*Rabonir*), rendre bon, rendre meilleur. *Les bonnes caves* rabonnissent *le vin* (Acad.). Neutral., devenir bon, devenir meilleur. *Le vin* rabonnit *en bouteilles* (Id.). — *Indicatif prés*. Je rabonnis, tu rabonnis, il rabonnit, nous rabonnissons, vous rabonnissez, ils rabonnissent. — *Imparf*. Je rabonnissais, tu rabonnissais, il rabonnissait, nous rabonnissions, vous rabonnissiez, ils rabonnissaient. — *Passé déf*. Je rabonnis, tu rabonnis, il rabonnit, nous rabonnîmes, vous rabonnîtes, ils rabonnirent. — *Passé ind*. J'ai rabonni, etc. — *Passé ant*. J'eus rabonni, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais rabonni, etc. — *Futur*. Je rabonnirai, tu rabonniras, il rabonnira, nous rabonnirons, vous rabonnirez, ils rabonniront. — *Futur antér*. J'aurai rabonni, etc. — *Cond. prés*. Je rabonnirais, tu rabonnirais, il rabonnirait, nous rabonnirions, vous rabonniriez, ils rabonniraient. — *Passé*. J'aurais rabonni, etc. — *On dit aussi* : J'eusse rabonni, etc. — *Impér. prés*. Rabonnis, rabonnissons, rabonnissez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez rabonni. — *Subj. prés*. Que je rabonnisse, que tu rabonnisses, qu'il rabonnisse, que nous rabonnissions, que vous rabonnissiez, qu'ils rabonnissent. — *Imparf*. Que je rabonnisse, que tu rabonnisses, qu'il rabonnît, que nous rabonnissions, que vous rabonnissiez, qu'ils rabonnissent. — *Passé*. Que j'aie rabonni, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse rabonni, etc. — *Inf. prés*. Rabonnir. — *Passé*. Avoir rabonni. — *Part. prés*. Rabonnissant (inv.). — *Passé*. Rabonni, rabonnie, rabonnis, rabonnies. — *Pass. comp*. Ayant rabonni. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se rabonnir* (Landais). — Passif : *Etre rabonni*. Le part. régit *par*. *Le vin de Bordeaux a besoin pour avoir toutes ses qualités, d'être* rabonni par *un long voyage sur mer*.

RABOTER, v. a., 1[re] conjug. (*Rabôté*), frôler, polir avec le rabot. *Du bois noueux est malaisé à* raboter (Acad.). Il s'emploie au figuré en parlant d'un écrit, d'un livre et signifie *retrancher, réformer* : *Il a bon à* raboter *dans cet ouvrage* (Académie). *En* rabotant *trop, on affaiblit* (Boiste). — *Ind. prés*. Je rabote, tu rabotes, il rabote, nous rabotons, vous rabotez, ils rabotent. — *Imp*. Je rabotais, tu rabotais, il rabotait, nous rabotions, vous rabotiez, ils rabotaient. — *Passé déf*. Je rabotai, tu rabotas, il rabota, nous rabotâmes, vous rabotâtes, ils rabotèrent. — *Passé ind*. J'ai raboté, etc. — *Passé ant*. J'eus raboté, etc. — *Plus-que-parfait*. J'avais raboté, etc. — *Futur*. Je raboterai, tu raboteras, il rabotera, nous raboterons, vous raboterez, ils raboteront. — *Futur ant*. J'aurai raboté, etc. — *Cond. prés*. Je raboterais, tu raboterais, il raboterait, nous raboterions, vous raboteriez, ils raboteraient. — *Passé*. J'aurais raboté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse raboté, etc. — *Impér. prés*. Rabote, rabotons, rabotez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez raboté. — *Subj. prés*. Que je rabote,

que tu rabotes, qu'il rabote, que nous rabotions, que vous rabotiez, qu'ils rabotent. — *Imp.* Que je rabotasse, que tu rabotasses, qu'il rabotât, que nous rabotassions, que vous rabotassiez, qu'ils rabotassent. — *Passé.* Que j'aie raboté, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse raboté, etc. — *Inf. prés.* Raboter. — *Passé.* Avoir raboté. — *Part. prés.* Rabotant (invar.). — *Passé.* Raboté, rabotée, rabotés, rabotées. — *Passé composé.* Ayant raboté. — —Se conjugue avec le pronom personnel : *se raboter* (Omission de l'Académie). *Les planches de bois blanc* se rabottent *aisément.* — Passif : *Etre raboté.* Le part. régit *par. Combien de discours de tribune ont été* rabotés par *des littérateurs obscurs* !

RABOUGRIR, v. n. et pron., 2e conjug. (*Rabougrir*), ne pas atteindre la croissance naturelle. Il se dit au propre des arbres et des plantes *Les grandes gelées font* rabougrir *le jeune bois* (Académ.). Ne se conjugue qu'aux troisièmes personnes du singulier et du pluriel. — *Ind. prés.* Il rabougrit, ils rabougrissent. —*Imp.* Il robougrissait, ils rabougrissaient. — *Passé déf.* Il rabougrit, ils rabougrirent. — *Passé indéf.* Il a rabougri, ils ont rabougri. — *Passé antér.* Il eut rabougri, ils eussent rabougri. — *Plus-que-parfait.* Il avait rabougri, ils avaient rabougri. — *Futur.* Il rabougrira, ils rabougriront.— *Futur ant.* Il aura rabougri, ils auront rabougri. — *Cond. prés.* Il rabougrirait, ils rabougriraient. — *Passé.* Il aurait rabougri, ils auraient rabougri.—*On dit aussi* : Il eut rabougri, ils eussent rabougri. — *Point d'impératif.*—*Subj. prés.* Qu'il rabougrisse, qu'ils rabougrissent. — *Imp.* Qu'il rabougrît, qu'ils rabougrissent. — *Passé.* Qu'il ait rabougri, qu'ils aient rabougri.— *Plus-que-parf.* Qu'il eût rabougri, qu'ils eussent rabougri. — *Inf. prés.* Rabougrir. —*Passé.* Avoir rabougri. — *Part. prés.* Rabougrissant (inv.).—*Passé.* Rabougri, rabougrie, rabougris, rabougries.—*Passé comp.* Ayant rabougri.—Se conjugue avec le pron. pers. : *Se rabougrir. Quand les racines touchent le tuf, les arbres* se rabougrissent. — Passif : *être rabougri. Ces arbres sont* rabougris. Il s'emploie adjectivement en parlant des personnes. *Cette femme est* rabougrie, c'est-à-dire n'a pas profité dans sa croissance.

RABOUTIR. v. a., 2e conj. (*Raboutir*), mettre bout à bout. Raboutir *des morceaux d'étoffe. On ne peut faire un pantalon avec un mètre de drap qu'en* raboutissant *quelques morceaux.* — *Indicatif présent.* Je raboutis, tu raboutis, il raboutit, nous raboutissons, vous raboutissez, ils raboutissent. —*Imp.* Je raboutissais, tu raboutissais, il raboutissait, nous raboutissions, vous raboutissiez, ils raboutissaient. — *Passé déf.* Je raboutis, tu raboutis, il raboutit, nous raboutîmes, vous raboutîtes, ils raboutirent.— *Passé ind.* J'ai rabouti, etc.—*Passé ant.* J'eus rabouti, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais rabouti, etc. — *Futur.* Je raboutirai, tu raboutiras, il raboutira, nous raboutirons, vous rabouterez, ils rabouliront. — *Futur ant.* J'aurai rabouti, etc. — *Condit. prés.* Je raboutirais, tu raboutirais, il raboutirait, nous raboutirions, vous raboutiriez, ils raboutiraient. — *Passé.* J'aurais rabouti, etc. — *On dit aussi* : J'eusse rabouti, etc. — *Impér. prés.* Rabontis, raboutissons, raboutissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez rabouti. — *Subjonct. prés.* Que je raboutisse, que tu raboutisses, qu'il raboutisse, que nous raboutissions, que vous raboutissiez, qu'ils raboutissent. — *Imparf.* Que Je raboutisse, que tu raboutisses, qu'il raboutît, que nous raboutissions, que vous raboutissiez, qu'ils raboutissent. — *Passé.* Que j'aie rabouti, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse rabouti, etc.— *Infin. prés.* Raboutir.— *Passé.* Avoir rabouti.— *Part. prés.* Raboutissant (invar.). — *Passé.* Rabouti, raboutie, raboutis, rabouties. — *Passé comp.* Ayant rabouti. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se raboutir* (Om. de l'Acad.). — Passif : *être rabouti.* Le part. régit *par. Quand des morceaux d'étoffe ont été* raboutis par *un ouvrier adroit, les coutures ne sont pas visibles.*

RABROUER, v. a., 1re conj. (*Rabroué*), rebuter avec rudesse. *C'est un homme fâcheux, il* rabroue *les gens, il* rabroue *tout le monde* (Acad.). *N'allez pas lui faire une proposition qui lui déplaise, il vous* rabrouera *de la belle manière.* — *Indicatif prés.* Je rabroue, tu rabroues, il rabroue, nous rabrouons, vous rabrouez, ils rabrouent. — *Imparf.* Je rabrouais, tu rabrouais, il rabrouait, nous rabrouions, vous rabrouiez, ils rabrouaient. — *Passé déf.* Je rabrouai, tu rabrouas, il rabroua, nous rabrouâmes, vous rabrouâtes, ils rabrouèrent. — *Passé ind.* J'ai rabroué, etc. — *Passé antér.* J'eus rabroué, etc.

—*Plus-que parf.* J'avais rabroué, etc. — *Futur.* Je rabrouerai, tu rabroueras, il rabrouera, nous rabrouerons, vous rabrouerez, ils rabrouerent. — *Futur ant.* J'aurai rabroué, etc. — *Cond. prés.* Je rabrouerais, tu rabrouerais, il rabrouerait, nous rabrouerions, vous rabroueriez, ils rabroueraient. — *Passé.* J'aurais rabroué, etc.—*On dit aussi :* J'eusse rabroué, etc. — *Impér. prés.* Rabroue, rabrouons, rabrouez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez rabroué. — *Subj. prés.* Que je rabroue, que tu rabroues, qu'il rabroue, que nous rabrouions, que vous rabrouiez, qu'ils rabrouent. — *Imparf.* Que je rabrouasse, que tu rabrouasses, qu'il rabrouât, que nous rabrouassions, que vous rabrouassiez, qu'ils rabrouassent.—*Passé.* Que j'aie rabroué, etc.—*Plus que-parf.* Que j'eusse rabroué, etc — *Inf. prés.* Rabrouer. — *Passé.* Avoir rabroué. — *Part. prés.* Rabrouant (invar.). — *Passé.* Rabroué, rabrouée, rabroués, rabrouées. — *Passé comp.* Ayant rabroué. — Passif : *être rabroué.* Le part. régit *par. Quand on a été* rabroué par *un brutal à qui on voulait rendre service, on ne se mêle plus de ses affaires.*

RACCOMMODER, v. a., 1re conj. (*Racomodé*), réparer, mettre en bon état. Raccommoder *une maison, une muraille, un meuble, un habit*, etc.—Par extension. Raccommoder *un discours, ses affaires, une sottise, sa toilette. Les gens qui croient que la grâce* raccommode *tout ne se gênent jamais en rien* (Lackington). — Il signifie aussi accorder. *Il y avait entre eux de la mésintelligence, on les a* raccommodés (Acad.). — Donner un nouvel assaisonnement. Raccommoder *un ragoût* (Boiste). — *Indic. prés.* Je raccommode, tu raccommodes, il raccommode, nous raccommodons, vous raccommodez, ils raccommodent. — *Imparf.* Je raccommodais, tu raccommodais, il raccommodait, nous raccommodions, vous raccommodiez, ils raccommodaient.—*Passé déf.* Je recommandai, tu raccommodas, il raccommoda, nous raccommodâmes, vous raccommodâtes, ils raccommodèrent. — *Passé indéf.* J'ai raccommodé, etc. — *Passé antér.* J'eus raccommodé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais raccommodé, etc. — *Futur.* Je raccommoderai, tu raccommoderas, il raccommodera, nous raccommoderons, vous raccommoderez, ils raccommoderont. — *Futur antér.* J'aurai raccommodé, etc. — *Condit. présent.* Je raccommoderais, tu raccommoderais, il raccommoderait, nous raccommoderions, vous raccommoderiez, ils raccommoderaient.— *Passé.* J'aurais raccommodé, etc. —*On dit aussi :* J'eusse raccommodé, etc. — *Impératif prés.* Raccommode, raccommodons, raccommodez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez raccommodé.—*Subjonct. prés.* Que je raccommode, que tu raccommodes, qu'il raccommode, que nous raccommodions, que vous raccommodiez, qu'ils raccommodent. — *Imparfait.* Que je raccommodasse, que tu raccommodasses, qu'il raccommodât, que nous raccommodassions, que vous raccommodassiez, qu'ils raccommodassent.—*Passé.* Que j'aie raccommodé, etc.—*Plus-que-parfait.* Que j'eusse raccommodé, etc. — *Infin. prés.* Raccommoder.—*Passé.* Avoir raccommodé.— *Part. prés.* Raccommodant (invar.). — *Passé.* Raccommodé, raccommodée, raccommodés, raccommodées. — *Passé comp.* Ayant raccommodé.— Se conjugue pronomin. et réciproquem. : *Se* raccommoder *avec quelqu'un. Deux époux qui se* raccommodent *après une brouillerie, s'aiment davantage.* — Passif : *Etre raccommodé.* Le participe régit *par.*

RACCORDER, v. a., 1re conj. (*Racordé*), accorder de nouveau. *Cet instrument a été mal accordé, il faut le* raccorder; et, au figuré : *Quand deux amis se brouillent, il est difficile de les* raccorder (de les raccommoder).—Faire un raccord. *Cette maison est délabrée, il faudra* raccorder *au moins la façade*; et, au figuré : *Il a fait beaucoup de coupures dans les trois premiers actes de sa pièce; il lui faut maintenant* racccorder *tout cela* (Acad.). — *Ind, prés.* Je raccorde, tu raccordes, il raccorde, nous raccordons, vous raccordez, ils raccordent.— *Imparf.* Je raccordais, tu raccordais, il raccordait, nous raccordions, vous raccordiez, ils raccordaient. — *Passé déf.* Je raccordai, tu raccordas, il raccorda, nous raccordâmes, vous raccordâtes, ils raccordèrent.—*Passé indéf.* J'ai raccordé, etc. — *Passé antér.* J'eus raccordé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais raccordé, etc. — *Futur.* Je raccorderai, tu raccorderas, il raccordera, nous raccorderons, vous raccorderez, ils raccorderont. — *Futur antér.* J'aurai raccordé, etc. — *Condit. prés.* Je raccorderais, tu raccorderais, il raccorderait, nous raccorderions, vous raccorderiez, ils rac-

corderaient — *Passé*. J'aurais raccordé, etc. —*On dit aussi :* J'eusse raccordé, etc. —*Impératif prés.* Raccorde, raccordons, raccordez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez raccordé.—*Subj. prés.* Que je raccorde, que tu raccordes, qu'il raccorde, que nous raccordions, que vous raccordiez, qu'ils raccordent. — *Imp.* Que je raccordasse, que tu raccordasses, qu'il raccordât, que nous raccordassions, que vous raccordassiez, qu'ils raccordassent.—*Passé.* Que j'aie raccordé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse raccordé, etc.— *Infin. prés.* Raccorder.— *Passé.* Avoir raccordé.—*Part. prés.* Raccordant (invar.). — *Passé.* Raccordé, raccordée, raccordés, raccordées. — *Passé comp.* Ayant raccordé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se raccorder* (Om. de l'Acad.) *Deux amis brouillés se raccordent difficilement.* — Passif : *Etre raccordé.* Le participe régit *par. Dans les ouvrages d'esprit faits de plusieurs pièces, il est rare qu'il n'y ait des morceaux un peu incohérents qui gagneraient à être* raccordés par *une main délicate.*

RACCOURCIR, v. a. et n., 2e conj. (*Rakourcir*), rendre plus court; devenir plus court. *Souvent on améliore un ouvrage en le* raccourcissant (Acad.). — Neutralement : *Les jours* raccourcissent *dès la fin de juillet.* — En termes de manège : Raccourcir *un cheval*, c'est ralentir son allure raccourcir *ses pas.* — *Ind. prés.* Je raccourcis, tu raccourcis, il raccourcit, nous raccourcissons, vous raccourcissez, ils raccourcissent. — *Imparf.* Je raccourcissais, tu raccourcissais, il raccourcissait, nous raccourcissions, vous raccourcissiez, ils raccourcissaient. — *Passé déf.* Je raccourcis, tu raccourcis, il raccourcit, nous raccourcîmes, vous raccourcîtes, ils raccourcirent. — *Passé ind.* J'ai raccourci, etc. — *Passé ant.* J'eus raccourci, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais raccourci, etc. — *Futur.* Je raccourcirai, tu raccourciras, il raccourcira, nous raccourcirons, vous raccourcirez, ils raccourciront. — *Passé.* J'aurai raccourci, etc. — *Cond. prés.* Je raccourcirais, tu raccourcirais, il raccourcirait, nous raccourcirions, vous raccourciriez, ils raccourciraient. — *Passé.* J'aurais raccourci, etc. — *On dit aussi :* J'eusse raccourci, etc. — *Impér. prés.* Raccourcis, raccourcissons, raccourcissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez raccourci. — *Subj. prés.* Que je raccourcisse, que tu raccourcisses, qu'il raccourcisse, que nous raccourcissions, que vous raccourcissiez, qu'ils raccourcissent. — *Imparf.* Que je raccourcisse, que tu raccourcisses, qu'il raccourcît, que nous raccourcissions, que vous raccourcissiez, qu'ils raccourcissent. — *Passé.* Que j'aie raccourci, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse raccourci, etc. — *Inf. prés.* Raccourcir. — *Passé.* Avoir raccourci. — *Part. prés.* Raccourcissant (invar.). — *Passé.* Raccourci, raccourcie, raccourcis, raccourcies. — *Passé comp.* Ayant raccourci. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se raccourcir. Voyez ces athlètes, ils se pressent, ils se serrent; tantôt ils se* raccourcissent, *tantôt ils s'allongent, leurs mouvements les plus impétueux sont calculés.* — Passif : *être raccourci.* Le participe régit *par. Les robes des danseuses sont* raccourcies *par la lubricité.*

RACCOUTRER, v. a., 1re conj. (*Rakoutré*), raccommoder un accoutrement, recoudre. *Faire* raccoutrer *son habit, son manteau.* (Acad.). — *Ind. prés.* Je raccoutre, tu raccoutres, il raccoutre, nous raccoutrons, vous raccoutrez, ils raccoutrent. — *Imp.* Je raccoutrais, tu raccoutrais, il raccoutrait, nous raccoutrions, vous raccoutriez, ils raccoutraient. — *Passé déf.* Je raccoutrai, tu raccoutras, il raccoutra, nous raccoutrâmes, vous raccoutrâtes, ils raccoutrèrent. — *Pass. indéf.* J'ai raccoutré, etc. — *Passé ant.* J'eus raccoutré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais raccoutré, etc. — *Futur.* Je raccoutrerai, tu raccoutreras, il raccoutrera, nous raccoutrerons, vous raccoutrerez, ils raccoutreront. — *Futur antér.* J'aurai raccoutré, etc. — *Cond. prés.* Je raccoutrerais, tu raccoutrerais, il raccoutrerait, nous raccoutrerions, vous raccoutreriez, ils raccoutreraient. — *Passé.* J'aurais raccoutré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse raccoutré, etc. — *Impér. prés.* Raccoutre, raccoutrons, raccoutrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez raccoutré. — *Subj. prés.* Que je raccoutre, que tu raccoutres, qu'il raccoutre, que nous raccoutrions, que vous raccoutriez, qu'ils raccoutrent. — *Imparf.* Que je raccoutrasse, que tu raccoutrasses, qu'il raccoutrât, que nous raccoutrassions, que vous raccoutrassiez, qu'ils raccoutrassent. — *Passé.* Que j'aie raccoutré, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse raccoutré, etc. — *Inf. prés.* Raccoutrer. — *Passé.* Avoir raccoutré. — *Part. prés.* Raccoutrant (invar.). — *Pass.*

Raccoutré, raccoutrée, raccoutrés, raccoutrées. — *Passé comp.* Ayant raccoutré. Pronominalement : *Se raccoutrer.* (Omission de l'Académie). *Les tailleurs de campagne oublient souvent de se* raccoutrer *eux-mêmes.* — Passif : *Etre raccoutré.* Le part. régit *par.*

RACCOUTUMER (se), v. pron., 1re conj. (*Ce-rakoutumé*), reprendre une habitude. *Il* se raccoutume *à notre manière de vivre. Il commence à* se raccoutumer *avec nous.* (Acad.). — *Ind. prés.* Je me raccoutume, tu te raccoutumes, il se raccoutume, nous nous raccoutumons, vous vous raccoutumez, ils se raccoutument. — *Imparf.* Je me raccoutumais, tu te raccoutumais, il se raccoutumait, nous nous raccoutumions, vous vous raccoutumiez, ils se raccoutumaient. — *Passé déf.* Je me raccoutumai, tu te raccoutumas, il se raccoutuma, nous nous raccoutumâmes, vous vous raccoutumâtes, ils se raccoutumèrent. — *Passé ind.* Je me suis, tu t'es, il s'est raccoutumé, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont raccoutumés. — *Passé antér.* Je me fus, tu te fus, il se fut raccoutumé, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent raccoutumés. — *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était raccoutumé, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient raccoutumés. — *Futur.* Je me raccoutumerai, tu te raccoutumeras, il se raccoutumera, nous nous raccoutumerons, vous vous raccoutumerez, ils se raccoutumeront. — *Futur anter.* Je me serai, tu te seras, il se sera raccoutumé, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront raccoutumés. — *Cond. prés.* Je me raccoutumerais, tu te raccoutumerais, il se raccoutumerait, nous nous raccoutumerions, vous vous raccoutumeriez, ils se raccoutumeraient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait raccoutumé, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient raccoutumés. — *On dit aussi :* Je me fusse, tu te fusses, il se fût raccoutumé, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fusent raccoutumés. — *Impér. prés.* Raccoutume-toi, raccoutumons-nous, raccoutumez-vous. — *Passé.* Sois-toi raccoutumé, soyons-nous, soyez-vous raccoutumés. — *Subj. prés.* Que je me raccoutume, que tu te raccoutumes, qu'il se raccoutume, que nous nous raccoutumions, que vous vous raccoutumiez, qu'ils se raccoutument. — *Imparf.* Que je me raccoutumasse, que tu te raccoutumasses, qu'il se raccoutumât, que nous nous raccoutumassions, que vous vous raccoutumassiez, qu'ils se raccoutumassent. — *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit raccoutumé, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient raccoutumés. — *Plus-que-parfait.* Que je me fusse, que tu te fusses qu'il se fût raccoutumé, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent raccoutumés. — *Infin prés.* Se raccoutumer. — *Passé.* S'être raccoutumé. — *Part. prés.* Se raccoutumant (invar.). — *Passé.* Raccoutumé, raccoutumée, raccoutumés, raccoutumées. — *Passé comp.* S'étant raccoutumé. — Passif : *S'être raccoutumé.* Le participe régit *à. Homme* raccoutumé *au plaisir.*

RACCROCHER, v. a., 1re conj. (*Pacroché*), accrocher de nouveau. Raccrocher *un tableau, une tapisserie, etc.* — Il se dit, dans un sens spécial, des femmes de mauvaise vie qui cherchent à accrocher les passants, à les faire entrer chez elles. *C'est bien assez que l'on rencontre à tous pas des filles publiques, sans qu'il leur soit permis de* raccrocher *le jeune homme qu'elles corrompent, le père de famille qu'elles dégoûtent.* — *Indic. prés.* Je raccroche, tu raccroches, il raccroche, nous raccrochons, vous raccrochez, ils raccrochent. — *Imparf.* Je raccrochais, tu raccrochais, il raccrochait, nous raccrochions, vous raccrochiez, ils raccrochaient. — *Pass. déf.* Je raccrochai, tu raccrochas, il raccrocha, nous raccrochâmes, vous raccrochâtes, ils raccrochèrent. — *Passé ind.* J'ai raccroché, etc. — *Passé antér.* J'eus raccroché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais raccroché, etc. — *Futur.* Je raccrocherai, tu raccrocheras, il raccrochera, nous raccrocherons, vous raccrocherez, ils raccrocheront. — *Futur anter.* J'aurai raccroché, etc. — *Cond. prés.* Je raccrocherais, tu raccrocherais, il raccrocherait, nous raccrocherions, vous raccrocheriez, ils raccrocheraient. — *Passé.* J'aurais raccroché, etc. — *On dit aussi :* J'eusse raccroché, etc. — *Impérat. prés.* Raccroche, raccrochons, raccrochez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez raccroché. — *Subj. prés.* Que je raccroche, que tu raccroches, qu'il raccroche, que nous raccrochions, que vous raccrochiez, qu'ils raccrochent. — *Imp.* Que je raccrochasse, que tu raccrochasses, qu'il raccrochât, que nous raccrochassions, que vous

raccrochassiez, qu'ils raccrochassent. — *Passé* Que j'aie raccroché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse raccroché, etc. — *Infin. prés.* Raccrocher. — *Passé.* Avoir raccroché. — *Partic. prés.* Raccrochant (inv.). — *Passé.* Raccroché, raccrochée, raccrochés, raccrochées. — *Passé comp.* Ayant raccroché. — Se construit surtout avec le pronom personnel : *Se raccrocher.* Se raccrocher *à une chose*, s'y accrocher pour se sauver d'un danger. *L'homme, près d'être englouti est heureux de pouvoir* se raccrocher *à une branche d'arbre. Il avait perdu dans la peinture, il s'est* raccroché *au commerce des tableaux.* (Acad.). — On dit aussi, absolument, se raccrocher, se sauver par un coup de raccroc, par un coup heureux. — Passif : *être raccroché.* Le part. régit *par.*

RACHALANDER, v. a., 1re conj. (*Rachalandé*), faire revenir des chalands. Rachalander *une boutique.* — *Indicatif présent.* Je rachalande, tu rachalandes, il rachalande, nous rachalandons, vous rachalandez, ils rachalandent. — *Imparf.* Je rachalandais, tu rachalandais, il rachalandait, nous rachalandions, vous rachalandiez, ils rachalandaient. — *Passé déf.* Je rachalandai, tu rachalandas, il rachalanda, nous rachalandâmes, vous rachalandâtes, ils rachalandèrent. — *Passé ind.* J'ai rachalandé, etc. — *Passé ant.* J'eus rachalandé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais rachalandé, etc. — *Futur.* Je rachalanderai, tu rachalanderas, il rachalandera, nous rachalanderons, vous rachalanderez, ils rachalanderont. — *Futur ant.* J'aurai rachalandé, etc. — *Cond. prés.* Je rachalanderais, tu rachalanderais, il rachalanderait, nous rachalanderions, vous rachalanderiez, ils rachalanderaient. — *Passé.* J'aurais rachalandé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse rachalandé, etc. — *Impérat. prés.* Rachalande, rachalandons, rachalandez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez rachalandé. — *Subjonc. prés.* Que je rachalande, que tu rachalandes, qu'il rachalande, que nous rachalandions, que vous rachalandiez, qu'ils rachalandent. — *Imparf.* Que je rachalandasse, que tu rachalandasses, qu'il rachalandât, que nous rachalandassions, que vous rachalandassiez, qu'ils rachalandassent. — *Passé.* Que j'aie rachalandé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse rachalandé, etc. — *Infin. prés.* Rachalander. — *Passé.* Avoir rachalandé. — *Part. prés.* Rachalandant (inv.). — *Pass.* Rachalandé (var.). — *Passé comp.* Ayant rachalandé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se rachalander.* — Passif : *Etre rachalandé.* Le participe régit *par. Boutique* rachalandée par *le bon marché.*

RACHETER, v. a., 1re conj. (*Racheté*), acheter ce qu'on a vendu, acheter à la place. Racheter *le cheval que l'on avait vendu.* Racheter *un bon cheval avec le prix qu'on a retiré de deux mauvais.* Acheter une chose c'est se la faire remettre, moyennant un prix ; de là, par extension racheter est pris dans le sens de délivrer des mains d'autrui moyennant un prix, payer le prix de la liberté. Racheter *des prisonniers. Jésus-Christ a* racheté *le genre humain par son sang* ; et, par analogie : Racheter *une rente*, s'en libérer moyennant une somme une fois payée. Racheter *ses péchés par l'aumône*, s'en libérer, en acheter la rémission par l'aumône. Racheter *ses défauts par ses agréments*, se les faire pardonner à cause de ses agréments, compenser les uns par les autres.

Laissez à Menelas *racheter* d'un tel prix
Sa coupable moitié dont il est trop épris.
Racine.

La vie de l'homme de bien serait en péril, qu'il ne voudrait pas la racheter *aux dépens de sa vertu.* (Massillon). — Racheter en termes d'architecture signifie corriger une irrégularité, c'est-à-dire la faire pardonner. *On a* racheté *la forme irrégulière de cette pièce par des pans coupés.* (Ac.). Le *t* ne se double pas, il suit la même orthographe que le verbe *acheter* (Voir ce verbe). — *Ind. prés.* Je rachète, tu rachètes, il rachète, nous rachetons, vous rachetez, ils rachetent. — *Imp.* Je rachetais, tu rachetais, il rachetait, nous rachetions, vous rachetiez, ils rachetaient. — *Passé déf.* Je rachetai, tu rachetas, il racheta, nous rachetâmes, vous rachetâtes, ils rachetèrent. — *Passé indéf.* J'ai racheté, etc. — *Passé ant.* J'eus racheté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais racheté, etc. — *Futur.* Je rachèterai, tu rachèteras, il rachètera, nous rachèterons, vous rachèterez, ils rachèteront. — *Futur ant.* J'aurai racheté, etc. — *Condit. prés.* Je rachèterais, tu rachèterais, il rachèterait, nous rachèterions, vous rachèteriez, ils rachèteraient. — *Passé.* J'aurais racheté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse racheté, etc. — *Impératif. prés.* Rachète, rachetons, rachetez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez racheté. — *Subj. prés.* Que je rachète, que tu

rachètes, qu'il rachète, que nous rachetions, que vous rachetiez, qu'ils rachètent. — *Imp.* Que je rachetasse, que tu rachetasses, qu'il rachetât, que nous rachetassions, que vous rachetassiez, qu'ils rachetassent. — *Passé.* Que j'aie racheté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse racheté, etc. — *Infin. prés.* Racheter. — *Passé.* Avoir racheté. — *Partic. prés.* Rachetant (inv.). — *Passé.* Racheté, rachetée, rachetés, rachetées. — *Passé composé.* Ayant racheté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se racheter. L'homme ne se rachète de la condition des bêtes que par l'éducation.*

Les prêtres, toutefois, mais il faut se hâter
A deux conditions pouvaient *se racheter.*
Racine.

— Passif : *être racheté.* Le participe régit *de* et *par.*

A l'aspect de ce roi *racheté* du tombeau.
Racine.

Toute espèce de supériorité sociale doit être rachetée par *des qualités aimables ou célèbres, si l'on ne veut pas être odieux et délaissé.* (Boiste).

RÂCLER, v. a., 1re conj. (*Râclé*), ratisser, gratter. Râcler *des peaux, de l'ivoire, une allée.* On râcle avec le racloir pour entamer la surface d'un corps; avec le raclon pour faire tomber le grain qui s'élève au dessus des bords. — Au figuré : *Ce vin* râcle *la gorge,* râcle *les boyaux.* De là l'expression, râcler *le boyau*, râcler *un air,* déchirer l'oreille en jouant du violon, en chantant un air. — *Ind. prés.* Je râcle, tu râcles, il râcle, nous râclons, vous râclez, ils râclent. — *Imp.* Je râclais, tu râclais, il râclait, nous râclions, vous râcliez, ils râclaient. — *Passé défini.* Je râclai, tu râclas, il râcla, nous râclâmes, vous râclâtes, ils râclèrent. — *Pass. ind.* J'ai râclé, etc. — *Passé ant.* J'eus râclé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais râclé, etc. — — *Futur.* Je râclerai, tu râcleras, il râclera, nous râclerons, vous râclerez, ils râcleront. — *Futur ant.* J'aurai râclé, etc. — *Cond. prés.* Je râclerais, tu râclerais, il râclerait, nous râclerions, vous râcleriez, ils râcleraient. — *Pass.* J'aurais râclé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse râclé, etc. — *Impér. prés.* Râcle, râclons, râclez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez râclé. — *Subj. prés.* Que je râcle, que tu râcles, qu'il râcle, que nous râclions, que vous râcliez, qu'ils râclent. — *Imparfait.* Que je râclasse, que tu râclasses, qu'il râclât, que nous râclassions, que vous râclassiez, qu'ils râclassent. — *Passé.* Que j'aie râclé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse râclé, etc. — *Infin. prés.* Râcler. — *Passé.* Avoir râclé. — *Part. prés.* Râclant (invariable). — *Passé.* Râclé, râclée, râclés, râclées. — *Passé composé.* Ayant râclé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se râcler.* (Omission de l'Acad.). *Les allées* se râclent *au printemps.* — Passif : *être râclé.* Le participe régit *par.*

RACOLER, v. a., 1re conjug. (*Racolé*), engager soit de gré, soit par astuce, des hommes pour le service militaire. *C'est un vilain métier que celui de* racoler *pour le service des jeunes gens qui demain se repentiront d'y être entrés,* de là, au figuré, racoler *des partisans, des admirateurs.* — *Ind. prés.* Je racole, tu racoles, il racole, nous racolons, vous racolez, ils racolent. — *Imparf.* Je racolais, tu racolais, il racolait, nous racolions, vous racoliez, ils racolaient. — *Passé déf.* Je racolai, tu racolas, il racola, nous racolâmes, vous racolâtes, ils racolèrent. — *Passé ind.* J'ai racolé, etc. — *Passé ant.* J'eus racolé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais racolé, etc. — *Futur.* Je racolerai, tu racoleras, il racolera, nous racolerons, vous racolerez, ils racoleront. — *Futur ant.* J'aurai racolé, etc. — *Cond. prés.* Je racolerais, tu racolerais, il racolerait, nous racolerions, vous racoleriez, ils racoleraient. — *Passé.* J'aurais racolé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse racolé, etc. — *Impér. prés.* Racole, racolons, racolez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez racolé. — *Subj. prés.* Que je racole, que tu racoles, qu'il racole, que nous racolions, que vous racoliez, qu'ils racolent. — *Imparf.* Que je racolasse, que tu racolasses, qu'il racolât, que nous racolassions, que vous racolassiez, qu'ils racolassent. — *Passé.* Que j'aie racolé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse racolé, etc. — *Inf. prés.* Racoler. — *Passé.* Avoir racolé. — *Part. prés.* Racolant (invariable). — *Passé.* Racolé, racolée, racolés, racolées. — *Passé comp.* Ayant racolé. — Se conj. avec le pronom pers. : *se racoler.* (*Pour que votre poëme soit admiré, il suffira qu'on en écoute la lecture, mais des gens qui écoutent des vers ne* se racolent *pas si facilement qu'on croit.* — Passif : *être racolé.* Le part. régit *par. Un jeune homme sans état court grand risque d'*être racolé par

quelque marchand de remplaçants.

RACONTER, v. a. 1re conj. (*Raconté*), conter, rendre compte, narrer en historien. *On viendra étudier sur les lieux ce que l'histoire* racontera *du campement de Suéton et des nouvelles dont il fut suivi* (Fléchier. *L'homme a besoin de l'homme dans ses plaisirs comme dans ses peines, ne fût-ce que pour les* raconter (Boiste). — *Ind. prés.* Je raconte, tu racontes, il raconte, nous racontons, vous racontez, ils racontent. — *Imparf.* Je racontais, tu racontais, il racontait, nous racontions, vous racontiez, ils racontaient. — *Pass. déf.* Je racontai, tu racontas, il raconta, nous racontâmes, vous racontâtes, ils racontèrent. — *Passé indéf.* J'ai raconté, etc. — *Passé ant.* J'eus raconté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais raconté, etc. — *Futur.* Je raconterai, tu raconteras, il racontera, nous raconterons, vous raconterez, ils raconteront. — *Futur ant.* J'aurai raconté, etc. — *Condit. prés.* Je raconterais, tu raconterais, il raconterait, nous raconterions, vous raconteriez, ils raconteraient. — *Passé.* J'aurais raconté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse raconté, etc. — *Imparf. prés.* Raconte, racontons, racontez. — *Passé* Aie, ayons, ayez raconté. — *Subj. prés.* Que je raconte, que tu racontes, qu'il raconte, que nous racontions, que vous racontiez, qu'ils racontent. — *Imparf.* Que je racontasse, que tu racontasses, qu'il racontât, que nous racontassions, que vous racontassiez, qu'ils racontassent. — *Passé.* Que j'aie raconté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse raconté, etc. — *Infin. prés.* Raconter. — *Pass.* Avoir raconté. — *Part. prés.* Racontant (inv.). — *Passé.* Raconté, racontée, racontés, racontées. — *Passé comp.* Ayant raconté. — Pronominal. : *se raconter* (Omission de l'Académie). *Il est peu de faits qui ne* se racontent *de plusieurs manières.* —Passif : *être raconté.* Le participe régit *par. Les exploits de Napoléon* seront racontés *d'âge en âge* par *les pères à leurs fils.*

RACORNIR, v. a., 2e conj. (*Rakornir*), rendre dur comme la corne. *Le toucher du violon, du violoncelle* racornit *l'extrémité des doigts* (Acad.). *Le feu* racornit *le cuir, la viande*; et au figuré : *L'homme sans entrailles pour la misère morale et physique de ses frères a l'âme* racornie. — *Indic. prés.* Je racornis, tu racornis, il racornit, nous racornissons, vous racornissez, ils racornissent. — *Imparf.* Je racornissais, tu racornissais, il racornissait, nous racornissions, vous racornissiez, ils racornissaient. — *Passé déf.* Je racornis, tu racornis, il racornit, nous racornîmes, vous racornîtes, ils racornirent. — *Passé ind.* J'ai racorni, etc. — *Passé antér.* J'eus racorni, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais racorni, etc. — *Futur.* Je racornirai, tu racorniras, il racornira, nous racornirons, vous racornirez, ils racorniront. — *Futur ant.* J'aurai racorni, etc. — *Cond. prés.* Je racornirais, tu racornirais, il racornirait, nous racornirions, vous racorniriez, ils racorniraient. — *Passé.* J'aurais racorni, etc. — *On dit aussi* : J'eusse racorni, etc. — *Impér. prés.* Racornis, racornissons, racornissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez racorni. — *Subjoncif prés.* Que je racornisse, que tu racornisses, qu'il racornisse, que nous racornissions, que vous racornissiez, qu'ils racornissent. — *Imparf.* Que je racornisse, que tu racornisses, qu'il racornît, que nous racornissions, que vous racornissiez, qu'ils racornissent. — *Passé.* Que j'aie racorni, etc. — *Plus que-parfait.* Que j'eusse racorni, etc. — *Inf. prés.* Racornir. — *Passé.* Avoir racorni. — *Participe prés.* Racornissant (invariable). — *Passé.* Racorni, racornie, racornis, racornies. —*Passé comp.* Ayant racorni. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se racornir. Le cœur aussi* se racornit (Boiste). — Passif : *être racorni.* Le participe régit *par. Vous croyez-vous armé parce que vous ne pensez qu'à vous, erreur vous êtes votre propre ennemi; votre cœur* racorni par *l'égoïsme, ne sent plus : vous êtes mort de la plus délicate des voluptés, celle de faire des heureux,*

RACOUPLER, v. a., 1re conj. (*Rakouplé*), remettre les chiens en couple. — *Ind. prés.* Je racouple, tu racouples, il racouple, nous racouplons, vous racouplez, ils racouplent. — *Imp.* Je racouplais, tu racouplais, il racouplait, nous racouplions, vous racoupliez, ils racouplaient. — *Passé déf.* Je racouplai, tu racouplas, il racoupla, nous racouplâmes, vous racouplâtes, ils racouplèrent. — *Passé ind.* J'ai racouplé, etc. — *Passé ant.* J'eus racouplé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais racouplé, etc. — *Futur.* Je racouplerai, tu racoupleras, il racouplera, nous racouplerons, vous racouplerez, ils

racoupleront. — *Futur ant.* J'aurai racouplé, etc. — *Cond. prés.* Je racouplerais, tu racouplerais, il racouplerait, nous racouplerions, vous racoupleriez, ils racoupleraient. — *Passé.* J'aurais racouplé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse racouplé, etc. — *Impér. prés.* Racouple, racouplons, racouplez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez racouplé. — *Subj. prés.* Que je racouple, que tu racouples, qu'il racouple, que nous racouplions, que vous racoupliez, qu'ils racouplent. — *Imp.* Que je racouplasse, que tu racouplasses, qu'il racouplât, que nous racouplassions, que vous racouplassiez, qu'ils racouplassent. — *Passé.* Que j'aie racouplé, etc. — *Plus-que parf.* Que j'eusse racouplé, etc. — *Infinit. prés.* Racoupler. — *Passé.* Avoir racouplé. — *Part. prés.* Racouplant (invar.). — *Passé.* Racouplé, racouplée, racouplés, racouplées. — *Passé comp.* Ayant racouplé. — Se conjugue avec le pron. personnel : *Se racoupler.* — Passif : *être racouplé.* Le partic. régit *par.*

RACQUITTER (*se*), v. a., pron., 1[re] conj. (*Se rakité*), dégager ce qu'on avait perdu de manière à être quitte envers soi-même. *Il avait perdu tout son argent mais il* s'est racquitté (Acad.), et, par extension, *il avait perdu dans le premier marché, il* s'est racquitté (dédommagé de sa perte) *dans le second* (Id.). — Il se prend quelquefois activement dans les deux significations. *Il avait beaucoup perdu, j'ai pris son jeu et je l'*ai racquitté (Acad.). *Une seconde affaire l'*a racquitté *de ce qu'il avait perdu dans la première* (Id.). — *Ind. prés.* Je me racquitte, tu te racquittes, il se racquitte, nous nous racquittons, vous vous racquittez, ils se racquittent. — *Imp.* Je me racquittais, tu te racquittais, il se racquittait, nous nous racquittions, vous vous racquittiez, ils se racquittaient. — *Passé déf.* Je me racquittai, tu te racqnittas, il se racquitta, nous nous racquittâmes, vous vous racquittâtes, ils se racquittèrent. — *Passé ind.* Je me suis, tu t'es, il s'est racquitté nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont racquittés. — *Passé ant.* Je me fus tu te fus, il se fut racquitté, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent racquittés. — *Plus-que-parfait.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était racquitté, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient racquittés. — *Futur.* Je me racquitterai, tu te racquitteras, il se racquittera, nous nous racquitterons, vous vous racquitterez, ils se racquitteront. — *Futur antér.* Je me serai, tu te seras, il se sera racquitté, nous nous serons, vous vous serez, ils se seraient racquittés. — *Condit. prés.* Je me racquitterais, tu te racquitterais, il se racquitterait, nous nous racquitterions, vous vous racquitteriez, ils se racquitteraient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait racquitté, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient racquittés. — *On dit aussi* : Je me fusse, tu te fusses, il se fût racquitté, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent racquittés. — *Impér. prés.* Racquitte-toi, racquittons-nous, racquittez-vous. — *Passé.* Sois-toi racquitté, soyons-nous, soyez-vous racquittés. — *Subj. prés.* Que je me racquitte, que tu te racquittes, qu'il se racquitte, que nous nous racquittions, que vous vous racquittiez, qu'ils se racquittent. — *Imp.* Que je me racquittasse, que tu te racquittasses, qu'il se racquittât, que nous nous racquittassions, que vous vous racquittassiez, qu'ils se racquittassent. — *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit racquitté, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient racquittés. — *Plus-que-parf.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût racquitté, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent racquittés. — *Infin. prés.* Se racquitter. — *Passé.* S'être racquitté. — *Part. prés.* Se racquittant (inv.). — *Passé.* Racquitté, racquittée, racquittés, racquittées. — *Passé comp.* S'étant racquitté. — Passif : *être racquitté.* Le participe régit *par*. *Prenez mon jeu, je ne puis* être racquitté *que* par *vous.*

RADER, v. a., 1[re] conj. (*Radé*), mettre la rade. Rader *un navire.* — Passer la radoire, le racloire, racler. Rader *du grain, du sel.* Ce sont deux verbes sous une même forme. — *Ind. prés.* Je rade, tu rades, il rade, nous radons, vous radez, ils radent. — *Imparfait.* Je radais, tu radais, il radait, nous radions, vous radiez, ils radaient. — *Passé déf.* Je radai, tu radas, il rada, nous radâmes, vous radâtes, ils radèrent. — *Passé ind.* J'ai radé, etc. — *Passé antér.* J'eus radé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais radé, etc. — *Futur.* Je raderai, tu raderas, il radera, nous raderons, vous raderez, ils raderont. — *Passé.* J'aurai radé, etc. — *Cond. prés.* Je raderais, tu raderais, il raderait, nous

raderions, vous raderiez, ils raderaient. — *Passé.* J'aurais radé, etc. — *On dit aussi:* J'eusse radé, etc. — *Impér. prés.* Rade, radons, radez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez radé. — *Subj. présent.* Que je rade, que tu rades, qu'il rade, que nous radions, que vous radiez, qu'ils radent. — *Imparf.* Que je radasse, que tu radasses, qu'il radât, que nous radassions, que vous radassiez, qu'ils radassent. — *Passé.* Que j'aie radé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse radé, etc. — *Infinitif présent.* Rader. — *Passé.* Avoir radé. — *Partic. prés.* Radant (invariable). — *Passé.* Radé, radée, radés, radées. — *Passé comp.* Ayant radé. — Il se conjugue avec le pronom personnel : *Se rader*, dans les deux significations. — Passif : *être radé.* Le participe régit *par. Le navire a été* radé par *le capitaine qui contrariait la marée. Le sel est* radé par *les employés mesureurs.*

RADOTER, v. n., 1re conj. (*Radoté*), tenir des discours d'homme retombé en enfance. *Il est si vieux qu'il* radote (Académie), et au figuré : *Il n'a fait que* radoter *toute sa vie* (Id.). *On* radote *si l'on croit raisonner* (Boiste). — *Ind. prés.* Je radote, tu radotes, il radote, nous radotons, vous radotez, ils radotent. — *Imparf.* Je radotais, tu radotais, il radotait, nous radotions, vous radotiez, ils radotaient. — *Passé déf.* Je radotai, tu radotas, il radota, nous radotâmes, vous radotâtes, ils radotèrent. — *Passé ind.* J'ai radoté, etc. — *Passé antér.* J'eus radoté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais radoté, etc. — *Futur.* Je radoterai, tu radoteras, il radotera, nous radoterons, vous radoterez, ils radoteront. — *Futur ant.* J'aurai radoté, etc. — *Cond. prés.* Je radoterais, tu radoterais, il radoterait, nous radoterions, vous radoteriez, ils radoteraient. — *Passé* J'aurais radoté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse radoté, etc. — *Impér. pr.* Radote, radotons, radotez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez radoté. — *Subj. prés.* Que je radote, que tu radotes, qu'il radote, que nous radotions, que vous radotiez, qu'ils radotent. — *Imp.* Que je radotasse, que tu radotasses, qu'il radotât, que nous radotassions, que vous radotassiez, qu'ils radotassent. — *Passé.* Que j'aie radoté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse radoté, etc. — *Inf. prés.* Radoter. — *Passé.* Avoir radoté. — *Part. prés.* Radotant (inv.). — *Passé.* Radoté (inv.). — — *Passe comp.* Ayant radoté.

RADOUBER, v. a., 1re conj. (*Radoubé*) donner le radoub, remettre en bon état. Radouber *un navire, les voiles*, etc. — Au figuré. *Il s'est* radoubé *tout à l'aise*, il s'est rétabli, il a réparé sa perte. — *Ind. prés.* Je radoube, tu radoubes, il radoube, nous radoubons, vous radoubez, ils radoubent. — *Imparf.* Je radoubais, tu radoubais, il radoubait, nous radoubions, vous radoubiez, ils radoubaient. — *Passé déf.* Je radoubai, tu radoubas, il radouba, nous radoubâmes, vous radoubâtes, ils radoubèrent. — *Passé indéf.* J'ai radoubé, etc. — *Passé antér.* J'eus radoubé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais radoubé, etc. — *Futur.* Je radouberai, tu radouberas, il radoubera, nous radouberons, vous radouberez, ils radouberont. — *Futur ant.* J'aurai radoubé, etc. — *Cond. prés.* Je radouberais, tu radouberais, il radouberait, nous radouberions, vous radouberiez, ils radouberaient. — *Passé.* J'aurais radoubé, etc. — *On dit aussi.* J'eusse radoubé, etc. — *Impér. prés.* Radoube, radoubons, radoubez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez radoubé. — *Subj. prés.* Que je radoube, que tu radoubes, qu'il radoube, que nous radoubions, que vous radoubiez, qu'ils radoubent. — *Imp.* Que je radoubasse, que tu radoubasses, qu'il radoubât, que nous radoubassions, que vous radoubassiez, qu'ils radoubassent. — *Passé.* Que j'aie radoubé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse radoubé, etc. — *Infin. prés.* Radouber. — *Passé.* Avoir radoubé. — *Part. prés.* Radoubant (inv.). — *Passé.* Radoubé, radoubée, radoubés, radoubées. — *Passé comp.* Ayant radoubé. — Pronominalement : *se radouber.* — Passif : *être radoubé.* Le participe régit *par. Les navires sont* radoubés par *une multitude d'ouvriers, charpentiers, calfats*, etc.

RADOUCIR, v. a., 2e conj. (*Radoucir*), rendre plus doux. *La pluie a* adouci *le temps* (Acad.). *On* adoucit *les métaux par une fonte réitérée.* — Figurément.

Un esprit né sans fard, sans basse complaisance,
Fuit le ton *radouci* que prend la médisance.
Boileau.

— *Ind. prés.* Je radoucis, tu radoucis, il radoucit, nous radoucissons, vous radoucissez, ils radoucissent. — *Imparf.* Je radoucissais, tu radoucissais, il radoucissait, nous radoucissions, vous radoucissiez, ils radoucissaient. — *Passé déf.* Je radoucis, tu radoucis, il radoucit, nous radoucîmes, vous radoucîtes, ils radouci-

rent. —*Passé indéf.* J'ai radouci, etc.— *Passé ant.* J'eus radouci, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais radouci, etc.— *Futur.* Je radoucirai, tu radouciras, il radoucira, nous radoucirons, vous radoucirez, ils radouciront. — *Futur ant.* J'aurai radouci, etc. — *Cond. prés.* Je radoucirais, tu radoucirais, il radoucirait, nous radoucirions, vous .adouciriez, ils radouciraient. — *Passé.* J'aurais radouci, etc. — *On dit aussi :* J'eusse radouci, etc.—*Imp. prés.* Radoucis, radoucissons, radoucissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez radouci.— *Subj. prés.* Que je radoucisse, que tu radoucisses, qu'il radoucisse, que nous radoucissions, que vous radoucissiez, qu'ils radoucissent.—*Imparf.* Que je radoucisse, que tu radoucisses, qu'il radoucît, que nous radoucissions, que vous radoucissiez, qu'ils radoucissent. — *Passé.* Que j'aie radouci, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse radouci, etc. — *Inf. prés.* Radoucir. — *Passé.* Avoir radouci. — *Part. prés.* Radoucissant (variab.). — *Passé.* Radouci, radoucie, radoucies.—*Passé comp.* Ayant radouci. — Se conjugue avec le pronom personnel. *L'homme le plus irrité finit toujours par* se radoucir; *il ne s'agit que d'attendre le moment favorable.* — Passif : *être radouci.* Le part. régit *par.*

RAFFERMIR, v. a., 2e conj. (*Rafèremir*), rendre plus ferme. Raffermir *les chairs, les chemins. Cet opiat* raffermit *les dents et les gencives.*

Etre d'un siècle entier l'espérance et la vie,
Emousser le poignard, décourager l'envie,
Ebranler, *raffermir* l univers incertain ;
Aux sinistres clartés de la foudre qui gronde
Vingt fois contre les rois faire le sort du monde.
Quel rêve !... Et ce fut la son destin.
Lamartine.

—Fig. Raffermir *la santé, le courage.*

Raffermis ma vertu qu'ébranlent tes soupirs.
Racine.

— *Ind. prés.* Je raffermis, tu raffermis, il raffermit, nous raffermissons, vous raffermissez, ils raffermissent. — *Imparf.* Je raffermissais, tu raffermissais, il raffermissait, nous raffermissions, vous raffermissiez, ils raffermissaient. — *Passé déf.* Je raffermis, tu raffermis, il raffermit, nous raffermîmes, vous raffermîtes, ils raffermirent. — *Passé ind.* J'ai raffermi, etc. — *Passé antér.* J'eus raffermi, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais raffermi, etc. — *Futur.* Je raffermirai, tu raffermiras, il raffermira, nous raffermirons, vous raffermirez, ils raffermiront. — *Futur antér.* J'aurai raffermi, etc. — *Condit. prés.* Je raffermirais, tu raffermirais, il raffermirait, nous raffermirions, vous raffermiriez, ils raffermiraient.— *Passé.* J'aurais raffermi, etc.— *On dit aussi :* J'eusse raffermi, etc. — *Impératif prés.* Raffermis, raffermissons, raffermissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez raffermi. — *Subj. prés.* Que je raffermisse, que tu raffermisses, qu'il raffermisse, que nous raffermissions, que vous raffermissiez, qu'ils raffermissent. — *Imp.* Que je raffermisse, que tu raffermisses, qu'il raffermît, que nous raffermissions, que vous raffermissiez, qu'ils raffermissent. — *Passé.* Que j'aie raffermi, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse raffermi, etc. — *Inf. prés.* Raffermir. — *Passé.* Avoir raffermi. — *Part. prés.* Raffermissant (var.). — *Passé.* Raffermi, raffermie, raffermis, raffermies.—*Passé comp.* Ayant raffermi. — Se conjugue avec le pronom personnel. *Quand les chairs qui entourent une plaie* se raffermissent, *elle est bien près d'être cicatrisée.* — Passif : *Etre raffermi.* Le participe régit *par.*

Non que sa sagesse, endormie
Au temps de ses prospérités,
Eût besoin d'être *raffermie*
Par de dures fatalités.
Rousseau.

RAFFINER, v. a. et n., 1re conj. (*Rafiné*), rendre plus fin, plus pur. Il s'emploie en parlant de certaines substances et des métaux. Raffiner *le sucre, le salpêtre, le cuivre,* etc. (Académie). — Neutralement, il signifie aussi subtiliser, enrichir et régit les prépositions *dans* et *sur.* Raffiner sur *la langue,* sur *le point d'honneur,* dans *le crime, la volupté.*

Mais vous qui *raffinez* sur les écrits des autres,
De quel œil croyez-vous qu'on regarde les vôtres.
Boileau.

— Faire des recherches, des découvertes nouvelles (y voir plus fin que les autres). *On a bien* raffiné *depuis peu sur les sciences, les arts, la mécanique* (Acad.).

Quand on parle de sauce, il faut qu'on y *raffine*
Idem.

Dans un sens absolu. *Trop* raffiner *c'est dénaturer.*—*Ind. prés.* Je raffine, tu raffines, il raffine, nous raffinons, vous raffinez, ils raffinent. — *Imp.* Je raffinais, tu raffinais, il raffinait, nous raffinions, vous raffiniez, ils raffinaient. — *Passé déf.* Je raffinai, tu raffinas, il raffina, nous raffinâmes, vous raffinâtes, ils raffinèrent. — *Passé ind.* J'ai raffiné, etc. — *Passé antér.* J'eus raffiné, etc.— *Plus-que-parf.*

J'avais raffiné, etc. — *Futur*. Je raffinerai, tu raffineras, il raffinera, nous raffinerons, vous raffinerez, ils raffineront. — *Futur ant*. J'aurai raffiné, etc. — *Condit prés*. Je raffinerais, tu raffinerais, il raffinerait, nous raffinerions, vous raffineriez, ils raffineraient. — *Passé*. J'aurais raffiné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse raffiné, etc. — *Impér. présent*. Raffine, raffinons, raffinez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez raffiné. — *Subj. prés*. Que je raffine, que tu raffines, qu'il raffine, que nous raffinions, que vous raffiniez, qu'ils raffinent — *Imparf*. Que je raffinasse, que tu raffinasses, qu'il raffinât, que nous raffinassions, que vous raffinassiez, qu'ils raffinassent. — *Passé*. Que j'aie raffiné, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse raffiné, etc. — *Infin. prés*. Raffiner. — *Passé*. Avoir raffiné — *Part. prés*. Raffinant (invar.). — *Passé*. Raffiné, raffinée, raffinés, raffinées. Il est adjectif et substantif et signifie au figuré, fin, subtil, adroit, délié. *L'esprit trop* raffiné *devient imperceptible*. *C'est un* raffiné. — *Passé comp*. Ayant raffiné. — Se conjugue avec le pron. personnel. *Le sucre* se raffine *avec la chaux*. *Le monde* se raffine *tous les jours*, devient plus fin, moins simple (Ac.). *Quand ce jeune homme vint à Paris, il était bien neuf, mais il* s'est raffiné (Id.). — Passif : *Être raffiné*. Le participe régit *par*. *Le sucre des colonies est* raffiné par *les colons*.

RAFFOLER, v. n., 1re conjug. (*Rafolé*), se passionner follement pour quelqu'un ou quelque chose. *Le fat* raffole *de sa personne* (Boiste). *A quinze ans, une jeune fille* raffole *de la danse*. — Il ne faut pas confondre *raffoler* avec *raffolir*. — *Indic. prés*. Je raffole, tu raffoles, il raffole, nous raffolons, vous raffolez, ils raffolent. — *Imp*. Je raffolais, tu raffolais, il raffolait, nous raffolions, vous raffoliez, ils raffolaient. — *Passé déf*. Je raffolai, tu raffolas, il raffola, nous raffolâmes, vous raffolâtes, ils raffolèrent. — *Passé indéf*. J'ai raffolé, etc. — *Passé antérieur*. J'eus raffolé, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais raffolé, etc. — *Futur*. Je raffolerai, tu raffoleras, il raffolera, nous raffolerons, vous raffolerez, ils raffoleront. — *Futur antér*. J'aurai raffolé, etc. — *Cond. prés*. Je raffolerais, tu raffolerais, il raffolerait, nous raffolerions, vous raffoleriez, ils raffoleraient. — *Passé*. J'aurais raffolé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse raffolé, etc. — *Impér. prés*. Raffole, raffolons, raffolez. — *Pass*. Aie, ayons, ayez raffolé. — *Subj. prés*. Que je raffole, que tu raffoles, qu'il raffole, que nous raffolions, que vous raffoliez, qu'ils raffolent. — *Imparfait*. Que je raffolasse, que tu raffolasses, qu'il raffolât, que nous raffolassions, que vous raffolassiez, qu'ils raffolassent. — *Passé*. Que j'aie raffolé, etc. — *Plus-que-parfait*. Que j'eusse raffolé, etc. — *Inf. prés*. Raffoler. — *Passé*. Avoir raffolé. — *Part. prés*. Raffolant (invar.). — *Passé*. Raffolé, raffolée, raffolés, raffolées. — *Passé composé*. Ayant raffolé.

RAFFOLIR v. n. 2me conj. (*Rafolir*), devenir fou. Il ne s'emploie guère que dans cette phrase, *Vous me ferez* raffolir (Académie).

RAFLER v. a. 1re conj. (*Raflé*), faire rafle; emporter tout très promptement. Il est familier. *Les ennemis sont entrés dans le pays, et ont tout* raflé; *les voleurs après s'être introduits dans cette maison, ont* raflé *tout ce qu'ils ont trouvé* (Académie). — *Ind. prés*. Je rafle, tu rafles, il rafle, nous raflons, vous raflez, ils raflent. — *Imp*. Je raflais, tu raflais, il raflait, nous raflions, vous rafliez, ils raflaient. — *Passé déf*. Je raflai, tu raflas, il rafla, nous raflâmes, vous raflâtes, ils raflèrent. — *Passé ind*. J'ai raflé, etc. — *Passé antér*. J'eus raflé, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais raflé, etc. — *Futur*. Je raflerai, tu rafleras, il raflera, nous raflerons, vous raflerez, ils rafleront. — *Futur-ant*. J'aurai raflé, tc. — *Condit. prés*. Je raflerais, tu raflerais, il raflerait, nous raflerions, vous rafleriez, ils rafleraient. — *Passé*. J'aurais raflé etc. — *On dit aussi* J'eusse raflé, etc. — *Impér. prés*. rafle, raflons, raflez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez raflé. — *Subj. prés*. Que je rafle, que tu rafles, qu'il rafle, que nous raflions, que vous rafliez, qu'ils raflent. — *Imparf*. Que je raflasse, que tu raflasses, qu'il raflât, que nous raflassions, que vous raflassiez, qu'ils raflassent. — *Passé*. Que j'aie raflé, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse raflé, etc. — *Inf. prés*. rafler. — *Passé*. Avoir raflé. — *Part. prés*. Raflant. (Invar.). — *Pass*. raflé, raflée, raflés, raflées. — *Passé comp*. Ayant raflé. Pronomin. se rafler (Landais). *La maxime des voleurs est que tout doit* se rafler. — Passif, *être raflé*; le part. régit *par*. *En moins de rien tous les meubles* furent raflés par *une bande de filous*.

RAFRAICHIR, v. a. et n., 2e conj. (*Rafréchir*), rendre frais, donner de la fraî-

cheur. Rafraîchir *le vin, l'eau.*

> Par eux la fertile rosée
> Tombant sur la terre embrasée
> *Rafraîchit* son sein altéré.
>
> ROUSSEAU.

—Au figuré. Rafraîchir *le sang*, le rendre plus calme. par les remèdes ou par le régime. *Le sommeil* rafraîchit *le sang*. — Donner de la tranquillité, calmer les inquiétudes. *Rien ne* rafraîchit *le sang comme une bonne œuvre* (La Bruyère).— A l'idée principale se joignent des idées accessoires. Rafraîchir *un tableau*, lui rendre sa première fraîcheur en le nettoyant.—*une tapisserie*, en la raccommodant. — *un mur*, en y mettant un nouvel enduit.—*un manteau, le bord d'un chapeau*, en coupant l'extrémité usée.—*des troupes*, en leur donnant repos et nourriture.—Par une extension plus grande encore. Rafraîchir *une flotte, une place*, c'est y faire entrer des munitions *fraîches*, des provisions *fraîches*.—Neut., il signifie devenir froid. dans : *Le vin* rafrachit. — *Ind.prés.* Je rafraîchis, tu rafraîchis, il rafraîchit, nous rafraîchissons, vous rafraîchissez, ils rafraîchissent.—*Imparf.* Je rafraîchissais, tu rafraîchissais, il rafraîchissait, nous rafraîchissions, vous rafraîchissiez, ils rafraîchissaient. — *Passé déf.* Je rafraîchis, tu rafraîchis, il rafraîchit, nous rafraîchîmes, vous rafraîchîtes, ils rafraîchirent.—*Passé ind.* J'ai rafraîchi, etc.— *Passe ant.* J'eus rafraîchi, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais rafraîchi, etc.—*Futur.* Je rafraîchirai, tu rafraîchiras, il rafraîchira, nous rafraîchirons, vous rafraîchirez, ils rafraîchiront. — *Futur ant.* J'aurai rafraîchi, etc.—*Cond. prés.* Je rafraîchirais, tu rafraîchirais, il rafraîchirait, nous rafraîchirions, vous rafraîchiriez, ils rafraîchiraient.—*Passé.* J'aurais rafraîchi, etc.— *On dit aussi* : J'eusse rafraîchi, etc. — *Impér. prés.* Rafraîchis, rafraîchissons, rafraîchissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez rafraîchi.—*Subj.prés.* Que je rafraîchisse, que tu rafraîchisses, qu'il rafraîchisse, que nous rafraîchissions, que vous rafraîchissiez, qu'ils rafraîchissent. — *Imparf.* Que je rafraîchisse, que tu rafraîchisses, qu'il rafraîchit, que nous rafraîchissions, que vous rafraîchissiez, qu'ils rafraîchissent.— *Passé.* Que j'aie rafraîchi, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse rafraîchi, etc. — *Infin. prés.* Rafraîchir.—*Passé.* Avoir rafraîchi. —*Part. prés.* Rafraîchissant (variable).— *Pass.* Rafraîchi, rafraîchie, rafraîchis, rafraîchies. — *Passé comp.* Ayant rafraîchi. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se rafraîchir. L'on* se rafraîchit. —Passif : *Etre rafraîchi.* Le participe régit *par*.

RAGAILLARDIR, v. a. et n,, 2e conjug. (*Raga-iardir*), redonner de la gaîté. Remettre en belle humeur. *Le vin* ragaillardit *le vieillard. Cette nouvelle l'a tout* ragaillardi. Les locutions sont du style familier. — Neutral., il signifie reprendre de la gaîté. *Il commence à* ragaillardir. (Om. de l'Acad.). — *Indic. prés.* Je ragaillardis, tu ragaillardis, il ragaillardit, nous ragaillardissons, vous ragaillardissez, ils ragaillardissent.—*Imparf.* Je ragaillardissais, tu ragaillardissais, il ragaillardissait, nous ragaillardissions, vous ragaillardissiez, ils ragaillardissaient.—*Passé déf.* Je ragaillardis, tu ragaillardis, il ragaillardit, nous ragaillardîmes, vous ragaillardîtes, ils ragaillardirent.—*Passé ind.* J'ai ragaillardi, etc.—*Passé antér.* J'eus ragaillardi, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais ragaillardi, etc.— *Futur.* Je ragaillardirai, tu ragaillardiras, il ragaillardira, nous ragaillardirons, vous ragaillardirez, ils ragaillardiront.—*Futur ant.* J'aurai ragaillardi, etc.—*Cond. prés.* Je ragaillardirais, tu ragaillardirais, il ragaillardirait, nous ragaillardirions, vous ragaillardiriez, ils ragaillardiraient.—*Pass.* J'aurais ragaillardi, etc.—*On dit aussi* : J'eusse ragaillardi, etc.—*Impér. prés.* Ragaillardis, ragaillardissons, ragaillardissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ragaillardi.— *Subj. prés.* Que je ragaillardisse, que tu ragaillardisses, qu'il ragaillardisse, que nous ragaillardissions, que vous ragaillardissiez, qu'ils ragaillardissent. — *Imparf.* Que je ragaillardisse, que tu ragaillardisses, qu'il ragaillardît, que nous ragaillardissions, que vous ragaillardissiez, qu'ils ragaillardissent.—*Passé.* Que j'aie ragaillardi, etc.—*Plus-que-parfait.* Que j'eusse ragaillardi, etc.—*Infin. prés.* Ragaillardir. —*Passé.* Avoir ragaillardir.—*Part. prés.* Ragaillardissant (variab.).—*Passé.* Ragaillardi, ragaillardie, ragaillardis, ragaillardies.—*Passé comp.* Ayant ragaillardi. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se ragaillardir* (Omiss. de l'Acad.). *On* se ragaillardit *en racontant ses aventures d'autrefois.*—Passif : *Etre ragaillardi.* Le participe régit *par*.

RAGOUTER, v. a., 1re conj. (*Ragoûté*), redonner du *goût*, remettre en appétit. *Il a perdu l'appétit, il faut essayer de le* ra-

goûter (Acad.). Ragoûter *un malade* (Id.). —Au figuré. *Comment* ragoûter *un homme blasé ?* comment réveiller en lui le désir? —*Indic. présent.* Je ragoûte, tu ragoûtes, il ragoûte, nous ragoûtons, vous ragoûtez, ils ragoûtent.—*Imparf.* Je ragoûtais, tu ragoûtais, il ragoûtait, nous ragoûtions, vous ragoûtiez, ils ragoûtaient. — *Passé déf.* Je ragoûtai, tu ragoûtas, il ragoûta, nous ragoûtâmes, vous ragoûtâtes, ils ragoûtèrent.—*Passé indéf.* J'ai ragoûté, etc. —*Passé antér.* J'eus ragoûté, etc.—*Plus-que-parfait.* J'avais ragoûté, etc.—*Futur.* Je ragoûterai, tu ragoûteras, il ragoûtera, nous ragoûterons, vous ragoûterez, ils ragoûteront.—*Futur ant.* J'aurai ragoûté, etc.—*Condit. prés.* Je ragoûterais, tu ragoûterais, il ragoûterait, nous ragoûterions, vous ragoûteriez, ils ragoûteraient. —*Passé.* J'aurais ragoûté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse ragoûté, etc.—*Impér. prés.* Ragoûte, ragoûtons, ragoûtez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez ragoûté.—*Subj. prés.* Que je ragoûte, que tu ragoûtes, qu'il ragoûte, que nous ragoûtions, que vous ragoûtiez, qu'ils ragoûtent.—*Imparf.* Que je ragoûtasse, que tu ragoûtasses, qu'il ragoûtât, que nous ragoûtassions, que vous ragoûtassiez, qu'ils ragoûtassent.—*Passé.* Que j'aie ragoûté, etc.—*Plus-que-parfait.* Que j'eusse ragoûté, etc. — *Infin. prés.* Ragoûter.—*Passé.* Avoir ragoûté.—*Part. prés.* Ragoûtant, variable, comme adjectif verbal. Au propre il signifie qui ragoûte, qui excite l'appétit. *Il faudrait pour ce convalescent un remède plus* ragoûtant. Il se dit au figuré de ce qui flatte, qui intéresse, qui est agréable. *Une figure* ragoûtante. *Voilà une femme bien* ragoûtante (Acad.). On dit figurément et familièrement, *qu'une chose n'est guère* ragoûtante, pour exprimer qu'elle ne donne pas de satisfaction. *La commission dont vous me chargez n'est pas* ragoûtante.—*Passé.* Ragoûté, ragoûtée, ragoûtés, ragoûtées.—*Passé comp.* Ayant ragoûté.—Se conjugue avec le pronom personnel : *Se ragoûter. L'homme blasé* se ragoûte *par des moyens horribles.*—Passif : *Etre ragoûté.* Le participe régit *par.*

RAGRAFER, v. a., 1re conj. (*Ragrafé*), *agrafer* de nouveau. Ragrafez *votre robe, votre ceinture* (Acad.).—*Indic. prés.* Je ragrafe, tu ragrafes, il ragrafe, nous ragrafons, vous ragrafez, ils ragrafent. — *Imparf.* Je ragrafais, tu ragrafais, il ragrafait, nous ragrafions, vous ragrafiez, ils ragrafaient.—*Passé déf.* Je ragrafai, tu ragrafa, il ragrafa, nous ragrafâmes, vous ragrafâtes, ils ragrafèrent.—*Passé indéf.* J'ai ragrafé, etc.—*Passé antér.* J'eus ragrafé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais ragrafé etc.—*Futur.* Je ragraferai, tu ragraferas, il ragrafera, nous ragraferons, vous ragraferez, ils ragraferont. — *Futur antér.* J'aurai ragrafé, etc. — *Condit. prés.* Je ragraferais, tu ragraferais, il ragraferait, nous ragraferions, vous ragraferiez, ils ragraferaient. — *Passé.* J'aurais ragrafé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse ragrafé, etc. *Impér. prés.* Ragrafe, ragrafons, ragrafez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez ragrafé.— —*Subj. prés.* Que je ragrafe, que tu ragrafes, qu'il ragrafe, que nous ragrafions, que vous ragrafiez, qu'ils ragrafent. — —*Imparf.* Que je ragrafasse, que tu ragrafasses, qu'il ragrafât, que nous ragrafassions, que vous ragrafassiez, qu'ils ragrafassent.—*Passé.* Que j'aie ragrafé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ragrafé, etc. — *Infin. prés.* Ragrafer.—*Passé.* Avoir ragrafé.—*Part. prés.* Ragrafant (invar.). — *Passé.* Ragrafé, ragrafée, ragrafés, ragrafées.—*Passé comp.* Ayant ragrafé.—Se conjugue avec le pronom personnel *se ragrafer* (Omiss. de l'Acad.). *Je ne sais pas ce que vous avez fait à l'agrafe de votre manteau ; il ne peut plus* se ragrafer.— Passif : *Etre ragrafé.* Le participe régit *par.*

RAGRANDIR v. a. 2me conj. (*Ragradir*) agrandir encore. Ragrandir *un salon, une plate bande.* Ragrandir *un trou avec la tarière* (Acadé.).—*Ind. prés.* Je ragrandis, tu ragrandis, il ragrandis, nous ragrandissons, vous ragrandissez, ils ragrandissent. — *Imparf.* Je ragrandissais, tu ragrandissais, il ragrandissait, nous ragrandissions, vouss ragrandissiez, ils ragrandissaient. — *Passé déf.* Je ragrandis, tu ragrandis, il ragrandit, nous regrandîmes, vous ragrandites, ils ragrandirent. —*Passé ind.* J'ai ragrandi, etc. — *Passé ant* Jeus ragrandi, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais ragrandi, etc.—*Futur.* Je ragrandirai, tu ragrandiras, il ragrandira, nous ragrandirons, vous ragrandirez, ils ragrandiront. — *Futur ant.* J'aurai ragrandi, etc. — *Condit. prés.* Je ragrandirais, tu ragrandirais, il ragrandirait, nous ragrandirions, vous ragrandiriez, ils ragrandiraient. — *Passé* J'aurais ragrandi, etc.—*On dit aussi :* J'eusse ragrandi, etc. — *Impér. prés.* ragrandis, ragrandissons, ragrandissez.

Passé. Aie, ayons, ayez ragrandi, et,. — *Subj. prés.* Que je ragrandisse, que tu ragrandisses, qu'il ragrandisse, que nous ragrandissions, que vous ragrandisiez, qu'ils ragrandissent. — *Imparf.* Que je ragrandisse, que tu ragrandisses, qu'il ragrandisse, que nous ragrandissions, que vous ragrandissiez, qu'il ragrandissent. — *Passé.* Que j'aie ragrandi, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ragrandi, etc. — *Inf. prés.* Ragrandir. — *Passé.* Avoir ragrandi. — *Part. prés.* Ragrandissant (inv.). — *Passé.* Ragrandi, ragrandie, ragrandis, ragrandies. — *Passé comp.* Ayant ragrandi. — Pronom. *se ragrandir. L'ouverture s'est* ragrandie (Acad.). — Passif : *être ragrandi* Le part. régit *par. Les plates-bandes* avaient été ragrandies *aux dépens du jardin legumier*, par *le dernier locataire, grand amateur de fleurs.*

RAGRÉER v. a. 1[re] conj (*Ragreé,* mettre la dernière main, en faisant disparaître les inégalités. Ragréer *une maison, une façade.* Ragréer *un ouvrage de menuiserie.* Ragréer *avec la serpette une branche d'arbre qu'on vient de scier.* — Rajuster, réparer. *Ce meuble se disloquait, il a fallu le* ragréer. — En peinture, mettre d'accord. Ragréer *les couleurs, une nuance.* — Suppléer à ce qui manque. *On a* ragréé *un morceau d'étoffe à cette robe* (Académie). — *Indicatif présent.* Je ragrée, tu ragrées, il ragrée, nous ragréons, vous ragréez, ils ragréent. — *Imparf.* Je ragréais, tu ragréais, il ragréait, nous ragréions, vous ragréiez, ils ragréaient. — *Passé déf.* Je ragréai, tu ragréas, il ragréa, nous ragréâmes, vous ragréâtes, ils ragréèrent. — *Passé indef.* J'ai ragréé, etc. — *Passé ant.* J'eus ragréé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais ragréé, etc. — *Futur.* Je ragréerai, tu ragréeras, il ragréera, nous ragréerons, vous ragréerez, ils ragréeront. — *Futur ant,* J'aurai ragréé, etc. — *Cond. prs.* Je ragréerais, tu ragréerais, il ragréerait, nous ragréerions, vous ragréeriez ils ragréeraient. — *Passé* J'aurais ragréé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse ragréé, etc. — *Impér. prés.* Ragrée, ragréons, ragréez. — *Passé.* Aye, ayons. ayez ragréé. — *Subj. prés.* Que je ragrée, que tu ragrées, qu'il ragrée, que nous ragréions, que vous ragréiez, qu'ils ragréent. — *Imparf.* Que je ragréasse, que tu ragréasses, qu'il ragréât, que nous [rag]réassions, que vous ragréassiez, qu'ils [ragré]assent — *Passé.* Que j'aie ragréé, etc. — *Plus-queparfait.* Que j'eusse ragréé, etc. — *Inf. prés.* Ragrèer. — *Passé.* Avoir ragréé. — *Part. prés.* Ragréant. (invar.). — *Passé.* Ragréé, ragréée, ragréés, ragréées. — *Passé comp.* Ayant ragréé. — Il se construit avec le pron, pers, *se ragréer*, T. de marine, se réparer, se pourvoir de ce qui manque. Se ragréer *d'un mât.* On l'emploie aussi absolument. Nous nous ragréâmes *à Prest.* Passif, *Etre ragréé. Une construction n'est pas achevée, si elle n'a pas été* ragréée. Le part. régit *par.*

RAILLER, v. a., 1[re] conj. (Ra ïié), plaisanter quelqu'un, le tourner en ridicule. *Il* raille *ses meilleurs amis.* Railler *finement, adroitement, délicatlement, grossièrement. On se permet rarement de* railler *ceux qu'on aime* (Boiste). — Neutr., il se dit des personnes et des choses. *Il* raille *de tout le monde.* Il signifie aussi quelquefois simplement badiner, ne pas parler sérieusement. Raillez *plus à propos.* (Boileau). *Je ne* raille *point. On ne sait jamais si cet homme* raille, *ou s'il parle sérieusement Il* raille *des choses les plus saintes*(Acad.). — *Ind. prés.* Je raille, tu railles, il raille, nous raillons, vous raillez, ils raillent. — *Imp.* Je raillais, tu raillais, il raillait, nous raillions, vous railliez, ils raillaient. — *Passé défini.* Je raillai, tu raillas, il railla, nous raillâmes, vous raillâtes, ils raillèrent. — *Pass. indéf.* J'ai raillé, etc. — *Passé anter.* J'eus raillé, etc — *Plus-que-parfait* J'avais raillé, etc. — *Futur:* Je raillerai, tu railleras, il raillera, nous raillerons, vous raillerez, ils railleront. — *Futur ant.* J'aurai raillé, etc. — *Cond. prés.* Je raillerais, tu raillerais, il raillerait, nous raillerions, vous railleriez, ils railleraient. — *Passé.* J'aurais raillé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse raillé, etc. — *Impér. prés.* Raille, raillons, raillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez raillé. — *Subj. prés.* Que je raille, que tu reilles, qu'il raille, que nous raillions, que vous railliez, qu'ils raillent. — *Imparf.* Que je raillasse, que tu raillasses, qu'il raillât, que nous raillassions, que vous raillassiez, qu'ils raillassent. — *Passé.* Que j'aie raillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse raillé, etc. — *Infinitif prés.* Railler. — *Passé.* Avoir raillé. — *Part. prés.* Raillant (invar.) — *Passé.* Raillé, raillée, raillés, raillées. — *Passé comp.* Ayant raillé. — Il se construit avec le pronom pers. : *Se railler*, se moquer. *Il*

se raille *de tout. C'est se* railler *que de faire de semblables propositions.* Récip. *Ils* se raillent *l'un l'autre.* — Passif. *Être raillé. Les médecins* seront *toujours* raillés *et bien payés.* Le part. régit *par. On est exposé* à être raillé par *les gens ridicules.*

RAIRE v. n. 4me conj., défect. (*Rère*), se dit du cri du cerf: *Les cerfs* raient *quand ils sont en rut* (Acad.). On dit dans le même sens *Réer.* Raire, comme braire et autres verbes exprimant des actes propres aux animaux, ne peuvent guère s'employer qu'aux 3me personnes, Raire ne se dit qu'au prés. de l'ind. et du subj. au futur et au cond. Il emprunte les autres temps à *réer* voyez ce verbe.

RAISONNER, v. a. et n. 1re conj. (*Rèzoné*), se servir de la raison pour juger. *C'est le propre de l'homme de* raisonner. (Acad.). *La soumission est la source des lumières; plus on veut* raisonner, *plus on s'égare.* (Massillon). — Il signifie presque toujours, faire des raisonnements, alléguer des raisons. *C'est* raisonner *fort mal que de* raisonner *contre la Providence.* (Sénèque). *La loi ne* raisonne *pas, elle commande.* (Académie). — Par extension, répliquer, murmurer. *Vous* raisonnez, *je crois.* — Il se prend activement, dans le sens favorable. *L'homme serait-il un etre raisonnable s'il ne* raisonnait *pas ses actions, ses démarches?* — *Ind. prés.* Je raisonne, tu raisonnes, il raisonne, nous raisonnons, vous raisonnez, ils raisonnent. — *Imparf.* Je raisonnais, tu raisonnais, il raisonnait, nous raisonnions, vous raisonniez, ils raisonnaient. — *Passé déf.* Je raisonnai, tu raisonnas, il raisonna, nous raisonnâmes, vous raisonnâtes, ils raisonnèrent.—*Passé ind.* J'ai raisonné, etc. — *Passé ant.* J'eus raisonné, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais raisonné, etc. — *Futur.* Je raisonnerai, tu raisonneras, il raisonnera, nous raisonnerons, vous raisonnerez, ils raisonneront. — *Futur ant.* J'aurai raisonné, etc. — *Condit. prés.* Je raisonnerais, tu raisonnerais, il raisonnerait, nous raisonnerions, vous raisonneriez, ils raisonneraient. — *Passé.* J'aurais raisonné, etc. — *Impérat. prés.* Raisonne, raisonnons, raisonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez raisonné. — *Subj. prés.* Que je raisonne, que tu raisonnes, qu'il raisonne, que nous raisonnions, que vous raisonniez, qu'ils raisonnent. — *Imparf.* Que je raisonnasse, que tu raisonnasses, qu'il raisonnât, que nous raisonnassions, que vous raisonnassiez, qu'ils raisonnassent. — *Passé.* Que j'aie raisonné. etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse raisonné, etc. — *Infin. prés.* Raisonner. — *Passé.* Avoir raisonné. — *Participe prés.* Raisonnant (var.). — *Passé.* Raisonné, raisonnée, raisonnés, raisonnées. — *Passé comp.* Ayant raisonné. — Se conjugue avec le pron. pers. : *Se raisonner.* (Omission de l'Académie.) *L'ordre d'un supérieur s'exécute et ne* se raisonne *pas.* — Passif: *être raisonné. Toute grammaire, pour etre bonne, doit etre* raisonnée. Le participe régit *par.*

RAJEUNIR, v. a. et n., 2e conj. (*Rajeunir*), rendre jeune. *Les alchimistes prétendaient avoir trouvé le secret de* rajeunir *la vieillesse.* — Par extension. Rajeunir *un arbre en le taillant*, rajeunir *une pensée par l'expression.* (Acad.). *L'âge* rajeunit *l'avarice.* (Massillon). — Il signifie neutralement, devenir jeune. *Au printemps la nature* rajeunit. (Acad). *Puissé-je* rajeunir *tel que le viel Éson.* (Malherbe). — *Ind. prés.* Je rajeunis, tu rajeunis, il rajeunit, nous rajeunissons, vous rajeunissez, ils rajeunissent.—*Imparfait.* Je rajeunissais, tu rajeunissais, il rajeunissait, nous rajeunissions, vous rajeunissiez, ils rajeunissaient. — *Passé défini.* Je rajeunis, tu rajeunis, il rajeunit, nous rajeunîmes, vous rajeunîtes, ils rajeunirent. — *Passé ind.* J'ai rajeuni, etc. — *Passé ant.* J'eus rajeuni, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais rajeuni, etc. — *Futur.* Je rajeunirai, tu rajeuniras, il rajeunira, nous rajeunirons, vous rajeunirez, ils rajeuniront. — *Futur antér.* J'aurai rajeuni, etc.— *Condit. prés.* Je rajeunirais, tu rajeunirais, il rajeunirait, nous rajeunirions, vous rajeuniriez, ils rajeuniraient. — *Passé.* J'aurais rajeuni, etc. — *On dit aussi* : J'eusse rajeuni, etc.—*Impér. prés.* Rajeunis, rajeunissons, rajeunissez — *Passé.* Aie, ayons, ayez rajeuni. — *Subj. prés.* Que je rajeunisse, que tu rajeunisses, qu'il rajeunisse, que nous rajeunissions, que vous rajeunissiez, qu'ils rajeunissent. — *Imparf.* Que je rajeunisse, que tu rajeunisses, qu'il rajeunît, que nous rajeunissions, que vous rajeunissiez, qu'ils rajeunissent. — *Passé.* Que j'aie rajeuni, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse rajeuni, etc. — *Infinitif prés.* Rajeunir. — *Passé.* Avoir rajeuni. — *Part. prés.* Rajeunissant (varia.). — *Passé.* Rajeuni, rajeunie, rajeunis, rajeunies.—*Passé composé.* Ayant rajeuni. — Pronomina-

lement : *se rajeunir Le cœur* se rajeunit *par la bienfaisance, la mémoire par l'expérience, et la vie par les souvenirs.* (Boiste). — Se rajeunir signifie aussi, se donner un air jeune, se dire plus jeune que l'on est. *Il y a un demi-siècle, les femmes croyaient* se rajeunir *en mettant du fard. Elle dit n'avoir que trente ans, je crois qu'elle* se rajeunit. (Acad.). — Passif : *être rajeuni*. Le participe régit *par*. *On n'a rien à craindre du temps quand on est* rajeuni par *la gloire*. (Chateaubriand).

RAJUSTER, v. a. 1re conj. *(Rajuceté)*, ajuster de nouveau, raccommoder. Rajuster *une machine, un outil*. Rajustez *ce ressort;* rajustez *cet habit*. (Acad.). — Au figuré : Rajuster *une affaire, une querelle. Le temps* rajuste *bien des choses*. (Acad.). — *Ind. prés.* Je rajuste, tu rajustes, il rajuste, nous rajustons, vous rajustez, ils rajustent. — *Imparf.* Je rajustais, tu rajustais, il rajustait, nous rajustions, vous rajustiez, ils rajustaient. — *Passé déf.* Je rajustai, tu rajustas, il rajusta, nous rajustâmes, vous rajustâtes, ils rajustèrent. — *Pass. ind.* J'ai rajusté, etc. — *Pass. ant.* J'eus rajusté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais rajusté, etc. — *Futur.* Je rajusterai, tu rajusteras, il rajustera, nous rajusterons, vous rajusterez, ils rajusteront. — *Futur ant.* J'aurai rajusté, etc. — *Cond. prés.* Je rajusterais, tu rajusterais, il rajusterait, nous rajusterions, vous rajusteriez, ils rajusteraient. — *Passé.* J'aurais rajusté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse rajusté, etc. — *Impér. prés.* Rajuste, rajustons, rajustez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez rajusté. — *Subj. présent.* Que je rajuste, que tu rajustes, qu'il rajuste, que nous rajustions, que vous rajustiez, qu'ils rajustent. — *Imparf.* Que je rajustasse, que tu rajustasses, qu'il rajustât, que nous rajustassions, que vous rajustassiez, qu'ils rajustssent. — *Passé.* Que j'aie rajusté, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse rajusté, etc. — *Inf. prés.* Rajuster. — *Passé.* Avoir rajusté. — *Part. prés.* Rajustant (invar.). — *Passé.* Rajusté, rajustée, rajustés, rajustées. — *Passé comp.* Ayant rajusté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se rajuster. Il est rare que les divisions puissent* se rajuster. —Dans le sens de rajuster son habillement : *Leur toilette était fort en désordre, ils* se rajustèrent *à la hâte du mieux qu'ils purent.* (Acad.), — Passif : *être rajusté*. Le participe régit *par*.

RALENTIR, v. a., 2e conjug. *(Ralantir)*, rendre plus lent. Ralentir *sa marche*, *sa course*. Ralentir *le mouvement d'un ressort*. (Acad.). — Au figuré, rebuter le zèle, *l'ardeur. L'age* ralentira *cette vivacité, cete ardeur*. Il s'emploie aussi pour *rebuter. Les malheurs de la première expédition dans la Palestine n'avaient pu* ralentir *le zèle de saint Louis.* (Massillon). — *Indic. prés.* Je ralentis, tu ralentis, il ralentit, nous ralentissons, vous ralentissez, ils ralentissent. — *Imparfait.* Je ralentissais, tu ralentissais, il ralentissait, nous ralentissions, vous ralentissiez, ils ralentissaient. — *Passé déf.* Je ralentis, tu ralentis, il ralentit, nous ralentîmes, vous ralentîtes, ils ralentirent. — *Passé indéf.* J'ai ralenti, etc. — *Passé ant.* J'eus ralenti, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais ralenti, etc. — *Futur.* Je ralentirai, tu ralentiras, il ralentira, nous ralentirons, vous ralentirez, ils ralentiront. — *Futur antér.* J'aurai ralenti, etc. — *Cond. prés.* Je ralentirais, tu ralentirais, il ralentirait, nous ralentirions, vous ralentiriez, ils ralentiraient. — *Passé.* J'aurais ralenti, etc. — *On dit aussi :* J'eusse ralenti, etc. — *Impér. prés.* Ralentis, ralentissons, ralentissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ralenti. — *Subj. prés.* Que je ralentisse, que tu ralentisses, qu'il ralentisse, que nous ralentissions, que vous ralentissiez, qu'ils ralentissent. — *Imparf.* Que je ralentisse, que tu ralentisses, qu'il ralentît, que nous ralentissions, que vous ralentissiez, qu'ils ralentissent. — *Passé.* Que j'aie ralenti, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ralenti, etc. — *Infinitif prés.* Ralentir. — *Passé.* Avoir ralenti. — *Part. prés.* Ralentissant (invariable). — *Passé.* Ralenti, ralentie, ralentis, ralenties.— *Passé composé.* Ayant ralenti. Se conjugue avec le pronom personnel : *Se ralentir. Les bonnes intentions des alliés* se ralentissent. (Fléchier). — — Passif : *être ralenti*. Le part. régit *par*. *Excité par la colère*, ralenti par *l'âge*.

RÂLER, v. n., 1re conjug. *(Râlé)*. rendre en respirant un son enroué. Il se dit proprement des agonisants. *Il est très-mal, sa poitrine s'emplit, il commence à* râler ; et par extension : Râler *en dormant*. — *Ind. prés.* Je râle, tu râles, il râle, nous râlons, vous râlez, ils râlent. — *Imp.* Je râlais, tu râlais, il râlait, nous râlions, vous râliez, ils râlaient.— *Passé déf.* Je râlai, tu râlas, il râla, nous râlâmes, vous râlâtes, ils râlèrent.—*Passé indéf.* J'ai râlé, etc. — *Passé ant.* J'eus râlé, etc. — *Plus-*

que-parf. J'avais râlé, etc. — *Futur.* Je râlerai, tu râleras, il râlera, nous râlerons, vous râlerez, ils râleront. — *Futur antér.* J'aurai râlé, etc. — *Condit. prés.* Je râlerais, tu râlerais, il râlerait, nous râlerions, vous râleriez, ils râleraient. — *Passé.* J'aurais râlé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse râlé, etc. — *Impér. prés.* Râle, râlons, râlez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez râlé. — *Subj. prés.* Que je râle, que tu râles, qu'il râle, que nous râlions, que vous râliez, qu'ils râlent. — *Imparf.* Que je râlasse, que tu râlasses, qu'il râlât, que nous râlassions, que vous râlassiez, qu'ils râlassent. — *Passé.* Que j'aie râlé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse râlé, etc. — *Inf. prés.* Râler. — *Passé.* Avoir râlé. — *Part. prés.* Râlant (variable). — *Passé.* Râlé (inv.). — *Passé comp.* Ayant râlé.

RALINGUER, v. a. et n., 1re conj. (*Ralinghié*), coudre des cordes, des ralingues autour des voiles. *Les voiles sont faites, il n'y a plus qu'à les* ralinguer. (Acad.). — On dit neutralement ralinguer ou bien mettre une voile à *ralingue* en *ralingue* pour faire couper le vent. — *Ind. prés.* Je ralingue, tu ralingues, il ralingue, nous ralinguons, vous ralinguez, ils ralinguent. — *Imp.* Je ralinguais, tu ralinguais, il ralinguait, nous ralinguions, vous ralinguiez, ils ralinguaient. — *Passé déf.* Je ralinguai, tu ralinguas, il ralingua, nous ralinguâmes, vous ralinguâtes, ils ralinguèrent. — *Passé ind.* J'ai ralingué, etc. — *Passé ant.* J'eus ralingué, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais ralingué, etc. — *Futur.* Je ralinguerai, tu ralingueras, il ralinguera, nous ralinguerons, vous ralinguerez, ils ralingueront. — *Futur antér.* J'aurai ralingué, etc. — *Condit. prés.* Je ralinguerais, tu ralinguerais, il ralinguerait, nous ralinguerions, vous ralingueriez, ils ralingueraient. — *Passé.* J'aurais ralingué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse ralingué, etc. — *Impér. prés.* Ralingue, ralinguons, ralinguez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ralingué. — *Subj. prés.* Que je ralingue, que tu ralingues, qu'il ralingue, que nous ralinguions, que vous ralinguiez, qu'ils ralinguent. — *Imparf.* Que je ralinguasse, que tu ralinguasses, qu'il ralinguât, que nous ralinguassions, que vous ralinguassiez, qu'ils ralinguassent. — *Passé.* Que j'aie ralingué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ralingué, etc. — *Inf. prés.* Ralinguer. — *Passé.* Avoir ralingué. — *Part. prés.* Ralinguant (inv.). — *Passé.* Ralingué, ralinguée, ralingués, ralinguées. — *Passé composé.* Ayant ralingué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se ralinguer.* (Omis. de l'Acad.). *Les voiles* se ralinguent *avec un cordage solide propre à en renforcer les bords.* — Passif : *Être ralingué.* Le participe régi par. *Dès que la voile a été* ralinguée par *le voilier, elle peut servir.*

RALLIER, v. a., 1re conj. (*Ralié*), rassembler remettre ensemble des personnes ou des choses qni étaient dispersées. Rallier *des troupes en désordre. On vit presque en même temps le duc d'Enghien pousser l'aile droite des ennemis, soutenir la nôtre ébranlée,* rallier *le Français à demi-vaincu, mettre en fuite l'Espagnol victorieux, et porter partout la victoire* Bossuet). — Fig. *Les esprits étaient divisés, cette proposition les a* ralliés (Acad.). — En t. de marine. Rallier *un navire au vent,* signifie le ramener au vent; rallier *son poste,* manœuvrer pour le reprendre après l'avoir quitté. — La lettre *i* se double aux premières et secondes personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subj. — *Ind. prés.* Je rallie, tu rallies, il rallie, nous rallions, vous ralliez, ils rallient. — *Imp.* Je ralliais, tu ralliais, il ralliait, nous ralliions, vous ralliiez, ils ralliaient. — *Passé déf.* Je ralliai, tu rallias, il rallia, nous ralliâmes, vous ralliâtes, ils rallièrent. — *Passé ind.* J'ai rallié, etc. — *Passé ant.* J'eus rallié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais rallié, etc. — *Futur.* Je rallierai, tu rallieras, il ralliera, nous rallierons, vous rallierez, ils rallieront. — *Futur ant.* J'aurai rallié, etc. — *Cond. prés.* Je rallierais, tu rallierais, il rallierait, nous rallierions, vous rallieriez, ils rallieraient. — *Passé.* J'aurais rallié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse rallié, etc. — *Impér. prés.* Rallie, rallions, ralliez — *Passé.* Aie, ayons, ayez rallié. — *Subj. prés.* Que je rallie, que tu rallies, qu'il rallie, que nous ralliions, que vous ralliiez, qu'ils rallient. — *Imparf.* Que je ralliasse, que tu ralliasses, qu'il ralliât, que nous ralliassions, que vous ralliassiez, qu'ils ralliassent. — *Passé.* Que j'aie rallié, etc. — *Plus-que parf.* Que j'eusse rallié, etc. — *Infin. prés.* Rallier. — *Passé.* Avoir rallié. — *Part. prés.* Ralliant (inv.). — *Passé.* Rallié, ralliée, ralliés, ralliées. — *Passé composé.* Ayant rallié. — Se conjugue avec le pronom personnel. *Se rallier Tout* se rallie *à sa voix* (Mass.). En termes de marine. Se rallier *à la terre,* s'approcher de la terre. — Passif : *être rallié.*

Le participe régit *par. Les Arabes fuyaient en répétant Derar est mort; ils furent* ralliés par *Rah, un de leurs capitaines, qui s'écria : Qu'importe que Derar soit mort? Dieu est vivant et vous regarde.*

RALLONGER v. a. 1re conj. (*Ralongé*), rendre plus long par un morceau de même espèce. Rallonger *une jupe, un rideau, une table.* Voir pour la conjugaison ALLONGER. — *Infinitif présent.* Rallonger. —*Passé.* Avoir rallongé. — *Part. prés.* Rallongeant (invar.). — *Passé.* Rallongé, rallongés, rallongées. — *Passé compos.* Ayant rallongé. — Pronominalement *se rallonger* (omiss. de l'Acad.). *Les tables, se* rallongent *au moyen d'une coulisse qu'on tire à volonté.* Passif, *être rallongé* ; Le part. régit *par. La robe de cet enfant est trop courte elle sera* rallongée par *la couturière.*

RALLUMER, v. a., 1re conj. (*Ralumé*), *allumer* de nouveau. *Ils* rallument *le feu de leur bougie éteinte* (Barth.).—Au figuré. Rallumer *la guerre. Demain, quand le soleil* rallumera *le jour* (Racine). *La présence de son ennemi* ralluma *sa colère. Cette médecine a* rallumé *la fièvre.* — Par extension, dans le même sens, donner une nouvelle ardeur, une nouvelle force. *M. de Lamoignon ne laissa jamais passer une semaine sans* rallumer *sa ferveur par l'usage des sacréments* (Fléchier). Voir pour la conjugaison le verbe ALLUMER. — *Infin. prés.* Rallumer.—*Passé.* Avoir rallumé.—*Part. prés.* Rallumant (invar.). — *Passé.* Rallumé, rallumée, rallumés, rallumées. — *Passé comp.* Ayant rallumé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se rallumer.*

Aussitôt, malgré moi, tout mon feu *se rallume.*
Boileau.

—Passif : *Etre rallumé.* Le participe régit *par. La guerre, éteinte depuis trente ans, peut* être rallumée par *la plus petite étincelle.*

RAMAGER, v. n., 1re conj. (*Ramajé*), chanter, en parlant des oiseaux. *Nos poètes veulent toujours faire* ramager *les oiseaux, murmurer les ruisseaux, rugir les flots et gémir les échos* (Clément XIV). Ne se conjugue qu'aux troisièmes personnes. La lettre *g* est toujours suivie d'un *e* muet devant les voyelles *a* et *o*. — *Ind. prés.* Il ramage, ils ramagent. — *Imparf.* Il ramageait, ils ramageaient.— *Passé déf.* Il ramagea, ils ramagèrent.— *Passé indéf.* Il a, ils ont ramagé.—*Passé ant.* Il eut, ils eurent ramagé.—*Plus-que-parf.* Il avait, ils avaient ramagé.—*Futur.* Il ramagera, ils ramageront.—*Futur ant.* Il aura, ils auront ramagé.—*Cond. prés.* Il ramagerait, ils ramageraient.—*Passé* Il aurait, ils auraient ramagé.— *On dit aussi :* Il eût, ils eussent ramagé.— *Pas d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il ramage, qu'ils ramagent. — *Imp.* Qu'il ramageât, qu'ils ramageassent. — *Passé.* Qu'il ait, qu'ils aient ramagé.—*Plus-que-parf.* Qu'il eût, qu'ils eussent ramagé.—*Infin. prés.* Ramager.—*Passé.* Avoir ramagé.—*Part. prés.* Ramageant (invar.).—*Passé.* Ramagé (invar.). — *Passé comp.* Ayant ramagé.

RAMAIGRIR, v. a. et n., 2e conj. (*Ramègrir*), faire devenir *maigre;* redevenir *maigre. Ce cheval s'était bien refait, mais ce long voyage l'a* ramaigri (Acad.). —Neutralement. *Il avait repris son embonpoint, mais depuis quelque temps, il* ramaigrit *tous les jours* (Id.). Voir pour la conjug. AMAIGRIR. — *Inf. prés.* Ramaigrir. — *Passé.* Avoir ramaigri. — *Part. prés.* Ramaigrissant (invar.).—*Passé.* Ramaigri, ramaigrie, ramaigris, ramaigries. — *Passé comp.* Ayant ramaigri.—Passif : *Etre ramaigri.* Le participe régit *par.*

RAMAILLER, v. a. 1re conj. (*Rama-ié*), donner aux peaux de bouc, de chèvre ou de chevreau la façon nécessaire pour les passer en chamois. — *Ind. prés.* Je ramaille, tu ramailles, il ramaille, nous ramaillons, vous ramaillez, ils ramaillent. — *Imparf.* Je ramaillais, tu ramaillais, il ramaillait, nous ramaillions, vous ramailliez, ils ramaillaient. — *Passé déf.* Je ramaillai, tu ramaillas, il ramailla, nous ramaillâmes, vous ramaillâtes, ils ramaillèrent. — *Passé indéf.* J'ai ramaillé, etc. — *Passé ant.* J'eus ramaillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais ramaillé, etc.—*Futur.* Je ramaillerai, tu ramailleras, il ramaillera, nous ramaillerons, vous ramaillerez, ils ramailleront.—*Futur ant.* J'aurai ramaillé, etc.— *Condit. prés.* Je ramaillerais, tu ramaillerais, il ramaillerait, nous ramaillerions, vous ramailleriez, ils ramailleraient. — *Passé.* J'aurais ramaillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse ramaillé, etc.— *Impér. prés.* Ramaille, ramaillons, ramaillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ramaillé. — *Subj. prés.* Que je ramaille, que tu ramailles, qu'il ramaille, que nous ramaillions, que vous ramailliez, qu'ils ramail-

lent.—*Imp.* Que je ramaillasse, que tu ramaillasses, qu'il ramaillât, que nous ramaillassions, que vous ramaillassiez, qu'ils ramaillassent. — *Passé.* Que j'aie ramaillé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse ramaillé, etc.—*Inf. prés.* Ramailler.—*Passé.* Avoir ramaillé. — *Part. prés.* Ramaillant (inv.), — *Passé.* Ramaillé (var.).—*Passé comp.* Ayant ramaillé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se ramailler. Les peaux* se ramaillent *après avoir été passées dans l'huile.*—Passif : *être ramaillé.* Le part. régit *par.*

RAMASSER, v. a., 1re conj. (*Ramacé*), faire un *ramas*, un assemblage de plusieurs choses. *Il s'applique à* ramasser *tout ce que les anciens ont dit de plus curieux sur cette matière* (Académie). — Par extension, rassembler, réunir. Ramasser *des soldats.* Ramasser *les débris de leur armée* (Massillon). *Quand il ne faut être grand que quelques moments, la nature* ramasse *toutes ses forces, et l'orgueil, pour un peu de temps, peut suppléer la vertu* (Massillon). — Relever de terre. *Ne riez pas de celui qui tombe :* ramassez-*le* (Boiste).—Prendre ce qui est à terre. Ramasser *son mouchoir, ses gants. Les glaneurs vont* ramasser *les épis qui sont restés sur le champ.* Il est usité dans le langage populaire et signifie maltraiter de coups, injurier. *Méfiez-vous de cet homme, s'il vous rencontre, il vous* ramassera, *ainsi qu'il le dit, de la belle manière.*— Il signifie encore traîner dans une ramasse, espèce de traîneau pour descendre les montagnes couvertes de neiges. *On a* ramassé *ce voyageur pendant deux heures* (Académie). *Quand il fut sur le mont Cenis, il se fit* ramasser. Voir pour la conjugaison le verbe AMASSER. — *Infin. prés.* Ramasser. — *Passé.* Avoir ramassé. — *Part. prés.* Ramassant (invar.).—*Passé.* Ramassé (var.). *Ce ne sont pas des troupes réglées, ce sont des gens* ramassés. *Cet homme est* ramassé, c'est-à-dire est trapu et vigoureux. — *Passé comp.* Ayant ramassé.—Se conjugue avec le pron. pers.: *se ramasser. Allez dans ces lieux où* se ramassent *toutes les infirmités de la vie humaine* (Fléchier).—Passif : *être ramassé.* Le participe régit *par. Souvent ces belles expressions qui semblent si heureuses ont* été ramassées *dans des écrivains d'un autre siècle* par *des auteurs qui ne nomment pas la source où ils ont puisé.*

RAMENDER v. a. et n. 1re conj. (*Ramandé*), baisser le prix, baisser de prix. *Les boulangers* ont ramendé le pain (Acad.) —Neutral. , *tout* ramende *le blé, le vin,* est *bien* ramendé (Id). Il est du langage populaire. — En termes d'arts, il est usité dans le sens de *amender,* réparer. Ramender *une dorure, une peinture;* on dit de même, ramender *un filet*; *une terre par de l'engrais.* L'Acadé. ne mentionn. point cette significat. Voir pour la conj. l verbe AMENDER.—*Inf. prés.* Ramender.—*Passé.* Avoir ramendé. — *Part. prés.* Ramendant (invar.). — *Passé.* Ramendé, ramendée, ramendés, ramendées. —*Passé comp.* Ayant ramendé. — Pronom. , *se ramender* (Omsss. de l'Acad.). *Un encadrement où il ne manque que quelques feuilles d'or,* se ramende assez aisément. Passif, *être ramendé* ; le part. régit *par. Un filet est comme neuf quand il a* été ramendé *avec soin* par *le pêcheur.*

RAMENER v. a. 1re conj. (*Ramené*), amener de nouveau. *Vous m'avez amené tel homme, je vous prie de me le* ramener (Acad.). *Il avait amené sept au jeu de dé, il* ramena *ce même nombre.*—Par extension, il signifie, remettre à l'endroit d'où l'on était parti. *Les voitures publiques mènent et* ramènent *les voyageurs. Je l'ai* ramener *des extrémités de la terre* (Bossuet). — Au figuré, ramener *la paix et l'abondance.* Ramener *quelqu'un à la raison, au devoir, à la foi* (Académie). Ramener *les peuples à l'autorité royale* (Fléch.), Ramener *quelqu'un des portes du tombeau.* Il signifie encore *amener* à son retour. *Il est allé à mon nouveau logement et m'a* ramené *mes effets, mes hardes, mes meubles* (Acad.). — Il se dit aussi en parlant des animaux. Ramener *un cheval à l'écurie*; ramener *les troupeaux à la maison.* Voir pour la conjugaison le verbe AMENER — *Infinitif. prés.* Ramener. — *Passé.* Avoir ramené. — *Part. prés.* Ramenant (inv.). — *Passé.* Ramené, ramenée, ramenés, ramenées.—*Passé comp.* Ayant ramené. — Il se construit avec le pronom personnel. *Les cœurs les plus aigris* se ramènent *par une équitable douceur.* On dit en termes de manège qu'*un cheval* se ramène *bien,* pour exprimer qu'il porte bien sa tête; et que *son mors le* ramène *bien,* qu'il lui fait bien porter la tête. — Passif : *être ramené.* Le partic. régit *par. Les esprits aujourd'hui se sentent* ramenés *aux croyances* par *la vue que laisse dans le cœur l'incrédulité*

RAMENTEVOIR, v. a., 3e conjug. (*Ramantevoar*), rappeler, faire souvenir. Ramentevoir *une chose à quelqu'un*. Il prend aussi le pronom personnel. Se ramentevoir *une chose*, se la rappeler. Ce verbe employé par Molière et quelques anciens auteurs, est maintenant inusité.

RAMER, v. n., 1re conj. (*Ramé*), tirer à la rame. *C'est moins une fatigue qu'un plaisir de* ramer *quand le soleil brille et que l'onde est tranquille. Les forçats étaient condamnés à* ramer *sur les vaisseaux de l'Etat.*

Il (le forçat) plaint, par un arrêt injustement [donné,
L'honneur en sa personne à *ramer* condamné.
Boileau.

—Il s'emploie, au figuré, dans le sens de prendre bien de la peine, avoir beaucoup de fatigue, par allusion aux travaux des forçats. *Il aura bien à* ramer, *avant que de parvenir où il veut.*

Mordez vos doigts; *ramez* comme corsaires
Pour mériter de pareils protecteurs,
Ou pour trouver de pareils adversaires.
Rousseau.

—*Ind. prés.* Je rame, tu rames, il rame, nous ramons, vous ramez, ils rament.—*Imp.* Je ramais, tu ramais, il ramait, nous ramions, vous ramiez, ils ramaient. —*Passé. déf.* Je ramai, tu ramas, il rama, nous ramâmes, vous ramâtes, ils ramèrent. —*Passé indéf.* J'ai ramé, etc. — *Passé antér.* J'eus ramé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais ramé, etc.—*Futur.* Je ramerai, tu rameras, il ramera, nous ramerons, vous ramerez, ils rameront.—*Futur ant.* J'aurai ramé, etc. — *Condit. prés.* Je ramerais, tu ramerais, il ramerait, nous ramerions, vous rameriez, ils rameraient. — *Passé.* J'aurais ramé, etc.— *On dit aussi* : J'eusse ramé, etc. — *Impér. prés.* Rame, ramons, ramez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ramé. —*Subj. prés.* Que je rame, que tu rames, qu'il rame, que nous ramions, que vous ramiez, qu'ils rament. — *Imparfait.* Que je ramasse, que tu ramasses, qu'il ramât, que nous ramassions, que vous ramassiez, qu'ils ramassent. —*Passé.* Que j'aie ramé, etc.—*Plus-que-parfait.* Que j'eusse ramé, etc. — *Inf. prés.* Ramer. —*Passé.* Avoir ramé. — *Part. prés.* Ramant (invar.). — — *Passé.* Ramé (invar.). — *Passé comp.* Ayant ramé.

Il y a un autre verbe *ramer;* il est actif, et signifie soutenir avec des rames (des rameaux). On dit proverbialement de quelqu'un qui entrepend une chose qu'il ne connaît pas : *Il s'y entend comme à* ramer *des choux.* Ramer *des pois, des câpres, des capucines.* En ce sens, il se conjugue avec le pronom personnel, et il a un passif. *Le lin* se rame *dans certains pays. Les pois tomberaient à terre s'ils n'étaient* ramés. Le part. régit *par*.

RAMIFIER (se), v. n. et pron., 1re conj. (*Ce ramifié*), se partager en plusieurs rameaux, en plusieurs branches. Il se dit, au propre, des arbres, et, par extension, des artères, des veines, des nerfs. *Cette branche nue que vous enfoncez dans la terre prend racine, devient un arbre, et* se ramifie. *Les artères, les veines, les nerfs* se ramifient, *et répandent dans tout le corps la vie et la sensibilité.* —On dit de même, au figuré, qu'*une science, une secte* se ramifie *à l'infini.* Ce verbe ne se conjugue qu'aux 3es pers. — *Ind. prés.* Il se ramifie, ils se ramifient. — *Imp.* Il se ramifiait, ils se ramifiaient.—*Passé déf.* Il se ramifia, ils se ramifièrent. — *Passé ind.* Il s'est ramifié, ils se sont ramifiés. — *Passé ant.* Il se fut ramifié, ils se furent ramifiés. — *Plus-que-parf.* Il s'était ramifié, ils s'étaient ramifiés. — *Futur.* Il se ramifiera, ils se ramifieront. — *Futur ant.* Il se sera ramifié, ils se seront ramifiés.—*Cond. prés.* Il se ramifierait, ils se ramifieraient. — *Passé.* Il se serait ramifié, ils se seraient ramifiés.—*On dit aussi* : Il se fût ramifié, ils se fussent ramifiés. — *Pas d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il se ramifie, qu'ils se ramifient. — *Imp.* Qu'il se ramifiât, qu'ils se ramifiassent.—*Passé.* Qu'il se soit ramifié, qu'ils se soient ramifiés. — *Plus-que-parf.* Qu'il se fût ramifié, qu'ils se fussent ramifiés. — *Inf. prés.* Se ramifier.—*Passé.* S'être ramifié. —*Part. prés.* Se ramifiant (inv.).—*Passé.* Ramifié, ramifiée, ramifiés, ramifiées. — —*Passé composé.* S'étant ramifié.

RAMOITIR, v. a., 2e conj. (*Ramoatir*), rendre moite. *Ce brouillard a* ramoiti *ce linge qui était déjà séché* (Acad.).— *Ind. prés.* Je ramoitis, tu ramoitis, il ramoitit, nous ramoitissons, vous ramoitissez, ils ramoitissent. — *Imparf.* Je ramoitissais, tu ramoitissais, il ramoitissait, nous ramoitissions, vous ramoitissiez, ils ramoitissaient. — *Passé déf.* Je ramoitis, tu ramoitis, il ramoitit, nous ramoitîmes, vous ramoitîtes, ils ramoitirent.— *Passé indéf.* J'ai ramoiti, etc. — *Passé antér.* J'eus ramoiti, etc. — *Plus-que-*

parf. J'avais ramoiti, etc. — *Futur.* Je ramoitirai, tu ramoitiras, il ramoitira, nous ramoitirons, vous ramoitirez, ils ramoitiront.—*Futur ant.* J'aurai ramoiti, etc. — *Cond. prés.* Je ramoitirais, tu ramoitirais, il ramoitirait, nous ramoitirions, vous ramoitiriez, ils ramoitiraient. — *Passé.* J'aurais ramoiti, etc. — *On dit aussi :* J'eusse ramoiti, etc.—*Impér. prés.* Ramoitis, ramoitissons, ramoitissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ramoiti.—*Subj. prés.* Que je ramoitisse, que tu ramoitisses, qu'il ramoitisse, que nous ramoitissions, que vous ramoitissiez, qu'ils ramoitissent.—*Imp.* Que je ramoitisse, que tu ramoitisses, qu'il ramoitît, que nous ramoitissions, que vous ramoitissiez, qu'ils ramoitissent.—*Passé.* Que j'aie ramoiti, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse ramoiti, etc.—*Inf. prés.* Ramoitir.—*Passé.* Avoir ramoiti.—*Part. prés.* Ramoitissant (inv.). —*Passé.* Ramoiti, ramoitie, ramoitis, ramoities. — *Passé comp.* Ayant ramoiti. —Se conjugue avec le pronom personnel : *se ramoitir. Le linge, seché pendant la gelée*, se ramoitit *auprès du feu.*— Passif : *être ramoiti.* Le part. régit *par.*

RAMOLLIR, v. a., 2e conj. (*Ramolir*), *amollir*, rendre plus *mou. Le soleil* ramollit *la cire, durcit l'argile. Les pluies* ramollissent *la terre. On* ramollit *le cuir en le passant en mégie.*—Au fig. *Les plaisirs* ramollissent *le courage* (l'amollissent). En termes de fauconnerie, ramollir *un oiseau*, c'est redresser son pennage avec une éponge trempée.—*Ind. pr.* Je ramollis, tu ramollis, il ramollit, nous ramollissons, vous ramollissez, ils ramollissent.—*Imparfait.* Je ramollissais, tu ramollissais, il ramollissait, nous ramollissions, vous ramollissiez, ils ramollissaient. — *Passé déf.* Je ramollis, tu ramollis, il ramollit, nous ramollîmes, vous ramollîtes, ils ramollirent.—*Passé indéf.* J'ai ramolli, etc. —*Passé antér.* J'eus ramolli, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais ramolli, etc. — *Futur.* Je ramollirai, tu ramolliras, il ramollira, nous ramollirons, vous ramollirez, ils ramolliront. — *Futur antér.* J'aurai ramolli, etc. — *Cond. prés.* Je ramollirais, tu ramollirais, il ramollirait, nous ramollirions, vous ramolliriez, ils ramolliraient. — *Passé.* J'aurais ramolli, etc. —*On dit aussi :* J'eusse ramolli, etc. — *Impér. prés.* Ramollis, ramollissons, ramollissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ramolli. — *Subj. prés.* Que je ramollisse, que tu ramollisses, qu'il ramollisse, que nous ramollissions, que vous ramollissiez, qu'ils ramollissent.—*Imparf.* Que je ramollisse, que tu ramollisses, qu'il ramollît, que nous ramollissions, que vous ramollissiez, qu'ils ramollissent.—*Passé.* Que j'aie ramolli, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ramolli, etc. — *Infin. prés.* Ramollir.—*Passé.* Avoir ramolli.—*Part. prés.* Ramollissant (invar.). Il est aussi substantif et se dit en termes de médecine, des remèdes laxatifs. *Un ramollissant, des ramollissants.*—*Passé.* Ramolli (var.). — *Passé comp.* Ayant ramolli.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se ramollir*, devenir efféminé. *La cire se* ramollit *dès qu'on l'approche du feu* (Acad.). *Son cœur s'est un peu* ramolli (Id.). — Passif : *être ramolli.* Le participe régit *par. Les fruits ne viennent qu'autant que la terre a* été ramollie par *les pluies.*

RAMONER, v. a., 1re conj. (*Ramoné*), nettoyer le tuyau d'une cheminée. *On doit faire* ramoner *ses cheminées au moins une fois par an.* — *Ind. prés.* Je ramone, tu ramones, il ramone, nous ramonons, vous ramonez, ils ramonent. — *Imp.* Je ramonais, tu ramonais, il ramonait, nous ramonions, vous ramoniez, ils ramonaient. — *Passé déf.* Je ramonai, tu ramonas, il ramona, nous ramonâmes, vous ramonâtes, ils ramonèrent. — *Pass. indéf.* J'ai ramoné, etc. — *Passé ant.* J'eus ramoné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais ramoné, etc. — *Futur.* Je ramonerai, tu ramoneras, il ramonera, nous ramonerons, vous ramonerez, ils ramoneront. — *Futur ant.* J'aurai ramoné, etc. — *Condit. prés.* Je ramonerais, tu ramonerais, il ramonerait, nous ramonerions, vous ramoneriez, ils ramoneraient. — *Passé.* J'aurais ramoné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse ramoné, etc. — *Impér. prés.* Ramone, ramonons, ramonez.— *Pass.* Aie, ayons, ayez ramoné. *Subj. prés* Que je ramone, que tu ramones qu'il ramone, que nous ramonions, que vous ramoniez, qu'ils ramonent.— *Imparf.* Que je ramonasse, que tu ramonasses, qu'il ramonât, que nous ramonassions, que vous ramonassiez, qu'ils ramonassent. — *Pass.* Que j'aie ramoné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ramoné, etc. — *Inf. prés.* Ramoner. — *Passé.* Avoir ramoné. — *Part. prés.* Ramonant (invar.). — *Passé.* Ramoné, ramonée, ramonés, ramonées. — *Passé comp.* Ayant ramoné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se ra-*

moner. Les tuyaux de poêles se ramonent *difficilement.* — Passif : *Etre ramoné.* Le participe régit *par. Presque toutes nos cheminées sont* ramonées par *des enfants de l'Auvergne ou de la Savoie.*

RAMPER, v. n., 1re conj. (*Ranpé*), se traîner sur le ventre, (en reptile). *Dieu condamna le serpent à* ramper. *Le serpent vénéneux* rampa *dans les forêts.* (Boileau). *Les couleuvres, les vers* rampent. (Acad.). — Par extension : *Le lierre* rampe *à terre, contre les murailles, autour des arbres.* (Id.). — Au figuré, tantôt il signifie, s'abaisser, se mettre à plat ventre devant les grands. *L'homme qui se fait ver et qui* rampe *ne doit pas trouver mauvais qu'on l'écrase.* (Kant). Tantôt il veut dire être dans l'abjection. *Souvent un Mardochée, seul en état d'être appelé aux premières places,* rampe *à la porte du palais.* (Massillon). — Il se dit de l'œuvre et de son style.

L'un n'est pas trop fardé, mais sa muse est trop nue'
L'autre a peur de *ramper*, il se perd dans la nue'
Boileau.

—*Ind. pr.* Je rampe, tu rampes, il rampe, nous rampons, vous rampez, ils rampent. — *Imp.* Je rampais, tu rampais, il rampait, nous rampions, vous rampiez, ils rampaient. — *Passé déf.* Je rampai, tu rampas, il rampa, nous rampâmes, vous rampâtes, ils rampérent. — *Passé ind.* J'ai rampé, etc. — *Passé ant.* J'eus rampé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais rampé, etc — *Futur.* Je ramperai, tu ramperas, il rampera, nous ramperons, vous ramperez, ils ramperont. — *Futur antér.* J'aurai rampé, etc.—*Cond. prés.* Je ramperais, tu ramperais, il ramperait, nous ramperions, vous ramperiez, ils ramperaient. — *Passé.* J'aurais rampé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse rampé, etc. —*Imp. prés.* Rampe, rampons, rampez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez rampé. — *Subj. prés.* Que je rampe, que tu rampes, qu'il rampe, que nous rampions, que vous rampiez, qu'ils rampent. — *Imp.* Que je rampasse, que tu rampasses, qu'il rampât, que nous rampassions, que vous rampassiez, qu'ils rampassent. —*Passé.* Que j'aie rampé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse rampé, etc. — *Inf. prés.* Ramper.— *Passé.* Avoir rampé — *Partic. prés.* Rampant variable comme adjectif verbal. *Animal* rampant. *Tige* rampante. Au figuré, *homme* rampant, *âme* rampante, *style* rampant. — *Passé.* Rampé (invar.). — *Passé comp.* Ayant rampé.

RANCIR, v. n., 2e conj. (*Rancir*), devenir rance. *Il faut s'empresser de passer au beurre le lard qui commence à* rancir. *Quand de l'huile est* rancie *on n'a rien de mieux à faire que de la jeter. Etre ranci* n'est pas un passif; c'est une forme de passé, indiquant que l'état produit par l'action passée subsiste encore. Ne s'emploie qu'aux troisièmes personnes. — *Ind. prés.* Il rancit, ils rancissent. — *Imp.* Il rancissait, ils rancissaient. — *Passé. déf.* Il rancit, ils rancirent.— *Passé indéf.* Il a ranci, ils ont ranci. — *Passé antér.* Il eût ranci, ils eurent ranci. — *Plus-que-parf.* Il avait ranci, ils avaient ranci. — *Futur.* Il rancira, ils ranciront. — *Futur ant.* Il aura ranci, ils auront ranci. — *Cond. prés.* Il rancirait, ils ranciraient.—*Passé.* Il aurait ranci, ils auraient ranci. — *On dit aussi :* Il eut ranci, ils eussent ranci. — *Point d'impératif.* —*Subj. prés.* Qu'il rancisse, qu'ils rancissent. — *Imprf.* Qu'il rancit, qu'ils rancissent. — *Passé.* Qu'il ait ranci, qu'ils aient ranci. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût ranci, qu'ils eussent ranci.— *Inf. prés.* Rancir. — *Passé.* Avoir ranci. — *Partic. prés.* Rancissant (invar.). — *Passé.* Ranci (invar.). — *Passé comp.* Ayant ranci.

RANÇONNER, v. a., 1re conj. (*Ransoné*), mettre à rançon. *Un armateur* rançonne *un bâtiment, quand il relâche, moyennant une certaine somme.* — Il se prend presque toujours dans un sens plus étendu et alors il signifie, exiger plus qu'il n'est dû, en se prévalant de la force. *En temps de guerre, le général* rançonne *les villes, les communes, le soldat* rançonne *le paysan, le bourgeois, et ils semblent s'entendre avec les voleurs pour les laisser* rançonner *les passants.* — *Indicatif prés.* Je rançonnes, tu rançonnes, il rançonne, nous rançonnons, vous rançonnez, ils rançonnent. — *Imparf.* Je rançonnais, tu rançonnais, il rançonnait, nous rançonnions, vous rançonniez, ils rançonnaient. — *Passé déf.* Je rançonnai, tu rançonnas, il rançonna, nous rançonnâmes, vous rançonnâtes, ils rançonnérent. — *Passé ind.* J'ai rançonné, etc. — *Passé ant.* J'eus rançonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais rançonné, etc. — *Futur.* Je rançonnerai, tu rançonneras, il rançonnera, nous rançonnerons, vous rançonnerez, ils rançonneront. —*Futur ant.* J'aurai rançonné, etc.—*Cond. prés.* Je rançonnerais, tu rançonnerais, il rançonnerait, nous rançonnerions, vous rançonne-

riez, ils rançonneraient.—*Passé.* J'aurais rançonné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse rançonné, etc. — *Impér. prés.* Rançonne, rançonnons, rançonnez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez rançonné.—*Subj. prés.* Que je rançonne, que tu rançonnes, qu'il rançonne, que nous rançonnions, que vous rançonniez, qu'ils rançonnent. — *Imparf.* Que je rançonnasse, que tu rançonnasses, qu'il rançonnât, que nous rançonnassions, que vous rançonnassiez, qu'ils rançonnassent.—*Passé.* Que j'aie rançonné, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse rançonné, etc. — *Inf. prés.* Rançonner.—*Passé.* Avoir rançonné.—*Part. prés.* Rançonnant (inv.). — *Passé.* Rançonné, rançonnée, rançonnés, rançonnées. — *Pass. comp.* Ayant rançonné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se rançonner. Les deux troglodytes que Montesquieu nous représente comme profitant de la misère publique pour s'entre-vendre beaucoup trop cher ce qu'ils ont pu épargner*, se rançonnaient *mutuellement.* — Passif : *Etre rançonné.* Le part. régit *par. On est souvent* rançonné *dans les auberges* par *les aubergistes d'abord et* par *les domestiques ensuite.*

RANGER, v. a., 1re conjug. (*Rangé*), mettre dans un certain rang, dans un certain ordre. Ranger *des livres, des papiers, des hardes* ; il se dit en général de tout ce qui est mobile. Ranger *des meubles*; ranger *des troupes en bataille*, etc. — Par extension, ranger *une chambre, un cabinet, une bibliothèque*, mettre à sa place chacun des objets qui y sont renfermés. Ranger *ses affaires*, les mettre en ordre. — Mettre de côté, pour rendre le passage libre. Rangez *cette chose*, *cette table. Cocher* range *ton carrosse* (Acad.). *Les gardes firent* ranger *le peuple.* — Il signifie aussi mettre au nombre, au rang. *On* range *cet écrivain parmi les auteurs classiques; l'histoire* rangera *ce général parmi les plus grands capitaines.* — Il s'emploie au figuré dans le sens de soumettre. Ranger *des peuples, une province, une ville sous sa domination, sous sa puissance, sous ses lois.* — Ranger *quelqu'un à la raison, à son devoir*, l'obliger à faire ce qu'il doit. — *Ranger quelqu'un*, dit l'Académie, signifie le réduire; et pour justifier l'emploi de ce verbe dans un sens absolu, elle donne l'exemple suivant : Rangez *votre fils; s'il fait le méchant, je saurai bien le* ranger. Nous n'admettons pas cette distinction du docte corps ; on doit même éviter de se servir de cette locution que, d'ailleurs, l'usage et le bon goût désapprouvent. — *Ranger* est aussi usité en termes de marine, ranger *la côte*, c'est-à-dire naviguer terre à terre. Ranger *à quai*, l'acoster pour s'y amarrer et y décharger des marchandises. Ranger *un vaisseau*, en passer fort près ; *le* ranger *à honneur*, c'est-à-dire à portée de la voix. La lettre *g* doit toujours être suivie d'un *e* muet devant *a, o.*—*Ind. pr.* Je range, tu ranges, il range, nous rangeons, vous rangez, ils rangent. — *Imparf.* Je rangeais, tu rangeais, il rangeait, nous rangions, vous rangiez, ils rangeaient. — *Pass. déf.* Je rangeai, tu rangeas, il rangea, nous rangeâmes, vous rangeâtes, ils rangèrent. — *Passé ind.* J'ai rangé, etc. — *Passé antér.* J'eus rangé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais rangé, etc. — *Futur.* Je rangerai, tu rangeras, il rangera, nous rangerons, vous rangerez, ils rangeront. — *Futur ant.* J'aurai rangé, etc. — *Cond. prés.* Je rangerais, tu rangerais, il rangerait, nous rangerions, vous rangeriez, ils rangeraient. — *Passé.* J'aurais rangé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse rangé, etc.—*Impér. prés.* Range, rangeons, rangez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez rangé. — *Subj. prés.* Que je range, que tu ranges, qu'il range, que nous rangions, que vous rangiez, qu'ils rangent. — *Imp.* Que je rangeasse, que tu rangeasses, qu'il rangeât, que nous rangeassions, que vous rangeassiez, qu'ils rangeassent. — *Passé.* Que j'aie rangé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse rangé, etc. — *Inf. prés.* Ranger. — *Passé.* Avoir rangé. — *Part. prés.* Rangeant (invar.). — *Passé.* Rangé, rangée, rangés, rangées. Il est aussi adjectif. On appelle *bataille rangée*, un combat entre deux armées rangées en ordre de bataille. *Un homme rangé* est celui qui a beaucoup d'ordre dans ses affaires et qui a une conduite régulière.— *Passé comp.* Ayant rangé. — Conjugué avec le pronom personnel, *se ranger*, s'emploie dans les acceptions suivantes : 1° Faire place pour laissser passer. *Dès que le ministre parut les courtisans* se rangèrent *pour le laisser passer* ; 2° Se placer commodément, en ordre. Se ranger *autour d'une table pour manger ou pour jouer ;* se ranger *autour du feu*, etc.; 3° Embrasser le parti de quelqu'un. Se ranger *de son côté, de son parti.* Se ranger *sous les étendards, les*

enseignes d'un prince, embrasser son parti, servir dans ses troupes ; se ranger *sous sa domination*, se soumettre. On dit aussi se rager *à l'avis, à l'opinion de quelqu'un* déclarer qu'on partage son avis. *Tous les opinans* se rangèrent *à son avis* (Acad.) ; 4° *Se ranger* signifie au figuré et dans un sens absolu, adopter une manière de vivre plus régulière. *Ce jeune homme a renoncé au libertinage, il commence à* se ranger ; 5° En termes de marine. *Le vent* se range *au nord, au sud*, c'est-à-dire il commence à souffler du côté du nord, du sud. — Passif : *être rangé*. Le participe régit *par*.

RANIMER, v. a. 1re conjug. (*Ranimé*), il est réduplicatif et signifie au propre rendre la vie, animer de nouveau. — *Dieu seul peut* ranimer *les morts*. (Acad.). Ranimer *un enfant mourant. Le médecin est parvenu à* ranimer *le bras de ce paralytique par des drogues spiritueuses. Il est languissant, il faut lui faire prendre ce breuvage pour le* ranimer. *Ce cordial l'a* ranimé.—Il s'emploie surtout au figuré dans les acceptions suivantes : redonner du courage, de la vigueur, de la vivacité, de l'ardeur, du mouvement, de la chaleur, de l'éclat. *Sa vue a* ranimé *mes esprits* (Racine). *Vos grâces* ranimeraient *ma vieillesse. Ce général harangua ses troupes pour les* ranimer. On dit, ranimer *le courage, l'ardeur, les passions, l'amour, la colère, la fureur. La réflexion* ranime *le sentiment, ou l'éteint selon le mérite de son objet*, (Boiste). Ranimer *l'industrie, le commerce. Le printemps* ranime *toute la nature. Une pluie douce* ranime *les plantes. La conversation languissait, il l'a* ranimée *fort-à-propos. Ce récit traîne trop, il faudrait le* ranimer *par un trait piquant. La danse* ranime *le teint. La chaleur qu'il a mise dans cette conversation lui a* ranimé *le teint*. Voir pour la conjugaison le verbe ANIMER. — *Infinitif présent*. Ranimer. — *Passé*. Avoir ranimé. — *Part. prés*. Ranimant (invariable.). — *Passé*. Ranimé, ranimée, ranimés, ranimées. — *Passé comp*. Ayant ranimé. — Se conjugue avec le pronom personnel, *se ranimer* et signifie au propre revenir à la vie. *Ce mourant* se ranime ; *ce malade* s'est ranimé *tout-à-coup*. Par synecdoque. *Ces ossements* se ranimeraient (Fléchier). Au figuré, ils'emploie dans le sens de reprendre de la vigueur. *Le feu* se ranime.

C'est la clarté d'une lampe expirante
Qui se *ranime* et s'éteint pour jamais.
Desaugier.

On dit aussi que *le courage, l'amour* se ranime ; *le goût des lettres, de l'architecture, etc.*, *commence à* se ranimer. — Réciproq. *Des amis malheureux* se raniment *en se serrant dans les bras l'un de l'autre avec transport* (Boiste). — Passif : *être ranimé*. Le part. régit *par*.

RAPAISER, v. a. et rédupl. 1re conjug. (*Rapèzé*), calmer adoucir de nouveau. Rapaiser *quelqu'un. S'il se fâche encore vous le* rapaiserez. Il se dit aussi des choses : rapaiser *les troubles, les querelles, la colère etc.* Voir pour la conjugaison le verbe APAISER. — *Inf. prés*. Rapaiser. —*Passé*. Avoir rapaisé.— *Part. prés*. Rapaisant (inv). — *Passé*.Rapaisé (var.). — — *Passé composé*. Ayant Rapaisé. — Se conjugue avec le pron. personnel : *se rapaiser. Cet enfant est souvent en colère, mais on le* rapaise *par une caresse*. — Passif : *Etre rapaisé*. Le participe régit *par. Les troubles sans cesse renaissants de cette province*, ont été rapaisés par *le gouverneur*.

RAPARIER, v. a. 1re conj. (*Raparié*), assortir réunir. Raparier *une étoffe. Ces paires de gants ne sont pas pareilles, il faut les* raparier. La lettre *i* se double aux premières et secondes personnes plurielles de l'imp. de l'indic. et du prés. du subjonctif. —*Indic. prés*. Je raparie, tu raparies, il raparie, nous raparions, vous rapariez, ils raparient.— *Imparf*. Je rapariais, tu rapariais, il rapariait, nous rapariions, vous rapariiez, ils rapariaient. —*Passé déf*. Je rapariai, tu raparias, il raparia, nous rapariâmes, vous rapariâtes, ils rapariérent. — *Passé indéf*. J'ai raparié, etc. — *Passé antér*. J'eus raparié, etc.—*Plus que-parf*. J'avais raparié, etc. —*Futur*. Je raparierai, tu raparieras, il rapariera, nous raparierons, vous raparierez, ils raparieront. — *Futur ant*. J'aurai raparié, etc. — *Condit. prés*. Je raparierais, tu raparierais, il raparierait, nous raparierions, vous raparieriez, ils raparieraient. — *Passé*. J'aurais raparié, etc. — *On dit aussi* : J'eusse raparié, etc. — *Impér. prés*. Raparie, raparions, rapariez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez raparié. — *Subj. prés*. Que je raparie, que tu raparies, qu'il raparie, que nous rapariions, que vous rapariiez, qu'ils raparient. — *Imparf*. Que je rapariasse,

que tu rapariasses, qu'il rapariât, que nous rapariassions, que vous rapariassiez, qu'ils rapariassent. — *Passé*. Que j'aie raparié, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse raparié, etc.—*Infinit. prés.* Raparier.—*Passé*. Avoir raparié.—*Part. prés.* Rapariant (invar.). — *Passé*. Raparié, rapariée, rapariés, rapariées. — *Passé comp.* Ayant raparié. —Se conjug. avec le pronom personnel *se raparier*. *Cette étoffe peut* se raparier *chez tel marchand*. —Passif : *être raparié*. Le participe régit *par*. *Cet attelage* a été raparié par *le marchand de chevaux*.

RAPATRIER, v. a., 1re conjug. (*Rapatrié*), réconcilier. Ce terme est familier. *Il y avait longtemps qu'ils étaient brouillés, on les a* rapatriés (Acad.). — *Indic. prés.* Je rapatrie, tu rapatries, il rapatrie, nous rapatrions, vous rapatriez, ils rapatrient. — *Imparfait*. Je rapatriais, tu rapatriais, il rapatriait, nous rapatrions, vous rapatriez, ils rapatriaient. — *Passé déf.* Je rapatriai, tu rapatrias, il rapatria, nous rapatriâmes, vous rapatriâtes, ils rapatrièrent. — *Passé indéf.* J'ai rapatrié, etc. — *Passé ant.* J'eus rapatrié etc. — *Plus-que-parf*. J'avais rapatrié, etc — *Futur*. Je rapatrierai, tu rapatrieras, il rapatriera, nous rapatrierons, vous rapatrierez, ils rapatrieront. — *Futur ant.* J'aurai rapatrié, etc. — *Condit. prés.* Je rapatrierais, tu rapatrierais, il rapatrierait, nous rapatrierions, vous rapatrieriez, ils rapatrieraient. — *Passé*. J'aurais rapatrié etc. — *On dit aussi* : J'eusse rapatrié, etc — *Impér. prés.* Rapatrie, rapatrions, rapatriez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez rapatrié. — *Subj. prés.* Que je rapatrie, que tu rapatries, qu'il rapatrie, que nous rapatriions, que vous rapatriiez, qu'ils rapatrient. — *Imparf*. Que je rapatriasse, que tu rapatriasses, qu'il rapatriât, que nous rapatriassions, que vous rapatriassiez, qu'ils rapatriassent. — *Passé*. Que j'aie rapatrié, etc. — *Plus-que-parfait*. Que j'eusse rapatrié, etc. — *Inf. prés.* Rapatrier. — *Passé*. Avoir rapatrié. — *Part. prés.* Rapatriant (inv.). — *Passé*. Rapatrié, rapatriée, rapatriés, rapatriées. — *Passé composé*. Ayant rapatrié. — Se conjugue avec le pronom pers. : *se rapatrier*. *Ils* se sont rapatriés *de bonne foi* (Ac.) *Voulez-vous vous* rapatrier *avec lui*? (Id.). — Passif : *Etre rapatrié*. Le participe régit *par*. *A. et B. étaient brouillés, ils ont été* rapatriés par *un ami commun, ils n'attendent qu'un prétexte pour se brouiller encore.*

RÂPER, v. a. 1re conj. (*Râpé*), mettre en poudre. Râper *du sucre, de la muscade, de la croûte de pain, du tabac*. — Il signifie aussi limer, par allusion à la lime appelée râpe. Râper *un morceau de bois, d'ivoir avant de le polir* (Académie). — — *Ind. prés.* Je râpe, tu râpes, il râpe, nous râpons, vous râpez, ils râpent. — — *Imp.* Je râpais, tu râpais, il râpait, nous râpions, vous râpiez, ils râpaient. — *Pass déf.* Je râpai, tu râpas, il râpa, nous râpâmes, vous râpâtes, ils râpèrent. — *Passé. ind.* J'ai râpé, etc. — *Pass. ant.* J'eus râpé, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais râpé, etc. — *Futur*. Je râperai, tu râperas, il râpera, nous râperons, vous râperez, ils râperont. — *Futur ant.* J'aurai râpé, etc. — *Cond. prés.* Je râperais, tu râperais, il râperait, nous râperions, vous râperiez, ils râperaient. — *Passé*. J'aurais râpé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse râpé, etc. — *Impér. prés.* Râpe, râpons, râpez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez râpé: — *Subj. prés.* Que je râpe, que tu râpes, qu'il râpe, que nous râpions, que vous râpiez, qu'ils râpent. — *Imparf*. Que je râpasse, que tu râpasses, qu'il râpât, que nous râpassions, que vous râpassiez, qu'ils râpassent. — *Passé*. Que j'aie râpé, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse râpé, etc. — *Inf. prés.* Râper. — *Passé*. Avoir râpé. — *Part. prés.* Râpant (inv.). — *Passé*. Râpé, râpée, râpés, râpées. — *Pasé comp.* Ayant râpé. — Pronominalement : *se râper*. (Omission de l'Académie). *Le tabac* se râpe *avec une râpe plate*. — Passif : *Etre râpé*. Le participe râpé est souvent pris au figuré : *Habit* râpé, usé jusqu'à corde. *Personne* râpée, dont l'habit est râpée. Cette dernière expression est populaire et brutale. Le participe régit *par*.

RAPETASSER, v. a. 1re conjug. (*Rapetacé*),, rapiéceter, racommoder grossièrement de vieilles hardes, de vieux meubles. *Que d'honnêtes gens sont méprisés parce qu'ils portent des habits* rapetassés. — *Indic. prés.* Je rapetasse, tu rapetasses, il rapetasse, nous rapetassons, vous rapetassez, ils rapetassent. — *Imp.* Je rapetassais, tu rapetassais, il rapetassait, nous rapetassions, vous rapetassiez, ils rapetassaient. — *Passé déf.* Je rapetassai, tu rapetassas, il rapetassa, nous rapetassâmes, vous rapetassâtes, ils rapetassèrent. — *Passé ind.* J'ai rapetassé, etc. — *Passé*

ant. J'eus rapetassé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais rapetassé, etc. — *Futur.* Je rapetasserai, tu rapetasseras, il rapetassera, nous rapetasserons, vous rapetasserez, ils rapetasseront. — *Futur ant.* J'aurai rapetassé, etc. — *Cond. prés.* Je rapetasserais, tu rapetasserais, il rapetasserait, nous rapetasserions, vous rapetasseriez, ils rapetasseraient — *Passé.* J'aurais rapetassé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse rapetassé, etc. — *Imp. prés.* Rapetasse, rapetassons, rapetassez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez rapetassé. — *Subj. prés.* Que je rapetasse, que tu rapetasses, qu'il rapetasse, que nous rapetassions, que vous rapetassiez, qu'ils rapetassent. — *Imparf.* Que je rapetassasse, que tu rapetassasses, qu'il rapetassât, que nous rapetassassions, que vous rapetassassiez, qu'ils rapetassassent. — *Passé.* Que j'aie rapetassé etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse rapetassé, etc. — *Inf. prés.* Rapetasser. — *Passé.* Avoir rapetassé. — *Part. prés.* Rapetassant (invar.). — *Passé.* Rapetassé, rapetassée, rapetassés, rapetassées. — *Pass. comp.* Ayant rapetassé. — Passif : *Etre rapetassé.* Le part. régit *par. L'avare n'a guère de meubles ; et ceux qu'il a, il les trouve d'une élégance luxueuse quand ils ont été* rapetassés par *quelque massacre.*

RAPETISSER, v. a., réd. et n., 1re conj. (*Rapeticé*), rendre plus petit. Il s'emploie dans ce sens au propre et au figuré. Rapetisser *un manteau, une robe, etc. L'esclavage* rapetisse *l'âme* (Pouqueville) *Souvent un grand nom* rapetisse *celui qui le porte.* — Neut., il signifie devenir plus petit. *Les jours commencent* à rapetisser. *Ce vieillard* rapetisse *sensiblement* — Voir, pour la conjugaison, le verbe **APETISSER**. — *Infin. prés.* Rapetisser. — *Passé.* Rapetissé. — *Part. prés.* Rapetissant (inv.). — *Passé.* Rapetissé, rapetissée, rapetissés, rapetissées — *Passé comp.* Ayant rapetissé. — Pronom. *se rapetisser. La toile et certaines étoffes* se rapetissent *dans l'eau. Certaines gens* se rapetissent *par modestie. Les esprits* se rapetissent *par l'ignorance.* — Passif : *Etre rapetissé* Le participe régit *par. Cette robe a été* rapetissée par *la couturière.*

RAPIÉCER, v. a., 1re conj. (*Rapiécé*) raccommoder, mettre des pièces. Rapiécer *un habit, du linge, des meubles ;* l'on dit plutôt : Rapiéceter *des meubles.* — Il est synonyme de *rapiéceter, rapetasser.* Rapiécer signifie simplement mettre des pièces; rapiéceter, c'est mettre sans cesse de nouvelles pièces ou beaucoup de petites pièces ; rapetasser, c'est entasser grossièrement pièces sur pièces. — *Indic. prés.* Je rapièce, tu rapièces, il rapièce, nous rapiéçons, vous rapiécez, ils rapiècent. — *Imparfait.* Je rapiéçais, tu rapiéçais, il rapiéçait, nous rapiécions, vous rapiéciez, ils rapiéçaient. — *Passé déf.* Je rapiéçai, tu rapiéças, il rapiéça, nous rapiéçâmes, vous rapiéçâtes, ils rapiécèrent. — *Passé indéf.* J'ai rapiécé, etc. — *Passé antér.* J'eus rapiécé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais rapiécé, etc. — *Futur.* Je rapiècerai, tu rapièceras, il rapiècera, nous rapiècerons, vous rapiècerez, ils rapièceront. — *Futur antér.* J'aurai rapiécé, etc. — *Condit. prés.* Je rapiècerais, tu rapiècerais, il rapiécerait, nous rapiècerions, vous rapièceriez, ils rapièceraient. — *Passé.* J'aurais rapiécé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse rapiécé, etc. — *Impér. prés.* Rapièce, rapiéçons, rapiécez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez rapiécé. — *Subj. prés.* Que je rapièce, que tu rapièces, qu'il rapièce, que nous rapiécions, que vous rapiéciez, qu'ils rapiècent. — *Imparf.* Que je rapiéçasse, que tu rapiéçasses, qu'il rapiéçât, que nous rapiéçassions, que vous rapiéçassiez, qu'ils rapiéçassent — *Passé.* Que j'aie rapiécé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse rapiécé, etc. — *Infin. prés.* Rapiécer. — *Passé.* Avoir rapiécé. — *Part. présent.* Rapiéçant (invar.). — *Passé.* Rapiécé, rapiécée, rapiécés, rapiécées. — *Passé comp.* Ayant rapiécé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se rapiécer* (Omiss. de l'Acad.). *Il n'y a guère que les vieux habits qui* se rapiècent. — Passif : *être rapiécé.* Le participe régit *par. Tout le vieux linge a été* rapiécé par *une ouvrière.*

RAPIÉCETER, v. a., 1re conjug. (*Rapiéceté*), mettre sans cesse de nouvelles pièces Rapiéceter *des meubles, des habits,* On dit plutôt : Rapiécer *des habits. Ce secrétaire a été brisé plusieurs fois, on ne fait que le* rapiéceter (Acad.). — La lettre *t* se double devant un *e* muet, comme dans les verbes terminés en *eter.* Il faut écrire et prononcer *je rapiècette* et non *je rapiec'te.* — *Indic. prés.* Je rapiècette, tu rapiècettes, il rapiècette, nous rapiècetons, vous rapiècetez, ils rapiècettent. — *Imparf.* Je rapiècetais, tu rapiècetais, il rapiècetait, nous rapiècetions, vous rapiècetiez, ils rapiècetaient. — *Passé*

déf. Je rapiècetai, tu rapiècetas, il rapièceta, nous rapiècetâmes, vous rapiècetâtes, ils rapiècetèrent.—*Passé indéf.* J'ai rapiéceté, etc.—*Passé antér.* J'eus rapièceté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais rapièceté, etc.—*Futur.* Je rapiècetterai, tu rapiècetteras, il rapiècettera, nous rapiècetterons, vous rapiècetterez, ils rapiècetteront. — *Futur antér.* J'aurai rapièceté, etc. — *Condit. prés.* Je rapiècetterais, tu rapiècetterais, il rapiècetterait, nous rapiècetterions, vous rapiècetteriez, ils rapiècetteraient.—*Passé.* J'aurais rapièceté etc. — *On dit aussi :* J'eusse rapièceté, etc. — *Impér. prés.* Rapiècette, rapiècetons, rapiècetez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez rapièceté.—*Subj. prés.* Que je rapiècette, que tu rapiècettes, qu'il rapiècette, que nous rapiècetions, que vous rapiècetiez, qu'ils rapiècettent.—*Imparf.* Que je rapiècetasse, que tu rapiècetasses, qu'il rapiècetât, que nous rapiècetassions, que vous rapiècetassiez, qu'ils rapiècetassent. — *Passé.* Que j'aie rapiècété, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse rapiècété, etc.—*Infin. prés.* Rapièceter.—*Passé.* Avoir rapiècété. — *Part. prés.* Rapiècetant (invar.). — *Passé.* Rapiècété, rapiècetée, rapiècetés, rapiècetées. — *Passé comp.* Ayant rapièceté.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se rapièceter.*—Passif : *Etre rapièceté.* Le participe régit *par. Cette commode a été déjà* rapiècetée par *le menuisier.*

RAPINER, v. a. et n., 1re conj. *(Rapiné)*, voler avec adresse, avec finesse, en abusant de l'emploi dont on est chargé. *Il trouve toujours le moyen de* rapiner *quelque chose.* — Neut. *Ce valet* rapine *sur tout ce qu'il achète* (Acad.). *C'est un concussionaire qui a* rapiné *sur toute la province.*—*Indic. prés.* Je rapine, tu rapines, il rapine, nous rapinons, vous rapinez, ils rapinent.—*Imparf.* Je rapinais, tu rapinais, il rapinait, nous rapinions, vous rapiniez, ils rapinaient.—*Passé déf.* Je rapinai, tu rapinas, il rapina, nous rapinâmes, vous rapinâtes, ils rapinèrent.—*Passé indéf.* J'ai rapiné, etc. — *Passé antér.* J'eus rapiné, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais rapiné, etc.—*Futur.* Je rapinerai, tu rapineras, il rapinera, nous rapinerons, vous rapinerez, ils rapineront. — *Futur ant.* J'aurai rapiné, etc.—*Condit. prés.* Je rapinerais, tu rapinerais, il rapinerait, nous rapinerions, vous rapineriez, ils rapineraient. — *Passé.* J'aurais rapiné, etc.—*On dit aussi :* J'eusse rapiné, etc. — *Impér. prés.* Rapine, rapinons, rapinez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez rapiné. — *Subj. prés.* Que je rapine, que tu rapines, qu'il rapine, que nous rapinions, que vous rapiniez, qu'ils rapinent — *Imparfait.* Que je rapinasse, que tu rapinassses, qu'il rapinât, que nous rapinassions, que vous rapinassiez, qu'ils rapinassent.—*Passé.* Que j'aie rapiné, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse rapiné, etc.—*Infin. prés.* Rapiner.—*Passé.* Avoir rapiné.—*Part. prés.* Rapinant (invar.).—*Passé.* Rapiné, rapinée, rapinée, rapinées. — *Passé comp.* Ayant rapiné.— Se conjugue avec le pronom personnel : *se rapiner.*—Passif : *Etre rapiné.* Le participe régit *par.*

RAPPAREILLER, v. a. et réd., 1re conj. *(Raparè-iè)*, remettre avec son pareil. *J'ai trouvé à* rappareiller *mes chevaux.*—Assortir. *On m'a cassé un de mes vases, je voudrais pouvoir les* rappareiller.—Voir pour la conjugaison, le verbe APPAREILLER. — *Inf. prés.* Rappareiller. — *Passé.* Avoir rappareillé. — *Part. prés.* Rappareillant (invar.). — *Passé.* Rappareillé (var.). — *Passé comp.* Ayant rappareillé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se rappareiller* (Omiss. de l'Acad.). *Le premier volume ne se* rappareille *pas aisément.*—Passif : *Etre rappareillé.* Le participe régit *par. Un de mes chevaux est mort, l'autre n'a pu encore être* rappareillé par *mon piqueur que j'avais chargé de ce soin.*

RAPPELER, v. a., 1re conj. *(Rapelé)*, appeler de nouveau. *Je l'ai appelé* et rappelé *sans qu'il m'ait répondu* (Académie). —Il signifie, par extension, faire revenir : 1° une personne qui s'en va :

...... Et sa bouche trois fois,
Voulant le *rappeler,* ne trouva plus de voix.

2° Une personne envoyée pour remplir des fonctions. *On* rappela *Condé en Flandre* (Boss.). 3° Une personne disgraciée. *Tous de l'exil* rappelés *par moi-même* (Racine) 4° Un souvenir. Rappelant *la mémoire des siècles passés* (Boss.). 5° Au figuré, une chose quelconque :

...... Dieu de Sion, rappelle
Rappelle en sa faveur tes antiques bontés.
RACINE.

C'est dans ce sens de faire revenir qu'on dit : Rappeler *quelqu'un à la vie, au devoir.*— En parlant du service de l'infanterie, rappeler signifie battre le rappel. *On*

rappelle *à la nuit tombante.* La lettre *l* se dans les temps où elle est suivie d'un *e* muet.— *Indic. prés.* Je rappelle, tu rappelles, il rappelle, nous rappelons, vous rappelez, ils rappellent. — *Imparfait.* Je rappelais, tu rappelais, il rappelait, nous rappelions, vous rappeliez, ils rappelaient. —*Passé déf.* Je rappelai, tu rappelas, il rappela, nous rappelâmes, vous rappelâtes, ils rappelèrent. — *Passé ind.* J'ai rappelé, etc. — *Passé antér.* J'eus rappelé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais rappelé, etc. — *Futur.* Je rappellerai, tu rappelleras, il rappellera, nous rappellerons, vous rappellerez, ils rappelleront. — *Futur ant.* J'aurai rappelé, etc. — *Condit. prés.* Je rappellerais, tu rappellerais, il rappellerait, nous rappellerions, vous rappelleriez, ils rappelleraient. — *Passé.* J'aurais rappelé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse rappelé, etc. — *Impér. prés.* Rappelle, rappelons, rappelez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez rappelé. — *Subjonctif prés.* Que je rappelle, que tu rappelles, qu'il rappelle, que nous rappelions, que vous rappeliez, qu'ils rappellent. — *Imparf.* Que je rappelasse, que tu rappelasses, qu'il rappelât, que nous rappelassions, que vous rappelassiez, qu'ils rappelassent. — *Passé.* Que j'aie rappelé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse rappelé, etc. —*Inf. prés.* Rappeler.—*Passé.* Avoir rappelé.—*Part. prés.* Rappelant (invar.). — *Passé.* Rappelé, rappelée, rappelés, rappelées. — *Passé comp.* Ayant rappelé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se rappeler,* se rappeler ce qu'on a lu. — Passif : *être rappelé.* Le part. régit *par. Les folies de notre jeunesse nous sont* rappelées par *les lieux qui en ont été les témoins.*

RAPPLIQUER v. a. et réd. 1re conj. (*Rapliker*), appliquer de nouveau, mettre une chose sur une autre. Rappliquer *du papier sur un mur.* Donner une seconde fois. Rappliquer *un baiser, un soufflet à quelqu'un.* Faire subir. *On lui* rappliqua *la torture pour lui faire avouer ses crimes.* Verbe pronominal. Il signifie apporter une extrême attention. *Je me suis* rappliqué *à mes devoirs.* Voir pour la conjugaison, APPLIQUER. — *Infinitif présent.* Rappliquer. — *Passé.* Avoir rappliqué. — — *Participe. présent.* Rappliquant (invariable). — *Passé.* Rappliqué, rappliquée, rappliqués, rappliquées. — *Passé comp.* Ayant rappliqué. — Passif : *être rappliqué.* Le part. régit *à* et *par. Ces règles ont été* rappliquées à *notre sujet par d'autres écrivains.*

RAPPORTER, v. a. 1re conj. (*Raporté*), apporter une chose au lieu où elle est, au lieu où elle était auparavant. *Les marchands ont été contraints de* rapporter *chez eux la plupart des marchandises qu'ils avaient portées à la foire* (Acad.); et, au figuré, en parlant des janissaires de Constantinople :

> Vous les verrez soumis *rapporter* dans Bizance
> L'exemple d'une aveugle et basse obéissance!
>
> Racine.

A cette acception fondamentale appartiennent les expressions : Rapporter *d'une action, de la gloire, de la honte, des coups,* cette autre, en matière de succession : Rapporter *à la masse les sommes qu'on a reçues d'avance. Les joies de ces jours insensés se sont évanouies ; qu'en avez-vous* rapporté? (Mass.) —Par extension, on dit qu'*un soldat* rapporte *à son capitaine le butin qu'il a pris*; qu'*un chien* rapporte *à son maître le gibier que celui-ci a tué* : le capitaine et le chasseur, étant considérés comme les propriétaires de l'objet rapporté, en venant à eux, le butin et le gibier semblent revenir au lieu qu'ils ont quitté. Par la même analogie, on dit : Rapporter *des terres en un endroit*; il manquait des terres à l'endroit où on apporte celles-ci; celles qu'on apporte ont peut-être déjà été dans ce lieu. On explique de même l'expression : Rapporter *une bordure à une tapisserie* : il manquait à la tapisserie la bordure qu'on a ajustée. — Rapporter signifie aussi dire après quelqu'un, c'est-à-dire raconter, citer. *Les événements* rapportés *dans nos histoires* (Boss.). *On n'oserait rien dire devant lui, il* rapporte *tout,* il le redit par légèreté ou par malice (Acad.). *Je suis trop votre ami pour ne pas vous* rapporter *ce que j'entends dire de vous,* pour ne pas vous rendre compte (Id.). *Les paroles d'Isaïe que j'ai* rapportées, citées (Boss.). — A cette acception se rattache l'expression : Rapporter *un procès,* en exposer l'état par écrit.— Rapporter signifie encore diriger, référer. *Comme il tient de Dieu toute sa gloire, aussi la lui* rapporte-*t-il tout entière* (Mass.). *La famille de Jules* rapportait *son origine à Enée et à Vénus.* — Et de là l'expression : Rapporter *l'effet à la cause.* Voir pour la conjugaison APPORTER. — *Inf. prés.* Rapporter.— *Passé.* Avoir rapporté.— *Partic. prés.* Rapportant (invar.). — [illegible]

porté, rapportée, rapportés, rapportées. — *Passé comp.* Ayant rapporté. — Il se conjugue avec le pronom personnel. *Tous les préceptes se réduisent à aimer Dieu et le prochain*; *c'est à ces deux points que* se rapportent (se réfèrent) *toute la loi et la discipline des prophètes* (Fléch.). — *S'en* rapporter *à quelqu'un*, s'en remettre à sa censure.— Passif : *être rapporté.* Le part. régit *par. Combien de fois des sommes considérables n'ont-elles pas été* rapportées *aux riches qui les avaient perdues* par *de pauvres ouvriers ?*

RAPPRENDRE, v. a., 4e conj. (*Rapran-dre*), apprendre de nouveau. *Ce comédien a oublié son rôle, il faut qu'il le* rapprenne (Acad.). *Ce qu'il nous semble que nous apprenons facilement, nous l'avons déjà su; nous le* rapprenons.— Il se conjugue comme *prendre.* Voir pour la conj. le verbe APPRENDRE. — *Infinitif prés.* Rapprendre.—*Passé.* Avoir rappris—*Part. prés.* Rapprenant (inv.).— *Passé.* Rappris, rapprise, rappris, rapprises.—*Passé comp.* Ayant rappris.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se rapprendre* (Omission de l'Académie). *Ce qu'on a déjà su se* rapprend *fort aisément.* — Passif : *Etre rappris.* Le participe régit *par.*

RAPPROCHER, v. a. et réd., 1re conj. (*Raproché*), Approcher de nouveau.

Ses ais demi-pourris, que l'âge a relâchés,
Sont, à coups de maillet, unis et *rapprochés.*
Boileau.

— Par extension, approcher de plus près. *Les lunettes* rapprochent *les objets*; et, figurément : *La bienfaisance, exercée sur tout un peuple,* rapproche *l'homme de la divinité* (Marmontel).—Dans un sens spécial, *rapprocher*, c'est mettre en regard Rapprocher *des idées éloignées et les faire valoir par le contraste* (Académie). Voir pour la conjugaison le verbe APPROCHER. —*Infin. prés.* Rapprocher.—*Pass.* Avoir rapproché. — *Partic. prés.* Rapprochant (inv.). — *Passé.* Rapproché, rapprochée, rapprochés, rapprochées. — *Passé comp.* Ayant rapproché.— Il se conjugue avec le pronom personnel. Se rapprocher *des hommes, c'est se grandir à leurs yeux quand on est véritablement grand* (Mme de Staël). —Passif :*être rapproché.* Le part., comme verbe, régit *de;* comme part., il régit *par. L'homme est* rapproché de *la brute* par *les passions brutales.*

RARÉFIER, v. a., 1re conj. (*Raréfié*), termes de physique, dilater, rendre. Il s'emploie par opposition à *condenser*, moins dense. *La chaleur* raréfie *l'air Ce breuvage* raréfiera *le sang.* La lettre *i* se double aux premières et secondes personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. — *Indic. prés.* Je raréfie, tu raréfies, il raréfie, nous raréfions, vous raréfiez, ils raréfient. — *Imparf.* Je raréfiais, tu raréfiais, il raréfiait, nous raréfiions, vous raréfiiez, ils raréfiaient. — *Passé défini.* Je raréfiai, tu raréfias, il raréfia, nous raréfiâmes, vous raréfiâtes, ils raréfièrent. — *Passé ind.* J'ai raréfié, etc. — *Passé ant.* J'eus raréfié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais raréfié, etc. — *Futur.* Je raréfierai, tu raréfieras, il raréfiera, nous raréfierons, vous raréfierez, ils raréfieront. — *Futur antér.* J'aurai raréfié, etc. —*Condit. prés.* Je raréfierais, tu raréfierais, il raréfierait, nous raréfierions, vous raréfieriez, ils raréfieraient. — *Passé.* J'aurais raréfié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse raréfié, etc. — *Impér. prés.* Raréfie, raréfions, raréfiez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez raréfié. — *Subj. prés.* Que je raréfie, que tu raréfies, qu'il raréfie, que nous raréfiions, que vous raréfiiez, qu'ils raréfient. — *Imparf.* Que je raréfiasse, que tu raréfiasses, qu'il raréfiât, que nous raréfiassions, que vous raréfiassiez, qu'ils raréfiassent. — *Passé.* Que j'aie raréfié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse raréfié, etc. — *Infin. prés.* Raréfier. — *Passé.* Avoir raréfié. — *Partic. prés.* Raréfiant variable comme adjectif verbal. *Remèdes* raréfiants. — *Passé.* Raréfié, raréfiée, raréfiés, raréfiées. — *Passé comp.* Ayant raréfié. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se raréfier. Le gaz* se raréfie. — Passif : *être raréfié.* Le participe régit *par.*

RASER, v. a., 1re conj. (*Razé*), couper la barbe, les cheveux avec un rasoir. *On* rasait *anciennement les femmes convaincues d'adultère.* — Démolir entièrement. Raser *une maison.* Raser *une place*, abattre à coup de canon ses fortifications. — Au figuré, passer rapidement tout auprès. *Une balle lui* rasa *le visage* (Académie). — En terme de mar. Raser *la côte,* naviguer tout auprès. *La galère* rasa *un écueil, et pensa périr* (Académie). — On dit en termes de manège qu'*un cheval* rase *le tapis*, pour exprimer que ses épaules ont peu de mouvement, qu'il ne se relève point en mar-

chant (Académie). — Neutralement, en termes de chasse. *La perdrix* rase. *Le lièvre* rase, pour exprimer qu'il se tapit contre la terre pour se cacher. — On dit proverbialement qu'*un barbier* rase *l'autre* pour dire que les gens de même profession se soutiennent réciproquement. — *Indic. prés.* Je rase, tu rases, il rase, nous rasons, vous rasez, ils rasent. — *Imparf.* Je rasais, tu rasais, il rasait, nous rasions, vous rasiez, ils rasaient. — *Passé déf.* Je rasai, tu rasas, il rasa, nous rasâmes, vous rasâtes, ils rasèrent. — *Passé. indéf.* J'ai rasé, etc. — *Passé antérieur.* J'eus rasé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais rasé, etc. — *Futur.* Je raserai, tu raseras, il rasera, nous raserons, vous raserez, ils raseront. — *Futur antér.* J'aurai rasé, etc. — *Cond. prés.* Je raserais, tu raserais, il raserait, nous raserions, vous raseriez, ils raseraient. — *Passé.* J'aurais rasé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse rasé, etc. — *Impér. prés.* Rase, rasons, rasez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez rasé. — *Subj. prés.* Que je rase, que tu rases, qu'il rase, que nous rasions, que vous rasiez, qu'ils rasent. — *Imparf* Que je rasasse, que tu rasasses, qu'il rasât, que nous rasassions, que vous rasassiez, qu'ils rasassent. — *Passé.* Que j'aie rasé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse rasé, etc. — *Inf. prés.* Raser. — *Passé.* Avoir rasé. — *Part. prés.* Rasant (invar.). — *Passé.* Rasé, rasée, rasés, rasées. — *Passé composé.* Ayant rasé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se raser*, se faire la barbe. *Les perdrix* se rasent *quand elles apperçoivent l'oiseau de proie.* —Passif : *être rasé.* Le participe régit *par. Je fus* rasé *ce matin* par *mon valet de chambre.*

RASSASIER, v. a., 1re conj. (*Raçazié*), apaiser la faim, satisfaire l'appétit. *J'ai trouvé un mets à mon goût, je m'en suis* rassasié (Académie). — Au figuré. Satisfaire jusqu'à la satiété. *On le* rassasia *de bonne chère, de fêtes. Le grand art est d'émouvoir l'imagination de plaisirs, le grand défaut est de la* rassasier (La Harpe). — On dit aussi : Rassasier *quelqu'un de dégoûts, d'injures*, l'en abreuver. La lettre *i* se double aux premières et secondes personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. — *Indic. prés.* Je rassasie, tu rassasies, il rassasie, nous rassasions, vous rassasiez, ils rassasient. — *Imp.* Je rassasiais, tu rassasiais, il rassasiait, nous rassasiions, vous rassasiiez, ils rassasiaient. — *Passé défini.* Je rassasiai, tu rassasias, il rassasia, nous rassasiâmes, vous rassasiâtes, ils rassasièrent.—*Passé indéf.* J'ai rassasié, etc. — *Passé antér.* J'eus rassasié, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais rassasié, etc. — *Futur.* Je rassasierai, tu rassasieras, il rassasiera, nous rassasierons, vous rassasierez, ils rassasieront. — *Futur antér.* J'aurai rassasié, etc. — *Cond. prés.* Je rassasierais, tu rassasierais, il rassasierait, nous rassasierions, vous rassasieriez, ils rassasieraient. — *Passé.* J'aurais rassasié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse rassasié, etc. — *Impérat. prés.* Rassasie, rassasions, rassasiez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez rassasié. — *Subj. prés.* Que je rassasie, que tu rassasies, qu'il rassasie, que nous rassasiions, que vous rassasiiez, qu'ils rassasient. — *Imparf.* Que je rassasiasse, que tu rassasiasses, qu'il rassasiât, que nous rassasiassions, que vous rassasiassiez, qu'ils rassasiassent. — *Passé.* Que j'aie rassasié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse rassasié, etc. — *Infin. prés.* Rassasier. — *Passé.* Avoir rassasié. — *Partic. prés.* Rassasiant (invar.). — *Passé.* Rassasié, rassasiée, rassasiés, rassasiées. — *Passé comp.* Ayant rassasié. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se rassasier*, user immodérement, se lasser de... *Il* se rassasie *de plaisirs et la société fut son supplice* (Massillon). *Les voluptueux ne peuvent* se rassasier *de plaisirs.* — Passif : *Etre rassasié.* Le participe régit *de* et *par.* Rassasié de *dégoûts* par *un monde pervers.*

RASSEMBLER, v. a. 1re conj. (*Raçanblé*), assembler de nouveau, mettre ensemble ce qui était épars. *Quel fâcheux démon* rassemble *ici les chats de toutes les gouttières* (Boileau). — Accumuler, faire amas. *C'est un homme qui a* rassemblé *quantité de curiosités* (Academ.). *Rassembler des troupes*, pour dire les mettre en corps d'armée. *Sur cette nouvelle, on* rassembla *toutes les troupes, et on marcha à l'ennemi.* — *Rassembler les débris d'une armée*, pour dire remettre ensemble les troupes battues et dispersées. — Réunir. *Le miroir ardent* rassemble *les rayons du soleil.* — Mettre en ordre. *Il faudrait* rassembler *vos papiers qui sont en désordre.* — Au fig. Rassembler

ses idées, ses souvenirs. — En termes de mén., en parlant des planches qui ont été désassemblées, *il faut les* rassembler. — En termes de manége. Rassembler *un cheval*, le contre balancer sur ses quatre membres. — Voir pour la conjugaison ASSEMBLER. — Employé prominalement, il signifie s'assembler de nouveau. *Les juges* se rassembleront *à telle époque.* — Se réunir. *Les soldats* se rassemblent *autour du drapeau.* — S'amasser. *Les nuées* se rassemblent. — Passif : *être rassemblé.* Le participe régit *par.*

RASSEOIR, v. a., pron. et irrég. 3e conj. (*Raçoar*), asseoir de nouveau, replacer. Rasseoir *une statue sur sa base* (Académie). — Au figuré. Calmer. *Donnez lui le temps de* rasseoir *son esprit.* — Neutralement. S'épurer en se reposant. *Il faut laisser* rasseoir *ce vin, ces liqueurs.* — *Indic. prés.* Je me rassieds, tu te rassieds, il se rassied, nous nous rasseyons, vous vous rasseyez, ils se rasseyent. — *Imparf.* Je me rasseyais, tu te rasseyais, il se rasseyait, nous nous rasseyions, vous vous rasseyiez, ils se rasseyaient. — *Passé déf.* Je me rassis, tu te rassis, il se rassit, nous nous rassîmes, vous vous rassîtes, ils se rassirent. — *Passé indéfini.* Je me suis, tu t'es, il s'est rassis, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont rassis. — *Passé ant.* Je me fus, tu te fus, il se fut rassis, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent rassis. — *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était rassis, nous nous étions, vous étiez, ils s'étaient rassis. — *Futur.* Je me rassiérai, tu te rassiéras, il se rassiéra, nous nous rassiérons, vous vous rassiérez, ils se rassiéront. — *Futur antér.* Je me serai, tu te seras, il se sera rassis, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront rassis. — *Cond. prés.* Je me rassiérais, tu te rassiérais, il se rassiérait, nous nous rassiérions, vous vous rassiériez, ils se rassiéraient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait rassis, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient rassis. — *On dit aussi :* Je me fusse, tu te fusses, il se fût rassis, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent rassis. — *Impératif prés* Rassieds-toi, rasseyons-nous, rasseyez-vous. — *Passé.* Sois-toi rassis, soyons-nous, soyez-vous rassis. — *Subj. prés.* Que je me rasseye, que tu te rasseyes, qu'il se rasseye, que nous nous rasseyions, que vous vous rasseyiez, qu'ils se rasseyent. — *Imparf.* Que je me rassisse, que tu te rassisses, qu'il se rassît, que nous nous rassissions, que vous vous rassissiez, qu'ils se rassissent. — *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit rassis, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient rassis. —*Plus-que-parfait.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût rassis, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent rassis. — *Inf. prés.* Se rasseoir. — *Passé.* S'être rassis. — *Part. prés.* Se rasseyant (inv.). — *Passé.* Rassis, rassise, rassis, rassises. Il est aussi adjectif. *Du pain rassis. Des esprits rassis.* — *Passé comp.* S'étant rassis. — Passif : *S'être rassis.* Le participe régit *dans* et *sur. Il s'est* rassis dans *son bain. Cette statue a été* rassise sur *son piédestal.*

RASSÉRÉNER, v. a. 1re conj. (*Racéréné*), rendre serein. *Le soleil parut et* rasséréna *le temps* (Académie). — Au figuré. *Il était chagrin, cette nouvelle lui a* rasséréné *le visage.* — *Indicatif prés.* Je rassérène, tu rassérènes, il rassérène, nous rassérénons, vous rassérénez, ils rassérènent. — *Imparf.* Je rassérénais, tu rassérénais, il rassérénait, nous rassérénions, vous rassérériez, ils rasséréenaient. — *Passé défini.* Je rassérénai, tu rassérénas, il rasséréna, nous rassérénâmes, vous rassérénâtes, ils rassérénèrent. — *Passé indéf.* J'ai rasséréné, etc. — *Passé ant.* J'eus rasséréné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais rasséréné, etc. — *Futur.* Je rassérènerai, tu rassérèneras, il rassérènera, nous rassérènerons, vous rassérènerez, ils rassérèneront. — *Futur anter.* J'aurai rasséréné, etc. — *Cond. prés.* Je rassérènerais, tu rassérènerais, il rassérènerait nous rassérènerions, vous rassérèneriez ils rassérèneraient. — *Passé.* J'aurais rasséréné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse rasséréné, etc. — *Impér. prés.* Rassérène, rassérénons, rassérénez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez rasséréné. — *Subj. prés.* Que je rassérène, que tu rassérènes, qu'il rassérène, que nous rassérénions, que vous rasséréniez, qu'ils rassérènent. — *Impar.* Que je rassérénasse, que tu rassérénasses, qu'il rassérénât, que nous rassérénassions, que vous rassérénassiez, qu'ils rassérénassent. — *Passé.* Que j'aie rasséréné, etc. — *Plus-*

que-parf. Que j'eusse rasséréné, etc. — *Inf. prés.* Rasséréner. — *Passé.* Avoir rasséréné. — *Part. prés.* Rassérénant (var.). — *Passé.* Rasséréné, rassérénée, rassérénés, rassérénées. — *Passé comp.* Ayant rasséréné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se rasséréner*, signifie devenir serein. *Le ciel* s'est rasséréné. *En apprenant cette nouvelle son front* s'est rasséréné. —Passif : *être rasséréné*, Le participe régit *par*.

RASSIÉGER, v. a., 1re conj. (*Raciéjé*), assiéger de nouveau, faire le siége d'une ville, d'une place une seconde fois. (Peu usité.) Le *g* prend un *e* muet devant les voyelles *a*, *o*. — Voir pour la conjugaison le verbe ASSIÉGER. — *Infin. prés.* Rassiéger. — *Passé.* Avoir rassiégé. —*Part. prés.* Rassiégeant (inv.).—*Passé.* Rassiégé (var.). — *Passé comp.* Ayant rassiégé. — Passif : *être rassiégé.* Le part. régit *par*.

RASSOTER, v. a. 1re conjug. (*Raçoté*), rendre sot. Infatuer, entêter. Rassoter *une femme de son amant. On l'a* rassoté *de cette fille, il veut l'épouser* (Acad.). *Ne* rassotez *pas les enfants de vos vielles folies.* — *Indicatif prés.* Je rassote, tu rassotes, il rassote, nous rassotons, vous rassotez, ils rassotent. — *Imparf.* Je rassotais, tu rassotais, il rassottait, nous rassotions, vous rassotiez, ils rassotaient. — *Passé déf.* Je rassotai, tu rassotas, il rassota, nous rassotâmes, vous rassotâtes, ils rassotèrent. — *Passé ind.* J'ai rassoté, etc. — *Passé antér* J'eus rassoté, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais rassoté, etc.— *Futur.* Je rassoterai, tu rassoteras, il rassotera, nous rassoterons, vous rassoterez, ils rassoteront.—*Futur anter.* J'aurai rassoté, etc. — *Cond. prés.* Je rassoterais, tu rassoterais, il rassoterait, nous rassoterions, vous rassoteriez, ils rassoteraient. — *Pass.* J'aurais rassoté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse rassoté, etc. —*Impér. prés.* Rassote, rassotons, rassotez. — *Passé.* Aie, ayons ayez rassoté. — *Subj. prés.* Que je rassote, que tu rassotes, qu'il rassote, que nous rassotions que vous rassotiez, qu'ils rassotent. — *Imparf.* Que je rassotasse, que tu rassotasses, qu'il rassotât, que nous rassotassions, que vous rassotassiez, qu'ils rassotassent. — *Passé.* Que j'aie rassoté, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse rassoté, etc. — *Infinitif présent.* Rassoter.— *Passé* Avoir rassoté.— *Part. prés.* Rassotant (invar.).—*Passé.* Rassoté, rassotée, rassotés, rassotées. — *Passé comp.* Ayant rassoté. — Pronomi. *Se rassoter. Allez-vous* vous rassoter *de quelque nouvel amour?* Familier et peu usité. Passif : *Etre rassoté.* Le participe régit *de* et *par*. *Il est* rassoté de *sa nouvelle maison. Il a été* rassoté *de cette fille* par *des personnes intéressées à la lui faire épouser.*

RASSURER, v. a. et rédup., 1re conj. (*Raçuré*), mettre en état de sûreté, affermir rendre plus sûr, plus ferme. Rassurer *cette muraille*, rassurer *cette terrasse par des arcs-boutans.* Au fig. rendre l'assurance, la confiance, la tranquillité. Rassurer *la foi chancelante d'un nouveau converti* (Acad.). *La conscience* rassure *mieux que la science* (de S. Pierre). Voir pour la conj. le verbe ASSURER. — *Inf. prés.* Rassurer. — *Passé.* Avoir rassuré. — *Part. prés.* Rassurant (var.). *Une nouvelle* rassurante. — *Passé* Rassuré, rassurée, rassurés, rassurées. — *Passé comp.* Ayant rassuré. — Pronom. *Se rassurer. Il* se rassure *par la Pensée de la miséricorde divine* (Fléch.). — Passif : *Etre rassuré.* Le part. régit *de* et *par*. *Ces soldats furent* rassurés du *danger* par *l'exemple de leur capitaine.*

RATATINER (se) v. pron. 1re conj. (*Ce ratatiné*), se raccourcir, se resserrer. *Le cuir, le parchemin* se ratatine *au feu.* En parlant des personnes, se flétrir, se rapetiser par l'age ou par une maladie. *Il commence déjà à* se ratatiner. —*Indicat. présent.* Je me ratatine, tu te ratatines, il se ratatine, nous nous ratatinons, vous vous ratatinez, ils se ratatinent.—*Impar.* Je me ratatinais, tu te ratatinais, il se ratatinait, nous nous ratatinions, vous vous ratatiniez, ils, se ratatinaient. — *Passé défini.* Je me ratatinai, tu te ratatinas, il se ratatina, nous nous ratatinâmes, vous vous ratatinâtes, ils se ratatinèrent. — *Passé ind.* Je me suis, tu t'es, il s'est ratatiné, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont ratatinés. — *Passé ant.* Je me fus, tu te fus, il se fut ratatiné, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent ratatinés.— *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était ratatiné, nous nous étions, vous vous étiez, il s'étaient ratatinés. — *Futur.* Je me ratatinerai, tu te ratatineras, il se ratatinera, nous nous ratatinerons, vous vous ratatinerez, ils se ratatineront. — *Futur ant.* Je me serai, tu te seras, il se sera ratatiné, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront ratatinés — *Cond. prés.* Je me ratatinerais,

tu te ratatinerais, il se ratatinerait, nous nous ratatinerions, vous vous ratatineriez, ils se ratatineraient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait ratatiné, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient ratatinés. — *On dit aussi* Je me fusse tu te fusses, il se fut ratatiné, nous nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent ratatinés.— *Impér. prés.* Ratatine-toi, ratatinons-nous, ratatinez-vous. — *Passé.* Sois-toi, soyons-nous, soyez-vous ratatiné. — *Subj. prés.* Que je me ratatine, que tu te ratatines, qu'il se ratatine, que nous nous ratatinions, que vous vous ratatiniez, qu'ils se ratatinent. — *Impar.* Que je me ratatinasse, que tu te ratatinasses, qu'il se ratatinât, que nous nous ratatinassions, que vous vous ratatinassiez, qu'ils se ratatinassent. — *Passé.* Que je me sois, que tu te soies, qu'il se soit ratatiné, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient ratatinés. — *Plus-que-parfait.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût ratatiné, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent ratatinés. — *Inf. prés.* Se ratatiner. — *Passé.* S'être ratatiné. — *Part. prés.* Se ratatinant (inv.).— *Passé.* Ratatiné (variable). *Vieillard* ratatiné, *pomme* ratatinée, *visage* ratatiné. —*Passé comp.* S'étant ratatiné.

RATELER, v. a. 1re conj *Rateler*), ôter les ordures, amasser avec le râteau. Rateler *des foins, des avoines.* Rateler *les allées d'un jardin,* en ôter les cailloux, les feuilles, etc. La lettre *l* se double devant un *e* muet. — *Indic. prés.* Je ratelle, tu ratelles, il ratelle, nous ratelons, vous ratelez, ils ratellent. — *Imparf.* Je ratelais, tu ratelais, il ratelait, nous ratelions, vous rateliez, ils ratelaient. — *Passé déf.* Je ratelai, tu ratelas, il ratela, nous ratelâmes, vous ratelâtes, ils ratelèrent. — *Passé ind.* J'ai ratelé, etc. — *Passé ant.* J'eus ratelé, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais ratelé, etc. — *Futur.* Je ratellerai, tu ratelleras, il ratellera, nous ratellerons, vous ratellerez, ils ratelleront.— *Futur antér.* J'aurai ratelé, etc. — *Cond. prés.* Je ratellerais, tu ratellerais, il ratellerait, nous ratellerions, vous ratelleriez, ils ratelleraient. — *Passé.* J'aurais ratelé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse ratelé, etc. —*Impér. prés.* Ratelle, ratelons, ratelez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ratelé.—*Subj. prés.* Que je ratelle, que tu ratelles, qu'il ratelle, que nous ratelions que vous rateliez, qu'ils ratellent. —*Imparf.* Que je ratelasse, que tu ratelasses, qu'il ratelât, que nous ratelassions, que vous ratelassiez, qu'ils ratelassent. — *Passé.* Que j'aie ratelé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ratelé, etc. — *Infin. prés.* Rateler. — *Passé.* Avoir ratelé.—*Part. prés.* Ratelant (invar.). — *Passé.* Ratelé, ratelée, ratelés, ratelées. —*Passé comp.* Ayant ratelé. — pronom. *Se rateler.* (omis. de l'Acad.). *Les allées doivent* se rateler *souvent.* Le part. régit *par. Après la fenaison, les foins sont* ratelés par *les rateleurs qui préparent l'ouvrage aux botteleurs.*

RATER, v. n. et a., 1re conj. (*Raté*), se dit d'une arme à feu qui manque à tirer. *La compagnie de perdrix partit à la portée de son fusil, mais son fusil* rata. — Activement, manquer. *Il* rata son ennemi. — Figurém. Rater *une place, une charge,* échouer au moment de l'obtenir. — *Indic. prés.* Je rate, tu rates, il rate, nous ratons, vous ratez, ils ratent. — *Imparf.* Je ratais, tu ratais, il ratait, nous rations, vous ratiez, ils rataient. — *Passé déf.* Je ratai, tu ratas, il rata, nous ratâmes, vous ratâtes, ils ratèrent. — *Passé indéf.* J'ai raté, etc. — *Passé antér.* J'eus raté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais raté, etc. — *Futur.* Je raterai, tu rateras, il ratera, nous raterons, vous raterez, ils rateront. —*Futur ant.* J'aurai raté, etc. — *Cond. prés.* Je raterais, tu raterais, il raterait, nous raterions, vous rateriez, ils rateraient.—*Passé.* J'aurais raté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse raté, etc. — *Impér. prés.* Rate, ratons, ratez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez raté. — *Subj. prés.* Que je rate, que tu rates, qu'il rate, que nous rations, que vous ratiez, qu'ils ratent. — *Imparf.* Que je ratasse, que tu ratasses, qu'il ratât, que nous ratassions, que vous ratassiez, qu'ils ratassent. — *Passé.* Que j'aie raté, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse raté, etc.—*Infinitif prés.* Rater. — *Passé.* Avoir raté. — *Part. prés.* Ratant (invar.). — *Passé.* Raté, ratée, ratés, ratées. — *Passé comp.* Ayant raté.—Passif. *Etre raté.* Le participe régit *par. Ce cerf fut* raté *plusieurs fois pendant la chasse* par *les chasseurs.*

RATIFIER, v. a, 1re conjug. (*Ratifié*), approuver, confirmer authentiquement ce qui a été fait ou promis. Ratifier *un acte, un contrat, une promesse par écrit ou verbalement. Le traité est signé par les plénipotentiaires, mais les princes ne l'ont*

pas encore ratifié. La lettre *i* se double aux premières et secondes personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. — *Indic. prés.* Je ratifie, tu ratifies, il ratifie, nous ratifions, vous ratifiez, ils ratifient. — *Imparf.* Je ratifiais, tu ratifiais, il ratifiait, nous ratifiions, vous ratifiiez, ils ratifiaient. — *Passé défini.* Je ratifiai, tu ratifias, il ratifia, nous ratifiâmes, vous ratifiâtes, ils ratifièrent. — *Passé indéf.* J'ai ratifié, etc. — *Passé ant.* J'eus ratifié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais ratifié, etc. — *Futur.* Je ratifierai, tu ratifieras, il ratifiera, nous ratifierons, vous ratifierez, ils ratifieront. — *Futur antér.* J'aurai ratifié, etc. — *Cond. prés.* Je ratifierais, tu ratifierais, il ratifierait, nous ratifierions, vous ratifieriez, ils ratifieraient. — *Pass.* J'aurais ratifié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse ratifié, etc. — *Impérat. prés.* Ratifie, ratifions, ratifiez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ratifié. — *Subj. prés.* Que je ratifie, que tu ratifies, qu'il ratifie, que nous ratifiions, que vous ratifiiez, qu'ils ratifient. — *Imp.* Que je ratifiasse, que tu ratifiasses, qu'il ratifiât, que nous ratifiassions, que vous ratifiassiez, qu'ils ratifiassent. — *Passé.* Que j'aie ratifié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ratifié, etc. — *Infinit. présent.* Ratifier. — *Passé.* Avoir ratifié. — *Participe prés.* Ratifiant (invar.). — *Passé.* Ratifié, ratifiée, ratifiés, ratifiées. — *Passé comp.* Ayant ratifié. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se ratifier. Cet acte doit* se ratifier *bientôt.* — Passif : *être ratifié.* Le part. régit *par. Les obligations faites par un mineur, demeurent nulles si elles ne sont* ratifiées par *lui à sa majorité.*

RATINER, v. a., 1re conj. (*Ratiné*), terme de draperie, rendre semblable à la ratine. Ratiner, *ou faire* ratiner *un habit de drap.* — *Indic. prés.* Je ratine, tu ratines, il ratine, nous ratinons, vous ratinez, ils ratinent. — *Imparf.* Je ratinais, tu ratinais, il ratinait, nous ratinions, vous ratiniez, ils ratinaient. — *Passé déf.* Je ratinai, tu ratinas, il ratina, nous ratinâmes, vous ratinâtes, ils ratinèrent. — *Passé indéf.* J'ai ratiné, etc. — *Passé ant.* J'eus ratiné, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais ratiné, etc. — *Futur.* Je ratinerai, tu ratineras, il ratinera, nous ratinerons, vous ratinerez, ils ratineront. — *Futur antér.* J'aurai ratiné, etc. — *Cond. prés.* Je ratinerais, tu ratinerais, il ratinerait, nous ratinerions, vous ratineriez, ils ratineraient. — *Passé.* J'aurais ratiné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse ratiné, etc. — *Imp. prés.* Ratine, ratinons, ratinez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ratiné. — *Subj. prés.* Que je ratine, que tu ratines, qu'il ratine, que nous ratinions, que vous ratiniez, qu'ils ratinent. — *Imparf.* Que je ratinasse, que tu ratinasses, qu'il ratinât, que nous ratinassions, que vous ratinassiez, qu'ils ratinassent. — *Passé.* Que j'aie ratiné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ratiné, etc. — *Inf. prés.* Ratiner. — *Passé.* Avoir ratiné. — *Part. prés.* Ratinant (inv.). — *Passé.* Ratiné, ratinée, ratinés, ratinées — *Passé comp.* Ayant ratiné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se ratiner. Les étoffes de laine* se ratinent — Passif : *Etre ratiné.* Le participe régit *par.*

RATISSER, v. a., 1re conj. (*Ratice*), emporter en raclant la superficie ou l'ordure qui tient à quelque chose. Ratisser *un cuir, des peaux de parchemin; — des carottes, des navets; — un baquet, un muid; — les allées d'un jardin, etc.* — *Indic. prés.* Je ratisse, tu ratisses, il ratisse, nous ratissons, vous ratissez, ils ratissent. — *Imp.* Je ratissais, tu ratissais, il ratissait, nous ratissions, vous ratissiez, ils ratissaient. — *Passé déf.* Je ratissai, tu ratissas, il ratissa, nous ratissâmes, vous ratissâtes, ils ratissèrent. — *Passé indéf.* J'ai ratissé, etc. — *Passé ant.* J'eus ratissé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais ratissé, etc. — *Futur.* Je ratisserai, tu ratisseras, il ratissera, nous ratisserons, vous ratisserez, ils ratisseront. — *Futur ant.* J'aurai ratissé, etc. — *Cond. prés.* Je ratisserais, tu ratisserais, il ratisserait, nous ratisserions, vous ratisseriez, ils ratisseraient. — *Passé.* J'aurais ratissé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse ratissé, etc. — *Impér. prés.* ratisse, ratissons, ratissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ratissé. — *Subj. prés.* Que je ratisse, que tu ratisses, qu'il ratisse, que nous ratissions, que vous ratissiez, qu'ils ratissent. — *Imp.* Que je ratissasse, que tu ratissasses, qu'il ratissât, que nous ratissassions, que vous ratissassiez, qu'ils ratissassent. — *Passé.* Que j'aie ratissé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ratissé, etc. — *Inf. prés.* Ratisser. — *Passé.* Avoir ratissé. — *Part. prés.* Ratissant (inv.). — *Passé.* Ratissé, ratissée, ratissés, ratissées. — *Passé comp.* Ayant ratissé. — Se conjugue pronominalement : *se ratisser. Les allées des jardins* se ratissent *après qu'elles ont été sablées.* — Passif : *Etre ratissé.* Le participe régit *par.*

RATTACHER, v. a. et réd., 1[re] conj. (*Rattache*), attacher de nouveau. Rattacher *son manteau;* rattacher *un cheval. Doit-on traiter l'homme comme un chien que l'on lâche pour sa défense et que l'on* rattache *ensuite?* (Boiste). — On dit au figuré. Rattacher *une idée, une image, etc. à une autre.* Rattacher *un souvenir à une circonstance. Les délices de la méditation* rattachent *nos jours à l'éternité.* — Voir pour la conjugaison le verbe ATTACHER. — *Inf. prés.* Rattacher. — *Passé.* Avoir rattaché. — *Part. prés.* Rattachant (inv.). — *Passé.* Rattaché, rattachés, rattachée, rattachées. — *Passé comp.* Ayant rattaché. Se conjugue avec le pronom personnel : *Se rattacher. Ce manteau* se rattache *au moyen d'une agraffe.* — Au figuré. Se rattacher *à l'étude,* s'y appliquer de nouveau. *Le plus bel héritage à laisser à ses enfants est l'exemple de toutes les vertus, et un nom auquel* se rattache *un peu de gloire.* (De Las Case). *C'est au moment de quitter la vie qu'on s'y* rattache *avec le plus de force.* — Passif : *être rattaché.* Le participe régit *de* et *par. Le manteau royal était* rattaché *d'une agraffe de diamants.* (Acad.). Dans cet exemple il signifie simplement *attaché.*

RATTEINDRE, v. a. et irrég., 4[e] conj. (*Rateindre*), rattrapper quelqu'un qui a l'avance; reprendre un prisonnier échappé. *Il a pu* ratteindre *le courrier et lui a remis votre dépêche. On est parvenu à* ratteindre *le prisonnier qui s'était échappé.* Suivant Boiste, *ratteindre* signifie aussi, recouvrer ce qu'on avait perdu; mais il est peu usité dans cette acception. — Voir pour la conjugaison le verbe ATTEINDRE. *Inf. prés.* Ratteindre. — *Passé.* Avoir ratteind. — *Part. prés.* Ratteignant (inv.). — *Passé.* Ratteint, ratteinte, ratteints, ratteintes. — *Passé comp.* Avoir ratteint. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se ratteindre. Le courrier a l'avance mais il peut* se ratteindre *avec un bon cheval.* — Passif : *Etre ratteint.* Le participe régit *par. Nous avons beau courir vite dans la carrière des honneurs, nous serons toujours* ratteints par *la mort.*

RATTENDRIR, v. a., 2[e] conj. (*Ratendrir*), attendrir de nouveau, faire redevenir tendre. — Voir pour la conjugaison ATTENDRIR. — *Inf. prés.* Rattendrir. — *Passé.* Avoir rattendri. — *Part. prés.* Rattendrissant. — *Passé.* Rattendri (var.). — *Passé composé.* Ayant rattendri. — Il se conjugue avec le pronom personnel : *se rattendrir.* — Passif : *Etre rattendri.* Le participe régit *par. Ce père fut* rattendri par *le repentir sincère de son fils.*

RATTISER, v. a. 1[re] conjug. (*Ratizé*), raccommoder le feu, le ranimer en rapprochant les tisons au milieu. Voir pour la conjugaison le verbe ATTISER. — *Infinitif présent.* Rattiser. — *Passé.* Avoir rattisé. — *Participe présent.* Rattisant (invarible). — *Passé.* Rattisé, rattisée, rattisés, rattisées. — *Passé comp.* Ayant rattisé. — Passif; *Etre rattisé.* Le participe régit *par. Le feu qui s'éteignait a été* rattisé par *la domestique.*

RATTRAPER, v. a. et rédup. 1[re] conj. (*Ratrapé*), attraper de nouveau. *On a* rattrapé *ce prisonnier qui s'était sauvé.* — Reprendre. *Il a si bien fait qu'il a* rattrapé *sa montre qu'on lui avait volée.* — Recouvrer. *Il avait perdu d'abord cent pistoles il les a* rattrapées. *Il a du mal à* rattraper *la santé.* — Ratteindre en marchant. *Allez toujours en avant je vous aurai bientôt* rattrapé. Familier. *On ne m'y* rattrapera *pas, bien fin qui m'y* rattrapera, pour dire je me tiendrai sur mes gardes. Voir pour la conjugaison ATTRAPER. — *Inf. prés.* Rattraper. — *Passé.* Avoir rattrapé. — *Part, prés.* Rattrapant. — *Passé.* Rattrapé. rattrapés, rattrapée, rattrapées. — *Passé composé.* Ayant rattrapé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se rattraper. Le bonheur échappé ne se* rattrape *plus.* — Passif : *Etre rattrapé.* Le part. régit *par. L'esclave qui s'est échappé et qui est* rattrapé par *son maître, est soumis aux plus affreux traitements.*

RATURER, v. a., 1[re] conjug. (*Raturé*), effacer par une *rature. Il est difficile d'avoir un style pur sans* raturer *beaucoup.* Académie). — *Indicat. présent.* Je rature, tu ratures, il rature, nous raturons, vous raturez, ils raturent. — *Imparf.* Je raturais, tu raturais, il raturait, nous raturions, vous raturiez, ils raturaient. — *Passé déf.* Je raturai, tu raturas, il ratura, nous raturâmes, vous raturâtes, ils raturèrent. — *Passé ind.* J'ai raturé, etc. — *Passé ant.* J'eus raturé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais raturé, etc. — *Futur.* Je raturerai, tu ratureras, il raturera, nous raturerons, vous raturerez, ils ratureront. — *Futur ant.* J'aurai raturé, etc. — *Cond. prés.* Je raturerais, tu raturerais, il raturerait, nous raturerions, vous ratureriez, ils ratureraient. — *Passé.* J'aurais raturé,

etc. — *On dit aussi :* J'eusse raturé, etc. — *Impér. prés.* Rature, raturons, raturez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez raturé.— *Subj. prés.* Que je rature, que tu ratures, qu'il rature, que nous raturions, que vous raturiez, qu'ils raturent. — *Imparf.* Que je raturasse, que tu raturasses, qu'il raturât, que nous raturassions, que vous raturassiez, qu'ils raturassent. — *Passé.* Que j'aie raturé, etc. — *Plus que-parf.* Que j'eusse raturé, etc. — *Inf. prés.* Raturer. — *Passé.* Avoir raturé. — *Participe prés.* Raturant (invar.). — *Passe.* Raturé, raturée, raturés, raturées. — *Passé comp.* Ayant raturé. — Passif : *être raturé. Les manuscrits de J.-J. Rousseau qu'on a trouvés étaient tout* raturés. Le participe régit *par.*

RAVAGER, v. a., 1re conj. (*Ravajé*), faire des ravages. *Provinces que nos ennemis avaient déjà* ravagées *dans le dessein et dans la pensée, vous avez encore recueilli vos moissons.* (Fléchier). *On peut être héros sans* ravager *la terre.* (Boileau). *La petite vérole a cruellement* ravagé *son visage.* (Acad.). Le *g* est toujours suivi d'un *e* muet devant *a* et *o*. — *Indic. prés.* Je ravage, tu ravages, il ravage, nous ravageons, vous ravagez, ils ravagent. — *Imparf.* Je ravageais, tu ravageais, il ravageait, nous ravagions, vous ravagiez, ils ravageaient. — *Passé. déf.* Je ravageai, tu ravageas, il ravagea, nous ravageâmes, vous ravageâtes, ils ravagèrent. — *Passé indéf.* J'ai ravagé, etc. — *Passé antér.* J'eus ravagé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais ravagé, etc. — *Futur.* Je ravagerai, tu ravageras, il ravagera, nous ravagerons, vous ravagerez, ils ravageront. — *Futur antér.* J'aurai ravagé, etc. — *Condit. présent.* Je ravagerais, tu ravagerais, il ravagerait, nous ravagerions, vous ravageriez, ils ravageraient.— *Passé.* J'aurais ravagé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse ravagé, etc. — *Impér. prés.* Ravage, ravageons, ravagez — *Passé.* Aie ayons, ayez ravagé. — *Subjonct. prés.* Que je ravage, que tu ravages qu'il ravage, qu nous ravagions, que vous ravagiez, qu'ils ravagent. — *Imparfait.* Que je ravageasse, que tu ravageasses, qu'il ravageât, que nous ravageassions que vous ravageassiez, qu'ils ravageassent — *Passé.* Que j'aie ravagé, etc. — *Plus-que-parfait* Que j'eusse ravagé, etc. — *Infinit. prés.* Ravager. — *Passé.* Avoir ravagé. — *Part prés.* Ravageant (invar.). — *Passé.* Ravagé, ravagée, ravagés, ravagées. — *Passé comp.* Ayant ravagé. — Passif : *Etre ravagé.* Le participe régit *par. Quel triste spectacle que celui d'un pays qui vient d'être* ravagé par *la guerre.*

RAVALER, v. a., 1re conj. (*Ravalé*), avaler de nouveau. *Les chiens* ravalent *souvent ce qu'ils ont vomi.* (Acad.). — Par extension : Ravaler *sa salive*, la retirer en dedans de son gosier ; et, au figuré, ravaler *ce qu'on voulait dire.* — *Avaler* c'est proprement, faire descendre ; de là le sens de rabaisser qu'on donne à ravaler.

Quoi ! tu ne vois donc pas jusqu'où l'on me *ravale*
Racine.

Le chrétien s'humilie, mais ne se ravale *pas jusqu'à la bassesse.* (Lamenais). Voir pour la conjugaison le verbe AVALER. — *Infin. prés.* Ravaler. — *Passé.* Avoir ravalé. — *Part. prés.* Ravalant (invar.). — *Passé.* Ravalé, ravalée, ravalés, ravalées. — *Passé comp.* Ayant ravalé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se ravaler. Est-il vrai que vos bontés Seigneur* se ravalent *jusqu'à mon néant?* (Molière). — Passif : *Etre ravalé.* Le participe régit *par. On est* ravalé par *la dégradation.* (Roubaud).

RAVAUDER, v. a. et n. 1re conj. (*Ravodé*), raccommoder à l'aiguille de méchantes hardes. Ravauder *des bas, une veste, un caleçon.* — Neutralement. *Elle s'amuse à* ravauder *tout le long du jour.* — Figurément. Tracasser dans une maison, s'occuper à ranger des hardes. *Il n'a fait que* ravauder *tout aujourd'hui.*— Il signifie aussi au figuré et activement, maltraiter de paroles. *Je le* ravauderai *bien.* Familier. Il signifie encore importuner par des discours impertinens. *Il m'a* ravaudé *mille impertinences.* — *Indic. présent.* Je ravaude, tu ravaudes, il ravaude, nous ravaudons, vous ravaudez, ils ravaudent. — *Imparf.* Je ravaudais, tu ravaudais, il ravaudait, nous ravaudions, vous ravaudiez, ils ravaudaient. — *Passé déf.* Je ravaudai, tu ravaudas, il ravauda, nous ravaudâmes, vous ravaudâtes, ils ravaudèrent. — *Passé ind* J'ai ravaudé, etc. — *Passé anter.* J'eus ravaudé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais ravaudé, etc. — *Futur.* Je ravauderai, tu ravauderas, il ravaudera, nous ravauderons, vous ravauderez, ils ravauderont. — *Futur antér.* J'aurai ravaudé, etc. — *Cond. prés.* Je ravauderais, tu ravauderais, il ravauderait, nous ravauderions, vous ravauderiez, ils

ravauderaient. — *Passé.* J'aurais ravaudé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse ravaudé, etc. — *Impératif prés.* Ravaude, ravaudons, ravaudez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ravaudé. — *Subj. prés.* Que je ravaude, que tu ravaudes, qu'il ravaude, que nous ravaudions, que vous ravaudiez, qu'ils ravaudent. — *Imparf.* Que je ravaudasse, que tu ravaudasses, qu'il ravaudât, que nous ravaudassions, que vous ravaudassiez, qu'ils ravaudassent — *Passé.* Que j'aie ravaudé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ravaudé, etc. — *Inf. prés.* Ravauder. — *Passé.* Avoir ravaudé. — *Partic. prés.* Ravaudant (inv.) — *Passé.* Ravaudé, ravaudée, ravaudés, ravaudées. — *Passé comp.* Ayant ravaudé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se ravauder.* — Passif : *Être ravaudé.* Le part. régit *par. Le jeune homme qui se conduit mal doit s'attendre à être* ravaudé par *ses parents.*

RAVIGOTER, v. a. 1re conj. (*Ravigoté*), remettre en vigueur. *Il se sentait faible on lui a fait prendre un doigt de vin qui l'a un peu* ravigoté (terme populaire (Académie). — *Indic. prés.* Je ravigote tu ravigotes, il ravigote, nous ravigotons, vous ravigotez, ils ravigotent. — *Imparfait.* Je ravigotais, tu ravigotais, il ravigotait, nous ravigotions, vous ravigotiez, ils ravigotaient. — *Passé déf.* Je ravigotai, tu ravigotas, il ravigota, nous ravigotâmes, vous ravigotâtes, ils ravigotèrent. — *Passé ind.* J'ai ravigoté, etc. — *Passé antér.* J'eus ravigoté, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais ravigoté, etc. — *Futur.* Je ravigoterai, tu ravigoteras, il ravigotera, nous ravigoterons, vous ravigoterez, ils ravigoteront. — *Futur ant.* J'aurai ravigoté, etc. — *Condit. prés.* Je ravigoterais, tu ravigoterais, il ravigoterait, nous ravigoterions, vous ravigoteriez, ils ravigoteraient. — *Passé.* J'aurais ravigoté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse ravigoté, etc. — *Impér. prés.* Ravigote, ravigotons, ravigotez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ravigoté. — *Subj. prés.* Que je ravigote, que tu ravigotes, qu'il ravigote, que nous ravigotions, que vous ravigotiez, qu'ils ravigotent. — *Imparf.* Que je ravigotasse, que tu ravigotasses, qu'il ravigotât, que nous ravigotassions, que vous ravigotassiez, qu'ils ravigotassent. — *Passé.* Que j'aie ravigoté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ravigoté, etc. — *Infin. prés.* Ravigoter. — *Passé.* Avoir ravigoté. — *Partic. prés.* Ravigotant (invar.). — *Passé.* Ravigoté, ravigotée, ravigotés, ravigotées. — *Passé comp.* Ayant ravigoté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se ravigoter.* Se ravigoter *en buvant un petit verre de liqueur.* — Passif : *Être ravigoté.* Le participe régit *par. Votre perroquet a froid, mettez-le au soleil, il sera bien tôt* ravigoté par *la douce chaleur.*

RAVILIR, v. a. et réd. 2e conj. (*Ravilir*), avilir odieusement, rendre vil, méprisable. *Il ne faut pas* ravilir *sa dignité.* — Voir pour la conjugaison le verbe AVILIR. — *Inf. prés.* Ravilir. — *Passé.* Avoir ravili. — *Part. prés.* Ravilissant (inv.). — *Passé.* Ravili. — *Passé comp.* Ayant ravili. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se ravilir. En faisant des actions d'humanité, le chrétien ne* se ravilit *pas* (Acad.). — Passif : *Être ravili.* Le participe régit *par.*

RAVIR, v. a., 2e conj. (*Ravir*), enlever de force, emporter avec violence. *L'animal carnassier* ravit *sa proie. La loi porte des peines sévères contre qui* ravit *le bien d'autrui. Il a* ravi *cette jeune fille à ses parents.* — Au figuré. Ravir *l'honneur à une femme.* Ravir *à quelqu'un la gloire d'une belle action. La religion rend à l'homme l'immortalité que l'impiété de la philosophie avait voulu lui* ravir. — Il s'emploie aussi dans le sens de charmer, transporter d'admiration, de joie. Boileau a dit : *Émouvoir, étonner,* ravir *un spectateur. Ce concert a* ravi *tous ceux qui l'ont entendu* (Académ.). — *Ind. prés.* Je ravis, tu ravis, il ravit, nous ravissons, vous ravissez, ils ravissent. — *Imparf.* Je ravissais, tu ravissais, il ravissait, nous ravissions, vous ravissiez, ils ravissaient. — *Passé déf.* Je ravis, tu ravis, il ravit, nous ravîmes, vous ravîtes, ils ravirent. — *Passé indéf.* J'ai ravi, etc. — *Passé antér.* J'eus ravi, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais ravi, etc. — *Futur.* Je ravirai, tu raviras, il ravira, nous ravirons, vous ravirez, ils raviront. — *Futur antér.* J'aurai ravi, etc. — *Cond. prés.* Je ravirais, tu ravirais, il ravirait, nous ravirions, vous raviriez, ils raviraient. — *Passé.* J'aurais ravi, etc. — *On dit aussi :* J'eusse ravi, etc. — *Impér. prés.* Ravis, ravissons, ravissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ravi. — *Subj. prés.* Que je ravisse, que tu ravisses, qu'il ravisse, que

nous ravissions, que vous ravissiez, qu'ils ravissent. — *Imp.* Que je ravisse, que tu ravisses, qu'il ravît, que nous ravissions, que vous ravissiez, qu'ils ravissent. — *Passé.* Que j'aie ravi, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ravi, etc. —*Infin. prés.* Ravir. *A ravir*, locution adverb. *Il chante* à ravir. *Il danse* à ravir, pour dire il danse, il chante admirablement bien. — *Passé.* Avoir ravi. — *Part. prés.* Ravissant (var.). *Des loups ravissants. Un odeur ravissante.* — *Passé.* Ravi, ravie, ravis, ravies. — *Passé comp.* Ayant ravi. — Se conjugue avec le pronom personnel et réciproquement. *Je* suis ravi *qu'il ait gagné son procès. L'ambitieux* se ravit *toute félicité présente.* — Passif : *Etre ravi.* Le participe régit *de* et *par* *Cette jeune fille a été* ravie à *la tendresse maternelle. L'auditoire a été* ravi *d'admiration*, à *la lecture de cette pièce Vos moutons furent* ravis par *des loups affamés.*

RAVISER (*se*), v. pron., 1re conj. (*Ravize*), changer d'avis, de pensées, de dessein (familier). *Il était décidé à partir pour la campagne, mais il s'est* ravisé *et resté à Paris. Il voulait avoir telle chose, mais il s'est* ravisé.—*Indic. prés.* Je me ravise, tu te ravises, il se ravise, nous nous ravisons, vous vous ravisez, ils se ravisent. — *Imparf.* Je me ravisais, tu te ravisais, il se ravisait, nous nous ravisions, vous vous ravisiez, ils se ravisaient. — *Passé déf.* Je me ravisai, tu te ravisas, il se ravisa, nous nous ravisâmes, vous vous ravisâtes, ils se ravisèrent. — *Passé indéf.* Je me suis, tu t'es, il s'est ravisé, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont ravisés, etc.—*Passé ant.* Je me fus, tu te fus, il se fut ravisé, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent ravisés.—*Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était ravisé, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient ravisés. —*Futur.* Je me raviserai, tu te raviseras, il se ravisera, nous nous raviserons, vous vous raviserez, ils se raviseront. — *Futur antér.* Je me serai, tu te seras, il se sera ravisé, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront ravisés. — *Condit. prés.* Je me raviserais, tu te raviserais, il se raviserait, nous nous raviserions, vous vous raviseriez, ils se raviseraient.—*Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait ravisé, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient ravisés.—*On dit aussi :* Je me fusse, tu te fusses, il se fût ravisé, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent ravisés.—*Imp. prés.* Ravise-toi, ravisons-nous, ravisez-vous.—*Passé.* Sois-toi, soyons-nous, ravisés.—*Subj. prés.* Que je me ravise, que tu te ravises, qu'il se ravise, que nous nous ravisions, que vous vous ravisiez, qu'ils se ravisent.—*Imparf.* Que je me ravisasse, que tu te ravisasses, qu'il se ravisât, que nous nous ravisassions, que vous vous ravisassiez, qu'ils se ravisassent.—*Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit ravisé, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient ravisés. — *Plus-que-parf.* Que je fusse, que tu fusses, qu'il se fût ravisé, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent ravisés.—*Infin. prés.* Se raviser. — *Passé.* S'être ravisé. — *Part. prés.* Se ravisant (invar.). — *Passé.* Ravisé (var.).—*Passé comp.* S'étant ravisé.

RAVITAILLER, v. a., 1re conj. (*Ravitaié*), remettre des vivres, des munitions dans une place. *Il n'y avait plus de vivres dans la place, on y fit entrer un grand convoi pour la* ravitailler (Acad.).—*Ind. prés.* Je ravitaille, tu ravitailles, il ravitaille, nous ravitaillons, vous ravitaillez, ils ravitaillent. — *Imparf.* Je ravitaillais, tu ravitaillais, il ravitaillait, nous ravitaillions, vous ravitailliez, ils ravitaillaient. — *Passé déf.* Je ravitaillai, tu ravitaillas, il ravitailla, nous ravitaillâmes, vous ravitaillâtes, ils ravitaillèrent. —*Passé indéf.* J'ai ravitaillé, etc.—*Passé ant.* J'eus ravitaillé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais ravitaillé, etc.—*Futur.* Je ravitaillerai, tu ravitailleras, il ravitaillera, nous ravitaillerons, vous ravitaillerez, ils ravitailleront. — *Futur antér.* J'aurai ravitaillé, etc.—*Condit. prés.* Je ravitaillerais, tu ravitaillerais, il ravitaillerait, nous ravitaillerions, vous ravitailleriez, ils ravitailleraient. — *Passé.* J'aurais ravitaillé, etc.—*On dit aussi* : J'eusse ravitaillé, etc. — *Impér. prés.* Ravitaille, ravitaillons, ravitaillez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez ravitaillé. — *Subj. prés.* Que je ravitaille, que tu ravitailles, qu'il ravitaille, que nous ravitaillions, que vous ravitailliez, qu'ils ravitaillent. — *Imparf.* Que je ravitaillasse, que tu ravitaillasses, qu'il ravitaillât, que nous ravitaillassions, que vous ravitaillassiez, qu'ils ravitaillassent. — *Passé.* Que j'aie ravitaillé, etc. —

Plus-que-parf. Que j'eusse ravitaillé, etc. — *Infin. prés.* Ravitailler.—*Passé.* Avoir ravitaillé. — *Part. prés.* Ravitaillant (invariable).—*Passé.* Ravitaillé, ravitaillée, ravitaillés, ravitaillées. — *Passé comp.* Ayant ravitaillé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se ravitailler. Les villes assiégées se* ravitaillaient *difficilement.*—Passif : *Etre ravitaillé.* Le participe régit *par. Henri IV ne put empêcher que Paris qu'il assiégeait ne fût* ravitaillé *par le duc de Péronne.*

RAVIVER, v. a., 1re conj. (*Ravivé*), rendre plus vif. Il se dit du feu, des esprits, d'un tableau, des couleurs. *Jeter de l'eau sur le feu d'une forge pour le* raviver. *Cet elixir* ravive *les esprits* (Ac.). Raviver *un tableau avec de la dorure.* Raviver *les chairs d'une plaie,* pour dire *les rendre vermeilles*, lui rendre de l'éclat. — Au figuré. Faire revivre. Raviver *d'anciennes calomnies.* —*Indic prés.* Je ravive, tu ravives, il ravive, nous ravivons, vous ravivez, ils ravivent. — *Imparf.* Je ravivais, tu ravivais, il ravivait, nous ravivions, vous raviviez, ils ravivaient. — *Passé déf.* Je ravivai, tu ravivas, il raviva, nous ravivâmes, vous ravivâtes, ils ravivèrent.—*Passé indéf.* J'ai ravivé, etc. — *Passé ant.* J'eus ravivé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais ravivé, etc. — *Futur.* Je raviverai, tu raviveras, il ravivera, nous raviverons, vous raviverez, ils raviveront. — *Futur antér.* J'aurai ravivé, etc. — *Cond. prés.* Je raviverais, tu raviverais, il raviverait, nous raviverions, vous raviveriez, ils raviveraient. — *Passé.* J'aurais ravivé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse ravivé, etc.—*Impér. prés.* Ravive, ravivons, ravivez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez ravivé.—*Subj. prés.* Que je ravive, que tu ravives, qu'il ravive, que nous ravivions, que vous raviviez, qu'ils ravivent. — *Imparf.* Que je ravivasse, que tu ravivasses, qu'il ravivât, que nous ravivassions, que vous ravivassiez, qu'ils ravivassent. — *Passé.* Que j'aie ravivé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ravivé, etc.—*Infin. prés.* Raviver.—*Passé.* Avoir ravivé. — *Part. prés.* Ravivant (invar.). — *Passé.* Ravivé, ravivée, ravivés, ravivées.—*Passé composé.* Ayant ravivé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se raviver. L'espoir se* ravive *par les tableaux de l'imagination* (Boiste).—Passif : *Etre ravivé.* Le part. régit *par. Les souvenirs sont* ravivés par *les objets.*

RAVOIR, v. a., 3e conj. (*Ravoar*), avoir de nouveau, retirer des mains de quelqu'un, recouvrer. *Il plaide pour* ravoir *son bien. Il a laissé tomber sa bourse dans un trou, il ne peut la* ravoir. — Au figuré. Se ravoir, pour dire reprendre ses forces, sa vigueur. *Il a été bien malade, mais il tâche de se* ravoir. Ce verbe n'est usité qu'à l'infinitif.—*Infin. prés.* Ravoir.

RAYER, v. a., 1re conj. (*Ré-ié*), faire des raies. Rayer *de la vaisselle en la nettoyant, une glace en la polissant.* Rayer *le papier avec un crayon pour écrire droit.* Il signifie aussi effacer, raturer. *Il faut* rayer *cette clause, ce mot.*—Au figuré. *On lui a* rayé *sa pension*, pour dire on l'a supprimée.—Prov. Rayez *cela de vos tablettes,* pour dire n'y comptez plus. *Le despotisme* raie *un peuple du nombre des nations* (Boiste). — L'*y* se change en *i* simple devant un *e* muet.—*Indic. prés.* Je raye, tu rayes, il raye, nous rayons, vous rayez, ils raient. — *Imparf.* Je rayais, tu rayais, il rayait, nous rayions, vous rayiez, ils rayaient.—*Passé déf.* Je rayai, tu rayas, il raya, nous rayâmes, vous rayâtes, ils rayèrent.—*Passé indéf.* J'ai rayé, etc. — *Passé ant.* J'eus rayé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais rayé, etc. —*Futur.* Je raierai, tu raieras, il raiera, nous raierons, vous raierez, ils raieront. — *Futur antér.* J'aurai rayé, etc.—*Cond. prés.* Je raierais, tu raierais, il raierait, nous raierions, vous raieriez, ils raieraient. — *Passé.* J'aurais rayé, etc.—*On dit aussi* : J'eusse rayé, etc. — *Impér. prés* Raye, rayons, rayez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez rayé. — *Subj. prés.* Que je raye, que tu rayes, qu'il raye, que nous rayions, que vous rayiez, qu'ils raient.— *Imparf.* Que je rayasse, que tu rayasses, qu'il rayât, que nous rayassions, que vous rayassiez, qu'ils rayassent. — *Passé.* Que j'aie rayé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse rayé, etc.—*Infin. prés.* Rayer.—*Passé.* Avoir rayé.—*Partic. prés.* Rayant (invar.). — *Passé.* Rayé, rayée, rayés, rayées. — *Passé comp.* Ayant rayé. — Pronominalement : *se rayer La vaisselle* se raie *facilement.* — Passif : *Etre rayé.* Le participe régit *de* et *par. Il fut* rayé *de la liste des électeurs* par *le préfet qu'il avait offensé.*

RAYONNER, v. n., 1re conj. (*Rè-ioné*), répandre, jeter des rayons. *Le soleil commençait à* rayonner *sur la cime des*

montagnes.—Au figuré. Briller. Rayonner *de gloire*, *de joie.*—*Indic. prés.* Je rayonne, tu rayonnes, il rayonne, nous rayonnons, vous rayonnez, ils rayonnent. —*Imparf.* Je rayonnais, tu rayonnais, il rayonnait, nous rayonnions, vous rayonniez, ils rayonnaient. — *Passé déf.* Je rayonnai, tu rayonnas, il rayonna, nous rayonnâmes, vous rayonnâtes, ils rayonnèrent. — *Passé indéf.* J'ai rayonné, etc. — *Passé antér.* J'eus rayonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais rayonné, etc. — *Futur.* Je rayonnerai, tu rayonneras, il rayonnera, nous rayonnerons, vous rayonnerez, ils rayonneront. — *Futur antér.* J'aurai rayonné, etc. — *Cond. prés.* Je rayonnerais, tu rayonnerais, il rayonnerait, nous rayonnerions, vous rayonneriez, ils rayonneraient.—*Passé.* J'aurais rayonné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse rayonné, etc. — *Impér. prés.* Rayonne, rayonnons, rayonnez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez rayonné. — *Subjonct. prés.* Que je rayonne, que tu rayonnes, qu'il rayonne, que nous rayonnions, que vous rayonniez, qu'ils rayonnent. — *Imparfait.* Que je rayonnasse, que tu rayonnasses, qu'il rayonnât, que nous rayonnassions, que vous rayonnassiez, qu'ils rayonnassent.—*Passé.* Que j'aie rayonné, etc.—*Plus-que parf.* Que j'eusse rayonné, etc. — *Infin. prés.* Rayonner.—*Passé.* Avoir rayonné. —*Part. prés.* Rayonnant (variable). *Figure* rayonnante. *Moïse descendant de la montagne, parut le visage tout rayonnant.*—*Passé.* Rayonné (invar.).—*Passé comp.* Ayant rayonné.

RÉADOPTER, v. a. et réd. 1re conj. (*Réadopeté*), adopter de nouveau. *Cet enfant avait été adopté par une femme du peuple, et fut* réadopté *par un grand seigneur, pour prix de ses vertus.* Voir pour la conjugaison le verbe ADOPTER. — *Inf. prés.* Réadopter. — *Passé.* Avoir réadopté. — *Participe présent.* Réadoptant (invariable). — Réadopté, réadoptée, réadoptés, réadoptées.— *Passé comp.* Ayant réadopté. — Passif : *Etre réadopté.* Le part. régit *par.*

RÉADMETTRE, v. a. et réd. 4e conj. (*Réademettre*), admettre de nouveau, recevoir pour une seconde fois quelqu'un dans une société. *Il avait quitté la société, il y fut* réadmis. Voir pour la conjugaison le verbe ADMETTRE. — *Inf. prés.* Réadmettre. — *Passé.* Avoir réadmis. — *Participe présent.* Réadmettant (invariable). — *Passé.* Réadmis (var.) — *Passé comp.* Ayant réadmis — Passif : *Être réadmis.* Le part. régit *par.*

RÉAGGRAVER, v. a. et réd. 1re conj. (*ragravé*), termes de droit canon. Déclarer que quelqu'un a encouru les censures portées par un réaggrave. Dernier monitoire publié par un Prélat ayant juridiction, pour obliger tous ceux qui ont quelque connaissance d'un crime dont on cherche l'éclaircissement, de venir à révélation. *On a* réaggrave *les auteurs de ce sacrilège. Le Tribunal ecclésiastique n'excommunie le coupable qu'après l'avoir* réaggravé, *et il ne le* réaggrave qu'après avoir au préalable lancé contre lui un aggrave précédé de trois monitions. Voir pour la conj. AGGRAVER. — *Inf. prés.* Réaggraver. — *Passé.* Avoir réaggravé. — *Part. prés.* Réaggravant (var.). — *Passé.* Réaggravé (variable). — *Passé composé.* Ayant réaggravé. — S'emploie avec le pronom personnel : *Se réaggraver. Les auteurs d'un vol* se réaggravent. — Passif : *Etre réaggravé.* Le part. régit *par. Il a été déclaré* réaggravé par *l'official.*

RÉAGIR, v. n. 2e conj. (*Réagir*), se dit du corps, de l'être qui agit sur celui dont il a éprouvé l'action; communiquer l'action, l'effet. Ce verbe régit les prépositions *sur* et *contre* et est souvent modifié par les adverbes *promptement, subitement, fortement, lentement, faiblement, etc. Un corps élastique* réagit *sur le corps qui le frappe.* (Acad.). *Nos actions* réagissent *sur nous. Les sentiments manifestés par l'auditoire* réagissent *souvent sur l'orateur qui les a fait naître. Le malheur d'un seul* réagit *sur tous.* (Boiste). — Voir pour la conjugaison le verbe AGIR. *Inf. prés.* Réagir. — *Passé.* Avoir réagi. — *Part. prés.* Réagissant (var.). — *Passé.* Réagi (inv.). — *Passé comp.* Ayant réagi.

RÉAJOURNER, v. a., 1re conjug. (*Réajourné*), ajourner une seconde fois. T. de pratique. *Il avait déjà été ajourné on l'a* réajourné. (Acad.). — Voir pour la conjugaison le verbe AJOURNER. — *Inf. pr.* Réajourner. — *Passé.* Avoir réajourné. —*Part. prés.* Réajournant (inv.).—*Passé.* Réajourné, réajournée, réajournés, réajournées. —*Passé comp.* Ayant réajourné. —Se conjugue avec le pron. pers. : *se réajourner. Les causes qui ne sont pas plaidées dans la même séance* se réajournent *à un autre jour.* — Passif : *Etre reajourné.* Le participe régit *par.*

RÉALISER, v. a., 1re conj. (*Réalizé*), rendre réel, effectuer, exécuter. Réaliser *ses promesses*. — En terme de palais. Réaliser *des offres*, les faire à déniers découverts. (Acad.) — *Indic. prés.* Je réalise, tu réalises, il réalise, nous réalisons, vous réalisez, ils réalisent. — *Imparf.* Je réalisais, tu réalisais, il réalisait, nous réalisions, vous réalisiez, ils réalisaient. — *Passé déf.* Je réalisai, tu réalisas, il réalisa, nous réalisâmes, vous réalisâtes, ils réalisèrent. — *Passé ind.* J'ai réalisé, etc. — *Passé ant.* J'eus réalisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais réalisé, etc. — *Futur.* Je réaliserai, tu réaliseras, il réalisera, nous réaliserons, vous réaliserez, ils réaliseront. — *Passé.* J'aurai réalisé, etc. — *Cond. prés.* Je réaliserais, tu réaliserais, il réaliserait, nous réaliserions, vous réaliseriez, ils réaliseraient. — *Passé.* J'aurais réalisé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse réalisé, etc. — *Impér. prés.* Réalise, réalisons, réalisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez réalisé. — *Subj. prés.* Que je réalise, que tu réalises, qu'il réalise, que nous réalisions, que vous réalisiez, qu'ils réalisent. — *Imparf.* Que je réalisasse, que tu réalisasses, qu'il réalisât, que nous réalisassions, que vous réalisassiez, qu'ils réalisassent. — *Passé.* Que j'aie réalisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse réalisé, etc. — *Inf. prés.* Réaliser. — *Passé.* Avoir réalisé. — *Part. prés.* Réalisant (inv.). — *Passé.* Réalisé, réalisée, réalisés, réalisées. — *Passé comp.* Ayant réalisé. — S'emploie pronominalement : *Se réaliser. Alors tout ce qui avait paru à l'homme frivole, une chimère se montre et* se réalise. (Mass.). — Passif : *Etre réalisé.* Le part. régit *par*. *Les promesses que font les philosophes ne peuvent être* réalisées par *le Christianisme.*

RÉAPPOSER, v. a et réd., 1re conj. (*Réapôzé*), apposer de nouveau. *Les scellés furent brisés, il fallut les* réapposer. (Ac.). — Voir pour la conjug. le verbe APPOSER. —*Inf. prés.* Réapposer. — *Passé.* Avoir réapposé. —*Part. prés.* Réapposant (inv.). —*Passé.* Réapposé, réapposés, réapposés, réapposées. —*Passé comp.* Ayant réapposé. — Pronominalement : *se réapposer. Une affiche importante doit* se réapposer *dès l'instant qu'elle a été déchirée.* — Passif: *être réapposé*. Le participe régit *par*. *Les scellés furent* réapposés par *le commissaire.*

RÉAPPRÉCIER, v. a. et rédup., 1re conj. (*Réaprécié*), apprécier de nouveau, faire une nouvelle appréciation. *Ces marchandises estimées au-dessous de leur valeur, furent* réappréciées *à un prix plus élevé. Celui qui a des choses d'une faible appréciation doit les* réapprécier. — Voir pour la conj. APPRECIER. —*Inf. prés.* Réapprecier. —*Passé.* Avoir réapprecié. — *Part. prés.* Réappréciant (invar.). — *Passé.* Réapprécié (var.). — *Passé comp.* Ayant réapprécié. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se réapprécier.* — Passif : *Etre réapprécié.* Le participe régit *par*.

RÉARMER, v. a., 1re conj. (*Réarmé*), armer de nouveau, fournir de nouvelles armes. Réarmer *des troupes*. Réarmer *un vaisseau*, pour dire l'équiper de nouveau, le pourvoir de tout ce qu'il faut pour la guerre. — Pour la conjugaison voir ARMER. —*Inf. prés.* Réarmer. —*Passé.* Avoir réarmé. —*Part. prés.* Réarmant (inv.). — *Passé.* Réarmé (var.). — *Passé composé.* Ayant réarmé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se réarmer. La garde nationale* se réarma *en* 1830. — Passif : *Etre réarmé.* Le participe régit *par* et *pour*. *La flotte fut* réarmée par *ordre du ministre de la guerre* pour *aller en croisière.*

RÉARPENTER, v. a. et ré., 1re conj. (*Réarpenté*) arpenter de nouveau. Réarpenter *des terrains.* — Pour la conjugaison voir le verbe ARPENTER. — *Inf. prés.* Réarpenter. — *Passé.* Avoir réarpenté. — *Part. prés.* Réarpentant (inv.). — *Passé.* Réarpenté (variable). — *Passé composé.* Ayant réarpenté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se réarpenter.* — Passif : *Être réarpenté. Notre terre fut* réarpentée *par des ingénieurs venus de Paris.*

RÉASSERVIR, v. a. et réd., 2e conj (*Réacerevir*), asservir de nouveau. *Il faut étouffer des générations pour* réasservir *un peuple qui a joui de la vraie liberté*. (Boiste). — Pour la conj. voir ASSERVIR. — *Inf. prés.* Réasservir. — *Passé.* Avoir réasservi. — *Part. prés.* Réasservissant (invar.). — *Passé.* Réasservi (var.). — *Passé comp.* Ayant réasservi. — Passif ; *Etre réasservi.* Le participe régit *par*. *Après avoir secoué le joug, cette nation fut* réasservie par *des barbares.*

RÉASSIGNER, v. a., 1re conj. (*Réacgnié*), assigner une seconde fois, *s'il ne comparait à la première assignation, on le* réassignera (Acad.). — Il signifie aussi assigner sur un autre fonds. *Vous êtes as-*

signé sur un mauvais fonds, faites-vous réassigner *sur un autre* (Id.). — Pour la conjugaison, voir ASSIGNER. — *Inf. prés.* Réassigner.—*Part. prés.* Avoir réassigné. — *Part. prés.* Réassignant (invar.). — *Passé.* Réassigné, réassignée, réassignés, réassignées. —*Passé comp.* Ayant réassigné. — Passif : *Etre réassigné.* Le part. régit *par. Il fut* réassigné par *le procureur du roi.*

RÉATTELER, v. a. réd., 1re conj. (*Réatelé*), atteler de nouveau. *A peine venait-on de dételer les chevaux, qu'il fallut les* réatteler (Acad.).—La lettre *l* se double devant un *e* muet. — Pour la conjugaison, voir le verbe ATTELER.— *Inf. prés.* Réatteler. — *Passé.* Avoir réattelé. — *Part. prés.* Réattelant (inv.).— *Passé.* Réattelé, réattelée, réattelés, réattelées. — *Passé. comp.* Ayant réattelé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se réatteler.* — Passif : *Être réattelé.* Le part. régit *par. Les chevaux furent* réattelés par *le maître de poste.*

RÉATTIRER, v. a. et rédup., 1re conj. (*Réatiré*), terme de physique, attirer de nouveau par l'action du fluide électrique. —Voir pour la conjug., le verbe ATTIRER. —*Inf. prés.* Réattirer. — *Passé.* Avoir réattiré. — *Part. prés.* Réattirant (inv.). —*Passé.* Réattiré, réattirée, réattirés, réattirées.—*Passé comp.* Ayant réattiré.— Passif : *Etre réattiré.* Le participe régit *par.*

REBAISSER, v. a. réd., 1re conj. (*Rebècé*), baisser de nouveau. *Il ne pleut plus,* rebaissez *la glace de la voiture.*—Voir pour la conjug. le verbe BAISSER. — *Inf. prés.* Rebaisser. — *Passé.* Avoir rebaissé. — *Part. prés.* Rebaissant (inv.). — *Passé.* Rebaissé, rebaissés, rebaissée, rebaissées. — *Passé comp.* Ayant rebaissé —Passif : *Etre rebaissé. Le store qu'on avait relevé peut être* rebaissé *à cause de la chaleur.* Le participe régit *par.*

REBANDER, v. a. et réd., 1re conj. (*Rebandé*), bander de nouveau. Rebander *une plaie, après avoir levé l'appareil, il* rebanda *la plaie* (Ac.). — Pour la conjug., voir le verbe BANDER. — *Inf prés.* Rebander. — *Passé.* Avoir rebandé. — *Part. prés.* Rebandant (inv.). — *Passé.* Rebandé, rebandés, rebandée, rebandées.—*Passé comp.* Ayant rebandé. —S'emploie avec le pronom personnel : *se rebander.* — Passif : *Etre rebandé.* Le participe régit *par. La plaie fut* rebandée par *le chirurgien.*

REBAPTISER, v. a. et réd., 1re conjug. (*Rebatizé*), baptiser de nouveau, réitérer le baptême. *Les anabaptistes* rebaptisent *à sept ans les enfants qui ont reçu le baptême à la naissance.*—Pour la conjugaison, voir le verbe BAPTISER. — *Inf. prés.* Rebaptiser. — *Passé.* Avoir rebaptisé.— *Part. prés.* Rebaptisant (inv.). — *Passé.* Rebaptisé (variable). — *Passé composé.* Ayant rebaptisé. — Pronominalement : *se rebaptiser. C'est pour ainsi dire se* rebaptiser *que de se régénérer au tribunal de la confession.* — Passif . *Etre rebaptisé.* Le participe régit *par* et *pour. Cet enfant, né en pays étranger, fut* rebaptisé *en France* par *le prêtre,* pour *faire sa première communion.*

REBARDER, v. a., 1re conj. (*Rebardé*), terme de jardinier. Rebarder *une planche,* tirer un peu de terre autour de ses bords.—Terme de musique. Chanter une reprise.—*Indic. prés.* Je rebarde, tu rebardes, il rebarde, nous rebardons, vous rebardez, ils rebardent. — *Imparf.* Je rebardais, tu rebardais, il rebardait, nous rebardions, vous rebardiez, ils rebardaient. — *Passé déf.* Je rebardai, tu rebardas, il rebarda, nous rebardâmes, vous rebardâtes, ils rebardèrent — *Passé indéf.* J'ai rebardé, etc — *Passé antér.* J'eus rebardé, etc. — *Plus-q.-e parf.* J'avais rebardé, etc.—*Futur.* Je rebarderai, tu rebarderas, il rebardera, nous rebarderons, vous rebarderez, ils rebarderont. —*Futur ant.* J'aurai rebardé, etc. —*Cond. prés.* Je rebarderais, tu rebarderais, il rebarderait, nous rebarderions, vous rebarderiez, ils rebarderaient. — *Passé.* J'aurais rebardé, etc — *On dit aussi :* J'eusse rebardé, etc. — *Impér. pres.* Rebarde, rebardons, rebardez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez rebardé. — *Subj. pres.* Que je rebarde, que tu rebardes, qu'il rebarde, que nous rebardions, que vous rebardiez, qu'ils rebardent — *Imparfait.* Que je rebardasse, que tu rebardasses, qu'il rebardât, que nous rebardassions, que vous rebardassiez, qu'ils rebardassent.— *Passé.* Que j'aie rebardé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse rebardé, etc. — *Infin. prés.* Rebarder —*Passé.* Avoir rebardé.— *Part prés.* Rebardant (invar.). — *Passé.* Rebardé (variable). — *Passé comp.* Ayant rebardé.—Passif : *Etre rebardé.* Le participe régit *par.*

REBATER, v. a. et réd., 2e conj. (*Rebâté*), remettre le bât à un âne, lui faire faire

un bât neuf. — Au figuré. Remettre sous le joug. Rebâter *un peuple. Un peuple qui a secoué son bât est bien difficile à* rebâter (Bonaparte).—Pour la conjugaison, voir le verbe BÂTER. — *Inf. prés.* Rebâter. — *Passé.* Avoir rebâté.—*Part. prés.* Rebâtant (inv.). — *Passé.* Rebâté (var.), — *Passé comp.* Ayant rebâté. — Pronominal.: *se rebâter.* — Passif : *Etre rebâté.* Le participe régit *par.*

REBÂTIR, v. a. et rédup. 2me conj. (*Rebâtir*), bâtir une seconde fois. *Les Juifs au retour de la captivité* rebâtirent *le temple de Jérusalem* (Acad,). Voir pour la conj. BÂTIR. — *Inf. prés.* Rebâtir. — *Passé.* Avoir rebâti. —*Part. prés.* Rebâtissant. — *Passé.* rebâti (var.). — *Passé comp.* Ayant rebâti. — S'emploie avec le pronom personnel : *Se rebâtir. Cette maison* se rebâtit *sur ces anciens fondements.* — Passif : *Etre rebâti.* Le participe régit *par.*

REBATTRE, v.a.réd. 4me conj. (*Rebatre*), battre de nouveau. Rebattez *cet habit, il est plein de poussière.* Rebattre *un matelas*, le refaire en le rebattant Rebattre les tonnaux, les resserrer en les battant. Au fig., il signifie répéter inutilement d'une manière ennuyeuse. *Vous* rebattez *trop souvent la même chose* (Acad.).

Faut-il le *rebattre* aux oreilles cent fois.
Molière.

Il se dit aussi absolument. *Il ne fait que* rebattre. Famil on dit *qu'on est* rebattu *de quelque chose,* pour dire qu'on est las d'en entendre parler. Pour la conj, voir BATTRE. — *Inf prés.* Rebattre.— *Passé.* Avoir rebattu.—*Part.pr.* Rebattant (inv.). — *Passé* Rebattu (var.). *Matelas* rebattu, *pensée* rebattue. — Passif: *Etre rebattu.* Le part. régit *par. Ce sermon a eté* rebattu *vingt fois* par *ce prédicateur.*

RABAUDIR, v. a. et réd. 2e conj. (*Rabodir*), terme de chasse caresser les chiens. *Il faut* rabaudir *les chiens qui ont bien fait* (Acad.). On dit neut. *que les chiens* rabaudissent l'orsqu'ils ont la queue droite et qu'ils sentent quelque chose d'extraordinaire (Nap. Landais). Pour la conj. voir BAUDIR. — *Inf. prés.* Rabaudir. — *Passé.* Avoir rabaudi. — *Part.prés.* Rabaudissant (inv.).—*Passé.* Rabaudi (var.). — *Passé comp.* Ayant rabaudi.— Passif : *Etre rabaudi.* Le part. régit *par. Après la chasse les chiens furent* rabaudis par *les chasseurs.*

REBELLER (*se*), v. pron., 1re conjug. (*Cerebèlé*), devenir rebelle, se révolter. *Plusieurs villes soumises* se rebellèrent. —Il vaut mieux employer le verbe *révolter* lorsque la résistance est vigoureuse. On dira par exemple d'un enfant mutin qu'il *se rebelle,* et d'une province, d'une tribu soumise, qu'elle *se révolte.*—Au figuré. *Les sens, les passions* se rebellent *contre la raison*—*Indic. prés.* Je me rebelle, tu te rebelles, il se rebelle, nous nous rebellons, vous vous rebellez, ils se rebellent. — *Imparf.* Je me rebellais, tu te rebellais, il se rebellait, nous nous rebellions, vous vous rebelliez, ils se rebellaient. — *Passé déf.* Je me rebellai, tu te rebellas, il se rebella, nous nous rebellâmes, vous vous rebellâtes, ils se rebellèrent.—*Passé ind.* Je me suis, tu t'es, il s'est rebellé, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont rebellés. — *Passé antér.* Je me fus, tu te fus, il se fut rebellé, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent rebellés.—*Plus-que-parfait.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était rebellé, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient rebellés.—*Futur.* Je me rebellerai, tu te rebelleras, il se rebellera, nous nous rebellerons, vous vous rebellerez, ils se rebelleront. — *Futur antér.* Je me serai, tu te seras, il se sera rebellé, nous nous serons, vous serez, ils se seront rebellés. —*Condit. prés.* Je me rebellerais, tu te rebellerais, il se rebellerait, nous nous rerebellerions, vous vous rebelleriez, ils se rebelleraient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait rebellé, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient rebellés.—*On dit aussi :* Je me fusse, tu te fusses, il se fût rebellé, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent rebellés. — *Impér. prés.* Rebelle-toi, rebellons-nous, rebellez-vous. — *Passé.* Sois-toi, soyons nous, soyez-vous rebellé. —*Subj. prés.* Que je me rebelle, que tu te rebelles, qu'il se rebelle, que nous nous rebellions, que vous vous rebelliez, qu'ils se rebellent.— *Imparf.* Que je me rebellasse, que tu te rebellasses, qu'il se rebellât, que nous nous rebellassions, que vous vous rebellassiez, qu'ils se rebellassent.— *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit rebellé, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient rebellés. — *Plus-que-parf.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût rebellé, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent rebellés.—

Infin. prés. Se rebeller. — *Passé.* S'être rebellé. — *Part. prés.* Se rebellant (invar.). — *Passé.* Rebelle (var.). — *Passé comp.* S'étant rebellé.

REBÉNIR, v. a. réd., 2e conjug. (*Rebénir*, bénir une seconde fois. *On* rebénit *une église quand elle a été profanée* (Acad.). — Il ne partage pas avec *bénir* l'irrégularité par laquelle le participe passé prend un *t* final. Voir pour la conjugaison le verbe BÉNIR. — *Infin. prés.* Rebénir. — *Passé.* Avoir rebéni. — *Part. prés.* Rebénissant (invar.). — *Passé.* Rebéni, rebénie, rebénis, rebénies. — *Passé comp.* Ayant rebéni. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se rebenir* (Omiss. de l'Acad.). *Une église ne* se rebénit *qu'après une profanation publique.* — Passif : *Etre rebéni.* Le participe régit *par.*

REBÉQUER (*se*), v. pron., 1re conjug. (*Cerebekié*), redresser *le bec*, répondre avec quelque fierté à un supérieur. *Il* s'est rebéqué *contre son précepteur.* Dans la conjugaison de ce verbe, l'*e* qui précède le *q* prend l'accent grave devant une syllabe muette. *Un enfant se croit homme parce qu'il* se rebèque. — *Indic. prés.* Je me rebèque, tu te rebèques, il se rebèque, nous nous rebéquons, vous vous rebéquez, ils se rebèquent. — *Imparf.* Je me rebéquais, tu te rebéquais, il se rebéquait, nous nous rebéquions, vous vous rebéquiez, ils se rebéquaient. — *Passé déf.* Je me rebéquai, tu te rebéquas, il se rebéqua, nous nous rebéquâmes, vous vous rebéquâtes, ils se rebéquèrent. — *Passé indéf.* Je me suis, tu t'es, il s'est rebéqué, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont rebéqués. — *Passé antér.* Je me fus, tu te fus, il se fut rebéqué, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent rebéqués. — *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était rebéqué, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient rebéqués. — *Futur.* Je me rebèquerai, tu te rebèqueras, il se rebèquera, nous nous rebèquerons, vous vous rebèquerez, ils se rebèqueront. — *Futur antér.* Je me serai, tu te seras, il se sera rebéqué, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront rebéqués. — *Condit. prés.* Je me rebèquerais, tu te rebèquerais, il se rebèquerait, nous nous rebèquerions, vous vous rebèqueriez, ils se rebèqueraient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait rebéqué, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient rebéqués. — *On dit aussi :* Je me fusse, tu te fusses, il se fût rebéqué, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent rebéqués. — *Impér. prés.* Rebèque-toi, rebéquons-nous, rebéquez-vous. — *Passé.* Sois-toi, soyons-nous, soyez-vous rebéqués. — *Subj. prés.* Que je me rebèque, que tu te rebèques, qu'il se rebèque, que nous nous rebéquions, que vous vous rebéquiez, qu'ils se rebèquent. — *Imparf.* Que je me rebéquasse, que tu te rebéquasses, qu'il se rebéquât, que nous nous rebéquassions, que vous vous rebéquassiez, qu'ils se rebéquassent. — *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit rebéqué, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient rebéqués. — *Plus-que-parf.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût rebéqué, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent rebéqués. — *Infin. prés.* Se rebéquer. — *Passé.* S'être rebéqué. — *Part. prés.* Se rebéquant (invar.). — *Passé.* Rebéqué, rebéquée, rebéqués, rebéquées. — *Passé comp.* S'étant rebéqué.

REBERCER, v. a., 1re conj. (*Rebercé*), bercer de nouveau, remettre au bercean : *Les harmonies guerrières nous* rebercent *dans les songes de notre gloire* (Boiste). Ce mot manque dans l'Académie et dans la plupart des lexicographes. — Ce verbe prend une cédille sous le *c*, quand celui-ci est suivi d'un *a* ou d'un *o* : *Nous reberçons, nous reberçâmes.* Voir pour la conjugaison le verbe BERCER. — — *Infin. prés.* Rebercer. — *Passé.* Avoir rebercé. — *Part. prés.* Reberçant (invar.). — *Passé.* Rebercé, rebercée, rebercés, rebercées. — *Passé comp.* Ayant rebercé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se rebercer. Les nations européennes ont besoin de* se rebercer *dans les songes de leur bonheur* (Rodier). — Passif : *Etre rebercé.* Le participe régit *par.*

REBIFFER (*se*), v. pron., 1re conj. (*Cerebifé*), regimber. *Un enfant qui veut commander un enfant plus grand* se rebiffe *contre l'abus de la force.* — Ce mot est populaire. Voir pour la conj. BIFFER. — *Infin. prés.* Se rebiffer. — *Passé.* S'être rebiffé. — *Part. prés.* Se rebiffant (invar.). — *Passé.* Rebiffé, rebiffés, rebiffée, rebiffées. — *Passé comp.* S'étant rebiffé. — Passif : *S'être rebiffé.*

REBLANCHIR, v. a., 1re conjug. (*Reblanchir*), *blanchir* de nouveau. *On a* reblanchi *les murs de ce corridor* (Acad.).

Voir pour la conjugaison le verbe BLANCHIR. — *Infin. prés.* Reblanchir. — *Passé.* Avoir reblanchi. — *Partic. prés.* Reblanchissant (invar.). — *Passé.* Reblanchi, reblanchie, reblanchis, reblanchies. — *Passé composé.* Ayant reblanchi. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se reblanchir.* — Passif : *Être reblanchi. Si ce linge n'est reblanchi, il n'est pas mettable.* Le participe régit *par.*

REBONDIR, v. n., 2ᵉ conj. (*Rebondir*), se relever par un bond, faire plusieurs bonds. *On vit tomber le boulet de canon ; un moment après on le vit rebondir. Les enfants prennent plaisir à faire rebondir la balle contre le mur.* Ce verbe ne se conjugue qu'aux troisièmes personnes. — *Indic. prés.* Il rebondit, ils rebondissent. — *Imp.* Il rebondissait, ils rebondissaient. — *Passé déf.* Il rebondit, ils rebondirent. — *Passé ind.* Il a rebondi, ils ont rebondi. — *Passé ant.* Il eût rebondi, ils eussent rebondi. — *Plus-que-parfait.* Il avait rebondi, ils avaient rebondi. — *Futur.* Il rebondira, ils rebondiront. — *Futur ant.* Il aura rebondi, ils auront rebondi. — *Condit. prés.* Il rebondirait, ils rebondiraient. — *Passé.* Il aurait rebondi, ils auraient rebondi. — *On dit aussi :* Il eût rebondi, ils eussent rebondi. — *Point d'impératif.* — *Subjonc. prés.* Qu'il rebondisse, qu'ils rebondissent. — *Imparf.* Qu'il rebondisse, qu'ils rebondissent. — *Passé.* Qu'il ait rebondi, qu'ils aient rebondi. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût rebondi, qu'ils eussent rebondi. — *Inf. prés.* Rebondir. — *Passé.* Avoir rebondi. — *Part. prés.* Rebondissant (invar.). — *Passé.* Rebondi (invar.). — *Passé comp.* Ayant rebondi.

REBORDER, v. a., 1ʳᵉ conj. (*Rebordé*), mettre un nouveau bord. *Ces souliers sont débordés, il faut les faire reborder.* — Voir pour la conjugaison le verbe BORDER. — *Infinit. prés.* Reborder. — *Passé.* Avoir rebordé. — *Part. prés.* Rebordant (inv.). — *Passé.* Rebordé, rebordée, rebordés, rebordées. — *Passé comp.* Ayant rebordé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se reborder.* (Omission de l'Acad.). *Cette robe n'est pas assez usée pour qu'elle ne puisse pas se reborder.* — Passif : *Être rebordé. Quand ce chapeau sera rebordé, il sera comme neuf.* Le participe régit *par.*

REBOTTER, v. a., 1ʳᵉ conjug. (*Rebotté*), botter de nouveau. *Rebottez notre malade, qui veut sortir.* V. pour la conj. BOTTER. — *Inf. pr.* Rebotter. — *Passé.* Avoir rebotté. — *Part. prés.* Rebottant (inv.). — *Passé.* Rebotté, rebottée, rebottés, rebottées. — *Passé comp.* Ayant rebotté. — Se conjugue surtout avec le pronom personnel : *Se rebotter. Je ne comptais pas me rebotter, je ne me doutais guère que j'aurais à ressortir.* — Passif : *Être rebotté.* Le participe régit *par.*

REBOUCHER, v. a. 1ʳᵉ conj. (*Rebouché*), boucher de nouveau. *Reboucher un trou.* (Acad.). *L'alcool s'évapore si l'on ne rebouche promptement la bouteille, après avoir versé.* Voir pour la conj. BOUCHER. — *Infinit. présent.* Reboucher. — *Passé.* Avoir rebouché. — *Part. prés.* Rebouchant (inv.). — *Passé.* Rebouché, rebouchée, rebouchés, rebouchées. — *Passé comp.* Ayant rebouché. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se reboucher. On avait débouché l'ouverture de ce tuyau, elle s'est rebouchée.* (Acad.). On dit aussi d'une épée qu'elle se rebouche, dans le sens de se replier, se fausser. Peut-être reboucher est-il dans cette expression une altération de *rebrousser.* — Passif : *Être rebouché. Le participe régit par. La bouteille n'ayant pas été rebouchée par l'enfant, on s'aperçut qu'il avait bu.*

REBOUILLIR, v. n. irrég., 2ᵉ conj. (*Rebouilli*), bouillir de nouveau. *Ce sirop est trop clair, il faut le faire rebouillir.* (Acad.). Ce verbe, se conjugue comme *bouillir*, et ne s'emploie qu'aux troisièmes personnes tant du singulier que du pluriel. Voir pour la conj. BOUILLIR. — *Inf. prés.* Rebouillir. — *Pass.* Avoir rebouilli. — *Part. prés.* Rebouillant (inv.). — *Pass.* Rebouilli, rebouillie, rebouillis, rebouillies. — *Passé comp.* Ayant rebouilli.

REBOUISER, v. a., 1ʳᵉ conj. (*Rebouisé*), terme de chapellerie, nettoyer, lustrer à l'eau simple. *Rebouiser un chapeau.* — Suivant Boiste et Landais il signifie encore filouter, demaiser, réprimander, mais il n'est usité dans ces dernières acceptions que dans le langage du bas peuple. — *Indic. prés.* Je rebouise, tu rebouises, il rebouise, nous rebouisons, vous rebouisez, ils rebouisent. — *Imparf.* Je rebouisais, tu rebouisais, il rebouisait, nous rebouisions, vous rebouisiez, ils rebouisaient. — *Passé défini.* Je rebouisai, tu rebouisas, il rebouisa, nous rebouisâmes, vous rebouisâtes, ils rebouisèrent. — *Passé ind.* J'ai rebouisé, etc. — *Passé antér.* J'eus rebouisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'a-

vais rebouisé, etc. — *Futur.* Je rebouiserai, tu rebouiseras, il rebouisera, nous rebouiserons, vous rebouiserez, ils rebouiseron. — *Futur anter.* J'aurai rebouisé, etc. — *Cond. pres.* Je rebouiserais, tu rebouiserais, il rebouiserait, nous rebouiserions, vous rebouiseriez, ils rebouiseraient. — *Passé.* J'aurais rebouisé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse rebouisé, etc. — *Impérat. present.* Rebouise, rebouisons, rebouisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez rebouisé. — *Subj. pres.* Que je rebouise, que tu rebouises, qu'il rebouise, que nous rebouisions, que vous rebouisiez, qu'ils rebouisent. — *Imparf.* Que je rebouisasse, que tu rebouisasses, qu'il rebouisât, que nous rebouisassions, que vous rebouisassiez, qu'ils rebouisassent. — *Passé.* Que j'aie rebouisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse rebouisé, etc. — *Infin. pres.* Rebouiser. — *Passé.* Avoir rebouisé. — *Part. pres.* Rebouisant (invar.). — *Passé.* Rebouisé, rebouisée, rebouisés, rebouisées. — *Passé comp.* Ayant rebouisé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se rebouiser. Un chapeau* se rebouise *avec un linge humide.* — Passif : *Etre rebouisé.* Le participe régit *par.*

REBOUTONNER, v. a., 1[re] conj. *(Reboutoné)*, boutonner une seconde fois. Reboutonner *sa veste son habit.* — En parlant des arbustes et des plantes. *Les rosiers* reboutonnent. — Pour la conjugaison voir le verbe BOUTONNER. — *Inf. pres.* Reboutonner. — *Passé.* Avoir reboutonné. — *Part. prés.* Reboutonnant. — *Passé.* Reboutonné (var.). — *Passé comp.* Ayant reboutonné. — Pronominalement : *se reboutonner*, c'est-à-dire reboutonner son vêtement. — Passif : *Etre reboutonné.* Le participe régit *par.*

REBRASER, v. a. et rédupl., 1[re] conj. *(Rebraser)*, terme d'armurier, braser de nouveau, souder. *Ces morceaux de fer sont mal joints, il faut les* rebraser. *Ce canon de fusil a été mal brasé, il faut le* rebraser (Acad.). — Voir pour la conjug. le verbe BRASER. — *Infin. prés.* Rebraser. — *Passé.* Avoir rebrasé. — *Part. prés.* Rebrasant (invar.). — *Passé.* Rebrasé, rebrasée, rebrasés, rebrasées. — *Passé comp.* Ayant rebrasé. — S'emploie avec le pronom personnel : *se rebraser. Deux morceaux de fer mal joints* se rebrasent. — Passif. *Etre rebrasé.*

REBRASSER, v. a., 1[re] conj. *(Rebracé)*, retrousser. Rebrasser *ses manches.* L'Académie dit aussi : Rebrasser *son chapeau*, mais nous n'osons l'imiter. *Rebrasser* se dit seulement des choses qui recouvrent le bras. Boiste indique ce verbe comme pronominal : *se rebrasser*, retrousser ses manches. Il a vieilli dans l'un et l'autre sens. — *Indic. prés.* Je rebrasse, tu rebrasses, il rebrasse, nous rebrassons, vous rebrassez, ils rebrassent. — *Imparf.* Je rebrassais, tu rebrassais, il rebrassait, nous rebrassions, vous rebrassiez, ils rebrassaient. — *Passé défini.* Je rebrassai, tu rebrassas, il rebrassa, nous rebrassâmes, vous rebrassâtes, ils rebrassèrent. — *Passé ind.* J'ai rebrassé, etc. — *Passé anter.* J'eus rebrassé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais rebrassé, etc. — *Futur.* Je rebrasserai, tu rebrasseras, il rebrassera, nous rebrasserons, vous rebrasserez, ils rebrasseront. — *Futur anter.* J'aurai rebrassé, etc. — *Cond. pres.* Je rebrasserais, tu rebrasserais, il rebrasserait, nous rebrasserions, vous rebrasseriez, ils rebrasseraient. — *Passé.* J'aurais rebrassé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse rebrassé, etc. — *Imper. prés.* Rebrasse, rebrassons, rebrassez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez rebrassé. — *Subj. pres.* Que je rebrasse, que tu rebrasses, qu'il rebrasse, que nous rebrassions, que vous rebrassiez, qu'ils rebrassent. — *Imparf.* Que je rebrassasse, que tu rebrassasses, qu'il rebrassât, que nous rebrassassions, que vous rebrassassiez, qu'ils rebrassassent. — *Passé.* Que j'aie rebrassé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse rebrassé, etc. — *Infinitif prés.* Rebrasser. — *Passé.* Avoir rebrassé. — *Part. prés.* Rebrassant (invar.). — *Passé.* Rebrassé (var.). — En terme de blason, il signifie brodé. *Les bonnets des princes, des électeurs, etc., sont* rebrassés *d'hermine* (Acad.). — *Passé comp.* Ayant rebrassé. — S'emploie avec le pronom personnel : *se rebrasser.* — Passif : *Etre rebrassé. Voyez cet ouvrier, ses manches sont* rebrassées. Le participe régit *par.*

REBRIDER, v. a et rédupl., 1[re] conj. *(Rebridé)*, mettre de nouveau la bride. *Ce cheval est mal bridé, il faut le débrider et le* rebrider. — Voir pour la conjug. le verbe BRIDER. — *Infin. prés.* Rebrider. — *Passé.* Avoir rebridé. — *Part. prés.* Rebridant (invar.). — *Passé.* Rebridé, rebridée, rebridés, rebridées. — *Passé comp.* Ayant rebridé. — S'emploie avec le pronom personnel : *se rebrider.* — Passif : *Etre rebridé.* Le participe régit *par.*

REBROCHER, v. a. et n., 1re conj. (*Rebroché*), brocher de nouveau. *Faites* re-brocher *ce volume* (Acad.). — Pour la conjug., voir le verbe BROCHER.— *Inf. prés.* Rebrocher.—*Passé.* Avoir rebroché. —*Part. prés.* Rebrochant (inv.).— *Passé.* Rebroché, rebrochée, rebrochés, rebrochées.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se rebrocher. Un ouvrage peut toujours* se rebrocher *bien ou mal.* — Passif : *Etre rebroché. Quand un volume a été* rebroché *plusieurs fois, il faut le faire relier.* Le participe régit *par.*

REBRODER, v. a., 1re conj. (*Rebrodé*), broder de nouveau, refaire une broderie. Rebroder *sur ce qui est déjà brodé.* Rebroder *du point d'Angleterre.* Rebrodez-*moi ce col, il est trop mal fait.* — Pour la conjugaison, voir le verbe BRODER.— *Inf. prés.* Rebroder. — *Passé.* Avoir rebrodé.—*Part. prés.* Rebrodant (inv.).— *Passé.* Rebrodé (var.). — *Passé comp.* Ayant rebrodé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se rebroder.* — Passif : *Etre rebrodé.* Le participe régit *par.*

REBROUSSER, v. a., 1re conjug. (*Rebroussé*), relever à rebours. Rebrousser *les cheveux, la moustache, le poil.* — Neutralement il signifie aussi retourner subitement en arrière. *Quand il apprit cette nouvelle, il* rebroussa *chemin* (Académie).

Le souvenir au temps fait *rebrousser* son cours.
Delille.

—*Indic. prés.* Je rebrousse, tu rebrousses, il rebrousse, nous rebroussons, vous rebroussez, ils rebroussent.—*Imparf.* Je rebroussais, tu rebroussais, il rebroussait, nous rebroussions, vous rebroussiez, ils rebroussaient. — *Passé déf.* Je rebroussai, tu rebroussas, il rebroussa, nous rebroussâmes, vous rebroussâtes, ils rebroussèrent. — *Passé indéf.* J'ai rebroussé, etc.—*Passé ant.* J'eus rebroussé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais rebroussé, etc.—*Futur.* Je rebrousserai, tu rebrousseras, il rebroussera, nous rebrousserons, vous rebrousserez, ils rebrousseront.—*Futur ant.* J'aurai rebroussé, etc. —*Cond. prés.* Je rebrousserais, tu rebrousserais, il rebrousserait, nous rebrousserions, vous rebrousseriez, ils rebrousseraient.—*Passé.* J'aurais rebroussé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse rebroussé, etc. — *Impér. prés.* Rebrousse, rebroussons, rebroussez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez rebroussé. — *Subj. prés.* Que je rebrousse, que tu rebrousses, qu'il rebrousse, que nous rebroussions, que vous rebroussiez, qu'ils rebroussent.—*Imparf.* Que je rebroussasse, que tu rebroussasses, qu'il rebroussât, que nous rebroussassions, que vous rebroussassiez, qu'ils rebroussassent. — *Passé.* Que j'aie rebroussé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse rebroussé, etc.—*Infin. prés.* Rebrousser. —*Passé.* Avoir rebroussé. — *Part. prés.* Rebroussant (inv.). — *Passé.* Rebroussé, rebroussée, rebroussés, rebroussées. — *Passé comp.* Ayant rebroussé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se rebrousser* (Om. de l'Acad.). *Le poil d'un chapeau* se rebrousse *si l'on n'y prend garde.* — Passif : *Etre rebroussé.* Le participe régit *par.*

REBROYER, v. a., 1re conj. (*Rebroyé*), broyer de nouveau. Rebroyer *des couleurs.* Dans la conjugaison de ce verbe l'*y* se change en *i* devant l'*e* muet. *Je rebroie, je rebroierai.* — Pour la conjugaison voir BROYER. — *Inf. prés.* Rebroyer. —*Passé.* Avoir rebroyé.—*Part. prés.* Rebroyant (inv.).— *Passé.* Rebroyé (var.). —*Passé comp.* Ayant rebroyé. — Pronominalement : *se rebroyer.* —Passif : *Etre rebroyé.* Le part. régit *par.*

REBRUNIR, v. a. 4e conjug. (*Rebruni*), brunir une seconde fois. Rebrunir *une voiture,* la peindre de nouveau en brun. — En terme d'orfévrerie. Rebrunir *l'or,* le polir avec le brunissoir. — Pour la conjugaison voir BRUNIR. — *Inf. prés.* Rebrunir. — *Passé.* Avoir rebruni. — *Part. prés.* Rebrunissant (inv.). — *Passé.* Rebruni (var.). —*Passé comp.* Avoir rebruni. — Pronominalement : *se rebrunir* (Om. de l'Ac.). *Les voitures, les boiseries* se rebrunissent. — Passif : *Etre rebruni.* Le participe régit *par. Ces objets d'art furent* rebrunis par *l'orfèvre.*

REBUTER, v. a. 1re conjug. (*Rebuté*), rejeter avec rudesse. *Il voulait entrer, mais on le* rebuta *à la porte* (Académ.). — Refuser avec dédain. *Il* rebuta *ma proposition.* — Refuser. *Sur cinquante pièces de monnaie, il en* rebuta *dix qui étaient de mauvais aloi.* — Dégoûter, décourager. *La sévérité* rebute *les enfants, et les abrutit* (Boiste). — Absolument. Choquer, déplaire. *Rien ne le* rebuta (Boileau). — *Indic. prés.* Je rebute, tu rebutes, il rebute, nous rebutons, vous rebutez, ils rebutent. — *Imparf.* Je rebutais, tu rebutais, il rebutait, nous re-

butions, vous rebutiez, ils rebutaient. — *Passé déf.* Je rebutai, tu rebutas, il rebuta, nous rebutâmes, vous rebutâtes, ils rebutèrent. — *Passé ind.* J'ai rebuté, etc. — *Passé ant.* J'eus rebuté, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais rebuté, etc. — *Futur.* Je rebuterai, tu rebuteras, il rebutera, nous rebuterons, vous rebuterez, ils rebuteront. — *Futur antér.* J'aurai rebuté, etc. — *Condit. prés.* Je rebuterais, tu rebuterais, il rebuterait, nous rebuterions, vous rebuteriez, ils rebuteraient. — *Passé.* J'aurais rebuté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse rebuté, etc. — *Impératif prés.* Rebute, rebutons, rebutez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez rebuté. — *Subj. prés.* Que je rebute, que tu rebutes, qu'il rebute, que nous rebutions, que vous rebutiez, qu'ils rebutent. — *Imparf.* Que je rebutasse, que tu rebutasses, qu'il rebutât, que nous rebutassions, que vous rebutassiez, qu'ils rebutassent. — *Passé.* Que j'aie rebuté, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse rebuté, etc. — *Infinitif prés.* Rebuter. — *Passé.* Avoir rebuté. — *Part. prés.* Rebutant (inv.). — *Passé.* Rebuté, rebutée, rebutés, rebutées. — *Passé comp.* Ayant rebuté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se rebuter*, se décourager. *Son courage ne* se rebute *jamais* (Voltaire). *Prenez-garde que ce cheval ne* se rebute (Académie). — Passif : *Etre rebuté.* Le participe régit *par*. *Il fut* rebuté par *les nouveaux obstacles qu'il avait chaque jour à surmonter.*

RECACHER, v. a., 1re conj. (*Rekaché*), cacher de nouveau, remettre un objet dans un lieu où l'on ne puisse pas le trouver. Recacher *un trésor. Le soleil* recacha *ses rayons derrière la montagne.* — Voir pour la conjugaison CACHER. — *Inf. prés.* Recacher. — *Passé.* Avoir recaché. — *Part. prés.* Recachant (inv.).— *Pass.* Recaché (var.).—*Passé comp.* Ayant récaché.—Pronomin. : *se recacher.* (Omission de l'Académie.) *Le soleil* se recacha *derrière un nuage. La retraite de ce voleur ayant été découverte il fut obligé de* se recacher *ailleurs.* — Passif : *Etre recaché.* Le participe régit *par*.

RECACHETER, v. a., 1re conj. (*Recacheté*), cacheter de nouveau. *Après avoir lu cette lettre, il la* recacheta *avec soin.* Le *t* se double devant un *e* muet. — Voir pour la conjugaison le verbe CACHETER. — *Inf. prés.* Recacheter. — *Passé.* Avoir recacheté. — *Part. prés.* Recachetant (inv.). — *Passé.* Recacheté (var.) — *Passé comp.* Ayant recacheté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se recacheter.* — Passif : *être recacheté.* Le participe régit *par*. *Les lettres sont quelquefois décachetées et* recachetées par *les domestiques.*

RÉCALCITRER, v. n. 1re conj. (*Rékalcitré*), ruer, regimber. *Ce cheval ne fait que* récalcitrer (Académie). — Il signifie au figuré, résister avec humeur et opiniâtreté. Récalcitrer *à un travail* (Mirabeau). — Il est du style familier. Ce verbe ne s'emploie guère qu'au participe présent, comme dans cet exemple de l'Académie. *Il est* récalcitrant *à tout ce qu'on lui dit.* Il est plus usité comme adjectif. *Une personne* récalcitrante, c'est-à-dire, opiniâtre, indocile, insoumise. *L'humeur sauvage et* récalcitrante *du Zèbre* (Buffon).

RECALER, v. a. et rédupl. 1re conj. (*Rekalé*), caler de nouveau, remettre une cale. Recaler *une table, un secrétaire.* — En terme de menuiserie, il signifie, polir avec la verlope. Recaler *des joints*, les finir. Il s'emploie aussi dans le langage populaire, pour relancer, rembarrer. *S'il revient à la charge, je le* recalerai.— Voir pour la conjugaison CALER. — *Infin. prés.* Recaler. — *Passé.* Avoir recalé. — *Part. prés.* Recalant (inv.). — *Passé.* Recalé (var.). — *Passé comp.* Avoir recalé. — Pronominal. : *Se recaler*, — Passif : *Etre recalé.* Le part. régit *par*.

RÉCAPITULER, v. a. 1re conj. (*Rékapitulé*), résumer, redire sommairement. *Sur la fin de son sermon il* récapitula *les principaux points de son discours.* Récapituler *un compte.* — *Indic. prés.* Je récapitule, tu récapitules, il récapitule, nous récapitulons, vous récapitulez, ils récapitulent. — *Imparf.* Je récapitulais, tu récapitulais, il récapitulait, nous récapitulions, vous récapituliez, ils récapitulaient. — *Passé déf.* Je récapitulai, tu récapitulas, il récapitula, nous récapitulâmes, vous récapitulâtes, ils récapitulèrent. — *Passé ind.* J'ai récapitulé, etc. — *Passé ant.* J'eus récapitulé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais récapitulé, etc. — *Futur.* Je récapitulerai, tu récapituleras, il récapitulera, nous récapitulerons, vous récapitulerez, ils récapituleront. — *Futur antér.* J'aurai récapitulé, etc — *Cond prés.* Je récapitulerais, tu

récapitulerais, il récapitulerait, nous récapitulerions, vous récapituleriez, ils récapituleraient. — *Passé.* J'aurais récapitulé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse récapitulé, etc. — *Impér. prés.* Récapitule, récapitulons, récapitulez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez récapitulé. — *Subjonc. prés.* Que je récapitule, que tu récapitules, qu'il récapitule, que nous récapitulions, que vous récapituliez, qu'ils récapitulent. — *Imparfait.* Que je récapitulasse, que tu récapitulasses, qu'il récapitulât, que nous récapitulassions, que vous récapitulassiez, qu'ils récapitulassent. — *Passé.* Que j'aie récapitulé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse récapitulé, etc. — *Inf. prés.* Récapituler. — *Passé.* Avoir récapitulé. — *Partic. prés.* Récapitulant (invar.). — *Passé.* Récapitulé, récapitulée, récapitulés, récapitulées. — *Passé comp.* Ayant récapitulé. — Se conjugue avec le pronom pers. : *Se récapituler. Un compte bien fait* se récapitule *aisément.* — Passif : *être récapitulé.* Le participe régit *par.* *Tous nos comptes furent* récapitulés par *notre teneur de livre.*

RECARDER, v. a., 1re conj. (*Rekardé*), carder de nouveau. *Vos matelas sont durs il faut les faire* recarder. — Voir pour la conjugaison le verbe CARDER. — *Infin. prés.* Recarder. — *Passé.* Avoir recardé. — *Part. prés.* Recardant (inv.). — *Passé.* Recardé (var.). — *Passé comp* Ayant recardé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se recarder.* (Omission de l'Académie). *La laine* se recarde *bien des fois avant d'être mise au rebut.* — Passif : *être recardé.* Le participe régit *par.*

RECARRELER, v. a., 1re conj. (*Rekarrele*), carreler de nouveau. *Cette chambre était mal carrelée on l'a* recarrelée. — Voir pour la conjugaison le verbe CARRELER. — *Infin. prés.* Recarreler. — *Passé.* Avoir recarrelé. — *Participe présent.* Recarrelant (invar.). — *Passé.* Recarrelé, recarrelée, recarrelés, recarrelées. — *Passé comp.* Ayant recarrelé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se recarreler. Cet appartement* se recarrellera *en marbre.* — Passif : *être recarrelé.* Le participe régit *par.*

RECASSER, v. a., 1re conj. (*Rekacé*), casser de nouveau. *J'avais fait raccommoder ce vase, on vient de le* recasser. — T. d'agriculture, donner le premier labour à une terre après la moisson. — Voir pour la conjugaison le verbe CASSER. — *Infin. prés.* Recasser. — *Passé.* Avoir recassé. — *Part. prés.* Recassant (inv.). — *Passé.* Recassé (var.). — *Passé comp.* Ayant recassé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se recasser. Il n'est pas étonnant que cette cuvette se soit* recassée, *elle avait été mal recollée.* — Passif : *être recassé.* Le participe régit *par.*

RECÉDER, v. a. et rédupl. 1re conjug. (*Recéde*), rendre à quelqu'un ce qu'il avait cédé. *Vous m'aviez cédé ce tableau pour cinquante francs, je vous le* recède *au même prix.* — Voir pour la conjugaison le verbe CÉDER. — *Infin. prés.* Receder. — *Passé.* Avoir recédé. — *Part. prés.* Recédant (invar.). — *Passé.* Recédé (var.). — *Passé comp.* Ayant recédé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se recéder. Les objets se cèdent et* se recèdent. — Passif : *être recédé.* Le participe régit *par.*

RECÉLER, v. a. et n., 1re conj. (*Recélé*), garder et cacher le vol de quelqu'un. *Cet homme* recèle *les objets volés.* — Détourner, cacher les effets d'une succession. *Il est accusé d'avoir* recélé *des effets considérables.* (Académie). — Donner retraite aux coupables. Recéler *un voleur, un meurtrier.* — Renfermer. *La terre* recèle *des mines d'or, d'argent, de cuivre, etc.*

Il peut dans son jardin tout peuple d'arbres verts
Recéler le printemps au milieu des hivers.
Boileau.

— Au figuré. *Méfiez-vous de la froide douceur, c'est l'onde unie qui* recèle *un abyme.* (Boiste). — *Recéler* est neutre en terme de vénerie. *Le cerf* recèle, c'est-à-dire, reste deux ou trois jours sans sortir de son enceinte. — *Ind. prés.* Je recèle, tu recèles, il recèle, nous recélons, vous recélez, ils recèlent. — *Imparf.* Je recélais, tu recélais, il recélait, nous recélions, vous recéliez, ils recélaient. — *Passé défini.* Je recélai, tu recélas, il recéla, nous recélâmes, vous recélâtes, ils recélèrent. — *Passé indéf.* J'ai recélé, etc. — *Passé ant.* J'eus recélé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais recélé, etc. — *Futur.* Je recèlerai, tu recèleras, il recèlera, nous recèlerons, vous recèlerez, ils recèleront. — *Futur antér.* J'aurai recélé, etc. — *Condit. prés.* Je recèlerais, tu recèlerais, il recèlerait, nous recèlerions, vous recèleriez, ils recèleraient. — *Passé.* J'aurais recélé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse recélé, etc. — *Impér. prés.* Recèle, recélons, recélez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez recélé. — *Subj. prés.* Que je recèle, que

tu recèles, qu'il recèle, que nous recélions, que vous recéliez, qu'ils recèlent. — *Imparf.* Que je recélasse, que tu recélasses, qu'il recélât, que nous recélassions, que vous recélassiez, qu'ils recélassent. — *Pass.* Que j'aie recélé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse recélé, etc. — *Infinit. prés.* Recéler. — *Passé.* Avoir recélé. — *Part. prés.* Recélant (inv.). — *Passé.* Recélé, recélée, recélés, recélées. — Il s'emploie aussi au figuré.

J'apprends...
Que tu vas mettre au jour, le chef-d'œuvre accompli
D'un auteur *recèle* dans l'ombre de l'oubli.

— *Passé comp.* Ayant recélé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se recéler.* — Passif : *être recélé.* Le participe régit *par.* *Un homme poursuivi pour delit politique peut-être* recélé par *un ami*

RECENSER, v. a., 1[re] conj. (*Reçance*), faire un recensement, le dénombrement de. Recenser *la population d'une ville.* — Vérifier, examiner. *Il a* recensé *ses comptes.* — *Ind. prés.* Je recense, tu recenses, il recense, nous recensons, vous recensez, ils recensent. — *Imparf.* Je recensais, tu recensais, il recensait, nous recensions, vous recensiez, ils recensaient. — *Passé déf.* Je recensai, tu recensas, il recensa, nous recensâmes, vous recensâtes, ils recensèrent. — *Passé indéf.* J'ai recensé, etc. — *Passé ant.* J'eus recensé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais recensé, etc. — *Futur.* Je recenserai, tu recenseras, il recensera, nous recenserons, vous recenserez, ils recenseront. — *Passé.* J'aurai recensé, etc. — *Cond. prés.* Je recenserais, tu recenserais, il recenserait, nous recenserions, vous recenseriez, ils recenseraient. — *Passé.* J'aurais recensé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse recensé, etc. — *Impér. présent.* Recense, recensons, recensez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez recensé. — *Subj. prés.* Que je recense, que tu recenses, qu'il recense, que nous recensions, que vous recensiez, qu'ils recensent. — *Imp.* Que je recensasse, que tu recensasses, qu'il recensât, que nous recensassions, que vous recensassiez, qu'ils recensassent. — *Passé.* Que j'aie recensé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse recensé, etc. — *Inf. prés.* Recenser. — *Passé.* Avoir recensé. — *Participe prés.* Recensant (invar.). — *Passé.* Recensé, recensée, recensés, recensées. — *Passé comp.* Ayant recensé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se recenser.* — Passif : *être recensé.* Le participe régit *par.* *Dans une élection les voix sont* recensées par *les membres du bureau.*

RECÉPER, v. a., 1[re] conjug. (*Recépé*), tailler une vigne jusqu'au pied en coupant tous les sarments. *Il a fallu* recéper *les vignes.* — On dit aussi. Recéper *des arbres*, et par analogie. Recéper *des pieux, des pilotis*, les couper sous l'eau à fleur du sol. — *Ind. prés.* Je recèpe, tu recèpes, il recèpe, nous recépons, vous recépez, ils recèpent. — *Imparfait.* Je recépais, tu recépais, il recépait, nous recépions, vous recépiez, ils recépaient. — *Passé déf.* Je recépai, tu recépas, il recépa, nous recépâmes, vous recépâtes, ils recépèrent. — *Passé indéf.* J'ai recépé, etc. — *Passé anter.* J'eus recépé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais recépé, etc. — *Futur.* Je recèperai, tu recèperas, il recèpera, nous recèperons, vous recèperez, ils recèperont. — *Futur anter.* J'aurai recépé, etc. — *Condit. prés.* Je recèperais, tu recèperais, il recèperait, nous recèperions, vous recèperiez, ils recèperaient. — *Pass.* J'aurais recépé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse recépé, etc. — *Impérat. present.* Recèpe, recépons, recépez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez recépé. — *Subj. prés.* Que je recèpe, que tu recèpes, qu'il recèpe, que nous recépions, que vous recépiez, qu'ils recèpent. — *Imparfait.* Que je recépasse, que tu recépasses, qu'il recépât, que nous recépassions, que vous recépassiez, qu'ils recépassent. — *Passé.* Que j'aie recépé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse recépé, etc. — *Infin. prés.* Recéper. — *Passé.* Avoir recépé. — *Part. prés.* Recépant (invar.). — *Passé.* Recépé, recépée, recépés, recépées. — *Passé comp.* Ayant recépé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se recéper. Les vignes* se recèpent *au printemps.* — Passif : *être recépé.* Le participe régit *par.*

RECERCLER, v. a. 1[re] conj. (*Recerklé*), mettre de nouveaux cercles. Recercler *un tonneau, une cuve, etc.* — Voir pour la conjugaison le verbe CERCLER. — *Inf. pres.* Recercler. — *Passé.* Avoir recerclé. — *Part. prés.* Recerclant (inv.). — *Passé.* Recerclé (var.). — *Passé comp.* Ayant recerclé. — Pronominalement : *Se recercler. Les tonneaux* se recerclent *au moment des vendanges.* — Passif : *être recerclé.* Le participe régit *par.*

RECEVOIR, v. a., 3[e] conj. (*Recevoar*), accepter, prendre ce qui est offert, don-

né, envoyé. Recevoir *des présents, des bienfaits, un courrier, des nouvelles*. Recevoir *les sacrements, la vie, l'existence, des impressions*. — Toucher ce qui est dû. Recevoir *sa pension, des loyers, une récompense, un châtiment*. — Tirer de. Recevoir *ses vins de Bourgogne*. — Retenir. Recevoir *une balle dans la main*. — Accueillir. *On l'a bien* reçu. — Admettre. Recevoir *dans un régiment, dans une compagnie. La mer* reçoit *toutes les rivières*. — Installer. *Il a été* reçu *médecin*. — Agréer. Recevoir *des propositions*. — Donner retraite, asile. *Il le* reçut *chez lui pour l'arracher à la mort. Syracuse* reçoit *nos vaisseaux* (Racine). — Se soumettre. Recevoir *des lois dures des vainqueurs* (Voltaire). — Commencer d'avoir. Recevoir *le coup mortel*. — Ressentir. Recevoir *du plaisir, du chagrin*. — Etre susceptible de. *La cire* reçoit *toutes les formes. Ce passage peut* recevoir *diverses interprétations*. — Faire passer en mode, en usage. *Ce mot, ce costume est* reçu. — V. n. Avoir société chez soi. *Ce ministre* reçoit *tous les huit jours*. — *Ind. prés.* Je reçois, tu reçois, il reçoit, nous recevons, vous recevez, ils reçoivent. — *Imp.* Je recevais, tu recevais, il recevait, nous recevions, vous receviez, ils recevaient. — *Passé déf.* Je reçus, tu reçus, il reçut, nous reçûmes, vous reçûtes, ils reçurent. — *Passé ind.* J'ai reçu, etc. — *Passé ant.* J'eus reçu, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais reçu, etc. — *Futur.* Je recevrai, tu recevras, il recevra, nous recevrons, vous recevrez, ils recevront. — *Futur ant.* J'aurai reçu, etc. — *Cond. prés.* Je recevrais, tu recevrais, il recevrait, nous recevrions, vous recevriez, ils recevraient. — *Passé.* J'aurais reçu, etc. — *On dit aussi :* J'eusse reçu, etc. — *Impér. prés.* Reçois, recevons, recevez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez reçu. — *Subj. prés.* Que je reçoive, que tu reçoives, qu'il reçoive, que nous recevions, que vous receviez, qu'ils reçoivent. — *Imparf.* Que je reçusse, que tu reçusses, qu'il reçût, que nous reçussions, que vous reçussiez, qu'ils reçussent. — *Passé.* Que j'aie reçu, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse reçu, etc. — *Infin. prés.* Recevoir. — *Passé.* Avoir reçu. — *Part. prés.* Recevant (invar.). — *Passé.* Reçu, reçue, reçus, reçues. — *Passé composé.* Ayant reçu. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se recevoir* (Omission de l'Acad.). *Le mauvais, en aucun genre, ne doit se* recevoir (Boiste). — Passif : *être reçu*. Le participe régit *de* et *par*. *De* quand il signifie accueilli, approuvé. *La mesure de l'amnistie a été bien* reçue du *public*. Partout ailleurs, il régit *par*. *Il est des gens* par *qui les bienfaits sont* reçus *comme s'ils étaient dus*.

RÉCHAFAUDER, v. a. et rédup. 1re conj. (*Réchafôdé*), échafauder de nouveau, redresser un échafaud. *Les maçons viennent de* réchafauder *cette maison pour en terminer la façade*. — Voir pour la conjugaison le verbe ÉCHAFAUDER. — *Inf. prés.* Réchafauder. — *Part. prés.* Réchafaudant (inv.). — *Passé.* Réchafaudé (var.). — *Passé comp.* Ayant réchafaudé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se réchafauder*. (Omission de l'Académie.) *Les édifices* se réchafaudent *pour qu'on répare leur façade*. — Passif : *être réchafaudé*. Le part. régit *par*.

RÉCHAMPIR, v. a. 2e conj. (*Réchanpir*), terme de peinture. Peindre d'une couleur le fond ou le champ qui se trouve d'un côté d'un ornement, d'une moulure, tandis que le fond qui est de l'autre côté est peint d'une autre couleur. — En terme de doreurs en détrempe, c'est réparer avec du blanc de céruse les taches que le jaune a pu faire en l'étendant sur les fonds que l'on veut conserver blancs. — *Indicat. prés.* Je réchampis, tu réchampis, il réchampit, nous réchampissons, vous réchampissez, ils réchampissent. — *Imparf.* Je réchampissais, tu réchampissais, il réchampissait, nous réchampissions, vous réchampissiez, ils réchampissaient. — *Passé déf.* Je réchampis, tu réchampis, il réchampit, nous réchampîmes, vous réchampîtes, ils réchampirent. — *Passé ind.* J'ai réchampi, etc. — *Passé ant.* J'eus réchampi, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais réchampi, etc. — *Futur.* Je réchampirai, tu réchampiras, il réchampira, nous réchampirons, vous réchampirez, ils réchampiront. — *Futur ant.* J'aurai réchampi, etc. — *Cond. prés.* Je réchampirais, tu réchampirais, il réchampirait, nous réchampirions, vous réchampiriez, ils réchampiraient. — *Passé.* J'aurais réchampi, etc. — *Impér. prés.* Réchampis, réchampissons, réchampissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez réchampi. — *Subj. prés.* Que je réchampisse, que tu réchampisses, qu'il réchampisse, que nous

réchampissions, que vous réchampissiez, qu'ils réchampissent. — *Imp.* Que je réchampisse, que tu réchampisses, qu'il réchampît, que nous réchampissions, que vous réchampissiez, qu'ils réchampissent. — *Passé.* Que j'aie réchampi, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse réchampi, etc. — *Inf. prés.* Réchampir. — *Passé.* Avoir réchampi. — *Partic. prés.* Réchampissant (inv.). — *Passé.* Réchampi, réchampie, réchampis, réchampies. — *Passé composé.* Ayant réchampi. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se réchampir. Le personnage principal d'une enseigne est celui qui* se réchampit. — Passif : *être réchampi.* Le part. régit *par. Avant de recevoir la dorure, le cadre est* réchampi par *l'ouvrier doreur.*

RECHANGER, v. a. 1re conj. (*Rechangé*), changer une ou plusieurs fois. Rechanger *d'habits.* — Il est aussi neutre. Rechanger *d'avis.* (Ce mot manque dans l'Acad.) La lettre *g* est toujours suivie d'un *e* muet devant les voyelles *a* et *o*. — Voir pour la conjugaison CHANGER. — *Inf. prés.* Rechanger. — *Passé.* Avoir rechangé. — *Part. prés.* Rechangeant (inv.). — *Passé.* Rechangé, rechangée, rechangés, rechangées. — *Passé com.* Ayant rechangé. — Pronomin. : *se rechanger. Il est prudent de* se rechanger, *quand on est trempé de sueur.* — Passif : *être rechangé.* Le part. régit *par.*

RECHANTER, v. a. et rédup. 1re conj. (*Rechanté*), répéter la même chanson. *Vous seriez bien aimable si vous vouliez nous* rechanter *la romance que vous nous avez chantée hier.* — On dit familièrement : *Que venez-vous nous* rechanter ? pour dire quelle leçon, quel avis venez-vous nous répéter d'une manière ennuyeuse? — Voir pour la conjugaison CHANTER. — *Inf. prés.* Rechanter. — *Passé.* Avoir rechanté. — *Part. prés.* Rechantant (var.). — *Passé.* Rechanté, rechantée, rechantés, rechantées. — *Passé comp.* Ayant rechanté. — Pronominalement : *Se rechanter. Les chansons ou romances chantées à Paris* se rechantent *dans toute la France.* — Passif : *être rechanté.* Le part. régit *dans* et *par. Ces romances sont* rechantées dans *les salons de la capitale* par *des artistes de mérite.*

RÉCHAPPER, v. n., 1re conj. (*Réchapé*), être délivré d'une maladie, d'un grand péril. *Il a une fâcheuse maladie, il n'en* réchappera *pas. Il est bien heureux d'être* réchappé *de ce danger.* — Sortir de. *Il était en prison il s'en est* réchappé. — Voir pour la conjugaison le verbe ECHAPPER. — *Inf. prés.* Réchapper. — *Passé.* Avoir réchappé. — *Part. prés.* Réchappant (inv.). — *Passé.* Réchappé, réchappée, réchappés, réchappées. Il s'emploie substantivement dans cette phrase populaire. *C'est un* réchappé *de Bicêtre.* — Passif : *être réchappé.* Le participe régit *de.*

RECHARGER, v. a., 1re conj. (*Recharjé*), charger de nouveau, imposer une nouvelle charge. Recharger *des marchandises sur le même bâtiment.* Recharger *une voiture, un mulet.* — Donner un ordre encore plus pressant. *Je vous charge et* recharge *de terminer cette affaire.* — Charger de nouveau un fusil. *Ils n'avaient pas plus tôt tiré qu'ils* rechargeaient *leurs armes.* — Attaquer une seconde fois. *Après avoir chargé plusieurs fois les ennemis sans les entamer, il les* rechargea *encore et les mit en déroute.* — En terme de char. Recharger *un essieu*, grossir les bras d'un essieu usé et affaibli par le frottement. — Pour la conjugaison voir CHARGER. — *Inf. prés.* Recharger. — *Passé.* Avoir rechargé. — *Part. prés.* Rechargeant (inv.). — *Passé comp.* Ayant rechargé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se recharger*, reprendre sa charge. *Ces bûcherons après s'être reposés,* se rechargèrent *et reprirent leur chemin.* — Passif : *être rechargé.* Le participe régit *par. Les mulets furent* rechargés par *leur conducteur.*

RECHASSER, v. a. et rédupl., 1re conj. (*Rechacé*), repousser d'un lieu dans un autre. Rechassez *ces bêtes dans l'étable. On* rechassa *les ennemis jusque dans leur camp. Le vent nous* rechassa *dans le port. Un joueur de longue paume qui* rechasse *une balle de grande force.* — Il signifie aussi, chasser de nouveau en quelque endroit. *C'est un bois où j'ai chassé et* rechassé. — Voir pour la conjugaison le verbe CHASSER. — *Inf. prés.* Rechasser. — *Passé.* Avoir rechassé. — *Part. prés.* Rechassant (inv.). — *Passé.* Rechassé, rechassée, rechassés, rechassées. — *Passé comp.* Ayant rechassé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se rechasser. Au lieu de s'accueillir en frères, les hommes, par leurs lois de douane et autres,* se rechassent *comme les troupeaux dans leurs parcs respectifs.* — Passif : *être rechassé.* Le participe régit *par. Ce valet a été* rechassé par *son maître.*

RÉCHAUFFER, v. a. et rédupl., 1re conj. (*Réchôfé*), chauffer ce qui était refroidi. *Il faut faire* réchauffer *ce potage, ce ragoût. Cette pauvre mère* réchauffe *son enfant sur son sein.*

> Il l'étend le long du foyer
> Le *réchauffe* et le ressuscite.
> La Fontaine.

— Au figuré, il signifie ranimer. Boileau a dit réchauffer *le zèle, le courage.* — Il s'emploie quelquefois dans un sens absolu. *Ce vin, cette liqueur, ce breuvage* réchauffe. —On dit encore au figuré. Réchauffer *un serpent dans son sein*, obliger un ingrat qui se sert du bien qu'on lui fait, pour nuire, faire le mal. — En terme de jardinage. Réchauffer *des couches refroidies*, y mettre du fumier neuf. — Voir pour la conjugaison le verbe CHAUFFER. — *Inf. prés.* Réchauffer.—*Passé.* Avoir réchauffé. — *Part. présent.* Réchauffant (var.). — *Passé.* Réchauffé, réchauffée, réchauffés, réchauffées. *Souvenez-vous qu'un dîné* réchauffé *ne valut jamais rien.* Il s'emploie aussi substantivement au propre et au figuré. *Ce dîné n'est que du* réchauffé. *Cet ouvrage n'est qu'un* réchauffé *de tel autre.* Ces locutions sont du style familier. — *Passé comp.* Ayant réchauffé.— S'emploie pronomin. et réciproq. *se réchauffer. Le temps* se réchauffe. (Acad.). *Son zèle s'est* réchauffé *plus fort que jamais. Les malheureux* se réchauffent *en se serrant* (Boiste). — Passif : *être réchauffé.* Le participe régit *par.*

RECHAUSSER, v. a. et rédupl., 1re conj. (*Rechôcé*), chausser de nouveau. Rechausser *un enfant qui s'est déchaussé.* — Ter. de jard. Rechausser *un arbre*, le regarnir de terre, de fumier. Rechausser *une terrasse*, la fortifier. — Pour la conjugaison voir CHAUSSER. — *Inf. prés.* Rechausser. — *Passé.* Avoir rechaussé. —*Part. prés.* Rechaussant (inv.). — *Passé.* Rechaussé (var.). — *Passé comp.* Ayant rechaussé. —Pronominalement et réciproquement *se rechausser. Il ne fait que se déchausser et* se rechausser (Académie).—Passif : *être rechaussé. Cet arbre doit être* rechaussé *si l'on ne veut pas qu'il meure.* Le participe régit *par.*

RECHERCHER, v. a., 1re conj. (*Recherché*), chercher de nouveau. *Je l'ai cherché et* recherché. *Ces superbes palais à qui elle donnait un éclat que vos yeux* recherchent *encore.* (Bossuet.) — Chercher avec soin. Rechercher *les secrets de la nature.* (Acad.). *Avec quel soin et quelle dépense* rechercha*-t-il les instruments de la passion du fils de Dieu.* — Tâcher d'obtenir. Rechercher *les honneurs.* Rechercher *une fille en mariage.*— Faire enquête des actions de la vie. *On* recherche *sa vie. L'impie peut il se flatter, ô Seigneur, que vous ne* rechercherez *point ses injustices?* (Massillon). — Désirer, faire la connaissance ou jouir de la société de quelqu'un. *Il est si bon et si aimable que tout le monde le* recherche. — Terme d'arts, réparer les moindres défauts.— Pour la conjugaison voir CHERCHER. — *Inf. prés.* Rechercher. — *Passé.* Avoir recherché. — *Part. prés.* Recherchant (inv.). —*Passé.* Recherché, recherchée, recherchés, recherchées. — *Passé comp.* Ayant recherché. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se rechercher. Les méchants* se recherchent. *Les hommes de goût se devinent et* se recherchent *mutuellement.* (Acad.).— Passif : *être recherché.* Le participe régit *de* et *par.*

> Sais-tu pourquoi mes vers sont lus dans la province
> Sont *recherchés* du peuple et reçus chez le prince?
> Boileau.

— *Le plaisir de se voir* recherché *par le plus grand roi de la terre* (Fléchier).

RECHIGNER, v. n., 1re conjug. (*Rechignié*), témoigner par l'air de son visage, la mauvaise humeur où l'on est, le chagrin, la répugnance qu'on a. *Il fait les choses de mauvaise grâce et en* rechignant. (Acad.). *C'est un homme qui* rechigne *sur tout.* (Id.). Il est familier. — Il signifie aussi contracter et plisser son front de manière à marquer de la rêverie, de l'humeur, de la tristesse. — *Ind. prés.* Je rechigne, tu rechignes, il rechigne, nous rechignons, vous rechignez, ils rechignent. — *Imp.* Je rechignais, tu rechignais, il rechignait, nous rechignions, vous rechigniez, ils rechignaient. — *Passé déf.* Je rechignai, tu rechignas, il rechigna, nous rechignâmes, vous rechignâtes, ils rechignèrent. — *Passé ind.* J'ai rechigné, etc. — *Passé antér.* J'eus rechigné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais rechigné, etc. — *Futur.* Je rechignerai, tu rechigneras, il rechignera, nous rechignerons, vous rechignerez, ils rechigneront.— *Futur antér.* J'aurai rechigné, etc. — *Condit. prés.* Je rechignerais, tu rechignerais, il rechignerait, nous rechignerions, vous rechigneriez, ils rechigneraient. — *Passé.* J'aurais rechigné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse re-

chigné, etc. — *Impér. prés.* Rechigne, rechignons, rechignez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez rechigné. — *Subj. prés.* Que je rechigne, que tu rechignes, qu'il rechigne, que nous rechignions, que vous rechigniez, qu'ils rechignent. — *Imparf.* Que je rechignasse, que tu rechignasses, qu'il rechignât, que nous rechignassions, que vous rechignassiez, qu'ils rechignassent. — *Passé.* Que j'aie rechigné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse rechigné, etc. — *Infinit. prés.* Rechigner. — *Passé.* Avoir rechigné.— *Part. prés.* Rechignant (inv.). — *Passé.* Rechigné (inv.). Adject. verb. *Un visage* rechigné, *une mine* rechignée. *C'est une petite* rechignée. (Académie).— *Passé comp.* Ayant rechigné.

RECHOIR, v. n. et déf. 3e conj. (*Rechoar*), choir de nouveau. *Il est dangereux de* rechoir. — Il s'emploie avec le verbe *laisser*. *Il venait de choir, et il a été assez maladroit pour se* laisser rechoir. — Il n'est guère usité qu'à l'infinitif et au participe passé où il prend l'auxiliaire *être*. *Il* est rechu *deux ou trois fois en courant*.

RÉCIDIVER, v. n. 1re conj. (*Récidivé*), faire une récidive, retomber dans la même faute, commettre de nouveau un crime. *Prenez-garde de* récidiver, *vous seriez puni.* — *Indic. prés.* Je récidive, tu récidives, il récidive, nous récidivons, vous récidivez, ils récidivent. — *Imparf.* Je récidivais, tu récidivais, il récidivait, nous récidivions, vous récidiviez, ils récidivaient. — *Passé déf.* Je récidivai, tu récidivas, il récidiva, nous récidivâmes, vous récidivâtes, ils récidivèrent.—*Passé indéf.* J'ai récidivé, etc. — *Passé ant.* J'eus récidivé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais récidivé, etc. — *Futur.* Je récidiverai, tu récidiveras, il récidivera, nous récidiverons, vous récidiverez, ils récidiveront. — *Futur antér.* J'aurai récidivé, etc. — *Condit. prés.* Je récidiverais, tu récidiverais, il récidiverait, nous récidiverions, vous récidiveriez, ils récidiveraient.— *Passé.* J'aurais récidivé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse récidivé, etc. — *Impér. prés.* Récidive, récidivons, récidivez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez récidivé. — *Subj. présent.* Que je récidive, que tu récidives, qu'il récidive, que nous récidivions, que vous récidiviez, qu'ils récidivent. — *Imparf.* Que je récidivasse, que tu récidivasses, qu'il récidivât, que nous récidivassions, que vous récidivassiez, qu'ils récidivassent. — *Passé.* Que j'aie récidivé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse récidivé, etc. — *Infin. prés.* Récidiver. — *Passé.* Avoir récidivé. — *Part. prés.* Récidivant (inv.). —*Passé.* Récidivé, récidivée, récidivés, récidivées. — *Passé comp.* Ayant récidivé.

RECIRER, v. a. 1re conj. (*Reciré*), repasser la cire sur ce qui a été ciré. Recirer *une toile, un meuble, etc.* — Voir pour la conjugaison le verbe CIRER. — *Inf. prés.* Recirer.—*Passé.* Avoir reciré. —*Part. prés.* Recirant. — *Passé.* Reciré (var.). — *Passé comp.* Ayant reciré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se recirer.* — Passif : *être reciré.* Le participe régit *par.*

RÉCITER, v. a., 1re conjug. (*Récité*), dire de mémoire. Il est presque toujours modifié par un adverbe, ou une locution adverbiale. *Cet élève a bien* récité *sa leçon. Cet auteur nous a* récité *froidement sa comédie.* — Raconter, faire un récit. *Il nous a* récité *cette histoire avec intelligence.* Il se prend quelquefois dans ce sens, en mauvaise part.

Je sais de ces froideurs tout ce que l'on *récite.*
Boileau.

— *Réciter* s'emploie aussi par opposition à déclamer avec force. *Il suffit de* réciter *ce passage,* c'est-à-dire ne prodiguez pas la passion. — En termes de musique, il signifie chanter, exécuter un récit, et s'emploie dans un sens absolu. *Ce chanteur* récite *agréablement.* —*Indic. prés.* Je récite, tu récites, il récite, nous récitons, vous récitez, ils récitent.—*Imp.* Je récitais, tu récitais, il récitait, nous récitions, vous récitiez, ils récitaient. — *Passé déf.* Je récitai, tu récitas, il récita, nous récitâmes, vous récitâtes, ils récitèrent. — *Passé indéf.* J'ai récité, etc.—*Passé ant.* J'eus récité, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais récité, etc. — *Futur.* Je réciterai, tu réciteras, il récitera, nous réciterons, vous réciterez, ils réciteront. — *Futur antér.* J'aurai récité, etc. — *Condit. prés.* Je réciterais, tu réciterais, il réciterait, nous réciterions, vous réciteriez, ils réciteraient. — *Passé.* J'aurais récité, etc.— *On dit aussi* : J'eusse récité, etc. — *Impér. prés.* Récite, récitons, récitez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez récité. — *Subj. prés.* Que je récite, que tu récites, qu'il récite, que nous récitions, que vous récitiez, qu'ils récitent. — *Imparf.* Que je récitasse, que tu récitasses, qu'il

récitât, que nous récitassions, que vous récitassiez, qu'ils récitassent. — *Passé.* Que j'aie récité, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse récité, etc. — *Infinitif prés.* Réciter. — *Passé.* Avoir récité. — *Part. prés.* Récitant variable comme adjectif verbal. On appelle en musique *partie récitante*, un morceau chanté par une seule voix, exécuté par un seul instrument. — *Passé.* Récité, récitée, récités, récitées. — *Passé comp.* Ayant récité. — Pronominalement : *se réciter. Il n'y a guère que les beaux vers qui* se récitent. — Passif : *être récité.* Le participe régit *par.*

RÉCLAMER, v. a. 1re conj. (*Rèklamé*), appeler à son secours ; implorer, demander avec instance. *La misère ose rarement* réclamer *les lois établies pour la protéger* (Massillon). — Demander une chose à laquelle on a des droits. Réclamer *un objet volé. La nature* réclame *sans cesse son auteur* (Massillon). — V. n. Contredire, s'opposer de parole, revenir contre un acte, une décision. Réclamer *contre une injustice. La douce voix de la nature* réclame *dans tous les cœurs contre l'orgueilleuse philosophie* (J.-J. Rousseau). *Un majeur peut* réclamer *dans les dix ans de sa majorité contre les actes faits dans sa minorité* (Académie). — *Indicatif présent.* Je réclame, tu réclames, il réclame, nous réclamons, vous réclamez, ils réclament. — *Imparf.* Je réclamais, tu réclamais, il réclamait, nous réclamions, vous réclamiez, ils réclamaient. — *Passé déf.* Je réclamai, tu réclamas, il réclama, nous réclamâmes, vous réclamâtes, ils réclamèrent. — *Passé indéf.* J'ai réclamé, etc. — *Passé antér.* J'eus réclamé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais réclamé, etc. — *Futur.* Je réclamerai, tu réclameras, il réclamera, nous réclamerons, vous réclamerez, ils réclameront. — *Futur ant.* J'aurai réclamé, etc. — *Cond. prés.* Je réclamerais, tu réclamerais, il réclamerait, nous réclamerions, vous réclameriez, ils réclameraient. — *Passé* J'aurais réclamé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse réclamé, etc. — *Impér. prés.* Réclame, réclamons, réclamez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez réclamé. — *Subj. prés.* Que je réclame, que tu réclames, qu'il réclame, que nous réclamions, que vous réclamiez, qu'ils réclament. — *Imparf.* Que je réclamasse, que tu réclamasses, qu'il réclamât, que nous réclamassions, que vous réclamassiez, qu'ils réclamassent. — *Passé.* Que j'aie réclamé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse réclamé, etc. — *Inf. prés.* Réclamer. — *Passé.* Avoir réclamé. — *Part. prés.* Réclamant (invar.). — *Passé.* Réclamé, réclamée, réclamés, réclamées. — *Pass. comp.* Ayant réclamé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se réclamer*, Se réclamer *de quelqu'un*, déclarer qu'on en est connu ou protégé. *Nos princes ne* se réclamèrent *de Louis-dit-le-grand, en rentrant dans la France épuisée de grandeur, mais du bon Henri* (Boiste). — Il y a une différence entre *réclamer* et *revendiquer.* On *réclame* à quelque titre que ce soit, l'indulgence, la justice, des secours ; on *revendique* à titre de propriété. — Passif : *être réclamé.* Le part. régit *par. A presque toutes les audiences des parquets, on voit de petits coupables* réclamés par *leurs parents.*

RÉCLAMPER, v. a., 1re conj. (*Rèklanpé*), terme de marine, raccommoder un mât rompu, une vergue brisée. — *Ind. prés.* Je réclampe, tu réclampes, il réclampe, nous réclampons, vous réclampez, ils réclampent. — *Imp.* Je réclampais, tu réclampais, il réclampait, nous réclampions, vous réclampiez, ils réclampaient. — *Passé déf.* Je réclampai, tu réclampas, il réclampa, nous réclampâmes, vous réclampâtes, ils réclampèrent. — *Passé ind.* J'ai réclampé, etc. — *Passé ant.* J'eus réclampé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais réclampé, etc. — *Futur.* Je réclamperai, tu réclamperas, il réclampera, nous réclamperons, vous réclamperez, ils réclamperont. — *Futur antér.* J'aurai réclampé, etc. — *Cond. prés.* Je réclamperais, tu réclamperais, il réclamperait, nous réclamperions, vous réclamperiez, ils réclamperaient. — *Passé.* J'aurais réclampé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse réclampé, etc. — *Imp. prés.* Réclampe, réclampons, réclampez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez réclampé. — *Subj. prés.* Que je réclampe, que tu réclampes, qu'il réclampe, que nous réclampions, que vous réclampiez, qu'ils réclampent. — *Imparf.* Que je réclampasse, que tu réclampasses, qu'il réclampât, que nous réclampassions, que vous réclampassiez, qu'ils réclampassent. — *Passé.* Que j'aie réclampé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse réclampé, etc. — *Infinitif prés.* Réclamper. — *Passé.* Avoir réclampé

— *Participe prés.* Réclampant (invar.). — *Passé.* Réclampé, réclampée, réclampés, réclampées. — *Passé comp.* Ayant réclampé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se réclamper.* — Passif : *être réclampé.* Le part. régit *par.*

RECLOUER, v. a. 1re conj. (*Rekloué*), clouer de nouveau. *Cette planche est déclouée, il faut la* reclouer. — Voir pour la conjugaison le verbe CLOUER. — *Inf. prés.* Reclouer. — *Passé.* Avoir recloué — *Part. prés.* Reclouant (inv.). — *Passé.* Recloué (var.). — *Passé comp.* Ayant recloué. — Pronominalement. *Se reclouer.* — Passif : *être recloué.* Le part. régit *par.*

RECLURE, v. a. déf. 4e conj. (*Reklure*), renfermer dans une clôture étroite et rigoureuse. Reclure *un pénitent, un religieux. On l'a* reclus. *Il n'appartient qu'à l'évêque de* reclure *un pénitent ou religieux lorsqu'il le demande.* — Ce verbe ne s'emploie qu'à l'infinitif et aux temps composés du participe passé. — Pronominalement. *Se reclure.* Se reclure *dans une cellule* (Académie). — Passif : *être reclus.* Le part. régit *par. Le pénitent qui s'est* reclus *lui même est heureux de souffrir. La personne qui est* reclue par *un géolier endure un supplice inimaginable.*

RECOCHER, v. a., 1re conj (*Rekoché*), terme de boulangerie, rebattre, retourner avec le plat de la main. Recocher *de la pâte.* On dit aussi, recocher *du mastic, de l'argile.* — *Indic. prés.* Je recoche, tu recoches, il recoche, nous recochons, vous recochez, ils recochent. — *Imparf.* Je recochais, tu recochais, il recochait, nous recochions, vous recochiez, ils recochaient. — *Passé déf.* Je recochai, tu recochas, il recocha, nous recochâmes, vous recochâtes, ils recochèrent. — *Passé indéf.* J'ai recoché, etc. — *Passé ant.* J'eus recoché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais recoché, etc. — *Futur.* Je recocherai, tu recocheras, il recochera, nous recocherons, vous recocherez, ils recocheront. — *Futur ant.* J'aurai recoché, etc. — *Cond. prés.* Je recocherais, tu recocherais, il recocherait, nous recocherions, vous recocheriez, ils recocheraient. — *Passé.* J'aurais recoché, etc — *On dit aussi* : J'eusse recoché, etc. — *Imp. prés.* Recoche, recochons, recochez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez recoché. — *Subj. prés.* Que je recoche, que tu recoches, qu'il recoche, que nous recochions, que vous recochiez, qu'ils recochent. — *Imparf.* Que je recochasse, que tu recochasses, qu'il recochât, que nous recochassions, que vous recochassiez, qu'ils recochassent. — *Passé.* Que j'aie recoché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse recoché, etc. — *Infin. prés.* Recocher. — *Passé.* Avoir recoché. — *Part. prés.* Recochant (invar.). — *Passé.* Recoché, recochée, recochés, recochées. — *Passé composé.* Ayant recoché. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif. *Se recocher. Le mastic* se recoche *avant de l'employer.* — Passif : *être recoché.* Le participe régit *par.*

RECOGNER, v. a. et rédup. 1re conjug. (*Rekognié*), cogner de nouveau. Recogner *un clou qui se détache. Cet enfant vient de se* recogner *la tête* (Acad.). — Au fig. Battre, repousser. *Les ennemis nous repoussèrent et furent* recognés. Expression popul. — Voir pour la conjugaison le verbe COGNER. — *Inf. prés.* Recogner. — *Passé.* Avoir recogné. — *Part. prés.* Recognant (inv.). — *Passé.* Recogné (var.). — *Passé comp.* Ayant recogné. — Pronominalement. *Se recogner.* — Passif : *être recogné.* Le participe régit *par.*

RECOIFFER, v. a. et rédupl., 1re conj. (*Rekoafé*), coiffer une seconde fois. Orner de nouveau les cheveux en les arrangeant. *Le vent avait dérangé ses cheveux, on a été obligé de le* recoiffer. — Voir, pour la conjug., le verbe COIFFER. — *Inf. prés.* Recoiffer. — *Passé.* Avoir recoiffé. — *Part. prés.* Recoiffant (inv.). — *Passé.* Recoiffé (var.). — *Passé comp.* Ayant recoiffé. — Pronomin. et récipr. : *se recoiffer*, raccommoder sa coiffure. *Il est commode de savoir* se recoiffer *sans appeler de main étrangère.* — Passif : *être recoiffé.* Le participe régit *par.*

RÉCOLER, v. a., 1re conj. (*Rekolé*), T. de pal., lire à des témoins leurs dépositions, pour savoir s'ils y persévèrent. Récoler *des témoins.* — Il signifie aussi vérifier. Récoler *tous les effets contenus dans un inventaire.* Récoler *un inventaire.* — *Indic. prés.* Je récole, tu récoles, il récole, nous récolons, vous récolez, ils récolent. — *Imparf.* Je récolais, tu récolais, il récolait, nous récolions, vous récoliez, ils récolaient. — *Passé defin.* Je récolai, tu récolas, il récola, nous réco-

lâmes, vous récolâtes, ils récolèrent. — *Passé indéf.* J'ai récolé, etc. — *Passé ant.* J'eus recolé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais récolé, etc. — *Futur.* Je récolerai, tu récoleras, il récolera, nous récolerons, vous récolerez, ils récoleront. — *Passé.* J'aurai récolé, etc. — *Cond. prés.* Je récolerais, tu récolerais, il récolerait, nous récolerions, vous récoleriez, ils récoleraient. — *On dit aussi* : J'eusse récolé, etc. — *Impér. prés.* Récole, récolons, récolez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez récolé. — *Subj. prés.* Que je récole, que tu récoles, qu'il récole, que nous récolions, que vous récoliez, qu'ils récolent. — *Imp.* Que je récolasse, que tu récolasses, qu'il récolât, que nous récolassions, que vous récolassiez, qu'ils récolassent. — *Passé* Que j'aie récolé, etc. — *Plus-que parf.* Que j'eusse recolé, etc. — *Infin. prés* Récoler. — *Passé.* Avoir récolé. — *Part. prés.* Récolant (invar.). — *Passé.* Recolé, récolée, recolés, récolees. — *Passé comp.* Ayant récolé. — Passif : *être recolé. Les témoins ont été* récolés *et confrontés* (Acad.). Le part. régit *par.*

RECOLLER, v. a. et rédupl., 1re conj. (*Rekole*, coller de nouveau. *Le papier de la muraille est décollé, il faut le* recoller. — Voir, pour la conjug., le verbe COLLER. — *Inf prés.* Recoller. — *Passé.* Avoir recollé. — *Part. prés* Recollant (inv). — *Passé.* Recollé (var.). — *Passé comp.* Ayant recollé. — Pronominal : *se recoller* (Omiss. de l'Acad.). *Le papier, décollé par l'effet de l'humidité, ne peut* se recoller. — Passif : *être recollé.* Le participe régit *par. Les cartes géographiques sont souvent* recollées *fort adroitement* par *les élèves qui les ont détachées de la toile.*

RECOLLIGER (se), v. pron., 1re conj. (*Cerekoligé*), terme de dévotion, se recueillir en soi même. *Il faut* se recolliger *pour bien faire son examen* (Acad.). — Il est vieux et inusité.

RÉCOLTER v. a., 1re conj. (*Rekolté*), faire une récolte. Récolter *du blé, du vin, etc.* — Au figuré. Recueillir. *C'est un grand travail pour le sot ignorant que d'employer une grande fortune ; il la sème maladroitement et s'étonne de ne* récolter *aucun plaisir* (Boiste). — Absolum. *Qui part, sème ; qui écoute,* récolte. — *Indic. prés.* Je récolte, tu récoltes, il récolte, nous récoltons, vous récoltez, ils récoltent. — *Imparf.* Je récoltais, tu récoltais, il récoltait, nous récoltions, vous récoltiez, ils récoltaient. — *Passé déf.* Je récoltai, tu récoltas, il récolta, nous récoltâmes, vous récoltâtes, ils récoltèrent. — *Passé indéf.* J'ai récolté, etc. — *Passé antér.* J'eus récolté, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais récolté, etc. — *Futur.* Je récolterai, tu récolteras, il récoltera, nous récolterons, vous récolterez, ils récolteront. — *Futur ant.* J'aurai récolté, etc. — *Cond. prés.* Je récolterais, tu récolterais, il récolterait, nous récolterions, vous récolteriez, ils recolteraient. — *Passé.* J'aurais récolté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse récolté, etc. — *Impér. prés.* Recolte, récoltons, récoltez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez récolté. — *Subj. prés.* Que je récolte, que tu récoltes, qu'il récolte, que nous récoltions, que vous récoltiez, qu'ils récoltent. — *Imparf.* Que je récoltasse, que tu récoltasses, qu'il récoltât, que nous récoltassions, que vous récoltassiez, qu'ils récoltassent. — *Passé.* Que j'aie récolté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse récolté, etc. — *Infin. prés.* Recolter. — *Passé.* Avoir récolté. — *Part. prés.* Récoltant (invar.). — *Passé.* Récolté, récoltée, récoltés, récoltées. — *Passé comp.* Ayant récolté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se récolter* (Omiss. de l'Acad.). *Tous les grains ne* se récoltent *pas à la même époque.* — Passif : *être recolté.* Le part. régit *par. Le riche boit le vin qui a été* récolté par *le pauvre.*

RECOMMANDER, v. a., 1re conj. (*Rekomandé*), ordonner, charger de faire une chose : *Je lui ai* recommandé *de vous écrire.* — Exhorter à faire une chose. Recommander *aux enfants les maximes de la vertu et de la sagesse.* Recommander *l'union.* — Enjoindre. Recommander *le secret.* — Prier d'être favorable à, de prendre soin de. Recommander *un ami, un dépôt.* Recommander *quelqu'un aux prières des fidèles*, engager à prier Dieu pour lui. — Rendre recommandable. *Son mérite le* recommande. — Faire écrouer de nouveau un prisonnier. — Pour la conjugaison, voir COMMANDER. — *Inf. prés.* Recommander. — *Passé.* Avoir recommandé. — *Part. prés.* Recommandant. — *Passé.* Recommandé (var.). — *Passé comp.* Ayant recommandé. — S'emploie pronominalement : *se recommander*, réclamer la protection, les bons offices. Se recommander *à tous les saints du paradis*, implorer la protection de tout le

monde, loc. prov.— Se recommander *de quelqu'un*, dire qu'on en est connu.—Se rendre recommandable. *Le vrai mérite* se recommande *de lui-même. Son nom* se recommande *à la postérité.* — Passif : *être recommandé. Il a été bien* recommandé *au prône* (Acad.). Le participe régit *par. N'oubliez pas les maximes de la vertu et de la sagesse qui vous ont été* recommandées par *vos parents.*

RECOMMENCER, v. a. et rédupl., 1re conj. (*Rekomancé*), *commencer* de nouveau à faire ce qu'on a déjà fait.

Ainsi, *recommençant* un ouvrage vingt fois,
Si j'écris quatre mots j'en effacerai trois.
Boileau.

—*On ne saurait donc plus revenir sur ses pas, et réparer, en* recommençant *le même chemin, les fautes de la première marche* (Mass.).—On l'emploie aussi absolument; *recommencer*, alors, signifie recommencer *le travail*, recommencer *son cours.*

Finissons, mais demain, Muse, à *recommencer*.
Boileau.

— En terme de manége : Recommencer *un cheval*, c'est le remettre aux premières leçons. *Il est des chevaux qui oublient et qui se démontent, il faut les* recommencer (Acad.).—Neut. *La pluie* recommence. *La guerre a* recommencé.—Prov. Recommencer *de plus belle*, pour dire commencer de nouveau avec plus de zèle que la première fois.—Pour la conjugaison, voir le verbe COMMENCER. — *Inf prés.* Recommencer. — *Passé.* Avoir recommencé. — *Part. prés.* Recommençant (inv.). — *Passé.* Recommencé (var.), — *Passé comp.* Ayant recommencé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se recommencer* (Omiss. de l'Acad.). *La vie ne* se recommence *pas; mettez-la donc à profit pour l'éternité* (Boiste).—Passif : *Etre recommencé.* Le participe régit *à* et *par. Tout travail mal fait doit être* recommencé par *l'élève, jusqu'à ce qu'il ait atteint un degré de perfection convenable.*

RÉCOMPENSER, v. a., 1re conj. (*Réconpancé*), donner une récompense. *On* récompense *la vertu par des honneurs* (Raynal). *Les honneurs sont institués pour* récompenser *le mérite* (Fléchier). *Le ciel* récompense *la docilité des enfants* (J.-J. Rousseau).—Reconnaître les services. *Je vous* récompenserai *de ce que vous aurez fait pour moi.*—Dédommager. *Les fruits dorés dont l'automne* récompense *les travaux des laboureurs* (Fénelon). *Il a été* récompensé *de ses pertes.* Récompenser *d'une chose par une autre.*—Réparer. Récompenser *le temps perdu.*—*Indic. prés.* Je récompense, tu récompenses, il récompense, nous récompensons, vous récompensez, ils récompensent.—*Imparf.* Je récompensais, tu récompensais, il récompensait, nous récompensions, vous récompensiez, ils récompensaient. — *Passé déf.* Je récompensai, tu récompensas, il récompensa, nous récompensâmes, vous récompensâtes, ils récompensèrent. —*Passé indéf.* J'ai récompensé, etc.—*Passé antér.* J'eus récompensé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais récompensé, etc. — *Futur.* Je récompenserai, tu récompenseras, il récompensera, nous récompenserons, vous récompenserez, ils récompenseront. — *Futur antér.* J'aurai récompensé, etc. — *Condit. prés.* Je récompenserais, tu récompenserais, il récompenserait, nous récompenserions, vous récompenseriez, ils récompenseraient.—*Passé.* J'aurais récompensé, etc. *On dit aussi :* J'eusse récompensé, etc.—*Impér. prés.* Récompense, récompensons, récompensez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez récompensé.—*Subj. prés.* Que je récompense, que tu récompenses, qu'il récompense, que nous récompensions, que vous récompensiez, qu'ils récompensent. — *Imparf.* Que je récompensasse, que tu récompensasses, qu'il récompensât, que nous récompensassions, que vous récompensassiez, qu'ils récompensassent. — *Passé.* Que j'aie récompensé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse récompensé, etc.—*Infin. prés.* Récompenser.—*Passé.* Avoir récompensé.—*Part. prés.* Récompensant (invar.). — *Passé.* Récompensé, récompensée, récompensés, récompensées.—*Passé comp.* Ayant récompensé.—S'emploie avec le pronom personnel : *se récompenser*, se dédommager. *Nous avons mal déjeûné, nous nous* récompenserons *à dîner.* — Passif : *Etre récompensé.* Le participe régit *de* et *par*, mais avec cette distinction, que *de* marque tout simplement l'objet de la récompense, tandis que *par* indique la cause, l'être, le sujet qui récompense. *Le cultivateur fut mieux* récompensé de *ses sueurs* (Raynal). *Il a été justement* récompensé *de ses perfidies* (Acad.). *Comment le juste pourrait-il se plaindre des maux physiques, s'il est* récompensé, *après la mort de quelques*

souffrances passagères par *une éternité de bonheur ?*

RECOMPOSER, v. a. et rédupl., 1re conj. (*Rekonpozé*), composer une seconde fois. Recomposer *une administration* —En terme de chimie, réunir les parties d'un corps qui avaient été séparées par quelque opération. *La chimie* recompose *l'air en combinant des parties d'oxigène et d'azote.*— En terme d'imprimerie. Recomposer *un livre*, en refaire la composition. — Voir pour la conjugaison le verbe COMPOSER.— *Infin. prés.* Recomposer. *Passé.* Avoir recomposé. — *Part. prés.* Recomposant (inv.).— *Passé.* Recomposé, recomposée, recomposés recomposées. — *Passé comp.* Ayant recomposé. — Pronominalement : *Se recomposer. Les gaz se décomposent et* se recomposent *soit naturellement, soit par l'action de la chimie.* — Passif : *Etre recomposé.* Le participe régit *par.*

RECOMPTER, v. a. et rédup., 1re conj. (*Rekonté*), compter une seconde fois. *Je peux m'être tromp*é, recomptez *cette somme* (Académie). *L'avare passe ses jours à compter et à* recompter *son or.* — Voir pour la conjugaison le verbe COMPTER. — *Infin. prés.* Recompter. — *Passé.* Avoir recompté.—*Part. prés.* Recomptant (inv.). — *Passé.* Recompté, recomptée, recomptés, recomptées. — *Passé composé.* Ayant recompté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se recompter. L'argent* se recompte *toujours.*— Passif : *Etre recompté.* Le participe régit *par.*

RÉCONCILIER, v. a. 1re conj. (*Rékoncilié*), remettre bien ensemble des personnes brouillées. Réconcilier *des ennemis, une personne avec une autre.* Réconcilier *les peuples avec leurs souverains* (Fléchier), *Un prince qui craint Dieu* réconciliera *les peuples et les rois, loin de les diviser pour les affaiblir et élever sa puissance sur leurs divisions et leur faiblesse* (Massillon). — Il s'emploie aussi en parlant des choses. *Tous nos discours et toutes nos démarches ne sont que des tempéraments pour* réconcilier *la vérité avec les préjugés. Cette bonne action me* réconcilie *avec votre ami,* c'est-à-dire je n'ai plus sujet de lui en vouloir. — On dit encore. Réconcilier *une église*, la rebénir quand elle a été profanée. — Réconcilier *un hérétique à l'Église*, l'absoudre après qu'il a abjuré son hérésie. La lettre *i* se double aux premières et secondes personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. —*Indicat. prés.* Je réconcilie, tu réconcilies, il réconcilie, nous réconcilions, vous réconciliez, ils réconcilient. — *Imparf.* Je réconciliais, tu réconciliais, il réconciliait, nous réconciliions, vous réconciliiez, ils réconciliaient. — *Passé déf.* Je réconciliai, tu réconcilias, il réconcilia, nous réconciliâmes, vous réconciliâtes, ils réconcilièrent. — *Passé ind.* J'ai réconcilié, etc. —*Passé ant.* J'eus réconcilié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais réconcilié, etc. — *Futur.* Je réconcilierai, tu réconcilieras, il réconciliera, nous réconcilierons, vous réconcilierez, ils réconcilieront. — *Passé.* J'aurai réconcilié, etc. — *Cond. prés.* Je réconcilierais, tu réconcilierais, il réconcilierait, nous réconcilierions, vous réconcilieriez, ils réconcilieraient.—*Passé.* J'aurais réconcilié, etc. — *On dit aussi* : J'eusse réconcilié, etc. — *Impér. prés.* Réconcilie, réconcilions, réconciliez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez réconcilié. — *Subj. prés.* Que je réconcilie, que tu réconcilies, qu'il réconcilie, que nous réconciliions, que vous réconciliiez, qu'ils réconcilient. — *Impaf.* Que je réconciliasse, que tu réconciliasses, qu'il réconciliât, que nous réconciliassions, que vous réconciliassiez, qu'ils réconciliassent. — *Passé.* Que j'aie réconcilié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse réconcilié, etc. — *Inf. prés.* Réconcilier. — *Passé.* Avoir réconcilié. — *Partic. prés.* Réconciliant (inv.). — *Passé.* Réconcilié réconciliée, réconciliés, réconciliées. — *Passé comp.* Ayant réconcilié. — S'emploie pronomin. et réciproq. *se réconcilier. Avec Britannicus je me* réconcilie. Racine). — Se réconcilier *avec Dieu,* implorer sa miséricorde. *Certains dévots se brouillent et* se réconcilient *avec Dieu, selon qu'il les exauce* (Boiste). — Dans un sens plus restreint, *se réconcilier* signifie aussi se confesser une seconde fois pour s'accuser des fautes légères commises depuis la dernière confession. — Réciproq. *Ils se sont* réconciliés *d'eux-mêmes. Les ennemis qui* se réconcilient *tiennent souvent plus fortement l'un à l'autre que des amis qui ne se sont point brouillés* (Boiste).— Passif : *Etre réconcilié.* Le part. régit *avec* et *par.* *J'ai été* réconcilié *avec moi-même* par *un ami indulgent qui m'a disculpé à mes propres yeux.*

RECONDUIRE, v. a., 4e conj. (*Reconduire*), accompagner quelqu'un qui s'en va. *Tout en causant je l'ai* reconduit *à une*

demie lieue, sans m'en appercevoir. — Ramener une personne au lieu d'où elle était venue. *Nous l'avons* reconduite *chez ses parents, jusqu'chez elle.* A l'idée principale se joint souvent une idée de civilité, de cérémonie. *Il a* reconduit *cette dame jusqu'au bas de l'escalier, jusqu'à sa voiture.* — On dit aussi par extension. Reconduire *l'ennemi l'épée dans les reins, à grands coups de canon.* Reconduire *un insolent à grands coups de bâton* (Acad.). — Voir pour la conjug. le verbe CONDUIRE. — *Inf. prés.* Reconduire. — *Passé.* Avoir reconduit. — *Part. prés.* Reconduisant (invar.). — *Passé.* Reconduit, reconduite, reconduits, reconduites. — *Passé comp.* Ayant reconduit. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se reconduire. Les dames doivent* se reconduire, *ne fût-ce que par galanterie.* Réciproquement. *Tout en se* reconduisant *l'un l'autre, ils firent si bien qu'ils ne rentrèrent point à leur domicile.* — Passif : *Etre reconduit.* Le part. régit *par. Ce conscrit a été* reconduit par *ses camarades jusqu'à la première étape.*

RECONFESSER, v. a. rédup., 1re conj. (*Reconfècé*), confesser une seconde fois. *Le prêtre l'a* reconfessé *pour qu'il fût en état de communier.* — Voir pour la conjugaison le verbe CONFESSER. — *Inf. prés.* Reconfesser. — *Passé.* Avoir reconfessé. — *Part. prés.* Reconfessant (inv.). — *Passé.* Reconfessé, reconfessée, reconfessés, reconfessées. — *Passé comp.* Ayant reconfessé.—S'emploie pronom. *Se reconfesser. Il s'était confessé, mais avant de s'approcher de la sainte table, il* s'est reconfessé *parce qu'il avait péché par pensée.* — Passif : *Etre reconfessé.* Le part. régit *par.*

RECONFIRMER, v. a., rédup., 1re conj. (*Rekonfirmé*), assurer de nouveau. (Peu usité.) *Malgré toutes les dénégations qu'on lui a opposées il n'en a pas moins* reconfirmé *sa première assertion.* — Conférer de nouveau le sacrement de confirmation. *Baptisé et* confirmé *en pays étranger. Il a été* reconfirmé *en France.* — Voir pour la conjugaison le verbe CONFIRMER. — *Inf. prés.* Reconfirmer. — *Passé.* Avoir reconfirmé. — *Part. prés.* Reconfirmant (invar.). — *Passé.* Reconfirmé, reconfirmée, reconfirmés, reconfirmées. — *Passé comp.* Ayant reconfirmé. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se reconfirmer. Cette nouvelle d'abord confirmée, puis démentie par les journaux vient d'être* reconfirmée *par des documents officiels.* — Passif : *être reconfirmé.* Le part. régit *par.*

RECONFORTER, v. a. rédup., 1re conj. (*Rekonforté*), conforter, fortifier l'estomac. *Cela* reconforte *l'estomac, le cerveau.* Reconforter *les affligés,* les soulager. *Rien ne* reconforte *mieux que la vertu* (Boiste). — Voir pour la conjugaison le verbe CONFORTER. — *Infinitif prés.* Reconforter. — *Passé.* Avoir reconforté. — *Partic. prés.* Reconfortant (invar.). — *Passé.* Reconforté (var.). — *Passé comp.* Ayant reconforté. — Pronominalement et réciproq. *Se reconforter* (Omission de l'Académie). *Les malheureux* se reconfortent *en se mettant à moitié de misère.* Le participe régit *par. Dans le malheur on est* reconforté par *la certitude d'avoir tout fait pour le prévenir.*

RECONNAÎTRE, v. a. et irrég. 4e conj. (*Reconètre*), se mettre dans l'esprit l'image d'une personne, d'une chose en les voyant. *Il y a longtemps que j'ai vu votre frère, j'ai eu de la peine à le* reconnaître. *Je* reconnais *ce cheval, c'est celui qu'on m'a volé.* — Il signifie aussi considérer, observer, remarquer. Reconnaître *la position d'une place.* Reconnaître *un terrain, les lieux.* — On dit aussi, reconnaître *les dispositions de quelqu'un.* On dit de même, *il ne* reconnaît *ni juge, ni supérieur* (Académ.). *Il ne* reconnaît *d'autre loi que sa volonté, d'autre maître que Dieu.* — Abstraction faite de l'idée de voir, *reconnaître* les différentes acceptions. Il signifie : 1° distinguer à certains signes, certains caractères ou effets. *Cet homme a été* reconnu *à une balafre qu'il porte au front. Je l'ai* reconnu *à la manière dont il s'exprime. Nous croyons* reconnaître *la vérité la première fois qu'elle se présente à nous* (Fontenelle). *On* reconnaît *le rossignol à son chant.* — 2° Découvrir. *Le juge instructeur a* reconnu *l'innocence du prévenu. On a* reconnu *la trahison, la perfidie de cet allié.* — 3° Déclarer, établir, admettre comme incontestable. *Il n'est pas* reconnu *baron, il voudrait se faire passer pour tel. Cet ouvrage est* reconnu *pour excellent. C'est un fait* reconnu *de tous les historiens.* — 4° Avouer, confesser. Il s'emploie avec et sans la conjonction *que* et a quelquefois pour régime un verbe à l'infinitif. *Il a* reconnu *se faire...*

Reconnaître *son erreur, c'est prouver que l'on est devenu sage. L'Espagne a* reconnu *sa dette envers la France. Je* reconnais *que j'ai eu tort. Je* reconnais *que vous m'avez prêté cette somme. Je* reconnais *avoir reçu de, etc.* — On dit dans le même sens. Reconnaître *une promesse, son écriture, une lettre, son seing,* avouer qu'il a signé l'écrit dont il s'agit. — Par extension. Reconnaître *une redevance, une rente,* en passer un aveu, une reconnaissance. — En terme de marine, il a le sens de découvrir, apercevoir. Reconnaître *un vaisseau, un bâtiment.* Reconnaître *une terre,* en observer la situation. — 5° Avancer pour. *Il l'a* reconnu *pour son fils. Cette puissance vient de* reconnaître *la souveraineté de la France. Ces peuples ont* reconnu *ce prince pour leur roi.* — 6° Avoir de la gratitude. Reconnaître *un bienfait, les grâces qu'on a reçues.* Reconnaître *un service,* c'est le récompenser. *Rendez-moi ce service, je le* reconnaîtrai *dans l'occasion.* — Voir pour la conjugaison le verbe CONNAITRE. — *Infin. prés.* Reconnaître. — *Passé.* Avoir reconnu. — *Part. prés.* Reconnaissant variable comme adjectif verbal. Il se dit des personnes et des choses. *Un homme* reconnaissant. *Une femme* reconnaissante. *Un cœur* reconnaissant. *Une âme* reconnaissante. *L'homme* reconnaissant *devient facilement bienfaiteur. Une seule pensée* reconnaissante *levée vers le ciel est la plus fervente prière* (Boiste). *On est* reconnaissant *envers un bienfaiteur, et l'on est* reconnaissant *d'un service.* — *Passé.* Reconnu, reconnue, reconnus, reconnues. — *Passé comp.* Ayant reconnu. — S'emploie avec le pronom personnel dans les différentes acceptions du verbe actif. *Se reconnaître. Il* s'est reconnu *à ce portrait. Le prévenu* s'est reconnu *coupable. Je commence à* me reconnaître; c'est à-dire, je me rappelle le pays où je suis, et par extension, *je commence à* m'y reconnaître, *je commence à me* reconnaître *dans cette affaire,* je la comprends, je sais par où je dois la commencer. *L'écrivain* se reconnaît à *son style. Les bons esprits* se reconnaissent *aux bonnes idées, et les bons cœurs aux bonnes actions.* Réciproquement. *Séparés depuis dix ans ils* se reconnurent *et se précipitèrent dans les bras l'un de l'autre. Les cœurs* se reconnaissent *même après une longue absence.* — Passif : *Etre reconnu.* Le participe régit *par. L'accusé a été* reconnu par *les témoins.*

RECONQUÉRIR, v. a et rédupl., 2e conj. (*Rekonkérir*), conquérir une seconde fois, remettre sous sa domination par voie de conquête. *Ce prince* reconquit *toutes les provinces qui s'étaient révoltées et celles qu'on avait usurpées sur lui* (Acad.).—Au figuré. Reconquérir *l'estime, l'amitié de quelqu'un,* la recouvrer par ses soins.—Voir pour la conjugaison le verbe CONQUÉRIR. — *Infin. prés.* Reconquérir. — *Passé.* Avoir reconquis. —*Part. prés.* Reconquérant (invar.). — *Passé.* Reconquis (var.). *Pays* reconquis, *province* reconquise.—*Passé comp.* Ayant reconquis.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se reconquérir* (Omission de l'Acad.). *Rarement un empire peut* se reconquérir (Boiste). — Passif : *Etre reconquis.* Le participe régit *par.*

RECONSTRUIRE, v. a. et rédupl., 4e conj., irrég. (*Rekoncetruire*), construire de nouveau, rebâtir, relever, rétablir un édifice. *Il a fait* reconstruire *sa maison, son château à grands frais* (Acad.). — Voir pour la conjugaison le verbe CONSTRUIRE. — *Infin. prés.* Reconstruire. — *Passé.* Avoir reconstruit. — *Part. prés.* Reconstruisant (invar.). — *Passé.* Reconstruit, reconstruite, reconstruits, reconstruites. — *Passé comp.* Ayant reconstruit.—Se conjugue avec le pronom personnel (Omiss. de l'Acad.) : *se reconstruire. Un monument national ne* se reconstruit *pas en aussi peu de temps qu'il en faut pour le renverser.* — Passif : *Etre reconstruit.* Le participe régit *par.*

RECONSULTER, v. a. et rédupl., 1re conj. (*Reconsulté*), consulter de nouveau. *Il faut consulter et* reconsulter *les anciens auteurs. J'ai* reconsulté *mon avocat sur un point de droit qui ne me paraissait pas suffisamment éclairci.*—Voir pour la conjugaison le verbe CONSULTER. — *Infin. prés.* Reconsulter. — *Passé.* Avoir reconsulté. — *Part. prés.* Reconsultant (invar.). — *Passé.* Reconsulté (var.). —*Passé comp.* Ayant reconsulté. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *se reconsulter. Les avocats et les médecins se consultent et* se reconsultent *malheureusement trop souvent.* — Passif : *Etre reconsulté.* Le participe régit *par. La plupart des an-*

ciens auteurs ont été reconsultés par *cet écrivain.*

RECONTER, v. a. et rédup., 1re conjug. (*Rekonté*), conter de nouveau. *Le bavard aime à* reconter *ce qu'il a déjà conté.*— Voir pour la conjugaison le verbe CONTER. — *Infin. prés.* Reconter. — *Passé* Avoir reconté. — *Part. prés.* Recontant (invar.).—*Passé.* Reconté, recontée, recontés, recontées. — *Passé comp.* Ayant reconté. — Pronomin. : *se reconter. Une anecdote peut* se reconter, *mais elle perd presque toujours de son charme.*— Passif : *Etre reconté.* Le part. régit *par. Cette histoire m'a été contée et* recontée *dans ma jeunesse* par *ma nourrice.*

RECONTINUER, v. a., n. et rédupl., 1re conj. (*Rekontinué*). *Il y a du péril à vouloir* recontinuer *une ancienne dynastie longtemps interrompue.*—Neutral., i signifie se prolonger. *Ce chemin interrompu en tel endroit continue à cinquante pas de là, puis est encore interrompu et* recontinue *jusqu'à la grande route* — Il s'emploie avec la préposition *à* ou *de* suivie d'un verbe à l'infinitif. Recontinuer *à* exprime une action qui se fait après avoir été interrompue, pour ne plus discontinuer ; et *recontinuer de* exprime une action faite également après interruption et qui peut être encore interrompue. Dans cette phrase : *Après avoir continué de jouer une partie de la nuit, ils ont* recontinué *à boire jusqu'au lendemain matin,* on voit que l'action de boire qui avait été interrompue, recommence sans interruption, tandis que dans cet exemple : *Ils ont continué à danser toute la nuit, et le lendemain ils ont* recontinué *de boire,* la seconde action a lieu de nouveau. mais elle peut être interrompue.—Pour la conjugaison, voir le verbe CONTINUER. — *Infin. prés.* Recontinuer. — *Passé.* Avoir recontinué. — *Part. prés.* Recontinuant (invar.). — *Passé.* Recontinué, recontinuée, recontinués, recontinuées. —*Passé comp.* Ayant recontinué.—S'emploie avec le pronom personnel dans un sens passif : *se recontinuer, Ces travaux n'ont pas été continués assez rapidement aujourd'hui, mais ils pourront* se recontinuer *demain.* — Passif : *Etre recontinué.* Le part. régit *par.*

RECONTRACTER, v. a. et réd., 1re conj. (*Rekontracté*), contracter de nouveau. Recontracter *des dettes.* Recontracter *les mauvaises habitudes dont on s'était corrigé.*—Pour la conjugaison, voir le verbe RECONTRACTER.— *Infin. prés.* Recontracter.—*Passé.* Avoir recontracté. — *Part. prés.* Recontractant (inv.). — *Passé.* Recontracté, recontractée, recontractés, recontractées. — *Passé comp.* Ayant recontracté.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se recontracter,* se resserrer, se raccourcir de nouveau, en parlant des muscles. *Les muscles se contractent, s'étendent et* se recontractent. — Passif : *être recontracté.* Le part. régit *par.*

RECONVENIR, v. n. et irrég., 2e conj. (*Rekonvenir*), terme de palais. Former une demande reconventionnelle. Il n'est guère usité qu'à l'infinitif; dans tous les autres temps il se conjugue sur *convenir. Comme il n'y avait pas lieu à interjeter appel, il jugea à propos de* reconvenir *contre le demandeur.*--*Part. prés.* (inv.). — *Passé.* (var.).

RECONVOQUER, v. a. et rédupl., 1re conj. (*Rekonvoqué*), rassembler, convoquer de nouveau. *Les deux chambres qui avaient été convoquées ayant été dissoutes, viennent d'être* reconvoquées *par ordonnance royale.*—Voir pour la conjugaison le verbe CONVOQUER. — *Infin. prés.* Reconvoquer. — *Passé.* Avoir reconvoqué. — *Part. prés.* Reconvoquant (invar.). — *Passé.* Reconvoqué (var.).— *Passé comp.*, Ayant reconvoqué. — Se conjugue avec le pronom personnel ; *se reconvoquer.* — Passif : *Etre reconvoqué.* Le participe régit *par.*

RECOPIER, v. a. et réd., 1re conj. (*Rekopié*), transcrire de nouveau, copier une seconde fois. *Il faudra* recopier *ce passage, cette lettre, ce manuscrit, cet acte* (Acad.). — La lettre *i* se double aux 1es et 2es personnes pluriel es de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. —Pour la conjug., voir le verbe COPIER. — *Infin. prés.* Recopier.—*Passé.* Avoir recopié.— *Part. prés.* Recopiant (invar.) — *Passé.* Recopié, recopiés, recopiée, recopiées.—*Passé comp.* Ayant recopié. — S'emploie avec le pronom personnel : *se recopier* (Omiss. de l'Acad.).—Passif : *Etre recopié.* Le participe régit *par. Les actes sont* recopiés par *les petits clercs.*

RECOQUILLER, v. a., et rédupl., 1re conj. (*Rekokiié*), retrousser en forme de coquille. Il se dit des feuilles d'un livre. *Pourquoi avez vous* recoquillé *les feuilles de mon livre* (Académie) On dit aussi : Recoquiller *un chapeau,* en retrousser

les bords. Expression populaire. — Voir pour la conjugaison le verbe COQUILLER. — *Infinitif prés.* Recoquiller. — *Passé.* Avoir recoquillé — *Part. prés.* Recoquillant (inv.). — *Passé.* Recoquillé, recoquillée, recoquillés, recoquillées. — *Passé comp.* Ayant recoquillé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se recoquiller.* Proverbialement. *Il n'est point de si petit vers qui ne recoquille, si l'on marche dessus,* pour dire qu'il n'est pas de si petit ennemi qui ne songe à se défendre, à nuire, si on l'attaque. — Passif. *Etre recoquillé.* Le participe régit *par. Les feuilles des arbres sont souvent recoquillées par le vent de mer.*

RECORDER, v. a., 1re conj. (*Rekordé*), répéter quelque chose afin de l'apprendre par cœur. Recorder *sa leçon.* — *Indic. prés.* Je recorde, tu recordes, il recorde, nous recordons, vous recordez, ils recordent. — *Imparf.* Je recordais, tu recordais, il recordait, nous recordions, vous recordiez, ils recordaient. — *Passé défini.* Je recordai, tu recordas, il recorda, nous recordâmes, vous recordâtes, ils recordèrent. — *Passé ind.* J'ai recordé, etc. — *Passé ant.* J'eus recordé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais recordé, etc. — *Futur.* Je recorderai, tu recorderas, il recordera, nous recorderons, vous recorderez, ils recorderont. — *Futur antér.* J'aurai recordé, etc. — *Condit. prés.* Je recorderais, tu recorderais, il recorderait, nous recorderions, vous recorderiez, ils recorderaient. — *Passé.* J'aurais recordé etc. — *On dit aussi :* J'eusse recordé, etc. — *Impér. prés.* Recorde, recordons, recordez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez recordé. — *Subj. prés.* Que je recorde, que tu recordes, qu'il recorde, que nous recordions, que vous recordiez, qu'ils recordent. — *Imparf.* Que je recordasse, que tu recordasses, qu'il recordât, que nous recordassions, que vous recordassiez, qu'ils recordassent. — *Passé.* Que j'aie recordé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse recordé, etc. — *Infin. prés.* Recorder. — *Passé.* Avoir recordé. — *Partic. prés.* Recordant (invariable). — *Passé.* Recordé, recordée, recordés, recordées. — *Passé comp.* Ayant recordé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se recorder,* se concerter, se rappeler ce qu'on a à faire. Se recorder *avec quelqu'un, se concerter avec lui.* — Passif : *être recordé.* Le participe régit *par. L'exploit fut recordé par tel et tel.*

RECORRIGER, v. a. et réd., 1re conj. (*Rekorijé*), corriger de nouveau, une seconde fois. *Je corrige et* recorrige *sans cesse.* La lettre *g* doit toujours être suivie d'un *e* muet devant les voyelles *a* et *o*. — Voir pour la conjugaison le verbe CORRIGER. — *Infin. prés.* Recorriger. — *Pass.* Avoir recorrigé. — *Partic. prés.* Recorrigeant (inv.). — *Passé.* Recorrigé, recorrigée, recorrigés, recorrigées. — *Passé comp.* Ayant recorrigé. — Il se conjugue avec le pronom personnel : *Se recorriger. Un écrivain pour être pur et correct doit se corriger et* se recorriger *sans cesse.* — Passif : *être recorrigé.* Le part. régit *par. Les premières productions de ce jeune écrivain ont été* recorrigées par *un auteur du premier mérite.*

RECOUCHER, v. a. 1re conj. (*Rekouché*), coucher de nouveau, remettre au lit. Recouchez *cette bouteille* (Académ.). *Cet enfant s'est levé trop matin, il faut le* recoucher. — Recoucher *par terre,* terrasser une seconde fois (Noël et Chapsal). — Voir pour la conjugaison le verbe COUCHER. — *Inf. prés.* Recoucher. — *Passé.* Avoir recouché. — *Part. prés.* Recouchant (inv.). — *Passé.* Recouché, recouchée, recouchés, recouchées. — *Passé comp.* Ayant recouché. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se recoucher. Je m'étais levé de trop bonne heure, je me suis* recouché (Académie). — Passif : *Être recouché.* Le part. régit *par.*

RECOUDRE, v. a. et rédup., 4e conjug. (*Rekoudre*), coudre une chose qui est décousue. Recousez *cela proprement qu'il n'y paraisse pas* (Académie). Recoudre *une plaie. Il avait la moitié de la joue abattue d'un coup de sabre, le chirurgien la lui* recousit. — Voir pour la conjugaison le verbe COUDRE. — *Infin. prés.* Recoudre. — *Passé.* Avoir recousu. — *Participe présent.* Recousant (invar.). — *Passé.* Recousu, recousue, recousus, recousues. — *Passé composé.* Ayant recousu. *Un habit* recousu. *Une robe* recousue. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se recoudre.* — Passif : *Etre recousu.* Le part. régit *par.*

RECOULER, v. n. a. et rédup., 1re conj. (*Rekoulé*), couler de nouveau, s'échapper

en parlant de liquides. *Quelquefois l'eau cesse de couler d'une source pour recouler tout-à-coup avec plus d'impétuosité qu'auparavant. Le sang qui coulait de sa blessure s'était arrêté, quand il vint à recouler plus abondamment et fit craindre une hémorragie.* — Activement *La lessive avait été mal coulée il fallut la* recouler. — On dit aussi : Recouler *un canon*, le jeter une seconde fois au moule. Recouler *une glace.* — Voir pour la conjugaison le verbe COULER. — *Inf. prés.* Recouler. — *Pass.* Avoir recoulé. — *Part. prés.* Recoulant (invar.). — *Passé.* Recoulé, recoulée, recoulés, recoulées. — *Passé comp.* Ayant recoulé. — Lorsqu'il est verbe actif, il s'emploie avec le pronom personnel : *Se recouler. La lessive* se recoule. *Une glace peut* se recouler. — Passif : *Etre recoulé.* Le part. régit *par.*

RECOUPER, v. a., et rédup. 1re conj. (*Rekoupé*), couper de nouveau, retailler. *Cet habit avait été mal coupé, il a fallu le* recouper (Académie). Et absolument. *Aux jeux de cartes, lorsqu'on n'a pas coupé net, il faut* recouper (Id.). — Voir pour la conjugaison le verbe COUPER. — *Infin. prés.* Recouper. — *Passé.* Avoir recoupé. — *Part. prés.* Recoupant (inv.). — *Passé.* Recoupé, recoupée, recoupés, recoupées. — *Passé comp.* Ayant recoupé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se recouper. Dans certains cas, les cartes* se recoupent. (Omission de l'Académie.) — Passif : *Etre recoupé.* Le part. régit *par.*

RECOURBER, v. a., et pron. 1re conj. (*Rekourbé*), courber en rond par le bout. Recourber *un morceau de fer.* Recourber *un bâton par le bout pour en faire une crosse* (Académie). — *Indic. prés.* Je recourbe, tu recourbes, il recourbe, nous recourbons, vous recourbez, ils recourbent. — *Imparf.* Je recourbais, tu recourbais, il recourbait, nous recourbions, vous recourbiez, ils recourbaient. — *Passé déf.* Je recourbai, tu recourbas, il recourba, nous recourbâmes, vous recourbâtes, ils recourbèrent. — *Passé. indéf.* J'ai recourbé, etc. — *Passé antérieur.* J'eus recourbé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais recourbé, etc. — *Futur.* Je recourberai, tu recourberas, il recourbera, nous recourberons, vous recourberez, ils recourberont. — *Futur antér.* J'aurai recourbé, etc. — *Cond. prés.* Je recourberais, tu recourberais, il recourberait, nous recourberions, vous recourberiez, ils recourberaient. — *Passé.* J'aurais recourbé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse recourbé, etc. — *Impér. prés.* Recourbe, recourbons, recourbez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez recourbé. — *Subj. prés.* Que je recourbe, que tu recourbes, qu'il recourbe, que nous recourbions, que vous recourbiez, qu'ils recourbent. — *Imparf.* Que je recourbasse, que tu recourbasses, qu'il recourbât, que nous recourbassions, que vous recourbassiez, qu'ils recourbassent. — *Passé.* Que j'aie recourbé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse recourbé, etc. — *Inf. prés.* Recourber. — *Passé.* Avoir recourbé. — *Part. prés.* Recourbant (invar.). — *Passé.* Recourbé, recourbée, recourbés, recourbées. — *Passé composé.* Ayant recourbé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se recourber.* (Omission de l'Académie.)

Sa croupe *se recourbe* en replis tortueux.
Racine.

— Passif : *être recourbé.* Le participe régit *par. Les branches de cet arbre ont été* recourbées par *le vent.*

RECOURIR, v. n. et rédupl., 2e conj., irr. (*Rekourir*), courir de nouveau. *J'ai courir et* recouru. — Avoir recours. Recourir *à la justice, aux tribunaux, contre des entreprises injustes.* Recourir *à Dieu.* Recourir *au médecin.* Recourir *à la voie des armes.* Recourir *à la clémence du prince, à la miséricorde de Dieu.* Recourir *aux anciens manuscrits.* — En terme de droit. Recourir *en cassation*, c'est se pourvoir en cassation. — En terme de marine, on dit : Recourir *les coutures*, pour dire repasser légèrement le calfat sur les coutures d'un vaisseau. En ce sens il est employé activement. — Voir pour la conjug. le verbe COURIR. — *Infin. prés.* Recourir. — *Passé.* Avoir recouru. — *Part. prés.* Recourant (invar.). — *Passé.* Recouru, recourue, recourus, recourues. — *Passé comp.* Ayant recouru. —

RECOURRE, v. a., 4e conj., défectif (*Rekoure*), sauver quelqu'un des mains d'un ennemi. *Allons* recourre *notre chef, volons à la recousse.* Ce verbe ne s'emploie qu'à l'infinitif, et encore est-il vieux, même à ce temps.

* **RECOUVRER**, v. a., 1re conj. (*Rekouvré*), rentrer en possession, en jouissance d'une chose que l'on avait perdue. Recouvrer *ses biens, sa santé, les forces, la vue.* Recouvrer *des droits.* Recouvrer *son innocence, la raison. Tu peux* recouvrer *mon estime* (Racine). *L'attachement et les soins gagnent les cœurs, mais ils ne les* recouvrent *jamais* (J.-J. Rousseau). — Il se prend aussi dans le sens de faire la levée, la perception des impôts. *On l'a chargé de* recouvrer *les contributions de cet arrondissement* (Académie). — *Indic. prés.* Je recouvre, tu recouvres, il recouvre, nous recouvrons, vous recouvrez, ils recouvrent.—*Imparf.* Je recouvrais, tu recouvrais, il recouvrait, nous recouvrions, vous recouvriez, ils recouvraient. — *Passé déf.* Je recouvrai, tu recouvras, il recouvra, nous recouvrâmes, vous recouvrâtes, ils recouvrèrent.— *Passé indéf.* J'ai recouvré, etc. — *Passé antér.* J'eus recouvré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais recouvré, etc. —*Futur.* Je recouvrerai, tu recouvreras, il recouvrera, nous recouvrerons, vous recouvrerez, ils recouvreront. — *Futur ant.* J'aurai recouvré, etc. — *Cond. prés.* Je recouvrerais, tu recouvrerais, il recouvrerait, nous recouvrerions, vous recouvreriez, ils recouvreraient. — *Passé.* J'aurais recouvré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse recouvré, etc.—*Impér. prés.* Recouvre, recouvrons, recouvrez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez recouvré. — *Subj. prés.* Que je recouvre, que tu recouvres, qu'il recouvre, que nous recouvrions, que vous recouvriez, qu'ils recouvrent. —*Imparf.* Que je recouvrasse, que tu recouvrasses, qu'il recouvrât, que nous recouvrassions, que vous recouvrassiez, qu'ils recouvrassent.—*Passé.* Que j'aie recouvré, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse recouvré, etc. —*Infin. prés.* Recouvrer.—*Passé.* Avoir recouvré. — *Part. prés.* Recouvrant (invariable). — *Passé.* Recouvré (variable). —*Passé comp.* Ayant recouvré. — S'emploie avec le pronom personnel : *se recouvrer. Perdue par une faute grave, l'amitié de Dieu peut* se recouvrer, *mais l'estime des hommes, jamais.* — Passif : *Etre recouvré.* Le participe régit *par. Cet immense héritage peut être facilement* recouvré par *lui.*

RECOUVRIR, v. a. et rédupl., 2e conj., irrég. (*Rekouvrir*), couvrir de nouveau un toit, une maison.—Au figuré. Masquer sous des apparences, des prétextes louables, quelque chose de vicieux. *Il a beau* recouvrir *tout cela de beaux prétextes, mais le défaut perce toujours.*— Pour la conjugaison, voir le verbe COUVRIR. — *Infin. prés.* Recouvrir. — *Passé.* Avoir recouvert.—*Part. prés.* Recouvrant (invariable).—*Passé.* Recouvert (variable). — *Passé composé.* Ayant recouvert. — Pronominalement : *se recouvrir. Quelquefois l'hypocrisie triomphante ôte son masque, mais au moindre péril elle s'en* recouvre *aussitôt.*—Passif : *Etre recouvert.* Le participe régit *par. Cette maison va être* recouverte *en tuiles* par *le nouveau propriétaire.*

RECRACHER, v. n., a. et réd., 1re conj. (*Rekraché*), cracher de nouveau. *Il ne fait que cracher et* recracher. — Activement il signifie, par extension, rejeter de la bouche une chose qui excite le dégoût. *A peine avais-je mis ce fruit dans ma bouche, que je l'ai* recraché (Acad.).— Voir pour la conjug. le verbe CRACHER.— *Infin. prés.* Recracher. — *Passé.* Avoir recraché.—*Part. prés.* Recrachant (inv.). —*Passé.* Recraché (variable comme participe du verbe actif). — *Passé comp.* Ayant recraché. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se recracher.*—Passif : *Etre recraché.* Le participe régit *par. A peine un fruit corrompu a-t-il touché les lèvres d'un enfant qu'il est aussitôt* recraché par *lui.*

RECRÉER, v. a. et rédupl., 1re conj. (*Rekréé*), créer de nouveau, donner une nouvelle existence, remettre sur pied. *On a* recréé *le tribunal peu de temps après la suppression* (Acad.). — Voir pour la conjugaison le verbe CRÉER.—*Inf. prés.* Recréer. — *Passé.* Avoir recréé.—*Part. prés.* Recréant (invar.).—*Passé.* Recréé, recréée, recréés, recréées. — *Passé comp.* Avoir recréé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se recréer* (Omiss, de l'Acad.). *L'homme pourra-t-il* se recréer *plus fort et plus beau?* — Passif : *Etre recréé.* Le participe régit *par. Les charges supprimées sous un roi sont* recréées *par un autre, non par son successeur, peut-être par lui-même.*

RÉCRÉER, v. a., 1re conjug. (*Rékréé*), réjouir, divertir. *Il faut des jeux qui* récréent *et ne fatiguent pas l'esprit.* — Figurément. *Le vin* récrée *les esprits. Le vert* récrée *la vue. Les objets destinés à* récréer *les sens doivent être extrêmement*

variés (Mad. de Puiseaux).—*Indic. prés.* Je récrée, tu récrées, il récrée, nous récréons, vous récréez, ils récréent. — *Imparf.* Je récréais, tu récréais, il récréait, nous récréions, vous récréiez, ils récréaient. — *Passé déf.* Je récréai, tu récréas, il récréa, nous récréâmes, vous récréâtes, ils récréèrent. — *Passé indéf.* J'ai récréé, etc. — *Passé ant.* J'eus récréé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais récréé, etc. — *Futur.* Je récréerai, tu récréeras il récréera, nous récréerons, vous récréerez, ils récréeront. — *Passé.* J'aurai récréé, etc.—*Cond. prés.* Je récréerais, tu récréerais, il récréerait, nous récréerions, vous récréeriez, ils récréeraient. — *Passé.* J'aurais récréé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse récréé, etc.—*Impér. prés.* Récrée, récréons, récréez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez récréé. — *Subj. prés* Que je récrée, que tu récrées, qu'il récrée, que nous récréions, que vous récréiez, qu'ils récréent.—*Imparf.* Que je récréasse, que tu récréasses, qu'il récréât, que nous récréassions, que vous récréassiez, qu'ils récréassent. — *Passé.* Que j'aie récréé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse récréé, etc. — *Infin. prés.* Récréer. — *Passé.* Avoir récréé. — *Part. prés.* Récréant (inv.). — *Passé.* Récréé, récréée, récréés, récréées. — *Passé comp.* Ayant récréé. — S'emploie pronominalement : *Se récréer. Il est utile que l'enfant* se récrée.—Passif : *Etre récréé.* Le part. régit *par. Tout homme dont la tête a beaucoup travaillé, a besoin d'être* récréé, *et il consent à l'être* par *les sots.*

RECRÉPIR, v. a., 2e conjug. (*Rekrépir* crépir de nouveau. Recrépir *un mur.* — Au figuré. Recrépir *un ouvrage de littérature*, lui donner en conservant le fond une nouvelle forme. — On dit encore : Recrépir *son visage*, y mettre beaucoup de fard. *Il est plus facile de* recrépir *l'édifice sociale que de le réédifier* (Boiste). — *Indic. prés.* Je recrépis, tu recrépis, il recrépit, nous recrépissons, vous recrépissez, ils recrépissent. — *Imparf.* Je recrépissais, tu recrépissais, il recrépissait, nous recrépissions, vous recrépissiez, ils recrépissaient. — *Passé. déf.* Je recrépis, tu recrépis, il recrépit, nous recrépîmes, vous recrépîtes, ils recrépirent. — *Passé indéf.* J'ai recrépi, etc. — *Passé antér.* J'eus recrépi, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais recrépi, etc. — *Futur.* Je recrépirai, tu recrépiras, il recrépira, nous recrépirons, vous recrépirez, ils recrépiront. — *Futur antér.* J'aurai recrépi, etc. — *Condit. présent.* Je recrépirais, tu recrépirais, il recrépirait, nous recrépirions, vous recrépiriez, ils recrépiraient. — *Passé.* J'aurais recrépi, etc. — *On dit aussi :* J'eusse recrépi, etc. — *Impérat. prés.* Recrépis, recrépissons, recrépissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez recrépi. — *Subjonct. prés.* Que je recrépisse, que tu recrépisses, qu'il recrépisse, que nous recrépissions, que vous recrépissiez, qu'ils recrépissent. — *Imparfait.* Que je recrépisse, que tu recrépisses, qu'il recrépît, que nous recrépissions, que vous recrépissiez, qu'ils recrépissent. — *Passé.* Que j'aie recrépi, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse recrépi, etc. — *Infinit. prés.* Recrépir. — *Passé.* Avoir recrépi. — *Part. prés.* Recrépissant (invar.). — *Passé.* Recrépi, recrépie, recrépis, recrépies. — *Passé comp.* Ayant recrépi. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se recrépir.* (Omission de l'Académie.) *Les vieux murs doivent* se recrépir *autant pour le plaisir des yeux que pour la solidité.* — Passif : *Etre recrépi.* Le participe régit *par. Qui est-ce qui reconnaîtrait les vieux contes de la princesse de Navarre, s'ils n'avaient été* recrépis par *La Fontaine ?*

RECRIBLER, v. a. et réd. 1re conj. (*Rekriblé*), cribler plusieurs fois, de nouveau. Recribler *du blé.* — Voir pour la conjugaison le verbe CRIBLER. — *Inf. prés.* Recribler. — *Passé.* Avoir recriblé. — *Part. prés.* Recriblant (inv.). — *Passé.* Recriblé, recriblée, recriblés, recriblées. — *Passé comp.* Ayant recriblé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se recribler. Le grain se crible et* se recrible. — Passif : *Être recriblé* (Peu usité). Le participe régit *par.*

RÉCRIER (*se*), v. pron., 1re conj. (*Se rékrié*), pousser un cri, une exclamation de surprise ou d'admiration. *Il ne put entendre une proposition si injuste sans* se récrier (Académie). *Il* s'est récrié *d'admiration à la vue de ce tableau* (Id.). *Sollicitez auprès d'un grand la perte d'un rival innocent, envain le public va* se récrier *contre cette injustice, dès que la volupté le demande, vous êtes bientôt exaucé* (Massillon).

Mais toujours sous ton règne il faut *se récrier*
Boileau.

Un flatteur aussitôt cherche à *se recrier*,
Au ton, le moindre mot le fait extasier.
(Idem.)

— ***Indic. prés.*** Je me récrie, tu te récries, il se récrie, nous nous récrions, vous vous récriez, ils se récrient. — *Imparf.* Je me récriais, tu te récriais, il se récriait, nous nous récriions, vous vous récriiez, ils se récriaient. — *Passé déf.* Je me récriai, tu te récrias, il se récria, nous nous récriâmes, vous vous récriâtes, ils se récrièrent. — *Passé indéf.* Je me suis, tu t'es, il s'est récrié, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont récriés, etc. — *Passé ant.* Je me fus, tu te fus, il se fut récrié, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent récriés. — *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était récrié, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient récriés. — *Futur.* Je me récrierai, tu te récrieras, il se récriera, nous nous récrierons, vous vous récrierez, ils se récrieront. — *Futur antér.* Je me serai, tu te seras, il se sera récrié, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront récriés. — *Cond. prés.* Je me récrierais, tu te récrierais, il se récrierait, nous nous récrierions, vous vous récrieriez, ils se récrieraient. —*Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait récrié, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient récriés. — *On dit aussi :* Je me fusse, tu te fusses, il se fût récrié, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent récriés.—*Imp. prés.* Récrie-toi, récrions-nous, récriez-vous. — *Passé.* Sois-toi récrié, soyons-nous, soyez-vous récriés.—*Subj. prés.* Que je me récrie, que tu te récries, qu'il se récrie, que nous nous récriions, que vous vous récriiez, qu'ils se récrient. — *Imparf.* Que je me récriasse, que tu te récriasses, qu'il se récriât, que nous nous recriassions, que vous vous récriassiez, qu'ils se récriassent. — *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit récrié, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient récriés. — *Plus-que-parf.* Que je me fusse, que tu fusses, qu'il se fût récrié, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent récriés. — *Infin. prés.* Se récrier. — *Passé.* S'être récrié. — *Part. présent.* Se récriant (invar.). — *Passé.* Récrié, récriée, récriés, récriées. — *Passé comp.* S'étant récrié.

RÉCRIMINER, v. n. 1re conj. (*Rékriminé*), répondre à des accusations, à des injures, à des reproches par d'autres accusations. *Il ne s'est défendu qu'en* récriminant (Académie). *Si la fortune pouvait* récriminer, *on serait moins prompt à l'accuser* (De Lévis). *Récriminer*, c'est s'avouer coupable (Boiste). — *Indic. présent.* Je récrimine, tu récrimines, il récrimine, nous récriminons, vous récriminez, ils récriminent. — *Imparf.* Je récriminais, tu récriminais, il récriminait, nous récriminions, vous récriminiez, ils récriminaient. — *Passé déf.* Je récriminai, tu récriminas, il récrimina, nous récriminâmes, vous récriminâtes, ils récriminèrent. — *Passé ind.* J'ai récriminé, etc. — *Passé antér.* J'eus récriminé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais récriminé, etc. — *Futur.* Je récriminerai, tu récrimineras, il récriminera, nous récriminerons, vous récriminerez, ils récrimineront. — *Futur antér.* J'aurai récriminé, etc. — *Cond. prés.* Je récriminerais, tu récriminerais, il récriminerait, nous récriminerions, vous récrimineriez, ils récrimineraient. — *Passé.* J'aurais récriminé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse récriminé, etc.— *Impér. prés.* Récrimine, récriminons, récriminez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez récriminé. — *Subj. prés.* Que je récrimine, que tu récrimines, qu'il récrimine, que nous récriminions, que vous récriminiez, qu'ils récriminent. — *Imparf.* Que je récriminasse, que tu récriminasses, qu'il récriminât, que nous récriminassions, que vous récriminassiez, qu'ils récriminassent. — *Passé.* Que j'aie récriminé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse récriminé, etc. — *Inf. prés.* Récriminer. — *Passé.* Avoir récriminé. — *Partic. prés.* Récriminant (invar.). — *Passé.* Récriminé, récriminée, récriminés, récriminées. — *Passé comp.* Ayant récriminé.

RÉCRIRE, v. a. irrég. et rédupl. 4e conj. (*Rékrire*), écrire de nouveau, une autre fois. *Vous avez mal écrit cela,* récrivez-*le, il faut le* récrire (Académie). Il signifie aussi écrire une seconde une troisième lettre. *Je lui ai écrit, il ne me répond point, il faut lui* récrire. Il signifie encore faire réponse par lettre. *Puisqu'il m'a écrit, je veux lui* récrire (Id.). Par extension et au figuré, retoucher le style d'un ouvrage, d'un morceau. *Cet ouvrage, ce morceau pêche par le style, il faut le* récrire. — Voir pour la conju-

gaison le verbe ÉCRIRE. — *Inf. prés.* Récrire. — *Passé.* Avoir récrit. — *Partic. prés.* Récrivant (invariable). — *Passé.* Récrit, récrite, récrits, récrites. — *Passé comp.* Ayant récrit. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se récrire.* (Omission de l'Académie). *Les amis ne manquent jamais de* se récrire *à chaque lettre qu'ils reçoivent.* — Passif : *Etre récrit.* Le participe régit *par.*

RECROITRE, v. n. et rédupl. 4e conj. (*Recroâtre*), prendre une nouvelle croissance. *Cet arbre* recroît *à vue d'œil. La rivière était diminuée, mais elle* recroît (Académie). — Voir pour la conjugaison le verbe CROITRE. — *Inf. prés.* Recroître. — *Passé.* Avoir recru. — *Part. pr.* Recroissant (invariable). — *Passé.* Recru, recrue, recrus, recrues. — *Passé comp.* Ayant recru.

RECROQUEVILLER (se), v. pron. 1re conj. (*Se rekrokevi-ië*), qu'il ne faut pas confondre avec *recoquiller* (V. ce mot), ne se dit guère qu'en parlant de l'effet que le feu produit sur le parchemin qui se retire et se replie lorsqu'on l'en approche trop près. Il se dit aussi des feuilles, des plantes et des arbres, lorsque le soleil les a trop desséchées. *La couverture de ce livre s'est toute* recroquevillée. *La chaleur du soleil est si forte que les feuilles de cette plante, de cet arbre commencent à* recroqueviller (Académie). — *Indic. prés.* Il se recroqueville, ils se recroquevillent. — *Imparf.* Il se recroquevillait, ils se recroquevillaient.—*Passé déf.* Il se recroquevilla, ils se recroquevillèrent. — *Passé indéf.* Il s'est recroquevillé, ils se sont recroquevillés. — *Passé ant.* Il se fut recroquevillé, ils se furent recroquevillés. — *Plus-que-parf.* Il s'était recroquevillé, ils s'étaient recroquevillés. — *Futur.* Il se recroquevillera, ils se recroquevilleront. — *Futur ant.* Il se sera recroquevillé, ils se seront recroquevillés. — *Cond. prés.* Il se recroquevillerait, ils se recroquevilleraient. — *Passé.* Il se serait recroquevillé, ils se seraient recroquevillés. — *On dit aussi.* Il se fût recroquevillé, ils se fussent recroquevillés. — *Point d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il se recroqueville, qu'ils se recroquevillent. — *Imp.* Qu'il se recroquevillât, qu'ils se recroquevillassent. — *Passé.* Qu'il se soit recroquevillé, qu'ils se soient recroquevillés. — *Plus-que-parf.* Qu'il se fût recroquevillé, qu'ils se fussent recroquevillés. — *Inf. prés.* Se recroqueviller. — *Passé.* S'être recroquevillé. — *Part prés.* Se recroquevillant (invar.). — *Passé.* Recroquevillé, recroquevillée, recroquevillés, recroquevillées. — *Passé composé.* S'étant recroquevillé.

RECROTTER, v. a. et rédupl., 1re conj. (*Rekroté*), crotter de nouveau, rejeter de la boue. Recrotter *un pantalon, une robe.* — Voir pour la conjugaison le verbe CROTTER. — *Infin. prés.* Recrotter. — *Passé.* Avoir recrotté. — *Part. prés.* Recrottant (invar.). — *Passé.* Recrotté, recrottée, recrottés, recrottées. — *Passé comp.* Ayant recrotté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se recrotter. Cet enfant n'est pas plus tôt décrotté qu'il* se recrotte *aussitôt.* — Passif : *Etre recrotté.* Le participe régit *par.*

RÉCROUER, v. a. et rédup., 1re conjug. (*Rekroué*), écrouer de nouveau, récrire une seconde fois sur le registre des emprisonnements, le nom d'un prisonnier, le jour et la cause de son arrestation. *A peine sorti de prison, on l'y* récroua *pour un nouveau délit.* — Voir pour la conjugaison le verbe ÉCROUER. — *Infin. prés.* Récrouer. — *Passé.* Avoir récroué. — *Part. prés.* Récrouant (invar.).—*Passé.* Récroué, récrouée, récroués, récrouées. — *Passé comp.* Ayant récroué. — Passif : *Etre récroué*). Le participe régit *par.*

RECRUTER, v. a. 1re conj. (*Rekruté*), faire des recrues. Recruter *un régiment;* et au figuré. *Il* recrute *partout des associés*, il en attire de toutes parts.

> Bélise est encline à malice
> Et la foule des sots *recrute* les méchants.
> Neufchateau.

— *Indic. prés.* Je recrute, tu recrutes, il recrute, nous recrutons, vous recrutez, ils recrutent. — *Imparf.* Je recrutais, tu recrutais, il recrutait, nous recrutions, vous recrutiez, ils recrutaient. — *Passé déf.* Je recrutai, tu recrutas, il recruta, nous recrutâmes, vous recrutâtes, ils recrutèrent. — *Passé indéf.* J'ai recruté, etc. — *Passé antér.* J'eus recruté, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais recruté, etc. — *Futur.* Je recruterai, tu recruteras, il recrutera, nous recruterons, vous recruterez, ils recruteront. — *Futur antér.* J'aurai recruté, etc. — *Cond. prés.* Je recruterais, tu recruterais, il recruterait, nous recruterions, vous recruteriez, ils recruteraient.— *Pass.* J'aurais recruté, etc. — *On dit aussi :*

J'eusse recruté, etc. — *Impér. prés.* Recrute, recrutons, recrutez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez recruté. — *Subjonct. prés.* Que je recrute, que tu recrutes, qu'il recrute, que nous recrutions, que vous recrutiez, qu'ils recrutent. — *Imparf.* Que je recrutasse, que tu recrutasses, qu'il recrutât, que nous recrutassions, que vous recrutassiez, qu'ils recrutassent. — *Passé.* Que j'aie recruté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse recruté, etc. — *Infin. prés.* Recruter. — *Passé.* Avoir recruté. — *Partic. prés.* Recrutant (invariable). — *Passé.* Recruté (varia.). — *Passé comp.* Ayant recruté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se recruter. Toute armée qui ne* se recrute *pas finit toujours par capituler* (Bonaparte). *Cette société* se recrute *parmi des hommes à imagination exaltée* (Acad.). — Passif : *être recruté.* Le participe régit *par. Ce régiment a* recruté *d'excellents soldats. Les cavaliers qui manquaient dans cette campagne ont été* recrutés par *un officier supérieur.*

RECTIFIER, v. a. 1re conj. (*Rektifié*), redresser, remettre en ordre. Rectifier *un discours, une affaire, un compte. La fortune* rectifie *les fautes des gens heureux* (Bussy Rabutin). — Rectifier *une liqueur*, c'est la distiller de nouveau ; rectifier *une courbe*, c'est lui trouver une ligne droite égale en longueur. La lettre *i* se double aux 1es et 2es pers. plur. de l'imp. de l'indic. et du prés. du subj.—*Ind. prés.* Je rectifie, tu rectifies, il rectifie, nous rectifions, vous rectifiez, ils rectifient. — *Imparf.* Je rectifiais, tu rectifiais, il rectifiait, nous rectifiions, vous rectifiiez, ils rectifiaient —*Passé défini.* Je rectifiai, tu rectifias, il rectifia, nous rectifiâmes, vous rectifiâtes, ils rectifièrent. — *Passé ind.* J'ai rectifié, etc. — *Passé ant.* J'eus rectifié, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais rectifié, etc. — *Futur.* Je rectifierai, tu rectifieras, il rectifiera, nous rectifierons, vous rectifierez, ils rectifieront.—*Futur ant.* J'aurai rectifié, etc. — *Cond. prés.* Je rectifierais, tu rectifierais, il rectifierait, nous rectifierions, vous rectifieriez, ils rectifieraient.—*Passé.* J'aurais rectifié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse rectifié, etc. — *Impér. prés.* Rectifie, rectifions, rectifiez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez rectifié. —*Subj. prés.* Que je rectifie, que tu rectifies, qu'il rectifie, que nous rectifiions, que vous rectifiiez, qu'ils rectifient. —*Imp.* Que je rectifiasse, que tu rectifiasses, qu'il rectifiât, que nous rectifiassions, que vous rectifiassiez, qu'ils rectifiassent. — *Passé.* Que j'aie rectifié, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse rectifié, etc. — *Infin. prés.* Rectifier. — *Passé.* Avoir rectifié. — *Partic. prés.* Rectifiant (inv.). — *Passé.* Rectifié (var.). — *Passé comp.* Ayant rectifié. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se rectifier. Les esprits faux ne* se rectifient *jamais.* — Passif : *être rectifié.* Le part. régit *par.*

RECUEILLIR, v. a. et irr., 2e conj. (*Rekeuhir*), amasser, serrer les fruits d'une terre. Recueillir *du blé, des grains, des fruits, etc.* — On dit au figuré. Recueillir *une successisn ou les fruits d'une succession.* — Il signifie aussi recevoir.

> Pour prix de tant d'amour, j'aurai le triste emploi
> De *recueillir* des pleurs qui ne sont pas pour moi.
> Racine.

— On dit au figuré. Recueillir *les derniers soupirs de quelqu'un.* — Il signifie encore rassembler. Recueillir *les débris d'une armée, d'un naufrage.*—Profiter. *Le meilleur observateur est celui qui* recueille *tout ce qui peut l'éclairer* (Bacon). — Compiler. Recueillir *les plus beaux passages d'un auteur.* — Recueillir *ses esprits*, c'est prêter son attention à quelque chose ; recueillir *ses forces*, c'est les ranimer ; recueillir *les voix*, c'est prendre les avis d'une assemblée. — Il signifie encore recevoir charitablement. Recueillir *les pauvres* ; recueillir *quelqu'un dans le malheur.*— *Ind. prés.* Je recueille, tu recueilles, il recueille, nous recueillons, vous recueillez, ils recueillent. — *Imparf.* Je recueillais, tu recueillais, il recueillait, nous recueillions, vous recueilliez, ils recueillaient.— *Passé défini.* Je recueillis, tu recueillis, il recueillit, nous recueillîmes, vous recueillîtes, ils recueillirent. — *Passé ind.* J'ai recueilli, etc. — *Passé ant.* J'eus recueilli, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais recueilli, etc. — *Futur.* Je recueillerai, tu recueilleras, il recueillera, nous recueillerons, vous recueillerez, ils recueilleront. — *Futur ant.* J'aurai recueilli, etc. — *Cond. prés.* Je recueillerais, tu recueillerais, il recueillerait, nous recueillerions, vous recueilleriez, ils recueilleraient. — *Passé.* J'aurais recueilli, etc. — *On dit aussi :* J'eusse recueilli, etc. — *Impér. prés.* Recueille, recueillons, recueillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez recueilli.— *Subj. prés.* Que je recueille, que tu recueilles, qu'il recueille, que nous recueillions, que vous recueilliez, qu'ils recueillent. — *Imp.* Que je recueil-

lisse, que tu recueillisses, qu'il recueillît, que nous recueillissions, que vous recueillissiez, qu'ils recueillissent. — *Passé.* Que j'aie recueilli, etc.—*Plus-que-parfait.* Que j'eusse recueilli, etc. — *Infin. prés.* Recueillir. — *Passé.* Avoir recueilli.— *Part. prés.* Recueillant (inv.). — *Pass.* Recueilli (var.). — *Passé comp.* Ayant recueilli.— Se conj. avec le pron. pers. : *se recueillir. Il faut chercher dans les livres, non tout ce qui amuse, mais tout ce qui peut utilement* se recueillir (Boiste). — Passif : *Etre recueilli.* Le participe régit *par.*

RECUIRE, v. a. et réd., 4e conj. (*Rekuire*), cuire de nouveau. Recuire *des confitures, du pain, de la viande, du poisson, etc.* — Il s'applique aussi aux arts. Recuire *de la brique, des métaux, un ciseau. On est parvenu en* recuisant *le fer fondu à le rendre capable de supporter le marteau.* —Voir pour la conjugaison le verbe CUIRE. — *Infinitif présent.* Recuire. — *Passé.* Avoir recuit. — *Partic. prés.* Recuisant (inv.). — *Passé* Recuit (var.). *Des matières* recuites *dans l'estomac.* — *Passé comp.* Ayant recuit. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se recuire. Le verre* se recuit *pour éviter qu'il ne se fende.* Le participe régit *par.*

RECULER, v. a. et n. 1re conj. (*Rekulé*), tirer ou pousser en arrière, reculer *une chaise,* reculer *une table,* reculer *un enfant du feu;* il signifie aussi éloigner. Reculer *un mur, un fossé,* il s'emploie au figuré.

> Mais il est des objets que l'art judicieux
> Doit offrir à l'oreille et *reculer* des yeux.
> Boileau.

— Il signifie encore retarder, reculer *un paiement, une affaire.*

> J'avance des malheurs que je puis *reculer.*
> Racine.

— Il est neutre quand il signifie aller en arrière. *Faire* reculer *une voiture.*

> Le flot qui l'apporta *recule* épouvanté.
> Racine.

— Il signifie aussi éviter, différer, *c'est une faiblesse de n'oser* reculer *quand on sent qu'on vous a fait faire une fausse démarche* (Massillon). — Il signifie encore ne pas lâcher prise, se conduire bravement, *c'est un brave qui ne* recule *jamais.* — *Ind. prés.* Je recule, tu recules, il recule, nous reculons, vous reculez, ils reculent. — *Imparf.* Je reculais, tu reculais, il reculait, nous reculions, vous reculiez, ils reculaient. — *Passé défini.* Je reculai, tu reculas, il recula, nous reculâmes, vous reculâtes, ils reculèrent. — *Passé ind.* J'ai reculé, etc. — *Passé ant.* J'eus reculé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais reculé, etc. — *Futur.* Je reculerai, tu reculeras, il reculera, nous reculerons vous reculerez, ils reculeront. — *Futur antér.* J'aurai reculé, etc. — *Cond. prés.* Je reculerais, tu reculerais, il reculerait, nous reculerions, vous reculeriez, ils reculeraient. — *Passé.* J'aurais reculé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse reculé, etc. — *Imp. prés.* Recule, reculons, reculez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez reculé. — *Subj. prés.* Que je recule, que tu recules, qu'il recule, que nous reculions, que vous reculiez, qu'ils reculent. — *Imparf.* Que je reculasse, que tu reculasses, qu'il reculât, que nous reculassions, que vous reculassiez, qu'ils reculassent. — *Passé.* Que j'aie reculé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse reculé, etc. — *Infin. prés.* Reculer. — *Passé.* Avoir reculé.—*Part. prés.* Reculant (inv.). — *Passé.* Reculé (var.). — *Passé comp.* Ayant reculé.—Se conj. avec le pron. pers.: *se reculer. Les limites des états ne doivent* se reculer *qu'avec une équitable prudence*(Boiste). — Passif : *être reculé.* Le participe régit *de* et *par. Ce pays* est reculé de *nous,* être reculé par *quelqu'un.*

RÉCUPÉRER, v. a., 1re conj. (*Rékupéré*), recouvrer, épargner, récupérer *de l'argent,* récupérer *une perte, etc.* — *Ind. prés.* Je récupère, tu récupères, il récupère, nous récupérons, vous récupérez, ils récupèrent. — *Imparfait.* Je récupérais, tu récupérais, il récupérait, nous récupérions, vous récupériez, ils récupéraient. — *Passé déf.* Je récupérai, tu récupéras, il récupéra, nous récupérâmes, vous récupérâtes, ils récupérèrent. —*Passé indéf.* J'ai récupéré, etc. — *Passé antér.* J'eus récupéré, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais récupéré, etc. —*Futur.* Je récupèrerai, tu récupèreras, il récupèrera, nous récupèrerons, vous récupèrerez, ils récupèreront. — *Futur antér.* J'aurai récupéré, etc. — *Condit. prés.* Je récupèrerais, tu récupèrerais, il récupèrerait, nous récupèrerions, vous récupèreriez, ils récupèreraient. — *Passé.* J'aurais récupéré, etc. — *On dit aussi:* J'eusse récupéré, etc. — *Impér. prés.* Récupère, récupérons, récupérez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez récupéré.—*Subj. prés.* Que je récupère, que tu récupères,

qu'il récupère, que nous récupérions, que vous récupériez, qu'ils récupèrent. — *Imparf.* Que je récupérasse, que tu récupérasses, qu'il récupérât, que nous récupérassions, que vous récupérassiez, qu'ils récupérassent. — *Passé.* Que j'aie récupéré, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse récupéré, etc. — *Infin. prés.* Récupérer. — *Passé.* Avoir récupéré. — *Part. prés.* Récupérant (invar.). —*Passé.* Récupéré, récupérée, récupérés, récupérées. — *Passé comp.* Ayant récupéré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se récupérer. Quoiqu'on fasse, le temps et l'argent ne peuvent* se récupérer. — Passif : *être récupéré.* Le participe régit *par.*

RÉCURER, v. a. 1re conjug. (*Rékuré*), donner un troisième labour, récurer *une terre.* — Il se dit aussi pour nettoyer de nouveau. Récurer *du cuivre, de l'acier.*— *Ind. prés.* Je récure, tu récures, il récure, nous récurons, vous récurez, ils récurent. — *Imparf.* Je récurais, tu récurais, il récurait, nous récurions, vous récuriez, ils récuraient. — *Passé défini.* Je récurai, tu récuras, il récura, nous récurâmes, vous récurâtes, ils récurèrent. — *Passé indéf.* Jai récuré, etc.— *Passé ant.* J'eus récuré, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais récuré, etc. — *Futur.* Je récurerai, tu récureras, il récurera, nous récurerons, vous récurerez, ils récureront. — *Futur antér.* J'aurai récuré, etc. — *Cond. prés.* Je récurerais, tu récurerais, il récurerait, nous récurerions, vous récureriez, ils récureraient. — *Passé.* J'aurais récuré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse récuré, etc. — *Impér. prés.* Récure, récurons, récurez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez récuré. — *Subj. prés.* Que je récure, que tu récures, qu'il récure, que nous récurions, que vous récuriez, qu'ils récurent. — *Impar.* Que je récurasse, que tu récurasses, qu'il récurât, que nous récurassions, que vous récurassiez, qu'ils récurassent. —*Passé.* Que j'aie récuré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse récuré, etc.— *Inf. prés.* Récurer.—*Passé.* Avoir récuré. — *Part. prés.* Récurant (invar.). — *Passé.* Récuré (var.). — *Passé comp.* Ayant récuré.—Se conjugue avec le pron. personnel : *se récurer.* —Passif : *Etre récuré.* Le part. régit *de* et *par.*

RÉCUSER, v. a., 1re conj. (*Rékusé*), rejeter, refuser de soumettre sa cause à la décision de quelqu'un.. Récuser *un juge, des témoins, des experts*; récuser *un témoignage.*

> Ils sauront *récuser* l'injuste stratagême
> D'un témoin irrité qui s'accuse lui-même.
> Racine.

—*Ind. prés.* Je récuse, tu récuses, il récuse, nous récusons, vous récusez, ils récusent. —*Imp.* Je récusais, tu récusais, il récusait, nous récusions, vous récusiez, ils récusaient.—*Passé défini.* Je récusai, tu récusas, il récusa, nous récusâmes, vous récusâtes, ils récusèrent. — *Passé indéf.* J'ai récusé, etc. — *Passé antér.* J'eus récusé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais récusé, etc. — *Futur.* Je récuserai, tu récuseras, il récusera, nous récuserons, vous récuserez, ils récuseront. — *Futur antér.* J'aurai récusé, etc. — *Cond. prés.* Je récuserais, tu récuserais, il récuserait, nous récuserions, vous récuseriez, ils récuseraient. — *Passé.* J'aurais récusé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse recusé, etc. — *Impér. prés.* Récuse, récusons, récusez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez récusé.—*Subj. prés.* Que je récuse, que tu récuses, qu'il récuse, que nous récusions, que vous récusiez, qu'ils récusent.—*Imparf.* Que je récusasse, que tu récusasses, qu'il récusât, que nous récusassions, que vous récusassiez, qu'ils récusassent. — *Passé.* Que j'aie récusé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse récusé, etc.— *Inf. prés.* Récuser —*Passé.* Avoir récusé. — *Part. prés.* Récusant (invar.).—*Passé.* Récusé (var.).— *Passé comp.* Ayant récusé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se récuser. Tout juge qui, d'avance, émet son jugement, peut se récuser* (Boiste). — Passif : *être récusé.* Le participe régit *par.*

REDANSER, v. n., a. et rédupl., 1re conj. (*Redancé*), danser de nouveau. *Il a redansé avec la mariée.* — Activem. Redanser *un pas, une contredanse. Ce danseur a* redansé *ce pas aux grands applaudissements du public.* — Voir pour la conjugaison le verbe DANSER. — *Inf. prés.* Redanser. — *Passé.* Avoir redansé. — *Partic. prés.* Redansant (inv.). — *Passé.* Redansé, variable comme participe du verbe actif. — *Passé composé.* Ayant redansé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se redanser. Cette contredanse ne* se redanse *plus.* — Passif : *Etre redansé.* Le participe régit *par.*

REDARGUER, v. a., 1re conj. (*Redargué*), réprimander, blâmer, reprendre.

Redarguer *quelqu'un. Il n'y a rien à redarguer dans cette procédure.* — *Indic. prés.* Je redargue, tu redargues, il redargue, nous redarguons, vous redarguez, ils redarguent. — *Imp.* Je redarguais, tu redarguais, il redarguait, nous redarguions, vous redarguiez, ils redarguaient. — *Passé défini.* Je redarguai, tu redarguas, il redargua, nous redarguâmes, vous redarguâtes, ils redarguèrent.—*Passé indéf.* J'ai redargué, etc. — *Passé antér.* J'eus redargué, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais redargué, etc. — *Futur.* Je redarguerai, tu redargueras, il redarguera, nous redarguerons, vous redarguerez, ils redargueront. — *Futur antér.* J'aurai redargué, etc. — *Cond. prés.* Je redarguerais, tu redarguerais, il redarguerait, nous redarguerions, vous redargueriez, ils redargueraient. — *Passé.* J'aurais redargué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse redargué, etc. — *Impérat. prés.* Redargue, redarguons, redarguez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez redargué. —*Subj. prés.* Que je redargue, que tu redargues, qu'il redargue, que nous redarguions, que vous redarguiez, qu'ils redarguent. — *Imparf.* Que je redarguasse, que tu redarguasses, qu'il redarguât, que nous redarguassions, que vous redarguassiez, qu'ils redarguassent. — *Passé.* Que j'aie redargué, etc. — *Plus que-parf.* Que j'eusse redargué, etc. — *Infin. prés.* Redarguer. — *Passé.* Avoir redargué. — *Part. prés.* Redarguant (invar.). — *Passé.* Redargué, redarguée, redargués, redarguées. — *Passé comp.* Ayant redargué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se redarguer.* — Passif : *être redargué.* Le participe régit *par.*

REDÉBATTRE, v. a. redupl. et irrég., 4e conj. (*Redébatre*), débattre de nouveau. Redébattre *les articles d'un compte* (Noël et Chapsal). — Voir pour la conjugaison le verbe DÉBATTRE. — *Infin. prés.* Redébattre. — *Passé.* Avoir redébattu. — *Participe prés.* Redébattant (invar.). — *Passé.* Redébattu, redébattue, redébattus, redébattues. — *Passé comp.* Ayant redébattu. — Il s'emploie avec le pronom personnel *: se redébattre.* — Passif : *être redébattu.* Le participe régit *par.*

REDÉCLARER, v. a., réd., 1re conj. (*Redéklaré*), déclarer de nouveau ; Redéclarer *sa passion.* — Voir, pour la conjugaison le verbe DÉCLARER. — *Infin. prés.* Redéclarer. — *Passé.* Avoir redéclaré. —*Part. prés.* Redéclarant (inv.). —*Passé.* Redéclaré, redéclarée, redéclarés, redéclarées. —*Passé comp.* Ayant redéclaré.—Se conjugue avec le pronom. pers. *: se redéclarer. Cet homme avait fait de vains efforts pour contenir sa haine, à la vue de son ennemi elle* se redéclara. — Passif *: être redéclaré.* Le participe régit *par.*

REDÉDIER, v. a. et réd. 1re conj. (*Redédié*), dédier de nouveau. Redédier *un livre. Il vient d'être publié une seconde édition de cet ouvrage* redédié *à Mme la Comtesse**** — Voir pour la conjugaison le verbe DÉDIER. — *Inf. prés.* Redédier. — *Passé.* Avoir redédié. — *Part. prés.* Redédiant (invar.). — *Passé* (var.). — *Passé comp.* Ayant redédié. — S'emploie avec le pronom personnel : *se redédier* (peu usité). — Passif : *être redédié.* Le participe régit *à* et *par.*

REDÉFAIRE, v. a. réd. et irr. 4me conj. (*Redéfère*), défaire de nouveau : Redéfaire *un ourlet. J'ai défait et* redéfait *vingt fois cet ouvrage* (Acad.). Voir pour la conjugaison le verbe DÉFAIRE. — *Infi. prés.* Redéfaire. — *Passé.* Avoir redéfait. — *Participe présent.* Redéfaisant invariable. — *Passé.* Redéfait (var.). —*Passé comp.* Ayant redéfait. — Se conj. avec le pron. pers. : *se redéfaire* (Omiss. de l'Acad.). — Passif : *être redéfait.* Le part. régit *par*

REDÉJEUNER, v. n. et rédup., 1re conj. (*Redejeûné*), faire un second déjeûner : *Il a apeine fini de déjeûner qu'il* redéjeûne, *tant il est d'un grand appétit.* — Voir pour la conjugaison le verbe DÉJEUNER. — *Inf. prés.* Redéjeûner. — *Passé.* Avoir redéjeûné.—*Partic. prés.* Redéjeûnant (invar.).— *Passé.* Redéjeûné (inv.). — *Passé comp.* Ayant redéjeûné.

REDÉLIBÉRER, v. n. et rédup., 1re conj. (*Redéliberé*), remettre en délibération : Redélibérer *sur une question.* — Pour la conjugaison le verbe DÉLIBÉRER. — *Infi. prés.* Redélibérer. — *Passé.* Avoir redélibéré. — *Part. prés.* Redélibérant (invar.).— *Passé.* Redélibéré (invariable). — *Passé comp.* Ayant redélibéré.

REDÉLIVRER, v. a. et rédup. 1re conj. (*Redélivré*), délivrer de nouveau. *Dieu qui, par la rédemption, nous a délivré de la servitude du démon, nous en* redélivre *tous les jours par sa grâce.* — Voir pour la conjugaison le verbe DÉLIVRER.

— *Infi. prés.* Redélivrer.— *Passé.* Avoir redélivré. — *Part. prés.* Redelivrant (invar.). — *Passé.* Redélivré (var.). — *Passé comp.* Ayant redélivré. — Se conj. avec le pronom pers. : *se redélivrer.* — Passif : *être redelivré.* Le part. régit *de* et *par.* Redélivré de *ses passions ;* redélivré par *la grâce.*

REDEMANDER, v. a. et rédup., 1re conj. (*Redemandé*), demander de nouveau, vouloir reprendre ce qu'on a donné ou prêté, *quand on se venge, on est juge dans sa propre cause ; il est bien difficile de ne pas* redemander *plus qu'il n'est dû* (mme de Puisieux). — Voir pour la conj. le verbe DEMANDER. — *Infi prés.* Redemander. — *Passé.* Avoir redemandé.— *Part. prés.* Redemandant (invar.). — *Passé.* Redemandé (var.). — *Passé comp.* Ayant redemandé. — Se conj. avec le pronom pers. *se redemander. Les dons ne peuvent* se redemander *sans nécessité* (Boiste).— Passif : *être redemandé.* Le part. régit *par.*

REDEMEURER, v. n, rédup., 1re conj. (*Redemeuré*), demeurer de nouveau dans un endroit. *Il doit aller* redemeurer *à la campagne dès qu'il fera beau. Je regrette d'avoir quitté ce logement ; s'il est encore vacant, je veux y* redemeurer. — Voir pour la conjugaison le verbe DEMEURER. — *Infi. prés.* Redemeurer. — *Passé.* Avoir redemeuré. — *Part. prés.* Redemeurant (invar.). — *Passé.* Redemeuré, redemeurée, redemeurés, redemeurées. — *Passé comp.* Ayant Redemeuré.

REDÉMOLIR, v. a. rédup., 2me conj. (*Redémolir*), démolir de nouveau. Redémolir *une forteresse reconstruite* (Boiste). — Voir pour la conj. le verbe DÉMOLIR. — *Infi. prés.* Redémolir. — *Passé.* Avoir redémoli. — *Part. prés.* Redémolissant (invar.). — *Passé.* Redémoli (var.). — *Passé comp.* Ayant redémoli. — Se conj. avec le pronom pers. ; *se redémolir.* — Passif ; *être redémoli.* Le part. régit *par.*

REDÉPÊCHER, v. a. rédup ,1re conj. (*Redépaiché*), renvoyer exprès en diligence. Redépêcher *un courrier. Pour que l'affaire n'éprouve pas de retard je vous* redépêcherai *la même personne que je vous ai envoyée ce matin.* Voir pour la conj. le verbe DÉPÊCHER. — *Inf. prés.* Redépêcher. — *Passé.* Avoir redépêché. — *Part. prés.* Redépêchant (invariable). — *Passé.* Redépêché (variable). — *Passé comp.* Ayant redépêché. — S'emploie avec le pronom pers.: *se redépêcher.* — Passif : *être redépêché.* Le participe régit *par. Une estafette a* été redépêchée par *ordre du roi au Président du conseil.*

REDESCENDRE, v. n. rédup., 4me conj. (*Redéçandre*), descendre de nouveau : *Le baromètre* redescend (Acad.). Au figuré. *Le désir est comme le papillon, après avoir sucé les plus belles fleurs, il* redescend *aux plus humbles* (Boiste). — Descendre après s'être élevé : *L'ambitieux forcé de* redescendre, *est tombé dans le gouffre de l'ennui* (Id). — Il est aussi actif et signifie ôter de nouveau d'un lieu élevé : Redescendez *ce tableau.* Actif, ce verbe prend l'auxilaire avoir (Acad.). Neutre. Il se conjugue avec les deux auxiliaires selon qu'on veut exprimer l'état ou l'action ; si je dis : *le baromètre* a redescendu, c'est l'action que j'ai en vue d'exprimer ; mais je fais connaître son état présent, quand je dis : *Le baromètre* est redescendu. — Pour la conjugaison voir le verbe DESCENDRE. — *Infi. prés.* Redescendre. — *Passé.* Avoir redescendu. — *Part. prés.* Redescendant (invar.). — *Passé.* Redescendu (var.). — *Passé comp.* Ayant redescendu. — Se conjugue avec le pron. pers. *se redescendre* (Boiste). (Omiss. de l'Acad.). — Passif : *être redescendu.* Le part. régit *par.*

REDESSINER, v. a. et réd., 1re conj. (*Redéciné*), dessiner de nouveau. Redessiner *un paysage, une étude, un plan. Cette tête n'est pas dans les proportions, il faut la* redessiner. — Voir pour la conjugaison le verbe DESSINER. — *Inf. prés.* Redessiner. — *Passé.* Avoir redessiné. — *Part. prés.* Redessinant (invar.). — *Passé.* Redessiné (variable). — *Passé comp.* Ayant redessiné. — S'emploie avec le pronom personnel : *Se redessiner. Ce paysage ne peut* se redessiner *sur ce papier.*— Passif : *Etre redessiné.* Le part. régit *par.*

REDEVENIR, v. n. et réd., 2e conj. (*Redevenir*), recommencer à être, devenir de nouveau. *Quoiqu'on puisse tenir l'homme dans l'ignorance, il est impossible de le faire* redevenir *ignorant* (Lainé). — Voir pour la conjugaison le verbe DEVENIR. — *Inf. prés.* Redevenir. — *Passé.* Etre redevenu — *Part. prés.* Redevenant (inv.). — *Passé.* Redevenu (inv.). — *Passé comp.* Etant redevenu.

REDÉVIDER, v. a. et réd., 1re conjug. (*Redévidé*), dévider de nouveau. Redévider *du fil, de la soie.* — Voir pour la conju-

gaison le verbe DÉVIDER. — *Inf. prés.* Redévider.— *Passé.* Avoir redévidé.— *Part. prés.* Redévidant (inv.).—*Passé.* Redévidé, redévidée, redévidés, redévidées. — *Passé comp.* Ayant redévidé. —Se conjugue avec le pron. pers. : *se redévider.*—Passif : *Etre redévidé.* Le participe régit *par.*

REDEVOIR, v. a. et réd. 3e conj. (*Redevoar*), être en reste, devoir après un compte fait. Redevoir *de l'argent.*—Voir pour la conjugaison le verbe DEVOIR. — *Inf. prés.* Redevoir. — *Passé.* Avoir redu.— *Participe présent.* Redevant (invar.). — *Passé.* Redu, redue, redus, redues. — *Passé comp.* Ayant redu. — Passif : *Être redu.* Le part. régit *par.*

REDICTER, v. a. et réd. 1re conj. (*Rediqueté*), dicter de nouveau. Redicter *une lettre, un devoir.* — Prescrire de nouveau. Redicter *des lois, des conditions.* — Voir pour la conjugaison le verbe DICTER. — *Inf. prés.* Redicter. — *Passé.* Avoir redicté.— *Participe présent.* Redictant (invariable). — *Passé.* Redicté (var.) — *Passé comp.* Ayant redicté. —Se conjugue avec le pronom personnel : *se redicter.* — Passif : *Être redicté.* Le part. régit *par.*

RÉDIGER, v. a., 1re conj. (*Rédijé*), mettre en ordre et par écrit. Rédiger *un acte, un discours, un ouvrage.* — Il signifie aussi réduire, résumer. *On peut* rédiger *en une page tout ce qu'il a dit.* On met un *e* muet après le *g* devant *a* et *o.* — *Ind. prés.* Je rédige, tu rédiges, il rédige, nous rédigeons, vous rédigez, ils rédigent. — *Imp.* Je rédigeais, tu rédigeais, il rédigeait, nous rédigions, vous rédigiez, ils rédigeaient. — *Passé déf.* Je rédigeai, tu rédigeas, il rédigea, nous rédigeâmes, vous rédigeâtes, ils rédigèrent. — *Passé indéf.* J'ai rédigé, etc. — *Passé ant.* J'eus rédigé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais rédigé, etc. — *Futur.* Je rédigerai, tu rédigeras, il rédigera, nous rédigerons, vous rédigerez, ils rédigeront. — *Futur ant.* J'aurai rédigé, etc. — *Condit. prés.* Je rédigerais, tu rédigerais, il rédigerait, nous rédigerions, vous rédigeriez, ils rédigeraient.— *Passé.* J'aurais rédigé, etc.— *On dit aussi* : J'eusse rédigé, etc.— *Impér. prés.* Rédige. rédigeons, rédigez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez rédigé. — *Subj. prés* Que je rédige. que tu rédiges, qu'il rédige, que nous rédigions, que vous rédigiez, qu'ils rédigent. — *Imparf.* Que je rédigeasse, que tu rédigeasses, qu'il rédigeât, que nous rédigeassions, que vous rédigeassiez, qu'ils rédigeassent. — *Passé.* Que j'aie rédigé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse rédigé, etc. — *Inf. prés.* Rédiger.— *Passé.* Avoir rédigé. — *Part. prés.* Rédigeant (inv.).— *Passé.* Rédigé, rédigée, rédigés, rédigées. — *Passé comp.* Ayant rédigé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se rédiger. Les lois ne peuvent* se rédiger *trop clairement.* — Passif : *Etre rédigé.* Le participe régit *par.*

RÉDIMER (*se*), v. pron., 1re conj. (*Ce rédimé*), se racheter, se délivrer des poursuites, des vexations. *C'est insulter à l'équité des souverains que de prétendre* se rédimer *de ses fautes politiques et morales par des flagorneries.* — *Indic. prés.* Je me rédime, tu te rédimes, il se rédime, nous nous rédimons, vous vous rédimez, ils se rédiment. — *Imparf.* Je me rédimais, tu te rédimais, il se rédimait, nous nous rédimions, vous vous rédimiez, ils se rédimaient. — *Passé déf.* Je me rédimai, tu te rédimas, il se rédima, nous nous rédimâmes, vous vous rédimâtes, ils se rédimèrent. — *Passé indéf.* Je me suis, tu t'es, il s'est rédimé, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont rédimés. — *Passé antér.* Je me fus, tu te fus, il se fut rédimé, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent rédimés. — *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était rédimé, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient rédimés. — *Futur.* Je me rédimerai, tu te rédimeras, il se rédimera, nous nous rédimerons, vous vous rédimerez, ils se rédimeront. — *Futur antér.* Je me serai, tu te seras, il se sera rédimé, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront rédimés. — *Condit. prés.* Je me rédimerais, tu te rédimerais, il se rédimerait, nous nous rédimerions, vous vous rédimeriez, ils se rédimeraient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait rédimé, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient rédimés. — *On dit aussi* : Je me fusse, tu te fusses, il se fût rédimé, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent rédimés. — *Impér. prés.* Rédime-toi, rédimons-nous, rédimez-vous. — *Passé.* Sois-toi, soyons-nous, soyez-vous rédimés.— *Subj. prés.* Que je me rédime, que tu te rédimes, qu'il se rédime, que nous nous rédimions, que vous vous rédimiez, qu'ils se rédiment. — *Imparf.* Que je me rédimasse, que tu te rédimasses, qu'il se rédimât, que nous nous rédimassions, que vous vous rédimassiez, qu'ils se

rédimassent. — *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit rédimé, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient rédimés. — *Plus-que-parf.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût rédimé, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent rédimés. — *Infin. prés.* Se redimer.—*Pass.* S'être rédimé. — *Part. prés.* Se rédimant (invar.). — *Passé.* Rédimé, rédimee, rédimés, rédimées. — *Passé comp.* S'étant rédimé.

REDIRE, v. a. et réd., 4e conj. (*Redire*), répéter, révéler. *Ecoutez les malheureux auxquels il ne reste d'autre consolation que de* redire *ennuyeusement leurs misères* (Fléchier).—Il signifie encore blâmer, reprendre. *Chacun trouve à* redire *en un autre ce qu'on trouve à* redire *en lui* (Larochef.).—Pour la conjugaison, voir le verbe DIRE. — *Infin. prés.* Redire.— *Passé.* Avoir redit.— *Part. prés.* Redisant (invar.).—*Passé.* Redit, redite, redits, redites.—*Passé comp.* Ayant redit. —Se conjugue avec le pronom personnel : *se redire. Les vérités utiles ne sauraient trop se dire et* se redire.—Passif : *Etre redit.* Le part. régit *par. Cette nouvelle a été dite et* redite par *tout le quartier.*

REDISSOUDRE, v. a., rédup. et irrég., 4e conj. (*Rediçoudre*), dissoudre de nouveau. *L'assemblée qui avait été dissoute une première fois, s'était reconstituée, mais une seconde ordonnance vient de la* redissoudre. — Voir pour la conjugaison le verbe DISSOUDRE. — *Infin. prés.* Redissoudre. — *Passé.* Avoir redissous. — *Part. prés.* Redissolvant (inv.).—*Passé.* redissous, redissoute, redissous, redissoutes. — *Passe comp.* Ayant redissous. — S'emploie avec le pronom personnel : *se redissoudre.*— Passif : *Etre redissous.* Le participe régit *par.*

REDISTRIBUER, v. a. et réd., 1re conj. (*Redicetribué*), distribuer de nouveau.— Voir pour la conjugaison le verbe DISTRIBUER. — *Infin. prés.* Redistribuer. — *Passé.* Avoir redistribué. — *Part. prés.* Redistribuant (invar.).—*Passé.* Redistribué, redistribués, redistribués, redistribuées. — *Passé comp.* Ayant redistribué. —Pronominalement : *se redistribuer.* — Passif : *Etre redistribué.* Le participe régit *par.*

REDIVISER, v. a. et rédup., 1re conj. (*Redivizé*), diviser de nouveau. Ce mot ne se trouve pas dans l'Académie.—Pour la conjugaison, voir le verbe DIVISER. — *Inf. prés.* Rediviser.—*Passé.* Avoir redivisé.—*Part. prés.* Redivisant inv.).— *Passé.* Redivisé (var.). — *Passé comp.* Ayant redivisé. — Pronominal.: *se rediviser. Après sa mort toutes les nations* se redivisèrent (Montesquieu). — Passif : *Etre redivisé.* Le participe régit *par.*

REDOMPTER, v. a. et rédupl., 1re conj. (*Redonté*), dompter de nouveau. Redompter des animaux. — Au figuré. *Apprenez à dompter vos passions, et lorsqu'elles viennent à se rallumer*, redomptez *les.* — Voir pour la conjugaison le verbe DOMPTER.—*Inf. prés.* Redompter. — *Passé.* Avoir redompté. — *Part. prés.* Redomptant (invar.). — *Passé.* Redompté, redomptée, redomptés, redomptées. — *Passé comp.* Ayant redompté.— Se conjugue avec le pronom personnel : *se redompter.* — Passif : *Etre redompté.* Le participe régit *par.*

RÉDONDER, v. n., 1re conj. (*Rédondé*), être superflu, surabonder dans le discours, être plein de rédondances. *Cette épithète* rédonde, *ce livre* rédonde *de citations.* — *Indic. prés.* Je rédonde, tu rédondes, il rédonde, nous rédondons, vous rédondez, ils rédondent. — *Imparf.* Je rédondais, tu rédondais, il rédondait, nous rédondions, vous rédondiez, ils rédondaient. — *Passé déf.* Je rédondai, tu rédondas, il rédonda, nous rédondâmes, vous rédondâtes, ils rédondèrent.—*Passé ind.* J'ai rédondé, etc.—*Passé ant.* J'eus rédondé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais rédondé, etc. —*Futur.* Je rédonderai, tu rédonderas, il rédondera, nous rédonderons, vous rédonderez, ils rédonderont. — *Futur antér.* J'aurai rédondé, etc. — *Condit. prés.* Je rédonderais, tu rédonderais, il rédonderait, nous rédonderions, vous rédonderiez, ils rédonderaient. — *Passé.* J'aurais rédondé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse rédondé, etc. — *Impér. prés.* Rédonde, rédondons, rédondez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez rédondé.—*Subj. prés.* Que je rédonde, que tu rédondes, qu'il rédonde, que nous rédondions, que vous rédondiez, qu'ils rédondent.—*Imparfait.* Que je rédondasse, que tu rédondasses, qu'il rédondât, que nous rédondassions, que vous rédondassiez, qu'ils rédondassent. — *Passé.* Que j'aie rédondé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse rédondé, etc.—*Infin. prés.* Rédonder.—

Passé. Avoir rédondé.—*Part. prés.* Rédondant, rédondante. *Épithète* rédondante, *livres* rédondants. — *Passé.* Rédondé (invar.) — *Passé composé.* Ayant rédondé.

REDONNER, v. a. n. et rédupl., 1re conj. (*Redoné*), donner de nouveau. Redonner *une maison*. Redonner *à un tableau son premier éclat*. — Il est neutre quand il signifie s'abandonner de nouveau. Redonner *dans de folles dépenses, dans un piége*. — Il est encore neutre quand il signifie revenir à la charge, en terme de guerre. *L'infanterie se rallia et* redonna *avec un nouveau courage*. — Voir pour la conjugaison le verbe DONNER. — *Inf. prés.* Redonner. — *Passé.* Avoir redonné. — *Part. prés.* Redonnant. — *Passé.* Redonné, redonnée, redonnés, redonnées. — *Passé comp.* Ayant redonné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se redonner. La confiance ôtée ne* se redonne *plus*. — Passif : *Etre redonné*. Le participe régit *par*.

REDORER, v. a. et rédupl. 1re conj. (*Redoré*), dorer de nouveau. Redorer *un cadre, un flambeau, des chenets*. — En terme de poésie, il signifie éclairer de nouveau. *Le soleil vient* redorer *les coteaux*. — Voir pour la conjugaison le verbe DORER. — *Inf. prés.* Redorer. — *Passé.* Avoir redoré. — *Part. prés.* Redorant (inv.). — *Passé.* Redoré, redorée, redorés, redorées. — *Passé comp.* Ayant redoré. — Pronominalement. *se redorer*. — Passif : *Etre redoré*. Le part. régit *par*.

REDORMIR, v. n. irrég. et rédupl., 2e conj. (*Redormir*), dormir de nouveau. — Voir pour la conjugaison le verbe DORMIR. — *Inf. prés.* Redormir. — *Passé.* Avoir redormi. — *Part. prés.* Redormant (inv.). — *Passé.* Redormi (inv.). — *Passé comp.* Ayant redormi.

REDOTER, v., a., rédupl., 1re conjug. (*Redoté*), doter de nouveau. *Comme il avait mangé la dot de sa femme, son père a été obligé de la* redoter. Redoter *une église, un hospice*, leur assigner de nouveaux revenus. — Voir pour la conjugaison le verbe DOTER. — *Inf. prés.* Redoter. — *Passé.* Avoir redoté. — *Part. prés.* Redotant (invariable). — *Passé.* Redoté, redotée, redotés, redotées. — *Passé comp.* Ayant redoté. — Pronom. *se redoter*. (Peu usité.) — Passif : *Etre redoté*. Le part. régit *par*.

REDOUBLER, v. a. n. et rédupl. 1re conj. (*Redoublé*), réitérer, augmenter. Redoubler *ses sollicitudes, ses instances, ses efforts*. Redoubler *son affliction. Les révolutions, loin de rendre les hommes plus heureux, ne font ordinairemeet que* redoubler *leurs misères* (Dumarsais). — Il est neutre dans le sens absolu. *Le froid* redouble. *Sa fièvre a* redoublé. Redoubler *de soin, d'attention, de zèle*. — Voir pour la conjugaison le verbe DOUBLER. — *Inf. prés.* Redoubler. — *Passé.* Avoir redoublé. — *Part. prés.* Redoublant (invariable). — *Passé.* Redoublé, redoublée, redoublés, redoublées. — *Passé composé.* Ayant redoublé. — Pronominalement. *se redoubler*. — Passif : *être redoublé*. Le participe régit *par*.

REDOUTER, v. a. 1re conj. (*Redouté*), craindre fort. Redouter *quelqu'un. Les grands ne font pas assez de cas des hommes pour* redouter *leurs censures* (Massillon).

Vous croyez tous les maux que votre âme *redoute*
Voltaire.

— *Indic. prés.* Je redoute, tu redoutes, il redoute, nous redoutons, vous redoutez, ils redoutent. — *Imparf.* Je redoutais, tu redoutais, il redoutait, nous redoutions, vous redoutiez, ils redoutaient. — *Passé défini.* Je redoutai, tu redoutas, il redouta, nous redoutâmes, vous redoutâtes, ils redoutèrent. — *Passé indéf.* J'ai redouté, etc. — *Passé ant.* J'eus redouté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais redouté, etc. — *Futur.* Je redouterai, tu redouteras, il redoutera, nous redouterons, vous redouterez, ils redouteront. — *Futur antér.* J'aurai redouté, etc. — *Cond. prés.* Je redouterais, tu redouterais, il redouterait, nous redouterions, vous redouteriez, ils redouteraient. — *Pass.* J'aurais redouté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse redouté, etc. — *Impérat. prés.* Redoute, redoutons, redoutez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez redouté. — *Subj. prés.* Que je redoute, que tu redoutes, qu'il redoute, que nous redoutions, que vous redoutiez, qu'ils redoutent. — *Imp.* Que je redoutasse, que tu redoutasses, qu'il redoutât, que nous redoutassions, que vous redoutassiez, qu'ils redoutassent. — *Passé.* Que j'aie redouté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse

redouté, etc. — *Infinit. présent.* Redouter. — *Passé.* Avoir redouté. — *Partic. prés.* Redoutant (invar.). — *Passé.* Redouté, redoutée, redoutés, redoutées. — *Passé comp.* Ayant redouté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se redouter. Des ennemis généreux s'estiment et ne* se redoutent *pas* (Boiste). — Passif : *être redouté.* Le part. régit *de* et *par. Etre* redouté de *tout le monde. Etre* redouté par *quelqu'un.*

REDRESSER, v. a. et rédup., 1re conj. (*Redrécé*), rendre droit. Redresser *une planche, un arbre.* Redresser *une taille.* —Il signifie aussi relever, rétablir. *L'ambition* redresse *les duperies du fanatisme* (Lemontey).—Il signifie encore remettre dans le droit chemin, au propre et au figuré. Redresser *quelqu'un d'égaré. Combien de fausses vertus la reine a-t-elle* redressées *par les règles qu'elle prescrivit à la sienne* (Fléchier). Redresser *des torts ou des griefs*, c'est les réparer. — Pour la conjugaison, voir le verbe DRESSER.—*Inf. prés.* Redresser.—*Passé.* Avoir redressé.—*Part. prés.* Redressant (inv.). — *Passé.* Redressé (variable). — *Passé comp.* Ayant redressé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se redresser.*

Voulant *se redresser* soi-même on s'estropie,
Et d'un original on fait une copie.
Boileau.

—Passif : *être redressé.* Le participe régit *par.*

Le lutrin *par* nos mains *redressé.*
Boileau.

RÉDUIRE, v. a., 4e conjug. (*Réduir*), restreindre. Réduire *un tableau*, réduire *quelqu'un*, réduire *un ouvrage. C'est l'effet d'un art consommé de* réduire *en petit tout un grand ouvrage* (Bossuet). —Il signifie aussi contraindre, nécessiter, obliger. Réduire *quelqu'un à demander pardon.*

Gardez-vous de *réduire* un peuple furieux,
Seigneur, à prononcer entre vous et les Dieux.
Racine.

—Il signifie encore soumettre, subjuguer. Réduire *un pays*, réduire *des rebelles.* —On l'emploie pour ramener, au figuré. *Il faut tout* réduire *au néant, ou bien admettre des vérités indépendantes de nos conjectures* (Vauvenargues).—Il signifie encore organiser d'une certaine manière.

Réduire en art la comédie antique.
Boileau.

—*Indic. prés.* Je réduis, tu réduis, il réduit, nous réduisons, vous réduisez, ils réduisent. — *Imparf.* Je réduisais, tu réduisais, il réduisait, nous réduisions, vous réduisiez, ils réduisaient. — *Passé déf.* Je réduisis, tu réduisis, il réduisit, nous réduisîmes, vous réduisîtes, ils réduisirent.—*Passé ind.* J'ai réduit, etc.— *Passé antér.* J'eus réduit, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais réduit, etc.—*Futur.* Je réduirai, tu réduiras, il réduira, nous réduirons, vous réduirez, ils réduiront. — *Futur ant.* J'aurai réduit, etc.—*Cond. prés.* Je réduirais, tu réduirais, il réduirait, nous réduirions, vous réduiriez, ils réduiraient.—*Passé.* J'aurais réduit, etc. — *On dit aussi* : J'eusse réduit, etc. — *Impér. prés.* Réduis, réduisons, réduisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez réduit. — *Subj. prés.* Que je réduise, que tu réduises, qu'il réduise, que nous réduisions, que vous réduisiez, qu'ils réduisent. —*Imparf.* Que je réduisisse, que tu réduisisses, qu'il réduisît, que nous réduisissions, que vous réduisissiez, qu'ils réduisissent. — *Passé.* Que j'aie réduit, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse réduit, etc.—*Infin. prés.* Réduire.—*Passé.* Avoir réduit. — *Part. prés.* Réduisant (inv.).—*Passé.* Réduit, réduite, réduits, réduites.—*Passé comp.* Ayant réduit.— Se conjugue avec le pronom personnel : *se réduire. Qu'il est difficile de* se réduire *à la solitude lorsqu'on a vécu longtemps à la cour des rois!* (Fléchier.) — Passif : *Etre réduit.* Le participe régit *à* et *par. Etre* réduit à *la misère* par *les circonstances.*

RÉÉDIFIER, v. a., 1re conj. (*Réédifié*), rebâtir, reconstruire. Réédifier *une maison, un palais, etc.*—*Indic. présent.* Je réédifie, tu réédifies, il réédifie, nous réédifions, vous réédifiez, ils réédifient. —*Imparf.* Je réédifiais, tu réédifiais, il réédifiait, nous réédifiions, vous réédifiiez, ils réédifiaient. — *Passé défini.* Je réédifiai, tu réédifias, il réédifia, nous réédifiâmes, vous réédifiâtes, ils réédifièrent. —*Passé indéf.* J'ai réédifié, etc.—*Passé ant.* J'eus réédifié, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais réédifié, etc. — *Futur.* Je réédifierai, tu réédifieras, il réédifiera, nous réédifierons, vous réédifierez, ils réédifieront.—*Futur ant.* J'aurai réédifié, etc.

—*Cond. prés.* Je réédifierais, tu réédifierais, il réédifierait, nous réédifierions, vous réédifieriez, ils réédifieraient. — *Passé.* J'aurais réédifié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse réédifié, etc.—*Impératif prés.* Réédifie, réédifions, réédifiez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez réédifié.—*Subj. prés.* Que je réédifie, que tu réédifies, qu'il réédifie, que nous réédifiions, que vous réédifiiez, qu'ils réédifient.—*Impar.* Que je réédifiasse, que tu réédifiasses, qu'il réédifiât, que nous réédifiassions, que vous réédifiassiez, qu'ils réédifiassent. —*Passé.* Que j'aie réédifié, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse réédifié, etc. — *Infin. prés.* Réédifier.—*Passé.* Avoir réédifié. — *Part. prés.* Réédifiant (invar.). —*Passé.* Réédifié, réédifiée, réédifiés, réédifiées.—*Passé comp.* Ayant réédifié. —Se conjugue avec le pronom personnel : *se réédifier.* — Passif ; *Etre réédifié.* Le participe régit *par.*

RÉÉDITER, v. a. et rédupl., 1re conj. (*Réédité*), éditer de nouveau. *On a* réédité *plusieurs fois cet ouvrage.*—Pour la conjugaison voir le verbe EDITER. — *Inf. prés.* Rééditer. — *Passé.* Avoir réédité. —*Part. prés.* Rééditant (invar.).—*Passé.* Réédité, rééditée, réédités, rééditées.— *Passé comp.* Ayant réédité. — S'emploie avec le pronom personnel : *se rééditer. Les bons ouvrages* se rééditent.—Passif : *Etre réédité.* Le part. régit *par. Ce roman n'a pas été* réédité par *le même libraire.*

RÉÉLIRE, v. a., rédup. et irr., 4e conj. (*Réélir*), élire de nouveau. Réélire *un député* (Acad.).— Voir pour la conjugaison ELIRE. — *Infin. prés.* Réélire. — *Passé.* Avoir réélu.—*Part. prés.* Réélisant (invar.). —*Passé.* Réélu, réélue, réélus, réélues.—*Passé composé.* Ayant réélu.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se réélire. Les députés, appelés à de hautes fonctions*, se réélisent (Omiss. de l'Acad.).—Passif : *Etre réélu.* Le participe régit *par. Cet officier de la garde nationale a été* réélu par *sa compagnie.*

RÉENGENDRER, v. a. et réd., 1re conj. (*Réangendré*), engendrer de nouveau. *Il fallait que ce vieillard fût doué d'une grande vertu prolifique pour avoir pu* réengendrer *dans un âge aussi avancé.* — Au figuré., *Des contre-révolutions qui ne sont pas l'œuvre du progrès,* réengendrent *les excès et les abus des premières révolutions.* —Voir pour la conjugaison le verbe ENGENDRER.—*Infin. prés.* Réengendrer. — *Passé.* Avoir réengendré. — *Part. prés.* Réengendrant (invar.). — *Passé.* Réengendré, réengendrée, réengendrés, réengendrées.—*Passé comp.* Ayant réengendré. — S'emploie avec le pronom personnel : *se réengendrer.* — Passif ; *Etre réengendré.* Le participe régit *par.*

RÉEXAMINER, v. a. et réd., 1re conjug. (*Réexaminé*), examiner de nouveau. *Il faut* réexaminer *cette question sous une autre face. Après l'avoir examiné et* réexaminé *le témoin déclara qu'il le reconnaissait. Ce conscrit ayant fait valoir des cas d'exemption, le conseil a ordonné qu'il fût* réexaminé. — Interroger de nouveau. *On* réexamina *le récipiendiaire qui, cette fois, fut jugé digne d'occuper l'emploi qu'il avait sollicité.* — Voir pour la conjugaison le verbe EXAMINER. — *Infin. prés.* Réexaminer. — *Passé.* Avoir réexaminé. — *Part. prés.* Réexaminant (invar.).— *Passé.* Réexaminé, réexaminée, réexaminés, réexaminées.— *Passé composé.* Ayant réexaminé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se réexaminer. Plus on* se réexamine *plus on se mésestime.* — Passif : *Etre réexaminé.* Le participe régit *par. Ces comptes ont été* réexaminés par *les arbitres ; on attend leur décision.*

RÉEXPORTER, v. a., 1re conj. (*Réekceporté*), faire la réexportation, ou retransporter à l'étranger les marchandises venues du dehors. Réexporter *des marchandises.* — *Ind. prés.* Je réexporte, tu réexportes, il réexporte, nous réexportons, vous réexportez, ils réexportent.— *Imparf.* Je réexportais, tu réexportais, il réexportait, nous réexportions, vous réexportiez, ils réexportaient. — *Passé déf.* Je réexportai, tu réexportas, il réexporta, nous réexportâmes, vous réexportâtes, ils réexportèrent. — *Passé indéf.* J'ai réexporté, etc. — *Passé ant.* J'eus réexporté, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais réexporté, etc. — *Futur.* Je réexporterai, tu réexporteras, il réexportera, nous réexporterons, vous réexporterez, ils réexporteront. — *Futur antér.* J'aurai réexporté, etc. — *Condit. prés.* Je réexporterais, tu réexporterais, il réexporterait, nous réexporterions, vous réexporteriez, ils réexporteraient.—*Passé.* J'aurais réexporté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse réexporté, etc. — *Impérat. prés.* Réexporte, réexportons, réexportez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez réexporté.—*Subj.*

prés. Que je réexporte, que tu réexportes, qu'il réexporte, que nous réexportions, que vous réexportiez, qu'ils réexportent. — *Imparf.* Que je réexportasse, que tu réexportasses, qu'il réexportât, que nous réexportassions, que vous réexportassiez, qu'ils réexportassent. — *Passé.* Que j'aie réexporté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse réexporté, etc. — *Inf. prés.* Réexporter. —*Passé.* Avoir réexporté. — *Part. prés.* Réexportant (inv.). — *Passé.* Réexporté (var.). — *Passé comp.* Ayant réexporté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se réexporter.* — Passif : *être réexporté.* Le part. régit *par.*

REFÂCHER, v. a. et réd., 1[re] conj. (*Refâché*), fâcher de nouveau. *La désobéissance de cet enfant a* refâché *sa mère.* — Voir pour la conjugaison le verbe FÂCHER. — *Infin. prés.* Refâcher. — *Passé.* Avoir refâché. —*Part. prés.* Refâchant (invar.). — *Passé.* Refâché, refâchée, refâchés, refâchées. —*Passé comp.* Ayant refâché. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se refâcher* et signifie se fâcher une seconde fois. *Ces deux amis* se sont refâchés *depuis leur rapatriage.* — Passif : *être refâché.* Le participe régit *par.*

REFAÇONNER, v. a. et réd., 1[re] conj. (*Refaçonné*), façonner de nouveau. *Ce vase n'est pas assez façonné, il faut le* refaçonner. *La bordure de ce cadre a besoin d'etre* refaçonnée. — En terme d'agricult. Refaçonner *une terre, un champ, une vigne*, leur donner un second labour.—Au figuré. *C'est un enfant mal élevé qu'il faut* refaçonner *pendant qu'il en est encore temps.* — Voir pour la conjugaison le verbe FAÇONNER. — *Infinit. prés.* Refaçonner. — *Passé.* Avoir refaçonné.— *Part. prés.* Refaçonnant (inv.) — *Passé.* Refaçonné, refaçonnée, refaçonnés, refaçonnées. — *Passé comp.* Ayant refaçonné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se refaçonner. Les ouvrages d'art se façonnent et* se refaçonnent. — Passif : *être refaçonné.* Le participe régit *par.*

REFAILLIR, v. n., réd. et irr., 2[e] conj. (*Refaïr*), faillir de nouveau. Il n'est guère usité qu'en style de commerce. *Ce négociant qu'on croyait bien au-dessus de ses affaires vient de* refaillir. — Voir pour la conjugaison le verbe FAILLIR. — *Infin. prés.* Refaillir. — *Passé.* Avoir refailli. — *Part. prés.* Refaillant (invar.).— *Passé.* Refailli (invar.). Il se prend aussi substantivement. *C'est un* refailli. — *Passé comp.* Ayant refailli.

REFAIRE, v. a., rédupl. et irr., 4[e] conj. (*Refère*), faire encore ce qu'on a déjà fait. Refaire *un voyage*; — *un tour de promenade.* — Absol. *C'est un homme qui passe sa vie à faire, défaire et* refaire (Acad. —Recommencer. *Si c'était à* refaire, *je ne le recommencerais pas.*—Raccommoder, réparer. *Il a fallu* refaire *le pan de muraille que le canon avait abattu.* Refaire *une maison. Il y a beaucoup à* refaire *à cet habit, à cette machine, etc.* — Remettre en bon état, redonner de la vigueur. *L'air de la campagne* refait *un convalescent. Il faut envoyer ces chevaux au vert pour les* refaire. — Il s'emploie encore dans un sens absolu lorsqu'il signifie redonner des cartes. *Vous avez mal donné, il faut* refaire. — Voir pour la conjugaison le verbe FAIRE. — *Infin. prés.* Refaire. — *Passé.* Avoir refait. — *Part. présent.* Refaisant (invar.). — *Passé.* Refait, refaite, refaits, refaites. Il est aussi substantif. On dit à de certains jeux, d'un coup ou d'une partie qu'il a fallu recommencer. *C'est un* refait. — En terme de chasse, il se dit du nouveau bois du cerf. *Ce cerf a déjà du* refait.— *Passé comp.* Ayant refait.— S'emploie avec le pronom personnel : *se refaire. Il est rare qu'un ouvrage manqué puisse* se refaire. — Reprendre de la vigueur. *Ce malade commence à* se refaire. *Ce cheval s'est bien* refait *depuis peu.* On dit qu'*un joueur commence à* se refaire, pour exprimer qu'il commence à regagner une partie de ce qu'il avait perdu. — Au fig. *Fuyez tout homme qui dit : Je suis fait ainsi, je ne veux pas me* refaire. — Passif : *être refait.* Le participe régit *par.*

REFAUCHER, v. a. et rédupl., 1[re] conj. (*Refauché*), faucher de nouveau. Refaucher *de l'herbe, un pré. Il faudra bientôt* refaucher *ce carré de luzerne.* — Pour la conjugaison voir le verbe FAUCHER. — *Inf. prés.* Refaucher. — *Passé.* Avoir refauché. — *Part. prés.* Refauchant (inv.). — *Passé.* Refauché, refauchée, refauchés, refauchées. — *Passé comp.* Ayant refauché. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se refaucher.* — Passif : *être refauché.* Le participe régit *par.*

REFENDRE, v. a. et rédupl., 4[e] conjug. (*Refandre*), diviser, scier, fendre en long, fendre de nouveau. Refendre *du bois, une poutre, un pavé.* — Pour la conjugaison voir le verbe FENDRE. — *Inf. prés.* Refendre. — *Passé.* Avoir refendu. — *Partic.*

prés. Refendant (inv.). — *Passé.* Refendu (var.). — *Passé comp.* Ayant refendu. — Pronominalement : *se refendre.* — Passif : *être refendu.* Le participe régit *par.*

RÉFÉRER, v. a. et n., 1re conj. *(Référé)*, rapporter une chose à une autre. Référer *un article à un chapître. A quoi* référez-*vous cet article?* — Attribuer. Référer *la gloire, l'honneur d'une chose à quelqu'un. Vous devez en* référer *toute la gloire à Dieu.* — En terme de pratique, il signifie s'en rapporter au serment de celui qui voulait s'en rapporter au nôtre. *Le serment lui avait été déféré, mais il le* référa *à sa partie.* — On dit dans le même sens. Référer *le choix à quelqu'un,* lui laisser le choix qu'il nous accordait. — Neut., il s'emploie en terme de palais, et a la signification de, faire rapport. *Il faut en* référer *à la chambre. Il en sera* référé. — *Ind. prés.* Je réfère, tu réfères, il réfère, nous référons, vous référez, ils réfèrent. — *Imp.* Je référais, tu référais, il référait, nous référions, vous référiez, ils référaient. — *Passé déf.* Je référai, tu référas, il référa, nous référâmes, vous référâtes, ils référèrent. — *Passé ind.* J'ai référé, etc. — *Passé anter.* J'eus référé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais référé, etc. — *Futur.* Je référerai, tu référeras, il référera, nous référerons, vous référerez, ils référeront. — *Futur anter.* J'aurai référé, etc. — *Condit. prés.* Je référerais, tu référerais, il référerait, nous référerions, vous référeriez, ils référeraient. — *Passé.* J'aurais référé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse référé, etc. — *Impér. prés.* Réfère, référons, référez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez référé. — *Subj. prés.* Que je réfère, que tu réfères, qu'il réfère, que nous référions, que vous référiez, qu'ils réfèrent. — *Imparf.* Que je référasse, que tu référasses, qu'il référât, que nous référassions, que vous référassiez, qu'ils référassent. — *Passé.* Que j'aie référé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse référé, etc. — *Infinit. prés.* Référer. — *Passé.* Avoir référé. — *Part. prés.* Référant (inv.). — *Passé.* Référé, référée, référés, référées. Pris substantivement il signifie, le rapport et le plus souvent la décision d'un juge sur quelque incident d'un procès. *Il a gagné son procès en* référé. *Le président a rendu une ordonnance de* référé *qui déboute le demandeur de son opposition.* — *Passé comp.* Ayant référé. — Pronominalem. *se référer,* s'en rapporter à. Se référer *à l'avis de quelqu'un. Je m'en* réfère *à l'événement pour justifier ma prédiction.* — Passif : *Etre référé.* Le participe régit *à* et *par.*

REFERMER, v. a. et redupl., 1re conj. *(Refermé)*, fermer de nouveau. Refermer *une porte, une fenêtre, etc.* — Il signifie aussi fermer les ouvertures des chairs. Refermer *une plaie.* — Au figuré. Refermer *le volcan, l'abyme. Qui* refermera *l'abyme où ses passions l'ont entraîné?* — Voir pour la conjugaison le verbe FERMER. — *Inf. prés.* Refermer. — *Passé.* Avoir refermé. — *Part. prés.* Refermant (inv.). — *Passé.* Refermé (var.). — *Passé comp.* Ayant refermé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se refermer. La porte s'est* refermée *sur lui. Lorsque les passions veulent vous entraîner songez à cette tombe entr'ouverte qui vous attend et* se refermera *sur vous.* — Passif : *être refermé.* Le participe régit *par.*

REFERRER, v. a. et rédupl., 1re conj. *(Referré)*, ferrer de nouveau. Referrer *une porte, un bâton.* Referrer *un cheval.* — Voir pour la conjugaison le verbe FERRER. — *Inf. prés.* Referrer. — *Passé.* Avoir referré. — *Part. prés.* Referrant (inv.). — *Passé.* Referré (var.). — *Passé comp.* Ayant referré. — Pronominal. : *se referrer. Ce cheval ne peut plus* se referrer. — Au fig. repasser de nouveau des études. *Je me* referre *sur certains points.* — Passif : *être referré.* Le participe régit *par.*

REFÊTER, v. a. et réd., 1re conj. *(Refêté)*, rétablir ou célébrer une fête absolue. *L'Eglise* refête *ce saint.* — Voir pour la conjuga son le verbe FÊTER. — *Inf. prés.* Refêter. — *Passé.* Avoir refêté. — *Part. prés.* Refêtant (invar.). — *Passé.* Refêté, refêtée, refêtés, refêtées. — *Passé comp.* Ayant refêté. — Pronominalement : *Se refêter.* Passif : *être refêté.* Le part. régit *par.*

REFEUILLETER, v. a. et réd., 1re conj. *(Refeu-ieté)*, feuilleter de nouveau. Refeuilleter *un livre.* — Pour la conjugaison, voir le verbe FEUILLETER. — *Infin. prés.* Refeuilleter. — *Passé.* Avoir refeuilleté. — *Part. prés.* Refeuilletant (invar.). — *Passé.* Refeuilleté, refeuilletée, refeuilletés, refeuilletées. — *Passé comp.* Ayant refeuilleté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se refeuilleter.* — Passif : *Etre refeuilleté.* Le participe régit *par.*

REFICHER, v. a. et rédupl., 1re conj. (*Refiché*), ficher de nouveau. Reficher *un clou dans le mur*. Reficher *une pièce en terre*. — En terme de maçonnerie. Reficher *des joints*, les remplir une seconde fois de mortier. — Pour la conjugaison, voir le verbe Ficher. — *Infin. prés.* Reficher. — *Passé.* Avoir refiché. —*Part. prés.* Refichant (inv.). — *Passé.* Refiché, refichée, refichés, refichées.— *Passé comp.* Ayant refiché.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se reficher*. —Passif : *Etre refiché*. Le participe régit *par*.

REFIGER, v. a. et rédupl., 1re conjug. (*Refigé*), figer de nouveau. Il est surtout usité avec le verbe *faire*. *Faire* refiger *de l'huile, du beurre, de la graisse*. — Pour la conjugaison voir le verbe Figer. —*Infin. prés.* Refiger. — *Passé.* Avoir refigé.—*Part. prés.* Refigeant (invar.).— *Passé.* Refigé, refigée, refigés, refigées. —*Passé comp.* Ayant refigé.—S'emploie pronominalement : *se refiger*. *Le sang figé dans les veines avait repris sa circulation, quand il s'est* refigé *tout-à-coup*.—Passif : *Etre refigé*.

REFIXER, v. a. et rédup., 1re conjug. (*Refixé*), déterminer de nouveau. Refixer *le prix d'une chose*. Refixer *le lieu, le jour, l'heure d'un rendez-vous*.—Pour la conjugaison voir le verbe Fixer.—*Infin. prés.* Refixer. — *Passé.* Avoir refixé.— *Part. prés.* Refixant (invar.). — *Passé* Refixé, refixée, refixés, refixées.—*Passé comp.* Ayant refixé. — S'emploie avec le pronom personnel : *se refixer*.—Passif : *Être refixé*. Le participe régit *par*.

REFLAMBER, v. a., n. et rédupl., 1re conj. (*Reflanbé*), passer une seconde fois par la flamme. *Faire* reflamber *une volaille*.—Neutral. il signifie jeter de nouveau de la flamme. *Le gaz que l'on croyait éteint* reflamba *tout-à-coup et répandit une vive clarté*.—Voir pour la conjugaison le verbe flamber. — *Infin. prés.* Reflamber. — *Passé.* Avoir reflambé. — *Part. prés.* Reflambant. — *Passé.* Reflambé, reflambés, reflambée, reflambées. — *Passé composé.* Ayant reflambé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se reflamber. Un poulet qui n'a pas été assez flambé* se reflambe.—Passif : *Etre reflambé*. Le part. régit *par*.

REFLATTER, v. a. et rédupl., 1re conj. (*Reflaté*), flatter de nouveau. *Certaines personnes paraissent insensibles à une première flatterie ; mais qu'on les* reflatte, *leur orgueil perce bientôt malgré elles*.—Voir pour la conjugaison le verbe flatter.—*Infin. prés.* Reflatter —*Passé.* Avoir reflatté. — *Part. prés.* Reflattant (inv.). — *Passé.* Reflatté (var.). — *Passé comp.* Avoir reflatté.—Pronominal. : *Se reflatter*, se vanter de nouveau. *Après le démenti qu'il a reçu, il a osé* se reflatter *d'avoir composé ces vers*.—Passif : *Etre reflatté*. Le part. régit *par*.

RÉFLÉCHIR, v. a. et n., 1re conj. (*Réfléchir*), renvoyer, repousser. *Tous les corps solides* réfléchissent *les autres corps qui les frappent*. Réfléchir *la lumière*. *L'eau* réfléchit *à l'œil les objets* (J.-J. Rousseau). *L'écho* réfléchit *la voix*.—Au figuré. *La gloire des grands* réfléchit *son éclat sur leurs descendants* (Acad.). — Neutral. Rejaillir, être renvoyé. *Les rayons du soleil* réfléchissent *d'un miroir*. *La chaleur du feu* réfléchit *de la plaque du foyer dans la chambre*. — Au figuré. *La honte de cette action* réfléchira *sur toute sa famille*. Il s'emploie aussi dans le sens de penser mûrement. *Il* réfléchit *toujours à ce qu'il va faire*. Réfléchissez *sur cette affaire, vous me direz ensuite votre sentiment*. *L'habitude de* réfléchir *fait mettre à profit le malheur même*. *Il faut exercer son esprit à* réfléchir.— *Indic. prés.* Je réfléchis, tu réfléchis, il réfléchit, nous réfléchissons, vous réfléchissez, ils réfléchissent. — *Imparf.* Je réfléchissais, tu réfléchissais, il réfléchissait, nous réfléchissions, vous réfléchissiez, ils réfléchissaient. — *Passé déf.* Je réfléchis, tu réfléchis, il réfléchit, nous réfléchîmes, vous réfléchîtes, ils réfléchirent.—*Passé ind.* J'ai réfléchi, etc. — *Passé antér.* J'eus réfléchi, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais réfléchi, etc. — *Futur.* Je réfléchirai, tu réfléchiras, il réfléchira, nous réfléchirons, vous réfléchirez, ils réfléchiront. — *Futur antér.* J'aurai réfléchi, etc. — *Condit. prés.* Je réfléchirais, tu réfléchirais, il réfléchirait, nous réfléchirions, vous réfléchiriez, ils réfléchiraient. — *Passé.* J'aurais réfléchi, etc.—*On dit aussi* : J'eusse réfléchi, etc. — *Impér. prés.* Réfléchis, réfléchissons, réfléchissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez réfléchi.— *Subj. prés.* Que je réfléchisse, que tu réfléchisses, qu'il réfléchisse, que nous réfléchissions, que vous réfléchissiez, qu'ils réfléchissent. — *Imparf.* Que je réfléchisse, que tu réfléchisses, qu'il

réfléchit, que nous réfléchissions, que vous réfléchissiez, qu'ils réfléchissent.—*Passé.* Que j'aie réfléchi, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse réfléchi, etc. — *Infin. prés.* Réfléchir.—*Passé.* Avoir réfléchi.—*Part. prés.* Réfléchissant, variable comme adjectif verbal. *Homme, esprit* réfléchissant. — *Passé.* Réfléchi, réfléchie, réfléchis, réfléchies. Il est aussi adjectif et s'emploie en parlant des choses dites ou faites avec réflexion. *Pensée* réfléchie, *crime* réfléchi. *Sans une religion éclairée,* réfléchie, *l'homme est le plus malheureux des êtres.* On appelle en terme de grammaire *verbe réfléchi,* le verbe dont l'action ne retombe qu'indirectement sur le sujet auquel se rapporte le pronom *se.* — *Passé comp.* Ayant réfléchi. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se réfléchir. La lumière* se réfléchit *dans une glace.*—Passif : *Etre réfléchi.* Le participe régit *par.*

REFLÉTER, v. a. et n., 1re conjug. (*Reflété*), envoyer de la lumière, une couleur sur un corps. Refléter *une couleur sur du drap, etc. Nous ne voyons les objets que par la lumière qu'ils* reflètent, *nous ne les connaissons que par l'impression qu'ils nous font* (Boiste).—*Indic. prés.* Je reflète, tu reflètes, il reflète, nous reflétons, vous reflétez, ils reflètent.—*Imparf.* Je reflétais, tu reflétais, il reflétait, nous reflétions, vous reflétiez, ils reflétaient. — *Passé déf.* Je reflétai, tu reflétas, il refléta, nous reflétâmes, vous reflétâtes, ils reflétèrent. — *Passé indéf.* J'ai reflété, etc. — *Passé ant.* J'eus reflété, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais reflété, etc.—*Futur.* Je reflèterai, tu reflèteras, il reflètera, nous reflèterons, vous reflèterez, ils reflèteront. — *Futur ant.* J'aurai reflété, etc.—*Condit. prés.* Je reflèterais, tu reflèterais, il reflèterait, nous reflèterions, vous reflèteriez, ils reflèteraient. — *Passé.* J'aurais reflété, etc. — *On dit aussi :* J'eusse reflété, etc. — *Impér. prés.* Reflète, reflétons, reflétez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez reflété. — *Subj. prés.* Que je reflète, que tu reflètes, qu'il reflète, que nous reflétions, que vous reflétiez, qu'ils reflètent. —*Imparf.* Que je reflétasse, que tu reflétasses, qu'il reflétât, que nous reflétassions, que vous reflétassiez, qu'ils reflétassent.—*Passé.* Que j'aie reflété, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse reflété, etc. —*Infin. prés.* Refléter.—*Passé.* Avoir reflété. — *Part. prés.* Reflétant (inv.).— *Passé.* Reflété, reflétée, reflétés, reflétées. — *Passé comp.* Ayant reflété.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se refléter. Les rayons de la vérité* se reflètent *sur tous les esprits sains* (Boiste). — Passif : *Etre reflété.* Le participe régit *par.*

REFLEURIR, v. n., rédupl. et irrég., 1re conj. (*Refleurir*), fleurir de nouveau. *Les orangers, après avoir porté des fleurs au printemps,* refleurissent *ordinairement en automne.*—Au figuré, il signifie rentrer en vogue, en estime, et est irrégulier à l'imparfait de l'indicatif et au participe présent. *Les belles-lettres* florissaient et non refleurissaient; *les beaux-arts* reflorissant et non refleurissant. *Les beaux-arts, les belles-lettres commencent à* refleurir. Il s'emploie aussi avec le verbe *faire.* Fléchier a dit : *Faire* refleurir *les lois.* —Voir pour la conjugaison le verbe FLEURIR. — *Infin. prés.* Refleurir.— *Passé.* Avoir refleuri. — *Part. prés.* Reflorissant (invar.).— *Passé.* Refleuri (var.).—*Passé comp.* Ayant refleuri.

REFLUER, v. n. et réd., 1re conj. (*Reflué*), retourner vers sa source. *Quand la mer monte, elle fait* refluer *les rivières.* — On l'emploie en terme de médecine. *La bile a* reflué *dans le sang.* — Au fig. *La chute du bas-empire fit* refluer *les sciences et les arts dans l'occident de l'Europe* (Acad.). — Voir pour la conjugaison le verbe FLUER. — *Inf. prés.* Refluer. — *Passé.* Avoir reflué.—*Part. prés.* Refluant (inv.). — *Passé.* Reflué (invar.). — *Passé comp.* Ayant reflué.

REFONDER, v. a. et réd., 1re conj. (*Refondé*), terme de pratique peu usité, rembourser les frais d'un défaut auquel on s'oppose. Refonder *les dépens de contumace.* — Pour la conjugaison voir le verbe FONDER. — *Inf. prés.* Refonder.— *Passé.* Avoir refondé. — *Part. prés.* Refondant (inv.). — *Passé.* Refondé (var.). — *Passé comp.* Ayant refondé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se refonder. Ces dépens peuvent* se refonder. — Passif : *être refondé.* Le participe régit *par.*

REFONDRE, v. a. et rédupl., 4e conjug. (*Refondre*), fondre de nouveau. Refondre *un canon, une cloche.* — Au figuré il signifie refaire. Refondre *un article, un poème, une législation.* — Il signifie aussi changer le caractère, les mœurs, les habitudes. *Vous ne le corrigerez pas, il faudrait le* refondre. *Il est difficile de* refon-

dre une nation. — Voir pour la conjugaison le verbe FONDRE. — *Infinitif. prés.* Refondre. — *Passé.* Avoir refondu. — *Part. prés.* Refondant (invar.). — *Passé.* Refondu (var.). — *Passé comp.* Ayant refondu. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se refondre.* — Passif : *être refondu. Cette pièce de théâtre a été* refondue *entièrement par les auteurs.*

REFORGER, v. a. et réd., 1re conj. (*Reforgé*), forger de nouveau. Reforger *du fer, des métaux.* La lettre *g* doit toujours être suivie d'un *e* muet devant les voyelles *a* et o. *Nous reforgeons, nous reforgeâmes.* — Voir pour la conjugaison le verbe FORGER. — *Infin. prés.* Reforger. — *Passé.* Avoir reforgé. — *Part. prés.* Reforgeant (invar.). — *Passé.* Reforgé (variab.). — *Passé comp.* Ayant reforgé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se reforger.* — Passif : *Etre reforgé.* Le participe régit *par.*

REFORMER, v. a. et réd., 1re conj. (*Reformé*), former de nouveau. *Il est difficile de* reformer *ce que la nature a mal formé. Ces caractères sont mal formés, il faut les* reformer. — Voir pour la conjugaison le verbe FORMER. — *Inf. prés.* Reformer. — *Passé.* Avoir reformé. — *Part. prés.* Reformant (inv.). — *Passé.* Reformé, reformée, reformés, reformées. — *Passé comp.* Ayant reformé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se reformer. Il s'est* reformé *un abcès dans sa poitrine. Cette ville qui avait été détruite par un tremblement de terre* s'est reformée *au même endroit. L'infanterie qui avait été mise en désordre par la cavalerie autrichienne,* se reforma *en lignes à cent pas de là et chargea l'ennemi à la baïonnette.* — Passif : *être reformé.* Le participe régit *par.*

RÉFORMER, v. a., 1re conj. (*Réformé*), rétablir dans l'ancienne forme. Réformer *la justice, les lois, les coutumes.* Réformer *son prochain*; réformer *un écrit, sa vie, ses mœurs.*

> Chacun a débité ses maximes frivoles,
> Corrigé la police et *réformé* l'état.
>
> Boileau.

— Retrancher ce qui est nuisible ou de trop. Réformer *les abus, le luxe.* Réformer *les superfluités* (Acad.). — Il signifie aussi mettre à la réforme, changer. Réformer *des troupes,* réformer *un employé. On a* réformé *l'effectif de ce régiment en le réduisant à six compagnies.* — On dit aussi, réformer *les monnaies,* en changer l'empreinte sans faire de refonte. — *Indic. prés.* Je réforme, tu réformes, il réforme, nous réformons, vous réformez, ils réforment. — *Imp.* Je réformais, tu réformais, il réformait, nous réformions, vous réformiez, ils réformaient. — *Passé déf.* Je réformai, tu réformas, il réforma, nous réformâmes, vous réformâtes, ils réformèrent. — *Passé indéf.* J'ai réformé, etc. — *Passé ant.* J'eus réformé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais réformé, etc. — *Futur.* Je réformerai, tu réformeras, il réformera, nous réformerons, vous réformerez, ils réformeront. — *Futur anter.* J'aurai réformé, etc. — *Condit. prés.* Je réformerais, tu réformerais, il réformerait, nous réformerions, vous réformeriez, ils réformeraient. — *Passé.* J'aurais réformé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse réformé, etc. — *Impér. prés.* Réforme, réformons, réformez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez réformé. — *Subj. prés.* Que je réforme, que tu réformes, qu'il réforme, que nous réformions, que vous réformiez, qu'ils réforment. — *Imparf.* Que je réformasse, que tu réformasses, qu'il réformât, que nous réformassions, que vous réformassiez, qu'ils réformassent. — *Passé.* Que j'aie réformé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse réformé, etc. — *Inf. prés.* Réformer. — *Passé.* Avoir réformé. — *Partic. prés.* Réformant (inv.). — *Passé.* Réformé, réformée, réformés, réformées. — *Passé composé.* Ayant réformé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se réformer. Les abus profitables se déguisent, ils ne* se réforment *jamais.* (Boiste). — Récipr : *Les hommes* se réforment *et se pervertissent par leurs mutuels exemples,* — Passif : *être réformé.* Le part. régit *par.*

REFORTIFIER, v. a. et réd., 1re conj. (*Refortifié*), fortifier de nouveau. Refortifier *une ville, une place, un camp, un château.* — Donner de nouvelles forces. *La bonne nourriture et le bon vin le* refortifieront. — En terme de peinture. Refortifier *les membres d'une figure,* ajouter à la grosseur qu'on leur a déjà donnée. Refortifier *les teintes,* leur donner davantage de vigueur. — Voir pour la conjug. le verbe FORTIFIER. — *Infin. prés.* Refortifier. — *Passé.* Avoir refortifié. — *Part. prés.* Refortifiant (invar.). — *Passé.* Refortifié, refortifiée, refortifiés, refortifiées. — *Passé comp.* Ayant refortifié. — S'emploie avec le pronom personnel : *se*

refortifier. Se refortifier *l'âme, le cœur*. Se refortifier *dans une résolution qu'on avait abandonnée*.

REFOUETTER, v. a., n. et rédupl., 1re conj. *(Refouété)*, fouetter de nouveau. Refouetter *un enfant*. *Fouetter et re-*fouetter *un cheval*. Refouetter *de la crême pour la faire mousser*. — Neutral. Souffler, frapper de nouveau contre... avec impétuosité. *La pluie chassée par un vent plus violent venait* refouetter *les vitres*.—Pour la conjugaison voir le verbe FOUETTER. — *Infinit. prés*. Refouetter. — *Passé*. Avoir refouetté. — *Part. prés*. Refouettant.—*Passé*. Refouetté (var.).— *Passé comp*. Ayant refouetté.

REFOUILLER, v. a. et rédup., 1re conj. *(Refou-ié)*, fouiller une seconde fois, creuser de nouveau. *Après avoir fouillé et* refouillé *la terre, on découvrit un des filons de la mine*.—Rechercher avec plus de soin. *On* refouilla *ce voleur et l'on trouva sur lui plusieurs objets dont il ne put expliquer la possession*. — En terme d'architecture, il signifie creuser, évider plus avant des ornements dans le marbre, la pierre. *Il faut* refouiller *ces cannelures*. *Ces rinceaux ne sont point assez profondément* refouillés.—Voir pour la conjugaison le verbe FOUILLER.—*Infin. prés*. Refouiller. — *Passé*. Avoir refouillé. — *Part. prés*. Refouillant (invar.).—*Passé*. Refouillé, refouillée, refouillés, refouillées. — *Passé comp*. Ayant refouillé. — S'emploie avec le pronom personnel : *se refouiller*. *La terre* se refouille.—Passif : *Etre refouillé*. Le participe régit *par*.

REFOUIR, v. a. et rédup., 2e conj. *(Refouir)*, creuser de nouveau, plus avant. Refouir *la terre*. Refouir *un puits*.—Voir pour la conjugaison le verbe FOUIR. — *Inf. prés*. Refouir. — *Passé*. Avoir refoui. — *Part. prés*. Refouissant (inv.).— *Passé*. Refoui, refouie, refouis, refouies. —*Passé comp*. Ayant refoui.—S'emploie avec le pronom personnel : *se refouir*.— Passif : *Etre refoui*. Le participe régit *par*.

REFOULER, v a., n. et rédupl., 1re conj. *(Refoulé)*, fouler de nouveau. Refouler *la vendange*. Refouler *une étoffe, du drap, du feutre*.—En terme de marine. Refouler *la marée*, aller contre le cours de la marée. En terme d'artillerie. Refouler *une pièce de canon*, bourrer avec le refouloir.—Il signifie aussi refluer en abondance, être poussé en arrière. *L'embargo mis sur le vaisseau a fait* refouler *les marchandises dans les magasins*. *On a fait un batardeau qui fait* refouler *l'eau du ruisseau jusque dans les maisons* (Acad.).—Au figuré. Refouler *dans son cœur sa douleur, ses chagrins*. *L'esclavage* refoule *toutes les nobles vertus et développe tous les vices* (Boiste).—Neutralement. *La marée* refoule, c'est-à-dire descend, retourne.—Au figuré. *La douleur contrainte* refoule *sur l'âme* (Garat). —Voir pour la conjugaison le verbe FOULER. — *Infin. prés*. Refouler. — *Passé*. Avoir refoulé. — *Part. prés*. Refoulant (invar.).— *Passé*. Refoulé, refoulée, refoulés, refoulées. — *Passé comp*. Ayant refoulé.—Pronominalement : *Se refouler*. — Passif : *Etre refoulé*. Le participe régit *par*.

REFOURBIR, v. a. et réd., 2e conj. *(Refourbir)*, fourbir de nouveau. Refourbir *des armes, le canon d'un fusil, un sabre, une cuirasse, etc*.— Voir pour la conjugaison le verbe FOURBIR. — *Infin. prés*. Refourbir. — *Passé*. Avoir refourbi. — *Part. prés*. Refourbissant (invar.).—*Passé*. Refourbi, refourbie, refourbis, refourbies.—*Passé composé*. Ayant refourbi.— Se conjugue avec le pronom personnel : *Se refourbir*.—Passif : *Etre refourbi*. Le participe régit *par*.

REFOURNIR, v. a. et rédup., 2e conjug. *(Refournir)*, fournir de nouveau. Refournir *des marchandises, de l'argent*. *Ce munitionnaire a* refourni *l'armée de vivres*. — Voir pour la conjugaison le verbe FOURNIR. — *Infinitif prés*. Refournir.—*Passé*. Avoir refourni. — *Part. prés*. Refournissant (invariable). — *Passé*. Refourni, refournie, refournis, refournies. — *Passé comp*. Ayant refourni. — Pronominal. : *se refournir*. — Passif : *être refourni*. Le participe régit *par*.

RÉFRACTER, v. a. 1re conj. *(Réfrakté)*, produire la réfraction ou changement de direction de la lumière. *Le prisme* réfracte *diversement les rayons de diverses couleurs*. — *Indicatif présent*. Je réfracte, tu réfractes, il réfracte, nous réfractons, vous réfractez, ils réfractent.— *Imparf*. Je réfractais, tu réfractais, il réfractait, nous réfractions, vous réfractiez, ils réfractaient. — *Passé déf*. Je réfractai, tu réfractas, il réfracta, nous réfractâmes, vous réfractâtes, ils réfractèrent. — *Passé indéf*. J'ai réfracté, etc. — *Passé antér*. J'eus réfracté, etc. — *Plus-que-parfait*. J'avais réfracté, etc. — *Futur*. Je réfrac-

terai, tu réfracteras, il réfractera, nous réfracterons, vous réfracterez, ils réfracteront. — *Futur ant.* J'aurai réfracté, etc. — *Cond. prés.* Je réfracterais, tu réfracterais, il réfracterait, nous réfracterions, vous réfracteriez, ils réfracteraient. — *Passé.* J'aurais réfracté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse réfracté, etc. — *Impér. prés.* Réfracte, réfractons, réfractez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez réfracté. — *Subj. prés.* Que je réfracte, que tu réfractes, qu'il réfracte, que nous réfractions, que vous réfractiez, qu'ils réfractent. — *Imparf.* Que je réfractasse, que tu réfractasses, qu'il réfractât, que nous réfractassions, que vous réfractassiez, qu'ils réfractassent. — *Passé.* Que j'aie réfracté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse réfracté, etc. — *Infinit. prés.* Refracter. — *Passé.* Avoir réfracté. — *Part. prés.* Réfractant (invar.). — *Passé.* Réfracté, réfractée, réfractés, réfractées. — *Passé comp.* Ayant réfracté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se réfracter. Les rayons* se réfractent *sur un corps.* — Passif : *être réfracté.* Le part. régit *par.*

REFRANCHIR, v. a. et réd., 1re conj. (*Refranchir*), franchir de nouveau. Refranchir *un gué, une rivière; — un fossé, une haie*; — *une montagne, un fleuve. Notre armée a* refranchi *les Pyrénées, les Alpes, etc.* — Voir pour la conjugaison le verbe FRANCHIR. — *Inf. prés.* Refranchir. — *Passé.* Avoir refranchi — *Part. prés.* Refranchissant (inv.). — *Passé.* Refranchi (var.). — *Passé comp.* Ayant refranchi. — Pronominalement : *Se refranchir. Cette barrière peut* se refranchir *quoiqu'elle ait été rehaussée.* — Il se dit aussi, en terme de marine, de la diminution de l'eau entrée dans le vaisseau. *Le navire* se refranchit (Boiste). — Passif : *être refranchi.* Le part. régit *par.*

REFRAPPER, v. a. et rédupl., 1re conj. (*Refrappé*), frapper de nouveau. Refrapper *la monnaie, une médaille.* — Voir pour la conjugaison le verbe FRAPPER. — *Infinitif prés.* Refrapper. — *Passé.* Avoir refrappé. — *Part. prés.* Refrappant (inv.). — *Passé.* Refrappé (var.). — *Passé comp.* Ayant refrappé. — Pronominalement : *Se refrapper.* — Passif : *être refrappé.* Le part. régit *par.*

REFRAYER, v. a. et rédup. 1re conjug. (*Refrayé*), frayer, tracer de nouveau. Refrayer *un chemin.* — Il signifie en terme de potier, polir avec le doigt avant la cuisson. Refrayer *un vase.* — Voir pour la conjugaison le verbe FRAYER. — *Inf. prés.* Refrayer. — *Passé.* Avoir refrayé. — *Part. prés.* Refrayant (inv.). — *Passé.* Refrayé (var.). — *Passé comp.* Ayant refrayé. — Pronominalem. *Se refrayer. Nos troupes furent obligées de* se refrayer *un chemin par suite des éboulements survenus depuis leur passage en cet endroit.* — Passif : *être refrayé.* Le participe régit *par. Cette route a été* refrayée par *les soldats du génie.*

REFRÉNER, v. a., 1re conj (*Refréné*), réprimer. Il n'est usité qu'au moral. Refréner *ses désirs, ses passions.* Refréner *sa colère* ; — *la licence. Il faut apprendre à* refréner *sa langue* (Acad.). *Il est bien difficile de* refréner *une passion qui peut se faire absoudre* (Boiste). — *Indic. prés.* Je refrène, tu refrènes, il refrène, nous refrénons, vous refrénez, ils refrènent. — *Imparf.* Je refrénais, tu refrénais, il refrénait, nous refrénions, vous refréniez, ils refrénaient. — *Passé déf.* Je refrénai, tu refrénas, il refréna, nous refrénâmes, vous refrénâtes, ils refrénèrent. — *Passé indéf.* J'ai refréné, etc. — *Passé ant.* J'eus refréné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais refréné, etc. — *Futur.* Je refrènerai, tu refrèneras, il refrènera, nous refrènerons, vous refrènerez, ils refrèneront. — *Futur ant.* J'aurai refréné, etc. — *Cond. prés.* Je refrènerais, tu refrènerais, il refrènerait, nous refrènerions, vous refrèneriez, ils refrèneraient. — *Passé.* J'aurais refréné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse refréné, etc. — *Imp.-prés.* Refrène, refrénons, refrénez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez refréné. — *Subj. prés.* Que je refrène, que tu refrènes, qu'il refrène, que nous refrénions, que vous refréniez, qu'ils refrènent. — *Imparf.* Que je refrénasse, que tu refrénasses, qu'il refrénât, que nous refrénassions, que vous refrénassiez, qu'ils refrénassent. — *Passé.* Que j'aie refréné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse refréné, etc. — *Infin. prés.* Refréner. — *Passé.* Avoir refréné. — *Part. prés.* Refrénant (invar.). — *Passé.* Refréné, refrénée, refrénés, refrénées. — *Passé comp.* Ayant refréné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se refréner. Celui qui ne* se refrène *pas lui-même s'expose à l'être durement par les autres.* — Passif : *être refréné.* Le participe régit *par. L'intérêt ne peut être* refréné *que* par *un intérêt plus grand.*

REFRIRE, v. a., réd., irr. et déf., 4e conj. *(Refrire)*, frire de nouveau. Il est surtout usité avec le verbe *faire. Faire* refrire *de la graisse, des poissons, des beignets. Ces artichauts ne sont pas assez frits, il faut les faire* refrire. — Voir, pour la conjug., le verbe FRIRE. — *Inf. prés.* Refrire. — *Passé.* Avoir refrit. — *Pas de Part. prés.* — *Passé.* Refrit (var.). — *Passé comp.* Ayant refrit. — S'emploie avec le pronom personnel dans un sens passif : *se refrire. Cette carpe peut* se refrire. — Passif : *être refrit.* Le participe régit *par. Cette sole a été mal* refrite par *la cuisinière*

REFRISER, v. a., rédup., 1re conj. *(Refrizé)*, friser de nouveau : refriser *un tour de cheveux. La pluie avait fait tomber sa frisure, il est allé se faire* refriser. — Voir pour la conjug. le verbe FRISER. — *Infi. prés.* Refriser. — *Passé.* Avoir refrisé. — *Part. prés.* Refrisant (invar). — *Passé.* Refrisé (var.). — *Passé composé.* Ayant refrisé. — Se conjugue avec le pronom pers. : *se refriser. Ce tour de cheveux ne peut plus* se refriser, *il faut en faire un autre.* — Passif : *être refrisé.* Le part. régit *par. Ma perruque a-t-elle* été refrisée par *le coiffeur?*

REFROGNER (Se) v. pronom., 1re conj. *(Cerefronié)*, se plisser le visage, le front en signe de chagrin, de mécontentement. *Dès qu'il voit cet homme il* se refrogne. *Il* se refrogne *toujours quand on lui parle.* — Refrogner se prend quelquefois dans un sens actif, alors le pronom *se* devient régime indirect. *Dès qu'on lui parle de cette affaire il* se refrogne *le visage.* On dit aussi se renfrogner, mais refrogner est plus usité. — *Ind. prés.* Je me refrogne, tu te refrognes, il se refrogne, nous nous refrognons, vous vous refrognez, ils se refrognent. — *Imparfait.* Je me refrognais, tu te refrognais, il se refrognait, nous nous refrognions, vous vous refrogniez, ils se refrognaient. — *Passé déf.* Je me refrognai, tu te refrognas, il se refrogna, nous nous refrognâmes, vous vous refrognâtes, ils se refrognèrent. — *Passé ind.* Je me suis, tu t'es, il s'est refrogné, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont refrognés. — *Passé ant.* Je me fus, tu te fus, il se fut refrogné, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent refrognés — *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était refrogné, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient refrognés. — *Futur.* Je me refrognerai, tu te refrogneras, il se refrognera, nous nous refrognerons, vous vous refrognerez, ils se refrogneront. — *Futur ant.* Je me serai, tu te seras, il se sera refrogné, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront refrognés. — *Cond. prés.* Je me refrognerais, tu te refrognerais, il se refrognerait, nous nous refrognerions, vous vous refrogneriez, ils se refrogneraient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait refrogné, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient refrognés. — *On dit aussi* : Je me fusse, tu te fusses, il se fût refrogné, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent refrognés. — *Impér. prés.* Refrogne-toi, refrognons-nous, refrognez-vous. — *Passé.* Sois-toi, soyons-nous, soyez-vous refrognés. — *Subj. prés.* Que je me refrogne, que tu te refrognes, qu'il se refrogne, que nous nous refrognions, que vous vous refrogniez, qu'ils se refrognent. — *Imparfait.* Que je me refrognasse, que tu te refrognasses, qu'il se refrognât, que nous nous refrognassions, que vous vous refrognassiez, qu'ils se refrognasent. — *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit refrogné, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient refrognés. — *Plus-que-parfait.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût refrogné, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent refrognés. — *Infi. prés.* Se refrogner. — *Passé.* S'être refrogné. — *Part. prés.* Se refrognant (inv.). — *Passé.* refrogné (inv.). — *Passé comp.* S'étant refrogné.

REFROIDIR, v. a. et n., 2e conjug. (*Refroidir*), prendre froid. *Le vent a* refroidi *l'air. La pluie a* refroidi *la température.* — On dit au figuré, refroidir *le zèle, l'ardeur. Tant de déceptions ont* refroidi *leur zèle. La vieillesse* refroidit *les passions.* — Neutralement, il signifie devenir froid. *Ce bouillon* refroidit. *On a trop laissé* refroidir *ces viandes.* — *Indic. prés.* Je refroidis, tu refroidis, il refroidit, nous refroidissons, vous refroidissez, ils refroidissent. — *Imp.* Je refroidissais, tu refroidissais, il refroidissait, nous refroidissions, vous refroidissiez, ils refroidissaient. — *Passé déf.* Je refroidis, tu refroidis, il refroidit, nous refroidîmes, vous refroidîtes, ils refroidirent. — *Passé ind.* J'ai refroidi, etc. — *Passé antér.* J'eus refroidi, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais re-

froidi, etc.—*Futur.* Je refroidirai, tu refroidiras, il refroidira, nous refroidirons, vous refroidirez, ils refroidiront. —*Futur ant.* J'aurai refroidi, etc.—*Cond. prés.* Je refroidirais, tu refroidirais, il refroidirait, nous refroidirions, vous refroidiriez, ils refroidiraient. — *Passé.* J'aurais refroidi, etc.—*On dit aussi :* J'eusse refroidi, etc. — *Impér. prés.* refroidis, refroidissons, refroidissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez refroidi.—*Subj. prés.* Que je refroidisse, que tu refroidisses, qu'il refroidisse que nous refroidissions, que vous refroidissiez, qu'ils refroidissent.—*Imp.* Que je refroidisse, que tu refroidisses, qu'il refroidît, que nous refroidissions, que vous refroidissiez, qu'ils refroidissent. — *Passé.* Que j'aie refroidi, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse refroidi, etc. — *Inf. prés.* Refroidir.—*Passé.* Avoir refroidi.— *Partic. prés.* Refroidissant (invar.). — *Passé.* Refroidi, refroidie, refroidis, refroidies.— *Passé comp.* Ayant refroidi. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se refroidir. Le temps* s'est *considérablement* refroidi. *Rien ne* se refroidit *plus vite que l'enthousiasme. Toutes les passions* se refroidissent *par des jouissances immodérées* (Boiste). *Ils commencent à* se refroidir *l'un pour l'autre.*—Passif : *être refroidi.* Le participe régit *par. L'air a* été *subitement* refroidi par *les giboulés.*

REFROTTER, v. a et rédupl., 1re conj. (*Refrotté*), frotter de nouveau. Refrotter *un appartement.*— Au figuré, il signifie. Battre, frapper. *L'ennemi a été* refrotté *dans cette rencontre. Comment osez-vous vous* refrotter *à cet homme après qu'il vous a si bien frotté.* Ces locutions sont du style familier. — Voir pour la conjugaison, le verbe FROTTER. *Inf. prés.* Refrotter. — *Passé.* Avoir refrotté. — *Part. prés.* Refrottant.—*Passé.* Refrotté (var.).—*Passé comp.* Ayant refrotté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se refrotter. Il n'osera plus s'y* refrotter, *il a été trop bien étrillé.* — Passif : *être refrotté.* Le part. régit *par.*

RÉFUGIER (*se*), v. pron., 1re conj. (*Cerefugié*), se retirer en lieu de sûreté. *Chez les Grecs et chez les Romains, les criminels pour éviter les supplices,* se réfugiaient *dans les temples. Un condamné politique sort de sa patrie et va* se réfugier *dans un pays neutre.*—Se cacher. Se réfugier *chez un ami.* —Se mettre à l'abri. *L'orage allait éclater lorsque nous nous sommes* réfugiés *sous un hangar.*—N'avoir pas de gîte. *Ce malheureux ne sait où* se réfugier. — Au figuré. *L'homme vertueux trahi, abandonné,* se réfugie *dans sa conscience* (Boiste).— On dit aussi. Se réfugier *dans les abstractions, dans des obscurités métaphisiques* (Acad.). — La lettre *i* se double aux premières et secondes personnes plurielles de l'imp. de l'indicatif, et du présent du subjonctif.— *Indic. prés.* Je me réfugie, tu te réfugies, il se réfugie, nous nous réfugions, vous vous réfugiez, ils se réfugient.— *Imparf.* Je me réfugiais, tu te réfugiais, il se réfugiait, nous nous réfugiions, vous vous réfugiiez, ils se réfugiaient. — *Passé déf.* Je me réfugiai, tu te réfugias, il se réfugia, nous nous réfugiâmes, vous vous réfugiâtes, ils se réfugièrent. — *Passé indéfini.* Je me suis, tu t'es, il s'est réfugié nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont réfugiés.—*Passé ant.* Je me fus, tu te fus, il se fut réfugié, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent réfugiés.—*Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était réfugié, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient réfugiés.—*Futur.* Je me réfugierai, tu te réfugieras, il se réfugiera, nous nous réfugierons, vous vous réfugierez, ils se réfugieront. — *Futur antér.* Je me serai, tu te seras, il se sera réfugié, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront réfugiés.— *Cond. prés.* Je me réfugierais, tu te réfugierais, il se réfugierait, nous nous réfugierions, vous vous réfugieriez, ils se réfugieraient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait réfugié, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient réfugiés. — *On dit aussi :* Je me fusse, tu te fusses, il se fût réfugié, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent réfugiés. — *Impératif prés.* Réfugie-toi, réfugions-nous, réfugiez-vous. — *Passé.* Sois-toi réfugié, soyons-nous, soyez-vous réfugiés. — *Subj. prés.* Que je me réfugie, que tu te réfugies, qu'il se réfugie, que nous nous réfugiions, que vous vous réfugiiez, qu'ils se réfugient. — *Imparf.* Que je me réfugiasse, que tu te réfugiasses, qu'il se réfugiât, que nous nous réfugiassions, que vous vous réfugiassiez, qu'ils se réfugiassent. — *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit réfugié, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient réfugiés. — *Plus-que-parfait.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût réfugié, que nous nous fussions, que vous vous fussiez,

qu'ils se fussent réfugiés. —*Inf. prés.* Se réfugier. — *Passé.* S'être réfugié.—*Part. prés.* Se réfugiant (inv.). — *Passé.* Réfugié, réfugiée, réfugiés, réfugiées. Il est aussi substantif, et se dit de tout individu qui a quitté son pays pour un autre, afin de se soustraire à des persecutions, ou à une condamnation. *On compte en France un grand nombre de* réfugiés *politiques.* — *Passé comp.* S'étant réfugié.—Passif : *S'être réfugié.*

REFUIR, v. n. et irrég., 2ᵉ conj. (*Refuir*), fuir de saut les chasseurs en inventant des ruses pour faire perdre la voie aux chiens. *Le cerf, le sanglier, lorsqu'ils sont poursuivis se mettent à* refuir. — On dit aussi d'un parc, *qu'il* refuit, lorsqu'après avoir été réparé, il fuit de nouveau. Dans ces sens *refuir* est réduplicatif. — Voir pour la conjugaison le verbe Fuir.

REFUSER, v. a., 1ʳᵉ conj. (*Refusé*), ne pas accepter ce qui est offert. Refuser *des présents, une offre, un emploi, des conditions avantageuses,* etc. — Proverb. *Qui* refuse *muse,* c'est-à-dire, on se repent quelquefois d'avoir rejeté une offre.— Ne pas accorder ce qui est demandé. Refuser *une demande, une grâce. On a toujours de la reconnaissance pour les services que l'on a* refusés (De Lingré).— Refuser *une fille en mariage à quelqu'un.* Ne pas accorder sa main à celui qui en fait la demande. *Cette demoiselle* a refusé *ce jeune homme en mariage* , elle n'a pas voulu l'accepter.— Refuser *la porte à quelqu'un*, ne pas le recevoir. — Ne pas admettre. *On* a refusé *cet élève au concours* , *à l'examen.* — Il s'emploie aussi avec la préposition *à* ou *de*, suivie d'un verbe à l'infinitif. *On* a refusé à *boire et à manger à ce malheureux.* Dans cette phrase il y a ellipse du verbe *donner.* C'est comme s'il y avait. *On a* refusé *de donner à boire* , etc. — *Il a* refusé *d'aller en tel endroit. Il a* refusé *de faire cela pour moi. Il a* refusé *de dîner* ; c'est-à-dire, il n'a pas voulu.

Je *refuse*, à l'autel de lui servir de guide.
Racine.

— *Indic. prés.* Je refuse, tu refuses, il refuse, nous refusons, vous refusez, ils refusent. — *Imparf.* Je refusais, tu refusais, il refusait, nous refusions, vous refusiez, ils refusaient. — *Passé déf.* Je refusai, tu refusas, il refusa, nous refusâmes, vous refusâtes, ils refusèrent. — *Passé indéf.* J'ai refusé, etc.— *Passé ant.* J'eus refusé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais refusé, etc.— *Futur.* Je refuserai, tu refuseras, il refusera, nous refuserons, vous refuserez, ils refuseront.—*Futur ant.* J'aurai refusé, etc. — *Cond. prés.* Je refuserais, tu refuserais, il refuserait, nous refuserions, vous refuseriez, ils refuseraient. — *Passé.* J'aurais refusé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse refusé, etc.— *Impér. prés.* Refuse, refusons, refusez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez refusé. — *Subj. prés.* Que je refuse, que tu refuses, qu'il refuse, que nous refusions, que vous refusiez, qu'ils refusent. — *Imparf.* Que je refusasse, que tu refusasses, qu'il refusât, que nous refusassions, que vous refusassiez, qu'ils refusassent. — *Passé.* Que j'aie refusé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse refusé, etc. — *Infin. prés.* Refuser. — *Passé.* Avoir refusé. — *Part. prés.* Refusant (invar.). — *Passé.* Refusé, refusée, refusés, refusées. — *Passé comp.* Ayant refusé. — S'emploie avec le pronom personnel dans différentes acceptions : *se refuser. Les honneurs* se refusent *rarement, ne fussent-ils pas mérités. C'est un service qui ne peut* se refuser. — Se priver. *Cet homme* se refuse *le nécessaire.* — Et dans un sens opposé. *C'est un homme qui ne* se refuse *rien.* — Se permettre. *Il ne s'est jamais* refusé *un bon mot, une plaisanterie.* — Fuir. Se refuser *à la joie, aux plaisirs.*— Se rendre à. *Il est impossible de* se refuser *à l'évidence de ces preuves, à la force de ces arguments.* — Ne pas permettre *Le temps* se refuse *à ce que nous allions nous promener. Ma fortune* se refuse *à une si grande dépense.* Passif : *être refusé.* — Le part. régit *par. L'emploi qu'il avait sollicité lui a été* refusé *par le ministre.*

RÉFUTER, v. a., 1ʳᵉ conj. (*Réfuté*), combattre, détruire par des raisons solides, réfuter *une erreur, un livre, une opinion, etc.* — *Indic. prés.* Je réfute, tu réfutes, il réfute, nous réfutons, vous réfutez, ils réfutent. — *Imparf.* Je réfutais, tu réfutais, il réfutait, nous réfutions, vous réfutiez, ils réfutaient. — *Passé déf.* Je réfutai, tu réfutas, il réfuta, nous réfutâmes, vous réfutâtes, ils réfutèrent. — *Passé indéf.* J'ai réfuté, etc. — *Passé ant.* J'eus réfuté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais réfuté, etc. — *Futur.* Je réfuterai, tu réfuteras, il réfutera, nous réfuterons, vous réfuterez, ils réfuteront. — *Futur antér.* J'aurai réfuté, etc. — *Cond. prés.* Je réfuterais, tu réfuterais, il réfuterait, nous réfuterions, vous réfute-

riez, ils réfuteraient. — *Passé.* J'aurais réfuté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse réfuté, etc.—*Impér. prés.* Réfute, réfutons, réfutez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez réfuté. —*Subj. prés.* Que je réfute, que tu réfutes, qu'il réfute, que nous réfutions, que vous réfutiez, qu'ils réfutent. — *Imparf.* Que je réfutasse, que tu réfutasses, qu'il réfutât, que nous réfutassions, que vous réfutassiez, qu'ils réfutassent. — *Passé.* Que j'aie réfuté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse réfuté, etc. — *Infin. prés.* Réfuter.— *Passé.* Avoir réfuté. — *Part. prés.* Réfutant (inv.). —*Passé* Réfuté (var.).—*Passé comp.* Ayant réfuté.— Se conjugue personnell. : *se réfuter. Les arguments fondés sur l'intérêt ne* se réfutent *guère* (Boiste).—Passif : *être réfuté.* Le part. régit *par.*

REGAGNER, v. a., rédup. 1re conj. (*Regagné*), gagner, reprendre ce qu'on avait perdu ou quitté. *Il a* regagné *son argent avec un autre joueur.* Regagner *une position,* la reprendre sur l'ennemi. *Nos troupes ont* regagné *sur l'ennemi le poste avantageux d'où il les avait délogées.* On dit dans le même sens, regagner *le dessus, l'avantage.* — Rentrer dans.., retourner là... Regagner *le chemin, la bonne route, la forêt, le rivage. La tempête nous a forcés de* regagner *le port,* regagner le logis, etc.

— Au figuré. Regagner *l'amitié, l'affection les bonnes grâces de quelqu'un.* On dit aussi regagner *quelqu'un*, le ramener à son avis à son parti (peu usité). Il signifie aussi réparer. Regagner *le temps perdu.* Voir pour la conjugaison le verbe GAGNER. —*Inf. prés.* Regagner.— *Passé.* Avoir regagné. — *Part. prés.* Regagnant (inv.). — *Passé.* Regagné (var.). —*Passé comp.* Ayant regagné. — S'emploie avec le pronom personnel : *se regagner. L'honneur perdu ne* se regagne *jamais.*—Passif : *Etre regagné.* Le participe régit *par. Cette demi-lune* a été regagnée par *l'ennemi.*

RÉGALER, v. a., 1re conj. (*Régalé*), donner, faire un régal. Régaler *ses amis.* — Dans un sens absolu. *C'est un homme qui s'entend à* régaler. — Par extension, donner pour faire plaisir. Régaler quelqu'un d'un bal, d'un concert, d'un compliment. *Il nous a* régalés *d'un fort joli petit conte.* Il s'emploie souvent par ironie dans le style familier. *Un monsieur nous a* régalés *d'une histoire fort ridicule. Vous l'avez* régalé *là d'un sot compliment.* Il se prend aussi en mauvaise part dans le sens de maltraiter. *On l'a* régalé *de quelques coups de bâton. Cette femme l'a* régalé *du plus joli soufflet qu'il ait jamais reçu.* — Régalé signifie aussi niveler à plaisir. *On* régale *les terres après le remblai.* — Répartir également une taxe. *Il faut* régaler *cette somme sur toute la communauté.* — *Ind. prés.* Je régale, tu régales, il régale, nous régalons, vous régalez, ils régalent.— *Imparf.* Je régalais, tu régalais, il régalait, nous régalions, vous régaliez, ils régalaient. — *Passé déf.* Je régalai, tu régalas, il régala, nous régalâmes, vous régalâtes, ils régalèrent. —*Passé ind.* J'ai régalé, etc. — *Passé ant.* J'eus régalé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais régalé, etc. — *Futur.* Je régalerai, tu régaleras, il régalera, nous régalerons, vous régalerez, ils régaleront. — *Futur ant.* J'aurai régalé, etc. — *Cond. prés.* Je régalerais, tu régalerais, il régalerait, nous régalerions, vous régaleriez, ils régaleraient. — *Passé.* J'aurais régalé, etc. — *On dit aussi:* J'eusse régalé, etc.—*Impér. prés.* Régale, régalons, régalez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez régalé.—*Subj. prés.* Que je régale, que tu régales, qu'il régale, que nous régalions, que vous régaliez, qu'ils régalent. — *Imparf.* Que je régalasse, que tu régalasses, qu'il régalât, que nous régalassions, que vous régalassiez, qu'ils régalassent.—*Passé.* Que j'aie régalé, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse régalé, etc. — *Inf. présent.* Régaler. — *Passé.* Avoir régalé.—*Part. prés.* Régalant (invariable). —*Passé.* Régalé, régalée, régalés, régalées. — *Passé comp.* Ayant régalé. —Se conj. pronominalement et réciproquement : *se régaler. Je suis tout disposé à bien* me régaler. *Ces jeunes gens ont formé une société et chaque semaine ils* se régalent *tour à tour.*

REGARDER, v. a. et rédupl., 1re conj. (*Regardé*), jeter la vue sur. Il est souvent modifié par un adverbe ou une locution adverbiale. Regarder *fixement le ciel.* Regarder *attentivement un objet. Les beautés de la nature ne parlent pas à l'âme de cet homme; il les* regarde *froidement.* — Regarder *quelqu'un favorablement, avec compassion, d'un bon œil, en pitié.* Cette dernière locution se prend aussi en mauvaise part. — On dit pour témoigner le mépris qu'on a pour quelqu'un, qu'on le regarde *en pitié.*—Par analogie. *Je ne veux pas seulement le* regarder.—

On dit aussi : Regarder *quelqu'un de travers, de côté, en face, sous le nez, de haut en bas, d'un mauvais œil, etc.* — Dans un sens absolu. Regarder *par la fenêtre, par le trou d'une serrure, à travers une jalousie.*—Considerer attentivement. *Regardez ce que vous refusez.* *Regardez si ce calcul est juste. Il faut aussi* regarder *la bonté de cette etoffe. Vous vous plaignez de votre sort*, regardez *ce que vous avez fait pour le mériter.* Il s'emploie dans ce sens avec la conjonction *que. Vous ne* regardez *pas que. En cela, il n'a* regardé *que la gloire de Dieu.* — Concerner. *Vous pouvez faire tout ce qui vous plaira, cela ne me* regarde *point. Je prends part à tout ce qui vous* regarde. *Cette question* regarde *la médecine. Nous pardonnons aisément à nos amis les défauts qui ne nous* regardent *pas* (Larochefoucault).—Prendre garde, faire attention à. *Avant que de vous engager dans cette affaire*, regardez *bien à ce que vous allez faire. Il faut toujours* regarder *à ce que l'on va dire. Il n'y faut pas* regarder *de trop près avec ce jeune homme*, c'est-à-dire il ne faut pas examiner sa conduite trop sévèrement. On dit d'un homme minutieux qu'*il* regarde *de trop près à toutes choses.*—Et en parlant de quelqu'un qui n'apporte aucune attention à ce qu'il fait. *Il n'y* regarde *pas de si près.*—Considérer, voir comme. Regardez *votre ami comme pouvant devenir votre ennemi. L'homme qui peut s'occuper de sa propre félicité, tandis que son ami est dans l'infortune, mérite d'être* regardé *comme un monstre par tout le monde. La religion nous oblige de* regarder *les hommes comme nos frères* (Massillon).—Il signifie aussi estimer. Boileau a dit :

Mais vous qui raffinez sur les ecrits des autres,
De quel œil pensez-vous q'on *regarde* les vôtres?

—*Regarder* s'emploie figurément en parlant des choses, dans le sens de vis-à-vis, à l'opposite. *Cette maison* regarde *l'orient. Un des côtés du palais* regardait *la rivière. L'aiguille aimantée* regarde *toujours le nord.* Il est quelquefois suivi de la préposition *sur. Cette fenêtre, cette galerie* regarde *sur la rivière, sur le jardin* (Acad.).—*Indic. prés.* Je regarde, tu regardes, il regarde, nous regardons, vous regardez, ils regardent.—*Imparf.* Je regardais, tu regardais, il regardait, nous regardions, vous regardiez, ils regardaient. —*Passé déf.* Je regardai, tu regardas, il regarda, nous regardâmes, vous regardâtes, ils regardèrent.—*Passé indéf.* J'ai regardé, etc.—*Passé ant.* J'eus regardé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais regardé, etc.—*Futur.* Je regarderai, tu regarderas, il regardera, nous regarderons, vous regarderez, ils regarderont.—*Futur antér.* J'aurai regardé, etc.—*Cond. prés.* Je regarderais, tu regarderais, il regarderait, nous regarderions, vous regarderiez, ils regarderaient. — *Passé.* J'aurais regardé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse regardé, etc. — *Impér. prés.* Regarde, regardons, regardez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez regardé. — *Subj. prés.* Que je regarde, que tu regardes, qu'il regarde, que nous regardions, que vous regardiez, qu'ils regardent. — *Imparf.* Que je regardasse, que tu regardasses, qu'il regardât, que nous regardassions, que vous regardassiez, qu'ils regardassent.—*Passé.* Que j'aie regardé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse regardé, etc. — *Infin. prés.* Regarder. — *Passé.* Avoir regardé. — *Part. prés.* Regardant (invar.).—*Passé.* Regardé, regardée, regardés, regardées. —*Passé comp.* Ayant regardé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se regarder. Cette femme passe ses jours à* se regarder *dans son miroir. Le vaniteux et l'orgueilleux* se regardent *seuls comme des prodiges. Les deux armées ont été longtemps à* se regarder *avant de combattre. Les amants se trompent en* se regardant (Boiste).—Passif : *Etre regardé.* Le participe régit *par. Le mot impossible n'était pas* regardé *comme français* par *Bonaparte.*

REGARNIR, v. a. et rédupl., 2e conj. (*Regarnir*), garnir de nouveau. Regarnir *une robe.* Regarnir *un bois, un appartement.*—Voir pour la conjugaison le verbe GARNIR.—*Infin. prés.* Regarnir.—*Passé.* Avoir regarni. — *Part. prés.* Regarnissant (invar.).—*Passé.* Regarni, regarnie, regarnis, regarnies.—*Passé comp.* Ayant regarni. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se regarnir.* — Passif : *être regarni* Le part. régit *par.*

REGAYER, v. a., 1re conj (*Régué-ié*), nettoyer, passer le chanvre par le regayoir. Regayer *du chanvre.* L'y se change en un *i* simple devant un *e* muet. —*Ind. prés.* Je regaie, tu regaies, il regaie, nous regayons, vous regayez, ils regaient. — *Imp* Je regayais, tu regayais, il regayait, nous regayions, vous regayiez, ils

regayaient. — *Passé défini.* Je regayai, tu regayas, il regaya, nous regayâmes, vous regayâtes, ils regayèrent. — *Passé indéf.* J'ai regayé, etc. — *Passé ant.* J'eus regayé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais regayé, etc. — *Futur.* Je regaierai, tu regaieras, il regaiera, nous regaierons, vous regaierez, ils regaieront. — *Futur antérieur.* J'aurai regayé, etc. — *Condit. prés.* Je regaierais, tu regaierais, il regaierait, nous regaierions, vous regaieriez, ils regaieraient. — *Passé* J'aurais regayé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse regayé, etc. — *Impér. prés.* Regaie, regayons, regayez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez regayé. — *Subj. prés.* Que je regaie, que tu regaies, qu'il regaie, que nous regayions, que vous regayiez, qu'ils regaient. — *Imparfait.* Que je regayasse, que tu regayasses, qu'il regayât, que nous regayassions, que vous regayassiez, qu'ils regayassent. — *Passé.* Que j'aie regayé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse regayé, etc. — *Infin. prés.* Regayer. — *Pass.* Avoir regayé. — *Partic. prés.* Regayant (inv.). — *Passé.* Regayé (var.). — *Passé comp.* Ayant regayé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se regayer.* — Passif : *être regayé.* Le part. régit *par.*

REGELER, v. impers. rédup. 1re conj (*Regele*), geler de nouveau. *Il regèle avec plus d'intensité depuis quelques jours.* Ce verbe ne double pas la lettre *l* comme le prétendent MM. Noël et Chapsal, on doit écrire *il regèle* et non pas *il regelle.* —Voir pour la conjugaison le verbe **GELER**. — *Infinit. présent.* Regeler. — *Passé.* Avoir regelé — *Partic. prés.* Regelant invar.). — *Passé.* Regelé (var.). — *Passé comp.* Ayant regelé.

RÉGÉNÉRER, v. a., 1re conj. (*Réjéneré*), donner une nouvelle existence ; faire renaître. Il n'est guère d'usage qu'au fig. *Le baptême nous* régénère *en J. C. La liberté* régénère *les peuples* — Il signifie aussi réformer, corriger. Régénérer *les mœurs. Il n'y a que les grandes vertus qui puissent* régénérer *les mœurs d'une nation.*— *Indic. prés.* Je régénère, tu régénères, il régénère, nous régénérons, vous régénérez, ils régénèrent. — *Imparf.* Je régénérais, tu régénérais, il régénérait, nous régénérions, vous régénériez, ils régénéraient — *Passé déf.* Je régénérai, tu régénéras, il régénéra, nous régénérâmes, vous régénérâtes, ils régénérèrent. — *Passé indéf.* J'ai régénéré, etc. — *Passé ant.* J'eus régénéré, etc. — *Plus-que parf.* J'avais régénéré, etc. — *Futur.* Je régénérerai, tu régénéreras, il régénérera, nous régénérerons, vous régénérerez, ils régénéreront. — *Futur ant.* J'aurai régénéré, etc. — *Cond. prés.* Je régénérerais, tu régénérerais, il régénérerait, nous régénérerions, vous régénéreriez, ils régénéreraient. — *Passé* J'aurais régénéré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse régénéré, etc. — *Imp. prés.* Régénère, régénérons, régénérez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez régénéré. — *Subj. prés.* Que je régénère, que tu régénères, qu'il régénère, que nous régénérions, que vous régénériez, qu'ils régénèrent. — *Imparf.* Que je régénérasse, que tu régénérasses, qu'il régénérât que nous régénérassions, que vous régénérassiez, qu'ils régénérassent. — *Passé.* Que j'aie régénéré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse régénéré, etc. — *Inf. prés.* Régénérer. — *Passé.* Avoir régénéré. — *Participe prés.* Régénérant invar.). — *Passé.* Régénéré (var.). — *Passé. comp.* Ayant régénéré. — Se conj. avec le pronom pers. : *se régénérer,* se reproduire : *Ce caustique empêchera les chairs de* se régénérer Passif : *Être régénéré.* Le part. régit *par.*

RÉGENTER, v. a., 1re conj. (*Réjanté*), professer, enseigner, régenter *des écoliers,* régenter *la rhétorique.* Il signifie aussi dominer, sermonner, *il* régente *tous ses confrères.* — Dans un sens absolu. *Dieu vous garde de ceux qui ont la manie de* régenter. *Indic. prés.* Je régente, tu régentes il régente, nous régentons, vous régentez, ils régentent — *Imp.* Je régentais, tu régentais, il régentait, nous régentions, vous régentiez, ils régentaient. — *Passé déf.* Je régentai, tu régentas, il régenta, nous régentâmes, vous régentâtes, ils régentèrent. — *Passé ind.* J'ai régenté, etc. — *Passé antér.* J'eus régenté, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais régenté, etc. — *Futur* Je régenterai, tu régenteras, il régentera, nous régenterons, vous régenterez, ils régenteront.— *Futur ant.* J'aurai régenté, etc. — *Condit. prés.* Je régenterais, tu régenterais, il régenterait, nous régenterions, vous régenteriez, ils régenteraient. — *Passé* J'aurais régenté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse régenté, etc. — *Impér. prés.* Régente, régentons, régentez — *Passé* Aie, ayons, ayez régenté.—*Subj. prés.* Que je régente, que tu régentes qu'il régente, que nous

régentions, que vous régentiez, qu'ils régentent. — *Imparf.* Que je régentasse, que tu régentasses, qu'il régentât, que nous régentassions, que vous régentassiez, qu'ils régentassent. — *Passé.* Que j'aie regenté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse régenté, etc. — *Inf. prés.* Regenter. — *Passé.* Avoir régenté. — *Part. prés.* Regentant (invar.). — *Pass.* Regenté (var.). — *Passé comp.* Ayant régenté. —Se conj. avec le pron. pers. : *se régenter. Les écoliers quelquefois* se régentent *mutuellement.* — Passif : *être régenté.* Le part. régit *par.*

REGERMER, v. a., rédup. 1re conj. (*Regerme*), germer de nouveau. Voir pour la conjugaison le verbe GERMER. — *Inf. prés.* Regermer. — *Passé.* Avoir regermé. — *Part. prés.* Regermant (invar.). — *Passé.* Regermé (var.). — *Passé comp.* Ayant regermé.

REGIMBER, v. n., 1re conj. (*Reginbé*), Il se dit au propre des bêtes de monture qui ruent des pieds de derrière et ne se conjugue qu'aux troisièmes personnes. *Ce cheval* regimbe *quand on lui donne de l'éperon. Ce mulet ne fait que* regimber — Au fig., il signifie résister. *Cet employé* regimbe *toujours quand ses chefs lui font une remontrance.* Dans ce sens ce verbe se conjugue à toutes les personnes. — *Ind. prés.* Il regimbe, ils regimbent. — *Imp.* Il regimbait, ils regimbaient. — *Pass. déf.* Il regimba, ils regimbèrent. — *Passé ind.* Il a, ils ont regimbé. — *Passé ant.* Il eut, ils eurent regimbé. — *Plus-que-parf.* Il avait, ils avaient regimbé. — *Futur.* Il regimbera, ils regimberont. — *Futur ant.* Il aura, ils auront regimbé. — *Cond. prés.* Il regimberait, ils regimberaient. — *Passé.* Il aurait, ils auraient regimbé. — *On dit aussi* : Il eût, ils eussent regimbé. — *Point d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il, regimbe, qu'ils regimbent. — *Imparf.* Qu'il regimbât, qu'ils regimbassent. — *Passé* Qu'il ait, qu'ils aient regimbé. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût, qu'ils eussent regimbé. — *Infi. prés.* Regimber. — *Passé.* Avoir regimbé. — *Part. prés.* Regimbant (inv.) — *Passé.* Regimbé (inv.). — *Passé comp.* Ayant regimbé.

RÉGIR, v. a., 2e conjug. (*Réjir*), conduire, gouverner, diriger, administrer : régir *un état, une maison, des biens, une affaire. Le pape* régit *l'église Dieu, source unique de toute lumière et de toute intelligence ;* régit *l'univers* (Buffon). — Il s'emploie quelquefois absolum. : *il* régit *bien mal. Le pilote avait peine à* régir. — En terme de jurisprudence, il signifie administrer sous l'autorité de la justice : régir *une succession par autorité de justice.* — En grammaire, il signifie se construire avec le régime, tel cas : *Tout verbe actif* régit *l'accusatif.* — *Indic. prés.* Je régis, tu régis, il régit, nous régissons, vous régissez, ils régissent. — *Impa.* Je régissais, tu régissais, il régissait, nous régissions, vous régissiez, ils régissaient. — *Pass déf.* Je régis, tu régis, il régit, nous régîmes, vous régîtes, ils régirent. — *Passé ind.* J'ai régi, etc. — *Passé antér.* J'eus régi, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais régi, etc. — *Futur.* Je régirai, tu régiras, il régira, nous régirons, vous régirez, ils régiront. — *Futur ant.* J'aurai régi, etc — *Cond. prés.* Je régirais, tu régirais, il régirait, nous régirions, vous régiriez, ils régiraient. — *Passé.* J'aurais régi, etc. — *On dit aussi* : J'eusse régi, etc. — *Impér. prés.* Régis, régissons, régissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez régi. — *Subj. prés* Que je régisse, que tu régisses, qu'il régisse, que nous régissions, que vous régissiez, qu'ils régissent. — *Imparf.* Que je régisse, que tu régisses, qu'il régît, que nous régissions, que vous régissiez, qu'ils régissent. — *Passé.* Que j'aie régi, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse régi, etc. — *Infin. prés.* Régir. — *Passé.* Avoir régi. — *Part. prés.* Régissant (inv.). — *Passé.* Régi (var.). — *Passé comp* Ayant régi. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se régir. Un sot* se régit *toujours mal.* — Passif : *Être régi.* Le participe. régit *par. Il a été ordonné que les biens seraient* régis par *un curateur.*

REGISTRER, v. a. et rédup., 1re conj, (*Registre*), terme de pratique, qui se dit quelquefois pour enregistrer, insérer dans le registre : registrer *un article, une clause. Lu, publié et* registré. Pour la conj. voir le verbe ENREGISTRER. — *Inf. prés.* Registrer. — *Passé.* Avoir registré. — *Part. prés.* Registrant (inv.). — *Passé.* Registré (var.). — *Passé comp.* Ayant registré. Le part. régit *par.*

RÉGLER, v. a. et n., 1re conj. (*Réglé*), tirer des lignes droites avec la règle, régler *un cahier, un registre.* Régler *du papier pour noter la musique.* — Il signifie au figuré, diriger, déterminer, régler *sa vie, ses actions, sa conduite, ses*

affaires ; *le vrai moyen de vivre sans inquiétude, et de mourir sans regret, est de* régler *toute sa vie sur l'équité* (Mme de Puisieux). — Il signifie aussi déterminer, décider, prescrire, arrêter : régler *les rangs, la préséance, etc.*

Maître de l'univers, je *règle* sa fortune.
Racine.

— Régler *un différent, une affaire, un compte*, c'est terminer toutes les choses. — Il est neutre dans un sens absolu, *on a* réglé *que*... Régler *sa montre, sa pendule*, c'est les mettre à l'heure du soleil. — *Ind. prés.* Je règle, tu règles, il règle, nous réglons, vous réglez, ils règlent. — *Imparf.* Je réglais, tu réglais, il réglait, nous réglions, vous régliez, ils réglaient. — *Passé défini.* Je réglai, tu réglas, il régla, nous réglâmes, vous réglâtes, ils réglèrent. — *Passé ind.* J'ai réglé, etc. — *Passé ant.* J'eus réglé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais réglé, etc. — *Futur.* Je réglerai, tu régleras, il réglera, nous réglerons, vous réglerez, ils régleront. — *Futur ant.* J'aurai réglé, etc. — *Cond. prés.* Je réglerais, tu réglerais, il réglerait, nous réglerions, vous régleriez, ils régleraient. — *Passé.* J'aurais réglé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse réglé, etc. — *Impératif prés.* Règle, réglons, réglez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez réglé — *Subj. prés.* Que je règle, que tu règles, qu'il règle, que nous réglions, que vous régliez, qu'ils règlent. — *Imp.* Que je réglasse, que tu réglasses, qu'il réglât, que nous réglassions, que vous réglassiez, qu'ils réglassent. — *Passé.* Que j'aie réglé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse réglé, etc. — *Infin. prés.* Régler. — *Passé* Avoir réglé. — *Partic prés.* Réglant (inv.). — *Passé.* Réglé (var.). — *Passé comp.* Ayant réglé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se régler.*

Sur ses aïeux il n'a qu'à se *régler*,
Racine.

— Passif : *être réglé.* Le part régit *par. La valeur ne peut être une vertu que lors qu'elle* est réglée par *la prudence* (Fénelon).

RÉGNER, v. n., 1re conj. (*Régnié*), régir, gouverner, commander souverainement à un peuple. *L'art de* régner *est le plus grand de tous les arts* (Voltaire). *Philippe V commençait à* régner *heureusement sur les débris de la monarchie espagnole* (Id.). — Il se dit des lois. *L'État ne prend une forme constante que quand les lois* règnent (Id.). *Ils furent tous populaires non point en flattant le peuple mais en faisant* régner *la loi* (Bossuet). — Au figuré, il signifie dominer, avoir de l'empire. Régner *sur les esprits. Le sage* règne *sur ses passions. Jamais la beauté ne* règne *avec plus d'empire qu'au milieu des soins champêtres* (J. J. Rousseau). — Il s'emploie aussi dans le sens de être en honneur, en vigueur. *Que c'est un spectacle agréable et touchant que celui d'une maison simple et bien réglée où* règnent *l'ordre, la paix et l'innocence !* (J. J. Rousseau). — Résider, exister, être établi. *L'hiver* règne *dans ce pays, neuf mois de l'année. Il* règne *une maladie épidémique dans cette contrée. Les vents du midi y* règnent *pendant plusieurs mois.* — S'étendre. *Une chaîne de montagnes qui* règne *du midi au nord. Un péristyle qui* règne *tout autour d'un édifice.* — L'é aigu de *régner* se change en è grave devant une syllabe muette. — *Indic. prés.* Je règne, tu règnes, il règne, nous régnons, vous régnez, ils règnent. — *Imparf.* Je régnais, tu régnais, il régnait, nous régnions, vous régniez, ils régnaient. — *Passé déf.* Je régnai, tu régnas, il régna, nous régnâmes, vous régnâtes, ils régnèrent. — *Passé indéf.* J'ai régné, etc. — *Passé antér.* J'eus régné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais régné, etc. — *Futur.* Je règnerai, tu règneras, il règnera, nous règnerons, vous règnerez, ils règneront. — *Passé.* J'aurai régné, etc. — *Cond. prés.* Je règnerais, tu règnerais, il règnerait, nous règnerions, vous règneriez, ils règneraient. — *Passé.* J'aurais régné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse régné, etc. — *Impér. prés.* Règne, régnons, régnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez régné. — *Subj. prés* Que je règne, que tu règnes, qu'il règne, que nous régnions, que vous régniez, qu'ils règnent. — *Imparf.* Que je régnasse, que tu régnasses, qu'il régnât, que nous régnassions, que vous régnassiez, qu'ils régnassent. — *Passé.* Que j'aie régné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse régné, etc. — *Inf. prés.* Régner. — *Passé.* Avoir régné. — *Part. prés.* Régnant. Il s'emploie souvent comme adjectif verbal. *Le roi* régnant, *La reine* régnante. *Le prince* régnant *La famille* régnante. *La maison* régnante. — Il se dit aussi au figuré, en parlant des choses. *Le goût* régnant. *L'opinion*

régnante. *Les préjugés* régnants.— *Passé*. Régné, régnée, régnés, régnées. — *Passé comp.* Ayant régné.

REGONFLER, v. a., et rédupl. 1re conj. (*Regonflé*), il se dit des eaux courantes qui s'enflent et qui s'élèvent quand elles sont arrêtées par quelque obstacle. *Les eaux* regonflent. — Il est actif quand il signifie gonfler de nouveau. Regonfler *un ballon*. — Voir pour la conjugaison le verbe GONFLER. — *Infin. prés.* Regonfler. — *Passé*. Avoir regonflé. — *Part. prés.* Regonflant (invar.). — *Passé*. Regonflé, regonflée, regonflés, regonflées. — *Passé comp.* Ayant regonflé — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se regonfler*. — Passif : *Etre regonflé*. Le participe régit *par*. *Le ballon fut* regonflé par *un second et célèbre aéronaute*.

REGORGER, v. a et rédup., 1re conjug. (*Regorjé*), déborder, s'épancher hors de ses bornes. Il ne se dit au propre que de l'eau, et des autres liqueurs. *Les ruines de ce pont ont fait* regorger *la rivière Quand on a trop de sang, il* regorge *souvent par le nez La bile* regorge. *Les humeurs* regorgent. — Au figuré, avoir une grande abondance de. Regorger *de biens, de richesses, de blés, de vins. Cette province* regorgent *de blés, de fruits. Un pays qui* regorge *d'habitants*. La lettre *g* doit toujours être suivie d'un *e* muet devant les voyelles *a*, *o*. — Voir pour la conjugaison le verbe GORGER. — *Infin. prés.* Regorger. — *Passé* Avoir regorgé. — *Part. prés.* Regorgeant invar.). — *Passé*. Regorgé, regorgée, regorgés, regorgées. — *Passé comp.* Ayant regorgé. — Pronomin. : *se regorger*.— Passif : *Etre regorgé*. Le part. régit *par*.

REGOULER, v. a., 1re conjug. (*Regoulé*), repousser rudement. *Il ne faut pas ainsi* regouler *les gens*. — Il signifie encore rassasier jusqu'au dégoût. Regouler *quelqu'un de nourriture. Il aimait le gibier, on l'en a* regoulé. Ce mot est populaire. — Au figuré, fatiguer. *Le public est tellement* regoulé *de vers que plusieurs poètes excellents passent inaperçus*.(Volt.).— *Ind. pr.* Je regoule, tu regoules, il regoule, nous regoulons, vous regoulez, ils regoulent. — *Imparf.* Je regoulais, tu regoulais, il regoulait, nous regoulions, vous regouliez, ils regoulaient. — *Passé déf.* Je regoulai, tu regoulas, il regoula, nous regoulâmes, vous regoulâtes, ils regoulèrent. — *Passé indéf.* J'ai regoulé, etc. — *Passé antér.* J'eus regoulé, etc. — *Plus-que-parfait*. J'avais regoulé, etc. — *Fut.* Je regoulerai, tu regouleras, il regoulera, nous regoulerons, vous regoulerez, ils regouleront.— *Futur antér.* J'aurai regoulé, etc. — *Cond. présent* Je regoulerais, tu regoulerais, il regoulerait, nous regoulerions, vous regouleriez, ils regouleraient. — *Passé*. J'aurais regoulé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse regoulé, etc. — *Impérat. prés.* Regoule, regoulons, regoulez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez regoulé. — *Subjonct. prés.* Que je regoule, que tu regoules, qu'il regoule, que nous regoulions, que vous regouliez, qu'ils regoulent. — *Imparfait*. Que je regoulasse, que tu regoulasses, qu'il regoulât, que nous regoulassions, que vous regoulassiez, qu'ils regoulassent. — *Passé*. Que j'aie regoulé, etc. — *Plus-que-parfait* Que j'eusse regoulé, etc. — *Infinit. prés.* Regouler. — *Passé*. Avoir regoulé. — *Part. prés.* Regoulant (invar.). — *Passé*. Regoulé, regoulée, regoulés, regoulées. — *Passé comp.* Ayant regoulé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se regouler*. — Passif : *Etre regoulé*. Le participe régit *de* et *par*.

REGOÛTER, v. a. et réd 1re conj. (*Regoûté*), goûter de nouveau. *Vous n'avez pas goûté ce vin, il faut le* regoûter. — Voir pour la conjugaison le verbe GOUTER. — *Inf. prés.* Regoûter. — *Passé*. Avoir regoûté. — *Part. prés.* Regoûtant (inv.). — *Passé*. Regoûté, regoûtée, regoûtés, regoûtées. — *Passé comp.* Ayant regoûté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se regoûter. Les choses qui* se regoûtent *à plusieurs reprises ne nous paraissent plus avoir le même goût*. — Passif : *Être regoûté*. Le participe régit *par*. *Ce vin qui a été goûté et* regoûté par *différentes personnes a été trouvé de médiocre qualité*.

REGRATTER, v. a. et rédupl. 1re conj. (*Regratté*), gratter de nouveau. *Il a envenimé sa plaie à force de gratter et de* regratter. — Racler, nettoyer, mettre à neuf. Regratter *une maison, une muraille*. — Figurément, faire des réductions sur les plus petits articles de la dépense d'un compte. *C'est un homme qui* regratte *sur tout*. — Voir pour la conjugaison le verbe GRATTER. — *Inf. prés.* Regratter. — *Passé*. Avoir regratté. — *Part. prés.* Regrattant (inv.). — *Passé*.

Regratté, regrattée, regrattés, regrattées. — *Passé comp.* Ayant regratté. — Se conjugue avec le pronom pers. : *Se regratter.* — Passif : *Être regratté.* Le participe régit *par.*

REGRATTER, v. n. réd., 1re conj. (*Regraté*), faire le regrat, vendre en détail et à petites mesures, principalement des grains, du sel, du charbon, etc. Ce verbe, qu'il ne faut pas confondre avec le précédent, suit néanmoins la même conjugaison. — Voir pour la conjugaison le verbe GRATTER. — *Infin. prés.* Regratter. — *Passé.* Avoir regratté. — *Part. prés.* Regrattant (inv.). — *Passé.* Regratté (inv.). — *Passé comp.* Ayant regratté.

REGRÉER, v. a. et rédupl., 1re conj. (*Regré-é*), terme de marine, rétablir, réparer, remplacer le gréement détruit ou avarié d'un bâtiment. *La manière de gréer et de* regréer *les vaisseaux est aujourd'hui simple, légère et solide, comparée à celle en usage dans l'ancienne marine.*—Pour la conjugaison, voir le verbe GRÉER. — *Inf. prés.* Regréer. — *Passé.* Avoir regréé. — *Part. prés.* Regréant (inv.). — *Passé.* Regréé (variab.), — *Passé comp.* Ayant regréé. — Peut s'employer avec le pronom personnel : *se regréer. Ce vaisseau ne peut plus* se regréer. — Passif : *Être regréé.* Le participe régit *par.*

REGREFFER, v. a. et rédupl., 1re conj. (*Regrefé*), greffer de nouveau. Regreffer *un arbre.* — Voir pour la conjugaison le verbe GREFFER. — *Inf. prés.* Regreffer. — *Passé.* Avoir regreffé. — *Partic. prés.* Regreffant (invar.). — *Passé.* Regreffé (var.). — *Passé comp.* Ayant regreffé. — Peut s'employer avec le pronom personnel : *Se regreffer. Un arbre qui* se regreffe *souvent finit par perdre toute sa sève.* — Passif : *Être regreffé.* Le participe régit *par* avec un nom de personne et *de* avec un nom de chose. *Cet arbre a été* regreffé par *un autre jardinier. Cet arbre a été greffé et* regreffé *d'un mauvais fruit.*

REGRETTER, v. a. et n., 1re conj. (*Regrété*), être fâché, être affligé d'une perte que l'on a faite. Regretter *ses amis*; regretter *un père.*

> Songerez-vous, Seigneur, qu'une illustre princesse
> Au fond de ses états vous *regrette* sans cesse?
> Racine.

— On l'emploie en parlant des choses qui ne sont plus en notre possession. Regretter *une occasion qu'on a laissé échapper.* — On dit, dans ce sens, *regretter de* et *regretter que.* Le premier s'emploie quand le sujet de la proposition principale est le même que celui de la proposition subordonnée. *Je* regrette *de ne plus la voir, je* est le sujet de *regretter* et de *voir.* On emploie *que*, lorsque le sujet du second verbe n'est pas le même que celui du premier. *Je* regrette *qu'il soit parti sitôt.* — Il est neutre dans le sens absolu. — *Ind. prés.* Je regrette, tu regrettes, il regrette, nous regrettons, vous regrettez, ils regrettent. — *Imparf.* Je regrettais, tu regrettais, il regrettait, nous regrettions, vous regrettiez, ils regrettaient. — *Passé déf.* Je regrettai, tu regrettas, il regretta, nous regrettâmes, vous regrettâtes, ils regrettèrent. — *Passé indéf.* J'ai regretté, etc. — *Passé antér.* J'eus regretté, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais regretté, etc. — *Futur.* Je regretterai, tu regretteras, il regrettera, nous regretterons, vous regretterez, ils regretteront. — *Futur antér.* J'aurai regretté, etc. — *Condit. prés.* Je regretterais, tu regretterais, il regretterait, nous regretterions, vous regretteriez, ils regretteraient. — *Pass.* J'aurais regretté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse regretté, etc. — *Impér. prés.* Regrette, regrettons, regrettez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez regretté.—*Subj. prés.* Que je regrette, que tu regrettes, qu'il regrette, que nous regrettions, que vous regrettiez, qu'ils regrettent. — *Imparf.* Que je regrettasse, que tu regrettasses, qu'il regrettât, que nous regrettassions, que vous regrettassiez, qu'ils regrettassent. — *Passé.* Que j'aie regretté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse regretté, etc. — *Infin. prés.* Regretter. — *Passé.* Avoir regretté. — *Part. prés.* Regrettant (invar.). — *Passé.* Regretté, regrettée, regrettés, regrettées. — *Passé comp.* Ayant regretté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se regretter. Les amis* se regrettent *absents, présents, ils se négligent.* — Passif : *Être regretté.* Le participe régit *de* et *par. Être* regretté de *tous*, *être* regretté par *quelqu'un.*

REGROSSIR, v. a. et réd., 2e conj. (*Regueroçir*), terme de gravure, élargir des tailles et des hachures soit avec le burin, soit avec l'échoppe. *Il faut* regrossir *les demi-teintes et les ombres de cette gravure.* — Pour la conjugaison, voir le verbe GROSSIR. — *Infin. prés.* Regrossir. — *Passé.* Avoir regrossi. — *Part. prés.* Regrossissant (invar.). — *Passé.* Regrossi, regrossie,

regrossis, regrossies.—*Passé comp.* Ayant regrossi. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se regrossir.* — Passif : *Etre regrossi.* Le part. regit *par.*

REGUINDER, v. a. et redupl., 1re conj. (*Reguinde*), guinder une seconde fois.—V. pron. En terme de fauconnerie, on dit que *l'oiseau* se reguinde, pour dire qu'il fait une nouvelle pointe au dessus des nues.—Voir pour la conjugaison le verbe **GUINDER.** — *Infin. pres.* Reguinder. — *Passé.* Avoir reguindé.—*Part. pres.* Reguindant (inv.).—*Passé.* Reguindé, reguindée, reguindés, reguindées.—*Passe comp.* Ayant reguindé.

RÉGULARISER, v. a., 1re conj. (*Régularizé*), rendre regulier ce qui n'a pas été fait dans les règles ; il s'empl ie surtout en matière de comptabilité. Régulariser *un compte, une depense* (Acad.) *Cette dépense etait urgent , je n'ai pas eu le temps de demander l'autorisation de la faire, il s'agit de la* regulariser.—*Indic. pres.* Je régularise, tu regularises, il régularise, nous régularisons, vous régularisez, ils régularisent. — *Imparf.* Je régularisais, tu régularisais, il regularisait, nous régularisions, vous régularisiez, ils régularisaient.—*Passe déf.* Je régularisai, tu regularisas, il régularisa, nous régularisâmes, vous régularisâtes, ils régularisèrent. — *Passé indéf.* J'ai régularisé, etc.—*Passé antér.* J'eus régularisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais régularisé, etc. — *Futur.* Je régulariserai, tu régulariseras, il regularisera, nous régulariserons, vous régulariserez, ils régulariseront. — *Passé.* J'aurai régularisé, etc. — *Cond. pres.* Je régulariserais, tu régulariserais, il régulariserait, nous régulariserions, vous régulariseriez, ils régulariseraient.—*Passé.* J'aurais régularisé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse regularisé, etc. — *Impér. pres.* Régularise, regularisons, régularisez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez régularisé. — *Subj. pres.* Que je régularise, que tu régularises, qu'il régularise, que nous régularisions, que vous régularisiez, qu'ils régularisent.—*Imparf.* Que je régularisasse, que tu régularisasses, qu'il régularisât, que nous régularisassions, que vous régularisassiez, qu'ils régularisassent. — *Passé.* Que j'aie régularisé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse régularisé, etc. — *Infin. prés.* Régulariser. — *Passé.* Avoir régularisé. — *Part. prés.* Régularisant (invar.).— *Passé.* Régularisé, régularisée, régularisés, régularisées.— *Passé comp.* Ayant régularisé. — S'emploie avec pronom personnel : *se régulariser.*—Passif : *Etre régularisé.* Le participe régit *par.*

RÉHABILITER, v. a., 1re conj. (*Ré-abilité*), retablir, remettre en état, au propre et au figuré. Réhabiliter *un failli.* Rehabiliter *sa reputation* —*Indic. prés.* Je réhabilite, tu rehabilites, il réhabilite, nous réhabilitons, vous réhabilitez, ils réhabilitent. —*Imparf.* Je réhabilitais, tu réhabilitais, il réhabilitait, nous rehabilitions, vous réhabilitiez, ils réhabilitaient.—*Passé déf.* Je rehabilitai, tu réhabilitas, il réhabilita, nous réhabilitâmes, vous réhabilitâtes, ils réhabilitèrent. — *Passe indef.* J'ai réhabilité, etc. — *Passe antér.* J'eus réhabilité, etc.—*Plus-que-parfait.* J'avais rehabilité, etc. — *Futur.* Je réhabiliterai, tu réhabiliteras, il réhabilitera, nous réhabiliterons, vous réhabiliterez, ils réhabiliteront. — *Futur antér.* J'aurai réhabilité, etc. — *Condit. pres.* Je rehabiliterais, tu réhabiliterais, il réhabiliterait, nous réhabiliterions, vous rehabiliteriez, ils rehabiliteraient. — *Passe.* J'aurais réhabilité, etc. — *On dit aussi:* J'eusse réhabilité, etc. — *Impér. pres.* Réhabilite, rehabilitons, rehabilitez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez réhabilité. —*Subj. prés.* Que je réhabilite, que tu réhabilites, qu'il réhabilite, que nous réhabilitions, que vous réhabilitiez, qu'ils réhabilitent. — *Imparf.* Que je réhabilitasse, que tu réhabilitasses, qu'il réhabilitât, que nous rehabilitassions, que vous réhabilitassiez, qu'ils réhabilitassent. — *Passe.* Que j'aie réhabilité, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse réhabilité, etc.—*Infin. pres.* Réhabiliter. — *Passé.* Avoir réhabilité.—*Part. prés* Réhabilitant (invariable).—*Passé.* Réhabilité, réhabilitée, réhabilités, réhabilitées. — *Passe comp.* Ayant rehabilité. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se rehabiliter,* rentrer dans les droits dont on était déchu. Se réhabiliter *dans l'opinion publique.* — Passif : *être réhabilité.* Le participe régit *par.*

RÉHABITUER, v. a. et rédupl., 1re conj. (*Ré abitué*), faire reprendre une habitude perdue. *Il faut* réhabituer *peu à peu cet enfant au travail* (Acad.).—Voir pour la conjugaison le verbe **HABITUER.**—*Infin. pres.* Réhabituer —*Passé.* Avoir réhabitué. — *Part. pres.* Réhabi-

tuant (invar.).—*Passé.* Réhabitué (var.). *Passé composé* Ayant réhabitué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se réhabituer. On a de la peine à se réhabituer à la fatigue, quand on a vécu long temps dans la molesse* (Acad.).—Passif : *être réhabitué.* Le participe régit *à.* Réhabitué au *travail.*

REHACHER, v. a. et réd., 1re conj. (*Re-aché*), hacher de nouveau. *Cette poule n'est pas hachée assez menue, il faut la* rehacher. —Voir pour la conjugaison le verbe HACHER.—*Infin. prés.* Rehacher.—*Passé.* Avoir rehaché.—*Part. prés.* Rehachant (invar.).—*Passé.* Rehaché, rehachée, rehachés, rehachées. — *Passé comp.* Ayant rehaché.—Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *se rehacher.* — Passif : *Etre rehaché.* Le participe régit *par. Cette viande a été hachée et* rehachée par *le cuisinier.*

REHANTER, v. a. et réd. 1re conj. (*Re-anté*), hanter de nouveau. *Il s'était retiré de la mauvaise compagnie, mais il commence à la* rehanter. Il est peu usité. —Voir pour la conjugaison le verbe HANTER. — *Infin. prés.* Rehanter. — *Passé.* Avoir rehanté. — *Part. prés.* Rehantant (invariable). — *Passé.* Rehanté (var.). — *Passé comp.* Ayant rehanté.

REHASARDER, v. a. et réd., 1re conj. (*Re-azardé*), hasarder de nouveau. Rehasarder *sa vie, son argent. J'ai regagné mon argent, je me garderai bien de le* rehasarder. —Voir pour la conjugaison le verbe HASARDER.— *Infin. prés* Rehasarder —*Passé* Avoir rehasardé.— *Partic. prés.* Rehasardant (invar.). — *Passé.* Rehasardé, rehasardée, rehasardés, rehasardées.—*Passé comp.* Ayant rehasardé. —S'emploie avec le pronom personnel : *Se rehasarder.*—Passif : *être rehasardé.* Le part. régit *par.*

REHAUSSER, v. a., n. et réd., 1re conj. (*Re-aucé*), hausser davantage, relever. Rehausser *un plancher, une maison, un tableau.* — Il signifie aussi augmenter, au propre et au figuré. Rehausser *des ornements*; rehausser *le prix d'un objet*; rehausser *l'éclat, la gloire, etc.*

> De cette nuit, Phenice, as-tu vu la splendeur,
> Cette pourpre cet or que *rehaussait* sa gloire,
> Et les lauriers encor temoins de sa victoire.
> Racine.

— Il est neutre dans le sens absolu. — Voir pour la conjugaison le verbe HAUSSER. —*Infin. prés.* Rehausser. — *Passé.* Avoir rehaussé. — *Part. prés.* Rehaussant (inv.) — *Passé.* Rehaussé, rehaussée, rehaussés, rehaussées. — *Passé composé.* Ayant rehaussé. — S'emploie avec le pronom personnel : *se rehausser La gloire ne peut* se rehausser *par l'injustice.* — Passif : *Etre rehaussé.* Le participe régit *de* et *par. Ce dais a été* rehaussé *d'or et* de *soie* par *le tapissier.*

REHEURTER, v. a et rédup., 1re conj. (*Re-eurté*), heurter de nouveau. *Ce vaisseau a endommagé l'autre en le heurtant, et, si l'on n'y prend garde, il le* reheurtera. — Voir pour la conjugaison le verbe HEURTER. — *Infinit prés.* Reheurter. — *Passé.* Avoir reheurté. — *Part. prés.* Reheurtant (inv.).—*Passé.* Reheurté (var.). — *Passé comp.* Ayant reheurté. — Pronominalement : *se reheurter. Ces deux vaisseaux* se sont reheurtés. — Passif : *Etre reheurté.* Le participe régit *par. Le vaisseau ennemi fut violemment heurté et* reheurté par *notre brik.*

RÉIMPORTER, v. a. et rédup., 1re conj. (*Ré-inporté*), importer de nouveau, Réimporter *des marchandises étrangères.*— — Voir pour la conjugaison le verbe IMPORTER. — *Infin prés.* Réimporter. — *Passé.* Avoir réimporté. — *Part. prés.* Réimportant (invar.).—*Passé.* Réimporté, réimportée, réimportés, réimportées. — *Passé comp.* Ayant réimporté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se réimporter.* — Passif : *Etre réimporté.* Le participe régit *de* et *par. Ce sucre a été* réimporté de *Java à Odessa* par *les Hollandais.*

RÉIMPOSER, v. a. et rédup., 1re conj. (*Ré-inpozé*), faire une nouvelle imposition, pour compléter une taxe qui n'a pu être entièrement acquittée. Il se dit des personnes et des choses. *On m'a* réimposé. *On a* réimposé *telle somme sur le pays* (Académie). — Terme d'imprimerie, imposer de nouveau. *Il faut* réimposer *cette feuille, dont les pages sont transposées* (Académie). — Pour la conjugaison, voir le verbe IMPOSER. — *Inf. prés.* Réimposer. — *Passé.* Avoir réimposé. — *Part. prés.* Réimposant (inv.). — *Passé.* Réimposé (var.). — *Passé comp.* Ayant réimposé. — Pronominal. : *se réimposer.* — Passif : *Etre réimposé.* Le participe régit *par.*

RÉIMPRIMER, v. a., 1re conj. (*Ré-inprimé*), imprimer de nouveau. *Cet ouvrage a été* réimprimé *plusieurs fois. La*

première édition de cet ouvrage est épuisée, on la réimprime *en ce moment.* — Voir pour la conjugaison le verbe IMPRIMER.—*Infin. prés.* Réimprimer.—*Passé.* Avoir réimprimé. — *Part. prés.* Réimprimant (invar.). — *Passé.* Réimprimé, réimprimée, réimprimés, réimprimées. —*Passé comp.* Ayant réimprimé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se réimprimer.* — Passif : *Etre réimprimé.* Le part. régit *par.*

RÉINCORPORER, v. a. et rédup., 1re conjug. (*Re-inkorpore*), incorporer de nouveau. *On vient de* réincorporer *tous les soldats qui étaient en semestre.* — Voir pour la conjugaison le verbe INCORPORER. — *Infin. prés.* Réincorporer. —*Passé.* Avoir réincorporé.—*Part prés.* Réincorporant (invar.).—*Passé.* Réincorporé (var.).—*Passé comp.* Ayant réincorporé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se réincorporer.* — Passif : *être réincorporé.* Le part. régit *à dans* et *par. Ces compagnies dispersées furent* réincorporées *à leurs régiments par ordre du ministre.*

RÉINFECTER, v. a. et rédup., 1re conj. (*Ré-in/ekté*), infecter de nouveau. *Les mauvaises exhalaisons de ce marais* réinfectent *le pays.* —Voir pour la conjugaison le verbe INFECTER. — *Infin. prés.* Réinfecter. — *Passé.* Avoir réinfecté. — *Part. prés.* Réinfectant (inv.). — *Passé.* Réinfecté, réinfectée, réinfectés, réinfectées. — *Passé comp.* Ayant réinfecté. —Se conjugue avec le pronom personnel : *se réinfecter.* — Passif : *Etre réinfecté.* Le participe régit *par.*

RÉINSTALLER, v. a. et réd., 1re conj. (*Ré einstalé*), installer de nouveau, une seconde fois. *On l'a* réinstallé *dans ses fonctions* —Voir pour la conjugaison le verbe INSTALLER.—*Inf. prés.* Réinstaller. —*Passé.* Avoir réinstallé. — *Part. prés* Réinstallant (invar.).—*Passé.* Réinstallé, réinstallée, réinstallés, réinstallées. — *Passé comp.* Ayant réinstallé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se réinstaller*, s'établir. *Il s'est* réinstallé *dans sa maison de campagne.* — Passif : *être réinstallé.* Le participe régit *par. Ce préfet a été* réinstallé par *ordre du roi.*

RÉINTÉGRER, v. a. et rédupl., 1re conj. (*Ré-intégré*), rétablir dans la possession de ce dont on avait été dépouillé. Réintégrer *quelqu'un dans ses biens, dans son emploi, etc.* — Il signifie aussi remettre. *Faire* réintégrer *des meubles.*— Voir pour la conjug. le verbe INTÉGRER.— *Infin. prés.* Réintégrer.— *Passé.* Avoir réintégré.— *Part. prés.* Reintégrant (invariable).—*Passé.* Réintégré, reintégrée, réintégrés, reintégrées — *Passé comp.* Ayant réintégré.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se réintégrer.* —Passif *Etre reintégré.* Le part. régit *par.*

RÉINTERROGER, v. a. et réd., 1re conj. (*Ré-interroje*), interroger de nouveau. Reinterroger *un prevenu.* — Ce verbe prend un *e* muet après le *g*, quand celui-ci doit être suivi d'un *a* ou d'un *o.* — *Nous reinterrogeons, nous reinterrogeâmes.*—Voir pour la conjugaison le verbe INTERROGER.—*Infin. prés.* Reinterroger. — *Passé.* Avoir réinterrogé. — *Part. prés.* Réinterrogeant (invar.). — *Passé.* Réinterrogé (var.).—*Passé comp.* Ayant réinterrogé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se réinterroger.* — Passif : *Etre reinterrogé.* Le participe régit *par. Il fut* réinterrogé par *le juge d'instruction.*

RÉINVITER, v. a. et rédupl., 1re conj. (*Ré-einvité*), inviter de nouveau, une seconde fois; convier. *On l'avait invité a sa dernière visite à venir passer quelques jours à la campagne, et on le* reinvita *par lettre.*—Voir pour la conjugaison le verbe INVITER.—*Inf. prés.* Réinviter. — *Passé.* Avoir réinvité. — *Part. prés.* Réinvitant (inv.).—*Passé.* Réinvité, réinvitée, réinvités, réinvitées. — *Passé comp.* Ayant réinvité. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se réinviter.* —Passif : *Etre réinvité.* Le participe régit *par.*

RÉITÉRER, v. a., 1re conj. (*Ré-itéré*), faire de nouveau une chose qui a déjà été faite. Reitérer *un ordre, une défense, une saignée. Il faut* réitérer *cette médecine,* réitérer *la saignée* (Acad.).— Absolument. *Vous avez déjà parlé en sa faveur, il faut* réitérer. — En parlant d'une insulte faite. *Ne* réitérez *pas.* — *Indic. prés.* Je réitère, tu réitères, il réitère, nous réitérons, vous réitérez, ils réitèrent. — *Imparf.* Je réitérais, tu réitérais, il réitérait, nous réitérions, vous réitériez, ils réitéraient. — *Passé défini.* Je réitérai, tu réitéras, il réitéra, nous réitérâmes, vous réitérâtes, ils réitérèrent.—*Passé indéf.* J'ai réitéré, etc. — *Passé ant.* J'eus réitéré, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais réitéré etc.—*Futur.* Je

réitérerai, tu réitéreras, il réitérera, nous réitérerons, vous réitérerez, ils réitéreront. — *Futur anter.* J'aurai réitéré, etc. — *Condit. pres.* Je réitérerais, tu réitérerais, il réitérerait, nous réitérerions, vous réitéreriez, ils réitéreraient. — *Passé.* J'aurais réitéré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse réitéré, etc. — *Imper. pres.* Réitère, réitérons, réitérez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez réitéré. — *Subj. pres.* Que je réitère, que tu réitères, qu'il réitère, que nous réitérions, que vous réitériez, qu'ils réitèrent. — *Imparf.* Que je réitérasse, que tu réitérasses, qu'il réitérât, que nous réitérassions, que vous réitérassiez, qu'ils réitérassent. — *Passé.* Que j'aie réitéré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse réitéré, etc. — *Infin. prés.* Réitérer. — *Passé.* Avoir réitéré. — *Partic. prés.* Réitérant (invariable). — *Passé.* Réitéré, réitérée, réitérés, réitérées. — *Passé comp.* Ayant réitéré. — Se conjugue avec le pronom personnel *se reitérer. Une bonne action peut et doit* se réitérer (Boiste). — Passif : *être réitéré.* Le participe régit *par.*

REJAILLIR, v. n. et impers., 2e conj. (*Rejai-ir*), jaillir, être repoussé d'un corps sur un autre, retomber, *faire* rejaillir *de la boue sur quelqu'un. Son sang* rejaillit *au loin, les rayons qui* rejaillissent *d'un miroir.* — Au figuré, il signifie jeter un nouvel éclat.

Considérez l'honneur qui doit en *rejaillir.*
Racine.

— Il s'emploie au propre, en parlant des corps qui en frappant sur d'autres corps, sont repoussés et réfléchis sur un troisième, *une pierre* rejaillit *d'un mur sur un autre, en la lançant.* — *Ind. prés.* Il rejaillit, ils rejaillissent. — *Imparf.* Il rejaillissait, ils rejaillissaient. — *Passé déf.* Il rejaillis, ils rejaillirent. — *Passé ind.* Il a, ils ont rejailli. — *Passé ant.* Il eut, ils eurent rejailli. — *Plus-que-parf.* Il avait, ils avaient rejailli. — *Futur.* Il rejaillira, ils rejailliront. — *Futur ant.* Il aura, ils auront rejailli. — *Cond. pres.* Il rejaillirait, ils rejailliraient. — *Passé.* Il aurait, ils auraient rejailli. — *On dit aussi* : Il eût, ils eussent rejailli. — *Point d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il rejaillisse, qu'ils rejaillissent. — *Imparf.* Qu'il rejaillît, qu'ils rejaillissent. — *Passé.* Qu'il ait, qu'ils aient rejailli. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût, qu'ils eussent rejailli — *Infi. prés.* Rejaillir. — *Passé.* Avoir rejailli. — *Part. prés.* Rejaillissant (invar.). — *Passé.* Rejailli (invar.). — *Passé comp.* Ayant rejailli.

REJAUNIR, v. a. et rédup. 2me conj. (*Rejônir*), rendre jaune de nouveau, reteindre en jaune. *Il faut* rejaunir *ces cadres.* — Neut. Redevenir jaune. *Son teint* rejaunit *Les arbres* rejaunissent. — Voir pour la conjugaison le verbe JAUNIR. — *Infin. pres.* Rejaunir. — *Passé.* Avoir rejauni. — *Pa tic. pres.* Rejaunissant (invariable). — *Passé.* Rejauni, rejaunie, rejaunis, rejaunies. — *Passé comp.* Ayant rejauni. — Se conj. avec le pronom pers. *se rejaunir.* — Passif: *être rejauni.* Le part. régit *par.*

REJETER, v. a. et rédud., 1re conj. (*Rejeter*), jeter une seconde fois, rejeter *une balle, une pierre, etc.* — Il s'emploie au figuré.

Marchons et dans son sein *rejetons* cette guerre
Que sa fureur envoie aux deux bouts de la terre.
Racine.

— Il signifie jeter dehors, *la mer* rejette *sur ses bords les débris d'un naufrage. Un arbre* rejette *beaucoup de branches.* — Il signifie encore mettre à un autre endroit, rejeter *une somme déjà portée en compte, sur un autre compte* ; — Rejeter *une faute sur quelqu'un,* c'est en accuser un autre pour se disculper.

L'un et l'autre avant lui s'étaient plaints de la rime,
Et c'est aussi sur eux qu'il *rejette* son crime.
Boileau.

— Il signifie rebuter, ne vouloir plus, *il ne reste à ceux qui* rejettent *les sciences et les arts, que ce qui est indigne d'être peint ou désigné* (Vauvenargues). — On l'emploie pour ne pas se soumettre, ne pas adopter, ne pas ajouter foi. *Les esprits, même les plus déréglés, ne* rejettent *pas l'idée de la divinité, pour n'avoir pas à se reprocher un aveuglement trop visible* (Bossuet). — Dans ce verbe on double le *t* aux temps où cette lettre est suivie d'un *e* muet. — Voir pour la conjug. le verbe JETER. — *Inf. prés.* Rejeter. — *Passé.* Avoir rejeté. — *Part. pres.* Rejetant (invar.). — *Passé.* Rejeté, rejetée, rejetés, rejetées. — *Passé comp.* Ayant rejeté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se rejeter. Les louanges et l'admiration ne* se rejettent *jamais.* — Passif : *Être rejeté.* Le part. régit *par.*

REJETONNER, v. a., 1re conj. (*Rejetoné*), arracher les rejetons. Les feuilles du tabac. — Neut. Pousser des rejetons. Ces

arbres rejetonnent. — *Indic. prés.* Je rejetonne, tu rejetonnes, il rejetonne, nous rejetonnons, vous rejetonnez, ils rejetonnent. — *Imp.* Je rejetonnais, tu rejetonnais, il rejetonnait, nous rejetonnions, vous rejetonniez, ils rejetonnaient. — *Passé défini.* Je rejetonnai, tu rejetonnas, il rejetonna, nous rejetonnâmes, vous rejetonnâtes, ils rejetonnèrent. — *Passé indéf.* J'ai rejetonné, etc. — *Passé antér.* J'eus rejetonné, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais rejetonné, etc. — *Futur.* Je rejetonnerai, tu rejetonneras, il rejetonnera, nous rejetonnerons, vous rejetonnerez, ils rejetonneront. — *Futur antér.* J'aurai rejetonné, etc. — *Cond. prés.* Je rejetonnerais, tu rejetonnerais, il rejetonnerait, nous rejetonnerions, vous rejetonneriez, ils rejetonneraient. — *Passé.* J'aurais rejetonné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse rejetonné, etc. — *Impérat. prés.* Rejetonne, rejetonnons, rejetonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez rejetonné. — *Subj. prés.* Que je rejetonne, que tu rejetonnes, qu'il rejetonne, que nous rejetonnions, que vous rejetonniez, qu'ils rejetonnent. — *Imparf.* Que je rejetonnasse, que tu rejetonnasses, qu'il rejetonnât, que nous rejetonnassions, que vous rejetonnassiez, qu'ils rejetonnassent. — *Passé.* Que j'aie rejetonné, etc. — *Plus que parf.* Que j'eusse rejetonné, etc. — *Infin. prés.* Rejetonner. — *Passé.* Avoir rejetonné. — *Part. prés.* Rejetonnant (invar.). — *Passé.* Rejetonné, rejetonnée, rejetonnés, rejetonnées. — *Passé comp.* Ayant rejetonné. — Ne se conjugue pas avec le pronom personnel. — Passif : *Etre rejetonné.* Le participe régit *par. Ces tabacs* ont été rejetonnés par *les employés de la régie.*

REJOINDRE, v. a. et rédupl., 4e conj. (*Rejoeindre*), réunir des parties séparées. Rejoindre *des pièces.* Rejoindre *des chairs.* — On l'emploie au figuré.

Et déjà son courroux semble s'être adouci
Depuis qu'elle a pris soin de nous *rejoindre* ici.
Racine.

— Il signifie aussi retrouver des gens dont on était séparé. Rejoindre *quelqu'un dans un pays.* — Pour la conjugaison, voir le verbe JOINDRE. — *Infin. prés.* Rejoindre. — *Passé.* Avoir rejoint. — *Part. prés.* Rejoignant (invariable). — *Passé.* Rejoint (variable). — *Passé composé.* Ayant rejoint. — Pronominalement : *se rejoindre. Ces ossements* se rejoindraient *et se ranimeraient pour me dire : pourquoi mentir pour moi, qui ne mentis jamais pour personne ?* (Fléchier). — Passif : *Etre rejoint.* Le participe régit *par.*

REJOINTOYER, v. a., et réd., 1re conj. (*Rejoeintoi ie*), terme d'archit., remplir, combler les joints. Rejointoyer *un mur, un trottoir.* — Voir pour la conjug. le verbe JOINTOYER. — *Infin. prés.* Rejointoyer. — *Passé.* Avoir rejointoyé. — *Part. prés.* Rejointoyant (inv.). — *Passé.* Rejointoyé (variable). — *Passé comp.* Ayant rejointoyé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se rejointoyer.* — Passif : *Etre rejointoyé.* Le participe régit *par.*

REJOUER, v. n. et rédupl., 1re conj. (*Rejoué*), jouer de nouveau, se mettre à jouer. *Il voulut* rejouer, *et perdit tout ce qu'il avait gagné* (Acad.). — Il est quelquefois actif. Rejouons *la partie.* Rejouer *un air sur quelque instrument* (Id.). — Voir pour la conjugaison le verbe JOUER. — *Inf. prés.* Rejouer. — *Passé.* Avoir rejoué. — *Part. prés.* Rejouant (invar.). — *Passé.* Rejoué, rejouée, rejoués, rejouées. — *Passé comp.* Ayant rejoué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se rejouer. Nous ne savons encore qui perdra, car la partie* se rejoue. — Passif : *Etre rejoué.* Le participe régit *par.*

RÉJOUIR, v. a., et rédupl., 2e conj. (*Rejouir*), donner de la joie, du divertissement. Réjouir *quelqu'un. Les rois dans leur enfance sont des soleils dans leur orient, qui* réjouissent *les yeux et ne les éblouissent pas encore* (Fléchier).

Et tel mot, pour avoir *réjoui* le lecteur
A coûté bien souvent des larmes à l'auteur.
Boileau.

— Pour la conjugaison, voir le verbe JOUIR. — *Infin. prés.* Réjouir. — *Passé.* Avoir réjoui. — *Part. prés.* Réjouissant (invar.). — *Passé.* Réjoui, réjouie, réjouis, réjouies. — *Passé comp.* Ayant réjoui. — S'emploie avec le pronom personnel : *se réjouir.*

Dois-je croire, grands dieux ! ce que je viens d'ouïr
Et quand je le croirais, dois-je m'en *réjouir* ?
Boileau.

— Passif : *Etre réjoui.* Le part. régit *de* et *par.*

Des sons que ma lyre enfante
Ces arbres *sont réjouis.*
Boileau.

RELACHER, v. a. et réd., 1re conjug. (*Relâche*), faire qu'une chose soit moins tendue. Relâcher *une corde, un ressort. L'humidité et la sécheresse* relâchent *certains corps.* — Il signifie aussi laisser aller, mettre en liberté. Relâcher *un prisonnier*; céder, quitter, et dans ce sens il est neutre, et est suivi de la préposition *de*. Relâcher de *ses droits. St Louis* relâchait de *ses droits, et renonçait à ses propres intérêts.*

Et vous avez pu voir
Combien je *relâchais* pour vous *de* mon devoir.
Racine.

— Il signifie aussi diminuer, ralentir. Relâcher de *sa sévérité, de sa ferveur.* — Il s'emploie dans un sens absolu, et signifie s'arrêter en quelque endroit par besoin ou par danger. *La tempête nous força de* relâcher. —Pour la conjugaison, voir le verbe LACHER. — *Infin. prés.* Relâcher. — *Passé.* Avoir relâché. — *Part. prés.* Relâchant (inv.). — *Passé.* Relâché, relâchée, relâchés, relâchées. — *Passé comp.* Ayant relâché.— Se conjugue avec le pronom personnel : *se relâcher. Il est étonnant que l'attention des princes* se relâche *quelquefois, et qu'ils puissent se laisser séduire ?* (Fléchier). — Passif : *être relâché.* Le part. régit *par.*

RELAISSER, v. n., 1re conj. (*Relècé*), terme de chasse, se coucher. Se dit en parlant du lièvre qui après avoir été longtemps couru, se couche harassé de lassitude. Ce verbe ne se conjugue qu'aux troisièmes personnes. — *Indicat. prés.* Il relaisse, ils relaissent. — *Imparf.* Il relaissait, ils relaissaient. — *Passé déf.* Il relaissa, ils relaissèrent. — *Passé indéf.* Il a relaissé, ils ont relaissé. — *Passé ant.* Il eut relaissé, ils eurent relaissé. — *Plus-que-parfait.* Il avait relaissé, ils avaient relaissé.— *Futur.* Il relaissera, ils relaisseront. — *Futur ant.* Il aura relaissé, ils auront relaissé. — *Cond prés* Il relaisserait, ils relaisseraient. — *Passé.* Il aurait relaissé, ils auraient relaissé. — *On dit aussi* : Il eût relaissé, ils eussent relaissé. — *Pas d'impér.* — *Subj. prés.* Qu'il relaisse, qu'ils relaissent. — *Imparf.* Qu'il relaissât, qu'ils relaissassent. — *Passé.* Qu'il ait relaissé, qu'ils aient relaissé. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût relaissé, qu'ils eussent relaissé. — *Infin. prés.* Relaisser. — *Passé.* Avoir relaissé — *Part prés.* Relaissant (invar.).— *Passé.* Relaissé (invar.). — *Passé comp.* Ayant relaissé.

RELANCER, v. a. et réd., 1re conj. (*Relancé*), en terme de chasse, lancer une seconde fois. *On* relance *le cerf jusqu'à trois fois.* — Au figuré et familièrement. Relancer *quelqu'un*, l'aller trouver pour l'engager à quelque chose qu'il n'avait pas envie de faire. — Par extension Relancer *quelqu'un*, lui répondre avec fermeté et fierté. — Au figuré, poursuivre jusque dans le dernier asyle. *Le remords* relance *partout un coupable.* — Voir pour la conjugaison le verbe LANCER. — *Infin. prés.* Relancer. — *Passé.* Avoir relancé. — *Part. prés.* Relançant (invar.). — *Passé.* Relancé, relancée, relancés, relancées. — *Passé comp.* Ayant relancé. — S'emploie avec le pronom personnel : *se relancer. Cet homme* se relance *dans les affaires.* — Passif : *Etre relancé.* Le participe régit *par. Ce cerf a été* relancé par *les chasseurs jusque dans la forêt.*

RÉLARGIR, v a. et réd., 2e conj. (*Rélarjir*), élargir de nouveau, selon Boiste. Rendre plus large. *Il est obligé de faire* rélargir *tous ses habits* (Acad.). — *On va* rélargir *cette rue* (Id.). — Voir pour la conjugaison le verbe ÉLARGIR.—*Inf. prés.* Rélargir — *Passé.* Avoir rélargi.— *Part. prés.* Rélargissant (invar.). — *Passé.* Rélargi, rélargie, rélargis, rélargies.— *Passé comp.* Ayant rélargi. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se rélargir. Cette place va* se rélargissant (Omission de l'Académie). — Passif : *Etre rélargi.* Le participe régit *par. Cette ouverture a été* rélargie par *les maçons.*

RELATER, v. a., 1re conj. (*Relaté*), raconter, mentionner, rapporter. Il ne s'emploie guère qu'en style de procédure. *Ce fait a été* relaté *avec toutes ses circonstances.* Relater *une pièce dans un inventaire.* — *Indic. prés.* Je relate, tu relates, il relate, nous relatons, vous relatez, ils relatent. — *Imparf.* Je relatais, tu relatais, il relatait, nous relations, vous relatiez, ils relataient. — *Passé déf.* Je relatai, tu relatas, il relata, nous relatâmes, vous relatâtes, ils relatèrent.—*Passé ind.* J'ai relaté, etc. — *Passé ant.* J'eus relaté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais relaté, etc. — *Futur.* Je relaterai, tu relateras, il relatera, nous relaterons, vous relaterez, ils relateront. — *Futur antér.* J'aurai relaté, etc. — *Condit prés.* Je relaterais, tu relaterais, il relaterait, nous relaterions, vous relateriez, ils relate-

raient. — *Passé.* J'aurais relaté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse relaté, etc. — *Impérat. prés.* Relate, relatons, relatez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez relaté. — *Subj. prés.* Que je relate, que tu relates, qu'il relate, que nous relations, que vous relatiez, qu'ils relatent. — *Imparfait.* Que je relatasse, que tu relatasses, qu'il relatât, que nous relatassions, que vous relatassiez, qu'ils relatassent. — *Passé.* Que j'aie relaté, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse relaté, etc. — *Infin. prés.* Relater. — *Passé.* Avoir relaté. — *Partic. prés.* Relatant (invar.). — *Passé.* Relaté, relatée, relatés, relatées. — *Passé composé.* Ayant relaté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se relater.* — Passif : *être relaté.* Le participe régit *par.*

RELATTER, v. a. et redupl., 1re conj. (*Relaté*), mettre des lattes nouvelles. Relatter *un toit, une cloison, un plancher.* —Voir pour la conjugaison le verbe LATTER. — *Infin. prés.* Relatter. — *Passé.* Avoir relatté. — *Part. prés.* Relattant (invar.). — *Passé.* Relatté (variab.). — *Passé comp.* Ayant relatté. — Se conjugue avec le pronom personnel ; *se relatter.* — Passif : *Etre relatté.* Le participe régit *par.*

RELAVER, v. a et rédupl., 1re conj. (*Relavé*), laver de nouveau. Relaver *un plancher, de la vaisselle, etc.*—Voir pour la conjugaison le verbe LAVER. — *Infin. prés.* Relaver. — *Passé.* Avoir relavé.— *Part. prés.* Relavant (invar.). — *Passé.* Relavé (var.). — *Passé comp.* Ayant relavé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se relaver*— Passif : *Etre relavé.* Le participe régit *par.*

RELAXER, v. a., 1re conj. (*Relakcé*), terme de pratique relâcher, détendre les liens d'un prisonnier.— Mettre en liberté. Relaxer *un prisonnier.* — *Ind. prés.* Je relaxe, tu relaxes, il relaxe, nous relaxons, vous relaxez, ils relaxent. — *Imparf.* Je relaxais, tu relaxais, il relaxait, nous relaxions, vous relaxiez, ils relaxaient. — *Passé déf.* Je relaxai, tu relaxas, il relaxa, nous relaxâmes, vous relaxâtes, ils relaxèrent. — *Passé indéf.* J'ai relaxé, etc. — *Passé antér.* J'eus relaxé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais relaxé, etc. — *Futur.* Je relaxerai, tu relaxeras, il relaxera, nous relaxerons, vous relaxerez, ils relaxeront. — *Futur antér.* J'aurai relaxé, etc.—*Condit. prés.* Je relaxerais, tu relaxerais, il relaxerait, nous relaxerions, vous relaxeriez, ils relaxeraient. — *Pass.* J'aurais relaxé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse relaxé, etc. — *Impérat. présent.* Relaxe, relaxons, relaxez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez relaxé. — *Subj. prés.* Que je relaxe, que tu relaxes, qu'il relaxe, que nous relaxions, que vous relaxiez, qu'ils relaxent. — *Imparfait.* Que je relaxasse, que tu relaxasses, qu'il relaxât, que nous relaxassions, que vous relaxassiez, qu'ils relaxassent. — *Passé.* Que j'aie relaxé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse relaxé, etc. — *Infin. prés.* Relaxer.— *Passé.* Avoir relaxé. — *Part. prés.* Relaxant (invar.). — *Passé.* Relaxé, relaxée, relaxés, relaxées. — *Passé comp.* Ayant relaxé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se relaxer*, Se dit en parlant des muscles, des nerfs qui ont perdu de leur tension naturelle. *Après une longue maladie les muscles* se relaxent.— Passif *être relaxé.* Le participe régit *par. Ce prisonnier d'état a été* relaxé *par ordonnance royale.*

RELAYER, v. a. et n., 1re conj. (*Relaiié*), occuper des ouvriers les uns après les autres. *On envoyait de deux heures en deux heures cinquante pionniers* relayer *ceux qui travaillaient* (Acad.). Neutre, prendre du relais. Relayer *de chevaux.* C'est-à-dire changer de chevaux. *Nous* relayâmes *à Orléans.* — L'*y* se change en *i* simple devant *e* muet.— *Indic. prés.* Je relaie, tu relaies, il relaie, nous relayons, vous relayez, ils relaient.— *Imparf.* Je relayais, tu relayais, il relayait, nous relayions, vous relayiez, ils relayaient. — *Passé déf.* Je relayai, tu relayas, il relaya, nous relayâmes, vous relayâtes, ils relayèrent. — *Passé. indéf.* J'ai relayé, etc. — *Passé antérieur.* J'eus relayé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais relayé, etc. — *Futur.* Je relaierai, tu relaieras, il relaiera, nous relaierons, vous relaierez, ils relaieront. — *Futur antér.* J'aurai relayé, etc. — *Cond. prés.* Je relaierais, tu relaierais, il relaierait, nous relaierions, vous relaieriez, ils relaieraient. — *Passé.* J'aurais relayé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse relayé, etc. — *Impér. prés.* Relaie, relayons, relayez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez relayé. — *Subj. prés.* Que je relaie, que tu relaies, qu'il relaie, que nous relayions, que vous relayiez, qu'ils relaient. — *Imparf.* Que je relayasse, que tu relayasses, qu'il relayât, que nous relayassions, que vous relayassiez, qu'ils relayassent.—*Pass.*

Que j'aie relayé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse relayé, etc. — *Infinit. prés.* Relayer. — *Passé.* Avoir relayé. — *Part. prés.* Relayant (inv.). — *Passé.* Relayé, relayée, relayés, relayées. — *Passé comp.* Ayant relayé. — Se conjugue pron. et récipro. *Se relayer. Les gardes, les valets se relaient de six heures en six heures.* — Passif : *être relayé.* Le participe régit *par.*

RELÉGUER, v. a., 1re conj. (*Relégué*), envoyer en exil. Reléguer *un coupable. Le despotisme* relègue *ses complices inutiles* (Boiste). — On le dit au figuré des choses qui ont perdu la faveur. Reléguer *un portrait dans une antichambre.* — L'*é* fermé se change en *è* ouvert devant une syllabe muette. — *Indicatif prés.* Je relègue, tu relègues, il relègue, nous reléguons, vous reléguez, ils relèguent. — *Imparfait.* Je reléguais, tu reléguais, il reléguait, nous reléguions, vous reléguiez, ils reléguaient. — *Passé déf.* Je reléguai, tu reléguas, il relégua, nous reléguâmes, vous reléguâtes, ils reléguèrent. — *Passé indéf.* J'ai relégué, etc. — *Passé ant.* J'eus relégué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais relégué, etc. — *Futur.* Je reléguerai, tu relégueras, il reléguera, nous reléguerons, vous reléguerez, ils relégueront. — *Passé.* J'aurai relégué, etc. — *Cond. prés.* Je reléguerais, tu reléguerais, il reléguerait, nous reléguerions, vous relégueriez, ils relégueraient. — *Passé.* J'aurais relégué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse relégué, etc. — *Imper. présent.* Relègue, reléguons, reléguez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez relégué. — *Subj. prés.* Que je relègue, que tu relègues, qu'il relègue, que nous reléguions, que vous reléguiez, qu'ils relèguent. — *Imp.* Que je reléguasse, que tu reléguasses, qu'il reléguât, que nous reléguassions, que vous reléguassiez, qu'ils reléguassent. — *Passé.* Que j'aie relégué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse relégué, etc. — *Inf. prés.* Reléguer. — *Passé.* Avoir relégué. — *Participe prés.* Reléguant (invar.). — *Passé.* Relégué, reléguée, relégués, reléguées. — *Passé comp.* Ayant relégué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se reléguer. Les romans, une fois lus, se* relèguent *la plupart à la cuisine* (Boiste). — Passif : *être relégué.* Le participe régit *à* et *par.*

La discorde, dès lors avec toi détrônée,
Fut ôtée pour toujours *reléguée aux* enfers.
Boileau.

RELEVER, v. a. et n., 1re conj. (*Relevé*), remettre debout. Relever *une chaise tombée, une femme renversée.* Il s'emploie au figuré. *Le juste peut tomber, mais la vertu seule peut le défendre et le* relever *de ses chutes* (Massillon). — Relever *de maladie,* c'est en sortir. Relever *le courage, l'espoir de quelqu'un,* c'est lui rendre l'un et l'autre. Relever *une famille,* c'est la remettre dans l'éclat où elle était. Relever *un poste,* c'est mettre un autre poste à sa place. — Il signifie aussi rétablir.

Quand verrai-je, ô Sion! *relever* tes remparts.
Racine.

Il signifie aussi hausser. Relever *un terrain, un plancher.* Au propre et au figuré. *Jésus-Christ a mis dans son Église une autorité seule capable d'abaisser l'orgueil, et de* relever *la simplicité* (Bossuet). Il signifie encore donner du ton, du goût, de l'éclat. Relever *un mets,* relever *un habit,* relever *les ombres d'un tableau,* au propre et au figuré :

Sa timide pudeur *relève* ses appas.
J. B. Rousseau.

Relever *sa fortune,* c'est l'augmenter. Relever *une action,* c'est la faire valoir. Relever *un mot,* c'est le faire remarquer. — Il est neutre quand il signifie ressortir, dépendre. *Celui qui ne veut* relever *que de sa raison, se soumet sans y penser, à l'incertitude et au caprice de son tempérament* (D'Aguesseau). — Il signifie encore restituer un pouvoir. Relever *quelqu'un d'un serment, d'une interdiction, d'une obligation.* — S'emploie pour reprendre avec aigreur. *Il avait avancé une proposition téméraire, mais on l'a bien* relevé (Académie). — Voir pour la conjug. le verbe LEVER. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se relever.*

Que son style humble et doux *se relève* à propos
Boileau.

— Passif : *être relevé.* Le part. régit *par.* *Cet homme a été* relevé *de ses fautes* par *l'opinion publique.*

RELIER, v. a., et rédup. 1re conj. (*Relié*), lier de nouveau, refaire un nœud. Relier *une gerbe.* Coudre ensemble les feuilles d'un livre et y mettre une couverture, dans ce sens il n'est pas réduplicatif. Relier *un livre.* — Il signifie remettre des cercles à un tonneau. *La vendange approche* reliez *vos futailles,* relier *une cuve.* — Il est neutre dans le sens absolu. *Cet homme* relie *bien,* relie *proprement.* — Voir pour la conjugaison le verbe LIER.

— *Infin. prés.* Relier. — *Passé.* Avoir relié. — *Part. prés.* Reliant (inv.). — *Passé.* Relié (var.). — *Passé compos.* Ayant relié. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se relier.* — Au figuré, il est verbe pronominal, et signifie réunir par une croyance commune *Les Saints-Simoniens* se relient (Boiste). — Passif : *Etre relié.* Le participe régit *par.*

RELIMER, v. a. et rédup., 1re conj. (*Relimé*), limer de nouveau. Relimer *un clou.* — Au fig., retoucher, polir. — Voir pour la conjugaison le verbe LIMER. — *Inf. prés.* Relimer. — *Passé.* Avoir relimé. — *Part. prés.* Relimant (invar.). — *Passé.* Relimé (var.). — *Passé composé.* Ayant relimé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se relimer.* — Passif : *être relimé.* Le participe regit *par.*

RELIRE, v. a. et rédupl., 4e conj., (*Relire*), lire de nouveau. Relire *un ouvrage Il n'y a de bon que ce qu'on peut* relire *sans dégoût* (Volt.). — Voir pour la conj. le verbe LIRE. — *Inf. prés.* Relire. — *Passé.* Avoir relu. — *Part. prés.* Relisant. (invar.). — *Passé.* Relu, relue, relus, relues. — *Passé comp.* Ayant relu. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se relire. Quel écrivain ose* se relire *sans trembler* (Boiste). — Passif : *être relu.* — Le participe régit *par.*

RELOGER, v. a., n., et rédupl., 1re conj. (*Reloge*), loger quelqu'un une seconde fois. *Ce maître d'hotel a promesse de* reloger *cette famille à son retour des eaux.* — Neut. Terme militaire. Loger où l'on a déjà logé. *Ce régiment* relogea *à Bordeaux.* Le *g* est toujours suivi d'un *e* muet devant les voyelles *a, o.* — Voir pour la conjugaison le verbe LOGER. — *Infin. prés.* Reloger. — *Passé.* Avoir relogé. — *Part. prés.* Relogeant (invar.). — *Passé.* Relogé (var.). — *Passé comp.* Ayant relogé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se reloger.* — Passif : *Etre relogé.* Le participe régit *par.*

RELOUER, v. a. et réd., 1re conj. (*Re loue*), louer de nouveau, sous-louer. *Louer un appartement complet, et en* relouer *une partie.* — Pour la conjug., voir le verbe LOUER. — *Infin. prés.* Relouer. — *Passé.* Avoir reloué. — *Part. prés.* Relouant (invar.). — *Passé.* Reloué, relouée, reloués, relouées. — *Passé comp.* Ayant reloué. — S'emploie avec le pronom personnel : *se relouer.* — Passif : *être reloué.* Le part. régit *par.*

RELUIRE, v. n. et rédupl. 4e conjug. (*Reluire*), luire par réflexion, briller. *Le diamant* reluit. — Il s'emploie au figuré et signifie prendre de l'éclat. *La vertu* reluit *dans le malheur.*

> Ton souffle, qui sut produire
> L'âme pour l'éternité,
> Peut faire en elle *reluire*
> Sa première pureté.
>
> J. J. Rousseau.

— Voir pour la conjugaison le verbe LUIRE. — *Infin. prés.* Reluire. — *Passé.* Avoir relui. — *Part. prés.* Reluisant (var.). *Une étoffe* reluisante. *Ces verres* reluisants. — *Passé.* Relui (inv.). — *Passé comp.* Ayant relui.

RELUQUER, v. a. 1re conj. et rédupl. (*Reluké*), lorgner du coin de l'œil, regarder avec curiosité. Reluquer *quelqu'un* — Il signifie familièrement. Reluquer *un héritage.* — *Indic. prés.* Je reluque, tu reluques, il reluque, nous reluquons, vous reluquez, ils reluquent. — *Imparf.* Je reluquais, tu reluquais, il reluquait, nous reluquions, vous reluquiez, ils reluquaient. — *Passé déf.* Je reluquai, tu reluquas, il reluqua, nous reluquâmes, vous reluquâtes, ils reluquèrent. — *Passé indéf.* J'ai reluqué, etc. — *Passé ant.* J'eus reluqué, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais reluqué, etc. — *Futur.* Je reluquerai, tu reluqueras, il reluquera, nous reluquerons, vous reluquerez, ils reluqueront. — *Futur ant.* J'aurai reluqué, etc. — *Condit. prés.* Je reluquerais, tu reluquerais, il reluquerait, nous reluquerions, vous reluqueriez, ils reluqueraient. — *Passé.* J'aurais reluqué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse reluqué, etc. — *Imp. prés.* Reluque, reluquons, reluquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez reluqué. — *Subj. prés.* Que je reluque, que tu reluques, qu'il reluque, que nous reluquions, que vous reluquiez, qu'ils reluquent. — *Imparf.* Que je reluquasse, que tu reluquasses, qu'il reluquât, que nous reluquassions, que vous reluquassiez, qu'ils reluquassent. — *Passé.* Que j'aie reluqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse reluqué, etc. — *Infin. prés.* Reluquer. — *Passé.* Avoir reluqué. — *Part. prés.* Reluquant (inv.). — *Passé.* Reluqué, reluquée, reluqués, reluquées. — *Passé comp.* Ayant reluqué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se reluquer.* — Passif : *Etre reluqué.* Le participe régit *par.*

RELUSTRER, v. a. et rédupl., 1re conj. (*Relucetré*), redonner du lustre. Lustrer de nouveau. Relustrer *un habit., une robe, du drap.* Au figuré. *Les vertus de ses ancêtres* relustrent *son nom.* Voir pour la conjugaison le verbe LUSTRER. — — *Infin. prés.* Relustrer. — *Passé.* Avoir relustré. — *Participe prés.* Relustrant (invar.). — *Passé.* Relustré (var.). — *Passé comp.* Ayant relustré. — Il s'emploie avec le pronom personnel *: se relustrer. Les étoffes qui ont perdu leur brillant* se relustrent. — Passif : *être relustré.* Le participe régit *par.*

REMÂCHER, v. a., réd., 1re conj. (*Remâché*), mâcher de nouveau, remâcher *un morceau, les animaux qui ruminent* remâchent *ce qu'ils avaient déjà mâché.* — Il signifie au figuré, repasser dans son esprit. Remâcher *une idée, une pensée,* familier, il vaut mieux dire ruminer. — Voir, pour la conjugaison le verbe MÂCHER. — *Infin. prés.* Remâcher. — *Passé.* Avoir remâché. —*Part. prés.* Remâchant (inv.). —*Passé.* Remâché, remâchée, remâchés, remâchées.— *Passé com.* Ayant remâché. — Se conjugue avec le pronom. pers. *: se remâcher.* — Passif : *être remâché.* Le participe régit *par.*

REMAÇONNER, v. a. et réd. 1re conj. (*Remaçonné*), maçonner de nouveau, réparer la maçonnerie. *Il y a plusieurs endroits dans ce mur qu'il faut* remaçonner.— Voir pour la conjugaison le verbe MAÇONNER. — *Inf. prés.* Remaçonner. — *Passé.* Avoir remaçonné. — *Part. prés.* Remaçonnant (invar.). — *Passé* Remaçonné (var.). — *Passé comp.* Ayant remaçonné. — S'emploie avec le pronom personnel *: se remaçonner. Les murs dégradés* se remaçonnent. — Passif : *être remaçonné.* Le participe régit *par.*

REMANDER, v. a. réd., 1re conj. (*Remandé*), mander de nouveau, faire revenir. Remander *quelqu'un* , on dit aussi remander *ses chevaux, son équipage.* — Voir pour la conjugaison le verbe MANDER. — *Infi. prés.* Remander. —*Passé.* Avoir remandé. —*Participe présent.* Remandant (invariable).— *Passé.* Remandé (var.). —*Passé comp.* Ayant remandé. — Se conj. avec le pron.pers. et réciproquement : *se remander.* — Passif : *être remandé.* Le part. régit *par*

REMANGER, v. n. et rédup., 1re conj. (*Remangé*), manger une seconde fois : *Il n'a pas plus tôt fini de manger qu'il* remange *aussitôt.* Le *g* est toujours suivi d'un *e* muet devant les voyelles *a* et *o. Nous remangeons, nous remangeâmes.* — Voir pour la conjugaison le verbe MANGER. — *Infinitif présent.* Remanger. — *Passé.* Avoir remangé. — *Partic. prés.* Remangeant (inv.).— *Passé.* Remangé (inv.). — *Passé comp.* Ayant remangé. — Ne se conjugue ni pers. ni passivement.

REMANIER, v. a. et rédup., 1re conj. (*Remanié*), manier de nouveau. *Il a manié et* remanié *cette étoffe.* — Refaire raccommoder, *Les couvreurs* remanient *en ce moment la couverture de cette maison.* — Il se dit aussi des ouvrages d'esprit. *Il y a dans cette tragédie trois scènes à* remanier. — En terme d'imprimerie il signifie disposer autrement, remanier *des pages, des colonnes, des caractères.* — Pour la conjugaison voir le verbe MANIER. — *Infi. prés.* Remanier. — *Passé.* Avoir remanié. — *Part. prés.* Remaniant (invar.). — *Passé.* Remanié (variable). — *Passé comp.* Ayant remanié. — Se conj. avec le pronom pers. : *se remanier.* — Passif : *être remanié.* Le part. régit *par.*

REMARCHANDER, v. a. et réd., 1re conj. (*Remarchandé*), marchander de nouveau. *Je n'aime point ce chaland, il ne fait que marchander et* remarchander.—Voir pour la conj. le verbe MARCHANDER — *Infin. prés.* Remarchander. — *Passé.* Avoir remarchandé.— *Part. prés.* Remarchandant (invar.).— *Passé.* Remarchandé (var.).— *Passé comp.* Ayant remarchandé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se remarchander.* — Passif *être remarchandé.* Le part. régit *par.*

REMARCHER, v. n. et rédup., 1re conj. (*Remarché*), recommencer à marcher. *Ce convalescent est si faible, qu'il ne* remarchera *pas de longtemps.* — Terme militaire, faire de nouvelles marches. *L'armée* remarcha *après deux jours de halte.* — Voir pour la conjugaison le verbe MARCHER. — *Infi. prés.* Remarcher. — *Passé* Avoir remarché. — *Part. prés.* Remarchant (inv.). — *Passé.* Remarché (inv.). — *Passé comp.* Ayant Remarché.

REMARIER, v. a. et rédupl., 1re conj. (*Remarié*), marier de nouveau, refaire un mariage Remarier *quelqu'un.* — Voir pour la conjug. le verbe MARIER. — *Infi. prés.* Remarier. — *Passé.* Avoir remarié. — *Partic. prés.* Remariant (invar.). — *Passé.* Remarié (var.). — *Passé comp.*

Ayant remarié. — Se conjugue pronom. et réciproq. : *se remarier. En* se remariant *on s'expose au regret* de *n'avoir plus le mari que l'on avait.* — Passif ; *être remarié.* Le part. régit *par.*

REMARQUER, v. a. et rédup., 1re conj. (*Remarque*), marquer de nouveau. Remarquer *une etoffe.* — Il signifie au figure, observer avec attention. Remarquer *le chemin, la beauté d'un passage.* — Distinguer parmi plusieurs autres personnes *Je l'ai* remarqué *dans la foule.* — Remarquer, observer (synon.). On remarque les choses par attention pour s'en ressouvenir ; on les observe par examen pour les juger. *Le voyageur* remarque. *L'espion* observe.

Rien n'apaise un lecteur toujours tremblant d'effroi.
Qui voit peindre en autrui ce qu'il *remarque* en
Boileau. (soi.

— Voir pour la conj. le verbe MARQUER. — *Inf. prés.* Remarquer. — *Passé.* Avoir remarqué. — *Partic. prés.* Remarquant (invar.). — *Passé.* Remarqué (variable). — *Passé comp.* Ayant remarqué. — S'emploie avec le pronom pers.: *se remarquer. Des gens se croient très-remarquables, qui* se remarquent *à peine* (Boiste). — Passif : *être remarqué.* Le participe régit *par.*

REMASQUER, v. a. et redup., 1re conj. (*Remaceké*), remettre un autre masque. *Il avait quitté son masque, et on le* remasqua *avant d'entrer au bal.* — Pour la conjugaison voir le verbe MASQUER. — *Infi. prés.* Remasquer. — *Passé.* Avoir remasqué. — *Part. prés.* Remasquant (invar.). — *Passé.* Remasqué (variab.). — *Passé comp.* Ayant remasqué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se remasquer. On le demasqua, mais il* se remasqua *sur le champ.* — Passif : *être remasqué.* Le part. régit *par.*

REMASTIQUER, v. a. et réd., 1re conj (*Remacetiké*), garnir d'un nouveau mastic. Remastiquer *une croisée, une porte.* — Voir pour la conjugaison le verbe MASTIQUER. — *Inf. prés.* Remastiquer. — *Pass.* Avoir remastiqué. — *Part. pres.* Remastiquant (invar.). — *Passé.* Remastiqué (variable). — *Passé comp.* Ayant remastiqué. — S'emploie avec le pronom personnel : *Se remastiquer.* — Passif : *Etre remastiqué.* Le part. régit *par. Ces croisées viennent toutes d'être* remastiquées *par le vitrier.*

REMBALLER, v. a. et rédup., 1re conj. (*Ranbale*), remettre ses marchandises en balles, en ballot. *Il n'a pas vendu ses marchandises, il les* remballe (Acad.). — Voir pour la conjugaison le verbe EMBALLER. — *Inf. pres.* Remballer. — *Passé.* Avoir remballé. — *Part. prés.* Remballant (inv.). — *Passé.* Remballe (var.). — *Passé comp.* Ayant remballé. — Pronomin. : *se remballer* (Omission de l'Académie). — Passif : *Etre remballé.* Le participe régit *par.*

REMBARQUER, v. a. et réd., 1re conj. (*Ranbarké*), embarquer de nouveau. Rembarquer *des marchandises.* — Voir pour la conjug. le verbe EMBARQUER. — *Infin. prés.* Rembarquer. — *Passé.* Avoir rembarqué. — *Part. prés.* Rembarquant (invar.). — *Passé.* Rembarqué (variab.). — *Passé comp.* Ayant rembarqué. — Se conjugue avec le pronom pers. : *se rembarquer*, se mettre de nouveau sur mer. *Il* se rembarqua *pour la nouvelle Orléans.* — Au figuré, s'engager de nouveau dans une entreprise. *Il* se rembarqua *dans cette affaire.* Il est famil. — Passif : *être rembarqué.* Le part. régit *par*

REMBARRER, v. a. et rédupl. 1re conj. (*Ranbar-ré*), repousser vigoureusement, au propre et au figuré. Rembarrer *quelqu'un*, rejeter avec fermeté les discours qu'il tient, les propositions qu'il fait. *S'il prétend soutenir cette proposition on le* rembarrera *bien.* — Voir pour la conjugaison le verbe EMBARRER. — *Inf. prés.* Rembarrer. — *Passé.* Avoir rembarré. — *Part. prés.* Rembarrant (invariable). — *Passé.* Rembarré (var.). — *Passé comp.* Ayant rembarré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se rembarrer.* — Passif : *être rembarré.* Le participe régit *par.*

REMBLAVER, v. a. et rédupl., 1re conj. (*Remblavé*), terme d'agriculture, ensemencer de nouveau une terre, la resemer en blé. — Voir pour la conjugaison le verbe EMBLAVER — *Infin. prés.* Remblaver. — *Passé.* Avoir remblavé. — *Partic. prés.* Remblavant (invar.). — *Passé.* Remblavé (var.). — *Passé comp.* Ayant remblavé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se remblaver.* — Passif ; *Etre remblavé.* Le participe régit *par.*

REMBLAYER, v. a., 1re conj. (*Ranblaiié*), combler avec des terres rapportées. Remblayer *un terrain, un fossé.* Dans ce verbe, on change l'*y* en *i* simple, dans les temps où l'*y* est suivi d'un *e* muet. — *Ind. prés.* Je remblaie, tu remblaies, il remblaie, nous remblayons, vous remblayez, ils remblaient. — *Imparf.* Je remblayais,

tu remblayais, il remblayait, nous remblayions, vous remblayiez, ils remblayaient. — *Passé défini*. Je remblayai, tu remblayas, il remblaya, nous remblayâmes, vous remblayâtes, ils remblayèrent. — *Passé indéf.* J'ai remblayé, etc. — *Passé ant.* J'eus remblayé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais remblayé, etc. — *Futur.* Je remblaierai, tu remblaieras, il remblaiera, nous remblaierons, vous remblaierez, ils remblaieront. — *Futur anter.* J'aurai remblayé, etc. — *Cond. prés.* Je remblaierais, tu remblaierais, il remblaierait, nous remblaierions, vous remblaieriez, ils remblaieraient. — *Passé.* J'aurais remblayé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse remblayé, etc. — *Impér. prés.* Remblaie, remblayons, remblayez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez remblayé. — *Subj. prés.* Que je remblaie, que tu remblaies, qu'il remblaie, que nous remblayions, que vous remblayiez, qu'ils remblaient. — *Imparf.* Que je remblayasse, que tu remblayasses, qu'il remblayât, que nous remblayassions, que vous remblayassiez, qu'ils remblayassent. — *Passé.* Que j'aie remblayé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse remblayé, etc. — *Infinitif prés.* Remblayer. — *Passé.* Avoir remblayé. — *Part. prés.* Remblayant (invar.). — *Passé.* Remblayé (var.). — *Passé comp.* Ayant remblayé. — Se conjugue avec le pronom personnel ; *se remblayer.* — Passif : *être remblayé.* Le participe régit *par.*

REMBOÎTER, v. a., rédup., 1re conj. (*Rambouâté*), remettre ce qui était déboîté. Remboîter *un os*, *des pièces de menuiserie*. — Voir pour la conjugaison le verbe EMBOÎTER. — *Infin. prés.* Remboîter. — *Passé.* Avoir remboîté. — *Part. prés.* Remboîtant (invar.). — *Passé* Remboîté, remboîtée, remboîtés, remboîtées — *Passé comp.* Ayant remboîté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se remboîter. L'os s'est* remboîté *de lui-même.* — Passif : *Etre remboîté.* Le part. régit *par.*

REMBOURRER, v. a., 1re conj. (*Rambourré*), garnir de bourre, de laine, etc. Rembourrer *un fauteuil, un bât, une selle.* — *Ind. prés.* Je rembourre, tu rembourres, il rembourre, nous rembourrons, vous rembourrez, ils rembourrent. — *Imp.* Je rembourrais, tu rembourrais, il rembourrait, nous rembourrions, vous rembourriez, ils rembourraient. — *Passé déf.* Je rembourrai, tu rembourras, il rembourra, nous rembourrâmes, vous rembourrâtes, ils rembourrèrent. — *Pass. ind.* J'ai rembourré, etc. — *Pass. ant.* J'eus rembourré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais rembourré, etc. — *Futur* Je rembourrerai, tu rembourreras, il rembourrera, nous rembourrerons, vous rembourrerez, ils rembourreront. — *Futur ant.* J'aurai rembourré, etc. — *Cond. prés.* Je rembourrerais, tu rembourrerais, il rembourrerait, nous rembourrerions, vous rembourreriez, ils rembourreraient. — *Passé.* J'aurais rembourré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse rembourré, etc. — *Impérat. prés.* Rembourre, rembourrons, rembourrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez rembourré. — *Subj. prés.* Que je rembourre, que tu rembourres, qu'il rembourre, que nous rembourrions, que vous rembourriez, qu'ils rembourrent. — *Imparfait.* Que je rembourrasse, que tu rembourrasses, qu'il rembourrât, que nous rembourrassions, que vous rembourrassiez, qu'ils rembourrassent. — *Passé.* Que j'aie rembourré, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse rembourré, etc. — *Infin. prés.* Rembourrer. — *Passé.* Avoir rembourré. — *Part. prés.* Rembourrant (invar.). — *Passé.* Rembourré, rembourrée, rembourrés, rembourrées. — *Passé comp.* Ayant rembourré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se rembourrer.* — Passif : *être rembourré.* Le participe régit *de* et *par*. *Ce fauteuil a été* rembourré *de laine* par *ce tapissier.*

REMBOURSER, v. a. rédup., 1re conj. (*Ranboureé*), rendre l'argent déboursé, prêter, racheter, dédommager, rembourser *de l'argent*, rembourser *quelqu'un*, rembourser *un contrat, une lettre de change, une obligation.* — Voir pour la conjugaison le verbe EMBOURSER. — *Infi. prés.* Rembourser. — *Passé.* Avoir remboursé. — *Part. prés.* Remboursant (inv.). — *Passé.* Remboursé, remboursée, remboursés, remboursées. — *Passé comp.* Ayant remboursé. — S'emploie pronom. *Se rembourcer.* — Passif : *Etre remboursé.* Le part. régit *par. Il a été* remboursé *de ses frais* par *la partie adverse.*

REMBRASER, v. a. réd. 1re conjug. (*Ambraze*) Embraser de nouveau : *le feu commençait à s'éteindre quand un coup de vent* le rembrasa. Voir pour la conjugaison le verbe EMBRASER. — *Inf. prés.* Rembraser. — *Passé.* Avoir rembrasé. — *Part. prés.* Rembrasant. (invariable). — *Passé.* Rembrasé, rembrasée, rembrasés, rembrasées. — *Passé comp.* Ayant rembrasé. — Se conjugue avec le pronom

personnel *Se rembraser.* — Passif : *Etre rembrasé.* — Le part. régit *par.*

REMBRASSER, v. a. et rédupl., 1re conj. (*ranbracé*), embrasser de nouveau : *il l'embrassa et* rembrassa. Voir pour la conjugaison le verbe EMBRASSER. — *Inf. prés.* Rembrasser. — *Passé.* Avoir Rembrassé. — *Part. prés.* Rembrassant. — *Passé.* Rembrassé, rembrassée, rembrassés, rembrassées. — *Passé comp.* Ayant rembrassé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se rembrasser* — Passif : *Etre rembrassé.* — Le participe régit *par.*

REMBROCHER, v. a. et rédupl. 1re conj. (*rembroché*). Embrocher mieux ou de nouveau. *Cette volaille est mal* embrochée, Il *faut la* rembrocher. — Voir pour la conjugaison le verbe EMBROCHER. — *Inf. prés.* Rembrocher. — *Passé.* Avoir rembroché. — *Part. prés.* Rembrochant (inv.). — *Passé.* Rembroché, rembrochée, rembrochés. rembrochées. — — *Passé comp.* Ayant rembroché. — Se conjugue avec le pronom personnel, *se rembrocher.* —Passif : *Etre rembroché.* — Le part. régit *par.*

REMBRUNIR, v. a. 2e conj. (*Ranbrunir*) rendre brun, plus sombre. — *Rembrunir une étoffe, des tons dans un tableau.* Au figuré, attrister. Rembrunir *un récit.* — Voir pour la conjugaison le verbe EMBRUNIR. — *Infin. prés.* Rembrunir. — *Passé.* Avoir rembruni. — *Part. prés.* Rembrunissant (inv.). — *Passé.* Rembruni, rembrunie, rembrunis, rembrunies. — *Passé comp.* Ayant rembruni. Se conjugue avec le pronom personnel, *se Rembrunir.* — Passif. *Etre rembruni.* — Le participe régit *de* et *par.* Ce récit *a été rembruni de* sombres couleurs *par* l'auteur.

REMBUCHER (Se), v. pers. 1re conjug. (*Ce ranbûché*), terme de chasse rentrer dans le bois, se dit en parlant des animaux. *Le cerf se* rembûche. Ce verbe ne se conjugue qu'aux troisièmes personnes. — *Ind. prés.* Il se rembûche, ils se rembûchent. — *Imparf.* Il se rembûchait, ils se rembûchaient. — *Passé déf.* Il se rembûcha, ils se rembûchèrent. — *Passé indéf.* Il s'est rembûché, ils se sont rembûchés. — *Passé anter.* Il se fut rembûché, ils se furent rembûchés. — *Plus-que-parf.* Il s'était rembûché, ils s'étaient rembûchés — *Futur.* Il se rembûchera, ils se rembûcheront. — *Futur anter.* Il se sera rembûché, ils se seront rembûchés. — *Cond. prés.* Il se rembûcherait, ils se rembûcheraient. — *Passé.* Il se serait rembûché, ils se seraient rembûchés. — *On dit aussi :* Il se fût rembûché, ils se fussent rembûchés. — *Pas d'Impératif.* — *Subj. présent.* Qu'il se rembûche, qu'ils se rembûchent. — *Imparf.* Qu'il se rembûchât, qu'ils se rembûchassent. — *Passé.* Qu'il se soit rembûché, qu'ils se soient rembûchés. — *Plus-que-parf.* Qu'il se fût rembûché, qu'ils se fussent rembûchés. — *Infin. prés.* Rembûcher. — *Passé.* S'être rembûché. — *Part. prés.* Rembûchant (invar.). — *Passé.* Rembûché (var.). — *Passé composé.* S'étant rembûché.

REMÉDIER, v. a., 1re conj. (*Remedîé*), apporter du remède. Remédier *à un mal, à une incommodité.* — Au figuré, remédier *aux désordres ; aux abus ; aux passions ; aux misères ; à un inconvénient ; à une faute ; etc. La sagesse* remédie *aux troubles de l'âme. Le désespoir ne* remédie *à rien ; la résignation* remédie *à tout.* La lettre *i* se double aux premières et secondes personnes plurielles de de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. — *Indic. prés.* Je remédie, tu remédies, il remédie, nous remédions, vous remédiez, ils remédient. — *Imparf.* Je remédiais, tu remédiais, il remédiait, nous remédiions, vous remédiiez, ils remédiaient. — *Passé déf.* Je remédiai, tu remédias, il remédia, nous remédiâmes, vous remédiâtes, ils remédièrent. — *Passé indéf.* J'ai remédié, etc. — *Passé ant.* J'eus remédié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais remédié, etc. — *Futur.* Je remédierai, tu remédieras, il remédiera, nous remédierons, vous remédierez, ils remédieront. — *Futur anter.* J'aurai remédié, etc. — *Cond. prés.* Je remédierais, tu remédierais, il remédierait, nous remédierions, vous remédieriez, ils remédieraient. — *Passé.* J'aurais remédié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse remédié, etc. — *Impér. prés.* Remédie, remédions, remédiez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez remédié. — *Subj. prés.* Que je remédie, que tu remédies, qu'il remédie, que nous remédiions, que vous remédiiez, qu'ils remédient. — *Impar.* Que je remédiasse, que tu remédiasses, qu'il remédiât, que nous remédiassions, que vous remédiassiez, qu'ils remédiassent. — *Passé.* Que j'aie remédié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse remédié, etc. — *Infin. prés.* Remédier. — *Passé.* Avoir remédié. — *Part. prés.* Remédiant (invar.). — *Passé.* Remédié, remédiée, remédiés,

remédiées. — *Passé comp.* Ayant remédié.

REMÊLER, v. a. et rédupl., 1re conj. *(Remêlé)*, mêler de nouveau : on dit en terme de jeu, remêler *les cartes* (Acad.). Voir pour la conjugaison le verbe MÊLER. — *Inf. prés* Remêler. — *Passé.* Avoir remêlé. — *Part. prés.* Remêlant (inv.). — *Passé.* Remêlé (var.). — *Passé comp.* Ayant remêlé. — S'emploie avec le pronom personnel : *se remêler. Les cartes mal mêlés* se remêlent. En terme d'arts et métiers. *Les fils* se remêlent (Boiste). Omission de l'Acad.). — Passif : *être remêlé.* Le participe régit *par.*

REMÉMORER, v. a., 1re conj. *(Remémoré)*, remettre en mémoire, faire ressouvenir. Remémorer *un fait, une nouvelle etc. Je vais vous* remémorer *les événements remarquables qui se passèrent à cette époque.* — *Ind. prés.* Je remémore, tu remémores, il remémore, nous remémorons, vous remémorez, ils remémorent — *Imp.* Je remémorais, tu remémorais, il remémorait, nous remémorions, vous remémoriez, ils remémoraient. — *Passé déf.* Je remémorai, tu remémoras, il remémora, nous remémorâmes, vous remémorâtes, ils remémorèrent. — *Passé ind.* J'ai remémoré, etc. — *Passé antér.* J'eus remémoré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais remémoré, etc. — *Futur.* Je remémorerai, tu remémoreras, il remémorera, nous remémorerons, vous remémorerez, ils remémoreront. — *Futur antér.* J'aurai remémoré, etc. — *Condit. prés.* Je remémorerais, tu remémorerais, il remémorerait, nons remémorerions, vous remémoreriez, ils remémoreraient. — *Passé.* J'aurais remémoré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse remémoré, etc. — *Impér. prés.* Remémore, remémorons, remémorez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez remémoré. — *Subj. prés.* Que je remémore, que tu remémores, qu'il remémore, que nous remémorions, que vous remémoriez, qu'ils remémorent. — *Imparf.* Que je remémorasse, que tu remémorasses, qu'il remémorât, que nous remémorassions, que vous remémorassiez, qu'ils remémorassent. — *Passé.* Que j'aie remémoré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse remémoré, etc. — *Infinit. prés.* Remémorer. — *Passé.* Avoir remémoré. — *Part. prés.* Remémorant (inv.). — *Passé.* Remémoré, remémorée, remémorés, rememorees. — *Passé comp.* Ayant remémoré. — Pronominalem. *se remémorer.* Se rappeler. *Je m'en vais tâcher de me* remémorer *ce que vous me dites là.* — Passif : *Etre remémoré.* Le participe régit *par.*

REMENER, v. a. et réd., 1re conj. *(Remené)*, mener, conduire une personne au lieu où elle était auparavant. *Il faut* remener *cet enfant à son père. Vous avez amené cette jeune personne; mais je doute que ce soit vous qui la* remeniez. — Il s'emploie aussi en parlant des animaux. *Vous n'oublierez pas de* remener *ce cheval à son maître. Il faut* remener *ces bestiaux à l'étable.* — Revoiturer. *Il avait mené à la foire de Beauvais des marchandises qu'il lui a fallu* remener *au lieu d'où il les avait fait partir.* — Voir pour la conjugaison le verbe MENER, dont il est composé — *Infin. prés.* Remener. — *Pass.* Avoir remené. — *Part. prés.* Remenant invar.). — *Passé.* Remené, remenée, remenés, remenées. — *Passé composé.* Ayant remené. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se remener*, dans un sens passif. *Ce cheval peut* se remener *à l'écurie.* — Passif : *Etre remené.* Le participe régit *par. Votre fils a été* remené *chez vous* par *mon domestique.*

REMERCIER, v. a., 1re conj. *(Remercié)*, rendre grâce. Remercier *Dieu de ses bienfaits. Je ne sais comment vous* remercier *de tout ce que vous avez fait pour moi.*

Venez *remercier* un père qui vous aime.
RACINE.

— Il signifie aussi refuser honnêtement. Remerciez-*le pour moi de ses offres désintéressées; mais je ne saurais les accepter.* — Destituer. *Cet employé donnait fréquemment des sujets de plainte, on l'a* remercié. La lettre *i* se double aux premières et secondes personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. — *Indicat. prés.* Je remercie, tu remercies, il remercie, nous remercions, vous remerciez, ils remercient. — *Imp.* Je remerciais, tu remerciais, il remerciait, nous remerciions, vous remerciiez, ils remerciaient. — *Passé déf.* Je remerciai, tu remercias, il remercia, nous remerciâmes, vous remerciâtes, ils remercièrent. — *Passé indéf.* J'ai remercié, etc. — *Passé ant.* J'eus remercié, etc. — *Plus que-parf.* J'avais remercié, etc. — *Futur.* Je remercierai, tu remercieras, il remerciera, nous remercierons, vous remercierez, ils remercieront. — *Futur ant.*

J'aurai remercié, etc. — *Condit. prés.* Je remercierais, tu remercierais, il remercierait, nous remercierions, vous remercieriez, ils remercieraient. — *Passé.* J'aurais remercié, etc. — *On dit aussi* : J'eusse remercié, etc. — *Impér. prés.* Remercie, remercions, remerciez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez remercié. — *Subj. prés.* Que je remercie, que tu remercies, qu'il remercie, que nous remerciions, que vous remerciiez, qu'ils remercient. — *Imparf.* Que je remerciasse, que tu remerciasses, qu'il remerciât, que nous remerciassions, que vous remerciassiez, qu'ils remerciassent. — *Passé.* Que j'aie remercié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse remercié, etc. — *Inf. prés.* Remercier. — *Passé.* Avoir remercié. — *Partic. présent.* Remerciant (inv.). — *Passé.* Remercié, remerciée, remerciés, remerciées. — *Passé composé.* Ayant remercié. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se remercier. L'homme vain* se remercie *de son mérite.* — Passif : *être remercié.* Le part. régit *de* et *par. Etre* remercié d'*une offre* par *quelqu'un.*

REMETTRE, v. a., rédup. et irr., 4e conj. (*Remettre*), mettre une chose à l'endroit où elle était auparavant. Remettez *ce livre à sa place.* Remettre *l'épée dans le fourreau.* — Il se prend dans plusieurs acceptions comme réduplicatif du verbe *mettre.* Remettre *à la voile.* Remettre *une armée sur pied;* — *des troupes en campagne.* Remettre *un objet en vente;* — *une chose en question.* Remettre *une question sur le tapis*, l'agiter de nouveau; — *quelqu'un dans le bon chemin. Les médecins l'ont* remis *au lait.*

Vingt fois sur le métier *remettez* votre ouvrage.
Boileau.

— Rappeler. *Sans cesse il lui* remettait *devant les yeux les vertus de ses ancêtres.* — Faire considérer. *Est il besoin qu'on vous* remette *devant les yeux le péril où vous vous exposez.* — Rétablir dans son état primitif. *Il a été tenu de* remettre *les lieux dans l'état où il les avait trouvés. On l'a* remis *dans tous ses droits.* — Réconcilier. *On est enfin parvenu à les* remettre *bien ensemble.* — En terme de médecine, remboîter, raccommoder un membre, un os démis, disloqué, fracturé. Remettre *le bras, la jambe. On lui a* remis *la luette.* — Rétablir la santé, redonner des forces. *Il n'y a que l'usage du lait qui puisse vous* remettre. — Rassurer, calmer lebluor te. *Cette nouvelle lui a* remis *l'esprit. On a eu de la peine à* remettre *cet enfant de la frayeur qu'il avait eue.* — Rendre, restituer à quelqu'un ce qui lui appartient. *On lui a* remis *les objets qu'on lui avait emportés.* — Livrer, confier au soin. *J'ai* remis *en mains propres, à votre père, la lettre dont vous m'aviez chargé.* Remettre *un criminel entre les mains de la Justice. Il a* remis *à son notaire une somme considérable. On a* remis *ce ballot au roulage. Rappelé par le gouvernement pour rendre compte de sa conduite, cet officier quitta l'armée* et remit *le commandement des troupes à son successeur.* — Au figuré. *Je* remets *mon sort entre vos mains* (Racine). *Votre père avait* remis *tous ses intérêts entre les mains d'un homme qui l'a indignement trompé.* — On dit également. Remettre *le soin d'une affaire à quelqu'un, à son jugement, à sa décision.* — Remettre *une affaire à quelqu'un*, signifie lui en laisser l'inspection. *Cette affaire n'étant pas de la compétence du ministre des finances, il l'a* remise *à son collègue le ministre du commerce.* — Se dessaisir. Remettre *un bénéfice, une charge. Le chancelier a* remis *les sceaux entre les mains du roi.* — Différer, renvoyer à un autre temps. *Nous avons* remis *cette partie à un autre jour. Il ne faut jamais* remettre *au lendemain les affaires sérieuses. Le tribunal a* remis *la cause à huitaine.* — Dans un sens absolu. *C'est un homme qui* remet *de jour en jour.* — On dit aussi. Remettre *ses créanciers.* — Recommencer. *C'est un ignorant qu'il faut* remettre *à l'a,b,c. On l'a* remis *aux premiers principes de la musique.* — Faire grâce. *Je lui ai* remis *le tiers de sa dette. Le roi lui a* remis *la peine du bannissement.* — Pardonner. *Il n'y a que Dieu qui ait le pouvoir de* remettre *les péchés. Je vous* remets *de bon cœur toutes les offenses que vous m'avez faites.* — Reconnaître. *Me* remettez-*vous? Après une longue absence on ne* remet *personne.* — *Remettre* est synonyme de *rendre*, *restituer.* On *rend* ce qui a été prêté ou donné; on *remet* ce qu'on a reçu en gage ou en dépôt; on *restitue* ce qu'on a pris ou volé. — Voir pour la conjugaison le verbe METTRE. — *Infinit. prés.* Remettre. — *Passé.* Avoir remis. — *Part. prés.* Remettant (invar.). — *Passé.* Remis, remise, remis, remises. — *Passé composé.* Ayant remis. — Se conjugue avec le pronom personnel comme verbe pronominal et réciproque, et a plu-

sieurs acceptions. Il signifie 1°, *se replacer. Bien qu'il eût déjeûné, il* s'est remis *à table. Il s'était levé; mais il a été forcé de* se remettre *au lit.* — 2° se rassurer, revenir du trouble où l'on est. *Elle ne saurait* se remettre *de son affliction. Il ne put dissimuler son trouble à la vue de cette femme; mais il* se remit *aussitôt.* — 3° s'en rapporter à, se confier à. Se remettre *d'une chose à quelqu'un.* On dit mieux, *s'en remettre. L'homme sage* s'en remet *à la prudence, plutôt que de* s'en remettre *à l'épée. Je* m'en remets *à Dieu du soin de ma vengeance.*—4° Recouvrer sa santé, ses forces. *Il a eu bien de la peine à* se remettre *de sa maladie.* — 5° S'appliquer de nouveau à, recommencer ce qu'on avait cessé de dire ou de faire. Se remettre *au travail, à l'étude, au jeu, à la conversation.* Se remettre *en route, etc.* — 6° Se ressouvenir. Se remettre *une chose. Je ne saurais* me remettre *votre nom.* — 7° Se reposer, s'abattre. Il n'est guère usité qu'en terme de chasse. *Nous avons remarqué l'endroit où la perdrix* s'est remise. *Les perdrix que le chien a fait lever sont allées* se remettre *vers le bord du bois.* — 8° Se raccommoder. Il s'emploie alors dans un sens passif. *La clavicule ne peut* se remettre. — 9° Se reconnaître. Pris dans cette acception, il est verbe réciproque. *Les vrais amis* se remettent *toujours.* — Passif : *Etre remis.* Le participe régit différentes prépositions telles que *chez, dans, à, par, etc. Le livre que vous me demandez a été* remis chez *votre concierge* par *mon fils.*

REMEUBLER, v. a. et réd., 1re conj. (*Remeublé*), regarnir de meubles. Remeubler *un salon.*—Voir pour la conjugaison le verbe MEUBLER. — *Infinit. prés.* Remeubler.— *Passé.* Avoir remeublé. — *Part. prés.* Remeublant (inv.) — *Passé.* Remeublé, remeublée, remeublés, remeublées.— *Passé comp.* Ayant remeublé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se remeubler.*—Passif : *être remeublé.* Le participe régit *par.*

REMISER, v. actif, 1re conjugaison (*Remizé*), placer sous une remise. Remiser *une voiture.*—*Indic. prés.* Je remise, tu remises, il remise, nous remisons, vous remisez, ils rémisent. — *Imparf.* Je remisais, tu remisais, il remisait, nous remisions, vous remisiez, ils remisaient. —*Passé défini.* Je remisai, tu remisas, il remisa, nous remisâmes, vous remisâtes, ils remisèrent. — *Passé indéf.* J'ai remisé, etc. — *Passé antér.* J'eus remisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais remisé, etc. — *Futur.* Je remiserai, tu remiseras, il remisera, nous remiserons, vous remiserez, ils remiseront. — *Futur ant.* J'aurai remisé, etc. — *Cond. prés.* Je remiserais, tu remiserais, il remiserait, nous remiserions, vous remiseriez, ils remiseraient. — *Passé.* J'aurais remisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse remisé, etc. — *Impér. prés.* Remise, remisons, remisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez remisé — *Subj. prés.* Que je remise, que tu remises, qu'il remise, que nous remisions, que vous remisiez, qu'ils remisent.—*Imparf.* Que je remisasse, que tu remisasses, qu'il remisât, que nous remisassions, que vous remisassiez, qu'ils remisassent.—*Passé.* Que j'aie remisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse remisé, etc.— *Infin. prés.* Remiser.—*Passé.* Avoir remisé.— *Part. prés.* Remisant (invar.). — *Passé.* Remisé (var.).—*Passé comp.* Ayant remisé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se remiser.* — Passif : *être remisé.* Le participe régit *par.*

REMMAILLOTER, v. a. et rédupl., 1re conj. (*Ranma-ioté*), remettre au maillot, emmailloter de nouveau. Remmailloter *un enfant.*—Voir pour la conjugaison le verbe EMMAILLOTER.— *Infin. prés.* Remmailloter. — *Passé.* Avoir remmailloté. — *Part. prés.* Remmaillotant (invar.). — *Passé.* Remmailloté (var.).—*Passé comp.* Ayant remmailloté.— Se conjugue avec le pronom personnel : *se remmailloter* —Passif : *Être remmailloté.* Le participe régit *par. Cet enfant a été* remmailloté par *sa nourrice.*

REMMANCHER, v. a. et réd., 1re conj (*Ranmanché*), emmancher de nouveau. Remettre un nouveau manche à un outil. *Le manche de ce marteau est cassé, il faut le* remmancher.—Voir pour la conjugaison le verbe EMMANCHER. — *Infin. prés.* Remmancher.—*Passé.* Avoir remmanché. — *Part. présent.* Remmanchant (invar.).—*Passé.* Remmanché, remmanchée, remmanchés, remmanchées. — *Passé comp.* Ayant remmanché. —S'emploie avec le pronom personnel : *se remmancher.* —Passif : *être remmanché.* Le participe régit *par.*

REMMENER, v. a. et rédupl., 1re conj. (*Ranmené*), emmener de nouveau. *Il avait emmené son fils au collége à Paris et il*

le remmena *avec lui.* — Pour la conjugaison voir le verbe EMMENER. — *Infin. prés.* Remmener. — *Passé.* Avoir remmené. — *Part. prés.* Remmenant (invar.). — *Passé.* Remmené, remmenée, remmenés, remmenees. — *Passé comp.* Ayant remmené. — Passif. *être remmené.* Le participe régit *par*, *dans* et *sur*. *Il fu* remmené dans *son pays natal* sur *un vaisseau qui faisait voile de ce côté.*

REMODELER, v. a. et rédupl., 1re conj. (*Remodelé*), modeler de nouveau. Remodeler *une statue.* — Pour la conjugaison voir le verbe MODELER. — *Inf. prés.* Remodeler. — *Passé.* Avoir remodelé. — *Partic. prés.* Remodelant (invar.). — *Passé.* Remodelé, remodelée, remodelés remodelées. — *Passé comp.* Ayant remodelé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se remodeler* (peu usité). — Passif : *Etre remodelé.* Le participe régit *par.*

RÉMONDER, v. a. et réd., 1re conj. (*Rémondé*), terme de fabrique, nettoyer la chaîne d'une etoffe des bourres et inégalités qui nuisaient à la perfection du tissu. Rémonder *une étoffe de soie.* — Emonder de nouveau. *Vous n'aviez pas assez émonder cet arbre, il a fallu le* rémonder. Voir pour la conjugaison le verb ÉMONDER. — *Inf. prés.* Rémonder. — *Passé* Avoir rémondé. — *Part. prés* Rémondant (invar.). — *Passé.* Rémondé, rémondée, rémondés, rémondées. — *Passé comp.* Ayant rémondé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se rémonder.* — Passif : *Etre rémondé.* Le participe régit *par*; *Ces arbres ont été* rémondés par *le jardinier.*

REMONTER, v. a., n. et rédupl., 1re conj. (*Remonté*), monter de nouveau, retourner où l'on était avant de descendre Remonter *à sa chambre.* Remonter chez *soi.* Remonter *à cheval.* — Il se dit aussi des choses qui retournent vers le point de leur départ. *La rivière* remonte *vers sa source. Le baromètre* remonte. — Il signifie aussi s'élever. *La rente* remonte; et rentrer, *La goutte* remonte. — Au fig. il signifie tirer son origine. *Peut être le noble* remonte-*t-il a un manant et le manant à des rois ?* (Boiste). — Il est actif dans les acceptions suivantes. Remonter *la rivière*, naviguer contre le cours de la rivière. Remonter *l'escalier*, monter de nouveau l'escalier. Remonter *quelqu'un*, ou l'équiper — *Remonter* signifie encore replacer.

Aussitôt dans le chœur la machine emportée
Est sur le banc du chantre à grand bruit *re-*
montée,
Boileau.

— Voir pour la conjugaison le verbe MONTER. — *Infin. prés.* Remonter. — *Passé.* Avoir remonté. — *Part. prés.* Remontant (inv.). — *Passé.* Remonté (var.). — *Passé comp.* Ayant remonté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se remonter. Les hommes réunis s'électrisent,* se remontent *la tête et deviennent fous* (Boiste). — Passif : *Etre remonté.* Le participe régit *par. Cette montre a été* remontée par *l'horloger.*

REMONTRER, v. a. et rédupl., 1re conj. (*Remontré*), faire des reprimandes, représenter à quelqu'un les inconvénients d'une action. Remontrer *son devoir à quelqu'un. Il lui* remontra *les dangers de son entreprise.* — Faire comprendre. Remontrez-*moi cela, expliquez-vous mieux.* — Faire voir. Remontrez-*moi vos bijoux* — Voir pour la conjugaison le verbe MONTRER. — *Infin. prés.* Remontrer. — *Passé.* Avoir remontré. — *Partic prés.* Remontrant (invar.). — *Passé.* Remontré, remontrée, remontrés, remontrées. — *Passé comp.* Ayant remontré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se remontrer*, se montrer une seconde fois. *On lui a défendu de* se remontrer. — Passif : *Etre remontré.* Le participe régit *à* et *par. Ces principes ont été* remontrés à *votre fils*, par *son maître qui a profité de cette occasion pour le* remontrer *sur sa dissipation.*

REMORDRE, v. a., n., rédupl. et irrég. 4e conj. (*Remordre*), mordre de nouveau, attaquer. Remordre *un morceau.* — Il est neutre dans le sens absolu. Remordre *à l'hameçon.* — Voir pour la conjugaison le verbe MORDRE. — *Infinitif prés.* Remordre. — *Passé.* Avoir remordu. — *Part. prés.* Remordant (invar.). — *Passé.* Remordu (var.). — *Passé comp.* Ayant remordu. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se remordre.* — Passif : *être remordu.* Le participe régit *par. Votre palefrenier a été* remordu *ce matin* par *votre cheval.*

REMORQUER, v. a., 1re conj. (*Remorké*), terme de marine, tirer un vaisseau par le moyen d'un ou plusieurs autres bâtiments à rames. Remorquer *un vaisseau.* — *Ind. prés.* Je remorque, tu remorques, il remorque, nous remorquons, vous remorquez, ils remorquent. — *Imparf.* Je remor-

quais, tu remorquais, il remorquait, nous remorquions, vous remorquiez, ils remorquaient. — *Passé déf.* Je remorquai, tu remorquas, il remorqua, nous remorquâmes, vous remorquâtes, ils remorquèrent. — *Passé indéf.* J'ai remorqué, etc. — *Passé ant.* J'eus remorqué, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais remorqué, etc. — *Futur.* Je remorquerai, tu remorqueras, il remorquera, nous remorquerons, vous remorquerez, ils remorqueront. — *Futur antér.* J'aurai remorqué, etc. — *Condit. prés.* Je remorquerais, tu remorquerais, il remorquerait, nous remorquerions, vous remorqueriez, ils remorqueraient. — *Passé.* J'aurais remorqué, etc. — *On dit aussi* : J'eusse remorqué, etc. — *Impérat. prés.* Remorque, remorquons, remorquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez remorqué. — *Subj. prés.* Que je remorque, que tu remorques, qu'il remorque, que nous remorquions, que vous remorquiez, qu'ils remorquent. — *Imparf.* Que je remorquasse, que tu remorquasses, qu'il remorquât, que nous remorquassions, que vous remorquassiez, qu'ils remorquassent. — *Passé.* Que j'aie remorqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse remorqué, etc. — *Infin. prés.* Remorquer. — *Passé.* Avoir remorqué. — *Part. prés.* Remorquant (invar.). — *Passé.* Remorqué, remorquée, remorqués, remorquées. — *Passé comp.* Ayant remorqué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se remorquer.* — Passif : *Etre remorqué.* Le participe régit *par. Ces bâtiments de charge ont été* remorqués par *un bateau à vapeur.*

REMOUCHER, v. a. et rédup., 1re conj. (*Remouché*), moucher de nouveau. Remoucher *une chandelle.* — Au figuré, relancer. Terme populaire. *Votre cousin a* remouché *ce matin cet impertinent de la meilleure manière.* — Voir pour la conj. le verbe MOUCHER. — *Infin. prés.* Remoucher. — *Passé.* Avoir remouché. — *Part. prés.* Remouchant (invar.). — *Passé.* Remouché, remouchée, remouchés, remouchées. — *Passé comp.* Ayant remouché. — S'emploie avec le pronom personnel : *se remoucher.* — Passif : *Etre remouché.* Le participe régit *par. Cet enfant vient d'être* remouché par *sa nourrice.*

REMOUDRE, v. a., réd. et irr., 4e conj. (*Remoudre*), moudre de nouveau. moudre plus fin. *Il faut* remoudre *ce blé.* — Pour la conjugaison voir le verbe MOUDRE. — *Infin. prés.* Remoudre. — *Passé.* Avoir remoulu. — *Part. prés.* Remoulant (inv.). — *Passé.* Remoulu, remoulue, remoulus, remoulues. — *Passé comp.* Ayant remoulu. — S'emploie avec le pronom personnel : *se remoudre.* — Passif : *Etre remoulu.* Le part. régit *par* et *dans. Ce café a été* remoulu par *votre garçon* dans *votre nouveau moulin.*

REMOUILLER, v. a. et réd., 1re conj. (*Remou-ié*), mouiller de nouveau. Remouiller *du linge. Ces toiles n'ont pas été assez mouillées, il faut les* remouiller. — Terme de marine, laisser retomber l'ancre. — Voir pour la conjugaison le verbe MOUILLER. — *Infin. prés.* Remouiller. — *Passé.* Avoir remouillé. — *Part. prés.* Remouillant (invar.). — *Passé.* Remouillé, remouillée, remouillés, remouillées. — *Passé comp.* Ayant remouillé. — S'emploie avec le pronom personnel : *se remouiller.* — Passif : *être remouillé.* Le participe régit *par* et *pour. Ce drap n'était pas assez décati, il a été* remouillé par *le tailleur* pour *qu'il ne se rétrécisse pas.*

REMOURIR, v. n., réd. et irr., 2e conj. (*Remourir*), mourir après une résurrection (Voltaire). *Marthe et Marie sœurs de Lazare l'ont vu* remourir, *lorsque le Christ l'eût arraché une première fois au tombeau.* — Voir pour la conjugaison le verbe MOURIR. — *Infinitif prés.* Remourir. — *Passé.* Etre remort. — *Part. prés.* Remourant (var.). — *Passé.* Remort (var.). — *Passé comp.* Etant remort.

REMPAILLER, v. a. et rédup., 1re conj. (*Rempa-ié*), empailler de nouveau, regarnir de paille. Rempailler *une chaise, un fauteuil.* — Voir pour la conjugaison le verbe EMPAILLER. — *Inf. prés.* Rempailler. — *Passé.* Avoir rempaillé. — *Part. prés.* Rempaillant (inv.). — *Passé.* Rempaillé, rempaillée, rempaillés, rempaillées. — *Passé comp.* Ayant rempaillé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se rempailler.* — Passif : *être rempaillé.* Le participe régit *par. Toutes les chaises de cet appartement ont été* rempaillées par *le tourneur.*

REMPAQUER, v. a., 1re conj. (*Ranpaké*), arranger les harengs par lit. *Ces ouvriers ont* rempaqué *dans la journée plusieurs milliers de harengs.* — *Indic. prés.* Je rempaque, tu rempaques, il rempaque, nous rempaquons, vous rempaquez, ils rempaquent. — *Imparf.* Je rempaquais, tu rempaquais, il rempaquait, nous rem-

paquions, vous rempaquiez, ils rempaquaient. — *Passé déf.* Je rempaquai, tu rempaquas, il rempaqua, nous rempaquâmes, vous rempaquâtes, ils rempaquèrent. — *Passé indéf.* J'ai rempaqué, etc. — *Passé antér.* J'eus rempaqué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais rempaqué, etc. — *Futur.* Je rempaquerai, tu rempaqueras, il rempaquera, nous rempaquerons, vous rempaquerez, ils rempaqueront. — *Futur antér.* J'aurai rempaqué, etc. — *Condit. prés.* Je rempaquerais, tu rempaquerais, il rempaquerait, nous rempaquerions, vous rempaqueriez, ils rempaqueraient. — *Pass.* J'aurais rempaqué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse rempaqué, etc. — *Impérat. prés.* Rempaque, rempaquons, rempaquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez rempaqué. — *Subj. prés.* Que je rempaque, que tu rempaques, qu'il rempaque, que nous rempaquions, que vous rempaquiez, qu'ils rempaquent. — *Imparf.* Que je rempaquasse, que tu rempaquasses, qu'il rempaquât, que nous rempaquassions, que vous rempaquassiez, qu'ils rempaquassent. — *Passé.* Que j'aie rempaqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse rempaqué, etc. — *Infin. prés.* Rempaquer. — *Pass.* Avoir rempaqué. — *Partic. prés.* Rempaquant (invar.). — *Passé.* Rempaqué, rempaquée, rempaqués, rempaquées. — *Passé composé.* Ayant rempaqué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se rempaquer.* — Passif : *Etre rempaqué. Tous les harengs débarqués sont déjà* rempaqués. Le part. régit *par.*

REMPAQUETER, v. a., et rédupl. 1re conj. (*Ranpaketé*) empaqueter de nouveau. Rempaqueter *du linge, des livres.* — Au figuré, envelopper de nouveau avec soin. *Ce marchand a* rempaqueté *toutes ses marchandises.* — Voir pour la conj. le verbe EMPAQUETER. La lettre *t* se double devant un *e* muet. — *Infin prés.* Rempaqueter. — *Passé.* Avoir rempaqueté. — *Part. prés.* Rempaquetant (invar). — *Passé.* Rempaqueté (var.). — *Passé comp.* Ayant rempaqueté. — Passif : *Etre rempaqueté.* Le part. régit *par.*

REMPARER (*se*), v. pron., 1re conjug. (*Ceranparé*), se fortifier, se retrancher. Se remparer *quand on est surpris par un ennemi. Ils* se remparèrent *avec des chariots et avec tout ce qu'ils purent trouver.* Il signifie s'emparer de nouveau *Ils* se remparèrent *de la ville.* Voir pour la conj. le verbe S'EMPARER. — *Inf. prés.* Se remparer. — *Passé.* S'être remparé. — *Part. prés.* Se remparant (invar.). — *Passé.* Remparé, remparée, remparés, remparées. — *Passé comp.* S'étant remparé. — Passif : *S'être remparé.*

REMPLACER, v. a. 1re conj. (*Ranplacé*), succéder à la place de quelqu'un. Remplacer *quelqu'un.* — Il signifie aussi mettre à la place. Remplacer *de l'argent par des marchandises.* — Il se dit aussi pour tenir lieu. *De tous mes amis, il ne me reste plus que lui, mais il* remplace *seul tous les autres* (Académ.). — *Indic. prés.* Je remplace, tu remplaces, il remplace, nous remplaçons, vous remplacez, ils remplacent. — *Imparf.* Je remplaçais, tu remplaçais, il remplaçait, nous remplacions, vous remplaciez, ils remplaçaient. — *Passé déf.* Je remplaçai, tu remplaças, il remplaça, nous remplaçâmes, vous remplaçâtes, ils remplacèrent. — *Passé ind.* J'ai remplacé, etc. — *Passé ant.* J'eus remplacé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais remplacé, etc. — *Futur.* Je remplacerai, tu remplaceras, il remplacera, nous remplacerons, vous remplacerez, ils remplaceront. — *Fut. ant.* J'aurai remplacé, etc. — *Cond. prés.* Je remplacerais, tu remplacerais, il remplacerait, nous remplacerions, vous remplaceriez, ils remplaceraient. — *Passé.* J'aurais remplacé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse remplacé, etc. — *Impér. prés.* Remplace, remplaçons, remplacez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez remplacé. — *Subj. prés.* Que je remplace, que tu remplaces, qu'il remplace que nous remplacions que vous remplaciez, qu'ils remplacent. — *Imp.* Que je remplaçasse, que tu remplaçasses, qu'il remplaçât, que nous remplaçassions, que vous remplaçassiez, qu'ils remplaçassent. — *Passé.* Que j'aie remplacé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse remplacé, etc. — *Inf. prés.* Remplacer. — *Passé.* Avoir remplacé. — *Partic. prés.* Remplaçant (invar.). — *Passé.* Remplacé, remplacée, remplacés, remplacées. — *Passé comp.* Ayant remplacé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se remplacer.* — Passif : *être remplacé.* Le participe régit *par.*

> Les voilà tous chassés,
> Et chez elle à l'instant *par* d'autres *remplacés.*
> Boileau.

REMPLIER, v. a., 1re conj. (*Ranplié*), faire un rempli pour raccourcir. Remplier *une robe.* Voir pour la conjugaison

le verbe PLIER. — *Infin. prés.* Remplier. — *Pass.* Avoir remplié. — *Partic. prés.* Rempliant (inv.). — *Passé.* Remplié, (var.). — *Passé comp.* Ayant remplié. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se remplier.* — Passif : *être remplié.* Le part. régit *par.*

REMPLIR, v. a. rédup., 2ᵉ conj. (*Ranplir*), emplir de nouveau. Remplir *un tonneau, une bouteille, un fossé.*

D'un vin pur et vermeil il fait *remplir* sa coupe
Boileau.

— Il signifie aussi : accroître, augmenter.

Cependant mon amour pour notre nation
A *rempli* ce palais des filles de Sion
Racine.

— Il signifie encore satisfaire pleinement. *La douleur est fière et rend fier le cœur qu'elle* remplit (Boiste). — Il signifie, êt e partout.

Embrâsez par nos mains le couchant et l'aurore,
Remplissez l'univers sans sortir du Bosphore,
Racine.

— *Remplir de,* s'emploie dans les acceptions suivantes 1° remplir *toute la terre du bruit de son nom. L'univers est un temple que Dieu* remplit *de sa gloire et de sa présence* (Massillon) ; 2° *remplir* pour répandre, semer. *La médisance* remplit *tous les lieux où elle passe, de désordre et de confusion* (Massillon) ; 3° *remplir* en parlant des sentiments que font naître certaines choses.

Et d'un beau mouvement l'agréable fureur
Souvent ne nous *remplit* que d'une douce erreur
En vain vous étalez une scène savante.
Boileau,

— Il signifie encore occuper entièrement. *Tout est vide et faux dans un cœur que Dieu ne* remplit *pas* (Fléchier). — Remplir *une idée,* c'est la compléter ; remplir *sa destinée,* c'est l'accomplir ; remplir *son devoir,* c'est faire ce que l'on doit ; remplir *sa place,* c'est s'y bien comporter ; on dit que *les sons* remplissent *l'oreille,* quand ils frappent l'oreille agréablement ; remplir *l'air de ses cris,* c'est crier bien fort. — Voir pour la conjugaison le verbe EMPLIR. — *Infinit. prés.* Remplir. — *Passé.* Avoir rempl. — *Part. prés.* Remplissant (invar.). — *Passé.* Rempli (var.). — *Passé comp.* Ayant rempli. — Se conjugue pronominal. : *se remplir.*

Et mes yeux, malgré moi, *se remplissent* de pleurs
Racine.

— Passif : *Être rempli.* Le part. régit *de* et *par.*

Phèdre est d'un sang, Seigneur, vous le savez trop bien,
De toutes ces horreurs plus *rempli* que le mien.
Racine.

REMPLOYER, v. a. et réd., 1ʳᵉ conj. (*Ranploi-ié*), employer de nouveau. Remployer *une étoffe, un domestique. C'est un bon ouvrier, il faut le* remployer. L'*y* grec se change en *i* simple devant un *e* muet. — Voir pour la conjugaison le verbe EMPLOYER. — *Inf. prés.* Remployer. — *Passé.* Avoir remployé. — *Part. prés.* Remployant (inv.). — *Passé.* Remployé (var.). — *Passé comp.* Ayant remployé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se remployer. Les étoffes de bonne fabrication* se remploient *toujours.* — Passif : *Etre remployé.* Le part. régit *par.*

REMPLUMER, v. a. et réd., 1ʳᵉ conjug. (*Ranplumé*), regarnir de plumes. Remplumer *un lit.* — Pour la conjugaison voir le verbe EMPLUMER. — *Inf. prés.* Remplumer. — *Passé.* Avoir remplumé. — *Part. prés.* Remplumant (inv.). — *Passé.* Remplumé (var.). — *Passé comp.* Ayant remplumé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se remplumer.* Se dit des oiseaux à qui les plumes reviennent. *Cet oiseau* se remplume. Il signifie au figuré, se remettre dans ses affaires. *Il était ruiné, on lui a donné un emploi où il* s'est remplumé. — Passif : *être remplumé.* Le participe régit *par.*

REMPOISONNER, v. a. et réd., 1ʳᵉ conj (*Ranpoizone*), empoisonner de nouveau *Cet homme* rempoisonna *sa femme.* Voir pour la conjugaison le verbe EMPOISONNER. — *Inf. prés.* Rempoisonner. — *Passé.* Avoir rempoisonné. — *Part. prés.* Rempoisonnant (inv.). — *Passé.* Rempoisonné (var.). — *Passé comp.* Ayant rempoisonné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se rempoisonner.* — Passif : *être rempoisonné.* Le participe régit *par. Ce malade a été* rempoisonné *trois fois* par *l'imprudence de son domestique.*

REMPOISSONNER, v. a., 1ʳᵉ conj. (*Ranpoiçoné*), repeupler de poissons. Rempoissonner *un étang.* Voir pour la conjugaison le verbe EMPOISSONNER. — *Inf. prés.* Rempoissonner. — *Pass.* Avoir rempoissonné. — *Part. prés.* rempoissonnant

(inv.). — *Passé*. Rempoissonné.— *Passé comp*. Ayant rempoissonné.—Se conjugue avec le pronom personnel : *Se rempoissonner*. — Passif : *être rempoissonné*. Le part. régit *de* et *par*. *Cet étang a été* rempoissonné de *tanches par votre père*.

REMPORTER, v. a. et rédupl., 1re conj. (*Ranporté*), reprendre et rapporter où l'on avait pris. Remporter *un objet quelconque*. — Il signifie aussi enlever d'un lieu. Remporter *un blessé*. — Il signifie au figuré, gagner. Remporter *une victoire, un prix, un succès. On reçoit au théâtre des leçons de vertu; on en* remporte *les impressions du vice* (Mme de Lambert).

C'est par là que Molière, illustrant ses écrits,
Peut-être de son art eût *remporté* le prix.
Boileau.

—Voir pour la conjugaison le verbe EMPORTER. — *Infinit. prés*. Remporter. — *Passé*. Avoir remporté. — *Part. prés*. Remportant (invar.). — *Passé*. Remporté, remportée, remportés, remportées. — *Passé comp*. Ayant remporté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se remporter. La victoire la plus rare et la plus honorable est celle qui* se remporte *sur l'égoïsme* (Boiste). — Passif : *Etre remporté*. Le participe régit *par*.

REMPOTER, v. a. et rédup., 1re conjug. (*Ranpoté*), terme de jardinage, remettre une plante dans un pot. Rempoter *un rosier*. — Voir pour la conjugaison le verbe EMPOTER. — *Infin. prés*. Rempoter. — *Passé*. Avoir rempoté. — *Part. prés*. Rempotant (invar.).—*Passé*. Rempoté, rempotée, rempotés, rempotées. — *Passé comp*. Ayant rempoté. — Pronominalement : *se rempoter*. — Passif : *Etre rempoté*. Le part. régit *par*. *Ces fleurs ont été* rempotées par *le jardinier*.

REMPRISONNER, v. a., 1re conjug. (*Ranprizoné*), remettre en prison. Remprisonner *un amnistié*.—Voir pour la conjugaison le verbe EMPRISONNER. — *Inf. prés*. Remprisonner.—*Passé*. Avoir remprisonné. — *Part. prés*. Remprisonnant (inv.). — *Passé*. Remprisonné, remprisonnée, remprisonnés, remprisonnées.— *Passé comp*. Ayant remprisonné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se remprisonner*.—Passif : *Être remprisonné*. Le participe régit *par*.

REMPRUNTER, v. a. et rédupl., 1re conj. (*Ranprunté*), emprunter de nouveau. Emprunter *de l'argent*. — Voir pour la conjugaison le verbe EMPRUNTER. —*Inf. prés*. Remprunter.—*Passé*. Avoir remprunté. — *Part. prés*. Rempruntant (inv.). — *Passé*. Remprunté (var.). — *Passé comp*. Ayant remprunté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se remprunter*. — Passif : *Etre remprunté*. Le participe régit *par*. *Vos outils ont été* rempruntés par *votre frère*.

REMUER, v. a. et n., 1re conj. (*Remu-é*), mouvoir quelque chose. Remuer *une table, une chaise*. Remuer *du blé de peur qu'il ne s'échauffe*. Remuer *de la terre*, c'est la transporter. Remuer *la cendre des morts*, c'est blâmer leurs actions.

Et qu'on a fait tant d'auteurs pour *remuer* leurs [cendres ?
Boileau.

—Il signifie au figuré émouvoir.

Que dans tous vos discours la passion émue
Aille chercher le cœur, l'échauffe et le *remue*.
Boileau.

—Il est neutre dans le sens absolu. *Ne* remuez *pas de là. Je ne vous conseille pas de* remuer.—*Indic. prés*. Je remue, tu remues, il remue, nous remuons, vous remuez, ils remuent.—*Imparf*. Je remuais, tu remuais, il remuait, nous remuions, vous remuiez, ils remuaient. —*Passé déf*. Je remuai, tu remuas, il remua, nous remuâmes, vous remuâtes, ils remuèrent.—*Passé indéf*. J'ai remué, etc. — *Passé antér*. J'eus remué, etc.— *Plus-que-parfait*. J'avais remué, etc. — *Futur*. Je remuerai, tu remueras, il remuera, nous remuerons, vous remuerez, ils remueront. — *Futur antér*. J'aurai remué, etc. — *Cond. présent*. Je remuerais, tu remuerais, il remuerait, nous remuerions, vous remueriez, ils remueraient. —*Passé*. J'aurais remué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse remué, etc. — *Impératif prés*. Remue, remuons, remuez.—*Passé*. Aie, ayons, ayez remué.—*Subjonct. prés*. Que je remue, que tu remues, qu'il remue, que nous remuions, que vous remuiez, qu'ils remuent.—*Imparfait*. Que je remuasse, que tu remuasses, qu'il remuât, que nous remuassions, que vous remuassiez, qu'ils remuassent. — *Passé*. Que j'aie remué, etc —*Plus-que-parfait*. Que j'eusse remué, etc. — *Infinit. prés*. Remuer. — *Passé*. Avoir remué. — *Part. prés*. Remuant, remuante. *Une opinion* remuante, *des enfants* remuants. — *Passé*. Remué, remuée, remués, remuées.—*Passé comp*. Ayant remué.—Se

conjugue avec le pronom personnel : *se remuer. Il est si paresseux qu'il ne se remue pas.*—Passif : *Etre remué.* Le participe régit *par. Ce livre a été* remué par *vous.*

RÉMUNÉRER, v. a., 1re conjug. (*Rémunéré*), récompenser. *Il est d'un grand roi de* rémunérer *les belles actions* (Académie.).—*Indic. prés.* Je rémunère, tu rémunères, il rémunère, nous rémunérons, vous rémunérez, ils rémunèrent. —*Imparf.* Je rémunérais, tu rémunérais, il rémunérait, nous rémunérions, vous rémunériez, ils rémunéraient. — *Passé défini.* Je rémunérai, tu rémunéras, il rémunéra, nous rémunérâmes, vous rémunérâtes, ils rémunérèrent. — *Passé indéf.* J'ai rémunéré, etc.— *Passé antér.* J'eus rémunéré, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais rémunéré, etc. — *Futur.* Je rémunérerai, tu rémunèreras, il rémunèrera, nous rémunèrerons, vous rémunèrerez, ils rémunèreront. — *Futur antér.* J'aurai rémunéré, etc. — *Cond. prés.* Je rémunèrerais, tu rémunèrerais, il rémunèrerait, nous rémunèrerions, vous rémunèreriez, ils rémunèreraient. — *Passé.* J'aurais rémunéré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse rémunéré, etc. — *Imper. prés.* Rémunère, rémunérons, rémunérez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez rémunéré. — *Subj. prés.* Que je rémunère, que tu rémunères, qu'il rémunère, que nous rémunérions, que vous rémunériez, qu'ils rémunèrent. — *Impar.* Que je rémunérasse, que tu rémunérasses, qu'il rémunérât, que nous rémunérassions, que vous rémunérassiez, qu'ils rémunérassent. —*Passé.* Que j'aie rémunéré, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse rémunéré, etc.—*Inf. prés.* Rémunérer.—*Passé.* Avoir rémunéré. — *Part. prés.* Rémunérant (invariable).— *Passé.* Rémunéré (var.). — *Passé comp.* Ayant rémunéré.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se rémunérer.* —Passif : *Etre rémunéré.* Le participe régit *de* et *par. Etre* rémunéré *de ses services* par *le prince.*

REMUSELER, v. a., 1re conjug. (*Remuselé*), remettre la muselière, la bride, le licou.—Au figuré. *Il est aisé de demuseler le peuple, mais on ne le* remuselle *pas comme on veut* (Mirabeau).—Ce verbe double la consonne *l* devant l'*e* muet. *Je remuselle, je remusellerai.* Voir pour la conjugaison le verbe MUSELER. — *Infin. prés.* Remuseler. — *Passé.* Avoir remuselé. — *Partic. prés.* Remuselant (inv.). — *Passé.* Remuselé (var.).—*Passé comp.* Ayant remuselé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se remuseler.* — Passif : *être remuselé.* Le participe régit *par. Il a été* remuselé par *sa faute.*

RENÂCLER, v. n., 1re conj. (*Renâclé*), faire du bruit en soufflant par le nez lorsqu'on est en colère. *Il jure, il tempête, il* renâcle. — Il signifie au figuré, hésiter. *Il ne se décide pas, il* renâcle. — *Indic. prés.* Je renâcle, tu renâcles, il renâcle, nous renâclons, vous renâclez, ils renâclent. — *Imp.* Je renâclais, tu renâclais, il renâclait, nous renâclions, vous renâcliez, ils renâclaient. — *Passé déf.* Je renâclai, tu renâclas, il renâcla, nous renâclâmes, vous renâclâtes, ils renâclèrent. — *Passé indéf.* J'ai renâclé, etc. — *Passé antér.* J'eus renâclé, etc. — *Plus-que parf.* J'avais renâclé, etc. — *Futur.* Je renâclerai, tu renâcleras, il renâclera, nous renâclerons, vous renâclerez, ils renâcleront. — *Futur ant.* J'aurai renâclé, etc. — *Cond. prés.* Je renâclerais, tu renâclerais, il renâclerait, nous renâclerions, vous renâcleriez, ils renâcleraient. — *Passé.* J'aurais renâclé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse renâclé, etc. — *Impératif prés.* Renâcle, renâclons, renâclez. — *Passé.* Aie ayons, ayez, renâclé. — *Subj. prés.* Que je renâcle, que tu renâcles, qu'il renâcle, que nous renâclions, que vous renâcliez, qu'ils renâclent. — *Imp.* Que je renâclasse, que tu renâclasses, qu'il renâclât, que nous renâclassions, que vous renâclassiez, qu'ils renâclassent. — *Passé.* Que j'aie renâclé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse renâclé, etc. — *Infinitif prés.* Renâcler. — *Passé.* Avoir renâclé. — *Part. prés.* Renâclant (invar.). — *Passé.* Renâclé (invar.).—*Passé comp.* Ayant renâclé.

RENAGER, v. n. et réd., 1re conj. (*Renagé*), nager de nouveau. — Voir pour la conjugaison le verbe NAGER. — *Infin. prés.* Renager.— *Passé.* Avoir renagé.— *Part. prés.* Renageant (inv.). — *Passé.* Renagé (inv.). — *Passé comp.* Ayant renagé.

RENAÎTRE, v. n., irr. et réd., 4e conj. (*Renaître*), naître de nouveau. *Cette source se perd ici, et* renaît *là-bas. La nature* renaît *au printemps. Les pères semblent* renaître *dans leurs enfants.*

Jérusalem *renaît* plus brillante et plus belle.
Racine.

— On dit *renaître de.*

Tu vois, mon cher Zamore échappé du trépas,
Qui du sein du tombeau *renaît* pour te défendre.
Voltaire.

— On dit au figuré. Renaître *par le baptême, par la pénitence,* pour dire rentrer en état de grace. — *Renaître* se dit aussi des insectes qui se multiplient avec excès. *Plus on en tue, et plus il en* renaît. — Pour la conjugaison, voir le verbe NAITRE. — *Inf pres.* Renaître. — *Passé.* Etre rené. — *Part. pres.* Renaissant, renaissante. *La liberté* renaissante, *les arts* renaissants. — *Passé.* René (var.). — *Passé comp.* Etant rené. Le participe régit *de. Il est* rené de *sa cendre.*

RENARDER, v. n. et a., 1re conj. (*Renardé*), employer les ruses du renard. *Faire un renard,* vomir, en parlant d'un homme ivre (terme populaire). — Activement. Eventer (Boiste). Renarder *un complot, un secret* (inusité). Ne se conjugue ni avec le pronom personnel, ni passivement.

RENCAISSER, v. a. et rédupl., 1re conj (*Rankècé*), remettre dans une caisse. Rencaisser *des oranges, des objets.* Rencaisser *de l'argent.* — Voir pour la conjugaison le verbe ENCAISSER. — *Inf. pres.* Rencaisser. — *Passé.* Avoir rencaissé. — *Part. prés.* Rencaissant (invar.). — *Passé.* Rencaissé (var). — *Passé comp.* Ayant rencaissé. — S'emploie avec le pronom personnel : *Se rencaisser.* — Passif : *Etre rencaissé.* Le participe régit *par, pour* et *dans. Les étoffes que vous avez reçues ce matin ont été* rencaissées par *le garçon* dans *une autre caisse* pour *les renvoyer.*

RENCHAÎNER, v. a. et rédup., 1re conj. (*Ranchené*), remettre à la chaîne; enchaîner de nouveau. Renchaîner *un chien de basse cour.* — Voir pour la conjugaison le verbe ENCHAÎNER. — *Infin. pres.* Renchaîner — *Passé.* Avoir renchaîné. — *Part. pres.* Renchaînant (invariab.). — *Passé.* Renchaîné (var.). — *Passé comp.* Ayant renchaîné — Se conjug. avec le pronom personnel : *Se renchaîner.* — Passif ; *Etre renchaîné.* Le part. régit *dans, par* et *sur. Ces animaux ont été* renchaînés dans *un cercle* sur *la place* par *leur conducteur.*

RENCHÉRIR, v. a., n. et réd., 2e conj (*Rancherir*), rendre ou devenir plus cher. Renchérir *des marchandises. Les marchandises* renchérissent. — Il signifie au figuré enchérir, surpasser, faire ou dire plus qu'un autre. *La médisance et la calomnie* renchérissent *l'une sur l'autre, pour noircir leurs victimes* (Boiste). — Pour la conjugaison, voir le verbe ENCHERIR. — *Infin pres.* Renchérir. — *Passe.* Avoir renchéri. — *Partic. prés.* Renchérissant (invar.). — *Passe.* Renchéri (var.). On dit faire le *renchéri*, la *renchérie*, pour dire faire le difficile, la difficile. — *Passé comp.* Ayant renchéri. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se renchérir.* — Passif : *Etre renchéri.* Le participe régit *par. Le pain a été* renchéri par *l'autorité supérieure.*

RENCLOITRER., v. a. et réd., 1re conj. (*Rancloîtré*), cloîtrer de nouveau, remettre dans un cloître, (Voltaire). On a renclôîtré cette nonne. Voir pour la conjugaison le verbe CLOITRER — *Infinit. prés.* Renclôîtrer. — *Passe.* Avoir renclôîtré. — — *Partic. prés* Renclôîtrant. (invar.). — *Passé.* Renclôîtré, renclôîtrée, renclôîtrés, renclôîtrées. — *Passé comp.* Ayant renclôîtré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se renclôîtrer.* — Passif : *Etre renclôîtré.* — Le participe régit *par.*

RENCLOUER, v. a. et réd. 1re conj. (*Ranklou-é*), enclouer de nouveau, renclouer *un canon.* Renclouer *un cheval en le ferrant.* — Voir pour la conjugaison le verbe ENCLOUER. — *Infin. pres.* Renclouer. — *Passé.* Avoir rencloué. — *Participe prés.* Renclouant (invar.) — *Passé.* Rencloué, renclouée, rencloués, renclouées. — *Passé comp.* Ayant rencloué. — Se conjugue avec le pronom personnel: *se renclouer.* — Passif : *Etre rencloué.* — Le participe régit *par.*

RENCOGNER, v. a. 1re conjug. (*Rankognié*) pousser dans un coin, (il est familier.) *je l'ai rencogné dans une embrasure pour lui dire ce que j'avais sur le cœur.* — Voir pour la conjugaison le verbe COGNER. — *Infin. prés.* rencogner. — *Passé.* Avoir rencogné. — *Part. prés.* Rencognant (invar.). — *Passé.* Rencogné, rencognée, rencognés, rencognées. — *Passé comp.* Ayant rencogné. — Passif : *Etre rencogné.* Le participe régit *par.*

RENCONTRER, v. a., et ir. 1re conjug. (*Rankontré*). — Trouver une personne, ou une chose soit qu'on la cherche, soit qu'on ne la cherche pas. *rencontrer une pierre en son chemin. rencontrer quelqu'un, rencontrer une curiosité, un passage dans un auteur. L'homme ici-bas ne* rencontre *rien où son cœur puisse se fixer.* (Mass.)

L'ouvrage le plus plat à, chez les courtisans,
De tous temps *rencontré* de zélés partisans.
Boileau.

Neutralem. il signifie dire très à propos : *cet homme rencontre bien sur toutes choses.* — Deviner : *vous avez bien rencontré.* — *Indic. prés.* Je rencontre, tu rencontres, il rencontre, nous rencontrons, vous rencontrez, ils rencontrent. — *Imp.* Je rencontrais, tu rencontrais, il rencontrait, nous rencontrions, vous rencontriez, ils rencontraient. — *Passé déf.* Je rencontrai, tu rencontras, il rencontra, nous rencontrâmes, vous rencontrâtes, ils rencontrèrent. — *Passé ind.* J'ai rencontré, etc. — *Passé ant.* J'eus rencontré, etc.— — *Plus-que parfait.* J'avais rencontré, etc. — *Futur.* Je rencontrerai, tu rencontreras, il rencontrera, nous rencontrerons, vous rencontrerez, ils rencontreront. — *Futur ant.* J'aurai rencontré, etc. — *Condit. prés.* Je rencontrerais, tu rencontrerais, il rencontrerait, nous rencontrerions, vous rencontreriez, ils rencontreraient. —*Passé.* J'aurais rencontré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse rencontré, etc. —*Imp. prés.* Rencontre, rencontrons, rencontrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez rencontré.—*Subj. prés.* Que je rencontre, que tu rencontres, qu'il rencontre, que nous rencontrions, que vous rencontriez, qu'ils rencontrent.— *Imparf.* Que je rencontrasse, que tu rencontrasses, qu'il rencontrât, que nous rencontrassions, que vous rencontrassiez, qu'ils rencontrassent. —*Passé.* Que j'aie rencontré, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse rencontré, etc.—*Inf. prés.* Rencontrer.—*Pass.* Avoir rencontré. —*Part. prés.* Rencontrant. (inv.).—*Pass.* Rencontré, rencontrée, rencontrés, rencontrées.—*Passé comp.* Ayant rencontré. Se conjugue avec le pronom personnel : *Se rencontrer. Le sot et l'homme d'esprit peuvent* se rencontrer, *lorsque le premier monte et que le second descend.* (Boiste). — Se rencontrer dans un sens passif, signifie être trouvé, exister, paraître. *Un homme s'est* rencontré *d'une profondeur d'esprit incroyable* (Bossuet.) — *Lorsque la piété* se rencontre *dans l'âme des souverains, elle a de grands avantages.* — — Passif : *Etre rencontré.* —Le participe régit *par.*

RENCORSER, v. a., 1re conjug. (*Rankorcé*) terme de tailleur et de couturière, mettre un corsage neuf, *rencorser un habit, ou une robe.* — *Indic. prés.* Je rencorse, tu rencorses, il rencorse, nous rencorsons, vous rencorsez, ils rencorsent. —*Imparf.* Je rencorsais, tu rencorsais, il rencorsait, nous rencorsions, vous rencorsiez, ils rencorsaient. —*Passé défini.* Je Rencorsai, tu rencorsas, il rencorsa, nous rencorsâmes, vous rencorsâtes, ils rencorsèrent. — *Passé indéf.* J'ai rencorsé, etc. — *Passé antér.* J'eus rencorsé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais rencorsé, etc. — *Futur.* Je rencorserai, tu rencorseras, il rencorsera, nous rencorserons, vous rencorserez, ils rencorseront.—*Futur antér.* J'aurai rencorsé, etc. — *Condit. prés.* Je rencorserais, tu rencorserais, il rencorserait, nous rencorserions, vous rencorseriez, ils rencorseraient. — *Passé.* J'aurais rencorsé, etc. — *On dit aussi*: J'eusse rencorsé, etc. — *Impér. prés.* Rencorse, rencorsons, rencorsez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez rencorsé. — *Subj. prés.* Que je rencorse, que tu rencorses, qu'il rencorse, que nous rencorsions, que vous rencorsiez, qu'ils rencorsent. — *Imparf.* Que je rencorsasse, que tu rencorsasses, qu'il rencorsât, que nous rencorsassions, que vous rencorsassiez, qu'ils rencorsassent. — *Passé.* Que j'aie rencorsé, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse rencorsé, etc. — *Infin. prés.* Rencorser. — *Passé.* Avoir rencorsé.—*Part. prés.* Rencorsant. (invariable). — *Passé.* Rencorsé, rencorsée, rencorsés, rencorsées. — S'emploie avec le pronom personnel : *se rencorser.* — Passif: *Etre rencorsé.* — Le participe régit *par.*

RENCOURAGER, v. a. et rédupl., 1re conjugais. (*Rankourajé*), redonner du courage. Ce verbe prend un *e* muet après le *g* quand celui ci doit être suivi d'un *a* ou d'un *o*. — peu usité. —Voir pour la conjugaison le verbe ENCOURAGER. — *Infin. prés.* Rencourager. — *Passé.* Avoir rencouragé. — *Part. prés.* Rencourageant (invar.). — *Passé.* Rencouragé, rencouragée, rencouragés, rencouragées.—*Passé comp.* Ayant rencouragé. — Passif : *être rencouragé.* — Le part. régit *par.*

RENDETTER, v. a. et rédup., 1re conj. (*Randété*), endetter de nouveau, contracter de nouvelles dettes. *Cette affaire la* rendette. — Pour la conjug. voir le verbe ENDETTER. — *Inf. prés.* Rendetter. — *Passé.* Avoir rendetté. — *Part. prés.* Rendettant (inv.). — *Passé* Rendetté (var.). — *Passé comp.* Ayant rendetté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se ren-*

detter. Une première dette force à se rendetter. — Passif : *Etre rendetté.* Le participe régit *par. Ce négociant s'est rendetté par suite d'opérations malheureuses.*

RENDORMIR, v. a., irr. et réd., 1re conj. *(Randormir)*, faire dormir de nouveau. Rendormir *un enfant.* — Voir pour la conjugaison le verbe ENDORMIR. — *Inf. prés.* Rendormir. — *Passé.* Avoir rendormi. — *Part. prés.* Rendormant (inv.). — *Passé.* Rendormi (var.). — *Passé comp.* Ayant rendormi. — S'emploie avec le pronom personnel : *se rendormir.* — Passif : *Etre rendormi.* Le participe régit *par.*

RENDOUBLER, v. a., 1re conj. *(Randoublé)*, remplier un vêtement pour le raccourcir. Rendoubler *un manteau, une jupe.* — *Ind. prés.* Je rendouble, tu rendoubles, il rendouble, nous rendoublons, vous rendoublez, ils rendoublent. — *Imparf.* Je rendoublais, tu rendoublais, il rendoublait, nous rendoublions, vous rendoubliez, ils rendoublaient. — *Passé déf.* Je rendoublai, tu rendoublas, il rendoubla, nous rendoublâmes, vous rendoublâtes, ils rendoublèrent. — *Passé ind.* J'ai rendoublé, etc. — *Passé ant.* J'eus rendoublé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais rendoublé, etc. — *Futur.* Je rendoublerai, tu rendoubleras, il rendoublera, nous rendoublerons, vous rendoublerez, ils rendoubleront. — *Futur ant.* J'aurai rendoublé, etc. — *Cond. prés.* Je rendoublerais, tu rendoublerais, il rendoublerait, nous rendoublerions, vous rendoubleriez, ils rendoubleraient. — *Passé.* J'aurais rendoublé, etc. — *On dit aussi:* J'eusse rendoublé, etc. — *Impér. prés.* Rendouble, rendoublons, rendoublez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez rendoublé. — *Subj. prés.* Que je rendouble, que tu rendoubles, qu'il rendouble, que nous rendoublions, que vous rendoubliez, qu'ils rendoublent. — *Imp.* Que je rendoublasse, que tu rendoublasses, qu'il rendoublât, que nous rendoublassions, que vous rendoublassiez, qu'ils rendoublassent. — *Passé.* Que j'aie rendoublé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse rendoublé, etc. — *Inf. présent.* Rendoubler. — *Passé.* Avoir rendoublé. — *Part. prés.* Rendoublant (invariable). — *Passé.* Rendoublé, rendoublée, rendoublés, rendoublées. — *Passé comp.* Ayant rendoublé. — Se conjugue pronominalement : *se rendoubler.* — Passif : *Etre rendoublé.* Le participe régit *par.*

RENDRE, v. a., 4e conjug. *(Randre)*, redonner, restituer. Rendre *de l'argent, un livre, un dépôt.*

> C'est un homme d honneur, de piété profonde,
> Et qui veut *rendre* à Dieu ce qu'il a pris au monde.
> Boileau.

— Il signifie au figuré, faire recouvrer. Rendre *la paix, l'honneur, la santé, la vue. Un reste d'honneur et de respect pour le public* rend *souvent aux peuples le souverain qui se doit à eux* (Massillon). — Il signifie aussi remettre. Rendre *une lettre, un paquet*; rendre *quelqu'un à sa destination.* — Il signifie encore s'acquitter. Rendre *des devoirs*; rendre *gloire*; rendre *hommage, obéissance, etc.*

> *Rendons*-lui des devoirs qui ne nous coûtent rien.
> Racine.

> Que ma bouche et mon cœur, et tout ce que je suis
> *Rendent* honneur au Dieu qui m'a donné la vie
> (Idem.)

— Rendre *visite*, c'est aller visiter quelqu'un ; rendre *justice*, c'est justifier ; rendre *service*, c'est aider. — Il signifie encore faire devenir. *Dieu nous* rend *tout à la fois humbles et magnanimes* (Fléchier). *La félicité* rend *les chagrins plus amers* (Massillon). — Il signifie encore produire, rapporter. *L'argent* rend *des intérêts*; *une terre* rend *des revenus.* — Livrer, échanger, représenter, traduire. Rendre *une place*; rendre *une copie aussi belle que l'original*; rendre *sa pensée en beaux vers.* — On l'emploie pour rejeter. Rendre *une médecine*; rendre *l'âme*, c'est mourir. — En terme de jurisp. Rendre *raison*, c'est s'expliquer ; rendre *compte*, c'est détailler; rendre *un arrêt*, c'est le prononcer; rendre *témoignage*, c'est témoigner, justifier : rendre *à quelqu'un sa parole*, c'est l'en dégager ; rendre *les armes*, c'est s'avouer vaincu. — Il signifie aboutir. *Un chemin* rend *à un hameau.* — *Indic. prés.* Je rends, tu rends, il rend, nous rendons, vous rendez, ils rendent. — *Imparf.* Je rendais, tu rendais, il rendait, nous rendions, vous rendiez, ils rendaient. — *Passé déf.* Je rendis, tu rendis, il rendit, nous rendîmes, vous rendîtes, ils rendirent. — *Passé ind.* J'ai rendu, etc. — *Passé antér.* J'eus rendu, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais rendu, etc. — *Futur.* Je rendrai, tu rendras, il rendra, nous rendrons, vous rendrez, ils rendront. — *Futur ant.* J'aurai rendu, etc. — *Cond. prés.* Je rendrais, tu rendrais, il rendrait, nous rendrions, vous rendriez, ils rendraient. — *Passé.* J'aurais rendu, etc.

— *On dit aussi :* J'eusse rendu, etc. — *Imper. prés.* Rends, rendons, rendez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez rendu. — *Subj. prés* Que je rende, que tu rendes, qu'il rende, que nous rendions, que vous rendiez, qu'ils rendent.—*Imparf.* Que je rendisse, que tu rendisses, qu'il rendît, que nous rendissions, que vous rendissiez, qu'ils rendissent. — *Passé.* Que j'aie rendu, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse rendu, etc. — *Infinit. prés.* Rendre. — *Passé.* Avoir rendu. — *Part. prés.* Rendant (inv.). — *Passé.* Rendu (var.). — *Passé comp.* Ayant rendu. —Se conjugue pronom. dans différentes accep ions du verbe actif : *se rendre*, ne pouvoir plus aller, se transporter. *Il n'a pu se rendre à l'endroit indiqué.* — Céder, se soumettre. *L'imagination ne se rend jamais quand elle est échauffée* (Dehetz). *De toutes les passions humaines l'orgueuil est celle qui se rend le plus difficilement à la raison* (Ferrand). — Se livrer à l'ennemi comme prisonnier. *La garde meurt et ne se rend pas* (Cambrone). — Au figuré. Se rendre *à la raison, à l'évidence, à la force.* — Devenir. Se rendre *maître.* Se rendre *maître d'une place.* — Vaincre, surmonter. *Il faut savoir se rendre maître de ses passions.* — Se donner une qualité, une vertu, un vice. *On se rend savant par l'étude, habile par l'exercice. Celui qui se rend le plus utile aux autres doit être le premier.* (J. J. Rousseau). — Etre exprimé, traduit. *Telle scène de Racine se rend mal. Il y a plusieurs passages dans Térence qui ne peuvent se rendre en Français.* — Dans un sens passif. *Les égards, les civilités se rendent. Ce qui est volé ne se rend pas.* — N'en pouvoir plus. *Il ne peut plus marcher, il se rend. Eh quoi vous vous rendez déjà* — Réciproq. *Ils se sont rendu les gages qu'ils s'étaient donnés.* Le participe *rendu* est invariable le pronom personnel étant régime indirect. *L'estime et l'amour perdu ne se rendent jamais entièrement. Les sots et les méchants se rendent pires par la fréquentation.* — Passif : *Etre rendu.* Le participe régit *par*

RENDUIRE, v. a. et rédupl., 4e conj (*Randuire*), enduire de nouveau. Renduire *un mur de plâtre.* — Voir pour la conjugaison le verbe ENDUIRE. — *Infin. prés.* Renduire.— *Passé.* Avoir renduit.—*Part. prés.* Renduisant (invariable). — *Passé* Renduit (var.). — *Passé comp.* Ayant renduit. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *se renduire. Ce mur peut* se renduire. — Passif : *être renduit.* Le part. régit *par.*

RENDURCIR, v. a. et rédupl., 2e conj. *Randurecir*), rendre plus dur. *La trempe* rendurcit *le fer. Ce froid a* rendurci *la terre.*—Voir pour la conjugaison le verbe ENDURCIR. — *Infin. prés.* Rendurcir. — *Passé.* Avoir rendurci. — *Part. prés.* Rendurcissant (invar.). — *Passé.* Rendurci (var.). — *Passé comp.* Ayant rendurci.—S'emploie avec le pronom personnel : *se rendurcir,* devenir plus dur. *Certaines substances* se rendurcissent *à l'air.*—Au figuré. Devenir plus méchant, plus impitoyable. On dit mieux *endurcir. Le cœur* se rendurcit *par l'égoïsme et l'avarice.* — Passif : *Etre rendurci.* Le participe régit *par. Les mains du prolétaire sont* rendurcies par *le travail.*

RENEIGER, v. impers. et rédupl., 1re conj. (*Renèjé*), neiger de nouveau. *La journée ne se passera pas sans qu'il* reneige. La lettre *g* doit toujours être suivie d'un *e* muet devant les voyelles *a* et *o*. — Voir pour la conjugaison le verbe NEIGER. — *Inf. prés.* Reneiger.—*Passé.* Avoir reneigé.—*Part. prés.* Reneigeant (invar.). — *Passé.* Reneigé (invar.). — *Passé comp.* Ayant reneigé.

RÉNETTER, v. a., 1re conj. (*Rénèté*), terme de maréchallerie, se servir de la rénette, instrument pour couper l'ongle du cheval. — Rénetter *un cheval.* — *Indic. prés.* Je rénette, tu rénettes, il rénette, nous rénettons, vous rénettez, ils rénettent. — *Imparf.* Je rénettais, tu rénettais, il rénettait, nous rénettions, vous rénettiez, ils rénettaient. — *Passé déf.* Je rénettai, tu rénettas, il rénetta, nous rénettâmes, vous rénettâtes, ils rénettèrent. — *Passé indéf.* J'ai rénetté, etc.—*Passé antér.* J'eus rénetté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais rénetté, etc.—*Futur.* Je rénetterai, tu rénetteras, il rénettera, nous rénetterons, vous rénetterez, ils rénetteront. — *Passé.* J'aurai rénetté, etc.—*Cond. prés.* Je rénetterais, tu rénetterais, il rénetterait, nous rénetterions, vous rénetteriez, ils rénetteraient, —*Passé.* J'aurais rénetté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse rénetté, etc. — *Impér. prés.* Rénette, rénettons, rénettez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez rénetté.—*Subj. prés* Que je rénette, que tu rénettes, qu'il rénette, que nous rénettions, que vous rénettiez, qu'ils rénettent. — *Im-*

parf. Que je rénettasse, que tu rénettasses, qu'il rénettât, que nous rénettassions, que vous rénettassiez, qu'ils rénettassent.— *Passé.* Que j'aie rénetté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse rénetté, etc. —*Inf. prés.* Rénetter.—*Passé.* Avoir rénetté.—*Part. prés.* Rénettant (invar.). —*Passé.* Rénetté (var.).—*Passé comp.* Ayant rénetté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se rénetter.*—Passif : *Etre rénetté.* Le participe régit *par.*

RENETTOYER, v. a. et rédup., 1re conj. (*Renétoua-ié*), nettoyer de nouveau. Renettoyer *une robe, un habit, des gants.* Renettoyer *les rues.* Il s'emploie dans les mêmes acceptions que le verbe *nettoyer.*—Voir pour la conjugaison le verbe NETTOYER. — *Infin. prés.* Renettoyer.— *Passé.* Avoir renettoyé. — *Part. prés.* Renettoyant (invar.).—*Passé.* Renettoyé (var.). — *Passé comp.* Ayant renettoyé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se renettoyer. Cet enfant a besoin de* se renettoyer.—Passif : *être renettoyé.* Le participe régit *par. Les rues ont été* renettoyées par *les balayeurs.*

RENFAITER, v. a. et rédup., 1re conj. (*Ranfêté*), raccommoder le faîte d'un toît. Renfaîter *un toît.* —Voir pour la conjugaison le verbe ENFAÎTER. —*Infin. prés.* Renfaîter.— *Passé.* Avoir renfaîté —*Part. prés.* Renfaîtant (inv.) — *Passé* Renfaîté (var.). — *Passé comp.* Ayant renfaîté.— Pronominalement : *Se renfaîter.*—Passif : *Etre renfaîté.* Le participe régit *par.*

RENFERMER, v. a. et rédup., 1re conj. (*Ranfermé*), enfermer une seconde fois et simplement enfermer, priver de liberté, mettre en prison. *Il faudra mettre ces vêtements à l'air et les* renfermer *ensuite. Cet oiseau a été* renfermé *dans une cage trop étroite. C'est un fou qu'il faudrait* renfermer.—Au figuré, il signifie cacher. — Renfermer *un secret dans son cœur.*

Renfermez, votre amour dans le fond de votre [âme.
Racine.

—Comprendre, contenir. *Un corps mal fait peut* renfermer *une belle âme* (Buffon). *Ce livre* renferme *de grandes vérités. Cette pensée* renferme *beaucoup de sens. La terre* renferme *bien des trésors.* — Restreindre, réduire. Renfermer *un sujet en deux chapitres. Il faut savoir* renfermer *une maxime de morale dans une formule courte et énergique.* — Voir pour la conjugaison le verbe ENFERMER. — *Infinitif prés.* Renfermer. — *Passé.* Avoir renfermé. — *Part. prés.* Renfermant (inv.).—*Passé.* Renfermé (var.).— *Passé comp.* Ayant renfermé. — Pronominalement : *Se renfermer,* se tenir enfermé. Se renfermer *au sein de sa famille* (J.-J. Rousseau). *Des époux pour être heureux doivent* se renfermer *dans leur ménage.* — Se recueillir. *Il s'était* renfermé *en lui-même.*—Se restreindre. *Le commerce, au lieu de s'étendre, se* renfermait *tous les jours dans un cercle plus étroit* (Raynal). *Je me suis* renfermé *dans un honnête silence* (Voltaire).—Se cacher. *Les mauvaises pensées trop fréquentes doivent* se renfermer *avec soin.* — Passif : *Etre renfermé.* Le participe régit *pour* et *par. Il a été* renfermé par *sa famille* pour *cause d'aliénation mentale.*

RENFLAMMER, v. a. et rédupl., 1re conjug. (*Ranflâmé*), enflammer de nouveau. *On était parvenu à se rendre maître de l'incendie, lorsque le vent a* renflammé *la toiture de cette maison.* Il est souvent employé au figuré, et signifie échauffer, exciter. *La résistance, les obstacles* renflamment *l'ardeur.* —Voir pour la conjugaison le verbe ENFLAMMER. —*Inf. prés.* Renflammer.—*Passé.* Avoir renflammé. — *Part. prés.* Renflammant (inv.).—*Passé.* Renflammé (variable).— *Passé comp.* Ayant renflammé.—Pronominalement : *Se renflammer,* redevenir amoureux. *Il s'est* renflammé *tout-à-coup pour cette femme.* — Passif : *Etre renflammé.* Le participe régit *par.*

RENFLER, v. a. et rédup., 1re conjug. (*Ranflé*), augmenter de grosseur en cuisant, en fermentant.—Se dit de certaines plantes légumineuses. *Voilà des pois qui* renflent *bien.* Telle est la seule acception dans laquelle l'Académie prend ce verbe; mais il est aussi actif suivant Voltaire et d'autres écrivains. Il signifie alors enfler de nouveau. Renfler *un ballon.*—Au figuré. Renfler *le courage de quelqu'un.*—Voir pour la conjugaison le verbe ENFLER. — *Infin. prés.* Renfler.— *Passé.* Avoir renflé. — *Part. prés.* Renflant (invar.).—*Passé.* Renflé (var.). — *Passé comp.* Ayant renflé. — S'emploie avec le pronom personnel : *se renfler. Les voiles se* renflent.—Passif : *Etre renflé.* Le participe régit *par.*

RENFILER, v. a. et rédupl., 1re conj.

(*Ranfilé*), enfiler de nouveau. Renfiler *une aiguille.* — Voir pour la conjugaison le verbe ENFILER. — *Infin. prés.* Renfiler. — *Passé.* Avoir renfilé. — *Part. prés.* Renfilant (invar.). — *Passé.* Renfilé (var.) — *Passé comp* Ayant renfilé. — S'emploie avec le pronom personnel dans un sens passif : *se renfiler. Les perles de ce collier peuvent* se renfiler. — Passif : *être renfilé.* Le participe regit *par.*

RENFONCER, v. a. et rédupl., 1re conj. (*Ranfoncé*), enfoncer de nouveau ou plus avant. Renfoncer *des pieux, un bouchon.* Renfoncer *son chapeau.* — Mettre un fond. Renfoncer *un tonneau.* — Voir pour la conjugaison le verbe ENFONCER. — *Infinitif prés.* Renfoncer. — *Passé.* Avoir renfoncé. — *Part. prés.* Renfonçant (invar.). — *Passé.* Renfoncé, renfoncée, renfoncés, renfoncées. — *Passé comp.* Ayant renfoncé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se renfoncer. Un bouchon, un echalas* se renfoncent. — Passif : *être renfoncé.* Le part. régit *par.*

RENFORCER, v. a., 1re conj. (*Ranforcé*), rendre plus fort. Renforcer *des troupes, un poste, un mur, le quartier d'un soulier, etc.*—Renforcer *la dépense,* c'est l'augmenter. — Renforcer *la voix,* c'est lui donner plus d'éclat. — *Indic. prés.* Je renforce, tu renforces, il renforce, nous renforçons, vous renforcez, ils renforcent. — *Imparf.* Je renforçais, tu renforçais, il renforçait, nous renforcions, vous renforciez, ils renforçaient. — *Passé déf.* Je renforçai, tu renforças, il renforça, nous renforçâmes, vous renforçâtes, ils renforcèrent. — *Passé indef.* J'ai renforcé, etc. — *Passé antér.* J'eus renforcé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais renforcé, etc. — *Futur.* Je renforcerai, tu renforceras, il renforcera, nous renforcerons, vous renforcerez, ils renforceront. — *Futur antér.* J'aurai renforcé, etc. — *Condit. prés.* Je renforcerais, tu renforcerais, il renforcerait, nous renforcerions, vous renforceriez, ils renforceraient. — *Passé.* J'aurais renforcé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse renforcé, etc. — *Impér. prés.* Renforce, renforçons, renforcez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez renforcé. — *Subj. prés.* Que je renforce, que tu renforces, qu'il renforce, que nous renforcions, que vous renforciez, qu'ils renforcent. — *Imparf.* Que je renforçasse que tu renforçasses, qu'il renforçât, que nous renforçassions, que vous renforçassiez, qu'ils renforçassent. — *Passé.* Que j'aie renforcé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse renforcé, etc. — *Infin. prés.* Renforcer. — *Passé.* avoir renforcé. — *Part. prés.* Renforçant (invar.). — *Passé.* Renforcé, renforcée, renforcés, renforcées. — *Passé comp.* Ayant renforcé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se renforcer. L'âme* se renforce *par la lecture de la vie des grands hommes* (Boiste). — Passif : *être renforcé.* Le participe régit *par.*

RENFORCIR, v. a., 2e conj. (*Ranforcir*), terme de maçonnerie. Recouvrir d'un enduit épais. Renformir *un mur.* — *Indic. prés.* Je renformis, tu renformis, il renformit, nous renformissons, vous renformissez, ils renformissent. — *Imparf.* Je renformissais, tu renformissais, il renformissait, nous renformissions, vous renformissiez, ils renformissaient. — *Passé déf.* Je renformis, tu renformis, il renformit, nous renformîmes, vous renformîtes, ils renformirent. — *Passé ind.* J'ai renformi, etc. — *Passé antér.* J'eus renformi, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais renformi, etc. — *Futur.* Je renformirai, tu renformiras, il renformira, nous renformirons, vous renformirez, ils renformiront. — *Futur antér.* J'aurai renformi, etc. — *Condit. prés.* Je renformirais, tu renformirais, il renformirait, nous renformirions, vous renformiriez, ils renformiraient. — *Passé.* J'aurais renformi, etc. — *On dit aussi* : J'eusse renformi, etc. — *Impér. prés.* Renformis, renformissons, renformissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez renformi. — *Subj. prés.* Que je renformisse, que tu renformisses, qu'il renformisse, que nous renformissions, que vous renformissiez, qu'ils renformissent. — *Imparfait.* Que je renformisse, que tu renformisses, qu'il renformît, que nous renformissions, que vous renformissiez, qu'ils renformissent. — *Passé.* Que j'aie renformi, etc. — *Plus-que-parfait.* Que jeusse renformi, etc. — *Infi. prés.* Renformir. — *Passé.* Avoir renformi. — *Part. prés.* Renformissant (inv.). — *Passé.* Renformi (var.). — *Passé comp.* Ayant renformi. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se renformir.* — Passif : *Etre renformi.* Le participe régit *par.*

RENGAGER, v. a. et rédupl., 1re conj. (*Rangagé*), engager de nouveau. *Le pro-*

létaire dégage et rengage *ses effets.* — Au figuré. Rengager *un combat;* rengager *son cœur.*— La lettre *g* doit être suivi d'un *e* devant *a, o.* Voir pour la conjug. le verbe ENGAGER. — *Infinitif prés.* Rengager. — *Passé.* Avoir rengagé.— *Part. prés.* Rengageant (invar.). — *Passé.* Rengagé (variab.). — *Passé comp.* Ayant rengagé.— Se conjugue avec le pronom personnel ; *se rengager. Le combat peut* se rengager *sur un autre terrain. Son cœur* s'est rengagé. — Passif : *Etre rengagé.* Le part. régit *par.L a lutte a été* rengagée par *l'ennemi avec un nouvel acharnement.*

RENGAÎNER, v. a. et rédupl., 1re conj. (*Ranguèné*), remettre dans la gaîne, dans le fourreau. Rengaîner *une épée, un couteau, etc.* — Famil. Rengaîner *un compliment* (Molière), c'est-à-dire ne pas le commencer ou bien ne pas l'achever. — Dans un sens absolu. *Il faut* rengaîner. *On ordonna à la troupe de* rengaîner. — Voir pour la conjugaison le verbe ENGAÎNER. — *Infin. prés.* Rengaîner. — *Passé.* Avoir rengaîné. — *Part. prés.* Rengaînant (invar.). — *Passé.* Rengaîné (var.). — *Passé compos.* Ayant rengaîné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se rengaîner. Les sabres* se rengaînèrent *au commandement de l'officier.* — Passif : *Etre rengaîné.* Le participe régit *par.*

RENGENDRER, v. a. et rédup., 1re conj. (*Ranjandré*), engendrer de nouveau. *Ce vieillard convola à un troisième mariage et* rengendra. — Au figuré. *Les révolutions* rengendrent *le plus souvent les abus qu'elles ont détruit.* — Voir pour la conjugaison le verbe ENGENDRER. — *Infinitif prés.* Rengendrer. — *Passé.* Avoir rengendré. — *Partic. prés.* Rengendrant (invar.). — *Passé.* Rengendré, rengendrée, rengendrés, rengendrées. — *Passé composé.* Ayant rengendré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se rengendrer.* — Passif : *être rengendré.* Le participe régit *par.*

RENGOUFFRER (se), v. pron. et réd., 1re conj. (*Cerangoufré*), engouffrer de nouveau, rentrer dans le gouffre. *Le vent* se rengouffre *dans la cheminée.* — Voir pour la conjugaison le verbe ENGOUFFRER. — *Infinitif prés.* Se rengouffrer. — *Passé.* S'être rengouffré. — *Part. prés.* Se rengouffrant (invar.). — *Passé.* Rengouffré (invariab.). — *Passé comp.* S'étant rengouffré.

RENGORGER (se), v. pron., 1re conjug. (*Cerangorjé*), avancer la gorge en retirant la tête en arrière. *Cette femme* se rengorge. — Au figuré, il signifie faire l'important. *Il n'y a que la bêtise, enflée par l'orgueil, qui* se rengorge (Boiste). La lettre *g* doit toujours être suivi d'un *e* muet devant les voyelles *a* et *o.* — *Indicatif. présent.* Je me rengorge, tu te rengorges, il se rengorge, nous nous rengorgeons, vous vous rengorgez, ils se rengorgent. — *Imparf.* Je me rengorgeais, tu te rengorgeais, il se rengorgeait, nous nous rengorgions, vous vous rengorgiez, ils se rengorgeaient. — *Passé déf.* Je me rengorgeai, tu te rengorgeas, il se rengorgea, nous nous rengorgeâmes, vous vous rengorgeâtes, ils se rengorgèrent.— *Passé indéf.* Je me suis, tu t'es, il s'est rengorgé, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont rengorgés. — *Passé antér.* Je me fus, tu te fus, il se fut rengorgé, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent rengorgés. — *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était rengorgé, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient rengorgés. — *Futur.* Je me rengorgerai, tu te rengorgeras, il se rengorgera, nous nous rengorgerons, vous vous rengorgerez, ils se rengorgeront. — *Futur antér.* Je me serai, tu te seras, il se sera rengorgé, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront rengorgés. — *Cond. prés.* Je me rengorgerais, tu te rengorgerais, il se rengorgerait, nous nous rengorgerions, vous vous rengorgeriez, ils se rengorgeraient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait rengorgé, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient rengorgés. — *On dit aussi* : Je me fusse, tu te fusses, il se fût rengorgé, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent rengorgés. — *Impér. prés.* Rengorge-toi, rengorgeons-nous, rengorgez-vous.— *Passé.* Sois toi rengorgé, soyons-nous, soyez-vous rengorgés. — *Subj. prés.* Que je me rengorge, que tu te rengorges, qu'il se rengorge, que nous nous rengorgions, que vous vous rengorgiez, qu'ils se rengorgent. — *Imparf.* Que je me rengorgeasse, que tu te rengorgeasses, qu'il se rengorgeât, que nous nous rengorgeassions, que vous vous rengorgeassiez, qu'ils se rengorgeassent. — *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit rengorgé, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient rengorgés. — *Plus-que-parfait.* Que je me fusse, que tu te

fusses, qu'il se fût rengorgé, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent rengorgés. — *Infinitif prés.* Se rengorger. — *Passé.* S'être rengorgé. — *Partic. prés.* Se rengorgeant (invar.). — *Passé* Rengorgé, rengorgée, rengorgés, rengorgées. — *Passé comp.* S'étant rengorgé.

RENGRAISSER, v. a., n. et rédup. 1re conj. *(Rangrècé)*, engraisser de nouveau. Rengraisser *le bétail, la volaille, etc.* — Neutral., devenir gras. *Cet homme maigrissait, mais il* rengraisse. — Au figuré et dans le style familier, il signifie, faire des affaires. *Ce commerçant était gêné, mais il* rengraisse *maintenant* — Voir pour la conjugaison le verbe ENGRAISSER. — *Inf. prés.* Rengraisser. —*Passé.* Avoir rengraissé. — *Part. prés.* Rengraissant (var.). *Une nourriture* rengraissante. — *Pass.* Rengraissé, variable comme participe du verbe actif. — *Passé comp.* Ayant rengraissé. — Se conj. avec le pronom pers. : *se rengraisser. Les bestiaux* se rengraissent *dans de bons pâturages.* — Passif : *être rengraissé.* Le part. régit *par. Cette volaille a été* rengraissée par *le fermier.*

RENGRÉGER., v. a., 1re conj. *(Rangréjé)*, augmenter, accroître. Rengréger *son mal, sa douleur. L'humeur, l'impatience dans les maladies ne font que* rengréger *un mal physique par un mal moral* (Boiste). La lettre *g* doit toujours être suivie d'un *e* muet devant les voyelles *a* et *o*. — *Indic. prés.* Je rengrège, tu rengrèges, il rengrège, nous rengrégeons, vous rengrégez, ils rengrègent. — *Imparf.* Je rengrégeais, tu rengrégeais, il rengrégeait, nous rengrégions, vous rengrégiez, ils rengrégeaient. — *Passé déf.* Je rengrégeai, tu rengrégeas, il rengrégea, nous rengrégeâmes, vous rengrégeâtes, ils rengrégèrent. — *Passé indéf.* J'ai rengrégé, etc. — *Passé ant.* J'eus rengrégé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais rengrégé, etc. — *Futur.* Je rengrègerai, tu rengrègeras, il rengrègera, nous rengrègerons, vous rengrègerez, ils rengrègeront. — *Futur ant.* J'aurai rengrégé, etc. — *Cond. prés.* Je rengrègerais, tu rengrègerais, il rengrègerait, nous rengrègerions, vous rengrègeriez, ils rengrègeraient. — *Passé.* J'aurais rengrégé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse rengrégé, etc. — *Impér. prés.* Rengrège, rengrégeons, rengrégez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez rengrégé.— *Subj. prés.* Que je rengrège, que tu rengrèges, qu'il rengrège, que nous rengrégions, que vous rengrégiez, qu'ils rengrègent. — *Imparf.* Que je rengrégeasse, que tu rengrégeasses, qu'il rengrégeât, que nous rengrégeassions, que vous rengrégeassiez, qu'ils rengrégeassent. — *Passé.* Que j'aie rengrégé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse rengrégé, etc. — *Infin. prés.* Rengréger. — *Passé.* Avoir rengrégé. — *Partic. prés.* Rengrégeant (invar.). — *Passé.* Rengrégé, rengrégée, rengrégés, rengrégées. — *Passé comp.* Ayant rengrégé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se rengréger.* — Passif : *Etre rengrégé.* Le participe régit *de* et *par. Sa douleur a été* rengrégée d'*une autre plus grande* par *son impatience.*

RENGRÉNER, v. a., n. et rédupl., 1re conj. (*Rangréné*), terme de monnaie, remettre sous le balancier, dans la matrice, *rengréner des médailles.* t. de meunier, remoudre le gruau, remplir la trémée de nouveau grain, *rengrener un blutoir.* —Pour la conjugaison voir le verbe ENGRÉNER. —— *Infinit. prés.* Rengréner. *Passé.* Avoir rengréné. — *Part. prés.* Rengrenant. — *Passé.* Rengrené (var.). —*Passé comp.* Ayant rengréné.—Se conjugue avec le pronom personnel : *Se rengrêner.* — Passif : *Etre vengrené.* — Le partieipe régit *par.*

RENHARDIR, v. a., 2e conj. *(Ran-ardir)*, rendre plus hardi : *la présence de son ami l'a* renhardi *dans cette occasion.* — Voir pour la conjugaison le verbe ENHARDIR. —*Infin. prés.* Renhardir. —*Passé.* Avoir renhardi. — *Part. pres.* Renhardissant. (invar.). —*Passé.* Renhardi, renhardie, renhardis, renhardies.—*Pass. comp.* Ayant renhardi. — S'emploie avec le pronom personnel : *se renhardir.* — Passif : *Etre renhardi.* Le participe régit *par.*

RENIER, v. a. et n., 1re conj. (*Renié*), Désavouer, déclarer contre la vérité qu'on ne connaît point une personne ou une chose : *saint Pierre renia Jésus-Christ;* renier *sa patrie, sa famille, combien de gens* renieraient *leurs aïeux, s'ils venaient à les bien connaître* (Boiste). — Renoncer entièrement à une chose. il a renié *sa religion.* — Il est neutre dans le sens absolu : *il ne fait que* renier *et blasphémer.* Voir pour la conjugaison le verbe NIER. — *Inf. prés.* Renier.—*Passé.* Avoir renié.— *Part. pres.* Reniant (inv.). — *Passé.* Renié, reniée, reniés, reniées. —*Passé comp.* Ayant re-

nié. — S'emploie avec le pronom personnel : *se renier.* —Passif : *Etre renié.* Le participe régit *par.*

RENIFLER, v. n., 1re conj. (*Reniflé*). Retirer en respirant l'air ou l'humeur qui remplit les narines : renifler *sans cesse.* — *Ind. prés.* Je renifle, tu renifles, il renifle, nous reniflons, vous reniflez, ils reniflent. — *Imp.* Je reniflais, tu reniflais, il reniflait, nous reniflions, vous renifliez, ils reniflaient. — *Passé défini.* Je reniflai, tu reniflas, il renifla, nous reniflâmes, vous reniflâtes, ils reniflèrent. —*Passé indéf.* J'ai reniflé, etc. — *Passé antér.* J'eus reniflé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais reniflé, etc. — *Futur.* Je reniflerai, tu renifleras, il reniflera, nous reniflerons, vous reniflerez, ils renifleront. — *Futur antér.* J'aurai reniflé, etc. — *Cond. prés.* Je reniflerais, tu reniflerais, il reniflerait, nous reniflerions, vous renifleriez, ils renifleraient. — *Passé.* J'aurais reniflé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse reniflé, etc.—*Impérat. prés.* Renifle, reniflons, reniflez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez reniflé. — *Subj. prés.* Que je renifle, que tu renifles, qu'il renifle, que nous reniflions, que vous renifliez, qu'ils reniflent. — *Imparf.* Que je reniflasse, que tu reniflasses, qu'il reniflât, que nous reniflassions, que vous reniflassiez, qu'ils reniflassent. — *Passé.* Que j'aie reniflé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse reniflé, etc. — *Infin. prés.* Renifler. — *Passé.* Avoir reniflé. — *Part. prés.* Reniflant (invar.). — *Passé.* Reniflé, reniflée, reniflés, reniflées. — *Passé comp.* Ayant reniflé. — Passif : *Etre reniflé.* Le participe régit *par.*

RENIVELER, v. a. et rédupl., 1re conj. (*Renivelé*), niveler de nouveau ; vérifier le nivellement. Ce verbe double la lettre *l* quand elle est suivie d'un *e* muet.—Voir pour la conj. le verbe NIVELER. —*Infin prés.* Reniveler.—*Passé.* Avoir renivelé. — *Partic. prés.* Renivelant (invar.). — *Passé.* Renivelé (variable).—*Passé comp.* Ayant renivelé. — S'emploie avec le pronom personnel : *se reniveler.* — Passif : *Etre renivelé.* Le participe régit *par.*

RENOIRCIR, v. a. et rédup., 2e conjug. (*Renoarcir*), noircir de nouveau.—Pour la conjugaison voir le verbe NOIRCIR. — *Infin. prés.* Renoircir. — *Passé.* Avoir renoirci. — *Part. prés.* Renoircissant (invariable).— *Passé.* Renoirci (variable). — *Passé composé.* Ayant renoirci. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se renoircir.*—Passif : *être renoirci.* Le participe régit *par.*

RENOMMER, v. a. et rédupl., 1re conj. (*Renomé*), nommer de nouveau. Renommer *un député.* — Il signifie aussi donner du renom. Renommer *un objet quelconque.* Renommer *un héros en tous lieux.*—Voir pour la conjugaison le verbe NOMMER. — *Infinit. prés.* Renommer. — *Passé.* Avoir renommé. — *Part. prés.* Renommant (invar.).—*Passé.* Renommé (var.). — *Passé comp.* Ayant renommé. — S'emploie avec le pronom personnel : *Se renommer. Je me suis* renommé *la seconde fois que je me suis présenté.* — Passif : *Etre renommé.* Le participe régit *par. Ce prêtre est* renommé par *sa sainteté.*

RENONCER, v. n., 1re conj. (*Renoncé*), se désister. Renoncer *à une chose.* — Il s'emploie au figuré. *On a perdu bien des plaisirs en* renonçant *à la décence* (Duclos).—Il signifie aussi quitter, abandonner. Renoncer *aux honneurs, au monde, au plaisir, etc.*

> Je *renonce* à la Grèce, à Sparte, à son empire,
> A toute ma famille.
>
> Racine.

—Il est actif quand il signifie désavouer. *S'il a fait cela, je le* renonce *pour mon parent.* — En terme de jeu, *renoncer* signifie mettre une carte d'une autre couleur que celle que l'on joue.—*Ind. prés.* Je renonce, tu renonces, il renonce, nous renonçons, vous renoncez, ils renoncent.—*Imparf.* Je renonçais, tu renonçais, il renonçait, nous renoncions, vous renonciez, ils renonçaient.—*Passé déf.* Je renonçai, tu renonças, il renonça, nous renonçâmes, vous renonçâtes, ils renoncèrent. — *Passé indef.* J'ai renoncé, etc.—*Passé ant.* J'eus renoncé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais renoncé, etc. — *Futur.* Je renoncerai, tu renonceras, il renoncera, nous renoncerons, vous renoncerez, ils renonceront. — *Futur antér.* J'aurai renoncé, etc. — *Condit. prés.* Je renoncerais, tu renoncerais, il renoncerait, nous renoncerions, vous renonceriez, ils renonceraient. — *Passé.* J'aurais renoncé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse renoncé, etc.—*Impér. prés.* Renonce, renonçons, renoncez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez renoncé. — *Subj. prés.* Que je renonce, que tu renonces, qu'il renonce, que nous renoncions, que vous

renonciez, qu'ils renoncent. — *Imparf.* Que je renonçasse, que tu renonçasses, qu'il renonçât, que nous renonçassions, que vous renonçassiez, qu'ils renonçassent.—*Passé.* Que j'aie renoncé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse renoncé, etc. —*Infin. prés.* Renoncer.—*Passé.* Avoir renoncé.—*Part. prés.* Renonçant (inv.). —*Passé.* Renoncé (var.).—*Passé comp.* Ayant renoncé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se renoncer.* — Passif : *être renoncé.* Le participe régit *par.*

RENOUER, v. a. et redupl., 1re conj. (*Renoue*). nouer de nouveau, rattacher, reprendre. Renouer *un ruban, un cordon.* Renouer *ses cheveux.*—Au figuré, il signifie renouveler et reprendre. Renouer *un traité.* Renouer *des négociations.* Renouer *la conversation.* — Voir pour la conjugaison le verbe NOUER. — *Infin. prés.* Renouer.—*Passé.* Avoir renoué.—*Partic. prés.* Renouant (invar.).—*Passé.* Renoué, renouée, renoués, renouées.—*Passé comp.* Ayant renoué.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se renouer. La partie peut* se renouer. — Passif : *être renoué.* Le part. régit *par.*

RENOUVELER, v. a., 1re conj. (*Renouvelé*), rendre nouveau. Renouveler *un troupeau, une vigne, un haras.* — Il signifie aussi faire changer une chose d'état. *L'uniformité abrège la vie ; les changements la* renouvellent (Boiste). — Il signifie encore faire renaître. *Nous revivons sans cesse par des images qui* renouvellent *nos iniquités passées* (Mass.). —On l'emploie pour *faire de nouveau.* Renouveler *un procès, des soins, une promesse.* Renouveler *connaissance.*

Appelons tout le peuple et montrons-lui son roi ;
Qu'il lui vienne en ses mains *renouveler* sa foi.
Racine.

— Renouveler *un traité,* c'est en faire un nouveau.—Renouveler *un usage,* c'est faire revivre un ancien usage.—Renouveler *le mal,* c'est le faire sentir de nouveau.—Renouveler *un souvenir,* c'est en rappeler la mémoire. — Renouveler *une maison,* c'est changer ses domestiques.—Renouveler *les meubles d'un appartement,* c'est en mettre de nouveaux. —On emploie *renouveler* avec la preposition *de* pour signifier accroître. Renouveler *de zèle, d'activité.*—Dans ce verbe, on double la lettre *l* aux temps où cette lettre est suivie d'un *e* muet — *Indic. prés.* Je renouvelle, tu renouvelles, il renouvelle, nous renouvelons, vous renouvelez, ils renouvellent. — *Imparfait.* Je renouvelais, tu renouvelais, il renouvelait, nous renouvelions, vous renouveliez, ils renouvelaient.—*Passé déf.* Je renouvelai, tu renouvelas, il renouvela, nous renouvelâmes, vous renouvelâtes, ils renouvelèrent.—*Passé indéf.* J'ai renouvelé, etc.—*Passé ant.* J'eus renouvelé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais renouvelé, etc.— *Futur.* Je renouvellerai, tu renouvelleras, il renouvellera, nous renouvellerons, vous renouvellerez, ils renouvelleront. — *Futur antér.* J'aurai renouvelé, etc.—*Cond. prés.* Je renouvellerais, tu renouvellerais il renouvellerait, nous renouvellerions, vous renouvelleriez, ils renouvelleraient.—*Passé.* J'aurais renouvelé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse renouvelé, etc. — *Impér. prés.* Renouvelle, renouvelons, renouvelez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez renouvelé. — *Subj. prés.* Que je renouvelle, que tu renouvelles, qu'il renouvelle, que nous renouvelions, que vous renouveliez, qu'ils renouvellent. — *Imparf.* Que je renouvelasse, que tu renouvelasses, qu'il renouvelât, que nous renouvelassions, que vous renouvelassiez, qu'ils renouvelassent. — *Passé.* Que j'aie renouvelé, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse renouvelé, etc.—*Infin. prés.* Renouveler. —*Passé.* Avoir renouvelé. — *Part. prés.* Renouvelant (invar.).—*Passé.* Renouvelé (var.). — *Passé comp.* Ayant renouvelé. — Se conjugue pronominalement : *se renouveler. Le froid* se renouvelle. *Sa bonté chaque jour pour nous* se renouvelle (J.-J. Rousseau). — Passif ; *être renouvelé.* Le participe régit *par.*

RENSEIGNER, v. a. et rédupl., 1re conj. (*ranceignié*) enseigner de nouveau, donner des renseignements. *renseigner une science, un art, renseigner quelqu'un.* — *Il avait oublié le chemin, il a fallu le lui* renseigner. *On a mal montré le latin à cet enfant, il faut le lui* renseigner. — Voir pour la conjugaison le verbe ENSEIGNER.—*Infin. prés.* Renseigner.— *Passé.* Avoir renseigné. — *Part. prés.* Renseignant. (invariable). — *Passé.* Renseigné, (variable). — *Passé composé.* Ayant renseigné. Se conjugue avec le pronom personnel. *Se renseigner.* — Passif : *Etre renseigné.* Le participe régit *par.*

RENSEMENCER, v. a., 1re conj. (*Rancemancé*), ensemencer de nouveau. Ce

verbe prend une *cédille* sous le *c*, quand celui-ci doit être suivi d'un *a* ou d'un *o*. — Voir pour la conjug. le verbe ENSEMENCER. — *Infin. prés.* Rensemencer.— — *Passé.* Avoir rensemencé. — *Part. prés.* Rensemençant (inv.). —*Passé.* Rensemencé (variable). — *Passé comp.* Ayant rensemencé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se rensemen-er.*—Passif : *Etre rensemencé.* Le participe régit *par* et *avec*. *Ces champs ont été* rensemencés *avec soin* par *le nouveau fermier*.

RENTAMER, v. a. et rédupl., 1re conj. (*Rantamé*), entamer de nouveau. Rentamer *un pain, un sac d'argent*. — Au fig. Rentamer *un discours, une conversation, une dispute, une affaire*. — Voir pour la conjugaison le verbe ENTAMER. — *Inf. prés.* Rentamer. — *Passé.* Avoir rentamé. — *Part. prés.* Rentamant. (invar.). — *Passé.* Rentamé, rentamée, rentamés, rentamées. — *Passé comp.* Ayant rentamé.—Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif,: *la dispute* s'est rentamée *avec plus de violence*. — Passif : *Etre rentamé.* Le participe régit *par*.

RENTASSER, v. a., et rédupl., 1re conj. (*Rantassé*), entasser de nouveau, remettre en tas. Rentasser *une meule de foin, un tas de blé qui s'est affaissé*. — Dans le sens de fouler : Rentasser *des objets les uns sur les autres en les pressant*. — Pour la conjugaison, voir le verbe ENTASSER. — *Infin. prés.* Rentasser. — *Passé.* Avoir rentassé. — *Part. prés.* Rentassant (invar.). — *Passé.* Rentassé, rentassés, rentassée, rentassées. — —*Passé comp.* Ayant rentassé.—S'emploie avec le pronom personnel : *se rentasser*. Se mettre en boule, se plier, se rendre plus petit. *Cet homme* s'est rentassé *pour n'être point aperçu*. — Passif : *Etre rentassé.* Le part. régit *par*.

RENTER, v. a., 1re conj. (*Ranté*), donner, assigner des rentes, *renter quelqu'un, renter un collége, un hôpital*.— — *Indic. prés.* Je rente, tu rentes, il rente, nous rentons, vous rentez, ils rentent. — *Imparf.* Je rentais, tu rentais, il rentait, nous rentions, vous rentiez, ils rentaient. —*Passé déf.* Je rentai, tu rentas, il renta, nous rentâmes, vous rentâtes, ils rentèrent. — *Passé indéf.* J'ai renté, etc. — *Passé ant.* J'eus renté, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais renté, etc.— *Futur.* Je renterai, tu renteras, il rentera, nous renterons, vous renterez, ils renteront. —*Futur ant.* J'aurai renté, etc. —*Condit. prés.* Je renterais, tu renterais, il renterait, nous renterions, vous renteriez, ils renteraient. — *Passé.* J'aurais renté, etc.— *On dit aussi :* J'eusse renté, etc. — *Imp. prés.* Rente, rentons, rentez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez renté. — *Subj. prés.* Que je rente, que tu rentes, qu'il rente, que nous rentions, que vous rentiez, qu'ils rentent. — *Imparf.* Que je rentasse, que tu rentasses, qu'il rentât, que nous rentassions, que vous rentassiez, qu'ils rentassent. — *Passé.* Que j'aie renté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse renté, etc. — *Infin. prés.* Renter. —*Passé.* Avoir renté. — *Part. prés.* Rentant (inv.). — *Passé.* Renté, rentée, rentés, rentées. — *Passé comp.* Ayant renté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se renter*. —Passif : *Etre renté.* Le participe régit *de* ou *par*. Cet hôpital *a été renté de* beaux revenus *par* une âme bienfaisante.

RENTERRER, v. a. et rédupl., 1re conj. (*Ranterré*), enterrer de nouveau, remettre en terre. *Ce mort a été déterré pour en faire l'autopsie, on le* renterra *aussitôt*. — Recouvrir de terre. Renterrer *des plantes dont les racines se sont élevées hors du sol*. — Au figuré. *Cet homme enterra son concurrent aux applaudissements de la foule et il le* renterra *plus profondément par des succès mérités*. — Voir pour la conjugaison le verbe ENTERRER.—*Infin. prés.* Renterrer.—*Passé.* Avoir renterré. — *Part. prés.* Renterrant (invar.). — *Passé.* Renterré (variab.). — *Passé comp.* Ayant renterré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se renterrer*. *Les limaçons se déterrent au printemps et* se renterrent *à l'automne*. — Passif : *Etre renterré.* Le participe régit *par*.

RENTONNER, v. a. et rédupl., 1re conj. (*Rantoné*) remettre du vin dans un tonneau, un liquide, etc. *On a tiré trop de cette liqueur, il faut* rentonner *le reste*. Voir pour la conjugaison ENTONNER.—*Inf. prés.* Rentonner. — *Passé.* Avoir rentonné. — *Part. prés.* Rentonnant (invar.). — *Passé.* Rentonné (variable). — *Passé compos.* Ayant rentonné — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *se rentonner. Ces vins peuvent* se rentonner *sans danger pour leur conservation*. — Au figuré. *Le vent s'est enton-*

né dans cette étroite vallée au premier coup de tonnerre, il se rentonna *avec une violence extrême quand l'orage éclata.* — Passif : *être rentonné.* Le part. régit *par, dans* et *avec.*

RENTORTILLER, v. a. et réd., 1re conj. (*Rantortillé*), entortiller de nouveau. *Cette ligature s'est défaite* rentortillez-*la.* — Au figuré. *Vous m'avez entortillé ce matin par vos paroles mielleuses et vous voulez me* rentortiller *avec vos brillantes phrases.* — Voir pour la conjugaison le verbe **ENTORTILLER**. — *Infin. prés.* Rentortiller. — *Passé.* Avoir rentortillé. — *Participe prés.* Rentortillant (invar.). — *Passé.* Rentortillé (var.). — *Passé comp.* Ayant rentortillé. — S'emploie avec le pronom pers. : *Se rentortiller. Ce fil* s'est rentortillé. — Au figuré. S'embarrasser dans sa pensée. *Il s'est entortillé dans son discours en voulant faire des périphrases, il* se rentortilla *de plus belle par des paroles empoulées qui lui firent manquer tout l'effet de sa péroraison.*—Réciproquement. Se rentortiller *mutuellement par des phrases ambigues et détournées.* — Passif : *être rentortillé.* Le part. régit *de, dans, par* et *avec.*

RENTOILER, v. a. et rédup., 1re conj. (*Rantoalé*), remettre de la toile neuve. Rentoiler *un tableau, un matelas.* — Voir pour la conjugaison le verbe **ENTOILER**. — *Infin. prés.* Rentoiler. — *Passé.* Avoir rentoilé. — *Part. prés.* Rentoilant (invar.) — *Passé.* Rentoilé, rentoilée, rentoilés, rentoilées. — *Passé composé.* Ayant rentoilé. — S'emploie avec le pronom personnel : *se rentoiler.* — Passif : *Etre rentoilé.* Le participe régit *par.*

RENTRAÎNER, v. a et rédup., 1re conj. (*Rantrèné*), entraîner de nouveau.— Voir pour la conjugaison le verbe **ENTRAÎNER**.— *Infinit. prés.* Rentraîner. — *Passé.* Avoir rentraîné. — *Part. prés.* Rentraînant (invar.). — *Passé.* Rentraîné (var.).— *Passé comp.* Ayant rentraîné. — Pronominal. : *se rentraîner.* — Passif : *Etre rentraîné.* Le participe régit *dans* et *par.* Rentraîné dans *le crime,* rentraîné par *son penchant.*

RENTRAIRE, v. a., n. et irr., 4e conj. (*Rantrère*), coudre, joindre, raccommoder une étoffe sans que la couture paraisse. Rentraire *un manteau, un tapis, etc.* — Il est neutre dans le sens absolu. *Cet ouvrier sait bien* rentraire. — Voir pour la conjugaison le verbe **TRAIRE**. — *Infin. prés.* Rentraire. — *Passé.* Avoir rentrait. — *Part. prés.* Rentrayant (invar.). — *Passé.* Rentrait (var.). — *Passé comp.* Ayant rentrait. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se rentraire.* — Passif : *Etre rentrait.* Le participe régit *par.*

RENTRER, v. n. et rédup., 1re conjug. (*Rantré*), entrer de nouveau. *A peine sorti, on le vit* rentrer.

Le jour est venu quand je *rentre* chez moi.
Boileau.

— On dit qu'*une humeur* rentre, lorsqu'elle cesse de se porter sur la peau. — Rentrer *en soi-même,* c'est faire réflexion sur soi-même. *La raison fait toujours* rentrer *les hommes en eux-mêmes pour quelques moments* (Voltaire). Rentrer *en son bon sens,* c'est reprendre un jugement sain ; rentrer *en lice,* c'est recommencer la lutte ; rentrer *dans ses droits,* c'est recouvrer ses droits.— Pour la conjugaison voir le verbe **ENTRER**. — *Inf. prés.* Rentrer. — *Passé.* Avoir rentré. — *Partic. prés.* Rentrant (inv.). — *Passé.* Rentré (var.). — *Passé comp.* Ayant rentré. — Pronomiualement : *se rentrer. Ce limaçon* s'est rentré *dans sa coquille.* — Passif : *Etre rentré.* Le participe régit *chez, dans* et *avec.*

RENVELOPPER, v. a. et réd., 1re conj. (*Ranvelopé*), envelopper de nouveau. — Voir pour la conjug. le verbe **ENVELOPPER**. — *Infinit. prés.* Renvelopper. — *Passé.* Avoir renveloppé. — *Part. prés.* Renveloppant (invar.). — *Passé.* Renveloppé (var.). *Passé composé.* Ayant renveloppé. —Se conjugue avec le pronom personnel : *se renvelopper.* —Passif : *être renveloppé.* Le participe régit *par.*

RENVAHIR, v. a., et rédupl., 2e conj. (*Ranvahir*), envahir de nouveau. Renvahir *un pays, un trône, une souveraineté. Les alliés ont* renvahi *la France en 1815.* — Voir pour la conjugaison le verbe **ENVAHIR**. — *Infin. prés.* Renvahir. — *Passé.* Avoir renvahi. — *Part. prés.* Renvahissant (invar.). — *Passé.* Renvahi (var.). — *Passé comp.* Ayant renvahi. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *se renvahir.* — Passif : *Etre renvahi.* Le participe régit *par.*

RENVENIMER, v. a. et réd., 1re conj. (*Ranvenimé*), envenimer de nouveau, de plus en plus. Renvenimer *une plaie* (Noël et Chapsal). Ce mot ne se trouve pas dans l'Académie.—Voir pour la conjugaison le verbe **ENVENIMER**. — *Infinit.*

prés. Renvenimer. — *Passé.* Avoir renvenimé. — *Part. prés.* Renvenimant (inv.) — *Passé.* Renvenimé, renvenimée, renvenimés, renvenimées. — *Passé comp.* Ayant renvenimé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se renvenimer. Ma blessure* se renvenime. — Au figuré. *La querelle* s'est renvenimée (Noël et Chapsal). — Passif : *être renvenimé.* Le participe régit *par.*

RENVERSER, v. a., 1re conj. (*Ranvercé*), jeter par terre, faire tomber. Renverser *quelque chose ou quelqu'un.* — Il s'emploie au figuré et signifie mettre en déroute. Renverser *ses ennemis.* — Il signifie aussi détruire, troubler, confondre. Renverser *un système, un établissement. Si la vanité ne* renverse *pas entièrement les vertus, du moins elle les ébranle toutes* (Larochef.).

Et déjà son orgueil, plein de cette assurance
Renverse en espérance,
Le siège de l'empire et celui de la foi.
Rousseau.

— *Indic. prés.* Je renverse, tu renverses, il renverse, nous renversons, vous renversez, ils renversent. — *Imparf.* Je renversais, tu renversais, il renversait, nous renversions, vous renversiez, ils renversaient. — *Passé défini.* Je renversai, tu renversas, il renversa, nous renversâmes, vous renversâtes, ils renversèrent. — *Passé indéf.* J'ai renversé, etc. — *Passé antér.* J'eus renversé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais renversé, etc. — *Futur.* Je renverserai, tu renverseras, il renversera, nous renverserons, vous renverserez, ils renverseront. — *Futur antér.* J'aurai renversé, etc. — *Condit. prés.* Je renverserais, tu renverserais, il renverserait, nous renverserions, vous renverseriez, ils renverseraient. — *Passé.* J'aurais renversé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse renversé, etc. — *Impér. prés.* Renverse, renversons, renversez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez renversé. — *Subj. prés.* Que je renverse, que tu renverses, qu'il renverse, que nous renversions, que vous renversiez, qu'ils renversent. — *Imparf.* Que je renversasse, que tu renversasses, qu'il renversât, que nous renversassions, que vous renversassiez, qu'ils renversassent. — *Passé.* Que j'aie renversé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse renversé, etc. — *Infin. prés.* Renverser. — *Passé.* Avoir renversé. — *Partic. prés.* Renversant (invar.). — *Passé.* Renversé (var.). — *Passé comp.* Ayant renversé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se renverser. Ce qui s'élève trop* se renverse *aisément* (Boiste). — Passif : *être renversé.* Le participe régit *de* et *par.*

Je vois d'un autre coup mon chapeau *renversé.*
Boileau.

RENVIER, v. a., et réd., 1re conjug. *Ranvié*), terme de jeu, faire un renvi, ou mettre de l'argent pardessus l'enjeu. *Le fond du jeu n'était que de six jetons, l'un* renvia *de quatre fiches ; et l'autre de dix.* — Rédup., envier de nouveau. *Votre frère enviait votre position avant son malheureux voyage, il la* renvie *encore plus depuis son retour.* — Voir pour la conjug. ENVIER. — *Infin. prés.* Renvier. — *Passé.* Avoir renvié. — *Part. présent.* Renviant (invar.). — *Passé.* Renvié, renviée, renviés, renviées. — *Passé comp.* Ayant renvié.

RENVOYER, v. a. et rédupl., 1re conj. (*Ranvoi-ié*), envoyer une seconde fois. Renvoyer *un présent.* — On l'emploie au figuré.

Quel heureux destin en ces lieux vous *renvoie.*
Racine.

— Il signifie aussi refuser. Renvoyer *quelqu'un.* Adresser à quelqu'un ou en quelque lieu pour avoir un renseignement. Renvoyer *quelqu'un qui vous importune à une autre personne.* — Remettre à un autre temps. Renvoyer *au lendemain ce qu'on peut faire aujourd'hui.* — Il signifie encore repousser, réfléchir, reparaître. *Tout ce qui nous environne nous* renvoie *notre image, ou adoucie, ou changée* (Massillon). — On l'emploie pour chasser. Renvoyer *ses gens.* Dans ce verbe, on change l'*y* en *i* simple à tous les temps où cet *y* est suivi d'un *e* muet. — Voir pour la conjugaison le verbe ENVOYER. — *Infin. prés.* Renvoyer. — *Passé.* Avoir renvoyé. — *Participe prés.* Renvoyant (invar.). — *Passé.* Renvoyé (var.). — *Passé comp.* Ayant renvoyé. — Il s'emploie avec le pronom personnel : *se renvoyer.* — Passif : *être renvoyé.* Le participe régit *par.*

RÉORDONNER, v. a. et réd. 1re conj. (*Réordoné*), ordonner, conférer de nouveau. Réordonner *un prêtre.* — Réordonner un ordre qu'on a déjà donné *Je vous* réordonne *de faire cela.* — Voir pour la conjugaison le verbe ORDONNER. — *Inf. prés.* Réordonner. — *Passé.* Avoir

réordonne. — *Part. prés.* Réordonnant (invar.). — *Passé* Réordonné (var.). — *Passé comp.* Ayant réordonné. — S'emploie avec le pronom personnel : *se réordonner.* — Passif : *être réordonné.* Le participe régit *par. Ce prêtre a été* réordonné par *un évêque.*

RÉOPINER, v. a., réd., 1re conj. (*Réopiné*), opiner de nouveau. On dit *réopiner à, réopiner sur. Le rapporteur demande à* réopiner sur *la discussion. La Cour, après en avoir connu de nouveau* réopina *à la peine de cinq ans de fer.* — Voir, pour la conjugaison le verbe OPINER. — *Infin. prés.* Reopiner. — *Passé.* Avoir réopiné. — *Part. prés.* Réopinant (invar.). — *Passé.* Réopiné, réopinée, réopinés, réopinées.— *Passé comp.* Ayant réopiné.

RÉORGANISER, v. a. rédup., 1re conj. (*Réorganisé*), organiser de nouveau : réorganiser *une administration* (Acad.). *On désorganise tout en voulant* réorganiser (Boiste). — Voir pour la conjugaison le verbe ORGANISER. — *Inf. prés.* Réorganiser. — *Passé.* Avoir réorganisé. — *Part. prés.* Réorganisant (invar.).—*Passé.* Réorganisé, réorganisée, réorganisés, réorganisées. — *Passé comp.* Ayant réorganisé. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se réorganiser : l'armée* se réorganisa *en peu de temps* (Acad.). — Passif : *être réorganisé.* Le part. régit *par.*

RÉPAISSIR, v. n. rédup., 2me conj. épaissir de nouveau, rendre plus épais. *Cette liqueur* répaissit. — Voir pour la conjugaison le verbe ÉPAISSIR. — *Infini. prés.* Répaissir. — *Passé.* Avoir répaissi. — *Partic. prés.* Répaississant (invar.). —*Passé.* Répaissi (var.). — *Passé comp.* Ayant répaissi.

REPAÎTRE, v. a., n., irrég. et rédup., 4me conj. (*Repêtre*), nourrir, repaître *quelqu'un,* repaître *du bétail.* Il s'emploie au figuré, repaître *quelqu'un d'espérances, d'illusions etc.* — Il est neutre dans le sens absolu. *Ils ont* repu *à tel endroit* (Boiste).—Voir pour la conjugaison le verbe PAITRE. — *Infin. prés.* Repaître.—*Passé.* Avoir repu. — *Part. prés.* Repaissant (inv.). — *Passé.* Repu (var.). — *Passé comp.* Avoir repu. — Pronominal. : *Se repaître.*

Hélas! si cette paix dont *vous vous repaissez*
Couvrait contre vos jours quelques pièges dressés.
Racine.

— Passif : *Etre repu.* Le part. régit *de* et *par. Ces enfants* sont repus *de bonne nourriture.*

RÉPANDRE, v. a. et rédupl., 4e conj. (*Répandre*), épancher, verser. Répandre *de l'eau, du vin.* Il y a cette différence entre *verser* et répandre que *verser* se dit d'une liqueur que l'on épanche à dessein dans un vase, et *répandre* se dit d'une liqueur qu'on laisse tomber sans le vouloir. On dit par conséquent : *Prenez-garde de répandre* et non *prenez-garde de verser.* Cependant en parlant du sang et des larmes, on dit indifféremment *verser* ou *répandre. Les martyres ont* versé *leur sang pour la foi. La mort de son père lui fit* verser *des larmes.* — Il signifie au figuré, donner en abondance.

Les torrents de plaisirs qu'il *répand* dans un cœur
Racine.

— Il signifie encore distribuer, départir. *Les grands* répandent *leurs mœurs en distribuant leurs grâces* (Massillon). — On l'emploie pour étendre au loin, disperser. *Le soleil* répand *la lumière et la chaleur.* — Il se dit aussi des sentiments qu'on inspire.

Dieu sur ses ennemis *répandra* la terreur.
Racine.

Et des sentiments qui paraissent sur le visage.

Sa facile bonté sur son front *répandue.*
Racine.

— Voir pour la conjugaison le verbe ÉPANDRE. — *Inf. prés.* Répandre.— *Passé.* Avoir répandu. — *Part. prés.* Répandant (inv.). — *Passé.* Répandu (var.). — *Passé comp.* Ayant répandu. — S'emploie avec le pronom personnel : *se répandre.*

Sa fureur contre vous *se répand* en injures.
Racine.

— Passif : *être répandu.* Le participe régit *par.*

REPARAITRE, v. n. et rédup. 4e conj. (*Reparêtre*), paraître de nouveau, se montrer une seconde fois. *Le soleil* reparaît *après l'orage.* — Voir pour la conjugaison le verbe PARAITRE. — *Infin. prés.* Reparaître. — *Passé.* Avoir reparu. — *Part. prés.* Reparaissant (inv.). — *Passé.* Reparu (var.). — *Passé comp.* Ayant reparu.—Passif : *Etre réparu.*

REPARER, v. a. et réd., 1re conj. (*Reparé*), parer de nouveau. *Il a* reparé *à plusieurs reprises en tierce et en quarte.*— Au figuré. *Son courage a* réparé *deux fois*

le fiel de la calomnie.—Voir pour la conj. PARER. — *Infin. prés.* Réparer. — *Passé.* Avoir réparé.—*Part. prés.* Réparant (inv.). — *Passé.* Réparé (var.). — *Passé comp.* Ayant réparé.—Pronomin. : *se réparer.*— Passif : *Etre réparé.* Le part. régit *par* et *avec.*

RÉPARER, v. a., 1re conjug. (*Réparé*), refaire, rétablir, raccommoder, restaurer. Réparer *une maison, une affaire.*

> Et *réparant* du sort l'aveuglement fatal,
> Va tirer désormais Phébus de l'hôpital.
> Boileau.

— Il signifie au figuré, effacer, faire disparaître. Réparer *une faute, une erreur. L'esprit fait faire des sottises qu'il ne peut* réparer (Boiste). — Réparer *une injure,* c'est y donner une satisfaction proportionnelle. Réparer *la honte de quelqu'un,* c'est rétablir son honneur. Réparer *une perte,* c'est se dédommager. Réparer *le temps perdu,* c'est mieux l'employer. Réparer *ses forces,* c'est les rétablir. — *Ind. prés.* Je répare, tu répares, il répare, nous réparons, vous réparez, ils réparent. — *Imp.* Je réparais, tu réparais, il réparait, nous réparions, vous répariez, ils réparaient. — *Passé déf.* Je réparai, tu réparas, il répara, nous réparâmes, vous réparâtes, ils réparèrent. — *Passé ind.* J'ai réparé, etc. — *Passé anter.* J'eus réparé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais réparé, etc. — *Futur.* Je réparerai, tu répareras, il réparera, nous réparerons, vous réparerez, ils répareront. — *Futur anter.* J'aurai réparé, etc. — *Condit. prés.* Je réparerais, tu réparerais, il réparerait, nous réparerions, vous répareriez, ils répareraient. — *Passé.* J'aurais réparé, etc.— *On dit aussi :* J'eusse réparé, etc. — *Impér. prés.* Répare, réparons, réparez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez réparé. — *Subj. prés.* Que je répare, que tu répares, qu'il répare, que nous réparions, que vous répariez, qu'ils réparent. — *Imparf.* Que je réparasse, que tu réparasses, qu'il réparât, que nous réparassions, que vous réparassiez, qu'ils réparassent. — *Passé.* Que j'aie réparé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse réparé, etc. — *Infinit. prés.* Réparer. — *Passé.* Avoir réparé. — *Part. prés.* Réparant (inv.). — *Passé.* Réparé, réparée, réparés, réparées. — *Passé comp.* Ayant réparé. — Pronominalem. *se réparer. On cherche avec tant de soin les moyens de se réparer et de se refaire* (Fléchier). — Passif : *Etre réparé.* Le participe régit *par.*

REPARLER, v. n. et rédupl., 1re conj. (*Reparlé*), parler de nouveau. Reparler *d'une affaire à quelqu'un.* — Voir pour la conjugaison le verbe PARLER. — *Inf. prés.* Reparler. — *Passé.* Avoir reparlé. —*Part. prés.* Reparlant (inv.). — *Passé.* Reparlé (invar.). — *Passé comp.* Ayant reparlé.

REPARTAGER, v. a. et réd., 1re conj. (*Repartagé*), partager de nouveau. Ce verbe prend un *e* muet après le *g,* quand celui-ci doit être suivi d'un *a* ou d'un *o.* —Voir pour la conjugaison le verbe PARTAGER.—*Infin. prés.* Repartager.—*Passé.* Avoir repartagé. — *Part. prés.* Repartageant (invar.).—*Passé.* Repartagé (var.). — *Passé comp.* Ayant repartagé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se repartager.* — Passif : *être repartagé.* Le participe régit *avec* et *entre. Il a* repartagé *le peu qui lui restait* avec *son frère qui avait tout perdu. Les lots ont été* repartagés entre *eux.*

REPARTIR, v. actif, neutre, irrégul., 2e conj. (*Repartir*), partir de nouveau. *A peine est-on arrivé qu'il faut* repartir. — Il s'emploie activement. Repartir *des injures, des impertinences.* — Voir pour la conjug. PARTIR.— *Inf. prés.* Repartir. — *Passé.* Avoir reparti. — *Part. prés.* Repartant (invar.).—*Passé.* Reparti (var.). —*Passé comp.* Ayant reparti. — Passif : *Etre reparti.* Le part. régit *par. Des injures lui ont été* reparties par *cet ingrat.*

RÉPARTIR, v. a., 2e conj. (*Répartir*), partager, distribuer. Répartir *des biens.* Répartir *un travail.* Répartir *des troupes, etc.* — *Indic. prés.* Je répartis, tu répartis, il répartit, nous répartissons, vous répartissez, ils répartissent. — *Imparfait.* Je répartissais, tu répartissais, il répartissait, nous répartissions, vous répartissiez, ils répartissaient. — *Passé déf.* Je répartis, tu répartis, il répartit, nous répartîmes, vous répartîtes, ils répartirent. — *Passé indéf.* J'ai réparti, etc.—*Passé anter.* J'eus réparti, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais réparti, etc. — *Futur.* Je répartirai, tu répartiras, il répartira, nous répartirons, vous répartirez, ils répartiront. — *Passé.* J'aurai réparti, etc. — *Cond. prés.* Je répartirais, tu répartirais, il répartirait, nous répartirions, vous répartiriez, ils répartiraient.— *Passé.* J'aurais réparti, etc.—

On dit aussi : J'eusse réparti, etc.—*Impératif prés.* Répartis, répartissons, répartissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez réparti.—*Subj. prés.* Que je répartisse, que tu répartisses, qu'il répartisse, que nous répartissions, que vous répartissiez, qu'ils répartissent.—*Imparf.* Que je répartisse, que tu répartisses, qu'il répartît, que nous répartissions, que vous répartissiez, qu'ils répartissent. — *Passé.* Que j'aie réparti, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse réparti, etc. — *Infin. prés.* Répartir. — *Passé.* Avoir réparti.—*Part. prés.* Répartissant (invar.). — *Passé.* Réparti, répartie, répartis, réparties. — *Passé comp.* Ayant réparti. — S'emploie avec le pronom personnel : *se répartir.*— Passif : *Etre réparti.* Le part. régit *par.*

REPASSER, v. a. et rédupl., 1re conj (*Repâcé*), passer une seconde fois. *Il est venu ce matin, il m'a dit qu'il repasserait ce soir.* Repasser *la rivière, les Alpes, etc.*

Il n'a pu sortir de ce triste séjour,
Ni *repasser* les bords qu'on passe sans retour.
Racine.

—Il s'emploie au figuré. Repasser *quelque chose dans son esprit, dans sa mémoire. Vous est il jamais arrivé de* repasser *dans l'amertume de votre cœur toutes les années de votre vie?* (Mass. —En terme de métier. Repasser *des étoffes à la teinture*, c'est les y remettre.— Repasser *des cuirs*, c'est les apprêter de nouveau. — Repasser *un couteau*, c'est l'aiguiser, etc.—Voir pour la conjugaison le verbe PASSER.—*Infin. prés.* Repasser. —*Passé.* Avoir repassé. — *Part. prés.* Repassant (inv.).—*Passé.* Repassé, repassée, repasses, repassées. — *Passé comp.* Ayant repassé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se repasser.* — Passif : *Etre repassé.* Le participe régit *par.*

REPAVER, v. a. et rédupl., 1re conj. (*Repavé*), paver de nouveau. *On* repave *cette rue, cette cour* (Acad.). -Voir pour la conjugaison le verbe PAVER. — *Infin. prés.* Repaver —*Passé.* Avoir repavé.— *Part. prés.* Repavant (invar.). — *Passé.* Repavé (var.). — *Passé comp.* Ayant repavé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se repaver* (Omission de l'Académie). --Passif : *Etre repavé.* Le participe régit *par.*

REPAYER, v. a. et rédupl., 1re conjug. (*Répé-ié*), payer une seconde fois.—Voir pour la conjugaison le verbe PAYER. — *Inf. prés.* Repayer. — *Passé.* Avoir repayé.—*Part. prés.* Repayant (invar.).— *Passé.* Repayé (var.). — *Passé comp.* Ayant repayé.— Passif : *être repayé.*

REPÊCHER, v. a. et rédupl., 1re conj. (*Repéché*), retirer de l'eau. Repêcher *quelqu'un, des marchandises, etc.*—Voir pour la conjugaison le verbe PÊCHER.— *Infin. prés.* Repêcher. — *Passé.* Avoir repêché. — *Partic. prés.* Repêchant (invariable). — *Passé.* Repêché (var.). — *Passé comp.* Ayant repêché. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se repêcher.* — Passif : *Etre repêché.* Le participe régit *par.*

REPEIGNER, v. a. et rédupl., 1re conj. (*Repégné*), peigner une seconde fois. — Voir pour la conjugaison le verbe PEIGNER.—*Infin. prés.* Repeigner. —*Passé.* Avoir repeigné. — *Part. prés.* Repeignant (invar.). — *Passé.* Repeigné, repeignée, repeignés, repeignées.—*Passé comp.* Ayant repeigné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se repeigner.* —Passif : *Etre repeigné.* Le participe régit *par.*

REPEINDRE, v. a. et rédup., 4e conj (*Repeindre*), peindre de nouveau. Repeindre *un tableau, une église, etc.* —Voir pour la conjugaison le verbe PEINDRE. — *Infin. prés.* Repeindre. — *Passé.* Avoir repeint. — *Part. prés.* Repeignant (inv.). — *Passé.* Repeint, repeinte, repeints, repeintes.—*Passé comp.* Ayant repeint. —Se conjugue avec le pronom personnel : *se repeindre.*—Passif : *Etre repeint.* Le participe régit *par.*

REPENSER, v. n. et rédupl., 1re conj (*Repancé*), penser, réfléchir de nouveau. *Ce que vous me dites mérite que j'y* repense. *Vous n'avez pas assez pensé à cette affaire, je vous conseille d'y* repenser *avant de prendre un parti.* —Voir pour la conjugaison le verbe PENSER. — *Inf. prés.* Repenser.—*Passé.* Avoir repensé. — *Part. prés.* Repensant (invar.). — *Passé.* Repensé (invar.). — *Passé comp.* Ayant repensé.

REPENTIR (se), v. pron., 2e conj. (*Ce repantir*), avoir une véritable douleur, un véritable regret. Se repentir *d'avoir offensé quelqu'un. Le sage ne se* repent *pas, il se corrige ; le peuple ne se corrige pas, il* se repent (Lemontey). — On dit aussi par menace : *Je l'en ferai* repentir, *il s'en* repentira.

Dans un temps plus heureux ma juste impatience
Vous ferait *repentir* de votre defiance.
Racine.

—*Indic. prés.* Je me repens, tu te repens, il se repent, nous nous repentons, vous vous repentez, ils se repentent.—*Imparf.* Je me repentais, tu te repentais, il se repentait, nous nous repentions, vous vous repentiez, ils se repentaient. — *Passé déf.* Je me repentis, tu te repentis, il se repentit, nous nous repentîmes, vous vous repentîtes, ils se repentirent. — *Passé indéfini.* Je me suis, tu t'es, il s'est repenti, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont repentis. — *Passé ant.* Je me fus, tu te fus, il se fut repenti, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent repentis. — *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était repenti, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient repentis. — *Futur.* Je me repentirai, tu te repentiras, il se repentira, nous nous repentirons, vous vous repentirez, ils se repentiront. — *Futur antér.* Je me serai, tu te seras, il se sera repenti, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront repentis. — *Condit. prés.* Je me repentirais, tu te repentirais, il se repentirait, nous nous repentirions, vous vous repentiriez, ils se repentiraient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait repenti, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient repentis. — *On dit aussi :* Je me fusse, tu te fusses, il se fût repenti, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent repentis. — *Impératif prés.* Repens-toi, repentons-nous, repentez-vous. — *Passé.* Sois-toi repenti, soyons-nous, soyez-vous repentis. — *Subj. prés.* Que je me repente, que tu te repentes, qu'il se repente, que nous nous repentions, que vous vous repentiez, qu'ils se repentent.—*Imparf.* Que je me repentisse, que tu te repentisses, qu'il se repentît, que nous nous repentissions, que vous vous repentissiez, qu'ils se repentissent. — *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit repenti, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient repentis. — *Plus-que-parfait.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût repenti, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent repentis. *Infin. prés.* Se repentir.—*Passé.* S'être repenti.—*Part. prés.* Se repentant (invariable). — *Passé.* Repenti, repentie, repentis, repenties. — *Passé comp.* S'étant repenti.

REPERCER, v. a. et réd., 1re conjug. (*Reperce*), percer de nouveau. Repercer *un muid* ; repercer *un ouvrage d'orfèvrerie.* — Pour la conjugaison, voir le verbe PERCER.— *Infin. prés.* Repercer. — *Pass.* Avoir repercé. — *Part. prés.* Reperçant (inv.). — *Passé.* Repercé (var.). — *Passé comp.* Ayant repercé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se repercer.* — Passif : *être repercé.* Le part. régit *par.*

RÉPERCUTER, v. a., 1re conj. (*Réperkuté*), repousser, faire rentrer, renvoyer, réfléchir. Répercuter *les humeurs,* répercuter *des sons.* — *Ind. prés.* Je répercute, tu répercutes, il répercute, nous répercutons, vous répercutez, ils répercutent. — *Imparf.* Je répercutais, tu répercutais, il répercutait, nous répercutions, vous répercutiez, ils répercutaient. — *Passé déf.* Je répercutai, tu répercutas, il répercuta, nous répercutâmes, vous répercutâtes, ils répercutèrent. — *Passé indéf.* J'ai répercuté, etc. — *Passé antér.* J'eus répercuté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais répercuté, etc. — *Futur.* Je répercuterai, tu répercuteras, il répercutera, nous répercuterons, vous répercuterez, ils répercuteront. — *Futur antér.* J'aurai répercuté, etc. — *Condit. prés.* Je répercuterais, tu répercuterais, il répercuterait, nous répercuterions, vous répercuteriez, ils répercuteraient.— *Pass.* J'aurais répercuté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse répercuté, etc. — *Impérat. prés.* Répercute, répercutons, répercutez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez répercuté. — *Subj. prés.* Que je répercute, que tu répercutes, qu'il répercute, que nous répercutions, que vous répercutiez, qu'ils répercutent. — *Imparfait.* Que je répercutasse, que tu répercutasses, qu'il répercutât, que nous répercutassions, que vous répercutassiez, qu'ils répercutassent. — *Passé.* Que j'aie répercuté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse répercuté, etc. — *Infin. prés.* Répercuter. — *Passé.* Avoir répercuté. — *Partic. prés.* Répercutant (invar.). — *Passé* Répercuté, répercutée, répercutés, répercutées. — *Passé comp.* Ayant répercuté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se répercuter. Le son, le calorique* se répercutent. — Passif : *être répercuté.* Le participe régit *par.*

REPERDRE, v. a. et réd., 4e conj. (*Reperdre*), perdre de nouveau. *Sa fortune,*

qu'il avait eu bien de la peine à rétablir, il vient de la reperdre (Académie). Et neutral. Reperdre *au jeu* (Idem). — Voir pour la conjugaison le verbe PERDRE. — — *Infin. prés.* Reperdre. — *Passé.* Avoir reperdu. — *Part. prés.* Reperdant (inv). — *Passé.* Reperdu (var.). — *Passé comp.* Ayant reperdu. — Pronominal. : *se reperdre.* — Passif : *Etre reperdu.*

REPESER, v. a. et réd., 1re conj. (*Repezé*), peser de nouveau. Repeser *des marchandises.* — Voir pour la conjugaison le verbe PESER. — *Infin. prés.* Repeser. — *Passé.* Avoir repesé. — *Part. prés.* Repesant (invar.). — *Passé.* Repesé, repesée, repesés, repesées. — *Passé comp.* Ayant repesé. — S'emploie avec le pronom personnel : *se repeser.* — Passif : *Etre repesé.* Le participe régit *par.*

RÉPÉTAILLER, v. a. et n., 1re conjug. (*Répétâi-ié*), répéter toujours la même chose. Répétailler *des niaiseries.* — Il est neutre dans le sens absolu. *Cet homme* répétaille *du matin au soir.* — *Indic. prés.* Je répétaille, tu répétailles, il répétaille, nous répétaillons, vous répétaillez, ils répétaillent. — *Imparf.* Je répétaillais, tu répétaillais, il répétaillait, nous répétaillions, vous répétailliez, ils répétaillaient. — *Passé déf.* Je répétaillai, tu répétaillas, il répétailla, nous répétaillâmes, vous répétaillâtes, ils répétaillèrent. — *Passé indéf.* J'ai répétaillé, etc. — *Passé antér.* J'eus répétaillé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais répétaillé, etc. — *Futur.* Je répétaillerai, tu répétailleras, il répétaillera, nous répétaillerons, vous répétaillerez, ils répétailleront. — *Futur antér.* J'aurai répétaillé, etc. — *Cond. prés.* Je répétaillerais, tu répétaillerais, il répétaillerait, nous répétaillerions, vous répétailleriez, ils répétailleraient. — *Passé.* J'aurais répétaillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse répétaillé, etc. — *Impérat. prés.* Répétaille, répétaillons, répétaillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez répétaillé. — *Subj. prés.* Que je répétaille, que tu répétailles, qu'il répétaille, que nous répétaillions, que vous répétailliez, qu'ils répétaillent. — *Imparf.* Que je répétaillasse, que tu répétaillasses, qu'il répétaillât, que nous répétaillassions, que vous répétaillassiez, qu'ils répétaillassent. — *Pass.* Que j'aie répétaillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse répétaillé, etc. — *Infinit. prés.* Répétailler. — *Passé.* Avoir répétaillé. — *Part. prés.* Répétaillant (inv.). — *Passé.* Répétaillé (var.). — *Passé comp.* Ayant répétaillé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se répétailler.* — Passif : *être répétaillé.* Le participe régit *par.*

REPÉTRIR, v. a. et réd., 2e conj. (*Repétrir*), pétrir de nouveau. Repétrir *de la pâte, de l'argile, etc.* — Voir pour la conjugaison le verbe PÉTRIR. — *Inf. prés.* Repétrir. — *Passé.* Avoir repétri. — *Part. prés.* Repétrissant (invar.). — *Passé.* Repétri, repétrie, repétris, repétries. — *Passé comp.* Ayant repétri. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *se repétrir. Cette pâte doit* se repétrir. — Passif : *Etre repétri.*

RÉPÉTER, v. a., 1re conj. (*Répété*), redire. *Dire quelque chose et le* répéter. — Il s'applique aussi aux objets. *Cette pendule, cette montre* répète *les heures.* — Il signifie aussi redire ce qu'un autre a dit. *Cet écho* répète *les mots. Ce serein* répète *bien son air, etc.* — Il signifie aussi représenter, doubler. *Une glace* répète *les objets.* — Il signifie encore dire ou faire en particulier plusieurs fois une même chose. Répéter *un sermon, une comédie, un ballet, un rôle, etc.* — On l'emploie en mauvaise part, pour rapporter ce qu'on a entendu. *Prenez garde à cet homme, il est sujet à* répéter *ce qu'on a dit.* — On l'emploie encore pour redemander ce qu'on a donné, ce qu'on a prêté. Répéter *son bien,* répéter *un prisonnier.*

> Les récompenses les plus dues
> Sont souvent des dettes perdues
> Pour qui cherche à les *répéter.*
> Rousseau.

— *Indic. prés.* Je répète, tu répètes, il répète, nous répétons, vous répétez, ils répètent. — *Imparf.* Je répétais, tu répétais, il répétait, nous répétions, vous répétiez, ils répétaient. — *Passé déf.* Je répétai, tu répétas, il répéta, nous répétâmes, vous répétâtes, ils répétèrent. — *Passé ind.* J'ai répété, etc. — *Passé ant.* J'eus répété, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais répété, etc. — *Futur.* Je répèterai, tu répèteras, il répètera, nous répèterons, vous répèterez, ils répèteront. — *Futur antér.* J'aurai répété, etc. — *Condit. prés.* Je répèterais, tu répèterais, il répèterait, nous répèterions, vous répèteriez, ils répèteraient. — *Passé.* J'aurais répété, etc. — *On dit aussi* J'eusse répété, etc. — *Impér. prés.* Répète, répétons, répétez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez répété. — *Subj. prés.* Que je répète, que tu répètes, qu'il

répète, que nous répétions, que vous répétiez, qu'ils répètent. — *Imparf.* Que je répétasse, que tu répétasses, qu'il répétât, que nous répétassions, que vous répétassiez, qu'ils répétassent. — *Passé.* Que j'aie répété, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse répété, etc. — *Infin. pres.* Répéter. — *Passé.* Avoir répété. — *Part. pres.* Répétant (inv.). — *Passé* Répété (var.). — *Passé comp.* Ayant répété. — Se conjugue pronom. : *se répéter. Une sottise ne doit jamais* se répéter, *fut elle saupoudrée d'esprit* (Boiste). — Passif : *être répété.* Le part. régit *par.*

REPEUPLER, v. a., 1re conj. (*Repeuplé*) peupler de nouveau, *repeupler un pays, un étang, une garenne, une basse-cour,* etc. —Voir pour la conjug. le verbe PEUPLER. — *Infin. prés.* Repeupler. —*Passé.* Avoir repeuplé.—*Part. prés.* Repeuplant. (inv.).— *Passé.* Repeuplé, repeuplée, repeuplés, repeuplées,—*Passé comp.* Ayant repeuplé. Se conjugue avec le pronom personnel : *se repeupler,* — Passif : *Etre repeuplé.* Le part. régit *par.*

RÉPÉTITIONNER, v. n. et réd. 1re conjugaison (*Répétitionné*), pétitionner de nouveau. *Ces marchands ont en vain* répétitionné *devant la chambre législative.*— Voir pour la conjugaison le verbe PÉTITIONNER.— *Infin. prés.* Répétitionner. — *Passé.* Avoir repétitionné. — *Participes* invariables. — Il n'est point usité au Passif. — Ne se conjugue pas pronominalement.

REPILER, v. a. et rédupl., 1re conj., (*Repilé*), piler de nouveau. *Le grain de ce sel n'est pas assez fin il faut le* repiler. — Voir pour la conj. le verbe PILER. — *Inf. prés.* Repiler. — *Passé.* Avoir repilé. — *Part. prés.* Repilant. (invar.). — *Passé.* Repilé, repilée, repilés, repilées. — *Passé comp.* Ayant repilé. — Passif. *Être repilé. Cette matière n'est aussi tenue que parce qu'elle a été* repilée. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif. — Le participe régit *par.*

REPIQUER, v. a. rédup., 1re conjug. (*Repiqué*), piquer une seconde fois. Terme de métier : Repiquer *les points d'une tapisserie.* — Au fig. *Cet homme ne s'est mis si fort en colère que parce qu'il a été piqué au vif et* repiqué *coup sur coup par son interlocuteur.* — Voir pour la conjugaison le verbe PIQUER. — *Infi. prés.* Repiquer. — *Passé.* Avoir repiqué. — —*Part. prés.* Repiquant (inv.). — *Passé.* Repiqué (var.).— *Passé comp.* Ayant repiqué. — S'emploie pronom. *Se repiquer.* En terme d'horticulture. *Les plans des jeunes arbustes* se repiquent *en pépinière avant de les planter à la place qu'ils doivent occuper dans les jardins.* — Pronominalement : *se repiquer.* — Passif : *être repiqué.* — Le part. regit *par.*

REPLACER, v. a. réd., 1re conj. (*Replacé*), remettre en place. Replacer *une statue, un livre.* — Voir pour la conjugaison le verbe PLACER. — *Infi. prés.* Replacer. — *Passé.* Avoir replacé. — *Participe présent.* Replaçant (invariable). — *Passé.* Replacé (var.). — *Passé comp.* Ayant replacé. — Se conj. avec le pron. pers. : *se replacer. Il* s'est replacé *avantageusement.* — Passif : *être replacé.* Le part. régit *par.*

REPLAIDER, v. n. et rédup., 1re conj. (*Replaidé*), plaider de nouveau. *Cette cause est tellement obscure que le barreau doit la* replaider. — Par extension. *Ces héritiers se sont réunis pour discuter et* replaider *entre eux, leurs intérêts.* — Voir pour la conjugaison le verbe PLAIDER. — *Infinitif présent.* Replaider. — *Passé.* Avoir replaidé. — *Partic. prés.* Replaidant (inv.). — *Passé.* Replaidé (inv.). — *Passé comp.* Ayant replaidé. — Ne se conjugue pronominalement que dans un sens passif : *se replaider. Ce procès* se replaidera *aux prochaines assises.*—Passif : *Etre replaidé.* Le participe régit *par.*

REPLANCHÉIER, v. a. et rédup., 1re conj. (*Replanché-ié*), faire de nouveaux planchers. Replanchéier *un appartement.* Quelques auteurs écrivent *replancheyer.* Dans ce dernier cas l'*y* se change en *i* devant l'*e* muet. — Pour la conjugaison voir le verbe PLANCHÉIER. — *Infi. prés.* Replanchéier.—*Passé.* Avoir replanchéié. — *Part. pres.* Replanchéiant (invar.). — *Passé.* Replanchéié (variable). —*Passé comp.* Ayant replanchéié. — Se conj. avec le pronom pers. : *se replanchéier.* — Passif : *être replanchéié.* Le part. régit *par.*

REPLANTER, v. a. et rédupl., 1re conj. (*Replanté*), planter de nouveau. Replanter *un arbre.* — Voir pour la conjug. le verbe PLANTER. — *Infi. prés.* Replanter. — *Passé.* Avoir replanté. — *Part. pres.* Replantant (invar.). — *Passé.* Replanté (var.). — *Passé comp.* Ayant replanté. — Se conjugue avec le pronom

personnel : *se replanter.* — Passif : *être replanté.* Le part. régit *par.*

REPLEURER, v. n. et rédup., 1re conj. (*Repleuré*), pleurer de nouveau. Mot employé par Mme de Sévigné. — Voir pour la conjugaison le verbe PLEURER. — *Infi. prés.* Repleurer. — *Passé.* Avoir repleuré. — *Part. prés.* Repleurant (inv.). — *Passé.* Repleuré (inv.). — *Passé comp.* Ayant repleuré.

REPLÂTRER, v. a. et rédupl., 1re conj. (*Replâtré*), renduire de plâtre. Replâtrer *un mur.* — Au figuré, il signifie chercher à réparer une faute. *Il voudrait* replâtrer *ce qu'il a dit, ce qu'il a fait.* — Voir pour la conjug. le verbe PLÂTRER.—*Infi. prés.* Replâtrer. — *Passé.* Avoir replâtré. — *Partic. prés.* Replâtrant (invar.). — *Passé.* Replâtré (var.). — *Passé comp.* Ayant replâtré. — Se conjugue avec le pronom. pers. : *se replâtrer.* — Passif : *être replâtré.* Le participe régit *par.*

REPLEUVOIR, v. unip. et rédupl., 3e conj. (*Repleuvoir*), pleuvoir de nouveau. *Il va* repleuvoir *dans un instant.* — Au figuré, en parlant d'un homme prolixe. *Son flux de paroles va* repleuvoir *sur nous.* — Voir pour la conjugaison le verbe PLEUVOIR. — *Inf. prés.* Repleuvoir. — *Passé.* Avoir Replu. — *Part. prés.* Repleuvant (inv.). —*Passé.* Replu (inv.). — *Passé comp.* Ayant replu.

REPLIER, v. a. et redupl. 1re conjug. (*replié*). Plier une chose qui avait été dépliée, faire plusieurs plis. Replier *une étoffe.* — Il s'emploie au figuré. *L'égoïsme et la vanité rétrécissent l'esprit, en le* repliant *sur lui-même.* — Voir pour la conjugaison le verbe PLIER.— *Inf. prés* Replier. — *Passé.* Avoir replié. — *Part. prés.* Repliant (inv.). — *Passé.* Replié, repliée, repliés. repliées. — *Passé comp.* Ayant replié. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se replier.* Il signifie se presser en se retirant. *Les troupes* se replièrent *sur elles-mêmes.* — Passif : *Etre replié.* — Le part. régit *par.*

RÉPLIQUER, v. a., 1re conj (*Répliké*), répondre sur ce qui a été répondu par celui à qui l'on parle. *Il me répondit telle et telle chose, mais je lui* répliquai *ceci et cela.* — *Indic. prés.* Je réplique, tu répliques, il réplique, nous répliquons, vous répliquez, ils répliquent. — *Imparf.* Je répliquais, tu répliquais, il répliquait, nous répliquions, vous répliquiez, ils répliquaient. — *Passé déf.* Je répliquai, tu répliquas, il répliqua, nous répliquâmes, vous répliquâtes, ils répliquèrent. — *Passé indéf.* J'ai répliqué, etc.— *Passé ant.* J'eus répliqué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais répliqué, etc. — *Futur.* Je répliquerai, tu répliqueras, il répliquera, nous répliquerons, vous répliquerez, ils répliqueront. — *Futur anter.* J'aurai répliqué, etc. — *Cond prés.* Je répliquerais, tu répliquerais, il répliquerait, nous répliquerions, vous répliqueriez, ils répliqueraient. — *Passé.* J'aurais répliqué, etc. — *On dit aussi* : J'eusse répliqué, etc. — *Impér. prés.* Réplique, répliquons, répliquez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez répliqué. — *Subj. prés.* Que je réplique, que tu répliques, qu'il réplique, que nous répliquions, que vous répliquiez, qu'ils répliquent. — *Impar.* Que je répliquasse, que tu répliquasses, qu'il répliquât, que nous répliquassions, que vous répliquassiez, qu'ils répliquassent.—*Passé.* Que j'aie répliqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse répliqué, etc. — *Infin. prés.* Répliquer. — *Passé.* Avoir répliqué. — *Part. prés.* Répliquant (invar.). — *Passé.* Répliqué, répliquée, répliqués, répliquées. — *Passé comp.* Ayant répliqué. —Se conjugue avec le pronom personnel : *se répliquer* — Passif : *Etre répliqué.* Le participe régit *par.* *Cet orateur a été habilement* répliqué *dans sa plaidoirie* par *la partie adverse.*

REPLISSER v. a. rédup., 1re conjug. (*Replicé*) plisser de nouveau. Replisser *une chemise, un jabot.* — Ne s'emploie pas au figuré. — Voir pour la conjugaison le verbe PLISSER.— *Inf. pres.* Replisser. — *Passé.* Avoir replisse. — *Part. prés.* Replissant (invariable). — *Passé.* Replissé, replissée, replissés, replissées. — *Passé comp.* Ayant replissé.— Passif : *Être replissé.* — Pronominalement, *se replisser.* — Se conjugue dans un sens passif. — Le participe regit *par.*

REPLONGER, v. a., 1re conj (*Replongé*), plonger de nouveau : *cette étoffe n'a pas assez bien pris la teinture, il faut la* replonger *dans la cuve* (Acad.). Il replonge *la bête dans l'eau* (La Fontaine). — Au figuré : *il a* replongé *la nation dans une guerre nouvelle* (Volt.). *Sa mort me* replongea *dans de nouveaux malheurs,* (Fénelon). — *J'abhorre tout ce qui menace de* replonger *notre postérité dans la barbarie* (le Grand Frédéric). — *Le*

sommeil retire le malheureux de ses maux, le reveil l'y replonge (Boiste). — Il est aussi neutre et signifie aller de nouveau au fond de l'eau : *ce plongeur a tant d'haleine qu'il* replonge *immédiatement après être sorti de l'eau.* —Ce verbe prend un *e muet* après le *g* quand celui-ci est suivi d'un *a* ou d'un *o*. — Voir pour la conjugaison le verbe PLONGER. — *Infinit. prés.* Replonger.—*Passé.* Avoir replongé. —*Participe prés.* Replongeant (inv.). — *Passé.* Replongé, replongée, replongés, replongées. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se replonger.* Se replonger *dans l'eau;* se replonger *dans le vice.* — Passif. *Être replongé.* Le participe régit *dans :* Replongé dans *l'abîme.*

REPOLIR, v. a., 2e conj. (*Repolir*). polir de nouveau : *repolir de l'argenterie, de l'acier.* Au fig. en parlant des ouvrages d'esprit : *Polissez-les sans cesse et les* repolissez (Boileau). Voir pour la conjugaison le verbe POLIR. — *Infin. prés.* Repolir. — *Passé.* Avoir repoli. — — *Partic. prés.* Repolissant (invar.). — *Passé.* Repoli, repolie, repolis, repolies. *Passé comp.* Ayant repoli. —Se conjugue avec le pronom personnel : *se repolir* (omiss. de l'Académie). — Passif : *Être repoli.* Le participe régit *par.*

REPOMPER, v. a. et rédup., 1re conj. (*Reponpé*(, pomper de nouveau. *Ces ouvriers ont pompé et* repompé, *toute la nuit, de l'eau pour éteindre l'incendie.*— Au fig. : *Le fisc* repompe *sans cesse l'argent des contribuables.* — *Infin. prés.* Repomper. — *Passé.* Avoir repompé. — *Particpe prés.* Repompant. (inv.).—*Pass.* Repompé, repompée, repompés, repompées. — *Passé comp.* Ayant repompé. — Passif : *Etre repompé.* — Pronominalement : se repomper. — Se conjugue dans un sens passif. — Le participe régit *par.*

RÉPONDRE, v. a. et n., 4e conjugaison, (*Répondre*), répartir à quelqu'un sur ce qu'il a demandé, répondre *un mot ou plusieurs à quelqu'un.*

Hé quoi! vous n'avez rien, madame, à me *répondre*?
Racine.

— Il s'emploie au figuré, et il est neutre·

Lorsque sur un défaut ils pensent me confondre,
C'est en me guérissant que je sais leur *répondre.*
(Boileau.)

— Répondre *à la messe* : c'est servir le prêtre à la messe; on dit qu'*un valet* répond, quand il raisonne au lieu d'obéir, *un écho* répond, quand il répète le son des paroles. — Il signifie encore écrire à quelqu'un de qui l'on a reçu une lettre, *on a beau lui écrire, il ne* répond *point* ; parler à ceux qui appellent, *on vous appelle,* répondez ; réfuter : répondre *aux impies qui attaquent Dieu,* répondre *en philosophie, en droit ;* avoir rapport, avoir de la conformité, *ne pas trouver d'expression qui* réponde *à son idée ;*

Que le début, la fin *répondent* au milieu.

— On l'emploie pour aboutir, *un chemin* répond *à un autre;* pour faire réciproquement de son côté ce qu'on doit, répondre *à de bons offices par d'autres,*

Ma générosité doit *répondre* à la tienne.
Corneille.

— Il signifie encore être égal, suffire à, *ses forces ne* répondent *pas à son zèle* ; être caution, être garant, répondre *pour quelqu'un* ;

Non, ce n'est plus à vous qu'il faut que j'en *reponde*;
Ce n'est plus votre fils, c'est le maître du monde.
Racine.

Nos rois ne perdent rien à se rendre sensibles ; l'amour des peuples leur répond *du respect qui leur est dû* (Massillon.) — Il signifie encore être responsable,

Le fils me *répondra* des mépris de la mère.
Racine.

— *Ind. prés.* Je réponds, tu réponds, il répond, nous répondons, vous répondez, ils répondent — *Imparf.* Je répondais tu répondais, il répondait, nous répondions, vous répondiez, ils répondaient. — *Passé défini.* Je répondis, tu répondis, il répondit, nous répondîmes, vous répondîtes, ils répondirent. — *Passé ind.* J'ai répondu, etc. — *Passé antér.* J'eus répondu, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais répondu, etc. — *Futur.* Je répondrai, tu répondras, il répondra, nous répondrons, vous répondrez, ils répondront. — *Futur ant.* J'aurai répondu, etc. — *Cond. prés.* Je répondrais, tu répondrais, il répondrait, nous répondrions, vous répondriez, ils répondraient. — *Passé.* J'aurais répondu, etc. — *On dit aussi :* J'eusse répondu, etc. — *Impér. prés.* Répons, répondons, répondez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez répondu — *Subj. prés.* Que je réponde, que tu répondes, qu'il réponde, que nous répondions, que vous répondiez, qu'ils répondent. — *Imp.* Que je répondissse, que tu répondisses, qu'il répondît, que nous répondissions, que vous répondissiez, qu'ils répondissent. —*Passé.*

Que j'aie répondu, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse répondu, etc. — *Infin. prés.* Répondre. — *Passé.* Avoir répondu. — *Part.pres* (invar.). — *Passé.* Répondu (var.). — *Passé comp.* Ayant répondu. — —Se conjugue pronominalem. et réciproquement : *Se répondre. Lorsque nous nous interrogeons de bonne foi sur nos propres mérites, nous n'osons nous* répondre (Boiste). — Passif : *être répondu.* Le participe régit *de* et *par*. *Ce placet a été bien vite* répondu par *le ministre.*

REPORTER, v., a., réd., 1re conj. (*reporté*), porter *une chose où elle était*, reporter *un livre, un objet quelconque* — Il signifie aussi transporter : reporter *une note sur un livre.* — Voir pour la conjugaison le verbe PORTER. — *Infin. prés.* Reporter. — *Passé.* Avoir reporté. — *Part. prés.* reportant (inv.). — *Passé.* Reporté (var.).— *Passé comp.* Ayant reporté.—Se conjugue avec le pronom personnel : *Se reporter.* Il s'emploie, dans ce cas, au figuré, *se* reporter *à une époque.*—Passif : *Etre reporté.* Leparticipe régit *par.*

REPOSER, v. a., n. et réd., 4e conjug. (*Repozé*), mettre quelqu'un ou quelque chose dans une situation tranquille, reposer *sa jambe sur un tabouret*, reposer *un malade sur un lit.* Il s'emploie au figuré ; *cette consolation* repose *l'âme,* — Il est neutre quand il signifie dormir ; *il n'a pas* reposé *de toute la nuit* ; et quand il signifie avoir pour base ; *un pouvoir* qui repose *sur la terreur est éphémère, lorsque la nation qu'il opprime n'est pas complètement avilie* (Sismondi). —*Laisser* reposer *une terre*, c'est ne pas l'ensemencer ; *laisser* reposer *un ouvrage*, c'est le garder sans le publier. —On dit encore qu'un *corps* repose *en tel endroit, quand il est enterré.* — Il signifie encore résider,

Et le mensonge impur tranquillement *repose*
Ou le grand Théodose
Fit régner si longtemps l'auguste vérité.
Rousseau.

—REPOSER se dit aussi des liqueurs qu'on laisse rasseoir, afin que ce qu'il y a de plus grossier, tombe au fond. *Cette eau est trouble il faut la laisser* reposer. — Rédup. dans ce sens. *N'enlevez pas ces objets,* reposez-*les sur la table.* — *Ind. prés.* Je repose, tu reposes, il repose, nous reposons, vous reposez, ils reposent.—*Imp.* Je reposais, tu reposais, il reposait, nous reposions, vous reposiez, ils reposaient. — *Passé déf.* Je reposai, tu reposas, il reposa, nous reposâmes, vous reposâtes, ils reposèrent. — *Passé indéf.* J'ai reposé, etc. — *Passé antér.* J'eus reposé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais reposé, etc. — *Futur.* Je reposerai, tu reposeras, il reposera, nous reposerons, vous reposerez, ils reposeront. — *Futur ant.* J'aurai reposé, etc.—*Cond. prés.* Je reposerais, tu reposerais, il reposerait, nous reposerions, vous reposeriez, ils reposeraient —*Passé.* J'aurais reposé, etc.—*On dit aussi* : J'eusse reposé, etc.—*Impér. prés.* Repose, reposons, reposez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez reposé,—*Subj. prés.* Que je repose, que tu reposes, qu'il repose, que nous reposions, que vous reposiez, qu'ils reposent. — *Imparf.* Que je reposasse, que tu reposasses, qu'il reposât, que nous reposassions, que vous reposassiez, qu'ils reposassent. — *Passé.* Que j'aie reposé, etc. — *Plus-que-parf.* Que J'eusse reposé, etc. —*Inf. prés.* Reposer.—*Passé.* Avoir reposé.— *Part. prés.* Reposant (inv.). — *Passé.* Reposé (var.).—*Passé comp.* Ayant reposé. — Se conj. pron. : *Se reposer* :

Quoi ! votre âme, à l'amour en esclave asservie,
Se repose sur lui du soin de votre vie. Racine.

— Passif ; *être reposé.* — Le part. régit *par.*

REPOSSÉDER, v. a. et rédup., 1re conj. (*Repocédé*), posséder de nouveau. Reposséder *un héritage*, en être remis en possession. — Non usité au figuré —Voir pour la conjugaison le verbe POSSÉDER. —*Infin. prés.* Reposséder.—*Passé.* Avoir repossédé.—*Part. prés.* Repossédant (invariable). — *Passé.* Repossédé (var.). — *Passé comp.* Ayant repossédé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *Se reposséder.* Il ne se conjugue que dans un sens passif.—Passif : *être repossédé. Cette maison est* repossédée *par le propriétaire légitime.* Le participe régit *par.*

REPOUSSER, v. a., n. et réd., 1re conj. (*Repoucé*), rejeter, renvoyer. Repousser *quelqu'un ou quelque chose.* — Il signifie aussi faire rentrer. Repousser *ses ennemis.*—On l'emploie au figuré. Repousser *la force par la force.* Repousser *la calomnie, la raillerie, une injure, etc.*—Il est neutre quand il signifie pousser de nouveau. *Coupez cet arbre, il* repoussera.—Rédup. Repousser *un objet qui a déjà été poussé en l'éloignant avec la main.* On dit dans le même sens, au figuré, Repousser *du pied* ; repousser *avec dédain.*—*Indic. prés.* Je repousse, tu re-

pousses, il repousse, nous repoussons, vous repoussez, ils repoussent.—*Imparf.* Je repoussais, tu repoussais, il repoussait, nous repoussions, vous repoussiez, ils repoussaient.—*Passé déf.* Je repoussai, tu repoussas, il repoussa, nous repoussâmes, vous repoussâtes, ils repoussèrent. — *Passé indéf.* J'ai repoussé, etc. — *Passé antér.* J'eus repoussé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais repoussé, etc.—*Futur.* Je repousserai, tu repousseras, il repoussera, nous repousserons, vous repousserez, ils repousseront. — *Futur antér.* J'aurai repoussé, etc. — *Condit. prés.* Je repousserais, tu repousserais, il repousserait, nous repousserions, vous repousseriez, ils repousseraient.—*Passé.* J'aurais repoussé, etc.— *On dit aussi:* J'eusse repoussé, etc. — *Impér. prés.* Repousse, repoussons, repoussez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez repoussé. — *Subj. prés.* Que je repousse, que tu repousses, qu'il repousse, que nous repoussions, que vous repoussiez, qu'ils repoussent. — *Imparf.* Que je repoussasse, que tu repoussasses, qu'il repoussât, que nous repoussassions, que vous repoussassiez, qu'ils repoussassent. —*Passé.* Que j'aie repoussé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse repoussé, etc. — *Infin. prés.* Repousser. — *Passé.* Avoir repoussé. — *Part. prés.* Repoussant, repoussante. *Laideur* repoussante. *Faits* repoussants. — *Passé.* Repoussé (var.). — *Passé comp.* Ayant repoussé. — Se conjugue avec le pronom pers. : *se repousser. Les larmes du repentir, les humiliations du remords, ne doivent jamais* se repousser (Boiste).—Passif : *être repoussé.* Le participe régit *par.*

REPRÉCIPITER, v. a. et réd., 1re conj. (*Reprécipité*), précipiter de nouveau. *Cet homme a* reprécipité *son adversaire dans la rivière.*—Au figuré. *Les passions* reprécipitent *la jeunesse dans les vices dont elle se repent.* —Voir pour la conjugaison le verbe PRÉCIPITER.—*Infin. prés.* Reprécipiter.— *Passé.* Avoir reprécipité. —*Part. pr.* Reprécipitant (inv.).—*Passé.* Reprécipité (var.). — *Passé comp.* Ayant reprécipité.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se reprécipiter.* —Passif : *être reprécipité. Il s'est par sa faute* reprécipité *dans le malheur.* Le participe régit *par.*

REPRENDRE, v. a., n. et réd., 4e conj. (*Reprandre*), prendre, saisir de nouveau. Reprendre *une ville.* Reprendre *sa place.* Reprendre *son bien. Le têtu pense-t-il* reprendre *un nouvel esprit en* reprenant *une nouvelle dispute?* (Montaigne.) — Il signifie aussi continuer. Reprendre *un discours, une instance, un sujet.* — On l'emploie neutralement pour *continuer une conversation.*

> Je vois où tend tout ce discours trompeur,
> *Reprend* le chaud vieillard.
>
> Boileau.

—Reprendre *ses forces*, c'est se ranimer. —Reprendre *courage*, c'est ranimer son courage. — Reprendre *ses esprits*, c'est revenir d'un état de faiblesse.—Reprendre *haleine*, c'est recommencer à respirer.— Il signifie aussi réprimander, blâmer. Reprendre *quelqu'un de ses fautes.*—Il est neutre dans ce sens.

> La comédie apprit à rire sans aigreur,
> Sans fiel et sans venin sut instruire et *reprendre.*
>
> Boileau.

—Il signifie encore critiquer. *Il n'y a rien à* reprendre *à cela.* — On l'emploie neutralement pour prendre racine de nouveau. *Les arbres* reprennent.—*Indic. prés.* Je reprends, tu reprends, il reprend, nous reprenons, vous reprenez, ils reprennent. — *Imparf.* Je reprenais, tu reprenais, il reprenait, nous reprenions, vous repreniez, ils reprenaient. — *Passé défini.* Je repris, tu repris, il reprit, nous reprîmes, vous reprîtes, ils reprirent. — *Passé indéf.* J'ai repris, etc.— *Passé antér.* J'eus repris, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais repris, etc.—*Futur.* Je reprendrai, tu reprendras, il reprendra, nous reprendrons, vous reprendrez, ils reprendront. — *Futur ant.* J'aurai repris, etc.—*Cond. prés.* Je reprendrais, tu reprendrais, il reprendrait, nous reprendrions, vous reprendriez, ils reprendraient. — *Passé.* J'aurais repris, etc.—*On dit aussi :* J'eusse repris, etc. — *Impératif prés.* Reprends, reprenons, reprenez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez repris —*Subj. prés.* Que je reprenne, que tu reprennes, qu'il reprenne, que nous reprenions, que vous repreniez, qu'ils reprennent. — *Imparf.* Que je reprisse, que tu reprisses, qu'il reprît, que nous reprissions, que vous reprissiez, qu'ils reprissent.—*Passé.* Que j'aie repris, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse repris, etc. — *Infin. prés.* Reprendre. — *Passé.* Avoir repris. — *Part. prés.* Reprenant (invar.).—*Passé.* Repris (var.).—*Passé comp.* Ayant repris.—Se conjugue avec

le pronom personnel : *se reprendre. Dire un mot pour un autre et* se reprendre *aussitôt.* — Passif : *Etre repris.* Le participe régit *de* et *par. Etre* repris de *ses fautes* par *l'opinion.*

REPRÉSAILLER, v. n. et irrég., 1re conjug. (*Reprézai-ié*), user de représailles envers les prisonniers, S'entend en mauvaise part. Rendre cruauté pour cruauté. *Ces généraux ont* représaillé *en faisant mutiler ou fusiller de part et d'autre leurs captifs.* Peu usité. — Ne s'emploie pas au figuré.—*Indic. prés.* Je représaille, tu représailles, il représaille, nous représaillons, vous représaillez, ils représaillent. — *Imparf.* Je représaillais, tu représaillais, il représaillait, nous représaillions, vous représailliez, ils représaillaient.—*Passé déf.* Je représaillai, tu représaillas, il représailla, nous représaillâmes, vous représaillâtes, ils représaillèrent.—*Passé indéf.* J'ai représaillé, etc.—*Passé ant.* J'eus représaillé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais représaillé, etc.—*Futur.* Je représaillerai, tu représailleras, il représaillera, nous représaillerons, vous représaillerez, ils représailleront. — *Futur antér.* J'aurai représaillé, etc. — *Cond. prés.* Je représaillerais, tu représaillerais, il représaillerait, nous représaillerions, vous représailleriez, ils représailleraient.—*Passé.* J'aurais représaillé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse représaillé, etc. — *Impér. prés.* Représaille, représaillons, représaillez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez représaillé.—*Subj. prés.* Que je représaille, que tu représailles, qu'il représaille, que nous représaillions, que vous représailliez, qu'ils représaillent.— *Imparfait.* Que je représaillasse, que tu représaillasses, qu'il représaillât, que nous représaillassions, que vous représaillassiez, qu'ils représaillassent.—*Passé.* Que j'aie représaillé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse représaillé, etc.—*Infin. prés.* Représailler. — *Passé.* Avoir représaillé.— *Part. prés.* Représaillant (inv.). — *Passé.* Représaillé (inv.). — *Passé comp.* Ayant réprésaillé. — Point de passif. — Ne se conjugue pas pronominalement.

REPRÉSENTER, v. a., n. et réd., 1re conj. (*Reprézanté*), présenter de nouveau, mettre sous les yeux. Représenter *un titre, un souvenir, etc.*—Il signifie mettre dans l'idée, dans l'esprit. *Nos malheurs ne sont pas toujours aussi grands que notre imagination nous les* représente (Moratin). — Il signifie encore être le type, la figure de quelque chose. *Un portrait* représente *quelque chose.* — On l'emploie pour exprimer par le récit, par le discours. *Un poëte* représente *le caractère de son héros. Une erreur de sécurité nous* représente *les abus du monde comme des usages, et ses principes comme des voies droites et sûres* (Mass.). —Il se dit au figuré.

Tous les jours on y voit, orné d'un faux visage,
Impudemment le fou *représenter* le sage.
Boileau.

—Il signifie encore tenir la place, succéder. *Dieu se sert des rois pour* représenter *sa majesté* (Massillon). Représenter *quelqu'un dans une succession.* — On l'emploie encore pour remontrer, avertir. Représenter *les inconvénients d'une chose.* — Pour exposer, faire valoir. Représenter *les services de quelqu'un.*—Il est neutre dans le sens absolu et quand il signifie faire considérer. *Je vous* représente *que cela est inutile.*—On dit qu'*un homme* représente, quand il est entouré de considération.—*Indic. prés.* Je représente, tu représentes, il représente, nous représentons, vous représentez, ils représentent.—*Imparf.* Je représentais, tu représentais, il représentait, nous représentions, vous représentiez, ils représentaient.—*Passé défini.* Je représentai, tu représentas, il représenta, nous représentâmes, vous représentâtes, ils représentèrent.—*Passé indéf.* J'ai représenté, etc.—*Passé antér.* J'eus représenté, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais représenté, etc. — *Futur.* Je représenterai, tu représenteras, il représentera, nous représenterons, vous représenterez, ils représenteront.—*Futur antér.* J'aurai représenté, etc. — *Condit. prés.* Je représenterais, tu représenterais, il représenterait, nous représenterions, vous représenteriez, ils représenteraient.—*Passé.* J'aurais représenté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse représenté, etc.—*Impér. prés.* Représente, représentons, représentez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez représenté.—*Subj. prés.* Que je représente, que tu représentes, qu'il représente, que nous représentions, que vous représentiez, qu'ils représentent. — *Imparf.* Que je représentasse, que tu représentasses, qu'il représentât, que nous représentassions, que vous représentassiez, qu'ils représentassent.—*Passé.* Que j'aie représenté, etc. — *Plus-que-parf.*

Que j'eusse représenté, etc.—*Infin. prés.* Représenter.—*Passé.* Avoir représenté. — *Part. prés.* Représentant, représentants. *Le* représentant *ou les* représentants *d'une nation.* — *Passé.* Représenté (var.). — *Passé comp.* Ayant représenté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se représenter. Rarement l'occasion et le bonheur* se représentent *quand on les a perdus* (Oxenstiern). — Passif : *Etre représenté.* Le participe régit *par. Comment croire que Dieu peut être* représenté par *des scélérats ?* (Boiste.)

REPRÊTER, v. a. et rédupl., 1re conj. (*Reprêté*), prêter de nouveau.—Voir pour la conjugaison le verbe PRÊTER.—*Infin. prés.* Reprêter. — *Passé.* Avoir reprêté. — *Part. prés.* Reprêtant (inv.).—*Passé.* Reprêté (var.).—*Passé comp.* Ayant reprêté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se reprêter.*—Passif : *Etre reprêté.* Le participe régit *par.*

RÉPRIMANDER, v. a., 1re conj. (*Réprimandé*), reprendre quelqu'un avec autorité; reprocher une faute. Réprimander *quelqu'un.*—*Indic. prés.* Je réprimande, tu réprimandes, il réprimande, nous réprimandons, vous réprimandez, ils réprimandent. — *Imparf.* Je réprimandais, tu réprimandais, il réprimandait, nous réprimandions, vous réprimandiez, ils réprimandaient. — *Passé défini.* Je réprimandai, tu réprimandas, il réprimanda, nous réprimandâmes, vous réprimandâtes, ils réprimandèrent. — *Passé indéf.* J'ai réprimandé, etc. — *Passé antér.* J'eus réprimandé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais réprimandé, etc. — *Futur.* Je réprimanderai, tu réprimanderas, il réprimandera, nous réprimanderons, vous réprimanderez, ils réprimanderont. — *Futur antér.* J'aurai réprimandé, etc. — *Condit. prés.* Je réprimanderais, tu réprimanderais, il réprimanderait, nous réprimanderions, vous réprimanderiez, ils réprimanderaient. — *Passé.* J'aurais réprimandé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse réprimandé, etc. — *Impérat. prés.* Réprimande, réprimandons, réprimandez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez réprimandé. — *Subj. prés.* Que je réprimande, que tu réprimandes, qu'il réprimande, que nous réprimandions, que vous réprimandiez, qu'ils réprimandent. — *Imparf.* Que je réprimandasse, que tu réprimandasses, qu'il réprimandât, que nous réprimandassions, que vous réprimandassiez, qu'ils réprimandassent. — *Passé.* Que j'aie réprimandé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse réprimandé, etc. — *Infin. prés.* Réprimander. — *Passé.* Avoir réprimandé. — *Part. prés.* Réprimandant (invar.). — *Passé.* Réprimandé (var.).—*Passé comp.* Ayant réprimandé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se réprimander. Alors même que nous défendons nos torts, nous nous* réprimandons *nous-mêmes, lorsque nous n'avons pas perdu tout sentiment du bon et du beau* (Boiste). — Passif. *Etre réprimandé.* Le participe régit *par.*

RÉPRIMER, v. a. et n., 1re conj. (*Réprimé*), rabaisser, rabattre, arrêter, au propre et au figuré. Réprimer *ses passions*; réprimer *la licence, l'orgueil, etc. La philosophie donne peu de moyens de* réprimer *les passions* (De Milhan).

> Où serais-je aujourd'hui. . . .
> Si de mon propre sang ma main versant des flots,
> N'eût, par ce coup hardi, *réprimé* vos complots.
> Racine.

— Il est neutre dans le sens absolu. Réprimez, *et vous aurez moins à punir.* (De Lévi). — *Indic. prés.* Je réprime, tu réprimes, il réprime, nous réprimons, vous réprimez, ils répriment. — *Imparfait.* Je réprimais, tu réprimais, il réprimait, nous réprimions, vous réprimiez, ils réprimaient. — *Passé défini.* Je réprimai, tu réprimas, il réprima, nous réprimâmes, vous réprimâtes, ils réprimèrent. — *Passé indéf.* J'ai réprimé, etc. — *Passé antér.* J'eus réprimé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais réprimé, etc. — *Futur.* Je réprimerai, tu réprimeras, il réprimera, nous réprimerons, vous réprimerez, ils réprimeront.— *Futur ant.* J'aurai réprimé, etc. — *Cond. présent.* Je réprimerais, tu réprimerais, il réprimerait, nous réprimerions, vous réprimeriez, ils réprimeraient. — *Passé.* J'aurais réprimé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse réprimé, etc. — *Impérat. prés.* Réprime, réprimons, réprimez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez réprimé. — *Subj. prés.* Que je réprime, que tu réprimes, qu'il réprime, que nous réprimions, que vous réprimiez, qu'ils répriment. — *Imparf.* Que je réprimasse, que tu réprimasses, qu'il réprimât, que nous réprimassions, que vous réprimassiez, qu'ils réprimassent. — *Passé.* Que j'aie réprimé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse réprimé, etc. — *Infinit. prés.* Réprimer. — *Passé.* Avoir réprimé.— *Part. prés.* Réprimant (invar.). — *Passé.* Réprimé, ré-

primée, réprimés, réprimées. — *Passé comp.* Ayant réprimé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se réprimer. Une âme forte sait* se réprimer. — Passif : *être réprimé.* Le part. régit *par.*

REPRISER, v. a., 1re conjug. (*Reprizé*), faire une reprise au linge. Repriser *des étoffes, des bas.* — Ne se dit pas au figuré. — A... réduplication. Repriser *du tabac.* — Au figuré, reconnaître la probité. *Le public a* reprisé *cet homme lorsqu'il fut reconnu que sa condamnation était injuste.* — Voir pour la conjugaison le verbe PRISER. — *Infinit. prés.* Repriser. — *Passé.* Avoir reprisé. — *Partic. prés.* Reprisant (invar.). — *Passé.* Reprisé (var.). — *Passé comp.* Ayant reprisé. — Pronom. : *se repriser*, se conjugue dans un sens passif. — Passif : *Etre reprisé.* Le participe régit *par.*

REPROCHER, v. a., 1re conj. (*Reproché*), objecter une chose pour faire honte. Reprocher *une faute à quelqu'un. On* reproche *aux malheureux leur force, leur paresse, leurs mœurs errantes et vagabondes, et en les secourant on achète le droit de les insulter* (Massillon). — Il signifie aussi remettre devant les yeux un bienfait comme une accusation.

Un bienfait *reproché* tient toujours lieu d'offense.
Racine.

— *Indicatif prés.* Je reproche, tu reproches, il reproche, nous reprochons, vous reprochez, ils reprochent. — *Imparfait.* Je reprochais, tu reprochais, il reprochait, nous reprochions, vous reprochiez, ils reprochaient. — *Passé déf.* Je reprochai, tu reprochas, il reprocha, nous reprochâmes, vous reprochâtes, ils reprochèrent. — *Passé indéf.* J'ai reproché, etc. — *Passé antér.* J'eus reproché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais reproché, etc. — *Futur.* Je reprocherai, tu reprocheras, il reprochera, nous reprocherons, vous reprocherez, ils reprocheront. — *Passé.* J'aurai reproché, etc. — *Cond. prés.* Je reprocherais, tu reprocherais, il reprocherait, nous reprocherions, vous reprocheriez, ils reprocheraient. — *Passé.* J'aurais reproché, etc. — *On dit aussi :* J'eusse reproché, etc. — *Impér. présent.* Reproche, reprochons, reprochez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez reproché. — *Subj. prés.* Que je reproche, que tu reproches, qu'il reproche, que nous reprochions, que vous reprochiez, qu'ils reprochent. — *Imparf.* Que je reprochasse, que tu reprochasses, qu'il reprochât, que nous reprochassions, que vous reprochassiez, qu'ils reprochassent. — *Passé.* Que j'aie reproché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse reproché, etc. — *Inf. prés.* Reprocher. — *Pass.* Avoir reproché. — *Participe prés.* Reprochant (invar.). — *Passé.* Reproché (var.). — *Passé comp.* Ayant reproché. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se reprocher. Le sage s'instruit en écoutant les fous* se reprocher *leurs extravagances* (Boiste). Le participe régit *par.*

REPRODUIRE, v. a., n. et réd., 4e conj. (*Reprodu-ire*), produire de nouveau, au propre et au figuré. *Les arbres coupés* reproduisent *un nouveau plant.* Reproduire *des moyens.* Reproduire *une copie.* — Il est neutre dans le sens absolu. *L'herbe* reproduit *partout.* — Voir pour la conjugaison le verbe PRODUIRE. — *Infin. prés.* Reproduire. — *Passé.* Avoir reproduit. — *Part. prés.* Reproduisant (invar.). — *Pass.* Reproduit (var.). — *Passé comp.* Ayant reproduit. — Il s'emploie avec le pronom personnel : *se reproduire. Une sottise reconnue ne doit pas* se reproduire (Boiste). — Passif : *Etre reproduit.* Le partic. régit *par.*

REPROMETTRE, v. a., réd. et irr., 4e conj. (*Repromètre*), promettre de nouveau. — Voir pour la conjugaison le verbe PROMETTRE. — *Infin. prés.* Repromettre. — *Passé.* Avoir repromis. — *Partic. prés.* Repromettant (inv.). — *Passé.* Repromis (var.). — *Passé composé.* Ayant repromis. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se repromettre.* — Passif : *Etre repromis.* Le part. régit *par.*

REPROUVER, v. a. et rédup., 1re conj. (*Reprouvé*), prouver de nouveau. *Il y a des vérités qu'il faut prouver et* reprouver *sans cesse* (Boiste). — Voir pour la conjugaison le verbe PROUVER. — *Infin. prés.* Reprouver. — *Passé.* Avoir reprouvé. — *Part. prés.* Reprouvant (invar.). — *Passé.* Reprouvé (var.). — *Passé comp.* Ayant reprouvé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se reprouver.* — Passif : *être reprouvé.* Le participe régit *par.*

RÉPROUVER, v. a., 1re conj. (*Réprouvé*), rejeter, désavouer, condamner. Réprouver *une doctrine, une proposition.*

Mon père la *réprouve*, et par des lois sévères,
Il défend de donner des neveux à ses frères.
Racine.

— *Indicat. prés.* Je réprouve, tu réprouves, il réprouve, nous réprouvons, vous

réprouvez, ils réprouvent. — *Imp.* Je réprouvais, tu réprouvais, il réprouvait, nous réprouvions, vous réprouviez, ils réprouvaient. — *Passé déf.* Je réprouvai, tu réprouvas, il réprouva, nous réprouvâmes, vous réprouvâtes, ils réprouvèrent. — *Passé indéf.* J'ai réprouvé, etc. — *Passé ant.* J'eus réprouvé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais réprouvé, etc. — *Futur.* Je réprouverai, tu réprouveras, il réprouvera, nous réprouverons, vous réprouverez, ils réprouveront. — *Futur ant.* J'aurai réprouvé, etc. — *Cond. prés.* Je réprouverais, tu réprouverais, il réprouverait, nous réprouverions vous réprouveriez, ils réprouveraient. — *Passé.* J'aurais réprouvé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse réprouvé, etc. — *Impér. prés.* Réprouve, réprouvons, réprouvez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez réprouvé. — *Subj. prés.* Que je réprouve, que tu réprouves, qu'il réprouve, que nous réprouvions, que vous réprouviez, qu'ils réprouvent. — *Imparf.* Que je réprouvasse, que tu réprouvasses, qu'il réprouvât, que nous réprouvassions, que vous réprouvassiez, qu'ils réprouvassent. — *Passé.* Que j'aie réprouvé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse réprouvé, etc. — *Infinitif présent.* Réprouver. — *Passé.* Avoir réprouvé. — *Part. prés.* Réprouvant (invar.). — *Passé.* (var.). — *Passé comp.* Ayant réprouvé. — Se conjugue avec le pronom personnel *Se réprouver.* — Passif : *Etre réprouvé.* Le part. régit *par.*

RÉPUBLICANISER, v. a. 1re conj. *(Républikanizé)*, donner des opinions, le régime républicain. *Nous avons voulu* républicaniser *l'Europe et nous n'avons pas pu nous* républicaniser *nous-mêmes* (Boiste). — *Ind. prés.* Je républicanise, tu républicanises, il républicanise, nous républicanisons, vous républicanisez, ils républicanisent. — *Imparf.* Je républicanisais, tu republicanisais, il républicanisait, nous républicanisions, vous républicanisiez, ils républicanisaient.—*Passé défini.* Je républicanisai, tu républicanisas, il républicanisa, nous républicanisâmes, vous républicanisâtes, ils républicanisèrent. — *Passé indéf.* J'ai républicanisé, etc. — *Passé antér.* J'eus républicanisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais républicanisé, etc. — *Futur.* Je républicaniserai, tu républicaniseras, il républicanisera, nous républicaniserons, vous républicaniserez, ils républicaniseront. — *Futur antér.* J'aurai républicanisé, etc. — *Cond. prés.* Je républicaniserais, tu républicaniserais, il républicaniserait, nous républicaniserions, vous républicaniseriez, ils républicaniseraient. — *Passé.* J'aurais républicanisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse républicanisé, etc. — *Impér. prés.* Républicanise, républicanisons, républicanisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez républicanisé. — *Subj. prés.* Que je républicanise, que tu républicanises, qu'il républicanise, que nous républicanisions, que vous républicanisiez, qu'ils républicanisent. — *Imparf.* Que je républicanisasse, que tu républicanisasses, qu'il républicanisât, que nous républicanisassions, que vous républicanisassiez, qu'ils républicanisassent. — *Passé.* Que j'aie républicanisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse républicanisé, etc. — *Infin. prés.* Républicaniser. — *Passé.* Avoir républicanisé. — *Part. prés.* Républicanisant (invar.). — *Passé.* Républicanisé, républicanisée, républicanisés, républicanisées. — *Passé comp.* Ayant républicanisé. — Se conjugue avec le pronom pers. : *se républicaniser.* — Passif : *Être républicanisé.* Le part. régit *par.*

RÉPUDIER, v. a., 1re conj. *(Répudié)*, renvoyer sa femme avec les formalités légales. *La religion défend de* répudier *sa femme.* — Il signifie aussi renoncer. Répudier *une succession.* — On l'emploie au figuré, dans le sens de rejeter.

Elle a *répudié* son époux et son père.
Pour rendre à d'autres dieux un honneur adultère
Racine.

— *Ind. prés.* Je répudie, tu répudies, il répudie, nous répudions, vous répudiez, ils répudient. — *Imp.* Je répudiais, tu répudiais, il répudiait, nous répudiions, vous répudiiez, ils répudiaient. — *Passé déf.* Je répudiai, tu répudias, il répudia, nous répudiâmes, vous répudiâtes, ils répudièrent. — *Passé ind.* J'ai répudié, etc. — *Passé ant.* J'eus répudié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais répudié, etc. — *Futur.* Je répudierai, tu répudieras, il répudiera, nous répudierons, vous répudierez, ils répudieront. — *Futur ant.* J'aurai répudié, etc. — *Condit prés.* Je répudierais, tu répudierais, il répudierait, nous répudierions, vous répudieriez, ils répudieraient. — *Passé.* J'aurais répudié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse répudié, etc. — *Impér. prés.* Répudie, répudions, répudiez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez

répudié. — *Subj. prés.* Que je répudie, que tu répudies, qu'il répudie, que nous répudiions, que vous répudiiez, qu'ils répudient. — *Imparf.* Que je répudiasse, que tu répudiasses, qu'il répudiât, que nous répudiassions, que vous répudiassiez, qu'ils répudiassent. — *Passé.* Que j'aie répudié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse répudié, etc. — *Inf. prés.* Répudier. — *Passé.* Avoir répudié. — *Part. prés.* Répudiant (invar.). — *Passé.* Répudié, répudiée, — *Passé comp.* Ayant répudié. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se Répudier.* — Passif. *être répudié.* — Le participe régit *par.*

RÉPUGNER, v. a., 1re conj. *(Répugnié)*, être opposé, contraire à, ne s'accorder pas. *Ce principe* répugne *à cet autre. Cela* répugne *à ma manière de vivre.* — Avoir de la répugnance. *Je* répugne *à me charger de cette commission.* — On dit absolument : *Cela* répugne, pour dire cela se contredit. — Avoir de l'aversion, de la répugnance pour. *Cette proposition me* répugne. *Il me* répugne *de vous dire cela.* — *Ind. prés.* Je répugne, tu répugnes, il répugne, nous répugnons, vous répugnez, ils répugnent. — *Imp.* Je répugnais, tu répugnais, il répugnait, nous répugnions, vous répugniez, ils répugnaient. — *Passé déf.* Je répugnai, tu répugnas, il répugna, nous répugnâmes, vous répugnâtes, ils répugnèrent. — *Passé ind.* J'ai répugné, etc. — *Passé antér.* J'eus répugné, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais répugné, etc. — *Futur.* Je répugnerai, tu répugneras, il répugnera, nous répugnerons, vous répugnerez, ils répugneront. — *Futur ant.* J'aurai répugné, etc. — *Condit. prés.* Je répugnerais, tu répugnerais, il répugnerait, nous répugnerions, vous répugneriez, ils répugneraient. — *Passé.* J'aurais répugné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse répugné, etc. — *Impérat. prés.* Répugne, répugnons, répugnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez répugné. — *Subj. prés.* Que je répugne, que tu répugnes, qu'il répugne, que nous répugnions, que vous répugniez, qu'ils répugnent. — *Imp.* Que je répugnasse, que tu répugnasses, qu'il répugnât, que nous répugnassions, que vous répugnassiez, qu'ils répugnassent. — *Passé.* Que j'aie répugné, etc., — *Plus-que-parf.* Que j'eusse répugné, etc. — *Infin. prés.* Répugner. — *Passé.* Avoir répugné. — *Part. prés.* Répugnant (inv.). — *Passé* Répugné, répugnée, répugnés, répugnées, — *Passé comp.* Ayant répugné.

REPULLULER, v. a., et réd., 1re conj. *(Repulelulé)*, renaître en grande quantité. *Les mauvaises herbes* repullulent *sans cesse dans le jardin. Les erreurs* repullulent *dans la société.* — Voir pour la conjugaison le verbe **PULLULER**. — *Infin. prés.* Repulluler. — *Passé.* Avoir repullulé. — *Part. prés.* Repullulant (invar.). — *Passé.* Repullulé, repullulée, repullulés, repullulées. — *Passé composé.* Ayant repullulé.

REPURGER, v. a., et rédup. 1re conj. *(Repurgé)*, purger une seconde fois. *Le médecin a* repurgé *plusieurs fois cet enfant* — Au figuré. *La critique a purgé et* repurgé *cet auteur.* — Voir pour la conjugaison le verbe **PURGER**. — *Infin. prés.* Repurger. — *Passé.* Avoir repurgé. — *Part. prés.* Repurgeant (invar.). — *Passé.* Repurgé (var.). — *Passé composé.* Ayant repurgé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se repurger. Je* me suis repurgé *ce matin.* — Passif : *Etre repurgé.* Le participe régit *par. Ce malade a été* repurgé par *le médecin.*

RÉPUTER, verbe actif 1re conjugaison, *(Réputé)*, estimer, présumer, croire, tenir, compter pour. Réputer *quelqu'un capable.* Réputer *une ville de telle province. On le* répute *homme de bien.* — *Ind. prés.* Je répute, tu réputes, il répute, nous réputons, vous réputez, ils réputent. — *Imparf.* Je réputais, tu réputais, il réputait, nous réputions, vous réputiez, ils réputaient. — *Passé déf.* Je réputai, tu réputas, il réputa, nous réputâmes, vous réputâtes, ils réputèrent. — *Passé indéf.* J'ai réputé, etc. — *Passé antér.* J'eus réputé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais réputé, etc. — *Futur.* Je réputerai, tu réputeras, il réputera, nous réputerons, vous réputerez, ils réputeront. — *Futur ant.* J'aurai réputé, etc. — *Cond. prés.* Je réputerais, tu réputerais, il réputerait, nous réputerions, vous réputeriez, ils réputeraient. — *Passé.* J'aurais réputé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse réputé, etc. — *Impér. présent.* Répute, réputons, réputez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez réputé. — *Subj. prés.* Que je répute, que tu réputes, qu'il répute, que nous réputions, que vous réputiez, qu'ils réputent. — *Imparf.* Que je réputasse, que tu réputasses, qu'il réputât, que nous réputassions,

que vous réputassiez, qu'ils réputassent. —*Passé*. Que j'aie réputé, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse réputé, etc. — *Infin. prés*. Réputer. —*Passé*. Avoir réputé. — *Part. prés*. Réputant (inv.). — *Passé*. Réputé (var.).— *Passé comp*. Ayant réputé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se réputer*. — Passif : *être réputé*. Le participe régit *par*. *Il est* réputé *homme de cœur* par *tous ceux qui le connaissent*.

REQUÉRIR, v. a. et irr., 2ᵉ conj. (*Rekérir*), prier de quelque chose, sommer, réclamer, demander, requérir *quelqu'un de faire quelque chose*, requérir *l'application de la loi*, requérir *un bénéfice*. *Le malade prudent* requiert le médecin.—*Indic. prés*. Je requiers, tu requiers, il requiert, nous requérons, vous requérez, ils requièrent.—*Imparf*. Je requérais, tu requérais, il requérait, nous requérions, vous requériez, ils requéraient.— *Passé déf*. Je requis, tu requis, il requit, nous requîmes, vous requîtes, ils requirent.—*Passé indéf*. J'ai requis, etc.—*Passé ant*. J'eus requis, etc.—*Plus-que-parf*. J'avais requis, etc. — *Futur*. Je requerrai, tu requerras, il requerra, nous requerrons, vous requerrez, ils requerront. — *Futur ant*. J'aurai requis, etc. — *Cond. prés*. Je requerrais, tu requerrais, il requerrait, nous requerrions, vous requerriez, ils requerraient. — *Passé*. J'aurais requis, etc. — *On dit aussi*: J'eusse requis, etc. — *Impér. prés*. Requiers, requérons, requérez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez requis. — *Subj. prés*. Que je requiers, que tu requiers, qu'il requiert, que nous requérions, que vous requériez, qu'ils requièrent. —*Imparf*. Que je requisse, que tu requisses, qu'il requît, que nous requissions, que vous requissiez, qu'ils requissent.— *Passé*. Que j'aie requis, etc.—*Plus-que-parf*. Que j'eusse requis, etc.—*Infin. pré*. Requérir.— *Passé*. Avoir requis. —*Part. prés*. Requérant. inv. comme part., var. comme subs.; on dit *le requerant, la requérante*.—*Passé*. Requis (var.). —*Passé comp*. Ayant requis. se conj. avec le pron. pers. : *se requérir*. — Passif : *être requis*. Le part. régit *de* et par. Être requis de *faire une chose* par *quelqu'un*

REQUÊTER, v. a., et rédupl., 1ʳᵉ conj. (*Rekèté*), terme de chasse, se remettre en chasse après un gibier perdu. Requêter *un cerf, une perdrix*. — Requêter *à l'église*, recommencer la quête.—Au figuré rechercher, requêter *des honneurs, de la considération*. — Voir pour la conjugaison le verbe QUÊTER. —*Infin. prés*. Requêter. — *Passé*. Avoir requêté. — *Part. prés*. Requêtant (inv.).— *Passé*. Requêté, requêtés, requêtée, requêtées. — *Passé composé*. Ayant requêté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se requêter*. —Passif : *Être requêté*. Le part. régit *par*. *Les places élevées* sont *quêtées et* requêtées par *les intrigants*.

REQUINQUER (Se), v. pron. 1ʳᵉ conj. (*Ce rekinké*), se parer plus qu'il ne convient, *cette vieille* se requinque. —*Indi. pr*. Je me requinque, tu te requinques, il se requinque, nous nous requinquons, vous vous requinquez, ils se requinquent. — *Impar*. Je me requinquais, tu te requinquais, il se requinquait, nous nous requinquions, vous vous requinquiez, ils se requinquaient. — *Passé défini*. Je me requinquai, tu te requinquas, il se requinqua, nous nous requinquâmes, vous vous requinquâtes, ils se requinquèrent. — *Passé ind*. Je me suis, tu t'es, il s'est requinqué, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont requinqués. —*Passé antér*. Je me fus, tu te fus, il se fut requinqué, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent requinqués. — *Plus-que-parf*. Je m'étais, tu t'étais, il s'était requinqué, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient requinqués. — *Futur*. Je me requinquerai, tu te requinqueras, il se requinquera, nous nous requinquerons, vous vous requinquerez, ils se requinqueront. — *Futur ant*. Je me serai, tu te seras, il se sera requinqué, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront requinqués. — *Cond. prés*. Je me requinquerais, tu te requinquerais, il se requinquerait, nous nous requinquerions, vous vous requinqueriez, ils se requinqueraient. — *Passé*. Je me serais, tu te serais, il se serait requinqué, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient requinqués. — *On dit aussi* : Je me fusse, tu te fusses, il se fût requinqué, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent requinqués. — *Impér. prés*. Requinque-toi, requinquons-nous, requinquez-vous. — *Passé*. Sois-toi requinqué, soyons-nous, soyez-vous requinqués. — *Subj. prés*. Que je me requinque, que tu te requinques, qu'il se requinque, que nous nous requinquions, que vous vous requinquiez, qu'ils se requinquent. — *Imp*. Que je me requinquasse, que tu te requinquasses

qu'il se requinquât, que nous nous requinquassions, que vous vous requinquassiez, qu'ils se requinquassent. — *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit requinqué, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient requinqués. — *Plus-que-parfait.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût requinqué, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent requinqués. — *Infinitif prés.* Se Requinquer. — *Passé.* S'être requinqué. — *Part. prés.* Se requinquant (inv.). — *Passé.* Requinqué, requinquée, requinqués, requinquées. — *Passé comp.* S'étant requinqué.

RÉQUIPER v. a. et réd., 1re conj. (*Rékipé*), équiper de nouveau. Réquiper *un cheval, un vaisseau.* — Voir pour la conjugaison le verbe ÉQUIPER. — *Infin. prés.* Réquiper. — *Passé.* Avoir réquipé. — *Part. prés.* Réquipant (invar.). — *Passé* Réquipé (var.) — *Passé comp.* Ayant réquipé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se réquiper.* — Passif : *Etre réquipé.* Le part. régit *par. Cette flotte a été* réquipée par *le gouvernement.*

RESALUER, v. a. et réd., 1re conj. (*Reçalué*), saluer de nouveau, rendre le salut. *Cet homme est si poli qu'il salue et* resalue *sans cesse.* — Voir pour la conjugaison le verbe SALUER. — *Infin. prés.* Resaluer.— *Passé.* Avoir resalué.— *Part. prés.* Resaluant (invar.). — *Passé.* Resalué (var.). — *Passé comp.* Ayant resalué. —Se conjugue avec le pronom personnel : *Se resaluer.* — Passif : *être resalué.* Le participe régit *par.*

RESAUCER, v. a. et réd., 1re conjug. (*Reçôcé*), saucer une seconde fois. *Une pluie plus violente que la première* resauça *ces voyageurs.* Famil. — Voir pour la conjugaison le verbe SAUCER.—*Infin. prés.* Resaucer. — *Passé.* Avoir resaucé. — *Partic. prés.* Resauçant (invar.). — *Pass.* Resaucé (var.). — *Passé comp.* Ayant resaucé. — Passif : *Etre resaucé.* Le participe régit *par.*

RESCINDER, v. a., 1re conj. (*Recindé*), terme de pratique, casser, annuler. Rescinder *un acte, une obligation, un partage, etc.* — *Indic. prés.* Je rescinde, tu rescindes, il rescinde, nous rescindons, vous rescindez, ils rescindent. — *Imparf.* Je rescindais, tu rescindais, il rescindait, nous rescindions, vous rescindiez, ils rescindaient. — *Passé déf.* Je rescindai, tu rescindas, il rescinda, nous rescindâmes, vous rescindâtes, ils rescindèrent. — *Passé indéf.* J'ai rescindé, etc. — *Passé antér.* J'eus rescindé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais rescindé, etc. — *Futur.* Je rescinderai, tu rescinderas, il rescindera, nous rescinderons, vous rescinderez, ils rescinderont. — *Futur antér.* J'aurai rescindé, etc. — *Cond. prés.* Je rescinderais, tu rescinderais, il rescinderait, nous rescinderions, vous rescinderiez, ils rescinderaient. — *Passé.* J'aurais rescindé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse rescindé, etc. — *Impérat. prés.* Rescinde, rescindons, rescindez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez rescindé. — *Subj. prés.* Que je rescinde, que tu rescindes, qu'il rescinde, que nous rescindions, que vous rescindiez, qu'ils rescindent. — *Imparf.* Que je rescindasse, que tu rescindasses, qu'il rescindât, que nous rescindassions, que vous rescindassiez, qu'ils rescindassent. — *Passé.* Que j'aie rescinde, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse rescindé, etc. — *Infin. prés.* Rescinder. — *Passé.* Avoir rescindé.— *Part. prés.* Rescindant (invariable). — *Passé.* Rescindé (var.). — *Passé comp.* Ayant rescindé. — Se conjugue pronominal. : *se rescinder. Ces deux arrêts* se rescindent *mutuellement.* — Passif : *être rescindé.* Le participe régit *par. Cet acte a été* rescindé par *la cour.*

RESEMER, v, a. et réd., 1re conj. (*Recemé*), semer de nouveau. Resemer *du blé, etc. Dans certaines contrées d'Italie les laboureurs* resèment *plusieurs fois leurs terres dans une année.* — Voir pour la conjugaison le verbe SEMER. — *Inf. prés.* Resemer. — *Passé.* Avoir resemé. — *Part. prés.* Resemant (invar.). — *Passé.* Resemé (var.). — *Passé comp.* Ayant resemé. — Se conjugue pronom. : *se resemer.* — Passif : *Etre resemé.* Le participe régit *par.*

RÉSERVER, v. a., 1re conj. (*Rézervé*), garder, conserver, retenir quelque chose d'un total, garder pour un autre temps, pour un autre usage. Réserver *de l'argent pour les besoins imprévus.* — Conserver. Réservons *notre fortune pour nos enfants.* — Retenir d'un total. *On peut vendre la propriété d'une terre, et s'en* réserver *la jouissance.* — Il se dit aussi des personnes en parlant du traitement qui leur est destiné.

Mes vœux l'ont *réservé* pour de plus grands besoins.
Racine.

— *Indic. prés.* Je réserve, tu réserves, il réserve, nous réservons, vous réservez, ils réservent. — *Imparf.* Je réservais, tu réservais, il réservait, nous réservions, vous réserviez, ils réservaient. — *Passé défini.* Je réservai, tu réservas, il réserva, nous réservâmes, vous réservâtes, ils réservèrent. — *Passé indéf.* J'ai réservé, etc. — *Passé ant.* J'eus réservé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais réservé, etc. — *Futur.* Je réserverai, tu réserveras, il réservera, nous réserverons, vous réserverez, ils réserveront. — *Futur antérieur.* J'aurai réservé, etc. — *Condit. prés.* Je réserverais, tu réserverais, il réserverait, nous réserverions, vous réserveriez, ils réserveraient. — *Passé* J'aurais réservé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse réservé, etc. —*Impér. prés.* Réserve, réservons, réservez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez réservé. — *Subj. prés.* Que je réserve, que tu réserves, qu'il réserve, que nous réservions, que vous réserviez, qu'ils réservent. — *Imparfait.* Que je réservasse, que tu réservasses, qu'il réservât, que nous réservassions, que vous réservassiez, qu'ils réservassent. — *Passé.* Que j'aie réservé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse réservé, etc. — *Inf. prés.* Réserver. — *Passé.* Avoir réservé. — *Part. prés.* Réservant (inv.). — *Passé.* Réservé (var.). *Cas réservés.* Terme de théologie. — Pris substantivement, on dit, *il fait le* réservé, *elle fait la* réservée.— *Passé comp.* Ayant réservé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se réserver. Les ennemis implacables* se réservent *bien des maux.* — On dit : Se réserver *la réplique*, pour dire qu'on veut répliquer. — Se réserver pour. *Je me* réserve *pour des jours meilleurs.* — Passif : *être réservé.* Le participe régit *par* et *pour. Cette armée a été* réservée par *son général* pour *les cas les plus périlleux.*

RESIFFLER, v. a. et réd., 1re conjug. (*Reciflé*), siffler de nouveau. *Cet acteur a été sifflé et* resifflé *dans les rôles qu'il a joués.*—Voir pour la conjugaison le verbe SIFFLER. — *Infin. prés.* Resiffler. — *Pass.* Avoir resifflé. — *Partic. prés.* Resifflant (inv.). — *Passé.* Resifflé (var.). — *Passé comp.* Ayant resifflé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se resiffler. Les mauvaises pièces* se resifflent *malgré les claqueurs.* — Passif : *être resifflé.* Le participe régit *par. Cette pièce remplie de beautés a été sifflée et* resifflée *par une cabale haineuse.*

RÉSIDER, v. n., 1re conjug. (*Rézidé*), faire sa demeure, habiter ordinairement. Résider *à la ville, à la campagne.* — Il s'emploie au figuré. *Toute l'autorité royale* réside *dans la présence du prince. Le monde se vante que l'honneur et la véritable probité ne* résident *que chez lui* (Massillon). — *Indicatif prés.* Je réside, tu résides, il réside, nous résidons, vous résidez, ils résident. — *Imparf.* Je résidais, tu résidais, il résidait, nous résidions, vous résidiez, ils résidaient. — *Passé déf.* Je résidai, tu résidas, il résida, nous résidâmes, vous résidâtes, ils résidèrent. — *Passé indéfini.* J'ai résidé, etc. — *Passé ant.* J'eus résidé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais résidé, etc.—*Futur.* Je résiderai, tu résideras, il résidera, nous résiderons, vous résiderez, ils résideront. — *Futur antérieur.* J'aurai résidé, etc. — *Cond. prés.* Je résiderais, tu résiderais, il résiderait, nous résiderions, vous résideriez, ils résideraient. — *Passé.* J'aurais résidé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse résidé, etc. — *Impér. prés.* Réside, résidons, résidez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez résidé. — *Subj. prés.* Que je réside, que tu résides, qu'il réside, que nous résidions, que vous résidiez, qu'ils résident. — *Imp.* Que je résidasse, que tu résidasses, qu'il résidât, que nous résidassions, que vous résidassiez, qu'ils résidassent. — *Passé.* Que j'aie résidé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse résidé, etc. — *Inf. prés.* Résider.— *Passé.* Avoir résidé. — *Part. prés.* Résidant (invar.). — *Passé.* Résidé (inv.). — *Passé comp.* Ayant résidé.

RESIGNER, v. a. et réd., 1re conj. (*Recigné*), signer de nouveau. Resigner *un acte, un contrat. Cet homme a été obligé de* resigner *son nom sur cet acte parceque sa première signature était illisible.* — Voir pour la conjugaison le verbe SIGNER. — *Infi. prés.* Resigner. — *Passé.* Avoir resigné. — *Part. prés.* Resignant (invar.). — *Passé.* Resigné (var.). — *Passé comp.* Ayant resigné.— Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif. — Passif : *être resigné.* Le participe régit *par. L'acte de vente de cette maison a été* resigné par *les nouveaux acquéreurs.*

RÉSIGNER, v. a. et n., 1re conj. (*Rézignié*), se démettre d'un office en faveur de quelqu'un. Résigner *une charge, une dignité quelconque.* — Au figuré. Résigner *son âme à Dieu.* — Il est neutre dans le

sens absolu. *N'avoir pas eu le temps de* résigner. — *Indic. prés.* Je résigne, tu résignes, il résigne, nous résignons, vous résignez, ils résignent. — *Imparf.* Je résignais, tu résignais, il résignait, nous résignions, vous résigniez, ils résignaient. — *Passé déf.* Je resignai, tu résignas, il résigna, nous résignâmes, vous résignâtes, ils résignèrent. — *Passé indéf.* J'ai résigné, etc. — *Passé ant.* J'eus résigné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais résigné, etc. — *Futur.* Je résignerai, tu résigneras, il résignera, nous résignerons, vous résignerez, ils résigneront. — *Futur antér.* J'aurai résigné, etc. — *Condit. prés.* Je résignerais, tu résignerais, il résignerait, nous résignerions, vous résigneriez, ils résigneraient. — *Passé.* J'aurais résigné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse résigné, etc. — *Impér. prés.* Résigne, résignons, résignez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez résigné. — *Subj. présent.* Que je résigne, que tu résignes, qu'il résigne, que nous résignions, que vous résigniez, qu'ils résignent. — *Imparf.* Que je résignasse, que tu résignasses, qu'il résignât, que nous résignassions, que vous résignassiez, qu'ils résignassent. — *Passé.* Que j'aie résigné, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse résigné, etc. — *Infinit. prés.* Résigner. — *Passé.* Avoir résigné. — *Part. prés.* Résignant (inv.). — *Passé.* Résigné, résignée, résignés, résignées. — *Passé comp.* Ayant résigné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se résigner.* Se résigner *à son sort. Il faut* se résigner *aux ordres de la nature* (Voltaire). — Passif : *Etre résigné.* Le participe régit *à* et *par. Etre* résigné *à mourir.*

RÉSILIER, v. a., 1re conj. (*Rézili-é*), terme de pratique, même signification que *rescinder*, casser, annuler. Résilier *une obligation, un marché, etc.* — Par extension : Résilier *une amitié.* — *Indic. prés.* Je résilie, tu résilies, il résilie, nous résilions, vous résiliez, ils résilient. — *Imparf.* Je résiliais, tu résiliais, il résiliait, nous résiliions, vous résiliiez, ils résiliaient. — *Passé déf.* Je résiliai, tu résilias, il résilia, nous résiliâmes, vous résiliâtes, ils résilièrent. — *Passé indéf.* J'ai résilié, etc. — *Passé antér.* J'eus résilié, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais résilié, etc. — *Futur.* Je résilierai, tu résilieras, il résiliera, nous résilierons, vous résilierez, ils résilieront. — *Futur antér.* J'aurai résilié, etc. — *Condit. prés.* Je résilierais, tu résilierais, il résilierait, nous résilierions, vous résilieriez, ils résilieraient. — *Passé.* J'aurais résilié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse résilié, etc. — *Impér. prés.* Résilie, résilions, résiliez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez résilié. — *Subj. prés.* Que je résilie, que tu résilies, qu'il résilie, que nous résiliions, que vous résiliiez, qu'ils résilient. — *Imparf.* Que je résiliasse, que tu résiliasses, qu'il résiliât, que nous résiliassions, que vous résiliassiez, qu'ils résiliassent. — *Passé.* Que j'aie résilié, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse résilié, etc. — — *Inf. prés.* Résilier. — *Passé.* Avoir résilié. — *Part. prés.* Résiliant (invar.). — *Passé.* Résilié, résiliée, résiliés, résiliées. — *Passé comp.* Ayant résilié. — S'emploie avec le pronom pers. : *se résilier.* — Passif : *être résilié.* Le participe régit *par. Ce bail a été* résilié par *le propriétaire.*

RÉSISTER, v. a., 1re conj. (*Réziceté*), opposer de la résistance, ne pas céder, ne pas plier. *Le marbre* résiste *au ciseau. Une maison* résiste *aux injures du temps. Ce plancher est assez fort pour* résister *à un grand poids.* — Il signifie aussi se défendre.

Il *résiste* au superbe, et punit l'homicide.
Racine.

— Il s'emploie au figuré. *Aucune autorité ne* résiste *à l'attaque du ridicule* (Ferrand). — Il signifie encore s'opposer aux desseins, aux volontés de quelqu'un. *Il ne faut pas* résister *à son maître.*

Consentez-y, madame, et sans plus *résister*,
Achevez cet hymen.
Racine.

— On l'emploie pour supporter facilement la peine, le travail. Résister *à la fatigue. Le courage est la force de* résister *et de souffrir* (Kotzebue). — On l'emploie dans le style érotique.

Quel cœur *résisterait* à des attraits si doux?
Rousseau.

— Il se dit aussi de quelque chose d'incommode que l'on a peine à supporter.

Je n'y puis *résister*, ce spectacle me tue.
Racine.

— *Indic. prés.* Je résiste, tu résistes, il résiste, nous résistons, vous résistez, ils résistent. — *Imp.* Je résistais, tu résistais, il résistait, nous résistions, vous résistiez, ils résistaient. — *Passé déf.* Je résistai, tu résistas, il résista, nous résistâmes, vous résistâtes, ils résistèrent. —

Passé ind. J'ai résisté, etc. — *Passé antér.* J'eus résisté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais résisté, etc. — *Futur.* Je résisterai, tu résisteras, il résistera, nous résisterons, vous résisterez, ils résisteront. — *Futur ant.* J'aurai résisté, etc. — *Condit. prés.* Je résisterais, tu résisterais, il résisterait, nous résisterions, vous résisteriez, ils résisteraient. — *Passé.* J'aurais résisté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse résisté, etc. — *Impér. prés.* Résiste, résistons, résistez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez résisté. — *Subj. prés.* Que je résiste, que tu résistes, qu'il résiste, que nous résistions, que vous résistiez, qu'ils résistent. — *Imparf.* Que je résistasse, que tu résistasses, qu'il résistât, que nous résistassions, que vous résistassiez, qu'ils résistassent. — *Passé.* Que j'aie résisté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse résisté, etc. — *Infinitif prés.* Résister.—*Passé.* Avoir résisté. — *Part. prés.* Résistant (invar.). — *Passé.* Résisté, résistée, résistés, résistées. — *Passé comp.* Ayant résisté. — Ne se conjugue point avec le pronom personnel. — Ne s'emploie pas au passif. Le part. régit *à*. *Cet homme a* résisté à *la tentation.*

RESONNER, v. a., et réd. 1re conjug. (*Reçoné*), sonner de nouveau. Resonner *une cloche*, agiter de nouveau une sonnette. Resonnez *le garçon, il ne vous a pas entendu.* — Absolument. Sonner. *Les cloches* resonnent. — Voir pour la conjugaison le verbe SONNER. — *Infin. prés.* Resonner. — *Passé.* Avoir resonné. — *Part. prés.* Resonnant (invar.). — *Passé.* Resonné, resonnée, resonnés, resonnées. — *Passé comp.* Ayant resonné. — Pronominalement : *Se resonner.* Se conjugue dans un sens passif. — Passif : *être resonné. Le départ du convoi* a été resonné *trois fois.* Le part. régit *par*. *La messe a été* resonnée *plusieurs fois* par *le desservant.*

RÉSONNER, v. n. et impers., 1re conj. (*Rézoné*), retentir, renvoyer le son. *Cette voûte* résonne. *L'écho* résonne. *Faire* résonner *des instruments.* S'emploie avec le verbe *faire*. Faire résonner *un métal quelconque.* — Ne se conjugue qu'aux troisièmes personnes du singulier et du pluriel. — *Indicatif prés.* Il résonne, ils résonnent. — *Imp.* Il résonnait, ils résonnaient. — *Passé défini.* Il résonna, ils résonnèrent. — *Passé indéf.* Il a résonné, ils ont résonné. — *Passé antér.* Il eut résonné, ils eussent résonné. — *Plus-que-parfait.* Il avait résonné, ils avaient résonné. — *Futur.* Il résonnera, ils résonneront. — *Futur antér.* Il aura résonné, ils auront résonné. — *Cond. prés.* Il résonnerait, ils résonneraient. — *Passé.* Il aurait résonné, ils auraient résonné. — *On dit aussi :* Il eût résonné, ils eussent résonné. — *Point d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il résonne, qu'ils résonnent. — *Imparf.* Qu'il résonnât, qu'ils résonnassent. — *Passé.* Qu'il ait résonné, qu'ils aient résonné. — *Plus-que-parfait.* Qu'il eût résonné, qu'ils eussent résonné. — *Inf. prés.* Résonner. — *Passé.* Avoir résonné. — *Part. prés.* Résonnant (variable). *Une voûte résonnante. Des instruments résonnants.* — *Passé.* Résonné, résonnée, résonnés, résonnées. — *Passé composé.* Ayant résonné. — Ne se conjugue point avec le pronom personnel ni passivement.

RÉSOUDRE, v. a. irr., 4e conj. (*Rézoudre*), faire cesser la consistance, l'union entre les parties, amollir. Résoudre *une tumeur, un abcès.* Résoudre *un bail, un marché, etc.* Dans ce sens, au propre, le participe passé fait *résous*, et non *résolu*. *Le soleil a* résous *le brouillard en pluie.* — Il signifie aussi déterminer, décider une chose. Résoudre *un projet, une chose commune.*

> En vain une fière déesse
> D'Enée a *résolu* la mort.
> Rousseau.

— On l'emploie aussi pour décider une question, un cas douteux. Résoudre *des difficultés, etc.* — *Ind. prés.* Je résous, tu résous, il résout, nous résolvons, vous résolvez, ils résolvent. — *Imparf.* Je résolvais, tu résolvais, il résolvait, nous résolvions, vous résolviez, ils résolvaient. — *Passé déf.* Je résolus, tu résolus, il résolut, nous résolûmes, vous résolûtes, ils résolurent. — *Passé ind.* J'ai résous, etc. — *Passé antér.* J'eus résous, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais résous, etc. — *Futur.* Je résoudrai, tu résoudras, il résoudra, nous résoudrons, vous résoudrez, ils résoudront. — *Futur antér.* J'aurai résous, etc. — *Condit. prés.* Je résoudrais, tu résoudrais, il résoudrait, nous résoudrions, vous résoudriez, ils résoudraient. — *Passé.* J'aurais résous, etc. — *On dit aussi :* J'eusse ré-

sous, etc. — *Impér. prés.* Résous, résolvons, résolvez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez résous. — *Subj. prés.* Que je résolve, que tu résolves, qu'il résolve, que nous résolvions, que vous résolviez, qu'ils résolvent. — *Imparf.* Que je résolusse, que tu résolusses, qu'il résolût, que nous résolussions, que vous résolussiez, qu'ils résolussent. — *Passé.* Que j'aie résous, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse résous, etc. — *Infin. prés.* Résoudre. — *Passé.* Avoir résous. — *Part. prés.* Résolvant (invar.). — *Passé.* Résous (inv.). — *Passé composé.* Ayant résous. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se résoudre.* On dit *se résoudre de,* lorsque l'action exprimée par le verbe suivant doit se passer dans le sujet même, *il s'est résolu de souffrir* ; on dit *se résoudre à,* quand l'action exprimée par le verbe doit se passer hors du sujet, *il s'est résolu à partir.*

La reine au désespoir de ne rien obtenir,
Se résout de se perdre ou de le prévenir.
Corneille.

Faudra-t-il *me résoudre à* ne vous voir jamais.
Racine.

— Passif : *Etre résolu.* Le participe régit *à, de* et *par.* *Cette question a été résolue par le comité consultatif. Etre bien résolu de se venger.*

Etes-vous résolus à venger la querelle
De vos ancêtres immolés ?
Rousseau.

RESPECTER, v. a., 1re conjug. (*Rècepekté*), porter respect, honorer, révérer. Respecter *la vieillesse, la qualité, son père, etc. On* respecte *les passions d'un grand comme son autorité* (Mass.).

Pourquoi donc voulez-vous que par un sot abus,
Chacun *respecte* en vous un honneur qui n'est [plus.
Boileau.

— On l'emploie avec le verbe *faire.*

Sur d'éclatants succès ma puissance établie,
A fait jusqu'aux deux mers *respecter* Athalie.
Racine.

— Il signifie encore avoir égard, épargner *Nous* respectons *les lois qui ne nous gênent point et qui gênent les autres* (Diderot). — *Indic. prés.* Je respecte, tu respectes, il respecte, nous respectons, vous respectez, ils respectent. — *Imparf.* Je respectais, tu respectais, il respectait, nous respections, vous respectiez, ils respectaient. — *Passé défini.* Je respectai, tu respectas, il respecta, nous respectâmes, vous respectâtes ils respectèrent. — *Passé indéf.* J'ai respecté, etc. — *Passé antér.* J'eus respecté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais respecté, etc. — *Futur.* Je respecterai, tu respecteras, il respectera, nous respecterons, vous respecterez, ils respecteront. — *Futur antér.* J'aurai respecté, etc. — *Cond. prés.* Je respecterais, tu respecterais, il respecterait, nous respecterions, vous respecteriez, ils respecteraient. — *Passé.* J'aurais respecté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse respecté, etc. — *Impér. prés.* Respecte, respectons, respectez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez respecté. — *Subj. prés.* Que je respecte, que tu respectes, qu'il respecte, que nous respections, que vous respectiez, qu'ils respectent. — *Impar.* Que je respectasse, que tu respectasses, qu'il respectât, que nous respectassions, que vous respectassiez, qu'ils respectassent. — *Passé.* Que j'aie respecté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse respecté, etc. — *Inf. prés.* Respecter. — *Passé.* Avoir respecté. — *Part. prés.* Respectant (invariable). — *Passé.* Respecté (var.). — *Passé comp.* Ayant respecté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se respecter. La vieillesse avare ou libertine ne se* respecte *point. Des ennemis nobles et généreux* se respectent *plus qu'ils ne se craignent* (Massillon). — Passif : *Etre respecté.* Le participe régit *de* et *par.*

Jadis Priam soumis fut *respecté* d'Achille.
Racine.

RESPIRER, v. a., 1re conj. (*Rècepiré*), attirer et repousser l'air par le mouvement des poumons. Respirer *facilement ou péniblement.* — Il s'emploie pour vivre.

Son empire
Embrasse tout ce qui *respire.*
Rousseau.

— Il signifie au figuré : prendre relâche. *N'avoir pas le temps de* respirer.

Un moment sans témoins cherchons à *respirer.*
Racine.

On dit, dans ce sens, *respirer de.*

Il *respirait* enfin *du* tumulte des armes.
Delille.

— Il est actif, quand il signifie aspirer. Respirer *un bon ou mauvais air. Celui qui se croit si grand,* respire *le même air que le dernier des hommes* (Stobie). — Il signifie au figuré, marquer, témoigner vivement, désirer.

Tout *respire* en Esther l'innocence et la paix.
Racine.

Il agite, il *respire* une rage insensée.
Delille.

— On dit aussi, dans le sens de désirer. Respirer *après quelque chose*. — *Indic. prés.* Je respire, tu respires, il respire, nous respirons, vous respirez, ils respirent. — *Imp.* Je respirais, tu respirais, il respirait, nous respirions, vous respiriez, ils respiraient. — *Passé déf.* Je respirai, tu respiras, il respira, nous respirâmes, vous respirâtes, ils respirèrent. — *Passé indéf.* J'ai respiré, etc. — *Passé antér.* J'eus respiré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais respiré, etc. — *Futur* Je respirerai, tu respireras, il respirera, nous respirerons, vous respirerez, ils respireront. — *Futur ant.* J'aurai respiré, etc. — *Cond. prés.* Je respirerais, tu respirerais, il respirerait, nous respirerions, vous respireriez, ils respireraient. — *Passé.* J'aurais respiré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse respiré, etc. — *Impératif prés.* Respire, respirons, respirez. — *Passé.* Aie ayons, ayez, respiré. — *Subj. prés.* Que je respire, que tu respires, qu'il respire, que nous respirions, que vous respiriez, qu'ils respirent. — *Imp.* Que je respirasse, que tu respirasses, qu'il respirât, que nous respirassions, que vous respirassiez, qu'ils respirassent. — *Passé.* Que j'aie respiré, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse respiré, etc. — *Infinitif prés.* Respirer. — *Passé.* Avoir respiré. — *Part. prés.* Respirant (invar.). — *Passé.* Respiré (var.). — *Passé comp.* Ayant respiré. — Se conjugue avec le pronom pers. dans un sens passif : *Se respirer. L'air embaumé du printemps se respire avec bonheur.* — Passif : *Etre respiré.* Le participe régit *par. Il* respire par *le nez.*

RESPLENDIR, v. n., 2e conj. (*récesplandir*), briller avec éclat. *Ce ciel resplendit de lumière.* Là, sur de longs cuissards, l'argent pur resplendit (Delille). *Ind. pr.* Je resplendis, tu resplendis, il resplendit, nous resplendissons, vous resplendissez, ils resplendissent. — *Imparf.* Je resplendissais, tu resplendissais, il resplendissait, nous resplendissions, vous resplendissiez, ils resplendissaient. — *Passé déf.* Je resplendis, tu resplendis, il resplendit, nous resplendîmes, vous resplendîtes, ils resplendirent. — *Passé indéf.* J'ai resplendi, etc. — *Passé antér.* J'eus resplendi, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais resplendi, etc. — *Futur.* Je resplendirai, tu resplendiras, il resplendira, nous resplendirons, vous resplendirez, ils resplendiront. — *Futur ant.* J'aurai resplendi, etc. — *Cond. prés.* Je resplendirais, tu resplendirais, il resplendirait, nous resplendirions, vous resplendiriez, ils resplendiraient. — *Passé.* J'aurais resplendi, etc. — *On dit aussi :* J'eusse resplendi, etc. — *Impérat. prés.* Resplendis, resplendissons, resplendissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez resplendi. — *Subj. prés.* Que je resplendisse, que tu resplendisses, qu'il resplendisse, que nous resplendissions, que vous resplendissiez, qu'ils resplendissent. — *Imp.* Que je resplendisse, que tu resplendisses, qu'il resplendît, que nous resplendissions, que vous resplendissiez, qu'ils resplendissent. — *Passé.* Que j'aie resplendi, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse resplendi, etc. — *Inf. prés.* Resplendir. — *Passé.* Avoir resplendi. — *part. prés.* Resplendissant, resplendissante. *Une étoile resplendissante, des guerriers resplendissants.* — *Passé.* Resplendi (inv.). — Ne s'emploie ni pronominalement ni passivement.

RESSAIGNER, v. a. et rédup., 1re conjug. (*Reçaigné*), saigner de nouveau, *ressaigner un malade.* — Neutralement il signifie aussi répandre de nouveau du sang. *Ma plaie* ressaigne. Au fig. *vos reproches lui ont* ressaigné *le cœur.* — Voir pour la conjugaison le verbe SAIGNER. — *Infin. prés.* Ressaigner. — *Passé.* Avoir ressaigné. — *Part. prés.* Ressaignant (var). — *Passé.* Ressaigné (var.). — *Passé comp.* Ayant Ressaigné. — Se conjugue avec le pron. personnel : *se ressaigner.* — Passif : *être ressaigné.* Le participe régit *par.*

RESSAISIR, v. a., et rédupl., 2e conj. (*Reçaizir*), saisir de nouveau, reprendre, *ressaisir quelque chose ou quelqu'un. Il n'y a rien de si indifférent que l'on ne tâche de* ressaisir *au moment où il nous échappe* (Mme de Staël). — Au figuré. Etre surpris par une nouvelle plus funeste que la première. — *Ces nouveaux désastres l'ont* ressaisi *à tel point qu'il en es tombé malade.* — Voir pour la conjugaison le verbe SAISIR — *Infin. prés.* Ressaisir. *Passé.* Avoir ressaisi. — *Part. prés.* Ressaisissant (invar.). — *Passé.* Ressaisi, ressaisie, ressaisis, ressaisies. — *Passé comp.* Ayant ressaisi. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se ressaisir. L'occasion perdue ne peut se* ressaisir. — Passif : *être ressaisi.* Le participe régit *par.*

RESSASSER, v. a. et rédupl., 1re conj. *(Reçâcé)*, sasser de nouveau. Ressasser *de la farine.* — Figurément et familièrem. ; examiner attentivement, ressasser *quelqu'un, un ouvrage.* Ressasser *la conduite de quelqu'un.* — Discuter de nouveau, ressasser *une discussion.* — Voir pour la conjugaison le verbe SASSER. — *Infin. prés.* Ressasser. — *Passé.* Avoir ressassé. — *Part. prés.* Ressassant (invar.). — *Passé.* Ressassé, ressassée, ressassés, ressassées. — *Passé comp.* Ayant ressassé. —Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *se ressasser.*—Passif: *Etre ressassé.* Le participe régit *par. Cette farine a été* ressassée par *les boulangers.*

RESSAUTER, v. a., n. et réd., 1re conj. *(Reçauté)*, sauter de nouveau. Ressauter *un fossé.* — Il est neutre dans le sens absolu. *Ce fossé est très large, tâchez de* ressauter *sans vous faire mal.* — Au fig., oublier, passer par dessus. *L'inattention de cet enfant est cause qu'il a* ressauté *plusieurs fois la même page.* — Pour la conjugaison voir le verbe SAUTER. — *Infin. prés.* Ressauter.—*Passé.* Avoir ressauté. —*Part. prés.* Ressautant (inv.).— *Passé.* Ressauté (var.).—*Passé comp.* Ayant ressauté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se ressauter.* — Passif : *être ressauté.* Le participe régit *par. Ce ruisseau a été* ressauté *bien des fois* par *les troupeaux qui viennent paître dans cette prairie.*

RESSÉCHER, v. a. et rédupl., 1re conj. *(Recéché)*, sécher de nouveau. *Vos habits ne sont pas assez secs,* resséchez-*les.* — Pour la conjugaison voir le verbe SÉCHER. — *Inf. prés.* Ressécher. — *Passé.* Avoir resséché.— *Part. prés.* Resséchant (inv.). — *Passé.* Resséché, resséchée, resséchés, resséchées. — *Passé comp.* Ayant resséché. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se ressécher. Je me* resséche. — Passif : *Etre resséché.* Le participe régit *par. J'ai été* resséché par *le soleil.*

RESSELLER, v. a.et réd., 1re conj. *(Recélé)*, seller de nouveau. Ressellez *votre cheval nous allons partir.* — Voir pour la conjugaison le verbe SELLER. — *Infin. prés.* Resseller. — *Passé.* Avoir ressellé. — *Part. prés.* Ressellant (inv.). — *Passé.* Ressellé, ressellée, ressellés, ressellées. — *Passé comp.* Ayant ressellé. — Pron. : *se resseller.* Se conjugue dans un sens passif. — Passif : *Etre ressellé. Votre monture est* ressellée. Le participe régit *par. Les coursiers de ces dames ont été* ressellés par *mon domestique.*

RESSEMBLER, v. a., 1re conj. *(Reçamblé)*, avoir de la ressemblance, de la conformité. *La perte d'un bien vrai ou faux* ressemble *toujours à un malheur* (Mme de Staël).— *De peur de vous condamner vous-mêmes, il vous faut faire grâce à ceux qui vous* ressemblent (Massillon).

> Sa langue, aux feintes prépare,
> *Ressemble* à la flèche acerée.
> Rousseau.

— *Ind. prés.* Je ressemble, tu ressembles, il ressemble, nous ressemblons, vous ressemblez, ils ressemblent. — *Imparf.* Je ressemblais, tu ressemblais, il ressemblait, nous ressemblions, vous ressembliez, ils ressemblaient. — *Passé déf.* Je ressemblai, tu ressemblas, il ressembla, nous ressemblâmes, vous ressemblâtes, ils ressemblèrent. — *Passé ind.* J'ai ressemblé, etc. — *Passé antér.* J'eus ressemblé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais ressemblé, etc. — *Futur.* Je ressemblerai, tu ressembleras, il ressemblera, nous ressemblerons, vous ressemblerez, ils ressembleront. — *Futur ant.* J'aurai ressemblé, etc. — *Cond. prés.* Je ressemblerais, tu ressemblerais, il ressemblerait, nous ressemblerions, vous ressembleriez, ils ressembleraient. — *Passé.* J'aurais ressemblé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse ressemblé, etc. — *Impér. prés.* Ressemble, ressemblons, ressemblez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ressemblé. — *Subj. prés.* Que je ressemble, que tu ressembles, qu'il ressemble, que nous ressemblions, que vous ressembliez, qu'ils ressemblent. — *Imp.* Que je ressemblasse, que tu ressemblasses, qu'il ressemblât, que nous ressemblassions, que vous ressemblassiez, qu'ils ressemblassent. — *Passé.* Que j'aie ressemblé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ressemblé, etc. — *Infinit. prés.* Ressembler. — *Passé.* Avoir ressemblé. — *Partic. prés.* Ressemblant, ressemblante. *Une copie* ressemblante; *deux hommes* ressemblants.— *Passé.* Ressemblé (inv.). — *Passé comp.* Ayant ressemblé. — Il est pronominal, réfléchi et récipr. : *se ressembler. Les plaisirs* se ressemblent *tous* (Massillon). — Terme de littérature, s'imiter soi-même, faire toujours dans le même genre. *Voltaire* se ressemble *rarement. L'égoïste et le faux dévot* se ressemblent, *en ce qu'ils rapportent tout à leur félicité.*

RESSEMELER, v. a. et rédupl., 1re conj.

(Recemelé), mettre de nouvelles semelles. Ressemeler *des bottes, des souliers.* Dans ce verbe, on double la lettre *l* à tous les temps où cette lettre est suivie d'un *e* muet. —Voir pour la conjugaison le verbe SEMELER. — *Infin. prés.* Ressemeler. — *Passé.* Avoir ressemelé. — *Part. prés.* Ressemelant (invar.). — *Passé.* Ressemelé (var.). — *Passé comp.* Ayant ressemelé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se ressemeler.* — Passif : *Etre ressemelé.* Le participe régit *par.*

RESSENTIR, v. a. et irrég., 2e conjug. sentir, éprouver. Ressentir *des douleurs, de la joie, une perte, etc.*

Tout *ressent* de ses yeux les charmes innocents.
Racine.

— *Le plus grand plaisir qu'un honnête homme puisse* ressentir, *c'est de faire plaisir à ses amis* (Voltaire). — Voir pour la conjugaison le verbe SENTIR. — *Infin. prés.* Ressentir. — *Passé.* Avoir ressenti. — *Partic. prés.* Ressentant (invar.). — *Pass.* Ressenti, ressentie, ressentis, ressenties. — *Passé composé.* Ayant ressenti. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se ressentir.* Se ressentir *d'une injure.* — Passif : *Etre ressenti.* Le participe régit *par. La compassion n'est* ressentie *que par les âmes tendres* (Boiste).

RESSERRER, v. a. et réd., 1re conj. *(Recèré)*, serrer davantage. Resserrer *un nœud.* — Renfermer. Resserrer *du linge.* — Remettre. Resserrer *un objet à sa place.* — Rendre moins lâche. Resserrer *le ventre* — Au figuré, abréger, diminuer, réduire.

Mer terrible, en ton lit quelle main te *resserre?*
L. Racine.

Un auteur resserre *son sujet, ou la matière d'un livre.* — Voir pour la conjugaison le verbe SERRER. — *Infin. prés.* Resserrer. — *Pass.* Avoir resserré. — *Part. prés.* Resserrant (inv.). — *Passé.* Resserré, (var.). — *Passé comp.* Ayant resserré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se resserrer.*

Mon cœur de crainte et d'horreur *se resserre.*
Racine.

— Passif : *être resserré.* Le participe régit *par.*

Quelquefois dans sa course un esprit vigoureux
Trop *resserré* par l'art, sort des règles prescrites.
Boileau.

RESSINER, v. a., 1re conj. *(Reciné)*, faire collation (Montaigne). Vieux et inusité. — Se conjugue sur DESSINER. — *Infin. prés.* Ressiner. — *Passé.* Avoir ressiné. — *Part. prés.* Ressinant (invar.). — *Passé.* Ressiné (inv.). — *Passé comp.* Ayant ressiné.

RESSORTIR, v. n., rédupl. et irr., 2e conj. *(Reçortir)*, sortir après être sorti ou sortir une seconde fois. *Il est* sorti *ce matin, et il est* ressorti *ensuite.* — Activement. Ressortir *un objet*, c'est le reporter dehors après l'avoir rentré. — Voir pour la conjugaison le verbe SORTIR. — *Infinitif prés.* Ressortir. — *Passé.* Etre ressorti. — *Part. prés.* Ressortant (invar.). — *Passé.* Ressorti (var.). *Passé comp.* Etant ressorti. — Passif : *Etre ressorti.* Le part. régit *par.*

RESSORTIR, v. n., 2e conj. *(Reçortir)*, être de la dépendance de quelque juridiction. Ressortir *d'un tribunal.*

Tout ouvrage, toute doctrine,
Ressortit à son tribunal.
J.-J. Rousseau.

— *Indic. prés.* Je ressortis, tu ressortis, il ressortit, nous ressortissons, vous ressortissez, ils ressortissent. — *Imp.* Je ressortissais, tu ressortissais, il ressortissait, nous ressortissions, vous ressortissiez, ils ressortissaient. — *Passé déf.* Je ressortis, tu ressortis, il ressortit, nous ressortîmes, vous ressortîtes, ils ressortirent. — *Passé indéf.* J'ai ressorti, etc. — *Passé antér.* J'eus ressorti, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais ressorti, etc. — *Futur.* Je ressortirai, tu ressortiras, il ressortira, nous ressortirons, vous ressortirez, ils ressortiront. — *Futur antér.* J'aurai ressorti, etc. — *Cond. présent.* Je ressortirais, tu ressortirais, il ressortirait, nous ressortirions, vous ressortiriez, ils ressortiraient. — *Passé.* J'aurais ressorti, etc. — *On dit aussi :* J'eusse ressorti, etc. — *Impératif prés.* Ressortis, ressortissons, ressortissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ressorti. — *Subjonct. prés.* Que je ressortisse, que tu ressortisses, qu'il ressortisse, que nous ressortissions, que vous ressortissiez, qu'ils ressortissent. — *Imparfait.* Que je ressortisse, que tu ressortisses, qu'il ressortît, que nous ressortissions, que vous ressortissiez, qu'ils ressortissent. — *Passé.* Que j'aie ressorti, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse ressorti, etc. — *Infinit. prés.* Ressortir. — *Passé.* Avoir ressorti. — *Part. prés.* Ressortissant (invar.). — *Passé.* Ressorti (variable). — *Passé comp.* Ayant ressorti.

RESSOUDER, v. a., 1re conjug. (Re-

çoudé), souder de nouveau, remettre de la soudure. Ressouder *une cafetière de fer blanc.* Ressouder *des tuyaux* (Acad.). —Voir pour la conjugaison le verbe SOUDER.—*Infin. prés.* Ressouder. — *Passé.* Avoir ressoudé. — *Part. prés.* Ressoudant (inv.). — *Passé.* Ressoudé, ressoudée, ressoudés, ressoudées.—*Passé comp.* Ayant ressoudé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se ressouder. Ce vase peut* se ressouder (Omiss. de l'Académie). — Passif : *Être ressoudé.* Le part. régit *par. Cet arrosoir a été* ressoudé par *le chaudronnier.*

RESSOUVENIR (se), v. pron. et rédupl., 2e conj. (*Cereçouvenir*), se souvenir d'une chose oubliée. Se ressouvenir *d'une prière, d'une invitation, d'une leçon.* — Il signifie aussi considérer, faire attention.

> Et *ressouviens-toi* bien
> De leur fournir un style aussi dur que le tien.
> Boileau.

—Voir pour la conjugaison le verbe SE SOUVENIR.—*Inf. prés.* Se ressouvenir.— *Passé.* S'être ressouvenu. — *Part. prés.* Se ressouvenant (invar.). — *Passé.* Ressouvenu (var.). — *Passé comp.* S'étant ressouvenu.

RESSUER, v. n. et réd., 1re conj. (*Reçué*), rendre l'humidité extérieure. *Les murs* ressuent. — Act. Terme de monnaie, aider à l'évaporation, séparer l'argent du cuivre. — Voir pour la conjugaison le verbe SUER. — *Infin. prés.* Ressuer. — *Passé.* Avoir ressué. — *Part. prés.* Ressuant (inv.). — *Passé.* Ressué (invariab.). — *Passé composé.* Ayant ressué.

RESSUSCITER, v. a., 1re conj. (*Reçucité*), ramener de la mort à la vie, renouveler, faire revivre. *Un remède* ressuscite *un malade. Une bonne nouvelle* ressuscite *quelqu'un. On* ressuscite *un procès, une opinion, une erreur.*

> Quoi ! la fortune, obstinée à me nuire,
> *Ressuscite* un rival armé pour me détruire.
> Racine.

— Il est neutre quand il signifie revenir de la mort à la vie. *Les hommes* ressusciteront *au jugement dernier.*

> Mon esprit, prompt à *ressusciter*
> Du temps qu'il a perdu saura se racquitter.
> Boileau.

— *Ind. prés.* Je ressuscite, tu ressuscites, il ressuscite, nous ressuscitons, vous ressuscitez, ils ressuscitent. — *Imparf.* Je ressuscitais, tu ressuscitais, il ressuscitait, nous ressuscitions, vous ressuscitiez, ils ressuscitaient. — *Passé déf.* Je ressuscitai, tu ressuscitas, il ressuscita, nous ressuscitâmes, vous ressuscitâtes, ils ressuscitèrent. — *Passé indéf.* J'ai ressuscité, etc. — *Passé antér.* J'eus ressuscité, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais ressuscité, etc. — *Futur.* Je ressusciterai, tu ressusciteras, il ressuscitera, nous ressusciterons, vous ressusciterez, ils ressusciteront. — *Futur antér.* J'aurai ressuscité, etc. — *Cond. prés.* Je ressusciterais, tu ressusciterais, il ressusciterait, nous ressusciterions, vous ressusciteriez, ils ressusciteraient. — *Passé.* J'aurais ressuscité, etc. — *On dit aussi :* J'eusse ressuscité, etc. — *Impér. prés.* Ressuscite, ressuscitons, ressuscitez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ressuscité. — *Subj. prés.* Que je ressuscite, que tu ressuscites, qu'il ressuscite, que nous ressuscitions, que vous ressuscitiez, qu'ils ressuscitent. — *Imparf.* Que je ressuscitasse, que tu ressuscitasses, qu'il ressuscitât, que nous ressuscitassions, que vous ressuscitassiez, qu'ils ressuscitassent. — *Passé.* Que j'aie ressuscité, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse ressuscité, etc. — *Infin. prés.* Ressusciter. — *Passé.* Avoir ressuscité. — *Part. prés.* Ressuscitant (invar.). — *Passé.* Ressuscité, ressuscitée, ressuscités, ressuscitées. — *Passé comp.* Ayant ressuscité. — Passif : *être ressuscité.*

RESSUYER, v. n., et a. 1re conj. (*Reçui-ié*), sécher. *Il faut laisser* ressuyer *ce mur.* — Il est actif et rédup., quand il signifie essuyer de nouveau. Ressuyer *de la vaisselle.* — Voir pour la conjugaison le verbe ESSUYER. — *Infin. prés.* Ressuyer. — *Passé.* Avoir ressuyé. — *Partic. prés.* Ressuyant (inv.). — *Passé.* Ressuyé (var.). — *Passé comp.* Ayant ressuyé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se ressuyer.* — Passif : *être ressuyé.* Le participe régit *par.*

RESTAURER, v. a. 1re conj. (*Récetôré*), réparer, rétablir. Restaurer *une maison; un édifice.* — Au figuré. *Il est impossible de* restaurer *l'édifice social, si les mœurs ne se réforment pas.* (Boiste.)—*Ind. prés.* Je restaure, tu restaures, il restaure, nous restaurons, vous restaurez, ils restaurent. — *Imparf.* Je restaurais, tu restaurais, il restaurait, nous restaurions, vous restauriez, ils restauraient. — *Passé déf.* Je restaurai, tu restauras, il res-

taura, nous restaurâmes, vous restaurâtes, ils restaurèrent. — *Passé indéf.* J'ai restauré, etc. — *Passé antér.* J'eus restauré, etc. — *Plus-que parf.* J'avais restauré, etc. — *Futur.* Je restaurerai, tu restaureras, il restaurera, nous restaurerons, vous restaurerez, ils restaureront. — *Futur ant.* J'aurai restauré, etc. — *Cond. prés.* Je restaurerais, tu restaurerais, il restaurerait, nous restaurerions, vous restaureriez, ils restaureraient. — *Passé.* J'aurais restauré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse restauré, etc. — *Impér. prés.* Restaure, restaurons, restaurez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez restauré.— *Subj. prés.* Que je restaure, que tu restaures, qu'il restaure, que nous restaurions, que vous restauriez, qu'ils restaurent.— *Imparf.* Que je restaurasse, que tu restaurasses, qu'il restaurât, que nous restaurassions, que vous restaurassiez, qu'ils restaurassent. — *Passé.* Que j'aie restauré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse restauré, etc. — *Infin. prés.* Restaurer. — *Passé.* Avoir restauré. — *Participe prés.* Restaurant (invar.). — *Passé.* Restauré, restaurée, restaurés, restaurées. — *Passé comp.* Ayant restauré. — Se conjugue pronom. : *se restaurer.* — Passif : *être restauré.* Le participe régit *par.*

RESTIPULER, v. a., rédupl., et récip. 1re conj. (*Récetipulé*), stipuler de nouveau. *Ce locataire a exigé de son propriétaire qu'il* restipulât *dans le renouvellement de son bail les mêmes clauses qu'auparavant.* — Récip. *Les acquéreurs et les vendeurs déclarent au notaire qu'ils* restipulent *les memes conditions pour cette obligation que pour la précédente.* — Voir pour la conjugaison le verbe STIPULER. — *Inf. prés.* Restipuler. —*Passé.* Avoir restipulé. — *Part. prés.* Restipulant (invar.). — *Pass.* Restipulé, (variable). — *Passé comp.* Ayant restipulé. — Se conj. avec le pronom pers. : *se restipuler.* — Passif : *être restipulé, Les clauses* ont été restipulées. Le part. régit *par. Tous les articles de ce contrat ont été* restipulés par *les nouveaux acquéreurs.*

RESTER, v. n. 1re conj. (*Récelé*), être de reste. *Il ne* reste *rien du dîner. Il* reste *seul de son nom.*

> De tant de biens il ne vous *reste* plus
> Que la constance et des vœux superflus.
> J.-B. Rousseau.

— Ce verbe prend l'auxiliaire *avoir* si l'on veut faire entendre que le sujet n'est pluss au lieu dont on parle, *il* a resté *deux jours à Lyon*, mais si l'on veut faire entendre que le sujet est encore au lieu dont il est question, *rester* prend l'auxiliaire *être ; il* est resté *à Lyon, et nous avons continué notre route.* — Ce verbe s'emploie aussi impersonnellement. *Otez quatre de sept, il* reste *trois.*

> Et de tout ce que j'aime
> Il ne *restera* plus qu'un triste souvenir.
> Racine.

— On dit *rester à*, suivi d'un infinitif. *Dieu a des remèdes pour vous guérir, et il ne* reste *qu'à les obtenir par des vœux continuels* (Bossuet). On dit aussi *rester de.*

> Il ne vous *reste* enfin
> Que *d'*en faire à sa mère un horrible festin,

— On l'emploie encore en parlant de ce qui sert de ressource.

> Ne me *reste*-il plus d'asile,
> Que le vaste abîme des mers?
> Rousseau.

— Il signifie encore demeurer après le départ de ceux avec qui l'on était. *La compagnie s'en alla et je* restai. Il se dit encore pour demeurer malgré. *On a beau faire pour le renvoyer, il* reste *en dépit de tout.* — Il signifie aussi se tenir, être arrêté, s'arrêter. *Reprendre un discours où l'on en était* resté. — *Indic. prés.* Je reste, tu restes, il reste, nous restons, vous restez, ils restent.— *Imparf.* Je restais, tu restais, il restait, nous restions, vous restiez, ils restaient. — *Passé déf.* Je restai, tu restas, il resta, nous restâmes, vous restâtes, ils restèrent. — *Passé indéf.* J'ai resté, etc. — *Passé ant.* J'eus resté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais resté, etc. — *Futur.* Je resterai, tu resteras, il restera, nous resterons, vous resterez, ils resteront. — *Futur ant.* J'aurai resté, etc. — *Cond. prés.* Je resterais, tu resterais, il resterait, nous resterions, vous resteriez, ils resteraient. — *Passé.* J'aurais resté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse resté, etc. — *Impér. prés.* Reste, restons, restez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez resté. — *Subj. prés.* Que je reste, que tu restes, qu'il reste, que nous restions, que vous restiez, qu'ils restent. — *Imparf.* Que je restasse, que tu restasses, qu'il restât, que nous restassions, que vous restassiez, qu'ils restassent. — *Passé.* Que j'aie resté, etc — *Plus-que-*

parf. Que j'eusse resté, etc. — *Infin. prés.* Rester. — *Passé.* Avoir resté. — *Partic. prés.* Restant var. . *Ecrire poste restante.* Le participe *resiant* est quelquefois pris substantivement. *Les restants d'une substance.* — *Passé.* Resté (var.). — *Passé comp.* Ayant resté

RESTITUER, v. a., 1re conj. (*Récestitué*), rendre ce qui avait été pris. Restituer *un objet volé.* — Il signifie aussi rétablir. Restituer *la réputation de quelqu'un.* — Il signifie encore remettre en état. Restituer *un texte, un monument.* — *Indic. prés.* Je restitue, tu restitues, il restitue, nous restituons, vous restituez, ils restituent. — *Imparf.* Je restituais, tu restituais, il restituait, nous restituions vous restituiez, ils restituaient. — *Passé déf.* Je restituai, tu restituas, il restitua, nous restituâmes, vous restituâtes, ils restituèrent. — *Passé ind.* J'ai restitué, etc. — *Passé ant.* J'eus restitué, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais restitué, etc. — *Futur.* Je restituerai, tu restitueras, il restituera, nous restituerons, vous restituerez, ils restitueront. — *Futur ant.* J'aurai restitué, etc. — *Condit. prés.* Je restituerais, tu restituerais, il restituerait, nous restituerions, vous restitueriez, ils restitueraient. — *Passé.* J'aurais restitué, etc. — *On dit aussi* : J'eusse restitué, etc. — *Impér. prés.* Restitue, restituons, restituez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez restitué. — *Subj. prés.* Que je restitue, que tu restitues, qu'il restitue, que nous restituions, que vous restituiez, qu'ils restituent. — *Imparf.* Que je restituasse, que tu restituasses, qu'il restituât, que nous restituassions, que vous restituassiez, qu'ils restituassent. — *Passé.* Que j'aie restitué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse restitué, etc. — *Infinitif prés.* Restituer. — *Passé.* Avoir restitué. — *Part. prés.* Restituant (invar.). — *Passé.* Restitué, restituée, restitués, restituées. — *Passé comp.* Ayant restitué. — Se conj. avec le pronom pers. : *Se restituer. Les hommes se ravissent aisément le bonheur, et se le* restituent *difficilement* (Boiste). — Passif : *être restitué.* Le part. régit *par.*

RESTREINDRE, v. a., 4e conj. (*Recetreindre*), resserrer. *Un médicament* restreint. En terme de médecine. — Il signifie au figuré, diminuer, réduire. Restreindre *une proposition.* — *Ind. prés.* Je restreins, tu restreins, il restreint, nous restreignons, vous restreignez, ils restreignent. — *Imp.* Je restreignais, tu restreignais, il restreignait, nous restreignions, vous restreigniez, ils restreignaient. — *Passé déf.* Je restreignis, tu restreignis, il restreignit, nous restreignîmes, vous restreignîtes, ils restreignirent. — *Passé indéf.* J'ai restreint, etc. — *Passé antér.* J'eus restreint, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais restreint, etc. — *Futur.* Je restreindrai, tu restreindras, il restreindra, nous restreindrons, vous restreindrez, ils restreindront. — *Futur antér.* J'aurai restreint, etc. — *Condit. prés.* Je restreindrais, tu restreindrais, il restreindrait, nous restreindrions, vous restreindriez, ils restreindraient. — *Pass.* J'aurais restreint, etc. — *On dit aussi* : J'eusse restreint, etc. — *Impérat. prés.* Restreins, restreignons, restreignez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez restreint. — *Subj. prés.* Que je restreigne, que tu restreignes, qu'il restreigne, que nous restreignions, que vous restreigniez, qu'ils restreignent. — *Imparf.* Que je restreignisse, que tu restreignisses, qu'il restreignît, que nous restreignissions, que vous restreignissiez, qu'ils restreignissent. — *Passé.* Que j'aie restreint, etc. — *Plus que-parf.* Que j'eusse restreint, etc. — *Infin. prés.* Restreindre. — *Pass.* Avoir restreint. — *Partic. prés.* Restreignant (invar.). — *Passé.* Restreint, restreinte, restreints, restreintes. — *Passé composé.* Ayant restreint. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se restreindre.* — Passif : *Etre restreint.* Le part. régit *par.*

RÉSULTER, v. n., imp. 1re conj. (*Rézulte*), ce verbe ne se conjugue qu'à l'infinitif et à la 3e personne. On le conjugue avec le verbe *avoir*, quand il est question d'un résultat qui s'opère, qui commence, et dont on veut marquer le commencement. *Etre témoin d'une querelle, et voir ce qui en* a résulté. Mais s'il s'agit d'un résultat déjà existant, et dont on ne veut exprimer que l'existence on l'emploie avec l'auxiliaire *être. Se rappeler une querelle, et voir ce qui en* est résulté. — Ce verbe signifie s'ensuivre. *De ce raisonnement il* résulte *que. Raffinez sur tous les plaisirs, mettez les dans un creuset, de toutes ces transformations, il n'en* résultera *que l'ennui* (Massillon). — *Indic. prés.* Il résulte. — — *Imparf.* Il résultait. — *Passé déf.* Il résulta. — *Passé indéf.* Il a résulté.

— *Passé antér.* Il eut résulté. — *Plus-que-parfait.* Il avait résulté. — *Futur.* Il résultera. — *Futur antér.* Il aura résulté. — *Condit. prés.* Il résulterait. — *Passé.* Il aurait résulté. — *On dit aussi* : Il eût résulté. — *Point d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il résulte.—*Imparf.* Qu'il résultât. — *Passé.* Qu'il ait résulté. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût résulté. —*Infin. prés.* Résulter. — *Passé.* Avoir résulté.—*Part. prés.* Résultant. — *Passé.* Résulté. — *Passé comp.* Ayant résulté.

RÉSUMER, v. a. 1re conj. *(Rézumé)*. recueillir, reprendre, réduire en peu de mots. — *Indic. prés.* Je résume, tu résumes, il résume, nous résumons, vous résumez, ils résument. — *Imparf.* Je résumais, tu résumais, il résumait, nous résumions, vous résumiez, ils résumaient. — *Passé déf.* Je résumai, tu résumas, il résuma, nous résumâmes, vous résumâtes, ils résumèrent. — *Passé ind.* J'ai résumé, etc. — *Passé ant.* J'eus résumé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais résumé, etc. — *Futur.* Je résumerai, tu résumeras, il résumera, nous résumerons, vous résumerez, ils résumeront. — *Futur ant.* J'aurai résumé, etc. — *Cond. prés.* Je résumerais, tu résumerais, il résumerait, nous résumerions, vous résumeriez, ils résumeraient. — *Passé.* J'aurais résumé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse résumé, etc. — *Impér. prés.* Résume, résumons, résumez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez résumé. — *Subj. prés.* Que je résume, que tu résumes, qu'il résume que nous résumions que vous résumiez, qu'ils résument. — *Imp.* Que je résumasse, que tu résumasses, qu'il résumât, que nous résumassions, que vous résumassiez, qu'ils résumassent. — *Passé.* Que j'aie résumé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse résumé, etc. — *Inf. prés.* Résumer. — *Passé.* Avoir résumé. — *Partic. prés.* Résumant (invar.). — *Passé.* Résumé, résumée, résumés, résumées. — *Passé comp.* Ayant résumé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se résumer. L'éloquence militaire* se résume *en ces mots : si vous ne les tuez, ils vous tueront.* — Passif : *être résumé.* Le participe régit *par.*

RÉTABLIR, v. a., 2e conj. *(Rétablir)*, Remettre en premier état, en meilleur état, rétablir sa maison, rétablir quelqu'un dans ses biens. *Le fils de Dieu a fondé son temple si splendidement qu'il n'aura jamais besoin qu'on le* rétablisse (Boiste).— Il s'emploie au figuré,

> Par charité, rendez-moi ridicule,
> Pour *rétablir* ma réputation.
> Rousseau

—Rétablir *ce passage d'un auteur,* c'est le restituer. Voir pour la conj. le verbe ÉTABLIR. — *Inf. prés.* Rétablir. —*Passé.* Avoir rétabli. — *Part. prés.* Rétablissant (invar.). — *Passé.* Rétabli, rétablie, rétablis, rétablies. — *Passé comp.* Ayant rétabli. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se rétablir. — Une gloire renversée ne* se rétablit *jamais.* — Passif : *Etre rétabli.* Le participe régit *par.*

RETAILLER, v. a., 1re conj. *(Reta-ié)*, tailler de nouveau ; *retailler sa plume. On a mal taillé ces arbres, il faut les* retailler (Acad.) Voir pour la conjugaison le verbe TAILLER. — *Inf. prés.* Retailler. — *Passé.* Avoir retaillé. — *Part. prés.* Retaillant (inv.). — *Passé.* Retaillé, retaillée, retaillés, retaillées.—*Passé comp.* Ayant retaillé. — Se conjugue avec le pronom pers. : *se retailler* (omission de l'Académie.). — Passif : *Etre retaillé.* Le participe régit *par.*

RÉTALER, v. a. et réd., 1re conjugais. (*Rétalé.*), étaler de nouveau, refaire un étalage, rétaler *les marchandises.* — Voir pour la conjugaison le verbe ÉTALER. — *Inf. prés.* Etaler. — *Passé.* Avoir étalé. —*Participe prés.* étalant (invar.). —*Passé* Etalé, étalée, étalés, étalées. — *Passé comp.* Ayant étalé. — S'emploie avec le pronom personnel : *se rétaler.* — Passif. *Etre rétalé.* Le participe régit *par.*

RETAPER, v. a., 1re conjug. (*Retapé*), remettre à neuf, remettre en état, *retaper un chapeau, retaper des cheveux, les peigner et les faire renfler.* — *Ind. prés.* Je retape, tu retapes, il retape, nous retapons, vous retapez, ils retapent. —*Imp.* Je retapais, tu retapais, il retapait, nous retapions, vous retapiez, ils retapaient.— *Passé défini.* Je retapai, tu retapas, il retapa, nous retapâmes, vous retapâtes, ils retapèrent. — *Passé indéf.* J'ai retapé, etc. — *Passé ant.* J'eus retapé, etc. — *Plus-que-Parf.* J'avais retapé, etc. — *Futur.* Je retaperai, tu retaperas, il retapera, nous retaperons, vous retaperez ils retaperont. — *Futur antér.* J'aurai retapé, etc. — *Cond. prés.* Je retaperais, tu retaperais, il retaperait, nous retaperions, vous retaperiez, ils retaperaient. —*Passé.* J'aurais retapé, etc. — *On dit aussi :*

J'eusse retapé, etc.—*Impér. prés.* Retape, retapons, retapez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez retapé. — *Subj. prés.* Que je retape, que tu retapes, qu'il retape, que nous retapions, que vous retapiez, qu'ils retapent. —*Imparf.* Que je retapasse, que tu retapasses, qu'il retapât, que nous retapassions, que vous retapassiez, qu'ils retapassent.— *Passé.* Que j'aie retapé, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse retapé, etc —*Infinitif prés.* Retaper. —*Passé.* Avoir retapé. — *Part. prés.* Retapant (invar.). —*Passé.* Retapé (var.). — *Passé comp.* Ayant retapé. — Se conjugue avec le pronom personnel ; *se retaper.* — Passif : *être retapé.* Le participe régit *par.*

RETARDER, v. a. et n., 1re conj. (*Retaredé*), différer. Retarder *son départ, un un jugement, un paiement, etc.*—Il signifie aussi empêcher d'aller, de partir, d'avancer. Retarder *un horloge, un progrès, etc.* — Il signifie encore être cause qu'une chose est différée.

Mais quels soins désormais peuvent me ***retarder?***
Racine.

— Il est neutre dans le sens absolu. *La marée* retarde. *Cette montre* retarde. — *Indicat. prés.* Je retarde, tu retardes, il retarde, nous retardons, vous retardez, ils retardent.—*Imparf.* Je retardais, tu retardais, il retardait, nous retardions, vous retardiez, ils retardaient.—*Passé défini.* Je retardai, tu retardas, il retarda, nous retardâmes, vous retardâtes, ils retardèrent.—*Passé indéf.* J'ai retardé, etc.— *Passé ant.* J'eus retardé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais retardé, etc. — *Futur.* Je retarderai, tu retarderas, il retardera, nous retarderons, vous retarderez, ils retarderont. — *Futur antér.* J'aurai retardé, etc. — *Condit. prés.* Je retarderais, tu retarderais, il retarderait, nous retarderions, vous retarderiez, ils retarderaient. — *Passé.* J'aurais retardé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse retardé, etc.— *Impér. prés.* Retarde, retardons, retardez —*Passé.* Aie, ayons, ayez retardé. — *Subj. prés.* Que je retarde, que tu retardes, qu'il retarde, que nous retardions, que vous retardiez, qu'ils retardent.—*Imparf.* Que je retardasse, que tu retardasses, qu'il retardât, que nous retardassions, que vous retardassiez, qu'ils retardassent. — *Passé.* Que j'aie retardé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse retardé, etc.—*Infinitif prés.* Retarder.— *Passé.* Avoir retardé.—*Part. prés.* Retardant (inva.).—*Passé.* Retardé (var.). — *Passé composé.* Ayant retardé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se retarder. Les hommes* se retardent *sur toutes les routes en s'y portant en foule* (Boiste). — Passif : *être retardé.* Le participe régit *par. Etre* retardé par *une cause imprévue.*

RETÂTER, v. a. et rédup., 1re conjug. (*Retâté*), tâter de nouveau ; manier plusieurs fois ; goûter. *Je* retâterais *volontiers de ce mets.* Fam. — Voir pour la conjugaison le verbe TÂTER.—*Infin. prés.* Retâter. — *Passé.* Avoir retâté. — *Part. prés.* Retâtant (invar.).—*Passé.* Retâté (var.). — *Passé comp.* Ayant retâté. — Passif : *Etre retâté.* Le participe régit *par. Etoffe* retâtée *sans cesse* par *la même personne.*

RETAXER, v. a. et rédup., 1re conjug. (*Retokcé*), taxer de nouveau. Retaxer *des marchandises.*—Voir pour la conjugaison le verbe TAXER.—*Infin. prés.* Retaxer.—*Passé.* Avoir retaxé.—*Part. prés.* Retaxant (invar.).—*Passé.* Retaxé (var.) —*Passé comp.* Ayant retaxé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *Se retaxer.*—Passif : *Etre retaxé.* Le participe régit *par.*

RETEINDRE, v. a., réd. et irr., 4e conj. (*Retindre*), teindre de nouveau, soit de la même couleur, soit d'une couleur différente. *Elle a fait* reteindre *sa robe dont la couleur était passée. Sa robe était bleue, elle l'a fait* reteindre *en brun* (Acad.). — Pour la conjugaison voir le verbe TEINDRE. — *Infin. prés.* Reteindre. — *Passé.* Avoir reteint. — *Part. prés.* Reteignant (inv.). — *Passé.* Reteint, reteinte, reteints, reteintes.—*Passé comp.* Ayant reteint. — S'emploie avec le pronom personnel : *se reteindre* (Omission de l'Acad.). *La soie* se reteint *plus difficilement que la laine* (Boiste). — Passif : *Etre reteint.* Le part. régit *par.*

RETENDRE, v. a. et rédup., 4e conjug. (*Retandre*), tendre de nouveau. *Il faut* retendre *ce cordage.*—Voir pour la conjugaison le verbe TENDRE.— *Infin. prés.* Retendre. — *Passé.* Avoir retendu. — *Part. prés.* Retendant (inv.). — *Passé.* Retendu, retendue, retendus, retendues. — *Passé comp.* Ayant retendu.— Passif : *Etre retendu.* Le participe régit *par.*

RETENIR, v. a. et n., irrég. et rédupl., 3me conj. (*Retenir*), tenir une seconde

fois, garder par devers soi, retenir *le bien d'autrui*, retenir *les gages d'un domestique*. — Il signifie aussi conserver, ne point se désaisir, *le temps est un trésor que nous voudrions pouvoir éternellement* retenir, *et que nous ne pouvons souffrir entre nos mains* (Massillon). — Il signifie encore réserver, retenir *une pension sur un bénéfice*, retenir *une somme que l'on a avancée*. — On l'emploie pour s'assurer par précaution d'une chose qu'un autre aurait pu prendre. Retenir *une chaise au concert, une loge à la comédie*, retenir *une chambre*. — Il signifie aussi arrêter, faire demeurer, ne pas laisser aller, retenir *une personne*, retenir *quelqu'un à souper*. on l'emploie encore pour *tenir arrêté*, retenir *l'eau avec des écluses*, retenir *son haleine, ses cris, ses plaintes, ses larmes*. — Il signifie encore empêcher, s'opposer, *il serait tombé dans le précipice si je ne l'eusse* retenu. — On l'emploie pour réprimer, modérer.

Guise, tranquille et fier au milieu de l'orage,
Précipitait le peuple ou *retenait* sa rage.
Voltaire.

— Il se construit dans ce sens avec *que*.

Je ne sais qui m'arrête et *retient* mon courroux,
Que, par un prompt avis de tout ce qui se passe.
Je ne cours des Dieux divulguer la menace.
Racine.

— Il signifie encore renfermer en soi, retenir *sa pensée*. — On l'emploie pour mettre, imprimer, garder quelque chose dans sa mémoire, retenir *une leçon*. — Voir pour la conjugaison le verbe TENIR. — *Inf. prés*. Retenir. — *Passé*. Avoir retenu. — *Part. prés*. Retenant (invar.). — *Passé*. Retenu (var.). — *Passé comp*. Ayant retenu. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se retenir*. *Un propos indiscret ne doit pas* se retenir (Boiste). — Passif : *être retenu*. être retenu *par la crainte*.

RETENTIR, v. n., unip. 2me conj. (*Retantir*), rendre, renvoyer un son éclatant, *Cette voûte* retentit *du bruit des trompettes*. — Il signifie aussi faire un bruit éclatant. *O nuit de désastre ! ô nuit effroyable où* retentit *tout-à-coup, comme un éclat de tonnerre, cette étonnante nouvelle : madame se meurt, madame est morte* ! (Bossuet). — Ce verbe ne se conjugue qu'à la 3me personne et à l'infinitif avec le verbe *faire*. — *Indicat. prés*. Il retentit, ils retentissent. — *Imp*. Il retentissait, ils retentissaient. — *Passé déf*. Il retentit, ils retentirent. — *Passé indéf*. Il a, ils ont retenti. — *Passé antér*. Il eut, ils eurent retenti. — *Plus-que-parfait*. Il avait, ils avaient retenti. — *Futur*. Il retentira, ils retentiront. — *Futur ant*. Il aura, ils auront retenti. — *Cond. prés*. Il retentirait, ils retentiraient. — *Passé*. Il aurait, ils auraient retenti. — *On dit aussi* : Il eût, ils eussent retenti. — *Point d'impératif*. — *Subj. prés*. Qu'il retentisse, qu'ils retentissent. — *Imparf*. Qu'il retentît, qu'ils retentissent. — *Passé*. Qu'il ait, qu'ils aient retenti. — *Plus-que-parf*. Qu'il eût, qu'ils eussent retenti. — *Inf. prés*. Retentir. — *Passé*. Avoir retenti. — *Part. prés*. Retentissant, retentissante, *voix* retentissante, *lieux* retentissants. — *Passé*. Retenti (inv.). — *Passé comp*. Ayant retenti.

RETERSER, v. a., rédup. 1re conj. (*Retercé*), t. d'agric. donner un second labour à une vigne, reterser *une vigne*. — Voir pour la conjugaison le verbe TERSER. — *Inf. prés*. Reterser. — *Passé*. Avoir retersé. — *Part. prés*. Retersant (inv.). — *Passé* Retersé (var.). — *Passé comp*. Ayant retersé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se reterser*. — Passif : *être retersé*. Le participe régit *par*.

RETIRER, v. a. et réd., 1re conj. (*Retiré*), tirer une seconde fois, tirer à soi. *Tirer un numéro et le* retirer. Retirer *son haleine*. Il s'emploie dans ce dernier sens au figuré.

La lune, qui du ciel voit leur démarche altière,
Retire en leur faveur sa paisible lumière.
Boileau,

— Il signifie aussi tirer quelque chose ou quelqu'un d'un lieu. Retirer *un seau du puits*. Retirer *un écolier du collège*. — Il s'emploie au figuré. *Le premier écueil de la piété des grands, est de les* retirer *des soins publics, et de les renfermer en eux mêmes* (Massillon). — Il signifie encore ôter à quelqu'un ce qu'on lui avait donné. *Dieu fait voir aux rois, en leur* retirant *sa puissance, que toute leur majesté est empruntée* (Bossuet). — On l'emploie pour percevoir, recueillir. *Dans un état bien ordonné, le peuple doit* retirer *plus d'avantages de la noblesse qu'elle même* (De Lévis). — On l'emploie encore pour donner asile.

Savez-vous quel serpent inhumain
Iphigénie avait *retiré* dans son sein?
Racine.

— En terme de palais, il signifie rentrer

en possession. *Il a* retiré *tous les biens qui avaient été aliénés par ses ancêtres* (Acad.). — Voir pour la conjugaison le verbe TIRER. — *Infinit. prés.* Retirer. — *Passé.* Avoir retiré. — *Part. prés.* Retirant (invar.). — *Passé.* Retiré (var.). — *Passé comp.* Ayant retiré. — Se conjugue pronominal. : *se retirer,* s'éloigne.

Le voici; vers mon cœur tout mon sang *se retire*
Racine.

— Il signifie aussi se raccourcir. *Le parchemin* se retire *au feu.* — Passif : *Être retiré.* Le part. régit *de* et *par.* *Être* retiré des *affaires. Ce billet a été* retiré par *l'endosseur.*

RETOMBER, v. n. et rédup., 1re conj. (*Retonbé*), tomber de nouveau. *Se relever et* retomber. — Il signifie au figuré être attaqué de nouveau. *Une injustice soufferte par un citoyen quelconque*, retombe *sur la tête de tous* (Mme de Staël). — On dit *retomber dans.* Retomber *dans le gouffre.* Retomber *sur.* Retomber *sur soi-même,* ou rentrer en soi-même. Retomber *à.* Retomber *à genoux.* — Voir pour la conjugaison le verbe TOMBER. — *Inf. prés.* Retomber. — *Passé.* Avoir retombé. — *Part. prés.* Retombant (inv.). — *Passé.* Retombé (inv.). — *Passé comp.* Ayant retombé.

RETONDRE, v. a. et rédupl. 4e conjug. (*Retondre*), tondre de nouveau. Retondre *un mouton.* — Il signifie encore ôter de l'épaisseur d'un mur. Retondre *un mur.* — Voir pour la conjugaison le verbe TONDRE. — *Infinitif prés.* Retondre. — *Passé.* Avoir retondu. — *Part. prés.* Retondant (invar.). — *Passé.* Retondu (var.). — *Passé comp.* Ayant retondu. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se retondre.* — Passif : *être retondu.* Le participe régit *par.*

RETORDRE, v. a., irr. et réd., 4e conj. (*Retordre*), tordre de nouveau. *Tordre et* retordre *du linge mouillé* (Acad.). — Il signifie quelquefois simplement tordre, en parlant du fil ou de la ficelle, quand on en tord deux ou trois brins ensemble. Retordre *des fils de chanvre, de soie* (Id.). — Prov. et figur. *Donner du fil à* retordre *à quelqu'un,* lui causer de la peine, lui susciter des embarras. — Pour la conjugaison voir le verbe TORDRE. — *Inf. prés.* Retordre. — *Passé.* Avoir retordu. — *Part. prés.* Retordant (inv.). — *Passé.* Retordu (var.). — *Passé comp.* Ayant retordu. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se retordre* (Omission de l'Académie). — Passif : *être retordu.*

RÉTORQUER, v. a., 1re conj. (*Rétorké*), tourner contre son adversaire les arguments dont il s'est servi. Rétorquer *un argument.* Rétorquer *son adversaire.* — *Indic. prés.* Je rétorque, tu rétorques, il rétorque, nous rétorquons, vous rétorquez, ils rétorquent. — *Imp.* Je rétorquais, tu rétorquais, il rétorquait, nous rétorquions, vous rétorquiez, ils rétorquaient. — *Passé déf.* Je rétorquai, tu rétorquas, il rétorqua, nous rétorquâmes, vous rétorquâtes, ils rétorquèrent. — *Passé ind.* J'ai rétorqué, etc. — *Passé ant.* J'eus rétorqué, etc. — *Plus-que parf.* J'avais rétorqué, etc. — *Futur.* Je rétorquerai, tu rétorqueras, il rétorquera, nous rétorquerons, vous rétorquerez, ils rétorqueront. — *Futur ant.* J'aurai rétorqué, etc. — *Condit. prés.* Je rétorquerais, tu rétorquerais, il rétorquerait, nous rétorquerions, vous rétorqueriez, ils rétorqueraient. — *Passé.* J'aurais rétorqué, etc. — *On dit aussi* : J'eusse rétorqué, etc. — *Impér. prés.* Rétorque, rétorquons, rétorquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez rétorqué. — *Subj. prés.* Que je rétorque, que tu rétorques, qu'il rétorque, que nous rétorquions, que vous rétorquiez, qu'ils rétorquent. — *Imp.* Que je rétorquasse, que tu rétorquasses, qu'il rétorquât, que nous rétorquassions, que vous rétorquassiez, qu'ils rétorquassent. — *Passé.* Que j'aie rétorqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse rétorqué, etc. — *Inf. prés.* Rétorquer. — *Pass.* Avoir rétorqué. — *Part. prés.* Rétorquant (inv.). — *Pass.* Rétorqué, rétorquée, rétorqués, rétorquées. — *Passé comp.* Ayant rétorqué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se rétorquer.* — Passif : *Être rétorqué.* — Le participe régit *par.*

RETOUCHER, v. a. et rédupl., 1re conj. (*Retouché*), toucher de nouveau, revoir, corriger, perfectionner. Retoucher *un ouvrage, un tableau.*

Retouchant un endroit, effaçant une page,
J'envie en écrivant le sort de Pelletier.
Boileau.

— Voir pour la conjugaison le verbe TOUCHER. — *Inf. prés.* Retoucher. — *Passé.* Avoir retouché. — *Part. prés.* Retouchant (inv.). — *Passé.* Retouché (var.). — *Passé compos.* Ayant retouché. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se retoucher.* — Passif : *être retouché.* Le participe régit *par.*

RETOURNER, v. a., n. et réd., 1re conj.

Retourné), tourner d'un autre sens. Retourner *une pierre, un habit.* — Il signifie aussi aller de nouveau dans un endroit.

Il me faut sans honneur *retourner* sur mes pas.
Racine.

— Il signifie encore recommencer à faire les mêmes choses. Retourner *à l'ouvrage. Homme! souviens-toi que tu es libre et que tu* retourneras *à la liberté!* (Boiste). Dans ces deux sens, il est neutre. — Voir pour la conjugaison le verbe TOURNER. — *Inf. prés.* Retourner. — *Pass.* Avoir retourné. — *Part. prés.* Retournant (inv.). — *Passé.* Retourné (var.).— *Passé comp* Ayant retourné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se retourner. Alors vous vous* retournerez , *vous verrez de loin la félicité des justes, dont vous serez exclus pour jamais* (Bossuet). — *S'en retourner* signifie la même chose que *s'en aller.*

Je m'en *retournerai* seule et désesperée.
Racine.

— Passif : *Etre retourné.* Le participe régit *par.*

RETRACER, v. a. et réd., 1re conj. (*Retracé*), tracer de nouveau. Retracer *un plan, un dessin.* — Il signifie au figuré décrire le passé. Retracer *une bataille, un évènement.* — Il signifie aussi renouveler la mémoire des choses. *Il n'y a que les heureux qui trouvent du plaisir à* retracer, *ou à se* retracer *leurs peines* (Boiste).

D'adorateurs zélés à peine un petit nombre
Ose des premiers temps nous *retracer* quelque [ombre
Racine.

—Voir pour la conjugaison le verbe TRACER. — *Infin. prés.* Retracer. — *Passé.* Avoir retracé. — *Part. prés.* Retraçant (invar.). — *Pass.* Retracé (var). —*Passé comp.* Ayant retracé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se retracer. La mémoire aime à* se retracer *le portrait d'un ami qui n'est plus.* — Passif : *être retracé.* — Le part. régit *par.*

RÉTRACTER, v. a., 1re conj. (*Rétrakté*), désavouer, renoncer à son opinion, la déclarer nulle. Rétracter *ses paroles*, Rétracter *un discours.*—*Indic. prés.* Je rétracte, tu rétractes, il rétracte, nous rétractons, vous rétractez, ils rétractent. —*Imparf.* Je rétractais, tu rétractais, il rétractait, nous rétractions, vous rétractiez, ils rétractaient. — *Passé défini* Je rétractai, tu rétractas, il rétracta, nous rétractâmes, vous rétractâtes, ils rétractèrent.—*Passé indéf.* J'ai rétracté, etc. — *Passé ant.* J'eus rétracté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais rétracté, etc. — *Futur.* Je rétracterai, tu rétracteras, il rétractera, nous rétracterons, vous rétracterez, ils rétracteront. — *Futur ant.* J'aurai rétracté, etc.—*Cond. prés.* Je rétracterais, tu rétracterais, il rétracterait, nous rétracterions, vous rétracteriez, ils rétracteraient.— *Passé.* J'aurais rétracté, etc.—*On dit aussi* : J'eusse rétracté, etc. — *Impér. prés.* Rétracte, rétractons, rétractez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez rétracté. — *Subj. prés.* Que je rétracte, que tu rétractes, qu'il rétracte, que nous rétractions, que vous rétractiez, qu'ils rétractent.— *Imparf.* Que je rétractasse, que tu rétractasses, qu'il rétractât, que nous rétractassions, que vous rétractassiez, qu'ils rétractassent. — *Passé.* Que j'aie rétracté, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse rétracté, etc. — *Infin. prés.* Rétracter. — *Passé.* Avoir rétracté. — *Partic. présent.* Rétractant (invar.). — *Passé.* Rétracté (var.). — *Passé comp.* Ayant rétracté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se rétracter.* — Passif : *Etre rétracté.* Le participe régit *par.*

RETRAIRE, v. actif, 4e conjugaison (*Retrére*), terme de pratique, Retirer. Retraire *un héritage, une clause de vente, etc.*—Voir pour la conjugaison le verbe TRAIRE. — *Infin. prés.* Retraire.— *Passé.* Avoir retrait. — *Part. prés.* Retrayant (invar.).—*Passé.* Retrait (var.). — *Passé comp.* Ayant retrait. — S'emploie avec le pronom personnel : *se retraire.*—Passif : *être retrait.* Le participe régit *par.*

RETRAITER, v. a. et rédup., 1re conjug. (*Retrété*), traiter de nouveau. Retraiter *un sujet.*—Donner la pension de retraite, accorder une place de retraite. Retraiter *un employé, un militaire.* Ce mot manque dans l'Académie. — Voir pour la conjugaison le verbe TRAITER.—*Infin. prés.* Retraiter. — *Passé.* Avoir retraité. — *Part. prés.* Retraitant (invar.).— *Passé.* Retraité, retraitée, retraités, retraitées. *Officier* retraité. — *Passé comp.* Ayant retraité. — Pronominalement : *se retraiter.* — Passif : *Etre retraité.* Le participe régit *par. Cet officier a été* retraité par *l'Etat après trente années de services.*

RETRANCHER, v. a. et rédup., 1re conj. (*Retranché*), ôter, séparer, diminuer. Retrancher *des branches d'un arbre*,

un passage d'un livre. Retrancher *sa dépense,* Retrancher *les abus. Notre orgueil s'augmente souvent de ce que nous retranchons de nos autres défauts* (La Rochefoucault).—Il signifie en terme de guerre faire des retranchements ou des fossés. Retrancher *un camp.*—Voir pour la conjugaison le verbe TRANCHER. — *Infin. prés.* Retrancher. — *Passé.* Avoir retranché.—*Part prés.* Retranchant (invariable). — *Passé.* Retranché (var.). — *Passé comp.* Ayant retranché.—S'emploie avec le pronom personnel : *se retrancher. On veut s'assujétir aux usages, malgré les affaires qui demandent qu'on se retranche* (Mass.). — Passif ; *Etre retranché.* Le participe régit *de* et *par. Cette portion a été* retranchée de *la totalité* par *l'arbitre.*

RETRAVAILLER, v. a. et rédup., 1re conj. (*Retrava-ié*), travailler de nouveau. Retravailler *un discours, un ouvrage.* — Voir pour la conjugaison le verbe TRAVAILLER. — *Infin. prés.* Retravailler. — *Passé.* Avoir retravaillé. — *Part. prés.* Retravaillant (invar.). — *Passé.* Retravaillé (var.). — *Passé comp.* Ayant retravaillé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se retravailler.*—Passif : *Etre retravaillé.* Le participe régit *par.*

RÉTRÉCIR, v. a. et n., 2e conjug. (*Rétrécir*), rendre plus étroit. Rétrécir *un habit, une robe.*—Il s'emploie au figuré. *L'habitude* rétrécit *la sphère de notre existence* (Boiste).—Il est neutre quand il signifie devenir plus étroit, *Cette étoffe* rétrécit *au lavage.* — *Indic. prés.* Je rétrécis, tu rétrécis, il rétrécit, nous rétrécissons, vous rétrécissez, ils rétrécissent — *Imparf.* Je rétrécissais, tu rétrécissais, il rétrécissait, nous rétrécissions, vous rétrécissiez, ils rétrécissaient. — *Passé déf.* Je rétrécis, tu rétrécis, il rétrécit, nous rétrécîmes, vous rétrécîtes, ils rétrécirent. — *Passé indéf.* J'ai rétréci, etc. — *Passé ant.* J'eus rétréci, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais rétréci, etc. —*Futur.* Je rétrécirai, tu rétréciras, il rétrécira, nous rétrécirons, vous rétrécirez, ils rétréciront.—*Futur ant.* J'aurai rétréci, etc.—*Cond. prés.* Je rétrécirais, tu rétrécirais, il rétrécirait, nous rétrécirions, vous rétréciriez, ils rétréciraient — *Passé.* J'aurais rétréci, etc.—*On dit aussi :* J'eusse rétréci, etc. — *Impér. prés.* Rétrécis, rétrécissons, rétrécissez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez rétréci. — *Subj. prés.* Que je rétrécisse, que tu rétrécisses, qu'il rétrécisse, que nous rétrécissions, que vous rétrécissiez, qu'ils rétrécissent.—*Imparf.* Que je rétrécisse, que tu rétrécisses, qu'il rétrécît, que nous rétrécissions, que vous rétrécissiez, qu'ils rétrécissent. — *Passé.* Que j'aie rétréci, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse rétréci, etc. — *Infin. prés.* Rétrécir. — *Passé.* Avoir rétréci. — *Part. prés.* Rétrécissant (invar.). — *Passé.* Rétréci (var.). — *Passé composé.* Ayant rétréci. —Se conjugue avec le pronom personnel : *se rétrécir.*—Passif : *Etre rétréci.* Le participe régit *par.*

RETREMPER, v. a. et rédup., 1re conj. (*Retranpé*), tremper de nouveau. *Il faudra* retremper *plusieurs fois ce linge dans l'eau pour le bien blanchir. Quand l'acier a été remis à la forge, il faut le* retremper (Acad.).—Au figuré. Redonner de la force. *Le malheur* retrempe *les âmes et rend grave la frivolité même* (Boiste). *Les révolutions* retrempent *les vieilles nations* (Id.).—Retrempe *ton mâle courage dans les flots de l'adversité* (Lamartine). —Voir pour la conjugaison le verbe TREMPER. — *Infinitif prés.* Retremper. — *Passé.* Avoir retrempé. — *Part. prés.* Retrempant (invariable). — *Passé.* Retrempé (var.). — *Passé comp.* Ayant retrempé — Pronominalement : *Se retremper. Il y a des caractères qui* se retrempent *dans la liberté* (Lamartine). — Passif : *Etre retrempé.* Le participe régit *par.*

RETRESSER, v. a., 1re conj. (*Retrécé*), tresser de nouveau. — Voir pour la conjugaison le verbe TRESSER. — *Infin. prés.* Retresser. — *Passé.* Avoir retressé. — *Part. prés.* Retressant (invar.). — *Passé.* Retressé (var.). — *Passé comp.* Ayant retressé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se retresser.* — Passif : *Etre retressé.* Le participe régit *par.*

RÉTRIBUER, v. a., 1re conj. (*Rétribué*), donner à quelqu'un un salaire, une récompense. Rétribuer *un commis, des employés.* — *Ind. prés.* Je rétribue, tu rétribues, il rétribue, nous rétribuons, vous rétribuez, ils rétribuent. — *Imparf.* Je rétribuais, tu rétribuais, il rétribuait, nous rétribuions, vous rétribuiez, ils rétribuaient. — *Passé déf.* Je rétribuai, tu rétribuas, il rétribua, nous rétribuâmes, vous rétribuâtes, ils rétribuèrent.—*Passé indéf.* J'ai rétribué, etc. — *Passé antér.*

J'eus rétribué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais rétribué, etc. — *Futur.* Je rétribuerai, tu rétribueras, il rétribuera, nous rétribuerons, vous rétribuerez, ils rétribueront. — *Futur ant.* J'aurai rétribué, etc. — *Cond. prés.* Je rétribuerais, tu rétribuerais, il rétribuerait, nous rétribuerions, vous rétribueriez, ils rétribueraient. — *Passé.* J'aurais rétribué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse rétribué, etc. — *Impér. prés.* Rétribue rétribuons, rétribuez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez rétribué. — *Subj. prés.* Que je rétribue, que tu rétribues, qu'il rétribue, que nous rétribuions, que vous rétribuiez, qu'ils rétribuent. — *Imparf.* Que je rétribuasse, que tu rétribuasses, qu'il rétribuât, que nous rétribuassions, que vous rétribuassiez, qu'ils rétribuassent. — *Passé.* Que j'aie rétribué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse rétribué, etc. — *Infin. prés.* Rétribuer. — *Passé.* Avoir rétribué. — *Part. prés.* Rétribuant (inv.). — *Passé.* Rétribué, rétribuée, rétribués, rétribuées. — *Passé composé.* Ayant rétribué. — S'emploie avec le pronom personnel : *se rétribuer. Le salaire* se rétribue *selon les capacités.* — Passif : *Etre rétribué.* Le participe régit *par.*

RÉTRILLER, v. a. et réd., 1re conjug. (*Rétri-ié*), étriller de nouveau. Rétriller *un cheval.* — Voir pour la conjugaison le verbe ÉTRILLER. — *Infin. prés.* Rétriller. — *Passé.* Avoir rétrillé. — *Part. prés.* Rétrillant (inv.). — *Passé.* Rétrillé (var.). — *Passé comp.* Ayant rétrillé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se rétriller.* — Passif : *Etre rétrillé.* Le participe régit *par. Les chevaux ont été* rétrillés par *le palefrenier.*

RÉTROCÉDER, v. a., et réd., 1re conjug. (*Rétrocédé*), rendre ce qui avait été cédé. Rétrocéder *un droit, une dette.* — Voir pour la conjugaison le verbe CÉDER. — *Inf. prés.* Rétrocéder. — *Passé.* Avoir rétrocédé. — *Part. prés.* Rétrocédant (invar.). — *Passé.* Rétrocédé (var.). — *Passé comp.* Ayant rétrocédé. — S'emploie avec le pronom personnel : *se rétrocéder.* — Passif : *Etre rétrocédé.* Le participe régit *par.*

RÉTROGRADER, v. a., 1re conj. (*Rétrogradé*), retourner en arrière. *Les révolutions n'avancent pas plus qu'elles ne* rétrogradent (Castelbajeac). — On l'emploie au propre comme au figuré. *On força l'armée de* rétrograder. — *Indic. prés.* Je rétrograde, tu rétrogrades, il rétrograde, nous rétrogradons, vous rétrogradez, ils rétrogradent. — *Imparf.* Je rétrogradais, tu rétrogradais, il rétrogradait, nous rétrogradions, vous rétrogradiez, ils rétrogradaient. — *Passé déf.* Je rétrogradai, tu rétrogradas, il rétrograda, nous rétrogradâmes, vous rétrogradâtes, ils rétrogradèrent. — *Passé ind.* J'ai rétrogradé, etc. — *Passé antér.* J'eus rétrogradé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais rétrogradé, etc. — *Futur.* Je rétrograderai, tu rétrograderas, il rétrogradera, nous rétrograderons, vous rétrograderez, ils rétrograderont. — *Futur ant.* J'aurai rétrogradé, etc. — *Condit. prés.* Je rétrograderais, tu rétrograderais, il rétrograderait, nous rétrograderions, vous rétrograderiez, ils rétrograderaient. — *Passé.* J'aurais rétrogradé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse rétrogradé, etc. — *Impér. prés.* Rétrograde, rétrogradons, rétrogradez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez rétrogradé. — *Subj. prés.* Que je rétrograde, que tu rétrogrades, qu'il rétrograde, que nous rétrogradions, que vous rétrogradiez, qu'ils rétrogradent. — *Imp.* Que je rétrogradasse, que tu rétrogradasses, qu'il rétrogradât, que nous rétrogradassions, que vous rétrogradassiez, qu'ils rétrogradassent. — *Passé.* Que j'aie rétrogradé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse rétrogradé, etc. — *Inf. présent.* Rétrograder. — *Passé.* Avoir rétrogradé. — *Part. prés.* Rétrogradant (invariable). — *Passé.* Rétrogradé, rétrogradée, rétrogradés, rétrogradées. — *Passé comp.* Ayant rétrogradé.

RETROUSSER, v. a., et rédupl., 1re conj. (*Retroucé*), replier, retrousser de nouveau. Retrousser *une robe, un manteau.* — Pour la conjugaison voir le verbe TROUSSER. — *Infinit. prés.* Retrousser. — *Passé.* Avoir retroussé. — *Part. prés.* Retroussant. — *Passé.* Retroussé (var.). — *Passé comp.* Ayant retroussé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se retrousser.* — Passif : *Etre retroussé.* — Le participe régit *par.*

RETROUVER, v. a., 1re conj. (*Retrouvé*), trouver de nouveau. *Je cherchais un passage que j'avais vu dans l'esprit des lois, je l'ai* retrouvé. Trouver une chose perdue ou oubliée. *J'avais perdu ma montre, je viens de la* retrouver. — Au figuré, connaître. *On ne* retrouve *presque plus le poète dans les ouvrages de sa*

vieillesse. — Voir pour la conjugaison le verbe TROUVER. —*Infin. prés.* Retrouver. — *Passé.* Avoir retrouvé. — *Part. prés.* Retrouvant (invar.). — *Passé.* Retrouvé (var.). — *Pass. comp.* Ayant retrouvé. — S'emploie avec le pronom personnel : *se retrouver.* — Passif : *Etre retrouvé. Les bons livres de morale nous révèlent à nous-mêmes*, nous nous *y* retrouvons *tout entier*. Le part. régit *par*.

RÉTUVER, v. a. et redupl. 1[re] conjug. (*Rétuvé*), étuver de nouveau. *On a* rétuvé *la plaie vers le soir.* — Voir pour la conjugaison le verbe ÉTUVER. — *Inf. prés.* Rétuver.—*Passé.* Avoir rétuvé.— *Part. prés.* Rétuvant (inv.). — *Passé.* Rétuvé, rétuvée, rétuvés, rétuvées. — *Passé compos.* Ayant rétuvé. — Pronominalement : *se rétuver.* — Passif : *Etre rétuvé.* Le participe régit *par.*

RÉTUDIER, v. a., et rédup. 1[re] conj. (*Rétudié*), étudier de nouveau. *Cet écolier* rétudie *sa leçon.* —Voir pour la conjug. le verbe ÉTUDIER. — *Infinitif prés.* Rétudier. — *Passé.* Avoir rétudié.— *Part. prés.* Rétudiant (invar.). — *Passé.* Rétudié (variab.). — *Passé comp.* Ayant rétudié. — Se conjugue avec le pronom personnel ; *se rétudier. Les auteurs anciens* se rétudient *avec raison de préférence aux auteurs modernes.* — Passif : *Etre rétudié.* Le part. régit *par.*

RÉUNIR, v. a., 2[e] conj. (*Réunir*), rassembler, rejoindre ce qui était désuni. Réunir *les rayons du soleil au moyen d'un verre convexe.* — Unir, joindre. Réunir *l'intérêt au capital.* — Il s'emploie au figuré. Réunir *tous ses efforts.* Réunir *des qualités opposées.* — Il signifie aussi réconcilier. *La vanité divise les hommes au lieu de les* réunir (D'Aguesseau).

> L'Attique est votre bien. Je pars,et vais.pour vous
> *Réunir* tous les vœux partagés entre nous.
> Racine.

— *Ind. prés.* Je réunis, tu réunis, il réunit, nous réunissons, vous réunissez, ils réunissent. — *Imparf.* Je réunissais, tu réunissais, il réunissait, nous réunissions, vous réunissiez, ils réunissaient. — *Passé déf.* Je réunis, tu réunis, il réunit, nous réunîmes, vous réunîtes, ils réunirent. — *Passé indéf.* J'ai réuni, etc. — *Passé antér.* J'eus réuni, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais réuni, etc. — *Futur.* Je réunirai, tu réuniras, il réunira, nous réunirons, vous réunirez, ils réuniront. — *Futur ant.* J'aurai réuni, etc. — *Cond. prés.* Je réunirais, tu réunirais, il réunirait, nous réunirions, vous réuniriez, ils réuniraient. — *Passé* J'aurais réuni, etc. — *On dit aussi* : J'eusse réuni, etc. — *Imp. prés.* Réunis, réunissons, réunissez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez réuni. — *Subj. prés.* Que je réunisse, que tu réunisses, qu'il réunisse, que nous réunissions, que vous réunissiez, qu'ils réunissent. — *Imparf.* Que je réunisse, que tu réunisses, qu'il réunît, que nous réunissions, que vous réunissiez, qu'ils réunissent. — *Passé.* Que j'aie réuni, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse réuni, etc. — *Inf. prés.* Réunir. — *Passé.* Avoir réuni. — *Participe prés.* Réunissant (invar.). — *Passé.* Réuni (var.). — *Passé. comp.* Ayant réuni. — Se conj. avec le pronom pers. : *se réunir. C'est autour des ruines que* se réunit *ordinairement tout l'esprit du siècle* (Fléchier). — Passif : *Etre réuni.* Le participe régit *par. La Lorraine a été* réunie *à la France* par *Louis XIV*.

RÉUSSIR, v. n. et a., 2[e] conj. (*Re-ucir*), avoir du succès, en parlant des personnes et des choses. Réussir *dans sa profession. Cette pièce a* réussi. *Il faut pour* réussir *en tout genre que nos travaux soient nos plaisirs* (La Harpe). — Il signifie aussi venir bien, en parlant des plantes. *Les arbres fruitiers, les blés ont* réussi *cette année.* — Il est actif, quand il signifie faire avec succès. Réussir *un tableau.* — *Indic. prés.* Je réussis, tu réussis, il réussit, nous réussissons, vous réussissez, ils réussissent. — *Imp.* Je réussissais, tu réussissais, il réussississait, nous réussissions, vous réussissiez, ils réussissaient. — *Passé déf.* Je réussis, tu réussis, il réussit, nous réussîmes, vous réussîtes, ils réussirent. — *Passé ind.* J'ai réussi, etc. — *Passé antér.* J'eus réussi, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais réussi, etc. — *Futur.* Je réussirai, tu réussiras, il réussira, nous réussirons, vous réussirez, ils réussiront. — *Futur ant.* J'aurai réussi, etc. — *Cond. prés.* Je réussirais, tu réussirais, il réussirait, nous réussirions, vous réussiriez, ils réussiraient. — *Passé.* J'aurais réussi, etc. — *On dit aussi* : J'eusse réussi, etc. — *Impérat. prés.* Réussis, réussissons, réussissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez réussi. — *Subj. prés.* Que je réussisse, que tu réussisses, qu'il réussisse, que nous réussissions, que vous réussissiez, qu'ils réussissent.

— *Imp.* Que je réussisse, que tu réussisses, qu'il réussît, que nous réussissions, que vous réussissiez, qu'ils réussissent. — *Passé.* Que j'aie réussi, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse réussi, etc. — *Inf. prés.* Réussir. — *Passé.* Avoir réussi. — *Part. prés.* Réussissant (invar.). — *Passé.* Réussi (var.). — *Passé compos.* Ayant réussi. — Passif : *Etre réussi.* Le participe régit *par. Ce tableau a été bien réussi par son auteur.*

REVALOIR, v. a., irr. et rédup., 3ᵉ conj. (*Revaloar*), rendre la pareille, *cet homme m'a fait une injure, je lui revaudrai cela,* (familier). Pour la conjug., voir le verbe VALOIR. — *Infin. prés.* Revaloir. —*Passé* Avoir revalu.—*Part. prés.* Revalant (inv.). — *Passé.* Revalu, (var.). — *Passé comp.* Ayant revalu. — S'emploie avec le pron. personnel : *se revaloir.*

REVANCHER, v. a., 1ʳᵉ conj. (*Revanché*), défendre quelqu'un qui est attaqué. Revancher *son ami.* — *Indic. prés.* Je revanche, tu revanches, il revanche, nous revanchons, vous revanchez, ils revanchent. — *Imparf.* Je revanchais, tu revanchais, il revanchait, nous revanchions, vous revanchiez, ils revanchaient.— *Passé déf.* Je revanchai, tu revanchas, il revancha, nous revanchâmes, vous revanchâtes, ils revanchèrent. —*Passé ind.* J'ai revanché, etc. — *Passé antér.* J'eus revanché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais revanché, etc. —*Futur.* Je revancherai, tu revancheras, il revanchera, nous revancherons, vous revancherez, ils revancheront.—*Futur ant.* J'aurai revanché, etc.— *Condit. prés.* Je revancherais, tu revancherais, il revancherait, nous revancherions, vous revancheriez, ils revancheraient. — *Passé.* J'aurais revanché, etc. — *On dit aussi :* J'eusse revanché, etc.— *Impér. prés.* Revanche, revanchons, revanchez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez revanché. — *Subj. prés.* Que je revanche, que tu revanches, qu'il revanche, que nous revanchions, que vous revanchiez, qu'ils revanchent.— *Imp.* Que je revanchasse, que tu revanchassses, qu'il revanchât, que nous revanchassions, que vous revanchassiez, qu'ils revanchassent. — *Passé.* Que j'aie revanché, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse revanché, etc. — *Infin. prés.* Revancher. — *Passé.* Avoir revanché. — *Part. prés.* Revanchant (invar.). — *Passé.* revanché (var.). — *Passé comp.* Ayant revanché. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se revancher.* Il signifie aussi rendre la pareille. Se revancher *d'un bienfait.* — Passif : *être revanché.* Le part. régit *par.*

RÊVASSER, v. n., 1ʳᵉ conj. (*Rêvacé*), avoir des rêveries, réfléchir. *Il passe son temps à* rêvasser. — *Indic. prés.* Je rêvasse, tu rêvasses, il rêvasse, nous rêvassons, vous rêvassez, ils rêvassent. — *Imparf.* Je rêvassais, tu rêvassais, il rêvassait, nous rêvassions, vous rêvassiez, ils rêvassaient. — *Passé déf.* Je rêvassai, tu rêvassas, il rêvassa, nous rêvassâmes, vous rêvassâtes, ils rêvassèrent.— *Passé ind.* J'ai rêvassé, etc. — *Passé ant.* J'eus rêvassé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais rêvassé, etc. — *Futur.* Je rêvasserai, tu rêvasseras, il rêvassera, nous rêvasserons, vous rêvasserez, ils rêvasseront. — *Futur antér.* J'aurai rêvassé, etc. — *Cond. prés.* Je rêvasserais, tu rêvasserais, il rêvasserait, nous rêvasserions, vous rêvasseriez, ils rêvasseraient.—*Passé.* J'aurais rêvassé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse rêvassé, etc. — *Impér. prés.* Rêvasse, rêvassons, rêvassez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez rêvassé. — *Subj. prés.* Que je rêvasse, que tu rêvasses, qu'il rêvasse, que nous rêvassions, que vous rêvassiez, qu'ils rêvassent. — *Imparf.* Que je rêvassasse, que tu rêvassasses, qu'il rêvassât, que nous rêvassassions, que vous rêvassassiez, qu'ils rêvassassent. — *Passé.* Que j'aie rêvassé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse rêvassé, etc. —*Infin. prés.* Rêvasser. — *Passé.* Avoir rêvassé. — *Partic. prés.* Rêvassant (inv.). — *Passé.* Rêvassé (var.). *Passé comp.* Ayant rêvassé.

RÉVEILLER, v. a., 1ʳᵉ conj. (*Rével-ié*), tirer du sommeil, au propre et au figuré. Réveiller *quelqu'un.* Réveiller *les passions.* — Il signifie aussi renouveler, faire renaître, exciter. Réveiller *un procès. Un mets* réveille *l'appétit.* Réveiller *un cheval par l'éperon.*— *Ind. prés.* Je réveille, tu réveilles, il réveille, nous réveillons, vous réveillez, ils réveillent. — *Imp.* Je réveillais, tu réveillais, il réveillait, nous réveillions, vous réveilliez, ils réveillaient. — *Passé déf.* Je réveillai, tu réveillas, il réveilla, nous réveillâmes, vous réveillâtes, ils réveillèrent. — *Passé indé.* J'ai réveillé, etc. — *Passé antér.* J'eus réveillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais réveillé, etc. — *Futur.* Je réveillerai, tu réveilleras, il réveillera, nous réveillerons, vous réveillerez, ils réveilleront. — *Futur ant.* J'aurai réveillé, etc. — *Condit. prés.* Je

réveillerais, tu réveillerais, il réveillerait, nous réveillerions, vous réveilleriez, ils réveilleraient. — *Passé.* J'aurais réveillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse réveillé, etc. — *Impér. prés.* Réveille, réveillons, réveillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez réveillé. — *Subj. prés.* Que je réveille, que tu réveilles, qu'il réveille, que nous réveillions, que vous réveilliez, qu'ils réveillent. — *Imp.* Que je réveillasse, que tu réveillasses, qu'il réveillât, que nous réveillassions, que vous réveillassiez, qu'ils réveillassent. — *Passé.* Que j'aie réveillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse réveillé, etc. — *Infin. prés.* Réveiller. — *Passé.* Avoir réveillé. — *Part. prés.* Réveillant (invar.). — *Passé.* Réveillé (var.). — *Passé comp.* Ayant réveillé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se réveiller.* — Passif : *Etre réveillé.* Le part. régit *de* et *par. Etre* réveillé de *son assoupissement* par *un bruit quelconque.*

RÉVÉLER, v. a., 1[re] conj. (*Révélé*), découvrir, déclarer, faire savoir, révéler *la conduite de quelqu'un,* révéler *un secret, une vérité, un document, celui qui loue le crime* révèle *sa propre turpitude* (Boiste). Dans ce verbe l'é aigu se change en è grave quand il est suivi d'un *e* muet. — *Ind. prés.* Je révèle, tu révèles, il révèle, nous révélons, vous révélez, ils révèlent. — *Imparf.* Je révélais, tu révélais, il révélait, nous révélions, vous révéliez, ils révélaient. — *Passé défini.* Je révélai, tu révélas, il révéla, nous révélâmes, vous révélâtes, ils révélèrent. — *Passé indéfini.* J'ai révélé, etc. — *Passé antér.* J'eus révélé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais révélé, etc. — *Futur.* Je révèlerai, tu révèleras, il révèlera, nous révèlerons, vous révèlerez, ils révèleront. — *Futur anter.* J'aurai révélé, etc. — *Condit. prés.* Je révèlerais, tu révèlerais, il révèlerait, nous révèlerions, vous révèleriez, ils révèleraient. — *Passé.* J'aurais révélé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse révélé, etc. — *Impér. prés.* Révèle, révélons, révélez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez révélé. — *Subj. prés.* Que je révèle, que tu révèles, qu'il révèle, que nous révélions, que vous révéliez, qu'ils révèlent. — *Imparfait.* Que je révélasse, que tu révélasses, qu'il révélât, que nous révélassions, que vous révélassiez, qu'ils révélassent. — *Passé.* Que j'aie révélé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse révélé, etc — *Inf. prés.* Révéler. — *Passé.* Avoir révélé. — *Part. prés.* Révélant (inv.). — *Passé.* Révélé (var.). — *Passé comp.* Ayant révélé. — Se conj. avec le pronom personnel : *Se révéler. Tôt ou tard un secret partagé se révèle.* — Passif : *être révélé.* Le part. régit *par. Ce criminel* a été révélé par *ses compères.*

REVENDIQUER, v. a., 1[re] conj. (*Revandiké*), réclamer, redemander, revendiquer *son bien.* — *Indic. prés.* Je revendique, tu revendiques, il revendique, nous revendiquons, vous revendiquez, ils revendiquent. — *Imparf.* Je revendiquais, tu revendiquais, il revendiquait, nous revendiquions, vous revendiquiez, ils revendiquaient. — *Passé déf.* Je revendiquai, tu revendiquas, il revendiqua, nous revendiquâmes, vous revendiquâtes, ils revendiquèrent. — *Passé indéf.* J'ai revendiqué, etc. — *Passé antér.* J'eus revendiqué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais revendiqué, etc. — *Futur.* Je revendiquerai, tu revendiqueras, il revendiquera, nous revendiquerons, vous revendiquerez, ils revendiqueront. — *Futur ant.* J'aurai revendiqué, etc. — *Condit. prés.* Je revendiquerais, tu revendiquerais, il revendiquerait, nous revendiquerions, vous revendiqueriez, ils revendiqueraient. — *Passé.* J'aurais revendiqué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse revendiqué, etc. — *Impé. prés.* Revendique, revendiquons, revendiquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez revendiqué. — *Subj. prés.* Que je revendique, que tu revendiques, qu'il revendique, que nous revendiquions, que vous revendiquiez, qu'ils revendiquent. — *Imparf.* Que je revendiquasse, que tu revendiquasses, qu'il revendiquât, que nous revendiquassions, que vous revendiquassiez, qu'ils revendiquassent. — *Passé.* Que j'aie revendiqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse revendiqué, etc. — *Infin. prés.* Revendiquer. — *Passé.* Avoir revendiqué. — *Part. pr.* Revendiquant (inv.). — *Passé.* Revendiqué (var.). — *Passé comp.* Ayant revendiqué. — Se conjugue avec le pron. personnel : *Se revendiquer.* — Passif : *Etre revendiqué.* Le part. régit *par.*

REVENDRE, v. a. et rédupl., 4[me] conj. (*Revandre*), vendre de nouveau, au propre et au figuré, *on ne peut vendre et* revendre *sa fidélité à deux rivaux* (Boiste). — Voir pour la conjugaison le verbe VENDRE. — *Infinitif prés.* Revendre. — *Passé.* Avoir revendu. — *Part. prés.* Revendant (invar.). — *Passé.* Revendu, re-

vendue, revendus, revendues. — *Passé comp.* Ayant revendu. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se revendre.* — Passif : *être revendu.* Le part. régit *par. Le cheval que le maquignon a acheté* a été *sur le champ* revendu par *lui deux fois plus cher.*

REVENIR, v. n., irr. et rédup., 2e conj. (*Revenir*), venir une seconde fois. *Il est* revenu *vous chercher.*—Paraître de nouveau. *Le soleil* revient *sur l'horizon.* — Repousser. *Des bois qui ont été coupés* reviennent *bien.* — Croître de nouveau, *Les ongles, les cheveux* reviennent.—On dit au figuré, du temps, de la beauté, de la jeunesse, des plaisirs, qu'*ils passent et ne* reviennent *plus.* — On dit qu'*une chose* revient *dans l'esprit*, pour dire qu'on s'en ressouvient tout-à-coup ; et absolument. *Ce nom ne me* revient *point*, pour dire : Je ne m'en ressouviens plus. —Retourner au lieu d'où l'on était parti. *Il était parti ce matin, il est* revenu. — Recommencer à dire ou à faire. *Les troupes* revinrent *à la charge,* elles retournèrent au combat. *On a beau le rebuter, il* revient *toujours à la charge,* il réitère ses raisons, ses instances, ses prières, ses reproches, ses invectives.— Revenir *sur une affaire, sur une matière,* en reparler. Revenons *aux paroles de mon texte.*—Revenir *sur ce qu'on avait dit, sur ce qu'on avait promis, sur son engagement,* changer d'opinion, se dégager de ce qu'on avait promis.—Se rétablir, se remettre, être rétabli, être remis en son premier état. Revenir *en santé.* Revenir *en son bon sens.* — Revenir *à soi*, reprendre ses esprits après une faiblesse ou un évanouissement. — Revenir *à soi*, dans un sens moral, prendre de meilleurs sentiments. *D'abord la colère l'emporta, mais il* revint *à lui presque aussitôt.*—Revenir *d'une maladie*, se rétablir, recouvrer la santé.—Fig. Revenir *d'un étonnement, d'une surprise, etc.* — On dit encore au figuré : Revenir *à l'avis de quelqu'un*, pour se ranger à son opinion.—Revenir *de ses erreurs, de ses opinions,* s'en désabuser ; — *de ses égarements*, s'en corriger. — Se réconcilier, s'apaiser. *On n'a qu'à lui faire une honnêteté, il* revient *aussitôt.*—Renaître. *La confiance* revint *aux troupes.* — Etre à l'avantage, à l'utilité de quelqu'un. *Le profit qui lui en* revient *est médiocre.* — Plaire. *Il a un air, des manières qui* reviennent *à tout le monde.* Familier.— Il peut être suivi d'un infinitif. *Le Saint-Esprit* revient *habiter dans son âme* (Boileau).—Il s'emploie aussi impersonnellement pour dire : On rapporte que. *Il me* revient *de toutes parts que vous vous plaignez de moi.* —Voir pour la conjugaison le verbe VENIR.—*Infin. prés.* Revenir. — *Passé.* Etre revenu — *Part. prés.* Revenant (inv.). — *Passé.* Revenu (var.). — *Passé comp.* Etant revenu.—

RÊVER, v. a. et n., 1re conjug. (*Rêver*), faire des songes. *Je n'ai fait que* rêver *toute la nuit.*—Dans ce sens il est aussi pris activement. *J'ai* rêvé *telle chose. (Il) s'alarme d'un péril qu'une femme a* rêvé (Corneille). — Etre en délire. *Voilà le transport qui lui vient, il commence à* rêver. — Se forger des fantômes. *Cet homme est sujet à* rêver *tout éveillé.* — Etre distrait laisser aller son imagination sur des choses vagues, sans aucun objet fixe et certain. *Il* rêve *toujours sans répondre à ce qu'on lui dit.*—Penser, méditer profondément sur quelque chose. *Cette affaire là est de grande conséquence, il faut y* rêver. *Vous* rêvez *que vous avez vécu, voilà tout ce qui vous reste du songe de la vie* (Massillon). — *Indic. prés.* Je rêve, tu rêves, il rêve, nous rêvons, vous rêvez, ils rêvent.—*Imparf.* Je rêvais, tu rêvais, il rêvait, nous rêvions, vous rêviez, ils rêvaient. — *Passé déf.* Je rêvai, tu rêvas, il rêva, nous rêvâmes, vous rêvâtes, ils rêvèrent. — *Passé indéf.* J'ai rêvé, etc. — *Passé antér.* J'eus rêvé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais rêvé, etc. — *Futur.* Je rêverai, tu rêveras, il rêvera, nous rêverons, vous rêverez, ils rêveront.—*Futur antér.* J'aurai rêvé, etc. — *Cond. prés.* Je rêverais, tu rêverais, il rêverait, nous rêverions, vous rêveriez, ils rêveraient.— *Passé.* J'aurais rêvé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse rêvé, etc. — *Impér. prés.* Rêve, rêvons, rêvez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez rêvé. — *Subj. prés.* Que je rêve, que tu rêves, qu'il rêve, que nous rêvions, que vous rêviez, qu'ils rêvent. — *Imparf.* Que je rêvasse, que tu rêvasses, qu'il rêvât, que nous rêvassions, que vous rêvassiez, qu'ils rêvassent. — *Passé.* Que j'aie rêvé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse rêvé, etc. — *Inf. prés.* Rêver. —*Passé.* Avoir rêvé. — *Part. prés.* Rêvant (var.). — *Passé.* Rêvé (var.). — *Passé comp.* Ayant rêvé.

RÉVERBÉRER, v. a. et n., 1re conjug. (*Reverberé*), réfléchir, renvoyer les rayons. *Les surfaces polies* réverbèrent *la lumière.* —Il est neutre dans le sens absolu. *Les rayons du soleil* réverbèrent *contre la muraille.* — *Indic. prés.* je réverbère, tu réverbères, il réverbère, nous réverbérons, vous réverbérez, ils réverbèrent. — *Imparf.* Je réverberais, tu réverbérais, il réverbérait, nous réverbérions, vous réverberiez, ils réverbéraient. — *Passé déf.* Je réverbérai, tu réverbéras, il réverbéra, nous réverbérâmes, vous réverbérates, ils réverbérèrent — *Passé indéf.* J'ai réverbéré, etc. — *Passé ant.* J'eus réverbéré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais réverberé, etc. — *Futur.* Je réverbèrerai, tu réverbèreras, il réverbèrera, nous réverbèrerons, vous réverbèrerez, ils réverbèreront. — *Futur antér.* J'aurai réverbéré, etc. — *Cond. prés.* Je réverbèrerais, tu réverbèrerais, il réverbèrerait, nous reverbèrerions, vous réverbèreriez, ils réverbèreraient. — *Passé.* J'aurais réverbéré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse réverbéré, etc. — *Impér. prés.* Réverbère, réverbérons, réverbérez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez réverbéré. — *Subj. prés.* Que je réverbère, que tu réverbères, qu'il réverbère, que nous réverbérions, que vous réverbériez, qu'ils réverbèrent. — *Imparf.* Que je réverbérasse, que tu réverbérasses, qu'il réverbérât, que nous réverbérassions, que vous réverbérassiez, qu'ils réverbérassent. — *Passé.* Que j'aie réverbéré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse réverberé, etc. — *Infin. prés.* Réverbérer. — *Passé.* Avoir réverbéré. — *Part. prés.* Réverbérant (inv.). — *Passé.* Réverbéré (var.) — *Passé comp.* Ayant reverbéré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se réverbérer* — Passif : *Etre réverbéré.* Le participe régit *par.*

REVERDIR, v. a., n. et rédup., 2e conj. repeindre de nouveau en vert. Reverdir *une grille, une porte.* —Il est neutre quand il signifie redevenir vert. *Les arbres* reverdissent. — Il se dit aussi d'un vieillard qui semble rajeunir. *Ce vieillard* reverdit. — Proverb. *Planter là quelqu'un pour* reverdir, c'est le laisser dans un endroit sans le venir reprendre. — Voir pour la conjugaison le verbe VERDIR. — *Infin. prés.* Reverdir. — *Passé.* Avoir reverdi. — *Part. prés.* Reverdissant (invar.). — *Passé.* Reverdi (var.). — *Passé comp.* Ayant reverdi. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se reverdir. Ces volets peuvent* se reverdir. — Passif : *Etre reverdi.* Le participe régit *par.*

RÉVÉRER, v. a., 1re conjug. (*Révéré*), donner des marques d'une haute estime. — Honorer, respecter. Révérer *son père.* Révérer *une puissance.* Révérer *les images, les reliques.*

> Les cieux instruisent la terre
> A *révérer* leur auteur.
>
> Rousseau.

— *Indic. prés.* Je révère, tu révères, il révère, nous révérons, vous révérez, ils révèrent — *Imparf.* Je revérais, tu révérais, il révérait, nous révérions, vous révériez, ils révéraient. — *Passé déf.* Je révérai, tu révéras, il révéra, nous révérâmes, vous révérâtes, ils révérèrent. — *Passé indéf.* J'ai révéré, etc. — *Passé antér.* J'eus révéré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais révéré, etc. — *Futur.* Je révèrerai, tu révèreras, il révèrera, nous révèrerons, vous révèrerez, ils révèreront. — *Passé.* J'aurai révéré, etc. — *Condit. prés.* Je révèrerais, tu révèrerais, il révèrerait, nous révèrerions, vous révèreriez, ils révèreraient, — *Passé.* J'aurais révéré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse révéré, etc. — *Impér. prés.* Révère, révérons, révérez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez révéré. — *Subj. prés.* Que je révère, que tu révères, qu'il révère, que nous révérions, que vous révériez, qu'ils révèrent. — *Imparf.* Que je révérasse, que tu révérasses, qu'il révérât, que nous révérassions, que vous révérassiez, qu'ils révérassent. — *Passé.* Que j'aie révéré, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse révéré, etc. — *Infinit. prés.* Révérer. — *Passé.* Avoir révéré. — *Part. prés.* Révérant (inv.). — *Passé.* Révéré (var.). — *Passé comp.* Ayant révéré. — Se conjugue pronominalement et réciproquement : *se révérer. Les vertus utiles sont celles qui doivent le plus* se révérer (Boiste). *Les hommes de vrai mérite* se révèrent *et ne jalousent jamais.* — Passif : *Etre révéré.* Le participe régit *de* et *par. Etre* révéré *de tout le monde. Etre* révéré par *quelqu'un.*

REVERNIR, v. a. et rédupl., 2e conj. (*Revernir*), vernir de nouveau, Revernir *un meuble, une voiture.* — Pour la conjugaison voir le verbe VERNIR. — *Inf. prés.* Revernir. — *Passé.* Avoir reverni. — *Part. prés.* Revernissant (inv.). — *Passé.*

Reverni (var.). — *Passé comp.* Ayant reverni. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se revernir.* — Passif : *Etre reverni.* Le participe régit *par. Les voitures de cet embassadeur ont été* revernies par *un peintre anglais.*

REVERSER, v. a., n. et réd., 1re conj. (*Revercé*), verser de nouveau. Reverser *du vin dans une bouteille.* — En t. de marine, faire le versement de la cargaison d'un vaisseau dans un autre. — Il est neutre dans le sens absolu. Reverser *à boire.* — Voir pour la conjugaison le verbe VERSER. — *Inf. prés.* Reverser. — *Passé.* Avoir reversé. — *Part. prés.* Reversant (invar.). — *Passé.* Reversé (var.). — *Passé compos.* Ayant reversé. — S'emploie avec le pronom personnel : *Se reverser.* — Passif : *Etre reversé.* Le participe régit *par.*

REVÊTIR, v. a., irrég. et réd., 2e conj. (*Revêtir*), donner des habits à quelqu'un qui en a besoin. Revêtir *les pauvres.* — On l'emploie au figuré. *De combien d'honneurs et de gloire, grand Dieu! aviez-vous* revêtu *l'homme au sortir de vos mains?* (Massillon). — Revêtir *un caractère,* faire connaître la qualité, l'autorité qu'on possédait sans la montrer ; — *un personnage,* représenter un personnage, prendre la figure de quelqu'un. — Se dit aussi des habits de cérémonie ou des autres marques de dignité. *Le roi était* revêtu *des habits royaux.* — Se dit aussi figurément des charges, des bénéfices, des emplois dont on est pourvu. *Il est* revêtu *d'une belle charge.* — On dit, *se* revêtir *d'un habit ou* revêtir *un habit. Il a* revêtu *la soutane, après avoir endossé la cuirasse* (Acad.). — Pour la conjugaison, voir le verbe VÊTIR. — *Inf. prés.* Revêtir. — *Passé.* Avoir revêtu. — *Part. prés.* Revêtant (invar.). — *Passé.* Revêtu (var.). — *Passé comp.* Ayant revêtu. — Pronominal. : *se revêtir. Nous ne pensons qu'à nous* revêtir *des dépouilles de nos amis et de nos proches* (Massillon). — Passif : *être revêtu.* Le participe régit *de* et *par. Les souverains sont des créatures* revêtues de *la puissance et* de *la grandeur de Dieu* (Fléchier).

REVIDER, v. a. et réd., 1re conj. (*Revidé*), vider de nouveau. *Vider une liqueur dans un vase et la* revider *dans un autre.* — Terme de lapidaire, agrandir un trou commencé avec la vrille. — Terme de brocanteur, revendre entre soi — Voir pour la conjugaison le verbe VIDER. — *Infin. prés.* Revider. — *Passé.* Avoir revidé. — *Part. prés.* Revidant (invariab.). — *Passé.* Revidé (var.). — *Passé comp.* Ayant revidé. — Se conjug. avec le pronom personnel : *Se revider.* — Passif ; *Etre revidé.* Le part. régit *dans* et *par.*

REVIRER, v. n. et réd., 1re conj. (*Reviré*), terme de mer, tourner d'un autre côté avec le gouvernail. Revirer *de bord.* — Revirer *de bord* se dit aussi au figuré, pour changer de parti. — Terme de trictrac, faire la revirade. — Pour la conjugaison, voir le verbe VIRER. — *Infin. prés.* Revirer. — *Passé.* Avoir reviré. — *Part. prés.* Revirant (invar.). — *Passé.* Reviré (invar.). — *Passé comp.* Ayant reviré. — Ne se conjugue ni avec le pronom personnel, ni passivement.

REVISER, v. a. et réd., 1re conj. (*Revizé*), revoir, examiner de nouveau. Reviser *une affaire, un compte, un procès.* Reviser *la législation pénale.* Reviser *une feuille avant de la livrer à l'impression* (Académie). — Voir pour la conjugaison le verbe VISER. — *Infin. prés.* Reviser. — *Passé.* Avoir revisé. — *Partic. prés.* Revisant (invar.). — *Passé.* Revisé, revisée, revisés, revisées. — *Passé comp.* Ayant revisé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se reviser. Ces sortes d'affaires se* revisent *ordinairement* (Omiss. de l'Acad.). — Passif : *Etre revisé.* Le participe régit *par.*

REVISITER, v. a. et rédupl. 1re conj. (*Revizité*), visiter de nouveau. Revisiter *des marchandises, des magasins, un malade.* — Voir pour la conjugaison le verbe VISITER. — *Infin. prés.* Revisiter. — *Passé.* Avoir revisité. — *Participe prés.* Revisitant (invar.) — *Passé.* Revisité, revisitée, revisités, revisitées. — *Passé comp.* Ayant revisité. — Se conjugue pronominal. et réciproq. : *se revisiter* (Boiste). *Les vrais amis se visitent et* se revisitent *souvent.* — Passif : *Etre revisité.* Le participe régit *par. Ce malade a été* revisité par *plusieurs médecins.*

REVIVIFIER, v. a., n. et réd., 1re conj. (*Revivifié*), vivifier de nouveau. Revivifier *une partie presque morte.* — Il se dit au figuré, en terme de théolog. *La grâce* revivifie *le pécheur.* — Il est neutre dans le sens absolu. — Voir pour la conjugaison le verbe VIVIFIER. — *Infin. prés.* Revivifier. — *Passé.* Avoir revivifié. — *Part. prés.* Revivifiant (invar.). — *Passé.* Revivifié, revivifiée, revivifiés, revivifiées. — *Passé comp.* Ayant revivifié. — Se conju-

gue avec le pronom personnel : *se revivifier*. — Passif : *Etre revivifié*. Le participe régit *par* et *avec*. *Cette partie presque morte a été* revivifiée avec *de l'esprit de vin* par *un chimiste distingué*.

REVIVRE, v. n., irrég. et réd., 4e conj. (*Revivre*), revenir à la vie. *Vous avez beau pleurer, vos larmes ne la feront pas* revivre. — Il signifie aussi ranimer, consoler. *Voilà du vin capable de faire* revivre. *La nouvelle qu'il a reçue l'a fait* revivre. — Il signifie encore renaître, renouveler. *Une nouvelle injure fait* revivre *celles qu'on avait oubliées* (Boiste). — *Faire* revivre, en sens absolu, c'est rétablir un usage. *Faire* revivre *un droit*. — Remettre de nouveau en crédit. *Faire* revivre *une opinion*. — Rallumer, rendre. *Faire* revivre *l'amour ou la haine*.

> Notre souvenir voit *revivre*
> Ce que vos yeux ont vu perir.
> Rousseau.

— Faire *revivre* signifie encore donner un nouvel éclat. *Le vernis fait* revivre *les couleurs*. — Voir pour la conjugaison le verbe VIVRE. — *Infin. prés*. Revivre. — *Passé*. Avoir revécu. — *Part. prés*. Revivant (invar.). — *Passé*. Revécu (invar.). — *Passé comp*. Ayant revécu.

REVOIR, v. a., irr. et rédupl., 3e conj. (*Revoar*), voir de nouveau. *Je l'avais vu hier, je l'ai* revu *aujourd'hui* (Acad.). Revoir *la patrie* (Id.). *Rappelez-vous les premières campagnes du prince de Conti, on croyait* revoir *le grand Condé dans sa vive et vaillante jeunesse* (Massillon).

> Non, vous n'espérez plus de nous *revoir* encor,
> Murs sacrés, que n'a pu conserver mon Hector.
> Racine.

— Examiner de nouveau. Revoir *un livre pour le corriger* (Acad.). *Il faut* revoir *cet enfant de plus près* (Racine). — Voir pour la conjugaison le verbe VOIR. — *Infi. prés*. Revoir. — *Passé*. Avoir revu. — *Part. prés*. Revoyant (inv.). — *Passé*. Revu, revue, revus, revues. — *Passé comp*. Ayant revu. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se revoir*. *Mais nous nous* reverrons, *adieu, je sors contente* (Racine). — Passif : *être revu*. Le participe régit *par*. *Manuscrit* revu par *l'auteur*.

REVOLER, v. n., a. et réd., 1re conjug. (*Revolé*), voler de nouveau, retourner quelque part en volant. *Cet oiseau* revole *vers son nid* (Acad.). — Au figuré. Revoler *aux combats*. *La nuit* revole *vers Paris* (Boileau). *Mon cœur* revole *vers ses amis* (Voltaire). — Il est aussi actif, et signifie dérober de nouveau (Om. de l'Acad.). — Voir pour la conj. le verbe VOLER. — *Inf. prés*. Revoler. — *Passé*. Avoir revolé. — *Part. prés*. Revolant (inv.). — *Passé*. Revolé (var.). — *Passé comp*. Ayant revolé. — Pron. et récip. *se revoler*. Se revoler *les uns les autres*. — Ne s'emploie que dans le sens d'être derobé de nouveau. — Passif : *Etre revolé*. Le participe régit *par*.

RÉVOLTER, v. a. et n., 1re conj. (*Révolté*), porter à la révolte, soulever. Révolter *une province, des troupes, une famille*. *Dès qu'un gouvernement a* révolté *le sentiment national, il tombe* (Bignon). — Il est neutre quand il signifie choquer, indigner. *L'injustice* révolte. — *Indicat. prés*. Je révolte, tu révoltes, il révolte, nous révoltons, vous révoltez, ils révoltent. — *Imparf*. Je révoltais, tu révoltais, il révoltait, nous révoltions, vous révoltiez, ils révoltaient. — *Passé défini*. Je révoltai, tu révoltas, il révolta, nous révoltâmes, vous révoltâtes, ils révoltèrent. — *Passé indéf*. J'ai révolté, etc. — *Passé antér*. J'eus révolté, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais révolté, etc. — *Futur*. Je révolterai, tu révolteras, il révoltera, nous révolterons, vous révolterez, ils révolteront. — *Futur antér*. J'aurai révolté, etc. — *Condit. prés*. Je révolterais, tu révolterais, il révolterait, nous révolterions, vous révolteriez, ils révolteraient. — *Passé*. J'aurais révolté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse révolté, etc. — *Impér. prés*. Révolte, révoltons, révoltez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez révolté. — *Subj. prés*. Que je révolte, que tu révoltes, qu'il révolte, que nous révoltions, que vous révoltiez, qu'ils révoltent. — *Imparf*. Que je révoltasse, que tu révoltasses, qu'il révoltât, que nous révoltsassions, que vous révoltassiez, qu'ils révoltassent. — *Passé*. Que j'aie révolté, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse révolté, etc. — *Infin. prés*. Révolter. — *Passé*. Avoir révolté. — *Partic. prés*. Révoltant, révoltante. *Proposition* révoltante, *ordres* révoltants. — *Passé*. Révolté, révoltée, révoltés, révoltées. — *Passé comp*. Ayant révolté. — S'emploie avec le pronom personnel : *se révolter*. *On ne mène les hommes ignorants et corrompus, ni par la justice, ni par la raison* ; *ils* se révoltent *moins contre le mal qu'on leur fait, que contre le bien qu'on veut leur faire* (Mme de Staël). — Passif : *Etre révolté*. — Le participe régit *de* et *par*. *Etre* révolté *d'un*

procédé. Une province est révoltée par *des partisans.*

RÉVOLUTIONNER, v. a., 1re conj. (*Révolucioné*), mettre en état de révolution; introduire les principes révolutionnaires. Révolutionner *un pays.* — Au figuré, troubler. Révolutionner *l'esprit, les sens.* (Ce mot ne se trouve pas dans le Diction. de l'Académie, qui conserve toutefois le mot *révolutionnaire.* — *Indic. prés.* Je révolutionne, tu révolutionnes, il révolutionne, nous révolutionnons, vous révolutionnez, ils révolutionnent. — *Imparf.* Je révolutionnais, tu révolutionnais, il révolutionnait, nous révolutionnions, vous révolutionniez, ils révolutionnaient.— *Passé déf.* Je révolutionnai, tu révolutionnas, il révolutionna, nous révolutionnâmes, vous révolutionnâtes, ils révolutionnèrent. —*Passé indéf.* J'ai révolutionné, etc. — *Passé antér.* J'eus révolutionné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais révolutionné, etc. — *Futur.* Je révolutionnerai, tu révolutionneras, il révolutionnera, nous révolutionnerons, vous révolutionnerez, ils révolutionneront. — *Futur antér.* J'aurai révolutionné, etc. — *Condit. présent.* Je révolutionnerais, tu révolutionnerais, il révolutionnerait, nous révolutionnerions, vous révolutionneriez, ils révolutionneraient. — *Passé.* J'aurais révolutionné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse révolutionné, etc. — *Impér. prés.* Révolutionne, révolutionnons, révolutionnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez révolutionné. — *Subj. prés.* Que je révolutionne, que tu révolutionnes, qu'il révolutionne, que nous révolutionnions, que vous révolutionniez, qu'ils révolutionnent. — *Imparf.* Que je révolutionnasse, que tu révolutionnasses, qu'il révolutionnât, que nous révolutionnassions, que vous révolutionnassiez, qu'ils révolutionnassent. — *Passé.* Que j'aie révolutionné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse révolutionné, etc. — *Infin. prés.* Révolutionner. — *Passé.* Avoir révolutionné. — *Participe prés.* Révolutionnant (invar.). — *Passé.* Révolutionné (var.). — *Passé comp.* Ayant révolutionné. — Se conjugue pronomin. et réciproq. : *Se révolutionner. Les peuples opprimés* se révolutionnent *aux cris de liberté.* — Passif : *Etre révolutionné.* Le participe régit *par.*

REVOMIR, v. a. et réd., 2e conj. (*Revomir*), vomir de nouveau. Revomir *un breuvage.* (Familier). *Il vient de* revomir *son dîner.*— Voir pour la conjugaison le verbe VOMIR. — *Infin. prés.* Revomir. — *Passé.* Avoir revomi. — *Part. prés.* Revomissant (inv.). — *Passé.* Revomi (var.). — *Passé comp.* Ayant revomi. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se revomir.* — Passif : *être revomi.* Le participe régit *par.*

RÉVOQUER, v. a., 1re conj. (*Révoké*), rappeler. Révoquer *un ambassadeur.* — — Il signifie aussi ôter les pouvoirs. Révoquer *un fonctionnaire;* révoquer *un ordre.* — Révoquer *en doute,* signifie douter de quelque chose. — *Ind. prés.* Je révoque, tu révoques, il révoque, nous révoquons, vous révoquez, ils révoquent. — *Imp.* Je révoquais, tu révoquais, il révoquait, nous révoquions, vous révoquiez, ils révoquaient. — *Passé déf.* Je révoquai, tu révoquas, il révoqua, nous révoquâmes, vous révoquâtes, ils révoquèrent. — *Passé indéf.* J'ai révoqué, etc. — *Passé antér.* J'eus révoqué. etc. — *Plus-que-parf.* J'avais révoqué, etc. — *Futur.* Je révoquerai, tu révoqueras, il révoquera, nous révoquerons, vous révoquerez, ils révoqueront. — *Futur antér.* J'aurai révoqué, etc. — *Cond. prés.* Je révoquerais, tu révoquerais, il révoquerait, nous révoquerions, vous révoqueriez, ils révoqueraient. — *Passé.* J'aurais révoqué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse révoqué, etc. — *Impér. prés.* Révoque, révoquons, révoquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez révoqué. — *Subj. prés.* Que je révoque, que tu révoques, qu'il révoque, que nous révoquions, que vous révoquiez, qu'ils révoquent. — *Imparf.* Que je révoquasse, que tu révoquasses, qu'il révoquât, que nous révoquassions, que vous révoquassiez, qu'ils révoquassent. — *Passé.* Que j'aie révoqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse révoqué, etc. — *Infinit. prés.* Révoquer. — *Passé.* Avoir révoqué. — *Partic. prés.* Révoquant (invar.). — *Passé.* Révoqué (var.). — *Passé comp.* Ayant révoqué. — Se conjugue pronominalement : *se révoquer.* — Passif *: être révoqué.* Le participe régit *par.*

REVOULOIR, v. a., irr. et rédupl., 3e conjug. (*Revouloar*), vouloir de nouveau. —Voir pour la conjugaison le verbe VOULOIR. — *Inf. prés.* Revouloir. — *Passé.* Avoir revoulu. — *Part. prés.* Revoulant (inv.). — *Passé.* Revoulu (variable). — *Passé comp.* Ayant revoulu.—Ne se conjugue ni pronominalement ni passivement.

REVOYAGER, v. a. et rédup., 1re conj. (*Revo-iagé*), faire un nouveau voyage; se remettre en route. *Cet homme a la passion de la locomotion; il voyage et* revoyage *sans cesse.*—Voir pour la conjugaison le verbe VOYAGER.—*Infin. prés.* Revoyager. — *Passé.* Avoir revoyagé.— *Part. prés.* Revoyageant (invar.).—*Passé.* Revoyagé (invar.).—*Passé comp.* Ayant revoyagé.—Ne se conjugue ni pronominalement ni réciproquement.

RHABILLER, v. a. et rédup., 1re conj. (*Rabi-ié*), habiller de nouveau. Rhabiller *un enfant.* — Il signifie aussi raccommoder, rectifier, au propre et au figuré. Rhabiller *une affaire.* — Il signifie encore fournir des habits. Rhabiller *un régiment, des domestiques.*—Voir pour la conjugaison le verbe HABILLER.—*Infin. prés.* Rhabiller. — *Passé.* Avoir rhabillé. —*Part. prés.* Rhabillant (invar.).—*Passé.* Rhabillé (var.).—*Passé comp.* Ayant rhabillé. — Se conjugue pronominalement : *se rhabiller.* — Passif : *Etre rhabillé.* Le participe régit *de* et *par. Etre* rhabillé *des pieds jusqu'à la tête* par *un tailleur.*

RIBOTER, v. n., 1re conj. (*Riboté*), se régaler, se divertir. Faire ribote. *Nous avons* riboté *toute la nuit.* — Boire et manger avec excès. Populaire. — *Indic. prés.* Je ribote, tu ribotes, il ribote, nous ribotons, vous ribotez, ils ribotent. —*Imparf.* Je ribotais, tu ribotais, il ribotait, nous ribotions, vous ribotiez, ils ribotaient.—*Passé défini.* Je ribotai, tu ribotas, il ribota, nous ribotâmes, vous ribotâtes, ils ribotèrent. — *Passé indéf.* J'ai riboté, etc.—*Passé antér.* J'eus riboté, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais riboté, etc. — *Futur.* Je riboterai, tu riboteras, il ribotera, nous riboterons, vous riboterez, ils riboteront.—*Futur antér.* J'aurai riboté, etc. — *Cond. prés.* Je riboterais, tu riboterais, il riboterait, nous riboterions, vous riboteriez, ils riboteraient. — *Passé.* J'aurais riboté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse riboté, etc.—*Impér. prés.* Ribote, ribotons, ribotez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez riboté.—*Subj. prés.* Que je ribote, que tu ribotes, qu'il ribote, que nous ribotions, que vous ribotiez, qu'ils ribotent. — *Imparf.* Que je ribotasse, que tu ribotasses, qu'il ribotât, que nous ribotassions, que vous ribotassiez, qu'ils ribotassent. — *Passé.* Que j'aie riboté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse riboté, etc.—*Infin. présent.* Riboter. — *Passé.* Avoir riboté. — *Part. prés.* Ribotant (invar.).— *Passé.* Riboté (inv.).—*Passé comp.* Ayant riboté. —Ne se conjugue ni pronominalement ni passivement.

RICANER, v. n., 1re conjug. (*Ricané*), rire à demi, par malice, par ironie. *Il* ricane *sans cesse. Au lieu de répondre sérieusement, il se mit à* ricaner.— *Indic. prés.* Je ricane, tu ricanes, il ricane, nous ricanons, vous ricanez, ils ricanent. — *Imparf.* Je ricanais, tu ricanais, il ricanait, nous ricanions, vous ricaniez, ils ricanaient. — *Passé déf.* Je ricanai, tu ricanas, il ricana, nous ricanâmes, vous ricanâtes, ils ricanèrent. — *Passé indéf.* J'ai ricané, etc. — *Passé antér.* J'eus ricané, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais ricané, etc. — *Futur.* Je ricanerai, tu ricaneras, il ricanera, nous ricanerons, vous ricanerez, ils ricaneront. — *Futur ant.* J'aurai ricané, etc.—*Cond prés.* Je ricanerais, tu ricanerais, il ricanerait, nous ricanerions, vous ricaneriez, ils ricaneraient. — *Passé.* J'aurais ricané, etc. — *On dit aussi* : J'eusse ricané, etc. — *Impér. prés.* Ricane, ricanons, ricanez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ricané. —*Subj. prés.* Que je ricane, que tu ricanes, qu'il ricane, que nous ricanions, que vous ricaniez, qu'ils ricanent.—*Imparfait.* Que je ricanasse, que tu ricanasses, qu'il ricanât, que nous ricanassions, que vous ricanassiez, qu'ils ricanassent.—*Passé.* Que j'aie ricané, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ricané, etc. — *Infinitif prés.* Ricaner. — *Passé.* Avoir ricané. — *Partic. prés.* Ricanant (inv.).— *Passé.* Ricané (invar.). —*Passé composé.* Ayant ricané.

RICOCHER, v. n., 1re conj. (*Ricoché*), terme d'artillerie. Faire des ricochets ou des bonds. *Ce boulet a bien* ricoché. — *Indic. prés.* Je ricoche, tu ricoches, il ricoche, nous ricochons, vous ricochez, ils ricochent.— *Imparf.* Je ricochais, tu ricochais, il ricochait, nous ricochions, vous ricochiez, ils ricochaient. — *Passé défi.* Je ricochai, tu ricochas, il ricocha, nous ricochâmes, vous ricochâtes, ils ricochèrent.—*Passé indéf.* J'ai ricoché, etc.—*Passé antér.* J'eus ricoché, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais ricoché, etc. — *Futur.* Je ricocherai, tu ricocheras, il ricochera, nous ricocherons, vous ricocherez, ils ricocheront. — *Futur antér.* J'aurai ricoché, etc. — *Condit. prés.* Je

ricocherais, tu ricocherais, il ricocherait, nous ricocherions, vous ricocheriez, ils ricocheraient. — *Passé.* J'aurais ricoché, etc. — *On dit aussi :* J'eusse ricoché, etc. — *Impér. prés.* Ricoche, ricochons, ricochez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ricoché. — *Subj. prés.* Que je ricoche, que tu ricoches, qu'il ricoche, que nous ricochions, que vous ricochiez, qu'ils ricochent. — *Imparfait.* Que je ricochasse, que tu ricochasses, qu'il ricochât, que nous ricochassions, que vous ricochassiez, qu'ils ricochassent. — *Passé.* Que j'aie ricoché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ricoché, etc. — *Infin. prés.* Ricocher. — *Passé.* Avoir ricoché. — *Part. prés.* Ricochant (invar.). — *Passé.* Ricoché (invariable). — *Passé comp.* Ayant ricoché.

RIDER, v. a. et n., 1re conj. (*Ridé*), faire, causer des rides, *les années* rident *le visage, le chagrin* ride *le front.*

C'est un front que jamais n'a *ridé* la mollesse.
Thomas.

— Il est neutre, dans le sens absolu.

Le moindre vent qui d'aventure
Fait *rider* la face de l'eau.
Lafontaine.

— *Indic. prés.* Je ride, tu rides, il ride, nous ridons, vous ridez, ils rident. — *Imparf.* Je ridais, tu ridais, il ridait, nous ridions, vous ridiez, ils ridaient. — *Passé déf.* Je ridai, tu ridas, il rida, nous ridâmes, vous ridâtes, ils ridèrent. — *Passé indéf.* J'ai ridé, etc. — *Passé antér.* J'eus ridé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais ridé, etc. — *Futur.* Je riderai, tu rideras, il ridera, nous riderons, vous riderez, ils rideront. — *Futur antér.* J'aurai ridé, etc. — *Condit. prés.* Je riderais, tu riderais, il riderait, nous riderions, vous rideriez, ils rideraient. — *Passé.* J'aurais ridé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse ridé, etc. — *Impér. présent.* Ride, ridons, ridez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ridé. — *Subj. prés.* Que je ride, que tu rides, qu'il ride, que nous ridions, que vous ridiez, qu'ils rident. — *Imparf.* Que je ridasse, que tu ridasses, qu'il ridât, que nous ridassions, que vous ridassiez, qu'ils ridassent. — *Passé.* Que j'aie ridé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ridé, etc. — *Inf. prés.* Rider. — *Passé.* Avoir ridé. — *Part. prés.* Ridant (inv.). — *Passé.* Ridé (var.). — *Passé comp.* Ayant ridé. — Se conj. avec le pronom personnel : *se rider.* — Passif : *être ridé.* Le participe régit *par.*

RIDICULISER, v. a., 1re conjug. (*Ridikulizé*), rendre ridicule, tourner en ridicule, ridiculiser *quelqu'un.* Ridiculiser *l'action la plus sérieuse.* — *Indic. prés.* Je ridiculise, tu ridiculises, il ridiculise, nous ridiculisons, vous ridiculisez, ils ridiculisent. — *Imparf.* Je ridiculisais, tu ridiculisais, il ridiculisait, nous ridiculisions, vous ridiculisiez, ils ridiculisaient. — *Passé déf.* Je ridiculisai, tu ridiculisas, il ridiculisa, nous ridiculisâmes, vous ridiculisâtes, ils ridiculisèrent. — *Passé ind.* J'ai ridiculisé, etc. — *Passé antér.* J'eus ridiculisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais ridiculisé, etc. — *Futur.* Je ridiculiserai, tu ridiculiseras, il ridiculisera, nous ridiculiserons, vous ridiculiserez, ils ridiculiseront. — *Futur antér.* J'aurai ridiculisé, etc. — *Condit. prés.* Je ridiculiserais, tu ridiculiserais, il ridiculiserait, nous ridiculiserions, vous ridiculiseriez, ils ridiculiseraient. — *Passé.* J'aurais ridiculisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse ridiculisé, etc. — *Impér. prés.* Ridiculise, ridiculisons, ridiculisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ridiculisé. — *Subj. prés.* Que je ridiculise, que tu ridiculises, qu'il ridiculise, que nous ridiculisions, que vous ridiculisiez, qu'ils ridiculisent. — *Imparfait.* Que je ridiculisasse, que tu ridiculisasses, qu'il ridiculisât, que nous ridiculisassions, que vous ridiculisassiez, qu'ils ridiculisassent. — *Passé.* Que j'aie ridiculisé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse ridiculisé, etc. — *Infi. prés.* Ridiculiser. — *Passé.* Avoir ridiculisé. — *Parti. prés.* Ridiculisant (inv.). — *Passé.* Ridiculisé (var.). — *Passé comp.* Ayant ridiculisé. — Pronom. et réciproq. : *se ridiculiser. Les vieillards qui cherchent à se rajeunir* se ridiculisent. *Les partis, avant de se déchirer, commencent par* se ridiculiser (Boiste). — Passif : *Etre ridiculisé.* Le participe régit *par.*

RIFLER, v. a., 1re conj. (*Riflé*), en terme de coutelier, limer au moyen du rifloir. En terme de doreur, adoucir au rifloir une pièce qu'on veut blanchir. En terme de menuisier polir, rifler *une planche.* — — *Indic. prés.* Je rifle, tu rifles, il rifle, nous riflons, vous riflez, ils riflent. — *Imparf.* Je riflais, tu riflais, il riflait, nous riflions, vous rifliez, ils riflaient. — *Passé déf.* Je riflai, tu riflas, il rifla, nous riflâmes, vous riflâtes, ils riflèrent. — *Passé indéf.* J'ai riflé, etc. — *Passé*

ant. J'eus riflé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais riflé, etc. — *Futur.* Je riflerai, tu rifleras, il riflera, nous riflerons, vous riflerez, ils rifleront.— *Futur anter.* J'aurai riflé, etc. — *Cond. prés.* Je riflerais, tu riflerais, il riflerait, nous riflerions, vous rifleriez, ils rifleraient. — *Passé.* J'aurais riflé, etc. — *On dit aussi*: J'eusse riflé, etc. — *Impér. prés.* Rifle, riflons, riflez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez riflé. — *Subjonct. prés.* Que je rifle, que tu rifles, qu'il rifle, que nous riflions, que vous rifliez, qu'ils riflent. — *Imparf.* Que je riflasse, que tu riflasses, qu'il riflât, que nous riflassions, que vous riflassiez, qu'ils riflassent. — *Passé.* Que j'aie riflé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse riflé, etc. — *Infin. prés.* Rifler. — *Passé.* Avoir riflé.— *Part. prés.* Riflant (invar.). — *Passé.* Riflé, riflée, riflés, riflées. — *Passé composé.* Ayant riflé. — Se conjugue avec le pronom personnel: *se rifler. Les planches brutes* se riflent. — Passif : *être riflé.* Le participe régit *par.*

RIMAILLER, v. n. 1re conj. (*Rimai-ié*), faire des méchans vers. *Il ne fait que* rimailler.—*Ind. pr.* Je rimaille, tu rimailles, il rimaille, nous rimaillons, vous rimaillez, ils rimaillent.— *Imparf.* Je rimaillais, tu rimaillais, il rimaillait, nous rimaillions, vous rimailliez, ils rimaillaient. — *Passé défini.* Je rimaillai, tu rimaillas, il rimailla, nous rimaillâmes, vous rimaillâtes, ils rimaillèrent. — *Passé ind.* J'ai rimaillé, etc.— *Passé ant.* J'eus rimaillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais rimaillé, etc. — *Futur.* Je rimaillerai, tu rimailleras, il rimaillera, nous rimaillerons, vous rimaillerez, ils rimailleront. — *Futur ant.* J'aurai rimaillé, etc.— *Cond. prés.* Je rimaillerais, tu rimaillerais, il rimaillerait, nous rimaillerions, vous rimailleriez, ils rimailleraient. — *Passé.* J'aurais rimaillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse rimaillé, etc. — *Impér. prés.* Rimaille, rimaillons, rimaillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez rimaillé. — *Subj. prés.* Que je rimaille, que tu rimailles, qu'il rimaille, que nous rimaillions, que vous rimailliez, qu'ils rimaillent.— *Imp.* Que je rimaillasse, que tu rimaillasses, qu'il rimaillât, que nous rimaillassions, que vous rimaillassiez, qu'ils rimaillassent. — *Passé.* Que j'aie rimaillé, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse rimaillé, etc. — *Infin. prés.* Rimailler. — *Passé.* Avoir rimaillé. — *Part. prés.* Rimaillant (inv.). — *Passé.* Rimaillé (var.).— *Passé comp.* Ayant rimaillé.

RIMER, v. n. et a., 1re conjug. (*Rimé*), former un même son, avec deux syllabes. *Ces deux mots* riment *bien.* — Il signifie au figuré, faire des vers. *Employer son temps à* rimer. — Il est actif quand il signifie faire rimer.

S'il faut *rimer* ici, *rimons* quelque louange.
Boileau.

— On dit que deux choses ne *riment* pas ensemble, pour dire qu'elles n'ont aucun rapport.—*Ind. prés.* Je rime, tu rimes, il rime, nous rimons, vous rimez, ils riment. — *Imparf.* Je rimais, tu rimais, il rimait, nous rimions, vous rimiez, ils rimaient. — *Passé déf.* Je rimai, tu rimas, il rima, nous rimâmes, vous rimâtes, ils rimèrent. — *Passé indéf.* J'ai rimé, etc. — *Passé ant.* J'eus rimé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais rimé, etc. — *Futur.* Je rimerai, tu rimeras, il rimera, nous rimerons, vous rimerez, ils rimeront. — *Futur ant.* J'aurai rimé, etc.— *Cond. prés.* Je rimerais, tu rimerais, il rimerait, nous rimerions, vous rimeriez, ils rimeraient. — *Passé.* J'aurais rimé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse rimé, etc. — *Impér. prés.* Rime, rimons, rimez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez rimé. — *Subj. prés.* Que je rime, que tu rimes, qu'il rime, que nous rimions, que vous rimiez, qu'ils riment. — *Imparf.* Que je rimasse, que tu rimasses, qu'il rimât, que nous rimassions, que vous rimassiez, qu'ils rimassent. — *Passé.* Que j'aie rimé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse rimé, etc. — *Infin. prés.* Rimer. — *Passé.* Avoir rimé. — *Part. prés.* Rimant (inv.). — *Passé.* Rimé (var.). — *Passé comp.* Ayant rimé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se rimer*—Passif : *être rimé.* Le participe régit *par. Cette pièce a été bien* rimée par *son auteur.*

RINCER, v. a., 1re conj. (*Rincé*), nettoyer en lavant et en frottant. Rincer *un verre, une bouteille.* Le *c* prend une cédille devant les voyelles *a* et *o*. — *Ind. prés.* Je rince, tu rinces, il rince, nous rinçons, vous rincez, ils rincent. — *Imp.* Je rinçais, tu rinçais, il rinçait, nous rincions, vous rinciez, ils rinçaient.—*Passé déf.* Je rinçai, tu rinças, il rinça, nous rinçâmes, vous rinçâtes, ils rincèrent. — *Passé ind.* J'ai rincé, etc. — *Passé antér.* J'eus rincé, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais rincé, etc.—*Futur.* Je rincerai, tu rinceras,

il rincera, nous rincerons, vous rincerez, ils rinceront.—*Futur ant.* J'aurai rincé, etc. — *Cond. prés.* Je rincerais, tu rincerais, il rincerait, nous rincerions, vous rinceriez, ils rinceraient.—*Passé.* J'aurais rincé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse rincé, etc.— *Impér. prés.* Rince, rinçons rincez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez rincé.— *Subj. prés.* Que je rince, que tu rinces, qu'il rince, que nous rincions, que vous rinciez, qu'ils rincent. — *Imparf.* Que je rinçasse, que tu rinçasses, qu'il rinçât, que nous rinçassions, que vous rinçassiez, qu'ils rinçassent. — *Passé.* Que j'aie rincé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse rincé, etc. —*Inf. prés.* Rincer.—*Passé.* Avoir rincé. — *Part. prés.* Rinçant (inv.). — *Passé.* Rincé (var.). —*Passé comp.* Ayant rincé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se rincer. Il* se rince *la bouche tous les matins.* — Passif : *être rincé.* Il signifie aussi : *être mouillé. Cet homme a été bien* rincé *par la pluie* Le participe régit *par.*

RIOTER, v. n., 1re conjug. *(Rioté)*, diminutif de rire, rire à demi. *Elle ne fait que* rioter. Expression populaire. — *Indicat. prés.* Je riote, tu riotes, il riote, nous riotons, vous riotez, ils riotent. — *Imparfait.* Je riotais, tu riotais, il riotait, nous riotions, vous riotiez, ils riotaient. — *Passé déf.* Je riotai, tu riotas, il riota, nous riotâmes, vous riotâtes, ils riotèrent. — *Passé indéf.* J'ai rioté, etc. — *Passé antér.* J'eus rioté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais rioté, etc.—*Futur.* Je rioterai, tu rioteras, il riotera, nous rioterons, vous rioterez, ils rioteront. — *Futur ant.* J'aurai rioté, etc. — *Condit. prés.* Je rioterais, tu rioterais, il rioterait, nous rioterions, vous rioteriez, ils rioteraient.—*Passé.* J'aurais rioté, etc.—*On dit aussi :* J'eusse rioté, etc. — *Impér. prés.* Riote, riotons, riotez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez rioté. — *Subj. prés.* Que je riote, que tu riotes, qu'il riote, que nous riotions, que vous riotiez, qu'ils riotent. — *Imparf.* Que je riotasse, que tu riotasses, qu'il riotât, que nous riotassions, que vous riotassiez, qu'ils riotassent.—*Passé.* Que j'aie rioté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse rioté, etc. — *Infin. prés.* Rioter. — *Passé.* Avoir rioté. — *Part. prés.* Riotant (invar.). — *Passé.* Rioté, riotée, riotés, riotées. — *Passé composé* Ayant rioté.

RIPOSTER, v. n., 1re conj. (R*ipocté*), répondre, repartir vivement. Riposter *à une plaisanterie.* Riposter *par une satire. On avait fait une satire contre lui, il* riposta *par une satire plus vive.* Riposter *d'un soufflet.* — On dit aussi activement : *Il vous* riposta *quelque chose de désagréable.*—En terme d'escrime, il signifie frapper en parant, porter et parer une botte. *Il reçut un coup d'épée et* riposta *par un coup de sabre.*—*Ind. prés.* Je riposte, tu ripostes, il riposte, nous ripostons, vous ripostez, ils ripostent.— *Imparfait.* Je ripostais, tu ripostais, il ripostait, nous ripostions, vous ripostiez, ils ripostaient. — *Passé défini.* Je ripostai, tu ripostas, il riposta, nous ripostâmes, vous ripostâtes, ils ripostèrent. — *Passé indéf.* J'ai riposté, etc.—*Passé ant.* J'eus riposté, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais riposté, etc. — *Futur.* Je riposterai, tu riposteras, il ripostera, nous riposterons, vous riposterez, ils riposteront. — *Futur antér.* J'aurais riposté, etc.—*Condit. prés.* Je riposterais, tu riposterais, il riposterait, nous riposterions, vous riposteriez, ils riposteraient. — *Passé.* J'aurais riposté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse riposté, etc. — *Impér. prés.* Riposte, ripostons, ripostez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez riposté.—*Subj. prés.* Que je riposte, que tu ripostes, qu'il riposte, que nous ripostions, que vous ripostiez, qu'ils ripostent.—*Imparf.* Que je ripostasse, que tu ripostasses, qu'il ripostât, que nous ripostassions, que vous ripostassiez, qu'ils ripostassent. —*Passé.* Que j'aie riposté, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse riposté, etc. — *Infin. prés.* Riposter. — *Passé.* Avoir riposté.— *Part. prés.* Ripostant (invar.). — *Passé.* Riposté, ripostée, ripostés, ripostées.—*Passé composé.* Ayant riposté.

RIRE, v. n. et irrég., 4e conj. (*Rire*), faire un certain mouvement de bouche, souvent accompagné d'éclat et causé par l'impression qu'excite en nous quelque chose de gai ou de plaisant. *Eclater de* rire. Rire *aux éclats.* Rire *à gorge déployée. Etouffer de* rire. *Pâmer de* rire (Acad.). Rire *aux larmes.* Rire *à mourir* (Sévigné). *Le roi se prit à* rire. *Garde-toi de* rire *en ce grave sujet* (Boileau). Rire *dans sa barbe* (Volt.), ou rire *sous cape*, éprouver une satisfaction maligne qu'on cherche à dissimuler. — *Il n'y a pas le mot pour* rire, il n'y a rien de

plaisant.—*Nous n'avons pas sujet de* rire, nous venons d'éprouver des malheurs.—Rire *aux anges*. 1° Rire seul, niaisement et sans sujet. 2° Etre dans une joie qui approche de l'extase.—Au figuré. Se dit en parlant de ce qui est agréable, de ce qui plaît. *Tout* rit *dans ce bocage. Cela* rit *à l'imagination* (Acad.). *Tout lui* rit (Massillon). tout lui réussit.—Se réjouir, se divertir. *Il aime à* rire.—Prov. *Plus on est de fous*, *plus on* rit (Acad.). Rire *aux dépens d'autrui*, se divertir à relever les défauts, les ridicules d'autrui. *Je vois qu'à mes dépens vous affectez de* rire (Boileau).

Il me flatte peut-être, et, d'un air imposteur,
Rit tout haut de l'ouvrage et tout bas de l'auteur.
(Idem.)

—Railler, badiner, se moquer. *On sera ridicule et je n'oserai* rire (Id.). *La comédie apprit à* rire *sans aigreur* (Id.). Rire *de quelqu'un* (Acad.).—Ne point se soucier. *Il* rit *de vos menaces* (Acad.).—*Indic. prés.* Je ris, tu ris, il rit, nous rions, vous riez, ils rient.—*Imparf.* Je riais, tu riais, il riait, nous riions, vous riiez, ils riaient.—*Passé déf.* Je ris, tu ris, il rit, nous rîmes, vous rîtes, ils rirent.—*Passé indéf.* J'ai ri, etc.—*Passé ant.* J'eus ri, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais ri, etc.—*Futur.* Je rirai, tu riras, il rira, nous rirons, vous rirez, ils riront.—*Futur antér.* J'aurai ri, etc.—*Condit. prés.* Je rirais, tu rirais, il rirait, nous ririons, vous ririez, ils riraient.—*Passé.* J'aurais ri, etc.—*On dit aussi* : J'eusse ri, etc.—*Impér. prés.* Ris, rions, riez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez ri.—*Subj. prés.* Que je rie, que tu ries, qu'il rie, que nous riions, que vous riiez, qu'ils rient.—*Imparf.* Que je risse, que tu risses, qu'il rît, que nous rissions, que vous rissiez, qu'ils rissent.—*Passé.* Que j'aie ri, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse ri, etc.—*Infin. prés.* Rire.—*Passé.* Avoir ri.—*Part. prés.* Riant (var.). *Un visage* riant. *Une mine* riante. *Des paysages* riants. *Des idées* riantes.—*Passé.* Ri (invar.).—*Passé comp.* Ayant ri.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se rire. De mes pleurs vous ne vous* rirez *plus* (Racine).

RISQUER, v. a. et n., 1re conjug. *(Riceké)*, hasarder, mettre en danger. Risquer *sa vie, sa fortune, son honneur. Le dernier parti que les mauvais riches tirent de l'or est de le* risquer *au jeu* (Bacon).—Il est neutre dans le sens absolu. *On* risque *beaucoup plus à ne rien tenter qu'à ne pas réussir.*—*Indic. prés.* Je risque, tu risques, il risque, nous risquons, vous risquez, ils risquent.—*Imparf.* Je risquais, tu risquais, il risquait, nous risquions, vous risquiez, ils risquaient.—*Passé déf.* Je risquai, tu risquas, il risqua, nous risquâmes, vous risquâtes, ils risquèrent.—*Passé indéf.* J'ai risqué, etc.—*Passé ant.* J'eus risqué, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais risqué, etc.—*Futur.* Je risquerai, tu risqueras, il risquera, nous risquerons, vous risquerez, ils risqueront.—*Futur antér.* J'aurai risqué, etc.—*Cond. prés.* Je risquerais, tu risquerais, il risquerait, nous risquerions, vous risqueriez, ils risqueraient.—*Passé.* J'aurais risqué, etc.—*On dit aussi* : J'eusse risqué, etc.—*Impér. prés.* Risque, risquons, risquez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez risqué.—*Subj. prés.* Que je risque, que tu risques, qu'il risque, que nous risquions, que vous risquiez, qu'ils risquent.—*Imparf.* Que je risquasse, que tu risquasses, qu'il risquât, que nous risquassions, que vous risquassiez, qu'ils risquassent.—*Passé.* Que j'aie risqué, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse risqué, etc.—*Infin. prés.* Risquer.—*Passé.* Avoir risqué.—*Part. prés.* Risquant (invar.).—*Passé.* Risqué (var.).—*Passé comp.* Ayant risqué.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se risquer. Qui s'embarrasse* se risque.—Passif : *Etre risqué.* Le participe régit *par*.

RISSER, v. a. 1re conj. *(Ricé)*, terme de mer, prendre des ris, replier les voiles au moyen des ris et des garcettes. Risser *la grande voile.*—*Indic. Prés.* Je risse, tu risses, il risse, nous rissons, vous rissez, ils rissent.—*Imparfait.* Je rissais, tu rissais, il rissait, nous rissions, vous rissiez, ils rissaient.—*Passé déf.* Je rissai, tu rissas, il rissa, nous rissâmes, vous rissâtes, ils rissèrent.—*Passé ind.* J'ai rissé, etc.—*Passé ant.* J'eus rissé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais rissé, etc.—*Futur.* Je risserai, tu risseras, il rissera, nous risserons, vous risserez, ils risseront.—*Futur antér.* J'aurai rissé, etc.—*Cond. prés.* Je risserais, tu risserais, il risserait, nous risserions, vous risseriez, ils risseraient.—*Passé.* J'aurais rissé, etc.—*On dit aussi* : J'eusse rissé, etc.—*Impér. prés.* Risse, ris

sons, rissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez rissé. — *Subj. prés.* Que je risse, que tu risses, qu'il risse, que nous rissions, que vous rissiez, qu'ils rissent, — *Imparf.* Que je rissasse, que tu rissasses, qu'il rissât, que nous rissassions, que vous rissassiez, qu'ils rissassent. — *Passé.* Que j'aie rissé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse rissé, etc. — *Infin. prés.* Risser. — *Passé.* Avoir rissé. — *Part. prés.* Rissant (invar.). — *Passé.* Rissé, rissée, rissés, rissées. —*Passé comp.* Ayant rissé. — S'emploie avec le pronom personnel : *se risser. A l'approche de la tempête les voiles* se rissent. — Passif : *être rissé.* Le part. régit *par.*

RISSOLER, v. a. 1[re] conjug. (*Riçolé*), rôtir pour donner une couleur rousse. Rissoler *de la viande, du poisson.* — *Ind. prés.* Je rissole, tu rissoles, il rissole, nous rissolons, vous rissolez, ils rissolent. — *Imparf.* Je rissolais, tu rissolais, il rissolait, nous rissolions, vous rissoliez, ils rissolaient. — *Passé déf.* Je rissolai, tu rissolas, il rissola, nous rissolâmes, vous rissolâtes, ils rissolèrent. — *Passé indéf.* Jai rissolé, etc. — *Passé ant.* J'eus rissolé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais rissolé, etc. — *Futur.* Je rissolerai tu rissoleras, il rissolera, nous rissolerons, vous rissolerez, ils rissoleront. *Futur ant.* J'aurai rissolé, etc. — *Cond. prés.* Je rissolerais, tu rissolerais, il rissolerait, nous rissolerions, vous rissoleriez, ils rissoleraient. — *Pass.* J'aurais rissolé, etc. — *On dit aussi*: J'eusse rissolé, etc. — *Impér. prés.* Rissole, rissolons, rissolez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez rissolé. — *Subj. prés.* Que je rissole, que tu rissoles, qu'il rissole, que nous rissolions, que vous rissoliez, qu'ils rissolent. —*Imp.* Que je rissolasse, que tu rissolasses, qu'il rissolât, que nous rissolassions, que vous rissolassiez, qu'ils rissolassent. — *Pass.* Que j'aie rissolé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse rissolé, etc. — *Inf. prés.* Rissoler. — *Passé.* Avoir rissolé. — *Part. prés.* Rissolant. (inv.). — *Passé.* Rissolé (var.). — *Passé comp.* Ayant rissolé. — Se conjugue pronom. : *se rissoler. Cette viande commence à* se rissoler. — Passif : *Etre rissolé.* Le part. régit *par.*

RIVALISER, v. a., et n. 1[re] conjug. (*Rivalizé*) être rival, disputer de talent ou de mérite. Rivaliser *avec quelqu'un, ou* rivaliser *quelqu'un. Cet homme n'est point fait pour* rivaliser *avec nous. Nos défauts nous choquent dans autrui, il semble nous* rivaliser *ou nous trahir* (Boiste). — *Indic. prés.* Je rivalise, tu rivalises, il rivalise, nous rivalisons, vous rivalisez, ils rivalisent.—*Imparf.* Je rivalisais, tu rivalisais, il rivalisait, nous rivalisions, vous rivalisiez, ils rivalisaient. — *Passé défini.* Je rivalisai, tu rivalisas, il rivalisa, nous rivalisâmes, vous rivalisâtes, ils rivalisèrent. — *Passé indéf.* J'ai rivalisé, etc. — *Passé ant.* J'eus rivalisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais rivalisé, etc. — *Futur.* Je rivaliserai, tu rivaliseras, il rivalisera, nous rivaliserons, vous rivaliserez, ils rivaliseront. — *Futur antér.* J'aurai rivalisé, etc. — *Cond. prés.* Je rivaliserais, tu rivaliserais, il rivaliserait, nous rivaliserions, vous rivaliseriez, ils rivaliseraient. — *Pass.* J'aurais rivalisé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse rivalisé, etc. — *Impérat. prés.* Rivalise, rivalisons, rivalisez.—*Pas.* Aie, ayons, ayez rivalisé. — *Subjonc. prés.* Que je rivalise, que tu rivalises, qu'il rivalise, que nous rivalisions, que vous rivalisiez, qu'ils rivalisent. — *Imp.* Que je rivalisasse, que tu rivalisasses, qu'il rivalisât que nous rivalisassions, que vous rivalisassiez, qu'ils rivalisassent. — *Passé.* Que j'aie rivalisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse rivalisé, etc. — *Inf. prés.* Rivaliser. — *Passé.* Avoir rivalisé. — *Part. prés.* Rivalisant (inv.) — *Passé.* Rivalisé, rivalisée, rivalisés, rivalisées.— *Passé comp.* Ayant rivalisé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se rivaliser. Les ambitieux* se rivalisent. — Passif : *Etre rivalisé.* Le participe régit *par.*

RIVER, v. a., 1[re] conj. (*Rivé*), rabattre, recourber la pointe d'un clou. River *un clou, une pointe.* — Familièrement. River *à quelqu'un son clou*, c'est lui répondre vertement. — Au figuré. River *les chaînes de quelqu'un*, c'est le rendre plus esclave. —*Indic. prés.* Je rive, tu rives, il rive, nous rivons, vous rivez, ils rivent. — *Imparf.* Je rivais, tu rivais, il rivait, nous rivions, vous riviez, ils rivaient. — *Passé déf.* Je rivai, tu rivas, il riva, nous rivâmes, vous rivâtes, ils rivèrent. —*Passé indéf.* J'ai rivé, etc. — *Passé ant.* J'eus rivé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais rivé, etc.— *Futur.* Je riverai, tu riveras, il rivera, nous riverons, vous riverez, ils rive-

ront. — *Futur antér.* J'aurai rivé, etc. — *Condit. prés.* Je riverais, tu riverais, il riverait, nous riverions, vous riveriez, ils riveraient. — *Passé.* J'aurais rivé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse rivé, etc. — *Impér. prés.* Rive, rivons, rivez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez rivé. — *Subj. prés.* Que je rive, que tu rives, qu'il rive, que nous rivions, que vous riviez, qu'ils rivent. — *Imparfait.* Que je rivasse, que tu rivasses, qu'il rivât, que nous rivassions, que vous rivassiez, qu'ils rivassent. — *Passé.* Que j'aie rivé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse rivé, etc. — *Infin. prés.* River. — *Passé.* Avoir rivé. — *Partic. prés.* Rivant (invar.). — *Passé.* Rivé (var.). — *Passé comp.* Ayant rivé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se river.* — Passif : *Etre rivé.* Le participe régit *par.*

RIXER, v. a., 1re conj. (*Rikcé*), quereller. *Il est venu nous* rixer *bien mal à propos.* — *Ind. prés.* Je rixe, tu rixes, il rixe, nous rixons, vous rixez, ils rixent. — *Imparfait.* Je rixais, tu rixais, il rixait, nous rixions, vous rixiez, ils rixaient. — *Passé déf.* Je rixai, tu rixas, il rixa, nous rixâmes, vous rixâtes, ils rixèrent. — *Passé ind.* J'ai rixé, etc. — *Passé ant.* J'eus rixé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais rixé, etc. — *Futur.* Je rixerai, tu rixeras, il rixera, nous rixerons, vous rixerez, ils rixeront. — *Futur ant.* J'aurai rixé, etc. — *Cond. prés.* Je rixerais, tu rixerais, il rixerait, nous rixerions, vous rixeriez, ils rixeraient. — *Passé.* J'aurais rixé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse rixé, etc. — *Impér. prés.* Rixe, rixons, rixez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez rixé. — *Subj. prés.* Que je rixe, que tu rixes, qu'il rixe, que nous rixions, que vous rixiez, qu'ils rixent. — *Imp.* Que je rixasse, que tu rixasses, qu'il rixât, que nous rixassions, que vous rixassiez, qu'ils rixassent. — *Passé.* Que j'aie rixé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse rixé, etc. — *Inf. prés.* Rixer. — *Passé.* Avoir rixé. — *Part. prés.* Rixant (inv.). — *Passé.* Rixé, rixée, rixés, rixées. — *Passé comp.* Ayant rixé. — Se conjugue avec le pronom pers. et récip. : *Se rixer. Les hommes doués d'un mauvais caractère* se rixent *continuellement.* — Passif : *Etre rixé.* Le participe régit *par.*

RÔDER, v. a., 1re conj. (*Rôdé*), aller et venir çà et là. Rôder *dans la campagne. Les loups* rôdent *pendant la nuit autour des troupeaux.* — *Indic. prés.* Je rôde, tu rôdes, il rôde, nous rôdons, vous rôdez, ils rôdent. — *Imp.* Je rôdais, tu rôdais, il rôdait, nous rôdions, vous rôdiez, ils rôdaient. — *Passé défin.* Je rôdai, tu rôdas, il rôda, nous rôdâmes, vous rôdâtes, ils rôdèrent. — *Passé ind.* J'ai rôdé, etc. — *Passé ant.* J'eus rôdé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais rôdé, etc. — *Futur.* Je rôderai, tu rôderas, il rôdera, nous rôderons, vous rôderez, ils rôderont. — *Futur ant.* J'aurai rôdé, etc. — *Cond. prés.* Je rôderais, tu rôderais, il rôderait, nous rôderions, vous rôderiez, ils rôderaient. — *Passé.* J'aurais rôdé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse rôdé, etc. — *Imp. prés.* Rôde, rôdons, rôdez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez rôdé. — *Subj. prés.* Que je rôde, que tu rôdes, qu'il rôde, que nous rôdions, que vous rôdiez, qu'ils rôdent. — *Impar.* Que je rôdasse, que tu rôdasses, qu'il rodât, que nous rôdassions, que vous rôdassiez, qu'ils rôdassent. — *Passé.* Que j'aie rôdé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse rôdé, etc. — *Inf. prés.* Rôder. — *Passé.* Avoir rôdé. — *Partic. prés.* Rôdant (invar.). — *Passé.* Rôdé, rôdée, rôdés, rôdées. — *Passé composé.* Ayant rôdé.

ROGNER, v. a., 1re conj. (*Rognié*), retrancher les extrémités d'un objet. Rogner *du papier.* Rogner *un bâton, les ongles.* — Au figuré et familier. Rogner *les ongles à quelqu'un,* c'est lui diminuer, lui retrancher ses profits. *On lui a* rogné *sa pension, ses appointements.* — *Indic. prés.* Je rogne, tu rognes, il rogne, nous rognons, vous rognez, ils rognent. — *Imparf.* Je rognais, tu rognais, il rognait, nous rognions, vous rogniez, ils rognaient. — *Passé déf.* Je rognai, tu rognas, il rogna, nous rognâmes, vous rognâtes, ils rognèrent. — *Passé indéf.* J'ai rogné, etc. — *Passé antér.* J'eus rogné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais rogné, etc. — *Futur.* Je rognerai, tu rogneras, il rognera, nous rognerons, vous rognerez, ils rogneront. — *Futur antér.* J'aurai rogné, etc. — *Cond. prés.* Je rognerais, tu rognerais, il rognerait, nous rognerions, vous rogneriez, ils rogneraient. — *Passé.* J'aurais rogné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse rogné, etc. — *Impér. prés.* Rogne, rognons, rognez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez rogné. — *Subj. prés.* Que je rogne, que tu rognes, qu'il ro-

gne, que nous rognions, que vous rogniez, qu'ils rognent. — *Imparf.* Que je rognasse, que tu rognasses, qu'il rognât, que nous rognassions, que vous rognassiez, qu'ils rognassent. — *Passé.* Que j'aie rogné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse rogné, etc. — *Infi. prés.* Rogner. — *Passé.* Avoir rogné. — *Part. prés.* Rognant (invar.). — *Passé.* Rogné (var.). — *Passé comp.* Ayant rogné. — Pronominalement : *se rogner.* — Passif : *Etre rogné.* Le participe régit *par.*

ROGNONNER, v. n., 1re conj. (*Rognoné*), gronder, grommeler, murmurer entre ses dents. *Cette vieille ne fait que* rognonner. (Populaire,) — *Ind. prés.* Je rognonne, tu rognonnes, il rognonne, nous rognonnons, vous rognonnez, ils rognonnent. — *Impar.* Je rognonnais, tu rognonnais, il rognonnait, nous rognonnions, vous rognonniez, ils rognonnaient. — *Passé déf.* Je rognonnai, tu rognonnas, il rognonna, nous rognonnâmes, vous rognonnâtes, ils rognonnèrent. — *Passé indéf.* J'ai rognonné, etc. — *Passé ant.* J'eus rognonné, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais rognonné, etc. — *Futur.* Je rognonnerai, tu rognonneras, il rognonnera, nous rognonnerons, vous rognonnerez, ils rognonneront. — *Futur antér.* J'aurai rognonné, etc. — *Cond. prés.* Je rognonnerais, tu rognonnerais, il rognonnerait, nous rognonnerions, vous rognonneriez, ils rognonneraient. — *Passé.* J'aurais rognonné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse rognonné, etc. — *Impér. prés.* Rognonne, rognonnons, rognonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez rognonné. — *Subj. prés.* Que je rognonne, que tu rognonnes, qu'il rognonne, que nous rognonnions, que vous rognonniez, qu'ils rognonnent. — *Imparf.* Que je rognonnasse, que tu rognonnasses, qu'il rognonnât, que nous rognonnassions, que vous rognonnassiez, qu'ils rognonnassent. — *Passé.* Que j'aie rognonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse rognonné, etc. — *Infin. prés.* Rognonner. — *Passé.* Avoir rognonné. — *Part. prés.* Rognonnant (invar.). — *Passé.* Rognonné, rognonnée, rognonnés, rognonnées, — *Passé comp.* Ayant rognonné.

RÔLER, v. a. et n., 1re conj. (*Rôlé*), terme de pratique, faire des rôles ou des copies. Rôler *un acte, un manuscrit.* Il est familier, et ne se dit qu'en mauvaise part. (Peu usité). — *Indic. prés.* Je rôle, tu rôles, il rôle, nous rôlons, vous rôlez, ils rôlent. — *Imparf.* Je rôlais, tu rôlais, il rôlait, nous rôlions, vous rôliez, ils rôlaient. — *Passé défin.* Je rôlai, tu rôlas, il rôla, nous rôlâmes, vous rôlâtes, ils rôlèrent. — *Passé indéf.* J'ai rôlé, etc. — *Passé ant.* J'eus rôlé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais rôlé, etc. — *Futur.* Je rôlerai, tu rôleras, il rôlera, nous rôlerons, vous rôlerez, ils rôleront. — *Futur antér.* J'aurai rôlé, etc. — *Condit. prés.* Je rôlerais, tu rôlerais, il rôlerait, nous rôlerions, vous rôleriez, ils rôleraient. — *Passé.* J'aurais rôlé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse rôlé, etc. — *Impér. prés.* Rôle, rôlons, rôlez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez rôlé. — *Subj. prés.* Que je rôle, que tu rôles, qu'il rôle, que nous rôlions, que vous rôliez, qu'ils rôlent. — *Imparf.* Que je rôlasse, que tu rôlasses, qu'il rôlât, que nous rôlassions, que vous rôlassiez, qu'ils rôlassent. — *Passé.* Que j'aie rôlé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse rôlé, etc. — *Infin. prés.* Rôler. — *Passé.* Avoir rôlé. — *Part. prés.* Rôlant (invar.). — *Passé.* Rôlé, rôlée, rôlés, rôlées. — *Passé comp.* Ayant rôlé.

ROMPRE, v. a. et irr., 4e conj. (*Rompre*), briser, casser, mettre en pièces. Rompre *ses chaînes* (Bossuet). — Rompre *un coffre, une porte* (Acad.). — Rompre *un criminel*, lui briser les os avec une barre de fer. — Rompre *les chemins*, les gâter. — Rompre *les ponts, les passages, les gués*, les rendre impraticables, pour n'être pas atteint par l'ennemi. — Rompre *un bataillon*, l'enfoncer. *Trois fois, il s'efforça de* rompre *ces intrépides combattants* (Bossuet). — Rompre *les divisions*, *les pelotons*, les partager les uns en sections, les autres en pelotons. — Au figuré. Rompre *ses liens, ses chaînes, ses fers*, s'affranchir. Rompez *vos fers, tribus captives* (Racine). — Dans un autre sens, se dégager d'une passion, d'un engagement quelconque. *La mort vint* rompre *de si doux liens* (Bossuet). — On dit dans le même sens. Rompre *les nœuds* ; rompre *le charme. Je* romps *tous les nœuds qui m'attachent à vous* (Racine). *Il n'appartient qu'à vous, ô mon Dieu, de briser les chaînes de ces esclaves du péché et de* rompre *le charme qui les éblouit* (Fléchier). — Rompre *la tête, les oreilles à quelqu'un*, le fatiguer par l'excès du bruit ou par des discours importuns. — Rompre *la glace*, surmonter les premières difficultés. — Rompre

le pain, faire la cène, la communion. — Arrêter, détourner le mouvement droit d'une chose. Rompre *le vent*, *la vague*, *le fil de l'eau*. — Au figuré. Rompre *le fil de son discours*, parler tout-à-coup d'autre chose. — Faire cesser, détruire, Rompre *l'amitié*, *un traité*, *un marché*, *un voyage*, *un mariage*, *une assemblée*. *Il lui ôta tous les prétextes de* rompre *la paix* (Fléchier). Rompez, rompez *tout pacte avec l'impiété* (Racine). — Rompre *le silence*, cesser de se taire. — Manquer à une obligation. Rompre *la règle*. Rompre *ses vœux*. Rompre *le jeûne*. — Rompre *sa prison*, *son ban*, s'évader. — Dresser, styler, accoutumer. Rompre *sa main à l'écriture* (Acad.). Rompre *le caractère d'un enfant* (Id.), l'accoutumer à la docilité. — Terme de physique, causer la réfraction. *Tous les fluides ont la propriété de* rompre *les rayons de lumière qui y entrent* (Id.). — Terme de peinture. Rompre *les couleurs*, mêler les teintes. — Neutre, il signifie se casser, se briser. *Les arbres* rompirent *de fruits* (Id.). — Cesser d'être amis. *Ils ont* rompu (Id.). — *Ind. prés.* Je romps, tu romps, il rompt, nous rompons, vous rompez, ils rompent. — *Imparf.* Je rompais, tu rompais, il rompait, nous rompions, vous rompiez, ils rompaient. — *Passé déf.* Je rompis, tu rompis, il rompit, nous rompîmes, vous rompîtes, ils rompirent. — *Passé indéf.* J'ai rompu, etc. — *Passé antér.* J'eus rompu, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais rompu, etc. — *Futur* Je romprai, tu rompras, il rompra, nous romprons, vous romprez, ils rompront. — *Futur antér.* J'aurai rompu, etc. — *Cond. prés.* Je romprais, tu romprais, il romprait, nous romprions, vous rompriez, ils rompraient. — *Passé.* J'aurais rompu, etc. — *On dit aussi :* J'eusse rompu, etc. — *Impér. prés.* Romps, rompons, rompez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez rompu. — *Subj. prés.* Que je rompe, que tu rompes, qu'il rompe, que nous rompions, que vous rompiez, qu'ils rompent. — *Imparf.* Que je rompisse, que tu rompisses, qu'il rompît, que nous rompissions, que vous rompissiez, qu'ils rompissent. — *Passé.* Que j'aie rompu, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse rompu, etc. — *Infinit. prés.* Rompre. — *Passé.* Avoir rompu. — *Part. prés.* Rompant (inv.). — *Passé.* Rompu, rompue, rompus, rompues. — *Passé comp.* Ayant rompu. — S'emploie avec le pronom personnel : *Se rompre*. *L'essieu crie et se* rompt (Racine). *Le charme* se rompit (Fléchier). Se rompre *un bras*, *une côte*, se les fracturer. Se rompre *au travail*, s'y accoutumer. — Passif : *être rompu*. Le participe régit *à*, *de* et *par*. *Homme* rompu *aux affaires*, rompu de *fatigue*. *Arbre* rompu par *le milieu*.

RONDINER, v. a., 1[re] conj. (*Rondiné*), expression populaire, donner des coups de *rondin*, battre avec un *rondin*. Rondiner *quelqu'un*. — *Indic. prés.* Je rondine, tu rondines, il rondine, nous rondinons, vous rondinez, ils rondinent. — *Imp.* Je rondinais, tu rondinais, il rondinait, nous rondinions, vous rondiniez, ils rondinaient. — *Passé déf.* Je rondinai, tu rondinas, il rondina, nous rondinâmes, vous rondinâtes, ils rondinèrent. — *Passé ind.* J'ai rondiné, etc. — *Passé ant.* J'eus rondiné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais rondiné, etc. — *Futur.* Je rondinerai, tu rondineras, il rondinera, nous rondinerons, vous rondinerez, ils rondineront. — *Futur antér.* J'aurai rondiné, etc. — *Condit. prés.* Je rondinerais, tu rondinerais, il rondinerait, nous rondinerions, vous rondineriez, ils rondineraient. — *Passé.* J'aurais rondiné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse rondiné, etc. — *Imp. prés.* Rondine, rondinons, rondinez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez rondiné. — *Subj. prés.* Que je rondine, que tu rondines, qu'il rondine, que nous rondinions, que vous rondiniez, qu'ils rondinent. — *Imparf.* Que je rondinasse, que tu rondinasses, qu'il rondinât, que nous rondinassions, que vous rondinassiez, qu'ils rondinassent. — *Passé.* Que j'aie rondiné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse rondiné, etc. — *Infin. prés.* Rondiner. — *Passé.* Avoir rondiné. — *Part. prés.* Rondinant. (invariable). — *Passé.* Rondiné (var.). — *Passé comp.* Ayant rondiné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se rondiner*. — Passif : *être rondiné*. Le part. régit *par*.

RONDIR, v. a., 2[e] conj. (*Rondir*), rendre rond, arrondir, tailler en rond. Rondir *un corps*. — Terme d'arts. Rondir *une ardoise*, *un morceau de bois*, *etc.* — *Ind. prés.* Je rondis, tu rondis, il rondit, nous rondissons, vous rondissez, ils rondissent. — *Imparf.* Je rondissais, tu rondissais, il rondissait, nous rondissions, vous rondissiez, ils rondissaient. — *Passé déf.* Je rondis, tu rondis, il rondit, nous rondîmes, vous rondîtes, ils rondirent. — *Passé indéf.* J'ai rondi, etc. — *Passé antér.*

J'eus rondi, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais rondi, etc. — *Futur.* Je rondirai, tu rondiras, il rondira, nous rondirons, vous rondirez, ils rondiront. — *Futur antér.* J'aurai rondi, etc. — *Cond. prés.* Je rondirais, tu rondirais, il rondirait, nous rondirions, vous rondiriez, ils rondiraient. — *Passé.* J'aurais rondi, etc. — *On dit aussi :* J'eusse rondi, etc. — *Impér. prés.* Rondis, rondissons, rondissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez rondi. — *Subj. prés.* Que je rondisse, que tu rondisses, qu'il rondisse, que nous rondissions, que vous rondissiez, qu'ils rondissent. — *Imparf.* Que je rondisse, que tu rondisses, qu'il rondît, que nous rondissions, que vous rondissiez, qu'ils rondissent. — *Passé.* Que j'aie rondi, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse rondi, etc. — *Infinit. prés.* Rondir. — *Passé.* Avoir rondi. — *Part. prés.* Rondissant (invariable). — *Passé.* Rondi (variable). — *Passé comp.* Ayant rondi. — S'emploie avec le pronom personnel dans un sens passif : *se rondir.* — Passif : *Etre rondi.* Le participe régit *par.*

RONFLER, v. n., 1[re] conj. (*Ronflé*), faire en dormant un bruit de la gorge et des narines. Ronfler *toute la nuit.* — Il se dit d'un cheval en colère. *Ce cheval piaffe,* ronfle *et se cabre.* — Il se dit par extension des choses qui font un bruit prolongé. *On entend* ronfler *le tonnerre, le canon, l'orgue, la contre-basse, etc.* — *Faire* ronfler *des vers*, c'est les déclamer avec emphase. — *Indicat. prés.* Je ronfle, tu ronfles, il ronfle, nous ronflons, vous ronflez, ils ronflent. — *Imparf.* Je ronflais, tu ronflais, il ronflait, nous ronflions, vous ronfliez, ils ronflaient. — *Passé déf.* Je ronflai, tu ronflas, il ronfla, nous ronflâmes, vous ronflâtes, ils ronflèrent. — *Passé indéf.* J'ai ronflé, etc. — *Passé ant.* J'eus ronflé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais ronflé, etc. — *Futur.* Je ronflerai, tu ronfleras, il ronflera, nous ronflerons, vous ronflerez, ils ronfleront. — *Futur antér.* J'aurai ronflé, etc. — *Condit. prés.* Je ronflerais, tu ronflerais, il ronflerait, nous ronflerions, vous ronfleriez, ils ronfleraient. — *Passé.* J'aurais ronflé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse ronflé, etc. — *Impérat. prés.* Ronfle, ronflons, ronflez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ronflé. — *Subj. prés.* Que je ronfle, que tu ronfles, qu'il ronfle, que nous ronflions, que vous ronfliez, qu'ils ronflent. — *Imparf.* Que je ronflasse, que tu ronflasses, qu'il ronflât, que nous ronflassions, que vous ronflassiez, qu'ils ronflassent. — *Passé.* Que j'aie ronflé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ronflé, etc. — *Infinit. prés.* Ronfler. — *Passé.* Avoir ronflé. — *Part. prés.* Ronflant (invar.). — *Passé.* Ronflé, (var.). — *Passé comp.* Ayant ronflé.

RONGER, v. a. 1[re] conj. (*Ronjé*), couper avec les dents à plusieurs reprises. Ronger *un os.* Ronger *ses ongles.* *Un cheval* ronge *son frein*, quand il le mâche. On dit encore, ronger *son frein*, pour retenir son dépit. — *Donner un os à* ronger *à quelqu'un*, c'est lui susciter une affaire qui l'occupe, et fasse diversion à une autre. — Au figuré, il signifie tourmenter, inquiéter. *C'est dans le palais des rois qu'une ambition démésurée* ronge *et dévore tous les cœurs* (Massillon).

Cet animal est triste, et la crainte le *ronge.*
Lafontaine.

— *Indic. prés.* Je ronge, tu ronges, il ronge, nous rongeons, vous rongez, ils rongent. — *Imparf.* Je rongeais, tu rongeais, il rongeait, nous rongions, vous rongiez, ils rongeaient. — *Passé déf.* Je rongeai, tu rongeas, il rongea, nous rongeâmes, vous rongeâtes, ils rongèrent. — *Passé indéf.* J'ai rongé, etc. — *Passé ant.* J'eus rongé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais rongé, etc. — *Futur.* Je rongerai, tu rongeras, il rongera, nous rongerons, vous rongerez, ils rongeront. — *Futur antér.* J'aurai rongé, etc. — *Condit. prés.* Je rongerais, tu rongerais, il rongerait, nous rongerions, vous rongeriez, ils rongeraient. — *Passé.* J'aurais rongé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse rongé, etc. — *Impér. prés.* Ronge, rongeons, rongez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez rongé, — *Subj. prés.* Que je ronge, que tu ronges, qu'il ronge, que nous rongions, que vous rongiez, qu'ils rongent. — *Imparf.* Que je rongeasse, que tu rongeasses, qu'il rongeât, que nous rongeassions, que vous rongeassiez, qu'ils rongeassent. — *Passé.* Que j'aie rongé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse rongé, etc. — *Infin. prés.* Ronger. — *Passé.* Avoir rongé, — *Part. prés.* Rongeant (invar.). — *Passé.* Rongé, rongée, rongés, rongées. — *Passé comp.* Ayant rongé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se ronger.* Se ronger *les ongles*, c'est les mâcher. — Passif : *être rongé.* Le participe régit *de* et *par. Un*

ambitieux est rongé de *soucis.*

ROQUER, v. n., 1re conj. (*Roké*), terme de jeu d'échecs, mettre sa tour, son roc auprès de son roi. *On ne peut roquer qu'une fois à chaque partie.* — *Ind. prés.* Je roque, tu roques, il roque, nous roquons, vous roquez, ils roquent. — *Imparf.* Je roquais, tu roquais, il roquait, nous roquions, vous roquiez, ils roquaient. — *Passé déf.* Je roquai, tu roquas, il roqua, nous roquâmes, vous roquâtes, ils roquèrent. — *Passé ind.* J'ai roqué, etc. — *Passé antér.* J'eus roqué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais roqué, etc. — *Futur.* Je roquerai, tu roqueras, il roquera, nous roquerons, vous roquerez, ils roqueront. — *Futur ant.* J'aurai roqué, etc. — *Cond. prés.* Je roquerais, tu roquerais, il roquerait, nous roquerions, vous roqueriez, ils roqueraient. — *Passé.* J'aurais roqué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse roqué, etc. — *Impér. prés.* Roque, roquons, roquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez roqué. — *Subjonc. prés.* Que je roque, que tu roques, qu'il roque, que nous roquions, que vous roquiez, qu'ils roquent. — *Imparf.* Que je roquasse, que tu roquasses, qu'il roquât, que nous roquassions, que vous roquassiez, qu'ils roquassent. — *Passé.* Que j'aie roqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse roqué, etc. — *Inf. prés.* Roquer. — *Passé.* Avoir roqué. — *Part. prés.* Roquant (invar.). — *Passé.* Roqué (var.). — *Passé comp.* Ayant roqué.

ROSER, v. a., 1re conj. (*Rôzé*), donner un œil cramoisi au rouge. Roser *une étoffe, un ruban, une couleur.* — *Indic. prés.* Je rose, tu roses, il rose, nous rosons, vous rosez, ils rosent. — *Imparf.* Je rosais, tu rosais, il rosait, nous rosions, vous rosiez, ils rosaient. — *Passé déf.* Je rosai, tu rosas, il rosa, nous rosâmes, vous rosâtes, ils rosèrent. — *Passé ind.* J'ai rosé, etc. — *Passé ant.* J'eus rosé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais rosé, etc. — *Futur.* Je roserai, tu roseras, il rosera, nous roserons, vous roserez, ils roseront. — *Futur ant.* J'aurai rosé, etc. — *Cond. prés.* Je roserais, tu roserais, il roserait, nous roserions, vous roseriez, ils roseraient. — *Passé.* J'aurais rosé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse rosé, etc. — *Impérat. prés.* Rose, rosons, rosez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez rosé. — *Subj. prés.* Que je rose, que tu roses, qu'il rose; que nous rosions, que vous rosiez, qu'ils rosent. — *Imparf.* Que je rosasse, que tu rosasses, qu'il rosât, que nous rosassions, que vous rosassiez, qu'ils rosassent. — *Passé.* Que j'aie rosé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse rosé, etc. — *Infin. prés.* Roser. — *Passé.* Avoir rosé. — *Part. prés.* Rosant (invar.). — *Passé.* Rosé (var.). — *Passé comp.* Ayant rosé. — Pronominalement. *se roser. Le vin, les liqueurs* se rosent. — Passif : *Etre rosé.* Le participe régit *par.*

ROSSER, v. a., 1re conjug. (*Rocé*), battre quelqu'un violemment. Rosser *un enfant.* Expression populaire. — *Indic. prés.* Je rosse, tu rosses, il rosse, nous rossons, vous rossez, ils rossent. — *Imparf.* Je rossais, tu rossais, il rossait, nous rossions, vous rossiez, ils rossaient. — *Passé défini.* Je rossai, tu rossas, il rossa, nous rossâmes, vous rossâtes, ils rossèrent. — *Passé ind.* J'ai rossé, etc. — *Passé antér.* J'eus rossé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais rossé, etc. — *Futur.* Je rosserai, tu rosseras, il rossera, nous rosserons, vous rosserez, ils rosseront. — *Futur antér.* J'aurai rossé, etc. — *Condit. prés.* Je rosserais, tu rosserais, il rosserait, nous rosserions, vous rosseriez, ils rosseraient. — *Passé.* J'aurais rossé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse rossé, etc. — *Impératif prés.* Rosse, rossons, rossez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez rossé. — *Subj. prés.* Que je rosse, que tu rosses, qu'il rosse, que nous rossions, que vous rossiez, qu'ils rossent. — *Imparf.* Que je rossasse, que tu rossasses, qu'il rossât, que nous rossassions, que vous rossassiez, qu'ils rossassent. — *Passé.* Que j'aie rossé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse rossé, etc. — *Infinitif prés.* Rosser. — *Passé.* Avoir rossé. — *Part. prés.* Rossant (invariable). — *Passé.* Rossé, rossée, rossés, rossées. — *Passé comp.* Ayant rossé. — Se conjugue avec le pronom personnel et réciproquement : *se rosser.* Terme de jeu. *Les bons joueurs* se rossent *alternativement.* — Passif : *Etre rossé.* Le participe régit *par.*

ROSSIGNOLER, v. n., 1re conj. (*Rossignolé*), imiter le chant du rossignol, chanter agréablement. — *Indic. prés.* Je rossignole, tu rossignoles, il rossignole, nous rossignolons, vous rossignolez, ils rossignolent. — *Imparf.* Je rossignolais, tu rossignolais, il rossignolait, nous

rossignolions, vous rossignoliez, ils rossignolaient. — *Passé déf.* Je rossignolai, tu rossignolas, il rossignola, nous rossignolâmes, vous rossignolâtes, ils rossignolèrent. — *Passé indéf.* J'ai rossignolé, etc. — *Passé antér.* J'eus rossignolé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais rossignolé, etc. — *Futur.* Je rossignolerai, tu rossignoleras, il rossignolera, nous rossignolerons, vous rossignolerez, ils rossignoleront. — *Futur antér.* J'aurai rossignolé, etc. — *Cond. prés.* Je rossignolerais, tu rossignolerais, il rossignolerait, nous rossignolerions, vous rossignoleriez, ils rossignoleraient. — *Passé.* J'aurais rossignolé, etc. — *On dit aussi:* J'eusse rossignolé, etc. — *Impér. prés.* Rossignole, rossignolons, rossignolez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez rossignolé. — *Subj. prés.* Que je rossignole, que tu rossignoles, qu'il rossignole, que nous rossignolions, que vous rossignoliez, qu'ils rossignolent. — *Imparf.* Que je rossignolasse, que tu rossignolasses, qu'il rossignolât, que nous rossignolassions, que vous rossignolassiez, qu'ils rossignolassent.—*Passé.* Que j'aie rossignolé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse rossignolé, etc. — *Infin. prés.* Rossignoler. — *Passé.* Avoir rossignolé. — *Part. prés.* Rossignolant (invariable). — *Passé.* Rossignolé, rossignolée, rossignolés, rossignolées. — *Passé composé.* Ayant rossignolé.

ROTER, v. n., 1[re] conj. *(Roté)*, faire des rots. Terme bas et grossier dont on doit éviter l'usage.

RÔTIR, v. a., et n., 2[e] conj. (*Rôtir*), faire cuire, griller à la broche. Rôtir *de la viande.* — Il est neutre, quand il signifie se cuire de cette manière. *Le mouton* rôtit *à petit feu.* — Prov. *N'être bon ni à* rôtir *ni à bouillir*, c'est n'être propre à rien. — Il se dit aussi de l'effet que produit la chaleur du soleil ou du feu. *Le soleil* rôtit *les bourgeons après la gelée.* — Rôtir *le balai*, c'est passer sa vie dans des emplois de peu de considération, et en général, commettre des actes équivoques. — *Indic. prés.* Je rôtis, tu rôtis, il rôtit, nous rôtissons, vous rôtissez, ils rôtissent. — *Imparf.* Je rôtissais, tu rôtissais, il rôtissait, nous rôtissions, vous rôtissiez, ils rôtissaient. — *Passé déf.* Je rôtis, tu rôtis, il rôtit, nous rôtîmes, vous rôtîtes, ils rôtirent. — *Passé indéf.* J'ai rôti, etc. — *Passé antér.* J'eus rôti, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais roti, etc. — *Futur.* Je rôtirai, tu rôtiras, il rôtira, nous rôtirons, vous rôtirez, ils rôtiront. — *Futur antér.* J'aurai rôti, etc. — *Cond. prés.* Je rôtirais, tu rôtirais, il rôtirait, nous rôtirions, vous rôtiriez, ils rôtiraient. — *Passé.* J'aurais rôti, etc.—*On dit aussi:* J'eusse rôti, etc. — *Impér. prés.* Rôtis, rôtissons, rôtissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez rôti. — *Subj. prés.* Que je rôtisse, que tu rôtisses, qu'il rôtisse, que nous rôtissions, que vous rôtissiez, qu'ils rôtissent. — *Imparfait.* Que je rôtisse, que tu rôtisses, qu'il rôtît, que nous rôtissions, que vous rôtissiez, qu'ils rôtissent. — *Passé.* Que j'aie rôti, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse rôti, etc. — *Infin. prés.* Rôtir. — *Passé.* Avoir rôti. — *Part. prés.* Rôtissant (invar.). — *Passé.* Rôti, rôtie, rôtis, rôties.—*Passé comp.* Ayant rôti. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se rôtir.* — Passif : *être rôti.* Le parf. régit *par.*

ROUER, v. a., 1[re] conj. *(Rou-é)*, punir du supplice de la roue. Rouer *un criminel.* — Il signifie aussi accabler de coups. Rouer *un individu.* — En terme de marine, il signifie plier un câble en rond. Rouer *un câble.* — *Indic. prés.* Je roue, tu roues, il roue, nous rouons, vous rouez, ils rouent. — *Imparfait.* Je rouais, tu rouais, il rouait, nous rouions, vous rouiez, ils rouaient. — *Passé déf.* Je rouai, tu rouas, il roua, nous rouâmes, vous rouâtes, ils rouèrent. — *Passé indéf.* J'ai roué, etc.—*Passé antér.* J'eus roué, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais roué, etc. — *Futur.* Je rouerai, tu roueras, il rouera, nous rouerons, vous rouerez, ils roueront. — *Futur ant.* J'aurai roué, etc. — *Cond. présent.* Je rouerais, tu rouerais, il rouerait, nous rouerions, vous roueriez, ils roueraient. — *Passé.* J'aurais roué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse roué, etc. — *Impér. prés.* Roue, rouons, rouez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez roué. — *Subj. prés.* Que je roue, que tu roues, qu'il roue, que nous rouions, que vous rouiez, qu'ils rouent. —*Imparf.* Que je rouasse, que tu rouasses, qu'il rouât, que nous rouassions, que vous rouassiez, qu'ils rouassent. — *Passé.* Que j'aie roué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse roué, etc. — *Infin. prés.* Rouer. — *Passé.* Avoir roué. — *Part. prés.* Rouant (invar).. — *Passé.* Roué,

rouée, roués, rouées. — *Passé comp.* Ayant roué. — S'emploie avec le pronom pesonnel : *se rouer.* —Passif : *Etre roué.* Le participe régit *de* et *par. Etre* roué de *fatigue. Être* roué de *coups* par *quelqu'un.*

ROUCOULER, v. a. et n., 1re conjug. *(Roukoulé)*, se dit du bruit que fait le pigeon avec le gosier. — Par extension, Roucouler *des phrases d'amour.*—Activ. *Chanter en* roucoulant. Roucouler *une romance.*—*Indic. prés.* Je roucoule, tu roucoules, il roucoule, nous roucoulons, vous roucoulez, ils roucoulent.—*Imparf.* Je roucoulais, tu roucoulais, il roucoulait, nous roucoulions, vous roucouliez, ils roucoulaient. — *Passé déf.* Je roucoulai, tu roucoulas, il roucoula, nous roucoulâmes, vous roucoulâtes, ils roucoulèrent. — *Passé indéf.* J'ai roucoulé, etc. — *Passé antér.* J'eus roucoulé, etc. —*Plus-que-parfait.* J'avais roucoulé, etc. —*Futur.* Je roucoulerai, tu roucouleras, il roucoulera, nous roucoulerons, vous roucoulerez, ils roucouleront. — *Futur antér.* J'aurai roucoulé, etc. — *Condit. prés.* Je roucoulerais, tu roucoulerais, il roucoulerait, nous roucoulerions, vous roucouleriez, ils roucouleraient.—*Passé.* J'aurais roucoulé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse roucoulé, etc. — *Impér. prés.* Roucoule, roucoulons, roucoulez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez roucoulé. — *Subj. prés.* Que je roucoule, que tu roucoules, qu'il roucoule, que nous roucoulions, que vous roucouliez, qu'ils roucoulent. — *Imparf.* Que je roucoulasse, que tu roucoulasses, qu'il roucoulât, que nous roucoulassions, que vous roucoulassiez, qu'ils roucoulassent. — *Passé.* Que j'aie roucoulé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse roucoulé, etc. — *Infin. prés.* Roucouler. — *Passé.* Avoir roucoulé.—*Partic. prés.* Roucoulant (invariable). — *Passé.* Roucoulé, invariable comme verbe neutre et variable comme verbe actif. — *Passé comp.* Ayant roucoulé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se roucouler.*—Passif : *Etre roucoulé.* Le participe régit *par. Cette romance sentimentale a été* roucoulée par *un chanteur langoureux.*

ROUGIR, v. a. et n., 2e conj. *(Rougir)*, rendre rouge. Rougir *du papier, du bois, etc.* — Il s'emploie au figuré. Rougir *la terre de sang.* — Il est neutre quand il signifie devenir rouge, et au figuré quand il signifie avoir honte.

La beauté n'a *rougi* qu'en perdant la candeur.
Colardeau.

—*Indic. prés.* Je rougis, tu rougis, il rougit, nous rougissons, vous rougissez, ils rougissent. — *Imparf.* Je rougissais, tu rougissais, il rougissait, nous rougissions, vous rougissiez, ils rougissaient.— *Passé déf.* Je rougis, tu rougis, il rougit, nous rougîmes, vous rougîtes, ils rougirent.—*Passé indéf.* J'ai rougi, etc. —*Passé antér.* J'eus rougi, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais rougi, etc. — *Futur.* Je rougirai, tu rougiras, il rougira, nous rougirons, vous rougirez, ils rougiront. — *Cond. prés.* Je rougirais, tu rougirais, il rougirait, nous rougirions, vous rougiriez, ils rougiraient. —*Passé.* J'aurais rougi, etc. — *On dit aussi :* J'eusse rougi, etc.— *Impér. prés.* Rougis, rougissons, rougissez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez rougi. — *Subj. prés.* Que je rougisse, que tu rougisses, qu'il rougisse, que nous rougissions, que vous rougissiez, qu'ils rougissent. — *Imparf.* Que je rougisse, que tu rougisses, qu'il rougît, que nous rougissions, que vous rougissiez, qu'ils rougissent. — *Passé.* Que j'aie rougi, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse rougi, etc. — *Infin. prés.* Rougir.—*Passé.* Avoir rougi. — *Partic. prés.* Rougissant (inv.). — *Passé.* Rougi (var.). — *Passé comp.* Ayant rougi.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se rougir. Le fer* se rougit *au feu.*— Passif : *Etre rougi.* Le participe régit *par.*

ROUILLER, v. a., 1re conjug. *(Rou-ié)*, produire de la rouille. *L'eau* rouille *les métaux.*—Au fig. il signifie altérer, affaiblir. *L'oisiveté* rouille *l'esprit, le goût.* — *Indic. prés.* Je rouille, tu rouilles, il rouille, nous rouillons, vous rouillez, ils rouillent. — *Imparf.* Je rouillais, tu rouillais, il rouillait, nous rouillions, vous rouilliez, ils rouillaient. — *Passé déf.* Je rouillai, tu rouillas, il rouilla, nous rouillâmes, vous rouillâtes, ils rouillèrent.—*Passé indéf.* J'ai rouillé, etc.— *Passé antér.* J'eus rouillé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais rouillé, etc.—*Futur.* Je rouillerai, tu rouilleras, il rouillera, nous rouillerons, vous rouillerez, ils rouilleront. — *Futur ant.* J'aurai rouillé, etc. — *Condit. prés.* Je rouillerais, tu rouillerais, il rouillerait, nous rouillerions, vous rouilleriez, ils rouilleraient. — *Passé.* J'aurais rouillé, etc. — *On dit*

aussi : J'eusse rouillé, etc.—*Impér. prés.* Rouille, rouillons, rouillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez rouillé. — *Subj. prés.* Que je rouille, que tu rouilles, qu'il rouille, que nous rouillions, que vous rouilliez, qu'ils rouillent. — *Imparfait.* Que je rouillasse, que tu rouillasses, qu'il rouillât, que nous rouillassions, que vous rouillassiez, qu'ils rouillassent. — *Passé.* Que j'aie rouillé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse rouillé, etc. — *Infin. prés.* Rouiller.—*Passé.* Avoir rouillé. — *Partic. prés.* Rouillant (invar.). —*Passé.* Rouillé (var.). — *Passé comp.* Ayant rouillé. — Se conjugue avec le pronom pers. : *Se rouiller. L'homme* se rouille *dans l'adversité.* — Passif : *Etre rouillé.* Le participe régit *par.*

ROUIR, v. a. et n., 1re conj. (*Rou-ir*). faire tremper le lin et le chanvre dans l'eau. Rouir *du lin.*—Il est aussi neutre. *Faire* rouir *du lin. Ce chanvre ne* rouit *pas bien.* — *Indic. prés.* Je rouis, tu rouis, il rouit, nous rouissons, vous rouissez, ils rouissent. — *Imp.* Je rouissais, tu rouissais, il rouissait, nous rouissions, vous rouissiez, ils rouissaient.— *Passé déf.* Je rouis, tu rouis, il rouit, nous rouîmes, vous rouîtes, ils rouirent. — *Passé indéf.* J'ai roui, etc. — *Passé ant.* J'eus roui, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais roui, etc.—*Futur.* Je rouirai, tu rouiras, il rouira, nous rouirons, vous rouirez, ils rouiront.—*Futur ant.* J'aurai roui, etc.—*Cond. prés.* Je rouirais, tu rouirais, il rouirait, nous rouirions, vous rouiriez, ils rouiraient. — *Passé.* J'aurais roui, etc.—*On dit aussi :* J'eusse roui, etc. — *Impér. prés.* Rouis, rouissons, rouissez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez roui. — *Subj. prés.* Que je rouisse, que tu rouisses, qu'il rouisse, que nous rouissions, que vous rouissiez, qu'ils rouissent. — *Imparf.* Que je rouisses, que tu rouisses, qu'il rouît, que nous rouissions, que vous rouissiez, qu'ils rouissent. — *Passé.* Que j'aie roui, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse roui, etc.— *Infin. prés.* Rouir. — *Passé.* Avoir roui — *Part. prés.* Rouissant (invariable). — *Passé.* Roui (var.). —*Passé comp.* Ayant roui.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se rouir.* — Passif : *Etre roui.* Le participe régit *par.*

ROULER, v. a. et n., 1re conj. (*Roulé*), faire avancer en faisant tourner sur soi-même, Rouler *une boule, des pierres du haut d'une montagne.* — Il signifie aussi plier en rouleau; Rouler du papier, ou plomb, etc. Il est neutre quand on l'emploie pour avancer en tournant sur soi-même ; *une boule, une voiture* roule ; *faire* rouler *une presse.*—Au figuré, *faire* rouler *l'argent*, rouler *sur l'or. Le bonheur est une boule après laquelle nous courons tant qu'elle* roule *et que nous poussons du pied quand elle s'arrête* (Mme de Puisière). Il signifie encore errer sans s'arrêter, circuler. *Presque toute la vie* roule *sur des probabilités* (Voltaire). — On dit proverbialement, *pierre qui* roule *n'amasse point de mousse,* pour signifier qu'en changeant souvent de condition, on ne fait pas fortune. —En t. de mar. *rouler* signifie être agité par les vagues ; *La tempête a fait* rouler *notre vaisseau.* — *Indicatif prés.* Je roule, tu roules, il roule, nous roulons, vous roulez, ils roulent. — *Imp.* Je roulais, tu roulais, il roulait, nous roulions, vous rouliez, ils roulaient. — *Passé déf.* Je roulai, tu roulas, il roula, nous roulâmes, vous roulâtes, ils roulèrent. — *Passé ind.* J'ai roulé, etc. — *Passé ant.* J'eus roulé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais roulé, etc. — *Futur.* Je roulerai, tu rouleras, il roulera, nous roulerons, vous roulerez, ils rouleront. — *Futur ant.* J'aurai roulé, etc. — *Cond. prés.* Je roulerais, tu roulerais, il roulerait, nous roulerions, vous rouleriez, ils rouleraient.—*Passé.* J'aurais roulé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse roulé, etc. —*Impér. prés.* Roule, roulons, roulez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez roulé. — *Subj. prés.* Que je roule, que tu roules, qu'il roule, que nous roulions, que vous rouliez, qu'ils roulent. — *Imparf.* Que je roulasse, que tu roulasses, qu'il roulât, que nous roulassions, que vous roulassiez, qu'ils roulassent.— *Passé.* Que j'aie roulé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse roulé, etc.—*Infin. prés.* Rouler. —*Passé.* Avoir roulé.—*Part. prés.* Roulant, roulante. *Carrosse* roulant, *presse* roulante. —*Passé.* Roulé (var.). — *Passé comp.* Ayant roulé.— Se conjugue avec le pronom personnel : *se rouler. L'homme est un malade qui* se roule *dans ses propres douleurs tant qu'il s'éloigne de Dieu* (Clément XIV). — Passif : *être roulé.* Le participe régit *par.*

ROUPILLER, v. n., 1re conj. (*Roupi-ié*), Sommeiller à-demi : roupiller *pendant la conversation* (famil.). *Il n'a fait que* roupiller *pendant tout le sermon.* —*Ind. pr.*

Je roupille, tu roupilles, il roupille, nous roupillons, vous roupillez, ils roupillent.— *Imparf.* Je roupillais, tu roupillais, il roupillait, nous roupillions, vous roupilliez, ils roupillaient. — *Passé déf.* Je roupillai, tu roupillas, il roupilla, nous roupillâmes, vous roupillâtes, ils roupillèrent.— *Passé ind.* J'ai roupillé, etc. — *Passé ant.* J'eus roupillé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais roupillé, etc. — *Futur.* Je roupillerai, tu roupilleras, il roupillera, nous roupillerons, vous roupillerez, ils roupilleront. — *Futur ant.* J'aurai roupillé, etc. — *Condit. prés.* Je roupillerais, tu roupillerais, il roupillerait nous roupillerions, vous roupilleriez, ils roupilleraient. — *Pass.* J'aurais roupillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse roupillé, etc.—*Impér prés.* Roupille, roupillons, roupillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez roupillé.—*Subj. prés.*Que je roupille, que tu roupilles, qu'il roupille, que nous roupillions, que vous roupilliez, qu'ils roupillent. — *Imparf.* Que je roupillasse, que tu roupillasses, qu'il roupillât, que nous roupillassions, que vous roupillassiez, qu'ils roupillassent.—*Passé.* Que j'aie roupillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse roupillé, etc. — *Infin. prés.* Roupiller. — *Passé.* Avoir roupillé. — *Part. prés* Roupillant (inv.). — *Passé.* Roupillé (inv.). — *Passé comp.* Ayant roupillé.

ROUSSILLER, v. a., 1re conjug. (*Rouci-ié*), brûler légèrement la surface, les extrémités. Roussiller *une volaille. Le soleil* roussille *les feuilles.* Au fig. échauffer. Roussiller *l'âme* (Mme de Sévigné). — *Indic. prés.* Je roussille, tu roussilles, il roussille, nous roussillons, vous roussillez, ils roussillent. — *Imparfait.* Je roussillais, tu roussillais, il roussillait, nous roussillions, vous roussilliez, ils roussillaient. — *Passé déf.* Je roussillai, tu roussillas, il roussilla, nous roussillâmes, vous roussillâtes, ils roussillèrent.—*Passé ind.* J'ai roussillé, etc.—*Passé ant.* J'eus roussillé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais roussillé, etc. — *Futur.* Je roussillerai, tu roussilleras, il roussillera, nous roussillerons, vous roussillerez, ils roussilleront. — *Futur ant.* J'aurai roussillé, etc. — *Condit. prés.* Je roussillerais, tu roussillerais, il roussillerait, nous roussillerions, vous roussilleriez, ils roussilleraient.— *Passé.* J'aurais roussillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse roussillé, etc. — *Impér. prés.* Roussille, roussillons roussillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez roussillé,— *Subj. prés.* Que je roussille, que tu roussilles, qu'il roussille, que nous roussillions, que vous roussilliez, qu'ils roussillent. — *Imparf.* Que je roussillasse, que tu roussillasses, qu'il roussillât, que nous roussillassions, que vous roussillassiez, qu'ils roussillassent. — *Passé.* Que j'aie roussillé, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse roussillé, etc. — *Infin. prés.* Roussiller. — *Passé.* Avoir roussillé. — *Partic. prés.* Roussillant (inv.). — *Passé.* Roussillé, roussillée, roussillés, roussillées. Familier. *Cela sent le* roussillé. — *Passé comp.* Ayant roussillé.—Se conjugue avec le pronom personnel . *se roussiller. Par les grandes chaleurs les feuilles* se roussillent. — Passif : *Etre roussillé.* Le part. régit *par.*

ROUSSIR, v. a. et n., 2e conj. (*Roucir*), rendre roux, roussir *une étoffe, un fer à repasser trop chaud* roussit *le linge.* — Il est neutre quand il signifie devenir roux. *Faire* roussir *du papier.* — *Indicatif présent.* Je roussis, tu roussis, il roussit, nous roussissons, vous roussissez, ils roussissent.—*Imparf.* Je roussissais, tu roussissais, il roussissait, nous roussissions, vous roussissiez, ils roussissaient. — *Passé. déf.* Je roussis, tu roussis, il roussit, nous roussîmes, vous roussîtes, ils roussirent. —*Pass. ind.* J'ai roussi, etc.—*Passé ant.* J'eus roussi, etc.—*Plus que-parf.* J'avais roussi, etc.— *Fut.* Je roussirai, tu roussiras, il roussira, nous roussirons, vous roussirez, ils roussiront. — *Futur ant.* J'aurai roussi, etc. —*Cond. prés.* Je roussirais, tu roussirais, il roussirait, nous roussirions, vous roussiriez, ils roussiraient. —*Passé.* J'aurais roussi, etc. — *Impér. prés.* Roussis, roussissons, roussissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez roussi. — *Subj. prés.* Que je roussisse, que tu roussisses, qu'il roussisse, que nous roussissions, que vous roussissiez, qu'ils roussissent. — *Imp.* Que je roussisse, que tu roussisses, qu'il roussît, que nous roussissions, que vous roussissiez, qu'ils roussissent.— *Passé.* Que j'aie roussi, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse roussi, etc. —*Inf. prés.* Roussir. —*Passé.* Avoir roussi.— *Part. prés.* Roussissant (inv.). — *Passé.* Roussi, roussie, roussis, roussies. — *Passé comp.* Ayant roussi.— Se conjugue avec le pronom personnel *se roussir. Les étoffes blanches* se roussissent *aisément.* Passif : *Etre roussi* Le parti-

cipe régit *par*.

ROUTAILLER, v. a., 1re conj. (*Routâi-ié*), t. de chasse. Suivre une bête avec le limier pour la faire tirer par les chasseurs; routailler *le cerf*. — *Ind. prés.* Je routaille, tu routailles, il routaille, nous routaillons, vous routaillez, ils routaillent. — — *Imparf.* Je routaillais, tu routaillais, il routaillait, nous routaillions, vous routailliez, ils routaillaient. — *Passé déf.* Je routaillai, tu routaillas, il routailla, nous routaillâmes, vous routaillâtes, ils routaillèrent — *Passé ind.* J'ai routaillé, etc. — *Passé antér.* J'eus routaillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais routaillé, etc. — *Futur.* Je routaillerai, tu routailleras, il routaillera, nous routaillerons, vous routaillerez, ils routailleront. — *Futur antér.* J'aurai routaillé, etc. — *Cond. prés.* Je routaillerais, tu routaillerais, il routaillerait, nous routaillerions, vous routailleriez, ils routailleraient. — *Passé.* J'aurais routaillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse routaillé, etc. — *Impér. prés.* Routaille, routaillons, routaillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez Routaillé. — *Subj. prés.* Que je routaille, que tu routailles, qu'il routaille, que nous routaillions, que vous routailliez, qu'ils routaillent. — *Imparf.* Que je routaillasse, que tu routaillasses, qu'il routaillât, que nous routaillassions, que vous routaillassiez, qu'ils routaillassent. — *Passé.* Que j'aie routaillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse routaillé, etc. — *Inf. prés.* Routailler. — *Passé.* Avoir routaillé. — *Partic. présent.* Routaillant (inv.). — *Passé.* Routaillé, routaillée, routaillés, routaillées. — *Passé composé.* Ayant routaillé. — Se conjugue avec le pronom personnel *se routailler*. — Passif : *être routaillé*. Le part. régit *par*.

ROUTINER, v. n., 1re conj. (*Routiné*), dresser à quelque chose par routine, habituer à la routine. Routiner *quelqu'un à une besogne*. — *Indic. prés.* Je routine, tu routines, il routine, nous routinons, vous routinez, ils routinent. — *Imparf.* Je routinais, tu routinais, il routinait, nous routinions, vous routiniez, ils routinaient. — *Passé défini.* Je routinai, tu routinas, il routina, nous routinâmes, vous routinâtes, ils routinèrent. — *Passé indéf.* J'ai routiné, etc. — *Passé ant.* J'eus routiné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais routiné, etc. — *Futur.* Je routinerai, tu routineras, il routinera, nous routinerons, vous routinerez, ils routineront. — *Futur ant.* J'aurai routiné, etc. — *Condit. prés.* Je routinerais, tu routinerais, il routinerait, nous routinerions, vous routineriez, ils routineraient. — *Passé.* J'aurais routiné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse routiné, etc. — *Impér. prés.* Routine, routinons, routinez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez routiné. — *Subj. prés.* Que je routine, que tu routines, qu'il routine, que nous routinions, que vous routiniez, qu'ils routinent. — *Imparf.* Que je routinasse, que tu routinasses, qu'il routinât, que nous routinassions, que vous routinassiez, qu'ils routinassent. — *Passé.* Que j'aie routiné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse routiné, etc. — *Infin. prés.* Routiner. — *Passé.* Avoir routiné. — *Part. prés.* Routinant (inv.). — *Passé.* Routiné (var.). — *Passé comp.* Ayant routiné. — Pronomin. : *se routiner*. Familier, s'habituer à une chose, *par des actes réitérés, l'habitude a sur nous tant d'influence que souvent les hommes les plus éclairés* se routinent. — Passif : *être routiné*. Le part. régit *par*.

ROUVRIR, v. a. irrég. 2e conj. (*Rouvrir*), ouvrir de nouveau, rouvrir *une porte, une fenêtre. cet effort* rouvrit *sa blessure*, rouvrir *une blessure*, s'emploie au figuré pour renouveler le chagrin de quelqu'un. — Voir pour la conjugaison le verbe OUVRIR. — *Infin. prés.* Rouvrir. — *Passé.* Avoir rouvert. — *Part. prés.* Rouvrant (inv.). — *Passé.* Rouvert (var.). — *Passé. comp.* Ayant rouvert. — S'emploie avec le pron. pers. : *Se rouvrir. Sa saignée vint à* se rouvrir. — Passif : *Etre rouvert.* Le participe régit *par*.

RUBANER, v. a., 1re conj. (*Rubané*), garnir de rubans. Terme de cirier, partager la cire en rubans. Rubaner *un cierge*. Terme d'armurier. Rubaner *un canon de fusil*. — *Ind. prés.* Je rubane, tu rubanes, il rubane, nous rubanons, vous rubanez, ils rubanent. — *Imp.* Je rubanais, tu rubanais, il rubanait, nous rubanions, vous rubaniez, ils rubanaient. — *Passé défini.* Je rubanai, tu rubanas, il rubana, nous rubanâmes, vous rubanâtes, ils rubanèrent. — *passé indéf.* J'ai rubané, etc. — *Passé ant.* J'eus rubané, etc. — *Plus-que-Parf.* J'avais rubané, etc. — *Futur.* Je rubanerai, tu rubaneras, il rubanera, nous rubanerons, vous rubanerez, ils rubaneront. — *Futur ant.* J'aurai rubané, etc. — *Cond. prés.* Je rubanerais, tu rubanerais, il rubane-

rait nous rubanerions, vous rubaneriez, ils rubaneraient. — *Passé* J'aurais rubané, etc. — *On dit aussi :* J'eusse rubané, etc. — *Impér. prés.* Rubane, rubanons, rubanez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez rubané. — *Subj. prés.* Que je rubane, que tu rubanes, qu'il rubane, que nous rubanions, que vous rubaniez, qu'ils rubanent. — *Imparf.* Que je rubanasse, que tu rubanasses, qu'il rubanât, que nous rubanassions, que vous rubanassiez, qu'ils rubanasent. — *Passé.* Que j'aie rubané, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse rubané, etc. — *Inf. prés.* Rubaner. — *Passé.* Avoir rubané. — *Part. prés.* Rubanant (inv.). — *Passé.* Rubané (var.). — *Passé comp.* Ayant rubané. — Se conjugue avec le pronom personnel et réciproquement : *se rubaner. Tous ces villageois* s'étaient rubanés *pour aller à la noce.* — Passif : *être rubané.* Le participe régit *par.*

RUBÉFIER, v. a., 1re conj. (*Rubéfié*), terme de médecine, rendre rouge, enflammé par l'application de rubéfiants ou médicaments irritants. — *Indic. prés.* Je rubéfie, tu rubéfies, il rubéfie, nous rubéfions, vous rubéfiez, ils rubéfient. — *Imp.* Je rubéfiais, tu rubéfiais, il rubéfiait, nous rubéfiions, vous rubéfiiez, ils rubéfiaient. — *Passé déf.* Je rubéfiai, tu rubéfias, il rubéfia, nous rubéfiâmes, vous rubéfiâtes, ils rubéfièrent. — *Passé indéf.* J'ai rubéfié, etc. — *Passé ant.* J'eus rubéfié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais rubéfié, etc. — *Futur.* Je rubéfierai, tu rubéfieras, il rubéfiera, nous rubéfierons, vous rubéfierez, ils rubéfieront. — *Futur antér.* J'aurai rubéfié, etc. — *Cond. prés.* Je rubéfierais, tu rubéfierais, il rubéfierait, nous rubéfierions, vous rubéfieriez, ils rubéfieraient. — *Passé.* J'aurais rubéfié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse rubéfié, etc. — *Impér. prés.* Rubéfie, rubéfions, rubéfiez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez rubéfié. — *Subj. prés.* Que je rubéfie, que tu rubéfies, qu'il rubéfie, que nous rubéfiions, que vous rubéfiiez, qu'ils rubéfient. — *Imp.* Que je rubéfiasse, que tu rubéfiasses, qu'il rubéfiât, que nous rubéfiassions, que vous rubéfiassiez, qu'ils rubéfiassent. — *Passé.* Que j'aie rubéfié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse rubéfié, etc. — *Infin. prés.* Rubéfier. — *Passé.* Avoir rubéfié. — *Part. prés.* Rubéfiant (var.). *Un emplâtre* rubéfiant. *Des médicaments* rubéfiants ou simplement et substantivement des *rubéfiants* — *Passé.* Rubéfié (var.). — *Passé comp.* Ayant rubéfié. — Se conjugue pronominalement ; *se rubéfier.* (Omiss. de l'Acad.). — Passif ; *être rubéfié.* Le participe régit *par.*

RUCHER, v. a., 1re conjug. (*Ruché*), terme de lingère. Monter une ruche, une garniture. Rucher *une collerette, un bonnet.* — *Ind. prés.* Je ruche, tu ruches, il ruche, nous ruchons, vous ruchez, ils ruchent. — *Imp.* Je ruchais, tu ruchais, il ruchait, nous ruchions, vous ruchiez, ils ruchaient. — *Passé déf.* Je ruchai, tu ruchas, il rucha, nous ruchâmes, vous ruchâtes, ils ruchèrent. — *Passé indéf.* J'ai ruché, etc. — *Passé antér.* J'eus ruché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais ruché, etc. — *Futur.* Je rucherai, tu rucheras, il ruchera, nous rucherons, vous rucherez, ils rucheront. — *Futur antér.* J'aurai ruché, etc. — *Condit. prés.* Je rucherais, tu rucherais, il rucherait, nous rucherions, vous rucheriez, ils rucheraient. — *Passé.* J'aurais ruché, etc. — *On dit aussi :* J'eusse ruché, etc. — *Impér. prés.* Ruche, ruchons, ruchez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ruché. — *Subj. prés.* Que je ruche, que tu ruches, qu'il ruche, que nous ruchions, que vous ruchiez, qu'ils ruchent. — *Imp.* Que je ruchasse, que tu ruchasses, qu'il ruchât, que nous ruchassions, que vous ruchassiez, qu'ils ruchassent. — *Passé.* Que j'aie ruché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ruché, etc. — *Infin. prés.* Rucher. — *Passé.* Avoir ruché. — *Partic. prés.* Ruchant (inv.). — *Passé.* Ruché (var.). *Bonnet* ruché, *collerette* ruchée. — *Passé comp.* Ayant ruché. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se rucher.* — Passif : *être ruché.* Le participe régit *par.*

RUDIR, v. n., 2e conj. (*Rudir*), se dit en parlant du cri de l'âne. (Peu usité.)

RUDOYER, v. a., 1re conj. (*Rudoi-ié*), traiter rudement. Rudoyer *les enfants.* Rudoyer *un cheval.* Dans ce verbe, on change l'*y* en *i* simple, quand cet *y* est suivi d'un *e* muet. — *Ind. prés.* Je rudoie, tu rudoies, il rudoie, nous rudoyons, vous rudoyez, ils rudoient. — *Imparf.* Je rudoyais, tu rudoyais, il rudoyait, nous rudoyions, vous rudoyiez, ils rudoyaient. — *Passé déf.* Je rudoyai, tu rudoyas, il rudoya, nous rudoyâmes, vous rudoyâtes, ils rudoyèrent. — *Passé indéf.* J'ai rudoyé, etc. — *Passé antér.* J'eus rudoyé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais rudoyé, etc. — *Futur.* Je rudoierai,

tu rudoieras, il rudoiera, nous rudoierons, vous rudoierez, ils rudoieront. — *Futur antér.* J'aurai rudoyé, etc. — *Condit. prés.* Je rudoierais, tu rudoierais, il rudoierait, nous rudoierions, vous rudoieriez, ils rudoieraient. — *Passé.* J'aurais rudoyé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse rudoyé, etc. — *Impér. prés.* Rudoie, rudoyons, rudoyez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez rudoyé. — *Subj. prés.* Que je rudoie, que tu rudoies, qu'il rudoie, que nous rudoyions, que vous rudoyiez, qu'ils rudoient. — *Imparf.* Que je rudoyasse, que tu rudoyasses, qu'il rudoyât, que nous rudoyassions, que vous rudoyassiez, qu'ils rudoyassent. — *Passé.* Que j'aie rudoyé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse rudoyé, etc. — *Infin. prés.* Rudoyer. — *Passé.* Avoir rudoyé. — *Part. prés.* Rudoyant (invar.). — *Passé.* Rudoyé (var.). — *Passé comp.* Ayant rudoyé. — S'emploie avec le pronom personnel : *se rudoyer.* — Passif : *Etre rudoyé.* Le participe régit *par.*

RUELLER, v. a. 1re conjug. (*Ruélé*), terme d'agriculture, faire une ruelle ou un petit chemin dans une vigne. Rueller *une vigne.* — *Ind. prés.* Je ruelle, tu ruelles, il ruelle, nous ruellons, vous ruellez, ils ruellent. — *Imparf.* Je ruellais, tu ruellais, il ruellait, nous ruellions, vous ruelliez, ils ruellaient. — *Passé déf.* Je ruellai, tu ruellas, il ruella, nous ruellâmes vous ruellâtes, ils ruellèrent. — *Passé indéf.* J'ai ruellé, etc. — *Passé ant.* J'eus ruellé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais ruellé, etc.. — *Futur.* Je ruellerai, tu ruelleras, il ruellera, nous ruellerons, vous ruellerez, ils ruelleront. — *Futur antér.* J'aurai ruellé, etc. — *Cond. prés.* Je ruellerais, tu ruellerais, il ruellerait, nous ruellerions, vous ruelleriez, ils ruelleraient. — *Passé.* J'aurais ruellé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse ruellé, etc. — *Impér. prés.* Ruelle, ruellons, ruellez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ruellé. — *Subj. prés.* Que je ruelle, que tu ruelles, qu'il ruelle, que nous ruellions, que vous ruelliez, qu'ils ruellent. — *Imparf.* Que je ruellasse, que tu ruellasses, qu'il ruellât, que nous ruellassions, que vous ruellassiez, qu'ils ruellassent. — *Passé.* Que j'aie ruellé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ruellé, etc. — *Infi. prés.* Rueller. — *Passé.* Avoir ruellé. — *Part. prés.* Ruellant (invar.). — *Passé.* Ruellé, ruellée, ruellés, ruellées. — *Passé composé.* Ayant ruellé. — Se conjugue pronominalement : *se rueller.* — Passif : *etre ruellé.* Le participe régit *par.*

RUER, v. a., et n., 1re conjug. (*Rué*), jeter avec impétuosité. Ruer *des pierres.* Il signifie aussi frapper, et il est neutre. Ruer *à tort et à travers.* Il est encore neutre dans le sens absolu. Ruer *plus loin qu'un autre*, c'est lancer une pierre plus loin qu'un autre, il s'applique aussi aux animaux qui jettent les pieds en arrière avec force. *Ce cheval* rue.— *Indic. prés.* Je rue, tu rues, il rue, nous ruons, vous ruez, ils ruent. — *Imparf.* Je ruais, tu ruais, il ruait, nous ruions, vous ruiez, ils ruaient. — *Passé défin.* Je ruai, tu ruas, il rua, nous ruâmes, vous ruâtes, ils ruèrent. — *Passé indéf.* J'ai rué, etc. — *Passé antér.* J'eus rué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais rué, etc. — *Futur.* Je ruerai, tu rueras, il ruera, nous ruerons, vous ruerez, ils rueront. — *Passé.* J'aurai rué, etc. — *Cond. prés.* Je ruerais, tu ruerais, il ruerait, nous ruerions, vous rueriez, ils rueraient. — *Passé.* J'aurais rué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse rué, etc. — *Impér. prés.* Rue, ruons, ruez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez rué. — *Subj. prés.* Que je rue, que tu rues, qu'il rue, que nous ruions, que vous ruiez, qu'ils ruent. — *Imparf.* Que je ruasse, que tu ruasses, qu'il ruât, que nous ruassions, que vous ruassiez, qu'ils ruassent. — *Passé.* Que j'aie rué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse rué, etc. — *Inf. prés.* Ruer. — *Passé.* Avoir rué. — *Part. prés.* Ruant (invar.). — *Passé.* Rué (variab.). — *Passé comp.* Ayant rué. — Se conjugue pronominalement : *se ruer. Les masques* se ruèrent *sur la collation.* — Passif : *être rué.* Le participe régit *par.*

RUGINER, v. a., 1re conj. (*Rujiné*), terme de chirurgie, ôter la carie des os, râcler un os avec la rugine, instrument à cet usage. Ruginer *un os.* — *Indic. prés.* Je rugine, tu rugines, il rugine, nous ruginons, vous ruginez, ils ruginent. — *Imparf.* Je ruginais, tu ruginais, il ruginait, nous ruginions, vous ruginiez, ils ruginaient. — *Passé déf.* Je ruginai, tu ruginas, il rugina, nous ruginâmes, vous ruginâtes, ils ruginèrent. — *Passé indéf.* J'ai ruginé, etc. — *Passé ant.* J'eus ruginé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais ruginé, etc. — *Futur.*

Je ruginerai, tu rugineras, il ruginera, nous ruginerons, vous ruginerez, ils rugineront. — *Futur ant.* J'aurai ruginé, etc. — *Cond. prés.* Je ruginerais, tu ruginerais, il ruginerait, nous ruginerions, vous rugineriez, ils rugineraient. —*Passé.* J'aurais ruginé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse ruginé, etc. — *Impér. prés.* Rugine, ruginons, ruginez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ruginé. — *Subj. prés.* Que je rugine, que tu rugines, qu'il rugine, que nous ruginions, que vous ruginiez, qu'ils ruginent. — *Imparf.* Que je ruginasse, que tu ruginasses, qu'il ruginât, que nous ruginassions, que vous ruginassiez, qu'ils ruginassent. — *Passé.* Que j'aie ruginé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ruginé, etc. — *Infin. prés.* Ruginer. — *Passé.* Avoir ruginé. — *Part. prés.* Ruginant (inv.). — *Passé.* Ruginé (var.). — *Passé comp.* Ayant ruginé. — Se conjugue pronominalement : *se ruginer.* — Passif : *Etre ruginé.* Le participe régit *par.*

RUGIR, v. n. imp. 2e conj. (*Rugir*), ce verbe ne se dit au propre que du cri du lion *Le lion* rugit.—Au figuré, être courroucé, en colère. *Je rugissais de rage devant une telle injustice.* —*Ind. prés.* Je rugis, tu rugis, il rugit, nous rugissons, vous rugissez, ils rugissent. — *Imp.* Je rugissais, tu rugissais, il rugissait, nous rugissions, vous rugissiez, ils rugissaient. —*Passé déf.* Je rugis, tu rugis, il rugit, nous rugîmes, vous rugîtes, ils rugirent. — *Passé ind.* J'ai rugi, etc. — *Passé antér.* J'eus rugi, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais rugi, etc.— *Futur.* Je rugirai, tu rugiras, il rugira, nous rugirons, vous rugirez, ils rugiront. —*Futur antér.* J'aurai rugi, etc.— *Cond. prés.* Je rugirais, tu rugirais, il rugirait, nous rugirions, vous rugiriez, ils rugiraient. — *Passé.* J'aurais rugi, etc. — *On dit aussi :* J'eusse rugi, etc.—*Impér. prés.* Rugis, rugissons, rugissez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez rugi.— *Subj. prés.* Que je rugisse, que tu rugisses, qu'il rugisse, que nous rugissions, que vous rugissiez, qu'ils rugissent. — *Imparf.* Que je rugisse, que tu rugisses, qu'il rugît, que nous rugissions, que vous rugissiez, qu'ils rugissent. — *Passé.* Que j'aie rugi, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse rugi, etc. — *Infin. prés.* Rugir. — *Passé.* Avoir rugi. — *Part. prés.* Rugissant, rugissante. *Une lionne rugissante, des lions rugissants.*—*Passé.* Rugi (var.).—*Passé comp.* Ayant rugi.

RUINER, v. a. 1re conj. (*Ru-iné*), abattre, démolir, ravager, causer la perte. Ruiner *quelqu'un.* Ruiner *son honneur, sa santé. Ce sont les jeux des autres qui nous* ruinent (Franklin). — Il est neutre quand il est employé absolument. *Rien ne* ruine *si facilement qu'une grande fortune* (de Bugny). — *Indic. prés.* Je ruine, tu ruines, il ruine, nous ruinons, vous ruinez, ils ruinent. — *Imparf.* Je ruinais, tu ruinais, il ruinait, nous ruinions, vous ruiniez, ils ruinaient.—*Passé défini.* Je ruinai, tu ruinas, il ruina, nous ruinâmes, vous ruinâtes, ils ruinèrent. — *Passé indéf.* J'ai ruiné, etc. — *Passé antér.* J'eus ruiné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais ruiné, etc. — *Futur.* Je ruinerai, tu ruineras, il ruinera, nous ruinerons, vous ruinerez, ils ruineront. — *Futur antér.* J'aurai ruiné, etc. — *Cond. prés.* Je ruinerais, tu ruinerais, il ruinerait, nous ruinerions, vous ruineriez, ils ruineraient. — *Passé.* J'aurais ruiné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse ruiné, etc. — *Imp. prés.* Ruine, ruinons, ruinez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ruiné. — *Subj. prés.* Que je ruine, que tu ruines, qu'il ruine, que nous ruinions, que vous ruiniez, qu'ils ruinent. — *Imparf.* Que je ruinasse, que tu ruinasses, qu'il ruinât, que nous ruinassions, que vous ruinassiez, qu'ils ruinassent. — *Passé.* Que j'aie ruiné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ruiné, etc. — *Infin. prés.* Ruiner. — *Passé.* Avoir ruiné. — *Partic. prés.* Ruinant (invar.). — *Passé.* Ruiné, ruinée, ruinés, ruinées. — *Passé comp.* Ayant ruiné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se ruiner. On se* ruine *souvent, pour soutenir que l'on est riche* (Naudé). — Passif : *Etre ruiné.* Le participe régit *par. Cet homme a été* ruiné par *sa faute.*

RUISSELER, v. n. imp. 1re conj. (*Ruicelé*), couler comme un ruisseau. *L'eau* ruisselle *sur les murs. Le sang* ruisselait *de ses plaies.* On double la lettre *l* à tous les temps de ce verbe où cette lettre est suivie d'un *e* muet. —*Indic. prés.* Il Il ruisselle, ils ruissellent. — *Imparf.* Il ruisselait, ils ruisselaient. — *Passé déf.* Il ruissela, ils ruisselèrent.—*Passé indéf.* Il a ruisselé, ils ont ruisselé. — *Passé antér.* Il eut ruisselé, ils eurent ruisselé.

— *Plus-que-parfait.* Il avait ruisselé, ils avaient ruisselé. — *Futur.* Il ruissellera, ils ruisselleront. — *Futur antér.* Il aura ruisselé, il auront ruisselé. — *Condit. prés.* Il ruissellerait, ils ruisselleraient.— *Passé.* Il aurait ruisselé, il auraient ruisselé. — *On dit aussi :* Il eût ruisselé, ils eussent ruisselé. — *Point d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il ruisselle, qu'ils ruissellent. — *Imparf.* Qu'il ruisselât, qu'ils ruisselassent. — *Passé.* Qu'il ait ruisselé, qu'ils aient ruisselé. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût ruisselé, qu'ils eussent ruisselé. — *Inf. prés.* Ruisseler. — *Passé.* Avoir ruisselé. — *Part. prés.* Ruisselant, ruisselante. *Une plaie ruisselante. Des murs ruisselants.* — *Passé.* Ruisselé (invar.). — *Passé comp.* Ayant ruisselé.

RUMINER, v. n. a., et imp. 1re conjug. (*Ruminé*), remâcher en parlant des animaux qui remâchent ce qu'ils avalent.

Un taureau qui *rumine*, une chèvre qui broute.
Boileau.

Dans ce sens, il est toujours impersonnel. — Il est actif et se conjugue à toutes les personnes, quand il signifie, au figuré, penser et repenser une chose.

Je *rumine* en marchant quelque endroit du grimoire.
Boileau.

— *Ind. prés.* Je rumine, tu rumines, il rumine, nous ruminons, vous ruminez, ils ruminent. — *Imp.* Je ruminais, tu ruminais, il ruminait, nous ruminions, vous ruminiez, ils ruminaient. — *Passé déf.* Je ruminai, tu ruminas, il rumina, nous ruminâmes, vous ruminâtes, ils ruminèrent. — *Passé ind.* J'ai ruminé, etc. — *Passé antér.* J'eus ruminé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais ruminé, etc. — *Futur.* Je ruminerai, tu rumineras, il ruminera, nous ruminerons, vous ruminerez, ils rumineront. — *Futur antér.* J'aurai ruminé, etc. — *Cond. prés.* Je ruminerais, tu ruminerais, il ruminerait, nous ruminerions, vous rumineriez, ils rumineraient. — *Passé.* J'aurais ruminé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse ruminé, etc. — *Impér. prés.* Rumine, ruminons, ruminez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ruminé. — *Subj. prés.* Que je rumine, que tu rumines, qu'il rumine, que nous ruminions, que vous ruminiez, qu'ils ruminent. — *Imparf.* Que je ruminasse, que tu ruminasses, qu'il ruminât, que nous ruminassions, que vous ruminassiez, qu'ils ruminassent. — *Passé.* Que j'aie ruminé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ruminé, etc. — *Infinit. prés.* Ruminer. — *Passé.* Avoir ruminé. — *Part. prés.* Ruminant (inv.).— *Passé.* Ruminé, ruminée, ruminés, ruminées. — *Passé comp.* Ayant ruminé. — Pronominalement. *se ruminer. Il se rumine quelque chose là-dessous.* — Passif : *Etre ruminé.* Le participe régit *par.*

RUSER, v. n., 1re conj. (*Ruzé*), se servir de ruse. *Cet homme* ruse *avec l'opinion. Il est permis de* ruser *à la guerre.* Il se dit plus particulièrement du cerf, du lièvre, du renard, etc., qui se servent de toutes sortes de détours et de ruses pour se dérober aux chiens qui les poursuivent. — *Indic. prés.* Je ruse, tu ruses, il ruse, nous rusons, vous rusez, ils rusent. — *Imparfait.* Je rusais, tu rusais, il rusait, nous rusions, vous rusiez, ils rusaient. — *Passé déf.* Je rusai, tu rusas, il rusa, nous rusâmes, vous rusâtes, ils rusèrent. — *Passé indéf.* J'ai rusé, etc. — *Passé antér.* J'eus rusé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais rusé, etc. — *Futur.* Je ruserai, tu ruseras, il rusera, nous ruserons, vous ruserez, ils ruseront. — *Passé.* J'aurai rusé, etc. — *Cond. prés.* Je ruserais, tu ruserais, il ruserait, nous ruserions, vous ruseriez, ils ruseraient.—*Passé.* J'aurais rusé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse rusé, etc. — *Impér. prés.* Ruse, rusons, rusez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez rusé. — *Subj. prés.* Que je ruse, que tu ruses, qu'il ruse, que nous rusions, que vous rusiez, qu'ils rusent. — *Imparf.* Que je rusasse, que tu rusasses, qu'il rusât, que nous rusassions, que vous rusassiez, qu'ils rusassent. — *Passé.* Que j'aie rusé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse rusé, etc. — *Infin. prés.* Ruser. — *Passé.* Avoir rusé. — *Partic prés.* Rusant (invariable). — *Passé.* Rusé (var.). *Un homme* rusé, *une femme* rusée. On dit proverbialement d'un homme adroit et subtil. *C'est un* rusé *matois.* Substantivement. *C'est un* rusé, *c'est une* rusée. — *Passé comp.* Ayant rusé.

RUSTIQUER, v. a., 1re conj. (*Rustiké*), terme d'architecture, enduire, crépir suivant l'ordre rustique. Rustiquer *un mur, une maison.* — *Indic. pres.* Je rustique, tu rustiques, il rustique, nous rustiquons, vous rustiquez, ils rustiquent. — *Imparf.* Je rustiquais, tu rustiquais,

il rustiquait, nous rustiquions, vous rustiquiez, ils rustiquaient. — *Passé déf.* Je rustiquai, tu rustiquas, il rustiqua, nous rustiquâmes, vous rustiquâtes, ils rustiquèrent. — *Passé indéf.* J'ai rustiqué, etc. — *Passé ant.* J'eus rustiqué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais rustiqué, etc. — *Futur.* Je rustiquerai, tu rustiqueras, il rustiquera, nous rustiquerons, vous rustiquerez, ils rustiqueront. — *Futur antér.* J'aurai rustiqué, etc. — *Cond. prés.* Je rustiquerais, tu rustiquerais, il rustiquerait, nous rustiquerions, vous rustiqueriez, ils rustiqueraient. — *Passé.* J'aurais rustiqué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse rustiqué, etc. — *Impér. prés* Rustique, rustiquons, rustiquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez rustiqué. — *Subj. prés.* Que je rustique, que tu rustiques, qu'il rustique, que nous rustiquions, que vous rustiquiez, qu'ils rustiquent. — *Impar.* Que je rustiquasse, que tu rustiquasses, qu'il rustiquât, que nous rustiquassions, que vous rustiquassiez, qu'ils rustiquassent. — *Passé.* Que j'aie rustiqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse rustiqué, etc. — *Infin. prés.* Rustiquer. — *Passé.* Avoir rustiqué. — *Part. prés.* Rustiquant (invar.). — *Passé.* Rustiqué, rustiquée, rustiqués, rustiquées. — *Passé comp.* Ayant rustiqué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se rustiquer* — Passif : *Etre rustiqué.* Le participe régit *par.*





MADAME DE SEVIGNE.



ABLER, v. a., 1re conjug (Cablé), couvrir de sable. Sabler *les allées d'un jardin*. Sabler *un manège*. — Fig. Il signifie aussi boire tout d'un trait, fort vite, par allusion à la promptitude avec laquelle un fondeur doit opérer lorsqu'il jette en sable. Sabler *un verre de vin*.—Terme de relieur. Sabler *l'ouvrage*, battre mal, coudre grossièrement les livres. — Terme de coutelier. Sabler *l'acier*, jeter du sable sur l'acier pendant qu'il est dans le feu. — *Indic. prés.* Je sable, tu sables, il sable, nous sablons, vous sablez, ils sablent. — *Imparf.* Je sablais, tu sablais, il sablait, nous sablions, vous sabliez, ils sablaient. — *Passé défini.* Je sablai, tu sablas, il sabla, nous sablâmes, vous sablâtes, ils sablèrent. — *Passé ind.* J'ai sablé, etc. — *Passé ant.* J'eus sablé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais sablé, etc. — *Futur.* Je sablerai, tu sableras, il sablera, nous sablerons, vous sablerez, ils sableront. — *Futur antér.* J'aurai sablé, etc. — *Cond. prés.* Je sablerais, tu sablerais, il sablerait, nous sablerions, vous sableriez, ils sableraient. — *Passé.* J'aurais sablé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse sablé, etc. — *Impér. prés.* Sable, sablons, sablez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez sablé. — *Subj. prés.* Que je sable, que tu sables, qu'il sable, que nous sablions, que vous sabliez, qu'ils sablent.—*Imparf.* Que je sablasse, que tu sablasses, qu'il sablât, que nous sablassions, que vous sablassiez, qu'ils sablassent. — *Passé.* Que j'aie sablé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse sablé, etc. — *Infin. prés.* Sabler. — *Passé.* Avoir sablé. — *Part. prés.* Sablant (inv.). — *Passé.* Sablé, sablée, sablés, sablées. — *Passé composé.* Ayant sablé. — Sa

conjugue avec le pronom personnel : *Se sabler*. — Passif : *être sablé*. Le part. régit *par*.

SABLONNER, v. a. 1re conj. (*Çabloné*), écurer avec du sablon. Sablonner *de la vaisselle* (Académie). — *Indic. prés.* Je sablonne, tu sablonnes, il sablonne, nous sablonnons, vous sablonnez, ils sablonnent. — *Imparf.* Je sablonnais, tu sablonnais, il sablonnait, nous sablonnions, vous sablonniez, ils sablonnaient. — *Passé déf.* Je sablonnai, tu sablonnas, il sablonna, nous sablonnâmes, vous sablonnâtes ils sablonnèrent. — *Passé ind.* J'ai sablonné, etc. — *Passé ant.* J'eus sablonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais sablonné, etc. — *Futur.* Je sablonnerai, tu sablonneras, il sablonnera, nous sablonnerons, vous sablonnerez, ils sablonneront. — *Futur ant.* J'aurai sablonné, etc. — *Cond. prés.* Je sablonnerais, tu sablonnerais, il sablonnerait, nous sablonnerions, vous sablonneriez, ils sablonneraient. — *Passé.* J'aurais sablonné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse sablonné, etc. — *Impér. prés.* Sablonne, sablonnons, sablonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez sablonné. — *Subj. prés.* Que je sablonne, que tu sablonnes, qu'il sablonne, que nous sablonnions, que vous sablonniez, qu'ils sablonnent. — *Imp.* Que je sablonnasse, que tu sablonnasses, qu'il sablonnât, que nous sablonnassions, que vous sablonnassiez, qu'ils sablonnassent. — *Passé.* Que j'aie sablonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse sablonné, etc. — *Inf. prés.* Sablonner. — *Passé.* Avoir sablonné. — *Part. prés.* Sablonnant (inv.). — *Passé.* Sablonné, sablonnée, sablonnés, sablonnées. — *Passé comp.* Ayant sablonné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se sablonner*. — Passif : *être sablonné*. Le part. régit *par*.

SABOTER, v. n. 1re conjug. (*Çaboté*), faire du bruit avec les sabots, traîner les sabots. *Ces enfants ne font que* saboter *et troublent ainsi la tranquilité de la classe. Il ne saurait marcher sans* saboter. Il signifie aussi jouer au sabot, (jouet d'enfant.) faire tourner un sabot avec un fouet. *Les écoliers s'amusent à* saboter *pendant la récréation* — *Ind. prés.* Je sabote, tu sabotes, il sabote, nous sabotons, vous sabotez, ils sabotent. — *Imparf.* Je sabotais, tu sabotais, il sabotait, nous sabotions, vous sabotiez, ils sabotaient. — *Passé déf.* Je sabotai, tu sabotas, il sabota, nous sabotâmes, vous sabotâtes, ils sabotèrent. — *Passé indéf.* J'ai saboté, etc. — *Passé antér.* J'eus saboté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais saboté, etc. — *Futur.* Je saboterai, tu saboteras, il sabotera, nous saboterons, vous saboterez, ils saboteront. — *Futur ant.* J'aurai saboté, etc. — *Cond. prés.* Je saboterais, tu saboterais, il saboterait, nous saboterions, vous saboteriez, ils saboteraient. — *Passé.* J'aurais saboté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse saboté, etc. — *Impér. prés.* Sabote, sabotons, sabotez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez saboté. — *Subj. prés.* Que je sabote, que tu sabotes, qu'il sabote, que nous sabotions, que vous sabotiez, qu'ils sabotent. — *Imp.* Que je sabotasse, que tu sabotasses, qu'il sabotât, que nous sabotassions, que vous sabotassiez, qu'ils sabotassent. — *Passé.* Que j'aie saboté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse saboté, etc. — *Inf. prés.* Saboter. — *Passé.* Avoir saboté. — *Part. prés.* Sabotant (invar.). — *Passé.* Saboté (inv.). — *Passé comp.* Ayant saboté. — Ne se conjugue ni pronominalement ni passivement.

SABOULER, v. a. 1re conjug. (*Çaboulé*), tourmenter, tirailler, renverser, houspiller une personne de côté et d'autre plusieurs fois. Sabouler *quelqu'un. Comme vous le* saboulez. — Fig., réprimander, tancer quelqu'un avec véhémence. *Il a été* saboulé *d'importance par son père.* Il est populaire dans les deux sens (Académie). — *Indic. prés.* Je saboule, tu saboules, il saboule, nous saboulons, vous saboulez, ils saboulent. — *Imparf.* Je saboulais, tu saboulais, il saboulait, nous saboulions, vous sabouliez, ils saboulaient. — *Passé défini.* Je saboulai, tu saboulas, il saboula, nous saboulâmes, vous saboulâtes, ils saboulèrent. — *Passé ind.* J'ai saboulé, etc. — *Passé ant.* J'eus saboulé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais saboulé, etc. — *Futur.* Je saboulerai, tu bouleras, il saboulera, nous saboulerons, vous saboulerez, ils sabouleront. — *Futur ant.* J'aurai saboulé, etc. — *Condit. prés.* Je saboulerais, tu saboulerais, il saboulerait, nous saboulerions, vous sabouleriez, ils sabouleraient. — *Pass.* J'aurais saboulé, etc. — On *dit aussi* : J'eusse saboulé, etc. — *Imper. prés.* Saboule, saboulons, saboulez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez saboulé. — *Subj. prés.* Que je saboule, que tu saboules, qu'il saboule, que nous saboulions, que vous sabouliez, qu'ils saboulent. — *Imparf.* Que je saboulasse, que tu

saboulasses, qu'il saboulât, que nous saboulassions, que vous saboulassiez, qu'ils saboulassent. — *Passé*. Que j'aie saboulé, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse saboulé, etc. — *Inf. prés*. Sabouler. —*Passé*. Avoir saboulé. — *Part. prés*. Saboulant (inv.). — *Passé*. Saboulé, saboulée, saboulés, saboulées. — *Passé comp*. Ayant saboulé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se sabouler*. (Omiss. de l'Académie). — Passif : *être saboulé*. *Cet écolier* a été saboulé *par son professeur*. Le participe régit *par*.

SABRENAUDER, v. a. 1re conj. (*Çabrenôdé*), travailler mal un ouvrage. *Cet artisan* sabrenaude *tout ce qu'il fait*. Pop. — *Indic. présent*. Je sabrenaude, tu sabrenaudes, il sabrenaude, nous sabrenaudons, vous sabrenaudez, ils sabrenaudent. — *Imparf*. Je sabrenaudais, tu sabrenaudais, il sabrenaudait, nous sabrenaudions, vous sabrenaudiez, ils sabrenaudaient. — *Passé défini*. Je sabrenaudai, tu sabrenaudas, il sabrenauda, nous sabrenaudâmes, vous sabrenaudâtes, ils sabrenaudèrent. — *Pass. indéf*. J'ai sabrenaudé, etc. — *Passé ant*. J'eus sabrenaudé, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais sabrenaudé, etc. — *Futur*. Je sabrenauderai, tu sabrenauderas, il sabrenaudera, nous sabrenauderons, vous sabrenauderez, ils sabrenauderont. — *Futur antér*. J'aurai sabrenaudé, etc. — *Cond. prés*. Je sabrenauderais, tu sabrenauderais, il sabrenauderait, nous sabrenauderions, vous sabrenauderiez, ils sabrenauderaient. — *Passé*. J'aurais sabrenaudé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse sabrenaudé, etc. — *Impér. prés*. Sabrenaude, sabrenaudons, sabrenaudez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez sabrenaudé. — *Subj. prés*. Que je sabrenaude, que tu sabrenaudes, qu'il sabrenaude, que nous sabrenaudions, que vous sabrenaudiez, qu'ils sabrenaudent. — *Imparf*. Que je sabrenaudasse, que tu sabrenaudasses, qu'il sabrenaudât, que nous sabrenaudassions, que vous sabrenaudassiez, qu'ils sabrenaudassent. — *Passé* Que j'aie sabrenaudé, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse sabrenaudé, etc. — *Infin. prés*. Sabrenauder. — *Passé*. Avoir sabrenaudé. — *Part. prés*. Sabrenaudant (invar.). — *Passé*. Sabrenaudé, sabrenaudée, sabrenaudés, sabrenaudées. — *Passé comp*. Ayant sabrenaudé. — Passif : *être sabrenaudé*. *Ce vêtement n'est pas cousu, il* est sabrenaudé. Le participe régit *par*.

SABRER, v. a., 1re conj. (*Çabré*), donner des coups de sabre, frapper à coups de sabre. *Il* sabrait *à droite et à gauche*. *Ils furent* sabrés *impitoyablement* (Acad.). — Fig. et fam. Sabrer *une affaire*, l'expédier sans examen. — *Ind. prés*. Je sabre, tu sabres, il sabre, nous sabrons, vous sabrez, ils sabrent. — *Imp*. Je sabrais, tu sabrais, il sabrait, nous sabrions, vous sabriez, ils sabraient. — *Passé déf*. Je sabrai, tu sabras, il sabra, nous sabrâmes, vous sabrâtes, ils sabrèrent. — *Passé indéf*. J'ai sabré, etc. — *Passé ant*. J'eus sabré, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais sabré, etc. — *Futur*. Je sabrerai, tu sabreras, il sabrera, nous sabrerons, vous sabrerez, ils sabreront. — *Futur ant*. J'aurai sabré, etc. — *Cond. prés*. Je sabrerais, tu sabrerais, il sabrerait, nous sabrerions, vous sabreriez, ils sabreraient. — *Passé*. J'aurais sabré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse sabré, etc. — *Impér. prés*. Sabre, sabrons, sabrez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez sabré. — *Subj. prés*. Que je sabre, que tu sabres, qu'il sabre, que nous sabrions, que vous sabriez, qu'ils sabrent. — *Imparf*. Que je sabrasse, que tu sabrasses, qu'il sabrât, que nous sabrassions, que vous sabrassiez, qu'ils sabrassent. — *Passé*. Que j'aie sabré, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse sabré, etc. — *Infinit. prés*. Sabrer. — *Passé*. Avoir sabré. — *Part. prés*. Sabrant (invar.). — *Passé*. Sabré, sabrée, sabrés, sabrées. — *Passé compos*. Ayant sabré. — Se conjugue pronominalment et réciproquement : *se sabrer*. *Les combattants* se sabraient *avec une rage aveugle* (Om. de l'Acad.). — Passif : *être sabré*. Le participe régit *par*. *Ce régiment de ligne fut* sabré *en un instant* par *un détachement de dragons*.

SACCADER, v. a., 1re conjug. (*Çacadé*), terme de manège, donner des saccades à un cheval. *Vous* saccadez *trop votre cheval* (Académie). — Au fig., rendre inégal, irrégulier, brusque. Saccader *ses mouvements*. Saccader *son style*. — *Indic. prés*. Je saccade, tu saccades, il saccade, nous saccadons, vous saccadez, ils saccadent. — *Imparf*. Je saccadais, tu saccadais, il saccadait, nous saccadions, vous saccadiez, ils saccadaient. — *Passé déf*. Je saccadai, tu saccadas, il saccada, nous saccadâmes, vous saccadâtes, ils saccadèrent. — *Passé indéf*. J'ai saccadé, etc. — *Passé antér*. J'eus saccadé, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais saccadé, etc. — *Futur*.

Je saccaderai, tu saccaderas, il saccadera, nous saccaderons, vous saccaderez, ils saccaderont. — *Futur ant.* J'aurai saccadé, etc. — *Cond. prés.* Je saccaderais, tu saccaderais, il saccaderait, nous saccaderions, vous saccaderiez, ils saccaderaient. — *Passé.* J'aurai saccadé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse saccadé, etc. — *Imp. prés.* Saccade, saccadons, saccadez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez saccadé. — *Subj. prés.* Que je saccade, que tu saccades, qu'il saccade, que nous saccadions, que vous saccadiez, qu'ils saccadent. — *Imparf.* Que je saccadasse, que tu saccadasses, qu'il saccadât, que nous saccadassions, que vous saccadassiez, qu'ils saccadassent. — *Passé.* Que j'aie saccadé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse saccadé, etc. — *Inf. prés.* Saccader.—*Passé.* Avoir saccadé. — *Participe prés.* Saccadant (invar.). — *Passé.* Saccadé, saccadée, saccadés, saccadées. — *Passé comp.* Ayant saccadé. — Passif : *être saccadé.*

SACCAGER, v. a. 1re conj. (*Çakajé*), mettre à sac, mettre au pillage. Saccager *une ville, un château, une maison, une province. L'armée a tout* saccagé. — Fam. Mettre sans dessus dessous, bouleverser. *On a tout* saccagé *dans son bureau.* La lettre *g* est toujours suivie d'un *e* muet devant *a, o.* —*Indic pr.* Je saccage, tu saccages il saccage, nous saccageons, vous saccagez, ils saccagent. — *Imparf.* Je saccageais, tu saccageais, il saccageait, nous saccagions, vous saccagiez, ils saccageaient. — *Passé déf.* Je saccageai, tu saccageas, il saccagea, nous saccageâmes, vous saccageâtes ils saccagèrent. — *Passé indéf.* J'ai saccagé, etc.— *Passé ant.* J'eus saccagé, etc — *Plus-que-parf.* J'avais saccagé, etc — *Futur.* Je saccagerai, tu saccageras, il saccagera, nous saccagerons, vous saccagerez, ils saccageront.— *Futur ant.* J'aura saccagé. etc. — *Cond. prés.* Je saccagerais, tu saccagerais, il saccagerait, nous saccagerions, vous saccageriez, ils saccageraient. — *Passé.* J'aurais saccagé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse saccagé, etc. — *Impér. prés.* Saccage, saccageons, saccagez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez saccagé. — *Subj. prés.* Que je saccage, que tu saccages, qu'il saccage, que nous saccagions, que vous saccagiez, qu'ils saccagent. — *Imparf.* Que je saccageasses, que tu saccageasses, qu'il saccageât, que nous saccageassions, que vous saccageassiez, qu'ils saccageassent. — *Passé.* Que j'aie saccagé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse saccagé, etc. — *Infinitif prés.* Saccager. — *Passé.* Avoir saccagé. — *Partic. prés.* Saccageant (invar.). — *Passé.* Saccagé, saccagée, saccagés, saccagées. — *Passé comp.* Ayant saccagé. —Passif : *Etre saccagé.* Le participe régit *par.*

SACRER, v. a. et n. 1re conj. (*Çakré*), conférer un caractère de sainteté. Sacrer *un roi, un évêque. C'est ordinairement à Reims qu'on* sacre *les rois de France* (Académie). Il est neutre lorsqu'il signifie jurer, blasphémer, faire des imprécations. *Il ne fait que* sacrer. — *Indic. prés.* Je sacre, tu sacres, il sacre, nous sacrons, vous sacrez, ils sacrent. — *Imp.* Je sacrais, tu sacrais, il sacrait, nous sacrions, vous sacriez, ils sacraient. — *Passé déf.* Je sacrai, tu sacras, il sacra, nous sacrâmes, vous sacrâtes, ils sacrèrent. — *Passé ind.* J'ai sacré, etc. — *Passé ant.* J'eus sacré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais sacré, etc. — *Futur.* Je sacrerai, tu sacreras, il sacrera, nous sacrerons, vous sacrerez, ils sacreront. — *Futur antér.* J'aurai sacré, etc. — *Cond. prés.* Je sacrerais, tu sacrerais, il sacrerait, nous sacrerions, vous sacreriez, ils sacreraient.— *Passé.* J'aurais sacré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse sacré, etc. — *Imp. prés.* Sacre, sacrons, sacrez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez sacré. — *Subj. prés.* Que je sacre, que tu sacres, qu'il sacre, que nous sacrions, que vous sacriez, qu'ils sacrent. — *Imparf.* Que je sacrasse, que tu sacrasses, qu'il sacrât, que nous sacrassions, que vous sacrassiez, qu'ils sacrassent. — *Passé.* Que j'aie sacré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse sacré, etc. — *Infin. prés.* Sacrer. — *Passé.* Avoir sacré. — *Part. prés.* Sacrant (inv.). — *Passé.* Sacré, sacrée; sacrés, sacrées. Il s'emploie adjectivement. — *Passé comp.* Ayant sacré. — Passif : *être sacré. Louis XV* fut sacré *à Reims le vingt-cinq octobre mil sept cent vingt-deux.* Le participe régit *par. Bonaparte fut* sacré par *Pie VII.*

SACRIFIER, v. a., 1re conj. (*Çakrifié*), offrir quelque chose à Dieu avec certaines cérémonies. Sacrifier *des victimes, un taureau, un agneau. Abraham consentit à* sacrifier *son fils pour obéir à Dieu.* — Abs. Sacrifier *à Dieu. Abraham alla* sacrifier *sur la montagne.* Sacrifier *aux idoles* (Académie). — Fig., sacrifier à... se conformer par faiblesse à... Sacrifier *à la mode, au préjugé, au mauvais*

goût. — Se priver d'une chose en considération de... Sacrifier *à Dieu sa haine, son ressentiment. Il a* sacrifié *à cette femme les lettres qu'il avait reçues d'une autre* (Académie). Sacrifier *sa réputation au public* (Fléchier). *La foi a* sacrifié *à Dieu seul tous les sentiments de la nature* (Massillon).

Je vous *sacrifiai* mon sang ma sûreté.
Racine.

Sacrifier *quelqu'un*, le rendre victime. *On a* sacrifié *ce subalterne pour sauver un homme puissant* (Académie). *David veut ...ur de son crime, l'élite de son armée est bientôt* sacrifiée. Sacrifier *un serviteur fidèle* (Massillon). — On dit : sacrifier *une chose, une personne à une autre,* pour dire, perdre une chose pour en acquérir ou en conserver une autre. Sacrifier *sa fortune à son honneur* (Acad.). *On* sacrifie *l'éternité à des chimères* (Massillon). La lettre *i* se double aux premières et secondes personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif.—*Ind. prés.* Je sacrifie, tu sacrifies, il sacrifie, nous sacrifions, vous sacrifiez. ils sacrifient. — *Imparf.* Je sacrifiais, tu sacrifiais, il sacrifiait, nous sacrifiions, vous sacrifiiez, ils sacrifiaient. — *Passé déf.* Je sacrifiai, tu sacrifias, il sacrifia, nous sacrifiâmes, vous sacrifiâtes, ils sacrifièrent. — *Passé ind.* J'ai sacrifié, etc. — *Passé ant.* J'eus sacrifié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais sacrifié, etc. — *Futur.* Je sacrifierai, tu sacrifieras, il sacrifiera, nous sacrifierons, vous sacrifierez, ils sacrifieront. — *Futur ant.* J'aurai sacrifié, etc. — *Cond. prés.* Je sacrifierais, tu sacrifierais, il sacrifierait, nous sacrifierions, vous sacrifieriez, ils sacrifieraient. — *Passé.* J'aurais sacrifié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse sacrifié, etc.—*Impér. prés.* Sacrifie, sacrifions, sacrifiez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez sacrifié. — *Subj. prés.* Que je sacrifie, que tu sacrifies, qu'il sacrifie, que nous sacrifiions, que vous sacrifiiez, qu'ils sacrifient. — *Imp.* Que je sacrifiasse, que tu sacrifiasses, qu'il sacrifiât, que nous sacrifiassions, que vous sacrifiassiez, qu'ils sacrifiassent. — *Passé.* Que j'aie sacrifié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse sacrifié, etc. — *Inf. prés.* Sacrifier. — *Passé.* Avoir sacrifié. — *Part. prés.* Sacrifiant (invar.). — *Passé.* Sacrifié, sacrifiée, sacrifiés, sacrifiées. — *Passé comp.* Ayant sacrifié. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se sacrifier,* se dévouer. *Les bons sujets, les bons citoyens* se sacrifient *pour leur roi, pour leur patrie. Je* me sacrifierais *pour vous* (Académie). — Dans un sens mystique. *La reine se renouvelait dans toutes les fêtes,* se sacrifiait *dans tous les jeûnes, dans toutes les abstinences* (Boss.). — Passif : *Etre sacrifié. Ce général, ce ministre* a été sacrifié (Académie). Il s'emploie dans tous les sens du verbe. Le participe régit *par.*

SAFRANER, v. a., 1re conj. *(Çafrané)*, apprêter avec du safran, jaunir avec du safran. Safraner *de la toile.* —*Ind. prés.* Je safrane, tu safranes, il safrane, nous safranons, vous safranez, ils safranent. — *Imparf.* Je safranais, tu safranais, il safranait, nous safranions, vous safraniez, ils safranaient. — *Passé déf.* Je safranai, tu safranas, il safrana, nous safranâmes, vous safranâtes, ils safranèrent. — *Passé ind.* J'ai safrané, etc.—*Passé antér.* J'eus safrané, etc. — *Plus-que parf.* J'avais safrané, etc. — *Futur.* Je safranerai, tu safraneras, il safranera, nous safranerons, vous safranerez, ils safraneront. — *Futur ant.* J'aurai safrané, etc.— *Cond. prés.* Je safranerais, tu safranerais, il safranerait, nous safranerions, vous safraneriez, ils safraneraient. — *Passé.* J'aurais safrané, etc. — *On dit aussi :* J'eusse safrané, etc. — *Impératif prés.* Safrane, safranons, safranez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez safrané. — *Subj. prés.* Que je safrane, que tu safranes, qu'il safrane, que nous safranions, que vous safraniez, qu'ils safranent. — *Imparf.* Que je safranasse, que tu safranasses, qu'il safranât, que nous safranassions, que vous safranassiez, qu'ils safranassent.— *Passé.* Que j'aie safrané, etc. — *Plus-que parf.* Que j'eusse safrané, etc. — *Inf. prés.* Safraner. — *Passé.* Avoir safrané.— *Part. prés.* Safranant (invar.). —*Passé.* Safrané, safranée, safranés, safranées. — *Passé comp.* Ayant safrané. — Passif : *être safrané. Le pain a trop belle couleur pour n'*être *pas* safrané. Le participe régit *par.*

SAIGNER, v. a. et n. 1re conj. *(Cègnié)*, tirer du sang en ouvrant la veine. Saigner *un malade.* Saigner *un cheval.* Saigner *un porc, un mouton, un poulet,* le tuer, l'égorger. — Faire couler des eaux mortes ou écouler en partie des eaux courantes. Saigner *un fossé, un marais, une rivière.* — Saigner *un oncle.* Saigner *les gens riches par des taxes,* tirer de l'argent

de quelqu'un. — **Neut.** Perdre du sang naturellement ou par une blessure. *Le doigt me* saigne. — On dit au propre, saigner *du nez*, répandre du sang par le nez ; et au figuré saigner *du nez*, manquer, dans l'occasion, de courage, de résolution. Quelques personnes, pour distinguer ces deux acceptions, prétendent qu'on emploie aussi au propre *saigner au nez* ; c'est une erreur. *Saigner au nez* ne voudrait dire autre chose que tirer du sang du nez, comme on tire du bras, du pied, etc. — Au figuré : *La plaie saigne encore*, on se souvient d'une infortune, d'un malheur.

> J'ai revu l'ennemi que j'avais éloigné
> Ma blessure trop vive aussitôt a *saigné*.
> Racine.

—Par anal. : *Le cœur me* saigne, *le cœur lui* saigne, pour dire qu'on est sensiblement touché de quelque chose. *Quand je pense à ce malheur-là, le cœur m'en* saigne *encore. Cela fait* saigner *le cœur* (Académie). ***Est-ce ainsi que la mort amère vient rompre tout-à-coup de si doux liens ! le cœur*** saigne ***dans la douleur de la plaie ; on sent combien ces richesses y tenaient*** (Bossuet).

> Il m'en a coûté pour vaincre tant d'amour,
> Ce combat dans mon cœur *saignera* plus d'un jour.
> Racine.

— *Ind. prés.* Je saigne, tu saignes, il saigne, nous saignons, vous saignez, ils saignent. — *Imp.* Je saignais, tu saignais, il saignait, nous saignions, vous saigniez, ils saignaient. — *Passé. déf.* Je saignai, tu saignas, il saigna, nous saignâmes, vous saignâtes, ils saignèrent. — *Passé ind.* J'ai saigné, etc. — *Passé antér.* J'eus saigné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais saigné, etc. — *Futur.* Je saignerai, tu saigneras, il saignera, nous saignerons, vous saignerez, ils saigneront. — *Futur ant.* J'aura saigné, etc. — *Cond. prés.* Je saignerais, tu saignerais, il saignerait, nous saignerions, vous saigneriez, ils saigneraient. — *Passé.* J'aurais saigné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse saigné, etc. — *Impér. prés.* Saigne, saignons, saignez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez saigné. — *Subj. prés.* Que je saigne, que tu saignes, qu'il saigne, que nous saignions, que vous saigniez, qu'ils saignent. — *Imp.* Que je saignasse, que tu saignasses, qu'il saignât, que nous saignassions, que vous saignassiez, qu'ils saignassent. — *Passé.* Que j'aie saigné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse saigné, etc. — *Inf. prés.* Saigner. — *Passé.* Avoir saigné. — *Part. prés.* Saignant (var.). *Avoir le nez saignant, la bouche saignante, bœuf saignant.* — *Passé.* Saigné, saignée, saignés, saignées. — *Passé comp.* Ayant saigné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se saigner*, donner jusqu'à s'incommoder. *Il faut que chacun* se saigne *dans les nécessités de l'Etat. C'est un bon père, il* se saigne *pour ses enfants* (Académie). — Passif : *Etre saigné.* Le participe régit *par.*

SAILLIR, v. a. et irr., 2e conj. (*Ça-ie-ir*), couvrir sa femelle. *Un taureau* saillit *une vache. Cette cavale a été* saillie *par un bel étalon* (Acad.). — Neutr., il s'emploie pour *jaillir*, qui est plus usité. *Moïse frappa le rocher, et il en* saillit *une source d'eau vive. Le sang* saillissait *de sa veine avec impétuosité.* Ne se conjugue qu'aux troisièmes personnes. — *Ind. prés.* Il saillit, ils saillissent. — *Imp.* Il saillissait, ils saillissaient. — *Passé déf.* Il saillit, ils saillirent. — *Passé ind.* Il a, ils ont sailli. — *Passé ant.* Il eut, ils eurent sailli. — *Plus-que-parfait.* Il avait, ils avaient sailli. — *Futur.* Il saillira, ils sailliront. — *Futur anter.* Il aura, ils auront sailli. — *Cond. prés.* Il saillirait, ils sailliraient. — *Passé.* Il aurait, ils auraient sailli. — *On dit aussi :* Il eût, ils eurent sailli. — *Pas d'impér.* — *Subjonct. prés.* Qu'il saillisse, qu'ils saillissent. — *Imp.* Qu'il saillît, qu'ils saillissent. — *Passé.* Qu'il ait, qu'ils aient sailli. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût, qu'ils eussent sailli. — *Inf. prés.* Saillir. — *Passé.* Avoir sailli. — *Part. prés.* Saillissant (invar.). — *Passé.* Saillie, saillies. — *Passé comp.* Ayant sailli. —Passif : *être saillie.* Le part. régit *par.* ***Cette jument a été*** saillie par ***un cheval arabe.***

Saillir a une seconde acception et est v.n., il signifie, en t. d'archit., avancer en dehors, et se distingue de son homonyme par la différence de la conjugaison. *Cette corniche* saille *trop. Ce balcon* saille *d'un mètre sur le mur.* En termes de peinture, avoir du relief. ***Les ombres bien ménagées font*** saillir ***plus ou moins les objets. Les premiers plans ne*** saillent ***pas assez dans ce tableau*** (Acad.). Il se conjugue également aux troisièmes pers. — *Ind. prés.* Il saille, ils saillent. — *Imp.* Il saillait, ils saillaient. — *Passé déf.* Il saillit, ils saillirent. — *Passé ind.* Il a, ils ont sailli. — *Passé ant.* Il eût, ils eurent sailli. — *Plus-que-parf.* Il avait, ils avaient sailli. — *Futur.* Il saillera, ils

sailleront.— *Futur ant.* Il aura, ils auront sailli.— *Cond. prés.* Il saillirait, ils sailliraient.—*Passé.* Il aurait, ils auraient sailli. *On dit aussi :* Il eût, ils eussent sailli. — *Pas d'impératif.— Subj. prés,* Qu'il saille, qu'ils saillent. — *Imp.* Qu'il saillît, qu'ils saillissent.— *Passé.* Qu'il ait, qu'ils aient sailli. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût, qu'ils eussent sailli.—*Inf. prés.* Saillir.- *Passé.* Avoir sailli. — *Part. prés.* Saillant (var.). *Angles saillants, corniche saillante.* Au figuré, en parlant des ouvrages d'esprit, il a la signification de *vif, brillant, remarquable. Cet ouvrage n'a rien de* saillant. — *Passé.* Sailli (invar.).— *Passé comp.* Ayant sailli.—Il ne se conjugue passivement qu'avec le participe présent.

SAISIR, v. a., 2e conj. *(Çézir)*, prendre tout d'un coup et avec vigueur ou avec vitesse Saisir *quelqu'un au collet*; saisir *le bras, l'épée.* Saisir *au passage. au vol.* Saisir *avec la main.* Saisir *un voleur. Il* saisit *une pierre et la lui lança* ((Acad.).

Courez, qu'on le *saisisse*.
Racine.

En parlant des quadrupèdes et des volatiles. Saisir *avec la gueule, avec le bec.* — Simplement : prendre. Saisir *un couteau par le manche.* Saisir *une marmite par l'anse pour la retirer du feu.* — Fig. Saisir *l'occasion*, en profiter; *un prétexte*, s'en servir sans examen. — Discerner, comprendre. *Vous n'avez pas bien* saisi *ma pensée, mes paroles.* — S'emparer de, en parlant des choses. *Le froid l'a* saisi. *La douleur, la crainte, le désespoir l'a* saisi.

Quelle fureur *saisit* votre esprit et le sien.
Racine.

Le vrai se montre aux yeux et va *saisir* le cœur.
Boileau.

— Il s'emploie quelquefois sans régime.
Voilà ce qui surprend, frappe, *saisit*, attache.
Boileau.

— Faire une saisie. *On a* saisi *ses meubles. Le garde-chasse a* saisi *son fusil.* Saisir *d'une affaire un tribunal, une juridiction*, procéder devant un tribunal, porter devant lui une affaire. *Il a* saisi *la cour royale de son affaire.* — *Indic. prés.* Je saisis, tu saisis, il saisit, nous saisissons, vous saisissez, ils saisissent. — *Imparf.* Je saisissais, tu saisissais, il saisissait, nous saisissions, vous saisissiez, ils saisissaient.—*Passé déf.* Je saisis, tu saisis, il saisit, nous saisîmes, vous saisîtes, ils saisirent. — *Passé indéf.* J'ai saisi, etc. — *Passé antér.* J'eus saisi, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais saisi, etc. — *Futur.* Je saisirai, tu saisiras, il saisira, nous saisirons, vous saisirez, ils saisiront. — *Futur ant.* J'aurai saisi, etc. — *Condit. prés.* Je saisirais, tu saisirais, il saisirait, nous saisirions, vous saisiriez, ils saisiraient. — *Passé.* J'aurais saisi, etc. — *On dit aussi :* J'eusse saisi, etc. — *Impér. prés.* Saisis, saisissons, saisissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez saisi. — *Subj. prés.* Que je saisisse, que tu saisisses, qu'il saisisse, que nous saisissions, que vous saisissiez, qu'ils saisissent. — *Imp.* Que je saisisse, que tu saisisses, qu'il saisît, que nous saisissions, que vous saisissiez, qu'ils saisissent. — *Passé.* Que j'aie saisi, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse saisi, etc. — *Inf. prés.* Saisir. — *Passé.* Avoir saisi. — *Part. prés.* Saisissant (var.). *Froid saisissant, émotion saisissante.* En termes de jurisp., celui qui saisit par justice. *Le premier* saisissant. — *Passé.* Saisi (var.). — *Passé comp.* Ayant saisi. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se saisir*, avec la préposition *de*, s'emparer, se rendre maître de. *Il faut* se saisir *de cet homme, de ce voleur.* Se saisir *d'un couteau, d'une épée.* Etre frappé, touché, affecté. *Quand on lui apprit la mort de son fils, il* se saisit *tellement qu'il en mourut* (Acad.). — Fig. : *La vanité* se saisissant *des âmes des ambitieux* (Fléchier). Il est aussi verbe récip. *Ces hommes* se saisirent *au collet.* — Passif : *Etre saisi.* Le part. régit *de* et *par*. Saisi *de crainte.* Saisi *par le froid.* Saisi *par les huissiers*, etc.

SALARIER, v. a. 1re conj. (*Çalarié*), récompenser, donner le salaire qui est dû. *Il a été mal* salarié (Acad.). La lettre *i* se double aux premières et secondes personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif.— *Indic. prés.* Je salarie, tu salaries, il salarie, nous salarions, vous salariez, ils salarient. — *Imparf.* Je salariais, tu salariais, il salariait, nous salariions, vous salariiez, ils salariaient. — *Passé déf.* Je salariai, tu salarias, il salaria, nous salariâmes, vous salariâtes, ils salarièrent. — *Passé ind.* J'ai salarié, etc. — *Passé ant* J'eus salarié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais salarié, etc.— *Futur.* Je salarierai, tu salarieras, il salariera, nous salarierons, vous salarierez, ils salarieront.—*Futur ant.*

J'aurai salarié, etc. — *Cond. prés.* Je salarierais, tu salarierais, il salarierait, nous salarierions, vous salarieriez, ils salarieraient. — *Passé.* J'aurais salarié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse salarié, etc.— *Impér. prés.* Salarie, salarions, salariez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez salarié. — *Subj. prés.* Que je salarie, que tu salaries, qu'il salarie, que nous salariions, que vous salariiez, qu'ils salarient.— *Imparf.* Que je salariasse, que tu salariasses, qu'il salariât, que nous salariassions, que vous salariassiez, qu'ils salariassent. — *Passé.* Que j'aie salarié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse salarié, etc. — *Infin. prés.* Salarier. — *Passé.* Avoir salarié.— *Part. prés.* Salariant (invar.). Employé substantivemen il est variable : *Or, qui est le salariant*, ou *quels sont les salariants?* (Dupont de Nemours.) — *Passé.* Salarié, salariée, salariés, salariées. — *Passé composé.* Ayant salarié. — Passif : *être salarié.* Le part. régit *de* et *par*. *Il a été* salarié *de sa peine par le roi.*

SALER, v. a., 1[re] conj. (*Çalé*), assaisonner avec du sel. Saler *une soupe, une sauce.* — Abs., *ce cuisinier* sale *trop.* — Mettre du sel sur les viandes crues pour les conserver. Saler *du bœuf, un cochon, des harengs, des morues,* etc. (Acad.). — Pop., vendre fort cher. *On l'a* salé *dans ce beau magasin.*— *Ind. prés.* Je sale, tu sales, il sale, nous salons, vous salez, ils salent. —*Imp.* Je salais, tu salais, il salait, nous salions, vous saliez, ils salaient. — *Passé. déf.* Je salai, tu salas, il sala, nous salâmes, vous salâtes, ils salèrent.— *Passé indéf.* J'ai salé, etc. — *Passé antér.* J'eus salé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais salé, etc. — *Futur.* Je salerai, tu saleras, il salera, nous salerons, vous salerez, ils saleront.—*Futur antér.* J'aurai salé, etc. — *Condit. prés.* Je salerais, tu salerais, il salerait, nous salerions, vous saleriez, ils saleraient. — *Passé* J'aurais salé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse salé, etc. — *Impér. prés.* Sale, salons, salez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez salé. — *Subj. prés.* Que je sale, que tu sales, qu'il sale, que nous salions, que vous saliez, qu'ils salent. — *Imparfait.* Que je salasse, que tu salasses, qu'il salât, que nous salassions, que vous salassiez, qu'ils salassent. — *Passé.* Que j'aie salé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse salé, etc. — *Inf. prés.* Saler. — *Passé.* Avoir salé. — *Part. prés.* Salant (var.). *Marais salant, puits salants,* d'où l'on tire du sel. —*Passé.* Salé, salée, salés, salées.—*Passé comp.* Ayant salé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se saler. Plus le bouillon bout, plus il* se sale (Omission de l'Académie).— Passif : *être salé.* Le part. régit *par*.

SALIR, v. a., 2[e] conj. (*Çalir*), rendre sale. Salir *son linge, ses habits, ses mains. Prenez garde de* salir *ce plancher* (Acad.). *La moindre ombre se remarque sur ces vêtements qui n'ont pas encore été* salis, *et leur vive blancheur en accuse toutes les taches. Il ne reste plus à l'homme que le péché : semblable à l'eau gelée dont le vil cristal se fond entre les mains qui le serrent et ne fait que les* salir (Bossuet). — Salir *l'imagination*, lui présenter des images obscènes. *Ce conte, cette description, cette idée* salit *l'imagination.* — Salir *la réputation de quelqu'un*, ternir est plus usité. *Les souillures dont j'ai quelquefois* sali *mon néant et ma boue* (Massillon).

Vous avez comme moi *sali* votre mémoire.
Boileau.

— *Indic. prés.* Je salis, tu salis, il salit, nous salissons, vous salissez, ils salissent. — *Imp.* Je salissais, tu salissais, il salissait, nous salissions, vous salissiez, ils salissaient. — *Passé déf.* Je salis, tu salis, il salit, nous salîmes, vous salîtes, ils salirent. — *Passé indéf.* J'ai sali, etc. — *Passé ant.* J'eus sali, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais sali, etc. — *Futur.* Je salirai, tu saliras, il salira, nous salirons, vous salirez, ils saliront. — *Futur antér.* J'aurai sali, etc. — *Cond. prés.* Je salirais, tu salirais, il salirait, nous salirions, vous saliriez, ils saliraient.—*Passé.* J'aurais sali, etc. — *On dit aussi :* J'eusse sali, etc. — *Impérat. prés.* Salis, salissons, salissez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez sali.— *Subj. prés.* Que je salisse, que tu salisses, qu'il salisse, que nous salissions, que vous salissiez, qu'ils salissent. — *Imp.* Que je salisse, que tu salisses, qu'il salît, que nous salissions, que vous salissiez, qu'ils salissent. — *Passé.* Que j'aie sali, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse sali, etc. — *Infinitif prés.* Salir. — *Passé.* Avoir sali. — *Part. prés.* Salissant (var.). *Drap salissant, étoffe salissante.* — *Passé.* Sali, salie, salis, salies. — *Passé composé.* Ayant sali. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se salir. Cet enfant s'est* sali. *Les étoffes blanches* se salissent *bientôt.*—

Fig. *Il s'est sali*, se dit d'un homme qui a fait quelque action fort nuisible à sa réputation. *Je ne dis pas qu'il soit déshonoré, mais il s'*est sali. — Passif *: être sali.* Le part. régit *par.*

SALIVER, v. n., 1re conjug. *(Calivé)*, rendre beaucoup de salive. *Le tabac mâché fait beaucoup* saliver. *Il faut le faire* saliver (Acad.).— *Ind. prés.* Je salive, tu salives, il salive, nous salivons, vous salivez, ils salivent. — *Imparfait.* Je salivais, tu salivais, il salivait, nous salivions, vous saliviez, ils salivaient. — *Passé déf.* Je salivai, tu salivas, il saliva, nous salivâmes, vous salivâtes, ils salivèrent. — *Passé indéf.* J'ai salivé, etc. — *Passé antér.* J'eus salivé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais salivé, etc.—*Futur.* Je saliverai, tu saliveras, il salivera, nous saliverons, vous saliverez, ils saliveront. — *Futur antér.* J'aurai salivé, etc. — *Cond. prés.* Je saliverais, tu saliverais, il saliverait, nous saliverions, vous saliveriez, ils saliveraient. — *Passé.* J'aurais salivé, etc. —*On dit aussi :* J'eusse salivé, etc.— *Impér. prés.* Salive, salivons, salivez. — — *Passé.* Aie, ayons, ayez salivé. — *Subj. pres.* Que je salive, que tu salives, qu'il salive, que nous salivions, que vous saliviez, qu'ils salivent. — *Imparf.* Que je salivasse, que tu salivasses, qu'il salivât, que nous salivassions, que vous salivassiez, qu'ils salivassent. — *Passé.* Que j'aie salivé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse salivé, etc. — *Infinitif prés.* Saliver. — *Passé.* Avoir salivé. — *Part. prés.* Salivant (invariable). Employé adjectivement, il est variable. *Des remèdes salivants*, qui excitent à la salivation. — *Passé.* Salivé (inv.). — *Passé composé.* Ayant salivé.

SALUER, v. a., 1re conjug. *(Çalué)*, donner à quelqu'un des marques extérieures de civilité, de respect, etc. Saluer *de la main.* Saluer *en ôtant son chapeau.* Saluer *de bonne ou de mauvaise grâce.*

Le vieillard humblement l'aborde et le *salue.*
Boileau.

— *Je vous* salue. *J'ai l'honneur de vous* saluer. *Je* salue *tels et tels*, expressions de civilité qui s'emploient dans la conversation ou dons le style épistolaire.— Se dit aussi des choses. Saluer *le lieu de sa naissance.* Saluer *un catafalque.* Saluer *un vaisseau, une forteresse.* Saluer *de la lance, de l'épée, du pavillon, etc.* (Académie). *Saint Louis meurt comme Moïse, avant d'avoir pu passer le Jourdain ; il* salue *de loin comme lui cette terre heureuse promise à sa postérité.* (Massillon). — Proclamer en parlant des anciens romains. *Vespasien* fut salué *empereur par toute l'armée. Il* fut salué *César.* — *Ind. prés.* Je salue, tu salues, il salue, nous saluons, vous saluez, ils saluent. — *Imp.* Je saluais, tu saluais, il saluait, nous saluions, vous saluiez, ils saluaient. — *Passé déf.* Je saluai, tu saluas, il salua, nous saluâmes, vous saluâtes, ils saluèrent. — *Passé indéf.* J'ai salué, etc. — *Passé antér.* J'eus salué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais salué, etc. — *Futur.* Je saluerai, tu salueras, il saluera, nous saluerons, vous saluerez, ils salueront. — *Futur antér.* J'aurai salué, etc. — *Cond. prés.* Je saluerais, tu saluerais, il saluerait, nous saluerions, vous salueriez, ils salueraient. — *Passé.* J'aurais salué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse salué, etc. — *Impér. prés.* Salue, saluons, saluez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez salué. — *Subj. prés.* Que je salue, que tu salues, qu'il salue, que nous saluions, que vous saluiez, qu'ils saluent. — *Imparf.* Que je saluasse, que tu saluasses, qu'il saluât, que nous saluassions, que vous saluassiez, qu'ils saluassent. — *Passé.* Que j'aie salué, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse salué, etc. — *Inf. prés.* Saluer. — *Passé.* Avoir salué. — *Part. prés.* Saluant (invariable). — *Passé.* Salué, saluée, salués, saluées. — *Passé comp.* Ayant salué. — Se conjugue pronominal. et réciproq. *Se saluer. Ces deux hommes* se saluent *qnand ils se rencontrent. Les vaisseaux* se sont salués *de tant de coups de canons.* (Acad.). — Passif : *Etre salué.* Le participe régit *de* et *par. J'ai été* salué par *un inconnu.*

SANCIR, v. n., 2e conj. *(Çancir)*, terme de marine, couler en plongeant son avant le premier. *Ce vaisseau* a sanci *sous voiles*, a sanci *à l'ancre, sous ses amarres.* Il est familier. (Acad.) Ne s'emploie qu'aux troisièmes personnes de chaque temps,— *Ind. prés.* Il sancit, ils sancissent.— *Imp.* Il sancissait, ils sancissaient. — *Passé. déf.* Il sancit, ils sancirent.— *Passé indéf.* Il a sanci, ils ont sanci. — *Passé antér.* Il eût sanci, ils eurent sanci. —*Plus-que-parf.* Il avait sanci, ils avaient sanci. — *Futur.* Il sancira, ils sanciront. — *Futur ant.* Il aura sanci, ils auront sanci.—*Cond. prés.* Il sancirait, ils sanciraient.—*Passé.* Il aurait sanci, ils auraient sanci.—*On dit*

aussi : Il eut sanci, ils eussent sanci. — *Point d'impératif.*— *Subj. prés.* Qu'il sancisse, qu'ils saucissent. — *Imprf.* Qu'il sancît, qu'ils saucissent. — *Passé.* Qu'i ait sanci, qu'ils aient sanci. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût sauci, qu'ils eussent sanci. — *Inf. prés.* Sancir.—*Passé.* Avoir sanci. — *Partic. prés.* Sancissant (invar.). — *Passé.* Sanci (invar.). — *Passé comp.* Ayant sanci.

SANCTIFIER, v. a., 1re conj. (*Çanktifié*), rendre saint. *La grâce nous* sanctifie, sanctifie *nos âmes. Les lieux que Notre-Seigneur* sanctifia *par sa présence.* (Académie). *Dieu* sanctifia *saint Louis dans sa gloire. le soutint dans ses travaux, etc.* (Fléchier). — Mettre dans la voie du salut par de bons exemples. *Ce prélat* sanctifie *tous ses diocésains par son exemple.* (Acad.). *La reine* sanctifia *sa cour en se* sanctifiant *elle-même.* (Fléchier.

Les vertus dont il doit *sanctifier* le monde.
Racine.

— Dans l'oraison dominicale : *Votre nom soit* sanctifié, que votre nom soit loué, soit honoré dignement. — Sanctifier *le jour du Dimanche,* le célébrer suivant la loi, suivant l'intention de l'Eglise. On dit de même : *Dans l'ancienne loi, les Juifs* sanctifiaient *le sabat.* La lettre *i* se double aux premières et secondes personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. — *Indicat. prés.* Je sanctifie, tu sanctifies, il sanctifie, nous sanctifions, vous sanctifiez, ils sanctifient. — *Imparfait.* Je sanctifiais, tu sanctifiais, il sanctifiait, nous sanctifiions, vous sanctifiiez, ils sanctifiaient. — *Passé déf.* Je sanctifiai, tu sanctifias, il sanctifia, nous sanctifiâmes, vous sanctifiâtes, ils sanctifièrent. — *Passé ind.* J'ai sanctifié, etc. — *Passé ant.* J'eus sanctifié, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais sanctifié, etc. — *Futur.* Je sanctifierai, tu sanctifieras, il sanctifiera, nous sanctifierons, vous sanctifierez, ils sanctifieront. — *Futur antér.* J'aurai sanctifié, etc. — *Condit. prés.* Je sanctifierais, tu sanctifierais, il sanctifierait, nous sanctifierions, vous sanctifieriez, ils sanctifieraient. — *Passé.* J'aurais sanctifié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse sanctifié, etc. — *Impér. prés.* Sanctifie, sanctifions, sanctifiez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez sanctifié. — *Subj. prés.* Que je sanctifie, que tu sanctifies, qu'il sanctifie, que nous sanctifiions, que vous sanctifiiez, qu'ils sanctifient. — *Imparfait.* Que je sanctifiasse, que tu sanctifiasses, qu'il sanctifiât que nous sanctifiassions, que vous sanctifiassiez, qu'ils sanctifiassent. — *Passé.* Que j'aie sanctifié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse sanctifié, etc. — *Inf. prés.* Sanctifier. — *Passé.* Avoir sanctifié. — *Part. prés.* Sanctifiant (var.). *Esprit sanctifiant, la grâce sanctifiante.* — *Passé.* Sanctifié, sanctifiée, sanctifiés, sanctifiées. — *Passé composé.* Ayant sanctifié. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se sanctifier.* (Omission de l'Académie). *Les grands doivent* se sanctifier *en contribuant au salut et a la félicité de leurs peuples.* (Massillon). — Passif : *Etre sanctifié.* Le participe régit *par.*

SANCTIONNER, v. a., 1re conj. (*Çankcioné*), donner la sanction, approuver, confirmer. Sanctionner *une loi. Le prince* a sanctionné *la promesse faite par son représentant. Ce mot n'a pas été* sanctionné *par l'usage.* (Académie). — *Indic. prés.* Je sanctionne, tu sanctionnes, il sanctionne, nous sanctionnons, vous sanctionnez, ils sanctionnent. — *Imparf.* Je sanctionnais, tu sanctionnais, il sanctionnait, nous sanctionnions, vous sanctionniez, ils sanctionnaient. — *Passé défini.* Je sanctionnai, tu sanctionnas, il sanctionna, nous sanctionnâmes, vous sanctionnâtes, ils sanctionnèrent. — *Passé ind.* J'ai sanctionné, etc. — *Passé antér.* J'eus sanctionné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais sanctionné, etc. — *Futur.* Je sanctionnerai, tu sanctionneras, il sanctionnera, nous sanctionnerons, vous sanctionnerez, ils sanctionneront. — *Futur antér.* J'aurai sanctionné, etc. — *Condit. prés.* Je sanctionnerais, tu sanctionnerais, il sanctionnerait, nous sanctionnerions, vous sanctionneriez, ils sanctionneraient. — *Pass.* J'aurais sanctionné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse sanctionné, etc. — *Impér. prés.* Sanctionne, sanctionnons, sanctionnez. — *Passé* Aie, ayons, ayez sanctionné. — *Subj. prés* Que je sanctionne, que tu sanctionnes, qu'il sanctionne, que nous sanctionnions, que vous sanctionniez, qu'ils sanctionnent. — *Imparfait.* Que je sanctionnasse, que tu sanctionnasses, qu'il sanctionnât, que nous sanctionnassions, que vous sanctionnassiez, qu'ils sanctionnassent. — *Passé.* Que j'aie sanctionné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse sanctionné, etc. — *Inf. prés.* Sanctionner. — *Passé.* Avoir sanctionné. — *Part. prés.* Sanctionnant (invar.). — *Passé.* Sanc-

tionné, sanctionnée, sanctionnés, sanctionnées. — *Passé compos.* Ayant sanctionné. — Passif : *Etre sanctionné*. Le participe régit *par*.

SANGLER, v. a., 1re conj. (*Çanguelé*), ceindre, serrer avec une sangle, avec des sangles. Sangler *un cheval*, *un âne*, *un mulet*. — Sangler *un coup de poing*, *un soufflet*, *un coup de fouet*, *etc.*, l'appliquer avec violence. Par extension, sangler *un ridicule à quelqu'un*; *lui* sangler *des couplets*. Sangler *une assignation à un mauvais débiteur*. Ces locutions sont du style familier. *Cet homme a été* sanglé, *on l'a* sanglé; il a essuyé quelque mauvais traitement, quelque perte considérable (Acad.). —*Indic. prés.* Je sangle, tu sangles, il sangle, nous sanglons, vous sanglez, ils sanglent. — *Imparf.* Je sanglais, tu sanglais, il sanglait, nous sanglions, vous sangliez, ils sanglaient. — *Passé déf.* Je sanglai, tu sanglas, il sangla, nous sanglâmes, vous sanglâtes, ils sanglèrent. — *Passé ind.* J'ai sanglé, etc. — *Passé ant.* J'eus sanglé, etc. —*Plus-que-parfait.* J'avais sanglé, etc. — *Futur.* Je sanglerai, tu sangleras, il sanglera, nous sanglerons, vous sanglerez, ils sangleront. — *Futur antér.* J'aurai sanglé, etc. — *Condit. prés.* Je sanglerais, tu sanglerais, il sanglerait, nous sanglerions, vous sangleriez, ils sangleraient. — *Passé.* J'aurais sanglé, etc. —*On dit aussi* : J'eusse sanglé, etc. — *Impér. prés.* Sangle, sanglons, sanglez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez sanglé, — *Subj. prés.* Que je sangle, que tu sangles, qu'il sangle, que nous sanglions, que vous sangliez, qu'ils sanglent. —*Imparf.* Que je sanglasse, que tu sanglasses, qu'il sanglât, que nous sanglassions, que vous sanglassiez, qu'ils sanglassent. — *Passé.* Que j'aie sanglé, etc. —*Plus-que-parfait.* Que j'eusse sanglé, etc. — *Infin. prés.* Sangler. — *Passé.* Avoir sanglé. — *Partic. prés.* Sanglant invariable comme participe du verbe *sangler*. Employé comme adjectif il est variable et signifie taché de sang. *Robe sanglante, épée sanglante.* Au figuré, *outrage sanglant, satyre sanglante.* — *Passé.* Sanglé (var.). — *Passé comp.* Ayant sanglé. —Se conjugue avec le pronom personnel : *se sangler. Pour courir la poste à son aise, il faut se bien* sangler. *Cette femme* se sangle *trop*; elle se serre trop dans son corset (Acad.). — Passif : *Etre sanglé.* Le participe régit *par*.

SANGLOTER, v. n., 1re conj. (*Çanguelôté*), pousser des sanglots. *On l'entend* sangloter *à tous moments. Elle se mit à* sangloter (Acad.) — *Indic. prés.* Je sanglote, tu sanglote, il sanglote, nous sanglotons, vous sanglotez, ils sanglotent. — *Imparf.* Je sanglotais, tu sanglotais, il sanglotait, nous sanglotions, vous sanglotiez, ils sanglotaient. — *Passé déf.* Je sanglotai, tu sanglotas, il sanglota, nous sanglotâmes, vous sanglotâtes, ils sanglotèrent. — *Passé ind.* J'ai sangloté, etc. — *Passé ant.* J'eus sangloté, etc. —*Plus-que-parfait.* J'avais sangloté, etc. —*Futur.* Je sangloterai, tu sangloteras, il sanglotera, nous sangloterons, vous sangloterez, ils sangloteront. — *Futur ant.* J'aurai sangloté, etc. — *Cond. prés.* Je sangloterais, tu sangloterais, il sangloterait, nous sangloterions, vous sangloteriez, ils sangloteraient. — *Passé.* J'aurais sangloté, etc. —*On dit aussi* : J'eusse sangloté, etc. — *Impératif prés.* Sanglote, sanglotons, sanglotez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez sangloté. —*Subj. prés.* Que je sanglote, que tu sanglotes, qu'il sanglote, que nous sanglotions, que vous sanglotiez, qu'ils sanglotent. —*Imparfait.* Que je sanglotasse, que tu sanglotasses, qu'il sanglotât, que nous sanglotassions, que vous sanglotassiez, qu'ils sanglotassent. — *Passé.* Que j'aie sangloté, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse sangloté, etc. — *Inf. prés.* Sangloter. — *Passé.* Avoir sangloté. —*Partic. prés.* Sanglotant (var.). — *Passé.* Sangloté. — *Passé comp.* Ayant sangloté.

SAPER, v. a., 1re conjug. (*Çapé*), travailler avec le pic et la pioche à détruire les fondements d'un édifice, d'un bastion, d'un chemin couvert. Saper *une muraille*, *la* saper *par le pied*, *par le fondement* (Acad.). —Fig., en parlant de morale et de politique. Saper *les fondements d'un État*, *de la religion*, *d'une doctrine*. *C'est* saper *les bases de la morale* (Académie). —*Indic. prés.* Je sape, tu sapes, il sape, nous sapons, vous sapez, ils sapent. — *Imparf.* Je sapais, tu sapais, il sapait, nous sapions, vous sapiez, ils sapaient. — *Passé défini.* Je sapai, tu sapas, il sapa, nous sapâmes, vous sapâtes, ils sapèrent. —*Passé ind.* J'ai sapé, etc. —*Passé ant.* J'eus sapé, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais sapé, etc. — *Futur.* Je saperai, tu saperas, il sapera, nous saperons, vous saperez, ils saperont. — *Futur antér.* J'aurai sapé, etc. —*Cond. prés.* Je saperais, tu saperais, il saperait, nous saperions,

vous saperiez, ils saperaient. — *Passé*. J'aurais sapé, etc.—*On dit aussi* : J'eusse sapé, etc. — *Impér. prés.* Sape, sapons, sapez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez sapé. —*Subj. prés.* Que je sape, que tu sapes, qu'il sape, que nous sapions, que vous sapiez, qu'ils sapent. — *Imparf.* Que je sapasses, que tu sapasses, qu'il sapât, que nous sapassions, que vous sapassiez, qu'ils sapassent.—*Passé*. Que j'aie sapé, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse sapé, etc.—*Infin. prés.* Saper.—*Passé*. Avoir sapé. — *Part. prés.* Sapant (invar.). — *Passé*. Sapé, sapée, sapés, sapées.— *Passé comp.* Ayant sapé.—Passif : *Etre sapé*. Le participe régit *par*. *Cette muraille a été* sapée par *les ouvriers du génie. Cette doctrine a été* sapée par *la philosophie.*

SARCLER, v. a., 1re conj. (*Çarklé*), arracher avec la main, ou en coupant avec un sarcloir, les mauvaises herbes. Sarcler *les mauvaises herbes d'un champ, d'un jardin.*—On dit aussi : Sarcler *les orges, les avoines ;* arracher les herbes d'un terrain où l'on a semé de l'orge, de l'avoine.—*Ind. prés.* Je sarcle, tu sarcles, il sarcle, nous sarclons, vous sarclez, ils sarclent.—*Imparf.* Je sarclais, tu sarclais, il sarclait, nous sarclions, vous sarcliez, ils sarclaient. —*Passé défini*. Je sarclai, tu sarclas, il sarcla, nous sarclâmes, vous sarclâtes, ils sarclèrent. — *Passé indéf.* J'ai sarclé, etc.—*Passé ant.* J'eus sarclé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais sarclé, etc. —*Futur*. Je sarclerai, tu sarcleras, il sarclera, nous sarclerons, vous sarclerez, ils sarcleront. — *Futur antér.* J'aurai sarclé, etc.— *Cond. prés.* Je sarclerais, tu sarclerais, il sarclerait, nous sarclerions, vous sarcleriez, ils sarcleraient.—*Passé*. J'aurais sarclé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse sarclé, etc. — *Impér. prés.* Sarcle, sarclons, sarclez.—*Passé*. Aie, ayons, ayez sarclé.—*Subj. prés.* Que je sarcle, que tu sarcles, qu'il sarcle, que nous sarclions, que vous sarcliez, qu'ils sarclent. — *Imparf.* Que je sarclasse, que tu sarclasses, qu'il sarclât, que nous sarclassions, que vous sarclassiez, qu'ils sarclassent. — *Passé*. Que j'aie sarclé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse sarclé, etc. — *Inf. prés.* Sarcler. — *Passé*. Avoir sarclé. — *Part. prés.* Sarclant (invar.). — *Passé*. Sarclé, sarclée, sarclés, sarclées.— *Passé comp.* Ayant sarclé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se sarcler*.—Passif : *Etre sarclé*. Le participe régit *par*. *Ce champ a été* sarclé *en un seul jour* par *huit sarcleurs.*

SASSER, v. a., 1re conj. (*Çacé*), passer au sas (espèce de tamis). Sasser *de la farine, du plâtre, etc.*—Fig. et fam. Discuter, examiner, rechercher avec exactitude. *On a bien* sassé *cette affaire; on l'a* sassée *et ressassée* (Acad.). — *Indic. présent*. Je sasse, tu sasses, il sasse, nous sassons, vous sassez, ils sassent.— *Imparf.* Je sassais, tu sassais, il sassait, nous sassions, vous sassiez, ils sassaient. —*Passé déf.* Je sassai, tu sassas, il sassa, nous sassâmes, vous sassâtes, ils sassèrent. — *Passé indéf.* J'ai sassé, etc. — *Passé antér.* J'eus sassé, etc.—*Plus-que-parfait*. J'avais sassé, etc. — *Futur*. Je sasserai, tu sasseras, il sassera, nous sasserons, vous sasserez, ils sasseront.— *Futur antér.* J'aurai sassé, etc.—*Condit. prés.* Je sasserais, tu sasserais, il sasserait, nous sasserions, vous sasseriez, ils sasseraient. — *Passé*. J'aurais sassé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse sassé, etc. — *Impér. prés.* Sasse, sassons, sassez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez sassé. — *Subj. prés.* Que je sasse, que tu sasses, qu'il sasse, que nous sassions, que vous sassiez, qu'ils sassent.—*Imparf.* Que je sassasse, que tu sassasses, qu'il sassât, que nous sassassions, que vous sassassiez, qu'ils sassassent.—*Passé*. Que j'aie sassé, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse sassé, etc. — *Infin. prés.* Sasser. — *Passé*. Avoir sassé. — *Part. prés.* Sassant (invar.). — *Pass.* Sassé, sassée, sassés, sassées. — *Passé comp.* Ayant sassé.—Passif : *Etre sassé*. Le participe régit *par*. *Cette nouvelle a été* sassée *et rassassée* par *tous les journaux.*

SATINER, v. a., 1re conjug. (*Çatiné*), donner à une étoffe, à un ruban, à du papier, la couleur, l'œil du satin.—Neut., en termes de fleur. *Cette tulipe* satine *bien;* elle approche par la blancheur de l'éclat du satin (Acad.).—*Indic. présent*. Je satine, tu satines, il satine, nous satinons, vous satinez, ils satinent. — *Imparfait*. Je satinais, tu satinais, il satinait, nous satinions, vous satiniez, ils satinaient.—*Passé défini*. Je satinai, tu satinas, il satina, nous satinâmes, vous satinâtes, ils satinèrent. — *Passé indéf.* J'ai satiné, etc.— *Passé antér.* J'eus satiné, etc. — *Plus-que-parfait*. J'avais satiné, etc.—*Futur*. Je satinerai, tu sati-

neras, il satinera, nous satinerons, vous satinerez, ils satineront.—*Futur antér.* J'aurai satiné, etc.—*Cond. prés.* Je satinerais, tu satinerais, il satinerait, nous satinerions, vous satineriez, ils satineraient. — *Passé.* J'aurais satiné, etc. — *On dit aussi:* J'eusse satiné, etc.—*Impér. prés.* Satine, satinons, satinez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez satiné. — *Subj. prés.* Que je satine, que tu satines, qu'il satine, que nous satinions, que vous satiniez, qu'ils satinent.—*Imparf.* Que je satinasse, que tu satinasses, qu'il satinât, que nous satinassions, que vous satinassiez, qu'ils satinassent.—*Passé.* Que j'aie satiné, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse satiné, etc. — *Infin. prés.* Satiner. — *Passé.* Avoir satiné. — *Participe présent.* Satinant (invar.).—*Passé.* Satiné (var.). S'emploie aussi adjectivement. *Papier* satiné, *tulipe* satinée. On dit *une peau* satinée, qui est douce comme du satin. — *Passé comp.* Ayant satiné. — Passif : *Etre satiné.* Le participe régit *par.*

SATIRISER, v. a., 1re conj. (*Çatirisé*), railler quelqu'un d'une manière piquante et satirique. *C'est un homme qui* satirise *ses meilleurs amis.* — Neutralement : *Il ne fait autre chose que* satiriser. (Acad.). — *Ind. prés.* Je satirise, tu satirises, il satirise, nous satirisons, vous satirisez, ils satirisent. — *Imp.* Je satirisais, tu satirisais, il satirisait, nous satirisions, vous satirisiez, ils satirisaient. — *Passé déf.* Je satirisai, tu satirisas, il satirisa, nous satirisâmes, vous satirisâtes, ils satirisèrent. — *Passé ind.* J'ai satirisé, etc. — *Passé ant.* J'eus satirisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais satirisé, etc. — *Futur.* Je satiriserai, tu satiriseras, il satirisera, nous satiriserons, vous satiriserez, ils satiriseront. — *Futur ant.* J'aurai satirisé, etc. — *Cond. prés.* Je satiriserais, tu satiriserais, il satiriserait, nous satiriserions, vous satiriseriez, ils satiriseraient. — *Passé.* J'aurais satirisé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse satirisé, etc. — *Impér. prés.* Satirise, satirisons, satirisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez satirisé. — *Subj. prés.* Que je satirise, que tu satirises, qu'il satirise, que nous satirisions, que vous satirisiez, qu'ils satirisent. — *Imparf.* Que je satirisasse, que tu satirisasses, qu'il satirisât, que nous satirisassions, que vous satirisassiez, qu'ils satirisassent. — *Passé.* Que j'aie satirisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse satirisé, etc. — *Infin. prés.* Satiriser. — *Passé.* Avoir satirisé. — *Part. prés.* Satirisant (invar.). — *Passé.* Satirisé, satirisée, satirisés, satirisées. — *Passé comp.* Ayant satirisé. — Se conjugue pronominalem. et réciproquement : *Se satiriser. Toute la polémique de ces écrivains consiste à* se satiriser. — Passif : *Etre satirisé.* Le part. régit *par. Le vice a été* satirisé *de tout temps* par *les moralistes.*

SATISFAIRE, v. a. 4e conj. (*Saticefère*), contenter, donner sujet de contentement. *Cet écolier* satisfait *ses maîtres. On ne peut* satisfaire *tout le monde.* — Satisfaire *ses créanciers, ses ouvriers,* leur payer ce qui leur est dû. Il s'emploie neutralement avec la préposition *à* et signifie faire ce qu'on doit : Satisfaire *à une objection, aux commandements de Dieu, à son devoir, à un paiement.* Il suit la même orthographe que le verbe *faire.* (Voir ce verbe.) — *Indicatif présent.* Je satisfais, tu satisfais, il satisfait, nous satisfaisons, vous satisfaites, ils satisfont. — *Imp.* Je satisfaisais, tu satisfaisais, il satisfaisait, nous satisfaisions, vous satisfaisiez, ils satisfaisaient. — *Passé déf.* Je satisfis, tu satisfis, il satisfit, nous satisfîmes, vous satisfîtes, ils satisfirent. — *Pass. ind.* J'ai satisfait, etc. — *Pass. ant.* J'eus satisfait, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais satisfait, etc. — *Futur* Je satisferai, tu satisferas, il satisfera, nous satisferons, vous satisferez, ils satisferont. — *Futur ant.* J'aurai satisfait, etc. — *Cond. prés.* Je satisferais, tu satisferais, il satisferait, nous satisferions, vous satisferiez, ils satisferaient. — *Passé.* J'aurais satisfait, etc. — *On dit aussi:* J'eusse satisfait, etc. — *Impérat. prés.* Satisfais, satisfaisons, satisfaites. — *Passé.* Aie, ayons, ayez satisfait. — *Subj. prés.* Que je satisfasse, que tu satisfasses, qu'il satisfasse, que nous satisfassions, que vous satisfassiez, qu'ils satisfassent. — *Imparf.* Que je satisfisse, que tu satisfisses, qu'il satisfît, que nous satisfissions, que vous satisfissiez, qu'ils satisfissent. — *Passé.* Que j'aie satisfait, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse satisfait, etc. — *Infinitif. prés.* Satisfaire. — *Passé.* Avoir satisfait. — *Partic. prés.* Satisfaisant (var.). *Discours satisfaisant, nouvelle satisfaisante.* — *Passé.* Satisfait, satisfaite, satisfaits, satisfaites. — *Passé. comp.* Ayant satisfait. : Pronominalem. : *Se satisfaire.* — Passif : *être satisfait.* Il signifie : 1° Contenter son désir : *J'avais envie de visiter la Suisse ; enfin je me suis*

satisfait ; 2° Obtenir soi-même raison d'une affaire, d'une injure : *Si vous ne lui rendez raison de l'insulte que vous lui avez faite, il est homme à se* satisfaire *lui-même.* Le participe régit *de* et *par*, selon le sens dans lequel il est employé. *On est* satisfait *d'une chose, et l'on est* satisfait de *ou* par *quelqu'un.*

SATURER, v. a., 1re conj. (*Saturé*), terme de chimie. Donner à un liquide la quantité de matière qu'il peut dissoudre. Saturer *un acide avec un alcali* (Académie). — *Indic. présent.* Je sature, tu satures, il sature, nous saturons, vous saturez, ils saturent. — *Imparf.* Je saturais, tu saturais, il saturait, nous saturions, vous saturiez, ils saturaient. — *Passé défini.* Je saturai, tu saturas, il satura, nous saturâmes, vous saturâtes, ils saturèrent. — *Passé indéf.* J'ai saturé, etc. — *Passé ant.* J'eus saturé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais saturé, etc. — *Futur.* Je saturerai, tu satureras, il saturera, nous saturerons, vous saturerez, ils satureront. — *Futur antér.* J'aurai saturé, etc. — *Cond. prés.* Je saturerais, tu saturerais, il saturerait, nous saturerions, vous satureriez, ils satureraient. — *Passé.* J'aurais saturé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse saturé, etc. — *Impér. prés.* Sature, saturons, saturez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez saturé. — *Subj. prés.* Que je sature, que tu satures, qu'il sature, que nous saturions, que vous saturiez, qu'ils saturent. — *Imparfait.* Que je saturasse, que tu saturasses, qu'il saturât, que nous saturassions, que vous saturassiez, qu'ils saturassent. — *Passé.* Que j'aie saturé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse saturé, etc. — *Infinitif prés.* Saturer. — *Passé.* Avoir saturé. — *Partic. prés.* Saturant (inv.). — *Passé.* Saturé, saturée, saturés, saturées. — *Passé comp.* Ayant saturé. — Passif : *être saturé.* Le participe régit *de* et *par.* Le participe passé s'emploie au figuré : J.-J. Rousseau a dit : *Je pars de Turin la bourse légèrement garnie, mais le cœur* saturé *de joie.*

SAUCER, v. a., 1re conj. (*Çaucé*), tremper dans la sauce. Saucer *du pain, de la viande*, etc. — Fig. et famil. Saucer *quelqu'un dans la boue, dans le ruisseau, dans la rivière*, l'y traîner, et par extens. le railler durement, le traiter avec mépris. — Simpl. Saucer *quelqu'un*, le gronder fortement. *Il a été* saucé *d'importance.* Il signifie aussi mouiller, et se dit de la pluie : *J'ai reçu une averse qui m'a* saucé. Le *c* doit toujours être cédillé devant les voyelles *a* et *o*. — *Indicatif présent.* Je sauce, tu sauces, il sauce, nous sauçons, vous saucez, ils saucent. — *Imparfait.* Je sauçais, tu sauçais, il sauçait, nous saucions, vous sauciez, ils sauçaient. — *Passé défini.* Je sauçai, tu sauças, il sauça, nous sauçâmes, vous sauçâtes, ils saucèrent. — *Passé indéfini.* J'ai saucé, etc. — *Passé antér.* J'eus saucé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais saucé, etc. — *Futur.* Je saucerai, tu sauceras, il saucera, nous saucerons, vous saucerez, ils sauceront. — *Futur antér.* J'aurai saucé, etc. — *Cond. prés.* Je saucerais, tu saucerais, il saucerait, nous saucerions, vous sauceriez, ils sauceraient. — *Passé.* J'aurais saucé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse saucé, etc. — *Impér. prés.* Sauce, sauçons, saucez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez saucé. — *Subj. prés.* Que je sauce, que tu sauces, qu'il sauce, que nous saucions, que vous sauciez, qu'ils saucent. — *Imparf.* Que je sauçasse, que tu sauçasses, qu'il sauçât, que nous sauçassions, que vous sauçassiez, qu'ils sauçassent. — *Passé.* Que j'aie saucé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse saucé, etc. — *Infin. prés.* Saucer. — *Passé.* Avoir saucé. — *Partic. prés.* Sauçant (invar.). — *Passé.* Saucé, saucée, saucés, saucées. — *Passé comp.* Ayant saucé. — Se conj. avec le pron. pers., au propre et au fig. : *Se saucer. Le pain, la viande* se sauce. Familièrement. *Cet homme* s'est saucé *dans le ruisseau*, il y est tombé. — Passif : *être saucé.* Le part. régit *par. Cet enfant a été* saucé par *son professeur. Nous avons été* saucé par *la pluie.*

SAUNER, v. n. 1re conj. (*Sôné*), faire du sel. *Il est permis dans ce pays de* sauner. — *Ind. prés.* Je saune, tu saunes, il saune, nous saunons, vous saunez, ils saunent. — *Imparf.* Je saunais, tu saunais, il saunait, nous saunions, vous sauniez, ils saunaient. — *Passé déf.* Je saunai, tu saunas, il sauna, nous saunâmes, vous saunâtes, ils saunèrent. — *Passé ind.* J'ai sauné, etc. — *Passé ant.* J'eus sauné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais sauné, etc. — *Futur.* Je saunerai, tu sauneras, il saunera, nous saunerons, vous saunerez, ils sauneront. — *Futur ant.* J'aurai sauné, etc. — *Cond. prés.* Je saunerais, tu saunerais, il saunerait, nous saunerions, vous sauneriez, ils sauneraient. —

Passé. J'aurais sauné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse sauné, etc. — *Impér. prés.* Saune, saunons, saunez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez sauné. — *Subj. prés.* Que je saune, que tu saunes, qu'il saune, que nous saunions, que vous sauniez, qu'ils saunent. — *Imparf.* Que je saunasse, que tu saunasses, qu'il saunât, que nous saunassions, que vous saunassiez, qu'ils saunassent. — *Passé.* Que j'aie sauné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse sauné, etc. — *Infin. prés.* Sauner. — *Passé.* Avoir sauné. — *Part. présent.* Saunant (inv.). — *Passé.* Sauné (inv.). — *Passé comp.* Ayant sauné.

SAUPOUDRER, v. a., 1re conj. (*Côpoudré*), poudrer de sel et par extension, de tout ce qui s'emploie de même. Saupoudrer *de la viande.* Saupoudrer *des soles avec de la farine.* Saupoudrer *des beignets avec du sucre.* Saupoudrer *de cantharides une emplâtre de vésicatoire* (Acad.). Terme de jard., couvrir de terreau, de fumier. Saupoudrer *un terrain de fumier.* Il signifie, au figuré, donner une légère apparence : *Il faut* saupoudrer *cette critique de quelques éloges, cet écrit d'un peu d'érudition.* — *Ind. pr.* Je saupoudre, tu saupoudres, il saupoudre, nous saupoudrons, vous saupoudrez, ils saupoudrent. — *Imp.* Je saupoudrais, tu saupoudrais, il saupoudrait, nous saupoudrions, vous saupoudriez, ils saupoudraient. — *Passé déf.* Je saupoudrai, tu saupoudras, il saupoudra, nous saupoudrâmes, vous saupoudrâtes, ils saupoudrèrent. — *Passé ind.* J'ai saupoudré, etc. — *Passé antér.* J'eus saupoudré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais saupoudré, etc. — *Futur.* Je saupoudrerai, tu saupoudreras, il saupoudrera, nous saupoudrerons, vous saupoudrerez, ils saupoudreront. — *Futur ant.* J'aurai saupoudré, etc. — *Cond. prés.* Je saupoudrerais, tu saupoudrerais, il saupoudrerait, nous saupoudrerions, vous saupoudreriez, ils saupoudreraient. — *Passé.* J'aurais saupoudré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse saupoudré, etc. — *Impératif prés.* Saupoudre, saupoudrons, saupoudrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez saupoudré. — *Subjonctif prés.* Que je saupoudre, que tu saupoudres, qu'il saupoudre, que nous saupoudrions, que vous saupoudriez, qu'ils saupoudrent. — *Imparf.* Que je saupoudrasse, que tu saupoudrasses, qu'il saupoudrât, que nous saupoudrassions, que vous saupoudrassiez, qu'ils saupoudrassent. — *Pass.* Que j'aie saupoudré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse saupoudré, etc. — *Inf. prés.* Saupoudrer. — *Passé.* Avoir saupoudré. — *Part. prés.* Saupoudrant (inv.). — *Passé.* Saupoudré, saupoudrée, saupoudrés, saupoudrées. Il s'emploie au propre et au figuré. — *Passé comp.* Ayant saupoudré. — Pronominalement : *se saupoudrer. Le lièvre* se saupoudre *de poivre. Un hypocrite adroit* se saupoudre *de vertus* (Boiste). — Réciproquement. *Les compères* se saupoudrent *d'éloges.* — Passif : *Etre saupoudré.* Le part. régit *de* et *par. Ce ragoût a été* saupoudré *d'épices* par *le cuisinier.* Au fig. : *Le pédant est un sot* saupoudré *d'érudition. Sans l'éducation et les sentiments, le riche n'est que de la boue* saupoudrée *d'or* (Boiste).

SAURER, v. a., 1re conj. (*Çoré*), faire sécher à la fumée. Saurer *des harengs, du jambon* (Ac.). — *Ind. pr.* Je saure, tu saures, il saure, nous saurons, vous saurez, ils saurent. — *Imparfait.* Je saurais, tu saurais, il saurait, nous saurions, vous sauriez, ils sauraient. — *Passé déf.* Je saurai, tu sauras, il saura, nous saurâmes, vous saurâtes, ils saurèrent. — *Passé indéf.* J'ai sauré, etc. — *Passé antérieur.* J'eus sauré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais sauré, etc. — *Futur.* Je saurerai, tu saureras, il saurera, nous saurerons, vous saurerez, ils saureront. — *Futur antér.* J'aurai sauré, etc. — *Cond. prés.* Je saurerais, tu saurerais, il saurerait, nous saurerions, vous saureriez, ils saureraient. — *Passé.* J'aurais sauré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse sauré, etc. — *Impér. prés.* Saure, saurons, saurez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez sauré. — *Subj. prés.* Que je saure, que tu saures, qu'il saure, que nous saurions, que vous sauriez, qu'ils saurent. — *Imparf.* Que je saurasse, que tu saurasses, qu'il saurât, que nous saurassions, que vous saurassiez, qu'ils saurassent. — *Passé.* Que j'aie sauré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse sauré, etc. — *Infin. prés.* Saurer. — *Passé.* Avoir sauré. — *Partic. prés.* Saurant (invariable). — *Passé.* Sauré, saurée, saurés, saurées. — *Passé comp.* Ayant sauré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se saurer. Ces harengs ne finissent pas de* se saurer (Omiss. de l'Académie). — Passif : *être sauré.* Le part. régit *par.*

SAUTER, v. n. et a., 1re conj. (*Çôté*), s'élancer d'un lieu à un autre. Sauter *de*

bas en haut, de haut en bas. Sauter *en avant, en arrière.* Sauter *à pieds joints, à terre, dans la rivière, à l'abordage*, etc. — Il se dit particulièrement de l'explosion des mines. *Faire* sauter *un ouvrage de fortification.* — *Faire* sauter *quelqu'un*, c'est lui faire perdre son emploi. *Faire* sauter *les bouteilles*, pour boire à l'excès.—Terme de jeu. *Faire* sauter *la banque*, gagner tout l'argent du banquier, etc. — Il signifie encore s'élancer et saisir avec vivacité quelqu'un ou quelque chose. Sauter *sur quelqu'un pour le frapper.* Sauter *à ses armes pour se défendre.* — Au figuré, sauter *aux yeux*, se dit d'une chose qu'on aperçoit sans peine. Sauter *d'une place à une autre*, signifie monter en grade. — Ce verbe est actif quand il signifie franchir : Sauter *un fossé, des barrières, une muraille, etc.* —Sauter *le bâton*, faire quelque chose malgré soi.—Sauter *le pas*, prendre un parti hasardeux.—Fig., il signifie, omettre, passer. *Il ne sait pas lire le grec, quand il en trouve, il le* saute (Acad.).—*Ind. prés.* Je saute, tu sautes, il saute, nous sautons, vous sautez, ils sautent. — *Imparf.* Je sautais, tu sautais, il sautait, nous sautions, vous sautiez, ils sautaient. — *Passé déf.* Je sautai, tu sautas, il sauta, nous sautâmes, vous sautâtes, ils sautèrent. — *Passé ind.* J'ai sauté, etc. — *Passé ant.* J'eus sauté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais sauté, etc. — *Futur.* Je sauterai, tu sauteras, il sautera, nous sauterons, vous sauterez, ils sauteront. — *Futur antér.* J'aurai sauté, etc. — *Cond. prés.* Je sauterais, tu sauterais, il sauterait, nous sauterions, vous sauteriez, ils sauteraient. — *Passé.* J'aurais sauté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse sauté, etc. — *Impér. prés.* Saute, sautons, sautez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez sauté. — *Subj. prés.* Que je saute, que tu sautes, qu'il saute, que nous sautions, que vous sautiez, qu'ils sautent.— *Imparf.* Que je sautasse, que tu sautasses, qu'il sautât, que nous sautassions, que vous sautassiez, qu'ils sautassent. — *Passé.* Que j'aie sauté, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse sauté, etc. — *Inf. prés.* Sauter. — *Passé.* Avoir sauté. —*Part. prés.* Sautant (var.), terme de blason; prêt à s'élancer. — *Passé.* Sauté (var.).— *Passé composé.* Ayant sauté. — Passif : *Etre sauté.* Le participe régit *par.*

SAUTILLER, v. n., 1[re] conj. (*Çoti-ié*), sauter à petits sauts. *Les pies, les moineaux* sautillent *au lieu de marcher. Ce danseur ne fait que* sautiller. — Fig. *Ne faire que* sautiller, changer souvent et brusquement de sujet dans la conversation ; n'observer aucune liaison dans ses discours, dans ses écrits (Acad.).—*Indic. prés.* Je sautille, tu sautilles, il sautille, nous sautillons, vous sautillez, ils sautillent.— *Imparf.* Je sautillais, tu sautillais, il sautillait, nous sautillions, vous sautilliez, ils sautillaient. — *Passé déf.* Je sautillai, tu sautillas, il sautilla, nous sautillâmes, vous sautillâtes, ils sautillèrent. — *Passé indéf.* J'ai sautillé, etc. — *Pass. ant.* J'eus sautillé, etc.—*Plus-que parf.* J'avais sautillé, etc. — *Futur.* Je sautillerai, tu sautilleras, il sautillera, nous sautillerons, vous sautillerez, ils sautilleront.—*Futur ant.* J'aurai sautillé, etc. — *Condit. prés.* Je sautillerais, tu sautillerais, il sautillerait, nous sautillerions, vous sautilleriez, ils sautilleraient. — *Passé.* J'aurais sautillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse sautillé, etc.—*Impératif prés.* Sautille, sautillons, sautillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez sautillé.—*Subj. prés.* Que je sautille, que tu sautilles, qu'il sautille, que nous sautillions, que vous sautilliez, qu'ils sautillent.—*Imparf.* Que je sautillasse, que tu sautillasses, qu'il sautillât, que nous sautillasssions, que vous sautillassiez, qu'ils sautillassent. — *Passé.* Que j'aie sautillé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse sautillé, etc. — *Infinitif prés.* Sautiller. — *Passé.* Avoir sautillé.—*Part. prés.* Sautillant, sautillante. *Insectes sautillants. Air sautillant.* — *Passé.* Sautillé (invar.). — *Passé comp.* Ayant sautillé.

SAUVER, v. a., 1[re] conj. (*Çové*), garantir, tirer du péril, mettre en sûreté. *Il a* sauvé *la ville*, sauvé *son pays.* Sauver *un homme du supplice, de l'infamie, de la misère. Jésus-Christ a* sauvé *les hommes. Son médecin l'a* sauvé *à temps.* —Il se construit quelquefois avec un régime indirect et un régime direct, l'un désignant la personne, et l'autre la chose que la personne était menacée de perdre ou de subir. *Vous m'avez* sauvé *la vie. Je lui ai* sauvé *l'honneur. Cette déclaration du jury lui a* sauvé *les travaux forcés. Je lui ai* sauvé *une réprimande. Je lui ai* sauvé *un ridicule.*—*Sauver* les dehors, les apparences, faire en sorte que rien ne paraisse au dehors dont on puisse être scandalisé.—Epargner. *On lui a* sauvé *de*

la dépense.—Excuser. *On ne peut* sauver *sa conduite.*—Concilier deux choses contraires. Sauver *une contradiction.*—Terme de mus. Sauver *une dissonnance,* la faire suivre d'un accord convenable.—Sauver *les défauts de...* les empêcher de paraître, les pallier.— Rendre éternellement heureux dans le ciel. *Dieu a envoyé son fils pour* sauver *tout le genre humain.*—Sauve *qui peut! Se* sauve *qui pourra,* cri d'alarme qui veut dire : que ceux qui peuvent fuir le fassent.—On dit en termes de jeu de paume. Sauver *la grille,* parer les coups qui poussent la balle vers la grille. Par extens. au billard : Sauver *une blouse*; au trictrac : Sauver *la bredouille, etc.*—*Ind. pr.* Je sauve, tu sauves, il sauve, nous sauvons, vous sauvez, ils sauvent.—*Imp.* Je sauvais, tu sauvais, il sauvait, nous sauvions, vous sauviez, ils sauvaient. —*Passé défini.* Je sauvai, tu sauvas, il sauva, nous sauvâmes, vous sauvâtes, ils sauvèrent.—*Passé ind.* J'ai sauvé, etc.—*Passé ant.* J'eus sauvé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais sauvé, etc.—*Futur.* Je sauverai, tu sauveras, il sauvera, nous sauverons, vous sauverez, ils sauveront. — *Futur ant.* J'aurai sauvé, etc.—*Cond. près.* Je sauverais, tu sauverais, il sauverait, nous sauverions, vous sauveriez, ils sauveraient.— *Passé.* J'aurais sauvé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse sauvé, etc.—*Impér. prés.* Sauve, sauvons, sauvez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez sauvé.—*Subj. prés.* Que je sauve, que tu sauves, qu'il sauve, que nous sauvions, que vous sauviez, qu'ils sauvent. — *Imparf.* Que je sauvasse, que tu sauvasses, qu'il sauvât, que nous sauvassions, que vous sauvassiez, qu'ils sauvassent.—*Passé.* Que j'aie sauvé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse sauvé, etc.—*Infin. prés.* Sauver.—*Passé.* Avoir sauvé. —*Part. prés.* Sauvant (invar.).—*Passé.* Sauvé, sauvée, sauvés, sauvées.—*Passé composé.* Ayant sauvé. — Pronominalement : *se sauver.* Il signifie : 1° S'échapper. *Il* se sauva *de sa prison.* 2° Faire son salut. *On voit, par sa conduite, qu'il tient à* se sauver. 3° Se retirer promptement. *Il se fait tard, je* me sauve. Il est familier en ce sens. 4° Se tirer de... se dérober à... par la fuite ou autrement. Se sauver *d'un péril, d'un danger.* Se sauver *de l'oubli, de l'infamie, etc.* On dit aussi : Se sauver *à travers les haies, les broussailles.* Se sauver *par les vignes, par les marais.* Se tirer d'embarras comme on peut.—Passif : *Etre sauvé.* **Le participe** régit *de* et *par. Moïse fut* sauvé **des** *eaux* par *la fille de Pharaon.*

SAVETER, v. a., 1re conjug. (*Çaveté*), gâter un ouvrage en le faisant ou en le raccommodant malproprement. *Ce tailleur* a saveté *mon habit. Le peintre a* saveté *cette enseigne.* La lettre *t* se double devant un *e* muet. La conjugaison du temps qui suit fait voir qu'il faut dire et écrire, *je savette*, etc., et non *je sav'te*, expression basse et impropre qu'il sera difficile d'extirper du langage populaire.—*Ind. pr.* Je savette, tu savettes, il savette, nous savetons, vous savetez, ils savettent. — *Imp.* Je savetais, tu savetais, il savetait, nous savetions, vous savetiez, ils savetaient. — *Passe déf.* Je savetai, tu savetas, il saveta, nous savetâmes, vous savetâtes, ils savetèrent.—*Passé ind.* J'ai saveté, etc. — *Passé antér.* J'eus saveté, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais saveté, etc. —*Futur.* Je savetterai, tu savetteras, il savettera, nous savetterons, vous savetterez, ils savetteront.—*Futur ant.* J'aurai saveté, etc.—*Cond. prés.* Je savetterais, tu savetterais, li savetterait, nous savetterions, vous saveteriez, ils savetteraient.— *Passé.* J'aurais saveté, etc.—*On dit aussi* : J'eusse saveté, etc.—*Impérat. présent.* Savette, savetons, savetez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez saveté.—*Subj. prés.* Que je savette, que tu savettes, qu'il savette, que nous savetions, que vous savetiez, qu'ils savettent.—*Imparf.* Que je savetasse, que tu savetasses, qu'il savetât, que nous savetassions, que vous savetassiez, qu'ils savetassent.—*Passé.* Que j'aie saveté, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse saveté, etc. — *Infin. prés.* Saveter. — *Passé.* Avoir saveté.—*Part. prés.* Savetant (invar.).—*Passé.* Saveté, savetée, savetés, savetées. —*Passé comp.* Ayant saveté. —Passif : *Etre saveté.* Le participe régit *par.*

SAVOIR, v. a., n., et irrég. 3e conjug. (*Çavoar*), ce verbe est le seul de la langue française dont le subjonctif n'exige pas une proposition principale qui le précède; mais alors il doit être accompagné d'une négation. *Je ne* sache *rien de plus précieux que la vertu.* On dit encore *je ne sais* et *je ne sais pas.* Ce dernier nie plus fortement que le premier. — Ce verbe signifie connaître, *savoir une affaire, savoir ce qui se passe, savoir son chemin, etc. On* sait *ce que les grands hommes ont été pendant le petit intervalle qu'a duré*

leur éclat; mais qui sait ce qu'ils sont dans la région éternelle des morts? (Massillon). — Il signifie aussi avoir connaissance d'un art ou d'une science. Savoir *la peinture, la grammaire*. Savoir *son métier, etc.*

Quiconque est riche est tout....
Il a, sans rien *savoir*, la science en partage.
Boileau.

— *Savoir vivre*, c'est savoir se conduire; *savoir bien son monde*, c'est avoir l'habitude de vivre en société. — Il signifie encore avoir de la mémoire. Savoir *sa leçon, son discours*. — On l'emploie pour avoir le pouvoir, l'adresse, l'habileté, le moyen. Savoir *se défendre*, savoir *faire les choses. Tu* sais *vaincre, disait un brave africain à Annibal; mais tu ne* sais *pas user de la victoire*. (Bossuet).

Je ne *sais* ni tromper, ni feindre, ni mentir.
Boileau.

— *Ne pas savoir* signifie être incertain, indécis, embarrassé. *Il nous reste toujours assez de temps pour ne* savoir *qu'en faire*. (Massillon). — *Qui sait si* a souvent la force d'un *peut-être* négatif, quand le verbe principal du second membre de la phrase n'est point accompagné d'une négation.

Qui *sait* même, qui *sait* si le roi votre père
Veut que de son absence on *sache* le mystère.
Racine.

Si le verbe est accompagné d'une négation, alors *peut-être* est affirmatif.

Et qui *sait*, lorsqu'au trône, il conduit vos pas,
Si, pour sauver son peuple, il ne vous gardait pas.
Racine.

— *Savoir* est neutre quand il signifie, apprendre quelque chose, en être instruit.

Et qui *saurait*, sans moi, que Cotin a prêché.
Boileau.

— On dit *faire savoir* pour informer. *Je lui ai fait* savoir *comment cela est arrivé*. Il se dit aussi des choses futures.

Il *sait* tout ce qui se fait et tout ce qui doit être.
Racine.

— *Je le sais, vous le savez* s'emploient souvent en parenthèse

Seigneur, vous le *savez*, son avis salutaire
Découvrit de Tharès le complot sanguinaire.
Racine.

— *C'est à savoir que*, est une façon de parler pour spécifier les choses. *On a vendu pour dix mille francs de meubles, c'est à* savoir *: deux tapisseries pour tant*, etc. — *Indicatif présent*. Je sais, tu sais, il sait, nous savons, vous savez, ils savent. — *Imparf*. Je savais, tu savais, il savait, nous savions, vous saviez, ils savaient — *Passé déf.* Je sus, tu sus, il sut, nous sûmes, vous sûtes, ils surent. — *Passé indéfini*. J'ai su, etc. — *Passé ant.* J'eus su, etc. — *Plus que-parf.* J'avais su, etc. — *Futur*. Je saurai, tu sauras, il saura, nous saurons, vous saurez, ils sauront. — *Futur antér.* J'aurai su, etc. — *Cond. prés.* Je saurais, tu saurais, il saurait, nous saurions, vous sauriez, ils sauraient. — *Passé*. J'aurais su, etc. — *On dit aussi* : J'eusse su, etc. — *Impér. prés.* Sache, sachons, sachez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez su. — *Subjonc. prés* Que je sache, que tu saches, qu'il sache, que nous sachions, que vous sachiez, qu'ils sachent. — *Imparf.* Que je susse, que tu susses, qu'il sût, que nous sussions, que vous sussiez, qu'ils sussent. — *Passé*. Que j'ai su, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse su etc. — *Inf. prés.* Savoir. — *Passé*. Avoir su. — *Partic. prés.* Sachant (invar.). — *Passé*. Su, sue, sus, sues. — *Passé comp.* Ayant su. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se savoir. Tout* se sait. — Passif : *Etre* su. Le participe régit *de* et *par*. *Cette nouvelle est* sue *de tout le monde* ou *par tout le monde*.

SAVONNER, v. a., 1re conj. (*Çavoné*), nettoyer, dégraisser, blanchir avec du savon. Savonner *du linge, des chemises, etc.* — Terme de barbier, frotter, couvrir d'écume de savon le menton d'un homme, avant d'y passer le rasoir. *On vient de le* savonner, *on va le raser*. — Figurément et populairement. Savonner *quelqu'un*, lui faire une réprimande. — *Ind. prés.* Je savonne, tu savonnes, il savonne, nous savonnons, vous savonnez, ils savonnent. — *Imparf.* Je savonnais, tu savonnais, il savonnait, nous savonnions, vous savonniez, ils savonnaient. — *Passé défini*. Je savonnai, tu savonnas, il savonna, nous savonnâmes, vous savonnâtes, ils savonnèrent. — *Passé ind.* J'ai savonné, etc. — *Passé ant.* J'eus savonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais savonné, etc. — *Futur*. Je savonnerai, tu savonneras, il savonnera, nous savonnerons, vous savonnerez, ils savonneront. — *Futur antér.* J'aurai savonné, etc. — *Cond. prés.* Je savonnerais, tu savonnerais, il savonnerait, nous savonnerions, vous savonneriez, ils savonneraient. — *Passé*. J'aurais savonné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse savonné, etc. — *Imp. prés.* Savonne, savonnons, savon-

nez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez savonné. — *Subj. prés.* Que je savonne, que tu savonnes, qu'il savonne, que nous savonnions, que vous savonniez, qu'ils savonnent. — *Imparf.* Que je savonnasse, que tu savonnasses, qu'il savonnât, que nous savonnassions, que vous savonnassiez, qu'ils savonnassent. — *Passé.* Que j'aie savonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse savonné, etc. — *Infin. prés.* Savonner. — *Passé.* Avoir savonné. — *Part. prés.* Savonnant (inv.). — *Passé.* Savonné, savonnée, savonnés, savonnées. — *Passé comp.* Ayant savonné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se savonner. Il se dit des différents tissus qui peuvent supporter le savonnage, n'y perdant point leur couleur. Cette étoffe, cette dentelle* se savonne, *ne se* savonne *pas.* — Passif : *Être savonné.* Le participe régit *par.*

SAVOURER, v. a., 1re conj. (*Çavouré*), goûter avec attention et avec plaisir. Savourez *bien ce vin là. Un gourmand ne mangerait pas cela sans le* savourer, *sans le bien* savourer. — Figurém., il signifie jouir de quelque chose avec délectation. Savourer *les honneurs, la flatterie, la louange.* Savourer *les délices de l'amour.* Savourer *un baiser.* — *Ind. prés.* Je savoure, tu savoures, il savoure, nous savourons, vous savourez, ils savourent. — *Imparf.* Je savourais, tu savourais, il savourait, nous savourions, vous savouriez, ils savouraient. — *Passé défini.* Je savourai, tu savouras, il savoura, nous savourâmes, vous savourâtes, ils savourèrent. — *Passé ind.* J'ai savouré, etc. — *Passé antér.* J'eus savouré, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais savouré, etc. — *Futur.* Je savourerai, tu savoureras, il savourera, nous savourerons, vous savourerez, ils savoureront. — *Futur ant.* J'aurai savouré, etc. — *Condit. prés.* Je savourerais, tu savourerais, il savourerait, nous savourerions, vous savoureriez, ils savoureraient. — *Passé.* J'aurais savouré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse savouré, etc. — *Impér. prés.* Savoure, savourons, savourez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez savouré. — *Subj. prés.* Que je savoure, que tu savoures, qu'il savoure, que nous savourions, que vous savouriez, qu'ils savourent. — *Imparf.* Que je savourasse, que tu savourasses, qu'il savourât, que nous savourassions, que vous savourassiez, qu'ils savourassent. — *Passé.* Que j'aie savouré, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse savouré, etc. — *Inf. prés.* Savourer. — *Passé.* Avoir savouré. — *Part. prés.* Savourant (invar.). — *Passé.* Savouré, savourée, savourés, savourées. — *Passé compos.* Ayant savouré. — Se conjugue pronom. et réciproq. : *Se savourer. Les amants passionnés se* savourent, *s'enivrent et bientôt se dégrisent* (Boiste). *Les mets exquis, les vins fins, les plaisirs se* savourent. — Passif : *Être savouré.* Le participe régit *par. Jamais les charmes du repos ne sont mieux* savourés par *un écrivain qu'après un ouvrage de longue haleine* (F.J.).

SCALPER, v. a., 1re conjug. (*Scalpé*), enlever la peau de la tête avec la chevelure. *Les sauvages de l'Amérique septentrionale* scalpent *les ennemis qu'ils ont tués.* — *Ind. prés.* Je scalpe, tu scalpes, il scalpe, nous scalpons, vous scalpez, ils scalpent. — *Imparf.* Je scalpais, tu scalpais, il scalpait, nous scalpions, vous scalpiez, ils scalpaient. — *Passé déf.* Je scalpai, tu scalpas, il scalpa, nous scalpâmes, vous scalpâtes, ils scalpèrent. — *Passé ind.* J'ai scalpé, etc. — *Passé ant.* J'eus scalpé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais scalpé, etc. — *Futur.* Je scalperai, tu scalperas, il scalpera, nous scalperons, vous scalperez, ils scalperont. — *Futur antér.* J'aurai scalpé, etc. — *Cond. prés.* Je scalperais, tu scalperais, il scalperait, nous scalperions, vous scalperiez, ils scalperaient. — *Passé.* J'aurais scalpé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse scalpé, etc. — *Impér. prés.* Scalpe, scalpons, scalpez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez scalpé. — *Subj. prés.* Que je scalpe, que tu scalpes, qu'il scalpe, que nous scalpions, que vous scalpiez, qu'ils scalpent. — *Imparf.* Que je scalpasse, que tu scalpasses, qu'il scalpât, que nous scalpassions, que vous scalpassiez, qu'ils scalpassent. — *Passé.* Que j'aie scalpé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse scalpé, etc. — *Infin. prés.* Scalper. — *Passé.* Avoir scalpé. — *Part. prés.* Scalpant (invar.). — *Passé.* Scalpé, scalpée, scalpés, scalpées. — *Passé comp.* Ayant scalpé. — Se conjugue pronominalement et réciproquement : *Se scalper. Les sauvages* se scalpent *après le combat.* — Passif : *Être scalpé.* Le part. régit *par. Le chef de cette tribu avait été* scalpé par *les vainqueurs.*

SCANDALISER, v. a. 1re conj. (*Sekandalizé*), donner, exciter du scandale. *Votre vie* scandalise *tout le monde. Ces discours licencieux le* scandalisent. *Les magistrats*

ont leurs temps eux-mêmes où ils se rendent inaccessibles, et où le seul nom d'affaire les scandalise. (Fléchier). — *Indic prés.* Je scandalise, tu scandalises, il scandalise, nous scandalisons, vous scandalisez, ils scandalisent. — *Imparf.* Je scandalisais, tu scandalisais, il scandalisait, nous scandalisions, vous scandalisiez, ils scandalisaient. — *Passé déf.* Je scandalisai, tu scandalisas, il scandalisa, nous scandalisâmes, vous scandalisâtes, ils scandalisèrent. — *Passé ind.* J'ai scandalisé, etc. — *Passé ant.* J'eus scandalisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais scandalisé, etc. — *Futur.* Je scandaliserai, tu scandaliseras, il scandalisera, nous scandaliserons, vous scandaliserez, ils scandaliseront. — *Futur antér.* J'aurai scandalisé, etc. — *Cond. prés.* Je scandaliserais, tu scandaliserais, il scandaliserait, nous scandaliserions, vous scandaliseriez, ils scandaliseraient. — *Passé.* J'aurais scandalisé, etc. — *On dit aussi*: J'eusse scandalisé, etc. — *Impér. prés.* Scandalise, scandalisons, scandalisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez scandalisé. — *Subjonc. prés.* Que je scandalise, que tu scandalises, qu'il scandalise, que nous scandalisions, que vous scandalisiez, qu'ils scandalisent. — *Imparfait.* Que je scandalisasse, que tu scandalisasses, qu'il scandalisât, que nous scandalisassions, que vous scandalisassiez, qu'ils scandalisassent. — *Passé.* Que j'aie scandalisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse scandalisé, etc. — *Inf. prés.* Scandaliser. — *Passé.* Avoir scandalisé. — *Partic. prés.* Scandalisant (invar.). — *Passé.* Scandalisé, scandalisée, scandalisés, scandalisées. — *Passé comp.* Ayant scandalisé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se scandaliser*, prendre du scandale, s'offenser. *Il se* scandalise *de tout. Ne vous* scandalisez *pas de ce qu'il dit.* — Passif : *Etre scandalisé.* Le participe régit *de* et *par.*

SCANDER, v. a., 1re conj. (*Cekandé*), terme de gramm. mesurer un vers dont les pieds sont composés de longues et de brèves, comme sont les vers latins et les vers grecs, pour juger s'il est selon les règles. Scandez *ces vers-là.*— Dans les langues modernes, scander les vers, les mesurer par le nombre de leurs syllabes. — *Indicatif présent.* Je scande, tu scandes, il scande, nous scandons, vous scandez, ils scandent. — *Imparf.* Je scandais, tu scandais, il scandait, nous scandions, vous scandiez, ils scandaient. — *Passé. déf.* Je scandai, tu scandas, il scanda, nous scandâmes, vous scandâtes, ils scandèrent. — *Passé ind.* J'ai scandé, etc. — *Passé antér* J'eus scandé, etc.— *Plus-que-parfait.* J'avais scandé, etc. — *Futur.* Je scanderai, tu scanderas, il scandera, nous scanderons, vous scanderez, ils scanderont. — *Futur antér.* J'aurai scandé, etc. — *Cond. prés.* Je scanderais, tu scanderais, il scanderait, nous scanderions, vous scanderiez, ils scanderaient. —*Passé.* J'aurais scandé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse scandé, etc. — *Impér. prés.* Scande, scandons, scandez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez scandé. — *Subj. prés.* Que je scande, que tu scandes, qu'il scande, que nous scandions, que vous scandiez, qu'ils scandent. — *Imparfait.* Que je scandasse, que tu scandasses, qu'il scandât, que nous scandassions, que vous scandassiez, qu'ils scandassent. — *Pass.* Que j'aie scandé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse scandé, etc. — *Infinit. prés.* Scander. — *Passé.* Avoir scandé. — *Partic. prés.* Scandant (inv.). — *Passé.* Scandé, scandée, scandés, scandées. — *Passé comp.* Ayant scandé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se scander.* — Passif : *Etre scandé.* Le participe régit *par.*

SCARIFIER, v. a., 1re conjug. (*Cekarifié*), terme de chir. découper, déchiqueter, faire des incisions sur la peau. *On lui a* scarifié *les épaules, Il a été ventousé et* scarifié. (Acad.). — Prend deux *ii*, aux premières et secondes personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif.—*Ind. prés.* Je scarifie, tu scarifies, il scarifie, nous scarifions, vous scarifiez, ils scarifient. — *Imp.* Je scarifiais, tu scarifiais, il scarifiait, nous scarifiions, vous scarifiiez, ils scarifiaient. — *Passé défini.* Je scarifiai, tu scarifias, il scarifia, nous scarifiâmes, vous scarifiâtes, ils scarifièrent. — *Pass. ind.* J'ai scarifié, etc. — *Passé antér.* J'eus scarifié, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais scarifié, etc. — *Futur.* Je scarifierai, tu scarifieras, il scarifiera, nous scarifierons, vous scarifierez, ils scarifieront. — *Futur ant.* J'aurai scarifié, etc. — *Cond. prés.* Je scarifierais, tu scarifierais, il scarifierait, nous scarifierions, vous scarifieriez, ils scarifieraient. — *Passé.* J'aurais scarifié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse scarifié, etc. — *Impér. prés.* Scarifie, scarifions, scarifiez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez scarifié. — *Subj. prés.* Que je scarifie, que tu scarifies, qu'il scarifie,

que nous scarifiions, que vous scarifiiez, qu'ils scarifient. — *Imparf.* Que je scarifiasse, que tu scarifiasses, qu'il scarifiât, que nous scarifiassions, que vous scarifiassiez, qu'ils scarifiassent. — *Pass.* Que j'aie scarifié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse scarifié, etc. — *Inf. prés.* Scarifier. — *Passé.* Avoir scarifié. — *Part. prés.* Scarifiant (invar.). — *Passé.* Scarifié, scarifiée, scarifiés, scarifiées. — *Passé comp.* Ayant scarifié. — Il se conjugue avec le pronom personnel : *Se scarifier.* — Passif : *être scarifié.* Le participe régit *par.*

SCELLER, v. a., 1re conj. (*Cèlé*), mettre, appliquer le sceau à une lettre de chancellerie, etc. Sceller *en cire verte, jaune, rouge, bleue. Il y a des princes qui* scellent *en or et en argent. On n'a pas voulu* sceller *ses provisions* (Académie). *M. Le Tellier méritait d'achever l'œuvre du prince, ou, pour mieux dire, l'œuvre de Dieu, en* scellant *la revocation de ce fameux édit.* — Apposer, appliquer, par autorité de justice, un cachet, un sceau à une porte, à un cabinet, à un coffre, etc., pour empêcher qu'on n'en détourne, qu'on n'en divertisse rien. *Dès qu'il fut mort, le juge du lieu, le commissaire du quartier alla chez lui* sceller *son cabinet, ses coffres,* etc. — Attacher avec du plâtre, du plomb, du soufre. — Sceller *un vase, une bouteille,* les fermer, les boucher avec une espèce de mastic. — T. de chimie, fermer le col d'un vaisseau de verre en le faisant fondre, de manière que les bords s'unissent tellement qu'il n'y puisse rien entrer et qu'il n'en puisse rien sortir. *Il faut* sceller *cette fiole hermétiquement, de crainte que la liqueur ne s'évapore.* — Fig., Affermir, confirmer, cimenter. Sceller *un traité de paix par une alliance* (Acad.). *La mort ne doit servir à cette fois que pour accomplir l'œuvre de la grâce, et* sceller *en cette princesse le conseil de son éternelle prédestination* (Bossuet).

Allons du sang troyen *sceller* notre union.
Racine.

— *Indic. prés.* Je scelle, tu scelles, il scelle, nous scellons, vous scellez, ils scellent. — *Imp.* Je scellais, tu scellais, il scellait, nous scellions, vous scelliez, ils scellaient. — *Passé déf.* Je scellai, tu scellas, il scella, nous scellâmes, vous scellâtes, ils scellèrent. — *Passé indéf.* J'ai scellé, etc. — *Passé antér.* J'eus scellé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais scellé, etc. — *Futur.* Je scellerai, tu scelleras, il scellera, nous scellerons, vous scellerez, ils scelleront. — *Futur antérieur.* J'aurai scellé, etc. — *Condit. prés.* Je scellerais, tu scellerais, il scellerait, nous scellerions, vous scelleriez, ils scelleraient. — *Passé.* J'aurais scellé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse scellé, etc. — *Impér. prés.* Scelle, scellons, scellez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez scellé. — *Subj. prés.* Que je scelle, que tu scelles, qu'il scelle, que nous scellions, que vous scelliez, qu'ils scellent. — *Imparf.* Que je scellasse, que tu scellasses, qu'il scellât, que nous scellassions, que vous scellassiez, qu'ils scellassent. — *Passé.* Que j'aie scellé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse scellé, etc. — *Infin. prés.* Sceller. — *Passé.* Avoir scellé. — *Part. prés.* Scellant (inv.). — *Passé.* Scellé, scellé, scellés, scellées. — *Passé comp.* Ayant scellé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se sceller. Notre amitié se* scellera *par le mariage de nos enfants* (Omiss. de l'Ac.). — Passif : *Être scellé.* Le participe régit *de* et *par. Les liens qui unissaient ces deux familles ont été* scellés par *un mariage entre leurs enfants.*

SCIER, v. a., 1re conjug. (*Cié*), couper, fendre avec une scie. Scier *du bois, du marbre, de la pierre*, etc. — Il se dit aussi en parlant des blés qu'on coupe avec la faucille. *C'est le temps de* scier *les blés.* — T. de mar., ramer à rebours pour rétrograder, revenir sur son sillage. L'*i* se double aux premières et deuxièmes personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. — *Ind. prés.* Je scie, tu scies, il scie, nous scions, vous sciez, ils scient. — *Imp.* Je sciais, tu sciais, il sciait, nous sciions, vous sciiez, ils sciaient. — *Passé défini.* Je sciai, tu scias, il scia, nous sciâmes, vous sciâtes, ils scièrent. — *Passé indéf.* J'ai scié, etc. — *Passé antér.* J'eus scié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais scié, etc. — *Futur.* Je scierai, tu scieras, il sciera, nous scierons, vous scierez, ils scieront. — *Futur antér.* J'aurai scié, etc. — *Condit. prés.* Je scierais, tu scierais, il scierait, nous scierions, vous scieriez, ils scieraient. — *Passé.* J'aurais scié, etc. — *On dit aussi* : J'eusse scié, etc. — *Impér. prés.* Scie, scions, sciez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez scié. — *Subj. prés.* Que je scie, que tu scies, qu'il scie, que nous sciions, que vous sciiez, qu'ils scient. — *Imparf.* Que je sciasse, que tu sciasses, qu'il sciât, que nous sciassions,

que vous sciassiez, qu'ils sciassent. — *Passé.* Que j'aie scié, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse scié, etc.— *Infin. prés.* Scier. — *Passé.* Avoir scié.— *Part. prés.* Sciant (invariable). — *Passé.* Scié, sciée, sciés, sciées. — *Passé comp.* Ayant scié. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se scier.*—Passif : *être scié.* Le participe régit *par.*

SCINDER, v. a. 1re conjug. (*Cindé*), terme de palais, retrancher. — Au figuré, couper, diviser : Scinder *une question.* Scinder *une proposition.* (Acad.). — *Ind. prés.* Je scinde, tu scindes, il scinde, nous scindons, vous scindez, ils scindent. — *Imp.* Je scindais, tu scindais, il scindait, nous scindions, vous scindiez, ils scindaient. — *Passé déf.* Je scindai, tu scindas, il scinda, nous scindâmes, vous scindâtes, ils scindèrent. — *Passé indéf.* J'ai scindé, etc. — *Passé antér.* J'eus scindé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais scindé, etc. — *Futur.* Je scinderai, tu scinderas, il scindera, nous scinderons, vous scinderez, ils scinderont. — *Futur antérieur.* J'aurai scindé, etc. — *Condition. présent.* Je scinderais, tu scinderais, il scinderait, nous scinderions, vous scinderiez, ils scinderaient. — *Passé.* J'aurais scindé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse scindé, etc. — *Imp. prés.* Scinde, scindons, scindez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez scindé. — *Subjonc. prés.* Que je scinde, que tu scindes, qu'il scinde, que nous scindions, que vous scindiez, qu'ils scindent. — *Imp.* Que je scindasse, que tu scindasses, qu'il scindât, que nous scindassions, que vous scindassiez, qu'ils scindassent. — *Passé.* Que j'aie scindé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse scindé, etc. — *Inf. prés.* Scinder. — *Passé.* Avoir scindé. — *Part. prés.* Scindant (invar.). — *Passé.* Scindé, scindée, scindés, scindées — *Passé composé.* Ayant scindé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se scinder.* (Omission de l'Académie). — Passif : *être scindé.* Le participe régit *par.*

SCINTILLER, v n., 1re conj. (*Ceintilé*), terme d'ast., étinceler. Il s'emploie au propre et au figuré : *Les étoiles* scintillent. *Un diamant qui* scintille. Ce verbe ne se conjugue qu'aux troisièmes personnes. — *Indic. prés.* Il scintille, ils scintillent. — *Imparf.* Il scintillait, ils scintillaient. — *Passé déf.* Il scintilla, ils scintillèrent. — *Passé ind.* Il a scintillé, ils ont scintillé. — *Passé ant.* Il eût scintillé, ils eurent scintillé.— *Plus-que-parf.* Il avait scintillé, ils avaient scintillé. — *Futur.* Il scintillera, ils scintilleront. — *Futur ant.* Il aura scintillé, ils auront scintillé. — *Condit. prés.* Il scintillerait, ils scintilleraient. — *Pass.* Il aurait scintillé, ils auraient scintillé. — *On dit aussi* : Il eût scintillé, ils eussent scintillé. — *Pas d'Impér.* — *Subj. prés.* Qu'il scintille, qu'ils scintillent. — *Imparf.* Qu'il scintillât, qu'ils scintillassent. — *Pass.* Qu'il ait scintillé, qu'ils aient scintillé. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût scintillé, qu'ils eussent scintillé. — *Inf. prés.* Scintiller. — *Passé.* Avoir scintillé. — *Part. prés.* Scintillant (var.). *Astres scintillants, étoiles scintillantes.* — *Passé.* Scintillé (inv.). — *Passé comp.* Ayant scintillé.

SCORIFIER, v. a., 1re conj. (*Scorifié*), séparer d'un métal les scories que la fusion y a produites. Scorifier *une mine.*—Prend deux *ii* aux premières et secondes personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. — *Ind. prés.* Je scorifie, tu scorifies, il scorifie, nous scorifions, vous scorifiez, ils scorifient. — *Imparf.* Je scorifiais, tu scorifiais, il scorifiait, nous scorifiions, vous scorifiiez, ils scorifiaient. — *Passé défini.* Je scorifiai, tu scorifias, il scorifia, nous scorifiâmes, vous scorifiâtes, ils scorifièrent. — *Passé indéfini.* J'ai scorifié, etc. — *Passé ant.* J'eus scorifié, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais scorifié, etc. — *Futur.* Je scorifierai, tu scorifieras, il scorifiera, nous scorifierons, vous scorifierez, ils scorifieront. — *Futur antér.* J'aurai scorifié, etc. — *Condit. prés.* Je scorifierais, tu scorifierais, il scorifierait, nous scorifierions, vous scorifieriez, ils scorifieraient. — *Passé* J'aurais scorifié, etc. — *On dit aussi* : J'eusse scorifié, etc.— *Impér. prés.* Scorifie, scorifions, scorifiez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez scorifié. — *Subj. prés.* Que je scorifie, que tu scorifies, qu'il scorifie, que nous scorifiions, que vous scorifiiez, qu'ils scorifient. — *Imparfait.* Que je scorifiasse, que tu scorifiasses, qu'il scorifiât, que nous scorifiassions, que vous scorifiassiez, qu'ils scorifiassent. — *Passé.* Que j'aie scorifié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse scorifié, etc. — *Infin. prés.* Scorifier. — *Passé.* Avoir scorifié. — *Participe prés.* Scorifiant (invar.). — *Passé.* Scorifié, scorifiée, scorifiés, scorifiées. — *Passé comp.* Ayant scorifié. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se scorifier.* — Passif : *Etre scorifié.* Le participe régit *par.*

SCULPTER, v. a., 1re conj. (*Ceskultepeté*), tailler, faire avec le ciseau quelque figure, quelque image ou ornement de pierre, de marbre, de bois, de métal, etc. *Voilà qui est bien sculpté.* — On dit qu'une boiserie est *sculptée*, lorsqu'elle est ornée de sculptures. — *Indic. prés.* Je sculpte, tu sculptes, il sculpte, nous sculptons, vous sculptez, ils sculptent. — *Imp.* Je sculptais, tu sculptais, il sculptait, nous sculptions, vous sculptiez, ils sculptaient. — *Passé déf.* Je sculptai, tu sculptas, il sculpta, nous sculptâmes, vous sculptâtes, ils sculptèrent. — *Passé ind.* J'ai sculpté, etc. — *Passé antérieur.* J'eus sculpté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais sculpté, etc. — *Futur.* Je sculpterai, tu sculpteras, il sculptera, nous sculpterons, vous sculpterez, ils sculpteront. — *Futur ant.* J'aurai sculpté, etc. — *Condit. prés.* Je sculpterais, tu sculpterais, il sculpterait, nous sculpterions, vous sculpteriez, ils sculpteraient. — *Passé.* J'aurais sculpté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse sculpté, etc. — *Impérat. prés.* Sculpte, sculptons, sculptez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez sculpté. — *Subj. c. prés.* Que je sculpte, que tu sculptes, qu'il sculpte, que nous sculptions, que vous sculptiez, qu'ils sculptent. — *Imparf.* Que je sculptasse, que tu sculptasses, qu'il sculptât, que nous sculptassions, que vous sculptassiez, qu'ils sculptassent. — *Passé.* Que j'aie sculpté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse sculpté, etc. — *Infin. prés.* Sculpter. — *Pass.* Avoir sculpté. — *Participe prés.* Sculptant (invar.). — *Passé.* Sculpté, sculptée, sculptés, sculptées. — *Passé comp.* Ayant sculpté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se sculpter.* — Passif : *Etre sculpté.* Le part. régit *par.*

SCRUTER, v. a., 1re conj. (*Cékruté*), sonder, examiner à fond, chercher à pénétrer dans les choses cachées. Scruter *les merveilles de la nature. L'Ecriture dit, que celui qui* scrute *la majesté divine en sera accablé.* — Il se dit principalement des choses morales. Scruter *la pensée, la conduite, la conscience de quelqu'un. Dieu* scrute *les cœurs.* — *Ind. prés.* Je scrute, tu scrutes, il scrute, nous scrutons, vous scrutez, ils scrutent. — *Imparf.* Je scrutais, tu scrutais, il scrutait, nous scrutions, vous scrutiez, ils scrutaient. — *Passé déf.* Je scrutai, tu scrutas, il scruta, nous scrutâmes, vous scrutâtes, ils scrutèrent. — *Passé ind.* J'ai scruté, etc. — *Passé ant.* J'eus scruté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais scruté, etc. — *Futur.* Je scruterai, tu scruteras, il scrutera, nous scruterons, vous scruterez, ils scruteront. — *Futur ant.* J'aurai scruté, etc. — *Cond. prés.* Je scruterais, tu scruterais, il scruterait, nous scruterions, vous scruteriez, ils scruteraient. — *Passé.* J'aurais scruté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse scruté, etc. — *Imp. prés.* Scrute, scrutons, scrutez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez scruté. — *Subj. prés.* Que je scrute, que tu scrutes, qu'il scrute, que nous scrutions, que vous scrutiez, qu'ils scrutent. — *Imparf.* Que je scrutasse, que tu scrutasses, qu'il scrutât, que nous scrutassions, que vous scrutassiez, qu'ils scrutassent. — *Passé.* Que j'aie scruté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse scruté, etc. — *Infin. prés.* Scruter. — *Passé.* Avoir scruté. — *Partic. prés.* Scrutant (invar.). — *Passé.* Scruté, scrutée, scrutés, scrutées. — *Passé comp.* Ayant scruté. — Se conjugue avec le pron. et récip. : *Se scruter. Les motifs des actions belles et utiles ne doivent pas* se scruter *si vivement. Les diplomates* se scrutent *avec des yeux de lynx.* —Passif : *être scruté.* Le part. régit *par.*

SÉCHER, v. a., 1re conj. (*Céché*), rendre sec. *Le soleil* sèche *les prairies, Le grand hâle* sèche *les fleurs.* — Il signifie mettre à sec. *La chaleur a été si violente, qu'elle a* séché *les ruisseaux.* —Fig. sécher *les larmes*, consoler, faire cesser les pleurs, l'affliction. *Le temps* séchera *vos larmes. Elle eut bientôt* séché *ses larmes.* — Neutr., il signifie devenir sec. *Ne laissez pas tant* sécher *cela. Les arbres* séchèrent *sur pied.* Il se dit au propre et au figuré. *Qu'on vous couronne de fleurs, qu'on vous compose des guirlandes; ces fleurs ne seront bonnes qu'à* sécher *sur votre tombeau.* » — *Ind. prés.* Je sèche, tu sèches, il sèche, nous séchons, vous séchez, ils sèchent. — *Imd.* Je séchais, tu séchais, il séchait, nous séchions, vous séchiez, ils séchaient. — *Passé déf.* Je séchai, tu séchas, il sécha, nous séchâmes, vous séchâtes, ils séchèrent. — *Passé indéf.* J'ai séché, etc. — *Passé ant.* J'eusse séché, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais séché, etc. — *Futur.* Je sècherai, tu sècheras, il sèchera, nous sècherons, vous sècherez, ils sècheront. — *Futur ant.* J'aurai séché, etc. — *Cond. prés.* Je sècherais, tu sècherais, il sècherait, nous sècherions, vous sècheriez, ils sècheraient. — *Passé.* J'aurais

séché, etc. —*On dit aussi:* J'eusse séché, etc. —*Impér. prés.* sèche, séchons, séchez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez séché. — *Subj. prés.* Que je sèche, que tu sèches, qu'il sèche, que nous séchions, que vous séchiez, qu'ils sèchent.—*Imparf.* Que je séchasse, que tu séchasses, qu'il séchât, que nous séchassions, que vous séchassiez, qu'ils séchassent. — *Passé.* Que j'aie séché. etc. — *Plus-que-par.* Que j'eusse séché, etc. — *Infin. prés.* sécher. — *Passé.* Avoir séché. — *Part. prés.* Séchant (invor.). — *Passé.* Séché, séchée, séchés, séchées, — *Passé comp.* Ayant séché. — Pron. *Se sécher. Le cœur et l'esprit* se sèchent *dans la prospérité.* —Passif. *être séché,* Le part. régit *par*

SECONDER. v. a. 1re conj. (*Cekonde*), aider, favoriser, servir quelqu'un dans un travail, dans une affaire. Seconder *les vœux, les désirs les bonnes intentions de quelqu'un. Je vous* seconderai. *Un sage et intelligent chancelier* seconde *les désirs d'un roi zélé pour l'église. Qui n'eut dit que le ciel* seconderait *les bonnes intentions de saint Louis?* (Fléch.). En t. de jeu de paume, il signifie faire le second dans une partie. *Prenez ce joueur-là il vous* secondera *bien. Il n'est pas bon pour premier, mais il* seconde *bien.* — *Ind. prés.* Je seconde, tu secondes, il seconde, nous secondons, vous secondez, ils secondent.—*Imp.* Je secondais, tu secondais, il secondait, nous secondions, vous secondiez, ils secondaient. — *Passé défin.* Je secondai, tu secondas, il seconda, nous secondâmes, vous, secondates, ils secondèrent. — *Passé ind.* J'ai secondé, etc. — *Passé ant.* J'eus secondé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais secondé, etc. — *Futur.* Je seconderai, tu seconderas, il secondera, nous seconderons, vous seconderez, ils seconderont. — *Futur ant.* J'aurai secondé, etc. — *Cond. prés.* Je seconderais, tu seconderais, il seconderait, nous seconderions, vous seconderiez, ils seconderaient. — *Passé.* J'aurais secondé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse secondé, etc. — *Imp. prés.* Seconde, secondons, secondez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez secondé. — *Subj. prés.* Que je seconde, que tu secondes, qu'il seconde, que nous secondions, que vous secondiez, qu'ils secondenit. — *Impar.* Qne je secondasse, que tu secondasses, qu'il secondât, que nous secondassions, que vous secondassiez, qu'ils secondassent. — *Passé.* Que j'aie secondé, etc. — *Plus-que-parf* Que j'eusse secondé, etc.—*Infi.prés.* Seconder.—*Passé.* Avoir secondé. — *Part. prés.* Secondant. (invar.). — *Passé* Secondé, secondée, secondés, secondées.—*Passé comp.* Ayant secondé. Pron. Se *seconder.* Passif. *être secondé.* Le participe régit *par*

SECOUER, v. a., 1re conj. (*Cekoué*), remuer quelque chose fortement, en sorte que toutes les parties en soient ébranlées. Secouer *un arbre pour en faire tomber les fruits;— une branche.*—Secouer *la tête;* — *un manteau. une robe, un tapis pour en ôter la poussière.*

> Quand *secourai*-je la poussière
> Qui ternit ses nobles couleures.
> Beranger.

Et, dans l'Ecriture-Sainte, *Jésus-Christ ordonne à ses apôtres de* secouer *la poussière de leurs souliers contre ceux qui ne les voudront pas recevoir. Dieu voulait montrer qu'il donne la mort et qu'il* secoue *la terre et la brise* (Bossuet). — Secouer *la tête,* faire une légère oscillation pour refuser quelque chose, ou pour se moquer de quelqu'un. — Prov. et fig. Secouer *les oreilles*, ne pas tenir compte de quelque chose, s'en moquer.—Fam. *Il ne fait qu'en* secouer *les oreilles,* se dit d'un homme à qui il arrive un accident fâcheux, qui reçoit quelque injure, quelque affront, et qui témoigne n'y être pas sensible.—Il signifie aussi se défaire de quelque chose par un mouvement violent. *Ce taureau a* secoué *le joug.* — Fig. Secouer *le joug,* pour dire s'affranchir de la domination, se mettre en liberté. Secouer *le joug de la tyrannie. Plus d'une fois les anciens règnes ont vu la populace vouloir* secouer *le joug des nobles et des grands* (Mass.). — Secouer *le joug des passions,* s'affranchir de la tyrannie des passions, dompter ses passions. — Secouer *les préjugés.*— *Ind. prés.* Je secoue, tu secoues, il secoue, nous secouons, vous secouez, ils secouent.—*Imp.* Je secouais, tu secouais, il secouait, nous secouions, vous secouiez, ils secouaient. — *Passé déf.* Je secouai, tu secouas, il secoua, nous secouâmes, vous secouâtes, ils secouèrent. — *Passé indéf.* J'ai secoué, etc.—*Passé antér.* J'eus secoué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais secoué, etc. — *Futur.* Je secouerai, tu secoueras, il secouera, nous secouerons, vous secouerez, ils secoueront. — *Futur antér.* J'aurai secoué, etc.—*Cond. prés.* Je secouerais, tu secouerais, il secouerait,

nous secouerions, vous secoueriez, ils se coueraient.— *Passé*. J'aurais secoué, etc. —*On dit aussi :* J'eusse secoué, etc.—*Impér. prés.* Secoue, secouons, secouez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez secoué.— *Subj. prés.* Que je secoue, que tu secoues, qu'il secoue, que nous secouions, que vous secouiez, qu'ils secouent.—*Imparf.* Que je secouasse, que tu secouasses, qu'il secouât, que nous secouassions, que vous secouassiez, qu'ils secouassent. — *Passé.* Que j'aie secoué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse secoué, etc. — *Infin. prés.* Secouer.—*Passé.* Avoir secoué. — *Part. prés.* Secouant (invar.).—*Passé.* Secoué, secouée, secoués, secouées.—*Passé comp.* Ayant secoué. — Il se conjugue avec le pronom personnel : *Se secouer. Les chiens se secouent quand ils sont mouillés.* — Fig. et fam. *Il faut* se secouer, se dit d'une personne à qui l'exercice est bon. — Passif : *Etre secoué.* Le participe régit *par*.

SECOURIR, v. a., irr. 2e conj. (*Cekourir*), aider, assister, donner aide, prêter assistance à qui en a besoin. Secourir *puissamment, faiblement, promptement au besoin, dans la nécessité.* Secourir *les pauvres ; — ses amis de sa bourse. Il va périr si vous ne le* secourez. *Il a été bien* secouru *dans sa maladie*, secouru *bien à propos* (Acad.). *Qu'y a-t-il de plus convenable à la puissance que de* secourir *la vertu*? (Bossuet.) *Les besoins et les malheurs du prochain ne trouvent que de l'indifférence, lorsqu'on peut le négliger sans rien perdre, ou qu'on ne gagne rien à le* secourir (Mass.).— *Ind. prés.* Je secours, tu secours, il secourt, nous secourons, vous secourez, ils secourent. — *Imp.* Je secourais, tu secourais, il secourait, nous secourions, vous secouriez, ils secouraient. — *Passé déf.* Je secourus, tu secourus, il secourut, nous secourûmes, vous secourûtes, ils secoururent. — *Passé ind.* J'ai secouru, etc.—*Passé ant.* J'eus secouru, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais secouru, etc. — *Futur.* Je secourrai, tu secourras, il secourra, nous secourrons, vous secourrez, ils secourront. — *Futur ant.* J'aurai secouru, etc. —*Cond. prés.* Je secourrais, tu secourrais, il secourrait, nous secourrions, vous secourriez, ils secourraient. —*Passé.* J'aurais secouru, etc. —*On dit aussi :* J'eusse secouru, etc. — *Impér. prés.* Secours, secourons, secourez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez secouru.— *Subj. Prés.* Que je secoure, que tu secoures qu'il secoure, que nous secourions, que vous secouriez, qu'ils secourent. — *Imp.* Que je secourusse, que tu secourusses, qu'il secourût, que nous secourussions, que vous secourussiez, qu'ils secourussent. —*Passé.* Que j'aie secouru, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse secouru, etc.—*Inf. prés.* Secourir. — *Passé.* Avoir secouru. —*Part. prés.* Secourant (invar.). —*Passé.* Secouru, secourue, secourus, secourues. — *Passé comp.* Ayant secouru.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se secourir.* — Passif : *Etre secouru.* Le part. régit *par*.

SÉCRÉTER, v. a., 1re conj. (*Cékrété*), termes de physiologie, opérer la sécrétion. *Le foie* sécrète *la bile. Telle glande est destinée à* sécréter *telle espèce d'humeur* (Acad.).—*Indicatif présent.* Je sécrète, tu sécrètes, il sécrète, nous sécrétons, vous sécrétez, ils sécrètent. — *Imp.* Je sécrétais, tu sécrétais, il sécrétait, nous sécrétions, vous sécrétiez, ils sécrétaient. — *Passé déf.* Je sécrétai, tu sécrétas, il sécréta, nous sécrétâmes, vous sécrétâtes, ils sécrétèrent. — *Pass. ind.* J'ai sécrété, etc. — *Pass. ant.* J'eus sécrété, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais sécrété, etc. — *Futur* Je sécrèterai, tu sécrèteras, il sécrètera, nous sécrèterons, vous sécrèterez, ils secrèteront. — *Futur ant.* J'aurai sécrété, etc.— *Cond. prés.* Je sécrèterais, tu sécrèterais, il sécrèterait, nous sécrèterions, vous sécrèteriez, ils sécrèteraient. —*Passé.* J'aurais sécrété, etc. — *On dit aussi :* J'eusse sécrété, etc. — *Impérat. prés.* Sécrète, sécrétons, sécrétez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez sécrété. — *Subj. prés.* Que je sécrète, que tu sécrètes, qu'il sécrète, que nous sécrétions, que vous sécrétiez, qu'ils sécrètent. — *Imparf.* Que je sécrétasse, que tu sécrétasses, qu'il sécrétât, que nous sécrétassions, que vous sécrétassiez, qu'ils sécrétassent.—*Passé.* Que j'aie sécrété, etc.— *Plus-que-parfait.* Que j'eusse sécrété, etc. — *Infin. prés.* Sécréter.—*Passé.* Avoir sécrété.—*Partic. prés.* Sécrétant (var.). — *Passé.* Sécrété, sécrétée, sécrétés, sécrétées.—*Passé comp.* Ayant sécrété. —Pronominalem. : *Se sécréter.*—Passif : *être sécrété.* Le participe régit *par*.

SÉCULARISER, v. a., 1re conj. (*Cékularizé*), rendre séculier. *Ce chapitre, ce monastère a été* sécularisé. *Il y avait des moines, on les a* sécularisés. *On* sécula-

risa *tel bénéfice.*,— *Indic. prés.* Je sécularise, tu sécularises, il sécularise, nous sécularisons, vous sécularisez, ils sécularisent. — *Imp.* Je sécularisais, tu sécularisais, il sécularisait, nous sécularisions, vous sécularisiez, ils sécularisaient.—*Passé déf.* Je sécularisai, tu sécularisas, il sécularisa, nous sécularisâmes, vous sécularisâtes, ils sécularisèrent. — *Passé ind.* J'ai sécularisé, etc.—*Passé antérieur.* J'eus sécularisé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais sécularisé, etc. — *Futur.* Je séculariserai, tu séculariseras, il sécularisera, nous séculariserons, vous séculariserez, ils séculariseront.— *Futur ant.* J'aurai sécularisé, etc. — *Condit. prés.* Je séculariserais, tu séculariserais, il séculariserait, nous séculariserions, vous séculariseriez, ils séculariseraient.—*Passé.* J'aurais sécularisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse sécularisé, etc. — *Impérat. prés.* Sécularise, sécularisons, sécularisez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez sécularisé. — *Subj. prés.* Que je sécularise, que tu sécularises, qu'il sécularise, que nous sécularisions, que vous sécularisiez, qu'ils sécularisent. — *Imparf.* Que je sécularisasse, que tu sécularisasses, qu'il sécularisât, que nous sécularisassions, que vous sécularisassiez, qu'ils sécularisassent.—*Passé.* Que j'aie sécularisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse sécularisé, etc. — *Infin. prés.* Séculariser. — *Passé.* Avoir sécularisé. — *Part. prés.* Sécularisant (invar.).— *Passé.* Sécularisé, sécularisée, sécularisés, sécularisées. — *Passé comp.* Ayant sécularisé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se séculariser.* — Passif : *Etre sécularisé.* Le part. régit *par.*

SÉDUIRE, v. a., 4e conj. *(Céduire)*, tromper, faire tomber dans l'erreur par ses insinuations, par ses écrits, par ses exemples. *Cet hypocrite* séduisait *les peuples. Plus on aime la vérité, plus tout ce qui se couvre de ses apparences peut nous* séduire (Massillon).—Il signifie aussi faire tomber en faute, abuser, corrompre, débaucher. Séduire *des témoins* ; — *des domestiques pour les faire parler contre leur maître.* Séduire *des âmes que Dieu a créées pour sa gloire* (Fléch.).—Il signifie encore toucher, plaire, persuader. *Cet homme m'a* séduit *par la franchise de son langage. Sa bonté* séduit *tous les cœurs. Sa manière de lire* séduit. *Abeilard était pourvu de ces talents naturels propres à* séduire *les esprits* (Mass.).— Absolument. *Ce discours est dangereux, et très-propre à* séduire.— *Ind. prés.* Je séduis, tu séduis, il séduit, nous séduisons, vous séduisez, ils séduisent.—*Imparf.* Je séduisais, tu séduisais, il séduisait, nous séduisions, vous séduisiez, ils séduisaient. — *Passé déf.* Je séduisis, tu séduisis, il séduisit, nous séduisîmes, vous séduisîtes, ils séduisirent. — *Passé ind.* J'ai séduit, etc.—*Passé ant.* J'eus séduit, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais séduit, etc. —*Futur.* Je séduirai, tu séduiras, il séduira, nous séduirons, vous séduirez, ils séduiront. — *Futur ant.* J'aurai séduit, etc.—*Cond. prés.* Je séduirais, tu séduirais, il séduirait, nous séduirions, vous séduiriez, ils séduiraient.—*Passé.* J'aurais séduit, etc. — *On dit aussi :* J'eusse séduit, etc. — *Imp. prés.* Séduis, séduisons, séduisez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez séduit. — *Subj. prés.* Que je séduise, que tu séduises, qu'il séduise, que nous séduisions, que vous séduisiez, qu'ils séduisent. — *Imparf.* Que je séduisisse, que tu séduisisses, qu'il séduisît, que nous séduisissions, que vous séduisissiez, qu'ils séduisissent. — *Passé.* Que j'aie séduit, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse séduit, etc.—*Infin. prés.* Séduire. — *Passé.* Avoir séduit.—*Part. prés.* Séduisant (var.). —*Passé.* Séduit, séduite, séduits, séduites. —*Passé comp.* Ayant séduit.—Passif : *être séduit.* Le part. régit *par.*

SÉJOURNER, v. n., 1re conj. *(Céjourné)*, demeurer quelque temps dans un lieu, ou s'y arrêter, s'y reposer lorsqu'on est en voyage. *Il est allé à Paris où il doit* séjourner *cinq ou six mois.* — On dit par extension, d'une masse d'eau *qui* est ou qui a été stagnante dans un endroit, *qu'elle y* séjourne *ou qu'elle y a* séjourné. *L'eau du Nil après avoir* séjourné *sur les terres, se retire et rentre dans son lit. Les humeurs qui* séjournent *en quelque partie du corps. Ind. prés.* Je séjourne, tu séjournes, il séjourne, nous séjournons, vous séjournez, ils séjournent.—*Impar.* Je séjournais, tu séjournais, il séjournait, nous séjournions, vous séjourniez, ils séjournaient. — *Passé déf.* Je séjournai, tu séjournas, il séjourna, nous séjournâmes, vous séjournâtes, ils séjournèrent.— *Passé indéf.* J'ai séjourné, etc. —*Passé ant.* J'eus séjourné, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais séjourné, etc. — *Futur.* Je séjournerai, tu séjourneras, il séjournera, nous séjournerons, vous séjournerez, ils séjourneront. — *Futur*

antér. J'aurai séjourné, etc. — *Cond. prés.* Je séjournerais, tu séjournerais, il séjournerait, nous séjournerions, vous séjourneriez, ils séjourneraient.—*Passé.* J'aurais séjourné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse séjourné, etc.—*Impér. prés.* Séjourne, séjournons, séjournez. —*Passé.* Aye, ayons, ayez séjourné. —*Subj. prés.* Que je séjourne, que tu séjournes, qu'il séjourne, que nous séjournions, que vous séjourniez, qu'ils séjournent. — *Imp.* Que je séjournasse, que tu séjournasses, qu'il séjournât, que nous séjournassions, que vous séjournassiez, qu'ils séjournassent. — *Passé.* Que j'aie séjourné, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse séjourné, etc. — *Infin. prés.* Séjourner. — *Passé.* Avoir séjourné, — *Part. prés.* Séjournant (invar.). — *Passé.* Séjourné, séjournée, séjournés, séjournées. —*Passé comp.* Ayant séjourné.

SELLER, v. a., 1re conj. (*Célé*), mettre et affermir une selle sur un cheval, sur une mule. etc. *Vite* sellez *mon cheval, Il fit promptement* seller *ses chevaux.* — — *Indicatif présent.* Je selle, tu selles, il selle, nous sellons, vous sellez, ils sellent. — *Imparf.* Je sellais, tu sellais, il sellait, nous sellions, vous selliez, ils sellaient. — *Passé déf.* Je sellai, tu sellas, il sella, nous sellâmes, vous sellâtes, ils sellèrent.— *Passé indéfini.* J'ai sellé, etc. — *Passé ant.* J'eus sellé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais sellé, etc. — *Futur.* Je sellerai, tu selleras, il sellera, nous sellerons, vous sellerez, ils selleront. — *Futur antér.* J'aurai sellé, etc. — *Cond. prés.* Je sellerais, tu sellerais, il sellerait, nous sellerions, vous selleriez, ils selleraient. — *Passé.* J'aurais sellé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse sellé, etc.— *Impér. prés.* Selle, sellons, sellez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez sellé. — *Subj. prés.* Que je selle, que tu selles, qu'il selle, que nous sellions, que vous selliez, qu'ils sellent.— *Imparf.* Que je sellasse que tu sellasses, qu'il sellât, que nous sellassions, que vous sellassiez, qu'ils sellassent. — *Passé.* Que j'aie sellé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse sellé, etc. — *Inf. prés.* Seller. — *Passé.* Avoir sellé. — *Partic. prés.* Sellant (invar.).—*Passé.* Sellé, sellée, sellés, sellées.— *Passé comp.* Ayant sellé. — Pronom, : *Se seller.* En T. d'agriculture se serrer, se tasser. *Ce terrain commence à se* seller.—Passif : *Etre sellé.* Le participe régit *par.*

SEMBLER, v. n. 1re conj. (*Çanblé*), paraître avoir une certaine qualité ou une manière d'être. Il se dit des personnes et des choses. *Ces choses là me* semblent *belles et bonnes ; le vin lui* semble *amer. Quand on est dans un bateau qui va très vite le rivage* semble *fuir. Vous me* semblez *tant melancolique.*

Ce songe, en rapport, tout me *semble* effroyable.
Racine.

— Il est souvent impersonnel. Il semble *à vous enteudre parler que vous m'ayez rendu service.* Il *eût* semblé *ridicule d'insister sur ce point* (Acad.). Il semblait *que les livres de l'éternité lui fussent ouverts* (Mass.).

Semblait-il seulement qu'il eût part à mes larmes.
Racine.

— On dit par manière de parenthèse. *Ce me semble,* pour, à mon avis, selon moi ; et à peu près dans le même sens, *ce semble. C'est à la cour que toutes les passions se réunissent,* ce semble, *pour s'entrechoquer ou se detruire* (Massil.).— On dit de même *à ce qu'il me* semble, pour à ce que je crois ; *à ce qu'il vous semble.* pour à ce que vous croyez .— Avec la préposition *de : que vous* semble de *cette affaire; de ce tableau, que vous en* semble *? Je lui ai dit ce qu'il vous en* semblait, pour que croyez-vous de..qu'en pensez-vous ? ce que j'en croyais ? —Avec le mot bon. *Si* bon *vous* semble, *si* bon *lui* semble pour s'il vous plait, s'il lui plait, etc. — *Ind.prés.* Il semble, ils semblent. — *Imp.* Il semblait, ils semblaient.—*Passé déf.* Il sembla, ils semblèrent. — *Passé indéf.* Il a semblé, ils ont semblé. — *Passé antér.* Il eut semblé, ils eurent semblé. — *Plus-que-parfait.* Il avait semblé, ils avaient semblé. — *Futur.* Il semblera, ils sembleront. — *Futur ant.* Il aura semblé, ils auront semblé. — *Cond. prés.* Il semblerait, ils sembleraient. — *Passé.* Il aurait semblé, ils auraient semblé. — *On dit aussi :* Il eut semblé, ils eussent semblé. —*Subj. prés.* Qu'il semble, qu'ils semblent. — *Imp.* Qu'il semblât, qu'ils semblassent. —*Passé.* Qu'il ait semblé, qu'ils aient semblé. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût semblé, qu'ils eussent semblé. — *Inf. prés.* Sembler. — *Passé.* Avoir semblé. — *Part. prés.* Semblant (inv.). — *Passé.* Semblé (inv.). —*Passé comp.* Ayant semblé.

SEMER, v. a. 1re conj. (*Çemé*), épandre

de la grâine ou du grain sur une terre préparée, afin de la faire produire et multiplier ; mettre des semences en terre. Semer *du blé, de l'orge, du gland, des pavots*. Semer *à la volée, à la main, au plantoir etc.* — Semer *un champ, une planche, une couche,* y épandre, de la graine. — Abs. *Il fait bon* semer. *C'est la saison de* semer. — Prov. *Il faut* semer *pour recueillir*, semer, *avant de recueillir* ; on ne doit pas espérer de recevoir une récompense, un salaire, avant d'avoir travaillé. — Semer *en terre ingrate,* faire du bien à des ingrats. — Fig. Répandre. *Il* semait *la parole de Dieu*. — *Ind. prés.* Je sème, tu sèmes, il sème, nous semons, vous semez, ils sèment. — *Imparf.* Je semais, tu semais, il semait, nous semions, vous semiez, ils semaient. — *Passé défini*. Je semai, tu semas, il sema, nous semâmes, vous semâtes, ils sémèrent. — *Passé ind.* J'ai semé, etc. — *Passé ant.* J'eus semé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais semé, etc. — *Futur*. Je sèmerai, tu sèmeras, il sèmera, nous sèmerons vous sèmerez, ils sèmeront. — *Futur antér.* J'aurai semé, etc. —*Cond. prés.* Je sèmerais, tu sèmerais, il sèmerait, nous sèmerions, vous sèmeriez, ils sèmeraient. — *Passe*. J'aurais semé, etc — *On dit aussi :* J'eusse semé, etc. — *Imp. prés.* Sème, semons, semez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez semé. — *Subj. prés.* Que je sème, que tu sèmes, qu'il sème, que nous semions, que vous semiez, qu'ils sèment. — *Imparf.* Que je semasse, que tu semasses, qu'il semât, que nous semassions, que vous semassiez, qu'ils semassent. — *Passé*. Que j'aie semé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse semé, etc. — *Infin. prés.* Semer. — *Passé*. Avoir semé. — *Part. prés.* Semant (invar.). — *Passé*. Semé, semée, semés, semées. — *Passé comp.* Ayant semé. — Pron. *Se semer*. — Passif : *être semé*. Le participe régit *par*.

SEMONCER, v. a., 1[re] conj. (*Cemoncé*), faire une semonce, une réprimande. *Sa mère l'a* semoncé *d'importance*. *De quel droit vient-il me* semoncer *de la sorte*? Familier. — *Ind. prés.* Je semonce, tu semonces, il semonce, nous semonçons, vous semoncez, ils semoncent. — *Imp.* Je semonçais, tu semonçais, il semonçait, nous semoncions, vous semonciez, ils semonçaient. — *Passé déf.* Je semonçai, tu semonças, il semonça, nous semonçâmes, vous semonçâtes, ils semoncèrent. — *Passé ind.* J'ai semoncé, etc. — *Passé ant.* J'eus semoncé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais semoncé, etc. — *Futur*. Je semoncerai, tu semonceras, il semoncera, nous semoncerons, vous semoncerez, ils semonceront. — *Futur ant.* J'aurai semoncé, etc. — *Cond. prés.* Je semoncerais, tu semoncerais, il semoncerait, nous semoncerions, vous semonceriez, ils semonceraient. — *Passé*. J'aurais semoncé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse semoncé, etc. — *Impér. prés.* Semonce, semonçons, semoncez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez semoncé. — *Subj. prés.* Que je semonce, que tu semonces, qu'il semonce, que nous semoncions, que vous semonciez, qu'ils semoncent. — *Imp.* Que je semonçasse, que tu semonçasses, qu'il semonçât, que nous semonçassions, que vous semonçassiez, qu'ils semonçassent. — *Passé*. Que j'aie semoncé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse semoncé, etc. — *Inf. prés.* Semoncer. — *Passé*. Avoir semoncé. — *Part. prés.* Semonçant (inv.). — *Passé*. Semoncé, semoncée, semoncés, semoncées. — *Passé comp.* Ayant semoncé. — Pronominalement : *se semoncer*. — Passif : *Être semoncé*. Le participe régit *par*.

SEMONDRE, v. a., 4[e] conj. (*Cemondre*), inviter, convier à quelque cérémonie, à quelque acte public. Semondre *à des obsèques*. Ce verbe ne s'emploie qu'à l'infinitif. Il est vieux. — Ponominalement : *se semondre*. Hors d'usage. — Passif : *Etre semondé*.

SENTENCIER, v. a., 1[re] conj. (*Çantancié*), condamner quelqu'un par une sentence. Il ne se disait qu'en matière criminelle, et n'était guère d'usage qu'au participe et aux temps qui en sont formés. *Il a été* sentencié. Inusité. *Se sentencier*, également inusité. — Passif : *Etre sentencié*. Le participe régit *par*.

SENTIR, v. a. 2[e] conj. (*Çantir*), recevoir quelque impression par le moyen des sens. Sentir *du froid, du plaisir ou de la douleur*. (Acad.). *Lorsqu'elle* sentit *la mort dans son sein*. (Fléchier).

J'ai *senti* tout-à-coup un homicide acier
Que le traître en mon sein enfonçait tout entier.
Racine.

— Se dit en parlant des affections de l'âme. *Il a* senti *une grande joie de la nouvelle qu'il a reçue*. (Académie). *Elle ne veut plus* sentir *de tendresse que pour ce Dieu crucifié*. (Bossuet). — Etre ému, touché, affecté d'une chose extérieure

Il sent *comme il doit le bien qu'on lui fait.* (Académie). *Vive à* sentir *les injures, facile à les pardonner.* (Bossuet). — Sentir *quelque chose pour quelqu'un*, l'aimer ou être disposé à l'aimer. — Flairer. Sentir *une rose.*— Répandre une certaine odeur. *Cette pommade* sent *le jasmin.* — Avoir un certain goût. *Ce vin* sent *le tonneau, la lie, etc.* — Ressentir. *Il ne* sent *point d'incommodités.* — *Il* sent *une grande pesanteur dans la tête.*—S'apercevoir : *Je* sens *que je passe les bornes.* (Massillon). — Avoir le sentiment intérieur de... *Il* sent *sa force.* — Sentir *le terrain, le pays d'où l'on est. Cette action* sent *le gibet, le bâton*, celui qui l'a commise court risque d'être pendu, bâtonné. *Cet homme* sent *le fagot*, il est soupçonné d'hérésie, d'impiété. Sentir *le sapin*, avoir la mine de mourir bientôt. — Neutral. répandre une bonne ou mauvaise odeur. *Cela* sent *bon*, sent *mauvais. Cela* sent *trop fort, ne* sent *rien.* — Exhaler une mauvaise odeur : *Son haleine* sent; *cette viande commence à* sentir. — Impersonnellement : *Il* sent *bon, il* sent *mauvais dans cette chambre*, il y a ici une bonne, une mauvaise odeur. — *Ind. prés.* Je sens, tu sens, il sent, nous sentons, vous sentez, ils sentent.— *Imp.* Je sentais, tu sentais, il sentait, nous sentions, vous sentiez, ils sentaient. — *Passé défini.* Je sentis, tu sentis, il sentit, nous sentîmes, vous sentîtes, ils sentirent. — *Passé ind.* J'ai senti, etc. — *Passé ant.* J'eus senti, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais senti, etc. — *Futur.* Je sentirai, tu sentiras, il sentira, nous sentirons, vous sentirez, ils sentiront. — *Futur antér.* J'aurai senti, etc.—*Cond. prés.* Je sentirais, tu sentirais, il sentirait, nous sentirions, vous sentiriez, ils sentiraient. — *Passé.* J'aurais senti, etc. —*On dit aussi :* J'eusse senti, etc. — *Imp. prés.* Sens, sentons, sentez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez senti. — *Subj. prés.* Que je sente, que tu sentes, qu'il sente, que nous sentions, que vous sentiez, qu'ils sentent. — *Imp.* Que je sentisse, que tu sentisses, qu'il sentît, que nous sentissions, que vous sentissiez, qu'ils sentissent.— *Passé.* Que j'aie senti, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse senti, etc. — *Inf. prés.* Sentir. — *Passé.* Avoir senti. — *Part. prés.* Sentant (invar.). — *Passé.* Senti, sentie, sentis, senties. — *Passé comp.* Ayant senti. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se sentir*, connaître en quel état on est. *Je me* sens *faible. Il ne se* sent *pas de joie*, il en est si pénétré qu'elle lui ôte tout autre sentiment.—Se sentir *de quelque mal, de quelque bien. Il se* sent *encore de la chute qu'il a faite.*—Avoir part au bien ou au mal. *Le monde entier* se sent *des vertus ou des vices des grands.* (Massillon). — Passif : *être senti.* Le participe régit *par.*

SEOIR, v. n., 3e conj. (*Çoar*), être assis. Il n'est plus guère d'usage qu'à ses participes *séant* et *sis. Le roi* séant *en son conseil. Un domaine* sis *dans telle commune.* Dans cette phrase il signifie *situé.* Il s'employait autrefois pron. *se seoir.* On dit maintenant *s'asseoir.*

SEOIR, v. n., imper. et irrég. 3e conj. (*Çoar*), être convenable à la personne, à la condition, aux lieux, aux temps, etc. *Il faut voir si cela vous* sied *ou ne vous* sied *pas. Les couleurs trop voyantes ne vous* siéront *pas. La couleur que cette dame portait lui* seyait *mal.*

Dans ce temps d'opprobre et de douleur
Quelle offrande *sied* mieux que celle de nos pleurs,
Racine.

Il est souvent impersonnel. *Il* sied *mal à un homme en place d'être léger dans ses discours.* Ironiq. *Il vous* sied *bien de réformer les autres.*

Perfide il vous *sied* bien de tenir ce discours.
Racine.

— En bonne part :

C'est à toi......
Qu'il *sied* bien d'y veiller pour le maintien des lois.
Boileau.

— *Indicat. présent.* Il sied, ils siéent. — *Imparf.* Il seyait, ils seyaient. — *Futur.* Il siéra, ils siéront.—*Cond. prés.* Il siérait, ils siéraient.—*Subjonctif prés.* Qu'il seye, qu'ils seyent.—*Infin. prés.* Seoir.—*Part. prés.* Seyant.

SÉPARER, v. a., 1re conjug. (*Céparé*), désunir des parties d'un même tout, qui étaient jointes ensemble. *Un seul coup lui* sépara *la tête du corps, d'avec le corps.* Séparer *les chairs d'avec les os.* — Il se dit aussi en parlant des choses qui étaient mal rangées, et qu'on n'a fait qu'ôter les unes d'auprès des autres pour les mettre dans un meilleur ordre. *Voilà des livres qu'on a mis pêle-mêle, il faut les* séparer *et les ranger par ordre de matières.*—Il se dit encore en parlant de certaines choses de différente espèce, qui étaient sans distinction les unes avec les autres, et l'on dit *séparer de* et *séparer d'avec.* Séparer *dans la cave le vin vieux du nouveau.* Séparer *le bon grain d'avec le*

mauvais. Séparer *les louis d'or d'avec les écus.* — Il signifie également diviser un espace, un tout par quelque chose que l'on place entre ses parties. Séparer *une cour en deux, une chambre, etc.*—Il se dit dans le même sens, de ce qui fait une séparation entre deux choses. *Le mur qui* sépare *ces deux maisons. Le sentier qui* sépare *ces deux propriétés.* — Figurément il signifie considérer à part, mettre à part. *Peu de gens savent* séparer *l'homme de son vêtement.* — Rendre distinct. *La raison* sépare *l'homme de tous les animaux. Jésus-Christ voulant commencer le mystère de l'unité; a* séparé *les apôtres du nombre de tous les disciples; ensuite, voulant consommer le mystère de l'unité dé l'Église, il a* séparé *l'apôtre saint Pierre du milieu des autres apôtres* (Fléchier). —On dit aussi : *La fortune, l'absence, la mort, les a* séparés. Séparer *le mâle de la femelle.* Séparer *deux amis, faire cesser leur ambition.*—En jurispr. Séparer *de bien un mari et une femme.* — *Indic. prés.* Je sépare, tu sépares, il sépare, nous séparons, vous séparez, ils séparent. — *Imparf.* Je séparais, tu séparais, il séparait, nous séparions, vous sépariez, ils séparaient. — *Passé déf.* Je séparai, tu séparas, il sépara, nous séparâmes, vous séparâtes, ils séparèrent.—*Passé ind.* J'ai séparé, etc.—*Passe antér.* J'eus séparé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais séparé, etc. — *Futur.* Je séparerai, tu sépareras, il séparera, nous séparerons, vous séparerez, ils sépareront.—*Futur antér.* J'aurai séparé, etc.—*Cond. prés.* Je séparerais, tu séparerais, il séparerait, nous séparerions, vous sépareriez, ils sépareraient.—*Passé.* J'aurais séparé, etc.—*On dit aussi*: J'eusse séparé, etc. — *Impér. prés.* Sépare, séparons, séparez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez séparé.—*Subj. prés.* Que je sépare, que tu sépares, qu'il sépare, que nous séparions, que vous sépariez, qu'ils séparent.—*Imparf.* Que je séparasse, que tu séparasses, qu'il séparât, que nous séparassions, que vous séparassiez, qu'ils séparassent.—*Passé.* Que j'aie séparé, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse séparé, etc. — *Infin. pres.* Séparer. — *Passé.* Avoir séparé.—*Part. prés.* Séparant (invar.).— *Passé.* Séparé, séparée, séparés, séparées. — *Passé comp.* Ayant séparé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se séparer. L'écorce de cet arbre s'est* séparé *du bois.*—On dit qu'*une armée* se sépare, lorsqu'elle cesse de tenir la campagne.

SEPTUPLER, v. a., 1re conj. (*Cèpetuplé*), rendre sept fois plus grand. Septupler *un nombre en le multipliant par sept.*—*Ind. prés.* Je septuple, tu septuples, il septuple, nous septuplons, vous septuplez, ils septuplent.—*Imparf.* Je septuplais, tu septuplais, il septuplait, nous septuplions, vous septupliez, ils septuplaient. —*Passé déf.* Je septuplai, tu septuplas, il septupla, nous septuplâmes, vous septuplâtes, ils septuplèrent.—*Passé indéf.* J'ai septuplé, etc. —*Passé ant.* J'eus septuplé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais septuplé, etc. — *Futur.* Je septuplerai, tu septupleras, il septuplera, nous septuplerons, vous septuplerez, ils septupleront.—*Passé.* J'aurai septuplé, etc.—*Cond. prés.* Je septuplerais, tu septuplerais, il septuplerait nous septuplerions, vous septupleriez, il septupleraient.—*Passé.* J'aurais septuplé etc.—*On dit aussi :* J'eusse septuplé, etc —*Impér. présent.* Septuple, septuplons septuplez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez septuplé.—*Subj. prés.* Que je septuple, que tu septuples, qu'il septuple, que nous septuplions, que vous septupliez, qu'ils septuplent. — *Imparf.* Que je septuplasse que tu septuplasses, qu'il septuplât, que nous septuplassions, que vous septuplassiez, qu'ils septuplassent. — *Passé.* Que j'aie septuplé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse septuplé, etc.—*Infin. prés.* Septupler.—*Passé.* Avoir septuplé.—*Participe prés.* Septuplant (invar.).—*Passé.* Septuplé, septuplée, septuplés, septuplées. — *Passé comp.* Ayant septuplé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se septupler* (Omiss. de l'Acad.). *Mes revenus se sont* septuplés *en quatre ans.* — Passif : *Etre septuplé. Ma dépense est* septuplée *depuis que je reçois.* Le participe régit *par.*

SÉQUESTRER, v. a., 1re conj. (*Cékiècetré*), mettre quelque chose en séquestre. *Les revenus furent* séquestrés.—Renfermer illégalement une personne, la mettre en charte privée. *La loi punit ceux qui ont* séquestré *sans droit des personnes quelconques.* — Ecater, séparer des personnes d'avec quelques autres. *C'est un fâcheux, il faut le* séquestrer *d'avec nous.* —Mettre à part, mettre de côté. *Il avait* séquestré *les meilleurs effets pour frauder l'héritage de sa femme* (Acad.).— *Indic. prés.* Je séquestre, tu séquestres, il séquestre, nous séquestrons, vous sé-

questrez, ils séquestrent.—*Imparfait.* Je séquestrais, tu séquestrais, il séquestrait, nous séquestrions, vous séquestriez, ils séquestraient.—*Passé déf.* Je séquestrai, tu séquestras, il séquestra, nous séques-séquestrâmes, vous séquestrâtes, ils séquestrèrent. — *Passé ind.* J'ai séquestré, etc.—*Passé ant.* J'eus séquestré, etc.—*Plus-que-parfait.* J'avais séquestré, etc. —*Futur.* Je séquestrerai, tu séquestreras, il séquestrera, nous séquestrerons, vous séquestrerez, ils séquestreront.— *Passé.* J'aurai séquestré, etc.—*Condit. prés.* Je séquestrerais, tu séquestrerais, il séquestrerait, nous séquestrerions, vous séquestreriez, ils séquestreraient. — *Passé.* J'aurais séquestré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse séquestré, etc.—*Impér. prés.* Séquestre, séquestrons, séquestrez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez séquestré.—*Subj. prés.* Que je séquestre, que tu séquestres, qu'il séquestre, que nous séquestrions, que vous séquestriez, qu'ils séquestrent.—*Imparf.* Que je séquestrasse, que tu séquestrasses, qu'il séquestrât, que nous séquestrassions, que vous séquestrassiez, qu'ils séquestrassent.—*Passé.* Que j'aie séquestré, etc. —*Plus-que-parfait.* Que j'eusse séquestré, etc.—*Infin. prés.* Séquestrer. —*Passé.* Avoir séquestré.—*Partic. prés.* Séquestrant (invar.).—*Passé.* Séquestré, séquestrée, séquestrés, séquestrées. — *Passé comp.* Ayant séquestré.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se séquestrer*, se séparer du commun du monde. *Il s'est* séquestré *au printemps de son âge.*—Passif : *Etre séquestré.* Le par régit *par. Une femme qui a* été séquestrée par *son mari.*

SERFOUIR, v. a., 2e conjug. (*Cerfouir*), terme de jardinage, gratter, remuer légèrement la terre avec la serfouette. Serfouir *des pois,* serfouir *de la laitue.*—*Indic. prés.* Je serfouis, tu serfouis, il serfouit, nous serfouissons, vous serfouissez, ils serfouissent.—*Imp.* Je serfouissais, tu serfouissais, il serfouissait, nous serfouissions, vous serfouissiez, ils serfouissaient. — *Passé déf.* Je serfouis, tu serfouis, il serfouit, nous serfouîmes, vous serfouîtes, ils serfouirent. — *Passé ind.* J'ai serfoui, etc.—*Passé antér.* J'eus serfoui, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais serfoui, etc.—*Futur.* Je serfouirai, tu serfouiras, il serfouira, nous serfouirons, vous serfouirez, ils serfouiront. — *Futur ant.* J'aurai serfoui, etc.—*Cond. prés.* Je serfouirais, tu serfouirais, il serfouirait, nous serfouirions, vous serfouiriez, ils serfouiraient. — *Passé.* J'aurais serfoui, etc.—*On dit aussi :* J'eusse serfoui, etc. —*Impér. prés.* Serfouis, serfouissons, serfouissez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez serfoui.—*Subjonctif prés.* Que je serfouisse, que tu serfouisses, qu'il serfouisse, que nous serfouissions, que vous serfouissiez, qu'ils serfouissent.—*Imparf.* Que je serfouisse, que tu serfouisses, qu'il serfouît, que nous serfouissions, que vous serfouissiez, qu'ils serfouissent.—*Passé.* Que j'aie serfoui, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse serfoui, etc. *Inf. prés.* Serfouir.—*Passé.* Avoir serfoui.—*Partic. prés.* Serfouissant (invar.).—*Passé.* Serfoui, serfouie, serfouis, serfouies.—*Passé comp.* Ayant serfoui. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se serfouir. La chicorée* se serfouit.—Passif : *Etre serfoui.* Le participe régit *par.*

SERGENTER, v. a. 1re conj. (*Cèrejanté*), presser par le moyen des sergents. *C'est un mauvais payeur, il faut le* sergenter. —Fig. Presser, importuner, fatiguer pour obtenir quelque chose. *Il vous* sergentera *jusqu'à ce que vous lui ayez accordé ce qu'il vous a demandé.* Ce mot a vieilli (Acad.). — *Ind. prés.* Je sergente, tu sergentes, il sergente, nous sergentons, vous sergentez, ils sergentent.—*Imparf.* Je sergentais, tu sergentais, il sergentait, nous sergentions, vous sergentiez, ils sergentaient. — *Passé déf.* Je sergentai, tu sergentas, il sergenta, nous sergentâmes, vous sergentâtes, ils sergentèrent.—*Passé indéf.* J'ai sergenté, etc.—*Passé ant.* J'eus sergenté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais sergenté, etc. — *Futur.* Je sergenterai, tu sergenteras, il sergentera, nous sergenterons, vous sergenterez, ils sergenteront. —*Futur antér.* J'aurai sergenté, etc. — *Cond. prés.* Je sergenterais, tu sergenterais, il sergenterait, nous sergenterions, vous sergenteriez, ils sergenteraient. — *Passé.* J'aurais sergenté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse sergenté, etc. — *Impér. prés.* Sergente, sergentons, sergentez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez sergenté.—*Subj. prés.* Que je sergente, que tu sergentes, qu'il sergente, que nous sergentions, que vous sergentiez, qu'ils sergentent.—*Imp.* Que je sergentasse, que tu sergentasses, qu'il sergentât, que nous sergentassions, que vous sergentassiez, qu'ils sergentassent.—*Passé.* Que j'aie sergenté, etc.—

Plus-que-parf. Que j'eusse sergenté, etc. —*Infin. prés.* Sergenter.—*Passé.* Avoir sergenté.—*Part. prés.* Sergentant (inv.). —*Passé.* Sergenté, sergentée, sergentés, sergentées.—*Passé composé.* Ayant sergenté.—Passif : *Etre sergenté.* Le participe régit *par.*

SERINGUER, v. a., 1re conj. (*Cereinguié*), pousser une liqueur avec une seringue. Seringuer *de l'eau-de-vie.* Seringuer *de l'eau à quelqu'un.* Seringuer *une plaie*, l'injecter avec la seringue pour la nettoyer, la rafraîchir. — *Indic. prés.* Je seringue, tu seringues, il seringue, nous seringuons, vous seringuez, ils seringuent.—*Imparf.* Je seringuais, tu seringuais, il seringuait, nous seringuions, vous seringuiez, ils seringuaient.—*Passé défini.* Je seringuai, tu seringuas, il seringua, nous seringuâmes, vous seringuâtes, ils seringuèrent.—*Passé ind.* J'ai seringué, etc.—*Passé ant.* J'eus seringué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais seringué, etc.—*Futur.* Je seringuerai, tu seringueras, il seringuera, nous seringuerons, vous seringuerez, ils seringueront. — *Futur ant.* J'aurai seringué, etc. — *Cond. prés.* Je seringuerais, tu seringuerais, il seringuerait, nous seringuerions, vous seringueriez, ils seringueraient. —*Passé.* J'aurais seringué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse seringué, etc.—*Impér. prés.* Seringue, seringuons, seringuez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez seringué.—*Subj. prés.* Que je seringue, que tu seringues, qu'il seringue, que nous seringuions, que vous seringuiez, qu'ils seringuent.—*Imparfait.* Que je seringuasse, que tu seringuasses, qu'il seringuât, que nous seringuassions, que vous seringuassiez, qu'ils seringuassent.—*Passé.* Que j'aie seringué, etc.—*Plus-que-parfait.* Que j'eusse seringué, etc. — *Infin. prés.* Seringuer. — *Passé.* Avoir seringué.—*Part. prés.* Seringuant (invar.). — *Passé.* Seringué, seringuée, seringués, seringuées.—*Passé composé.* Ayant seringué.—Se conjugue avec le pronom personnel *: se seringuer.*—Passif : *Etre seringué.* Le participe régit *par.*

SERMONNER, v. a., 1re conj. (*Ceremoné*), faire des remontrances ennuyeuses et hors de propos. *Il vient nous* sermonner *à toute heure.* Il est fam. (Académie). — *Ind. prés.* Je sermonne, tu sermonnes, il sermonne, nous sermonnons, vous sermonnez, ils sermonnent. — *Imparf.* Je sermonnais, tu sermonnais, il sermonnait, nous sermonnions, vous sermonniez, ils sermonnaient. — *Passé déf.* Je sermonnai, tu sermonnas, il sermonna, nous sermonnâmes, vous sermonnâtes, ils sermonnèrent. — *Passé indéf.* J'ai sermonné, etc. — *Passé ant.* J'eus sermonné, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais sermonné, etc. — *Futur.* Je sermonnerai, tu sermonneras, il sermonnera, nous sermonnerons, vous sermonnerez, ils sermonneront. — *Futur anter.* J'aurai sermonné, etc. — *Condit. prés.* Je sermonnerais, tu sermonnerais, il sermonnerait, nous sermonnerions, vous sermonneriez, ils sermonneraient. — *Passé.* J'aurais sermonné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse sermonné, etc.—*Imp. prés.* Sermonne, sermonnons, sermonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez sermonné. — *Subj. prés.* Que je sermonne, que tu sermonnes, qu'il sermonne, que nous sermonnions, que vous sermonniez, qu'ils sermonnent. — *Imparf.* Que je sermonnasse, que tu sermonnasses, qu'il sermonnât, que nous sermonnassions, que vous sermonnassiez, qu'ils sermonnassent. —*Passé.* Que j'aie sermonné, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse sermonné, etc. — *Inf. prés.* Sermonner. — *Passé.* Avoir sermonné. — *Part. prés.* Sermonnant (invariable). — *Passé.* Sermonné, sermonnée, sermonnés, sermonnées.—*Passé comp.* Ayant sermonné.

SERPENTER, v. n., 1re conj. (*Cere panté*), Il se dit des choses, qui ont un cours tortueux, une direction tortueuse. *Une rivière, un ruisseau qui* serpente *dans la prairie. Ce chemin va en* serpentant. *Le lière monte au tour des arbres en* serpentant (Acad.).

> Et des ruisseaux de lait *serpentaient* dans les plaines.
> Boileau.

— *Ind. pr.* Je serpente, tu serpentes, il serpente, nous serpentons, vous serpentez, ils serpentent.—*Imp.* Je serpentais, tu serpentais, il serpentait, nous serpentions, vous serpentiez, ils serpentaient. — *Passé déf.* Je serpentai, tu serpentas, il serpenta, nous serpentâmes, vous serpentâtes, ils serpentèrent.— *Passé indéf.* J'ai serpenté, etc. — *Passé ant.* J'eus serpenté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais serpenté, etc. — *Futur.* Je serpenterai, tu serpenteras, il serpentera, nous serpenterons, vous serpenterez, ils serpenteront. — *Futur anter.* J'aurai serpenté, etc. — *Cond. prés.* Je serpenterais, tu

serpenterais, il serpenterait, nous serpenterions, vous serpenteriez, ils serpenteraient. — *Passé.* J'aurais serpenté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse serpenté, etc. — *Impérat. prés.* Serpente, serpentons, serpentez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez serpenté. — *Subj. prés.* Que je serpente, que tu serpentes, qu'il serpente, que nous serpentions, que vous serpentiez, qu'ils serpentent. — *Imp.* Que je serpentasse, que tu serpentasses, qu'il serpentât, que nous serpentassions, que vous serpentassiez, qu'ils serpentassent. — *Passé.* Que j'aie serpenté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse serpenté, etc. — *Infinitif prés.* Serpenter. — *Passé.* Avoir serpenté — *Part. prés.* Serpentant (invar.). — *Passé.* Serpenté, serpentée, serpentés, serpentées. — *Passé comp.* Ayant serpenté.

SERPER, v. n., 1re conjug. (*Cérepé*), lever l'ancre. Ne se dit que des galères et des bâtiments de bas bord. *Dès que l'escadre eut appareillé, les galères* serpèrent. Ne se conjugue qu'aux troisièmes personnes. — *Ind. pr.* Il serpe, ils serpent. — *Imp.* Il serpait, ils serpaient. — *Passé défini.* Il serpa, il serpèrent. — *Passé ind.* Il a serpé, etc. — *Passé ant.* Il eut serpé, etc. — *Plus-que-parf.* Il avait serpé, etc. — *Futur.* Il serpera, ils serperont. — *Futur ant.* Il aura serpé, etc. — *Cond. prés.* Il serperait, ils serperaient. — *Passé.* Il aurait serpé, etc. — *On dit aussi :* Il eut serpé, etc. — *Point d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il serpe, qu'ils serpent. — *Imp.* Qu'il serpât, qu'ils serpassent. — *Passé.* Qu'il ait serpé, etc. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût serpé, etc. — *Infin. prés.* Serper. — *Passé.* Avoir serpé. — *Part. prés.* Serpant (invar.). — *Passé.* Serpé, serpée, serpés, serpées. — *Passé comp.* Ayant serpé.

SERRER, v. a. 1re conj. (*Cêré*), étreindre, presser. Serrer *la main à quelqu'un, lui* serrer *les doigts. Des souliers qui* serrent *les pieds. Ce cordon là est trop lâche, il le faut* serrer *davantage*, serrer *les sangles d'un cheval. « Vous dirai-je que Saint Louis* serra *son corps d'un cilice presque continuel* » (Fléch.). Serrer *les dents*, serrer *son écriture*, serrez *vos lignes*. — En terme de marine, serrer *les voiles*, les plier. — On dit figurément, serrer *les nœuds de l'amitié*, pour dire, rendre l'amitié plus étroite entre deux personnes ; *Cela a* serré *davantage les nœuds de leur amitié* (Acad.). On dit aussi au fig. serrer *les pouces à quelqu'un*, le contraindre, à force de menaces, à avouer la vérité. *S'il n'avoue tout* serrez-*lui les pouces*. — Poursuivre vivement. Serrer *quelqu'un de près*. — *Cela* serre *le cœur*, se dit d'une chose qui excite vivement la sensibilité, qui cause une grande pitié. *Les amis, les proches que le pécheur mourant voit autour de son lit, achèvent de lui* serrer *le cœur* (Mass.). Serrer, signifie aussi joindre près à près. *Vous nous avez trop* serrés. Serrez *vos pieds l'un contre l'autre*. — Fig. Serrer *son style*, retrancher ce qu'il y a de superflu dans son style. Serrer *son jeu*, ne pas l'étendre, ne pas l'exposer. — En t. d'art militaire, serrer *les rangs*, serrer *les files*, laisser moins d'espace en marchant, observer les distances. Serrez *vos rangs qu'on se soutienne*. Serrer signifie encore mettre une chose en un lieu où elle ne soit exposée ni à être volée, ni à s'égarer, serrer *des hardes*. Serrer *quelque chose sous la clef*. — Mettre à couvert. Serrer *les foins*, serrer *les blés*. — *Indic. prés.* je serre, tu serres, il serre, nous serrons, vous serrez, ils serrent. — *Imparf.* Je serrais, tu serrais, il serrait, nous serrions, vous serriez, ils serraient. — *Passé def.* Je serrai, tu serras, il serra, nous serrâmee, vous serrâtes ils serrèrent. — *Passé ind.* J'ai serré, etc — *Passé ant.* J'eus serre, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais serré, etc. — *Futur.* Je serrerai, tu serreras, il serrera, nous serrerons, vous serrerez, ils serreront. — *Futur ant.* J'aurai serré, etc. — *Condit. prés.* Je serrerais, tu serrerais, il serrerait, nous serrerions, vous serreriez, ils serreraient. — *Passé.* J'aurais serré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse serré, etc. — *Impér. prés.* Serre, serrons, serrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez serré. — *Subj. prés.* Que je serre, que tu serres, qu'il serre, que nous serrions, que vous serriez, qu'ils serrent. — *Imparf.* Que je serrasse, que tu serrasses, qu'il serrât, que nous serrassions, que vous serrassiez, qu'ils serrassent. — *Passé.* Que j'aie serré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse serré, etc. — *Infinitif prés.* Serrer. — *Passé.* Avoir serré. — *Part. prés.* Serrant (inv.). — *Passé.* Serré, serrée, serrés, serrées. — Il s'emploie au propre et au figuré. *Ce drap est bien* serré, *il a l'air d'être bon.* — *Son style est* serré ; *avoir le cœur* serré ; *il ne faut pas tenir les enfants trop* serrés.

il faut leur laisser un peu de liberté. *Il a un jeu bien* serré, c'est-à-dire prudent. *Serré* s'emploie quelquefois adverbialem., dans le style familier. *Il joue* serré. *Il ment* serré, pour dire effrontément. *Il a gelé* serré *cette nuit.*— *Passé comp.* Ayant serré.— Pron. *Se serrer.* Se serrer *contre le mur*, se mettre tout à fait contre. Se serrer *avec une ceinture.* — Se presser. Se serrer *l'un contre l'autre, les uns contre les autres.*— Réciproq. *Les courtisans* se serrent *les mains et s'embrassent tout en cherchant à se renverser* (Boiste). — Passif. *Etre serré.* Le part. régit *par.*

SERTIR, v. a., 2e conj. (*Cèretir*), t. de joaillier, enchâsser une pierre dans un chaton. Sertir *un diamant.*—*Ind. prés.* Je sertis, tu sertis, il sertit, nous sertissons, vous sertissez, ils sertissent. — *Imp.* Je sertissais, tu sertissais, il sertissait, nous sertissions, vous sertissiez, ils sertissaient. — *Passé déf.* Je sertis, tu sertis, il sertit, nous sertîmes, vous sertîtes, ils sertirent. — *Passé ind.* J'ai serti, etc. — *Passé antér.* J'eus serti, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais serti, etc. — *Futur.* Je sertirai, tu sertiras, il sertira, nous sertirons, vous sertirez, ils sertiront. — *Futur ant.* J'aurai serti, etc.—*Cond. prés.* Je sertirais, tu sertirais, il sertirait, nous sertirions, vous sertiriez, ils sertiraient. — *Passé.* J'aurais serti, etc.—*On dit aussi* : J'eusse serti, etc. — *Impér. prés.* Sertis, sertissons, sertissez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez serti. — *Subj. prés.* Que je sertisse, que tu sertisses, qu'il sertisse, que nous sertissions, que vous sertissiez, qu'ils sertissent. — *Imparfait.* Que je sertisse, que tu sertisses, qu'il sertît, que nous sertissions, que vous sertissiez, qu'ils sertissent. — *Passé.* Que j'aie serti, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse serti, etc.— *Infinit. prés.* Sertir.— *Passé.* Avoir serti.—*Part. prés.* Sertissant (invar.). — *Passé.* Serti, sertie, sertis, serties.— *Passé comp.* Ayant serti.— Se conjugue avec le pronom personnel : *Se sertir.*— Passif : *Etre serti.* Le participe régit *par.*

SERVIR, v. a. et n. irr., 2e conj. (*Cèrevir*), appartenir à un maître, faire un service. Servir *quelqu'un ; — un roi ; — sous les drapeaux*, etc. *Les grands peuvent trouver des amis, même parmi ceux qui les* servent (Massillon). On l'emploie dans le même sens pour *assister quelqu'un*, l'aider à sa besogne.

Debout à ses côtés, le jeune Eliacin,
Comme moi le *servait* en long habit de lin.
Racine.

— On dit servir *un dîner*, pour donner à dîner ; servir *la table*, la couvrir de mets. — Rendre de bons offices. Servir *ses amis. Il osa louer et* servir *ses amis en des temps où les autres n'osaient presque pas les plaindre* (Fléchier). — Neutral., il signifie être utile.

Ma foi, le jugement *sert* bien dans la lecture.
Boileau.

— *Servir de*, tenir la place de..., faire l'office de... Servir *de père*, servir *de prétexte*, etc.

J'ai *servi* malgré moi d'interprète à ses larmes.
Racine.

—*Servir à* signifie être utile, bon à quelque chose. *La grandeur est solide quand elle* sert *à la piété* (Fléch.).

La satire ne *sert* qu'à rendre un fat illustre.
Boileau.

— *Cela ne* sert *de rien*, et *cela ne* sert *à rien.* Le premier signifie une nullité absolue de service. *Souvent les plaintes des malheureux ne* servent de *rien.* Le second signifie une nullité momentanée de service, un défaut d'emploi. *Il a des talents qui ne lui* servent à *rien.* — *A quoi* sert-*il?* et *de quoi* sert-*il?* exigent le subjonctif dans les propositions subordonnées. *A quoi a-t il* servi *que vous soyez venu si matin ?* — On dit *faire* servir *à...* et *faire* servir *de...*, pour signifier employer, user de... *Admirez, femmes riches, et tremblez, vous qui faites* servir *votre délicatesse de prétexte à votre dureté* (Fléchier). *Détourner à des usages profanes les richesses du sanctuaire, ce serait faire* servir *Dieu à l'iniquité* (Mass.). — *Servir* signifie encore être d'usage. *Cet habit ne* sert *plus ; ce cheval ne peut plus* servir, etc.— *Indic. prés.* Je sers, tu sers, il sert, nous servons, vous servez, ils servent. — *Imp.* Je servais, tu servais, il servait, nous servions, vous serviez, ils servaient.— *Passé déf.* Je servis, tu servis, il servit, nous servîmes, vous servîtes, ils servirent. — *Pass. indéf.* J'ai servi, etc. — *Passé ant.* J'eus servi, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais servi, etc. — *Futur.* Je servirai, tu serviras, il servira, nous servirons, vous servirez, ils serviront.—*Futur antér.* J'aurai servi, etc. —*Cond. prés.* Je servirais, tu servirais, il servirait, nous servirions, vous serviriez, ils serviraient.— *Passé.* J'aurais servi, etc. — *On dit aussi* : J'eusse servi, etc. — *Im-*

pérat. prés. Sers, servons, servez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez servi.—*Subj. prés.* Que je serve, que tu serves, qu'il serve, que nous servions, que vous serviez, qu'ils servent — *Imparf.* Que je servisse, que tu servisses, qu'il servît, que nous servissions, que vous servissiez, qu'ils servissent. — *Passé.* Que j'aie servi, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse servi, etc.—*Inf. prés.* Servir.—*Passé.* Avoir servi. — *Part. prés.* Servant variable comme adjectif verbal. *Gentils hommes* servants, *chevaliers* servants. Il est substantif au féminin *une servante,* il est encore usité comme terme de civilité. *Je suis votre servante.*—*Passé.* Servi, servie, servis, servies. — *Passé comp.* Ayant servi.— Se conjugue avec le pronom personnel : *se servir.* User de.... Se servir *du crédit, de l'argent de quelqu'un.*

Vous vous êtes *servi* de ma funeste main
Pour mettre à votre fils un poignard dans le sein,
Racine.

— Passif : *Être servi.* Le participe régit *par.*

SÉVIR, v. n., 2e conjug. (*Cévir*), traiter avec rigueur, punir, châtier un coupable. *On a justement* sévi *contre ce scélérat. Il a eu raison de* sévir *contre ce fils coupable.*—Il se dit aussi en parlant des choses. *Les lois ne sauraient trop* sévir *contre ce genre de crime.* — T. de Palais. Il se dit en parlant des mauvais traitements d'un supérieur à l'égard d'un inférieur ; comme d'un père à l'égard de son fils, d'un mari à l'égard de sa femme, d'un maître à l'égard d'un domestique. *Cette femme se plaint que son mari a* sévi *plusieurs fois contre elle.*—*Indicatif présent.* Je sévis, tu sévis, il sévit, nous sévissons, vous sévissez, ils sévissent.—*Imparf.* Je sévissais, tu sévissais, il sévissait, nous sévissions, vous sévissiez, ils sévissaient. — *Passé défini.* Je sévis, tu sévis, il sévit, nous sévîmes, vous sévîtes, ils sévirent.—*Passé ind.* J'ai sévi, etc.—*Passé ant.* J'eus sévi, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais sévi, etc.—*Futur.* Je sévirai, tu séviras, il sévira, nous sévirons, vous sévirez, ils séviront.—*Futur ant.* J'aurai sévi, etc. — *Cond. prés.* Je sévirais, tu sévirais, il sévirait, nous sévirions, vous séviriez, ils séviraient. — *Passé.* J'aurais sévi, etc. — *On dit aussi :* J'eusse sévi, etc.—*Impér. prés.* Sévis, sévissons, sévissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez sévi.— *Subj. prés.* Que je sévisse, que tu sévisses, qu'il sévisse, que nous sévissions, que vous sévissiez, qu'ils sévissent. — *Imparfait.* Que je sévisse, que tu sévisses, qu'il sévît, que nous sévissions, que vous sévissiez, qu'ils sévissent. — *Passé.* Que j'aie sévi, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse sévi, etc.—*Infin. prés.* Sévir. — *Passé.* Avoir sévi. — *Part. prés.* Sévissant (invar.). — *Passé.* Sévi (invar.). —*Passé compos.* Ayant sévi.

SEVRER, v. a., 1re conj. (*Cevré*), ôter à un enfant l'usage du lait de sa nourrice pour le faire passer aux aliments plus solides. *On n'a* sevré *cet enfant qu'à deux ans* (Acad.). *Mon âme, dit le prophète, a été comme un enfant* sevré ; *je me suis arraché moi-même aux douceurs de la gloire humaine* (Bossuet).

Moi donc qui connais peu Phébus et ses douceurs,
Qui suis nouveau *sevré* sur le mont des neuf sœurs.
Boileau.

— Se dit aussi des animaux. Sevrer *un veau, un chien,* etc. Sevrer *une marcotte,* la séparer de la plante, de l'arbre qui l'a produite.—Fig. Priver, frustrer quelqu'un de quelque chose. *On l'a* sevré *des avantages que cette place lui procurait* (Ac.). — *Indic. prés.* Je sèvre, tu sèvres, il sèvre, nous sevrons, vous sevrez, ils sèvrent. —*Imp.* Je sevrais, tu sevrais, il sevrait, nous sevrions, vous sevriez, ils sevraient. — *Passé défini.* Je sevrai, tu sevras, il sevra, nous sevrâmes, vous sevrâtes, ils sevrèrent. — *Passé indéf.* J'ai sevré, etc. — *Passé ant.* J'eus sevré, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais sevré, etc.—*Futur.* Je sèvrerai, tu sèvreras, il sèvrera, nous sèvrerons, vous sèvrerez, ils sèvreront — *Futur antér.* J'aurai sevré, etc.—*Cond. prés.* Je sèvrerais, tu sèvrerais, il sèvrerait, nous sèvrerions, vous sèvreriez, ils sèvreraient.— *Passé.* J'aurais sevré, etc.— *On dit aussi :* J'eusse sevré, etc.—*Impér. prés.* Sèvre, sevrons, sevrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez sevré. — *Subj. prés.* Que je sèvre, que tu sèvres, qu'il sèvre, que nous sevrions, que vous sevriez, qu'ils sèvrent. —*Imparf.* Que je sevrasse, que tu sevrasses, qu'il sevrât, que nous sevrassions, que vous sevrassiez, qu'ils sevrassent.— *Passé.* Que j'aie sevré, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse sevré, etc.—*Infin. prés.* Sevrer.— *Passé.* Avoir sevré. — *Partic. prés.* Sevrant (invar.). — *Passé.* Sevré, sevrée, sevrés, sevrées.—*Passé comp.* Ayant sevré. —Se conjugue avec le pronom personnel : *se sevrer,* se priver. Se sevrer *des plaisirs du monde. Le malheur des tems l'a forcé*

à se sevrer de bien des choses (Academ.). — Passif : *Etre sevré.* Le participe régit *par.*

SEXTUPLER, v.a. 1re conj. (*Cékcetuplé*), rendre six fois plus grand. Multiplier par six. *Le nombre trois* sextuplé *donne dix-huit.* — *Ind. prés.* Je sextuple, tu sextuples, il sextuple, nous sextuplons, vous sextuplez, ils sextuplent. — *Imparf.* Je sextuplais, tu sextuplais, il sextuplait, nous sextuplions, vous sextupliez, ils sextuplaient. — *Passé déf.* Je sextuplai, tu sextuplas, il sextupla, nous sextuplâmes, vous sextuplâtes, ils sextuplèrent.—*Passé ind.* J'ai sextuplé, etc. — *Passé antér.* J'eus sextuplé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais sextuplé, etc. — *Futur.* Je sextuplerai, tu sextupleras, il sextuplera, nous sextuplerons, vous sextuplerez, ils sextupleront. — *Futur ant.* J'aurai sextuplé, etc. — *Cond. prés.* Je sextuplerais, tu sextuplerais, il sextuplerait, nous sextuplerions, vous sextupleriez, ils sextupleraient. — *Passé.* J'aurais sextuplé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse sextuplé, etc. — *Impérat. présent.* Sextuple, sextuplons, sextuplez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez sextuplé. — *Subj. prés.* Que je sextuple, que tu sextuples, qu'il sextuple, que nous sextuplions, que vous sextupliez, qu'ils sextuplent.— *Imparf.* Que je sextuplasse, que tu sextuplasses, qu'il sextuplât, que nous sextuplassions, que vous sextuplassiez, qu'ils sextuplassent. — *Passé.* Que j'aie sextuplé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse sextuplé, etc. — *Infin. prés.* Sextupler. —*Passé.* Avoir sextuplé. — *Part. prés.* Sextuplant (inv.). — *Passé.* Sextuplé, sextuplée, sextuplés, sextuplées.—*Passé comp.* Ayant sextuplé. Pron. *Se sextupler.* — Passif : *Etre sextuplé.* Le participe régit *par.*

SIÉGER, v. n. 1re conj.(*Ciéjé*), Tenir le siège pontifical ou épiscopal. *Tel pape tel évêque* siégea *tant d'années.* — Se dit aussi des juges, des tribunaux. *La cour de cassassion* siège *à Paris. Ce juge doit* siéger *dans cette affaire.* — Résider d'habitude. *Allez dans telle maison, c'est là qu'il* siège *tous les matins.* — *Ce n'est pas là que* siège *le mal,* ce n'est pas là qu'il est. *Ce n'est pas là que* siège *la question,* ce n'est pas en cela qu'elle consiste. — *Ind. pr.* Je siège, tu sièges, il siège, nous siégeons, vous siégez, ils siègent. — *Imp.* Je siégeais, tu siégeais, il siégeait, nous siégions, vous siégiez, ils siégeaient. — *Passé défini.* Je siégeai, tu siégeas, il siégea, nous siégeâmes, vous siégeâtes, ils siégèrent. — *Passé ind.* J'ai siégé, etc. — *Passé ant.* J'eus siégé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais siégé, etc. — *Futur.* Je siègerai, tu siègeras, il siègera, nous siègerons, vous siègerez, ils siègeront. — *Passé.* J'aurai siégé, etc.— *Cond. prés.* Je siègerais, tu siègerais, il siègerait, nous siègerions, vous siègeriez, ils siègeraient. —*Passé.* J'aurais siégé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse siégé, etc. — *Impér. prés.* Siège, siégeons, siégez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez siégé. — *Subj. prés.* Que je siège, que tu sièges, qu'il siège, que nous siégions, que vous siégiez, qu'ils siègent. — *Imparf.* Que je siégeasse, que tu siégeasses, qu'il siégeât, que nous siégeassions, que vous siégeassiez, qu'ils siégeassent. — *Passé.* Que j'aie siégé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse siégé, etc. — *Inf. prés.* Siéger. — *Passé.* Avoir siégé. — *Part. prés.* Siégeant (inv.). — *Passé.* Siégé (invar.). — *Passé comp.* Ayant siégé.

SIFFLER, v. a. et n. 1re conjug. (*Ciflé*), former un son aigu avec la langue et les lèvres, soit eu poussant ou aspirant l'air, soit en soufflant dans un sifflet, dans une clef forée, etc. *Il* siffle *bien. Je l'ai entendu* siffler. *Les voleurs, les braconniers* sifflent *pour s'avertir.* — Fig. et fam. *Il n'a qu'à* siffler, il n'a qu'à faire connaître sa volonté pour être obéi. — On dit de quelqu'un dont la prononciation est accompagnée d'un certain sifflement, *il* siffle *en parlant.* — Il exprime aussi le son aigu que forme certains animaux. *Les serpents, les cignes, etc.* sifflent *quand ils sont en colère. Siffler* se dit du bruit causé par le vent, une balle de fusil, même une pierre lancée avec force. *Ecoutez le vent comme* il siffle (Acad.). *Les balles nous* sifflaient *aux oreilles.* —Activ., il signifie chanter un air en sifflant. Siffler *une contredanse, une valse. Il* siffle *toutes sortes d'air.* — On dit, siffler *un oiseau*, lui apprendre à siffler des airs. Siffler *un serein, un merle. Ce merle* siffle *tout ce qu'on lui apprend.* — Siffler *quelqu'un*, signifie l'instruire de ce qu'il aura à dire ou à faire. *Il ne pouvait manquer de bien répondre, on l'avait assez* sifflé. — Désapprouver avec dérision. Siffler *un acteur, une pièce. Si vous faites une proposition, on vous* sifflera. —

Ind. prés. Je siffle, tu siffles, il siffle, nous sifflons, vous sifflez, ils sifflent. — *Imp.* Je sifflais, tu sifflais, il sifflait, nous sifflions, vous siffliez, ils sifflaient. — *Passé défini.* Je sifflai, tu sifflas, il siffla, nous sifflâmes, vous sifflâtes, ils sifflèrent. — *passé indé.* J'ai sifflé, etc. — *Passé ant.* J'eus sifflé, etc. — *Plus-que-Parf.* J'avais sifflé, etc. — *Futur.* Je sifflerai, tu siffleras, il sifflera, nous sifflerons, vous sifflerez, ils siffleront. — *Futur ant.* J'aurai sifflé, etc. — *Cond. prés.* Je sifflerais, tu sifflerais, il sifflerait nous sifflerions, vous siffleriez, il siffleraient. — *Passé* J'aurais sifflé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse sifflé, etc. — *Impér. prés.* Siffle, sifflons, sifflez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez sifflé. — *Subj. prés.* Que je siffle, que tu siffles, qu'il siffle, que nous sifflions, que vous siffliez, qu'ils sifflent. —*Imparf.* Que je sifflasse, que tu sifflasses, qu'il sifflât, que nous sifflassions, que vous sifflassiez, qu'ils sifflassent. — *Passé* Que etc. j'aie sifflé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse sifflé, etc.—*Infin. prés.* —*Passé.* Avoir sifflé. — *Part. prés.* Sifflant (var.). *Consonnes* sifflantes.—*Passé.* Sifflé, Sifflée, sifflés, sifflées. — *Passé comp.* Ayant sifflé. — S'emdloie avec le pronom personnel dans un sens passif : *se siffler. Cet oiseau* se fiffle ; *cet air* se siffle *dans les rues.* — Pronom. et récip. *Cet acteur* se serait sifflé, *s'il avait pu se voir jouer.* Nous nous sifflerons *les uns les autres sur le théâtre du monde.* — Passif : *être sifflé.* Le participe régit *par. Cet acteur a été* sifflé par *la cabale.*

SIGNALER, v. n. 1re conj. (*Cignialé*), faire par écrit une espèce de description de la figure d'un soldat qu'on enrôle, marquant son âge, sa taille, la couleur de ses cheveux, etc. Signaler *les soldats de recrue.* (Vieux sens). — Il signifie aussi, donner le signalement d'une personne qu'on veut faire connaître. *Cet homme est* signalé *à la police.* — Par extension, appeler, attirer l'attention de quelqu'un sur une personne ou sur une chose. *Il fut* signalé *à l'autorité comme un homme très dangereux.* Il signifie en outre, donner avis par des signaux. Signaler *un vaisseau, une flotte*, etc. Signaler *l'ennemi*, signaler *la terre.* Fig. montrer d'une manière éclatante, donner des preuves publiques d'une qualité, d'une vertu *Il a* signalé *son courage, sa valeur dans cette occasion. Il a* signalé *son zèle.*

C'est par là qu'un prélat *signala* sa vigueur.
Il *signala* pour moi sa pompeuse largesse.
Tu *signales* pour moi ton zèle et ton courage.
Boileau.

— *Ind. prés* Je signale, tu signales, il signale, nous signalons, vous signalez, ils signalent. — *Imparf.* Je signalais, tu signalais, il signalait, nous signalions, vous signaliez, ils signalaient. — *Passé défi.* Je signalai, tu signalas, il signala, nous signalâmes, vous signalâtes, ils signalèrent. — *Passé ind.* J'ai signalé, etc. — *Passé antér.* J'eus signalé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais signalé, etc — *Futur.* Je signalerai, tu signaleras, il signalera, nous signalerons, vous signalerez, ils signaleront. — *Futur antér.* J'aurai signalé, etc. — *Condit. prés.* Je signalerais, tu signalerais, il signalerait, nous signalerions, vous signaleriez, ils signaleraient.—*Passé*. J'aurais signalé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse signalé, etc. — *Impératif prés.* Signale, signalons, signalez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez signalé.—*Subj. prés.* Que je signale, que tu signales, qu'il signale, que nous signalions, que vous signaliez, qu'ils signalent. — *Imp.* Que je signalasse, que tu signalasses, qu'il signalât, que nous signalassions, que vous signalassiez, qu'ils signalassent. —*Passé.* Que j'aie signalé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse signalé, etc. — *Inf. prés.* Signaler. — *Passé.* Avoir signalé. — *Participe prés.* Signalant. — *Passé.* Signalé signalée, signalés, signalées. — *Passé comp.* Ayant signalé. Pronom. *Se signaler*, se distinguer, se rendre célèbre. *Il s'est* signalé *en divers occasions* (Acad.). « *Dans le calme d'une profonde paix, vous aurez des moyens de vous* signaler »(Bos.). — En mauvaise part. *Il s'est* signalé *par ses friponneries.* — Passif *Etre signalé.* Le part. régit *part.*

SIGNER, v. a., 1re conj. (*Cignié*), mettre son seing à une lettre, à une promesse, à un contrat, etc. Signer *un contrat, une requête, un arrêt.* Signer *de confiance.* Signer *une lettre, une dépêche.* « *Jamais amnistie ne fut* signée *de meilleure foi... — Saint-Louis, si facile à* signer *des grâces et à modérer ses ressentiments.* » (Fléchier). — Figur. *Je vous le* signerais *de mon sang, je suis prêt à vous le* signer *de mon sang*, locution dont on se sert pour affirmer qu'un fait, une assertion sont vrais. — *Indic. prés.* Je signe, tu signes, il signe, nous signons, vous signez, ils signent.

— *Imp.* Je signais, tu signais, il signait, nous signions, vous signiez, ils signaient. — *Passé déf.* Je signai, tu signas, il signa, nous signâmes, vous signâtes, ils signèrent. — *Passé indéf.* J'ai signé, etc. — *Passé antér.* J'eus signé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais signé, etc. — *Futur.* Je signerai, tu signeras, il signera, nous signerons, vous signerez, ils signeront. — *Futur ant.* J'aurai signé, etc. — *Cond. prés.* Je signerais, tu signerais, il signerait, nous signerions, vous signeriez, ils signeraient. — *Passé.* J'aurais signé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse signé, etc. — *Impér. prés.* Signe, signons, signez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez signé. — *Subj. prés.* Que je signe, que tu signes, qu'il signe, que nous signions, que vous signiez, qu'ils signent. — *Imp.* Que je signasse, que tu signasses, qu'il signât, que nous signassions, que vous signassiez, qu'ils signassent. — *Passé.* Que j'aie signé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse signé, etc. — *Inf. prés.* Signer. — *Passé.* Avoir signé. — *Participe prés.* Signant (inv.). — *Pass.* Signé, signée, signés, signées. — *Passé comp.* Ayant signé. — Il se conjugue avec le pronom personnel : *se signer.* Se signer *dévotement*, faire le signe de la croix. — Passif : *Etre signé.* Le part. régit *par.*

SIGNIFIER, v. a., 1re conj. (*Cignifié*). dénoter, marquer quelque chose, être signe de quelque chose. *Tous ces murmures, toutes ces assemblées clandestines ne* signifient *rien de bon. Que* signifie *ce discours, cette conduite? Ce qu'il dit ne* signifie *rien. Tout cela ne* signifie *rien*, c'est-à-dire, on ne peut rien induire de ses paroles, elles ne sont pas concluantes. — T. gram. Ce qu'on entend par un mot. *Ce mot latin* signifie *telle chose en français. Ce mot* signifie *telle chose au propre et telle chose au figuré.* (Acad.). *J'écrirai, dit le Seigneur, mon nom nouveau, le nom de la cité de mon Dieu, le nom de la nouvelle Jérusalem; or ces noms* signifient, *une foi vive dans l'intérieur, etc.* (Bossuet.) — Notifier, déclarer, faire connaître quelque chose par paroles expressives. *Je lui ai déjà* signifié *que je ne voulais pas qu'il mît le pied chez moi. Je vous ai suffisamment* signifié *mes intentions. On lui a* signifié *que...* — Notifier par voie de justice, par ministère d'huissier. Signifier *un arrêt, un jugement.* Signifier *des offres, etc.* La lettre *i* se double aux premières et secondes personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. — *Indicat. prés.* Je signifie, tu signifies, il signifie, nous signifions, vous signifiez, ils signifient. — *Imp.* Je signifiais, tu signifiais, il signifiait, nous signifiions, vous signifiiez, ils signifiaient. — *Passé. déf.* Je signifiai, tu signifias, il signifia, nous signifiâmes, vous signifiâtes, ils signifièrent. — *Passé ind.* J'ai signifié, etc. — *Passé ant.* J'eus signifié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais signifié, etc. — *Futur.* Je signifierai, tu signifieras, il signifiera, nous signifierons vous signifierez, ils signifieront. — *Futur ant.* J'aurai signifié, etc. — *Cond. prés.* Je signifierais, tu signifierais, il signifierait, nous signifierions, vous signifieriez, ils signifieraient. — *Passé.* J'aurais signifié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse signifié, etc. — *Impér. prés.* Signifie, signifions, signifiez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez signifié. — *Subj. prés.* Que je signifie, que tu signifies, qu'il signifie, que nous signifiions, que vous signifiiez, qu'ils signifient. — *Imparf.* Que je signifiasse, que tu signifiasses, qu'il signifiât, que nous signifiassions, que vous signifiassiez, qu'ils signifiassent. — *Passé.* Que j'aie signifié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse signifié, etc. — *Infin. prés.* Signifier. — *Passé.* Avoir signifié. — *Part. prés.* Signifiant (varia.). — *Passé.* Signifié, signifiée, signifiés, signifiées. — *Passé comp.* Ayant signifié. — S'emploie avec le pron. pers., *se signifier. Cet acte doit* se signifier *dans la huitaine.* — Passif : *Etre signifié.* Le participe régit *de* et *par.*

SILLER, v. n., 1re conj. (*Ci-ié*), terme de mar. Il se dit d'un bâtiment qui coupe, qui fend les flots en avançant. *Ce vaisseau* sille *bien. Ce bâtiment* sillait *à l'ouest, au nord.* Il est peu usité, et dans ce sens ne se conjugue qu'aux troisièmes personnes. — *Ind. prés.* Il sille, ils sillent. — *Imp.* Il sillait, ils sillaient. — *Passé déf.* Il silla, ils sillèrent. — *Passé indéf.* Il a sillé, etc. — *Passé antér.* Il eut sillé, etc. — *Plus-que-parf.* Il avait sillé, etc. — *Futur.* Il sillera, ils silleront. — *Futur ant.* Il aura sillé, etc. — *Cond. prés.* Il sillerait, ils silleraient. — *Passé.* Il aurait sillé, etc. — *On dit aussi :* Il eut sillé, etc. — *Point d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il sille, qu'ils sillent. — *Imp.* Qu'il sillât, qu'ils sillassent. — *Passé.* Qu'il ait sillé, etc. — *Plus que-parf.* Qu'il eût sillé, etc. — *Inf. prés.* Siller. — *Passé.* Avoir sillé. — *Part. prés.* Sillant (invariable). — *Passé.* Sillé

(invar.).—*Passé comp.* Ayant sillé.

SILLER, v. a., 1re conj. (*Ci-ié*), terme de fauconnerie, coudre les paupières d'un oiseau de proie afin qu'il ne se débatte point. *On a* sillé *ce gerfaut.* Maintenant qu'on ne chasse plus au faucon, ce verbe est peu usité. Il peut néanmoins se conjuguer à toutes les personnes; s'emploie avec le pronom personnel dans un sens, *se siller. Ce tiercelet* se sillera. — Passif : *Etre sillé.* Le part. régit *par.*

SILLONNER, v. a., 1re conj. (*Ci-ioné*), faire des sillons. Dans le sens propre, il n'est guère d'usage qu'au participe. *Un champ bien* sillonné. —Au figur. et dans le langage poétique, il est plus usité. Il signifie naviguer. Sillonner *les mers*, *les pleines humides, la pleine liquide*, il se dit aussi de certaines choses qui font des traces en passant, qui laissent des traces sur leur passage. *Un reptile qui se meut en* sillonnant *la vase, le limon. Les torrents qui* sillonnent *le flanc des montagnes. L'éclair, la foudre a* sillonné *la nue. Leurs vaisseaux* sillonnent *les mers. L'âge lui a* sillonné *le front.* (Acad.). — *Indic. prés.* Je sillonne, tu sillonnes, il sillonne, nous sillonnons, vous sillonnez, ils sillonnent. — *Imparf.* Je sillonnais, tu sillonnais, il sillonnait, nous sillonnions, vous sillonniez, ils sillonnaient. — *Passé déf.* Je sillonnai, tu sillonnas, il sillonna, nous sillonnâmes, vous sillonnâtes, ils sillonnèrent. — *Passé ind.* J'ai sillonné, etc. — *Passé ant.* J'eus sillonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais sillonné, etc. — *Futur.* Je sillonnerai, tu sillonneras, il sillonnera, nous sillonnerons, vous sillonnerez, ils sillonneront. — *Futur ant.* J'aurai sillonné, etc.— *Cond. prés.* Je sillonnerais, tu sillonnerais, il sillonnerait, nous sillonnerions, vous sillonneriez, ils sillonneraient. — *Passé.* J'aurais sillonné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse sillonné, etc. — *Impér. prés.* Sillonne, sillonnons, sillonnez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez sillonné. — *Subj. prés.* Que je sillonne, que tu sillonnes, qu'il sillonne, que nous sillonnions, que vous sillonniez, qu'ils sillonnent. — *Imparfait.* Que je sillonnasse, que tu sillonnasses, qu'il sillonnât, que nous sillonnassions, que vous sillonnassiez, qu'ils sillonnassent. — *Pass.* Que j'aie sillonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse sillonné, etc. — *Infinitif prés.* Sillonner. — *Passé.* Avoir sillonné. — *Part. prés.* Sillonnant (invar.). — *Passé.* Sillonné, sillonnée, sillonnés, sillonnées. — *Passé comp.* Ayant sillonné. —Se conjugue avec le pron. personnel. *Se sillonner.* Au fig. *Son front* se sillonne. (Omiss. de l'Ac.). — Passif : *Etre sillonné. Son front est tout* sillonné *de rides* Le participe régit *de* et *par.* Sillonné par *le torrent.*

SIMPLIFIER, v. a., 1re conj. (*Ceinplifié*), rendre simple, moins composé. Simplifier *un récit, une question, une méthode, une affaire.* Simplifier *un bénéfice* faire d'un bénéfice à charge d'âmes un bénéfice simple. La lettre *i* se double aux premières et secondes personnes de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. — *Ind. prés.* Je simplifie, tu simplifies, il simplifie, nous simplifions vous simplifiez, ils simplifient. — *Imp.* Je simplifiais, tu simplifiais, il simplifiait, nous simplifiions, vous simplifiiez, ils simplifiaient. — *Passé déf.* Je simplifiai, tu simplifias, il simplifia, nous simplifiâmes, vous simplifiâtes, ils simplifièrent. —*Passé ind.* J'ai simplifié, etc.—*Passé antér.* J'eus simplifié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais simplifié, etc. — *Futur.* Je simplifierai, tu simplifieras, il simplifiera, nous simplifierons, vous simplifierez, ils simplifieront. — *Futur ant.* J'aurai simplifié, etc. — *Cond. prés.* Je simplifierais, tu simplifierais, il simplifierait, nous simplifierions, vous simplifieriez, ils simplifieraient. — *Passé.* J'aurais simplifié, etc. — *On dit aussi* : J'eusse simplifié, etc. — *Impératif prés.* Simplifie, simplifions, simplifiez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez simplifié. — *Subjonctif prés.* Que je simplifie, que tu simplifies, qu'il simplifie, que nous simplifiions, que vous simplifiiez, qu'ils simplifient. — *Imparf.* Que je simplifiasse, que tu simplifiasses, qu'il simplifiât, que nous simplifiassions, que vous simplifiassiez, qu'ils simplifiassent. — *Pass.* Que j'aie simplifié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse simplifié, etc. — *Inf. prés.* Simplifier. — *Passé.* Avoir simplifié. —*Part. prés.* Simplifiant (var.). — *Passé.* Simplifié, simplifiée, simplifiés, simplifiées. — *Passé comp.* Ayant simplifié. — Pronominalement : *se simplifier. Grâce à vos observations, notre affaire* se simplifie (Acad.). — Passif : *Etre simplifié.* Le part. régit *par. Cette question a été bien* simplifié par *l'orateur.*

SIMULER, v. a., 1re conj. (*Cimulé*), terme de jurisp. feindre, faire paraître comme réelle une chose qui n'est point. Simuler *une vente, une donation.* Dans le langage

ordinaire. Simuler *un combat*. Simuler *une attaque*. (Acad.). — Au figuré, simuler *la passion*, simuler *une grande colère, etc.* — *Indicatif présent.* Je simule, tu simules, il simule, nous simulons, vous simulez, ils simulent. — *Imp.* Je simulais, tu simulais, il simulait, nous simulions, vous simuliez, ils simulaient. — *Passé déf.* Je simulai, tu simulas, il simula, nous simulâmes, vous simulâtes, ils simulèrent. — *Passé ind.* J'ai simulé, etc. — *Passé ant.* J'eus simulé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais simulé, etc.—*Futur.* Je simulerai, tu simuleras, il simulera, nous simulerons, vous simulerez, ils simuleront. — *Futur ant.* J'aurai simulé, etc.— *Cond prés.* Je simulerais, tu simulerais, il simulerait, nous simulerions, vous simuleriez, ils simuleraient. — *Passé.* J'aurais simulé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse simulé, etc. — *Impér. prés.* Simule, simulons, simulez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez simulé. — *Subj. prés.* Que je simule, que tu simules, qu'il simule, que nous simulions, que vous simuliez, qu'ils simulent. — *Imparf.* Que je simulasse, que tu simulasses, qu'il simulât, que nous simulassions, que vous simulassiez, qu'ils simulassent. — *Passé.* Que j'aie simulé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse simulé, etc. —*Inf. prés.* Simuler. — *Passé.* Avoir simulé. — *Part. prés.* Simulant (invar.). — *Passé.* Simulé, simulée, simulés, simulées. —*Passé comp.* Ayant simulé. — Passif : *être simulé.* Le participe régit *par.*

SINGER, v. a., 1re conjug. (*Ceinjé*), imiter, contrefaire. Singer *les manières d'un autre.* Singer *le grand seigneur, le philosophe, etc.* (Acad.). La lettre *g* est toujours suivie d'un *e* muet devant les voyelles *a* et *o*. — *Ind. présent.* Je singe, tu singes, il singe, nous singeons, vous singez, ils singent. — *Imparfait.* Je singeais, tu singeais, il singeait, nous singions, vous singiez, ils singeaient. — *Passé déf.* Je singeai, tu singeas, il singea, nous singeâmes, vous singeâtes, ils singèrent. — *Passé indéf.* J'ai singé, etc.—*Passé antérieur.* J'eus singé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais singé, etc. — *Futur.* Je singerai, tu singeras, il singera, nous singerons, vous singerez, ils singeront. — *Futur antér.* J'aurai singé, etc.— *Cond. prés.* Je singerais, tu singerais, il singerait, nous singerions, vous singeriez, ils singeraient.—*Passé.* J'aurais singé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse singé, etc, —*Impér. prés.* Singe, singeons, singez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez singé. — *Subj. prés.* Que je singe, que tu singes, qu'il singe, que nous singions, que vous singiez, qu'ils singent. — *Imparf.* Que je singeasse, que tu singeasses, qu'il singeât, que nous singeassions, que vous singeassiez, qu'ils singeassent. — *Passé.* Que j'aie singé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse singé, etc.— *Infin. prés.* Singer. — *Passé.* Avoir singé. — *Partic. prés.* Singeant (invar.). — *Passé.* Singé, singée, singés, singées. — *Passé comp.* Ayant singé. — Se conjugue pron. et réciproq. *se singer. La plupart des hommes* se singent *les uns les autres.* — Passif : *être singé.* Le part. régit *par. L'honnête homme n'est bien* singé *que* par *les grands hypocrites.*

SINGULARISER, v. a., 1re conj. (*Ceingularizé*), rendre singulier, extraordinaire. *Ayez une conduite qui vous distingue et non qui vous* singularise. *Je ne veux rien dans mon habillement qui me* singularise (Acad.). — *Ind. prés.* Je singularise, tu singularises, il singularise, nous singularisons, vous singularisez, ils singularisent. — *Imparf.* Je singularisais, tu singularisais, il singularisait, nous singularisions, vous singularisiez, ils singularisaient. — *Passé défini.* Je singularisai, tu singularisas, il singularisa, nous singularisâmes, vous singularisâtes, ils singularisèrent. — *Passé indéf.* J'ai singularisé, etc. — *Passé antér.* J'eus singularisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais singularisé, etc. — *Futur.* Je singulariserai, tu singulariseras, il singularisera, nous singulariserons, vous singulariserez, ils singulariseront. — *Futur antér.* J'aurai singularisé etc. — *Condit. prés.* Je singulariserais, tu singulariserais, il singulariserait, nous singulariserions, vous singulariseriez, ils singulariseraient. — *Pass.* J'aurais singularisé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse singularisé, etc. — *Impér. prés.* Singularise, singularisons, singularisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez singularisé. — *Subj. prés.* Que je singularise, que tu singularises, qu'il singularise, que nous singularisions, que vous singularisiez, qu'ils singularisent. — *Imparf.* Que je singularisasse, que tu singularisasses, qu'il singularisât, que nous singularisassions, que vous singularisassiez, qu'ils singularisassent. — *Passé.* Que j'aie singularisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse singularisé, etc. — *Infin. prés.*

Singulariser. — *Passé.* Avoir singularisé. —*Part. prés.* Singularisant (inv.).—*Passé.* Singularisé, singularisée, singularisés, singularisées. — *Passé comp.* Ayant singularisé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se singulariser*, se rendre singulier par ses opinions, ses actions, etc. Il ne se dit guère qu'en mauvaise part. *Il est dangereux de* se singulariser. *Il faut éviter de* se singulariser.—Passif : *Etre singularisé.* Le participe régit *par.* *Être* singularisé par *une opinion.*

SIROTER, v. n. a. 1[re] conj. (*Ciroté*), boire avec plaisir à petits coups et longtemps. *Il aime à* siroter. — Act. *Il* sirote *son vin.* Il est famil. (Regnard). — *Ind. prés.* Je sirote, tu siroles, il sirote, nous sirotons, vous sirotez, ils sirotent. — *Imparf.* Je sirotais, tu sirotais, il sirotait, nous sirotions, vous sirotiez, ils sirotaient. —*Passé déf.* Je sirotai, tu sirotas, il sirota, nous sirotâmes, vous sirotâtes, ils sirotèrent. — *Passé ind.* J'ai siroté, etc. — *Passé ant.* J'eus siroté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais siroté, etc. — *Futur.* Je siroterai, tu siroteras, il sirotera, nous siroterons, vous siroterez, ils siroteront. — *Passé.* J'aurai siroté, etc. — *Cond. prés.* Je siroterais, tu siroterais, il siroterait, nous siroterions, vous siroteriez, ils siroteraient. — *Passé.* J'aurais siroté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse siroté, etc. — *Impér. prés.* Sirote, sirotons, sirotez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez siroté. — *Subj. prés.* Que je sirote, que tu sirotes, qu'il sirote, que nous sirotions, que vous sirotiez, qu'ils sirotent. — *Imp.* Que je sirotasse, que tu sirotasses, qu'il sirotât, que nous sirotassions, que vous sirotassiez, qu'ils sirotassent.— *Passé.* Que j'aie siroté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse siroté, etc. — *Inf. prés.* Siroter. — *Passé.* Avoir siroté. — *Partic. prés.* sirotant (inv.). — *Passé.* Siroté (var.). — *Passé comp.* Ayant siroté. — S'emploie avec le pronom personnel : *se siroter. Le bon vin* se sirote. — Passif : *être siroté.* Le part. régit *par.*

SITUER, v. a., 1re conj. (*Citu-é*), placer, poser en certain endroit, par rapport aux environs, aux aspects du ciel, aux différentes localités. *Vous avez dessein de bâtir une maison, où voulez-vous la* situer? *On a mal* situé *ce château, il fallait le* situer *sur le bord de la rivière* (Acad.). — *Ind. prés.* Je situe, tu situes, il situe, nous situons, vous situezs, ils situent. — *Imparf.* Je situais, tu situais, il situait, nous situions, vous situiez, ils situaient. — *Passé défini.* Je situai, tu situas, il situa, nous situâmes, vous situâtes, ils situèrent. — *Passé ind.* J'ai situé, etc. — *Passé antér.* J'eus situé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais situé, etc. — *Futur.* Je situerai, tu situeras, il situera, nous situerons, vous situerez, ils situeront. — *Futur ant.* J'aurai situé, etc. — *Condit. prés.* Je situerais, tu situerais, il situerait, nous situerions, vous situeriez, ils situeraient. — *Passé.* J'aurais situé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse situé, etc. — *Impér. prés.* Situe, situons, situez — *Passé.* Aie, ayons, ayez situé. — *Subj. prés.* Que je situe, que tu situes, qu'il situe, que nous situions, que vous situiez, qu'ils situent. — *Imparf.* Que je situasse, que tu situasses, qu'il situât, que nous situassions, que vous situassiez, qu'ils situassent. — *Passé.* Que j'aie situé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse situé, etc. — *Inf. pres.* Situer. — *Passé.* Avoir situé. — *Part. prés.* Situant (invar.). — *Passé.* Situé, située, situés, situées. — *Passé compos.* Ayant situé. Bien que Bossuet ait employé ce verbe avec le pronom personnel, il est peu usité.—Passif : *Être situé. Cette maison* est *bien* située. Le participe régit *par. Cette maison a été* située par *l'architecte sur un mauvais emplacement.* On dit *situé à* et *situé dans.* Situé dans *la plaine.* Situé à *mi-côte.*

SMILLER, v. a., 1[re] conj. (*Cemi-ié*), piquer du moëllon avec un marteau appelé smille. Smiller *du grès, du moëllon*, etc. — *Ind. prés.* Je smille, tu smilles, il smille, nous smillons, vous smillez, ils smillent. — *Imparf.* Je smillais, tu smillais, il smillait, nous smillions, vous smilliez, ils smillaient. — *Passé déf.* Je smillai, tu smillas, il smilla, nous smillâmes, vous smillâtes, ils smillèrent. — *Passé ind.* J'ai smillé, etc. — *Passé ant.* J'eus smillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais smillé, etc. — *Futur.* Je smillerai, tu smilleras, il smillera, nous smillerons, vous smillerez, ils smilleront. — *Futur antér.* J'aurai smillé, etc. — *Cond. prés.* Je smillerais, tu smillerais, il smillerait, nous smillerions, vous smilleriez, ils smilleraient. — *Passé.* J'aurais smillé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse smillé, etc. — *Impér. prés.* Smille, smillons, smillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez smillé. — *Subj. prés.* Que je smille, que tu smilles, qu'il smille, que

nous smillions, que vous smilliez, qu'ils smillent. — *Imparf.* Que je smillasse, que tu smillasses, qu'il smillât, que nous smillassions, que vous smillassiez, qu'ils smillassent. — *Passé.* Que j'aie smillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse smillé, etc. — *Infin. prés.* Smiller. — *Passé.* Avoir smillé. — *Part. prés.* Smillant (invar.). — *Passé.* Smillé, smillée, smillés, smillées. — *Passé comp.* Ayant smillé. — Passif : *Etre smillé.* Le part. régit *par.*

SOIGNER, v. a. n. 1re conj. (*Çoégnié*), traiter avec beaucoup de soin. *On l'a bien* soigné. *C'est sa femme qui l'a* soigné *pendant sa maladie. C'est tel médecin qui le* soigne. Soigner *sa santé.* Soigner *un cheval.* Soigner *des orangers.* — Soigner *des enfants*, avoir soin qu'ils soient propres, bien entretenus, etc. — Apporter de l'attention, du soin à quelque chose. Soigner *son style, ses affaires, etc.* — Neutralement. Veiller à... *Vous* soignerez à *cela. Qui* soignera à *votre ménage pendant votre absence.* Il est maintenant inusité dans ce dernier sens. — *Ind. prés.* Je soigne, tu soignes, il soigne, nous soignons, vous soignez, ils soignent. — *Imparf.* Je soignais, tu soignais, il soignait, nous soignions, vous soigniez, ils soignaient. — *Passé déf.* Je soignai, tu soignas, il soigna, nous soignâmes, vous soignâtes, ils soignèrent. — *Passé indéfi.* J'ai soigné, etc. — *Passé ant.* J'eus soigné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais soigné, etc. — *Futur.* Je soignerai, tu soigneras, il soignera, nous soignerons, vous soignerez, ils soigneront. — *Futur ant.* J'aurai soigné, etc. — *Cond. prés.* Je soignerais, tu soignerais, il soignerait, nous soignerions, vous soigneriez, ils soigneraient. — *Passé.* J'aurais soigné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse soigné, etc. — *Impér. prés* Soigne, soignons, soignez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez soigné. — *Subj. prés.* Que je soigne, que tu soignes, qu'il soigne, que nous soignions, que vous soigniez, qu'ils soignent. — *Imparfait.* Que je soignasse, que tu soignasses, qu'il soignât, que nous soignassions, que vous soignassiez, qu'ils soignassent. — *Passé.* Que j'aie soigné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse soigné, etc. — *Inf. prés.* Soigner. — *Passé.* Avoir soigné. — *Partic. prés.* Soignant (invar.). — *Passé.* Soigné, soignée, soignés, soignées. — *Passé comp.* Ayant soigné. — Pronomicalement : *se soigner. Vous ne vous* soignez *pas assez.* — Passif : *être soigné.* Le part. régit *par.*

SOIXANTER, v. n., 1re conjug. (*Çoaçanté*), t. du jeu de piquet. Faire soixante points avant que l'adversaire ait rien compté. *Le point, une quinte et quelques mauvais points l'ont fait* soixanter (Ac.). On dit dans le style fam., en parlant d'une personne qui compte soixante ans, *elle soixante.* — *Ind. pr.* Je soixante, tu soixantes, il soixante, nous soixantons, vous soixantez, ils soixantent. — *Imp.* Je soixantais, tu soixantais, il soixantait, nous soixantions, vous soixantiez, ils soixantaient. — *Passé défini.* Je soixantai, tu soixantas, il soixanta, nous soixantâmes, vous soixantâtes, ils soixantèrent. — *Pass. indéf.* J'ai soixanté, etc. — *Passé anter.* J'eus soixanté, etc — *Plus-que-parfait.* J'avais soixanté, etc. — *Futur.* Je soixanterai, tu soixanteras, il soixantera, nous soixanterons, vous soixanterez, ils soixanteront. — *Futur ant.* J'aurai soixanté, etc. — *Cond. pres.* Je soixanterais, tu soixanterais, il soixanterait, nous soixanterions, vous soixanteriez, ils soixanteraient. — *Passé.* J'aurais soixanté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse soixanté, etc. — *Impér. prés.* Soixante, soixantons, soixantez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez soixanté. — *Subj. prés.* Que je soixante, que tu soixantes, qu'il soixante, que nous soixantions, que vous soixantiez, qu'ils soixantent. — *Imparf.* Que je soixantasse, que tu soixantasses, qu'il soixantât, que nous soixantassions, que vous soixantassiez, qu'ils soixantassent. — *Passé.* Que j'aie soixanté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse soixanté, etc. — *Infinitif prés.* Soixanter. — *Passé.* Avoir soixanté. — *Part. prés.* Soixantant (invar.) — *Passé.* Soixanté, soixantée, soixantés, soixantées. — *Passé comp.* Ayant soixanté.

SOLACIER, v. a., 1re conj. (*Çolacié*), consoler, soulager. Peu usité. — Pron. *se solacier,* se divertir. Il est vieux. — Passif : *Etre solacié.* Le participe régit *de* et *par.*

SOLDER, v. a. 1re conj. (*Çoldé*), acquitter un compte, une dette, en faire l'entier paiement. Solder *un mémoire. Il ne m'avait donné que des à-compte; mais il vient enfin de* solder *mon mémoire, de me* solder. (Académie). — *Ind. prés.* Je solde, tu soldes, il solde, nous soldons, vous soldez, ils soldent. — *Imp.* Je soldais, tu soldais, il soldait, nous soldions, vous soldiez, ils soldaient. — *Passé déf.* Je

soldai, tu soldas, il solda, nous soldâmes, vous soldâtes, ils soldèrent. — *Passé indéf.* J'ai soldé, etc. — *Passé ant.* J'eus soldé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais soldé, etc. — *Futur.* Je solderai, tu solderas, il soldera, nous solderons, vous solderez, ils solderont. — *Futur ant.* J'aurai soldé, etc. — *Cond. prés.* Je solderais, tu solderais, il solderait, nous solderions, vous solderiez, ils solderaient. — *Passé.* J'aurais soldé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse soldé, etc. — *Impér. prés.* Solde, soldons, soldez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez soldé. — *Subj. prés.* Que je solde, que tu soldes, qu'il solde, que nous soldions, que vous soldiez, qu'ils soldent. — *Imp.* Que je soldasse, que tu soldasses, qu'il soldât, que nous soldassions, que vous soldassiez, qu'ils soldassent. — *Passé.* Que j'aie soldé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse soldé, etc. — *Infin. prés.* Solder. — *Passé.* Avoir soldé. — *Part. prés.* Soldant. (invar.). — *Passé.* Soldé, soldée, soldés, soldées. — *Passé comp.* Ayant soldé. — Passif : *Etre soldé.* Le participe régit *par.*

SOLENNISER, v. a. 1re conj. (*Çolanizé*), célébrer avec cérémonie. *C'est un jour de réjouissance, il faut le* solenniser. Solenniser *le jour de sa naissance.* (Acad.).

Vivez, *solennisez* vos fêtes sans ombrage.
Racine.

— *Indicatif présent.* Je solennise, tu solennises, il solennise, nous solennisons, vous solennisez, ils solennisent. — *Imp.* Je solennisais, tu solennisais, il solennisait, nous solennisions, vous solennisiez, ils solennisaient. — *Passé déf.* Je solennisai, tu solennisas, il solennisa, nous solennisâmes, vous solennisâtes, ils solennisèrent. — *Passé ind.* J'ai solennisé, etc. — *Passé ant.* J'eus solennisé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais solennisé. etc. — *Futur.* Je solenniserai, tu solenniseras, il solennisera, nous solenniserons, vous solenniserez, ils solenniseront. — *Futur ant.* J'aurai solennisé, etc. — *Cond. prés.* Je solenniserais, tu solenniserais, il solenniserait, nous solenniserions, vous solenniseriez, ils solenniseraient. — *Passé.* J'aurais solennisé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse solennisé, etc. — *Impér. prés.* Solennise, solennisons, solennisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez solennisé. — *Subj. prés.* Que je solennise, que tu solennises, qu'il solennise, que nous solennisions, que vous solennisiez, qu'ils solennisent. — *Imparf.* Que je solennisasse, que tu solennisasses, qu'il solennisât, que nous solennisassions, que vous solennisassiez, qu'ils solennisassent. — *Passé.* Que j'aie solennisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse solennisé, etc. — *Infin. prés.* Solenniser. — *Passé.* Avoir solennisé. — *Part. prés.* Solennisant (invar.). — *Passé.* Solennisé, solennisée, solennisés, solennisées. — *Passé comp.* Ayant solennisé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se solenniser.* — Passif : *Être solennisé. Le mariage du prince fut* solennisé *avec une pompe toute Romaine.* Le part. régit *par.*

SOLFIER, v. a., 1re conj. (*Çolefié*), chanter en nommant les notes d'un air, d'un morceau ou d'un exercice de musique. Solfier *couramment un air. Il ne fait encore que* solfier. La lettre *i* se double aux premières et secondes personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. — *Ind. prés.* Je solfie, tu solfies, il solfie, nous solfions, vous solfiez, ils solfient. — *Imparf.* Je solfiais, tu solfiais, il solfiait, nous solfiions, vous solfiiez, ils solfiaient. — *Passé déf.* Je solfiai, tu solfias, il solfia, nous solfiâmes, vous solfiâtes, ils solfièrent. — *Passé indéf.* J'ai solfié, etc. — *Passé ant.* J'eus solfié, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais solfié, etc. — *Futur.* Je solfierai, tu solfieras, il solfiera, nous solfierons, vous solfierez, ils solfieront. — *Futur ant.* J'aurai solfié, etc. — *Cond. prés.* Je solfierais, tu solfierais, il solfierait, nous solfierions, vous solfieriez, ils solfieraient. — *Passé.* J'aurais solfié, etc. — *On dit aussi* : J'eusse solfié, etc. — *Impér. prés.* Solfie, solfions, solfiez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez solfié. — *Subj. prés.* Que je solfie, que tu solfies, qu'il solfie, que nous solfiions, que vous solfiiez, qu'ils solfient. — *Imparf.* Que je solfiasse, que tu solfiasses, qu'il solfiât, que nous solfiassions, que vous solfiassiez, qu'ils solfiassent. — *Passé.* Que j'aie solfié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse solfié, etc. — *Infin. prés.* Solfier. — *Passé:* Avoir solfié. — *Part. prés.* Solfiant (invar.). — *Passé.* Solfié, solfiée, solfiés, solfiées. — *Passé comp.* Ayant Solfié. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se solfier. Il est des airs qui* se solfient *sans difficultés.* — Passif : *Etre solfié.* Le participe régit *par. Air* solfié par *un maître.*

SOLLICITER, v. a., 1re conj. (*Çolelicité*), inciter, exciter à faire quelque chose. *Qui est-ce qui vous a* sollicité *à cela?* Solliciter *à la révolte.* Solliciter *au mal, au péché.*

(Académie). « *Elle encouragea les uns, elle* sollicita *les autres.* » (Fléchier). — Il signifie aussi demander quelque chose fortement, avec instance. Solliciter *son paiement.* Solliciter *son congé.* Solliciter *la liberté, l'élargissement de son ami.* — Solliciter *un procès, une affaire.* faire les démarches et les instances nécessaires pour arriver à la décision, pour obtenir un jugement, pour s'assurer un heureux succès. Solliciter *son rapporteur, ses juges*, les prier d'être favorables. (Académie). — On dit aussi absolument. *Je viens de* solliciter. *Mes amis ont* sollicité *pour moi. Je suis las de* solliciter. — T. de médecine. Il se dit de ce qui provoque ou détermine quelque mouvement dans un corps, dans un organe. *Tel médicament* sollicite *les intestins à se débarrasser des matières qui les surchargent.* — *Indic. présent.* Je sollicite, tu sollicites, il sollicite, nous sollicitons, vous sollicitez, ils sollicitent. — *Imparf.* Je sollicitais, tu sollicitais, il sollicitait, nous sollicitions, vous sollicitiez, ils sollicitaient. — *Passé défini.* Je sollicitai, tu sollicitas, il sollicita, nous sollicitâmes, vous sollicitâtes, ils sollicitèrent. — *Passé indéfini.* J'ai sollicité, etc. — *Passé antérieur.* J'eus sollicité, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais sollicité, etc. — *Futur.* Je solliciterai, tu solliciteras, il sollicitera, nous solliciterons, vous solliciterez, ils solliciteront. — *Futur antér.* J'aurai sollicité, etc. — *Cond. prés.* Je solliciterais, tu solliciterais, il solliciterait, nous solliciterions, vous solliciteriez, ils solliciteraient. — *Pass.* J'aurais sollicité, etc. — *On dit aussi* : J'eusse sollicité, etc. — *Impér. prés.* Sollicite, sollicitons, sollicitez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez sollicité. — *Subj. prés.* Que je sollicite, que tu sollicites, qu'il sollicite, que nous sollicitions, que vous sollicitiez, qu'ils sollicitent. — *Imparf.* Que je sollicitasse, que tu sollicitasses, qu'il sollicitât, que nous sollicitassions, que vous sollicitassiez, qu'ils sollicitassent. — *Passé.* Que j'aie sollicité, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse sollicité, etc. — *Infin. prés.* Solliciter. — *Passé.* Avoir sollicité. — *Partic. présent.* Sollicitant (invar.). — *Passé.* Sollicité, sollicitée, sollicités, sollicitées. — *Passé comp.* Ayant sollicité. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se solliciter.* — Passif : *être sollicité.* Le participe régit *par.*

SOLIDIFIER, v. a., 1re conj. (*Çolidifié*), terme didactique, rendre solide ce qui était liquide, fluide. *La nature* solidifie *les liquides et liquéfie les fluides* (Boiste). — *Indic. prés.* Je solidifie, tu solidifies, il solidifie, nous solidifions, vous solidifiez, ils solidifient. — *Imparf.* Je solidifiais, tu solidifiais, il solidifiait, nous solidifiions, vous solidifiiez, ils solidifiaient. — *Passé déf.* Je solidifiai, tu solidifias, il solidifia, nous solidifiâmes, vous solidifiâtes, ils solidifièrent. — *Passé indéf.* J'ai solidifié, etc. — *Passé ant.* J'eus solidifié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais solidifié, etc. — *Futur.* Je solidifierai, tu solidifieras, il solidifiera, nous solidifierons, vous solidifierez, ils solidifieront. — *Futur ant.* J'aurai solidifié, etc. — *Cond. prés.* Je solidifierais, tu solidifierais, il solidifierait, nous solidifierions, vous solidifieriez, ils solidifieraient. — *Passé.* J'aurais solidifié, etc. — *On dit aussi* : J'eusse solidifié, etc. — *Impér. prés.* Solidifie, solidifions, solidifiez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez solidifié. — *Subj. prés.* Que je solidifie, que tu solidifies, qu'il solidifie, que nous solidifiions, que vous solidifiiez, qu'ils solidifient. — *Imparf.* Que je solidifiasse, que tu solidifiasses, qu'il solidifiât, que nous solidifiassions, que vous solidifiassiez, qu'ils solidifiassent. — *Passé.* Que j'aie solidifié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse solidifié, etc. — *Infin. prés.* Solidifier. — *Passé.* Avoir solidifié. — *Part. prés.* Solidifiant (invar.). — *Passé.* Solidifié, solidifiée, solidifiés, solidifiées. — *Passé comp.* Ayant solidifié. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se solidifier. L'oxigène* se solidifie *en se combinant avec les substances oxydables.* — Passif : *être solidifié.* Le participe régit *par.*

SOMBRER, v. n. 1re conj. (*Çonbré*), terme de marine, on dit d'un bâtiment, lorsque étant sous voiles, il est renversé par un coup de vent qui le fait couler bas. *Ce vaisseau a* sombré *sous voiles, Ce vaisseau va* sombrer (Académie). — *Indic. prés.* Je sombre, tu sombres, il sombre, nous sombrons, vous sombrez, ils sombrent. — *Imparf.* Je sombrais, tu sombrais, il sombrait, nous sombrions, vous sombriez, ils sombraient. — *Passé déf.* Je sombrai, tu sombras, il sombra, nous sombrâmes, vous sombrâtes, ils sombrèrent. — *Passé indéf.* J'ai sombré, etc. — *Passé ant.* J'eus sombré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais sombré, etc. —

Futur. Je sombrerai, tu sombreras, il sombrera, nous sombrerons, vous sombrerez, ils sombreront. — *Futur ant.* J'aurai sombré, etc. — *Cond. prés.* Je sombrerais, tu sombrerais, il sombrerait, nous sombrerions, vous sombreriez, ils sombreraient. — *Passé.* J'aurais sombré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse sombré, etc. — *Impér. prés.* Sombre, sombrons, sombrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez sombré. — *Subj. prés.* Que je sombre, que tu sombres, qu'il sombre, que nous sombrions, que vous sombriez, qu'ils sombrent. — *Imparf.* Que je sombrasse, que tu sombrasses, qu'il sombrât, que nous sombrassions, que vous sombrassiez, qu'ils sombrassent. — *Passé.* Que j'aie sombré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse sombré, etc. — *Infin. prés.* Sombrer. — *Passé.* Avoir sombré. — *Part. prés.* Sombrant (invar.). — *Passé.* Sombré, sombrée, sombrés, sombrées. — *Passé composé.* Ayant sombré.

SOMMEILLER, v. n., 1re conj. (*Çomé-ié*), dormir d'un sommeil léger, d'un sommeil imparfait. *Il n'avait pu dormir depuis quinze jours, mais il a* sommeillé *cette nuit.* — Style soutenu. Dormir profondément. *La nuit quand tout* sommeille (Académie).

Pendant que tu *sommeilles.*
Racine.

Au prélat *sommeillant* elle adresse ces mots.
Boileau.

—Fig. Etre dans un état d'inactivité, d'inertie. *La raison* sommeille. *Ses sens, ses passions* sommeillaient *encore.* (Acad.).

Ne dis plus, ô Jacob, que ton Seigneur *sommeille.*
Racine.

— Fig. et fam. *Il y a peu d'auteurs qui ne* sommeillent *parfois*, qui ne tombent dans quelque négligence (Acad.).—*Indic. prés.* Je sommeille, tu sommeilles, il sommeille, nous sommeillons, vous sommeillez, ils sommeillent.—*Imp.* Je sommeillais, tu sommeillais, il sommeillait, nous sommeillions, vous sommeilliez, ils sommeillaient.—*Passé déf.* Je sommeillai, tu sommeillas, il sommeilla, nous sommeillâmes, vous sommeillâtes, ils sommeillèrent.—*Passé ind.* J'ai sommeillé, etc.—*Passé ant.* J'eus sommeillé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais sommeillé, etc.—*Futur.* Je sommeillerai, tu sommeilleras, il sommeillera, nous sommeillerons, vous sommeillerez, ils sommeilleront. — *Futur ant.* J'aurai sommeillé, etc. — *Cond. prés.* Je sommeillerais, tu sommeillerais, il sommeillerait, nous sommeillerions, vous sommeilleriez, ils sommeilleraient. — *Pass.* J'aurais sommeillé, etc. — *On dit aussi* J'eusse sommeillé, etc.—*Impérat. prés.* Sommeille, sommeillons, sommeillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez sommeillé.—*Subj prés.* Que je sommeille, que tu sommeilles, qu'il sommeille, que nous sommeillions, que vous sommeilliez, qu'ils sommeillent.—*Imparf.* Que je sommeillasse, que tu sommeillasses, qu'il sommeillât, que nous sommeillassions, que vous sommeillassiez, qu'ils sommeillassent.—*Passé.* Que j'aie sommeillé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse sommeillé, etc.—*Infin. prés.* Sommeiller.—*Passé.* Avoir sommeillé.—*Part. prés.* Sommeillant (invar.).—*Passé.* Sommeillé (invar.).—*Passé comp.* Ayant sommeillé.

SOMMER, v. a., 1re conj. (*Çomé*), signifier; déclarer à quelqu'un, dans les formes établies, qu'il ait à faire telle ou telle chose, sinon qu'on l'y obligera. *Je l'ai* sommé *de payer. On a* sommé *le gouverneur de se rendre. On* somma *les mutins de se disperser.* — Sommer *quelqu'un de sa parole*, lui demander qu'il la tienne. — Sommer *une place*, sommer *le gouverneur de la rendre. On envoya un trompette* sommer *la place* (Acad.). — *Indic. prés.* Je somme, tu sommes il somme, nous sommons, vous sommez, ils somment.—*Imparf.* Je sommais, tu sommais, il sommait, nous sommions, vous sommiez, ils sommaient.—*Passé déf.* Je sommai, tu sommas, il somma, nous sommâmes, vous sommâtes, ils sommèrent.—*Passé indéf.* J'ai sommé, etc.—*Passé ant.* J'eus sommé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais sommé, etc. — *Futur.* Je sommerai, tu sommeras, il sommera, nous sommerons, vous sommerez, ils sommeront.—*Futur ant.* J'aurai sommé, etc.—*Cond. prés.* Je sommerais, tu sommerais, il sommerait, nous sommerions, vous sommeriez, ils sommeraient. — *Passé.* J'aurais sommé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse sommé, etc. —*Impér. prés.* Somme, sommons, sommez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez sommé. —*Subj. prés.* Que je somme, que tu sommes, qu'il somme, que nous sommions, que vous sommiez, qu'ils somment. — *Imparf.* Que je sommasse, que tu sommasses, qu'il sommât, que nous sommassions, que vous sommassiez, qu'ils sommassent. — *Passé.* Que j'aie sommé, etc.

— *Plus-que-parf.* Que j'eusse sommé, etc.—*Infin. prés.* Sommer.—*Passé.* Avoir sommé. — *Part. prés.* Sommant (invar.). —*Passé.* Sommé, sommée, sommés, sommées. — *Passé comp.* Ayant sommé. — Passif : *Etre sommé.* Le part. régit *par.*

SOMMER, v. a., 1re conj. (*Çome*), terme de math. Trouver la somme de plusieurs quantités algébriques ou numériques. Sommer *une suite.*—Se conjugue avec le pronom pers. : *se sommer. Ces quantités ne peuvent pas* se sommer *sans fractions.* Passif : *Etre sommé.* Le participe régit *par.*

SONDER, v. a., 1re conj. (*Çondé*), reconnaître par le moyen d'un plomb attaché au bout d'une corde ou de quelque autre chose semblable, la qualité du fond ou la profondeur d'un lieu dont on ne peut voir le fond. Sonder *le rivage, la côte.* Sonder *un port de mer.* Sonder *une rivière, la faire* sonder *pour trouver un passage.*—Fig. Sonder *le gué,* sonder *le terrain,* pour dire tâcher de connaître s'il n'y a point de danger dans une affaire, et comment il faudra s'y prendre.—*Sonder,* en parlant des choses morales. Sonder *quelqu'un,* pour dire tâcher de découvrir sa pensée, son intention, son secret, etc. *Je l'ai* sondé *là-dessus.* On dit à peu près dans le même sens qu'*il n'appartient pas à l'homme de* sonder *les profondeurs, les abîmes des jugemens de Dieu. Ne* sondons *pas ce qui se passait entre Dieu et Marie-Thérèse* (Fléchier).—Il signifie aussi enfoncer, introduire dans de certaines choses un instrument fait exprès, pour en connaître la nature ou la qualité. Sonder *un jambon, un fromage, une tinette de beurre, etc.* On dit à peu près dans le même sens : Sonder *une poutre, un bâtiment, une pièce de monnaie, etc.* — Terme de chir., chercher la cause d'un mal dans quelque cavité du corps, observer et reconnaître l'état d'une plaie, etc., en y introduisant une sonde. Sonder *un homme pour savoir s'il a une pierre dans la vessie.*—*Indic. prés.* Je sonde, tu sondes, il sonde, nous sondons, vous sondez, ils sondent.—*Imparf.* Je sondais, tu sondais, il sondait, nous sondions, vous sondiez, ils sondaient. — *Passé défin.* Je sondai, tu sondas, il sonda, nous sondâmes, vous sondâtes, ils sondèrent.—*Passé indéf.* J'ai sondé, etc.—*Passé antér.* J'eus sondé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais sondé, etc. — *Futur.* Je sonderai, tu sonderas, il sondera, nous sonderons, vous sonderez, ils sonderont.—*Futur ant.* J'aurai sondé, etc.—*Condit. prés.* Je sonderais, tu sonderais, il sonderait, nous sonderions vous sonderiez, ils sonderaient. — *Passé.* J'aurais sondé, etc.—*On dit aussi* : J'eusse sondé, etc.—*Imp. prés.* Sonde, sondons, sondez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez sondé. —*Subj. prés.* Que je sonde, que tu sondes, qu'il sonde, que nous sondions, que vous sondiez, qu'ils sondent.—*Imparfait.* Que je sondasse, que tu sondasses, qu'il sondât, que nous sondassions, que vous sondassiez, qu'ils sondassent.—*Passé.* Que j'aie sondé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse sondé, etc.—*Infin. prés.* Sonder. —*Passé.* Avoir sondé.—*Part. prés.* Sondant (invar.). — *Passé.* Sondé, sondée, sondés, sondées. — *Passé comp.* Ayant sondé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se sonder.* —Passif : *Etre sondé.* Le participe régit *par.*

SONGER, v. n., 1re conj. (*Çonjé*), faire un songe. *J'ai* songé *que je voyageais sur mer.* — Activement. *J'ai* songé *à telle et telle chose. Qu'avez-vous* songé *cette nuit?*—Au neutre, il se construit quelquefois avec la préposition *de. Je* songe *toujours de fêtes, de chasse.*—Il est familier.—Il signifie aussi penser, considérer, faire attention, prendre garde. En ce sens, il est toujours neutre. *Quand j'y* songe. *Les journées passent sans qu'on y* songe. *Il faut y* songer *plus d'une fois. Il y a longtemps que j'y* songe. *Vous n'y* songez *pas. A quoi* songez-*vous? Y* Songez-*vous?* phrases qui s'emploient quelquefois par manière de reproche, en parlant à une personne qui fait ou qui dit quelque chose qui ne paraît pas raisonnable.—Il signifie encore avoir quelque vue, quelque dessein, quelque intention. *Il ne* songe *nullement au mariage* (Acad.). *Il* songeait *à des acquisitions d'honneur et de gloire, non pas aux biens et aux commodités de la vie* (Fléchier).

Songez, Seigneur, *songez* à ces moissons de gloire.
Racine.

— *Cet homme* songe *creux,* il rêve profondément à des choses chimériques ou à quelque malice. *Songer à,* suivi d'un infinitif. *Il* songe à *se marier. Il* songe à *vendre sa maison. Le prince de Condé avait pour maxime, que, dans les grandes actions, il faut uniquement* songer *à bien faire, et laisser venir la gloire après*

la vertu. — La lettre *g* est toujours suivie d'un *e* muet devant les voyelles *a* et *o*. — *Indic. prés.* Je songe, tu songe, il songe, nous songeons, vous songez, ils songent. — *Imparf.* Je songeais, tu songeais, il songeait, nous songions, vous songiez, ils songeaient.—*Passé déf.* Je songeai, tu songeas, il songea, nous songeâmes, vous songeâtes, ils songèrent. — *Passé indéf.* J'ai songé, etc.—*Passé ant.* J'eus songé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais songé, etc. — *Futur.* Je songerai, tu songeras, il songera, nous songerons, vous songerez, ils songeront.—*Futur antér.* J'aurai songé, etc. — *Condit. prés.* Je songerais, tu songerais, il songerait, nous songerions, vous songeriez, ils songeraient.— *Passé.* J'aurais songé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse songé, etc.—*Impér. prés.* Songe, songeons, songez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez songé.—*Subj. prés.* Que je songe que tu songes, qu'il songe, que nous songions, que vous songiez, qu'ils songent. —*Imparf.* Que je songeasse, que tu songeasses, qu'il songeât, que nous songeassions, que vous songeassiez, qu'ils songeassent.—*Passé.* Que j'aie songé, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse songé, etc. — *Infinit. prés.* Songer. — *Passé.* Avoir songé.—*Part. prés.* Songeant (invar.). — *Passé.* Songé (var.).—*Passé comp.* Ayant songé.

SONNAILLER, v. a., 1re conjug. (*Sonna-ié*), sonner souvent et sans besoin. *On ne fait que* sonnailler *dans le couvent.* Il est familier (Acad.).—*Indic. prés.* Je sonnaille, tu sonnailles, il sonnaille, nous sonnaillons, vous sonnaillez, ils sonnaillent. — *Imparf.* Je sonnaillais, tu sonnaillais, il sonnaillait, nous sonnaillions, vous sonnailliez, ils sonnaillaient. — *Passé défini.* Je sonnaillai, tu sonnaillas, il sonnailla, nous sonnaillâmes, vous sonnaillâtes, ils sonnaillèrent.—*Passé indéf.* J'ai sonnaillé, etc. —*Passé antér.* J'eus sonnaillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais sonnaillé, etc. — *Futur.* Je sonnaillerai, tu sonnailleras, il sonnaillera, nous sonnaillerons, vous sonnaillerez, ils sonnailleront. — *Futur antér.* J'aurai sonnaillé, etc. — *Condit. prés.* Je sonnaillerais, tu sonnaillerais, il sonnaillerait, nous sonnaillerions, vous sonnailleriez, ils sonnailleraient. — *Passé.* J'aurais sonnaillé, etc.—*On dit aussi* : J'eusse sonnaillé, etc. —*Impér. prés.* Sonnaille, sonnaillons, sonnaillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez sonnaillé. — *Subj. prés.* Que je sonnaille, que tu sonnailles, qu'il sonnaille, que nous sonnaillions, que vous sonnailliez, qu'ils sonnaillent.—*Imparf.* Que je sonnaillasse, que tu sonnaillasses, qu'il sonnaillât, que nous sonnaillassions, que vous sonnaillassiez, qu'ils sonnaillassent.—*Pass.* Que j'aie sonnaillé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse sonnaillé, etc.—*Infin. prés.* Sonnailler. —*Passé.* Avoir sonnaillé. — *Part. prés.* Sonnaillant (invar.).—*Passé.* Sonnaillé, sonnaillée, sonnaillés, sonnaillées.—*Passé. comp.* Ayant sonnaillé.

SONNER, v. n. 1re conj. (*Soné*), rendre un son. *Les cloches* sonnent. *Faire* sonner *un écu.* Sonner *de la trompe, de la trompette*, ou absolument *sonner* : *Ce piqueur* sonne *bien.* — Faire sentir dans la prononciation. *Il ne faut pas faire* sonner *telle lettre.* — Figurément. Etre agréable. *Ce mot* sonne *bien à l'oreille.* — Etre harmonieux pour l'arrangement des paroles. *Ce vers, cette période, cette stance* sonne *bien.* — Vanter, exagérer, faire trop se valoir. *Faire* sonner *bien haut une action, une victoire, une conquête, un service, un bon office.* — Etre indiqué, marqué, annoncé par quelque son. *Vêpres* sonnent *à la paroisse. Voilà midi qui* sonne. — Il est aussi actif dans ce sens. Sonner *vêpres. On* sonne *le sermon.* — *Sonner,* actif, tirer du son. Sonner *les cloches.* Sonner *la clochette.* Sonner *le tocsin.* Sonner *le dernier coup des vêpres, de matines.* — Agiter la sonnette pour appeler. Sonner *ses gens.* — Avertir. Sonner *pour les morts.* Sonner *l'assemblée, le dîner.* — En terme de guerre, annoncer qu'il est temps de se retirer. Sonner *la charge.* Sonner *la retraite.*

> Comme il *sonna* la charge, il *sonne* la victoire.
> La Fontaine.

— *Ind. prés.* Je sonne, tu sonnes, il sonne, nous sonnons, vous sonnez, ils sonnent. — *Imp.* Je sonnais, tu sonnais, il sonnait, nous sonnions, vous sonniez, ils sonnaient. — *Passé déf.* Je sonnai, tu sonnas, il sonna, nous sonnâmes, vous sonnâtes, ils sonnèrent. — *Passé ind.* J'ai sonné, etc. — *Passé ant.* J'eus sonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais sonné, etc. — *Futur.* Je sonnerai, tu sonneras, il sonnera, nous sonnerons, vous sonnerez, ils sonneront. — *Futur ant.* J'aurai sonné, etc. — *Cond. prés.* Je sonnerais, tu sonnerais, il sonnerait, nous sonnerions,

vous sonneriez, ils sonneraient. — *Passé.* J'aurais sonné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse sonné, etc. — *Impér. prés.* Sonne, sonnons, sonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez sonné. — *Subj. prés.* Que je sonne, que tu sonnes, qu'il sonne, que nous sonnions, que vous sonniez, qu'ils sonnent. — *Imp.* Que je sonnasse, que tu sonnasses, qu'il sonnât, que nous sonnassions, que vous sonnassiez, qu'ils sonnassent. — *Passé.* Que j'aie sonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse sonné, etc. — *Inf. prés.* Sonner. — *Passé.* Avoir sonné. — *Part. prés.* Sonnant (inv.). — *Passé.* Sonné, sonnée, sonnés, sonnées. — *Passé comp.* Ayant sonné.

SOPHISTIQUER, v a., 1re conj. (*Çofi-cetiké*), subtiliser avec excès. *Cet auteur* sophistique *tout*, sophistique *toutes ses pensées.* — Absol. *Il se plaît à* sophistiquer. — Frelater, falsifier une liqueur, une drogue en y mêlant quelque chose d'étranger. Sophistiquer *du vin.* Sophistiquer *la laque, la manne, etc.* Sophistiquer *les métaux.* (Académie). — *Ind. prés.* Je sophistique, tu sophistiques, il sophistique, nous sophistiquons, vous sophistiquez, ils sophistiquent. — *Imparf.* Je sophistiquais, tu sophistiquais, il sophistiquait, nous sophistiquions, vous sophistiquiez, ils sophistiquaient. — *Passé défini.* Je sophistiquai, tu sophistiquas, il sophistiqua, nous sophistiquâmes, vous sophistiquâtes, ils sophistiquèrent. — *Passé indéf.* J'ai sophistiqué, etc. — *Passé antér.* J'eus sophistiqué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais sophistiqué, etc. — *Futur.* Je sophistiquerai, tu sophistiqueras, il sophistiquera, nous sophistiquerons, vous sophistiquerez, ils sophistiqueront. — *Futur antér.* J'aurai sophistiqué, etc. — *Conditionnel présent.* Je sophistiquerais, tu sophistiquerais, il sophistiquerait, nous sophistiquerions, vous sophistiqueriez, ils sophistiqueraient. — *Passé.* J'aurais sophistiqué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse sophistiqué, etc. — *Imp. prés.* Sophistique, sophistiquons, sophistiquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez sophistiqué. — *Subj. prés.* Que je sophistique, que tu sophistiques, qu'il sophistique, que nous sophistiquions, que vous sophistiquiez qu'ils sophistiquent. — *Imparf.* Que je sophistiquasse, que tu sophistiquasses, qu'il sophistiquât, que nous sophistiquassions, que vous sophistiquassiez, qu'ils sophistiquassent. — *Passé.* Que j'aie sophistiqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse sophistiqué, etc. — *Infinit. prés.* Sophistiquer. — *Passé.* Avoir sophistiqué. — *Part. prés.* Sophistiquant (invar.) — *Passé.* Sophistiqué, sophistiquée, sophistiqués, sophistiquées. — *Passé comp.* Ayant sophistiqué. — Passif *: Etre sophistiqué.* Le part. régit *par.*

SORTIR, v. n., a. et irr. 2e conj. (*Çortir*), passer du dedans au dehors. Sortir *d'un endroit quelconque.* Ce verbe prend l'auxiliaire *avoir* ou l'auxiliaire *être.* Le premier s'emploie lorsqu'on veut exprimer une action qui a un objet. *On a* sorti *ces marchandises.* On emploie l'auxiliaire *être*, lorsqu'on veut exprimer un état. *Ces marchandises sont* sorties. — On dit qu'*une personne a* sorti, pour dire qu'elle a fait l'action de *sortir*, et qu'elle est rentrée. *Il a* sorti *ce matin;* et l'on dit qu'*elle est* sortie, pour dire qu'elle est dehors, et qu'elle n'est pas rentrée. *Mon frère est* sorti *et ne rentrera que ce soir.* — *Il ne fait que de* sortir, veut dire, il n'y a pas long-temps qu'il est *sorti; il ne fait que* sortir, veut dire qu'il *sort* sans cesse. — Il s'emploie au figuré, par rapport au temps. Sortir *de l'enfance,* sortir *de l'hiver*; et par rapport à l'état où l'on est. Sortir *de maladie,* sortir *d'apprentissage.*

Rentre dans le néant dont je t'ai fait *sortir.*
Racine.

De ce trouble fatal par où dois-je *sortir?*
Id.

— *J'en suis sorti à mon honneur,* signifie s'être tiré avantageusement d'une affaire. — Il signifie encore se manifester.

Le naturel toujours *sort* et sait se montrer.
Boileau.

— Sortir *des règles,* signifie s'en affranchir.

Quelquefois dans sa course un esprit vigoureux,
Trop resserré par l'art, *sort* des règles prescrites.
Boileau.

— Il signifie encore être issu. Sortir *d'une bonne famille.*

En vain un faux censeur voudrait vous démentir
Et si vous n'en *sortez,* vous en devez sortir.
Boileau.

— Il se dit encore des choses inanimées. *Le feu pétille en* sortant. — Il se dit aussi de la voix, des soupirs, etc.

Jamais rien de plus vrai n'est *sorti* de ma bouche.
Racine.

— Sortir *de l'idée, de la mémoire,* signifie s'oublier.

Et le Rhin de ses flots ira grossir la Loire,
Avant que tes faveurs *sortent* de ma mémoire.
Boileau.

— Il signifie encore pousser au dehors, exhaler. *Les fleurs commencent à* sortir. *La petite vérole est* sortie. *Les dents* sortent. *Il* sort *une grande chaleur de ce fourneau.* — Il s'emploie activement et signifie retirer. Sortir *un cheval de l'ornière* Sortir *quelqu'un d'une mauvaise affaire.* Il se conjugue aussi et par extension avec le verbe *faire* suivi d'un infinitif. *Faire* sortir. — *Ind. prés.* Je sors, tu sors, il sort, nous sortons, vous sortez, ils sortent. — *Imparf.* Je sortais, tu sortais, il sortait, nous sortions, vous sortiez, ils sortaient. — *Passé déf.* Je sortis, tu sortis, il sortit, nous sortîmes, vous sortîtes, ils sortirent. — *Passé ind.* J'ai sorti, etc. — *Passé ant.* J'eus sorti, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais sorti, etc. — *Futur.* Je sortirai, tu sortiras, il sortira, nous sortirons, vous sortirez, ils sortiront. — *Futur antér.* J'aurai sorti, etc. — *Condit. prés.* Je sortirais, tu sortirais, il sortirait, nous sortirions, vous sortiriez, ils sortiraient. — *Passé* J'aurais sorti, etc. — *On dit aussi :* J'eusse sorti, etc. — *Impér. prés.* Sors, sortons, sortez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez sorti, — *Subj. prés.* Que je sorte, que tu sortes, qu'il sorte, que nous sortions, que vous sortiez, qu'ils sortent. — *Imparf.* Que je sortisse, que tu sortisses, qu'il sortît, que nous sortissions, que vous sortissiez, qu'ils sortissent. — *Passé.* Que j'aie sorti, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse sorti, etc. — *Inf. prés.* Sortir. — *Passé.* Avoir sorti. — *Part. prés.* Sortant (invar.). — *Passé.* Sorti, sortie, sortis, sorties. — *Passé comp.* Ayant sorti.

SOUCIER (*se*), v. pron., 1re conj. (*Céçoucié*), s'inquiéter, se mettre en peine de quelque chose, prendre intérêt à quelque chose, faire cas de quelque chose. *De quoi vous* souciez-vous? *Je ne me* soucie *pas qu'il vienne. Faites ce que vous voudrez, je ne m'en* soucie *guère.* Iron. *Je me* soucie *bien de cet homme-là, qu'ai je besoin de lui* (Acad.). — *Indic. prés.* Je me soucie, tu te soucies, il se soucie, nous nous soucions, vous vous souciez, ils se soucient. — *Imparf.* Je me souciais, tu te souciais, il se souciait, nous nous souciions, vous vous souciiez, ils se souciaient. — *Passé déf.* Je me souciai, tu te soucias, il se soucia, nous nous souciâmes, vous vous souciâtes, ils se soucièrent. — *Passé indéf.* Je me suis, tu t'es, il s'est soucié, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont souciés. — *Passé ant.* Je me fus, tu te fus, il se fut soucié, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent souciés. — *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était soucié, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient souciés. — *Futur.* Je me soucierai, tu te soucieras, il se souciera, nous nous soucierons, vous vous soucierez, ils se soucieront. — *Futur antér.* Je me serai, tu te seras, il se sera soucié, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront souciés. — *Cond. prés.* Je me soucierais, tu te soucierais, il se soucierait, nous nous soucierions, vous vous soucieriez, ils se soucieraient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait soucié, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient souciés. — *On dit aussi :* Je me fusse, tu te fusses, il se fût soucié, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent souciés. — *Impér. prés.* Soucie-toi, soucions-nous, souciez-vous. — *Passé.* Sois-toi, soyons-nous, soyez-vous souciés. — *Subj. prés.* Que je me soucie, que tu te soucies, qu'il se soucie, que nous nous souciions, que vous vous souciiez, qu'ils se soucient. — *Imparf.* Que je me souciasse, que tu te souciasses, qu'il se souciât, que nous nous souciassions, que vous vous souciassiez, qu'ils se souciassent. — *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit soucié, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient souciés. — *Plus-que-parf.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût soucié, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent souciés. — *Inf. prés.* Se soucier. — *Passé.* S'être soucié. — *Part. prés.* Se souciant (invar.). — *Passé.* Soucié, souciée, souciés, souciées. — *Passé comp.* S'étant soucié.

SOUDER, v. a., 1re conj (*Çoudé*), joindre des pièces de métal ensemble au moyen de l'étain, du cuivre fondu ou en les amollissant au feu pour les battre ensemble Souder *de la vaisselle d'argent.* Souder *des barres de fer.* — On dit aussi en termes d'anat. et de bot. *que deux parties se* soudent, *sont* soudées, lorsque étant d'abord ou ordinairement distinctes, elles se rejoignent et se trouvent unies de manière à ne plus former qu'une seule pièce. — *Ind. prés.* Je soude, tu soudes, il soude, nous soudons, vous soudez, ils soudent. — *Impar:* Je soudais, tu soudais, il soudait, nous

soudions, vous soudiez, ils soudaient. — *Pass. déf.* Je soudai, tu soudas, il souda, nous soudâmes, vous soudâtes, ils soudèrent. — *Passé ind.* J'ai soudé, etc. — *Passé antér.* J'eus soudé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais soudé, etc. — *Futur.* Je souderai, tu souderas, il soudera, nous souderons, vous souderez, ils souderont. — *Fut. ant.* J'aurai soudé, etc. — *Cond. prés.* Je souderais, tu souderais, il souderait, nous souderions, vous souderiez, ils souderaient. — *Passé.* J'aurais soudé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse soudé, etc. — *Impér. prés.* Soude, soudons, soudez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez soudé. — *Subj. prés.* Que je soude, que tu soudes, qu'il soude, que nous soudions, que vous soudiez, qu'ils soudent. — *Imparf.* Que je soudasse, que tu soudasses, qu'il soudât, que nous soudassions, que vous soudassiez, qu'ils soudassent. — *Passé.* Que j'aie soudé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse soudé, etc. — *Infinitif prés.* Souder. — *Passé.* Avoir soudé. — *Part. prés.* Soudant (invar.). — *Passé.* Soudé, soudée, soudés, soudées. — *Passé composé.* Ayant soudé. — Passif. *Être soudé.* Le participe régit *par.* Soudé par *l'orfèvre avec du cuivre.*

SOUDOYER, v. a. 1re conj. (*Çoudoiié*), entretenir des gens de guerre, leur payer une solde. *Ce prince peut aisément soudoyer vingt mille hommes.* Il est vieux; on dit mieux *solder.* — Il se dit par extension de tous ceux dont on s'assure le secours à prix d'argent, soudoyer *des spadassins, Il avait* soudoyé *la moitié du parterre* (Acad.). Il est encore très usité en ce sens. — *Ind. prés.* Je soudoie, tu soudoies, il soudoie, nous soudoyons, vous soudoyez, ils soudoient. — *Imparfait.* Je soudoyais, tu soudoyais, il soudoyait, nous soudoyions, vous soudoyiez, ils soudoyaient. — *Passé défini.* Je soudoyai, tu soudoyas, il soudoya, nous soudoyâmes, vous soudoyâtes, ils soudoyèrent. — *Passé ind.* J'ai soudoyé, etc. — *Passé antér.* J'eus soudoyé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais soudoyé, etc. — *Futur.* Je soudoierai, tu soudoieras, il soudoiera, nous soudoierons, vous soudoierez, ils soudoieront. — *Futur ant.* J'aurai soudoyé, etc. — *Cond. présent.* Je soudoierais, tu soudoierais, il soudoierait, nous soudoierions, vous soudoieriez, ils soudoieraient. — *Passé.* J'aurais soudoyé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse soudoyé, etc. — *Impér. présent.* Soudoie, soudoyons, soudoyez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez soudoyé. — *Subj. prés.* Que je soudoie, que tu soudoies, qu'il soudoie, que nous soudoyions, que vous soudoyiez, qu'ils soudoient. — *Imparfait.* Que je soudoyasse, que tu soudoyasses, qu'il soudoyât, que nous soudoyassions, que vous soudoyassiez, qu'ils soudoyassent. — *Passé.* Que j'aie soudoyé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse soudoyé, etc. — *Infi. prés.* Soudoyer. — *Passé.* Avoir soudoyé. — *Part. prés.* Soudoyant (invar.). — *Passé.* Soudoyé, soudoyée, soudoyés, soudoyées. — *Passé comp.* Ayant soudoyé. — Passif : *être soudoyé.* Le participe régit *par.*

SOUDRE, v. a. 4me conj. (*Çoudre*), t. de déduct. Donner la solution. Soudre *un problème, un argument.* Il est vieux et ne s'emploie qu'à l'infinitif.

SOUFFLER, v. a. et n. 1re conj. (*Çouflé*), faire du vent en poussant l'air par la bouche. Souffler *dans ses doigts.* Souffler *sur une table pour en ôter la poussière.* — Il se dit de même de tout ce qui pousse l'air. *Le vent de bise* souffle *rudement. Le vent lui* soufflait *aux nez. Ce soufflet est percé, il ne* souffle *plus.* — Respirer avec effort. *Cet homme* souffle *comme un bœuf. Un cheval poussif* souffle. *Laisser* souffler *des chevaux,* leur laisser prendre haleine. — Fig. en t. d'écriture. *L'esprit* souffle *où il veut,* pour dire que Dieu communique ses grâces à qui il lui plait (Acadé). *Vous verrez que le seigneur a toujours* soufflé *sur les races orgueilleuses et en a fait sécher la racine. Le seigneur a* soufflé *sur l'amas des richesses de ces princes ambitieux et la dissipé comme la poussière* (Mass.). — Fig. et fam. *N'oser* souffler, *ne pas* souffler, ne pas oser ouvrir la bouche pour faire des plaintes, des remontrances. — *Indic. prés.* Je souffle, tu souffles, il souffle, nous soufflons, vous soufflez, ils soufflent. — *Imparf.* Je soufflais, tu soufflais, il soufflait, nous soufflions, vous souffliez, ils soufflaient. — *Passé défini.* Je soufflai, tu soufflas, il souffla, nous soufflâmes, vous soufflâtes, ils soufflèrent. — *Passé indéf.* J'ai soufflé, etc. — *Passé antér.* J'eus soufflé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais soufflé, etc. — *Futur.* Je soufflerai, tu souffleras, il soufflera, nous soufflerons, vous soufflerez, ils souffleront. — *Futur ant.* J'aurai soufflé, etc. — *Condit. prés.* Je soufflerais, tu soufflerais, il soufflerait, nous soufflerions,

vous souffleriez, ils soufflerаient.—*Passé.* J'aurais soufflé, etc.—*On dit aussi:* J'eusse soufflé, etc. — *Impér. prés.* Souffle, soufflons, soufflez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez soufflé. — *Subj. prés.* Que je souffle, que tu souffles, qu'il souffle, que nous soufflions, que vous souffliez, qu'ils soufflent. —*Imparf.* Que je soufflasse, que tu soufflasses, qu'il soufflât, que nous soufflassions, que vous soufflassiez, qu'ils soufflassent. — *Passé.* Que j'aie soufflé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse soufflé, etc. — *Infin. prés.* Souffler. — *Passé.* Avoir soufflé.— *Part. prés.* Soufflant (invariable). — *Passé.* Soufflé, soufflée, soufflés, soufflées. — *Passé comp.* Ayant soufflé. — Passif: *Être soufflé.* Le participe régit *par.*

SOUFFLETER, v. a., 1[re] conjug. (*Çoufleté*), donner un soufflet, des soufflets à quelqu'un. *Il faudrait* souffleter *ce fripon là. Elle* soufflette *son enfant pour les moindres fautes* (Acad.). Le *t* se double toutes les fois qu'il est suivi d'un *e* muet *Je soufflette, je souffletterai, etc.* — *Indi. prés.* Je soufflette, tu soufflettes, il soufflette, nous souffletons, vous souffletez, ils soufflettent. — *Imparf.* Je souffletais, tu souffletais, il souffletait, nous souffletions, vous souffletiez, ils souffletaient. — *Passé déf.* Je souffletai, tu souffletas, il souffleta, nous souffletâmes, vous souffletâtes, ils souffletèrent. — *Passé indéf.* J'ai souffleté, etc.— *Passé ant.* J'eus souffleté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais souffleté, etc. — *Futur.* Je soufffletterai, tu souffletteras, il soufflettera, nous soufflетterons, vous souffletterez, ils souffletteront.—*Futur antér.* J'aurai souffleté, etc. — *Cond. prés.* Je souffletterais, tu souffletterais, il souffletterait, nous soufflетterions, vous souffletteriez, ils souffletteraient. — *Passé.* J'aurais souffleté, etc. — *On dit aussi:* J'eusse souffleté, etc. — *Impér. prés.* Soufflette, souffletons, souffletez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez souffleté. — *Subj. prés.* Que je soufflette, que tu soufflettes, qu'il soufflette, que nous souffletions, que vous soufffetiez, qu'ils soufflettent. —*Imparf.* Que je souffletasse, que tu souffletasses, qu'il soufffetât, que nous souffletassions, que vous souffletassiez, qu'ils soufffetassent. — *Passé.* Que j'aie souffleté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse souffleté, etc. — *Infinit. prés.* Soufffeter. — *Passé.* Avoir souffleté. — *Partic. prés.* Souffletant (invar.). — *Passé.* Souffleté, souffletée, souffletés, souffletées. —*Passé comp.* Ayant souffleté.—Pronom.: *se souffleter*: *Qui n'a pas ri en voyant Jocrisse.* se souffleter *et s'arracher les cheveux.* (omis. de l'Acad.). — Passif: *être souffleté.* Le participe régit *par.*

SOUFFRIR, v. n. 2[e] conj. (*Çoufrir*), pâtir, sentir de la douleur. *Il* souffre *beaucoup. L'armée a beaucoup* souffert *dans sa marche, faute de provisions* (Acad.). « *La foi véritable ne se lasse point de* souffrir » (Bossuet). — On dit qu'*une poutre, qu'une muraille* souffre, pour dire qu'elle est trop chargée. — Il signifie aussi tant au sens moral qu'au sens physique, éprouver de la peine, du dommage. *Il* souffre *de votre humeur, de vos caprices.* — Fig., il se dit des choses qui éprouvent quelque dommage sensible. *Les vignes, les blés ont* souffert *de la gelée, de la grêle.* — Activement, endurer. Souffrir *la douleur, le mal, les tourments, la mort, les affronts.* — Fig. et fam. Souffrir *mort et passion*, éprouver de grandes douleurs. — Souffrir *une rude, une furieuse tempête*, être agité d'une rude, d'une furieuse tempête. — Supporter. *C'est un corps qui* souffre *la fatigue, le froid, la faim, etc.* — *Ne pouvoir* souffrir *une personne, une chose*, avoir pour elle de l'éloignement, de l'aversion. *Cette marâtre ne peut* souffrir *les enfants de son mari.* — Tolérer, ne pas empêcher quoiqu'on le puisse. *Pourquoi* souffrez-*vous cela? Je ne veux pas* souffrir *qu'il y ait des vues sur ma cour, qu'on chasse sur mes terres.* — Permettre. Souffrez, *Monsieur, que je vous dise.* — Il signifie en outre admettre, recevoir, être susceptible, et il ne se dit que des choses. *Cela ne* souffre *pas de retardement, de délai, de difficulté, de comparaison.* — *Ind. prés.* Je souffre, tu souffres, il souffre, nous souffrons, vous souffrez, ils souffrent. — *Imp.* Je souffrais, tu souffrais, il souffrait, nous souffrions, vous souffriez, ils souffraient. — *Passé déf.* Je souffris, tu souffris, il souffrit, nous souffrîmes, vous souffrîtes, ils souffrirent. — *Passé indéf.* J'ai souffert, etc. — *Passé antér.* J'eus souffert, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais souffert, etc. — *Futur.* Je souffrirai, tu souffriras, il souffrira, nous souffrirons, vous souffrirez, ils souffriront. — *Futur antérieur.* J'aurai souffert, etc. — *Condit. prés.*

Je souffrirais, tu souffrirais, il souffrirait, nous souffririons, vous souffririez, ils souffriraient. — *Passé.* J'aurais souffert, etc. — *On dit aussi :* J'eusse souffert, etc. — *Imp. prés.* Souffre, souffrons, souffrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez souffert. — *Subjonc. prés.* Que je souffre, que tu souffres, qu'il souffre, que nous souffrions, que vous souffriez, qu'ils souffrent. — *Imp.* Que je souffrisse, que tu souffrisses, qu'il souffrît, que nous souffrissions, que vous souffrissiez, qu'ils souffrissent. — *Passé.* Que j'aie souffert. etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse souffert, etc. — *Inf. prés.* Souffrir. — *Passé.* Avoir souffert. — *Part. prés.* souffrant (inv.) — *Passé.* Souffert, soufferte, soufferts, souffertes. — *Passé comp.* Ayant souffert. — Pronominalement : *Se souffrir. Ces gens ne peuvent* se souffrir. — Passif : *être souffert.* Le participe régit *de* et *par.*

SOUFRER, v. a. 1re conj. (*Çoufré*), enduire ou pénétrer de soufre. Soufrer *des alumettes.* Soufrer *des mèches.* Soufrer *une étoffe de soie, de laine,* la passer sur la vapeur du soufre. Soufrer *du vin,* donner l'odeur du soufre au tonneau où on le met par le moyen d'une mèche soufré qu'on y brûle (Académie). — *Ind. prés.* Je soufre, tu soufres, il soufre, nous soufrons, vous soufrez, ils soufrent. — *Imp.* Je soufrais, tu soufrais, il soufrait, nous soufrions, vous soufriez, ils soufraient. — *Passé défini.* Je soufrai, tu soufras, il soufra, nous soufrâmes, vous soufrâtes, ils soufrèrent. — *Pass. ind.* J'ai soufré, etc. — *Passé ant.* J'eus soufré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais soufré, etc. — *Futur.* Je soufrerai, tu soufreras, il soufrera, nous soufrerons, vous soufrerez, ils soufreront. — *Futur antér.* J'aurai soufré, etc. — *Cond. prés.* Je soufrerais, tu soufrerais, il soufrerait, nous soufrerions, vous soufreriez, ils soufreraient. — *Pass.* J'aurais soufré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse soufré, etc. — *Impér. prés.* Soufre, soufrons, soufrez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez soufré. — *Subj. prés.* Que je soufre, que tu soufres, qu'il soufre, que nous soufrions, que vous soufriez, qu'ils soufrent. — *Imp.* Que je soufrasse, que tu soufrasses, qu'il soufrât, que nous soufrassions, que vous soufrassiez, qu'ils soufrassent. — *Passé.* Que j'aie soufré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse soufré, etc. — *Inf. prés.* Soufrer. — *Passé.* Avoir soufré. — *Part. prés.* Soufrant (inv.). — *Passé.* Soufré, soufrée, soufrés, soufrées. — *Passé comp.* Ayant soufré. — Passif : *être soufré.* Le participe régit *par.*

SOUHAITER, v. a., 1re conj. (*Çou-été*), désirer. Souhaiter *des richesses, un emploi.* Souhaiter *toutes sortes de prospérités à quelqu'un* (Acad.). Souhaiter *une longue vie* (Massillon). *Ils* souhaitent *l'immortalité* (Fléchier).

Avez-vous en effet *souhaité* ma présence.
Racine.

— Formule de politesse. *Je vous* souhaite *le bonjour.* Souhaiter *le bon soir, une bonne nuit, la bonne année, etc. Je vous en* souhaite, *vous n'aurez pas ce dont vous avez envie. Vous espérez avoir cette place, je vous en* souhaite. Il est familier dans ce sens. On dit : *Souhaiter à, souhaiter de, souhaiter que.* — *Ind. prés.* Je souhaite, tu souhaites, il souhaite, nous souhaitons, vous souhaitez, ils souhaitent. — *Imparfait.* Je souhaitais, tu souhaitais, il souhaitait, nous souhaitions, vous souhaitiez, ils souhaitaient. — *Passé déf.* Je souhaitai, tu souhaitas, il souhaita, nous souhaitâmes, vous souhaitâtes, ils souhaitèrent. — *Passé ind.* J'ai souhaité, etc. — *Passé ant.* J'eus souhaité, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais souhaité, etc. — *Futur.* Je souhaiterai, tu souhaiteras, il souhaitera, nous souhaiterons, vous souhaiterez, ils souhaiteront. — *Futur ant.* J'aurai souhaité, etc. — *Cond. prés.* Je souhaiterais, tu souhaiterais, il souhaiterait, nous souhaiterions, vous souhaiteriez, ils souhaiteraient. — *Passé.* J'aurais souhaité, etc. — *On dit aussi :* J'eusse souhaité, etc. — *Impér. prés.* Souhaite, souhaitons, souhaitez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez souhaité. — *Subj. prés.* Que je souhaite, que tu souhaites, qu'il souhaite, que nous souhaitions, que vous souhaitiez, qu'ils souhaitent. — *Imp.* Que je souhaitasse, que tu souhaitasses, qu'il souhaitât, que nous souhaitassions, que vous souhaitassiez, qu'ils souhaitassent. — *Passé.* Que j'aie souhaité, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse souhaité, etc. — *Inf. prés.* Souhaiter. — *Passé.* Avoir souhaité. — *Part. prés.* Souhaitant (inv.). — *Passé.* Souhaité, souhaitée, souhaités, souhaitées. — *Passé comp.* Ayant souhaité. — Pronominalement et dans un sens réciproque. *Au jour de l'an on* se souhaite *toutes sortes de prospérités.*

(Omission de l'Académie.) — Passif : *Etre souhaité*. Le participe régit *de* et *par*.

SOUILLER, v. a., 1re conj. (*Çou-ié*), gâter, salir, couvrir de boue, d'ordure, de sang, etc. Souiller *ses habits de boue, de sang, etc.* — Fig. Souiller *ses mains de sang*, faire mourir un innocent.

Sais-je pas que mon sang par ses mains répandu
Eût *souillé* ce rempart contre lui défendu.
Racine.

On dit aussi : Souiller *sa conscience par une mauvaise action*. Souiller *sa gloire par des cruautés*. Souiller *son âme, sa vie, son honneur*. Souiller *sa plume, ses lèvres, etc.* Souiller *son lit*. Souiller *la couche nuptiale*, commettre un adultère. — *Indic. prés.* Je souille, tu souilles, il souille, nous souillons, vous souillez, ils souillent. — *Imp.* Je souillais, tu souillais, il souillait, nous souillions, vous souilliez, ils souillaient. — *Passé déf.* Je souillai, tu souillas, il souilla, nous souillâmes, vous souillâtes, ils souillèrent. — *Passé ind.* J'ai souillé, etc. — *Passé antér.* J'eus souillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais souillé, etc. — *Futur.* Je souillerai, tu souilleras, il souillera, nous souillerons, vous souillerez, ils souilleront. — *Futur antérieur.* J'aurai souillé, etc. — *Condit. prés.* Je souillerais, tu souillerais, il souillerait, nous souillerions, vous souilleriez, ils souilleraient. — *Pass.* J'aurais souillé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse souillé, etc. — *Impér. prés.* Souille, souillons, souillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez souillé. — *Subj. prés.* Que je souille, que tu souilles, qu'il souille, que nous souillions, que vous souilliez, qu'ils souillent. — *Imparf.* Que je souillasse, que tu souillasses, qu'il souillât, que nous souillassions, que vous souillassiez, qu'ils souillassent. — *Passé.* Que j'aie souillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse souillé, etc. — *Infin. prés.* Souiller. — *Passé.* Avoir souillé. — *Part. prés.* Souillant (inv.). — *Passé.* Souillé, souillée, souillés, souillées. — *Passé comp.* Ayant souillé. — Pronominalement : *Se souiller. Il s'est souillé par une exécution réfléchie. Il s'est souillé d'un meurtre.* — Passif : *Etre souillé*. Le participe régit *de* et *par*.

SOULAGER, v. a. 1re conj. (*Çoulaj*), délivrer, débarrasser une partie de quelque fardeau. *Il faut* soulager *ce mulet, sa charge est trop lourde.* Soulager *une poutre, un plancher*. On dit de même : Soulager *un vaisseau dans une tempête*, pour dire jeter à la mer une partie de sa plus grosse charge. — Fig. Diminuer et adoucir le travail, la peine, le mal de quelqu'un. *Il faut lui donner quelqu'un pour le* soulager *dans son travail*. Soulager *quelqu'un dans sa douleur*. (Acad.) *Elle a* soulagé *autant de misérables, qu'elle a connu de véritables misères.* Soulager *ses sujets* (Fléchier). Soulagez *vos peuples* (Mass.).

Trop heureux si bientôt la faveur d'un divorce
Me *soulageait* d'un joug qu'on m'imposa par force
Racine.

On dit aussi. Soulager *la douleur, le mal, la misère de quelqu'un*. Soulager *les peines des autres*. Soulageant *les blessures mortelles de son époux* (Fléchier). — Servir au soulagement. *Cette médecine l'a fort* soulagé. *Cette pensée* soulage. On ajoute un *e* muet devant l'*a* et l'*o* pour adoucir la prononciation. — *Ind, prés.* Je soulage, tu soulages, il soulage, nous soulageons, vous soulagez, ils soulagent. — *Imparf.* Je soulageais, tu soulageais, il soulageait, nous soulagions, vous soulagiez, ils soulageaient. — *Passé déf.* Je soulageai, tu soulageas, il soulagea, nous soulageâmes, vous soulageâtes, ils soulagèrent. — *Passé ind.* J'ai soulagé, etc. — *Passé antér.* J'eus soulagé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais soulagé, etc. — *Futur.* Je soulagerai, tu soulageras, il soulagera, nous soulagerons, vous soulagerez, ils soulageront. — *Futur ant.* J'aurai soulagé, etc. — *Cond. prés.* Je soulagerais, tu soulagerais, il soulagerait, nous soulagerions, vous soulageriez, ils soulageraient. — *Passé.* J'aurais soulagé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse soulagé, etc. — *Impér. prés.* Soulage, soulageons, soulagez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez soulagé. — *Subj. prés.* Que je soulage, que tu soulages, qu'il soulage, que nous soulagions, que vous soulagiez, qu'ils soulagent. — *Imparf.* Que je soulageasse, que tu soulageasses, qu'il soulageât, que nous soulageassions, que vous soulageassiez, qu'ils soulageassent. — *Pass.* Que j'aie soulagé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse soulagé, etc. — *Inf. prés.* Soulager. — *Passé.* Avoir soulagé. — *Part. prés.* Soulageant (inv.). — *Passé.* Soulagé, soulagée, soulagés, soulagées. — *Passé comp.* Ayant soulagé. — Se conjugue avec le pron personnel : *se soulager. Il avait un emploi qui l'accablait, il a pris deux commis pour se*

soulager. Se soulager *par un aveu. La douleur* se soulager *par la plainte.* — Abs. *Se soulager*, satisfaire quelque besoin naturel. — Passif : *Etre soulagé.* Le participe régit *par*.

SOULER, v. a., 1re conj. (*Çoulé*), rassasier avec excès, gorger de vin, de viandes. *Il aime le gibier, le poisson, on l'en a* soûlé. — Fig. Soûler *ses yeux de sang, de carnage*, prendre plaisir à voir répandre le sang.—Abs., il signifie enivrer. *On l'a fait tant boire qu'on l'a* soûlé. *Il ne faut que deux verres de vin pour le* soûler. Il est pop.—*Ind. prés.* Je soûle, tu soûles, il soûle, nous soûlons, vous soûlez, ils soûlent. — *Imparf.* Je soûlais, tu soûlais, il soûlait, nous soûlions, vous soûliez, ils soûlaient.—*Passé défini* Je soûlai, tu soûlas, il soûla, nous soûlâmes, vous soûlâtes, ils soûlèrent.—*Passé ind.* J'ai soûlé, etc.—*Passé ant.* J'eus soûlé, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais soûlé, etc. — *Futur.* Je soûlerai, tu soûleras, il soûlera, nous soûlerons, vous soûlerez, ils soûleront.—*Futur ant.* J'aurai soûlé, etc.—*Cond. prés.* Je soûlerais, tu soûlerais, il soûlerait, nous soûlerions, vous soûleriez, ils soûleraient.—*Passé.* J'aurais soûlé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse soûlé, etc. — *Impér. prés.* Soûle, soûlons, soûlez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez soûlé, etc. — *Subj. prés.* Que je soûle, que tu soûles, qu'il soûle, que nous soûlions, que vous soûliez, qu'ils soûlent.—*Imparf.* Que je soûlasse, que tu soûlasses, qu'il soûlât, que nous soûlassions, que vous soûlassiez, qu'ils soûlassent.—*Passé.* Que j'aie soûlé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse soûlé.—*Infinit. prés.* Soûler — *Passé.* Avoir soûlé. — *Part. prés* Soûlant (invar.). — *Passé.* Soûlé, soûlée, soûlés, soûlés, soûlées.—*Passé comp.* Ayant soûlé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se soûler.* Dans tous les sens. *J'aime ce mets, je m'en suis* soûlé. Se soûler *de sang. Il se soûle tout d'abord.* On dit aussi : Se soûler *de plaisirs*, en prendre avec excès—Passif : *Etre soûlé.* Le participe régit *par*.

SOULEVER, v. a., 1re conj. (*Çoulevé*), élever un peu quelque chose de lourd. *Ce fardeau est si pesant qu'à peine peut-on le* soulever (Académie). — Hausser. Soulevez-*vous un peu. Ce malade* soulève *sa tête.* — Au figuré. Révolter, exciter à la rebellion. *Pour* soulever *un peuple malheureux, il suffit du lui montrer l'ombre du bonheur* (Boiste). — Exciter l'indignation. *Son insolence* souleva *tout le monde contre lui* (Adadémie). — Causer du dégoût. *Ces flatteries sont si fades qu'elles font* soulever *le cœur.* — Neutralement. *Le cœur lui* soulève, pour dire qu'il a envie de vomir. *L'e* muet se change en *è* grave devant une syllabe muette. — *Indic. prés.* Je soulève, tu soulèves, il soulève, nous soulevons, vous soulevez, ils soulèvent. — *Imp.* Je soulevais, tu soulevais, il soulevait, nous soulevions, vous souleviez, ils soulevaient. — *Passé déf.* Je soulevai, tu soulevas, il souleva, nous soulevâmes, vous soulevâtes, ils soulevèrent. — *Passé ind.* J'ai soulevé, etc. — *Passé antér.* J'eus soulevé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais soulevé, etc. — *Futur.* Je soulèverai, tu soulèveras, il soulèvera, nous soulèverons, vous soulèverez, ils soulèveront. — *Futur ant.* J'aurai soulevé, etc. — *Condit. prés.* Je soulèverais, tu soulèverais, il soulèverait, nous soulèverions, vous soulèveriez, ils soulèveraient. — *Passé.* J'aurais soulevé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse soulevé, etc. — *Impérat. prés.* Soulève, soulevons, soulevez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez soulevé. —*Subj. prés.* Que je soulève, que tu soulèves, qu'il soulève, que nous soulevions, que vous souleviez, qu'ils soulèvent. — *Imp.* Que je soulevasse, que tu soulevasses, qu'il soulevât, que nous soulevassions, que vous soulevassiez, qu'ils soulevassent. — *Passé.* Que j'aie soulevé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse soulevé, etc. — *Infin. prés.* Soulever. — *Passé.* Avoir soulevé. — *Part. prés.* Soulevant (inv.). — *Passé.* Soulevé, soulevée, soulevés, soulevées. — *Passé comp.* Ayant soulevé. — Se conjugue avec le pronom personnel et réciproquement : *Se soulever*, se révolter. *L'armée* s'est soulevée *contre le général.* — *Se soulever pour*, prendre parti pour quelqu'un.

Avez-vous pu, cruels, l'immoler aujourd'hui
Sans que tout votre sang *se soulevât pour* lui.
Racine.

— Il se conjugue aussi dans un sens neutre avec le verbe *faire.* Faire soulever *un pays.* — Passif : *Etre soulevé.* Le part. régit *par*, *pour* et *contre. Les flots furent* soulevés par *les vents. Le peuple fut* soulevé pour *lui. Rome de tout temps fut* soulevée contre *les rois.*

SOULIGNER, v. n., 1re conj. (*Çouligné*)

tirer une ligne sous un mot ou sous plusieurs mots. *On souligne dans une copie manuscrite ce qui doit être imprimé en italique.* — *Indic. prés.* Je souligne, tu soulignes, il souligne, nous soulignons, vous soulignez, ils soulignent. — *Imparf.* Je soulignais, tu soulignais, il soulignait. nous soulignions, vous souligniez, ils soulignaient.—*Passé déf.* Je soulignai, tu soulignas, il souligna, nous soulignâmes, vous soulignâtes, ils soulignèrent.—*Passé ind.* J'ai souligné, etc.—*Passé ant.* J'eus souligné, etc.—*Plus-que-parfait.* J'avais souligné, etc.—*Futur.* Je soulignerai, tu souligneras, il soulignera, nous soulignerons, vous soulignerez, ils souligneront. —*Futur ant.* J'aurai souligné, etc. — *Condit. prés.* Je soulignerais, tu soulignerais, il soulignerait, nous soulignerions, vous souligneriez, ils souligneraient.—*Passé.* J'aurais souligné, etc.— *On dit aussi :* J'eusse souligné, etc. — *Impér. prés.* Souligne, soulignons, soulignez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez souligné.— *Subj. prés.* Que je souligne, que tu soulignes, qu'il souligne, que nous soulignions, que vous souligniez, qu'ils soulignent.—*Imparf.* Que je soulignasse, que tu soulignasses, qu'il soulignât, que nous soulignassions, que vous soulignassiez, qu'ils soulignassent. — *Passé.* Que j'aie souligné, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse souligné, etc.—*Infin. prés.* Souligner.—*Passé.*, Avoir souligné.— *Part. prés.* Soulignant (inv.).—*Pass.* Souligné, soulignée, soulignés, soulignées.—*Passé comp.* Ayant souligné.)—S'emploie avec le pronom personnel : *se souligner. Cette page que vous citez se souligne toujours* (Omission de l'Acad.).—Passif : *Être souligné.* Le participe régit *par. Cette phrase a été soulignée par le copiste.*

SOULOIR, v. a., 3e conjug. (*Çouloar*), avoir coutume. *Il soulait dire. Il soulait faire.* Il est hors d'usage, et ne s'est jamais guère dit qu'à l'imparfait. —*Imparfait.* Il soulait.—*Infin. prés.* Souloir.

SOUMETTRE, v. a., 4e conj. (*Çoumètre*), réduire, ranger sous la domination, sous l'autorité, mettre dans un état d'abaissement, de dépendance. Soumettre *à l'obéissance d'un souverain.* Soumettre *les rebelles.* Soumettre *sa raison à sa foi* (Académie). *Je suis le seigneur, dit-il; j'ai voulu* soumettre *ces terres au roi de Babylone, mon serviteur* (Bossuet).

Jules qui le premier la *soumis* à ses armes.
Racine.

— Figurément en parlant des passions :

Et *soumettez* l'orgueil de votre esprit rebelle.
Boileau.

— Condescendre. Soumettre *sa volonté à des complaisances difficiles* (Fléchier). — Soumettre *ses idées à quelqu'un*, les subordonner aux siennes, *une chose au jugement, à la critique de quelqu'un*, s'engager à déférer au jugement qu'il en portera ; *une question à l'examen*, l'examiner en détail ; *une chose au calcul, à l'analyse*, la calculer, l'analyser. — *Ind. prés.* Je soumets, tu soumets, il soumet, nous soumettons, vous soumettez, ils soumettent. — *Imparfait.* Je soumettais, tu soumettais, il soumettait, nous soumettions, vous soumettiez, ils soumettaient. — *Passé déf.* Je soumis, tu soumis, il soumit, nous soumîmes, vous soumîtes, ils soumirent. — *Passé indéf.* J'ai soumis, etc. — *Passé antér.* J'eus soumis, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais soumis, etc. — *Futur.* Je soumettrai, tu soumettras, il soumettra, nous soumettrons, vous soumettrez, ils soumettront. — *Futur antér.* J'aurai soumis, etc. — *Cond. prés.* Je soumettrais, tu soumettrais, il soumettrait, nous soumettrions, vous soumettriez, ils soumettraient. — *Passé.* J'aurais soumis, etc. — *On dit aussi :* J'eusse soumis, etc. — *Impér. prés.* Soumets, soumettons, soumettez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez soumis. — *Subj. prés.* Que je soumette, que tu soumettes, qu'il soumette, que nous soumettions, que vous soumettiez, qu'ils soumettent. — *Imparf.* Que je soumisse, que tu soumisses, qu'il soumît, que nous soumissions, que vous soumissiez, qu'ils soumissent. — *Passé.* Que j'aie soumis, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse soumis, etc. — *Infin. prés.* Soumettre.—*Passé.* Avoir soumis. — *Part. prés.* Soumettant (invar.). — *Passé.* Soumis, soumise, soumis, soumises. — *Passé composé.* Ayant soumis. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se soumettre.* Il signifie 1° se ranger sous : Soumettre *à une domination étrangère,* 2° se conformer à.. Se soumettre *aux ordres, aux volontés de quelqu'un* (Acad.).

Il *se soumet* lui-même aux caprices d'autrui.
Boileau.

3° S'engager, consentir à subir quelque peine. *Je me soumets à tout ce qu'il vous plaira, en cas que cela soit.* — Passif : *être soumis.* Le participe régit *par* et *à.*

Etre soumis par *la force. Etre* soumis *à faire ce qu'on voudra.*

SOUMISSIONNER, v. a., 1[re] conj. (*Çoumicioné*), T. d'admin. Faire sa soumission pour quelque marché ou quelque paiement. Soumissionner *une fourniture, un emprunt.* Soumissionner *pour tel prix, pour telle somme* (Acad.).—*Indic. prés.* Je soumissionne, tu soumissionnes, il soumissionne, nous soumissionnons, vous soumissionnez, ils soumissionnent. —*Imparfait.* Je soumissionnais, tu soumissionnais, il soumissionnait, nous soumissionnions, vous soumissionniez, ils soumissionnaient. — *Passé déf.* Je soumissionnai, tu soumissionnas, il soumissionna, nous soumissionnâmes, vous soumissionnâtes, ils soumissionnèrent. — *Passé indéf.* J'ai soumissionné, etc. — *Passé antér.* J'eus soumissionné, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais soumissionné, etc. —*Futur.* Je soumissionnerai, tu soumissionneras, il soumissionnera, nous soumissionnerons, vous soumissionnerez, ils soumissionneront.—*Futur antér.* J'aurai soumissionné, etc. — *Condit. prés.* Je soumissionnerais, tu soumissionnerais, il soumissionnerait, nous soumissionnerions, vous soumissionneriez, ils soumissionneraient. — *Passé.* J'aurais soumissionné, etc.—*On dit aussi* : J'eusse soumissionné, etc. — *Impér. prés.* Soumissionne, soumissionnons, soumissionnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez soumissionné. — *Subj. prés.* Que je soumissionne, que tu soumissionnes, qu'il soumissionne, que nous soumissionnions, que vous soumissionniez, qu'ils soumissionnent. — *Imparf.* Que je soumissionnasse, que tu soumissionnasses, qu'il soumissionnât, que nous soumissionnassions, que vous soumissionnassiez, qu'ils soumissionnassent. — *Passé.* Que j'aie soumissionné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse soumissionné, etc. — *Infinitif prés.* Soumissionner. — *Passé.* Avoir soumissionné.—*Part. prés.* Soumissionnant (invar.). — *Passé.* Soumissionné, soumissionnée, soumissionnés, soumissionnées. — *Passé comp.* Ayant soumissionné. — Passif : *Etre soumissionné. Ce marché sera* soumissionné *tel jour par tous ceux qui auront fourni le cautionnement nécessaire.* Le participe régit *par.*

SOUPÇONNER, v. a., 1[re] conj. (*Çoupeçoné*), avoir une croyance désavantageuse, accompagnée de doute, touchant quelqu'un, touchant quelque chose. Soupçonner *un homme d'un crime. On* soupçonne *cette dévotion d'hypocrisie. Il y a lieu de* soupçonner *de faiblesse une pareille conduite* (Acad.).

Je n'ai pu *soupçonner* ton ennemi d'un crime.
Racine.

— Former une simple conjecture, avoir une simple opinion touchant quelque chose que ce soit. *Je* soupçonne *qu'il est l'auteur de ces vers; je ne suis pas assuré de cela, mais je le* soupçonne (Académie).

Un cœur noble ne peut *soupçonner* en autrui
La bassesse et la malice.
Qu'il ne se sent point en lui.
Racine.

—Se défier, être incertain de...

Quoi! toujours *soupçonner* son respect?
(Idem.)

— Se douter qu'une chose arrivera ou qu'elle est déjà arrivée.

Et loin de *soupçonner* sa disgrâce prochaine.
(Idem.)

—Fam. N'avoir pas une idée juste de... *Vous ne* soupçonnez *pas ce que c'est que ce caractère.—Indic prés.* Je soupçonne, tu soupçonnes, il soupçonne, nous soupçonnons, vous soupçonnez, ils soupçonnent. — *Imparf.* Je soupçonnais, tu soupçonnais, il soupçonnait, nous soupçonnions, vous soupçonniez, ils soupçonnaient. — *Passé déf.* Je soupçonnai, tu soupçonnas, il soupçonna, nous soupçonnâmes, vous soupçonnâtes, ils soupçonnèrent.—*Passé ind.* J'ai soupçonné, etc. — *Passé ant.* J'eus soupçonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais soupçonné, etc.— *Futur.* Je soupçonnerai, tu soupçonneras, il soupçonnera, nous soupçonnerons, vous soupçonnerez, ils soupçonneront.— *Futur antér.* J'aurai soupçonné, etc. — *Condit. prés.* Je soupçonnerais, tu soupçonnerais, il soupçonnerait, nous soupçonnerions, vous soupçonneriez, ils soupçonneraient.— *Passé.* J'aurais soupçonné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse soupçonné, etc. — *Impér. prés.* Soupçonne, soupçonnons, soupçonnez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez soupçonné. — *Subj. prés.* Que je soupçonne, que tu soupçonnes, qu'il soupçonne, que nous soupçonnions, que vous soupçonniez, qu'ils soupçonnent.— *Imparf.* Que je soupçonnasse, que tu soupçonnasses, qu'il soupçonnât, que nous soupçonnassions, que vous soupçonnassiez, qu'ils soupçonnassent. —

Passé. Que j'aie soupçonné, etc.—*Plus-que-parfait.* Que j'eusse soupçonné, etc. — *Infin. prés.* Soupçonner. — *Passé.* Avoir soupçonné. — *Part. prés.* Soupçonnant (invar.). — *Passé.* Soupçonné, soupçonnée, soupçonnés, soupçonnées. —*Passé comp.* Ayant soupçonné.—Passif : *Etre soupçonné. Il est fortement* soupçonné *de ce crime* (Acad.). Le participe régit *de* et *par*. Soupçonné *d'une action par ceux qui le connaissent.*

SOUPER, v. n., 1re conj. (*Çoupé*), prendre le repas ordinaire du soir. *On vous attend à* souper. *Quand il a bien dîné, il ne* soupe *point. On ne* soupe *plus guère* (Acad.).—*Indic. prés.* Je soupe, tu soupes, il soupe, nous soupons, vous soupez, ils soupent.—*Imparf.* Je soupais, tu soupais, il soupait, nous soupions, vous soupiez, ils soupaient.—*Passé défini.* Je soupai, tu soupas, il soupa, nous soupâmes, vous soupâtes, ils soupèrent. —*Passé indéf.* J'ai soupé, etc.—*Passé ant.* J'eus soupé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais soupé, etc.—*Futur.* Je souperai, tu souperas, il soupera, nous souperons, vous souperez, ils souperont. — *Futur antér.* J'aurai soupé, etc.—*Cond. prés.* Je souperais, tu souperais, il souperait, nous souperions, vous souperiez, ils souperaient.—*Passé.* J'aurais soupé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse soupé, etc. — *Impér. prés.* Soupe, soupons, soupez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez soupé.—*Subj. prés.* Que je soupe, que tu soupes, qu'il soupe, que nous soupions, que vous soupiez, qu'ils soupent.—*Imparf.* Que je soupasse, que tu soupasses, qu'il soupât, que nous soupassions, que vous soupassiez, qu'ils soupassent.—*Passé.* Que j'aie soupé, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse soupé, etc —*Infinitif prés.* Souper. — *Passé.* Avoir Soupé.—*Part. prés.* Soupant (invar.). — *Passé.* Soupé (invar.). — *Passé comp.* Ayant soupé.

SOUPIRER, v. n., 1re conj. (*Çoupiré*), pousser des soupirs, faire des soupirs. Soupirer *de douleur, d'amour, de regret. Gémir, pleurer et* soupirer (Académ.). *Il comptait ses prospérités temporelles et s'écriait en* soupirant, *serait-il possible ô mon Dieu que ce fût là ma récompense* (Fléch.).—Soupirer *après*, désirer ardemment. *Il y a longtemps qu'il* soupirait après *cette chose* (Acad.). *Les souverains doivent toujours* soupirer après *une gloire toute immortelle* (Fléchier). — Soupirer *pour*. Aimer, rechercher avec passion. *Il* soupire pour *cette femme,* pour *cette jeune fille. Un avare qui ne* soupire *que* pour *les richesses.* — Il est quelquefois actif dans le sens figuré, surtout en poésie. Soupirer *ses peines, ses douleurs.* — *Ind. prés.* Je soupire, tu soupires, il soupire, nous soupirons, vous soupirez, ils soupirent. — *Imparf.* Je soupirais, tu soupirais, il soupirait, nous soupirions, vous soupiriez, ils soupiraient. — *Passé déf.* Je soupirai, tu soupiras, il soupira, nous soupirâmes, vous soupirâtes, ils soupirèrent. — *Passé indéf.* J'ai soupiré, etc. — *Passé ant.* J'eus soupiré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais soupiré, etc. — *Futur.* Je soupirerai, tu soupireras, il soupirera, nous soupirerons, vous soupirerez, ils soupireront. — *Futur ant.* J'aurai soupiré, etc. — *Cond. prés.* Je soupirerais, tu soupirerais, il soupirerait, nous soupirerions, vous soupireriez, ils soupireraient. — *Passé.* J'aurais soupiré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse soupiré, etc. — *Impér. prés.* Soupire, soupirons, soupirez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez soupiré. — *Subj. prés.* Que je soupire, que tu soupires, qu'il soupire, que nous soupirions, que vous soupiriez, qu'ils soupirent. — *Imp.* Que je soupirasse, que tu soupirasses, qu'il soupirât, que nous soupirassions, que vous soupirassiez, qu'ils soupirassent. — *Passé.* Que j'aie soupiré, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse soupiré, etc. — *Inf. prés.* Soupirer. — *Passé.* Avoir soupiré. — *Part. prés.* Soupirant (inv.). — *Passé.* Soupiré, soupirée, soupirés, soupirées. — *Passé comp.* Ayant soupiré.

SOURCILLER, v. n., 1re conj. (*Çourcilié*), remuer le sourcil en signe de mécontentement. Il ne s'emploie ordinairement qu'avec la négative. *Cet écolier n'ose pas* sourciller *devant son maître. Ecouter des reproches, un long discours sans* sourciller. *Il a entendu cette mauvaise nouvelle sans* sourciller. *Il n'a pas* sourcillé *quand on lui a prononcé son arrêt,* il n'a laissé paraître aucune marque d'altération sur son visage. — *Ind. prés.* Je sourcille, tu sourcilles, il sourcille, nous sourcillons, vous sourcillez, ils sourcillent. — *Imp.* Je sourcillais, tu sourcillais, il sourcillait, nous sourcillions, vous sourcilliez, ils sourcillaient. — *Passé déf.* Je sourcillai, tu sourcillas, il sourcilla, nous sourcillâmes

vous sourcillâtes, ils sourcillèrent. — *Pass. indéf.* J'ai sourcillé, etc. — *Passé ant.* J'eus sourcillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais sourcillé, etc. — *Futur.* Je sourcillerai, tu sourcilleras, il sourcillera, nous sourcillerons, vous sourcillerez, ils sourcilleront. — *Futur ant.* J'aurai sourcillé, etc. — *Condit. prés.* Je sourcillerais, tu sourcillerais, il sourcillerait, nous sourcillerions, vous sourcilleriez, ils sourcilleraient.— *Passé.* J'aurais sourcillé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse sourcillé, etc. — *Impér. prés.* Sourcille, sourcillons, sourcillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez sourcillé. — *Subj. prés* Que je sourcille, que tu sourcilles, qu'il sourcille, que nous sourcillions, que vous sourcilliez, qu'ils sourcillent. — *Imparf.* Que je sourcillasse, que tu sourcillasses, qu'il sourcillât, que nous sourcillassions, que vous sourcillassiez, qu'ils sourcillassent. — *Passé.* Que j'aie sourcillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse sourcillé, etc. — *Inf. prés.* Sourciller.—*Passé.* Avoir sourcillé. — *Part. prés.* Sourcillant (inv.). — *Passé.* Sourcillé, sourcillée, sourcillés, sourcillées. — *Passé comp.* Ayant sourcillé.

SOURDRE, v. n. 4e conjug. (*Çourdre*), sortir de terre. Il ne se dit que des eaux et n'est guère en usage qu'à l'infinitif et à la troisième personne sing. du présent de l'indicatif. *C'est un pays fort aquatique l'eau y* sourd *partout. L'eau* sourd *de la terre,* sourd *d'un rocher. On voit l'eau* sourdre *de tous côtés.* Il s'emploie quelquefois au figuré pour signifier sortir, résulter, mais seulement à l'infinitif. *C'est une affaire, une entreprise dont on a vu* sourdre *mille malheurs, mille inconvénients* (Acad.).

SOURIRE, v. n. 4e conj. (*Çourire*), rire sans éclater par un léger mouvement de la bouche et des yeux. Sourire *obligeamment, malicieusement. Il vint souvent au-devant de moi en* souriant. *Il ne répondit rien, mais il se mit à* sourire. *La coquette* souriait *de mon embarras.* — Sourire *à quelqu'un*, lui témoigner par un sourire de l'estime, de la complaisance, de l'affection. *Cette dame lui* souriait. *Elle m'a* souri. (Acad.).

> Je vois le jour que je respire
> Sans que père ni mère ait daigné me *sourire*.
> Racine.

— Fig., en parlant de la divinité.

> Si tu daignes me *sourire*
> Mes jours seront innocents.
> J.-B. Rousseau.

— On dit de même. *la fortune lui* sourit, le favorise. Sourire se dit fréquemment des choses qui présentent un aspect agréable, des idées riantes. *Cette affaire lui* sourit *beaucoup. Ce lieu me* sourit, *je suis tenté d'y bâtir.* — *Ind. prés.* Je souris, tu souris, il sourit, nous sourions, vous souriez, ils sourient.—*Imparf.* Je souriais, tu souriais, il souriait, nous souriions, vous souriiez, ils souriaient. — *Passé défini.* Je souris, tu souris, il sourit, nous sourîmes, vous sourîtes, ils sourirent.—*Passé ind.* J'ai souri, etc. — *Passé ant.* J'eus souris, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais souris, etc.—*Futur.* Je sourirai, tu souriras, il sourira, nous sourirons, vous sourirez, ils souriront. — *Futur ant.* J'aurai souris, etc. — *Cond. prés.* Je sourirais, tu sourirais, il sourirait, nous souririons, vous souririez, ils souriraient. — *Passé.* J'aurais souris, etc. — *On dit aussi :* J'eusse souris, etc.— *Impér. prés.* Souris, sourions, souriez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez souris.— *Subj. prés.* Que je souris, que tu souris, qu'il sourit, que nous souriions, que vous souriiez, qu'ils sourient.—*Imp.* Que je sourisse, que tu sourisses, qu'il sourît, que nous sourissions, que vous sourissiez, qu'ils sourissent.—*Passé.* Que j'aie souri, etc.—*Plus-que parfait.* Que j'eusse souri, etc. — *Infin. prés.* Sourire. — *Passé.* Avoir souri..—*Part. prés.* Souriant (var.). — *Passé.* Souri (inv.). — *Passé comp.* Ayant souri.

SOUS-AFFERMER, v. a., 1re conj. (*Çouzafèremé*), on dit quelquefois *sous-fermer*, donner ou prendre à sous-ferme. *Le fermier principal m'a* sous-affermé, sous-fermé *une partie des terres qu'il avait prises à ferme. Il a* sous-affermé *tel droit.* (Acad.). — *Ind. prés.* Je sous-afferme, tu sous-affermes, il sous-afferme, nous sous-affermons, vous sous-affermez, ils sous-afferment. — *Imparf.* Je sous-affermais, tu sous-affermais, il sous-affermait, nous sous-affermions, vous sous-affermiez, ils sous-affermaient. — *Passé déf.* Je sous-affermai, tu sous-affermas, il sous-afferma, nous sous-affermâmes, vous sous-affermâtes, ils sous-affermèrent. — *Passé indéf.* J'ai sous-affermé, etc. — *Passé ant.* J'eus sous-affermé, etc.—*Plus-que-parfait.* J'avais sous-affermé, etc.—

Futur. Je sous-affermerai, tu sous-afferme-ras, il sous-affermera, nous sous-affermerons, vous sous-affermerez, ils sous-affermeront. — *Futur antér.* J'aurai sous-affermé, etc.—*Cond. prés.* Je sous-affermerais, tu sous-affermerais, il sous-affermerait, nous sous-affermerions, vous sous-affermeriez, ils sous-affermeraient.—*Passé.* J'aurais sous-affermé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse sous-affermé, etc. — *Imp. prés.* Sous-afferme, sous-affermons, sous-affermez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez sous-affermé. — *Subj. prés.* Que je sous-afferme, que tu sous-affermes, qu'il sous-afferme, que nous sous-affermions, que vous sous-affermiez, qu'ils sous-afferment. — *Imparf.* Que je sous-affermasse, que tu sous-affermasses, qu'il sous-affermât, que nous sous-affermassions, que vous sous-affermassiez, qu'ils sous-affermassent. — — *Passé.* Que j'aie sous affermé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse sous-affermé, etc. — *Inf. prés.* Sous-affermer.—*Passé.* Avoir sous-affermé. — *Part. prés.* Sous-affermant (inv.). — *Passé.* Sous-affermé (var.).—*Passé comp.* Ayant sous-affermé. — Passif : *être sous-affermé.* Le part. régit *par.*

SOUSCRIRE, v. a. 4e conj. (*Çoucekrire*), écrire son nom au bas d'un acte pour l'approuver. *Tels ou tels ont* souscrit *ce contrat, je le* souscrirai. Souscrire un *billet, une lettre de change.* — Fig. et avec la prép. *à*, consentir, approuver. *Je* souscris *à ce que vous dites. Ils ont* souscrit *à cet arrangement.* — Fournir, s'engager à fournir une certaine somme pour quelque entreprise, pour quelque dépense commune. *On proposa d'ériger une statue pour Corneille et un tel* souscrivit *pour deux cents francs.* —En librairie, s'engager à prendre moyennant un prix convenu, un ou plusieurs exemplaires d'un ouvrage qui doit être publié dans un certain espace de temps. Souscrire *à un livre, un atlas, une collection de portraits. Ceux qui* souscrivent *doivent payer moins cher que ceux qui attendent que l'ouvrage soit entièrement terminé* (Acad.).—*Ind. prés.* Je souscris, tu souscris, il souscrit, nous souscrivons, vous souscrivez, ils souscrivent. —*Imparf.* Je souscrivais, tu souscrivais, il souscrivait, nous souscrivions, vous souscriviez, ils souscrivaient.—*Passé défini.* Je souscrivis, tu souscrivis, il souscrivit, nous souscrivîmes, vous souscrivîtes, ils souscrivirent. — *Passé ind.* J'ai souscri, etc.—*Passé ant.* J'eus souscri, etc. —*Plus-que-parfait.* J'avais souscri, etc.— *Futur.* Je souscrirai, tu souscriras, il souscrira, nous souscrirons, vous souscrirez, ils souscriront.—*Futur ant.* J'aurai souscri, etc. — *Cond. prés.* Je souscrirais, tu souscrirais, il souscrirait, nous souscririons, vous souscririez, ils souscriraient. — *Passé.* J'aurais souscri, etc. — *On dit aussi :* J'eusse souscri, etc.— *Impér. prés.* Souscris, souscrivons, souscrivez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez souscri. — *Subj. prés.* Que je souscrive, que tu souscrives, qu'il souscrive, que nous souscrivions, que vous souscriviez, qu'ils souscrivent. —*Imp.* Que je souscrivisse, que tu souscrivisses, qu'il souscrivît, que nous souscrivissions, que vous souscrivissiez, qu'ils souscrivissent.— *Passé.* Que j'aie souscri, etc.— *Plus-que-parfait.* Que j'eusse souscri, etc.—*Infin. prés.* Souscrire. — *Passé.* Avoir souscri. — *Part. prés.* Souscrivant (inv.). — *Passé.* Souscri (var.). — *Passé comp.* Ayant souscri. —Passif *: être souscri.* Le part. régit *par.*

SOUS-DIVISER, v. a., 1re conj. (*Çoudivizé*). Voyez SUBDIVISER.

SOUS-ENTENDRE, v. a., 1re conj. (*Çouzantandre*), ne point exprimer dans les discours une chose qu'on a dans la pensée. *Quand je vous ai dit cela, j'ai* sous-entendu *que...* — Terme de grammaire. Il se dit de certains mots qu'on n'exprime pas et qui peuvent être aisément suppléés. *Dans ces locutions : Une bouteille de vin, un muid de vin, les mots* pleine *et* plein *sont* sous-entendus. *Dans : dormir toute la nuit, on* sous-entend *pendant.*—*Indic. prés.* Je sous-entends, tu sous-entends, il sous entend, nous sous-entendons, vous sous-entendez, ils sous-entendent. — *Imparf.* Je sous-entendais, tu sous-entendais, il sous-entendait, nous sous-entendions, vous sous-entendiez, ils sous-entendaient. — *Passé déf.* Je sous-entendis, tu sous-entendis, il sous-entendit, nous sous-entendîmes, vous sous-entendîtes, ils sous-entendirent. — *Passé indéf.* J'ai sous-entendu, etc. — *Passé antér.* J'eus sous-entendu, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais sous-entendu, etc. —*Futur.* Je sous-entendrai, tu sous-entendras, il sous-entendra, nous sous-entendrons, vous sous-entendrez, ils sous-entendront.—*Futur ant.* J'aurai sous-entendu, etc. — *Condit. prés.* Je sous-entendrais, tu sous-entendrais, il sous-

entendrait, nous sous-entendrions, vous sous-entendriez, ils sous-entendraient. — *Passé*. J'aurais sous-entendu, etc. — *On dit aussi* : J'eusse sous-entendu, etc. — *Impératif prés*. Sous-entends, sous-entendons, sous-entendez.—*Passé*. Aie, ayons, ayez sous-entendu. — *Subj. prés*. Que je sous-entende, que tu sous-entendes, qu'il sous-entende, que nous sous-entendions, que vous sous-entendiez, qu'ils sous-entendent. — *Imparf*. Que je sous-entendisse, que tu sous-entendisses, qu'il sous-entendît, que nous sous entendissions, que vous sous-entendissiez, qu'ils sous-entendissent.—*Passé*. Que j'aie sous-entendu, etc.—*Plus-que-parf*. Que j'eusse sous-entendu, etc.—*Inf. prés*. Sous-entendre.—*Passé*. Avoir sous-entendu.—*Part. prés*. Sous-entendant (invar.). — *Passé*. Sous-entendu (var.).—*Passé comp*. Ayant sous-entendu. —Se conjugue avec le pronom personnel : *se sous-entendre*. *Cette clause, cette condition* se sous-entend, se sous-entend *toujours* (Acad.).—Passif : *Etre sous-entendu*. *Cela est toujours* sous-entendu. Le part. régit *de* et *par*.

SOUS-FRÉTER, v. a., 1[re] conj. (*Çoufrété*), terme de marine, sous-louer le vaisseau ou bâtiment qu'on avait frété pour soi. L'*e* fermé se change en *e* ouvert toutes les fois qu'il est suivi d'un *e* muet. — *Ind. prés*. Je sous-frète, tu sous-frètes, il sous-frète, nous sous-frétons, vous sous-frétez, ils sous-frètent.— *Imparf*. Je sous-frétais, tu sous-frétais, il sous-frétait, nous sous-frétions, vous sous-frétiez, ils sous-frétaient. — *Passé déf*. Je sous-frétai, tu sous-frétas, il sous-fréta, nous sous-frétâmes, vous sous-frétâtes, ils sous-frétèrent.—*Passé indéf*. J'ai sous-frété, etc.—*Passé antér*. J'eus sous-frété, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais sous-frété, etc.—*Futur*. Je sous-frèterai, tu sous-frèteras, il sous-frètera, nous sous-frèterons, vous sous-frèterez, ils sous-frèteront.—*Futur ant*. J'aurai sous-frété, etc.—*Cond. prés*. Je sous-frèterais, tu sous frèterais, il sous-frèterait, nous sous-frèterions, vous sous-frèteriez, ils sous-frèteraient. — *Passé*. J'aurais sous-frété, etc. — *On dit aussi* : J'eusse sous-frété, etc.—*Impér. prés*. Sous-frète, sous-frétons, sous-frétez.—*Passé*. Aie, ayons, ayez sous-frété.—*Subj. prés*. Que je sous-frète, que tu sous-frètes, qu'il sous-frète, que nous sous-frétions, que vous sous-frétiez, qu'ils sous-frètent.—*Imparf*. Que je sous-frétasse, que tu sous-frétasses, qu'il sous-frétât, que nous sous-frétassions, que vous sous-frétassiez, qu'ils sous-frétassent.— *Passé*. Que j'aie sous-frété, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse sous-frété, etc.—*Inf. prés*. Sous-fréter. —*Passé*. Avoir sous-frété. — *Part. prés*. Sous-frétant (inv.).—*Passé*. Sous-frété, sous-frétée, sous-frétés, sous-frétées. — *Passé comp*. Ayant sous-frété.—Passif : *Etre sous-frété*. Le participe régit *par*.

SOUS-LOUER, v. a., 1[re] conj. (*Çouloué*) donner ou prendre à loyer une portion de maison, de terre, etc., non du propriétaire, mais du locataire. *J'ai* sous-loué *la moitié de ma ferme*. *J'ai* sous-loué *deux chambres dans le logement de mon ami*.—*Indicat. prés*. Je sous-loue, tu sous-loues, il sous-loue, nous sous-louons, vous sous-louez, ils sous-louent. — *Imparfait*. Je sous-louais, tu sous-louais, il sous-louait, nous sous-louions, vous sous-louiez, ils sous-louaient.—*Passé défini*. Je sous-louai, tu sous-louas, il sous-loua, nous sous-louâmes, vous sous-louâtes, ils sous-louèrent.—*Passé indéf*. J'ai sous-loué, etc. — *Passé antér*. J'eus sous-loué, etc.—*Plus-que-parfait*. J'avais sous-loué, etc.— *Futur*. Je sous-louerai, tu sous-loueras, il sous-louera, nous sous-louerons, vous sous-louerez, ils sous-loueront.—*Futur antér*. J'aurai sous-loué, etc. — *Condit. prés*. Je sous-louerais, tu sous-louerais, il sous-louerait, nous sous-louerions, vous sous-loueriez, ils sous-loueraient.—*Passé*. J'aurais sous-loué, etc. — *On dit aussi* : J'eusse sous-loué, etc.—*Impér. prés*. Sous-loue, sous-louons, sous-louez.—*Passé*. Aie, ayons, ayez sous-loué. — *Subj. prés*. Que je sous-loue, que tu sous-loues, qu'il sous-loue, que nous sous-louions, que vous sous louiez, qu'ils sous-louent.—*Imparf*. Que je sous-louasse, que tu sous-louasses, qu'il sous-louât, que nous sous-louassions, que vous sous-louassiez, qu'ils sous-louassent.— *Passé*. Que j'aie sous-loué, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse sous-loué, etc.—*Infin. prés*. Sous-louer. —*Passé*. Avoir sous-loué. — *Part. prés*. Sous-louant (invar.).—*Passé*. Sous-loué, sous-louée, sous-loués, sous-louées. — *Passé comp*. Ayant sous-loué. — Passif : *Etre sous-loué*. Le participe régit *par* et *de*. On dit : *Chambre* sous-louée *par quelqu'un*, donnée par quelqu'un à sous-

oyer; sous-louée *de quelqu'un*, prise à sousloyer de quelqu'un. On dit aussi : sous-louée *à quelqu'un*; sous-loué *de mon appartement* ou *dans mon appartement*.

SOUSSIGNER, v. n., 1re conjug. (*Çoucignié*). Il n'est guère en usage qu'au participe passé, il signifie pont la signature est ci dessous. *Je*, soussigné, *reconnais.. Nous*, soussignés, *sommes convenus... Pardevant les notaires* soussignés, *etc.*

SOUSTRAIRE, v. a. irr., 4e conjug. (*Çoucetrère*), ôter une chose à quelqu'un, l'en priver par adresse ou par fraude. Soustraire *des livres, de l'argent, des effets*, etc., etc. *Il a* soustrait *du dossier les pièces les plus importantes. Il a* soustrait *des effets considérables de la succession.* (Acad.). — Au figuré, retirer, sauver. *La justice de Dieu indignée que vous employiez contre lui ses propres bienfaits les* soustrait *à vos passions* (Massillon). — Retrancher, Soustraire *les aliments à un malade*, — Dérober à, préserver de. *Rien ne peut le* soustraire *à ma fureur. Qui pourra me* soustraire *à ses importunités.* — Soustraire *des sujets de l'obéissance*, ou mieux *à l'obéissance de leur prince*, les faire révolter contre leur prince.

J'ai l'ordre d'Amurat et je puis t'y *soustraire*.
Racine.

— T. d'arith., ôter un nombre d'un autre nombre, chercher la différence de deux nombres. *L'arithmétique enseigne à additionner, à* soustraire, *à multiplier et à diviser* (Académie). N'est point usité au passé défini, ni à l'imp. du subj. — *Ind. prés.* Je soustrais, tu soustrais, il soustrait, nous soustrayons, vous soustrayez, ils soustraient.—*Imparf.* Je soustrayais, tu soustrayais, il soustrayait, nous soustrayions, vous soustrayiez, ils soustrayaient — *Point de Pass. déf.*—*Passé ind.* J'ai soustrait, etc. — *Passé antér.* J'eus soustrait, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais soustrait, etc. — *Futur.* Je soustrairai, tu soustrairas, il soustraira, nous soustrairons, vous soustrairez, ils soustrairont. — *Futur ant.* J'aurai soustrait, etc. — *Cond. prés.* Je soustrairais, tu soustrairais, il soustrairait, nous soustrairions, vous soustrairiez, ils soustrairaient.— *Passé.* J'aurais soustrait, etc. — *On dit aussi :* J'eusse soustrait, etc. — *Impér. présent.* Soustrais, soustrayons, soustrayez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez soustrait. — *Subj. prés.* Que je soustraie, que tu soustraies, qu'il soustraie, que nous soustrayions, que vous soustrayiez qu'ils soustraient. — *Point d'Imparf.* — *Passé.* Que j'aie soustrait, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse soustrait, etc. — *Infinit. prés.* Soustraire. — *Passé.* Avoir soustrait.—*Part. prés.* Soustrayant (inv.). — *Passé.* Soustrait (var.).— *Passé comp.* Ayant soustrait. — Se conj. avec le pron. personnel : *se soustraire.* On dit. Se soustraire *de*, ou mieux, se soustraire *à la puissance paternelle*, pour dire, se tirer de la puissance de son père. — Se soustraire *à la tyrannie*, s'en délivrer et se soustraire *au châtiment*, l'éviter.

César pour quelque temps s'est *soustrait* à nos yeux
Vous-même, à mes regards, qui voulez vous *soustraire.*
Racine.

— Passif : *Etre soustrait.* Le participe régit *par* lorsqu'il exprime l'action faite par les personnes. Soustrait par *quelqu'un. De* s'il se rapporte aux choses. Soustrait *de tel endroit*; et *à* selon son rapport aux personnes ou aux choses. Soustrait *à quelqu'un*, soustrait *à quelque chose.*

SOUTENIR, v. a. n. et irr., 2e conj. (*Çoutenir*), porter, appuyer, supporter une chose. Soutenir *un fardeau; — une muraille, etc.*

Entre ces vieux appuis dont l'affreuse grand'salle
Soutient l'énorme poids de sa voûte infernale.
Boileau.

— Il s'emploie au figuré.

Toi qui, seul, sans ministre, à l'exemple des Dieux.
Soutiens tout par toi-même, et vois tout par tes yeux.
Boileau.

— Il se dit au propre et au figuré, des choses qui servent à soutenir, dans un sens absolu. *La vertu* soutient *l'homme dans l'adversité. La religion et la piété* soutiennent. — Il signifie aussi faire valoir. Soutenir *un discours.* — Soutenir *une famille*, c'est la faire subsister; soutenir *une dépense*, c'est y contribuer; soutenir *son rang*, c'est vivre d'une manière convenable; soutenir *sa réputation*, c'est y faire honneur; soutenir *son caractère*, c'est agir d'une manière conforme à l'idée qu'on a donnée de soi. — Résister à, supporter, endurer. — Au propre et au figuré. *Secourez la vertu du combat qu'elle* soutient *au dedans contre tant de tentations* (Bossuet). *Les grandeurs abaissent, au lieu d'élever, ceux qui ne les savent pas* soutenir (La Roch.).— On dit que *les vins ne peuvent* soutenir *la mer*, pour exprimer qu'ils ne peuvent être transportés par mer sans se gâter; *un criminel*

ne peut soutenir *la présence de son juge*, tant il est troublé à son aspect; *il est rare qu'un ouvrage puisse* soutenir *un examen approfondi*, — Il signifie encore assurer, affirmer. Soutenir *un mensonge*. Dans ce sens il régit la conj. *que* avec l'indicatif, quand le second verbe ne se rapporte pas au sujet du verbe *soutenir*. *Il* soutient *que vous l'avez dit;* et il régit l'infinitif quand le second verbe se rapporte à ce sujet. *Il* soutient *l'avoir vu*.— Il signifie encore défendre par raison une opinion, une doctrine.

Mais ne *soutenez* point cet horrible blasphème.
Boileau.

— *Ind. prés.* Je soutiens, tu soutiens, il soutient, nous soutenons, vous soutenez, ils soutiennent. — *Imp.* Je soutenais, tu soutenais, il soutenait, nous soutenions, vous souteniez, ils soutenaient. — *Passé déf.* Je soutins, tu soutins, il soutînt, nous soutînmes, vous soutîntes, ils soutinrent. — *Passé ind.* J'ai soutenu, etc. — *Passé ant.* J'eus soutenu, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais soutenu, etc. — *Futur.* Je soutiendrai, tu soutiendras, il soutiendra, nous soutiendrons, vous soutiendrez, ils soutiendront. — *Futur ant.* J'aurai soutenu, etc. —*Cond. prés.* Je soutiendrais, tu soutiendrais, il soutiendrait, nous soutiendrions, vous soutiendriez, ils soutiendraient. — *Passé.* J'aurais soutenu, etc. — *On dit aussi* : J'eusse soutenu, etc. — *Impér. prés.* Soutiens, soutenons, soutenez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez soutenu. — *Subj. prés.* Que je soutienne, que tu soutiennes, qu'il soutienne, que nous soutenions, que vous souteniez, qu'ils soutiennent. — *Imp.* Que je soutinsse, que tu soutinsses, qu'il soutînt, que nous soutinssions, que vous soutinssiez, qu'ils soutinssent. — *Passé.* Que j'aie soutenu, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse soutenu, etc. — *Inf. prés.* Soutenir. — *Passé.* Avoir soutenu. — *Part. prés.* Soutenant (invar.). — *Passé.* Soutenu, soutenue, soutenus, soutenues, qui ne s'affaiblit point, d'une force toujours égale, s'emploie au propre et au figuré. *Dessin* soutenu, *style* soutenu. —*Passé comp.* Ayant soutenu. —Se conjugue avec le pronom personnel et réciproquement : *se soutenir*.

ne me *soutiens* plus, ma force m'abandonne.
Racine.

— *Les méchants* se soutiennent, *les honnêtes gens s'isolent* (Boiste). — Passif : *Etre soutenu*. Le part. régit *par*. *Son orgueil est* soutenu par *une grande réputation*.

SOUTIRER, v. a., 1re conj. (*Çoutirer*. transvaser doucement une liqueur d'un tonneau dans un autre. *Il faut* soutirer *le vin avant que la vigne soit en fleur*. —Figurément, se faire donner par adresse, obtenir par finesse ou par importunité. *Cet homme lui a* soutiré *beaucoup d'argent*. *Il s'est laissé* soutirer *ses meilleurs effets*. (Académie). — *Ind. prés.* Je soutire, tu soutires, il soutire, nous soutirons, vous soutirez, ils soutirent. — *Imp.* Je soutirais, tu soutirais, il soutirait, nous soutirions, vous soutiriez, ils soutiraient. — *Passé défin.* Je soutirai, tu soutiras, il soutira, nous soutirâmes, vous soutirâtes, ils soutirèrent.—*Passé ind.* J'ai soutiré, etc. — *Passé ant.* J'eus soutiré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais soutiré, etc. — *Futur.* Je soutirerai, tu soutireras, il soutirera, nous soutirerons, vous soutirerez, ils soutireront. — *Futur ant.* J'aurai soutiré, etc. — *Cond. prés.* Je soutirerais, tu soutirerais, il soutirerait, nous soutirerions, vous soutireriez, ils soutireraient. — *Passé.* J'aurais soutiré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse soutiré, etc. — *Imp. prés.* Soutire, soutirons, soutirez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez soutiré. — *Subj. prés.* Que je soutire, que tu soutires, qu'il soutire, que nous soutirions, que vous soutiriez, qu'ils soutirent. — *Impar.* Que je soutirasse, que tu soutirasses, qu'il soutirât, que nous soutirassions, que vous soutirassiez, qu'ils soutirassent. — *Passé.* Que j'aie soutiré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse soutiré, etc.—*Infi. prés.* Soutirer.— *Passé.* Avoir soutiré. — *Part. prés.* Soutirant (invar.). — *Passé* Soutiré, soutirée, soutirés, soutirées. — *Passé comp.* Ayant soutiré. — Passif. *être soutiré*. *Le vin* est soutiré. Le participe régit *de* et *par*.

SOUVENIR (*se*), v. pron. et irr., 2e conj. (*Ceçouvenir*), avoir mémoire de quelque chose. Se souvenir *de son enfance* (Acad.). *O pontife sacré*, souvenez-vous *quand vous tiendrez entre vos mains la victime sainte*, souvenez-vous *de ce miracle de la grâce*. (Bossuet).

Je ne *me souviens* plus des leçons de Neptune.
Racine.

— S'emploie avec la conj. *que*.

Souviens-toi que pour prix de mes efforts heureux
Tu promis d'exaucer le premier de mes vœux.
Id.

Avec la conj. *si.*

Moi même à tout moment, je *me souviens* à peine
Si je suis Empereur ou si je suis Romain.
Racine.

Se joint aussi au verbe *faire*, et veut toujours un régime direct. Ainsi il faut dire : *Je les ai* fait souvenir *de leur promesse*, et non pas, *je* leur *ai fait* souvenir de.... *Je l'ai* fait souvenir *que*, et non pas, *je lui ai fait* souvenir *que... Je viens vous faire* souvenir *de la fatale nécessité de mourir* (Fléchier). — Il signifie aussi garder la mémoire de.

Je me souviens toujours que je vous dois l'empire.
Racine.

— S'occuper de... Souvenez-vous *de mon affaire*. Faire attention, considérer que... *je* me souviens *que je parle sous l'autel même de l'agneau qui est venu purifier le ciel et la terre* (Massillon). — Impers. *Il* me souvient *d'avoir lu. Il ne m'en* souvient *guère*. (Académie.)

Ne vous *souvient*-il plus Seigneur quel fut Hector.
Racine.

Il existe une différence entre *se souvenir* et *se ressouvenir*. *Se souvenir* signifie conserver la mémoire, le souvenir d'une chose, ne pas l'oublier; *se ressouvenir*, c'est se rappeler le souvenir d'une chose qu'on avait oubliée. — *Indicatif présent*. Je me souviens, tu te souviens, il se souvient, nous nous souvenons, vous vous souvenez, ils se souviennent. — *Imparfait*. Je me souvenais, tu te souvenais, il se souvenait, nous nous souvenions, vous vous souveniez, ils se souvenaient. — *Passé déf*. Je me souvins, tu te souvins, il se souvint, nous nous souvînmes, vous vous souvîntes, ils se souvinrent. — *Passé indéf*. Je me suis, tu t'es, il s'est souvenu, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont souvenus. — *Passé antér*. Je me fus, tu te fus, il se fut souvenu, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent souvenus. — *Plus-que-parfait*. Je m'étais, tu t'étais, il s'était souvenu, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient souvenus. — *Futur*. Je me souviendrai, tu te souviendras, il se souviendra, nous nous souviendrons, vous vous souviendrez, ils se souviendront. — *Futur ant*. Je me serai, tu te seras, il se sera souvenu, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront souvenus. — *Cond. prés*. Je me souviendrais, tu te souviendrais, il se souviendrait, nous nous souviendrions, vous vous souviendriez, ils se souviendraient. — *Passé*. Je me serais, tu te serait, il se serait souvenu, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient souvenus. — *On dit aussi* : Je me fusse, tu te fusses, il se fût souvenu, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent souvenus. — *Impér. prés*. Souviens-toi, souvenons-nous, souvenez-vous. — *Passé*. Sois-toi souvenu, soyons-nous, soyez-vous souvenus. — *Subj. prés*. Que je me souvienne, que tu te souviennes, qu'il se souvienne, que nous nous souvenions, que vous vous souveniez, qu'ils se souviennent. — *Imparf*. Que je me souvinsse, que tu te souvinsses, qu'il se souvînt, que nous nous souvinssions, que vous vous souvinssiez, qu'ils se souvinssent. — *Passé*. Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit souvenu, que nous nous soyions, que vous vous soyiez, qu'ils se soient souvenus. — *Plus-que-parf*. Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût souvenu, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent souvenus. — *Inf. prés*. Se souvenir. — *Passé*. S'être souvenu. — *Part. prés*. Se souvenant (invar.). — *Passé*. Souvenu (var.) — *Passé composé*. S'étant souvenu.

SPÉCIALISER, v. a., 1re conjug. (*Spécializé*), indiquer, désigner spécialement. Spécialiser *ses moyens de défense*. — *Indic. prés*. Je spécialise, tu spécialises, il spécialise, nous spécialisons, vous spécialisez, ils spécialisent. — *Imparf*. Je spécialisais, tu spécialisais, il spécialisait, nous spécialisions, vous spécialisiez, ils spécialisaient. — *Passé déf*. Je spécialisai, tu spécialisas, il spécialisa, nous spécialisâmes, vous spécialisâtes, ils spécialisèrent. — *Passé ind*. J'ai spécialisé, etc. — *Passé ant*. J'eus spécialisé, etc. — *Plus-que-parfait*. J'avais spécialisé, etc. — *Futur*. Je spécialiserai, tu spécialiseras, il spécialisera, nous spécialiserons, vous spécialiserez, ils spécialiseront. — *Futur ant*. J'aurai spécialisé, etc. — *Cond. prés*. Je spécialiserais, tu spécialiserais, il spécialiserait, nous spécialiserions, vous spécialiseriez, ils spécialiseraient. — *Passé*. J'aurais spécialisé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse spécialisé, etc. — *Impér. prés*. Spécialise, spécialisons, spécialisez. — *Pass*. Aie, ayons, ayez spécialisé. — *Subj. prés*. Que je spécialise, que tu spécialises, qu'il spécialise, que nous spécialisions, que vous spécialisiez, qu'ils spécialisent. — *Imparf*. Que je spécialisasse, que tu spécia-

lisasses, qu'il spécialisât, que nous spécialisassions, que vous spécialisassiez, qu'ils spécialisassent. — *Passé.* Que j'aie spécialisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse spécialisé, etc. — *Infin. prés.* Spécialiser. — *Passé.* Avoir spécialisé. — *Part. prés.* Spécialisant (invar.). — *Passé.* Spécialisé, spécialisée, spécialisés, spécialisées. — *Passé comp.* Ayant spécialisé. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *se spécialiser. Ces droits, ces hypothèques doivent* se spécialiser. — Passif : *Etre spécialisé.* Le part. régit *par.*

SPÉCIFIER, v. a., 1re conj. (*Cepécifié*), exprimer, déterminer en particulier, en détail. *Il faut par le contrat* spécifier *les choses que vous voulez retenir. Elles sont* spécifiées *par l'arrêt. La loi ne peut* spécifier *tous les cas particuliers* (Acad.). La lettre *i* se double aux premières et secondes personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. — *Indicatif présent.* Je spécifie, tu spécifies, il spécifie, nous spécifions, vous spécifiez, ils spécifient. — *Imp.* Je spécifiais, tu spécifiais, il spécifiait, nous spécifiions, vous spécifiiez, ils spécifiaient. — *Passé déf.* Je spécifiai, tu spécifias, il spécifia, nous spécifiâmes, vous spécifiâtes, ils spécifièrent. — *Pass. ind.* J'ai spécifié, etc. — *Pass. ant.* J'eus spécifié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais spécifié, etc. — *Futur* Je spécifierai, tu spécifieras, il spécifiera, nous spécifierons, vous spécifierez, ils spécifieront.— *Futur ant.* J'aurai spécifié, etc. — *Cond. prés.* Je spécifierais, tu spécifierais, il spécifierait, nous spécifierions, vous spécifieriez, ils spécifieraient. — *Pass.* J'aurais spécifié, etc.—*On dit aussi :* J'eusse spécifié, etc. — *Impérat. prés.* Spécifie, spécifions, spécifiez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez spécifié. — *Subj. prés.* Que je spécifie, que tu spécifies, qu'il spécifie, que nous spécifiions, que vous spécifiiez, qu'ils spécifient. — *Imparf.* Que je spécifiasse, que tu spécifiasses, qu'il spécifiât, que nous spécifiassions, que vous spécifiassiez, qu'ils spécifiassent.—*Passé.* Que j'aie spécifié, etc.— *Plus-que-parfait.* Que j'eusse spécifié, etc. — *Infin. prés.* Spécifier. — *Passé.* Avoir spécifié. — *Partic. prés.* Spécifiant (invar.). — *Passé.* Spécifié, spécifiée, spécifiés, spécifiées. — *Passé comp.* Ayant spécifié. — Pronominalem. : *Se spécifier.* — Passif : *être spécifié.* Le participe régit *par. Cela est* spécifié *par le marché.*

SPÉCULER, v. a. et n., 1re conj. (*Cepékulé*), observer les astres. *Il passe la nuit à* spéculer *les astres*, ou simpl. *à spéculer.* Il est vieux. On dit maintenant *observer.* — Neutral. méditer attentivement sur... *Ce n'est pas le tout que de* spéculer, *il faut réduire en pratique.* Spéculer *sur les matières politiques.* — Faire des projets, des raisonnements, des calculs, des entreprises en matière de banque, de finance, de commerce, etc. *Il a beaucoup* spéculé *sur les fonds publics.* Spéculer *sur les vins, sur les blés.* Spéculer *sur la curiosité publique* (Acad.). — *Ind. prés.* Je spécule, tu spécules, il spécule, nous spéculons, vous spéculez, ils spéculent.—*Imparf.* Je spéculais, tu spéculais, il spéculait, nous spéculions, vous spéculiez, ils spéculaient. — *Passé déf.* Je spéculai, tu spéculas, il spécula, nous spéculâmes, vous spéculâtes, ils spéculèrent. — *Passé indéf.* J'ai spéculé, etc.—*Passé antér.* J'eus spéculé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais spéculé, etc. — *Futur.* Je spéculerai, tu spéculeras, il spéculera, nous spéculerons, vous spéculerez, ils spéculeront. — *Futur antér.* J'aurai spéculé, etc. — *Cond. prés.* Je spéculerais, tu spéculerais, il spéculerait, nous spéculerions, vous spéculeriez, ils spéculeraient.—*Passé.* J'aurais spéculé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse spéculé, etc. — *Impér. prés.* Spécule, spéculons, spéculez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez spéculé. — *Subj. prés.* Que je spécule, que tu spécules, qu'il spécule, que nous spéculions, que vous spéculiez, qu'ils spéculent. — *Imparf.* Que je spéculasse, que tu spéculasses, qu'il spéculât, que nous spéculassions, que vous spéculassiez, qu'ils spéculassent. — *Passé.* Que j'aie spéculé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse spéculé, etc.—*Infin. prés.* Spéculer.—*Passé.* Avoir spéculé. — *Part. prés.* Spéculant (invar.). — *Passé.* Spéculé variable seulement comme participe du verbe passif.— *Passé comp.* Ayant spéculé.— Le participe régit *par* et *sur. Il a été* spéculé sur *des fonds espagnols* par *quelques capitalistes.*

SPIRITUALISER, v. a., 1re conj. (*Cepîritualizé*), terme de chimie, extraire les esprits des corps mixtes. *On* spiritualise *les liqueurs, les sels par la distillation.* Il est vieux. Donner un sens pieux, Spiritualiser *le sensualisme. Il y a des théologiens qui ont* spiritualisé *toutes les histoires de la bible* (Acad.). — Donner à la matière les qualités de l'esprit. *Les*

philosophes qui spiritualisent *la matière, relèvent l'homme; ceux qui matérialisent l'esprit le dégradent* (Bossuet).—Raffiner, subtiliser. Spiritualiser *l'amour* (St-Evremont). — *Ind. prés.* Je spiritualise, tu spiritualises, il spiritualise, nous spiritualisons, vous spiritualisez, ils spiritualisent. — *Imparf.* Je spiritualisais, tu spiritualisais, il spiritualisait, nous spiritualisions, vous spiritualisiez, ils spiritualisaient.— *Passé défini.* Je spiritualisai, tu spiritualisas, il spiritualisa, nous spiritualisâmes, vous spiritualisâtes, ils spiritualisèrent. — *Passé indéf.* J'ai spiritualisé, etc. — *Passé antér.* J'eus spiritualisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais spiritualisé, etc.— *Futur.* Je spiritualiserai, tu spiritualiseras, il spiritualisera, nous spiritualiserons, vous spiritualiserez, ils spiritualiseront. — *Futur antér.* J'aurai spiritualisé, etc. — *Condit. prés.* Je spiritualiserais, tu spiritualiserais, il spiritualiserait, nous spiritualiserions, vous spiritualiseriez, ils spiritualiseraient. — *Pass.* J'aurais spiritualisé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse spiritualisé, etc. — *Impér. prés.* Spiritualise, spiritualisons, spiritualisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez spiritualisé.—*Subj. prés.* Que je spiritualise, que tu spiritualises, qu'il spiritualise, que nous spiritualisions, que vous spiritualisiez, qu'ils spiritualisent. — *Imparf.* Que je spiritualisasse, que tu spiritualisasses, qu'il spiritualisât, que nous spiritualisassions, que vous spiritualisassiez, qu'ils spiritualisassent. — *Passé.* Que j'aie spiritualisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse spiritualisé, etc. — *Infin. prés.* Spiritualiser. — *Passé.* Avoir spiritualisé. — *Part. prés.* Spiritualisant (invar.). — *Passé.* Spiritualisé, spiritualisée, spiritualisés, spiritualisées.—*Passé comp.* Ayant spiritualisé. — Se conjugue Pronominal. et réciproq. : *se spiritualiser. Les mystiques* se spiritualisent. — Passif : *Être spiritualisé.* Le part. régit *par.*

SPOLIER, v. a., 1re conjug. (*Cepolié*), dépouiller par force ou par fraude. *On l'a* spolié *de son héritage. Il faut avant toutes choses rétablir, réintégrer celui qui a été* spolié (Acad.). La lettre *i* se double aux 1es et 2es pers. plur. de l'imp. de l'ind. du prés. du subj.—*Ind. prés.* Je spolie tu spolies, il spolie, nous spolions, vous spoliez, ils spolient. — *Imp.* Je spoliais, tu spoliais, il spoliait, nous spoliions, vous spoliiez, ils spoliaient. — *Passé déf.* Je spoliai, tu spolias, il spolia, nous spoliâmes, vous spoliâtes, ils spolièrent. — *Passé ind.* J'ai spolié, etc. — *Passé ant.* J'eus spolié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais spolié, etc. — *Futur.* Je spolierai, tu spolieras, il spoliera, nous spolierons, vous spolierez, ils spolieront. —*Futur ant.* J'aurai spolié, ete. — *Cond. prés.* Je spolierais, tu spolierais, il spolierait, nous spolierions, vous spolieriez, ils spolieraient. — *Passé.* J'aurais spolié, etc. — *On dit aussi* : J'eusse spolié, etc. — *Impér. prés.* Spolie, spolions, spoliez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez spolié. — *Subj. prés.* Que je spolie, que tu spolies, qu'il spolie, que nous spoliions, que vous spoliiez, qu'ils spolient. — *Imparf.* Que je spoliasse, que tu spoliasses, qu'il spoliât, que nous spoliassions, que vous spoliassiez, qu'ils spoliassent. — *Passé.* Que j'aie spolié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse spolié, etc. —*Inf. prés.* Spolier. — *Passé.* Avoir spolié. — *Part. prés.* Spoliant (invar.). — *Passé.* Spolié, spoliée, spoliés, spoliées. — *Passé comp.* Ayant spolié. — Passif : *être spolié.* Le participe régit *par* et *de. Par* lorsqu'il se dit des personnes et *de* lorsqu'il se dit des choses. *Ce seigneur a été* spolié d'*un partie de ses biens* par *son intendant.*

STATIONNER, v. n. 1re conjug. (*Stacioné*), faire une station, s'arrêter dans un lieu. *Les voitures de places ne peuvent* stationner *dans cette rue passé telle heure* (Acad.). — Au figuré : être stationnaire. L'Académie ne consacre point le sens figuré de ce mot bien qu'elle l'ait adopté dans l'adjectif *stationnaire : Dans l'Inde la civilisation est* stationnaire. Pourquoi ne dirait-on pas *la civilisation* stationne *dans l'Inde* ? — *Ind. prés.* Je stationne, tu stationnes, il stationne, nous stationnons, vous stationnez, ils stationnent. — *Imparf.* Je stationnais, tu stationnais, il stationnait, nous stationnions, vous stationniez, ils stationnaient. — *Passé déf.* Je stationnai, tu stationnas, il stationna, nous stationnâmes, vous stationnâtes, ils stationnèrent. — *Passé ind.* J'ai stationné, etc. — *Passé antér.* J'eus stationné, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais stationné, etc. — *Futur.* Je stationnerai, tu stationneras, il stationnera, nous stationnerons, vous stationnerez, ils stationneront. — *Futur antér.* J'aurai stationné, etc — *Cond. prés.* Je stationnerais, tu stationnerais, il stationnerait,

nous stationnerions, vous stationneriez, ils stationneraient.— *Passé.* J'aurais stationné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse stationné, etc.—*Impér. prés.* Stationne, stationnons, stationnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez stationné. —*Subj. prés.* Que je stationne, que tu stationnes, qu'il stationne, que nous stationnions, que vous stationniez, qu'ils stationnent. — *Imp.* Que je stationnasse, que tu stationnasses, qu'il stationnât, que nous stationnassions, que vous stationnassiez, qu'ils stationnassent. — *Passé.* Que j'aie stationné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse stationné, etc. — *Infin. prés.* Stationner. —*Passé.* Avoir stationné. — *Part. prés* Stationnant (invar.). — *Passé.* Stationné (var.). —*Passé comp.* Ayant stationné.

STATUER, v. a., 1re conjug. (*Cetatué*), ordonner, régler, déclarer. *L'assemblée n'a rien* statué *sur cet objet. Il faut voir ce que la loi* statue *sur cela* (Acad.). — Dans un sens absolu. *La Cour n'a pas encore* statué *sur cet incident* Il s'emploie aussi avec la conjonction *que. La Cour a* statué *et ordonné* que. — *Indicatif présent.* Je statue, tu statues, il statue, nous statuons, vous statuez, ils statuent. — *Imparf.* Je statuais, tu statuais, il statuait, nous statuions, vous statuiez, ils statuaient. — *Passé déf.* Je statuai, tu statuas, il statua, nous statuâmes, vous statuâtes, ils statuèrent. — *Passé indéfini.* J'ai statué, etc. — *Passé ant.* J'eus statué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais statué, etc. — *Futur.* Je statuerai, tu statueras, il statuera, nous statuerons, vous statuerez, ils statueront. — *Futur antér.* J'aurai statué, etc. — *Cond. prés.* Je statuerais, tu statuerais, il statuerait, nous statuerions, vous statueriez, ils statueraient. — *Passé.* J'aurais statué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse statué, etc. — *Impér. prés.* Statue, statuons, statuez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez statué. — *Subj. prés.* Que je statue, que tu statues, qu'il statue, que nous statuions, que vous statuiez, qu'ils statuent.— *Imparf.* Que je statuasse, que tu statuasses, qu'il statuât, que nous statuassions, que vous statuassiez, qu'ils statuassent. — *Passé.* Que j'aie statué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse statué, etc. — *Inf. prés.* Statuer. — *Passé.* Avoir statué. — *Partic. prés.* Statuant (invar.).—*Passé.* Statué, (var.). — *Passé comp.* Ayant statué. — Passif : *Etre statué.* Le participe régit *par.*

STÉNOGRAPHIER, v. a., 1re conj. (*Sténographie*), écrire par abréviations et aussi vite que la parole, transcrire au moyen de la sténographie. Sténographier *un discours.*; sténographier *un manuscrit.* La lettre *i* se double aux premières et secondes personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. — *Ind. prés.* Je sténographie, tu sténographies, il sténographie, nous sténographions, vous sténographiez, ils sténographient. — *Imparf.* Je sténographiais, tu sténographiais, il sténographiait, nous sténographiions, vous sténographiiez, ils sténographiaient. —*Passé déf.* Je sténographiai, tu sténographias, il sténographia, nous sténographiâmes, vous sténographiâtes, ils sténographièrent. — *Passé indéf.* J'ai sténographié, etc. — *Passé antér.* J'eus sténographié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais sténographié, etc. — *Futur.* Je sténographierai, tu sténographieras, il sténographiera, nous sténographierons, vous sténographierez, ils sténographieront.—*Futur ant.* J'aurai sténographié, etc.—*Cond. prés.* Je sténographierais, tu sténographierais, il sténographierait, nous sténographierions, vous sténographieriez, ils sténographieraient. — *Passé.* J'aurais sténographié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse sténographié, etc. — *Impér. prés.* Sténographie, sténographions, sténographiez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez sténographié. — *Subj. prés.* Que je sténographie, que tu sténographies, qu'il sténographie, que nous sténographiions, que vous sténographiiez, qu'ils sténographient.—*Imparf.* Que je sténographiasse, que tu sténographiasses, qu'il sténographiât, que nous sténographiassions, que vous sténographiassiez, qu'ils sténographiassent.— *Passé.* Que j'aie sténographié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse sténographié, etc.—*Inf. prés.* Sténographier. — *Passé.* Avoir sténographié. — *Part. prés.* Sténographiant (inv.).—*Passé.* Sténographié (var.). — *Passé comp.* Ayant sténographié. — S'emploie avec le pron. personnel : *se sténographier. Les discours prononcés par les chambres des pairs et des députés* se sténographient. — Passif : *Etre sténographié.* Le participe régit *par.*

STÉRÉOTYPER, v. a., 1re conj. (*Stéréotipé*), terme d'imprimerie, étendre du plâtre délayé sur des caractères mobiles où ils s'impriment en creux pour en former les moules et ensuite y couler du plomb

où les caractères ressortent en relief et forment des planches sur lesquelles on imprime. *On a stéréotypé Racine, Corneille, etc.* (Acad.). — *Ind. présent.* Je stéréotype, tu stéréotypes, il stéréotype, nous stéréotypons, vous stéréotypez, ils stéréotypent. — *Imparfait.* Je stéréotypais, tu stéréotypais, il stéréotypait, nous stéréotypions, vous stéréotypiez, ils stéréotypaient. — *Passé déf.* Je stéréotypai, tu stéréotypas, il stéréotypa, nous stéréotypâmes, vous stéréotypâtes, ils stéréotypèrent. — *Passé indéf.* J'ai stéréotypé, etc. — *Passé antérieur.* J'eus stéréotypé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais stéréotypé, etc. — *Futur.* Je stéréotyperai, tu stéréotyperas, il stéréotypera, nous stéréotyperons, vous stéréotyperez, ils stéréotyperont. — *Futur antér.* J'aurai stéréotypé, etc. — *Cond. prés.* Je stéréotyperais, tu stéréotyperais, il stéréotyperait, nous stéréotyperions, vous stéréotyperiez, ils stéréotyperaient. — *Passé.* J'aurais stéréotypé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse stéréotypé, etc. — *Impér. prés.* Stéréotype, stéréotypons, stéréotypez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez stéréotypé. — *Subj. prés.* Que je stéréotype, que tu stéréotypes, qu'il stéréotype, que nous stéréotypions, que vous stéréotypiez, qu'ils stéréotypent. — *Imparf.* Que je stéréotypasse, que tu stéréotypasses, qu'il stéréotypât, que nous stéréotypassions, que vous stéréotypassiez, qu'ils stéréotypassent. — *Passé.* Que j'aie stéréotypé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse stéréotypé, etc. — *Infin. prés.* Stéréotyper. — *Passé.* Avoir stéréotypé. — *Part. prés.* Stéréotypant (inv.). — *Passé.* Stéréotypé, stéréotypée, stéréotypés, stéréotypées. — *Passé comp.* Ayant stéréotypé. — S'emploie avec le pronom personnel : *se stéréotyper. Les bons ouvrages ne sont pas les seuls qui se stéréotypent.* — Passif : *être stéréotypé.* Le part. régit *par.*

STÉRILISER, v. a. 1re conj. (*Stérilizé*), rendre stérile. *La destruction des forêts a stérilisé l'Afrique* (Boiste). Au figuré. *Les monceaux d'or stérilisent le sol sur lequel on les entasse* (Ferrand). Ce mot qui a été employé par De Boufflers et Mercier manque dans l'Acad. — *Ind. prés.* Je stérilise, tu stérilises, il stérilise, nous stérilisons, vous stérilisez, ils stérilisent. — *Imparf.* Je stérilisais, tu stérilisais, il stérilisait, nous stérilisions, vous stérilisiez, ils stérilisaient. — *Passé déf.* Je stérilisai, tu stérilisas, il stérilisa, nous stérilisâmes, vous stérilisâtes, ils stérilisèrent. — *Passé ind.* J'ai stérilisé, etc. — *Passé ant.* J'eus stérilisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais stérilisé, etc. — *Futur.* Je stériliserai, tu stériliseras, il stérilisera, nous stériliserons, vous stériliserez, ils stériliseront. — *Futur antér.* J'aurai stérilisé, etc. — *Cond. prés.* Je stériliserais, tu stériliserais, il stériliserait, nous stériliserions, vous stériliseriez, ils stériliseraient. — *Passé.* J'aurais stérilisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse stérilisé, etc. — *Impér. prés.* Stérilise, stérilisons, stérilisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez stérilisé. — *Subj. prés.* Que je stérilise, que tu stérilises, qu'il stérilise, que nous stérilisions, que vous stérilisiez, qu'ils stérilisent. — *Imparf.* Que je stérilisasse, que tu stérilisasses, qu'il stérilisât, que nous stérilisassions, que vous stérilisassiez, qu'ils stérilisassent. — *Passé.* Que j'aie stérilisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse stérilisé, etc. — *Inf. prés.* Stériliser. — *Passé.* Avoir stérilisé. — *Part. prés.* Stérilisant (invar.). — *Passé.* Stérilisé, stérilisée, stérilisés, stérilisées. — *Passé comp.* Ayant stérilisé. — Se conjugue pronom. *se stériliser.* — Passif : *Être stérilisé.* Le participe régit *par.*

STIMULER, v. a. 1re conj. (*Cetimulé*), aiguillonner, exciter. *Il a de bonnes intentions, mais il faut le* stimuler. — T. de médecine. Exciter, animer. *Ce remède est propre à* stimuler *les intestins paresseux* (Académie). — *Indicat. prés.* Je stimule, tu stimules, il stimule, nous stimulons, vous stimulez, ils stimulent. — *Imparf.* Je stimulais, tu stimulais, il stimulait, nous stimulions, vous stimuliez, ils stimulaient. — *Passé déf.* Je stimulai, tu stimulas, il stimula, nous stimulâmes, vous stimulâtes, ils stimulèrent. — *Passé ind.* J'ai stimulé, etc. — *Pass. ant.* J'eus stimulé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais stimulé, etc. — *Futur.* Je stimulerai, tu stimuleras, il stimulera, nous stimulerons, vous stimulerez, ils stimuleront. — *Futur antér.* J'aurai stimulé, etc. — *Cond. prés.* Je stimulerais, tu stimulerais, il stimulerait, nous stimulerions, vous stimuleriez, ils stimuleraient. — *Passé.* J'aurais stimulé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse stimulé, etc. — *Impér. prés.* Stimule, stimulons, stimulez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez stimulé. — *Subj. prés.* Que je stimule, que tu stimules, qu'il

stimule, que nous stimulions, que vous stimuliez, qu'ils stimulent. — *Imparf.* Que je stimulasse, que tu stimulasses, qu'il stimulât, que nous stimulassions, que vous stimulassiez, qu'ils stimulassent. — *Passé.* Que j'aie stimulé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse stimulé, etc.—*Inf. prés.* Stimuler.—*Passé.* Avoir stimulé. — *Part. prés.* Stimulant (inv.). — *Passé.* Stimulé (var.).—*Passé comp.* Ayant stimulé. — Se conjugue avec le pronom pers. et réciproquement : *Ils* se stimulaient *l'un l'autre pour vaincre leur concurrent.* — Pronomin. *Se stimuler.* — Passif : *être stimulé.* Le part. régit *par. N'attendez rien d'un sot qui n'est pas* stimulé par *son propre intérêt.*

STIPENDIER, v. a. 1re conj. (*Cetipandié*), payer, gager quelqu'un, l'avoir à sa solde. Stipendier *des troupes.* Il ne se dit plus guère qu'en ce sens : Stipendier *des bandits, pour faire une mauvaise action.* La lettre *i* se double aux premières et secondes personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. — *Indicatif prés.* Je stipendie, tu stipendies, il stipendie, nous stipendions, vous stipendiez, ils stipendient. — *Imp.* Je stipendiais, tu stipendiais, il stipendiait, nous stipendiions, vous stipendiiez, ils stipendiaient. — *Passé déf.* Je stipendiai, tu stipendias, il stipendia, nous stipendiâmes, vous stipendiâtes, ils stipendièrent. — *Passé ind.* J'ai stipendié, etc. — *Passé ant.* J'eus stipendié, etc. — *Plus-que parf.* J'avais stipendié, etc. — *Futur.* Je stipendierai, tu stipendieras, il stipendiera, nous stipendierons, vous stipendierez, ils stipendieront. — *Futur ant.* J'aurai stipendié, etc. — *Cond. prés.* Je stipendierais, tu stipendierais, il stipendierait, nous stipendierions, vous stipendieriez, ils stipendieraient. — *Passé.* J'aurais stipendié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse stipendié, etc. — *Impér. prés.* Stipendie, stipendions, stipendiez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez stipendié. — *Subj. prés.* Que je stipendie, que tu stipendies, qu'il stipendie, que nous stipendiions, que vous stipendiiez, qu'ils stipendient. — *Imparf.* Que je stipendiasse, que tu stipendiasses, qu'il stipendiât, que nous stipendiassions, que vous stipendiassiez, qu'ils stipendiassent. — *Passé.* Que j'aie stipendié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse stipendié, etc. —*Inf. prés.* Stipendier.— *Passé.* Avoir stipendié.— *Part. prés.* Stipendiant (inv.).—*Passé.* Stipendié (var.): —*Passé comp.* Ayant stipendié.— Passif : *Etre stipendié.* Le part. régit *par.*

STIPULER, v. a. 1re conj. (*Cetipulé*), terme de jurisp. Insérer une close dans un contrat. *Il a été* stipulé *que.. Il a* stipulé *une garantie dans le contrat.* — *Indic. prés.* Je stipule, tu stipules, il stipule, nous stipulons, vous stipulez, ils stipulent.—*Imparf.* Je stipulais, tu stipulais, il stipulait, nous stipulions, vous stipuliez, ils stipulaient. — *Passé déf.* Je stipulai, tu stipulas, il stipula, nous stipulâmes, vous stipulâtes, ils stipulèrent. —*Passé indéf.* J'ai stipulé, etc. — *Passé antér.* J'eus stipulé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais stipulé, etc. —*Futur.* Je stipulerai, tu stipuleras, il stipulera, nous stipulerons, vous stipulerez, ils stipuleront. — *Futur ant.* J'aurai stipulé ,etc. — *Condit. prés.* Je stipulerais, tu stipulerais, il stipulerait, nous stipulerions, vous stipuleriez, ils stipuleraient.—*Passé.* J'aurais stipulé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse stipulé, etc. — *Impér. prés.* Stipule, stipulons, stipulez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez stipulé. — *Subj. prés.* Que je stipule, que tu stipules, qu'il stipule, que nous stipulions, que vous stipuliez, qu'ils stipulent. — *Imparf.* Que je stipulasse, que tu stipulasses, qu'il stipulât, que nous stipulassions, que vous stipulassiez, qu'ils stipulassent. — *Passé.* Que j'aie stipulé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse stipulé, etc. — *Infin. prés.* Stipuler. — *Passé.* Avoir stipulé.—*Part. prés.* Stipulant (invar.). — *Passé.* Stipulé (var.). — *Passé comp.* Ayant stipulé. — S'emploie avec le pronom personnel : *se stipuler. Cette clause ne peut* se stipuler *dans ce contrat.* — Passif : *Etre stipulé.* Le participe régit *par. Souvenez-vous qu'il a été* stipulé par *vous que...*

STRAPASSER, v. a., 1re conj. (*Cetrapacé*), maltraiter de coups. *On l'a bien* strapassé. — Terme de peinture, peindre un dessein à la hâte et sans correction, en affectant de la négligence et de la facilité. Strapasser *une figure. Ce peintre est accoutumé à* strapasser *des tableaux.* Vieux dans la première acception et peu usité dans la seconde. Les participes sont variables. *Peintres* strapassants, pour dire qu'ils ne font que des peintures de pacotilles et sans valeur.

STRAPASSONNER, v. a., 1re conj. (*Ce-*

trapaçoné), terme de peinture, synonyme de *strapasser*, mais encore moins usité. *Ce peintre ne fait que* strapassonner *ses figures* (Acad.).

STRATIFIER, v. a., 1re conj. (*Cetratifié*), terme de chimie, arranger des substances par couches dans un vaisseau. Stratifier *des sels*. La lettre *i* se double aux premières et secondes personnes plurielles de l'imp. de l'ind. et du prés. du subj. — *Indicat. prés.* Je stratifie, tu stratifies, il stratifie, nous stratifions, vous stratifiez, ils stratifient. — *Imparfait.* Je stratifiais, tu stratifiais, il stratifiait, nous stratifiions, vous stratifiiez, ils stratifiaient. — *Passé déf.* Je stratifiai, tu stratifias, il stratifia, nous stratifiâmes, vous stratifiâtes, ils stratifièrent. — *Passé indéf.* J'ai stratifié, etc. — *Passé ant.* J'eus stratifié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais stratifié, etc. — *Futur.* Je stratifierai, tu stratifieras, il stratifiera, nous stratifierons, vous stratifierez, ils stratifieront. — *Futur ant.* J'aurai stratifié, etc. — *Cond. prés.* Je stratifierais, tu stratifierais, il stratifierait, nous stratifierions, vous stratifieriez, ils stratifieraient. — *Passé.* J'aurais stratifié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse stratifié, etc. — *Impér. prés.* Stratifie, stratifions, stratifiez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez stratifié. — *Subj. prés.* Que je stratifie, que tu stratifies, qu'il stratifie, que nous stratifiions, que vous stratifiiez, qu'ils stratifient. — *Imparf.* Que je stratifiasse, que tu stratifiasses, qu'il stratifiât, que nous stratifiassions, que vous stratifiassiez, qu'ils stratifiassent. — *Passé.* Que j'aie stratifié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse stratifié, etc. — *Infin. prés.* Stratifier. — *Passé.* Avoir stratifié. — *Part. prés.* Stratifiant (invar.). — *Passé.* Stratifié, stratifiée, stratifiés, stratifiées. — S'emploie avec le pronom personnel : *se stratifier.* — *Passé comp.* Ayant stratifié. — Passif : *Etre stratifié.* Le participe régit *par.*

STUPÉFIER, v. a., 1re conj. (*Cetupéfié*), terme de méd. Engourdir, diminuer ou suspendre le sentiment et le mouvement. *Le propre de l'opium est de* stupéfier. — — Il signifie au figuré, causer une grande surprise. *Cette nouvelle l'a* stupéfié. *Ce discours* stupéfia *toute l'assemblée* (Académie). La lettre *i* se double aux premières et secondes personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. — *Indic. prés.* Je stupéfie, tu stupéfies, il stupéfie, nous stupéfions, vous stupéfiez, ils stupéfient. — *Imparf.* Je stupéfiais, tu stupéfiais, il stupéfiait, nous stupéfiions, vous stupéfiiez, ils stupéfiaient. — *Passé déf.* Je stupéfiai, tu stupéfias, il stupéfia, nous stupéfiâmes, vous stupéfiâtes, ils stupéfièrent. — *Passé indéf.* J'ai stupéfié, etc. — *Passé antér.* J'eus stupéfié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais stupéfié, etc. — *Futur.* Je stupéfierai, tu stupéfieras, il stupéfiera, nous stupéfierons, vous stupéfierez, ils stupéfieront. — *Futur ant.* J'aurai stupéfié, etc. — *Cond. prés.* Je stupéfierais, tu stupéfierais, il stupéfierait, nous stupéfierions, vous stupéfieriez, ils stupéfieraient. — *Passé.* J'aurais stupéfié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse stupéfié, etc. — *Impér. prés.* Stupéfie, stupéfions, stupéfiez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez stupéfié. — *Subj. prés.* Que je stupéfie, que tu stupéfies, qu'il stupéfie, que nous stupéfiions, que vous stupéfiiez, qu'ils stupéfient. — *Imparf.* Que je stupéfiasse, que tu stupéfiasses, qu'il stupéfiât, que nous stupéfiassions, que vous stupéfiassiez, qu'ils stupéfiassent. — *Passé.* Que j'aie stupéfié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse stupéfié, etc. — *Infin. prés.* Stupéfier. — *Passé.* Avoir stupéfié. — *Part. prés.* Stupéfiant (inv.). — *Passé.* Stupéfié, stupéfiée, stupéfiés, stupéfiées. — *Passé composé.* Ayant stupéfié. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se stupéfier.* — Passif : *Etre stupéfié.* Le part. régit *par.*

STYLER, v. a., 1re conjug. (*Cetilé*), former, dresser, habituer. *Il est fort* stylé *dans les affaires. On l'a* stylé *à cela.* Il est du langage familier (Acad.). — *Ind. prés.* Je style, tu styles, il style, nous stylons, vous stylez, ils stylent. — *Imparf.* Je stylais, tu stylais, il stylait, nous stylions, vous styliez, ils stylaient. — *Passé défini.* Je stylai, tu stylas, il styla, nous stylâmes, vous stylâtes, ils stylèrent. — *Passé indéf.* J'ai stylé, etc. — *Passé antér.* J'eus stylé, etc — *Plus-que-parf.* J'avais stylé, etc. — *Futur.* Je stylerai, tu styleras, il stylera, nous stylerons, vous stylerez, ils styleront. — *Futur ant.* J'aurai stylé, etc. — *Cond. prés.* Je stylerais, tu stylerais, il stylerait, nous stylerions, vous styleriez, ils styleraient. — *Passé.* J'aurais stylé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse stylé, etc. — *Impér. prés.* Style, stylons, stylez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez stylé. — *Subj. prés.* Que je

style, que tu styles, qu'il style, que nous stylions, que vous styliez, qu'ils stylent. — *Imparf.* Que je stylasse, que tu stylasses, qu'il stylât, que nous stylassions, que vous stylassiez, qu'ils stylassent. — *Passé.* Que j'aie stylé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse stylé, etc. — *Infinitif prés.* Styler.—*Passé.* Avoir stylé.—*Part. prés.* Stylant (invar.). — *Passé.* Stylé, stylée, stylés, stylées. — *Passé comp.* Ayant stylé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se styler.*—Passif : *Etre stylé.* Le part. régit *par.*

SUBDÉLÉGUER, v. a., 1re conj. (*Çubedélégué*), commettre avec pouvoir d'agir, de négocier en sa place. *L'intendant de la province* subdélégua *tel officier pour informer. Un légat, en France, ne peut* subdéléguer *pour sa légation, sans l'exprès consentement du roi* (Acad.). — Voir pour la conjugaison, le verbe DÉLÉGUER.—*Infin. prés.* Subdéléguer.— *Passé.* Avoir subdélégué. — *Part. prés.* Subdéléguant (invar.).—*Passé.* Subdélégué (var.). — *Passé comp.* Ayant subdélégué.—Passif : *Etre subdélégué.* Le participe régit *par.*

SUBDIVISER, v. a. et réd., 1re conj. (*Çubedivizé*), diviser en plusieurs parties quelque partie d'un tout déjà divisé. *Il a divisé son sermon en trois points et* subdivisé *chaque point* (Académie). Voir pour la conjugaison le verbe DIVISER. — *Infinit. prés.* Subdiviser. — *Passé.* Avoir subdivisé. — *Partic. prés.* Subdivisant (invar.) — *Passé.* Subdivisé, subdivisée, subdivisés, subdivisés, subdivisées. — *Passé comp.* Ayant subdivisé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se subdiviser. Les deux branches de cette rivière* se subdivisent *en plusieurs canaux. La matière se divise et* se subdivise *à l'infini* (Académie). — Passif : *Etre subdivisé.* Le participe régit *par. La rivière, en cet endroit est* subdivisée par *plusieurs flots.*

SUBIR, v. a., 2e conj. (*Çubir*), supporter de gré ou de force ce qui est ordonné, prescrit, imposé, ce qui arrive, etc. Subir *la loi du vainqueur.* Subir *un joug, un jugement, une opération.* Subir *le mépris, la mort.* Subir *la question,* être mis à la question ; *un examen,* être examiné selon certaines formalités ; *un interrogatoire,* être interrogé devant un juge; *un jugement,* subir *la peine* à laquelle on a été condamné par un jugement (Acad.). *On vit le chef orgueilleux des Albigeois faire abjuration de son hérésie et* subir *toute la rigueur de la pénitence à la face de l'église et de ses ministres* (Fléchier).

Tu lui verras *subir* la mort la plus terrible.
Racine.

— *Indic. prés.* Je subis, tu subis, il subit, nous subissons, vous subissez, ils subissent. — *Imp.* Je subissais, tu subissais, il subissait, nous subissions, vous subissiez, ils subissaient. — *Passé déf.* Je subis, tu subis, il subit, nous subîmes, vous subîtes, ils subirent. — *Passé ind.* J'ai subi, etc. — *Passé antér.* J'eus subi, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais subi, etc. — *Futur.* Je subirai, tu subiras, il subira, nous subirons, vous subirez, ils subiront. — *Futur ant.* J'aurai subi, etc. — *Condit. prés.* Je subirais, tu subirais, il subirait, nous subirions, vous subiriez, ils subiraient. — *Passé.* J'aurais subi, etc. — *On dit aussi :* J'eusse subi, etc. — *Impérat. prés.* Subis, subissons, subissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez subi. — *Subj. prés.* Que je subisse, que tu subisses, qu'il subisse, que nous subissions, que vous subissiez, qu'ils subissent. — *Imp.* Que je subisse, que tu subisses, qu'il subît, que nous subissions, que vous subissiez, qu'ils subissent. — *Passé.* Que j'aie subi, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse subi, etc. — *Infin. prés.* Subir. — *Passé.* Avoir subi. — *Part. prés.* Subissant (inv.). — *Passé.* Subi, subie, subis, subies. — *Passé comp.* Ayant subi. —Se conjugue avec le pronom personnel : *Se subir.* — Passif : *Etre subi.* Le part. régit *par. La honteuse flagellation a été* subie par *le coupable.*

SUBJUGUER, v. a., 1re conj. (*Çubejugué*), réduire en sujétion par la force des armes. *Les Romains* subjuguèrent *les Carthaginois, les Gaules.* — Fig. Prendre de l'empire, de l'ascendant, prendre le dessus. *Beaucoup d'hommes n'ont vanté la liberté que pour subjuguer leurs concitoyens.* Subjuguer *les esprits. La sagesse doit* subjuguer *les passions* (Ac.).—*Ind. pr.* Je subjugue, tu subjugues, il subjugue, nous subjuguons, vous subjuguez, ils subjuguent.—*Imparf.* Je subjuguais, tu subjuguais, il subjuguait, nous subjuguions, vous subjuguiez, ils subjuguaient. —*Pass. déf.* Je subjuguai, tu subjuguas, il subjugua, nous subjuguâmes, vous subjuguâtes, ils subjuguèrent. — *Passé ind.* J'ai

subjugué, etc. — *Passé antér.* J'eus subjugué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais subjugué, etc. — *Futur.* Je subjuguerai, tu subjugueras, il subjuguera, nous subjuguerons, vous subjuguerez, ils subjugueront. — *Fut. ant.* J'aurai subjugué, etc. — *Cond. prés.* Je subjuguerais, tu subjuguerais, il subjuguerait, nous subjuguerions, vous subjugueriez, ils subjugueraient. — *Passé.* J'aurais subjugué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse subjugué, etc. — *Impér. prés.* Subjugue, subjuguons, subjuguez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez subjugué. — *Subj. prés.* Que je subjugue, que tu subjugues, qu'il subjugue, que nous subjuguions, que vous subjuguiez, qu'ils subjuguent. — *Imparf.* Que je subjuguasse, que tu subjuguasses, qu'il subjuguât, que nous subjuguassions, que vous subjuguassiez, qu'ils subjuguassent. — *Passé.* Que j'aie subjugué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse subjugué, etc. — *Infinitif prés.* Subjuguer. — *Passé.* Avoir subjugué. — *Part. prés.* Subjuguant (inv.). — *Passé.* Subjugué, subjuguée, subjugués, subjuguées. — *Passé composé.* Ayant subjugué. — Pronom. : *Se subjuguer.* (Omission de l'Académ.). *Tant que des partis cherchent à* se subjuguer *sous les yeux des ennemis, la patrie est en danger.* — Passif : *Etre subjugué.* Le participe régit *par.*

SUBLIMER, v. a. 1re conj. (*Çublimé*), terme de chimie, élever les parties volatiles d'un corps, d'une substance sèche, par le moyen du feu, dans un matras, dans une cornue. Sublimer *de la fleur d'antimoine, du souffre, du benjoin.* Sublimer *du mercure* (Académie). — *Ind. prés.* Je sublime, tu sublimes, il sublime, nous sublimons, vous sublimez, ils subliment. — *Imparfait.* Je sublimais, tu sublimais, il sublimait, nous sublimions, vous sublimiez, ils sublimaient. — *Passé défini.* Je sublimai, tu sublimas, il sublima, nous sublimâmes, vous sublimâtes, ils sublimèrent. — *Passé ind.* J'ai sublimé, etc. — *Passé antér.* J'eus sublimé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais sublimé, etc. — *Futur.* Je sublimerai, tu sublimeras, il sublimera, nous sublimerons, vous sublimerez, ils sublimeront. — *Futur ant.* J'aurai sublimé, etc. — *Cond. présent.* Je sublimerais, tu sublimerais, il sublimerait, nous sublimerions, vous sublimeriez, ils sublimeraient. — *Passé.* J'aurais sublimé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse sublimé, etc. — *Impér. présent.* Sublime, sublimons, sublimez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez sublimé. — *Subj. prés.* Que je sublime, que tu sublimes, qu'il sublime, que nous sublimions, que vous sublimiez, qu'ils subliment. — *Imparfait.* Que je sublimasse, que tu sublimasses, qu'il sublimât, que nous sublimassions, que vous sublimassiez, qu'ils sublimassent. — *Passé.* Que j'aie sublimé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse sublimé, etc. — *Infi. prés.* Sublimer. — *Passé.* Avoir sublimé. — *Part. prés.* Sublimant (invar.). — *Passé.* Sublimé, sublimée, sublimés, sublimées. — *Passé comp.* Ayant sublimé. — Passif : *être sublimé.* Le participe régit *par.*

SUBMERGER, v. a. 1re conj. (*Çubemèrejé*), inonder, couvrir d'eau. *Si l'on rompt ces digues, on* submergera *tout le pays* (Académ.).

> L'effort des vagues profondes
> *Submergeant* les campagnes.
> Rousseau.

Ce vaisseau a été submergé, il a péri en enfonçant dans l'eau. *Ceux qui étaient dedans ont été* submergés, ils ont été noyés.

> Cet affreux déluge
> Dont les flots vont me *submerger.*
> Rousseau.

La lettre *g* doit toujours être suivie d'un *e* muet devant les voyelles *a* et *o*. — *Indic. prés.* Je submerge, tu submerges, il submerge, nous submergeons, vous submergez, ils submergent. — *Imparf.* Je submergeais, tu submergeais, il submergeait, nous submergions, vous submergiez, ils submergeaient. — *Passé défini.* Je submergeai, tu submergeas, il submergea, nous submergeâmes, vous submergeâtes, ils submergèrent. — *Passé indéf.* J'ai submergé, etc. — *Passé antér.* J'eus submergé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais submergé, etc. — *Futur.* Je submergerai, tu submergeras, il submergera, nous submergerons, vous submergerez, ils submergeront. — *Futur antér.* J'aurai submergé, etc. — *Condit. prés.* Je submergerais, tu submergerais, il submergerait, nous submergerions, vous submergeriez, ils submergeraient. — *Passé.* J'aurais submergé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse submergé, etc. — *Impér. prés.* Submerge, submergeons, submergez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez submergé. — *Subjonc. prés.* Que je submer-

ge, que tu submerges, qu'il submerge, que nous submergions, que vous submergiez, qu'ils submergent. — *Imparf.* Que je submergeasse, que tu submergeasses, qu'il submergeât, que nous submergeassions, que vous submergeassiez, qu'ils submergeassent. —*Passe.* Que j'aie submergé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse submergé, etc. — *Inf. prés.* Submerger. — *Passé.* Avoir submergé. — *Part. prés.* submergeant (inv.). — *Passé.* Submergé, submergée, submergés, submergées. — *Passé comp.* Ayant submergé. — Pronominalement : *Se submerger.* — Passif : *être submergé.* Le participe régit *par. La vanité que l'on croit* submergée par *le torrent de l'opinion publique, se sauve comme l'insecte sur un fétu* (Boiste).

SUBORDONNER v. a. 1re conj. (*Çubordone*), établir un ordre de dépendance de l'inférieur au supérieur. *Les officiers inférieurs sont* subordonnés *aux supérieurs. Les réglements de cette maison* subordonnent *tous les employés au directeur.*— Des choses. *Dieu a* subordonné *certaines choses à d'autres. Les épisodes dans un poëme doivent être* subordonnés *à l'action principale* (Acad.). Comme il ne diffère *d'ordonner* que par la particule initiale qui marque la dépendance, nous renvoyons à ce verbe pour la conj. Voir ORDONNER. — *Infi. prés.* Subordonner.— *Passé* Avoir subordonné. — *Parti. prés.* Subordonnant (invar.). — *Passé* Subordonné, subordonnée, subordonnés, subordonnées. — *Passé comp.* Ayant subordonné. — S'emploie avec le pronom personnel : *se subordonner. Les lois les plus sévères doivent* se subordonner *aux circonstances.* — Passif : *Etre subordonné. Les prêtres sont* subordonnés *aux évêques.* Le part. régit *par.*

SUBORNER, v.a. 1re conj. (*Çuborné*), séduire, porter à faire une mauvaise action, une action contre le devoir. Suborner *des enfants de famille. Il a* suborné *cette fille.* Suborner *des domestiques.* Suborner *des témoins, pour les faire déposer contre la vérité.* — *Ind. prés.* Je suborne, tu subornes, il suborne, nous subornons, vous subornez, ils subornent. — *Imparf.* Je subornais, tu subornais, il subornait, nous subornions, vous suborniez, ils subornaient. — *Passe déf.* Je subornai, tu subornas, il suborna, nous subornâmes, vous subornâtes, ils subornèrent. —*Passé ind.* J'ai suborné, etc. — *Passé anter.* J'eus suborné, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais suborné, etc. — *Futur.* Je suborneral, tu suborneras, il subornera, nous subornerons, vous suborneraz, ils suborneront. — *Futur ant.* J'aurai suborné, etc. — *Cond. prés.* Je subornerais, tu subornerais, il suborneralt, nous subornerions, vous suborneriez, ils suborneraient. — *Passé.* J'aurais suborné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse suborné, etc. — *Impér. présent.* Suborne, subornons, subornez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez suborné. — *Subj. prés.* Que je suborne, que tu subornes, qu'il suborne, que nous subornions, que vous suborniez, qu'ils subornent.— *Imparf.* Que je subornasse, que tu subornasses, qu'il subornât, que nous subornassions, que vous subornassiez, qu'ils subornassent. — *Passé.* Que j'aie suborné, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse suborné, etc. — *Infin. prés.* Suborner. — *Passé.* Avoir suborné. — *Part. prés.* Subornant (invar.). — *Passé.* Suborné, subornée, subornés, subornées. — *Passé comp.* Ayant suborné. — *S'emploie* avec le pronom personnel : *se suborner. La conscience ne peut* se suborner. —Passif : *être suborné.* Le participe régit *par. Valets* subornés par *un intendant.*

SUBROGER, v., a. 1re conj. (*Çubrojé*), t. de jurisp. substituer, mettre en la place de quelqu'un. Subroger *quelqu'un en ses droits.* Subroger *un poursuivant à la saisie immobliaire.* —En parlant des choses. *Des biens qui sont* subrogés *en place des immeubles aliénés.* — Subroger *un rapporteur,* nommer un juge en la place d'un autre qui était rapporteur (Academ.). La lettre *g* est toujours suivie d'un *e* muet devant les voyelles *a* et *o.* — *Ind. pr.* Je subroge, tu subroges, il subroge, nous subrogeons, vous subrogez, ils subrogent. — *Imp.* Je subrogeais, tu subrogeais, il subrogeait, nous subrogions, vous subrogiez, ils subrogeaient. — *Passé défi.* Je subrogeai, tu subrogeas, il subrogea, nous subrogeâmes, vous subrogeâtes, ils subrogèrent. — *Passé ind.* J'ai subrogé, etc. — *Passé ant.* J'eus subrogé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais subrogé, etc. — *Futur.* Je subrogerai, tu subrogeras, il subrogera, nous subrogerons, vous subrogerez, ils subrogeront. — *Passé.* J'aurai subrogé, etc. — *Cond. prés.* Je subrogerais, tu subrogerais, il subrogerait nous subrogerions,, vous subrogeriez, ils

subrogeraient.—*Passé.* J'aurais subrogé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse subrogé, etc. — *Impér. prés.* Subroge, subrogeons, subrogez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez subrogé. — *Subj. prés.* Que je subroge, que tu subroges, qu'il subroge, que nous subrogions, que vous subrogiez, qu'ils subrogent.— *Imparf.* Que je subrogeasse, que tu subrogeasses, qu'il subrogeât, que nous subrogeassions, que vous subrogeassiez, qu'ils subrogeassent. — *Passé.* Que j'aie subrogé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse subrogé, etc. — *Inf. prés.* Subroger. — *Passé.* Avoir subrogé. — *Part. prés.* Subrogeant (inv.). — *Passé.* Subrogé, subrogée, subrogés, subrogées. — *Passé comp.* Ayant subrogé. — Passif : *Etre subrogé.* Le part. régit *de* et *par.*

SUBSTANTIFIER, v. a., 1re conj. (*Çubestantifié*), rendre substantif, présenter en substance des maximes, des idées, etc. *Il y a des philosophes qui ont* substantifié *les idées de Platon* (Boiste). — Il est rarement employé. — *Inf. prés.* Substantifier. — *Passé.* Avoir substantifié. — *Part. prés.* Substantifiant (inv.). — *Passé.* Substantifié (var.). — *Passé comp.* Ayant substantifié.

SUBSISTER, v. n., 1re conj. (*Çubezicelé*), exister encore, continuer d'être. Dans ce sens, il ne se dit que des choses. *Les pyramides d'Egypte* subsistent *depuis trois mille ans.* — Demeurer en force et en vigueur. Il se dit particulièrement des coutumes, des traités qu'on invoque, des propositions qu'on avance et autres choses semblables. *Cette loi* subsiste *encore. Tandis que les traités* subsisteront. *Malgré vos objections ma remarques* subsiste. *L'amitié ne peut* subsister *sans l'estime* (Acad.). *Les arts dangereux ne* subsistent *que pour les grands du monde* (Mass.). — Vivre et s'entretenir. *Comment peut-il* subsister *en faisant de si grandes dépenses? Il* subsiste *par industrie* (Acad.). *Combien de communautés fit elle* subsister *par ses pensions et par ses bienfaits* (Fléchier). — *Indic. prés.* Je subsiste, tu subsistes, il subsiste, nous subsistons, vous subsistez, ils subsistent. — *Imparf.* Je subsistais, tu subsistais, il subsistait, nous subsistions, vous subsistiez, ils subsistaient. — *Passé déf.* Je subsistai, tu subsistas, il subsista, nous subsistâmes, vous subsistâtes, ils subsistèrent.—*Passé indéf.* J'ai subsisté, etc. — *Passé ant.* J'eus subsisté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais subsisté, etc. — *Futur.* Je subsisterai, tu subsisteras, il subsistera, nous subsisterons, vous subsisterez, ils subsisteront. —*Futur ant.* J'aurai subsisté, etc. — *Condit. prés.* Je subsisterais, tu subsisterais, il subsisterait, nous subsisterions, vous subsisteriez, ils subsisteraient. — *Passé.* J'aurais subsisté, etc.— *On dit aussi :* J'eusse subsisté, etc. — *Impérat. prés.* Subsiste, subsistons, subsistez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez subsisté. — *Subj. prés.* Que je subsiste, que tu subsistes, qu'il subsiste, que nous subsistions, que vous subsistiez, qu'ils subsistent. — *Imparf.* Que je subsistasse, que tu subsistasses, qu'il subsistât, que nous subsistassions, que vous subsistassiez, qu'ils subsistassent. — *Passé* Que j'aie subsisté, etc. —*Plus-que-parfait.* Que j'eusse subsisté, etc. — *Infin. prés.* Subsister.— *Passé.* Avoir subsisté. — *Part. prés.* Subsistant (invar.). — *Passé.* Subsisté, subsistée, subsistés, subsistées. — *Passé comp.* Ayant subsisté.

SUBSTITUER, v. a., 1re conj. (*Çubestitué*), mettre une chose, une personne en la place d'une autre. *On l'accuse d'avoir tiré des pièces du sac et d'en avoir* substitué *d'autres. L'enfant qu'elle nourrissait étant mort, elle* substitua *son fils à la place* (Acad.). *Avec quelle confiance le roi* substitua-*t-il en sa place mr. Le Tellier dans l'un de ses plus importans et plus indispensables devoirs* (Fléch.).

Et qui sait si Joad ne veut point en sa place
Substituer l'enfant dont le ciel nous menace.
Racine.

— T. de jurisp. appeler quelqu'un à une succession après un autre héritier ou à son défaut *Il laissa tous ses biens à son frère et il lui* substitua *son neveu.* — Il se dit de même en parlant des héritages qu'on laisse à quelqu'un par testament pour qu'il en jouisse après le premier héritier. *Il a* substitué *cette terre aux aînés de sa maison* (Acad.). — Fig. *La religion désavoue les œuvres les plus saintes qu'on* substitue *aux devoirs* (Mass.). — *Indicat. prés.* Je substitue, tu substitues, il substitue, nous substituons, vous substituez, ils substituent. — *Impar.* Je substituais, tu substituais, il substituait, nous substituions, vous substituiez, ils substituaient. — *Passé défini.* Je substituai, tu substituas, il substitua, nous substituâmes, vous substituâtes, ils substituèrent. — *Passé ind.* J'ai substitué, etc. —

Passé antér. J'eus substitué, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais substitué, etc. —*Futur.* Je substituerai, tu substitueras, il substituera, nous substituerons, vous substituerez, ils substitueront. — *Futur ant.* J'aurai substitué, etc. — *Cond. prés.* Je substituerais, tu substituerais, il substituerait, nous substituerions, vous substitueriez, ils substitueraient. — *Passé.* J'aurais substitué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse substitué, etc. — *Impér. prés.* Substitue, substituons, substituez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez substitué. — *Subj. prés.* Que je substitue, que tu substitues, qu'il substitue, que nous substituions, que vous substituiez, qu'ils substituent. — *Imp.* Que je substituasse, que tu substituasses, qu'il substituât, que nous substituassions, que vous substituassiez, qu'ils substituassent. — *Passé.* Que j'aie substitué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse substitué, etc.—*Infin. prés.* Substituer. — *Passé.* Avoir substitué. —*Part. prés.* Substituant (invariable). — *Passé.* Substitué, substituée, substitués, substituées.— *Passé comp.* Ayant substitué —Pronom. : *se substituer.*— Passif : *Etre substitué.* Le participe régit *par.*

SUBTILISER, v. a., 1[re] conj. (*Çubetilizé*), rendre subtile, délié, pénétrant. *Le vin* subtilise *les esprits. Cela* subtilise *le sang* (Acad.). *Raffinez sur tous les plaisirs*, subtilisez-*les*, *mettez les dans le creuset ; de toutes ces transformations, il n'en résultera jamais que l'ennui* (Massillon). Subtiliser *une substance.*—Fam Attraper, tromper subtilement. *Si vous n'y prenez garde, il vous* subtilisera. Ce sens et le précédent vieillissent.—Neutr. il signifie raffiner, chercher beaucoup de finesse dans une question, dans une affaire. *On s'éloigne quelquefois de la vérité à force de* subtiliser. *Il ne faut pas tant* subtiliser *dans les affaires.* — *Indic. prés.* Je subtilise, tu subtilises, il subtilise, nous subtilisons, vous subtilisez, ils subtilisent. — *Imparf.* Je subtilisais, tu subtilisais, il subtilisait, nous subtilisions, vous subtilisiez, ils subtilisaient.—*Passé déf.* Je subtilisai, tu subtilisas, il subtilisa, nous subtilisâmes, vous subtilisâtes, ils subtilisèrent. — *Passé indéf.* J'ai subtilisé, etc.— *Passé antér.* J'eus subtilisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais subtilisé, etc.—*Futur.* Je subtiliserai, tu subtiliseras, il subtilisera, nous subtiliserons, vous subtiliserez, ils subtiliseront. — *Futur ant.* J'aurai subtilisé, etc.—*Cond. prés.* Je subtiliserais, tu subtiliserais, il subtiliserait, nous subtiliserions, vous subtiliseriez, ils subtiliseraient.—*Passé.* J'aurais subtilisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse subtilisé, etc.—*Impér. prés.* Subtilise, subtilisons, subtilisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez subtilisé.—*Subj. prés.* Que je subtilise, que tu subtilises, qu'il subtilise, que nous subtilisions, que vous subtilisiez, qu'ils subtilisent. — *Imparf.* Que je subtilisasse, que tu subtilisasses, qu'il subtilisât, que nous subtilisassions, que vous subtilisassiez, qu'ils subtilisassent. — *Passé.* Que j'aie subtilisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse subtilisé, etc. — *Infin. prés.* Subtiliser. — *Passé.* Avoir subtilisé. — *Part. prés.* Subtilisant (invar.). — *Passé.* Subtilisé, subtilisée, subtilisés, subtilisées. — *Passé comp.* Ayant subtilisé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se subtiliser.*—Passif : *Etre subtilisé.* Le participe regit *par.*

SUBVENIR, v. n., 2[e] conj. (*Çubevenir*). Il s'emploie avec la préposition *à*. Secourir, soulager. *Il faut* subvenir *charitablement aux misérables.* Subvenir *à quelqu'un dans son besoin.*—Il se dit le plus ordinairement en parlant des choses, et signifie pourvoir, suffire. *On ne peut pas* subvenir *à tout. Comment voulez-vous que je* subvienne *à tant de dépenses ?*— Voir pour la conjugaison le verbe VENIR. — *Infin. prés.* Subvenir. — *Passé:* Avoir subvenu.—*Part. prés.* Subvenant (invar.). — *Passé.* Subvenu (invar.). — *Passé comp* Ayant subvenu.

SUBVENTIONNER, v. a., 1[re] conj. (*Subventionné*), fournir des secours d'argent, établir des subsides, des impôts de surcroît dans des moments périlleux. Accorder des secours d'argent. *Ce journal est* subventionné *par le gouvernement.*—*Ind. prés.* Je subventionne, tu subventionnes, il subventionne, nous subventionnons, vous subventionnez, ils subventionnent. — *Imparf.* Je subventionnais, tu subventionnais, il subventionnait, nous subventionnions, vous subventionniez, ils subventionnaient. — *Passé défi.* Je subventionnai, tu subventionnas, il subventionna, nous subventionnâmes, vous subventionnâtes, ils subventionnèrent.—*Passé ind.* J'ai subventionné, etc. — *Passé antér.* J'eus subventionné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais subventionné, etc.—*Futur.* Je subventionnerai, tu subventionneras,

il subventionnera, nous subventionnerons, vous subventionnerez, ils subventionneront. — *Futur antér.* J'aurai subventionné, etc.—*Cond. prés.* Je subventionnerais, tu subventionnerais, il subventionnerait, nous subventionnerions, vous subventionneriez, ils subventionneraient. — *Passé.* J'aurais subventionné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse subventionné, etc. — *Impér. prés.* Subventionne, subventionnons, subventionnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez subventionné. — *Subj. prés.* Que je subventionne, que tu subventionnes, qu'il subventionne, que nous subventionnions, que vous subventionniez, qu'ils subventionnent.—*Imp.* Que je subventionnasse, que tu subventionnasses, qu'il subventionnât, que nous subventionnassions, que vous subventionnassiez, qu'ils subventionnassent. — *Passé.* Que j'aie subventionné, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse subventionné, etc. — *Inf. prés.* Subventionner. — *Passé.* Avoir subventionné. — *Part. prés.* Subventionnant (invar.). — *Passé.* Subventionné (var.). — *Passé comp* Ayant subventionné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se subventionner. Les rois absolus sont les seuls hommes qui aient le droit de* se subventionner. — Passif : *Etre subventionné.* Le part. régit *par.*

SUBVERTIR, v. a., 2ᵉ conj. (*Çubevère tir*), renverser. Il n'est d'usage qu'au figuré. Subvertir *les lois, la constitution de l'Etat.* Subvertir *les principes de la morale.* Subvertir *la foi.* — *Indic. prés.* Je subvertis, tu subvertis, il subvertit, nous subvertissons, vous subvertissez, ils subvertissent. — *Imparf.* Je subvertissais, tu subvertissais, il subvertissait, nous subvertissions, vous subvertissiez, ils subvertissaient. — *Passé déf.* Je subvertis, tu subvertis, il subvertit, nous subvertîmes, vous subvertîtes, ils subvertirent. —*Passé indéf.* J'ai subverti, etc.—*Passé ant.* J'eus subverti, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais subverti, etc.—*Futur.* Je subvertirai, tu subvertiras, il subvertira, nous subvertirons, vous subvertirez, ils subvertiront.—*Futur antér.* J'aurai subverti, etc. — *Condit. prés.* Je subvertirais, tu subvertirais, il subvertirait, nous subvertirions, vous subvertiriez, ils subvertiraient. — *Passé.* J'aurais subverti, etc. — *On dit aussi :* J'eusse subverti, etc. — *Impér. prés.* Subvertis, subvertissons, subvertissez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez subverti. — *Subj. prés.* Que je subvertisse, que tu subvertisses, qu'il subvertisse, que nous subvertissions, que vous subvertissiez, qu'ils subvertissent. — *Imparfait.* Que je subvertisse, que tu subvertisses, qu'il subvertît, que nous subvertissions, que vous subvertissiez, qu'ils subvertissent. — *Passé.* Que j'aie subverti, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse subverti, etc. — *Infin. prés.* Subvertir. — *Passé.* Avoir subverti. — *Partic. prés.* Subvertissant (invar.). — *Passé.* Subverti, subvertie, subvertis, subverties.— *Passé comp.* Ayant subverti.—Pronominalement : *se subvertir.* — Passif : *Etre subverti.* Le part. régit *par.*

SUCCÉDER, v. n., 1ʳᵉ conj. (*Çukecédé*). Il s'emploie avec la préposition *à.* Venir après, prendre la place de. *La nuit* succède *au jour. L'ennui* succède *aux plaisirs bruyants.*—On dit aussi : Succéder *à quelqu'un*, posséder après lui une charge, un emploi, une dignité, etc., etc. *Un fils digne de lui* succéder (Massillon). — On dit aussi *succéder*, pour dire recueillir l'hérédité d'une personne par droit de parenté. *Les enfants* succèdent *au père.* Succéder *ab intestat. Il lui a* succédé *en tous ses biens.* — Par extension, succéder *à un royaume,* succéder *à l'empire,* succéder *à la couronne,* parvenir à la dignité royale, à l'empire, à la couronne après un autre.—C'est à peu près dans le même sens que Racine a dit au figuré :

La Parthe, des Romains comme moi la terreur,
Consent de *succéder* à ma juste fureur.
A tout ce grand éclat, à ce courroux funeste,
On verra *succéder* un silence modeste.

—Fig. et fam. *Etre habile à* succéder, être vif et alerte pour ses intérêts. — *Succéder* signifie aussi réussir, avoir une heureuse issue. *Tout ce qu'il entreprend lui* succède. *Tout lui* succède à *souhait.* Il ne se dit que des choses.—*Indic. prés.* Je succède, tu succèdes, il succède, nous succédons, vous succédez, ils succèdent. — *Imparf.* Je succédais, tu succédais, il succédait, nous succédions, vous succédiez, ils succédaient —*Passé déf.* Je succédai, tu succédas, il succéda, nous succédâmes, vous succédâtes, ils succédèrent. — *Passé indéf.* J'ai succédé, etc.— *Passé antér.* J'eus succédé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais succédé, etc. — *Futur.* Je succèderai, tu succèderas, il

succèdera, nous succèderons, vous succèderez, ils succèderont.— *Futur antér.* J'aurai succédé, etc. — *Condit. présent.* Je succèderais, tu succèderais, il succèderait, nous succèderions, vous succèderiez, ils succèderaient.—*Passé.* J'aurais succédé, etc.—*On dit aussi:* J'eusse succédé, etc. — *Impér. prés.* Succède, succédons. succédez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez succédé. — *Subj. prés.* Que je succède, que tu succèdes, qu'il succède, que nous succédions, que vous succédiez, qu'ils succèdent. — *Imparf.* Que je succédasse, que tu succédasses, qu'il succédât, que nous succédassions, que vous succédassiez, qu'ils succédassent.— *Passé.* Que j'aie succédé, etc. — *Plus que-parf.* Que j'eusse succédé, etc. — *Infin. prés.* Succéder. — *Passé.* Avoir succédé.—*Part. prés.* Succédant (invar.). — *Passé.* Succédé (inv.). —*Passé comp.* Ayant succédé.

SUCCOMBER, v. n., 1re conj. *(Çukonbé)*, être accablé sous un fardeau que l'on porte. *Ce crocheteur* succombait *sous le poids.*—Fig. il signifie ne pouvoir résister, être vaincu, céder. Succomber *sous le faix, sous le poids des affaires.* Succomber *à la douleur. La tentation était trop forte, il y* succomba, il succomba.— Succomber *à la fatigue,* en être accablé. *Le roi même, que pouvait-il, lui qui* succombait *à la douleur avec toute sa puissance et tout son courage?* (Bossuet.) *La santé déjà ruinée par l'intempérance* succombe *sous la multiplicité des remèdes* (Mass.). — Avoir du désavantage dans une entreprise faite contre quelqu'un. *Vous attaquez un homme trop puissant, vous* succomberez. *il vous fera* succomber. *N'entreprenez pas cette affaire-là, vous y* succomberez. — Absol. Mourir, périr. *Le malade a succombé. Tous ceux qui* succombèrent *dans cette déroute. Succomber à, succomber sous* ont une acception différente. *Succomber à* signifie se laisser aller à, céder... *On* succombe *à la douleur, à la tentation; succomber sous* signifie ployer. *On* succombe sous *le poids d'un fardeau,* sous *les coups de son adversaire.*—*Ind. prés.* Je succombe, tu succombes, il succombe, nous succombons, vous succombez, ils succombent. — *Imp.* Je succombais, tu succombais, il succombait, nous succombions, vous succombiez, ils succombaient.— *Passé défini.* Je succombai, tu succombas, il succomba nous succombâmes, vous succombâtes, ils succombèrent. — *Passé indéf* J'ai succombé, etc. — *Passé antér.* J'eus succombé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais succombé, etc. — *Futur.* Je succomberai, tu succomberas, il succombera, nous succomberons, vous succomberez, ils succomberont. — *Futur antér.* J'aurai succombé, etc. — *Condit. présent.* Je succomberais, tu succomberais, il succomberait, nous succomberions, vous succomberiez, ils succomberaient. — *Passé* J'aurais succombé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse succombé, etc. — *Impér. prés.* Succombe, succombons, succombez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez succombé. — *Subj. prés.* Que je succombe, que tu succombes, qu'il succombe, que nous succombions, que vous succombiez, qu'ils succombent.—*Imparf.* Que je succombasse, que tu succombasses, qu'il succombât, que nous succombassions, que vous succombassiez, qu'ils succombassent. — *Passé.* Que j'aie succombé, etc. —*Plus-que-parfait.* Que j'eusse succombé, etc. — *Infinit. prés.* Succomber.—*Passé.* Avoir succombé.— *Part. prés.* Succombant (invar.).—*Passé.* Succombé (inv.). — *Passé comp.* Ayant succombé.

SUCER, v. a., 1re conj. *(Çucé)*, tirer quelque liqueur, quelque suc avec les lèvres et à l'aide de l'aspiration. Il se dit également en parlant de la liqueur qu'on attire, et du corps dont on attire la liqueur. Sucer *un os, la moelle d'un os. La belette* suce *le sang des pigeons. Faire* sucer *une plaie par quelqu'un. On applique des sangsues, afin qu'elles* sucent *le sang. Les abeilles* sucent *les fleurs* (Académie).

Vois-tu cette Juive fidelle
Dont tu sais bien qu alors il *suçait* la mamelle
Il *suça* même le sang des lions et des ours.
Racine.

—Fig. on dit d'un homme qui a de bonne heure été imbu d'une bonne ou d'une mauvaise doctrine, ou qui a contracté quelque habitude que ce soit, *qu'il l'a* sucée *avec le lait. Il a* sucé *la vertu, la piété avec le lait.*

C'est peu qu'avec son lait une mère amazone
M'ait fait *sucer* encor cet orgueil qui m'étonne.
Racine.

—Fig. et fam., il signifie tirer peu à peu le bien, l'argent d'une personne. *Il a des gens d'affaires, des solliciteurs qui le* sucent. *Il vous* sucera *jusqu'au dernier*

sou. La lettre *c* prend une cédille devant *a* et *o*. — *Ind. prés.* Je suce, tu suces, il suce, nous suçons, vous sucez, ils sucent. —*Imparf.* Je suçais, tu suçais, il suçait, nous sucions, vous suciez, ils suçaient. —*Passé déf.* Je suçai, tu suças, il suça, nous suçâmes, vous suçâtes, ils sucèrent. —*Passé ind.* J'ai sucé, etc.—*Passé ant.* J'eus sucé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais sucé, etc. — *Futur.* Je sucerai, tu suceras, il sucera, nous sucerons, vous sucerez, ils suceront.— *Futur antér.* J'aurai sucé, etc. — *Condit. prés.* Je sucerais, tu sucerais, il sucerait, nous sucerions, vous suceriez, ils suceraient. — *Passé.* J'aurais sucé, etc.—*On dit aussi*: J'eusse sucé, etc. — *Impér. prés.* Suce, suçons, sucez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez sucé, —*Subj. prés.* Que je suce, que tu suces, qu'il suce, que nous sucions, que vous suciez, qu'ils sucent. — *Imparf.* Que je suçasse, que tu suçasses, qu'il suçât, que nous suçassions, que vous suçassiez, qu'ils suçassent. — *Passé.* Que j'aie sucé, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse sucé, etc.— —*Infin. prés.* Sucer. *Passé.* Avoir sucé. — *Part. prés.* Suçant (invar.). — *Passé.* Sucé, sucée, sucés, sucées. — *Passé comp.* Ayant sucé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se sucer*. — Passif : *Etre sucé*. Le part. régit *par*.

SUÇOTTER, v. a., 1re conj. (*Çuçoté*), sucer plusieurs fois et à plusieurs reprises. Il est familier. Suçotter *un bonbon, un sucre d'orge*. — *Ind. prés.* Je suçotte, tu suçottes, il suçotte, nous suçottons, vous suçottez, ils suçottent. — *Imp.* Je suçottais, tu suçottais, il suçottait, nous suçottions, vous suçottiez, ils suçottaient. — *Passé défini.* Je suçottai, tu suçottas, il suçotta, nous suçottâmes, vous suçottâtes, ils suçottèrent. — *Pass. ind.* J'ai suçotté, etc. — *Passé ant.* J'eus suçotté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais suçotté, etc. — *Futur.* Je suçotterai, tu suçotteras, il suçottera, nous suçotterons, vous suçotterez, ils suçotteront. — *Futur antér.* J'aurai suçotté, etc. — *Cond. prés.* Je suçotterais, tu suçotterais, il suçotterait, nous suçotterions, vous suçotteriez, ils suçotteraient. — *Pass.* J'aurais suçotté, etc. — *On dit aussi:* J'eusse suçotté, etc. — *Impér. prés.* Suçotte, suçottons, suçottez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez suçotté. — *Subj. prés.* Que je suçotte, que tu suçottes, qu'il suçotte, que nous suçottions, que vous suçottiez, qu'ils suçottent. — *Imp.* Que je suçottasse, que tu suçottasses, qu'il suçottât, que nous suçottassions, que vous suçottassiez, qu'ils suçottassent. — *Passé.* Que j'aie suçotté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse suçotté, etc. — *Inf. prés.* Suçotter. — *Passé.* Avoir suçotté. — *Part. prés.* Suçottant (inv.). — *Passé.* Suçotté, suçottée, suçottés, suçottées. — *Passé comp.* Ayant suçotté. — — Se conjugue avec le pronom personnel: *se suçotter*. — Passif : *être suçotté*. Le participe régit *par*.

SUCRER, v. a., 1re conjug. (*Çukré*), mettre du sucre en masse ou en poudre dans quelque chose. Sucrer *du café*. Sucrer *des fraises*, *etc.* — *Ind. prés.* Je sucre, tu sucres, il sucre, nous sucrons, vous sucrez, ils sucrent. — *Imparfait.* Je sucrais, tu sucrais, il sucrait, nous sucrions, vous sucriez, ils sucraient. — *Passé déf.* Je sucrai, tu sucras, il sucra, nous sucrâmes, vous sucrâtes, ils sucrèrent. — *Passé ind.* J'ai sucré, etc. — *Passé ant.* J'eus sucré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais sucré, etc. — *Futur.* Je sucrerai, tu sucreras, il sucrera, nous sucrerons, vous sucrerez, ils sucreront. — *Futur ant.* J'aurai sucré, etc. — *Cond. prés.* Je sucrerais, tu sucrerais, il sucrerait, nous sucrerions, vous sucreriez, ils sucreraient. — *Passé.* J'aurais sucré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse sucré, etc. — *Impér. prés.* Sucre, sucrons, sucrez — *Passé.* Aie, ayons, ayez sucré. — *Subj. prés.* Que je sucre, que tu sucres, qu'il sucre, que nous sucrions, que vous sucriez, qu'ils sucrent. — *Imp.* Que je sucrasse, que tu sucrasses, qu'il sucrât, que nous sucrassions, que vous sucrassiez, qu'ils sucrassent. — *Passé.* Que j'aie sucré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse sucré, etc. — *Inf. prés.* Sucrer. — *Passé* Avoir sucré. — *Part. prés.* Sucrant (inv.). — *Passé.* Sucré, sucrée, sucrés, sucrées. — *Passé comp.* Ayant sucré. — Pronominalement. *Se sucrer.* — Passif : *Etre sucré.* Le part. régit *par*.

SUER, v.n.,a., 1re conj. (*Çu-é*), rendre par les pores une humeur aqueuse. Suer *à grosses gouttes*. Suer *de faiblesse*. *Les mains lui* suent. *S'il* sue *beaucoup, il guérira.* — On dit par extension *que les murailles* suent quand l'humidité paraît sur leur surface. —Neutralem. Travailler beaucoup, se donner beaucoup de peine pour venir à bout de quelque chose. *J'ai*

bien **sué** *pour cette affaire. Il a bien* **sué** *sur cet ouvrage. Toute la nature s'épuise pour parer cette femme ambitieuse; tous les arts* **sueut** (Bossuet).

En vain pour la trouver je travaille et je *sue*.
Boileau.

— Activement. Suer *sang et eau*, rendre du sang par les pores.—Fig. et fam. *C'est un homme qui fait* suer, sa conversation est pesante et importune. — Figurément et familièrement. Suer *sang et eau*, faire de grands efforts, se donner une grande peine pour quelque chose. *Il a fallu* suer *sang et eau pour le mettre à la raison*. — *Indic.prés.* Je sue, tu sues, il sue, nous suons, vous suez, ils suent. — *Imp.* Je suais, tu suais, il suait, nous suions, vous suiez, ils suaient. — *Passé déf.* Je suai, tu suas, il sua, nous suâmes, vous suâtes, ils suèrent. — *Passé ind.* J'ai sué, etc. — *Passé antér.* J'eus sué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais sué, etc. — *Futur.* Je suerai, tu sueras, il suera, nous suerons, vous suerez, ils sueront. — *Futur antérieur.* J'aurai sué, etc. — *Condit. prés.* Je suerais, tu suerais, il suerait, nous suerions, vous sueriez, ils sueraient. — *Pass.* J'aurais sué, etc. — *On dit aussi* : J'eusse sué, etc. — *Impér. prés.* Sue, suons, suez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez sué. — *Subj. prés.* Que je sue, que tu sues, qu'il sue, que nous suions, que vous suiez, qu'ils suent. — *Imparf.* Que je suasse, que tu suasses, qu'il suât, que nous suassions, que vous suassiez, qu'ils suassent. — *Passé.* Que j'aie sué, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse sué, etc. — *Infin. prés.* Suer. — *Passé.* Avoir sué. — *Part. prés.* Suant (inv.). — *Passé.* Sué, suée, sués, suées.—*Passé comp.* Ayant sué.

SUFFIRE, v. a., irr., 4ᵉ conj. (*Çufir*), pouvoir fournir, pouvoir subvenir, pouvoir satisfaire à quelque chose. Quand il se dit des choses, il signifie qu'elles sont de la qualité ou dans la quantité nécessaire; et quand il se dit des personnes, il signifie qu'elles ont les talents et les moyens nécessaires pour faire ce qu'elles se proposent, ou ce qu'on exige d'elles. *Cent écus par an lui* suffisent *pour sa subsistance. Ce domestique ne saurait* suffire *à servir tant de personnes. Il ne peut pas* suffire *aux questions de tout le monde. La plus légère contrariété* suffit *pour l'irriter*. — *Suffire à.* « *Les vertus privées ne* suffisent *pas aux grands, il faut encore les vertus publiques* » (Mass.). — *Suffire à*, être assez considérable, ou d'un assez grand prix pour contenter les désirs, les vœux, l'ambition, etc. *Nul travail ne pouvait* suffire *au zèle de Sainte Thérèse* (Fléchier). — Fig. et fam. *Cela me* suffit. *Cela* suffit ou simplement *suffit*, voilà qui est bien, n'en parlons plus. — Imper. *Il* suffit *de tant de blé pour tant d'hommes. Il* suffit *de vous dire... Vous êtes content il* suffit. — *Ind. prés.* Je suffis, tu suffis, il suffit, nous suffisons, vous suffisez, ils suffisent. — *Imparf.* Je suffisais, tu suffisais, il suffisait, nous suffisions, vous suffisiez, ils suffisaient. — *Passé déf.* Je suffis, tu suffis, il suffit, nous suffîmes, vous suffîtes, ils suffirent. — *Passé ind.* J'ai suffi, etc. — *Passé antér.* J'eus suffi, etc. — *Plus que-parf.* J'avais suffi, etc. — *Futur.* Je suffirai, tu suffiras, il suffira, nous suffirons, vous suffirez, ils suffiront. — *Futur ant.* J'aurai suffi, etc. — *Cond. prés.* Je suffirais, tu suffirais, il suffirait, nous suffirions, vous suffiriez, ils suffiraient. — *Passé.* J'aurais suffi, etc.— *On dit aussi* : J'eusse suffi, etc. — *Impér. prés.* Suffis, suffisons, suffisez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez suffi. — *Subj. prés.* Que je suffise, que tu suffises, qu'il suffise, que nous suffisions, que vous suffisiez, qu'ils suffisent. — *Imparf.* Que je suffisse, que tu uffisses, qu'il suffît, que nous suffissions, que vous suffissiez, qu'ils suffissent. — *Pass.* Que j'aie suffi, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse suffi, etc. — *Inf. prés.* Suffir. — *Passé.* Avoir suffi. — *Part. prés.* Suffisant (inv.). — *Passé.* Suffi, suffie, suffis, suffies. — *Passé comp.* Ayant suffi. — Se conjugue avec le pron. personnel : *se suffir*, trouver en soi les moyens de satisfaire à ses besoins, de se procurer du bonheur. *Il faut savoir* se suffire *à soi-même* (Académie).

SUFFOQUER, v. a., 1ʳᵉ conj. (*Çufoké*), étouffer, faire perdre la respiration. Il se dit ordinairement du manque de respiration qui arrive par quelque cause intérieure. *Une esquinancie, un catarrhe l'a* suffoqué. *La douleur le* suffoquait *et lui ôtait la parole*. — Neutralement. On dit quelquefois d'un homme qui étouffe, *qu'il est près de* suffoquer, et par exagération, en parlant d'un homme qui a une extrême envie de parler, on dit. *Si vous ne le laissiez parler il va* suffoquer. —

On dit aussi : Suffoquer *de colère, d'indignation*, pour être animé d'une vive colère intérieure. — Fig. et fam. Il se dit encore d'un récit, d'un événement qui excite le trouble et l'indignation intérieure. *Cela* suffoque. — *Ind. prés.* Je suffoque, tu suffoques, il suffoque, nous suffoquons, vous suffoquez, ils suffoquent. — *Imp.* Je suffoquais, tu suffoquais, il suffoquait, nous suffoquions, vous suffoquiez, ils suffoquaient. — *Passé déf.* Je suffoquai, tu suffoquas, il suffoqua, nous suffoquâmes, vous suffoquâtes, ils suffoquèrent. — *Passé ind.* J'ai suffoqué, etc. — *Passé ant.* J'eus suffoqué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais suffoqué, etc. — *Futur.* Je suffoquerai, tu suffoqueras, il suffoquera, nous suffoquerons, vous suffoquerez, ils suffoqueront. — *Passé.* J'aurai suffoqué, etc. — *Cond. prés.* Je suffoquerais, tu suffoquerais, il suffoquerait, nous suffoquerions, vous suffoqueriez, ils suffoqueraient. — *Passé.* J'aurais suffoqué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse suffoqué, etc. — *Impérat. prés.* Suffoque, suffoquons, suffoquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez suffoqué. — *Subj. prés.* Que je suffoque, que tu suffoques, qu'il suffoque, que nous suffoquions, que vous suffoquiez, qu'ils suffoquent. — *Imp.* Que je suffoquasse, que tu suffoquasses, qu'il suffoquât, que nous suffoquassions, que vous suffoquassiez, qu'ils suffoquassent. — *Passé.* Que j'aie suffoqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse suffoqué, etc. — *Infinitif prés.* Suffoquer. — *Passé.* Avoir suffoqué. — *Part. prés.* Suffoquant (inv.). — *Passé.* Suffoqué, suffoquée, suffoqués, suffoquées. — *Passé comp.* Ayant suffoqué. — Pronominalement : *Se suffoquer.* — Passif : *Etre suffoqué.* Le participe régit *par.*

SUGGÉRER, v. a., 1re conj. (*Cuguejeré*), mettre, insinuer, faire entrer dans l'esprit de quelqu'un, inspirer à une personne quelque chose, quelque dessein. Suggérer *un bon expédient, un mauvais dessein, une bonne idée. Je prendrai le parti que la circonstance me* suggèrera. — Suggérer *un testament*, faire faire un testament par adresse, par artifice ou par insinuation, à l'avantage ou au désavantage de quelqu'un. — *Indic. présent.* Je suggère, tu suggères, il suggère, nous suggérons, vous suggérez, ils suggèrent. — *Imparf.* Je suggérais, tu suggérais, il suggérait, nous suggérions, vous suggériez, ils suggéraient. — *Passé déf.* Je suggérai, tu suggéras, il suggéra, nous suggérâmes, vous suggérâtes, ils suggérèrent. — *Passé ind.* J'ai suggéré, etc. — *Passé ant.* J'eus suggéré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais suggéré, etc. — *Futur.* Je suggèrerai, tu suggèreras, il suggèrera, nous suggèrerons, vous suggèrerez, ils suggèreront. — *Futur ant.* J'aurai suggéré, etc. — *Condit. prés.* Je suggèrerais, tu suggèrerais, il suggèrerait, nous suggèrerions, vous suggèreriez, ils suggèreraient. — *Passé.* J'aurais suggéré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse suggéré, etc. — *Impér. prés.* Suggère, suggérons, suggérez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez suggéré. — *Subj. prés.* Que je suggère, que tu suggères, qu'il suggère, que nous suggérions, que vous suggériez, qu'ils suggèrent. — *Imparf.* Que je suggérasse, que tu suggérasses, qu'il suggérât, que nous suggérassions, que vous suggérassiez, qu'ils suggérassent. — *Passé.* Que j'aie suggéré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse suggéré, etc. — *Infinitif prés.* Suggérer. — *Passé.* Avoir suggéré. — *Part. prés.* Suggérant (invar.). — *Passé.* Suggéré, suggérée, suggérés, suggérées. — Il se conjugue avec le pronom personnel : *Se suggérer.* — Passif : *Etre suggéré.* Le part. régit *par.*

SUICIDER (*se*), v. pron., 1re conjug. (*Ce çuicidé*), se tuer soi-même. *S'il pouvait jamais être permis à quelqu'un de* se suicider, *ce serait à celui qui ne peut plus faire de bien, même par l'exemple du courage et de la résignation.* Se suicider, *quand on laisse une famille et des amis, qu'est-ce autre chose que de l'égoïsme ?* Boiste). Ce mot ne se trouve pas dans le dictionnaire de l'Académie. — *Ind. prés.* Je me suicide, tu te suicides, il se suicide, nous nous suicidons, vous vous suicidez, ils se suicident. — *Imparf.* Je me suicidais, tu te suicidais, il se suicidait, nous nous suicidions, vous vous suicidiez, ils se suicidaient. — *Passé déf.* Je me suicidai, tu te suicidas, il se suicida, nous nous suicidâmes, vous vous suicidâtes, ils se suicidèrent — *Passé. ind.* Je me suis, tu t'es, il s'est suicidé, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont suicidés. — *Passé ant.* Je me fus, tu te fus, il se fut suicidé, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent suicidés. — *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était suicidé, nous nous étions, vous vous étiez, ils

s'étaient suicidés. — *Futur.* Je me suiciderai, tu te suicideras, il se suicidera, nous nous suiciderons, vous vous suiciderez, ils se suicideront. — *Futur ant.* Je me serai, tu te seras, il se sera suicidé, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront suicidés. — *Cond. prés.* Je me suiciderais, tu te suiciderais, il se suiciderait, nous nous suiciderions, vous vous suicideriez, ils se suicideraient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait suicidé, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient suicidés. — *On dit aussi :* Je me fusse, tu te fusses, il se fût suicidé, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent suicidés. — *Impér. prés.* Suicide-toi, suicidons-nous, suicidez-vous. — *Passé.* Sois-toi suicidé, soyons-nous, soyez-vous suicidés. — *Subj. prés.* Que je me suicide, que tu te suicides, qu'il se suicide, que nous nous suicidions, que vous vous suicidiez, qu'ils se suicident. — *Imp.* Que je me suicidasse, que tu te suicidasses, qu'il se suicidât, que nous nous suicidassions, que vous vous suicidassiez, qu'ils se suicidassent. — *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit suicidé, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient suicidés. — *Plus-que-parfait.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût suicidé, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent suicidés. — *Infinitif prés.* Se suicider. — *Passé.* S'être suicidé. — *Part. prés.* Se suicidant (inv.). — *Passé.* Suicidé, suicidée, snicidés, suicidées. — *Passé comp.* Etant suicidé.

SUINTER, v. n. 1re conj. *(Çueinté)*, il se dit d'une liqueur, d'une humeur qui sort, qui s'écoule presque imperceptiblement. *L'eau* suinte *à travers ces rochers, à travers ce plafond. Les sérosités qui* suintent *de cette plaie.* — Il se dit aussi d'un vase d'où la liqueur coule, de la plaie du lieu d'où l'humeur sort. *Ce tonneau* suinte. *Cette plaie est fermée, mais elle* suinte *encore. Cette muraille* suinte. Ce verbe ne se conjugue qu'aux troisièmes personnes. — *Indicat. prés.* Il suinte, ils suintent. — *Imp.* Il suintait, ils suintaient. — *Passé déf.* Il suinta, ils suintèrent. — *Passé indéf.* Il a suinté, ils ont suinté. — *Passé antér.* Il eut suinté, ils eurent suinté. — *Plus-que-parf.* Il avait suinté, ils avaient suinté. — *Futur.* Il suintera, ils suinteront. — *Futur ant.* Il aura suinté, ils auront suinté. — *Cond. prés.* Il suinterait, ils suinteraient. — *Passé.* Il aurait suinté, ils auraient suinté. — *On dit aussi :* Il eût suinté, ils eussent suinté. — *Point d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il suinte, qu'ils suintent. — *Imparf.* Qu'il suintât, qu'ils suintassent. — *Passé.* Qu'il ait suinté, qn'ils aient suinté. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût suinté, qu'ils eussent suinté. — *Inf. prés.* Suinter. — *Passé.* Avoir suinté. — *Part. prés.* Suintant (invar.). — *Passé.* Suinté (invar.). — *Passé comp.* Ayant suinté.

SUIVER, v. a., 1re conj. *(Cuivé)*, (quelques uns disent *suiffer*). Enduire de suif. Suiver *une cheville avant de l'introduire dans le trou.* Suiver *la mèche d'un foret.* Suiver *un navire, un mât de cocagne.* — *Ind. prés.* Je suive, tu suives, il suive, nous suivons, vous suivez, ils suivent. — *Imp.* Je suivais, tu suivais, il suivait, nous suivions, vous suiviez, ils suivaient. — *Passé défini.* Je suivai, tu suivas, il suiva, nous suivâmes, vous suivâtes, ils suivèrent. — *passé indé.* J'ai suivé, etc. — *Passé ant.* J'eus suivé, etc. — *Plus-que-Parf.* J'avais suivé, etc. — *Futur.* Je suiverai, tu suiveras, il suivera, nous suiverons, vous suiverez, ils suiveront. — *Futur ant.* J'aurai suivé, etc. — *Cond. prés.* Je suiverais, tu suiverais, il suiverait nous suiverions, vous suiveriez, ils suiveraient. — *Passé* J'aurais suivé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse suivé, etc. — *Impér. prés.* Suive, suivons, suivez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez suivé. — *Subj. prés.* Que je suive, que tu suives, qu'il suive, que nous suivions, que vous suiviez, qu'ils suivent. — *Imparf.* Que je suivasse, que tu suivasses, qu'il suivât, que nous suivassions, que vous suivassiez, qu'ils suivassent. — *Passé* Que j'aie suivé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse suivé, etc. — *Infin. prés.* Suiver. — *Passé.* Avoir suivé. — *Part. prés.* Suivant (invar.). — *Passé.* Suivé, suivée, suivés, suivées. — *Passé comp.* Ayant suivé. — S'emploie avec le pronom personnel : *se suiver.* — Passif : *être suivé.* Le participe régit *par.*

SUIVRE, v. a., et irr., 4e conj. *(Çuivre)*, aller, voir après. Suivre *quelqu'un*; suivre *à la piste;* suivre *de près, de loin, etc.* — Il signifie aussi accompagner. Suivre *quelqu'un dans ses voyages.* — Il s'emploie au figuré dans l'un et l'autre sens. *C'est être avec ses amis que de pouvoir les* suivre *en idée.* (Mme du Deffant). — Il si

gnifie encore observer, épier.

Un astrolabe en main, elle a, dans la gouttière,
A *suivre* Jupiter passé la nuit entière.
Boileau.

— Suivre *son chemin*, c'est continuer d'y marcher; suivre *une affaire*, c'est s'y attacher; suivre *un parti*, c'est embrasser une cause; suivre *la cour*, c'est la fréquenter; suivre *un prédicateur*, c'est être assidu à ses sermons; suivre *les ordres de quelqu'un*, c'est les exécuter. — Il signifie aussi s'abandonner, se laisser conduire. Suivre *sa pensée, son inclination, etc.* — Il signifie encore imiter, se conformer, pratiquer.

Suivons les pas d'un si noble écrivain.
Boileau.

N'attendez pas que je suive *la coutume des orateurs et que je loue M. de Turenne comme on loue les hommes ordinaires.* (Fléchier). — *Ind. prés.* Je suis, tu suis, il suit, nous suivons, vous suivez, ils suivent. — *Imparf.* Je suivais, tu suivais, il suivait, nous suivions, vous suiviez, ils suivaient. — *Passé défini.* Je suivis, tu suivis, il suivit, nous suivîmes, vous suivîtes, ils suivirent.—*Passé ind.* J'ai suivi, etc.— *Passé ant.* J'eus suivi, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais suivi, etc. — *Futur.* Je suivrai, tu suivras, il suivra, nous suivrons, vous suivrez, ils suivront. — *Futur antér.* J'aurai suivi, etc.—*Cond. prés.* Je suivrais, tu suivrais, il suivrait, nous suivrions, vous suivriez, ils suivraient. — *Passé.* J'aurais suivi, etc.—*On dit aussi :* J'eusse suivi, etc.— *Imp. prés.* Suis, suivons, suivez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez suivi. — *Subj. prés.* Que je suive, que tu suives, qu'il suive, que nous suivions, que vous suiviez, qu'ils suivent. — *Impaf.* Que je suivisse, que tu suivisses, qu'il suivît, que nous suivissions, que vous suivissiez, qu'ils suivissent.— *Passé.* Que j'aie suivi, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse suivi, etc. — *Inf. prés.* Suivre. — *Passé.* Avoir suivi. — *Part. prés.* Suivant, suivante. *Une* suivante, *les feuillets* suivants. — *Passé.* Suivi, suivie, suivis, suivies. — *Passé comp.* Ayant suivi. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se suivre.*

Un poème excellent où tout marche et *se suit.*
Boileau.

— Passif : *Etre suivi.* Le participe régit *de* et *par. être* suivi par *quelqu'un.*

De quel désespoir vos vœux seraient *suivis!*
Racine.

SUPER, v. n., 1re conj. (*Çupé*), terme de marine, se boûcher. Il s'emploie dans cette phrase. *La voie d'eau a* supé, l'ouverture s'est bouchée, soit par l'herbe, soit par quelque autre corps que le hasard y a introduit. — *Inf. prés.* Super. — *Passé.* Avoir supé. — *Part. prés.* Supant (inv.). — *Passé.* Supé (var.). — *Passé comp.* Ayant supé. — Passif : *être supé.* Le participe régit *par.*

SUPERPOSER, v. a., 1re conj. (*Çuperpozé*), terme didactique, poser une ligne, une surface, un corps sur un autre. Superposer *une ligne.* — Au fig. *Il est presque impossible que le cercle de nos affections, de nos idées, de nos intérêts, de nos opinions, de nos sentiments soit si exactement* superposé *à celui d'un autre qu'ils se confondent.* (Boiste). — Voir pour la conjugaison le verbe POSER. — *Inf. prés.* Superposer.—*Pass.* Avoir superposé.—*Part. prés.* Superposant (invar.). — *Passé.* Superposé, superposée, superposés, superposées. — *Passé comp.* Ayant superposé. —Se conjugue avec le pronom personnel : *Se superposer.* — Passif : *Etre superposé.* Le part. régit *à. La politesse est comme une teinte générale, uniforme,* superposée *à tous les vices.* (Boiste).

SUPERSÉDER, v. n., 1re conj. (*Çupèrecédé*), terme de jurisp. surseoir, différer pour un temps. Superséder *aux poursuites, à l'exécution d'un arrêt. Ordonné qu'il sera* supersédé *aux poursuites.* Il est vieux. On dit SURSEOIR.

SUPPLANTER, v. a., 1re conj. (*Çuplanté*), faire perdre à quelqu'un le crédit, la faveur, l'autorité, l'établissement qu'il avait auprès d'une personne, le ruiner dans l'esprit de cette personne, et se mettre à sa place. *Il a* supplanté *son rival.* Supplanter *ses concurrents.—Indic. présent.* Je supplante, tu supplantes, il supplante, nous supplantons, vous supplantez, ils supplantent.— *Imparf.* Je supplantais, tu supplantais, il supplantait, nous supplantions, vous supplantiez, ils supplantaient.—*Passé défini.* Je supplantai, tu supplantas, il supplanta, nous supplantâmes, vous supplantâtes, ils supplantèrent. — *Passé indéfini.* J'ai supplanté, etc. — *Passé antér.* J'eus supplanté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais supplanté, etc. — *Futur.* Je supplanterai, tu supplanteras, il supplantera, nous supplanterons, vous supplanterez, ils supplanteront. — *Futur antér.* J'aurai supplanté, etc. — *Cond. prés.* Je supplanterais, tu supplanterais, il supplanterait, nous sup-

planterions, vous supplanteriez, ils supplanteraient. — *Pass.* J'aurais supplanté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse supplanté, etc. — *Impér. prés.* Supplante, supplantons, supplantez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez supplanté. — *Subjonc. prés.* Que je supplante, que tu supplantes, qu'il supplante, que nous supplantions, que vous supplantiez, qu'ils supplantent. — *Imparf.* Que je supplantasse, que tu supplantasses, qu'il supplantât, que nous supplantassions, que vous supplantassiez, qu'ils supplantassent. — *Passé.* Que j'aie supplanté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse supplanté, etc. — *Infin. prés.* Supplanter. *Passé.* Avoir supplanté. — *Partic. prés.* Supplantant (invar.). — *Passé.* Supplanté, supplantée, supplantés, supplantées. — *Passé comp.* Ayant supplanté. — Récipro. : *Se supplanter.* — *Ils partageaient les bonnes grâces du prince, et ne travaillaient qu'à* se supplanter *l'un l'autre.* — Passif : *Etre supplanté.* Le participe régit *par.*

SUPPLÉER, v. a., 1re conj. (*Çuplé-é*), ajouter ce qu'il manque, fournir ce qu'il faut de surplus. *Ce sac doit être de mille francs, je* suppléerai *ce qu'il y aura de moins.* — Suppléer *ce qui manque dans un auteur*, remplir les lacunes qui se trouvent dans ses ouvrages. — Ajouter à une phrase ce qu'il y a de sous-entendu. *Dans cette phrase*, il est allé à Notre-Dame, *il faut* suppléer, *l'église de.* — Suppléer *les cérémonies du baptême*, faire à l'église la cérémonie du baptême sur un enfant qui a été ondoyé. — Suppléer *quelqu'un*, tenir sa place, le représenter, faire ses fonctions. *Si vous ne pouvez venir, je vous* suppléerai. — Neutral. il signifie, réparer le manquement, le défaut de quelque chose. *Son mérite* suppléait *au défaut de sa naissance. La valeur* supplée *au nombre.* (Académie). *Je n'ignore pas que la grâce* supplée *à la nature.* (Mass.).

Ce même amour peut-être et ces mêmes bienfaits
Auraient dû *suppléer* à mes faibles attraits.
Racine.

— *Indic. prés.* Je supplée, tu supplées, il supplée, nous suppléons, vous suppléez, ils suppléent. — *Imparf.* Je suppléais, tu suppléais, il suppléait, nous suppléions, vous suppléiez, ils suppléaient. — *Passé déf.* Je suppléai, tu suppléas, il suppléa, nous suppléâmes, vous suppléâtes, ils suppléèrent. — *Passé indéf.* J'ai suppléé, etc. — *Passé ant.* J'eus suppléé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais suppléé, etc. — *Futur.* Je suppléerai, tu suppléeras, il suppléera, nous suppléerons, vous suppléerez, ils suppléeront. — *Futur ant.* J'aurai suppléé, etc. — *Condit. prés.* Je suppléerais, tu suppléerais, il suppléerait, nous suppléerions, vous suppléeriez, ils suppléeraient. — *Passé.* J'aurais suppléé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse suppléé, etc. — *Impér. prés.* Supplée, suppléons, suppléez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez suppléé. — *Subj. prés.* Que je supplée, que tu supplées, qu'il supplée, que nous suppléions, que vous suppléiez, qu'ils suppléent. — *Imparf.* Que je suppléasse, que tu suppléasses, qu'il suppléât, que nous suppléassions, que vous suppléassiez, qu'ils suppléassent. — *Passé.* Que j'aie suppléé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse suppléé, etc. — *Infin. prés.* Suppléer. — *Passé.* Avoir suppléé. — *Part. prés.* Suppleant (invar.). — *Passé.* Suppléé, suppléée, suppléés, suppléées. — *Passé comp.* Ayant suppléé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se suppléer.* — Passif : *être suppléé.* Le participe régit *par. Cet employé a été* suppléé *pendant plusieurs jours* par *un surnuméraire.*

SUPPLICIER, v. a., 1re conj. (*Çuplicié*), faire souffrir le supplice de la mort. *On a* supplicié *aujourd'hui trois assassins. Il fut* supplicié *en place de Grève, en Grève.* — On dit plus ordinairement *exécuter.* La lettre *i* se double aux premières et secondes personnes de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. — *Indicatif present.* Je supplicie, tu supplicies, il supplicie, nous supplicions, vous suppliciez, ils supplicient. — *Imparf.* Je suppliciais, tu suppliciais, il suppliciait, nous suppliciions, vous suppliciiez, ils suppliciaient. — *Passé déf.* Je suppliciai, tu supplicias, il supplicia, nous suppliciâmes, vous suppliciâtes, ils supplicièrent. — *Passé indéf.* J'ai supplicié, etc. — *Passé ant.* J'eus supplicié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais supplicié, etc. — *Futur.* Je supplicierai, tu supplicieras, il suppliciera, nous supplicierons, vous supplicierez, ils supplicieront. — *Futur antér.* J'aurai supplicié, etc. — *Condit. prés.* Je supplicierais, tu supplicierais, il supplicierait, nous supplicierions, vous supplicieriez, ils supplicieraient. — *Passé.* J'aurais supplicié, etc. — *On dit aussi* : J'eusse supplicié, etc. — *Impér. prés.* Sup-

plicie, supplicions, suppliciez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez supplicié.—*Subj. prés.* Que je supplicie, que tu supplicies, qu'il supplicie, que nous suppliciions, que vous suppliciiez, qu'ils supplicient. — *Imparf.* Que je suppliciasse, que tu suppliciasses, qu'il suppliciât, que nous suppliciassions, que vous suppliciassiez, qu'ils suppliciassent.—*Passé.* Que j'aie supplicié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse supplicié, etc.—*Infinit. prés.* Supplicier. — *Passé.* Avoir supplicié. — *Part. prés.* Suppliciant (invar.).—*Passé.* Supplicié, suppliciée, suppliciés, suppliciées—*Passé. comp.* Ayant supplicié. — S'emploie avec le pronom personnel : *se supplicier.* — Passif : *Etre supplicié.* Le part. régit *par.*

SUPPLIER, v. a., 1re conj. (*Çupli-é*), prier avec soumission, avec instance. *Je vous* supplie, *Monsieur, d'aller le voir, de faire telle chose. Nous vous* supplions, *ô mon Dieu, par les mérites de Jésus-Christ.* Autrefois les requêtes commençaient par cette formule : Supplie *humblement un tel de...* La lettre *i* se double aux premières et deuxièmes personnes de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. — *Indicatif présent.* Je supplie, tu supplies, il supplie, nous supplions, vous suppliez, ils supplient. — *Imparf.* Je suppliais, tu suppliais, il suppliait, nous suppliions, vous suppliiez, ils suppliaient. —*Passé déf.* Je suppliai, tu supplias, il supplia, nous suppliâmes, vous suppliâtes, ils supplièrent.—*Passé indéf.* J'ai supplié, etc. — *Passé ant.* J'eus supplié, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais supplié, etc.—*Futur.* Je supplierai, tu supplieras, il suppliera, nous supplierons, vous supplierez, ils supplieront. — *Futur antér.* J'aurai supplié, etc. — *Cond. prés.* Je supplierais, tu supplierais, il supplierait, nous supplierions, vous supplieriez, ils supplieraient. — *Passé.* J'aurais supplié, etc.—*On dit aussi :* J'eusse supplié, etc. —*Impér. prés.* Supplie, supplions, suppliez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez supplié. — *Subj. prés.* Que je supplie, que tu supplies, qu'il supplie, que nous suppliions, que vous suppliiez, qu'ils supplient. — *Imparf.* Que je suppliasse, que tu suppliasses, qu'il suppliât, que nous suppliassions, que vous suppliassiez, qu'ils suppliassent. — *Passé.* Que j'aie supplié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse supplié, etc. — *Infin. prés.* Supplier. — *Passé.* Avoir supplié.—*Part. prés.* Suppliant (invar.). — *Passé.* Supplié, suppliée, suppliés, suppliées.—*Passé comp.* Ayant supplié. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se supplier.*—Passif : *Etre supplié.* Le participe régit *par.*

SUPPORTER, v. a., 1re conj. (*Çuporté*), porter, soutenir. *Ces piliers, ces colonnes* supportent *toute cette maison. Il n'y a qu'un seul pilier qui* supporte *toute la voûte.* — Il signifie quelquefois souffrir avec patience. *Il y a de la charité à* supporter *les défauts, les infirmités de son prochain* (Acad.). *Cette âme qui s'est tant aimée et tant cherchée, ne se peut plus* supporter *aussitôt qu'elle est seule avec elle-même* (Bossuet). — *Indic. prés.* Je supporte, tu supportes, il supporte, nous supportons, vous supportez, ils supportent. — *Imparf.* Je supportais, tu supportais, il supportait, nous supportions, vous supportiez, ils supportaient.—*Passé déf.* Je supportai, tu supportas, il supporta, nous supportâmes, vous supportâtes, ils supportèrent. — *Passé indéf.* J'ai supporté, etc. — *Passé antér.* J'eus supporté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais supporté, etc. — *Futur.* Je supporterai, tu supporteras, il supportera, nous supporterons, vous supporterez, ils supporteront. — *Futur antér.* J'aurai supporté, etc. — *Condit. prés.* Je supporterais, tu supporterais, il supporterait, nous supporterions, vous supporteriez, ils supporteraient.—*Passé.* J'aurais supporté, etc. etc.—*On dit aussi :* J'eusse supporté, etc. — *Impér. prés.* Supporte, supportons, supportez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez supporté. — *Subj. prés.* Que je supporte, que tu supportes, qu'il supporte, que nous supportions, que vous supportiez, qu'ils supportent.—*Imparf.* Que je supportasse, que tu supportasses, qu'il supportât, que nous supportassions, que vous supportassiez, qu'ils supportassent. — *Passé.* Que j'aie supporté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse supporté, etc. — *Infin. prés.* Supporter. — *Passé.* Avoir supporté. — *Part. prés.* Supportant (invariable).—*Passé.* Supporté, supportée, supportés, supportées. — *Passé comp.* Ayant supporté.—S'emploie avec le pronom personnel : *se supporter.* — Passif *Etre supporté.* Le participe régit *par.*

SUPPOSER, v. a., 1re conj. (*Çupozé*), poser une chose pour établie, pour reçue, afin d'en tirer ensuite quelque induction. *Je veux bien* supposer *que cela soit, quelle*

conséquence en tirez-vous? Vous supposez *une chose impossible, une chose qui ne peut jamais arriver* (Acad.).

Je *suppose* toujours qu'un moine est charitable.
La Fontaine.

—Il signifie aussi former une conjecture, présumer en bien ou en mal. *Je* suppose *qu'il sera bientôt las de ce genre de vie. Vous* supposez *facilement que je ne veux pas vous tromper.*—Il signifie encore alléguer ou produire pour vrai quelque chose de faux. *Vous* supposez *un fait qui est absolument faux.*—Supposer *un enfant,* vouloir le faire passer, le faire reconnaître pour fils ou fille de ceux dont il n'est pas né.—Il se dit en outre d'une chose qui demande, qui exige, que quelque chose soit ou ait été. —*Indic. prés.* Je suppose, tu supposes, il suppose, nous supposons, vous supposez, ils supposent. —*Imparf.* Je supposais, tu supposais, il supposait, nous supposions, vous supposiez, ils supposaient. — *Passé déf.* Je supposai, tu supposas, il supposa, nous supposâmes, vous supposâtes, ils supposèrent.—*Passé indéf.* J'ai supposé, etc. — *Passé antér.* J'eus supposé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais supposé, etc.— *Futur.* Je supposerai, tu supposeras, il supposera, nous supposerons, vous supposerez, ils supposeront. — *Futur antér.* J'aurai supposé, etc. — *Condit. prés.* Je supposerais, tu supposerais, il supposerait, nous supposerions, vous supposeriez, ils supposeraient.—*Passé.* J'aurais supposé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse supposé, etc. — *Impérat. prés.* Suppose, supposons, supposez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez supposé. — *Subj. prés.* Que je suppose, que tu supposes, qu'il suppose, que nous supposions, que vous supposiez, qu'ils supposent.—*Imparf.* Que je supposasse, que tu supposasses, qu'il supposât, que nous supposassions, que vous supposassiez, qu'ils supposassent. — *Passé.* Que j'aie supposé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse supposé, etc. — *Infin. prés.* Supposer. — *Passé.* Avoir supposé.—*Part. prés.* Supposant (invar.). — *Passé.* Supposé, supposée, supposés, supposées.—*Passé comp.* Ayant supposé. — Il s'emploie avec le pronom personnel : *se supposer.*—Passif : *Etre supposé.* Le part. régit *par.*

SUPPRIMER, v. a., 1re conj. (*Çuprimé*), empêcher de paraître ou faire cesser de paraître. Ne pas publier un livre, un écrit, un libelle. *On* supprima *tel livre, tel journal. Cet article fut* supprimé *par la censure.* — Il signifie simplement en jurisprudence blâmer un écrit et en défendre la publication. *On a* supprimé *son mémoire comme calomnieux.*—Il se dit aussi d'un acte, d'un contrat ou de quelque autre pièce dont on veut ôter, dont on veut dérober la connaissance. *Il voulait* supprimer *un acte qui était contre lui ; mais on lui en produisit une copie collationnée.* — Supprimer *une pièce essentielle.*—Taire, passer sous silence. *Cet avocat a* supprimé *les meilleures raisons de son discours. Ici, il faut suppléer un mot qui est* supprimé (Acad.).

Je *supprime* un secret qui vous touche.
Racine.

—Retrancher. *Ce discours est trop long, il faut en* supprimer *la moitié* (Acad.). *Une sage timidité fit presque toujours* supprimer *à madame la dauphine une partie de son avis* (Fléchier). — Abolir, annuler. *On a* supprimé *toutes les charges inutiles.* — *Indic. prés.* Je supprime, tu supprimes, il supprime, nous supprimons, vous supprimez, ils suppriment. —*Imparf.* Je supprimais, tu supprimais, il supprimait, nous supprimions, vous supprimiez, ils supprimaient.—*Passé défini.* Je supprimai, tu supprimas, il supprima, nous supprimâmes, vous supprimâtes, ils supprimèrent. — *Passé indéf.* J'ai supprimé, etc.— *Passé antér.* J'eus supprimé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais supprimé, etc.— *Futur.* Je supprimerai, tu supprimeras, il supprimera, nous supprimerons, vous supprimerez, ils supprimeront.—*Futur antér.* J'aurai supprimé, etc. — *Condit. prés.* Je supprimerais, tu supprimerais, il supprimerait, nous supprimerions, vous supprimeriez, ils supprimeraient.—*Passé.* J'aurais supprimé, etc.—*On dit aussi* : J'eusse supprimé, etc. — *Impér. prés.* Supprime, supprimons, supprimez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez supprimé.—*Subj. prés.* Que je supprime, que tu supprimes, qu'il supprime, que nous supprimions, que vous supprimiez, qu'ils suppriment.—*Imparf.* Que je supprimasse, que tu supprimasses, qu'il supprimât, que nous supprimassions, que vous supprimassiez, qu'ils supprimassent. —*Passé.* Que j'aie supprimé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse supprimé, etc.— *Infin. prés.* Supprimer. — *Passé.* Avoir supprimé.—*Part. prés.* Supprimant (invariable).—*Passé.* Supprimé, supprimée,

supprimés, supprimées. — *Passé comp.* Ayant supprimé. — S'emploie avec le pronom personnel : *se supprimer. Ce passage ne peut pas* se supprimer. — Passif : *Etre supprimé. Cela est* supprimé *dans la dernière édition.* Le participe régit *par. Ce livre a été* supprimé par *la police.*

SUPPURER, v. n., 1re conj. (*Çupuré*), t. de chirur. et de médecine. Rendre, jeter du pus. *Une plaie qui commence à* suppurer. *Sa plaie* suppure *beaucoup.* — *Indicat. prés.* Je suppure, tu suppures, il suppure, nous suppurons, vous suppurez, ils suppurent. — *Imparf.* Je suppurais, tu suppurais, il suppurait, nous suppurions, vous suppuriez, ils suppuraient. — *Passé défi.* Je suppurai, tu suppuras, il suppura, nous suppurâmes, vous suppurâtes, ils suppurèrent. — *Passé indéfi.* J'ai suppuré, etc. — *Passé ant.* J'eus suppuré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais suppuré, etc. — *Futur.* Je suppurerai, tu suppureras, il snppurera, nous suppurerons, vous suppurerez, ils suppureront. — *Futur anter.* J'aurai suppuré, etc. — *Condit. prés.* Je suppurerais, tu suppurerais, il suppurerait, nous suppurerions, vous suppureriez, ils suppureraient. — *Passé.* J'aurais suppuré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse suppuré, etc. — *Impér. prés.* Suppure, suppurons, suppurez — *Passé.* Aie, ayons, ayez suppuré. — *Subj. prés.* Que je suppure, que tu suppures, qu'il suppure, que nous suppurions, que vous suppuriez, qu'ils suppurent. — *Imparf.* Que je suppurasse, que tu suppurasses, qu'il suppurât, que nous suppurassions, que vous suppurassiez, qu'ils suppurassent. — *Passé.* Que j'aie suppuré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse suppuré, etc. — *Infinitif prés.* Suppurer. — *Passé.* Avoir suppuré. — *Part. prés.* Suppurant (inva.). — *Passé.* Suppuré, suppurée, suppurés, suppurées. — *Passé composé.* Ayant suppuré.

SUPPUTER, v. a. 1re conj. (*Çuputé*), calculer, compter à combien montent plusieurs nombres. Supputer *un compte. Il faut* supputer *à combien se monte la dépense de ce bâtiment, à combien monte ce mémoire.* — *Ind. prés.* Je suppute, tu supputes, il suppute, nous supputons, vous supputez, ils supputent. — *Impar.* Je supputais, tu supputais, il supputait, nous supputions, vous supputiez, ils supputaient. — *Passé déf.* Je supputai, tu supputas, il supputa, nous supputâmes, vous supputâtes, ils supputèrent. — *Passé indéf.* J'ai supputé, etc. — *Passé ant.* J'eus supputé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais supputé, etc. — *Futur.* Je supputerai, tu supputeras, il supputera, nous supputerons, vous supputerez, ils supputeront. — *Futur ant.* J'aurai supputé, etc. — *Cond. prés.* Je supputerais, tu supputerais, il supputerait, nous supputerions, vous supputeriez, ils supputeraient. — *Passé.* J'aurais supputé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse supputé, etc. — *Imp. prés.* Suppute, supputons, supputez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez supputé. — *Subj. prés.* Que je suppute, que tu supputes, qu'il suppute, que nous supputions, que vous supputiez, qu'ils supputent. — *Impa.* Que je supputasse, que tu supputasses, qu'il supputât, que nous supputassions, que vous supputassiez, qu'ils supputassent. — *Passé.* Que j'aie supputé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse supputé, etc. — *Infinitif présent.* Supputer. — *Passé.* Avoir supputé. — *Part. prés.* Supputant (invar.). — *Passé.* Supputé, supputée, supputés, supputées. — *Passé comp.* Ayant supputé. — Pron. *se supputer.* — Passif : *être supputé.* Le part. régit *par.*

SURABONDER, v. n. 1re conj. (*Curabondé*), être très abondant. *Les denrees* surabondent *dans ce pays. Le vin* surabonde *cette année. L'écriture dit : où le pêché abondait la grâce a* surabondé. Pour la conj. voir le verbe ABONDER. — *Infi. prés.* Surabonder. — *Passé* Avoir surabondé. — *Part. prés.* Surabondant (invar.). — *Passé.* Surabondé (var.). — *Passé comp.* Ayant surabondé.

SURACHETER, v. a. 1re conj. (*Curacheté*), acheter une chose plus qu'elle ne vaut. Il est peu usité. Voir pour la conj. le verbe ACHETER. — *Infi. prés.* Suracheter. — *Passé.* Avoir surachеté. — *Part. prés.* Surachetant (invar.). — *Passé.* Suracheté (var.). — *Passé comp.* Ayant suracheté. — Passif : *Etre suracheté.* Le part. régit *par.*

SURAJOUTER, v. a. et réd. 1re conj. (*Çurajouté*), ajouter au-dessus de ce qu'on avait déjà ajouté. *Il a* surajouté *quelques lignes à celles qu'il avait déjà ajoutées. Il serait difficile de* surajouter *quelque chose à ce que ce commentateur a ajouté pour l'intelligence de ce passage. Il ne s'est pas contenté d'ajouter quelques pages inutiles*

à ce manuscrit, il a fallu qu'il y surajoutât *de mauvaises citations*. — Voir pour la conjugaison le radical AJOUTER. — *Infin. prés*. Surajouter. — *Passé*. Avoir surajouté. — *Part. prés*. Surajoutant (inv.). —*Passé*. Surajouté (var.).— *Passé.comp*. Ayant surajouté.—S'emploie avec le pron. pers. dans un sens passif : *Se surajouter. Rien ne saurait* se surajouter *à ce qui a été ajouté dans l'intérêt de la défense*. — Passif : *Etre surajouté*. Le participe régit *par*. *Ces annotions ont été* surajoutées par *le commentateur*.

SURALLER, v. n. 1re conj. (*Çuralé*), t. de vénérie. Il se dit d'un limier ou chien courant qui passe sur la voie sans se rabattre et sans rien dire. Voir pour la conjug. le verbe ALLER. — *Infi. present*. Suraller. —*Passé*. Avoir surallé.— *Part. prés*. Surallant (inv.). — *Passé*. Surallé (var.). — *Passé comp*. Etant surallé.

SURANNER, v. n., 1re conj. (*Çurané*), avoir plus d'un an de date. Il se dit principalement des lettres de chancellerie. *Il a laissé* suranné *des lettres, il ne peut plus en faire usage*. — *Indic. prés*. Je suranne, tu surannes, il suranne, nous surannons, vous surannez, ils surannent. — *Imparf*. Je surannais, tu surannais, il surannait, nous surannions, vous suranniez, ils surannaient. — *Passé défini*. Je surannai, tu surannas, il suranna, nous surannâmes, vous surannâtes, ils surannèrent. — *Passé indéf*. J'ai suranné, etc. — *Passé ant*. J'eus suranné, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais suranné, etc. — *Futur*. Je surannerai, tu suranneras, il surannera, nous surannerons, vous surannerez, ils suranneront. — *Futur ant*. J'aurai suranné, etc. — *Condit. prés*. Je surannerais, tu surannerais, il surannerait, nous surannerions, vous suranneriez, ils suranneraient. — *Passé*. J'aurais suranné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse suranné, etc. — *Impér. prés*. Suranne, surannons, surannez.—*Passé*. Aie, ayons, ayez suranné. — *Subj. prés*. Que je suranne, que tu surannes, qu'il suranne, que nous surannions, que vous suranniez, qu'ils surannent. — *Imparf*. Que je surannasse, que tu surannasses, qu'il surannât, que nous surannassions, que vous surannassiez, qu'ils surannassent. — *Passé*. Que j'aie suranné, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse suranné, etc. — *Infin. prés*. Suranner. — *Passé*. Avoir suranné. — *Part. prés*. Surannant (inv.). — *Passé*. Suranné (var.).—*Passé comp*. Ayant suranné.—Pronomin. : *se suranner*. *Votre beauté* se suranne. — Passif : *être suranné*. *Cette mode est* suranne. Le part. régit *par*.

SURBAISSER, v. a. et rédupl., 1re conj. (*Çurbaissé*), élever un cintre moins haut que le cercle. Surbaisser *une arcade, une voûte*. — Voir pour la conjugaison le radical BAISSER. — *Infinitif prés*. Surbaisser. — *Passé*. Avoir surbaissé. — *Part. prés*. Surbaissant (invar.). — *Passé*. Surbaissé (var.).—*Passé comp*. Ayant surbaissé. — Pronomin. : *se surbaisser*. —Passif : *être surbaissé*. Le part. régit *par*.

SURCHARGER, v. a., 1re conjug. (*Çurcharjé*), imposer une charge excessive, un trop grand fardeau. *Vous avez* surchargé *ce cheval, il ne saurait aller plus loin*. — Mettre des impôts excessifs. *On a* surchargé *cette ville, ce département. Ce royaume est* surchargé *d'impôts*. — Avoir de trop de... *Cet homme est* surchargé *de travail*. — Faire une surcharge en écrivant. Surcharger *un mot, une ligne*. — Voir pour la conjugaison le verbe CHARGER. — *Infin. prés*. Surcharger. — *Passé*. Avoir surchargé. — *Part. prés*. Surchargeant (invar.). — *Passé*. Surchargé (variable). — *Passé composé*. Ayant surchargé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se surcharger*. Se surcharger *de travail*. On dit aussi : Se surcharger *l'estomac*. Se surcharger *d'aliments*, pour dire manger excessivement. — Passif : *Etre surchargé*. Etre surchargé *d'affaires*. Le participe régit *de* et *par*.

SURCHAUFFER, v. a. et rédup. 1re conj. (*Çurchaufé*), brûler le fer, l'acier en les chauffant. *Les pailles qu'on rencontre dans cet acier, vienent de ce qu'on l'a* surchauffé —. Voir pour la conjugaison le radical CHAUFER. — *Infinitif prés*. Surchauffer. — *Passé*. Avoir surchauffé. — *Part. prés*. Surchauffant (invar.).— *Passé*. Surchauffé, surchauffée, surchauffés, surchauffées.—*Passé comp*. Ayant surchauffé. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *se surchauffer. Le forgeron doit faire attention à ce que le fer ne* se surchauffe *pas*. — Passif : *Etre surchauffé*. Le participe régit *par*.

SURCOUPER, v. n., a. et réd., 1re conj. (*Çurcoupé*), il signifie en terme de jeu, couper en 2me. *Coupez, je* surcouperai. — Activement, couper une seconde fois. Sur-

couper *le bec d'une plume. Le bec de votre plume est trop fin, il faut le* surcouper. — Voir pour la conjugaison le radical COUPER. — *Infinit. prés.* Surcouper. — *Passé.* Avoir surcoupé.— *Part. prés.* Surcoupant (invar.). — *Passé.* Surcoupé, variable comme participe du verbe actif. — *Passé comp.* Ayant surcoupé. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif *: Se surcouper. Le bec d'une plume* se surcoupe *lorsqu'il est trop fin.* — Passif : *Etre surcoupé.* Le participe régit *par.*

SURCROÎTRE, v. n., 4ᵉ conj. (*Çurkroître*). Il ne se dit guère que des chairs qui se forment dans les plaies avec trop d'abondance et de rapidité. *Il faut couper la chair qui* surcroît *dans cette plaie, qui commence à y* surcroître. — Il n'est point usité dans le langage médical. Il signifie aussi, augmenter sans mesure, accroître au delà des bornes, et alors il est actif. *On vint tout à coup à* surcroître *le prix des marchandises.* Ce sens a vieilli. — *Inf. prés.* Surcroître.— *Passé.* Avoir surcru. — *Part. prés.* Surcroissant (invar.), — *Passé.* Surcru, surcrue, surcrus, surcrues. — *Passé comp.* Ayant surcru. Peu usité.

SURDORER, v. a., 1ʳᵉ conj. (*Çurdoré*), dorer doublement, dorer à fond, solidement, Surdorer *un lingot d'argent qui doit être mis à la filière.* — Voir pour la conjugaison le verbe DORER. — *Inf. prés.* Surdorer. — *Passé.* Avoir surdoré. — *Part. prés.* Surdorant (inv.).—*Passé.* Surdoré, surdorée, surdorés, surdorées. — *Passé comp.* Ayant surdoré. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se surdorer.* — Passif : *Etre surdoré.* Le participe régit *par.*

SURENCHÉRIR, v. n. et rédup.,2ᵉ conj. (*Çuranchérir*), faire une surenchère. *L'immeuble saisi aurait été adjugé à un tel, mais un autre est venu* surenchérir. Voir pour la conj. ENCHÉRIR.— *Inf. prés.* Surenchérir. — *Passé.* Avoir surenchéri. — *Part. prés.* Surenchérissant (inv.).— *Pass.* Surenchéri (invar.).— *Passé comp.* Ayant surenchéri.— Ne se conjugue ni pronominalement ni passivement. Le participe régit *sur.*

SURFAIRE, v. a. et réd., 4ᵉ conj. (*Çurfère*), demander plus qu'il ne faut d'une chose qui est à vendre. Surfaire *sa marchandise.* — Il s'emploie aussi neut. *Les marchands* surfont *ordinairement. Ne me* surfaites *pas. Vous leur avez* surfait. — Voir pour la conjugaison le radical FAIRE. — *Infinitif prés.* Surfaire.— *Passé.* Avoir surfait. — *Part. prés.* Surfaisant (invar.). — *Passé.* Surfait (var.). — *Passé comp.* Ayant surfait. — Se conjugue pronominalement et réciproquement *: se surfaire. Les intrigants* se surfont *les uns les autres.* — Passif *: Etre surfait.* Le participe régit *par.*

SURFLEURIR, v. n. et rédupl., 2ᵉ conj. (*Çurfleurir*), fleurir après avoir donné du fruit. *Au commencement d'un bel automne, on voit quelquefois les arbres* surfleurir. — Voir pour la conjugaison le verbe FLEURIR. — *Infin. prés.* Surfleurir. — *Passé.* Avoir surfleuri. — *Part. prés.* Surfleurissant (invar.). — *Passé.* Surfleuri (invar.). — *Passé comp.* Ayant surfleuri.

SURGIR, v. n. 2ᵉ conj. (*Çurjir*), arriver, aborder. Il ne s'emploie guère qu'à l'infin. Surgir *au port.* Surgir *à bon port.* — Figur. Surgir *au port*, atteindre au but de ses vœux, réussir dans quelque chose qu'on avait entrepris. — Il signifie aussi sortir de, s'élever au-dessus de. *La discussion a fait* surgir *de nouvelles difficultés. On a vu tout-à-coup* surgir *la réputation de cet écrivain.* — Au participe présent, *surgissant*, Surgissant *tout-à-coup au milieu de l'assemblée, cet homme effraya tout le monde.*

SURHAUSSER, v. a., 1ʳᵉ conj. (*Çurôcé*), terme d'architecture, élever plus haut. Il se dit surtout en parlant des voûtes qu'on élève au-delà de leur plein cintre. *Cette voûte est* surhaussée. — Il signifie aussi, mettre à un plus haut prix ce qui était déjà assez cher. Surhausser *le prix d'une chose, ou* surhausser *une chose. Il a* surhaussé *sa marchandise, il l'a* surhaussée *de prix.* Surhausser *la valeur des espèces.* — Voir pour la conjugaison le verbe HAUSSER. — *Infin. prés.* Surhausser. — *Passé.* Avoir surhaussé. — *Part. prés.* Surhaussant (invar.). — *Passé.* Surhaussé, surhaussée, surhaussés, surhaussées. — *Passé comp.* Ayant surhaussé. — Pron. *Se surhausser.* — Passif. *être surhaussé*, Le part régit *par.*

SURJETER, v. a., 1ʳᵉ conjug. (*Çurjeté*), terme de couture. *Coudre en* surjet. La lettre *t* se double devant un *e* muet. — Voir pour la conjugaison le verbe JETER. —*Infin. prés.* Surjeter. *Passé.* Avoir surjeté.— *Part. prés.* Surjetant. (invar.). — *Passé.* Surjeté (var.).—*Passé comp.* Ayant

surjeté.

SURMENER, v. a., 1[re] conj. (*Çurmené*), Il se dit en parlant des chevaux et des autres bêtes de somme, et signifie, les excéder de fatigue, en les faisant aller trop vite, ou trop long-temps. Surmener *un cheval.* Voir pour la conj. le radical MENER. —*Inf. prés.* Surmener.—*Passé.* Avoir surmené. — *Part. prés.* Surmenant (invar.). — *Passé.* Surmené, surmenée, surmenés, surmenées. — *Passé comp.* Ayant surmené. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se surmener.* — Passif : *Etre surmené.* Le participe régit *par.*

SURMONTER, v. a., 1[re] conj. (*Çurmonté*), monter au-dessus. *Au déluge, l'eau* surmonta *de quinze coudées, les plus hautes montagnes.* — Abs. *L'huile, mêlée avec l'eau,* surmonte *toujours.* — Il est plus d'usage au figuré, vaincre, dompter. Surmonter *ses ennemis, sa haine, sa colère, etc.* Surmonter *tous les obstacles, toutes les difficultés.* (Académ.). *Ils ne trouvent point d'obstacles qu'ils ne* surmontent. (Fléchier).

En butte à tous les maux, sa vertu les *surmonte.*
Voltaire.

— Surpasser. Il ne se dit en ce sens que quand il y a une espèce de concurrence, de combat. *Il a* surmonté *tous ses concurrents.* Surmonter *quelqu'un en science, en générosité, en éloquence.* — Il se dit aussi en terme d'architecture, de décoration, d'un objet qui est placé, qui s'élève, qui règne au sommet, au-dessus d'un autre. *Cette colonne est* surmontée *d'une statue. Ce lit est* surmonté *d'un baldaquin.* Voir pour la conjugaison le verbe MONTER. — *Inf. prés.* Surmonter. — *Passé.* Avoir surmonté. — *Part. prés.* Surmontant (inv.). — *Passé.* Surmonté, surmontée, surmontés, surmontées. — *Passé comp.* Ayant surmonté. — Se conjugue avec le pronom pers. : *se surmonter,* se vaincre, maîtriser ses passions. Se surmonter *soi-même.* Passif : *être surmonté.* Le participe régit *par.*

SURNAGER, v. n. et réd., 1[re] conj. (*Çurnajé*), se soutenir sur la surface d'un fluide. *Le liège plongé dans l'eau* surnage. *Quand on met de l'huile dans l'eau, l'huile* surnage. — Fig. il se dit d'une chose qui subsiste, par opposition à d'autres choses qui se détruisent, qui s'anéantissent, qui s'oublient. *A la longue les erreurs tombent, et la vérité* surnage. *Parmi une foule d'ouvrages tombés dans l'oubli, celui-là a* surnagé. — Voir pour la conjugaison le verbe NAGER. — *Inf. prés.* Surnager. — *Pass.* Avoir surnagé. — *Part. prés.* Surnageant (inv.).— *Pass.* Surnagé (invar.). — *Passé comp.* Ayant surnagé.

SURNOMMER, v. a. et réd., 1[re] conjug. (*Çurnomé*), ajouter une épithète au nom d'une personne, pour marquer quelqu'une de ses actions, ou de ses qualités bonnes ou mauvaises, pour la désigner par quelque chose de remarquable. *Guillaume duc de Normandie fut* surnommé *le conquérant. Un des ducs de Guise fut* surnommé *le balafré.* — Voir pour la conjugaison le radical NOMMER.— *Inf. prés.* Surnommer. — *Passé.* Avoir surnommé. — *Participe prés.* Surnommant (invar.). — *Passé* Surnommé(var.). — *Passé comp.* Ayant surnommé. — Pronominal. : *se surnommer.* — Passif : *Etre surnommé.* Le participe régit *par.*

SURPASSER, v. a. et réd., 1[re] conjug. (*Çurpâcé*), excéder, être plus haut, plus élevé. *Cela* surpasse *la muraille de deux pieds. Il est beaucoup plus grand que lui, il le* surpasse *de toute la tête.* (Acad.).

Une tête en portrait en forme de pupitre,
Dont le triangle affreux, tout hérissé de crins,
Surpassait en grosseur les plus épais lutrins.
Boileau.

— Figur. être au-dessus de quelqu'un, le surmonter en quelque chose ; et il se dit en bien et en mal. *Il les* surpassait *tous en science. Il* surpassait *tous ses camarades dans les divers exercices du corps.* — — Il signifie quelquefois, excéder les forces, l'intelligence, les ressources. *Cet effort* surpasse *mon courage. Cette dépense* surpasse *mes moyens.* — Il signifie aussi, causer un étonnement qui confond les idées. *Cet évènement me* surpasse. — Voir pour la conjugaison le radical PASSER. — *Infin. prés.* Surpasser.— *Passé.* Avoir surpassé. —*Part. prés.* Surpassant (invar.),— *Pass.* Surpassé, surpassée, surpassés, surpassées. — *Passé comp.* Ayant surpassé. — Pronominalement : *se surpasser*, faire encore mieux qu'on ne fait à son ordinaire, ou qu'on n'a fait jusqu'à présent. *Ce comédien a joué tel rôle d'une manière admirable, il s'est* surpassé *lui-même.*—Passif : *Etre surpassé.* Le participe régit *par* et *de* selon son rapport aux choses ou aux personnes. Surpassé *d'un pied par un homme, par un mur, etc.*

SURPAYER, v. a., 1[re] conj. (*çurpai-ié*). Payer au-delà de la juste valeur : *cette*

étoffe ne vaut pas davantage, c'est la surpayer que d'en donner plus. — Il se dit aussi en parlant des personnes, et signifie, leur payer au-delà de ce qui leur est dû. *C'est vous* surpayer. *Vous êtes* surpayé *par là. Je ne vous donnerai rien de plus. je vous ai* surpayé.— Voir pour la conjugaison le verbe PAYER. — *Inf. prés.* Surpayer. — *Passé.* Avoir surpayé. — *Part. prés.* Surpayant. (inv.). —*Passé* Surpayé, surpayée, surpayés, surpayées. — *Passé composé.* Ayant surpayé. — Pronominalement. *Se surpayer.* — Passif : *être surpayé.* Le participe régit *par.*

SURPLOMBER v. a., 1re conjugaison, (*çurplonbé*), être hors de l'aplomb, être en surplomb. *Ce mur* surplombe. Voir pour la conjugaison le verbe PLOMBER. — *Infin. prés.* Surplomber. — *Passé.* Avoir surplombé. — *Part. prés.* Surplombant (inv.). — *Passé.* Surplombé, surplombée, surplombés, surplombées. — *Passé comp.* Ayant surplombé. *Passif.* Etre surplombé.

SURSEMER, v. a., 1re conj. (*Curcemé*), Semer une nouvelle graine dans une terre déjà ensemencée. *On* sursème *la luzerne sur l'orge et l'avoine.* — Voir pour la conjugaison le verbe SEMER. — *Infinitif prés.* Sursemer. —*Passé.* Avoir sursemé. — *Part. prés.* Sursemant. (inv.). —*Passé* Sursemé, sursemée, sursemés, sursemées. — *Passé comp.* Ayant sursemé. pronom. *se sursemer.* —Passif : *Etre sursemé.* — Le participe régit *par.*

SURPRENDRE, v. a., rédupl., 4e conj. (*Çurprandre*), prendre sur le fait, trouver quelqu'un dans une action, dans un état où il ne croyait pas être vu. *On l'a* surpris *en flagrant délit.* Surprendre *un voleur qui crochette un coffre* (Acad.). — Il s'emploie communément pour prendre à l'improviste, au dépourvu. Surprendre *l'ennemi en ville.*

Le tyran m'a *surpris* sans défense et sans armes
Racine.

— Il se dit aussi des choses auxquelles on ne s'attendait pas. *La pluie nous a* surpris. *La nuit les a* surpris *en chemin.* — Tromper, abuser, induire en erreur. *Cet homme veut vous* surprendre. *Il a* surpris *la justice de ses juges. On* surprend *la crédulité des rois par des apparences de bonne foi* (Fléch.). — Obtenir frauduleusement, par artifice. *Il a* surpris *un privilège.* — On dit aussi : Surprendre *des lettres*, pour dire, les intercepter, les prendre furtivement. — Découvrir, s'appercevoir des choses dont on voulait nous cacher la vue, ou la connaissance. Surprendre *le secret de quelqu'un.*

Surprenons s'il se peut, les secrets de son âme.
Racine.

J'ai *surpris* des soupirs qu'il me voulait cacher
Id.

— Étonner. *Je ne viens pas vous* surprendre *par des actions extraordinaires. Cette nouvelle m'a bien* surpris. — Voir pour la conjugaison le verbe PRENDRE. — *Infin. prés.* Surprendre.— *Passé.* Avoir surpris. — *Part. prés.* Surprenant (inv.). — *Passé.* Surpris, surprise, surpris, surprises. — *Passé comp.* Ayant surpris. — Se conjugue pronominalement et réciproquement : *se surprendre. Nous nous* surprenons *nous-mêmes, lorsque nous sondons notre cœur* (Boiste). *Les hommes* se surprennent *à tous momens.* — Il s'emploie dans un sens passif avec le verbe *laisser* suivi de l'infinitif. *Se laisser* surprendre. *Il s'est laissé* surprendre *à cet air de candeur par ses promesses.* — Passif : *Être surpris.* Le participe régit *de* et *par. La religion des juges a été* surprise par *les artifices de cet intrigant.*

SURSEOIR v. a., 3e conj. (*Çurçoir*). Suspendre, remettre, différer. Il ne se dit guère qu'en parlant des affaires, des procédures, *on a* sursis *toutes les affaires,* Surseoir *une délibération.* Neutral. Dans cette acception, il est ordinairement suivi de la préposition *à* : surseoir *au jugement d'une affaire. Il sera* sursis *à l'exécution de l'arrêt.* Surseoir *aux poursuites.* — —*Ind. prés.* Je surseois, tu surseois, il surseoit, nous surseoyons, vous surseoyez, ils surseoient. — *Imparf.* Je surseoyais, tu surseoyais, il surseoyait, nous surseoyions, vous surseoyiez, ils surseoyaient. — *Passé déf.* Je sursis, tu sursis, il sursit, nous sursîmes, vous sursîtes, ils sursirent. — *Passé ind.* J'ai sursis, etc. — *Passé antér.* J'eus sursis, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais sursis, etc. — *Futur.* Je surseoirai, tu surseoiras, il surseoira, nous surseoirons, vous surseoirez, ils surseoiront. — *Futur antér.* J'aurai sursis, etc.—*Cond. prés.* Je surseoirais, tu surseoirais, il surseoirait, nous surseoirions, vous surseoiriez, ils surseoiraient. — *Passé.* J'aurais sursis, etc. — *On dit aussi :* J'eusse sur-

sis, etc. — *Impér. prés.* Surseois, surseoyons, surseoyez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez sursis. —*Subj. prés.* Que je surseoie, que tu surseoies, qu'il surseoie, que nous surseoyions, que vous surseoyiez, qu'ils surseoient. — *Impar.* Que je sursisse, que tu sursisses, qu'il sursît que nous sursissions, que vous sursissiez, qu'ils sursissent. —*Passé.* Que j'aie sursis, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse sursis, etc. —*Infi. prés.* Surseoir,—*Pass.* Avoir sursis, — *Part. prés.* Surseoyant, (inv.). *Passé.* Sursis, sursise, sursis, sursises. — *Passé comp.* Ayant sursis. Pronominalement ; *Se surseoir.* — Passif. *Etre sursis.* — Le participe régit *à* et *par*

SURTAXER, v. a., 1re conjug. (*Çurtakecé*), taxer trop haut. *Il se plaint de ce qu'on l'a* surtaxé. *On a* surtaxé *cette denrée dans le tarif des douanes.*—Voir pour la conjugaison le verbe TAXER. — *Inf. prés.* Surtaxer.—*Passé.* Avoir surtaxé. — *Partic. prés.* Surtaxant (invar.). — *Passé* Surtaxé, surtaxée, surtaxés, surtaxées.—*Passé comp.* Ayant surtaxé. —S'emploie avec le pronom personnel : *se surtaxer.* — Passif : *Etre surtaxé.* Le part. régit *par.*

SURVEILLER, v. a., 1re conj. (*Çurveiié*), veiller particulièrement et avec autorité sur quelque chose. *Ce n'est pas assez que tels et tels prennent le soin de cette affaire, il faut encore quelqu'un pour y* surveiller. *Un général d'armée doit* surveiller *à tout ce qui se passe.*— Il s'emploie aussi activement. Surveiller *des travaux.* Surveiller *quelqu'un. Il est bien* surveillé. Voir pour la conj. VEILLER. —*Infin. prés.* Surveiller.—*Passé.* Avoir surveillé.—*Part. prés.* Surveillant (invariable).—*Passé.* Surveillé, surveilée, surveillés, surveillées. — *Passé comp.* Ayant surveillé.— Passif dans le sens de l'actif : *être surveillé.* Le participe régit *par. L'exécution de ce monument a été* surveillée par *un habile architecte.*

SURVENDRE, v. a. et n., 1re conjug. (*Çurvandre*), vendre trop cher, plus cher que les choses ne valent. Survendre *sa marchandise. Tout a été* survendu *à cet inventaire.* — Neutralement. *Vous avez tort de* survendre. *Il n'est pas juste que vous me* survendiez.—Voir pour la conjugaison le verbe VENDRE.—*Infin. prés.* Survendre. — *Passé.* Avoir survendu.— *Part. prés.* Survendant (invar.).—*Passé.* Survendu, survendue, survendus, survendues.—*Passé comp.* Ayant survendu. —S'emploie avec le pronom personnel : *se survendre.* — Passif : *être survendu.* Le participe régit *par.*

SURVENIR, v. n., 2e conj. (*Çurvenir*), arriver inopinément. *Comme ils étaient ensemble, il* survint *du monde. S'il me* survient *des affaires. Comme nous étions prêts à partir, il* survint *un orage. Avec cette prodigieuse compréhension de tout le détail et du plan universel de la guerre, on voit toujours le prince attentif à ce qui* survient (Bossuet)

Souvent, pour m'achever, il *survient* une pluie.
Boileau.

Voir pour la conjugaison le verbe VENIR. — *Infin. prés.* Survenir.— *Passé.* Avoir survenu. —*Part. prés.* Survenant (inv.). — *Passé.* Survenu, survenue, survenus, survenues.—*Passé comp.* Etant survenu.

SURVÊTIR, v. a., irr. et réd., 2e conj. (*Çurvêtir*), mettre un habillement par-dessus un autre.—Voir pour la conjugaison le verbe VÊTIR.—*Infin. prés.* Survêtir. —*Passé.* Avoir survêtu. — *Part. prés.* Survêtant (invar.). — *Passé.* Survêtu, survêtue, survêtus, survêtues. — *Passé comp.* Ayant survêtu.—Pronominalement : *Se survêtir. Il fait si froid que je me suis* survêtu.— Passif : *être survêtu.* Le participe régit *de. Homme* survêtu *d'un manteau.*

SURVIDER, v. a. et rédup., 1re conjug. (*Çurvidé*), ôter une partie de ce qui est dans un vase, dans un vaisseau, dans un sac trop plein. *Il faut* survider *ce sac, ce vaisseau.* —Voir pour la conjugaison le radical VIDER.—*Infin. prés.* Survider. —*Passé.* Avoir survidé. — *Part. prés.* Survidant (invar.).—*Passé.* Survidé, survidée, survidés, survidées.—*Passé comp.* Ayant survidé. — Pronominalement : *se survider.*—Passif : *être survidé.* Le participe régit *par.*

SURVIVRE, v. n., 4e conjug. (*Çurvivre*), demeurer en vie après une autre personne. *Selon l'ordre de la nature, les enfants doivent* survivre *à leur père* (Acad.).

La douleur de *survivre* à mes rois.
Racine.

—Fig. Survivre *à son honneur, à sa réputation, à sa fortune,* vivre encore après la perte de son honneur, de sa réputation, de sa fortune. — Au figuré il est

toujours suivi de la préposition *à*.

On ne me verra pas *survivre* à votre gloire.
Racine,

— Activement on dit quelquefois : *Il a* survécu *son fils*, *sa femme*. Voir pour la conjugaison le radical VIVRE. — *Infinitif présent*. Survivre. — *Passé*. Avoir survécu. — *Part. prés.* Survivant (invar.). — *Passé*. Survécu, survécue, survécus, survécues.—*Passé comp.* Ayant survécu. —Se conjugue avec le pronom personnel : *se survivre*. Se survivre *dans ses enfans, dans ses ouvrages*, laisser après soi des enfants, des ouvrages.

SUSCITER, v. a., 1[re] conj. (*Çucecité*), faire naître, faire paraître dans un certain temps. Il se dit particulièrement des hommes extraordinaires que Dieu inspire, qu'il conduit ou pousse à exécuter ses volontés. *Dieu a* suscité *des prophètes. Il* suscita *les libérateurs de son peuple* (Académie). *Les prophètes qui annonçaient que dans les derniers temps Dieu* susciterait *de la race de David le libérateur de son peuple, contre la malice du tentateur* (Mass.).—On dit aussi, en terme de l'Ecriture-Sainte : Susciter *lignée à son frère*, pour dire faire revivre le nom de son frère mort sans postérité, en épousant sa veuve pour en avoir des enfants, ce qui était d'usage parmi les Juifs. *Susciter* se prend plus ordinairement en mauvaise part et se dit en parlant des embarrss, des mauvaises affaires, etc., qu'on fait naître à quelqu'un pour lui nuire. *Il lui a* suscité *des ennemis. Il les a* suscités *contre lui*.

Il vient de *susciter*, dans ce moment affreux,
Un secret ennemi pour nous trahir tous deux.

Voir pour la conjugaison le verbe CITER. — *Inf. prés.* Susciter. — *Passé*. Avoir suscité. — *Part. prés.* Suscitant (invar.). —*Passé*. Suscité, suscitée, suscités, suscitées. — *Passé comp.* Ayant suscité. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se susciter*. — Passif : *Etre suscité*. Le participe régit *par*.

SUSPENDRE, v. a., 4[e] conj. (*Çucepandre*), élever quelque chose en l'air, l'attacher, le soutenir en l'air avec un lien, de telle sorte qu'il pende et qu'il ne porte sur rien. Suspendre *des lustres*, *une lampe*. Suspendre *des chevaux pour les embarquer*.—Fig. Surseoir, différer pour quelque temps. Suspendre *l'exécution d'un arrêt*. Suspendre *les hostilités*. Suspendre *son ressentiment*, *ses coups*, *sa colère* (Acad.).

Je vais faire *suspendre* une pompe funeste.
Racine.

Suspendre *sa marche*, *son travail*, les interrompre pour quelque temps. Suspendre *son jugement sur quelque chose*, attendre pour le porter, qu'on soit plus éclairé. — Fig. Interrompre. *Une mort soudaine et surprenante qui a* suspendu *le cours de nos victoires* (Fléchier).

Suspendez la douleur qui vous presse.
Suspendez vos cantiques.
Racine.

—Interrompre un agent, un magistrat, un ecclésiastique dans ses fonctions, sans lui en ôter le caractère. *On a* suspendu *le maire de cette commune*. Suspendre *un prêtre de ses fonctions*. — *Infin. prés.* Suspendre. — *Passé*. Avoir suspendu. — *Partic. prés.* Suspendant (invariable). — *Passé*. Suspendu, suspendue, suspendus, suspendues. — *Passé comp.* Ayant suspendu.—Pronominalement ; *se suspendre*, s'élever, s'attacher en l'air. Se suspendre *à une branche*, *à une corde* (Acad.). — Passif : *Etre suspendu*. Le participe régit *de* et *par*.

SUSPECTER, v. a., 1[re] conj. (*Çucepèketé*), soupçonner, tenir pour suspect. *Je* suspecte *fort la fidélité de ce domestique. On* suspectait *sa doctrine*, *ses mœurs. On reconnut qu'on l'avait* suspecté *à tort*. — Jurisprudence. *Un accusé est véhémentement* suspect *d'un tel délit*, pour dire violemment soupçonné. — *Ind. prés.* Je suspecte, tu suspectes, il suspecte, nous suspectons, vous suspectez, ils suspectent. — *Imp.* Je suspectais, tu suspectais, il suspectait, nous suspections, vous suspectiez, ils suspectaient. — *Passé déf.* Je suspectai, tu suspectas, il suspecta, nous suspectâmes, vous suspectâtes, ils suspectèrent. — *Passé ind.* J'ai suspecté, etc. — *Passé ant.* J'eus suspecté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais suspecté, etc. — *Futur*. Je suspecterai, tu suspecteras, il suspectera, nous suspecterons, vous suspecterez, ils suspecteront. — *Futur antér.* J'aurai suspecté, etc. — *Cond. prés.* Je suspecterais, tu suspecterais, il suspecterait, nous suspecterions, vous suspecteriez, ils suspecteraient. — *Passé*. J'aurais suspecté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse suspecté, etc. — *Impér. prés.* Suspecte, suspectons, suspectez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez suspecté. — *Subj. prés.*

Que je suspecte, que tu suspectes, qu'il suspecte, que nous suspections, que vous suspectiez, qu'ils suspectent. — *Imparf* Que je suspectasse, que tu suspectasses, qu'il suspectât, que nous suspectassions, que vous suspectassiez, qu'ils suspectassent. — *Passé.* Que j'aie suspecté, etc. — *Plus que-parf.* Que j'eusse suspecté, etc. — *Infin. prés.* Suspecter. — *Passé.* Avoir suspecté. — *Part. prés.* Suspectant (invar.). — *Passé.* Suspecté, suspectée, suspectés, suspectées. — *Passé comp.* Ayant suspecté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se suspecter.* — Passif : *être suspecté.* Le participe régit *par.*

SUSTENTER, v. a. 1re conj. (*Cucetanté*), nourrir, entretenir la vie par le moyen des aliments. Il ne se dit qu'en parlant des personnes. *Tant de livres de pain par jour suffisent pour* sustenter *tant de pauvres.* Voir pour la conj., TENTER. — *Inf. prés.* Sustenter. — *Passé.* Avoir sustenté. — *Part. prés.* Sustentant (invariable). — *Passé.* Sustenté, sustentée, sustentés, sustentées. — *Passé comp.* Ayant sustenté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se sustenter. Il n'a pas même de quoi se* sustenter. — Passif : *Etre sustenté.* Le part. régit *par.*

SYMBOLISER, v. a. 1re conj. (*Cimbolizé*), terme didactique, avoir du rapport, de la conformité. *Les alchimistes disaient que les planètes* symbolisaient *avec les métaux, que le soleil* symbolisait *avec l'or, que la lune* symbolisait *avec l'argent.* Vieux et inusité. — *Ind. prés.* Je symbolise, tu symbolises, il symbolise, nous symbolisons, vous symbolisez, ils symbolisent. — *Imparf.* Je symbolisais, tu symbolisais, il symbolisait, nous symbolisions, vous symbolisiez, ils symbolisaient. — *Passé déf.* Je symbolisai, tu symbolisas, il symbolisa, nous symbolisâmes, vous symbolisâtes, ils symbolisèrent. — *Passé ind.* J'ai symbolisé, etc. — *Passé antér.* J'eus symbolisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais symbolisé, etc.— *Futur.* Je symboliserai, tu symboliseras, il symbolisera, nous symboliserons, vous symboliserez, ils symboliseront. — *Futur antér.* J'aurai symbolisé, etc. — *Cond prés.* Je symboliserais, tu symboliserais, il symboliserait, nous symboliserions, vous symboliseriez, ils symboliseraient. — *Passé.* J'aurais symbolisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse symbolisé, etc. — *Impératif présent.* Symbolise, symbolisons, symbolisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez symbolisé. — *Subj. prés.* Que je symbolise, que tu symbolises, qu'il symbolise, que nous symbolisions, que vous symbolisiez, qu'ils symbolisent. — *Impar.* Que je symbolisasse, que tu symbolisasses, qu'il symbolisât, que nous symbolisassions, que vous symbolisassiez, qu'ils symbolisassent. — *Passé.* Que j'aie symbolisé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse symbolisé, etc. — *Inf. prés.* Symboliser. — *Passé.* Avoir symbolisé. — *Part. prés.* Symbolisant (invariable). — *Passé.* Symbolisé, symbolisée, symbolisés, symbolisées. — *Passé comp.* Ayant symbolisé.

SYMÉTRISER, v. n., 1re conj. (*Cimétrizé*), faire symétrise. *Les deux pavillons de ce bâtiment* symétrisent. — *Indic. prés.* Je symétrise, tu symétrises, il symétrise, nous symétrisons, vous symétrisez, ils symétrisent. — *Imparfait.* Je symétrisais, tu symétrisais, il symétrisait, nous symétrisions, vous symétrisiez, ils symétrisaient. — *Passé déf.* Je symétrisai, tu symétrisas, il symétrisa, nous symétrisâmes, vous symétrisâtes, ils symétrisèrent. — *Passé ind.* J'ai symétrisé, etc. — *Passé antér.* J'eus symétrisé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais symétrisé, etc. — *Futur.* Je symétriserai, tu symétriseras, il symétrisera, nous symétriserons, vous symétriserez, ils symétriseront. — *Futur ant.* J'aurai symétrisé, etc. — *Condit. prés.* Je symétriserais, tu symétriserais, il symétriserait, nous symétriserions, vous symétriseriez, ils symétriseraient. — *Passé.* J'aurais symétrisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse symétrisé, etc. — *Impér. prés.* Symétrise, symétrisons, symétrisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez symétrisé. — *Subj. prés.* Que je symétrise, que tu symétrises, qu'il symétrise, que nous symétrisions, que vous symétrisiez, qu'ils symétrisent. — *Imparf.* Que je symétrisasse, que tu symétrisasses, qu'il symétrisât, que nous symétrisassions, que vous symétrisassiez, qu'ils symétrisassent. — *Passé.* Que j'aie symétrisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse symétrisé, etc. — *Infin. prés.* Symétriser. — *Passé.* Avoir symétrisé. — *Partic. prés.* Symétrisant (invar.). — *Passé.* Symétrisé, symétrisée, symétrisés, symétrisées. —

Passé comp. Ayant symétrisé.

SYMPATHISER, v. n., 1re conj. (*Cinpatizé*), avoir de la sympathie. Il ne se dit guère qu'au moral. *Leurs humeurs ne* sympathisent *pas ensemble. Il est difficile de trouver deux personnes qui* sympathisent *entièrement.* — *Ind. prés.* Je sympathise, tu sympathises, il sympathise, nous sympathisons, vous sympathisez, ils sympathisent. — *Imparf.* Je sympathisais, tu sympathisais, il sympathisait, nous sympathisions, vous sympathisiez, ils sympathisaient. — *Passé déf.* Je sympathisai, tu sympathisas, il sympathisa, nous sympathisâmes, vous sympathisâtes, ils sympathisèrent. — *Passé indéf.* J'ai sympathisé, etc. — *Passé antér.* J'eus sympathisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais sympathisé, etc. — *Futur.* Je sympathiserai, tu sympathiseras, il sympathisera, nous sympathiserons, vous sympathiserez, ils sympathiseront. — *Futur antér.* J'aurai sympathisé, etc. — *Cond. prés.* Je sympathiserais, tu sympathiserais, il sympathiserait, nous sympathiserions, vous sympathiseriez, ils sympathiseraient. — *Passé.* J'aurais sympathisé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse sympathisé, etc. — *Impér. prés.* Sympathise, sympathisons, sympathisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez sympathisé. — *Subj. prés.* Que je sympathise, que tu sympathises, qu'il sympathise, que nous sympathisions, que vous sympathisiez, qu'ils sympathisent. — *Imp.* Que je sympathisasse, que tu sympathisasses, qu'il sympathisât, que nous sympathisassions, que vous sympathisassiez, qu'ils sympathisassent. — *Passé* Que j'aie sympathisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse sympathisé, etc. — *Infin. prés.* Sympathiser. — *Passé.* Avoir sympathisé. — *Part. prés.* Sympathisant (invar.). — *Passé.* Sympathisé, sympathisée, sympathisés, sympathisées. — *Passé comp.* Ayant sympathisé.

SYNCOPER, v. a., 1re conj. (*Cincopé*), terme de musique. Faire une syncope. *Il y a dans cet air plusieurs notes qui* syncopent (Académie). — *Ind. prés.* Je syncope, tu syncopes, il syncope, nous syncopons, vous syncopez, ils syncopent. — *Imparf.* Je syncopais, tu syncopais, il syncopait, nous syncopions, vous syncopiez, ils syncopaient. —*Passé déf.* Je syncopai, tu syncopas, il syncopa, nous syncopâmes, vous syncopâtes, ils syncopèrent. — *Passé indéf.* J'ai syncopé, etc. — *Passé ant.* J'eus syncopé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais syncopé, etc. — *Futur.* Je syncoperai, tu syncoperas, il syncopera, nous syncoperons, vous syncoperez, ils syncoperont. — *Futur antér.* J'aurai syncopé, etc. — *Condit. prés.* Je syncoperais, tu syncoperais, il syncoperait, nous syncoperions, vous syncoperiez, ils syncoperaient. — *Passé.* J'aurais syncopé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse syncopé, etc. — *Impér. prés.* Syncope, syncopons, syncopez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez syncopé. — *Subj. prés.* Que je syncope, que tu syncopes, qu'il syncope, que nous syncopions, que vous syncopiez, qu'ils syncopent. — *Imparf.* Que je syncopasse, que tu syncopasses, qu'il syncopât, que nous syncopassions, que vous syncopassiez, qu'ils syncopassent. — *Passé.* Que j'aie syncopé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse syncopé, etc. — *Inf. prés.* Syncoper. — *Passé.* Avoir syncopé. — *Partic. prés.* Syncopant (inv.). — *Passé.* Syncopé, syncopée, syncopés, syncopées. — *Passé comp.* Ayant syncopé.

SYSTÉMATISER, v. a. et n., 1re conj. (*Ciceтématizé*), réduire un système. *Machiavel* systématisa *le crime pour le démasquer* (Boiste). Neutre se livrer à l'esprit de système. *Le philosophisme* systématise. — *Indic. prés.* Je systématise, tu systématises, il systématise, nous systématisons, vous systématisez, ils systématisent. — *Imparf.* Je systématisais, tu systématisais, il systématisait, nous systématisions, vous systématisiez, ils systématisaient. — *Passé déf.* Je systématisai, tu systématisas, il systématisa, nous systématisâmes, vous systématisâtes, ils systématisèrent. — *Passé ind.* J'ai systématisé, etc. — *Passé ant.* J'eus systématisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais systématisé, etc. — *Futur.* Je systématiserai, tu systématiseras, il systématisera, nous systématiserons, vous systématiserez, ils systématiseront. — *Futur antér.* J'aurai systématisé, etc. — *Cond. prés.* Je systématiserais, tu systématiserais, il systématiserait, nous systématiserions, vous systématiseriez, ils systématiseraient. — *Passé.* J'aurais systématisé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse systématisé, etc. — *Impér. prés.* Systématise, systématisons, systématisez. — *Passé.* Aie ayons, ayez systématisé. — *Subj. prés.* Que je systématise, que tu systématises, qu'il systématise, que nous sys-

tématisions, que vous systématisiez, qu'ils systématisent. — *Imparf.* Que je systématisasse, que tu systématisasses, qu'il systématisât, que nous systématisassions, que vous systématisassiez, qu'ils systématisassent. — *Passé.* Que j'aie systématisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse systématisé, etc. — *Inf. prés.* Systématiser. — *Passé.* Avoir systématisé. — *Participe prés.* Systématysant (inv.). — *Passé.* Systématisé, systématisée, systématisés, systématisées. — *Passé comp.* Ayant systematisé. — S'emploie avec le pronom personnel : *se systematiser. Dans tout cerveau mûri par l'étude, les idees se systématisent.* — Passif : *Etre systématisé.* Le participe regit par.





THOMAS.

TABISER, v. a. 1re conj. (*Tabizé*), raser une étoffe à la calandre pour la rendre ondée à la manière du tabis. Tabiser *du ruban*. Tabiser *de la moire*. Tabiser *un livre*, le garnir de tabis. — *Ind. prés.* Je tabise, tu tabises, il tabise, nous tabisons, vous tabisez, ils tabisent. — *Imparf.* Je tabisais, tu tabisais, il tabisait, nous tabisions, vous tabisiez, ils tabisaient. — *Passé défini.* Je tabisai, tu tabisas, il tabisa, nous tabisâmes, vous tabisâtes, ils tabisèrent. — *Passé ind.* J'ai tabisé, etc. — *Passé ant.* J'eus tabisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais tabisé, etc. — *Futur.* Je tabiserai, tu tabiseras, il tabisera, nous tabiserons vous tabiserez, ils tabiseront. — *Futur antér.* J'aurai tabisé, etc. — *Cond. prés.* Je tabiserais, tu tabiserais, il tabiserait, nous tabiserions, vous tabiseriez, ils tabiseraient. — *Passé.* J'aurais tabisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse tabisé, etc. — *Imp. prés.* Tabise, tabisons, tabisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez tabisé. — *Subj. prés.* Que je tabise, que tu tabises, qu'il tabise, que nous tabisions, que vous tabisiez, qu'ils tabisent. — *Imparf.* Que je tabisasse, que tu tabisasses, qu'il tabisât, que nous tabisassions, que vous tabisassiez, qu'ils tabisassent. — *Passé.* Que j'aie tabisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse tabisé, etc. — *Infin. prés.* Tabiser. — *Passé.* Avoir tabisé. — *Part. prés.* Tabisant (invar.). — *Passé.* Tabisé, tabisée, tabisés, tabisées. — *Passé comp.* Ayant tabisé. — Pron. *Se tabiser.* — Passif : *être tabisé.* Le participe régit *par.*

TABLER, v. a., 1re conj. (*Tablé*), termes du jeu de trictrac, poser, arranger les tables ou dames du trictrac suivant les

points qu'on a amenés. *Attendez, je n'ai pas encore* tablé. *Vous* tablez *faux* (Ac.). Il est vieux. On emploie de préférence *caser.* — Au fig. et familier. *Vous pouvez* tabler *là-dessus,* signifie vous pouvez compter là-dessus. *La nouvelle est telle que je vous le dis, vous pouvez* tabler *là-dessus.* — Poser. *Celui qui* table *sur le sable y enfonce.* — *Indic. prés.* Je table, tu tables, il table, nous tablons, vous tablez, ils tablent. — *Imparfait.* Je tablais, tu tablais, il tablait, nous tablions, vous tabliez, ils tablaient. — *Passé déf.* Je tablai, tu tablas, il tabla, nous tablâmes, vous tablâtes, ils tablèrent. — *Passé ind.* J'ai tablé, etc — *Passé ant.* J'eus tablé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais tâblé, etc. — *Futur.* Je tablerai, tu tableras, il tablera, nous tablerons, vous tablerez, ils tableront. — *Futur ant.* J'aurai tablé, etc. — *Cond. prés.* Je tablerais, tu tablerais, il tablerait, nous tablerions, vous tableriez, ils tableraient. — *Passé.* J'aurais tablé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse tablé, etc. — *Impér. présent.* Table, tablons, tablez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez tablé. — *Subj. prés.* Que je table, que tu tables, qu'il table, que nous tablions, que vous tabliez, qu'ils tablent. — *Imparf.* Que je tablasse, que tu tablasses, qu'il tablât, que nous tablassions, que vous tablassiez, qu'ils tablassent. — *Passé.* Que j'aie tablé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse tablé, etc. — *Inf. prés.* Tabler. — *Passé.* Avoir tablé. — *Part. prés.* Tablant (inv.). — *Pass.* Tablé (inv.). — *Passé comp.* Ayant tablé.

TACHER, v. a., 1re conjug. (*Taché*), souiller, salir, faire une tache. *Cela a* taché *votre habit.* Tacher *du linge avec de l'encre.* — Au figuré. *Un crime* tache *la vie, la réputation. Il ne faut qu'une mauvaise action pour* tacher *la plus belle vie.* Dans ce sens, il est vieux, dites *souiller.* — *Ind. prés.* Je tache, tu taches, il tache, nous tachons, vous tachez, ils tachent. — *Impar.* Je tachais, tu tachais, il tachait, nous tachions, vous tachiez, ils tachaient. — *Passé déf.* Je tachai, tu tachas, il tacha, nous tachâmes, vous tachâtes, ils tachèrent. — *Passé indéf.* J'ai taché, etc. — *Passé ant.* J'eus taché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais taché, etc. — *Futur.* Je tacherai, tu tacheras, il tachera, nous tacherons, vous tacherez, ils tacheront. — *Futur antér.* J'aurai taché, etc. — *Cond. prés.* Je tacherais, tu tacherais, il tacherait, nous tacherions, vous tacheriez, ils tacheraient. — *Passé.* J'aurais taché, etc. — *On dit aussi :* J'eusse taché, etc. — *Impér. prés.* Tache, tachons, tachez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez taché. — *Subj. prés.* Que je tache, que tu taches, qu'il tache, que nous tachions, que vous tachiez, qu'ils tachent. — *Imparf.* Que je tachasse, que tu tachasses, qu'il tachât, que nous tachassions, que vous tachassiez, qu'ils tachassent. — *Passé.* Que j'aie taché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse taché, etc. — *Infin. prés.* Tacher. — *Passé.* Avoir taché. — *Part. prés.* Tachant (inv.). — *Passé.* Taché, tachée, tachés, tachées, — *Passé comp.* Ayant taché. — Se conjugue avec le pron. personnel : *se tacher. Le blanc* se tache *aisément.* — Pronominalement et réciproquement. *Prenez-garde de vous* tacher. — Passif : *Etre taché.* Le part. régit *par. Notre linge a été* taché par *la blanchisseuse.*

TÂCHER, v. n., 1re conjug. (*Tâché*), s'efforcer, faire des efforts pour venir à bout de quelque chose. *Je* tâchais *d'adoucir les peines de mes compagnons* (Fénelon). — Viser, songer à.. *Il* tâche *à l'émouvoir par des images affectés de la misère* (Fléchier). Ce verbe prend *à* et *de* devant l'infinitif. *Tâcher à* signifie *viser à. Il* tâche à *m'embarrasser* (Acad.). *Tâcher de* exprime les efforts que l'on fait. *Elle* tâchait de *couvrir sous des paroles menaçantes la joie de son cœur* (Fénelon). Toute fois cette règle n'a pas été observée. Absolument. Faire son possible. *Je* tâcherai. *Il faut* tâcher *quelque temps quand on veut réussir.* On dit familièrement et en plaisantant, quand un homme a fait quelque chose de bien, plutôt par hasard que par adresse. *Pardonnez-lui, il n'y* tâchait *pas.* — *Indic. prés.* Je tâche, tu tâches, il tâche, nous tâchons, vous tâchez, ils tâchent. — *Imparf.* Je tâchais, tu tâchais, il tâchait, nous tâchions, vous tâchiez, ils tâchaient. — *Passé défini.* Je tâchai, tu tâchas, il tâcha, nous tâchâmes, vous tâchâtes, ils tâchèrent. — *Passé indéfini.* J'ai tâché, etc. — *Passé antér.* J'eus tâché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais tâché, etc. — *Futur.* Je tâcherai, tu tâcheras, il tâchera, nous tâcherons, vous tâcherez, ils tâcheront. — *Futur antér.* J'aurai tâché, etc. — *Condit. prés.* Je tâcherais,

tu tâcherais, il tâcherait, nous tâcherions, vous tâcheriez, ils tâcheraient. — *Passé*. J'aurais tâché, etc. — *On dit aussi* : J'eusse tâché, etc. — *Impér. prés.* Tâche, tâchons, tâchez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez tâché. — *Subj. prés.* Que je tâche, que tu tâches, qu'il tâche, que nous tâchions, que vous tâchiez, qu'ils tâchent. — *Imparfait*. Que je tâchasse, que tu tâchasses, qu'il tâchât, que nous tâchassions, que vous tâchassiez, qu'ils tâchassent. — *Passé*. Que j'aie tâché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse tâché, etc. — *Inf. prés.* Tâcher. — *Passé*. Avoir tâché. — *Part. prés.* Tâchant (inv.). — — *Passé*. Tâché (var.). — *Passé comp.* Ayant tâché.

TACHETER, v. a., 1re conj. (*Tacheté*), marquer de diverses taches. *Le grand hâle lui a* tacheté *le visage*. (Académie.) Ce verbe double le *t* quand il est suivi d'un *e* muet. — *Indic. prés* Je tachette, tu tachettes, il tachette, nous tachetons, vous tachetez, ils tachettent. — *Imparf.* Je tachetais, tu tachetais, il tachetait, nous tachetions, vous tachetiez, ils tachetaient. — *Passé défini*. Je tachetai, tu tachetas, il tacheta, nous tachetâmes, vous tachetâtes, ils tachetèrent. — *Passé indéf.* J'ai tacheté, etc. — *Passé antér.* J'eus tacheté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais tacheté, etc. — *Futur*. Je tachetterai, tu tachetteras, il tachettera, nous tachetterons, vous tachetterez, ils tachetteront. — *Futur ant.* J'aurai tacheté, etc. — *Condit. prés.* Je tachetterais, tu tachetterais, il tachetterait, nous tachetterions, vous tachetteriez, ils tachetteraient. — *Passé*. J'aurais tacheté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse tacheté, etc. — *Impér. prés.* Tachette, tachetons, tachetez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez tacheté. — *Subj. prés.* Que je tachette, que tu tachettes, qu'il tachette, que nous tachetions, que vous tachetiez, qu'ils tachettent. — *Imparf.* Que je tachetasse, que tu tachetasses, qu'il tachetât, que nous tachetassions, que vous tachetassiez, qu'ils tachetassent. — *Passé*. Que j'aie tacheté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse tacheté, etc. — *Infin. prés.* Tacheter. — *Passé*. Avoir tacheté. — *Part. prés.* Tachetant (invar.). — *Passé*. Tacheté, tachetée, tachetés, tachetées. *La peau de ce chien est toute* tachetée. — *Passé comp.* Ayant tacheté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se tacheter*. (Omission de l'Académie.) — Passif : *Etre tacheté*. Le part. régit *de*. *Fleurs* tachetées de *rouge*.

TAILLADER, v. a., 1re conj. (*Ta-iadé*), faire des taillades, il se dit des balafres qu'on fait sur la peau, des coupures qu'on fait sur une étoffe. *On lui a* tailladé *le visage*. Taillader *un pourpoint* (Acad.). — *Ind. prés.* Je taillade, tu taillades, il taillade, nous tailladons, vous tailladez, ils tailladent. — *Imparf.* Je tailladais, tu tailladais, il tailladait, nous tailladions, vous tailladiez, ils tailladaient. — *Passé déf.* Je tailladai, tu tailladas, il taillada, nous tailladâmes, vous tailladâtes, ils tailladèrent. — *Passé ind.* J'ai tailladé, etc. — *Passé ant.* J'eus tailladé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais tailladé, etc. — *Futur*. Je tailladerai, tu tailladeras, il tailladera, nous tailladerons, vous tailladerez, ils tailladeront. — *Futur ant.* J'aurai tailladé, etc. — *Cond. prés.* Je tailladerais, tu tailladerais, il tailladerait, nous tailladerions, vous tailladeriez, ils tailladeraient. — *Passé*. J'aurais tailladé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse tailladé, etc. — *Imp. prés.* Taillade, tailladons, tailladez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez tailladé. — *Subj. prés.* Que je taillade, que tu taillades, qu'il taillade, que nous tailladions, que vous tailladiez, qu'ils tailladent. — *Imparf.* Que je tailladasse, que tu tailladasses, qu'il tailladât, que nous tailladassions, que vous tailladassiez, qu'ils tailladassent. — *Passé*. Que j'aie tailladé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse tailladé, etc. — *Infin. prés.* Taillader. — *Passé*. Avoir tailladé — *Part. prés.* Tailladant (invar.). — *Passé*. Tailladé, tailladée, tailladés, tailladées. — *Passé comp.* Ayant tailladé. — Il se conjugue avec le pronom personnel : *Se taillader* (Om de l'Académie). — Passif : *être tailladé*. Peu usité. Le part. régit *par*.

TAILLER, v. a., 1re conj. (*Ta-ié*), couper avec un instrument tranchant ; retrancher d'une matière ce qu'il y a de surplus : Tailler, *un habit, une pierre, une plume, la vigne, les arbres, etc. etc.* — Couper en Plusieurs morceaux. Tailler *la soupe*. — Tailler *en pièces les ennemis*. signifie en faire un grand carnage. On dit dans le même sens. Tailler *en pièce un régiment, une compagnie*. Tailler *des croupières à une armée*, la mettre en fuite, la poursuivre, et proverbialement tailler *des croupières à quelqu'un, lui*

susciter des affaires, des embarras. — Tailler *les morceaux à quelqu'un*, limiter sa dépense. — Fig. et proverb. tailler *et rogner* des choses à sa fantaisie. — Tailler, signifie aussi en terme de chir. faire une incision. *Il a la pierre, on ne saurait le guérir sans le* tailler (Acad.). Neut. en terme de jeu. Tailler signifie tenir les cartes. Tailler *au Pharaon*.— *Indic. prés.* Je taille, tu tailles, il taille, nous taillons, vous taillez, ils taillent. — *Imparf.* Je taillais, tu taillais, il taillait, nous taillions, vous tailliez, ils taillaient. —*Passé déf.* Je taillai, tu taillas, il tailla, nous taillâmes, vous taillâtes, ils taillèrent. — *Passé indéf.* J'ai taillé, etc.—*Passé ant.* J'eus taillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais taillé, etc. —*Futur.* Je taillerai, tu tailleras, il taillera, nous taillerons, vous taillerez, ils tailleront. — *Futur antér.* J'aurai taillé, etc. — *Cond. prés.* Je taillerais, tu taillerais, il taillerait, nous taillerions, vous tailleriez, ils tailleraient. — *Passé.* J'aurais taillé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse taillé, etc. — *Impér. prés.* Taille, taillons, taillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez taillé. — *Subj. prés.* Que je taille, que tu tailles, qu'il taille, que nous taillions, que vous tailliez, qu'ils taillent. — *Imparfait.* Que je taillasse, que tu taillasses, qu'il taillât, que nous taillassions, que vous taillassiez, qu'ils taillassent. — *Passé.* Que j'aie taillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse taillé, etc. — *Inf. prés.* Tailler. — *Passé.* Avoir taillé. — *Part. prés.* Taillant (invar.). — *Passé.* Taillé, taillée, taillés, taillées — *Passé comp.* Ayant taillé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se tailler. La vigne* se taille *dans la saison.* Pron. *Avec cet instrument on* se taille *facilement les corps.*— Passif : *être taillé.* Le participe régit *par.*

TAIRE, v. a. et n., 4e conj. (*Tère*), ne pas dire, garder le secret sur une chose. *Il a* tu *la vérité.* Neutre, il signifie imposer silence. *Rien n'est moins philosophique que de permettre à l'admiration de faire* taire *la raison* (de Ferrière). Figurément. *Faire* taire *les lois*, en arrêter l'exécution. *Faire* taire *son ressentiment*, se maîtriser. — *Ind. prés.* Je tais, tu tais, il tait, nous taisons, vous taisez, ils taisent. — *Imparf.* Je taisais, tu taisais, il taisait, nous taisions, vous taisiez, ils taisaient. — *Passé déf.* Je tus, tu tus, il tut, nous tûmes, vous tûtes, ils turent — *Passé indéf.* J'ai tu, etc. — *Passé ant.* J'eus tu, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais tu, etc. — *Futur.* Je tairai, tu tairas, il taira, nous tairons, vous tairez, ils tairont. — *Futur antér.* J'aurai tu, etc. — *Cond. prés.* Je tairais, tu tairais, il tairait, nous tairions, vous tairiez, ils tairaient. —*Passé.* J'aurais tu, etc. — *On dit aussi :* J'eusse tu, etc. — *Impér. prés.* Tais, taisons, taisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez tu. — *Subj. prés.* Que je taise, que tu taises, qu'il taise, que nous taisions, que vous taisiez, qu'ils taisent.—*Imp.* Que je tusse, que tu tusses, qu'il tût, que nous tussions, que vous tussiez, qu'ils tussent —*Passé.* Que j'aie tu, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse tu, etc — *Inf. prés.* Taire. — *Passé* Avoir tu. — *Part. prés.* Taisant (invar.). — *Passé.* Tu (invar.). — *Passé comp.* Ayant tu. Pronominalement. *Se taire*, garder le silence. *Après avoir dit cela il* se tut (Acad.). Il signifie aussi point faire de bruit, en ce sens il se dit des animaux, des vents, de la mer. *La mer et les vents* se turent *à la voix de Jesus-Christ* Acad.). *Qui se tait, consent, qui ne dit mot consent.* Locutions proverbiales qui signifient qu'on ne s'oppose point à une proposition qui vous a été faite. *Ne* se taire *d'une chose*, signifie la publier. *Cet homme ne peut se taire, de la grâce que vous lui avez faite* (Acad.). *Taire*, *céler*, *cacher* (syn.).— *Taire* marque le pur silence. — *Celer*, le secret qu'on en fait.— *Cacher* le mystère dans le quel on veut l'ensevelir. Il n'a point de passif. Le part. régit *de* et *devant*. *Il s'est tu à ma voix. La terre s'est tue devant lui*(Acad.).

TALLER, v. n. et imp., 1re conj. (*Talé*), terme de botanique, pousser une ou plusieurs talles : prendre de l'acroissement. *Les peupliers commencent à* taller. Ce verbe ne se conjugue qu'aux troisièmes personnes. *Ind. prés.* Il talle, ils tallent.— *Imp.* Il tallait, ils tallaient. — *Passé déf.* Il talla, ils tallèrent., — *Passé ind.* Il a tallé, ils ont tallé. — *Passé ant.* Il eut tallé, ils eurent tallé. — *Plus-que-parf.* Il avait tallé, ils avaient tallé. — *Futur.* Il tallera, ils talleront.—*Futur antér.* Il aura tallé, ils auront tallé. — *Cond. prés.* Il tallerait, ils talleraient. — *Pass.* Il aurait tallé, ils auraient tallé. — *On dit aussi :* Il eût tallé, ils eurent tallé. — *Subjonct. prés.* Qu'il talle, qu'ils tallent. — *Impar.* Qu'il tallât, qu'ils tallassent.—*Passé.* Qu'il ait tallé, qu'ils aient tallé.—*Plus-que-parf.* Qu'il eût tallé, qu'ils eussent tallé.—*Inf.*

prés. Taller.—*Passé.* Avoir tallé.—*Part. prés.* Tallant (invar.). — *Passé.* Tallé, tallée, tallés, tallées.—*Passé comp.* Ayant tallé.

TALONNER, v. a., 1re conjug. (*Taloné*), marcher sur les talons; poursuivre de près : *Les ennemis se retiraient et on les talonnaient de près* (Acad.).—Au figuré : Importuner, presser vivement. *Je le talonnerai de si pres que je l'obligerai de me payer* (Id.). Il est du style familier. — *Indic. prés.* Je talonne, tu talonnes, il talonne, nous talonnons, vous talonnez, ils talonnent. — *Imp.* Je talonnais, tu talonnais, il talonnait, nous talonnions, vous talonniez, ils talonnaient. — *Passé déf.* Je talonnai, tu talonnas, il talonna, nous talonnâmes, vous talonnâtes, ils talonnèrent. — *Passé indéf.* J'ai talonné, etc. — *Passé ant.* J'eus talonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais talonné, etc. — *Futur.* Je talonnerai, tu talonneras, il talonnera, nous talonnerons, vous talonnerez, ils talonneront. — *Futur ant.* J'aurai talonné, etc. — *Condit. pres.* Je talonnerais, tu talonnerais, il talonnerait, nous talonnerions, vous talonneriez, ils talonneraient. — *Passé.* J'aurais talonné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse talonné, etc. — *Impér. prés.* Talonne, talonnons, talonnez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez talonné.— *Subj. prés.* Que je talonne, que tu talonnes, qu'il talonne, que nous talonnions, que vous talonniez, qu'ils talonnent. — *Imparf.* Que je talonnasse, que tu talonnasses, qu'il talonnât, que nous talonnassions, que vous talonnassiez, qu'ils talonnassent. — *Passé.* Que j'aie talonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse talonné, etc. — *Infin. prés.* Talonner.—*Passé.* Avoir talonné. — *Part. prés.* Talonnant (inv.). — *Passé.* Talonné, talonnée, talonnés, talonnées. — *Passé comp.* Ayant talonné. — Pronom. et récip. *Se talonner* (Omis.de l'Acad.). —Passif : *Etre talonné.* Le participe régit *par.*

TALUTER, v. a. 1re conj. (*Taluté*), mettre en talus : donner du pied, de la pente. Taluter *un fossé, les bords d'un étang.* —*Ind. prés.* Je talute, tu talutes, il talute, nous talutons, vous talutez, ils talutent. — *Imparfait.* Je talutais, tu talutais, il talutait, nous talutions, vous talutiez, ils talutaient. —*Passé déf.* Je talutai, tu talutas, il taluta, nous talutâmes, vous talutâtes, ils talutèrent. *Passé. ind.* J'ai taluté, etc.—*Passé ant.* J'eus taluté, etc.—*Plus que-parfait.* J'avais taluté, etc. — *Futur.* Je taluterai, tu taluteras, il talutera, nous taluterons, vous taluterez, ils taluteront.—*Passé.* J'aurai taluté, etc. —*Condit. prés.* Je taluterais, tu taluterais, il taluterait, nous taluterions, vous taluteriez, ils taluteraient. — *Passé.* J'aurais taluté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse taluté, etc. — *Impér. prés.* Talute, talutons, talutez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez taluté. — *Subj. prés.* Que je talute, que tu talutes, qu'il talute, que nous talutions, que vous talutiez, qu'ils talutent. — *Imparf.* Que je talutasse, que tu talutasses, qu'il talutât, que nous talutassions, que vous talutassiez, qu'ils talutassent. — *Passé.* Que j'aie taluté, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse taluté, etc. — *Infin. prés.* Taluter.—*Passé.* Avoir taluté.— *Partic. prés.* Talutant (invar.). — *Passé.* Taluté, talutée, talutés, talutées. — *Passé comp.* Ayant taluté. — Se conjugue avec le pronom person. *Se taluter* : *Les bords de cet étang* se talutent *peu-à-peu* (Omission de l'Acad.). — Passif : *Etre taluté.* Le part. régit *par.*

TAMBOURINER, v. n. 1re conj. (*Tanbouriné*), battre le tambour ou tambourin : *Ces enfants* tambourinent *tout le jour* (Acad.). Il ne se dit que des enfants. — Il est quelquefois actif, et signifie réclamer au son du tambour un objet perdu. Tambouriner *une montre, un portefeuille* (Acad.). — *Ind. prés.* Je tambourine, tu tambourines, il tambourine, nous tambourinons, vous tambourinez, ils tambourinent. — *Imparf.* Je tambourinais, tu tambourinais, il tambourinait, nous tambourinions, vous tambouriniez, ils tambourinaient. — *Passé déf.* Je tambourinai, tu tambourinas, il tambourina, nous tambourinâmes, vous tambourinâtes, ils tambourinèrent.—*Passé ind.* J'ai tambouriné, etc. — *Passé ant.* J'eus tambouriné, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais tambouriné, etc.— *Futur.* Je tambourinerai, tu tambourineras, il tambourinera, nous tambourinerons, vous tambourinerez, ils tambourineront.—*Futur ant.* J'aurai tambouriné, etc. — *Condit.prés.* Je tambourinerais, tu tambourinerais, il tambourinerait, nous tambourinerions, vous tambourineriez, ils tambourineraient.—*Passé.* J'aurais tambouriné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse tambouriné, etc.—*Imperat. prés.* Tambourine, tambourinons, tambourinez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez tambouriné. —

Subj. prés. Que je tambourine, que tu tambourines, qu'il tambourine, que nous tambourinions, que vous tambouriniez, qu'ils tambourinent. — *Imparf.* Que je tambourinasse, que tu tambourinasses, qu'il tambourinât, que nous tambourinassions, que vous tambourinassiez, qu'ils tambourinassent. — *Passé.* Que j'aie tambouriné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse tambouriné, etc. — *Inf. prés.* Tambouriner. — *Passé.* Avoir tambouriné. — *Participe pres.* Tambourinant (invar.). — *Passé.* Tambouriné, tambourinée, tambourinés, tambourinées. — *Passé comp.* Ayant tambouriné. — Se conjugue avec le pron. pers. : *Se tambouriner, les ordonnances de police* se tambourinent *dans tous les villages* (Omis. de l'Acad.). — Passif : *être tambouriné*. Le participe régit *par*.

TAMISER, v. a. 1re conj. (*Tamizé*), passer par le tamis : tamiser *de la farine, de la poudre à poudrer.* — *Ind. prés.* Je tamise, tu tamises, il tamise, nous tamisons, vous tamisez, ils tamisent. — *Imp.* Je tamisais, tu tamisais, il tamisait, nous tamisions, vous tamisiez, ils tamisaient. — *Passé déf.* Je tamisai, tu tamisas, il tamisa, nous tamisâmes, vous tamisâtes, ils tamisèrent. — *Passé ind.* J'ai tamisé, etc. — *Passé ant.* J'eus tamisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais tamisé, etc. — *Futur.* Je tamiserai, tu tamiseras, il tamisera, nous tamiserons, vous tamiserez, ils tamiseront. — *Futur ant.* J'aurai tamisé, etc. — *Cond. prés.* Je tamiserais, tu tamiserais, il tamiserait, nous tamiserions, vous tamiseriez, ils tamiseraient. — *Passé.* J'aurais tamisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse tamisé, etc. — *Impér. prés.* Tamise, tamisons, tamisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez tamisé. — *Subj. prés.* Que je tamise, que tu tamises, qu'il tamise, que nous tamisions, que vous tamisiez, qu'ils tamisent. — *Imparf.* Que je tamisasse, que tu tamisasses, qu'il tamisât, que nous tamisassions, que vous tamisassiez, qu'ils tamisassent. — *Passé.* Que j'aie tamisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse tamisé, etc. — *Inf. prés.* Tamiser. — *Passé.* Avoir tamisé. — *Part. prés.* Tamisant (invar.). — *Pass.* Tamisé, tamisée, tamisés, tâmisées. — *Passé composé.* Ayant tamisé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se tamiser* (Om. de l'Acad.). — Passif : *Etre tamisé.* Le participe régit *par*.

TAMPONNER, v. a. 1re conj. *Tanponé*), boucher avec un tampon : Tamponner *une cruche d'huile.* — *Ind. prés.* Je tamponne, tu tamponnes, il tamponne, nous tamponnons, vous tamponnez, ils tamponnent. — *Imparf.* Je tamponnais, tu tamponnais, il tamponnait, nous tampo nions, vous tamponniez, ils tamponnaien — *Passé défini.* Je tamponnai, tu tamponnas, il tamponna, nous tamponnâmes, vous tamponnâtes, ils tamponnèrent. — *Passé ind.* J'ai tamponné, etc. — *Passé antér.* J'eus tamponné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais tamponné, etc. — *Futur.* Je tamponnerai, tu tamponneras, il tamponnera, nous tamponnerons, vous tamponnerez, ils tanponneront. — *Futur anter.* J'aurai tamponné, etc. — *Cond. prés.* Je tamponnerais, tu tamponnerais, il tamponnerait, nous tamponnerions, vous tamponneriez, ils tamponneraient. — *Passé.* J'aurais tamponné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse tamponné, etc. — *Impér. prés.* Tamponne, tamponnons, tamponnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez tamponné. — *Subj. prés.* Que je tamponne, que tu tamponnes, qu'il tamponne, que nous tamponnions, que vous tamponniez, qu'ils tamponnent. — *Imp.* Que je tamponnasse, que tu tamponnasses, qu'il tamponnât, que nous tamponnassions, que vous tamponnassiez, qu'ils tamponnassent. — *Passé.* Que j'aie tamponné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse tamponné, etc. — *Infinitif présent.* Tamponner. — *Passé.* Avoir tamponné. — *Part. prés.* Tamponnant (invar.). — *Passé.* Tamponné, tamponnée, tamponnés, tamponnées. — *Passé comp.* Ayant tamponné. — — Se conj. avec le pronom personnel: *Se tamponner.* — Passif : *être tamponné.* Le part. régit *par*.

TANCER, v. a., 1re conj. (*Tancé*), réprimander, gronder, menacer. *On l'a* tancé *vertement. Il se fait* tancer *tous les jours.* Il est familier.—La lettre *c* prend une cédille devant les voyelles *a* et *o*.— — *Indic. prés.* Je tance, tu tances, il tance, nous tançons, vous tancez, ils tancent. — *Imparf.* Je tançais, tu tançais, il tançait, nous tancions, vous tanciez, ils tançaient.—*Passé déf.* Je tançai, tu tanças, il tança, nous tançâmes, vous tançâtes, ils tancèrent. — *Passé indéf.* J'ai tancé, etc. — *Passé antér.* J'eus tancé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais tancé, etc.— *Futur.* Je tancerai, tu tanceras, il tan-

cera, nous tancerons, vous tancerez, ils tanceront. — *Futur antér.* J'aurai tancé, etc. — *Condit. prés.* Je tancerais, tu tancerais, il tancerait, nous tancerions, vous tanceriez, ils tanceraient.—*Passé.* J'aurais tancé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse tancé, etc.—*Impér. prés.* Tance, tançons, tancez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez tancé. — *Subj. prés.* Que je tance, que tu tances, qu'il tance, que nous tancions, que vous tanciez, qu'ils tancent.—*Imparf.* Que je tançasse, que tu tançasses, qu'il tançât, que nous tançassions, que vous tançassiez, qu'ils tançassent.—*Passé.* Que j'aie tancé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse tancé, etc.—*Infin. prés.* Tancer.—*Passé.* Avoir tancé. — *Part. présent.* Tançant (invar.). —*Passé.* Tancé, tancée, tancés, tancées. — *Passé comp.* Ayant tancé.—Ne se conjugue point pronominalement. — Passif : *Etre tancé.* Le participe régit *par. Il fut* tancé par *son supérieur.*

TANGUER, v. a., 1re conjug. *(Tanghé)*, terme de marine, se dit d'un vaisseau qui éprouve le balancement du tangage, ou qui enfonce trop dans l'eau par son avant. *Notre vaisseau* tanguait *beaucoup. Ce vaisseau* tangue *sur l'ancre.*—Ce verbe ne se conjugue qu'aux troisièmes personnes.—*Indic. prés.* Il tangue, ils tanguent. — *Imparf.* Il tanguait, ils tanguaient. — *Passé déf.* Il tangua, ils tanguèrent. — *Passé ind.* Il a tangué, ils ont tangué.— *Passé antér.* Il eut tangué, ils eurent tangué.— *Plus-que-parf.* Il avait tangué, ils avaient tangué.—*Futur.* Il tanguera, ils tangueront. — *Futur ant.* Il aura tangué, ils auront tangué. — *Cond. prés.* Il tanguerait, ils tangueraient. — *Passé.* Il aurait tangué, ils auraient tangué. — *On dit aussi :* Il eût tangué, ils eussent tangué.—*Pas d'Impératif.* — *Subj. présent.* Qu'il tangue, qu'ils tanguent. — *Imparf.* Qu'il tanguât, qu'ils tanguassent.—*Passé.* Qu'il ait tangué, qu'ils aient tangué. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût tangué, qu'ils eussent tangué.—*Infin. prés.* Tanguer.— *Passé.* Avoir tangué. — *Part. prés.* Tanguant (inv.). — *Passé.* Tangué (invar.). — *Passé composé.* Ayant tangué.

TANNER, v. a., 1re conjug. *(Tané)*, préparer les cuirs avec du tan. Tanner *des cuirs de vaches.* — Au figuré et populairement, fatiguer, ennuyer. *C'est un homme qui me* tanne (Acad.). — *Indic. prés.* Je tanne, tu tannes, il tanne, nous tannons, vous tannez, ils tannent. — *Imparf.* Je tannais, tu tannais, il tannait, nous tannions, vous tanniez, ils tannaient.—*Passé déf.* Je tannai, tu tannas, il tanna, nous tannâmes, vous tannâtes, ils tannèrent.—*Passé. Indéf.* J'ai tanné, etc.—*Passé ant.* J'eus tanné, etc —*Plus-que-parf.* J'avais tanné, etc.— *Futur.* Je tannerai, tu tanneras, il tannera, nous tannerons, vous tannerez, ils tanneront. — *Futur antérieur.* J'aurai tanné, etc.— *Cond. prés.* Je tannerais, tu tannerais, il tannerait, nous tannerions, vous tanneriez, ils tanneraient. — *Passé.* J'aurais tanné, etc.—*On dit aussi :* J'eusse tanné, etc.—*Impér. prés.* Tanne, tannons, tannez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez tanné.— *Subj. prés.* Que je tanne, que tu tannes, qu'il tanne, que nous tannions, que vous tanniez, qu'ils tannent.—*Imparf.* Que je tannasse, que tu tannasses, qu'il tannât, que nous tannassions, que vous tannassiez, qu'ils tannassent.—*Passé* Que j'aie tanné, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse tanné, etc. — *Infin. prés.* Tanner. — *Passé.* Avoir tanné.—*Part. prés.* Tannant (variable). *Homme* tannant, *personne* tannante, fam.—*Passé.* Tanné (var.). *Du drap* tanné, *une chienne* tannée.—*Passé comp.* Ayant tanné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se tanner* (Omiss. de l'Acad.). — Passif : *Etre tanné.* Le participe régit *par.*

TAPER, v. a., 1re conj. *(Tapé)*, frapper, donner une ou plusieurs tapes. *Il l'a bien* tapé. — Neutr. Taper *du pied*, en frapper la terre d'impatience. — On dit aussi : Taper *les cheveux*, pour les arranger. Il est vieux dans ce sens; il faut employer de préférence *crêper.* — Fam. *Ce vin* tape, pour dire qu'il porte à la tête. — *Indic. prés.* Je tape, tu tapes, il tape, nous tapons, vous tapez, ils tapent. —*Imparf.* Je tapais, tu tapais, il tapait, nous tapions, vous tapiez, ils tapaient.— *Passé déf.* Je tapai, tu tapas, il tapa, nous tapâmes, vous tapâtes, ils tapèrent. —*Passé ind.* J'ai tapé, etc.—*Passé ant.* J'eus tapé, etc.—*Plus-que-parfait.* J'avais tapé, etc.—*Futur.* Je taperai, tu taperas, il tapera, nous taperons, vous taperez, ils taperont. — *Futur antér.* J'aurai tapé, etc. — *Cond. prés.* Je taperais, tu taperais, il taperait, nous taperions, vous taperiez, ils taperaient. — *Passé.* J'aurais tapé, etc —*On dit aussi :* J'eusse tapé, etc.—*Impér. prés.* Tape, tapons, tapez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez tapé. — *Subj.*

prés. Que je tape, que tu tapes, qu'il tape, que nous tapions, que vous tapiez, qu'ils tapent. — *Imparf.* Que je tapasse, que tu tapasses, qu'il tapât, que nous tapassions, que vous tapassiez, qu'ils tapassent. — *Passé.* Que j'aie tapé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse tapé, etc.—*Infin. prés.* Taper.—*Passé.* Avoir tapé.—*Part. prés.* Tapant (inv.).—*Passé.* Tapé (var.). *Des cheveux* tapés, *une frisure* tapée.— Fam. *Voilà une réponse bien* tapée, *un mot bien* tapé, pour dire une réponse faite à propos et piquante, un mot vif et piquant — *Passé comp.* Ayant tapé.—Se conjugue pronominalement et réciproquement : *se taper.*—Passif : *Etre tapé.* Le participe régit *par.*

TAPIR (se), v. pron., 2ᵉ conj. (*Cetapir*), se cacher en se tenant dans une posture raccourcie et resserrée. Se tapir *contre une muraille, derrière une haie, sous un buisson.*

Cet animal, *tapi* dans son obscurité,
Jouit l'hiver des biens acquis durant l'été.
Boileau.

—*Indic. prés.* Je me tapis, tu te tapis, il se tapit, nous nous tapissons, vous vous tapissez, ils se tapissent. — *Imparf.* Je me tapissais, tu te tapissais, il se tapissait, nous nous tapissions, vous vous tapissiez, ils se tapissaient.—*Passé déf.* Je me tapis, tu te tapis, il se tapit, nous nous tapîmes, vous vous tapîtes, ils se tapirent.—*Passé indéf.* Je me suis, tu t'es, il s'est tapi, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont tapis.—*Passé anter.* Je me fus, tu te fus, il se fut tapi, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent tapis.—*Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était tapi, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient tapis.—*Futur.* Je me tapirai, tu te tapiras, il se tapira, nous nous tapirons, vous vous tapirez, ils se tapiront. — *Futur anter.* Je me serai, tu te seras, il se sera tapi, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront tapis, etc. — *Condit prés.* Je me tapirais, tu te tapirais, il se tapirait, nous nous tapirions, vous vous tapiriez, ils se tapiraient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait tapi, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient tapis —*On dit aussi* : Je me fusse, tu te fusses, il se fût tapi, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent tapis.— *Impér. prés.* Tapis-toi, tapissons-nous, tapissez-vous.—*Passé.* Sois-toi, soyons-nous, soyez-vous tapis.—*Subj. prés.* Que je me tapisse, que tu te tapisses, qu'il se tapisse, que nous nous tapissions, que vous vous tapissiez, qu'ils se tapissent.—*Imparf.* Que je me tapisses, que tu te tapisses, qu'il se tapît, que nous nous tapissions, que vous vous tapissiez, qu'ils se tapissent.—*Passé* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit tapi, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient tapis. — *Plus-que-parf.* Que je me fusses, que tu te fusses, qu'il se fût tapi, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent tapis. — *Infin, prés.* Se tapir.—*Passé.* S'être tapi. — *Part. prés.* Se tapissant (invar.). — *Passé.* Tapi, tapie, tapis, tapies.—*Passé comp.* S'étant tapi.

TAPISSER, v. a. 1ʳᵉ conj. (*Tapicé*), orner de tapisseries les murs d'une salle. Tapisser *une chambre, un appartement.*— Au figuré. *Cette vigne* tapisse *le mur* (Acad.). *Les fleurs* tapissent *la plaine* (Baour-Lormian). — Par extension : Tapisser *une chambre de portraits, de dessins. Sa chambre n'est* tapissée *que d'images* (Acad.).—*Indic. prés.* Je tapisse, tu tapisses, il tapisse, nous tapissons, vous tapissez, ils tapissent. — *Imparf.* Je tapissais, tu tapissais, il tapissait, nous tapissions, vous tapissiez, ils tapissaient. — *Passé déf.* Je tapissai, tu tapissas, il tapissa, nous tapissâmes, vous tapissâtes, ils tapissèrent.—*Passé indéf.* J'ai tapissé, etc. — *Passé antér.* J'eus tapissé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais tapissé, etc.— *Futur.* Je tapisserai, tu tapisseras, il tapissera, nous tapisserons, vous tapisserez, ils tapisseront.—*Cond. prés.* Je tapisserais, tu tapisserais, il tapisserait, nous tapisserions, vous tapisseriez, ils tapisseraient.—*Passé.* J'aurais tapissé, etc.— *On dit aussi* : J'eusse tapissé, etc.—*Impér. prés.* Tapisse, tapissons, tapissez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez tapissé. — *Subj. prés.* Que je tapisse, que tu tapisses, qu'il tapisse, que nous tapissions, que vous tapissiez, qu'ils tapissent.—*Imparf.* Que je tapissasse, que tu tapissasses, qu'il tapissât, que nous tapissassions, que vous tapissassiez, qu'ils tapissassent. — *Passé.* Que j'aie tapissé, etc.—*Plus-que-parfait.* Que j'eusse tapissé, etc. — *Infin. prés.* Tapisser.— *Passé.* Avoir tapissé.—*Part. prés.* Tapissant (inv.). — *Passé.* Tapissé (var.). — *Passé comp.* Ayant tapissé. — S'emploie avec le pronom personnel : se

tapisser. Sous les pieds les gazons se tapissaient (Delille) (Omiss. de l'Acad.).— Passif : *Etre tapissé.* Le participe régit *de.*

TAPOTER, v. a., 1re conjug. (*Tapoté*), donner de petits coups à plusieurs reprises. *Cette mère est de mauvaise humeur, elle* tapote *toujours ses enfants* (Acad.). Il est familier. — *Indic. prés* Je tapote, tu tapotes, il tapote, nous tapotons, vous tapotez, ils tapotent. — *Imparf.* Je tapotais, tu tapotais, il tapotait, nous tapotions, vous tapotiez, ils tapotaient. — *Passé déf.* Je tapotai, tu tapotas, il tapota, nous tapotâmes, vous tapotâtes, ils tapotèrent. — *Passé indéf.* J'ai tapoté, etc.—*Passé ant.* J'eus tapoté, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais tapoté, etc. — *Futur.* Je tapoterai, tu tapoteras, il tapotera, nous tapoterons, vous tapoterez, ils tapoteront.—*Futur antér.* J'aurai tapoté, etc.—*Cond. prés.* Je tapoterais, tu tapoterais, il tapoterait, nous tapoterions, vous tapoteriez, ils tapoteraient. — *Passé.* J'aurais tapoté, etc.— *On dit aussi :* J'eusse tapoté, etc.—*Impér. prés.* Tapote, tapotons, tapotez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez tapoté. — *Subj. prés.* Que je tapote, que tu tapotes, qu'il tapote, que nous tapotions, que vous tapotiez, qu'ils tapotent. — *Imparf.* Que je tapotasse, que tu tapotasses, qu'il tapotât, que nous tapotassions, que vous tapotassiez, qu'ils tapotassent.—*Passé.* Que j'aie tapoté, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse tapoté, etc. — *Infin. prés.* Tapoter. — *Passé.* Avoir tapoté.— *Partic. prés.* Tapotant (invar.).—*Passé.* Tapoté, tapotée, tapotés, tapotées.— *Passé comp.* Ayant tapoté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se tapoter.*—Passif : *Etre tapoté.* Le participe régit *par.*

TAQUER, v. a., 1re conj. (*Také*), terme d'imprimerie, passer le taquoir sur la forme pour la niveler. — *Ind. prés.* Je taque, tu taques, il taque, nous taquons, vous taquez, ils taquent. — *Imp.* Je taquais, tu taquais, il taquait, nous taquions vous taquiez, ils taquaient. — *Passé déf.* Je taquai, tu taquas, il taqua, nous taquâmes, vous taquâtes, ils taquèrent. — *Passé indéf.* J'ai taqué, etc. — *Passé ant.* J'eus taqué, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais taqué, etc.—*Futur.* Je taquerai, tu taqueras, il taquera, nous taquerons, vous taquerez, ils taqueront — *Futur ant.* J'aurai taqué, etc.—*Cond. prés.* Je taquerais, tu taquerais, il taquerait, nous taquerions, vous taqueriez, ils taqueraient.— *Passé.* J'aurais taqué, etc.—*On dit aussi :* J'eusse taqué, etc.—*Impér. prés.* Taque, taquons, taquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez taqué. — *Subj. prés.* Que je taque, que tu taques, qu'il taque, que nous taquions, que vous taquiez, qu'ils taquent. — *Imp.* Que je taquasse, que tu taquasses, qu'il taquât, que nous taquassions, que vous taquassiez, qu'ils taquassent.—*Passé.* Que j'aie taqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse taqué, etc.—*Infin. prés.* Taquer.—*Passé.* Avoir taqué. — *Partic. prés.* Taquant (invar.). — *Passé.* Taqué (var.). — *Passé comp.* Ayant taqué.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se taquer. Avant de serrer entièrement une forme, elle* se taque. — Passif : *être taqué.* Le part. régit *par. Cette forme ayant été mal* taquée par *le metteur en page, la mise en train fut plus difficile.*

TAQUINER, v. a. 1re conjug. (*takiné*), agacer, contrarier sur de petits objets. *Il m'a* taquiné *tout un jour* (Acad.).—Neut. il signifie avoir l'habitude de contrarier pour des riens. *Il ne fait que* taquiner. — *Ind. prés.* Je taquine, tu taquines, il taquine, nous taquinons, vous taquinez, ils taquinent. — *Imparf.* Je taquinais, tu taquinais, il taquinait, nous taquinions, vous taquiniez, ils taquinaient. — *Passé déf.* Je taquinai, tu taquinas, il taquina, nous taquinâmes, vous taquinâtes, ils taquinèrent.—*Passé indéf.* J'ai taquiné, etc. —*Passé ant.* J'eus taquiné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais taquiné, etc. — *Futur.* Je taquinerai, tu taquineras, il taquinera, nous taquinerons, vous taquinerez, ils taquineront. — *Futur antér.* J'aurai taquiné, etc.—*Cond. prés.* Je taquinerais, tu taquinerais, il taquinerait, nous taquinerions, vous taquineriez, ils taquineraient. — *Passé* J'aurais taquiné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse taquiné, etc. — *Impér. prés.* Taquine, taquinons, taquinez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez taquiné. — *Subj. prés.* Que je taquine, que tu taquines, qu'il taquine, que nous taquinions, que vous taquiniez, qu'ils taquinent. — *Imp.* Que je taquinasse, que tu taquinasses, qu'il taquinât, que nous taquinassions, que vous taquinassiez, qu'ils taquinassent.—*Passé.* Que j'aie taquiné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse taquiné, etc.—*Infin. prés.* Taquiner. — *Passé.* Avoir taquiné. — *Part. prés.* Taquinant. (invar.). — *Passé.* Taquiné (inv.). — *Passé comp.* Ayant ta-

quiné. — Pronominalement et réciproquement : *se taquiner. Ces enfants sont toujours à* se taquiner. —Passif : *Etre taquiné.* Le part. régit *par.*

TARABUSTER, v. a., 1re conj. (*Tarabucèté*), importuner par des interruptions, par du bruit, par des discours à contretemps : *Qui est-ce qui vient me* tarabuster ? *Vous me* tarabustez *l'esprit* (Acad.). Il est fam. — Brusquer, traiter rudement. Au figuré inquiéter. *Cet avis me* tarabuste. — *Indic. prés.* Je tarabuste, tu tarabustes, il tarabuste, nous tarabustons, vous tarabustez, ils tarabustent. — *Imp.* Je tarabustais, tu tarabustais, il tarabustait, nous tarabustions, vous tarabustiez, ils tarabustaient. — *Passé déf.* Je tarabustai, tu tarabustas, il tarabusta, nous tarabustâmes, vous tarabustâtes, ils tarabustèrent. — *Passé indéf.* J'ai tarabusté, etc. — *Passé antér.* J'eus tarabusté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais tarabusté, etc. — *Futur.* Je tarabusterai, tu tarabusteras, il tarabustera, nous tarabusterons, vous tarabusterez, ils tarabusteront. — *Futur ant.* J'aurai tarabusté, etc.—*Cond. prés.* Je tarabusterais, tu tarabusterais, il tarabusterait, nous tarabusterions, vous tarabusteriez, ils tarabusteraient.—*Passé.* J'aurais tarabusté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse tarabusté, etc. — *Impér. prés.* Tarabuste, tarabustons, tarabustez. — *Passé.* Aie ayons, ayez, tarabusté.—*Subj. prés.* Que je tarabuste, que tu tarabustes, qu'il tarabuste, que nous tarabustions, que vous tarabustiez, qu'ils tarabustent. —*Imparf.* Que je tarabustasse, que tu tarabustasses, qu'il tarabustât, que nous tarabustassions, que vous tarabustassiez, qu'ils tarabustassent. — *Passé.* Que j'aie tarabusté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse tarabusté, etc. — *Infin. prés.* Tarabuster. — *Passé.* Avoir tarabusté.— *Part. prés.* Tarabustant (invar.).—*Passé.* Tarabusté, tarabustée, tarabustés, tarabustées.— *Passé comp.* Ayant tarabusté. — Se conj. avec le pronom personnel : *Se tarabuster.*—Passif ; *Etre tarabusté.* Le part. régit *par.*

TARAUDER, v. a. 1re conj. (*Tarôdé*), terme d'arts mécaniques, percer une pièce de bois ou de métal de manière à y introduire une vis : Tarauder *un écrou.* — *Ind. prés.* Je taraude, tu taraudes, il taraude, nous taraudons, vous taraudez, ils taraudent. — *Imparf.* Je taraudais, tu taraudais, il taraudait, nous taraudions, vous taraudiez, ils taraudaient. — *Passé déf.* Je taraudai, tu taraudas, il tarauda, nous taraudâmes, vous taraudâtes, ils taraudèrent.— *Passé ind.* J'ai taraudé, etc. —*Passé ant.* J'eus taraudé, etc. —*Plus-que-parfait.* J'avais taraudé, etc.— *Futur.* Je tarauderai, tu tarauderas, il taraudera, nous tarauderons, vous tarauderez, ils tarauderont. — *Futur antér.* J'aurai taraudé, etc. — *Condit. prés.* Je tarauderais, tu tarauderais, il tarauderait, nous tarauderions, vous tarauderiez, ils tarauderaient. — *Passé.* J'aurais taraudé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse taraudé, etc. — *Impér. prés.* Taraude, taraudons, taraudez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez taraudé. — *Subj. prés.* Que je taraude, que tu taraudes, qu'il taraude, que nous taraudions, que vous taraudiez, qu'ils taraudent. — *Imparf.* Que je taraudasse, que tu taraudasses, qu'il taraudât, que nous taraudassions, que vous taraudassiez, qu'ils taraudassent.—*Passé.* Que j'aie taraudé, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse taraudé, etc. — *Infin. prés.* Tarauder. —*Passé.* Avoir taraudé. —*Part. prés.* Taraudant (inv.). — *Passé.* Taraudé, taraudée, taraudés, taraudées. — *Passé comp.* Ayant taraudé. — Se conj. avec le pronom pers. *Se tarauder.* —Passif : *être taraudé.* Le parti. régit *par.*

TARDER, v. n. 1re conj. (*Tardé*), différer : *Il* tarde *à partir* (Volt.). *On a trop* tardé *à envoyer cela* (Acad.). — S'arrêter, demeurer longtemps. *Allez et ne* tardez *pas. Vous avez bien* tardé *à venir ?* — Il se conj. unipersonnellement et signifie être impatient vouloir souhaiter *: Il me* tarde *d'arriver,* alors il régit *de* avec l'infinitif, ou *que* avec le subjonctif. *Il me* tarde *d'achever mon ouvrage. Il me* tarde que *ma maison soit bâtie.* — Hors ce cas, il régit *à* de préférence. —*Ind. prés.* Je tarde, tu tardes, il tarde, nous tardons, vous tardez, ils tardent. — *Imparf.* Je tardais, tu tardais, il tardait, nous tardions, vous tardiez, ils tardaient.—*Passé déf.* Je tardai, tu tardas, il tarda, nous tardâmes vous tardâtes, ils tardèrent. — *Passé indéf.* J'ai tardé, etc.— *Passé ant.* J'eus tardé, etc. — *Plus-que-parf* J'avais tardé, etc.. — *Futur.* Je tarderai, tu tarderas, il tardera, nous tarderons, vous tarderez, ils tarderont. — *Futur antér.* J'aurai tardé, etc.— *Cond. prés.* Je tarderais, tu tarderais, il tarderait, nous tarderions, vous tarderiez, ils tarderaient.

— *Passé*. J'aurais tardé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse tardé, etc. — *Impér. prés.* Tarde, tardons, tardez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez tardé.— *Subj. prés.* Que je tarde, que tu tardes, qu'il tarde, que nous tardions, que vous tardiez, qu'ils tardent. — *Imparf.* Que je tardasse, que tu tardasses, qu'il tardât, que nous tardassions, que vous tardassiez, qu'ils tardassent. — *Passé.* Que j'aie tardé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse tardé, etc.— *Infi. prés.* Tarder. — *Passé.* Avoir tardé. — *Part. prés.* Tardant(inv.).—*Passé.* Tardé (inv.). — *Passé composé.* Ayant tardé.

TARER, v. a., 1re conj. (*Taré*) causer de la tare, du déchet, corrompre, gâter. *L'humidité a* taré *ces marchandises, ces fruits* (Acad.).—Au figuré. Tarer *la réputation de quelqu'un,* nuire à sa réputation (Id.).—Il signifie aussi peser un vase avant de le remplir. Tarer *une barique, un pot* (Id.). — *Indic. prés.* Je tare, tu tares, il tare, nous tarons, vous tarez, ils tarent.—*Imparf.* Je tarais, tu tarais, il tarait, nous tarions, vous tariez, ils taraient.— *Passé déf.* Je tarai, tu taras, il tara, nous tarâmes, vous tarâtes, ils tarèrent. —*Passé indéf.* J'ai taré, etc.— *Passé antér.* J'eus taré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais taré, etc.—*Futur.* Je tarerai, tu tareras, il tarera, nous tarerons, vous tarerez, ils tareront.— *Futur antér.* J'aurai taré, etc. — *Cond. prés.* Je tarerais, tu tarerais, il tarerait, nous tarerions, vous tareriez, ils tareraient. — *Passé.* J'aurais taré, etc. —*On dit aussi :* J'eusse taré, etc. — *Impér. prés.* Tare, tarons, tarez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez taré.—*Subj. prés.* Que je tare, que tu tares, qu'il tare, que nous tarions, que vous tariez, qu'ils tarent.—*Imparf.* Que je tarasses, que tu tarasses, qu'il tarât, que nous tarassions, que vous tarassiez, qu'ils tarassent. — *Passé.* Que j'aie taré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse taré, etc.—*Infin. prés.* Tarer. — *Passé.* Avoir taré. — *Part. prés.* Tarant (invar.). — *Passé.* Taré, tarée, tarés, tarées.—*Passé comp.* Ayant taré.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se tarer. Cette poire commence à* se tarer (Acad.). — Passif : *Etre taré.* Le participe régit *par. Toute cette expédition de marchandises a été* tarée *en route* par *le mauvais temps.*

TARGUER (se), v. pron., 1re conj. (*Cetargué*), se prévaloir avec ostentation. Se targuer *de son crédit, de sa noblesse, de ses richesses* (Acad.). *Certes, vous vous* targuez *d'un bien faible avantage* (Molière).—*Indic. prés.* Je me targue, tu te targues, il se targue, nous nous targuons, vous vous targuez, ils se targuent. —*Imparf.* Je me targuais, tu te targuais, il se targuait, nous nous targuions, vous vous targuiez, ils se targuaient. — *Passé déf.* Je me targuai, tu te targuas, il se targua, nous nous targuâmes, vous vous targuâtes, ils se targuèrent.—*Passé indéf.* Je me suis, tu t'es, il s'est targué, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont targués. — *Passé antér.* Je me fus, tu te fus, il se fut targué, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent targués.— *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était targué, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient targués.—*Futur.* Je me targuerai, tu te targueras, il se targuera, nous nous targuerons, vous vous targuerez, ils se targueront.—*Futur ant.* Je me serai, tu te seras, il se sera targué, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront targués.—*Cond. prés.* Je me targuerais, tu te targuerais, il se targuerait, nous nous targuerions, vous vous targueriez, ils se targueraient.—*Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait targué, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient targués. — *On dit aussi* : Je me fusse, tu te fusses, il se fût targué, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent targués. —*Impér. prés.* Targue-toi, targuons-nous, targuez-vous.—*Passé.* Sois-toi targué, soyons-nous, soyez-vous targués.—*Subj. prés.* Que je me targue, que tu te targues, qu'il se targue, que nous nous targuions, que vous vous targuiez, qu'ils se targuent.—*Imparf.* Que je me targuasse, que tu te targuasses, qu'il se targuât, que nous nous targuassions, que vous vous targuassiez, qu'ils se targuassent.—*Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit targué, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient targués. — *Plus-que-parf.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût targué, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent targués.— *Infinitif prés.* Se targuer.—*Passé.* S'être targué.—*Part. prés.* Se targuant (invar.). —*Passé.* Targué, targuée, targués, targuées. — *Passé comp.* S'étant targué. — — Passif : *Etre targué.* Le participe régit *de. Quand on* s'est targué de *la vertu de ses aïeux, on passe leurs vices sous si-*

lence.

TARIFER, v. a., 1re conj. (*Tarifé*), réduire à un tarif, appliquer un tarif, fixer au prix d'un tarif. *On a* tarifé *ces marchandises* (Acad.).—Au figuré. *C'est insulter Dieu que de* tarifer *son indulgence.* —*Indic. prés.* Je tarife, tu tarifes, il tarife, nous tarifons, vous tarifez, ils tarifent. — *Imparf.* Je tarifais, tu tarifais, il tarifait, nous tarifions, vous tarifiez, ils tarifaient. — *Passé déf.* Je tarifai, tu tarifas, il tarifa, nous tarifâmes, vous tarifâtes, ils tarifèrent. — *Passé indéf.* J'ai tarifé, etc. — *Passé antér.* J'eus tarifé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais tarifé, etc. — *Futur.* Je tariferai, tu tariferas, il tarifera, nous tariferons, vous tariferez, ils tariferont.—*Futur ant.* J'aurai tarifé, etc.—*Cond. prés.* Je tariferais, tu tariferais, il tariferait, nous tariferions, vous tariferiez, ils tariferaient.—*Passé.* J'aurais tarifé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse tarifé, etc. — *Impératif prés.* Tarife, tarifons, tarifez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez tarifé. —*Subj. prés.* Que je tarife, que tu tarifes, qu'il tarife, que nous tarifions, que vous tarifiez, qu'ils tarifent.— *Imparf.* Que je tarifasse, que tu tarifasses, qu'il tarifât, que nous tarifassions, que vous tarifassiez, qu'ils tarifassent. — *Pass.* Que j'aie tarifé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse tarifé, etc.—*Infin. prés.* Tarifer. — *Passé.* Avoir tarifé. — *Part. prés.* Tarifant (invar.). — *Passé.* Tarifé, tarifée, tarifés, tarifées.—*Passé comp.* Ayant tarifé. — Se conjugue pronominalement et réciproquement : *se tarifer* (Omiss. de l'Acad.). *Les hommes corrompus, les flatteurs, les traîtres, les perfides* se tarifent.—Passif : *Etre tarifé.* Le participe régit *par. Tous ces travaux ont été* tarifés par *l'architecte.*

TARIR, v. a., et n. 2e conj. (*Tarir*), mettre à sec. Tarir *un puits, un étang, etc. Les grandes sécheresses ont* tari *toutes les fontaines.* — Au figuré, il signifie faire cesser. Tarir *la source des maux par des bienfaits.* Racine a dit : Tarir *la source des larmes. L'excès du malheur* tarit *la source des larmes* Boiste). — Neutralement, il s'emploie également au propre et au figuré dans le sens de cesser de couler, de sécher. *Cette source ne* tarit *point. Les sources ont fait* tarir *les ruisseaux. Ses larmes ne* tarissent *point.* Au figuré. *La vieillesse languissante viendra faire* tarir *dans son cœur la source de la joie.* — Suivi de la préposition *sur* il a la signification de insister, revenir sur. *Cet auteur ne* tarit *point sur ce sujet là. On ne* tarissait *pas sur vos louanges* (Barthélemy). — *Ind. prés.* Je taris, tu taris, il tarit, nous tarissons, vous tarissez, ils tarissent. — *Imparf.* Je tarissais, tu tarissais, il tarissait, nous tarissions, vous tarissiez, ils tarissaient. — *Passé déf.* Je taris, tu taris, il tarit, nous tarîmes, vous tarîtes, ils tarirent.— *Passé indéf.* J'ai tari, etc. — *Passé ant.* J'eus tari, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais tari, etc. — *Futur.* Je tarirai, tu tariras, il tarira, nous tarirons, vous tarirez, ils tariront. — *Futur antér.* J'aurai tari, etc. — *Cond. prés.* Je tarirais, tu tarirais, il tarirait, nous taririons, vous taririez, ils tariraient. — *Passé.* J'aurais tari, etc. — *On dit aussi* : J'eusse tari, etc. — *Impér. prés.* Taris, tarissons, tarissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez tari.— *Subj. prés.* Que je tarisse, que tu tarisses, qu'il tarisse, que nous tarissions, que vous tarissiez, qu'ils tarissent. — *Imparf.* Que je tarisse, que tu tarisses, qu'il tarît, que nous tarissions, que vous tarissiez, qu'ils tarissent. — *Passé.* Que j'aie tari, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse tari, etc. — *Infin. prés.* Tarir.— *Passé.* Avoir tari. — *Part. prés.* Tarissant (invar.). — *Passé.* Tari, tarie, taris, taries. — *Passé composé.* Ayant tari. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se tarir. Cette fontaine* s'est tarie. — Passif : *être tari.* Le participe régit *par. La source de leurs maux a été* tarie par *les bienfaits de cette auguste princesse.*

TARTARISER, v. a., 1re conj. (*Tartarisé*), purifier par le sel de tartre. Tartariser *la bile.* — *Indic. prés.* Je tartarise, tu tartarises, il tartarise, nous tartarisons, vous tartarisez, ils tartarisent. — *Imparf.* Je tartarisais, tu tartarisais, il tartarisait, nous tartarisions, vous tartarisiez, ils tartarisaient. — *Passé déf.* Je tartarisai, tu tartarisas, il tartarisa, nous tartarisâmes, vous tartarisâtes, ils tartarisèrent. — *Passé ind.* J'ai tartarisé, etc. — *Passé ant.* J'eus tartarisé, etc —*Plus-que-parfait.* J'avais tartarisé, etc. — *Futur.* Je tartariserai, tu tartariseras, il tartarisera, nous tartariserons, vous tartariserez, ils tartariseront. — *Futur ant.* J'aurai tartarisé, etc. — *Condit. prés.* Je tartariserais, tu tartariserais, il tartariserait, nous tartariserions, vous tarta-

riseriez, ils tartariseraient. — *Passé*. J'aurais tartarisé, etc. — *On dit aussi:* J'eusse tartarisé, etc. — *Impér. prés.* Tartarise, tartarisons, tartarisez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez tartarisé. — *Subj. prés.* Que je tartarise, que tu tartarises, qu'il tartarise, que nous tartarisions, que vous tartarisiez, qu'ils tartarisent. — *Imparf.* Que je tartarisasse, que tu tartarisasses, qu'il tartarisât, que nous tartarisassions, que vous tartarisassiez, qu'ils tartarisassent. — *Passé*. Que j'aie tartarisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse tartarisé, etc. — *Infin. prés.* Tartariser. — *Passé*. Avoir tartarisé. — *Part. prés.* Tartarisant (inv.). — *Pass.* Tartarisé, tartarisée, tartarisés, tartarisées. — *Passé comp.* Ayant tartarisé. — S'emploie avec le pronom personnel: *se tartariser. Les personnes sujettes aux maladies bilieuses doivent* se tartariser. — Passif : *Etre tartarisé*. Le participe régit *par. Il a l'habitude d'être* tartarisé *tous les ans* par *son médecin.*

TASSER, v. a. et n., 1[re] conj. (*Tâcé*), mettre des choses en tas. Tasser *du foin, des fourrages.* — Neutral., croître, s'élargir. *Cette giroflée a bien* tassé. (Acad.). *Cette oseille commence à bien* tasser (Id.). — Il signifie, en terme de maçonnerie s'affaisser. *Toutes les nouvelles constructions* tassent. — *Ind. prés.* Je tasse, tu tasses, il tasse, nous tassons, vous tassez, ils tassent. — *Imparf.* Je tassais, tu tassais, il tassait, nous tassions, vous tassiez, ils tassaient. — *Passé déf.* Je tassai, tu tassas, il tassa, nous tassâmes, vous tassâtes, ils tassèrent. — *Passé indéf.* J'ai tassé, etc. — *Passé ant.* J'eus tassé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais tassé, etc. — *Futur.* Je tasserai, tu tasseras, il tassera, nous tasserons, vous tasserez, ils tasseront. — *Futur antér.* J'aurai tassé, etc. — *Condit. prés.* Je tasserais, tu tasserais, il tasserait, nous tasserions, vous tasseriez, ils tasseraient. — *Passé*. J'aurais tassé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse tassé, etc. — *Imp. prés.* Tasse, tassons, tassez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez tassé. — *Subj. prés.* Que je tasse, que tu tasses, qu'il tassse, que nous tassions, que vous tassiez, qu'ils tassent. — *Imparf.* Que je tassasse, que tu tassasses, qu'il tassât, que nous tassassions, que vous tassassiez, qu'ils tassassent. — *Passé*. Que j'aie tassé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse tassé, etc. — *Inf. prés.* Tasser. — *Passé*. Avoir tassé. — *Part. prés.* Tassant (inv.). — *Passé*. tassé, tassée, tassés, tassées. *Édifices* tassés, c'est-à-dire dont la base à fait son effet. — *Passé comp.* Ayant tassé. — Pronom. : *Se tasser. Les blés* se tassent. (Académie). — Passif : *Etre tassé*. Le part. régit *par*.

TÂTER, v. a. et n., 1[re] conjug. (*Tâté*), manier doucement une chose pour juger de sa consistance, de son état physique. *J'ai* tâté *cette étoffe, elle est douce et moelleuse. Il a l'habitude de* tâter *le pain avant de l'entamer.* — En terme de médec. Tâter *le pouls à un malade,* toucher l'artère pour connaître le mouvement du sang. — On dit aussi au figuré et dans le style familier. Tâter *le pouls de quelqu'un* ou tâter *quelqu'un sur une affaire,* le sonder, chercher à connaître ses dispositions, ses sentiments. — On dit dans le même sens. Tâter *le courage de quelqu'un. Le général* tâta *l'ennemi avant d'engager sérieusement l'action.* — Tâter *le terrain*, agir avec précaution. — Neutral. il signifie goûter à, goûter de, tâcher de connaître par expérience. Tâter *au vin;* tâter *d'un mets;* tâter *d'un pâté.* Tâtez-*moi de ce vin là?* — Au figuré. Tâter *de la gloire;* tâter *du métier de soldat. Il faut savoir jouer et savoir se passer: j'ai* tâté *de l'un et de l'autre.* — *Ind. prés.* Je tâte, tu tâtes, il tâte, nous tâtons, vous tâtez, ils tâtent. — *Imparf.* Je tâtais, tu tâtais, il tâtait, nous tâtions, vous tâtiez, ils tâtaient. — *Passé déf.* Je tâtai, tu tâtas, il tâta, nous tâtâmes, vous tâtâtes, ils tâtèrent. — *Passé indéf.* Jai tâté, etc. — *Passé ant.* J'eus tâté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais tâté, etc. — *Futur.* Je tâterai, tu tâteras, il tâtera; nous tâterons, vous tâterez, ils tâteront. — *Futur ant.* J'aurai tâté, etc. — *Condit. prés.* Je tâterais, tu tâterais, il tâterait, nous tâterions, vous tâteriez, ils tâteraient. — *Pass.* J'aurais tâté, etc. — *On dit aussi:* J'eusse tâté, etc. — *Impér. prés.* Tâte, tâtons, tâtez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez tâté. — *Subj. prés.* Que je tâte, que tu tâtes, qu'il tâte, que nous tâtions, que vous tâtiez, qu'ils tâtent. — *Imp.* Que je tâtasse, que tu tâtasses, qu'il tâtât, que nous tâtassions, que vous tâtassiez, qu'ils tâtassent. — *Pass.* Que j'aie tâté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse tâté, etc. — *Inf. prés.* Tâter. — *Passé*. Avoir tâté. — *Part. prés.* Tâtant (invar.). — *Passé*. Tâté (var.). — *Passé comp.* Ayant tâté. — Se conjugue pronom. et réciproq. : *se tâter*, s'examiner, se sonder. *Il s'est longtemps* tâté *là-dessus.* Etre

trop attentif à sa santé. *C'est une femme qui a si grand soin de sa santé qu'elle se* tâte *continuellement. Les duellistes* se tâtent. *Les fripons craignent tellement d'être friponnés qu'ils* se tâtent *même entre eux.* — Passif : *Être tâté.* Le participe régit *par.*

TATILLONNER, v. n., 1re conj. (*Tatiioné*), entrer dans les plus petits détails. *Cet homme ne fait que* tatillonner. (Académie). Il est du style familier. — *Indic. prés.* Je tatillonne, tu tatillonnes, il tatillonne, nous tatillonnons, vous tatillonnez, ils tatillonnent. — *Imparf.* Je tatillonnais, tu tatillonnais, il tatillonnait, nous tatillonnions, vous tatilloniez, ils tatillonnaient. — *Passé déf.* Je tatillonnai, tu tatillonnas, il tatillonna, nous tatillonnâmes, vous tatillonnâtes, ils tatillonnèrent. — *Passé ind.* J'ai tatillonné, etc. — *Passé ant.* J'eus tatillonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais tatillonné, etc. — *Futur.* Je tatillonnerai, tu tatillonneras, il tatillonnera, nous tatillonnerons, vous tatillonnerez, ils tatillonneront. — *Futur antér.* J'aurai tatillonné, etc. — *Cond. prés.* Je tatillonnerais, tu tatillonnerais, il tatillonnerait, nous tatillonnerions, vous tatillonneriez, ils tatillonneraient. — *Passé.* J'aurais tatillonné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse tatillonné, etc. — *Impér. prés.* Tatillonne, tatillonnons, tatillonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez tatillonné. — *Subj. prés.* Que je tatillonne, que tu tatillonnes, qu'il tatillonne, que nous tatillonnions, que vous tatilloniez, qu'ils tatillonnent. — *Imparf.* Que je tatillonnasse, que tu tatillonnasses, qu'il tatillonnât, que nous tatillonnassions, que vous tatillonnassiez, qu'ils tatillonnassent. — *Passé.* Que j'aie tatillonné, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse tatillonné, etc. — *Inf. prés.* Tatillonner. — *Passé.* Avoir tatillonné. — *Part. prés.* Tatillonnant (inv.). — *Passé.* Tatillonné (invar.). — *Passé comp.* Ayant tatillonné.

TÂTONNER, v. n. 1re conjug. (*Tâtoné*), chercher dans l'obscurité, en tâtant. *Je* tâtonne *pour trouver l'endroit où j'ai mis mon livre.* (Académie). — Tâter avec les pieds et les mains pour se conduire plus sûrement. *Marcher en* tâtonnant. Il ne s'emploie guère qu'au participe présent dans ce sens. — Au figuré, procéder avec timidité, hésiter. *Je ne parle de l'avenir qu'en* tâtonnant. (Sévigné). *Il ne fait que* tâtonner *dans tout ce qu'il fait.* — *Indic. prés.* Je tâtonne, tu tâtonnes, il tâtonne, nous tâtonnons, vous tâtonnez, ils tâtonnent. — *Imparfait.* Je tâtonnais, tu tâtonnais, il tâtonnait, nous tâtonnions, vous tâtonniez, ils tâtonnaient. — *Passé déf.* Je tâtonnai, tu tâtonnas, il tâtonna, nous tâtonnâmes, vous tâtonnâtes, ils tâtonnèrent. — *Passé indéf.* J'ai tâtonné, etc. — *Passé antér.* J'eus tâtonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais tâtonné, etc. — *Futur.* Je tâtonnerai, tu tâtonneras, il tâtonnera, nous tâtonnerons, vous tâtonnerez, ils tâtonneront. — *Futur ant.* J'aurai tâtonné, etc. — *Condit. prés.* Je tâtonnerais, tu tâtonnerais, il tâtonnerait, nous tâtonnerions, vous tâtonneriez, ils tâtonneraient. — *Passé.* J'aurais tâtonné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse tâtonné, etc. — *Impératif prés.* Tâtonne, tâtonnons, tâtonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez tâtonné. — *Subj. prés.* Que je tâtonne, que tu tâtonnes, qu'il tâtonne, que nous tâtonnions, que vous tâtonniez, qu'ils tâtonnent. — *Imp.* Que je tâtonnasse, que tu tâtonnasses, qu'il tâtonnât, que nous tâtonnassions, que vous tâtonnassiez, qu'ils tâtonnassent. — *Passé.* Que j'aie tâtonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse tâtonné, etc. — *Inf. prés.* Tâtonner. — *Passé.* Avoir tâtonné. — *Part. prés.* Tâtonnant (invar.). — *Passé.* Tâtonné (invar.). — *Passé comp.* Ayant tâtonné.

TATOUER, v. a., 1re conj. (*Tatoué*), se dit de l'usage pratiqué par quelques peuples, lequel consiste dans un bariolage fait sur le corps au moyen de piqûres profondes. *Les sauvages de l'Amérique* tatouent *leur corps et leur visage.* — *Ind. prés.* Je tatoue, tu tatoues, il tatoue, nous tatouons, vous tatouez, ils tatouent. — *Imparf.* Je tatouais, tu tatouais, il tatouait, nous tatouions, vous tatouiez, ils tatouaient. — *Passé défini.* Je tatouai, tu tatouas, il tatoua, nous tatouâmes, vous tatouâtes, ils tatouèrent. — *Passé ind.* J'ai tatoué, etc. — *Passé antér.* J'eus tatoué, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais tatoué, etc. — *Futur.* Je tatouerai, tu tatoueras, il tatouera, nous tatouerons, vous tatouerez, ils tatoueront. — *Futur ant.* J'aurai tatoué, etc. — *Condit. prés.* Je tatouerais, tu tatouerais, il tatouerait, nous tatouerions, vous tatoueriez, ils tatoueraient. — *Passé.* J'aurais tatoué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse tatoué, etc. — *Impérat. prés.* Tatoue, tatouons, tatouez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez tatoué. — *Subj. prés.* Que je tatoue, que tu tatoues, qu'il tatoue, que nous tatouions, que

vous tatouiez, qu'ils tatouent. — *Imparf.* Que je tatouasse, que tu tatouasses, qu'il tatouât, que nous tatouassions, que vous tatouassiez, qu'ils tatouassent. — *Passé.* Que j'aie tatoué, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse tatoué, etc. — *Inf. prés.* Tatouer. — *Passé.* Avoir tatoué. — *Part. prés.* Tatouant (invar.). — *Passé.* Tatoué, tatouée, tatoués, tatouées. — *Passé comp.* Ayant tatoué. — S'emploie avec le pronom personnel : *se tatouer. Certaines tribus arabes* se tatouent. *Les femmes mores* se tatouent *le visage.* Il se joint aussi au verbe faire, *se faire tatouer. La plupart des soldats* se font tatouer. — Passif : *Être tatoué.* Le participe régit *par.*

TAUROBOLISER, v. n., 1re conj. (*Taurobolizé*), sacrifier aux Dieux un taureau. Ce verbe qui a été employé par Voltaire, n'est guère usité maintenant qu'en parlant des sacrifices expiatoires pratiqués dans les derniers siècles du paganisme. *Les Grecs et les Romains* taurobolisaient *en l'honneur de Cybèle.*

TAVELER, v. a., 1re conj. (*Tavelé*), moucheter, tacheter, s'emploie en terme de peinture lorsqu'un artiste représente les taches de moucheture de la peau de certains animaux. Taveler *la peau d'un tigre, d'un léopard, d'une panthère. Ce peintre n'a pas encore achevé de* taveler *comme il veut la peau du tigre.* La lettre *l* se double devant un *e* muet. — *Indic. prés.* Je tavelle, tu tavelles, il tavelle, nous tavelons, vous tavelez, ils tavellent. — *Imp.* Je tavelais, tu tavelais, il tavelait, nous tavelions, vous taveliez, ils tavelaient. — *Passé déf.* Je tavelai, tu tavelas, il tavela, nous tavelâmes, vous tavelâtes, ils tavelèrent. — *Passé ind.* J'ai tavelé, etc. — *Passé ant.* J'eus tavelé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais tavelé, etc. — *Futur.* Je tavellerai, tu tavelleras, il tavellera, nous tavellerons, vous tavellerez, ils tavelleront. — *Futur ant.* J'aurai tavelé, etc. — *Condit. prés.* Je tavellerais, tu tavellerais, il tavellerait, nous tavellerions, vous tavelleriez, ils tavelleraient. — *Passé.* J'aurais tavelé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse tavelé, etc. — *Impérat. prés.* Tavelle, tavelons, tavelez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez tavelé. — *Subj. prés.* Que je tavelle, que tu tavelles, qu'il tavelle, que nous tavelions, que vous taveliez, qu'ils tavellent. — *Imparf.* Que je tavelasse, que tu tavelasses, qu'il tavelât, que nous tavelassions, que vous tavelassiez, qu'ils tavelassent. — *Passé.* Que j'aie tavelé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse tavelé, etc. — *Infin. prés.* Taveler. — *Passé.* Avoir tavelé. — *Part. prés.* Tavelant (invar.). — *Passé.* Tavelé, tavelée, tavelés, tavelées. *Serpent* tavelé, *panthère* tavelée. On dit aussi au figuré, *visage* tavelé. *Cet homme a le visage tout* tavelé. (Académie). — *Passé comp.* Ayant tavelé. — Se conjugue avec le pronom personnel en parlant de l'animal même : *Se taveler. La peau de cet animal commence à* se taveler. (Acad.). — Passif : *Être tavelé.* Le participe régit *par. La peau de ce léopard a été* tavelée *admirablement* par *ce peintre d'animaux.*

TAXER, v. a., 1re conj. (*Takcé*), régler le prix des denrées. Taxer *le pain.* — Régler les frais de justice à la charge de la partie condamnée. Taxer *les dépens d'un procès.* — Imposer une taxe. Taxer *l'industrie. On a* taxé *la commune à tant.* (Acad.). — Accuser d'avarice, de lâcheté. *Nous sommes enclins à* taxer *les autres de nos propres défauts.* — On dit dans le style familier. *Je ne* taxe *personne,* pour exprimer qu'on ne fait tomber sur personne nommément l'accusation dont il s'agit. — *Indic. prés.* Je taxe, tu taxes, il taxe, nous taxons, vous taxez, ils taxent. — *Imparf.* Je taxais, tu taxais, il taxait, nous taxions, vous taxiez, ils taxaient. — *Passé déf.* Je taxai, tu taxas, il taxa, nous taxâmes, vous taxâtes, ils taxèrent. — *Passé indéf.* J'ai taxé, etc. — *Passé ant.* J'eus taxé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais taxé, etc. — *Futur.* Je taxerai, tu taxeras, il taxera, nous taxerons, vous taxerez, ils taxeront. — *Futur ant.* J'aurai taxé, etc. — *Cond. prés.* Je taxerais, tu taxerais, il taxerait, nous taxerions, vous taxeriez, ils taxeraient. — *Passé.* J'aurais taxé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse taxé, etc. — *Impér. prés.* Taxe, taxons, taxez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez taxé. — *Subj. prés.* Que je taxe, que tu taxes, qu'il taxe, que nous taxions, que vous taxiez, qu'ils taxent. — *Imparf.* Que je taxasse, que tu taxasses, qu'il taxât, que nous taxassions, que vous taxassiez, qu'ils taxassent. — *Passé.* Que j'aie taxé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse taxé, etc. — *Infin. prés.* Taxer. — *Passé.* Avoir taxé. — *Part. prés.* Taxant (invar.). — *Passé.* Taxé, taxée, taxés, taxées. — *Passé comp.* Ayant taxé. — Se conjugue pronom. et réciproq. : *se taxer,* fixer une somme qu'on s'engage à donner. *Tous ses amis* se taxèrent *pour le tirer de*

prison. (Acad.). *Ces jeunes gens s'étaient taxés de lâcheté et voulaient que le sang lavât leur honneur.* — Passif : *Être taxé.* Le part. régit *de* et *par*.

TEINDRE, v. a. et irr., 4e conj. (*Tindre*): faire prendre à quelque chose une couleur différente de celle qu'elle avait. Teindre *du fil, de la laine, en bleu, en rouge et jaune, etc.* — Colorer. *Les mûres* teignent *les mains, le linge.* (Acad.). — Au figuré. *Après la bataille, la rivière était* teinte *de sang.* — *Indic. prés.* Je teins, tu teins, il teint, nous teignons, vous teignez, ils teignent.—*Imparf.* Je teignais, tu teignais, il teignait, nous teignions, vous teigniez, ils teignaient. — *Passé défin.* Je teignis, tu teignis, il teignit, nous teignîmes, vous teignîtes, ils teignirent.— *Passé indéf.* J'ai teint, etc. — *Passé antér.* J'eus teint, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais teint, etc.—*Futur.* Je teindrai, tu teindras, il teindra, nous teindrons, vous teindrez, ils teindront.— *Futur ant.* J'aurai teint, etc. — *Condit. prés.* Je teindrais, tu teindrais, il teindrait, nous teindrions, vous teindriez, ils teindraient. — *Passé.* J'aurais teint, etc. —*On dit aussi* : J'eusse teint, etc.— *Imp. prés.* Teins, teignons, teignez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez teint. — *Subj. prés.* Que je teigne, que tu teignes, qu'il teigne, que nous teignions, que vous teigniez, qu'ils teignent. — *Imparfait.* Que je teignisse, que tu teignisses, qu'il teignît, que nous teignissions, que vous teignissiez, qu'ils teignissent. — *Passé.* Que j'aie teint, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse teint, etc. —*Infin. prés.* Teindre. — *Passé.* Avoir teint. — *Part. prés.* Teignant (invar.). — *Passé.* Teint, teinte, teints, teintes. *Ses mains sont* teintes *de sang.* — On dit au figuré, d'un homme qui a ordonné des meurtres, *qu'il est encore* teint *du sang des malheureux.* — *Passé comp.* Ayant teint. — S'emploie avec le pronom personnel au propre et au figuré : *se teindre*, et signifie prendre, recevoir une teinture. (Omiss. de l'Acad.). *Le drap* se teint *en laine ou en pièce.* — Au figuré. *L'esprit de l'enfant* se teint *de couleurs ineffaçables.* — Pronom. *Il est plus facile de* se teindre *d'une infinité de connaissances, que de se bien pénétrer d'un petit nombre.* (Boiste).—Réciproq. *Ils* se teignirent *mutuellement le visage pour se déguiser.* — Passif : *Etre teint.* Le participe régit *de, en* et *par*. *Quel respect les chrétiens n'avaient-ils pas pour des lieux* teints *du sang des martyrs.* (Massillon). *Cette étoffe* teinte *en vert trop foncé* par *le teinturier que vous m'avez indiqué.*

TÉMOIGNER, v. a. et n., 1re conj. (*Témoagné*), marquer, faire connaître ses sentiments. Il se prend en bonne ou mauvaise part. Témoigner *de la joie, de l'amitié, de l'amour, de l'estime, etc.* Témoigner *de la douleur, de l'inquiétude, du ressentiment, de la haine, du mépris, etc.* — Il s'emploie aussi avec la conjonction *que* et est presque toujours modifié par un adverbe ou une locution adverbiale. *Il lui* témoigna *ouvertement qu'il n'était pas satisfait de la conduite qu'il avait tenue à son égard. Je vous ai* témoigné *en secret que j'avais lieu d'être mécontent de votre fils, c'est à vous maintenant de lui rappeler ses devoirs envers moi. Il lui* témoigna *publiquement qu'il attachait un grand prix à son estime.* — Faire connaître ce qu'on sait. Témoigner *la vérité.* — Neutral. il signifie porter témoignage, servir de témoin. Témoigner *en justice contre quelqu'un.* — *Indic. prés.* Je témoigne, tu témoignes, il témoigne, nous témoignons, vous témoignez, ils témoignent. — *Imp.* Je témoignais, tu témoignais, il témoignait, nous témoignions, vous témoigniez, ils témoignaient. — *Passé déf.* Je témoignai, tu témoignas, il témoigna, nous témoignâmes, vous témoignâtes, ils témoignèrent. — *Passé ind.* J'ai témoigné, etc. — *Passé antér.* J'eus témoigné, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais temoigné, etc. — *Futur.* Je témoignerai, tu témoigneras, il témoignera, nous témoignerons, vous témoignerez, ils témoigneront. — *Futur ant.* J'aurai témoigné, etc. — *Cond. prés.* Je témoignerais, tu témoignerais, il témoignerait, nous témoignerions, vous témoigneriez, ils témoigneraient.—*Passé.* J'aurais témoigné, etc.—*On dit aussi :* J'eusse témoigné, etc. — *Impératif prés.* Témoigne, témoignons, témoignez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez témoigné. — *Subj. prés.* Que je témoigne, que tu témoignes, qu'il témoigne, que nous témoignions, que vous témoigniez, qu'ils témoignent.—*Imp.* Que je témoignasse, que tu témoignasses, qu'il témoignât, que nous témoignassions, que vous témoignassiez, qu'ils témoignassent — *Passé.* Que j'aie témoigné, etc.— *Plus-que-parfait.* Que j'eusse témoigné, etc. — *Infin. prés.* Témoigner. — *Passé.* Avoir témoigné. — *Part. présent.* Témoignant (invar.). — *Passé.* Témoigné, témoignée,

témoignés, témoignées. — *Passé comp.* Ayant témoigné. — Se conjugue avec le pronom personnel comme verbe pronom. et réciproq. : *Se témoigner.* (Omission de l'Académie). *Ils* se témoignèrent *une grande joie en s'abordant. Ils n'ont jamais cessé de se témoigner une estime mutuelle.* — Passif : *être témoigné.* Le participe régit *par.*

TEMPÉRER, v. a., 1re conj. (*Tanpéré*), modérer, adoucir, calmer : Tempérer *la chaleur*, tempérer *l'aigre par le doux* (Acad.). — Au fig. Tempérer *sa bile*, réprimer sa colère. — *St-Louis* tempérait *l'éclat de la royauté par un air de bonté et de simplicité chrétienne* (Fléch.). Tempérer *la convoitise, les afflictions* (Id.). — *Indic. prés.* Je tempère, tu tempères, il tempère, nous tempérons, vous tempérez, ils tempèrent. — *Imparf.* Je tempérais, tu tempérais, il tempérait, nous tempérions, vous tempériez, ils tempéraient. — *Passé déf.* Je tempérai, tu tempéras, il tempéra, nous tempérâmes, vous tempérâtes, ils tempérèrent. — *Passé indéfini.* J'ai tempéré, etc. — *Passé ant.* J'eus tempéré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais tempéré, etc; —*Futur.* Je tempèrerai, tu tempèreras, il tempèrera, nous tempèrerons, vous tempèrerez, ils tempèreront. — *Futur antér.* J'aurai tempéré, etc. — *Cond. prés.* Je tempèrerais, tu tempèrerais, il tempèrerait, nous tempèrerions, vous tempèreriez, ils tempèreraient. — *Passé.* J'aurais tempéré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse tempéré, etc. —*Impér. prés.* Tempère, tempérons, tempérez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez tempéré. — *Subj. prés.* Que je tempère, que tu tempères, qu'il tempère, que nous tempérions, que vous tempériez, qu'ils tempèrent. —*Imparf.* Que je tempérasse, que tu tempérasses, qu'il tempérât, que nous tempérassions, que vous tempérassiez, qu'ils tempérassent. — *Passé.* Que j'aie tempéré, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse tempéré, etc. —*Infin. prés.* Tempérer. —*Passé.* Avoir tempéré. — *Part. prés.* Tempérant (var.). *Poudre* tempérante. Il signifie souvent qui a la vertu de tempérance : *Homme* tempérant. Il est aussi substantif : *Faire usage des* tempérants. — *Passé.* Tempéré, tempérée, tempérés, tempérées. *Air, climat, zone* tempérés. Il se dit aussi en parlant des personnes. *C'est un homme* tempéré. *C'est un esprit* tempéré (Acad.). Il est également usité en terme de rhétorique. *Genre, style*, tempéré. *Eloquence* tempérée. Il se prend quelquefois substantivement et désigne le dégré mitoyen entre le genre simple et le genre sublime. *Cet orateur ne s'élève guère au-dessus du* tempéré. Il s'emploie encore en parlant du baromètre et du thermomètre. *Le thermomètre est au* tempéré.— *Passé comp.* Ayant tempéré. — Se conjugue avec le pronom pers. : *Se temporiser. Le mal* se tempère *par le bien. Ce qu'ils avaient d'excessif,* s'est tempéré (Buffon). (Omis. de l'Acad.). — Passif : *Etre tempéré.* Le participe régit *de. Sévérité* tempérée de *douceur* (Acad.).

TEMPÊTER, v. n. et impers. 1re conj. (*Tanpêté*), faire du bruit, du vacarme : *Il ne fait que crier et* tempêter. On dit familièrement tempêter *contre quelqu'un.* Il s'emploie avec divers adverbes. Tempêter *pour rien, à propos de rien.* Tempêter *sur la moindre difficulté, sur un léger retard* (Acad.). Il est aussi verbe impersonnel *Il* tempête, il s'élève une tempête (peu usité).— *Indic. prés.* Il tempête, ils tempêtent. — *Imparf.* Il tempêtait, ils tempêtaient. —*Passé déf.* Il tempêta, ils tempêtèrent. — *Passé ind.* Il a tempêté, ils ont tempêté. — *Passé ant.* Il eut tempêté, ils eurent tempêté. — *Plus-que-parf.* Il avait tempêté, ils avaient tempêté. — *Futur.* Il tempêtera, ils tempêteront.—*Futur ant.* Il aura tempêté, ils auront tempêté. — *Cond. prés.* Il tempêterait, ils tempêteraient. — *Passé.* Il aurait tempêté, ils auraient tempêté. — *On dit aussi* : Il eût tempêté, ils eussent tempêté. — *Point d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il tempête, qu'ils tempêtent.—*Imparf.* Qu'il tempêtât, qu'ils tempêtassent. — *Passé.* Qu'il ait tempêté, qu'ils aient tempêté, —*Plus-que-parf.* Qu'il eût tempêté, qu'ils eussent tempêté. — *Infi. prés.* Tempêter. — *Passé.* Avoir tempêté. — *Part. prés.* Tempêtant (invar.). — *Passé.* Tempêté (invar.). —*Passé comp.* Ayant tempêté.

TEMPORISER, v. n., 1re conj. (*Tanporizé*), différer, attendre un temps plus favorable, gagner du temps : *Ne vous hâtez pas il est bon de* temporiser *Il y a un an qu'il* temporise (Acad.). — *Ind. prés.* Je temporise, tu temporises, il temporise, nous temporisons, vous temporisez, ils temporisent. — *Imp.* Je temporisais, tu temporisais, il temporisait, nous temporisions, vous temporisiez, ils tempori-

saient. — *Passé déf.* Je temporisai, tu temporisas, il temporisa, nous temporisâmes, vous temporisâtes, ils temporisèrent.—*Passé indéf.* J'ai temporisé, etc. — *Passé antér.* J'eus temporisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais temporisé, etc. — *Futur.* Je temporiserai, tu temporiseras, il temporisera, nous temporiserons, vous temporiserez, ils temporiseront. — *Futur antér.* J'aurai temporisé, etc. — *Cond. prés.* Je temporiserais, tu temporiserais, il temporiserait, nous temporiserions vous temporiseriez, ils temporiseraient. — *Passé.* J'aurais temporisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse temporisé, etc. — *Impér. présent.* Temporise, temporisons, temporisez. —*Passé.* Aie, ayons ayez temporisé. — *Subj. prés.* Que je temporise, que tu temporises, qu'il temporise, que nous temporisions, que vous temporisiez, qu'ils temporisent. — *Imparfait.* Que je temporisasse, que tu temporisasses, qu'il temporisât, que nous temporisassions, que vous temporisassiez, qu'ils temporisassent. — *Passé.* Que j'aie temporisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse temporisé, etc. — *Infinitif présent.* Temporiser. — *Passé.* Avoir temporisé.— *Part. prés.* Temporisant (invar.).—*Passé.* (inv.). — *Passé composé.* Ayant temporisé.

TENAILLER, v. a., 1[re] conj. (*Tena-ié*), tourmenter un criminel avec des tenailles. *On* tenaillait *autrefois les criminels de lèse-majesté au premier chef.* — Au figuré. *Cet homme m'a* tenaillé *pendant huit jours pour que je lui prête cinquante francs.*—*Indic. prés.* Je tenaille, tu tenailles, il tenaille, nous tenaillons, vous tenaillez, ils tenaillent. — *Imparf.* Je tenaillais, tu tenaillais, il tenaillait, nous tenaillions, vous tenailliez, ils tenaillaient.—*Passé déf.* Je tenaillai, tu tenaillas, il tenailla, nous tenaillâmes, vous tenaillâtes, ils tenaillèrent.—*Passé indéf.* J'ai tenaillé, etc.—*Passé antér.* J'eus tenaillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais tenaillé, etc. — *Futur.* Je tenaillerai, tu tenailleras, il tenaillera, nous tenaillerons, vous tenaillerez, ils tenailleront. — *Futur antér.* J'aurai tenaillé, etc. — *Condit. prés.* Je tenaillerais, tu tenaillerais, il tenaillerait, nous tenaillerions, vous tenailleriez, ils tenailleraient. — *Passé.* J'aurais tenaillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse tenaillé, etc. — *Impér. prés.* Tenaille, tenaillons, tenaillez. — *Passé* Aie, ayons, ayez tenaillé.—*Subj. prés.* Que je tenaille, que tu tenailles, qu'il tenaille, que nous tenaillions, que vous tenailliez, qu'ils tenaillent.—*Imparf.* Que je tenaillasse, que tu tenaillasses, qu'il tenaillât, que nous tenaillassions, que vous tenaillassiez, qu'ils tenaillassent. —*Passé.* Que j'aie tenaillé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse tenaillé, etc. — *Infinitif prés.* tenailler. — *Passé.* Avoir tenaillé.—*Part. prés.* Tenaillant (invar.). —*Passé.* Tenaillé, tenaillée, tenaillés, tenaillées. — *Passé comp.* Ayant tenaillé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se tenailler.* On trouve dans Boiste l'exemple suivant où ce verbe est employé avec le pronom personnel dans un sens figuré. *Les amants d'humeur fantasque* se tenaillent *tant que leur passion dure.*

TENDRE, v. a., 4[e] conj. (*Tandre*), bander. Tendre *une corde, un arc.* Tendre *les ressorts d'une âme trop faible.*—Préparer. *Malgré tous les pièges qu'on* tendit *à sa pureté, saint Louis conserva l'innocence de son baptême* (Fléchier). — Tendre *des filets aux oiseaux;* et puis absolument : Tendre *aux oiseaux.*—Tapisser. Tendre *un appartement de velours* (Acad.); et puis absolument : *La coutume est ce jour-là de* tendre *partout* (Id.).— Présenter. Tendre *les bras à quelqu'un.*

Et moi je lui *tendais* les mains pour l'embrasser.
Racine.

— Se montrer prêt à recevoir. *Argos nous* tend *les bras* (Id.). — Il est aussi verbe neutre et signifie aller, aboutir. *Où* tend *ce chemin?* — Au figuré. *La fausse gloire ne le tentait pas, tout chez lui* tendait *au vrai et au grand* (Bossuet).— — *Indic. présent.* Je tends, tu tends, il tend, nous tendons, vous tendez, ils tendent. — *Imparf.* Je tendais, tu tendais, il tendait, nous tendions, vous tendiez, ils tendaient. — *Passé défini.* Je tendis, tu tendis, il tendit, nous tendîmes, vous tendîtes, ils tendirent.—*Passé indéf.* J'ai tendu, etc. —*Passé antér.* J'eus tendu, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais tendu, etc. —*Futur.* Je tendrai, tu tendras, il tendra, nous tendrons, vous tendrez, ils tendront. — *Futur antér.* J'aurai tendu, etc. — *Condit. prés.* Je tendrais, tu tendrais, il tendrait, nous tendrions, vous tendriez, ils tendraient. — *Passé.* J'aurais tendu, etc. —*On dit aussi :* J'eusse tendu, etc.—*Impérat. prés.* Tends, tendons, tendez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez tendu. — *Subj. prés.* Que je tende, que

tu tendes, qu'il tende, que nous tendions, que vous tendiez, qu'ils tendent.—*Imparf.* Que je tendisse, que tu tendisses, qu'il tendît, que nous tendissions, que vous tendissiez, qu'ils tendissent.—*Passé.* Que j'aie tendu, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse tendu, etc. — *Infin. prés.* Tendre. — *Passé.* Avoir tendu. — *Part. prés.* Tendant (invar.). — *Passé.* Tendu, tendue, tendus, tendues. — *Passé comp.* Ayant tendu.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se tendre* (Omiss. de l'Acad.). — Passif : *Etre tendu.* Le participe régit *de* et *par*. *Eglise* tendue de *noir*. Par *qui cet arc a-t-il été* tendu?

TENIR, v. a. et irr., 2e conj. (*Tenir*), avoir à la main, entre les mains. Tenir *un livre, une épée. Dieu pour le juger* tient *déjà sa balance*. (Racine). — Posséder. Tenir *une maison à loyer*. — Occuper. Tenir *le premier rang. Vous* tenez *trop de place*. — Garder. *On le* tient *en prison, en charte privée*. (Acad.). — Par extension. *L'exercice* tient *dispos*. — Remplir. Tenir *sa parole, un serment*.—Entretenir. Tenir *les choses en bon état*. — Contenir. *Cette bouteille* tient *une pinte*. — Au figuré. *Il ne peut* tenir *sa langue*. —Estimer, croire. *Je* tiens *ces deux opinions là soutenables*. (Acad.).—Diriger. *Le roi* tint *conseil*. (La Fontaine). *Ce professeur* tient *bien sa classe*. — *Tenir de*, signifie 1°, être redevable. *Oui, je* tiens *tout de vous*. (Racine). 2° avoir appris de. *De qui* tenez *vous cette nouvelle?* 3° avoir reçu de sa famille. *Il* tient *cela de sa famille*. — Il s'emploie aussi neutral. Etre contigu. *La forêt* tient *au jardin*. — Etre attaché. *Ce tableau* tient *à un clou. Il ne* tient *plus à la terre*. (Bossuet). — Durer, subsister. *Le marché* tient. — Résister. *Je n'y puis* tenir. — Avoir quelque rapport. *Cette maxime* tient *de la bassesse du proverbe* (Massillon). — Ressembler. *Il* tient *de son père*.—Participer. *Le mulet* tient *de l'âne et du cheval*. (Buffon). — *Tenir à*, être attaché. Tenir *à la vie*. — *Tenir pour*, être partisan. *Il* tient *pour la nouvelle philosophie*. — *Tenir contre*, résister. *Ce vaisseau ne saurait* tenir *contre les vagues* (Académ.). *Nos pleurs ne* tiendront *pas long-temps contre les soins d'Achille*. — *En tenir*, être pris, dupe ou amoureux. *Il en* tient. — *Indic. prés.* Je tiens, tu tiens, il tient, nous tenons, vous tenez, ils tiennent. — *Imp.* Je tenais, tu tenais, il tenait, nous tenions, vous teniez, ils tenaient. — *Passé défin.* Je tins, tu tins, il tint, nous tînmes, vous tîntes, ils tinrent. — *Passé ind.* J'ai tenu, etc. — *Passé ant.* J'eus tenu, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais tenu, etc. — *Futur.* Je tiendrai, tu tiendras, il tiendra, nous tiendrons, vous tiendrez, ils tiendront. — *Futur antér.* J'aurai tenu, etc. — *Condit. prés.* Je tiendrais, tu tiendrais, il tiendrait, nous tiendrions, vous tiendriez, ils tiendraient. — *Passé.* J'aurais tenu, etc. — *On dit aussi :* J'eusse tenu, etc. — *Impér. prés.* Tiens, tenons, tenez.— *Pass.* Aie, ayons, ayez tenu. — *Subj. prés.* Que je tienne, que tu tiennes, qu'il tienne, que nous tenions, que vous teniez, qu'ils tiennent. — *Imparf.* Que je tinsse, que tu tinsses, qu'il tînt, que nous tinssions, que vous tinssiez, qu'ils tinssent. — *Pass.* Que j'aie tenu, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse tenu, etc. — *Infin. prés.* Tenir. — *Passé.* Avoir tenu. — *Partic. prés.* Tenant (variable). *Plaids* tenants; *séance* tenante. — *Passé.* Tenu, tenue, tenus, tenues. — *Passé comp.* Ayant tenu. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se tenir. L'assemblée* se tient *en tel endroit*. Il signifie quelquefois s'empêcher. *Il ne peut* se tenir *de parler*. — S'en rapporter. *Je m'en* tiens *à votre décision*. — S'attacher. *Il* se tient *à un arbre*. — Se tenir *à quatre*, se contraindre. — Il s'emploie aussi unipersonnellement. *Il ne* tenait *pas à lui qu'on oubliât ses victoires*. (Mass.). — Passif : *Etre tenu.* Le participe régit *à*, *de*, *en*, *contre*, *pour*, *par*. et *sur*.

TENTER, v. a. 1re conj. (*Tanté*), essayer, éprouver. Tenter *de nouvelles conquêtes*. (Racine). Tenter *la complaisance de quelqu'un*. (Id.). *Il* tente *de le séduire*. (Boileau). — Fam. Tenter *fortune*, hasarder dans l'espoir du succès. — Eprouver. *Dieu* tenta *Abraham*. (Académie). — Tenter *Dieu* signifie lui demander des miracles sans nécessité. — Solliciter au mal. *Le diable* tente *les hommes. L'occasion le* tente. (Académie).—Au figuré. *Tu sais par quels efforts il* tenta *sa vertu*. (Racine).— Donner envie. *La fausse gloire ne le* tenta *pas* (Bossuet). *Ce fruit me* tente. (Académie). — *Indic. prés.* Je tente, tu tentes, il tente, nous tentons, vous tentez, ils tentent. — *Imparf.* Je tentais, tu tentais, il tentait, nous tentions, vous tentiez, ils tentaient. — *Passé déf.* Je tentai, tu tentas, il tenta, nous tentâmes, vous tentâtes, ils tentèrent. — *Passé indéf.* J'ai tenté, etc. —*Passé antér.* J'eus tenté, etc. — *Plus-*

que parf. J'avais tenté, etc. — *Futur.* Je tenterai, tu tenteras, il tentera, nous tenterons, vous tenterez, ils tenteront. — *Futur ant.* J'aurai tenté, etc. — *Condit. prés.* Je tenterais, tu tenterais, il tenterait, nous tenterions, vous tenteriez, ils tenteraient. — *Passé.* J'aurais tenté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse tenté, etc.— *Impér. prés.* Tente, tentons, tentez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez tenté.— *Subj. prés.* Que je tente, que tu tentes, qu'il tente, que nous tentions, que vous tentiez, qu'ils tentent. — *Imparf.* Que je tentasse, que tu tentasses, qu'il tentât, que nous tentassions, que vous tentassiez, qu'ils tentassent. — *Passé.* Que j'aie tenté, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse tenté, etc. — *Infin. prés.* Tenter. — *Passé.* Avoir tenté. — *Participe prés.* Tentant (var.). *Cela est bien* tentant. *L'occasion est bien* tentante. *Mets* tentants. — *Passé.* Tenté, tentée, tentés, tentées. — *Passé comp.* Ayant tenté.—Ne se conjugue pas pronom. — Passif : *Etre tenté.* Le participe régit de et par. *Ève fut* tentée par *le serpent.*

TERCER ou **TERSER**, v. a. 1re conj. (*Tercé*), terme de vigneron, donner un troisième labour aux vignes Tercer *une vigne.* Ce verbe prend une *cédille* sous le *c* quand celui-ci est suivi d'un *a* ou d'un *o*. —*Indic. Prés.* Je terce, tu terces, il terce, nous terçons, vous tercez, ils tercent. — *Imparfait.* Je terçais, tu terçais, il terçait, nous tercions, vous terciez, ils terçaient. — *Passé défi.* Je terçai, tu terças, il terça, nous terçâmes, vous terçâtes, ils tercèrent. — *Passé ind.* J'ai tercé, etc.— *Passé ant.* J'eus tercé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais tercé, etc. —*Futur.* Je tercerai, tu terceras, il tercera, nous tercerons, vous tercerez, ils terceront. — *Condit. prés.* Je tercerais, tu tercerais, il tercerait, nous tercerions, vous terceriez, ils terceraient. — *Passé.* J'aurais tercé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse tercé, etc.— *Impér. prés.* Terce, terçons, tercez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez tercé. — *Subj. prés.* Que je terce, que tu terces, qu'il terce, que nous tercions, que vous terciez, qu'ils tercent. — *Imparf.* Que je terçasse, que tu terçasses, qu'il terçât, que nous terçassions, que vous terçassiez, qu'ils terçassent. — *Passé.* Que j'aie tercé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse tercé, etc. — *Inf. prés.* Tercer.—*Passé.* Avoir tercé. — *Part. prés.* Terçant (invar.). — *Pass.* Tercé, tercée, tercés, tercées. — *Passé comp.* Ayant tercé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se tercer.* — Passif : *être tercé.* Le participe régit *par.*

TERGIVERSER, v. n. 1re conj. (*Terjiversé*), chercher des détours, biaiser. *Il a beau* tergiverser, *il n'échappera pas.* (Acad.).— Ce verbe se conjugue sur VERSER. — *Inf. prés.* Tergiverser. — *Passé.* Avoir tergiversé. — *Par. prés.* Tergiversant (invar.). — *Passé.* Tergiversé (inv.). — *Passé comp.* Ayant tergiversé.

TERMINER, v. a. 1re conj. (*Terminé*), borner : *Les montagnes* terminent *l'horison* (Acad.). — Au figuré : *On eût dit qu'un heureux traité allait* terminer *toutes les guerres de l'Europe* (Fléch.). Achever, finir : Terminer *une campagne par une victoire* (Acad.).— Au fig. *Il force à conclure la paix ceux qui croyaient* terminer *la guerre par notre entière défaite* (Fléch.). — *Ind. prés.* Je termine, tu termines, il termine, nous terminons, vous terminez, ils terminent. — *Imparf.* Je terminais, tu terminais, il terminait, nous terminions, vous terminiez, ils terminaient. — *Passé déf.* Je terminai, tu terminas, il termina, nous terminâmes, vous terminâtes, ils terminèrent. — *Passé ind.* J'ai terminé, etc. — *Passé antér.* J'eus terminé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais terminé, etc.—*Futur.* Je terminerai, tu termineras, il terminera, nous terminerons, vous terminerez, ils termineront.— *Futur ant.* J'aurai terminé, etc — *Cond. prés.* Je terminerais, tu terminerais, il terminerait, nous terminerions, vous termineriez, ils termineraient. — *Passé.* J'aurais terminé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse terminé, etc. — *Impér. prés.* Termine, terminons, terminez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez terminé. —*Subj. prés.* Que je termine, que tu termines, qu'il termine, que nous terminions, que vous terminiez, qu'ils terminent.—*Impar* Que je terminasse, que tu terminasses, qu'il terminât, que nous terminassions, que vous terminassiez, qu'ils terminassent. —*Passé.* Que j'aie terminé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse terminé, etc. — *Infi. prés.* Terminer. — *Passe.* Avoir terminé. — *Part. prés.* Terminant (inv). — *Passé.* Terminé (var.). — *Passé comp.* Ayant terminé. — Se conj. avec le pron. pers. *Se terminer. Tout cela s'est heureusement* terminé (Acad.). — En prrlant des mots : avoir telle ou telle desinence. *Il y a des mots qui* se terminent *en eur*

et en ault. — Passif. *Etre terminé.* Le part. régit *en* et *par.*

TERNIR, v. a., 2e conj. (*Ternir*), rendre terne, obscur; ôter le lustre, l'éclat. *L'haleine* ternit *la glace d'un miroir* (Académie). — Au fig. *Une pâleur affreuse* ternit *ses joues* (Volt.). *Lhumeur de Soliman* ternit-*il sa mémoire* (Racine). — *Ind. prés.* Je ternis, tu ternis, il ternit, nous ternissons, vous ternissez, ils ternissent. — *Imp.* Je ternissais, tu ternissais, il ternissait, nous ternissions, vous ternissiez, ils ternissaient. — *Passé déf.* Je ternis, tu ternis, il ternit, nous ternîmes, vous ternîtes, ils ternirent. — *Passé ind.* J'ai terni, etc. — *Passé antér.* J'eus terni, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais terni, etc. — *Futur.* Je ternirai, tu terniras, il ternira, nous ternirons, vous ternirez, ils terniront. —*Futur ant.* J'aurai terni, etc.—*Cond. prés.* Je ternirais, tu ternirais, il ternirait, nous ternirions, vous terniriez, ils terniraient. — *Passé.* J'aurais terni, etc.— *On dit aussi* : J'eusse terni, etc. — *Impér. prés.* Ternis, ternissons, ternissez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez terni. —*Subj. prés.* Que je ternisse, que tu ternisses, qu'il ternisse, que nous ternissions, que vous ternissiez, qu'ils ternissent. — *Imparfait.* Que je ternisse, que tu ternisses, qu'il ternît, que nous ternissions, que vous ternissiez, qu'ils ternissent. — *Passé.* Que j'aie terni, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse terni, etc. — *Infinit. prés.* Ternir.—*Passé.* Avoir terni. —*Part. prés.* Ternissant (invar.).—*Passé.* Terni, ternie, ternis, ternies. — *Passé comp.* Ayant terni. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se ternir. Son teint* se ternit. *Sa réputation commence à* se ternir (Acad.). — Passif : *Etre terni.* Le participe régit *par.*

TERRAGER, v. a. 1re conj. (*Téragé*), terme de féodal.; opérer, lever le terrage. — En t. de raffin. préparer, exécuter l'opération par laquelle on enlève le sirop du sucre. Pour conserver au *g* la prononciation douce du *j* on met un *e* après le *g* toutes les fois qu'il est suivi d'un *a* ou d'un *o*. *Nous terrageons, il terrageait.* Voir pour la conj. le verbe RAGER. — *Infi. prés.* Terrager. — *Passé.* Avoir terragé. — *Part. prés.* Terrageant (invar). — *Passé.* Terragé (var,). — *Passé comp,* Ayant terragé.

TERRASSER, v. a., 1re conj. (*Tèracé*), [mettre] un amas de terre derrière un mur pour le fortifier. *On a fait* terrasser *cette muraille* (Acad.). — Jeter de force par terre. *Ils se prirent au collet, mais l'un eut bientôt* terrassé *l'autre* (Id.).—Au figuré, abattre, faire perdre le courage. *Cette nouvelle l'a* terrassé (Acad.).—Terrasser *quelqu'un à force de raisons*, convaincre par des raisons sans réplique. — *Indic. prés.* Je terrasse, tu terrasses, il terrasse, nous terrassons, vous terrassez, ils terrassent.— *Imparf.* Je terrassais, tu terrassais, il terrassait, nous terrassions, vous terrassiez, ils terrassaient.—*Passé déf.* Je terrassai, tu terrassas, il terrassa, nous terrassâmes, vous terrassâtes, ils terrassèrent.—*Passé indéf.* J'ai terrassé, etc.—*Passé antér.* J'eus terrassé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais terrassé, etc. — *Futur.* Je terrasserai, tu terrasseras, il terrassera, nous terrasserons, vous terrasserez, ils terrasseront.—*Cond. prés.* Je terrasserais, tu terrasserais, il terrasserait, nous terrasserions, vous terrasseriez, ils terrasseraient. — *Passé.* J'aurais terrassé, etc.—*On dit aussi* : J'eusse terrassé, etc. — *Impér. prés.* Terrasse, terrassons, terrassez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez terrassé. — *Subj. prés.* Que je terrasse, que tu terrasses, qu'il terrasse, que nous terrassions, que vous terrassiez, qu'ils terrassent. — *Imparf.* Que je terrassasse, que tu terrassasses, qu'il terrassât, que nous terrassassions, que vous terrassassiez, qu'ils terrassassent.—*Passé.* Que j'aie terrassé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse terrassé, etc. — *Infin. prés:* Terrasser. — *Passé.* Avoir terrassé. — *Part. prés.* Terrassant (invar.).—*Passé.* Terrassé, terrassée, terrassés, terrassées. — *Passé comp.* Ayant terrassé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se terrasser.* Il signifie se couvrir, se fortifier par des ouvrages de terre (Omission de l'Acad.).—Passif : *Etre terrassé.* Le participe régit *par.*

TERRER (*se*), v. pron., 1re conj. (*Cetèré*), se cacher sous terre, en parlant de certains animaux. *Ce lapin, ce renard* s'est terré *quand il s'est vu poursuivi* (Acad.).—Neutral. *Le lapin* terre, *le lièvre ne* terre *pas* (Id.).—Terme de guerre, se mettre à couvert du feu de l'ennemi par des travaux de terre. *Nous nous* terrâmes *promptement contre les batteries de la place* (Id.). — *Indic. prés.* Je me terre, tu te terres, il se terre, nous nous terrons, vous vous terrez ils se terrent.

—*Imparf.* Je me terrais, tu te terrais, il se terrait, nous nous terrions, vous vous terriez, ils se terraient.—*Passé déf.* Je me terrai, tu te terras, il se terra, nous nous terrâmes, vous vous terrâtes, ils se terrèrent.—*Passé ind.* Je me suis, tu t'es, il s'est terré, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont terrés.—*Passé ant.* Je me fus, tu te fus, il se fut terré, nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent terrés. — *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était terré, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient terrés. — *Futur.* Je me terrerai, tu te terreras, il se terrera, nous nous terrerons, vous vous terrerez, ils se terreront. — *Futur ant.* Je me serai, tu te seras, il se sera terré, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront terrés.—*Cond. prés.* Je me terrerais, tu te terrerais, il se terrerait, nous nous terrerions, vous vous terreriez, ils se terreraient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait terré, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient terrés.—*On dit aussi :* Je me fusse, tu te fusses, il se fût terré, nous nous fussiosn, vous vous fussiez, ils se fussent terrés. — *Impérat. prés.* Terre-toi, terrons-nous, terrez-vous.—*Passé.* Sois-toi, soyons-nous, soyez-vous terrés. —*Subj. prés.* Que je me terre, que tu te terres, qu'il se terre, que nous nous terrions, que vous vous terriez, qu'ils se terrent. — *Imparf.* Que je me terrasse, que tu te terrasses, qu'il se terrât, que nous nous terrassions, que vous vous terrassiez, qu'ils se terrassent.—*Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit terré, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient terrés.—*Plus-que-parf.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût terré, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent terrés.—*Infin. prés.* Se terrer.—*Passé.* S'être terré. — *Part. prés.* Se terrant (invar.). — *Passé.* Terré, terrée, terrés, terrées.— *Passé comp.* S'étant terré.— Se conjugue activement et signifie garnir de nouvelles terres. Terrer *un arbre, une vigne, un pied d'œillet.* — Terrer *une étoffe*, la glaiser. — Terrer *du sucre*, le blanchir au moyen d'une terre grasse.— Passif · *Etre terré.*

TERRIFIER, v. a., 1re conj. (*Térifié*), remplir de terreur, frapper d'épouvante. *La vue de ce spectre le* terrifia. — Ce verbe prend deux *i* aux premières et secondes personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. *Indic. prés.* Je terrifie, tu terrifies, il terrifie, nous terrifions, vous terrifiez, ils terrifient. — *Imparf.* Je terrifiais, tu terrifiais, il terrifiait, nous terrifiions, vous terrifiiez, ils terrifiaient. — *Passé déf.* Je terrifiai, tu terrifias, il terrifia, nous terrifiâmes, vous terrifiâtes, ils terrifièrent.—*Passé indéf.* J'ai terrifié, etc. — *Passé ant.* J'eus terrifié, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais terrifié, etc.—*Futur.* Je terrifierai, tu terrifieras, il terrifiera, nous terrifierons, vous terrifierez, ils terrifieront. — *Futur antér.* J'aurai terrifié, etc. — *Condit. prés.* Je terrifierais, tu terrifierais, il terrifierait, nous terrifierions, vous terrifieriez, ils terrifieraient. — *Passé.* J'aurais terrifié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse terrifié, etc.—*Impér. prés.* Terrifie, terrifions, terrifiez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez terrifié.—*Subj. prés.* Que je terrifie, que tu terrifies, qu'il terrifie, que nous terrifiions, que vous terrifiiez, qu'ils terrifient. — *Imparf.* Que je terrifiasse, que tu terrifiasses, qu'il terrifiât, que nous terrifiassions, que vous terrifiassiez, qu'ils terrifiassent. — *Passé.* Que j'aie terrifié, etc.—*Plus-que-parfait.* Que j'eusse terrifié, etc. — *Infin. prés.* Terrifier.—*Passé.* Avoir terrifié.—*Part. prés.* Terrifiant (invar.). — *Passé.* Terrifié, terrifiée, terrifiés, terrifiées.—Peut s'employer avec le pronom personnel : *se terrifier.* — Passif : *Etre terrifie.* Le participe régit *par. Il fut* terrifié par *l'arrivée subite de son père.*

TERRIFIER, v. a., 1re conj. (*Terrifié*), terme de chimie. Convertir en terre. Ce verbe se conjugue sur le précédent.

TERRIR, v. n., 2e conj. (*Térir*). Se dit des tortues qui viennent pondre à terre. *La saison où les tortues* terrissent (Acad.). — Terme de marine, arriver à la vue d'une terre. *Nous* terrîmes *à tel endroit* (Id.). — Il se dit également des poissons qui approchent de terre. — *Indic. prés.* Je terris, tu terris, il territ, nous terrissons, vous terrissez, ils terrissent. — *Imparfait.* Je terrissais, tu terrissais, il terrissait, nous terrissions, vous terrissiez, ils terrissaient. — *Passé déf.* Je terris, tu terris, il territ, nous terrîmes, vous terrîtes, ils terrirent. — *Passé indéf.* J'ai terri, etc. — *Passé antér.* J'eus terri, etc.—*Plus-que-parfait.* J'avais terri, etc. —*Futur.* Je terrirai, tu terriras, il ter-

rira, nous terrirons, vous terrirez, ils terriront.—*Futur ant.* J'aurai terri, etc. — *Condit. prés.* Je terrirais, tu terrirais, il terrirait, nous terririons, vous terririez, ils terriraient. — *Passé.* J'aurais terri, etc. — *On dit aussi* : J'eusse terri, etc. — *Impér. prés.* Terris, terrissons, terrissez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez terri. — *Subj. prés.* Que je terrisse, que tu terrisses, qu'il terrisse, que nous terrissions, que vous terrissiez, qu'ils terrissent. — *Imparf.* Que je terrisse, que tu terrisses, qu'il terrît, que nous terrissions, que vous terrissiez, qu'ils terrissent. — *Passé.* Que j'aie terri, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse terri.—*Infin. prés.* Terrir. — *Passé.* Avoir terri. — *Part. prés.* Terrissant (invar.). — *Passé.* Terri (invar.). — *Passé comp.* Ayant terri.

TERRORIFIER, v. a., 1re conj. (*Tèrrerorifié*), agiter par la terreur, en inspirer, employer la terreur pour porter à.. Ce verbe prend deux *i* aux deux premières personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. — *Ind. prés.* Je terrorifie, tu terrorifies, il terrorifie, nous terrorifions, vous terrorifiez, ils terrorifient. —*Imparf.* Je terrorifiais, tu terrorifiais, il terrorifiait, nous terrorifiions, vous terrorifiiez, ils terrorifiaient. — *Passé déf.* Je terrorifiai, tu terrorifias, il terrorifia, nous terrorifiâmes, vous terrorifiâtes, ils terrorifièrent. — *Passé indéf.* J'ai terrorifié, etc. — *Passé antér.* J'eus terrorifié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais terrorifié, etc. — *Futur.* Je terrorifierai, tu terrorifieras, il terrorifiera, nous terrorifierons, vous terrorifierez, ils terrorifieront. — *Futur ant.* J'aurai terrorifié, etc. — *Cond. prés.* Je terrorifierais, tu terrorifierais, il terrorifierait, nous terrorifierions, vous terrorifieriez, ils terrorifieraient. — *Passé.* J'aurais terrorifié, etc. — *On dit aussi* : J'eusse terrorifié, etc. — *Impér. prés.* Terrorifie, terrorifions, terrorifiez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez terrorifié. — *Subj. prés.* Que je terrorifie, que tu terrorifies, qu'il terrorifie, que nous terrorifiions, que vous terrorifiiez, qu'ils terrorifient. — *Imparf.* Que je terrorifiasse, que tu terrorifiasses, qu'il terrorifiât, que nous terrorifiassions, que vous terrorifiassiez, qu'ils terrorifiassent. — *Passé.* Que j'aie terrorifié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse terrorifié, etc. — *Infin. prés.* Terrorifier. — *Passé.* Avoir terrorifié. — *Part. prés.* Terrorifiant (inv.). — *Passé.* Terrorifié, terrorifiée, terrorifiés, terrorifiées. — *Passé composé.* Ayant terrorifié. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se terrorifier.* — Passif : *Être terrorifié.* Le participe régit *par. Il fut* terrorifié par...

TERRORISER, v. a., 1re conj. (*Tèrerorisé*), établir le système de la terreur. — *Indic. prés.* Je terrorise, tu terrorises, il terrorise, nous terrorisons, vous terrorisez, ils terrorisent. — *Imparf.* Je terrorisais, tu terrorisais, il terrorisait, nous terrorisions, vous terrorisiez, ils terrorisaient. — *Passé déf.* Je terrorisai, tu terrorisas, il terrorisa, nous terrorisâmes, vous terrorisates, ils terrorisèrent. — *Passé indéf.* J'ai terrorisé, etc. — *Passé antér.* J'eus terrorisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais terrorisé, etc. — *Futur.* Je terroriserai, tu terroriseras, il terrorisera, nous terroriserons, vous terroriserez, ils terroriseront. — *Futur ant.* J'aurai terrorisé, etc.—*Condit. prés.* Je terroriserais, tu terroriserais, il terroriserait, nous terroriserions, vous terroriseriez, ils terroriseraient. — *Passé.* J'aurais terrorisé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse terrorisé, etc. — *Impér. prés.* Terrorise, terrorisons, terrorisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez terrorisé. — *Subj. prés.* Que je terrorise, que tu terrorises, qu'il terrorise, que nous terrorisions, que vous terrorisiez, qu'ils terrorisent. — *Imparf.* Que je terrorisasse, que tu terrorisasses, qu'il terrorisât, que nous terrorisassions, que vous terrorisassiez, qu'ils terrorisassent. — — *Passé.* Que j'aie terrorisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse terrorisé, etc. — *Infin. prés.* Terroriser. —*Passé.* Avoir terrorisé. — *Part. prés.* Terrorisant (inv.). — *Passé.* Terrorisé, terrorisée, terrorisés, terrorisées. — *Passé comp.* Ayant terrorisé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se terroriser,* — Passif : *Etre terrorisé.* Le particip e régit *par.*

TESTER, v. a., 1re conjug. (*Tèceté*), faire son testament. *Il est mort sans avoir* testé (Acad.). — *Etre privé de la faculté de* tester (Idem). — *Indic. prés.* Je teste, tu testes, il teste, nous testons, vous testez, ils testent. — *Imparf.* Je testais, tu testais, il testait, nous

testions, vous testiez, ils testaient. — *Passé déf.* Je testai, tu testas, il testa, nous testâmes, vous testâtes, ils testèrent. — *Passé indéf.* J'ai testé, etc. — *Passé antér.* J'eus testé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais testé, etc. — *Futur.* Je testerai, tu testeras, il testera, nous testerons, vous testerez, ils testeront. — *Futur antér.* J'aurai testé, etc. — *Cond. prés.* Je testerais, tu testerais, il testerait, nous testerions, vous testeriez, ils testeraient. — *Passé.* J'aurais testé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse testé, etc. — *Impér. prés.* Teste, testons, testez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez testé. — *Subj. prés.* Que je teste, que tu testes, qu'il teste, que nous testions, que vous testiez, qu'ils testent. — *Imparf.* Que je testasse, que tu testasses, qu'il testât, que nous testassions, que vous testassiez, qu'ils testassent. — *Passé.* Que j'aie testé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse testé, etc. — *Infinitif prés.* Tester. — *Passé.* Avoir testé. — *Part. prés.* Testant (invariable). — *Passé.* Testé, testée, testés, testées.—*Passé comp.* Ayant testé.

TESTONNER, v. a., 1[re] conjug. (*Tècetoné*), peigner les cheveux, les friser. *Il se fit* testonner *par le baigneur* (Ac.). Il vieillit.

> Ces deux veuves en badinant
> En riant, en lui faisant fête,
> L'allaient quelquefois *testonnant,*
> C'est-à-dire, ajustant sa tête.
> La Fontaine.

— *Indic. prés.* Je testonne, tu testonnes, il testonne, nous testonnons, vous testonnez, ils testonnent. — *Imparf.* Je testonnais, tu testonnais, il testonnait, nous testonnions, vous testonniez, ils testonnaient. — *Passé déf.* Je testonnai, tu testonnas, il testonna, nous testonnâmes, vous testonnâtes, ils testonnèrent. — *Passé indéf.* J'ai testonné, etc. — *Passé ant.* J'eus testonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais testonné, etc. — *Futur.* Je testonnerai, tu testonneras, il testonnera, nous testonnerons, vous testonnerez, ils testonneront. — *Futur ant.* J'aurai testonné, etc. — *Cond. présent.* Je testonnerais, tu testonnerais, il testonnerait, nous testonnerions, vous testonneriez, ils testonneraient. — *Passé.* J'aurais testonné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse testonné, etc. — *Impér. prés.* Testonne, testonnons, testonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez testonné. — *Subj. prés.* Que je testonne, que tu testonnes, qu'il testonne, que nous testonnions, que vous testonniez, qu'ils testonnent. — *Imparf.* Que je testonnasse, que tu testonnasses, qu'il testonnât, que nous testonnassions, que vous testonnassiez, qu'ils testonnassent. — *Passé.* Que j'aie testonné, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse testonné, etc. — *Infin. prés.* Testonner. — *Passé.* Avoir testonné. — *Part. prés.* Testonnant (inv.). — *Passé.* Testonné, testonnée, testonnés, testonnées. — *Passé comp.* Ayant testonné. — Passif : *Etre testonné.* Peu usité. Le participe régit *par.*

TÉTER, v. a., 1[re] conj. (*Tété*), sucer le lait de la mamelle d'une femme ou de la femelle de quelque animal. Téter *sa nourrice. Cet enfant a* tété *de mauvais lait.* — Pris absolument. *Il ne* tette *plus* (Acad.). — Ce verbe double le *t*, quand celui-ci est suivi d'un *e* muet — *Indic. prés.* Je tette, tu tettes, il tette, nous tétons, vous tétez, ils tettent.—*Imparf.* Je tétais, tu tétais, il tétait, nous tétions, vous tétiez, ils tétaient. — *Passé défini.* Je tétai, tu tétas, il téta, nous tétâmes, vous tétâtes, ils tétèrent. — *Passé indéf.* J'ai tété, etc.— *Passé antér.* J'eus tété, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais tété, etc.— *Futur.* Je tetterai, tu tetteras, il tettera, nous tetterons, vous tetterez, ils tetteront. — *Futur antér.* J'aurai tété, etc. — *Cond. prés.* Je tetterais, tu tetterais, il tetterait, nous tetterions, vous tetteriez, ils tetteraient. — *Passé.* J'aurais tété, etc. — *On dit aussi.* J'eusse tété, etc.— *Impér. prés.* Tette, tétons, tétez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez tété.—*Subj. prés.* Que je tette, que tu tettes, qu'il tette, que nous tétions, que vous tétiez, qu'ils tettent.—*Imparf.* Que je tétasse, que tu tétasses, qu'il tétât, que nous tétassions, que vous tétassiez, qu'ils tétassent. — *Passé.* Que j'aie tété, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse tété, etc.—*Infin. prés.* Téter. — *Passé.* Avoir tété. — *Part. prés.* Tétant (invar.).—*Passé.* Tété, tétée, tétés, tétées. — *Passé comp.* Ayant tété. — Ne se conjugue point pronominalement. — Passif : *Être tété.* Le participe régit *par.*

THÉORISER, v. a. et n., 1[re] conjug. (*Théorizé*), établir une théorie (mot nouveau).—*Indic. prés.* Je théorise, tu théorises, il théorise, nous théorisons, vous théorisez, ils théorisent. — *Imparf.* J

théorisais, tu théorisais, il théorisait, nous théorisions, vous théorisiez, ils théorisaient.— *Passé déf.* Je théorisai, tu théorisas, il theorisa, nous théorisâmes, vous théorisâtes, ils théorisèrent.—*Passé indé.* J'ai théorisé, etc. — *Passé antér.* J'eus théorisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais théorisé, etc. — *Futur.* Je théoriserai, tu théoriseras, il théorisera, nous théoriserons, vous théoriserez, ils théoriseront. — *Futur antér.* J'aurai théorisé, etc. — *Condit. prés.* Je theoriserais, tu théoriserais, il théoriserait, nous théoriserions, vous théoriseriez, ils théoriseraient. — *Passé.* J'aurais théorisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse théorisé, etc. — *Impér. prés.* Théorise, théorisons, théorisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez théorisé. — *Subj. prés.* Que je théorise, que tu théorises, qu'il théorise, que nous théorisions, que vous théorisiez, qu'ils théorisent.—*Impa.* Que je théorisasse, que tu théorisasses, qu'il théorisât, que nous théorisassions, que vous théorisassiez, qu'ils théorisassent. — *Passé.* Que j'aie théorisé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse théorisé, etc. — *Infin. prés.* Theoriser. — *Passé.* Avoir théorisé. — *Part. prés.* Théorisant (invar.).—*Passé.* Théorisé, théorisée, théorisés, théorisées. — *Passé comp.* Ayant théorisé. — Pronominalement : *se théoriser.* — Passif : *Être théorisé.* Le participe régit *par.*

THÉSAURISER, v. n., 1re conj. (*Tézorizé*), amasser des trésors : *cet homme* thésorise, *aime à* thésoriser (Académie). —*Indic. prés.* Je thésorise, tu thésorises, il thésorise, nous thésorisons, vous thésorisez, ils thésorisent. —*Imparf.* Je thésorisais, tu thésorisais, il thesorisait, nous thésorisions, vous thésorisiez, ils thésorisaient. — *Passé déf.* Je thésorisai, tu thésorisas, il thésorisa, nous thésorisâmes, vous thésorisâtes, ils thésorisèrent. —*Passé indéf.* J'ai thésorisé, etc. — *Passé anter.* J'eus thésorisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais thésorisé, etc. — *Futur.* Je thésoriserai, tu thésoriseras, il thésorisera, nous thésoriserons, vous thésoriserez, ils thésoriseront. — *Futur ant.* J'aurai thésorisé, etc. — *Condit. prés.* Je thésoriserais, tu thésoriserais, il thésoriserait, nous thésoriserions, vous thésoriseriez, ils thésoriseraient. — *Passé.* J'aurais thésorisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse thésorisé, etc. — *Impér. prés.* Thésorise, thésorisons, thésorisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez thésorisé.—*Subj. prés.* Que je thésorise, que tu thésorises, qu'il thésorise, que nous thésorisions, que vous thésorisiez, qu'ils thésorisent. — *Imparfait.* Que je thésorisasse, que tu thésorisassses, qu'il thésorisât, que nous thésorisassions, que vous thésorisassiez, qu'ils thésorisassent. — *Passé.* Que j'aie thésorisé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse thésorisé, etc.—*Infin. prés.* Thésoriser. — *Passé.* Avoir thésorisé. — *Part. prés.* Thésorisant (invar.).— *Passé.* Thésorisé (invar.). — *Passé comp.* Ayant thésorisé.

TIÉDIR, v. n., 2e conj. (*Tiédir*), devenir tiède. *Laisser* tiédir *de l'eau. Faire* tiédir *de l'eau.* — *Indic. prés.* Il tiédit, ils tiédissent. — *Imparf.* Il tiédissait, ils tiédissaient. — *Passé déf.* Il tiédit, ils tiédirent. — *Passé indéf.* Il a tiedi, ils ont tiédi. — *Passé antér.* Il eut tiédi, ils eurent tiédi. — *Plus-que-parfait.* Il avait tiédi, ils avaient tiédi. — *Futur.* Il tiédira, ils tiédiront. — *Futur antér.* Il aura tiédi, ils auront tiédi. — *Condit. prés.* Il tiédirait, ils tiédiraient. — *Passé.* Il aurait tiédi, ils auraient tiédi. — *On dit aussi :* Il eut tiédi, ils eussent tiédi. — *Point d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il tiédisse, qu'ils tiédissent.—*Imparf.* Qu'il tiédît, qu'ils tiédissent. — *Passé.* Qu'il ait tiédi, qu'ils aient tiédi. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût tiédi, qu'ils eussent tiédi. — *Infin. prés.* Tiédir. — *Passé.* Avoir tiédi. *Part. prés.* Tiédissant. — *Passé.* Tiédi, tiédie, tiédis, tiédies. — *Passé comp.* Ayant tiédi.

TIERCER, v. a. et n., 1re conj. (*Tiercé*), hausser d'un tiers le prix d'une chose. Tiercer *une enchère.* — Neutralement et au jeu de paume. Servir de tiers. *Il* tierce *bien* (Acad.). — Augmenter d'un tiers le prix des places à un spectacle. *On a* tiercé *aujourd'hui à la comédie* (Id.). — Actif, il signifie encore donner un troisième labour, une troisième façon. *Il faut* tiercer *ce champ, cette vigne* (Id.). —Le *c* doit être cédillé devant les voyelles *a* et *o*.—*Indic. prés.* Je tierce, tu tierces, il tierce, nous tierçons, vous tiercez, ils tiercent. — *Imparf.* Je tierçais, tu tierçais, il tierçait, nous tiercions, vous tierciez, ils tierçaient.—*Passé déf.* Je tierçai, tu tierças, il tierça, nous tierçâmes, vous tierçâtes, ils tiercèrent. — *Passé ind.* J'ai tiercé, etc.—*Passé ant.* J'eus tiercé, etc. — *Plus-que-parf.* J'a-

vais tiercé, etc. — *Futur.* Je tiercerai, tu tierceras, il tiercera, nous tiercerons, vous tiercerez, ils tierceront. — *Futur antér.* J'aurai tiercé, etc.—*Cond. prés.* Je tiercerais, tu tiercerais, il tiercerait, nous tiercerions, vous tierceriez, ils tierceraient.—*Passé.* J'aurais tiercé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse tiercé, etc. — *Impér. prés.* Tierce, tierçons, tiercez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez tiercé. — *Subj. prés.* Que je tierce, que tu tierces, qu'il tierce, que nous tiercions, que vous tierciez, qu'ils tiercent. — *Imparf.* Que je tierçasse, que tu tierçasses, qu'il tierçât, que nous tierçassions, que vous tierçassiez, qu'ils tierçassent. — *Passé.* Que j'aie tiercé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse tiercé, etc. — *Infin. prés.* Tiercer. — *Passé.* Avoir tiercé.— *Part. prés.* Tierçant (invar.). — *Passé.* Tiercé, tiercée, tiercés, tiercées. — *Passé comp.* Ayant tiercé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se tiercer.* — Passif : *Etre tiercé.* Le participe régit *par.*

TIGNONNER, v. a., 1re conj. (*Tignoné*), mettre en boucles les cheveux du chinon ou chignon. *Elle se fait* tignonner *tous les deux jours* (Ac.). Populaire. Vieux.— *Ind. prés.* Je tignonne, tu tignonnes, il tignonne, nous tignonnons, vous tignonnez, ils tignonnent. — *Imparf.* Je tignonnais, tu tignonnais, il tignonnait, nous tignonnions, vous tignonniez, ils tignonnaient. — *Passé déf.* Je tignonnai, tu tignonnas, il tignonna, nous tignonnâmes, vous tignonnâtes, ils tignonnèrent. — *Passé indéf.* J'ai tignonné, etc. — *Passé antér.* J'eus tignonné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais tignonné, etc.—*Futur.* Je tignonnerai, tu tignonneras, il tignonnera, nous tignonnerons, vous tignonnerez, ils tignonneront. — *Futur antér.* J'aurai tignonné, etc. — *Cond. prés.* Je tignonnerais, tu tignonnerais, il tignonnerait, nous tignonnerions, vous tignonneriez, ils tignonneraient. — *Passé.* J'aurais tignonné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse tignonné, etc. — *Impér. prés.* Tignonne, tignonnons, tignonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez tignonné. — *Subj. prés.* Que je tignonne, que tu tignonnes, qu'il tignonne, que nous tignonnions, que vous tignonniez, qu'ils tignonnent. — *Imparf.* Que je tignonnasse, que tu tignonnasses, qu'il tignonnât, que nous tignonnassions, que vous tignonnassiez, qu'ils tignonnassent. — *Passé.* Que j'aie tignonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse tignonné, etc. —*Infin. prés.* Tignonner.—*Passé.* Avoir tignonné. — *Part. prés.* Tignonnant (invariable).—*Passé.* Tignonné, tignonnée, tignonnés, tignonnées. — *Passé comp.* Ayant tignonné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se tignonner*, et signifie se prendre l'une l'autre par le tignon. *Ces deux femmes* se tignonnèrent *longtemps* (Acad.). Il est populaire.— Passif : *Etre tignonné.* Le participe régit *par.*

TIGRER, v. a., 1re conj. (*Tigré*), moucheter, rayer comme un léopard. Tigrer *une fourrure.* — *Indic. prés.* Je tigre, tu tigres, il tigre, nous tigrons, vous tigrez, ils tigrent. — *Imparfait.* Je tigrais, tu tigrais, il tigrait, nous tigrions, vous tigriez, ils tigraient. — *Passé déf.* Je tigrai, tu tigras, il tigra, nous tigrâmes, vous tigrâtes, ils tigrèrent. — *Passé ind.* J'ai tigré, etc. — *Passé antér.* J'eus tigré, etc. —*Plus-que-parfait.* J'avais tigré, etc. — *Futur.* Je tigrerai, tu tigreras, il tigrera, nous tigrerons, vous tigrerez, ils tigreront. — *Futur ant.* J'aurai tigré, etc. — *Condit. prés.* Je tigrerais, tu tigrerais, il tigrerait, nous tigrerions, vous tigreriez, ils tigreraient.—*Passé.* J'aurais tigré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse tigré, etc.— *Impér. prés.* Tigre, tigrons, tigrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez tigré.— *Subj. prés.* Que je tigre, que tu tigres, qu'il tigre, que nous tigrions, que vous tigriez, qu'ils tigrent. — *Imparf.* Que je tigrasse, que tu tigrasses, qu'il tigrât, que nous tigrassions, que vous tigrassiez, qu'ils tigrassent. — *Passé.* Que j'aie tigré, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse tigré, etc. —*Inf. prés.* Tigrer.— *Passé.* Avoir tigré. —*Part. prés.* Tigrant (invar.).— *Passé.* Tigré, tigrée, tigrés, tigrées. — *Passé comp.* Ayant tigré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se tigrer*,— Passif: *être tigré.* Le part. régit *de* et *par.*

TILLER ou **TEILLER**, v. a., 1re conj. (*Ti-ié* ou *Tè-ié*), détacher avec la main le filament du chanvre. *Elle* tille *ou elle* teille *du chanvre* (Acad.). — *Indic. prés.* Je tille, tu tilles, il tille, nous tillons, vous tillez, ils tillent.—*Imparf.* Je tillais, tu tillais, il tillait, nous tillions, vous tilliez, ils tillaient. — *Passé défin.* Je tillai, tu tillas, il tilla, nous tillâmes, vous tillâtes, ils tillèrent. — *Passé indéf.* J'ai tillé, etc. — *Passé antér.* J'eus tillé, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais tillé, etc.— *Futur*

je tillerai, tu tilleras, il tillera, nous tillerons, vous tillerez, ils tilleront. — *Futur ant.* J'aurai tillé, etc. — *Condit. prés.* Je tillerais, tu tillerais, il tillerait, nous tillerions, vous tilleriez, ils tilleraient. — *Passé.* J'aurais tillé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse tillé, etc. — *Imp. prés.* Tille, tillons, tillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez tillé. — *Subj. prés.* Que je tille, que tu tilles, qu'il tille, que nous tillions, que vous tilliez, qu'ils tillent. — *Imp.* Que je tillasse, que tu tillasses, qu'il tillât, que nous tillassions, que vous tillassiez, qu'ils tillassent. — *Passé.* Que j'aie tillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse tillé, etc. — *Infin. prés.* Tiller. — *Passé.* Avoir tillé. — *Part. prés.* Tillant (invar.). — *Passé.* Tillé (var.). — *Passé comp.* Ayant tillé. — S'emploie avec le pronom personnel : *se tiller.* — Passif : *Etre tillé.* Le participe régit *par.*

TIMBRER, v. a. 1re conjug. (*Tinbré*), marquer le timbre sur le papier. Timbrer *du papier. Faire* timbrer *un passe-port.* — Marquer le cachet qui indique le bureau de poste, etc. Timbrer *une lettre.* Et dans un sens analogue. Timbrer *les livres d'une bibliothèque.* — Ecrire en haut d'un acte la date et le sommaire de ce qu'il contient. Timbrer *des pièces.* — *Ind. prés.* Je timbre, tu timbres, il timbre, nous timbrons, vous timbrez, ils timbrent. — *Imp.* Je timbrais, tu timbrais, il timbrait, nous timbrions, vous timbriez, ils timbraient. — *Passé déf.* Je timbrai, tu timbras, il timbra, nous timbrâmes, vous timbrâtes, ils timbrèrent. — *Passé ind.* J'ai timbré, etc. — *Passé ant.* J'eus timbré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais timbré, etc. — *Futur.* Je timbrerai, tu timbreras, il timbrera, nous timbrerons, vous timbrerez, ils timbreront. — *Futur ant.* J'aurai timbré, etc. — *Cond. prés.* Je timbrerais, tu timbrerais, il timbrerait, nous timbrerions, vous timbreriez, ils timbreraient. — *Passé.* J'aurais timbré, etc. — *Impér. prés.* Timbre, timbrons, timbrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez timbré. — *Subj. prés.* Que je timbre, que tu timbres, qu'il timbre, que nous timbrions, que vous timbriez, qu'ils timbrent. — *Imparf.* Que je timbrasse, que tu timbrasses, qu'il timbrât, que nous timbrassions, que vous timbrassiez, qu'ils timbrassent. — *Passé.* Que j'aie timbré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse timbré, etc. — *Inf. prés.* Timbrer. — *Passé.* Avoir timbré. — *Part. prés.* Timbrant (invar.). — *Pass.* Timbré, timbrée, timbrés, timbrées. — *Passé composé.* Ayant timbré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se timbrer.* (Omiss. de l'Acad.). — Passif : *Etre timbré.* Le participe régit *par.*

TINTAMARRER, v. n. 1re conj. (*Tintamaré*), faire du tintamarre. Il est populaire et inusité. — *Ind. prés.* Je tintamarre, tu tintamarres, il tintamarre, nous tintamarrons, vous tintamarrez, ils tintamarrent. — *Imparf.* Je tintamarrais, tu tintamarrais, il tintamarrait, nous tintamarrions, vous tintamarriez, ils tintamarraient. — *Passé défini.* Je tintamarrai, tu tintamarras, il tintamarra, nous tintamarrâmes, vous tintamarrâtes, ils tintamarrèrent. — *Passé ind.* J'ai tintamarré, etc. — *Passé antér.* J'eus tintamarré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais tintamarré, etc. — *Futur.* Je tintamarrerai, tu tintamarreras, il tintamarrera, nous tintamarrerons, vous tintamarrerez, ils tintamarreront. — *Futur antér.* J'aurai tintamarré, etc. — *Condit. prés.* Je tintamarrerais, tu tintamarrerais, il tintamarrerait, nous tintamarrerions, vous tintamarreriez, ils tintamarreraient. — *Passé.* J'aurais tintamarré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse tintamarré, etc. — *Impér. prés.* Tintamarre, tintamarrons, tintamarrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez tintamarré. — *Subj. prés.* Que je tintamarre, que tu tintamarres, qu'il tintamarre, que nous tintamarrions, que vous tintamarriez, qu'ils tintamarrent. — *Imp.* Que je tintamarrasse, que tu tintamarrasses, qu'il tintamarrât, que nous tintamarrassions, que vous tintamarrassiez qu'ils tintamarrassent. — *Passé.* Que j'aie tintamarré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse tintamarré, etc. — *Infin. prés.* Tintamarrer. — *Passé.* Avoir tintamarré. — *Part. prés.* Tintamarrant (invar.). — *Passé.* Tintamarré, tintamarrée, tintamarrés, tintamarrées. — *Passé composé.* Ayant tintamarré.

TINTER, v. a., 1re conj. (*Tinté*), faire sonner lentement une cloche, en sorte que le battant ne touche que d'un côté. Tinter *la grosse cloche, la petite cloche,* Académie). — Et absolument. *On* tinte *à la paroisse* (Idem). — Par extension. Tinter *la messe.* Tinter *le sermon.* — Il est aussi neutre. *La cloche* tinte. *Voilà*

la messe qui tinte. — *L'oreille lui* tinte, il y éprouve un tintement. — Terme de marine et activement, appuyer sur des tins, assujétir avec des tins. Tinter *les quilles d'un bâtiment*. Tinter *des futailles, des caisses, des ballots* (Académie). — *Indic. prés.* Je tinte, tu tintes, il tinte, nous tintons, vous tintez, ils tintent. — *Imparf.* Je tintais, tu tintais, il tintait, nous tintions, vous tintiez, ils tintaient. — *Passé déf.* Je tintai, tu tintas, il tinta, nous tintâmes, vous tintâtes, ils tintèrent. — *Passé indéf.* J'ai tinté, etc. — *Passé antér.* J'eus tinté, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais tinté, etc. — *Futur.* Je tinterai, tu tinteras, il tintera, nous tinterons, vous tinterez, ils tinteront. — *Passé.* J'aurai tinté, etc. — *Cond. prés.* Je tinterais, tu tinterais, il tinterait, nous tinterions, vous tinteriez, ils tinteraient. — *Passé.* J'aurais tinté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse tinté, etc. — *Impératif prés.* Tinte, tintons, tintez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez tinté. — *Subj. prés.* Que je tinte, que tu tintes, qu'il tinte, que nous tintions, que vous tintiez, qu'ils tintent. — *Imparf.* Que je tintasse, que tu tintasses, qu'il tintât, que nous tintassions, que vous tintassiez, qu'ils tintassent. — *Passé.* Que j'aie tinté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse tinté, etc. — *Inf. prés.* Tinter. — *Passé.* Avoir tinté. — *Participe prés.* Tintant (inv.). —*Passé.* Tinté, tintée, tintés, tintées. — *Passé comp.* Ayant tinté. — Passif : *être tinté.* Le participe régit *par*.

TIQUER, v. a., 1re conj. (*Tiqué*), avoir un tique. *Ce cheval* tique (Académie). Il se dit proprement des chevaux. — *Ind. prés.* Je tique, tu tiques, il tique, nous tiquons, vous tiquez, ils tiquent. — *Imp.* Je tiquais, tu tiquais, il tiquait, nous tiquions, vous tiquiez, ils tiquaient.—*Passé défini.* Je tiquai, tu tiquas, il tiqua, nous tiquâmes, vous tiquâtes, ils tiquèrent. — *Passé indéfini.* J'ai tiqué, etc. — *Passé antér.* J'eus tiqué, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais tiqué, etc. — *Futur.* Je tiquerai, tu tiqueras, il tiquera, nous tiquerons, vous tiquerez, ils tiqueront.— *Futur ant.* J'aurai tiqué, etc.— *Cond. prés.* Je tiquerais, tu tiquerais, il tiquerait, nous tiquerions, vous tiqueriez, ils tiqueraient. — *Passé.* J'aurais tiqué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse tiqué, etc. — *Imp. prés.* Tique, tiquons, tiquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez tiqué. — *Subj. prés.* Que je tique, que tu tiques, qu'il tique, que nous tiquions, que vous tiquiez, qu'ils tiquent. — *Imparf.* Que je tiquasse, que tu tiquasses, qu'il tiquât, que nous tiquassions, que vous tiquassiez, qu'ils tiquassent. — *Passé.* Que j'aie tiqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse tiqué, etc. — *Inf. prés.* Tiquer. — *Passé.* Avoir tiqué. — *Part. prés.* Tiquant (invar.). — *Passé.* Tiqué, tiquée, tiqués, tiquées. — *Passé composé.* Ayant tiqué.

TIRAILLER, v. a., 1re conj. (*Tira-ié*,), tirer une personne à plusieurs reprises, avec violence ou importunité. *Il y a une heure qu'ils ne font que me* tirailler (Acad.). — Au figuré. Importuner. *Les affaires me* tiraillent *de tous côtés* (Voltaire). — Il est familier. — Il est aussi neutre et signifie tirer une arme à feu mal et souvent. *Il ne fait que* tirailler (Acad.).—Terme de guerre. Commencer l'attaque par un feu irrégulier. *Dès la pointe du jour on commença à* tirailler (Id.).—*Indic. prés.* Je tiraille, tu tirailles, il tiraille, nous tiraillons, vous tiraillez, ils tiraillent.— *Imparf.* Je tiraillais, tu tiraillais, il tiraillait, nous tiraillions, vous tirailliez, ils tiraillaient. — *Passé déf.* Je tiraillai, tu tiraillas, il tirailla, nous tiraillâmes, vous tiraillâtes, ils tiraillèrent. — *Passé indéf.* J'ai tiraillé, etc.—*Passé antér.* J'eus tiraillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais tiraillé, etc.—*Futur.* Je tiraillerai, tu tirailleras, il tiraillera, nous tiraillerons, vous tiraillerez, ils tirailleront. — *Futur antér.* J'aurai tiraillé, etc.—*Cond. prés.* Je tiraillerais, tu tiraillerais, il tiraillerait, nous tiraillerions, vous tirailleriez, ils tirailleraient.—*Passé.* J'aurais tiraillé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse tiraillé, etc.—*Impér. prés.* Tiraille, tiraillons, tiraillez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez tiraillé. — *Subj. prés.* Que je tiraille, que tu tirailles, qu'il tiraille, que nous tiraillions, que vous tirailliez, qu'ils tiraillent.—*Imparfait.* Que je tiraillasse, que tu tiraillasses, qu'il tiraillât, que nous tiraillassions, que vous tiraillassiez, qu'ils tiraillassent.—*Passé.* Que j'aie tiraillé, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse tiraillé, etc. —*Infin. prés.* Tirailler. — *Passé.* Avoir tiraillé.—*Part. prés.* Tiraillant (invar.). — *Passé.* Tiraillé, tiraillée, tiraillés, tiraillées. — *Passé comp.* Ayant tiraillé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *Se tirailler. Les écoliers, en se* tiraillant *entre eux,*

déchirent souvent leurs habits (Acad.).— Passif: *Etre tiraillé*. Le participe régit *par*.

TIRASSER, v. a., 1re conjug. (*Tiracé*), prendre à la tirasse; chasser à la tirasse. Tirasser *des cailles*, *des alouettes*.—Et neut. Tirasser *aux cailles*.—*Indic. prés.* Je tirasse, tu tirasses, il tirasse, nous tirassons, vous tirassez, ils tirassent. — *Imparf.* Je tirassais, tu tirassais, il tirassait, nous tirassions, vous tirassiez, ils tirassaient. — *Passé déf.* Je tirassai, tu tirassas, il tirassa, nous tirassâmes, vous tirassâtes, ils tirassèrent. — *Passé indéf.* J'ai tirassé, etc. — *Passé antér.* J'eus tirassé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais tirassé, etc. —*Futur.* Je tirasserai, tu tirasseras, il tirassera, nous tirasserons, vous tirasserez, ils tirasseront. — *Futur antér.* J'aurai tirassé, etc.—*Cond. prés* Je tirasserais, tu tirasserais, il tirasserait, nous tirasserions, vous tirasseriez, ils tirasseraient. — *Passé.* J'aurais tirassé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse tirassé, etc. — *Impér. prés.* Tirasse, tirassons, tirassez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez tirassé. —*Subj. prés.* Que je tirasse, que tu tirasses, qu'il tirasse, que nous tirassions, que vous tirassiez, qu'ils tirassent. — *Imparf.* Que je tirassasse, que tu tirassasses, qu'il tirassât, que nous tirassassions, que vous tirassassiez, qu'ils tirassassent.—*Passé.* Que j'aie tirassé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse tirassé, etc — *Infin. prés.* Tirasser. — *Passé.* Avoir tirassé. — *Part. prés.* Tirassant (invar.). — *Passé.* Tirassé, tirassée, tirassés, tirassées. — *Passé comp.* Ayant tirassé.— Se conjugue avec le pronom personnel : *se tirasser* (Omiss. de l'Acad.).—Passif; *être tirassé*. Le part. régit *par*.

TIRER, v. a., 1re conj. (*Tiré*), amener à soi ou après soi. Tirer *la charrue*. Tirer *quelqu'un par le bras*.—Faire sortir. Tirer *de l'argent d'un coffre-fort*. Tirer *un sabre de son fourreau*. Tirer *du sang*. Tirer *l'épée*, se battre. Tirer *de l'eau*, la prendre au puits. Tirer *du vin*, le prendre au tonneau. Tirer *des larmes des yeux de quelqu'un*, le faire pleurer. —Au figuré.

Et de son cœur, d'un vain espoir flatté,
Par un mensonge adroit, *tirons* la vérité.
Racine.

—Oter. Tirer *ses bottes*. — Délivrer. *O ciel ! de ma prison pourquoi m'as-tu tiré?* (Boileau.) — Extraire. Tirer *le suc des herbes*.—Traire. Tirer *une vache*.— Tirer *sa source*, provenir. *Les Français tirent leur origine d'une nation barbare* (Voltaire). — Retirer, recueillir. Tirer *avantage*, *partie*, *raison*, *vengeance*. — Inférer, conclure. Tirer *une conséquence*. —Tracer. Tirer *une ligne*. — Tirer *quelqu'un*, en faire le portrait.—Imprimer. Tirer *des estampes*. — Lancer. Tirer *des flèches*.—Décharger une arme à feu. Tirer *le canon*.—S'emploie aussi neutralement dans ces deux derniers sens. Tirer *juste*.—Au figuré. Tirer *sur quelqu'un à bout portant*, lui dire les choses les plus dures.—Avoir de la ressemblance. *Cette couleur* tire *sur le vert*.—Remettre à la décision du sort. *Ils* tirèrent *tous deux à la courte paille* (Acad.). — Aller, s'acheminer. *De quel côté tirez-vous ?* (Acad.) Il est familier dans ce sens.—*Il tire à sa fin*, il est près de mourir. — *Indic. prés.* Je tire, tu tires, il tire, nous tirons, vous tirez, ils tirent. —*Imparf.* Je tirais, tu tirais, il tirait, nous tirions, vous tiriez, ils tiraient.— *Passé défini.* Je tirai, tu tiras, il tira, nous tirâmes, vous tirâtes, ils tirèrent.—*Passé ind.* J'ai tiré, etc.—*Passé antér.* J'eus tiré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais tiré, etc.—*Futur.* Je tirerai, tu tireras, il tirera, nous tirerons, vous tirerez, ils tireront. — *Futur antér.* J'aurai tiré, etc. — *Condit. prés.* Je tirerais, tu tirerais, il tirerait, nous tirerions, vous tireriez, ils tireraient.—*Passé.* J'aurais tiré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse tiré, etc. — *Impér. prés.* Tire, tirons, tirez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez tiré. — *Subj. prés.* Que je tire, que tu tires, qu'il tire, que nous tirions, que vous tiriez, qu'ils tirent.— *Imparf.* Que je tirasse, que tu tirasses, qu'il tirât, que nous tirassions, que vous tirassiez, qu'ils tirassent. — *Passé.* Que j'aie tiré, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse tiré, etc.—*Infinitif prés.* Tirer.—*Passé.* Avoir tiré.—*Part. prés.* Tirant (invar.). — *Passé.* Tiré, tirée, tirés, tirées.— *Passé comp.* Ayant tiré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se tirer*. Il signifie quelquefois se dégager. Se tirer *de la misère* (La Bruyère). — S'*en bien* tirer, sortir heureusement d'un embarras, d'une maladie, etc. — Passif : *Etre tiré*. Le participe régit *par*.

TISONNER, v. n., 1re conjug (*Tizoné*), remuer les tisons sans besoin, pour s'amuser. *Quand il est auprès du feu, il ne*

fait que tisonner (Acad.). — ***Indic. prés.*** Je tisonne, tu tisonnes, il tisonne, nous tisonnons, vous tisonnez, ils tisonnent. —***Imparf.*** Je tisonnais, tu tisonnais, il tisonnait, nous tisonnions, vous tisonniez, ils tisonnaient. — ***Passé déf.*** Je tisonnai, tu tisonnas, il tisonna, nous tisonnâmes, vous tisonnâtes, ils tisonnèrent.—***Passé indéf.*** J'ai tisonné, etc.—***Passé ant.*** J'eus tisonné, etc.—***Plus-que-parf.*** J'avais tisonné, etc. — ***Futur.*** Je tisonnerai, tu tisonneras, il tisonnera, nous tisonnerons, vous tisonnerez, ils tisonneront.— ***Futur antérieur.*** J'aurai tisonné, etc. — ***Cond. prés.*** Je tisonnerais, tu tisonnerais, il tisonnerait, nous tisonnerions, vous tisonneriez, ils tisonneraient. — ***Passé.*** J'aurais tisonné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse tisonné, etc. — ***Impér. prés.*** Tisonne, tisonnons, tisonnez. — ***Passé.*** Aie, ayons, ayez tisonné. —***Subj. prés.*** Que je tisonne, que tu tisonnes, qu'il tisonne, que nous tisonnions, que vous tisonniez, qu'ils tisonnent.—***Imparf.*** Que je tisonnasse, que tu tisonnasses, qu'il tisonnât, que nous tisonnassions, que vous tisonnassiez, qu'ils tisonnassent.—***Passé*** Que j'aie tisonné, etc.— ***Plus-que-parf.*** Que j'eusse tisonné, etc. — ***Infin. prés.*** Tisonner.—***Passé.*** Avoir tisonné.—***Part. prés.*** Tisonnant (invar.). —***Passé.*** Tisonné (invar.).—***Passé comp.*** Ayant tisonné.

TISSER, v. a., 1re conj. (*Ticé*), faire un tissu. Tisser *de la toile*, *du drap*. Ne se dit qu'au propre. — ***Indic. prés.*** Je tisse, tu tisses, il tisse, nous tissons, vous tissez, ils tissent. — ***Imparf.*** Je tissais, tu tissais, il tissait, nous tissions, vous tissiez, ils tissaient. — ***Passé déf.*** Je tissai, tu tissas, il tissa, nous tissâmes, vous tissâtes, ils tissèrent.— ***Passé indéf.*** J'ai tissé, etc. ***Passé antér.*** J'eus tissé, etc. — ***Plus-que-parf.*** J'avais tissé, etc. — ***Futur.*** Je tisserai, tu tisseras, il tissera, nous tisserons, vous tisserez, ils tisseront.— ***Cond. prés.*** Je tisserais, tu tisserais, il tisserait, nous tisserions, vous tisseriez, ils tisseraient. — ***Passé.*** J'aurais tissé, etc. —*On dit aussi :* J'euse tissé, etc.— ***Impér. prés.*** Tisse, tissons, tissez. — ***Passé.*** Aie, ayons, ayez tissé. — ***Subj. prés.*** Que je tisse, que tu tisses, qu'il tisse, que nous tissions, que vous tissiez, qu'ils tissent. —***Imp.*** Que je tissasse, que tu tissasses, qu'il tissât, que nous tissassions, que vous tissassiez, qu'ils tissassent. — ***Passé.*** Que j'aie tissé, etc. — ***Plus-que-parfait*** Que j'eusse tissé, etc. — ***Infin. prés.*** Tisser. — ***Passé.*** Avoir tissé. — ***Part. prés.*** Tissant (inv.). — ***Passé.*** Tissé (var.). — ***Passé comp.*** Ayant tissé.— S'emploie avec le pronom personnel : *se tisser. Cette laine se tisse ainsi.* (Omission de l'Académie). — Passif : *Etre tissé. Cette toile est bien* tissée. Le participe régit *par.*

TISTRE, v. a. et défect., 4e conj. (*Ticetre*) usité dit l'Académie seulement au participe passé *tissu, tissue* et *aux temps composés.* — Faire de la toile ou des étoffes en entrelaçant les fils dont on les compose. *Il a* tissu *cette toile* (Acad.). *L'Inde* tissut *ses vêtements* (Voltaire). — Au figuré. *Une femme hardie* tissut *le fil de cette perfidie.* (Idem). *J'ai* tissu *ce lien malheureux.* (Racine). On voit par les deux exemples cités de Voltaire, qu'il a employé ce verbe à un temps simple. — Ne se conjugue point pronomin. — Passif : *Etre tissu. Tous nos jours sont* tissus *de regrets et d'alarmes.* (De St.-Ange). Le participe régit *de* et *par. Etoffe* tissue *d'or et d'argent. C'est* par *ma mère qu'a été* tissue *cette toile.*

TITILLER, v. a., 1re conjug. (*Titilé*), chatouiller. *Ce remède* titille *les nerfs.* (Acad.). — Neutre, il signifie éprouver un mouvement de titillation. (L'Académie ne le fait qu'actif). — ***Indic. prés.*** Je titille, tu titilles, il titille, nous titillons, vous titillez, ils titillent. — ***Imp.*** Je titillais, tu titillais, il titillait, nous titillions, vous titilliez, ils titillaient. — ***Passé déf.*** Je titillai, tu titillas, il titilla, nous titillâmes, vous titillâtes, ils titillèrent.— ***Passé indéf.*** J'ai titillé, etc. — ***Passé ant.*** J'eus titillé, etc. — ***Plus que-parf.*** J'avais titillé, etc. — ***Futur.*** Je titillerai, tu titilleras, il titillera, nous titillerons, vous titillerez, ils titilleront.—***Futur antér.*** J'aurai titillé, etc. — ***Cond. prés.*** Je titillerais, tu titillerais, il titillerait, nous titillerions, vous titilleriez, ils titilleraient.— ***Passé.*** J'aurais titillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse titillé, etc. — ***Impér. prés.*** Titille, titillons, titillez. — ***Passé.*** Aie, ayons, ayez titillé. — ***Subj. prés.*** Que je titille, que tu titilles, qu'il titille, que nous titillions, que vous titilliez, qu'ils titillent. — ***Imparf.*** Que je titillasse, que tu titillasses, qu'il titillât, que nous titillassions, que vous titillassiez, qu'ils titillassent.—***Passé*** Que j'aie titillé, etc. — ***Plus-que-parf.*** Que j'eusse titillé, etc. — ***Infin. prés.*** Titiller. —***Passé.*** Avoir titillé. — ***Part. prés.*** Ti-

tillant (var.). *Vin titillant, liqueur titillante.* — *Passé.* Titillé, titillée, titillés, titillées. — *Passé composé.* Ayant titillé. — Passif : *Etre titillé.* Le participe regit *par.*

TITRER, v. a., 1re conj. (*Titré*), donner un titre d'honneur à une personne ou à une terre : — Autoriser : titrer *quelqu'un pour faire office de tuteur* (Planche). Cette acception est omise dans le dictionnaire de l'Acad. — *Indic. prés.* je titre, tu titres, il titre, nous titrons, vous titrez, ils titrent. — *Imparf.* Je titrais, tu titrais, il titrait, nous titrions, vous titriez, ils titraient.—*Passé déf.* Je titrai, tu titras, il titra, nous titrâmes, vous titrâtes, ils titrèrent. — *Passé indéf.* J'ai titré, etc. — *Passé ant.* J'eus titré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais titré, etc. —*Futur.* Je titrerai, tu titreras, il titrera, nous titrerons, vous titrerez, ils titreront.—*Futur antér.* J'aurai titré, etc.—*Cond. prés.* Je titrerais, tu titrerais, il titrerait, nous titrerions, vous titreriez, ils titreraient. — *Passé.* J'aurais titré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse titré, etc. — *Impér. prés.* Titre, titrons, titrez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez titré. — *Subj. prés.* Que je titre, que tu titres, qu'il titre, que nous titrions, que vous titriez, qu'ils titrent. — *Imparf.* Que je titrasse, que tu titrasses, qu'il titrât, que nous titrassions, que vous titrassiez, qu'ils titrassent. — *Passé.* Que j'aie titré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse titré, etc. — *Infin. prés.* Titrer. — *Passé.* Avoir titré.—*Partic. prés.* Titrant (invar.). — *Passé.* Titré, titrée, titrés, titrées. — *Passé comp.* Ayant titré. — Passif : *être titré.* Le participe régit *par.*

TOISER, v. a., 1re conj. (*Toazé*), mesurer à la toise : toiser *un bâtiment, une muraille.* Toiser *un soldat* (Acad.). — Toiser *quelqu'un.* Le parcourir des yeux de la tête aux pieds en marque de dédain, ou dans un autre sens, l'examiner pour apprécier son mérite. — *Indic. prés.* Je toise, tu toises, il toise, nous toisons, vous toisez, ils toisent. — *Imp.* Je toisais, tu toisais, il toisait, nous toisions, vous toisiez, ils toisaient. — *Passé déf.* Je toisai, tu toisas, il toisa, nous toisâmes, vous toisâtes, ils toisèrent. —*Passé ind.* J'ai toisé, etc. — *Passé antér.* J'eus toisé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais toisé, etc. — *Futur.* Je toiserai, tu toiseras, il toisera, nous toiserons, vous toiserez, ils toiseront. — *Futur ant.* J'aurai toisé, etc. — *Cond. prés.* Je toiserais, tu toiserais, il toiserait, nous toiserions, vous toiseriez, ils toiseraient. — *Passé.* J'aurais toisé, etc.— *On dit aussi :* J'eusse toisé, etc. — *Impératif prés.* Toise, toisons, toisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez toisé. — *Subj. pres.* Que je toise, que tu toises, qu'il toise, que nous toisions, que vous toisiez, qu'ils toisent.— *Imp.* Que je toisasse, que tu toisasses, qu'il toisât, que nous toisassions, que vous toisassiez, qu'ils toisassent. — *Passé.* Que j'aie toisé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse toisé, etc. — *Infin. prés.* Toiser. — *Passé.* Avoir toisé. — *Part. present.* Toisant (invar.). — *Passé.* Toisé, toisée, toisés, toisées.— — *Passé comp.* Ayant toisé. — Se conj. avec le pronom pers. : *se toiser. Ils se sont toisés sans se dire un seul mot* (Acad.). — Passif : *Etre toisé.* Au figuré il ne se prend qu'en mauvaise part ; *Cela* est toisé, c.a.d. terminer désavantageusement. *Cet homme* est toisé, apprécié à sa juste valeur. Le part. régit *par.*

TOLÉRER, v. a. 1re conj. (*Toléré*), supporter ce qu'on croit n'être pas bien. Tolérer *des abus. Il avait été nourri dans l'erreur que la France* tolérait *alors.* (Bossuet). Tolérer *quelqu'un,* le souffrir. — Permettre. *Je ne puis* tolérer *que cet homme s'arroge un tel droit.* (Académie). — *Indic. prés.* Je tolère, tu tolères, il tolère, nous tolérons, vous tolérez, ils tolèrent. — *Imparf.* Je tolérais, tu tolérais, il tolérait, nous tolérions, vous tolériez, ils toléraient. — *Passé défini.* Je tolérai, tu toléras, il toléra, nous tolérâmes, vous tolérâtes, ils tolérèrent. — *Passé ind.* J'ai toléré, etc. — *Passé ant.* J'eus toléré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais toléré, etc. — *Futur.* Je tolèrerai, tu tolèreras, il tolèrera, nous tolèrerons, vous tolèrerez, ils tolèreront. — *Futur ant.* J'aurai toléré, etc. — *Cond. prés.* Je tolèrerais, tu tolèrerais, il tolèrerait, nous tolèrerions, vous tolèreriez, ils tolèreraient. —*Passé.* J'aurais toléré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse toléré, etc.— *Impér. prés.* Tolère, tolérons, tolérez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez toléré. — *Subj. prés.* Que je tolère, que tu tolères, qu'il tolère, que nous tolérions, que vous tolériez, qu'ils tolèrent. — *Imp.* Que je tolérasse, que tu tolérasses, qu'il tolérât, que nous tolérassions, que vous tolérassiez, qu'ils tolérassent. — *Passé.* Que j'aie toléré, etc. — *Plus-que-*

parf. Que j'eusse toléré, etc. — *Inf. prés.* Tolérer. — *Passé.* Avoir toléré. — *Part. prés.* Tolérant (invar.). — *Passé.* Toléré, tolérée, tolérés, tolérées. — *Passé comp.* Ayant toléré. — Se conjugue avec le pronom pers. : *Se tolérer. De tels défauts se* tolèrent *volontiers dans l'enfance* (Omission de l'Académie). —Passif : *Etre toléré.* Le part. regit *par.*

TOMBER, v. n., 1re conjug. (*Tonbé*), être emporté, entraîné de haut en bas par son propre poids. Tomber *lentement. Il* tombe *sans vie* (Racine). — Se jeter. *Une mère à vos pieds peut* tomber *sans rougir* (Id.). — Couler. *Les larmes lui* tombent *des yeux* (Académie). — Passer dans un état pire que celui où l'on était. *La Perse* tombait *dans un état déplorable* (Voltaire). Tomber *en décadence* (Idem). Tomber *dans l'erreur* (Barthélemy). Tomber *dans une contradiction* (Montesquieu). — Tomber *malade*, le devenir. — Etre pendant. *Les cheveux lui* tombent *sur les épaules* (Académie). — Cesser. *Ainsi* tomba *les vents* (Boss.). — Languir. *La conversation* tombe. — *Le jour* tombe, approche de sa fin. — Déchoir de réputation, de crédit. *Cet homme n'a pas été longtemps en crédit, il est bientôt* tombé (Académie). — Ne pas réussir. *Je suis sûr que la pièce* tombera (Voltaire). — S abattre. *Les mains* tomberont *aux peuples de douleur et d'abattement* (Bossuet). — S'affaiblir d'esprit et de corps. *Cet homme est bien* tombé *depuis six mois. Sa voix* tombe, faiblit. — Succomber, mourir. *Tout* tombe *sous les coups du vainqueur* (Bossuet). — Périr. *Les grandeurs* tombent *d'elles-mêmes* (Fléchier). — Donner dans. Tomber *dans une embuscade. Je crains de* tomber *dans la déclamation* (Voltaire). — Aboutir. *La Marne* tombe *dans la Seine.* — Echoir, arriver par un effet du sort, du hasard. *Si quelque vertu m'est* tombée *en partage* (Racine). *Les pensées les plus brillantes peuvent* tomber *dans le cerveau des enfants* (J. J. Rousseau). — *Indic. prés.* Je tombe, tu tombes, il tombe, nous tombons, vous tombez, ils tombent. — *Imparf.* Je tombais, tu tombais, il tombait, nous tombions, vous tombiez, ils tombaient. — *Passé déf.* Je tombai, tu tombas, il tomba, nous tombâmes, vous tombâtes, ils tombèrent. — *Passé indéf.* J'ai tombé, etc. — *Passé ant.* J'eus tombé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais tombé, etc. — *Futur.* Je tomberai, tu tomberas, il tombera, nous tomberons, vous tomberez, ils tomberont. — *Futur anter.* J'aurai tombé, etc. — *Cond. prés.* Je tomberais, tu tomberais, il tomberait, nous tomberions, vous tomberiez, ils tomberaient. — *Passé.* J'aurais tombé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse tombé, etc. — *Imp. prés.* Tombe, tombons, tombez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez tombé. — *Subj. prés.* Que je tombe, que tu tombes, qu'il tombe, que nous tombions, que vous tombiez, qu'ils tombent. — *Imparf.* Que je tombasse, que tu tombasses, qu'il tombât, que nous tombassions, que vous tombassiez, qu'ils tombassent. — *Passé.* Que j'aie tombé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse tombé, etc. — *Inf. prés.* Tomber. — *Passé.* Avoir tombé. — *Part. prés.* Tombant (inv.). — *Passé.* Tombé, tombée, tombés, tombées. — *Passé comp.* Ayant tombé. — Se conjugue unipersonnellement. *Il* tombe *de la pluie.* Le participe régit *à, de, en, entre, dans, par, sous* et *sur. Cette terre est* tombée *en partage au cadet. Elle est* tombée dans *son lot. Cela est* tombé en *bonnes mains. Cette charge est* tombée entre *les mains d'un habile homme. Ce fruit est* tombé par *terre* (Académie). *Un sceptre sitôt* tombé *d'une royale main* (Bossuet). *Il est* tombé sur *les genoux. Il est* tombé sous *le couteau d'une mère cruelle* (Racine). — Ce verbe prend ordinairement l'auxiliaire *être*, mais il se conjugue aussi avec *avoir. Les poëtes disent que Vulcain* a tombé *du ciel pendant un jour entier* (Académie). *Le coup que je lui porte* aurait tombé *sur moi* (Volt.). *Déjà dans les forêts voisines, les pins, les ormes touffus, l'antique érable, le chêne superbe* ont tombé *de toutes parts sous le fer des Castillans.* (Florian). *L'oiseau* a tombé *sur la perdrix* (Académie).

TOMER, v. a., 1re conj. (*Tômé*), multiplier les tomes. Terme d'imprimerie, diviser un ouvrage par tomes. — *Indic. prés.* Je tome, tu tomes, il tome, nous tomons, vous tomez, ils toment. — *Imp.* Je tomais, tu tomais, il tomait, nous tomions, vous tomiez, ils tomaient. — *Passé déf.* Je tomai, tu tomas, il toma, nous tomâmes, vous tomâtes, ils tomèrent. — *Passé indéf.* J'ai tomé, etc. — *Passé ant.* J'eus tomé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais tomé, etc. — *Futur.* Je

tomerai, tu tomeras, il tomera, nous tomerons, vous tomerez, ils tomeront. — *Futur ant.* J'aurai tomé, etc. — *Cond. prés.* Je tomerais, tu tomerais, il tomerait, nous tomerions, vous tomeriez, ils tomeraient. — *Passé.* J'aurais tomé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse tomé, etc. — *Imp. prés.* Tome, tomons, tomez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez tomé. — *Subj. prés.* Que je tome, que tu tomes, qu'il tome, que nous tomions, que vous tomiez, qu'ils toment. — *Imp.* Que je tomasse, que tu tomasses, qu'il tomât, que nous tomassions, que vous tomassiez, qu'ils tomassent. — *Passé.* Que j'aie tomé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse tomé, etc. — *Inf. prés.* Tomer. — *Passé.* Avoir tomé. — *Part. prés.* Tomant (invar.). — *Passé.* Tomé, tomée, tomés, tomées. — *Passé comp.* Ayant tomé. — Se conjugue pronominalement : *se tomer. Les ouvrages qui se composent de plusieurs volumes* se toment. — Passif : *Etre tomé.* Le participe régit *par.*

TONDRE, v. a., 4e conjug. (*Tondre*), couper la laine ou le poil des bêtes. Tondre *les brebis.* Tondre *un troupeau.* Tondre *un barbet.* — Tondre *les draps,* en couper les poils. — Tondre *les buis, le gazon,* en couper ce qui déborde. — extension. *Les brebis ont* tondu *entièrement ce pré.* La Fontaine prête à l'âne ce langage :

> . . . J'ai souvenance
> Qu'en un pré de moines passant
> La faim, l'occasion, l'herbe tendre, et je pense
> Quelque diable aussi me poussant
> Je *tondis* de ce pré la largeur de ma langue.

— Il se dit aussi des personnes, et signifie couper les cheveux de près. *On l'a bien* tondu. — Tondre *un homme,* le faire moine. Il est vieux dans ce sens. — *Indic. prés.* Je tonds, tu tonds, il tond, nous tondons, vous tondez, ils tondent. — *Imparf.* Je tondais, tu tondais, il tondait, nous tondions, vous tondiez, ils tondaient. — *Passé défini.* Je tondis, tu tondis, il tondit, nous tondîmes, vous tondîtes, ils tondirent. — *Passé indéf.* J'ai tondu, etc. — *Passé antér.* J'eus tondu, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais tondu, etc. — *Futur.* Je tondrai, tu tondras, il tondra, nous tondrons, vous tondrez, ils tondront. — *Futur ant.* J'aurai tondu, etc. — *Condit. prés.* Je tondrais, tu tondrais, il tondrait, nous tondrions, vous tondriez, ils tondraient. — *Passé.* J'aurais tondu, etc. — *On dit aussi* : J'eusse tondu, etc. — *Impér. prés.* Tonds, tondons, tondez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez tondu. — *Subj. prés.* Que je tonde, que tu tondes, qu'il tonde, que nous tondions, que vous tondiez, qu'ils tondent. — *Imparf.* Que je tondisse, que tu tondisses, qu'il tondît, que nous tondissions, que vous tondissiez, qu'ils tondissent. — *Passé.* Que j'aie tondu, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse tondu, etc. — *Infin. prés.* Tondre. — *Passé.* Avoir tondu. — *Part. prés.* Tondant (invar.). — *Passé.* Tondu, tondue, tondus, tondues. — *Passé comp.* Ayant tondu. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se tondre.* (Omission de l'Académie.) — Passif : *Etre tondu.* Le part. régit *par.*

TONNELER, v. a., 1re conj. (*Tonelé*), prendre du gibier à la tonnelle. Tonneler *des perdrix.* Terme de chasse. — *Ind. prés.* Je tonnelle, tu tonnelles, il tonnelle, nous tonnelons, vous tonnelez, ils tonnellent. — *Imparf.* Je tonnelais, tu tonnelais, il tonnelait, nous tonnelions, vous tonneliez, ils tonnelaient. — *Passé déf.* Je tonnelai, tu tonnelas, il tonnela, nous tonnelâmes, vous tonnelâtes, ils tonnelèrent. — *Passé ind.* J'ai tonnelé, etc. — *Passé ant.* J'eus tonnelé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais tonnelé, etc. — *Futur.* Je tonnellerai, tu tonnelleras, il tonnellera, nous tonnellerons, vous tonnellerez, ils tonnelleront. — *Futur ant.* J'aurai tonnelé, etc. — *Cond. prés.* Je tonnellerais, tu tonnellerais, il tonnellerait, nous tonnellerions, vous tonnelleriez, ils tonnelleraient. — *Passé.* J'aurais tonnelé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse tonnelé, etc. — *Imp. prés.* Tonnelle, tonnelons, tonnelez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez tonnelé. — *Subj. prés.* Que je tonnelle, que tu tonnelles, qu'il tonnelle, que nous tonnelions, que vous tonneliez, qu'ils tonnellent. — *Imparf.* Que je tonnelasse, que tu tonnelasses, qu'il tonnelât, que nous tonnelassions, que vous tonnelassiez, qu'ils tonnelassent. — *Passé.* Que j'aie tonnelé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse tonnelé, etc. — *Infin. prés.* Tonneler. — *Passé.* Avoir tonnelé. — *Part. prés.* Tonnelant (invar.). — *Passé.* Tonnelé, tonnelée, tonnelés, tonnelées. — *Passé comp.* Ayant tonnelé. — Il se conjugue avec le pronom personnel : *Se tonneler. Certain gibier*

se tonnelle. (Omis. de l'Académie). — Passif : *être tonnelé*. Le participe régit *par*.

TONNER, v. n. et impers., 1re conjug. (*Toné*), entendre le tonnerre. *Dieu tonne du plus haut des cieux* (Bossuet). *Je crois l'âme immortelle et que c'est Dieu qui tonne* (Boileau). — Au figuré. Faire un bruit semblable à celui du tonnerre. *Ces foudres de bronze que l'enfer a inventés pour la destruction des hommes, tonnaient de tous côtés pour favoriser sa retraite* (Fléchier).—Parler avec véhémence, avec une passion quelconque. *Mirabeau tonnait à la tribune. Ce prédicateur a tonné contre le luxe.*

La Discorde qui voit leur honteuse disgrâce,
Dans les airs cependant *tonne*, éclate, menace.
Boileau.

— Exercer une puissance, une autorité redoutable. *Il a fait sur moi des Dieux tonner l'ordre suprême* (Delille). (Acception omise par l'Académie).—Proverbialement et voulant désigner un grand bruit, on dit qu'*on n'entendrait pas Dieu tonner*. *Dieu, pour s'y faire voir, tonnerait vainement* (Boileau). Pour exprimer le caquet des femmes, Gresset a dit :

En entendant cet essaim bourdonner,
On eut à peine entendu Dieu *tonner*.

Ind. prés. Il tonne, ils tonnent.—*Imparf.* Il tonnait, ils tonnaient.—*Passé déf.* Il tonna, ils tonnèrent.—*Passé indéf.* Il a tonné, ils ont tonné.—*Passé anter.* Il eut tonné, ils eurent tonné.—*Plus-que-parf.* Il avait tonné, ils avaient tonné.—*Futur.* Il tonnera, ils tonneront. —*Futur anter.* Il aura tonné, ils auront tonné.—*Cond. prés.* Il tonnerait, ils tonneraient. — *Passé.* Il aurait tonné, ils auraient tonné. — *On dit aussi :* Il eût tonné, ils eussent tonné.—*Pas d'Impératif.*—*Subj. présent.* Qu'il tonne, qu'ils tonnent. — *Imparf.* Qu'il tonnât, qu'ils tonnassent.— *Passé.* Qu'il ait tonné, qu'ils aient tonné. —*Plus-que-parf.* Qu'il eût tonné, qu'ils eussent tonné. — *Infin. prés.* Tonner.— *Passé.* Avoir tonné. — *Part. prés.* Tonnant (variable). *Jupiter tonnant, voix tonnante, airain tonnant.*—*Passé.* Tonné (invar.).— *Passé composé.* Ayant tonné. —Se conjugue unipersonnellement. Il signifie se faire entendre, en parlant du tonnerre. *Il tonne, il a tonné toute la nuit.*

TONSURER, v. a., 1re conj. (*Tonçuré*), donner la tonsure (cérémonie de l'église par laquelle celui à qui l'évêque coupe les cheveux entre dans la cléricature (couronne que l'on fait aux clercs sur la tête en leur rasant les cheveux en rond. — — *Indic. prés.* Je tonsure, tu tonsures, il tonsure, nous tonsurons, vous tonsurez, ils tonsurent.— *Imparf.* Je tonsurais, tu tonsurais, il tonsurait, nous tonsurions, vous tonsuriez, ils tonsuraient.— *Passé déf.* Je tonsurai, tu tonsuras, il tonsura, nous tonsurâmes, vous tonsurâtes, ils tonsurèrent. — *Passé indéf.* J'ai tonsuré, etc.—*Passé ant.* J'eus tonsuré, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais tonsuré, etc. — *Futur.* Je tonsurerai, tu tonsureras, il tonsurera, nous tonsurerons, vous tonsurerez, ils tonsureront.— *Futur antér.* J'aurai tonsuré, etc.—*Cond. prés.* Je tonsurerais, tu tonsurerais, il tonsurerait, nous tonsurerions, vous tonsureriez, ils tonsureraient.—*Passé.* J'aurais tonsuré, etc.—*On dit aussi* : J'eusse tonsuré, etc. —*Impér. prés.* Tonsure, tonsurons, tonsurez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez tonsuré. —*Subj. prés.* Que je tonsure, que tu tonsures, qu'il tonsure, que nous tonsurions, que vous tonsuriez, qu'ils tonsurent.— *Imparf.* Que je tonsurasse, que tu tonsurasses, qu'il tonsurât, que nous tonsurassions, que vous tonsurassiez, qu'ils tonsurassent.—*Passé.* Que j'aie tonsuré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse tonsuré, etc. — *Infin. prés.* Tonsurer. — *Passé.* Avoir tonsuré. — *Part. prés.* Tonsurant (invar.).—*Passé.* Tonsuré, tonsurée, tonsurés, tonsurées. — *Passé comp.* Ayant tonsuré. — Se conjugue avec le pronom personnel, et se joint souvent au verbe *faire : se* faire *tonsurer*. — Passif : *être tonsuré*. Le participe régit *par*.

TÔPER, v. a., 1re conj. (*Tôpé*), terme de jeu de dés, demeurer d'accord qu'on tiendra la mise de son adversaire (peu usité). *J'ai massé vingt pistoles, il n'y a pas voulu* tôper (Acad.).—On dit avec ellipse du pronom : *Tôpe* pour *je tôpe*, j'accepte votre offre.—Il signifie au figuré consentir, adhérer à une offre, conclure un marché en se frappant réciproquement dans la main. *On m'a proposé une partie de promenade, j'y ai* tôpé. *Je tôpe à cela.* —Absol. Tôpe, *acceptez-vous ma proposition ?* R. Tôpe. — *Indic. prés.* Je tôpe, tu tôpes, il tôpe, nous tôpons, vous tôpez, ils tôpent.—*Imparf.* Je tôpais, tu tôpais, il tôpait, nous tôpions, vous tôpiez, ils tôpaient.—*Passé déf.* Je tôpai, tu tô-

pas, il tôpa, nous tôpâmes, vous tôpâtes, ils tôpèrent.—*Passé indéf.* J'ai tôpé, etc. *Passé antér.* J'eus tôpé, etc. —*Plus-que-parfait.* J'avais tôpé, etc.—*Futur.* Je tôperai, tu tôperas, il tôpera, nous tôperons, vous tôperez, ils tôperont.—*Futur antér.* J'aurai tôpé, etc.—*Cond. prés.* Je tôperais, tu tôperais, il tôperait, nous tôperions, vous tôperiez, ils tôperaient.—*Passé.* J'aurais tôpé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse tôpé, etc.—*Impér. prés.* Tôpe, tôpons, tôpez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez tôpé.—*Subj. prés.* Que je tôpe, que tu tôpes, qu'il tôpe, que nous tôpions, que vous tôpiez, qu'ils tôpent.—*Imparf.* Que je tôpasse, que tu tôpasses, qu'il tôpât, que nous tôpassions, que vous tôpassiez, qu'ils tôpassent.—*Passé.* Que j'aie tôpé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse tôpé, etc.—*Infin. prés.* Tôper. — *Passé.* Avoir tôpé.— *Part. prés.* Tôpant (invar.). — *Passé.* Tôpé (inv.).—*Passé comp.* Ayant tôpé.

TOQUER, v. a., 1re conj. (*Toké*), toucher, frapper. *Toquez-là.* Il est vieux et familier, et ne se dit guère que dans cette phrase proverbiale : *Qui* toque *l'un*, toque *l'autre*, qui offense l'un offense l'autre (Acad.).—Terme d'imprimerie, remplacer un ouvrier dans son travail, soit pour un jour, soit pour une nuit. *Je* toque *demain pour lui.* — *Indic. prés.* Je toque, tu toques, il toque, nous toquons, vous toquez, ils toquent. — *Imparf.* Je toquais, tu toquais, il toquait, nous toquions, vous toquiez, ils toquaient. — *Passé défini.* Je toquai, tu toquas, il toqua, nous toquâmes, vous toquâtes, ils toquèrent. — *Passé indéf.* J'ai toqué, etc. — *Passé antér.* J'eus toqué, etc.—*Plus-que-parfait.* J'avais toqué, etc. — *Futur.* Je toquerai, tu toqueras, il toquera, nous toquerons, vous toquerez, ils toqueront. —*Futur ant.* J'aurai toqué, etc.—*Condit. prés.* Je toquerais, tu toquerais, il toquerait, nous toquerions, vous toqueriez, ils toqueraient.—*Passé.* J'aurais toqué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse toqué, etc. — *Impérat. prés.* Toque, toquons, toquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez toqué.—*Subj. prés.* Que je toque, que tu toques, qu'il toque, que nous toquions, que vous toquiez, qu'ils toquent.—*Imparf.* Que je toquasse, que tu toquasses, qu'il toquât, que nous toquassions, que vous toquassiez, qu'ils toquassent.—*Passé.* Que j'aie toqué, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse toqué, etc.—*Infin. prés.* Toquer.—*Passé.* Avoir toqué.—*Part. prés.* Toquant (variable). *Ce sont des* toquants, pour indiquer des compositeurs qui vont remplacer momentanément d'autres compositeurs dans le travail des journaux. — *Passé.* Toqué, toquée, toqués, toquées.—*Passé comp.* Ayant toqué.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se toquer.* — Peu usité comme actif, ce verbe l'est encore moins comme passif et pronominal.

TORCHER, v. a., 1re conj. (*Torché*), essuyer, frotter pour ôter l'ordure. *Les nourrices* torchent *leurs enfants.* N'est d'usage que dans le style familier. — Au figuré et popul. Torcher *quelqu'un*, le battre. *Cela est mal* torché, cela est mal fait. — *Indic. prés.* Je torche, tu torches, il torche, nous torchons, vous torchez, ils torchent. — *Imp.* Je torchais, tu torchais, il torchait, nous torchions, vous torchiez, ils torchaient. — *Passé déf.* Je torchai, tu torchas, il torcha, nous torchâmes, vous torchâtes, ils torchèrent. — *Passé indéf.* J'ai torché, etc.—*Passé antér.* J'eus torché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais torché, etc. — *Futur.* Je torcherai, tu torcheras, il torchera, nous torcherons, vous torcherez, ils torcheront. — *Futur ant.* J'aurai torché, etc. — *Cond. prés.* Je torcherais, tu torcherais, il torcherait, nous torcherions, vous torcheriez, ils torcheraient. —*Passé.* J'aurais torché, etc. — *On dit aussi :* J'eusse torché, etc. — *Impér. prés.* Torche, torchons, torchez. — *Passé.* Aie ayons, ayez, torché. — *Subj. prés.* Que je torche, que tu torches, qu'il torche, que nous torchions, que vous torchiez, qu'ils torchent. — *Imparf.* Que je torchasse, que tu torchasses, qu'il torchât, que nous torchassions, que vous torchassiez, qu'ils torchassent. — *Passé.* Que j'aie torché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse torché, etc. — *Infin. prés.* Torcher. — *Passé.* Avoir torché.— *Part. prés.* Torchant (invar.). —*Passé.* Torché, torchée, torchés, torchées.— *Passé comp.* Ayant torché. — Se conj. avec le pronom personnel : *Se torcher.*— Passif ; *Etre torché.* Le part. régit *par.*

TORCINER, v. a. 1re conj. (*Tôrciné*), terme de verrerie, tordre le verre pendant qu'il est chaud. — Pron. *se torciner. On* torcine *le verre pour faire des objets d'arts et de fantaisie.* — *Ind. prés.* Je torcine, tu torcines, il torcine, nous torcinons, vous torcinez, ils torcinent. — *Imparf.* Je

torcinais, tu torcinais, il torcinait, nous torcinions, vous torciniez, ils torcinaient. — *Passé déf.* Je torcinai, tu torcinas, il torcina, nous torcinâmes, vous torcinâtes, ils torcinèrent. — *Passé ind.* J'ai torciné, etc. — *Passé ant.* J'eus torciné, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais torciné, etc. — *Futur.* Je torcinerai, tu torcineras, il torcinera, nous torcinerons, vous torcinerez, ils torcineront.—*Futur ant.* J'aurai torciné, etc. — *Condit. prés.* Je torcinerais, tu torcinerais, il torcinerait, nous torcinerions, vous torcineriez, ils torcineraient. — *Passé.* J'aurais torciné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse torciné, etc. — *Imp. prés.* Torcine, torcinons, torcinez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez torciné. — *Subj. prés.* Que je torcine, que tu torcines, qu'il torcine, que nous torcinions, que vous torciniez, qu'ils torcinent.— *Imparf.* Que je torcinasse, que tu torcinasses, qu'il torcinât, que nous torcinassions, que vous torcinassez, qu'ils torcinassent. — *Passé.* Que j'aie torciné, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse torciné, etc. — *Infin. prés.* Torciner. — *Passé.* Avoir torciné. — *Part. prés.* Torcinant (inv.). — *Passé.* Torciné (var.). — *Passé comp.* Ayant torciné. — —Passif : *Etre torciné.* (Peu usité). Le participe régit *par* et *avec.*

TORDRE, v. a., 4e conj. (*Tordre*), tourner de biais en serrant. Tordre *du fil, du linge.* Tordre *le cou à une perdrix, à un poulet*, les faire mourir en leur tournant le cou. — Au figuré, détourner de son sens naturel. Tordre *une loi, un passage* (Acad.). — Tourner de travers. *Il a la mauvaise habitude de* tordre *le cou, la bouche.* — Prov. et popul. *Ne fait que* tordre *et avaler*, manger trop avidement et avaler presque sans mâcher. — *Indic. prés.* Je tords, tu tords, il tord, nous tordons, vous tordez, ils tordent. — *Imparf.* Je tordais, tu tordais, il tordait, nous tordions, vous tordiez, ils tordaient. — *Passé déf.* Je tordis, tu tordis, il tordit, nous tordîmes, vous tordîtes, ils tordirent. — *Passé ind.* J'ai tordu, etc. — *Passé ant.* J'eus tordu, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais tordu, etc.—*Futur.* Je tordrai, tu tordras, il tordra, nous tordrons, vous tordrez, ils tordront. — *Futur ant.* J'aurai tordu, etc. — *Condit. prés.* Je tordrais, tu tordrais, il tordrait, nous tordrions, vous tordriez, ils tordraient. — *Passé.* J'aurais tordu, etc.— *On dit aussi* : J'eusse tordu etc. — *Impér. prés.* Tords, tordons, tordez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez tordu. — *Subj. prés.* Que je torde, que tu tordes, qu'il torde, que nous tordions, que vous tordiez, qu'ils tordent. — *Imparf.* Que je tordisse, que tu tordisses, qu'il tordît, que nous tordissions, que vous tordissiez, qu'ils tordissent. — *Passé.* Que j'aie tordu, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse tordu, etc. — *Infinitif prés.* Tordre. — *Passé.* Avoir tordu. — *Part. prés.* Tordant (invar.). — *Passé.* Tordu, tordue, tordus, tordues. — *Passé comp.* Ayant tordu. — Se conj. avec le pronom pers. : *Se tordre. J'aperçois ce moine se* tordre *les mains* (Boileau). — Passif : *être tordu.* Le participe régit *par.*

TORQUER, v. a., 1re conjug: (*Torqué*), tordre, tortiller. Torquer *du tabac*, le corder et le filer pour le mettre en rouleaux. — S'emploie avec le pronom personnel : *se torquer.* — Passif : *Etre torqué.* Le participe régit *par.*

TORRÉFIER, v. a., 1re conj. (*Torréfié*), griller, rôtir des substances végétales ou animales. Torréfier *du café.*— *Ind. prés.* Je torréfie, tu torréfies, il torréfie, nous torréfions, vous torréfiez, ils torréfient. — *Imparf.* Je torréfiais, tu torréfiais, il torréfiait, nous torréfiions, vous torréfiiez, ils torréfiaient. — *Passé déf.* Je torréfiai, tu torréfias, il torréfia, nous torréfiâmes, vous torréfiâtes, ils torréfièrent. — *Passé ind.* J'ai torréfié, etc. — *Passé antér.* J'eus torréfié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais torréfié, etc. — *Futur.* Je torréfierai, tu torréfieras, il torréfiera, nous torréfierons, vous torréfierez, ils torréfieront. — *Futur antér.* J'aurai torréfié, etc. — *Cond. prés.* Je torréfierais, tu torréfierais, il torréfierait, nous torréfierions, vous torréfieriez, ils torréfieraient. — *Passé.* J'aurais torréfié, etc. — *On dit aussi* : J'eusse torréfié, etc. — *Impér. prés.* Torréfie, torréfions, torréfiez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez torréfié. — *Subj. prés.* Que je torréfie, que tu torréfies, qu'il torréfie, que nous torréfiions, que vous torréfiiez, qu'ils torréfient.—*Impar.* Que je torréfiasse, que tu torréfiasses, qu'il torréfiât, que nous torréfiassions, que vous torréfiassiez, qu'ils torréfiassent. — *Passé.* Que j'aie torréfié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse torréfié, etc. — *Infi. prés.* Torréfier. — *Passé.* Avoir torréfié. — *Part. prés.* Torréfiant (inv.).

— *Passé*. Torréfié (var.). — *Passé comp.* Ayant torréfié. — Se conj. avec le pron. pers. *Se torréfier*. — Passif : *être torréfié*. Le participe régit *par*.

TORSER, v.a. 1re conj. (*Torcé*), contourner le fût d'une colonne en spirale pour la rendre torse. Il se dit aussi des ouvrages tournés ou contournés en vis en spirale. Torser *du fil*. —*Indic. Prés.* Je torse, tu torses, il torse, nous torsons, vous torsez, ils torsent. — *Imparfait*. Je torsais, tu torsais, il torsait, nous torsions, vous torsiez, ils torsaient. — *Passé défi.* Je torsai, tu torsas, il torsa, nous torsâmes, vous torsâtes, ils torsèrent.— *Passé ind.* J'ai torsé, etc. — *Passé ant.* J'eus torsé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais torsé, etc. — *Futur.* Je torserai, tu torseras, il torsera, nous torserons, vous torserez, ils torseront. — *Condit. prés.* Je torserais, tu torserais, il torserait, nous torserions, vous torseriez, ils torseraient. — *Passé.* J'aurais torsé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse torsé, etc. — *Impér. prés.* Torse, torsons, torsez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez torsé. — *Subj. prés.* Que je torse, que tu torses, qu'il torse, que nous torsions, que vous torsiez, qu'ils torsent. — *Imparf.* Que je torsasse, que tu torsasses, qu'il torsât, que nous torsassions, que vous torsassiez, qu'ils torsassent. — *Passé.* Que j'aie torsé, etc.—*Plus-que-parfait.* Que j'eusse torsé, etc. — *Inf. prés.* Torser.—*Passé.* Avoir torsé.—*Part. prés.* Torsant (invar.). — *Passé.* Torsé, torsée, torsés, torsées. — *Passé comp.* Ayant torsé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se torser*. — Passif : *être torsé*. Le participe régit *par*

TORTILLER, v. a., 1re conjug. (*Tortillé*), tordre à plusieurs tours du ruban, du papier, etc. Tortiller *du ruban, du papier, un cordon, des cheveux*. — Il est neutre et signifie, user de subterfuges : *Cet homme ne fait que* tortiller *dans les affaires. Il n'y a pas à* tortiller, *il faut aller droit* (Académ.). — Familier et par plaisanterie. Tortiller *des hanches*, marcher avec un mouvement trop marqué des hanches.— *Indic. prés.* Je tortille, tu tortilles, il tortille, nous tortillons, vous tortillez, ils tortillent. — *Imp.* Je tortillais, tu tortillais, il tortillait, nous tortillions, vous tortilliez, ils tortillaient.—*Passé déf.* Je tortillai, tu tortillas, il tortilla, nous tortillâmes, vous tortillâtes, ils tortillèrent. — *Passé indéf.* J'ai tortillé, etc. — *Passé antér.* J'eus tortillé, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais tortillé, etc. — *Futur.* Je tortillerai, tu tortilleras, il tortillera, nous tortillerons, vous tortillerez, ils tortilleront. — *Futur antér.* J'aurai tortillé, etc. — *Cond. prés.* Je tortillerais, tu tortillerais, il tortillerait, nous tortillerions, vous tortilleriez, ils tortilleraient. — *Passé.* J'aurais tortillé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse tortillé, etc. — *Impér. prés.* Tortille, tortillons, tortillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez tortillé. — *Subj. prés.* Que je tortille, que tu tortilles, qu'il tortille, que nous tortillions, que vous tortilliez, qu'ils tortillent. — *Impar.* Que je tortillasse, que tu tortillasses, qu'il tortillât, que nous tortillassions, que vous tortillassiez, qu'ils tortillassent. — *Passé.* Que j'aie tortillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse tortillé, etc. — *Infin. prés.* Tortiller. — *Passé.* Avoir tortillé. — *Part. prés.* Tortillant (invar). — *Passé.* Tortillé (var.). — *Passé comp.* Ayant tortillé. — Se conjugue pronominalement : *se tortiller*. Il signifie se replier, se tordre. *Cet homme* se tortille *comme un serpent* (Acad.). — Passif : *Etre tortillé*. Le participe régit *par*.

TORTUER, v.a., 1re conj. (*Tortué*), rendre tortu. Tortuer *une aiguille, un instrument*.— *Indic. prés.* Je tortue, tu tortues, il tortue, nous tortuons, vous tortuez, ils tortuent. — *Imp.* Je tortuais, tu tortuais, il tortuait, nous tortuions, vous tortuiez, ils tortuaient.— *Passé déf.* Je tortuai, tu tortuas, il tortua, nous tortuâmes, vous tortuâtes, ils tortuèrent. — *Passé ind.* J'ai tortué, etc.—*Passé ant.* J'eus tortué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais tortué, etc. — *Fut.* Je tortuerai, tu tortueras, il tortuera, nous tortuerons, vous tortuerez, ils tortueront. — *Futur ant.* J'aurai tortué, etc. —*Condit. prés.* Je tortuerais, tu tortuerais, il tortuerait, nous tortuerions, vous tortueriez, ils tortueraient.— *Passé.* J'aurais tortué, etc. — *On dit aussi* : J'eusse tortué, etc. — *Impérat. prés.* Tortue, tortuons, tortuez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez tortué. — *Subj. prés.* Que je tortue, que tu tortues, qu'il tortue, que nous tortuions, que vous tortuiez, qu'ils tortuent. — *Imparf.* Que je tortuasse, que tu tortuasses, qu'il tortuât, que nous tortuassions, que vous tortuassiez, qu'ils tortuassent.— *Passé.* Que j'aie tortué, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse tortué, etc. *Infin. prés.* Tortuer. — *Passé.* Avoir tor-

tué. — *Part. prés.* Tortuant (invar.). — *Passé,* Tortué, tortuée, tortués, tortuées. *Passé comp.* Ayant tortué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se tortuer. cet arbre commenc à* se tortuer (Académie.) — *Passif.* Etre tortué. Le part. régit *par.*

TORTURER., v. a., 1re conj. (*torturé.*) faire éprouver la torture, tourmenter, faire souffrir beaucoup. *L'homme ivre de fanatisme* torture *et brûle son père au nom d'un bien de paix.* Au figuré. Torturer *le sens d'un mot, d'une phrase,* lui faire signifier comme par violence ce qu'il ne dit pas. — *Indic. prés.* Je torture, tu tortures, il torture, nous torturons, vous torturez, il torturent. — *Imparf.* Je torturais, tu torturais, il torturait, nous torturions, vous torturiez, ils torturaient.— *Passé déf.* Je torturai, tu torturas, il tortura, nous torturâmes, vous torturâtes, ils torturèrent. — *Passé indéf.* J'ai torturé, etc. — *Passé ant.* J'eus torturé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais torturé, etc.—*Futur.* Je torturerai, tu tortureras, il torturera, nous torturerons, vous torturerez, ils tortureront. . — *Futur ant.* J'aurai torturé, etc — *Cond. prés.* Je torturerais, tu torturerais, il torturerait, nous torturerions, vous tortureriez, ils tortureraient. — *Passé.* J'aurais torturé, etc.— *On dit aussi :* J'eusse torturé, etc. — *Impér. prés.* Torture, torturons, torturez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez torturé.—*Subj. prés.* Que je torture, que tu tortures, qu'il torture, que nous torturions, que vous torturiez, qu'ils torturent. — *Imparf.* Que je torturasse, que tu torturasses, qu'il torturât, que nous torturassions, que vous torturassiez, qu'ils torturassent. —*Passé.* Que j'aie torturé, etc. — *Plus-que-parf,* Que j'eusse torturé, etc. — *Infin. prés.* Torturer. —*Passé.* Avoir torturé. —*Part. prés.* torturant (invar.). — *Passé.* Torturé, torturée, torturés, torturées.—*Passé comp.* Ayant torturé. — Se conjugue pronom. et réciproq. : *se torturer.* Il se torture *l'esprit à composer. Des époux mal assortis* se torturent. (Omiss. de l'Académie.) — Passif. *Etre torturé.* Le participe régit *par. Galilée* fut torturé *par l'inquisition.*

TOSTER, ou **TOASTER** v. a. 1re conjugaison (*Tôceté*), porter un toste ou un toast; boire en annonçant un vœu, un sentiment pour quelque personne ou pour quelque événement heureux. *Il faut* toster *le général qui a remporté cette victoire. On a* tosté *la paix; la liberté de l'Amérique.* (Académie.) — Il est aussi neutre : *nous passâmes toute la soirée à* toster (id.) — *Ind. prés.* Je toste, tu tostes, il toste, nous tostons, vous tostez, ils tostent. — *Imparf.* Je tostais, tu tostais, il tostait, nous tostions, vous tostiez, ils tostaient. — *Passé déf.* Je tostai, tu tostas, il tosta, nous tostâmes, vous tostâtes, ils tostèrent.—*Passé indéf.* J'ai tosté, etc. — *Passé ant.* J'eus tosté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais tosté, etc. — *Futur.* Je tosterai, tu tosteras, il tostera, nous tosterons, vous tosterez, ils tosteront. — *Futur antér.* J'aurai tosté, etc. — *Condit. prés.* Je tosterais, tu tosterais, il tosterait, nous tosterions, vous tosteriez, ils tosteraient. — *Passé.* J'aurais tosté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse tosté, etc. — *Imp. prés.* Toste, tostons, tostez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez tosté. — *Subj. prés.* Que je toste, que tu tostes, qu'il toste, que nous tostions, que vous tostiez, qu'ils tostent.— *Imparf.* Que je tostasse, que tu tostasses qu'il tostât, que nous tostassions, que vous tostassiez, qu'ils tostassent. — *Passé.* Que j'aie tosté, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse tosté, etc. — *Inf. prés.* Toster. — *Passé.* Avoir tosté.— *Part. prés.* Tostant (inv.). — *Passé.* Tosté (invar.) — *Passé comp.* Ayant tosté.—Ne se conjugue point pronominalement. — Passif : *Etre tosté.* Le part. régit *par.*

TOTALISER, v. a. 1re conj.(*totalizé*) réunir ensemble, compter plusieurs sommes pour en faire un total. — *Ind. pr.* Je totalise, tu totalises, il totalise. nous totalisons, vous totalisez, ils totalisent. — Je totalisais, tu totalisais, il totalisait, nous totalisions, vous totalisiez, ils totalisaient. — *Passé. déf.* Je totalisai, tu totalisas, il totalisa, nous totalisâmes, vous totalisâtes, ils totalisèrent. — *Passé ind.* J'ai totalisé, etc. — *Passé ant.* J'eus totalisé, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais totalisé, etc. — *Futur.* Je totaliserai, tu totaliseras, il totalisera, nous totaliserons, vous totaliserez, ils totaliseront. —*Futur antér.* J'aurai totalisé, etc. — *Cond. prés.* Je totaliserais, tu totaliserais, il totaliserait, nous totaliserions, vous totaliseriez, ils totaliseraient. — *Passé.* J'aurais totalisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse totalisé, etc. — *Impér. prés.* Totalise, totalisons, totalisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez totalisé. — *Subj. prés.* Que je totalise, que

tu totalises, qu'il totalise, que nous totalisions, que vous totalisiez, qu'ils totalisent. — *Imparf.* Que je totalisasse, que tu totalisasses, qu'il totalisât, que nous totalisassions, que vous totalisassiez, qu'ils totalisassent. — *Passé.* Que j'aie totalisé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse totalisé, etc.— *Inf. prés.* Totaliser.—*Passé.* Avoir totalisé. — *Part. prés.* Totalisant (inv.) — *Passé.* Totalisé, totalisée, totalisés, totalisées. — *Passé comp.* Ayant totalisé. — Se conjugue pronom. *se totaliser.* — Passif: *Etre totalisé.* Le participe régit *par.*

TOUCHER, v, a. 1re conjug (*touché*), mettre la main sur quelque chose ou à quelque chose : toucher *les vases sacrés,* et neutralement, toucher *aux vases sacrés,* (Acad,) *Heureux ceux qui le virent et qui purent seulement* toucher *les bords de ses vêtements.* — Au figuré : *la langue du détracteur est comme un feu dévorant qui brûle tout ce qu'il* touche (id.). — Etre contigu : *ma maison* touche *la sienne* (Académie). — Frapper pour faire aller; chasser devant soi : *il* touchait *un troupeau devant lui*; et neutralement, touche, *cocher* (Acad.). — Recevoir. toucher *ses appartements* (id.). Avoir rapport, appartenir : *ce n'est point à l'honneur que* touchent *ces matières.* — Appartenir par le sang : *il me* touche *de près,* c'est mon frère (Molière). — Traiter, exprimer : *cet orateur* touche *bien les passions* (Académie), *ce peintre a bien* touché *ses figures* (Diderot). — Faire éprouver un sentiment quelconque : *Joas les* touchera *par sa noble pudeur* (Racine). — *Si le mal vous aigrit que le bienfait vous* touche (id.). — *Il n'y eut qu'une ambition capable de le* toucher (Fléchier). — Émouvoir : *toucher ses auditeurs* (id.) — Intéresser : *la sœur vous* touche *ici beaucoup moins que le frère* (Racine). —Aborder : *ce vaisseau a* touché *nos côtes.* — Jouer de : *toucher la lyre, toucher l'orgue, le piano,* et abusivement, *toucher du piano.* — Il est aussi neutre et signifie : *atteindre à : il est si grand qu'il* touche *au plancher.* Etre proche *: toucher au port.* — Au figuré, *toucher à sa dernière heure* (Fénelon). — Prendre de, ôter de : *On ne* touchait *au trésor de la république que dans les grandes occasions* (Raynal). —Apporter du changement : *il n'a pas voulu* toucher *à cet article* (Académie). —Entreprendre sur les droits : *comme la puissance temporelle ne doit pas* toucher *à l'autel, la spirituelle ne doit pas* toucher *au trône* (Fléchier).— Terme de marin : *le vaisseau* a touché, *la quille* touche *le fond.* — *Indicat. prés.* Je touche, tu touches, il touche, nous touchons, vous touchez, ils touchent. *Imparf.* Je touchais, tu touchais il touchait, nous touchions, vous touchiez, ils touchaient. — *Passé déf.* Je touchai, tu touchas, il toucha, nous touchâmes, vous touchâtes, ils touchèrent. — *Passé ind.* J'ai touché, etc. — *Pass.ant.* J'eus touché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais touché, etc. — *Futur.* Je toucherai, tu toucheras, il touchera, nous toucherons, vous toucherez, ils toucheront. — *Futur antér.* J'aurai touché, etc. — *Cond. prés.* Je toucherais, tu toucherais, il toucherait, nous toucherions, vous toucheriez, ils toucheraient.—*Passé.* J'aurais touché, etc.—*On dit aussi* : J'eusse touché, etc.—*Impér. prés.* Touche, touchons, touchez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez touché. — *Subj. prés.* Que je touche, que tu touches, qu'il touche, que nous touchions, que vous touchiez, qu'ils touchent.—*Imp.* Que je touchasse, que tu touchasses, qu'il touchât, que nous touchassions, que vous touchassiez, qu'ils touchassent. —*Passé.* Que j'aie touché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse touché, etc. — *Infin. prés.* Toucher. — *Passé.* Avoir touché.—*Part. prés.* Touchant (var.). *Discours touchants* (Bossuet) *Grâce touchante* (Fléchier). — *Pass.* Touché, touchée, touchés, touchées. —*Passé comp.*Ayant touché. — Se conjugue avec le pronom personnel. *Se toucher, ces maisons se touchent* (Académie). — Passif : *Etre touché.* Le participe régit *de* et *par : l'ingrat est-il* touché de *mes empressements* (Racine). *Instrument* touché par *un artiste.*

TOUER, v. a., 1re conj. (*Toué*), terme de marine, hâler un bâtiment de l'avant, soit à la main ou au moyen d'un cabestan pour approcher d'un lieu quelconque. Touer *un navire.* — *Indic. prés.* Je toue, tu toues, il toue, nous touons, vous touez, ils touent. — *Imparf.* Je touais, tu touais, il touait, nous touions, vous touiez, ils touaient. — *Passé déf.* Je touai, tu touas, il toua, nous touâmes, vous touâtes, ils touèrent. — *Passé indéf.* J'ai toué, etc. — *Passé ant.* J'eus toué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais toué, etc. — *Futur.* Je touerai, tu toueras, il touera, nous touerons, vous touerez, ils toue-

ront.—*Futur antér.* J'aurai toué, etc. — *Cond. prés.* Je touerais, tu touerais, il touerait, nous touerions, vous toueriez, ils toueraient. — *Passé.* J'aurais toué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse toué, etc. — *Impér. prés.* Toue, touons, touez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez toué. — *Subj. prés.* Que je toue, que tu toues, qu'il toue, que nous touions, que vous touiez, qu'ils touent. — *Imparf.* Que je touasse, que tu touasses, qu'il touât, que nous touassions, que vous touassiez, qu'ils touassent. — *Passé.* Que j'aie toué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse toué, etc. — *Infin. prés.* Touer. — *Passé.* Avoir toué. — *Partic. prés.* Touant (invar.). —*Passé.* Toué, touée, toués, touées. — *Passé comp.* Ayant toué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se touer.* Se touer *pour sortir d'un port, d'une rivière* (Acad.). — Passif : *être toué.* Le participe régit *par.*

TOUFFER, v. a., 1re conjug. (*Toufé*), faire des touffes. Touffer *des fleurs, des cheveux.* — *Ind. prés.* Je touffe, tu touffes, il touffe, nous touffons, vous touffez, ils touffent. — *Imp.* Je touffais, tu touffais, il touffait, nous touffions, vous touffiez, ils touffaient. — *Passé déf.* Je touffai, tu touffas, il touffa, nous touffâmes, vous touffâtes, ils touffèrent. — *Passé indéf.* J'ai touffé, etc. — *Passé ant.* J'eus touffé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais touffé, etc. — *Futur.* Je toufferai, tu toufferas, il touffera, nous toufferons, vous toufferez, ils toufferont. — *Futur ant.* J'aurai touffé, etc. — *Cond. prés.* Je toufferais, tu toufferais, il toufferait, nous toufferions, vous toufferiez, ils toufferaient. — *Passé.* J'aurais touffé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse touffé, etc. — *Impér. prés.* Touffe, touffons, touffez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez touffé. — *Subj. prés.* Que je touffe, que tu touffes, qu'il touffe, que nous touffions, que vous touffiez, qu'ils touffent. — *Imp.* Que je touffasse, que tu touffasses, qu'il touffât, que nous touffassions, que vous touffassiez, qu'ils touffassent. — *Passé.* Que j'aie touffé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse touffé, etc. — *Infin. prés.* Touffer. — *Passé.* Avoir touffé. — *Partic. prés.* Touffant (var.). *Des plantes* touffantes. — *Passé.* Touffé (var.). — *Passé comp.* Ayant touffé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se touffer.* Le participe régit *par.*

TOUPILLER, v. n. 1re conjug. (*Toupi-ié*), tourner comme une toupie. — Il n'est guère usité qu'au figuré et signifie aller et venir sans but. *Elle ne fait que* toupiller (Acad.). Il est familier. — *Ind. prés.* Je toupille, tu toupilles, il toupille, nous toupillons, vous toupillez, ils toupillent. — *Imparf.* Je toupillais, tu toupillais, il toupillait, nous toupillions, vous toupilliez, ils toupillaient. — *Passé déf.* Je toupillai, tu toupillas, il toupilla, nous toupillâmes, vous toupillâtes, ils toupillèrent. — *Passé indéf.* J'ai toupillé, etc. — *Passé ant.* J'eus toupillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais toupillé, etc. — *Futur.* Je toupillerai, tu toupilleras, il toupillera, nous toupillerons, vous toupillerez, ils toupilleront. — *Futur antér.* J'aurai toupillé, etc. — *Cond. prés.* Je toupillerais, tu toupillerais, il toupillerait, nous toupillerions, vous toupilleriez, ils toupilleraient. — *Passé* J'aurais toupillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse toupillé, etc. — *Impér. prés.* Toupille, toupillons, toupillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez toupillé. — *Subj. prés.* Que je toupille, que tu toupilles, qu'il toupille, que nous toupillions, que vous toupilliez, qu'ils toupillent. — *Imp.* Que je toupillasse, que tu toupillasses, qu'il toupillât, que nous toupillassions, que vous toupillassiez, qu'ils toupillassent. — *Passé.* Que j'aie toupillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse toupillé, etc. — *Infin. prés.* Toupiller. — *Passé.* Avoir toupillé. — *Part. prés.* Toupillant. (invar.). — *Passé.* Toupillé (inv.). — *Passé comp.* Ayant toupillé.

TOURBILLONNER, v. n., 1re conjug. (*Tourbi-ioné*), aller en tournoyant, tournoyer. *L'eau, le vent* tourbillonne. *Insectes sans nombre* tourbillonnez *dans l'air* (Delille). *La feuille des bois dans les airs* tourbillonne (Millevoye). — *Ind. prés.* Je tourbillonne, tu tourbillonnes, il tourbillonne, nous tourbillonnons, vous tourbillonnez, ils tourbillonnent. — *Imparf.* Je tourbillonnais, tu tourbillonnais, il tourbillonnait, nous tourbillonnions, vous tourbillonniez, ils tourbillonnaient. — *Passé déf.* Je tourbillonnai, tu tourbillonnas, il tourbillonna, nous tourbillonnâmes, vous tourbillonnâtes, ils tourbillonnèrent. — *Passé indéf.* J'ai tourbillonné, etc. — *Passé antér.* J'eus tourbillonné, etc. — *Plus que-parf.* J'avais tourbillonné, etc. — *Futur.* Je tourbillon-

nerai, tu tourbillonneras, il tourbillonnera, nous tourbillonnerons, vous tourbillonnerez, ils tourbillonneront. — *Futur antér.* J'aurai tourbillonné, etc. — *Cond. prés.* Je tourbillonnerais, tu tourbillonnerais, il tourbillonnerait, nous tourbillonnerions vous tourbillonneriez, ils tourbillonneraient. — *Passé.* J'aurais tourbillonné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse tourbillonné, etc. — *Impér. prés.* Tourbillonne, tourbillonnons, tourbillonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez tourbillonné.— *Subj. prés.* Que je tourbillonne, que tu tourbillonnes, qu'il tourbillonne, que nous tourbillonnions, que vous tourbillonniez, qu'ils tourbillonnent. — *Imparfait.* Que je tourbillonnasse, que tu tourbillonnasses, qu'il tourbillonnât, que nous tourbillonnassions, que vous tourbillonnassiez, qu'ils tourbillonnassent.—*Passé.* Que j'aie tourbillonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse tourbillonné, etc. — *Infinitif présent.* Tourbillonner.—*Passé.* Avoir tourbillonné. — *Part. prés.* Tourbillonnant (var.). *Comment la tête ne tournerait-elle pas dans la cohue toujours* tourbillonnante *des cours* (Boiste). — *Passé.* Tourbillonné (inv.).—*Passé comp.* Ayant tourbillonné.

TOURER, v. a. 1re conj. (*Touré*), terme patisserie, replier plusieurs fois la pâte sur elle-même, et l'abaisser sur un tour à chaque fois pour la feuilleter. — *Ind. prés.* Je toure, tu toures, il toure, nous tourons, vous tourez, ils tourent.— *Imparf.* Je tourais, tu tourais, il tourait, nous tourions, vous touriez, ils touraient. — *Passé défini.* Je tourai, tu touras, il toura, nous tourâmes, vous tourâtes, ils tourèrent. — *Passé indéf.* J'ai touré, etc. — *Passé antér.* J'eus touré, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais touré, etc. — *Futur.* Je tourerai, tu toureras, il tourera, nous tourerons, vous tourerez, ils toureront. —*Futur antér.* J'aurai touré, etc. —*Cond. prés.* Je tourerais, tu tourerais, il tourerait, nous tourerions, vous toureriez, ils toureraient. — *Passé.* J'aurais touré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse touré, etc. — *Impér. prés.* Toure, tourons, tourez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez touré. — *Subj. prés.* Que je toure, que tu toures, qu'il toure, que nous tourions, que vous touriez, qu'ils tourent. — *Imparf.* Que je tourasse, que tu tourasses, qu'il tourât, que nous tourassions, que vous tourassiez, qu'ils tourassent. — *Passé.* Que j'aie touré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse touré, etc. — *Infin. prés.* Tourer. — *Passé.* Avoir touré. — *Part. prés.* Tourant (invar.). — *Passé.* Touré, tourée, tourés, tourées. — *Passé comp.* Ayant touré: — Se conjugue avec le pronom pers. : *se tourer.* — Passif : *Être touré.* Le part. régit *par.*

TOURMENTER, v. a., 1re conj. (*Tourmanté*), faire souffrir quelque tourment. *La goutte le* tourmente. — Agiter violemment. *Le vent* tourmentait *notre vaisseau. Il a depuis quelque temps une colique qui le* tourmente *jour et nuit.* — Importuner, harceler. *Ses créanciers le* tourmentent (Acad.). — Causer une peine d'esprit, d'âme. *La défiance et la terreur* tourmentaient *son âme* (Barthélemi). — Tourmenter *un ouvrage,* le travailler avec un effort qui se fait sentir. — Tourmenter *ses couleurs*, les remanier. —*Ind. prés.* Je tourmente, tu tourmentes, il tourmente, nous tourmentons, vous tourmentez, ils tourmentent. — *Imp.* Je tourmentais, tu tourmentais, il tourmentait, nous tourmentions, vous tourmentiez, ils tourmentaient. — *Passé déf.* Je tourmentai, tu tourmentas, il tourmenta, nous tourmentâmes, vous tourmentâtes, ils tourmentèrent. — *Passé ind.* J'ai tourmenté, etc. — *Passé ant.* J'eus tourmenté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais tourmenté, etc. — *Futur.* Je tourmenterai, tu tourmenteras, il tourmentera, nous tourmenterons, vous tourmenterez, ils tourmenteront. — *Futur ant.* J'aurai tourmenté, etc. — *Condit. prés.* Je tourmenterais, tu tourmenterais, il tourmenterait, nous tourmenterions, vous tourmenteriez, ils tourmenteraient. — *Passé.* J'aurais tourmenté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse tourmenté, etc. — *Impér. prés.* Tourmente, tourmentons, tourmentez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez tourmenté. — *Subj. prés.* Que je tourmente, que tu tourmentes, qu'il tourmente, que nous tourmentions, que vous tourmentiez, qu'ils tourmentent. — *Imparf.* Que je tourmentasse, que tu tourmentasses, qu'il tourmentât, que nous tourmentassions, que vous tourmentassiez, qu'ils tourmentassent. — *Passé.* Que j'aie tourmenté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse tourmenté, etc. — *Inf. prés.* Tourmenter. — *Passé.* Avoir tourmenté. — *Part. prés.* Tourmentant (invar.). — *Passé.* Tourmenté, tourmentée

tourmentés, tourmentées. — *Passé comp.* Ayant tourmenté. — Se conjugue pronominalement : *se tourmenter. Ce cheval* se tourmente, s'agite. *Ce bois* se tourmente, se déjette. *Elle* se tourmente *comme dans un songe* (Bossuet). — Passif : *être tourmenté.* Le participe régit *de, dans* et *par. Il est* tourmenté de *la goutte* (Acad.). *Il fut* tourmenté par *son ambition durant sa vie et maintenant il est* tourmenté dans *les enfers* (Bossuet).

TOURNAILLER, v. n., 1re conj. (*Tourna-ié*), faire beaucoup de tours et détours sans s'éloigner du même lieu, du même point ; rôder autour. *Cessez de* tournailler *autour de moi* (Acad.). Il est familier.—*Indic. prés.* Je tournaille, tu tournailles, il tournaille, nous tournaillons, vous tournaillez, ils tournaillent. — *Imparf.* Je tournaillais, tu tournaillais, il tournaillait, nous tournaillions, vous tournailliez, ils tournaillaient.—*Passé déf.* Je tournaillai, tu tournaillas, il tournailla, nous tournaillâmes, vous tournaillâtes, ils tournaillèrent. — *Passé indéf.* J'ai tournaillé, etc.—*Passé ant.* J'eus tournaillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais tournaillé, etc.—*Futur.* Je tournaillerai, tu tournailleras, il tournaillera, nous tournaillerons, vous tournaillerez, ils tournailleront. — *Futur antér.* J'aurai tournaillé, etc. — *Cond. prés.* Je tournaillerais, tu tournaillerais, il tournaillerait, nous tournaillerions, vous tournailleriez, ils tournailleraient. — *Passé.* J'aurais tournaillé, etc.—*On dit aussi* : J'eusse tournaillé, etc. —*Impér. prés.* Tournaille, tournaillons, tournaillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez tournaillé.—*Subj. prés.* Que je tournaille, que tu tournailles, qu'il tournaille, que nous tournaillions, que vous tournailliez, qu'ils tournaillent. — *Imparf.* Que je tournaillasse, que tu tournaillasses, qu'il tournaillât, que nous tournaillassions, que vous tournaillassiez, qu'ils tournaillassent. —*Passé.* Que j'aie tournaillé, etc.—*Plus-que-parfait.* Que j'eusse tournaillé, etc.—*Infin. prés.* Tournailler. — *Passé.* Avoir tournaillé.—*Part. prés.* Tournaillant (invariable).—*Passé.* Tournaillé (invar.).—*Passé comp.* Ayant tournaillé.

TOURNER, v. a. et n., 1re conj. (*Tourné*), mouvoir en rond. Tourner *une roue, une broche.*—Tourner *bride*, revenir sur ses pas.—Tourner *le dos*, fuir.—Tourner *le dos à quelqu'un*, le laisser par mépris. — Faire certains mouvements. *Le dauphin* tourna *la tête* (Lafontaine).

Ce miracle inouï me fit *tourner* les yeux
Vers la divinité qu'on adore en ces lieux.
Racine.

—Changer de sens. Tourner *une carte, des feuillets.*—Traduire. Tourner *du latin en français* (Acad.). Il vieillit dans ce sens. — Façonner au tour. Tourner *des chaises.* Dans un sens absolu. *Cet ouvrier* tourne *bien* (Id.). — Donner un certain tour aux choses. Tourner *une lettre, un couplet. Il* tourne *bien les vers* (Id.). — Faire changer. *Un seul docteur peut* tourner *les consciences et les bouleverser à son gré* (Pascal).—Importuner, étourdir. Tourner *la tête à quelqu'un.*—Influencer, conduire. *Ainsi que je voudrai je* tournerai *cette âme* (Molière).—Interpréter. *Chacune des deux cours voulut* tourner *cet erreur à son avantage* (Raynal). — Donner une tournure particulière. Tourner *la vérité en ridicule* (Massillon). — Faire un circuit pour éviter. Tourner *une montagne* ; ou pour surprendre. Tourner *l'ennemi.* — Troubler. *Il m'a* tourné *le sang.*—Il est aussi neutre et signifie se mouvoir en rond. *La terre* tourne *autour du soleil.*—Tourner *à droite, à gauche.* Tourner *court.* Tourner *bien ou mal.*—Au figuré. *Ce jeune homme* tourne *bien*, tourne *mal*, prend une bonne ou une mauvaise route. — *La tête lui* tourne, il perd le sens.—Contribuer à. *Les confiscations* tournent *en grande partie au profit du trésor public* (Raynal).—S'altérer. *Le lait a* tourné. — Se changer. *La verdeur de ce vin* tournera *en force* (Acad.). *Le raisin* tourne, prend de la couleur.—*Indic. prés.* Je tourne, tu tournes, il tourne, nous tournons, vous tournez, ils tournent.—*Imparf.* Je tournais, tu tournais, il tournait, nous tournions, vous tourniez, ils tournaient.—*Passé défini.* Je tournai, tu tournas, il tourna, nous tournâmes, vous tournâtes, ils tournèrent.—*Passé indéf.* J'ai tourné, etc.—*Passé ant.* J'eus tourné, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais tourné, etc. — *Futur.* Je tournerai, tu tourneras, il tournera, nous tournerons, vous tournerez, ils tourneront. — *Futur antér.* J'aurai tourné, etc.—*Condit. prés.* Je tournerais, tu tournerais, il tournerait, nous tournerions, vous tourneriez, ils tourneraient. — *Passé.* J'aurais tourné, etc.—*On dit aussi* : J'eusse tourné, etc. — *Impér. prés.* Tourne, tournons, tournez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez tourné

—*Subj. prés.* Que je tourne, que tu tournes, qu'il tourne, que nous tournions, que vous tourniez, qu'ils tournent.—*Imparfait.* Que je tournasse, que tu tournasses, qu'il tournât, que nous tournassions, que vous tournassiez, qu'ils tournassent.—*Passé.* Que j'aie tourné, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse tourné, etc. — *Infin. prés.* Tourner. — *Passé.* Avoir tourné. — *Partic. prés.* Tournant (var.). *Pont* tournant, *rames* tournantes.—*Passé.* Tourné, tournée, tournés, tournées. — *Passé comp.* Ayant tourné.—Se conjugue avec le pronom personnel : *Se tourner.* Tournez-*vous, de grâce, et l'on vous répondra* (Lafontaine). — *Ne savoir de quel côté* se tourner, être dans un grand embarras.—Se tourner *vers Dieu*, se convertir.—Se diriger *Le génie de Colbert* se tourna *vers le commerce* (Voltaire). — S'opposer. *Ils* se tournèrent *les uns contre les autres* (Bossuet).—Embrasser le parti de. *César* se tourna *du côté du peuple* (Id.). — Se changer. *L'orgueil* se tourne *aisément en cruauté* (Massillon). — Il se conjugue aussi unipersonnellement en terme de jeu de cartes. *Il* tourne *cœur.*—Passif : *être tourné.* Le participe régit *à, contre, de, dans, en, par, sur* et *vers.*

TOURNOYER, v. n. 1re conj. (*Tournoaié*), tourner en faisant plusieurs tours. *Ce fleuve, après avoir* tournoyé *dans une plaine de longue étendue, se jette dans la mer* (Acad.). — Au figuré et famil., biaiser, chercher des détours. *A quoi sert de* tournoyer? *il faut arriver au but* (Idem). — *Ind. prés.* Je tournoie, tu tournoies, il tournoie, nous tournoyons, vous tournoyez, ils tournoient. — *Imparf.* Je tournoyais, tu tournoyais, il tournoyait, nous tournoyions, vous tournoyiez, ils tournoyaient.—*Passé déf.* Je tournoyai, tu tournoyas, il tournoya, nous tournoyâmes vous tournoyâtes, ils tournoyèrent. — *Passé indéf.* J'ai tournoyé, etc. — *Passé ant.* J'eus tournoyé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais tournoyé, etc.. — *Futur.* Je tournoierai, tu tournoieras, il tournoiera, nous tournoierons, vous tournoierez, ils tournoieront. — *Futur antér.* J'aurai tournoyé, etc. — *Cond. prés.* Je tournoierais, tu tournoierais, il tournoierait, nous tournoierions, vous tournoieriez, ils tournoieraient. — *Passé.* J'aurais tournoyé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse tournoyé, etc. — *Impér. prés.* Tournoie, tournoyons, tournoyez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez tournoyé. — *Subj. prés.* Que je tournoie, que tu tournoies, qu'il tournoie, que nous tournoyions, que vous tournoyiez, qu'ils tournoient. — *Imparf.* Que je tournoyasse, que tu tournoyasses, qu'il tournoyât, que nous tournoyassions, que vous tournoyassiez, qu'ils tournoyassent. — *Passé.* Que j'aie tournoyé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse tournoyé, etc. — *Infi. prés.* Tournoyer.— *Passé.* Avoir tournoyé. — *Part. prés.* Tournoyant(var.). *Fleuve* tournoyant, *eau* tournoyante. — *Passé.* Tournoyé (invariable). — *Passé composé.* Ayant tournoyé.

TOUSSER, v. n., 1re conj. (*Toucé*), faire l'effort et le bruit que cause la toux. *Ce malade ne fait que* tousser. — Faire ce même bruit à dessein. *Il* toussa *pour avertir son ami.* — *Indic. prés.* Je tousse, tu tousses, il tousse, nous toussons, vous toussez, ils toussent. — *Impar f.* Je toussais, tu toussais, il toussait, nous toussions, vous toussiez, ils toussaient. — *Passé déf.* Je toussai, tu toussas, il toussa, nous toussâmes, vous toussâtes, ils toussèrent. — *Passé indéf.* J'ai toussé, etc. — *Passé antér.* J'eus toussé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais toussé, etc.—*Futur.* Je tousserai, tu tousseras, il toussera, nous tousserons, vous tousserez, ils tousseront. —*Futur antér.* J'aurai toussé, etc.— *Cond. prés.* Je tousserais, tu tousserais, il tousserait, nous tousserions, vous tousseriez, ils tousseraient. —*Passé.* J'aurais toussé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse toussé, etc. — *Impér. prés.* Tousse, toussons, toussez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez toussé. — *Subj. prés.* Que je tousse, que tu tousses, qu'il tousse, que nous toussions, que vous toussiez, qu'ils toussent. — *Imparf.* Que je toussasses, que tu toussasses, qu'il toussât, que nous toussassions, que vous toussassiez, qu'ils toussassent. — *Passé.* Que j'aie toussé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse toussé, etc. — *Infin. prés.* Tousser. — *Passé.* Avoir toussé. —*Part. prés.* Toussant (invar.). — *Passé.* Toussé (inv.). — *Passé comp.* Ayant toussé.

TRACASSER, v. a., 1re conj. (*Trakacé*), inquiéter, tourmenter. *Cela me* tracasse. *Nous ne saurions vivre avec lui, il nous* tracasse *perpétuellement* (Acad.). — Il est aussi neutre et signifie, aller et venir, s'agiter, se tourmenter pour peu de chose. *Il ne peut se tenir en repos, il* tracasse *sans cesse* (Id.). — Il se dit en parlant des

manières d'agir d'un esprit inquiet, indiscret, brouillon qui fait des tracasseries. *Ne recevez pas cet homme dans votre société, il ne fait que* tracasser (Id.). Il est familier dans ces trois sens. — *Indicat. prés.* Je tracasse, tu tracasses, il tracasse, nous tracassons, vous tracassez, ils tracassent. — *Imparf.* Je tracassais, tu tracassais, il tracassait, nous tracassions, vous tracassiez, ils tracassaient. — *Passé déf.* Je tracassai, tu tracassas, il tracassa, nous tracassâmes, vous tracassâtes, ils tracassèrent. — *Passé indéf.* J'ai tracassé, etc. — *Passé antér.* J'eus tracassé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais tracassé, etc. — *Futur.* Je tracasserai, tu tracasseras, il tracassera, nous tracasserons, vous tracasserez, ils tracasseront. — *Futur ant.* J'aurai tracassé, etc. — *Condit. prés.* Je tracasserais, tu tracasserais, il tracasserait, nous tracasserions, vous tracasseriez, ils tracasseraient. — *Passé.* J'aurais tracassé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse tracassé, etc. — *Impératif prés.* Tracasse, tracassons, tracassez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez tracassé. — *Subj. prés.* Que je tracasse, que tu tracasses, qu'il tracasse, que nous tracassions, que vous tracassiez, qu'ils tracassent. — *Imparf.* Que je tracassasse, que tu tracassasses, qu'il tracassât, que nous tracassassions, que vous tracassassiez, qu'ils tracassassent. — *Pass.* Que j'aie tracassé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse tracassé, etc. — *Infin. prés.* Tracasser. — *Passé.* Avoir tracassé. — *Part. prés.* Tracassant (var.). *Une femme tracassante.* — *Passé.* Tracassé, tracassée, tracassés, tracassées. — *Passé comp.* Ayant tracassé. — Se conjugue pronominalement : *se tracasser. Il* se tracasse *pour peu de chose.* (Omission de l'Académie). — Passif : *Etre tracassé.* Le participe régit *par.*

TRACER, v. a., 1re conj. (*Tracé*), tirer les lignes d'un plan, d'un dessin sur le papier, sur la toile, etc. Tracer *un plan, un dessin.* Tracer *une allée un parterre, un fort, un bastion, une route.* — Au fig., représenter. *Il nous a* tracé *l'image de ses malheurs* (Fléchier). — Indiquer, marquer le contour. Tracer *une circonférence.* Tracer *des fleurs sur un canevas.* — Tracer *une ligne droite, un sillon,* faire une ligne droite, un sillon. — Tracer *le chemin, la route à quelqu'un*, lui donner l'exemple. — Ecrire. Tracer *une longue requête* (Boileau).

Des chiffres amoureux, gages de leurs tendresses,
Traçaient sur leurs habits les noms de leurs maîtresses.
Voltaire.

— Il est aussi neutre et signifie s'étendre, en parlant des racines d'arbres. *L'orme, le noyer* tracent *beaucoup.* Ce verbe prend une *cédille* sous le *c*, quand celui-ci est suivi d'un *a* ou d'un *o*. — *Ind. prés.* Je trace, tu traces, il trace, nous traçons, vous tracez, ils tracent. — *Imp.* Je traçais, tu traçais, il traçait, nous tracions, vous traciez, ils traçaient. — *Passé déf.* Je traçai, tu traças, il traça, nous traçâmes, vous traçâtes, ils tracèrent. — *Passé ind.* J'ai tracé, etc. — *Passé ant.* J'eus tracé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais tracé, etc. — *Futur.* Je tracerai, tu traceras, il tracera, nous tracerons, vous tracerez, ils traceront. — *Futur antér.* J'aurai tracé, etc. — *Cond. prés.* Je tracerais, tu tracerais, il tracerait, nous tracerions, vous traceriez, ils traceraient. — *Passé.* J'aurais tracé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse tracé, etc. — *Imp. prés.* Trace, traçons, tracez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez tracé. — *Subj. prés.* Que je trace, que tu traces, qu'il trace, que nous tracions, que vous traciez, qu'ils tracent. — *Imparf.* Que je traçasse, que tu traçasses, qu'il traçât, que nous traçassions, que vous traçassiez, qu'ils traçassent. — *Passé.* Que j'aie tracé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse tracé, etc. — *Infinitif prés.* Tracer. — *Passé.* Avoir tracé. — *Participe prés.* Traçant (var.). *Racine* traçante. — *Passé.* Tracé, tracée, tracés, tracées. — *Passé comp.* Ayant tracé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se tracer* (Omiss. de l'Acad.). — Passif : *être tracé.* Le participe régit *dans, par* et *sur. Quels malheurs* dans *ce billet* tracés *vous arrachent des pleurs* (Racine).

Les faits de son règne avec soin amassés
Par de fidèles mains chaque jour sont *tracés.*
Racine.

Trente noms sur des billets *tracés.*
Boileau.

TRADUIRE, v. a., 4e conj. (*Traduire*), transférer quelqu'un d'un lieu à un autre. *On l'a* traduit *du Châtelet à la Conciergerie.* — Citer, renvoyer quelqu'un devant un tribunal. *C'est un chicaneur qui m'a* traduit *devant tous les juges, devant tous les tribunaux* (Acad.). On dit de même. Traduire *en justice.* — Faire passer un ouvrage d'une langue dans une autre. Traduire *l'Enéide en vers français.* — Tra-

duire *un auteur*, en traduire les ouvrages. — Au figuré. Traduire *quelqu'un en ridicule*, le tourner en ridicule. Ce sens a vieilli. — Par extension, expliquer, éclaircir. Traduisez *votre pensée en termes un peu plus clairs* (Acad.). — *Ind. prés.* Je traduis, tu traduis, il traduit, nous traduisons, vous traduisez, ils traduisent. — *Imparf.* Je traduisais, tu traduisais, il traduisait, nous traduisions, vous traduisiez, ils traduisaient. — *Passé déf.* Je traduisis, tu traduisis, il traduisit, nous traduisîmes, vous traduisîtes, ils traduisirent. — *Passé indéf.* J'ai traduit, etc. — *Passé ant.* J'eus traduit, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais traduit, etc. — *Futur.* Je traduirai, tu traduiras, il traduira, nous traduirons, vous traduirez, ils traduiront. — *Futur antér.* J'aurai traduit, etc. — *Cond. prés.* Je traduirais, tu traduirais, il traduirait, nous traduirions, vous traduiriez, ils traduiraient. — *Passé.* J'aurais traduit, etc. — *On dit aussi* : J'eusse traduit, etc. — *Impér. prés.* Traduis, traduisons, traduisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez traduit. — *Subj. prés.* Que je traduise, que tu traduises, qu'il traduise, que nous traduisions, que vous traduisiez, qu'ils traduisent. — *Imparf.* Que je traduisisse, que tu traduisisses, qu'il traduisît, que nous traduisissions, que vous traduisissiez, qu'ils traduisissent. — *Passé.* Que j'aie traduit, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse traduit, etc. — *Infin. prés.* Traduire. — *Passé.* Avoir traduit. — *Part. prés.* Traduisant (invar.). — *Passé.* Traduit, traduite, traduits, traduites. — *Passé composé.* Ayant traduit. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se traduire. Les poëtes ne se traduisent pas* (Voltaire). (Omission de l'Académie). — Passif : *être traduit.* Le participe régit *de, devant, en* et *par. Un roman* traduit de *l'anglais* (Acad.). *Il fut* traduit devant *le juge de-paix. Un auteur latin* traduit en *français. Virgile a été* traduit par *Delille.*

TRAFIQUER, v. n., 1[re] conj. (*Trafiké*), faire trafic. Trafiquer *par mer.* Trafiquer *en gros, en détail. Il* trafique *sur un grand nombre de marchandises* (Montesquieu.—Au figuré. Faire abus de tout ce qui est honnête, moral, religieux, pour se procurer de l'argent. Trafiquer *de son honneur, de la honte de sa famille.*

Un vil amour du gain, infectant les esprits,
Trafiqua du discours et vendit les paroles.
Boileau.

— Il est quelquefois actif. Trafiquer *une lettre de change.* Il a vieilli dans ce sens ; on emploie de préférence *négocier.* — *Indic. prés.* Je trafique, tu trafiques, il trafique, nous trafiquons, vous trafiquez, ils trafiquent.—*Imparf.* Je trafiquais, tu trafiquais, il trafiquait, nous trafiquions, vous trafiquiez, ils trafiquaient. — *Passé déf.* Je trafiquai, tu trafiquas, il trafiqua, nous trafiquâmes, vous trafiquâtes, ils trafiquèrent. —*Passé ind.* J'ai trafiqué, etc. — *Passé ant.* J'eus trafiqué, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais trafiqué, etc. — *Futur.* Je trafiquerai, tu trafiqueras, il trafiquera, nous trafiquerons, vous trafiquerez, ils trafiqueront.—*Futur ant.* J'aurai trafiqué, etc. — *Cond. prés.* Je trafiquerais, tu trafiquerais, il trafiquerait, nous trafiquerions, vous trafiqueriez, ils trafiqueraient.—*Passé.* J'aurais trafiqué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse trafiqué, etc. — *Impér. prés.* Trafique, trafiquons, trafiquez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez trafiqué.— *Subj. prés.* Que je trafique, que tu trafiques, qu'il trafique, que nous trafiquions, que vous trafiquiez, qu'ils trafiquent. — *Imparf.* Que je trafiquasse, que tu trafiquasses, qu'il trafiquât, que nous trafiquassions, que vous trafiquassiez, qu'ils trafiquassent.—*Passé.* Que j'aie trafiqué, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse trafiqué, etc. — *Infin. prés.* Trafiquer. — *Passé.* Avoir trafiqué. — *Part. prés.* Trafiquant (var.). *Que sont ces étrangers? Des* trafiquants *d'outre mer, etc.—Passé.* Trafiqué, trafiquée, trafiqués, trafiquées.— *Passé comp.* Ayant trafiqué.—Ce verbe ne s'emploie pronominalement et passivement que dans le sens de négocier. *Ces effets* se trafiquent *sur la place. Mes billets sont* trafiqués.

TRAHIR, v. a., 2[e] conj. (*Tra-ir*), faire une perfidie à quelqu'un, manquer de foi. *Judas* trahit *notre Seigneur. Quiconque flatte ses maîtres, les* trahit (Mass.). *Je ne* trahirai *pas mon pays pour mon père* (Boileau.—Parler, agir contre. *Partout presque nous* trahissons *notre conscience et nos sentiments* (Mass.). *Un enfant est peu propre à* trahir *sa pensée* (Racine). — Révéler. *Elle a* trahi *les secrets de sa maîtresse* (J.-J. Rousseau). — Ne pas répondre à. *Les événements* trahiraient *vos espérances* (Raynal). — Faire connaître. *Tout vous* trahit, *la voix, le silence, les yeux* (Racine). — Il s'emploie quelquefois absolument. *C'est un*

homme incapable de trahir (Acad.). — *Indic. prés.* Je trahis, tu trahis, il trahit, nous trahissons, vous trahissez, ils trahissent. — *Imparf.* Je trahissais, tu trahissais, il trahissait, nous trahissions, vous trahissiez, ils trahissaient. — *Passé déf.* Je trahis, tu trahis, il trahit, nous trahîmes, vous trahîtes, ils trahirent. — *Passé indéf.* J'ai trahi, etc. — *Passé antér.* J'eus trahi, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais trahi, etc. — *Futur.* Je trahirai, tu trahiras, il trahira, nous trahirons, vous trahirez, ils trahiront. — *Futur ant.* J'aurai trahi, etc. — *Cond. prés.* Je trahirais, tu trahirais, il trahirait, nous trahirions, vous trahiriez, ils trahiraient. — *Passé.* J'aurais trahi, etc. — *Impér. prés.* Tahis, trahissons, trahissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez trahi. — *Subj. prés.* Que je trahisse, que tu trahisses, qu'il trahisse, que nous trahissions, que vous trahissiez, qu'ils trahissent. — *Imparf.* Que je trahisse, que tu trahisses, qu'il trahît, que nous trahissions, que vous trahissiez, qu'ils trahissent. — *Passé.* Que j'aie trahi, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse trahi, etc. — *Infin. prés.* Trahir. — *Passé.* Avoir trahi. — *Part. prés.* Trahissant (invar.). — *Passé.* Trahi, trahie, trahis, trahies. — *Passé comp.* Ayant trahi. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se trahir.*

> . . . Ma joie est extrême
> Que le traître une fois se soit *trahi* lui-même.
> Racine.

— *Vous-même en ma faveur voulez-vous vous* trahir (Id.). — Passif : *être trahi.* Le participe régit *de* et *par.* Trahi de *tous les siens, il ne s'est pas manqué à lui-même* (Bossuet). *Il s'est* trahi par *certaines paroles qui lui sont échappées* (Académie).

TRAILLER, v. a., 1re conj. (*Trâ-ié*), terme de pêche. Trailler *une ligne*, lui donner de temps en temps une secousse en la tirant d'une brasse. (Inusité.)

TRAINER, v. a., 1re conj. (*Trêné*), tirer après soi. Traîner *une charrue.* Traîner *un homme en prison.* Traîner *une longue suite de valets* (Acad.).

> Cotin, à ses sermons *traînant* toute la terre,
> Fend des flots d'auditeurs pour monter à sa chaire.
> Boileau.

— Au figuré. Traîner *sa vie, ses malheurs* (Labruyère). *Quelle foule de maux l'amour* traîne *à sa suite* (Racine). — Allonger, différer. Traîner *une affaire en longueur.* — Amuser par de vaines promesses. *Cet homme vous* traînera *longtemps avant de vous payer* (Acad.). — Il est aussi neutre et signifie pendre jusqu'à terre. *Son manteau* traîne (Acad.). — *Ce malade* traîne, sa maladie dure longtemps. — *L'affaire* traîne, n'avance point. — *Ce discours* traîne, il est languissant. — N'être pas à sa place, être épars. *Vous laissez* traîner *vos clefs, vos papiers, votre argent* (Académie). — Terme du jeu de billard. Conduire sa bille sans qu'elle quitte le bout de la queue. — *Indic. prés.* Je traîne, tu traînes, il traîne, nous traînons, vous traînez, ils traînent. — *Imparf.* Je traînais, tu traînais, il traînait, nous traînions, vous traîniez, ils traînaient. — *Passé déf.* Je traînai, tu traînas, il traîna, nous traînâmes, vous traînâtes, ils traînèrent. — *Passé ind.* J'ai traîné, etc. — *Passé antér.* J'eus traîné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais traîné, etc. — *Futur.* Je traînerai, tu traîneras, il traînera, nous traînerons, vous traînerez, ils traîneront. — *Futur antér.* J'aurai traîné, etc. — *Cond. prés.* Je traînerais, tu traînerais, il traînerait, nous traînerions, vous traîneriez, ils traîneraient. — *Passé.* J'aurais traîné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse traîné, etc. — *Impér. prés.* Traîne, traînons, traînez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez traîné. — *Subj. prés.* Que je traîne, que tu traînes, qu'il traîne, que nous traînions, que vous traîniez, qu'ils traînent. — *Imparf.* Que je traînasse, que tu traînasses, qu'il traînât, que nous traînassions, que vous traînassiez, qu'ils traînassent. — *Passé.* Que j'aie traîné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse traîné, etc. — *Infin. prés.* Traîner. — *Passé.* Avoir traîné. — *Partic. prés.* Traînant (var.). *Style* traînant, *voix* traînante, *robe, queue* traînante. — *Passé.* Traîné, traînée, traînés, traînées. — *Passé comp.* Ayant traîné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se traîner,* et signifie se glisser en rampant. *Ce chasseur* se traîne *pour approcher du gibier* (Acad.). — Marcher avec peine.

> Suis les pas de nos grands, énervés de molesse,
> Ils *se traînent* à peine en leur vieille jeunesse.
> Gilbert.

— Se traîner *de conséquences en conséquences* (Voltaire). — Passif : *Etre traîné.* Le participe régit *à, dans, en, par* et *sur. L'amiral Coligny fut* traîné *à la voirie, après l'avoir été* dans *la boue et* sur *une claie.*

J'ai vu votre malheureux fils
Traîné par les chevaux que sa main a nourris.
Racine.

Elle s'est vue en ce palais indignement traînée (Id.).

TRAIRE, v. a. et irr., 4ᵉ conj. (*Trère*), tirer le lait de certaines femelles d'animaux. Traire *une vache, une brebis, une chèvre, une ânesse.* Traire *du lait.* — *Ind. prés.* Je trais, tu trais, il trait, nous trayons, vous trayez, ils traient. — *Imparf.* Je trayais, tu trayais, il trayait, nous trayions, vous trayiez, ils trayaient. — *Point de Passé déf.* — *Passé ind.* J'ai trait, etc. — *Passé ant.* J'eus trait, etc.— *Plus-que-parfait.* J'avais trait, etc. — *Futur.* Je trairai, tu trairas, il traira, nous trairons, vous trairez, ils trairont. — *Futur ant.* J'aurai trait, etc. — *Condit. prés.* Je trairais, tu trairais, il trairait, nous trairions, vous trairiez, ils trairaient.— *Pass.* J'aurais trait, etc. — *On dit aussi :* J'eusse trait, etc.— *Impér. prés.* Trais, trayons, trayez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez trait. — *Subj. prés.* Que je traye, que tu trayes, qu'il traye, que nous trayions, que vous trayiez, qu'ils trayent. — *Point d'Imparf.* — *Passé.* Que j'aie trait, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse trait, etc. — *Infin. prés.* Traire. — *Passé.* Avoir trait. — *Part. prés* Trayant (inv.).— *Passé.* Trait (var.). —*Passé comp.* Ayant trait. — Ne se conjugue point pronominalement. — Passif : *Etre trait. La vache est-elle* traite? (Académie). Le part. régit *par.*

TRAITER, v. a., 1ʳᵉ conj. (*Treté*), discuter, agiter, discourir. Traiter *un sujet, une matière. Les grands sujets sont à charge à ceux qui les* traitent (Fléchier).

Quelque sujet qu'on *traite*, ou plaisant, ou sublime,
Que toujours la raison s'accorde avec la rime.
Boileau.

— Neutral. *Cet ouvrage* traite *de l'agriculture.* — Négocier, travailler à un accommodement. Traiter *un mariage;* traiter *la paix.* Traiter *les affaires les plus délicates* (Bossuet). Et neutral. Traiter *de la paix;* traiter *d'affaires. Sous cet air de jeunesse, Madame cachait un sens et un sérieux dont ceux qui* traitaient *avec elle étaient surpris* (Bossuet). — En user bien ou mal.

Et je veux de David *traiter* tous les neveux
Comme on *traitait* d'Achab les restes malheureux.
Racine.

—Qualifier. *Il l'a traité de fat* (Boileau). — Donner à manger. *Il nous a fort bien traités;* et neut. *Ce restaurateur* traite *à six francs par tête.* — Soigner, médicamenter. *Il craignait de s'engager à traiter dans un corps faible une petite vérole parvenue au second jour d'éruption* (Voltaire). — Traiter *une maladie.* — *Indic. prés.* Je traite, tu traites, il traite, nous traitons, vous traitez, ils traitent. — *Imparfait.* Je traitais, tu traitais, il traitait, nous traitions, vous traitiez, ils traitaient. — *Passé déf.* Je traitai, tu traitas, il traita, nous traitâmes, vous traitâtes, ils traitèrent. — *Passé ind.* J'ai traité, etc. — *Passé ant.* J'eus traité, etc.— *Plus-que-parfait.* J'avais traité, etc. — *Futur.* Je traiterai, tu traiteras, il traitera, nous traiterons, vous traiterez, ils traiteront. — *Futur ant.* J'aurai traité, etc. — *Condit. prés.* Je traiterais, tu traiterais, il traiterait, nous traiterions, vous traiteriez, ils traiteraient. — *Passé.* J'aurais traité, etc. — *On dit aussi :* J'eusse traité, etc. — *Impér. prés.* Traite, traitons, traitez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez traité. — *Subj. prés.* Que je traite, que tu traites, qu'il traite, que nous traitions, que vous traitiez, qu'ils traitent. — *Imparf.* Que je traitasse, que tu traitasses, qu'il traitât, que nous traitassions, que vous traitassiez, qu'ils traitassent. — *Passé.* Que j'aie traité, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse traité, etc. — *Infin. prés.* Traiter. — *Passé.* Avoir traité. — *Partic. prés.* Traitant (invar.). — *Passé.* Traité, traitée, traités, traitées. — *Passé comp.* Ayant traité — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se traiter. Il se traite bien*, il se nourrit bien. — *Ce médecin* se traite *lui-même* (Acad.), se soigne lui-même. — *Les affaires* se traitent *dans le conseil* (Voltaire). — Passif. *Etre traité.* Le participe régit *de* et *en.*

. . . . . Votre amour pour la religion
Est *traité de* révolte et de sédition.
Racine.

— *Il l'a* traité en *roi.*

TRAITAILLER, v. a., 1ʳᵉ conj. (*Traitâ-ie*), faire des traités.— Popul. *Il traitaille*, se dit d'une personne qui propose des traités de peu de valeur sans les conclure. Inusité.

TRAMER, v. a., 1ʳᵉ conj. (*Tramé*), passer la trame entre les fils qui sont tendus sur le métier. Tramer *une étoffe; la* tramer *de soie, de fil.* — Au figuré, machiner, comploter. *Sa main* trame *tous ces complots* (Racine). Tramer *une perfidie*

(Barthélemy). Tramer *une entreprise*. Tramer *la ruine de l'Etat* (Acad.). — *Indic. prés.* Je trame, tu trames, il trame, nous tramons, vous tramez, ils trament. — *Imparf.* Je tramais, tu tramais, il tramait, nous tramions, vous tramiez, ils tramaient. — *Passé défin.* Je tramai, tu tramas, il trama, nous tramâmes, vous tramâtes, ils tramèrent. — *Passé indéf.* J'ai tramé, etc. — *Passé antér.* J'eus tramé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais tramé, etc. — *Futur.* Je tramerai, tu trameras, il tramera, nous tramerons, vous tramerez, ils trameront. — *Futur antér.* J'aurai tramé, etc. — *Condit. prés.* Je tramerais, tu tramerais, il tramerait, nous tramerions, vous trameriez, ils trameraient. — *Passé.* J'aurais tramé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse tramé, etc. — *Impér. prés.* Trame, tramons, tramez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez tramé. — *Subj. prés.* Que je trame, que tu trames, qu'il trame, que nous tramions, que vous tramiez, qu'ils trament. — *Imparf.* Que je tramasse, que tu tramasses, qu'il tramât, que nous tramassions, que vous tramassiez, qu'ils tramassent. — *Pass.* Que j'aie tramé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse tramé, etc. — *Infin. prés.* Tramer. — *Passé.* Avoir tramé. — *Part. prés.* Tramant (invar.). — *Passé.* Tramé, tramée, tramés, tramées. — *Passé comp.* Ayant tramé. — S'emploie avec le pronom personnel : *se tramer*. *Cette conjuration* se tramait *dans l'ombre* ; et unipersonnellement. *Il* se trame *quelque chose* (Acad.). — Passif : *Etre tramé*. Le participe régit *contre* et *par*.

TRANCHER, v. a., 1re conj. (*Tranché*), couper, séparer en coupant. Trancher *la tete à quelqu'un*. — Au figuré et poétiq. *La parque a* tranché *le fil de ses jours* (Acad.). — Trancher *la difficulté*, la lever tout-à-coup. — Trancher *le mot*, donner une parole décisive, ou dire la vérité tout entière. — Il est aussi neutre et signifie décider hardiment. *Il fait le docteur, il décide, il* tranche *sur tout* (Académie). — Trancher *du grand seigneur*, *du bel esprit*, faire le grand seigneur, le bel esprit. — *Ces couleurs* tranchent, les nuances en sont vives et différentes. — *Une chose* tranche *dans un discours*, quand elle est d'un caractère trop différent de ce qui précède et de ce qui suit. — Trancher *court, net*, s'exprimer en peu de mots. — *Ind. prés.* Je tranche, tu tranches, il tranche, nous tranchons, vous tranchez, ils tranchent. — *Imparf.* Je tranchais, tu tranchais, il tranchait, nous tranchions, vous tranchiez, ils tranchaient. — *Passé déf.* Je tranchai, tu tranchas, il trancha, nous tranchâmes, vous tranchâtes, ils tranchèrent. — *Passé indéf.* J'ai tranché, etc. — *Passé anter.* J'eus tranché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais tranché, etc. — *Futur.* Je trancherai, tu trancheras, il tranchera, nous trancherons, vous trancherez, ils trancheront. — *Futur ant.* J'aurai tranché, etc. — *Cond. prés.* Je trancherais, tu trancherais, il trancherait, nous trancherions, vous trancheriez, ils trancheraient. — *Passé.* J'aurais tranché, etc. — *On dit aussi* : J'eusse tranché, etc. — *Impér. prés.* Tranche, tranchons, tranchez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez tranché. — *Subjonc. prés.* Que je tranche, que tu tranches, qu'il tranche, que nous tranchions, que vous tranchiez, qu'ils tranchent. — *Imparf.* Que je tranchasse, que tu tranchasses, qu'il tranchât, que nous tranchassions, que vous tranchassiez, qu'ils tranchassent. — *Passé.* Que j'aie tranché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse tranché, etc. — *Inf. prés.* Trancher. — *Passé.* Avoir tranché. — *Part. prés.* Tranchant (var.). *Couteau* tranchant, *épée* tranchante. *Couleurs* tranchantes ; *ton* tranchant, *raisons* tranchantes. — *Passé.* Tranché (variable). — *Passé comp.* Ayant tranché. — S'emploie avec le pronom personnel : *se trancher*. — Passif : *Etre tranché*. Le participe régit *par*. *Le nœud gordien fut* tranché par *Alexandre*.

TRANQUILLISER, v. a., 1re conj. (*trankilisé*), rendre tranquille, calmer : *tranquilliser quelqu'un*, *tranquilliser les sens*, *l'esprit*. *Mon retour à Dieu* tranquillise *mon âme* (J.-J. Rousseau). — *Neptune* tranquillise *les ondes* (Delille). — *Ind. prés.* Je tranquillise, tu tranquillises, il tranquillise, nous tranquillisons, vous tranquillisez, ils tranquillisent. — *Imparf.* Je tranquillisais, tu tranquillisais, il tranquillisait, nous tranquillisions, vous tranquillisiez, ils tranquillisaient. — *Passé déf.* Je tranquillisai, tu tranquillisas, il tranquillisa, nous tranquillisâmes, vous tranquillisâtes, ils tranquillisèrent. — *Passé indéf.* J'ai tranquillisé, etc. — *Passé antér.* J'eus tranquillisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais tranquillisé, etc. — *Futur.* Je tranquilliserai, tu tranquilliseras, il tranquillisera, nous tranquilliserons, vous tranquilliserez, ils tranquilliseront — *Futur*

antér. J'aurai tranquillisé, etc. — *Cond. prés.* Je tranquilliserais, tu tranquilliserais, il tranquilliserait, nous tranquilliserions, vous tranquilliseriez, ils tranquilliseraient. — *Passé.* J'aurais tranquillisé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse tranquillisé, etc, — *Impér. prés.* Tranquillise, tranquillisons, tranquillisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez tranquillisé.—*Subj. prés.* Que je tranquillise, que tu tranquillises, qu'il tranquillise, que nous tranquillisions, que vous tranquillisiez, qu'ils tranquillisent, — *Imparf.* Que je tranquillisasse, que tu tranquillisasses, qu'il tranquillisât, que nous tranquillisassions, que vous tranquillisassiez, qu'ils tranquillisassent. — *Passé.* Que j'aie tranquillisé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse tranquillisé, etc.— *Infin. prés.* Tranquilliser. — *Passé.* Avoir tranquillisé. — *Part. prés.* Tranquillisant (var.). *Cette nouvelle est fort* tranquillisante (Académie.) *Cela n'est pas* tranquillisant (id.). — *Passé.* Tranquillisé, tranquillisée, tranquillisés, tranquillisées. —*Passé comp.* Ayant tranquillisé.—S'emploie avec le pronom personnel : *se tranquilliser*. Se tranquilliser *sur le sort de ses enfants* (La Harpe). — Passif : *être tranquillisé*. Le part. régit *par* et *sur*.

TRANSCRIRE, v. a. et irr., 4e conjug. (*trancekrire*), copier un écrit : *transcrire une lettre. Transcrire un contrat sur les registres des hypothèques.* — *Ind. prés.* Je transcris, tu transcris, il transcrit, nous trancrivons, vous transcrivez, ils transcrivent. — *Imparf.* Je transcrivais, tu transcrivais, il transcrivait, nous transcrivions, vous transcriviez, ils transcrivaient. — *Passé déf.* Je transcrivis, tu transcrivis, il transcrivit, nous transcrivîmes, vous transcrivîtes, ils transcrivirent. — *Passé indéf* J'ai transcrit, etc.—*Passé ant.* J'eus transcrit, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais transcrit, etc. —*Futur.* Je transcrirai tu transcriras, il transcrira, nous transcrirons, vous transcrirez, ils transcriront. *Futur ant.* J'aurai transcrit, etc.— *Cond. prés.* Je transcrirais, tu transcrirais, il transcrirait, nous transcririons, vous transcririez, ils transcriraient. — *Pass.* J'aurais transcrit, etc. — *On dit aussi* : J'eusse transcrit, etc.—*Impér. prés.* Transcris, transcrivons, transcrivez.—*Pass.* Aie, ayons, ayez transcrit. —*Subj. prés.* Que je transcrive, que tu transcrives, qu'il transcrive, que nous transcrivions, que vous transcriviez, qu'ils transcrivent.—*Imp.* Que je transcrivisse, que tu transcrivisses, qu'il transcrivît, que nous transcrivissions, que vous transcrivissiez, qu'ils transcrivissent. —*Pass.* Que j'aie transcrit, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse transcrit, etc. — *Inf. prés.* Transcrire, — *Passé.* Avoir transcrit. — *Part. prés.* Transcrivant. (inv.). —*Passé.* Transcrit (var.). — *Passé comp.* Ayant transcrit.— Se conjugue pronom. : *se transcrire* : *Cet acte* se transcrit *sur les registres* (omiss. de l'Acad.). — Passif : *Etre transcrit.* Le part. régit *par*.

TRANSFÉRER, v. a., 1re conj. *(trancéféré)* transporter, faire passer d'un lieu en un autre : *transférer des reliques, Transférer un prisonnier. Transférer une juridiction. Transférer une fête,* la remettre à un autre jour. — Au figuré. céder, transférer une chose à quelqu'un, en observant les formalités requises ; *transférer à quelqu'un une inscription de rente, une obligation, un droit, une propriété.* — *Indic. prés.* Je transfère, tu transfères, il transfère, nous transférons, vous transférez, ils transfèrent.—*Imparf.* Je transférais, tu transférais, il transférait, nous transférions, vous transfériez, ils transféraient.—*Passé défini.* Je transférai, tu transféras, il transféra, nous transférâmes, vous transférâtes, ils transférèrent. — *Passé indéf.* J'ai transféré, etc. — *Passé ant.* J'eus transféré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais transféré, etc. — *Futur.* Je transférerai, tu transféreras, il transférera, nous transférerons, vous transférerez, ils transféreront. — *Futur antér.* J'aurai transféré, etc.—*Cond. prés.* Je trasférerais, tu transférerais, il transférerait, nous transférerions, vous transféreriez, ils transféreraient. — *Pass.* J'aurais transféré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse transféré, etc. — *Impérat. prés.* Transfère, transférons, transférez.—*Pas.* Aie, ayons, ayez transféré. — *Subjonc. prés.* Que je transfère, que tu transfères, qu'il transfère, que nous transférions, que vous transfériez, qu'ils transfèrent. — *Imp.* Que je transférasse, que tu transférasses, qu'il transférât que nous transférassions, que vous transférassiez, qu'ils transférassent. — *Passé.* Que j'aie transféré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse transféré, etc. — *Inf. prés.* Transférer. — *Passé.* Avoir transféré. —*Part. prés.* Transférant (inv.) — *Passé.* Transféré, transférée, transférés, transférées.—*Passé*

composé. Ayant transféré. Se conjugue avec le pronom personnel. *Se transférer. Le siége de cette préfecture pourrait* se transférer *ailleurs* (omiss. de l'Acad.). — passif. *Etre transféré.* — Le part. régit *à*, *dans* et *par*. *Le Saint-Siége fut* transféré *de Rome à Avignon. La juridiction de ce tribunal a été* transférée *dans un autre. Il fut* transféré par *les gendarmes d'une prison dans une autre.*

TRANSFIGURER (se), v. pron. 1re conj. (*Ce trancefiguré*), changer d'une figure en une autre. Il n'est usité qu'en parlant de J.-C. *Notre-Seigneur* se transfigura *sur le mont Thabor* (Acad.). — *Ind. prés.* Je me transfigure, tu te transfigures, il se transfigure, nous nous transfigurons, vous vous transfigurez, ils se transfigurent. — *Imp.* Je me transfigurais, tu te transfigurais, il se transfigurait, nous nous transfigurions, vous vous transfiguriez, ils se transfiguraient.— *Passé déf.* Je me transfigurai, tu te transfiguras, il se transfigura, nous nous transfigurâmes, vous vous transfigurâtes, ils se transfigurèrent. — *Passé indéf.* Je me suis, tu t'es, il s'est transfiguré, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont transfigurés. — *Passé antér.* Je me fus, tu te fus, il se fut transfiguré, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent transfigurés.—*Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était transfiguré, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient transfigurés.—*Futur.* Je me transfigurerai, tu te transfigureras, il se transfigurera, nous nous transfigurerons, vous vous transfigurerez, ils se transfigureront. — *Futur ant.* Je me serai, tu te seras, il se sera transfiguré, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront transfigurés.—*Cond. prés.* Je me transfigurerais, tu te transfigurerais, il se transfigurerait, nous nous transfigurerions, vous vous transfigureriez, ils se transfigureraient.—*Passé.* Je me serais, tu te serais, ils se serait transfiguré, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient transfigurés.—*On dit aussi*: Je me fusse, tu te fusses, il se fût transfiguré, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent transfigurés. — *Impér. prés.* Transfigure-toi, transfigurons-nous, transfigurez-vous.—*Passé.* Sois-toi transfiguré, soyons-nous, soyez-vous transfigurés. —*Subj. prés.* Que je me transfigure, que tu te transfigures, qu'il se transfigure, que nous nous transfigurions, que vous vous transfiguriez, qu'ils se transfigurent. — *Imparf.* Que je me transfigurasse, que tu te transfigurasses, qu'il se transfigurât, que nous nous transfigurassions, que vous vous transfigurassiez, qu'ils se transfigurassent.— *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit transfiguré, que nous nous soyions, que vous vous soyiez, qu'ils se soient transfigurés. — *Plus-que-parf.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût transfiguré, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent transfigurés.—*Inf. prés.* Se transfigurer. —*Passé.* S'être transfiguré.— *Part. prés.* Se transfigurant. — *Passé.* Transfiguré (var.)— *Passé comp.* S'étant transfiguré. — Passif : *s'être transfiguré.*

TRANSFILER, v. a., 1re conj. (*Transfilé*), terme de marine faire passer plusieurs tours d'un cordage dans des trous. Transfiler *un cordage avec du merlin.* — En terme de papeterie, entourer une forme d'un fil de laiton. *Il faut* transfiler *le bord de cette forme.* — *Ind. prés.* Je transfile, tu transfiles, il transfile, nous transfilons, vous transfilez, ils transfilent.—*Imparf.* Je transfilais, tu transfilais, il transfilait, nous transfilions, vous transfiliez, ils transfilaient. — *Passé déf.* Je transfilai, tu transfilas, il transfila, nous transfilâmes, vous transfilâtes, ils transfilèrent. — *Passé indéf.* J'ai transfilé, etc. — *Passé antér.* J'eus transfilé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais transfilé, etc. —*Futur.* Je transfilerai, tu transfileras, il transfilera, nous transfilerons, vous transfilerez, ils transfileront. — *Futur antér.* J'aurai transfilé, etc. — *Cond. prés.* Je transfilerais, tu transfilerais, il transfilerait, nous transfilerions, vous transfileriez, ils transfileraient. — *Passé.* J'aurais transfilé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse transfilé, etc.—*Impér. prés.* Transfile, transfilons, transfilez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez transfilé. — *Subj. prés.* Que je transfile, que tu transfiles, qu'il transfile, que nous transfilions, que vous transfiliez, qu'ils transfilent.—*Imparf.* Que je transfilasse, que tu transfilasses, qu'il transfilât, que nous transfilassions, que vous transfilassiez, qu'ils transfilassent.— *Passé.* Que j'aie transfilé etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse transfilé, etc.—*Infinitif prés.* Transfiler.—*Passé.* Avoir transfilé. —*Part. prés.* Transfilant (inv.).— *Passé.* Transfilé, transfilée, transfilés, transfilées. — *Passé comp.* Ayant transfilé. — S'emploie avec le pronen personnel dans un sens passif. *Se transfiler.* — Passif. *être*

transfilé. Le participe régit *par*.

TRANSFORMER, v. a., 1re conj. (*Tranceforme*), donner une autre forme, métamorphoser : *Homère dit que Circé* transforma *les compagnons d'Ulysse en pourceaux*. — Terme de mathématiques. Transformer *une équation*, la changer en une autre d'une forme différente. — Au figuré changer. *Tous les efforts de son éloquence ne sauraient* transformer *cette action criminelle en acte de vertu* (Acad.). — *Infinit. prés.* Je transforme, tu transformes, il transforme, nous transformons, vous transformez, ils transforment. — *Imparf.* Je transformais, tu transformais, il transformait, nous transformions, vous transformiez, ils transformaient. — *Passé déf.* Je transformai, tu transformas, il transforma, nous transformâmes, vous transformâtes, ils transformèrent. — *Passé indéf.* J'ai transformé, etc. — *Passé antér.* J'eus transformé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais transformé, etc. — *Futur.* Je transformerai, tu transformeras, il transformera, nous transformerons, vous transformerez, ils transformeront. — *Futur antér.* J'aurai transformé, etc. — *Cond. prés.* Je transformerais, tu transformerais, il transformerait, nous transformerions, vous transformeriez, ils transformeraient. — *Passé.* J'aurais transformé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse transformé, etc. — *Impér. prés.* Transforme, transformons, transformez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez transformé. — *Subj. prés.* Que je transforme, que tu transformes, qu'il transforme, que nous transformions, que vous transformiez, qu'ils transforment. — *Imparf.* Que je transformasse, que tu transformasses, qu'il transformât, que nous transformassions, que vous transformassiez, qu'ils transformassent. — *Passé.* Que j'aie transformé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse transformé, etc. — *Infin. prés.* Transformer. — *Passé.* Avoir transformé. — *Part. prés.* Transformant (invar.). — *Passé.* Transformé, transformée, transformés, transformées. — *Passé comp.* Ayant transformé. — Se conjugue avec le pronom personnel. *Se transformer. Protée* se transformait *de mille manières. La chenille* se transforme *en papillon.* — Au figuré. *Cet homme se* transforme *en mille façons* (Acad.). — Passif : *être transformé*. Le part. régit *en* et *par*.

TRANSFUSER, v. a., 1re conjug. (*Trancefuzé*), terme de chimie, faire passer un liquide d'un récipient dans un autre. — Faire la transfusion du sang. Peu usité. — Se conjugue avec le pronom personnel. *Se transfuser.* — Passif : *être transfusé.* Le participe régit *par.*

TRANSGRESSER, v. a. 1re conj. (*Trancegrécé*), enfreindre un ordre, une loi. *Cet ambassadeur a* transgressé *les ordres qu'il avait reçus*. Transgresser *les commandements de Dieu*. Transgresser *la loi divine* (Académie).

> Jusques à quand, Seigneur, souffrirez-vous l'ivresse
> De ces superbes criminels
> De qui la malice *transgresse*
> Vos ordres les plus solennels.
> J.-B. Rousseau.

— *Indic. prés.* Je transgresse, tu transgresses, il transgresse, nous transgressons, vous transgressez, ils transgressent. — *Imparf.* Je transgressais, tu transgressais, il transgressait, nous transgressions, vous transgressiez, ils transgressaient. — *Passé déf.* Je transgressai, tu transgressas, il transgressa, nous transgressâmes, vous transgressâtes ils transgressèrent. — *Passé indéf.* J'ai transgressé, etc. — *Passé antér.* J'eus transgressé, etc. — *Plus-que parf.* J'avais transgressé, etc. — *Futur.* Je transgresserai, tu transgresseras, il transgressera, nous transgresserons, vous transgresserez, ils transgresseront. — *Futur ant.* J'aurai transgressé, etc. — *Cond. prés.* Je transgresserais, tu transgresserais, il transgresserait, nous transgresserions, vous transgresseriez, ils transgresseraient. — *Passé.* J'aurais transgressé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse transgressé, etc. — *Impér. prés.* Transgresse, transgressons, transgressez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez transgressé. — *Subj. prés.* Que je transgresse, que tu transgresses, qu'il transgresse, que nous transgressions, que vous transgressiez, qu'ils transgressent. — *Imparf.* Que je transgressasse, que tu transgressasses, qu'il transgressât, que nous transgressassions, que vous transgressassiez, qu'ils transgressassent. — *Passé.* Que j'aie transgressé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse transgressé, etc. — *Infin. prés.* Transgresser. — *Passé.* Avoir transgressé. — *Participe prés.* Transgressant (invar.). — *Passé.* Transgressé, transgressée, transgressés, transgressées. — *Passé comp.* Ayant transgressé. — Se conjugue pronom. : *se transgresser.* —

Passif : *Etre transgressé.* Le participe régit *par.*

TRANSIGER, v. a., 1re conj. (*Tranzijé*), passer un acte pour accommoder un procès, un différend. *Las de plaider, ils* transigèrent. *Ils ont* transigé *de telle chose.* Transiger *sous seing privé.* Transiger *pardevant notaire* (Acad.). — Au figure. *On ne doit pas* transiger *avec l'honneur.* Ce verbe prend un *e* muet après le *g* quand celui-ci est suivi d'un *a* ou d'un *o.* — *Ind. prés.* Je transige, tu transiges, il transige, nous transigeons, vous transigez, ils transigent. — *Imparf.* Je transigeais, tu transigeais, il transigeait, nous transigions, vous transigiez, ils transigeaient. — *Passé déf.* Je transigeai, tu transigeas, il transigea, nous transigeâmes, vous transigeâtes, ils transigèrent. — *Passé ind.* J'ai transigé, etc. — *Passé antér.* J'eus transigé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais transigé, etc. — *Futur.* Je transigerai, tu transigeras, il transigera, nous transigerons, vous transigerez, ils transigeront. — *Futur ant.* J'aurai transigé, etc. — *Cond. prés.* Je transigerais, tu transigerais, il transigerait, nous transigerions, vous transigeriez, ils transigeraient. — *Passé.* J'aurais transigé, etc. — *On dit aussi:* J'eusse transigé, etc. — *Impér. prés.* Transige, transigeons, transigez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez transigé. — *Subj. prés.* Que je transige, que tu transiges, qu'il transige, que nous transigions, que vous transigiez, qu'ils transigent. — *Imp.* Que je transigeasse, que tu transigeasses, qu'il transigeât, que nous transigeassions, que vous transigeassiez, qu'ils transigeassent. — *Passé.* Que j'aie transigé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse transigé, etc. — *Inf. prés.* Transiger. — *Passé.* Avoir transigé. — *Part. prés.* Transigeant (inv.). — *Passé.* transigé, transigée, transigés, transigées. — *Passé comp.* Ayant transigé. Le participe régit *par.*

TRANSIR, v. a., 2e conj. (*Trancir*), pénétrer et engourdir de froid. *Il fait un vent qui me* transit. *Le froid m'a* transi (Académie). — Au figuré, saisir de peur. *Cette nouvelle lui* transit *le cœur. La peur le* transit (Id.). — Il est aussi neutre. Transir *de peur, de froid* (Id.).

> Je sentis tout mon corps et *transir* et brûler.
> Racine.

— *Indic. prés.* Je transis, tu transis, il transit, nous transissons, vous transissez, ils transissent. — *Imparf.* Je transissais, tu transissais, il transissait, nous transissions, vous transissiez, ils transissaient. — *Passé déf.* Je transis, tu transis, il transit, nous transîmes, vous transîtes, ils transirent. — *Passé indéf.* J'ai transi, etc. — *Passé antér.* J'eus transi, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais transi, etc. — *Futur.* Je transirai, tu transiras, il transira, nous transirons, vous transirez, ils transiront. — *Futur ant.* J'aurai transi, etc. — *Cond. prés.* Je transirais, tu transirais, il transirait, nous transirions, vous transiriez, ils transiraient. — *Passé.* J'aurais transi, etc. — *On dit aussi :* J'eusse transi, etc. — *Impér. prés.* Transis, transissons, transissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez transi. — *Subj. prés.* Que je transisse, que tu transisses, qu'il transisse, que nous transissions, que vous transissiez, qu'ils transissent. — *Imparf.* Que je transisse, que tu transisses, qu'il transît, que nous transissions, que vous transissiez, qu'ils transissent. — *Passé.* Que j'aie transi, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse transi, etc. — *Infin. prés.* Transir. — *Passé.* Avoir transi. — *Part. prés.* Transissant (invariable). — *Passé.* Transi (variable). — *Passé comp.* Ayant transi. — S'emploie avec le pronom personnel : *se transir.* — Passif : *Etre transi.* Il se dit quelquefois par plaisanterie au participe passé en parlant d'un amoureux que l'excès de sa passion rend timide et tremblant auprès de sa maîtresse. *Un amoureux* transi ; ou pour dire qu'il affecte une passion timide auprès d'elle. *Cet homme fait l'amoureux* transi *auprès des femmes.*

> ces vains auteurs, ...
> Qui s'affligent par art, et, fous du sens rassis
> S'érigent pour rimer en amoureux *transis.*
> Boileau.

Le participe régit *de.*

TRANSLATER, v. a., 1re conj. (*Trancelaté*), traduire d'une langue en une autre. Il est vieux. — *Indic. prés.* Je translate, tu translates, il translate, nous translatons, vous translatez, ils translatent. — *Imparfait.* Je translatais, tu translatais, il translatait, nous translations, vous translatiez, ils translataient. — *Passé déf.* Je translatai, tu translatas, il translata, nous translatâmes, vous translatâtes, ils translatèrent. — *Passé ind.* J'ai translaté, etc. — *Passé ant.* J'eus translaté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais trans-

laté, etc. — *Futur*. Je translaterai, tu translateras, il translatera, nous translaterons, vous translaterez, ils translateront. — *Futur ant.* J'aurai translaté, etc. — *Cond. prés*. Je translaterais, tu translaterais, il translaterait, nous translaterions, vous translateriez, ils translateraient. — *Passé*. J'aurais translaté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse translaté, etc. — *Impér. présent*. Translate, translatons, translatez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez translaté. — *Subj. prés*. Que je translate, que tu translates, qu'il translate, que nous translations, que vous translatiez, qu'ils translatent. — *Imparf.* Que je translatasse, que tu translatasses, qu'il translatât, que nous translatassions, que vous translatassiez, qu'ils translatassent. — *Passé*. Que j'aie translaté, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse translaté, etc. — *Inf. prés*. Translater. — *Passé*. Avoir translaté. — *Part. prés*. Translatant (inv.). — *Passé*. Translaté (var.). — *Passé comp*. Ayant translaté. — Passif : *être translaté*. Le participe régit *par*.

Transluire, v. n., 4ᵉ conj. (*Transluire*), terme de minéralogie, être translucide, c'est-à-dire perméable à la lumière. *Certaines substances minérales* transluisent. Ce verbe employé par Clément Marot n'est guère usité. Voir pour la conjugaison le verbe LUIRE. — *Inf. prés*. Transluire. — *Passé*. Avoir translui. — *Part. prés*. Transluisant (invar.). — *Passé*. Translui (inv.). — *Passé comp*. Ayant translui.

Transmettre, v. a., 1ʳᵉ conj. (*Transmètre*), céder à un autre ce que l'on possède. Transmettre *ses droits, une propriété*. — Faire passer. Transmettre *des ordres, une nouvelle*. — Au figuré. *Ses ancêtres lui ont* transmis *leurs vertus*. *C'est la persévérence qui nous* transmet *à la gloire* (Bossuet). *Il a* transmis *son nom à la postérité* (Voltaire). Voir pour la conjugaison le verbe METTRE. — *Infin. prés*. Transmettre. — *Passé*. Avoir transmis. — *Part. prés*. Transmettant (inv.). — *Passé*. Transmis, transmise, transmis, transmises. — *Passé comp*. Ayant transmis. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se transmettre*. *De tels droits peuvent* se transmettre (Omiss. de l'Acad.). — Passif : *être transmis*. Le participe régit *à*, *en* et *par*. *Ces pièces ont été* transmises *au préfet* (Acad.). *Tous avec moi vous parlent à genoux, par le plus pur du sang qu'ils ont* transmis *en nous* (Racine). *Les antiquités égyptiennes nous ont été* transmises *par les Grecs* (Académie).

Transmuer, v. a., 1ʳᵉ conj. (*Trancemué*), terme didactique, changer, transformer. Il ne se dit guère qu'en parlant des métaux. *Les alchimistes cherchaient le moyen de* transmuer *les métaux en or, de* transmuer *l'étain en argent*. — *Ind. prés*. Je transmue, tu transmues, il transmue, nous transmuons, vous transmuez, ils transmuent. — *Imparf.* Je transmuais, tu transmuais, il transmuait, nous transmuions, vous transmuiez, ils transmuaient. — *Passé défini*. Je transmuai, tu transmuas, il transmua, nous transmuâmes, vous transmuâtes, ils transmuèrent. — *Passé indéfini*. J'ai transmué, etc. — *Passé antér*. J'eus transmué, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais transmué, etc. — *Futur*. Je transmuerai, tu transmueras, il transmuera, nous transmuerons, vous transmuerez, ils transmueront. — *Futur antér*. J'aurai transmué, etc. — *Condit. présent*. Je transmuerais, tu transmuerais, il transmuerait, nous transmuerions, vous transmueriez, ils transmueraient. — *Passé*. J'aurais transmué, etc. — *On dit aussi* : J'eusse transmué, etc. — *Impér. prés*. Transmue, transmuons, transmuez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez transmué. — *Subj. prés*. Que je transmue, que tu transmues, qu'il transmue, que nous transmuions, que vous transmuiez, qu'ils transmuent. — *Imparfait*. Que je transmuasse, que tu transmuasses, qu'il transmuât, que nous transmuassions, que vous transmuassiez, qu'ils transmuassent. — *Passé*. Que j'aie transmué, etc. — *Plus-que-parfait*. Que j'eusse transmué, etc. — *Inf. prés*. Transmuer. — *Passé*. Avoir transmué. — *Part. prés*. Transmuant (inv.). — *Passé*. Transmué (var.). — *Passé comp*. Ayant transmué. — Se conj. avec le pronom personnel : *Se transmuer*. *Pourquoi tels et tels éléments ne* se transmueraient-*ils pas?* (Omiss. de l'Acad.). — Passif : *être transmué*. Le part. régit *en* et *par*.

Transparaitre, v. a., 4ᵉ conjug. (*Tranceparètre*), paraître à travers. *Les rayons du soleil* transparaissent *à travers le feuillage*. *La lumière* transparaît *à travers les vitres*. Voir pour la conjugaison le verbe PARAITRE. — *Inf. prés*. Transparaître. — *Passé*. Avoir transparu.

— *Part. prés.* Transparaissant (invar.).— *Passé.* Transparu (var.). — *Passé comp.* Ayant transparu. — Ne se conjugue ni pronominalement ni passivement.

TRANSPERCER, v. a., 1re conj. (*Tranceperçé*), percer de part en part. *Le coup qu'il a reçu le* transperça. — Au figuré, pénétrer. *Cette nouvelle lui* transperça *le cœur. Cet accident le* transperce *de douleur. Il* vieillit. Ce verbe prend une cédille sous le *c*, quand celui-ci doit être suivi d'un *a* ou d'un *o*. Voir pour la conjugaison le verbe PERCER.—*Infn. prés.* Transpercer. — *Passé.* Avoir transpercé. — *Part. prés.* Transperçant (invar.). — *Passé.* Transpercé, transpercée, transpercés, transpercées. — *Passé comp.* Ayant transpercé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se transpercer.* — Passif : *Etre transpercé.* Le participe régit *de. Il eut le bras* transpercé *d'un coup d'épée* (Acad.). Il régit aussi *avec. Il s'est* transpercé avec *son épée.*

TRANSPIRER, v. n., 1re conj. (*Trancepiré*), s'exhaler, sortir par les pores. *Les humeurs* transpirent *à travers la peau* (Acad.). — Suer. *Il y a des corps qui* transpirent *plus facilement les uns que les autres. Cet homme* transpire *beaucoup* (Id.). — Au figuré, commencer à être connu, divulgué, révélé. *Ce bruit* transpire. *Il* transpire *quelque chose de cette négociation secrète* (Id.). Ce dernier exemple montre qu'il s'emploie unipersonnellement. — *Ind. prés.* Je transpire, tu transpires, il transpire, nous transpirons, vous transpirez, ils transpirent. — *Imparf.* Je transpirais, tu transpirais, il transpirait, nous transpirions, vous transpiriez, ils transpiraient. — *Passé déf.* Je transpirai, tu transpiras, il transpira, nous transpirâmes, vous transpirâtes, ils transpirèrent. — *Passé indéf.* J'ai transpiré, etc. — *Passé antér.* J'eus transpiré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais transpiré, etc. — *Futur.* Je transpirerai, tu transpireras, il transpirera, nous transpirerons, vous transpirerez, ils transpireront. — *Futur ant.* J'aurai transpiré, etc. — *Cond. prés.* Je transpirerais, tu transpirerais, il transpirerait, nous transpirerions, vous transpireriez, ils transpireraient. — *Passé.* J'aurais transpiré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse transpiré, etc. — *Impér. prés.* Transpire, transpirons, transpirez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez transpiré. — *Subj. prés.* Que je transpire, que tu transpires, qu'il transpire, que nous transpirions, que vous transpiriez, qu'ils transpirent. —*Imparf.* Que je transpirasse, que tu transpirasses, qu'il transpirât, que nous transpirassions, que vous transpirassiez, qu'ils transpirassent. — *Passé.* Que j'aie transpiré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse transpiré, etc. — *Infin. prés.* Transpirer. — *Passé.* Avoir transpiré. — *Part. prés.* Transpirant (inv.). — *Passé.* Transpiré, transpirée, transpirés, transpirées. — *Passé composé.* Ayant transpiré.

TRANSPLANTER, v. a., 1re conjug. (*Tranceplanté*), planter un végétal dans un lieu différent de celui où il était : Transplanter *des arbres.* Transplanter *des laitues.* Transplanter *des œillets, des rosiers* (Acad.). — Au figuré, transporter, transférer. Transplanter *une colonie. Il* transplanta *les arts en France* (Volt.). Voir pour la conjugaison le verbe PLANTER. — *Infin. prés.* Transplanter. —*Passé.* Avoir transplanté. — *Part. prés.* Transplantant (invar.). — *Passé.* Transplanté, transplantée, transplantés, transplantées. — *Passé comp.* Ayant transplanté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se transplanter,* et signifie passer d'un pays dans un autre. *Il semble qu'il faille* se transplanter *pour réussir* (Voltaire). — Passif : *Etre transplanté.* Le participe régit *dans, en, par* et *sous. Je ne le vois plus depuis qu'il s'est* transplanté dans *un faubourg. C'est une famille d'Italie qui s'est* transplantée en *France* (Académ.). *C'est* par *les Grecs du bas-empire que les lettres ont été* transplantées en *occident.*

Jeunes et tendres fleurs, par le sort agitées,
Sous un ciel étranger comme moi *transplantées*
Racine.

TRANSPORTER v. a., 1re conj. (*Tranceporté*), porter d'un lieu dans un autre. Transporter *des marchandises.* Transporter *par terre, par eau.*

Faut-il le *transporter* aux plus affreux déserts.
Racine.

— Au figuré. *Constantin* transporta *le siége de l'empire romain à Constantinople* (Ac.).

Amurat les dédaigne, et veut, loin de Bysance,
Transporter désormais son trône et sa puissance.
Racine.

— *Il* transporta *sur la scène française les beautés des anciens* (Voltaire). Transporter *un mot du propre au figuré.* — En

terme de droit, céder juridiquement un droit. Transporter *une rente, une dette, une créance.* — Au figuré, animer, mettre hors de soi. *Les grandes prospérités nous aveuglent, nous* transportent, *nous font oublier Dieu* (Bossuet). *Est-ce que de Baal le zèle vous* transporte (Racine). Voir pour la conjugaison le verbe PORTER. — *Inf. prés.* Transporter.—*Passé.* Avoir transporté. — *Part. prés.* Transportant (inv.). — *Passé* Transporté, transportée, transportés, transportées. — *Passé comp.* Ayant transporté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se transporter*, et signifie se rendre sur les lieux. Se transporter *chez quelqu'un. Il fut ordonné que deux conseillers* se transporteraient *sur les lieux* (Acad.). — Au figuré, se placer en imagination. *Pour bien juger Cicéron, il faut* se transporter *au temps de Sylla, où il commença à paraître, et de César, où il cessa de pouvoir influer sur le gouvernement.* Se transporter *dans l'avenir.* — Passif : *Etre transporté.* Le participe régit *à, de, par* et *sur. Il fut* transporté *à l'hôpital. Les juges se sont* transportés *sur les lieux.* Transporté *à la fois* de *douleur et* de *rage* (Racine). *Ame* transportée par *l'amour de Dieu* (Bossuet).

TRANSPOSER, v. a., 1re conj. (*Trancepozé*), mettre une chose hors de la place où elle doit être. Transposer *des mots.* Transposer *des chiffres.* Transposer *les termes d'une équation.*

Je pourrais aisément, sans génie et sans art,
En *transposant* cent fois et le nom et le verbe,
Dans mes vers recousus mettre en pièces Malherbe.
Boileau.

— Terme de musique, jouer sur un ton différent de celui sur lequel l'air est noté. *Cette pièce est notée en sol et il l'a* transposée *en ut* (Acad.). — A certains jeux, transporter son argent d'une carte sur une autre. Voir pour la conj. POSER. — *Infin. prés.* Transposer. — *Passé.* Avoir transposé. — *Part. prés.* Transposant (invar.). — *Passé.* Transposé, transposée, transposés, transposées. — *Passé comp.* Ayant transposé. — Se conjugue pronominalement : *se transposer* (Omission de l'Acad.). — Passif : *Etre transposé.* Le part. régit *par.*

TRANSSUBSTANTIER, v. a., 1re conj. (*Trancesubcetancié*), changer une substance en une autre. Il ne s'emploie guère qu'en parlant de l'Eucharistie. *Les paroles sacramentelles* transsubstantient *le pain et le vin au corps et au sang de Jésus-Christ dans le sacrifice de la messe.* — *Indic. prés.* Je transsubstantie, tu transsubstanties, il transsubstantie, nous transsubstantions, vous transsubstantiez, ils transsubstantient. — *Imparf.* Je transsubstantiais, tu transsubstantiais, il transsubstantiait, nous transsubstantiions, vous transsubstantiiez, ils transsubstantiaient. — *Passé déf.* Je transsubstantiai, tu transsubstantias, il transsubstantia, nous transsubstantiâmes, vous transsubstantiâtes, ils transsubstantièrent.—*Passé indéf.* J'ai transsubstantié, etc. — *Passé ant.* J'eus transsubstantié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais transsubstantié, etc. — *Futur.* Je transsubstantierai, tu transsubstantieras, il transsubstantiera, nous transsubstantierons, vous transsubstantierez, ils transsubstantieront. — *Futur ant.* J'aurai transsubstantié, etc. — *Condit. présent.* Je transsubstantierais, tu transsubstantierais, il transsubstantierait, nous transsubstantierions, vous transsubstantieriez, ils transsubstantieraient.—*Passé.* J'aurais transsubstantié, etc. — *On dit aussi* : J'eusse transsubstantié, etc. — *Impér. prés.* Transsubstantie, transsubstantions, transsubstantiez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez transsubstantié. — *Subj. prés.* Que je transsubstantie, que tu transsubstanties, qu'il transsubstantie, que nous transsubstantiions, que vous transsubstantiiez, qu'ils transsubstantient. — *Imparf.* Que je transsubstantiasse, que tu transsubstantiasses, qu'il transsubstantiât, que nous transsubstantiassions, que vous transsubstantiassiez, qu'ils transsubstantiassent. —*Passé.* Que j'aie transsubstantié, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse transsubstantié, etc. —*Infin. prés.* Transsubstantier. — *Passé.* Avoir transsubstantié. — *Part. prés.* Transsubstantiant (inv.). — *Passé.* Transsubstantié, transsubstantiée, transsubstantiés, transsubstantiées. — *Passé comp.* Ayant transsubstantié. — Se conjugue pronominalement : *se transsubstantier.* (Omission de l'Académie.) — Passif : *Etre transsubstantié.* Le participe régit *à* et *par.*

TRANSSUDER, v. n., 1re conj. (*Trancecudé*), passer au travers des pores par une espèce de sueur. T. didactique. *L'eau* transsude *à travers certains corps que l'air ne peut pénétrer* (Acad.). — *Indic. prés.* Je transsude, tu transsudes, il trans-

sude, nous transsudons, vous transsudez, ils transsudent. —*Imparf.* Je transsudais, tu transsudais, il transsudait, nous transsudions, vous transsudiez, ils transsudaient.—*Passé déf.* Je transsudai, tu transsudas, il transsuda, ,nous transsudâmes vous transsudâtes, ils transsudèrent. — *Passé ind.* J'ai transsudé, etc. — *Passé ant.* J'eus transsudé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais transsudé, etc. — *Futur.* Je transsuderai, tu transsuderas, il transsudera, nous transsuderons, vous transsuderez, ils transsuderont. — *Futur ant.* J'aurai transsudé, etc. — *Cond. prés.* Je transsuderais, tu transsuderais, il transsuderait, nous transsuderions, vous transsuderiez, ils transsuderaient.—*Passé.* J'aurais transsudé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse transsudé, etc. — *Impérat. prés.* Transsude, transsudons, transsudez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez transsudé. —*Subj. prés.* Que je transsude, que tu transsudes, qu'il transsude; que nous transsudions, que vous transsudiez, qu'ils transsudent. — *Imparf.* Que je transsudasse, que tu transsudasses, qu'il transsudât, que nous transsudassions, que vous transsudassiez, qu'ils transsudassent. — *Passé.* Que j'aie transsudé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse transsudé, etc. — *Infin. prés.* Transsuder. — *Passé.* Avoir transsudé. — *Part. prés.* Transsudant. — — *Passé.* Transsudé (invar.). — *Passé comp.* Ayant transsudé.

TRANSVASER, v. a., 1re conj. (*Transvasé*), verser d'un vase dans un autre. *Il faut* transvaser *ce vin*, *cette eau-de-vie* (Acad.). C'est à tort qu'on emploie *transvider* pour *transvaser*, dans cette acception. — *Ind. prés.* Je transvase, tu transvases, il transvase, nous transvasons, vous transvasez, ils transvasent. — *Imparf.* Je transvasais, tu transvasais, il transvasait, nous transvasions, vous transvasiez, ils transvasaient. — *Passé déf.* Je transvasai, tu transvasas, il transvasa, nous transvasâmes, vous transvasâtes, ils transvasèrent.—*Passé indéf.* J'ai tranvasé, etc. — *Passé ant.* J'eus transvasé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais transvasé, etc. — *Futur.* Je transvaserai, tu transvaseras, il transvasera, nous transvaserons, vous transvaserez, ils transvaseront. — *Futur antér.* J'aurai transvasé, etc. — *Condit. prés.* Je transvaserais, tu transvaserais, il transvaserait, nous transvaserions, vous transvaseriez, ils transvaseraient. — *Passé.* J'aurais transvasé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse transvasé, etc.— *Impér. prés.* Transvase, transvasons, transvasez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez transvasé. —*Subj. prés.* Que je transvase, que tu transvases, qu'il transvase, que nous transvasions, que vous transvasiez, qu'ils transvasent. — *Imparf.* Que je transvasasse, que tu transvasasses, qu'il transvasât, que nous transvasassions, que vous transvasassiez, qu'ils transvasassent. — *Passé.* Que j'aie transvasé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse transvasé, etc.— *Infin. prés.* Transvaser. — *Passé.* Avoir transvasé. — *Part. prés.* Transvasant (invar.). — *Passé.* Transvasé (var.). — *Passé comp.* Ayant transvasé. — S'emploie avec le pronom personnel : *se transvaser.* — Passif : *Etre transvasé.* Le participe régit *dans* et *par. Liqueur* transvasée dans *un pot*; transvasée par *le marchand.*

TRANSVIDER, v. a., 1re conj (*Trancevidé*), vider un vase en versant son contenu dans un autre. Transvider *un creuset, des futailles, une bouteille.* — Au figuré. *Cet homme cherche en vain à* transvider *sa haine dans le cœur de son frère.* — Voir pour la conjugaison le verbe VIDER. — *Infin. prés.* Transvider. — *Passé.* Avoir transvidé. — *Part. prés.* Transvidant (var.). *Passé.* — Transvidé (var.). — *Passé comp.* Ayant transvidé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se transevider. Le vin* se transvide *pour voyager.* — Passif : *être transvidé.* Le participe régit *par.*

TRAQUER, v. a., 1re conjug. (*Traqué*), terme de chasse, entourer un bois pour envelopper le gibier. Traquer *un loup dans un bois.*—Au figuré. Traquer *des voleurs, des contrebandiers* (Acad.).—Il signifie aussi fouler un bois pour en faire sortir le gibier. Traquer *un bois pour prendre un loup* (Id.). — Peu usité dans ce sens.— *Indic. prés.* Je traque, tu traques, il traque, nous traquons, vous traquez, ils traquent. — *Imparfait.* Je traquais, tu traquais, il traquait, nous traquions, vous traquiez, ils ttraquaient. — *Passé déf.* Je traquai, tu traquas, il traqua, nous traquâmes, vous traquâtes, ils traquèrent. — *Passé indéf.* J'ai traqué, etc.—*Passé antér.* J'eus traqué, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais traqué, etc. — *Futur.* Je traquerai, tu traqueras, il traquera, nous traquerons, vous traque-

rez, ils traqueront. — *Futur ant.* J'aurai traqué, etc.—*Condit. prés.* Je traquerais, tu traquerais, il traquerait, nous traquerions, vous traqueriez, ils traqueraient. — *Passé.* J'aurais traqué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse traqué, etc.—*Impératif prés.* Traque, traquons, traquez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez traqué.—*Subj. prés.* Que je traque, que tu traques, qu'il traque, que nous traquions, que vous traquiez, qu'ils traquent.—*Imparf.* Que je traquasse, que tu traquasses, qu'il traquât, que nous traquassions, que vous traquassiez, qu'ils traquassent. — *Passé.* Que j'aie traqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse traqué, etc. — *Infin. prés.* Traquer.—*Passé.* Avoir traqué. — *Part. prés.* Traquant (invar.).—*Passé.* Traqué, traquée, traqués, traquées.—*Passé comp.* Ayant traqué.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se traquer* (Omission de l'Acad.). — Passif : *être traqué.* Le participe régit *par. Ils sont* traqués par *les gendarmes* (Acad.).

TRAVAILLER, v. n., 1re conjug. (*Trava-ié*), faire un ouvrage, faire de l'ouvrage ; se donner de la peine pour faire, pour exécuter quelque chose. Travailler *à l'aiguille.* Travailler *en linge.* Travailler *sans relâche.* Travailler *à la vigne, à la terre.* Travailler *en boutique*, *en chambre*, *de corps*, *d'esprit.* Travailler, *c'est vivre* (Volt.). — Travailler *pour la gloire* (Boileau). — Au figuré, avec la préposition *a*, s'efforcer de, s'occuper. Travailler au *bonheur des hommes* (Montesquieu). *Il* travaillait à *purifier son cœur, non pas à polir son esprit* (Fléchier). Travailler à *son salut* (Acad.). — Avoir de l'occupation, de l'ouvrage. *Ces pauvres gens sont bien malheureux, ils n'ont pas* travaillé *de tout cet hiver* (Acad.). — Se déjeter. *Ce bois, ce mur* travaille. — Fermenter. *Quand la vigne est en fleur, le vin* travaille.—Et au fig. *Son esprit* travaille. *Sa tête* travaille (Id.). — *Son estomac* travaille, il digère mal. —*Son argent* travaille *sans cesse*, il est continuellement replacé et produit des intérêts. *Les couleurs ont* travaillé, ont changé de ton.—Il est aussi actif et signifie façonner, soigner. Travailler *du fer, du marbre.* Travailler *son champ, sa terre.*—Au fig. Travailler *son style, ses vers*.—Travailler *les esprits*, les exciter à la sédition. — Travailler *un cheval*, l'exercer. — Familièrem. et pop., battre. *Il faisait le méchant, on lui a* travaillé *les côtes. Votre bel esprit a été* travaillé *par un savant d'une solide manière, il a été battu sur tous les points.*— Tourmenter. *La fièvre le* travaille (Ac.).— Au fig. *Un songe me* travaille (Corneille). — *Indic. prés.* Je travaille, tu travailles, il travaille, nous travaillons, vous travaillez, ils travaillent.— *Imparf.* Je travaillais, tu travaillais, il travaillait, nous travaillions, vous travailliez, ils travaillaient.—*Passé déf.* Je travaillai, tu travaillas, il travailla, nous travaillâmes, vous travaillâtes, ils travaillèrent.—*Passé indéf.* J'ai travaillé, etc. — *Passé antér.* J'eus travaillé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais travaillé, etc.—*Futur.* Je travaillerai, tu travailleras, il travaillera, nous travaillerons, vous travaillerez, ils travailleront.—*Passé.* J'aurai travaillé, etc. — *Cond. prés.* Je travaillerais, tu travaillerais, il travaillerait, nous travaillerions, vous travailleriez, ils travailleraient. — *Passé.* J'aurais travaillé, etc. —*On dit aussi :* J'eusse travaillé, etc.— *Impér. prés.* Travaille, travaillons, travaillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez travaillé.—*Subj. prés* Que je travaille, que tu travailles, qu'il travaille, que nous travaillions, que vous travailliez, qu'ils travaillent. — *Imparf.* Que je travaillasse, que tu travaillasses, qu'il travaillât, que nous travaillassions, que vous travaillassiez, qu'ils travaillassent. — *Passé.* Que j'aie travaillé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse travaillé, etc. — *Infin. prés.* Travailler.—*Passé.* Avoir travaillé. — *Part. prés.* Travaillant (invar.). — *Passé.* Travaillé, travaillée, travaillé, travailées.— *Passé comp.* Ayant travaillé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se travailler*, et signifie s'efforcer, s'inquiéter.

La grenouille envieuse et s'enfle et *se travaille*
Pour egaler l'animal en grosseur.
Lafontaine.

—Se travailler *l'esprit, l'imagination.*— Passif : *Etre travaillé.* Le participe régit *a, avec, de, en* et *par. Broderie* travaillée à *l'aiguille. Vers faits de génie, quoique* travaillés avec *art* (Labruyère). *Homme* travaillé de *la fièvre*, de *la goutte*, de *la pierre. Objet* travaillé en *or. Sans cesse elle est* travaillée par *des peines insupportables* (Bossuet).

TRAVERSER, v. a., 1re conj. (*Traversé*), passer à travers : *traverser une province, une forêt.* — *Nous allons* traverser *les*

sables de Lybie (Boileau). — *D'une odieuse cour j'ai* traversé *la presse* (Racine). — Etre au travers de : *Des forêts abattues que* traversent *des chemins affreux* (Bossuet). — Percer de part en part : *la pluie a* traversé *ses habits. La balle lui a* traversé *le bras* (Acad.) — Au fig. susciter des obstacles : *la promptitude de son action ne donnait pas le loisir de la* traverser (Bossuet). *Rome, Vespasien,* traversaient *mes soupirs* (Racine). — *Indic. prés.* Je traverse, tu traverses, il traverse, nous traversons, vous traversez, ils traversent. — *Imparf.* Je traversais, tu traversais, il traversait, nous traversions, vous traversiez, ils traversaient. — *Passé déf.* Je traversai, tu traversas, il traversa, nous traversâmes, vous traversâtes, ils traversèrent. — *Passé ind.* J'ai traversé, etc. — *Passé ant.* J'eus traversé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais traversé, etc. — *Futur.* Je traverserai, tu traverseras, il traversera, nous traverserons, vous traverserez, ils traverseront. — *Futur ant.* J'aurai traversé, etc. — *Condit. prés.* Je traverserais, tu traverserais, il traverserait, nous traverserions, vous traverseriez, ils traverseraient. — *Passé.* J'aurais traversé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse traversé, etc. — *Impér. prés.* Traverse, traversons, traversez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez traversé. — *Subj. prés.* Que je traverse, que tu traverses, qu'il traverse, que nous traversions, que vous traversiez, qu'ils traversent. — *Imparf.* Que je traversasse, que tu traversasses, qu'il traversât, que nous traversassions, que vous traversassiez, qu'ils traversassent. — *Passé.* Que j'aie traversé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse traversé, etc. — *Infinitif prés.* Traverser, — *Passé.* Avoir traversé. — *Part. prés.* Traversant (invar.). — *Passé.* Traversé, traversée, traversés, traversées. — *Passé comp.* Ayant traversé. — Se conj. avec le pronom pers. : *Se traverser. Ils* se traversaient *dans leurs desseins.* — En terme de manége : *ce cheval* se traverse *des hanches, des épaules,* ses hanches et ses épaules ne sont pas sur la même ligne qu'ils doivent décrire. Passif : *être traversé.* Le participe régit *de* et *par* : *homme tout* traversé de *la pluie* (Académie). *J'oubliai mon amour* par *le sien* traversé (Racine).

TRAVESTIR, v. a., 2ᵉ conj. (*Travecetir*), déguiser en faisant prendre l'habit d'un autre sexe ou d'une autre conviction : *on le* travestit *en femme pour le sauver de prison. On a* travesti *des soldats en paysans pour surprendre la place.* (Académie). — Traduire en style burlesque, parodier : *Scarron a* travesti *Virgile* (id.). — *Travestir la pensée de quelqu'un,* l'interpréter mal. — *Les remontrances les plus justes, les plus respectueuses, l'adulation les* travestit *en une témérité punissable.* (Mass.). — *Indic. prés.* Je travestis, tu travestis, il travestit, nous travestissons, vous travestissez, ils travestissent. — *Imparf.* Je travestissais, tu travestissais, il travestissait, nous travestissions, vous travestissiez, ils travestissaient. — *Passé déf.* Je travestis, tu travestis, il travestit, nous travestîmes, vous travestîtes, ils travestirent. — *Passé indéf.* J'ai travesti, etc. — *Passé ant.* J'eus travesti, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais travesti, etc. — *Futur.* Je travestirai, tu travestiras, il travestira, nous travestirons, vous travestirez, ils travestiront. — *Futur ant.* J'aurai travesti, etc. — *Condit. prés.* Je travestirais, tu travestirais, il travestirait, nous travestirions, vous travestiriez, ils travestiraient. — *Passé.* J'aurais travesti, etc. — *On dit aussi* : J'eusse travesti, etc. — *Impér. prés.* Travestis, travestissons, travestissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez travesti, — *Subj. prés.* Que je travestisse, que tu travestisses, qu'il travestisse, que nous travestissions, que vous travestissiez, qu'ils travestissent. — *Imparf.* Que je travestisse, que tu travestisses, qu'il travestît, que nous travestissions, que vous travestissiez, qu'ils travestissent. — *Passé.* Que j'aie travesti, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse travesti, etc. — *Infin. prés.* Travestir. — *Passé.* Avoir travesti, — *Part. prés.* Travestissant (invar.). — *Passé.* Travesti, travestie, travestis, travesties. — *Passé comp.* Ayant travesti. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se travestir Il* se travestit *en monnaie.* — Et au fig. *c'est un esprit souple, facile, il* se travestit *aisément* (Acad.) — Passif : *être travesti.* Le participe régit *par.* : *L'Enéide a été* travestie par *Scarron.* Et *en* : *il s'est* travesti en *paysan.*

TRAVOUILLER, v. a., 1ʳᵉ conj. (*Travouié*), dévider, mettre le fil en écheveau au moyen du travouil. Travouiller *du fil,* de *la soie.* — *Indic. présent.* Je travouille, tu travouilles, il travouille, nous travouillons, vous travouillez, ils travouillent. — *Imparf.* Je travouillais, tu travouillais, il travouillait, nous travouillions, vous tra-

vouilliez, ils travouillaient. — *Passé déf.* Je travouillai, tu travouillas, il travouilla, nous travouillâmes, vous travouillâtes, ils travouillèrent.—*Passé ind.* J'ai travouillé, etc. — *Passé ant.* J'eus travouillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais travouillé, etc. —*Futur.* Je travouillerai, tu travouilleras, il travouillera, nous travouillerons, vous travouillerez, ils travouilleront. —*Futur ant.* J'aurai travouillé, etc. — *Condit. prés.* Je travouillerais, tu travouillerais, il travouillerait, nous travouillerions, vous travouilleriez, ils travouilleraient.— *Passé.* J'aurais travouillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse travouillé, etc. — *Impér. prés.* Travouille, travouillons, travouillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez travouillé. — *Subj. prés.* Que je travouille, que tu travouilles, qu'il travouille, que nous travouillions, que vous travouilliez, qu'ils travouillent.—*Imparf.* Que je travouillasse, que tu travouillasses, qu'il travouillât, que nous travouillassions, que vous travouillassiez, qu'ils travouillassent. — *Passé.* Que j'aie travouillé, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse travouillé, etc. — *Infinitif prés.* Travouiller. — *Passé.* Avoir travouillé. — *Part. prés.* Travouillant. (invar.). — *Passé.* Travouillé, travouillée, travouillés, travouillées.— Passif : *Etre travouillé.* Le part. régit *par*. *Cette soie a été* travouillée *par ma grand'mère.*

TRÉBUCHER, v. a., 1re conjug. (*Trébuché*), faire un faux pas. *Une pierre le fit* trébucher. — Au figuré, tomber. *Le pont fondit sous leurs pieds, et ils* trébuchèrent *dans la rivière* (Ac.). Le sens a vieilli, il est mieux employé au figuré. Trébucher *du faîte des grandeurs. La droite raison* trébuche *à chaque page* (Boileau). — Trébucher *dans une affaire*, n'y pas réussir. — En matière de poids, il se dit d'une chose qui emporte par sa pesanter celle contre laquelle elle est pesée. *Ce n'est pas assez qu'une pièce de monnaie d'or soit entre deux fers, il faut qu'elle* trébuche (Acad.). — *Ind. prés.* Je trébuche, tu trébuches, il trébuche, nous trébuchons, vous trébuchez, ils trébuchent. — *Imp.* Je trébuchais, tu trébuchais, il trébuchait, nous trébuchions, vous trébuchiez, ils trébuchaient.—*Passé déf.* Je trébuchai, tu trébuchas, il trébucha, nous trébuchâmes, vous trébuchâtes, ils trébuchèrent. — *Passé ind.* J'ai trébuché, etc. — *Passé ant.* J'eus trébuché, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais trébuché, etc. — *Futur.* Je trébucherai, tu trébucheras, il trébuchera, nous trébucherons, vous trébucherez, ils trébucheront. — *Futur ant.* J'aurai trébuché, etc. — *Cond. prés.* Je trébucherais, tu trébucherais, il trébucherait, nous trébucherions, vous trébucheriez, ils trébucheraient. — *Passé.* J'aurais trébuché, etc. — *On dit aussi :* J'eusse trébuché, etc. — *Impér. prés.* Trébuche, trébuchons, trébuchez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez trébuché. — *Subj. prés.* Que je trébuche, que tu trébuches, qu'il trébuche, que nous trébuchions, que vous trébuchiez, qu'ils trébuchent. — *Imparf.* Que je trébuchasse, que tu trébuchasses, qu'il trébuchât, que nous trébuchassions, que vous trébuchassiez, qu'ils trébuchassent. — *Passé.* Que j'aie trébuché, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse trébuché, etc. — *Inf. prés.* Trébucher. — *Passé.* Avoir trébuché. — *Part. prés.* Trébuchant (invar.). — *Pass.* Trébuché, trébuchée, trébuchés, trébuchées. — *Passé composé.* Ayant trébuché. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se trébucher.* — Passif : *Etre trébuché.* Le participe régit *par*.

TRÉFILER, v. a., 1re conjug. (*Tréfilé*), faire passer par la filière. Tréfiler *du laiton, du fer.* — *Indic. prés.* je tréfile, tu tréfiles, il tréfile, nous tréfilons, vous tréfilez, ils tréfilent. — *Imparf.* Je tréfilais, tu tréfilais, il tréfilait, nous tréfilions, vous tréfiliez, ils tréfilaient. — *Passé déf.* Je tréfilai, tu tréfilas, il tréfila, nous tréfilâmes, vous tréfilâtes, ils tréfilèrent. — *Passé indéf.* J'ai tréfilé, etc. — *Passé ant.* J'eus tréfilé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais tréfilé, etc. — *Futur.* Je tréfilerai, tu tréfileras, il tréfilera, nous tréfilerons, vous tréfilerez, ils tréfileront. — *Futur antér.* J'aurai tréfilé, etc. — *Cond. prés.* Je tréfilerais, tu tréfilerais, il tréfilerait, nous tréfilerions, vous tréfileriez, ils tréfileraient. — *Passé.* J'aurais tréfilé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse tréfilé, etc. — *Impér. prés.* Tréfile, tréfilons, tréfilez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez tréfilé. — *Subj. prés.* Que je tréfile, que tu tréfiles, qu'il tréfile, que nous tréfilions, que vous tréfiliez, qu'ils tréfilent. — *Imparf.* Que je tréfilasse, que tu tréfilasses, qu'il tréfilât, que nous tréfilassions, que vous tréfilassiez, qu'ils tréfilassent. — *Passé.* Que j'aie tréfilé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse tréfilé, etc. — *Infin. prés.*

Tréfiler. — *Passé.* Avoir tréfilé.—*Part. prés.* Tréfilant (invar.). — *Passé.* Tréfilé, tréfilée, tréfilés, tréfilées. — *Passé comp.* Ayant tréfilé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se tréfiler.* (Omission de l'Acad.). — Passif : *être tréfilé.* Le participe régit *par.*

TRÉFLER, v. a., 1re conjug (*Tréflé*), terme de monnaie, faire un mauvais rengrènement. Doubler l'effigie. Tréfler *une pièce de cinq francs.* — *Indic. prés.* Je trèfle, tu trèfles, il trèfle, nous tréflons, vous tréflez ils trèflent. — *Imp.* Je tréflais, tu tréflais, il tréflait, nous tréflions, vous tréfliez, ils tréflaient. — *Passé déf.* Je tréflai, tu tréflas, il tréfla, nous tréflâmes, vous tréflâtes, ils tréflèrent. — *Passé ind.* J'ai tréflé, etc. — *Passé ant.* J'eus tréflé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais tréflé, etc. — *Futur.* Je trèflerai, tu trèfleras, il trèflera, nous trèflerons, vous trèflerez, ils trèfleront. — *Futur ant.* J'aurai tréflé, etc. — *Cond. prés.* Je trèflerais, tu trèflerais, il trèflerait, nous trèflerions, vous trèfleriez, ils trèfleraient. — *Passé.* J'aurais tréflé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse tréflé, etc. — *Impér. prés.* Trèfle, tréflons, tréflez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez tréflé. — *Subj. prés.* Que je trèfle, que tu trèfles, qu'il trèfle, que nous tréflions, que vous tréfliez, qu'ils trèflent. — *Imp.* Que je tréflasse, que tu tréflasses, qu'il tréflât, que nous tréflassions, que vous tréflassiez, qu'ils tréflassent. — *Passé.* Que j'aie tréflé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse tréflé, etc. — *Infin. prés.* Tréfler. — *Passé.* Avoir tréflé. — *Part. présent.* Tréflant (invar.). — *Passé.* Tréflé, tréflée, tréflés, tréflées. Terme de blason, pris adjectivement il se dit des croix dont les extrémités sont terminées en trèfle. *Une croix* tréflée. *Une mine* tréflée, qui a trois chambres. — *Passé comp* Ayant tréflé. — Se conj. avec le pronom pers. : *se tréfler.* — Passif : *être tréflé.* Le part. régit *par.*

TREILLISSER, v. a., 1re conj. (*Treilissé*), garnir de treillis. Treillisser *une fenêtre* (Acad.). — *Ind. prés.* Je treillisse, tu treillisses, il treillisse, nous treillissons, vous treillissez, ils treillissent. — *Imp.* Je treillissais, tu treillissais, il treillissait, nous treillissions, vous treillissiez, ils treillissaient. — *Passé déf.* Je treillissai, tu treillissas, il treillissa, nous treillissâmes, vous treillissâtes, ils treillissèrent. — *Passé ind.* J'ai treillissé, etc. — *Passé ant.* J'eus treillissé, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais treillissé, etc. — *Futur.* Je treillisserai, tu treillisseras, il treillissera, nous treillisserons, vous treillisserez, ils treillisseront. —*Futur antér.* J'aurai treillissé, etc. — *Cond. prés.* Je treillisserais, tu treillisserais, il treillisserait, nous treillisserions, vous treillisseriez, ils treillisseraient. — *Passé.* J'aurais treillissé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse treillissé, etc. — *Imp. prés.* Treillisse, treillissons, treillissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez treillissé. — *Subj. prés.* Que je treillisse, que tu treillisses, qu'il treillisse, que nous treillissions, que vous treillissiez, qu'ils treillissent. — *Imparf.* Que je treillissasse, que tu treillissasses, qu'il treillissât, que nous treillissassions, que vous treillissassiez, qu'ils treillissassent. — *Passé.* Que j'aie treillissé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse treillissé, etc. — *Inf. prés.* Treillisser. — *Passé.* Avoir treillissé. — *Part. prés.* Treillissant (var.). — *Passé.* Treillissé (var.). — *Passé comp.* Ayant treillissé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se treillisser* (Omiss. de l'Acad.). —Passif *: être treillissé.* Le participe régit *par.*

TREMBLER, v. n., 1re conj. (*Tremblé*), être agité par de fréquentes secousses. *Le froid, la fièvre font* trembler. *Il* tremble *comme la feuille. La voix lui* tremble. *Sa voix fait* trembler *les vitres* (Boileau). *Je sens* trembler *la terre* (Racine). *Ses longs mugissements font* trembler *le rivage* (Id.). —N'être pas ferme, s'ébranler facilement. *Ce pont* tremble.

> . . . . Quel trouble soudain
> Me glace à cet objet et fait *trembler* ma main.
> Racine.

— Au figuré, avoir grand'peur. *Loin de* trembler *devant les autels, on y méprise J.-C. présent* (Bossuet). *Il reçut, sans* trembler, *cette réponse de mort* (Fléchier). *Jehu, le fier Jehu,* tremble *dans Samarie* (Racine). — Trembler *à.* A *ce nom fatal je* tremble, *je frissonne* (Racine). *Je* tremble à *vous nommer l'ennemi qui m'opprime* (Id.). — Trembler *pour. Je* tremblai pour *ses jours.* — Trembler *sous. Chacun* tremble sous *toi, chacun t'offre des vœux* (Corneille).—Trembler *sur. Mon esprit* tremblant sur *le choix de ses mots* (Boileau).— *Trembler que,* veut après lui le subjonctif et la négation *ne. Je* tremble que *cela* n'*arrive* (Acad.). — Par extension, on dit, *il mange à faire* trembler.

— Act. et pop. *Trembler la fièvre,* avoir le frisson. — *Indic. prés.* Je tremble, tu trembles, il tremble, nous tremblons, vous tremblez, ils tremblent. — *Imp.* Je tremblais, tu tremblais, il tremblait, nous tremblions, vous trembliez, ils tremblaient. — *Passé déf.* Je tremblai, tu tremblas, il trembla, nous tremblâmes, vous tremblâtes, ils tremblèrent. — *Passé ind.* J'ai tremblé, etc. — *Passé antér.* J'eus tremblé, etc. —*Plus-que-parfait.* J'avais tremblé, etc.—*Futur.* Je tremblerai, tu trembleras, il tremblera, nous tremblerons, vous tremblerez, ils trembleront.—*Futur ant.* J'aurai tremblé, etc. — *Cond. prés.* Je tremblerais, tu tremblerais, il tremblerait, nous tremblerions, vous trembleriez, ils trembleraient. — *Passé.* J'aurais tremblé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse tremblé, etc.— *Impér. prés.* Tremble, tremblons, tremblez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez tremblé.—*Subj. prés.* Que je tremble, que tu trembles, qu'il tremble, que nous tremblions, que vous trembliez, qu'ils tremblent. —*Imparf.* Que je tremblasse, que tu tremblasses, qu'il tremblât, que nous tremblassions, que vous tremblassiez, qu'ils tremblassent. — *Passé.* Que j'aie tremblé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse tremblé, etc. —*Inf. prés.* Trembler.—*Passé.* Avoir tremblé.—*Part. prés.* Tremblant (var.). *Pont tremblant, voix tremblante* et avec un régime tremblant *d'effroi:* tremblante *pour son fils.*— *Passé.* Tremblé (inv.). Dans *écriture tremblée,* ce mot est adjectif et non participe.—*Passé comp.* Ayant tremblé.

TREMBLOTTER, v. a., 1re conj. (*Tranbloté*), diminutif de trembler. *Le froid le fait* trembloter. *Il a eu peu de frissson, il a seulement* trembloté. Il est familier. — *Indic. prés.* Je tremblote, tu tremblotes, il tremblote, nous tremblotons, vous tremblotez, ils tremblotent.— *Imparf.* Je tremblotais, tu tremblotais, il tremblotait, nous tremblotions, vous trembloliez, ils tremblotaient. — *Passé défin.* Je tremblotai, tu tremblotas, il tremblota, nous tremblotâmes, vous tremblotâtes, ils tremblotèrent. — *Passé indéf.* J'ai trembloté, etc. — *Passé antér.* J'eus trembloté, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais trembloté, etc. — *Futur.* Je trembloterai, tu trembloteras, il tremblotera, nous tremblotérons, vous trembloterez, ils trembloteront.—*Passé.* J'aurai trembloté, etc. — *Cond. prés.* Je trembloterais, tu trembloterais, il tremblo-terait, nous trembloterions, vous trembloteriez, ils trembloteraient. — *Passé.* J'aurais trembloté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse trembloté, etc. — *Impér. prés.* Tremblote, tremblotons, tremblotez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez trembloté. — *Subj. prés.* Que je tremblote, que tu trembloles, qu'il tremblote, que nous tremblotions, que vous trembloliez, qu'ils tremblotent. —*Imparf.* Que je tremblotasse, que tu tremblotasses, qu'il tremblotât, que nous tremblotassions, que vous tremblotassiez, qu'ils tremblotassent. — *Passé.* Que j'aie trembloté, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse trembloté, etc. — *Inf. prés.* Trembloter. — *Passé.* Avoir trembloté. —*Part. prés.* Tremblotant (var.). Boileau dit en parlant de bougies allumées, *Astres tremblotants* —*Passé.* Trembloté (inv.).— *Passé comp.* Ayant trembloté.

TRÉMOUSSER, v. n., 1re conj. (*Trémoucé*), agiter d'un mouvement vif et irrégulier, en parlant surtout des oiseaux. *Ces oiseaux* trémoussent *de l'aile* (Acad.). — *Indic. prés.* Je trémousse, tu trémousses, il trémousse, nous trémoussons, vous trémoussez, ils trémoussent. — *Imparf.* Je trémoussais, tu trémoussais, il trémoussait, nous trémoussions, vous trémoussiez, ils trémoussaient. — *Passé déf.* Je trémoussai, tu trémoussas, il trémoussa, nous trémoussâmes, vous trémoussâtes, ils trémoussèrent.— *Passé indéf.* J'ai trémoussé, etc. — *Passé ant.* J'eus trémoussé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais trémoussé, etc. — *Futur.* Je trémousserai, tu trémousseras, il trémoussera, nous trémousserons, vous trémousserez, ils trémousseront.—*Futur ant.* J'aurai trémoussé, etc. — *Cond. prés.* Je trémousserais, tu trémousserais, il trémousserait, nous trémousserions, vous trémousseriez, ils trémousseraient. — *Passé.* J'aurais trémoussé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse trémoussé, etc. — *Impér. prés.* Trémousse, trémoussons, trémoussez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez trémoussé. — *Subj. prés.* Que je trémousse, que tu trémousses, qu'il trémousse, que nous trémoussions, que vous trémoussiez, qu'ils trémoussent. — *Imparf.* Que je trémoussasse, que tu trémoussasses, qu'il trémoussât, que nous trémoussassions, que vous trémoussassiez, qu'ils trémoussassent. — *Passé.* Que j'aie trémoussé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse trémoussé, etc. — *Infin. prés.* Trémousser. — *Passé.*

Avoir trémoussé. — *Part. prés.* Trémoussant (invar.). — *Passé.* Trémoussé, trémoussée, trémoussés, trémoussées. — *Passé comp.* Ayant trémoussé. — S'emploie avec le pronom personnel : *se trémousser.* Il se dit des personnes comme des animaux. *Ce n'est pas là danser, ce n'est que* se trémousser. *Ce chien* se trémousse (Acad.). — Au figuré, se donner beaucoup de mouvement. *L'affaire était importante, il* s'est *bien* trémoussé. *Donnez ordre à tout,* trémoussez-vous *un peu* (Id.). — Le participe passé de ce verbe, quand il est pronominal, s'accorde toujours avec le pronom qui précède son régime direct.

TREMPER, v. a., 1re conj. *(Tranpé)*, mouiller une chose en la mettant dans quelque liquide. Tremper *un linge dans l'eau.* Tremper *du pain, une rôtie, du biscuit dans du vin.* — Tremper *la soupe,* verser le bouillon sur des tranches de pain. — Tremper *son vin,* y mettre beaucoup d'eau. — Tremper *du fer, de l'acier,* le plonger tout rouge dans une eau préparée pour le durcir. — Au figuré. Tremper *ses mains dans le sang* (Racine), commettre un meurtre, ou y participer. *Bandeau que mille fois j'ai* trempé *de mes pleurs* (Id.). — Il est aussi neutre et signifie séjourner quelque temps dans un liquide. *Il y a déjà deux jours que ce linge* trempe (Académie). — Au figuré. *Mes mains n'ont point* trempé *dans le sang innocent* (Racine). — Etre complice. Tremper *dans un crime, dans une intrigue* (Volt.).

Jamais l'aimable sœur des cruelles Pallantides,
Trempa-t-elle au complot de ses frères perfides.
Racine.

— *Indic. prés.* Je trempe, tu trempes, il trempe, nous trempons, vous trempez, ils trempent. — *Imparf.* Je trempais, tu trempais, il trempait, nous trempions, vous trempiez, ils trempaient. — *Passé déf.* Je trempai, tu trempas, il trempa, nous trempâmes, vous trempâtes, ils trempèrent. — *Passé indéf.* J'ai trempé, etc. — *Passé ant.* J'eus trempé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais trempé, etc. — *Futur.* Je tremperai, tu tremperas, il trempera, nous tremperons, vous tremperez, ils tremperont. — *Futur antér.* J'aurai trempé, etc. — *Cond. prés.* Je tremperais, tu tremperais, il tremperait, nous tremperions, vous tremperiez, ils tremperaient. — *Passé.* J'aurais trempé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse trempé, etc. — *Impér. prés.* Trempe, trempons, trempez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez trempé. — *Subjonct. prés.* Que je trempe, que tu trempes, qu'il trempe, que nous trempions, que vous trempiez, qu'ils trempent. — *Imparf.* Que je trempasse, que tu trempasses, qu'il trempât, que nous trempassions, que vous trempassiez, qu'ils trempassent. — *Passé.* Que j'aie trempé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse trempé, etc. — *Infin. prés.* Tremper. — *Passé.* Avoir trempé. — *Part. prés.* Trempant (invar.). — *Passé.* Trempé, trempée, trempés, trempées. — *Passé composé.* Ayant trempé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se tremper. Le papier* se trempe *ordinairement une fois par main* (Acad.), on le mouille pour le rendre plus souple à l'impression. Il est aussi actif dans ce sens. Tremper *le papier,* ou simplement *tremper.* — Passif : *être trempé.* Le participe régit *de* et *dans.* Trempé de *sueur, de pluie.* Trempé dans *le sang.*

TRÉPANER, v. a. 1re conj. *(Trépané)*, faire l'opération du trépan à quelqu'un. Trépaner *un homme.* — *Indic. prés.* Je trépane, tu trépanes, il trépane, nous trépanons, vous trépanez, ils trépanent. — *Imparf.* Je trépanais, tu trépanais, il trépanait, nous trépanions, vous trépaniez, ils trépanaient. — *Passé défini.* Je trépanai, tu trépanas, il trépana, nous trépanâmes, vous trépanâtes, ils trépanèrent. — *Passé ind.* J'ai trépané, etc. — *Passé ant.* J'eus trépané, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais trépané, etc. — *Futur.* Je trépanerai, tu trépaneras, il trépanera, nous trépanerons, vous trépanerez, ils trépaneront. — *Futur ant.* J'aurai trépané, etc. — *Cond. prés.* Je trépanerais, tu trépanerais, il trépanerait, nous trépanerions, vous trépaneriez, ils trépaneraient. — *Passé.* J'aurais trépané, etc. — *On dit aussi :* J'eusse trépané, etc. — *Impér. prés.* Trépane, trépanons, trépanez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez trépané. — *Subj. prés.* Que je trépane, que tu trépanes, qu'il trépane, que nous trépanions, que vous trépaniez, qu'ils trépanent. — *Imp.* Que je trépanasse, que tu trépanasses, qu'il trépanât, que nous trépanassions, que vous trépanassiez, qu'ils trépanassent. — *Passé.* Que j'aie trépané, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse trépané, etc. — *Infin. prés.* Trépaner.

— *Passé*. Avoir trépané. — *Part. prés.* Trépanant (invar.). — *Passé*. Trépané, trépanée, trépanés, trépanées. — *Passé comp.* Ayant trépané. — Ne se conjugue point pronominalement. — Passif : *Etre trépané*. Le participe régit *par*.

TRÉPASSER, v. n., 1re conj. (*Trépacé*), mourir d'une mort naturelle : *Il* trépassa *sur le minuit. Il y a deux heures qu'il a* trépassé *Il a* trépassé *à telle heure* (Acad.). Comme on voit par ces deux derniers exemples, ce verbe prend les deux auxiliaires : *avoir*, quand c'est l'action qu'on veut exprimer; *être*, quand c'est l'état qu'on a en vue. — *Indic. prés.* Je trépasse, tu trépasses, il trépasse, nous trépassons, vous trépassez, ils trépassent. — *Imp.* Je trépassais, tu trépassais, il trépassaient. — *Passé déf.* Je trépassai, tu trépassas, il trépassa, nous trépassâmes, vous trépassâtes, ils trépassèrent. — *Passé indé.* J'ai trépassé, etc. — *Passé antér.* J'eus trépassé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais trépassé, etc. — *Futur.* Je trépasserai, tu trépasseras, il trépassera, nous trépasserons, vous trépasserez, ils trépasseront. — *Futur antér.* J'aurai trépassé, etc. — *Condit. prés.* Je trépasserais, tu trépasserais, il trépasserait, nous trépasserions, vous trépasseriez, ils trépasseraient. — *Passé.* J'aurais trépassé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse trépassé, etc. — *Impér. prés.* Trépasse, trépassons, trépassez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez trépassé. — *Subj. prés.* Que je trépasse, que tu trépasses, qu'il trépasse, que nous trépassions, que vous trépassiez, qu'ils trépassent. — *Impa.* Que je trépasasse, que tu trépassasses, qu'il trépassât, que nous trépassassions, que vous trépassassiez, qu'ils trépassassent. — *Passé.* Que j'aie trépassé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse trépassé, etc. — *Infin. prés.* Trépasser. — *Passé.* Avoir trépassé. — *Part. prés.* Trépassant (invar.). — *Passé.* Trépassé (var.). Il s'emploie substantivement. *Etre pâle comme un* trépassé. *Prier Dieu pour les* trépassés. — *Passé comp.* Ayant trépassé. — Passif : *Etre trépassé.*

TRÉPIGNER, v. n., 1re conj. (*Trépigné*), battre des pieds contre terre d'un mouvement prompt et fréquent. Trépigner *de colère, d'impatience. Ce cheval ne fait que* trépigner (Acad.).

Il *trépigne*, de joie. il pleure de tendresse.
Boileau.

— *Indic. prés.* Je trépigne, tu trépignes, il trépigne, nous trépignons, vous trépignez, ils trépignent. — *Imparf.* Je trépignais, tu trépignais, il trépignait, nous trépignions, vous trépigniez, ils trépignaient. — *Passé déf.* Je trépignai, tu trépignas, il trépigna, nous trépignâmes, vous trépignâtes, ils trépignèrent. — *Passé ind.* J'ai trépigné, etc. — *Passé antér.* J'eus trépigné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais trépigné, etc. — *Futur.* Je trépignerai, tu trépigneras, il trépignera, nous trépignerons, vous trépignerez, ils trépigneront. — *Futur ant.* J'aurai trépigné, etc. — *Condit. prés.* Je trépignerais, tu trépignerais, il trépignerait, nous trépignerions, vous trépigneriez, ils trépigneraient. — *Passé.* J'aurais trépigné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse trépigné, etc. — *Impér. prés.* Trépigne, trépignons, trépignez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez trépigné. — *Subj. prés.* Que je trépigne, que tu trépignes, qu'il trépigne, que nous trépignions, que vous trépigniez, qu'ils trépignent. — *Imp.* Que je trépignasse, que tu trépignassses, qu'il trépignât, que nous trépignassions, que vous trépignassiez, qu'ils trépignassent. — *Passé.* Que j'aie trépigné, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse trépigné, etc. — *Infin. prés.* Trépigner. — *Passé.* Avoir trépigné. — *Part. prés.* Trépignant (invar.). — *Passé.* Trépigné (invar.). — *Passé comp.* Ayant trépigné.

TRESSAILLIR, v. n. et irrég., 2e conj. (*Trèçaïr*), éprouver une agitation vive et passagère. Tressaillir *de joie*, *de frayeur.*

De crainte, en m'abordant, je l'ai vu *tressaillir.*
Racine.

— *La pensée m'en fait* tressaillir (Sévigné). — *Indic. prés.* Je tressaille, tu tressailles, il tressaille, nous tressaillons, vous tressaillez, ils tressaillent. — *Imparf.* Je tressaillais, tu tressaillais, il tressaillait, nous tressaillions, vous tressailliez, ils tressaillaient. — *Passé déf.* Je tressaillis, tu tressaillis, il tressaillit, nous tressaillîmes, vous tressaillîtes, ils tressaillirent. — *Passé indéf.* J'ai tressailli, etc. — *Passé antér.* J'eus tressailli, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais tressailli, etc. — *Futur.* Je tressaillerai, tu tressailleras, il tressaillera, nous tressaillerons, vous tressaillerez, ils tressailleront. — *Futur antér.* J'aurai tressailli, etc. — *Condit. prés.* Je tressaillerais, tu tressaillerais, il tressaillerait, nous tressaillerions, vous tressail-

leriez, ils tressailleraient.—*Passé.* J'aurais tressailli, etc.—*On dit aussi :* J'eusse tressailli, etc.—*Impér. prés.* Tressaille, tressaillons, tressaillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez tressailli.—*Subj. prés.* Que je tressaille, que tu tressailles, qu'il tressaille, que nous tressaillions, que vous tressailliez, qu'ils tressaillent.—*Imparf.* Que je tressaillisse, que tu tressaillisses, qu'il tressaillît, que nous tressaillissions, que vous tressaillissiez, qu'ils tressaillissent. — *Passé.* Que j'aie tressailli, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse tressailli, etc —*Infin. prés.* Tressaillir.—*Passé.* Avoir tressailli. — *Part. prés.* Tressaillant (invariable). —*Passé.* Tressailli, tressaillie, tressaillis, tressaillies. — *Passé comp* Ayant tressailli.—L'Académie et quelques auteurs écrivent : *Je tressaillirai* et *je tressaillirais.* Nous pensons qu'on doit dire : *Je tressaillerai* et *je tressaillerais*, parce que le présent de l'indicatif est *je tressaille.* Domergue et plusieurs bons grammairiens partagent cette opinion.

TRESSER, v. a., 1re conjug. (*Trécé*), faire une tresse, disposer en tresse. Tresser *des cheveux.* Tresser *du fil*, *de la soie.* Tresser *de la paille, du jonc.*— *Indic. prés.* Je tresse, tu tresses, il tresse, nous tressons, vous tressez, ils tressent.—*Imparf.* Je tressais, tu tressais, il tressait, nous tressions, vous tressiez, ils tressaient.—*Passé défini.* Je tressai, tu tressas, il tressa, nous tressâmes, vous tressâtes, ils tressèrent. — *Passé ind.* J'ai tressé, etc.—*Passé antér.* J'eus tressé. etc. — *Plus-que-parf.* J'avais tressé, etc.—*Futur.* Je tresserai, tu tresseras, il tressera, nous tresserons, vous tresserez, ils tresseront. — *Futur antér.* J'aurai tressé, etc.—*Condit. prés.* Je tresserais, tu tresserais, il tresserait, nous tresserions, vous tresseriez, ils tresseraient.— *Passé.* J'aurais tressé, etc.— *On dit aussi :* J'eusse tressé, etc. — *Impératif prés.* Tresse, tressons, tressez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez tressé. — *Subj. prés.* Que je tresse, que tu tresses, qu'il tresse, que nous tressions, que vous tressiez, qu'ils tressent. — *Imparf.* Que je tressasse, que tu tressasses, qu'il tressât, que nous tressassions, que vous tressassiez, qu'ils tressassent. — *Passé.* Que j'aie tressé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse tressé, etc.—*Infinitif prés.* Tresser. — *Passé.* Avoir tressé.—*Part. prés.* Tressant (invariable). — *Passé.* Tressé, tressée, tressés, tressées.—*Passé comp.* Ayant tressé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se tresser. Mes cheveux* se tressent *difficilement* (Omission de l'Académie). — Passif : *Etre tressé.* Le participe régit *par.*

TRÉZALER, v. a., 1re conj. (*Trézalé*), faire de petites fentes sur l'émail d'une porcelaine. Trézaler *de la faïence*, *de la porcelaine*, *un tableau.*—*Indic. prés.* Je trézale, tu trézales, il trézale, nous trézalons, vous trézalez, ils trézalent.— *Imparf.* Je trézalais, tu trézalais, il trézalait, nous trézalions, vous trézaliez, ils trézalaient.—*Passé déf.* Je trézalai, tu trézalas, il trézala, nous trézalâmes, vous trézalâtes, ils trézalèrent. — *Passé indéf.* J'ai trézalé, etc. — *Passé antér.* J'eus trézalé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais trézalé, etc. —*Futur.* Je trézalerai, tu trézaleras, il trézalera, nous trézalerons, vous trézalerez, ils trézaleront. — *Futur antér.* J'aurai trézalé, etc.—*Cond. prés.* Je trézalerais, tu trézalerais, il trézalerait, nous trézalerions, vous trézaleriez, ils trézaleraient.—*Passé.* J'aurais trézalé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse trézalé, etc. — *Impér. prés.* Trézale, trézalons, trézalez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez trézalé. — *Subj. prés.* Que je trézale, que tu trézales, qu'il trézale, que nous trézalions, que vous trézaliez, qu'ils trézalent. — *Imparf.* Que je trézalasse, que tu trézalasses, qu'il trézalât, que nous trézalassions, que vous trézalassiez, qu'ils trézalassent.—*Passé.* Que j'aie trézalé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse trézalé, etc. — *Infin. prés.* Trézaler. — *Passé.* Avoir trézalé. — *Part. prés.* Trézalant (invariable).—*Passé.* Trézalé, trézalée, trézalés, trézalées. Pris adjectivement, on dit en terme de peinture : *Un tableau* trézalé. En terme de potier : *De la porcelaine* trézalée. — *Passé comp.* Ayant trézalé. — S'emploie avec le pronom pesonnel : *se trézaler*, se gercer, se fend e, se fêler. *La porcelaine* se trézale.—Passif : *Etre trézalé.* Le participe régit *par. Cette porcelaine a été* trézalée par *le feu.*

TRICHER, v. a., 1re conjug. (*Triché*), tromper au jeu. *Prenez garde, il vous* triche. — Il s'emploie neutralement. *Ne* trichons *point. Il aime à* tricher (Acad.). —Au figuré. Tromper en quelque chose que ce soit par des voies petites et basses. *Cet homme-là* triche, *cherche à* tri-

cher (Id.). — Il est familier. — *Indicat. prés.* Je triche, tu triches, il triche, nous trichons, vous trichez, ils trichent. — *Imparfait.* Je trichais, tu trichais, il trichait, nous trichions, vous trichiez, ils trichaient.—*Passé déf.* Je trichai, tu trichas, il tricha, nous trichâmes, vous trichâtes, ils trichèrent. — *Passé indéf.* J'ai triché, etc.—*Passé antér.* J'eus triché, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais triché, etc.—*Futur.* Je tricherai, tu tricheras, il trichera, nous tricherons, vous tricherez, ils tricheront.—*Futur ant.* J'aurai triché, etc. — *Condit. prés.* Je tricherais, tu tricherais, il tricherait, nous tricherions, vous tricheriez, ils tricheraient.—*Passé.* J'aurais triché, etc.—*On dit aussi :* J'eusse triché, etc. —*Impér. prés.* Triche, trichons, trichez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez triché. — *Subj. prés.* Que je triche, que tu triches, qu'il triche, que nous trichions, que vous trichiez, qu'ils trichent. —*Imparf.* Que je trichasse, que tu trichasses, qu'il trichât, que nous trichassions, que vous trichassiez, qu'ils trichassent.—*Passé.* Que j'aie triché, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse triché, etc.—*Infin. prés.* Tricher. — *Passé.* Avoir triché. —*Part. prés.* Trichant (invar.).—*Passé.* Triché, trichée, trichés, trichées.—S'emploie avec le pronom personnel : *se tricher.*—*Passé comp.* Ayant triché. — Passif : *Etre triché.* Le participe régit *par.*

TRICOTER, v. a. et n., 1[re] conj. (*Trikoté*), former des mailles de fil, de laine etc. au moyen d'aiguilles longues : tricoter *des bas. Elle* tricote *bien.* Tricoter *de la dentelle* (Acad.). — *Indic. prés.* Je tricote, tu tricotes, il tricote, nous tricotons, vous tricotez, ils tricotent. —*Imparf.* Je tricotais, tu tricotais, il tricotait, nous tricotions, vous tricotiez, ils tricotaient. — *Passé déf.* Je tricotai, tu tricotas, il tricota, nous tricotâmes, vous tricotâtes, ils tricotèrent.—*Passé indéf.* J'ai tricoté, etc. — *Passé antér.* J'eus tricoté, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais tricoté, etc.—*Futur.* Je tricoterai, tu tricoteras, il tricotera, nous tricoterons, vous tricoterez, ils tricoteront. — *Futur antér.* J'aurai tricoté, etc. —*Cond. prés.* Je tricoterais, tu tricoterais, il tricoterait, nous tricoterions, vous tricoteriez, ils tricoteraient.—*Passé.* J'aurais tricoté, etc.—*On dit aussi*: J'eusse tricoté, etc. —*Impér. prés.* Tricote, tricotons, tricotez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez tricoté. — *Subj. prés.* Que je tricote, que tu tricotes, qu'il tricote, que nous tricotions, que vous tricotiez, qu'ils tricotent. — *Imparfait.* Que je tricotasse, que tu tricotasses, qu'il tricotât, que nous tricotassions, que vous tricotassiez, qu'ils tricotassent. — *Passé.* Que j'aie tricoté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse tricoté, etc. — *Infin. prés.* Tricoter. — *Passé.* Avoir tricoté.— *Part. prés.* Tricotant (invar.). — *Passé.* Tricoté, tricotée, tricotés, tricotées. —*Passé comp.* Ayant tricoté.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se tricoter.* (Omis. de l'Acad.). — Passif : *être tricoté.* Le part. régit *par.*

TRIER, v. a. 1[re] conj. (*Trié*), choisir, tirer d'un plus grand nombre avec choix et préférence : trier *des raisins, des poires, des lentilles. Il a* trié *les médailles les plus curieuses* (Acad.). — *Ind. prés.* Je trie, tu tries, il trie, nous trions, vous triez, ils trient. — *Imparf.* Je triais, tu triais, il triait, nous triions, vous triiez, ils triaient.—*Passé déf.* Je triai, tu trias, il tria, nous triâmes vous triâtes, ils trièrent. — *Passé indéf.* J'ai trié, etc. — *Passé ant.* J'eus trié, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais trié, etc.. — *Futur.* Je trierai, tu trieras, il triera, nous trierons, vous trierez, ils trieront. — *Futur antér.* J'aurai trié, etc. — *Cond. prés.* Je trierais, tu trierais, il trierait, nous trierions, vous trieriez, ils trieraient. — *Passé.* J'aurais trié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse trié, etc. — *Impér. prés.* Trie, trions, triez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez trié. — *Subj. prés.* Que je trie, que tu tries, qu'il trie, que nous triions, que vous triiez, qu'ils trient. — *Imparf.* Que je triasse, que tu triasses, qu'il triât, que nous triassions, que vous triassiez, qu'ils triassent. — *Passé.* Que j'aie trié, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse trié, etc. — *Infi. prés.* Trier.— *Passé.* Avoir trié. — *Part. prés.* Triant (invar.).— *Passé.* Trié, — *Passé composé.* Ayant trié.— Se conjugue pronominalement : *se trier. Cette marchandise* se trie (Omis. de l'Acad.). — Passif : *etre trié.* Le part. régit *par.*

TRIGAUDER, v. a., 1[re] conj. (*Trigôdé*), n'agir pas franchement, user de supercherie : *Il ne fait que* trigauder. Il est familier. — *Indic. prés.* Je trigaude, tu trigaudes, il trigaude, nous trigaudons, vous trigaudez, ils trigaudent. — *Imparf.*

Je trigaudais, tu trigaudais, il trigaudait, nous trigaudions, vous trigaudiez, ils trigaudaient. — *Passé déf.* Je trigaudai, tu trigaudas, il trigauda, nous trigaudâmes, vous trigaudâtes, ils trigaudèrent. —*Passé indéf.* J'ai trigaudé, etc.—*Passé ant.* J'eus trigaudé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais trigaudé, etc.— *Futur.* Je trigauderai, tu trigauderas, il trigaudera, nous trigauderons, vous trigauderez, ils trigauderont. —*Futur antér.* J'aurai trigaudé, etc. — *Condit. prés.* Je trigauderais, tu trigauderais, il trigauderait, nous trigauderions, vous trigauderiez, ils trigauderaient. — *Passé.* J'aurais trigaudé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse trigaudé, etc. — *Impér. prés.* Trigaude, trigaudons, trigaudez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez trigaudé. — *Subj. prés.* Que je trigaude, que tu trigaudes, qu'il trigaude, que nous trigaudions, que vous trigaudiez, qu'ils trigaudent. — *Imparfait.* Que je trigaudasse, que tu trigaudasses, qu'il trigaudât, que nous trigaudassions, que vous trigaudassiez, qu'ils trigaudassent. — *Passé.* Que j'aie trigaudé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse trigaudé, etc. — *Infin. prés.* Trigauder. — *Passé.* Avoir trigaudé. — *Partic. prés.* Trigaudant (invar.). —*Passé.* Trigaudé (invar.).—*Passé comp.* Ayant trigaudé.

TRIMBALER, v. a., 1re conjug. (*Trimbalé*), traîner, mener, porter partout. *Elle a* trimbalé *cet enfant partout le voisinage* (Acad.). Il est populaire.. — *Ind. prés.* Je trimbale, tu trimbales, il trimbale, nous trimbalons, vous trimbalez, ils trimbalent. — *Imparfait.* Je trimbalais, tu trimbalais, il trimbalait, nous trimbalions, vous trimbaliez, ils trimbalaient. —*Passé déf.* Je trimbalai, tu trimbalas, il trimbala, nous trimbalâmes, vous trimbalâtes, ils trimbalèrent.—*Passé ind.* J'ai trimbalé, etc.—*Passé ant.* J'eus trimbalé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais trimbalé, etc. — *Futur.* Je trimbalerai, tu trimbaleras, il trimbalera, nous trimbalerons, vous trimbalerez, ils trimbaleront. — *Futur ant.* J'aurai trimbalé, etc. — *Cond. prés.* Je trimbalerais, tu trimbalerais, il trimbalerait, nous trimbalerions, vous trimbaleriez, ils trimbaleraient. — *Passé.* J'aurais trimbalé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse trimbalé, etc. — *Impér. prés.* Trimbale, trimbalons, trimbalez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez trimbalé. — *Subj. prés.* Que je trimbale, que tu trimbales, qu'il trimbale, que nous trimbalions, que vous trimbaliez, qu'ils trimbalent. — *Imp.* Que je trimbalasse, que tu trimbalasses, qu'il trimbalât, que nous trimbalassions, que vous trimbalassiez, qu'ils trimbalassent. — *Passé.* Que j'aie trimbalé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse trimbalé, etc. — *Inf. prés.* Trimbaler. — *Passé.* Avoir trimbalé. — *Part. prés.* Trimbalant (inv.). — *Passé.* Trimbalé, trimbalée, trimbalés, trimbalées. — *Passé comp.* Ayant trimbalé. — Se conjugue avec le pronom pers. *Se trimbaler. Il faut qu'il* se trimbale *partout* (Omis. de l'Acad.). — Passif : *Etre trimbalé.* Le part. régit *par.*

TRIMER, v. n., 1re conj. (*Trimé*), marcher vite et avec fatigue. *J'ai* trimé *toute la journée* (Acad.). Il est populaire. — *Ind. prés.* Je trime, tu trimes, il trime, nous trimons, vous trimez, ils triment. — *Imparf.* Je trimais, tu trimais, il trimait, nous trimions, vous trimiez, ils trimaient. — *Passé déf.* Je trimai, tu trimas, il trima, nous trimâmes, vous trimâtes, ils trimèrent. — *Passé indéf.* J'ai trimé, etc. — *Passé antér.* J'eus trimé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais trimé, etc. — *Futur.* Je trimerai, tu trimeras, il trimera, nous trimerons, vous trimerez, ils trimeront. — *Futur antér.* J'aurai trimé, etc. — *Cond. prés.* Je trimerais, tu trimerais, il trimerait, nous trimerions, vous trimeriez, ils trimeraient. —*Passé.* J'aurais trimé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse trimé, etc. — *Impér. prés.* Trime, trimons, trimez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez trimé. — *Subj. prés.* Que je trime, que tu trimes, qu'il trime, que nous trimions, que vous trimiez, qu'ils triment. — *Imparf.* Que je trimasse, que tu trimasses, qu'il trimât, que nous trimassions, que vous trimassiez, qu'ils trimassent. — *Passé.* Que j'aie trimé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse trimé, etc. —*Infi. prés.* Trimer. —*Passé.* Avoir trimé. — *Part. prés.* Trimant (invar.). — *Passé.* Trimé (inv.). — *Passé comp.* Ayant trimé.

TRINGLER, v. a., 1re conj. (*Tringlé*), tracer sur une pièce de bois une ligne droite avec un cordeau frotté de pierre blanche ou rouge.—*Indic. prés.* Je tringle, tu tringles, il tringle, nous tringlons, vous tringlez, ils tringlent. — *Imparf.* Je tringlais, tu tringlais, il tringlait, nous tringlions, vous tringliez, ils

tringlaient. — *Passé déf.* Je tringlai, tu tringlas, il tringla, nous tringlâmes, vous tringlâtes, ils tringlèrent.—*Passé indéf.* J'ai tringlé, etc. — *Passé antér.* J'eus tringlé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais tringlé, etc.—*Futur.* Je tringlerai, tu tringleras, il tringlera, nous tringlerons, vous tringlerez, ils tringleront. — *Futur ant.* J'aurai tringlé, etc.—*Cond. prés.* Je tringlerais, tu tringlerais, il tringlerait, nous tringlerions, vous tringleriez, ils tringleraient. — *Passé.* J'aurais tringlé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse tringlé, etc. —*Impér. prés.* Tringle, tringlons, tringlez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez tringlé. — *Subj. prés.* Que je tringle, que tu tringles, qu'il tringle, que nous tringlions, que vous tringliez, qu'ils tringlent. — *Imparf.* Que je tringlasse, que tu tringlasses, qu'il tringlât, que nous tringlassions, que vous tringlassiez, qu'ils tringlassent. — *Passé.* Que j'aie tringlé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse tringlé, etc. — *Infinitif prés.* Tringler. — *Passé.* Avoir tringlé. — *Partic. prés.* Tringlant (inv.). — *Passé.* Tringlé, tringlée, tringlés, tringlées. — *Passé composé.* Ayant tringlé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se tringler.* — Passif : *Etre tringlé.* Le participe régit *par.*

TRINQUER, v. n., 1re conj. (*Trinké*), choquer le verre avant de boire. *Ils sont là trois ou quatre qui* trinquent. *Il aime à* trinquer.—*Indic. prés.* Je trinque, tu trinques, il trinque, nous trinquons, vous trinquez, ils trinquent. — *Imparf.* Je trinquais, tu trinquais, il trinquait, nous trinquions, vous trinquiez, ils trinquaient.—*Passé défi.* Je trinquai, tu trinquas, il trinqua, nous trinquâmes, vous trinquâtes, ils trinquèrent.—*Passé indéf.* J'ai trinqué, etc. — *Passé antér.* J'eus trinqué, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais trinqué, etc. — *Futur.* Je trinquerai, tu trinqueras, il trinquera, nous trinquerons, vous trinquerez, ils trinqueront. — *Futur antér.* J'aurai trinqué, etc. — *Condit. prés.* Je trinquerais, tu trinquerais, il trinquerait, nous trinquerions, vous trinqueriez, ils trinqueraient. —*Passé.* J'aurais trinqué, etc.—*On dit aussi :* J'eusse trinqué, etc. — *Impér. prés.* Trinque, trinquons, trinquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez trinqué.—*Subj. prés.* Que je trinque, que tu trinques, qu'il trinque, que nous trinquions, que vous trinquiez, qu'ils trinquent. — *Imparfait.* Que je trinquasse, que tu trinquasses, qu'il trinquât, que nous trinquassions, que vous trinquassiez, qu'ils trinquassent. — *Passé.* Que j'aie trinqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse trinqué. — *Infin. prés.* Trinquer. — *Passé.* Avoir trinqué. — *Part. prés.* Trinquant (invar.). — *Passé.* Trinqué (invar.). — *Passé comp.* Ayant trinqué.

TRIOMPHER, v. n., 1re conj. (*Trionfé*), recevoir les honneurs du triomphe, en parlant des anciens. *Pompée* triompha *trois fois. Scipion* triompha *de l'Afrique* (Acad.).—Il se dit aussi de toute marche triomphale. *Leur maison, comme celle d'Aman, est une maison de deuil et de tristesse, tandis que Mardochée* triomphe *et reçoit au milieu de la capitale des acclamations publiques* (Mass.).—Vaincre. *Ce prince* triompha *de tous ses ennemis* (Acad.). *Elle* triomphe, *elle pardonne* (Bossuet). *Achille va combattre et* triomphe *en courant* (Racine). — Au figuré. Triompher *de ses passions* (Acad.).

Je *triomphe* aujourd'hui du plus juste courroux
De qui le souvenir puisse aller jusqu'à vous.
Corneille.

—Remporter un avantage. Triompher *de ses adversaires, de ses rivaux. On est également coupable de laisser* triompher *la malice et languir la misère* (Massillon). *Dieu fait* triompher *l'innocence* (Racine). — Tirer vanité de. *Il* triomphe *de son crime, de sa perfidie.*—Exceller en une chose. *Ce peintre* triomphe *quand il peint les fleurs. Il* triomphe *quand il est sur cette matière.*—Etre ravi de joie. *Quand on lui parle de ses enfants, elle* triomphe (Acad.).—*Indic. prés.* Je triomphe, tu triomphes, il triomphe, nous triomphons, vous triomphez, ils triomphent.—*Imparf.* Je triomphais, tu triomphais, il triomphait, nous triomphions, vous triomphiez, ils triomphaient.—*Passé déf.* Je triomphai, tu triomphas, il triompha, nous triomphâmes, vous triomphâtes, ils triomphèrent.—*Passé indéf.* J'ai triomphé, etc. — *Passé ant.* J'eus triomphé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais triomphé, etc. — *Futur.* Je triompherai, tu triompheras, il triomphera, nous triompherons, vous triompherez, ils triompheront.—*Futur antér.* J'aurai triomphé, etc. — *Cond. prés.* Je triompherais, tu triompherais, il triompherait, nous triompherions, vous triompheriez, ils triompheraient.—*Passé.* J'aurais triomphé, etc.

—*On dit aussi* : J'eusse triomphé, etc.— *Impér. prés.* Triomphe, triomphons, triomphez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez triomphé. — *Subj. prés.* Que je triomphe, que tu triomphes, qu'il triomphe, que nous triomphions, que vous triomphiez, qu'ils triomphent.—*Imparf.* Que je triomphasse, que tu triomphasses, qu'il triomphât, que nous triomphassions, que vous triomphassiez, qu'ils triomphassent. —*Passé.* Que j'aie triomphé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse triomphé, etc. — *Infin. prés.* Triompher. — *Passé.* Avoir triomphé.—*Part. prés.* Triomphant (var.). *Bras* triomphant. *Armes* triomphantes. —*Air* triomphant, air de confiance et de contentement. — *Eglise* triomphante, les bienheureux qui sont dans le ciel. — *Entrée* triomphante, c'est-à-dire pompeuse — *Passé.* Triomphé (invar.). — *Passé comp.* Ayant triomphé.

TRIPLER, v. a., 1re conjug. (*Triplé*), rendre triple, ajouter à une quantité deux fois son équivalent. Tripler *un nombre*, *une somme.* Tripler *une récompense.* — Il est aussi neutre et signifie, devenir triple. *Votre bénéfice* triplera. — *Indic. prés.* Je triple, tu triples, il triple, nous triplons, vous triplez, ils triplent. — *Imp.* Je triplais, tu triplais, il triplait, nous triplions, vous tripliez, ils triplaient. — *Passé déf.* Je triplai, tu triplas, il tripla, nous triplâmes, vous triplâtes, ils triplèrent. — *Passé indéf.* J'ai triplé, etc. — *Passé ant.* J'eus triplé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais triplé, etc. — *Futur.* Je triplerai, tu tripleras, il triplera, nous triplerons, vous triplerez, ils tripleront. — *Futur antér.* J'aurai triplé, etc.—*Cond. prés.* Je triplerais, tu triplerais, il triplerait, nous triplerions, vous tripleriez, ils tripleraient. — *Passé.* J'aurais triplé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse triplé, etc.— *Impér. prés.* Triple, triplons, triplez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez triplé. — *Subj. prés.* Que je triple, que tu triples, qu'il triple, que nous triplions, que vous tripliez, qu'ils triplent. — *Imparf.* Que je triplasse, que tu triplasses, qu'il triplât, que nous triplassions, que vous triplassiez, qu'ils triplassent. — *Passé.* Que j'aie triplé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse triplé, etc. — *Infin. prés.* Tripler. — *Passé.* Avoir triplé. — *Part. prés.* Triplant (inv.). — *Passé.* Triplé (var.). — *Passé comp.* Ayant triplé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se tripler. Mon gain* s'est triplé. (Omission de l'Académie.) — Passif : *Etre triplé.* Le part. régit *par.*

TRIPOLIR, v. a., 2e conj (*Tripolir*), nettoyer avec du tripoli. Tripolir *la poignée d'un sabre, d'une épée.* — *Indic. prés.* Je tripolis, tu tripolis, il tripolit, nous tripolissons, vous tripolissez, ils tripolissent. — *Imparf.* Je tripolissais, tu tripolissais, il tripolissait, nous tripolissions, vous tripolissiez, ils tripolissaient. — *Passé déf.* Je tripolis, tu tripolis, il tripolit, nous tripolîmes, vous tripolîtes, ils tripolirent. — *Passé indéf.* J'ai tripoli, etc. — *Passé antér.* J'eus tripoli, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais tripoli, etc. — *Futur.* Je tripolirai, tu tripoliras, il tripolira, nous tripolirons, vous tripolirez, ils tripoliront. — *Cond. prés.* Je tripolirais, tu tripolirais, il tripolirait, nous tripolirions, vous tripoliriez, ils tripoliraient. — *Passé.* J'aurais tripoli, etc. — *On dit aussi :* J'eusse tripoli, etc. — *Impér. prés.* Tripolis, tripolissons, tripolissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez tripoli. — *Subj. prés.* Que je tripolisse, que tu tripolisses, qu'il tripolisse, que nous tripolissions, que vous tripolissiez, qu'ils tripolissent. — *Imparf.* Que je tripolisse, que tu tripolisses, qu'il tripolît, que nous tripolissions, que vous tripolissiez, qu'ils tripolissent. — *Passé.* Que j'aie tripoli, etc.— *Plus-que-parfait.* Que j'eusse tripoli, etc. — *Infin. prés.* Tripolir. — *Passé.* Avoir tripoli. — *Part. prés.* Tripolissant (inv.). — *Passé.* Tripoli (var.). — *Passé comp.* Ayant tripoli. — S'emploie avec le pronom personnel : *se tripolir.* (Peu usité.) — Passif : *Etre tripoli.* Le participe régit *par.*

TRIPOTER, v. n., 1re conj. (*Tripoté*), brouiller, mélanger. *Ces enfants ont* tripoté *tout le jour avec de la terre et de l'eau* (Acad.). — Au figuré. *Il est entré dans cette affaire pour l'accommoder, mais il a* tripoté *de telle sorte qu'il a tout gâté* (Id.). — Intriguer, médire dans la vue de brouiller les intérêts. *C'est un homme qui aime à* tripoter. — Il est aussi actif. *Ils ont* tripoté *cette affaire. C'est un tel qui a* tripoté *tout cela* (Académie). — Il est familier. — Pop. Toucher, manier souvent. — *Indic. prés.* Je tripote, tu tripotes, il tripote, nous tripotons, vous tripotez, ils tripotent.—*Imparf.* Je tripotais, tu tripotais, il tripo-

tait, nous tripotions, vous tripotiez, ils tripotaient. — *Passé déf.* Je tripotai, tu tripotas, il tripota, nous tripotâmes, vous tripotâtes, ils tripotèrent. — *Passé indéf.* J'ai tripoté, etc. — *Passé antér.* J'eus tripoté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais tripoté, etc. — *Futur.* Je tripoterai, tu tripoteras, il tripotera, nous tripoterons, vous tripoterez, ils tripoteront. — *Futur ant.* J'aurai tripoté, etc. — *Cond. prés.* Je tripoterais, tu tripoterais, il tripoterait, nous tripoterions, vous tripoteriez, ils tripoteraient. — *Passé.* J'aurais tripoté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse tripoté, etc. — *Imp. prés.* Tripote, tripotons, tripotez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez tripoté. — *Subj. prés.* Que je tripote, que tu tripotes, qu'il tripote, que nous tripotions, que vous tripotiez, qu'ils tripotent. — *Imparf.* Que je tripotasse, que tu tripotasses, qu'il tripotât, que nous tripotassions, que vous tripotassiez, qu'ils tripotassent. — *Passé.* Que j'aie tripoté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse tripoté, etc. — *Inf. prés.* Tripoter. — *Passé.* Avoir tripoté. — *Participe prés.* Tripotant (invar.). — *Passé.* Tripoté (var.). — *Passé. comp.* Ayant tripoté. — Se conj. avec le pronom pers. : *se tripoter.* — Passif : *Etre tripoté.* Le part. régit *par.*

TRITURER, v. a., 1re conjug. (*Trituré*), terme didactique. broyer, réduire en parties menues ou même en poudre. Triturer *du quinquina.* Triturer *des aliments dans sa bouche* (Académie). — *Indic. prés.* Je triture, tu tritures, il triture, nous triturons, vous triturez, ils triturent. — *Imp.* Je triturais, tu triturais, il triturait, nous triturions, vous trituriez, ils trituraient. — *Passé déf.* Je triturai, tu trituras, il tritura, nous triturâmes, vous triturâtes, ils triturèrent. — *Passé ind.* J'ai trituré, etc. — *Passé antér.* J'eus trituré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais trituré, etc. — *Futur.* Je triturerai, tu tritureras, il triturera, nous triturerons, vous triturerez, ils tritureront. — *Futur ant.* J'aurai trituré, etc. — *Cond. prés.* Je triturerais, tu triturerais, il triturerait, nous triturerions, vous tritureriez, ils tritureraient. — *Passé.* J'aurais trituré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse trituré, etc. — *Impérat. prés.* Triture, triturons, triturez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez trituré. — *Subj. prés.* Que je triture, que tu tritures, qu'il triture, que nous triturions, que vous trituriez, qu'ils triturent. — *Imp.* Que je triturasse, que tu triturasses, qu'il triturât, que nous triturassions, que vous triturassiez, qu'ils triturassent. — *Passé.* Que j'aie trituré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse trituré, etc. — *Inf. prés.* Triturer. — *Passé.* Avoir trituré. — *Part. prés.* Triturant (invar.). — *Passé.* Trituré, triturée, triturés, triturées. — *Passé comp.* Ayant trituré. — Se conjugue avec le pronom person. : *Se triturer. Cela* se triture *ainsi* (Omission de l'Académie). — Passif : *Etre trituré.* Le participe régit *par.*

TRÔLER, v. a., 1re conj. (*Trôlé*), terme populaire, mener, promener de tous côtés, indiscrètement et hors de propos. *Il* trôle *son fils dans toutes les maisons* (Acad.). — Il est aussi neutre et signifie, courir çà et là. *C'est un homme qui ne fait que* trôler *tout le long du jour* (Id.). — *Indicatif prés.* Je trôle, tu trôles, il trôle, nous trôlons, vous trôlez, ils trôlent. — *Imp.* Je trôlais, tu trôlais, il trôlait, nous trôlions, vous trôliez, ils trôlaient. — *Passé défin.* Je trôlai, tu trôlas, il trôla, nous trôlâmes, vous trôlâtes, ils trôlèrent. — *Passé ind.* J'ai trôlé, etc. — *Passé ant.* J'eus trôlé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais trôlé, etc. — *Futur.* Je trôlerai, tu trôleras, il trôlera, nous trôlerons, vous trôlerez, ils trôleront. — *Futur ant.* J'aurai trôlé, etc. — *Cond. prés.* Je trôlerais, tu trôlerais, il trôlerait, nous trôlerions, vous trôleriez, ils trôleraient. — *Passé.* J'aurais trôlé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse trôlé, etc. — *Imp. prés.* Trôle, trôlons, trôlez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez trôlé. — *Subj. prés.* Que je trôle, que tu trôles, qu'il trôle, que nous trôlions, que vous trôliez, qu'ils trôlent. — *Impar.* Qne je trôlasse, que tu trôlasses, qu'il trolât, que nous trôlassions, que vous trôlassiez, qu'ils trôlassent. — *Passé.* Que j'aie trôlé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse trôlé, etc. — *Inf. prés.* Trôler. — *Passé.* Avoir trôlé. — *Partic. prés.* Trôlant (invar.). — *Passé.* Trôlé, trôlée, trôlés, trôlées. — *Passé composé.* Ayant trôlé. — Passif : *Etre trôlé.* Le participe régit *par.*

TROMPER, v. a., 1re conjug. (*Trompé*), décevoir, user d'artifice pour induire en erreur. Tromper *son ami.* Tromper *quelqu'un au jeu.* Tromper *quelqu'un par de belles promesses. La perfidie qui* trompe *les rois est aussi criminelle que celui qui les détrône* (Massillon). — Tromper *la loi*, l'éluder. — *Cette femme*

trompe *son mari*, lui est infidèle. — Echapper à la vigilance. *Il a* trompé *ses gardes* (Académie).

Mais pouvait-il *tromper* tant de jaloux regards.
Racine.

— Agir ou parler contre l'attente. *Il a* trompé *nos espérances. S'il m'accorde cette grâce, il me* trompera (Académie). — En parlant des choses, donner lieu à une méprise. *L'horloge nous a* trompé. Et neutralement. *La ressemblance* trompe. — Faire illusion en parlant des passions. *L'orgueil* trompe *l'âme égarée* (Bossuet). — Se distraire. Tromper *son ennui, ses douleurs* (Voltaire). — *Ind. prés.* Je trompe, tu trompes, il trompe, nous trompons, vous trompez, ils trompent. — *Imparf.* Je trompais, tu trompais, il trompait, nous trompions, vous trompiez, ils trompaient. — *Passé défini.* Je trompai, tu trompas, il trompa, nous trompâmes, vous trompâtes, ils trompèrent. — *Passé ind.* J'ai trompé, etc. — *Passé ant.* J'eus trompé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais trompé, etc. — *Futur.* Je tromperai, tu tromperas, il trompera, nous tromperons, vous tromperez, ils tromperont. — *Futur antér.* J'aurai trompé, etc. — *Cond. prés.* Je tromperais, tu tromperais, il tromperait, nous tromperions, vous tromperiez, ils tromperaient. — *Passé.* J'aurais trompé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse trompé, etc. — *Impér. prés.* Trompe, trompons, trompez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez trompé. — *Subj. prés.* Que je trompe, que tu trompes, qu'il trompe, que nous trompions, que vous trompiez, qu'ils trompent. — *Imparf.* Que je trompasse, que tu trompasses, qu'il trompât, que nous trompassions, que vous trompassiez, qu'ils trompassent. — *Passé.* Que j'aie trompé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse trompé, etc. — *Infin. présent.* Tromper. — *Passé.* Avoir trompé. — *Part. prés.* Trompant (invar.). — *Passé.* Trompé, trompée, trompés, trompées. — *Passé composé.* Ayant trompé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se tromper*, et signifie s'abuser. *Je puis* m'être trompé (Racine). *Je cherche envain à* me tromper (Id.). — S'induire en erreur. *Les hommes ne se lient que pour* se tromper *mutuellement et se donner le change* (Massillon). — Se tromper *de chemin*, prendre un chemin pour un autre. — Passif : *Etre trompé.* Le participe régit *par. L'ennemi* par *ma fuite* trompé (Racine). Et *de* dans le sens de séduire. Trompé *d'un vain espoir de gloire* (Idem).

TROMPETER, v. a. 1re conj. (*Trompété*), crier à son de trompe. *On lui a fait son procès, il a été* trompeté *par les carrefours* (Acad.). — Au figuré, divulguer. *On lui avait commandé de garder le secret sur cette affaire, il a été la* trompeter *partout* (Id.). Il est famil. dans ce sens. — Ce verbe double la lettre *t* quand il doit être suivi d'un *e* muet. — *Ind. prés.* Je trompette, tu trompettes, il trompette, nous trompetons, vous trompetez, ils trompettent. — *Imparfait.* Je trompetais, tu trompetais, il trompetait, nous trompetions, vous trompetiez, ils trompetaient. — *Passé défini.* Je trompetai, tu trompetas, il trompeta, nous trompetâmes, vous trompetâtes, ils trompetèrent. — *Passé ind.* J'ai trompeté, etc. — *Passé ant.* J'eus trompeté, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais trompeté, etc. — *Futur.* Je trompetterai, tu trompetteras, il trompettera, nous trompetterons, vous trompetterez, ils trompetteront. — *Futur antér.* J'aurais trompeté, etc. — *Condit. prés.* Je trompetterais, tu trompetterais, il trompetterait, nous trompetterions, vous trompetteriez, ils trompetteraient. — *Passé.* J'aurais trompeté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse trompeté, etc. — *Impér. prés.* Trompette, trompetons, trompetez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez trompeté. — *Subj. prés.* Que je trompette, que tu trompettes, qu'il trompette, que nous trompetions, que vous trompetiez, qu'ils trompettent. — *Imparf.* Que je trompetasse, que tu trompetasses, qu'il trompetât, que nous trompetassions, que vous trompetassiez, qu'ils trompetassent. — *Passé.* Que j'aie trompeté, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse trompeté, etc. — *Infin. prés.* Trompeter. — *Passé.* Avoir trompeté. — *Part. prés.* Trompetant (invariable). — *Passé.* Trompeté, trompetée, trompetés, trompetées. — *Passé composé.* Ayant trompeté. — Passif : *Etre trompeté.* Le participe régit *par.*

TRONÇONNER, v. a., 1re conj. (*Tronçoné*), couper par tronçons. Tronçonner *une anguille, un brochet.* — *Ind. prés.* Je tronçonne, tu tronçonnes, il tronçon-

ne, nous tronçonnons, vous tronçonnez, ils tronçonnent. — *Impar.* Je tronçonnais, tu tronçonnais, il tronçonnait, nous tronçonnions, vous tronçonniez, ils tronçonnaient. — *Passé déf.* Je tronçonnai, tu tronçonnas, il tronçonna, nous tronçonnâmes, vous tronçonnâtes, ils tronçonnèrent. — *Passé indéf.* J'ai tronçonné, etc. — *Passé ant.* J'eus tronçonné, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais tronçonné, etc. — *Futur.* Je tronçonnerai, tu tronçonneras, il tronçonnera, nous tronçonnerons, vous tronçonnerez, ils tronçonneront. — *Futur antér.* J'aurai tronçonné, etc. — *Cond. prés.* Je tronçonnerais, tu tronçonnerais, il tronçonnerait, nous tronçonnerions, vous tronçonneriez, ils tronçonneraient. — *Passé.* J'aurais tronçonné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse tronçonné, etc. — *Impér. prés.* Tronçonne, tronçonnons, tronçonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez tronçonné. — *Subj. prés.* Que je tronçonne, que tu tronçonnes, qu'il tronçonne, que nous tronçonnions, que vous tronçonniez, qu'ils tronçonnent. — *Imparf.* Que je tronçonnasse, que tu tronçonnasses, qu'il tronçonnât, que nous tronçonnassions, que vous tronçonnassiez, qu'ils tronçonnassent. — *Passé.* Que j'aie tronçonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse tronçonné, etc. — *Infin. prés.* Tronçonner. — *Passé.* Avoir tronçonné. — *Part. prés.* Tronçonnant (invar.). — *Passé.* Tronçonné, tronçonnée, tronçonnés, tronçonnées, — *Passé comp.* Ayant tronçonné. — Se conjugue avec le pron. personnel : *se tronçonner.* (Omission de l'Académie.) — Passif : *Etre tronçonné.* Le part. régit *par.*

TRÔNER, v. a. 1re conj. (*Trôné*), être sur le trône, occuper le trône, régner. Ce verbe ne s'emploie que dans un sens ironique et dérisoire. *Ce petit prince* trône *avec orgueil au milieu de ses sujets.* — *Indic. prés.* Je trône, tu trônes, il trône, nous trônons, vous trônez, ils trônent. — *Imparf.* Je trônais, tu trônais, il trônait, nous trônions, vous trôniez, ils trônaient. — *Passé défin.* Je trônai, tu trônas, il trôna, nous trônâmes, vous trônâtes, ils trônèrent. — *Passé indéf.* J'ai trôné, etc. — *Passé ant.* J'eus trôné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais trôné, etc. — *Futur.* Je trônerai, tu trôneras, il trônera, nous trônerons, vous trônerez, ils trôneront. — *Futur antér.* J'aurai trôné, etc. — *Condit. prés.* Je trônerais, tu trônerais, il trônerait, nous trônerions, vous trôneriez, ils trôneraient. — *Passé.* J'aurais trôné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse trôné, etc. — *Impér. prés.* Trône, trônons, trônez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez trôné. — *Subj. prés.* Que je trône, que tu trônes, qu'il trône, que nous trônions, que vous trôniez, qu'ils trônent. — *Imparf.* Que je trônasse, que tu trônasses, qu'il trônât, que nous trônassions, que vous trônassiez, qu'ils trônassent. — *Pass.* Que j'aie trôné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse trôné, etc. — *Infin. prés.* Trôner. — *Passé.* Avoir trôné. — *Part. prés.* Trônant (invar.). — *Passé.* Trôné, trônée, trônés, trônées. — *Passé comp.* Ayant trôné

TRONQUER, v. a., 1re conj. (*Tronké*), retrancher une partie de quelque chose. *Les Goths ont* tronqué *la pluspart des statues de Rome* (Acad.). — Au figuré, en parlant des ouvrages d'esprit. *Il a* tronqué *ce livre. Il a* tronqué *ce passage* (Acad.). — Il ne s'emploie alors qu'en mauvaise part. — *Ind. prés.* Je tronque, tu tronques, il tronque, nous tronquons, vous tronquez, ils tronquent. — *Imparf.* Je tronquais, tu tronquais, il tronquait, nous tronquions, vous tronquiez, ils tronquaient. — *Passé déf.* Je tronquai, tu tronquas, il tronqua, nous tronquâmes, vous tronquâtes, ils tronquèrent. — *Passé indéf.* J'ai tronqué, etc. — *Passé antér.* J'eus tronqué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais tronqué, etc. — *Futur.* Je tronquerai, tu tronqueras, il tronquera, nous tronquerons, vous tronquerez, ils tronqueront. — *Futur ant.* J'aurai tronqué, etc. — *Cond. prés.* Je tronquerais, tu tronquerais, il tronquerait, nous tronquerions, vous tronqueriez, ils tronqueraient. — *Passé.* J'aurais tronqué, etc. — *On dit aussi* : J'eusse tronqué, etc. — *Impér. prés.* Tronque, tronquons, tronquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez tronqué. — *Subjonc. prés.* Que je tronque, que tu tronques, qu'il tronque, que nous tronquions, que vous tronquiez, qu'ils tronquent. — *Imparf.* Que je tronquasse, que tu tronquasses, qu'il tronquât, que nous tronquassions, que vous tronquassiez, qu'ils tronquassent. — *Passé.* Que j'aie tronqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse tronqué, etc. — *Inf. prés.* Tronquer. — *Passé.* Avoir tronqué. — *Part. prés.* Tronquant (invar.). — *Passé.* Tronqué

(variable). — *Passé comp.* Ayant tronqué. — Passif : *Etre tronqué*. Le participe régit *par*.

TROQUER, v. a., 1re conjug. (*Troké*), échanger, donner en troc. *Il a* troqué *son cheval pour un tableau.* Et neutral. *Je ne veux pas* troquer *avec vous.* — Au figuré, et proverb. Troquer *son cheval borgne pour un aveugle*, faire par erreur l'échange d'une mauvaise chose contre une pire. — *Ind. prés.* Je troque, tu troques, il troque, nous troquons, vous troquez, ils troquent. — *Imparf.* Je troquais, tu troquais, il troquait, nous troquions, vous troquiez, ils troquaient. — *Passé déf.* Je troquai, tu troquas, il troqua, nous troquâmes, vous troquâtes, ils troquèrent. — *Passé ind.* J'ai troqué, etc. — *Passé ant.* J'eus troqué, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais troqué, etc. — *Futur.* Je troquerai, tu troqueras, il troquera, nous troquerons, vous troquerez, ils troqueront. — *Futur ant.* J'aurai troqué, etc. — *Condit. prés.* Je troquerais, tu troquerais, il troquerait, nous troquerions, vous troqueriez, ils troqueraient. — *Pass.* J'aurais troqué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse troqué, etc. — *Impér. prés.* Troque, troquons, troquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez troqué. — *Subj. prés.* Que je troque, que tu troques, qu'il troque, que nous troquions, que vous troquiez, qu'ils troquent. — *Imparf.* Que je troquasse, que tu troquasses, qu'il troquât, que nous troquassions, que vous troquassiez, qu'ils troquassent. — *Passé.* Que j'aie troqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse troqué, etc. — *Infin. prés.* Troquer. — *Passé.* Avoir troqué. — *Part. prés* Troquant (inv.). — *Passé.* Troqué (var.). — *Passé comp.* Ayant troqué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se troquer.* (Omis. de l'Acad.). — Passif : *Etre troqué.* Le part. régit *par*.

TROTTER, v. a., 1re conjug. (*Troté*), aller le trot. *Faire* trotter *un cheval. Ce cheval* trotte *menu* (Académie). — En parlant des personnes, marcher beaucoup. *Nous avons bien à* trotter *pour nous rendre en tel endroit. Il a* trotté *tout le jour* (Id.). — Il est familier. — Au figuré, faire bien des démarches pour quelque affaire. *Il y a longtemps que je* trotte *pour cette affaire-là* (Id.). — *On entendrait* trotter *une souris* (prov.), se dit pour exprimer qu'on n'entend pas le plus léger bruit. — *Cette idée lui* trotte *dans la tête, par la tête*, le préoccupe. — *Indic. prés.* Je trotte, tu trottes, il trotte, nous trottons, vous trottez, ils trottent. — *Imparfait.* Je trottais, tu trottais, il trottait, nous trottions, vous trottiez, ils trottaient. — *Passé déf.* Je trottai, tu trottas, il trotta, nous trottâmes, vous trottâtes, ils trottèrent. — *Passé ind.* J'ai trotté, etc. — *Passé ant.* J'eus trotté, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais trotté, etc. — *Futur.* Je trotterai, tu trotteras, il trottera, nous trotterons, vous trotterez, ils trotteront. — *Futur ant.* J'aurai trotté, etc. — *Condit. prés.* Je trotterais, tu trotterais, il trotterait, nous trotterions, vous trotteriez, ils trotteraient. — *Passé.* J'aurais trotté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse trotté, etc. — *Impér. prés.* Trotte, trottons, trottez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez trotté. — *Subj. prés.* Que je trotte, que tu trottes, qu'il trotte, que nous trottions, que vous trottiez, qu'ils trottent. — *Imparf.* Que je trottasse, que tu trottasses, qu'il trottât, que nous trottassions, que vous trottassiez, qu'ils trottassent. — *Passé.* Que j'aie trotté, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse trotté, etc. — *Infin. prés.* Trotter. — *Passé.* Avoir trotté. — *Partic. prés.* Trottant (invar.). — *Passé.* Trotté, trottée, trottés, trottées. — *Passé comp.* Ayant trotté. Le participe régit *par*.

TROTTINER, v. a., 1re conj. (*Trotiné*), trotter en raccourci. *Ce cheval* trottine, *ne fait que* trottiner (Acad.). — Marcher à petits pas et avec vitesse. — *Indic. prés.* Je trottine, tu trottines, il trottine, nous trottinons, vous trottinez, ils trottinent. — *Imparf.* Je trottinais, tu trottinais, il trottinait, nous trottinions, vous trottiniez, ils trottinaient. — *Passé déf.* Je trottinai, tu trottinas, il trottina, nous trottinâmes, vous trottinâtes, ils trottinèrent. — *Passé indéf.* J'ai trottiné, etc. — *Passé antér.* J'eus trottiné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais trottiné, etc. — *Futur.* Je trottinerai, tu trottineras, il trottinera, nous trottinerons, vou trottinerez, ils trottineront. — *Futur ant* J'aurai trottiné, etc. — *Cond. prés.* Je trottinerais, tu trottinerais, il trottinerait, nous trottinerions, vous trottineriez, ils trottineraient. — *Passé.* J'aurais trottiné, etc. — *Impér. prés.* Trottine, trottinons, trottinez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez trottiné. — *Subj. prés.* Que je trottine, que tu trottines, qu'il trottine, que

nous trottinions, que vous trottiniez, qu'ils trottinent.—*Imparf.* Que je trottinasse, que tu trottinasses, qu'il trottinât, que nous trottinassions, que vous trottinassiez, qu'ils trottinassent.—*Passé.* Que j'aie trottiné, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse trottiné, etc.— *Infin. prés.* Trottiner.—*Passé.* Avoir trottiné.—*Part. prés.* Trottinant (inv.). — *Passé.* Trottiné, trottinée, trottinés, trottinées. — *Passé comp.* Ayant trottiné.

TROUBLER, v. a., 1re conj. (*Troublé*), rendre trouble. Troubler *l'eau. Si vous remuez ce vin, vous le* troublerez. *Qui te rend si hardi de* troubler *mon breuvage* (La Fontaine). — Apporter du trouble, du désordre, agiter, inquiéter. Troubler *le repos public. La médecine est un mal inquiet qui* trouble *la société* (Massillon). *Quel sujet inconnu vous* trouble *et vous altère ?* (Boileau). — Et en parlant des sens et des facultés de l'âme. Troubler *la raison, le jugement, l'entendement, l'esprit, la mémoire. La peur d'un vain remord* trouble *cette grande âme* (Racine). — Intimider. *La présence du juge l'a* troublé. — Troubler *quelqu'un*, troubler son attention. — Interrompre. Troubler *un entretien. Quel chagrin* trouble *votre sommeil* (Boileau). — *Indic. prés.* Je trouble, tu troubles, il trouble, nous troublons, vous troublez, ils troublent. — *Imparf.* Je troublais, tu troublais, il troublait, nous troublions, vous troubliez, ils troublaient. — *Passé déf.* Je troublai, tu troublas, il troubla, nous troublâmes, vous troublâtes, ils troublèrent. — *Passé ind.* J'ai troublé, etc. — *Passé ant.* J'eus troublé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais troublé, etc. — *Futur.* Je troublerai, tu troubleras, il troublera, nous troublerons, vous troublerez, ils troubleront. — *Futur antér.* J'aurai troublé, etc. — *Cond. prés.* Je troublerais, tu troublerais, il troublerait, nous troublerions, vous troubleriez, ils troubleraient. — *Passé.* J'aurais troublé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse troublé, etc. — *Impér. prés.* Trouble, troublons, troublez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez troublé. — *Subj. prés.* Que je trouble, que tu troubles, qu'il trouble, que nous troublions, que vous troubliez, qu'ils troublent. — *Imparf.* Que je troublasse, que tu troublasses, qu'il troublât, que nous troublassions, que vous troublassiez, qu'ils troublassent.— *Passé.* Que j'aie troublé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse troublé, etc. — *Infin. prés.* Troubler. — *Passé.* Avoir troublé. — *Partic. prés.* Troublant (invar.). — *Passé.* Troublé, troublée, troublés, troublées. — *Passé comp.* Ayant troublé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se troubler. Le temps* se trouble, se couvre de nuages. — S'intimider. *Il vit la mort sans* se troubler (Bossuet). — S'inquiéter. *Cessez de* vous troubler (Racine). — S'embarrasser. *De quel souci allez-vous* vous troubler (Idem). — Passif : *Etre troublé.* Il signifie quelquefois être inquiété dans la possession d'un bien. *Il a* été troublé *dans la jouissance de sa propriété.* Le participe régit *dans* et *de. Jamais l'air n'est* troublé de *ses gémissements* (Racine).

TROUER, v. a., 1re conjug. (*Troué*), faire un trou, percer. Trouer *une planche avec un vilebrequin. Les vers ont* troué *cet habit* (Acad.). — *Ind. prés.* Je troue, tu troues, il troue, nous trouons, vous trouez, ils trouent. — *Imparf.* Je trouais, tu trouais, il trouait, nous trouions, vous trouiez, ils trouaient. — *Passé déf.* Je trouai, tu trouas, il troua, nous trouâmes, vous trouâtes, ils trouèrent. — *Passé indéf.* J'ai troué, etc. — *Passé ant.* J'eus troué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais troué, etc. — *Futur.* Je trouerai, tu troueras, il trouera, nous trouerons, vous trouerez, ils troueront. —*Futur ant.* J'aurai troué, etc. — *Cond. prés.* Je trouerais, tu trouerais, il trouerait, nous trouerions, vous troueriez, ils troueraient. — *Passé.* J'aurais troué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse troué, etc. — *Impér. prés.* Troue, trouons, trouez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez troué. — *Subj. prés.* Que je troue, que tu troues, qu'il troue, que nous trouions, que vous trouiez, qu'ils trouent. — *Imparf.* Que je trouasse, que tu trouasses, qu'il trouât, que nous trouassions, que vous trouassiez, qu'ils trouassent. — *Passé.* Que j'aie troué, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse troué, etc. — *Infin. prés.* Trouer. — *Passé.* Avoir troué. — *Part. prés.* Trouant (invar.). — *Passé.* Troué, trouée, troués, trouées. — *Passé composé.* Ayant troué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se trouer. Votre habit commence à* se trouer (Académie). — Passif : *être troué.* Le participe régit *par.*

TROUSSER, v. a., 1re conj. (*Troucé*), re-

plier, relever en parlant des vêtements qu'on a sur soi. Trousser *sa robe, son manteau, sa jupe.* — Il se dit aussi des personnes et signifie relever leur vêtement. Troussez *cet enfant afin qu'il marche mieux* (Acad.). — Trousser *bagage,* partir brusquement. — Trousser *quelqu'un en malle,* l'enlever. Il est famil., dans ces deux derniers sens. — Au fig., expédier précipitamment. Trousser *une affaire.* Famil. — Causer la mort. *La fièvre l'a* troussé *en trois jours.* Famil — *Indic. prés.* Je trousse, tu trousses, il trousse, nous troussons, vous troussez ils troussent. — *Imp.* Je troussais, tu troussais, il troussait, nous troussions, vous troussiez, ils troussaient. — *Passé déf.* Je troussai, tu troussas, il troussa, nous troussâmes, vous troussâtes, ils troussèrent. — *Passé ind.* J'ai troussé, etc. — *Passé ant.* J'eus troussé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais troussé, etc. — *Fut.* Je trousserai, tu trousseras, il troussera, nous trousserons, vous trousserez, ils trousseront. — *Futur antér.* J'aurai troussé, etc. — *Condit. prés.* Je trousserais, tu trousserais, il trousserait, nous trousserions, vous trousseriez, ils trousseraient. — *Passé.* J'aurais troussé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse troussé, etc. — *Imp. prés.* Trousse, troussons, troussez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez troussé. — *Subj. prés.* Que je trousse, que tu trousses, qu'il trousse, que nous troussions, que vous troussiez, qu'ils troussent. — *Imparf.* Que je troussasse, que tu troussasses, qu'il troussât, que nous troussassions, que vous troussassiez, qu'ils troussassent. — *Passé.* Que j'aie troussé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse troussé, etc. — *Infin. prés.* Trousser. — *Passé.* Avoir troussé.—*Part. prés.* Troussant. — *Passé.* Troussé (var.). — *Passé comp.* Ayant troussé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se trousser.* Troussez-vous *de peur de vous crotter* (Voltaire). — Passif : *être troussé.* Le part. régit *par.*

TROUVER, v. a., 1re conjug. (*Trouvé*), rencontrer une personne ou une chose que l'on cherche ou non. *Où le puis-je* trouver (Racine)? *Je l'ai* trouvé *couvert d'une affreuse poussière* (Id.). *Il chercha la mort et il la* trouva (Voltaire). — Surprendre. *On le* trouva *limant les barreaux de sa prison* (Acad.). — Découvrir, inventer. Trouver *le mot d'une énigme. Il a* trouvé *l'art de concilier les esprits* (Id.). — Eprouver. Trouver *du plaisir à faire du bien* (Fléchier). — Estimer, juger. *L'ambitieux ne jouit point de sa gloire, il la* trouve *obscure* (Id. — Remarquer une modification ; une qualité bonne ou mauvaise. *Je lui* trouve *de l'esprit Je* trouve en lui de la bonté, de la douceur (Acad.). — *Trouver bon, trouver mauvais,* approuver, désapprouver. Trouver bon *que je revienne vous voir. Je* trouve mauvais *que vous ayez fait cette démarche* (Id.). —*Trouver à,* trouver le moyen l'occasion de : *Cette jeune personne doit* trouver *à s'établir avantageusement* (Acad. — *Ind. prés.* Je trouve, tu trouves, il trouve, nous trouvons, vous trouvez, ils trouvent. — *Imp.* Je trouvais, tu trouvais, il trouvait, nous trouvions, vous trouviez, ils trouvaient. —*Passé déf.* Je trouvai, tu trouvas, il trouva, nous trouvâmes, vous trouvâtes, ils trouvèrent. — *Passé indéf.* J'ai trouvé, etc. — *Passé antér.* J'eus trouvé. etc. — *Plus-que-parf.* J'avais trouvé, etc. — *Futur.* Je trouverai, tu trouveras, il trouvera, nous trouverons, vous trouverez, ils trouveront.—*Futur antér.* J'aurai trouvé, etc. — *Cond. prés.* Je trouverais, tu trouverais, il trouverait, nous trouverions, vous trouveriez, ils trouveraient. — *Passé.* J'aurais trouvé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse trouvé, etc. — *Impér. prés.* Trouve, trouvons, trouvez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez trouvé. — *Subj. prés.* Que je trouve, que tu trouves, qu'il trouve, que nous trouvions, que vous trouviez, qu'ils trouvent. — *Impar.* Que je trouvasse, que tu trouvasses, qu'il trouvât, que nous trouvassions, que vous trouvassiez, qu'ils trouvassent. — *Passé.* Que j'aie trouvé, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse trouvé, etc. — *Infin. prés.* Trouver. — *Passé.* Avoir trouvé. — *Part. prés.* Trouvant (invar). — *Passé.* Trouvé (var.). — *Passé comp.* Ayant trouvé. — Se conjugue pronominalement : *se trouver,* et signifie exister, être, se rencontrer. *Le sage de la philosophie ne* se trouvait *nulle part.* (Massillon). — Se regarder comme. *Je me* trouvais *barbare, injuste.* — Trouver en soi. *La France* se trouve *des forces qu'elle n'avait pas* (Bossuet). — *Se trouver mal,* tomber en défaillance. — *Se trouver bien d'une chose,* avoir lieu d'en être content. — *Se trouver bien,* éprouver du bien être. *Ce malade* se trouve *bien.* — Il s'emploie

unipersonnellement. *Il se trouve des âmes fidèles* (Fléchier). — *Il se trouva que*, il arriva que, on reconnut que. *Tout bien calculé, il* se trouva qu'*il devait mille écus.* — Passif : *être trouvé.* Le participe régit *par*.

TRUANDER, v. n., 1re conj. (*Truandé*), gueuser, mendier. Il est populaire et peu usité.

TRUCHER, v. n., 1re conj. (*Truché*), mendier par fainéantise. Il est populaire et vieux.

TRUFFER, v. a., 1re conj. (*Truffé*), garnir de truffes. Truffer *une dinde.*— *Ind. prés.* Je truffe, tu truffes, il truffe, nous truffons, vous truffez, ils truffent. — *Imp.* Je truffais, tu truffais, il truffait, nous truffions, vous truffiez, ils truffaient. — *Passé déf.* Je truffai, tu truffas, il truffa, nous truffâmes, vous truffâtes, ils truffèrent.—*Passé ind.* J'ai truffé, etc.—*Passé ant.* J'eus truffé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais truffé, etc. — *Futur.* Je trufferai, tu truffera, il truffera, nous trufferons, vous trufferez, ils truffleront. — *Futur ant.* J'aurai truffé, etc. — *Cond. prés.* Je trufferais, tu trufferais, il trufferait, nous trufferions, vous trufferiez, ils trufferaient. — *Passé.* J'aurais truffé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse truffé, etc. —*Impér. prés.* Truffe, truffons, truffez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez truffé. — *Subj. prés.* Que je truffe, que tu truffes, qu'il truffe, que nous truffions, que vous truffiez, qu'ils truffent. — *Imparf.* Que je truffasse, que tu truffasses, qu'il truffât, que nous truffassions, que vous truffassiez, qu'ils truffassent.—*Passé.* Que j'aie truffé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse truffé, etc.—*Infin. prés.* Truffer.—*Passé.* Avoir truffé.—*Part. prés.* Truffant (var.). —*Passé.* Truffé (var.). — *Passé comp.* Ayant truffé.— Se conjugue avec le pronom personnel *: se truffer. Les saucisses* se truffent (Omiss. de l'Acad.). — Passif : *être truffé.* Le participe régit *par*.

TUER, v. a., 1re conjugaison (*tué*), ôter la vie d'une manière violente ; ne se dit ni des criminels exécutés, ni de ceux qui ont été noyés, étouffés ou empoisonnés : *une tuile, un coup de sang l'a* tué. *Les débauches le* tueront *Tuer son homme. Tuer son ennemi de bonne guerre.* — Se dit des animaux qu'on assomme ou qu'on égorge : *tuer des bœufs, tuer des moutons.* — Au figuré et par exagération : fatiguer au point d'altérer la santé. *Le travail le* tue. — Causer un profond chagrin : *ce spectacle me* tue (Racine). — Importuner : *cet homme me* tue *par ses questions, il me* tue *par ses complimenls.* — Détruire : *ce grand froid* tue *les plantes.* — *Tuer le temps,* s'amuser à des riens. — *Indic. prés.* Je tue, tu tues, il tue, nous tuons, vous tuez, ils tuent.—*Imparf.* Je tuais, tu tuais, il tuait, nous tuïons, vous tuïez, ils tuaient. — *Passé déf.* Je tuai, tu tuas, il tua, nous tuâmes, vous tuâtes, ils tuèrent.—*Passé indéf.* J'ai tué, etc. — *Passé antér.* J'eus tué, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais tué, etc.—*Futur.* Je tuerai, tu tueras, il tuera, nous tuerons, vous tuerez, ils tueront. — *Futur ant.* J'aurai tué, etc. — *Condit. prés.* Je tuerais, tu tuerais, il tuerait, nous tuerions, vous tueriez, ils tueraient. — *Passé.* J'aurais tué, etc. —*On dit aussi :* J'eusse tué, etc. — *Impér. prés.* Tue, tuons, tuez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez tué. — *Subj. prés.* Que je tue, que tu tues, qu'il tue, que nous tuïons, que vous tuïez, qu'ils tuent. — *Imparf.* Que je tuasse, que tu tuasses, qu'il tuât, que nous tuassions, que vous tuassiez, qu'ils tuassent.—*Passé.* Que j'aie tué, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse tué, etc. — *Infin. prés.* Tuer. — *Passé.* Avoir tué. — *Part. prés.* Tuant, (var.). *Travail* tuant *fatigant,. Conversation* tuante, *ennuyeuse,* fam. — *Passé.* Tué, tuée, tués, tuées. — *Passé comp.* Ayant tué. — S'emploie avec le pronom personnel : *se tuer,* s'ôter la vie : *il s'est* tué *d'un coup de pistolet* (Acad.) — Se fatiguer : *dans ce rude métier où mon espoir* se tue (Boileau). — *Il* se tue *à rimer* (id.). Dans ce sens il se construit avec *a* ou *de : on* se tue de *lui remontrer son devoir* (Acad.) — Passif : *Etre tué.* Le participe régit *de* et *par. Il fut* tué d'un *coup de canon* (Acad.). *Il a été* tué par *son adversaire.*

TUILER, v. a. 1re conjug. (*tuilé*). En terme de tondeur : polir, lustrer le drap avec la tuile. En terme de franc-maçon : reconnaître un membre pour l'admettre dans la loge. Neut. commencer un verset avant la fin du précédent. —*Ind. présent.* Je tuile, tu tuiles, il tuile, nous tuilons, vous tuilez, ils tuilent. — *Imparfait.* Je tuilais, tu tuilais, il tuilait, nous tuilions, vous tuiliez, ils tuilaient. — *Passé déf.* Je tuilai, tu tuilas, il tuila, nous tuilâmes, vous tuilâtes, ils tuilèrent. —*Passé. indéf.* J'ai tuilé, etc. — *Passé ant.* J'eus tuilé,

etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais tuilé, etc — *Futur.* Je tuilerai, tu tuileras, il tuilera, nous tuilerons, vous tuilerez, ils tuileront. *Futur ant.* J'aurai tuilé, etc.—*Cond. prés.* Je tuilerais, tu tuilerais, il tuilerait, nous tuilerions, vous tuileriez, ils tuileraient. — *Passé.* J'aurais tuilé, etc. — *On dit aussi:* J'eusse tuilé, etc.—*Imp. pré.* Tuile, tuilons, tuilez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez tuilé.— *Subj. prés.* que je tuile. que tu tuiles, qu'il tuile, que nous tuilions, que vous tuiliez, qu'ils tuilent. — *Imparf.* Que je tuilasse, que tu tuilasses, qu'il tuilât. que nous tuilassions. que vous tuilassiez, qu'ils tuilassent. — *Passé.* Que j'aie tuilé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse tuilé, etc.— *Inf. prés.* Tuiler.—*Passé.* Avoir tuilé. — *Part. prés.* Tuilant (inv.). — *Passé.* Tuilé. (var.). — *Passé comp.* Ayant tuilé. — Se conjugue avec le pronom person. *se tuiler. Les francs-maçons* se tuilent.— Passif : *être tuilé.* Le participe régit *par. Il a été* tuilé *par le vénérable de la Loge.*

TUMÉFIER, v. a., 1[re] conj. (*Tuméfié*), causer une tumeur en quelque partie du corps : *cette fluxion a considérablement* tuméfié *la partie qui en est le siége.* — *Indicatif prés.* Je tuméfie, tu tuméfies, il tuméfie, nous tuméfions, vous tuméfiez. ils tuméfient. — *Imp.* Je tuméfiais, tu tuméfiais, il tuméfiait, nous tuméfiions, vous tuméfiiez, ils tuméfiaient. — *Passé déf.* Je tuméfiai, tu tuméfias, il tuméfia, nous tuméfiâmes, vous tuméfiâtes, ils tuméfièrent. — *Passé ind.* J'ai tuméfié, etc. — *Passé ant.* J'eus tuméfié, etc. — *Plus-que parf.* J'avais tuméfié, etc. — *Futur.* Je tuméfierai, tu tuméfieras, il tuméfiera, nous tuméfierons, vous tuméfierez, ils tuméfieront. — *Futur ant.* J'aurai tuméfié, etc. — *Cond. prés.* Je tuméfierais, tu tuméfierais, il tuméfierait, nous tuméfierions, vous tuméfieriez, ils tuméfieraient. — *Passé.* J'aurais tuméfié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse tuméfié, etc. — *Impér. prés.* Tuméfie, tuméfions, tuméfiez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez tuméfié.— *Subj. prés.* Que je tuméfie, que tu tuméfies, qu'il tuméfie, que nous tuméfiions, que vous tuméfiiez, qu'ils tuméfient,— *Imparf.* Que je tuméfiasse, que tu tuméfiasses, qu'il tuméfiât, que nous tuméfiassions, que vous tuméfiassiez, qu'ils tuméfiassent. — *Passé.* Que j'aie tuméfié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse tuméfié, etc.—*Inf. prés.* Tuméfier. *Passé.* Avoir tuméfié. — *Part. prés.* Tuméfiant. (inv.). — *Passé.* Tuméfié, tuméfiée, tuméfiés, tuméfiées.— *Passé comp.* Ayant tuméfié.— Se conjugue avec le pronom personnel : *Se tuméfier. Cette partie* se tuméfie, s'est tuméfiée (Académie). — Passif : *Etre tuméfié.* Le part. régit *par.*

TURLUPINER, v. n., 1[re] conj. (*Turlupiné*), faire des turlupinades : *Cet homme ne fait que* turlupiner *tout le monde* (Académie). Il est familier. — *Indic. prés.* Je turlupine, tu turlupines, il turlupine, nous turlupinons, vous turlupinez, ils turlupinent. — *Imparf.* Je turlupinais, tu turlupinais, il turlupinait, nous turlupinions, vous turlupiniez, ils turlupinaient. — *Passé déf.* Je turlupinai, tu turlupinas, il turlupina, nous turlupinâmes, vous turlupinâtes, ils turlupinèrent. — *Passé ind.* J'ai turlupiné, etc. — *Passé antér.* J'eus turlupiné, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais turlupiné, etc. — *Futur.* Je turlupinerai, tu turlupineras, il turlupinera, nous turlupinerons, vous turlupinerez, ils turlupineront. — *Futur ant.* J'aurai turlupiné, etc. —*Condit. prés.* Je turlupinerais, tu turlupinerais, il turlupinerait, nous turlupinerions, vous turlupineriez, ils turlupineraient. — *Passé.* J'aurais turlupiné, etc. — *On dit aussi*: J'eusse turlupiné, etc. — *Impér. prés.* Turlupine, turlupinons, turlupinez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez turlupiné. — *Subj. prés.* Que je turlupine, que tu turlupines, qu'il turlupine, que nous turlupinions, que vous turlupiniez, qu'ils turlupinent. —*Imparfait.* Que je turlupinasse, que tu turlupinasses, qu'il turlupinât, que nous turlupinassions, que vous turlupinassiez, qu'ils turlupinassent. —*Passé.* Que j'aie turlupiné, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse turlupiné, etc. — *Infin. prés.* Turlupiner. — *Passé.* Avoir turlupiné. — *Partic. prés.* Turlupinant (invar.). —*Passé.* Turlupiné, turlupinée, turlupinés, turlupinées. — *Passé comp.* Ayant Turlupiné.— Se conjugue avec le pronom personnel : *Se turlupiner.* — Passif : *être turlupiné.* Le participe régit *par.*

TUTOYER, v. a., 1[re] conj. (*Tutoa-ié*), user des mots de *tu* et de *toi* en parlant à quelqu'un : *il est familier, il* tutoie *tout le monde. On ne lui fait pas plaisir en le* tutoyant (Acad.).—*Indic. prés.* Je tutoie,

tu tutoies, il tutoie, nous tutoyons, vous tutoyez, ils tutoient. — *Imparf.* Je tutoyais, tu tutoyais, il tutoyait, nous tutoyions, vous tutoyiez, ils tutoyaient. — *Passé déf.* Je tutoyai, tu tutoyas, il tutoya, nous tutoyâmes, vous tutoyâtes, ils tutoyèrent. — *Passé indéf.* J'ai tutoyé, etc. — *Passé antér.* J'eus tutoyé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais tutoyé, etc. — *Futur.* Je tutoierai, tu tutoieras, il tutoiera, nous tutoierons, vous tutoierez, ils tutoieront.—*Futur ant.* J'aurai tutoyé, etc. — *Condit. prés.* Je tutoierais, tu-tutoierais, il tutoierait, nous tutoierions, vous tutoieriez, ils tutoieraient. —*Passé.* J'aurais tutoyé, etc.—*On dit aussi* : J'eusse tutoyé, etc. — *Impérat. prés.* Tutoie, tutoyons, tutoyez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez tutoyé. — *Subj. prés.* Que je tutoie, que tu tutoies, qu'il tutoie, que nous tutoyions, que vous tutoyiez, qu'ils tutoient. — *Imparf.* Que je tutoyasse, que tu tutoyasses, qu'il tutoyât, que nous tutoyassions, que vous tutoyassiez, qu'ils tutoyassent. — *Passé.* Que j'aie tutoyé, etc. —*Plus-que-parfait.* Que j'eusse tutoyé, etc. — *Infin. prés.* Tutoyer. — *Passé.* Avoir tutoyé. — *Part. prés.* Tutoyant (invar.).— *Passé.* tutoyé, (var.). — *Passé comp.* Ayant tutoyé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se tutoyer. Ces deux personnes* se tutoient. — Passif : *Etre tutoyé.* Le participe régit *par. Il n'est pas même* tutoyé par *son père.*

TYMPANISER, v. a., 1re conj. (*Tinpanizé*), décrier, ridiculiser publiquement quelqu'un : *quel plaisir prenez-vous à vous faire* tympaniser *en plein palais, à l'audience* (Acad.). Fam. — *Indic. prés.* Je tympanise, tu tympanises, il tympanise, nous tympanisons, vous tympanisez, ils tympanisent. — *Imparf.* Je tympanisais, tu tympanisais, il tympanisait, nous tympanisions, vous tympanisiez, ils tympanisaient. — *Passé déf.* Je tympanisai, tu tympanisas, il tympanisa, nous tympanisâmes, vous tympanisâtes, ils tympanisèrent.—*Passé indéf.* J'ai tympanisé, etc. — *Passé ant.* J'eus tympanisé, etc. — *Plus-que parf.* J'avais tympanisé, etc. — *Futur.* Je tympaniserai, tu tympaniseras, il tympanisera, nous tympaniserons, vous tympaniserez, ils tympaniseront. — *Futur anter.* J'aurai tympanisé, etc. — *Cond. prés.* Je tympaniserais, tu tympaniserais, il tympaniserait, nous tympaniserions, vous tympaniseriez, ils tympaniseraient. — *Passé.* J'aurais tympanisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse tympanisé, etc.—*Impér. prés.* Tympanise, tympanisons, tympanisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez tympanisé. — *Subj. prés.* Que je tympanise, que tu tympanises, qu'il tympanise, que nous tympanisions, que vous tympanisiez, qu'ils tympanisent.— *Imparf.* Que je tympanisasse, que tu tympanisasses, qu'il tympanisât, que nous tympanisassions, que vous tympanisassiez, qu'ils tympanisassent. — *Passé.* Que j'aie tympanisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse tympanisé, etc. — *Inf. prés.* Tympaniser. — *Passé.* Avoir tympanisé. — *Part. prés.* Tympanisant (inv.). — *Passé.* Tympanisé (var.). —*Passé comp.* Ayant tympanisé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se tympaniser.*— Passif : *Etre tympanisé.* Le part. régit *par.*

TYRANNISER, v. a., 1re conj. (*Tiranizé*), traiter tyranniquement. Tyranniser *les consciences. Ce prince* tyrannisa *son peuple. Il* tyrannise *sa femme et toute sa famille. Vous me verrez percer ce cœur qu'on veut* tyranniser (Racine). — Au figuré, se dit des choses morales. *Les passions* tyrannisent *l'âme* (Acad.). *L'envie et l'ambition le* tyrannisant (Id.). — *Ind. prés.* Je tyrannise, tu tyrannises, il tyrannise, nous tyrannisons, vous tyrannisez, ils tyrannisent. — *Imp.* Je tyrannisais, tu tyrannisais, il tyrannisait, nous tyrannisions, vous tyrannisiez, ils tyrannisaient. — *Passé déf.* Je tyrannisai, tu tyrannisas, il tyrannisa, nous tyrannisâmes, vous tyrannisâtes, ils tyrannisèrent. — *Passé indéf.* J'ai tyrannisé, etc. — *Passé ant.* J'eus tyrannisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais tyrannisé, etc. — *Futur.* Je tyranniserai, tu tyranniseras, il tyrannisera, nous tyranniserons, vous tyranniserez, ils tyranniseront. — *Futur ant.* J'aurai tyrannisé, etc. — *Cond. prés.* Je tyranniserais, tu tyranniserais, il tyranniserait, nous tyranniserions, vous tyranniseriez, ils tyranniseraient. — *Passé.* J'aurais tyrannisé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse tyrannisé, etc. — *Impér. prés.* Tyrannise, tyrannisons, tyrannisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez tyrannisé. — *Subj. prés.* Que je tyrannise, que tu tyrannises, qu'il tyrannise, que nous tyrannisions, que vous tyrannisiez, qu'ils tyrannisent. — *Imp.*

Que je tyrannisasse, que tu tyrannisasses, qu'il tyrannisât, que nous tyrannisassions, que vous tyrannisassiez, qu'ils tyrannisassent. — *Passé.* Que j'aie tyrannisé, etc.— *Plus-que-parf.* Que j'eusse tyrannisé, etc. —*Inf. prés.* Tyranniser. — *Passé.* Avoir tyrannisé.—*Part. prés.* Tyrannisant (inv.). —*Passé.* Tyrannisé.—*Passé comp.* Ayant tyrannisé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se tyranniser.*— Passif : *Etre tyrannisé.* Le participe régit *par.*





URFE.

ULCÉRER, v. a., 1re conjug. (*Ulcéré*), produire, causer un ulcère. *Il lui est tombé sur les jambes des humeurs malignes qui les ont ulcérées* (Acad.). — Au fig., il signifie irriter, faire naître un ressentiment profond et durable. *Gardez-vous d'*ulcérer *qui que ce soit.* — *Indic. prés.* J'ulcère, tu ulcères, il ulcère, nous ulcérons, vous ulcérez, ils ulcèrent. — *Imparf.* J'ulcérais, tu ulcérais, il ulcérait, nous ulcérions, vous ulcériez, ils ulcéraient. — *Passé déf.* J'ulcérai, tu ulcéras, il ulcéra, nous ulcérâmes, vous ulcérâtes, ils ulcérèrent. — *Passé ind.* J'ai ulcéré, etc.—*Passé ant.* J'eus ulcéré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais ulcéré, etc. — *Futur.* J'ulcèrerai, tu ulcèreras, il ulcèrera, nous ulcèrerons, vous ulcèrerez, ils ulcèreront. — *Futur ant.* J'aurai ulcéré, etc. — *Condit. prés.* J'ulcèrerais, tu ulcèrerais, il ulcèrerait, nous ulcèrerions, vous ulcèreriez, ils ulcèreraient.—*Passé.* J'aurais ulcéré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse ulcéré, etc. — *Impér. prés.* Ulcère, ulcérons, ulcérez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez ulcéré. — *Subj. prés.* Que j'ulcère, que tu ulcères, qu'il ulcère, que nous ulcérions, que vous ulcériez, qu'ils ulcèrent. — *Imparf.* Que j'ulcérasse, que tu ulcérasses, qu'il ulcérât, que nous ulcérassions, que vous ulcérassiez, qu'ils ulcérassent. — *Passé.* Que j'aie ulcéré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ulcéré, etc. — *Infinitif prés.* Ulcérer. — *Passé.* Avoir ulcéré. — *Part. prés.* Ulcérant (inv.).— *Passé.* Ulcéré (var.). *Cœur* ulcéré *conscience* ulcérée.— *Passé comp.* Ayant ulcéré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'ulcérer. Une plaie mal retenue finit par* s'ulcérer. — Passif : *Etre ulcéré.* Le participe régit *par.*

UNIR, v. a. 2e conj. (*Unir*), joindre deux

ou plusieurs choses ensemble. Unir *une maison à une autre*, unir *deux forces*, *deux armées*, *etc.* — Il signifie au figuré, joindre d'amour, d'amitié. Unir *deux époux*, *deux amis*, *etc.* — Il signifie aussi rendre égal. Unir *un chemin*, *des aspérités*. — Il signifie encore polir, aplanir : Unir *une planche*. — *Ind. prés.* J'unis, tu unis, il unit, nous unissons, vous unissez, ils unissent. — *Imparfait.* J'unissais, tu unissais, il unissait, nous unissions, vous unissiez, ils unissaient. — *Passé défini.* J'unis, tu unis, il unit, nous unîmes, vous unîtes, ils unirent. — *Passé ind.* J'ai uni, etc. — *Passé ant.* J'eus uni, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais uni, etc. — *Futur.* J'unirai, tu uniras, il unira, nous unirons, vous unirez, ils uniront. — *Futur antér.* J'aurai uni, etc. — *Condit. prés.* J'unirais, tu unirais, il unirait, nous unirions, vous uniriez, ils uniraient. — *Passé.* J'aurais uni, etc. — *On dit aussi* : J'eusse uni, etc. — *Impér. prés.* Unis, unissons, unissez — *Passé.* Aie, ayons, ayez uni. — *Subj. prés.* Que j'unisse, que tu unisses, qu'il unisse, que nous unissions, que vous unissiez, qu'ils unissent. — *Imparf.* Que j'unisse, que tu unisses, qu'il unît, que nous unissions, que vous unissiez, qu'ils unissent. — *Passé.* Que j'aie uni, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse uni, etc. — *Infinitif prés.* Unir. — *Passé.* Avoir uni. — *Part. prés.* Unissant (invar.). — *Passé.* Uni, unie, unis, unies. — *Passé composé.* Ayant uni. — Pronominalement : *s'unir à* ou *par*. S'unir à *quelqu'un* par *les liens de l'amitié*. *La liberté, la justice n'existent qu'en* s'unissant *l'une* à *l'autre* (Villemain). — Passif : *être uni*. Le participe régit *par*. *La France a vu de nos jours deux reines plus* unies *encore* par *la piété que par le sang* (Bossuet).

UNIVERSALISER, v. a. et n. 1re conj. (*Universalizé*), (Omission de l'Académie) rendre universel. Universaliser *une langue*, *un principe*. — Il est neutre dans le sens absolu. *Ce prince fait plus que généraliser*, *il* universalise. — *Ind. prés.* J'universalise, tu universalises, il universalise, nous universalisons, vous universalisez, ils universalisent. — *Imparfait.* J'universalisais, tu universalisais, il universalisait, nous universalisions, vous universalisiez, ils universalisaient. — *Passé déf.* J'universalisai, tu universalisas, il universalisa, nous universalisâmes, vous universalisâtes, ils universalisèrent. — *Passé ind.* J'ai universalisé, etc. — *Passé ant.* J'eus universalisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais universalisé, etc. — *Futur.* J'universaliserai, tu universaliseras, il universalisera, nous universaliserons, vous universaliserez, ils universaliseront. — *Futur ant.* J'aurai universalisé, etc. — *Condit. prés.* J'universaliserais, tu universaliserais, il universaliserait, nous universaliserions, vous universaliseriez, ils universaliseraient. — *Passé.* J'aurais universalisé, etc. — *Impératif prés.* Universalise, universalisons, universalisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez universalisé. — *Subj. prés.* Que j'universalise, que tu universalises, qu'il universalise, que nous universalisions, que vous universalisiez, qu'ils universalisent. — *Imparf.* Que j'universalisasse, que tu universalisasses, qu'il universalisât, que nous universalisassions, que vous universalisassiez, qu'ils universalisassent. — *Passé.* Que j'aie universalisé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse universalisé, etc. — *Inf. prés.* Universaliser. — *Passé.* Avoir universalisé. — *Participe. prés.* Universalisant (invar.). — *Passé.* Universalisé, universalisée, universalisés, universalisées. — *Passé comp.* Ayant universalisé. — Se conjugue avec le pron. pers. : *s'universaliser*. — Passif : *être universalisé*. Le participe régit *par*.

URINER, v. n. 1re conj. (*Uriné*), évacuer l'urine. *Avoir une difficulté d'uriner.* — *Ind. prés.* J'urine, tu urines, il urine, nous urinons, vous urinez, ils urinent. — *Imparf.* J'urinais, tu urinais, il urinait, nous urinions, vous uriniez, ils urinaient. — *Passé déf.* J'urinai, tu urinas, il urina, nous urinâmes, vous urinâtes, ils urinèrent. — *Pass. ind.* J'ai uriné, etc. — *Pass. ant.* J'eus uriné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais uriné, etc. — *Futur.* J'urinerai, tu urineras, il urinera, nous urinerons, vous urinerez, ils urineront. — *Futur antér.* J'aurai uriné, etc. — *Cond. prés.* J'urinerais, tu urinerais, il urinerait, nous urinerions, vous urineriez, ils urineraient. — *Passé.* J'aurais uriné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse uriné, etc. — *Impér. prés.* Urine, urinons, urinez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez uriné. — *Subj. prés.* Que j'urine, que tu urines, qu'il urine, que nous urinions, que vous uriniez, qu'ils urinent. — *Imparf.* Que j'urinasse, que tu urinasses, qu'il urinât,

que nous urinassions, que vous urinassiez, qu'ils urinassent. — *Passé.* Que j'aie uriné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse uriné, etc. — *Infin. prés.* Uriner.—*Passé.* Avoir uriné. — *Part. prés.* Urinant (inv.). —*Passé.* Uriné (inv.). Pris adject., il s'accorde : *Les matières* urinées.—*Passé comp.* Ayant uriné.

USER, v. a., 1re conj. (*Uzé*), consommer, diminuer. User *de la chandelle, du bois, etc.* — Détériorer par le frottement ou par l'usage. *La lime* use *le fer, les gestes* usent *les habits.* — Il signifie au figuré : fatiguer, épuiser, énerver. *Les longues espérances* usent *la joie, comme les longues maladies* usent *les douleurs* (Mme Sévigné). — Il est neutre dans le sens absolu. User *de quelque chose.* — Il signifie faire usage. User *d'une chose, d'un remède, d'un avis*, etc. *Il faut en* user *avec les livres comme avec les hommes ; choisir quelques amis et se soucier peu du reste* (Voltaire). Conformément à cet exemple de Voltaire, il ne faut pas dire, *il en agit bien avec moi, mais il en* use *bien avec moi,* l'expression *en agir* étant incorrecte. — *Indicatif présent.* J'use, tu uses, il use, nous usons, vous usez, ils usent. — *Imp.* J'usais, tu usais, il usait, nous usions, vous usiez, ils usaient. — *Passé défini.* J'usai, tu usas, il usa, nous usâmes, vous usâtes, ils usèrent. — *Passé indéf.* J'ai usé, etc. — *Passé antér.* J'eus usé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais usé, etc. — *Futur.* J'userai, tu useras, il usera, nous userons, vous userez, ils useront. — *Futur antér.* J'aurai usé, etc. — *Condit. prés.* J'userais, tu userais, il userait, nous userions, vous useriez, ils useraient. — *Passé.* J'aurais usé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse usé, etc. — *Impér. prés.* Use, usons, usez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez usé. — *Subj. prés.* Que j'use, que tu uses, qu'il use, que nous usions, que vous usiez, qu'ils usent. — *Imparf.* Que j'usasse, que tu usasses, qu'il usât, que nous usassions, que vous usassiez, qu'ils usassent. — *Pass.* Que j'aie usé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse usé, etc.— *Infin. prés.* User. — *Passé.* Avoir usé. — *Part. pr.* Usant (inv.).—*Passé.* Usé (var.). —*Passé comp.* Ayant usé. — Se conjug. pronomin. : *s'user. Tout finit par* s'user. — Passif : *Etre usé.* Le part. régit *par.*

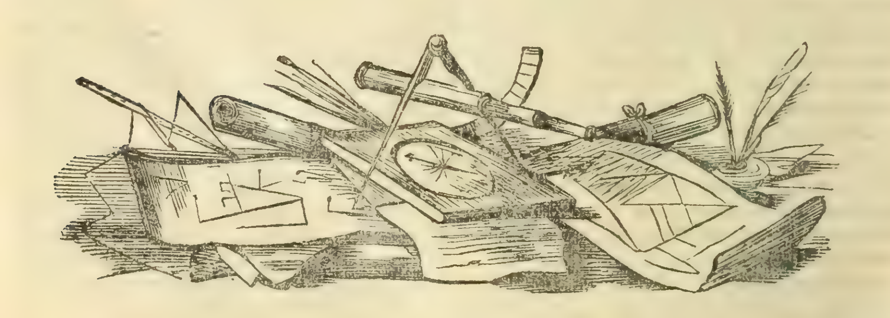
USTENSILLER, v. a., 1re conj. (*Ucetancilé*), garnir de tous les meubles, de tous les ustensiles nécessaires. Ustensiller *un atelier, une cuisine*, etc. Il s'emploie aussi à l'égard des personnes. *Tout hôte doit* ustensiller *le soldat logé chez lui,* c'est-à-dire, lui fournir les ustensiles dont il a besoin. Le double *l* se mouille dans la prononciation. — *Ind. prés.* J'ustensille, tu ustensilles, il ustensille, nous ustensillons, vous ustensillez, ils ustensillent. — *Imparf.* J'ustensillais, tu ustensillais, il ustensillait, nous ustensillions, vous ustensilliez, ils ustensillaient.—*Passé déf.* J'ustensillai, tu ustensillas, il ustensilla, nous ustensillâmes, vous ustensillâtes, ils ustenrillèrent. — *Passé ind.* J'ai ustensillé, etc. — *Passé antér.* J'eus ustensillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais ustensillé, etc. — *Futur.* J'ustensillerai, tu ustensilleras, il ustensillera, nous ustensillerons, vous ustensillerez, ils ustensilleront. — *Futur ant.* J'aurai ustensillé, etc. — *Cond prés.* J'ustensillerais, tu ustensillerais, il ustensillerait, nous ustensillerions, vous ustensilleriez, ils ustensilleraient. — *Passé.* J'aurais ustensillé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse ustensillé, etc.— *Impér. prés.* Ustensille, ustensillons, ustensillez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez ustensillé. — *Subj. prés.* Que j'ustensille, que tu ustensilles, qu'il ustensille, que nous ustensillions, que vous ustensilliez, qu'ils ustensillent. — *Imp.* Que j'ustensillasse, que tu ustensillasses, qu'il ustensillat, que nous ustensillassions, que vous ustensillassiez, qu'ils ustensillassent. — *Pass.* Que j'aie ustensillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ustensillé, etc. — *Inf. prés.* Ustensiller. — *Passé.* Avoir ustensillé. — *Part. présent.* Ustensillant (inv.).— *Pass.* Ustensillé, ustensillée, ustensillés, ustensillées. — *Passé comp.* Ayant ustensillé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'ustensiller. Avant de se mettre en ménage, il faut* s'ustensiller. *Un bon ouvrier doit toujours avoir le soin de* s'ustensiller. — Passif : *être ustensillé,* garni, pourvu de meubles, d'ustensiles. *Cette cuisine* est *à peine* ustensillée. *Cet atelier* est *bien* ustensillé. Le participe régit *par. Le militaire qui voyage est bien aise d'être bien* ustensillé par *son hôte.*

USURPER, v. a., et n. 1re conj. (*Uzurpé*), s'emparer par violence. Usurper *un bien, un droit, une couronne. C'est* usurper *la vie, que se borner à ne pas nuire* (Deligne).

> Une impie etrangere
> Du sceptre de David *usurpe* tous les droits.
> Racine.

— *Indic. prés.* J'usurpe, tu usurpes, il usurpe, nous usurpons, vous usurpez, ils usurpent. — *Imparf.* J'usurpais, tu usurpais, il usurpait, nous usurpions, vous usurpiez, ils usurpaient. — *Passé déf.* J'usurpai, tu usurpas, il usurpa, nous usurpâmes, vous usurpâtes, ils usurpèrent. — *Passé ind.* J'ai usurpé, etc. — *Passé ant.* J'eus usurpé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais usurpé, etc. — *Futur.* J'usurperai, tu usurperas, il usurpera, nous usurperons, vous usurperez, ils usurperont. — *Futur ant.* J'aurai usurpé, etc. — *Condit. prés.* J'usurperais, tu usurperais, il usurperait, nous usurperions, vous usurperiez, ils usurperaient. — *Passé.* J'aurais usurpé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse usurpé, etc. — *Impér. prés.* Usurpe, usurpons, usurpez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez usurpé. — *Subj. prés.* Que j'usurpe, que tu usurpes, qu'il usurpe, que nous usurpions, que vous usurpiez, qu'ils usurpent. — *Imparf.* Que j'usurpasse, que tu usurpasses, qu'il usurpât, que nous usurpassions, que vous usurpassiez, qu'ils usurpassent. — *Passé.* Que j'aie usurpé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse usurpé, etc. — *Inf. prés.* Usurper. — *Passé.* Avoir usurpé. — *Part. prés.* Usurpant (inv.). — *Passé.* Usurpé, usurpée, usurpés, usurpées. — *Pass. comp.* Ayant usurpé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'usurper. L'estime ne* s'usurpe *pas facilement.* — Passif : *Etre usurpé.* Le part. régit *par.*

UTILISER, v. a., 1[re] conj. (*Utilizé*), rendre utile. Utiliser *quelqu'un.* Utiliser *quelque chose. Pour mieux* utiliser *les talents, il faudrait exciter entre eux une noble émulation en tout genre* (Boiste). — *Ind. prés.* J'utilise, tu utilises, il utilise, nous utilisons, vous utilisez, ils utilisent. — *Imparf.* J'utilisais, tu utilisais, il utilisait, nous utilisions, vous utilisiez, ils utilisaient. — *Passé déf.* J'utilisai, tu utilisas, il utilisa, nous utilisâmes, vous utilisâtes, ils utilisèrent. — *Passé ind.* J'ai utilisé, etc. — *Passé antér.* J'eus utilisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais utilisé, etc. — *Futur.* J'utiliserai, tu utiliseras, il utilisera, nous utiliserons, vous utiliserez, ils utiliseront. — *Futur antér.* J'aurai utilisé, etc. — *Cond. prés.* J'utiliserais, tu utiliserais, il utiliserait, nous utiliserions, vous utiliseriez, ils utiliseraient. — *Passé* J'aurais utilisé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse utilisé, etc. — *Impér prés.* Utilise, utilisons, utilisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez utilisé. — *Subj. prés.* Que j'utilise, que tu utilises, qu'il utilise, que nous utilisions, que vous utilisiez, qu'ils utilisent. — *Imparf.* Que j'utilisasse, que tu utilisasses, qu'il utilisât, que nous utilisassions, que vous utilisassiez, qu'ils utilisassent. — *Passé.* Que j'aie utilisé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse utilisé, etc. — *Infinit. présent.* Utiliser. — *Passé.* Avoir utilisé. — *Part. prés.* Utilisant (invar.). — *Passé.* Utilisé, utilisée, utilisés, utilisées. — *Passé comp.* Ayant utilisé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *S'utiliser.* — Passif : *être utilisé.* Le participe régit *par.*





VOLTAIRE.

VACCINER, v. a., 1re conjug. (*Vakciné*), inocculer le vaccin. *Il vient de faire* vacciner *son enfant* (Acad.). — *Indic. prés*. Je vaccine, tu vaccines, il vaccine, nous vaccinons, vous vaccinez, ils vaccinent. — *Imparf*. Je vaccinais, tu vaccinais, il vaccinait, nous vaccinions, vous vacciniez, ils vaccinaient. — *Passé défini*. Je ivaccinai, tu vaccinas, il vaccina, nous vaccinâmes, vous vaccinâtes, ils vaccinèrent. — *Passé ind*. J'ai vacciné, etc. — *Passé ant*. J'eus vacciné, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais vacciné, etc. — *Futur*. Je vaccinerai, tu vaccineras, il vaccinera, nous vaccinerons, vous vaccinerez, ils vaccineront. — *Futur ant*. J'aurai vacciné, etc. — *Cond. prés*. Je vaccinerais, tu vaccinerais, il vaccinerait, nous vaccinerions, vous vaccineriez, ils vaccineraient. — *Passé*. J'aurais vacciné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse vacciné, etc. — *Impér. prés*. Vaccine, vaccinons, vaccinez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez vacciné. — *Subj. prés* Que je vaccine, que tu vaccines, qu'il vaccine, que nous vaccinions, que vous vacciniez, qu'ils vaccinent. — *Imp*. Que je vaccinasse, que tu vaccinasses, qu'il vaccinât, que nous vaccinassions, que vous vaccinassiez, qu'ils vaccinassent. — *Passé*. Que j'aie vacciné, etc. — *Plus-que-parfait*. Que j'eusse vacciné, etc. — *Inf. prés*. Vacciner. — *Passé*. Avoir vacciné. — *Part prés*. Vaccinant (inv.). — *Passé*. Vacciné, vaccinée, vaccinés, vaccinées.—*Passé comp*. Ayant vacciné. Se conjugue avec le pronom personnel : *se vacciner*. *Les enfants* se vaccinent *ordinairement à la mamelle*. — Passif : *être vacciné*. *Cette personne a été* vaccinée, *et cela ne l'a pas préservée de la petite vérole*. Le participe régit par-

VACILLER, v. n., 1re conj. (*Vacilié*), branler, chanceler, n'être pas bien ferme. *La main lui a* vacillé. *Une lumière, une lueur, une clarté* vacille (Acad.). Au fig. hésiter, être irrésolu. Vaciller *dans ses réponses, dans ses projets* (Acad.). *Ind. prés.* — Je vacille, tu vacilles, il vacille, nous vacillons, vous vacillez, ils vacillent. — *Imparf.* Je vacillais, tu vacillais, il vacillait, nous vacillions, vous vacilliez, ils vacillaient. — *Passé défini.* Je vacillai, tu vacillas, il vacilla, nous vacillâmes, vous vacillâtes, ils vacillèrent. — *Passé ind.* J'ai vacillé, etc.— *Passé antér.* J'eus vacillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais vacillé, etc. — *Futur.* Je vacillerai, tu vacilleras, il vacillera, nous vacillerons, vous vacillerez, ils vacilleront. — *Futur antér.* J'aurai vacillé, etc.—*Conditionnel prés.* Je vacillerais, tu vacillerais, il vacillerait, nous vacillerions, vous vacilleriez, ils vacilleraient. — *Passé.* J'aurais vacillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse vacillé, etc. — *Impér. prés.* Vacille, vacillons, vacillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez vacillé.— *Subj. prés.* Que je vacille, que tu vacilles, qu'il vacille, que nous vacillions, que vous vacilliez, qu'ils vacillent. — *Imp.* Que je vacillasse, que tu vacillasses, qu'il vacillât, que nous vacillassions, que vous vacillassiez, qu'ils vacillassent. — *Passé.* Que j'aie vacillé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse vacillé, etc. — *Infinitif présent.* Vaciller.— *Passé.* Avoir vacillé. — *Part. prés.* Vacillant (var.). *Pied vacillant, démarche vacillante.* Au fig. *esprit vacillant. Ces témoins sont* vacillants *dans leurs dépositions.* (Acad.) — *Passé.* Vacillé (invar.). — *Passé comp.* Ayant vacillé.

VAGABONDER, *ou* **VAGABONNER**, v. n., 1re conj. (*Vagabondé*, ou *vagaboné*), être vagabond, faire le vagabond.— *Ind. prés.* Je vagabonde, tu vagabondes, il vagabonde, nous vagabondons, vous vagabondez, ils vagabondent. — *Imparf.* Je vagabondais, tu vagabondais, il vagabondait, nous vagabondions, vous vagabondiez, ils vagabondaient. — *Passé défini.* Je vagabondai, tu vagabondas, il vagabonda, nous vagabondâmes, vous vagabondâtes, ils vagabondèrent.—*Passé indéf.* J'ai vagabondé, etc. — *Passé antér.* J'eus vagabondé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais vagabondé, etc. — *Futur.* Je vagabonderai, tu vagabonderas, il vagabondera, nous vagabonderons, vous vagabonderez, ils vagabonderont. — *Futur antér.* J'aurai vagabondé, etc. — *Condit. prés.* Je vagabonderais, tu vagabonderais, il vagabonderait, nous vagabonderions, vous vagabonderiez, ils vagabonderaient. — *Passé.* J'aurais vagabondé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse vagabondé, etc. — *Imp. prés.* Vagabonde, vagabondons, vagabondez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez vagabondé. — *Subj. prés.* Que je vagabonde, que tu vagabondes, qu'il vagabonde, que nous vagabondions, que vous vagabondiez, qu'ils vagabondent. — *Imparf.* Que je vagabondasse, que tu vagabondasses, qu'il vagabondât, que nous vagabondassions, que vous vagabondassiez, qu'ils vagabondassent. — *Passé,* Que j'aie vagabondé, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse vagabondé. *Infinitif prés.* Vagabonder. — *Passé.* Avoir vagabondé. — *Participe. prés.* Vagabondant (invar.). — *Passé.* Vagabondé (inv.). — *Passé comp.* Ayant vagabondé.

VAGIR, v. n., 2e conj. (*Vajir*), crier, en parlant des enfants nouveaux-nés. Ce verbe ne s'emp. guère qu'aux 3es pers. du prés., si ce n'est au passé et dans les temps composés. —*Ind. prés.* Je vagis, tu vagis, il vagit, nous vagissons, vous vagissez, ils vagissent. — *Imparfait.* Je vagissais, tu vagissais, il vagissait, nous vagissions, vous vagissiez, ils vagissaient. — *Passé défini.* Je vagis, tu vagis, il vagit, nous vagîmes, vous vagîtes, ils vagirent. — *Pass. indéfini.* J'ai vagi, etc. — *Passé ant.* J'eus vagi, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais vagi, etc. — *Futur.* Je vagirai, tu vagiras, il vagira, nous vagirons, vous vagirez, ils vagiront.—*Futur antér.* J'aurai vagi, etc. — *Cond. prés.* Je vagirais, tu vagirais, il vagirait, nous vagirions, vous vagiriez, ils vagiraient. — *Passé.* J'aurais vagi, etc.— *On dit aussi :* J'eusse vagi, etc. — *Imp. prés.* Vagis, vagissons, vagissez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez vagi. — *Subj. prés.* Que je vagisse, que tu vagisses, qu'il vagisse, que nous vagissions, que vous vagissiez, qu'ils vagissent. — *Imparf.* Que je vagisse, que tu vagisses, qu'il vagît, que nous vagissions, que vous vagissiez, qu'ils vagissent. — *Passé.* Que j'aie vagi, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse vagi, etc. — *Infinitif présent.* Vagir. — *Passé.* Avoir — *Part. prés.* Vagissant (var.). — *Passé.* Vagi (invar.). — *Passé comp.* Ayant vagi.

VAGUER, v. n., 1re conj. (*Vagué*), errer çà et là, aller de côté et d'autre à l'a-

venture. Vaguer *par les champs* (Acad.). — Au figuré. *Il laisse* vaguer *ses pensées* (Bossuet). — *Indic. prés.* Je vague, tu vagues, il vague, nous vaguons, vous vaguez, ils vaguent.—*Imparf.* Je vaguais, tu vaguais, il vaguait, nous vaguions, vous vaguiez, ils vaguaient. — *Passé déf.* Je vaguai, tu vaguas, il vagua, nous vaguâmes, vous vaguâtes, ils vaguèrent. — *Passé indéf.* J'ai vagué, etc. — *Passé ant.* J'eus vagué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais vagué, etc. — *Futur.* Je vaguerai, tu vagueras, il vaguera, nous vaguerons, vous vaguerez, ils vagueront. — *Futur ant.* J'aurai vagué, etc. — *Cond. prés.* Je vaguerais, tu vaguerais, il vaguerait, nous vaguerions, vous vagueriez, ils vagueraient. — *Passé.* J'aurais vagué, etc.—*On dit aussi :* J'eusse vagué, etc. — *Impér. prés.* Vague, vaguons, vaguez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez vagué. — *Subj. prés.* Que je vague, que tu vagues, qu'il vague, que nous vaguions, que vous vaguiez, qu'ils vaguent. —*Imp.* Que je vaguasse, que tu vaguasses, qu'il vaguât, que nous vaguassions, que vous vaguassiez, qu'ils vaguassent. — *Passé.* Que j'aie vagué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse vagué, etc. — *Infin. prés.* Vaguer. — *Passé.* Avoir vagué. —*Partic. prés.* Vaguant (var.). — *Passé.* Vagué (inv.). — *Passé comp.* Ayant vagué.

VAINCRE, v. a. et irr., 4e conj. (*Vinkre*), remporter quelque grand avantage à la guerre : *Les Romains ont* vaincu *les plus belliqueuses nations de la terre* (Académie).—Absolum. *Un soldat romain devait* vaincre *ou mourir* (Bossuet).

A *vaincre* sans péril on triomphe sans gloire.
Corneille.

—Remporter des avantages sur ses concurrents. Vaincre *ses rivaux* (Acad.).—Absolum. Vaincre *à la course, à la lutte* (Id.).—Surpasser : Vaincre *quelqu'un en générosité, en grandeur d'âme* (Barthélemy).—Surmonter : Vaincre *des obstacles* (Voltaire). Vaincre *des difficultés* (La Harpe). Vaincre *ses passions* (Massillon). Vaincre *l'envie* (Fléchier). *Il est plus sûr de quitter le monde tout d'un coup que de le* vaincre *tant de fois* (Id.). — Fléchir, persuader : *Crois-tu par tes discours le* vaincre *ou l'étonner ?* (Racine.) — On dit dans le même sens : *se laisser* vaincre : *Sensible jusqu'à la fin à la tendresse des siens, il ne se laisse jamais* vaincre (Bossuet). Le présent et l'imparfait sont peu usités.—*Ind. prés.* Je vaincs, tu vaincs, il vainc, nous vainquons, vous vainquez, ils vainquent.—*Imparf.* Je vainquais, tu vainquais, il vainquait, nous vainquions, vous vainquiez, ils vainquaient. — *Passé déf.* Je vainquis, tu vainquis, il vainquit, nous vainquîmes, vous vainquîtes, ils vainquirent.—*Passé indéf.* J'ai vaincu, etc. —*Passé antér.* J'eus vaincu, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais vaincu, etc.—*Futur.* Je vaincrai, tu vaincras, il vaincra, nous vaincrons, vous vaincrez, ils vaincront.—*Futur ant.* J'aurai vaincu, etc. — *Cond. prés* Je vaincrais, tu vaincrais, il vaincrait, nous vaincrions, vous vaincriez, ils vaincraient.—*Passé.* J'aurais vaincu, etc. — *On dit aussi* : J'eusse vaincu, etc. — *Impér. prés.* Vaincs, vainquons, vainquez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez vaincu.—*Subj. prés.* Que je vainque, que tu vainques, qu'il vainque, que nous vainquions, que vous vainquiez, qu'ils vainquent.—*Imparf.* Que je vainquisse, que tu vainquisses, qu'il vainquît, que nous vainquissions, que vous vainquissiez, qu'ils vainquissent. —*Passé.* Que j'aie vaincu, etc.—*Plus-que-parfait.* Que j'eusse vaincu, etc. — *Inf. prés.* Vaincre.—*Passé.* Avoir vaincu. —*Participe prés.* Vainquant (invar.). — *Passé.* Vaincu, vaincue, vaincus, vaincues.—*Passé composé.* Ayant vaincu. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se vaincre* : *Il est beau de* se vaincre *soi-même* (Fénelon), de triompher de ses passions.—Passif : *Etre vaincu.* Le participe régit *par.* Vaincu par *les prières*, par *les instances de quelqu'un* (Acad.).

VALETER, v. n., 1re conjug. (*Valeté*), avoir une assiduité basse et servile auprès de quelqu'un par intérêt : *C'est une âme basse, il n'a fait que* valeter *toute sa vie* (Acad.).—Faire beaucoup de courses, de démarches désagréables : *Il m'a fallu* valeter *trois ans pour obtenir un emploi* (Id.).—Il est familier. Ce verbe double la lettre *t* devant l'*e* muet : *Je valette*, *je valetterai.* Il s'emploie le plus souvent avec le verbe *faire* ou *falloir Il m'a* fait valeter; *il m'a* fallu valeter. — *Indicatif présent.* Je valette, tu valettes, il valette, nous valetons, vous valetez, ils valettent.—*Imparf.* Je valetais, tu valetais, il valetait, nous valetions, vous valetiez, ils valetaient.—*Passé déf.* Je valetai, tu valetas, il valeta, nous valetâmes, vous valetâtes, ils valetèrent.—*Passé ind.* J'ai valeté. etc. —*Passé ant.*

J'eus valeté, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais valeté, etc.—*Futur.* Je valetterai, tu valetteras, il valettera, nous valetterons, vous valetterez, ils valetteront. — *Futur ant.* J'aurai valeté, etc. — *Cond. prés.* Je valetterais, tu valetterais, il valetterait, nous valetterions, vous valetteriez, ils valetteraient. — *Passé.* J'aurais valeté, etc. —*On dit aussi* : J'eusse valeté, etc. — *Impér. prés.* Valette, valetons, valetez —*Passé.* Aie, ayons, ayez valeté.—*Subj. prés.* Que je valette, que tu valettes, qu'il valette, que nous valetions, que vous valetiez, qu'ils valettent.—*Imparf.* Que je valetasse, que tu valetasses, qu'il valetât, que nous valetassions, que vous valetassiez, qu'ils valetassent.—*Passé.* Que j'aie valeté, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse valeté, etc.—*Inf. prés.* Valeter. — *Passé.* Avoir valeté.—*Part. prés.* Valetant (inv.). —*Passé.* Valeté (invar.). — *Passé comp.* Ayant valeté.

VALIDER, v. a., 1re conjug. (*Validé*), rendre valide. Valider *un acte, un contrat. Le consentement subséquent du père et de la mère a* validé *le mariage* (Acad.). —*Indic. prés.* Je valide, tu valides, il valide, nous validons, vous validez, ils valident.—*Imparf.* Je validais, tu validais, il validait, nous validions, vous validiez, ils validaient.—*Passé défini.* Je validai, tu validas, il valida, nous validâmes, vous validâtes, ils validèrent. — *Passé indéfini.* J'ai validé, etc. — *Passé antér.* J'eus validé, etc.—*Plus-que-parf* J'avais validé, etc.—*Futur.* Je validerai, tu valideras, il validera, nous validerons, vous validerez, ils valideront. — *Futur antér.* J'aurai validé, etc.—*Cond. prés.* Je validerais, tu validerais, il validerait, nous validerions, vous valideriez, ils valideraient. — *Passé.* J'aurais validé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse validé, etc. — *Impér. prés.* Valide, validons, validez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez validé.— *Subj. prés.* Que je valide, que tu valides, qu'il valide, que nous validions, que vous validiez, qu'ils valident.—*Imparfait.* Que je validasse, que tu validasses, qu'il validât, que nous validassions, que vous validassiez, qu'ils validassent. — *Passé.* Que j'aie validé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse validé, etc.— *Infinit. prés.* Valider. — *Passé.* Avoir validé. — *Part présent.* Validant (invar.).—*Passé.* Validé, validée, validés, validées.—*Passé comp.* Ayant validé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se valider* (Omission de l'Académie).— Passif : *Etre validé.* Le participe régit *par.*

VALOIR, v. a. et irr., 3e conj. (*Valoar*), être d'un certain prix, avoir son prix. *Cette étoffe* vaut *dix francs l'aune* (Acad.).—Au fig. *Mérite-t-on le nom de grand quand on ne sait pas même ce que* valent *les hommes* (Massillon)? *Cet homme, cette chose* vaut *son pesant d'or*, a mille bonnes qualités, est très-bonne en son genre. *Chacun* vaut *son prix*, il ne faut louer personne aux dépens d'autrui. *Rien qui* vaille, qui soit bon, qui soit bien : *Il n'y a là rien qui* vaille (La Fontaine).— Valoir *mieux*, être meilleur, être plus avantageux : *Mon livre en* vaudrait *mieux* (Volt.). *Les effets* valent *mieux que les paroles* (Acad.). — S'emploie unipersonnellement. *Il* vaut *mieux*, il est plus utile : *Il* vaut *mieux que cela soit ainsi* (Acad.). —Donner du profit, rapporter : *Cet emploi* vaut *dix mille francs.* — Tenir lieu, avoir la force, la signification de : *En chiffres romains, le D* vaut 500. — Etre d'un prix égal : *Tout ce que nous allions perdre ne* valait *pas ce que nous allions gagner* (Fléchier). — *Faire* valoir, tirer d'une chose l'avantage et le profit qu'elle peut rapporter : *Faire* valoir *une terre, son argent, ses talents, son droit* (Acad.). — Donner du prix : *C'est sa probité qui le fait* valoir.—Relever, exagérer le mérite, la valeur : *Ce marchand fait* valoir *sa marchandise. Il fait* valoir *les services qu'il lui a rendus* (Id.).—Faire prévaloir : *Pour faire* valoir *leurs sentiments, elles se servent de l'autorité qu'elles ont* (Fléchier).—Se faire *valoir* : en bonne part, soutenir sa dignité, ses droits, etc. *Il est bon quelquefois de se faire un peu* valoir (Acad.). *Le zèle pour la patrie passe pour un art de se faire* valoir (Massillon). — En mauvaise part, s'attribuer de bonnes qualités qu'on n'a pas : *C'est un fanfaron qui veut se faire* valoir (Acad.). *Le jeu ne* vaut *pas la chandelle,* locution proverbiale qui signifie que la chose dont il s'agit ne vaut pas la peine qu'on se donne. —*Valoir* est aussi actif et signifie procurer, rapporter, produire. *Cette bataille lui a* valu *le bâton de maréchal de France* (Acad.). *Ne perdez pas ces moments de vie qui peuvent vous* valoir *une éternité bienheureuse* (Fléchier).—*Ind. prés.* Je vaux, tu vaux, il vaut, nous valons, vous valez, ils valent. — *Imparf.* Je valais, tu valais, il

valait, nous valions, vous valiez, ils valaient.—*Passé défini*. Je valus, tu valus, il valut, nous valûmes, vous valûtes, ils valurent.—*Passé indéf.* J'ai valu, etc.—*Passé antérieur*. J'eus valu, etc.—*Plus-que-parfait*. J'avais valu, etc. — *Futur*. Je vaudrai, tu vaudras, il vaudra, nous vaudrons, vous vaudrez, ils vaudront. — *Futur ant.* J'aurai valu, etc.—*Cond. prés.* Je vaudrais, tu vaudrais, il vaudrait, nous vaudrions, vous vaudriez, ils vaudraient.—*Passé*. J'aurais valu, etc.—*On dit aussi :* J'eusse valu, etc. — *Impér. prés.* Vaux, valons, valez.—*Passé*. Aie, ayons, ayez valu.—*Subj. prés.* Que je vaille, que tu vailles, qu'il vaille, que nous valions, que vous valiez, qu'ils vaillent.—*Imparf.* Que je valusse, que tu valusses, qu'il valût, que nous valussions, que vous valussiez, qu'ils valussent.—*Passé*. Que j'aie valu, etc. — *Plus que-parf.* Que j'eusse valu, etc. —*Infin. prés.* Valoir.—*Passé*. Avoir valu. — *Partic. prés.* Valant (invar.). — *Passé*. Valu, value, valus, values. Il n'est variable que comme participe du verbe actif. *Les éloges que lui ont* valus *sa conduite généreuse*, etc., c'est-à-dire procurés. — *Passé comp.* Ayant valu.

VALSER, v. n., 1re conjug. (*Valcé*), danser la valse, une valse : *Il ne sait pas* valser *Nous avons* valsé *plusieurs fois ensemble* (Acad.).—*Indic. prés.* Je valse, tu valses, il valse, nous valsons, vous valsez, ils valsent.—*Imparf.* Je valsais, tu valsais, il valsait, nous valsions, vous valsiez, ils valsaient.—*Passé déf.* Je valsai, tu valsas, il valsa, nous valsâmes, vous valsâtes, ils valsèrent. — *Passé indéfini*. J'ai valsé, etc.—*Passé antér.* J'eus valsé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais valsé, etc.—*Futur*. Je valserai, tu valseras, il valsera, nous valserons, vous valserez, ils valseront.—*Futur antér.* J'aurai valsé, etc.—*Cond. prés.* Je valserais, tu valserais, il valserait, nous valserions, vous valseriez, ils valseraient. — *Passé*. J'aurais valsé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse valsé, etc.—*Impér. prés.* Valse, valsons, valsez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez valsé. — *Subj prés.* Que je valse, que tu valses, qu'il valse, que nous valsions, que vous valsiez, qu'ils valsent.—*Imparf.* Que je valsasse, que tu valsasses, qu'il valsât, que nous valsassions, que vous valsassiez, qu'ils valsassent.—*Passé*. Que j'aie valsé, etc. —*Plus-que parf.* Que j'eusse valsé, etc. — *Infinitif prés.* Valser. — *Passé*. Avoir valsé. — *Part. présent.* Valsant (invar.). —*Passé*. Valsé, valsée, valsés, valsées. —*Passé comp.* Ayant valsé.

VANNER, v. a., 1re conj. (*Vané*), nettoyer les grains par le moyen d'un van. Vanner *du blé, de l'avoine, de l'orge* (Acad.).—*Indic. prés.* Je vanne, tu vannes, il vanne, nous vannons, vous vannez, ils vannent.—*Imparf.* Je vannais, tu vannais, il vannait, nous vannions, vous vanniez, ils vannaient.—*Passé défini*. Je vannai, tu vannas, il vanna, nous vannâmes, vous vannâtes, ils vannèrent.—*Passé indéf.* J'ai vanné, etc.—*Passé ant.* J'eus vanné, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais vanné, etc.—*Futur*. Je vannerai, tu vanneras, il vannera, nous vannerons, vous vannerez, ils vanneront. — *Futur antér.* J'aurai vanné, etc.—*Condit. prés.* Je vannerais, tu vannerais, il vannerait, nous vannerions, vous vanneriez, ils vanneraient.—*Passé*. J'aurais vanné, etc.—*On dit aussi :* J'eusse vanné, etc. — *Impér. prés.* Vanne, vannons, vannez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez vanné.—*Subj. prés.* Que je vanne, que tu vannes, qu'il vanne, que nous vannions, que vous vanniez, qu'ils vannent.—*Imparf.* Que je vannasse, que tu vannasses, qu'il vannnât, que nous vannassions, que vous vannassiez, qu'ils vannassent.—*Passé*. Que j'aie vanné, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse vanné, etc. —*Inf. prés.* Vanner.—*Passé*. Avoir vanné. —*Part. prés.* Vannant (invar.).—*Passé*. Vanné, vannée, vannés, vannées. — *Passé comp.* Ayant vanné.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se vanner* Omiss. de l'Acad.).— Passif : *Être vanné*. Le participe régit *par*.

VANTER, v. a., 1re conjug. (*Vanté*), louer, priser extrêmement. *Vous* vantez *bien cet homme-là* (Académie). *Le prince* vantait *les conseils de l'un, la hardiesse de l'autre*; *chacun avait son rang dans ses discours* (Bossuet).

Je plaignis Bajazet, je lui *vantai* ses charmes.
Racine.

— *Indic. prés.* Je vante, tu vantes, il vante, nous vantons, vous vantez, ils vantent.—*Imp.* Je vantais, tu vantais, il vantait, nous vantions, vous vantiez, ils vantaient.—*Passé déf.* Je vantai, tu vantas, il vanta, nous vantâmes, vous vantâtes, ils vantèrent. — *Passé indéf.* J'ai vanté, etc. — *Passé antér.* J'eus vanté, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais vanté, etc. — *Futur*. Je vanterai, tu vanteras, il vantera,

nous vanterons, vous vanterez, ils vanteront. — *Futur ant.* J'aurai vanté, etc. —*Cond. prés.* Je vanterais, tu vanterais, il vanterait, nous vanterions, vous vanteriez, ils vanteraient. — *Passé.* J'aurais vanté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse vanté, etc. — *Impér. prés.* Vante, vantons, vantez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez vanté. —*Subj. prés.* Que je vante, que tu vantes, qu'il vante, que nous vantions, que vous vantiez, qu'ils vantent. — *Imparf.* Que je vantasse, que tu vantasses, qu'il vantât, que nous vantassions, que vous vantassiez, qu'ils vantassent.— *Passé.* Que j'aie vanté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse vanté, etc.—*Infin. prés.* Vanter.— *Passé.* Avoir vanté.— *Participe présent.* Vantant (invar.). — *Passé.* Vanté, vantée, vantés, vantées.— *Passé comp.* Ayant vanté.— Se conjugue avec le pronom personnel : *se vanter. Il* se vante *beaucoup* (Acad.). — Suivi de la préposition *de*, il signifie se glorifier : *Le monde* se vante de *faire des heureux* (Massillon). — Se faire fort de : *Il* se vante d'*en venir à bout* (Académie). — Passif : *être vanté.* Le participe régit *par.*

VAPORISER. v. a., 1re conj. (*Vaporizé*), terme de chimie, réduire en vapeur. *On* vaporise *les fluides à l'aide du calorique.* — *Ind. prés.* Je vaporise, tu vaporises, il vaporise, nous vaporisons, vous vaporisez, ils vaporisent. — *Imp.* Je vaporisais, tu vaporisais, il vaporisait, nous vaporisions, vous vaporisiez, ils vaporisaient — *Passé. déf.* Je vaporisai, tu vaporisas, il vaporisa, nous vaporisâmes, vous vaporisâtes, ils vaporisèrent.—*Passé. ind.* J'ai vaporisé, etc. — *Passé antérieur.* J'eus vaporisé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais vaporisé, etc. — *Futur.* Je vaporiserai, tu vaporiseras, il vaporisera, nous vaporiserons, vous vaporiserez, ils vapariseront. — *Futur antér.* J'aurai vaporisé, etc. — *Cond. prés.* Je vaporiserais, tu vaporiserais, il vaporiserait, nous vaporiserions, vous vaporiseriez, ils vaporiseraient. — *Passé.* J'aurais vaporisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse vaporisé, etc. — *Impér. prés.* Vaporise, vaporisons, vaporisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez vaporisé.—*Subj. prés.* Que je vaporise, que tu vaporises, qu'il vaporise, que nous vaporisions, que vous vaporisiez, qu'ils vaporisent.— *Imp.* Que je vaporisasse, que tu vaporisasses, qu'il vaporisât, que nous vaporisassions, que vous vaporisassiez, qu'ils vaporisassent. — *Passé.* Que j'aie vaporisé, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse vaporisé, etc. — *Inf. prés.* Vaporiser. — *Passé.* Avoir vaporisé.— *Part. prés.* Vaporisant (inv.). — *Passé.* Vaporisé, vaporisée, vaporisés, vaporisées.—*Passé composé.* Ayant vaporisé.— Se conjugue avec le pronom personnel : *se vaporiser. L'eau* se vaporise *par la chaleur.* — Passif : *être vaporisé.* Le participe régit *par.*

VAQUER, v. n., 1re conj. (*Vaké*), être vacant, n'être point occupé, n'être point rempli, en parlant des emplois, des charges, etc., et quelquefois des logements. *Cette charge* vaque *par la mort de celui qui en était pourvu* (Acad.). *La charge de chancelier* vaqua, *et toute la France la destinait à un ministre si zélé pour la justice* (Bossuet). *Il doit avoir le premier logement qui* vaquera (Acad.). — En parlant des tribunaux, cesser ses fonctions ordinaires : *La cour royale* vaque *pendant tel temps* (Acad.). — S'emploie souvent avec la prépos. *à*, et signifie s'occuper de quelque chose. Vaquer *à ses affaires, à l'étude* (Acad.). Vaquer *aux offices de la charité* (Fléchier). — S'emploie unipersonnellement. *Il* vaque *un lit dans cet hospice.* — *Ind. prés.* Je vaque, tu vaques, il vaque, nous vaquons, vous vaquez, ils vaquent. — *Imp.* Je vaquais, tu vaquais, il vaquait, nous vaquions, vous vaquiez, ils vaquaient. — *Passé défini.* Je vaquai, tu vaquas, il vaqua, nous vaquâmes, vous vaquâtes, ils vaquèrent.— *Passé ind.* J'ai vaqué, etc. —*Passé ant.* J'eus vaqué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais vaqué, etc. — *Futur.* Je vaquerai, tu vaqueras, il vaquera, nous vaquerons, vous vaquerez, ils vaqueront. — *Futur antér.* J'aurai vaqué, etc. — *Cond. prés.* Je vaquerais, tu vaquerais, il vaquerait, nous vaquerions, vous vaqueriez, ils vaqueraient.—*Passé.* J'aurais vaqué, etc.—*On dit aussi :* J'eusse vaqué, etc. — *Impér. prés.* Vaque, vaquons, vaquez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez vaqué. — *Subj. prés.* Que je vaque, que tu vaques, qu'il vaque, que nous vaquions, que vous vaquiez, qu'ils vaquent. — *Imparf.* Que je vaquasse, que tu vaquasses, qu'il vaquât, que nous vaquassions, que vous vaquassiez, qu'ils vaquassent.— *Passé.* Que j'aie vaqué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse vaqué, etc. — *Infin. prés.* Vaquer. —*Passé.* Avoir vaqué. — *Partic. prés.* Vaquant (invariable). Il ne faut pas confondre *vaquant,* part. prés.

du verbe vaquer, lequel est toujours invariable, avec l'adjectif *vacant, vacante, Lit vacant, maison vacante, siége vacant, place vacante.* L'un s'écrit avec un c, et l'autre avec *qu.* Le participe est toujours suivi d'un régime : *Un homme* vaquant *à l'étude*—*Passé.* Vaqué (inv.). — *Passé comp.* Ayant vaqué.

VARIER, v. a., 1re conj. (*Varié*), diversifier. Varier *les mets, les ornements ;* — *ses plaisirs, ses occupations ;* — *son style, ses expressions.*

Sans cesse, en écrivant, *variez* vos discours
Boileau.

—Neutral., il signifie changer : *Le temps* varie *continuellement. L'accusé* varie *dans ses réponses ; ce témoin dans ses dépositions* (Acad.). *Les nuages ont* varié. *Le spectacle de la nature* variait *à mesure que nous approchions.* — Etre différent : *Les mœurs* varient *selon les pays, les époques* (Acad.). — Etre d'un avis différent : *Les historiens* varient *sur ce fait* (Id.). — En termes de marine, s'écarter : *A telle hauteur, l'aiguille* varie *de tant de degrés.* La lettre *i* se double aux premières et secondes personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. —*Indic. prés.* Je varie, tu varies, il varie, nous varions, vous variez, ils varient. — *Imparfait.* Je variais, tu variais, il variait, nous variions, vous variiez, ils variaient.—*Passé défini.* Je variai, tu varias, il varia, nous variâmes, vous variâtes, ils varièrent. — *Passé indéf.* J'ai varié, etc. — *Passé ant.* J'eus varié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais varié, etc. — *Futur.* Je varierai, tu varieras, il variera, nous varierons, vous varierez, ils varieront. — *Futur antér.* J'aurai varié, etc. — *Cond. prés.* Je varierais, tu varierais, il varierait, nous varierions, vous varieriez, ils varieraient.—*Passé.* J'aurais varié, etc.— *On dit aussi* : J'eusse varié, etc.— *Impér. prés.* Varie, varions, variez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez varié. — *Subj. prés.* Que je varie, que tu varies, qu'il varie, que nous variions, que vous variiez, qu'ils varient. —*Imp.* Que je variasse, que tu variasses, qu'il variât, que nous variassions, que vous variassiez, qu'ils variassent.— *Passé.* Que j'aie varié, etc. — *Plus-que-parf.ait* Que j'eusse varié, etc. — *Infin. prés.* Varier. — *Passé.* Avoir varié. — *Partic. prés.* Variant (variable). *Esprit variant, humeur variante* (Acad.). — *Passé.* Varié, variée, variés variées. — *Passé comp.* Ayant varié. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se varier* (Omission de l'Acad.). *Ces nuances* se varient *à l'infini.*—Passif : *Etre varié,* Le part. régit *de, pour* et *par. Ce parterre est* varié par *la diversité des fleurs. Air* varié pour *la flûte.*

VAUTRER (Se) v. pron. 1re conj. (*ce vôtré*) s'enfoncer, s'étendre, se rouler dans la boue. *Le sanglier, le porc* se vautre dans *la fange* (Acad.). Par extension : se vautrer *sur un lit, sur l'herbe* (Id). — Au figuré se vautrer *dans le vice, dans la débauche, dans les voluptés* (Id.). S'y abandonner entièrement. — *Indic. prés.* Je me vautre, tu te vautres, il se vautre, nous nous vautrons, vous vous vautrez, ils se vautrent. — *Imparfait.* Je me vautrais, tu te vautrais, il se vautrait, nous nous vautrions, vous vous vautriez, ils se vautraient. — *Passé déf.* Je me vautrai, tu te vautras, il se vautra, nous nous vautrâmes, vous vous vautrâtes, ils se vautrèrent. — *Passé ind.* Je me suis, tu t'es, il s'est, vautré, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont vautrés. — *Passé ant.* Je me fus, tu te fus, il se fut vautré, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent vautrés. — *Plus-que-parfait.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était vautré, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient vautrés. — *Futur.* Je me vautrerai, tu te vautreras, il se vautrera, nous nous vautrerons, vous vous vautrerez, ils se vautreront. —*Futur antér.* Je me serai, tu te seras, il se sera vautré, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront vautrés. — *Cond. prés.* Je me vautrerais, tu te vautrerais, il se vautrerait, nous nous vautrerions, vous vous vautreriez, ils se vautreraient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait, vautré, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient vautrés. — *On dit aussi* : Je me fusse, tu te fusses, il se fût vautré, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent vautrés. — *Impér. prés.* Vautre-toi, vautrons-nous, vautrez-vous. — *Passé.* Sois-toi vautré, soyons-nous soyez-vous vautrés. — *Subj. prés.* Que je me vautre, que tu te vautres, qu'il se vautre, que nous nous vautrions, que vous vous vautriez, qu'ils se vautrent. — *Imparf.* Que je me vautrasse, que tu te vautrasses, qu'il se vautrât, que nous nous vautrassions, que vous vous vautrassiez, qu'ils se vautrassent.— *Passé* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit vautré, que nous nous soyons, que vous vous

soyez, qu'ils se soient vautrés. —*Plus-que-parf.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût vautré, que nous nous fussions que vous vous fussiez qu'ils se fussent vautrés.— *Inf. prés.* Se vautrer. —*Passé.* S'être vautré. —*Partic. prés.* Se vautrant (inv.). — *Passé.* Vautré (var.). — *Passé comp.* S'étant vautré.

VÉGÉTER, v. n., 1[re] conj. (*Végété*), croître et se nourrir, en parlant des plantes : *Pour les plantes* végéter, *c'est vivre.* (Acad.). — Au figuré, n'avoir qu'une existence imparfaite, que le sentiment animal; en parlant de l'homme : *Il est d'un grand âge, il ne fait plus que* végéter. (Id.). — — Vivre dans l'inaction ou dans une situation gênée et obscure : *Un petit emploi le fait* végéter *lui et sa famille. Il aurait pu se distinguer, il a mieux aimé* végéter *dans son village.* (Idem). Ne se conjugue qu'aux troisièmes personnes seulement en parlant des choses.— *Ind. prés* Je végète, tu végètes, il végète, nous végétons, vous végétez, ils végètent. — *Imparf.* Je végétais, tu végétais, il végétait, nous végétions, vous végétiez, ils végétaient.—*Passé défini.* Je végétai, tu végétas, il végéta, nous végétâmes, vous végétâtes, ils végétèrent. — *Passé ind.* J'ai végété, etc.— *Passé antér.* J'eus végété, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais végété, etc.— *Futur.* Je végèterai, tu végèteras, il végètera, nous végèterons, vous végèterez, ils végèteront. —*Futur antér.* J'aurai végété, etc.—*Cond. prés.* Je végèterais, tu végèterais, il végèterait, nous végèterions, vous végèteriez, ils végèteraient. — *Passé.* J'aurait végété, etc.— *On dit aussi* : J'eusse végété, etc.— *Impér. prés.* Végète, végétons, végétez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez végété.—*Subj. prés.* Que je végète, que tu végètes, qu'il végète, que nous végétions, que vous végétiez, qu'ils végètent. — *Impar.* Que je végétasse, que tu végétasses, qu'il végétât, que nous végétassions, que vous végétassiez, qu'ils végétassent. — *Passé.* Que j'aie végété, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse végété, etc.—*Inf. prés.* Végéter. — *Passé.* Avoir végété. — *Part. prés.* végétant (var.). — *Passé.* Végété (inv.). — *Passé compos.* Ayant végété.

VEILLER, v. n., 1[re] conjug. (*Vei-ié*), s'abstenir de dormir pendant le temps destiné au sommeil : Veiller *jusqu'au jour. J'ai* veillé *toute la nuit.* Veiller *auprès d'un malade.* (Acad.). — Ne point dormir : *Je ne sais si je dors ou si je* veille

Est-ce donc pour *veiller* qu'on se couche à Paris.
Boileau.

— Au figuré, prendre garde, avoir soin de : Veiller *au salut, au bien, au repos de l'Etat. La providence de Dieu* veille *sur tous les hommes.* (Acad.).

J'ai cru qu'elle *veillait* au soin de mon amour.
Racine.

— *Veiller* est aussi actif et signifie passer la nuit auprès d'un malade, auprès d'un corps. Veiller *un malade;* veiller *un mort.* — Au figuré : *Veiller quelqu'un* signifie éclairer sa conduite. *Cet homme a de mauvais desseins, il faut le* veiller *de près.* (Acad.). — *Indicatif présent.* Je veille, tu veilles, il veille, nous veillons, vous veillez, ils veillent. — *Imparf.* Je veillais, tu veillais, il veillait, nous veillions, vous veilliez, ils veillaient. — *Passé déf.* Je veillai, tu veillas, il veilla, nous veillâmes, vous veillâtes, ils veillèrent. — *Passé indéfini.* J'ai veillé, etc. — *Passé ant.* J'eus veillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais veillé, etc. — *Futur.* Je veillerai, tu veilleras, il veillera, nous veillerons, vous veillerez, ils veilleront. — *Futur ant.* J'aurai veillé, etc. — *Cond. prés.* Je veillerais, tu veillerais, il veillerait, nous veillerions, vous veilleriez, ils veilleraient. — *Passé.* J'aurais veillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse veillé, etc. — *Impér. prés.* Veille, veillons, veillez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez veillé. — *Subj. prés.* Que je veille, que tu veilles, qu'il veille, que nous veillions, que vous veilliez, qu'ils veillent. — *Imparfait.* Que je veillasse, que tu veillasses, qu'il veillât, que nous veillassions, que vous veillassiez, qu'ils veillassent. — *Passé.* Que j'aie veillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse veillé, etc. — *Inf. prés.* Veiller. — *Passé.* Avoir veillé. — *Partic. prés.* Veillant (invar.). — *Passé.* Veillé (invar.). — *Passé comp.* Ayant veillé. — Passif : *Etre veillé* (peu usité). Le partic. régit *à* et *sur* quand il est accompagné du verbe *avoir* et *par* quand il est précédé du verbe *être*, ou employé sans auxiliaire. *Un mort* veillé par *des prêtres.*

VEINER, v. a., 1[re] conj. (*Véné*), imiter par des couleurs les veines du marbre ou du bois. Veiner *une table.* Veiner *une devanture de boutique.* — *Indicat. prés.* Je veine, tu veines, il veine, nous veinons, vous veinez, ils veinent. — *Imparf.* Je veinais, tu veinais, il veinait, nous veinions, vous veiniez, ils veinaient.— *Passé défini.* Je veinai, tu veinas, il veina, nous

veinâmes, vous veinâtes, ils veinèrent. — *Passé indéfini.* J'ai veiné, etc. — *Passé ant.* J'eus veiné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais veiné, etc. — *Futur.* Je veinerai, tu veineras, il veinera, nous veinerons, vous veinerez, ils veineront. — *Futur ant.* J'aurai veiné, etc. — *Cond. prés.* Je veinerais, tu veinerais, il veinerait, nous veinerions, vous veineriez, ils veineraient. — *Passé.* J'aurais veiné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse veiné, etc. — *Impératif prés.* Veine, veinons, veinez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez veiné. — *Subj. prés.* Que je veine, que tu veines, qu'il veine, que nous veinions, que vous veiniez, qu'ils veinent. — *Imparf.* Que je veinasse, que tu veinasses, qu'il veinât, que nous veinassions, que vous veinassiez, qu'ils veinassent. — *Passé.* Que j'aie veiné, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse veiné, etc. — *Infin. prés.* Veiner. — *Passé.* Avoir veiné. — *Partic. prés.* veinant (invar.). — *Passé.* Veiné, veinée, veinés, veinées. — *Passé comp.* Ayant veiné. — Passif : *Etre veiné.* Le participe régit *par.* Il ne faut pas confondre le participe *veiné* avec l'adjectif *veiné* ; tous deux font entendre que l'objet dont il s'agit a des veines avec cette différence toutefois que c'est l'état artificiel qu'on désigne par le participe et l'état naturel par l'adjectif. Ce dernier régit *de : Marbre* veiné de *blanc et de noir.* (Acad.).

VÊLER, v. n. 1re conj. (*Vélé*), se dit d'une vache qui met bas. *La vache vient de* vêler. *C'est une vache qni n'a pas encore* vêlé. (Acad.). Ce verbe ne s'emploie qu'aux troisièmes personnes tant du singulier que du pluriel. — *Indic. prés.* Elle vêle, elles vêlent. — *Imparf.* Elle vêlait, elles vêlaient. — *Passé défini.* Elle vêla, elles vêlèrent. — *Passé indéf.* Elle a vêlé, elles ont vêlé. — *Passé antér.* Elle eut vêlé, elles eurent vêlé. — *Plus-que-parf.* Elle avait vêlé, elles avaient vêlé. — *Futur.* Elle vêlera, elles vêleront. — *Futur ant.* Elle aura vêlé, elles auront vêlé. — *Cond. prés.* Elle vêlerait, elles vêleraient. — *Passé.* Elle aurait vêlé, elles auraient vêlé. — *On dit aussi :* Elle eût vêlé, elles eussent vêlé. — *Pas d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'elle vêle, qu'elles vêlent. — *Imparfait.* Qu'elle vêlât, qu'elles vêlassent. — *Passé.* Qu'elle ait vêlé, qu'elles aient vêlé. — *Plus-que-parf.* Qu'elle eût vêlé, qu'elles eussent vêlé. — *Inf. prés.* Vêler. — *Passé.* Avoir vêlé. — *Part. prés.* Vêlant (inv.). — *Pass.* Vêlé (inv.). — *Passé comp.* Ayant vêlé.

VELOUTER, v. a., 1re conj. (*Velouté*), t. de manuf., donner l'apparence de velours. Velouter *une étoffe*, *du papier.* — *Ind. prés.* Je veloute, tu veloutes, il veloute, nous veloutons, vous veloutez, ils veloutent. — *Imparf.* Je veloutais, tu veloutais, il veloutait, nous veloutions, vous veloutiez, ils veloutaient. — *Passé déf.* Je veloutai, tu veloutas, il velouta, nous veloutâmes, vous veloutâtes, ils veloutèrent. — *Passé indéf.* J'ai velouté, etc. — *Passé ant.* J'eus velouté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais velouté, etc. — *Futur.* Je velouterai, tu velouteras, il veloutera, nous velouterons, vous velouterez, ils velouteront. — *Futur antér.* J'aurai velouté, etc. — *Cond. prés.* Je velouterais, tu velouterais, il velouterait, nous velouterions, vous velouteriez, ils velouteraient. — *Passé.* J'aurais velouté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse velouté, etc. — *Impér. prés.* Veloute, veloutons, veloutez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez velouté. — *Subj. prés.* Que je veloute, que tu veloutes, qu'il veloute, que nous veloutions, que vous veloutiez, qu'ils veloutent. — *Imparf.* Que je veloutasse, que tu veloutasses, qu'il veloutât, que nous veloutassions, que vous veloutassiez, qu'ils veloutassent. — *Pass.* Que j'aie velouté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse velouté, etc. — *Infinit. prés.* Velouter. — *Passé.* Avoir velouté. — *Partic. prés.* Veloutant (invar.). — *Passé.* Velouté (var.). Il est aussi adjectif et substantif. Adjectif, il signifie qui approche de la couleur du velours, ou lui ressemble au toucher : *Papier* velouté, *fleur* veloutée. On dit qu'un *vin* est *velouté* lorsqu'il est d'un beau rouge et n'a point d'âcreté. Substantif, il se dit d'un galon fabriqué comme du velours. On appelle dans l'homme et dans les animaux le *velouté* de l'estomac, des intestins, etc., la surface intérieure de ces parties. *Ce remède était trop fort, il lui a emporté le* velouté *de l'estomac.* — *Passé comp.* Ayant velouté. — Passif : *être velouté.* Le part. régit *par.*

VENDANGER, v. a., 1re conjug. (*Vandanjé*), faire la récolte des raisins. *On a tout* vendangé. Vendanger *un clos de vignes.* (Acad.). et absolument : *On* vendange *partout. On a* vendangé *de bonne heure cette année.* (Id.). — Au figuré, détruire. *La pluie, la grêle, l'orage ont tout* vendangé. *Les soldats ont tout* vendangé. (Id.). — On dit proverb. : Vendanger *tout à l'aise, tout à son aise,* faire

des profits dans un place, sans craindre aucune surveillance. Ce verbe prend un *e* muet après le *g* quand celui-ci doit être suivi d'un *a* ou d'un *o*. *Nous vendangeons, nous vendangeâmes.* — ***Indicat. prés.*** Je vendange, tu vendanges, il vendange, nous vendangeons, vous vendangez, ils vendangent. — *Imparf.* Je vendangeais, tu vendangeais, il vendangeait, nous vendangions, vous vendangiez, ils vendangeaient. — ***Passé déf.*** Je vendangeai, tu vendangeas, il vendangea, nous vendangeâmes, vous vendangeâtes, ils vendangèrent. — *Passé indéf.* J'ai vendangé, etc. — *Passé antér.* J'eus vendangé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais vendangé, etc. — *Futur.* Je vendangerai, tu vendangeras, il vendangera, nous vendangerons, vous vendangerez, ils vendangeront. — *Futur ant.* J'aurai vendangé, etc. — *Condit. prés.* Je vendangerais, tu vendangerais, il vendangerait, nous vendangerions, vous vendangeriez, ils vendangeraient. — *Passé.* J'aurais vendangé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse vendangé, etc. — *Impérat. prés.* Vendange, vendangeons, vendangez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez vendangé. — *Subj. prés.* Que je vendange, que tu vendanges, qu'il vendange, que nous vendangions, que vous vendangiez, qu'ils vendangent. — *Imparf.* Que je vendangeasse, que tu vendangeasses, qu'il vendangeât, que nous vendangeassions, que vous vendangeassiez, qu'ils vendangeassent. — *Passé.* Que j'aie vendangé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse vendangé, etc. — *Inf. prés.* Vendanger. — *Passé.* Avoir vendangé. — *Part. prés.* Vendangeant (invar.). — *Passé.* Vendangé, vendangée, vendangés, vendangées. — *Passé comp.* Ayant vendangé. — Se conjugue avec le pron. pers. : *se vendanger.* — Passif : *Etre vendangé.* Le part régit *par.*

VENDRE, v. a., 4e conj. (*Vandre*), aliéner pour un certain prix une chose dont on a la propriété : Vendre *une maison*, *une terre.* — Absolument : Vendre *à l'encan.* Vendre *au plus offrant, à l'amiable.* — Il se dit surtout de ceux qui vendent certaines marchandises, certaines denrées. Vendre *des étoffes*, *des bijoux.* Vendre *des comestibles.* Vendre *cher, à bon marché, à prix fixe, en gros, en détail.* — Au figuré. Vendre *bien cher sa vie*, la bien défendre. — Vendre *son honneur*, se déshonorer pour de l'argent. — Vendre *son suffrage, sa protection*, se faire payer pour donner son suffrage, pour accorder sa protection. — Il signifie quelquefois trahir, révéler un secret pour quelque raison d'intérêt. Vendre *sa patrie, son roi* (Académie).

> Il te tarde déjà qu'échappé de mes mains,
> Tu ne coures me perdre et me *vendre* aux Romains.
> Racine. [mains.]

— ***Indic. prés.*** Je vends, tu vends, il vend, nous vendons, vous vendez, ils vendent. — *Imparf.* Je vendais, tu vendais, il vendait, nous vendions, vous vendiez, ils vendaient. — *Passé défini.* Je vendis, tu vendis, il vendit, nous vendîmes, vous vendîtes, ils vendirent. — ***Passé indéf.*** J'ai vendu, etc. — ***Passé ant.*** J'eus vendu, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais vendu, etc. — *Futur.* Je vendrai, tu vendras, il vendra, nous vendrons, vous vendrez, ils vendront. — *Futur antér.* J'aurai vendu, etc. — *Condit. prés.* Je vendrais, tu vendrais, il vendrait, nous vendrions, vous vendriez, ils vendraient. — *Passé.* J'aurais vendu, etc. — *On dit aussi* : J'eusse vendu, etc. — *Impér. prés.* Vends, vendons, vendez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez vendu. — *Subj. prés.* Que je vende, que tu vendes, qu'il vende, que nous vendions, que vous vendiez, qu'ils vendent. — *Imparf.* Que je vendisse, que tu vendisses, qu'il vendît, que nous vendissions, que vous vendissiez, qu'ils vendissent. — *Passé.* Que j'aie vendu, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse vendu, etc. — *Infin. prés.* Vendre. — *Passé.* Avoir vendu. — *Part. prés.* Vendant (invar.). — *Passé.* Vendu, vendue, vendus, vendues. — *Passé comp.* Ayant vendu. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se vendre.* *Cette marchandise* se vend *bien* (Acad.). *Femme qui prend* se vend (prov.). — Se vendre *à un parti, à une cabale*, s'y livrer par des vues intéressées. — Passif : *Etre vendu.* Le participe régit *à*, *pour* et *par.* *Hommes* vendus *à l'iniquité* (Massillon). *Cela m'a été* vendu pour *mille francs* par *le marchand.*

VENER, v. a., 1re conjug. (*Vené*), chasser un animal domestique, comme bœuf, mouton, etc., pour en attendrir la chair. *A Rome, en Angleterre, on a coutume de* vener *les bœufs.* — *Faire* vener *de la viande*, la faire mortifier. Ce verbe n'est guère en usage, si ce n'est à l'infinitif ou aux temps composés. — *Inf. prés.* Vener. — *Passé.* Avoir vené. — *Part. prés.* Venant (inv.). — *Passé.* Vené, venée, venés, venées. — *Passé comp.* Ayant vené. — Passif : *Etre vené.*

VÉNÉRER, v. a., 1re conj. *(Vénéré)*, porter honneur, révérer. Il se dit proprement en parlant des choses saintes : Vénérer *les saints*, vénérer *les reliques* (Acad.). —Se dit quelquefois des personnes pour qui l'on a une estime respectueuse. *Je vous* vénère *comme une bienfaiteur*, *comme un second père* (Id.).—*Indic. prés.* Je vénère, tu vénères, il vénère, nons vénérons, vous vénérez, ils vénèrent. —*Imp.* Je vénérais, tu vénérais, il vénérait, nous vénérions, vous vénériez, ils vénéraient. — *Passé défini.* Je vénérai, tu vénéras, il vénéra, nous vénérâmes, vous vénérâtes, ils vénérèrent. — *Passé ind.* J'ai vénéré, etc. — *Passé antérieur.* J'eus vénéré, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais vénéré, etc. — *Futur.* Je vénèrerai, tu vénèreras, il vénèrera, nous vénèrerons, vous vénèrerez, ils vénèreront. — *Futur antér.* J'aurai vénéré, etc. — *Cond. prés.* Je vénèrerais, tu vénèrerais, il vénèrerait, nous vénèrerions, vous vénèreriez, ils vénèreraient. — *Passé.* J'aurais vénéré, etc.— *On dit aussi :* J'eusse vénéré, etc. — *Impérat. prés.* Vénère, vénérons, vénérez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez vénéré. — *Subj. prés.* Que je vénère, que tu vénères, qu'il vénère, que nous vénérions, que vous vénériez, qu'ils vénèrent. — *Imparf.* Que je vénérasse, que tu vénérasses, qu'il vénérât, que nous vénérassions, que vous vénérassiez, qu'ils vénérassent. — *Passé.* Que j'aie vénéré, etc.—*Plus que-parf.* Que j'eusse vénéré, etc.—*Infin. prés.* Vénérer.—*Passé.* Avoir vénéré.—*Partic. prés.* Vénérant (invar.). —*Passé.* Vénéré, vénérée, vénérés, vénérées. — *Passé comp.* Ayant vénéré. — Passif : *Etre vénéré.* Le participe régit *de.*

VENGER, v. a., 1re conj. *(Vanjé)*, tirer raison, satisfaction d'une injure. Venger *une offense reçue.* Venger *un outrage.* Venger *son ami.* Venger *sa patrie* (Acad.). Venger *l'honneur de la religion* (Massillon).

J'ai *vengé* l'univers autant que je l'ai pu.
Racine.

Seul d'un honteux affront votre frère blessé
A-t-il droit de *venger* son amour offensé?
Racine.

—Combattre pour : Venger *la querelle du prince* (Massillon).—Ce verbe prend un *e* muet après le *g*, quand celui-ci est suivi d'un *a* ou d'un *o*. *Nous vengeons*, *nous vengeâmes.* — *Indic. prés.* Je venge, tu venges, il venge, nous vengeons, vous vengez, ils vengent.—*Imparf.* Je vengeais, tu vengeais, il vengeait, nous vengions, vous vengiez, ils vengeaient. — *Passé déf.* Je vengeai, tu vengeas, il vengea, nous vengeâmes, vous vengeâtes, ils vengèrent—*Passé indéfini.* J'ai vengé, etc.—*Passé ant.* J'eus vengé, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais vengé, etc. — *Futur.* Je vengerai, tu vengeras, il vengera, nous vengerons, vous vengerez, ils vengeront. —*Futur antér.* J'aurai vengé, etc.—*Cond. prés.* Je vengerais, tu vengerais, il vengerait, nous vengerions, vous vengeriez, ils vengeraient. — *Passé.* J'aurais vengé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse vengé, etc.— *Impératif prés.* Venge, vengeons, vengez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez vengé.—*Subj. prés.* Que je venge, que tu venges, qu'il venge, que nous vengions, que vous vengiez, qu'ils vengent. — *Imparf.* Que je vengeasse, que tu vengeasses, qu'il vengeât, que nous vengeassions, que vous vengeassiez, qu'ils vengeassent. — *Passé.* Que j'aie vengé, etc.—*Plus-que-parfait.* Que j'eusse vengé, etc.— *Infin. présent.* Venger. — *Passé.* Avoir vengé.—*Partic. prés.* Vengeant (invar.).—*Passé.* Vengé, vengée, vengés, vengées.—*Passé comp.* Ayant vengé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se venger*, et signifie tirer vengeance. *C'est par la faiblesse que l'on songe à* se venger (La Bruyère). *Nous nous* vengeons *sur tout ce qui nous environne*, *des chagrins secrets qui nous déchirent* (Massillon).—Passif : *Etre vengé. Charles II est reconnu, et l'injure des rois a* été vengée (Bossuet). Le participe régit *de*, *par* et *sur*. *Il s'est* vengé *d'un tel affront. Le père fut* vengé par *le fils. Elle s'est* vengée sur *lui.*

VENIR, v. n. et irr., 2e conj. *(Venir)*, se transporter d'un lieu dans un autre, dans lequel est, était ou sera celui qui parle ou à qui l'on parle, ou dans lequel se suppose celui qui parle. *Il est* venu *ici*, ou simplement : *Il est* venu. *Il* vint *à ma rencontre. Il* vint *à grandes journées. Il* vint *d'Italie* (Acad.).—Se dit du mouvement qui se fait d'un lieu éloigné au lieu où est celui qu'on fait parler. *César fit* venir *des Gaules telle légion* (Acad.).—*Ne faire qu'aller et* venir, être toujours en mouvement.—Arriver. *Quel jour* vient *le courrier?* (Id.) — Se dit également de ce qui arrive fortuitement et par accident. *Un malheur ne* vient *jamais seul* (Id.).— Au figuré. *La nouvelle de la maladie de la duchesse de Bourbon* vint *à Chantilly*

comme un coup de foudre (Bossuet).—Il signifie aussi arriver par succession, échoir. *Ce bien-là* vient *de son père* (Acad.).—Se dit de ce que l'esprit conçoit, imagine ou se rappelle. *Les idées lui* venaient *en foule* (Id.). — Et impersonnellement. *Il me* vient *en tête un soupçon.*—Succéder. *Le jour* vient *après la nuit.*—Etre issu, être sorti. *Il* vient *de bon lieu.*—Dériver. *Ce mot* vient *du latin.*—Naître, croître, être produit. *Ce semis commence à* venir. *Les dents* viennent *à cet enfant.*—Au figuré. *La raison lui* viendra *avec l'âge* (Id.).—Profiter, s'accroître. *Cet arbre* vient *bien.*—Couler, sortir. *L'eau* vient *de cette source.*—Venir *au monde*, naître. — Procéder, émaner. *D'où* vient *cet usage? Votre puissance* vient *de Dieu* (Bossuet). *Cela* vient *de bonne main.* — Parvenir. *Les eaux* viennent *jusqu'au premier étage.*—Au figuré. *Un bruit assez étrange est* venu *jusqu'à moi* (Racine).—Ce verbe se construit avec la préposition *à* dans un grand nombre de phrases, la plupart figurées. Venir à *maturité*, à *bien*, à *rien*. Venir au *fait*, à *la question d'une affaire.* Venir à *bout de quelque chose*, à *bout de quelqu'un.* Venir à *son but*, à *ses fins.* Venir à *la traverse. En* venir *aux mains, aux reproches, aux coups. En* venir à *la force*, etc., etc. — Quelquefois *venir à* est suivi d'un infinitif. Venir à *dire*, venir à *faire. S'il* venait à *mourir*, s'il arrivait qu'il mourût.—*Je* vins *à me rappeler telle chose. Il en* vint *jusqu'à m'injurier.*—*A* venir signifie qui viendra, qui doit arriver. *Les siècles* à venir. *Les grands ne vivent pas pour eux, ils vivent pour les siècles* à venir (Massillon). —*Venir de* marque un passé très prochain. *Il* vient de *naître. Glaive du Seigneur, quel coup vous* venez de *frapper!* (Bossuet). —S'emploie unipersonnellement. *Il lui* vint *une grosse fièvre. Il ne* vient *pas de blé dans ce pays.*— Ce verbe prend l'auxiliaire *être* dans ses temps composés. —*Indic. prés.* Je viens, tu viens, il vient, nous venons, vous venez, ils viennent.— *Imparf.* Je venais, tu venais, il venait, nous venions, vous veniez, ils venaient.— *Passé déf.* Je vins, tu vins, il vint, nous vînmes, vous vîntes, ils vinrent.—*Passé indéf.* Je suis venu, etc.—*Passé ant.* Je fus venu, etc. — *Plus-que-parf.* J'étais venu, etc.—*Futur.* Je viendrai, tu viendras, il viendra, nous viendrons, vous viendrez, ils viendront. — *Futur antér.* Je serai venu, etc. — *Condit. prés.* Je viendrais, tu viendrais, il viendrait, nous viendrions, vous viendriez, ils viendraient.— *Passé.* Je serais venu, etc.—*On dit aussi:* Je fusse venu, etc.—*Impér. prés.* Viens, venons, venez. — *Passé.* Sois, soyons, soyez venu.—*Subj. prés.* Que je vienne, que tu viennes, qu'il vienne, que nous venions, que vous veniez, qu'ils viennent. —*Imparf.* Que je vinsse, que tu vinsses, qu'il vînt, que nous vinssions, que vous vinssiez, qu'ils vinssent.— *Passé.* Que je sois venu, etc.—*Plus-que-parfait.* Que je fusse venu, etc. — *Infinit. prés.* Venir.— *Passé.* Etre venu. — *Part. prés.* Venant (invar.). — *Passé.* Venu, venue, venus, venues.—*Passé comp.* Etant venu.—Le participe régit *à* et *de*. *Il en est* venu à *son honneur.*

VENTER, v. n. et imp., 1re conj. (*Vanté*), faire du vent. *Il a* venté *toute la nuit. Qu'il pleuve qu'il grêle, qu'il* vente, *n'importe, je pars* (Académie). — Se construit quelquefois avec le mot *vent*, et signifie alors souffler. *On ne peut pas empêcher le vent de* venter (Id.). — *Ind. prés.* Il vente, —*Imp.* Il ventait. — *Pass. déf.* Il venta. — *Passé ind.* Il a venté. — *Passé ant.* Il eut venté.— *Plus-que-parf.* Il avait venté. —*Futur.* Il ventera. — *Futur ant.* Il aura venté. — *Cond. prés.* Il venterait. — *Passé.* Il aurait venté. — *On dit aussi :* Il eut venté.— *Point d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il vente. — *Imparf.* Qu'il ventât. — *Passé.* Qu'il ait venté. — *Plus-que-parfait.* Qu'il eût venté. — *Inf. prés.* Venter. — *Pass.* Avoir venté. — *Part. prés.* Ventant (invar.). — *Passé.* Venté (invar.). — *Passé comp.* Ayant venté.

VENTILER, v. a., 1re conjug. (*Vantilé*), termes de jurispr., estimer, évaluer une ou plusieurs portions d'un tout, non pas quant à la valeur réelle, mais relativement au prix total. *On* ventile *une maison quand le prix en est à distribuer entre des créanciers privilégiés sur la superficie, et des créanciers hypothécaires ou privilégiés sur le fond* (Académie). — Discuter une affaire, agiter, débattre une question. *Il faut* ventiler *premièrement cette affaire* (Id.). Il vieillit dans ce sens.—Renouveler l'air au moyen du ventilateur.—*Ind. prés.* Je ventile, tu ventiles, il ventile, nous ventilons, vous ventilez, ils ventilent. — *Imparf.* Je ventilais, tu ventilais, il ven-

tilait, nous ventilions, vous ventiliez, ils ventilaient. — *Passé déf.* Je ventilai, tu ventilas, il ventila, nous ventilâmes, vous ventilâtes, ils ventilèrent. — *Passé indéf.* J'ai ventilé, etc. — *Passé antér.* J'eus ventilé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais ventilé, etc. — *Futur.* Je ventilerai, tu ventileras, il ventilera, nous ventilerons, vous ventilerez, ils ventileront. — *Futur ant.* J'aurai ventilé, etc. — *Cond. prés.* Je ventilerais, tu ventilerais, il ventilerait, nous ventilerions, vous ventileriez, ils ventileraient. — *Passé.* J'aurais ventilé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse ventilé, etc. — *Impér. prés.* Ventile, ventilons, ventilez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ventilé. — *Subj. prés.* Que je ventile, que tu ventiles, qu'il ventile, que nous ventilions, que vous ventiliez, qu'ils ventilent. — *Imparf.* Que je ventilasse, que tu ventilasses, qu'il ventilât, que nous ventilassions, que vous ventilassiez, qu'ils ventilassent. — *Passé.* Que j'aie ventilé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ventilé, etc. — *Infinitif prés.* Ventiler. — *Passé.* Avoir ventilé. — *Part. prés.* Ventilant (invariable). — *Passé.* Ventilé, ventilée, ventilés, ventilées. — *Passé comp.* Ayant ventilé. — Passif : *Etre ventilé.* Le part. régit *par.*

VENTOUSER, v. a., 1re conjug. (*Vantouzé*), appliquer des ventouses à un malade. *Il était extrêmement malade, il a fallu le* ventouser. *On l'a* ventousé (Ac.). — *Indic. prés.* Je ventouse, tu ventouses, il ventouse, nous ventousons, vous ventousez, ils ventousent. — *Imparf.* Je ventousais, tu ventousais, il ventousait, nous ventousions, vous ventousiez, ils ventousaient. — *Passé déf.* Je ventousai, tu ventousas, il ventousa, nous ventousâmes, vous ventousâtes, ils ventousèrent. — *Passé indéf.* J'ai ventousé, etc. — *Passé ant.* J'eus ventousé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais ventousé, etc. — *Futur.* Je ventouserai, tu ventouseras, il ventousera, nous ventouserons, vous ventouserez, ils ventouseront. — *Futur ant.* J'aurais ventousé, etc. — *Cond. présent.* Je ventouserais, tu ventouserais, il ventouserait, nous ventouserions, vous ventouseriez, ils ventouseraient. — *Passé.* J'aurais ventousé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse ventousé, etc. — *Impér. prés.* Ventouse; ventousons, ventousez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez ventousé. — *Subj. prés.* Que je ventouse, que tu ventouses, qu'il ventouse, que nous ventousions, que vous ventousiez, qu'ils ventousent. — *Imparf.* Que je ventousasse, que tu ventousasses, qu'il ventousât, que nous ventousassions, que vous ventousassiez, qu'ils ventousassent. — *Passé.* Que j'aie ventousé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse ventousé, etc. — *Infin. prés.* Ventouser. — *Passé.* Avoir ventousé. — *Part. prés.* Ventousant (inv.). — *Passé.* Ventousé, ventousée, ventousés, ventousées. — *Passé comp.* Ayant ventousé. — Passif : *Etre ventousé.* Le participe régit *par.*

VENTROUILLER (se), v. pron. 1re conj. (*Cevantrou-ié*), se vautrer dans la boue. et ne se dit que de certains animaux. *Les porcs aiment à se* ventrouiller (Acad.). Il est peu usité. Ne se conjugue qu'aux troisièmes personnes. — *Indic. prés.* Il se ventrouille, ils se ventrouillent. — *Imparf.* Il se ventrouillait, ils se ventrouillaient. — *Passé déf.* Il se ventrouilla, ils se ventrouillèrent. — *Passé indéf.* Il s'est ventrouillé, ils se sont ventrouillés. — *Passé ant.* Il se fut ventrouillé, ils se furent ventrouillés. — *Plus-que-parf.* Il s'était ventrouillé, ils s'étaient ventrouillés. — *Futur.* Il se ventrouillera, ils se ventrouilleront. — *Futur ant.* Il se sera ventrouillé, ils se seront ventrouillés. — *Cond. prés.* Il se ventrouillerait, ils se ventrouilleraient. — *Passé.* Il se serait ventrouillé, ils se seraient ventrouillés. — *On dit aussi.* Il se fût ventrouillé, ils se fussent ventrouillés. — *Point d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il se ventrouille, qu'ils se ventrouillent. — *Imp.* Qu'il se ventrouillât, qu'ils se ventrouillassent. — *Passé.* Qu'il se soit ventrouillé, qu'ils se soient ventrouillés. — *Plus-que-parf.* Qu'il se fût ventrouillé, qu'ils se fussent ventrouillés. — *Inf. prés.* Se ventrouiller. — *Passé.* S'être ventrouillé. — *Part. prés.* Se ventrouillant (invar.). — *Passé.* Ventrouillé, ventrouillée, ventrouillés, ventrouillées. — *Passé composé.* S'étant ventrouillé.

VERBALISER, v. n., 1re conj. (*Verbalizé*), dire des raisons ou des faits pour les faire mettre dan un procès-verbal. *Les deux parties se sont trouvées à la levée des scellés, et ont* verbalisé *fort longtemps* (Académie). — Dresser un procès-verbal. *Le juge de paix est occupé à* verbaliser (Id.). — Faire de grands discours inutiles et qui n'aboutissent à rien. *Il y a longtemps qu'il ne fait que de* verbaliser. Il vieillit dans ce sens. — *Ind. prés.* Je

verbalise, tu verbalises, il verbalise, nous verbalisons, vous verbalisez, ils verbalisent.— *Imparf.* Je verbalisais, tu verbalisais, il verbalisait, nous verbalisions, vous verbalisiez, ils verbalisaient.— *Passé déf.* Je verbalisai, tu verbalisas, il verbalisa, nous verbalisâmes, vous verbalisâtes, ils verbalisèrent. — *Passé indéf.* J'ai verbalisé, etc.—*Passé ant.* J'eus verbalisé, etc. —*Plus-que-parfait.* J'avais verbalisé, etc. — *Futur.* Je verbaliserai, tu verbaliseras, il verbalisera, nous verbaliserons, vous verbaliserez, ils verbaliseront.—*Futur ant.* J'aurai verbalisé, etc. — *Cond. prés.* Je verbaliserais, tu verbaliserais, il verbaliserait, nous verbaliserions, vous verbaliseriez, ils verbaliseraient. — *Passé.* J'aurais verbalisé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse verbalisé, etc. — *Imper. prés.* Verbalise, verbalisons, verbalisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez verbalisé.—*Subj. prés.* Que je verbalise, que tu verbalises, qu'il verbalise, que nous verbalisions, que vous verbalisiez, qu'ils verbalisent.— *Imparf.* Que je verbalisasse, que tu verbalisasses, qu'il verbalisât, que nous verbalisassions, que vous verbalisassiez, qu'ils verbalisassent.— *Passé.* Que j'aie verbalisé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse verbalisé, etc. — *Infin. prés.* Verbaliser. — *Passé.* Avoir verbalisé. — *Part. prés.* Verbalisant (invar.).— *Passé.* Verbalisé (invar.). — *Passé comp.* Ayant verbalisé.

VERBIAGER, v. n. 1re conj. (*Verbiajé*), employer beaucoup de paroles pour dire peu de chose. *Il ne fait que* verbiager (Acad.). Il est familier.—*Ind. pr.* Je verbiage, tu verbiages, il verbiage, nous verbiageons, vous verbiagez, ils verbiagent.— *Imparf.* Je verbiageais, tu verbiageais, il verbiageait, nous verbiagions, vous verbiagiez, ils verbiageaient. — *Passé déf.* Je verbiageai, tu verbiageas, il verbiagea, nous verbiageâmes, vous verbiageâtes, ils verbiagèrent. — *Passé indéf.* J'ai verbiagé, etc. — *Passé ant.* J'eus verbiagé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais verbiagé, etc. — *Futur.* Je verbiagerai, tu verbiageras, il verbiagera, nous verbiagerons, vous verbiagerez, ils verbiageront. — *Futur antér.* J'aurai verbiagé, etc. — *Cond. prés.* Je verbiagerais, tu verbiagerais, il verbiagerait, nous verbiagerions, vous verbiageriez, ils verbiageraient. — *Passé.* J'aurais verbiagé, etc.— *On dit aussi :* J'eusse verbiagé, etc. — *Impér. prés.* Verbiage. verbiageons, verbiagez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez verbiagé. — *Subj. prés.* Que je verbiage, que tu verbiages, qu'il verbiage, que nous verbiagions, que vous verbiagiez, qu'ils verbiagent. — *Imparf.* Que je verbiageasses, que tu verbiageasses, qu'il verbiageât, que nous verbiageassions, que vous verbiageassiez, qu'ils verbiageassent. —*Passé.* Que j'aie verbiagé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse verbiagé, etc. — *Infinitif prés.* Verbiager. — *Passé.* Avoir verbiagé.—*Partic. prés.* Verbiageant (inv.). — *Passé.* Verbiagé (inv.). — *Passé comp.* Ayant verbiagé.

VERDIR, v. a. et n., 2e conj. (*Verdir*), donner une couleur verte, peindre en vert. *Il faut* verdir *ces balustres, cette porte* (Ac.). — Il est aussi neutre, et signifie devenir vert, en parlant des arbres et des plantes. *Au printemps, tout commence à* verdir (Id.).—Se dit également du cuivre, quand il se couvre de vert-de-gris. *Si l'on n'a pas soin de nettoyer souvent le cuivre, il* verdit (Id.). — *Indic. prés.* Je verdis, tu verdis, il verdit, nous verdissons, vous verdissez, ils verdissent. — *Imp.* Je verdissais, tu verdissais, il verdissait, nous verdissions, vous verdissiez, ils verdissaient. — *Passé déf.* Je verdis, tu verdis, il verdit, nous verdîmes, vous verdîtes, ils verdirent. — *Passé ind.* J'ai verdi, etc. — *Passé ant.* J'eus verdi, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais verdi, etc. — *Futur.* Je verdirai, tu verdiras, il verdira, nous verdirons, vous vous verdirez, ils verdiront. — *Futur antér.* J'aurais verdi, etc. — *Cond. prés.* Je verdirais, tu verdirais, il verdirait, nous verdirions, vous verdiriez, ils verdiraient.—*Passé.* J'aurais verdi, etc. — *On dit aussi :* J'eusse verdi, etc.— *Impér. prés.* Verdis, verdissons, verdissez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez verdi. — *Subj. prés.* Que je verdisse, que tu verdisses, qu'il verdisse, que nous verdissions, que vous verdissiez, qu'ils verdissent. — *Imp.* Que je verdisse, que tu verdisses, qu'il verdît, que nous verdissions, que vous verdissiez, qu'ils verdissent. — *Passé.* Que j'aie verdi, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse verdi, etc. — *Infin. prés.* Verdir. — *Passé.* Avoir verdi.—*Part. prés.* Verdissant (invar.). — *Passé.* Verdi, verdie, verdis, verdies. — *Passé comp.* Ayant verdi. — Passif : *Etre verdi.* Le participe régit *par.* — S'emploie avec le pronom pers. *: se verdir.*—Passif : *être verdi.*

VERDOYER, v. n., 1re conj. (*Verdoa-ié*), devenir vert : *Les bois commencent à verdoyer* (Acad.). Ne se dit que des arbustes et des plantes et se conjugue seulement aux troisièmes personnes. Dans la conjugaison de ce verbe, l'*y* grec se change en *i* simple devant l'*e* muet : *Il verdoie.* — *Indic. prés.* Il verdoie, ils verdoient.— *Imparf.* Il verdoyait, ils verdoyaient. — *Passé déf.* Il verdoya, ils verdoyèrent. — *Passé ind.* Il a verdoyé, ils ont verdoyé. — *Passé ant.* Il eût verdoyé, ils eurent verdoyé. — *Plus-que-parf.* Il avait verdoyé, ils avaient verdoyé. —*Futur.* Il verdoiera, ils verdoieront.—*Futur ant.* Il aura verdoyé, ils auront verdoyé. — *Cond. prés.* Il verdoierait, ils verdoieraient. — *Passé.* Il aurait verdoyé, ils auraient verdoyé. — *On dit aussi* : Il eut verdoyé, ils eussent verdoyé. — *Point d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il verdoie, qu'ils verdoient. —*Imparf.* Qu'il verdoyât, qu'ils verdoyassent. — *Passé.* Qu'il ait verdoyé, qu'ils aient verdoyé, —*Plus-que-parf.* Qu'il eût verdoyé, qu'ils eussent verdoyé. — *Infin. prés.* Vordoyer. *Passé.*. Avoir verdoyé.— *Partic. prés.* Verdoyant (var.). *Plaines verdoyantes. Couleur verdoyante,* qui tire sur le vert (Acad.). — *Passé.* Verdoyé (invar.).—*Passé comp.* Ayant verdoyé.

VERGER, v. a., 1re conj. (*Verjé*), mesurer une étoffe, une toile avec la verge. Verger *une étoffe, une pièce de toile* — Jauger avec la verge. Verger *une terre.* Dans la conjugaison de ce verbe, le *g* doit être suivi d'un *e* muet devant l'*a* et l'*o* : *Nous vergeons, nous vergeâmes.* — — *Indic. prés.* Je verge, tu verges, il verge, nous vergeons, vous vergez, ils vergent.—*Imparf.* Je vergeais, tu vergeais, il vergeait, nous vergions, vous vergiez, ils vergeaient.—*Passé défini.* Je vergeai, tu vergeas, il vergea, nous vergeâmes, vous vergeâtes, ils vergèrent.—*Passé ind.* J'ai vergé, etc. —*Passé ant.* J'eus vergé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais vergé, etc. —*Futur.* Je vergerai, tu vergeras, il vergera, nous vergerons, vous vergerez, ils vergeront. — *Futur antér.* J'aurai vergé, etc.—*Condit. prés.* Je vergerais, tu vergerais, il vergerait, nous vergerions, vous vergeriez, ils vergeraient.—*Passé.* J'aurais vergé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse vergé, etc. — *Impér. prés.* Verge, vergeons, vergez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez vergé.—*Subj. prés.* Que je verge, que tu verges, qu'il verge, que nous vergions, que vous vergiez, qu'ils vergent.— *Imparf.* Que je vergeasse, que tu vergeasses, qu'il vergeât, que nous vergeassions, que vous vergeassiez, qu'ils vergeassent. — *Passé.* Que j'aie vergé, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse vergé, etc.—*Infin. prés.* Verger. — *Passé.* Avoir vergé. — *Partic. prés.* Vergeant (invar.).—*Passé.* Vergé, vergée, vergés, vergées. — *Passé comp.* Ayant vergé. —Passif : *être vergé. Ces terres* sont vergées. Le participe régit *par. Terrain* vergé par *le géomètre.*

VERGETER, v. a., 1re conj. (*Verjeté*), nettoyer avec une vergette : Vergeter *un habit.* Ce verbe double la lettre *t* devant l'*e* muet. *Je vergette, je vergetterai.* — *Indic. prés.* Je vergette, tu vergettes, il vergette, nous vergetons, vous vergetez, ils vergettent.—*Imparf.* Je vergetais, tu vergetais, il vergetait, nous vergetions, vous vergetiez, ils vergetaient. — *Passé déf.* Je vergetai, tu vergetas, il vergeta, nous vergetâmes, vous vergetâtes, ils vergetèrent.—*Passé. indéf.* J'ai vergeté, etc. — *Passé antérieur.* J'eus vergeté, etc.— *Plus-que-parfait.* J'avais vergeté, etc. — *Futur.* Je vergetterai, tu vergetteras, il vergettera, nous vergetterons, vous vergetterez, ils vergetteront.—*Futur antér.* J'aurai vergeté, etc.—*Cond. prés.* Je vergetterais, tu vergetterais, il vergetterait, nous vergetterions, vous vergetteriez, ils vergetteraient.—*Passé.* J'aurais vergeté, etc.—*On dit aussi :* J'eusse vergeté, etc. — *Impér. prés.* Vergette, vergetons, vergetez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez vergeté. — *Subj. prés.* Que je vergette, que tu vergettes, qu'il vergette, que nous vergetions, que vous vergetiez, qu'ils vergettent.—*Imparf.* Que je vergetasse, que tu vergetasses, qu'il vergetât, que nous vergetassions, que vous vergetassiez, qu'ils vergetassent. — *Passé.* Que j'aie vergeté, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse vergeté, etc.—*Inf. prés.* Vergeter.—*Passé.* Avoir vergeté.—*Part. prés.* Vergetant (invar.). — *Passé.* Vergeté, vergetée, vergetés, vergetées. — *Passé comp.* Ayant vergeté. —Se conjugue avec le pronom personn.: *se vergeter.Un chapeau* se vergette (Omission de l'Acad.—Passif : *être vergeté.* Le participe régit *par.* Vergeté par *un domestique.*

VÉRIFIER v. a. 1re conj. (*Vérifié*), s'assurer si une chose est vraie : Vérifier *un fait.* Vérifier *un compte, un calcul.* Vérifier *des écritures, des signatures.* Vérifier

une citation. (Académie). — Enregistrer : Vérifier *un édit.* (Id.).— Faire voir la vérité d'une chose : *L'événement a* vérifié *ma prédiction.* (Id.). — Termes de bâtiments, s'assurer si les travaux sont faits suivant les règles. La lettre *i* se double aux premières et secondes personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du prés. du subj. — *Ind. prés.* Je vérifie, tu vérifies, il vérifie, nous vérifions, vous vérifiez, ils vérifient. — *Imp.* Je vérifiais, tu vérifiais, il vérifiait, nous vérifiions, vous vérifiiez, ils vérifiaient. — *Passé déf.* Je vérifiai, tu vérifias, il vérifia, nous vérifiâmes, vous, vérifiâtes, ils vérifièrent. — *Passé ind.* J'ai vérifié, etc.—*Passé antér.* J'eus vérifié, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais vérifié, etc. — *Futur.* Je vérifierai, tu vérifieras, il vérifiera, nous vérifierons, vous vérifierez, ils vérifieront. — *Futur ant.* J'aurai vérifié, etc. — *Condit. prés.* Je vérifierais, tu vérifierais, il vérifierait, nous vérifierions, vous vérifieriez, ils vérifieraient. — *Passé.* J'aurais vérifié, etc. — *On dit aussi* : J'eusse vérifié, etc. — *Impér. prés.* Vérifie, vérifions, vérifiez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez vérifié. — *Subj. prés.* Que je vérifie, que tu vérifies, qu'il vérifie, que nous vérifiions, que vous vérifiiez, qu'ils vérifient. — *Imparf.* Que je vérifiasse, que tu vérifiasses, qu'il vérifiât, que nous vérifiassions, que vous vérifiassiez, qu'ils vérifiassent. — *Passé.* Que j'aie vérifié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse vérifié, etc. — *Inf. prés.* Vérifier. — *Passé.* Avoir vérifié. — *Part prés.* Vérifiant. (invar.). — *Pass.* Vérifié, vérifiée, vérifiés, vérifiées —*Passé comp.* Ayant vérifié. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se vérifier. Votre prédiction* s'est vérifiée. (Acad.). — Passif : *être vérifié.* Le part. régit *par. Allégation* vérifiée par *témoins.*

VERMILLER, v. n., 1re conj. (*Vermi-ié*), terme de vénerie, il se dit du sanglier qui fouille la terre avec son boutoir pour y chercher des vers, des oignons ou des racines. *Les sangliers vont* vermiller *sous les pacages, dans les prés.* (Académie). Ce verbe ne s'emploie qu'aux troisièmes personnes tant du singulier que du pluriel.—*Ind prés.* Il vermille, ils vermillent.—*Imparf.* Il vermillait, ils vermillaient.—*Passé déf.* Il vermilla, ils vermillèrent. — *Passé ind.* Il a vermillé, ils ont vermillé. — *Passé antér.* Il eut vermillé, ils eurent vermillé — *Plus-que-parf.* Il avait vermillé, ils avaient vermillé. — *Futur.* Il vermillera, ils vermilleront. — *Futur antér.* Il aura vermillé, ils auront vermillé. — *Condit. prés.* Il vermillerait, ils vermilleraient. — *Passé.* Il aurait vermillé, ils auraient vermillé. — *On dit aussi :* Il eût vemillé, ils eussent vermillé. —*Pas d'Impér.* — *Subj. prés.* Qu'il vermille, qu'ils vermillent. — *Imp.* Qu'il vermillât, qu'ils vermillassent. — *Passé.* Qu'il ait vermillé, qu'ils aient vermillé. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût vermillé, qu'ils eussent vermillé.—*Infin. prés.* Vermiller. — *Passé.* Avoir vermillé. — *Part. prés.* Vermillant (invar.). — *Passé.* Vermillé, vermillée (inv.).— *Passé comp.* Ayant vermillé.

VERMILLONNER, v. a., 1re conj. (*Vermi-ioné*), peindre en vermillon. *On* vermillonne *les figurines de plâtre.*— Il est aussi neutre et se dit du blaireau qui fouille la terre pour y chercher des vers pour pâturer. *Le blaireau* vermillonne; on dit aussi, *il vermille.*—*Ind. prés.* Je vermillonne, tu vermillonnes, il vermillonne, nous vermillonnons, vous vermillonnez, ils vermillonnent. — *Imp.* Je vermillonnais, tu vermillonnais, il vermillonnait, nous vermillonnions, vous vermillonniez, ils vermillonnaient. — *Passé défini.* Je vermillonnai, tu vermillonnas, il vermillonna, nous vermillonnâmes, vous vermillonnâtes, ils vermillonnèrent. — *Passé indéf.* J'ai vermillonné, etc. — *Passé ant.* J'eus vermillonné, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais vermillonné, etc.— *Futur.* Je vermillonnerai, tu vermillonneras, il vermillonnera, nous vermillonnerons, vous vermillonnerez, ils vermillonneront.— *Futur antér.* J'aurai vermillonné, etc. — *Condit. prés.* Je vermillonnerais, tu vermillonnerais, il vermillonnerait, nous vermillonnerions, vous vermillonneriez, ils vermillonneraient. — *Passé* J'aurais vermillonné, etc. — *On dit aussi* : J'eusse vermillonné, etc.—*Impér. prés.* Vermillonne, vermillonnons, vermillonnez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez vermillonné. — *Subj. prés.* Que je vermillonne, que tu vermillonnes, qu'il vermillonne, que nous vermillonnions, que vous vermillonniez, qu'ils vermillonnent. — *Imparfait.* Que je vermillonnasse, que tu vermillonnasses, qu'il vermillonnât, que nous vermillonnassions, que vous vermillonnassiez, qu'ils vermillonnassent. — *Passé.* Que j'aie vermillonné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse vermillonné, etc. — *Infin. prés.* Vermillonner. — *Passé.* Avoir vermillonné. —

Part. prés. Vermillonnant (inv.).—*Passé.* Vermillonné, vermillonnée, vermillonnés, vermillonnées.—*Passé comp.* Ayant vermillonné. — Se conjugue avec le pronom pers. : *se vermillonner.* — Passif : *être vermillonné.* Le participe régit *par.*

VERMOULER (se), v. pron., 1re conj. (*Cevermoulé*), être piqué des vers : *Ce bois commence à* se vermouler. — Ne se conjugue qu'aux troisièmes pers. — *Ind. prés.* Il se vermoule, ils se vermoulent. — *Imp.* Il se vermoulait, ils se vermoulaient. — *Passé déf.* Il se vermoula, ils se vermoulèrent. — *Passé ind.* Il s'est vermoulé, ils se sont vermoulés. — *Passé ant.* Il se fût vermoulé, ils se furent vermoulés. — *Plus-que-parf.* Il s'était vermoulé, ils s'étaient vermoulés. — *Futur.* Il se vermoulera, ils se vermouleront. — *Futur ant.* Il se sera vermoulé, ils se seront vermoulés. — *Cond. prés.* Il se vermoulerait, ils se vermouleraient. — *Passé.* Il se serait vermoulé, ils se seraient vermoulés. — *On dit aussi :* Il se fût vermoulé, ils se fussent vermoulés. — *Pas d'impér.* — *Subj. prés.* Qu'il se vermoule, qu'ils se vermoulent. — *Imp.* Qu'il se vermoulât, qu'ils se vermoulassent. — *Passé.* Qu'il se soit vermoulé, qu'ils se soient vermoulés. — *Plus-que-parf.* Qu'il se fût vermoulé, qu'ils se fussent vermoulés. — *Inf. prés.* Se vermouler. — *Passé.* S'être vermoulé. — *Part. prés.* Se vermoulant (inv.). —*Passé.* Vermoulé (var.). —*Passé comp.* S'étant vermoulé.

VERNIR, v. a., 2e conj. (*Vernir*), enduire de vernis. Vernir *une image, une table; un pot.* (Acad.). Vernir *un tableau,* vernir *des bottes, des souliere.* — Il signifie au figuré, faire briller : *Les éloges des journaux* vernissent *les auteurs et leurs ouvrages d'un éclat qui s'éteint aux yeux des lecteurs.* — *Indic. présen.* Je vernis, tu vernis, il vernit, nous vernissons, vous vernissez, ils vernissent. — *Imparf.* Je vernissais, tu vernissais, il vernissait, nous vernissions, vous vernissiez, ils vernissaient. — *Passé défini.* Je vernis, tu vernis, il vernit, nous vernîmes, vous vernîtes, ils vernirent. — *Passé indéf.* J'ai verni, etc. — *Passé ant.* J'eus verni, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais verni, etc. — *Futur.* Je vernirai, tu verniras, il vernira, nous vernirons, vous vernirez, ils verniront. — *Futur antér.* J'aurai verni, etc. — *Cond. prés.* Je vernirais, tu vernirais, il vernirait, nous vernirions, vous verniriez, ils verniraient. — *Passé.* J'aurais verni, etc.— *On dit aussi* : J'eusse verni, etc. — *Impératif prés.* Vernis, vernissons, vernissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez verni. —*Subj. prés.* Que je vernisse, que tu vernisses, qu'il vernisse, que nous vernissions, que vous vernissiez, qu'ils vernissent. — *Imp.* Que je vernisse, que tu vernisses, qu'il vernît, que nous vernissions, que vous vernissiez, qu'ils vernissent. — *Passé.* Que j'aie verni, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse verni, etc. — *Inf. prés.* Vernir. — *Passé.* Avoir verni. — *Part. prés.* Vernissant (invar.). — *Passé.* Verni, vernie, vernis, vernies. —*Passé comp.* Ayant verni. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se vernir.* (Omission de l'Académie). *Les tableaux* se vernissent.— Réciproquement. *Les hommes d'nn même parti* se vernissent *mutvellement des plus brillantes couleurs* (Boiste). — Passif : *Etre verni.* Le part. régit *par.*

VERNISSER, v. a. 1re conj. (*Vernizé*), vernir de la poterie. Vernisser *une terrine, un pot de terre.*—*Indic. prés.* Je vernisse, tu vernisses, il vernisse, nous vernissons, vous vernissez, ils vernissent. — *Imparf.* Je vernissais, tu vernissais, il vernissait, nous vernissions, vous vernissiez, ils vernissaient.— *Passé déf.* Je vernissai, tu vernissas, il vernissa, nous vernissâmes, vous vernissates, ils vernissèrent. — *Passé ind.* J'ai vernissé, etc. — *Passé ant.* J'eus vernissé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais vernissé, etc. — *Futur.* Je vernisserai, tu vernisseras, il vernissera, nous vernisserons, vous vernisserez, ils vernisseront. — *Futur antér.* J'aurai vernissé, etc. — *Cond. prés.* Je vernisserais, tu vernisserais, il vernisserait, nous vernisserions, vous vernisseriez, ils vernisseraient. — *Passé.* J'aurais vernissé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse vernissé, etc. — *Imp. prés.* Vernisse, vernissons, vernissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez vernissé. — *Subj. prés.* Que je vernisse, que tu vernisses, qu'il vernisse, que nous vernissions, que vous vernissiez, qu'ils vernissent. — *Imparf.* Que je vernissasse, que tu vernissasses, qu'il vernissât, que nous vernissassions, que vous vernissassiez, qu'ils vernissassent. — *Passé.* Que j'aie vernissé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse vernissé, etc. — *Inf. prés.* Vernisser. — *Passé.* Avoir vernissé. — *Part. prés.* Vernissant (inv.). — *Passé.* Vernissé, vernissée, vernissés, vernissées.— *Passé comp.* Ayant vernissé. —S'emploie pronom. *Se vernisser.* (Omis-

sion de l'Académie). —Passif : *être vernissé.* Le part. régit *par.*

VERROUILLER, v. a., 1re conj. (*Verouié*), fermer au verrou. Verrouiller *une porte.* —*Indic. prés.* Je verrouille, tu verrouilles, il verrouille, nous verrouillons, vous verrouillez, ils verrouillent. —*Imp.* Je verrouillais, tu verrouillais, il verrouillait, nous verrouillions, vous verrouilliez, ils verrouillaient. —*Passé déf.* Je verrouillai, tu verrouillas, il verrouilla, nous verrouillâmes, vous verrouillâtes, ils verrouillèrent. — *Passé indéf.* J'ai verrouillé, etc. — *Passé antérieur.* J'eus verrouillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais verrouillé, etc. — *Futur.* Je verrouillerai, tu verrouilleras, il verrouillera, nous verrouillerons, vous verrouillerez, ils verrouilleront. — *Futur antér.* J'aurai verrouillé, etc. — *Cond. prés.* Je verrouillerais, tu verrouillerais, il verrouillerait, nous verrouillerions, vous verrouilleriez, ils verrouilleraient. — *Passé.* J'aurais verrouillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse verrouillé, etc. — *Impér. prés.* Verrouille, verrouillons, verrouillez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez verrouillé. — *Subj. prés.* Que je verrouille, que tu verrouilles, qu'il verrouille, que nous verrouillions, que vous verrouilliez, qu'ils verrouillent. —*Imparfait.* Que je verrouillasse, que tu verrouillasses, qu'il verrouillât, que nous verrouillassions, que vous verrouillassiez, qu'ils verrouillassent. — *Passé.* Que j'aie verrouillé, etc. —*Plus-que-parfait.* Que j'eusse verrouillé, etc. — *Inf. prés.* Verrouiller. — *Passé.* Avoir verrouillé. — *Part. prés.* Verrouillant (invar.). —*Passé.* Verrouillé, verrouillée, verrouillés, verrouillées. — *Passé composé.* Ayant verrouillé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se verrouiller*, s'enfermer au verrou. *Cet homme* se verrouille *chez lui.* — Passif : *Etre verrouillé.* Le participe régit *par.*

VERSER, v. a., 1re conj. (*Vercé*), épancher, répandre transvaser. Verser *de l'eau dans un vase, du blé dans un sac.* (Académie). Verser *de l'argent dans une caisse.* — Absolument, il signifie mettre du vin ou quelque autre boisson dans un verre. Verser *à boire.* Versez-*moi tout plein.* — Au figuré. *Environnez ce tombeau*, versez *des larmes avec des prières.* (Bossuet).— *Jésus-Christ a* versé *son sang pour nous.* (Fléchier). — *La rose* verse *tous ses parfums.* (Delille). — *L'humanité est le premier sentiment qu'on* verse *dans l'âme des rois.* (Massillon). *Vos lettres* versent *du beaume sur mes blessures.* (Voltaire). — Verser *le mépris, le ridicule sur quelqu'un,* en parler de manière à le rendre ridicule ou méprisable.—Coucher. *L'orage a* versé *les blés.*— Absolument. *Les blés ont* versé. — Faire tomber sur le côté, en parlant des voitures et des personnes qui sont dedans. *Ce charretier a* versé *sa voiture.* — Neut. *J'ai peur que nous ne* versions. (Sévigné). — *Indic. prés.* Je verse, tu verses, il verse, nous versons, vous versez, ils versent. —*Imparf.* Je versais, tu versais, il versait, nous versions, vous versiez, ils versaient. — *Passé défini.* Je versai, tu versas, il versa, nous versâmes, vous versâtes, ils versèrent. — *Passé indéf.* J'ai versé, etc. —*Passé antér.* J'eus versé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais versé, etc. — *Futur.* Je verserai, tu verseras, il versera, nous verserons, vous verserez, ils verseront. —*Futur ant.* J'aurai versé, etc. — *Cond. prés.* Je verserais, tu verserais, il verserait, nous verserions, vous verseriez, ils verseraient. — *Passé.* J'aurais versé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse versé, etc. — *Impér. prés.* Verse, versons, versez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez versé. — *Subj. prés.* Que je verse, que tu verses, qu'il verse, que nous versions, que vous versiez, qu'ils versent. — *Imparf.* Que je versasse, que tu versasses, qu'il versât, que nous versassions, que vous versassiez, qu'ils versassent.— *Passé.* Que j'aie versé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse versé, etc. — *Infin. prés.* Verser. — *Passé.* Avoir versé. — *Part. prés.* Versant (var.). *Les carosses haut suspendus sont fort* versants. *Les berlines sont moins* versantes *que les autres voitures* (Acad.). — *Passé.* Versé, versée, versés, versées. — *Passé comp.* Ayant versé. — Passif : *Etre versé.* Le participe régit *dans.*

Dieu, notre Dieu sans doute a *versé* dans son cœur
Cet esprit de douceur.
Racine.

Régit *par. Vin* versé par *un domestique.* Régit *pour. Le sang de Jésus-Christ* versé pour *nous* (Fléchier). Régit *sur* et *en. Carosse* versé sur *la route,* versé en *chemin.*

VERSIFIER, v. n., 1re conj. (*Vercifié*), faire des vers. *Il* versifie *bien. Il ne fait que* versifier (Académie). —*Indicat. prés.* Je versifie, tu versifies, il versifie, nous versifions, vous versifiez, ils versifient. — *Imp.* Je versifiais, tu versifiais, il versi-

fiait, nous versifiions, vous versifiiez, ils versifiaient. — *Passé déf.* Je versifiai, tu versifias, il versifia, nous versifiâmes, vous versifiâtes, ils versifièrent. — *Passé ind.* J'ai versifié, etc.—*Passé ant.* J'eus versifié, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais versifié, etc.—*Futur.* Je versifierai, tu versifieras, il versifiera, nous versifierons, vous versifierez, ils versifieront.—*Futur ant.* J'aurai versifié, etc. —*Condit. prés.* Je versifierais, tu versifierais, il versifierait, nous versifierions, vous versifieriez, ils versifieraient. — *Passé.* J'aurais versifié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse versifié, etc. — *Impér. prés.* Versifie, versifions, versifiez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez versifié.—*Subj. prés.* Que je versifie, que tu versifies, qu'il versifie, que nous versifiions, que vous versifiiez, qu'ils versifient.—*Imp.* Que je versifiasse, que tu versifiasses, qu'il versifiât, que nous versifiassions, que vous versifiassiez, qu'ils versifiassent. — *Passé.* Que j'aie versifié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse versifié, etc. — *Infinit. prés.* Versifier. — *Passé.* Avoir versifié. — *Part. prés.* Versifiant. (invar.)— *Passé.* Versifié, versifiée. *Pièce bien* versifiée. *Voilà une pièce mal* versifiée, *mais les idées en sont bonnes.* — *Passé comp.* Ayant versifié.

VESPÉRISER, v. a., 1re conjug. (*Vespérizé*), réprimander quelqu'un. *Il l'a terriblement* vespérisé (Acad.). Il a vieilli. — Passif : *Etre vespérisé. S'il y retourne, il sera* vespérisé (Acad.). Le participe régit *par.*

VÉTILLER, v. n., 1re conjug. (*Véti-ié*), s'amuser à des vétilles. *Il ne fait que* vétiller, *il* vétille *sans cesse* (Académie). — Faire des difficultés sur de petites choses. *On ne peut rien faire avec lui, parcequ'il ne cesse de* vétiller. — *Indic. prés.* Je vétille, tu vétilles, il vétille, nous vétillons, vous vétillez, ils vétillent. —*Imp.* Je vétillais, tu vétillais, il vétillait, nous vétillions, vous vétilliez, ils vétillaient. — *Passé déf.* Je vétillai, tu vétillas, il vétilla, nous vétillâmes, vous vétillâtes, ils vétillèrent. — *Passé indéf.* J'ai vétillé, etc. — *Passé antér.* J'eus vétillé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais vétille, etc. — *Futur.* Je vétillerai, tu vétilleras, il vétillera, nous vétillerons, vous vétillerez, ils vétilleront. — *Futur ant.* J'aurai vétillé, etc. — *Cond. prés.* Je vétillerais, tu vétillerais, il vétillerait, nous vétillerions, vous vétilleriez, ils vétilleraient. — *Passé.* J'aurais vétillé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse vétillé, etc. — *Impér. prés.* Vétille, vétillons, vétillez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez vétillé. — *Subj. prés.* Que je vétille, que tu vétilles, qu'il vétille, que nous vétillions, que vous vétilliez, qu'ils vétillent. — *Impar.* Que je vétillasse, que tu vétillasses, qu'il vétillât, que nous vétillassions, que vous vétillassiez, qu'ils vétillassent. — *Passé.* Que j'aie vétillé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse vétillé, etc.— *Infin. prés.* Vétiller. — *Passé.* Avoir vétillé.— *Part. prés.* Vétillant (invar). — *Passé.* Vétillé (invar.). — *Passé comp.* Ayant vétillé.

VÊTIR, v. a. et irr., 2me conj. (*Vêtir*), habiller quelqu'un, lui donner des habits : *C'est une œuvre de miséricorde de* vêtir *les pauvres, de* vêtir *les nus. On est obligé de nourrir et de* vêtir *ses enfans* (Acad.). — Vêtir *un enfant* se dit aussi pour lui donner sa première robe : *Cet enfant devient fort, il est temps de le* vêtir (Id.) — Mettre sur soi. Vêtir *une robe, une soutane, une camisole.* — *Ind. présent.* Je vêts, tu vêts, il vêt, nous vêtons, vous vêtez, ils vêtent. — *Impar.* Je vêtais, tu vêtais, il vêtait, nous vêtions, vous vêtiez, ils vêtaient. — *Passé défi.* Je vêtis, tu vêtis, il vêtit, nous vêtîmes, vous vêtîtes, ils vêtirent. — *Passé indéfi.* J'ai vêtu, etc. — *Passé ant.* J'eus vêtu, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais vêtu, etc.— *Futur.* Je vêtirai, tu vêtiras, il vêtira, nous vêtirons, vous vêtirez, ils vêtiront. — *Futur antér.* J'aurai vêtu, etc. —*Cond. prés.* Je vêtirais, tu vêtirais, il vêtirait, nous vêtirions, vous vêtiriez, ils vêtiraient. — *Passé.* J'aurais vêtu, etc. — *On dit aussi :* J'eusse vêtu, etc. — *Impér. prés.* Vêts, vêtons, vêtez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez vêtu. — *Subj. prés.* Que je vête, que tu vêtes, qu'il vête, que nous vêtions, que vous vêtiez, qu'ils vêtent. — *Impar.* Que je vêtisse, que tu vêtisses, qu'il vêtît, que nous vêtissions, que vous vêtissiez, qu'ils vêtissent. — *Passé.* Que j'aie vêtu, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse vêtu, etc. — *Infinitif prés.* Vêtir. —*Passé.* Avoir vêtu.— *Part. prés.* Vêtant (inv.). — *Passé.* Vêtu, vêtue, vêtus, vêtues. Suivant l'Académie le présent de l'indicatif et l'impératif ne sont guère usités. Les grands écrivains font ce verbe *régulier* en disant : *il vêtit, ils vêtissent, il vêtissait etc, etc. Le cocotier ombrage, loge,* vêtit, *nourrit, les enfants de Brahma* (Volt.). — *Passé comp.* Ayant vêtu.

— Se conjugue avec le Pronom pers. *se vêtir* : *Il faut* se vêtir *selon son état* (J.J. R.). — Passif : *Être vêtu*. Le parti. régit *a* et *par*. Etre vêtu *à la française*. *Le pauvre* est vêtu par *le riche*.

VEXER, v. a., 1[re] conj. (*Vekcé*, tourmenter faire de la peine à quelqu'un : *Cet homme se plait à* vexer *tous ceux qui lui sont subordonnés*. — *Cela me* vexe, cela me contrarie (populaire). — *Indic. prés.* Je vexe, tu vexes, il vexe, nous vexons, vous vexez, ils vexent. — *Imparfait*. Je vexais, tu vexais, il vexait, nous vexions, vous vexiez, ils vexaient. — *Passé déf.* Je vexai, tu vexas, il vexa, nous vexâmes, vous vexâtes, ils vexèrent. — *Passé indéf.* J'ai vexé, etc. — *Passé antér.* J'eus vexé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais vexé, etc. — *Futur.* Je vexerai, tu vexeras, il vexera, nous vexerons, vous vexerez, ils vexeront. — *Futur ant.* J'aurai vexé, etc. — *Condit. prés.* Je vexerais, tu vexerais, il vexerait, nous vexerions, vous vexeriez, ils vexeraient. — *Passé*. J'aurais vexé, etc. — *On dit aussi* J'eusse vexé, etc. — *Impér. prés.* Vexe, vexons, vexez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez vexé. — *Subj. prés.* Que je vexe, que tu vexes, qu'il vexe, que nous vexions, que vous vexiez, qu'ils vexent. — *Imparf.* Que je vexasse, que tu vexasses, qu'il vexât, que nous vexassions, que vous vexassiez, qu'ils vexassent. — *Passé*. Que j'aie vexé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse vexé, etc. — *Infin. prés.* Vexer. — *Passé*. Avoir vexé. — *Part. prés.* Vexant (invar.). — *Passé*. Vexé, vexée, vexés, vexées. — *Passé comp.* Ayant vexé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se vexer* (Omis. de l'Acad.). — Passif : *être vexé*. Le part. régit *de* et *par*. *Je suis* vexé de *cela* (Aca.). *Un vassal* vexé par *son seigneur*

VIANDER, v. n., 1[re] conj. (*Viandé*), terme de vénerie, Pâturer. Il ne se dit que des cerfs et autres bêtes fauves : *Le cerf a* viandé *cette nuit dans cette prairie* (Acad.). Ce verbe ne s'emploie qu'aux troisièmes personnes tant du sing. que du plur. — *Indic. prés.* Il viande, ils viandent. — *Imparf.* Il viandait, ils viandaient. — *Passé défi.* Il vianda, ils viandèrent. — *Passé indéfi.* Il a, ils ont viandé. — *Passé ant.* Il eut, ils eurent viandé. — *Plus-que-parfait.* Il avait, ils avaient viandé. — *Futur.* Il viandera, ils vianderont. — *Futur ant.* Il aura, ils auront viandé. — *Condit. prés.* Il vianderait, ils vianderaient. — *Passé*. Il aurait, ils auraient viandé. — *On dit aussi* : Il eut, ils eussent viandé. — *Subj. prés.* Qu'il viande, qu'ils viandent. — *Imparf.* Qu'il viandât, qu'ils viandassent. — *Passé*. Qu'il ait, qu'ils aient viandé. — *Plus-que-par.* Qu'il eût, qu'ils eussent viandé. — *Infi. prés.* Viander. — *Passé*. Avoir viandé. — *Part. prés.* Viandant (invar.). — *Passé*. Viandé (invar.). — *Passé comp.* Ayant viandé.

VIBRER, v. n. 1[re] conj. (*Vibré*), terme de physique, exécuter des vibrations. *Cette corde a longtemps* vibré (Acad.). Ce mot est fort employé aujourd'hui dans le style soutenu et la langue poétique. *Il y avait dans sa voix je ne sais quoi de touchant qui faisait* vibrer *jusqu'à la dernière fibre de mon cœur.*

La corde du bonheur a *vibré* sur ma lyre.
La Martine.

— *Indic. prés.* Je vibre, tu vibres, il vibre, nous vibrons, vous vibrez, ils vibrent. — *Imparf.* Je vibrais, tu vibrais, il vibrait, nous vibrions, vous vibriez, ils vibraient. — *Passé déf.* Je vibrai, tu vibras, il vibra, nous vibrâmes, vous vibrâtes, ils vibrèrent. — *Passé indéf.* J'ai vibré, etc. — *Passé ant.* J'eus vibré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais vibré, etc. — *Futur.* Je vibrerai, tu vibreras, il vibrera, nous vibrerons, vous vibrerez, ils vibreront. — *Futur ant.* J'aurai vibré, etc. — *Cond. prés.* Je vibrerais, tu vibrerais, il vibrerait, nous vibrerions, vous vibreriez, ils vibreraient. — *Passé*. J'aurais vibré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse vibré, etc. — *Imp. prés.* Vibre, vibrons, vibrez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez vibré. — *Subj. prés.* Que je vibre, que tu vibres, qu'il vibre, que nous vibrions, que vous vibriez, qu'ils vibrent. — *Imparf.* Que je vibrasse, que tu vibrasses, qu'il vibrât, que nous vibrassions, que vous vibrassiez, qu'ils vibrassent. — *Passé*. Que j'aie vibré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse vibré, etc. — *Infin. prés.* Vibrer. — *Passé*. Avoir vibré. — *Part. prés.* Vibrant (var.). *Pouls* vibrant, *corde* vibrante. — *Passé*. Vibré (invar.). — *Passé composé*. Ayant vibré

VICARIER, v. n., 1[re] conj. (*Vikarié*) faire les fonctions de vicaire dans une paroisse. *Il a* vicarié *pendant dix ans*. (Académie). — Au figuré et famil., être réduit à une place subalterne. *Je suis las de* vicarier. — *Indic. prés.* Je vicarie, tu vicaries, il vicarie, nous vicarions, vous

vicariez, ils vicarient. — *Imp.* Je vicariais, tu vicariais, il vicariait, nous vicariions, vous vicariiez, ils vicariaient. —*Passé déf.* Je vicariai, tu vicarias, il vicaria, nous vicariâmes, vous vicariâtes, ils vicarièrent. — *Passé ind.* J'ai vicarié, etc. — *Passé antér.* J'eus vicarié, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais vicarié, etc. — *Futur.* Je vicarierai, tu vicarieras, il vicariera, nous vicarierons, vous vicarierez, ils vicarieront. — *Futur ant.* J'aurai vicarié, etc. — *Condit. prés.* Je vicarierais, tu vicarierais, il vicarierait, nous vicarierions, vous vicarieriez, ils vicarieraient. — *Passé.* J'aurais vicarié, etc. — *On dit aussi* : J'eusse vicarié, etc. — *Impér. prés.* Vicarie, vicarions, vicariez. —*Passé.* Aie, ayons, ayez vicarié.—*Subj. prés.* Que je vicarie, que tu vicaries, qu'il vicarie, que nous vicariions, que vous vicariiez, qu'ils vicarient. — *Imparf.* Que je vicariasse, que tu vicariasses, qu'il vicariât, que nous vicariassions, que vous vicariassiez, qu'ils vicariassent. — *Passé.* Que j'aie vicarié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse vicarié, etc. — *Inf. prés.* Vicarier. — *Passé.* Avoir vicarié. — *Part. prés.* Vicariant (invar.). — *Pass.* Vicarié (invar.). — *Passé comp.* Ayant vicarié.

VICIER, v. a., 1re conj. (*Vicié*), gâter, corrompre. — Terme de pratique, rendre nul ou défectueux. *Cette omission ne* vicie *pas l'acte. C'est une règle de droit que ce qui abonde ne* vicie *pas* (Acad.). — *Ind. prés.* Je vicie, tu vicies, il vicie, nous vicions, vous viciez, ils vicient. — *Imp.* Je viciais, tu viciais, il viciait, nous viciions, vous viciiez, ils viciaient. — *Passé défini.* Je viciai, tu vicias, il vicia, nous viciâmes, vous viciâtes, ils vicièrent. — *Passé indéf.* J'ai vicié, etc. — *Passé ant.* J'eus vicié, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais vicié, etc. — *Futur.* Je vicierai, tu vicieras, il viciera, nous vicierons, vous vicierez, ils vicieront. — *Futur antérieur.* J'aurai vicié, etc.— *Condit. prés.* Je vicierais, tu vicierais, il vicierait, nous vicierions, vous vicieriez, ils vicieraient. — *Passé* J'aurais vicié, etc. — *On dit aussi* : J'eusse vicié, etc. — *Impér. prés.* Vicie, vicions, viciez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez vicié. — *Subj. prés.* Que je vicie, que tu vicies, qu'il vicie, que nous viciions, que vous viciiez, qu'ils vicient. — *Imparfait.* Que je viciasse, que tu viciasses, qu'il viciât, que nous viciassions, que vous viciassiez, qu'ils viciassent. — *Passé.* Que j'aie vicié, etc — *Plus-que-parf.* Que j'eusse vicié, etc. — *Infin. prés.* Vicier. — *Pass.* Avoir vicié.—*Partic. prés.* Viciant (inv.). — *Passé.* Vicié, viciée, viciés, viciées. — *Passé comp.* Ayant vicié. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se vicier* (Omission de l'Académie). *Le sang de ce malade* se vicie. — Passif : *être vicié.* Le part. régit *par.*

VICTIMER, v. a. 1re conj. (*Viktimé*), rendre victime. — Au figuré et famil., immoler à la plaisanterie. Victimer *quelqu'un.* Peu usité. — *Ind. prés* Je victime, tu victimes, il victime, nous victimons, vous victimez, ils victiment. — *Imparf.* Je victimais, tu victimais, il victimait, nous victimions, vous victimiez, ils victimaient. — *Passé défi.* Je victimai, tu victimas, il victima, nous victimâmes, vous victimâtes, ils victimèrent. — *Passé ind.* J'ai victimé, etc. — *Passé antér.* J'eus victimé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais victimé, etc. — *Futur.* Je victimerai, tu victimeras, il victimera, nous victimerons, vous victimerez, ils victimeront. — *Futur antér.* J'aurai victimé, etc. — *Condit. prés.* Je victimerais, tu victimerais, il victimerait, nous victimerions, vous victimeriez, ils victimeraient. — *Passé.* J'aurais victimé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse victimé, etc.—*Impératif prés.* Victime, victimons, victimez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez victimé. — *Subj. prés.* Que je victime, que tu victimes, qu'il victime, que nous victimions, que vous victimiez, qu'ils victiment. — *Imp.* Que je victimasse, que tu victimasses, qu'il victimât, que nous victimassions, que vous victimassiez, qu'ils victimassent. — *Passé.* Que j'aie victimé, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse victimé, etc. —*Inf. prés.* Victimer. — *Passé.* Avoir victimé. — *Participe prés.* Victimant (invar.). — *Passé.* Victimé, victimée, victimés, victimées. — *Passé comp.* Ayant victimé. — Passif *Etre victimé.* Le part. régit *par.*

VIDER, v. a., 1re conjug. (*Vidé*), rendre vide, ôter ce qu'il y a dans un lieu, dans un vase, etc. Vider *un tonneau, une bouteille.* Vider *sa bourse.* Vider *un appartement.* — Vider *un canon de fusil, une clef,* les creuser par le bout. — Vider *une bouteille, un verre,* boire la liqueur qu'ils contiennent. — Vider *une volaille, du gibier, du poisson,* en retirer ce qui n'est pas bon à manger. — T. de médecine, rendre. *Cette médecine lui a*

fait vider *de la bile.* — Terme de palais, sortir par force par autorité de justice. Vider *les lieux.* Vider *le royaume.* — Se dessaisir de son argent. *Cet homme a été condamné à* vider *ses mains.* — Au figuré. Terminer. Vider *une affaire, un compte, un différent, une querelle.* — *Indi. prés.* Je vide, tu vides, il vide, nous vidons, vous videz, ils vident. —*Imparf* Je vidais, tu vidais, il vidait, nous vidions, vous vidiez, ils vidaient. — *Passé déf.* Je vidai, tu vidas, il vida, nous vidâmes, vous vidâtes, ils vidèrent. —*Passé indéf.* J'ai vidé, etc. — *Passé ant.* J'eus vidé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais vidé, etc. — *Futur.* Je viderai, tu videras, il videra, nous viderons, vous viderez, ils videront.—*Futur antér.* J'aurai vidé, etc. — *Cond. prés.* Je viderais, tu viderais, il viderait, nous viderions, vous videriez, ils videraient. — *Passé.* J'aurais vidé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse vidé, etc.— *Impér. prés.* Vide, vidons, videz. — *Passé.* Aie, ayons, ayez vidé. — *Subj. prés.* Que je vide, que tu vides, qu'il vide, que nous vidions, que vous vidiez, qu'ils vident. — *Imparf.* Que je vidasse, que tu vidasses, qu'il vidât, que nous vidassions, que vous vidassiez, qu'ils vidassent. — *Passé.* Que j'aie vidé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse vidé, etc. — *Infinit. prés.* Vider. — *Passé.* Avoir vidé. — *Part. prés.* Vidant (invar.). — *Passé.* Vidé, vidée, vidés, vidées. — *Passé comp.* Ayant vidé. — Pronom. : *se vider. La salle* se vide *lentement* (Académie). — *Le différent* se vide. — Passif : *être vidé.* Le participe régit *par.*

VIDIMER, v. a. 1[re] conjug. (*Vidimé*), terme de pratique, collationner la copie d'un acte sur l'original et certifier qu'elle y est conforme. *Il faut faire* vidimer *cet acte* (Acad.). Peu usité. — *Ind. prés.* Je vidime, tu vidimes, il vidime, nous vidimons, vous vidimez, ils vidiment. — *Imp.* Je vidimais, tu vidimais, il vidimait, nous vidimions, vous vidimiez, ils vidimaient. — *Passé déf.* Je vidimai, tu vidimas, il vidima, nous vidimâmes, vous vidimâtes, ils vidimèrent. — *Passé indéf.* J'ai vidimé, etc. — *Passé antér.* J'eus vidimé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais vidimé, etc. — *Futur.* Je vidimerai, tu vidimeras, il vidimera, nous vidimerons, vous vidimerez, ils vidimeront. — *Futur antérieur.* J'aurai vidimé, etc. — *Condit. prés.* Je vidimerais, tu vidimerais, il vidimerait, nous vidimerions, vous vidimeriez, ils vidimeraient. — *Passé.* J'aurais vidimé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse vidimé, etc. — *Impér. prés.* Vidime, vidimons, vidimez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez vidimé. — *Subj. prés.* Que je vidime, que tu vidimes, qu'il vidime, que nous vidimions, que vous vidimiez, qu'ils vidiment. — *Imparf.* Que je vidimasse, que tu vidimasses, qu'il vidimât, que nous vidimassions, que vous vidimassiez, qu'ils vidimassent. — *Passé.* Que j'aie vidimé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse vidimé, etc. — *Infin. prés.* Vidimer. — *Passé.* Avoir vidimé. — *Part. prés.* Vidimant (invariable). — *Passé.* Vidimé, vidimée, vidimés, vidimées. — *Passé comp.* Ayant vidimé. — Passif : *être vidimé. Cette expédition* a été vidimée. Le participe régit *par.*

VIEILLIR, v. n., 2[e] conjug. (*Vié-ir*), devenir vieux. *Cet homme commence à* vieillir. — Se dit des choses qui perdent de leur force, de leur vigueur. *Son talent commence à* vieillir. *Son esprit et son corps ne* vieilliront *point* (Voltaire). —Au fig. Devoir son habitude à une longue expérience. *Il a* vieilli *dans les affaires. Voyez ces personnes qui ont* vieilli *dans les passions* (Massillon).—S'invétérer. *Nos habitudes* vieillissent *avec nous* (Fénelon). — N'être plus d'usage. *Cette mode, cette expression* vieillit (Acad.).— S'éteindre, passer. *Qui ne sait que la maison de Bavière est une de ces maisons dont la gloire ne* vieillit *point* (Fléchier). — Paraître vieux. *Il a bien* vieilli *depuis deux ans* (Acad.).—Il est quelquefois actif et signifie rendre vieux, faire paraître vieux. *Les chagrins l'ont* vieilli. *Cette coiffure me* vieillit (Acad.). Ce verbe, comme neutre, prend les deux auxiliaires : *avoir,* quand c'est l'action, et *être,* quand c'est l'état qu'on veut désigner. — *Indic. prés.* Je vieillis, tu vieillis, il vieillit, nous vieillissons, vous vieillissez, ils vieillissent. — *Imparf.* Je vieillissais, tu vieillissais, il vieillissait, nous vieillissions, vous vieillissiez, ils vieillissaient. — *Passé déf.* Je vieillis, tu vieillis, il vieillit, nous vieillîmes, vous vieillîtes, ils vieillirent. — *Passé indéf.* J'ai vieilli, etc.—*Passé ant.* J'eus vieilli, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais vieilli, etc. — *Futur.* Je vieillirai, tu vieilliras, il vieillira, nous vieillirons, vous vieillirez, ils vieilliront. —*Futur ant.* J'aurai vieilli, etc. — *Cond.*

prés. Je vieillirais, tu vieillirais, il vieillirait, nous vieillirions, vous vieilliriez, ils vieilliraient. — *Passé.* J'aurais vieilli, etc. — *On dit aussi* : J'eusse vieilli, etc. — *Impér. prés.* Vieillis, vieillissons, vieillissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez vieilli. — *Subjonct. prés.* Que je vieillisse, que tu vieillisses, qu'il vieillisse, que nous vieillissions, que vous vieillissiez, qu'ils vieillissent. — *Imparf.* Que je vieillisse, que tu vieillisses, qu'il vieillît, que nous vieillissions, que vous vieillissiez, qu'ils vieillissent. — *Passé.* Que j'aie vieilli, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse vieilli, etc. — *Infin. prés.* Vieillir. — *Passé.* Avoir vieilli. — *Part. prés.* Vieillissant (var.). *Laisse en paix ton cheval* vieillissant (Boileau). — *Passé.* Vieilli, vieillie, vieillis, vieillies. — *Passé composé.* Ayant vieilli. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se vieillir. Il se mit une perruque pour* se vieillir (Acad.). *Cet homme* se vieillit, veut se dire plus vieux qu'il n'est. Le participe régit *dans* et *par.* Vieilli par *les chagrins.*

VIELLER, v. n., 1re conjug. (*Viélé*), jouer de la vielle. *Il va* vieller *de porte en porte* (Acad.). — Au figuré et popul. User de longueurs inutiles dans une affaire, dans un ouvrage. *Vous n'avancez rien, vous ne faites que* vieller. *Pourquoi tant* vieller (Id.) ? Il a vieilli. — *Indic. prés.* Je vielle, tu vielles, il vielle, nous viellons, vous viellez, ils viellent. — *Imparf.* Je viellais, tu viellais, il viellait, nous viellions, vous vielliez, ils viellaient. — *Passé déf.* Je viellai, tu viellas, il viella, nous viellâmes, vous viellâtes, ils viellèrent. — *Passé indéf.* J'ai viellé, etc. — *Passé antér.* J'eus viellé, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais viellé, etc. — *Futur.* Je viellerai, tu vielleras, il viellera, nous viellerons, vous viellerez, ils vielleront. — *Futur ant.* J'aurai viellé, etc. — *Condit. prés.* Je viellerais, tu viellerais, il viellerait, nous viellerions, vous vielleriez, ils vielleraient. — *Passé.* J'aurai viellé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse viellé, etc. — *Impér. prés.* Vielle, viellons, viellez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez viellé. — *Subj. prés.* Que je vielle, que tu vielles, qu'il vielle, que nous viellions, que vous vielliez, qu'ils viellent. — *Imparf.* Que je viellasse, que tu viellasses, qu'il viellât, que nous viellassions, que vous viellassiez, qu'ils viellassent. — *Passé.* Que j'aie viellé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse viellé, etc. — *Infin. prés.* Vieller. — *Passé.* Avoir viellé. — *Part. prés.* Viellant (invar.). — *Passé.* Viellé (inv.). — *Passé comp.* Ayant viellé.

VILIPENDER, v. a., 1re conj. (*Vilipandé*), traiter de vil, déprimer, mépriser. *Il ne faut pas tant le* vilipender. *Ne le* vilipendez *pas, il vaut son prix.* Vilipender *une marchandise* (Acad.). — Il est familier. — *Indic. prés.* Je vilipende, tu vilipendes, il vilipende, nous vilipendons, vous vilipendez, ils vilipendent. — *Imparf.* Je vilipendais, tu vilipendais, il vilipendait, nous vilipendions, vous vilipendiez, ils vilipendaient. — *Passé déf.* Je vilipendai, tu vilipendas, il vilipenda, nous vilipendâmes, vous vilipendâtes, ils vilipendèrent. — *Passé indéf.* J'ai vilipendé, etc. — *Passé ant.* J'eus vilipendé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais vilipendé, etc. — *Futur.* Je vilipenderai, tu vilipenderas, il vilipendera, nous vilipenderons, vous vilipenderez, ils vilipenderont. — *Futur antér.* J'aurai vilipendé, etc. — *Condit. prés.* Je vilipenderais, tu vilipenderais, il vilipenderait, nous vilipenderions, vous vilipenderiez, ils vilipenderaient. — *Passé.* J'aurais vilipendé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse vilipendé, etc. — *Impér. prés.* Vilipende, vilipendons, vilipendez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez vilipendé. — *Subj. prés.* Que je vilipende, que tu vilipendes, qu'il vilipende, que nous vilipendions, que vous vilipendiez, qu'ils vilipendent. — *Imparf.* Que je vilipendasse, que tu vilipendasses, qu'il vilipendât, que nous vilipendasssions, que vous vilipendassiez, qu'ils vilipendassent. — *Passé.* Que j'aie vilipendé, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse vilipendé, etc. — *Infin. prés.* Vilipender. — *Passé.* Avoir vilipendé. — *Part. prés.* Vilipendant (invar.). — *Passé.* Vilipendé, vilipendée, vilipendés, vilipendées. — *Passé composé.* Ayant vilipendé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se vilipender* (Omission de l'Acad.). — Passif : *être vilipendé.* Le participe régit *par.*

VINAIGRER, v. a., 1re conj. (*Vinégré*), assaisonner avec du vinaigre. Vinaigrer *une salade.* — *Indic. prés.* Je vinaigre, tu vinaigres, il vinaigre, nous vinaigrons, vous vinaigrez, ils vinaigrent. — *Imparf.* Je vinaigrais, tu vinaigrais, il vinaigrait, nous vinaigrions, vous vinaigriez, ils vinaigraient. — *Passé déf.* Je vinaigrai, tu vinaigras, il vinaigra, nous vinaigrâmes,

vous vinaigrâtes, ils vinaigrèrent.— *Passé indéf.* J'ai vinaigré, etc. — *Passé antér.* J'eus vinaigré, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais vinaigré, etc.—*Futur.* Je vinaigrerai, tu vinaigreras, il vinaigrera, nous vinaigrerons, vous vinaigrerez, ils vinaigreront. — *Futur antér.* J'aurai vinaigré, etc. — *Cond. prés.* Je vinaigrerais, tu vinaigrerais, il vinaigrerait, nous vinaigrerions, vous vinaigreriez, ils vinaigreraient. —*Passé.* J'aurais vinaigré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse vinaigré, etc. — *Impératif prés.* Vinaigre, vinaigrons, vinaigrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez vinaigré. — *Subj. prés.* Que je vinaigre, que tu vinaigres, qu'il vinaigre, que nous vinaigrions, que vous vinaigriez, qu'ils vinaigrent. — *Imparf.* Que je vinaigrasse, que tu vinaigrasses, qu'il vinaigrât, que nous vinaigrassions, que vous vinaigrassiez, qu'ils vinaigrassent. — *Passé.* Que j'aie vinaigré, etc.—*Plus-que-parfait.* Que j'eusse vinaigré, etc. — *Infinitif prés.* Vinaigrer. — *Passé.* Avoir vinaigré. — *Part. prés.* Vinaigrant (invariable). — *Passé.* Vinaigré, vinaigrée, vinaigrés, vinaigrées. — *Passé composé.* Ayant vinaigré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se vinaigrer.* (Omission de l'Académie). — Passif : *être vinaigré.* Le part. régit *par.*

VIOLENTER, v. a. 1[re] conj. (*Violanté*), contraindre, faire faire par force. *Les pères et les mères ne doivent point* violenter *leurs enfants dans le choix d'un état.* (Acad.). Violenter *les inclinations de quelqu'un.* (Id.). — *Ind. prés.* Je violente, tu violentes, il violente, nous violentons, vous violentez, ils violentent. — *Imparf.* Je violentais, tu violentais, il violentait, nous violentions, vous violentiez, ils violentaient. — *Passé déf.* Je violentai, tu violentas, il violenta, nous violentâmes, vous violentâtes, ils violentèrent. —*Passé ind.* J'ai violenté, etc. — *Passé antér.* J'eus violenté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais violenté, etc. — *Futur.* Je violenterai, tu violenteras, il violentera, nous violenterons, vous violenterez, ils violenteront. — *Futur antér.* J'aurai violenté, etc. — *Condit. prés.* Je violenterais, tu violenterais, il violenterait, nous violenterions, vous violenteriez, ils violenteraient. — *Passé.* J'aurais violenté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse violenté, etc. — *Impér. prés.* Violente, violentons, violentez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez violenté.—*Subj. prés.* Que je violente, que tu violentes, qu'il violente, que nous violentions, que vous violentiez, qu'ils violentent. — *Imparf.* Que je violentasse, que tu violentasses, qu'il violentât, que nous violentassions, que vous violentassiez, qu'ils violentassent.—*Passé.* Que j'aie violenté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse violenté, etc. — *Infin. prés.* Violenter. — *Passé.* Avoir violenté. — *Part. prés.* Violentant (invar.). — *Passé.* Violenté, violentée, violentés, violentées. — *Passé composé.* Ayant violenté. — Passif : *Etre violenté.* Le participe régit *par.*

VIOLER, v. a. 1[re] conjug. (*Violé*), enfreindre, agir contre. Violer *les lois.* Violer *l'hospitalité.* Violer *les privilèges, les immunités.* Violer *les droits les plus sacrés. Jamais on ne l'a vu* violer *les abstinences prescrites, sans une raison capable de lui procurer une dispense légitime* (Bossuet). — Violer *un asile,* en violer les droits, les privilèges. — Violer *une sépulture,* la dégrader ou y fouiller dans une coupable intention. — Commettre un viol. Violer *une fille, une femme.* Il se prend absolument dans ce sens. *Les soldats entrèrent dans la ville, pillèrent et* violèrent (Académie). — *Indic. prés.* Je viole, tu violes, il viole, nous violons, vous violez, ils violent. — *Imparf.* Je violais, tu violais, il violait, nous violions, vous violiez, ils violaient. —*Passé défini.* Je violai, tu violas, il viola, nous violâmes, vous violâtes, ils violèrent. — *Passé indéf.* J'ai violé, etc. — *Passé ant.* J'eus violé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais violé, etc. — *Futur.* Je violerai, tu violeras, il violera, nous violerons, vous violerez, ils violeront. — *Futur antér.* J'aurai violé, etc. — *Cond. prés.* Je violerais, tu violerais, il violerait, nous violerions, vous violeriez, ils violeraient. — *Passé.* J'aurais violé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse violé, etc. — *Imp. prés.* Viole, violons, violez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez violé. — *Subj. prés.* Que je viole, que tu violes, qu'il viole, que nous violions, que vous violiez, qu'ils violent. — *Imparf.* Que je violasse, que tu violasses, qu'il violât, que nous violassions, que vous violassiez, qu'ils violassent. — *Passé.* Que j'aie violé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse violé, etc. — *Infin. prés.* Violer. — *Passé.* Avoir violé. — *Partic. prés.* Violant (invar.). — *Passé.* Violé, violée, violés, violées. — *Passé comp.* Ayant

violé. — Passif : *Etre violé*. Le participe régit *par*. *Vous verrez la majesté* violée par *des attentats jusqu'alors inconnus* (Bossuet).

VIRER, v. n., 1re conj. (*Viré*), aller en tournant. Il se joint ordinairement avec *tourner*. *Vous avez beau tourner et* virer. — On dit aussi activemet : *Tourner et* virer *quelqu'un*, pour lui faire diverses questions, pour savoir de lui quelque chose. — Terme de marine, tourner d'un côté sur l'autre. Virer *de bord*. Virer *au large*. Virer *à la côte*. Virer *sur l'ancre*. Et activement. Virer *le cap au nord*. — Au figuré et familièrement. Virer *de bord*, signifie changer de parti, de conduite. *Cet homme est inconstant, il a* viré *de bord sur vingt affaires* (Académie). — *Ind. prés.* Je vire, tu vires, il vire, nous virons vous virez, ils virent. — *Imp.* Je virais, tu virais, il virait, nous virions, vous viriez, ils viraient. — *Passé déf.* Je virai, tu viras, il vira, nous virâmes, vous virâtes, ils virèrent. — *Passé indéf.* J'ai viré, etc. — *Passé ant.* J'eus viré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais viré, etc. — *Futur.* Je virerai, tu vireras, il virera, nous virerons, vous virerez, ils vireront. — *Futur ant.* J'aurai viré, etc. — *Cond. prés.* Je virerais, tu virerais, il virerait, nous virerions, vous vireriez, ils vireraient. — *Passé.* J'aurais viré, etc. — *On dit aussi* : J'eusse viré, etc. — *Impér. prés.* Vire, virons, virez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez viré. — *Subj. prés.* Que je vire, que tu vires, qu'il vire, que nous virions, que vous viriez, qu'ils virent. — *Imparf.* Que je virasse, que tu virasses, qu'il virât, que nous virassions, que vous virassiez, qu'ils virassent. — *Passé.* Que j'aie viré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse viré, etc. — *Inf. prés.* Virer. — *Passé.* Avoir viré. — *Part. prés.* Virant (invar.). — *Passé.* Viré, virée, virés, virées. — *Passé comp.* Ayant viré.

VISER, v. a. 1re conj. (*Vizé*), examiner un acte et y mettre le visa. *Il a fait* viser *son passe-port*. — V. n. Mirer, regarder au but pour y adresser une flèche, un coup de pierre, d'arme à feu, etc. Viser *au but*. Et activement. Viser *un homme à la tête*. — Au figuré, avoir en vue. *Il a* visé *également à se faire des patrons et des créatures* (La Bruyère). *En* visant *trop à l'effet on tombe dans l'exagération* (Académie). — *Indic. prés.* Je vise, tu vises, il vise, nous visons, vous visez, ils visent. — *Imparf.* Je visais, tu visais, il visait, nous visions, vous visiez, ils visaient. — *Passé déf.* Je visai, tu visas, il visa, nous visâmes, vous visâtes, ils visèrent. — *Passé indéf.* J'ai visé, etc. — *Passé ant.* J'eus visé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais visé, etc. — *Futur.* Je viserai, tu viseras, il visera, nous viserons, vous viserez, ils viseront. — *Futur ant.* J'aurai visé, etc. — *Condit. prés.* Je viserais, tu viserais, il viserait, nous viserions, vous viseriez, ils viseraient. — *Passé.* J'aurais visé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse visé, etc. — *Impér. prés.* Vise, visons, visez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez visé. — *Subj. prés.* Que je vise, que tu vises, qu'il vise, que nous visions, que vous visiez, qu'ils visent. — *Imparfait.* Que je visasse, que tu visasses, qu'il visât, que nous visassions, que vous visassiez, qu'ils visassent. — *Passé.* Que j'aie visé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse visé, etc. — *Infin. prés.* Viser. — *Passé.* Avoir visé. — *Part. prés.* Visant (invariable). — *Passé.* Visé, visée, visés, visées. — *Passé composé.* Ayant visé. — Passif : *être visé*. Le participe régit *par*.

VISITER, v. a. 1re conj. (*Vizité*), aller voir quelqu'un chez lui. Visiter *un ami*. — Faire ou rendre une visite. Visiter *ses chefs*. Visiter *ses juges*. — Aller voir par charité ou par dévotion. Visiter *les églises, les hôpitaux, les malades*.

Elle hante les hôpitaux, *visite* les prisons.
Boileau.

— Aller voir si les choses sont dans l'ordre où elles doivent être. Visiter *les arsenaux, les frontières*. *Un bon évêque doit* visiter *souvent son diocèse* (Acad.). — Examiner avec soin. Visiter *une plaie, une maison*. *On a* visité *ses papiers*. *A l'imitation de cette merveilleuse femme, dont parle l'écriture, elle* visitait *tous les endroits de sa maison, et ne mangeait pas son pain dans l'oisiveté* (Fléchier). — Eprouver. *Dieu* visite *ses élus*. Se prend quelquefois neutralement. *On n'a pas* visité *chez lui*. — *Indic. prés.* Je visite, tu visites, il visite, nous visitons, vous visitez, ils visitent. — *Imparf.* Je visitais, tu visitais, il visitait, nous visitions, vous visitiez, ils visitaient. — *Passé déf.* Je visitai, tu visitas, il visita, nous visitâmes, vous visitâtes, ils visitèrent. — *Passé indéf.* J'ai visité, etc.

— *Passé ant.* J'eus visité, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais visité, etc. —*Futur.* Je visiterai, tu visiteras, il visitera, nous visiterons, vous visiterez, ils visiteront. — *Futur ant.* J'aurai visité, etc. — *Cond. prés.* Je visiterais, tu visiterais, il visiterait, nous visiterions, vous visiteriez, ils visiteraient. — *Passé.* J'aurais visité, etc. — *On dit aussi :* J'eusse visité, etc. — *Impérat. prés.* Visite, visitons, visitez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez visité. — *Subjonctif présent.* Que je visite, que tu visites, qu'il visite, que nous visitions, que vous visitiez, qu'ils visitent. — *Imp.* Que je visitasse, que tu visitasses, qu'il visitât, que nous visitassions, que vous visitassiez, qu'ils visitassent. — *Passé.* Que j'aie visité, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse visité, etc. — *Inf. prés.* Visiter. — *Passé.* Avoir visité. — *Part. prés.* Visitant (invariable). — *Passé.* Visité, visitée, visités, visitées. — *Passé comp.* Ayant visité. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se visiter.* (Omission de l'Académie.) *Ces amis* se visitent *souvent.* — Passif : *Etre visité.* Le participe régit *par.*

VISSER, v. a. 1re conj. (*Vicé*), attacher, fixer avec des vis. *Il ne faut pas clouer cette serrure, vous feriez éclater le bois, il vaut mieux la* visser (Acad.). — Tourner pour le fixer un objet qui est terminé en vis ou creusé en manière d'écrou. Visser *un piton, un clou à vis.* —*Indic. prés.* Je visse, tu visses, il visse, nous vissons, vous vissez, ils vissent. — *Imparf.* Je vissais, tu vissais, il vissait, nous vissions, vous vissiez, ils vissaient. — *Passé déf.* Je vissai, tu vissas, il vissa, nous vissâmes, vous vissâtes, ils vissèrent. — *Passé indéf.* J'ai vissé, etc.— *Passé ant.* J'eus vissé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais vissé, etc. — *Futur.* Je visserai, tu visseras, il vissera, nous visserons, vous visserez, ils visseront. — *Futur antér.* J'aurais vissé, etc. — *Cond. prés.* Je visserais, tu visserais, il visserait, nous visserions, vous visseriez, ils visseraient. — *Passé.* J'aurais vissé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse vissé, etc. — *Impér. prés.* Visse, vissons, vissez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez vissé. — *Subj. prés.* Que je visse, que tu visses, qu'il visse, que nous vissions, que vous vissiez, qu'ils vissent. — *Imparf.* Que je vissasse, que tu vissasses, qu'il vissât, que nous vissassions, que vous vissassiez, qu'ils vissassent.— *Passé.* Que j'aie vissé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse vissé, etc. — *Infinit. prés.* Visser. — *Passé.* Avoir vissé. — *Part. prés.* Vissant (invar.). — *Passé.* Vissé, vissée, vissés, vissées. — *Passé comp.* Ayant vissé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se visser. Le tire-bourre* se visse *à l'extrémité de la baguette du fusil* (Académie). — Passif : *Etre vissé.* Le participe régit *par.*

VITRER, v. a. 1re conj. (*Vitré*), garnir de vitres, de glaces. Vitrer *une porte, une fenêtre.* — *Indic. prés.* Je vitre, tu vitres, il vitre, nous vitrons, vous vitrez, ils vitrent. — *Imparf.* Je vitrais, tu vitrais, il vitrait, nous vitrions, vous vitriez, ils vitraient. — *Passé défini.* Je vitrai, tu vitras, il vitra, nous vitrâmes, vous vitrâtes, ils vitrèrent. — *Passé ind.* J'ai vitré, etc. — *Passé ant.* J'eus vitré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais vitré, etc. — *Futur.* Je vitrerai, tu vitreras, il vitrera, nous vitrerons, vous vitrerez, ils vitreront. — *Futur antér.* J'aurai vitré, etc. — *Cond. prés.* Je vitrerais, tu vitrerais, il vitrerait, nous vitrerions, vous vitreriez, ils vitreraient. — *Passé.* J'aurais vitré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse vitré, etc. — *Impér. prés.* Vitre, vitrons, vitrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez vitré. — *Subj. prés.* Que je vitre, que tu vitres, qu'il vitre, que nous vitrions, que vous vitriez, qu'ils vitrent. — *Imparf.* Que je vitrasse, que tu vitrasses, qu'il vitrât, que nous vitrassions, que vous vitrassiez, qu'ils vitrassent. — *Passé.* Que j'aie vitré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse vitré, etc. — *Infin. présent.* Vitrer. — *Passé.* Avoir vitré. — *Part.prés.* Vitrant (invar.). — *Passé.* Vitré, vitrée, vitrés, vitrées. — *Passé comp.* Ayant vitré. — Passif : *Etre vitré.* Le participe régit *par.*

VITRIFIER, v. a. 1re conj. (*Vitrifié*), fondre, convertir en verre. *Le feu* vitrifie *le sable mêlé à l'alcali.* — *Ind. prés.* Je vitrifie, tu vitrifies, il vitrifie, nous vitrifions, vous vitrifiez, ils vitrifient. — *Imparfait.* Je vitrifiais, tu vitrifiais, il vitrifiait, nous vitrifiions, vous vitrifiiez, ils vitrifiaient. — *Passé défini.* Je vitrifiai, tu vitrifias, il vitrifia, nous vitrifiâmes, vous vitrifiâtes, ils vitrifièrent. — *Passé ind.* J'ai vitrifié, etc. — *Passé ant*

J'eus vitrifié, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais vitrifié, etc. — *Futur.* Je vitrifierai, tu vitrifieras, il vitrifiera, nous vitrifierons, vous vitrifierez, ils vitrifieront. — *Futur antér.* J'aurais vitrifié, etc. — *Condit. prés.* Je vitrifierais, tu vitrifierais, il vitrifierait, nous vitrifierions, vous vitrifieriez, ils vitrifieraient. — *Passé.* J'aurais vitrifié,etc. — *On dit aussi :* J'eusse vitrifié, etc. — *Impér. prés.* Vitrifie, vitrifions, vitrifiez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez vitrifié. — *Subj. prés.* Que je vitrifie, que tu vitrifies, qu'il vitrifie, que nous vitrifiions, que vous vitrifiiez, qu'ils vitrifient. — *Imparf.* Que je vitrifiasse, que tu vitrifiasses, qu'il vitrifiât, que nous vitrifiassions, que vous vitrifiassiez, qu'ils vitrifiassent. — *Passé.* Que j'aie vitrifié, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse vitrifié, etc. — *Infin. prés.* Vitrifier. — *Passé.* Avoir vitrifié. — *Part. prés.* Vitrifiant (invariable). — *Passé.* Vitrifié, vitrifiée, vitrifiés, vitrifiées. — *Passé composé.* Ayant vitrifié. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se vitrifier. Cette matière* se vitrifie *promptement* (Acad.). — Passif : *Etre vitrifié.* Le part. régit *par.*

VIVIFIER, v. a., 1re conjug. (*Vivifié*), donner la vie et la conserver. *C'est Dieu seul qui* vivifie *toutes choses* (Acad.). — Au figuré, donner de la vigueur de la force. *Le soleil* vivifie *les plantes* (Idem). — Se dit des effets que Dieu produit dans l'âme par sa grâce. *La grâce* vivifie. — *La lettre tue et l'esprit* vivifie; (Prov.). Pour bien comprendre une loi, un précepte, etc., souvent au lieu de s'attacher au sens littéral des mots, il faut chercher à saisir la pensée de l'auteur. — Rendre vivant. *L'établissement de ces nouvelles familles a* vivifié *cette province* (Acad.). *Il* vivifie *un désert* (Voltaire). — *Indic. prés.* Je vivifie, tu vivifies, il vivifie, nous vivifions, vous vivifiez, ils vivifient. — *Imparf.* Je vivifiais, tu vivifiais, il vivifiait, nous vivifiions, vous vivifiiez, ils vivifiaient. — *Passé déf.* Je vivifiai, tu vivifias, il vivifia, nous vivifiâmes, vous vivifiâtes, ils vivifièrent. — *Passé indéf.* J'ai vivifié, etc. — *Passé ant.* J'eus vivifié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais vivifié, etc. — *Futur.* Je vivifierai, tu vivifieras, il vivifiera, nous vivifierons, vous vivifierez, ils vivifieront. — *Futur ant.* J'aurai vivifié, etc. — *Condit. prés.* Je vivifierais, tu vivifierais, il vivifierait, nous vivifierions, vous vivifieriez, ils vivifieraient. — *Passé.* J'aurais vivifié, etc. — *On dit aussi :* J'eusse vivifié, etc. — *Impér. prés.* Vivifie, vivifions, vivifiez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez vivifié. — *Subj. prés.* Que je vivifie, que tu vivifies, qu'il vivifie, que nous vivifiions, que vous vivifiiez, qu'ils vivifient. — *Imparf.* Que je vivifiasse, que tu vivifiasses, qu'il vivifiât, que nous vivifiasssions, que vous vivifiassiez, qu'ils vivifiassent. — *Passé.* Que j'aie vivifié, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse vivifié, etc. — *Infin. prés.* Vivifier. — *Passé.* Avoir vivifié. — *Part. prés.* Vivifiant (var.). *Principe* vivifiant. *Chaleur* vivifiante. — *Passé.* Vivifié, vivifiée, vivifiés, vivifiées. — *Passé composé.* Ayant vivifié. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se vivifier.* — Passif : *être vivifié.* Le participe régit *par.*

VIVOTER, v. n., 1re conjug. (*Vivoté*), vivre petitement, subsister avec peine. *Il n'a pas grand bien, mais il* vivote *tout doucement. Il ne fait que* vivoter (Acad.). Il est familier. — *Indic. prés.* Je vivote, tu vivotes, il vivote, nous vivotons, vous vivotez, ils vivotent. — *Imparf.* Je vivotais, tu vivotais, il vivotait, nous vivotions, vous vivotiez, ils vivotaient. — *Passé déf.* Je vivotai, tu vivotas, il vivota, nous vivotâmes, vous vivotâtes, ils vivotèrent. — *Passé indéf.* J'ai vivoté, etc. — *Passé antér.* J'eus vivoté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais vivoté, etc. — *Futur.* Je vivoterai, tu vivoteras, il vivotera, nous vivoterons, vous vivoterez, ils vivoteront. — *Futur ant.* J'aurai vivoté, etc. — *Condit. prés.* Je vivoterais, tu vivoterais, il vivoterait, nous vivoterions, vous vivoteriez, ils vivoteraient. — *Passé.* J'aurai vivoté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse vivoté, etc. — *Impér. prés.* Vivote, vivotons, vivotez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez vivoté. — *Subj. prés.* Que je vivote, que tu vivotes, qu'il vivote, que nous vivotions, que vous vivotiez, qu'ils vivotent. — *Imparf.* Que je vivotasse, que tu vivotasses, qu'il vivotât, que nous vivotassions, que vous vivotassiez, qu'ils vivotassent. — *Passé.* Que j'aie vivoté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse vivoté, etc. — *Infin. prés.* Vivoter. — *Passé.* Avoir vivoté. — *Part. prés.* Vivotant (invar.). — *Passé.* Vivoté

(variable). — *Passé composé.* Ayant vivoté.

VIVRE, v. n. et irrég. 4e conj. (*Vivre*), être en vie. *Saint-Louis* vivait *au treizième siècle* (Acad.). *Le désir de* vivre *est naturel à tous les hommes* (Fléchier).

Vivez, seigneur, *vivez* pour le bonheur du monde.
Racine.

Est-ce un si grand malheur que de cesser de *vivre*?
(Idem.)

— On dit de Dieu par excellence *qu'il* vit *de toute éternité, qu'il* vit *par lui-même, qu'il* vit *dans les siècles des siècles.* — Au figuré : *Il ne* vit *pas, il ne fait que languir.* — *Ne* vivre *que pour soi,* ne songer qu'à soi. — *Vivre pour,* signifie aussi s'occuper de. *Il a* vécu pour *la gloire et* pour *le salut de l'état* (Fléchier). — Au figuré, durer, subsister. *Ton nom encor chéri* vit *au sein des fidèles* (Boileau). *La haine* vit *au fond de son cœur* (Delille). — Terme de dévotion. *Le pécheur* vit *de la vie de la grâce.* — Se nourrir. *Il* vit *de légumes. Il n'a pas de quoi* vivre. *Il fait cher* vivre *dans cette ville* (Académie). Vivre *de régime,* vivre avec beaucoup de règle. *Il* vivait *de régime* (La Fontaine). — Au figuré. Vivre *d'espérance.* Vivre *de la grâce de Dieu.* — Subsister. Vivre *de son bien, de son travail, de ménage.* Vivre *au jour le jour, au jour la journée,* dépenser chaque jour ce qu'on gagne, ou dans un autre sens, vivre sans prévoyance. — Dépenser. Vivre *en prince.* Vivre *mesquinement* (Voltaire). Vivre *dans l'abondance* (Fléchier). — Passer sa vie. Vivre *dans le célibat, à la cour, dans l'obscurité.* — Vivre *dans le sein du repos et de la gloire* (Barthélemi). — Il a rapport au genre de la vie qu'on mène. Vivre *dans la joie, dans la tristesse. Qui* vit *content de rien possède toute chose* (Boileau).

Content du partage modeste
Qu'il tient de la bonté céleste
Il *vit* sans trouble et sans ennui.
J.-J. Rousseau.

— Se conduire. Vivre *saintement.* Vivre *en libertin.* Vivre *selon Dieu* (Massillon). *Il se plaisait plus à* vivre *en homme qu'en maître* (Voltaire). Vivre *bien ou mal avec quelqu'un,* vivre avec lui en bonne ou mauvaise intelligence. — *Savoir vivre*, connaître les bienséances, avoir les manières du monde. *Cet homme sait* vivre ; et substantivement. *Vert-vert était confit en savoir* vivre. — *Apprendre à vivre,* acquérir l'habitude du monde. — *Apprendre à vivre à quelqu'un,* le punir d'une faute. — Etre soumis à. Vivre *sous les lois, sous le gouvernement de tel prince.* — Le subjonctif s'emploie par manière d'exclamation ou d'acclamation. Vive *la joie* ! Vivent *les arts* ! Vive *le Roi* ! Vive *la liberté* ! — *Indic. prés.* Je vis, tu vis, il vit, nous vivons, vous vivez, ils vivent. —*Imparf.* Je vivais, tu vivais, il vivait, nous vivions, vous viviez, ils vivaient. — *Passé déf.* Je vécus, tu vécus, il vécut, nous vécûmes, vous vécûtes, ils vécurent. — *Passé indéf.* J'ai vécu, etc. — *Passé ant.* J'eus vécu, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais vécu, etc. — *Futur.* Je vivrai, tu vivras, il vivra, nous vivrons, vous vivrez, ils vivront. — *Futur ant.* J'aurai vécu, etc. — *Cond. prés.* Je vivrais, tu vivrais, il vivrait, nous vivrions, vous vivriez, ils vivraient. — *Passé.* J'aurais vécu, etc. — *On dit aussi* : J'eusse vécu, etc. — *Imp. prés.* Vis, vivons, vivez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez vécu. — *Subj. prés.* Que je vive, que tu vives, qu'il vive, que nous vivions, que vous viviez, qu'ils vivent.— *Imparf.* Que je vécusse, que tu vécusses, qu'il vécût, que nous vécussions, que vous vécussiez, qu'ils vécussent.— *Passé.* Que j'aie vécu, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse vécu, etc. — *Infin. prés.* Vivre. — *Passé.* Avoir vécu. — *Part. prés.* Vivant (var.). *Portrait vivant. Image vivante. Quartier vivant,* animé. *Créatures vivantes. Il a dix enfants* vivants; et substantivement. *Les* vivants *et les morts.* — *Passé.* Vécu (invar.). — *Passé composé.* Ayant vécu. — Le participe passé *vécu* est toujours invariable, lors même qu'il est précédé de *que,* attendu que ce *que* n'est employé que d'une manière elliptique et n'est point un régime direct comme il semble le paraître, mais bien un régime indirect, le seul que puisse avoir le v. n. *vivre.*

Oui, c'est moi qui voudrais effacer de ma vie
Les jours *que* j'ai *vécu* sans vous avoir servie.
Corneille.

que est mis ici pour *pendant lesquels.*

VOCALISER, v. n., 1re conj. (*Vokalizé*, terme de musique, parcourir en chantant une échelle de sons pour se former la voix, faire les premiers exercices du chant sans nommer les notes. — *Indic. prés.* Je vocalise, tu vocalises, il vocali-

se, nous vocalisons, vous vocalisez, ils vocalisent. — *Imparfait.* Je vocalisais, tu vocalisais, il vocalisait, nous vocalisions, vous vocalisiez, ils vocalisaient. — *Passé déf.* Je vocalisai, tu vocalisas, il vocalisa, nous vocalisâmes, vous vocalisâtes, ils vocalisèrent. — *Passé indéf.* J'ai vocalisé, etc. — *Passé antér.* J'eus vocalisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais vocalisé, etc. — *Futur.* Je vocaliserai, tu vocaliseras, il vocalisera, nous vocaliserons, vous vocaliserez, ils vocaliseront. —*Futur ant.* J'aurai vocalisé, etc.— *Condit. prés.* Je vocaliserais, tu vocaliserais, il vocaliserait, nous vocaliserions, vous vocaliseriez, ils vocaliseraient. — *Passé.* J'aurais vocalisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse vocalisé, etc. — *Impér. prés.* Vocalise, vocalisons, vocalisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez vocalisé. — *Subj. prés.* Que je vocalise, que tu vocalises, qu'il vocalise, que nous vocalisions, que vous vocalisiez, qu'ils vocalisent. — *Imparf.* Que je vocalisasse, que tu vocalisasses, qu'il vocalisât, que nous vocalisassions, que vous vocalisassiez, qu'ils vocalisassent. — *Passé.* Que j'aie vocalisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse vocalisé, etc. — *Infin. prés.* Vocaliser. — *Passé.* Avoir vocalisé. — *Part. prés.* Vocalisant (invar.).—*Passé.* Vocalisé, vocalisée, vocalisés, vocalisées. — *Passé comp.* Ayant vocalisé.

VOCIFÉRER, v.a.,n.,1re conj.(*Vociféré*), parler avec l'accent de la colère, pousser des clameurs. Vociférer *des injures contre quelqu'un* (Ac.). —*Ind. prés.* Je vocifère, tu vocifères, il vocifère, nous vociférons, vous vociférez, ils vocifèrent.—*Imparf.* Je vociférais, tu vociférais, il vociférait, nous vociférions, vous vocifériez, ils vociféraient.— *Passé déf.* Je vociférai, tu vociféras, il vociféra, nous vociférâmes, vous vociférâtes, ils vociférèrent.—*Passé indéf.* J'ai vociféré, etc. — *Passé antér.* J'eus vociféré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais vociféré, etc. — *Futur.* Je vociférerai, tu vociféreras, il vociférera, nous vociférerons, vous vociférerez, ils vociféreront. — *Futur antér.* J'aurai vociféré, etc. — *Cond. prés.* Je vociférerais, tu vociférerais, il vociférerait, nous vociférerions, vous vociféreriez, ils vociféreraient. — *Passé.* J'aurais vociféré, etc. — *On dit aussi :* J'eusse vociféré, etc.—*Impér. prés.* Vocifère, vociférons, vociférez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez vociféré. — *Subj. prés.* Que je vocifère, que tu vocifères, qu'il vocifère, que nous vociférions, que vous vocifériez, qu'ils vocifèrent. — *Imparfait.* Que je vociférasse, que tu vociférasses, qu'il vociférât, que nous vociférassions, que vous vociférassiez, qu'ils vociférassent. — *Passé.* Que j'aie vociféré, etc. — *Plus-que-parfait.* Que j'eusse vociféré, etc. — *Inf. prés.* Vociférer. — *Passé.* Avoir vociféré.—*Part. prés.* Vociférant (inv.).—*Passé.* Vociféré (var.). — *Passé comp.* Ayant vociféré.— Passif: *être vociféré.* Le part. régit *par.*

VOGUER, v. n., 1re conj. (*Vogué*), être poussé sur l'eau à force de rames. *Les galères commençaient à* voguer (Académie). — Naviguer de quelque manière que ce soit. *Notre vaisseau* voguait *en pleine mer. On* voguait *à pleines voiles* (La Fontaine). — Ramer, mouvoir, faire aller avec la rame. *Il y avait sur cette galère des forçats qui* voguaient *à merveille.* — Vogue *la galère* (prov.) arrive ce qui pourra (Idem). — *Indic. prés.* Je vogue, tu vogues, il vogue, nous voguons, vous voguez, ils voguent.—*Imparf.* Je voguais, tu voguais, il voguait, nous voguions, vous voguiez, ils voguaient. — *Passé déf.* Je voguai, tu voguas, il vogua, nous voguâmes, vous voguâtes, ils voguèrent. — *Passé indéf.* J'ai vogué, etc. — *Passé antér.* J'eus vogué, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais vogué, etc. — *Futur.* Je voguerai, tu vogueras, il voguera, nous voguerons, vous voguerez, ils vogueront. —*Futur ant.* J'aurai vogué, etc. — *Cond. prés.* Je voguerais, tu voguerais, il voguerait, nous voguerions, vous vogueriez, ils vogueraient. — *Passé.* J'aurais vogué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse vogué, etc. — *Impér. prés.* Vogue, voguons, voguez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez vogué. — *Subj. prés.* Que je vogue, que tu vogues, qu'il vogue, que nous voguions, que vous voguiez, qu'ils voguent. — *Imparf.* Que je voguasse, que tu voguasses, qu'il voguât, que nous voguassions, que vous voguassiez, qu'ils voguassent.—*Passé.* Que j'aie vogué, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse vogué, etc.—*Infin. prés.* Voguer. — *Passé.* Avoir vogué. — *Part. prés.* Voguant (invar.). — *Passé.* Vogué, voguée, vogués, voguées. — *Passé comp.* Ayant vogué.

VOILER, v. a., 1re conjug. (*Voalé*), couvrir d'un voile. Voiler *un tableau.* Voiler *sa figure.* — Pas extension, dérober la vue de quelque chose en la cou-

vrant comme d'un voile. *Les nuages* voilaient *le soleil.* — Au figuré: Voiler *la profondeur de son ambition* (Raynal). — *Indicat. prés.* Je voile, tu voiles, il voile, nous voilons, vous voilez, ils voilent. — *Imp.* Je voilais, tu voilais, il voilait, nous voilions, vous voiliez, ils voilaient. — *Passé déf.* Je voilai, tu voilas, il voila, nous voilâmes, vous voilâtes, ils voilèrent. — *Passé ind.* J'ai voilé, etc. — *Passé ant.* J'eus voilé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais voilé, etc.— *Futur.* Je voilerai, tu voileras, il voilera, nous voilerons, vous voilerez, ils voileront. — *Futur ant.* J'aurai voilé, etc. — *Condit. prés.* Je voilerais, tu voilerais, il voilerait, nous voilerions, vous voileriez, ils voileraient. — *Passé.* J'aurais voilé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse voilé, etc. — *Impér. prés.* Voile, voilons, voilez.— *Passé.* Aie, ayons, ayez voilé. — *Subj. prés.* Que je voile, que tu voiles, qu'il voile, que nous voilions, que vous voiliez, qu'ils voilent. — *Imp.* Que je voilasse, que tu voilasses, qu'il voilât, que nous voilassions, que vous voilassiez, qu'ils voilassent. — *Passé.* Que j'aie voilé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse voilé, etc. — *Infinit. prés.* Voiler. — *Passé.* Avoir voilé. — *Part. prés.* Voilant (invar.). — *Passé.* Voilé, voilée, voilés, voilées. — *Passé composé.* Ayant voilé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se voiler. Il s'est* voilé *le visage* (Racine). *Le soleil* se voile *de nuages* (Raynal). — Passif : *Etre voilé.* Le participe régit *de. Amour* voilé *du prétexte de l'amitié*, et *par. Les images sont* voilées par *l'église pendant le carême.*

VOIR, v. a. et irr., 3me conj. (*Voar*), recevoir l'image des objets par l'organe de la vue. Voir *le jour.* Voir *la lumière. Je l'ai* vu, *dis-je*, vu, *ce qui s'appelle* vu, *de mes propres yeux* vu (Molière). *Il adoucissait nos maux par la consolation de le* voir (Bossuet).—S'emploie neutralement. Voir *clair*, voir *louche.* — Au figuré : Voir *de loin*, avoir de la pénétration. — Voir *quelqu'un de bon œil, de mauvais œil*, avoir à l'égard de quelqu'un des dispositions favorables ou défavorables. — *Aller* voir *quelqu'un*, aller chez lui. *Je l'irai* voir *le plus tôt que je pourrai* (Académie). *Le pauvre allait le* voir *et revenait content* (Voltaire). — Voir *ses juges*, les solliciter. Voir *un malade*, lui donner des soins, en parlant d'un médecin. — Voir *le jour*, être né, vivre. *Tu* vois *le jour, Célina* (Corneille). — Voir *le jour*, en parlant d'un ouvrage, être publié. *Cet ouvrage a* vu *le jour.* — Remarquer en lisant, en voyageant : *On ne peut* voir *sans joie dans Montaigne* (Pascal). *Il a* vu *les usages des pays étrangers* (Academ.). — Considérer, regarder avec attention : Voyez *ce tableau ; c'est une chose à* voir (Acad.). — *Le* voyez-*vous ce conquérant, comme il s'élève à l'occident* (Bossuet)? — Fréquenter. Voir *une bonne, une mauvaise compagnie*, et neutralement : *Ce n'est pas un homme à* voir. — *Ne* voir *personne*, vivre dans la retraite. — Au figuré : s'apercevoir, connaître. *Je* vois *son dessein, je le* vois *clairement* (Académie). Dans ce sens, il est assez souvent suivi de *que.*

> Je *vois* mon imprudence ;
> Je *vois que* rien n'échappe à votre prévoyance.
> Racine.

— Connaître par l'intelligence. *Dieu* voit *le fond des cœurs. Les bienheureux* voient *Dieu face à face* (Académie). — Considérer sous tel ou tel aspect. *La vraie philosophie est de* voir *les choses telles qu'elles sont* (Voltaire). — Comprendre le but, la fin de. *Je* vois *bien où tend tout ce discours trompeur* (Boileau). — Avoir égard à. *La gloire, l'honneur, le péril, le devoir, vous ne* voyez *que cela* (Massillon). — Jouir de : Voir *le fruit de ses travaux* (Fléchier). — Se construit avec un adjectif ou un participe qui affecte son régime : *La reine consentit pour un temps à le* voir *éloigné des affaires* (Id.)

> J'ai *vu*, Seigneur, j'ai *vu* votre malheureux fils
> Traîné par les chevaux que sa main a nourris,
> Racine.

— Appercevoir par les yeux de l'esprit, connaître, juger : *Je* vois *tous mes devoirs* (J.-J. Rousseau). *Le commun des hommes* voit *la mort sans effroi* (Buffon). Et neutralement. *Chacun a sa manière de* voir. Voir *tout en beau* (Académie). *Je ne* vois *rien d'impossible à cela* (Idem). — Prévoir, voir d'avance. *Vous ne* voyez *pas toutes les conséquences de cette affaire* (Lavaux). — Voir *venir quelqu'un*, chercher à découvrir son dessein. — *J'ai* vu *l'heure, le moment que*, peu s'en est fallu que. — Il est aussi neutre et signifie avoir vue. *Cette maison* voit *sur telle rue*, et activement : *Cette hauteur* voit *la place.* — Inspecter avec autorité. *Allez* voir *aux ouvriers. Qu'avez-vous à* voir *à*

mes affaires? (Académie). — Se construit avec la conjonction *si* et signifie s'informer, s'assurer. Voyez *s'il est chez lui* (Académie). Voyons *s'il osera trahir l'amour qui l'a servi* (Racine). — Eprouver. *Je m'en vais* voir *si ces mains toutes puissantes me seront favorables ou rigoureuses* (Bossuet). — Connaître par les sens. Voyez *si ce vin est bon* (Académie). — Examiner si, juger si. Voyez si *mes regards sont d'un juge sévère* (Racine). — Est suivi d'un infinitif. *Nous avons* vu *le règne le plus glorieux finir par des revers* (Massillon). *Il me semble que je* vois *encore tomber cette fleur* (Bossuet). — Se construit avec *faire* et signifie montrer. *Faites* voir *à l'Asie un autre Mitridate* (Racine). — Au figuré : *L'amour propre nous fait* voir *cette vie sans bornes* (Fléchier). — Mettre en évidence : *Faites* voir *au monde le néant des grandeurs* (Bossuet). — Donner des marques, des preuves : *Il fit* voir *une grande capacité dans cette négociation* (Fléchier). — *Imp. présent.* Je vois, tu vois, il voit, nous voyons, vous voyez, ils voient. —*Impar.* Je voyais, tu voyais, il voyait, nous voyions, vous voyiez, ils voyaient. — *Passé défi.* Je vis, tu vis, il vit, nous vîmes, vous vîtes, ils virent. — *Passé indéfi.* J'ai vu, etc. — *Passé ant.* J'eus vu, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais vu, etc. — *Futur.* Je verrai, tu verras, il verra, nous verrons, vous verrez, ils verront. — *Futur antér.* J'aurai vu, etc. —*Cond. prés.* Je verrais, tu verrais, il verrait, nous verrions, vous verriez, ils verraient. — *Passé.* J'aurais vu, etc. — *On dit aussi :* J'eusse vu, etc. — *Impér. prés.* Vois, voyons, voyez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez vu. — *Subj. prés.* Que je voie, que tu voies, qu'il voie, que nous voyions, que vous voyiez, qu'ils voient. — *Impar.* Que je visse, que tu visses, qu'il vît, que nous vissions, que vous vissiez, qu'ils vissent. — *Passé.* Que j'aie vu, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse vu, etc. — *Infin. prés.* Voir. — *Passé.* Avoir vu. — *Part. prés.* Voyant (var.). *Cela est trop* voyant. *Cette étoffe est trop* voyante (Acad.). Il est aussi substantif. *Les voyants*, les prophètes. — *Passé.* Vu, vue, vus, vues. — *Passé compos.* Ayant vu. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se voir,* se regarder dans une glace. Se voir *dans un miroir* (Acad.). — Au figuré. *Il* se voit *élevé aux plus grandes charges* (Fénelon). — Se regarder l'un l'autre, se fréquenter. *Ces personnes aiment à* se voir. — *Ne point* se voir, être brouillé. — *Cela* se voit *tous les jours*, arrive journellement. — Equivaut quelquefois à *être. Je* me vois *sans ressource, dans la misère.* — Passif : *être vu.* Le part. régit *de* et *par*. Etre vu de *près*, être vu par *quelqu'un.*

VOISINER, v. n., 1re conj. (*Voaziné*), visiter familièrement ses voisins. *Il ne* voisine *point ; il se plaît à* voisiner (Ac.). Il est familier. — *Indi. prés.* Je voisine, tu voisines, il voisine, nous voisinons, vous voisinez, ils voisinent. —*Imparf.* Je voisinais, tu voisinais, il voisinait, nous voisinions, vous voisiniez, ils voisinaient. — *Passé déf.* Je voisinai, tu voisinas, il voisina, nous voisinâmes, vous voisinâtes, ils voisinèrent. —*Passé indéf.* J'ai voisiné, etc. — *Passé ant.* J'eus voisiné, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais voisiné, etc. — *Futur.* Je voisinerai, tu voisineras, il voisinera, nous voisinerons, vous voisinerez, ils voisineront. — *Futur antér.* J'aurai voisiné, etc. —*Cond. prés.* Je voisinerais, tu voisinerais, il voisinerait, nous voisinerions, vous voisineriez, ils voisineraient. — *Passé.* J'aurais voisiné, etc. — *On dit aussi :* J'eusse voisiné, etc. — *Impér. prés.* Voisine, voisinons, voisinez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez voisiné. — *Subj. prés.* Que je voisine, que tu voisines, qu'il voisine, que nous voisinions, que vous voisiniez, qu'ils voisinent. — *Imparf.* Que je voisinasse, que tu voisinasses, qu'il voisinât, que nous voisinassions, que vous voisinassiez, qu'ils voisinassent. —*Passé.* Que j'aie voisiné, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse voisiné, etc. — *Infinit. prés.* Voisiner. — *Passé.* Avoir voisiné. — *Part. prés.* Voisinant (invar.). —*Passé.* Voisiné (inv.). — *Passé comp.* Ayant voisiné.

VOITURER, v. a. 1re conj. (*Voaturé*), transporter par voiture ; il se dit surtout des denrées et des marchandises. Voiturer *des marchandises par mulets, par charroi.* — Mener dans sa voiture. *Voulez-vous me* voiturer *jusque-là* (Acad.)? Il est familier dans ce sens. — Ce mot s'emploie pour marquer toute espèce de transport par voiture ou autrement, ainsi l'on dit : Voiturer *par eau* (Acad.). — Gresset a dit aussi dans son Vert-Vert :

La nef vagabonde
Qui *voiturait* le saint oiseau sur l'onde.

— *Ind. prés.* Je voiture, tu voitures, il voiture, nous voiturons, vous voiturez, ils voiturent. — *Imp.* Je voiturais, tu voiturais, il voiturait, nous voiturions, vous voituriez, ils voituraient. — *Passé déf.* Je voiturai, tu voituras, il voitura, nous voiturâmes, vous voiturâtes, ils voiturèrent. — *Passé indéf.* J'ai voituré, etc. — *Passé antér.* J'eus voituré, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais voituré, etc. — *Futur.* Je voiturerai, tu voitureras, il voiturera, nous voiturerons, vous voiturerez, ils voitureront. — *Futur ant.* J'aurai voituré, etc. — *Cond. prés.* Je voiturerais, tu voiturerais, il voiturerait, nous voiturerions, vous voitureriez, ils voitureraient. — *Passé.* J'aurais voituré, etc. — *On dit aussi:* J'eusse voituré, etc. — *Impér. prés.* Voiture, voiturons, voiturez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez voituré. — *Subj. prés.* Que je voiture, que tu voitures, qu'il voiture, que nous voiturions, que vous voituriez, qu'ils voiturent. — *Imparf.* Que je voiturasse, que tu voiturasses, qu'il voiturât, que nous voiturassions, que vous voiturassiez, qu'ils voiturassent. — *Passé.* Que j'aie voituré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse voituré, etc. — *Infin. prés.* Voiturer. — *Passé.* Avoir voituré. — *Part. prés.* Voiturant (invariable). — *Passé.* Voituré (var.). — *Passé comp.* Ayant voituré. — — Passif : *être voituré.* Le participe régit *par.*

VOLATILISER, v. a., 1re conj. (*Volatilizé*), rendre volatil. Volatiliser *une substance.* — *Indic. prés.* Je volatilise, tu volatilises, il volatilise, nous volatilisons, vous volatilisez, ils volatilisent. — *Imparf.* Je volatilisais, tu volatilisais, il volatilisait, nous volatilisions, vous volatilisiez, ils volatilisaient. — *Passé déf.* Je volatilisai, tu volatilisas, il volatilisa, nous volatilisâmes, vous volatilisâtes, ils volatilisèrent. — *Passé indéf.* J'ai volatilisé, etc. — *Passé antér.* J'eus volatilisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais volatilisé, etc. — *Futur.* Je volatiliserai, tu volatiliseras, il volatilisera, nous volatiliserons, vous volatiliserez, ils volatiliseront. — *Futur antér.* J'aurai volatilisé, etc. — *Condit. prés.* Je volatiliserais, tu volatiliserais, il volatiliserait, nous volatiliserions, vous volatiliseriez, ils volatiliseraient. — *Passé.* J'aurais volatilisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse volatilisé, etc. — *Impér. prés.* Volatilise, volatilisons, volatilisez. — *Passé* Aie, ayons, ayez volatilisé. — *Subj. prés.* Que je volatilise, que tu volatilises, qu'il volatilise, que nous volatilisions, que vous volatilisiez, qu'ils volatilisent. — *Imparf.* Que je volatilisasse, que tu volatilisasses, qu'il volatilisât, que nous volatilisassions, que vous volatilisassiez, qu'ils volatilisassent. — *Passé.* Que j'aie volatilisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse volatilisé, etc. — *Infinitif prés.* Volatiliser. — *Passé.* Avoir volatilisé. — *Part. prés.* Volatilisant (invar.). — *Passé.* Volatilisé, volatilisée, volatilisés, volatilisées. — *Passé comp.* Ayant volatilisé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se volatiliser. L'arsenic* se volatilise *aisément* (Acad.). — Passif : *être volatilisé.* Le part. régit *par.*

VOLCANISER, v. a., 1re conj. (*Volkanizé*), animer, exalter. *La révolution a* volcanisé *les esprits* (Noël et Chapsal). Mot nouveau non consacré par l'Académie. — *Indic. présent.* Je volcanise, tu volcanises, il volcanise, nous volcanisons, vous volcanisez, ils volcanisent. — *Imp.* Je volcanisais, tu volcanisais, il volcanisait, nous volcanisions, vous volcanisiez, ils volcanisaient. — *Passé défini.* Je volcanisai, tu volcanisas, il volcanisa, nous volcanisâmes, vous volcanisâtes, ils volcanisèrent. — *Passé indéf.* J'ai volcanisé, etc. — *Passé antér.* J'eus volcanisé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais volcanisé, etc. — *Futur.* Je volcaniserai, tu volcaniseras, il volcanisera, nous volcaniserons, vous volcaniserez, ils volcaniseront. — *Futur antér.* J'aurai volcanisé, etc. — *Condit. prés.* Je volcaniserais, tu volcaniserais, il volcaniserait, nous volcaniserions, vous volcaniseriez, ils volcaniseraient. — *Passé.* J'aurais volcanisé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse volcanisé, etc. — *Impérat. prés.* Volcanise, volcanisons, volcanisez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez volcanisé. — *Subj. prés.* Que je volcanise, que tu volcanises, qu'il volcanise, que nous volcanisions, que vous volcanisiez, qu'ils volcanisent. — *Imparf.* Que je volcanisasse, que tu volcanisasses, qu'il volcanisât, que nous volcanisassions, que vous volcanisassiez, qu'ils volcanisasssent. — *Passé.* Que j'aie volcanisé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse volcanisé, etc. — *Infin. prés.* Volcaniser. — *Passé.* Avoir

volcanisé. — *Part. prés.* Volcanisant (invar.). — *Passé.* Volcanisé, volcanisée, volcanisés, volcanisées. — *Passé comp.* Ayant volcanisé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se volcaniser.* — Passif : *Etre volcanisé.* Le participe régit *par.*

VOLER, v. a. 1re conj. (*Volé*), prendre furtivement ou par force ce qui appartient à autrui. Voler *de l'argent.* — Quelquefois il a pour régime le nom de la personne volée. Voler *quelqu'un. Le valet a* volé *son maître* (Académ.). — S'emploie absolument. Voler *sur les grands chemins* (Id.). — Au figuré, faire un plagiat, s'approprier, s'attribuer ce qui n'est point à soi. *Non seulement il a* volé *les pensées de cet auteur, il a même* volé *jusqu'à ses expressions* (Idem).

C'est un titre qu'en vain il prétend me *voler*.
Boileau.

— Il est aussi neutre et signifie se mouvoir, se soutenir dans l'air au moyen des ailes. *C'est le propre des oiseaux de* voler (Acad.). — Au figuré. Voler *de ses propres ailes,* c'est agir par soi-même. — Courir avec une très grande vitesse. Voler *au secours de son ami. Ce cheval* vole (Acad. *Le voyez-vous comme il* vole *ou à la victoire ou à la mort* (Bossuet)?

Marchez, courez, *volez* où l'honneur vous appelle.
Boileau.

— Se dit des choses qui sont poussées dans l'air avec une grande vitesse, comme un trait, une pierre, etc. *Les flèches* volaient. *Le plomb* vole *à l'instant*(Boil.). *Il voit* voler *en éclat son char* (Racine). — Au figuré. *La renommée* vole *au delà des mers* (Voltaire). *Le temps* vole (Racine). *Mon cœur* vole *vers le vôtre* (Voltaire). — Il est actif dans le sens de chasser. *Le faucon apprend facilement à* voler *d'autres oiseaux. Cet homme se plait à* voler *la corneille* (Académ.). — *Indic. prés.* Je vole, tu voles, il vole, nous volons, vous volez, ils volent. — *Imp.* Je volais, tu volais, il volait, nous volions, vous voliez, ils volaient. — *Passé défin.* Je volai, tu volas, il vola, nous volâmes, vous volâtes, ils volèrent. — *Passé ind.* J'ai volé, etc. — *Passé ant.* J'eus volé, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais volé, etc. — *Futur.* Je volerai, tu voleras, il volera, nous volerons, vous volerez, ils voleront.—*Futur antér.* J'aurai volé, etc. — *Condit. prés.* Je volerais, tu volerais, il volerait, nous volerions, vous voleriez, ils voleraient. — *Passé.* J'aurais volé, etc. — *On dit aussi :* J'eusse volé, etc.—*Impér. prés.* Vole, volons, volez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez volé. — *Subj. prés.* Que je vole, que tu voles, qu'il vole, que nous volions, que vous voliez, qu'ils volent. — *Imparf.* Que je volasse, que tu volasses, qu'il volât, que nous volassions, que vous volassiez, qu'ils volassent. — *Passé.* Que j'aie volé, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse volé, etc. — *Infin. prés.* Voler. — *Passé.* Avoir volé. — *Partic. prés.* Volant (variable). *Dragon volant. Poissons volants. Petite vérole volante. Fusées volantes. Feuilles volantes.* — *Passé.* Volé, volée, volés, volées. — *Passé comp.* Ayant volé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se voler. Ils* se sont volés *mutuellement* (Omission de l'Acad.). — Passif : *Etre volé.* Le participe régit *par. Etre* volé par *un domestique.* — Le participe du v. n. *voler* régit *à, dans, de, par* et *sur. Il a* volé au *secours d'autrui. Votre réputation a* volé dans *tout les pays* (Fénelon). *Il a* volé de *ses propres ailes. Le bruit de ses hauts faits a* volé par *toute la terre* (Acad.). *Cet oiseau a* volé sur *l'eau.*

VOLETER, v. n., 1re conj. (*Voleté*), voler à plusieurs reprises comme les petits oiseaux et les papillons. *La mère criait et* voletait *autour de son nid, lorsqu'on emportait ses petits* (Acad.). *Le papillon ne cesse de* voleter *autour de la chandelle* (Id.). Ce verbe double la lettre *t* devant un *e* muet et ne s'emploie qu'aux troisièmes personnes. —*Indic. prés.* Il volette, ils volettent. — *Imparf.* Il voletait, ils voletaient.—*Passé déf.* Il voleta, ils voletèrent. — *Passé indéf.* Il a voleté, ils ont voleté. — *Passé antér.* Il eut voleté, ils eurent voleté. — *Plus-que-parf.* Il avait voleté, ils avaient voleté.—*Futur.* Il voletera, ils voletteront. — *Futur ant.* Il aura voleté, ils auront voleté. — *Condit. prés.* Il voletterait, ils voletteraient. — *Passé.* Il aurait voleté, ils auraient voleté.—*On dit aussi* : Il eût voleté, ils eussent voleté.—*Point d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il volette, qu'ils volettent.—*Imp.* Qu'il voletât, qu'ils voletassent.— *Passé.* Qu'il ait voleté, qu'ils aient voleté. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût voleté, qu'ils eussent voleté. — *Inf. prés.* Voleter. — *Passé.* Avoir voleté. — *Part. prés.* Voletant. — *Passé.* Voleté (inv.). — *Passé*

comp. Ayant voleté.

VOLTER, v. n., 1re conj. (*Volté*), terme d'escrime, changer de place pour éviter les coups de son adversaire. — *Ind. prés.* Je volte, tu voltes, il volte, nous voltons, vous voltez, ils voltent. — *Imparf.* Je voltais, tu voltais, il voltait, nous voltions, vous voltiez, ils voltaient.— *Passé défini.* Je voltai, tu voltas, il volta, nous voltâmes, vous voltâtes, ils voltèrent. — *Passé ind.* J'ai volté, etc. — *Passé ant.* J'eus volté, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais volté, etc. — *Futur.* Je volterai tu volteras, il voltera, nous volterons, vous volterez, ils volteront. — *Futur antér.* J'aurai volté, etc. — *Condit. prés.* Je volterais, tu volterais, il volterait, nous volterions, vous volteriez, ils volteraient. — *Passé.* J'aurais volté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse volté, etc. — *Impér. prés.* Volte, voltons, voltez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez volté. — *Subj. pr.* Que je volte, que tu voltes, qu'il volte, que nous voltions, que vous voltiez, qu'ils voltent. — *Imp.* Que je voltasse, que tu voltasses, qu'il voltât, que nous voltassions, que vous voltassiez, qu'ils voltassent. — *Passé.* Que j'aie volté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse volté, etc. — *Inf. prés.* Volter. — *Passé.* Avoir volté. — *Part. prés.* Voltant (inv.). — *Passé.* Volté (inv. —*Passé comp.* Ayant volté.

VOLTIGER, v. n., 1re conj. (*Voltigé*), voler à petites et différentes reprises sans direction déterminée. *Les abeilles et les papillons* voltigent *de fleurs en fleurs. Cet oiseau* voltigeait *autour du nid* (Acad.).— Au figuré, flotter, errer *Ses cheveux* voltigent *au gré du vent* (Id.). — Gresset dit en parlant de Vert-Vert :

Les B. les F, *voltigeaient* sur son bec
Les jeunes sœurs crurent qu'il parlait grec.

— Etre inconstant, léger. Voltiger *d'objet en objet, de belle en belle.* — Courir çà et là avec légèreté et vitesse. *Un parti de cavalerie des ennemis vint* voltiger *autour du camp.* — Faire divers exercices pour s'accoutumer à monter à cheval sans étriers. *Il apprend à* voltiger (Acad.). — Faire des tours de force et souplesse sur une corde.

Jacqueau sur la corde élastique
Dansait et *voltigeait* au mieux
Puis faisait le saut périlleux.
Florian.

— *Indic. prés.* Je voltige, tu voltiges, il voltige, nous voltigeons, vous [illegible] ils voltigent. — *Imparf.* Je voltigeais, tu voltigeais, il voltigeait, nous voltigions, vous voltigiez, ils voltigeaient. — *Passé déf.* Je voltigeai, tu voltigeas, il voltigea, nous voltigeâmes, vous voltigeâtes, ils voltigèrent. — *Passé ind.* J'ai voltigé, etc. — *Passé ant.* J'eus voltigé, etc. —*Plus-que-parf.* J'avais voltigé, etc; —*Futur.* Je voltigerai, tu voltigeras, il voltigera, nous voltigerons, vous voltigerez, ils voltigeront. —*Futur antér.* J'aurai voltigé, etc. — *Cond. prés.* Je voltigerais, tu voltigerais, il voltigerait, nous voltigerions, vous voltigeriez, ils voltigeraient. — *Passé.* J'aurais voltigé, etc.—*On dit aussi :* J'eusse voltigé, etc. —*Impér. prés.* Voltige, voltigeons, voltigez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez voltigé. — *Subj. prés.* Que je voltige, que tu voltiges, qu'il voltige, que nous voltigions, que vous voltigiez, qu'ils voltigent. —*Imparf.* Que je voltigeasse, que tu voltigeasses, qu'il voltigeât, que nous voltigeassions, que vous voltigeassiez, qu'ils voltigeassent. — *Passé.* Que j'aie voltigé, etc. —*Plus-que-parf.* Que j'eusse voltigé, etc. — *Infin. prés.* Voltiger. — *Passé.* Avoir voltigé. — *Part. prés.* Voltigeant (var.). *Insectes* voltigeants (Buffon). *Songes* voltigeants (Voltaire). — *Passé.* Voltigé (inv.). —*Passé comp.* Ayant voltigé.

VOLUTER, v. n., 1re conjug. (*Voluté*), terme d'architecture ; faire des volutes.— *Ind. prés.* Je volute, tu volutes, il volute, nous volutons, vous volutez, ils volutent. —*Imparf.* Je volutais, tu volutais, il volutait, nous volutions, vous volutiez, ils volutaient — *Pass. déf.* Je volutai, tu volutas, il voluta, nous volutâmes, vous volutâtes, ils volutèrent.—*Passé ind.* J'ai voluté, etc. — *Passé antér.* J'eus voluté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais voluté, etc. —*Futur.* Je voluterai, tu voluteras, il volutera, nous voluterons, vous voluterez, ils voluteront. — *Futur ant.* J'aurai voluté, etc. — *Cond. prés.* Je voluterais, tu voluterais, il voluterait, nous voluterions, vous voluteriez, ils voluteraient.—*Passé.* J'aurais voluté, etc.—*On dit aussi :* J'eusse voluté, etc. — *Impér. prés.* Volute, volutons, volutez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez voluté.—*Subj. prés.* Que je volute, que tu volutes, qu'il volute, que nous volutions, que vous volutiez, qu'ils volutent.— *Imp.* Que je volutasse, que tu volutasses, qu'il volutât, que nous volutassions, que vous vo-[illegible]tassiez, qu'ils volutassent.—*Passé.* Que

j'aie voluté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse voluté, etc. — *Infinit. prés.* Voluter. — *Passé.* Avoir voluté. — *Part. prés.* Volutant (inv.). — *Passé.* Voluté (inv.). — *Passé comp.* Ayant voluté.

VOMIR, v. a., 2e conj. (*Vomir*), rejeter par la bouche et avec effort ce qui était dans l'estomac. Vomir *son dîner.* Vomir *du sang. Il a* vomi *de la bile* (Acad.). — Neutralement. *Ce malade* vomit *facilement.* — Au figuré. *Lairain* vomit *le fer et la mort* (Boileau). — Vomir *des injures, des blasphèmes,* vomir *son venin contre quelqu'un*, proférer des injures, des blasphèmes, dire tout le mal possible d'une personne. — Il signifie quelquefois jeter, lancer. *Le mont Etna et le mont Vésuve* vomissent *des torrents de feu, des tourbillons de flammes* (Acad.). — En style de l'Écriture, rejeter. *Dieu* vomit *les tièdes* (Id.). — *Ind. prés.* Je vomis, tu vomis, il vomit, nous vomissons, vous vomissez, ils vomissent. — *Imparf.* Je vomissais, tu vomissais, il vomissait, nous vomissions, vous vomissiez, ils vomissaient. — *Passé défini.* Je vomis, tu vomis, il vomit, nous vomîmes, vous vomîtes, ils vomirent. — *Passé ind.* J'ai vomi, etc. — *Passé ant.* J'eus vomi, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais vomi, etc. — *Futur.* Je vomirai, tu vomiras, il vomira, nous vomirons, vous vomirez, ils vomiront. — *Futur antér.* J'aurai vomi, etc. — *Cond. prés.* Je vomirais, tu vomirais, il vomirait, nous vomirions, vous vomiriez, ils vomiraient. — *Passé.* J'aurais vomi, etc. — *On dit aussi :* J'eusse vomi, etc. — *Imp. prés.* Vomis, vomissons, vomissez. — *Pass.* Aie, ayons, ayez vomi. — *Subj. prés.* Que je vomisse, que tu vomisses, qu'il vomisse, que nous vomissions, que vous vomissiez, qu'ils vomissent. — *Impaf.* Que je vomisse, que tu vomisses, qu'il vomît, que nous vomissions, que vous vomissiez, qu'ils vomissent. — *Passé.* Que j'aie vomi, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse vomi, etc. — *Inf. prés.* Vomir. — *Passé.* Avoir vomi. — *Part. prés.* Vomissant (inv.). — *Passé.* Vomi (var.). — *Passé comp.* Ayant vomi. — Ne s'emploie avec le pronom personnel que construit avec le verbe *faire : se faire vomir.* — Passif : *être vomi.* Le participe régit *par. Aliments* vomis par *un malade.*

VOTER, v. a., 1re conj. (*Voté*), exprimer, au moyen des votes, son assentiment à une loi, à un impôt proposé, etc. *On* vote *à chaque session le budjet de l'année.* Voter *une loi, un impôt.* Voter *une adresse au roi.* Voter *des remerciements.* — Il est aussi neutre et signifie, donner sa voix, son suffrage. *Il n'a pas voulu* voter. *Je* vote *comme vous.* Voter *par assis et levé* (Acad.). Voter *pour quelqu'un.* — *Ind. prés.* Je vote, tu votes, il vote, nous votons, vous votez, ils votent. — *Imparf.* Je votais, tu votais, il votait, nous votions, vous votiez, ils votaient. — *Passé défi.* Je votai, tu votas, il vota, nous votâmes, vous votâtes, ils votèrent. — *Passé ind.* J'ai voté, etc. — *Passé antér.* J'eus voté, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais voté, etc. — *Futur.* Je voterai, tu voteras, il votera, nous voterons, vous voterez, ils voteront. — *Futur antér.* J'aurai voté, etc. — *Cond. prés.* Je voterais, tu voterais, il voterait, nous voterions, vous voteriez, ils voteraient. — *Passé.* J'aurais voté, etc. — *On dit aussi :* J'eusse voté, etc. — *Impér. prés.* Vote, votons, votez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez voté. — *Subj. prés.* Que je vote, que tu votes, qu'il vote, que nous votions, que vous votiez, qu'ils votent. — *Imp.* Que je votasse, que tu votasses, qu'il votât, que nous votassions, que vous votassiez, qu'ils votassent. — *Passé.* Que j'aie voté, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse voté, etc. — *Inf. prés.* Voter. — *Passé.* Avoir voté. — *Part. prés.* Votant (var.). *Les membres votants.* — *Passé.* Voté (var.). — *Passé comp.* Ayant voté. — Passif : *être voté.* Le part. régit *par. Loi* votée par *les deux chambres*, et quelquefois *pour. Il a* voté pour *lui.*

VOUER, v. a., 1re conj. (*Voué*), consacrer. Vouer *un enfant à Dieu.* Vouer *sa fille à la vierge.* — *Vouer un enfant au blanc*, le vouer à être toujours vêtu de blanc jusqu'à tel âge. *Les corps des vierges appartiennent à J.-C. par la chasteté qu'elles lui* vouent (Fénelon). — Promettre par vœu. Vouer *un temple à Dieu, une lampe à la vierge* (Acad.). — Au fig., promettre d'une manière particulière. Vouer *obéissance au pape*, *obéissance à la loi.* Vouer *ses services à un prince* (Id.).

> Je *voue* à votre fils une amitié de père.
> Racine.

— Employer avec zèle, avec suite. *Il a* voué *sa plume à la vérité, à la religion* (Acad.). — *Ind. prés.* Je voue, tu voues, il voue, nous vouons, vous vouez, ils vouent. — *Imparf.* Je vouais, tu vouais,

il vouait, nous vouions, vous vouiez, ils vouaient.—*Passé déf.* Je vouai, tu vouas, il voua, nous vouâmes, vous vouâtes, ils vouèrent. — *Passé ind.* J'ai voué, etc. — *Passé ant.* J'eus voué, etc. — *Plus-que-parfait.* J'avais voué, etc. — *Futur.* Je vouerai, tu voueras, il vouera, nous vouerons, vous vouerez, ils voueront.— *Futur ant.* J'aurai voué, etc.— *Cond. prés.* Je vouerais, tu vouerais, il vouerait, nous vouerions, vous voueriez, ils voueraient. — *Passé.* J'aurais voué, etc. — *On dit aussi :* J'eusse voué, etc. — *Impér. prés.* Voue, vouons, vouez. —*Pass.* Aie, ayons, ayez voué. — *Subj. prés.* Que je voue, que tu voues, qu'il voue, que nous vouions, que vous vouiez, qu'ils vouent. — *Imp.* Que je vouasse, que tu vouasses, qu'il vouât, que nous vouassions, que vous vouassiez, qu'ils vouasssent. — *Passé.* Que j'aie voué, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse voué, etc.—*Inf. prés.* Vouer. — *Passé.* Avoir voué. — *Part. prés.* Vouant. — *Passé.* Voué (var.). — *Passé comp.* Ayant voué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se vouer.* Se vouer *à Dieu* (Acad.).

Pour moi ne sachant plus à quel saint *me vouer*
Je me mets au hasard de me faire rouer.
Boileau.

— Passif : *être voué.* Le participe régit *à* et *par. Enfant* voué à *Dieu* par *ses parents. Vierges* vouées au *Seigneur.*

VOULOIR, v. a. et irrég.,3e conj. (*Vouloar*), avoir intention de faire une chose, s'y déterminer. *Il* veut *partir demain* (Acad.). *Dieu* veut *tout le bien qu'il peut faire, et il fait tout le bien qu'il* veut (Fléchier). —Commander, exiger une autorité. *O mon Dieu! dit elle, vous le* voulez ; *que votre volonté soit faite* (Bossuet)! — Se construit souvent dans ce sens avec la conjonction *que* et le *subjonctif.* Veut-*on qu'elle agisse? elle se détermine à la patience* (Fléchier). — Se dit aussi des choses qui ont autorité sur l'homme. *La religion, la morale, l'humanité* veut *qu'on aide son semblable* (Acad.). — *Le malheur a* voulu *que...*, il est arrivé par malheur *que...* — Désirer, souhaiter. *On vous donnera tout ce que vous* voudrez (Acad.); et veut l'infinitif. *L'ambitieux* veut *parvenir* (Massillon). — *Vouloir du bien, du mal à quelqu'un*, avoir pour lui de l'affection ou de la haine. — Consentir. *Je le* veux *bien. Dieu le* veuille! — Demander le prix d'une chose qu'on veut vendre. *Il* veut *cent mille francs de sa terre* (Acad.). — Etre de nature à demander, à exiger telle chose ou telle autre. *Cette plante* veut *un terrain humide*; et suivi de l'infinitif.

Et pour être approuvés
De semblables projets *veulent* être achevés;
Racine.

— Pouvoir, en parlant des choses inanimées, il est alors suivi de l'infinitif. *Ce bois ne* veut *pas brûler* (Acad.). — Se dit, en parlant d'un but qu'on se propose. *Il* voulait *avoir le mérite de la vertu, sans en avoir la réputation* (Fléchier). — En parlant des vues de la providence, des desseins de Dieu sur les hommes. *Dieu* voulait *approcher des rois une tête aussi capable de les servir* (Id.).—En parlant des actes de la volonté, pour se soustraire à une contrainte ou à une autorité quelconque. *Ils* veulent *bien être occupés de leurs charges, mais ils ne* veulent *pas en être incommodés* (Id.). — S'emploie quelquefois neutralement. *En* vouloir *à quelqu'un*, lui vouloir du mal. *L'hérésie n'en* voulait *d'abord qu'aux prétendus abus du culte, elle a depuis attaqué le culte lui-même* (Massillon). — *En vouloir à* signifie aussi familièrement, avoir désir, prétendre. *Il* en veut *à cette fille; il* en veut *à cette charge* (Acad.). — *A qui en veut-il?* de quoi se plaint-il? — *Que veut dire ce mot?* que signifie-t-il? — *Ind. prés.* Je veux, tu veux, il veut, nous voulons, vous voulez, ils veulent. — *Impar.* Je voulais, tu voulais, il voulait, nous voulions, vous vouliez, ils voulaient. — *Passé déf.* Je voulus, tu voulus, il voulut, nous voulûmes, vous voulûtes, ils voulurent. — *Passé ind.* J'ai voulu, etc. — *Passé ant.* J'eus voulu, etc.—*Plus-que-parf.* J'avais voulu, etc. — *Futur.* Je voudrai, tu voudras, il voudra, nous voudrons, vous voudrez, ils voudront. — *Futur antér.* J'aurai voulu, etc. — *Cond. prés.* Je voudrais, tu voudrais, il voudrait, nous voudrions, vous voudriez, ils voudraient. — *Passé.* J'aurais voulu, etc.—*On dit aussi :* J'eusse voulu, etc. — *Il y a deux impératifs.* Veuille, veuillons, veuillez, expression de politesse ; et veux, voulons, voulez, expressions de commandement. Veuillez *me permettre que je me retire* (Acad.). *Faites un effort,* voulez *seulement; celui qui donne le désir du bien vous donnera aussi celui de l'accomplir* (Lamennais). — *Passé.* Aie, ayons, ayez voulu.—*Subj. prés.* Que

je veuille, que tu veuilles, qu'il veuille, que nous voulions, que vous vouliez, qu'ils veuillent. — *Impar*. Que je voulusse, que tu voulusses, qu'il voulût, que nous voulussions, que vous voulussiez, qu'ils voulussent. — *Passé*. Que j'aie voulu, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse voulu, etc. — *Infin. prés*. Vouloir. — *Passé*. Avoir voulu. — *Part. prés*. Voulant (invar.). — *Passé*. Voulu. Ne s'accorde avec son régime que dans cette phrase. *Il veut fortement les choses qu'il a une fois voulues*. — *Passé compos*. Ayant voulu. — Ce verbe ne se conjugne point pronominalement, si ce n'est accompagné du verbe *faire* : *Se faire bien vouloir, mal vouloir de quelqu'un*. — Passif : *être voulu*, n'est guère d'usage. Le part. régit *par*. *Les formalités* voulues par *la loi*.

VOÛTER, v. a., 1[re] conj. (*Voûté*), faire une voûte qui termine le haut d'un bâtiment. Voûter *une église, une salle, une cave* (Acad.). — *Indi. prés*. Je voûte, tu voûtes, il voûte, nous voûtons, vous voûtez, ils voûtent. — *Imparf*. Je voûtais, tu voûtais, il voûtait, nous voûtions, vous voûtiez, ils voûtaient. — *Passé déf*. Je voûtai, tu voûtas, il voûta, nous voûtâmes, vous voûtâtes, ils voûtèrent. — *Passé ind*. J'ai voûté, etc. — *Passé ant*. J'eus voûté, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais voûté, etc. — *Futur*. Je voûterai, tu voûteras, il voûtera, nous vouterons, vous voûterez, ils voûteront — *Futur antér*. J'aurai voûté, etc. — *Cond. prés*. Je voûterais, tu voûterais, il voûterait, nous voûterions, vous voûteriez, ils voûteraient. — *Passé*. J'aurais voûté, etc. — *On dit aussi* : J'eusse voûté, etc. — *Impér. prés*. Voûte, voûtons, voûtez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez voûté. — *Subj. prés*. Que je voûte, que tu voûtes, qu'il voûte, que nous voûtions, que vous voûtiez, qu'ils voûtent. — *Imp*. Que je voûtasse, que tu voûtasses, qu'il voûtât, que nous voûtassions, que vous voûtassiez, qu'ils voûtassent. — *Passé*. Que j'aie voûté, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse voûté, etc. — *Inf. prés*. Voûter. — *Passé*. Avoir voûté. — *Part. prés*. Voûtant (invar.). — *Passé*. Voûté (var.). — *Passé comp*. Ayant voûté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se voûter*, et se dit des personnes dont la taille commence à se courber. *Les personnes de grande taille* se voûtent *plus promptement que les autres* (Ac.). — Passif : *Etre voûté*. *Dans cette maison toutes les offices sont* voûtées, et en parlant des personnes. *Les vieillards sont ordinairement* voûtés. Le part. régit *par*. *homme* voûté par *l'âge*.

VOYAGER[1], v. n. 1[re] conj. (*Voa-iajé*), faire voyage, aller en pays éloigné. Voyager *par toute l'Europe*. *On apprend bien des choses en* voyageant. Voyager *à pied, à petites journées*. Voyager *par eau, par terre, par mer, en poste*. — Se dit par extension des oiseaux. *Les grues, les hirondelles* voyagent. Le *g* doit toujours être suivi d'un *e* devant *a, o*. — *Ind. prés*. Je voyage, tu voyages, il voyage, nous voyageons, vous voyagez, ils voyagent. — *Imp*. Je voyageais, tu voyageais, il voyageait, nous voyagions, vous voyagiez, ils voyageaient. — *Passé défin*. Je voyageai, tu voyageas, il voyagea, nous voyageâmes, vous voyageâtes, ils voyagèrent. — *Passé ind*. J'ai voyagé, etc. — *Passé ant*. J'eus voyagé, etc. — *Plus-que-parf*. J'avais voyagé, etc. — *Futur*. Je voyagerai, tu voyageras, il voyagera, nous voyagerons, vous voyagerez, ils voyageront. — *Futur antér*. J'aurai voyagé, etc. — *Cond. prés*. Je voyagerais, tu voyagerais, il voyagerait, nous voyagerions, vous voyageriez, ils voyageraient. — *Passé*. J'aurais voyagé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse voyagé, etc. — *Impér. prés*. Voyage, voyageons, voyagez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez voyagé. — *Subj. prés*. Que je voyage, que tu voyages, qu'il voyage, que nous voyagions, que vous voyagiez, qu'ils voyagent. — *Imparf*. Que je voyageasse, que tu voyageasses, qu'il voyageât, que nous voyageassions, que vous voyageassiez, qu'ils voyageassent. — *Passé*. Que j'aie voyagé, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse voyagé, etc. — *Infin. prés*. Voyager. — *Passé*. Avoir voyagé. — *Part. prés*. Voyageant (inv.). — *Passé*. Voyagé (inv.). — *Passé comp*. Ayant voyagé. Le participe régit *par*.



ZÉBRER, v. a., 1re conj. (*Zébré*), zébrer *une étoffe*, lui faire des raies comme le zèbre. On dit zébrer *à coup de fouets*. —Au fig. *Boileau* zébra *la plupart des écrivains de son temps*. — L'*é* aigu se change en *è* grave devant un *e* muet. — Se conjugue sur CÉLÉBRER. — *Indic. prés.* Je zèbre, tu zèbres, il zèbre, nous zébrons, vous zébrez, ils zèbrent. — *Imparf.* Je zébrais, tu zébrais, il zébrait, nous zébrions, vous zébriez, ils zébraient.—*Passé défin.* Je zébrai, tu zébras, il zébra, nous zébrâmes, vous zébrâtes, ils zébrèrent. — *Passé indéf.* J'ai zébré, etc.— *Passé ant.* J'eus zébré, etc.— *Plus-que-parf.* J'avais zébré, etc. — *Futur.* Je zèbrerai, tu zèbreras, il zèbrera, nous zèbrerons, vous zèbrerez, ils zèbreront. — *Passé.* J'aurai zébré, etc. — *Cond. prés.* Je zèbrerais, tu zèbrerais, il zèbrerait, nous zèbrerions, vous zèbreriez, ils zèbreraient.—*Passé.* J'aurais zébré, etc.—*On dit aussi :* J'eusse zébré, etc. — *Impér. prés.* Zèbre, zébrons, zébrez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez zébré, — *Subj. prés.* Que je zèbre, que tu zèbres, qu'il zèbre, que nous zébrions, que vous zébriez, qu'ils zèbrent. — *Imparf.* Que je zébrasse, que tu zébrasses, qu'il zébrât, que nous zébrassions, que vous zébrassiez, qu'ils zébrassent. — *Passé.* Que j'aie zébré, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse zébré, etc.— *Inf. prés.* Zébrer. — *Passé.* Avoir zébré. — *Part. prés.* Zébrant (invar.). — *Passé.* Zébré (var.). — *Passé comp.* Ayant zébré. —Se conjugue pronom. et réciproq. *: se zébrer.* — Passif *: Etre zébré.* Le participe régit *par.*

ZESTER, v. a. 1re conj. (*Zesté*), couper l'écorce d'un citron par bandes très min-

ces, de haut en bas. Zester *un citron.* — Se conjugue sur RESTER. — *Infin. prés.* Zester. — *Passé.* Avoir zesté. — *Parti. prés.* Zestant (invar.). — *Passé.* Zesté (var.). — *Passé comp.* Ayant zesté. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif. *se zester.* — Passif : *être zesté.* Le participe régit *par.* Ce verbe est peu usité.

ZÉZAYER, v. n., 1re conj. (*Zézei-ié*), articuler, prononcer mollement, *z* pour *ch* et *j*, *il a l'habitude de* zézayer (Boiste). L'*y* grec se change en *i* simple devant un muet. — Se conjugue sur ESSAYER. — *Inf. prés.* Zézayer. — *Passé.* Avoir zézayé. — *Part. prés.* Zézayant (inv.). — *Passé.* Zézayé (invar.). — *Passé comp.* Ayant zézayé. Ce verbe est peu usité.

ZILER, v. n. 1re conj. (*Zilé*), s'appliquer à étudier (Barbarisme). — Se conjugue sur PILER. —*Infin. prés.* Ziler. — *Passé.* Avoir zilé. — *Part. prés.* Zilant (invar.). — *Passé.* Zilé (invar.).— *Passé comp.* Ayant zilé. Ce verbe est peu usité.

ZINZILULER, v. n., 1re conj. (*Zinzilulé*), gazouiller comme les petits oiseaux (Boiste). (Vieux). — Se conjugue sur ARTICULER. — *Infi. prés.* Zinziluler. — *Passé.* Avoir zinzilulé. —*Part. prés.* Zinzilulant (invar.). — *Passé.* Zinzilulé (invar.). — *Passé composé.* Ayant zinzilulé. Ce verbe est peu usité.

ZINZOLINER. v. a., 1re conj. Donner la couleur bleue, rendre de couleur bleue, teindre en bleu (Napoléon-Landais). Inusité. — Se conjugue sur CALINER. —*Inf. prés.* Zinzoliner. — *Passé.* Avoir zinzoliné. — *Part. prés.* Zinzolinant (invar.). — *Passé.* Zinzoliné (var.). — *Passé comp.* Ayant zinzoliné. —Se conjugue pronom. dans un sens passif. *se zinzoliner.* —Passif : *être zinzoliné.* Le participe régit *par.* Ce verbe est peu usité.



SUPPLÉMENT

AU

DICTIONNAIRE DES VERBES.

ENTIÈREMENT CONJUGUÉS.

SUPPLÉMENT

DU

DICTIONNAIRE DES VERBES.

TOME PREMIER.

A

ABALIÉNER, v. a., 1re conjug. (*Abaliéné*), terme de droit, passer un acte d'abaliénation, une vente ou un transport de la propriété d'une chose en faveur d'une personne en état de faire une acquisition. Abaliéner *des meubles*, *des bestiaux*, *etc.*—Se conjugue sur ALIÉNER. —*Infin. prés.* Abaliéner.—*Passé.* Avoir abaliéné.—*Part. prés.* Abaliénant (inv.). —*Passé.* Abaliéné (var.).—*Passé comp.* Ayant abaliéné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'abaliéner*.—Passif : *Etre abaliéné*. Le participe régit *par*.

ABALOURDIR, v. a., 2e conj. (*Abalourdir*), rendre lourd, stupide. Abalourdir *l'intelligence d'un enfant par de mauvais traitements.* — Se conjugue sur le verbe ABASOURDIR.—*Inf. prés.* Abalourdir. —*Passé.* Avoir abalourdi. — *Part. prés.* Abalourdissant (inv.).—*Passé.* Abalourdi (var.).—*Passé comp.* Ayant abalourdi.— Se conjugue avec le pronom personnel : *s'abalourdir*.—Passif : *Etre abalourdi.* Le participe régit *par*.

ABOMINER, v. a., 1re conj. (*Abominé*), détester, avoir en horreur. Ce mot ne s'emploie que familièrement et par plaisanterie. *Il ne peut voir cet homme en face tant il l'*abomine. *Il y a des gens qui* abominent *les épinards*.—Se conjugue sur le verbe DOMINER. — *Infin. prés.* Abominer. — *Passé.* Avoir abominé. — *Part. prés.* Abominant (invar.).—*Passé.* Abominé (var.). — *Passé comp.* Ayant abominé. — Se conjugue pronominalement et réciproquement : *s'abominer. Cet homme et cette femme* s'abominent.—Passif : *Etre abominé.* Le participe régit *par*.

ABUTER, v. n., 1re conj. (*Abuté*), jeter, tirer au but pour voir qui jouera le premier. *D'après une loi de l'éducation de Sparte, les enfants de cette ville rivalisaient d'adresse à qui* abuterait *le premier.* — Terme de mer. Toucher par le bout. *Ce navire a* abuté *contre un rocher.*—Se conjugue sur le verbe BUTER. — *Infin. prés.* Abuter. — *Passé.* Avoir

abuté. — *Part. prés.* Abutant (inv.). — *Passé.* Abuté (var.). — *Passé comp.* Ayant abuté. — Ne se conjugue ni pronominalement ni réciproquement.

ACADÉMISER, v. n., 1re conj. (*Akadémizé*), terme de peinture, de dessin, travailler d'après un modèle d'Académie. *Ce jeune homme est entré chez un peintre célèbre pour apprendre à* académiser. — Se conjugue sur le verbe REMISER. — *Infin. prés.* Académiser. — *Passé.* Avoir académisé. — *Part. prés.* Académisant (invar.). — *Passé.* Académisé (variable). — *Passé comp.* Ayant académisé. — Ne se conjugue ni pronominalement ni passivement.

ACIÉRER, v. a., 1re conjug. (*Aciéré*), convertir le fer en acier. *Les forgerons* acièrent *le fer en le plongeant tout rouge dans de l'eau préparée pour le durcir.* — Se conjugue sur ARRIÉRER. — *Infin. prés.* Aciérer. — *Passé.* Avoir aciéré. — *Part. prés.* Aciérant (invar.). — *Passé.* Aciéré (var.). — *Passé composé.* Ayant aciéré. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *s'aciérer.* — Passif : *Etre aciéré.* Le participe régit *par.*

ACIDIFIER, v. a., 1re conj. (*Acidifié*), terme de chimie. Convertir en acide. — La lettre *i* se double aux premières et secondes personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. — Se conjugue sur le verbe FORTIFIER. — *Infin. prés.* Acidifier. — *Passé.* Avoir acidifié. — *Part. prés.* Acidifiant (var.). *Substances* acidifiantes. — *Passé.* Acidifié (var.). — *Passé comp.* Ayant acidifié. — S'emploie avec le pronom personnel dans un sens passif : *s'acidifier.* — Passif : *Etre acidifié.* Le participe régit *par.*

ACTIVER, v. a., 1re conjug. (*Aktivé*), mettre en activité. Activer *une entreprise, une régie.* — Accélérer. Activer *un recouvrement.* — Donner plus d'activité. *La maladie* active *l'egoïsme* (Boiste). — Ce mot ne se trouve pas dans le dictionnaire de l'Académie. — Se conjugue sur le verbe ARRIVER. — *Infin. prés.* Activer. — *Passé.* Avoir activé. — *Part. prés.* Activant invar.). — *Passé.* Activé, activée, activés, activées. — *Passé comp.* Ayant activé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'activer.* — Passif : *Etre activé.* Le participe régit *par. L'intelligence de cet élève a été* activée par *les leçons du maître.*

AFFRICHER, v. a., 1re conj. (*Afriché*), laisser en friches. Affricher *une terre. Après une récolte abondante les laboureurs* affrichent *ordinairement leurs champs.* — Se conjugue sur DÉFRICHER. — *Infin. prés.* Affricher. — *Passé.* Avoir affriché. — *Part. prés.* Affrichant (inv.). — *Passé.* Affriché (var.). — *Passé composé.* Ayant affriché. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *s'affricher*, et signifie devenir en friche. *Cette vigne* s'affriche. — Passif : *Etre affriché.* Le participe régit *par.*

AFISTOLER, v. a., 1re conj. (*Afistolé*), orner, embellir, ajuster d'une manière minutieuse. Il est familier. — Se conjugue sur ACCOLER. — *Infin. prés.* Afistoler. — *Passé.* Avoir afistolé. — *Part. prés.* Afistolant (inv.). — *Passé.* Afistolé (var.). — *Passé composé.* Ayant afistolé. — Se conjugue pronominalement : *s'afistoler.* — Passif : *Etre afistolé.* Le participe régit *par.*

AGONIR, v. a., 2e conjug. (*Agonir*), Agonir *quelqu'un* (accabler d'injures, de sottises. Populaire. — Se conjugue sur ABONNIR. — *Infin. prés.* Agonir. — *Passé.* Avoir agoni. — *Part. prés.* Agonissant (inv.). — *Passé.* Agoni (var.). — *Passé comp.* Ayant agoni. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'agonir. Ils* se sont agonis *de sottises et d'injures.* — Passif : *Etre agoni.* Le participe régit *par. Ce fonctionnaire public a été* agoni par *la populace.*

ALESTER (s'), v. pron., 1re conj. (*Çalèceté*), terme de mer, se disposer à faire quelque opération. *S'alester*, se débarrasser de tout ce qui gêne. Terme de marine (Boiste). — *Indicat. prés.* Je m'aleste, tu t'alestes, il s'aleste, nous nous alestons, vous vous alestez, ils s'alestent. — *Imp.* Je m'alestais, tu t'alestais, il s'alestait, nous nous alestions, vous vous alestiez, ils s'alestaient. — *Passé déf.* Je m'alestai, tu t'alestas, il s'alesta, nous nous alestâmes, vous vous alestâtes, ils s'alestèrent. — *Passé indéf.* Je me suis, tu t'es, il s'est alesté, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont alestés. — *Passé antér.* Je me fus, tu te fus, il se fut alesté, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent alestés. — *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était alesté, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient alestés. — *Futur.* Je m'alesterai, tu t'alesteras, il

s'alestera, nous nous alesterons, vous vous alesterez, ils s'alesteront. — *Futur antér.* Je me serai, tu te seras, il se sera alesté, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront alestés, etc. — *Condit prés.* Je m'alesterais, tu t'alesterais, il s'alesterait, nous nous alesterions, vous vous alesteriez, ils s'alesteraient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait alesté, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient alestés.— *On dit aussi* : Je me fusse, tu te fusses, il se fût alesté, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent alestés. — *Impér. prés.* Aleste-toi, alestons-nous, alestez-vous. — *Passé.* Sois-toi, soyons-nous, soyez-vous alestés. — *Subj. prés.* Que je m'aleste, que tu t'alestes, qu'il s'aleste, que nous nous alestions, que vous vous alestiez, qu'ils s'alestent.— *Imparf.* Que je m'alestasse, que tu t'alestasses, qu'il s'alestât, que nous nous alestassions, que vous vous alestassiez, qu'ils s'alestassent. — *Passé* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit alesté, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient alestés. — *Plus-que-parf.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût alesté, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent alestés. — *Infin. prés.* S'alester. — *Passé.* S'être alesté. — *Part. prés.* S'alestant (invar.). — *Passé.* S'étant alesté (var.).

ALGÉBRISER, v. n., 1re conjug. (*Algébrizé*), étudier l'algèbre, en parler, l'employer. Il est familier. — Se conjugue sur BRISER. — *Infin. prés.* Algébriser. — *Passé.* Avoir algébrisé. — *Partic. prés.* Algébrisant (invar.). — *Passé.* Algébrisé (inv.). — *Passé comp.* Ayant algébrisé.

ALOYER, v. a. 1re conj (*Aloa-ié*), donner à l'or et à l'argent l'aloi légal. — Faire un mélange de métaux (Boiste). *L'y* se change en *i* devant l'*e* muet dans la conjugaison de ce verbe. Se conjugue sur EMPLOYER. —*Infin.prés.* Aloyer.—*Passé.* Avoir aloyé.—*Part. prés.* Aloyant (inv.). — *Passé.* Aloyé, aloyée, aloyés, aloyées. — *Passé comp.* Ayant aloyé. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *s'aloyer.* — Passif : *Etre aloyé.* Le participe régit *par. Ces pièces d'or n'ayant pas le titre voulu, elles ont été fondues et* aloyées par *le gouvernement.*

AMBULER, v. n., 1re conjug. (*Ambulé*), se promener, qui va de côté et d'autre. *La vie de cet homme est d'*ambuler. — Se conjugue sur ACCUMULER. — *Infin. prés.* Ambuler. — *Passé.* Avoir ambulé. — *Part. prés.* Ambulant (var.). *La vie n'est qu'une ombre* ambulante. — *Passé.* Ambulé (invar.). — *Passé comp.* Ayant ambulé. — Ne se conjugue ni pronominalement, ni passivement.

AMEULONNER, v. a., 1re conj. (*Ameuloné*), mettre en meule : ameulonner *du blé, du foin.* Boiste donne pour synonyme à ce verbe *amulonner* et dit qu'ils sont peu usités. — Se conjugue sur DONNER. — *Infin. prés.* Ameulonner. — *Passé.* Avoir ameulonné. — *Part. prés.* Ameulonnant (invar.). — *Passé.* Ameulonné, ameulonnée, ameulonnés, ameulonnées. — *Passé comp.* Ayant ameulonné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'ameulonner.* — Passif : *être ameulonné.* Le participe régit *par. Ces foins ont* été ameulonnés par *les faucheurs.*

AMIDONNER, v. a. 1re conj. (*Amidoné*), faire de l'amidon, enduire du linge d'amidon. Se conjugue sur DONNER. — *Inf. prés.* Amidonner. — *Passé.* Avoir amidonné. — *Part. prés.* Amidonnant (inv.). — *Passé.* Amidonné (var.). *Linge* amidonné, *chemises* amidonnées. — *Passé comp.* Ayant amidonné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'amidonner.* — Passif : *être amidonné.* Le participe régit *par. Ces chemises ont* été amidonnées par la lingère.

AMNISTIER, v. a., 1re conj. (*Amenicetié*), comprendre dans l'amnistie ; accorder la grâce, un oubli partiel ou général : amnistier *des rebelles, des déserteurs, des détenus politiques.* — S'emploie absolument : *après une crise insurrectionnelle ou révolutionnaire, la clémence et la politique conseillent également* d'amnistier (Boiste). la lettre *i* se double aux premières et secondes personnes de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif.—Se conjugue sur JUSTIFIER.—*Inf. prés.* Amnistier. — *Passé.* Avoir amnistié. — *Part.prés.* Amnistiant (invar.). — *Passé.* Amnistié (var.). — *Passé comp.* Ayant amnistié. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *s'amnistier.* — Passif : *être amnistié.* Le part. régit *par. Il fut* amnistié par *le Roi à l'occasion de sa fête.*

ANGLAISER, v. a., 1re conj. (*Anglèzé*), couper la queue à un cheval à la manière anglaise. — Se conjugue sur ABAISSER. — *Infin. prés.* Anglaiser. — *Passé.* Avoir anglaisé. — *Part. prés.* Anglaisant (inv.).

— *Passé.* Anglaisé (var.). *Cheval* anglaisé, *jument* anglaisée.—*Passé comp.* Ayant anglaisé. — Passif : *Etre anglaisé.* Le participe régit *par. Ce cheval normand* a été anglaisé par *le maréchal.*

ANIMALISER, v. a., 1re conj. (*Animalizé*), convertir une substance en celle de l'animal : *La digestion* animalise *tout.* Animaliser *la nourriture*, la combiner avec des principes qui ne se trouvent que dans les corps vivants. — Au figuré. *Le matérialisme* animalise *l'homme, la religion le divinise* (Boiste). Dans ce sens, il signifie rabaisser au rang des animaux. — Se conjugue sur ADONISER. —*Infi. prés.* Animaliser. — *Passé.* Avoir animalisé. — *Part. prés.* Animalisant (inv.). —*Passé.* Animalisé (variable). — *Passé comp.* Ayant animalisé. — Se conjugue pronominalement : *s'animaliser*, l'Académie ne donne ce verbe que sous la forme pronominale et dit qu'il signifie acquérir les qualités des substances animales ; s'assimiler à la propre substance de l'animal. Elle en fait un terme de didactique. — Passif : *être animalisé.* Le part. régit *par.*

ANTIDOTER, v. a. 1re conj. (*Antidoté*), donner de l'antidote, faire prendre un contre-poison. *Les progrès du poison étaient si rapides qu'on n'eut que le temps de l'*antidoter. —Se conjugue sur DOTER. — *Inf. prés.* Antidoter. —*Passé.* Avoir antidoté.—*Part. prés.* Antidotant (inv.). — *Passé.* Antidoté, antidotée, antidotés, antidotées. — *Passé comp.* Ayant antidoté. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'antidoter.* — Passif : *être antidoté.* Le participe régit *par. Cet homme était sur le point de rendre l'âme, lors qu'il* a été antidoté par *le médecin.*

APPARESSER, v. a., 1re conjug. (*Aparécé*), appesantir l'esprit, le rendre paresseux. — Il est familier. *La débauche* apparesse *l'esprit.* —Se conjugue sur le verbe PARESSER. — *Infin. prés.* Apparesser. — *Passé.* Avoir apparessé. — *Part. prés.* Apparessant (invar.).—*Passé.* Apparessé (inv.).—*Passé comp.* Ayant apparessé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'apparesser* et signifie devenir paresseux. *Cet enfant* s'apparesse *de jour en jour.* — Passif : *Etre apparessé.* Le participe régit *par.*

APPIÉCER, v. a., 1re conjug. (*Apiécé*), rapiéceter, mettre des pièces. Appiécer *un vieux manteau.*—Ce verbe prend une cédille sous le *c* quand celui-ci doit être suivi d'un *a* ou d'un *o*. — Se conjugue sur RAPIECER. — *Infinit. prés.* Appiécer. — *Passé.* Avoir appiécé. —*Part. prés.* Appiéçant (invar.). — *Passé.* Appiécé, appiécée, appiécés, appiécées. — *Passé comp.* Ayant appiécé.—Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *s'appiécer.* — Passif ; *Etre appiécé.* Le participe régit *par.*

ARÇONNER, v. a., 1re conj. (*Arçoné*), terme de chapellerie, battre la laine avec l'arçon. — Fam. Tourmenter, provoquer. *Voilà une critique qui* arçonne *impitoyablement ce philosophe.* — Se conjugue sur DONNER. — *Inf. prés.* Arçonner. —*Passé.* Avoir arçonné. — *Part. prés.* Arçonnant (invar.). — *Passé.* Arçonné (var.). — *Passé comp.* Ayant arçonné. — Passif : *Etre arçonné.* Le participe régit *par. Ces laines ont été mal* arçonnées par *les ouvriers chargés de ce travail.*

ARISTOCRATISER, v. a., 1re conjug. (*Aricetokratizé*), rendre aristocratique. Aristocratiser *les lois, la constitution* (Boiste). — Il est aussi neutre et signifie professer l'aristocratie, l'exercer. — Se conjugue sur ADONISER. — *Infinit. prés.* Aristocratiser.—*Passé.* Avoir aristocratisé.—*Part. prés.* Aristocratisant (invar.). — *Passé.* Aristocratisé (var.). — *Passé composé.* Ayant aristocratisé. — Passif : *Etre aristocratisé.* Le participe régit *par. Ces fiers démocrates ont été* aristocratisés par *les grandeurs.*

ASPHYXIER, v. a., 1re conj. (*Acephikcié*), faire périr par défaut d'air respirable, amener une privation subite de tous les signes extérieurs de la vie, de pouls, de respiration, de mouvement. Asphixier *quelqu'un par le charbon. L'odeur du charbon* asphixie. La lettre *i* se double dans la conjugaison de ce verbe aux premières et secondes personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. Se conjugue sur ALLIER.— *Infin. prés.* Asphyxier. — *Passé.* Avoir asphyxié. — *Part. prés.* Asphyxiant (var.). *Vapeurs* asphyxiantes. — *Passé.* Asphyxié, asphyxiée, asphyxiés, asphyxiées. — *Passé comp.* Ayant asphyxié.— S'emploie avec le pron. pers. : *s'asphyxier*, et signifie se donner la mort au moyen d'une vapeur qui asphyxie : *Il a voulu* s'asphyxier (Académie). — Passif : *être asphyxé.* — Le participe régit *par.* Asphyxié par *le gaz, la vapeur.*

ASSOLER, v. a., 1re conjug. (*Açolé*), terme d'agriculture, diviser des terres labourables par soles, faire un assolement. — Alterner les cultures d'un champ. — Se conjugue sur AFFOLER. — *Infin. prés.* Assoler. — *Passé.* Avoir assolé. — *Part. prés.* Assolant (invar.). — *Passé.* Assolé (var.). — *Passé comp.* Ayant assolé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'assoler.* — Passif : *Etre assolé.* Le participe régit *par.*

ASSOMBRIR, v. a., 2e conj. (*Açonbrir*), rendre sombre, diminuer le jour. *Assombrir un appartement.* Il est étrange que ce mot ne se trouve pas dans l'Académie. — Se conjugue sur le verbe AMOINDRIR. — *Infin. prés.* Assombrir. — *Passé.* Avoir assombri. — *Part. prés.* Assombrissant (invar.). — *Passé.* Assombri (variable). — *Passé comp.* Ayant assombri. — S'emploie avec le pronom personnel : *s'assombrir*, et signifie devenir triste, sombre. *Le temps s'assombrit.* — Au fig. *Tout sourit à la jeunesse, tout s'assombrit pour la vieillesse* (Mirabeau). — Passif : *Etre assombri.* Le participe régit *par.*

ASSUMER, v. a., 1re conjug. (*Açumé*), prendre sur soi. Ne s'emploie que figurément et dans cette phrase. *Assumer sur soi la responsabilité d'une chose, d'un acte* (Acad.). — Se conjugue sur ALLUMER. — *Infin. prés.* Assumer. — *Passé.* Avoir assumé. — *Part. prés.* Assumant (inv.). *Passé.* Assumé (var.). — *Passé comp.* Ayant assumé. — Se conjugue pronominalement ; *S'assumer*, s'attribuer. — Passif : *Etre assumé.* Le part. régit *par.*

ASTIQUER, v. a., 1re conj. (*Acetiké*), nettoyer, polir, mettre en état de service. Astiquer *un fusil, une giberne.* (Populaire). — Se conjugue sur APPLIQUER. — *Infinitif prés.* Astiquer. — *Passé.* Avoir astiqué. — *Part. prés.* Astiquant (inv.). — *Passé.* Astiqué (var.). — *Passé comp.* Ayant astiqué. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'astiquer.* — Passif : *être astiqué.* Le participe régit *par. Ma giberne a été* astiquée par *le tambour.*

ATTARDER, v. a., 1re conj. (*Atardé*), mettre en retard. *Il m'a un peu* attardé (Noël et Chapsal). Omission de l'Acad. — Se conjugue sur TARDER. — *Infinitif prés.* Attarder. — *Passé.* Avoir attardé. — *Part. prés.* Attardant (inv.). — *Passé.* Attardé (var.). — *Passé comp.* Ayant attardé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'attarder*, et signifie se mettre tard en route, se retirer tard. *Se livrer trop aux plaisirs de la jeunesse, c'est* s'attarder *dans le chemin de la gloire* (Laveaux). — Passif : *Etre attardé.* Le participe régit *par.*

AUTOGRAPHIER, v. a., 1re conj. (*ôtoguerafié*), imiter et multiplier les exemplaires d'un écrit par l'autographie. Autographier *une lettre, une circulaire.* — Se conjugue sur AMPLIFIER. — *Infinitif prés.* Autographier. — *Passé.* Avoir autographié. — *Part. prés.* Autographiant (invar.). — *Passé.* Autographié, autographiée, autographiés, autographiées. — *Passé comp.* Ayant autographié. — Se conjugue avec le pronom perssonnel dans un sens passif *s'autographier.* — Passif : *Etre autographié.* Le participe régit *par* et *à*. *Cette circulaire a été* autographiée par *le litographe à un très grand nombre d'exemplaires.*

AVIRONNER, v. a., 1re conj. (*Avironé*), pousser, faire avancer avec l'aviron. — Se conjugue sur ENVIRONNER. — *Inf. prés.* Avironner. — *Passé.* Avoir avironné. — *Partic. présent.* Avironnant (invar.). — *Passé.* Avironné (var.). — *Passé comp.* Ayant avironné. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *S'avironner.* — Passif : *Etre avironné.* Le part. régit *par.*

AZURER, v. a., 1re conj. (*Azuré*), colorer avec de l'azur. Azurer *un plafond. Cet artiste a* azuré *le ciel de son tableau, avec un talent remarquable.* — Se conjugue sur ASSURER. — *Infinitif présent.* Azurer. — *Passé.* Avoir azuré. — *Partic. prés.* Azurant (invar.). — *Passé.* Azuré, azurée, azurés, azurées. — *Passé compos.* Ayant azuré. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *s'azurer.* — Passif : *être azuré.* Le part. régit *par.*

B

BALLONNER, v. n., 1re conj. (*Baloné*), enfler, remplir de vent. — Terme de médecine, se dit du ventre qui se gonfle. — Au figuré, en parlant du style. *Cet orateur* ballonne *dans tous ses discours.* — Se conjugue sur BAILLONNER. — *Inf. prés.* Ballonner. — *Passé.* Avoir ballonné. — *Part. prés.* Ballonnant (inv.). — *Passé.* Ballonné (var.). *Style* ballonné, *phrases* ballonnées. — *Passé comp.* Ayant

ballonné.

BAQUETER, v. a., 1re conj. (*Baketé*), ôter l'eau d'un bateau avec une écope. — Terme de jardinage, arroser à la pelle. Ce verbe double la consonne *t* devant un *e* muet. *Je baquette*, *je baquetterai*. — Se conjugue sur CAQUETER. — *Infinit. prés.* Baqueter. — *Passé.* Avoir baqueté. — *Part. prés.* Baquetant (inv.). — *Passé.* Baqueté (var.). — *Passé comp.* Ayant baqueté. — Se conjugue avec le pron. pers. dans un sens passif : *se baqueter.* — Passif : *Etre baqueté.* Le participe régit *par.*

BASTIONNER, v. a., 1re conj. (*Bacetioné*), former des bastions autour d'une place pour la fortifier. Bastionner *un fort, un château, une tour. Au moyen-âge on* bastionnait *les châteaux des grands seigneurs, aujourd'hui on ne* bastionne *que les villes dont la position est importante.* — Se conjugue sur AFFECTIONNER. — *Infinit. prés.* Bastionner. — *Passé.* Avoir bastionné. — *Part. prés.* Bastionnant (invar.). — *Passé.* Bastionné (var.). *Un fort* bastionné, *une tour* bastionnée. — *Passé composé.* Ayant bastionné. — Se conjugue pronominal. : *se bastionner.* — Passif : *être bastionné.* Le participe régit *par. Si Paris eut été* bastionné *en* **1814** *les alliés ne l'eussent pas pris.*

BATELER, v. a. et n., 1re conj. (*Batelé*), conduire un bateau, transporter sur un bateau. Bateler *des vins, des bois, du charbon.* — Neutre, faire des tours de bateleur. *Cet homme* batelle *tous les soirs pour amuser le peuple.* La lettre *l* se double toutes les fois qu'elle est suivie d'un *e* muet. — Se conjugue sur ATTELER. — *Inf. prés.* Bateler. — *Passé.* Avoir batelé. — *Part. prés.* Batelant (invariable). — *Passé.* Batelé, batelée, batelés, batelées. — *Passé comp.* Ayant batelé. — Pronominalement : *se bateler*, se promener en bateau. — Passif : *Etre batelé.* Le participe régit *par.*

BÉMOLISER, v. a., 1re conj. (*Bémolizé*), terme de musique, marquer d'un bémol. Bémoliser *le mi. Il faut* bémoliser *la clef pour le ton de fa* (N. Landais). — Se conjugue sur CANALISER. — *Infin. prés.* Bémoliser. — *Passé.* Avoir bémolisé. — *Part. prés.* Bémolisant (invar.). — *Passé.* Bémolisé, bémolisée, bémolisés, bémolisées. — *Passé comp.* Ayant bémolisé. — Se conj. avec le pronom pers. dans un sens passif : *se bémoliser.* — Passif : *être bémolisé.* Le participe régit *par.*

BÉNÉFICIER, v. n., 1re conj. (*Bénéficié*), faire quelque profit. *Il n'y a pas beaucoup à* bénéficier *sur cette marchandise. Il a* bénéficié *sur ce marché* (Acad.). *Faites l'aumône; votre charité sera récompensée, car il est permis de* bénéficier *avec le ciel* (Nicole). — En terme de mines, il est actif et signifie exploiter, travailler le minerai. — Se conjugue sur JUSTIFIER. — *Inf. prés.* Bénéficier. — *Passé.* Avoir bénéficié. — *Part. prés.* Bénéficiant (invar.). — *Passé.* Bénéficié (var.). — *Passé comp.* Ayant bénéficié. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *Se bénéficier.* — Passif : *Etre bénéficié.* Le part. régit *par.* C'est dans le sens d'exploiter qu'il peut seulement avoir la forme passive et pronominale et régir la prépos. *par.* Comme neutre, il régit *avec* ou *sur.*

BEURRER, v. a. 1re conj. (*Beuré*), étendre du beurre sur, tremper dans du beurre. Beurrer *un morceau de pain, un morceau de viande.* — Se conjugue sur LEURRER. *Infin. prés* Beurrer. — *Passé.* Avoir beurré. — *Part. prés.* Beurrant (invar.). — *Passé.* Beurré (var.). — *Passé composé.* Ayant beurré. — Se conjugue avec le pronom personnel : *Se beurrer.* — Passif : *être beurré.* Le participe régit *par. La tartine que mange cet enfant a été* beurrée par *sa gouvernante.*

BICHONNER, v. a., 1re conj. (*Bichoné*), donner à la chevelure en la frisant, quelque ressemblance avec la tête du bichon. — Par extension. Pomponner. Bichonner *un enfant.* — Se conjugue sur BOUCHONNER. — *Inf. prés.* Bichonner. — *Passé.* Avoir bichonné. — *Partic. prés.* Bichonnant (invar.). — *Passé* bichonné (var.). — *Passé comp.* Ayant bichonné. — S'emploie pronominalement : *se bichonner. Les villageois* se bichonnent *pour aller à une assemblée.* — Passif : *Etre bichonné.* Le part. régit *par.*

BINER, v. a., 1re conj. (*Biné*), donner une seconde façon. Biner *une vigne. On* bine *les terres pour détruire les mauvaises herbes.* — Neut. Terme de liturg. Dire deux messes le même jour. Desservir deux cures. *Ce curé qui n'a pas de vicaire est obligé chaque dimanche de* biner. — Se conjugue sur BINER. — *Infin. prés.* Biner. — *Passé.* Avoir biné. — *Part. prés.* Binant (invariable). — *Passé.* Biné, binée, binés, binées. — *Passé comp.* Ayant biné. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *se biner. Les vignes* se binent. — Passif :

Etre biné. Le participe régit *par.*.

BISQUER, v. n., 1ʳᵉ conjug. *(Biceké)*, pester, avoir du dépit, de l'humeur, du regret. *Cet homme* bisque. Populaire. — Se conjugue sur CONFISQUER. — *Infin. prés.* Bisquer. — *Passé.* Avoir bisqué. — *Part. prés.* Bisquant (invar.). — *Passé* Bisqué (invar.). — *Passé comp.* Ayant bisqué.

BITUMINER, v. a., 1ʳᵉ conj. *(Bituminé)*, enduire de bitume. Bituminer *un boulevard, une place publique.*—Se conjugue sur DOMINER.—*Infin. prés.* Bituminer. — *Passé.* Avoir bituminé.—*Part. prés.* Bituminant (inv.). — *Passé.* Bituminé, bituminée, bituminés, bituminées —*Passé comp.* Ayant bituminé. — S'emploie avec le pronom personnel dans un sens passif: *se bituminer.*—Passif : *Etre bituminé.* Le participe régit *par.*

BLAGUER, v. a. et n., 1ʳᵉ conj. *(Blagué)*, railler, plaisanter avec esprit et flux de paroles. Blaguer *quelqu'un.* Populaire.—Neut. Dire des choses vaines avec effronterie et cependant en plaisantant. *Cet homme sait* blaguer. — Se conjugue sur NARGUER.—*Infin. prés.* Blaguer. — *Passé.* Avoir blagué. —*Part. prés.* Blaguant (invar.).—*Passé.* Blagué, blaguée, blagués, blaguées.—*Passé comp.* Ayant blagué.—Se conjugue pronominalement et réciproquement : *Se blaguer. Ces deux fanfarons se sont très bien* blagués *pendant une heure.* — Passif : *être blagué.* Le participe régit *par.*

BLONDIR, v. n., 2ᵉ conjug. *(Blondir)*, devenir blond, jaunir. Se dit en poésie des blés, des campagnes. *Les épis* blondissent *sous un soleil ardent.* — Se conjugue sur APPROFONDIR. — *Infin. prés.* Blondir. — *Passé.* Avoir blondi. — *Part. prés.* Blondissant (invar.) —*Passé.* Blondi (invar.).—*Passé comp.* Ayant blondi.— Ne se conjugue ni pronominalement ni passivement.

BOIRE, v. a. et irrég., 4ᵉ conj. *(Boare)*, avaler une liqueur. Boire *de l'eau, du vin, de la bière.* Boire *froid*, boire *chaud.* — Absolument, s'enivrer. *C'est un homme qui* boit. — Au figuré, endurer avec patience, souffrir sans murmure. Boire *un affront, une injure.* Boire *le calice jusqu'à la lie,* éprouver toute l'amertume d'une humiliation. — Attirer, se dit absolument d'un corps spongieux. *Ce papier* boit, *cette éponge* boit. — Absorber l'eau, s'imbiber. *Cette terre* boit *l'eau.* — Boire *à la santé de quelqu'un, à son retour, à son heureux voyage,* expression de table dont on se sert en buvant les uns aux autres en signe de joie et pour fêter l'arrivée. — Prov. Boire *comme un trou, comme un templier.*, pour dire boire excessivement. — En terme de chamoiseurs. *Faire* boire *les peaux,* les tremper dans l'eau.— En terme de couture. *Faire* boire *du taffetas, une étoffe,* les tenir lâches en les cousant.—*Ind. prés.* Je bois, tu bois, il boit, nous buvons, vous buvez, ils boivent. — *Imp.* Je buvais, tu buvais, il buvait, nous buvions, vous buviez, ils buvaient.— *Pass. déf.* Je bus, tu bus, il but, nous bûmes, vous bûtes, ils burent. — *Pass. ind.* J'ai bu, etc. — *Passé ant.* J'eus bu, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais bu, etc. — *Futur.* Je boirai, tu boiras, il boira, nous boirons, vous boirez, ils boiront. — *Fut. ant.* J'aurai bu, etc. — *Cond. prés.* Je boirais, tu boirais, il boirait, nous boirions, vous boiriez, ils boiraient. — *Passé.* J'aurais bu, etc. — *On dit aussi* : J'eusse bu, etc.— *Imp. prés.* Bois, buvons, buvez.—*Passé.* Aie, ayons, ayez bu.— *Subj. prés.* Que je boive, que tu boives, qu'il boive, que nous buvions, que vous buviez, qu'ils boivent. —*Imparf.* Que je busse, que tu busses, qu'il bût, que nous bussions, que vous bussiez, qu'ils bussent. — *Passé.* Que j'aie bu, etc.—*Plus-que-parf.* Que j'eusse bu, etc. — *Infin. prés.* Boire. — *Pass.* Avoir bu.— *Part. prés.* Buvant (inv.).— *Pass.* Bu, bue, bus, bues.— *Passé comp.* Ayant bu. — S'emploie avec le pronom personnel dans un sens passif : *se boire. La tisanne se* boit *chaude. Le champagne se* boit *au dessert.*—Passif : *être bu.* Le part. régit *par.*

BOMBARDER, v. a., 1ʳᵉ conjugaison, (*bonbardé*) jeter des bombes dans une place forte qu'on assiége. Bombarder *une ville, une citadelle, un camp.*—*Les Français* bombardèrent *la citadelle d'Anvers en* 1831. Voir pour la conjugaison le verbe BARDER. — *Infin. prés.* Bombarder. — *Passé.* Avoir bombardé. — *Part. prés.* Bombardant (inv.). — *Passé.* Bombardé, bombardée, bombardés, bombardées. — *Passé comp.* Ayant bombardé. — Pronom. et récip. : *se bombarder. Les ennemis se sont* bombardés *à Waterloo.* — *Passif.* Etre bombardé. Le participe régit *par.* *Alger a été* bombardé *en* 1830 *par le maréchal Bourmont.*

BONDER, v. a., 1ʳᵉ conj. *(Bondé)*, term. de marine, remplir un bâtiment autant

qu'il est possible : bonder *un vaisseau.*— Voir pour la conjugaison le verbe ABONDER, — *Infinitif prés.* Bonder. —*Passé.* Avoir bondé. — *Part. prés.* Bondant (inv.).— *Passé* Bondé, bondée, bondés, bondées, — *Passé comp.* Ayant bondé. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *se bonder* (Omiss. de l'Acad.). —Passif : *Etre bondé.*— Le part. régit *de. Navire* bondé *de marchandises* (Acad.).

BONDIR, v. n., 2e conj. (*Bondir*), faire un ou plusieurs bonds. Une balle de paume bondit, un enfant bondit. Il se dit aussi des animaux qui font des bonds. *Les chevreaux* bondissent *sur la colline.* Au fig. Pour exprimer le dégoût ou la joie qu'on éprouve à la vue d'une chose, on dit, *le cœur* bondit. — Voir pour la conjug. le verbe APPROFONDIR. — *Infinitif prés.* Bondir. —*Passé.* Avoir bondi. — *Part. prés.* Bondissant (invar.)— *Passé.* Bondi (inv.). *Passé comp.* Ayant bondi.

BOTANISER, v. n., 1re conj. (*Botanisé*), herboriser, chercher des plantes, les étudier. *Le bonheur de ce naturaliste est de* botaniser.—Voir pour la conjug. le verbe FRATERNISER. — *Infinitif prés.* Botaniser. — *Passé.* Avoir botanisé. — *Part. prés.* Botanisant (inv.).—*Passé.* Botanisé. (inv).. —*Passé comp.* Ayant botanisé.

BOXER, v. n., 4e conjugaison (*Bokcé*), se battre à coups de poing. Boiste le fait aussi *actif.* Il ne peut être alors que fam. et popul. *Le pauvre garçon on l'a bien* boxé. — Voir pour la conjugaison le verbe FIXER. — *Infin. prés.* Boxer.—*Passé.* Avoir boxé. — *Part. prés.* Boxant (inv.). — *Passé.* Boxé, boxée, boxés, boxées.— *Passé comp.* Ayant boxé. — Pronominal. et réciproquement : *se boxer* (Acad.). — Comme tout verbe actif il a son passif. Nous dirons, d'après Boiste.—Passif : *être boxé.* Le part. régit *par.*

BRILLOTER, v. n., 1re conj. (*Bri-ioté*), briller un peu.— Au figuré. Briller dans une petite sphère. — Se conjugue sur PAPILLOTER. — *Infin. prés.* Brilloter. — *Passé.* Avoir brilloté.—*Part. prés.* Brillotant (invar.).—*Passé.* Brilloté (invar.). —*Passé comp.* Ayant brilloté.—Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *se brilloter*, et signifie se donner un peu d'éclat. Il a été employé dans ce sens par Mme de Sévigné.

BRAISER, v. a., 1re conj. (*Brèzé*), faire cuire à la braise, sur un feu doux et à vaisseau clos. Braiser *un gigot.*—Se conjugue sur BAISER.—*Infin. prés.* Braiser. — *Passé.* Avoir braisé. — *Part. prés.* Braisant (invar.).— *Passé.* Braisé (var.). *Gigot* braisé. *Viande* braisée. — *Passé comp.* Ayant braisé.—Pronominalement : *se braiser.* Se conjugue dans un sens passif —Passif: *Etre braisé.* Le participe régit *par.*

BRAMER, v. n., 1re conjug. (*Bramé*), rugir, frémir. Ne se dit guère que du cri du cerf. *Le cerf* brame *lorsqu'il est aux abois.*— Ce verbe ne se conjugue qu'aux troisièmes personnes. — *Indicatif prés.* Il brame, ils brament.—*Imparf.* Il bramait , ils bramaient.—*Passé déf.* Il brama, ils bramèrent.—*Passé indéf.* Il a, ils ont bramé. — *Passé antér.* Il eut, ils eurent bramé.—*Plus-que-parf.* Il avait, ils avaient bramé. — *Futur.* Il bramera, ils brameront. — *Futur ant.* Il aura, ils auront bramé.—*Cond. prés.* Il bramerait, ils brameraient. — *Passé.* Il aurait, ils auraient bramé.—*On dit aussi* : Il eût, ils eussent bramé. — *Point d'impératif.* —*Subj. prés.* Qu'il brame, qu'ils bramen t. — *Imparf.* Qu'il bramât, qu'ils bramassent. — *Passé.* Qu'il ait, qu'ils aient bramé. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût, qu'ils eussent bramé. — *Inf. prés.* Bramer.— *Passé.* Avoir bramé.— *Part. prés.* Bramant (invar.). — *Passé.* Bramé (invar.). — *Passé comp.* Ayant bramé.

BROUILLASSER, v. n. et imp., 1re con. (*Brouiacé*). Se dit du brouillard qui s'épaissit, qui commence à se dissoudre. Populaire. *Le temps se couvre, il va bientôt* brouillasser. *Il* brouillasse *depuis ce matin.* —Ce verbe ne se conjugue qu'à la troisième personne du singulier. — *Indicatif prés.* Il brouillasse. — *Imp.* Il brouillasait. — *Passé défini.* Il brouillassa. — *Passé indéf.* Il a brouillassé. — *Passé antér.* Il eut brouillassé. —*Plus-que-parf.* Il avait brouillassé. — *Futur.* Il brouillassera. — *Futur antér.* Il aura brouillassé. — *Cond. prés.* Il brouillasserait. — *Passé.* Il aurait brouillassé.— *On dit aussi* : Il eût brouillassé. — *Point d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il brouillasse. — *Imparf.* Qu'il brouillassât.— *Passé.* Qu'il ait brouillassé. — *Plus-que-parfait.* Qu'il eût brouillassé.— *Infin. prés.* Brouillasser. —*Passé.* Avoir brouillassé. — *Part. prés.* Brouillassant (inv.). — *Passé.* Brouillassé (inv.). — *Passé comp.* Ayant brouillassé. — Ce verbe a le même sens que *bruiner.* qui est plus usité et même littéraire.

BROUILLONNER, v. a., 1re conj. (*Brouioné*), écrire un brouillon (Voltaire). *Cet écrivain est obligé de* brouillonner *ses idées avant de les mettre au net.* — Se conjugue sur BOUILLONNER. — *Infin. prés.* Brouillonner. — *Passé.* Avoir brouillonné. *Part. prés.* Brouillonnant (invar.). — *Passé.* Brouillonné (var.). — *Passé comp.* Ayant brouillonné. — Se conj. avec le pron. pers., dans un sens passif : *se brouillonner.* — Passif : *Etre brouillonné.* Le participe régit *par.*

BROYER, v. a., 1re conj. (*Broi-ié*), piler, réduire en poudre, briser. — Casser menu. — *On* broie *les aliments avec les dents.* — Terme de peinture. Broyer *des couleurs*, les écraser avec une pierre dure jusqu'à ce qu'elles soient très fines. — Les mélanger, les combiner. *Ce jeune élève en peinture sait déjà* broyer *ses couleurs.* — Au figuré. Se livrer à des idées mélancoliques. *La bile fait* broyer *du noir, un sang pur fait tout voir couleur de rose* (Boiste). — L'*y* se change en *i* simple devant un *e* muet. — Se conjugue sur PLOYER. — *Infin. prés.* Broyer. — *Passé.* Avoir broyé. — *Part. prés.* Broyant (inv.). — *Passé.* Broyé (var.). — *Passé comp.* Ayant broyé. — Se conjugue avec le pron. pers. dans un sens passif : *se broyer. Les aliments* se broient. *Les couleurs* se broient. — Passif : *être broyé.* Le participe régit *par.*

BRUSQUER, v. a., 1re conj. (*Bruceké*), offenser par des paroles rudes. Brusquer *quelqu'un.* — Absolument, agir brusquement. *Cet homme* brusque *tout le monde.* — Brusquer *une place*, l'emporter d'emblée. — Brusquer *une affaire*, la terminer promptement. — En terme de mer, chauffer un navire pour le caréner. — Se conjugue sur BUSQUER. — *Infin. prés.* Brusquer. — *Passé.* Avoir brusqué. — *Part. prés.* Brusquant (invar.). — *Passé.* Brusqué (var.). — *Passé comp.* Ayant brusqué. — Pron. et récip. : *se brusquer. Les affaires* se brusquent *souvent à tort.* Nous nous sommes brusqués *tous deux.* — Passif : *être brusqué.* Le participe régit *par.*

BUCCINER, v. n., 1re conj. (*Bukeciné*), sonner de la trompette. *Les musiciens de l'armée ont* bucciné *dès l'aurore.* — Au fig., il est actif, prôner, trompetter *un homme, un ouvrage* (ironiq.), (Diderot). *Les courtisans* buccinent *en vain les mauvais rois.* — Se conjugue sur CALCINER. — *Inf. prés.* Bucciner. — *Passé.* Avoir bucciné. — *Part. prés.* Buccinant (inv.). *Passé.* Bucciné (var.). — *Passé comp.* Ayant bucciné. — Pron. et récip. : *se bucciner.* — Passif : *être bucciné.* Le participe régit *par.*

BUFFETER, v. a., 1re conjug. (*Bufeté*), percer un tonneau avec un foret pour voler le vin, boire au tonneau. *Les voituriers* buffettent *le vin, tout le long de la route.* — Terme de fauconnerie, donner en passant contre la tête d'un oiseau. *L'épervier a* buffeté *la perdrix.* La lettre *t* se double devant un *e* muet. *Je buffette.* — Se conjugue sur DÉCHIQUETER. — *Inf. prés.* Buffeter. — *Passé.* Avoir buffeté. — *Partic. prés.* — Buffetant (inv.). — *Passé.* Buffeté, buffetée, buffetés, buffetées. — *Passé comp.* Ayant buffeté. — Se conjugue avec le pronpm personnel dans un sens passif : *se buffeter.* — Passif : *être buffeté.* Le participe régit *par.*

BUISSONNER, v. n., 1re conj. (*Buiçoné*), se dit du cerf qui se retire dans les buissons pour faire sa tête. Terme de chasse. Ce verbe ne s'emploie qu'aux troisièmes personnes tant du singulier que du pluriel. — *Ind. prés.* Il buissonne, ils buissonnent. — *Imp.* Il buissonnait, ils buissonnaient. — *Passé déf.* Il buissonna, ils buissonnèrent. — *Passé ind.* Il a buissonné, ils ont buissonné. — *Passé antér.* Il eut buissonné, ils eurent buissonné. — *Plus-que-parf.* Il avait buissonné, ils avaient buissonné. — *Futur.* Il buissonnera, ils buissonneront. — *Futur antérieur.* Il aura buissonné, ils auront buissonné. — *Cond. prés.* Il buissonnerait, ils buissonneraient. — *Passé.* Il aurait buissonné, ils auraient buissonné. — *On dit aussi :* Il eût buissonné, ils eussent buissonné. — *Pas d'Impérat.* — *Subj. prés.* Qu'il buissonne, qu'ils buissonnent. — *Imparf.* Qu'il buissonnât, qu'ils buissonnassent. — *Passé.* Qu'il ait buissonné, qu'ils aient buissonné. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût buissonné, qu'ils eussent buissonné. — *Infin. prés.* Buissonner. — *Passé.* Avoir buissonné. — *Partic. prés.* Buissonnant (invar.). — *Passé.* Buissonné (var.). — *Passé comp.* Ayant buissonné. — Se conjugue activ. avec le pron. pers. : *se buissonner.* — Passif : *Etre buissonné.*

C

CABOTINER, v. n., 1re conj. (*Cabotiné*), faire le métier de cabotin. S'exercer à jouer la comédie. *Ce jeune homme* ca-

botine.—Voir pour la conjugaison le verbe BUTINER.—*Infin. prés.* Caboliner.—*Passé.* Avoir cabotiné. —*Part. prés.* Cabotinant (inv.). *Passé.* Cabotiné (inv.). — *Passé comp.* Ayant cabotiné.

CADASTRER, v. a. 1re conjug. (*Cadacetré*, mesurer l'étendue des biens, lever leur plan et en tracer la désignation pour qu'ils soient classés au cadastre.—*Ce géomètre a* cadastré *tel département.* —Voir pour la conjugaison le verbe DÉSASTRER. —*Inf. prés.* Cadastrer. — *Passé.* Avoir cadastré.— *Part. prés.* Cadastrant (inv.). —*Passé.* Cadastré (var.). — *Passé comp.* Ayant cadastré.—Pronomin. : *se cadastrer.* Se conjugue dans un sens passif.— Passif :*être cadastré.* Le participe régit *par.*

CAPOTER, v, a., 1re conj. (*Kapoté*). Se dit en parlant d'un vaisseau. Chavirer sens dessus dessous. *Notre vaisseau* capota *dès le premier ouragan.* — Voir pour la conjugaison le verbe ENPOTER. — *Inf. prés.* Capoter. — *Pass.* Avoir capoté.— *Part. prés.* Capotant (invar.). — *Pass.* Capoté (var.). — *Passé comp.* Ayant capoté. — Pronominalement . *se capoter.* Se conjugue dans un sens passif. —Passif. *Etre capoté.* Le participe régit *par.*

CARRER, v. a., 1re conjug. (*Karé*), donner une figure carrée à... Carrer un morceau de bois, — en t. de géométrie, faire un carré égal à une surface. — En terme d'arithmétique carrer *un nombre,* c'est le multiplier par lui-même.—T. des nouvelles mesures ; carrer *des balances.* — Se conjugue sur BARRER. — *Infinitif présent.* Carrer. — *Passé.* Avoir carré.— *Part. prés.* Carrant. (invariable). — *Passé.* Carré, carrée, carrés, carrées. — *Passé composé.* Ayant carré. —Pronominalement il s'emploie au figuré . *Se carrer.* Il se dit d'un homme qui marche avec un air arrogant ; *cet homme* se carre. — Passif ; *être carré.* — Le participe régit par.

CEINTRER, v. a., 1re conj. (*Ceintré*). terme de marine, entourer la carène d'un bâtiment de câbles qu'on raidit avec force, pour retenir en place les pièces qui tendent à s'écarter des membres ; ceintrer *un navire.* — Se conjugue sur ENTRER. — *Infinitif présent.* Ceintrer. — *Passé.* Avoir ceintré. — *Participe présent.* Ceintrant (invar.).—*Pass.* Ceintré, ceintrée, ceintrés, ceintrées. — *Passé comp.* Ayant ceintré. —Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *se ceintrer* ; *un bâtiment* se ceintre, *quand il est menacé de s'ouvrir..* — Passif ; *être ceintré.* Le participe régit *par.*

CENDRER, v. a., 1re conj. (*Çandré*), terme de peinture, imiter la couleur de la cendre. *Ce peintre* cendre *son tableau.* — Terme d'arts et métiers, mêler avec de la cendre. *On a* cendré *l'or resté au fond des creusets.* — Se conjugue sur ENGENDRER. — *Infin. prés.* Cendrer. — *Passé.* Avoir cendré. — *Partic. prés.* Cendrant (inv.). — *Passé.* Cendré (var.). — *Passé comp.* Ayant cendré. — Pronominalem. : *se cendrer,* se couvrir de cendres. *Cette femme repentante* se cendra *pour obtenir le pardon de ses fautes.* — Passif : *Etre cendré.* Le participe régit *par.*

CENTRALISER, v. a., 1re conj. (*Çantralizé*), réunir au centre les parties d'un tout. *Ce législateur* centralisa *toutes les branches de commerce.* — Se conjugue sur NEUTRALISER. — *Infin. prés.* Centraliser. — *Passé.* Avoir centralisé. — *Part. prés.* Centralisant (var.). *Pensée* centralisante. — *Passé.* Centralisé (variab.). — *Passé composé.* Ayant centralisé. — Se conjugue pronominalement : *se centraliser. Les idées religieuses et philosophiques se* centralisent.— Passif : *Etre centralisé.* Le part régit *par.*

CENTRER, v. a., 1re conj. (*Çantré*), terme d'optique. Centrer *une lunette,* la rendre plus épaisse au centre, faire passer l'axe optique par le centre de l'objectif. — Se conjugue sur ENTRER. — *Infin. prés* Centrer.— *Passé.* Avoir centré.— *Part. prés.* Centrant (inv.). — *Passé.* Centré (var.). — *Passé comp.* Ayant centré. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *se centrer.* — Passif : *Etre centré.* Le participe régit *par.*

CHAMOISER, v. a., 1re conj. (*Chamoizé*), préparer de la peau en façon de peau de chamois. Chamoisez *toutes ces peaux.* — Se conjugue sur APPRIVOISER. — *Infinit. prés.* Chamoiser.—*Passé.* Avoir chamoisé. — *Part prés.* Chamoisant (inv.). — *Pass.* Chamoisé (var.). — *Passé comp.* Ayant chamoisé. — Pronominal. : *se chamoiser.* Se conjugue dans un sens passif. — Passif : *Etre chamoisé.* Le participe régit *par.*

CHATOUILLER, v. a., 1re conj. (*Chatouié*), exprime le prurit et la démangeaison des chiens lorsqu'ils sont en chaleur. Toucher légèrement quelques parties du corps, faire éprouver un tressaillement qui provoque le rire. *Ne me* chatouillez *plus, vous*

me faites pâmer. — Au figuré, flatter. Chatouiller *l'amour propre de quelqu'un, les oreilles de...* — En terme de manége, toucher un cheval légèrement de l'éperon. *Le* chatouiller *de l'éperon.* — Se conjugue sur BARBOUILLER. — *Inf. prés.* Chatouiller. — *Passé.* Avoir chatouillé. — *Part. prés.* Chatouillant (var.). *Etoffe* chatouillante, *pensée* chatouillante. — *Passé.* Chatouillé (var.). — *Passé comp.* Ayant chatouillé. — Pronomin. et récipr. : *se chatouiller.* —Passif : *être chatouillé.* Le participe régit *par.*

CHINER, v. a., 1re conj. (*Chiné*), terme de manufacture, donner aux fils de la chaîne de l'étoffe, des couleurs différentes, de sorte qu'ils représentent un dessin, qui quoique tremblant, est pourtant reconnaissable. *Cet ouvrier* chine *bien.* — Se conjugue sur CHEMINER. — *Infin. prés.* Chiner. — *Passé.* Avoir chiné. — *Part. prés.* Chinant (inv.). — *Passé.* Chiné (var.). — *Passé comp.* Ayant chiné. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *se chiner. Ces sortes d'étoffes* se chinent. — Passif : *Etre chiné.* Le participe régit *par.*

CHIPER, v. a., 1re conj. (*Chipé*), terme de tanneur, donner le chipage ou apprêter certaines peaux. — Voler, dérober un objet de peu de valeur. Il est populaire et familier dans ce dernier sens. — Se conjugue sur POLYTIPER. — *Infin. prés.* Chiper. — *Passé.* Avoir chipé. — *Part. prés.* Chipant (inv.). — *Passé.* Chipé (variable). — *Passé comp.* Ayant chipé. — Pronom. et récipr. : *se chiper.* — Passif : *Etre chipé.* Le participe régit *par.*

CHIQUER, v. n., 1re conj. (*Chiké*), mâcher du tabac en feuilles. *Il* chique *sans cesse. Tabac à* chiquer (Acad.). — Il est aussi actif et signifie manger, boire. Il est populaire dans ce sens. — Se conjugue sur TRAFIQUER. — *Inf. prés.* Chiquer. — *Passé.* Avoir chiqué. — *Part. prés.* Chiquant. (invar.). — *Passé.* Chiqué (var.). — *Passé comp.* Ayant chiqué. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *se chiquer.* — Passif : *Etre chiqué.* Le part. régit *par.*

CHOUANER, v. n., 1re conj. (*Chouané*), faire la guerre avec les chouans. — Se conjugue sur PROFANER. — *Infin. prés.* Chouaner. — *Passé.* Avoir chouané. — *Part. prés.* Chouanant (invar.). — *Passé.* Chouané (inv.). — *Passé comp.* Ayant chouané.

CHRYSALIDER (*se*), v. pron., 1re conj. (*Ce krizalidé*), terme d'histoire naturelle, se changer en chrysalide. *Cet insecte* se chrysalide. — Se conj. sur BRIDER avec deux pronoms de la même personne. — *Inf. prés.* Se chrysalider. — *Passé.* S'être chrysalidé. — *Part. prés.* Se chrysalidant (inv.). —*Passé.* S'étant chrysalidé (var.).

CHUTER, v. n., 1re conjug. (*Chuté*), se dit d'un ouvrage d'esprit et surtout d'un ouvrage dramatique qui tombe dans l'opinion. Il se dit encore d'une pièce qui n'est pas accueillie; d'un acteur dont les débuts ont été sifflés, que l'on siffle.—Se conjugue sur RIFFLER. — *Infin. prés.* Chuter. — *Passé.* Avoir chuté. — *Part. prés.* Chutant (invar.).. — *Passé.* Chuté (invar.).—*Passé comp.* Ayant chuté.

CLAPER, v. n., 1re conj. (*Clapé*), frapper la langue contre le palais avec un bruit net et aigu. Il se dit des oiseaux de proie. Articuler du gosier comme les Hottentots, — Se conjugue sur TAPER. — *Infin. prés.* Claper.—*Passé.* Avoir clapé. —*Part. prés.* Clapant (invar.). — *Passé.* Clapé (invar.). — *Passé comp.* Ayant clapé.

CLAPOTER, v. n., 1re conj. (*Clapoté*), terme de marine, flots agités. *La mer* clapote. *Les vents ont fait* clapoter *notre vaisseau,* et par extension : *Nous avons* clapoté *pendant deux jours.* — Se conjugue sur TAPOTER.—*Infin. prés.* Clapoter.—*Passé.* Avoir clapoté.—*Part. prés.* Clapotant (invar.).—*Passé.* Clapoté (invariable). — *Passé comp.* Ayant clapoté.

CLAQUER, v. n., 1re conjug. (*Klaké*), faire du bruit en frappant des mains vivement et à plusieurs reprises. Claquer *des mains. Ce fouet* claque *bien.* — Au figuré. *Faire* claquer *son fouet*, faire valoir son autorité, avoir de la jactance (Acad.). — Activement. Donner une claque. Claquer *un enfant*, lui donner le fouet. — Au figuré. Applaudir. Claquer *une pièce de théâtre.* — Se conjugue sur TRAQUER. — *Infin. prés.* Claquer —*Passé.* Avoir claqué.—*Part. prés.* Claquant (invariable).— *Passé.* Claqué, claquée, claqués, claquées. — *Passé comp.* Ayant claqué. — Se conjugue pronominalement et réciproquement : *se claquer les uns les autres.* — Passif : *Etre claqué.* Le part. régit *par.*

CLAQUETER, v. n., 1re conjug. (*Klaketé*), crier, en parlant de la cigale. Ce verbe double la consonne *t* devant l'*e*

muet. *Elle claquette, elle claquettera.*—Se conjugue sur ÉTIQUETER, seulement aux troisièmes personnes du singulier et du pluriel. — *Inf. prés.* Claqueter. —*Passé.* Avoir claqueté. —*Part. prés.* Claquetant (invar.). — *Passé.* Claqueté (invar.). — *Passé comp.* Ayant claqueté.

COCHER, v. a., 1re conj. (*Koché*). Il se dit proprement du coq qui couvre la poule, et par extension des autres oiseaux mâles qui couvrent leurs femelles. —Se conjugue sur CHERCHER. — *Infin. prés.* Cocher. —*Passé.* Avoir coché. — *Partic. prés.* Cochant (invariable).—*Passé.* Coché (var.).—*Passé comp.* Ayant coché. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *se cocher.* — Passif ; *Etre coché.* Le participe régit *par.*

COCUFIER, v. a., 1re conj. (*Kokufié*), être fait cocu. Terme libre et populaire qu'on ne souffre plus dans le langage ni sur le théâtre. — Se conjugue sur JUSTIFIER. — *Infin. prés.* Cocufier. — *Passé.* Avoir cocufié. — *Part. prés.* Cocufiant (invar.). — *Passé.* Cocufié, cocufiée, cocufiés, cocufiées. — *Passé comp.* Ayant cocufié.—Se conjugue pronominalement et réciproquement : *se cocufier.*—Passif : *Etre cocufié.* Le participe régit *par.*

COÏONNER, v. a., 1re conjugaison, traiter quelqu'un en coïon, lui faire quelque indignité. — Neutral. *Cet homme est un mauvais plaisant, il ne fait que* coïonner.—Style libre et plus que familier. — Se conjugue sur le verbe RAISONNER. —*Infinitif présent.* Coïonner. — *Passé.* Avoir coïonné. — *Part. prés.* Coïonnant (invar.).—*Passé.* Coïonné, coïonnée, coïonnés, coïonnées. — *Passé comp.* Ayant coïonné. — Pronominalement et réciproquement : *Se coïonner.* — Passif : *Etre coïonné.* Le participe régit *par.*

COLLATIONNER, v. a., 1re conj. (*Colelacioné*), conférer une copie avec l'original pour voir si elle y est conforme. — Terme de relieur : vérifier les feuilles, les pages. — Terme d'imprimerie : conférer les épreuves pour voir si les corrections indiquées n'ont pas été omises. — Se conjugue sur le verbe PERFECTIONNER. — *Infin. prés.* Collationner. — *Passé.* Avoir collationné. — *Partic. prés.* Collationnant (invar.).— *Passé.* Collationné, collationnée, collationnés, collationnées. — *Passé comp.* Ayant collationné. — S'emploie avec le pronom personnel dans un sens passif : *se collationner.* — Passif : *Etre collationné.* Le participe régit *par.*

CONFECTIONNER, v. a., 1re conjug. (*Konfèkcioné*), faire, fabriquer, achever. Il se dit principalement dans les arts et métiers. Confectionner une machine. *Cet homme s'est chargé de faire* confectionner *l'habillement des troupes* (Acad.). — Se conjugue sur PERFECTIONNER.—*Infin. prés.* Confectionner.—*Passé.* Avoir confectionné. —*Part. prés.* Confectionnant (invar.). — *Passé.* Confectionné (var.). — *Passé comp.* Ayant confectionné. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *se confectionner.*— Passif : *Etre confectionné.* Le participe régit *par.*

CONGRÉER, v. a., 1re conj. (*Congueré-é*), terme de marine. Faire le congréage d'une manœuvre en plaçant un cordage proportionné entre ses torons pour remplir le vide qu'ils laissent extérieurement entre eux.—Se conjugue sur AGRÉER. — *Inf. prés.* Congréer.—*Passé.* Avoir congréé. — *Part. prés.* Congréant (invar.). — *Passé.* Congréé (invar.). — *Passé comp.* Ayant congréé.—S'emploie avec le pronom personnel dans un sens passif : *se congréer.* — Passif : *Etre congréé.* Le participe régit *par.*

CONNECTER, v. a., 1re conj. (*Konenéketé*), être en connexion.—Se conjugue sur AFFECTER. — *Infinitif présent.* Connecter.—*Passé.* Avoir connecté.—*Part. prés.* Connectant (invar.).—*Passé.* Connecté, connectée, connectés, connectées. — *Passé comp.* Ayant connecté. — Pronominalement : *se connecter.* — Passif : *Etre connecté.* Le part. régit *par.*

CONTRE-BRASSER, v. a., 1re conjug. (*Kontrebracé*), terme de marine. Brasser au vent des voiles orientées. *Ce matelot a* contre-brassé *les voiles pour leur faire prendre vent dessus.* — Se conjugue sur BRASSER—*Infin. prés.* Contre-brasser. — *Passé.* Avoir Contre-brassé.—*Part. prés.* Contre-brassant (inv.).—*Passé.* Contre-brassé (var.). — *Passé comp.* Ayant contre-brassé. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *se contre-brasser.* — Passif : *Etre contre-brassé.* Le part. régit *par.*

CONTRE-CALQUER, v. a., 1re conjug. (*Kontrekalké*), retourner un papier où l'on a calqué un dessin pour le poser sur une planche d'acier ou de cuivre pour le

graver, afin que l'exemple vienne du même sens que le modèle.—Se conjugue sur CALQUER. — *Infin. prés.* Contre-calquer. — *Passé.* Avoir contre-calqué. — *Part. prés.* Contre-calquant (invar.). — *Passé.* Contre-calqué (var.). — *Passé comp.* Ayant contre-calqué.—Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *se contre-calquer.* —Passif : *Etre contre-calqué.* Le part. régit *par.*

CONTRE-DATER, v. a., 1re conjug. (*Kontredaté*), changer une date, en mettre une autre à la place. Il n'a pas le même sens qu'*anti-dater* qui signifie reculer une date.—Se conjugue sur DATER. — *Infin. prés.* Contre-dater. — *Passé.* Avoir contre-daté.—*Part. prés.* Contre-datant (invar.).—*Passé.* Contre-daté (variable).—*Passé comp.* Ayant contre-daté. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *se contre-dater.* — Passif : *Etre contre-daté.* Le part. régit *par.*

CONTRE-DÉGAGER, v. a., 1re conjug. (*Kontredégajé*), terme d'escrime. Dégager en même temps que l'adversaire dégage. —Se conjugue sur DÉGAGER.—*Inf. prés.* Contre-dégager. — *Passé.* Avoir contre-dégagé. — *Part. prés.* Contre-dégageant (invar.). — *Passé.* Contre-dégagé (var.). — *Passé comp.* Ayant contre-dégagé.— Se conjugue pronominalement et réciproquement : *se contre-dégager.* — Passif : *Etre contre-dégagé.*— Le participe régit *par.*

CONTRE-ÉCARTELER, v. a., 1re conjug. (*Kontrékartelé*), terme de blason. Diviser en quatre quartiers un des quartiers d'un écu déjà écartelé, de manière que cet écu ait seize quartiers. — Se conjugue sur ÉCARTELER. — *Infin. prés.* Contre-écarteler.—*Passé.* Avoir contre-écartelé. — *Part. prés.* Contre-écartelant (inv.). —*Passé.* Contre-écartelé (var.).—*Passé comp.* Ayant contre-écartelé.—S'emploie avec le pron. pers. dans un sens passif : *se contre-écarteler.*— Passif : *Etre contre-écartelé.* Le participe régit *par.*

CONTRE-ÉMAILLER, v. a., 1re conjug. (*Kontréma-ié*), garnir d'émail un bijou. Contre-émaillez *ce métal.*—Se conjugue sur ÉMAILLER. — *Infin. prés.* Contre-émailler. —*Passé.* Avoir contre-émaillé. —*Partic. prés.* Contre-émaillant (invar.). —*Passé.* Contre-émaillé (var.). — *Passé comp.* Ayant contre-émaillé. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *se contre-émailler.* —Passif : *être contre-émaillé.* Le participe régit *par.*

CONTRE-ESCARPER, v. a., 1re conjug. (*Kontrécekarpé*), construire ou faire une contre-escarpe. Contre-escarper *une fortification.* — Se conjugue sur ESCARPER. — *Infinitif présent.* Contre-escarper. — *Passé.* Avoir contre-escarpé. — *Partic. prés.* Contre-escarpant (inv.). — *Passé.* Contre-escarpé (var.). — *Passé comp.* Ayant contre-escarpé. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *se contre-escarper.* — Passif : *Etre contre-escarpé.* Le participe régit *par.*

CONTRE-FORGER, v. a., 1re conjug. (*Kontreforgé*), frapper des deux côtés le fer ou l'acier, etc., en le forgeant.—Se conjugue sur FORGER.—*Infin. prés.* Contre-forger. — *Passé.* Avoir contre-forgé. — *Part. prés.* Contre-forgeant (invar.). —*Passé.* Contre-forgé (variable). —*Passé comp.* Ayant contre-forgé.— Se conjugue avec le pronom pers. dans un sens passif : *se contre-forger.* — Passif : *Etre contre-forgé.* Le participe régit *par.*

CONTRE-FRASER, v. a., 1re conj. (*Kontrefrazé*), terme de boulanger. Donner le dernier tour à la pâte.—Se conjugue sur RASER. — *Infin prés.* Contre-fraser. — *Passé.* Avoir contre-frasé.—*Part. prés.* Contre-frasant (invar.).—*Passé.* Contre-frasé (var.).—*Passé comp.* Ayant contre-frasé. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *se contre-fraser.* — Passif : *Etre contre-frasé.* Le participe régit *par.*

CONTRE-GAGER, v. a., 1re conj. (*Kontregajé*), prendre des nantissements, des sûretés pour assurer sa créance. — Se conjugue sur GAGER.—*Infin. prés.* Contre-gager. — *Passé.* Avoir contre-gagé. — *Part. prés.* Contre-gageant (invar.). — *Passé.* Contre-gagé (var. — *Passé comp.* Ayant contre-gagé.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se contre-gager.*— Passif : *Etre contre-gagé.* Le participe régit *par.*

CONTRE-HACHER, v. a., 1re conjug. (*Kontre-haché*), terme de graveur et de dessinateur. Couper par des hachures celles qu'on a déjà faites, lesquelles doivent former plutôt des losanges que des carrés — Se conjugue sur le verbe HACHER. — *Infin. prés.* Contre-hacher. — *Passé.* Avoir contre-haché.— — *Part. prés.* Contre-hachant (invar.).

— *Passé.* Contre-haché, contre-hachée, contre-hachés, contre-hachées. — *Passé comp.* Ayant contre-haché. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *se contre-hacher.* — Passif : *Etre contre-haché.* Le participe régit *par.*

CONTRE-INDIQUER, v. a., 1re conjug. (*Kontreindiké*), terme de méd., présenter une autre indication que celle qu'on a donnée. *Cet habile médecin* contre-indiqua *le siége de la maladie.* — Se conjugue sur le verbe INDIQUER — *Infin. prés.* Contre-indiquer. — *Passé.* Avoir contre-indiqué. —*Partic. prés.* contre-indiquant (invar.). — *Passé.* contre-indiqué (var.). —*Passé comp.* Ayant contre-indiqué. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *se contre-indiquer.* — Passif : *Etre contre-indiqué.* Le participe régit *par.*

CONTRE-JAUGER. v. a., 1re conjugais. (*Kontre-jôjé*), reporter la mesure d'une mortaise sur une pièce de bois pour y faire le tenon. Contre-jauger *les parties d'une charpente.* — Se conjugue sur le verbe JAUGER. — *Infinitif présent.* Contre-jauger. — *Passé.* Avoir contre-jaugé. — *Part. prés.* Contre-jaugeant (invariable). — *Passé.* Contre-jaugé (var.). — *Passé composé.* Ayant contre-jaugé. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *se contre-jauger.* — Passif : *être contre-jaugé.* Le participe régit *par.*

CONTRE-MAILLER, v. a., 1re conjug. (*Kontremai-ié*), croiser les mailles, les faire Contre-mailler *au filet.* — Se conjugue sur le verbe MAILLER. — *Infinitif présent.* Contre-mailler. — *Passé.* Avoir contre-maillé. — *Part. prés.* Contre-maillant. (invar.). — *Passé.* Contre-maillé, contre-maillée, contre-maillés, contre-maillées. — *Passé comp.* Ayant contre-maillé. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *se contre-mailler.* — Passif : *Etre contre-maillé.* Le part. régit *par.*

CONTRE-PERCER, v. a., 1re conjugais. (*Kontrepercé*), percer dans un sens contraire. On met une cédille sous le *c* devant *a* et *o*. — Se conjugue sur le verbe PERCER. — *Inf. prés.* contre-percer. — *Passé.* Avoir contre-percé. — *Partic. prés.* Contre-perçant. — *Passé.* Contre-percé, contre-percée, contre-percés, contre-percées. — S'emploie avec le pronom personnel dans un sens passif : *se contre-percer.* — Passif : *Etre contre-percé.* — Le participe régit *par.*

CONTRE-POSER, v. a., 1re conjugais. (*Contrepôzé*), mal porter un article sur le grand-livre, poser en sens contraire. — Se conjugue sur le verbe POSER. — *Inf. prés.* Contre-poser. — *Passé.* Avoir contre-posé. — *Part. prés.* Contre-posant (invar.). — *Passé.* Contre-posé, contre-posée, contre-posés, contre-posées. — *Passé comp.* Ayant contre-posé. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *se contre-poser.* — passif : *Etre contre-posé.* Le participe régit *par.*

CONTRE-PROFILER, v. a., 1re conjug. (*Kontreprofilé*), creuser des moulures qui entrent les unes dans les autres. — Se conjugue sur PROFILER. — *Infin. prés.* Contre-profiler. — *Passé.* Avoir contre-profilé. — *Part. prés.* Contre-profilant (invar.). — *Passé.* Contre-profilé (var.). — *Passé comp.* Ayant contre-profilé. — Se conjugue pronominalement dans un sens passif ; *se contre-profiler.* — Passif : *Etre contre-profilé.* Le participe régit *par.*

CONTRE-PROJETER, v. a., 1re conjug. (*Kontreprojeté*), former un contre-projet. — Se conjugue sur PROJETER. — *Infin. prés.* Contre-projeter. — *Passé.* Avoir contre-projeté. — *Part. prés.* Contre-projetant (invar.). — *Passé.* Contre-projeté (var.). — *Passé comp.* Ayant contre-projeté. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *se contre-projeter.* — Passif : *Etre contre-projeté.* Le participe régit *par.*

CONTRE-RÉVOLUTIONNER, v. a., 1re conjug. (*Kontrerévolucioné*), opérer une contre-révolution. — Se conjugue sur RÉVOLUTIONNER. — *Infin. prés.* Contre-révolutionner. — *Passé.* Avoir contre-révolutionné. — *Part. prés.* Contre-révolutionnant (invariable). — *Passé.* Contre-révolutionné (var.). — *Passé comp.* Ayant contre-révulutionné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se contre-révolutionner.* — Passif : *être contre-révolutionné.* Le participe régit *par.*

CONTRE-SEMPLER, v. n., 1re conjug. (*Kontresemplé*), terme de manufacture de soie. Transporter un dessin déjà lu sur un autre semple, sans se servir de la liseuse. — Se conjugue sur CENTUPLER. — *Infinit. prés.* Contre-sempler. — *Passé.*

Avoir contre-semplé. — *Part. présent.* Contre-semplant (invar.).—*Passé.* Contre-semplé (var.). — *Passé comp.* Ayant contre-semplé. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *se contre-sempler.* — Passif : *Etre contre-semplé.* Le part. régit *par.*

CONTRE-SOMMER, v. a., 1[re] conjug. (*Kontreçomé*), dénoncer à son garant une demande en garantie.—Se conjugue sur SOMMER. — *Infin. prés.* Contre-sommer. — *Passé.* Avoir contre-sommé. — *Part. prés.* Contre-sommant (inv.). — *Passé.* Contre-sommé (var.). — *Passé comp.* Ayant contre-sommé. — S'emploie avec le pronom personnel dans un sens passif: *se contre-sommer.* —Passif: *Etre contre-sommé.* Le participe régit *par.*

CONTRE-TAILLER, v. a., 1[re] conjug. (*Kontreta-ié*), faire des contre-tailles.—Se conjugue sur TAILLER.—*Infin. prés.* Contre-tailler. — *Passé.* Avoir contre-taillé. — *Part. prés.* Contre-taillant (invariable). — *Passé.* Contre-taillé (var.). — *Passé comp.* Ayant contre-taillé. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *se contre-tailler.* — Passif : *être contre-taillé.* Le participe régit *par.*

CONTRE-TENIR, v. a. 2[e] conj. (*Kontretenir*), terme de métiers, appuyer par dessous avec un marteau l'ouvrage sur lequel on frappe. — Se conjugue sur le verbe TENIR. — *Infinitif présent.* Contre-tenir. — *Passé.* Avoir contre-tenu. — *Part. prés.* Contre-tenant (inv.). — *Passé.* Contre-tenu (var.). — *Passé comp.* Ayant contre-tenu. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *se contre-tenir.* — Passif :*être contre-tenu.* Le part. régit *par* et *avec.*

CONTRE-VENTER, v. n., 1[re] conjug. (*Kontre-vanté*), disposer des pièces de bois obliques dans la charpente des bâtiments pour résister au vent ou à la pluie. — Se conjugue sur le verbe VENTER. — *Infinitif prés.* Contre-venter. — *Passé.* Avoir contre-venté. — *Partic. présent.* Contre-ventant (invar.). — *Passé.* Contre-venté (var.). — *Passé comp.* Ayant contre-venté. — Se conjugue avec le pronom. pers. dans un sens passif : *se contre-venter.*—Passif : *être contre-venté.* Le participe régit *par.*

CONVULSIONNER, v. a., 1[re] conjug. (*Konvulcioné*), donner des convulsions. — Voir pour la conjugaison le verbe CONTUSIONNER. — *Inf. prés.* Convulsionner. — *Passé.* Avoir convulsionné. — *Part. prés.* Convulsionnant (invar.). — *Passé.* Convulsionné (variab.). — *Passé comp.* Ayant convulsionné. — Pronominalement. *se convulsionner.* — Passif : *Etre convulsionné.* Le participe régit *par.*

COPARTAGER, v. a. 1[re] conj. (*Kopartajé*). partager avec une ou plusieurs personnes. Terme de pratique. Copartager *un héritage, un legs.* Ce verbe manque dans l'Acad.qui consacre toute fois *copartageant.* Il prend un *e* muet après le *g* quand il doit être suivi d'un *a* ou d'un *o.* — Se conjugue sur le verbe PARTAGER. — *Infinitif prés.* Copartager. — *Passé.* Avoir copartagé. — *Part. prés.* Copartageant (var.). *Héritier* copartageant. *Puissance* copartageante (Acad.). Il est aussi substantif. *Donner à chacun des* copargeants *la part qui lui revient* (Id.). — *Passé.* Copartagé, copartagée, copartagés. copartagées.— *Passé comp.* Ayant copartagé. —Se conjugue proominalement et réciproquement *: se copartager.*—Passif: *Etre copartagé.* Le part. régit *avec* et *entre.*

COPULER v. n., 1[re] conjug. (*Kopulé.*) s'unir charnellement, joindre, lier, unir. — Se conjugue sur STIPULER. — *Inf prés.* Copuler. — *Passé.* Avoir copulé. — *Part. présent.* Copulant (invariable). — *Passé.* Copulé, copulée, copulés, copulées. — *Passé comp.* Ayant copulé. — Pronominalement et réciproquement : *se copuler.*—Passif : *Etre copulé.* Le participe régit *avec.*

COUPELER, v. a., 1[re] conj. (*Koupelé*), passer l'or ou l'argent par la coupelle. La consonne *l* se double devant un *e* muet. — Se conjugue sur le verbe APPELER. — *Infinitif présent.* Coupeler. — *Passé.* Avoir coupelé.— *Part. prés.* Coupelant (inv.). — *Passé.* Coupelé (var.). — *Passé comp.* Ayant coupelé. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *se coupeler.* — Passif : *être coupelé.* Le part. régit *par.*

COURAYER, v. a., 1[re] conj. (*Koura-ié*), donner un courai à la carène d'un bâtiment qui n'est pas doublé en cuivre. — Se conjugue sur le verbe RAYER. — *Infin. prés.* Courayer. — *Passé.* Avoir courayé. — *Part. prés.* Courayant (invar.). — *Passé.* Courayé (var.).— *Passé comp.* Ayant courayé. — Se conjugue

avec le pronom personnel dans un sens passif : *se courayer.* — Passif : *être courayé.* Le participe régit *par.*

COURBATURER, v. a., 1re conj. *(Kourbaturé)*, causer la courbature. *Ce travail m'a* courbaturé. — Se conjugue sur FRACTURER. — *Infinitif prés.* Courbaturer. — *Passé.* Avoir courbaturé. — *Part. prés.* Courbaturant (invar.). — *Passé.* Courbaturé (var.). — *Passé comp.* Ayant courbaturé. — Pronominalement : *se courbaturer.* — Passif : *Etre courbaturé.* Le part. régit *par.*

CRAMINER, v. a., 1re conj. *(Kraminé)*, terme de tanneur, étendre, étirer les peaux sur un chevalet. — Se conjugue sur LAMINER. — *Infin. prés.* Craminer. — *Passé.* Avoir craminé. — *Part. prés.* Craminant (invar.). — *Passé.* Craminé (var.). — *Passé comp.* Ayant craminé. —Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *se craminer.* — Passif : *Etre craminé.* Le participe régit *par.*

CRAQUETER, v.n., 1re conj. *(Kraqueté)*, craquer souvent, par petites secousses. *Ce plancher* craquette.—Act. *Le vent fait* craqueter *la toiture de cette maison.* En terme de chasse, il se dit du cri de la cigogne et de la grue. La lettre *t* se double devant un *e* muet. — Se conjugue sur CAQUETER. — *Inf. prés.* Craqueter. — *Passé.* Avoir craqueté. — *Part. prés.* Craquetant (invar.). — *Passé* Craqueté (var.). — *Passé comp.* Ayant craqueté. — Ne s'emploie pas pronominalement ni passivement.

CRASSER, v. a., 1re conj. *(Kracé)*, remplir de crasse. *Les hommes qui suent beaucoup de la tête* crassent *leurs cheveux. La poudre à feu* crasse *l'intérieur des armes.* — Se conjugue sur le verbe BRASSER. — *Infin. prés.* Crasser. — *Passé.* Avoir crassé. — *Part. prés.* Crassant (invar.). — *Passé.* Crassé, crassée, crassés, crassées. — *Passé composé.* Ayant crassé. — Pronominalement : *se crasser.* — Passif : *être crassé.* Le part. régit *par.*

CRÉNER, v. a., 1re conj. *(Kréné)*, terme de fondeur de caractères d'imprimerie. Créner *une lettre, un filet,* en évider les traits saillants. — Se conjugue sur le verbe AMENER. — *Infinitif. prés.* Créner. — *Passé.* Avoir créné. — *Part. prés.* Crénant (invar.). — *Passé.* Créné, crénée, crénés, crénées. — *Passé comp.* Ayant créné. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *se créner.*— Passif : *être créné.* Le part régit *par.*

CRÉPITER, v. n., 1re conj. *(Krépité)*, terme de médecine, bruit qui indique la respiration gênée qu'on éprouve au premier degré de pneumonie. *La poitrine de ce malade* crépite. — Se conjugue sur le verbe PRÉCIPITER. — *Infinitif prés.* Crépiter. — *Passé.* Avoir crépité. — *Partic. prés.* Crépitant (invar.). — *Passé.* Crépité (variab.). — *Passé comp.* Ayant crépité. — Ne se conjugue pas pronominalement ni passivement.

CRÉTELER, v. n., 1re conj. *(Krételé)*, cri que fait la poule lorsqu'elle vient de pondre. *Cette poule* crételle, *il est sûr qu'elle a pondu.* La lettre *l* se double devant un *e* muet. — Se conjugue sur le verbe ATELER. — *Infinitif présent.* Crételer.—*Passé.* Avoir crételé. — *Part. prés.* Crételant (inv.). — *Passé.* Crételé (var.). — *Passé comp.* Ayant crételé. — Ne se conjugue ni pronominal. ni passivement.

CRISTALLISER, v. a., 1re conj. *(Kricetalizé)*, réduire en cristaux. *On* cristallise *le verre.* — Neutralement. *Ce sucre* cristallise. — Se conjugue sur le verbe CAPITALISER.—*Infinitif présent.* Cristalliser.— *Passé.* Avoir cristallisé. — *Part. prés.* Cristallisant. (invariable). — *Passé.* Cristallisé, (variable). — *Passé composé.* Ayant cristallisé. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif: *Se cristalliser. Ces sels* se cristallisent *facilement.* — Passif : *Etre cristallisé.* Le participe régit *par.*

CUBER, v. a., 1re conj. *(Kubé)*, terme de géométrie, mesurer la solidité d'un cône, d'un cylindre ou de tout autre corps, sa capacité, cuber *un tonneau.* — En terme d'arithmétique : multiplier un nombre deux fois par lui-même, l'élever à la troisième puissance. *Soixante-quatre* est le *cube* de *quatre.* — Se conjugue sur TOMBER. — *Infinitif présent.* Cuber. — *Passé.* Avoir cubé.—*Part. prés.* Cubant (invar.). — *Passé.* Cubé, cubée, cubés, cubées. — *Passé comp.* Ayant cubé.— S'emploie avec le pronom personnel dans un sens passif : *se cuber.* — Passif : *être cubé.* Le participe régit *par.*

CUIVRER, v. a., 1re conjug. *(Kuivré)*, revêtir de feuilles de cuivre : cuivrer *un bâton,* imiter la dorure avec du cuivre en

feuilles. Cuivrer *un tableau.*—Se conjug. sur RECOUVRER. — *Infin. prés.* Cuivrer. — *Passé.* Avoir cuivré. — *Part. prés.* Cuivrant (invar.). — *Passé.* Cuivré (var.). — *Passé composé.* Ayant cuivré. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens pastif : *se cuivrer.* — Passif : *Etre cuivré.* Le participe régit *par.* — Ne pas confondre le participe *cuivré* qui signifie couvert de feuilles de cuivre, avec l'adjectif *cuivré* qui signifie de couleur de cuivre ; l'un est dans la nature des choses : *un teint* cuivré L'autre est le fruit du travail de l'homme.

CULBUTER, v. n., 1re conj. (*Kulbuté*), tomber en faisant la culbute : *il culbuta du haut en bas de l'escalier.* — Au fig. avoir mal géré ses affaires, être ruiné, avoir perdu sa fortune par sa faute. *Sa maison a* culbuté. — Activement, faire tomber renverser cul par dessus tête; vaincre, mettre en déroute. *Ce capitaine enfonça les premiers rangs et les culbuta.* Au figuré, ruiner une personne. *Ce négociant avait une confiance illimitée dans son premier commis qui le* culbuta.—Se conjugue sur DÉBUTER. — *Infinitif prés.* Culbuter. — *Passé.* Avoir culbuté. — *Part. prés.* Culbutant (var.). — *Passé.* Culbuté, culbutée, culbutés, culbutées. — *Passé comp.* Ayant culbuté. — Pronomi. et réciproq. : *se culbuter*, se renverser. *Ils* se sont culbutés *en jouant, en courant en foule.* — Passif : *Etre culbuté.* Le participe régit *par. Cet homme était le moins fort, il a été* culbuté par *cet autre.*

CULER, v. n., 1re conj. (*Kulé*), aller en arrière. — Activement. *Coiffer les voiles sur les mâts pour faire* culer *le vaisseau.* — Se conjug. sur RECULER. — *Infi. present.* Culer. — *Passé.* Avoir culé. — *Part. prés.* Culant (inv.). — *Passé.* Culé (var.). — *Passé comp.* Ayant culé. — Pronominalement et dans un sens passif *se culer.* — Passif : *être culé.* — Le participe régit *par.*

CULMINER, v. n., 1re conj. (*Kulminé*), terme d'astronomie, passer par le méridien, en parlant d'un astre. — Se conjugue sur le verbe FULMINER. — *Infin. prés.* Culminer. — *Passé.* Avoir culminé. — *Part. prés.* Culminant (var.). *Le point* culminant *d'un astre*, le plus haut sur l'horison. *Le point* culminant *d'nne chaîne de montagne.* — Au fig., la partie la plus élevée de certaines choses ; le plus haut degré, *cette société est arrivée au point* culminant *d'une période.* — *Passé.* Culminé(invar.). — *Passé comp.* Ayant culminé.

D

DÉBILITER, v. a., 1re conj. (*Débilité*), rendre faible, affaiblir. Débiliter *l'estomac, les nerfs, la vue.* — Se conjugue sur ALITER. — *Infin. prés.* Débiliter. — *Passé.* Avoir débilité. — *Partic. prés.* Débilitant (variab.). — *Passé.* Débilité (variab.). — *Passé compos.* Ayant débilité. — Pronominalement : *se débiliter. Cet homme* se débilite. — Passif : *être débilité.* Le part. régit *par.*

DÉCERNER, v. a., 1re conj. (*Décerné*), en terme de jurisprudence, décreter, prononcer contre quelqu'un un décret. Décerner *un décret contre quelqu'un.* — Ordonner, accorder. Décerner *à quelqu'un des honneurs, des éloges, des récompenses. Rome* décerna *le grand triomphe à Marius vainqueur des Cimbres et des Teutons.* — Style poétique. Décerner *des couronnes, des autels.* — Se conjugue sur CERNER. — *Infinit. prés.* Décerner. — *Passé.* Avoir décerné. — *Participe présent.* Décernant (invar.). — *Passé.* Décerné (variab.). — *Passé comp.* Ayant décerné. — S'emploie avec le pronom pers. : *Se décerner. Les honneurs, les récompenses* se décernent *aux hommes de mérite.* — Passif : *être décerné.* Le part. régit *par.*

DÉCHALANDER, v. a., 1re conj. (*Déchalandé*), ôter, faire perdre les chalands. Déchalander *une boutique, un magasin. L'impolitesse de cette marchande* déchalande *chaque jour sa boutique.* — Se conjugue sur ACHALANDER. — *Infinit. prés.* Déchalander. — *Passé.* Avoir déchalandé. — *Partic. prés.* Déchalandant (invar.) — *Passé.* Déchalandé, déchalandée, déchalandés, déchalandées. — *Passé composé.* Ayant déchalandé. — Pronominalement : *se déchalander. Ce marchand* se déchalande *tous les jours de plus en plus.* — Passif : *Etre déchalandé.* Le participe régit *par.*

DÉCHASSER, v. a. et n., 1re conj. (*Déchacé*), faire sortir une cheville de force. Déchasser *une cheville, un clou.* — Neut. terme de danse faire un chassé vers la gauche après en avoir fait un vers la droite.

— Se conjugue sur CHASSER. — *Infinit. prés.* Déchasser. — *Passé.* Avoir déchassé. — *Partic. prés.* Déchassant (invar.). — *Passé.* Déchassé (var.). — *Passé comp.* Ayant déchassé. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *se déchasser. Une cheville* se déchasse *quand elle gêne.*—Passif : *Etre déchassé.* Le participe régit *par.*

DÉCLIVER, v. n., 1re conj. *(Déclivé)*, pencher, s'abaisser graduellement. *Le soleil* décline *à son couchant.* — Se conjugue sur ARRIVER. — *Infin. prés.* Décliver. — *Passé.* Avoir déclivé. — *Part. prés.* Déclivant (variab.). *Soleil* déclivant.— *Passé.* Déclivé (invar.). — *Passé comp.* Ayant déclivé.

DÉCONSEILLER, v. a., 1re conj. *(Déconsé-ié)*, dissuader, détourner, persuader de ne pas faire. *Les principes d'une bonne éducation* déconseillent *l'homme de mal agir envers les autres.* — Se conjugue sur CONSEILLER. — *Infin. prés.* Déconseiller. — *Passé.* Avoir déconseillé. — *Partic. prés.* Déconseillant (inv.). — *Passé.* Déconseillé (var.). — *Passé comp.* Ayant déconseillé. —Pronominalement : *se déconseiller. Je* me déconseille *de faire telle ou telle chose.*— Passif : *Etre déconseillé.* Le participe régit *de* et *par.*

DÉCOUPLER, v. a., 1re conj. *(Dékouplé)*, détacher ce qui est accouplé, délier. Découpler *des chiens, des poulets, des bœufs.* — Se conjugue sur COUPLER. — *Infinit. prés.* Découpler. — *Passé.* Avoir découplé. — *Part. prés.* Découplant (invar.). — *Passé.* Découplé (var.). *Passé comp* Ayant découplé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se découpler.*—Passif : *être découplé.* Le participe régit *par.*

DEMEURER, v. n., 1re conj. *(Demeuré)*, faire sa demeure, loger. Demeurer *à la ville, à la campagne.* — Tarder. *Il* demeure *longtemps à venir.* — S'arrêter. *La diligence* demeura *au milieu de la route sans pouvoir avancer.* — Rester. *Il* demeura *interdit en apprenant ce malheur.* — Au figuré, être permanent. *Sa santé* demeure *toujours dans le même état.* — Persister. *Malgré tous ses malheurs cet homme* demeura *fidèle à ses engagements.* — Il se conjugue avec les auxiliaires *avoir* et *être. Il a* demeuré *six mois à Madrid. Il est* demeuré *muet au milieu de son discours.* — Employé avec la négation, il signifie répondre, répliquer. *Il ne* demeura *pas court à leurs invectives.* — Se conjugue sur DURER.— *Inf. prés.* Demeurer.— *Pass.* Avoir demeuré. — *Part. prés.* Demeurant, demeurante, t. de Palais. *Une telle,* demeurante *a. Les* demeurants. — *Passé.* Demeuré, demeurée, demeurés, demeurées.— *Passé composé.* Ayant demeuré. — Passif : *Etre demeuré.* Le part. régit *à.*

DÉMOCRATISER, v. a., 1re conj. *(Démokratizé)*, jeter dans la démocratie. Démocratiser *une nation. La révolution de 89* démocratisa *la France.* — Se conjugue sur COURTISER. — *Infinit. prés.* Démocratiser.— *Passé.* Avoir démocratisé.—*Part. prés.* Démocratisant (var.). *Homme* démocratisant, qui donne des conseils démocratiques. *Administration* démocratisante, qui tend à la démocratie. — *Passé.* Démocratisé (var.). — *Passé comp.* Ayant démocratisé. — Pronominalement et réciproquement : *se démocratiser. Je* me démocratise, je me fais démocrate, d'aristocrate que j'étais. — Réciproq. : Nous nous démocratisons *mutuellement, à qui mieux mieux. Cette nation* se démocratise *de siècle en siècle.* — Passif : *Etre démocratisé.* Le participe régit *par.*

DÉMONÉTISER, v. a., 1re conj. *(Démonétizé)*, ôter à une monnaie, à un papier sa valeur. *On* démonétisa *les écus de six livres.* — Au figuré. Démonétiser *une personne,* la ruiner. Un auteur qui usurpe une réputation littéraire. *Le* démonétiser, montrer son incapacité, indiquer les moyens qu'il a employés pour capter la confiance du public. Démonétiser *un commerçant,* le ruiner, le renverser. — Se conjugue sur COURTISER. — *Infinitif présent.* Démonétiser. — *Passé.* Avoir démonétisé. — *Part. prés.* Démonétisant (variable). *Une chose* démonétisante. — *Passé.* Démonétisé (variable). — *Passé composé.* Ayant démonétisé. — Pronominalement : *se démonétiser. Cet homme* se démonétise, s'en va. — Passif : *Etre démonétisé.* Le participe régit *par* et *sous. Les assignats ont été créés par Law, et* démonétisés sous *la république.*

DÉMUSELER, v. a., 1re conj. *(Démuselé)*, ôter la muselière. Démuseler *un chien.* La lettre *l* se double toutes les fois qu'elle est suivie d'un *e* muet. — Se conjugue sur MUSELER. — *Inf. prés.* Démuseler. — *Passé.* Avoir démuselé. — *Participe prés.* Démuselant (inv.). — *Passé.* Démuselé, démuselée, démuselés, démuselées. — *Passé comp.* Ayant démuselé — S'emploie

avec le pronom personnel : *se démuseler. Souvent le lion populaire* se démuselle *dans les révolutions.* — Passif : *Etre démuselé.* Le participe régit *par.*

DÉROGER, v. n., 1re conjug. *(Dérojé)*, statuer quelque chose de contraire. Déroger *à un acte, à une obligation.* — Changer en mal. Déroger *à ses habitudes.* Déroger *à la noblesse*, faire quelque chose qui fait déchoir de la noblesse. *Il vaut mieux n'avoir pas été noble que d'avoir* dérogé. — Se conjugue sur le verbe ARROGER. — *Infinitif présent.* Déroger. — *Passé.* Avoir dérogé —*Part. prés.* Dérogeant, variable comme adjectif verbal. *Personne* dérogeante, qui déroge.—*Passé.* Dérogé (var.). — *Passé comp.* Ayant dérogé. —Passif : *être dérogé.* Le participe régit *par.*

DÉSEMBELLIR, v. a., et n., 2e conj. *(Désanbélir)*, diminuer la beauté. *On a* désembelli *ce château en coupant les arbres qui en paraient les avenues.* — Neutralement, perdre de sa beauté. *Cette femme* désembellit *tous les jours.* (Peu usité.) — Se conjugue sur le verbe EMBELLIR. — *Infinitif présent.* Désembellir. — *Passé.* Avoir désembelli. — *Participe prés.* Désembellissant (inv.). — *Passé.* Désembelli(var.). — *Passé comp.* Ayant désembelli. — Pronominalement : *se désembellir. Ces contrées* se désembellissent. *Cette personne* se désembellit *par sa toilette ridicule.* — Passif : *Etre désembelli.* Le part. régit *par.*

DÉSINVESTIR, v. a., 2e conj. *(Dézinvecetir)*, enlever, retirer la connaissance, l'examen d'une chose. Désinvestir *les chambres de l'examen des lois* (Casimir Périer). — Se conjugue sur le verbe INVESTIR. — *Infinitif présent.* Désinvestir. — *Passé.* Avoir désinvesti. — *Participe prés.* Désinvestissant (invar.). — *Passé.* Désinvesti (var.). — *Passé comp.* Ayant désinvesti. — Pronominalement : *se désinvestir. Cet homme* s'est désinvesti *de ses droits.* — Passif : *être désinvesti.* Le participe régit *par.*

DÉSOXIGÉNER, v. a., 1re conj. *(Dézokcijéné)*, priver d'oxigène. Désoxigéner *un corps. La respiration* désoxigène *l'air* (Boiste). L'*e* aigu se change en *e* grave devant un *e* muet. — Se conjugue sur le verbe OXIGÉNER. — *Inf. prés.* Désoxigéner. — *Passé.* Avoir désoxigéné.— *Part. prés.* Désoxigénant (inv.) — *Passé.* Désoxigéné, désoxigénée, désoxigénés, désoxigénées. — *Passé comp.* Ayant désoxigéné. — S'emploie avec le pronom personnel dans un sens passif : *se désoxigéner.* — Passif : *être désoxigéné.* Le participe régit *par.*

DIALOGUER, v. a., 1re conj. *(Dialogué)*, faire parler entre elles plusieurs personnes. *Cet auteur* dialogue *ses scènes avec beaucoup d'art.* — Se conjugue sur le verbe MONOLOGUER. — *Infinitif présent.* Dialoguer. — *Passé.* Avoir dialogué. — *Part. prés.* Dialoguant (invar.). —*Passé.* Dialogué (var.). — *Passé comp.* Ayant dialogué. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *se dialoguer.* — Passif : *Etre dialogué.* Le participe régit *par.*

DIMINUER, v. a., et n., 1re conj. *(Diminué)*, amoindrir, rendre plus petit. Diminuer *l'épaisseur d'une planche.* Diminuer *sa dépense.* — Neutralement. Devenir moindre. *La fièvre, la vie, les forces* diminuent. — Se conjugue sur le verbe ÉTERNUER. — *Infinitif présent.* Diminuer. — *Passé.* Avoir diminué. — *Part. prés.* Diminuant (invar.). — *Passé.* Diminué (var.). — *Passé comp.* Ayant diminué. — Pronominalement : *Se diminuer. Je* me suis diminué *une foule de frais inutiles.* —Passif : *Etre diminué.* Le participe régit *par.*

DOUANER, v. a., 1re conj. *(Douané)*, mettre le plomb de la douane à des marchandises. Douaner *des marchandises.* — Se conjugue sur le verbe CHICANER. —*Infin. prés.* Douaner. — *Passé.* Avoir douané. — *Part. prés.* Douanant (inv.). — *Passé.* Douané (var.). — *Passé comp.* Ayant douané. — S'emploie avec le pronom personnel dans un sens passif : *se douaner. Les marchandises* se douanent *pour être expédiées à l'étranger.* — Passif : *Etre douané.* Le participe régit *par.*

DURILLONNER, v. n., 1re conj. *(Durioné)*, devenir dur, ferme. *La peau des mains* durillonne. — Se conjugue sur le verbe CARILLONNER. — *Infinitif présent.* Durillonner. — *Passé.* Avoir durillonné. — *Part. prés.* Durillonnant (inv.). — *Passé.* Durillonné (variab.).— *Passé comp.* Ayant durillonné. — S'emploie avec le pronom personnel : *se durillonner.* — Passif : *Etre durillonné.* Le participe régit *par.*

ÉCOLETER, v. a., 1re conj. *(Ecoleté)*, terme d'orfèvre, élargir un marteau, échancrer, arrondir sur la bigorne. Ecoleter *un calice, un gobelet, un pot à l'eau.* — Se conjugue sur COLLETER. — *Infin. prés.* Ecoleter. — *Passé.* Avoir écoleté. — *Partic. prés.* Ecoletant (invar.). — *Passé.* Ecoleté (var.). — *Passé comp.* Ayant écoleté. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif: *s'écoleter.* — Passif : *Etre écoleté.* Le participe régit *par.*

EFFRUITER, v. a., 1re conj. *(Efruité)*, dépouiller un arbre de ses fruits. Effruiter *un arbre, un verger. Dans leurs promenades les collégiens* effruitent *les arbres qu'ils rencontrent.* — Se conjugue sur EBRUITER. — *Infinitif prés.* Effruiter. — *Passé.* Avoir effruité. — *Part. prés.* Effruitant (invar.). — *Passé.* Effruité (var.). — *Passé comp.* Ayant effruité. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *s'effruiter.* — Passif : *être effruité.* Le participe régit *par. Tous les arbres du verger ont été* effruités par *la grêle.*

ÉLINGUER, v. a., 1re conj. *(Élingué)* terme de mer, mettre les élingues, soulever des fardeaux au moyen des élingues. Elinguer *des ballots de coton pour les débarquer.* — Se conjugue sur PRODIGUER. — *Infinitif prés.* Elinguer. — *Passé.* Avoir élingué. — *Part. prés.* Elinguant (invar.). — *Passé.* Elingué (var.). — *Passé composé.* Ayant élingué. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *S'élinguer.* — Passif : *être élingué* Le participe régit *par.*

ÉLUCIDER, v. a., 1re conj. *(Elucidé)*, éclaircir, rendre brillant, manifeste, lucide. Elucider *une question. Cet orateur* élucida *la discussion.* — Se conjugue sur le verbe DÉCIDER. — *Inf. prés.* Elucider. — *Passé.* Avoir élucidé. — *Part. prés.* Elucidant (invar.). — *Passé.* Elucidé (var.). — *Passé comp.* Ayant élucidé. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *S'élucider.* — Passif : *Etre élucidé.* Le participe régit *par.*

EMBASTILLER, v. a., 1re conj. *(Anbateli-é)*, mettre dans une bastille. — Au figuré, environner une ville de forts. *On* embastillait *jadis les auteurs pour le moindre pamphlet.* — Se conjugue sur le verbe PILLER. — *Infinitif prés.* Embastiller. — *Passé.* Avoir embastillé. — *Part. prés.* Embastillant (inv.). — *Passé.* Embastillé, embastillée, embastillés, embastillées. — *Passé comp.* Ayant embastillé. — Pronominalement : *s'embastiller. Je* me suis embastillé, *j'ai fait faire des fossés tout autour de ma maison.* — Passif : *Etre embastillé.* Le participe régit *par.*

EMBLOQUER, v. a., 1re conj. *(Anbloké)*, terme de tabletier, aplatir la corne entre deux plaques. — Au figuré, mettre en bloc, réunir ensemble, ranger une chose avec d'autres. — Se conjugue sur le verbe BLOQUER. — *Inf. présent.* Embloquer. — *Passé.* Avoir embloqué. — *Participe prés.* embloquant (invar.). — *Passé* Embloqué, embloquée, embloqués, embloquées. — *Passé comp.* Ayant embloqué. — S'emploie avec le pronom personnel dans un sens passif : *s'embloquer.* — Passif : *Etre embloqué.* Le partcipe régit *par.*

EMBRANCHER, v. a., 1re conjug. *(Anbranché)*, poser une pièce de bois dans l'enrayure d'un groupe, joindre des tuyaux par des nœuds, des soudures. Embrancher *un petit tuyau dans un gros.* — Se conjugue sur TRANCHER. — *Infin. prés.* Embrancher. — *Passé.* Avoir embranché. — *Part. prés.* Embranchant (invar.). — *Passé.* Embranché, embranchée, embranchés, embranchées. — *Passé composé.* Ayant embranché. — Se conjugue avec le pron. pers. dans un sens passif : *s'embrancher. Ce chemin* s'embranche *sur la grande route. Ce tuyau de service* s'embranche *avec le tuyau principal.* — Passif : *être embranché.* Le participe régit *par*, *sur* et *avec.*

ÉMEUTER, v. a., 1re conjug. *(Émeuté)*, exciter à la sédition. Emeuter *une population, une ville. L'arrestation arbitraire de cet homme* émeuta *la populace.* — Se conjugue sur AMEUTER. — *Inf. présent.* Emeuter. — *Passé.* Avoir émeuté. — *Partic. prés.* Emeutant (invar.). — *Passé.* Emeuté, émeutée, émeutés, émeutées. — *Passé comp.* Ayant émeuté. — Pronominalement et réciproquement : *s'émeuter.* S'émeuter *les uns les autres*, se pousser à l'émeute. — Passif : *être émeuté.* Le participe régit *par. Dans les temps de troubles, la population est* émeutée *sou-*

vent par *une simple proclamation.*

ÉMORFILER, v. a., 1re conj. (*Emorfilé*), ôter le morfil d'un instrument tranchant qu'on vient de réparer. Emorfiler *un couteau, un rasoir.* — Se conjugue sur FILER. — *Infin. prés.* Emorfiler. — *Passé.* Avoir émorfilé. — *Part. prés.* Emorfilant (invar.). — *Passé.* Emorfilé (var.). — *Passé comp.* Ayant émorfilé. — — Pronominalement : *S'émorfiler.* — Se conjugue dans un sens passif. — Passif : *être émorfilé.* Le participe régit *par.*

ÉMOTIONNER, v., a., 1re conj. (*Emocioné*), donner, causer des émotions. *La prise de Varsovie* émotionna *vivement tous les peuples libres.* — Se conjugue sur le verbe CONDITIONNER. — *Infinitif présent.* Emotionner. — *Passé.* Avoir émotionné. — *Partic. présent.* émotionnant (invar.). — *Passé.* Emotionné (var.). — *Passé comp.* Ayant émotionné. — Pronominalement : *S'émotionner. Les cœurs généreux* s'émotionnent *à la nouvelle de quelques malheurs.* — Passif : *Etre émotionné.* Le participe régit *par. Ce père a été subitement* émotionné par *la disgrâce de son fils.*

EMPENNELER, v. a., 1re conj. (*Anpénelé*), terme de marine, mouiller une ancre à la suite d'une autre. — Absolument. *La mer devient de plus en plus mauvaise ; il faut* empenneler. — Se conjugue sur le verbe CRENELER. — *Infinitif présent.* Empenneler. — *Passé.* Avoir empennelé. — *Part. prés.* Empennelant (invariable). — *Passé.* Empennelé (var.). — *Passé comp.* Ayant empennelé. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *S'empenneler.* — Passif : *être empennelé.* Le participe régit *par.*

EMPLÂTRER, v. a., 1re conj. (*Anplâtré*), terme de doreur sur acier, étendre le vernis sur les peaux. — Par extension, mettre des emplâtres à une personne. *Le médecin a* emplâtré *son malade.* — Se conjugue sur le verbe PLÂTRER. — *Infin. prés.* Emplâtrer. — *Passé.* Avoir emplâtré. — *Partic. prés.* Emplâtrant (invar.). — *Passé.* Emplâtré, emplâtrée, emplâtrés, emplâtrées. — *Passé composé.* Ayant emplâtré.—Pronominalement : *s'emplâtrer. A la plus petite douleur cet homme* s'emplâtre *des pieds à la tête.* — Passif : *Etre emplâtré.* Le participe régit *par.*

ÉMULER, v. a., 1re conj. (*Emulé*), imiter par émulation. *En Afrique nos jeunes soldats* émulent *les vieux bataillons de l'empire. Les élèves de cette pension* émulent *les élèves du collège.* — Se conjugue sur le verbe POSTULER. — *Infinitif présent.* Emuler. — *Pass.* Avoir émulé. — *Part. prés.* Emulant (inv.). — *Passé.* Emulé, (var.). — *Passé comp.* Ayant émulé. — Pron. et réciproq. : *s'émuler. Tous ces jeunes hommes* s'émulent, s'encouragent. — Passif : *être émulé.* Le participe régit *par.*

ÉNAMOURER (s'), v. pron. et réc., 1re conj. (*Enamouré*), devenir amoureux. *Les femmes les plus belles ne sont pas toujours celles dont on* s'énamoure *le plus.* S'énamourer *l'un de l'autre.* — *Indicatif. présent.* Je m'énamoure, tu t'énamoures, il s'énamoure, nous nous énamourons, vous vous énamourez, ils s'énamourent. — *Imparf.* Je m'énamourais, tu t'énamourais, il s'énamourait, nous nous énamourions, vous vous énamouriez, ils s'énamouraient. — *Passé déf.* Je m'énamourai, tu t'énamouras, il s'énamoura, nous nous énamourâmes, vous vous énamourâtes, ils s'énamourèrent. — *Passé indéf.* Je me suis, tu t'es, il s'est énamouré, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont énamourés. — *Passé antér.* Je me fus, tu te fus, il se fut énamouré, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent énamourés. — *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était énamouré, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient énamourés. — *Futur.* Je m'énamourerai, tu t'énamoureras, il s'énamourera, nous nous énamourerons, vous vous énamourerez, ils s'énamoureront. — *Futur antér.* Je me serai, tu te seras, il se sera énamouré, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront énamourés. — *Cond. prés.* Je m'énamourerais, tu t'énamourerais, il s'énamourerait, nous nous énamourerions, vous vous énamoureriez, ils s'énamoureraient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait énamouré, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient énamourés. — *On dit aussi* : Je me fusse, tu te fusses, il se fût énamouré, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent énamourés. — *Impér. prés.* Enamoure-toi, énamourons-nous, énamourez-vous. — *Passé.* Sois-toi énamouré, soyons-nous, soyez-vous énamourés. — *Subj. prés.* Que je m'énamoure, que tu

t'énamoures, qu'il s'énamoure, que nous nous énamourions, que vous vous énamouriez, qu'ils s'énamourent. — *Imparf.* Que je m'énamourasse, que tu t'énamourasses, qu'il s'énamourât, que nous nous énamourassions, que vous vous énamourassiez, qu'ils s'énamourassent. — *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit énamouré, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient énamourés. — *Plus-que-parfait.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût énamouré, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent énamourés. — *Inf. prés.* S'énamourer. — *Passé.* S'être énamouré. — *Participe présent.* S'énamourant (invar.). — *Passé.* S'étant énamouré, énamourée, énamourés énamourées.

ENCAPER, v. n., 1[re] conjugaison. (*Encapé*), terme de mer, ne se dit que d'un navire qui marche entre deux caps. — Se conjugue sur le verbe TAPER. — *Infinitif prés.* Encaper. — *Passé.* Avoir encapé. — *Part. prés.* Encapant (inv.). — *Passé.* Encapé, encapé, encapés, encapées. —*Passé comp.* Ayant encapé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'encaper. Nous nous sommes* encapés *pour nous garder de la tempête.* — Passif : *Etre encapé.* Le participe régit *par.*

ENCLOITRER, v. a., 1[re] conj. (*Encloètré*), mettre dans un cloître. Encloîtrer *un jeune homme, une jeune fille.* — Se conjugue sur le verbe CLOITRER. — *Infin. prés.* Encloîtrer. — *Passé.* Avoir Encloîtré.—*Part. prés.* Encloîtrant (inv.). —*Passé.* Encloîtré, encloîtrée, encloîtrés, encloîtrées. —*Passé composé.* Ayant encloîtré. — Pronominalement : *s'encloîtrer : fatigué des plaisirs mondains, ce jeune homme* s'encloîtra *pour se donner à Dieu.*—Passif : *Etre encloîtré.* Le participe régit *par.*

ENCORNETER, v. a., 1[re] conj. (*Encorneté*), mettre dans un cornet de papier. Encorneter *du poivre, du tabac,* etc. — Se conjugue sur le verbe JETER. — Dans ce verbe la lettre *t* se double devant un *e* muet. — *Infinitif présent.* Encorneter. — *Passé.* Avoir encorneté. — *Participe présent.* Encornetant (inv.). — *Passé.* Encorneté, encornetée, encornetés, encornetées. — *Passé comp.* Ayant encorneté. — Pronominalement : *s'encorneter. Prendre une cornette de femme.* — Passif : *Etre encorneté.* Le participe régit *par.*

ENFANTILLER, v. n., 1[re] conjugaison, (*Enfanti-ié*), jouer comme un enfant. *Comment pouvez-vous, Mademoiselle,* enfantiller *de la sorte?* — Se conjugue sur le verbe SAUTILLER. — *Infinitif prés.* Enfantiller. — *Passé.* Avoir enfantillé. — *Part. prés.* Enfantillant (invar.). — *Passé.* Enfantillé (var.).—*Passé comp.* Ayant Enfantillé. — Pronominalement : *s'enfantiller. vous vous* enfantillez, vous voulez faire l'enfant. — Passif : *S'être enfantillé.*

S'ENFEUILLER, v. pronom., 1[re] conjug. (*Sanfeui-ié*) Se couvrir de feuilles. *Si cette chaleur continue, les arbres* s'enfeuilleront *bientôt.*—Se conjugue sur le verbe FEUILLER en ajoutant le pronom *se.* — *Infin. prés.* S'enfeuiller. — *Passé.* s'être enfeuillé. — *Participe prés.* S'enfeuillant. — *Passé.* S'étant enfeuillé.

ENFICELER, v. a., 1[re] conj. (*Anficelé*), term. de chapellerie, serrer le bas de la forme d'un chapeau avec une ficelle ou un cordon. — Se conjugue sur le verbe FIGELER. —*Infin. prés.* Enficeler. — *Passé.* Avoir enficelé. — *Part. prés.* Enficelant (invar.). — *Passé.* Enficelé, enficelée, enficelés, enficelées. — *Passé comp.* Ayant enficelé. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif. *s'enficeler.* — Passif : *Etre enficelé.* — Le participe régit *par.*

ENFUTAILLER, v. a., 1[re] conj. (*Anfuta-ié*), mettre en futaille. Enfutailler *du vin, de la bière.* — Se conjugue sur TAILLER. — *Inf. prés.* Enfutailler. — *Pass.* Avoir enfutaillé. —*Part. prés.* Enfutaillant (invar.). — *Passé.* Enfutaillé (var.). — *Passé comp.* Ayant enfutaillé. — Pronom. *s'enfutailler.* Se conjugue dans un sens passif. — Passif : *être enfutaillé.* Le participe régit *par.*

ENGUENILLER, v. a., 1[re] conj. (*Angueni-ié*), habiller une personne avec des guenilles, l'enguenniller. — Se conjugue sur GUENILLER. — *Inf. prés.* Enguenniller. — *Passé.* Avoir enguenillé. — *Part. prés.* Enguenillant (inv.). — *Passé.* Enguenillé (var.). — *Passé comp.* Ayant enguenillé. — Pronominal. et récipr. : *s'enguenniller,* se couvrir mutuellement de guenilles. — Passif : *Etre enguenillé.* Le participe régit *par.*

ÉNIGMATISER, v. a. et n., 1[re] conj. (*Éniguematizé*), rendre énigmatique, parler énigmatiquement. *Vous* énigmatisez

votre langage. Vous énigmatisez *avec beaucoup de facilité.* — Se conjugue sur ANATHÉMATISER. — *Infi. prés.* Enigmatiser. — *Passé.* Avoir Enigmatisé. — *Part. prés.* Enigmatisant (inv.). — *Passé* Enigmatisé (var.). — *Passé comp.* Ayant énigmatisé. — Pronominalement : *s'énigmatiser*, se rendre énigmatique, avoir une existence douteuse, inconnue, tenir une conduite réservée; ne jamais donner positivement son avis, être incompris. — Passif: *être énigmatisé.* Le participe régit *par.*

ENLIZER, v. n., 1[re] conj. (*Anlizé*), céder sous un corps lourd, de manière à l'engloutir, à l'absorber. En parlant du sable, de la cendre, il est verbe unipersonnel et ne se conjugue qu'aux troisièmes personnes. *Le sable* enlize. — Se conjugue sur *s'enlizer* en supprimant le pronom pers. *se.* — *Infinitif prés.* Enliser. — *Passé.* Avoir enlizé. — *Participe prés* Enlizant. (inv.). — *Passé.* Enlizé (var.). — *Passé comp.* Ayant enlizé. — Passif : *Etre enlizé.* Le participe régit *par.*

ENLIZER (s'), v. pron., 1[re] conj. (*Çanlizé*), s'enfoncer, disparaître peu à peu dans le sable. *En se promenant au bord de la rivière cet enfant* s'enliza. — *Ind. prés.* Je m'enlize, tu t'enlizes, il s'enlize, nous nous enlizons, vous vous enlizez, ils s'enlizent. — *Imp.* Je m'enlizais, tu t'enlizais, il s'enlizait, nous nous enlizions, vous vous enliziez, ils s'enlizaient. — *Passé déf.* Je m'enlizai, tu t'enlizas, il s'enliza, nous nous enlizâmes, vous vous enlizâtes, ils s'enlizèrent. — *Passé indéf.* Je me suis, tu t'es, il s'est enlizé, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont enlizés. — *Passé anter.* Je me fus, tu te fus, il se fut enlizé, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent enlizés. — *Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était enlizé, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient enlizés. — *Futur.* Je m'enlizerai, tu t'enlizeras, il s'enlizera, nous nous enlizerons, vous vous enliserez, ils s'enliseront. — *Futur ant.* Je me serai, tu te seras, il se sera enlizé, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront enlizés. — *Cond. prés.* Je m'enlizerais, tu t'enlizerais, il s'enlizerait, nous nous enlizerions, vous vous enlizeriez, ils s'enlizeraient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait enlizé, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient enlizés. — *On dit aussi* : Je me fusse, tu te fusses, il se fût enlizé, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent enlizés. — *Impér. prés.* Enlize-toi, enlizons-nous, enlizez-vous. — *Passé.* Sois-toi enlizé, soyons-nous, soyez-vous enlizés. — *Subj. prés.* Que je m'enlize, que tu t'enlizes, qu'il s'enlize, que nous nous enlizions, que vous vous enliziez, qu'ils s'enlizent. — *Imparf.* Que je m'enlizasse, que tu t'enlizasses, qu'il s'enlizât, que nous nous enlizassions, que vous vous enlizassiez, qu'ils s'enlizassent. — *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit enlizé, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient enlizés. — *Plus-que-parf.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût enlizé, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent enlizés. — *Inf. prés.* S'enlizer. — *Passé.* S'être enlizé. — *Part. prés.* S'enlizant (inv.). — *Passé.* S'étant enlizé (var.).

ENSABOTER, v. a., 1[re] conj. (*Ansaboté*), donner des sabots. Ensaboter *un enfant.* — Terme d'artillerie. Ensaboter *des boulets.* les fixer dans des sabots. — Se conjugue sur SABOTER. — *Infin. prés.* Ensaboter. — *Passé.* Avoir ensaboté. — *Part. prés.* Ensabotant (inv.). — *Passé.* Ensaboté, ensabotée, ensabotés, ensabotées. — *Passé comp.* Ayant ensaboté. — Pronominalement : *s'ensaboter. Les paysans* s'ensabotent *le matin pour aller dans les champs.* — Passif : *être ensaboté.* Le participe régit *par.*

ENTREVOÛTER, v. a., 1[re] conj. (*Antrevoûté*), terme de maçonnerie. Garnir de plâtre l'entre-deux des solives. Entrevoûter *un plancher.* — Se conjugue sur VOÛTER. — *Infin. prés.* Entrevoûter. — *Passé.* Avoir entrevoûté. — *Part. prés.* Entrevoûtant (inv.). — *Passé.* Entrevoûté (var.). — *Passé comp.* Ayant entrevoûté. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif: *s'entrevoûter.* — Passif : *être entrevoûté.* Le participe régit *par.*

ENTRE-COMMUNIQUER (s'), v. pron. et réciproque, 1[re] conj. (*Çantrekomuniké*), se communiquer réciproquement. *Les conjurés* s'entre-communiquaient *leur dessein.* — Se conjugue sur COMMUNIQUER en ajoutant la préposition *entre* avec le pronom personnel *se.* — *Infin. prés.* S'entre-communiquer. — *Passé.* S'être entre-communiqué. — *Part. prés.* S'entre-communiquant (invar.). — *Passé.* S'étant entre-communiqué (var.).

ÉPAILLER, v. a., 1[re] conjug. (*Épa-ié*),

enlever les saletés de l'or avec l'échoppe. Epailler *l'or, l'argent, le cuivre.* — Se conjugue sur EMPAILLER. — *Inf. prés.* Epailler. —*Passé.* Avoir épaillé. —*Part. prés.* Epaillant (inv.). — *Passé.* Epaillé (var.). — *Passé comp.* Ayant épaillé. — Pronominalement : *S'épailler.* Se conjugue dans un sens passif. —Passif ; *être épaillé.* Le participe régit *par.*

ÉPIGRAMMATISER, v. a. et n., 1re conj. (*Epigueramatizé*), faire des épigrammes contre quelqu'un, donner à une locution reçue le sel et le trait de l'épigramme par son application. *Cet écrivain dans ses ouvrages aime à* épigrammatiser. — Activement. *Le critique* épigrammatise *tous les ouvrages qui lui tombent sous sa plume.* — Se conjugue sur le verbe BAPTISER. — *Infin. prés.* Epigrammatiser. — *Passé.* Avoir épigrammatisé. — *Part. prés.* Epigrammatisant (invar.). — *Passé.* Epigrammatisé, épigrammatisée, épigrammatisés, épigrammatisées. — *Passé composé.* Ayant épigrammatisé. — Pronominalement et réciproquement : *s'épigrammatiser. Ces deux critiques* s'épigrammatisent *l'un l'autre.* — Passif : *Etre épigrammatisé.* Le participe régit *par.*

ESCAMPER, v. n., 1re conj. (*Ecekanpé*), expression populaire qui signifie se retirer, s'enfuir habilement et vite. *Vous serez bâtonné si vous n'*escampez. — Se conjugue sur DÉCAMPER. — *Infin. prés.* Escamper. — *Passé.* Avoir escampé. — *Part. prés.* Escampant (inv.). — *Passé.* Escampé (invar.). — *Passé comp.* Ayant escampé. — Pronominalement : *s'escamper.* — Passif : *être escampé.* Le participe régit *par.*

ÉTEMPER, v. a., 1re conjug. (*Étanpé*), terme d'horlogerie, faire prendre à une pièce la figure d'une autre. — Se conjugue sur ESTAMPER. — *Infin. prés.* Etemper. — *Passé.* Avoir étempé. — *Part. prés.* Etempant (inv.). — *Passé.* Etempé (var.). — *Passé comp.* Ayant étempé. — Pronom. : *s'étemper.* Se conjugue dans un sens passif. — Passif : *être étempé.* Le participe régit *par.*

EXONÉRER, v. a., 1re conj. (*Eguezonéré*), décharger. Exonérer *quelqu'un d'une dette, d'une charge.* — Au figuré. Dégréver, soulager. Exonérer *l'âme des douleurs qui l'oppriment.* — Se conjugue sur RÉMUNÉRER. — *Infin. prés.* Exonérer. — *Passé,* Avoir exonéré. — *Part. prés.* Exonérant (invar.). — *Passé.* Exonéré (var.). — *Passé comp.* Ayant exonéré. — Pronominalement et réciproquement : *s'exonérer. Les cœurs compatissants* s'exonèrent. — Passif : *Etre exonéré.* Le participe régit *par.*

EXOSTOSER (s'), v. pron., 1re conj. (*Céguezocetozé*), se former en exostose, tumeur osseuse contre nature qui s'élève sur la surface de l'os. Ne se conj. qu'aux troisièmes personnes. — *Indic. prés.* Il s'exostose, ils s'exostosent. — *Imparf.* Il s'exostosait, ils s'exostosaient. — *Passé déf.* Il s'exostosa, ils s'exostosèrent. — *Passé indéf.* Il s'est exostosé, ils se sont exostosés. — *Passé antér.* Il se fut exostosé, ils se furent exostosés. — *Plus-que-parf.* Il s'était exostosé, ils s'étaient exostosés. — *Futur.* Il s'exostosera, ils s'exostoseront. — *Futur antér.* Il se sera exostosé, ils se seront exostosés. — *Conditionnel présent.* Il s'exostoserait ils s'exostoseraient. — *Passé.* Il se serait exostosé, ils se seraient exostosés. — *On dit aussi* : Il se fût exostosé, ils se fussent exostosés. — *Point d'impérat.* — *Subj. prés.* Qu'il s'exostose, qu'ils s'exostosent. — *Imp.* Qu'il s'exostosasse, qu'ils s'exostosassent. — *Passé.* Qu'il se soit exostosé, qu'ils se soient exostosés. — *Plus-que-parf.* Qu'il se fût exostosé, qu'ils se fussent exostosés. — *Inf. prés.* S'exostoser. — *Passé.* S'être exostosé. — *Part. prés.* S'exostosant (invar.). — *Passé.* S'étant exostosé (var.).

EXPOLIER, v. a., 1re conj. (*Ekcepolié*), couper les parties mortes d'un végétal. Expolier *un arbre.* — Terme de jardinage. *Les jardiniers* expolient *les arbres pour les conserver et augmenter leurs produits.* La lettre *i* se double à la première et à la deuxième pers. plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. —*Indic. prés.* J'expolie, tu expolies, il expolie, nous expolions, vous expoliez, ils expolient. —*Imparf.* J'expoliais, tu expoliais, il expoliait, nous expoliions, vous expoliiez, ils expoliaient. — *Passé déf.* J'expoliai, tu expolias, il expolia, nous expoliâmes, vous expoliâtes, ils expolièrent. — *Passé indéf.* J'ai expolié, etc. — *Passé antér.* J'eus expolié, etc. — *Plus-que-parf.* J'avais expolié, etc. — *Futur.* J'expolierai, tu expolieras, il expoliera, nous expolierons, vous expolierez, ils expolieront. — *Futur antér.* J'aurai expolié, etc. — *Cond. prés.* J'expolierais, tu expolierais, il expolierait,

nous expolierions, vous expolieriez, ils expolieraient. — *Passé.* J'aurais expolié, etc. — *On dit aussi* : J'eusse expolié, etc. — *Impér. prés.* Expolie, expolions, expoliez. — *Passé.* Aie, ayons, ayez expolié. — *Subj. prés.* Que j'expolie, que tu expolies, qu'il expolie, que nous expoliions, que vous expoliiez, qu'ils expolient.—*Imparf.* Que j'expoliasse, que tu expoliasses, qu'il expoliât, que nous expoliassions, que vous expoliassiez, qu'ils expoliassent. — *Passé.* Que j'aie expolié, etc. — *Plus-que-parf.* Que j'eusse expolié, etc. — *Infin. prés.* Expolier. — *Passé.* Avoir expolié. — *Part. prés.* Expoliant (invariable). — *Passé.* Expolié, expoliée, expoliés, expoliées. — *Passé comp.* Ayant expolié. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *s'expolier.* — Passif : *être expolié.* Le participe régit *par.*

FIN DU SUPPLÉMENT DU TOME [illegible]

SUPPLÉMENT

DU

DICTIONNAIRE DES VERBES.

TOME SECOND.

F

FACTURER, v. a., 1re conj. (*Fakturé*), terme de commerce, faire des factures. Facturez *ces marchandises à Monsieur*. — Se conjugue sur CONJECTURER. — *Infinitif prés*. Facturer. — *Passé*. Avoir facturé. — *Part. prés*. Facturant (invar.). — *Passé*. Facturé, facturée, facturés, facturées. — *Passé comp*. Ayant facturé. —Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *se facturer*. — Passif : *être facturé*. *Ce ballot de marchandises* est facturé. Le part. régit *par*.

FANATISER, v. a., 1re conj. (*Fanatisé*), rendre fanatique. *Les prêtres espagnols* fanatisent *le peuple*. *Napoléon* fanatisait *ses armées*. — Se conjugue sur le verbe UTILISER. — *Infinitif présent*. Fanatiser. — *Passé*. Avoir fanatisé. — *Part. présent*. Fanatisant (invariable). — *Passé*. Fanatisé, fanatisée, fanatisés, fanatisées. — *Passé comp*. Ayant fanatisé. — Pronominalement : *Se fanatiser. Vous vous* fanatisez *facilement, vous ajoutez foi à toutes les billevesées qu'on vous débite*. — Passif : *être fanatisé. J'ai été* fanatisé *par son éloquence*. Le part. régit *par*.

FARCER, v. n., 1re conjug. (*Farcé*), faire des farces. *Vous* farcez *toujours, vous ne pensez qu'à jouer, vous ne parlez jamais sérieusement*. Le *c* prend une cédille devant *a* et *o*. — Se conjugue sur PERCER. — *Inf. prés*. Farcer. — *Passé*. Avoir farcé. — *Part. prés*. Farçant (invariable). — *Passé*. Farcé (invar.). — *Passé composé*. Ayant farcé.

FARINER, v. a., 1re conj. (*Fariné*), saupoudrer de la farine sur du poisson pour le faire frire, ou rôtir. Fariner *du poisson*. — Se conjugue sur BURINER. — *Infinitif prés*. Fariner. — *Passé*. Avoir fariné. — *Part. prés*. Farinant (invar.). — *Passé*. Fariné, farinée, farinés, farinées. — *Passé comp*. Ayant fariné. — Se conjugue avec le pronom personnel dans

un sens passif : *Se fariner. Le poisson se farine ordinairement avant de le mettre sur le gril pour l'empêcher de brûler et en conserver l'osmazôme.*— Passif : *être fariné.* Le participe régit *par.*

FASCER, v. a., 1re conj. (*Facé*), terme de blason. Fascer *un écusson*, le garnir de fasces. Le *c* prend une cédille devant *a* et *o*. — Se conjugue sur PERCER. — *Infin. prés.* Fascer. — *Pass.* Avoir fascé. — *Partic. prés.* Fasçant (invar.). — *Passé.* Fascé (var.). — *Passé comp.* Ayant fascé. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *se fascer.* — Passif : *Etre fascé. Mon écusson* a été fascé *par le meilleur armurier.* Le participe régit *par.*

FAUDER, v. a., 1re conjug. (*Fôdé*), plier une étoffe en double dans sa longueur ; la fauder, marquer avec de la soie une étoffe corroyée. — Se conjugue sur le verbe MINAUDER. —*Infinitif présent.* Fauder. — *Passé.* Avoir faudé. — — *Part. prés.* Faudant (invar.). —*Passé.* Faudé. faudée, faudés, faudées.— *P. comp.* Ayant faudé. — S'emploie pronom. dans un sens passif. — Passif : *Etre faudé.* — Le participe régit *par.*

FÉCER, v. n., 1re conj. (*Fécé*), terme de chimie, se dit des liqueurs qui renferment de la lie qui dépose. *Cette liqueur* fèce. Le *c* prend une cédille devant les voyelles *a, o.* — Se conjugue sur le verbe PERCER seulement à la 3e personne du singulier et du pluriel. — *Infin. prés.* Fécer. — *Passé.* Avoir fécé. — *Part. prés.* Féçant (invar.). — *Passé.* Fécé (inv.). — *Passé comp.* Ayant Fécé.

FENDILLER (*se*), v. pron. 1re conjug. (*Cefendi-ié*), se dit du bois qui se crevasse, qui se gerce légèrement. *Cette porte fait un mauvais effet, elle se* fendille *partout.* — Voir pour la conjugaison le verbe SE PILLER. — *Infin. prés.* Se Fendiller. — *Pas.* S'être Fendillé.—*Part. prés.* Se fendillant (invar). — *Passé.* S'étant fendillé.

FEUTRER, v. a. 1re conjug. (*Feutré*), terme de chapellerie. Feutrer *un chapeau,* y mettre du feutre, le façonner. — En terme de sellerie, feutrer *une selle,* la garnir de bourre. — Se conjugue sur le verbe ENTRER. — *Infin. prés.* Feutrer. *Passé.* Avoir feutré.— *Partic. prés.* Feutrant (inv.). — *Passé.* Feutré (var.).— *Passé comp.* Ayant feutré.—Pronominalement. *Se feutrer.* — Se conjugue dans un sens passif — Passif. *Etre feutré.* Le participe régit *par.*

FIGNOLER, v. n., 1re conj. (*Fignolé*), vouloir faire mieux que les autres, être affecté dans son langage. *Cet homme* fignole. (populaire). —Se conjugue sur le verbe CONSOLER. — *Infin. prés.* fignoler. — *Passé.* Avoir fignolé. — *Part. prés.* Fignolant (invar.). — *Passé.* Fignolé (inv.). —*Passé comp.* Ayant fignolé.

FILETER, v. a., 1re conjug. (*Fileté*), donner une façon en filet, *faire un pas de vis* fileté. Fileter *une vis.* — Se conjugue sur le verbe FEUILLETER. — *Infinitif présent.* Fileter. — *Part. prés.* Filetant (inv.). — *Passé.* Fileté, filetée, filetés, filetées, — *Passé comp.* Ayant fileté. — Se conjugue pronominalement et dans un sens passif : *Se fileter.*—Passif : *Etre fileté.* — Le participe régit *par.*

FLAGEOLER, v. n., 1re conj. (*Flajolé*), se dit des hommes et des animaux dont les jambes tremblent. *Ce cheval est malade, il* flageole. — Se conjugue sur CAJOLER. — *Infin. prés.* Flageoler. — *Passé.* Avoir flageolé. — *Part. prés.* Flageolant (inv.). — *Passé.* Flageolé (inv.). — *Passé comp.* Ayant flageolé. — Ne se conjugue ni pronomin. ni passivement.

FLINQUER, v. a., 1re conj. (*Fleinké*), dans la peinture en émail, sillonner en façon de lime à bois le morceau de métal sur lequel on doit appliquer l'émail après qu'elle a été champlenée. — Se conjugue sur TRINQUER. — *Infin. prés.* Flinquer. — *Passé.* Avoir flinqué. — *Partic. prés.* Flinquant (inv.). — *Passé.* Flinqué (var.). — *Passé comp.* Ayant flinqué. — Pronominalement : *se flinquer,* se conjugue dans un sens passif. — Passif : *être flinqué.* Le participe régit *par.*

FOIRER, v. n., 1re conj. (*Foaré*), se dit lorsque les excréments s'échappent en fluide. *Cet homme* foire. — Par extension et popul., se dit d'un paquet mal lié ou d'une voiture mal chargée dont les matières s'échappent. Dans ce sens il ne se conjugue qu'à la troisième personne du singulier et du pluriel. *Ce paquet ou cette voiture* foire ; on dit mieux. *Cela* foire.— Au fig., famil., popul. et trivial., se dit en raillerie d'une personne qui ne peut achever ce qu'elle a entrepris, soit en portant un fardeau trop lourd pour ses forces, soit dans un discours ou dans une conversation qui dépasse son intelligence. Ce mot est de mauvais goût. — Se conjugue sur LABOURER. — *Infin. prés.* Foirer.

— *Passé.* Avoir foiré. — *Participe prés.* Foirant (inv.). — *Passé.* Foiré (invar.). — *Passé comp.* Ayant foiré.

FOLIOTER, v. a., 1[re] conjug. (*Folioté*), mettre des folios. Folioter *un livre*, *un registre*. — Se conjugue sur APPORTER.— *Infin. prés.* Folioter. — *Passé.* Avoir folioté. — *Part. prés.* Foliotant (inv.). — *Passé.* Folioté (var.). — *Passé composé.* Ayant folioté. — Pronomin. : *se folioter*, se conjugue dans un sens passif.— Passif : *être folioté.* Le participe régit *par*.

FONCTIONNER, v. n., 1[re] conj. (*Fonkcioné*), terme de médecine, faire ses fonctions. — Par extension, terme d'arts; se dit des machines mises en mouvement. *Cette mécanique* fonctionne *à merveille.* —S'emploie activ. avec le verbe *faire. Faire* fonctionner *une mécanique.* — Se conjugue sur PROPORTIONNER. — *Infinit. prés.* Fonctionner. — *Passé.* Avoir fonctionné. — *Part. prés.* Fonctionnant (invar.). — *Passé.* Fonctionné (inv.). — *Passé comp.* Ayant fonctionné.

FONGER, v. n., 1[re] conj. (*Fonjé*), se dit du papier sans colle qui boit l'encre. *Ce papier* fonge. On met un *e* muet après le *g* devant *a, o.*—Se conjugue sur RONGER, seulement aux troisièmes personnes — *Point d'impératif.* — *Infinitif prés.* Fonger. — *Passé.* Avoir fongé.—*Part. prés.* Fongeant (invar.). — *Passé.* Fongé (invariab.). — *Passé comp.* Ayant fongé.

FORPASSER, v. a., 1[re] conj. (*Forpâcé*), aller plus loin, dépasser le but. *Cet homme a* forpassé *cet autre.* — Se conjugue sur PASSER. — *Infi. prés.* Forpasser. — *Pass.* Avoir forpassé. — *Partic. prés.* Forpassant (invar.). — *Passé.* Forpassé (var.). — *Passé comp.* Ayant forpassé. — Pronom. et récipr. : *se forpasser. Ils se sont* forpassés *l'un l'autre.*—Passif : *Etre forpassé.* Le participe régit *par*.

FOSSILISER (se), v. pron., 1[re] conj. (*Ce focilizé*), devenir fossile. *Cette personne* se fossilise. — *Indicatif prés.* Je me fossilise, tu te fossilises, il se fossilise, nous nous fossilisons, vous vous fossilisez, ils se fossilisent. — *Impar.* Je me fossilisais, tu te fossilisais, il se fossilisait, nous nous fossilisions, vous vous fossilisiez, ils se fossilisaient. — *Passé défini.* Je me fossilisai, tu te fossilisas, il se fossilisa, nous nous fossilisâmes, vous vous fossilisâtes, ils se fossilisèrent. — *Passé ind.* Je me suis, tu t'es, il s'est fossilisé, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont fossilisés. — *Passé antér.* Je me fus, tu te fus, il se fut fossilisé, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent fossilisés. — *Plus-que-par.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était fossilisé, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient fossilisés. — *Futur.* Je me fossiliserai, tu te fossiliseras, il se fossilisera, nous nous fossiliserons, vous vous fossiliserez, ils se fossiliseront. — *Futur antér.* Je me serai, tu te seras, il se sera fossilisé, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront fossilisés. — *Cond. prés.* Je me fossiliserais, tu te fossiliserais, il se fossiliserait, nous nous fossiliserions, vous vous fossiliseriez, ils se fossiliseraient. — *Passé.* Je me serais, tu te serais, il se serait fossilisé, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient fossilisés. — *On dit aussi :* Je me fusse, tu te fusses, il se fût fossilisé, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent fossilisés. — *Impér. prés.* Fossilise-toi, fossilisons-nous, fossilisez-vous. — *Passé.* Sois-toi fossilisé, soyons-nous, soyez-vous fossilisés. — *Subj. prés.* Que je me fossilise, que tu te fossilises, qu'il se fossilise, que nous nous fossilisions, que vous vous fossilisiez, qu'ils se fossilisent. — *Imp.* Que je me fossilisasse, que tu te fossilisasses, qu'il se fossilisât, que nous nous fossilisassions, que vous vous fossilisassiez, qu'ils se fossilisassent. — *Passé.* Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit fossilisé, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient fossilisés. — *Plus-que-parf.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût fossilisé, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent fossilisés. — *Inf. prés.* Se fossiliser. — *Pass.* S'être fossilisé. — *Participe prés.* Se fossilisant (invar.). — *Passé.* S'étant fossilisé (var.).

FOUGER, v. n., 1[re] conj. (*Foujé*), *Le sanglier* fouge, déracine les plantes avec son boutoir. On met un *e* muet après le *g* devant les voyelles *a* et *o.* — Se conjugue sur BOUGER, seulement à la troisième personne du singulier et du pluriel. — *Infin. prés.* Fouger. — *Passé.* Avoir fougé. — *Part. prés.* Fougeant (invar.).— *Pass.* Fougé (inv.).—*Passé comp.* Ayant fougé.

FRACASSER, v. a., 1[re] conj. (*Frakcacé*), casser avec bruit, avec violence, rompre, briser. *Dans sa colère il a tout* fracassé. — Se conjugue sur CASSER. — *Infin. prés.* Fracasser. — *Passé.* Avoir fracassé. — *Partic. prés.* Fracassant (inv.). — *Passé.*

Fracassé (var.). — *Passé composé.* Ayant fracassé. — Se conjugue pronominalement : *se fracasser. Il s'est* fracassé *la jambe*, il se l'est brisée. Se fracasser *la tête.* — Passif : *Etre fracassé*, être las, moulu. *Je suis tout* fracassé. Le participe régit *par.*

FRACTIONNER, v. a., 1re conj. (*Frakcioné*), diviser un objet, un nombre, le rendre en fractions, en parties plus petites. —Se conjugue sur PROPORTIONNER. —*Infi. prés.* Fractionner. — *Passé.* Avoir fractionné. — *Part. prés.* Fractionnant (inv.). — *Passé.* Fractionné (variab.). — *Passé comp.* Ayant fractionné. — Se conjugue pronominalement : *se fractionner. Je suis obligé de* me fractionner *dans tous ces travaux.*— Passif : *être fractionné. Ce domaine a été* fractionné *par les héritiers.* Le participe régit *par.*

FRACTURER, v. a., 1re conj. (*Frakturé*), terme de chirurgie, rompre, faire une fracture. Fracturer *un bras.* — Se conjugue sur le verbe VOITURER. — *Infinitif prés.* Fracturer. — *Passé.* Avoir fracturé. — *Part. prés.* Fracturant (invar.). — *Passé.* Fracturé, fracturée, fracturés, fracturées.—*Passé composé.* Ayant fracturé. — Pronominalement : *se fracturer.* Se fracturer *une jointure, un nerf.* — Passif : *être fracturé.* Le part. régit *par.*

FRILLER, v. n., 1re conj. (*Feri-ié*), terme de peinture. Se dit du bruit, du frétillement qu'on entend *dans* la cuve. *Cette cuve* frille. — Se conjugue sur le verbe BRILLER. — *Infin. prés.* Friller. — *Passé.* Avoir frillé. — *Part. prés.* Frillant (invar.). — *Passé.* Frillé (inv.). — *Passé composé.* Ayant frillé.

FRINGOTER, v. n., 1re conj. (*Freinguoté*), imiter le gazouillement des oiseaux, chanter comme le pinson ou le merle. — Se conjugue sur FAGOTER. — *Inf. prés.* Fringoter. — *Passé.* Avoir fringoté. — *Part. prés.* Fringotant (invar.). — *Passé.* Fringoté (var.). — *Passé comp.* Ayant fringoté.

FRINGULER, v. n., 1re conj. (*Freingulé*), a la même signification que *fringoter.* — Se conjugue sur COAGULER. — *Infin. prés.* Fringuler. — *Passé.* Avoir fringulé. — *Part. prés.* Fringulant (invar.). — *Passé.* Fringulé (inv.).. —*Passé comp.* Ayant fringulé.

FRITTER, v. a., 1re conj. (*Frité*), faire la fritte, faire subir à la composition du verre l'opération de la fritte. — Se conjugue sur ABRITER. — *Infin. prés.* Fritter. — *Passé.* Avoir fritté. — *Part. prés.* Frittant (invar.). — *Passé.* Fritté, frittée, frittés, frittées. — *Passé composé.* Ayant fritté. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *se fritter.* — Passif : *Etre fritté.* Le part. régit *par.*

FUNER, v. a. 1re conj. (*Funé*), terme de marine, donner au mât tous ses agrès, le garnir de son étui, de ses haubans, de sa manœuvre. — Se conjugue sur FUMER. —*Infinitif présent.* Funer. — *Passé.* Avoir funé. — *Part. prés.* Funant (invar.). — *Passé.* Funé (var.). — *Passé comp.* Ayant funé. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *Se funer.* — Passif : *Etre funé.* Le part. régit *par.*

G

GAITER, v. a., 1re conjug. (*Gueté*), être sur ses gardes, éviter, craindre de faire une chose défendue, qui ne doit pas être faite. *Vous pourriez tomber dans ce piège* gaitez *cela.* — Se conjugue sur le verbe DATER. — *Infinitif présent.* Gaiter. — *Passé.* Avoir gaité. — *Partic. prés.* Gaitant (invar.). — *Passé.* Gaité (var.). — *Passé comp.* Ayant gaité. — Prominalement : *se gaiter. Je* me gaite *de cela, de faire cette chose.* — Passif : *être gaité* Le participe régit *par.*

GALVANISER, v. a., 1re conj. (*Galvanizé*), faire des expériences sur des substances animales à l'aide de l'électricité métallique pour leur imprimer du mouvement. Galvaniser *un cadavre.* — Se conjugue sur BOTANISER. — *Infin. prés.* Galvaniser. — *Passé.* Avoir galvanisé.— *Part. prés.* Galvanisant (invar.).—*Passé.* Galvanisé (inv.). — *Passé comp.* Ayant galvanisé. — Se conjugue pronominalement : *se galvaniser.* — Passif : *Etre galvanisé.* Le participe régit *par.*

GANNIR, v. n., 2e conj. (*Gannir*), imiter le cri du renard pour l'attirer. — Se conjugue sur BANNIR. — *Infinit. prés.* Gannir. — *Passé.* Avoir ganni. — *Part. prés.* Gannissant (invar.). — *Passé.* Ganni (invariable).—*Passé comp.* Ayant ganni.

GARÇONNER, v. n., 1re conj. (*Garço*

né), se dit des jeunes filles qui fréquentent les garçons. Pris en mauvaise part. — Se conjugue sur le verbe ARÇONNER. — *Infinitif prés.* Garçonner. — *Passé.* Avoir garçonné. — *Participe présent.* Garçonnant (invar.). — *Passé.* Garçonné (invar.). — *Passé compos.* Ayant garçonné.

GAUDER, v. a., 1re conj. (*Gôdé*), se servir de la gaude pour teindre. Gauder *une étoffe*. — Se conjugue sur MINAUDER. — *Infin. prés.* Gauder. — *Passé.* Avoir gaudé. — *Part. prés.* Gaudant (var.). *Matière* gaudante, qui sert à gauder une étoffe. — *Passé.* Gaudé (variable). — *Passé composé.* Ayant gaudé. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *se gauder*. — Passif : *Etre gaudé*. Le participe régit *par*.

GÉANTISER, v. a. et n., 1re conj. (*Jéantizé*), se grandir, se donner des airs de géant, outrer les proportions, donner des formes gigantesques. *En reproduisant le portrait de cet homme vous l'avez* géantisé. — Se conjugue sur ATTISER. — *Infin. prés.* Géantiser. — *Passé.* Avoir géantisé. — *Part. prés.* Géantisant (variab.). *Formes, proportions* géantisantes. — *Passé.* Géantisé (var.). — *Passé comp.* Ayant géantisé. — Se conjugue pronominalement : *se géantiser*. — Passif : *Etre géantisé*. Le participe régit *par*.

GÉNETER, v. a., 1re conj. (*Jéneté*), se dit du fer à cheval, en courber les extrémités en contre-haut. La lettre *t* se double devant un *e* muet. — Se conjugue sur le verbe JETER. — *Infinitif. présent.* Géneter. — *Passé.* Avoir géneté. — *Part. prés.* Génetant (inv.). — *Passé.* Géneté (var.). — *Passé comp.* Ayant géneté. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *Se géneter*. — Passif : *Etre géneté*. Le participe régit *par*.

GENOPER, v. a., 1re conj. (*Jenopé*), terme de mer, mettre la genope, amarrer le bitord. — Se conjugue sur le verbe PARTICIPER. — *Infinitif prés.* Genoper. — *Passé.* Avoir genopé. — *Part. prés.* Genopant (invar.). — *Passé.* Genopé (var.). — *Passé compos.* Ayant genopé. — S'emploie avec le pronom personnel dans un sens passif : *Se genoper*. — Passif : *Etre genopé*. Le participe régit *par*.

GIRONNER, v. a., 1re conj. (*Jironé*), t. d'orfévrerie, donner une forme ronde, arrondir. Gironner *les arêtes d'un bijoux de crainte qu'il ne blesse*. — Se con- sur le verbe CITRONNER. — *Infinitif. prés.* Gironner. — *Passé.* Avoir gironné. — *Part. prés.* Gironnant (var.). *Forme* gironnante. — *Passé.* Gironné, gironnée, gironnés, gironnées. — *Passé comp.* Ayant gironné. — Pronominalement dans un sens passif : *se gironner*. — Passif : *être gironné*. Le participe régit *par*.

GLÉNER, v. a., 1re conj. (*Gléné*), terme de mer, cueillir les manœuvres une à une séparément. Gléner *les manœuvres*. Le premier *e* prend un accent grave quand il est suivi d'un *e* muet. — Se conjugue sur le verbe MENER. — *Infin. présent.* Gléner. — *Passé.* Avoir gléné. — *Part. prés.* Glénant (invariab.). — *Passé.* Gléné (var.). — *Passé comp.* Ayant gléné. — Se conjug. avec le pronom personnel dans un sens passif : *Se gléner*. — Passif ; *Etre gléné*. Le part. régit *par*.

GLOMÉRER, v. a., 1re conj. (*Gloméré*), mettre en boule, en rond, amasser des matières, les glomérer. — Se conjugue sur le verbe ÉNUMÉRER. — *Infinitif présent.* Glomérer. — *Passé.* Avoir gloméré. — *Part. prés.* Glomérant (invar.). — *Passé.* Gloméré (invar.). — *Passé comp.* Ayant gloméré. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *se glomérer*. — Passif : *Etre gloméré*. Le participe régit *par*.

GOUJONNER., v.a., 1re conj. (*Goujoné*), attacher, lier des chevilles de fer avec des goujons. — Se conjugue sur le verbe BAILLONNER. — *Infinit. présent.* Goujonner. — *Passé.* Avoir goujonné. — *Partic. prés.* Goujonnant. (invar.). — *Passé.* Goujonné, goujonnée, goujonnés, goujonnées. — *Passé comp.* Ayant goujonné. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *se goujonner*. — Passif : *Etre goujonné*. Le participe régit *par*.

GOUPILLER, v. a., 1re conj. (*Goupiié*), mettre une goupille. Goupiller *une manche destinée à recevoir une goupille*. L'*i* se double à la première et à la seconde personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. — Se conjugue sur le verbe PILLER. — *Infin. prés.* Goupiller. — *Passé.* Avoir goupillé. — *Participe prés.* Goupillant (invar.) — *Passé.* Goupillé, gou-

pillée, goupillés, goupillées. — *Passé composé*. Ayant goupillé. — Se conjugue pronominalement dans un sens passif : *se goupiller*. — Passif : *Etre goupillé*. Le participe régit *par*.

GOURMADER, v. a., 1re conj. (*Gourmadé*), frapper à coups de poings, donner des gourmades. Gourmader *une personne*. — Se conjugue sur le verbe ESCALADER. — *Infinitif présent*. Gourmader. — *Passé*. Avoir gourmadé. — *Part. prés*. Gourmadant (invar.). — *Passé*. Gourmadé, gourmadée, gourmadés, gourmadées. — *Passé comp*. Ayant gourmadé. — Se conjugue pronominalement et réciproquement : *se gourmader*. — Passif : *être gourmadé*. Le participe régit *par*.

GOURNABLER, v. a., 1re conj. (*Gournablé*), terme de mer. Gournabler *le bordage*, le garnir de chevilles. — Se conjugue sur TREMBLER. — *Infin. prés*. Gournabler. — *Passé*. Avoir gournablé. — *Partic. prés*. Gournablant (inv.). — *Passé*. Gournablé (var.). — *Passé comp*. Ayant gournablé. — Pronom. : *se gournabler*, se conjugue dans un sens passif. — Passif : *Être gournablé*. Le part. régit *par*.

GRAFIGNER, v. a., 1re conj. (*Grafigni-é*), a la même signification que *égratigner*. *Vous m'avez* grafigné (populaire). — Se conjugue sur ÉGRATIGNER. — *Inf. prés*. Grafigner. — *Passé*. Avoir grafigné. — *Part. prés*. Grafignant (invar.). — *Passé*. Grafigné (var.). — *Passé comp*. Ayant grafigné. Pronom. et réciproq. : *se grafigner*. — Passif : *Etre grafigné*. Le partic. régit *par*.

GRAPPER, v. a., 1re conj. (*Grapé*), grapper *de la garance*, la réduire en poudre. — Se conjugue sur FRAPPER. — *Infinitif prés*. Grapper. — *Passé*. Avoir grappé. — *Part. prés*. Grappant (inv.). — *Passé*. Grappé (variab.). — *Passé composé*. Ayant grappé. — Pronominal. : *se grapper*, se conjugue dans un sens passif. — Passif : *être grappé*. Le part. régit *par*.

GRATINER, v. a., 1re conj. (*Gratiné*), gratiner *un poisson*, le faire cuire au gratin. — Se conjugue sur PATINER. — *Infin. prés*. Gratiner. — *Passé*. Avoir gratiné. — *Partic. prés*. Gratinant (inv.). — *Passé*. Gratiné (var.). — *Passé comp*. Ayant gratiné. — Pronominalem. : *se gratiner*, se conjugue dans un sens passif. — Passif : *être gratiné*. Le participe régit *par*.

GRATTE-BOËSSER, v. a., 1re conj. (*Grateboicé*), Gratte-boësser *de la dorure*, la frotter avec la gratte-boësse. — *Indicatif prés*. Je gratte-boësse, tu gratte-boësses, il gratte-boësse, nous gratte-boëssons, vous gratte-boëssez, ils gratte-boëssent. — *Imparf*. Je gratte-boëssais, tu gratte-boëssais, il gratte-boëssait, nous gratte-boëssions, vous gratte-boëssiez, ils gratte-boëssaient. — *Passé déf*. Je gratte-boëssai, tu gratte-boëssas, il gratte-boëssa, nous gratte-boëssâmes, vous gratte-boëssâtes, ils gratte-boëssèrent. — *Passé indéf*. J'ai gratte-boëssé, etc. — *Passé ant*. J'eus gratte-boëssé, etc. — *Plus-que-parfait*. J'avais gratte-boëssé, etc. — *Futur*. Je gratte-boësserai, tu gratte-boësseras, il gratte-boëssera, nous gratte-boësserons, vous gratte-boësserez, ils gratte-boësseront. — *Futur ant*. J'aurai gratte-boëssé, etc. — *Condit. prés*. Je gratte-boësserais, tu gratte-boësserais, il gratte-boësserait, nous gratte-boësserions, vous gratte-boësseriez, ils gratte-boësseraient. — *Passé*. J'aurais gratte-boëssé, etc. — *On dit aussi* : J'eusse gratte-boëssé, etc. — *Imp. prés*. Gratte-boësse, gratte-boëssons, gratte-boëssez. — *Passé*. Aie, ayons, ayez gratte-boëssé. — *Subj. prés*. Que je gratte-boësse, que tu gratte-boësses, qu'il gratte-boësse, que nous gratte-boëssions, que vous gratte-boëssiez, qu'ils gratte-boëssent. — *Imparf*. Que je gratte-boëssasse, que tu gratte-boëssasses, qu'il gratte-boëssât, que nous gratte-boëssassions, que vous gratte-boëssassiez, qu'ils gratte-boëssassent. — *Passé*. Que j'aie gratte-boëssé, etc. — *Plus-que-parf*. Que j'eusse gratte-boëssé, etc. — *Infin. prés*. Gratte-boësser. — *Passé*. Avoir gratte-boëssé. — *Part. prés*. Gratte-boëssant (inv.). — *Passé*. Gratte-boëssé (var.). — *Passé comp*. Ayant gratte-boëssé. — Pronominal. : *se gratte-boësser*, se conjugue dans un sens passif. — Passif : *Etre gratte-boëssé*. Le participe régit *par*.

GRECQUER, v. a., 1re conjug. (*Gréké*), terme de relieur, faire des entailles sur le dos d'un livre pour faire disparaître les rainures. Grecquer *un livre*. — Se conjugue sur COMMUNIQUER. — *Infin. prés*. Grecquer. — *Passé*. Avoir grecqué. — *Part. prés*. Grecquant variable comme adjectif verbal. *Manière, façon, opération* grecquante. — *Passé*. Grecqué (var.). — *Passé composé*. Ayant grecqué. — Pronominalement : *Se grecquer*, se conjugue dans un sens passif. — Passif : *Etre grecqué* Le participe régit *par*.

GRENETER, v. a., 1re conj. (*Gréneté*), greneter *du cuir*, c'est passer un fer chaud dessus qui y imprime des grains. La lettre *t* se double devant un *e* muet. — Se conjugue sur JETER. — *Infin. prés.* Greneter. — *Passé.* Avoir greneté. — *Partic. prés.* Grenetant variable comme adjectif verbal. *Fers* grenetants, qui servent à greneter. — *Passé.* Greneté (var.). — *Passé comp.* Ayant greneté. — Pronominal. : *se greneter*, se conjugue dans un sens passif. — Passif : *être greneté*. Le participe régit *par*.

GRIFFER, v. a., 1re conj. (*Grifé*), se dit au propre du chat et des autres animaux qui portent des griffes, dans le sens de prendre avec la griffe. Se dit aussi pour *atteindre* en terme de métiers avec un bâton qui sert de manche à une griffe. — Par extension, s'entend pour *égratigner*. — Se conjugue sur BIFFER. — *Infin. prés.* Griffer. — *Passé.* Avoir griffé. — *Partic prés.* Griffant (invariable). — *Passé.* Griffé (var.). — *Passé comp.* Ayant griffé. — Pronominal. et réciproq. : *se griffer*. — Passif ; *Etre griffé*. Le participe régit *par*.

GRIMAUDER, v. a. et n., 1re conj. (*Grimôdé*), élever de jeunes enfants. Grimauder *des enfants* (peu usité dans ce sens). — Neut. Familièrement et populairement. *Ces enfants* grimaudent, ils boudent, ils pleurent, ils parlent en marmotant. — Se conjugue sur MINAUDER. — *Infinit. prés.* Grimauder. — *Passé.* Avoir Grimaudé. — *Part. prés.* Grimaudant (invar.). — *Passé.* Grimaudé (var.). — *Passé comp.* Ayant grimaudé. — Pronominal. : *se grimauder*, se conjugue dans un sens passif. — Passif : *Etre grimaudé*. Le participe régit *par*.

H

HAILER, v. n., 1re conj. (*Élé*), rappeler une personne en criant à haute voix. — Se conjugue sur MÊLER. — *Infinit. prés.* Hailer. — *Passé.* Avoir hailé. — *Part. prés.* Hailant (variable). *Personne* hailante. — *Passé.* Hailé, hailée, hailés, hailées. — *Passé composé.* Ayant hailé. — Se conjugue pronominalement et réciproquement : *se hailer*, se rappeler mutuellement, tour- — *Inf. prés.* Lardonner. — *Passé.* Avoir lardonné. — *Part. prés.* Lardonnant (in-

HALTER, v. n., 1re conj. (*Alté*), s'arrêter, faire halte. *Ce régiment* halte *à tel endroit*. — Se conjugue sur EXALTER. — *Infin. prés.* Halter. — *Passé.* Avoir halté. — *Part. prés.* Haltant (invariable). — *Passé.* Halté (invar.). — *Passé comp.* Ayant halté.

HARAUDER, v. a., 1re conjug. (*Arôdé*), Harauder *quelqu'un*, le poursuivre en l'injuriant. — Se conjugue sur MINAUDER. — *Infin. prés.* Harauder. — *Passé.* Avoir haraudé. — *Part. prés.* Haraudant, var. comme adjectif verbal. *Personne* haraudante, qui a coutume d'harauder les gens. — *Passé.* Haraudé (var.). — *Passé comp.* Ayant haraudé. — Se conjugue pronominalement et réciproquement : *s'harauder*. — Passif : *Etre haraudé*. Le participe régit *par*.

HARGOULER, v. a., 1re conjug. (*Argoulé*). Hargouler *quelqu'un*, le prendre au collet, à la gorge, en l'agitant vivement, en le menaçant. (Populaire.) — Se conjugue sur COULER. — *Infin. prés.* Hargouler. — *Passé.* Avoir hargoulé. — *Part. prés.* Hargoulant (invar.). — *Passé.* Hargoulé (var.). — *Passé comp.* Ayant hargoulé. — Se conjugue pronominalement et réciproquement : *s'hargouler*. — *Passé.* *Etre hargoulé.* Le participe régit *par*.

HÉRONNER, v. n., 1re conj. (*Éroné*), terme de fauconnerie ; faire la chasse au héron. — Se conjugue sur DONNER. — *Infin. prés.* Héronner. — *Passé.* Avoir héronné. — *Part. prés.* Héronnant (invariable). — *Passé.* Héronné (invar.). — *Passé comp.* Ayant héronné.

HISTORIOGRAPHER, v. n., 1re conjug. (*Istorioguerafé*), faire le métier d'historiographe (Voltaire). — Se conjugue sur PARAPHER. — *Inf. prés.* Historiographer. — *Passé.* Avoir historiographé — *Part prés.* Historiographant (invariable). — *Passé.* Historiographé (invar.). — *Passé comp.* Ayant historiographé.

HOROSCOPER, v. n., 1re conj. (*Orocekopé*), dire l'horoscope, tirer l'horoscope. — Se conjugue sur COUPER. — *Infinit. prés.* Horoscoper. — *Passé.* Avoir horoscopé. — *Part. prés.* Horoscopant (invar.). — *Passé.* Horoscopé (invar.). — *Passé comp.* Ayant horoscopé.

HOURDER, v. a., 1re conj. (*Ouredé*) maçonner en faisant l'aire d'un plancher sur des lattes. Ourder *une cloison*. — Se louvé. — *Part. prés.* Louvant (invar.). — *Passé.* Louvé, louvée, louvés, louvées.

Part. prés. Hourdant (invar.). — *Passé.* Hourdé (variab.). — *Passé comp.* Ayant Hourdé. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *se hourder.* — Passif : *Etre hourdé.* Le participe régit *par.*

HULULER, v. n., 1re conjug. (*Ululé*), imiter le cri, le gazouillement des hulottes, des oiseaux de nuit.—Se conjugue sur PULLULER. — *Infin. prés.* Hululer.— *Passé.* Avoir hululé. — *Part. prés.* Hululant (invar.). — *Passé.* Hululé (inv.). —*Passé comp.* Ayant hululé.

HUMIDER (s'), v. pron., 1re conjug. (*Çumidé*), se mouiller, se rendre humide. — Se conjugue sur ÉLIDER avec le pronom *se.* — *Infin. prés.* S'humider. — *Passé.* S'être humidé.— *Part. prés.* S'humidant (invar.).—*Passé.* S'étant humidé (var.).

HUMIDIER, v. n., 1re conj. (*Umidié*), terme de batteur d'or ; humecter les parchemins. — Se conjugue sur PSALMODIER. —*Infin. prés.* Humidier. — *Passé.* Avoir humidié. — *Part. prés.* Humidiant variable comme adjectif verbal. *Machine* humidiante, qui sert à faire humecter les parchemins.— *Passé.* Humidié, humidiée, humidiés, humidiées. — *Passé comp.* Ayant humidié. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *s'humidier.*—Passif : *Etre humidié.* Le participe régit *par.*

IM

IMMOBILISER, v. a., 1re conj. (*Imemobilizé*), rendre immobile. Immobiliser *des rentes.* — Au figuré. *Cet homme d'état* immobilise *ses opinions.* — Se conjugue sur FERTILISER. — *Inf. prés.* Immobiliser. — *Passé.* Avoir immobilisé. — *Part. prés.* Immobilisant (invar.). — *Passé.* Immobilisé, immobilisée, immobilisés, immobilisées. — *Passé comp.* Ayant immobilisé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'immobiliser. Quand le progrès a marché dans un siècle, il n'est pas rare qu'il* s'immobilise *dans le suivant.* — Passif. *être immobilisé.* Le participe régit *par.*

IMMATÉRIALISER, v. a., 1re conj. (*Imematérializé*), rendre, supposer immatériel. *La philosophie chrétienne* immatérialise *toutes les idées.* — Se conjugue sur le verbe MATÉRIALISER. — *Infinitif prés.* Immatérialiser. — *Passé.* Avoir immatérialisé. — *Part. prés.* Immatérialisant (invar.). — *Passé.* Immatérialisé, immatérialisée, immatérialisés, immatérialisées. — *Passé comp.* Ayant immatérialisé. — Pronominalement : *s'immatérialiser.* — Passif : *être immatérialisé.* Le participe régit *par.*

IMPRESSIONNER, v. a., 1re conjug. (*Einprécioné*), faire impression sur quelqu'un, émouvoir. *Le discours de cet orateur* impressionna *toute l'assemblée.* — Se conjugue sur PASSIONNER. — *Inf. prés.* Impressionner. — *Passé* Avoir impressionné. — *Part. prés.* Impressionnant (inv.). — *Passé.* Impressionné, impressionnée, impressionnés, impressionnées. — *Passé comp.* Ayant impressionné. — Se conjugue pronominalement et réciproquement : *s'impressionner. Les parents* s'impressionnent *à la vue de leur enfant malade.* — Passif : *être impressionné.* Le participe régit *de. Ce souverain a été vivement* impressionné de *la situation malheureuse de ses sujets.*

INCRASSER, v. a., 1re conj.)*Inkracé*), terme de méd. épaissir le sang, *les humeurs* incrassent. — Se conjugue sur CRASSER. — *Infin. prés.* Incrasser. —*Passé.* Avoir incrassé.—*Partic. prés.* Incrassant (var.). *Remède* incrassant. *Potion* incrassante. — *Passé.* Incrassé, incrassée, incrassés, incrassées.—*Passé comp.* Ayant incrassé. —Se conjugue avec le pronom personnel : *s'incrasser.* — Passif : *être incrassé.* Le part. régit *par.*

INDISCIPLINER, v. a., 1re conj. (*Indisciplinė*), rendre indisciplinable (Mme de Staël). *L'oisiveté et la débauche* indisciplinent *les troupes.* — Se conjugue sur DISCIPLINER.—*Infinitif prés.* Indiscipliner. — *Passé.* Avoir indiscipliné. — *Part. prés.* Indisciplinant (inv.). —*Passé.* Indiscipliné (variable). *Soldat* indiscipliné, *armée* indisciplinée.—*Passé comp.* Ayant indiscipliné. — Pronom. et réciproq. : *s'indiscipliner. Les mauvais officiers sont la cause que les soldats* s'indisciplinent. — Passif : *être indiscipliné.* Le participe régit *par.*

INSTAURER v. a., 1re conj. (*Eincetoré*), restaurer, renouveler, réparer, réédifier. Instaurer *un palais*, *un édifice.* — Se conjugue sur RESTAURER. — *Infin. prés.* Instaurer. — *Passé.* Avoir instauré. — *Part. prés.* Instaurant (invar.). — *Passé.*

Instauré (var.) — *Passé comp.* Ayant instauré. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *s'instaurer.* — Passif : *Etre instauré.* Le part. régit *par.*

INTERLIGNER, v. a. 1re conj. (*Interligné*), terme d'impr. mettre des interlignes. *Il faut* interligner *cette composition qui est trop compacte.* — Se conjugue sur ALIGNER. — *Infin. prés.* Interligner. — *Passé.* Avoir interligné. — *Part. prés.* Interlignant (invar.). — *Passé.* Interligné (var.). — *Passé comp.* Ayant interligné. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif. *S'interligner.* — Passif : *être interligné.* Le participe régit *par. Cette page a été trop* interlignée par *le compositeur.*

INTRIGUAILLER, v. n., 1re conjug. (*Intriguâ-ié*), s'occuper de petites intrigues, de manœuvres méprisables (Boiste). *L'ambition jointe à la cupidité fait que cet homme* intriguaille *sans cesse.* — Se conjugue sur PIAILLER. — *Infin. prés.* Intriguailler. — *Passé.* Avoir intriguaillé. —*Partic. prés.* Intriguaillant (invar.). — *Pass.* Intriguaillé (invar.).—*Passé comp.* Ayant intriguaillé.

J

JANTILLER, v, a., 1re conj. (*Janti-ié*), mettre des jantilles autour d'une roue de moulin. *Il faut* jantiller *la roue du moulin pour en accélérer la vitesse.* — Se conjugue sur FRÉTILLER. — *Inf. prés.* Jantiller. — *Passé.* Avoir jantillé. — *Part. prés.* Jantillant (invar.). — *Passé.* Jantillé (var.). — *Passé comp.* Ayant jantillé. — Se conjugue pronom. dans un sens passif : *se jantiller.* — Passif : *Etre jantillé.* Le participe régit *par.*

L

LARDONNER, v. a., 1re conjug. (*Lardoné*), couper, faire plusieurs entailles. —Famil. Pincer. *Si tu ne te tais, je vais te* lardonner.—Au figuré, lancer un lardon, médire. Lardonner *à coups de langue.* — Se conjugue sur DONNER. — à-tour. — Passif : *être hailé.* Le participe régit *par.*

variable). — *Passé.* Lardonné (var.). — *Passé comp.* Ayant lardonné.—Se conjugue pronominalement et réciproquement : *se lardonner. Nous nous sommes* lardonné *les bras à force de nous les pincer.* — Passif : *Etre lardonné.* Le participe régit *par.*

LIERNER, v. a., 1re conjug. (*Lierné*), terme de charpentier. Lierner *un comble,* le garnir de liernes. — Se conjugue sur HIVERNER. — *Infin. prés.* Lierner. — *Passé.* Avoir lierné.—*Part. prés.* Liernant (invar.). — *Passé.* Lierné (var.).— *Passé comp.* Ayant lierné.—Pronominalement : *se lierner.* — Se conjugue dans un sens passif.—Passif : *Etre lierné.* Le participe régit *par.*

LIPER, v. n., 1re conj. (*Lipé*), imiter le cri du milan en clapant. — Se conjugue sur POLYTIPER. —*Infin. prés.* Liper. — *Passé.* Avoir lipé.—*Part. prés.* Lipant (invar.). — *Passé.* Lipé (var.). — *Passé comp.* Ayant lipé.

LITER, v. a., 1re conj. (*Lité*), mettre du poisson salé dans des barils, l'arranger par lits. *Le* liter.—*Liter* se dit aussi en terme de manufacture de draps. Coudre de petites cordes le long de la pièce, entre l'étoffe et la lisière pour empêcher la teinture de prendre sur la partie qui en a été couverte. — Se conjugue sur ALITER. — *Infin. prés.* Liter. — *Passé.* Avoir lité. — *Part. prés.* Litant (invar.). — *Passé.* Lité, litée, lités, litées. — *Passé comp.* Ayant lité. — Se conjugue pronominalement dans un sens passif : *se liter.*—Passif ; *Etre lité.* Le participe régit *par.*

LOGUER, v. a., 1re conjug. (*Loguié*), terme de raffinerie de sucre. Loguer *les formes,* c'est les frotter dans l'intérieur avec un vieux linge imbibé d'eau. — Se conjugue sur HOMOLOGUER. — *Inf. prés.* Loguer. — *Passé.* Avoir logué. — *Part. prés.* Loguant (inv.). — *Passé.* Logué, loguée, logués, loguées. — *Passé comp.* Ayant logué.—Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *Se loguer.* — Passif : *Etre logué.* — Le participe régit *par.*

LOUVER, v. a., 1re conjug. (*Louvé*), terme de maçonnerie, faire un trou dans une pierre et y mettre la louve, pour lever la pierre.—Se conjugue sur TROUVER.—*Inf. prés.* Louver.—*Passé.* Avoir conjugue sur ACCORDER. — *Infinit. prés.* Hourder. — *Passé.* Avoir hourdé. —

— *Passé comp.* Ayant louvé. — Se conjugue pronominalement dans un sens passif : *se louver.* — Passif ; *Etre louvé.* Le participe régit *par.*

M

MARANDER, v. a., 1re conj. (*marandé*), terme de pêche, mettre les addelets à la mer, raccommoder, radouber les filets. Se conjugue sur le verbe DEMANDER. — *Infinitif présent.* Marander — *Passé.* Avoir marandé —*Part. prés.* marandant. (inv.).— *Passé.* Marandé (var.). — *Passé comp.* Ayant marandé. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *se marander. Les filets* se marandent *quand ils vieillissent.* — Passif : *être marandé.* Le participe régit *par.*

MARESTER, v. a., 1re conj. (*Marèceté*), multiplier la vigne par les marcottes. — Se conjugue sur le verbe RESTER. — *Infinitif prés.* Marester. — *Passé.* Avoir maresté. — *Part. prés.* Marestant (inv.). — *Passé.* Maresté, marestée, marestés, marestées.— *Passé comp.* Ayant maresté. Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif: *se marester.*—Passif : *Etre maresté.* Le participe régit *par.*

MARGINER, v. a., 1re conj. (*Marjiné*), mettre des notes, écrire sur la marge d'un livre. — Terme de relieur : conserver ou donner une marge convenable. Marginez-*moi cet album gracieusement.* — Se conjugue sur le verbe MINER. — *Infinitif prés.* Marginer. — *Passé.* Avoir marginé. — *Part. prés.* Marginant (inv.). — *Passé.* Marginé, marginée. marginés, marginées. — *Passé comp.* Ayant marginé. —Pron. : *se marginer.* Se conjugue dans un sens passif.— Passif : *Etre marginé-* Le participe régit *par.*

MARIVAUDER, v. n., 1re conj. (*Marivôdé*), écrire, avoir un style à la Marivaux. —Se conjugue sur GALVAUDER. — *Infinit. prés.* Marivauder. — *Passé.* Avoir marivaudé.— *Partic. prés.* Marivaudant (inv.). — *Passé.* Marivaudé (inv.). — *Passé. comp.* Ayant marivaudé.

MÉCANISER, v. a., 1re conj. (*Mécanizé*), rendre machine, mécanique. — Populaire. Blesser par des plaisanteries : *est-ce que vous voudriez nous* mécaniser.—Se conjugue sur le verbe INDEMNISER.—*Inf. pr.* Mécaniser.— *Pas.* Avoir mécanisé.—*Par. pr.* Mécanisant (var.) *parole* mécanisante.— *Passé.* Mécanisé (var.).—*Passé comp.* Ayant mécanisé. — Se conjugue pronom. et réciproquem. *se mécaniser : qu'avez vous à vous plaindre ? ne nous sommes nous pas* mécanisés *l'un l'autre?* — Passif : *être mécanisé.* Le participe régit *par.*

MÉDIONNER, v. a., 1re conj. (*Médioné*), term. d'architect. et de maçonn. prendre le milieu. — Se conjugue sur le verbe DONNER. — *Infinitif présent.* Médionner. — *Passé.* Avoir médionné. — *Part. prés.* Médionnant (var.). *Ligne* médionnante.— *Passé.* médionné (var.). —*Passé comp.* Ayant Médionné (var.) Ne s'emploie pas pronominalement.— Passif : *être médionné.* —Le part.régit *par.*

MÉGIR, v. a., 1e conj. (*Méjire*), mettre en mégie. Mégir *des peaux.* — Se conjugue sur AGIR. — *Infin. prés.* Mégir. — *Passé.* Avoir mégi. — *Part. prés.* Mégissant (invar). — *Passé.* Mégi (invar,). — *Passé comp.* Ayant mégi. — Pronominalement : *se mégir.* Se conjugue dans un sens passif.—Passif : *Etre mégi.* Le part. régit *par.*

MÉLANCOLIER (se), v. pron., 1re conj. (*Cemélancolié*), se livrer à la tristesse, à la mélancolie. *Cet homme* se mélancolie. —*Ind. prés.* Je me mélancolie, tu te mélancolies, il se mélancolie, nous nous mélancolions, vous vous mélancoliez, ils se mélancolient. — *Imparf.* Je me mélancoliais, tu te mélancoliais, il se mélancoliait, nous nous mélancoliions, vous vous mélancoliiez, ils se mélancoliaient.— *Passé déf.* Je me mélancoliai, tu te mélancolias, il se mélancolia, nous nous mélancoliâmes, vous vous mélancoliâtes, ils se mélancolièrent.—*Passé indéf.* Je me suis, tu t'es, il s'est mélancolié, nous nous sommes, vous vous êtes, ils se sont mélancoliés. — *Passé antér.* Je me fus, tu te fus, il se fut mélancolié, nous nous fûmes, vous vous fûtes, ils se furent mélancoliés. —*Plus-que-parf.* Je m'étais, tu t'étais, il s'était mélancolié, nous nous étions, vous vous étiez, ils s'étaient mélancoliés.— *Futur.* Je me mélancolierai, tu te mélancolieras, il se mélancoliera, nous nous mélancolierons, vous vous mélancolierez, ils se mélancolieront. — *Futur antér.* Je me serai, tu te seras, il se sera mélancolié, nous nous serons, vous vous serez, ils se seront mélancoliés.— *Cond. pr.* Je me mélancolierais, tu te mélancolierais, il se mélancolierait, nous

nous mélancolerions, vous vous mélancolieriez, ils se mélancolieraient. — *Passé*. Je me serais, tu te serais, il se serait mélancolié, nous nous serions, vous vous seriez, ils se seraient mélancoliés. — *On dit aussi* : Je me fusse, tu te fusses, il se fût mélancolié, nous nous fussions, vous vous fussiez, ils se fussent mélancoliés.— *Impér. prés.* Mélancolie-toi, mélancolions-nous, mélancoliez-vous. — *Passé*. Sois-toi mélancolié, soyons-nous, soyez-vous mélancoliés. — *Subj. prés.* Que je me mélancolie, que tu te mélancolies, qu'il se mélancolie, que nous nous mélancoliions, que vous vous mélancoliiez, qu'ils se mélancolient. — *Imparf.* Que je me mélancoliasse, que tu te mélancoliasses, qu'il se mélancoliât, que nous nous mélancoliassions, que vous vous mélancoliassiez, qu'ils se mélancoliassent. — *Passé*. Que je me sois, que tu te sois, qu'il se soit mélancolié, que nous nous soyons, que vous vous soyez, qu'ils se soient mélancoliés.—*Plus-que-parf.* Que je me fusse, que tu te fusses, qu'il se fût mélancolié, que nous nous fussions, que vous vous fussiez, qu'ils se fussent mélancoliés. — *Infinitif prés.* Se mélancolier. — *Passé*. S'être mélancolié. — *Part. prés.* Se mélancoliant (invar.). — *Passé*. S'étant mélancolié (var.).

MÉPHITISER, v. a., 1re conj. (*Méfitizé*), corrompre l'air, le rendre méphétique, infecter de méphitisme. Se conjugue sur BAPTISER.— *Infin. prés.* Méphitiser. — *Passé*. Avoir Méphitisé. —*Part. prés.* Méphitisant (invar.). — *Passé*. Méphitisé (var.). —*Passé comp.* Ayant méphitisé. — Se conjugue pronominalement et réciproquement : *se méphitiser*. Nous nous méphitisons, *nous corrompons l'un et l'autre l'air que nous respirons*.— Passif : *Etre méphitisé*. Le part. régit *par*.

MERLINER, v. a., 1re conj. (*Merelinié*), terme de marine. Merliner *la ralingue, une voile*, les rattacher avec du merlin. Se conjugue sur DOMINER. — *Infinitif prés.* Merliner. — *Passé*. Avoir merliné. — *Part. prés.* Merlinant (invariable). — *Passé*. Merliné (var.). — *Passé comp.* Ayant merliné. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *se merliner*. — Passif : *être merliné*. Le participe régit *par*.

MONARCHISER, v. a., 1re conj. (*Monarchizé*). Monarchiser *une contrée*, la soumettre à un chef suprême qui prend le titre de roi. *La Russie* monarchisa *la Pologne*. — Se conjugue sur CATÉCHISER.—*Infin. prés.* Monarchiser.— *Passé*. Avoir monarchisé. — *Part. prés.* Monarchisant (invar.). — *Passé*. Monarchisé (var.).—*Passé comp.* Ayant monarchisé. — Se conjugue pronominalement : *se monarchiser*. *Cette république s'est* monarchisée, elle s'est donné un roi. — Passif : *être monarchisé*. Le participe régit *par*.

MULOTER, v. n., 1re conj. (*Muloté*), se dit du sanglier qui fouille les trous de mulots, et par extension *muloter* se dit pour faire la chasse aux mulots. — Se conjugue sur BALLOTER. — *Infin. prés.* Muloter. — *Passé*. Avoir muloté.—*Part. prés.* Mulotant (invar.). — *Passé*. Muloté (var.). — *Passé comp.* Ayant muloté.

MUNITIONNER, v. a., 1re conjug. (*Municioné*), approvisionner, fournir des munitions de vivres de poudre, etc. Munitionner *une ville*. — Se conjugue sur PROPORTIONNER.—*Infin. prés.* Munitionner.—*Passé*. Avoir munitionné.—*Part. prés.* Munitionnant (invar.).—*Passé*. Munitionné, munitionnée, munitionnés, munitionnées.—*Passé comp.* Ayant munitionné.—Se conjugue avec le pronom personnel : *se munitionner*. *Nous nous sommes* munitionnés *avant de nous mettre en route*. — Passif : *être munitionné*. Le participe régit *par*.

MUTER, v. a., 1re conj. (*Muté*), souffrer le vin. *Avez-vous* muté *ce vin ?* l'avez-vous souffré ?—Se conjugue sur BUTTER. —*Inf. prés.* Muter.—*Passé*. Avoir muté. — *Partic. prés.* Mutant (inv.). — *Passé*. Muté, mutée, mutés, mutées. — *Passé comp.* Ayant muté.—Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *se muter*.—Passif : *Etre muté*. Le participe régit *par*.

MUTIR, v. n., 2e conj. (*Mutir*), terme de fauconnerie, émeutir, fienter. Il est vieux dans ce sens.—Grommeler en imitant la chèvre. — Parler avec effort du gosier en cherchant à imiter un muet.— Se conjugue sur FINIR. — *Infinit. prés.* Mutir. — *Passé*. Avoir muti. — *Part. prés.* Mutissant (invariable). — *Passé*. Muti (invariale). — *Passé composé*. Ayant muti.



NAUFRAGER, v. n., 1re conjug. (*Nofragé*), faire naufrage. *Ce navire*

naufragea *en arrivant au port.* — La lettre *g* est toujours suivie d'un *e* muet devant les voyelles *a* et *o.* — Se conjugue sur ENGAGER.—*Inf. prés.* Naufrager. — *Passé.* Avoir naufragé.—*Part. prés.* Naufrageant (invar.). — *Passé.* Naufragé, variable comme adjectif. *Un vaisseau* naufragé. *Des marchandises* naufragées. — Il s'emploie aussi substantivement. *Un* naufrage, *des* naufragés. *Ces malheureux* naufragés *ont éprouvé bien des misères.* — *Passé comp.* Ayant naufragé.

NOCER, v. n., 1re conj. (*Nocé*), faire la noce, mener une mauvaise conduite, s'enivrer. (Bas et populaire.) *Ces gens ont* nocé *toute la nuit. Au lieu de travailler nous avons* nocé. — Se conjugue sur PERCER. — *Infinitif prés.* Nocer. — *Passé.* Avoir nocé. — *Part. prés.* Noçant (invariable). — *Passé.* Nocé (invariable). — *Passé comp.* Ayant nocé.

NOMENCLATURER, v. a., 1re conj. (*Nomanclaturé*), ranger, classer par ordre. Nomenclaturer *des faits. Les mots ne forment une langue que lorsqu'ils ont été parfaitement* nomenclaturés. — Se conjugue sur le verbe CLÔTURER. — *Infinitif présent.* Nomenclaturer. — *Passé.* Avoir nomenclaturé. — *Part. prés.* Nomenclaturant (invar.). — *Passé.* Nomenclaturé, nomenclaturée, nomenclaturés, nomenclaturées. — *Passé comp.* Ayant nomenclaturé. — Passif : *être nomenclaturé.* Le part. régit *par. Dans l'encyclopédie, toute la science et la littérature ont été* nomenclaturés par *des écrivains d'un talent supérieur.* — Pronominalement dans un sens passif *: se nomenclaturer.* — Passif : *être nomenclaturé.* Le participe régit *par.*

NORD-ESTER, v. n., 1re conj. (*Nordèsté*), terme de marine, décliner du nord vers l'est. Se dit en parlant du vent, de la boussole et par extension. *La boussole* nord-est. *Après avoir vogué deux jours directement au nord, nous avons été forcés de* nord-ester. — Se conjugue sur le verbe MOLESTER. — *Infinitif présent.* Nord-ester. — *Passé.* Avoir nord-esté. — *Part. prés.* Nord-estant (invar.). — *Passé.* Nord-esté, nord-estée, nord-estés, nord-estées. — *Passé comp.* Ayant nord-esté.

NORD-OUESTER, v. n., 1re conj. (*Nordou-èceté*), terme de marine, décliner du nord vers l'ouest. — Se conjugue sur le verbe MOLESTER. — *Infinitif prés.* Nord-ouester. — *Passé.* Avoir nord-ouesté. — *Part. prés.* Nord-ouestant (invar.). — *Passé.* Nord-ouesté (variab.). — *Passé comp.* Ayant nord-ouesté.

O

OBINER, v. a., 1re conj. (*Obiné*), planter des arbres près à près en attendant qu'on les replante. *Le lieu où ces arbres doivent être replantés n'étant pas fixé, le jardinier* obinera *les arbres en attendant.*—Se conjugue sur ABOMINER.—*Inf. prés.* Obiner. — *Passé.* Avoir obiné.— *Part. prés.* Obinant (invar.). — *Passé.* Obiné, obinée, obinés, obinées. — *Passé comp.* Ayant obiné. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *s'obiner.*— Passif *: Etre obiné.* Le participe régit *par.*

ODORER, v. a., 1re conj. (*Odoré*), sentir une impression par l'odorat. *En revoyant les fleurs de la prairie j'*odorais *un parfum suave.* — Se conjugue sur DORER. — *Infin. prés.* Odorer. — *Passé.* Avoir odoré.—*Part. prés.* Odorant, variable comme adjectif verbal, et a le sens de produire, de donner de l'odeur. *Corps* odorant. *Fleurs* odorantes.—*Passé.* Odoré (var.).—*Passé comp.* Ayant odoré. Passif *: Etre odoré.* —Pronominalement *: s'odorer.* Le participe régit *par.*

OPALER, v. a., 1re conj. (*Opalé*), terme de raffinerie. Remuer le sucre dans les formes avec un couteau; l'en détacher. Opaler *le sucre.* — Se conjugue sur EMPALER. — *Infin. prés.* Opaler. — *Passé.* Avoir opalé. — *Part. prés.* Opalant (invariable).—*Passé.* Opalé, opalée, opalés, opalées. — *Passé comp.* Ayant opalé. — S'emploie avec le pronom personnel dans un sens passif*: s'opaler. Dans la fabrication du sirop, le sucre* s'opale. — Passif *: être opalé.* Le participe régit *par.*

ORIENTALISER (s'), v. pron., 1re conj. (*Çoriantalizé*), avoir des coutumes, des manières comme les Orientaux, adopter leurs mœurs. *Les Occidentaux qui habitent Smyrne* s'orientalisent *facilement.*— Se conjugue sur S'IMMORTALISER.—*Infin. prés.* S'orientaliser. — *Passé.* S'être orientalisé. — *Part. prés.* S'orientalisant (invar.). — *Passé.* S'étant orientalisé (var.).

ORPIMENTER, v. a., 1re conj. *(Orpimanté)*, mêler de l'orpiment avec d'autres substances pour les colorer. *Il faut* orpimenter *légèrement cette teinture.* — Se conjugue sur AUGMENTER. — *Infin. prés.* Orpimenter. — *Passé.* Avoir orpimenté. — *Partic. présent.* Orpimentant (invar.). — *Passé.* Orpimenté (var.). — *Passé comp.* Ayant Orpimenté.—Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *s'orpimenter.*—Passif : *Etre orpimenté.* Le participe régit *par.*

OSTRACISER, v. a. et n., 1re conjug. *(Ocetracisé)*, frapper d'ostracisme ; condamner à l'ostracisme, à dix années d'exil. *Les chefs de la république d'Athènes* ostracisaient *les talents naissants qui leur portaient ombrage.* — Se conjugue sur EXORCISER. — *Infin. prés.* Ostraciser.—*Passé.* Avoir ostracisé.—*Part. prés.* Ostracisant (invar.).—*Passé.* Ostracisé (var.).— *Passé comp.* Ayant ostracisé. — S'emploie pronominalement et réciproquement : *s'ostraciser.* — Passif : *être ostracisé.* Le participe régit *par.*

OUVRAGER, v. a., 1re conjug. *(Ouvrajé)*, travailler des mains. Ouvrager *des bijoux, des métaux brutes*, les rendre propres à l'usage qu'on leur destine. — Se conjugue sur OMBRAGER. — *Infin. prés.* Ouvrager. — *Passé.* Avoir ouvragé.—*Part. prés.* Ouvrageant (invar.). —*Passé.* Ouvragé, ouvragée, ouvragés, ouvragées. — *Passé composé.* Ayant ouvragé. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif: *s'ouvrager.* — Passif : *Etre ouvragé. Ces dentelles, ces broderies sont bien* ouvragées. — S'entend non-seulement d'un travail fait avec soin et bon goût, mais encore minutieux, compliqué dans son genre. *C'est trop* ouvragé *pour le faire pour le prix que vous m'en offrez.* Le participe régit *par* et *pour.*

OVALER, v. a., 1re conj. *(Ovalé)*, action de préparer les soies avec l'ovale. *Il faut* ovaler *la soie.* — Se conjugue sur AVALER. — *Inf. prés.* Ovaler. — *Passé.* Avoir ovalé.—*Partic. prés.* Ovalant (invariable).—*Passé.* Ovalé (var.). — *Passé comp.* Ayant ovalé. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *s'ovaler.* — Passif : *Etre ovalé.* Le participe régit *par.*

P

PARCELLER, v. a., 1re conj. *(Parcelelé)*, diviser par parcelles (Prévôt). Parceller *un domaine.* — Se conjugue sur SCELLER. — *Infinitif prés.* Parceller.—*Passé.* Avoir parcellé. — *Partic. prés.* Parcellant (invariable). — *Passé.* Parcellé (variab.). — *Passé comp.* Ayant parcellé. — Pronominalement dans un sens passif : *Se parceller.* — Passif : *Etre parcellé.* Le participe régit *par.*

PARPAYER, v. a., 1re conj. *(Parpai-ié)*, compléter un paiement, achever de payer. *Il* parpaya *ses dettes.* — Se conjugue sur PAYER. — *Infin. prés.* Parpayer. — *Passé.* Avoir parpayé. — *Part. prés.* Parpayant (inv.). — *Passé.* Parpayé (var.). — *Passé composé.* Ayant parpayé. — Se conjugue pronominalement : *se parpayer.*—Passif : *Etre parpayé.* Le participe régit *par.*

PARSERVIR, v. a., 2e conj. *(Parcervir)*, servir bien, servir longtemps. *Il* parservit *son maître pendant trente ans.* — Se conjugue sur SERVIR. — *Infin. prés.* Parservir. — *Passé.* Avoir parservi. — *Part. prés.* Parservant (invar.). — *Passé.* Parservi (var.). — *Passé comp.* Ayant parservi. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se parservir.* — Passif : *Etre parservi.* Le participe régit *par.*

PATRIMONIALISER, v. a., 1re conjug. *(Patrimonializé)*, joindre à son patrimoine une propriété nationale, acheter des biens publics. — Se conjugue sur PERSONNALISER. — *Infinit. prés.* Patrimonialiser. — *Passé.* Avoir patrimonialisé. — *Part. prés.* Patrimonialisant (invar.). — *Passé.* Patrimonialisé (var.).— *Passé comp.* Ayant patrimonialisé. — Pronominal. : *se patrimonialiser*, se conjugue dans un sens passif. *Quand un gouvernement fait banqueroute ses biens* se patrimonialisent. — Passif : *être patrimonialisé.* Le participe régit *par.*

PÉRÉGRINER, v. n., 1re conj. *(Pérégriné)*, aller en pélérinage, s'expatrier, voyager. *Les peuples du nord* pérégrinent *vers le sud.* — Se conjugue sur TERMINER. — *Inf. prés.* Pérégriner. — *Passé.* Avoir pérégriné. — *Part. prés.* Pérégrinant (var.). *Peuples* pérégrinants, *tribu* pérégrinante, *marchands* pérégrinants. — *Passé.* Pérégriné (invar,). — *Passé comp.* Ayant pérégriné.

PÉREMPTORISER, v. n., 1re conj. *(Pé-*

ranpetorisé), prolonger, étendre, donner des délais (peu usité). — Se conjugue sur TEMPORISER. — *Infin. prés.* Péremptoriser. — *Passé.* Avoir péremptorisé. — *Part. prés.* Péremptorisant (invar.). — *Passé.* Péremptorisé (inv.). — *Passé composé.* Ayant péremptorisé.

PÉTITIONNER, v. n., 1re conj. (*Péticioné*), adresser, faire une pétition. Pétitionner *pour une affaire.* — Se conjugue sur MENTIONNER. — *Infin. prés.* Pétitionner. — *Passé.* Avoir pétitionné. — *Part. prés.* Pétitionnant (inv.). — *Passé.* Pétitionné (invar.). — *Passé composé.* Ayant pétitionné.

PIGEONNER, v. n., 1re conjug. (*Pijoné*), mettre, jeter du plâtre sans le lisser. — On met un *e* muet après le *g* devant *a*, *o*. Se conjugue sur BADIGEONNER. — *Infin. prés.* Pigeonner. — *Passé.* Avoir pigeonné. — *Partic. prés.* Pigeonnant (invar.). — *Passé.* Pigeonné (invar.). — *Passé comp.* Ayant pigeonné. — Pronominal. : *se pigeonner*, se conjugue dans un sens passif. — Passif : *Etre pigeonné.* Le participe régit *par.*

PILONER, v. a., 1re conj. (*Piloné*), presser la laine, la fouler. Retourner, agiter, remuer le verre fondu avec le pilon. *Il* pilona *cette laine pour en faire tenir davantage.* — Se conjugue sur DONNER. — *Inf. prés.* Piloner. — *Passé.* Avoir piloné. — *Partic. prés.* Pilonant (invariable). — *Passé.* Piloné (var.).— *Passé comp.* Ayant piloné. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *se piloner.* — Passif : *Etre piloné.* Le participe régit *par.*

PIPER, v. a., 1re conj. (*Pipé*), terme d'oiseleur, contrefaire le cri, le chant de certains oiseaux pour les attirer dans les filets et les prendre.— Neut., crier comme l'épervier. *Il* pipa. — Fig. Piper *des dés pour tromper en jouant*, tromper (Pascal). — Se conjugue sur CHIPER. — *Infin. prés.* Piper. — *Passé.* Avoir pipé. — *Partic. prés.* Pipant. (inv.). — *Passé.* Pipé (var.), — *Passé comp.* Ayant pipé. — Pronom. perso. et récipr. : *Se piper*, se tromper mutuellement. — Passif : *Etre pipé.* — Le participe régit *par.*

PLINGER, v. a., 1re conj. (*Plinjé*), terme de chandelier. Plinger *les mèches*, leur donner la première trempe. On met un *e* muet après le *g* devant *a*, *o*.— Se conjugue sur PLONGER. — *Infin. prés.* Plinger. — *Passé.* Avoir plingé. — *Partic. prés.* Plingeant (inv.). — *Passé.* Plingé (var.). — *Passé comp.* Ayant plingé.— Pronom. : *se plinger*, se conjugue dans un sens passif. — Passif : *Etre plingé.* Le participe régit *par.*

PLUMOTER, v. n., 1re conj. (*Plumoté*), action de plumotage (peu usité). — Se conjugue sur ÔTER. — *Infin. prés.* Plumoter. — *Passé.* Avoir plumoté. — *Partic. prés.* Plumotant (inv.). — *Passé.* plumoté (var.). — *Passé comp.* Ayant plumoté. — S'emploie avec le pronom personnel dans un sens passif : *se plumoter.* — Passif : *Etre plumoté.* Le participe régit *par.*

PLUVINER, v. n. et imp., 1re conj. (*Pluviné*), pleuvoir peu. *Il* pluvine (Froissart). — Ce verbe ne se conjugue qu'à la 3me personne du singulier. — *Indicat. prés.* Il pluvine. — *Imparf.* Il pluvinait. — *Passé déf.* Il pluvina. — *Passé indéf.* Il a pluviné. — *Passé antér.* Il eut pluviné. — *Plus-que-parf.* Il avait pluviné. — *Futur.* Il pluvinera. — *Futur ant.* Il aura pluviné. — *Cond. prés.* Il pluvinerait. — *Passé.* Il aurait pluviné. — *On dit aussi* : Il eût pluviné. — *Point d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il pluvine. — *Imparf.* Qu'il pluvinât. — *Passé.* Qu'il ait pluviné. — *Plus-que-parf.* Qu'il eût pluviné. — *Infin. prés.* Pluviner.— *Passé.* Avoir pluviné. — *Part. prés.* Pluvinant (invar.). — *Passé.* Pluviné (invar.). — *Passé comp.* Ayant pluviné.

PLURALISER, v. a., 1re conj. (*Pluralizé*), mettre au pluriel (Lemare). Pluraliser *un mot.* — Se conjugue sur MORALISER. — *Inf. prés.* Pluraliser. — *Passé.* Avoir pluralisé. — *Part. prés.* Pluralisant (invar.). — *Passé.* Pluralisé (var.). — *Passé comp.* Ayant pluralisé. — Pronominal. : *se pluraliser*, se conjugue dans un sens passif. Passif : *être pluralisé.* Le participe régit *par.*

PLUSER, v. a., 1re conj. (*Pluzé*), pluser *la laine*, l'éplucher. — Se conjugue sur USER. — *Inf. prés.* Pluser. — *Passé.* Avoir plusé. — *Part. prés.* Plusant (inv.). — *Passé.* Plusé (var.). — *Passé comp.* Ayant plusé. — Pronom. : *se pluser*, se conjugue dans un sens passif. — Passif : *être plusé.* Le participe régit *par*

POLTRONISER, v. n., 1re conj. (*Poltronizé*), se conduire en poltron. *Il* poltronisa *dans cette circonstance.* — Se conjugue sur INDEMNISER. — *Infinitif prés.* Poltroniser. — *Passé.* Avoir poltronisé.— *Part. prés.* Poltronisant (inv.). — *Passé.* Poltronisé (invar.). — *Passé comp.* Ayant

poltronisé.

POMOYER, v. a., 1re conj. (*Pomouié*), examiner un cordeau en le passant dans ses mains, le *pomoyer*. L'*y* se change en *i* simple devant un *e* muet, — Se conjugue sur ATTERMOYER. — *Infin. prés.* Pomoyer. — *Passé.* Avoir pomoyé. — *Part. prés.* Pomoyant (invar.). — *Passé.* Pomoyé (variable). — *Passé comp.* Ayant pomoyé. — Pronominal. : *se pomoyer*, se conjugue dans un sens passif. — Passif : *être pomoyé.* Le participe régit *par*.

PONTELER, v. a., 1re conjug. (*Pontelé*). mettre, placer, poser les ponteaux pour monter la charpente du métier à soie. La lettre *l* se double devant un *e* muet. — Se conjugue sur NIVELER. — *Infinitif prés.* Ponteler. — *Passé.* Avoir pontelé.— *Part. prés.* Pontelant (invar.). — *Passé.* Pontelé (var.). — *Passé comp.* Ayant pontelé. — Se conjugue pronominalement dans un sens passif : *se ponteler.* — Passif : *être pontelé.* Le participe régit *par.*

PONTILLER, v. a., 1re conj. (*Ponti-ié*), se servir du pontil. Pontiller *une glace.* — Se conjugue sur PILLER. — *Inf. prés.* Pontiller. — *Passé.* Avoir pontillé. — *Part. prés.* Pontillant (invar.). — *Passé.* Pontillé (variable). — *Passé comp.* Ayant pontillé.—Pronominalement : *se pontiller*, se conjugue dans un sens passif. — Passif : *Etre pontillé.* Le participe régit *par*.

POPINER (se), v. pron., 1re conj. (*Cepopiné*), se parer, s'ajuster (Cholet). *Cette femme* se popine *dix fois par jour.* — Se conjugue sur TERMINER. — *Infin. prés.* Se popiner. — *Passé.* S'être popiné. — *Part. prés.* Se popinant (inv.). — *Passé.* S'étant popiné (var.).

POQUER, v. a., 1re conj. (*Poké*), terme de jeu, jeter une boule contre une autre, la lancer. Poquer *une boule.* — Se conjugue sur CHOQUER. — *Infinitif prés.* Poquer. — *Passé.* Avoir poqué. — *Partic. prés.* Poquant (invar.). — *Passé.* Poqué (var.). — *Passé composé.* Ayant poqué.— Pronomin. : *se poquer,* se conjugue dans un sens passif. — Passif : *Etre poqué.* Le participe régit *par.*

PORTIONNER, v. a., 1re conj. (*Porcioné*), séparer, diviser par portions, donner à chacun la sienne. Portionner *un héritage.* — Se conjugue sur AMBITIONNER. —*Infin. présent.* Portionner. — *Passé.* Avoir portionné. — *Part. prés.* Portionnant (inv.). — *Passé.* Portionné (var.). — *Passé comp.* Ayant portionné. — Pron. et récipr. : *se portionner.* — Passif : *Etre portionné.* Le participe régit *par.*

POSTPOSER, v. a., 1re conj. (*Postepozé*), poser après, sacrifier (Henry IV). Estimer à plus bas prix (Rabelais. Montaigne). Peu usité. — Se conjugue sur POSER.— *Infin. prés.* Postposer. — *Passé.* Avoir postposé. — *Part. prés.* Postposant (invar.).—*Passé.* Postposé (var.). — *Passé comp.* Ayant postposé. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *se postposer.*— Passif : *être postposé.* Le participe régit *par.*

POUGER, v. n., 1re conj. (*Poujé*). terme de marine, mettre vent arrière. On met un *e* après le *g* devant *a* et *o.* — Se conjugue sur BOUGER. — *Infin. prés.* Pouger. — *Passé.* Avoir pougé. — *Participe prés.* Pougeant (invar.). — *Passé.* Pougé (inv.). — *Passé comp.* Ayant pougé.

POUPINER, v. a., 1re conj. (*Poupiné*), donner un air enfant. Poupiner *une personne,* l'habiller en enfant. — Au figuré. *Cet écrivain* poupine *son style.* — Se conjugue sur MINER. — *Inf. prés.* Poupiner. — *Passé.* Avoir poupiné. — *Part. prés.* Poupinant (invar.). — *Passé.* Poupiné (var.). — *Passé compos.* Ayant poupiné. —Se conjugue pronominalement : *se poupiner*, se parer coquettement, se donner un air poupin, jeune. — Passif : *Etre poupiné.* Le participe régit *par.*

POURPENSER, v. n., 1re conj. (*Pourpancé*), penser plus longtemps, réfléchir mûrement à une chose (Sully). — Se conjugue sur PENSER. — *Infin. prés.* Pourpenser.— *Passé.* Avoir pourpensé.— *Part. prés.* Pourpensant (inv.). — *Passé.* Pourpensé (invar.).—*Passé comp.* Ayant pourpensé.

PRALINER, v. a., 1re conjugaison (*Prâliné*), terme de confiseur, griller avec du sucre, faire des pralines. — Se conjugue sur GALINER. — *Infin. prés.* Praliner. — *Passé.* Avoir praliné.—*Part. prés.* Pralinant (invar.). — *Passé.* Praliné (var.). — *Passé comp.* Ayant praliné. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif. : *Se praliner.* — Passif : *Etre praliné.* Le participe régit *par.*

PRÉACHETER, v. a., 1re conj. (*Préacheté*). acheter à l'avance, *il* préacheta *ces denrées avant qu'elles fussent légalement mises en vente.*— Se conjugue sur ACHETER. — *Inf. prés.* Préacheter. — *Passé.* Avoir préacheté.— *Part. prés.* Préachetant (inv.).— *Passé.* Préacheté (var.). — *Passé*

comp. Ayant préacheté. — Pronominalement : *se préacheter.* — Passif: *être préacheté.* Le part. régit *par.*

PRÉAMBULER, v. n., 1re conjugaison (*Préanbulé*), parler long temps avant d'aborder son sujet, faire un préambule, une préface, un avant propos. *Vous* préambulez *ingénieusement, ennuieusement.* — Se conjugue sur POSTULER. — *Infin. prés.* Préambuler. — *Passé.* Avoir préambulé. — *Part. prés.* Préambulant (invar.). — *Passé.* Préambulé invar.).—*Passé comp.* Ayant préambulé.

PRÉCELLER, v. a., 1re conj. (*Précélé*), surpasser, exceller par dessus (Boiste). — Se conjugue sur EXCELLER. — *Infin. prés.* Préceller. — *Passé.* Avoir précellé. — *Part. prés.* Précellant (var.). *Chef-dœuvre* précellant.—*Passé.* Précellé (variable). — *Passé comp.* Ayant précellé. — Pronominalement et réciproquement : *se preceller,* se surpasser tour à tour. — — Passif : *Etre précellé.* Le part. régit *par.*

PRÉCONNAÎTRE, v. a., 4e conj. (*Prékonêtre*), connaître avant toute observation, — Se conjugue sur CONNAÎTRE. —*Infini. prés.* Préconnaître. — *Passé.* Avoir préconnu. — *Part. prés.* Préconnaissant (variable), *personne* préconnaissante, douée d'un grand intellect. — *Passé.* Préconnu (var.). — *Passé comp.* Ayant préconnu. — Pronominalement : *se préconnaître,* se conjugue dans un sens passif. *Il est des choses qui* se préconnaissent. — Passif : *Etre préconnu, l'idée de Dieu nous* est préeonnue (Bayle). Le participe régit *par.*

PRÉDISPOSER, v. a., 1re conj. (*Prédicepozé*), disposer à l'avance, *le valet* prédisposa *tout pour l'arrivée de son maître.* — Se conjugue sur DISPOSER. —*Inf. prés.* Prédisposer. — *Passé.* Avoir prédisposé. — *Part. prés.* Prédisposant (invar.). — *Passé.* Prédisposé. (var.).— *Passé comp.* Ayant prédisposé. — Se conjugue pronominalement : *se prédisposer.* — Passif : *être prédisposé.* Le participe régit *par.*

PRÉFIGURER (se), v. pron., 1re conj. (*Ceprêfiguré*), se figurer d'avance, s'imaginer (Paw). *Il* se préfigura *à tort.*— Se conjugue sur FIGURER avec deux pronoms de la même personne. — *Infinitif présent.* Se préfigurer. — *Passé.* S'être préfiguré. — *Part. prés.* Se préfigurant (invariable). — *Passé.* S'étant préfiguré (var.).

PRÉORDONNER, v. a., 1re conj. (*Préordoné*), disposer d'avance, ordonner (Montaigne, Bossuet). *Le roi* préordonna *toutes les dispositions qu'il préjugeait devoir être faites.*—Se conjugue sur ORDONNER. — *Infinit. prés.* Préordonner. — *Passé.* Avoir préordonné. — *Part. prés.* Préordonnant (inv.). — *Passé.* Préordonné (var.). — *Passé composé.* Ayant préordonné. — Se conjugue pronominalement et réciproquement : *Se préordonner.* — Passif : *Etre préordonné.* Le participe régit *par.*

PRIVILÉGIER, v. a., 1re conj. (*Privilégié*). Privilégier *un ami, un parent,* le préférer, lui accorder un privilége.—Se conjugue sur PRIER. — *Infin. prés.* Privilégier. — *Passé.* Avoir privilégié. — *Part. prés.* Privilégiant (invar.).—*Passé.* Privilégié (var.). — *Passé comp.* Ayant privilégié. — Se conjugue pronominalement et réciproquement : *se privilégier,* s'accorder de préférence et mutuellement des avantages. — Passif : *Etre privilégié.* Le participe régit *par.*

PUCHER, v. a., 1re conj. (*Puché*), puiser avec le pucheux, espèce de grande cuiller qui sert dans les raffineries. Pucher *le sucre.* — Se conjugue sur ÉPLUCHER. — *Infin. prés.* Pucher. — *Passé.* Avoir puché.—*Part. prés.* Puchant (invariable). — *Passé.* Puché, puchée, puchés, puchées. — *Passé comp.* Ayant puché. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *se pucher.* — Passif : *Etre puché.* Le participe régit *par.*

PUÉRILISER, v. a., 1re conj. (*Puérilizé*), rendre puéril. *Ce traducteur* puérilise *tous les ouvrages qu'il traduit.* — Se conjugue sur FERTILISER. — *Infin. prés.* Puériliser. — *Passé.* Avoir puérilisé.—*Part. prés.* Puérilisant (variable). *Action* puérilisante. — *Passé.* Puérilisé (var.). —*Passé comp.* Ayant puérilisé.— Pronominalement : *se puériliser.* — Passif : *Etre puérilisé.* Le participe régit *par.*

Q

QUARTER. v. a., 1re conj. (*Karté*), terme de voiturier, faire passer la voiture entre deux ornières pour soulager les chevaux et éviter de risquer à s'embourber.—Quarter *une voiture.* — Se conjugue sur POR

TER. — *Inf. prés.* Quarter. — *Passé.* Avoir quarté. — *Partic. présent.* Quartant (inv.). — *Passé.* Quarté (var.). — *Passé composé.* Ayant quarté. — Se conjugue pronominalement; *se quarter. Ce passage est mauvais*, quartons-*nous*? — Passif : *être quarté.* Le part. régit *par.*

QUOTTER, v. n., 1re conj. (*Koté*), quotter *une denrée*, la fixer à un prix, à un taux. —Se conjugue sur FROTTER. —*Infi. prés.* Quotter. — *Passé.* Avoir quotté. — *Partic. prés.* Quottant (invar.). — *Passé.* Quotté (var.).—*Passé comp.* Ayant quotté. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif. *se quotter. Ces marchandises* se quottent *ordinairement avant de les livrer au commerce.*—Passif : *Etre quotté. Cela* a été quotté *trop cher.* Le participe régit *par.*

RA

RABANER, v. a., 1re conj. (*Rabané*), terme de marine. Passer des rubans sur la lisière des voiles des navires avant de les enverguer. Rabaner *des voiles.* — Se conjugue sur TANER.—*Infin. prés.* Rabaner. — *Passé.* Avoir rabané. — *Part. prés.* Rabanant (invar.).—*Passé.* Rabané (var.). — *Passé comp.* Ayant rabané. — S'emploie avec le pronom personnel dans un sens passif : *se rabaner.*—Passif : *Etre rabané.* Le participe régit *par.*

RABANTER, v. a., 1re conj. (*Rabanté*), terme de marine. Rabanter *un navire*, l'enverguer. — Se conjugue sur HANTER. — *Inf. prés.* Rabanter. — *Passé.* Avoir rabanté.—*Part. prés.* Rabantant (invar.). —*Passé.* Rabanté (var.). — *Passé comp.* Ayant rabanté. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *se rabanter.* — Passif : *être rabanté.* Le participe régit *par.*

RABIAUTER, v. n., 1re conj. (*Rabiauté*), boire de nouveau. Boire le rabiau. *Cet homme est un homme qui* rabiaute. — Se conjugue sur ÔTER. — *Infin. prés.* Rabiauter. — *Passé.* Avoir rabiauté. — *Part. prés.* Rabiautant (invar.). — *Passé.* Rabiauté (var.).—*Passé comp.* Ayant rabiauté. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *se rabiauter. Le fond des tonneaux* se rabiaute *par les temps de sécheresse*, se boivent.—Passif : *Etre rabiauté.* Le participe régit *par.*

RÂBLER, v. a., 1re conjug. (*Râblé*), attiser le feu, l'arranger avec le râble, dans les fabriques de glaces. — Oter le charbon du plâtre, le nettoyer. Râbler *le plâtre.* — Se conjugue sur ACCABLER. — *Infin. prés.* Râbler. — *Passé.* Avoir râblé. — *Part. prés.* Râblant (invar.). — *Passé.* Râblé (var.). — *Passé composé.* Ayant râblé.—Se conjugue pronominalement dans un sens passif ; *se râbler.* — Passif : *être râblé.* Le participe régit *par.*

RACCOURIR, v. n., 2e conjug. (*Rakourire*), revenir en courant (Boiste). *Cet homme* raccourt *vers nous.*—Se conjugue sur ACCOURIR.—*Inf. prés.* Raccourir. —*Passé.* Avoir raccouru. — *Part. prés.* Raccourant (invar.). — *Passé.* Raccouru (var.). — *Passé comp.* Ayant raccouru. —Passif : *être raccouru.* Le participe régit *à cause de, par rapport à, parce que.*

RACHEVER, v. a., 1re conj. (*Rachevé*), terme de chandellier. Donner aux chandelles la dernière couche. Rachever *un travail commencé.* — Se conjugue sur ACHEVER. — *Infin. prés.* Rachever. — *Passé.* Avoir rachevé —*Part. prés.* Rachevant (inv.).—*Passé.* Rachevé (var.). — *Passé comp.* Ayant rachevé. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *se rachever.*—Passif : *être rachevé.* Le participe régit *par.*

RAFFILER, v. a., 1re conjug. (*Rafilé*), terme de gantier. Raffiler *la peau*, donner aux doigts des gants la forme convenable.—Se conjugue sur FILER..— *Inf. prés.* Raffiler. — *Passé.* Avoir raffilé. — *Part. prés.* Raffilant (invar.). — *Passé.* Raffilé (var.). — *Passé comp.* Ayant raffilé. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *se raffiler.*— —Passif : *Etre raffilé.* Le participe régit *par.*

RAGONNER, v. n., 1re conjug. (*Ragoné*), murmurer sourdement, grogner entre les dents (Boiste). *Cet homme est insupportable, il* ragonne *à chaque instant.* — Se conjugue sur DONNER — *Infin. prés.* Ragonner. — *Passé.* Avoir ragonné. — *Part. prés.* Ragonnant (invar.). — *Passé.* Ragonné (invar.). — *Passé comp.* Ayant ragonné.

RAGOTER, v. n., 1re conj. (*Ragoté*), bavarder, faire des ragots, des contes sans suite. Murmurer auprès de quel-

qu'un. *Laissez-le dire, il* ragotte. Se conjugue sur le verbe ÔTER. — *Infinitif prés.* Ragotter. — *Passé.* Avoir ragotté. — *Partic. prés.* Ragottant (invar.). — *Passé.* Ragotté (var.).—*Passé composé.* Ayant ragotté.

RAGUER (se), v. pron., 1re conjug. (*Ceraguié*), se couper, s'écorcher avec des cordes par le frottement.— Se conjugue sur BLAGUER, avec deux pronoms de la même personne. —*Inf. prés.* Se raguer.—*Passé.* S'être ragué.—*Part. prés.* Se raguant (invar.). — *Passé.* S'étant ragué (var.).

RALITER (se), v. pron., 1re conj. (*Ceralité*), retomber malade, se remettre au lit, le garder de nouveau. — Se conjugue sur S'ALITER. — *Infin. prés.* Se raliter. —*Passé.* S'être ralité.—*Partic. prés.* Se ralitant (invar.). — *Passé.* S'étant ralité (var.).

RAMADOUER, v. a. et rédupl., 1re conj. (*Ramadoué*), amadouer de nouveau. Radoucir quelqu'un en le caressant. Ramadouez-*le*. — Se conjugue sur AMADOUER. — *Inf. prés.* Ramadouer.—*Passé.* Avoir ramadoué. — *Part. prés.* Ramadouant (inv.).—*Passé.* Ramadoué (var.). — *Passé comp.* Ayant ramadoué. — Se conjugue pronominalement : *se ramadouer.*—Passif : *Etre ramadoué.* Le participe régit *par.*

RAMAILLER, v. a., 1re conj. (*Ramaié*). Ramailler *des peaux.*—Se dit principalement des peaux de bouc, de chèvre et de chevreau, leur donner la façon nécessaire pour les passer en chamois.— Se conjugue sur MAILLER. — *Inf. prés.* Ramailler. — *Passé.* Avoir ramaillé. — *Part. prés.* Ramaillant (inv.). — *Passé.* Ramaillé (var.). — *Passé comp.* Ayant ramaillé. — Se conjugue pronominalement dans un sens passif : *se ramailler.* —Passif : *Etre ramaillé.* Le participe régit *par.*

RAMEUTER, v. a., 1re conjug. (*Rameuté*), terme de vénerie, arrêter les chiens qui tiennent la tête, pour attendre ceux qui suivent de loin. Rameuter *les chiens.* — Se conjugue sur AMEUTER. — *Infin. prés.* Rameuter.—*Passé.* Avoir rameuté. — *Part. prés.* Rameutant (invar.). — *Passé.* Rameuté, rameutée, rameutés, rameutées.—*Passé comp.* Ayant rameuté. — S'emploie avec le pronom personnel dans un sens passif : *se rameuter.* — Passif : *être rameuté.* Le participe régit *par. Les chiens ont été* rameutés par *le grand veneur.*

RÉACQURRIR, v. a. et réd., 1re conj. (*Réakérir*), acquérir de nouveau. *Il* réacquit *cette propriété.*—Se conjugue sur ACQUÉRIR. — *Infin. prés.* Réacquérir. — *Passé.* Avoir réacquis. — *Part. prés.* Réacquérant (invar.). — *Passé.* Réacquis (var.).—*Passé comp.* Ayant réacquis. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *Se réacquérir.* — Passif : *être réacquis.* Le participe régit *par.*

REBOIRE, v. a. et rédupl., 4e conjug. (*Reboire*), boire de nouveau, recommencer à boire.—En terme de brasseur. Reboire *son eau*, se dit du grain qu'on fait humecter dans le germoir.— Se conjugue sur BOIRE.—*Infin. prés.* Reboire. —*Passé.* Avoir rebu. — *Part. prés.* Rebuvant (invar.).—*Passé.* Rebu (var.). — *Passé composé.* Ayant rebu.— Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *se reboire.* — Passif : *Etre rebu.* Le participe régit *par.*

REBOUTER, v. a., 1re conj. (*Rebouté*), introduire ou passer par le bout, les dents d'une corde dans du cuir (Napoléon Landais).— Remettre les os cassés (Id.). —Se conjugue sur BOUTER. — *Inf. prés.* Rebouter.—*Passé.* Avoir rebouté.—*Part. prés.* Reboutant (invar.). — *Passé.* Rebouté (var.). — *Passé comp.* Ayant rebouté. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *se rebouter.* — Passif : *être rebouté.* Le participe régit *par.*

REBROUILLER, v. a. et rédupl., 1re conjug. (*Rebrou-ié*), brouiller de nouveau. Rebrouiller *les cartes*, les remêler ensemble une seconde fois avant que le coup ne soit joué.—Au fig. Rebrouiller *les cartes*, semer de nouveau par niaiserie ou par malveillance la dissension entre des personnes. — Se conjugue sur BROUILLER.— *Infin. prés.* Rebrouiller.— *Passé.* Avoir rebrouillé. — *Part. prés.* Rebrouillant (invar.).—*Passé.* Rebrouillé (variable). — *Passé composé.* Ayant rebrouillé. — Se conjugue pronominalement et réciproquement : *se rebrouiller.* — Passif : *Etre rebrouillé.* Le participe régit *par.*

RÉCLINER, v. n., 1re conj. (*Rékeliné*), pancher en arrière. Pencher, s'éloigner

de la perpendiculaire, en parlant des cadrans (Napoléon Landais).—Se conjugue sur DÉCLINER. — *Inf. prés.* Récliner. — *Passé.* Avoir récliné. — *Part. prés.* Réclinant (inv.).—*Passé.* Récliné (var.).—*Passé comp.* Ayant récliné.—Se conjugue avec le pronom personnel : *Se récliner.*—Passif : *être récliné.* Le participe régit *par.*

RECREUSER, v. a. et rédupl., 1re conj. (*Rekreuzé*), creuser de nouveau. Recreuser *un fossé*, le creuser plus avant.—Au fig. Recreuser *un sujet, un principe*, le fouiller, l'examiner avec plus de profondeur.—Se conjugue sur CREUSER.—*Infin. prés.* Recreuser.—*Passé.* Avoir recreusé. — *Partic. prés.* Recreusant (invar.). — *Passé.* Recreusé (var.). — *Passé comp.* Ayant recreusé. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *se recreuser.*—Passif : *Etre recreusé.* Le participe régit *par.*

REGRÊLER, v. a. et réd., 1re conjug. (*Reguerèlé*), refondre la cire pour l'épurer, pour la blanchir. Regrêler *la cire.* — Rédupl. Grêler de nouveau. Dans ce sens il ne se conjugue qu'à la troisième personne du singulier. *Il regrêle.* — Se conjugue sur GRÊLER.—*Infin. prés.* Regrêler. — *Passé.* Avoir regrêlé. — *Part. prés.* Regrêlant (invar.). — *Passé.* Regrêlé (var.).—*Passé comp.* Ayant regrêlé. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *se regrêler. La cire* se regrêle.—Passif : *être regrêlé.* Le participe régit *par.*

RÊLER (se), v. pron., 1re conj. (*Cerèlé*), se fondre en suif. Il se dit du suif. *Le suif* se rêle. — Se conjugue aux troisièmes personnes du singulier et du pluriel, sur MÊLER, avec deux pronoms de la même personne.—*Inf. prés.* Se rêler. — *Passé.* S'être rêlé. — *Part. prés.* Se rêlant (invar.).—*Passé.* S'étant rêlé, rêlée, rêlés, rêlées.

RELINGUER, v. a., 1re conjug. (*Relingué*), terme de marine. Mettre les relingues au vent. Relinguer *les voiles.* — Se conjugue sur PRODIGUER.—*Inf. prés.* Relinguer. — *Passé.* Avoir relingué. — *Part. prés.* Relinguant (invar.).—*Passé,* Relingué (var.).—*Passé comp.* Ayant relingué. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *se relinguer.* — Passif : *Etre relingué.* Le participe régit *par.*

REMBOUGER, v. a. et rédupl., 1re conj. (*Ranbougé*), remettre de la liqueur dans un vase. Rembouger *une liqueur.*— On met un *e* après le *g* devant *a* et *o.*— Se conjugue sur BOUGER. — *Infin. prés.* Rembouger.—*Passé.* Avoir rembougé.— *Part. prés.* Rembougeant (invariab.).— *Passé.* Rembougé (var.).—*Passé comp.* Ayant rembougé. — Se conjugue pronominalement dans un sens passif ; *se rembouger.* — Passif : *Etre rembougé.* Le participe régit *par.*

REMPOCHER, v. a. et rédup., 1re conj. (*Ranpoché*), empocher de nouveau, remettre dans sa poche ce que l'on en avait sorti. *L'avare* rempoche *son argent avec bonheur* (iron.). — Se conjugue sur EMPOCHER. — *Inf. prés.* Rempocher. — *Passé.* Avoir rempoché. — *Part. prés.* Rempochant (invar.). — *Passé.* Rempoché (invar.). — *Passé comp.* Ayant rempoché. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif ; *se rempocher.*— Passif ; *Etre rempoché.* Le participe régit *par.*

REMMAILLER, v. a. et rédupl., 1re conjug. (*Ranma-ié*), emmailler de nouveau. Remmailler *une aiguille à tricoter*, c'est relever, reprendre les mailles lorsqu'on les a laissées échapper ou qu'on en a retiré l'aiguille. — Se conjugue sur EMMAILLER. — *Infin. prés.* Remmailler. — *Passé.* Avoir remmaillé. — *Partic. prés.* Remmaillant (invariable).—*Passé.* Remmaillé (var.). — *Passé comp.* Ayant remmaillé. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *se remmailler.* — Passif : *Etre remmaillé.* Le participe régit *par.*

RENVERGER, v. a., 1re conj. (*Ranverjé*), terme de vannier. Renverger *des ouvrages en osier*, les border.—On met un *e* après le *g* devant *a* et *o.*—Se conjugue sur SUBMERGER. — *Infinit. prés.* Renverger. — *Passé.* Avoir renvergé. — *Part. prés.* Renvergeant (inv.).—*Passé.* Renvergé (var.). — *Passé comp.* Ayant renvergé.—Prononinalement et dans un sens passif : *se renverger.* — Passif : *Etre renvergé.* Le participe régit *par.*



SABOTER, v. n., 1re conj. (*Çaboté*),

faire du bruit avec des sabots, trainer le sabots, jouer au sabot. *Des enfants qui* sabotent *dans une salle.* — Se conjugue sur ROTER. —*Infin. prés.* Saboter. — *Passé.* Avoir saboté. — *Part. prés.* Sabotant. (inv.). — *Passé.* Saboté (inv.). — *Passé comp.* Ayant saboté.

SAILLER, v. a., 1re conj. (*Çaié*), terme de mer, tirer avec force pour hisser une manœuvre. — Se conjugue sur TAILLER. — *Infi. prés.* Sailler. — *Passé.* Avoir saillé. — *Participe présent.* Saillant (invar.). — *Passé:* Saillé (var.). — *Passé comp.* Ayant saillé. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *Se sailler.* — Passif : *Etre saillé.* Le participe régit *par.*

SANGUIFIER (Se), v. pron. et impers. 1re conj. (*Ce Çangueuifié*), se convertir en sang. *Le chyle* se sanguifie. Ce verbe ne se conjugue qu'aux troisièmes personnes. — *Ind. prés.* Il se sanguifie, ils se sanguifient. — *Imparf.* Il se sanguifiait, ils se sanguifiaient. — *Passé défini.* Il se sanguifia, ils se sanguifièrent. — *Passé ind.* Il s'est sanguifié, ils se sont sanguifiés. — *Passé. ant.* Il se fut sanguifié, ils se furent sanguifiés. — *Plus-que-parf.* Il s'était sanguifié, ils s'étaient sanguifiés. — *Futur.* Il se sanguifiera, ils se sanguifieront. —*Futur ant.* Il se sera sanguifié, ils se seront sanguifiés. — *Condit. prés.* Il se sanguifierait, ils se sanguifieraient.— *Passé.* Il se serait sauguifié, ils se seraient sanguifiés. — *On dit aussi :* Il se fût sanguifié, ils se fussent sanguifiés. — *Pas d'Impér.* — *Subj. prés.* Qu'il se sanguifie, qu'ils se sanguifient.— *Imp.* Qu'il se sanguifiât, qu'ils se sanguifiassent. —*Passé.* Qu'il se soit sanguifié, qu'ils se soient sanguifiés. — *Plus-que-parf.* Qu'il se fût sanguifié' qu'ils se fussent sanguifiés. — —*Infin. prés.* Sanguifier.— *Passé.* S'être sanguifié. — *Part. présent.* Sanguifiant (invariable). — *Passé.* S'étant sanguifié (var.).

SAPONIFIER, v.a., 1re conj. (*Çaponifié*), convertir en savon. *On* saponifie *les plantes caryophyllées.* — Se conjugue sur PERSONNIFIER. —*Infi. prés.* Saponifier. — *Passé.* Avoir saponifié. — *Part. prés.* Saponifiant (invar.). — *Passé.* Saponifié (var.). — *Passé comp.* Ayant saponifié.— Pronominalement : *se saponifier.* se conj. dans un sens passif. — Passif *Etre saponifié.* Le participe régit *par.*

SCHISMATISER, v. a., 1re conj. (*Schismatizé*), faire un schisme, rendre schismatique. *Luther* schismatisa *une partie de l'Allemagne.* — Se conjugue sur BAPTISER. — *Infin. prés.* Schismatiser. — *Passé.* Avoir schismatisé. — *Part. prés.* Schismatisant (invar.). — *Passé.* Schismatisé, schismatisée, schismatisés, schismatisées. — *Passé comp.* Ayant schismatisé. — Se conjugue pronominalement : *se schismatiser.* — Passif : *Etre schismatisé.* Le participe régit *par.*

SÉRANCER, v. a., 1re conj. (*Cérancé*). Sérancer *le lin,* le passer par le séran.— La lettre *c* prend une cédille devant *a* et *o.*—Se conjugue sur BALANCER.—*Infinit. prés.* Sérancer. — *Passé.* Avoir sérancé. —*Part. prés.* Sérançant (invar.).—*Passé.* Sérancé, sérancée, sérancés, sérancées. —*Passé composé.* Ayant sérancé. — Se conjugue pronominalement dans un sens passif : *se sérancer.* — Passif : *être sérancé.* Le participe régit *par.*

SÉRAPHISER, v. a., 1re conjug. (*Cérafizé*), sanctifier, consacrer. Séraphiser *une âme,* l'élever au ciel, la placer parmi les âmes bienheureuses. — Se conjugue sur BAPTISER. — *Infin. prés.* Séraphiser. — *Passé.* Avoir séraphisé. — *Part. prés.* Séraphisant (invar.). — *Passé.* Séraphisé (var.). — *Passé comp.* Ayant séraphisé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se séraphiser.* — Passif : *être séraphisé.* Le participe régit *par.*

SÉRÉNADER, v. a., 1re conjug. (*Cérénadé*), donner des sérénades. *Les habitants de cette ville* sérénadèrent *leur député de retour de la cession.*—Se conjugue sur POMMADER.—*Infinit. prés.* Sérénader. — *Passé.* Avoir sérénadé. — *Part. prés.* Sérénadant (invar.). — *Passé.* Sérénadé (var.). — *Passé composé.* Ayant sérénadé.—Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *se sérénader.* — Passif : *Etre sérénadé.* Le participe régit *par.*

SÉRÉNER, v. a., 1re conjug. (*Céréné*), rendre calme, serein ; apaiser (Montaigne). *Les sages discours de cet orateur* sérénèrent *l'assemblée.* — Se conjugue sur MENER. — *Infin. prés.* Séréner. — *Passé.* Avoir séréné.—*Part. prés.* Sérénant (invar.). — *Passé.* Séréné (var.).— *Passé comp.* Ayant séréné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se séréner.* — Passif : *Etre séréné.* Le participe

régit *par*.

SERINER, v. a., 1re conjug. (*Ceriné*), instruire avec la serinette. Seriner *un serin*, *un sansonnet*.—Et au figuré. Enseigner littéralement, mécaniquement. Faire à quelqu'un sa leçon.—Se conjugue sur TERMINER.—*Inf. prés.* Seriner.—*Passé.* Avoir seriné.—*Part. prés.* Serinant (invariable).—*Passé.* Seriné (var.).—*Passé comp.* Ayant seriné.—Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *se seriner*.—Passif : *Etre seriné*. Le participe régit *par*.

SIBYLLISER, v. n., 1re conjug. (*Cibilizé*), action de rendre des oracles. *La Pythonisse* sibyllisait *à Cumes*.—Se conjugue sur IMMOBILISER.—*Inf. prés.* Sibylliser.—*Passé.* Avoir sibyllisé.—*Part. prés.* Sibyllisant (invar.).—*Passé.* Sibyllisé (invar.).—*Passé comp.* Ayant sibyllisé.

SISTER, v. a., 1re conj. (*Ciceté*), terme de jurisprudence, assigner devant un tribunal. Sister *une personne*.—Se conjugue sur RÉSISTER.—*Inf. prés.* Sister.—*Passé.* Avoir sisté.—*Part. prés.* Sistant (invar.).—*Passé.* Sisté, sistée, sistés, sistées.—*Passé comp.* Ayant sisté.—Se conjugue pronominalement et réciproquement : *se sister*, s'appeler en cause. — Passif : *Etre sisté*. Le participe régit *par*.

SOCRATISER, v. n., 1re conj. (*Çokratizé*), raisonner sagement, imiter la patience maritale de Socrate. *Ce philosophe* socratise.—Se conjugue sur ARISTOCRATISER.—*Inf. prés.* Socratiser.—*Passé.* Avoir socratisé.—*Part. prés.* Socratisant (invar.).—*Passé.* Socratisé (invar.).—*Passé comp.* Ayant socratisé.

SOUILLONNER, v. a., 1re conj. (*Çouloné*), salir, chiffonner en maniant. Souillonner *une lettre* (Racine). *Ne touchez pas à cette étoffe, vous allez la* souillonner.—Se conjugue sur BOUILLONNER.—*Infin. prés.* Souillonner.—*Passé.* Avoir souillonné.—*Part. prés.* Souillonnant (invar.).—*Passé.* Souillonné, souillonnée, souillonnés, souillonnées.—*Passé comp.* Ayant souillonné.—Se conjugue pronominalement : *se souillonner*.—Passif : *Etre souillonné*. Le participe régit *par*.

SOUPESER, v. a., 1re conj. (*Çoupezé*), soulever avec la main pour connaître le poids. Soupeser *un melon*. Se dit au figuré. *Lorsque l'attention* soupèse *ceux qui cherchent à la fixer, elle les trouve souvent trop légers* (Boiste).—Se conjugue sur PESER.—*Infin. prés.* Soupeser.—*Passé.* Avoir soupesé.—*Part. prés.* Soupesant (invar.).—*Passé.* Soupesé, soupesée, soupesés, soupesées.—*Passé comp.* Ayant soupesé.—Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *se soupeser*.—Passif : *Etre soupesé*. Le participe régit *par*.

SPALMER, v. a., 1re conj. (*Spalmé*), spalmer *un navire, un câble*, c'est les enduire de brai ; les goudronner.—Se conjugue sur CALMER.—*Infin. prés.* Spalmer.—*Passé.* Avoir spalmé.—*Part. prés.* Spalmant (invariable).—*Passé.* Spalmé (var.).—*Passé comp.* Ayant spalmé.—Se conjugue pronominal. dans un sens passif : *se spalmer*.—Passif : *être spalmé*. Le participe régit *par*.

SPHACÉLER, v. n., 1re conj. (*Cefacélé*), se corrompre par l'imflammation. *Cette tumeur* sphacèle, l'*é* aigu se change en *è* grave devant un *e* muet.—Se conjugue sur DÉCÉLER.—*Infin. prés.* Sphacéler.—*Passé.* Avoir sphacélé.—*Part. prés.* Sphacélant (invar.).—*Passé.* Sphacélé (invar.).—*Passé comp.* Ayant sphacélé.

STABLER, v. a., 1re conj. (*Cetablé*), compter sur, rendre stable. Stabler *une personne*, c'est la rendre constante, ferme dans ses convictions, exacte dans ses travaux.—Se conjugue sur ATTABLER.—*Infin. prés.* Stabler.—*Passé.* Avoir stablé.—*Part. prés.* Stablant (inv.).—*Passé.* Stablé (var.).—*Passé comp.* Ayant stablé.—Se conjugue pronominalement : *se stabler*. *Son caractère* se stable.—Passif : *Etre stablé*. Le participe régit *par*.

STÉNOGRAPHIER, v. a., 1re conj. (*Cténoguerafié*), transcrire un discours par les procédés sténographiques. Sténographier *un discours*.—Se conjugue sur AUTOGRAPHIER.—*Infin. prés.* Sténographier.—*Passé.* Avoir sténographié.—*Part. prés.* Sténographiant (invar.).—*Passé.* Sténographié (var.).—*Passé comp.* Ayant sténographié.—Se conjugue pronomin. dans un sens passif : *se sténographier*.—Passif : *être sténographié*. Le part. régit *par*. *Tous les discours de la chambre des députés* sont sténographiés par *des écrivains spéciaux*.

STYGMATISER, v. a., 1re conj. (*Cetiguematizé*), marquer avec un fer chaud. Diffamer. Au fig. marquer d'une manière honteuse, ineffaçable. *Juvénal* stygmatisa

les empereurs romains dans ses satires. — Se conjugue sur ATTISER. — *Infin. prés.* Stygmatiser. — *Passé.* Avoir stygmatisé. — *Part. prés.* Stygmatisant (inv.). — *Passé.* Stygmatisé (var.). — *Passé. comp.* Ayant stygmatisé. — S'emploie avec le pron. pers. et réciproq. : *Se stygmatiser. Les méchants* se stygmatisent *entre-eux.* Le participe régit *par. Un siècle corrompu est toujours* stygmatisé par *les moralistes.*

STRATIFIER, v. a., 1[re] conj. *(Cetratifié)*, terme de chimie, arranger par couches dans un vase. Stratifier *diverses matières.* — Se conjugue sur JUSTIFIER. — *Inf. prés.* Stratifier.—*Passé.* Avoir stratifié.—*Part. prés.* Stratifiant (invar.). — *Passé.* Stratifié (var.). — *Passé comp.* Ayant stratifié. — Se conjugue pronominalement dans un sens passif : *se stratifier.*—Passif : *Etre stratifié.* Le participe régit *par.*

STRIDER, v. n., 1[re] conjug. *(Cetridé)*, crier avec colère, étouffement, avec grincement de dents. Imiter le strix et la chauve-souris. *Cet homme* stridait *de rage.* — *Infin. prés.* Strider. — *Passé.* Avoir stridé. — *Part. prés.* Stridant (invar.). — *Passé.* Stridé (invar.). — *Passé comp.* Ayant stridé.

STRIQUER, v. a., 1[re] conj. *(Cetriké)*, donner le dernier trait aux draps. Striquer *du drap.* — Se conjugue sur MARQUER. — *Infinit. prés.* Striquer.—*Passé.* Avoir striqué.—*Part. prés.* Stridant (invariable). — *Passé.* Striqué (variable).— *Passé comp.* Ayant striqué. — S'emploie avec le pronom personnel : *se striquer.* —Passif : *Etre striqué.* Le participe régit *par.*

SUAGER, v. a., 1[re] conj. *(Çuajé)*, joindre le bord d'un chaudron avec le cercle de fer qui le soutient. Enduire un vaisseau de graisse ou de suif. Suager *un navire.*—Se conjugue sur NAGER.—*Infin. prés.* Suager. — *Passé.* Avoir suagé. — *Part. prés.* Suageant (invar.). — *Passé.* Suagé, suagée, suagés, suagées.—*Passé comp.* Ayant suagé. — Se conjugue pronominalement dans un sens passif ; *se suager.* — Passif : *Etre suagé.* Le participe régit *par.*

SUBODORER, v. a., 1[re] conj. *(Çubodoré)*, sentir de loin, à la trace (d'Alembert). — Prévoir, deviner (Diderot). Flairer, sentir. *Il* subodorait *tout ce qui se trouvait contre lui.* — Se conjugue sur DORER. — *Infinitif prés.* Subodorer. — *Passé.* Avoir subodoré, — *Partic. prés.* Subodorant (invar.). — *Passé.* Subodoré (var.). — *Passé comp.* Ayant subodoré. — Se conjugue pronominalement et réciproquement : *se subodorer.* — Passif : *être subodoré.* Le participe régit *par.*

SURMOULER, v. a., 1[re] conjug. *(Çurmoulé)*, prendre un moule sur une figure moulée. Surmouler *l'Apollon.*—Se conjugue sur MOULER. — *Infin. prés.* Surmouler.—*Passé.* Avoir surmoulé—*Part. prés.* Surmoulant (invar.).—*Passé.* Surmoulé, surmoulée, surmoulés, surmoulées. — *Passé comp.* Ayant surmoulé.— Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *se surmouler. Les statues* se surmoulent.—Passif : *Etre surmoulé.* Le participe régit *par.*

T

TARTUFIER, v. n., 1[re] conj. *(Tartufié)*, faire le tartufe, en avoir la tournure, les manières.— Activ., faire épouser un tartufe (Molière).—Se conjugue sur JUSTIFIER. — *Inf. prés.* Tartufier.— *Passé.* Avoir tartufié. — *Part. prés.* Tartufiant (invar.).— *Passé.* Tartufié, tartufiée, tartufiés, tartufiées. — *Passé comp.* Ayant tartufié. — Pronom. *se tartufier.* — Passif : *Etre tartufié.* Le participe régit *par.*

TENDRIFIER, v. a., 1[re] conj. *(Tandrifié)*, terme de précieuse, de mysticité, attendrir. Tendrifier *qu'elqu'un.* — Se conjugue sur JUSTIFIER.— *Inf. prés.* Tendrifier.— *Passé.* Avoir tendrifié. — *Part. prés.* Tendrifiant (var.) comme adjectif verbal. *Personne* tendrifiante, qui a l'art d'attendrir. — *Passé.* Tendrifié (var.). — *Passé comp.* Ayant tendrifié — Se conjugue avec le pronom personnel : *se tendrifier. Ce ministre s'est enfin* tendrifié. — Passif : *Etre tendrifié.* Le participe régit *par.*

TINTINER, v. n., 1[re] conj. *(Tintiné)*, faire un petit bruit, celui d'une sonnette agitée lentement. Il se dit du chant de la mésange (Marolles). — Se conjugue sur OBSTINER. — *Infin. prés.* Tintiner. — *Passé.* Avoir tintiné. — *Part. prés.* Tintinant (invar.). — *Passé.* Tintiné (jnv.). — *Passé comp.* Ayant tintiné.

TITUBER, v. n., 1[re] conj. *(Titubé)*, chanceler, il se dit d'un ivrogne (Rétis).

—Se conjugue sur ALLUMER.—*Infin. prés.* Tituber. —*Passé.* Avoir titubé. — *Part. prés.* Titubant (inv.). — *Passé.* Titubé (invar). —*Passé comp.* Ayant titubé.

TOUFFER, v. a. et n., 1re conj. (*Toufé*), faire des touffes, touffer *des cheveux*. Il est neutre. Se former en touffe, terme d'agriculture, *ces plantes* touffent. — Se conjugue sur ÉTOUFFER. — *Infin. prés.* Touffer. — *Passé.* Avoir touffé. —*Part. prés.* Touffant (var.). *Plantes* touffantes, qui multiplient. — *Passé.* Touffé (var.). — *Passé composé.* Ayant touffé. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *se touffer.* — Passif : *Etre touffé.* Le participe régit *par.*

TRANSVERSINER, v. a., 1re conjug. *Tranccverciné*), disposer les bûches d'un train de bois en tête et en queue, les mettre en travers, transversiner *un train.* — Se conjugue sur DOMINER. — *Inf. prés.* Transversiner. —*Passé.* Avoir transversiné. — *Part. prés.* Transversinant (inv.). —*Passé.* Transversiné (var.). — *Passé comp.* Ayant transversiné. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se transversiner* dans un sens passif. —Passif : *Etre transversiné.* Le participe régit *par.*

TRÉFONDRE, v. a., 4me conj. (*Tréfondre*), terme de métier, sonder très bien, traverser de part en part en soudant.— Se conjugue sur FONDRE. — *Infin. prés.* Tréfondre. — *Passé.* Avoir tréfondu. — *Part. prés.* Tréfondant (invar.).—*Passé.* Tréfondu (variable). —*Passé comp.* Ayant tréfondu. — Pronominalement : *se tréfondre. Cela s'est* tréfondu, s'est fondu d'outre en outre. Se conjugue dans un sens passif. — Passif : *Etre tréfondu.* Le participe régit *par.*

TREILLAGER, v. a., 1re conj. (*Treîagé*), garnir un mur de treillage, poser du treillage, faire du treillage. Treillager *un berceau.* On met un *e* après le *g* devant *a* et *o*. — Se conjugue sur BOUGER. — *Infin. prés.* Treillager. — *Passé.* Avoir treillagé. — *prés. Part.* Treillageant (inv.). — *Passé.* Treillagé (var.). — *Passé comp.* Ayant treillagé. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *se treillager.* — Passif : *être treillagé.* Le participe régit *par.*

TRÉLINGUER, v. n., 1re conjug. (*Trélingué*), employer un cordage à plusieurs branches. — Se conjugue sur PRODIGUER. —*Infin. prés.* Trélinguer.—*Passé.* Avoir trélingué. — *Part. prés.* Trélinguant (invar.). — *Passé.* Trélingué (variable). — *Passé comp.* Ayant trélingué. — Pronom. : *se trélinguer.* — Se conjugue dans un sens passif. — Passif : *être trélingué.* Le participe régit *par.*

TRÉSILLONNER, v. a., 1re conj. (*Trési-oné*), garnir de trésillons, trésillonner *des ais*, c'est les garnir de petits supports qui les empêchent de tourmenter, de gauchir. — Se conjugue sur SILLONNER. — *Infin. prés.* Trésillonner. — *Passé.* Avoir trésillonné. — *Part. prés.* Trésillonnant (invar.). — *Passé.* Trésillonné (var.). — *Passé comp.* Ayant trésillonné. — Pronominalement : *se trésillonner.* Se conjugue dans un sens passif. — Passif : *être trésillonné.* Le part. régit *par.*

TRISSER, v. n., 1re conj. (*Tricé*), crier comme une hirondelle, faiblement (Marrolles). *Vous* trissez, *on vous entend à peine.* — Se conjugue sur GLISSER. — *Infinitif prés.* Trisser. — *Passé.* Avoir trissé. — *Part. prés.* Trissant (invar.). — *Passé.* Trissé (var.). — *Passé comp.* Ayant trissé.

U

UNIFORMISER, v. a., 1re conj. (*Uniformizé*), rendre uniforme (Grégoire). Uniformiser *les vêtements.* Uniformiser *un caractère*, le former, le rendre égal, uniforme. — Se conjugue sur UTILISER. — *Infinitif prés.* Uniformiser. — *Passé.* Avoir uniformisé. — *Part. prés.* Uniformisant (invar.).— *Passé.* Uniformisé (var.). — *Passé comp.* Ayant uniformisé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *s'uniformiser.* — Passif : *être uniformisé.* Le participe régit *par.*

V

VAIGRER, v. a., 1re conjug. (*Végré*). Vaigrer *un navire*, le lambrisser. — Se conjugue sur MONTRER. — *Infinitif prés.* Vaigrer. — *Passé.* Avoir vaigré. — *Part. prés.* Vaigrant (invar.). — *Passé* Vaigré (var.). — *Passé comp.* Ayant vaigré. — Se conjugue pronominalement dans un sens passif : *se vaigrer.* — Passif : *être vaigré.* Le participe régit *par.*

VARRER, v. a., 1re conj. (*Varé*), aller

pêcher, chercher, prendre des tortues.— Se conjugue sur BARRER.—*Infinit. prés.* Varrer. — *Passé.* Avoir varré. — *Part. prés.* Varrant (inv.).—*Passé.* Varré (var.). —*Passé comp.* Ayant varré. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *se varrer.* — Passif : *Etre varré.* Le participe régit *par.*

VATICINER, v. n., 1re conj. (*Vaticiné*), prédire l'avenir, être doué de l'inspiration et de la prophétie (Ballanche). — Faire des vers (B.). — Se conjugue sur VACCINER. — *Infin. prés.* Vaticiner. — *Passé.* Avoir vaticiné.—*Part. prés.* Vaticinant (inv.).—*Passé.* Vaticiné (invar.). —*Passé composé.* Ayant vaticiné.

VERGLACER, v. n. et impers., 1re conj. (*Verglacé*), gelée après la pluie ou le dégel qui produit le verglas. Se glacer.— *Ind. prés.* Il verglace.—*Imparf.* Il verglaçait. — *Passé défini.* Il verglaça. — *Passé indéfini.* Il a verglacé. — *Passé antér.* Il eut verglacé. — *Plus-que-parf.* Il avait verglacé. — *Futur.* Il verglacera. —*Futur antér.* Il aura verglacé.—*Condit. prés.* Il verglacerait. — *Passé.* Il aurait verglacé.—*On dit aussi :* Il eût verglacé. — *Point d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il verglace. — *Imparfait.* Qu'il verglaçât.— *Passé.* Qu'il ait verglacé, etc.—*Plus-que-parfait.* Qu'il eût verglacé — *Inf. prés.* Verglacer. — *Passé.* Avoir verglacé. — *Part. prés.* Verglaçant (invar.).—*Passé.* Verglacé (var.). — *Passé comp.* Ayant verglacé. — Se conjugue pronominalement dans un sens passif : *se verglacer. La route* se verglace. — Passif : *être verglacé. Les chemins sont* verglacés. Le participe régit *par.*

VÉROTER, v. n., 1re conjug. (*Véroté*), chercher des vers, des insectes. Se dit des oiseaux. *Les oiseaux* vérotent. — *Indic. présent.* Il vérote, ils vérotent. — *Imparf.* Il vérotait, ils vérotaient.—*Passé déf.* Il vérota, ils vérotèrent. — *Passé indéf.* Il a véroté, ils ont véroté.—*Passé ant.* Il eut véroté, ils eurent véroté. — *Plus-que-parf.* Il avait véroté, ils avaient véroté. — *Futur.* Il vérotera, ils vérote-ront. — *Futur antér.* Il aura véroté, ils auront véroté. — *Condit. prés.* Il vérote-rait, ils véroteraient.—*Passé.* Il aura véroté, ils auront véroté. — *On dit aussi :* Il eût véroté, ils eussent véroté. — *Point d'impératif.* — *Subj. prés.* Qu'il vérote, qu'ils vérotent. — *Imparf.* Qu'il vérotât qu'ils vérotassent. — *Passé.* Qu'il ait véroté, qu'ils aient véroté.—*Plus-que-parf.* Qu'il eût véroté, qu'ils eussent véroté.— *Infinitif prés.* Véroter. — *Passé.* Avoir véroté. — *Part. prés.* Vérotant (invar.). — *Passé.* Véroté (invar.).—*Passé comp.* Ayant véroté.

VESSER, v. n., 1re conj. (*Vécé*), faire une vesse, lâcher une vesse. *Il est malséant de* vesser *en compagnie.*—Se conjugue sur LAISSER. — *Infin. prés.* Vesser. — *Passé.* Avoir vessé.—*Part. prés.* Vessant (invar.). — *Passé.* Vessé (invar.).— *Passé comp.* Ayant vessé.

VIOLIR, v. a. et n., 2e conj. (*Violire*). Violir *un objet*, le rendre violet.—Neut. Devenir violet. *Il* violit *de douleur.* Dans ce sens le participe passé *violi* est invariable.—Se conjugue sur FINIR. — *Infin. prés.* Violir.—*Passé.* Avoir violi.—*Part. prés.* Violissant (var.). *Eau, matière* violissante, qui a propriété de rendre violet.—*Passé.* Violi, violie, violis, violies. — *Passé comp.* Ayant violi. — Se conjugue avec le pronom personnel dans un sens passif : *se violir.* Il ne s'emploie pas pour les personnes. *Ces matières* se violissent.—Passif : *Etre violi.* Le participe régit *par.*

VITRIOLISER, v. a., 1re conjug. (*Vitriolizé*), convertir en vitriol. Vitrioliser *une substance.*—Se conjugue sur HERBORISER. —*Inf. prés.* Vitrioliser. — *Passé.* Avoir vitriolisé.—*Part. prés.* Vitriolisant (inv.). —*Passé.* Vitriolisé (var.). — *Passé comp.* Ayant vitriolisé. — Se conjugue pronominalement dans un sens passif : *se vitrioliser.* —Passif : *Etre vitriolisé.* Le participe régit *par.*

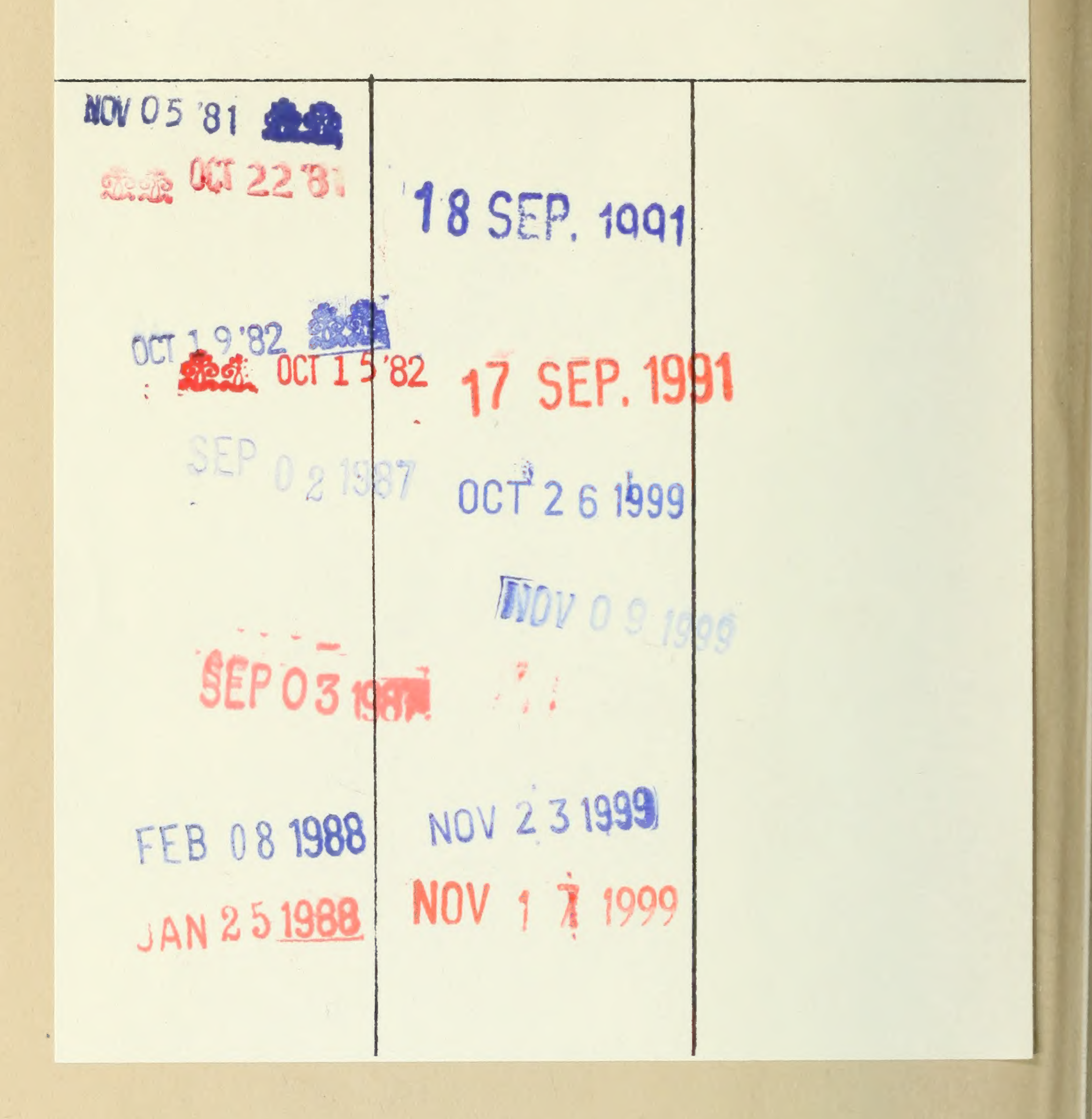
VOQUER, v. a., 1re conjug. (*Voké*), préparer l'argile. Voquer *l'argile.* — Se conjugue sur INVOQUER. — *Infin. prés.* Voquer.—*Passé.* Avoir voqué. — *Partic. prés.* Voquant (invar.). — *Passé.* Voqué (var.).—*Passé comp.* Ayant voqué. —Se conjugue avec le pronom personnel : *Se voquer.*—Passif : *Etre voqué.* Le participe régit *par.*

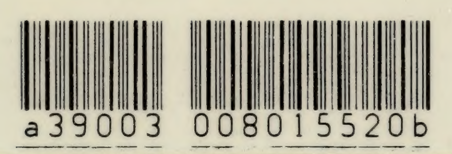
VRILLER, v. n., 1re conjug. (*Vri-ié*), terme d'artificier. Monter en vis, en tournoyant la pirouette en montant. *Ce feu d'artifice* vrille. — Se conjugue sur BRILLER.—*Infin. prés.* Vriller. —*Passé.* Avoir vrillé. — *Part. prés.* Vrillant, variable comme adjectif verbal. *Etoile* vrillante, étoile artificielle préparée pour vriller.— *Passé.* Vrillé (invar.). — *Passé comp.* Ayant vrillé.

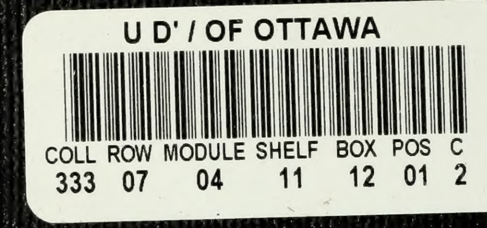
VULGARISER, v. a., 1re conj. (*Vulgarizé*), rendre commun à tous, rendre vulgaire. Vulgariser *les idées. Il n'est dangereux de* vulgariser *les lumières et la vérité que chez un peuple corrompu* (Boiste). — Se conjugue sur GARGARISER.— *Infin. prés.* Vulgariser. — *Passé.* Avoir vulgarisé.—*Part. prés.* Vulgarisant (var.). *Action* vulgarisante. — *Passé.* Vulgarisé (var.). — *Passé comp.* Ayant vulgarisé. — Se conjugue avec le pronom personnel : *se vulgariser*, se rendre vulgaire, familier. *Cet homme* se vulgarise. — Passif : *être vulgarisé.* Le participe régit *par.*

FIN DU SUPPLÉMENT.






a39003 008015520b


U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 07 04 11 12 01 2